

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU
PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage*, *ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

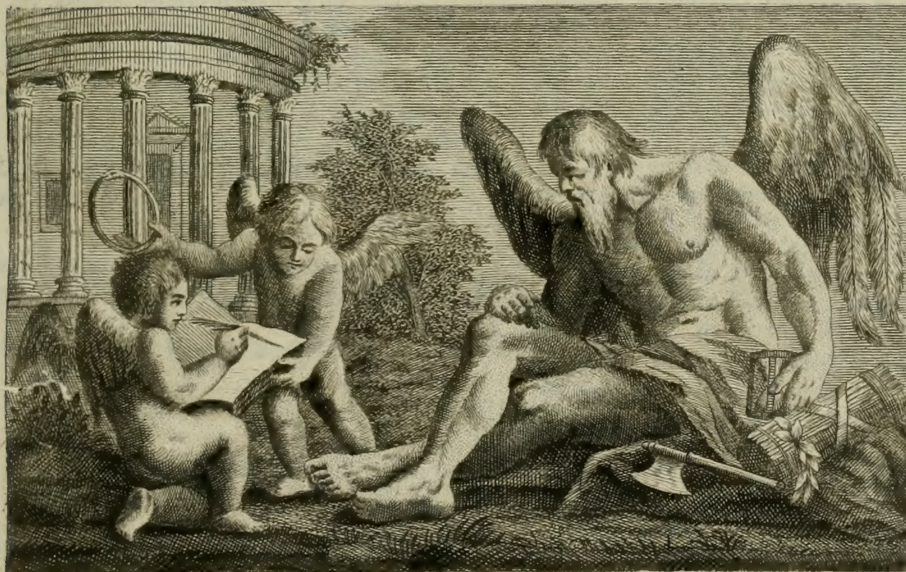
NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

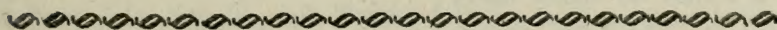
RÉPUBLIQUE DE VENISE

HISTOIRE

TOME SECOND.



À PADOUE



M. DCC. XCIII.

Avec Approbation & Privilège.

CATILINA (Lucius) (*Hist. rom.*). La conjuration de *Catilina* est si connue par Salluste & par les fameuses catilinaires de Cicéron, qu'un dictionaire ne peut rien apprendre sur ce point aux lecteurs les moins instruits; il en sera d'ailleurs parlé aux articles Cicéron, Cethegus, Lentulus, &c.

Ce fameux coupable avoit préludé par des crimes particuliers au crime public qu'il commit contre la patrie; nul n'a mieux prouvé, *que des crimes toujours précedent les grands crimes*. Le meurtre, le vol, le viol, le sacrilége furent les essais de sa jeunesse; *ibique juventutem suam exercuit*. Il fut accusé publiquement d'un inceste avec une vestale; épris d'amour pour Aurelia Orestilla, qui refusoit de l'épouser, parce qu'il avoit un fils d'un premier lit, on croit qu'il fit périr ce fils pour lever cet obstacle & satisfaire sa passion. Il avoit de la naissance & des talens, dont Cicéron lui reproche éloquemment & justement l'abus dans *Rome sauvée*:

Vous, l'éternel apui des citoyens pervers,
Vous, qui de nos autels souillant les priviléges,
Portez jusqu'aux lieux saints vos fureurs sacriléges,
Qui comptez tous vos jours, & marquez tous vos pas
Par des plaisirs afreux ou des assassinats,
Qui savez tout braver, tout oser & tout feindre;
Vous enfin qui sans moi seriez peut-être à craindre,
Vous avez corrompu tous les dons précieux
Que pour un autre usage ont mis en vous les dieux;
Courage, adresse, esprit, grâce, fierté sublime,
Tout, dans votre âme aveugle, est l'instrument du crime.

Ce grand criminel ne fut jamais vil. On put dire de lui:

Et le traître
Meurt encore en romain, quoiqu' indigne de l'être.

Voyant la conjuration découverte & prévenue par les soins vigilans de Cicéron, il se fit tuer dans le combat, qu'il eut le courage forcené de livrer aux Romains.

Catilina, terrible au milieu du carnage,
Entouré d'ennemis immolés à sa rage,
Sanglant, couvert de traits, & combatant toujours
Dans nos rangs éclaircis, a terminé ses jours.
Sur des morts entassés l'éfroi de Rome expire:
Romain, je le condamne, & soldat, je l'admire.

Catilina mourut, & Rome fut sauvée par Cicéron, l'an 62 avant J. C.

CATINAT, (Nicolas) (*Hist. mod.*) maréchal de France, & l'un des plus habiles généraux du regne de Louis XIV, naquit le premier décembre 1637, de Pierre *Catinat*, mort doyen du parlement de Paris, & de Françoise Poisle, dame de Saint-Gratien. Il étoit le onzieme de seize enfans nés de ce mariage. Destiné à la robe par sa naissance & par l'exemple de ses peres, il fut d'abord avocat, plaida une cause qu'il jugeoit excellente, la perdit, & se dégoûta de la profession; il entra dans le service en 1660, & fut d'abord simple lieutenant de Cavalerie. Une belle action qu'il fit au siége de Lille, en 1667, sous les ieux du roi, fut remarquée & lui valut une lieutenance dans le régiment des Gardes. Capitaine aux Gardes en 1670, il se distingua en 1672 au passage du Rhin, & fut blessé en 1673 au siége de Maestricht, il le fut encore en 1674 au combat de Senef, & le grand Condé lui écrivit à cette occasion: „ *Persone ne prend plus de part que moi à votre blessure; il y a si peu de gens faits comme vous, qu'on perd trop quand on les perd* „. Telle est l'opinion que Condé avoit dès-lors de *Catinat*.

Le roi qui en penſoit de même, voulut le faire major du régiment des Gardes, M. de la Feuillade qui en étoit le colonel, & qui n'aimoit pas *Catinat*, ou qui ſimplement en vouloit un autre, l'éconduiſit à force d'éloges: *On* put, dit-il au roi, *faire de M. de* Catinat, *un général*, *un miniſtre*, *un ambaſſadeur*, *un chancelier*, *tout excepté un major du régiment des Gardes*. Il fut major-général de l'armée du maréchal de Rochefort, en *1676*, brigadier d'infanterie en *1677*, inſpecteur d'infanterie en *1679*, maréchal de champ en *1681*, lieutenant général en *1688*.

On avoit ſuivi une partie du conſeil de la Feuillade, & pendant que *Catinat* ſe ſignaloit toujours de plus en plus dans les expéditions militaires, on crut devoir le charger de quelques négociations délicates dans le pays des négociations, en Italie. Il s'agiſſoit de déterminer le duc de Mantoue à livrer Caſal aux troupes Françoiſes; *Catinat* reçut ordre de M. de Louvois de ſe rendre ſécrement à Pignerol pour traiter de cette affaire à l'inſçu de tout le monde autant qu'il ſeroit poſſible. *Catinat* en donnant avis de ſon arrivée à Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, le pria de le faire arrêter, ſur la route, comme un eſpion & comme un avanturier, pour mieux tromper les ieux intéreſſés & pour éloigner tout ſoupçon qu'il fût chargé de quelque commiſſion, ce qui fut exécuté; tout le monde vit mettre le priſonier à la citadelle de Pignerol, & il reſta caché pendant vingt-quatre jours dans la ville, négociant avec les agens du duc de Mantoue; le réſultat de ces négociations fut que *Catinat* entra dans la citadelle de Caſal, à la tête des troupes françoiſes, avant qu'aucune puiſſance sût qu'il étoit dans le pays; ſa conduite, pendant tout ſon ſéjour en Italie, offrit un mélange adroit de condeſcendance & de fermeté.

La victoire de Stafarde & la priſe de Suze, mirent *Catinat* au rang des plus grands généraux. Dans la relation qu'il envoya de la victoire de Stafarde, il n'oublia rien que la part qu'il y avoit eue, & quand cette relation fut publique, on ſe demandoit en la liſant: *M. de* Catinat *étoit-il à cette bataille?* On n'apprit que par les lettres de différens particuliers qu'il avoit eu un cheval tué ſous lui, qu'il avoit reçu pluſieurs coups dans ſes habits, & une contuſion au bras gauche, enfin que pour un général, il avoit peut-être un peu trop fait le ſoldat. Il remercia publiquement les troupes de leur valeur & de leur zele, & ayant vu quelques ſoldats qui jouoient aux quilles, il ſe mit à y jouer avec eux; dans la ſuite, quelqu'un diſant devant lui: „ Je connois un général que j'ai vu jouer „ tranquillement aux quilles après une bataille „ gâgnée, „ il répondit: *je ne l'en eſtimerois pas moins*, *ſi c'étoit après une bataille perdue*.

Lorſque dans l'intervalle de la campagne de *1692* à *1693* M. de *Catinat* avoit rendu compte au roi de l'état de la guerre du côté des Alpes, le roi avoit fini l'entretien par lui dire: *C'eſt aſſez parler de mes afaires*, *en quel état ſont les vôtres? Sire*, avoit répondu M. de Catinat, *grâce aux bienfaits de votre majeſté*, *j'ai tout ce qu'il me faut*. *Voilà*, avoit repliqué le roi, *le ſeul homme de mon royaume qui tiene ce langage*.

Catinat crut avoir à juſtifier ſa nomination à la dignité de maréchal de France; il redoubla d'éforts; la victoire de la Marſaille, plus éclatante & plus complete encore que celle de Stafarde, la levée du ſiége de Pignerol & du blocus de Caſal de la part des ennemis, & des contributions levées par les François dans tout le Piémont, tels furent les ſuccès de la campagne de *1693*. C'étoit la ſeconde fois que *Catinat* batoit en perſone le duc de Savoie, & qui plus eſt, le prince Eugene. C'eſt après la bataille de la Marſaille qu'ariva un petit incident, qui prouve quel étoit l'amour des ſoldats pour le général qu'ils appeloient familiérement *le Pere la penſée*, à cauſe de ſon air penſif & réfléchi: ce fait n'eſt nulle part mieux décrit que dans un des éloges auxquels le concours de 1775 à l'académie françoiſe doné lieu.

„ *Catinat* paſſa la nuit qui ſuivit la bataille, „ au bivouac, à la tête des troupes. Il étoit au „ milieu de la gendarmerie, qui, dans cette jour„ née, avoit elle ſeule pris vingt-huit drapeaux „ ou étendards. Il dormoit envelopé dans ſon „ manteau. Les gendarmes imaginent de raſſem„ bler ces trophées & d'en environer le héros en„ dormi. Les régimens voiſins apprenent cet hom„ mage rendu à *Catinat*. Ils apportent auſſi au„ tour de lui les trophées qu'ils ont gâgnés. Le „ jour ſe leve, *Catinat* ſe réveille, entouré des „ gages de ſa victoire & ſalué par les acclama„ tions de ſon armée „.

Le maréchal, après ſa nouvele victoire, demanda, pour ſon armée, des grâces néceſſaires & méritées; on lui en offrit pour lui-même, ſa réponſe fut: *J'ai encore à mériter les ancienes*.

M. de *Catinat* termina cette guerre par la négociation; il fut l'auteur du traité mémorable qui unit les cours de Verſailles & de Turin par le mariage de la princeſſe de Savoie avec le duc de Bourgogne.

La paix de l'Italie ayant précédé de quelque temps la paix générale, *Catinat* alla ſervir un moment en Flandre, où il prit la ville d'Ath. Ce fut ſon dernier emploi dans la guerre de 1688. La paix, trop peu durable de Riſwick, le rendit, pour quelque temps, à la condition privée qui a tant de charmes pour la modeſtie. Il demeuroit dans la rue de Sorbone, quartier, dit ſon hiſtorien, qui annonce la ſimplicité de l'habitation, c'étoit celui de la robe, qui alors encore avoit un quartier; il ſe partageoit entre la ſolitude des Chartreux à Paris, qu'il fréquentoit beaucoup, & celle de Saint Gratien dans la vallée de Montmorenci, lieu dont la ſimplicité modeſte, religieuſement conſervée par ſes héritiers,

retraçoit encore il n'y a pas long-temps, les mœurs de cet homme simple & grand ; il alloit rarement à la cour & seulement pour remplir un devoir.

Les historiens & les panégyristes de *Catinat* nous le représentent, joignant dans les moindres choses la bonté avec la simplicité. Tantôt on voit le vainqueur de Stafarde & de la Marsaille, grimpant à un arbre pour rendre à des enfans leurs chapeaux qu'ils avoient jetés sur cet arbre en voulant abatre des nids d'oiseaux, & qui étoient restés embarassés dans les branches; tantôt il mene aux invalides par la main & à pied un écolier, un jeune enfant, qui lui avoit montré la curiosité si naturele & qui, dans un enfant lui parut louable, de voir ce monument, superbe à tous égards; *le Pere la pensée* est d'abord reconu par tous ces vieux soldats, on s'empresse autour de lui, les tambours batent, on prend les armes, l'enfant s'éfraie de ce bruit & de ce mouvement: „ Ne craignez rien mon ami, dit le ma-„ réchal, c'est un témoignage flateur de l'amitié „ qu'ont pour moi ces hommes respectables. Il lui fait voir toute la maison, le mene à l'heure du souper dans les réfectoires, fait apporter deux verres & boit avec le jeune homme à la santé de ses anciens camarades, qui tous debout & découverts le remercient & le reconduisent ensuite avec acclamation. Mœurs antiques ! mœurs respectables, qui ont, comme le dit l'auteur du panégyrique couroné, quelque chose d'atendrissant & d'auguste.

La grande & si long temps désastreuse guerre de la succession d'Espagne, vint bientôt rendre *Catinat* nécessaire & l'arracher à un loisir qu'il rendoit utile par de profondes méditations sur son art, par des écrits qu'il a sacrifiés dans la suite pour la plupart, & que nous ne pouvons que regréter. *Catinat* partit pour l'Italie le 23 mars 1701, contre le prince Eugene, il se trouva à la bataille de Chiari, où il fut blessé. L'envie & les intrigues de la cour le firent rapeler ; & il fut remplacé par Villeroi.

Lorsqu'à son retour, il parut à Versailles, il n'accusa persone, & dans un entretien qu'il eut avec le roi pour lui rendre compte de l'état où il avoit laissé les afaires en Italie, il lui dit : „ Les gens qui ont cherché à me nuire, peuvent „ être très-utiles à votre majesté. J'étois pour eux „ un objet d'envie. À présent que je n'y suis „ plus, votre majesté tirera d'eux un fort bon „ parti pour son service „.

Sa bonté, sa bienfaisance égaloient sa modestie, & c'est ici qu'il faut apprendre à l'aimer autant qu'on l'admire. Un de ses panégyristes en a fait un éloge qui n'est pas de lui & qui est le plus beau de tous. Il a voulu, soixante ans après la mort de *Catinat*, interroger sur sa mémoire ceux des paysans de Saint Gratien, ou qui avoient pu le voir, ou qui le connoissoient dès le berceau par les bénédictions de leurs peres; ils n'en parloient encore qu'avec des larmes d'atendrissement & des transports de reconoissance ; ce n'étoit pas un *seigneur*, disoient-ils dans leur langage, c'étoit notre camarade, notre ami, notre pere. Ils l'avoient vu mille fois venir dans leurs chaumieres s'informer de leurs afaires & pourvoir à leurs besoins; il montroient la place où il s'étoit assis ; ils racontoient toutes les obligations qu'ils lui avoient, & ils pleuroient.

Madame de Coulanges parle avec respect de sa simplicité dans ses promenades champêtres & des réflexions qui l'y acompagnoient. „ Nous ne pas-„ sons pas un jour sans le voir, je le trouve seul „ au bout d'une de nos allées ; il y est sans épée, „ il ne croit pas en avoir jamais porté. Sa sim-„ plicité m'atire à lui parler, mais le bonheur „ dont il paroît jouir dans ses réflexions, m'ar-„ rête „. *Catinat* étoit studieux & savant dans plus d'un genre, même étranger à la guerre ; *Catinat* mourut le 22 Février 1712. Son dernier mot fut, *Mon Dieu, j'ai confiance en vous*. Son testament est plein de legs pieux.

Messieurs de *Catinat* & messieurs Pucelle, neveux & héritiers du maréchal, lui ont érigé un mausolée dans l'Église de Saint-Gratien. Le P. Sanadon a composé son épitaphe, qu'on lit sur ce monument, & où il dit que la vie de *Catina* fut celle d'un sage & d'un héros chrétien. *Vixit ut solent sapientissimi, & christiani heroes debent.*

CATON. (*Hist. Rom.*) Deux grands hommes ont sur-tout illustré ce nom ; l'un est *Caton*, dit le Censeur, l'autre, *Caton* d'Utique : c'est du premier que Virgile a dit :

Secretosque pios ; his dantem jura Catonem.

C'est encore du premier qu'il parle dans ce vers :

Quis te, magne Cato, *tacitum, aut te,*
Cosse, relinquat ?

Mais c'est de *Caton* d'Utique que Cicéron dit à César, dans *Rome sauvée* :

Méritez que *Caton* vous aime & vous admire.

Mot qui met à un prix bien haut le suffrage du second *Caton*. Le nom de *Caton* étoit devenu celui de la vertu.

Tertius e cœlo cecidit Cato :

dit Juvénal.

Du vivant de *Caton* d'Utique, & peut-être en sa présence, un avocat disoit en plaidant, qu'un seul témoin, *quando ce seroit Caton*, ne suffisoit pas pour convaincre un accusé, & dans le sénat, un homme vicieux & débauché ayant fait l'éloge de la tempérance & de la simplicité, parce qu'il est commun & facile de bien dire & d'agir mal; est-ce à vous, lui dit-on, de parler ainsi? vous, riche comme Crœsus, fastueux comme Lucullus, vous osez parler comme *Caton*?

Velleïus-Paterculus trouve Caton, & c'est de *Caton* d'Utique qu'il parle, semblable aux dieux: *homo virtuti simillimus, & per omnia ingenio Diis quam hominibus propior; qui nunquam recte fecit ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat, cuique id solum visum est rationem habere quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit.*

Ce nom de *Caton* est passé en proverbe parmi nous comme chez les Romains, pour exprimer une vertu inflexibile & courageuse. Ce courage, cette inflexibilité avoient chez l'un & l'autre les inconvéniens & les défauts atachés à ce caractere, ou seulement reprochés à ce même caractere par ceux qui trouvent plus aisé de le décrier que de l'imiter. C'est du second *Caton* qu'Antoine dit dans la *Mort de César*.

> *Caton* même, *Caton*, ce malheureux stoïque,
> Ce héros forcené, la victime d'Utique,
> Qui fuyant un pardon qui l'eût humilié,
> Préféra la mort même à la tendre amitié;
> *Caton* fut moins altier, moins dur & moins à craindre,
> Que l'ingrat qu'à t'aimer ta bonté veut contraindre.

C'est lui que Catilina, dans *Rome sauvée*, appele

> Inflexible *Caton*, vertueux insensé,
> Ennemi de ton siecle, esprit dur & farouche.

C'est à lui que César, l'entendant déclamer contre les amis de Catilina, tient ce langage, où l'on reconoît si bien l'indulgence politique de César:

> *Caton*, que faites-vous, & quel afreux langage!
> Toujours votre vertu s'explique avec outrage,
> Vous révoltez les cœurs au lieu de les gâgner.

C'est lui qui répond à César:

> Sur les cœurs corrompus vous cherchez à régner.

C'est du premier *Caton* qu'Horace a dit:

> *Non ita Romuli*
> *Præscriptum & intonsi* Catonis
> *Auspiciis veterumque norma.*

C'est du second qu'il a dit:

> *Cuncta terrarum subacta,*
> *Præter atrocem animum* Catonis.

C'est le second qu'il représente insultant au luxe & aux modes, par la simplicité, peut-être un peu trop recherchée, de ses habits, & sotement imité dans ce défaut par ceux qui ne pouvoient atteindre à la pureté de ses mœurs & à la perfection de la vertu.

> *Quid? si quis vultu torvo ferus, ac pede nudo,*
> *Exiguæque togæ simulet textore* Catonem,
> *Virtutemne repræsentet moresque* Catonis?

Mais duquel des deux *Catons* Horace parle-t-il, lorsqu'il dit:

> *Narratur & prisci* Catonis
> *Sæpe mero caluisse virtus.*

Le vieux Caton, *priscus Cato*, *Cato major*, désigne *Caton* le censeur; mais on a vanté partout la tempérance & la sobriété de ce premier *Caton*; à l'armée il ne buvoit que de l'eau avec un peu de vinaigre pour en corriger la crudité, chez-lui il buvoit du même vin que ses esclaves; *Caton* d'Utique au contraire passoit quelquefois les nuits à boire, & a été accusé d'un peu d'intempérance à cet égard. M. Dacier croit que c'est par cette raison-là même, que l'exemple de *Caton* d'Utique ne valoit rien à citer; celui de son bisaïeul étoit d'un tout autre poids par sa sobriété même, qui ne l'empêchoit pas de goûter quelquefois, par extraordinaire, avec ses ami, les plaisirs de la table, plaisirs qu'il a même célébrés.

Quant à *Caton* d'Utique, César, son ennemi, lui reprochoit d'avoir été trouvé ivre dans les rues par des gens qui, reconoissant *Caton*, n'avoient pu s'empêcher de rougir de pudeur, comme s'ils avoient eux-mêmes été trouvés en faute par *Caton*, grand éloge, dit Pline, que fait de cet homme respectable l'ennemi qui veut l'avilir, *ita reprehendit ut laudet*. Seneque va jusqu'à dire qu'il vaudroit mieux excuser l'ivrognerie que de condamner *Caton*. *Facilius efficiet . . . . hoc crimen honestum quam turpem Catonem.*

Les deux *Catons* avoient d'ailleurs, non seulement le même caractere, mais les mêmes talens; tous deux étoient éloquens, vaillans, habiles &

exercés dans le commandement des armées, intrépides & dans les combats & dans les assemblées du sénat, zélateurs du bien public, éclairés sur les moyens de l'assurer, ennemis du luxe, défenseurs ardens des loix & des mœurs; la censure du premier, la questure du second furent également célebres par des réformes hardies & utiles. Tous deux aimoient la pauvreté & la simplicité antiques. On peut voir dans Tite-Live, livre 34, la fameuse harangue de *Caton* l'ancien pour la conservation de la loi Oppiene, qui mettoit des bornes au luxe des femmes.

C'est avec quelque peine qu'on voit un homme aussi vertueux que *Caton* le Censeur, méconnoître la vertu dans Scipion l'Africain, & s'unir à Fabius pour le persécuter avec un acharnement odieux; *allatrare ejus magnitudinem solitus erat*, dit Tite-Live. Comment Fabius & *Caton* étoient-ils ennemis de Scipion? L'envie entre-t-elle dans de pareilles âmes? C'est une tache à la censure, d'ailleurs si mémorable & si glorieuse de *Caton*, d'avoir dégradé du rang de chevalier, Scipion l'Asiatique, frere de Scipion l'Africain. C'étoit *Caton* qui se dégradoit lui-même du rang de juge integre & inaccessible aux passions.

C'est avec quelque peine encore qu'on voit un sage, tel que *Caton* le Censeur, ne pas croire ou ne pas vouloir qu'une puissance qui avoit osé être la rivale de Rome, pût, après un tel crime, conserver le droit d'exister; c'est avec peine qu'on le voit donner à tous ses avis sur toute matiere, soit publique, soit particuliere, cette formule finale: *& de plus, il faut détruire Carthage*. L'amour de la patrie étoit trop souvent chez ces vertueux Romains la haine des autres nations; ce sentiment n'étoit ni juste ni humain. Il n'est pas même certain qu'il fût bon en politique, ou plutôt il est certain qu'il étoit mauvais en politique, comme violent, comme injuste, comme excitant la haine & privant Rome d'une rivale redoutable, mais utile.

Nous avons vu aussi que *Caton* d'Utique n'étoit pas entiérement exempt des foiblesses de l'humanité, comme le dit Velleïus Paterculus.

Ce qu'il y a de remarquable, & ce qui prouve combien la vertu étoit dominante dans l'âme des *Catons*, c'est que ces deux hommes si inflexibles, si intraitables quand il s'agissoit des intérêts de la république & du maintien des mœurs, étoient, sur tout ce qui n'intéressoit qu'eux-mêmes, d'une douceur & d'une modération qu'on citoit pour modeles, ils ne connoissoient point la colere, mais aussi jamais ils ne s'écartoient de la justice, & l'ordre public étoit pour eux une chose sacrée. Dès l'enfance, les sollicitations, les brigues, tout ce qui paroissoit tendre de près ou de loin à corrompre ou afoiblir l'équité des jugemens, étoit odieux à *Caton* d'Utique, qui dès-lors annonçoit l'inflexibilité qui devoit le caractériser. Le jeune *Caton* étoit élevé dans la maison de Drusus, son oncle maternel; Pompédius Silo ayant une grâce à demander à Drusus, demanda en badinant, à *Caton* sa recomandation auprès de son oncle; l'enfant, par un silence opiniâtre & un air de mécontentement marqué, exprimoit son aversion pour les recomandations; Pompédius insiste & n'obtient rien; enfin, il prend l'enfant entre ses bras, le suspend à une fenêtre, & lui déclare qu'il va le laisser tomber s'il ne promet d'intercéder pour lui. L'enfant persiste dans son refus & dans son silence, & Pompédius, en le remettant dans la chambre, s'écrie, *quel bonheur que ce ne soit-là qu'un enfant! mais quel homme ce sera un jour!*

Lorsque le premier *Caton* briguoit la censure, c'étoit en gourmandant & en menaçant les Romains. „Vous craignez, leur disoit-il, un censeur libre, ferme & courageux, parce que „vous en avez besoin„. Il ne parloit que de déraciner le luxe & la molesse, que de rétablir l'anciene discipline dans toute son austérité; il étoit de race plébéiene, il étoit ce qu'on appeloit alors à Rome un *homme nouveau*, il avoit pour compétiteurs cinq Patriciens, & la gloire des Romains, il fut unanimement élu.

On a remarqué, avec raison, que les deux *Catons* n'étoient pas de leurs siecles, car c'étoit déja des siecles de corruption; cette circonstance a eu pour eux des avantages & des désavantages; ils eurent plus d'ennemis qu'ils n'en auroient eu du temps des Fabricius, des Curius & des Cincinnatus, mais d'un autre côté ils furent plus remarqués.

On a pu dire des deux *Catons*, ce que Tite-Live n'a dit que du Premier, qu'ils avoient un esprit & un corps de fer, *ferrei prope corporis animique*. *Caton* le Censeur résista aux atteintes de la vieillesse même: *Quem ne senectus quidem, quæ solvit omnia, fregerit*. À soixante & dix ans il avoit appris le grec; à quatre-vingt-six ans il fut appelé en jugement & plaida lui-même sa cause. Il fut accusé quarante-trois fois, & quarante-trois fois absous. À quatre-vingt-dix ans il accusa lui-même Servius Galba devant le peuple.

Caton d'Utique prévint la vieillesse, on sait comment, vaincu par César, & incapable de survivre à la liberté, il s'immola tranquillement après avoir lu le traité de Platon sur l'immortalité de l'âme. Manilius l'appele.

Invictum devicta morte Catonem.

Cicéron (*de Offic. l. I. c. xxxj.*) jugé que *Caton*, pour être fidele à son caractere, devoit se tuer dans les circonstances où il se tua.

Catoni . . . cum incredibilem tribuisset natura gravitatem, eamque ipse perpetua constantia roboravisset, semperque in proposito susceptoque consilio permansisset, moriendum potius, quam tyranni vultus aspiciendus fuit.

Caton le Censeur avoit laissé des ouvrages, entre autres celui des *Origines* que nous n'avons plus, & celui de l'*Économie rurale*; il vivoit dans le sixieme & le septieme siecles de Rome, *Caton* d'Utique à la fin du septieme & au commencement du huitieme.

Le fils de ce dernier trouva grâce auprès de César, & fut tué à la bataille de Philippes.

Caton le Censeur eut la douleur de voir périr son fils, gendre de Paul Émile, & beau-frere du second Scipion l'Africain.

On trouve encore dans l'histoire romaine quelques autres *Catons* moins célebres.

CATROU (FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, auteur d'une *histoire générale de l'empire du Mogol;* d'une *histoire du fanatisme des religions protestantes*; d'une traduction de Virgile avec des notes critiques & historiques; d'une immense histoire romaine qu'il avoit composée en société avec le pere Rouillé, son confrere, & qui est acompagnée de notes savantes. De ces ouvrages, les uns sont restés obscurs, les autres ont quelque célébrité; telle est la traduction de Virgile; telle est sur-tout l'histoire romaine, ouvrage respectable par son poids & par les utiles recherches qu'il contient, mais ridicule par le mélange de pompe emphatique & de familiarité basse dans le style. L'ouvrage étant resté imparfait, le pere Routh avoit entrepris de le continuer; la dissolution de la société, puis la mort du pere Routh l'ont de nouveau suspendu. Le pere *Catrou* avoit travaillé environ douze ans au journal de Trévoux dans sa naissance. Il étoit né à Paris en 1659, s'étoit fait jésuite en 1677. Il mourut en 1737.

CATTHO (ANGELO) (*Hist. mod.*), né a Tarente, d'abord ataché au duc de Bourgogne Charles les Téméraire, le quita pour Louis XI, son rival, lorsque la bataille de Morat eut paru annoncer la décadence de Charles: Louis XI le fit son aumônier, puis archevêque de Vienne; il étoit de plus médecin & astrologue du roi. Il avoit prédit que Frédéric, second fils d'Alphonse, roi d'Aragon, monteroit sur le trône; il avoit prédit à Guillaume Briçonnet, alors marié, qu'il joueroit un grand rôle dans l'Église, & qu'il toucheroit de bien près à la tiare; Briçonnet fut cardinal. Enfin disant la Messe en présence de Louis XI, le 5 Janvier 1477, jour de la bataille de Nanci, & donnant au roi la patene à baiser, il lui dit ces mots prophétiques: *consummatum est*, qu'il expliqua en annonçant que le duc de Bourgogne venoit d'être défait & tué devant Nanci. Philippe de Comines, ami d'Angelo *Cattho*, & qui comme lui avoit quité prudemment le duc de Bourgogne pour le roi de France, Comines qui écrivoit ses mémoires à la priere d'Angelo *Cattho*, avoit entendu faire la plupart de ces prédictions avant l'événement: il les avoit vu s'acomplir. Dans ces temps d'astrologie, c'étoit bien la moindre chose qu'un ami historien pût faire pour un ami astrologue, que d'atester les prédictions. Angelo *Cattho* avoit pour devise: *Ingenium superant vires*, & il en étoit la preuve.

Louis XI, mécontent d'un de ses astrologues (car il en avoit sept) lui dit un jour avec colere: *Me direz-vous bien quand vous mourrez?* *Trois jours avant votre majesté*, répondit l'astrologue. Si cet astrologue que l'histoire ne nomme pas, étoit Angelo *Cattho*, on ne peut nier que celui-ci ne fût un homme d'une grande présence d'esprit.

CATULLE (*CAIUS-VALERIUS CATULLUS*) (*Hist. litt. anc.*); poëte latin très-connu, né à Vérone l'an 86 avant J. C. Il est au premier rang parmi les poëtes érotiques, & il est imprimé avec Properce & Tibulle dans une multitude d'éditions: on a dit de lui: *Qui écrit comme Catulle, vit rarement comme Caton*. Il a immortalisé & diffamé, sous le nom de Lesbie, la maitresse qu'il a le plus aimée, & dont le vrai nom étoit Clodia; on croit qu'elle étoit sœur de Clodius, ce grand ennemi de Cicéron.

Catulle avoit fait des épigrammes contre César qui s'en vengea en grand homme en lui offrant son amitié, en lui demandant la siene. On a des œuvres de *Catulle* différentes traductions qui ne doivent pas empêcher d'en entreprendre une nouvele. Ce poëte mourut l'an 57 avant J. C. l'année où Cicéron qui étoit de ses amis, revint de son exil, ou plutôt on ne s'acorde pas sur le temps de sa mort.

CATURS (*Hist. mod.*); nom que les habitans du royaume de Bantam en Asie donnent à leurs vaisseaux de guerre, dont la proue est recourbée & pointue, & dont les voiles sont faites d'herbes & de feuillages entrelâcés.

CATZ (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*), pensionaire & garde des sceaux de Hollande & de Westfrise, ambassadeur en Angleterre du temps de Cromwel, négociateur habile, est d'ailleurs auteur de poésies estimées dans son pays. Né en Zélande en 1577, mort dans ses terres en 1660; ses œuvres plusieurs fois imprimées en toute sorte de formats, l'ont été pour la derniere fois en 1726, en 2. vol. *in-folio*.

CAVALCADE, s. f. (*Hist. mod.*) marche pompeuse de cavaliers, d'équipages, *&c.* qu'on fait ou pour se montrer, ou dans une cérémonie, ou pour orner un triomphe, dans une entrée publique, ou dans d'autres occasions semblables.

CAVALCANTI (*Hist. litt. mod.*), est le nom de deux hommes de lettres assez célebres; l'un au treizieme siecle, l'autre au seizieme. Le premier (Guido), poëte & philosophe, éleve de Brunetto Latini qui fut aussi le maître du Dante, mourut en 1300, laissant en prose des *regles pour bien écrire*, regles toujours plus aisées à donner qu'à suivre; & en vers des sonets & des *canzoni*.

(II) *Guido Cavalcanti* vivoit encore certainement l'an 1300, & l'on ne peut pas fixer l'époque de sa mort.)

Le second (Barthélemi), né à Florence en 1503,

employé dans les afaires par le Pape Paul III & le roi de France Henri II, mourut à Padoue le 9 décembre 1562, laissant sept livres de rhétorique & un ouvrage de politique intitulé: *Commentaire du meilleur état d'une république*.

CAVALIERI (BONAVENTURE) (*Hist. litt. mod.*), jésuate, & non jésuite, de Milan, professeur de mathématiques à Bologne, disciple de Galilée, ami de Toricelli, passe en Italie pour être l'inventeur du calcul des infiniment petits. On a de lui les deux ouvrages suivans: *Directorium universale uranometricum*, Bologne, 1632, & *Geometria indivisibilium continuorum*, Bologne 1635. Né en 1598. Mort en 1647.

(Π) Le P. *Cavalieri* ne doit pas être mis au nombre des disciples de Galilée. Celui-ci ne le connut qu'en 1636, & dès-lors il en parle comme d'un Mathématicien très-savant. Ce n'est pas seulement en Italie, mais même en France, qu'on estime beaucoup les ouvrages de *Cavalieri*. Montucla en parle très-favorablement, *Histoire des Mathém. T. II, p.* 25. *&c.*)

CAVALLI (*Hist. mod.*), musicien, que le cardinal Mazarin fit venir d'Italie en 1660 pour mettre en musique un opéra de *Xercès* en cinq actes & en italien, qui fut représenté au Louvre dans la grande galerie: cet opéra eut peu de succès, parce que, disent les auteurs du nouveau dictionaire historique, peu de gens entendoient l'italien, & que presque persone ne savoit la musique.

CAVE (GUILLAUME) (*Hist. litt. mod.*); c'est de tous les écrivains anglois, & de tous les écrivains protestans celui qui a témoigné le plus de respect pour les peres de l'Église; c'est qu'il les connoissoit bien. Ses principaux ouvrages sont: *L'histoire littéraire des auteurs ecclésiastiques*, en latin, réimprimée en 1743 & 1749 à Oxford, en 2 vol. *in-folio*. *Le christianisme primitif* en anglois; il a été traduit en françois. *Les antiquités apostoliques; l'histoire de la vie, de la mort & du martyre des saints, contemporains des apôtres; la vie des peres de l'Église du quatrieme siecle*; ces trois derniers ouvrages sont aussi en anglois. Le plus estimé, le plus cité de tous, est l'histoire des auteurs ecclésiastiques; les catholiques mêmes citent *Cave* avec estime, & par la même raison quelques auteurs protestans l'ont ataqué.

(Π) CAVEDONE (JACQUES), peintre célebre, qui naquit à Sassuolo dans le Modénois en 1580. Il imita si heureusement la maniere d'Annibal Carache son maître, que les connoisseurs confondoient très-souvent leurs tableaux. Il réussit à merveille dans l'art de dessiner à nu, & de manier le pinceau avec beaucoup de facilité. Mal-gré ses rares talens, il fut sur la fin de sa vie réduit à la misere & obligé de demander l'aumône. Les tableaux les plus estimés de ce peintre sont à Bologne.)

CAVEAU, *crypta*, s. m. (*Hist. anc. & mod.*) espece de voûte souterraine, construite principalement sous une Église, & destinée à la sépulture de quelques familles ou persones particulieres.

Ce mot se dit en latin *crypta*, qui est formé du grec κρύπτω, *abscondo*, je cache; d'où est venu le mot κρύπτη, *crypta*.

Ciampini, dans la description qu'il nous a donnée des dehors du vatican, parle des *caveaux* ou catacombes de S. André, de S. Paul.

Vitruve se sert du mot *crypta* pour exprimer la partie d'un bâtiment qui répond à notre cellier.

De là est venu *crypto-porticus*, qui signifie un *lieu souterrain voûté*, qui sert comme d'une espece de mine ou de passage dans les vieux murs. Le même mot se dit encore d'une décoration mise à l'entrée d'une grote.

Crypta, est aussi en usage chez quelques-uns de nos anciens écrivains, pour signifier *une chapelle, ou un oratoire sous terre*.

CAVENDISH (*Hist. d'Anglet.*); c'est le nom de deux hommes célebres en Angleterre.

L'un, nommé Guillaume, duc de Newcastle, est auteur d'une *méthode nouvele de dresser & travailler les chevaux*, ouvrage composé en anglois au commencement du dix-septieme siecle, traduit en françois & imprimé à Anvers, avec figures, *in-fol.* 1658.

L'autre, nommé Thomas, est un navigateur illustre du temps de la reine Élisabeth. Après s'être signalé dans plusieurs combats en Europe, dans plusieurs courses en Amérique, il entreprit en 1586 un voyage autour du monde: il l'exécuta en deux ans & quelques mois. Parti du port de Plimouth en Juillet 1586, il y rentra en septembre 1588 avec des richesses immenses & des lumieres précieuses. Trois ans après il retourna au détroit de Magellan & fut jeté par la tempête sur les côtes du Brésil, où il périt à la fleur de son âge. Laët a décrit ses voyages dans *l'histoire du nouveau monde*.

CAVICEO (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*) prêtre italien, auteur du roman de *Pérégrin*, Venise 1526, traduit en françois par François d'Assy, 1528, mort en 1511, à 68 ans.

CAULIAC (GUY DE) (*Hist. litt. mod.*) médecin des Papes Clément VI & Urbain V, au quatorzieme siecle, auteur d'un *corps de chirurgie* estimé, qui a été publié à Lyon en 1669. On lui doit la description de cette peste fameuse qui en 1348, & dans les années suivantes, parcourut toute la terre & emporta le quart de la race humaine.

CAUMARTIN (*Hist. de Fr.*); famille distinguée principalement dans la robe: Louis Le Fevre de *Caumartin* fut garde des sceaux en 1622 & mourut en 1623. La dignité de garde des sceaux éprouva bien des révolutions sous ce regne, ce fut un poste glissant où persone ne put

se maintenir; le crédit du maréchal de Bassompierre servit utilement *Caumartin*: le roi ne lui étoit pas favorable, il étoit begue & *Caumartin* aussi: *Il faut*, disoit Louis XIII, *que le chancelier d'un roi begue sache parler pour lui*. Le nom de *Caumartin* a été illustré par plusieurs autres personages & dans la robe & dans l'épée, & le vers de Boileau,

Tout n'est pas *Caumartin*, Bignon ni d'Aguesseau,

n'a pas été inutile à la gloire de ce hom.

CAVOYE (Louis d'Oger, marquis de) (*Hist. de Fr.*), grand maréchal des logis de la maison du roi, dit *le brave Cavoye*: il mérita ce surnom par plusieurs actions de valeur. En 1666, servant sous Ruyter dans la guerre que les Hollandois avoient alors sur mer contre les Anglois, vit un brûlot anglois s'avancer vers le vaisseau amiral de la flote hollandoise, il proposa & il alla aussi-tôt, avec le chevalier de Lorraine & le chevalier de Coislin, dans une chaloupe, couper les câbles des chaloupes du brûlot inutile & fit avorter le projet des Anglois. Il suivit Louis XIV dans toutes ses campagnes; il avoit eu l'honeur d'être élevé auprès de lui, & ce prince le maria à Louise de Coëtlogon, fille d'honeur de la reine Marie-Thérese d'Autriche. *Cavoye* se distingua au passage du Rhin, & Boileau en fait mention dans sa fameuse épître sur ce passage, en changeant un peu son nom pour le besoin de la rime:

La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.

Il étoit l'ami de Turenne & de Luxembourg, il l'étoit des malheureux qu'il apuia toujours de son crédit auprès du roi. Il n'étoit point étranger aux lettres: on dit que Louis XIV le voyant se promener avec Racine sur la terrasse de Versailles dit: *Voilà* Cavoye *qui se croit bel esprit parce qu'il est avec Racine, & Racine qui se croit homme de cour parce qu'il est avec* Cavoye. Celui-ci étoit d'une ancienne famille de Picardie. Né en 1640: mort en 1716.

CAURRES (Jean des) (*Hist. litt. mod.*), né à Moreul en Picardie, fut principal du collége d'Amiens & chanoine de l'Église de Saint Nicolas dans la même ville. Il vivoit en 1575 & en 1584. On a de lui des vers françois sur l'assassinat de l'amiral de Coligny, sur le supplice du comte de Montgomeri, & sur la nuit de la Saint Barthelemi.

CAUSSIN (Nicolas) (*Hist. de Fr.*), jésuite, auteur de la *cour sainte*, & dont on disoit *qu'il avoit mieux fait ses afaires à la cour sainte qu'à la cour de France*. Il est même auteur d'autres ouvrages, qui sont oubliés aujourd'hui. Il fut fait confesseur de Louis XIII. Il étoit honête homme, simple & dévot. Né à Troies en 1583: mort à Paris en 1651.

CAUX de Montlebert (*Hist. litt. mod.*), auteur de *Marius*, tragédie, & de *Lisimacus*, autre tragédie; la premiere fut représentée en 1715; la seconde, en 1737. La premiere a été attribuée & l'est encore au président Hénault. On peut voir dans les poésies morales de Le Fort un poëme moral de *Caux* intitulé: *L'horloge de sâble, figure du monde*. *Caux* étoit parent des Corneilles. Mort à Baïeux en 1733.

CAXTON (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*); employé dans diverses négociations par le roi Édouard IV, est beaucoup plus connu pour avoir introduit l'imprimerie en Angleterre. Il mit d'abord sous presse des livres de sa composition, entr'autres une chronique qu'il intitula: *Fructus temporum*. Ses plus belles éditions sont de 1477; il mourut en 1494.

CAYLUS (Charles-Daniel de Lévi de Thubieres de) (*Hist. litt. mod.*), disciple de Bossuet, grand-vicaire du cardinal de Noailles. Il fut pieux, comme le cardinal, sans être éloquent comme l'évêque: il fut nommé, vers 1705, à l'évêché d'Auxerre. Il mourut en 1754 à 85 ans. On a recueilli ses œuvres en quatre volumes, & on a écrit sa vie en deux.

Ce nom a été au moins autant illustré par son neveu Anne-Claude-Philippe de Thubieres de Grimoard, de Pestels, de Lévi, comte de *Caylus*, si célebre par son amour pour les arts & ses bienfaits utiles envers les artistes & les savans: Artiste & savant lui-même, il gravoit & il se forma un œuvre. C'est à M. de *Caylus* qu'on doit le magnifique ouvrage qui met sous nos ieux les pierres gravées du cabinet du roi. Il en fit faire les desseins par Bouchardon, & M. Mariette, ami de M. de *Caylus*, en a donné les explications. Reçu, en 1731, honoraire à l'académie de peinture & sculpture, il composa la vie des plus fameux peintres & sculpteurs de cette compagnie. Il recueillit de nouveaux sujets de tableaux dans Homere, dans Virgile, &c. Il fonda un prix pour les éleves qui caractériseroient le mieux une passion: il fit graver les desseins coloriés faits à Rome, d'après des peintures antiques, par Pietro Sante-Bartoli. Reçu, en 1742, honoraire de l'académie des inscriptions & belles lettres, il apliqua l'érudition aux arts. Il travailla sur les embaumemens des momies, sur le papyrus, sur les masses énormes que les Égyptiens transportoient d'une extrémité de l'Égypte à l'autre. Il éclaircit divers passages de Pline, relatifs aux arts: il fit revivre les tableaux de Polygnote; reconstruisit, pour ainsi dire, le théâtre de Curion, releva le tombeau de Mausole, retrouva dans les laves des volcans la pierre obsidiene, découvrit la peinture à l'encaustique. Dans plus de quarante dissertations qu'il a lues à l'académie des belles lettres, les arts & les lettres se prêtent un mutuel

tuel secours. Il a fondé dans cette compagnie un prix dont l'objet est d'expliquer par les auteurs & les monumens, les usages des anciens peuples, pour épargner aux artistes les fautes dans lesquelles l'ignorance du costume les a quelquefois fait tomber. Il fit prendre sur le lieu même, le dessein & les couleurs de la mosaïque de Palestrine, pour en faciliter l'explication à M. l'abbé Barthélemy: il fit mouler à Malte, sur le marbre même, les deux inscriptions phéniciennes que le même abbé Barthélemy a mises dans un si beau jour, & qui lui ont été d'un grand secours pour retrouver l'alphabet phénicien. On connoît le recueil d'antiquités égyptienes, étrusques, greques, romaines & gauloises de M. de *Caylus*. „ L'entrée de sa maison, dit M. Le Beau, dans son éloge historique, „ annonçoit l'anciene Égypte. „ On y étoit reçu par une belle statue égyptiene „ de cinq pieds, cinq pouces, de proportion. „ L'escalier étoit tapissé de médaillons & de curiosités de la Chine & de l'Amérique. Dans „ l'apartement, on se voyoit environé de dieux, „ de prêtres, de magistrats égyptiens, étrusques, „ grecs, romains, entre lesquels quelques figures „ gauloises étoient honteuses de se montrer „. Tout a passé au dépôt des antiques du roi. À travers tant d'occupations importantes, M. de *Caylus* a trouvé du temps pour composer des ouvrages d'un autre genre, qui ne doivent être regardés que comme les délassemens de son esprit: il traduisoit les romans de Tyran le Blanc & du Caloandre fidele; il faisoit des contes orientaux, des contes de fées, &c. Il avoit beaucoup voyagé dans sa jeunesse en Angleterre, en Italie, dans le Levant: précédemment encore il avoit servi avec distinction dans la guerre de la succession d'Espagne, particuliérement au siége de Fribourg, en 1713. Il mourut le 5 septembre 1765.

La fameuse comtesse de *Caylus* sa mere, Marthe-Marguerite de Valois, marquise de Vilette, niece de madame de Maintenon, élevée sous ses ieux à Saint Cyr, a laissé une grande réputation d'esprit, de grâces & d'amabilité, qu'elle a confirmée par le livre des *Souvenirs*, recueil précieux d'anecdotes piquantes & agréablement contées. Morte le 15 avril 1729.

CAZAN, *ou* comme d'autres l'écrivent, HAZAN, subst. masc. (*Hist. mod.*) officier des synagogues juives, établi pour entoner les prieres que chantent ceux qui s'y assemblent, à peu près comme les chantres ou choristes dans l'Église catholique. Le *Cazan* est placé sur un siége plus élevé que les autres, & qui sert aussi de chaire au rabbin quand il prêche. Ce nom se trouve dans S. Épiphane, pour signifier un *officier de la synagogue*; mais ce pere n'explique point quelle étoit alors sa fonction. Les juifs modernes l'ont établi pour avoir inspection sur tout ce qui se passe dans leurs lieux d'assemblée, & sur-tout pour veiller à la décence dans la lecture de la loi & la récitation des offices: mais malgré les précautions qu'il prend, il y regne toujours beaucoup de précipitation & de cacophonie.

CÉBA, (ANSALDO) (*Hist. litt. mod.*) Le marquis Maffei a inséré dans son recueil des meilleures tragédies Italienes, les deux tragédies de *Céba* intitulées: *les Jumelles de Capoue* & *Alcipe*, & les Italiens font quelques cas de son traité du poême épique. Il étoit Gênois. (Né en 1565, mort en 1623. Il étoit de la famille GRIMALDI.)

CÉBÈS (*Hist. littér. anc.*), philosophe thébain, disciple de Socrate. On l'a cru longtemps l'auteur du tableau de la vie humaine, dialogue sur la naissance, la vie & la mort des hommes. Cet ouvrage est même connu sous le nom de *Tableau de Cébès*: il a été publié en grec, en 1689, par Gronovius, & il avoit été traduit en françois, dès 1653, par Gilles Boileau; mais M. l'abbé Sevin a prouvé que ce traité étoit d'un auteur moins ancien que *Cébès*.

CECCANO (ANNIBAL) (*Hist. d'Italie*.), archevêque de Naples, puis cardinal en 1327. Il fut employé par le Pape Clément VI à négocier la paix entre Philippe de Valois & son rival Édouard III. À Rome, il excommunia le fameux tribun, le fameux rebelle Rienzi, qui de son côté lui suscita plus d'une afaire, & souleva contre lui le peuple de Rome, comme les anciens tribuns le soulevoient contre les consuls & les patriciens. Il mourut en 1350.

CECCO D'ASCOLI (*Hist. d'Italie*) hérétique célebre du treizieme siecle, qui attribuoit tout aux influences & qui s'avisoit d'être prophete. Il fut dénoncé à l'inquisition, qui le fit brûler à Florence en 1327, à l'âge de soixante & dix ans. Le peuple, qui lui connoissoit des esprits familiers toujours à ses ordres, étoit bien sûr qu'ils le retireroient des flammes, & fut bien étoné de le voir brûler comme un autre. Ce malheureux avoit déja été condamné à Bologne, & on le regarda comme relaps.

Cecco d'Ascoli avoit été médecin du Pape Jean XXII. Son nom de *Cecco* étoit une abbréviation de Francesco: il prenoit le nom *d'Ascoli*, parce qu'il étoit né dans cette ville, qui est de la Marche-d'Ancône. Son véritable nom étoit François de Stabili. Il a laissé un poême sur la physique, non pas estimé, mais recherché: il y en a diverses éditions, & toutes sont rares.

(Il n'est pas certain, il est même peu probable, que *Cecco* d'Ascoli, a été medecin de Jean XXII. Son poême est intitulé: *L'Acerba*.) (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

CÉCIL, (*Hist. d'Anglet.*) Les deux *Cécil*, Guillaume & Robert, étoient deux grands ministres de la reine Élisabeth d'Angleterre, & Thomas Corneille a eu tort de décrier ce nom dans sa tragédie du *Comte d'Essex*.

Guillaume, baron de Burghley, grand trésorier d'Angleterre, honoré par le roi Édouard VI, négligé par la reine Marie, eut toute la faveur d'Élisabeth, à laquelle il s'étoit atachée dès le regne de Marie, temps où persone ne s'atachoit à Élisabeth. Il mourut comblé d'honeurs en 1598.

Robert son fils eut ses emplois, ses dignités & la confiance de la reine, & les mérita aussi. Élisabeth avoit toujours évité de s'expliquer sur le choix de son successeur. Elle avoit imposé silence à ses parlemens, toutes les fois qu'ils avoient voulu traiter cet article; ses ministres & ses courtisans étoient avertis que c'étoit lui déplaire que d'en parler. Dans les derniers temps de sa vie, sa décadence lui rendoit cet objet de délibération encore plus insupportable; & plus il devenoit nécessaire de le régler, plus il étoit impossible de s'en occuper. Des auteurs disent qu'elle avoit laissé au secrétaire d'état Robert *Cécil* un papier cacheté, qui devoit être ouvert après la mort de la reine, & qui contenoit le nom de son successeur, ou qui, selon d'autres, déféroit à la nation le droit d'élire un roi. Quoi qu'il en soit, ce roi fut Jacques premier. On croyoit qu'à son avénement le crédit de *Cécil* alloit être détruit. Jacques avoit toujours regardé Guillaume *Cécil* comme le persécuteur & le boureau de Marie Stuart sa mere; & Robert *Cécil*, fils de Guillaume, avoit été le plus cruel ennemi du comte d'Essex, que Jacques regardoit comme le premier fauteur de sa cause. C'est même la raison pour laquelle Thomas Corneille a fait de *Cécil* un persoriage odieux: mais puisqu'il étoit grand, il ne faloit pas l'avilir. Soit que Robert *Cécil* eût été réellement dépositaire d'un écrit d'Élisabeth qui eût assuré la courone d'Angleterre à Jacques, soit qu'il se fût rendu nécessaire à ce prince, par la profonde connoissance des afaires que le long ministere de Guillaume *Cécil* & le sien lui avoient acquise, Jacques eut toujours en lui la même confiance qu'avoit eue Élisabeth. Il n'aimoit pas la France. Henri IV, dès l'avénement du roi Jacques, envoya Sully traiter avec *Cécil* sur les intérêts tant communs que respectifs de la France & de l'Angleterre. Ce fut un spectacle pour les politiques qu'une négociation conduite par *Cécil* & Sully. Le traité qui fut conclu alors entre les deux rois, fut une victoire remportée par Sully sur *Cécil*. Sully ne peint pas *Cécil* fort avantageusement dans ses mémoires; mais il faut remarquer que Sully n'a jamais dit de bien d'aucun de ceux qui ont pu entrer en concurrence avec lui sur quelque genre de gloire. *Cécil* étoit, selon Sully, *un homme tout mystere*, & qui, suivant la politique vulgaire, vouloit toujours tromper. *Cécil* eut l'ordre de la jaretiere & la dignité de grand chancelier. Il existe de lui des mémoires utiles; il fit une fondation pour la subsistance des vieux capitaines & fit construire le bâtiment de la Bourse de Londres. Il mourut en 1612, le 14 mai.

CÉCILE (*Hist. de Danemarck.*), avoit été dame d'honeur de la reine Philippine, épouse d'Éric X, roi de Danemarck. Ce prince en devint amoureux, & la combla d'honeurs qui ne servirent qu'à la faire mépriser davantage. Il vouloit forcer les seigneurs de cour à ramper devant elle; mais la fierté danoise ne pouvoit s'abaisser jusque-là. Un jour qu'elle se promenoit sur un chair richement orné, Olaüs Axill, sénateur, la rencontra & la salua profondément: le luxe de son équipage la lui avoit fait prendre pour une princesse; mais un instant après ayant reconu son erreur, il revient sur ses pas, arrête le char de *Cécile*, & le maltraite de la maniere la plus ignominieuse: „ vas „ dire à ton roi, lui dit-il, que le trône d'un „ prince efféminé n'est pas plus difficile à renverser „ que le char d'une courtisane, & qu'un jour sa „ passion pour toi lui coûtera trois courones „. La prédiction fut acomplie, Éric fut détrôné. (*M.* DE SACY.)

CÉCILIEN (*Hist. ecclés.*), diacre de Carthage, fut élu évêque de cette ville en 311. Il eut pour compétiteur Majorin que les évêques de Numidie, ayant à leur tête le fameux Donat, lui opposerent, soutenant que l'élection ou l'ordination de *Cécilien* étoit nulle, comme ayant été faite par ceux qu'on nommoit *les traditeurs*, c'est-à-dire, qui avoient eu la foiblesse d'abandoner les livres saints aux persécuteurs de la foi. De là l'hérésie donatiste qui fut condamnée en plusieurs conciles, qui dura plusieurs siecles, mais qui n'est pas de notre sujet. *Cécilien* fut maintenu dans son siége: il mourut vers l'an 347.

CECINA (*Hist. Rom.*); lieutenant de Germanicus, voyant une terreur panique répandue dans son camp, & ne pouvant retenir ses soldats qui fuyoient, se coucha par terre au travers de la porte du camp, en criant: *Passez donc, si vous l'osez, sur le corps de votre général, vous n'aurez point d'autre voie ouverte à la fuite*. Cette action les arrêta, le sang froid revint, l'ordre se rétablit.

Il y a encore d'autres CÉCINA ou CÉCINNA distingués dans l'histoire romaine.

Nous avons l'oraison de Cicéron pour Aulus *Cécinna*; on croit que c'est le même dont parle Séneque dans les questions natureles, & auquel il attribue un traité de la formation du tonerre.

César avoit un secrétaire nommé CÉCINNA.

CÉCINNA & Valens étoient les deux lieutenans de Vitellius contre Othon, & *Cécinna* vainquit Othon l'an *69* de l'ere chrétiene; il fut aussi envoyé contre Antonius Primus, lieutenant de Vespasien.

Suétone parle d'un autre CÉCINNA, homme consulaire, que Titus fit assassiner pendant la nuit, parce qu'on trouva des preuves par écrit & signées de la main de ce *Cécinna*, qui annonçoient un projet, des mesures prises, &

une harangue préparée pour faire révolter les soldats.

CÉCROPS (*Hist. anc.*), originaire d'Égypte, fut le fondateur du royaume d'Athènes, il s'établit dans l'Attique, vers l'an 1556 avant J. C.; il la partagea en douze bourgs, douze cantons séparés les uns des autres, dont Théfée ne forma dans la suite qu'une ville: ce fut *Cécrops* qui institua l'aréopage. Il régla de même ce qui concernoit la religion, & institua les premiers sacrifices. Les époques de la chronologie de Paros, ou des marbres d'Arondel, commencent à *Cécrops*. On lui donne cinquante ans de regne, & seize successeurs jusqu'à Codrus, dans l'espace de 488 ans.

Cécrops II fut le septieme de ces rois; il eut pour prédécesseur son frere Érechtée. On lui donne quarante ans de regne.

(Π) CEDITIUS (Quintius), (*Hist. Rom.*) tribun des soldats en Sicile, se rendit célebre par une action hardie 259 ans avant Jésus-Christ. L'armée Romaine, envelopée par ses ennemis, étoit hors de toute espérance de salut; il offrit au Consul *Attilius Collatinus* de se mettre à la tête de quatre cents jeunes gens déterminés, & d'aller afronter à leur tête ceux qui les tenoient serrés de si près. Il prévoyoit bien que ni lui, ni ses compagnons ne pouvoient éviter de périr dans cette entreprise; mais il étoit persuadé que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Consul pouroit ataquer l'autre, & mettre par ce moyen ses troupes en liberté. Ce qu'il avoit prévu ariva. Les Romains se dégagerent du péril dont ils étoient menacés. Tous ceux qui avoient acompagnés *Céditius* furent massacrés; & lui seul fut heureusement conservé.)

CEDRENUS (George), moine grec du onzieme siecle, auteur d'une *Chronique depuis Adam jusqu'à Isaac Comnene en* 1057.

CEINTURE, s. f. (*Hist. anc. & mod.*) lisiere de soie, de laine, de cuir ou d'autres matieres, que l'on atache autour des reins. L'usage en est ancien. Chez les Juifs, Dieu ordona au grand prêtre d'en porter une. Les Juifs étoient *ceints* lorsqu'ils célébroient la pâque, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu. Dès ce temps la *Ceinture* servoit aussi de bourse. L'ampleur des habits grecs & romains en rendit l'usage nécessaire chez ces peuples. Ceux qui disputoient dans les jeux olympiques se *ceignoient*: mais vers la trente quatrieme olympiade la *Ceinture* leur fut interdite, & ils se dépouillerent pour courir. La défense de porter la *Ceinture* fut quelquefois chez les anciens une tache d'ignominie & la punition de quelque faute, d'où il s'ensuit que cette partie du vêtement marquoit quelque dignité parmi eux. La *Ceinture* n'étoit pas moins à l'usage des femmes que des hommes; elles s'en servoient, soit pour relever leurs robes, soit pour en fixer les plis. Il y avoit de la grâce à soutenir à la hauteur de la main le lais du côté droit, ce qui laissoit le bas de la jambe à découvert; & une négligence outrée à n'avoir point de *Ceinture* & à laisser tomber sa tunique: de là les expressions latines *discinctus*, *alte cinctus*, pour désigner un homme indolent ou alerte. Mécene ayant témoigné peu d'inquiétude sur les derniers devoirs de la vie, persuadé que la nature prend soin elle-même de notre sépulture, Séneque dit de lui, *alte cinctum dixisse putes*, „ vous croiriez que celui qui a dit ce mot, „ portoit sa *Ceinture* bien haut „. Gardez-vous, dit Sylla, d'un homme dont la *Ceinture* est trop lâche. Il y avoit chez les Celtes une *Ceinture* qui servoit pour ainsi dire de mesure publique de la taille parmi les hommes. Comme l'état veilloit à ce qu'ils fussent alertes, il punissoit ceux qui ne pouvoient la porter. L'usage des *Ceintures* a été fort commun dans nos contrées; mais les hommes ayant cessé de s'habiller en long, & pris le juste-au corps, & le manteau court, l'usage de la *Ceinture*, s'est restreint peu à peu aux premiers magistrats, aux gens d'Église, aux religieux & aux femmes, encore les femmes n'en portent-elles presque plus aujourd'hui, que les paniers & les robes lâches sont devenues communes. Nous avons jadis ataché, ainsi que les anciens, une marque d'infamie à la privation de la *Ceinture*; les banqueroutiers & autres débiteurs insolvables étoient contraints de la quiter. La raison de cet usage est que nos ancêtres atachant à leur *Ceinture* une bourse, des clefs, *&c.* la *Ceinture* étoit un symbole d'état ou de condition, dont la privation de cette partie du vêtement indiquoit qu'on étoit déchu. L'histoire raporte que la veuve de Philippe I, duc de Bourgogne, renonça au droit qu'elle avoit à sa succession, en quitant sa *Ceinture* sur le tombeau du duc.

La distinction des étofes & des habits subsista en France jusqu'au commencement du XV siecle. On a un arrêt du parlement, de 1420, qui défend aux femmes prostituées la robe à collet renversé, la queue les boutonieres, & la *Ceinture dorée*; mais les femmes galantes ne se soumirent pas long-temps à cette défense, l'uniformité de leur habillement les confondit bientôt avec les femmes sages; & la privation ou l'usage de la *Ceinture* n'étant plus une marque de distinction, on fit le proverbe, *bonne renomée vaut mieux que Ceinture dorée*.

L'usage des *Ceintures* parmi nous n'étant point passé, mais seulement restreint, comme nous l'avons dit, nous avons une communauté de ceinturiers. Les ceinturiers s'appeloient autrefois *Courroyeurs*.

Ceinture de virginité *des modernes*; elle n'a rien de commun avec celle des anciens. Chez les anciens, l'époux ôtoit à sa femme la *Ceinture virginale* la premiere nuit de ses noces; & chez les modernes, c'est un présent qu'un mari jaloux lui fait dès le lendemain. Cette *Ceinture* est composée de deux lames de fer très-flexibles, assemblées en croix, ces lames sont couvertes de velours. L'une

de ces lames fait le tour du corps au dessus des reins; l'autre passe entre les cuisses, & son extrémité vient rencontrer les deux extrémités de la premiere lame; elles sont toutes trois tenues réunies par un cadenat dont le mari seul a le secret. La lame qui passe entre les cuisses est percée de maniere à assurer un mari de la sagesse de sa femme, sans gêner les autres fonctions nécessaires. On dit que cet instrument si infâme, si injurieux au sexe, a pris naissance dans les pays orientaux.

Chrétien de la Ceinture, Molaraekkel, dixieme calife de la famille des Abassides, ordona l'an 235 de l'hégire, de Jésus-Christ 856, aux Juifs & aux Chrétiens, de porter une grande *Ceinture* de cuir pour marquer leur profession, ce qu'ils pratiquent encore aujourd'hui dans tout l'Orient. Depuis ce temps-là les chrétiens d'Asie, & sur-tout ceux de Syrie & de Mésopotamie, qui sont presque tous Nestoriens ou Jacobites, sont appelés *chrétiens de la Ceinture*.

CEINTURE DE LA REINE, (*Hist. mod.*) ancien impôt ou taxe qu'on levoit à Paris de trois ans en trois ans, sur le pied de trois deniers par chaque muid de vin, & de six par chaque queue, pour l'entretien de la reine. On l'a depuis augmenté, & mis sur quelques autres denrées ou provisions, comme le charbon, *&c.* On l'appeloit aussi *la taille du pain & du vin*, comme il paroît par des registres de la chambre des comptes. Vigenere suppose que le nom de *Ceinture* a été donné à cet impôt, parce qu'autrefois la *Ceinture* servoit de bourse; mais il ajoute qu'on levoit il y a deux mille ans en Perse une pareille taxe, & sous le même nom, & cite pour le prouver l'Alcibiade de Platon, Cicéron & Athénée.

Il y a en Angleterre, pour la même destination, un impôt à peu près semblable, qu'on appele *aurum reginæ*, or de la reine (*queen-gold*); c'étoit originairement un don qui se faisoit librement & sans être exigible. On en a fait depuis une dette, au paiement de laquelle les particuliers sont contraints.

CÉLESTIN (*Hist. ecclés.*). Il y a eu cinq Papes de ce nom. Les plus célebres sont:

CÉLESTIN I, ou saint *Célestin*, successeur de Boniface I. Ce fut lui qui fit condamner, l'an 430, au concile de Rome, la doctrine de Nestorius: il défendit aussi la doctrine de saint Augustin contre quelques évêques des Gaules. (Il mourut en 432, regardé comme un pontife très-sage, & très-prudent.)

CÉLESTIN III, Romain, successeur de Clément III, en 1191, sacra la même année l'empereur Henri VI avec l'Impératrice Constance. Dans la même cérémonie il l'envestit de la Pouille & de la Calabre, & on dit qu'il lui défendit, en qualité de Suzerain de Naples, de songer à la conquête de ces deux royaumes.

(On a de lui dix-sept lettres. C'étoit un Pontife éclairé.)

CÉLESTIN V, appelé *Pierre de Mouron*, naquit dans la Pouille, de parens obscurs, mais vertueux. Il s'enfonça dans la solitude dès l'âge de dix-sept ans, passa ensuite à Rome y fut ordoné prêtre & se fit bénédictin. Il se retira peu de temps après au Mont de Majelle, près de Sulmone. Ce fut-là qu'il fonda un nouvel ordre, connu depuis sous le nom de Célestins, & approuvé par Grégoire X au second Concile général de Lyon. C'est dans cette retrait qu'on l'alla chercher pour être Pape en 1294 Persuadé par les Députés d'accepter la Tiare, & de quiter sa caverne, il vint à Aquila, & s'y fit sacrer. Cinq mois après son élection, il abdiqua par les conseils du Cardinal Cajetan, couroné après lui sous le nom de Boniface VIII. Le nouveau Pontife le fit enfermer au château de Fumon en Campanie, où il mourut en 1296. Clément V le canonisa en 1313. Il le méritoit par ses austérités & ses vertus, & par la résignation avec laquelle il supporta les incommodités de sa prison, & les mauvais traitemens des ses gardes.)

CELLAMARE (ANTONIO DEL GIUDICE, prince de) (*Hist. d'Esp.*) grand d'Espagne, grand écuyer de la reine. La maison del Giudice étoit originaire de Gênes; le prince de *Cellamare* naquit à Naples en 1657; il fut élevé auprès de Charles II, dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, & il crut être fidele à sa mémoire, en rendant avec zele, à Philippe V, appelé par lui au trône d'Espagne, les mêmes services qu'il avoit rendus à Charles II. Il acompagna en 1702 le nouveau roi (Philippe) en Italie; il étoit à la bataille de Luzara; en 1707 il fut fait prisonier au siége de Gaëte, & ne fut échangé qu'en 1712 après cinq ans de détention. En 1715 il fut nommé ambassadeur extraordinaire en France, où éclata en 1718 la conjuration tramée contre le régent par ce ministre. Il fallut le renvoyer précipitament, après avoir saisi ses papiers & effets.

Le prince de *Cellamare* mourut à Séville le 16 mai 1733.

CELLARIUS (CHRISTOPHE) (*Hist. litt. mod.*); historien & géographe célebre, auteur du *notitia orbis antiqui*, excellent ouvrage sur la géographie anciene; de l'*Atlas cœlestis*, de l'*Historia antiqua*, & de l'*Historia nova*, du traité *De latinitate mediæ & infimæ ætatis*; d'une édition du *Thesaurus* de Faber, qu'il a augmenté; & d'une multitude d'éditions de divers auteurs tant anciens que modernes. C'est un des savans les plus laborieux du dix-septieme siecle; il étoit né le 22 novembre 1638 à Smalkalde, ville d'Allemagne. Il fut professeur d'éloquence & d'histoire à Hall en Saxe; il eut la pierre, & la soufrit sans vouloir voir de médecins. Un philosophe de nos jours, n'a pas même voulu savoir certainement s'il avoit cette cruele maladie. *Cellarius* mourut en 1707.

Il avoit eu un fils, nommé Salomon, savant comme lui, & qui étudioit en médecine; le pere

eut la douleur de le voir mourir à vingt-quatre ans en 1700, au milieu des espérances qu'il donnoit & qu'il remplissoit. Il eut la consolation de le traiter comme les écrivains célebres auxquels il consacroit ses travaux, il fut l'éditeur d'un ouvrage de ce fils, intitulé : *Origines & antiquitates medicæ.*

CELLIER (Remi), (*Hist. litt. mod.*). Dom Remi *Cellier*, savant Bénédictin de la congrégation de Saint Vannes & de Saint Hidulphe, prieur de Flavigny, né à Bar-le-Duc en 1688, mort en 1761. On a de lui une *Histoire générale des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, ouvrage exact & immense en vingt-trois volumes in-4°. publiés depuis 1729 jusqu'en 1763, & une *apologie de la morale des peres*, contre Barbeyrac.

CELLINI BENEVENUTO, (*Hist. mod.*). Le connétable de Bourbon périt en 1527 au siége de Rome du premier coup d'arquebuse parti des remparts de cette ville. Beaucaire semble insinuer que Lannoi, Viceroi de Naples pour Charles Quint, pouroit bien avoir eu part à ce coup. Un homme très-singulier, nommé *Benevenuto Cellini*, qui étoit orfevre, sculpteur, sur-tout ouvrier très-habile en médailles, soldat, ingénieur, musicien, poëte, historien, voyageur, prétend dans sa vie, qu'il a lui-même écrite, que ce fut lui qui tua Bourbon. Il vit ariver l'armée de Bourbon devant Rome : il aperçut dans cette armée un homme qui s'élevoit au dessus de tous les autres, un brouillard épais ne laissoit pas distinguer si cet homme étoit à pied ou à cheval ; il lui tire un coup d'arquebuse & le renverse : il remarque aussi-tôt un grand désordre dans l'armée ennemie, il fut depuis que c'étoit Bourbon qu'il avoit tué ; mais comme il répete à peu près la même aventure à l'égard du prince d'Orange, son récit est suspect ; il paroît avoir voulu s'attribuer l'honeur ou le bonheur d'avoir tué par hazard les deux héros du siecle.

CELSE. Divers personages, qui tous apartienent à l'histoire Romaine, ont illustré ce nom.

1°. *Julius* Celsus a fait une vie de Jule-César dont il avoit été contemporain.

2°. *Cornelius* Celsus, de la maison Cornelia, famille patriciene, contemporain d'Auguste, de Tibere & de Caligula, a donné à ce nom de *Celsus* un éclat qui ne mourra jamais. On ne fait pas bien qu'elle étoit sa profession. Il a écrit sur la rhétorique, l'agriculture, l'art militaire ; mais c'est sur-tout par son grand ouvrage sur la médecine & la chirurgie qu'il est immortel ; ce livre l'a fait nommer *l'Hippocrate des Latins* ; il s'en est fait un grand nombre d'éditions en Italie & en France. M. Ninin l'a traduit en françois en deux volumes in-12, Paris 1753. On a aussi de *Celse* un abrégé de rhétorique.

3°. Celse, philosophe Épicurien du second siecle, est connu par l'ouvrage qu'il publia sous l'empire d'Adrien contre le Judaïsme & le Christianisme. Origene l'a réfuté par cette fameuse apologie des chrétiens, si estimée. C'est à ce même *Celse* que Lucien adresse son *Pseudomante.*

4. *Juventius* Celsus, jurisconsulte, arrêté pour une conspiration contre Domitien, sauva la vie à ses complices & à lui-même, en s'obstinant toujours à ne pas nommer les premiers, & en donnant le temps à la haine publique de susciter des conjurés plus heureux dans leur entreprise.

5°. *Caius Titus Cornelius* Celsus, homme sans ambition, vivoit en philosophe dans une maison de campagne près de Carthage, sous l'empire de Gallien, vers l'an 265 de J. C. lorsqu'il plut aux chefs des légions d'Afrique de le tirer de sa retraite pour l'exposer à tous les dangers qui suivent la rébellion. *Celse* fut donc proclamé empereur par le peuple, puis abandoné & tué sept jours après la proclamation.

CELTES (Conrard) ; poëte latin d'Allemagne, des quinzieme & seizieme siecles, couroné à Vienne du laurier poétique. On a de lui des odes, des épigrammes, un poëme sur les mœurs des Allemands, une description historique de la ville de Nuremberg ; il étoit bibliothécaire de l'empereur Maximilien, qui lui avoit acordé le privilége de dispenser seul à son gré, aux autres poëtes, la même courone poétique qu'il avoit reçue.

CENALIS en françois CENEAU ou CÉNAL, (Robert) (*Hist. litt. mod.*) ; évêque d'Avranches, étoit d'avis contraire à celui de Calvin, sur l'*interim* de Charles-Quint ; Calvin, après avoir traité *Cénal* de *chien*, de *fripon*, de *Cyclope*, finit par le renvoyer à la cuisine, parce qu'il se nommoit *Cénal*, *ut nomini suo respondeat Cenalis, ad culinam revertitur*. Cénal de son côté fit, contre Calvin une satyre intitulée : *Larva sycophantica in Calvinum*. On a aussi de *Cénal* quelques ouvrages non polémiques, tels qu'une mauvaise histoire de France & un traité des poids & mesures, l'un & l'autre en latin. Mort à Paris en 1560.

CENNINI (Bernard) ; orfevre de Florence, qui introduisit dans sa patrie l'art de l'imprimerie. Ses deux fils, Dominique & Pierre, le seconderent & le remplacerent avantageusement. Le premier ouvrage sorti de leurs presses, est de 1471. C'est un Virgile complet avec les commentaires de Servius.

CENSORIN (*Hist. rom.*). Trois Romains distingués ont porté ce nom. 1°. *Caius Marcus* Censorinus, consul avec Asinius Gallus, sous l'empire d'Auguste, l'an de Rome 744, huit ans avant J. C. C'est à lui qu'Horace adresse l'ode :

> *Donarem pateras grataque commodus,*
> Censorine, *meis æra sodalibus.*

2°. *Appius Cladius* Censorinus, dont la destinée fut de tout point la même que celles de Caïus Titus Cornelius Celsus, dont nous avons parlé plus haut. (*Voyez* l'article Celse.) Il vivoit tranquille & retiré du service dans ses terres près de

Bologne ; un caprice des soldats alla l'y chercher, on le força d'accepter l'empire, qu'en pareil cas il étoit également dangereux d'accepter ou de refuser ; il s'en défendit tant qu'il put, & fut obligé de céder. C'étoit sous l'empire de Claude II l'an 270. Les soldats qu'il vouloit soumettre à la discipline, comme ils l'avoient soumis à recevoir l'empire, & peut-être pour qu'ils n'allassent plus l'offrir au premier venu, le massacrerent, comme Celsus, sept jours après l'avoir proclamé. On a dit de lui : *heureux particulier*, *malheureux empereur*.

3°. Censorin ; savant grammairien du troisieme siecle, auteur du traité *De die natali*, ouvrage important pour la chronologie.

CENTENIERS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) officiers de l'anciene monarchie françoise subordonés aux comtes, & chargés de mener à la guerre des hommes libres du bourg, distribués par centaines.

CENTORIO (Ascagne) (*Hist. litt. mod.*) Milanois, d'une naissance illustre, auteur de *Mémoires militaires & historiques* fort estimés, il vivoit & faisoit la guerre dans le 16e. siecle.

CENT-SUISSE, s. m. pl. (*Hist. mod.*) ; partie de la garde du roi commandée par un capitaine qui a sous lui deux lieutenans, l'un françois, & l'autre suisse.

Ils sont appelés *Cent-Suisses*, parce qu'ils forment une compagnie de cent hommes. Les *Suisses* commencerent en 1481 à être à la solde du roi, à la place des francs-archers établis par Charles VII. Louis XI les retint à la recomandation de son pere, & en prit une compagnie pour la garde ordinaire de sa persone. Cette compagnie fut confirmée dans cette fonction par Charles VIII en 1496 ; le capitaine qui la commande a le titre de *capitaine-lieutenant*. *Histoire de la milice françoise par le* P. Daniel ; *Abrégé chronologique* de M. le président Henault.

CÉPHALE (*Hist. litt. ancien.*); orateur athénien, cité avec éloge par Eschine & par Démosthenes. Ce fut lui, dit-on, qui introduisit dans l'art oratoire les exordes & les péroraisons. Il peut les avoir le premier réduits en art; mais il y a beaucoup d'apparence que la nature les avoit introduits avant lui, c'est-elle en effet qui enseigne à prévenir favorablement l'auditeur & à lui donner une idée avantageuse de sa cause par cet avant-propos que l'on nomme exorde; c'est elle qui enseigne à résumer vers la fin les argumens employés dans le discours, à leur donner plus d'énergie & d'effet, par une récapitulation concise & rapide, à enfoncer le dernier trait plus avant dans l'âme de l'auditeur.

Aristophon, concitoyen de *Céphale*, se glorifioit de ce qu'ayant été cité en justice jusqu'à quatre-vingt-quinze fois, il avoit toujours été renvoyé absous, *Céphale* se vantoit au contraire de n'avoir jamais été cité, quoiqu'il eût pris plus de part aux afaires qu'aucun autre citoyen de son temps. La plus grande gloire d'un administrateur public est sans doute de n'être ni accusé ni soupçoné.

Un autre Céphale, contemporain & concitoyen de Timoléon, le héros de Corinthe, fut son conseil & son guide, lorsque Timoléon voulut donner de nouveles loix à Syracuse, l'an 339 avant J. C.

CÉPHRENÉS *ou* Cephus (*Hist. des Égyptiens*) ; frere & successeur de Chéops, fut l'héritier de tous ses vices. Son regne ne fut célebre que par ses impiétés & sa tyrannie. Il laissa des monumens pour immortaliser ses crimes & ses débauches : il fit construire une pyramide semblable à celle qui avoit été bâtie par son frere. C'est l'édifice le plus entier qui soit dans l'Égypte, son architecture réguliere & majestueuse n'a point éprouvé l'injure des temps, excepté du côté du nord.

CERCEAU (Jean-Antoine du) (*Hist. litt. mod.*), c'est le P. *du Cerceau* jésuite, renomé dans son ordre par les agrémens de son esprit. Il est auteur de poésies latines, aujourd'hui très-ignorées, & de poésies françoises, aujourd'hui assez négligées. On a de lui des comédies composées pour les écoliers du collége de Louis le Grand, & parmi lesquelles on peut aussi distinguer la piece qui a pour titre : *l'Enfant prodigue*. L'auteur y suit l'évangile à la lettre, & par conséquent la piece n'a pas le mérite d'invention ; mais elle est quelquefois touchante, parce que l'original est touchant. Ces pieces ont été imprimées en deux volumes in-12. On a encore du P. *du Cerceau* des *Réflexions sur la poésie françoise*, une *Histoire de la derniere révolution de Perse*. Une *Histoire de la conjuration de Rienzi*, qui est son ouvrage le plus connu, & auquel le P. Brumoi a mis la derniere main. Le P. *du Cerceau* a travaillé au journal de Trévoux & on y distingue ses extraits. En 1703, le P. *du Cerceau* eut afaire à Boileau; il s'agissoit du livre des Flagellans composé par l'abbé Boileau son frere, & dont le P. *du Cerceau* avoit fait la critique. C'est à ce sujet que Boileau, pour venger son frere & se venger lui-même des Jésuites qui avoient déja fait contre lui quelques actes d'hostilité, fit cette épigramme :

Non, le livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes peres,
Ces rigidités salutaires
Que, pour ravir le ciel, saintement violens,
Exercent sur leurs corps tant de Chrétiens austeres :
Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler & d'offrir aux ieux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance,
Et combat vivement la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même & par la pénitence,
Sait alumer le feu de la lubricité.

La querele ne fut pas poussée plus loin; le pere du *Cerceau* n'avoit le goût ni de la satyre ni de la dispute.

M. Greſſet lui a rendu le témoignage le plus avantageux.

Ainſi penſoit l'amuſant du *Cerceau*;
Sage enjoué, vertueux ſans rudeſſe,
Des ſages faux évitant la triſteſſe,
Il badina ſans s'écarter du beau,
Et ſans jamais éfrayer la ſageſſe,
Ainſi les traits de ſon heureux pinceau
Plairont toujours, & de races en races
Vivront gravés dans les faſtes des grâces.

La poſtérité n'a pas été auſſi favorable au P. *du Cerceau*, que M. Greſſet, alors ſon confrere; les traits de ſon foible pinceau n'ont point vécu & ne plaiſent plus; il badine, mais ſans amuſer, & c'eſt de M. Greſſet ſeul qu'il faut dire ce qu'il diſoit du P. *du Cerceau*, celui-ci avoit de la facilité & de la gaité. Le P. *du Cerceau* mourut ſubitement en 1730 à Véret, maiſon de M. le duc d'Aiguillon, dans la Touraine, au retour d'un voyage où il acompagnoit madame la princeſſe de Conti.

CERCLES (*Hiſt. mod.*) dans l'empire d'Allemagne, ce ſont des eſpeces de généralités ou diſtricts, qui comprenent chacun les princes, les abbés, les comtes, & les villes, qui peuvent par leur voiſinage s'aſſembler commodément pour les afaires communes de leurs diſtricts ou provinces.

Ce fut Maximilien I, qui, en 1500, établit cette diviſion générale des états de l'empire en ſix parties, ſous le nom de *cercles*: ſavoir, ex ceux de Franconie, de Baviere, de Suabe, du Rhin, de Weſtphalie, & de baſſe Saxe; il y ajouta, en 1512, ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin, & celui de la haute Saxe; diſpoſitions que Charles Quint confirma à la diete de Nuremberg tenue en 1522. La Bourgogne n'avoit pourtant pas fait originairement partie de l'Empire: mais les empereurs de la maiſon d'Autriche, qui étoient alors en poſſeſſion des états de celle de Bourgogne, furent bien-aiſes de l'y annexer, afin d'intéreſſer tout l'Empire à leur défenſe & à leur con ſervation. Charles V, fit même pour ce ſujet une bulle en 1548: mais Coringius remarque que la branche d'Autriche établie en Eſpagne, n'ayant jamais accepté cette bulle, le *cercle* de Bourgogne n'a jamais été non plus véritablement de l'empire, & qu'il ne fourniſſoit ni ne payoit aucun contingent. On ne laiſſe pas que de le compter parmi les *cercles*, dont voici les noms tels qu'ils ſont écrits dans la *matricule de l'Empire*, quoique le rang qu'ils y tienent n'ait jamais été bien réglé, & que la plupart d'entr'eux, ſur-tout celui du bas Rhin qui comprend quatre électeurs, ne convienent pas de l'ordre que leur aſſigne cette matricule: *Autriche*, *Bourgogne*, *Baviere*, *bas Rhin*, *haute Saxe*, *Franconie*, *Suabe*, *haut Rhin*, *Weſtphalie*, *baſſe Saxe*.

Dès la premiere inſtitution des *cercles*, pour y maintenir une police uniforme, on établit dans chacun, des directeurs ou chefs choiſis entre les plus puiſſans princes, ſoit eccléſiaſtiques, ſoit ſéculiers, membres de ce *cercle*, auxquels on attribua le droit de convoquer, quand la néceſſité le requerroit, l'aſſemblée des états de leur *cercle*, ou province; on établit auſſi un colonel, des capitaines, & des aſſeſſeurs, afin que de concert avec eux, les directeurs puſſent régler les afaires du *cercle*; ordoner des impoſitions, & les répartir; veiller à la tranquillité commune & particuliere; mettre à exécution les conſtitutions des dietes, les décrets de l'empereur, & ceux du conſeil aulique & de la chambre impériale; avoir inſpection ſur les tribunaux, les monoies, les péages, & d'autres parties du gouvernement. Outre ces réglemens généraux, & qui regardoient le bien de tout l'Empire, on en fit de particuliers pour chaque *cercle*, & principalement pour la maniere dont les colonels & les aſſeſſeurs, de la participation & de l'aveu des directeurs, auroient à en uſer dans chaque *cercle*, & même à l'égard les uns des autres pour leur commune conſervation.

Les *cercles* ſont enſemble des aſſociations pour leur ſûreté, & les princes étrangers envoient à leurs aſſemblées des miniſtres, avec le titre de réſident ou d'envoyé. En qualité de membres de l'Empire, ils payent deux ſortes de taxe: l'une ordinaire, que chaque *cercle* fournit en deux termes égaux tous les ans pour l'entretien de la chambre impériale; & l'autre extraordinaire, qui ſe paye par mois, & qu'on nomme *mois romains*.

CERDA (LA) (*Hiſt. mod.*). Ferdinand de la *Cerda*, fils aîné d'Alphonſe X, roi de Caſtille, au treizieme ſiecle, étoit mort du vivant de ſon pere, laiſſant deux fils de Blanche de France, fille de Saint Louis: ſavoir, Alphonſe & Ferdinand. C'étoit à l'aîné de ces deux princes que devoit apartenir la courone après la mort d'Alphonſe, ſon aïeul: mais Sanche, ſecond fils de Alphonſe X, prétendant, contre l'uſage de preſque toutes les nations, que la repréſentation n'avoit point lieu en Eſpagne, même en ligne directe, s'étoit fait reconoître pour héritier, de l'aveu d'Alphonſe ſon pere. Blanche mena ſes fils à la cour du roi d'Aragon, dont elle crut pouvoir implorer l'apui, parce qu'elle l'avoit vu ennemi du roi de Caſtille, à l'occaſion de l'héritiere de Navarre, dont l'un & l'autre avoit voulu s'aſſurer, & qui épouſa dans la ſuite Philippe le Bel, roi de France; mais le roi de Caſtille ayant regagné le roi d'Aragon, celui-ci renvoya Blanche de France, & retint ſes fils priſoniers. Blanche ſe ſauva en France, & pour ſes intérêts & pour ceux de ſes fils, Philippe le Hardi s'engagea dans une guerre contre la Caſtille. Édouard I, roi d'Angleterre, la fit interrompre par une treve entre les deux rois. Le ſort de la *Cerda* reſta le même. Dans la ſuite, Sanche ne fut pas moins ingrat envers Alphonſe

son pere, qu'injuste envers les la *Cerda*, ses neveux. Alphonse, pour se venger, le déshérita par son testament, & rapela les la *Cerda*, ses petits-fils, au défaut desquels il appeloit Philippe le Hardi, qui avoit des droits du chef de Blanche de Castille son aïeule. Ce testament pouvoit faire renaître la guerre, Sanche, qui le craignoit, voulut, après la mort de Philippe le Hardi, qui suivit de près celle d'Alphonse X, donner quelque satisfaction à Philippe le Bel au sujet des la *Cerda*; mais il falloit d'abord tirer ceux-ci des mains du roi d'Aragon, qui les refusa, pour avoir toujours de quoi inquiéter le roi de Castille, dont il étoit presque toujours l'ennemi en Espagne, comme il l'étoit des François en Sicile. Sanche alors traita, par l'entremise du roi d'Angleterre, avec Philippe le Bel; il promit de donner le royaume de Murcie à l'aîné des la *Cerda*, & des terres au second. Le roi d'Aragon, apprenant ce traité conclu sans sa participation, mit en liberté les la *Cerda*, n'exigeant d'eux que de défendre leurs droits, & de ne point souscrire à l'acord fait avec Philippe. Celui-ci fut piqué du peu de déférence des la *Cerda*. Sanche mit à profit ce mécontentement, & dans une entrevue de Philippe & de Sanche, à Baïone, Philippe abandona les la *Cerda*, ses cousins, & renonça même à ses droits sur la Castille. Mais la France fut l'asyle de cette race auguste & malheureuse. Le connétable Charles d'Espagne de la *Cerda*, favori du roi Jean, assassiné en 1354 par le roi de Navarre, Charles le Mauvais, étoit de cette maison de la *Cerda*. Louis d'Espagne son frere & lui, jouissoient en France du rang & des honeurs dûs à leur naissance royale & aux liaisons de parenté qu'ils avoient avec nos rois.

Ce nom de la *Cerda* est célebre aussi dans les lettres. Un poëte espagnol de ce nom a fait des tragédies estimées en Espagne.

Cerda (Jean-Louis de la); jésuite de Tolede, est connu par un long commentaire sur Virgile, & il y a de lui un autre commentaire sur Tertullien; il mourut en 1643.

Cerda (Melchior de la); autre jésuite espagnol, mort en 1625, est auteur de quelques traites de rhétorique.

On a aussi un recueil de poésies, un volume de comédies, & un poême intitulé: *Espagna liberata* de Bernarde Ferreïra de la Cerda, Portugaise, dont on vantoit indépendament du talent d'ecrire, les grandes connoissances, non seulement dans les belles lettres, mais encore dans les mathématiques. Elle vivoit au commencement du dix-septieme siecle.

CÉRESTE; un des noms de la maison de Brancas. *Voyez* Brancas.

CERETA, CERETUS, (*Hist. litt. mod.*) Laura *Cereta*, savante Bressane, dont on a des lettres, publiées en 1640 par Philippe Tomassini. Elle vivoit dans le quinzieme siecle.

Daniel *Ceretus*, médecin Bressan, vivoit en 1470. On a de lui quelques poésies latines, dans le Sannazar d'Amsterdam, 1728, *in*-8°.

CERF, *cervulus* (*Hist. anc. & mod.*); espece de jeu usité parmi les Païens, & dont l'usage s'étoit autrefois introduit parmi les Chrétiens: il consistoit à se travestir au nouvel an sous la forme de divers animaux. Les ecclésiastiques se déchaînerent avec raison contre un abus si indigne du christianisme; & ce ne fut point sans peine qu'ils parvinrent à le déraciner. *Voyez* le *gloss.* de Ducange.

Cerf (Jean-Laurent le Cerf de la Vieuville,) (*Hist. litt. mod.*). Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a disputé sur la prééminence de la musique françoise & de la musique italiene. L'abbé Ragnenet, dans un *parallele des Italiens & des François*, avoit ataqué la musique françoise & exalté l'italiene; le *Cerf*, homme singulier & caustique, s'enflama de zele pour sa patrie, & fit une *comparaison de la musique italiene & de la musique françoise*, entiérement à l'avantage de cette derniere. M. Andry, médecin, qui ne manquoit pas non plus de causticité, rendit dans le journal des Savans, un compte assez peu favorable de cet ouvrage. Le *Cerf* lui répondit par une brochure intitulée: *L'art de décrier ce qu'on n'entend point*, ou *le Médecin musicien*. Le *Cerf*, né à Rouen en 1664, mourut dans la même ville en 1707, d'un excès de travail.

CÉRINTHE (*Hist. ecclésiast.*); disciple de Simon le magicien, & l'un des premiers hérésiarques qui se soient élevés dans l'Église, car il étoit du temps des Apôtres. Il ataquoit la divinité de Jésus-Christ. (*Voyez* l'article Cérinthiens dans le dictionaire de Théologie.)

CERVANTES SAAVEDRA (Miguel) (*Hist. litt. mod.*). Un mot suffit à sa gloire, il est l'auteur de *Dom Quichotte*; mais cet ouvrage qui devoit faire sa fortune, lui attira des persécutions; on prétendit qu'il décrioit l'esprit Chevaleresque, qui constituoit le vrai caractere national, & qu'il donnoit du ridicule à la valeur. Il est vrai que les connoisseurs apercevoient dans des certains détails une critique fine & adroite des principes & des mœurs du duc de Lerme, premier ministre d'Espagne, comme les courtisans de Louis XIV ne voyoient que la critique du gouvernement de ce prince, dans ce *Télémaque* qu'on regarde avec raison aujourd'hui comme un bienfait envers l'humanité: *Pretiosissimum humani animi opus*. Pline. Nous ne comparons ici *Télémaque* & *Dom Quichotte*, que pour remarquer la différence qui se trouve souvent entre les jugemens des contemporains & ceux de la postérité; d'ailleurs, Dom Quichotte n'a qu'une utilité locale, & ne tend à corriger qu'un excès & un ridicule national. Télémaque est d'une utilité éternele, universele, & si le bonheur du genre humain pouvoit naître d'un livre, il naîtroit de celui-là.

Revenons

Revenons à Dom Quichotte & aux Espagnols. Philippe III, voyant un jour des fenêtres des son palais un jeune homme donner en lisant, des marques excessives de plaisir; *ce jeune homme est fou*, dit-il à ses courtisans, *ou bien il lit Dom Quichotte*.

Dom Quichotte, disoit Saint-Évremont, est le seul livre que je puisse toujours lire; c'est mon antidote le plus puissant contre l'ennui & le chagrin, & je le recomande à tout le monde en pareil cas.

On a de Miguel *Cervantes* plusieurs autres ouvrages, dont le premier est *Galatée*. Les autres sont les *Nouveles*, au nombre de douze. Huit comédies jouées avec succès en Espagne; *les travaux de Persillis & de Sigismonde*; le *voyage du Parnasse*. La plupart de ces ouvrages sont traduits en françois.

Miguel *Cervantes* étoit un brave militaire; il avoit servi avec distinction, il s'étoit signalé à la bataille de Lepante, où il avoit eu la main gauche emportée. Il avoit été ensuite esclave chez les Infideles pendant cinq ans & demi. Dom Gregorio Alayans Éfiscar a écrit sa vie. Il eut deux traits de conformité avec Homere; on ignore le lieu de sa naissance, & il mourut de faim. Il naquit en Espagne en 1549; il mourut en 1616.

CERULARIUS (Michel) (*Hist. du sch. d'orient.*) patriarche de Constantinople, nommé, en 1043, célebre dans l'Histoire du grand schisme d'orient. Il fut excommunié par le cardinal Humbert, légat du Pape Saint Léon; puis exilé en 1058 par l'empereur Isaac Comnene. Il mourut peu de temps après.

CÉSAIRE (*Hist. ecclésiast.*). C'est le nom de deux saints célebres. (*Voyez* Cet article dans le dictionaire de Théologie.)

CÉSALPIN (André) (*Hist. litt. mod.*); premier médicin du Pape Clément VIII, à qui on acorde l'honeur d'avoir connu la circulation du sang qu'Hervé n'avoit point encore découverte, & d'avoir le premier employé une méthode raisonable & instructive dans la distribution des plantes; il est le premier qui les ait classées suivant le nombre, les différences ou les raports des semences. Ray reconoît avoir beaucoup profité de son systême, quoiqu'il ne l'ait pas suivi en tout; mais enfin, *Césalpin* fit faire un grand pas à la botanique par sa nouvele méthode, avant laquelle on n'arangeoit les plantes que suivant les lieux où elles croissoient & les vertus qu'elles avoient; distinction grôssiere qui n'établissoit ni genres ni especes & qui laissoit tout dans la confusion. *Césalpin* n'eut pas autant de succès en métaphysique qu'en physique; il fut accusé d'athéisme & de spinosisme. Ses principaux ouvrages sont:

Speculum artis medicæ Hippocraticum.

De plantis, lib. 16, Florence 1583, *in*-4°.

De medicamentorum facultatibus, Venise 1593, *in* 4°.

De metallicis, *libri tres*, Rome 1596, *in*-4°.

Praxis universæ medicinæ.

Quæstionum Peripateticarum, *libri quinque*, Rome 1603, *in*-4°.

C'est sur-tout ce dernier ouvrage qui lui attira des accusations fâcheuses. Un médecin nommé Taurel, l'ataqua dans un livre intitulé: *Alpes cæsæ, hoc est Andreæ Cesalpini monstrosa dogmata discussa & excussa*.

Césalpin, né en 1519 à Arezzo, mourut à Rome 1603.

CÉSAR, s. m. (*Hist. anc.*). Ce nom a été long-temps employé chez les Romains, pour signifier l'héritier présomptif ou désigné à l'empire, comme l'est aujourd'hui le titre de *roi des Romains* dans l'empire d'Allemagne.

Ainsi Costance Chlore & Galere furent proclamés *césars* par Dioclétien & Maximien; Licinius, par Galerius; Constantin le Grand, par Constantius; Constantin le Jeune, Constantius & Constans, par Constantin leur pere; Junius Gallus, & Julien, par Constantius.

Les *césars* étoient des especes d'adjoints ou associés à l'empire, *participes imperii*: ils portoient le manteau impérial, la pourpre & le diadême, & marchoient avec toutes les autres marques de la dignité souveraine. Ils étoient créés *césars* comme les empereurs, par l'endossement de la robe de pourpre.

La dignité de *césar* fut toujours la seconde de l'empire, jusqu'au temps d'Alexis Comnene, qui en investit Nicéphore de Melise en conséquence de la convention faite entr'eux; & comme il falloit nécessairement qu'il conférât une dignité supérieure à son frere Isaac, il le créa *sebastocrator*, lui donnant en cette qualité la préséance sur Nicéphore, & ordona que dans toutes les acclamations Isaac seroit nommé le second, & Nicéphore le troisieme.

L'origine de ce titre fut le surnom du premier empereur, C. Julius *Cæsar*; le sénat ordona par un décret exprès que tous les empereurs le porteroient dans la suite: mais sous ses successeurs le nom d'*Auguste* étant devenu propre aux empereurs, celui de *césar* fut communiqué à la seconde persone de l'empire, sans que l'empereur cessât pour cela de le porter. On voit par-là quelle est la différence entre *césar* purement & simplement, & *césar* avec l'addition d'*empereur auguste*.

Les auteurs sont partagés sur l'origine du mot *césar*, surnom de la maison Julia. Quelques-uns d'après Servius le font venir de *cæsaries*, cheveux, chévelure, prétendant que celui qui le porta le premier étoit remarquable par la beauté de sa chévelure, & que ce fut pour cela qu'on lui donna ce surnom. L'opinion la plus commune est que le mot *cæsar* vient *a cæso matris utero*; de ce qu'on ouvrit le flanc de sa mere pour lui procurer la naissance.

D'autres font venir ce nom de ce que celui

qui le porta le premier avoit tué à la guerre un éléphant, animal qui se nomme *césar* dans la Mauritanie. Bircherodius confirme cette opinion par l'autorité d'une anciene médaille sur laquelle est représenté un éléphant avec le mot *césar*.

Depuis Philippe le fils, les *césars* ajoutoient à leur titre de *césar*, celui de *nobilissime*, comme il paroît par plusieurs médailles ancienes; & les femmes des *césars* partageoient avec eux ce dernier titre, comme celles des empereurs portoient le nom d'*augustes*.

CÉSAR. *Voyez* TRIUMVIRAT.

CÉSAR BORGIA. *Voyez* BORGIA.

CÉSAR DE VENDÔME. *Voyez* VENDÔME.

CÉSARI (HENRI DE SAINT) (*Hist. litt. mod.*); poëte provençal du quinzieme siecle, a continué l'histoire des poëtes Provençaux.

CÉSARI (ALEXANDRE) dit le Grec, habile graveur en creux, qui mérita les éloges de Michel-Ange. (Π)

CÉSARINI (JULIEN) (*Hist. mod.*), cardinal, présida au Concile de Bâle, & se distingua beaucoup à celui de Florence. Il fut envoyé par le Pape Eugene IV, auprès de Ladislas, roi de Hongrie, pour prêcher une croisade contre les Turcs, & pour déterminer Ladislas à rompre avec eux. Il réussit dans son entreprise. Les Hongrois prirent les armes contre les Turcs; mais le succès ne répondit pas à leurs espérances; ils furent batus à Varne en 1444. (Π)

CÉSARINI (VIRGINIO) (*Hist. litt. mod.*) mort en 1624, n'ayant pas encore trente ans accomplis, étoit de la famille du Cardinal. On a de lui des poésies latines écrites avec beaucoup d'élégance. Il étoit encore très-savant dans le Grec, dans l'Astronomie, dans la Philosophie, & presque dans toutes les sciences; & il avoit fait naître les plus grandes espérances, qui sans doute n'auroient pas été vaines, s'il n'eût été ravi par une mort prématurée. (Π) (*Le chev.* TIRABOSCHI.)

CÉSARION. (*Hist. Rom.*) C'est le nom d'un fils de César & de Cléopâtre: il fut en quelque sorte adopté par Antoine, qui déclara solemnélement que César l'avoit reconu pour son fils; en conséquence il le proclama roi de l'Égypte, de la Lybie, de l'île de Cypre & de la Cœlésyrie, conjointement avec sa mere, & pour lui succéder dans ce partage. Lorsque *Césarion* entra dans l'âge de l'adolescence, Antoine, conformément à un ancien usage, célébra cette époque par des fêtes publiques, qu'il donna dans Alexandrie. Lorsque Cléopâtre vit Auguste, ou Octave, devenir le maître en Égypte, elle envoya *Césarion* avec de grandes richesses dans les Indes, par l'Éthiopie. Un homme chargé de son éducation, nommé Rhodon, & qui vrai-semblablement le trahissoit, lui persuada de revenir, en l'assurant que l'intention d'Auguste étoit de lui laisser le royaume d'Égypte. Auguste le laissa vivre tant que Cléopâtre vécut; mais après la mort de cette reine, sur la citation d'un hémistiche d'Homere, dont le sens est que la multitude des souverains n'est pas avantageuse, il le fit périr.

CESI (FRÉDÉRIC (*Hist. litt. moder.*) prince romain, mort à Rome en 1630, à l'âge de 45 ans, fut le fondateur de la célebre Académie des *Lincei*, qui a été la premiere en Europe à éclaircir la Philosophie & l'Histoire Naturele. Il suffit de nommer quelques-uns des membres qui la composoient: Porta, Galilée, Guiducci, Cesarini, &c., & parmi les étrangers Jean Fabri, Velserus, Riquius, &c. Il publia lui-même plusieurs ouvrages intéressans sur plusieurs matieres de Philosophie, & d'Histoire Naturele. L'Érithrée en a fait l'éloge dans sa *Pinacotheca*.) (Π) (*Le chev.* TIRABOSCHI.)

CÉSONIE (*MILONIA CESONIA*) (*Hist. Rom.*), derniere femme da Caïus Caligula, qui l'amoit passionément. C'étoit à elle qu'il disoit quelquefois: *cette belle tête sera coupée aussi-tôt que je l'aurai ordoné*. Il lui disoit aussi qu'il lui prenoit envie de lui faire donner la question, pour savoir d'elle pourquoi il l'aimoit si fort. En effet elle n'étoit, dit-on, ni jeune ni belle lorsqu'il l'avoit épousée; & les superstitieux parloient de charmes, de philtres, qu'ils l'accusoient ou la soupçonoient d'avoir employés. Il paroît que son principal charme étoit son extrême complaisance pour tous les caprices de ce fou frénétique. Lorsque Caligula fut tué, Chéréas son meurtrier envoya le tribun Julius Lupus pour se défaire de *Césonie* & de sa fille Julia Drusilla, qu'elle avoit eue de Caligula. *Césonie* présenta son sein découvert au fer de l'assassin, avec beaucoup de constance: il eut la barbarie de la percer de plusieurs coups d'épée, & d'écraser la tête de l'enfant contre la muraille, *pour qu'il ne restât rien*, disent quelques historiens, *d'un sang si abominable*. Mais ce sang si abominable étoit celui de Germanicus. Caïus lui-même commença son empire sous d'heureux auspices; & il paroît que ses fureurs furent l'effet d'une maladie, qui lui dérangea le cerveau. Les fureurs plus grandes que Chéréas faisoit exercer sur une femme & un enfant, n'avoient pas cette excuse.

CESTIUS (*Hist. Rom.*). Ce sera, si l'on veut, le Zoïle romain. Tout ce qu'on sait de son histoire, c'est qu'il avoit critiqué Cicéron, & que se trouvant en Asie à la table de M. Tullius, qui en avoit alors le gouvernement, & qui étoit fils de Cicéron, un domestique de M. Tullius le désigna, en disant à son maître: *c'est ce critique qui disoit que votre pere étoit un ignorant*; sur quoi M. Tullius fit prendre *Cestius* par ses domestiques, & le fit foueter cruélement en sa présence. Plusieurs auteurs qui raportent ce fait, trouvent ce traitement fort juste, parce que *Cestius* avoit eu la témérité de critiquer Cicéron. C'est ainsi qu'ils raportent que je ne sai-quel tyran fit mettre Zoïle en croix; ce qui leur paroît fort juste encore, parce qu'il avoit critiqué Homere. Il faut leur répondre,

que si *Cestius* avoit dit que Cicéron étoit un ignorant, il avoit grand tort assurément, parce que Cicéron étoit très-savant; mais que la peine d'une pareille faute est la honte d'avoir dit une sotise, & la certitude de n'avoir persuadé persone: que ce *Cestius* ne croyoit point avoir insulté Cicéron, puisqu'il se présentoit avec cette sécurité à la table de son fils: que cette sécurité même, preuve d'innocence, ou en tout cas, marque d'estime de la part de *Cestius*, méritoit d'être respectée, ainsi que les droits sacrés de l'hospitalité: que M. Tullius avoit bien mal profité du livre *des offices* qui lui est adressé par son pere, ou que la piété filiale lui faisoit étrangément illusion, comme le nom de Cicéron fait illusion à ceux qui raportent cette action à la louange de M. Tullius.

CÉTÉS, *ou* PROTÉE (*Hist. d'Égypte.*). L'Égypte, après la mort d'Actisanes, tomba dans l'anarchie. Les peuples sentirent le besoin d'avoir un maître: ils choisirent *Cétés*, plus connu par le nom de *Protée*, habitant de Memphis, qui, quoique né dans un rang obscur, avoit toutes les vertus pour rendre heureux les peuples. Jamais prince ne s'occupa plus scrupuleusement de ses devoirs. Quoiqu'ayant de l'humanité, il punit avec sévérité les coupables, parce qu'il savoit que l'indulgence enhardit plus souvent au crime qu'elle n'excite à la vertu. On prétend que sous son regne, Paris & Hélene aborderent en Égypte: *Cétés*, religieux observateur de l'hospitalité, auroit cru en violer les droits, s'il eût puni ces amans adulteres; mais trop équitable pour les laisser jouir paisiblement de leur crime, il leur enleva les trésors qu'ils avoient ravis à Ménélas, auquel ils furent restitués. *Cétés* partageoit son temps entre les soins du trône & l'étude de la magie, qui n'étoit que la connoissance des procédés de la nature. La fable nous apprend qu'il prenoit toutes sortes de formes, c'est-à-dire, que son génie se plioit à toutes les circonstances: d'autres prétendent que cette fable tire son origine de la coutume introduite par ce prince, d'orner la tête des rois d'Égypte de figures d'animaux, & qui devint le symbole du pouvoir souverain. On le confond quelquefois avec le Séthos de Manéthon, & quelquefois avec Typhon, dont l'histoire a été défigurée par les mensonges des poëtes. Il fut adoré comme le dieu de la mer, parce que sa domination s'étendoit sur les côtes maritimes de l'Égypte. C'est en ce sens qu'Homere l'appele le ministre ou le lieutenant de Neptune: Newton est persuadé qu'il n'eut jamais le titre de roi, & qu'il n'eut que l'administration subordonée de la basse Égypte. Les peuples, heureux sous son gouvernement, le déifierent après sa mort, & lui érigerent un temple célebre à Memphis.

CÉTHÉGUS, nom célebre dans l'histoire romaine, mais plutôt en mauvaise qu'en bonne part. Quand Horace dit:

> *Quæ priscis memorata Catonibus atque* Cethegis,
> *Nunc situs informis premit & deserta vetustas:*

ce n'est pas pour la vertu qu'il met les *Céthégus* à côté des Catons; c'est seulement pour l'ancieneté. Les plus connus des *Céthégus* sont:

1°. Publius Cornelius CÉTÉGUS, partisan zélé de Marius contre Sylla: il disposoit de tout dans Rome, & il laissoit tout à la disposition d'une maitresse. Les personages les plus considérables de la république étoient forcé de ramper sous cette femme. Lucullus lui fit sa cour, pour obtenir le commandement dans la guere contre Mithridate: c'étoit elle qui, avec les charges, dispensoit la gloire & les richesses.

2°. Caïus Cornelius CÉTHÉGUS, le plus fameux des complices de Catilina, fut étranglé en prison.

3°. Un autre sénateur de la même famille fut décapité sous l'empire de Valentinien, en 368, pour adultere, châtiment au moins sévere, & qui vrai-semblablement n'avoit pas lieu du temps d'Auguste, car Horace n'en parle point dans l'énumération des dangers auxquels les adulteres sont exposés.

> *Audire est operæ pretium, procedere recte*
> *Qui mœchis non vultis, ut omni parte laborent:*
> *Utque illis multo corrupta dolore voluptas,*
> *Atque hæc cara, cadat dura inter sæpe pericla,*
> *Hic, &c.*

Il y a seulement des exemples, sous les premiers empereurs, que des citoyens ont été relégués pour adultere.

CETHURA (*Hist. sac.*); seconde femme d'Abraham; ce patriarche avoit cent quarante ans lorsqu'il l'épousa; il en eut six fils: Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc & Sué.

(Π) CEVA, (THOMAS) (*Hist. litt. mod.*) Jésuite Milanois, mort à Milan en 1737, à l'âge de 88 ans, a été un des plus heureux poëtes de son temps. Son *Jesus puer*, ses *Sylvæ*, & plusieurs autres poésies, qu'on a de lui ont une grâce & une élégance qui lui est particuliere. Il écrivoit encore très-bien en Italien, comme le prouvent la Vie de François Lemene, & plusieurs autres ouvrages. Il cultiva aussi les Mathématiques. On peut voir son éloge dans la Bibliotheque des Écrivains Milanois de M. Argelati.) (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

CEURAWATH, s. m. (*Hist. mod.*); nom d'une secte de Benjans, dans les Indes, si infatués de l'opinion de la métempsychôse, qu'ils respectent les moindres insectes. Leurs bramines ou prêtres ont toujours la bouche couverte d'un voile, de peur d'avaler quelque mouche; & ils ont également soin, en alumant de la chandele ou du feu dans leurs maisons, que nul papillon ou moucheron ne viene s'y brûler; ils font aussi

bouillir l'eau, avant que de la boire, de peur qu'elle ne contiene quelques insectes. Ils brûlent les corps des vieillards, & enterrent ceux des enfans décédés au dessous de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se brûler avec leurs maris, suivant l'usage du pays, mais seulement de garder une viduité perpétuele. Tous ceux qui font profession des sentimens de cette secte, peuvent être admis à leurs mysteres même les femmes, pourvu qu'elles aient atteint l'âge de vingt ans; car pour les hommes, on les y reçoit dès celui de neuf. Tous les autres docteurs indiens ont beaucoup de mépris & d'aversion pour cette secte, qui ne demeure pas apparemment en reste avec eux, & ils défendent à leurs auditeurs d'avoir communication avec les *Ceurawath* qui ne donnent pas sans doute à ceux qui les écoutent bonne opinion du commerce de leurs adversaires.

CEZELI (CONSTANCE DE) (*Hist. de Fr.*). On connoît à peine le nom de cette héroïne; si elle apartenoit à l'histoire greque ou romaine, sa valeur & son courage seroient célébrés par toutes les voix de la renomée, & son nom jouiroit d'une gloire immortele. Toute moderne & toute françoise qu'elle est, il est encore étonant qu'elle ne soit pas associée d'une maniere particuliere à la gloire d'Henri IV, qu'elle a si noblement servi. Elle étoit d'une famille anciene & opulente de Montpellier. Son mari, Barri de Saint Aunez, étoit gouverneur, pour Henri IV, de la ville de Leucate en Languedoc. En 1590, c'est-à-dire, à l'époque où les victoires d'Arques & d'Ivry, restées sans fruit, laissoient à la ligue toute sa puissance & aux succès d'Henri IV toute leur incertitude, Saint Aunez étant sorti de la ville pour aller communiquer un projet au duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, qui fut dans la suite le connétable Henri, eut le malheur de tomber entre les mains des Espagnols & des ligueurs, qui le traînant à leur suite, vinrent aussi-tôt mettre le siége devant Leucate, ne doutant pas que cette ville, privée de son gouverneur, n'ouvrit ses portes à la premiere sommation. Constance, une pique à la main, se met à la tête de la garnison & des habitans : *C'est à moi*, dit-elle, *représenter mon mari, ou à le remplacer*. Elle repousse les assiégeans, qui confus & furieux, lui envoient dire, que si elle ne leur remet la place à l'instant, ils vont faire pendre son mari. Constance n'avoit pas atendu cette menace pour offrir la rançon de Saint Aunez; elle renouvela ses offres, & les augmenta jusqu'au sacrifice entier de ses biens; *mais*, ajouta-t-elle avec autant de fermeté que de tendresse, *mon mari me désavoueroit du bienfait de la vie acheté au prix de l'honeur & de la fidélité*. Les assiégeans ayant échoué dans une nouvele ataque, leverent enfin le siége & firent périr Saint Aunez. La garnison avoit entre ses mains un prisonier considérable dans le parti des ligueurs, le seigneur de Loupian & vouloit user sur lui de représailles. *Les ennemis le méritent*, s'écria cette généreuse femme en fondant en larmes; *mais nous, méritons-nous de suivre un pareil exemple?* Elle prit Loupian sous sa protection, & lui sauva la vie. Henri IV, pénétré d'admiration, & d'atendrissement, se hâta d'envoyer à Constance la brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance du gouvernement pour son fils. Il ne pouvoit faire moins, & dans ces temps malheureux il ne pouvoit faire plus.

CHABANES (*Hist. de Fr.*). La maison de *Chabannes* descend des anciens comtes d'Angoulême. Ceux de cette illustre maison qui apartienent le plus particuliérement à l'histoire, sont :

1°. Robert de CHABANNES, sieur de Charlus, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

2°. Étienne son fils, tué au combat de Crevant en 1423.

3°. Jacques I, sieur de la Palice, de Charlus, &c., sénéchal de Toulouse, & grand-maître de France, frere d'Étienne. Il eut part & une part honorable à toutes les expéditions militaires du regne de Charles VII; à la journée de Rouvrai ou des harengs en 1429; au siége de Compiegne en 1430, &c. Son atachement pour Charles VII ne fut pas à l'épreuve de quelques intrigues qui le firent entrer en 1440, pour les intérêts du Dauphin, dans le complot de la praguerie (*Voyez* PRAGUERIE); mais il rentra bientôt dans le devoir; il servit au siége de Caen en 1450, & contribua beaucoup à la réduction de la Normandie; il travailla ensuite à la réduction de la Guienne, nommément de Blaye & de Baïone. Il mourut le 20 octobre 1453 des suites d'une blessure qu'il avoit reçue le 17 juillet précédent à la bataille de Castillon.

4°. Le plus célebre & le plus puissant des *Chabannes*, dans ce même temps, fut Antoine, comte de Dammartin, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Carcassonne, bailli de Troies, grand-maître & grand panetier de France, gouverneur de Paris, frere des deux précédens. Il fut fait prisoner en 1425 à la bataille de Verneuil; il présida, sous Charles VII, à la condamnation du fameux Jacques Cœur, & selon un usage détestable, assez ordinaire dans ce temps, il eut part à la confiscation du condamné.

Le comte de Dammartin, non seulement n'entra point avec Jacques, son frere, dans la faction de *la Praguerie*, mais il saisit le Dauphiné, par l'ordre de Charles VII, sur le Dauphin rebelle. C'étoit son devoir, & il en fut puni; le Dauphin, devenu le roi Louis XI, fit mettre le comte de Dammartin à la Bastille.

Mais depuis rentré en faveur & comblé de plus de grâces encore par Louis XI, qu'il ne l'avoit été par Charles VII, servit aussi-bien le fils que le pere; il fit rentrer le comté d'Armagnac sous son obéissance; il secourut Beauvais.

assiégé par le duc de Bourgogne en 1472. Il mourut le 25 décembre 1488.

5°. Jacques II, petit fils de Jacques I, petit-neveu du comte de Dammartin; c'est le fameux maréchal de *Chabannes* la Palice, tué de sang froid après la bataille de Pavie. Il fut le troisieme grand-maître de France de sa maison. Jacques de *Chabannes* avoit porté à la cour, vers la fin du regne de Louis XI, un beau nom, beaucoup d'esprit, de grands talens, & tous les avantages de la taille & de la figure: il avoit assisté, dans la suite, à presque autant de batailles que le maréchal de Trivulce; il ne s'en étoit pas livré une seule un peu considérable sous les regnes de Charles VIII, de Louis XII & de François I, dans laquelle il ne se fût distingué.

6°. Jean DE CHABANNES, seigneur de Vandenesse, frere du maréchal, étoit, après le chevalier Bayard, son ami, le plus brave des françois de ce temps. Il s'étoit distingué, ainsi que son frere, à la bataille de Marignan en 1515. En 1521 il défendit la ville de Côme dans le Milanez, contre le marquis de Pescaire, & cette ville ayant été pillée au mépris de la capitulation, il envoya un cartel au marquis de Pescaire pour en avoir raison. En 1522 il étoit au combat de la Bicoque, où, avec le maréchal de Foix, il pénétra dans les retranchemens des ennemis, qu'on avoit jugés inaccessibles. Vandenesse fut tué en 1523 à la retraite de Romagnano, d'un coup d'arquebuse à croc; Bayard périt aussi d'un pareil coup. Ces deux héros ne purent être séparés ni dans la vie ni à la mort.

CHABBAN *ou* CHAHBAN *ou* CHAVAN, (*Hist. anc. & mod.*) c'étoit, chez les anciens arabes, le nom du troisieme mois de leur année, celui qui répondoit à notre mois de mai, le même terme est encore d'usage parmi les Orientaux mahométans. La lune de *chabban* est une des trois pendant lesquelles les mosquées sont ouvertes pour le *temgid* ou la priere de minuit.

CHABOT (*Hist. de Fr.*). Anciene & illustre maison françoise, elle a une filiation suivie & connue depuis les commencemens du onzieme siecle, & elle étoit dès-lors anciene; car un auteur du temps, en parlant d'Ictier de *Chabot*, fait évêque de Limoges en 1052, dit qu'il étoit de la noble maison des *Chabots*. Un autre *Chabot* fut élu évêque de la même ville de Limoges en 1177, & l'auteur de la chronique de Limoges observe qu'on cacha cette élection au roi d'Angleterre Henri II, à qui le Limousin apartenoit alors & qui n'aimoit pas les *Chabots*; ce qui fait penser que cette maison jouoit un grand rôle dans les guerres que la rivalité de la France & de l'Angleterre & les deux mariages d'Éléonore d'Aquitaine rendoient si fréquentes & si animées entre Louis le Jeune & Henri II.

CHABRIAS; illustre général athénien, remporta une victoire navale sur Pollis, général Lacédémonien; envoyé ensuite au secour des Thébains contre ces mêmes Lacédémoniens, abandoné dans un combat sur terre de ses infideles alliés, n'ayant plus de ressources que dans sa valeur & dans sa bonne conduite, il fit voir qu'elles suffisoient dans les occasions les plus désespérées; il ordone à ses soldats de mettre un genou en terre, de se serrer les uns contre les autres, de se couvrir entiérement de leurs boucliers & d'étendre leurs piques en avant; ce rempart de fer qui ne présentoit aucun endroit foible, ne put être forcé; Agésilas, général des Lacédémoniens, quoique réputé vainqueur, se vit arrêté au milieu de son triomphe & obligé de se retirer. Les Athéniens sentirent le prix de cette manœuvre; ils en consacrerent le souvenir en érigeant à *Chabrias* une statue, où il étoit représenté dans la posture qui avoit enlevé la victoire aux ennemis, ou qui du moins la leur avoit rendue inutile. *Chabrias* rétablit Necténabo sur le trône d'Égypte, & il alla mourir au siége de Chio, l'an 355 avant J. C.; son vaisseau fut coulé à fond; il eut pu l'abandoner & se sauver à la nage; mais persuadé que le général devoit sur-tout donner l'exemple dans le moment du péril, il jugea la fuite honteuse, & préféra la mort. Il avoit une si haute idée de l'influence d'un général sur son armée, & il avoit une influence si heureuse sur les siens, qu'il disoit *qu'une armée de cerfs commandée par un lion batroit une armée de lions commandée par un cerf*.

CHABACOUT, *ou* XACABOUT, comme on l'écrit dans les Indes, sub. m. (*Hist. mod.*), est une sorte de religion qui s'est répandue dans le Tonquin, à la Chine, au Japon & à Siam. Xaca, qui en est l'auteur, y enseigna la transmigration des âmes, & assura qu'après cette vie il y avoit des lieux différens pour punir les divers degrés de coupables, jusqu'à ce qu'après avoir satisfait chacun selon l'énormité de ses péchés, ils retournassent à la vie, sans finir jamais de mourir ou de vivre; mais que ceux qui suivoient sa doctrine, après un certain nombre de résurrections, ne revenoient plus, & n'étoient plus sujets à ce changement. Pour lui il avouoit qu'il avoit été obligé de renaître dix fois, pour acquérir la gloire à laquelle il étoit parvenu; après quoi les Indiens sont persuadés qu'il fut métamorphosé en éléphant blanc. C'est de là que vient le respect que les peuples du Tonquin & de Siam ont pour cet animal, dont la possession même a causé une guerre cruele dans les Indes. Quelques-uns croient que Xaca étoit Juif, ou du moins qu'il s'étoit servi des livres juifs. Aussi dans les dix commandemens qu'il avoit prescrits, il s'en trouve plusieurs conformes à ceux du Décalogue, comme d'interdire le meurtre, le larcin, les désirs déréglés & autres.

Quant au temps où il a vécu, on le fait remonter jusqu'au regne de Salomon: on a même conjecturé que ce pouvoit bien être quelqu'un de ces hommes que ce grand roi chassa de ses états,

& qu'il exila dans le royaume de Pégu pour y travailler aux mines; c'est du moins une anciene tradition du pays. La doctrine de cet imposteur fit d'abord de grands progrès dans le royaume de Siam; & de là elle s'étendit à la Chine, au Japon, & aux autres états, où les bonzes se vantent d'être les disciples des Talapoins, sectateurs de Xaca. Mais le royaume de Siam n'est plus aujourd'hui la source de toutes ces faussetés. Les Siamois vont s'instruire de la doctrine de Xaca dans le royaume de Laos. *Tissanier*, jésuite françois, relation de son voyage. Tavernier, *voyages des Indes*.

CHAISE (LA) *cathedra*, des Romains, étoit un siége sur lequel les femmes s'asseyoient & se faisoient porter; il étoit remboûré & mou comme les nôtres. Les valets destinés à porter ces *chaises*, s'appeloient *cathedrarii*. On donnoit encore à Rome le nom de *cathedra*, chaise, aux siéges qui servoient aux maîtres d'école. C'est de là qu'a passé dans l'Église le mot *cathedra*, qui se dit du siége de l'évêque; & le mot *cathédrale*, qui désigne une puissance ou jurisdiction.

CHAISE PERCÉE, (*Hist. mod.*); *Chaise* sur laquelle on éleve le Pape nouvélement élu. Les Protestans ont fait sur cette cérémonie beaucoup de railleries & de satyres, toutes fondées sur l'histoire prétendue de la papesse Jeanne; mais depuis que David Blondel, un de leurs plus fameux écrivains, Bayle, & même Jurieu, ont fait voir eux-mêmes à leurs confreres la fausseté de cette historiete, qui n'avoit pris naissance que dans des temps d'ignorance, où l'on n'examinoit pas les faits avec l'exactitude scrupuleuse que l'on a employée depuis près de deux siecles dans la discussion de l'histoire, ils sont plus réservés sur la *chaise percée* dont il s'agit. Le P. Mabillon a donné de cette cérémonie une raison mystérieuse & qui n'est pas dénuée de vrai-semblance. On place, dit-il, le nouveau Pape sur ce siége pour le faire souvenir du néant des grandeurs, en lui appliquant ces paroles du ps. cxij. *Suscitans a terra inopem, & de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui*; ce qui est fort différent de l'origine rebutante que lui donnoient les Protestans. (*G.*)

CHAISE (de la) (*Hist. mod.*); est le nom & d'un ami de Port-Royal & d'un homme qui par état en étoit l'ennemi.

Le premier, Jean Filleau *de la Chaise*, frere de Filleau de Saint Martin, traducteur de dom Quichotte, composa sur les mémoires de M. de Tillemont, une histoire de Saint Louis. Cet ouvrage, protégé par un parti puissant, révéré, & qui plus est, opprimé, excita tant de curiosité dans le public, qu'on fut obligé de mettre des gardes près le libraire les premiers jours de la publication. Le parti opposé à Port-Royal, fit faire une autre histoire de Saint Louis par l'abbé de Choisy qui, avec sa légéreté ordinaire, l'ébaucha en trois semaines. Cette seconde histoire éclipsa entiérement la premiere.

Le P. DE LA CHAISE (François), est le second dont nous voulons parler. Il étoit petit-neveu du fameux P. Cotton, & fut, comme lui, confesseur du roi; il le fut de Louis XIV à la place du P. Ferrier en *1675*. Une figure noble & intéressante, un caractere doux & poli, lui acquirent bientôt beaucoup de crédit auprès de son pénitent. Il a eu beaucoup de part à la révocation de l'édit de Nantes. Il avoit le goût & la connoissance des médailles; il étoit né à Aix en Forès en 1624. Il mourut en 1709.

CHALCIDIUS (*Hist. litt. anc.*); philosophe platonicien du 3e. siecle, connu par un commentaire estimé sur le *Timée* de Platon.

CHALCONDYLE (LAONIC) (*Hist. litt. mod.*); athénien du quinzieme siecle, auteur d'une histoire des Turcs en grec, traduite en latin par Clausser, en françois par Blaise Vigénere dont la traduction a été continuée par Mézerai.

Un autre CHALCONDYLE à peu près du même temps, nommé Démétrius, fut un de ces Grecs qui, après la prise de Constantinople par Mahomet II, porterent les lettres greques en Italie. On a de lui une grammaire greque assez rare. Il mourut à Rome en 1513.

CHALES (CLAUDE-FRANÇOIS MILLET DE) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, né à Chambéry en 1621, étoit mathématicien, ses supérieurs vouloient qu'il enseignât la théologie; le duc de Savoie décida qu'il falloit qu'il fût mathématicien puisque la nature l'avoit voulu. On a de lui un cours complet de mathématiques en quatre vol. *in-fol.* en latin, encore estimé à quelques égards; mort à Turin en 1678.

CHALINIERE (JOSEPH-FRANÇOIS SANT DU BOIS DE LA) (*Hist. litt. mod.*), chanoine d'Angers auteur des *Conférences du diocèse d'Angers, sur la Grâce*; mort en 1759.

CHALUCET (ARMAND-LOUIS BONNIN DE); évêque de Toulon, contribua beaucoup à la défense de cette place, assiégée en 1707 par le duc de Savoie, il s'épuisa pour fournir aux assiégés les secours nécessaires, il brava tous les périls, treize bombes tomberent sur son palais, quelques-unes même au coin de son lit. La ville lui témoigna sa reconoissance par un monument public & une inscription honorable; mort au mois d'août 1712. (On a de lui quelques ouvrages contre des Protestans, & des Ordonances Synodales.)

CHALVET (MATTHIEU DE) (*Hist. litt. mod.*) conseiller au parlement de Toulouse, puis conseiller d'état sous Henri IV, mauvais traducteur des œuvres de Séneque le philosophe; mort à Toulouse en 1707.

CHAM (*Hist. sac.*); fils de Noé, maudit dans sa race par son pere, pour lui avoir manqué de respect, *Genes. c. 9.*

CHAMBRAY; anciene maison de Normandie.

Un autre CHAMBRAI, étranger à cette maison,

(Roland Fréard, sieur de *Chambrai*), apartient à l'histoire des lettres & des arts par un *Parallele de l'architecture antique avec la moderne*, & par une traduction françoise du *Traité de la peinture de Léonard de Vinci*; il étoit parent & ami du secrétaire d'état Desnoyers, & vivoit vers le milieu du dix-septieme siecle.

CHAMBRE (Cureau de la) (*Hist. litt. mod.*); Marin Cureau *de la Chambre*, & Pierre Cureau *de la Chambre*, son fils, curé de S. Barthélemi à Paris, ont été l'un & l'autre de l'académie françoise. Les uns sont de l'académie françoise parce qu'ils sont connus; les autres sont connus parce qu'ils sont de l'académie françoise. Marin Cureau étoit aussi de l'académie des sciences. Il étoit médecin ordinaire du roi; il a laissé quelques ouvrages aujourd'hui peu célebres, les uns moraux, les autres très-relatifs à sa profession, *les Caracteres des Passions*, dont Boileau a dit:

Laissons-en discourir *la Chambre* & Coeffeteau.

l'Art de connoître les hommes; la Connoissance des bêtes, Conjectures sur la digestion; le Systême de l'âme. Né au Mans vers 1594, mort en *1669*.

Le curé de S. Barthélemi écrivoit peu, mais il faisoit écrire en fournissant des conseils & des idées, & il se comparoit à cet égard à Socrate. On a de lui quelques panégyriques. Mort en *1693*.

Un autre abbé de la Chambre, d'une autre famille, (François Illharart *de la Chambre*) docteur de Sorbone & chanoine de S. Benoît, a fait plusieurs traités dogmatiques & Polémiques, principalement contre le jansénisme, un *Traité de la vérité de la religion*, un *Traité de l'Eglise*, un *Traité de la grâce*, un *Traité du formulaire*; une *Introduction à la théologie*. Mort en 1753.

CHAMILLARD (Étienne) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, né à Bourges en *1656*, prédicateur & antiquaire. On a de lui une édition de Prudence à l'usage du Dauphin; elle est rare. On a aussi de lui des *Dissertations sur plusieurs médailles*, pierres gravées & autres monumens d'antiquités. On le trompa sur quelques fausses médailles qu'il crut ancienes & qu'il eut le malheur d'expliquer avec une grande profusion d'érudition, accident arivé à plus d'un antiquaire, & qui ne doit pas plus décrier l'érudition, qu'une erreur en matiere de goût ne doit décréditer le génie. Le P. *Chamillard* mourut à Paris en 1730.

Chamillart (Michel de) (*Hist. de Fr.*). C'est le Ministre *Chamillart*: d'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, & conseiller d'état, il étoit un juge d'un mérite ordinaire, mais non pas d'une probité ordinaire; on a raconté de lui, ce qu'on raconte à la vérité de quelques autres, mais en très-petit nombre, nommément de Desbarreaux, qu'étant raporteur d'un procès qu'il avoit fait perdre par sa négligence à celui qui avoit droit il l'exécuta lui-même, & rendit à la partie lésée la somme de vingt mille francs dont il s'agissoit au procès. Bien des juges sans doute ont fait la même faute, fort peu ont pu dire comme M. de *Chamillart*, avec le président de la *Gouvernante*,

Vous voyez le coupable & le réparateur.

M. de Montesquieu, en parlant des faux jugemens des hommes & du peu de raport qu'ils mettent quelquefois entre leurs opinions, & les motifs sur lesquels ils les fondent, observe que tel qui devroit être méprisé, parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe. On pouroit observer, dans un sens à peu près semblable que la fortune de M. de *Chamillart*, qui auroit pû naître d'un si beau trait de générosité & de justice, vint de ce qu'il jouoit bien au billard; il est difficile de dire quel raport Louis XIV avoit trouvé entre ce petit talent & celui de gouverner un grand état; mais il chargea M. de *Chamillart*, mal-gré lui, des emplois de Louvois & de Colbert: il faut rendre justice à *Chamillart*, il osa faire des représentations à son maître sur ce choix, il eut la grandeur d'âme d'alléguer son incapacité. Louis XIV voulut qu'il fût ministre & de la guerre & des finances, il lui dit: *je serai votre second*. Louis XIV, en cette occasion, n'eut pas, comme *Chamillart*, ou le bon esprit de voir, ou la grandeur d'âme d'avouer, que le second même n'étoit pas suffisant, sur-tout dans les temps malheureux que les guerres continueles avoient amenés. Louis XIV croyoit avoir formé Colbert & Louvois, parce qu'il leur avoit donné des ordres que ces ministres avoient eu l'adresse de lui inspirer.

Le ministere même n'eut pas le pouvoir d'aveugler *Chamillart* sur sa médiocrité, il écrivoit à M. de Catinat, en lui exposant ses idées sur la situation où ce général se trouvoit: *Je ne suis qu'un robin qui fait son noviciat dans la guerre, ainsi entre vous & moi, tout ce que je vous dis ne veut rien dire*. On a demandé comment un ministre du roi pouvoit se permettre d'écrire ainsi. J'ose être d'un avis bien différent, j'ose penser que c'est ce qu'un ministre, sur-tout homme de robe, devoit toujours écrire à un général, sur-tout aussi sage & aussi habile que M. de Catinat, le ministre fût-il en état, comme Louvois de faire l'instruction au maréchal d'Humieres, pour le siége de Gand. „ Vous êtes sur les lieux, „ c'est à vous à vous déterminer par les circon„ stances, sans atendre nos conjectures & nos „ combinaisons de Versailles qui doivent avoir „ le double défaut d'être fautives & tardives „. Enfin le cri public força Louis XIV d'exaucer les vœux que *Chamillart* avoit faits si souvent d'être déchargé du gouvernement de l'état. Il

avoit été fait contrôleur général en *1699* ; ministre de la guerre, en 1701 ; il remit le contrôle général en 1708 , & le ministere de la guerre en 1709. Des mémoires du temps insinuent cependant que, si au commencement il avoit paru craindre d'être chargé de ce double fardeau , à la fin il ne désiroit plus d'en être déchargé , qu'il chercha même les moyens de prolonger son ministere, tant on s'acoutume aisément au rang suprême, tant il est doux apparemment de commander, tant il est dur au moins de décheoir !

M. de *Chamillart* avoit encore le ministere de la guerre au temps de ce fameux conseil, où Louis XIV poussé au désespoir par les propositions révoltantes des alliés, pleura si amérement de se voir réduit par la guerre à l'impossibilité de continuer la guerre, & de faire la paix.

Dans ce Conseil , M. de Beauvillier, avec cette vertu romaine qui faisoit son caractere, pressa M. de *Chamillart* de dire au roi , en bon citoyen , en ministre zélé , en homme vrai , s'il étoit encore possible que la France courût les hazards & supportât les dépenses d'une seule campagne ; M. de *Chamillart* ne répondit que par un morne silence. Toutes les ressources extrêmes avoient été épuisées sous son malheureux ministere, sans qu'on pût s'en prendre au ministre ; les impôts étoient journélement augmentés , les billets de monoie établis ; on avoit vendu tout ce qu'on avoit pu vendre, jusqu'aux croix de S. Louis, qu'il importoit si fort de ne vendre pas . M. de *Chamillart* eut pour successeur , dans le ministere des finances, M. Desmarêts, & dans le ministere de la guerre, M. Voisin. Il mourut en 1721, âgé de soixante & dix ans.

CHAMILLY, (NOËL BOUTON DE) (*Hist. de France*,) ; maréchal de France à jamais célebre par la belle défense de Grave en *1675*. Mort à Paris en 1715 à 79 ans.

Dans sa jeunesse il avoit servi en Portugal sous le maréchal de Schomberg ; là, ses liaisons avec une religieuse portugaise donnerent lieu aux fameuses lettres portugaises, si souvent réimprimées : à son retour du Portugal, il en raporta les originaux qu'il fit traduire par Subligny.

Nicolas Bouton , comte de *Chamilly* , pere du maréchal , se signala aussi par la défense des places. Il défendit Stenai en 1654, pour le grand Condé, contre l'armée royale , pendant quarante-trois jours , il y eut l'épaule cassée ; en 1655 , il ne défendit pas moins vigoureusement la Capelle ; il mourut en *1662* couvert de blessures.

Érard II , son fils aîné , frere du maréchal , suivit le grand Condé aux campagnes de Rocroi, de Fribourg , de Lens, il le suivit aussi dans sa défection, & rentra en grâce en même temps que lui.

Un de leurs cousins, Jean-Baptiste Bouton, fut tué à vingt & un ans, au siége de Philisbourg en 1644.

La Maison de *Bouton-Chamilly* étoit anciene & considérable en Bourgogne.

CHAMOUSSET (CHARLES HUMBERT PIARRON DE) (*Hist. mod.*), maître des comptes, homme dont la mémoire doit être à jamais chere & respectable ; il ne fit , ne proposa , ne rêva que du bien, les intérêts de l'humanité lui furent toujours présens & toujours sacrés. Particulier sans fortune , & vivant dans une monarchie , il a fait plus de choses utiles que beaucoup de grands princes : on résista d'abord selon l'usage au bien qu'il proposoit , on finit par en profiter. C'est à lui qu'on doit l'établissement de la petite poste de Paris. Il avoit publié le *plan d'une Maison d'association pour les malades* ; on n'acueillit point alors ce projet , on y trouvoit je ne sai quelle idée d'hôpital qui humilioit ; mais un hôpital ou hospice à l'établissement duquel on a contribué, où une bienfaisance prévoyante & utilement intéressée nous acquiert les droits de fondateur , & nous assure dans nos besoins des secours que nous acordons d'avance aux besoins des autres, un pareil asyle peut-il jamais avoir rien d'humiliant? Nous voyons aujourd'hui cet établissement se reproduire sous une nouvele forme , en faveur des ecclésiastiques & des militaires sans fortune ; tant il est vrai que le bien, dès qu'il est montré, dès qu'il est aperçu, est un germe qui fructifie pour une génération ou pour une autre ! On a encore du même M. de *Chamousset* d'autres écrits , toujours marqués de ce sceau respectable de l'utilité publique ; tels sont deux mémoires , l'un sur la conservation des enfans , l'autre sur l'emploi des biens de l'hôpital S. Jacques à Paris , & des observations sur la liberté du commerce des grains. Cet homme excellent mourut le 27 mars 1773.

CHAMPAGNE (*Hist. mod.*). Dans les deux partages que firent les enfans de Clovis & ceux de Clotaire I, la *Champagne* faisoit partie du royaume de Mets ou d'Austrasie. On voit dans Grégoire de Tours divers ducs de *Champagne* , tels que Loup & Wintrion ; ce sont des gouverneurs de cette province pour les rois d'Austrasie , & il y en a eu d'autres depuis. Les comtes héréditaires de *Champagne* n'ont commencé que vers l'an 953. Ceux d'entr'eux qui ont été célebres se trouveront à leurs noms particuliers . Dans le temps de l'anciene pairie féodale ou réelle , dont l'origine est inconnue, la *Champagne* étoit le premier ou la premiere des trois comtés pairies laïques. On ignore aussi l'origine précise du titre de palatins que portoient les comptes de *Champagne* ; ce sont de ces questions sur lequelles les savans s'exercent & se divisent. Les pairs de France avoient leurs pairs particuliers qui étoient leurs vassaux directs & arriere-vassaux de la courone, & par lesquels ils faisoient tenir les états de leurs pays : les pairs de *Champagne* étoient sept comtes, savoir : les comtes de Joigny , de Réthel , de Brienne, de Roucy, de Braine, de Grand-Pré, de Bar-sur-Seine. Le

Le fameux Thibault, comte de *Champagne*, si connu par ses chansons & par son amour pour la reine Blanche, nié par M. l'évêque de la Ravaliere, hérita du royaume de Navarre à la mort du roi Sanche VII, son oncle maternel, dit *l'Enfermé*; ce royaume ne valoit pas son comté, mais son comté servit à le faire valoir; il transporta dans la Navarre de bons laboureurs de Brie & de Champagne, qui le fertiliserent & le peuplerent. Jeanne, sa petite fille, épousa Philippe le Bel, & lui porta en mariage la Navarre, la Champagne & la Brie. Édouard III, roi d'Angleterre, qui réclamoit la courone de France, comme petit-fils de Philippe le Bel par Isabelle de France, réclama aussi la Navarre au même titre. Les états de Navarre déclarerent que cette Courone apartenois à Jeanne de France, fille de Louis Hutin, l'aîné des trois fils de Philippe le Bel & de Jeanne de Navarre: jugement juste & qui fut exécuté.

Édouard ayant réclamé la *Champagne* & la Brie, comme la Navarre, en fut exclus comme de la Navarre, & par les mêmes raisons.

Après l'extinction de la race masculine de Philippe le Bel, la France avoit restitué la Navarre, c'est-à dire, l'avoit laissée passer à la fille de Louis Hutin; mais la restitution de la *Champagne* & de la Brie ne paroissoit pas si indispensable: c'étoient incontestablement des provinces françoises soumises dans l'origine à la loi salique, & que la réunion sembloit avoir fait rentrer sous l'empire de cette loi. Il est même à remarquer que la France les avoit déclarés fiefs masculins par le jugement que Blanche de Castille & Saint Louis avoient prononcé entre Thibault & Alix, sa cousine.

Henri I, comté de *Champagne* & de Brie, avoit eu deux fils, Henri II & Thibault V. Henri II n'ayant laissé que des filles dont Alix étoit l'aînée, Thibault V recueillit la succession à leur préjudice; il fut pere de Thibault VI, le chansonnier, celui qui hérita, comme nous l'avons dit, de la courone de Navarre. Alix redemanda la *Champagne* & la Brie à ce dernier; elles furent adjugées à Thibault VI, moyénant une somme qu'il fût obligé de payer à sa cousine. Ce fut, comme nous l'avons dit encore, la fille de Thibault VI, qui porta ces provinces en mariage à Philippe le Bel. En vertu de ce dernier exemple contraire à la loi salique, on jugea qu'elles devoient revenir à la fille de Louis Hutin. Elle porta ses droits en mariage à Philippe, comte d'Évreux, petit fils du roi Philippe le Hardi, & les transmit à Charles le Mauvais, roi de Navarre, son fils.

Ces droits avoient été la matiere de quelques contestations entre cette princesse & ses oncles, Philippe le Long & Charles le Bel. Ces princes garderent la *Champagne* & la Brie dont ils donnerent à leur niece tel dédomagement qu'ils voulurent. Philippe de Valois, plus juste, transigea pour ces comtés qu'il eût peut-être été encore plus juste, mais moins politique, de restituer. La situation de la *Champagne* qui la rend frontiere du côté de l'Allemagne, & celle de la Brie qui serre de trop près la capitale, de l'acquisition faisoient de ces deux provinces, un objet important de la politique de nos rois. Philippe offrit un échange & le fit accepter; il donna au roi & à la reine de Navarre, outre des rentes dont ils se contenterent, les comtés d'Angoulême & de Mortain, puis au lieu d'Angoulême, les domaines de Pontoise, de Beaumont-sur-Oyse & d'Asnieres. Le traité est du 14 mars 1335: ainsi fut consommée la réunion de la *Champagne* à la courone, qui fut encore confirmée en 1361 par le roi Jean.

CHAMP CLOS (*Hist. mod.*); étoit anciénement un lieu clos ou fermé de barieres, destiné aux *joûtes* & aux *tournois*, divertissemens que prenoient les souverains & qu'ils donnoient à leur cour. Mais on l'a aussi attribué à des combats singuliers qui étoient quelquefois ou permis ou ordonés par les souverains, pour la vengeance des injures, & pour maintenir l'honeur des chevaliers, ou même celui des dames de la cour. Alors on se batoit en *champ clos*, & ces combats avoient leurs loix & leurs juges.

CHAMP-DIVERS (Odette de) (*Hist. de Fr.*) fille d'un marchand de chevaux, avoit de la beauté, de l'esprit, de la bonté, de la douceur. Charles VI, dans sa démence même, eut le bon esprit ou le bonheur de l'aimer; elle prenoit sur lui un souverain empire, & n'en usoit que pour l'avantage du prince. On l'appeloit *la petite reine*. La véritable reine, Isabelle de Baviere, qui ne vouloit que régner avec le duc d'Orléans, son beau-frere, ne se fâchoit pas de cette amitié. Le roi dans ses accès étoit violent, il vouloit fraper ceux qui l'approchoient. Odette paroissoit: *Retirez-vous*, disoit-elle, *le roi est le maître*, *mais*, ajoutoit-elle, *je n'aimerai plus mon ami, puisqu'il ne consent pas à ce qu'on lui demande pour son bien*. Le roi aussi-tôt consentoit à tout. Auparavant, on n'imaginoit pas d'autre moyen de le réduire, que de faire entrer brusquement dans sa chambre dix ou douze hommes masqués, vêtus de noir & d'un aspect hideux, qui arrachoient de lui, par l'éfroi qu'ils lui inspiroient, ce qu'*Odette* en obtenoit par douceur & par amitié. Ce prince qui, lorsqu'il sentoit revenir les accès de son mal, se jetoit à genoux en fondant en larmes, & prioit Dieu en disant que si c'étoit sa volonté de l'éprouver encore par ces humiliations douloureuses, il les acceptoit en expiation de ses fautes; mais que du moins ce Dieu de bonté ne permit pas que la folie d'un malheureux roi fît le moindre mal à son peuple ni à aucun de ses sujets, un tel prince méritoit bien qu'on n'ajoutât pas à la rigueur de son sort par la dureté des traitemens. On ignore quelle fut la durée de la vie d'*Odette* & si Charles VI jouit long-temps de la douceur de son empire: on sait seulement qu'il en eut une fille.

CHAMPEAUX (Guillaume de) (*Hist. litt. mod.*), archidiacre de Paris au douzieme siecle, fondateur des chanoines réguliers de saint-Victor, puis évêque de Châlons-sur-Marne, mourut religieux de Cîteaux en 1121. On a de lui un traité de l'origine de l'âme dans le *thesaurus anecdotorum*, de dom Martene. Il est moins connu par cet ouvrage que par ses démêlés avec Abailard.

CHAMPIER (Symphorien) (*Hist. litt. mod.*), lyonois, premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine, écrivain obscur & fécond dont on cite quelquefois *la vie du chevalier Bayard*, qu'il faut bien distinguer de celle qui fut écrite par le secrétaire de ce héros, & qui plait tant dans sa piquante naïveté; & *les grandes chroniques des ducs & princes de Savoie*. Le reste de ses ouvrages ne vaut pas l'honeur d'être nommé.

Claude, son fils, est auteur d'un ouvrage intitulé: *Singularités des Gaules*, qu'il fit à l'âge de dix-huit ans.

Jean Bruyren Champier; neveu du premier, cousin du second, médecin à Lyon, est auteur d'un traité *de re cibaria*, & traducteur du traité d'Avicenne *de corde ejusque facultatibus*. Tous trois vivoient vers le milieu du seizieme siecle.

CHAMPION, s. m. (*Hist. mod.*), signifie proprement une *persone qui entreprend un combat pour un autre*, quoiqu'on applique aussi ce nom à celui qui combat pour sa propre cause.

Hottoman définit le *Champion*: *Certator pro alio datus in duello*, *a campo dictus*, *qui circus erat*, *decertantibus definitus*: de là vient aussi le mot de *champ de bataille*.

Ducange observe que les *champions*, dans la signification propre, étoient ceux qui se batoient pour d'autres; lesquels étant obligés, selon la coutume, d'accepter le duel, avoient pourtant une excuse légitime pour s'en dispenser, comme de caducité, de jeunesse ou d'infirmité: il ajoute que c'étoit le plus souvent des mercenaires qu'on louoit à prix d'argent, & qui dès-lors passoient pour infâmes.

Quelquefois le vassal, en vertu de son fief & des conditions de l'hommage, devenoit *Champion* de son seigneur, dès que ce seigneur le demandoit.

Des auteurs soutienent que toutes persones étoient reçues à servir de *Champions*, excepté les parricides & ceux qui étoient accusés de crimes très-odieux. Les clercs, les chanoines, les religieux, les femmes mêmes étoient obligés de fournir des *Champions* pour prouver leur innocence.

Cette coutume de décider les différents par un combat, est venue originairement du nord; elle passa de là en Allemagne, les Saxons la porterent en Angleterre, & elle s'établit insensiblement dans le reste de l'Europe, sur tout chez les nations militaires, & qui faisoient leur principale occupation des armes.

Lorsqu'on avoit choisi deux *Champions* pour décider de la vérité ou de la fausseté d'une accusation, il falloit, avant qu'ils en vinssent aux mains, qu'il intervînt une sentence pour autoriser le combat. Quand le juge l'avoit prononcée, l'accusé jetoit un gage (d'ordinaire c'étoit un gant); ce gage de bataille étoit relevé par l'accusateur: après quoi on les mettoit l'un & l'autre sous une garde sûre jusqu'au jour marqué pour le combat.

Si dans l'intervalle l'un des deux prenoit la fuite, il étoit déclaré infâme, & convaincu d'avoir commis le crime qu'on lui imputoit; l'accusé, non plus que l'accusateur, n'obtenoit la permission de s'en tenir-là, qu'en satisfaisant le seigneur pour la confiscation qu'il auroit dû avoir des effets du vaincu, si le combat avoit eu lieu.

Avant que les *Champions* entrassent dans la lice, on leur rasoit la tête, & ils faisoient serment qu'ils croyoient que les persones dont ils soutenoient la cause, avoient raison, & qu'ils les défendroient de toutes leurs forces. Leurs armes étoient une épée & un bouclier. Quelques-uns disent qu'en Angleterre c'étoit le bâton & le bouclier. Lorsque les combats se faisoient à cheval, on armoit les combatans de toutes pieces; les armes étoient bénites par un prêtre avec beaucoup de cérémonies; chacun des combatans juroit qu'il n'avoit point de charmes sur lui; pour s'animer, on commençoit l'action par des injures réciproques, puis les *Champions* en venoient aux mains au son des trompetes: après qu'ils s'étoient donnés le nombre de coups marqués dans le cartel, les juges du combat jetoient une baguete pour avertir les *Champions* que le combat étoit fini: s'il duroit jusqu'à la nuit, ou qu'il finît avec un avantage égal des deux côtés, l'accusé étoit alors réputé vainqueur; la peine du vaincu étoit celle que les loix portoient contre le crime dont il étoit question: si le crime méritoit la mort, le vaincu étoit désarmé, traîné hors du champ & exécuté aussi-tôt, ainsi que la partie dont il soutenoit la cause: s'il avoit combatu pour une femme, on la brûloit.

C'est un spectacle curieux, dit l'illustre auteur de l'*Esprit des loix*, de voir ce monstrueux usage du combat judiciaire réduit en pratique, & de trouver le corps d'une jurisprudence si singuliere. Les hommes, dans le fond raisonables, soumettoient à des regles leurs préjugés mêmes. Rien n'étoit plus contraire au bon sens que le combat judiciaire; mais ce point une fois posé, l'exécution s'en fit avec une certaine prudence. L'auteur que nous venons de citer, entre à ce sujet dans un détail très-curieux sur les regles de ces combats, qu'on pouroit appeler le *code des homicides*; mais ce qui est encore plus précieux, ce sont les réflexions philosophiques qu'il fait sur ce sujet. La loi salique, dit-il, n'admétoit point l'usage des preuves négatives, c'est-à-dire, qu'elle obligeoit également l'accusateur & l'accusé de prou-

ver: aussi ne permettoit-elle pas le combat judiciaire. Au contraire, la loi des Francs ripuaires admétant l'usage des preuves négatives, il semble qu'il ne restoit d'autre ressource à un guerrier sur le point d'être confondu par une simple assertion ou négation, que d'offrir le combat à son adversaire, pour venger son honeur.

L'auteur cherche dans les mœurs des anciens Germains la raison de cet usage si bizâre, qui fait dépendre l'innocence du hazard d'un combat. Chez ces peuples indépendans, les familles se faisoient la guerre pour des meurtres, des vols, des injures, comme elles se la font encore chez les peuples libres du nouveau monde. On modifia cette coutume, en assujétissant cette guerre à des regles. Tacite dit que chez les Germains les nations mêmes vidoient souvent leurs quereles par des combats singuliers.

Cette preuve par le combat avoit quelque raison fondée sur l'expérience. Dans une nation uniquement guerriere, la poltronerie suppose d'autres vices qui l'acompagnent ordinairement, comme la fourberie & la fraude.

La jurisprudence du combat judiciaire, & en général des épreuves, ne demandant pas beaucoup d'étude, fut une des causes de l'oubli des loix saliques, des loix romaines & des loix capitulaires: elle est aussi l'origine du point d'honeur & de la fureur de notre nation pour les duels de l'anciene chevalerie & de la galanterie.

Champion du Roi (*Hist. mod. d'Angl.*), chevalier qui, après le couronement du roi d'Angleterre, entre à cheval, armé de toutes pieces, dans la salle de Westminster, jete le gant par terre, & présente un cartel à quiconque oseroit nier que le nouveau prince soit légitime roi d'Angleterre.

C'est en 1377, dans la cérémonie du couronement de Richard II, que l'histoire d'Angleterre fait mention, pour la premiere fois, d'un *champion* qui alla se présenter, armé de toutes pieces dans la salle de Westminster, où le roi mangeoit, & qui, ayant jeté son gantelet à terre, défia tous ceux qui voudroient disputer au roi ses justes droits sur la courone.

On ignore l'origine de cette coutume, qui s'est conservée jusqu'à présent; mais il est certain qu'elle est plus anciene que le couronement de Richard II, puisque le chevalier Jean Dimmock, qui fit alors l'office de *champion*, y fut admis en vertu d'un droit ataché à une terre qu'il possédoit dans le comté de Lincoln, savoir le manoir de Scrivelby, qu'il avoit du chef de sa femme. Rapin, *tom. III.* Walsingham & Froissard.

CHAMPLAIN (Samuel de) (*Hist. moderne.*), voyageur & marin célebre, dont un lac d'Amérique porte le nom. Envoyé par Henri IV dans le Nouveau-Monde, il fonda Québec, & fit établir une compagnie pour le commerce du Canada. Il est regardé comme le fondateur de la Nouvele France: il en a aussi été l'historien. On a de lui les *Voyages de la Nouvele-France, dite Canada.* Établi en Amérique vers 1603; mort vers 1635.

CHAMP MESLÉ (Marie Desmares, femme de Charles Chevillet, sieur de) (*Hist. du th. fr.*). Le mari & la femme étoient comédiens. La femme est celebre, parce que Racine lui apprit l'art de la déclamation tragique. Le sieur Champ meslé son mari n'étoit pas, dit-on, un acteur sans talens, sur-tout dans le genre comique. On a ses œuvres imprimées en 2 vol. *in-12.* Il a des comédies dont il est seul l'auteur, on dit qu'il a fait, en société avec La-Fontaine, *le Florentin*, *la coupe enchantée*, *le veau perdu* & *je vous prends sans vert.* Il mourut en 1701: sa femme étoit morte en 1698; elle étoit née à Rouen, en 1644.

CHAMPS (Étienne-Agard des) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, né à Bourges en 1613, mort à la Flêche en 1701, est auteur d'un traité intitulé: *de hæresi jansenianâ.*

Un autre *des Champs* (François-Michel-Chrétien), est auteur de quatre tragédies bien inutiles & bien oubliées, savoir, *Caton d'Utique*, *Antiochus*, *Artaxerxès* & *Medus*, & de *Recherches historiques sur le théâtre françois.* Mort en 1747.

CHANAAN (*Hist. sacr.*), fils de Cham, maudit par Noé, pour l'irrévérence de son pere envers ce patriarche.

CHANDOS (Jean) (*Hist. d'Angl.*); un des plus illustres & des plus vertueux capitaines d'Édouard III, roi d'Angleterre, dans ses guerres contre la France: il fut un de ses plénipotentiaires pour la paix de Brétigny, en 1356. Ce fut lui qui gâgna, en 1364, la bataille d'Aurai, où fut terminée la querele de la Bretagne entre les maisons de Mont-fort & de Penthievre: il eut la gloire d'y faire prisonier du Guesclin; & ce même du Guesclin ayant encore été pris par le prince Noir à la bataille de Navarrette, *Chandos*, qui respectoit en lui la valeur & la vertu, lui offrit sa bourse pour contribuer à sa rançon & accélérer le moment de sa liberté. Lorsque Charles V, voyant le génie d'Édouard III abatu par l'âge, & celui du prince Noir par la maladie, crut qu'il étoit temps de renouveler la guerre, le présage le plus marqué de la décadence des Anglois fut la perte qu'ils firent, en 1369, de ce brave *Chandos*, le du Guesclin de l'Angleterre. Presqu'invincible à la guerre, il n'en aimoit pas moins la paix: les François mêmes le pleurerent, & la rupture des deux nations rivales ne parut sans remede que quand on eut perdu cet homme juste & modéré. Il fut tué dans un combat sur le pont de Lensac, près de Poitiers,

CHANDOUX (*Hist. mod.*). Baillet, dans sa savante vie de Descartes, a un chapitre intitulé: *Mort funeste de Chandoux.*

Ce *Chandoux* étoit un philosophe chimiste, contemporain de Descartes, & qu'on donne pour un de ses prédécesseurs dans le projet de réfor-

mer la philoſophie & de détruire les chimeres péripatéticienes. Il s'annonçoit avec quelque éclat : des persones considérables alloient entendre ses leçons & voir ses expériences. Sa fin fut en effet funeste; il fut pendu pour fausse monoie, en *1631*, à la place de Greve.

CHANTAL (Jeanne-Françoise Frémiot de) (*Hist. mod.*), née à Dijon en 1572, épousa le baron de *Chantal*. Il fut tué à la chasse : sa veuve, âgée alors de vingt-huit ans, se donna toute entiere à la piété & à la charité. S. François de Sales, qu'elle connut en *1604*, fut son directeur, & sous sa conduite elle institua l'ordre de la Visitation, dont les premiers fondemens furent jetés à Annecy, en *1610*. Elle mourut à Moulins, en *1641*. Benoît XIV l'a béatifiée en 1751; Clément XIII l'a canonisée en *1767* : on a publié des lettres d'elle en *1660*; l'abbé Marsolier a écrit sa vie en 2 vol. *in-12*. Elle étoit aïeule de madame de Sévigné, qui en parle souvent dans ses lettres.

CHANTEREAU LE FEVRE (Louis) (*Hist. litt. mod.*). Quelques emplois considérables qu'il exerça l'auroient laissé dans l'oubli, il est connu comme savant. On a de lui des *Mémoires sur l'origine des maisons de Lorraine & de Bar*; un *Traité des fiefs*, où il s'atache à établir que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet, ce que les savans sont bien loin de lui acorder; un traité touchant le mariage d'Ansbert & de Blitilde; un autre, où il examine si les terres situées entre la Meuse & le Rhin, sont ou ne sont pas de l'empire.

Il naquit à Paris en 1588, il mourut en 1658.

CHANTOCÉ (Gilles, seigneur de) (*Hist. de Bret.*). Jean VI, duc de Bretagne, dit le *le bon* & *le sage*, mort en 1442, avoit eu de Jeanne de France, sœur de Charles VII, trois fils, François, Pierre & Gilles : ce dernier est celui dont il s'agit. François régna, & fit à ses freres tel partage qu'il voulut. C'étoit une âme foible & dure, gouvernée par des méchans. Gilles, prince aimable & intéressant, avoit plu à Françoise de Dinant, & l'avoit épousée, ce qui lui avoit fait un ennemi implacable d'Arthur de Montauban, amoureux de Françoise & à qui le duc qu'il gouvernoit, l'avoit promise. Quelques propos de mécontentement échapés à Gilles sur la modicité de son apanage, furent représentés au duc par Arthur comme des transports d'une ambition redoutable & des menaces d'une révolte prochaine. On sut que Henri VI, roi d'Angleterre, avoit offert au prince Gilles l'épée de connétable, comme Charles VII avoit donné celle de France au comte de Richemont, oncle des trois princes Bretons; mais on dissimuloit le refus formel que le prince Gilles avoit fait des offres de Henri VI, en disant qu'il ne vouloit point faire la guerre au roi de France son oncle. On le peignoit & à la cour de France & à celle de Bretagne, comme le sujet & l'allié des Anglois, prêt à troubler par leur moyen ces deux états. Le duc François sur la foi d'Arthur de Montauban, prit son frere en horreur & inspira contre lui à Charles VII des préventions dont le connétable de Richemont, qui connoissoit mieux son neveau & qui lui rendoit plus de justice, fit promptement revenir ce roi naturélement équitable. Le duc n'écoutant qu'une haine aveugle, fait faire les procès à son frere sur les dépositions des plus infâmes délateurs. On assemble les états de sa province, le connétable de Richemont, le héros du siecle y paroît, prend en main la défense de son neveu, entraîne les suffrages, couvre le duc de confusion; mais le duc tient toujours son frere prisonier, & le connétable appelé par d'autres afaires, s'éloigne de la Bretagne. Le duc & ses complices transferent le prince, de prison en prison, & renouvelent leurs informations calomnieuses, les juges indignés se refusent à ces manœuvres. On publie une lettre supposée du roi d'Angleterre qui redemande *son connétable*, (c'étoit Gilles qu'il désignoit ainsi,) & qui menaçoit en cas de refus, de faire une descente en Bretagne; la fausse lettre ne produisit point d'effet, persone n'y crut. On tenta d'empoisoner le prince. Gilles dut son salut à sa jeunesse & à sa bonne constitution. Il n'éprouva qu'une indisposition légere. Ses boureaux résolurent alors de le laisser mourir de faim. On entendoit à travers les bareaux d'une grille de la prison les cris de ce malheureux qui demandoit aux passans du pain *pour l'amour de Dieu*. Persone n'osoit lui en donner. Une pauvre paysane eut seule le courage de descendre dans les fossés & de mettre à plusieurs reprises un pain sur le bord d'un soupirail par lequel ce secours parvenoit jusqu'au prince. Ses ennemis s'étonerent & s'indignerent de la prolongation de sa vie, des assassins entrerent dans son cachot & l'étouferent entre deux matelats. Un religieux, confesseur du prince & dépositaire de ses dernieres volontés, vint trouver le duc & le cita *de la part de feu monseigneur Gilles à comparoître devant Dieu dans quarante jours*. Sur quoi les auteurs du nouveau dictionaire historique font cette réflexion judicieuse. „ Si l'esprit se prête avec peine à ces ajournemens alors à la mode, le cœur qui déteste les attentats de la tyrannie, ne peut s'empêcher d'être touché en dépit de tout raisonement, & semble désirer ces vengeances temporeles de la Providence „.

La déplorable aventure de ce prince infortuné est de l'an 1445.

CHANUT (Pierre) (*Hist. mod.*), ambassadeur de France, auprès de Christine, reine de Suede, & ami Descartes. On a de lui des mémoires. Mort en *1662*.

Pierre, son fils, abbé d'Issoire, & aumônier de la reine Anne d'Autriche, a traduit les *actes du concile de Trente; la vie & les œuvres de sainte Thérese*; mort en *1695*.

CHAPELAIN (Jean) (*Hist. litt. mod.*). *Chapelain* paroît être un exemple de réputation détruite par la satyre. Il étoit l'arbitre du goût; rien n'étoit bon que ce qu'il avoit approuvé, on n'appeloit jamais de ses jugemens. Louis XIV sent qu'il est de sa dignité de répandre les faveurs du gouvernement sur les gens de lettres qui font la gloire de son regne, c'est *Chapelain* qui, comme le premier d'entr'eux donne la liste de ceux qui sont dignes de récompense, c'est lui qui met un taux & un prix au mérite, & on peut croire qu'il ne s'oublie pas. *Enfin Despréaux vient*, il ataque le mieux renté de tous les beaux esprits dans sa réputation & dans sa faveur, tout le monde répete après lui :

Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.
Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose?

Mais ce n'est point Boileau qui à détruit la réputation de *Chapelain*, c'est la Pucelle; les torts & les malheurs de *Chapelain* & l'excuse de Boileau sont dans la Pucelle; c'est ce que Galba, dans Tacite, dit de Néron dans un autre genre.

Chapelain avoit tant de réputation, qu'avant que la lecture de la *Pucelle* eût fait son effet, avant qu'on l'eût assez lue pour s'assurer qu'on ne pouvoit la lire, avant qu'on eût osé prendre sur soi de condamner *Chapelain*, ce poëme eut jusqu'à six éditions en dix-huit mois.

Montmort fit sur la Pucelle cette épigramme :

Illa Capellani dudum expectata puella,
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

Liniere, la traduisit ainsi en l'alongeant & l'égayant :

Nous atendions de *Chapelain*
Une pucelle
Jeune & belle,
Vingt ans à la former il perdit son latin,
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternele.

Il faut sans doute abandoner le poëme de *Chapelain*, & il y a long-temps que cette justice est faite; mais il ne faut pas dire avec M. de Voltaire, que *Chapelain* eut la bêtise de traiter sérieusement le sujet de la Pucelle. L'histoire de *Jeanne d'Arc*, telle qu'elle résulte des actes & des titres authentiques, est du plus grand interêt. La premiere partie de cette histoire, c'est-à-dire, celle des exploits de Jeanne, dépouillée même des fâbles dont il étoit assez naturel de l'orner, offre un merveilleux vrai & philosophique bien supérieur à ce merveilleux vague des fâbles antiques, à cette froide intervention des dieux qui fait tout & glace tout dans nos poëmes épiques, à cette allégorie plus froide encore qui glace encore plus la Henriade.

La seconde partie de l'histoire de Jeanne, c'est-à-dire, celle de son procès, est le chef-d'œuvre de l'interêt; l'admiration & l'atendrissement pour Jeanne, l'indignation contre ses boureaux, l'horreur, la pitié, la douleur y sont au comble. C'est le fait plus dramatique de toute notre histoire. Pour l'historique, *Voyez* l'article Arc (Jeanne d') dans ce Dictionaire.

Quand Boileau a dit de *Chapelain*,

Que n'écrit-il en prose?

il a raison puisque *Chapelain* a été le rédacteur des sentimens de l'académie sur le Cid; ce n'est pas que cet ouvrage cité avec raison comme un modele de critique littéraire, soit absolument irréprochable pour le goût. La critique en est souvent trop sévere & même injuste; ce n'est pas non plus que le style en soit excellent. La prose avoit encore alors ce caractere trop périodique, trop nombreux, trop Cicéronien, que les premiers bons écrivains, Balzac & les solitaires de Port-Royal lui avoient imprimé. Des parentheses trop fréquentes, des phrases trop long-temps suspendues embarassoient & ralentissoient la marche d'une langue dont la précision & la clarté devoient faire le principal mérite. Mais enfin cet ouvrage est raisonablement écrit, raisonablement pensé; il contient des vues fines, des principes excellens, de justes critiques, de justes louanges.

Il avoit du goût; cet ouvrage en fait foi, & c'est par-là que se résout le problême de son anciene réputation; il avoit du goût; on en a souvent deux, l'un pratique pour ses propres ouvrages, l'autre théorique pour ceux des autres; le premier est toujours nécessairement rempli d'indulgence, & se mesure assez exactement sur l'étendue du talent; le second est plus sévere & par conséquent plus pur; *Chapelain* avoit vrai-semblablement ces deux goûts; avec l'un il s'est permis la *Pucelle*; avec l'autre il a critiqué le Cid.

Il y a des beautés dans une ode de *Chapelain* au cardinal de Richelieu.

Quant au personel de *Chapelain* il étoit aussi ridicule que son talent poétique étoit borné; il étoit d'une avarice sordide & ce qui en étoit la suite, d'une négligence indécente dans son extérieur. Il portoit dans les jours les plus chauds de l'été, un grand manteau bien épais, pour cacher un habit plein de pieces & de coutures. Il prenoit pour prétexte qu'il étoit indisposé. *Bon*, lui dit un jour Conrart, *c'est votre habit qui l'est*. On trouve dans les œuvres de Boileau la parodie de quelques scènes du Cid, intitulée : *Chapelain décoëffé*, & *la Métamorphose de la perruque de Chapelain en comete*, sur quoi Furetiere observa qu'elle y gâgnoit une chévelure. *Chapelain*, avec de l'esprit & même des vertus, se rendoit ainsi

l'objet de la risée publique. On lui trouva cinquante mille écus à sa mort arivée en 1674.

CHAPELET DES TURCS. (*Hist. mod.*) Le chevalier de la Magdelaine, qui a été long-temps esclave des Turcs, marque que ce, *Chapelet*, qu'ils ont toujours ou le plus souvent sur eux, est composé de quatre-vingt-dix-neuf grains, sur lequel ils disent : *Alla bismilla*, *ethemdail illa* ; *Alla hecher* ; ce qui veut dire, *le nom de Dieu soit loué à jamais* ; *Dieu est tout-puissant*. (*Miroir de l'empire ottoman*, *imprimé à Bâle en* 1677.) Le pere Dandini jésuite, dans son *voyage du Le vant*, raporte les paroles un peu différemment ; mais le sens est le même que de celles qui vienent d'être marquées.

CHAPELLE (CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, dit CHAPELLE) (*Hist. litt. mod.*), homme libre, philosophe heureux, esprit aimable, *ivrogne*, qu'on trouvoit alors *de bonne compagnie*, & que ce seul titre en excluroit aujourd'hui.

L'histoire connue du souper d'Auteuil, chez Moliere, est un grand effet de l'éloquence de *Chapelle*, aidée des vapeurs du vin ; mais c'est la raison supérieure de Moliere, c'est sa profonde connoissance des hommes, qui jouent le beau rôle dans cette histoire. Boileau, Racine, la Fontaine, les plus beaux génies du temps étoient de ce souper. Moliere, qui ne soupoit point, & que sa santé obligeoit à des ménagemens, étoit allé se coucher. *Chapelle* s'enivre, s'anime, fait un discours éloquent sur les chagrins & les contradictions de la vie, sur le malheur de naître, le malheur plus grand de vivre, & l'honeur de mourir à son gré ; on le seconde, on rapele les passages des philosophes anciens qui ont le plus médit de la vie ; on prend en conséquence le parti d'aller se noyer, la Seine étoit sous la main & y invitoit. Le jeune Baron, éleve de Moliere, seul de sang-froid alors, s'éfraie de cette fermentation & court éveiller Moliere. Moliere arive : Eh mes amis que vous ai-je donc fait pour être ainsi traité, pour être oublié de vous dans ma propre maison ? vous allez faire une action sublime, qui vous assure l'immortalité, & vous ne daignez pas m'associer à votre gloire, vous me jugez indigne de mourir avec mes amis (1) ! Il a raison, dirent les amis, c'étoit lui manquer. Viens, Moliere, marche à notre tête comme le maître de la maison & le plus sage d'entre nous. — Doucement, mes amis, eh quoi ! cette action glorieuse, qui va vous égaler aux Catons & aux Brutus, c'est en secret, c'est dans les ténebres que vous allez la faire ! vous en voulez perdre & la gloire & le fruit ! vous voulez que cet exemple ne serve à persone, qu'on l'attribue au hazard, à un accident, à un naufrage ! Non, non, c'est demain, c'est à la clarté des cieux, c'est à la face de l'univers & d'un peuple d'admirateurs qu'il faut consommer cette grande œuvre. — Il a toujours raison ! s'écrierent les amis, il entre mieux que nous dans l'esprit de la chose. On s'alla coucher ; le lendemain on ne put que rendre grâce à la sagesse de Moliere, ce fut le triomphe de la raison sur l'éloquence, & du sang-froid sur l'ivresse.

Boileau le consultoit volontiers sur ses ouvrages. Un jour, fatigué des objections de *Chapelle*, il ne s'en tira qu'en lui disant: *tu es ivre*. *Moins ivre de vin*, lui dit *Chapelle*, *que toi de tes vers*. C'étoit au plus sage & au plus froid des bons poêtes qu'il parloit.

Chapelle, dit-on, étoit très-utile à Moliere pour le théâtre, parce qu'étant plus désœuvré, il alloit plus dans le monde. Moliere y observoit plus & peignoit plus fidélement ce qu'il avoit vu ; mais *Chapelle* voyoit plus & peignoit plus vivement ce qui l'avoit frapé: „ *Je ne regarde pas tout*, disoit Duclos ; *mais ce que je regarde*, *je le vois* ; il en étoit de même de *Chapelle*, il, a, dit-on, fourni à Moliere plusieurs originaux.

On dit qu'il a aussi fourni à Racine plusieurs traits pour *les Plaideurs*.

On a des œuvres fugitives de *Chapelle*. M. le Fevre de Saint-Marc a donné en 1755 une édition en deux volumes in-12 de ses œuvres jointes au voyage, avec des notes & des mémoires sur la vie des auteurs de ce voyage.

Dans le temple du Goût on a donné une place à *Chapelle*.

Le dieu du Goût, comme de raison, lui donne quelques petites leçons sur son incorrection, sa négligence & ses rimes redoublées.

> Réglez mieux votre passion
> Pour ces syllabes enfilées,
> Qui chez Richelet étalées,
> Quelquefois sans invention,
> Disent avec profusion
> Des riens en rimes redoublées.

Chapelle mourut en 1686.

CHAPELLE (Jean de la) (*Hist. lit. mod.*), né à Bourges en 1655, d'une famille noble, d'abord secrétaire de M. le prince de Conti, avoit quelque talent pour la politique & quelque connoissance de ce qu'on appele les intérêts des puissances. Il fut reçu en 1688 à l'académie françoise, lorsque Furetiere en fut exclu. Il fit sur la guerre de 1701 un ouvrage politique, intitulé: *Lettre d'un Suisse à un François* ; il y peignit l'état où se trouvoient alors les puissances belligérantes. *La Chapelle* est plus connu encore dans la littérature que dans la politique ; il est l'auteur des *Amours de Catulle & de Tibulle*. Il parle à la fin du Ti-

(1) *Comitemne sororem*
Sprevisti moriens ? eadem me ad fata vocasses...
Eadem hora tulisset...
Est hic, est animus lucis contemptor, & istum
Qui vita bene credat emi, quo tendis, honorem.

bulie d'employer le reste de sa vie à écrire l'histoire de Louis XIV ; c'est-à-dire, qu'il désiroit d'être historiographe de France, quoiqu'aucun de ses ouvrages ne dût l'y conduire. On joue encore de lui la comédie des *Carosses d'Orléans*, farce qui fait rire. On a de lui plusieurs tragédies, *Zaïde*, *Téléphonte*, *Cléopâtre*, qu'on ne joue plus, mais qui eurent quelque succès dans le temps. On prétendoit qu'il étoit de l'école de Racine, c'est-à-dire, qu'il tâchoit de faire des pieces tendres. Il mourut en 1723. C'est lui que Boileau associe à Boyer dans cette épigramme.

J'approuve que chez vous, messieurs, on examine
Qui, du pompeux Corneille, ou du tendre Racine,
Excita dans Paris plus d'applaudissemens:
Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un temps,
(La question n'est pas moins belle)
Qui du fade Boyer, ou du sec *la Chapelle*
Excita plus de sifflemens.

CHAPPARS, s. m. (*Hist. mod.*), couriers Persans chargés des dépêches de la cour pour les provinces. S'ils rencontrent un cavalier mieux monté qu'eux, ils ont le droit de s'emparer de son cheval; le refus exposeroit à perdre la vie: le plus sûr est de céder sa monture, & de courir après comme on peut. Tavernier, qui parle des *Chapars* dans son voyage de Perse, ajoute qu'il y avoit aussi de ces couriers incommodes en Turquie, mais que le sultan Amurat les supprima, & y établit des postes à son usage.

CHAPPE D'AUTEROCHE (JEAN) (*Hist. litt. mod.*). L'abbé *Chappe*, de l'académie des sciences de Paris, astronome célebre, mort victime de son zele pour la science qu'il professoit. Né à Mauriac en Auvergne, en 1722, d'une famille noble; nommé en 1760 par l'académie des sciences pour aller en Sibérie observer le passage de Vénus sur le soleil, fixé au 6 juin 1761, il a rendu compte de ses observations & de tous les dangers qu'il a courus; la relation de son voyage de Sibérie contient sur ces divers objets les détails les plus intéressans; elle a paru en 1768 en deux volumes *in* 4°. Un nouveau passage de Vénus étant annoncé pour le 3 juin 1769, l'abbé *Chappe* partit en 1768 pour l'aller observer à Saint-Lucar, c'est la côte la plus occidentale de l'Amérique. Une maladie épidémique qui ravageoit cette contrée, l'enleva aux sciences qu'il cultivoit avec tant d'ardeur, mais il avoit rempli son objet. Ses observations ont été données par M. Cassini en 1772.

CHAPPUZEAU (SAMUEL) (*Hist. litt. mod.*), génevois, précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre. C'est à lui qu'on doit *les voyages de Tavernier*; il les publia en 1675. Il avoit aussi donné *le projet d'un nouveau dictionaire historique, géographique, philosophique*. Il s'en étoit tenu au projet; mais il prétendoit que Moréri avoit profité de son manuscrit. On a encore de lui un traité du théâtre françois & quelques mauvaises comédies. Mort en 1701.

CHARAS (MOYSE) (*Hist. litt. mod.*), chimiste habile pour le temps où il a vécu. Sa *Pharmacopée*, traduite à sa naissance dans toutes les langues, même en chinois, n'est pas encore tout-à-fait hors d'usage. Son *traité de la thériaque*, & plus encore son *traité de la vipere* sont célebres. Il voyagea en Angleterre, en Hollande & en Espagne, il revint ensuite à Paris, fut de l'académie des sciences, & mourut en 1698 âgé de 80 ans.

CHARDIN (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), voyageur célebre & véridique, ce qui suffit pour le distinguer. Il voyagea en Perse & dans les Indes orientales. Il commerçoit en pierreries & étoit fils d'un joailler de Paris. Charles II, roi d'Angleterre, le fit chevalier. Il mourut à Londres en 1713. Il étoit né à Paris en 1643. Le recueil de ses voyages est traduit dans toutes les langues.

CHARENTON (JOSEPH-NICOLAS, (*Hist. litt. mod.*), jésuite; c'est le traducteur de l'histoire d'Espagne de Mariana. Il fit cette traduction à la priere de Philippe V, roi d'Espagne. Né à Blois en 1649: mort à Paris en 1735.

CHARILAUS (*Hist. anc.*); neveu de Licurgue, & roi de Lacedémone près de neuf siecles avant J. C., renomé pour sa bonté.

On demandoit à ce *Charilaus*, ou à un autre du même nom, aussi Lacedémonien, pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de loix. *Il en faut peu*, dit-il, *à ceux qui parlent peu*.

CHARITON D'APHRODISE. C'est sous ce nom qu'a paru le roman grec *des amours de Chæreas & de Callirhoé*, dont nous avons deux traductions françoises, l'une de M. Larcher, de l'académie des inscriptions & belles lettres, l'autre de M. Fallet; la premiere de 1763, la seconde de 1775.

CHARIVARI *ou* CHARBARIS, (*Hist. mod.*); ce mot paroît formé d'un autre de la basse latinité, *chalybarium*, bruit fait avec des chaudrons & des poêles, *&c.* de *chalybs*, qui signifie du fer & de l'acier.

„ La canaille & les gens de peu d'importance, „ dit M. Thiers, dans son *Traité des jeux & „ divertissemens*, *page* 288, se font quelquefois un „ grand divertissement de ce qu'ils appelent *Cha-„ rivari*, afin de tirer quelque argent des nou-„ veaux mariés ou de les charger de confusion. „ Il y a des lieux où cela ne se fait guere qu'à „ de secondes noces, disproportionées en effet ou „ en apparence; mais il y en a d'autres où il „ se fait presqu'à toutes les noces. J'apprends „ de M. Neuré, qu'à Aix en Provence, *le prin-„ ce des amoureux ou chef des marchands & „ artisans*, ces deux ridicules persQnages, tirent „ un tribut des nouveaux mariés, ou qu'autre-„ ment ils assemblent tous leurs officiers & tou-„ te leur séquele, le lendemain des noces, vers

„ le foir, & font le *Charivari* pendant la nuit „ par toutes les rues de la ville, ce qu'ils con- „ tinuent enfuite avec tant de violence, & un „ fi épouvantable tintamarre, que fi on ne leur „ donne ce qu'ils demandent, ils menacent de „ mettre le feu à la maifon, & ils murent la „ porte, fans que perfone puiffe fortir, jufqu'à „ ce qu'ils foient payés „.

Ce n'eft pas feulement la canaille & les gens de nulle importance qui s'amufent à faire des *Charivaris*, c'eft bien fouvent un divertiffement de jeunes gens de famille; & le motif qui les y conduit eft le plus fouvent une pétulance toute pure, ou une joie folâtre, & portée à la malice, chofe fort ordinaire aux noces. Non feulement on fait le *charivari* aux fecondes noces & à celles qui font difproportionées par l'âge ou l'inégalité des conditions, mais auffi à celles des maris qui époufent des femmes coquetes ou mauvaifes, ou dont les mariés refufent de donner bal, *&c.* Quoi qu'il en foit, on trouve des exemples du *Charivari* dans l'antiquité, & cela n'a rien de furprenant.

M. Thiers cite plufieurs décrets des Synodes & conciles, anciens & modernes, qui non feulement défendent le *Charivari*, fous peine d'excommunication, mais ajoutent encore l'amende pécuniaire, après avoir traité ce divertiffement *de honteux*, *de préjudiciable aux bonnes mœurs*, *de contraire à la fociété*. C'eft encore un objet de police. Divers réglemens civils défendent auffi de faire cette efpece d'infulte à ceux qui fe remarient.

CHARLES IV de Luxembourg (*Hift. d'Allemagne*), fucceffeur de Louis V, vingt-troifieme roi ou empereur d'Allemagne depuis Conrad I, naquit l'an 1316, le 14 mai, de Jean de Luxembourg & d'Élifabeth, héritiere du royaume de Bohême. *Charles* étoit petit-fils de l'empereur Henri VII; il fuccéda à fon pere dans le royaume de Bohême en 1347, fut élu empereur en 1349, mourut en novembre 1378.

On verra à l'article de l'empereur Louis V les troubles qui agitent la fin de fon regne. *Charles* mit tout en œuvre pour en profiter. À la faveur de quelques prélats, il s'étoit fait couroner. Les peuples contens du regne glorieux & modéré de Louis, ragardoient *Charles* comme un ufurpateur, & le traitoient avec un extrême mépris. La mort de l'empereur ne changea point ces fentimens. Les électeurs atachés à l'empereur mort, formoient le plus grand nombre; il s'affemblerent à Loeftein, près de Rentz (1338) & déclarerent nulle l'élection de *Charles*. Ils députerent auffi-tôt vers le roi d'Angleterre, & l'inviterent à venir prendre le diadême & recevoir leur ferment de fidélité. Aucun prince dans la chrétienté ne méritoit mieux cet honeur que le magnanime Édouard III. Les ambaffadeurs furent traités comme ils devoient s'atendre à l'être de la part d'un prince magnifique & reconoiffant; mais leurs offres ne furent point acceptées. Édouard, en les remerciant, allégua pour principal motif la difficulté de rendre l'Italie à l'empire dans un temps où il prétendoit renverfer le trône des Valois, & affervir la France fur laquelle il avoit déja fait des conquêtes confidérables. Au refus d'Édouard, les électeurs nommerent fucceffivement Frédéric le févere, marquis de Mifnie, fils de Frédéric le Mordu, & Gunther ou Gonthier compte de Chevartzbourg, capitaine expérimenté, rempli de zele pour le bien de l'état, & qui, dans le peu de temps qu'il fut revêtu de l'autorité fuprême, montra beaucoup de vigueur & de courage. L'or & la perfidie écarterent ces deux concurrens. Frédéric le févere vendit fes droits pour dix mille marcs d'argent au roi de Bohême, qui ne pouvant gâgner Gonthier par les mêmes moyens, le fit lâchement empoifoner. Rodolphe, comte palatin, & Louis de Brandebourg, fils de l'empereur mort, dont *Charles* corrompit le fuffrage, en promettant à l'un d'époufer fa fille, & à l'autre de lui donner le Tirol, acheverent d'aplanir les obftacles. *Charles* traité jufqu'alors d'ufurpateur, fut reconu pour empereur légitime par une nouvele élection à Aix-la-Chapelle. Il vint en Italie, & fut couroné à Rome.

Charles IV, de retour en Allemagne, trouva l'empire agité par des troubles qu'occafionoit une opinion d'égalité entre chaque prince: & comme ce fyftême d'égalité deftructif de tout gouvernement, avoit fon origine dans l'élection des empereurs, dont la forme n'étoit point encore rédigée par écrit, ni le nombre des électeurs fixé, ni affecté à certaines principautés, en forte que les principaux états fe prétendoient électeurs, parce que tous avoient eu le droit de voter, il établit fi bien les chofes à cet égard, que dans la fuite ce vice n'excita aucun défordre, & cette circonftance de fon regne en releve un peu la foibleffe.

Les états (janvier 1356, célebre époque), c'eft-à-dire, les électeurs, les autres princes, comtes & feigneurs, & les notables des principales villes, s'étant affemblés à Nuremberg, formerent, de plufieurs ufages & coutumes, des conftitutions qui furent incorporées avec plufieurs réglemens falutaires. On y dreffa ce célebre édit fi connu fous le nom de *bulle d'or*, ainfi appelée de fon fceau d'or. Cet édit regle les cérémonies qui fe font lors de l'élection des empereurs, déclare les électorats indivifibles & fiefs mafculins, fixe le nombre des électeurs & ceux qui doivent les repréfenter en cas d'abfence, leurs fonctions, leurs droits, leurs priviléges, & tout ce qui concerne le gouvernement général de l'empire. De trente articles qui le compofent, on n'en arrêta que vingt-trois dans cette affemblée. L'empereur en entendit la lecture affis fur fon trône, & dans tout l'appareil de fa majefté. Les fept autres furent publiés dans une affemblée qui fe tint à Mets le 25 décembre de la même année. L'Allemagne

magne dut à ce réglement la tranquillité qui sembloit incompatible avec son gouvernement.

Ce fut dans la diete de Nuremberg, que l'empereur fit réunir à ses états de Bohême, la Moravie, la Silésie & la Lusace, qui depuis en fut détachée: tant que ce prince fut sur le trône, il s'occupa sur-tout de l'agrandissement de sa maison. Chaque jour il lui procuroit quelque privilége dont il dépouilloit l'empire. On a dit de lui qu'il avoit ruiné sa maison pour acquérir l'empire, & l'empire pour rétablir sa maison. *Charles IV*, après avoir coulé ses jours dans le sein du bonheur & de la paix, mourut à Prague dans la soixante-deuxieme année de son âge, & la vingt-neuvieme année de son regne, comme empereur, depuis son couronement à Aix-la-Chapelle. Il eut quatre femmes, savoir: Blanche de Valois, sœur de Philippe VI, roi de France, mariée en 1328, & couronée en 1348; Anne, fille de Rodolphe, électeur palatin, mariée en 1349, couronée en 1352; Anne, fille & héritiere d'Henri II, duc de Javer en Silésie; & Élisabeth, fille de Bugislas V, duc de Poméranie. Il eut de la premiere, Marguerite, femme de Louis le Grand, roi de Hongrie; Élisabeth, mariée à Jean Galeas, premier duc de Milan; Catherine, femme de Rodolphe IV, duc d'Autriche; Élisabeth, mariée à Albert III, aussi duc d'Autriche; & Marguerite, femme de Jean, Burgrave de Nuremberg. Il eut de la seconde, Venceslas, qui lui succéda aux trônes de Bohême & de l'empire. Il eut de la quatrieme, Sigismond qui fut successivement électeur de Brandebourg, roi de Hongrie & empereur; Jean margrave de Lusace & de Moravie; Anne, femme d'Othon de Baviere, électeur de Brandebourg; & Anne qui épousa Richard II, roi d'Angleterre.

À travers les vices qui déshonorent l'histoire de ce prince, on vit percer quelques vertus. Il étoit d'un abord facile & d'une sagacité peu ordinaire; il avoit l'âme sensible, & son cœur étoit susceptible d'amitié. On ne lit pas sans un tendre intérêt les particularités de son entrevue avec la duchesse de Bourbon, sœur de sa premiere femme, dans un voyage qu'il fit en France quelque temps avant sa mort. Il aima les sciences & protégea les savans. L'université de Prague, qu'il fonda & forma sur celle de Paris, ainsi qu'un article de la bulle d'or qui prescrit aux électeurs de savoir quatre langues, l'allemande, la latine, l'italiene & l'esclavone qu'il possédoit dans un degré supérieur, en sont d'incontestables témoignages. L'université de Prague compta plus de quarante mille étudians sous son regne.

On prétend que *Charles IV* avoit formé le projet de faire passer le Danube par Prague; mais on ne le croit pas communément. *Charles* n'avoit pas l'âme assez grande pour concevoir un aussi vaste projet, & il étoit trop avare pour seulement songer aux fonds qu'il eût exigés.

Charles-Quint, xli[e] empereur, (*Hist. d'Allemagne & d'Espagne*) fils de Philippe I, archiduc d'Autriche, & de Jeanne, reine de Castille, devoit succéder à sa mere, suivant le testament de Ferdinand; mais dès qu'il apprit la mort de celui-ci, il se fit proclamer roi de Castille en 1516, sous le nom de *Charles I*, par le moyen de Ximenès qui engagea les grands du royaume à reconoître pour souverain ce prince qui n'avoit que seize ans. Les royaumes de Léon & de Grenade suivirent l'exemple des états de Castille. Les Aragonois ne le proclamerent qu'en 1556, l'année d'après la mort de la reine Jeanne. L'empereur Maximilien I, aïeul de *Charles*, étant mort en 1519, le roi d'Espagne fut élu à sa place. Il fut redevable de la courone impériale à Frédéric, électeur de Saxe, qui pouvant la prendre pour lui-même, préféra l'honeur de faire un empereur à la gloire de l'être. François I, roi de France, compétiteur de *Charles-Quint* à l'empire, sentit vivement le chagrin de se voir préférer son rival: de là naquit entre ces deux monarques une jalousie très-dangereuse. Il paroît que ce qui détermina le choix des électeurs fut la grande jeunesse de *Charles* qui leur donnoit moins d'ombrage que la valeur du roi de France. L'Espagne vit avec regret que cette élection alloit non seulement la priver de son souverain, mais encore faire servir ses trésors à enrichir des étrangers. *Charles* fut dans la nécessité de partir d'Espagne pour aller se faire couroner empereur. Les principales villes du royaume formerent une ligue qui l'obligea de passer en Espagne pour la dissiper par une sévérité mêlée de clémence. Au milieu de ces troubles, les François lui avoient enlevé la Navarre en quinze jours: elle fut reconquise en aussi peu de temps.

Le feu de la guerre alumé entre la France & l'Empire, embrâsa l'Italie. Les deux monarques brûlans du désir de se signaler l'un contre l'autre, écouterent plus leur animosité que le bien des peuples. *Charles-Quint* s'empara du Milanez, & en chassa Lautrec. Gênes fut assiégée & prise par les Impériaux. Une ligue entre le roi d'Angleterre Henri VIII & l'empereur, fortifia le parti de celui-ci: il sut encore corrompre le connétable Bourbon, en lui promettant sa sœur en mariage avec une dot considérable. Le Pape Adrien VI, Florence & Venise se joignirent à lui. Bourbon, il est vrai, fut obligé de lever le siége de Marseille; mais Fontarabie fut prise par la lâcheté du gouverneur Frauget, qui avoit donné en d'autres occasions des preuves de bravoure; Bonnivet fut batu à Biagras en 1524, & l'année suivante se donna la fameuse bataille de Pavie, où François I fut pris. On sait combien cet illustre prisonier se montra plus grand dans sa captivité, que son vainqueur qui le laissa traîner & languir de prison en prison, demanda une rançon exorbitante, & proposa des conditions que la grandeur d'âme de François I, ne lui permit pas d'accepter. *Charles*, que la fortune avoit secondé jus-

qu'au point de se rendre maître d'un grand roi, d'un héros, événement qui sembloit annoncer une grande révolution, ne sut en profiter ni pour sa gloire, ni pour son ambition. L'intérêt de sa gloire auroit dû le rendre plus généreux ; celui de son ambition exigeoit qu'aussi-tôt après la bataille de Pavie, il ataquât la France avec une armée triomphante qui auroit trouvé peu de résistance dans la consternation générale où étoit le royaume de la prise de son roi.

Tandis qu'il traitoit en Espagne avec son captif sur les conditions de sa liberté qu'il lui rendit enfin sous des clauses très-onéreuses, par le traité de Madrid en 1526 ; l'Angleterre, les Florentins & les Vénitiens se détachoient de son alliance, & le Pape Clément VII, touché des malheurs de François I, & craignant l'énorme puissance de l'Empereur en Italie se déclara contre celui-ci. Aussi-tôt Bourbon marcha contre Rome ; il fut tué, le prince d'Orange prit sa place. Rome pillée & sacagée, éprouva pendant neuf mois, toutes sortes d'horreurs. Le Pape, réfugié dans le château Saint-Ange, y fut retenu captif par les Impériaux, & fut témoin de toutes ces atrocités, sans pouvoir les empêcher. *Charles-Quint*, qui fut tenté de le faire mener en Espagne, & qui l'eût fait peut-être, s'il n'avoit craint de se rendre odieux à toute la Chrétienté, ordona des prieres & des processions pour la délivrance du saint pere, qu'il pouvoit délivrer à son gré par une simple lettre. Enfin le Pape, sorti de sa prison à la faveur d'un déguisement, ne dut qu'à lui-même sa liberté.

Le traité de Cambrai, appelé *la paix des dames*, pacifia la France & l'empire, sans réconcilier les cœurs des deux monarques. L'empereur acorda aussi la paix aux Vénitiens & au duc de Milan. En 1535, il passa en Afrique ; la victoire le suivoit. Après la prise de la Goulette, il marcha droit à Tunis, & rétablit Muley-Assem. De retour de cette expédition, il eut bientôt occasion de recomencer la guerre contre la France. La mort de François Sforce réveilla les prétentions de François I sur le Milanez. *Charles-Quint* étoit bien éloigné d'écouter aucune proposition à cet égard. Au milieu d'une inutile négociation, il entre en Provence à la tête de soixante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, & envoie en même temps une autre armée sous la conduite de Henri de Nassau, ravager la Champagne & la Picardie. Une treve de dix ans conclue à Nice en 1538, suspend d'un côté les ravages de ce fléau des nations ; mais les Gantois révoltés, parce qu'on les dépouilloit de leurs priviléges, éprouvent sa colere. *Charles-Quint* obligé de passer par la France, pour aller les réduire, eut lieu de se louer de la générosité des François. Il avoit pris néanmoins la précaution de promettre au roi l'investiture du Milanez pour un de ses fils. Le roi ne lui parla point de sa promesse pendant son séjour dans ses états. *Charles* sorti de France, l'oublia & se ligua avec l'Angleterre contre un prince dont il venoit de recevoir l'acueil le plus noble. Cette guerre ne lui fut pas aussi glorieuse que les précédentes ; son armée fut défaite à Cerisoles. La paix se conclut à Crépi en 1545. Son expédition d'Alger n'avoit pas été plus heureuse.

Depuis plusieurs années le luthéranisme remplissoit l'Allemagne de troubles. La maniere dont l'empereur se comporta envers les princes protestans, ne fut plus noble que celle envers le roi de France & le Pape Clément.

La guerre d'Allemagne ne fut pas favorable à ses armes : surpris dans les défilés d'Inspruck, il pensa tomber entre les mains de princes ligués : il ne fut pas plus heureux devant Mets, dont il fut obligé de lever le siége après y avoir perdu plus de vingt mille hommes, & la prise de Terouene ne le dédomagea pas de ce malheur.

Ce fut alors que ce prince se voyant en bute à l'inimitié de presque tous les souverains de l'Europe, aigri par des revers auxquels il n'étoit pas acoutumé, accâblé d'infirmités, dégoûté peut-être d'une vie tumultueuse, ou croyant aussi avoir déja trop régné pour sa gloire, prit la résolution d'abdiquer son trône & l'empire. En 1555, il céda la courone d'Espagne à Philippe son fils, avec tous les royaumes qui en dépendoient dans l'ancien & le nouveau monde ; & l'année suivante il abdiqua la courone impériale en faveur de Ferdinand son frere. Après cette abdication entiere, il se retira dans une agréable retraite dans l'Estramadure, quelques-uns disent dans le couvent même de Saint-Just, de l'ordre des Hiéronimites, & selon d'autres, dans une petite maison qu'il fit bâtir près de ce couvent ; & ce fut dans cette retraite que mourut en 1558 ce Monarque, qui remplit l'univers entier du bruit de son nom & de ses armes.

Charles VI archiduc d'Autriche, (*Hist. d'Allemagne, de Hongrie, & de Bohême*) 50e empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXXVIII roi de Bohême, XLII roi de Hongrie, II roi héréditaire de cette derniere courone, né le premier octobre 1685 de l'empereur Léopold & de l'impératrice Éléonore-Magdelaine de Neubourg, élu empereur d'Allemagne le 22 octobre 1711, couroné le 22 décembre suivant ; mort à Vienne le 20 octobre 1740, âgé de 55 ans.

La mort de l'empereur Joseph, son frere, fut suivie d'un interregne de six mois, pendant lequel les électeurs Palatin & de Saxe, vicaires ordinaires de l'empire, se chargerent du gouvernement de l'Allemagne : une diete qui se tenoit à Welard pour régler la capitulation perpétuele, continua ses séances jusqu'au 7 juillet 1711, qu'elle eut rempli sa commission ; cette importante capitulation fut enfin terminée. Les empereurs doivent religieusement l'observer. Il fut défendu d'y faire aucun changement ; les électeurs se réserverent seulement le droit d'y ajouter des articles que le temps & les circonstances pouroient rendre nécessaires

ſaires, & l'empire y conſentir, à cette condition raiſonable, que ces articles ne pouroient préjudicier aux droits acordés aux états par les loix fondamentales. Cette capitulation, entre autres articles, porte qu'aucun prince, aucun état d'Allemagne ne poura être mis au ban de l'empire, que par le jugement des trois colléges. Cependant l'archevêque de Mayence convoqua les électeurs qui s'aſſemblerent à Francfort, afin de donner un ſucceſſeur à Joſeph. Le prince Eugene s'approcha de cette ville pour la défendre des inſultes des François. Il y avoit un grand nombre de prétendans, mais tous furent éfacés par l'archiduc *Charles*. L'Allemagne ne croyoit pas pouvoir ſe diſpenſer de prendre un chef dans la maiſon d'Autriche. L'Archiduc quita l'Eſpagne, ſans cependant abandoner ſes projets ſur cette courone. Il reçut à Milan la nouvele de ſon élection & ſe rendit auſſi-tôt à Francfort, où il fut couroné. La guerre de la ſucceſſion commençoit à perdre de cette activité qu'elle avoit eue ſous Léopold & ſous Joſeph. Les alliés de l'empire s'aperçurent qu'ils la continuoient ſans motifs. Ils avoient fait payer bien cher à Louis XIV, cette petite vanité qu'il avoit eue de vouloir les humilier; leur inquiétude ſur la maiſon d'Autriche ſe réveilla : la Hongrie, la Bohême lui étoient parfaitement ſoumiſes. Cette maiſon illuſtre & puiſſante poſſédoit encore le Mantouan, le Milanez, Naples & Sicile, & neuf provinces dans les Pays-Bas; ajouter l'Eſpagne à ces vaſtes domaines, c'étoit donner un coup terrible à la balance politique de l'Europe. De toutes les puiſſances alliées de l'empire, l'Angleterre étoit, ſans contre-dit la plus reſpectable. Éblouie par les brillans ſuccès de Marlboroug, cette nation d'ailleurs ſi ſage, perdoit de vue ſes véritables intérêts; elle ne s'apercevoit pas qu'elle ne combatoit que pour l'élévation de ce général. Une intrigue de cour fit ceſſer l'illuſion : l'envie de deux femmes changea le ſyſtême politique de l'Europe & fit le ſalut de Louis XIV. Marlboroug, la terreur des François & le plus ferme apui des Allemands, fut rapelé par les ſollicitations de madame Masham, dont le crédit étoit balancé par celui de la femme de ce grand général. La reine Anne afranchie de l'eſpece d'eſclavage où la tenoit la ducheſſe de Marlboroug, adopta le plan de Guillaume III, qui pour rétablir la balance, vouloit qu'on laiſſât l'Eſpagne à Philippe V, & que l'on aſſurât à la maiſon d'Autriche ce qu'elle poſſédoit en Italie & dans les Pays-Bas. Les préliminaires de cette paix, ſi ſalutaire & ſi déſirée de la cour de Verſailles, furent ſignés à Londres (octobre 1711), mal-gré les oppoſitions de la faction de Marlboroug, des Vigs, de la Hollande & de la maiſon d'Autriche. Les hoſtilités ceſſerent en Eſpagne de la part de l'Angleterre. Les conférences ſe tinrent à Utrecht; les plénipotentiaires François y firent leurs propoſitions (6 février 1712,) ils offrirent de reconoître Anne pour reine de la Grande-Bretagne, de former une bariere à la Hollande, de céder Landau à l'Empire, & de laiſſer à *Charles VI* les deux Siciles, la Sardaigne & le Milanez : les Pays-Bas devoient être donnés à l'électeur de Baviere pour le dédomager de la perte du haut Palatinat.

Les membres de la grande alliance préſenterent à leur tour, chacun en particulier, les conditions qu'ils mettoient à la paix : les prétentions du plus grand nombre étoient exorbitantes. Ce fut en cette occaſion que Louis XIV montra toute la profondeur de ſa politique. Il promit un entiere ſatisfaction aux plus modérés, il s'en fit des amis, & en peu de temps l'empereur & les états d'Allemagne furent privés de leurs principaux reſſorts : à la fin de cette guerre qui leur promettoit tant d'avantages, ils ſe trouverent moins avancés qu'ils n'étoient avant de l'entreprendre. *Charles* avoit d'abord refuſé d'envoyer des plénipotentiaires au congrès. „ J'ai réſolu, diſoit-il dans une „ lettre circulaire, de faire tous mes éforts, „ d'expoſer même ma perſone, pour le bien de „ la cauſe commune, & de n'envoyer aucun „ miniſtre pour conférer en mon nom dans un „ congrès dont les négociations ne pouront être „ que funeſtes à ma chere patrie „. Il perſiſtoit à demander toute la monarchie Eſpagnole; il vouloit encore qu'on dépouillât la France de tout ce qu'elle avoit acquis par les traités de Munſter, de Nimegue & de Riſvick. Il ſe vit enfin obligé de confirmer le traité de paix d'Utrecht (7 ſeptembre 1714). La France en conſervant Landau, rendit Briſac, Fribourg & Kehl. On céda à l'empereur les royaumes de Naples & de Sardaigne, les Pays-Bas & les duchés de Milan & de Mantoue, qui faiſoient partie de la ſucceſſion de *Charles II*, roi d'Eſpagne. Les électeurs de Cologne & de Baviere furent rétablis dans tous leurs états, honeurs, biens & dignités. Enfin tout reſta dans le même état où il étoit avant la guerre qui avoit coûté tant de ſang à l'Europe, ſur-tout à la France & à l'Allemagne. Le duc d'Anjou, ſous le nom de *Philippe V*, reſta ſur le trône d'Eſpagne, où il commença une nouvele dynaſtie qui ſubſiſte pour le bonheur de cet empire. L'année ſuivante, *Charles VI* fit un nouveau traité avec les Provinces-Unies; ce traité fixoit les limites des deux puiſſances. Les États-Généraux obtinrent le droit d'entretenir garniſon dans les villes de Tournai, de Namur, d'Ypres, de Menin & dans quelques autres places moins conſidérables.

L'empereur n'ayant plus rien à craindre, ni à eſpérer du côté de la France & de l'Eſpagne, tourna ſes regards vers la Hongrie, dont la conquête avoit excité dans tous les temps la cupidité des Turcs. Ils avoient ſoutenu Ragotski, & Charles déſiroit avec la plus vive ardeur de ſe venger de la protection qu'ils avoient acordée à ce rebelle. Ils étoient en guerre contre les Vénitiens

qui le sollicitoient d'entrer dans leur alliance: il fut facile de l'y déterminer. Le prince Eugene fut chargé du soin de sa vengeance, & partit à la tête d'une armée puissante. Ce général soutint la réputation qu'il avoit portée au plus haut degré. Sa premiere campagne (1716) fut signalée par la victoire de Petervaradin & la prise de Temeswar: la seconde eut les succès les plus étonans. L'armée impériale en assiégeant Belgrade, se trouva elle-même assiégée par cent cinquante mille Turcs; le prince Eugene, dit un moderne, se trouva dans la même position où César s'étoit trouvé au siége d'Alexie, & semblable à celle du czar Pierre le grand, sur les bords du Pruth: il n'imita point l'empereur Russe qui mendia la paix, il se comporta comme César, il batit ses nombreux ennemis, & prit la ville. Une paix avantageuse fut le fruit de ses victoires (1718): elle donnoit à l'empereur Belgrade & Temeswar, places également importantes.

Cette paix glorieuse étoit d'autant plus à désirer, que l'empereur avoit besoin de toutes ses forces pour défendre ses états d'Italie. Philippe V, excité par le cardinal Alberoni, son ministre, aspiroit à recomencer la guerre, & sur un prétexte assez léger, il s'étoit emparé de la Sardaigne que le dernier traité avoit assurée à la maison d'Autriche. La France, l'Angleterre, l'Empire & la Savoie, réclamerent la foi de ce traité & forcerent le roi d'Espagne d'abandoner une entreprise injuste. Le désir qu'avoit l'empereur de former une marine, dont il sentoit le besoin, lui attira l'inimitié de ces puissances qui venoient de se déclarer en sa faveur; une compagnie des Indes, qu'il établit à Ostende, excita les inquiétudes des Hollandois, des Anglois, & même des François: les premiers sur-tout, qui ne doivent leur existence même, qu'au commerce, firent des plaintes ameres. Au droit naturel de tous les peuples, ils opposerent des pactes, des traités, & particuliérement celui de Munster, qui confirmoit les Hollandois dans la possession exclusive du commerce des Indes, par raport aux sujets de sa majesté catholique, qui depuis étoient passés sous la domination de l'empereur. La politique demandoit sans doute que *Charles* renonçât à son projet, quelque avantageuse qu'en pût être l'exécution. Il s'unit au contraire avec le roi d'Espagne, sans songer que cette alliance ne pouvoit subsister long-temps, tant à cause de leur inimitié passée, que des grandes prétentions de la cour de Madrid contre celle de Vienne. La démarche de l'empereur ne servit qu'à lui faire perdre la confiance de l'Angleterre, de la France, des États-Généraux, de la Suede & de la Prusse, qui lui déclarerent la guerre, & le forcerent après six à sept ans de combats, de détruire sa compagnie. L'Espagne son alliée, dès la conclusion de la paix, se tourna du côté de la France & de l'Angleterre. Ces trois puissances s'unirent par un traité, dont les articles furent dressés à Séville, & depuis cette époque, les afaires de l'empereur allerent toujours en décadence. La mort d'Auguste II, roi de Pologne & électeur de Saxe, donna lieu à de nouveles prétentions & à de noveles guerres. Chacun ambitionoit la gloire de lui nommer un successeur. L'empereur qui favorisoit l'élection de Frédéric-Auguste III, fils du feu roi, fit camper un corps de troupes sur les frontieres de la Pologne. Louis XV favorisoit Stanislas qui avoit déja occupé le trône de Pologne, où les vœux de la nation & les armes Suédoises n'avoient pu le soutenir. Ce monarque déclara à l'empereur qu'il s'en prendroit à lui des violences que l'on pouroit faire à la république. Il envoya aussi-tôt, au delà du Rhin, une armée qui signala son arivée par la prise de Kehl (28 octobre 1733). La France renouvela aussi-tôt le traité d'alliance avec l'Espagne; le roi de Sardaigne y accéda; la guerre fut alors déclarée dans les formes; le roi de Sardaigne se plaignoit des hauteurs dont l'empereur avoit usé à son égard, lorsqu'il lui avoit donné l'investiture de ses fiefs; il l'accusoit encore d'abuser en Italie de la supériorité de ses forces, & d'avoir enfreint le traité de 1703; les premieres étinceles de cette guerre parurent en Italie. Le roi de Sardaigne à la tête de l'armée Françoise, fortifiée de ses troupes, entra sur les terres de la maison d'Autriche, & envahit tout le Milanez dont la capitale lui ouvrit ses portes (9 novembre 1733). Les Espagnols eurent des succès non moins brillans. Une flote superbement équipée fit voile vers l'Italie, & alla établir ses quartiers dans le pays de Siene. Le printemps de l'année suivante (1734) leur suffit pour mettre sous leur puissance la Mirandole & la principauté de Piombino. En une année, la maison d'Autriche perdit les royaumes de Naples & de Sicile, & toutes ses principautés d'Italie. Les succès étoient moins rapides en Allemagne, ce qui ne doit pas étoner, puisque le prince Eugene y commandoit les troupes de l'empire; il ne put cependant empêcher que les François ne prissent Treves, & ne missent à contribution toutes les places de cet électorat; celui de Maïence ne fut pas moins maltraité, ainsi que tout le pays situé entre le Rhin, la Sarre, & la Moselle. Le comte de Belle-Isle se rendit maître de Traerbac, & le marquis d'Asfeld de Philisbourg, sous les ieux du prince Eugene. Ce siége fut fameux par la mort du maréchal de Bervick qui en dirigeoit les opérations avant le marquis qui emporta la place. Ces succès glorieux, d'une guerre entreprise pour Stanislas, ne purent cependant l'affermir sur le trône de Pologne, où les vœux d'un peuple, dont il auroit assuré le bonheur, l'appeloient pour la seconde fois. Assiégé dans Dantzick par les Saxons & les Moscovites alliés de *Charles VI*, il dut regarder son évasion comme un coup du ciel. Frédéric-Auguste III y entra triomphant après l'en avoir chassé; ce prince & Philippe V retirerent tout le fruit de la guer-

re. La campagne de 1735 se fit avec langueur, principalement sur le Rhin ; & dès-lors les négociations succéderent aux hostilités. Le comte de Neuvied fit les premieres ouvertures de la paix ; M. de la Beaume eut la gloire d'y mettre la derniere main à Vienne : quoique dans le traité tout fût avantageux à l'Espagne, Philippe le rejeta d'abord, mais enfin il fut obligé d'y accéder. L'infant don Carlos s'étoit fait couroner à Palerme, & proclamer roi des Deux Siciles. Ce droit de sa conquête lui fut confirmé. Le roi de Sardaigne eut Tortone, Novarre avec la souveraineté de Langhes. L'empereur recouvra ses premiers droits sur Milan & sur les états de Parme & de Plaisance que le roi d'Espagne eût bien voulu conserver. Stanislas abdiqua la courone de Pologne qu'il avoit reçue de Charles XII, comme un témoignage de la haute estime de ce héros ; & pour prix de ce sacrifice, il fut mis en possession des duchés de Lorraine & de Bar ; la maison de Lorraine qui cédoit ces provinces, eut le grand duché de Toscane. Cette paix qui ôtoit plusieurs royaumes à la maison d'Autriche, fut reçue comme un bienfait à la cour de Vienne. La mort du prince Eugene, qui suivit de près la conclusion de ce traité, surpassoit toutes les pertes que l'empereur avoit essuyées. Les Allemands, tant qu'il vécut, le regarderent avec raison comme le génie tutélaire de l'Empire : leurs prospérités diminuerent insensiblement & s'ensévelirent avec lui. *Charles VI* n'éprouva plus que des revers, sans aucun mélange de succès ; obligé de se déclarer contre les Turcs en faveur des Russes, il perdit Temeswar, Belgrade & Orsava ; tout le pays entre le Danube & la Save passa aux Ottomans, & le fruit des conquêtes du prince Eugene fut perdu. *Charles VI* mourut peu de temps après la guerre contre les Turcs. Il ne laissa point d'enfant mâle de l'impératrice Élisabeth-Christine de Brunswick-Blankenbourg, il en avoit eu un fils, nommé *Léopold*, qui mourut dans l'année même de sa naissance ; de trois princesses ses filles, l'auguste Marie-Thérese, depuis long-temps l'émule des plus grands rois, fut la seule qui lui survécut : il fut le dernier prince de la maison d'Autriche, qui pour être tombée au pouvoir d'une femme, n'en a pas moins conservé tout son éclat. Cette maison illustre & puissante avoit gouverné l'Allemagne, & avoit fait son bonheur pendant plus de trois cents ans. Ce qui fait sa principale gloire, c'est que dans ce haut degré de fortune, où elle parut sous plusieurs de ses princes, elle fut toujours respecter les droits & les privileges de l'Empire qui lui doit sa constitution. Avant Rodolphe de Habsbourg qui fut le premier de cette célebre famille, la liberté dont se flatoit l'Allemagne, n'étoit qu'une triste anarchie.

Charles VII, électeur de Baviere, (*Hist. d'Al.*) li. empereur d'Allemagne depuis Conrand I. né l'an 1698, couroné empereur le 22 février 1742, mort le 20 janvier 1745.

Ce prince dut le sceptre impérial à la cour de France, dont il étoit l'allié ; mais pendant les trois années qu'il le porta, il ne le tint que d'une main foible. Ce fut lui qui donna naissance à la guerre de 1740, contre l'auguste Marie-Thérese ; une fausse interprétation du testament de Ferdinand I, lui fournit un prétexte pour revendiquer les royaumes de Hongrie & de Bohême, comme des portions du patrimoine de ses ancêtres : il prétendoit que ce fameux testament donnoit à sa maison la possession de ces deux royaumes, au défaut d'*hoirs mâles* dans celle d'Autriche, dont la ligne masculine venoit de s'éteindre dans la persone de *Charles VI*. Le testament au contraire portoit au défaut d'*hoirs légitimes* ; d'ailleurs celui de *Charles VI* assuroit la succession d'Autriche aux archiduchesses, dans les termes les plus positifs : „ Nous avons déclaré (c'est ainsi „ que s'explique ce prince dans ce testament, „ érigé en forme de pragmatique-sanction, en „ 1720) en des termes intelligibles & exprès, „ qu'au *défaut de mâles*, la succession échoira en „ premier lieu, aux archiduchesses ; nos filles ; en „ second lieu, aux archiduchesses nos nieces ; en „ troisieme lieu, aux archiduchesses nos sœurs ; en- „ fin, à tous les héritiers de l'un & l'autre sexe „. Ce testament fut publié en forme d'édit, de la maniere la plus solemnele, & reconu par toutes les puissances pour pragmatique-sanction. C'étoit un titre incontestable pour Marie-Thérese ; l'électeur de Baviere n'en soutint pas moins ses prétentions, les protestations de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne, suivirent de près. Il alléguoit les mêmes titres, & les mêmes raisonemens que ceux de l'électeur. L'Espagne réclama de son côté, avec des droits encore moins plausibles. Marie-Thérese avoit un ennemi plus redoutable que ceux que nous venons de nommer. Cet ennemi étoit d'autant plus dangereux, qu'il couvroit ses desseins d'un voile impénétrable. C'étoit Frédéric de Brandebourg : ce prince avoit envahi la Silésie dont il prétendoit que ses ancêtres avoient été injustement dépouillées. La cour de Vienne le regardoit encore comme son allié. L'électeur de Baviere parvint à décider en sa faveur, outre le roi de Prusse, ceux de France, d'Espagne, de Sardaigne & même celui d'Angleterre. Ce dernier avoit d'abord formé la résolution d'embrasser de préférence l'alliance de Marie-Thérese ; mais la crainte qu'il eut de voir dévaster ses états d'Hanover, lui fit changer de résolution, quoiqu'il eût déja armé trente mille hommes dans l'espoir de les employer en faveur de la maison d'Autriche. Des alliés aussi puissans étoient bien propres à donner la supériorité à l'électeur de Baviere. Ses premieres tentatives furent couronées par les plus grands succès : après s'être rendu maître de Passau & de Lintz, il jeta l'alarme dans Vienne où Marie-Thérese ne se crut point en sûreté. Il entra dans la Bohême qu'il réduisit presque toute entiere sous son obéissance : il prit même la courone de ce royaume & fut

complimenté par le fameux maréchal de Saxe, qui avoit beaucoup de part à ces grands événemens. Il doutoit cependant de la durée de ses conquêtes ; comme le maréchal le félicitoit sur son couronement, oui certes, lui dit-il, me voici roi de Bohême comme vous êtes duc de Courlande. Cependant cette fortune qui l'avoit jusqu'alors favorisé, mais qui devoit bientôt l'abandoner, lui préparoit le trône de l'empire, il y monta du consentement des électeurs (le 22 février 1742), que l'or de la France & les négociations du maréchal de Belle-Isle réunirent en sa faveur. La constance de Marie-Thérese ne l'abandona pas au milieu de ses revers ; elle trouvoit dans l'amour de ses sujets des ressources inépuisables : cependant elle sentit l'impossibilité de résister à tant d'ennemis ; elle éteignit les ressentimens pour atacher à son parti le roi de Prusse, dont elle avoit le plus à se plaindre. Ce prince mettoit une condition bien pénible à sa réunion avec la reine : il exigeoit qu'elle lui abandonât la Silésie en pleine souveraineté avec le comté de Glatz. Elle sentoit la plus grande répugnance à démembrer l'héritage de ses peres, mais enfin elle céda à la nécessité. Les afaires des alliés furent dès-lors ruinées ; ils éprouverent les mêmes revers qu'ils avoient fait éprouver à la reine : ils furent forcés d'évacuer la Bohême, après avoir essuyé des pertes considérables. La Baviere fut envahie par les Autrichiens, & l'empereur qui craignoit de plus grands malheurs, négocia auprès de la cour de Vienne pour tâcher d'en obtenir la paix ; il faisoit assurer Marie-Thérese, que content de la courone impériale, qu'il tenoit du suffrage unanime des électeurs, il renonçoit à toutes ses prétentions sur les états héréditaires de la maison d'Autriche. Il prioit la reine de lui rendre la Baviere, & d'en retirer ses troupes. Le roi de France qui jugeoit cette paix nécessaire, ne voulut point en troubler les préliminaires ; ses généraux en Allemagne eurent ordre de ramener les armées sur les bords du Rhin, & il leur interdit toute espece d'hostilités. On blâme le cardinal de Fleuri ; mais si l'on avoit suivi son avis, la France se seroit contentée de mettre *Charles VII* sur le trône impérial, c'en auroit été assez pour sa gloire. Ce plan auroit prévenu une guerre ruineuse. La reine qui chaque jour remportoit de nouveaux avantages, refusa de signer le traité, & continua la guerre. *Charles* n'y joua point un rôle fort brillant ; il n'y parut ni comme empereur, ni comme général ; il mourut dans le temps où elle étoit le plus alumée, il sucomba sous le poids de ses infirmités, de ses chagrins & de ses revers ; ne jouissant presque plus d'aucune considération, presque dépouillé de ses états, l'argent seul de la France le déroba aux besoins que peut éprouver un particulier malheureux. On le blâme sur-tout, de ne s'être point mis à la tête de ses troupes, au moment qu'il réunit la courone de Bohême, à celle de l'empire, lorsque la moitié de l'Europe combatoit pour ses intérêts. La fortune qui le mit sur un trône a pu seule lui donner un rang distingué dans l'histoire.

Charles, surnomé Martel, (*Hist. de France.*) troisieme prince ou duc d'Austrasie, naquit l'an 704, de Pepin le Grôs & d'Alpaïde sa concubine. Sa naissance causa une vive jalousie à Plectrude, femme légitime de Pepin, & peu s'en fallut qu'il n'en fût la victime. Elle prétendit d'abord l'exclure de la succession paternele ; mais n'ayant pu réussir par la voie de la persuasion, cette femme usa de violence ; & dès que Pepin fut mort, elle fit enfermer Charles à Cologne dans une étroite prison. *Charles* donna dès-lors une idée de ses grands talens. Abandoné à lui seul, & sans autre ressource que son génie, il échape à la vigilance de ses gardes, & leve une armée. Au lieu de satisfaire ses vengeances contre son ennemie, il ne songe qu'à arrêter les progrès de Rainfroi, général & maire du palais de Chilperic II, qui vainqueur de Teodalt, fils de Plectrude, menaçoit d'envahir l'Austrasie. Après plusieurs combats, il parvint à les contenir dans leurs limites, quoiqu'ils fussent secondés de Rabode, duc des Frisons, qui faisoit de continuels éforts pour recouvrer la partie de ses états dont Pepin l'avoit privé. Après avoir préservé l'Austrasie du joug des Neustriens, *Charles* s'en fit proclamer prince. Tel fut le titre que prirent d'abord les maires du palais d'Austrasie, lorsqu'ils en eurent pris le sceptre. Les fils de Plectrude étoient enfermés dans Cologne ; il alla les assiéger, & les fit prisoniers eux & leur mere. Modéré dans sa victoire, il leur acorda un pardon généreux, & se contenta de les mettre dans l'impossibilité de lui nuire. Apès avoir réuni tous les Austrasiens en sa faveur, il les conduisit à la conquête de la Neustrie. Chilperic II, vaincu aussi-tôt qu'ataqué, fut obligé de laisser son trône à la disposition du vainqueur. Quoique *Charles* en eût fait la conquête, il n'eut point assez de confiance pour s'y asseoir. Les François regardoient la valeur comme la plus sublime vertu ; mais ils ne croyoient pas que ce fût un titre pour parvenir au rang suprême, tant qu'il restoit un rejeton de la tige royale. Il y plaça un prince nommé *Clotaire* ; mais celui-ci étant mort quelque temps après, il rapela le monarque qu'il avoit détrôné, & lui donnant un titre sans pouvoir, il gouverna sous son nom les trois royaumes d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne. Sa sagesse égalant ses talens militaires, il corrigea plusieurs vices qui s'étoient introduits par la foiblesse des regnes précédentes. Ce ne fut qu'après avoir fortifié le corps politique, en en purifiant les membres, qu'il songea à soumettre les provinces Germaniques, qui depuis plusieurs siecles, étoient tributaires & soumises à la domination Françoise. Rien ne put résister à son courage infatigable qui le portoit sans cesse aux extrémités de son vaste empire. Les Bavarois, les Allemands proprement dits, c'est-à-dire,

les Suabes, les Turingiens, les Frisons & les Saxons, furent obligés de lui donner des marques de leur soumission. Les Frisons furent les plus maltraités. *Charles*, après avoir renversé leurs idoles, brûlé leurs bois sacrés, & tué Popon, leur duc, successeur de Rabode, les força de renoncer au privilége dont ils avoient toujours été fort jaloux, d'avoir des ducs de leur nation. La victoire la plus éclatante de ce temps, & qui fait le plus d'honeur au nom François, fut celle qu'il remporta sur les Sarasins, qui, fiers de leurs conquêtes en Asie & en Afrique, parloient de soumetre l'Europe au joug de l'Alcoran. Introduits, selon quelques auteurs, dans l'intérieur de la France par Eudes, duc d'Aquitaine, qui vouloit profiter de leur alliance pour s'ériger en roi, ils y exercerent les plus terribles ravages. Si les auteurs n'ont pas grôssi le nombre de leurs troupes, elles montoient à 700 mille hommes. *Charles* les rencontra dans les plaines de Tours; les deux armées resterent en présence pendant sept jours consécutifs, & s'essayerent par différentes escarmouches; mais après ce terme, la victoire courona la valeur de *Charles*. Quelques-uns ont pensé qu'il fut surnomé *Martel* des coups qu'il frapa dans cette mémorable journée; d'autres, d'après une espece d'arme dont il se servit pendant le combat.

Charles au milieu de ses prospérités, désira le diadême. Ce désir sa manifesta, sur-tout à la mort de Thierry, dit de *Chelles*, fantôme de roi qu'il avoit placé sur le trône depuis le décès de Childeric. Les conjonctures étoient peu favorables. Il avoit été obligé de faire contribuer les ecclésiastiques aux charges de l'état, & même de donner à des laïcs des biens affectés aux Églises; il pressentit l'opposition du clergé, & ne manifesta rien de ses sentimens: il se contenta du titre sous lequel il avoit gouverné jusqu'alors; mais sa fierté ne lui permettant pas de s'abaisser davantage sous un maître, il laissa le trône vacant, & ne jugea point à propos de faire des rois.

Cependant les succès de *Charles* contre les Sarasins qu'il vainquit dans plusieurs autres rencontres, éleverent son nom au plus haut degré de gloire. Les Romains pressés d'un côté par les Lombards qui vouloient les mettre sous le joug, & intimidés de l'autre par l'empereur de Constantinople, qui menaçoit de ses vengeances, lui envoyerent une célebre ambassade. On remarque que dans leurs lettres, ils lui donnoient le titre de vice-roi. Cette premiere ambassade n'ayant produit aucun effet, le Pape Grégoire III lui en envoya une seconde, & lui écrivit les lettres les plus pressantes. Le Pape qui voyoit les Lombards à ses portes, peignoit leur roi sous les plus odieuses couleurs. Les nouveaux ambassadeurs aborderent le prince d'Austrasie de la maniere la plus respectueuse; & lui firent des offres les plus flateuses, sur la souveraineté de Rome; mais il n'en put profiter; il étoit atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau cette année-là même. Il mourut à Crecy, dans la trente-huitieme année de son âge, & le vingt-troisieme de sa magistrature, laissant une réputation comparable à celle des plus grands capitaines & des plus grands politiques. Placé sur les degrés du trône, il avoit tous les talens qui peuvent l'illustrer; & s'il ne porta pas le diadême, il eut au moins la gloire d'en préparer un à ses successeurs, plus brillant & plus auguste que celui qu'il avoit ambitioné. On ne sait si c'est de ce héros ou de Charlemagne, son petit-fils, que la seconde race de nos rois a pris le nom de *Carliene Carlovingiene*. L'histoire nous a conservé le nom de deux de ses femmes, savoir, de Rotrude & de Somnichelde. La premiere donna naissance à Pepin le Bref & à Carloman, l'autre à Griffon. *Charles* eut en outre plusieurs fils naturels entre lesquels on distingue Remy, qui fut évêque de Rouen. Des historiens ont regardé *Charles-Martel* comme l'instituteur des comtes palatins, auxquels ont succédé en France les maîtres des requêtes.

CHARLES I, (*Hist. de France.*) vingt-troisieme roi de France, vulgairement nommé *Charlemagne*, c'est-à-dire, *Charles le Grand*, naquit l'an 742, de Pepin le Bref & de Berte ou Bertaude. La vie de ce prince a jeté tant d'éclat, que plusieurs villes se sont disputé la gloire d'avoir été son berceau. Les uns ont prétendu qu'il naquit à Ingelheim, près de Maïence; les autres, à Constance en Suisse. Des critiques mieux instruits ont démontré que ce fut à Carlsbourg, château de la haute Baviere, sur la Salva. Pepin le Bref avoit laissé en mourant des états bien vastes & une domination bien affermie. Cet habile politique marchant sur les traces de ses ancêtres, avoit consommé leur crime & exterminé la race de Mérouée qu'ils avoient avilie. *Charlemagne* & Carloman, ses fils, partagerent sa puissance: le premier avoit de très grands talens, l'autre n'en avoit que de fort médiocres. Il eut cependant assez de prévoyance pour craindre l'abus que son frere pouvoit faire des siens. Il se retira en diligence dans son royaume d'Austrasie que Pepin lui avoit marqué pour son partage, & y resta dans la plus grande défiance. *Charles* le sollicita en vain de le seconder contre Hunauld, duc d'Aquitaine, qui, suivant quelques auteurs, étoit de la race des anciens rois. Cette défiance étoit fondée, & l'on ne tarda point à s'en apercevoir; ce prince étant mort l'année suivante 772, à Samouci, *Charles* s'empara de ses états, au préjudice de deux princes fils de Carloman, qui, sous la conduite de Geberge leur mere, allerent mendier un asyle chez Didier, roi des Lombards. Didier les reçut avec les transports de la joie la plus vive, & d'autant moins suspecte, qu'il avoit de grands sujets de plainte contre *Charles* qui lui avoit renvoyé sa fille après l'avoir épousée. Il les conduisit à Rome, & pria le Pape de les

facrer. Adrien qui occupoit alors le fiége pontifical, rejeta cette propofition : le Pape craignoit de s'expofer au reffentiment du monarque François, qui, vainqueur des Saxons & de Hunauld qu'il tenoit dans les fers, faisoit des préparatifs pour entrer en Italie. Didier voulut en vain lui fermer les paffages; *Charles* ayant franchi le fommet des Alpes, batu les Lombards à Clufium, va l'affiéger lui-même dans Pavie, fa capitale. Tel fut le prélude des grandes victoires de *Charlemagne*: fix mois lui fuffirent pour renverfer la monarchie des Lombards, & pour foumettre l'Italie entière. Les Romains éblouis des grandes qualités du conquérant, lui donnerent des marques de la plus entiere obéiffance ; ils lui déférerent tous les honeurs que leurs ancêtres avoient rendus aux Céfars & aux Exarques, fucceffeurs de ces hommes fameux. *Charlemagne* fit plufieurs autres voyages en Italie; le plus célebre fe raporte à l'an 800; il y étoit attiré par Léon III, fucceffeur d'Adrien. Ce pontife demandoit fa faveur contre plufieurs Romains qui confpiroient pour le perdre. Les conjurés eurent la tête tranchée. Ce fut alors que Charlemagne fut couroné empereur par le Pape, auquel il confirma la donation faite par Pepin de l'Exarcat & de la Pentapole. Quelques auteurs raportent la renaiffance de l'empire d'Occident à l'an 812, parce qu'à cette époque feulement l'empereur Michel confentit, par un traité folemnel, à reconoître *Charlemagne* pour fon collegue.

Voilà ce qui fe paffa d'important en Italie fous le regne de ce prince; mais ces brillans fuccès ne furent pour ce héros que l'ouvrage de quelques mois. Il conquit pendant ce temps-là même la Hongrie, la Bohême, la Catalogne & la Navarre; foumit les Saxons qui refufoient de lui payer le tribut auquel ils étoient affujétis, & réforma fon état, ouvrage plus grand & plus difficile que de remporter des victoires. Je n'entrerai pas dans les détails des expéditions de ce prince; il fuffit de les compter; il en fit trois en Italie, tant contre les Lombards que contre plufieurs peuples qui prétendoient fecouer le joug de fon obéiffance; deux en Hongrie, autant en Baviere & en Efpagne, une contre les Wilfes, anciens habitans de la Poméranie, & douze en Saxe. Celles-ci furent les plus pénibles & les plus meurtrieres. Pendant ces différentes expéditions, *Charles* livra plus de vingt batailles, & ne connut jamais la honte d'une défaite, (excepté à Roncevaux en 778). L'hiftoire lui reproche fon inhumanité dans la victoire: il fit maffacrer en un feul jour quatre mille cinq cents Saxons. Ses ravages en Hongrie ne furent pas moins confidérables. On peut voir dans Éginard, hiftorien & confident de fa vie, l'éfrayant tableau des cruautés de ce conquérant.

Ce fut par cette inflexible févérité que s'affermit une des plus puiffantes monarchies qui jamais aient paru dans notre hémifphere; & fi l'on en juge par le fuccès, on poura croire qu'il s'abandona moins aux impreffious d'une dureté naturele, qu'il ne fuivit les confeils de la politique. Les Huns, cité anciene & fameuse, étoient pour ce monarque des voifins dangereux. Sans parler de leurs ancienes incurfions fur les terres de France, ils fomentoient l'indocilité naturele des Bavarois, & les engageoient dans de fréquentes révoltes. Quant aux Saxons, leur opiniâtreté à refufer un tribut légitime mérita une partie de leurs malheurs; *Charles* leur avoit fait grâce plufieurs fois, il étoit à craindre qu'un pardon trop fréquent n'engageât fes fujets à les imiter. Les François nouris dans l'anarchie qu'avoit introduite la tyrannie des maires du palais, donnoient chaque jour des marques de leur indocilité; on le traitoit encore d'ufurpateur. Il put donc regarder le fupplice des Saxons comme un exemple falutaire qui devoit faire ceffer les murmures & affermir fon trône; il eft vrai que bien des fouverains ne voudroient pas régner à ce prix. Tous les ordres de l'état vécurent depuis dans la plus grande tranquillité.

Le Clergé a été beaucoup protegé par ce Monarque; & les nobles qui formoient le troifieme ordre de l'État, lui étoient entiérement foumis. La foibleffe des regnes précédens leur avoit cependant rendu très-pénibles les devoirs de fujets. Il leur laiffa le droit de voter dans les affemblées générales; mais comme il y fut toujours préfent, & qu'il difpofoit de tous les bénéfices, civils & militaires, il lui étoit facile de captiver les fuffrages; mais quoiqu'il fût toujours les diriger vers fon but, il conçut le deffein d'afoiblir l'autorité de ces affemblées. Ce fut pour y parvenir qu'il changea l'ordre de la haute nobleffe : elle étoit partagée en deux claffes principales ; favoir celle des ducs & celle des comtes ; la feconde fubordonée à la premiere. Les duchés n'étoient pas, comme ils font aujourd'hui parmi nous des titres honorables, mais fans pouvoir : ceux qui en étoient revêtus exerçoient, tant en paix qu'en guerre, toute l'autorité de la juftice & des armes dans toute l'étendue d'une province. Ils ne dépendoient plus du prince, mais feulement des affemblées générales; & comme la monarchie étoit partagée entre un petit nombre de ducs, il leur étoit facile de fe rendre maîtres des délibérations. Le roi ne pouvoit les lier qu'en flatant leurs efpérances, par raport à leurs defcendans; car les duchés n'étoient pas alors héréditaires. *Charles*, parfuadé que ces ménagemens étoient contraires à la profpérité de l'état, forma le projet de les abolir. Taffillon s'étant révolté, il faifit cette occafion pour éteindre fon duché de Baviere. Cette province ne fut plus gouvernée que par des comtes, qui, jouiffant d'une confidération moins grande, étoient auffi moins à craindre. *Charles* s'étoit comporté de même envers les Aquitains, après le défaftre de Hunauld, leur duc. Toutes les démarches de ce

prince

prince donnent la plus haute idée de sa politique; & si le ciel lui eût acordé une plus longue destinée, il est à croire qu'il eût aboli ces assemblées qui furent si funestes à ses successeurs. On peut les regarder comme une des principales causes de la dégradation de sa postérité. Il est cependant vrai que *Charles* déroga, peut-être involontairement, à la sagesse de ses maximes: dans le temps qu'il abolissoit les duchés, il érigeoit des royaumes. C'étoit l'usage des peuples septentrionaux, d'admetre les enfans des rois à la succession d'une pere commun. Cet usage, plus conforme aux droits de la nature qu'aux maximes de la politique, la vraie reine des nations, avoit été constament suivi par les François qui, depuis long-temps en étoient les victimes. *Charles* ne put y déroger entiérement; il avoit plusieurs fils légitimes; il les admit au partage de ses états, & leur donna à tous le titre de roi: il est vrai qu'en les décorant de ce titre sublime, il ne laissoit pas de les soumettre à leur aîné, auquel étoit réservée la dignité d'empereur. *Charlemagne* eut encore l'attention de mettre une très-grande inégalité dans le partage: cet aîné eut à lui seul plus des deux tiers de la monarchie. Il étoit donc assez puissant pour soumettre ses freres par la force, s'ils faisoient quelques difficultés de le reconoître pour leur souverain; mais ce partage resta sans exécution. Une mort prématurée moissona le prince *Charles*, à qui l'empire étoit destiné. Louis son puîné, prince digne de régner sur ces vastes états, si pour être roi il ne falloit que des vertus, les posséda en entier, à l'exception de l'Italie, qui fut donnée à Bernard son neveu, comme royaume mouvant de l'empire. L'inauguration de Louis se fit à Aix-la-Chapelle, ou *Charlemagne* reçut peu de temps après les honeurs de la sépulture. Il mourut dans la soixante-douxieme année de son âge, la quarante-huitieme de son regne, la quatorzieme de son empire. Ce fut un prince grand dans la paix & dans la guerre; jamais il n'exista de roi plus versé dans les matieres de la politique & de la religion. Ses capitulaires, chefs-d'œuvres de législation pour ces temps, en font une preuve éclatante. Également économe de ses biens & de celui de ses sujets, il soutint l'éclat du diadême sans attenter à leur fortune (Montesquieu remarque que *Charlemagne* faisoit vendre jusqu'aux herbes de ses jardins; ce n'étoit pas par avarice, car souvent il faisoit remettre au peuple la moitié du produit de ses revenus). Placé sur un trône usurpé par son pere, il se vit sur la fin de ses jours tranquille possesseur de la plus belle moitié de l'Europe. Plusieurs rois (ceux d'Angleterre & d'Espagne) s'offrirent à être ses tributaires, & Aaron Al-Rachid s'honora de son alliance. Ce monarque, dont la puissance s'étendoit de l'Imaüs à l'Atlas, lui envoya les clefs de Jérusalem pour marque de son estime. Né roi d'un peuple barbare, dont la guerre étoit l'unique métier, il sentit la nécessité de s'instruire: il appela les sciences & en dévelopa le précieux germe. Sa présence entretenoit une généreuse émulation entre les savans que ses bienfaits attiroient à sa cour. Souvent même ce prince descendoit de son trône & sacrifioit aux muses les lauriers qui ornoient ses mains triomphantes. Les muses reconoissantes ont consacré ses grandes actions; mais justes & modérées dans leurs éloges, en relevant les vertus du héros, elles ont dévoilé les foiblesses de l'homme. Né avec des passions impérieuses, *Charles* ne fut pas toujours attentif à en prévenir les ravages. Ses écarts, l'horrible massacre des Saxons & la multitude de ses femmes & de ses concubines, ont élevé des doutes sur la sainteté que l'Antipape Paschal III lui a déférée. Il eut cinq femmes; savoir, Hilmentrude, Désidérate, que d'autres appelent *Sibille*, fille de Didier, roi des Lombards; ces deux femmes furent répudiées, la premiere par dégoût, l'autre par des intérêts politiques: Hildegarde, originaire de Sueve, c'est-à-dire, de Suabe; Fastrade, fille d'un comte de Franconie, & Huitgarde qui étoit de la même nation qu'Hildegarde. D'Hilmentrude naquit Pepin, qui fut surnommé *le bossu* (par ce qu'il l'étoit). Ce prince fut relégué dans le monastere de Prout, pour s'être déclaré le chef d'une conspiration formée contre *Charlemagne* son pere. Hildegarde donna naissance à *Charles*, à Carloman que le Pape fit appeler *Pepin*, & à Louis surnommé *le Pieux* ou *le Débonnaire*, successeur de *Charlemagne*. Hildegarde eut en outre autant de filles; savoir, Rotrude, Berthe & Giselle. De Fastrade naquirent Thetrade & Hiltrude, l'une & l'autre religieuses & abbesses de Farmoutier. Huitgarde mourut sans laisser de postérité. *Charlemagne* eut de plus quatre concubines; savoir, Régine, Adélaïde, Mathalgarde & Gerfuide. De Régine naquit Drogon, prince vertueux, & qui remplit le siége épiscopal de Mets, Adélaïde donna le jour à Thierry, dont nous ne savons aucune particularité, excepté la disgrace que Louis le Débonnaire lui fit ressentir ainsi qu'à ses freres. Mathalgarde fut mere de Hugues, abbé de Saint-Quentin dans le Vermandois. De Gerfuide sortit Adeltrude. Quelques-uns prétendent qu'Emme, femme d'Éginard, étoit fille de *Charlemagne*. La crainte que les Saxons ne retournassent à l'idolatrie, le porta à ériger parmi ces peuples un tribunal semblable à celui de l'inquisition. Ce tribunal fut connu sous les successeurs de *Charlemagne*, sous le nom de *cour Vémique* ou de *justice Vestphaliene*. Des auteurs interprétant mal un passage d'Éginard, ont prétendu que *Charlemagne* ne sut jamais écrire, pas même signer son nom; c'est une erreur détruite par plusieurs monumens. Cet auteur n'a voulu dire rien autre chose, sinon que ce monarque ne put parvenir à former de beaux caracteres. Sous son regne la France eut pour bornes au midi, l'Ebre, la Méditerranée, le Vulturne, l'Ofante & les villes maritimes de l'état de Venise; à l'orient, la

Teisse & la Vistule ; au nord , la mer Baltique , la mer Germanique & la Manche ; à l'occident, l'Océan ; les peuples d'entre l'Elbe & la Vistule n'étoient que tributaires : leurs rois devoient être confirmés par les empereurs.

Charles , ce prince le plus acompli des fils de *Charlemagne*, fit ses premieres armes en 804 dans la guerre de Saxe. Les historiens ont négligé de marquer l'année de sa naissance ; mais si elle ne précéda point les noces d'Hildegarde sa mere, il avoit à peine six ans. L'empereur voulant le former dans les batailles, croyoit ne pouvoir lui en faire comtempler trop tôt l'image ; il le mit à la tête d'une armée considérable, & qui, excitée par sa présence, vainquit les Saxons près de Drasgny. On lui attribue l'honeur de cette victoire, dont probablement il ne fut que le témoin. Il en remporta une plus grande & plus véritable sur les Sclaves, établis en Bohême ; après les avoir défaits en bataille rangée, & tué de sa main Lechon leur chef, il porta le ravage dans toutes les terres de leur dépendance. La même fortune acompagna ce jeune prince l'année suivante (886), il les défit après un combat opiniâtre, tua Milidicok leur roi, & les força de payer tribut. Ses succès contre les Normands qui se portoient déja sur les terres de France, mirent le comble à sa gloire. *Charlemagne* touché des grandes qualités de ce fils, lui réservoit l'empire. Une mort prématurée l'en priva. Il mourut l'an 811. *Charlemagne* le pleura : ces larmes sont une preuve de la sensibilité du pere, & le plus bel éloge du fils. Le Pape Léon III lui avoit donné l'onction sacrée lors du couronement de *Charlemagne*.

Charles II, surnommé *le Chauve*, (*Hist. de France*) xxve. roi de Neustrie, nom que porta la France jusqu'au dixieme siecle, cinquieme empereur d'Occident depuis Charlemagne. Ce prince qui prépara la chute du trône des Pepins, naquit à Francfort, l'an huit cent vingt-trois, de Louis I & de l'impératrice Judith. Sa naissance fut acompagnée de plusieurs calamités publiques. La peste, la guerre & la famine désoloient toutes les provinces de l'empire. Ces fléaux devinrent plus terribles par la jalousie de Lothaire, de Pepin & de Louis, ses freres par une autre femme. L'enfance de *Charles* fut extrêmement agitée ; il se vit tantôt roi, tantôt captif, tantôt entre les bras d'une mere tendre & chérie, tantôt entre les mains de ses freres acharnés à sa perte ; mais ses malheurs mêmes furent la principale cause de son élévation : l'empereur comprit qu'il falloit réduire ce fils à la condition de sujet, ou se résoudre à le voir opprimer, ou enfin lui faire un sort qui pût balancer la puissance de ses freres. Sa tendresse, les sollicitations de l'impératrice, & les guerres que lui fit Lothaire, aidé de ses freres, le déciderent pour ce dernier parti. Il lui avoit donné plusieurs provinces à titre de royaume ; il révoqua cette donation, & le fit proclamer roi de Neustrie & d'Aquitaine. Ces deux royaumes réunis avoient au midi, l'Ebre, la Méditerranée jusqu'au Rhône, à l'orient le Rhône, la Saône & une ligne tirée de la source de cette riviere à la Meuse, avec tout le cours de ce fleuve ; au nord la Manche ; au couchant l'Océan. Lothaire eut le reste de la monarchie, excepté la Baviere qui fut laissée à Louis, surnommé *le Germanique*. L'empereur, en réglant ce partage, n'avoit pardoné à Lothaire qu'à condition de servir de pere & de protecteur à *Charles*, contre les entreprises du roi de Baviere, pour qui ce partage étoit une espece d'exhérédation ; & pour l'atacher de plus en plus par le lien des bienfaits, il lui rendit en mourant l'épée & le sceptre impérial qu'il lui avoit donnés long-temps auparavant, mais qu'il lui avoit retirés pour le punir de ces fréquentes révoltes. La volonté de ce religieux prince fut mal suivie par des fils trop ambitieux pour respecter la voix du sang & de la paternité. *Charles*, possesseur & roi de la plus belle partie de la domination Françoise, ne voulut reconoître qu'un égal dans Lothaire, auquel il devoit rendre hommage, comme à son empereur. Les guerres civiles, les assassinats qui avoient souillé le trône des Mérovingiens, avoient fait connoître aux destructeurs de cette race illustre & coupable, qu'un état ne sauroit subsister sans trouble avec plusieurs maîtres égaux en autorité. Charlemagne, en partageant ses états entre ses fils, leur donna bien à tous la qualité de roi ; mais ce titre sublime ne les afranchissoit pas de son obéissance, & son intention avoit été de les soumettre à Charles son aîné, qu'une mort prématurée enleva à ses espérances. Louis le Pieux s'étoit gouverné par les mêmes principes, il avoit exigé l'hommage de Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne. Un auteur impartial est donc dans l'impuissance de justifier les prétentions de *Charles le Chauve* : nous ne saurions être trop abrégés en parlant des désordres qu'occasiona son refus de reconoître la supériorité de Lothaire, vu qu'ils apartienent en partie au regne de ce prince. *Charles* se vit sur le point d'être la victime de son ambition : ataqué dans le centre de ses états, il signe un traité qui en le privant de ses plus nobles prérogatives, le réduit à la jouissance de l'Aquitaine & de quelques comtés entre la Loire & la Seine. Il est vrai que cet humiliant traité n'étoit que subsidiaire ; les deux princes étant convenus de s'en raporter à la décision des seigneurs, dans une assemblée générale ; une des conditions fait connoître que *Charles le Chauve*, ou son conseil, ne manquoit pas de politique ; il eut le secret d'intéresser Louis de Baviere, dont la fierté étoit également mécontente de s'abaisser sous un maître ; il protesta qu'il retireroit sa parole, si Lothaire faisoit quelque entreprise sur les états de ce prince, leur frere commun, mais ni l'un ni l'autre n'avoit envie de suivre les loix du traité ; chacun cher-

choit à recomencer la guerre avec plus d'avantage. *Charles* ayant eu une entrevue avec Louis de Baviere, ces deux princes s'unirent par des fermens d'autant moins fufpects, que l'un & l'autre avoient le même intérêt à ne les pas violer; ils négocierent, firent des levées d'hommes & d'argent, chacun dans fes états; & lorfqu'ils eurent réuni leurs troupes, ils envoyerent leurs ambaffadeurs déclarer à Lothaire que s'il ne rentroit auffi-tôt dans fes états, dont les limites devoient être déformais marquées par le cours du Rhin (le roi de Baviere réclamoit tout ce qui étoit au delà de ce fleuve), ils fauroient l'y contraindre le fer à la main. Lothaire déclara qu'il conferveroit tout ce qu'il tenoit fous fa puiffance, & que rien ne pouroit le faire renoncer à une autorité qu'il tenoit à jufte titre. Rome offrit en vain fa médiation. Lothaire retint les députés du pontife, & fe rendit à Fontenay, bourg de l'Auxerrois : ce fut-là qu'après plufieurs démarches inutiles pour obtenir la paix, fes freres lui livrerent une bataille qui fut des plus longues & des plus meurtrieres: des écrivains modernes, on ne fait d'après quel témoignage, ont prétendu qu'il périt cent mille nobles dans cette fameufe journée; c'eft une exagération détruite par le filence des auteurs contemporains : la victoire fe déclara pour les princes confédérés qui ne pouvoient en ufer avec plus de modération : au lieu de pourfuivre les débris de l'armée vaincue, ils s'arrêterent fur le champ de bataille, & pleurerent au milieu du défaftre que leur ambition avoit occafioné. Après avoir fait enfévelir les morts, fans diftinction d'amis ou d'ennemis, ils envoyerent demander la paix, fans autres conditions que celles qu'ils avoient exigées avant la guerre. Lothaire, foit par ambition, foit par intérêt d'état, refufa de confentir au démembrement de la monarchie; mais il fut forcé de s'y réfoudre, ataqué une feconde fois par fes freres réunis; il abandona fes états d'en deçà des Alpes, & fe réfugia dans fon royaume d'Italie. *Charles* & Louis nommerent auffi-tôt des commiffaires pour régler le partage de leur conquête. Nitard, dont nous empruntons une partie de ces détails, fut au nombre de ces commiffaires; mais le partage refta fans exécution. La tempête n'avoit pas été affez violente pour priver l'empereur de toute efpérance. Les débris de fon naufrage étoient encore capables de relever fon parti; fon royaume d'Italie étoit floriffant, & n'avoit foufert aucun domage; auffi dès qu'il fit les premieres ouvertures de paix, on l'entendit volontiers. Le traité fut conclu fans retour : *Charles* poffédа fes états comme roi & comme fouverain, & fans aucune marque de dépendance envers l'empereur; mais ce prince en afranchiffant fes états, conferva toujours une âme étroite; & fi dans tout le cours de fa vie on aperçoit quelque action digne du trône, la gloire en apartient toute entiere à l'impératrice fa mere, princeffe d'un rare mérite, qui lui fervit de premier miniftre, & fit quelquefois les fonctions de général. Son palais fervit de théâtre à mille factions, & lui-même devint le jouet de fa cour. Les Bretons fe révolterent: ces peuples, fujets de la nouvele monarchie françoife depuis le regne de Clovis le conquérant, oferent réclamer leur anciene indépendance; & le foible monarque oubliant qu'il étoit du fang glorieux des Pepins, s'humilia devant ces rebelles: il courona lui-même Érefpoge, fils de Nonemon, qui avoit commencé la révolte. Lâche & timide envers les étrangers, comme envers fes fujets, il foufrit que les Normands ravageaffent impunément fes côtes, pillaffent les Églifes & les villes les plus opulentes.

Mais quelle que foit la briéveté que nous nous fommes propofée, nous ne faurions nous difpenfer d'entrer dans quelques détails; retracer la vie de *Charles le Chauve*, c'eft dévoiler la fource de nos ancienes divifions, & montrer les principales fecouffes, qui nous ont fait perdre le fceptre que poffedent aujourd'hui les Allemands qui faifoient partie de notre domination. Lothaire n'étoit pas le feul ennemi que *Charles* eût fur les bras; Louis le Débonnaire, outre Lothaire & Louis, avoit eu de fon premier mariage un troifieme fils nommé *Pepin*. Ce prince avoit été fait roi d'Aquitaine, & avoit laiffé en mourant deux fils qui avoient hérité de fon courage, fans hériter de fa puiffance; Louis leur aïeul avoit jugé à propos de les en priver. Ces jeunes princes avoient de nombreux partifans parmi les Aquitains qui de tout temps s'étoient montrés jaloux d'avoir un roi diftingué de celui des Neuftriens. Ils avoient profité des favorables difpofitions des anciens fujets de leur pere, & avoient fuivi le parti de la guerre civile; ils efpéroient que ce prince, en reconoiffance de leurs fervices, ne balanceroit point à relever leur trône. Lothaire y auroit probablement confenti; mais ayant été forcé lui-même de recevoir la loi du vainqueur, il les avoit abandonés. Dès que *Charles* eut figné le traité de paix, il fongea à fatisfaire fon reffentiment; il fe rendit en Aquitaine, & fit affaffiner Bernard, un de leurs partifans. Bernard étoit ce comte de Barcelonne, qui, miniftre de Louis le Débonnaire, avoit joué un rôle intéreffant fous le regne de ce prince, dont quelques auteurs ont prétendu qu'il avoit fouillé la couche. La mort du comte affligea les jeunes princes, fans déconcerter leurs projets: tous deux étoient d'une valeur éprouvée; & Pepin, l'aîné, avoit tous les talens d'un général; il étoit même affez verfé dans l'art des négociations; il avoit remporté une victoire fur fon oncle pendant la guerre civile; il fut encore l'abufer par une feinte foumiffion, jufqu'à ce qu'une irruption de Normands, qui força le roi de Neuftrie de fortir d'Aquitaine, lui permit de faire de nouveaux préparatifs.

Les Normands étoient depuis plufieurs fiecles

les dominateurs des mers : Charlemagne le témoin & quelquefois l'objet de leur intrépidité, avoit prédit leurs triomphes sur ses successeurs. Ils étoient alors conduits par Regnier, amiral d'Éric, leur roi, qui venoit de se distinguer en Allemagne par des exploits de la plus étonante valeur. Regnier, à l'exemple de son roi, ne s'arrêta point au pillage de quelques villages, comme avoient fait plusieurs capitaines normands qui l'avoient précédé ; il entra dans la Seine à la tête de six-vingts bateaux, & remontant cette riviere jusqu'à Paris, il demandoit sans cesse si ce pays riche & magnifique étoit sans défenseurs & sans habitans. *Charles* Monarque très-timide trembloit au seul nom des Normands ; il députa vers Regnier, & vaincu avant de combatre, il lui demanda grâce pour lui & pour ses peuples ; mais pour mettre plus de poids à ses prieres, il leur donna sept mille livres pesant d'or somme exorbitante pour ce temps, & qui en excitant la cupidité des barbares, leur donnoit des motifs & des moyens pour revenir avec plus de succès. Regnier jura par ses dieux sur ses armes, gage sacré parmi les Normands, de ne jamais remettre les pieds sur les terres de France ; mais suivant les maximes de ces peuples, un traité n'obligeoit que celui qui l'avoit conclu, & non pas la nation entiere ; aussi ne cesserent-ils depuis ce temps d'y faire des courses, non plus pour piller, mais pour y former des établissemens. *Charles*, par cet humiliant traité, s'attira le mépris des peuples, & la haine des seigneurs ; & le traité non moins honteux qu'il fit peu de temps après en Aquitaine avec Pepin, son neveu le rendit encore plus odieux à ses sujets.

Un essaim de Normands répandu dans la Saintonge, causa de nouveles alarmes. Ces barbares étoient d'autant plus redoutables, que Pepin sacrifiant tout au désir de se rendre indépendant, étoit bien éloigné de s'opposer aux embaras de son oncle. Ce fut pendant ces troubles que les Bretons, conduits par Noménon, auquel Louis le Débonnaire avoit donné le gouvernement de ces peuples, leverent l'étendard de la révolte. Ces peuples, jaloux de leur indépendance, avoient déja tenté plusieurs fois de secoüer le joug des François ; mais leur indocilité leur avoit toujours été funeste jusqu'alors. Charlemagne & Louis le Débonnaire avoient épuisé sur eux tous les traits de la plus terrible vengeance : plus heureux sous *Charles le Chauve*, ils remporterent sur ce prince une victoire éclatante, & le forcerent à demander la paix, on ne sait à quelles conditions ; mais un roi qui consent à demander grâce à ses sujets, renonce sans doute à s'en faire obéir. Noménon eut peine à consentir au traité ; il est même probable qu'il s'y seroit refusé, sans une descente que firent les Normands sur ses terres : en effet, dès qu'il les eut désarmés par un traité, il recommença la guerre avec une ardeur nouvele, & s'empara du territoire de Rennes ainsi que de celui de Nantes ; alors ne s'amusant point à feindre, il prit le diadême & se fit sacrer par les évêques dans une assemblée nationale. *Charles* réclama en vain contre l'usurpateur ; il ne toucha plus dans la suite au sceptre des Bretons, que pour le remettre avec plus d'éclat entre les mains d'Érespoge, fils du rebelle ; non seulement *Charles* courona Érespoge de ses propres mains, il ajouta encore le territoire de Raiz au royaume que son pere venoit d'usurper, & dont il lui confirmoit la possession.

Ce fut au milieu de ces discordes étrangeres & civiles que *Charles* implora le secours de ses freres : chancelant sur un trône agité par mille factions domestiques, non moins terribles que les guerres que lui faisoient à l'envi les Bretons & les Normands, il leur demanda une conférence pour remédier aux maux qui désoloient ses malheureux états. L'empereur & le roi de Germanie cédant à ses prieres, se rendirent à Mersen où se tint l'assemblée générale. Les trois princes y parurent dans la plus grande intimité ; on n'aperçut aucune de ces divisions qui avoient signalé le commencement de leur regne. „ Sachez, dirent-„ ils aux évêques & seigneurs, que chacun de „ nous est prêt à voler au secours de son frere, „ à l'aider de ses conseils & de ses armes, tant „ au dedans qu'au dehors du royaume „. C'étoit une menace indirecte de les punir, s'ils abusoient de leur autorité : on ne pouvoit user d'une plus grande modération ; la fierté des nobles en fut cependant offensée, & l'on s'aperçut dans cette assemblée-là même que leur puissance étoit bien mieux affermie que celle des rois. Gisalbert, l'un d'eux, avoit enlevé la fille de l'empereur, & avoit osé l'épouser publiquement mal-gré sa réclamation. Quoique ce rapt blessât également l'honeur de ses freres, il ne put en obtenir vengeance ; on fut obligé de dissimuler leurs autres excès. Mais ce qui montre l'état de foiblesse où la monarchie étoit réduite, ce fut un article qui déclaroit que si l'un des princes dérogeoit à ses promesses, les évêques & les seigneurs pouroient l'en avertir conjointement & ordoner contre lui ce qu'ils jugeroient à propos, s'il refusoit de se rendre à leurs remontrances.

L'assemblée de Mersen servit à resserrer l'union des princes, sans remédier aux désordres dont *Charles* avoit espéré la fin ; & cela devoit être, puisque l'on en laissoit subsister le germe. On n'entendoit parler que de révoltes, d'incursions & de brigandages. Ce fut dans ce temps-là même que *Charles le Chauve* remit entre les mains d'Érespoge le sceptre des Bretons. Les Normands continuoient de faire de la France le théâtre d'une fureur que rien ne pouvoit assouvir. Nous allons rassembler ici le tableau des désordres qu'ils commirent sous le regne de *Charles le Chauve* ; & si ces tristes objets ainsi réunis nous font gémir sur la foiblesse du gouvernement de ce prince, ils serviront au moins à nous faire admirer la vi-

gueur de celui de Charlemagne qui fut les contenir dans leurs limites, dans un temps où il fondoit un nouvel état, & où il avoit fur les bras la moitié de l'Europe. Ils avoient déja pris & pillé Nantes, Toulouse, ravagé la Saintonge, & brûlé Bourdeaux & Périgueux. Devenus plus fiers par la fuite de leurs prospérités, ils forcerent *Charles*, après l'assemblée de Mersen, à les admetre, disent les annalistes, au partage de son royaume. On ne fait à quoi se réduisoit ce partage : on croit que la ville de Rouen leur fut dès-lors abandonée. Quoi qu'il en soit, la portion qu'on leur acorda ne suffisant pas à leur cupidité, ils prirent ou facagerent, en différentes époques, Angers, Blois, Saint Valery, Amiens, Noyon, Beauvais, Orléans, Poitiers, pillerent le Mans, détruisirent la citadelle de Pistes, & défirent une armée que commandoient les comtes Eudes & Robert qui passoient pour les deux héros de leur siecle; ils forcerent enfin le foible monarque à conclure avec eux un traité dont on chercheroit en vain le pareil dans les archives des autres nations. Après avoir exigé quatre mille livres pesant d'argent, ils lui présenterent deux rôles, l'un des prisoniers qu'ils avoient faits, l'autre des soldats qu'ils avoient perdus depuis le commencement de la guerre. Ils demanderent une nouvele somme pour les récompenser de la liberté qu'ils acorderent aux uns, & pour les dédomager de la perte des autres. Jamais vainqueurs n'avoient imposé une semblable loi : la conséquence en étoit singuliere; faire payer à des peuples la vie de ceux qui venoient les ataquer dans leurs foyers, c'étoit les déclarer esclaves, & les priver du plus précieux droit que la nature a donné à l'homme, celui de sa propre conservation. Il fallut obéir: on leva des impôts qui firent murmurer le peuple; il se plaignoit de ce que le roi le dépouilloit au lieu de le défendre.

(Π) *Pour avoir plus de détails il faut consulter les histoires de ces temps-là, & sur-tout l'histoire universele faite par les Anglois.*)

Tous les peuples éclatoient en murmures contre la foiblesse de son gouvernement. La France & l'Italie étoient dans l'état le plus déplorable : les Normands avoient facagé Rouen; & les Sarasins qui étoient maîtres du midi de l'Italie, faisoient des courses jusqu'aux portes de Rome. Le Pape ne cessoit d'écrire les lettres les plus pressantes pour l'engager à se faire voir aux ennemis du nom chrétien; mais ce fut inutilement qu'il en atendoit des secours. *Charles*, à la vérité, passa les Alpes; il s'avança même jusqu'à Pavie, où Jean VIII le vint trouver. Le pontife espérant amener le monarque à son but, le félicitoit sur la gloire dont il alloit se couvrir en chassant les infideles, lorsqu'un bruit se répand que Carloman se prépare à entrer en Lombardie à la tête d'une armée. Cette nouvele les glace d'éfroi l'un & l'autre; le Pape s'enfuit aussi-tôt vers Rome, & le monarque reprend le chemin de ses états. *Charles* ne survécut point à la honte de cette expédition: le chagrin, les inquiétudes lui causerent une fievre violente dont il mourut au village de Brios, dans une misérable chaumiere. Sédécias, médecin Juif, en qui il avoit beaucoup de confiance, essaya en vain de le guérir par le moyen d'un fébrifuge. La maladie du prince étoit moins dans un sang altéré, que dans une imagination blessée; on l'acusa d'avoir usé de perfidie, & d'avoir employé le poison au lieu de remede: c'est une calomnie, suggérée par la haine que l'on portoit à la nation juive, & la jalousie occasionée par la faveur, dont le monarque honoroit Sédécias. *Charles le Chauve* fut inhumé à Nantua, monastere du diocêse de Lyon dans la Bresse. On avoit embaumé son corps à dessein de le transporter à S. Denis, mais l'odeur infecte de son cadâvre ne le permit pas: ses os n'y furent transférés que quelques années après. On ne sait à quel temps raporter le magnifique tombeau de ce prince, qu'on voit au milieu du chœur de cette riche basilique. *Charles* étoit dans la deuxieme année de son empire, la trente-huitieme de son regne, la cinquante-cinquieme de son âge. La monarchie françoise qu'il avoit ébranlée, ne put se relever sous ses successeurs. Déchirée par les nobles, qui avoient profité de la foiblesse du prince pour s'arroger les priviléges du trône, elle alla toujours en décadence. On reproche sur-tout à *Charles le Chauve* d'avoir établi une espece d'hérédité par raport aux grandes charges de l'état. Les François obtinrent le privilége de disposer, après sa mort, des grands fiefs en faveur de leurs enfans, ou de quelqu'un de leurs proches, s'il leur prenoit envie de se retirer du monde; concession imprudente qui ôtoit à ses successeurs le moyen le plus sûr de contenir leurs vassaux. On peut la regarder, dit un moderne, comme l'époque de ces seigneuries qui, en partageant la souveraine autorité, l'ont presque anéantie. Il a fallu bien des siecles, ajoute-t-il, pour remettre les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui. Les seigneurs ne possedent plus de leurs ancienes usurpations qu'un vain hommage : ils ont cependant encore un droit fort précieux, celui d'avoir des Juges dans leur mouvance. *Charles* eut deux femmes, Ermentrude & Richilde; de la premiere naquirent Louis, surnomé le *Begue*, qui régna en France; Charles, qui mourut roi d'Aquitaine; Carloman qu'il fit aveugler pour lui avoir fait la guerre; Lothaire, Drogon & Pepin, qui moururent jeunes; Judith, qui fut enlevée par Baudoüin, cette princesse avoit été successivement femme de deux rois d'Angleterre; Rotilde & Ermentrude, qui furent toutes deux abbesses, l'une de Chelles & de Notre-Dame de Soissons, l'autre d'Asnon sur la Scarpe. Richilde donna naissance à Louis & à Charles, qui tous deux moururent presque aussi-tôt après leur baptême.

Ce prince eut peu de vices, beaucoup de défauts; une ambition démesurée; & pas un des talens qui pouvoient la satisfaire. Les savans qu'il

ſut récompenſer avec magnificence, ont fait d'inutiles éforts pour épargner à ſa mémoire les taches qui la déshonorent ; c'eſt en vain qu'ils l'ont élevé au deſſus des Tite & des Antonin. L'hiſtoire, aſyle inviolable de la vérité, en retraçant les actions du prince, a dévoilé la baſſeſſe des adulateurs, & diſſipé l'encens qu'ils lui ont prodigué.

Un Concile lui donne le nom de roi très-chrétien. Les Papes l'avoient donné à Pepin l'uſurpateur ; c'étoit un titre, qui n'étoit dû qu'au moment ; il n'eſt devenu propre aux rois de France que depuis Louis XI. (C'eſt une erreur que M. Bonamy a détruite. *Voyez* ſes remarques ſur ce ſujet, Hiſt. de l'Académie des belles-lettres, tome 29, pages 268 & ſuivantes.) Saint Denis lui doit la fameuſe foire du Landit, que Charlemagne avoit établie à Aix-la-Chapelle.

Charles, roi de Provence & de Bourgogne, fut fils de Lothaire premier ; ce prince mourut en 863, d'une ataque d'épilepſie, à laquelle il étoit fort ſujet : l'hiſtoire ne lui attribue rien de mémorable. L'année de ſa naiſſance eſt ignorée, on ſait ſeulement que ce fut le plus jeune des fils de Lothaire.

Charles, petit-fils de Charlemagne, fils de Pepin, roi d'Aquitaine ; ce prince eut beaucoup de part dans les guerres civiles qui déchirerent l'empire françois, après la mort de Louis le Débonnaire ; il ſuivit le parti de Lothaire contre Charles le Chauve, qui s'en vengea, en l'enfermant dans un cloître. Il en ſortit après avoir fait profeſſion, & fut archevêque de Maïence : on raporte ſa mort à l'an 863.

Charles, fils de Charles le Chauve & d'Ermentrude, fut couroné roi d'Aquitaine en 856 : il fut pluſieurs fois chaſſé du trône par les ſeigneurs d'Aquitaine, qui mépriſoient ſa jeuneſſe & la foibleſſe de Charles le Chauve ; il mourut l'an 866, âgé d'environ 19 ans, & reçut les honeurs de la ſépulture dans l'Égliſe de S. Sulpice à Bourges. Il avoit épouſé, contre le gré de ſon pere, la fille d'un comte, appelé *Humbert* ; on attribue ſa mort à un coup d'épée qu'il reçut deux ans auparavant dans la forêt de Guiſe, en voulant faire peur à un officier qui revenoit de chaſſe pendant la nuit.

Charles, autre fils de Charles le Chauve & de Richilde, mourut au berceau.

Charles III, ſurnomé *le Grôs* ou *le Gras*, (*Hiſt. de France*.) XXVIIIe roi de France, VIe empereur du ſang de Charlemagne : ce prince, né pour éprouver tous les caprices du ſort, dut la courone de France aux déſordres qui déſoloient ce malheureux état. Les Normands enhardis par la foibleſſe de Charles le Chauve, & les embaras de ſes ſucceſſeurs, continuoient d'en faire le théâtre de leurs brigandages. Carloman, petit-fils de ce monarque, avoit conclu un traité qui, moyénant douze cents livres peſant d'argent, les obligeoit de s'éloigner pendant douze ans des terres de France ; mais ce prince étant mort peu de temps après la concluſion de ce traité, ils refuſerent les loix qu'ils s'étoient eux-mêmes impoſées. Ces brigands prétendirent que leur ſerment ne les engageoit qu'envers Carloman, & que ſi ſon ſucceſſeur vouloit obtenir la paix, il devoit leur livrer une ſomme pareille à celle qu'ils venoient da recevoir. Les François alarmés de ces prétentions injuſtes, & dans l'impuiſſance d'y ſatisfaire, vu les déprédations qu'ils ſoufroient depuis un grand nombre d'années, chercherent un chef dont la valeur chaſſât ces barbares ; leur choix tomba ſur Charles le Grôs, déja empereur & roi de Germanie : leur eſpérance fut trompée ; il eſt vrai que *Charles* avoit montré dans ſa jeuneſſe le courage d'un héros, mais ce prince qui défioit les périls & bravoit la mort, devint tout-à-coup lâche & timide, depuis qu'il s'étoit révolté contre Louis le Germanique ſon pere. Les remords le déchiroient & l'agitoient juſque dans ſes ſonges, & il ne pouvoit penſer à la mort ſans pâlir. Il étoit dans ces fâcheuſes diſpoſitions, lorſque les François vinrent implorer ſon ſecours & le conjurer de recevoir le diadême à l'excluſion de Charles le ſimple, fils poſthume de Louis le Begue, jeune prince, à peine âgé de cinq ans, & dont les foibles bras ne pouvoient rien dans ces temps orageux. L'empereur ayant agréé leur hommage, & reçu leur ſerment, ſongea aux moyens de chaſſer de la France les barbares qui la déſoloient. Ce prince crut pouvoir uſer de répréſailles ; & comme les Normands ſe montroient peu ſcrupuleux ſur la foi des traités, il fut peu délicat ſur le choix des armes qu'il devoit employer contr'eux. Godefroy, un de leurs ducs, l'avoit forcé quelque temps auparavant, de lui abandoner par un traité, le territoire, de Hâlou, avec une partie de la Friſe, & de lui doner en mariage la princeſſe Giſelle, fille de Carloman & de Valdrade. La crainte qu'on ne l'obligeât à de ſemblables ſacrifices, le détermina à uſer de perfidie ; & ſur les noveles prétentions de Godefroy, il l'engagea dans une île du Rhin, ſous prétexte d'une conférence, & le fit maſſacrer lui & toute ſa ſuite. L'empereur uſa des mêmes armes, envers Hugues, frere de Giſelle, qui réclamoit la ſucceſſion de Carloman ſon pere, & qui aidé des armes des Normands, dont il avoit embraſſé le parti, avec d'autant moins de répugnance que Godefroy étoit ſon beau-frere, auroit pu forcer Charles le Grôs à la lui reſtituer. Cette perfidie qui excitoit l'indignation des ſujets de Godefroy, préta de noveles armes à leur fureur ; ils appelerent à leur ſecours les autres peuplades de Normands qui s'étoient établies dans l'empire, ſous le regne de *Charles* & des rois ſes prédéceſſeurs. Ayant ainſi formé une armée de quarante mille hommes, ils en déférent le commandement à Sigefroy, collegue & parent du duc que l'empereur avoit fait lâchement aſſaſſiner. La ville de Pontoiſe fut priſe & brûlée par ces farouches vainqueurs qui, fiers de ces

premiers succès vinrent mettre le siége devant Paris. Cette ville eût été forcée de leur ouvrir ses portes, sans l'étonante valeur d'Odon ou Eudes, illustre comte, que ses héroïques vertus placerent dans la suite sur le trône. Les Parisiens, après dix-huit mois de siége, soufroient toutes les incommodités de la guerre, lorsque le roi parut aux environs de Montmartre, encore éloigné de la ville qui ne consistoit alors que dans le quartier appelé la *Cité*. Le monarque, quoiqu'à la tête d'une armée infiniment plus nombreuse que celle des ennemis, n'osa tenter l'événement d'une bataille, bien différent des braves Parisiens qui s'exposoient chaque jour à périr sur la brêche, il ne parut devant les Normands que pour demander la paix, qu'il obtint à des conditions humiliantes; il s'obligea à leur donner sept cents livres pesant d'argent; & comme il usoit de délais pour leur remettre cette somme, il leur donna la Bourgogne en otage. *Charles*, après ce honteux traité, reprit le chemin de la Germanie, chargé de la haine & du mépris des François qui, fâchés de voir leur sceptre en des mains si foibles, formerent le projet de le reprendre. Eudes augmentoit les murmures qu'avoit occasionés la conduite de *Charles*, voyant bien, par l'inclination de ses compatriotes, qu'il lui seroit facile de se former un trône des débris de celui de ce monarque. *Charles* avoit un puissant soutien dans Ludouart, évêque de Verceil, son chancelier & son premier ministre. Les grands, convaincus de la supériorité de génie du prélat, sentirent que tant qu'il seroit à la tête des afaires, il leur seroit impossible d'exécuter leurs pernicieux desseins, qui en réduisant le monarque au plus afreux malheur, ne firent qu'augmenter leurs maux. Ils formerent la résolution de le perdre, & ce fut auprès du roi qu'on l'accusa; chaque jour on lui faisoit de nouveaux reproches. *Charles* convaincu de l'intégrité de son ministre, lui continuoit sa faveur; mais que ne peut la haine excitée par l'envie & par l'ambition! L'impératrice Richarde, princesse pieuse, vivoit à la cour avec l'austérité d'une cénobite, & quoiqu'elle comptât dix années de mariage, jamais elle n'en avoit goûté les douceurs. On publia que la religion de l'impératrice n'étoit qu'un jeu pour mieux cacher ses coupables dégoûts, & que cette épouse, si chaste dans le lit nuptial, se prostituoit avec le ministre. *Charles*, trop facile à séduire, ajouta foi à ces calomnies; se livrant à tous les excès d'une âme soupçoneuse & jalouse, il chassa Ludouart avec scandale, & répudia la vertueuse Richarde. Un repentir amer suivit de près la perte de l'épouse & la dégradation du ministre: sa conscience délicate fut déchirée de remords; convaincu de leur innocence, il forma le projet de les rapeler l'un & l'autre; ses volontés furent mal suivies, les grands le précipiterent lui-même dans l'abyme. Convoqués à une assemblée générale, ils ne s'y rendirent que pour lui ravir la courone. Jamais révolution ne fut plus prompte; *Charles*, qui un instant auparavant donnoit des loix à tous les peuples, depuis la mer d'Otrante jusqu'à la Manche, & de la Vistule à l'Ebre; empereur & roi d'Italie, d'Allemagne & de France, est tout-à-coup renversé de tant de trônes; il tombe dans l'abandon le plus afreux; ses propres domestiques l'outragent; réduit à vivre d'aumônes, c'est auprès d'Arnoul, bâtard de sa maison, que le sort éleve à sa place, qu'il est forcé de mendier ces foibles & humilians secours: „ Vous êtes, lui dit-il, sur un trône que „ j'occupois il y a peu de jours .... considérez „ mon infortune, & ne soufrez pas qu'un roi „ de votre sang & qui fut le vôtre, manque de „ ce que vous donnez aux pauvres „. Arnoul, possesseur tranquille de la plus belle partie de ses états, eut peine à lui acorder le revenu de trois villages; le prince dégradé ne peut survivre à sa disgrace, le chagrin termina ses jours deux mois après cette horrible catastrophe (quelques-uns prétendent qu'il fut étranglé par les ordres secrets d'Arnoul), il mourut dans la troisieme année de son regne, & dans la neuvieme de son empire. On l'inhuma au monastere de Richenoue, dans une île du lac de Constance. Ce fut un prince juste, bienfaisant & très-dévot: il fut malheureux, parce que pour se soutenir sur un trône agité par tant d'orages, il falloit plus de talent que de bonté, plus d'esprit que de vertu. Il ne laissa point d'enfans légitimes, chose, dit un moderne, la plus essentiele au repos des souverains.

La mort de ce prince est la véritable époque de la chute de la famille des Pepin; ce fut des débris de son trône que se formerent ces principautés, connues sous différens noms; en France & en Italie, les duchés & les comtés; en Allemagne les margraviats, les land graviats, récompenses amovibles jusqu'alors, devinrent des états indépendans, que s'arrogerent les complices de la dégradation de l'infortuné *Charles*. Si dans la suite leur propre nécessité les força de se réunir sous un chef, ce ne fut plus un souverain, mais un égal qui, revêtu d'un titre pompeux, n'avoit aucun droit à leur obéissance: l'Italie, la Germanie & la France, unies depuis plusieurs siecles, formerent des états séparés & souvent acharnés l'un contre l'autre.

(Charles le Gras, que M. Turpin appele mal-à-propos *Charles* III, comme il appele Charles le Simple, *Charles* IV, n'est point compris dans la liste des rois du nom de *Charles* qui ont régné sur la France. On ne compte dans la race Carlovingiene, que trois rois de ce nom: *Charlemagne*, Charles le Chauve & Charles le Simple. Charles le Bel, quatorzieme roi de la race capétiene, est compté pour le quatrieme roi du nom de *Charles*. Cette omission de *Charles* le Gras peut venir des droits de Charles

le Simple, que la nation n'avoit pas perdus de vue, quoiqu'elle lui eût préféré à cause de la foiblesse de son âge, *Charles* le Gras, comme plus capable de la défendre. D'ailleurs cette même nation qui avoit élu Charles le Gras, sembloit avoir révoqué son élection en abandonant ce prince.)

CHARLES IV, *surnommé* LE SIMPLE, (*Hist. de France*) xxxe. roi de France, fils de Louis le Begue & d'Adélaïde, naquit l'an 880; les orages qui l'avoient écarté du trône, après la mort de Louis & Carloman ses freres, ne lui permirent pas d'y monter après celle de Charles le Grôs; il touchoit à peine à sa huitieme année, & les François avoient senti le besoin, non d'un enfant, dont la foible main eût pu augmenter les désordres, mais d'un homme mûr, dont la sagesse & les bras sut les conduire & les défendre. Privés de tout espoir du côté de la famille royale, dont il ne restoit que ce rejeton, ils avoient jeté les ieux sur Eudes, comte de Paris, seigneur également distingué par la supériorité de son génie & par son courage héroïque. Eudes justifia par les succès les plus éclatans, le choix de ses compatriotes, mais quels que fussent ses talens, le conseil du jeune prince voyoit avec une douleur amere qu'il en abusoit. Les plus sages auroient désiré qu'il se fût contenté de diriger le sceptre sans se l'approprier; ils parlerent en faveur du jeune prince, mais leur réclamation n'opéra aucun effet: *Charles*, obligé de s'enfuir en Angleterre, ne put monter sur le trône de ses peres, qu'après la mort de cet heureux usurpateur. Eudes, en mourant, reconut ses fautes, & lorsqu'il pouvoit transmettre le diadême à sa postérité (quelques auteurs prétendent à tort, qu'Arnoul, fils d'Eudes, lui succéda), il le remit entre les mains des nobles, en les conjurant de le rendre à leur souverain légitime; mais en reconoissant les droits de *Charles*, il ne lui étoit pas facile de réparer le mal qu'avoit fait son ambition. Les François étoient assez éclairés sur leur devoir, pour savoir qu'ils n'étoient pas libres de leur suffrage, lorsque le trône avoit des héritiers. Depuis l'origine de la monarchie ils n'avoient eu d'autre droit que celui de se choisir un maître entre plusieurs prétendans, égaux en naissance: l'âge des princes n'avoit jamais été un obstacle à leur élévation; seulement on leur nommoit un conseil de régence. Eudes, comme le plus capable, eût pu se contenter d'y occuper la premiere place, il ne put déroger à cer principes sans s'engager à de grands sacrifices: aussi *Charles*, en montant sur le trône, ne vit plus que l'ombre de la monarchie; les seigneurs avoient atteint leur but en se rendant propriétaires héréditaires de leurs gouvernemens; où, comme nous l'avons déja fait connoître, ils exerçoient, en qualité de ducs, de comtes ou de marquis, toute l'autorité civile & militaire. La royauté ne consistoit plus que dans un vain hommage; & *Charles* n'avoit plus rien à proposer à leur émulation. Ce prince leur parloit bien d'honeur & de patrie, mais ces cris autrefois si puissans sur eux ne les touchoient plus, flatés de l'obéissance servile qu'ils exigeoient des peuples devenus leurs sujets ou plutôt leurs victimes, ils étoient insensibles à la gloire de les défendre. *Charles*, à force de prieres, les engagea cependant à le suivre en Austrasie, nommée alors *Lotharingie*, & depuis *Lorraine* par adoucissement. Il méditoit cette conquête, moins pour illustrer son regne que pour se mettre plus en état de retirer les priviléges que les vassaux s'étoient arrogés: un coup d'autorité qu'il porta trop tôt, à l'instigation de Foulques, son principal ministre, fit malheureusement échouer ses desseins. Ayant ôté la ville d'Arras à Baudouin, comte de Flandre, successeur de celui dont j'ai parlé sous Charles le Chauve, celui-ci donna l'alarme & réveilla l'inquiétude des seigneurs. Robert, le plus considérable d'entr'eux, joignit aussi-tôt son mécontentement à celui du comte: Robert ambitionoit la courone, & ses espérances étoient d'autant mieux fondées, qu'il l'avoit déja vue sur la tête d'Eudes son frere: les moyens qu'il prétendoit mettre en œuvre pour y parvenir, le rendirent doublement coupable: il fit une ligue secrete avec les Normands qui avoient envahi la seconde Lyonoise, dont ils possédoient une partie. *Charles* se voyant dans l'impuissance de conjurer cet orage, eut recours à ces mêmes ennemis que lui suscitoit Robert. Francon, archevêque de Rouen, se chargea de la négociation, & fut engager Raule ou Rolon à préférer l'alliance d'un roi à celle d'un sujet. Raule étoit le chef des Normands, & c'étoit le capitaine le plus intrépide qui eût jamais mis le pied sur les terres de France; il avoit fait abatre les murs de Rouen, d'où il voloit tantôt en Angleterre, tantôt de l'une à l'autre extrémité du royaume. *Charles* consentit à lui donner Giselle, sa fille, avec tout le pays compris entre l'Epte & la Bretagne, n'exigeant des barbares que de se faire chrétiens. Raule accepta ces conditions, après avoir pris conseil de son armée; mais ce chef politique ne rompit pas pour cela avec Robert, il le préféra même à *Charles* pour son parrain: en les ménageant ainsi l'un & l'autre, il les enchaînoit par une crainte respective, & se tenoit toujours en état de se déclarer pour celui qui lui offriroit de plus grands avantages; aussi ne tarda-t-il pas à faire de nouveles demandes, même avant de conclure le traité. Il envoya une députation à *Charles*, lui dire que les terres qu'on lui cédoit étant pourvues de bétail, on devoit lui en procurer d'autres où ses Normands pussent trouver une existence plus commode; le roi fut encore obligé à ce sacrifice, voyant bien que s'il refusoit quelque chose, Robert qui étoit présent ne balanceroit pas à tout acorder. Le territoire des villes de Rennes & de Dol ayant été cédé à Raule, il se fit donner des orages, & passa l'Epte pour consommer le traité. Cependant *Charles*

les

les exigeoit l'hommage, & le fier Normand n'en vouloit pas rendre ; il trouvoit fingulier qu'un roi qui lui demandoit grâce, prétendit le voir s'humilier devant lui. Ce refus alloit occafioner une rupture, lorfque des courtifans, faififfant le moment, lui prirent les mains & les porterent avec précipitation dans celles du roi. Ce fut en vain qu'on voulut en exiger davantage, il jura qu'il ne reconoiffoit pour maître que fon épée, & que jamais il ne fléchiroit devant aucun prince. Les François défefpérant de vaincre fon opiniâtreté, engagerent un de fes lieutenans à achever la cérémonie, mais celui-ci non moins fier que le duc, prit le pied du roi, & au lieu de le lui baifer avec refpect, il le leva jufqu'à fa bouche & le fit tomber à la renverfe. Cet outrage manqua d'occafioner un grand défordre; mais les courtifans voyant bien que *Charles* n'étoit pas le plus fort, tournerent la chofe en plaifanterie. Le roi réduit à diffimuler, confentit à l'entiere aliénation de la feconde Lyonoife, qui, depuis, prit le nom de *Normandie*, qu'elle conferve encore anjourd'hui, avec les loix du conquérant. Une obfervation importante fur ce fameux traité, c'eft que le nom de *Robert* y fut exprimé & placé immédiatement après celui du roi, chofe inouie jufqu'alors, c'étoit un honeur auquel jamais fujet n'avoit prétendu, & l'on peut dire qu'il affifta moins à la cérémonie comme vaffal de *Charles*, que comme garant du traité. Lorfque tout eut été réglé fans retour, il paffa l'Epte & alla à Rouen avec Rolon, qui reçut, en fa préfence, l'hommage de Bérenger, compte de Rennes, & d'Alain, comte de Dol. Ces deux comtés, les plus confidérables de la Bretagne, ne furent dans la fuite que des arrieres-fiefs de la courone.

Depuis ce traité, *Charles* ne ceffa d'être traverfé par Robert; il fe crut obligé à tant de ménagemens, qu'il n'eut point affez de confiance pour terminer un différent qui s'étoit élevé entre les habitans d'Auxerre & ceux de Tours, au fujet de la chaffe de Saint Martin; il leur répondit que les uns & les autres lui étoient également chers, & qu'il feroit au défefpoir de les mécontenter. Ce monarque étoit d'autant plus fenfible aux procédés injuftes de fes fujets, que s'il eût été fecondé, il lui auroit été facile de réunir fous fa puiffance tous les états de l'anciene fucceffion de Charlemagne. Il ne reftoit aucun rejeton de la tige de ce grand homme en Allemagne, & fon fang ne fe foutenoit plus en Italie que par des defcendans de femmes, que la loi avoit toujours rejetés: il fit cependant quelques tentatives pour juftifier fes droits, mais elles ne fervirent qu'à faire connoître fa foibleffe; il ne put s'oppofer à l'élection de Conrad, que les Germains placerent fur le trône, fans autre droit que leur fuffrage. *Charles* fut cependant s'atacher les Lorrains, lorfqu'ils délibéroient pour fe donner au nouveau roi de Germanie; & ce qui fait fon éloge, c'eft qu'il n'eut qu'à fe montrer, même fans armée; mais les feigneurs avoient juré fa perte, & pour avoir un prétexte, ils lui firent un crime de paffer trop de temps avec Haganon: préfidés par Robert, ils le fommerent de déclarer s'il entendoit continuer fa faveur à ce chevalier qui étoit fon miniftre; & fur ce qu'il répondit qu'il fe ferviroit de fes droits pour fe défendre, ils prirent chacun une paille, la rompirent & la jeterent à fes pieds, pour marque qu'ils refufoient de le reconoître pour leur fouverain: ils fe retirerent auffi-tôt à l'extrémité du champ où ils tenoient cette affemblée féditieufe. Le roi étoit dès-lors dépofé, fans un comte, appelé *Hugues*: ce comte ufa d'un ftratagême qui fait affez connoître quelle étoit la difpofition des feigneurs; il feignit d'approuver leurs deffeins, & ne les blâma que de leur modération. Quoi! leur dit-il, le roi vous déplait & vous le laiffez vivre? ne vaut-il pas mieux le tuer que d'expofer le royaume à une guerre civile? Il pouffe auffi-tôt fon cheval vers le roi, comme fi vraiment il avoit voulu le fraper. Dès que Hugues put fe faire entendre du roi, il lui dit que le feul moyen de conjurer l'orage étoit de confentir à fa démiffion dans un an, s'il donnoit lieu à fes fujets de fe plaindre de fa conduite; & fur ce que *Charles* y confentit, le comte retourna à l'affemblée, où il prit ouvertement fa défenfe: on avoit d'autant plus de confiance en fes paroles, qu'on le regardoit comme le plus cruel ennemi du roi. Les feigneurs corrompus par Robert, refterent cependant dans l'irréfolution, & ne parlerent ni de fa démiffion, ni de fon rétabliffement. Hervé, archevêque de Reims, le feul qui eût réfifté à la contagion & aux brigues de Robert, offrit un afyle à l'infortuné monarque, & le conduifit à Cruni, hameau dépendant de fon diocêfe.

Charles, confiné dans cette retraite, fit agir tous les refforts qui pouvoient relever fon parti, il conclut un traité d'alliance avec Henri, fucceffeur de Conrad. Il ne devoit pas en atendre de grands fecours: la politique d'un roi de Germanie ne demandoit pas que l'on fortifiât un defcendant de Charlemagne; auffi le roi en fut-il bientôt abandoné. Henri embraffa le parti de Robert, qui ne jugeant plus à propos de feindre, fe fit facrer & couroner à Reims. *Charles*, errant & profcrit, fe retira en Aquitaine, où quelques feigneurs, émus par le fpectacle de fes infortunes, confentirent à le fuivre contre l'ufurpateur qui campoit fur l'Aine, aux environs de Soiffons, un peu au deffous de cette ville. Ce fut le 24 juin que fe livra la bataille qui devoit décider du deftin du roi. Robert avoit des forces infiniment fupérieures, il ne fit cependant aucun mouvement pour ataquer. *Charles* voyant qu'il reftoit fur la défenfive, paffe la riviere, & marchant en ordre de bataille, il mene fon armée contre les lignes de l'ennemi. Robert ne

pouvant plus reculer, s'avance armé de toutes pieces, & met hors de son casque sa barbe longue & blanche pour être reconu des siens pendant la charge. Le combat fut long & opiniâtre; l'usurpateur périt d'un coup de lance que lui porta le roi, ou, selon d'autres, d'un coup de sâbre que le comte Fulbert lui décharga sur la tête. La mort du chef donna une nouvele ardeur aux rebelles. Hugues, son fils, se met à leur tête, défait & taille en pieces l'armée royale. *Charles*, accâblé par tant de revers, recourut à la négociation; mais Hugues, qui en craignoit les suites, en interrompit le cours, & fit procéder à une nouvele élection. Ce comte, qui eût mérité le nom de *Grand* que lui déféra son siecle, s'il eût combatu pour une meilleure cause, parut plus jaloux de disposer de la courone que de la porter. Il envoya demander à Emme, sa sœur, femme de Raoul, duc de Bourgogne, lequel elle aimoit mieux voir roi de lui ou de son mari? & sur ce qu'elle répondit, qu'elle aimoit mieux embrasser les genoux d'un époux que d'un frere, Raoul fut couroné & sacré dans l'Église de S. Médard de Soissons. Le roi passa aussi-tôt la Meuse; il se retiroit en Aquitaine, lorsqu'un traître vint lui porter le dernier coup. Herbert, tel étoit le nom du perfide, lui députa quelques seigneurs, & lui fit dire qu'il pouvoit encore lui faire rendre la courone. Il le prioit de venir à Saint Quentin dans le Vermandois. *Charles* avoit été trahi tant de fois, qu'on eut peine à le persuader; mais réduit à ce point où la mort lui sembloit un bienfait, il se laissa conduire par-tout où on jugea à propos de le mener. Herbert ne l'eut pas plutôt en sa puissance, qu'il feignit de lui rendre tous les devoirs de sujet. Il se jete à ses pieds, embrasse ses genoux; & sur ce que son fils recevoit debout le baiser du roi, il donne un grand coup sur l'épaule: *Apprenez*, lui dit-il, *que ce n'est pas ainsi que l'on reçoit le baiser de son souverain, de son seigneur.* Ces témoignages de respect firent renaître l'espérance dans le cœur du roi. Herbert n'en usoit de la sorte que pour l'engager à renvoyer ses gardes; *Charles* y consentit volontiers; mais au lieu d'un royaume, on ne lui donna qu'une prison. Le traître le conduisit au Château-Thierry, d'où il ne sortit dans la suite que pour confirmer l'usurpation du duc de Bourgogne. Raoul, qui vouloit un titre plus légitime que le suffrage des seigneurs, l'engagea à renoncer à tous ses droits en sa faveur, & lui donna, par condition du traité, le bourg d'Attigny en échange de la courone. Flodoart ne fait aucune mention de ce traité. Suivant cet auteur, le roi ne sortit de sa prison que par un mécontentement de Herbert, & y rentra presque aussi-tôt, l'usurpateur ayant désarmé le comte en lui donnant la ville de Laon. Il est peu important de savoir lequel des deux sentimens est préférable. Le sort du monarque n'en fut pas plus heureux, ni le procédé des seigneurs plus excusable. Il mourut l'année 930, la cinquantieme de son âge, la vingtieme de son regne. Il fut inhumé à Pérone, dans l'Église de Saint Fourci. Il eut le sort des rois détrônés pars les tyrans: persécuté pendant sa vie, il fut calomnié après sa mort: sa fermeté, sa constance, ses soins pour le bien de l'état, sa valeur, qui lui fit défier Robert, sa tendresse pour ses sujets, qu'il embrassoit dans le temps qu'il en étoit trahi, sembloient lui mériter un titre, sinon glorieux, au moins plus décent que celui de *simple*, que la postérité ne se lasse pas de lui donner. Une chronique lui donne le nom de *saint*: sa bonté, sa justice, sa patience dans le malheur, le lui ont effectivement mérité. Il eut trois femmes: la premiere, dont le nom est ignoré, donna le jour à Giselle, mariée au duc de Normandie, qui la traita moins en roi qu'en tyran; Frédérune, la seconde, mourut sans enfans; Ogine, la troisieme, eut Louis, que son sang & ses malheurs appeloient au trône de France.

(Quoi qu'en dise M. Turpin, *Charles le Simple* paroît avoir mérité ce titre.)

Charles V (*Hist. de Fr.*), fils & successeur du roi Jean, étoit âgé de vingt-sept ans lorsqu'il parvint à la courone. Le surnom de *sage*, qui lui fut donné par ses sujets, lui a été confirmé par la postérité. Il est le premier des fils de France qui ait pris le titre de *dauphin*. Le commencement de son regne fut agité par la guerre q'il eut à soutenir contre *Charles* le Mauvais, roi de Navarre, qui formoit des prétentions sur la Bourgogne, la Champagne & la Brie. Cette querele fut décidée par la bataille de Cocherel, entre Évreux & Vernon. Le capital de Bruch, général de l'armée Navarroise, fut défait & pris prisonier par le célebre du Guesclin, le plus grand capitaine de son siecle. Cet échec força le roi de Navarre à souscrire aux conditions qui lui furent imposées. Il renonça à toutes ses prétentions; on ne lui laissa que le comté d'Évreux, qui étoit son patrimoine, & même on en détacha Mante & Meulan; on lui donna pour dédomagement Montpellier avec ses dépendances. La France étoit alors ravagée par une soldatesque licencieuse, plus à redouter dans la paix que dans la guerre. C'étoient les grandes compagnies qui, mal payées du trésor public, s'en dédomageoient sur le cultivateur. Du Guesclin, pour en purger l'état, les conduisit en Espagne, où il dépouilla du royaume de Castille Pierre le Cruel, pour le donner à Henri de Transtamare, frere bâtard de ce prince sanguinaire. Du Guesclin, qui faisoit les rois, fut élevé à la dignité de connétable de Castille.

Le prince de Galles se déclara le protecteur du roi détrôné qui s'étoit réfugié en Guyenne: il le rétablit dans ses états; mais Pierre, acoutumé à violer les droits les plus sacrés, fut bientôt ingrat

envers son bienfaicteur, dont il fut abandoné. Henri, soutenu de la France, rentre dans la Castille, dont il fait la conquête, & tue de sa propre main Pierre le Cruel. La révolte de la Guienne donna naissance à une guerre. Les peuples de cette province gémissant sous le fardeau des impôts, appelerent au parlement de Paris, où Édouard, comme vassal de la courone, fut cité. Ce prince, trop fier, pour compromettre sa dignité, refusa de comparoître, & sur ce refus, tout ce qu'il possédoit en France fut déclaré confisqué. Ce n'étoit point par des édits qu'on devoit espérer de soumettre un prince qui avoit des armées. Du Guesclin, plus puissant que les menaces stériles d'un tribunal pacifique, entra dans la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord & le Limousin, qu'il enleva aux Anglois. Cette rapide conquête lui mérita l'épée de connétable de France. Le duc de Bretagne, qui avoit embrassé la cause d'Édouard, fut déclaré rebelle par arrêt du Parlement. Ces arrêts impuissans étoient toujours les premieres armes qu'on employoit; mais elles ne frapoient que le plus foible, & leur pointe s'émoussoit contre le plus fort. Une treve conclue avec l'Angleterre rendit à la France tout ce qu'elle avoit perdu sous le roi Jean. Les Anglois firent une plus grande perte en perdant le prince des Galles, l'espérance de sa nation. La mort l'enleva à l'âge de quarante-six ans. Il se rendit à jamais célebre sous le nom du *prince noir*: ce ne fut point la couleur de son teint qui le fit ainsi appeler, mais c'est qu'il portoit des armes noires pour paroître plus terrible. La mort du roi d'Angleterre facilita à *Charles* les moyens d'achever la conquête de la Guienne. Le roi, après avoir fait prononcer la confiscation de la Bretagne, la réunit à la courone pour crime de félonie; mais la France avoit trop d'embaras, & le duc étoit trop puissant pour qu'on pût réaliser cette réunion. La mort priva l'état de son plus brave défenseur. Du Guesclin, dont la vie n'avoit été qu'une continuité de victoires, mourut âgé de soixante-six ans. La juste reconoissance de son maître fit placer ses cendres à Saint Denis, dans le tombeau des rois. Sa mémoire fut respectée des ennemis qui avoient éprouvé sa valeur. Les capitaines qui avoient appris à vaincre sous lui refuserent l'épée de connétable, comme n'étant pas dignes de la porter après un si grand homme: il fallut faire violence à Olivier de Clisson, son émule de gloire, pour l'engager à l'accepter.

Charles V ne survécut pas long-temps au héros qui avoit fait sa gloire. Il avoit été empoisoné, n'étant encore que dauphin, par le roi de Navarre. Les médecins avoient arrêté les progrès du mal, sans en tarir la source; sa plaie se referma, & sentant sa fin approcher, il donna plusieurs édits pour supprimer quelques impôts dont le peuple étoit surchargé. C'étoit saisir trop tard le moment de faire des heureux; mais on abandone sans regret le bien dont on ne peut plus jouir. *Charles* mourut en 1380, laissant une mémoire précieuse.

Ce prince, lent dans ses délibérations, ne prit jamais de parti avant d'avoir consulté ceux qui pouvoient l'éclairer. Mais trop instruit lui-même pour se laisser gouverner, il pesoit les conseils, & ce n'étoit qu'après un sévere examen qu'il se décidoit. Quoique son regne fut un regne de guerre, il ne parut jamais à la tête de ses armées. Appréciateur de ses propres talens, il eut le courage de reconoître la supériorité de du Guesclin & de Clisson dans l'art de la guerre. Il crut qu'il étoit aussi glorieux de savoir choisir ses généraux que de remporter soi-même des victoires. Les différentes guerres qu'il eut à soutenir contre les Anglois lui firent sentir la nécessité de créer une marine. Le Seigneur de Couci fut le premier amiral qu'on vit en France. Mais cet établissement tomba dans le dépérissement sous les regnes suivans, & ne fut renouvelé que sous le ministere de Richelieu. Ce fut *Charles V* qui fonda cette fameuse bibliotheque du roi qui a reçu tant d'accroissemens sous les rois ses successeurs, & sur-tout sous Louis XIV & Louis XV. Le roi Jean n'avoit laissé qu'une vingtaine de volumes, & son fils en rassembla jusqu'à neuf cents. Il est vrai qu'ils étoient plus propres à arrêter les progrès de l'esprit qu'à les étendre. La plupart traitoient de l'astrologie, de prétendus secrets magiques & d'histoires fabuleuses & romanesques. Les écrivains du siecle d'Auguste & des beaux jours de la Grece n'étoient point encore tirés de l'oubli. Ce fut *Charles V* qui donna l'ordonance qui déclare les rois majeurs à quatorze ans. Ce réglement avoit besoin d'interprétation. Le chancelier de l'Hôpital, sous le regne de Charles IX, prononça que l'esprit de la loi étoit de ne point atendre que les quatorze ans fussent acomplis, & & qu'il suffisoit qu'ils fussent commencés. Cette décision a été respectée & a force de loi. Ce fut encore sous ce regne qu'Aubriot, prévôt des marchands, jeta les fondemens de la Bastille ruinée l'an 1789.

Charles VI (*Hist. de Fr.*), roi de France; naquit l'an 1367, de Charles V, son prédécesseur, & de Jeanne, fille de Pierre I du nom, duc de Bourbon. Il n'étoit âgé que de douze ans & neuf mois lorsqu'il parvint au trône. Sa minorité fut orageuse. Après bien des contestations pour la régence entre les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, ses oncles, il fut décidé par des arbitres, que la régence & la présidence seroient déférées au duc d'Anjou, & que les ducs de Bourgogne & de Bourbon seroient chargés de l'éducation du roi & de la surintendance de sa maison. Ce partage de l'autorité les rendit tous mécontens; & lorsque la paix étoit dans l'état, la maison royale étoit en proie à une espece de guerre civile: les exactions du duc d'Anjou le rendoient l'objet de l'exécration

publique ; sa chute sembloit inévitable lorsqu'il partit pour Naples, où il alloit prendre possession des états de la reine Jeanne, qui l'avoit adopté.

Le premier événement qu'offre l'histoire militaire de ce regne fut la fameuse victoire de Rosebeck sur les Flamands, qui s'étoient révoltés : on la dut à la conduite du duc de Bourgogne. Le roi, quoique fort jeune, ne put se dispenser de faire cette campagne, parce qu'en sa qualité de seigneur suzerain du comte de Flandre, il devoit sa protection au comte, son vassal, contre des sujets rebelles. Une troupe de scélérats, connus sous le nom de *maillotins*, le rapelerent en France : ces hommes féroces s'abandonoient à tous les excès, & répandoient le désordre & la confusion dans la capitale : leurs chefs furent punis, & l'esprit de révolte & de brigandage qui les animoit fut éteint dans leur sang. Le schisme qui divisoit l'Église arma la France contre l'Angleterre : une entreprise formée contre cette puissance rivale échoua par la malignité jalouse du duc de Berry, qui sous différens prétextes, se rendit trop tard à l'armée.

De nouveaux orages s'éleverent du côté de la Bretagne, où le duc retint prisonier le connétable de Clisson : le roi fit les instances les plus vives pour obtenir la liberté de son connétable, qui ne put l'obtenir lui-même que par la cession de plusieurs places : Clisson fut assassiné peu de temps après par Pierre de Craon, qui trouva un asyle à la cour du duc de Bretagne. L'armée françoise réclama l'assassin, & sur le refus qu'en fit le duc, elle menaça son pays. Le roi avoit déja éprouvé quelques éclipses de raison : il tomba tout-à-coup dans un état de fureur & de démence, & le reste de sa vie on ne vit plus en lui que quelques étinceles de bon sens qui brillerent par intervalle.

La nécessité de confier les rênes de l'état à un prince qui pût les diriger, fut la source des animosités qui éclaterent entre les maisons de Bourgogne & d'Orléans. Le duc d'Orléans, chargé d'abord de l'administration publique, fut presqu'aussi-tôt supplanté par son rival, qui non seulement conserva la régence, mais encore la transmit à son fils Jean-sans-peur. L'exclusion donnée à la reine & au duc d'Orléans, qui furent forcés de sortir de la capitale, exciterent de nouveles tempêtes ; une feinte réconciliation sembla les calmer, & ne fit que les grossir : le duc de Bourgogne, trop ambitieux pour soufrir un égal, fit assassiner le duc d'Orléans, & cette action atroce trouva un panégyriste dans le docteur Jean Petit. La veuve du prince assassiné mourut de douleur de voir ce crime impuni. Le duc de Bourgogne, dont le crédit n'étoit plus balancé par son rival, affecta tout le faste de la royauté ; il en avoit tout le pouvoir, & l'on peut bien dire qu'il ne lui en manquoit que le titre. La faction des Orléanois, autrement appelés les *Armagnacs*, se déchaîna contre son administration : on voulut en vain forcer les deux partis à consentir à la paix ; la haine qui les divisoit étoit trop invétérée : ils la signerent cependant, mais ils la rompirent presqu'aussi-tôt. Tous ceux qui montrerent quelque inclination défavorable au Duc de Bourgogne, furent forcés de s'éloigner de Paris, où la fureur du peuple, dont le duc étoit l'idole, leur donnoit lieu de tout craindre. Les factions se renouveloient dans la capitale & la déchiroient. Un nommé *Caboche*, boucher de profession, en forma une qui porta son nom ; ces factieux assomoient, égorgeoient sans pitié les plus vertueux citoyens, & par-tout dans la capitale le sang des habitans étoit versé comme celui d'un vil bétail. Ces horreurs se commettoient au nom du roi, qui, dans les instans où la raison l'éclairoit, gémissoit sur ces excès afreux & tâchoit de les réparer. La guerre étrangere se mêla à la guerre civile, & les provinces furent en proie aux mêmes maux qui désoloient la capitale. Le duc d'Orléans, dont le ressentiment étoit encore excité par le malheur, appele les Anglois & leur ouvre les barieres du royaume. Le roi arme contre lui par le conseil du duc de Bourgogne. Un traité de paix, signé à Auxerre, promet aux François la fin de leurs maux. La guerre recomence & détruit leur espoir. Les Parisiens cédant aux instigations du duc de Bourgogne, emprisonent Louis, dauphin, pour le punir de ses liaisons avec le duc d'Orléans : le roi se joint pour cette fois au duc d'Orléans contre le Bourguignon. La perte de la bataille d'Azincourt entraîna celle de la Normandie, qui subit le joug de l'Angleterre. Isabelle de Baviere, épouse infidele & mere dénaturée, trahit son mari & son fils en se liguant avec leurs ennemis : elle livra aux Anglois Paris & Tours. Le dauphin obligé de fuir à Poitiers, y transféra le Parlement & prit le titre de tuteur du royaume. Ce titre modeste convenoit à la foiblesse de l'état. Le duc de Bourgogne profitant de son éloignement, rentre dans Paris, qu'il change en une scêne de carnage. Villiers de l'Isle-Adam, instrument de ses vengeances, sembloit vouloir faire de la capitale le tombeau de ses habitans. Le duc, naturélement inquiet, s'éfraye du progrès des Anglois, & la terreur dont il est frapé lui fait accepter un accommodement. Le pont de Montereau fut indiqué pour traiter des conditions ; mais il ne s'y fut pas plutôt présenté, qu'il fut poignardé par Tannegui du Châtel, serviteur zélé du duc d'Orléans, dont il vengeoit la mort par le sacrifice de sa gloire. Philippe le Bon, fils de Jean-sans-peur, devint implacable ennemi du dauphin, qui cependant n'avoit point trempé dans cet assassinat. Isabelle, née pour être l'opprobre de son sexe & le fléau de la France, se ligua avec lui pour se soustraire à son ressentiment. On conclut à Troïes un traité aussi honteux que funeste à la monarchie : il fut stipulé que Catherine de France

épouseroit le roi d'Angleterre, auquel, après la mort de *Charles*, la courone devoit apartenir. Henri V prit dès-lors le titre d'héritier & de régent du royaume. La bataille de Beaugé, gâgnée par le Maréchal de la Fayete sur le duc de Clarence, lieutenant général de Normandie pendant l'absence de Henri V, son frere, est le dernier événement mémorable de ce regne foible & malheureux : on remarque encore un arrêt du parlement qui ordona le duel entre Carouge & le Gris. *Charles VI* mourut en 1422 : il étoit âgé de 54 ans ; il en avoit régné 42. Son exemple montre combien les régences étoient orageuses pendant le gouvernement féodal.

Charles VII (*Hist. de Fr.*), monta sur le trône de France à l'âge de 20 ans. À son avénement à la courone, presque toutes les provinces avoient passé sous la domination des Anglois, & avec le titre fastueux de roi, il comptoit peu de sujets. Le droit de sa naissance lui donnoit un beau royaume ; mais il falloit le conquérir à la pointe de l'épée. Le surnom de *Victorieux*, qui lui fut déféré, fait présumer qu'il avoit les inclinations belliqueuses, & tous les talens qui distinguent les hommes de guerre. L'expulsion des Anglois fut l'ouvrage de ses généraux ; & tandis qu'assoupi dans les voluptés, il étoit énivré d'amour pour Agnès Sorel, Dunois, la Trémouille, Richemont & plusieurs autres guerriers gâgnoient des batailles, & lui acquéroient des provinces. Tous les grands vassaux de la France, dans l'espoir de s'en approprier quelques débris, favorisoient ouvertement les Anglois, qui cimenterent leur puissance usurpée par deux victoires, dont l'une fut remportée à Crévant, près d'Auxerre, & l'autre près de Verneuil. La France entiere eût passé sous le joug étranger, si les ducs de Bourgogne & de Bretagne, mécontens des Anglois, ne se fussent aperçus qu'ils combatoient pour se donner un maître. Ils retirerent leurs troupes, & resterent quelque temps spectateurs oisifs de la querele.

Les Anglois afoiblis par cette espece de désertion, n'en furent pas moins ardens à poursuivre leurs conquêtes ; ils mirent le siége devant Orléans, que le brave Dunois défendit avec un courage héroïque. La division qui se mit parmi les chefs de l'armée Angloise ne fut pas le seul obstacle qui interrompit le cours de leurs prospérités. Jeanne d'Arc, célebre sous le nom de *la pucelle d'Orléans*, fut l'instrument dont on se servit pour relever les courages abatus. Cette fille extraordinaire, qui avoit rampé dans les plus vils détails de la campagne, crut être la verge dont Dieu vouloit se servir pour humilier l'orgueil des ennemis de la France : elle se rendit à Chinon, auprès de *Charles VII*. Je viens, lui dit-elle, chargée par un ordre du ciel de la double mission de faire lever le siége d'Orléans, & de vous faire sacrer à Reims. Son ton, sa confiance étoient bien propres à en imposer. Le roi & les grands crurent ou affecterent de croire que sa mission étoit divine. Elle se jeta dans Orléans, où elle fut reçue comme une divinité tutélaire. Les soldats, en la voyant marcher à leur tête, se crurent invincibles. Le carnage qu'on fit des Anglois dans plusieurs sorties, les obligea de renoncer à leur entreprise, après sept mois d'un siége dont chaque jour avoit été marqué par des scènes meurtrieres.

Cette fille guerriere savoit prendre les villes comme elle savoit les défendre ; Auxerre, Troïes, Soissons & Reims, subjuguées par ses armes, furent enlevées aux Anglois. Les afaires de *Charles* parurent rétablies, & il fut sacré à Reims le 17 juillet 1429. La pucelle, après avoir rempli sa mission, voulut se retirer ; mais sur la nouvele que les Anglois formoient le siége de Compiegne, place qu'elle leur avoit enlevée, elle se chargea de la défendre, pour mettre le comble à sa gloire. Son courage audacieux la trahit ; elle fut faite prisoniere dans une sortie. L'ennemi qui devoit respecter sa valeur, la traita en criminele : on la conduisit à Rouen, où elle fut condamnée à être brûlée dans la place publique le 14 juin 1431. Son arrêt fut motivé pour crime de sortilége : c'étoit un moyen victorieux pour la rendre odieuse & détestable.

Les meurtres & les assassinats se multiplioient : on sacrifioit les citoyens les plus vertueux à la haine de ceux qu'on vouloit attirer dans son parti. La réconciliation du roi avec le Bourguignon fut scellée du sang du président Louvet, accusé sans preuve d'avoir eu part au meurtre du duc de Bourgogne. Le seigneur de Giac eut la même destinée que Louvet, auquel il avoit succédé ; le connétable de Richemont lui fit trancher la tête sans daigner instruire son procès. Ces exécutions militaires, dont on voyoit de fréquens exemples, répandoient l'éfroi dans le cœur du citoyen.

(L'auteur se trompe, le président Louvet ne fut qu'éloigné de la Cour, & ne fut point mis à mort.)

La mort de la pucelle consterna les François, sans abatre leur courage : la guerre se fit pendant quatre ans avec un mélange de prospérités & de revers. Paris rentré dans l'obéissance, donna un exemple qui fut suivi par plusieurs autres villes du royaume. La réconciliation du duc de Bourgogne fit prendre aux afaires une face nouvele ; ce prince prescrivit en vainqueur des conditions que son maître fut heureux d'accepter ; & après avoir été le plus zélé défenseur des Anglois, il en devint le plus implacable ennemi.

Charles VII avoit à peine repris la supériorité, que ses prospérités furent empoisonées par des chagrins domestiques. Le dauphin, son fils, s'abandonant à la malignité des conseils du duc d'Alençon & de Bourbon, déploya l'étendard de la révolte. Son parti, nommé *la praguerie*, fut bientôt dissipé. Son pere, indulgent jusqu'à la foiblesse, daigna leur pardoner. La guerre fut con-

tinuée dans le Poitou, l'Angoumois & la Gascogne, où les Anglois virent chaque jour leur puissance décliner. Ils obtinrent une treve de huit mois, qui fut à peine expirée, que les hostilités recomencerent avec plus de fureur. Les généraux françois reprirent la Guienne, défendue par le valeureux Talbot. Ce héros de l'Angleterre fut défait & tué à la bataille de Castillon. Sa mort porta le dernier coup à la puissance des Anglois, qui furent bientôt chassés de toutes les possessions qu'ils avoient envahies; la Normandie rentra sous la domination de ses anciens maîtres. Cette riche province, depuis la naissance de l'empire François, avoit essuyé de fréquentes révolutions: détachée de la France pour être le domaine d'un peuple de brigands guerriers, elle ne fut plus qu'une province de l'Angleterre, dont la valeur de ses habitans avoit fait la conquête sous Guillaume le Conquérant. Elle fut réunie à la France sous Jean sans Terre, & reprise par les Anglois sous *Charles VI*, dont le fils eut la gloire de la faire rentrer sous sa domination en 1448. Cette brillante conquête fut le prix de la victoire de Formigni, remportée sur les Anglois, qui ne conserverent en France que Calais, dont Édouard s'étoit emparé en 1347; ils s'y maintinrent jusqu'en 1558, qu'elle leur fut enlevée par le duc de Guise. L'indocilité des Bordelois, familiarisés avec la douceur du gouvernement Anglois, engagea le roi à bâtir Château-Trompette pour les contenir dans l'obéïssance.

Lorsque toute la France fut réunie sous son légitime maître, les loix reprirent leur vigueur, & la licence de la soldatesque fut réprimée: la mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée. Ce calme, dont on avoit tant de besoin, fut encore troublé par la révolte du dauphin. Ce prince sombre & farouche, après un séjour de 15 ans en Dauphiné, se retira auprès du duc de Bourgogne pour alumer une nouvele guerre civile. Le pere, qui n'avoit à se reprocher qu'un excès de tendresse pour ce fils dénaturé, tomba dans une langueur qui le conduisit à la mort en 1461; il laissa une mémoire fort équivoque. Les merveilles opérées sous son regne lui donnent une place parmi les grands rois. S'il ne parut guere à la tête de ses armées, il montra beaucoup de discernement dans le choix de ses généraux. La défiance qu'il eut de ses talens militaires doit entrer dans son éloge. Ce fut sous son regne que l'art de l'imprimerie prit naissance; mais l'esprit humain ne profita point de ce bienfait pour étendre ses limites: les hommes guerriers, farouches, mettoient plus de gloire à savoir détruire leur espece qu'à l'éclairer. La milice de l'état avoit été jusqu'alors aussi redoutable au citoyen qu'à l'ennemi. On crut que pour réprimer ces brigandages, il falloit lui assurer une paye qui fournit à ses besoins. Cette charge nécessaire pour rétablir la sûreté publique, donna naissance à l'imposition de la taille: le peuple consentit avec joie à faire le sacrifice d'une portion de ses biens pour se soustraire à la violence du soldat afamé. Ce fut encore sous ce regne que se tint le concile de Bâle, qui finit en 1443, que Eugene IV transféra à Ferrare, & ensuite à Florence. Ce fut dans ce concile que se fit la réunion des Grecs avec l'Église latine.

Charles VIII (*Hist. de France*) n'avoit que 13 ans lorsqu'il parvint à la courone de France, en 1483. Louis XI, qui craignoit de lui donner des talens dont il auroit pu un jour se servir contre lui-même, n'avoit confié son éducation qu'à des hommes sans mérite; mais les dispositions heureuses que la nature lui avoit données triompherent de ces obstacles. La régence fut confiée à madame de Beaujeu: Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, qui monta depuis sur le trône, se plaignit de ce qu'on ne remettoit pas en ses mains les rênes du gouvernement; ses murmures alumerent une guerre civile: Louis fut fait prisonier à la bataille de Saint Aubin. Le ressentiment de madame de Beaujeu prolongea sa captivité; mais dès que *Charles* régna par lui-même, il se hâta de briser ses fers. Ce prince étoit déja connu par des actes de clémence; il avoit rendu la liberté, les biens & l'honeur aux restes de la malheureuse maison d'Armagnac: Il épousa Anne de Bretagne en 1491, & cette heureuse union mit fin à toutes les guerres civiles que ce duché avoit occasionées. La vigueur qu'il fit paroître dans ses démêlés avec le roi d'Angleterre & l'empereur, apprit à ces princes à ne pas mépriser sa jeunesse. La France commençoit à se relever de ses pertes; les fautes de Louis XI étoient réparées, quelques impôts avoient été supprimés; tout étoit calme, lorsque la manie des conquêtes troubla le repos du roi, du peuple, & d'une partie de l'Europe. Charles d'Anjou avoit cédé à Louis XI ses prétentions sur les royaumes de Naples & de Sicile; *Charles VIII* céda le Roussillon & la Sardaigne au roi d'Aragon, qui commençoit à l'inquiéter, & partit à la tête de son armée en 1494, passa les Alpes avec autant d'audace que de fatigue, traversa l'Italie d'un pas rapide, & entra dans Rome avec l'appareil d'un conquérant. Ce fut-là qu'André Paléologue lui céda ses droits sur l'empire d'Orient. Heureusement il ne songea point dans la suite à les faire valoir, & les suites qu'eut la conquête de Naples lui firent soupçoner celles qu'auroit eues la conquête de Constantinople. Ferdinand, alors roi de Naples, s'enfuit à l'approche de *Charles*: ce prince soumet le royaume en courant, il est reçu dans la capitale presque aussi facilement qu'il l'eût été dans Paris. Déja il se prépare à revenir en France; mais le Pape, l'empereur, le roi d'Aragon, le roi d'Angleterre, le duc de Milan & la république de Venise se liguent pour lui fermer le retour. On l'ataque à Fornoue le *6* juillet 1495. *Compagnons*, dit-il à ses soldats, *les ennemis sont dix fois plus*

que nous; *mais vous êtes des François*. *Les alliés se confient en leur multitude*, *nous*, *en notre force & vertu*. On en vint aux mains : *Charles*, envelopé par les ennemis, soutint leur choc pendant long-temps ; il fut enfin secouru, rétablit le combat, & remporta la victoire. Il coucha sans tente sur le champ de bataille, au milieu des morts. Tandis qu'il rentroit glorieux en France, les Napolitains se soulevoient ; les garnisons françoises furent massacrées. La crainte avoit tout soumis à *Charles VIII*; l'affection du peuple soumit tout à Ferdinand. *Charles VIII* alloit repasser les monts pour châtier cette révolte, & faire une nouvele révolution, lorsqu'il mourut au château d'Amboise, le 7 avril 1498, âgé de 27 ans. Deux de ses officiers expirerent de douleur en voyant partir son convoi. Ce trait suffit à son éloge.

CHARLES IX (*Hist. de France*.) étoit fils de Henri II, & frere de François II, rois de France. Il succéda à ce dernier en 1560. Il n'y eut point de régent ; mais la reine-mere, Catherine de Médicis, en eut toute l'autorité. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, prit le titre de lieutenant général du royaume, mais il n'avoit pas assez de talens pour s'opposer aux projets de Catherine. On rendit la liberté au prince de Condé, qui avoit été condamné à perdre la tête. Trois hommes puissans se liguerent pour envahir l'autorité ; c'étoient le maréchal de Saint André, le duc de Guise & le connétable de Montmorency : cette union fut appelée *triumvirat*. L'édit de Saint Germain ordonoit aux deux partis de vivre en paix, tandis que ceux qui l'avoient dicté échaufoient la discorde. On s'assembla à Poissy pour raprocher les esprits, on disputa sans s'entendre, on ne conclut rien, & l'on sortit de part & d'autre plus opiniâtres que jamais. On vouloit détacher Condé du parti des Huguenots. Le parlement rendit un arrêt qui le déclaroit innocent de la conjuration d'Amboise. Ce jugement ne put ni persuader le peuple, ni attirer le prince : des deux côtés on demandoit la paix, on désiroit la guerre. Ce fut dans ces circonstances que Marie Stuart quita la France, & partit pour la grande Bretagne, où elle perdit la tête sur un échafaud : son départ fut à peine aperçu par la nation, occupée de quereles de religion. L'édit de janvier, publié en 1562, acorda aux Protestans le libre exercice de leur religion ; mais bientôt le duc de Guise donna le signal des assassinats par le massacre de Vassy. La guerre s'aluma aussitôt : le prince de Condé se mit à la tête du parti hérétique : Orléans devint le centre de la révolte ; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, périt au siége de Rouen : prince foible, bon soldat, mauvais général, mal adroit négociateur, ami peu fidele, & dont le plus beau titre est d'avoir été pere de Henri IV. Les armées s'approchoient ; on envoya demander à la reine s'il falloit livrer bataille : „ Demandez-le à la nourice du roi, dit-elle avec un sourire ironique „. La bataille se donna près de Dreux : les Huguenots furent vaincus ; le prince de Condé tomba entre les mains des Catholiques, & le connétable entre celles des Huguenots. Le maréchal de Saint André, qui avoit échapé aux coups des soldats ennemis, tomba sous ceux d'un assassin après la bataille ; François, duc de Guise, eut le même sort à Orléans. Cet homme singulier, grand politique, grand général, insinuant, brave, ne laissa d'autre héritage que 200 mille écus de dettes, ce qui prouve que l'amour de la gloire & de l'empire étoit sa seule passion. Le roi marcha vers le Havre, & enleva cette place aux Anglois, que les Huguenots avoient introduits en France. Cette conquête fut suivie, en 1563, d'un édit de pacification qui fut peu respecté par les Protestans, & par les Catholiques. La majorité du roi fut déclarée à 13 ans ; mais Catherine demeura toujours maitresse des afaires. On fit la paix avec l'Angleterre : *Charles IX*, inutile à son peuple, à lui-même, fit des voyages dans la province, moins pour en examiner la situation que pour promener son ennui. Il eut, ainsi que Catherine, une entrevue à Baïone avec le duc d'Albe & Isabelle de France, épouse de Philippe II. On prétend que ce fut-là que on a résolu la perte des Huguenots.

Les persécutions ralumerent la guerre ; les Protestans résolus de se perdre ou de réussir par un coup d'éclat, tenterent d'enlever le roi au château de Monceaux ; mais les Suisses le sauverent & le ramenerent à Paris. Le peu de succès de cette entreprise n'afoiblit point le désir qu'ils avoient d'en venir à une action décisive ; ce fut dans la plaine de Saint Denis qu'elle se passa, l'an 1567. Le connétable, âgé de 74 ans, y commanda en habile général, y combatit en soldat, & reçut six blessures ; il vouloit mourir sur le champ de bataille : on l'emporta mal-gré lui. Des deux côtés on s'attribua la victoire ; elle étoit incertaine, mais l'honeur de cette journée doit apartenir aux royalistes, puisqu'ils étoient les plus foibles & qu'ils ne furent pas vaincus. Le roi offrit l'épée de connétable à Vieilleville : le maréchal s'immortalisa par un refus généreux, & ce fut par son conseil que le duc d'Anjou (depuis Henri III) fut nommé lieutenant général du royaume. Montluc, aux pieds des Pyrenées, faisoit alors la guerre aux Espagnols & aux Protestans. On fit la paix à Longjumeau en 1568, & dans la même année, on reprit les armes. La reine avoit voulu attenter à la liberté du prince de Condé & de l'amiral de Coligny, qui commençoit à jouer un grand rôle parmi les Protestans. Cette troisieme guerre ouvrit l'entrée du royaume à ces réîtres, la terreur des deux partis ; on se batit près de Jarnac le 13 mars 1569 : les royalistes, sous la conduite du duc d'Anjou, remporterent la victoire ; Condé fut assassiné après la bataille, par Montesquieu. Condé étoit blessé

au bras avant le combat : „ Noblesse françoise , „ dit-il , apprenez que Condé avec un bras en „ écharpe peut encore donner bataille „ . Dans le même instant un cheval lui casse la jambe . Ce fut alors que le jeune Henri (depuis Henri IV) parut à la tête des Huguenots, sous la conduite de l'amiral. Ce grand homme , qui prévoyoit la chute de son parti, vouloit lui assurer un asyle. Ce fut dans cette vue qu'il envoya une colonie dans la Floride ; c'est la premiere que nous ayons eue en Amérique . Il triompha à la journée de la Roche-la-Belle ; mais il fut vaincu à celle de Moncontour , le 3 Octobre 1569. Le duc d'Anjou ne sut pas profiter de son avantage, & l'amiral sut réparer ses pertes . On fit la paix de Saint Germain , qu'on appela la *paix mal assise*. Cette paix fut suivie d'un massacre . On fit une quatrieme paix aussi infructueuse que les autres. Un nouveau parti se forma en 1574 , c'étoit celui des politiques : le duc d'Alençon , le roi de Navarre & les autres chefs furent arrêtés. Enfin *Charles IX* mourut . Ce prince ne fut méchant que par foiblesse.

Charles I , roi d'Espagne . *Voyez ci-devant* Charles-Quint , empereur.

Charles II (*Hist. d'Espagne.*) naquit à Madrid le 6 novembre en 1661, & monta sur le trône en 1665 à la mort de Philippe IV son pere . La reine Anne-Marie d'Autriche mere du jeune prince , aidée de six Conseillers qu'avoit nommés Philippe en mourant pour assister son épouse , gouverna pendant la minorité de son fils . Charles en 1676 à l'âge de 15 ans fut déclaré majeur . Il épousa en 1679 Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe de France duc d'Orléans , & de Henriette-Anne de Stuart . Après la mort de Marie-Louise il se remaria en 1690, avec Marie-Anne de Baviere, princesse de Neubourg. Ce prince très-bon & très-pieux, mais d'une santé foible & chancelante mourut , sans avoir eu d'enfans , le 1 novembre 1700 à l'âge de 39 ans . Par son premier testament fait en 1698 il appeloit au trône d'Espagne le prince de Baviere, neveu de sa seconde épouse . Mais deux-ans après en 1700, il anula le premier testament par un second qu'il signa le 2 novembre , par lequel il déclare héritier de ses états Philippe de France duc d'Anjou second fils de Louis dauphin de France, petit-fils de Louis XIV. Quelques mois avant de mourir Charles fit ouvrir les tombeaux de son pere, de sa mere, de sa premiere femme, pour en baiser les restes précieux.

Charles (*Hist. de Danemarck*) , seigneur Danois , d'une maison illustre , qui trama avec Canut & Bénédict ses freres , & Magnus , tous seigneurs comblés des bienfaits de Valdemar I , une conspiration contre ce prince . Le complot fut long-temps caché dans l'ombre du silence . Mais en 1178 , les conjurés s'étant arrêtés dans un monastere du Holstein pour y passer la nuit , y tinrent conseil sur les moyens les plus sûrs d'accélérer le succès de leurs desseins ; un moine les entendit , révéla tout à Valdemar. *Charles*, persuadé que le complot étoit ignoré , osa faire demander au roi une préfecture , afin de se faciliter les moyens d'attenter à sa vie . Le roi différa de lui faire un don si dangereux . Cependant il caressa les conjurés , les admit dans ses conseils , les reçut à sa table. Un jour que Bénédict mangeoit avec Valdemar , le trouble de son âme se peignit dans ses ieux ; ses mots étoient entre-coupés , ses regards égarés , ses mouvemens convulsifs ; il sembloit partagé entre le remords & le crime ; il manioit son couteau, & sembloit craindre de le toucher , le cachoit dans son sein , le reprenoit avec furie , le rejetoit avec horreur . Valdemar , après avoir joui quelque temps du désordre de ses esprits , appela ses gardes : „ Je „ sai, dit-il, qu'en faisant des heureux , je n'ai „ fait que des ingrats . Des hommes que j'ai „ comblés d'honeurs & de biens conspirent con„ tre mes jours . Je ne veux pas les nommer . „ Je laisse à leur conscience le soin de les pu„ nir . Il me suffit qu'ils rougissent à leurs pro„ pres ieux „ . Bénédict vit que tout étoit découvert, il se retira , alla rendre compte à ses complices de ce qui s'étoit passé , & la conspiration fut dissipée.

Mais en 1179 , *Charles* & Canut sortirent de leur retraite , entrerent à main armée dans la Hallandie, espérant soulever cette province. Mais les habitans , fideles à leur devoir , prirent les armes & arrêterent leurs progrès . Il se livra un combat sanglant, Canut fut fait prisonier & livré à Valdemar ; *Charles* , après avoir fait des prodiges de valeur, percé d'un coup mortel, se traîna jusqu'à la forêt voisine . Les Hollandois le suivirent à la trace de son sang ; mais ils le trouverent mort.

Charles I, roi d'Angleterre , d'Écosse & d'Irlande (*Hist. d'Angleterre*), naquit en 1600 , & succéda en 1625 à Jacques I , son pere. Son regne commença par des murmures, & finit par un forfait.

La premiere faute que commit Charles I , & qui indisposa d'abord ses sujets contre lui fut de donner sa confiance au duc de Buckingham, homme vain , fier , emporté, dont il avoit des raisons personeles d'être mécontent, & qui d'ailleurs étoit si odieux à la nation, qu'un gentilhomme anglois l'assassina presque publiquement & osa s'en glorifier . Cependant cet indigne favori avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de son maître, que *Charles* eut la foiblesse de dire , en apprenant sa mort : *Le duc a perdu la vie & moi un œil*. Ce grand atachement du roi , pour un homme qui avoit mérité l'indignation publique, aliéna de lui tous les esprits.

Une seconde faute , qui servit à entretenir les Anglois dans leurs mauvaises dispositions pour leur monarque , fut son mariage avec Henriette de France , qui ne pouvoit plaire à ses sujets , étant

étant Catholique & Françoise. Cette démarche, jointe à la faveur que *Charles* acorda visiblement aux Catholiques, fit murmurer hautement. On accusoit le roi de vouloir ruiner le protestantisme & rétablir la religion Catholique.

Charles demanda au parlement des subsides qui lui furent refusés en partie, parce que sa demande, toute juste qu'elle étoit, ne parut point telle à des esprits aigris, inquiets, soupçoneux. Le roi câssa le parlement, eut recours à des emprunts forcés, les fit servir à une expédition contre l'Espagne, qui ne réussit pas, & la nation fut soulevée. *Charles* convoqua un second parlement, qu'il câssa comme le premier parce que ce parlement n'entra pas davantage dans ses vues. Un troisieme parlement eut le même sort, avec cette différence qu'après la dissolution de celui-ci, plusieurs membres des communes, qui s'étoient opposés aux intérêts de la cour, furent emprisonés. Ce n'étoit pas là le moyen de ramener des esprits obstinés.

Si *Charles* avoit eu de plus heureux succès au dehors, il auroit pu les faire valoir; mais il étoit aussi malheureux dans ses démêlés avec les puissances etrangeres, que dans ses différents avec ses sujets. Il avoit déclaré la guerre à la France; son expédition malheureuse à la Rochelle le força à une paix onéreuse.

Après la mort tragique de Buckingham, le roi crut complaire à la nation, en choisissant pour ministre le comte de Strafford, l'un des chefs les plus ardens de la faction opposée à la cour. Il se flatoit peut-être aussi que, par le moyen d'un homme si acrédité auprès du peuple, il pouroit le réconcilier avec l'autorité royale. Il se trompa. Strafford trop reconoissant, passa d'un excès à l'autre, & devint aussi violent royaliste qu'il avoit été républicain outré. La haine nationale fut enflamée de nouveau. Tout se tournoit contre *Charles*; il fut accusé d'avoir corrompu l'intégrité de cet excellent citoyen, ainsi s'exprimoient les Puritains, & Strafford expia, sur un échafaud, le crime d'avoir trop bien servi son roi.

Tous ces préludes d'une guerre civile étoient fomentés par la violence de Lawd, archevêque de Cantorbéry, par qui *Charles* se laissoit gouverner, parce que celui-ci se montroit ardent défenseur de l'autorité absolue, contre les principes de la constitution angloise. Ce prélat bouillant exerçoit lui-même un empire arbitraire sur les consciences. Une chambre étoilée, espece d'inquisition, servoit son zele fanatique pour l'Église anglicane, & persécutoit à outrance les Puritains. Le roi, qui n'avoit auprès de sa persone aucun homme sage qui lui donnât de bons conseils, suivoit trop bien le plan de gouvernement dont Buckingham & ses pareils l'avoient infatué. Il exigeoit d'anciennes impositions arbitraires, il en créoit de nouveles, & la perception s'en faisoit de la maniere la plus dure.

L'Écosse se révolta, & un traité équivoque assoupit cette révolte sans l'étoufer. Les Irlandois presque tous catholiques, résolurent de se délivrer des Anglois protestans, & ils en firent un massacre horrible à Kilkeni, dans la province de Leister; la cour fut encore chargée de ce forfait.

Tout annonçoit une guerre ouverte entre le roi & le parlement. La reine, que son zele pour le catholicisme rendoit odieuse, quita l'Angleterre & se retira en France. *Charles* avoit de la peine à lever une armée. L'université de Cambridge lui sacrifia ses trésors, & il fut en état de combatre avec avantage les troupes du parlement. Ce premier succès fut le dernier. Cromwel, destiné à jouer le principal rôle dans cette scêne sanglante, se mit à la tête des indépendans; ce qui fit dire à un membre de la chambre-basse, par une espece de présage: *Maintenant que Cromwel est indépendant, nous dépendrons tous de lui.*

La perte de la bataille de Naërby, en 1645, laissa le roi sans ressource. Désespéré, il se retira en Écosse. Le parlement saisit cette occasion de regarder la retraite de *Charles*, comme une rénonciation au trône; en conséquence, il fut déclaré à son de trompe, déchu de tous les droits qu'il pouvoit avoir à la courone d'Angleterre. Ce décret fut suivi peu après, d'un autre qui abolissoit entiérement la royauté. Le nom de roi fut éfacé de tous les monumens publics, ses statues furent abatues, & ses armes ôtées de tous les endroits où elles étoient.

Fairfax, général de l'armée du parlement, se démit de sa charge; Cromwel se la fit donner. Cependant les Écossois se repentoient déja d'avoir donné retraite au roi. Ils eurent la bassesse de le livrer, ou plutôt de le vendre pour deux millions au parlement. *Charles*, instruit de cette lâcheté, dit qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui l'avoient acheté si chérement, qu'avec ceux qui l'avoient si lâchement vendu. Ce prince ignoroit le sort qui l'atendoit en Angleterre.

Il paroît que l'ambitieux Cromwel projeta, dès ce moment, tout ce qu'il exécuta dans la suite. Il étoit adoré des soldats. Il s'en servit pour porter la terreur dans le parlement, & le réduire à une obéissance servile. Il traita cette assemblée avec la derniere hauteur; il en fit emprisoner plusieurs membres. La plupart se retirerent chez eux, ne pouvant supporter un si indigne traitement. Il ne resta que des âmes basses, propres à seconder les desseins de Cromwel. Ces gens formerent la chambre des communes, à laquelle ce chef de l'armée joignit une chambre haute, composée d'officiers à ses ordres. Tel fut le prétendu conseil de la nation, qui, le jour même de Noël de l'année 1648, nomma des juges-commissaires pour faire le procès au roi *Charles*. On pense bien que Cromwel & son gen-

dre furent du nombre des juges. Jean Bradshaw, premier huissier de la chambre basse, fut président de ce tribunal.

Charles comparut quatre fois devant cette cour de justice que Cromwel animoit de son esprit. Quatre fois il fut accusé „ d'avoir voulu rendre sa puissance arbitraire, contre le serment qu'il avoit fait à son sacre de gouverner selon les loix du royaume; d'avoir cherché à faire entrer des troupes étrangeres dans le royaume pour y alumer le feu de la guerre; d'avoir résolu de rétablir le Catholicisme, & de détruire la religion anglicane, d'avoir donné des commissions pour faire massacrer les protestans en Irlande; d'avoir été la principale cause du sang répandu en Angleterre depuis dix ans par les guerres civiles qu'il y avoit excitées „. Quatre fois *Charles* recusa le tribunal devant lequel on le contraignoit de comparoître, & protesta qu'il étoit innocent de tous les crimes dont on le chargeoit. Quelques témoins déposerent en présence de *Charles*, l'avoir vu les armes à la main contre les troupes du parlement; & une foule de gens apostés par Cromwel, suivant le raport de plusieurs historiens, se mirent à crier: *Il est coupable*, *il est coupable*, *qu'il meure*! La mort du roi étoit résolue. Cromwel le sacrifioit à son ambition, sous le beau prétexte de venger la liberté publique & la religion anglicane. Quelques-uns des juges, plus modérés que les autres, étoient d'avis de condamner *Charles* à une prison perpétuele, comme autrefois Édouard II & Richard II. Cromwel n'auroit pas pu achever de jouer son rôle, si, en ôtant la courone au roi, on lui eût laissé la vie. Il opina fortement à la mort, & son avis prévalut. Le gréfier lut à haute voix la sentence qui portoit que „ *Charles* Stuart ayant été accusé, par le peuple, de tyrannie, de trahison, de meurtre, de malversation, & ayant toujours refusé de répondre à ces accusations, étoit condamné à avoir la tête tranchée „. On lui acorda un délai de trois jours, pendant lequel *Charles* parut d'une humeur douce & tranquille. Cette fermeté ne l'abandona pas sur l'échafaud. Il salua civilement & sans affectation les persones qui étoient autour de lui, pardona à ses ennemis, exhorta la nation à rentrer dans les voies de la paix, retroussa ses cheveux sous un bonet de nuit qu'on lui présenta, posa lui-même sa tête sur le billot, & l'exécuteur, qui étoit masqué, la lui trancha d'un seul coup.

Ainsi périt ce prince infortuné, qui eut des défauts, qui fit des fautes, mais qui étoit loin de mériter ce traitement atroce. Bon ami, bon pere, bon époux, il ne lui manqua, pour être bon roi, que de mieux connoître l'étendue réelle du pouvoir que la constitution Angloise lui donnoit, & de ne pas suivre les conseils dangereux de ses favoris.

(L'auteur de cet article n'est pas aussi favorable à *Charles I* que l'histoire l'autorisoit à l'être. En parcourant la liste des rois d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume le Bâtard jusqu'au Protectorat de Cromwel & encore après, on trouve que le meilleur de ces rois, le plus vertueux, le plus raisonable, le plus sage, le plus instruit des loix du royaume, fut incontestablement *Charles I*.

Charles II, fils de Charles I, ne monta sur le trône qu'après la mort de Cromwel. Pendant tout le temps du protectorat, il promena ses malheurs dans différentes contrées de l'Europe, tour-à-tour acueilli & repoussé par les puissances qu'il intéressa en sa faveur, faisant toujours de nouveaux éforts pour remonter sur le trône de son pere, & trouvant toujours des obstacles qui sembloient l'en éloigner davantage. Enfin la mort du protecteur, & l'inhabilité de son fils Richard, incapable de porter le poids de la grandeur que son pere lui laissoit, permirent à *Charles* de concevoir de nouveles espérances. Monk, général de l'armée d'Écosse, bon citoyen & fidele sujet, entreprit de le rétablir, & y réussit. Il fit signer au prince une amnistie générale pour tous ceux qui, dans quarante jours, à compter de celui de cette publication, rentreroient sous son obéissance. Monk, avec cette déclaration, lui réconcilia tous les esprits. *Charles* fut rapelé de Hollande où il étoit, & fit son entrée dans Londres le 8 de juin *1660*, au milieu des acclamations du peuple. Ce changement fut si précipité, qu'on ne prit pas même la précaution de régler les conditions auxquelles on recevoit le nouveau monarque: ce qui pensa replonger la nation dans les guerres civiles qu'avoit occasionées le prétexte de la trop grande autorité affectée par le souverain. En effet, *Charles II* avoit les défauts de son pere, il en avoit même davantage, sans avoir ses talens ni ses vertus. Quelques traits de sagesse & de modération signalerent le commencement de son regne: il fit publier la liberté de conscience; suspendit les loix pénales contre les non-conformistes, fonda la société royale de Londres, éleva aux dignités quelques citoyens de mérite. Mais bientôt ce monarque, livré à ses maitresses auxquelles il prodigua tout l'argent que le parlement lui acordoit, abandona les rênes de l'état au duc d'York son frere, qui, ayant abjuré la religion protestante, étoit suspect au parlement. Le comte de Clarendon, un des hommes les plus considérables qu'il y eût alors à la cour, en fut bani. *Charles* vendit Dunkerque à la France pour quatre millions qui furent aussi-tôt dissipés que reçus; & plus jaloux encore que son pere de rendre son autorité absolue, il négocia un traité secret avec Louis XIV, par lequel ils devoient travailler de concert à détruire la forme du gouvernement & la religion anglicane, & introduire le catholicisme & le pouvoir souverain. Le roi n'eut besoin que du duc d'York pour étendre les bornes de son autorité: il trouva le moyen d'abaisser la puissance du parlement, ou plutôt il anéan-

tit le parlement autant qu'il le put : car ayant câssé celui qui vouloit exclure le duc d'York de la courone, il n'en assembla plus depuis. Il fit anuler les priviléges & les franchises des différentes villes du royaume. Londres lui remit ses chartres ; son exemple fut suivi par les autres, qui consentirent à n'avoir plus d'autres priviléges que ceux qu'il plairoit au roi de lui acorder. Ce prince aimable & d'un commerce aisé, sut aprivoiser les Anglois avec le goût des beaux arts, de l'élégance & des divertissemens rafinés, & par ce moyen se concilia un empire sur des esprits qu'une humeur farouche auroit révoltés. Ainsi *Charles*, sans sortir du sein de l'indolence, de la molesse & de la volupté, parvint presque à ce pouvoir arbitraire, dont l'ombre seule avoit tant alarmé les Anglois moins de quarante ans auparavant, qu'ils avoient éprouvé toutes les horreurs des guerres civiles pour s'y soustraire, & lui avoient enfin immolé un monarque fort au dessus de celui sous lequel ils rampoient alors. *Charles* mourut en *1685*, âgé de 55 ans, & laissa à son frere une puissance exorbitante, qui, manquant d'une base solide, devoit l'entraîner dans sa chute :

Charles I (*Hist. de Suede.*), roi de Suede. Il ne le fut qu'un moment. Après la mort tragique d'Ingel, qui se brûla lui-même dans son palais l'an 580, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, *Charles* s'empara de la courone. Mais Riguer, roi de Danemarck, lui envoya un cartel, le tua, & plaça Biorn, son fils, sur le trône.

Charles VII, surnomé *Suercherson* (*Hist. de Suede*). Il étoit fils de Suercher, roi de Suede & de Gothie. Après la mort de ce prince, Éric lui disputa la courone. Les suffrages furent partagés. Éric entraînoit les Suédois, par le charme de ses vertus, l'éclat de ses exploits, & la douceur de son caractere. Les Goths se déclarerent pour *Charles*, qui avoit été élevé parmi eux, nouri de leurs maximes, & dont le caractere altier s'acordoit mieux avec l'humeur nationale. Éric fut couroné en Suede, & *Charles* en Gothie ; cette double élection fit naître une guerre civile. On la termina par un traité, peu s'en faut, aussi funeste que la guerre même. On convint qu'Éric seroit roi de Suede & de Gothie, qu'après sa mort, on placeroit sa double courone sur la tête de *Charles*, qu'à celui-ci succéderoit un des descendans d'Éric, qui seroit remplacé par la postérité de *Charles*, & qu'ainsi les deux maisons occuperoient le trône tour-à-tour. C'étoit vouloir perpétuer la discorde ; ce traité fut observé pendant cent ans, ou plutôt, il fit pendant un siecle, les malheurs de la Suede & de la Gothie. Jamais opération politique ne fut plus dangereuse. Éric lui-même fut le témoin & la victime des maux dont ce traité devoit être la source. *Charles* excita une révolte contre ce prince, qui marcha pour la réprimer, & fut massacré par les rebelles. Ceux-ci proclamerent Magnus. *Charles* rassembla un parti, livra bataille à son concurrent, qui périt dans la mêlée avec Henri Scateller, roi de Danemarck. *Charles* fut alors reconu roi de Suede & de Gothie. Canut, fils d'Éric, qui, d'après le traité, devoit lui succéder au préjudice de sa postérité, s'enfuit prudemment en Norwege. Là il atendit que la mort de *Charles* lui laissât un trône qu'il devoit, en mourant, rendre lui-même aux descendans de son rival. *Charles* ne troubla point la retraite de cet ennemi secret, & régna tranquillement jusqu'à ce que Canut impatient de succéder à son ennemi, rassembla quelques amis, surprit *Charles* dans Visingsoë, & se fit proclamer en *1168*.

(Charles VIII (*Hist. de Suede*), issu des anciens rois de Suede, fils de Canut Bonde sénateur du royaume & gouverneur de Finlande, succéda dans le gouvernement de l'état à Éric ; il fut contraint de s'enfuir lorsque la Suede offrit la courone à Christophe de Baviere qui mourut en 1448. On étoit las d'être sous la domination de princes étrangers : on crut que le gouvernement d'un Suédois seroit préférable, on se persuada qu'il étoit de la gloire & de l'intérêt de la nation de n'obéir qu'à un maître choisi dans son sein. *Charles* avoit reparu & les peuples le reconurent. Son excessive ambition lui suscita de puissans ennemis dans la noblesse & dans le clergé. En 1457 on appela en Suede Christiern roi de Danemarck. *Charles* après avoir vainement combatu, s'enfuit sur une barque & alla chercher un asyle à Dantzic, où il resta caché pendant 7 ans, atendant qu'une nouvelle révolution lui rendît la courone. Après la mort de ses ennemis il fut rapelé, & remonta une troisieme fois sur le trône. Ce fut en *1464*, mais il vécut au milieu des orages, toujours en guerre avec Christiern qui le défit plusieurs fois, & toujours menacé par des factions sans cesse renaissantes. Enfin il mourut en 1470, & désigna pour son successeur Stréen-ture. (**П**)

(Charles IX, duc de Sudermanie né en 1550 le 4 octobre, fils de Gustave I, frere de Jean III & oncle de Sigismond roi légitime de Suede, fut nommé régent de ce royaume en 1595 par Sigismond lui-même obligé de retourner en Pologne, dont il étoit aussi le souverain. Le régent ne tarda pas à se rendre maître de Stockolm & des villes les plus considérables. Enfin il leva ouvertement l'étendard de la révolte en 1598, & il affecta beaucoup de modestie & une grande modération pour parvenir au trône. Il réussit, & fut reconu roi en *1604*.

Les commencemens de son regne furent très-malheureux. Il eut de grandes guerres à soutenir contre les Polonois, les Danois & les Moscovites. Il fut presque toujours défait jusqu'au moment où parut Gustave Adolphe. On reconut facilement que la modération qu'il avoit fait paroître pendant sa régence, ne lui étoit pas naturele. Il s'abandona en effet à un transport de

colere si violent, qu'on craignit pour ses jours. Il se remit, mais cet emportement lui laissa un embaras dans la langue, & égara sa raison qu'il ne recouvra jamais entiérement. Ce prince mourut à Nykoping âgé de 61 ans, le 30 octobre 1611. (II)

CHARLES-GUSTAVE, *ou* CHARLES X (*Hist. de Suède.*), roi de Suede. Il descendoit, par Jean Casimir son pere, de la maison des comtes palatins du Rhin, & Catherine sa mere étoit fille de Charles IX, roi de Suede. Christine, résolue d'abdiquer la courone, fit désigner *Charles* pour son successeur, & lui remit le sceptre en 1654. La Suede avoit cru d'abord que Christine ne plaçoit son cousin sur le trône que pour le rendre digne d'elle, & l'épouser ensuite. Mais le départ de cette princesse fit évanouir cette espérance. *Charles* étoit né avec un penchant décidé pour la guerre. Depuis long-temps la Suede jouissoit d'une profonde paix, *Charles*, dans une assemblée d'états généraux, représenta que cette inaction des troupes énervoit leur courage, & que la réputation des armes Suédoises perdoit insensiblement son éclat. La nation adopta volontiers ce systême : on résolut d'abord de faire la guerre ; on délibéra ensuite pour savoir à qui on la feroit. Le choix fatal tomba sur la Pologne ; on réveilla une vieille querele déja oubliée. Le roi Casimir fit éclater son ressentiment, en protestant contre l'élection de *Charles-Gustave*. On lui répondit que trente mille témoins lui prouveroient bientôt que ce prince avoit été légitimement proclamé. Ainsi Casimir, qui étoit déja aux prises avec les Moscovites, eut un ennemi de plus à combatre.

Le général Wittemberg entra dans la Pologne, dissipa sans coup férir l'armée de la république, & reçut, au nom du roi de Suede, le serment des vaivodes de Posnanie & de Calitz. *Charles* parut bientôt lui-même, courut de conquêtes en conquêtes, joignit son armée à celle de Wittemberg, & marcha contre Casimir. Les Suédois étoient déja près de Colo. La Warte étoit la seule bariere qui les séparât de l'armée Polonoise. Un ambassadeur vint de la part de Casimir demander la paix à *Charles* ; il fit une longue harangue, mais il n'obtint pour toute réponse que ces mots : „ Nous nous verrons bientôt de si près, „ Casimir & moi, que nous pourons négocier „ de vive voix „. *Charles* continua sa marche triomphante, fut reçu dans Warsovie, soumit les principales villes, disposa des gouvernemens en faveur de ses officiers. Casimir fuyoit sans oser accepter ni rendre le combat, n'employant pour suspendre la course de son ennemi que de fréquentes ambassades, qu'il ne daignoit pas écouter. Il osa cependant atendre les Suédois près de Czarnowa : il fut vaincu, perdit mille soldats, abandona son bagage, disparut, fut poursuivi, reçut un autre échec sur les bords de la Donacia, & laissa les Suédois assiéger Cracovie. La ville se rendit après une défense assez glorieuse. Casimir, qui n'avoit point perdu l'espoir de fléchir son ennemi, lui députa Bronkoviski. A toutes les propositions que lui fit cet envoyé, *Charles* répondit froidement : „ Je ne négocie „ qu'en un séjour fixe. Le succès de mes armes „ ne me permet pas de m'arrêter. Si votre maî- „ tre veut que je donne une plus longue audien- „ ce à ses ambassadeurs, il faut qu'il m'en en- „ voie un qui réside toujours dans mon armée „. Tout se soumit : les soldats de Casimir abandonerent ce malheureux prince, & vinrent se ranger sous les enseignes Suédoises : toute la noblesse imita cet exemple. On parla même de déposer Casimir, & de placer sa courone sur la tête de *Charles*. Mais ce prince n'avoit pas besoin du titre de roi ; il n'eût rien ajouté à sa puissance : *Charles* donnoit des loix à la Pologne, & régnoit sur cette république avec plus d'empire qu'aucun de ses princes n'avoit fait jusqu'alors.

Le bonheur de *Charles* lui fit bientôt des ennemis. L'empereur craignoit le voisinage de ce conquérant. La Hollande, qui le voyoit tourner ses vues vers la Prusse & Dantzick, étoit alarmée pour son commerce avec cette ville : en effet, *Charles* étoit entré en Prusse. La même fortune y acompagnoit ses armes : mais son absence fit en Pologne une révolution plus rapide que ses succès ne l'avoient été. Casimir reparut, & reconquit tous les cœurs. *Charles* revint en Pologne, gâgna une bataille près de Colomby, & s'avança jusqu'à Jaroslaw, où son armée se remit des fatigues d'une marche pénible. Sans cesse harcelée par les Polonois, afoiblie par la désertion, prête à périr de faim, resserrée entre la Vistule & la Sarre, menacée d'un côté par les Polonois, de l'autre par les Lithuaniens, sa perte paroissoit inévitable. Le courage de *Charles* ne fut point ébranlé. Il força le passage de la Sarre, tailla en pieces les Lithuaniens, courut à Varsovie, laissa Jean Adolphe son frere en Pologne, revint en Prusse, ravagea les environs de Dantzick.

Mais bientôt le conquérant de tant d'états fut contraint de songer à la défense des siens. La république de Hollande avoit pressenti que le projet de *Charles* étoit de l'exclure du commerce de la mer Baltique. Elle avoit, par une politique adroite, animé contre lui le roi de Danemarck, qui partageoit avec la Suede l'empire de cette mer. La guerre fut déclarée en 1657 : *Charles* entra dans le Holstein ; Wrangel pénétra dans le duché de Brême, & tout fut subjugué. Fredericsunde, place importante & bien défendue, fut emportée d'assaut : une victoire navale donna aux armes de *Charles* un éclat qui leur avoit manqué jusqu'alors : ce prince descendit dans l'île de Fuhnen, y massacra six mille ennemis, passa sur la glace dans l'île de Langeland, conquit de même celle de Laland, & parut enfin sur les côtes de Zélande. Le roi de Danemarck

trembla pour la capitale de ses états. Il céda au roi de Suede la Schoone, les provinces de Holland & de Blekin, Lyster & Huwen, l'île de Bornholm, Balms & Drontheim en Norwege. *Charles*, content de ces conditions, signa ce traité conclu à Roschild. Il eut une entrevue avec le roi de Danemarck : les deux princes se comblerent de caresses, qui ne tromperent ni eux-mêmes ni leurs courtisans.

Il étoit temps qu'il fît sa paix avec le Danemarck. L'empereur méditoit une ligue avec la Pologne, & l'électeur de Brandebourg paroissoit disposé à y entrer. Le roi de Danemarck fomentoit cette haine générale, résolu de prendre les armes dès que la ligue éclateroit. *Charles* soupçona ses projets, & le prévint. Il fit en 1658 une irruption dans le Danemarck. Les habitans de Copenhague se reposoient sur la foi du traité. Mal-gré la surprise dont ils furent frapés à la vue de l'armée Suédoise, ils firent la plus vigoureuse résistance, soutinrent tous les assauts avec une fermeté inébranlable, & donnerent aux Hollandois, leurs alliés, le temps d'envoyer une flote puissante à leur secours. Elle parut en effet dans le détroit du Sund, passa à travers le feu des vaisseaux Suédois & jeta du secours dans la ville assiégée. *Charles*, occupé du succès de cette entreprise, ne négligeoit pas les grands mouvemens qui l'appeloient ailleurs. Il envoya des troupes pour chasser les Polonois, déja maîtres de la Livonie, fit enlever le duc de Courlande, qui observoit mal la neutralité qu'il avoit promise, soumit Langeland, Mone, Falster, Nascou. Mais la fortune qui l'avoit si bien servi dans toutes ses entreprises se démentit tout-d'un-coup. L'Angleterre se ligua avec la Hollande contre la Suede ; les généraux Suédois essuyerent de violens échecs sur les frontieres de la Pologne : toute une armée fut taillée en pieces dans l'île de Fuhnen ; *Charles* rentra en Suede, pour réparer tant de pertes, & prévenir les coups dont il étoit menacé. Mais il y fut ataqué d'une fievre épidémique dont il mourut le 23 février 1660 dans sa trente huitieme année, après avoir dicté & signé son testament.

Charles-Gustave étoit né avec les plus heureuses dispositions. Il avoit étudié, dans ses voyages, les mœurs des nations & les intérêts des puissances. Dès son enfance, son maintien étoit si noble, que son pere lui-même ne lui parloit qu'avec respect. Il étoit généreux, familier avec ses soldats, ennemi des plaisirs. Mais tant de hautes qualités qui devoient faire le bonheur de la Suede, ne firent que la gloire de ce royaume, & le malheur des contrées voisines. Il eut toujours les armes à la main. Léonard Tortenson avoit été son maître dans l'art de la guerre. Il avoit voulu passer par tous les grades, afin d'en connoître les devoirs & les détails.

CHARLES XI (*Hist. de Suede*.) succéda à Charles-Gustave, son pere ; il n'avoit pas encore atteint l'âge de régner par lui-même ; les régens lui donnerent plutôt l'éducation d'un soldat que celle d'un roi.

Mal-gré les éforts de ses courtisans & de ses maîtres, *Charles* développa les talens que la nature lui avoit donnés, prit en main les rênes du gouvernement, se forma un nouveau conseil, & choisit pour guide, dans ses opérations politiques, Lindenschil, Suédois, qui avoit lu l'histoire & réfléchi sur les intérêts de l'Europe. Ce mérite devenu vulgaire, & qu'on estime à peine dans les sociétés, attiroit alors l'attention des monarques. La Suede, qui pendant tant de siecles avoit eu peu d'influence sur le reste de l'Europe, commençoit à y jouer un rôle important ; Christine en avoit été l'arbitre au fameux traité de Munster : la paix de Breda, signée entre la Hollande & l'Angleterre, étoit l'ouvrage de la régence. Le traité de la triple alliance entre ces deux puissances & la Suede, mettoit les Pays-Bas à l'abri des irruptions des François ; mais *Charles XI* changea d'alliés en changeant d'intérêts : il conclut en 1661, avec le roi de France, un traité qui tendoit à maintenir celui de Munster. Ce changement fit naître des divisions dans le sénat ; on craignoit que le roi, par cette rupture avec l'Angleterre & la Hollande, ne voulût satisfaire le goût qu'on lui avoit inspiré pour la guerre ; mais on fut détrompé, lorsqu'on le vit offrir sa médiation pour terminer les longs différents de la France & de la Hollande. La paix conclue avec la Pologne, par le traité d'Oliva avec le Danemarck, par celui de Copenhague avec la Moscovie, par celui de Sardis, acheva de dissiper les alarmes que des esprits inquiets ne cessoient de répandre parmi le peuple.

A travers ces opérations, il étoit aisé d'entrevoir que *Charles* préféroit l'alliance de Louis XIV à celle de tous les autres monarques de l'Europe ; il avoit renoncé à celle de l'empereur, qui, contre son propre intérêt, avoit troublé les conférences de Cologne, où les ministres de Suede travailloient à établir une paix durable entre la France & la Hollande. L'atachement du roi pour l'électeur de Brandebourg ne dura que jusqu'à l'instant où ce prince se ligua avec les ennemis de la France. *Charles* fit, en 1672, une irruption subite dans ses états ; son armée franchit le passage de Lockenitz, se répandit dans le Brandebourg, fit peu de ravage & beaucoup de conquêtes, prit toutes les places fortifiées, respecta les campagnes, & soumit tout sans rien détruire : tel étoit l'effet de la discipline qui régnoit dans les troupes Suédoises, & qui les rendoit aussi respectables que terribles.

Mais la maladie du général Wrangel laissa le commandement à des généraux subalternes, qui, tous ennemis les uns des autres, étoient plus occupés à traverser leurs opérations réciproques qu'à s'opposer à celles des ennemis. Avec de braves soldats, une bonne artillerie, une situation avantageuse, l'armée Suédoise, à qui il manquoit un

chef, perdit une bataille contre l'électeur de Brandebourg ; cette défaite fut le signal d'une confédération générale contre la Suede ; la Hollande faisoit secrétement des préparatifs contr'elle, les flotes Danoises bloquoient déja les ports, & la diete de Ratisbone, sonant l'alarme avec plus d'éclat encore, déclaroit *Charles XI* ennemi de l'empire. Les villes de Lunebourg & de Munster se joignirent à tant d'ennemis ; & si la mort n'eût enlevé le czar, implacable ennemi des Suédois, *Charles XI* avoit sur les bras cette redoutable puissance.

Le petit duché de Brême étoit la proie que tant de princes se disputoient : l'évêque de Munster, qui avoit aussi ses prétentions, se mit de la partie & envoya dans ce duché une armée de vingt mille hommes, qui firent des conquêtes ; mais elles leur furent bientôt enlevées par les troupes Danoises, qui vouloient se conserver dans le duché de Brême un passage pour entrer dans celui d'Oldembourg.

Mais elles ne purent empêcher la jonction des Brandebourgeois & des Danois dans la Poméranie : la conquête de cette province ne leur coûta qu'une campagne. À tant d'infortunes successives, à tant d'ennemis conjurés contre lui, *Charles XI* ne pouvoit opposer que son courage, les forces de la Suede, & l'amitié peu active du duc de Holstein-Gottorp & de l'électeur de Baviere, ses alliés. La perte de l'île de Gotland & de deux batailles navales dans la mer Baltique, l'ardeur infatigable du célebre Tromp, qui livroit des combats, faisoit des siéges, & qu'on voyoit sur mer & sur terre presqu'au même instant, & sur-tout l'approche du roi de Danemarck, qui paroissoit toujours à la tête de ses troupes, firent sentir au jeune *Charles* la nécessité de commander son armée en persone. Jusque-là les divisions du sénat l'avoient retenu au sein de ses états ; il craignoit de les abandoner à des guerres intestines, tandis qu'il alloit soutenir une guerre étrangere ; mais après avoir assoupi ces troubles par une sage fermeté, il se montra enfin sur ses frontieres les armes à la main : la fortune des armes changea aussi-tôt ; trois mille Danois, commandés par Duncamp, furent taillés en pieces près de Hemlstat ; enfin les deux armées en vinrent aux mains entre la riviere de l'Oder & les murs de Lunden, le 14 décembre *1676* : *Charles XI* commanda en général, combatit en soldat, & montra partout une présence d'esprit plus étonante que son courage : on vit dans cette journée ce que peut sur les troupes la présence des rois : *Charles XI*, vainqueur où il étoit, fut vaincu où il n'étoit pas, & Christiern triompha à l'aile de l'armée qu'il conduisoit, & fut spectateur de la déroute de celle qu'il ne conduisoit point. Pour juger de l'habileté des deux rois & de la valeur de leurs troupes, il eût fallu que Christiern & *Charles*, placés au centre de leurs armées, se fussent rencontrés. Le combat se rétablit vers la fin du jour, & la nuit sépara les combatans ; les deux armées jeterent des cris de victoire ; toutes deux avoient fait de grandes pertes & remporté de grands avantages : les historiens des deux nations donnent chacun l'honeur de cette journée à leurs compatriotes, nouvele preuve de ce principe, que pour écrire l'histoire, il faudroit, s'il se peut, n'être d'aucun parti ni d'aucun pays. La perte de deux batailles navales fit chanceler la fortune de *Charles XI*, mais elle se releva par la victoire de Landscroon ; les deux rois y firent des prodiges de bravoure & de génie : *Charles* commandoit la droite de son armée ; il se précipita sur la gauche des Danois, la mit en déroute, prit son canon, vola à sa gauche qui commençoit à plier, rétablit le combat, enfonça la droite des Danois, les poussa l'épée dans les reins, demeura maître du champ de bataille, après avoir fait treize charges à la tête d'un escadron, tué beaucoup d'ennemis de sa main, & reçu plusieurs coups dans ses armes : le bruit de cette victoire se répandit dans le Nord, encouragea les Suédois en Scanie, où ils emporterent Christianstat, & porta la terreur jusque dans la Norwege, où les Danois, mal-gré la supériorité du nombre, essuyerent des échecs considérables.

C'étoit pour les intérêts de la France que *Charles XI* s'étoit engagé dans une guerre si ruineuse ; & Louis XIV eût été inexcusable de n'avoir pas secouru son allié, si tout le reste de l'Europe, conjuré contre lui, ne l'avoit pas empêché de faire passer des troupes en Suede. Déja la Hollande avoit fait sa paix avec lui ; il négocioit avec l'empereur, mais il juroit de n'accepter aucun traité qui n'assurât à *Charles XI* les possessions que celui de Munster lui assuroit dans l'empire. Loin de donner dans le piége que la politique de l'électeur de Brandebourg & du roi de Danemarck lui tendit pour le détacher des intérêts de la Suede, il leur déclara que dans six mois, s'ils n'avoient pas restitué à *Charles* tout ce qu'ils lui avoient enlevé, il joindroit ses forces à celles de ce prince. Enfin, le traité de Saint Germain, calqué sur le plan de celui de Westphalie, rétablit le calme dans le Nord comme dans le reste de l'Europe, en *1679*. Il fut encore mieux affermi par le mariage de *Charles* avec Ulrique Éléonore, princesse de Danemarck.

Le roi tranquille enfin sur son trône, exécuta le projet qu'il avoit conçu dès son enfance, d'abaisser la puissance du sénat. Après avoir fait examiner par les états queiles devoient être les bornes de l'autorité des sénateurs, d'après les loix du royaume, il déclara qu'il gouverneroit le royaume avec le conseil du sénat, *mais que c'étoit à lui de juger quelles afaires il devoit communiquer aux sénateurs*. D'après cet édit, le roi nomma une *grande commission* pour examiner la conduite des ministres, des généraux qui lui étoient suspects : cet établissement lui fut dicté par son amour pour la justice ; mais il ne s'aperçut

pas qu'il donnoit aux haines secretes des armes pour se satisfaire, & que chaque juge citoit plutôt à son tribunal son ennemi particulier, que l'ennemi de l'état. Ces nouveaux magistrats furent vengés, & les loix ne le furent pas.

Charles XI, dont le but étoit d'accroître son autorité, fut adroitement opposer à la noblesse qui lui résistoit, le peuple qui haïssoit encore plus les grands qu'il n'aimoit son maître. Dans une assemblée des états, tenue à Stockolm en 1682, il se fit décerner une puissance illimitée: mais il n'abusa point de son pouvoir pendant plusieurs années, & dans l'établissement des impôts, il ne consulta pas ses besoins, mais ceux de l'état. Le ciel lui donna un fils plus capable d'être absolu en Suede, s'il n'avoit pas voulu l'être dans l'Europe entiere: on le nomma *Charles*; sa naissance fut suivie de celle de Gustave, & un an après, de celle d'Ulric. La joie que causoit au peuple la certitude de ne plus voir le trône en bute à l'ambition des collatéraux, fut bientôt troublée par une opération de finances, qui fait peu d'honneur à *Charles XI*. Pour aquiter les dettes de l'état, il rehaussa de moitié la valeur des monoies; les créanciers perdirent la moitié de leur capital, & le roi rentra dans les domaines de la courone, engagés par un autre édit qui ruina les plus puissantes familles & altéra beaucoup la confiance publique: on fut plus alarmé encore de la querele qui s'éleva entre le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Gottorp; on connoissoit la fidélité avec laquelle *Charles XI* servoit ses alliés, & on ne doutoit pas qu'il ne se déclarât défenseur du duc; mais le traité d'Altena calma, en 1689, les inquiétudes de la nation. *Charles XI* ne s'occupa plus qu'à favoriser le commerce des Suédois, & à les enrichir par ses bienfaits: il étoit occupé à terminer la guerre qui s'étoit ralumée de nouveau entre la France, l'Empire & la Hollande; les ministres plénipotentiaires, après plusieurs négociations infructueuses, s'étoient assemblés à Ryswick; la médiation du roi de Suede commençoit à raprocher les intérêts des puissances belligérantes, lorsque la mort enleva ce prince, le 15 avril 1697, dans la quarante-deuxieme année de son âge. Ses derniers momens furent employés à prévenir les troubles d'une régence; Charles XII étoit en bas âge. *Charles XI*, par son testament, laissa les rênes du gouvernement entre les mains de la douairiere, Hedwige Éléonore, à qui il donnoit un conseil composé de cinq sénateurs.

Charles XI étoit petit, mais robuste, adroit, léger, infatigable; son regard étoit doux, il souríoit avec grâce, & mettoit peu d'art dans son maintien; il étoit simple dans ses vêtemens, plus gourmand que délicat, toujours armé d'une longue épée, familier avec le peuple, & peu fier avec les grands. Son jugement étoit sain; il pensoit beaucoup mieux qu'il ne s'exprimoit. Embarassé dans une assemblée où il falloit parler, il excelloit dans une négociation où il ne falloit que réfléchir; il aimoit l'or, mais il préféroit la gloire aux richesses, & le bien de l'humanité à la gloire. Tel étoit le pere de *Charles XII*.

CHARLES XII (*Hist. de Suede*); roi de Suede, fils du précédent. Le premier événement de son regne fut le moins célebre, & le plus digne de l'être. La paix fut conclue à Ryswick en 1697, par la médiation de la Suede, entre la France, l'Espagne, la Hollande, l'Empire & l'Angleterre: toutes les puissances intéressées témoignerent leur reconoissance à *Charles XII*, & lui donnerent, sur ses inclinations pacifiques, des éloges dont il étoit peu flaté. *Charles*, dans ses réponses pleines de noblesse & d'artifice, vantoit les douceurs de la paix: „ puisse-t-elle, disoit-il, s'affermir & „ régner éternélement en Europe! „ On eut lieu de reconoître dans la suite combien ce vœu étoit peu sincere. Son goût pour les armes avoit éclaté dès son enfance. La lecture de Quinte-Curce l'enflamoit, il vouloit devenir le héros d'une pareille histoire; & lorsqu'on lui objectoit qu'Alexandre étoit mort jeune, „ il a conquis des royaumes „, disoit-il.

La fougue du caractere de *Charles XII* alarmoit la reine sa mere: cette princesse sensible & compatissante avoit sacrifié ses biens & ses bijoux pour soulager les familles ruinées par la liquidation des dettes de l'état, & mourut de chagrin, de ce que Charles XI s'opposoit à ses soins généreux & patriotiques. Avant de fermer les ieux, elle fit venir le jeune *Charles XII*: „ Mon fils, „ lui dit-elle, aimez la paix, aimez les hom„ mes; si vous faites leur bonheur, puissiez-vous „ être heureux vous-même „!

La majorité des rois de Suede étoit fixée à dix-huit ans; mais la nation idolâtre du jeune *Charles*, séduite par ses talens précoces, le déclara majeur à quinze ans & cinq mois, dans une assemblée des états, tenue à Stockolm le 27 novembre 1697. Son pere lui avoit laissé un royaume tranquille & florissant, des sujets soumis & dociles, un sénat abatu par plusieurs coups d'état, des trésors immenses, des ministres habiles, des troupes bien disciplinées & ce qui étoit plus précieux que tout le reste, l'estime de l'Europe entiere, qu'il avoit pacifiée. Toute innovation devenoit dangereuse, parce qu'une situation plus douce paroissoit impossible: d'après le systême politique de Charles XI, l'état pouvoit se gouverner de lui-même; il suffisoit à son successeur d'y veiller des ieux; mais il ne pouvoit y porter la main sans risque d'ébranler la machine. Au reste, *Charles XII* désiroit peu d'acquérir, par une révolution dans son royaume, une gloire qui ne se seroit pas étendue au delà de ses frontieres; il vouloit remplir l'Europe de son nom, en être la terreur & l'arbitre. Les différents du roi de Danemarck & du duc de Holstein-Gottorp, que toute la prudence des plénipotentiaires de Ryswick n'avoit pu étoufer, lui ouvrirent bientôt la carriere dans laquelle il brûloit d'entrer. La guerre étoit

déclarée entre ces deux princes : *Charles* oublia bientôt que le duc n'avoit servi Charles XI que de ses vœux ; il se souvint seulement qu'il étoit son beau-frere, & résolut de le servir de ses armes.

Christiern V étoit mort ; Frédéric IV, son fils, lui avoit succédé ; il avoit hérité des projets de son pere & de sa haine contre le duc : celui-ci vint à Stockolm, où il concerta avec le jeune *Charles* le plan de la campagne ; le roi jura de ne jamais l'abandoner, & le duc prit pour le penchant de l'amitié ce qui n'étoit dans *Charles* qu'une passion excessive pour la gloire. Plusieurs puissances de l'Europe s'étoient fait garantes du traité d'Altena, que les Danois avoient voilé ; elles menaçoient de se réunir pour en venger l'infraction ; mais le duc avoit assez de *Charles XII* & de lui-même pour défendre ses droits contre Frédéric ; celui-ci sut engager dans ses intérêts, & Frédéric Auguste, roi de Pologne, qui prit les armes au premier signal, & Pierre Alexiovitz, czar de Moscovie, qui temporisa pendant quelques mois : mais enfin il se déclara contre un enfant qu'il méprisoit, & qui fut son maître dans l'art de la guerre : *Charles* ne pardona jamais à ces deux princes de s'être ligués contre lui ; il conçut contr'eux un ressentiment qui ne fit que s'accroître, & qui embrâsa tout le nord de l'Europe. Leur dessein étoit de s'emparer de la Livonie, qu'ils avoient possédée autrefois, & dont le traité d'Oliva assuroit la possession à la Suede : Frédéric-Auguste investit Riga, capitale de cette contrée ; tandis qu'il étoit occupé à vaincre tous les obstacles que le gouverneur opposoit à son entreprise, le roi de Danemarck, secondé par l'électeur de Brandebourg, le duc de Wolfembutel, & le prince de Hesse-Cassel, commençoit ses excursions dans les provinces autrefois contestées entre le Danemarck & la Suede.

Charles fit bloquer les meilleurs ports de Frédéric IV : enfin impatient de se montrer à la tête d'une armée, il monta sur une flote qui devoit aborder en Zélande. „ Messieurs, dit-il à ses officiers avant de partir, „ j'ai résolu de n'entre„ prendre aucune guerre injuste, & de n'en finir „ une légitime que par la perte de mes ennemis „. Il partit, & les regrets de la nation le suivirent ; il la laissoit sous le gouvernement de ce sénat, si long-temps le rival de ses maîtres. *Charles* sembloit plus jaloux de régner dans les états de ses ennemis que dans les siens. On aperçut enfin les côtes de Zélande : à cette vue le roi parut tout rayonant de joie ; on s'approcha du rivage, il sauta dans une chaloupe ; la descente fut assez vigoureusement disputée, on en connoît toutes les circonstances : la fermeté de l'ambassadeur François, qui voulut rester auprès de *Charles* mal-gré lui-même, l'impatience de ce prince, qui se précipita dans l'eau l'épée à la main, sa présence d'esprit en rangeant son armée, son impétuosité dans l'ataque, & sur-tout ce bon mot si célebre qui lui échapa en écoutant le sifflement des balles, *ce sera-là désormais ma musique*.

Son dessein étoit de faire le siége de Copenhague ; mais désarmé par les soumissions des députés que cette ville lui envoya, il se contenta d'une contribution de 4000 risdales, fit payer tous les vivres qu'on lui apporta, établit dans son camp une discipline sévere, rendit justice à ses ennemis contre ses soldats mêmes, & se procura par-là l'amour & la bienveillance des Danois. Le roi de Danemarck, batu dans le Holstein, tandis que *Charles* soumettoit la Zélande, fut contraint d'accepter les conditions qu'on lui offrit. La paix se fit en peu de jours, comme la guerre s'étoit faite. *Charles XII* n'étoit pas moins expéditif dans les négociations que dans les coups de main ; cette activité étoit l'effet de son caractere fougueux ; il ne désiroit le succès d'une entreprise que pour en commencer une autre.

Le roi de Pologne assiégeoit Riga ; *Charles* se met en marche pour le forcer à la retraite, mais il apprend que Narva vient d'être investie par cent mille Moscovites ; il y avoit plus d'ennemis à combatre, plus d'obstacles à vaincre, plus de gloire à acquérir que devant Riga ; le roi tourna de ce côté ; il écrivoit à ses maréchaux des logis : „ Je m'en vais batre les Moscovites, préparez „ un magasin à Laïs ; quand j'aurai secouru Nar„ va, je passerai par cette ville pour aller batre „ ensuite les Saxons „. L'armée Suédoise n'étoit composée que de vingt mille hommes, mais *Charles XII* marchoit à leur tête. Czérémétof, général Moscovite, voulut s'opposer aux progrès des Suédois ; il fut batu, & la rapidité de sa fuite accéléra la course des vainqueurs ; il les atendit au défilé de Pyhajaggi, qui sembloit inaccessible. La plupart des officiers Suédois doutoient du succès de l'ataque ; *Charles* seul n'en douta point, & le passage fut forcé ; l'armée déboucha ensuite dans la plaine de Narva, & vit le camp des Moscovites, de tous côtés défendu par des bastions, hérissé de palissades & de chevaux de frise, formant autour de la ville une double enceinte, presqu'aussi fortifiée que la ville même.

Charles, après avoir laissé respirer ses troupes, les rangea en bataille, tandis que l'artillerie ennemie la foudroyoit : un officier paroissoit éfrayé de la multitude des Moscovites. „ Cette multitu„ de, répondit *Charles*, ne fera que les incom„ moder, parce qu'elle est resserrée dans un espa„ ce étroit ; & quant à leur cavalerie, elle est „ réduite à l'inaction par leur situation même „ : puis s'adressant aux soldats : „ Mes amis, leur „ dit-il, nous combatons pour une bonne cause, „ le ciel combatra pour nous : si quelqu'un de „ vous doute de la victoire, qu'il sorte des rangs, „ & qu'il retourne en Suede, les chemins lui „ sont ouverts „. Toute l'armée répondit à cette courte harangue par des sermens de vaincre ou de mourir sous ses drapeaux. On courut à l'ennemi, un brouillard épais lui cachoit la marche des assaillans.

faillans. Tranquille dans fon camp, il ne foupçonoit pas que *Charles XII*, avec fi peu de troupes, ofât tenter la fortune des armes: tout-à-coup le brouillard fe diffipe, le foleil reparoît, & montre aux Mofcovites les Suédois rangés en bataille à cinquante pas de leurs foffés: l'artillerie joue & fait brêche dans les retranchemens; *Charles XII* y pénetre le premier, l'épée à la main; fon infanterie le fuit avec ardeur, mais avec ordre: à mefure que les troupes entrent, elles fe dévelopent au milieu des ennemis, auffi promptement que dans une plaine libre. Les Mofcovites revenus de leur premiere furprife, fe défendent pendant trois heures; enfin le défordre fe met dans leurs rangs, une partie court au pont de la Narva, qui fe rompt & les engloutit avec lui; vingt mille des plus réfolus fe retranchent derriere les chariots, on les y force; ils mettent bas les armes, on leur donne quartier; *Charles* les renvoie défarmés, parce que fon armée n'auroit pas fuffi pour les garder: trente mille Mofcovites périrent dans cette célebre journée, dont la gloire ne coûta aux Suédois que treize cents foldats. *Charles* eut en fa puiffance le duc de Croy, généraliffime de l'armée ennemie, le prince de Georgia & fept autres généraux, foixante & treize pieces d'artillerie, cent cinquante & un drapeaux, vingt étendards & tout le bagage. Prefqu'au même inftant, Spens & Stéembock, détachés de l'armée Suédoife, taillerent en pieces, l'un fix mille, l'autre huit mille Mofcovites. *Charles* avoit reçu une légere bleffure, qu'il n'avoit pas fentie dans la mêlée; il avoit eu deux chevaux bleffés fous lui; lorfqu'il en changeoit, „ ces gens-là, difoit-„ il, me font faire mes exercices „.

Il paffa l'hiver de 1701 à Laïs, comme il l'avoit promis; & pour juftifier fa prédiction toute entiere, il alla fondre fur les Saxons; ils tenoient encore Riga bloqué, & l'efpoir feul de voir *Charles XII* paroître, foutenoit le courage des habitans: il parut en effet, traverfa la Dwina à la vue des Saxons; mieux fortifiés que les Mofcovites, leur camp occupoit une lieue d'étendue; *Charles* les força dans cinq redoutes, fe rendit maître des deux grands épaulemens, les pourfuivit jufqu'au dernier retranchement; ce fut-là que la victoire fut décidée en faveur des Suédois; elle fut fuivie de la difperfion des Saxons & de la prife de Dunamunde. *Charles*, en traverfant la Dwina, difoit gaiment: „ Cette riviere n'eft pas „ plus méchante que la mer de Copenhague, „ nous batrons nos ennemis „. Au milieu des fuccès qui fuivirent cette action, le roi triomphant fe rapeloit avec dépit qu'au paffage de la riviere, trois officiers avoient fauté à terre avant lui; c'étoit mal faire fa cour; on ne pouvoit mieux flater *Charles XII*, que de lui laiffer l'honeur du plus grand péril. Mittau, capitale de la Courlande, fe foumit, & *Charles* nourit longtemps fon armée avec les vivres des Saxons, qu'il trouva dans cette place. Kokenhaufem, que les ennemis avoient fait fauter, ne lui offrit qu'une proie déja dévorée par les flammes. Baufch ouvrit fes portes, & vingt mille Mofcovites cantonés vers Birfen, au feul bruit de l'arivée de *Charles*, firent une retraite précipitée; vingt mille autres furent batus à Sagnitz par huit mille Suédois, fur lefquels commandoit le colonel Sclippenbach; tout le duché de Courlande fut conquis; dix mille Ruffes furent écrafés par cinq mille Suédois; enfin l'armée victorieufe parut fur les frontieres de la Pologne.

La république avoit toujours différé de fe déclarer en faveur de fon roi; elle ne vouloit point s'engager dans une guerre étrangere, & le laiffoit combatre avec fes Saxons pour une caufe qui n'intéreffoit que fon électorat. Une partie de la nobleffe ne le voyoit fur le trône qu'avec des ieux jaloux; *Charles* avoit réfolu de l'en faire tomber: l'idée de donner à une république fi fiere un maître de fa main, flatoit fon ambition; il pénétra dans la Samogitie: la république, qui vit fon territoire dévafté par une armée triomphante, fentit alors que la querele d'Augufte étoit devenue la fiene; elle oppofa aux Suédois un corps confidérable de troupes, commandé par le prince Wifnowiski, ce général fut vaincu. *Charles* continua fa marche, il n'étoit plus qu'à feize lieues de Varfovie, lorfqu'il rencontra l'ambaffade qu'Augufte, qui avoit en vain tenté de le fléchir par fes agens, lui envoyoit pour derniere reffource au nom de la république; le roi reçut les députés avec bonté, & leur dit qu'il leur répondroit à Varfovie.

La diete s'y tenoit alors, les ennemis d'Augufte y cabaloient contre lui, & le cardinal de Polignac, ambaffadeur de France, y négocioit pour placer la courone fur la tête du prince de Conti. Augufte alla avec une foible fuite chercher un afyle à Cracovie; le roi entra fans réfiftance dans Varfovie, & ce fut-là que la perte d'Augufte fut réfolue.

Cependant *Charles* n'avoit encore pour lui qu'une faction naiffante, & Augufte confervoit un parti puiffant. Le roi de Suede crut qu'une victoire de plus foumettroit la Pologne à fes caprices: il fortit de Varfovie & marcha vers Gliffow: Augufte s'étoit avancé jufque-là, dans le deffein d'arrêter *Charles* & de lui préfenter la bataille. Son armée étoit de vingt-quatre mille hommes, les Suédois n'étoient que douze mille; & mal-gré la fituation avantageufe des ennemis, ils furent les aggreffeurs. L'ataque commença à la droite des Saxons, qui fut culbutée; le duc de Holftein périt dans ce choc, *Charles* le pleura, & courut le venger au milieu des ennemis. L'aile gauche des Saxons fit la plus vigoureufe réfiftance, il y eut même un moment où les Suédois douterent de la victoire; mais ranimés par la vue de *Charles* qui renverfoit tout devant lui, ils pénétrerent à travers les chevaux de frife qui défendoient l'aproche des ennemis, & taillerent en pieces tout

ce qu'ils rencontrerent; le vainqueur renvoya aux Saxons deux cents femmes qu'il trouva dans leur camp. Auguſte, dans ſa fuite, ne fit que paſſer à Cracovie, pour ſe retirer vers Léopold: les portes de cette ville furent briſées, le château emporté d'aſſaut. Un renfort de douze mille hommes, arivés de Poméranie, promettoit à *Charles* de nouveles victoires, lorſqu'une chute de cheval arrêta le cours de ſes ſuccès, il étoit bleſſé. Auguſte perſuada à la Pologne qu'il étoit mort, & fit dans les eſprits une révolution dont il étoit moins redevable à ſes propres talens, qu'à la fauſſe nouvele qu'il avoit répandue. La diete de Sandomir réſolut de confirmer à Frédéric-Auguſte la poſſeſſion du trône: tandis qu'on délibéroit, *Charles* à peine guéri de ſa bleſſure, avoit déja conquis des provinces, & ſe trouvoit déja dans les environs de Prag, au commencement du printemps, en 1704. Les députés vinrent lui offrir pour la paix la médiation de la république & de l'empereur; il refuſa de les entendre, & leur dit qu'il ne donnoit point audience dans ſes voyages. Auguſte aſſembloit des dietes qui, toutes animées d'intérêts différens, ſe déclaroient réciproquement incapables de prononcer ſur le ſort de la Pologne. *Charles* batoit à Pulslauch la cavalerie Polonoiſe, & prenoit de ſa main le lieutenant colonel Beiſth, tenoit l'Hoorn bloquée preſqu'à la vue de l'armée de la courone, qui n'oſoit ſecourir cette place: elle ſe rendit; Elbing eut le même ſort, & l'électeur de Brandebourg ſe déclara pour le vainqueur. *Charles* hiverna dans le voiſinage de l'armée Polonoiſe, auſſi tranquillement qu'il eût fait dans ſes états.

Cependant le cardinal primat, auſſi profond politique, que *Charles* étoit habile général, concertoit ſes menées ſecretes avec les grandes opérations de ce prince, gâgnoit les eſprits, tandis qu'il prenoit des villes; préparoit ſourdement la chute d'Auguſte, tandis que le roi de Suede faiſoit à ce prince une guerre ouverte, & ne faiſoit pas moins par ſes intrigues, que le conquérant par ſes victoires. Une diete fut aſſemblée par ſes ſoins à Varſovie: le cardinal commença à plaindre le ſort d'Auguſte du ton le plus affectueux, il plaignit enſuite celui de la république avec plus d'énergie encore, & fit apercevoir que le roi étoit la ſeule cauſe des maux de l'état; il l'accuſa enſuite d'avoir cherché à faire ſa paix particuliere à l'inſu de la république; & par degrés, indiſpoſant les eſprits contre ce prince, il les engagea à déclarer que le roi ayant violé les loix fondamentales de l'état, & les *pacta conventa*, le trône étoit vacant, & qu'on pouvoit procéder à une nouvele élection. Ce fut alors que *Charles* propoſa Jacques Sobieski; mais Auguſte fit enlever ce prince & Conſtantin, ſon frere, & les fit conduire en Saxe. *Charles* à qui il importoit peu ſur quelle tête on mettroit la courone, pourvu qu'elle y fût placée de ſa main, jeta alors les ieux ſur Stanislas Leczinski, jeune gentilhomme, plein de vertus, de grâces & de courage: il fut élu le 12 juin, mal-gré les proteſtations de la nobleſſe de Podlachie. *Charles XII*, l'âme de cette aſſemblée, s'étoit confondu dans la foule, il jeta le premier cri de *vive le roi*, & fut reconu.

Auguſte proteſta contre cette élection, raſſembla quelques amis à Sandomir, donna le nom de diete à cette aſſemblée, & y fit déclarer que celle de Varſovie n'étoit qu'un ramas de rebelles, ennemis de la république & de la religion. Tandis qu'il répandoit des manifeſtes, *Charles* accouroit pour le ſurprendre: le prince détrôné s'enfuit dans la Grande-Bretagne, revint avec un ſecours de dix-neuf mille Moſcovites, & rentra dans Varſovie à main armée; ſeize mille Saxons vinrent lui offrir leurs armes & leur ſang. Auguſte commençoit à ne plus douter de la conſtance de ſes ſuccès, lorſque *Charles XII*, dont l'inaction étonoit l'Europe, ſe mit en marche avec ſon armée; il conquit en courant Belz & Zamoſch, paſſa ſur le ventre aux Saxons, poſtés entre la Viſtule & le Buch, batit la campagne autour de Varſovie & rompit les ponts des rivieres. Auguſte, qui vit que cette manœuvre alloit couper ſa retraite, ſortit encore de Varſovie: *Charles* & Staniſlas marcherent ſur ſes traces; mais tant d'obſtacles ralentirent leur pourſuite, & le général Shullembourg qui protégeoit, avec un corps d'infanterie, la retraite d'Auguſte, ne fut atteint par les Suédois que ſur les frontieres de la Poſnanie. *Charles* à la tête de ſa cavalerie ſe précipita ſur les ennemis; Shullembourg fit pendant trois heures la plus belle réſiſtance, reçut pluſieurs bleſſures, fut contraint d'abandoner le champ de bataille, & toujours pourſuivi, fit ſa retraite en bon ordre. *Charles* reprit ſa route le long de l'Oder, réglant ſa marche ſur celle des ennemis, enlevant leurs convois, pillant leur bagage, & faiſant des éforts incroyables pour les attirer au combat. Shullembourg, qui avoit diviſé ſon armée pour engager *Charles* à diviſer la ſiene, la vit batre en détail, en raſſembla les débris à Guben, & les mit à l'abri de marais inacceſſibles à la cavalerie. *Charles* ſe vengea ſur un corps de Saxons & de Coſaques de l'impuiſſance où il étoit d'ataquer Shullembourg & hiverna dans les quartiers que les ennemis s'étoient préparés.

Cependant le czar étoit rentré en Livonie, il s'étoit emparé de Narva; le comte de Hoorn qui défendoit cette ville étoit dans les fers, le château d'Ina Wogorod fut emporté d'aſſaut; Schillempach à la tête d'un détachement de Suédois fit de grandes pertes, & ne remporta que de légers avantages; en un mot *Charles XII* n'étoit point en Livonie, il paroiſſoit tourner vers la Saxe ſes vues pour la campagne de 1705. Auguſte, qui préféroit un électorat où il étoit maître, à un royaume où il n'étoit que le premier citoyen, courut à Dreſde, & mit ſes états en défenſe; il tâcha d'engager le roi de Pruſſe dans ſa querele,

mais la terreur qu'inspiroit *Charles XII* étoufoit dans tous les cœurs la pitié due aux malheurs d'Auguste : le roi de Prusse osa cependant promettre sa protection à la ville de Dantzick. Le roi de Suede occupé de plus grands desseins, ne songea point alors à se venger de cette démarche des Dantzickois, il renferma son ressentiment dans son âme, & atendit d'autres temps pour les faire éclater. Les différens corps de l'armée Suédoise se mirent en marche avant le retour du printemps, & préluderent par des succès qui auroient satisfait un conquérant moins avide de gloire que *Charles XII*; quatorze mille Lithuaniens & Moscovites furent vaincus à Jacobstad par sept mille Suédois & Polonois. Peu de temps après, quatre mille ennemis, ataqués à l'improviste par douze cents Suédois, furent massacrés sans pitié. La flote des Moscovites engagée dans les glaces près de Notebourg, fut livrée aux flammes. Deux victoires remportées sous les murs de Lowitz, dans l'espace d'un mois, la conquête de la Carelie, la soumission de plusieurs villes importantes, qui atendirent à peine l'approche des Suédois pour ouvrir leurs portes, la désertion de presque tous les partisans d'Auguste, la défaite de trente mille Moscovites sur les frontieres de Lithuanie, de six mille Saxons & Polonois près de Wiasdow, tous ces avantages successifs étonoient d'autant plus l'Europe, que *Charles XII*, tranquille dans ses quartiers, observoit tout & n'agissoit pas, mais il préféroit à sa gloire les intérêts de son ami; il sentoit que s'il s'éloignoit du centre de la Pologne, son absence pouvoit causer une révolution dans les esprits. Une diete générale alloit s'ouvrir à Varsovie, c'étoit-là que le consentement de la nation devoit achever l'ouvrage de *Charles XII* & de la fortune: on y forma en faveur de Stanislas une ligue entre la Suede & la Pologne. Le nouveau roi y fut couroné : les deux princes se rendirent ensuite au camp de Blonic pour s'opposer aux opérations combinées du czar & d'Auguste. Ainsi *Charles* passa l'année 1705 toute entiere sans donner une seule bataille en persone; & la victoire qu'il remporta sur lui-même, en demeurant oisif, lui coûta plus que toutes celles qui l'ont rendu célebre. Au reste, il ne tarda pas à se dédomager d'un si pénible repos; il traversa le Diémen sur la glace, emporta l'épée à la main un poste occupé par les ennemis sur la rive opposée, & présenta la bataille à l'armée Moscovite, qui la refusa; il l'investit dans Grodno & lui coupa les vivres, tandis que l'abondance régnoit dans son camp, enrichi des dépouilles des ennemis. Tandis qu'il formoit ce blocus, différens détachemens remportoient divers avantages, l'un pénétra jusqu'à Tykokzin, après avoir écrasé plusieurs partis Moscovites qui s'opposoient à son passage, un autre se jeta dans Olika, où quinze cents ennemis furent passés au fil de l'épée. Le général Krux entra vainqueur dans Augustowa, tout le pays de Caum fut conquis, & *Charles*, qui crut pouvoir confier à ses généraux le soin de ses intérêts & de sa gloire, partit pour la grande Pologne. Une fermentation naissante y faisoit craindre une révolution dangereuse; son départ réveilla les espérances d'Auguste, il vint fondre sur le camp des Suédois, mais Renschild fit ce que *Charles* eût fait lui-même; il gâgna la bataille, fit neuf mille Saxons prisoniers, massacra sans pitié tous les Moscovites, & se fit un riche trophée de canons, d'étendards & de drapeaux. Le roi de Suede ne put dissimuler la jalousie qu'excitoit dans son âme la gloire de son général: *Renschild*, disoit-il, *ne voudra plus faire comparaison avec moi*. Il changea sa route aussitôt pour achever la défaite des ennemis, se jeta dans la Jasiolda l'épée à la main, força un poste occupé par quinze cents dragons, extermina dans sa course les débris de l'armée ennemie, pénétra dans la Silésie, passa l'Oder, & parut à la vue de Gorlitz à la tête de vingt-quatre mille hommes. La terreur de son nom l'avoit devancé, tout fuyoit à son approche; la campagne n'étoit qu'un désert, & son courage ne trouvoit plus même d'ennemis à combatre : ce spectacle émut son cœur, il rougit d'être l'éfroi de l'humanité; il rapela les paysans dans leurs villages, & par la discipline sévere qu'il maintint dans son camp, sut leur persuader qu'il étoit venu pour les défendre, & non pour les soumettre.

Bientôt il tourna ses armes vers la Saxe, l'éfroi se répandit dans tout l'électorat, Auguste lui-même en fut frapé : les disgraces qu'il avoit essuyées avoient épuisé ses forces & son courage. Il demanda la paix, il obtint une treve : elle n'étoit point encore publiée lorsque les Suédois en vinrent aux mains avec les Saxons sur les bords de la Prosna; ces derniers remporterent la premiere victoire, qui eût illustré leurs armes depuis qu'ils les exposoient à celles de *Charles XII*. Enfin la paix fut conclue; par le traité, Auguste renonçoit au trône de Pologne, Stanislas étoit confirmé de nouveau par la république, & *Charles XII* affectoit un empire égal, & sur le prince à qui il ôtoit la courone, & sur celui à qui il la donnoit. Auguste différa de remplir les conditions qu'on lui avoit imposées, & sur-tout de rendre Patkul, que l'invincible *Charles* réclamoit; mais ce prince menaça de ne point sortir de Saxe que tous les articles du traité ne fussent exécutés. Auguste, pour éloigner un voisin si dangereux, sacrifia le plus fidele de ses défenseurs; la victime fut livrée à la vengeance du roi de Suede, & alla mourir sur un échafaud. On reprochera toujours à la mémoire de *Charles XII* le supplice douloureux qu'il fit soufrir à ce Livonien.

Rien ne retenoit plus *Charles* dans la Saxe. Ce prince, qui craignoit de n'avoir plus d'ennemis à combatre, n'avoit point compris le czar dans ce traité. Tranquille sur le sort de la Pologne & de son allié, il se mit en marche pour rendre aux Moscovites tous les maux qu'ils lui avoient

faits. L'armée ſuédoiſe paſſoit près de Dreſde, lorſque tout-à-coup le roi diſparut; il s'étoit échapé avec quatre officiers, étoit entré dans Dreſde, pour rendre viſite à Auguſte comme au meilleur de ſes amis. Le prince détrôné le reçut d'un air embaraſſé, lui parla en tremblant, implora ſa clémence, & lui demanda grâce lorſqu'il pouvoit le faire arrêter. *Charles* preſque ſeul au milieu de ſes ennemis, fut plus fier, plus inflexible qu'il ne l'avoit jamais été; il rejoignit ſon armée inquiete de ſon abſence, & où l'on ſongeoit déja à former le ſiége de Dreſde. Il repaſſa l'Oder, & s'avança vers la Moſcovie, réſolu d'étoner cette contrée par une révolution auſſi rapide que celle de Pologne. Le czar étoit déja détrôné dans le plan de *Charles XII*, & ce prince n'étoit plus inquiet que du choix du ſucceſſeur qu'il donneroit à ſon ennemi. Déja il eſt dans Grodno: Pierre détache ſix cents cavaliers pour le ſurprendre, & ce corps eſt arrêté ſur un pont par trente dragons. *Charles*, impatient de ſe venger, ſe jete dans Bérezine, y maſſacre deux mille hommes, arive ſur les bords de l'Holowits, & voit l'armée ennemie campée ſur la rive oppoſée. L'artillerie du czar tonoit avec furie; la mouſquéterie faiſoit un feu continuel. Au milieu de cette grêle, *Charles* ſe jete le premier dans l'eau, traverſe la riviere, ſon armée le ſuit, les retranchemens ſont forcés, & la déroute des Moſcovites devient générale. *Charles* ſe délaſſoit des fatigues de cette journée, lorſqu'on lui apprit que le général Lewenhaupt, qui accouroit pour joindre le corps d'armée, avoit rencontré les ennemis dans ſa route, leur avoit paſſé ſur le ventre, & en avoit laiſſé ſix mille ſur le champ de bataille. Pierre czar batoit en retraite, obſervant tous les mouvemens de ſon ennemi, étudiant ſes manœuvres, devinant ſes ruſes, copiant ſon ordre de bataille; c'eſt ainſi qu'il apprit à vaincre *Charles XII*. Ce prince n'avoit plus que ſeize mille hommes; le vertige qui acompagne la proſpérité, s'empara de lui au moment où cette proſpérité même aloit ceſſer. L'experience du paſſé lui perſuadoit qu'avec les plus foibles moyens, rien ne lui étoit impoſſible; il inveſtit Pultowa; tandis qu'il dirigeoit les travaux & qu'il examinoit ceux des aſſiégés, il fut atteint d'une balle au pied; il demeura ferme, donnant ſes ordres, marquant les poſtes; aucun ſigne de douleur ne le trahit, & perſonne ne ſoupçona qu'il fût bleſſé; il joua pendant ſix heures ce rôle, inconcevable pour les hommes vulgaires; enfin la perte de ſon ſang le força à ſe retirer. On découvrit la plaie, tous les ſpectateurs étoient conſternés. „ Coupez, dit „ le roi, en préſentant ſa jambe, ne craignez „ rien „. On n'en vint pas à cette extrémité. L'approche des Moſcovites lui fit bientôt oublier ſa bleſſure; il n'atendit pas l'ennemi dans ſes lignes; huit mille Suédois demeurerent devant Pultowa pour contenir les aſſiégés. Les Moſcovites étoient rangés en bataille; dès le premier choc, leur cavalerie fut renverſée; mais elle retourna au combat, culbuta l'aile droite des Suédois, & prit le général Schillenpenbak. Les deux partis, vainqueurs & vaincus tour-à-tour, abandonoient, reprenoient le champ de bataille, & la victoire voloit en un moment d'un côté à l'autre. *Charles* ſe faiſoit porter dans une litiere, elle fut briſée d'un coup de canon; il monta ſur un cheval, qui fut tué ſous lui. Renverſé au plus fort de la mêlée, il ſe défendoit encore avec ſon épée, lorſqu'on l'arracha tout ſanglant. Les ſoldats ſuédois, perſuadés qu'il étoit mort, perdirent courage; cette nouvele vole de rang en rang & porte l'éfroi dans tous les cœurs; leur défenſe devint moins vigoureuſe & l'ataque des Moſcovites plus vive. Les rangs ſe rompirent, la cavalerie ennemie y pénétra, la déroute devint entiere. On emporta le roi, qui frémiſſoit de ſurvivre à ſa gloire, & crioit d'un ton mêlé d'amertume, de honte & de dépit: *Suédois, Suédois*. La rage étoufoit ſa voix, il n'en pouvoit dire davantage. Tout étoit perdu ſi le délire de la fureur qui égaroit ſes eſprits ſe fût emparé auſſi de l'âme de Lewenhaupt; mais ce ſage général conſerva tout ſon flegme, & fit une des plus belles retraites dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire.

Charles mit le Boriſthene entre ſon vainqueur & lui. Ce fut alors que revenu de ſes premiers tranſports, il rougit en ſe rapelant les magnifiques promeſſes qu'il avoit faites aux Suédois, lorſqu'il diſoit qu'il les méneroit ſi loin, qu'il leur faudroit trois ans pour recevoir des nouveles de leur patrie, & quand il répondoit aux ambaſſadeurs Moſcovites, qu'il ne vouloit traiter avec le czar qu'à Moſcow. Il marchoit avec les débris de ſon armée à travers les déſerts & les forêts, incertain de ſa route, n'ayant d'autre lit que ſa voiture, preſſé par la faim comme ſes ſoldats; mais affectant toujours un maintien ferme, un air ſerein, il ſe trouva enfin ſur les frontieres de l'empire Ottoman. Une puiſſance ennemie de celle du czar, reçut avec joie le rival de cet empereur. On le conduiſit ſur les bords du Nieſter, où des cabanes élevées par ſes ſoldats formerent bientôt une ville près de Bender. Louis XIV offrir à ce prince infortuné un paſſage pour retourner en Suede, s'il vouloit s'embarquer pour Marſeille. Mais *Charles* ne vouloit retourner à Stockolm qu'à la tête d'une armée triomphante, après avoir détrôné Pierre, & vengé l'honeur des armes ſuédoiſes. Il n'avoit point perdu de vue ſes grands projets; mais tandis qu'il méditoit la chute du czar, celle de Stanislas commençoit, & Auguſte remontoit ſur le trône de Pologne. *Charles* ne pouvant plus donner des courones, donnoit de l'argent au peuple, en manquoit quelquefois lui-même, dépenſoit le revenu de chaque jour, ſans ſonger au lendemain, régloit les comptes de ſon tréſorier ſans les lire, jetoit au feu les ſouliers de ſon

chancelier pour le forcer d'être toujours boté, couroit à cheval, rangeoit sa poignée de soldats en bataille, & paroissoit plus gai qu'il ne l'avoit jamais été dans sa plus haute fortune. Les Turcs venoient le contempler avec un étonement stupide, & l'admiroient sans savoir ce qu'ils admiroient en lui.

La cour Ottomane paroissoit disposée à secourir l'illustre malheureux, & à lui donner une armée pour accâbler le czar; mais ce prince avoit versé ses trésors dans les mains d'Ali bacha, grand visir, qui s'opposa à ce projet. *Charles*, à force d'intrigues, le fit déposer. Numan Cupruli, successeur d'Ali, dut son élévation au roi de Suede, le combla d'honeurs & de bienfaits, prépara la rupture avec la Moscovie. Déja cinquante mille hommes couvroient les bords du Danube. Pierre enfermé par cette armée, que commandoit le visir, demanda à parlementer; sa libéralité facilita la négociation; il obtint une capitulation avantageuse, & se retira avec son armée. Le visir fut disgracié; Aga Yusuphi bacha fut mis à sa place. Cette révolution n'en fit aucune dans les afaires de *Charles*: l'empereur Turc fit la paix avec la Moscovie, & voulut forcer le roi à sortir de ses états; il le menaçoit même de le traiter en ennemi s'il résistoit à ses ordres. *Charles* répondit qu'il étoit roi à Bender comme à Stockolm, qu'il n'y recevroit d'ordre que de sa propre volonté, & qu'il fixeroit, lorsqu'il lui plairoit, le jour de son départ. Aussi-tôt le divan résolut d'assiéger *Charles* dans son camp, & de s'assurer de sa persone.

Cinquante vieux janissaires, que sa gloire avoit pénétrés de respect, s'avancent pour le conjurer de ne pas exposer sa vie par une défense opiniâtre & téméraire. *Charles*, pour toute réponse, menace de tirer sur eux. L'ataque commence; quelques Suédois, éfrayés de la multitude & de l'artillerie des Turcs, se rendirent. *Charles* indigné, s'écrie à haute voix: ,, que ceux qui sont ,, braves & fideles me suivent ,,. Les Turcs étoient déja dans son palais, où ils disputoient ses richesses. *Charles* s'elance au milieu de ces brigands, tombe, reçoit un coup de pistolet, se releve, pénetre dans une chambre reculée, s'y renferme, y passe en revue sa petite troupe, rouvre la porte, se précipite dans les rangs les plus serrés des janissaires, en égorge deux, blesse un troisieme, est envelopé, perce les assaillans, tue encore un soldat, acorde la vie à un autre, rentre dans sa chambre, & voit les Turcs glacés d'éfroi se jeter par la fenêtre. Ceux-ci, que la honte d'être vaincus par soixante Suédois rendoit furieux, lancent des torches sur la maison de *Charles*; elle étoit de bois, & le feu bientôt dévore toutes les parties. Du milieu des débris enflamés, on vit s'élancer *Charles*, tout couvert de sang, les cheveux brûlés, le visage noir de fumée; il vouloit gâgner une maison de pierre, où il espéroit soutenir un nouveau siége; mais on l'entoure, on l'envelope, on l'entraîne. Il jeta son épée, afin qu'on ne dît pas qu'il l'eût rendue. On le conduisit au bacha, qui loua sa bravoure. „ Vous auriez bien vu autre chose, dit-il, si „ j'avois été secondé „.

Enfin, *Charles* fatigué de l'irrésolution d'une cour qu'il méprisoit, ne pouvant rien faire de plus pour sa gloire à Bender, partit avec une escorte de mille hommes, trouva la marche de ce corps trop lente, se déguisa, & suivi seulement du colonel During & de deux domestiques, traversa toute l'Allemagne & se montra aux portes de Stralsund; elles lui furent d'abord refusées par la garde; mais enfin, son air vraiment royal & son ton impérieux les lui firent ouvrir. Il fut reconu par le gouverneur; il fallut couper ses botes, parce que ses jambes s'étoient enflées; il étoit sans linge, sans argent, presque sans habit; enfin, après quatorze jours d'une marche continuele, il prit quelques heures de repos, donna audience le lendemain, dépêcha des couriers, & prit part aux fêtes que le peuple, ivre de joie, lui prodiguoit.

A peine remis de tant de fatigues, il fit redemander au roi de Prusse la ville de Stetin, dont ce prince s'étoit emparé en 1713. Son refus mit *Charles* au comble de la joie, & le rejeta dans son élément naturel. La guerre fut déclarée; les Prussiens furent chassés de l'île d'Elsedon; ils y rentrerent bientôt, massacrerent tous les Suédois qui la défendoient, & trouverent parmi les morts le brave Kuzede Slerp, à qui *Charles XII* avoit écrit de mourir à son poste.

Cependant le prince d'Anhalt étoit descendu dans l'île de Rugen avec douze mille hommes. *Charles*, qui avoit oublié ses revers & ne songeoit qu'à ses premieres prospérités, osa avec deux mille hommes ataquer cette armée: le combat fut sanglant, les plus braves officiers Suédois tomberent auprès de *Charles XII*; les plus braves des ennemis périrent de sa main. Un Danois le saisit par les cheveux; un coup de pistolet le délivra de cet assaillant; il fut envelopé, combatit long-temps à pied, abatant tout ce qui l'approchoit; il fut blessé, il alloit succomber. Le comte Poniatowski l'arracha tout sanglant de la mêlée, & le conduisit à Stralsund.

L'année suivante, en 1716, *Charles* répara cet échec par une victoire. On négocia pour la paix; les puissances belligérantes étoient épuisées; la cour de France offroit sa méditation; mais une flote Angloise ayant paru dans le détroit du Sund, *Charles* saisit ce prétexte pour continuer la guerre; il vouloit replacer Stanislas mal-gré lui-même sur le trône de Pologne. Le czar, autrefois le plus implacable de ses ennemis, étoit devenu le plus chaud de ses alliés, & promettoit de le seconder dans tous ses projets: c'étoit la moindre reconoissance qu'il dût à *Charles*, pour les grandes leçons qu'il en avoit reçues dans l'art de la guerre.

Après avoir tant conquis pour les autres, *Charles* voulut enfin conquérir pour lui-même. Il voyoit avec des ieux jaloux le roi de Danemarck séparé de la Norwege par la mer Baltique, régner sur cette contrée, qui confinoit à la Suede: il résolut de la soumettre à son empire; il commença par le siége de Friderick-Shall. Le 11 décembre 1718, s'étant avancé dans la tranchée pour visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un coup de fauconeau; on le trouva mort, apuié contre un parapet, la main sur la garde de son épée, le visage tout souillé de sang. Ainsi périt *Charles XII*, à l'âge de trente-six ans & treize jours.

CHARLEVAL (Charles-Faucon de Ris, seigneur de) (*Hist. litt. mod.*). On dit qu'il est l'auteur de la *conversation du maréchal de Hocquincourt & du P. Canaye*, imprimée parmi les œuvres de Saint Évremont. Ce petit ouvrage suffit pour faire une grande réputation à un auteur. Moliere n'a jamais rien fait de plus plaisant, & n'a jamais, dans un même espace donné, dessiné plus fortement deux caracteres comiques. Le *vis comica* ne va pas plus loin.

M. *de Charleval* a toujours passé pour un esprit délicat & aimable. Scarron disoit à sa maniere, que *les Muses ne le nourissent que de blanc manger & d'eau de poulet*. On a fait en 1759 un petit recueil de ses poésies: voici dans deux stances un précis de sa philosophie.

Modérons nos propres vœux,
Tâchons de nous mieux connoître;
Désires-tu d'être heureux?
Désire un peu moins de l'être.

Voici comme j'ai compté
Dès ma plus tendre jeunesse:
La vertu, puis la santé;
La gloire, puis la richesse.

Il apprit que M. & madame Dacier vouloient quiter Paris, parce qu'ils ne trouvoient pas leur fortune suffisante pour y rester, il courut leur offrir sa bourse. Il mourut âgé de 80 an.

CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier de) (*Hist. litt. mod.*); jésuite, auteur des histoires du Japon, da l'Île de Saint Domingue, du Paraguay, de la Nouvele-France. Il avoit longtemps travaillé au Journal de Trévoux. Né à Saint Quentin en 1684, mort en 1761.

CHARLIER. (*Voyez* Gerson).

CHARNACÉ (Hercule, baron de) (*Hist. de Fr.*); fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, célebre sous Louis XIII par ses négociations en Danemarck, en Pologne, en Allemagne, sur-tout en Suede, où il étoit ambassadeur de France auprès de Gustave-Adolphe. Il fut tué au siége de Breda, en 1637.

CHARNES (Jean-Antoine des), doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon dans le dernier siecle, homme d'esprit, auteur d'une *vie du Tasse* & de *conversations sur la princesse de Cleves*, dans un temps où tout le monde étoit occupé de ce roman qui plaira toujours.

CHARONDAS (*Hist. anc.*), de Catane en Sicile, législateur de Thurium dans la grande Grece. Il défendit, sous peine de mort, à ses concitoyens de paroître en armes dans les assemblées du peuple. Revenant un jour d'une expédition militaire, il apprend qu'il y a beaucoup de tumulte dans l'assemblée du peuple, il y court avec précipitation, sans se donner le temps de quiter son épée. *Charondas*, lui dit un citoyen, vous violez vous-même votre propre loi. Au contraire, répondit-il, je la confirme & je la scelle de mon propre sang, & il se tue. (*Voyez* les loix les plus remarquables de ce législateur au mot *Thurium* dans le dictionaire de Géographie anciene.)

Charondas le charon, est un jurisconsulte qu'on cite quelquefois au bâreau. Mort en 1617.

CHARPENTIER (François) (*Hist. litt. mod.*), doyen de l'académie françoise & de celle des inscriptions & belles lettres. On a de lui des poésies oubliées, la vie de Socrate, traduite du grec de Xénophon, une traduction de la Cyropédie, du même auteur, qui rendoit encore nécessaire celle que M. Dacier, secrétaire de l'académie des belles lettres, en a donnée il y a quelques années. *Charpentier* contribua beaucoup à cette belle suite de médailles qu'on a frapées sur les principaux événemens du regne de Louis XIV. Il mit trop d'emphase dans les inscriptions qu'il fit pour les tableaux des conquêtes de Louis XIV, composés par Lebrun. Racine & Boileau firent des inscriptions plus simples qui furent préférées.

Charpentier est encore auteur du livre qui a pour titre: *la défense & l'excellence de la langue françoise*. Cet ouvrage est relatif à l'opinion de *Charpentier* sur les inscriptions qu'il vouloit qu'on fît en françois, quand il s'agissoit des monumens publics de la France. C'est un sujet sur lequel on a beaucoup disputé dans différens temps. De nos jours, la querele s'est renouvelée dans l'académie des inscriptions & belles lettres, entre M. l'abbé Batteux, défendant la cause du françois, & M. Le Beau, soutenant celle du latin & l'usage de l'académie, qui préfere cette langue. Postérieurement encore, & très-récemment, nous avons vu cette question agitée dans des papiers publics & dans des écrits particuliers. Toutes les raisons paroissent dites de part & d'autre, & sont connues: si les inscriptions sont pour le peuple, il faut les composer en françois; si elles sont principalement pour la postérité, il paroît plus convenable de les faire dans une langue morte, qui n'a plus de révolutions à craindre, & qui par cette raison est devenue générale parmi les savans, & cette langue, c'est le latin. Mais les inscriptions sont faites, & pour le peuple, & pour les

ſavans, & pour les nationaux, & pour les étrangers, & pour le préſent & pour l'avenir ; voilà ce qui fait qu'on a diſputé, qu'on diſpute & qu'on diſputera ſur cette queſtion. L'uſage le plus ordinaire de l'académie des inſcriptions & belles lettres, juge naturel de la matiere, eſt de faire les inſcriptions en latin. Dépoſitaire fidele des tréſors de l'antiquité, elle conſerve des modeles précieux dans ce genre, elle les imite & invite à les imiter. Mais des exemples heureux dans tous les genres ont prouvé la flexibilité de la langue françoiſe & ſes reſſources ; on a vu qu'elle pouvoit ſe plier à tous les genres & ſe prêter à tous les tons : n'a-t-on pas jugé trop légérement qu'elle n'eſt pas ou qu'elle eſt peu propre aux inſcriptions ? C'eſt peut-être un inſtrument auquel il ne manque que d'avoir été aſſez exercé dans ce genre. Ne ſeroit-ce pas faire une acquiſition utile que de l'y exercer, ſoit ſur le modele de ſimplicité, de préciſion, d'énergie que nous offrent les monumens antiques, ſoit ſur un modele plus adapté au génie particulier de la langue ? L'exemple de l'inſcription françoiſe, qu'on célebre : *à Louis XIV après ſa mort ; au marquis Scipion Maffei, vivant*, prouve qu'on peut en françois renfermer un grand ſens en peu de paroles & dans des paroles ſimples.

Eſſayons, mais eſſayons ſuffiſament, car les mauvaiſes inſcriptions de *Charpentier*, & les inſcriptions de Racine & de Boileau, meilleures parce qu'elles étoient plus ſimples, mais qui n'étoient, pour ainſi dire, que des noms & des titres, peuvent ne rien prouver ni pour ni contre.

On dit que *Charpentier* avoit du feu dans la converſation, qu'il y étoit quelquefois éloquent, & qu'en général il parloit mieux qu'il n'écrivoit.

Charpentier, né à Paris en 1620, mourut en 1702. Il y a un *carpentariana* qui a paru en 1724.

Un Hubert CHARPENTIER, prêtre, eſt auteur de l'établiſſement des *prêtres du Calvaire* ſur le Mont Valérien, près Paris, & de deux ſemblables établiſſemens, l'un ſur la montagne de Betharam en Béarn, l'autre à Notre-Dame de Garaiſon, dans le diocêſe d'Auch. Né en 1565 à Coulomiers en Brie, mort en 1650 à Paris.

CHARRON (PIERRE) (*Hiſt. litt. mod.*). Il fut ſucceſſivement théologal de Bazas, d'Acqs, de Leſtoure, d'Agen, de Cahors, de Condom & de Bourdeaux, député à Paris à l'aſſemblée générale du clergé de 1595, & choiſi pour ſecrétaire par cette illuſtre compagnie. Il écrivit beaucoup contre les athées, & les ennemis de la foi ; il déſira de mourir chartreux ou céleſtin ; mais on le refuſa, dit-on, dans ces deux ordres à cauſe de ſa vieilleſſe. Le livre des *trois vérités*, ouvrage théologique & polémique, ſatisfit les catholiques, & déplut aux proteſtans. Le *Traité de la ſageſſe* eſt beaucoup plus célebre. Quelques expreſſion inexactes, mais corrigées ou ſupprimées au premier avertiſſement par l'auteur, avec toute la docilité d'un chrétien plein de foi, ſouleverent contre lui, la Sorbonne, l'univerſité, le châtelet, le parlement. *Charron*, dans ce livre, copie ſouvent Montagne ſon ami & ſon maître.

Charron mourut ſubitement à Paris, dans la rue, en 1603. Il étoit né à Paris en 1541. Ainſi, la vieilleſſe qui l'avoit fait refuſer aux chartreux & aux céleſtins, n'étoit point de la décrépitude.

Montagne lui avoit permis, par ſon teſtament, de porter les armes de ſa maiſon, diſpoſition ſinguliere où éclatoit la vanité *gentilhomiere* & gaſcone, & où l'on trouve pourtant le ſentiment de l'amitié. *Charron* fit une diſpoſition plus ſimple, & qui marquoit ſa reconoiſſance ; il laiſſa tous ſes biens au beau-frere de Montagne, ne pouvant les laiſſer à Montagne lui-même.

CHARTIER (ALAIN) (*Hiſt. litt. mod.*). Il étoit archidiacre de Paris, conſeiller au parlement, ſecrétaire des rois Charles VI & Charles VII, qui l'envoyerent en ambaſſade auprès de pluſieurs ſouverains. Ses œuvres ont été publiées en 1617, en un volume in-4°., par Ducheſne. On y aperçoit encore quelques fondemens de la grande réputation dont il a joui. Marguerite d'Écoſſe femme de Louis XI, l'ayant vu endormi ſur une chaiſe, s'approcha de lui pour le baiſer. Les ſeigneurs, de ſa ſuite s'étonant qu'elle eût appliqué ſa bouche ſur celle d'un homme auſſi laid, la princeſſe leur répondit, *qu'elle n'avoit pas baiſé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choſes*. On ſait que c'étoit l'homme de ſon temps qui parloit le mieux. Il mourut à Avignon en 1449.

Il avoit deux freres, tous deux célebres. Jean, bénédictin, auteur des grandes *chroniques de France*, appelées *chroniques de Saint Denis*. Son *Hiſtoire de Charles VII* a paru imprimée au Louvre en 1661, par les ſoins & avec des remarques du ſavant Godefroi.

Guillaume CHARTIER, évêque de Paris, fut l'autre frere. Il eut auſſi beaucoup de réputation. Il fut un des commiſſaires nommés pour la réviſion du procès de la pucelle d'Orléans.

Guillaume *Chartier* déplut à Louis XI, peut-être pour avoir eu quelques intelligences avec les chefs de la ligue. Il mourut le premier mai 1472, & l'on décora ſa tombe d'une épitaphe honorable.

CHASLES (GRÉGOIRE DE) (*Hiſt. litt. mod.*), grand voyageur dans le Levant & dans les Indes, tant orientales qu'occidentales, fait priſonier pluſieurs fois dans ſes courſes par les Anglois & par les Turcs, auteur du *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales ſur l'eſcadre de M. du Queſne en 1690 & 1691*, plus connu pour être l'auteur des *Illuſtres françoiſes*. Il vivoit exilé à Chartres vers 1719 ou 1720.

CHASSAIGNE (ANTOINE DE LA) (*Hiſt. litt. mod.*), auteur de la vie de Nicolas Pavil-

lon, évêque d'Aleth, trois vol. *in-12*. Mort en 1760.

CHASSENEUX, par corruption CHASSANÉE (Barthélemi de) (*Hist. de Fr.*), premier président du parlement d'Aix, prédécesseur de Jean Meinier, baron d'Oppede.

Les ouvrages de *Chassanée* sont un commentaire latin sur diverses coutumes de la France, notament sur celles de Bourgogne; des consultations sur différentes matieres de droit, aussi en latin, intitulées: *Consilia*; des *Épitaphes des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à François I, en vers, avec leurs effigies*. Le président Bouhier a placé l'éloge de *Chassanée* au devant des commentaires sur les coutumes, édition de 1717. *Chassanée* étoit né près d'Autun en 1480; il mourut en 1541.

CHASTELET (Gabrielle-Émilée de Breteuil, marquise du) (*Hist. litt. mod.*). Les femmes beaux-esprits ne sont plus rares, & peut-être recomencent-elles à ne l'être plus assez; mais une femme mathématiciene & géometre, traductrice & commentatrice de Leibnitz & de Newton, en état de les entendre & de les faire entendre aux autres, une femme qui pouroit diviser jusqu'à neuf chifres par neuf chifres, de tête & sans secours, avec une rapidité presque impossible à suivre aux calculateurs les plus exercés, une telle femme seroit encore aujourd'hui un phénomene. C'en étoit un bien plus étonant il y a cinquante ans, & l'étonement redouble, quand on songe qu'il s'agit d'une femme vivant beaucoup dans le monde, & à Paris, & à la cour, y paroissant comme les autres, *profondément remplie de bagateles*, n'y laissant pas soupçoner les profondes études qui l'occupoient.

Elle étoit fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, cousine germaine du Ministre de la guerre, sœur de M. l'abbé de Breteuil, mort chancelier de M. le duc d'Orléans, & tante de M. le baron de Breteuil. Elle avoit épousé le marquis *du Châtelet*-Lomont, lieutenant général des armées du roi, d'une maison illustre. M. *du Châtelet* d'aujourd'hui est son fils. Elle étoit née en 1706. Elle est morte en 1749 à Luneville, d'une suite de couches.

Il reste d'elle les *Institutions de physique* adressées à son fils, & la *traduction des principes de Newton*, qui a paru après sa mort, revue & corrigée par M. Clairaut.

CHASTRE ou CHÂTRE (de la) (*Hist. de Fr.*), nom d'une grande maison du Berry, qui a produit deux maréchaux de France, pere & fils, Claude, mort le 18 décembre 1614, & Louis, mort en 1630, tous deux gouverneurs du Berry; un archevêque de Bourges, célebre dans le douzieme siecle, nommé Pierre, qui eut part à toutes les afaires de son temps, & dont il est parlé avec éloge dans les épîtres des Papes Eugene III, Adrien IV & Alexandre III, dans celles de Saint Bernard, de Pierre *le Vénérable*, & dans toutes les chroniques du temps. On voit dans la cathédrale de Bourges, l'un des plus beaux temples d'architecture gothique, les tombeaux de ces trois personages, & en tout le nom de la *Châtre* est le plus grand nom du Berry. Plusieurs d'entr'eux en ont été gouverneurs; ils y ont possédé, pendant plusieurs siecles, la terre de Nancey, à quatre lieues de Vierzon.

L'archevêque de Bourges, Pierre, avoit un oncle ou cousin, cardinal & chancelier de l'Église romaine, sous le Pape Innocent II. Il se nommoit Aimeric, & il est célebre aussi dans les commencemens du douzieme siecle par son mérite & son crédit à la cour de Rome.

On voit plusieurs *la Châtre* capitaines des gardes du corps, & chevaliers des ordres du roi, aussi-tôt qu'il y a des gardes du corps & des ordres du roi.

On en voit un, grand fauconier de France en 1445 & 1450.

Gaspard de *la Châtre*, seigneur de Nancey, chevalier de l'ordre du roi & capitaine des gardes du corps sous Charles IX, se signala au siége de Rouen en 1562, aux batailles de Dreux, de Saint Denis, de Jarnac, de Moncontour; une blessure qu'il avoit reçue à la bataille de Dreux, s'étant rouverte en 1576, il en mourut.

Edme, marquis de *la Châtre*, colonel général des Suisses, mourut en 1645, des blessures qu'il reçut à la bataille de Norlingue. Son fils, Louis, gouverneur de Bapaume, fut tué à l'expédition de Gigeri en Afrique, en 1664.

Précédemment encore, Jacques, seigneur de Sillac, capitaine des gardes du duc d'Anjou (Henri III), d'une autre branche de la maison de la *Châtre*, avoit été tué à la rencontre de Messignac, le 25 octobre 1568.

CHÂTEAU-BRUN (Jean-Baptiste-Vivien de) (*Hist. litt. mod.*), auteur d'une tragédie de Mahomet II, jouée en 1744; des *Troyenes*, de *Philoctete*. Il eut la patience, remarquable dans un poête, de garder ces dernieres pieces quarante ans dans son porte-feuille pour ne pas déplaire à feu M. le duc d'Orléans, dont les principes n'étoient pas favorables au théâtre, & auquel il étoit ataché en qualité de maître-d'hôtel ordinaire. Il eut part à l'éducation de M. le duc de Chartres. Il étoit né à Angoulême en 1686. Il mourut en 1775. C'étoit un des hommes les plus doux & les plus sages qui aient cultivé les lettres. La modestie étoit chez lui dans un degré inconnu à tous les poêtes, il est vrai qu'il n'étoit pas assez poête; il avoit été reçu à l'académie françoise en 1753. Une douceur aimable, une piété sincere le rendoient cher & respectable à tous ses confreres.

CHÂTEAU-NEUF, le garde-des-sceaux de *Château-Neuf*. La terre de *Château-Neuf* sur-Loire, apartenant à la famille de Phelypeaux, si abondante

dante en miniſtres, a donné ſon nom à quelques-uns d'entr'eux, particuliérement au marquis *de Château-Neuf*, miniſtre, aïeul de madame de Maurepas & de feu M. le duc de la Vrilliere.

CHÂTEAU-RENAUD (FRANÇOIS-LOUIS ROUSSELET, comte DE), vice-amiral en 1701, maréchal de France en 1703, chevalier des ordres du roi en 1705, mort en 1716, à 80 ans, homme de mer diſtingué: il avoit été bleſſé en 1664, à l'expédition de Gigeri; il avoit purgé la Méditerranée de corſaires barbareſques; il avoit conduit, en 1689, un convoi en Irlande, & en avoit ramené l'année ſuivante, après la capitulation de Limmerick, les troupes françoiſes, & dix huit mille Irlandois.

CHÂTEL (DU) (*Hiſt. de Fr.*) Il faut diſtinguer avec ſoin les deux Tanneguy *du Châtel*, oncle & neveu, que pluſieurs auteurs ont confondus. Dans cette nuit éfroyable du 28 mai 1418, où l'Isle-Adam, chef de la faction de Bourgogne, ſurprit Paris & fit un ſi horrible maſſacre des Armagnacs, Tanneguy *du Châtel*, alors prévôt de Paris, n'eut que le temps d'aller prendre le dauphin (depuis Charles VII) dans ſon lit, & de ſe ſauver avec lui à la Baſtille, puis à Melun. Charles VII lui devoit donc la liberté, peut-être la vie; car qui ſait à quels excès pouvoient ſe porter les aſſaſſins Bourguignons, ou plutôt qui ne le ſait pas, en voyant ceux où ils ſe porterent? La voix publique accuſa le même *du Châtel* d'avoir paſſé toutes les bornes du zele en ſervant ſon maître par un crime. C'eſt à lui principalement qu'on impute le meurtre du duc de Bourgogne, Jean, aſſaſſiné en 1419 dans une entrevue ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne; on diſoit même qu'il conſervoit, comme un monument précieux, la hache dont il s'étoit ſervi dans cette occaſion. Il proteſta toujours qu'il n'avoit eu aucune part à ce crime. Avant la ſurpriſe du 28 mai 1418 il avoit découvert & diſſipé dans Paris pluſieurs conſpirations, une entre autres qui devoit éclater le jour du vendredi-ſaint, & dans laquelle il ne s'agiſſoit de rien moins que de mettre la courone ſur la tête du duc de Bourgogne. On devoit arrêter, renfermer, peut-être même maſſacrer le roi, la reine, tous les princes, tous les chefs du parti Armagnac, en un mot, exterminer le parti entier: l'extravagance de ce complot en égaloit ſeule l'atrocité; il penſa réuſſir. Cet afreux ſecret fut gardé preſque juſqu'au moment de l'exécution; ce ne fut que quelques heures avant la nuit choiſie pour le carnage, que le gouvernement en reçut les premiers avis. Auſſi-tôt Tanneguy *du Châtel* courut s'emparer des halles, foyer de toutes les conſpirations qui ſe formoient en faveur du duc de Bourgogne: on trouva dans les maiſons qui avoient été indiquées, les chefs du parti Bourguignon tout armés & atendans le ſignal: les uns furent arrêtés, les autres prirent la fuite. Joignez à ces horreurs l'aſſaſſinat du duc d'Orléans; tels étoient les crimes que le crime de Montereau prévenoit ou puniſſoit. Tels étoient les ſervices de *du Châtel*. Son zele cependant ſe relâchoit quelquefois. Une anciene chronique lui reproche dans une occaſion une négligence bien coupable. Charles VII l'avoit chargé de porter du ſecours à la ville de Meulan, aſſiégée par les Anglois; il lui avoit remis le fonds néceſſaires, tant pour la levée que pour l'entretien des troupes deſtinées à cette expédition. *Du Châtel*, au lieu de voler au ſecours de la ville aſſiégée, s'arrête à Orléans, où il diſſipe, en foles dépenſes, tout l'argent que Charles lui avoit confié, infidélité criminele en toute conjoncture, mais ſur-tout dans celles où le roi ſe trouvoit alors. Les défenſeurs de Meulan ſe voyant ainſi abandonés, remirent la place aux Anglois, & paſſerent pour la plupart dans leur parti.

Le même *du Châtel* tua en plein conſeil, aux ieux du roi; le dauphin d'Auvergne. Ce fait ſi étrange eſt conſigné dans les regiſtres du parlement. Ainſi, les plus zélés ſerviteurs de Charles VII abuſoient du beſoin qu'il avoit de leurs ſervices. Lorſque le comte de Richemont, frere du duc de Bretagne, accepta la charge de connétable de France, il exigea le renvoi de quelques courtiſans de Charles VII, entre autres de Tanneguy *du Châtel*, à cauſe de l'aſſaſſinat du duc de Bourgogne. Le roi ne vouloit pas le démettre mais *du Châtel* fit ſentir au roi la néceſſité de ſacrifier tout à un homme qui pouvoit lui répondre du duc de Bretagne, & peut-être le réconcilier avec le duc de Bourgogne; *du Châtel* partit mal-gré les inſtances du roi: le reſte de ſon hiſtoire eſt peu connu.

C'eſt ſon neveu, nommé comme lui, Tanneguy *du Châtel*, qui, voyant négliger juſqu'aux ſoins de la pompe funebre de Charles VII, indigné de ce lâche abandon, ſe chargea de tout, fit les frais des obſeques, ne les réclama point, & n'en fut rembourſé que dix ans après. Une diſgrace fut le fruit de ſon zele; il s'y étoit atendu, & l'avoit déſirée, content de n'être rien quand ſon ami n'étoit plus. C'eſt de lui qu'on diſoit aux obſeques de François II, pareillement abandoné: *Tanneguy du Châtel, où eſt-tu?*

DU CHÂTEL *ou* CASTELLAN, CASTELLANUS (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*), étoit un des plus ſavans Prélats du XVI ſiecle, il avoit appris le grec ſans maître, & l'avoit enſeigné à Dijon. François I le fit ſon lecteur, & lui donna ſucceſſivement les évêchés de Tulle & de Mâcon; Henri II le fit évêque d'Orléans & grand aumonier. Le premier avoit une avidité de connoître, à laquelle le ſavoir immenſe de *du Châtel*, nouri par les voyages, pouvoit ſeul ſatisfaire; François I ſavoit interroger, *du Châtel* ſavoit répondre, deux talens plus rares qu'on ne penſe. François diſoit de *du Châtel*, *c'eſt le ſeul*

homme dont je n'aie pas épuisé toute la science en deux ans.

Du Châtel se distinguoit dans la conversation par une liberté courageuse & par une éloquence utile. Cette liberté déplaisoit à quelques courtisans, & cette éloquence à quelques beaux esprits; il firent une cabale pour le perdre; ils essayerent d'en dégoûter le roi; ils affecterent de contre-dire *du Châtel* avec amertume & avec acharnement; ils tâcherent de le confondre sans pouvoir y réussir. Le roi les laissoit faire, parce que cette contradiction aiguissoit les esprits & produisoit la lumiere; mais il fit dire à *du Châtel*, par le dauphin, qu'il ne se décourageât point, qu'il se gardât bien de changer de ton, qu'il continuât d'instruire son roi & ses ennemis, que le seul moyen de perdre sa faveur seroit de contenir son zele & de sacrifier quelque vérité à des craintes de courtisan.

Jacques Colin, poête latin, poête françois, moins connu par tous ces titres que par l'honeur qu'il eut de commencer la fortune du celebre Amyot, étoit lecteur de François I avant *du Châtel*. Nous avons de lui, entre autres ouvrages, une traduction en vers françois, de la dispute d'Ajax & d'Ulisse, dans les métamorphoses, & une traduction du *Courtisan* de Balthasar Castiglione.

Il déplut, fut disgracié: *du Châtel* eut sa place, ce qui a donné matiere à des bruits injurieux pour celui-ci.

François I demandant un jour à *du Châtel* s'il étoit d'extraction noble: *Sire*, répondit *du Châtel*, *Noë dans l'arche avoit trois fils*; *je ne vous dirai pas bien précisément duquel des trois je suis descendu*. Cette réponse annonce assez qu'il n'étoit pas comme les Tanneguy, d'une anciene famille de Bretagne. *Du Châtel* fournit une longue carriere, jusqu'au 2 Février 1552, qu'il mourut d'apoplexie en prêchant dans la cathédrale d'Orleans; événement auquel le chancelier de l'Hôpital fait allusion dans les vers suivans:

Si pulchrum est ducibus pugnando occumbere mortem,
Pontifici pulchrum debet sanctumque videri,
Sic laterum nixuque omni contendere vocis
Ut vires media facientem verba corona
Deficiant, sudoque fatiscat lingua palato.
Ac quondam fortis qui vicit olympia miles,
Rettulit & multas victor certamine palmas,
Et quem nulla viri virtus perfregerat ante,
Sternitur illi siti tandem confectus & æstu.
Discite pastores o, vestro munere fungi,
Commissos curare greges, & denique nullum,
Servandi causa pecoris, vitare dolorem:
Nec dubitare animam multis pro millibus unam
Consecrare Deo, ac meliori reddere vitæ.

CHATELAIN (MARTIN) (*Hist. mod.*), anglois, aveugle né, qui faisoit au tour des ouvrages parfaits dans leur genre. Il ne désiroit de voir que les couleurs, parce que rien ne lui en donnoit l'idée; pour le ciel, il disoit qu'il aimeroit mieux le toucher.

CHÂTELET (PAUL-HAY, seigneur DU) *Hist. litt. mod.*), gentilhomme breton, avocat général au parlement de Rennes, puis maître des requêtes & conseiller d'état; homme de mérite, & plein d'audace & de courage. Il fut nommé un des commissaires du maréchal de Marillac. Le maréchal le récusa come son ennemi personel, & comme auteur d'une satyre latine, en prose rimée, contre lui & contre son frere. On croit qu'il fit suggérer lui-même cette récusation au maréchal; en ce cas, il ne vouloit donc que se débarasser de cette afaire, & non pas servir le maréchal, car il l'auroit mieux servi en restant au nombre des juges, & en opinant à l'absolution de l'accusé. Quoi qu'il en soit, le cardinal de Richelieu soupçona que *du Châtelet* avoit connivé à la récusation, ou qu'il en étoit du moins bien aise, & pour cela il le fit mettre en prison. *Du Châtelet* en sortit plus audacieux que jamais. Étant allé quelque temps après à la Messe du roi, & ayant cru remarquer que le roi détournoit la vue, il s'approcha de Saint-Simon, alors favori, & lui dit: *je vous prie, monsieur de dire au roi que je lui pardone, & que je lui permets de me regarder*. Le roi rit & l'acueillit. En allant avec Saint-Preuil solliciter la grâce du maréchal de Montmorenci, montra tant de zele pour le, maréchal, que Louis XIII lui dit: *vous voudriez*, *je pense*, *avoir perdu un bras pour le sauver*. *Je voudrois*, *Sire*, répondit *du Châtelet*, *les avoir perdus tous deux*, *car ils sont inutiles à votre service*, *& en avoir sauvé un qui vous a gâgné des batailles*, *& qui vous en gâgneroit encore*. Il composa un mémoire très-hardi & aussi éloquent qu'il le pouvoit en faveur de Montmorenci; le cardinal de Richelieu lui en fit un reproche, & lui dit: vous condamnez donc la justice du roi. — *Non*, *je justifie sa miséricorde*, *s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes & des plus utiles de son royaume*. C'est le mot d'Argyre dans *Tancrede*.

Blâmez-vous le Sénat? --- Non; je hais la rigueur.

s'il a la bonté d'en user! *du Châtelet* pouvoit dire *s'il a la justice d'en user*. En effet, Vittorio Siri a parfaitement dit, en parlant du maréchal de Montmorenci: *Il n'y avoit point de juge qui ne l'eût condamné; il n'y avoit point de roi qui ne lui eût fait grâce*. Les juges sont obligés de suivre la loi dans toute sa rigueur, & de se renfermer dans l'objet soumis à leur décision; ils déclarent que la loi inflige telle peine pour tel crime, & que l'accusé est dans le cas de la loi. La loi est inflexible; elle n'a égard ni aux circonstances étrangeres, ni aux considérations personeles, le crime est commis, il suffit, la loi punit, & le juge est l'organe de la loi. La justice du prince n'est point ainsi bornée, elle embrasse tous les temps, évalue toutes les circonstances, tient compte des services,

& fait toutes les compensations convenables. C'est pour exercer cette justice dans toute son étendue, que le prince a le privilége de faire grâce. Cette noble, cette heureuse prérogative du trône ne doit point être exercée au hazard; toute grâce du souverain doit être une justice. Quand le souverain pardone à un coupable convaincu il déclare que le crime de cet homme étoit ou afoibli par les circonstances, ou réparé d'avance par ses services, ou racheté par ses vertus. À tous ces titres, le maréchal de Montmorenci & M. de Thou, si l'on veut que ce dernier fût coupable, auroient dû obtenir leur grâce de Louis-le-Juste.

Monseigneur, disoit un magistrat févere au duc de Bourbon, Louis II, *vous verrez ici bien des coupables, voici le registre de leurs crimes.* — *Chauveau*, répondit le duc, en jetant le registre au feu, *avez-vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendus?*

Ce mot tendre & sublime nous montre la différence de la justice du prince & de celle du juge. La premiere *tient registre des services rendus*, la seconde est nécessairement incomplete parce qu'elle se renferme dans un temps, dans un fait & dans un cas particulier. Car, supposons un homme dont la vie entiere aura été une suite continuele d'actions vertueuses; supposons que cet homme, entraîné par des conjonctures malheureuses, se soit oublié une fois & se soit laissé emporter à une de ces actions pour lesquelles la loi, qui ne peut prévoir tous les cas particuliers, a prononcé généralement une peine capitale; de bonne foi, est-ce rendre une justice complete à un tel homme que de le traîner au supplice comme un mal-faicteur de profession, acoutumé à troubler la société par des crimes? D'un autre côté, un scélérat avéré, qui n'a pour lui que l'intrigue & la faveur, doit-il être conservé dans la société qu'il trouble & qu'il infecte? Les rois peuvent donc pécher doublement, & être injustes de deux manieres dans l'exercice de ce beau droit de faire grâce, l'une en acordant la grâce à celui qui ne la mérite pas, l'autre en la refusant à celui qui la mérite. De ces deux manieres d'être injuste, la premiere a du moins un prétexte d'humanité & de pitié, la seconde est odieuse & inhumaine; c'est celle contre laquelle *du Châtelet* a eu le courage & la justice de s'élever. Quant aux juges, on n'a rien à leur reprocher, ils suivent la loi, ils font leur devoir.

Du Châtelet fut un des ornemens de l'académie françoise dans sa naissance. Son histoire du connétable du Guesclin est célebre, quoique difficile à lire aujourd'hui. On a de lui des *Observations sur la vie & la condamnation du maréchal de Marillac*, un *Recueil de pieces pour servir à l'histoire*, & quelques opuscules de bel-esprit dont il est inutile de parler. Il mourut en *1636*, à quarante-trois ans, à l'âge d'ajouter beaucoup à son nom, & comme magistrat, & comme écrivain.

CHATELUS, CHATELLUX *ou* CHASTELUS (*Hist. de Fr.*); noble & anciene maison de Bourgogne, dont le nom est de Beauvoir, & dont étoit le maréchal de Beauvoir, mort en 1453. Ayant donné en 1423 la ville de Crevant au chapitre d'Auxerre, il obtint de la reconoissance du chapitre pour lui, & pour sa postérité, un privilége singulier, c'est-à-dire, de prendre séance au chœur de l'Église d'Auxerre parmi les chanoines, en surplis & l'épée au côté, l'aumuce sur le bras, un oiseau sur le point, & d'assister de même aux assemblées du chapitre. La liste des seigneurs de Beauvoir & de *Chatelus* en offre un grand nombre de tués dans des combats. On remarque sur-tout Auguste de *Chatelus*, tué en *1621*, au siége de Saint Jean d'Angely. Cesar-Pierre, comte de *Chatelus*, tué d'un coup de canon à la bataille de Nortlingue, où il faisoit les fonctions de maréchal de bataille, Philibert-Paul-Louis de *Chatelus*, tué au combat de Chiari en 1701.

CHÂTILLON (*Hist. de Fr.*), grande & illustre maison éteinte de nos jours, qui avoit produit, entre autres grands hommes, le fameux connétable Gaucher de *Châtillon*, mort en *1329* ayant-porté l'épée de connétable sous cinq rois; Jean de *Châtillon*, grand-maître de France, mort en *1363*; Hugues de *Châtillon*, grand-maître des arbalêtriers; Jacques de *Châtillon*, amiral de France, tué à la bataille d'Azincourt; le duc de *Châtillon*, premier gouverneur du dauphin, pere du roi, &c. Le nom de cette maison venoit de Châtillon-sur-Marne.

La maison de Coligny possédoit Châtillon-sur-Loing, & en a quelquefois pris le nom de *Châtillon*. De là le maréchal de *Châtillon*, beau-frere du connétable Anne de Montmorenci, & pere de l'amiral de Coligny; de là le cardinal de *Châtillon*, frere du même amiral. Un second maréchal de *Châtillon*, mort en *1646*, & le duc de *Châtillon*, son fils, tué à l'ataque de Charenton, en *1649*.

CHATRI (*Hist. mod.*), femme d'un tailleur de la ville de Sens, sous le regne de Henri III. Au bout de vingt ans de mariage elle se crut grôsse; elle atendit au lit le moment d'acoucher, elle l'atendit ainsi pendant trois ans; elle vécut encore vingt-quatre ans dans le même état de grôssesse apparente & d'enflure réelle; elle mourut à soixante-huit ans; on l'ouvrit, & on trouva dans son sein le corps d'une petite-fille tout formé, mais entiérement pétrifié. D'Alibour, alors médecin de la ville de Sens, & qui le fut depuis du roi Henri IV, a donné la relation de ce phénomene, dont il avoit été le témoin.

CHAUCER (Geoffroi) (*Hist. litt. d'Anglet.*). Ce fut sous le regne d'Édouard III que parut *Chaucer*, le premier poëte classique anglois; la langue nationale lui doit beaucoup; il peignit avec force les mœurs de son siecle. Distingué surtout par sa gaité, on le cite encore comme un modele de bonne plaisanterie: on dit que pour entretenir cette gaité, Édouard III lui faisoit donner tous les jours une cruche de vin de son cel-

lier, & que cette gratification, fixée par Richard II à un muid par an, avec une pension de vingt livres, & continuée sous ses successeurs, est l'origine de la pension qui se paye encore au poëte Lauréat. *Chaucer* mourut en 1400. On voit son tombeau à Westminster.

CHAVIGNY (Jean-Aymes de) (*Hist. mod.*), né à Beaune, disciple de Nostradamus, & digne d'un tel maître. On a de lui *la premiere face du* JANUS FRANÇOIS, *contenant sommairement les troubles, guerres civiles & autres choses mémorables, advenues dans la France & ailleurs, de l'an de salut* 1534, *jusqu'à l'an* 1589, *fin de la maison Valésiene, extraite & colligée des centuries & autres commentaires de M. Michel de Notre-Dame*. On a encore *les Pléiades du sieur Chavigni Beaunois, divisées en sept livres, où est traité du renouvélement des siecles, changement des empires & avancement du nom chrétien*.

CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE) (*Hist. litt. mod.*); philosophe enjoué, poëte original, homme aimable. Les princes de Vendôme, auxquels il étoit ataché, firent sa fortune, & il fit les délices de leur société. Logé au temple, il en fit le centre de la bonne compagnie; les princes de Vendôme vouloient être de ses soupers; il rassembloit autour de lui des amis choisis, distingués par leur esprit, par leurs talens, sur-tout par celui de plaire. On l'appeloit l'*Anacréon du temple*.

Et reviens goûter au temple,
L'ombre de tes maroniers,

lui dit un poëte,

Là nous trouverons sans peine
Avec toi, le verre en main,
L'homme après qui Diogene
Courut si long-temps en vain.

À quatre-vingts ans, comme Anacréon, il aima & chanta ses amours, il aima mademoiselle de Launay, qui fut depuis la célebre madame de Staal. L'abbé de *Chaulieu* mourut en 1720 à quatre-vingt-un ans.

CHAUMONT (*Hist. mod.*). La maison anciene & illustre de *Chaumont* de Guitry en Vexin, a produit une foule de braves chevaliers.

Otmond I, fait prisonier par les Anglois à la bataille de Brenneville en 1119.

Guillaume I, son fils, fait aussi prisonier par les Anglois la même année, à l'expédition de Tillieres. Richard & deux Guillaumes ses fils & petits fils, tous trois chambellans du roi Charles VI.

Philippe, mort de blessures reçues au combat de Poligny en 1638; Guy, son fils, grand-maître de la garde-robe, tué au passage du Rhin.

Louis, tué précédemment à la bataille de Saint-Denis en 1567.

De cette même maison étoient:

Jean de CHAUMONT, bibliothécaire du roi Henri IV, & conseiller d'état.

Et Paul-Philippe de CHAUMONT, évêque d'Acqs, l'un des quarante de l'académie françoise.

CHAUMONT est aussi le nom distinctif d'une branche de la maison d'Amboise, de cette branche étoit le fameux cardinal Georges d'Amboise, principal ministre de Louis XII. Ce n'étoit point un grand homme, mais ses vertus suppléoient à ses lumieres. Il rendit les françois heureux, & tâcha de conserver la gloire qu'il s'étoit acquise. Louis XII entreprit par son conseil la conquête du Milanois en 1499. Louis le Maure, oncle & feudataire de Maximilien, étoit alors en possession de cette province. Elle se révolta peu de temps après qu'elle eut été conquise; mais d'Amboise la fit rentrer dans le devoir; quelque temps après il fut reçu à Paris en qualité de Légat du Pape avec beaucoup de magnificence. Après la mort d'Alexandre VI le Cardinal d'Amboise avoit pensé être élu Pape, il avoit pour concurrent Julien de la Rovere, depuis Jules II, qui lui fut préféré. La France perdit ce Cardinal en 1510. Il mourut à Lyon dans le couvent des Célestins, à l'âge de 50 ans.

Le brave Bussy d'Amboise, dont nous avons raporté la fin tragique à l'article ANJOU, page 334, étoit de cette maison d'Amboise, mais d'une branche distinguée par le nom de BUSSY, comme celle du cardinal l'étoit par le nom de CHAUMONT.

CHAUSSÉE (PIERRE-CLAUDE NIVELLE DE LA) (*Hist. litt. mod.*); auteur d'un genre de comédies qu'on a cru nouveau, & qui l'est jusqu'à un certain point, quoiqu'on en trouve des traces antérieurement, & chez les anciens, & chez les modernes. Les comédies de la Chaussée touchent & instruisent, *Mélanide*, *le Préjugé à la mode*, *l'École des meres*, *l'École des amis*, *la Gouvernante*, *&c.* sont des pieces morales & touchantes, aussi intéressantes qu'estimables, & qu'il est très-glorieux d'avoir faites.

M. *de la Chaussée* ne manquoit pas non plus de disposition pour le comique plaisant; on en trouve de traits fort heureux dans ses comédies même touchantes, & nous ne devons pas dédaigner d'observer que la plus plaisante, sans comparaison, de toutes les pieces des étrennes de la Saint-Jean, les *Mémoires du président Guillerin* sont *de la Chaussée*. Reçu à l'académie françoise en 1736, mort en 1754.

CHAZELLES (JEAN-MATHIEU DE) (*Hist. litt. mod.*) professeur d'hydrographie à Marseille: il étoit de l'académie des sciences de Paris, & Fontenelle a fait son éloge. Ce qui le distingue, ce sont ses voyages dans la Grece & dans l'Égypte, les observations qu'il y a faites, les lumieres qu'il en a raportées, la mesure qu'il a prise des pyramides, ses remarques sur l'exposition des quatre côtés de ces vastes monumens aux quatre points cardinaux du monde. Ce fut lui encore

qui eut la gloire d'imaginer qu'on pouroit se servir de galeres sur l'océan, pour remorquer les vaisseaux quand le vent leur manqueroit ou leur seroit contraire. En 1690, quinze galeres parties de Rochefort donnerent ce nouveau spectacle sur l'océan. Elles allerent jusqu'à Torbay, en Angleterre, & servirent à la descente qu'on fit à Tingmouth; *Chazelles* y fit les fonctions d'ingénieur, & eut le plaisir de servir à la fois en qualité de savant & en qualité d'homme de guerre. L'usage qu'il enseignoit alors à faire des galeres dans l'océan étoit nouveau, mais l'introduction de ces navires dans cette mer n'étoit pas une chose nouvele. Dès l'an 1513, Prégent de Bidoux, général des galeres sous le regne de Louis XII, avoit introduit des galeres de la Méditerranée dans l'océan, où on n'avoit pas cru jusque là qu'il fût possible d'en introduire. Sous François I, elles furent plus d'une fois employées sur l'océan, & il y en avoit au combat naval de 1545, contre les Anglois.

On doit à M. *de Chazelles* la plupart des cartes qui composent les deux volumes du *Neptune françois*; il a servi au progrès de l'astronomie, de la géographie, de la navigation. Né en 1657, mort en 1710 à Lyon.

CHEFFONTAINES (CHRISTOPHE) *a capite fontium*, 55e. général des cordeliers, est l'auteur d'un livre françois, imprimé en 1579, sous ce titre: *Chrétiene Confutation du point d'honeur, sur lequel la noblesse fonde ses monomachies & ses quereles*. Mais comme on lisoit peu le françois alors, il le traduisit en latin. Il fit quelques autres ouvrages de son état, & peu connus. Mort en 1595.

CHEMINAIS (TIMOLEON) (*Hist. litt. mod.*), jésuite. Ses sermons ont la réputation d'être touchans; on ne les lit plus guere depuis que Massillon a paru, & Bourdaloue lui-même ne se soutient plus que par la différence du genre. On le dit toujours le premier des prédicateurs, comme Corneille le premier des poëtes tragiques, mais c'est par l'habitude de le dire, on ne le croit plus; c'est Massilon qui obtient tous les suffrages, & l'abbé Poulle les entraîne. Le Pere *Cheminais* mourut en 1689, à trente-huit ans.

CHEMNITZ, *Chemnitius* (*Bogeslas Philippe*) est auteur d'une histoire en deux volumes *in-folio*, de la guerre des Suédois en Allemagne sous Gustave-Adolphe. Christine, fille de Gustave, en fut si contente, qu'elle annoblit l'auteur, & lui donna la terre de Holstedt en Suede, ou il mourut en 1678.

CHENU (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), avocat à Bourges, puis à Paris, auteur des antiquités de Bourges, & de la chronologie des archevêques de cette ville. Mort en 1627.

CHEOPS ou CHEMINS (*Hist. des Égyptiens*), fut le premier roi de la vingt-unieme dynastie: ce prince, sans frein dans ses désirs, fut également l'ennemi des dieux & des hommes. Tyran des peuples, il se rendit encore plus odieux par ses vexations. Il défendit à ses sujets de travailler pour d'autres que lui: il les employoit dans les carrieres de l'Arabie pour en tirer les pierres qui servirent à bâtir une des pyramides, dont ont voit encore les débris dans le désert d'Afrique, sur la pointe d'un rocher. Son élévation étoit environ de cent pieds au dessus du niveau de la plaine: les Égyptiens furent moins offensés des travaux auxquels ils furent assujétis, que des outrages faits à leurs dieux. *Cheops* ordona de fermer leurs temples. Il mourut abhorré de tout le monde.

CHERILE, CHERILUS (*Hist. litt. anc.*). Il y a eu plusieurs poëtes grecs de ce nom, entre autres deux, l'un estimé, l'autre décrié. Le premier étoit ami d'Hérodote. Il célébra la victoire remportée sur Xercès par les Grecs à Salamine. Les vainqueurs en furent si flatés, qu'ils donnerent à l'auteur du poëme une piece d'or pour chaque vers (le poëme apparemment n'étoit pas long); mais laissons l'or, & ne songeons qu'à l'honeur, ils ordonerent que ses poésies seroient récités avec celles d'Homere. Il reste des fragmens de ce poëte dans Aristote, dans Strabon, dans l'ouvrage de Josephe contre Apion. Lysander, général des Lacédémoniens, vouloit toujours avoir avec lui *Chérilus* pour qu'il chantât ses grandes actions, c'étoit s'imposer la nécessité d'en faire.

L'autre *Chérilus* n'est que trop connu par le jugement qu'en a porté Horace. Il est pour lui le modele du mauvais; il trouve qu'Alexandre déshonoroit son goût par le cas qu'il faisoit de ce poëte, par le prix qu'il atachoit à ses vers, & même qu'il en donnoit, car il les payoit très-cher.

Sic mihi, qui multum cessat, fit Chærilus ille,
Quem bis, terve bonum cum risu miror, & idem
Indignor.
Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numisma, Philippos.
. . . . Idem rex ille, poema
Qui tam ridiculum tam care prodigus emit,
Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia. Quod si
Judicium subtile videndis artibus, illud
Ad libros & ad hæc musarum dona vocares,
Bœotum in crasso jurares aere natum.

CHERON (ÉLISABETH-SOPHIE) (*Hist. litt. mod.*), femme célebre comme peintre & comme poëte. Madame Deshoulieres, dont elle avoit fait le portrait, a dit:

La savante *Chéron*, par son divin pinceau,
Me redone un éclat nouveau.

Sa réputation de peintre est restée plus entiere que celle de poëte. On a d'elle des odes, dont plusieurs ont été mises dans le recueil des Poésies chrétienes de le Fort. Une *ode sur le jugement dernier*, qui a fait tant de bruit dans le temps, est attribuée, par les uns, à mademoiselle *Chéron*, par les autres, au Pere Campistron, jésuite. On a imprimé en 1717, avec la Batracomyomachie d'Homere, traduite en vers par M. Boivin le cadet, une petite piece de mademoiselle *Chéron*, qui a pour titre: *Les Cérises renversées*. Mademoiselle *Chéron* avoit épousé un ingénieur du roi, nommé Le Hay; née protestante, elle avoit abjuré. Elle avoit un frere, Louis *Chéron*, bon graveur & bon peintre.

CHÉRUBIN (le Pere CHÉRUBIN D'ORLÉANS) (*Hist. litt. mod.*); capucin, auteur de la *Dioptrique oculaire*, Paris, 1671, *in-folio* & de la *Vision parfaite*, 1677 & 1681, deux volumes *in-folio* avec figures.

CHESEAUX (JEAN-PHILIPPE DE LOYS DE) (*Hist. litt. mod.*), petit-fils du célebre Crousaz, savant universel, enfant prodigieux: à dix sept ans il avoit fait trois traités de physique célebres, sur *la Dynamique*, sur *la force de la poudre à canon*, sur *le mouvement de l'air dans la propagation du son*. On a encore de lui un traité de la comete de 1743, & des élémens de cosmographie & d'astronomie, sans compter quelques écrits théologiques. Il étoit des académies des sciences de Paris, de Londres & de Gottingue. Né à Lausanne en 1718, mort à Paris en 1751.

CHESELDEN (GUILLAUME) (*Hist. mod.*), chirurgien célebre de Londres, grand lithotomiste, grand anatomiste: auteur d'une *Anatomie du corps humain* & d'une *Ostéographie*, mais plus illustre encore pour avoir rendu la vue à un aveugle né de 14 ans, en ouvrant la prunelle des deux ieux. Les détails de cette opération se trouvent dans les *transactions philosophiques* & dans les *Mémoires de l'académie de chirurgie*. Il étoit de la société royale de Londres & correspondant de l'académie des sciences de Paris. Il est mort en 1752, à 64 ans.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER STANHOPE, comte de) (*Hist. d'Anglet.*), né à Londres le 22 septembre 1695, mort le 24 mars 1773, a eu la plus grande part aux afaires de son pays, principalement sous le regne de George II. Il fut employé en plusieurs négociations importantes, & dans le royaume & au dehors. Vice-roi d'Irlande dans des temps orageux, il maintint cet état en paix, & on s'y souvient encore des regrets qu'il y laissa en le quitant. Ministre, il fit du bien, & il sortit du ministere en 1748, plus glorieusement encore qu'il n'y étoit entré. Il proposoit la paix, le conseil voulut la guerre, il se retira, & à peine étoit-il rendu à la vie privée, qu'on fut obligé d'en revenir à son avis, & de faire la paix. Il consacra le reste de ses jours aux lettres & à la philosophie. Il avoit beaucoup vécu en France: l'académie des inscriptions & belles lettres l'élut en 1755 accadémicien libre étranger. Ce qui le distingua particuliérement des autres hommes, ce fut un grand amour de la gloire dans tous les genres. Il existe des monumens de ses talens & de son esprit. Il y a des morceaux de lui dans un ouvrage périodique célebre, intitulé: *le monde* (*The World*). Les discours qu'il a prononcés en diverses occasions dans la chambre des pairs, font partie d'un recueil connu (*The collection of the parliamentary debates*). Il avoit épousé, en 1733, Mélosine, barone de Shulemburg, que George I avoit élevée, en 1722 à la pairie angloise, comme comtesse de Walsingham & barone d'Aldboroug. Il en eut un fils unique qu'il perdit en 1769. On nous a donné en 1776, un choix des lettres du comte de *Chesterfield* à ce fils qui voyageoit alors en France. Ces lettres sont en général sensées & instructives, du moins pour l'enfance. On peut les regarder comme un cours abrégé de fable, d'histoire tant anciene que moderne, de morale, de politique, &c, où l'auteur suit attentivement les progrès de l'âge de son éleve, & proportione les leçons à ses besoins.

Une de ces lettres contient des jugemens sur le plus fameux écrivains d'Italie. (Il ne les juge pas d'une maniere juste; & il montre assez que le mérite des auteurs Italiens lui étoit inconnu.)

CHEVALERIE, *militia*; CHEVALIER, *miles*. L'histoire de la *Chevalerie* est, pour ainsi dire, l'abrégé de celle de la nation, & pour caractériser l'une il suffit de peindre l'autre.

Il faudroit sans doute une main plus habile pour peindre un tel tableau. Mais si la vérité seule a de quoi plaire, c'est sur-tout quand elle parle le langage de ceux qui savent l'entendre. On ne lit pas sans émotion le récit de nos historiens, quand ils nous représentent nos premiers héros dans toute leur simplicité. Ces peintures nous atachent malgré nous; leurs expressions mêmes, si bien assorties au caractere de ces guerriers, nous plaisent mal-gré leur vétusté, & nous nous associons en quelque maniere aux belles actions de nos aïeux, parce que tel dont le cœur en est pénétré, capable aujourd'hui de les imiter, eût pu, dans ces temps reculés, servir lui-même de modele.

Il ne faut pas regarder cependant les siecles de la *chevalerie* comme l'âge d'or. Nous les voyons dans un éloignement favorable au vice comme à la vertu. Raprochons-les, s'il se peut, & représentons l'un & l'autre avec l'énergie que l'ignorance & la simplicité leur imprimoient; on concevra plus d'horreur pour l'un, & l'autre en deviendra plus aimable. On sera étoné de ce mélange de courage & de galanterie, de franchise & de grossiéreté, de simplicité & de magnificence. En opposant les mœurs de ces temps héroïques à celles d'aujourd'hui, on sentira peut-être que ce

que nous avons acquis vaut mieux que ce que nous avons perdu. En examinant & jugeant de bonne foi, on reconoîtra que les talens & les lumieres font plus de bien aux hommes que l'ignorance & la grôssiéreté, que ce vernis, qu'on nomme politesse, adoucit toujours les défauts, s'il cache quelquefois le vice, & que s'il a rendu nos vertus moins éclatantes, la franchise de nos peres, qu'il a remplacée, rendoit aussi leurs vices plus dangereux.

On ne peut fixer précisément l'origine de la *chevalerie*. Si on la considere comme une cérémonie ou une simple institution militaire, on peut la faire remonter au temps de Charlemagne, & même beaucoup plus haut. Ce prince donna solemnélement l'épée & tout l'équipage d'un guerrier à son fils Louis. On trouve quelques exemples de cette cérémonie sous la premiere race de nos rois, & Tacite, parlant des mœurs des Germains, nous apprend qu'un semblable usage y étoit établi. Mais si on regarde la *chevalerie* comme une dignité qui donnoit le commandement dans les armées, un rang & des prérogatives dans le corps de la nation, on n'en trouvera guere de traces avant la fin du dixieme siecle, & quelques auteurs disent avant l'onzieme, temps auquel la monarchie françoise commença à sortir du chaos où l'ambition & les guerres l'avoient plongée. Ce fut alors que l'esprit de la nation se dévelopa tout-à-fait, & que, conservant le caractere qu'elle tenoit de ses peres, elle montra ce qu'elle étoit & ce qu'elle pouvoit devenir.

C'est dans ce caractere même qu'il faut chercher l'origine de la *chevalerie*. Un peuple belliqueux aime tout ce qui a raport à la guerre, & cette passion s'annonce dans ses cérémonies & jusque dans ses jeux. Quand Tacite dit que le pere & le plus proche parent d'un jeune homme le pare publiquement du bouclier & lui présente un javelot, Tacite nous représente la réception d'un *chevalier*. Le temps & les circonstances perfectionerent cette institution, comme ils la firent ensuite tomber dans l'avilissement. Si la politique des souverains & des barons en profita, il ne faut pas dire qu'ils en furent les instituteurs: si elle a quelque raport avec les cérémonies que l'Église observe dans quelque occasion, il faut dire que les usages ont la même origine, mais non pas que l'un découle de l'autre.

Voyons quelles étoient les cérémonies instituées pour la création d'un *chevalier*.

Celui que sa naissance appeloit à cette dignité, passoit les sept premieres années de sa vie entre les mains des femmes, d'où on le retiroit pour le mettre au service de page jusqu'à quatorze ans. Depuis cet âge jusqu'à celui de vingt ans, il faisoit les fonctions d'écuyer, en sorte qu'il ne pouvoit être *chevalier* qu'à vingt-un ans acomplis. Arivé à cet âge, il se préparoit à être reçu, par des jeûnes, des veilles, des prieres; il prenoit des bains, étoit vêtu de blanc, à l'imitation des Néophites, & recevoit les sacremens de la pénitence & de l'eucharistie. Après s'être aquité de tous ces devoirs, il alloit à l'Église, acompagné d'un parrain; il présentoit son épée au prêtre célébrant, qui la bénissoit, & la mettoit ensuite au cou du novice: celui-ci alloit se mettre à genoux aux pieds de celui ou de celle qui devoit l'armer *chevalier*, car on a lieu de croire que les femmes exerçoient quelquefois ces honorables fonctions. Cette scêne pouvoit se passer dans une chapelle, dans un château, sur la brêche d'une ville assiégée, ou en pleine campagne. Le récipiendaire étoit aussi-tôt revêtu de toutes les marques extérieures de la *chevalerie*: on lui donnoit l'acolade, & après l'avoir armé, on lui amenoit un cheval, qu'il montoit sur le champ & qu'il faisoit caracoler: il se montroit ensuite en public avec cet équipage.

Toutes ces cérémonies n'étoient pas toujours pratiqués, & il y avoit plusieurs manieres d'armer un *chevalier*. Voici comment s'exprime Antoine de la Salle, auteur du quinzieme siecle, dans un livre qui porte le titre de *Salade*.

„ L'écuyer, quand il a bien voyagé & a esté „ en plusieurs faicts d'armes dont il est failly à „ honneur, & qu'il a bien de quoy maintenir „ l'estat de la *chevalerie*, car aultrement ne luy „ est honneur, & vault mieux estre un bon escuyer que ung poure *chevalier*, dont pour plus „ honorablement li estre que avant la bataille, „ l'assault ou la rencontre, où bennieres de princes soient; alors doibt resquerir aulcun seigneur „ ou preud-homme *chevalier* qui le face *chevalier* au nom de Dieu, de Notre-Dame, & de „ monseigneur sainct George, le bon *chevalier* à „ luy baillant son espée nue en baisant la croix: „ en oultres, bons *chevaliers* se font au sainct sépulchre de Nostre-Seigneur, pour l'amour & „ honneur de luy. Aultres se font qui sont baignés en cuves, & puys revestus tout de neuf, „ & celle nuyct vont veiller en l'église où ils „ doybvent estre en dévotion jusques après la „ grand'messe chantée. Lors le prince ou aulcun „ aultre seigneur *chevalier* lui ceint l'espée dorée, & en plusieurs aultres lesgieres faissons „.

L'âge de vingt-un ans n'étoit pas absolument nécessaire à celui qui vouloit être reçu *chevalier*: on en recevoit à seize ou quinze ans, & même au dessous de l'âge prescrit pour être écuyer.

Ce que chevaliers *se font*
Plusieurs trop petitement,
Que dix ou que douze ans n'ont.

Ce n'étoit donc que par abus qu'on étoit dispensé de cet âge, au dessous duquel on n'avoit pas encore la force nécessaire pour porter les armes du *chevalier*. Ce qui prouve que l'âge de vingt-un ans étoit l'âge requis par la loi, c'est que les seigneurs des fiefs de Haubert ne pouvoient

être obligés par leurs suzerains de recevoir l'ordre de la *chevalerie* qu'à cet âge.

Le chevalier de la Tour, dans son *guidon* des guerres, parle fort au long des qualités qu'on doit exiger de celui qui se présente pour être reçu *chevalier*. Eustâche Deschamps, poëte du quatorzieme siecle, a tracé l'abrégé de la morale du *chevalier* dans la ballade que nous raportons ici.

BALLADE.

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie,
Dévotement en oraison veiller,
Peschié fuyr, orgueil & villenie;
L'église devez défendre,
La vesve aussi, l'orphelin entreprendre,
Estre hardys & le peuple garder,
Prodoms loyaulx, sans rien de l'aultruy prendre;
Ainsi se doibt chevalier gouverner.

Humble cuer (1) *ayt toudis* (2) *doit travailler,*
Et poursuyr (3) *faiz de chevalerie,*
Guerre loyal, estre grant voyagier,
Tournoys suyr (4) *& juster pour sa mie,*
Il doit à tout honneur tendre
Sy com ne puist de luy blasme reprandre,
Ne lascheté en ses œuvres trouver,
Et entre touz se doibt tenir le mendre (5):
Ainsy se doibt chevalier gouverner.

Il doit amer son seigneur droicturier,
Et dessus touz garder la seigneurie,
Largesse avoir, estre vray justicier,
Des prodomes suyr la compagnie,
Leurs diz oir & apprendre,
Et des vaillands les prouesses comprendre,
Afin qu'il puist les grands faiz achever
Comme jadis fist le roy Alexandre;
Ainsi se doit chevalier gouverner.

C'étoit sur-tout aux batailles & aux siéges que l'on conféroit la *chevaliere*, & ces promotions étoient quelquefois très-considérables. On fit quatre cents soixante-sept *chevaliers* à la bataille de Rosebeck, en 1382, & cinq cents à celle d'Azincourt, en 1415. Louis de la Trimouille, avant la bataille de Novarre, fit rassembler les gentilshommes qui vouloient être *chevaliers*; & il s'en trouva un grand nombre, *qui, désirant de montrer leur courage en ce jour, & pour perpétuer leur nom par le chemin de la prouesse, se voulurent enrichir du titre de chevalerie.*

Il paroît qu'on ne fut pas profiter de cet empressement que montroient les gentilshommes pour obtenir ce rang. On fait plus pour mériter ce qu'on désire, qu'on ne fait pour se rendre digne de ce qu'on a obtenu. Il eût été de la bonne politique de ne conférer la *chevalerie* qu'après les batailles, d'autant mieux que cette action paroît quelquefois très-prochaine, & n'a jamais lieu: c'est ce qu'on vit à Vironfosse en 1339. Les armées étant en présence & prêtes à charger, on crut n'avoir rien de mieux à faire en atendant, que de créer des *chevaliers*. Après cela on se sépara. Dans ces entre-faites, un lievre passa devant le camp des François, ce qui fit donner aux nouveaux *chevaliers* le sobriquet de *chevaliers du lievre*.

Plusieurs monumens attestent que dès le treizieme siecle il falloit être gentilhomme de nom & d'armes pour être reçu *chevalier*. Cependant il y avoit des dispenses pour la noblesse comme pour l'âge. Un arrêt du parlement, rendu en 1280, prononça que le comte de Flandre ne pouvoit ni ne devoit conférer la *chevalerie* à un villain sans l'autorité du roi: mais certainement cette loi n'eut pas lieu dans l'origine de la *chevalerie* & dans sa décadence.

Les rois & les princes étoient nés *chevaliers*, leur naissance leur donnoit le titre de chefs de la *chevalerie*, & ils recevoient, dès le berceau, l'épée qui devoit en être la marque. Ce fut ainsi que du Guesclin arma *chevalier* le second fils de Charles V, qui dans la suite fut duc d'Orléans. François I ne se contenta pas de ce privilége ataché à la naissance; après la bataille de Merignan, il voulut que le chevalier Bayard lui conférât l'ordre & lui donnât l'acolade.

La *chevalerie* émancipoit ceux qui la recevoient, c'est-à-dire, suivant le Laboureur, qu'elle leur donnoit le bénéfice de l'âge pour tenir leurs terres & pour en rendre le service en persone.

Les *chevaliers* avoient seuls le droit de porter des éperons dorés. Eux seuls portoient des fourures de prix, comme le vair, l'hermine & le petit gris. On voit dans nos historiens & dans les montres de la gendarmerie, qu'on les qualifioit de *monseigneur*, de *messire*. Le Laboureur dit qu'ils avoient aussi le droit exclusif d'avoir des girouetes sur leurs châteaux, en pointe pour les simples *chevaliers*, & carrées comme les banieres pour les *chevaliers* banerets.

La noblesse françoise, dit M. de Sainte-Palaye, apprit des Germains à compter pour rien la plus haute naissance, jusqu'à ce qu'on s'en fût rendu digne par des services militaires. La *chevalerie* seule, par une suite de ce sentiment, aussi ancien que notre nation, donnoit aux gentilhommes le droit d'avoir un sceau: tous les monumens anciens font foi de cette vérité, qui a été unanimement reconue par nos auteurs modernes.

Le même auteur attribue encore aux *chevaliers* le privilége de porter au doigt un anneau qui leur servoit de cachet. Mais nous manquons des témoignages

(1) Cœur.
(2) Toujours.
(3) Poursuivre.
(4) Suivre.
(5) Moindre.

témoignages néceſſaires pour apuier ce ſentiment.

Lorſqu'un gentilhomme marioit ſon fils, ou le faiſoit *chevalier*, il étoit obligé de lui donner le tiers de ſa terre. Un *chevalier* étoit diſpenſé des gardes auxquelles on aſſujétiſſoit les écuyers & les pages; & quand il venoit faire ſa réſidence dans une ville, les hommes qui lui apartenoient ne pouvoient être impoſés à la taille ou cens, qu'il étoit permis aux bourgeois de lever ſur les nouveaux habitans.

Nos anciens auteurs ne ſe laſſent point de parler des vertus & des belles actions des *chevaliers*. C'eſt-là qu'il faut chercher ces traits de bravoure, de généroſité, de fidélité & de magnificence, dont nous nous formons à peine une idée. Ils ſe plaiſoient ſur-tout à ſecourir les foibles, à protéger la veuve & l'orphelin. Auſſi ils en étoient bien récompenſés par la conſidération qu'on leur témoignoit, & par les honeurs qu'on s'empreſſoit à leur rendre. Il y avoit ſur les châteaux des grands ſeigneurs un héaume ou caſque, qui étoit le ſigne de l'hoſpitalité pour les *chevaliers* qui paſſoient à portée. On les y recevoit avec joie, on les fêtoit & on les renvoyoit comblés de préſens, car une fauſſe délicateſſe ne les empêchoit pas d'en recevoir. Comment ſe feroient-ils offenſés d'un hommage? L'emploi de ces dons les honoroit autant que leurs bienfaicteurs.

Les dames entroient pour beaucoup dans les exploits de la *chevalerie*. Les regards de la beauté élevoient le courage, & faiſoient d'un amant fidele un brave guerrier. Et ce n'étoit pas ſeulement parmi nous que l'envie de plaire faiſoit afronter les plus grands dangers. Voyez dans Froiſſard comment un ſeigneur africain, nommé Agadinquor d'Oliferne, pour plaire à Aſala, fille du roi de Tunis, cherchoit à ſe diſtinguer au ſiége d'Afrique, dans les petits combats qui ſe donnoient entre les aſſiégeans & les aſſiégés: *par quoy il en étoit plus gai*, dit l'hiſtorien, *plus joli*, *plus appert en armes*. Voyez auſſi dans nos anciens romans combien ils honoroient la ſageſſe & la vertu chez les femmes, & comment celles qui ſe comportoient mal étoient notées d'infamie par ces mêmes *chevaliers*, qui faiſoient tout pour une maitreſſe. Le chevalier de la Tour, regrétant le bon vieux temps, dit: *Si vouldroye que celuy temps fuſt revenu, car je penſe qu'il n'en feroit pas tant blaſmées qu'à préſent*.

Dans les premiers temps de la *chevalerie*, elle combatoit toujours à cheval; mais dès le quatorzieme ſiecle elle commença à combatre à pied. S'il ne falloit que du courage dans les combats, elle auroit toujours eu l'avantage. Mais elle fut preſque toujours vaincue dans les occaſions où l'art étoit néceſſaire. C'eſt ce qu'on vit à la bataille de Poitiers, & ſur-tout à celle de Nicopolis, exemples qui prouvent combien l'art même le plus ſimple l'emporte ſur la valeur. Bajazet, qui connoiſſoit parfait le génie & l'ardente vivacité des François, ſut en profiter; il rangea ſon armée de maniere à leur faire prendre le premier avantage pour mieux les enveloper. Tout ariva comme il l'avoit prévu. Auſſi Froiſſard dit de lui: *L'Amorabaquin ſavoit de guerre autant qu'on en pourroit ſavoir, & fut de ſon temps un moult vaillant homme, & bien le montra par le grand ſens qui en lui eſtoit*.

La dégradation des *chevaliers* qui s'étoient mal comportés, offroit des exemples terribles. Ceux qui ſe déshonoroient par leur lâcheté, par quelque crime ou action honteuſe étoient à jamais flétris & exclus de l'ordre. Le *chevalier* juridiquement condamné étoit conduit ſur un échafaud, où les hérauts & pourſuivans d'armes briſoient & fouloient aux pieds les différentes pieces de ſon armure: ſon écu, dont le blaſon étoit à demi éfacé, étoit ſuſpendu à la queue d'une cavalle, & traîné dans la boue: on récitoit les vigiles des morts, & on prononçoit ſur ſa tête les imprécations & les malédictions du pſalmiſte contre les traîtres. Après avoir feint de méconnoître ſon nom, qu'il n'étoit plus digne de porter, le héraut d'armes lui jetoit ſur la tête un baſſin d'eau chaude, comme pour éfacer le caractere ſacré que l'acolade lui avoit donné. On le faiſoit enſuite monter ſur une jument, ou on le traînoit ſur une claie à l'Égliſe, où les prieres conſacrées aux morts, prononcées ſur lui & acompagnées de cérémonies funebres, annonçoient qu'on le retranchoit de la ſociété.

Des fautes moins graves étoient auſſi moins punies: celui qui en étoit convaincu étoit exclu de la table des autres *chevaliers*, & s'il oſoit s'y préſenter, on coupoit la nappe devant lui; il recevoit même à celle des écuyers un pareil afront. Alain Chartier fait honeur de ce réglement à Bertrand du Gueſclin; mais on croit qu'il n'en fut que le reſtaurateur.

Les armes renverſées étoient encore une marque de dégradation. Les ſtatuts de l'ordre de l'Étoile décernoient cette peine contre les lâches; mais le coupable avoit la reſſource d'expier ſon crime & de recouvrer ſon honeur par des actions dignes d'un brave & loyal *chevalier*.

Il eût été à déſirer que l'inſtitution de la *chevalerie* ſe fût maintenue dans ſa pureté; mais ſans doute elle n'étoit pas ſuſceptible du degré de perfection auquel on vouloit la porter. Un *chevalier*, à ſa réception, promettoit, pour ainſi dire, d'être un ange, & l'on vit pluſieurs de ces héros mériter à peine le nom d'homme. De toutes les vertus, celle qu'ils pratiquoient le moins étoit la clémence & le pardon des injures. Du Gueſclin, ce héros ſi vanté, & à certains égards ſi digne de l'être, ne manqua jamais l'occaſion de ſe venger, & il ſe vengea quelquefois cruélement. Au ſiége de Moncontour, il fit traîner dans les rues & pendre un anglois qui,

ayant à se plaindre de lui, avoit fait le même traitement à ses armes. Du Guesclin étoit coupable en effet, pour n'avoir pas aquité dans le temps la rançon d'un de ses soudoyers, mal-gré des lettres obligatoires scellées de son scel, & son hystorien ne le justifie pas, en disant que ce fut par oubli.

Qu'on juge aussi de la licence & de la dépravation des beaux siecles de la *chevalerie* par le plaisir que la cour & les dames prenoient à lire les fabliaux & les romans, ouvrages dont la licence trouve à peine des exemples dans nos livres. Un auteur nous apprend que dès le douzieme siecle, on comptoit jusqu'à quinze cents concubines dans l'une de nos armées, & que leurs parures montoient à des sommes immenses. Un autre, dans le siecle suivant, nous dit que les maisons étoient presque toutes dédiées à l'amour libertin & débauché. Quelques-uns de nos vieux poëtes attribuent à nos seigneurs la même courtoisie qui nous étone dans quelques nations sauvages.

Le chevalier Bayard fut sans doute un *chevalier* sans peur & sans reproche. On nous vante sa continence, & cette continence ne nous est connue que par une aventure qui ne fait pas honeur à sa chasteté.

Cependant il y avoit alors des héros d'amour, & tout le monde connoît cette confrérie de Galois & de Galoises, qui jugeant que l'amour avoit besoin d'une réforme, entreprirent de le ramener à cette pureté & à cette décence, sans lesquelles il n'est qu'une jouissance grôssiere, moins faite pour l'homme que pour la brute. L'un des statuts de cette confrérie étoit de mourir de froid pour prouver son amour à l'objet aimé. *Par quoy plusieurs mouroient tout roydes de lez leurs amyes, & aussy leurs amyes de lez eulx, en parlant de leurs amourettes, & en eulx mocquant ceux qui estoient bien vestus.* C'est-là en effet ce qu'on peut appeler l'héroïsme de l'amour, si la folie peut faire des héros.

La *chevalerie* commença à dégénérer sous le regne de Jean. La quantité de *chevaliers* que l'on faisoit sans choix, fut sans doute la premiere cause de son avertissement: bientôt on ne garda plus de mesure; des jongleurs, des hommes sortis de la poussiere furent armés *chevaliers*. Au douzieme siecle, un paysan fut métamorphosé en homme noble par son seigneur, & ses enfans furent décorés de tous les honeurs de la *chevalerie*. Les troubles des regnes de Charles VI & de son successeur en firent naître une foule de la lie du peuple. Enfin les titres d'écuyer & de *chevalier* furent tellement avilis, que chacun croyoit pouvoir se les arroger de sa propre autorité. Eustache Deschamps disoit:

Mais chascun veut escuyer devenir,
A peine est-il aujourd'hui nul ouvrier.

Autrefois, dit encore le même poëte:

Les Chevaliers étoient vertueux,
Et pour amour pleins de chevalerie,
Loyaulx, secrez, friques & gracieux:
Chascun avoit lors sa dame s'amie,
Et vivoient liément;
On les amoit aussi très-loyalment,
Et ne jangloit, ne mesdisoit en rien.
Or m'esbahys, quant chascun jangle & ment,
Car meilleur temps est le temps ancien.

Brantôme, Charondas, du Tillet, déplorent de même la licence & les abus qui régnoient de leur temps.

En vain quelques-uns de nos rois tenterent de relever la *chevalerie* par l'institution de quelques ordres dont ils se déclarerent les chefs. Ces ordres furent eux-mêmes avilis. L'autorité ne peut rien; & si la *chevalerie* peut renaître, ce ne sera que quand le temps en aura éfacé ou afoibli la mémoire & poura la reproduire sous une autre forme.

Le nom de *chevalier* est attribué aujourd'hui à celui qui est aggrégé dans un ordre de *chevalerie* institué par un souverain: *un* chevalier *du Saint Esprit*, *un* chevalier *de l'ordre de Saint Louis*. Mais la qualité de *chevalier* est l'attribut de ceux qui occupent dans la noblesse un rang distingué, & se donne particuliérement aux nobles issus de l'anciene *chevalerie*. La plus haute noblesse s'honore de cette qualité, & il seroit à désirer qu'elle ne s'attribuât uniquement qu'à la naissance.

Chevalier Bachelier, étoit celui qui n'avoit point de fief, ou dont le fief ne lui donnoit pas le droit de porter baniere. *Hugues de Cirey étoit un* chevalier *bachelier*.

Chevalier Baneret, étoit celui dont les possessions étoient assez considérables pour lui permettre de lever baniere, & de rassembler sous cette baniere plusieurs *chevaliers* & écuyers, dont quelques-uns pouvoient avoir le même droit; ils étoient tous à la solde du *chevalier baneret*. Suivant Ducange, un baneret avoit sous son commandement cent cinquante hommes, & un simple *chevalier* n'en avoit que trente. *Joinville étoit un* chevalier baneret, *qui avoit sous ses ordres plusieurs* chevaliers, *dont deux étoient aussi banerets*.

Les *chevaliers* n'étoient pas tous de même rang, & on les distinguoit en hauts & bas *chevaliers*. Les premiers étoient les *chevaliers banerets*, qui pouvoient encore être distingués par les titres de baron, de duc ou de comte: les seconds étoient les simples *chevaliers*, qui, n'ayant pas eu assez grand nombre de vassaux, ou n'étant pas assez riches pour porter la baniere, étoient rangés dans une classe inférieure, sous le nom de *bas-chevaliers* ou *bacheliers* par la réunion des deux mots. Voilà pourquoi les hauts *chevaliers* s'appeloient

aussi *riches hommes*, à cause du nombre de leurs vassaux & de l'étendue de leurs domaines.

La baniere du *chevalier* étoit une enseigne carrée, & par-là distinguée du pennon, dont le bas étoit une longue pointe. La premiere étoit affectée au *chevalier baneret*, l'autre etoit l'enseigne du simple *chevalier*. Pour faire une baniere d'un pennon, il suffisoit de couper la pointe de ce dernier. Olivier de la Marche décrit ainsi la cérémonie en vertu de laquelle messire Louis de la Vieuville eut la permission ou le droit de porter baniere. Le roi d'armes de la Toison d'or dit au duc de Bourgogne : *Il vous présente son pennon armoyé suffisament, acompagné de vingt-cinq hommes d'armes pour le moins, comme est l'anciene coutume*. Le duc lui répondit, que *bien fut-il venu, & que volontiers le feroit*. *Si bailla le roi d'armes un couteau au duc, & prit le pennon en ses mains, & le bon duc, sans ôter le gantelet de la main séneſtre, fit un tour autour de sa main de la queue du pennon, & de l'autre main coupa ledit pennon, & demeura carré & la baniere faite*.

CHEVERT (François de) (*Hist. mod.*) né à Verdun le 21 février 1695, d'abord simple soldat, puis devenu par son mérite commandeur grand-croix de l'ordre de Saint Louis, chevalier de l'aigle blanc de Pologne, gouverneur de Givet & de Charlemont, lieutenant général des armées du roi. Le public lui désiroit un titre de plus. Ce désir même, & son épitaphe le lui donnent. On y lit ces mots : „ Sans aïeux, sans fortune, „ sans apui, orphelin dès l'enfance, il entra au „ service à l'âge de onze ans : il s'éleva mal-gré „ l'envie à force de mérite, & chaque grade fut „ le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de „ maréchal de France a manqué, non pas à sa „ gloire, mais à l'exemple de ceux qui le pren- „ dront pour modele „.

Quelquefois au théâtre, lorsque l'acteur qui jouoit Euphémon fils, dans *l'enfant prodigue*, récitoit ces vers :

Rose & Fabert ont ainsi commencé.

On entendoit le parterre dire à voix basse :

Rose & *Chevert* ont ainsi commencé :

C'est sur-tout dans les guerres de 1741 & de 1756 que M. de *Chevert* s'est illustré, parce qu'il étoit déja dans des grades qui mettent en vue. Les commencemens de sa gloire échapent, parce que les exploits d'un soldat & d'un bas-officier percent rarement dans le public. Lorsque M. le maréchal de Belle-Isle fit avec gloire cette nécessaire & désastreuse retraite de Prague, que l'éloquence plutôt que l'histoire a comparée à la retraite des dix mille, M. de *Chevert*, resté dans la ville avec dix-huit cents hommes, assiégé par une armée nombreuse, pressé par les habitans de se rendre, plus pressé encore par la famine, refusoit pourtant de capituler, & différoit du moins : il prend des otages de la ville, il les enferme dans sa maison, remplit les caves de barils de poudre, & jure de se faire sauter en l'air avec les otages, si les habitans lui font la moindre violence. Cette résolution desespérée produisit son effet ; il obtint tout ce qu'il pouvoit, tout ce qu'il ne pouvoit pas même espérer, les honeurs de la guerre. Le prince de Lobkowitz, qui faisoit le siége, lui permit d'emporter deux pieces de canon. C'étoit assurément une conquête dans la conjoncture, & Lobkowitz pouvoit dire comme Charles XII du général Schulembourg. *Aujourd'hui Schulembourg nous a vaincus*.

Chevert mourut le 24 janvier 1769. Il est enterré à Paris, à Saint Eustache.

CHEVILLIER (André) (*Hist. litt. mod.*), bibliothécaire de Sorbone, mort en 1700, est auteur d'une dissertation historique & critique sur l'origine de l'imprimerie à Paris, & de quelques écrits théologiques. Il étoit charitable au point de vendre ses livres, non pas sans doute ceux de la Sorbone, pour assister les pauvres.

CHEVREAU (Urbain) (*Hist. litt. mod.*), savant, pieux & zélé catholique, secrétaire de la reine Christine de Suede, puis conseiller de l'electeur Palatin, se servit de ce dernier emploi pour convertir à la religion catholique la princesse electorale Palatine, depuis seconde femme de M. le duc d'Orléans. Il fut dans la suite précepteur du duc du Maine. Il est particuliérement connu par une *histoire du monde*, plusieurs fois imprimée, & dont la meilleure édition est celle de Paris, 1717, huit volumes *in*-12, avec des additions considérables d'un autre auteur nommé Bourgeois de Chastenel. On a encore de *Chevreau* un roman intitulé : *Tableaux ou effets de la fortune*, & des œuvres mêlées. Il y a aussi un *Chevreana*. *Chevreau* alla mourir en 1701 à Loudun, où il étoit né en 1613. Sa carriere fut longue, paisible & honorable sans éclat.

CHEVREMONT (Jean-Baptiste de) (*Hist. litt. mod.*). L'abbé de *Chevremont*, secrétaire du duc de Lorraine, Charles V, est auteur de plusieurs ouvrages médiocres, entre autres du testament politique du duc de Lorraine, né Lorrain, mort à Paris en 1702.

CHEVREUSE, (Marie de Rohan Montbazon duchesse de), née en 1600, morte en 1679; cette dame fut celebre par sa beauté, par son esprit & par ses intrigues. Elle conserva toujours l'ascendant sur l'esprit de la reine Anne d'Autriche. Ce fut elle qui la porta à consentir à la disgrace du fameux surintendant Fouquet. Le cardinal de Retz, qui savoit si bien peindre, releve en peu de mots le caractere de cette dame.

„ Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité „ suppléât au jugement. Elle avoit des saillies si „ brillantes, qu'elles paroissoient comme des „ éclairs, & si sages, qu'elles n'auroient pas été

„ désavouées par les esprits les plus judicieux de „ son siecle „.

CHEVRIER (FRANÇOIS ANTOINE), auteur de quelques comédies, & de quelques petits ouvrages. Il mourut en 1762.

CHEYNE (GEORGE) (*Hist. litt. mod.*), médecin célebre en Angleterre, & membre de la société royale de Londres, mort vers 1748. On a de lui deux ouvrages célebres; l'un est un *traité de la goute*, où il donne l'usage absolu & continuel du lait comme le remede spécifique pour ce mal. L'autre est intitulé : *de infirmorum sanitate tuenda vitaque producenda*. Il a paru traduit en françois, par M. l'Abbé de la Chapelle, sous ce titre: *Regles sur la santé & les moyens de prolonger sa vie, ou méthode naturele de guérir les maladies du corps & celles de l'esprit qui en dépendent*. 2 vol. *in*-8°. Paris, 1749.

CHIABRERA (GABRIEL) (*Hist. litt. mod.*), poëte italien, regardé comme le Pindare de l'Italie. Il a laissé des poésies de divers genres. Les lyriques sont les plus estimées. Né à Savonne en 1452, mort au même lieu en 1638.

CHICOYNEAU (*Hist. lit. mod.*). Ce nom est célebre dans la médecine, sur-tout à Montpellier, où cinq personages de ce nom & de cette famille ont été chanceliers de l'université; celui qu'on a connu à Paris & à la cour étoit gendre du fameux Chirac, qu'il remplaça dans l'emploi de premier médecin du roi. On a de lui un ouvrage où il soutient contre l'opinion commune, que la peste n'est point contagieuse; c'étoit aussi le sentiment de Chirac, & *Chicoyneau* s'étoit conduit en homme bien persuadé sur ce point, lorsqu'il avoit été envoyé à Marseille par le gouvernement dans le temps de la peste, il y porta une audace & une confiance qui rendirent l'espérance & firent renaître le courage.

Il mourut à Versailles en 1752. Il étoit né à Montpellier en 1672.

Il eut un fils nommé François, comme lui, & digne de ses peres. Il fut le cinquieme chancelier de l'université de Montpellier. Il contribua beaucoup à renouveler & à enrichir le jardin royal des plantes de Montpellier, le plus ancien du royaume, & qui a servi de modele à celui de Paris. Celui de Montpellier est une des heureuses institutions du regne de Henri IV. M. *Chicoyneau* le fils étoit de l'académie des sciences de Montpellier. Né en 1702, il mourut en 1740, avant son pere.

CHIFFLET (*Hist. lit. mod.*). Quelques savans ont illustré ce nom dans le dernier siecle. Tous étoient de Besançon.

Le plus célebre est Jean-Jacques, connu comme savant & comme médecin. A ce dernier titre, on a de lui une déclamation assez déraisonable contre le quinquina. Comme savant, il est plus estimé, quoique ses opinions n'aient pas fait fortune. Il avoit de l'érudition, & auroit pu avoir de la critique; mais la plupart de ses ouvrages savans sont des écrits polémiques & des livres de parti. Employé par le roi d'Espagne, Philippe IV, dont il étoit médecin ordinaire, il se montre par-tout contraire à la France, jusque dans la généalogie de ses rois. Mort en 1660.

Son fils Jules, grand-vicaire de Besançon, & chancelier de la toison d'or, a fait aussi quelques ouvrages de critique & d'histoire, mais peu connus.

Il y a eu aussi un jésuite de ce nom & de cette famille, nommé Pierre-François appelé à Paris en 1675, par M. Colbert, pour mettre en ordre les médailles du roi. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Lettre sur Béatrix, comtesse de Champagne*, & *une Histoire de l'abbaye & de la ville de Tournus*. Mort le 5 octobre 1682.

CHILDEBERT, VIe roi de France, THIERRI I, CLODOMIR I, CLOTAIRE I. Aussi tôt après la mort de Clovis, leur pere, ces princes partagerent ses états, ils en firent quatre lots, qu'ils tirerent au sort, suivant l'usage: le lot le plus fort échut à Thierri, qui le conserva sans contradiction, quoiqu'il fût né d'une femme à laquelle les historiens ne donnent d'autre titre que celui de concubine. Outre le pays au delà de la Meuse, que l'on nomma *Austrie* ou *Austrasie*, par opposition à celui d'en deçà, qui prit le nom de *Neustrie*, il eut quatre villes considérables, Cambrai, Laon, Reims & Châlons-sur-Marne. Clodomir eut le Sénonois, l'Auxerrois, l'Orléanois, la Touraine, le Mans & l'Anjou: le siége de sa domination fut fixé à Orléans, & son royaume prit le nom de cette ville. Clotaire eut le Soissonois, l'Amiénois, & tout ce qui est au delà de Somme, entre la Meuse & l'Océan, son siége fut fixé à Soissons. *Childebert* eut le reste de la monarchie, c'est-à-dire, Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, & tout ce qui est depuis ce pays, entre la Somme & la Seine, jusqu'à l'Océan, avec les villes & le territoire de Rouen, de Baïeux, d'Avranches, d'Évreux, de Séez, de Lisieux, de Coutances, de Rennes, de Vannes & de Nantes: il tint son siége à Paris. Comme cette ville est devenue dans la suite la capitale de la monarchie, les historiens ont donné à ce prince le titre de roi de France, exclusivement à ses freres, quoiqu'ils y eussent au moins autant de droit que lui. On fit un partage particulier de l'Aquitaine; l'égalité n'y fut point observée: Thierri eut encore la portion la plus forte; on lui donna l'Auvergne, le Rouergue, le Querci, le pays des Albigeois & d'Uzès; ce pays étoit dû à sa valeur; il l'avoit conquis sous le regne de son pere. Ses freres partagerent le reste de cette province en portions à peu près égales.

Les quatre premieres années de ce regne ne furent agitées par aucune tempête. Les historiens de ce temps, qui n'estimoient que les exploits militaires, n'ont pas daigné nous entretenir des

exercices auxquels ils se livrerent. Un prince Danois, nommé *Cochiliac*, vint troubler leur repos: cet aventurier fit une descente sur les terres de France, dont il réclamoit l'empire, comme étant descendu de Clodion: ses premiers pas furent marqués par la flamme & par le pillage. Théodebert, fils de Thierri, marcha contre lui, le défit & le tua lorsqu'il remontoit sur sa flote: une guerre plus mémorable réunit le royaume de Bourgogne à la monarchie, elle dura depuis l'an 523 jusqu'en 531. Tous les princes de la maison de Bourgogne y périrent, non pas tous les armes à la main. Les premiers siecles de notre histoire sont remplis d'atrocités. Clodomir, devenu maître de la persone de Sigismond & de la famile de ce prince, les fit tous précipiter dans un puits: le barbare ne recueillit point le fruit de cette cruauté, il périt lui-même, dit-on, par la perfidie de Thierri, lorsqu'il poursuivoit Gondemar, frere de Sigismond. Sa famille fut traitée à peu près comme il avoit traité celle du roi de Bourgogne; de trois fils qu'il avoit, deux furent égorgés; le troisieme échapé au couteau de Clotaire, chercha son salut dans l'obscurité: il se consacra au culte des autels; c'est lui que l'on invoque sous le nom de *Saint Cloud*. Qui croiroit que ce même Clotaire épousa Gondiuque, veuve de Clodomir, dont il massacra les enfans? Jamais prince ne fut moins réglé dans ses passions: il porta l'abus du mariage au point, qu'ayant déja pour femmes Gondiuque & Indegonde, il épousa Aregonde, sœur de cette derniere, dont il eut des enfans; ces traits sont assez connoître la licence de ses mœurs. Le roi d'Austrasie faisoit des préparatifs pour porter la guerre au delà du Rhin, contre Hermenfroi, roi de Thuringe; il réclamoit le prix des secours qu'il lui avoit fournis contre Balderic, son frere: Hermenfroi fut vaincu & précipité du haut des murs de Tolbiac, où il étoit venu trouver Thierri pour conférer sur les moyens de rétablir la paix. La Thuringe réduite en province, fut le fruit de cette perfidie: Clotaire avoit puissament secondé Thierri dans cette guerre, il eut pour récompense tous les trésors qui se trouverent dans le palais d'Hermenfroi; il n'avoit pris les armes qu'à cette condition. Thierri eût bien voulu ne pas l'acomplir, on dit même qu'il forma le projet de l'assassiner pour s'en dispenser: jamais l'ambition ne fit commettre plus de crimes. Tandis que le roi d'Austrasie précipitoit du haut des murs de Tolbiac un ennemi désarmé, & qu'il prenoit des mesures pour faire assassiner le roi de Soissons, le roi de Paris cherchoit un prétexte pour les dépouiller l'un & l'autre; & sur une prétendue nouvele que Thierri étoit mort, il avoit fait une irruption dans l'Auvergne, qui s'étoit soumise à sa domination; cette hostilité ne resta pas impunie, plusieurs seigneurs ressentirent les effets de la colere du prince que leur défection avoit offensé. Un aventurier marchant sur les traces de Cochiliac, réclama le royaume d'Austrasie, comme prince du sang royal: cet aventurier s'appeloit *Munderic*: ses prétentions furent apuiées, il soutint même une guerre réguliere. Le roi ne le vit pas de sang-froid, il le poursuivit avec chaleur & le resserra dans Vitri en Pertois; mais les longueurs d'un siége étoient incompatibles avec son impatience, il le fit assassiner. Ce fut après cet assassinat que fut consommé le massacre des fils de Clodomir par Clotaire & *Childebert*. Il est probable que Thierri fut admis au partage de leurs dépouilles; le Maine, que posséderent ses descendans, & son inaction après le meurtre de ses neveux, justifient cette conjecture; il mourut peu de temps après. Théodebert, son fils, lui succéda. Il étoit âgé de 55 ans, dont il avoit régné 23. Théodebert, son fils, se mit aussi-tôt en possession de ses états, mal-gré les éforts de Clotaire & de *Childebert*, qui se réunirent à dessein de l'en dépouiller; ils s'étoient déja présentés aux peuples pour en recevoir le serment de fidélité. Les François, sous la premiere & sous la seconde race, étoient libres de leur suffrage, pourvu qu'ils se donnassent à un prince du sang royal, & celui qui se présentoit le premier étoit toujours sûr de l'obtenir, s'il étoit assez puissant pour se faire craindre. Jusqu'ici les François ne s'étoient encore signalés que dans les Gaules: ils saisirent avec empressement l'occasion de se faire connoître au delà des Pyrénées.

Childebert acompagné de *Clotaire*, porta ensuite ses armes contre l'Espagne, alla mettre le siége devant Saragosse, fut batu, & contraint de le lever. De retour en France il fit une cession à *Clotaire* de ce qui lui revenoit de la succession de *Théodebalde*, bâtard de *Théodebert* leur neveu. Il étoit malade lorsqu'il lui céda cet héritage. Dès qu'il fut en santé il voulut le ravoir; & seconda la révolte de *Chramne* fils naturel de *Clotaire*. La mort mit fin à tous ses projets. Il fut enterré en 558, à Paris, dans l'Église de St. Germain des Prés qu'il avoit fait bâtir, sous le titre de Ste. *Croix* & de St. *Vincent*. Il ne laissa que des filles de sa femme *Ultrogotte*, inhumée dans la même Église. C'est le premier exemple de la loi fondamentale qui n'admet que les mâles à la Courone. Son frere *Clotaire* régna seul après lui. Sa charité & son zele pour la Religion ont fait oublier son ambition & sa cruauté. Il donna sa vaisselle d'or & d'argent pour soulager les pauvres de sa Capitale, & il signala sa piété par un grand nombre de fondations.

Childebert II, fils de *Sigebert* & de *Brunehaud*, succéda à son pere dans le Royaume d'Austrasie, à l'âge de cinq ans. Il y eut une guerre sanglante entre ce Prince & *Chilperic* ligué avec *Gontran* pour lui enlever la Courone. Il porta ensuite ses armes en Italie, mais sans beaucoup de succès. Après la mort du Roi *Gontran* son oncle, il réunit à l'Austrasie, les Royaumes d'Orléans & de Bourgogne, & une partie de

celui de Paris. Il mourut de poison trois ans après, en 596, à 26 ans. Son regne fut remarquable par divers réglemens, pour le maintien du bon ordre dans ses États. Il y en a un qui ordone que l'homicide sera puni de mort ; auparavant, il n'étoit condamné qu'à une peine pécuniaire.

CHILDEBERT III, dit le *Juste*, fils de *Thierri III*, frere de *Clovis III*, succéda à ce dernier dans le Royaume de France en 695, à l'âge de 12 ans. Il en régna 16, sous la tyrannie de *Pepin* Maire du Palais, qui ne lui donna aucune part au gouvernement de ses États. Il mourut en 711, & fut enterré dans l'Église de St. Étienne de Thoiny, près de Compiegne.

CHILDEBRAND (*Hist. de France*), frere de Charles-Martel, prince inconnu, dont il a plu au sieur de Sainte-Garde, aumônier du roi, de faire le héros d'un poême épique, & à quelques généalogistes de faire la tige de la troisieme race de nos rois :

Qui de tant de héros va choisir *Childebrand*,

a dit Boileau. Le nom du sieur de Sainte-Garde est Charles Carel ; le titre de son poême : *Childebrand*, ou *les Sarasins chassés de France*. Ce poême a eu trois éditions en trois ans, 1666, 1667 & 1668.

CHILDERIC I, quatrieme roi de France (*Hist. de France*), succéda à Mérouée, son pere, l'an 458. Ce prince voluptueux fut forcé de s'exiler pour se soustraire au ressentiment de la nation, dont il avoit violé les mœurs, en corrompant les femmes par la force. Viomade, son ministre ou son favori, prépara le retour de *Childeric* : son rétablissement ne se fit pas sans effusion de sang ; la nation s'étoit soumise à Gilon, prince qui avoit autant de valeur que d'expérience dans l'art militaire ; *Childeric* court des grands dangers, sur-tout devant Paris, dont il fit le siége. Il étoit à peine paisible possesseur de ses états, que l'on vit ariver la femme du roi de Thuringe, „ Si je connoissois, lui dit „ cette princesse, un homme plus généreux que „ toi, j'irois le trouver, fût-il aux extrémités de „ la terre „. *Childeric* la reçut, & ce fut de leur union que naquit Clovis, qui porta si haut la gloire du nom françois, & qui fut vraiment le fondateur de notre monarchie. La valeur de *Childeric*, fut encore justifiée par plusieurs victoires sur les Saxons qui menaçoient Angers, & sur les Alains nouvélement établis sur les bords de la Loire. On ne sait dans quelle ville *Childeric* établit le siége de sa domination, peut-être n'eut-il point d'endroit déterminé. Son tombeau fut découvert à Tournai dans le dernier siecle ; on le reconut à un anneau d'or, sur lequel son nom étoit gravé en lettres romaines, autour de son effigie : cet anneau se voit à la bibliotheque du roi, avec les autres curiosités que renfermoit son tombeau. *Childeric* est représenté avec une longue chévelure & tenant un javelot de la main droite. Le squélete de son cheval, que l'on avoit enterré avec lui, suivant l'usage des Francs, étoit peu endomagé : on trouva parmi les ossemens du cheval une petite tête de bœuf, d'or massif, avec une quantité prodigieuse d'abeilles de même métal, & couvertes d'émail en plusieurs endroits. La mort de *Childeric* se raporte à l'an 481 ; il avoit environ quarante-cinq ans, dont il avoit régné vingt-trois à vingt-quatre : on ne lui connoît que quatre enfans, Clovis, qui lui succéda, & trois filles, Audeflede, Aboflede & Lantilde.

CHILDERIC II, quatorzieme roi de France, naquit l'an 652, de Clovis II & de Batilde : il vécut sous la tutele & sous l'empire de Batilde, sa mere, jusqu'au temps de la retraite de cette princesse dans le monastere de Chelles, où elle entra en religion. Il avoit été couroné roi d'Austrasie ; mais on sait que les princes de la premiere race, depuis Dagobert I, n'offrirent que des fantômes de royauté ; aucun ne parvint à un âge mûr, sans doute par la perfidie des maires du palais, qui furent leurs tyrans plutôt que leurs ministres. *Childeric II*, qui n'étoit pas d'un caractere propre à répondre aux soins de sainte Batilde, sa mere, devint l'esclave de Vulfoade. Ce fut en partie par l'instigation de ce ministre qu'il maltraita plusieurs seigneurs : un d'entr'eux, nommé Bodillon, l'assassina, pour se venger de ce qu'il l'avoit fait fustiger : la reine Belichilde, sa femme, ne fut point épargnée, ainsi que Dagobert, son fils : tous trois périrent dans la même heure, dans le même massacre. Vulfoade auroit eu le même sort s'il ne s'étoit point soustrait par la fuite aux coups des assassins.

Le corps de *Childeric II*, & celui de Belichilde, furent portés dans l'abbaye de Saint Germain-des-prés : un auteur a prétendu qu'ils furent inhumés à Rouen, dans l'Église de Saint Pierre, aujourd'hui Saint Ouen ; mais en creusant les fondemens d'un bâtiment qu'on vouloit élever dans l'Église de Saint Germain-des-prés, en 1656, on découvrit deux tombeaux de pierre qui se joignoient, que de judicieux critiques ont pris pour celui de ce prince & de sa femme. Dans le premier, on trouva le corps d'un homme, avec quelques restes d'ornemens royaux, & cette inscription : *Childr. rex* ; le second contenoit le corps d'une femme & celui d'un enfant.

Childeric avoit régné onze ans, & il en avoit environ vingt-trois. Outre son fils, qui périt avec lui, l'histoire lui en donne un autre, appelé *Daniel* ; c'est le même qui régna dans la suite sous le nom de *Childeric II.*

CHILDERIC III, surnomé l'*imbecille* vingt-unieme roi de France. Le nom de *Childeric* n'est point heureux dans notre histoire ; le premier fut exilé ; le second fut assassiné ; le troisieme, après

avoir joué le plus triste rôle, ou plutôt après n'en avoir joué aucun, fut dégradé & déposé par les intrigues de Pepin le Bref, qui monta sur le trône: cette étonante révolution se fit sans aucune effusion de sang. *Childeric*, après avoir eu les cheveux coupés, entra dans un monastere que l'histoire ne nomme pas; quelques-uns le plaignirent, aucun n'osa murmurer: Pepin étoufa toutes les voix par la terreur, ou les ferma par des largesses. *Childeric* fut sur le trône depuis l'an 743 jusqu'à l'an 752: on ne sait de qui il étoit fils; les uns ont prétendu qu'il étoit fils de Clotaire III, d'autres lui donnent pour pere Dagobert II: une troisieme opinion est, qu'il étoit fils de Thierri de Chelles; mais les meilleurs critiques assurent qu'il descendoit de *Childeric II*, par Daniel, qui régna sous le nom de *Chilperic II*.

CHILON (*Hist. anc.*), un des sept sages de la Grece. On sait peu de chose de lui. Il étoit Lacédémonien: ce fut lui, dit-on, qui fit graver en lettres d'or, dans le temple de Delphes, la fameuse maxime, *Γνῶθι σεαυτὸν*, *nosce te ipsum*; *connois-toi toi-même*.

Garder le secret, savoir employer le temps, soufrir les injures sans murmurer, étoient, disoit-il, les trois choses les plus nécessaires & les plus difficiles: il écrivoit à Périandre, tyran de Corinthe, qu'un tyran devoit s'estimer heureux quand il parvenoit à échaper au fer & au poison; c'est ce que Juvenal a exprimé dans ces deux vers:

Ad generum Cereris sine cæde & vulnere pauci
Descendunt reges & sicca morte tyranni.

Il disoit que la pierre de touche est l'épreuve de l'or, & que l'or est l'épreuve & la pierre de touche de la probité.

(Ce philosophe voyant un jour quelqu'un qui se plaignoit de ses maux: „ Eh! mon ami (lui „ dit-il), considérés ceux des autres, & les tiens te paroîtront légers „.)

Il mourut de joie, en embrassant son fils, vainqueur au Pugilat, dans les jeux olympiques. Il vivoit environ cinq ou six siecles avant J. C.

Chilon est aussi le nom d'un athlete célebre de Patras dans le Péloponnese, vaincu & assomé par Antipater, roi de Macédoine, après avoir été deux fois vainqueur aux jeux olympiques, une fois aux jeux pythiques, quatre fois aux jeux isthmiques, trois fois aux jeux néméens.

CHILPERIC, fils & successeur de Clovis (*Hist. de France*), régna comme roi de Soissons, depuis l'an 561 jusqu'en 570, & depuis cette derniere époque jusqu'en 584, comme roi de Soissons & de Neustrie.

Chilperic II, dix-neuvieme roi de France, successeur de Dagobert III, fils de Childeric II. Ce prince avoit quarante-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Il y fut appelé par la fidélité de Rainfroi, maire du palais, qui le titra du cloître, où il étoit connu sous le nom de *Daniel*. Ce monarque eut toujours les armes à la main; & il est à croire que s'il eût eu un ennemi moins redoutable & moins dangereux que Charles Martel, il feroit parvenu à tirer les princes de sa race de l'avilissement & du mépris où ils étoient tombés depuis la mort de Dagobert I. Il soutint plusieurs combats contre Charles Martel; mais c'étoit vainement qu'il prétendoit tenter la fortune des armes contre un aussi grand général: il fut vaincu & forcé de mendier un asyle chez Eudes, duc d'Aquitaine, qui l'avoit assisté dans ses guerres, moins comme sujet que comme allié. Charles Martel ne le laissa pas long-temps dans cette retraite; il l'envoya redemander à Eudes, qui ne put se dispenser de le lui livrer. Charles Martel eût bien voulu être roi: il en avoit bien la puissance; mais ce titre manquoit à son ambition. Les François ne paroissoient pas disposés à le lui donner. Il continua de gouverner sous le titre de maire du palais; & voyant que c'étoit inutilement qu'il laissoit le trône vacant, que la nation ne l'invitoit pas à s'y asseoir, il y plaça *Chilperic II*, qu'il venoit d'en faire descendre; mais il ne lui rendit que le sceptre, & s'en réserva toute l'autorité. *Chilperic II* régna encore deux ans après ce rétablissement: il mourut à Noyon, & y reçut les honeurs funebres.

CHINDASUINTHE, roi des Visigoths (*Histoire d'Esp.*). Communément la tyrannie succede à l'usurpation: car ce n'est guere que par la terreur des supplices & l'atrocité des vengeances qu'un usurpateur peut contenir ses sujets indignés, & se maintenir sur le trône, où la force & l'injustice l'ont élevé. *Chindasuinthe* pourtant, quoiqu'il eût en quelque sorte usurpé la courone des Visigoths, se fit aimer & respecter; on ne lui reprocha que l'ambition outrée, & les moyens trop violens qui lui avoient acquis le sceptre. Son prédécesseur Tulga, fils du bon Chintila, mécontenta la nation par sa foiblesse, son inexpérience, sa douceur & sa grande jeunesse. Le peuple murmura; & les grands, toujours avides de changemens & de révolutions, s'assemblerent & déciderent que, pour éviter les malheurs que l'incapacité du prince pouroit causer, il étoit nécessaire de le détrôner, & de confier le sceptre à des mains plus habiles. Cette résolution prise, les grands se choisirent pour souverain *Chindasuinthe*, l'un des plus vieux d'entr'eux, & qui leur paroissoit aussi le plus capable de tenir les rênes du gouvernement. Plein de reconoissance, *Chindasuinthe*, qui vrai-semblablement avoit puissament influé sur la délibération des grands, se hâta d'aller, suivi de ses partisans, ataquer & précipiter du trône le malheureux Tulga, auquel il fit en même temps couper les cheveux, ce qui, suivant les loix visigothes, excluoit pour toujours de la royauté. A la suite de cet acte de violence, *Chindasuinthe*

prit, sans opposition, la courone, dans le mois de mai 642; mais peu de jours après, les anciens partisans de Chintila & ceux de Tulga, son fils, se souleverent, alumerent le feu de la guerre civile, & exciterent des séditions en plusieurs villes du royaume.

Le roi, mal-gré son âge avancé, rassembla promptement une armée, en prit lui-même le commandement, marcha contre les rebelles, les batit toutes les fois qu'ils oserent se présenter, & obligea, par la terreur de ses armes, les factieux & tous les habitans d'Espagne à le reconoître pour leur souverain. Tandis qu'il étoit occupé à reprimer ce soulévement, Ardabaste, jeune aventurier, que la plupart des historiens ont regardé comme le fils du roi Athanagilde, ariva en Espagne. *Chindasuinthe* lui fit l'acueil le plus distingué, lui donna sa confiance, & peu de temps après lui fit épouser l'une de ses plus proches parentes. Ardabaste se montra digne de la haute considération qu'avoit pour lui son bienfaicteur; ses rares qualités, sa valeur, & l'affabilité de son caractere le rendirent agréable à la nation; il fit plus, & par l'estime qu'il avoit lui-même pour *Chindasuinthe*, il parvint à détruire l'idée peu avantageuse que le peuple avoit de son roi, qui, à son usurpation près, étoit, à tous égards, digne du rang qu'il occupoit. Aussi-tôt que le calme fut rétabli dans le royaume, *Chindasuinthe* convoqua & tint à Tolede un concile, dans lequel furent faits & publiés plusieurs réglemens concernant les afaires de l'état. Par l'un des canons de ce concile, les évêques prononcerent l'excommunication contre tous ceux qui, révoltés contre l'autorité du roi, imploreroient, pour soutenir leur rebellion, le secours des étrangers. Il ne paroît pas que, les premieres dissentions terminées, le regne de *Chindasuinthe* ait été agité par aucun trouble; ce monarque se fit chérir & respecter par sa sagesse, sa douceur & sa bienfaisance. Les Visigoths lui furent si fort atachés, que, dans la septieme année de son regne, les grands consentirent qu'il s'associât son fils Recesuinthe, qui fut élu le 22 juin 649. Alors *Chindasuinthe*, accâblé sous le poids des années, remit, pour ne plus les reprendre, les rênes du gouvernement à son fils, & ne songea plus qu'à goûter les douceurs d'une vie paisible & retirée; il répandit encore beaucoup de bienfaits, fonda le monastere de Saint Romain d'Ornisga, soulagea les pauvres par les abondantes aumônes qu'il leur fit distribuer, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, le premier octobre 652, dans la onzieme année de son regne. Les historiens de son temps, & ceux qui leur ont succédé, disent unanimement qu'il fut homme de lettres, autant qu'on pouvoit l'être alors; qu'il cultiva les sciences, chérit les savans, & qu'il envoya Tajus ou Tajon, évêque de Sarragosse, homme très-éclairé, à Rome, pour y chercher les ouvrages du Pape Grégoire le Grand, qu'on n'avoit pu encore se procurer en Espagne. Cette députation fait tout au moins autant d'honeur à *Chindasuinthe* qu'eût pu lui en faire la plus éclatante victoire.

CHINTILA *ou* SUINTILA, roi des Visigoths (*Hist. d'Esp.*). Ce prince fut zélé pour la religion; il ne fit rien sans consulter les évêques de son royaume; il paroît, par quelques loix qu'il publia & fit confirmer par les prélats assemblés en concile, qu'il aima la justice, le bon ordre, & ne négligea rien pour rendre ses peuples heureux: voilà tout ce qu'on sait de ce souverain, ou plutôt tout ce qu'il est possible de conjecturer, d'après le petit nombre de faits que les annalistes de son temps ont jugé à propos de nous transmettre: ils nous apprenent que le roi Sisenand étant mort dans le mois de mars 636, il s'éleva quelques différens entre les électeurs, qui ne se réunirent que dans le mois suivant, en faveur de *Chintila*, qui fut élu & proclamé avec acclamation. Le nouveau monarque se hâta d'assembler un concile à Tolede, pour y régler les afaires de l'état & celles de l'Église. Par l'un des canons qui furent faits & publiés, les évêques déclarerent excommunié quiconque manqueroit à la fidelité promise au souverain. Par un autre la même peine d'excommunication fut prononcée contre tout sujet ambitieux qui, n'ayant point de connoissances ni les talens nécessaires pour gouverner, ou qui, n'étant point Goth d'origine, tenteroit de s'élever au trône. On lit dans un autre canon, que tous ceux qui, pendant la vie du prince, chercheront à s'instruire par la voie des maléfices ou autrement, du temps de sa mort, & qui feront des vœux à cet effet, dans l'espoir de lui succéder, seront excommuniés, ainsi que ceux qui maudiront le monarque, ou qui jéteront quelque sort sur lui. On lit avec beaucoup de plaisir deux canons faits dans ce concile, & qui supposent, soit dans *Chintila*, soit dans les évêques, les vues les plus sages: par l'un, il est statué que les sujets dont les services auront été récompensés par le roi, jouiront paisiblement des bienfaits qu'ils auront reçus, afin que l'agrément de leur situation excite les autres citoyens à se rendre également utiles. Le dernier canon de ce concile paroît avoir été proposé par le souverain, & il honore bien sa mémoire. Par ce canon, il fut réglé que désormais les rois des Visigoths auroient le droit de faire grâce aux criminels, même condamnés, ou de modifier les peines prononcées, toutes les fois qu'ils le jugeroient à propos. Ainsi *Chintila*, dans un siecle peu éclairé, eut la gloire de connoître & de se faire acorder le privilège le plus brillant & le plus précieux de la royauté. Environ deux années après, le roi des Visigoths publia un édit par lequel il ordona l'expulsion totale des Juifs de ses états, & cela, parce qu'il veut que tous ses sujets professent la religion catholique. Cet édit fut rigoureusement exécuté; & quand il ne resta plus de

Juifs dans le royaume des Visigoths, il y eut à Tolede un nouveau concile, qui, à la suite de quelques réglemens concernant les afaires de l'état, finit par faire des remercîmens au roi sur sa conduite édifiante, & sur sa pieuse rigueur. *Chintila* continua de gouverner encore quelque temps, avec autant de modération que d'équité, & il mourut vers le commencement de l'année 640, au grand regret des Visigoths, qui, sous son regne, avoient joui d'une profonde paix.

CHIRAC (PIERRE) (*Hist. mod.*), un des plus grands hommes dans la médecine, précepteur, puis beau-pere de M. Chicoyneau, eut son éleve & son gendre pour successeur dans la place de premier médecin du roi, qu'il avoit remplie après M. Dodart, mort en 1730. En 1728, il avoit obtenu des lettres de noblesse. M. *Chirac* étoit né en 1650, à Conques en Rouergue, d'une famille pauvre : il mourut riche, premier médecin du roi, premier médecin de son siecle, & ayant eu la satisfaction de transmettre sa fortune au fils de celui qui en étoit l'auteur. Il entra d'abord dans l'état ecclésiastique, & consacra ses soins à l'éducation de M. Chicoyneau. Le pere de son éleve démêla le vrai talent de *Chirac*; il le détermina, par ses conseils, à l'étude & à l'exercice de la médecine; il fit ce présent au genre humain : *idque pulcherrimum donum generi mortalium dedit*. TAC. Il s'aquita, en donnant sa fille au fils de son bienfaicteur, & en mettant son gendre à portée de succéder à sa place comme à ses biens.

M. *Chirac* fit révolution dans la médecine : il introduisit l'usage de la saignée du pied dans la petite-vérole, ayant remarqué que dans ceux qui étoient morts de cette maladie, il y avoit inflammation de cerveau, & que si la saignée avoit souvent été suivie de la mort, c'est qu'on y avoit toujours recours trop tard.

Il régla aussi la maniere de traiter une autre maladie du même nom. M. Silva disoit qu'il apartenoit à M. *Chirac* d'être législateur en médecine.

M. le duc d'Orléans, blessé dangereusement au poignet à ce désastreux siége de Turin, étoit sur le point de perdre le bras : M. *Chirac* imagina de lui faire mettre le bras dans des eaux de Balaruc, ce qui produisit une guérison prompte, parfaite & presque miraculeuse.

M. *Chirac* & M. Chicoyneau, étoient persuadés que la peste n'étoit pas contagieuse, idée qui fut très-utile aux malheureux habitans de Marseille, que M. Chicoyneau alla traiter avec une confiance fondée sur cette théorie. Quoi qu'il en soit, dit M. de Fontenelle, „ de cette opinion „ si paradoxe, il seroit difficile qu'elle fût plus „ dangereuse & plus funeste aux peuples que l'opi„ nion commune „.

M. *Chirac* réussit à Paris à force de mérite, & avec tout ce qu'il falloit pour ne pas réussir. Il parloit peu, sechement & sans agrément.... „ il „ présentoit aux malades, dans les occasions, „ l'idée désobligeante, quoique vraie, qu'il y „ avoit de la fantaisie & de la vision dans leurs „ infirmités; il leur nioit sans detour jusqu'à leur „ sentiment même; & combien les femmes, prin„ cipalement, en devoient-elles être choquées!... „ On n'arrachoit jamais de lui aucune complai„ sance, aucune modification à ses décisions la„ coniques. Heureux les malades, quand il avoit „ pris le bon chemin „!

Il avoit succédé, en 1718, à M. Fagon, dans la surintendance du jardin du roi. Il mourut le 1 mars 1732.

CHOIN (LOUIS ALBERT JOLY DE) évêque de Toulon, mort le 17 avril 1759, a laissé dans son diocêse une mémoire honorée. On a de lui des *Instructions sur le ritual*, ouvrage utile pour les ecclésiastiques, réimprimé à Lyon, 1778, en trois vol. *in*-4°.

CHOISEUL (*Hist. de Fr.*), grande & illustre maison de Champagne, qui tire son nom de la terre de *Choiseul* en Bassigny. Son origine est le sujet d'une dispute entre les savans, ce qui n'arive qu'aux maisons dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le pere Vignier, jésuite, croit cette maison descendue de Hugues, comte de Bassigny & de Bologne-sur-Marne, qui vivoit vers l'an 937. Le Laboureur la croit sortie des anciens comtes de Langres. Il y a des raisons en faveur de ces deux opinions; d'un côté, le cri de guerre des seigneurs de *Choiseul* étoit *Bassigny*; de l'autre, les seigneurs de *Choiseul* étoient les premiers vassaux du comté de Langres, & anciénement les principaux fiefs des provinces étoient des démembremens des comtés, donnés en partage aux enfans puînés des comtes, qui les tenoient en fief de leurs aînés.

Quoi qu'il en soit, les donations considérables faites dès le milieu du onzieme siecle, par Raynier ou Regnier de *Choiseul*, & pendant le cours de ce même siecle & des deux suivans, par ses héritiers & successeurs, à l'Église de Langres & à diverses abbayes célebres, en même temps qu'elles établissent la filiation des seigneurs de *Choiseul*, montrent quelles étoient dans les temps les plus reculés la grandeur & la puissance de cette maison. *Nullum (genus) in Campanis aut antiquius, aut bellicosius, aut illustrius*, dit l'épitaphe de l'évêque de Tournay.

Mais des plus nobles avantages distinguent encore plus glorieusement cette maison; il en est deux sur-tout que l'histoire doit remarquer : l'un est qu'aucune maison françoise ne pouroit citer un plus grand nombre de victimes illustres immolées pour la patrie; on en compte jusqu'à vingthuit sous le regne de Louis XIV; l'autre est que dans les discordes civiles, qui en divers temps ont affligé le royaume, on n'a jamais vu la maison de *Choiseul* être d'un autre parti ni avoir d'autres amis ou d'autres ennemis que ceux de ses

rois, avantage dont peu de maisons peuvent se vanter.

Nous ne parlons point des services récens rendus dans les armées, dans les négociations & dans le ministere, par les chefs actuélement vivans de deux branches de la maison de *Choiseul*; ces services sont présens à tous les esprits, disons mieux, à tous les cœurs, & l'envie même ne nous accuseroit pas de flaterie, si nous cédions au plaisir si naturel de nous en entretenir; mais l'histoire n'aime à parler que des morts, c'est son domaine favori; une sorte de pudeur & de fierté lui fait craindre de paroître, en louant les vivans, descendre jusqu'au panégyrique; nous ne ferons donc ici qu'une réflexion: les ministres qui ont fait de grandes choses, & qui ne sont plus en place, peuvent jouir à la fois de leur vie & de leur mémoire, ils assistent, pour ainsi dire, au jugement de la postérité.

Par le mariage de Rainard III, sire de *Choiseul*, avec Alix de Dreux, petite-fille de Robert, tige de la maison de Dreux, fils puîné du roi Louis le Grôs & d'Alix ou Adélaïde de Savoie, la maison de *Choiseul* a l'honeur de compter parmi ses aïeux ce même roi Louis le Grôs, & tous les rois Capétiens ses prédécesseurs, & d'avoir, avec Louis XVI, une origine commune & une parenté du dix-huitieme au vingt-unieme degré. *Regii quippe Capetiorum sanguinis affinitate decoratum*, dit l'épitaphe de l'évêque de Tournay.

La seule énumération des seigneurs des diverses branches de la maison de *Choiseul*, qui ont bien servi l'état dans de grands emplois, qui ont même versé leur sang pour le patrie, donneroit à cet article une trop grande étendue. Bornons-nous à ceux que leurs services ont élevé aux honeurs suprêmes de la guerre.

Cette maison avoit eu, avant ces derniers temps, trois maréchaux de France; M. de Stainville, frere de M. le duc de *Choiseul*, est le quatrieme.

Charles de Choiseul fut maréchal de France sous Louis XIII.

César & Claude sous Louis XIV.

Charles, & César son neveu, étoient de la branche de du Plessis-Praslin.

Claude étoit de celle de *Choiseul*-Beaupré.

Nicolas de Choiseul, aïeul de Charles, fut le premier de sa maison qui porta le nom de du Plessis-Praslin. Ferry, fils de Nicolas, & pere de Charles, fut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Ce fut au milieu des troubles civils que Charles trouva d'abord l'occasion de signaler son courage; on le voit paroître, pour la premiere fois, sous le regne de Henri III, dans l'armée du maréchal de Matignon, qui faisoit le siége de la Fere en 1575.

La conduite de Praslin, au milieu des troubles de la ligue, fut celle d'un sujet utile & d'un sage. Fidele à son prince, à sa religion, à l'humanité, il vit avec horreur les injustices, & les violences, employées à défendre une bonne cause; il s'atacha toujours à maintenir l'ordre; à calmer les esprits par-tout où il exerça quelque partie de l'autorité. À la mort de Henri III, il se rangea parmi ceux qui reconurent Henri IV; il courut le servir contre les ligueurs, en Bourgogne, sous le duc d'Aumont; en Champagne, sous le duc de Nevers; il préserva long-temps cette derniere province des calamités qui affligerent le reste du royaume. Henri IV lui confia le gouvernement de la ville de Troies, où la chaleur des partis opposés rendoit la prudence nécessaire. Il lui confia bien plus: ce roi qui, marchant environé de traîtres & d'assassins, ne connoissoit pourtant ni la crainte ni les soupçons, se rendit aux alarmes de ses ministres & aux vœux de ses peuples; il consentit à donner une attention plus particuliere au choix des sujets chargés de veiller à sa conservation, & le comte de Praslin fut le premier capitaine des gardes du corps.

En 1602, il fut chargé, avec Vitry, d'arrêter dans le Louvre le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne.

On peut voir à l'article Bellegarde le service important que le comte de Praslin rendit à ce duc, à la marquise de Verneuil, & sur-tout à Henri IV, en le trompant & en lui désobéissant, pour le rapeler à la raison & à la vertu, pour le guérir de la jalousie qui le troubloit & l'égaroit, & qui lui avoit arraché des ordres trop indignes de sortir de la bouche de ce roi clément, plus indignes d'être exécutés par le généreux Praslin.

Le comte de Praslin ne servit pas moins bien Louis XIII, & dans les combats & dans les afaires; pendant les troubles de cette minorité, il commanda sous le duc de Guise en Champagne; il reçut un coup de mousquet à la cuisse, au siége de Rethel. La mort du maréchal d'Ancre ayant changé le gouvernement, Luynes, devenu dépositaire de l'autorité royale, sentit le besoin qu'il avoit de s'atacher un homme tel que le comte de Praslin: il détermina le roi à le faire maréchal de France.

Les troubles continuerent, le maréchal de Praslin soumit la Normandie par des moyens doux & presque sans effusion de sang.

Il servit aussi contre les Huguenots aux siéges de Saint Jean-d'Angely, de Montauban, de Royan, de Negrepelisse, de Montpellier.

Lorsque la paix vint arrêter le cours de ses exploits, il alla faire du bien dans son gouvernement de Troies.

Il mourut le 1 février 1623, à soixante-treize ans.

César de Choiseul, son neveu, le plus célebre des trois maréchaux de cette maison, avoit servi sous lui en qualité de volontaire, dans les troubles civils & dans la guerre contre les Hugue-

nots ; il étoit né à Paris le 12 février 1598. Le duc de Vendôme, son parrain, lui donna ce nom de César, parce que c'étoit le sien, & non, comme le dit un auteur moderne, *pour le faire souvenir qu'il étoit né d'une race généreuse & guerriere*, raison oratoire ou poétique, dont le nom de *Choiseul* n'avoit pas besoin. Il fut élevé en qualité d'enfant d'honeur auprès du Dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII. Florence Rivaut, mathématicien célebre dans ce temps où les mathématiques étoient encore au berceau, lui donna des principes, dont Praslin étendit beaucoup l'usage & l'application dans trente-cinq siéges où il assista, & qu'il dirigea presque tous.

À quatorze ans il eut un régiment : la premiere loi qu'il se prescrivit fut de marcher toujours à pied à la tête de cette troupe dans tous les mouvemens qu'elle fit, soit en paix, soit en guerre, soit dans le royaume, soit au dehors. Il regardoit les permissions acordées aux colonels, de vivre éloignés de leurs régimens, comme des dispenses injurieuses de faire leur devoir.

En 1627, on l'envoya porter du secours à Thoiras, investi par les Anglois dans l'île de Rhé. La fievre le retenoit au lit lorsqu'il reçut l'ordre de partir ; il partit. Les vents contraires l'arrêterent deux jours à l'île d'Est, & sa maladie continuoit. Le cardinal de Richelieu lui manda qu'il pouvoit revenir à terre ; Praslin passa, par une espece de miracle, à travers la flote angloise, jusque dans l'île de Rhé, & il écrivit au cardinal : „ Vous m'exhortiez de „ revenir à terre pour rétablir ma senté, j'ai „ choisi pour cela le fort de la Prée, dans l'île „ de Rhé, comme le lieu le plus agréable & „ le plus commode ; j'y atends les ordres de „ votre éminence „. Le cardinal, qui sentoit dans autrui tout le mérite de l'héroïsme qu'il avoit dans son âme, lui fit une réponse pleine d'éloges, & Praslin se crut récompensé. Il défit les Anglois devant le fort de la Prée. Quoique toujours malade, il combatit à la tête de son régiment.

Il contribua beaucoup à la réduction de la Rochelle ; l'année suivante il alla joindre le roi au siége de Privas, & le prince de Condé au siége de Montauban. Cette campagne fut celle où il courut les plus grands dangers.

En la même année 1629, le comte de Praslin suivit le roi à la guerre de Mantue. Le duc de Savoie ayant refusé le passage, il fallut le forcer ; on ataqua Pignerol : Praslin fut chargé d'élever un fort sur le mont de Sainte Brigide, pour empêcher tout secours d'entrer dans la place ; ce fort fut construit selon toutes les regles d'un art encore inconnu alors, mais qui alloit naître, & dont Praslin eut l'honeur d'avancer les succès. Pignerol fut pris.

En 1630, un avis que le comte de Praslin donna au duc de Montmorenci eût pu, s'il eût été suivi, faire éviter le combat de Veillane, & ménager le sang françois. Montmorenci, vainqueur à force de talens, & mal-gré les obstacles qu'il n'avoit pas voulu prévenir, eut la sincérité généreuse de l'avouer.

Le régiment de Praslin, commandé par son colonel, eut la principale part à quelques autres avantages remportés sur les Piémontois & les Espagnols, aux portes de Carignan.

Mazarin ménagea une treve devant Casal : le comte de Praslin fut employé dans cette négociation, & il se forma dès-lors, entre ces deux hommes fameux, une liaison d'amitié à laquelle Praslin fut très-fidele.

Dans la guerre de 1635, il servit d'abord en qualité de maréchal de camp : la victoire du Tesin, en 1636, fut due principalement à ses conseils & à sa conduite, ainsi que le succès du combat de la Route, en 1639, où Praslin servoit sous le comte d'Harcourt. Les Espagnols batus devant Casal, encore en 1639, Turin pris en 1640, la victoire de Fossan en 1641, & ses fruits, la prise de Ceva, de Montdovi & de Coni, mériterent au comte de Praslin le gouvernement de Turin, & le grade nouvélement créé de lieutenant général.

En 1642, il s'aquite avec prudence du triste & difficile emploi d'arrêter le duc de Bouillon au milieu de l'armée que ce duc commandoit : il prend dans cette même champagne Nice & Tortone.

En 1643, ayant perdu le cardinal qui l'estimoit, & le roi qui l'aimoit, il voit ses espérances abandonées aux promesses du cardinal Mazarin ; il voit le bâton de maréchal de France s'éloigner d'autant plus qu'il est plus mérité. Praslin contribue, avec Turenne, à la prise de Turin, il prend ensuite Pont-de-Sture.

En 1644, il forme le siége de Santia, où le comte d'Hôtel, son fils, fait son apprentissage, & où le comte de *Choiseul*, son frere, est tué d'un coup de pierre : il passoit pour le meilleur officier de cavalerie de son temps. La prise de Santia fut un foible dédomagement d'une si grande perte.

En 1645, Praslin prit la ville de Roses en Roussillon, & par ce succès, il força Mazarin à lui donner le bâton de maréchal de France, que le roi Louis XIV voulut lui remettre lui-même.

En 1646, le maréchal du Plessis-Praslin, joint au maréchal de la Meilleraye, prend Piombino & Porto-Logone.

En 1648, il bat le marquis de Caracene près de Crémone. Il perd dans ce combat le second de ses fils. Dans cette campagne d'Italie, il consume une grande partie de sa fortune à nourir l'armée, qui manquoit de tout.

Au milieu des troubles de la Fronde, il reste fidele au roi, & ami d'un ministre dont il avoit à se plaindre.

En 1649, il fut fait gouverneur de Monsieur, frere unique du roi. Il aide à pacifier la Guienne, de concert avec l'évêque de Cominges son frere, depuis évêque de Tournay, dont il sera parlé plus bas.

Les princes sont arrêtés en 1650; Turenne, que l'amour rendit indiscret & rebelle, Turenne s'avance pour les delivrer. Le maréchal du Plessis-Praslin paraît seul digne de lui être opposé; il eut l'honeur de le vaincre à la bataille de Réthel, & ce grand succès lui coûta encore un de ses fils; c'étoit l'aîné, Charles de *Choiseul*, comte du Plessis, maréchal de camp. Certaines proportions disparoissent aux ieux de la postérité: le grand nom de Turenne a tellement éfacé les plus grands noms, que les gens médiocrement instruits des détails de notre histoire, regardent cette victoire de du Plessis-Praslin sur Turenne, comme une espece de phénomene, fruit d'un hazard heureux, & n'en supposent pas moins le vaincu très-supérieur au vainqueur; mais alors on trouvoit ces rivaux dignes l'un de l'autre, & la victoire de Réthel parut un événement ordinaire.

On promit au vainqueur un brevet de duc, qu'on ne lui donna point: mais on l'admit dans le conseil, parce qu'on avoit besoin de ses lumieres: on le força, en 1651, d'entreprendre le siége de Sainte-Menehould, qui ne devoit pas réussir, & qui réussit pourtant, parce que c'étoit Praslin qui le faisoit. Louis XIV, qui savoit déja dire de ces mots noblement obligeans, qui ont suffi plus d'une fois pour récompenser ceux qui l'avoient le mieux servi, dit à Praslin: „ Vous „ n'avez été chargé de cette entreprise, que parce „ que vous étiez le seul capable de l'exécuter: „ ce qui est impossible aux autres est à peine difficile „ pour vous „.

Après des services continués encore pendant treize ans, & dans les armées, & dans les conseils, enfin la dignité de pair lui fut conférée en 1664.

La guerre s'étant ralumée en 1672, Praslin, que son grand âge éloignoit du commandement, se présenta devant le roi, & lui dit avec douleur: „ Je porte envie à mes fils, ils vont servir „ votre majesté; pour moi, je ne dois plus „ désirer que la mort, puisque je ne suis plus „ bon à rien „. M. le Maréchal, lui répondit le roi en l'embrassant tendrement, „ on ne travaille „ que pour approcher de la réputation que „ vous vous êtes acquise; il est agréable de se „ reposer après tant de victoires „.

Il avoit déja perdu deux fils, morts les armes à la main, en combatant à ses côtés, le troisieme fut tué devant Arnheim.

Madame de Motteville demandant un jour au maréchal comment il avoit pu soutenir le spectacle de la mort de ses deux premiers fils: „ Le charme de la victoire est tel, lui dit-il, „ qu'il éleve l'âme au dessus de tout autre sentiment „.

Le maréchal du Plessis-Praslin mourut le 23 décembre 1675, âgé de près de soixante-dixhuit ans.

Claude de CHOISEUL, troisieme maréchal de France, se distingua en 1649, au combat de Vitry-sur-Seine; au combat de Saint Gothard en Hongrie, en 1664; à la campagne de Flandre, en 1667; à l'expédition de Candie, en 1669; à celle de Hollande, en 1672; à la bataille de Senef, en 1674; sous les maréchaux de Créquy & de Rochefort, en 1675; sous le maréchal de Luxembourg, en 1676; au siége de Fribourg, en 1677; au combat de Rhinfeld, en 1678; au combat de Minden, en 1679. En 1682, l'électeur de Cologne l'ayant demandé au roi pour général de ses troupes contre les Liégeois, il les fit rentrer sous l'obéissance de cet électeur. Il servit encore, en 1690, sous le maréchal de Lorges, & en 1692, sous le maréchal de Bellefonds: il fut fait maréchal de France le 27 mars 1693. On ne sera pas étoné qu'il n'ait eu la croix de Saint Louis qu'après le bâton de maréchal, quand on se rapélera l'époque de l'institution de l'ordre de Saint Louis, qui n'est que de cette même année 1693. Dans la suite de cette guerre, il eut différens commandemens. Il mourut doyen des maréchaux de France le 15 mars 1711, à 78 ans.

La maison de *Choiseul* a aussi fourni à l'Église des prélats distingués par leurs vertus & leurs lumieres. Le plus célebre est l'évêque de Tournay, mort en 1689. Nous ne pouvons mieux faire connoître tout le mérite de cet excellent évêque, qu'en raportant son épitaphe, telle que nous la trouvons dans le journal des Savans du 27 février 1690, quoiqu'elle ne soit pas d'un goût parfaitement pur. Nous dirons seulement ici, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin, qu'avant d'être évêque de Tournay, il l'avoit été vingt-quatre ans de Comminges; que dans les fréquentes visites de ce diocêse, qu'il aimoit à faire, parce qu'il en sentoit l'utilité, son zele le portoit, à travers les glaces & les neiges, dans les lieux les plus inaccessibles des pyrénées, pour en connoître les habitans & leur inspirer des mœurs honêtes & chrétienes; que dans une année de disete, il nourit presque seul, à ses dépens, le troupeau confié à ses soins; que dans un temps de contagion, il brava tous les dangers pour porter aux malades les secours spirituels & temporel, jusqu'à ce qu'atteint lui-même par le mal, il fut près d'y succomber; que portant, avec la plus saine doctrine, le même esprit de bienfaisance & de charité dans les discussions théologiques, il fut employé plusieurs fois à pacifier les troubles du jansénisme, &c.

Voici l'épitaphe:

Reverere, quisquis legis, in hoc optimi præsulis sepulcro
Perennem ipsius virtutis stationem.

Hic situs est
Gilbertus de Choiseul *du Plessis-Praslin*,
Convenarum primo, dein Nerviorum episcopus,
Cujus solum nomen elogium, adolescentia pia institutio,
Juventus eruditio, senectus sapientia, vita religio,
Regimen ratio, labor deliciæ, salus populi suprema lex,
Obices stimulus, scripta & conciones quotidiana exercitatio,
Heterodoxorum docta convictio ludus, sincera conversio scopus;
Mors demum meta patientiæ, merces sanctimoniæ, Corona justitiæ.

Generis splendorem inquiris?
Nullum in Campanis aut antiquius, aut bellicosius, aut illustrius;
Regii quippe Capetiorum sanguinis affinitate decoratum
Avos habuit a sex sæculis Galliæ proceres & heroas;
Deinde comites, duces, pares, & supremos castrorum præfectos,
In his fratrem, nomine & rebus gestis vere Cæsarem.

Antistitis labores percunctaris?
Diœcesanorum saluti sua profudit, sese devovit,
Visus sæpius reptare per Pyræneos rupibus invios, nivibus hispidos,
Ut ex semi-barbaris timoratos piis documentis efficeret orthodoxos.
Omnem Convenarum regionis plebem, fame aliter interituram,
Toto fere anno, empta ære proprio annona sustentavit,
Pestis lue afflictæ ubicunque privati pastores, aut morbo
Enecati, aut metu fugati, defuere; ipse per semet adfuit verbo,
Ope, remediis, sacramentis; bonusque pastor adeo animam
Posuit, ut contagio correptus in extremis egerit,
Omnium ordinum precibus redditus.
Clerum utrobique moribus instruxit, legibus ornavit,
Ad virtutem & doctrinam seminariis, voce, exemplo perduxit.
Domos episcopales quatuor ruri, & in urbe, aut squallidas, aut corruentes,
Mira soliditate, nitore, magnificentia, restauravit, expolivit, amplhavit.

Decessit Parisiis, attritus studiis, vigiliis, concionibus, peregrinationibus,
Ex summo suorum amore exantlatis,
Annos natus 76. prid. Cal. Januar. 1690:
Utriusque episcopatus 45.
Præsuli de Deo, rege, bene merito adprecare.

Le cardinal de Choiseul, Antoine-Cleriadus, de la branche de *Choiseul*-Beaupré, mort depuis quelques années, a laissé aussi une grande réputation dans le clergé.

Les branches aujourd'hui subsistantes de la maison de *Choiseul*, sont,

1°. Celle des barons de Beaupré, dont les chefs actuels (1786) sont, Étienne-François, pair de France, ministre d'état, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, chevalier de la toison d'or, gouverneur & lieutenant général de la province de Touraine, grand-bailli d'Haguenau, ci-devant colonel du régiment des gardes Suisses, secrétaire d'état des afaires étrangeres, de la guerre, de la marine, &c., en un mot, M. le duc de Choiseul.

Et M. le maréchal de Stainville, son frere.

De cette branche de Beaupré sont issues celle de Sommeville, qui fournit aujourd'hui un lieutenant général (M. le comte de Choiseul), & deux maréchaux de camp, M. le marquis de Choiseul, chef de la branche, & M. le vicomte de Choiseul, son oncle.

Celle d'Aillecourt, dont les chefs sont Marie-Gabriel-Florent-Auguste de Choiseul, ambassadeur à Constantinople, qui remplit avec gloire la carriere des armes, celle des négociations, celle des lettres, celle des arts: il est l'un des quarante de l'académie françoise, un des associés de l'académie des inscriptions & belles lettres: le *Voyage pittoresque de la Grece* est un beau monument de son amour courageux pour les arts, de ses vastes connoissances, de son éloquence & de ses lumieres.

Michel-Félix de Choiseul d'Aillecourt, son frere, mestre-de-camp en second du régiment de Guienne.

Et Claude-Antoine-Cleriadus, leur oncle, lieutenant général des armées du roi, dont le fils, mestre-de-camp en second du régiment de la Rochefoucauld, a épousé la fille du maréchal de Stainville, & est en conséquence désigné duc & pair après M. le duc de *Choiseul*.

Enfin celle de Meuse, dont le chef est Maximilien-Claude-Joseph de Choiseul-Meuse, maréchal de camp.

2°. La branche de Chevigny, dont le chef est César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, ministre d'état, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & au gouvernement des huit évêchés de la Haute & Basse-Bretagne, ci-devant secrétaire d'état des afaires étrangeres, puis de la marine, &c. Il fut fait duc de Praslin en 1762, & cette époque est une époque de bonheur pour la France; c'est celle d'une paix nécessaire & souhaitée, due aux soins de M. le duc Praslin, paix la plus solide & la plus durable dont la France ait joui depuis le ministere pacifique du cardinal de Fleuri, paix qui s'est étendue jusque sur deux regnes, & dont les murmures de l'Angleterre ont suffisament fait l'éloge.

Renaud-César-Louis, vicomte de Choiseul, maréchal de camp, ci-devant ambassadeur à Naples, fils de M. le duc de Praslin, a plusieurs fils, dont deux, savoir, Antoine-César de Choiseul, comte de Praslin, & Guy-Hyppolite de Choiseul, forment déja deux branches distinctes, étant mariés l'un & l'autre, & ayant des enfans.

3°. La branche des seigneurs d'Éguilly & de Bussieres, de laquelle est M. le baron de Choiseul (Louis-Marie-Gabriel-César) maréchal de camp, ambassadeur à Turin.

CHOLET (Jean (*Hist. mod.*); cardinal, fondateur du collége de son nom à Paris, mort en 1293. Sa fondation n'eut son exécution qu'en 1295. Ce cardinal eut une grande part aux afaires de son temps, sur-tout sous le pontificat de Martin IV, & le regne de Philippe le Hardi; il fut fait légat en France, & contribua beaucoup à engager Philippe dans une guerre contre le roi d'Aragon, pour punir l'attentat des *vêpres Siciliennes*, & faire valoir la donation que le Pape avoit faite en conséquence à Philippe le Hardi pour Charles de Valois, son fils, des états du roi d'Aragon. Cette guerre étoit une suite de celle qui continuoit toujours entre la premiere maison d'Anjou & la maison d'Aragon, relativement à la Sicile. Philippe le Hardi mourut dans le cours de cette guerre, qui continua encore sous Philippe le Bel, & c'étoit aux dépenses de cette même guerre que le cardinal de *Cholet* avoit destiné les fonds qui, après la paix, furent employés, par ses exécuteurs testamentaires, à construire & doter le collége de *Cholet*. Ce cardinal, qui avoit été chanoine de l'Église de Beauvais, fut enterré dans l'Église de Saint Lucien de Beauvais; on voyoit autrefois, sur son tombeau, sa statue, qui étoit d'argent massif, & enrichie de pierres précieuses; on la vendit pour rebâtir l'Église brûlée en 1346 par les Anglois. Le mausolée du cardinal de *Cholet* est aujourd'hui d'argent doré; on y lit son épitaphe en vingt mauvais vers latins.

CHOMEL (*Hist. litt. mod.*). Ce nom rapele plusieurs ouvrages utiles.

1°. Noël Chomel, curé à Lyon, mort en 1712, est auteur du *Dictionaire économique*, amélioré & augmenté depuis.

2°. Pierre-Jean-Baptiste Chomel, médecin ordinaire du roi, mort en 1740, est auteur d'une *Histoire des plantes usuelles*, très-connue.

3°. Son fils, Jean-Baptiste-Louis, mort en 1765, a fait un *Essai sur l'histoire de la médecine en France*; une *Vie de Molin*; un *Éloge de Duret*, &c.

CHOMPRÉ (Pierre) (*Hist. litt. mod.*), maître de pension célebre à Paris, mort le 18 juillet 1760, a fait un *Dictionaire abrégé de la fable*, & un *Dictionaire abrégé de la bible*; une *Vie de Brutus*, premier consul de Rome, & une *Vie de Callisthene*. On a aussi de lui des ouvrages élémentaires utiles, à l'usage de ses écoliers.

CHOPIN (René) (*Hist. litt. mod.*), jurisconsulte françois, célebre, du seizieme siecle, né à Bailleul en Anjou en 1537, mort à Paris en 1606. Ses ouvrages ont été publiés en 1663 en six vol. *in-fol.* Les uns sont latins, les autres françois. Henri III l'anoblit pour son *Traité du domaine*.

CHORIER (Nicolas) (*Hist. litt. mod.*), avocat au parlement de Grenoble, né à Vienne en Dauphiné l'an 1609, est auteur d'une histoire du Dauphiné, d'un nobiliaire de la même province, d'une histoire généalogique de la maison de Sassenage, d'une histoire du duc de Lesdiguieres, du livre *de arcanis amoris*, qu'il mit sous le nom de Louise Sigée de Tolede; du livre intitulé: *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis*, de la jurisprudence de Guy-Pape, abrégé de l'ouvrage de ce jurisconsulte. *Chorier* mourut en 1692.

CHOSROÈS (*Hist. de Perse.*). C'est le nom de deux rois de Perse. Le premier, qui fut surnommé le *Grand*, succéda, l'an 531 de l'ere chrétiene, à Cabade, son pere; il étoit contemporain de Justinien & de Justin II. Il fit beaucoup la guerre à Justinien; il fut batu par Bélisaire, mais il fit de grandes conquêtes sur Justin II, & finit par être batu par Tibere II. Il en mourut de chagrin en 579.

Chosroès II monta sur le trône de Perse en 590. Les Perses s'étoient contentés d'enfermer Hormisdas III, son pere, après lui avoir crevé les ieux; il acheva leur ouvrage, & fit assomer son pere: il fut renversé du trône à son tour, & y fut rétabli par les soins & les secours de l'empereur Maurice, qui auroit pu se dispenser de rendre ce service à un parricide. Maurice ayant été assassiné par Phocas, *Chosroès II* arma, pour le venger, soit que ce parricide fût reconoissant, soit, ce qui est plus vrai-semblable, que son ambition prît seulement ce beau prétexte. En effet, Héraclius ayant vengé la mort de Maurice par celle de Phocas, & ayant été proclamé empereur, représenta que la guerre n'avoit plus de motif, que Maurice étoit vengé, qu'ils avoient concouru l'un & l'autre au même objet, qu'ils étoient essentiélement amis & alliés; mais *Chosroès*, qui avoit pris goût à la guerre, parce qu'elle l'avoit séduit par quelques succès, poursuivit ses conquêtes. Héraclius après l'avoir batu, lui offrit de nouveau la paix. *Chosroès*, non seulement piqué de sa défaite, mais encore ivre de ses conquêtes, répondit avec dédain, qu'il avoit chargé son armée de faire la réponse: il fallut le batre encore, & rendre la leçon plus forte; elle alla jusqu'au découragement: *Chosroès* crut qu'un vaincu ne devoit plus régner, il voulut abdiquer le trône; il y étoit monté par un crime, il en descendit en commettant encore une injustice. Il avoit deux fils, Siroès & Merdesane:

ce fut au cadet qu'il voulut remettre ses états; l'aîné ne put le soufrir, il arma contre son pere, & plus cruel encore à son égard, que *Chosroès* ne l'avoit été envers le sien, il le fit périr de faim, en insultant à sa mémoire, & en lui reprochant un de ses vices. *Chosroès* étoit avare; il avoit fait construire une voûte souterraine, où il enfermoit ses trésors. Siroës l'enferma lui-même sous cette voûte, où, au lieu de mets, il ne lui faisoit servir que l'or & l'argent qu'il avoit amâssés. *Chosroès II* mourut en 628.

CHARAMNE (*Hist. de France.*); fils de Clotaire I. Il se révolta contre son pere, qui le fit brûler dans une grange, avec sa femme & ses enfans innocens, en 560.

CHRÉTIEN (*Hist. litt. mod.*). Quelques gens de lettres de ce nom méritent qu'on s'en souviene.

1°. Chrétien de Troïes, dit Meneffier, poëte françois, qui vivoit vers l'an 1200, auteur du roman de *Perceval le Gallois*, & de plusieurs autres romans de chevalerie de la table ronde.

2°. Chrétien (Gervais), plus connu sous le nom de Maître Gervais, a fondé le collége de ce nom à Paris en 1370. Il étoit premier physicien, c'est-à-dire, premier médecin du roi Charles V, chanoine de Paris, chantre de Baïeux: il mourut dans cette derniere ville le 3 mai 1383.

3°. Guillaume Chrétien, médecin de François I & de Henri II, a traduit en françois quelques ouvrages de médecine, entre autres le traité d'Hippocrate sur la génération.

4°. Florent Chrétien, fils du précédent, & le plus célebre de tous, fut instituteur d'Henri IV. On a de lui une traduction d'Oppien, des épigrammes greques, quelques satyres. Il eut part à la satyre Menippée: il traduisit en grec & en latin les quatrains de son ami Pibrac; il fit des tragédies; on devine ce que c'est que des tragédies du temps d'Henri IV, ou même antérieures. Il abjura comme Henri IV. Il mourut en 1596, après avoir eu la satisfaction de voir ce prince affermi sur son trône: il étoit né en 1541 à Orléans. Il eut un fils, qui étoit aussi un homme de lettres. Madame de la Guerche, petite-fille de Florent *Chrétien*, & marraine de M. l'abbé de Canaye, de l'académie des inscriptions & belles lettres, mort le 12 mars 1782, avoit légué à ce dernier des notes précieuses de son aïeul Florent, ou de son pere, fils de Florent, lesquelles furent égarées comme papiers inutiles, & dont l'abbé de Canaye déplora toujours la perte.

CHRISTIERN I, *surnommé* le Riche, *roi de Danemarck* (*Hist. de Danemarck*). Christophe III avoit réuni sur sa tête les trois courones de Danemarck, de Suede & de Norwege; il mourut sans enfans. Les Danois offrirent la courone au sage Adolphe, duc de Sleswick, fils de Gérard, comte de Holstein; il la refusa, & dit aux deputés qu'ils ne pouvoient mieux la placer que sur la tête de *Christiern*, second fils de Théodoric, comte d'Oldenbourg.

Le sénat, par déférence pour le comte, lui fit demander lequel de ses enfans il vouloit élever sur le trône. „ J'ai trois fils, répondit le vieillard, l'un est esclave de toutes ses passions, & „ s'endort au sein de la molesse; l'autre est un „ caractere féroce, la guerre est son élément, il „ ne connoît d'autre gloire que celle de gâgner „ des batailles; mais *Christiern*, objet de mes „ soins les plus tendres, joint aux talens du héros les vertus de l'honête homme; ce n'est qu'à „ regret qu'il prend les armes, il s'en sert avec „ gloire & les quite avec plaisir: que le sénat „ choisisse entre ces trois princes „. Le choix fut bientôt fait: *Christiern* fut nommé, tous les ordres de l'état allerent à sa rencontre; il reçut des mains de l'archevêque Yvon l'étendard du royaume, & fut proclamé roi de Danemarck & de Norwege en 1448.

Ensuite il acquit le thrône de Suede, où il monta avec une pompe jusqu'alors ignorée, rétablit les priviléges des différens ordres de l'état, partagea avec la noblesse le fardeau du gouvernement, se rendit accessible au peuple, diminua les impôts, combla de bienfaits ses partisans, pardona à tous ses ennemis, & commença son regne sous les plus heureux auspices en 1458. La mort d'Adolphe, son oncle, lui donna de nouveaux états; & malgré les prétentions de plusieurs princes, il réunit à son domaine le duché de Slefwick, & les comtés de Holstein & de Stormarie.

Il a soutenu plusieurs guerres: il rétablit l'ordre dans ses états: depuis il alla à Rome, où il s'attira de grandes louanges par sa douceur, & ses vertus. À son retour il établit à Copenhague en 1474 une Académie sous le nom d'Université. Le mariage de Jean, prince héréditaire de Danemarck, avec Christine, fille d'Ernest, électeur de Saxe, donna lieu à des fêtes pompeuses, qui acquirent encore plus de célébrité par l'institution de l'ordre de l'Éléphant. Le reste de la vie de *Christiern* ne fut qu'une suite d'opérations politiques; la Dythmarsie rangée sous son obéissance sans effusion de sang, l'union de Calmar rétablie, & le trône de Suede promis à Jean son fils, les dettes de l'état aquitées, l'ordre remis dans les finances, la naissance d'un petit-fils, qu'on nomma *Christiern*, consolerent sa vieillesse des malheurs dont sa vie avoit été traversée, & qu'il ne méritoit pas: il mourut en 1481.

Christiern I est le chef de l'auguste maison qui occupe aujourd'hui le trône de Danemarck; il prétendoit descendre du célebre Vitikind, chef des Saxons. Mais il n'avoit pas besoin de cette origine, pour être un des plus grands princes de son temps: excellent capitaine, s'il ne fut pas conquérant, c'est qu'il eut horreur de l'être; s'il fit des fautes en politique, ce fut sa candeur qui les lui fit commettre. Le Danemarck fut heureux

fous fon regne, même au milieu des guerres qu'il foutint. On lui reproche de n'avoir pas cultivé les lettres; il les aima du moins, & fut favorifer leurs progrès. Il laiffa trois enfans; Jean, qui lui fuccéda; Frédéric, duc de Slefwick & de Holftein, qui dans la fuite parvint au trône; & Marguerite, qui époufa Jacques IV, roi d'Écoffe.

Christiern II (*Hift. de Danemarck.*), roi de Danemarck: il étoit fils du roi Jean. La nation fe hâta de le proclamer héritier de la courone. L'état étant devenu fon patrimoine, il fongea dès-lors à l'affermir & en reculer les bornes. La Norwege s'étoit foulevée en 1504; Streen-Sture, adminiftrateur de Suede, s'éforçoit d'établir la domination Suédoife dans cette contrée; *Chriftiern* parut; Suédois & Norwégiens, tout s'enfuit; la férocité de fon caractere ne tarda pas à éclater; les rebelles furent traités avec la derniere rigueur, & la crainte de manquer en Norwege de fujets & de foldats, fut peut-être un des motifs qui arrêterent fa vengeance; de là il paffa en Suede, où il remporta quelques avantages; enfin, Jean étant mort en 1513, *Chriftiern* lui fuccéda. La nation, éblouie par les premiers fuccès de ce prince, fe promettoit un roi qui rétabliroit l'union de Calmar fur de nouveaux fondemens, & rendroit les armes Danoifes redoutables au refte de l'Europe. *Chriftiern*, occupé d'abord des détails du gouvernement, fit venir de Hollande d'habiles jardiniers à qui il donna l'île d'Amag à cultiver. Réfolu de foumettre la Suede, il fit entrer le légat Arcenboldi dans fes intérêts, & négocia dans les mêmes vues avec la ville de Lubec. Ce prince ne veilloit pas avec moins d'attention fur fa cour & fur fes miniftres. Fobourg, accufé de malverfation, fut arrêté & pendu peu de temps après. C'etoit le miniftre Toberu qui fut le juge de ce malheureux; mais bientôt foupçoné lui-même d'avoir empoifoné Columbule, maitreffe du roi, il fut mis en prifon & traîné devant le tribunal des fénateurs. Ceux-ci eurent le courage de le trouver innocent, & de déplaire au roi, qui avoit juré fa perte: ce prince appela un ramas de payfans, qu'il paya pour être auffi cruels que lui, & qui condamnerent Toberu à mort; en vain la reine & toutes les dames de la cour fe jeterent aux pieds du roi pour obtenir fa grâce; ce prince fut inflexible, l'arrêt fut exécuté, & la nation, témoin de ce fpectacle, trembla pour l'avenir, & fe repentit d'avoir couroné *Chriftiern*.

La haine du peuple parut peu l'inquiéter; il ofa même braver le clergé, s'emparer de quelques domaines de l'Églife, & faire arrêter l'evêque d'Odenfée. De nouveaux impôts aigrirent les efprits; *Chriftiern* les irrita davantage encore, en nommant fon barbier à l'archevêché de Landen. Il n'eut pas plutôt placé fa vile créature fur ce fiége fi refpecté dans le Nord, que, de concert avec le prélat, il s'empara de quelques domaines du chapitre. Efclave de Sigebrite, il commit toutes les violences que cette femme audacieufe lui dictoit; il lui en laiffa tout le fruit, & ne s'en réferva pour lui-même que la honte. Les efprits étoient tellement indifpofés, que *Chriftiern* auroit dû fentir qu'il s'expofoit à perdre le Danemarck, s'il le quitoit pour conquérir la Suede. Ses troupes entrerent dans la Scanie; elles y porterent le ravage & la mort.

Bientôt il paffa lui-même en Suede, affiégea la ville de Stockolm, & força la veuve de l'adminiftrateur à capituler. Cette femme, au deffus de fon fexe par fon courage, avoit mieux défendu fa place que les plus vieux généraux, & jamais *Chriftiern* ne s'en fût rendu maître, fi tous les habitans l'avoient fecondée; il entra donc dans Stockolm, y fut couroné, repaffa en Danemarck. Ce fut-là que dans un calme fombre & terrible il médita fa vengeance. Les perfides confeils de fes lâches favoris échauferent fon reffentiment par degrés; il partit enfin l'an 1520, & reparut à Stockolm, cachant fous un air ouvert & affàble le projet odieux qu'il rouloit dans fon âme. D'abord on veut lui parler des fautes qu'avoit commifes l'archevêque d'Upfal: il répond, avec une modeftie affectée, qu'il ne veut point porter un regard audacieux fur les afaires de l'Églife, & que c'eft aux commiffaires nommés par le Pape à juger ce prélat.

Cependant il invite la veuve de l'adminiftrateur & tous les fénateurs à une fête pompeufe: ils y courent en foule; *Chriftiern* les careffe; mais au milieu des tranfports de joie où toute l'affemblée fe livre, le vifage du roi change de couleur, fes ieux s'alument, fon âme féroce fe montre fans voile, il fait arrêter les fénateurs, on les traîne à l'échafaud, plus de foixante & dix magiftrats périrent; bientôt les confuls eurent le fort des fénateurs; les foldats devenus boureaux, fe répandirent dans les rues, pillant, brûlant, maffacrant, & firent de la ville un champ de bataille. La veuve devoit être noyée, mais l'avare *Chriftiern* efpéra qu'elle rachéteroit fa vie en lui découvrant les tréfors que fon époux avoit laiffés, il la condamna à une prifon perpétuele: tous les Suédois frémiffoient, les Danois étoient faifis d'horreur, & l'Europe étoit indignée.

Il retourna en Danemarck, amenant avec lui Guftave Éric Son, que fa fureur avoit épargné. Sur fon chemin, il fit noyer des religieux qui avoient caché leurs provifions pour les dérober à l'avidité des foldats. La mere & la fœur de Guftave furent traitées avec barbarie; tout trembloit autour du roi; il porta en Zélande la terreur qui l'acompagnoit. La crife étoit trop violente pour durer long temps, & l'inftant où la fervitude d'un peuple devient plus dure, eft quelquefois celui où il touche au moment de recouvrer la liberté: *Chriftiern* affembla les états pour leur communiquer les projets de guerre qu'il méditoit; mais les états au lieu de s'occuper de l'exécution de fes

ses ordres, lui déclarerent qu'ils renonçoient à l'obéissance qu'ils lui avoient jurée ; que par ses cruautés accumulées il avoit perdu tous ses droits au trône, & que le Danemarck alloit se choisir un nouveau maître. Le plus furieux des hommes devint alors le plus foible. En horreur à son peuple, abandoné par ses favoris, menacé par ses gardes mêmes, il se hâta de piller le trésor royal, & s'enfuit avec sa famille ; il essuya une tempête, & après avoir long-temps luté contre les vents, aborda dans les Pays-Bas l'an 1523, au mois d'avril ; il traversa l'Allemagne & alla chercher un asyle à la cour de l'empereur son beau-frere.

L'Électeur de Brandebourg s'intéressa en sa faveur ; il fit de grands préparatifs qui n'eurent que de foibles effets. *Christiern* offrit à Gustave de lui céder le trône de Suede, s'il vouloit lui aider à remonter sur celui de Danemarck, mais Gustave s'étoit déja ligué avec Frédéric, successeur de *Christiern*, contre cet ennemi commun. L'empereur son beau-frere, qui d'abord avoit paru épouser sa querele avec beaucoup de chaleur, s'étoit refroidi tout-à-coup, parce qu'il craignoit d'attirer dans l'Empire toutes les forces du Nord. La gouvernante des Pays-Bas paroissoit seule sensible aux malheurs de ce prince ; elle lui préta trente vaisseaux ; il mit à la voile ; mais il sembloit destiné à être le jouet des vents. Un orage engloutit dix de ses vaisseaux & dispersa le reste ; il fut trop heureux d'aborder dans le port de Bahus : cependant il trouva un parti en Norwege, & fit quelques conquêtes. Les Dalécarliens l'apeloient dans leur province ; mais la nature, toujours obstinée à le persécuter, lui opposa des neiges sur son passage ; il ne put y pénétrer, & crut s'en dédomager par la prise d'Aggherus, mais il fut contraint de lever le siége de cette place.

Turéjohanson s'étoit ataché à la mauvaise fortune de ce prince, parce qu'il n'en pouvoit trouver une meilleure. Odieux à Gustave, qui l'accusoit d'avoir trahi ses intérêts, sa conduite donna les mêmes soupçons à *Christiern*. Les malheureux sont toujours défians. Bientôt on accusa *Christiern* lui-même de l'avoir fait assassiner. Si ce crime est réel, ce fut du moins le dernier qu'il commit ; abandoné par ses soldats, il se livra de lui-même aux généraux Danois : conduit à Copenhague par l'évêque d'Odensée, il y fut arrêté & renfermé dans le château de Sunderbourg, l'an 1532.

Sa prison fut long-temps étroite & rigoureuse. La nation ne l'oublia point ; quelques provinces se souleverent en sa faveur : on vit même se former une ligue de plusieurs princes voisins ; mais la prudence de Christiern III, qui avoit succédé à Frédéric, sut dissiper tous ces orages. Il força *Christiern* à renoncer à tous ses droits sur le Danemarck, la Suede & tous ses anciens domaines : alors il le fit transférer à Callembourg ; il lui laissa dans cette retraite une ombre de liberté, & vint même l'y voir. *Christiern* y mourut l'an 1558, âgé de 78 ans. Le surnom de *cruel* qu'on lui donna eût été peut-être un supplice assez grand pour ses crimes, si la mort ne lui eût pas épargné l'horreur de s'entendre nommer ainsi.

Christiern III (*Hist. de Danemarck*), fils de Frédéric I, monta sur le trône de Danemarck, en 1537, après avoir dissipé les partis qui s'opposoient à son élection. La ville de Lubec, & le comte d'Oldembourg formerent une ligue contre ce roi, & s'emparerent de plusieurs villes de Danemarck. Mais *Christiern*, prince très-actif & très-vigilant, reconquit bientôt ses villes, défit les ennemis, dissipa les orages qui le menaçoient, & rétablit enfin le calme dans tout son royaume. *Christiern* cultiva beaucoup les belles lettres, & honora les Savans. Il mourut le premier janvier 1559 après un regne de 22 ans, âgé de 56 ans. (Π)

Christiern IV (*Hist. de Danemarck*), roi de Danemarck. Il n'avoit que onze ans, lorsqu'il succéda à Frédéric II, son pere. On nomma quatre conseillers, qui prirent en main les rênes du gouvernement, tandis que des maîtres habiles veilloient à l'éducation du jeune roi, qui fut couroné l'an 1596. En 1610, il fit la guerre aux suédois, qui fut terminée par la paix qu'il conclut avec Gustave-Adolphe, successeur de *Charles* IX, roi de Suede. En 1625, il fut chef de la ligue contre l'Empereur, mais le succès de cette guerre ne lui fut pas heureux ; les danois furent vaincus en plusieurs rencontres ; & *Christiern* fut contraint de recevoir en 1629, les conditions qu'on lui imposa. En 1644 il eut encore la guere contre les Suédois, qui lui enleverent quelques places, & que le sort favorable des armes les rendit enfin maîtres des conditions de la paix. *Christiern* mourut en 1648, après un regne de soixante ans. Le prince protégea beaucoup les savans, & sur-tout le célebre Tycho-Brahé, qui éclaira le nord, & qui fut très-utile au roi par ses conseils & par ses lumieres. (Π)

Christiern V (*Hist. de Danemarck*), étoit fils de Frédéric III, roi de Danemarck. Dès sa plus tendre jeunesse il montra un goût décidé pour les armes, & au siége de Copenhague il fit éclater un courage qui est très-rare dans l'enfance. Frédéric, étant mort en 1670, *Christiern* monta sur le trône. Peu d'années après son couronement il déclara la guerre aux Suédois, que tant de succès rendoient formidables au nord de l'Europe. Cependant cette guerre ne fut pas favorable aux armes de *Christiern*, il fut batu plusieurs fois, & fut enfin contraint de faire la paix, qui fut conclue par la médiation de la France. Il fit même alliance avec le roi de Suede ; mais bientôt il tourna ses armes contre la ville de Hambourg. On négocia long-temps sans fruit, & ce différent fut encore terminé par l'entremise de Louis XIV, & des princes de Brunswick. Le mariage de la

princesse Ulrique-Eléonore avec le roi de Suede, dissipa les alarmes que donnoient aux deux nations les ressentimens de leurs princes qu'ils croyoient mal étoufés. *Christiern* entra ensuite dans les etats du duc de Holstein, & s'en empara sans éfort. Cette espece d'usurpation souleva toute l'Europe : le traité d'Altena apaisa ces différents si longs & si funestes, & *Christiern* restitua au duc les biens qu'il avoit conquis sans peine. Ce prince mourut en 1699. (II)

Il étoit brave, & n'affectoit point de montrer son courage : il jouoit avec le péril lorsqu'il y étoit engagé, & ne le cherchoit pas : sa douceur étoit naturele, & n'avoit rien d'apreté.

CHRISTINE (*Hist. de Suede*), avoit épousé l'administrateur Stréen-Sture, qui souleva la Suede contre le roi Jean en 1487. Après la mort de son époux, elle s'empara de la scène qu'il avoit occupée pendant trente-trois ans. Elle trouva tous les esprits disposés à recevoir la domination danoise; on parloit même de convoquer une assemblée où Jean devoit être reconu. La veuve de l'administrateur s'y opposa, forma un parti dans Stockolm, gâgna le peuple par ses discours, & quelques sénateurs par ses largesses. Cependant Christiern II, successeur de Jean, fut couroné dans une assemblée d'états. Maître du sénat, vainqueur de la noblesse, soutenu par le clergé, il se flata de triompher aisément d'une femme, & somma *Christine* de remettre entre ses mains la capitale où elle s'étoit renfermée. „ Je ne reconoîtrai jamais, dit-elle, pour mon souverain, „ l'ennemi de ma patrie & de ma famille : cette „ assemblée, dont les suffrages l'ont couroné, „ n'étoit qu'un ramas de rebelles & de traîtres : „ je défendrai Stockolm, & s'il n'y a plus que „ moi & mes amis de Suédois, nous le ferons „ du moins jusqu'au dernier soupir „. Le siége fut formé & poussé avec vigueur. *Christine* se défendit de même, se montra dans toutes les ataques, & fit tout ce qu'on auroit pu atendre d'un général consommé dans l'art de la guerre. Mais l'épuisement des vivres ne lui permit pas de soutenir ce caractere de fierté qu'elle avoit fait éclater d'abord. Le peuple murmuroit, le sénat étoit découragé; Christiern II offroit une capitulation honorable. Enfin, vaincue par les cris d'un peuple mutiné, & par les instances des sénateurs, elle signa avec horreur, en 1520, une capitulation qui lui conservoit le rang & les biens dont elle avoit joui du vivant de son époux.

Christiern n'avoit osé violer sur le champ un traité dont il avoit lui-même dicté les articles. Mais peu de temps après, il cita la veuve de l'administrateur devant des commissaires nommés par le sénat, pour y rendre compte de la conduite de son époux. Il étoit aisé de le justifier comme patriote, & même comme rebelle : mais comment pallier tant de perfidies, un serment de fidelité prononcé & violé presqu'au même instant, une treve de trente ans refusée quand toute la Suede la demandoit, ses révoltes accumulées malgré tous les traités où il reconoissoit Jean pour son souverain ? *Christine* mania cette cause avec tant d'art, qu'elle auroit séduit ses juges, si la haine ne les avoit pas rendus clairvoyans. Elle citoit sur-tout une ordonance des états, dont son époux, disoit-elle, avoit fait le plan de sa conduite. Mais une loi, quelle qu'elle puisse être, ne peut justifier des parjures. Elle eut le sort que son époux seul avoit mérité, & fut arrêtée. Tous ses amis périrent sur l'échafaud; mais Christiern, qui craignoit que le peuple ne se soulevât en faveur de cette infortunée, ordona à l'amiral Norbi de la noyer secrétement : ce seigneur fit par ambition ce qu'un autre eût fait par humanité; il espéroit qu'en sauvant les jours de *Christine*, la reconoissance l'engageroit à lui donner la main, & que le seul titre de son époux suffiroit pour lui former un parti dans la Suede : il représenta à Christiern, qu'en la perdant il perdoit tous les trésors que Stréen-Sture avoit amâssés, qu'elle seule pouvoit lui découvrir le lieu où ils étoient cachés. Christiern suivit ce conseil, laissa la vie à *Christine*, s'empara de ses richesses, & lui ôta la liberté qu'elle ne recuvra jamais. (*M.* DE SACY.)

CHRISTINE (*Hist. de Danemarck & de Suede*), reine de Danemarck, de Suede & de Norwege, étoit fille d'Ernest, électeur de Saxe. Elle naquit en 1461, & en 1477 elle épousa Jean, fils de Christiern I, roi de Danemarck. Ce mariage, également désiré par la nation & par les deux époux, fut célébré avec une pompe jusqu'alors inouie dans le Nord. Après la mort de Christiern, Jean réunit sur sa tête les trois courones, de Danemarck, de Suede & de Norwege; mais l'administrateur Stréen-Sture ayant formé contre ce prince un parti dans la Suede, perdit & gâgna des batailles : dans le cours de ses prospérités, il vint mettre le siége devant Stockolm. La reine y commandoit : elle donna des ordres si sages, veilla avec tant de soin à leur exécution, que l'administrateur étoit prêt d'abandoner son entreprise, lorsque des traîtres l'introduisirent dans la ville; les magistrats signerent une capitulation honteuse, & le peuple parut complice de sa perfidie. On prétend que la reine, dans le premier mouvement de son indignation, fit mettre le feu à la ville par ses soldats : elle se retira avec eux dans le château, où elle se vit assiégée, & par Stréen-Sture, & par la populace de Stockolm, que le spectacle de l'incendie animoit à la vengeance. Elle soutint, avec un courage au dessus de son sexe, & les périls & les fatigues du siége : présente aux travaux comme aux combats, elle échaufoit, par sa présence, l'ardeur du soldat. Bientôt les vivres furent épuisés; on fut réduit à manger les chevaux; la reine donna l'exemple, & dès-lors ce mets fut trouvé délicieux. Mais pour persuader aux assiégeans que tout étoit en abondance dans la citadelle, elle avoit fait conserver un porc des plus

gras qu'on faifoit courir continuélement fur les remparts.

Elle demeura plus d'un an dans cette afreufe fituation, preffée par la faim & par les Suédois, abandonée par Jean, qui pour fa maitreffe, oublioit fon époufe, fes devoirs, la Suede & fa gloire. Stréen-Sture fit donner un affaut général; fes troupes furent repouffées, mais elles laifferent une partie de la garnifon étendue fur la brèche, le refte, prêt à expirer de faim, menaçoit de fe rendre s'il falloit foutenir un fecond affaut: la reine fe vit forcée de capituler. Les principaux articles du traité étoient qu'elle auroit la liberté de retourner en Danemarck, & que fes foldats auroient la vie fauve.

La reine fortit donc en 1502: mais, au mépris de la capitulation, elle fe vit entourée de gardes, & conduite au monaftere de Wadftene, où elle paffa un an dans une retraite obfcure & peu digne d'elle. Enfin, le légat du Pape, les députés de la ville de Lubec, & plus que tout le refte, la crainte de voir le roi de Danemarck venir à main armée redemander fon époufe, engagerent l'adminiftrateur à lui rendre la liberté; il la conduifit lui-même jufqu'aux frontieres de la Hallandie. Le peuple, la nobleffe s'empreffoient fur fon paffage, tous admiroient l'héroïne du Nord; elle rentra en Danemarck, y fut reçue avec des acclamations, pardona à fon époux l'abandon où il l'avoit laiffée, confacra le refte de fa vie à fonder des monafteres, & laiffa à Copenhague des monumens de fa piété.

Christine (*Hift. de Suede*), reine de Suede, fille de Guftave-Adolphe, née le 18 décembre 1626.

Guftave, vainqueur des trois puiffances qui avoient fi fouvent tenté d'envahir fes états, jouiffoit enfin du fruit des vertus & des exploits qui lui avoient mérité le titre de *grand*, rien ne manquoit à fa gloire que le bonheur d'en tranfmettre l'éclat à un héritier digne de lui. Les aftrologues, felon l'ufage, ne manquerent point de prédire que la reine acoucheroit d'un fils: la reine acoucha d'une fille: *n'importe*, dit Guftave, *cette fille me vaudra bien un garçon*. *Chriftine* reçut une auffi bonne éducation que fi elle n'eût pas été deftinée à régner; fon pere en avoit tracé le plain lui-même, & fes ordres, après fa mort, furent fuivis comme s'il n'eût pas été roi.

Le héros, percé d'une fleche lancée par un bras inconnu, venoit de périr dans le fein de la victoire à la bataille du Lutzen, & fa mort alloit renouveler les horreurs de l'anarchie: une fille de fix ans étoit toute la reffource de l'état menacé de toutes parts. Le Danemarck, fier de fes ancienes prétentions au trône de Suede, depuis la fameufe union de Calmar, en 1395; la Pologne, toujours indignée d'une paix qu'on lui avoit fait accepter les armes à la main; la Mofcovie, jaloufe de rentrer dans les provinces qu'on lui avoit arrachées, plus jaloufe d'en conquérir de nouveles, tous fe préparoient à fe difputer une courone qui paroiffoit devoir apartenir à celui qui auroit le bonheur de s'emparer. Les états de Suede s'affemblerent; le maréchal de la diete ofe propofer de couroner la jeune princeffe. Un payfan s'avance, & demande: *Quelle eft cette fille de Guftave? Qu'on nous la montre, nous ne la connoiffons pas*. Le land-maréchal court chercher *Chriftine*, la prend dans fes bras & la fouleve au milieu de l'affemblée. Le payfan s'approche, & s'écrie, les larmes aux ieux: *Oui, c'eft lui-même, voilà le nez, les ieux & le front du grand Guftave: nous la voulons pour notre fouveraine*. Au moment même mille cris d'applaudiffemens s'élevent, tandis que les grands du royaume, profternés aux pieds de l'augufte enfant, le reconoiffent pour roi, & font dépofer fur les marches du trône les trophées enlevés aux ennemis à la fatale journée de Lutzen.

Chriftine, élevée fous les ieux des hommes éclairés qui préfidoient à fon éducation, commençoit à fe livrer, fur le trône, à ce goût paffioné pour l'étude qui devoit un jour lui infpirer le projet fingulier d'en defcendre. Fiere de fes conoiffances dans tous les genres, avide d'en acquérir de nouveles, la reine, entourée de ftatues, de manufcrits, de médailles, cherchoit à s'atacher les grands hommes, dont l'Europe fe glorifioit alors. Grotius, le compatriote, l'ami, le défenfeur de Barneveld, à qui on venoit de trancher la tête à foixante-douze ans, pour avoir eu l'honeur de défendre fa patrie contre le prince d'Orange, Grotius, échapé des prifons, vint apporter à Stockolm des talens, qu'il n'auroit pu déployer à Roterdam. Pafchal, qui dans Paris venoit de perfectioner la roulete, cherchoit dans le Nord des approbateurs de fon ouvrage; il écrivit à la reine, qui pour le malheur de la phyfique & des mathématiques, eut celui de ne pouvoir l'attirer à fa cour. Defcartes, dont les ouvrages étoient ignorés en France, perfécutés en Hollande & admirés en Suede, fe laiffa perfuader d'y aller jouir des honeurs dont il fe fentoit digne. C'étoit un fpectacle peu commun, de voir une jeune reine fe lever tous les jours à cinq heures du matin pour converfer avec un philofophe fur des queftions de métaphyfique. Jaloufe de l'admiration des favans, à l'âge où fon fexe foupçone à peine qu'il en exifte, elle entretenoit une correfpondance fuivie avec Saumaife, Voffius & Godeau. Parmi les lettres de *Chriftine*, on doit fur-tout remarquer celle où elle offroit à Scudéri d'accepter la dédicace de fon *Alaric*, en y joignant un préfent confidérable, pourvu qu'il éfaçât de fon poême l'éloge de M. de la Gardie, qu'une indifcrétion venoit de perdre dans l'efprit de la reine. Scudéri eut le courage de répondre, *qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit facrifié*. On fait que l'immortel auteur des *Géorgiques* eut la foibleffe d'éfacer de fon poême le nom

de Gallus son ami, que l'empereur venoit de disgracier. Un procédé si différent fait désirer ou que le poëme de Scudéri ne soit pas si détestable, ou que celui de Virgile ne soit pas un chef-d'œuvre.

Peu contente des lumieres que donnoit l'éducation d'Athênes, *Christine* y joignoit les exercices fatiguans de celle de Sparte ; de là son aversion pour tous les petits ouvrages de main ; de là son inclination pour les plaisirs de la chasse & les travaux de la guerre. Son antipathie pour tout ce que disent & font les femmes étoit si violente ; qu'elle disoit souvent que la nature s'étoit méprise en la faisant femme ; en affectant les vertus de notre sexe, elle renonçoit volontiers aux grâces du sien. La paix conclue avec les Danois permettoit à la Suede de rassembler toutes ses forces contre les Impérieaux, dont la puissance menaçante alarmoit tous les princes de l'Europe. Torstenson, le maître & l'ami de Turenne, contribuoit par l'éclat de ses victoires, comme le chancelier Salvius par la sagesse de ses négociations, à rendre *Christine* l'arbitre d'une paix générale, que désiroient également toutes les puissances belligérantes ; cette fameuse paix de Westphalie fut enfin signée au mois d'octobre 1648.

Christine, à la tête d'un peuple devenu redoutable par la rapidité de ses victoires, adorée du sénat qu'elle charmoit autant par la sagesse de ses conseils que par l'étendue de ses connoissances, jouissoit des hommages des jeunes souverains de l'Europe, lesquels briguoient à l'envi la main d'une princesse qui pouvoit disposer d'une courone que sa fierté ne vouloit point partager. En vain l'assemblée des états renouveloit ses sollicitations pour qu'elle daignât se choisir un mari. *J'aime mieux*, dit-elle, *vous donner un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement ; ne me forcez point à me marier*, *il pouroit aussi facilement naître de moi un Néron qu'un Auguste*. En conséquence elle fit confirmer par le sénat l'élection de Charles-Gustave, son cousin, qui reçut à genoux la courone de ses mains, & qui jamais n'osa la porter devant elle. Cependant la reine, dont le goût pour les sciences étoit devenu la passion dominante, commençoit à lui sacrifier les intérêts d'une nation qu'elle avoit rendu florissante ; le peuple murmuroit en voyant les finances de l'état épuisées à acheter des bibliotheques, des manuscrits, des statues, &c. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignoit de ne voir à ses audiences que des grammairiens. Dès-lors *Christine*, qu'on ne contrarioit point impunément forma le projet de renoncer à la royauté. La crainte politique d'afoiblir l'éclat d'un regne dont elle ne pouvoit plus augmenter la gloire ; la nécessité de donner à son royaume, épuisé par la prodigalité de ses bienfaits, un maître qui, sans devenir le sien, en réparât le désordre ; le plaisir orgueilleux d'étoner les souverains de l'Europe, par une démarche dont la singularité flatoit son amour propre ; le désir, tous les jours plus violent de s'arracher au gouvernement des afaires dont l'uniformité l'ennuyoit, pour jouir dans le sein des beaux arts de la liberté qu'elle préféroit à tout, tels étoient les motifs du parti dangereux qu'elle alloit prendre.

Cependant l'intérêt de la nation, les fréquentes remontrances des états, le conseil du sage d'Oxenstiern, qui, dans la démarche de la reine, ne vit que le repentir qu'elle en auroit un jour, tout s'opposoit à l'acomplissement de ses désirs ; *Christine* flatée, tourmentée, complimentée, ennuyée, fit craindre pour sa tête & même pour sa vie. Les obstacles qu'elle éprouvoit à descendre du trône la plongerent dans cette mélancholie de l'âme qui dévore l'ambitieux désespéré de ne pouvoir y monter. Cette femme, singuliere jusque dans ses expressions, s'écrioit en montrant ses ministres : *Quand me délivrera-t-on de ces gens-là ? ils sont pour moi le diâble*.

Il vint enfin, ce jour si long-temps désiré : la ville d'Upsal fut choisie pour l'assemblée générale des états ; *Christine*, précédée par la foule d'un peuple gémissant de perdre une jeune souveraine qui pouvoit rendre florissante la nation que son pere avoit rendue formidable ; environée du cortege nombreux des ambassadeurs, des ministres étrangers, qui acoutumés à présider au couronement des princes, alloient pour la premiere fois être les témoins d'une cérémonie bien différente. *Christine*, parée de tous les ornemens de la royauté, se rendit à sept heures du matin dans la grande salle du château, pendant que les cris du peuple s'élevoient autour des murailles du palais : les orateurs des trois ordres renouvelerent toute l'ardeur de leurs ancienes remontrances. Celui des paysans s'approcha de la reine, prit sa main, & la tenant à genoux, la baisa plusieurs fois sans prononcer un seul mot ; il se releva ensuite ; & s'essuyant les ieux avec son mouchoir, il sortit brusquement du château. *Christine* sensible un moment au plaisir de se voir si tendrement regrétée, trouva qu'il étoit beau de triompher de cette sensibilité qui touchoit à la foiblesse : usant donc encore de l'autorité à laquelle elle alloit renoncer, elle déclara aux états assemblés, „ que son dessein n'étoit pas de leur propo„ ser un projet qu'ils pouvoient examiner, mais „ de leur donner un ordre qu'elle vouloit qu'ils res„ pectassent „. Elle ajouta : „ quand vous joindriez „ une courone à celle que je dépose, je ne con„ tinuerois pas mon regne une minute au delà „ du terme que j'ai fixé „. Alors, ayant fait lire à haute voix, par un sénateur, l'acte par lequel elle renonçoit au trône & déchargeoit ses peuples du serment de fidélité, elle le signa. Les grands du royaume s'avancerent en silence pour recevoir les ornemens royaux dont *Christine* avoit voulu se parer, & le comte Pierre Brahé ayant refusé d'ôter la courone de dessus la tête de la reine, elle l'enleva elle-même, sans que la moin-

dre émotion parût sur son visage, que toute l'assemblée contemploit.

Christine soulagée, ce semble, du fardeau qu'elle venoit de déposer, descendit en déshabillé de satin blanc jusqu'à la premiere marche de son trône, & là, déployant cette éloquence qu'elle avoit cultivée avec tant d'ardeur, elle fit aux états une harangue si touchante, qu'une partie des spectateurs fut atendrie jusqu'aux larmes : plusieurs, ajoute l'historien de sa vie, se jeterent sur son manteau royal & le déchirerent, voulant conserver quelque chose d'une reine si tendrement aimée.

Christine voulut que le jour de son abdication fût célébré par des fêtes, avec toute la magnificence que sa passion pour les arts avoit introduite dans le royaume : impatiente de jouir enfin de cette liberté à laquelle elle venoit de tout sacrifier, elle renvoya ses femmes, prit des habits d'homme & partit d'Upsal, après un grand festin, entre onze heures & minuit, en disant aux quatre gentilshommes qui l'acompagnoient : mon rôle est joué, partons, *je ne veux point voir régner un autre dans des lieux où j'étois souveraine*.

Libre enfin des soins & des égards de son âge, de son sexe & de son rang, *Christine* voyageoit dans les états voisins de ceux qu'elle venoit d'abandoner, recueillant sans émotion, sur son passage, les éloges & les censures qu'on faisoit de son abdication, montrant sur cela, une philosophie supérieure à celle même qui l'avoit portée à cette abdication.

Christine décidée à fixer son séjour en Italie, le centre des arts, & par conséquent celui du bonheur pour cette reine savante, songeoit à abjurer le protestantisme. Elle abjura à Bruxelles, & prolongea son séjour dans cette ville. Le grand Condé désira de contempler cette femme étonante : *Il faut voir de près*, disoit-il, *cette princesse qui abandone si facilement la courone pour laquelle nous combatons nous autres, & après laquelle nous courons toute notre vie sans pouvoir l'atteindre*.

Christine tournoit toujours se regards vers l'Italie, où toutes les merveilles de l'antiquité l'atendoient. Innocent X, étoit mort le 6 Janvier 1655. Le cardinal Chigi venoit de lui succéder sous le nom d'*Alexandre VII*. *Christine* dont il étoit l'admirateur & l'ami tressailloit de joie en pensant qu'elle alloit trouver à Rome toutes les facilités de se livrer à l'étude des chefs-d'œuvre dont elle alloit être environée. Elle partit enfin, passa par Inspruk, où on lui persuade de renouveler dans la cathédrale de cette ville sa profession de foi catholique ; elle y consentit volontiers. Toute la pompe & toute la gaité des fêtes publiques brillerent d'un nouvel éclat. La reine, dont le voyage en Italie n'étoit qu'un long triomphe, avançoit vers la capitale, où elle fit son entré le 19 décembre, aux acclamations d'un peuple immense. Elle descendit au palais du Pape. Entourée de savans célebres, d'artistes supérieurs qu'elle étonoit par l'étendue de ses connoissances, *Christine* employoit tous ses momens à visiter les monumens publics, les Églises, les académies, les cabinets des curieux, les collections de tableaux, &c. Dans ce premier enchantement d'une jouissance qu'elle avoit si ardemment désirée, *Christine* heureuse & libre au sein des beaux arts, ne regrétoit pas l'éclat du rang qu'elle avoit sacrifié. Le moment de l'ivresse étoit arivé, celui du repentir ne l'étoit pas encore. *Christine* partit de Rome pour se rendre en France, où la singularité de toutes ses démarches devoit lui mériter de nouveaux éloges & de nouveles censures. Elle reçut dans ce royaume tous les honeurs qu'on rendit autrefois à Charles-Quint. La cour s'empressa de voir, par curiosité, une femme dont le caractere avoit du moins l'attrait piquant de la nouveauté ; mais la plupart des courtisans ne remarquerent en elle que la singularité de ses habillemens, à peu près comme le marquis de Polainville, qui, à Londres, donnoit pour le résultat de ses observations, que les Anglois avoient l'air un peu étranger. *Christine*, de son côté, ennuyée du cérémonial de la cour, demandoit pourquoi les dames montroient tant d'ardeur à la baiser : *est-ce*, disoit-elle, *parce que je ressemble à un homme ?*

L'époque la plus remarquable de son séjour en France, & que nous aurions supprimée si nous n'étions que les panégyristes de cette princesse, est la mort du marquis de Monaldeschi, son grand écuyer. Ce seigneur, qu'on soupçone avoir été son favori, eut l'imprudence ou le malheur d'humilier sa fierté en écrivant à une femme qu'il lui préféroit, des lettres où la reine étoit indignement outragée. *Christine* surprit ces lettres fatales, & parut sans soupçon jusqu'au moment fixe pour en tirer vengeance. Elle mande Monaldeschi dans la galerie des cerfs à Fontainebleau, où elle logeoit ; il vient, & la porte se ferme avec précipitation. Un religieux, & trois hommes, l'épée à la main, occupoient le fond de la galerie. La reine assise étoit seule au milieu. Après avoir fixé le marquis en silence, elle tire de sa poche les originaux écrits de la main même de Monaldeschi, & lui demande d'un ton froid, *connoissez-vous ces papiers ?* Monaldeschi pâlissant, tombe à genoux, embrasse la robe de la reine, & fond en larmes. *Christine* se leve, se tourne vers le religieux, & lui dit d'un ton tranquille : *Mon pere, je vous laisse cet homme, préparez-le à la mort, & ayez soin de son âme*. Elle sortit, & quelques momens après, les trois personnes commises pour l'exécution, le firent périr en lui enfonçant leurs épées dans la gorge. Cette scêne sanglante, dans une cour où les plaisirs de la galanterie contribuoient à la douceur des mœurs, rendit *Christine* odieuse. Il se trouva cependant

des jurisconsultes qui ne craignirent pas de se déshonorer, en entassant des citations, pour prouver qu'une Suédoise, en pays étranger, avoit le droit de se venger par un assassinât. *Christine*, à qui la France qu'elle venoit de révolter par un meurtre, ne pouvoit qu'être désagréable, résolut de se choisir une retraite en Angleterre. Cette île n'étoit pas alors le séjour de la philosophie; Cromwel y régnoit, & ce sombre tyran, qui n'étoit monté sur le trône que par un régicide, ne pouvoit pas estimer une reine qui étoit descendue du sien par des motifs qu'un ambitieux doit mépriser. La fille de Gustave, forcée de retourner en Italie, où ses revenus n'étoient pas payés, devenue simple citoyene de Rome, obligée de vivre des bienfaits du Pape, oubliée de la Suede où elle avoit régné avec tant d'éclat, négligée du prince qu'elle avoit elle-même couroné, la fille de Gustave se voyoit réduite à l'humiliation de la demande, & souvent à la honte du refus. Alors s'acomplit la célebre prédiction du chancelier d'Oxenstiern: alors, dit l'historien Nani, *Chistine* s'aperçut qu'une reine sans états étoit une divinité sans temple, dont le le culte est promptement abandoné. N'ayant plus que la ressource d'engager ses meubles & d'emprunter sur ses billets, elle envoya son secrétaire d'Avison au roi de Suede, qui, avant de lui délivrer les revenus de la reine, exigea qu'il abjurât le catholicisme qu'il avoit embrassé à l'exemple de sa souveraine. *Revenez*, lui écrivit Christine, *mais revenez sans avoir rien fait de bas. Quand il ne me resteroit qu'un morceau de pain à manger, je le partagerai avec vous; mais si la crainte vous ébranle au point de vous faire manquer à votre devoir, soyez persuadé que je vous punirai de cette lâcheté, & que toute la puissance du roi de Suede ne m'empêchera point de vous donner la mort, même entre ses bras, si vous vous y réfugiez.*

Une circonstance intéressante vint changer toutes les afaires. Charles-Gustave mourut, laissant son fils au berceau, un royaume illustré & ruiné par des victoires. *Christine*, guidée sans doute par un désir secret de remonter au trône, revint en Suede, mais elle étoit catholique, la haine contre les catholiques l'emporta sur le souvenir des bienfaits dont la reine avoit comblé son peuple. On lui défendit l'exercice de sa religion; elle s'en plaignit avec aigreur. Elle se vengea en convertissant plusieurs luthériens à la foi catholique, & retourna à Rome; où elle reposa au sein des arts & des sciences: heureuse si le désir d'influer sur les afaires publiques de l'Europe n'eût pas troublé le calme de sa vie! La république de Hambourg refusoit à son banquier le titre de résident dont elle l'avoit décorée. Le désir de se raprocher de sa patrie lui fit choisir, pour son séjour, cette ville même où elle venoit d'essuyer un outrage. L'amour des lettres l'y suivit; mais moins elle étoit éloignée du trône dont elle étoit descendue, plus l'envie d'y remonter s'accroissoit dans son cœur. Un jour la médaille frapée au sujet de son abdication tomba sous ses mains, elle la rejeta avec dépit. Elle reparut encore en Suede: mais son atachement à la religion catholique lui fit essuyer de nouveaux afronts. Elle retourna à Hambourg. Alexandre VII venoit de mourir, Clément IX lui avoit succédé. *Christine* voulut donner des fêtes au sujet de cette exaltation: il y eut une émuete, la reine fit barre les plus mutins. Le Pape lui rendit ces fêtes lorsqu'elle reparut à Rome en *1669*. Jean Casimir, roi de Pologne, venoit d'abdiquer comme elle; & ne pouvant recouvrer son sceptre, elle voulut en acquérir un autre. Mal-gré ses négociations, on plaça sur le trône Michel Koribut Wiesnowski le *19* juin *1669*.

Plus heureuse dans les afaires de sa vie privée, elle consoloit Molinos dans sa captivité, acueillit le comte de Wasanan, fils naturel d'Uladislas VII, abandoné par la France & par la Pologne, & encourageoit les talens du poëte Vincenzo Filicaja. Ne pouvant plus influer sur les événemens qui changeoient la face de l'Europe, elle tâcha au moins de les prédire. Rarement l'issue démentoit ses prophéties, parce qu'elle avoit plus pensé en sa vie qu'elle n'avoit agi: de nouveaux projets l'occupoient, lorsqu'une fievre maligne l'enleva à Rome le *19* avril *1689*, dans la soixante-troisieme année de son âge. Tant qu'elle fut sur le trône, elle s'en montra digne: le peuple, qui ne murmuroit pas du temps que d'autres princes perdoient dans les plaisirs, lui faisoit un crime de celui qu'elle consacroit à l'étude. Son abdication eût été regardée comme le dernier éfort d'un courage vraiment philosophique, si elle n'avoit pas eu le malheur de s'en repentir.

CHRISTOPHE I (*Hist. de Danemarck*), roi de Danemarck, étoit fils de Valdemar II, surnommé *le Victorieux*. Né avec une ambition démesurée, il n'avoit pas vu sans dépit deux de ses freres, Éric & Abel, se succéder au trône, & la nation promettre à ce dernier d'y placer sa postérité après lui. Abel étant mort d'une maniere tragique, en 1252, *Christophe*, à force d'intrigues, écarta son neveu, & fit oublier à la noblesse le serment solemnel qui l'obligeoit à mettre la courone sur la tête d'Abel. Il se déclara tuteur du jeune prince & de ses freres, & sous ce titre dangereux, s'empara même des apanages qu'on ne pouvoit leur refuser. Son usurpation rencontra quelques obstacles. Le brave Meldorp refusa de lui livrer les villes où il commandoit au nom des princes dépossédés. *Christophe* rassembla une armée, marcha contre lui, & l'investit dans Skielsor. Meldorp sortit à la tête de sa garnison, pénétra dans les retranchemens des royalistes, y porta la terreur & la mort. L'armée s'enfuit, le roi fut entraîné dans sa dé-

route ; il alla chercher un asyle dans Copenhague, mais l'évêque de Rofchild lui en ferma la porte *Christophe* furieux fait de nouveles levées, & marche dans la Zélande, que son ennemi ravageoit. Meldorp s'enfuit à son aspect : les villes qu'il avoit défendues porterent la peine de sa révolte ; elles furent démantelées, & leurs garnisons massacrées sans pitié, furent ensévelies sous les ruines des remparts.

Un châtiment si terrible n'éfraya point les partisans du jeune Valdemar, prétendant au trône, à qui *Christophe* n'avoit pas même acordé le duché de Slefwick, qu'un ancien usage conservoit au premier prince du sang. Celui-ci trouva dans le Danemarck des amis atachés à sa fortune, & hors des frontieres des alliés intéressés à fomenter les divisions intestines de ce royaume. Meldorp arma les Lubekois en sa faveur. Ceux-ci équiperent une flote nombreuse, descendirent sur les côtes, mirent tout à feu & à sang, leverent de fortes contributions, remporterent un butin immense ; & le seul fruit que Valdemar retira de cette expédition, fut de ravager des états qu'il ne put conquérir. Bientôt l'incendie augmente, la ligue se grôssit de jour en jour, & devient générale dans le Nord. Les rois de Suede & de Norwege, les comtes de Holstein, les margraves de Brandebourg, font dans le Danemarck des irruptions combinées : les uns devastent les côtes, d'autres pénetrent jusqu'au centre du royaume, le reste bloque les ports. Mais aucun de ces princes ne montra plus d'acharnement que le roi de Norwege : par-tout où il passoit, il laissoit des traces de sa fureur ; il gâgna une bataille, rasa des villes, brûla les moissons & parut se faire un jeu de toutes ces horreurs. Valdemar devoit sentir que des alliés si puissans combatoient moins pour lui que pour eux-mêmes, & que si, avec leur secours, il étoit parvenu à chasser *Christophe* de son patrimoine, il auroit eu à combatre ensuite six usurpateurs au lieu d'un.

Christophe cependant contemploit ces maux avec un flegme qui lui laissoit entrevoir les moyens de les réparer. Tranquille au milieu de ces orages, il faisoit désigner Éric son fils, âgé de trois ans, pour son successeur, tandis que le sceptre échapoit de ses mains. Sa constance lassa ses ennemis ; il sut les diviser d'intérêt, & se fit offrir la médiation des princes de Vandalie & du duc de Poméranie : on négocia. *Christophe* convint de rendre les apanages de ses neveux lorsqu'ils seroient parvenus à leur majorité, & ces princes renoncerent à leurs prétentions au trône.

Après ce traité, *Christophe* se vit, menacé par Haquin, roi de Norwege, qui exigeoit des sommes immenses comme une indemnité des ravages que les Danois avoient commis sur ses terres sous le regne d'Abel. Haquin parut à la vue de Copenhague, avec trois cents voiles. *Christophe*, ou frapé de terreur, ou subjugué par l'équité des demandes de son ennemi, fit porter sur ses vaisseaux les sommes qu'il avoit exigées. Haquin crut en avoir fait assez pour ses intérêts, en ayant assez fait pour sa gloire ; il rendit à *Christophe* les trésors qu'il lui offroit, y ajouta des présens magnifiques, lui jura une amitié inviolable, & retourna en Norwege, laissant *Christophe* & les Danois dans cet étonement délicieux que causent les belles actions.

Christophe ne survécut pas long-temps à la retraite de Haquin ; il mourut en 1259, & eut pour successeur Éric V son fils.

Christophe II (*Hist. de Danemarck.*), roi de Danemarck, fils d'Éric VII & frere d'Éric VIII.

C'étoit un prince inquiet, turbulent, & ambitieux. Les Danois qui le connoissoient bien, en le choisissant pour leur maître, tâcherent de lui lier les mains, & lui imposerent les loix les plus dures par lesquelles, les ecclésiastiques rentroient dans leurs priviléges, & en obtenoient de nouveaux : on assuroit à la noblesse une liberté qui ressembloit beaucoup à l'indépendance ; on augmentoit la puissance des grands par de nouveaux domaines. *Christophe*, qui n'étoit point avare de sermens, jura d'observer tous les articles de ce traité. Le nouveau roi promit d'alléger le fardeau des impôts, de favoriser la circulation du commerce, de veiller à l'administration de la justice, d'encourager l'agriculture ; il promit enfin tout ce qu'un bon roi exécute sans rien promettre.

À ces conditions *Christophe* fut proclamé à la diete de Vibourg, le 25 janvier 1320. Le roi oublia bientôt ses promesses, & établit des impôts. Le peuple en murmura, & la révolte fut décidée. Le roi fut vaincu, & on le déclara dechu de tout droit au gouvernement ; à cette révolution succéda une anarchie plus funeste cent fois que le despotisme même, & le peuple se donna mille tyrans, en déposant un roi.

Christophe fit semer en Danemarck des lettres pathéques, où il peignoit son repentir avec des traits si touchans, qu'ils faisoient naître les mêmes remords dans les cœurs les plus endurcis. Le peuple ouvroit les ieux & commençoit à s'apercevoir que la protection simulée que les grands lui acordoient, étoit une oppression véritable. Il se fait tout-à-coup une révolution dans les esprits ; on croiroit même qu'il s'en est fait une dans le cœur de *Christophe*. Ce n'est plus ce prince terrible jusque dans son infortune, songeant à se venger lors même qu'il ne pouvoit se défendre ; il paroît à la tête d'une petite armée, portant l'épée dans une main, dans l'autre une amnistie générale pour ses ennemis. Cette clémence politique attire le peuple toujours prompt à rentrer dans les bornes du devoir comme à en sortir. Le vertige qui suit le bonheur lui fait oublier des ménagemens nécessaires dans sa situation ; il indisposa de nouveau le peuple, & se vit abandoné &

méprisé par ses sujets jusqu'à sa mort, qui ariva le 15 juillet 1533.

CHRISTOPHE III, dit *de Baviere* (*Hist. de Danemarck*), duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, puis roi de Danemarck, enfin roi de Suede & de Norwege. Il étoit fils de Jean, duc de Baviere, & de Catherine, sœur d'Éric X, roi de Danemarck. *Christophe* établit une police jusqu'alors inconnue. Il confirma les privilèges acordés aux différentes villes du royaume, & combla des mêmes faveurs plusieurs villes Anséatiques: leur puissance lui donnoit de l'ombrage, il eût voulu les opprimer; mais il sentoit toutes les difficultés d'une pareille entreprise. Tous les princes voisins étoient intéressés à protéger des villes qui servoient de frein à l'ambition des rois de Danemarck. Ainsi *Christophe*, désespérant d'asservir ces petits peuples libres, aima mieux s'en faire des alliés, & il y réussit. Tant de bonté pour les étangers avoit attiré dans le Danemarck une foule de ces hommes indifférens sur le choix de leur patrie, qui n'en connoissent d'autre que le pays où la fortune les apele. Il leur avoit donné des fiefs, & les admétoit même aux charges publiques. Les Danois murmurerent, & *Christophe* congédia les étrangers. Il continuoit à réprimer les abus, à établir de sages loix pour le commerce & l'agriculture, lorsque la mort l'enleva en 1448.

Christophe avoit épousé Dorothée, fille du margrave Jean de Brandebourg. Pontanus assure intrépidement que ce roi du nord avoit cherché une femme au fond de l'Égypte, que le Soudan avoit consenti à lui donner sa fille; il cite même la lettre du prince Musulman, qu'il nomme *Balthazar*. Mais c'étoit Amurat qui régnoit alors, & Amurat, ignoroit peut-être le nom d'un roi, qu'existoit à plus de mille lieues de ses états.

Tout le nord regréta ce prince. Jusqu'alors on n'avoit vu que des rois belliqueux armés ou contre leurs voisins ou contre leurs sujets même. Celui ci n'avoit fait la guerre qu'aux vices de son temps & aux abus anciens.

CHRYSIPPE (*Hist. anc.*) fut le disciple & le successeur de Cléanthe, qui l'avoit été de Zénon; il passoit pour un dialecticien subtil; c'étoit aussi un écrivain fécond; Diogene Laërce lui attribue jusqu'à trois cents onze traités de dialectique. Cicéron compte *Chrysippe* parmi les philosophes qui n'ont point donné à la dialéctique les grâces de l'éloquence, agrément étranger & de surérogation, dont il aime à voir la philosophie ornée, sans cependant exiger rien à cet égard, & se contentant de méthode & de clarté. Quintilien cite souvent avec éloge un ouvrage que *Chrysippe* avoit composé sur l'éducation des enfans. Il avoit donc bien le droit de répondre à ceux qui lui demandoient à qui il confieroit l'éducation de son fils; *à moi* & ce qu'il disoit encore, *si je connoissois un maitre plus habile que moi, j'irois tout-à-l'heure à son école*, peut annoncer moins d'orgueil que de désir de s'instruire. Horace trouve beaucoup plus de vraie moralité, de vraie philosophie dans Homere que dans *Chrysippe* & Crantor.

Qui, quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac melius Chrysippo & Crantore dicit.

Séneque juge au contraire que Zénon & *Chrysippe* ont été plus utiles que des généraux d'armée, que des législateurs même, parce que leurs instructions ne sont pas bornées à une seule ville, à un seul état, mais qu'elles ont embrassé la totalité du genre humain; *leges non uni civitati, sed toti humano generi tulerunt*. C'est l'éloge de la philosophie & des philosophes en général, plutôt que celui de tel ou tel philosophe. On attribue à *Chrysippe* des opinions un peu étranges; il croyoit les dieux périssables, il permettoit les mariages incestueux, il admétoit la communauté des femmes parmi les sages; au lieu d'enterrer les corps, il vouloit qu'on les mangeât. On lui reproche aussi des obscénités dans ses écrits. Aulugelle raporte un fragment de son traité de la providence, qui lui fait beaucoup plus d'honeur. „ Le dessein de la nature, dit-il, n'a pas été de „ soumettre les hommes aux maladies; un tel „ dessein seroit indigne de la source de tous „ les biens. Mais si du plan général du monde, „ tout bien ordoné qu'il est, il résulte quelques „ inconvéniens, c'est qu'ils se sont rencontrés à „ la suite de l'ouvrage, sans qu'ils soient entrés „ dans le dessein primitif & dans le but de la „ providence „.

Chrysippe étoit né à Solos, ville de Cilicie. Il mourut un peu plus de deux siecles avant l'ere chrétiene. Les uns le font mourir, d'un excès de vin, les autres d'un excès de rire en voyant un âne manger des figues dans un plat, & en commandant qu'on lui apportât du vin à boire. La premiere mort seroit peu digne d'un philosophe; la seconde suppose un grand fonds de gaité; car à peine trouveroit-on là aujourd'hui de quoi sourire.

CHRYSOLORAS (EMMANUEL), un des grecs qui instruisirent l'Italie au quinzieme siecle. Il mourut à Constance pendant la tenue du Concile, en 1415. On a de lui une grammaire greque, un parallele de l'anciene & de la nouvele Rome, des lettres, des discours. Philelphe, Grégoire de Tifernes, Léonard d'Arezzo, le Pogge, &c. furent ses disciples. Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie II, fit son épitaphe.

Son neveu & son disciple, Jean Chrysoloras, mort avant 1427, est aussi au nombre des savans, ainsi qu'un Demetrius *Chrysoloras*, qui vivoit vers le même temps, sous le regne de Manuel Paléologue.

CHUSAI (*Hist. sacr.*), serviteur fidele de David, dans le temps de la révolte d'Absalon, son fils, feignit de s'atacher à celui-ci pour savoir ses projets & les faire connoître à David, & pour déconcerter les conseils d'Achitophel; celui-ci conseilla de poursuivre David, *Chusai* en empêcha, & David eut le temps de mettre le Jourdain entre lui & son fils.

CHUSAN-RASATHAIM (*Hist. sacr.*), roi de Mésopotamie, réduisit les Israëlites en servitude; ils y resterent huit ans. Othoniel les remit en liberté vers l'an 1414, avant J. C.

CHYTRŒUS (DAVID) (*Hist. litt. mod.*), ministre luthérien. On a de lui une histoire de la confession d'Ausbourg, une chronologie d'Hérodote & de Thucydide. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes *in-fol.* Son frere Nathan *Chytræus* étoit aussi un homme de lettres. David mourut en 1600, à 70 ans, Nathan en 1598, à 55.

CIACONIUS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux savans espagnols; le premier (Pierre) étoit chanoine de Séville. Il fut employé par le Pape Grégoire III, à la réformation du calendrier. On a de lui des notes savantes sur César, sur Pompeïus Festus, sur Tertullien, sur Cassien, &c. des traités *in Columnæ rostratæ inscriptiones; de ponderibus & mensuris & nummis; de Triclinio Romano*. Né à Tolede en 1525, mort à Rome en 1581.

Le second (*Alphonse*) étoit dominicain, né dans l'Andalousie; il mourut aussi à Rome en 1599, à cinquante-neuf ans. Il avoit le titre de patriarche d'Alexandrie. On a de lui *Vitæ & gesta Romanorum pontificum & cardinalium. Historia utriusque belli Dacici. Bibliotheca scriptorum ad annum* 1583. *Une explication de la Colonne trajane.*

CIAMPINI (JEAN-JUSTIN) (*Hist. litt. mod.*) prélat romain, ami des sciences & des lettres, qui lui ont dû plusieurs établissemens: c'est par ses soins qu'il se forma en 1671, à Rome, une académie destinée à l'étude de l'histoire ecclésiastique. En 1677 il en établit une de physique & de mathématiques sous la protection de la reine de Suede, Christine. On a de lui divers ouvrages, dont les uns prouvent son érudition dans l'histoire ecclésiastique, les autres, ses connoissances dans les arts. Du premier genre sont les ouvrages suivans: *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in Ecclesia latina;* l'examen des vies des Papes, lesquelles portent le nom d'Anastase le bibliothécaire. *Ciampini* prétend que ces vies sont de plusieurs auteurs, & qu'il n'y a que celles de Grégoire IV, de Sergius II, de Léon IV, de Benoît III, & de Nicolas I qui soient d'Anastase.

Les ouvrages du second genre sont celui qui a pour titre: *Vetera monumenta in quibus præcipue musiva opera sacrarum profanarumque ædium structura dissertationibus iconibusque illustrantur*, 2. vol. *in-fol.*, & celui qui a pour titre: *De sacris ædificis a Constantino magno constructis*, 1 vol. aussi *in-fol.*

CIBBER (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom d'un célebre comédien anglois, né en 1671, qui monta sur le théâtre à trente ans, le quita en 1731, & vécut jusqu'en 1757. On a de lui un recueil de pieces en 4 vol. *in*-12.

(Π) CIBO (LAURENT), le premier de cette illustre famille, qui a été souverain de Massa & de Carrara par son mariage contracté en 1520 avec Richarde fille d'Alberic Malaspina, dont les ancêtres y avoient dominé pendant plusieurs siecles. Son fils Alberic né en 1532 & mort en 1623 à l'âge de quatre vingt onze ans, acquit beaucoup de réputation dans les armes; & il cultiva aussi, & protégea les sciences. Ses descendans ont tenu la Principauté de Massa & de Carrara jusqu'à présent, & la derniere souveraine a été Marie Thérese femme du duc régnant de Modene Hercule III, morte le 26 Décembre 1790. Sa fille l'Archiduchesse Marie Béatrix d'Autriche a été son héritiere.) (*Le Ch.* TIRABOSCHI.)

(Π) CICCARELLI (ALPHONSE) fameux imposteur du seizieme siecle. C'est à lui, qu'on doit une grande partie des pieces & des titres supposés, qu'on trouve dans les Archives de plusieurs familles d'Italie. Son habileté à contre-faire les anciens caracteres séduisit plusieurs persones de son temps, & en séduit encore beaucoup, qui le suivent aveuglément. Fanucius Campanus, Jean-Selinus, Coccarellus & plusieurs autres auteurs, que l'on cite souvent en parlant des généalogies, sont des pieces sorties du cabinet de *Ciccarelli*. Ses fourberies le conduisirent au gibet à Rome en 1583. On peut voir sur ce sujet les *Riflessioni sugli Scrittori Genealogici*, par M. le Chev. Tiraboschi, imprimées à Padoue en 1789. (*Le Ch.* TIRABOSCHI.)

CICÉRON. (*Voyez* TULLIUS.)

CID (le) (*Hist. d'Espagne*). Ferreras a discuté ce qui concerne le *Cid*, son duel avec un comte Gomez ou des Gormas, dont il aimoit la fille qu'il obtint à force d'amour & d'exploits, mal-gré le malheur d'avoir tué son pere: cette histoire a été ornée de fables. Du reste, le nom du *Cid* étoit réellement Rodrigue Dias de Bivar, & il épousa réellement Dona Ximene ou Chimene Diaz, fille du comte dom Diegue Alvarez; mais il n'avoit pas tué le pere de cette Chimene, & dom Diegue, comme on voit, n'étoit pas le pere de Rodrigue, mais son beau-pere; son histoire reste toujours celle d'un héros. Né Castillan, élevé à la cour de Castille, il servit long-temps les rois Sanche & Alphonse au onzieme siecle, avec beaucoup de zele, de valeur & de bonheur. Mécontent d'Alphonse dans la suite, il se rendit indépendant, leva une petite armée qui n'étoit qu'à lui, qui s'atachoit en tout à sa fortune, & qui en étoit l'instrument: avec cette armée, il se rendit redoutable à toutes les puissances de l'Espagne, il étoit même la seule puis-

ſance toujours armée & toujours prête à faire la guerre; il la fit au roi de Léon, au roi d'Arragon, ſur-tout aux Mores: il faiſoit la guerre des montagnes en homme ſupérieur: il échapoit à ceux qui le pourſuivoient, fondoit ſur ceux qui ne l'atendoient pas, & ſe trouvoit par-tout; mais ſon empire étoit dans les montagnes; on y montroit une forteresse appelée depuis *la roche du Cid;* il en deſcendoit pour ſe porter par-tout où l'appeloient les violences des oppreſſeurs & les cris des opprimés. C'étoit un de ces hommes tels que la fable nous repréſente les Hercules & les Philoctetes, ou, pour ne pas ſortir des mœurs & du ſiecle que nous examinons, il reſſembloit beaucoup à ces aventuriers normands qui fondoient vers ce temps le royaume de Sicile. Quelquefois moins généreux, ſi quelque prince mouroit, il entroit en partage de la ſucceſſion; c'eſt ainſi qu'à la mort d'Hiaya, roi de Tolede, il ſe rendit maître de Valence, où il s'établit juſqu'en l'an 1099 qu'il mourut.

CIMON (*Hiſt. greq.*), général Athénien, fils de Miltiade, étoit très-jeune encore lorſqu'il perdit ſon pere. Ce grand homme, libérateur de ſa patrie, pour prix de ſes ſervices, avoit été condamné à mort, & on avoit cru faire grâce au vainqueur de Marathon, en commuant la peine de mort en une amende de cinquante mille écus. Ne pouvant la payer, il mourut en priſon des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſervice de ſon ingrate nation: il alloit être privé de la ſépulture. *Cimon*, dans cette occaſion douloureuſe, ſignala ſa piété; il raſſembla, comme il put, dans la bourſe de ſes parens & de ſes amis, en les atendriſſant par ſes larmes, les cinquante mille écus de l'amende, & racheta le corps de ſon pere. Quoique cette action l'annonçât avantageuſement, le peuple, ſoit par un reſte de prevention contre Miltiade, ſoit à cauſe de quelques erreurs de jeuneſſe qu'on reprochoit à *Cimon*, fut d'abord peu favorable à ce jeune homme qui, rebuté de quelques dégoûts qu'il eſſuya, vouloit renoncer entiérement aux afaires, ſi Ariſtide, qui reconut en lui le fils d'un grand homme, n'eût pris ſoin de le conſoler, de l'encourager, & ne l'eût ainſi rendu à la patrie. De ce moment on ne vit rien que de grand & de noble dans les mœurs de *Cimon;* il eut, dit Plutarque, le courage de Miltiade, & la prudence de Thémiſtocle avec plus de probité; il fut le fléau d'Artaxerxès & des Perſes qu'il chaſſa entiérement de la Thrace. C'étoit lui qui aſſiégeoit Éione ſur le fleuve Strymon, lorſque Boges ou Buris, qui en étoit gouverneur pour le roi de Perſe, donna une ſi afreuſe marque de zele & de fidélité. Privé de vivres & réduit à ſe rendre, il préféra de mourir; il jeta du haut des murs, au fond du fleuve, tous les tréſors qui étoient dans la ville; il fit enſuite alumer un grand bûcher, égorgea ſa femme, ſes enfans, ſes domeſtiques, les fit jeter dans les flammes, & s'y jeta lui-même.

Cimon ſe rendit maître auſſi de l'île de Scyros; il y trouva les os de Théſée, mort dans cette île en s'enfuyant d'Athènes, il les reporta, dans cette ville, huit cents ans après le départ de Théſée. Il y eut à ce ſujet une fête ſolemnele & un grand combat de poéſie tragique, où Sophocle fut vainqueur, & où *Cimon* fut un des principaux juges. Eſchyle, acoutumé à la victoire dans ces jeux du théâtre, ne put ſoufrir ſa défaite; il s'exila volontairement d'Athênes, & alla mourir en Sicile.

Dans l'expédition de Thrace, Athênes avoit des alliés parmi les Grecs. Après la priſe de Seſtos & de Byzance, où on fit un butin immenſe, les alliés convaincus de la juſtice de *Cimon*, le prierent de faire le partage. L'opération fut bien ſimple; *Cimon* mit d'un côté les hommes, de l'autre les biens, c'eſt-à-dire, d'un côté les corps des priſoniers nus, de l'autre leur dépouille & leurs tréſors. Les alliés ne virent dans cette opération que le butin tout entier donné aux Athéniens, tandis qu'on leur laiſſoit des corps nus d'hommes efféminés, peu propres au travail: ils ſe récrierent ſur l'énorme inégalité du partage; ce n'étoit pas-là ce qu'ils avoient atendu de la juſtice de *Cimon*. De quoi vous plaignez-vous? leur dit *Cimon*, on vous laiſſe le choix. Ils choiſirent le butin, & ne pouvoient ſe laſſer d'admirer la duperie de *Cimon*, qui paroiſſoit fort content du lot des Athéniens. Il avoit raiſon. On vit bientôt ariver en foule de l'Aſie mineure les parens & les amis des priſoniers, offrant pour leur rançon des ſommes bien ſupérieures à la valeur du butin. *Cimon* eut de quoi entretenir ſa flote pendant quatre mois, le tréſor public fut rempli, tous les Athéniens s'enrichirent, & le général vécut le reſte de ſes jours dans l'opulence: c'étoit de tous les événemens de la vie celui qu'il aimoit le plus à ſe rapeler & à raconter aux autres.

Cimon, dit le rhéteur Gorgias, *amáſſoit des richeſſes pour s'en ſervir & il s'en ſervoit pour ſe faire eſtimer & honorer.* Ses vergers & les jardins étoient ouverts en tout temps aux citoyens, non ſeulement pour s'y promener, mais encore pour y prendre les fruits qui leur conviendroient; ſa table étoit ſimple, frugale, mais abondante, & tous les citoyens pauvres y étoient admis, ils en remportoient le plus ſouvent un préſent ou un prêt en argent; il nouriſſoit & vêtiſſoit les vivans; il fourniſſoit aux frais funéraires des morts, & l'hiſtoire lui rend le témoignage, que loin de rechercher par ces bienfaits la faveur populaire, il fut toujours ouvertement de la faction des riches & des citoyens puiſſans, oppoſée à la faction du peuple. Il entreprit auſſi à ſes dépens des travaux publics, il fortifia le port, il embéllit la ville.

Après avoir chaſſé les Perſes de la Thrace, il les chaſſa de preſque toute l'Aſie mineure, il battit leur flote à l'embouchure du fleuve Eurymé-

don, puis une seconde flote qui venoit au secours de la premiere sans savoir sa défaite, puis étant descendu à terre, il les batit sur terre ; il soumit l'île de Thase qui s'étoit révoltée contre les Athéniens, & dont les habitans sembloient vouloir imiter le dévoûment féroce du gouverneur d'Éione. Ils décernerent la peine de mort contre le premier qui parleroit de se rendre. Le siége dura trois ans ; on manquoit de cordes pour les machines, les femmes couperent leurs cheveux & les employerent à cet usage. Cependant la famine moissonoit tous les jours un grand nombre de Thasiens ; Hégétoride, un d'entr'eux, ne pouvant soutenir ce spectacle, se dévoue, mais pour sauver ses concitoyens ; il paroît dans l'assemblée du peuple la corde au cou : „ mes amis, „ mes freres, leur dit-il, prenez votre victime, „ mais vivez, révoquez votre loi meurtriere „ : on l'admire, on lui laisse la vie, on lui rend grâces, la loi est révoquée, on se rend.

Les Athéniens, qui prenoient goût aux conquêtes, trouverent mauvais que *Cimon* n'eût pas poussé les siennes jusque dans la Macédoine, ils l'accuserent en justice de s'être laissé corrompre par l'or des Macédoniens. *Cimon* cita sa vie entiere en preuve de son incorruptibilité ; sa justification parut complete.

Le roi de Perse espéroit opposer Thémistocle à *Cimon*, & Thémistocle avoit promis de servir ce prince contre son ingrate patrie ; mais un reste d'amour pour elle, & le souvenir de la gloire qu'il avoit acquise en la faisant triompher, le déterminerent à quiter la vie pour ne point s'armer contr'elle. On a cru que parmi ses raisons il falloit compter pour beaucoup la crainte de commettre sa vieille réputation contre la gloire toujours croissante du jeune *Cimon*.

Cependant Périclès s'élevoit par l'éloquence & par l'intrigue ; il sapoit les fondemens de l'Aristocratie, dont *Cimon* étoit le défenseur déclaré. Le peuple commençoit à se lasser de la vertu de *Cimon* ; il se lassoit sur-tout de l'entendre en toute occasion vanter la vertu des Spartiates, quelquefois alliés des Athéniens, mais toujours leurs rivaux. À chaque faute que faisoit Athênes, *voilà*, disoit *Cimon*, *ce que Sparte n'eût point fait*. Il y eut à Sparte un tremblement de terre qui renversa toute la ville, à la réserve de cinq maisons. Les Ilotes saisirent cette occasion de secouer le joug. Les Athéniens étoient assez d'avis de laisser périr Sparte ; *Cimon* les fit rougir d'une telle politique, & leur fit sentir qu'il n'étoit pas de leur intérêt de *laisser la Grece boiteuse*, *& Athênes sans contre-poids* ; il les détermina enfin à envoyer au secours de Sparte des troupes dont il eut le commandement : les Spartiates, par une défiance injurieuse, mais peut-être pardonable au malheur, refuserent d'accepter ce secours. Athênes fut indignée, elle déclara ennemis publics tous ceux qui prendroient les intérêts de Lacédémone, & banit *Cimon* par la voie de l'ostracisme. La guerre s'aluma entre Athênes & Sparte. Alors *Cimon* se crut dispensé de garder son ban ; il vint offrir ses secours à ses concitoyens contre ces Lacédémoniens dont on l'accusoit d'être l'admirateur & l'ami. Les Athéniens, par une défiance aussi injuste que celle qui les avoit tant irrités contre les Lacédémoniens, refuserent les secours de *Cimon*, & lui ordonerent de se retirer. Cent de ses plus braves soldats, soupçonés comme lui d'être favorables à Lacédémone, l'avoient acompagné dans cette expédition ; il leur recomanda en partant d'éfacer jusqu'à la moindre trace de ce soupçon, comme il l'eût fait si on le lui eût permis ; ils le jurerent, & ils lui demanderent pour seule grâce son armure complete ; ils la placerent au milieu d'eux pour qu'elle leur rapelât sans cesse ce grand homme & leur devoir ; ils se firent tous tuer jusqu'au dernier, & les Athéniens apprirent à ne pas soupçoner légérement de braves gens d'infidélité.

Ils rapelerent enfin *Cimon* de son exil après cinq ans ; Périclès lui-même en proposa & en dressa le décret. *Cimon* réconcilia d'abord Athênes & Lacédémone, & rétablit l'union dans la Grece ; il la réunit contre les Perses ; il alla les chercher & les batre en Égypte, & dans l'île de Cypre, & sur les mers qui environent ces contrées ; il les força d'acorder ou plutôt de recevoir une paix honorable à la Grece. Pendant qu'on y travailloit, il mourut d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Citium, dans l'île de Cypre, n'ayant cessé de servir sa patrie que quand elle s'étoit privée de lui par l'exil & la persécution.

La nouvele de sa mort pouvoit nuire à la paix ; il recomanda en mourant aux officiers de la cacher, & de continuer d'agir en son nom. On ramena, dit Plutarque, la flote triomphante à Athênes sous la conduite & les auspices de *Cimon*, quoique mort depuis plus de trente jours. Il mourut l'an 449 avant J. C. On ne lui érigea point de statue, mais on le pleura. *Hæ pulcherrimæ effigies & mansuræ. Nam quæ saxo struuntur, si judicium posterorum in odium vertit, pro sepulchris spernuntur*. Ce mot de Tacite est la condamnation éternele de ces monumens que la stupide vanité des parens a quelquefois l'imprudence d'élever à des gens qui ne sont connus que par le mal qu'ils ont fait. Avant d'ériger des monumens, consultez la voix publique, & songez que *Cimon* n'en a pas eu d'autre que le deuil de la patrie.

CINCINNATUS (L. QUINTIUS) (*Hist. Rom.*). La loi Térentilla, ainsi nommée du tribun C. Térentillus Arsa, qui la proposoit, semoit la discorde dans Rome entre le sénat & le peuple, entre les patriciens & les plébéïens. L'objet de cette loi étoit bon ; c'étoit de fixer la jurisprudence chez les Romains, ou plutôt de leur en donner une. La forme excitoit des orages, parce qu'on vouloit établir cette loi sans la participa-

tion du sénat ; les tribuns déclamoient contre les consuls, les consuls contre les tribuns. Les jeunes patriciens défendoient les droits du sénat avec toute la chaleur de la jeunesse & toute la hauteur de la noblesse. Ceso Quintius, jeune sénateur, étoit celui qui se faisoit le plus remarquer par son audace & sa fierté ; il soutenoit seul, dit Tite-Live, toute l'explosion de la fureur tribunitiene, „ comme s'il eût porté dans sa voix & „ dans ses forces tous les consulats & toutes les „ dictatures „, *velut omnes dictaturas consulatusque gerens in voce ac viribus suis*. Les tribuns jurerent sa perte ; ils eurent recours à la calomnie : un témoin suborné, Volscius, accusa Céson d'assassinat. Un soir ce Volscius revenant, disoit-il, de souper avec son frere chez un ami, rencontre Céson environné d'une troupe d'assassins qui les ataquent, le frere est tué, Volscius laissé pour mort. Le cas étoit si grave, que le peuple ému alloit condamner Céson ; celui-ci eut beau nier, son pere L. Quintius *Cincinnatus*, homme déja vénérable par son âge & ses longs travaux, eut beau demander pour prix de ses services & de ceux de son fils, qui avoit aussi très-bien servi l'état, qu'on ne précipitât rien, tout ce qu'il put obtenir fut qu'on laissât aller son fils pour ce jour-là sous la caution de dix citoyens qu'il comparoîtroit au jour qui fut indiqué pour le jugement : il ne comparut point, & s'enfuit en Étrurie : les cautions payerent. *Cincinnatus*, pour les indemniser, vendit ses biens, & ne se réserva qu'une pauvre cabane & un petit champ de quatre arpens qu'il cultivoit de ses mains. L'année suivante, étant à labourer son champ, vêtu depuis les reins jusqu'aux genoux seulement, un bonet sur la tête, il voit une foule de monde s'avancer vers lui, il aperçoit des licteurs, des faisceaux, il ne sait ce qu'on lui veut, & craint peut-être l'effet de quelque nouvele calomnie. Un de la troupe s'avance & l'avertit de se mettre dans un état plus convenable pour recevoir les députés du sénat qui vienent lui parler d'afaires : il s'habille, il paroît ; on le salue consul, on le revêt de la pourpre, les licteurs prenent ses ordres ; il jete un regard douloureux sur ce champ qu'il falloit quiter, verse quelques larmes, & dit : *mon champ ne sera donc point ensemencé cette année !* On l'assura que la république y pourvoiroit ; son consulat fut illustre, & qui plus est avantageux à la république. Par un mélange vertueux de force, de prudence & de bonté, il rétablit la discipline dans les troupes, la subordination dans la ville, l'équité dans les jugemens, l'ordre dans les afaires, la paix dans l'état, la vertu dans les cœurs ; il fut chéri & respecté ; on voulut le continuer dans le consulat, il s'y opposa, en alléguant les loix & le danger d'y déroger ; on voulut l'enrichir, il le refusa, & retourna content à ses bœufs, à sa charue, à sa cabane. Deux ans après on retourne l'y chercher pour le faire dictateur. La république étoit en danger ; le consul Minutius étoit assiégé dans son camp par les Eques : on retrouva *Cincinnatus* dans le même état que la premiere fois ; on lui retrouva aussi le même zele & le même courage : il part, il assiege les Eques à leur tour dans leur camp, il les enferme entre deux armées, il les fait passer sous le joug, il dépose Minutius après l'avoir dégagé. „ Vous ne com„ manderez plus, dit-il, ces légions que vous „ avez laissé enfermer ; allez apprendre dans un „ rang inférieur à mériter un jour un consulat „ plus heureux ; & vous, soldats, qui alliez être „ la proie des Eques, vous n'aurez point part au „ butin des vainqueurs „. On se soumet avec respect à ses décisions rigoureuses ; l'armée lui décerne une courone d'or, & le salue patron & protecteur : il reçoit à Rome les honeurs du plus beau triomphe, ayant débellé en moins de seize jours de dictature un ennemi vainqueur, prêt à passer les Romains sous le joug.

Pour comble de bonheur, pendant sa dictature, l'innocence de Céson fut reconue, l'*alibi* prouvé pour le jour du meurtre prétendu, la calomnie démontrée & avouée, le calomniateur bani, Céson rapelé. Alors *Cincinnatus* abdiqua au bout de seize jours la dictature qui lui avoit été déférée pour six mois, & rentra plein de gloire & de bonheur dans sa retraite chérie, après s'être encore refusé à de nouveles offres de fortune. Le travail, la pauvreté, la frugalité, toutes les vertus champêtres prolongerent sa carriere, & vingt ans encore après, Rome l'honora encore de la même magistrature pour l'opposer non plus à des ennemis étrangers, mais à un ennemi domestique plus dangereux, Sp. Melius, qui, en séduisant le peuple par des distributions de blé, n'aspiroit pas à moins qu'à la royauté : il fut convaincu & puni, & *Cincinnatus* fit voir que son âge, dont il avoit craint la foiblesse, & qui lui avoit fait refuser cette seconde dictature qu'on le força d'accepter, n'avoit rien diminué de sa vigilance ni de sa fermeté ; il avoit alors plus de quatre-vingts ans. Il mourut laissant Rome libre & heureuse ; son petit champ, converti depuis en prairies, retint long temps le nom de *prairies de Quintius*. Son surnom de *Cincinnatus* venoit sans doute de ce qu'il avoit les cheveux naturélement bouclés.

C'est de lui & de ses pareils (car il en eut dans les premiers temps de la République) que Pline a dit : *gaudente terra vomere laureato & triumphali aratore* ; ce que un auteur a parodié dans ces deux vers :

> Et que les blés tenoient à grand honeur
> D'être semés par la main d'un vainqueur.

Ce qui n'empêche pas que la pensée originale ne soit bien belle & bien romaine.

Le consulat de *Cincinnatus* est de l'an de Ro-

me 294. Sa premiere dictature, de l'an 296; sa derniere dictature, de l'an 316.

Outre Céson, *Cincinnatus* avoit deux autres fils, Quintius *Cincinnatus*, qu'il vit créer tribun militaire l'an 310 de Rome, & qui l'an 318 fut général de la cavalerie, sous le dictateur Mamercus Emilius, & Titus Quintius *Cincinnatus*, qui fut deux fois consul, l'an de Rome 324 & l'an 327, tribun militaire l'an 329, & qui, comme Céson son frere, fut accusé & absous, l'an 332 de Rome.

CINEAS (*Hist. Rom.*), homme de confiance de Pyrrhus, roi d'Épire, & qui répondit à cette confiance en lui disant toujours la vérité. Lorsque Pyrrhus se laissa engager par les Tarentins à porter la guerre en Italie contre les Romains, on sait par quelles sages réflexions *Cineas* lui prouva qu'il pouvoit dès ce moment jouir du bonheur & de la tranquillité qu'il se proposoit pour terme & pour dernier prix de ses conquêtes: cette conversation est fameuse, & Boileau l'a bien rendue.

Pourquoi ces éléphans, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quiter le rivage?
Disoit au roi Pyrrhus un sage confident,
Conseiller très-sensé d'un roi très-imprudent.
Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle...
Quoi faire?.. l'assiéger... L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous.
Mais Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous?...
Du reste des latins la conquête est facile...
Sans doute on les peut vaincre. Est-ce tout?... La Sicile
De là nous tend les bras, & bientôt sans éfort
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port...
Bornez-vous là vos pas?.. Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts: qui peut nous arrêter?..
Je vous entends, seigneur, nous allons tout dompter;
Nous allons traverser les sables de Lybie,
Asservir en passant l'Égypte, l'Arabie,
Courir de là le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,
Et ranger sous nos loix tout ce vaste hémisphere.
Mais de retour enfin que prétendez-vous faire?...
Alors, cher *Cineas*, victorieux, contens,
Nous pourons rire à l'aise, & prendre du bon temps...
Hé, seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?

L'avis étoit trop fort pour Pyrrhus & pour le temps. Pyrrhus eut le malheur de vaincre les Romains; s'il eût été vaincu il auroit pu en obtenir la paix. Rome se gouvernoit déja par cette maxime:

Rome ne traite plus
Avec ses ennemis que lorsqu'ils sont vaincus.

Et la réponse que fait Valérius Publicola, dans *Brutus*, aux propositions de Tarquin, est précisément celle que Rome fit à Pyrrhus vainqueur, qui, par l'avis de *Cineas*, offrit la paix en renvoyant les prisoniers sans rançon:

Que Tarquin satisfasse aux ordres du sénat;
Exilé par nos loix, qu'il sorte de l'état;
De son coupable aspect, qu'il purge nos frontieres,
Et nous pourons ensuite écouter ses prieres.

Pyrrhus, qui rendoit à *Cineas* le témoignage *qu'il avoit gâgné plus de villes par l'éloquence de ce sage ministre, que par ses propres armes*, l'avoit envoyé à Rome traiter de la paix: son éloquence y échoua contre la fierté romaine; mais il sentit le prix de cette fierté: il vit ce que c'étoit qu'un peuple libre, & lorsqu'à son retour Pyrrhus lui demanda ce qu'il pensoit de Rome & du sénat, il répondit que la ville lui avoit paru un temple, & le sénat une assemblée de rois: il n'oublia rien pour engager Pyrrhus à quiter l'Italie, & il lui donna, du terrible ennemi que son imprudence s'étoit fait, la même idée qu'Annibal en donne dans Horace, & à peu près dans les mêmes termes (*l. IV. Od. V.*):

Cervi luporum prœda rapacium
Sectamur ultro, quos opimus
Fallere & effugere est triumphus....
Per damna, per cædes ab ipso
Ducit opes animumque ferro.
Non Hydra secto corpore firmior
Vinci dolentem crevit in Herculem,
Monstrumve submisere Colchi
Majus, Echioniæve Thebæ.
Merses profundo, pulchrior evenit:
Luctere, multa proruit integrum
Cum laude victorem, geritque
Prælia conjugibus loquenda.

L'expédition de Pyrrhus & l'ambassade de *Cineas* sont de l'an de Rome 472.

CINNA (*Hist. Rom.*). Ce nom a été porté à Rome par plusieurs personages fameux.

1°. Le plus fameux & le plus odieux est Lucius Cornélius *Cinna*. Il étoit comme le lieutenant de Marius, & le ministre de ses fureurs: il fut

quatre fois consul, c'est-à-dire, qu'il usurpa quatre fois le consulat; la premiere, en jurant à Sylla de ne rien faire contre ses intérêts, & le faisant ensuite accuser par un tribun, afin de l'obliger à sortir de l'Italie, puis en conservant ce premier consulat, quoiqu'il eût été déposé juridiquement; ensuite, en se donnant à lui-même les trois autres consulats. Sylla, prêt à revenir vainqueur, alloit punir par des supplices ses infidélités & ses cruautés: il fut prévenu par un centurion de l'armée même de *Cinna*, qui, dans une sédition poursuivit celui-ci l'épée à la main & l'atteignit: *Cinna* se jete à genoux, demande la vie, offre au centurion une bague de prix. *Je ne suis point venu ici*, dit le centurion, *pour faire un marché, mais pour délivrer la république du plus cruel & du plus injuste de tous les hommes*. En même temps il le renverse mort à ses pieds, l'an de Rome *668*.

2°. Le préteur Cornélius *Cinna*, un des conjurés contre César, déclama violemment contre la mémoire de ce dictateur devant le peuple qui en fut indigné.

3°. Et le tribun Helvius *Cinna*, ami de César, se trouvant à ses obseques, & quelqu'un l'ayant appelé tout haut de ce nom de *Cinna*, le peuple, qui ne le connoissoit pas, le prit pour le préteur Cornélius *Cinna*, & dans l'ardeur de venger César, mit Helvius en pieces, quoiqu'il protestât qu'il n'avoit que le surnom de commun avec l'ennemi de César.

4°. *Cinna*, poëte latin, estimé de Virgile:

Nam neque adhuc Varo videor, nec dicere Cinna Digna.

5°. Cneïus Cornélius *Cinna*, arriere-petit-fils du grand Pompée, si connu par la clémence d'Auguste & par la tragédie du Corneille. Un critique doute de la réalité du trait historique qui fait le sujet de cette tragédie, c'est-à-dire, de la conspiration de *Cinna* & du pardon d'Auguste, parce que les historiens proprement dits n'en ont point parlé. Tacite n'en dit rien: mais où en auroit-il parlé? Il commence ses annales à Tibere: le silence de Suétone signifie davantage, mais ce n'est qu'un silence; & Séneque, dans son traité de la clémence, raporte cette histoire avec tant de circonstances, qu'on n'a aucune raison décisive de la révoquer en doute. Dion, qui n'en parle, dit-on, que d'après Séneque, met la scêne à Rome, & Séneque la place dans les Gaules: c'est une preuve qu'il ne parle pas uniquement d'après Séneque, & qu'il avoit puisé dans d'autres sources. Quoi qu'il en soit, Séneque a fourni non seulement le sujet, mais encore plusieurs des plus belles scênes de la tragédie de Corneille, entre autres celle où Auguste confond *Cinna*, & celle où il lui pardone.

CINNAMES (*Hist. litt. du Bas-Empire*); historien grec du douzieme siecle, a écrit l'histoire de Jean & de Manuel Comnene. Elle est imprimée au Louvre, en grec & en latin, avec de savantes observations du Ducange, qui a présidé à l'édition.

CINQ-ARBRES (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) *Quinquarboreus*, professeur royal en langue hébraïque & syriaque en 1554. On a de lui une grammaire hébraïque, plusieurs fois imprimée. Il a traduit plusieurs ouvrages d'Avicenne. Il mourut en 1587.

CINQ-MARS. (*Voyez* EFFIAT.)

CINUS *ou* CINO (*Hist. litt. mod.*), jurisconsulte de Pistoie, a fait des commentaires sur le code & sur le digeste; mais c'est comme poëte qu'il est le plus avantageusement connu: c'étoit le plus agréable poëte lyrique de l'Italie avant Pétrarque. Il mourut à Bologne en *1336*.

CIPIERE *ou* CYPIERE (PHILIBERT DE MARCILLY, seigneur de). (*Hist. de Fr.*) *Cipiere* a donné une excellente éducation à Charles IX; en sortant des mains de *Cipiere* & d'Amyot, il étoit vertueux & ami des lettres. *Cipiere* étoit un gentilhomme distingué par sa valeur & sa vertu; après avoir été gouverneur de Charles IX, il fut premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur d'Orléans. Il mourut en 1565.

CIRILLO (BERNARDIN) (*Hist. litt. mod.*), écrivain du seizieme siecle, auteur d'une histoire de la ville d'Aquila, dans l'Abbruzze, sa patrie.

CIRINI (ANDRÉ) (*Hist. litt. mod.*), mort à Palerme en *1664*, est auteur des ouvrages suivans:

Variæ lectiones sive de venatione heroum.

De venatione & natura animalium.

De natura & solertia canum; de natura piscium.

Istoria della peste.

CLAIRAC (LOUIS-ANDRÉ DE LA MAMIE) (*Hist. litt. mod.*), ingénieur en chef à Bergue, mort en 1751, est auteur des ouvrages suivans: *l'Ingénieur de campagne*, ou *traité de la fortification passagere*; *histoire de la derniere révolution de Perse avant Thamas-Koulikan*, 3 vol. *in-12*.

CLAIRAUT (ALEXIS-CLAUDE), géometre précoce, & pour ainsi dire né. Il apprit à lire dans les élémens d'Euclide: il montra pour les mathématiques les dispositions & la pénétration presque surnatureles de Pascal. Né à Paris le 7 mai 1713, d'un habile maître de mathématiques; en 1726, à douze ans & huit mois, il lut à l'académie des sciences un mémoire sur quatre nouveles courbes géométriques de son invention; quatre ans après, en 1730, il publia des recherches sur les courbes à double courbure. A dix-huit ans il fut reçu à l'académie des sciences avant l'âge prescrit par les réglemens & avec dispense, comme M. de Villoyson a été reçu depuis à l'a-

cadémie des inscriptions & belles lettres. L'académie l'associa aux autres académiciens qu'elle envoyoit en Laponie pour déterminer la figure de la terre.

M. *Clairaut* à éclairci & fixé la théorie de l'aberration des étoiles & des planetes; il a fixé à jamais celle des cometes, & grâce à ses démonstrations, on n'en reviendra plus à prendre les cometes pour de simples météores; elles sont maintenues pour jamais dans leur état de corps célestes, ayant une marche réglée & soumise au calcul, au moins pour quelques-unes, & qui le sera sans doute un jour pour toutes. On a de lui des *élémens de géométrie*, d'une méthode nouvele, qu'il composa, dit-on, pour madame la marquise du Chastelet, des *élémens d'algebre*, une *théorie de la figure de la terre*, fruit de son voyage au Nord, des *tables de la lune*. Il a d'ailleurs rempli le recueil de l'académie des sciences d'excellens mémoires, & le journal des savans d'excellens extraits; il a eu la réputation du plus habile calculateur & du plus grand géometre de l'Europe. Il en a joui, & même assez long-temps, parce qu'il avoit commencé de bonne heure; car d'ailleurs il a fini de bonne heure aussi. Il est mort en 1765, à cinquante-deux ans. Il n'étoit étranger ni à la littérature, ni aux charmes de la société; il portoit dans le monde une simplicité, une naïveté, une douceur timide & presque honteuse, qui n'étoit pas sans agrément. Il avoit quelque talent pour la poésie.

M. *Clairaut* étoit le second de vingt-un enfans, Il avoit eu un frere cadet qui annonçoit les mêmes dispositions que lui pour les mathématiques, & qui mourut à seize ans, après avoir donné à quinze, un *Traité des quadratures circulaires*, qui fut honoré des éloges de l'académie des sciences.

CLARENCE (le duc de). *Voyez* GEORGES.

CLARENDON (ÉDOUARD, comte de). *Voyez* HYDE.

(Π) CLARIUS (ISIDORE), Moine de l'Ordre de Saint Benoît. Il s'appeloit auparavant Thadée Cucchi, & il étoit né à Chiari dans le territoire de Bresse l'an 1495. C'est pour cela qu'on l'appele Clarius. En 1547 il fut nommé Évêque de Foligno, & il mourut en 1555. Il assista au Concile de Trente & il s'y distingua par sa doctrine; car il étoit fort savant dans la Théologie, & il possédoit très-bien l'hébreu & le grec. On connoît la correction, qu'il fit de la Version de la Bible qu'on appele la Vulgate. Elle fut imprimée avec des notes de sa façon en 1542, & une autre fois en 1557. Cette seconde édition fut défendue; mais avec le changement du frontispice & le retranchement de quelques feuilles, qu'on y fit en 1564, on en permit la lecture. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

CLARKE (SAMUEL), naquit à Norwich en 1675. Son mérite le fit connoître & nommer curé de la paroisse de S. Jacques de Londres. Son atachement aux nouveaux Ariens, dont il défendit les opinions, l'empêcha d'être nommé archevêque de Cantorbéri. *Clarke* avoit un caractere affâble & doux, & il étoit chéri de ses compatriotes. Il a beaucoup écrit & presque toujours en anglois. En 1738 on a publié à Londres tous ses ouvrages en 4 vol. *in-folio*. La néteté & la précision forment le caractere principal de ses ouvrages. Il mourut en 1629. Ses principaux ouvrages sont: 1°. *Discours concernant l'être & les attributs de Dieu, les obligations de la religion naturele, la vérité & la certitude de la révélation chrétiene*. 2°. Des *paraphrases sur les quatre Évangélistes*; 3°. *Sermons sur différens sujets*. 4°. *Lettres sur l'immortalité de l'âme*. 5°. De savantes notes *sur les commentaires de César*. 6°. *l'Iliade d'Homere* en grec & en latin avec de savantes observations: ce fut en achevant cet ouvrage que l'auteur mourut. 7°. quelques petits ouvrages de physique &c. (Π)

CLAUBERGE (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) Ce savant Allemand doit trouver place ici comme ayant été un des premiers qui aient enseigné la philosophie de Descartes en Allemagne, chose alors courageuse. Il y a d'ailleurs de lui un ouvrage intitulé: *Logica vetus & nova*, qui est ou a été estimé. Né en Westphalie en 1622. Mort en 1605.

CLAUDIA) (*Histoire Romaine*), vestale, fut accusée d'avoir laissé éteindre le feu sacré. Pendant qu'on instruisoit son procès, on avoit fait venir de Phrygie le simulacre de la mere des dieux. Le vaisseau chargé de cette précieuse relique resta à sec sur le rivage. La consternation fut générale, on craignit que ce ne fût une punition de la déesse, offensée de ce qu'on l'avoit tirée d'un temple où elle avoit de nombreux adorateurs. *Claudia*, dit-on, atacha le vaisseau à sa ceinture, & le traîna sans efort jusqu'au milieu de Rome. Ce prodige prétendu confondit ses calomniateurs, & elle fut déclarée innocente.

CLAUDIA, sœur de Claudius Pulcher, eut tout l'orgueil qu'on reprochoit à sa famille. Un jour qu'elle traversoit les rues de Rome montée sur son char, elle fut arrêtée par l'affluence du peuple qui l'obligea de ralentir sa marche. Sensible à cette espece d'afront, elle s'écria: „ Je voudrois que mon frere fût encore en vie, & qu'il „ perdît une seconde bataille navale pour débarasser Rome de cette canaille dont elle est surchargée „. Ce souhait fut regardé comme une imprécation contre la patrie. *Claudia* subit la peine décernée contre les crimes de lêse-majesté: ce fut le premier exemple de la punition de ce crime.

CLAUDIUS NÉRON (*Hist. Rom.*). Claude étoit fils de Drusus, dont Livie étoit enceinte lorsqu'Auguste la fit passer dans son lit. Il naquit à Lyon sous le consulat de Jules-Antoine & de Fabius l'Africain. Il étoit à peine sorti du berceau qu'il perdit son pere. Il étoit si mal orga-

nifé, que sa mere Antoine avoit coutume de dire qu'il étoit l'ouvrage bizâre de la nature en délire.

Son éducation fut fort négligée, parce qu'on la crut impuissante à corriger les vices de la nature. Auguste lui déféra les honeurs consulaires, mais il ne lui permit pas d'en remplir les fonctions. Privé des dignités auxquelles il étoit appelé par sa naissance, il se retira à la campagne, où, confondu avec des hommes agrestes & sans mœurs, il se livroit au jeu & à la débauche. Quoiqu'il n'eût aucune des vertus qui attirent le respect, on lui rendit en public tous les honeurs qu'on déféroit aux enfans des Césars; & à force d'être plaint, il parvint à être aimé. Auguste, en mourant, le recomanda aux armées, au peuple & au sénat. Il lui légua une somme considérable pour soutenir sa dignité dans la vie privée. Son neveu Caligule le choisit pour collegue dans son consulat, mais il ne lui laissa que l'ombre du pouvoir, dont il se réserva la réalité. Ce neveu insolent l'admétoit à sa table, moins pour lui faire honeur que pour s'amuser de son imbécillité. Après la mort de Caligula, il se cacha dans des monceaux de tapisserie; il fut découvert par un soldat, qui le mena au camp pour y atendre son sort. Le sénat, qui ne vouloit plus d'empereur, se trouva partagé dans ses opinions. La lenteur de ses délibérations impatienta le peuple, qui voulut qu'on donnât promptement un chef à l'empire: il fallut condescendre aux vœux de la multitude. *Claudius*, qui n'atendoit que la mort, fut proclamé empereur. L'armée lui préta serment de fidélité. Il promit à chaque soldat quinze sesterces; & ce fut depuis l'exemple de cette libéralité que l'empire devint la proie de celui qui savoit le mieux payer. Quoiqu'il fût trop foible pour soutenir un si grand poids, il fit à son avénement plusieurs actes de bienfaisance qui lui concilierent les cœurs. Il abolit la mémoire de toutes les violences commises pendant les deux jours qui avoient précédé son élévation. Il ne punit que les tribuns & les centeniers qui avoient trempé leurs mains dans le sang de Caligula. Sa piété envers ses parens lui fit encore beaucoup d'honeur. Plein de respect pour la mémoire d'Auguste, il ne voulut jurer que par son nom, & lui fit rendre les honeurs divins. Il eut la même piété pour son aïeule Livie, à laquelle il déféra le titre d'*Augusta*, qu'elle avoit eu la modestie de refuser de son vivant. Il fit célébrer des jeux en mémoire de son pere, de sa mere & de son frere. Il donna des courones de victoire à ceux qui remporterent le prix dans les combats livrés pour l'honeur de sa famille. Pour lui, il conserva la simplicité de sa vie privée, & refusa presque tous les honeurs qu'on voulut lui déférer. Il célébra sans éclat les noces de sa fille, & la naissance d'un de ses neveux. Aucun exilé ne fut rapelé que par l'autorité du sénat. Cet empereur imbécille & sans talent pour gouverner, se concilia tellement tous les cœurs, que, sur un faux bruit de sa mort, le peuple, furieux, fut sur le point d'exterminer tout l'ordre des chevaliers, & de traiter le sénat de parricide. L'émeute ne fut calmée qu'après qu'on fut assuré qu'il n'avoit essuyé aucun danger. Quoiqu'il ne fît rien de répréhensible, il avoit trop d'incapacité dans les afaires pour ne pas tomber dans le mépris des âmes fieres & élevées, qui ne pouvoient se résoudre à obéir à un pareil maître. On découvroit chaque jour dans son palais des sénateurs & des chevaliers armés de poignards pour lui ôter la vie. Il s'éleva une révolte dans la Dalmatie, qui fut éteinte aussi-tôt qu'alumée. Il exerça cinq consulats avec une parfaite intégrité. Fidele à la loi, il ne se décida que par elle, & n'usa de son pouvoir que pour mitiger les peines & les amendes; mais quelquefois il rendoit des jugemens si bizâres, qu'il devenoit l'objet des dérisions du public. Par exemple, ayant ordoné d'efacer les placards qui notoient un fameux adultere, il ajouta, à condition toutefois que la rature n'empêchera point de lire la condamnation. Quelques mouvemens séditieux l'appelerent en Angleterre, où il ne trouva pas de rebelles à punir. Quoiqu'il n'eût point tiré l'épée, il ambitiona les honeurs du triomphe; & à son retour à Rome, il étala dans sa marche les dépouilles d'un ennemi imaginaire. Sa femme, Messaline, montée sur un magnifique chariot, l'acompagna dans sa pompe triomphale. On fit le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouva monter à près de neuf millions. Le nombre des sénateurs étoit extrêmement diminué. Les proscriptions avoient éteint les plus illustres familles, & l'on ne voyoit presque plus aucun des descendans de ceux que Romulus & Brutus avoient créés. Il en retrancha un grand nombre, dont la vénalité & les mœurs étoient décriées, & ce vide fut rempli par des hommes d'une probité éprouvée. Ce fut en reconoissance de ce bienfait que le consul Vipsanius proposa de lui déférer le titre de pere de la patrie; mais *Claudius* l'accusa de flaterie, & fut assez modeste pour rejeter ce nom. Messaline donnoit au milieu de Rome le scandale de la prostitution; sans frein & sans pudeur dans ses impudicités, elle varioit sans cesse ses débauches pour empêcher ses désirs de s'éteindre. Elle profita d'un voyage de son mari à Ostie pour se marier avec Silius, chevalier Romain. Ce mariage éfronté s'acomplit avec la plus grande pompe. On consulta les auspices, on offrit des sacrifices, on fit un banquet somptueux; & les deux nouveaux époux furent conduits avec cérémonie dans la couche nuptiale. *Claudius* instruit de ce scandale, fut dans la nécessité de le punir. Messaline ne put se dissimuler le danger qui la menaçoit. Elle apprit le retour de *Claudius* dans le temps qu'elle célébroit la fête des vendanges, suivie d'une troupe de bacchantes couvertes de peaux de tigres & de pantheres. Elle paroissoit

paroiſſoit au milieu de cette troupe le cothurne aux pieds, le thyrſe à la main, & à ſes côtés Silius, entortillé de lierre & bondiſſant avec des ménades. Des ruiſſeaux de vin couloient de tous côtés, & l'ivreſſe du vin & de la joie étoit générale. Meſſaline voyant fondre ſur elle la tempête du côté d'Oſtie, ſe retira dans les jardins de Lucullus, ſe flatant de fléchir par ſes larmes & de feintes careſſes, un époux qu'elle avoit tant de fois outragé. Elle employa le miniſtere de la plus anciene des veſtales. Elle lui confia ſes enfans, & la pria de les conduire à leur pere. Elle traverſa Rome ſans avoir d'autre eſcorte que la populace, qui l'accâbla de ſon mépris. *Claudius* refuſa de la voir & de l'entendre. Il ſe rendit au camp, où les ſoldats demanderent la punition des coupables. Tous ceux qui étoient atachés à Meſſaline furent condamnés à la mort. Silius, ſon amant adultere, fut exécuté le premier. Tant de ſang répandu ſembloit avoir ſatisfait le ſtupide *Claudius*; Meſſaline ne ceſſoit de lui écrire, tantôt avec tendreſſe & tantôt avec menace. Narciſſe, qui prévoyoit ſa ruine s'il ne la prévenoit, détermina *Claudius* à conſentir à ſa mort. Il s'avance à la tête de ſes ſatellites vers les jardins de Lucullus : à leur vue, Meſſaline éfarée ſe ſaiſit d'un poignard pour s'en fraper, mais ſa main tremblante fut ſans force, & pendant qu'elle héſite, un tribun lui plongea ſon épée dans le corps. Sa mere, qu'elle avoit dédaignée dans ſa grandeur, fut à ſes côtés juſqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier ſoupir, & ce fut elle qui prit ſoin de ſa ſépulture. *Claudius*, en reçut la nouvele à table, ſans donner aucune marque de joie ni de triſteſſe. Il vit avec la même indifférence ſes enfans pleurer la mort de leur mere, & ſes accuſateurs s'en rejouir.

Après la mort de Meſſaline, toutes les beautés de Rome briguerent l'honeur de la remplacer. Agrippine fut préférée; & comme elle étoit niece de l'empereur, cette union parut inceſtueuſe. *Claudius*, fier de s'être élevé au deſſus des loix, ſe rendit au ſénat, où ces ſortes de mariages furent autoriſés. Rome, depuis ce moment, devint l'eſclave d'une femme auſſi ambitieuſe qu'impudique, qui fit plier les hommes & les loix ſous ſes volontés. Quelques actions de clémence lui concilierent d'abord l'affection des Romains. Séneque, rapelé de ſon exil pour être chargé de l'éducation de Néron, fut revêtu de la préture. Elle ſe ſervit de ſon eſprit pour aplanir les obſtacles qui ſembloient éloigner ſon fils de l'empire. Cette mere, aveuglée par ſa tendreſſe, ſacrifia ſon bonheur à ſon ambition. Elle fit épouſer Octavie à Néron, honeur qui le rendit égal en tout à Britannicus. Ses deſſeins furent favoriſés par l'intrigue des courtiſans, qui, complices de la mort de Meſſaline, avoient à redouter le reſſentiment de ſon fils, s'il parvenoit à l'empire. Agrippine, devenue l'arbitre des deſtinées publiques & particulieres, fit chaſſer de Rome & de l'Italie celles qui pouvoient lui diſputer le ſceptre de la beauté. Pallas, favori de *Claudius*, avoit été l'artiſan de ſon mariage avec Agrippine, qui en fit l'inſtrument de ſon ambition. Néron, adopté par ſes conſeils, jouit dès ce moment des prérogatives atachées à l'héritier de l'empire. Britannicus négligé fit éclater ſon mécontentement, qu'on attribua aux conſeils de ſes ſerviteurs, qui tous furent punis par l'exil ou la mort. On leur ſubſtitua des eſpions qui rendirent un compte infidele des démarches les plus innocentes de ce prince infortuné. Le ſuccès des complots d'Agrippine dépendoit des diſpoſitions de l'armée. Elle fit donner le commandement des cohortes prétorienes à Burrhus, capitaine eſtimé, qui n'oublia jamais qu'elle étoit ſa bienfaictrice. Cette femme, enivrée de ſa grandeur, ſe faiſoit porter ſur un char juſque dans le capitole, privilége dont les ſeuls miniſtres des dieux avoient joui juſqu'alors; mais c'étoit pour la premiere fois que les Romains reſpectoient dans la même perſone, la mere, la ſœur, la fille & la femme d'un empereur. Il s'éleva des ſéditions dont *Claudius* fut ſur le point d'être la victime. L'Italie fut frapée du fléau de la ſtérilité. On imputa à ſa négligence les maux que l'on avoit ſouferts, & ceux dont on étoit menacé. Le péril qu'il courut dant les émeutes populaires, lui fit chercher les moyens d'entretenir l'abondance dans la capitale. Il encouragea, par des récompenſes, des négocians à tirer des grains des pays étrangers : il promit des dédomagemens à ceux qui eſſuyeroient des pertes ou des naufrages. Il fournit des vaiſſeaux & de l'argent pour cette entrepriſe. La loi qui défendoit de ſe marier après ſoixante ans, fut abolie; il fut permis à tout âge de donner des citoyens à l'état. Il offrit enſuite au champ de Mars le ſpectacle d'un combat naval. Pluſieurs arrêts furent lancés contre les aſtrologues & les devins; mais de ſi ſages loix reſterent ſans exécution. *Claudius* ne prêtoit que ſon nom à tout ce qui étoit ordoné dans Rome & dans les provinces. Toute la réalité du pouvoir réſidoit dans Narciſſe & Pallas, eſclaves afranchis, qui commandoient aux deſcendans d'un peuple de rois. Narciſſe, rebuté par l'impérieuſe Agrippine, ſe repentit d'avoir perdu Meſſaline. Il ſe jeta dans le parti de Britannicus, qu'il promit de ſervir contre ſon concurrent à l'empire. La cour étoit agitée de factions lorſque *Claudius*, tombé malade, ſe fit tranſporter à Sinueſſe, où il ſe flatoit que la pureté des eaux & de l'air lui rendroit ſes forces. Agrippine profita de ſon éloignement de Rome, où elle étoit environée de ſpectateurs; elle crut qu'un lieu ſolitaire étoit favorable à l'exécution de ſes horribles deſſeins. Elle fut long temps incertaine ſur les moyens de ſe débaraſſer de *Claudius*. Elle craignoit qu'en lui donnant un poiſon lent, elle ne lui laiſſât le temps de ſe repentir d'avoir préféré Néron à ſon propre fils. D'un autre côté, il étoit à craindre qu'en uſant de trop de précipitation,

elle ne prît point assez de mesures pour voiler son crime. Enfin, elle eut recours au ministere d'une fameuse empoisoneuse, qui lui fournit un poison subtil qu'elle fit servir à son mari dans un plat de champignons. *Claudius*, dont les organes devoient être usés à force de débauches, résista cependant a la violence du poison, qui ne fit que le provoquer au vomissement. Agrippine, tremblante, eut recours à Xénophon, médecin de l'empereur, qui depuis long-temps lui prostituoit le secours de son art. Ce médecin, sous prétexte de faciliter le vomissement, lui enfonça dans le gosier une plume empoisonée dont il mourut. Agrippine tint pendant quelque temps sa mort cachée pour assurer le trône à Néron. Elle affecta la plus vive douleur pour mieux tromper Britannicus & ses sœurs. Quand elle eut pris ses sûretés, elle fit ouvrir les portes du palais, & Néron, acompagné de Burrhus à la tête des cohortes prétorienes, fut conduit au camp, où, après avoir fait des largesses aux soldats, il fut proclamé empereur. *Claudius* fut plus méprisé pour sa stupidité que pour ses vices; ce n'est pas qu'il n'eût un fonds de cruauté, & ce caractere sanguinaire se manifestoit dans le plaisir qu'il prenoit à voir donner la question aux coupables. Il assistoit aux supplices, & surtout à celui des parricides. Il aimoit à voir la figure & le mouvement de visage de ceux qui expiroient, & jamais il ne manquoit de se trouver à l'heure de midi au combat des gladiateurs contre les bêtes sauvages. Cet empereur, qui se plaisoit à voir couler le sang, étoit le plus lâche de tous les hommes. Il fut empoisoné la soixante-quatrieme année de son âge, & la quatorzieme de son regne. Le peuple & le sénat eurent la lâcheté de le mettre au nombre des dieux. Cet honeur fut aboli par Néron & rétabli par Vespasien.

Claudius (Flavius) (*Hist. Rom.*), Claude, second du nom, parvint à l'empire après la mort de Gallien, l'an *669*. À son avénement il trouva les frontieres envahies & désolées par les barbares. Il marcha contre les Sarmates, les Getes, les Scythes & les Quades, dont il fit un horrible carnage dans différens combats. Quoique toujours victorieux, & quoiqu'il ne dût ses succès qu'à ses talens pour la guerre, il s'acquit encore plus de gloire par la sagesse de son administration, qui rendit à la république sa tranquillité & son éclat. Le sénat, par reconoissance, lui consacra une statue d'or dans le capitole. On prétend qu'il étoit fils de l'empereur Gordien, dont il avoit le caractere doux & bienfaisant: Gallien, par amour pour la république, l'avoit designé son successeur en mourant; il lui avoit même envoyé tous les ornemens de la dignité impériale: le peuple, le sénat & l'armée ne contesterent point cette nomination, & tous se féliciterent dans la suite d'obéir à un empereur qui ne s'occupoit que du soin de perpétuer la félicité publique. Il ne gouverna que deux ans. *Claudius* sentant sa fin approcher, voulut encore être le bienfaicteur de la postérité, en recomandant Aurélien au sénat & à l'armée. Cette recomandation lui valut l'empire, & l'on respecta les volontés de *Claudius* jusque dans son tombeau. Il laissa un frere nommé *Quintillus Aurelius*, que le sénat proclama César Auguste; mais ce fut un fantôme passager sur le trône. Aurélien, à la tête des légions, marcha vers Rome pour y faire valoir ses droits. Quintillus se sentant trop foible pour lui résister, s'ouvrit les veines, & mourut dix-sept jours après qu'il eut été déclaré César. *Claudius* fit renaitre les beaux jours de Trajan, dont il eut la modération & l'équité. Une femme persuadée de sa droiture, l'aborda en lui disant: Prince, un officier nommé *Claude* s'est approprié mon champ sous le regne de Gallien. Je n'ai que ce bien pour subsister; puisque vous êtes empereur, usez de votre autorité pour me le faire restituer. Claude reconut qu'il étoit l'officier dont cette femme parloit; il lui répondit avec bonté: Votre bien vous sera rendu, il est juste que Claude empereur restitue ce que Claude particulier a usurpé.

Claudius Pulcher ne doit sa célébrité qu'à ses défaites & à son mépris pour la religion païene. C'étoit un de ces hommes qui, foulant aux pieds l'idolatrie, n'avoient pas assez de lumiere pour rendre gloire au seul Dieu véritable. Il perdit une bataille navale en Sicile contre les Carthaginois. Il voulut avoir sa revanche avec Asdrubal, qu'il se flatoit de surprendre à l'embouchure du port de Trepani. Les aruspices, dit-on, voulurent le détourner de cette entreprise, en lui représentant que les présages étoient sinistres. Il les tourna en ridicule, & persista dans sa résolution. Comme il sortoit de Rome, le chef des aruspices se présenta sur son passage, & lui montra la cage où les poulets sacrés étoient renfermés: & comme on lui fit connoître qu'ils ne vouloient pas manger, ce qui étoit un mauvais présage, il les prit & les jeta dans le Tibre, en disant: Puisqu'ils ne veulent pas manger, il faut les faire boire. Les aruspices vomirent des imprécations contre lui. Leurs prédictions furent acomplies. Sa flote fut engloutie sous les eaux. Le peuple superstitieux attribua ce désordre à son mépris pour la religion. Le sénat, pour satisfaire la multitude & l'ordre des aruspices, dégrada *Claudius* de toutes ses dignités. Il fut condamné à une amende, & forcé de nommer lui-même un dictateur. *Claudius*, qui méprisoit autant ses concitoyens que les dieux, nomma un certain *Glaucia*, espece d'imbécille qui étoit l'objet des dérisions publiques. Ce choix redoubla l'horreur que les Romains avoient pour lui. *Claudius* se consola dans la retraite & les plaisirs, de sa dégradation & de son infamie. Il étoit riche, il ne manqua point d'amis, ou plutôt de complices.

Claudius (Publius) eut l'orgueil & les vi-

ces de ses ancêtres sans avoir aucune de leurs vertus. Son courage audacieux le mit à la tête de tous les tumultes populaires qui préparoient la ruine de la république. Amant de toutes les femmes, il n'aimoit à les subjuguer que pour insulter à leur foiblesse. Pompeïa, femme de César, aluma sa passion. Il s'introduisit secrétement chez elle, déguisé en joueuse d'instrumens. Ayant été découvert, il fut saisi & cité au tribunal des loix pour être jugé & puni. Cicéron, qui fut son accusateur, lança contre lui tous les foudres de son éloquence; mais les juges retenus par le crédit de sa famille, & peut-être corrompus par ses largesses, le renvoyerent absous. S'étant fait élire tribun par sa faction, il abusa du crédit de sa place pour condamner Cicéron à l'exil. Il réduisit en cendres la maison & les métairies de cet orateur. Il mit à l'encan tous ses biens, mais il ne se trouva persone pour les acheter. *Claudius*, flétri par la débauche, fut tué par Milon, dont l'orateur romain prit la défense. La harangue qu'il prononça est un chef-d'œuvre d'éloquence & de raisonement; mais elle n'empêcha point que Milon ne fût exilé à Marseille. Le nom de ce *Claudius* ne seroit jamais sorti de l'oubli, si l'éloquence de Cicéron n'eût immortalisé ses vices.

Claudius (Appius), décemvir, s'est rendu honteusement célebre par sa passion pour Virginie, jeune Romaine, contre laquelle il exerça toutes fortes de violences. Cette innocente victime de la brutalité fit avertir son pere des attentats faits à sa pudicité. Ce vertueux vieillard, chef de cohorte, quite sur le champ l'armée, & suivi de quatre cents hommes qui partageoient son outrage, il se rend à Rome pour arracher sa fille des bras de son corrupteur. Il obtient la permission de la voir; ils s'embrassent & confondent leurs larmes. Il lui montre ensuite un couteau, & lui dit: Ma chere Virginie, voilà ce qui me reste pour venger ton honeur & le mien. Il lui enfonce à l'instant le couteau dans le sein. Il se dérobe à la fureur de la multitude, remplie d'horreur & d'admiration. Virginius rejoint l'armée, qu'il trouve disposée à le venger de son ravisseur. Elle s'approche de Rome, & campe sur le mont Aventin. Le peuple soulevé se joint à l'armée. *Claudius* est traîné ignominieusement dans un cachot, où il prévint la honte de son supplice, en se donnant la mort. Ce crime fit abolir les décemvirs, qui avoient tyrannisé Rome sous le titre de réf[illegible] les loix.

CLAUDIEN (*Hist. litt. anc.*), poëte latin, natif d'Alexandrie en Égypte, vivoit sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, mauvais juges, & foibles amateurs des talens, qui, sur la foi de sa renomée, lui firent cependant ériger une statue dans la place Trajane. Il étoit ami de Stilicon, & on croit que la disgrace de ce grand capitaine entraîna la siene. *Claudien* plus fécond en beautés que Silius Italicus, plus piquant & plus agréable que Stace, est le poëte qu'on juge avoir le plus approché de Virgile. Il a, comme Virgile, de la noblesse & de l'harmonie: on lui reproche de l'enflure & de l'emphase, & c'est en quoi il est trop distingué de Virgile, qui est toujours grand sans enflure, toujours noble avec simplicité. Il y a de l'éloquence dans les déclamations de *Claudien* contre Rufin, contre Eutrope. On lit avec plaisir le poëme de l'enlévement de Proserpine, celui du consulat d'Honorius, &c. Il y a une multitude d'éditions de *Claudien*, de Heinsius, de Burman, *variorum*, *ad usum delphini*, &c. On a quelquefois proposé de l'élever au rang des auteurs classiques; mais il n'est pas d'un goût assez pur, il n'apartient plus aux bons siecles.

CLAUDIEN MAMERT. *Voyez* Mamert.

CLAVIUS (Christophe) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, employé par Grégoire XIII à la réformation du calendrier, en 1581; il fit à ce sujet son traité *de Calendario Gregoriano*, vivement ataqué par Scaliger, fortement défendu par l'auteur. Les œuvres de *Clavius* ont été recueillis en cinq volumes *in-fol.* Ce jésuite étoit un des plus savans mathématiciens de son temps; on trouve dans le recueil de ses œuvres divers traités de mathématiques, des commentaires sur Euclide, sur Théodore, sur Sacrobosco, & ses apologies du calendrier romain. *Clavius* étoit de Bamberg. Il mourut à Rome en 1612, à 75 ans.

CLÉANTHE (*Hist. anc.*), disciple & successeur de Zénon dans le portique, & dont Chrysippe fut le disciple & le successeur. Il étoit pauvre; il n'avoit en arivant à Athènes que quatre drachmes, c'est-à-dire, quarante sous, & il passoit les journées entieres dans l'école de Zénon. Les Athéniens avoient très-bien vu que le pauvre (nous entendons par ce mot l'homme dénué de tout, & absolument sans ressource) est l'ennemi de tous; ils vouloient que chaque citoyen fût en état de montrer en tout temps à l'aréopage les moyens qu'il avoit de subsister. *Cléanthe* fut cité pour faire preuve des siens: il vint acompagné d'un jardinier & d'une vieille boulangere, qui attesterent que toutes les nuits il tiroit de l'eau pour l'un & pétrissoit pour l'autre, afin de pouvoir vaquer le jour à l'étude de la philosophie. Les juges pénétrés d'admiration, voulurent lui faire un présent considérable: *Vous voyez*, leur dit-il, *que j'ai un trésor dans le travail*, & il refusa leur offre. Un philosophe, qui sans doute n'étoit pas de sa secte, l'ayant traité d'âne, tant l'usage de s'injurier les uns les autres est ancien chez les philosophes, & apparemment naturel, *oui*, répondit-il, *je suis l'âne de Zénon*, & *il n'y a que moi qui puisse porter son paquet*. On lui reprochoit un jour sa timidité: *J'en ferai moins de fautes*, répondit-il; c'est en effet ce qu'on peut dire de

mieux en faveur de la timidité ; considérée par raport à la conduite, elle produit la circonspection ; mais elle a aussi des inconvéniens, par exemple, celui d'empêcher ces résolutions soudaines & vigoureuses, nécessaires en certains cas : la timidité de honte & de pudeur dans la société a aussi beaucoup d'inconvéniens ; elle ôte la parole, elle étoufe la voix, elle confond ou dissipe les idées. Dans les délibérations, dans les assemblées de compagnies, elle peut nuire, même à l'acomplissement des devoirs indispensables ; elle peut retenir la vérité captive, elle peut empêcher d'ouvrir un avis important, & d'où dépendent de grands intérêts, lorsqu'on craint de la contradiction de la part des autres, ou de sa part de la difficulté à exposer ses idées, *quod maxime nocet*, *dum omnia timent*, *nihil conantur*, dit Quintilien : dans la société même d'amusement & de plaisir, la timidité gêne le maintien, resserre l'esprit, ôte l'expression, les grâces, la gaité, la liberté ; l'homme timide & sensible fait seul tout ce qu'elle fait renfermer, tout ce qu'elle fait soufrir, tout ce qu'elle fait perdre ; elle l'empêche de valoir ou du moins de paroître, & les autres, de jouir & de profiter ; elle est la principale cause qui fait que tel écrit bien qui parle peu ou mal, comme au contraire la confiance jointe au défaut de talent, est la vraie cause qui fait que tel écrit mal qui parle bien ou paroît bien parler. La timidité n'a qu'un avantage peut-être, c'est qu'elle invite à s'abstenir, & qu'on s'est plus souvent repenti d'avoir parlé ou agi que de s'être abstenu.

Cléanthe avoit cette timidité humiliante, qui, née du sentiment de sa foiblesse, l'augmente & l'exagere ; il avoit l'esprit paresseux & la conception lente, défaut qu'il réparoit à force d'application. Il manquoit absolument de grâce & d'éloquence, défaut qui ne se répare pas. Il avoit cependant fait une rhétorique dont Cicéron disoit qu'elle enseignoit, non à parler, mais à se taire. À soixante-dix ans *Cléanthe* eut sur les gencives une fluxion forte, qui ne lui permettoit de manger qu'avec peine & avec douleur : les médecins lui conseillerent d'être deux jours sans manger, il les crut & guérit ; mais se voyant à moitié chemin d'être délivré des infirmités de la vieillesse & des miseres de la vie, il ne voulut pas reculer ; & ajoutant quelques jours à l'ordonance des médecins, il se laissa mourir de faim. Il étoit né dans la Troade. Il vivoit deux siecles & demi avant J. C.

CLÉARQUE (*Hist. Greq.*), général spartiate qui vivoit un peu plus de quatre siecles avant J. C. & dont l'histoire n'a rien d'intéressant. Il ne reste de lui qu'un mot. Il disoit, en parlant de la discipline militaire, *qu'un soldat devoit plus craindre son général que les ennemis*.

CLÉLIE (*Histoire Rom.*), fut une des dames romaines données en otage à Porsenna, roi d'Étrurie, qui, protecteur des Tarquins, exigeoit à main armée leur rétablissement : sa fierté fut indignée d'être dans la dépendance d'un roi, tandis que Rome libre n'obéissoit qu'à ses loix : elle ne crut pas manquer à la foi des traités en sortant d'une espece d'esclavage qui blessoit la qualité du nom romain ; l'armée des Toscans étoit campée sur les bords du Tibre, & l'on veilloit avec soin à la garde des otages. *Clélie* assemble toutes les dames romaines qui partageoient sa destinée ; on l'écoute avec transport : elle se met à leur tête, & traversant le camp sans être reconue, elle s'élance dans le fleuve avec ses compagnes, qu'elle rend à leur famille. Rome applaudit à cette généreuse résolution : mais fidele au traité, elle les renvoie à Porsenna, qui les redemande pour tirer vengeance de leur parjure. *Clélie*, qui croyoit en avoir fait assez pour sa gloire, retourna sans crainte dans le camp d'un ennemi qui avoit droit de la punir. Sa confiance désarma le monarque toscan, qui, saisi d'admiration, avoua que l'action de *Clélie* avoit quelque chose de plus héroïque que le fanatisme de *Mutius-Scævola*, & la témérité désespérée d'*Horatius-Coclès*. Les Romains lui érigerent une statue équestre sur le voie sacrée.

CLÉMANGIS (*Hist. de Fr.*), docteur célebre des 14e & 15e siecles, avoit été secrétaire de l'antipape Benoît XIII : il est l'auteur d'un traité, *de corrupto Ecclesiæ statu*. *Clémangis*, né dans un village à peu près du même nom, au diocêse de Châlons, est mort proviseur du collége de Navarre, vers 1430.

CLÉMENCE ISAURE. (*Voyez* Isaure.)

CLÉMENCET (Charles) (*Hist. litt. mod.*). Dom Clémencet, bénédictin des Blancs-Manteaux a fait avec dom Durand, & réimprimée, *l'art de vérifier les dates*. Il a fait aussi une histoire de Port-Royal en dix volumes. Mort en 1778.

CLÉMENT ; nom que diverses persones ont rendu fameux. C'est d'abord le nom de quatorze Papes, dont le premier, qui fut disciple de saint Pierre, est au nombre des Saints, & quelques-uns sont célebres.

Clément III, mort le 27 mars 1191, est le premier Pape qui ait ajouté l'année du pontificat aux dates du lieu & du jour.

Il n'est pas certain que Clément IV ait causé la mort de Conradin, ou qu'il l'ait conseillée, & il est sûr qu'il ne voulut jamais élever sa famille. On a de lui une lettre contenant des instructions adressées à cette famille sur la modestie qu'il veut qu'elle conserve, & une déclaration qu'elle ne doit rien atendre de lui. Mort en 1268.

Clément V. Bertrand de Goth, né dans le diocêse de Bourdeaux, mort le 20 avril 1314, est fameux par la translation du saint siége à Avignon, que les habitans de Rome appelent encore *la captivité de Babylone*, & par l'abolition de l'ordre des Templiers. Quand Matthieu Rosso des Ursins vit Bertrand de Goth élu Pape,

il dit : *L'Église ne reviendra de long-temps en Italie : je connois les Gascons*. On a de *Clément* V. une compilation, tant des décrets du concile général de Vienne, que de ses épîtres ou constitutions ; c'est ce qu'on appele les *Clémentines*.

CLÉMENT VI, Pierre Roger, Limousin, Docteur de Paris, monta sur la Chaire pontificale en 1342, après la mort de Benoît XII. Il avoit été Bénédictin de la Chaise-Dieu en Auvergne, puis archevêque de Sens, enfin Cardinal. En 1343, il acorda pour la cinquantieme année l'Indulgence que Boniface VIII n'avoit établie que pour la centieme. Ce fut Clément VI, qui acheta de Jeanne premiere, reine de Naples, la ville d'Avignon & ses dépendances. Il mourut en 1352. (Π.)

CLÉMENT VII. Le véritable *Clément* est le Cardinal Jules de Médicis, éleve de Léon X, & successeur d'Adrien VI, élu en 1523. Il se ligua avec François I, les princes d'Italie, & le Roi d'Angleterre contre l'Empereur Charles Quint. Cette ligue appelée *Sainte*, parce que le Pape en étoit le Chef, ne lui procura que des infortunes. Le Connétable de Bourbon qui avoit quité François I, pour Charles-Quint, fit sommer *Clément* VII de lui donner passage par Rome, sous prétexte d'aller à Naples. Le Pape refusa, & sa capitale fut sacagée pendant deux mois entiers. Les Barbares qui suivirent Alaric, commirent moins d'excès. Le Pape assiégé dans le Château Saint-Ange, n'en sortit qu'au bout de six mois, déguisé en marchand. Il fut obligé d'accepter toutes les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. *Clément* VII eut bientôt après un nouveau sujet de chagrin. Il refusa des lettres de divorce à Henri VIII, & condamna son mariage avec Anne de Boulen. Ce fut alors que l'Angleterre se sépara de l'Église Catholique. *Clément* mourut en 1534. Quelque temps avant sa mort, il avoit eu une entrevue à Marseille avec François I, qui maria son fils, le duc d'Orléans, depuis Henri II, avec Cathérine de Médicis, niece du Pape. (Π)

CLÉMENT VIII (ALDOBRANDIN) natif de Fano, fut couroné pontife après la mort d'Innocent IX, le 29 Janvier 1592. Prévenu contre Henri IV par les Espagnols & les ligueurs, il envoya une Bulle & un Légat en France, pour ordoner aux Catholiques d'élire un Roi. Mais Henri ayant su que le Pape étoit secrétement bien disposé à son égard, envoya à Rome Du Peron, & d'Ossat, depuis Cardinaux, qui parvinrent à le réconcilier avec le Saint-Siége, après avoir abjuré le Calvinisme. La cérémonie solemnele de l'absolution se fit en la persone de ces deux envoyés.

Ce fut *Clément* VIII qui établit à Rome les Congrégations *de Auxiliis* pour examiner les questions sur la grâce à l'occasion du livre de Molina. Ces Congrégations commencerent à s'assembler le 2 Janvier 1598. Les jugemens des Consulteurs ne furent pas favorables à Molina. Le Pape avoit cette afaire fort à cœur. Il assista en persone à toutes les conférences, toujours acompagné de quinze Cardinaux. Les soins qu'il se donna pour finir les disputes qui s'éleverent dans cette occasion entre les Dominicains & les Jésuites, contribuerent beaucoup à sa mort, arivée le 3 Mars 1605. Il n'eut pas le bonheur de les terminer. Elles recomencerent sous Paul V son successeur. *Clément* fut recomandable & comme Pontife & comme prince. Il condamna les duels, ramena un grand nombre d'hérétiques au sein de l'Église, & contribua beaucoup à la paix de Vervins. Après la mort d'Alphonse II, Duc de Ferrare, il accrut le domaine ecclésiastique du Duché de Ferrare. C'est enfin à lui, qu'on doit la fondation d'un très-beau collége, qu'on appele encore de son nom. (Π)

CLÉMENT IX (ROSPIGLIOSI), successeur d'Alexandre VII en 1667, pontife libéral, magnifique, ami des lettres, & encore plus illustre par son caractere pacifique. Il commença par décharger les peuples de l'état ecclésiastique des tailles & des autres subsides, & il employa ce qui lui restoit de son revenu, à procurer du secours à Candie contre les Turcs. Il ne souhaita pas moins ardemment de donner la paix à l'Église de France. La distinction du fait & du droit dans l'afaire de Jansénius la troubloit depuis long-temps. *Clément* IX étoufa ces contestations, & content des soumissions des quatre évêques opposans, il leur rendit ses bonnes grâces, & les honora d'un Bref. Le roi satisfait du succès de la négociation pour la paix, l'annonça lui-même à la France ; & pour en conserver le souvenir, en frapa une médaille. Ce bon Pontife mourut en 1669. (Π)

CLÉMENT X (ALTIERI) fut fait Cardinal par Clément IX son prédécesseur. Ce Pape au lit de la mort, se hâta de le revêtir de la pourpre sacrée ; & lorsqu'Altieri vint le remercier de sa promotion, il lui dit : *Dieu vous destine pour être mon successeur, j'en ai quelque pressentiment*. La prédiction de Clément IX s'acomplit, & son successeur fut aussi doux & aussi pacifique que lui. Il mourut en 1676, à 86 ans. (Π)

CLÉMENT XI (ALBANI) né à Pesaro en 1648, créé Cardinal en 1690, fut élu Pape en 1700, après Innocent XII. Il n'accepta la tiare, que trois jours après son élection, & qu'après avoir consulté des hommes pieux & éclairés, pour savoir s'il devoit se charger de ce fardeau. À son avénement au Siége pontifical, on frapa en son honeur une médaille avec cette inscription ; *Albanum coluere patres, nunc maxima rerum Roma colit*.

Il eut le malheur de voir la grande guerre de la succession de l'Espagne qui dura plusieurs années. Son pontificat fut encore troublé par les quereles du Jansénisme. Il donna en 1705 la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, contre ceux qui soutenoient les cinq fameuses propositions, & qui

prétendoient qu'on satisfaisoit par le silence respectueux à la soumission due aux Bulles Apostoliques ; & en 1713 la fameuse constitution *Unigenitus* contre 101 propositions du Nouveau Testament de Quesnel, prêtre de l'Oratoire. *Clément* XI mourut en 1721 dans sa 72 année, après un Pontificat de plus de 20 ans. C'est lui qui donna retraite au prétendant, qui a toujours joui depuis des honeurs de la royauté dans cette Capitale du Monde Chrétien. C'est encore à ce Pape que la Province dut quelques bâtimens chargés de grains, avec des sommes considérables, pour être distribuées aux pauvres pendant la peste de 1720. Le Cardinal Albani, son neveu, recueillit tous ses ouvrages, & les fit imprimer à Rome, en 6 vol. *in-fol.* en 1729. Il écrivoit assez bien en latin. Sa vie est à la tête de ce recueil. (П)

Clément XII (Corsini) d'une famille illustre de Florence, succéda en 1730 à Benoît XIII. Ce fut un Pontife magnifique, éclairé, & qui se fit beaucoup aimer par ses sujets, qu'il déchargea d'une partie des impôts. La riche collection de statues anciennes qu'il acheta, & qu'il plaça dans le Capitole, est un beau monument de son goût & de ses connoissances. Sans cesse attentif à tout ce qui pouvoit être non seulement utile, mais encore de simple agrément, il fit paver la ville de Rome avec des pierres carrées, rétablit les voies consulaires qui y conduisoient, ainsi que le port d'Ancône, enrichit la fameuse bibliotheque du Vatican, & fit plusieurs autres choses qui le rendent à jamais célebre. Il mourut en 1740. (П)

Clément XIII (Charles Rezzonico), patricien de Venise, évêque de Padoue, célebre par sa grande piété & par la réputation de ses vertus, fut nommé en 1758 successeur de Benoît XIV. Dans cette éminente dignité ses vertus ne firent que briller davantage. Il fut sur-tout remarquable par une sincere & tendre charité envers tous les pauvres, soit qu'ils demandassent ou qu'ils ne demandassent pas. Il en avoit déja donné sur le siége de Padoue des marques éclatantes ; devenu souverain Pontife il chérit toujours ce diocêse, il s'en regarda comme le pere, & continua toujours à y répandre ses libéralités. Aussi combien sa mémoire n'est-elle pas en bénédiction dans tout le Padouan ? Son nom, toutes les fois qu'on le prononce, arrache encore des larmes d'atendrissement aux vieillards qui ont eu le bonheur de le voir ; & les jeunes gens sont émus en se rapelant tout ce qu'il a fait pour leur pays & pour leurs peres.

Clément XIII se distinguoit sur-tout par un zele ardent pour tout ce qui regarde le culte religieux. Fidele imitateur des vertus du Cardinal Grégoire Barbarigo, son prédecesseur dans l'évêché de Padoue, il le mit au rang des Bienheureux, & lui éleva à Rome un autel dans l'Église de Saint Marc. Il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit être utile à l'Église & aux bonnes mœurs ; il réprima la licence effrénée des opinions, & cassa & déclara nul le Concile tenu à Utrecht en 1763. Il acorda aux chanoines de Padoue indépendamment des droits & des priviléges qu'il avoit obtenus pour eux de son prédécesseur, de nouveaux droits & de nouveaux honeurs. Il donna à la République de Venise le droit royal de nommer un auditeur de Rote. Il fit fortifier le port d'Ancône, agrandir la ville de Sinigaglia, étendre, en bâtissant de nouveaux édifices, celle de Cività-vecchia, & rendre l'abord plus facile aux vaisseaux. Occupé de l'embélissement de Rome, il enrichit le Musée Capitolin des célebres monumens de la Villa Hadriene, & augmenta la bibliotheque du Vatican. Il mourut à l'âge de 75 ans en 1769, & il emporta avec lui dans le tombeau les regrets amers de tous les gens de bien & sur-tout ceux des pauvres. (П)

Clément XIV (Laurent Ganganelli) de l'ordre des Mineurs conventuels, fut choisi le 19 mai 1769 par un commun acord des cardinaux pour successeur de Clément XIII. Ce Pontife recomandable par sa doctrine & par sa grande prudence, s'étoit rendu digne de la tiare par les différens emplois qu'il avoit deja remplis avec honeur. Son courage & sa fermeté ne le céderent point aux circonstances difficiles dans lesquelles il se trouva. Il avoit une adresse étonante pour terminer les plus grandes afaires, & pour se concilier l'estime & l'amitié des rois. Il entretenoit commerce de lettres avec la grande Marie-Thérese, avec l'Empereur Joseph II, avec tous les princes chrétiens ; & il eut le mérite de rendre le calme & la tranquillité à l'Église, qui étoit troublée depuis long-temps. Le plus grand événement de son pontificat est l'abolition des Jésuites. *Clément* XIV s'aquita avec honeur non seulement de tout ce qui regarde un souverain Pontife, mais encore de tout ce qui peut concerner un prince temporel. Il diminua les impôts, pourvut aux aprovisionemens, & étendit beaucoup le commerce. Économe pour lui-même, libéral envers tous, excepté sa propre famille, il répandit ses revenus sur les âmes pieuses & au soulagement des pauvres. Appliqué à faire fleurir les sciences & à embélir la ville de Rome, il réforma d'une maniere utile l'académie de Ferrare, établit dans le Collége romain un enseignement public, confié aux meilleurs professeurs dans tous les genres, leur acorda des honoraires, assigna des fonds pour y satisfaire à l'avenir, & éleva dans le Vatican, pour la commodité des savans, un superbe musée, qu'il enrichit des plus précieux monumens. Ami du travail, juste, sans être sévere, sans faste au faîte de la grandeur, d'un esprit toujours égal, & constant à lui-même au milieu des plus grandes vicissitudes humaines, & écoutant volontiers tout le monde, il méditoit les plus grands desseins, & les exécutoit avec tant de secret que tout étoit achevé avant même qu'on soupçonât qu'il s'en fût occupé.

Enfin à l'âge de soixante-neuf ans ses forces l'abandonerent, & il mourut le 22 septembre 1775. (Π)

CLÉMENT (SAINT) d'Alexandrie, pere de l'Église des second & troisieme siecles; il avoit été philosophe platonicien, & il fit quelque usage du platonicisme dans ses écrits. Origene fut son disciple. Ses œuvres ont été recueillies en 2 *vol. in-fol.* Ceux de ses ouvrages qu'on cite le plus sont ses *stromates* ou *tapisseries*, son *pédagogue*, son *exhortation aux païens*. Il mourut vers l'an 220.

CLÉMENT (FRERE JACQUES), Dominicain (*Hist. de Fr.*), meurtrier de Henri III. *Clément* se confessa & communia le jour où il partit pour aller tuer le Roi. C'étoit le dernier juillet 1589. Il étoit chargé de lettres de recomandation de la part des gens les moins suspects; le procureur général la Guesle l'amena lui-même à Versailles où étoit le roi; cependant sur quelque soupçon qu'il conçut de lui-même, ou qui lui fut inspiré, il fit épier ce moine pendant la nuit; on le trouva dormant de ce profond someil que donne une parfaite securité; son bréviaire étoit auprès de lui ouvert à l'article de Judith. Quand il parut devant le roi, le premier août, il lui présenta une lettre de la part du premier président de Harlay, alors detenu à la Bastille par Bussi-le-Clerc: on n'a point su si la lettre étoit contrefaite ou non, & tous les secrets de *Clément* furent ensévelis avec lui; car au premier cri que jeta le roi en retirant de ses flancs le couteau que *Clément* y avoit plongé, & en le lui jetant à la tête, tout le monde, même le procureur général, se jeta sur *Clément*, qui fut percé de mille coups.

Autant cet attentat diffama le nom de *Clément* dans notre histoire, sous Henri III autant l'antique gloire des quatre premiers maréchaux de France militaires, Albéric, Henri, Jean & Henri II avoit illustré le nom de *Clément* du Mez ou de Messe, sous Philippe-Auguste, Louis Cœur-de-Lyon, & saint Louis. Dans l'origine, la dignité de maréchal de France, comme celle de connétable, étoit un office dans la maison du roi, & avoit beaucoup de raport avec les offices de grand écuyer & de premier écuyer. C'est sous les *Clément*, c'est dans la campagne de 1214, qu'on vit pour la premiere fois un maréchal de France commander l'armée. Les quatre *Clément* furent maréchaux de France de suite sans interruption, & comme par droit héréditaire, Jean le fut même dès l'enfance; mais comme on ne vouloit pas, & qu'il n'étoit pas à propos qu'une dignité militaire, que le commandement des armées, qui ne devoit être que le prix des talens & des services, fût héréditaire, Louis VIII exigea dans la suite du maréchal *Jean Clément* une déclaration & une reconoissance formele que sa charge n'étoit point héréditaire. Albéric *Clément* fut tué au siége d'Acre, en 1191. Albéric & Henri, tous deux maréchaux de France, étoient fils de Robert *Clément*, seigneur de Mez, qu'on appeloit *le conseil du roi*, parce qu'il étoit ministre d'état, Louis le jeune l'avoit choisi pour gouverneur de son fils Philippe-Auguste. La terre de Mez ou Messe en Gatinois, qui, après lui, apartint à ses fils, fut appelée Mez-le-Maréchal. Cette maison de *Clément* est actuélement subsistante, & c'est un nom précieux à la nation.

CLÉMENT (JULIEN), acoucheur célebre, anobli en 1711, avec la clause expresse & très-sensée qu'il continueroit à exercer son art & à être utile. Quelle contradiction en effet de regarder comme dérogation à la noblesse ce qui a mérité la noblesse! Mort en 1729, à 80 ans.

CLÉNARD (NICOLAS) (*Histoire litt. mod.*), homme savant dans les langues, mais connu principalement par sa grammaire greque; on a aussi de lui des lettres latines sur ses voyages, & il avoit beaucoup voyagé. Il mourut en 1542, à Grenade. Il étoit né à Diest, dans le Brabant.

CLÉOBULE (*Hist. anc.*) est au rang des sept sages de Grece, mais on sait de lui bien peu de chose: il étoit contemporain & ami de Solon: on cite de lui beaucoup de maximes qui ne méritent point d'être citées, tant elles paroissent aujourd'hui communes. Peut-être l'étoient-elles assez peu de son temps pour être remarquées. On croit que *Cléobule* mourut vers l'an 560 avant J. C. Il eut une fille, nommée Cléobuline, célebre par l'esprit & par la beauté, & dont on cite des énigmes.

CLÉOMBROTE (*Hist. anc.*). C'est le nom de deux rois de Lacédémone, l'un tué à la bataille de Leuctres, gâgnee sur les Lacédémoniens par Épaminondas, l'an 371 avant J. C. L'autre ne mérite d'être nommé qu'à cause de Chelonide sa femme. Il fut injuste, il détrôna son beau-pere Léonidas, pere de Chelonide. Celle-ci quita son heureux mari pour aller consoler son pere dans sa retraite. Léonidas remonta sur le trône; chassa *Cléombrote*, le fit condamner à mort. Chelonide alors prit la défense de son mari, & obtint sa grâce de Léonidas, mais elle ne l'obtint pas toute entiere; il voulut qu'au moins *Cléombrote* restât exilé, & il pressa beaucoup sa fille de rester à sa cour; c'étoit bien mal connoître Chelonide; elle étoit toujours l'amie & la compagne du malheureux: elle suivit la fortune de son mari, & lui rendit constament les mêmes soins qu'elle avoit rendus à son pere.

On connoît encore un *Cléombrote*, philosophe, qui se jeta dans la mer, après s'être convaincu de l'immortalité de l'âme, par la lecture du Phédon de Platon.

Oui, Platon, tu dis vrai, notre âme est immortele, &c.

CLÉOMENE, Ier du nom (*Hist. de Lacédémone*). Deux rois Spartiates ont porté le nom

de *Cléomene*: le premier étoit fils d'Anaxandride, dont il fut l'héritier au trône, sans en avoir eu les talens & la générosité. Dans les premiers jours de son regne, il tourna ses armes contre l'Argolide, qu'il se proposa plutôt de dévaster que de conquérir. Guerrier sans principe & sans générosité, il exerça les plus afreuses cruautés contre les Argiens. Ces peuples, après leur défaite, se réfugierent dans une épaisse forêt, où ils furent bientôt investis : *Cléomene* ne vouloit leur acorder aucune capitulation ; & dans le temps qu'ils imploroient sa clémence, il fit mettre le feu à la forêt, où tous ces infortunés furent la proie des flammes. Quoique *Cléomene*, sans génie & sans vertu, fût regardé comme un imbécille furieux qui, dans certains momens, avoit la férocité d'une bête sauvage, il eut la gloire d'afranchir Athênes du joug des Pisistratides ; mais après en avoir été le libérateur, il voulut en régler la destinée: sept cents des principales familles furent banies. La tyrannie, à peine détruite, fut remplacée par une plus humiliante. Un certain Isagoras, flétri par ses crimes & ses débauches, avoit su plaire à *Cléomene* ; cet homme vil & sans capacité, voulut tout régler dans le sénat & dans les assemblées du peuple. Les dignités furent le prix de la corruption, & les plus vertueux citoyens furent proscrits. Les Athéniens, dont les uns étoient opprimés, & les autres craignoient de l'être, s'assemblerent tumultuairement ; toute la ville retentit du bruit des armes. *Cléomene* éfrayé, se réfugie dans la citadelle, où les cris des partisans d'Isagoras, qu'on égorge, lui font craindre une même destinée. Les Athéniens, moins cruels que lui, consentent à lui faciliter la retraite.

Dès qu'il se vit en sûreté, il arma pour se venger de ceux qui l'avoient réduit à trembler. Il entre dans l'Attique qu'il ravage, après avoir égorgé tous les habitans qui tombent entre ses mains. Athênes, du haut de ses remparts, aperçoit les flammes qui dévorent ses moissons ; les habitans menacés de vivre esclaves prenent les armes, résolus de mourir libres. Les deux armées étoient en présence, lorsque les alliés de Lacédémone se reprocherent de verser un sang innocent pour assouvir les vengeances d'un forcéné. Ils se retirerent sans combatre, & Démocrate, collegue de *Cléomene*, suivit leur exemple. Cette défection engagea les Éphores à porter une loi qui defendoit aux deux rois de Sparte de se trouver ensemble dans la même armée, pour éviter les haines qui naissent du partage du pouvoir. *Cléomene*, abandoné de ses alliés & de son collegue, étoit trop borné & trop présomptueux pour prévoir le danger : il combatit & fut vaincu. Sa défaite, qui devoit l'humilier, ne fit qu'aigrir ses fureurs ; il suscita des ennemis aux Athéniens dans toutes les contrées de la Grece ; & prodigue dans ses largesses, il fit parler la prêtresse de Delphes, qui prédit à toutes les villes une oppression assurée si elles ne mettoient des bornes à la puissance d'Athênes. Mais une saine politique triompha de ces menaces & les Grecs crurent être plus éclairés sur leurs propres intérêts, que sur leur prêtresse.

Aristagore, gouverneur de Milet, mécontent de la cour de Perse, se transporta à Sparte pour y représenter qu'il étoit déshonorant pour un peuple aussi belliqueux de laisser l'Ionie sous la domination de Darius, & il découvrit les moyens de l'arracher à ses anciens maîtres. Il eut de fréquens entretiens avec *Cléomene*, qui, étoné de la distance de Sparte à Suze, rejeta ses propositions. Il crut que ses présens seroient plus puissans que ses raisons, & il lui offrit jusqu'à cinquante talens pour l'engager à tenter cette conquête. Gorgo, fille de *Cléomene*, étonée d'une offre si éblouissante, s'écria : „ Mon pere, renvoyez promptement cet étranger, c'est un usurpateur qui vous séduira „. Aristagore rebuté à Sparte, fut favorablement écouté des Athéniens. Cette conjuration étoufée dans sa naissance, fournit un prétexte à Darius de tourner ses armes contre la Grece. Les habitans d'Égine étoient les plus exposés à ses vengeances ; ils crurent devoir les prévenir par une prompte soumission : *Cléomene* se transporta dans leur île pour les punir d'avoir donné un exemple qui pouroit entraîner les autres villes menacées. Crius, un des principaux de ces insulaires, eut l'audace de lui dire que s'il osoit maltraiter le dernier des citoyens, il le feroit repentir de sa témérité. *Cléomene* se retira en menaçant Crius, dont la hardiesse étoit excitée par Démarate, autre roi de Lacédémone, qui traversoit secrétement les desseins de son collegue. *Cléomene* instruit de son infidélité, le cita devant le peuple pour se justifier. Outre le crime de trahison, il lui imputoit encore d'être le fruit d'un adultere ; il publioit que sa naissance prématurée avoit donné occasion à son pere de dire qu'il n'étoit pas son fils. La Pythonisse fut consultée, & sa réponse fut conforme aux désirs de *Cléomene*, qui l'avoit séduite par la magnificence de ses présens. Démarate fut dégradé, & sa courone fut mise sur la tête de Léotichide. Mais quelque temps après, la fourberie qui avoit fait parler la Pythonisse fut découverte ; *Cléomene* fut regardé comme un profanateur qui avoit abusé de la religion pour corrompre ses ministres. Le peuple demandoit hautement sa mort ; & ce fut pour se soustraire à ses fureurs qu'il se retira chez les Thessaliens, dont il sut exciter la compassion. Ces peuples séduits se réunirent aux Arcadiens pour le rétablir sur le trône de ses ancêtres. Les Spartiates, occupés d'une guerre importante, craignirent de se faire de nouveaux ennemis. Ils consentirent à le faire rentrer dans ses prérogatives, mais il n'en jouit pas long-temps ; il tomba dans une démence furieuse qui obligea de l'enfermer : un jour qu'il étoit resté avec un seul de ses gardes, il

des, il lui arracha son épée qu'il se passa au travers du corps, l'an 492 avant Jésus-Christ.

CLÉOMENE II (*Hist. de Lacédémone.*), fils de Léonida, fut son successeur au trône de Sparte. Son pere, dévoré d'avarice, lui avoit fait épouser Agiatis, après la mort d'Agis, son premier mari. Cette union formée par l'intérêt parut nécessaire à sa politique; car outre que la jeune veuve étoit la plus opulente de la Laconie, elle étoit la seule qui pût calmer les haines nées des factions qui déchiroient l'état. L'exemple d'un pere avare & voluptueux n'avoit point corrompu le cœur de son fils. *Cléomene* fut fortifié dans ses heureux penchans par sa vertueuse épouse; le récit qu'elle lui faisoit du désintéressement d'Agis, le remplit d'admiration pour ce roi citoyen. Dès ce moment, il résolut de faire revivre l'anciene discipline de Lycurgue, & d'exécuter ce que l'autre avoit malheureusement essayé. Ceux qu'il choisit pour être les dépositaires de son secret en furent les censeurs; il craignit d'être trahi par des amis infideles, & dès ce moment, il résolut de ne prendre plus conseil que de lui-même: il n'avoit encore rien exécuté de grand, & il ne pouvoit inspirer cette confiance nécessaire aux artisans des grandes révolutions. La guerre qu'Aratus porta dans l'Arcadie, lui fournit une occasion de déveloper ses talens pour la guerre. Il se mit à la tête de l'armée, qui réprima l'invasion des Achéens dans l'Arcadie. Ce jeune prince, grand capitaine, sans le secours de l'expérience, triompha de l'habileté d'Aratus, dont la vie n'avoit été jusqu'alors qu'un enchaînement de victoires. *Cléomene* fut arrêté dans le cours de ses prospérités par les intrigues d'une faction qui aima mieux souscrire aux conditions d'une paix déshonorante, que de supporter le poids d'une guerre glorieuse. Ce fut pour se fortifier contre cette faction turbulente, qu'il rapela Archidamas, frere d'Agis, pour le faire asseoir sur le trône avec lui: mais ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang d'Agis, craignoient les justes vengeances de son frere, & ce fut pour les prévenir qu'ils le firent assassiner.

Cléomene touché de la destinée de son ami, n'en fut que plus ardent à poursuivre ses desseins. Les âmes vénales furent gâgnées par ses présens, & les gens de bien, qui forment toujours le plus petit nombre, lui promirent leur assistance. Sa mere Cratesilée épuisa ses immenses trésors pour lui acheter des partisans. Les Éphores, dont l'avarice fut satisfaite, conferent à lui seul le soin de continuer la guerre. Quoique tous les jours de son commandement fussent marqués par de brillans succès, il excita moins l'admiration que les soupçons d'un peuple prompt à s'alarmer sur son indépendance. Tandis qu'il triomphoit au dehors, ses plus dangereux ennemis, renfermés dans Sparte, le peignoient comme un ambitieux trop familiarisé avec le commandement, pour se contenir dans les bornes de ses devoirs. Ces bruits calomnieux parvinrent jusqu'à lui, & ce fut pour les dissiper qu'il revint à Sparte, où, étudiant le caractere de ceux qui étoient le plus acharnés à lui nuire, il eut la politique de les emmener avec lui à l'armée, pour les avoir sous ses ordres: mais ces hommes, nouris dans les factions, furent aussi mauvais soldats qu'ils étoient sujets indociles; ils ne purent supporter les fatigues du camp, & on fut obligé de les licentier. Dès qu'il fut débarassé de ce fardeau inutile, il n'eut dans son armée ni rebelles, ni murmurateurs. Les ennemis furent batus & dispersés; mais quand sa patrie n'eut plus rien à craindre, il eut tout à redouter pour lui. Les Éphores & leurs complices, éblouis de sa gloire, en ternirent l'éclat par des imputations calomnieuses; il crut devoir les en punir: il marche vers Sparte; & ses mouvemens sont si secrets & si bien concertés, qu'il y est entré avant qu'on soupçone qu'il soit en marche. Les Éphores, artisans de tous les troubles, furent les victimes sur qui tomberent ses premiers coups: quatre furent égorgés au milieu de la débauche de la table qu'il se proposoit de proscrire; dix de leurs convives furent envelopés dans leur ruine. Agésilas, qui étoit le plus coupable, sauva sa vie en contre-faisant le mort. Cette scène sanglante lui parut nécessaire pour n'avoir pas la même destinée qu'Agis, qui avoit été la victime de sa modération & de sa clémence. Mais le sang de l'innocent ne coula point avec celui du coupable. Les chaires des Éphores furent enlevées du forum, & leur pouvoir fut aboli. Cet acte du pouvoir arbitraire étoit un attentat contre la sûreté du citoyen. *Cléomene* fit assembler le peuple pour lui faire entendre sa justification; il s'apuia sur la nécessité, qui est la premiere des loix, & sur l'exemple de Lycurgue, qui, dans les mêmes circonstances, en avoit donné l'exemple. Son éloquence ébranla les esprits, & il acheva de les subjuguer, en déclarant qu'il n'avoit d'autre but que de délivrer Sparte des perturbateurs qui s'opposoient à l'abolition des dettes & au partage des terres. Ces motifs furent justifiés par le sacrifice qu'il fit de tous ses biens. Son beau-pere, Mégeston, & tous ses amis suivirent cet exemple de modération. L'anciene discipline fut rétablie dans toute sa vigueur. Persone ne fut dispensé de se trouver aux repas publics, & la milice Spartiate, tombée dans le relâchement, redevint aussi redoutable aux ennemis que dans les temps de sa premiere splendeur. Les Achéens humiliés par des défaites multipliées, se dépouillerent de leur fierté insultante, & s'abaisserent à demander la paix à *Cléomene*. Il ne leur imposa d'autre condition que d'être déclaré le chef de leur ligue. Ces peuples charmés de sa modération, furent flatés de le voir marcher à leur tête.

Aratus, dépouillé d'un titre qu'il avoit porté avec gloire, ne put soufrir d'être supplanté par ce jeune rival. Il intéresse les Macédoniens dans

sa cause, & leur ouvre les barieres de la Grece. Une guerre nouvele se ralume: *Cléomene* en soutint tout le poids avec des forces dont l'inégalité ne servit qu'à mieux déveloper la supériorité de ses talens. Ses premiers succès en annonçoient de plus éclatans, lorsqu'il fut trahi par un de ses principaux officiers, que l'or d'Antigone, roi de Macédoine, avoit corrompu. Six mille Spartiates périrent près de Sillasie, dans des embûches où le traître Damotelès les avoit conduits. *Cléomene*, qui n'étoit qu'à plaindre, rentra dans Sparte, qui fut assez ingrate pour lui reprocher son malheur. Il ne put se résoudre à soufrir les outrages d'un peuple dont il étoit le bienfaicteur; il se retira en Égypte, auprès de Ptolémée Évergete, dont l'amitié lui faisoit espérer un dédomagement de ses disgraces. La mort inopinée de ce monarque l'exposa à la censure d'une jeune cour plongée dans le luxe & la molesse. *Cléomene*, qui avoit l'austérité d'un Spartiate, étoit trop fier pour dissimuler: il exhala ses mépris contre les courtisans efféminés qui le regardoient comme un lion féroce qui venoient s'introduire parmi un troupeau d'agneaux doux & dociles. Il se vengea de leurs dédains par les sarcasmes les plus amers. Il en fut puni par la prison. C'étoit le plus grand outrage qu'on pût faire à un Spartiate, qui regardoit la vie comme un opprobre dès qu'il cessoit d'être libre. Il rompt les portes de sa prison, & suivi de douze Spartiates, compagnons de son infortune, il se répand dans les rues d'Alexandrie, où, n'écoutant que son désespoir, il oublie qu'il est presque seul au milieu d'une multitude armée. Mal-gré la fureur dont il est enivré, il n'étend ses vengeances que sur les auteurs de sa détention: c'étoit un spectacle d'héroïsme & d'extravagance, de voir treize forcénés s'ériger en arbitres de la ville la plus peuplée du monde. *Cléomene* devenu plus calme, est étoné de se voir entouré de victimes qu'il vient d'immoler. Il se transporte dans la place publique, où le peuple s'etoit rassemblé, il lui promet de se mettre à sa tête pour le rétablir dans la jouissance de ses priviléges. Les Égyptiens familiarisés avec leurs chaînes, furent insensibles à ses promesses. *Cléomene* indigné de leur insensibilité, s'écrie: *peuple lâche & flétri, tu ne mérites d'être gouverné que par des femmes*. Il tire son épée & invite ses compagnons à suivre son exemple, & tous, en l'imitant, tombent expirans sur leurs épées. La liberté & la splendeur de Sparte s'éclipserent avec lui; cette ville eut encore des habitans, mais on n'y compta plus de citoyens.

CLÉOPÂTRE (*Histoire des Égyptiens*.), fille d'Antiochus, roi de Syrie, fut mariée à Ptolémée Épiphane. Cette union ne produisit pas les effets que son pere en avoit espérés pour son egrandissement: devenue reine d'Égypte, elle en embrassa vivement les intérêts: ce fut par ses conseils qu'Épiphane sollicita les Romains de porter la guerre en Syrie. Après la mort de son mari, elle prit la tutele de son fils Philométor, qui n'étoit âgé que de six ans. Son administration prudente garantit l'Égypte des guerres & des révoltes: tandis que tous les peuples jouissoient du retour de la prospérité, une mort prématurée l'enleva à la nation.

CLÉOPÂTRE (*Hist. des Égyptiens*.), sœur & femme de Philométor, en eut un fils qu'elle voulut placer sur le trône. L'Égypte fut déchirée par deux factions rivales. Les uns vouloient un jeune roi, pour pouvoir gouverner sous son nom; les autres craignoient que leur patrie ne fût frapée par de nouveles calamités, si l'on remettoit le sceptre dans des mains trop foibles pour le porter: l'ambassadeur romain, choisi pour arbitre, décida que Phiscon épouseroit *Cléopâtre*, dont le fils seroit déclaré héritier du royaume: le jour des noces fut un jour de deuil. Le jeune prince fut égorgé par l'ordre de Phiscon dans les bras de sa mere. *Cléopâtre* répudiée eut encore l'humiliation de se voir remplacée par la fille qu'elle avoit eue de Philométor, que le tyran avoit violée avant de lui donner le titre d'épouse. Son malheur arma l'Égypte pour elle: les statues de Phiscon furent renversées, & *Cléopâtre* fut proclamée reine dans Alexandrie. Le tyran dénaturé ne crut pouvoir mieux se venger, qu'en faisant égorger un fils qu'il avoit eu d'elle, dont il lui envoya la tête avec ordre de la faire servir sur sa table le jour du festin qu'elle préparoit pour célébrer une fête: ensuite il leve une armée, & vainqueur par ses lieutenans, il oblige *Cléopâtre* à quiter l'Égypte, & à se réfugier auprès de Démétrius, qui avoit épousé sa fille, à qui elle promit la courone d'Égypte, pour l'intéresser à sa vengeance. Le monarque, ébloui par l'éclat de cette promesse, étoit aussi détesté dans ses états, que Phiscon l'étoit dans les siens; il fut assassiné dans Tyr, avant d'avoir exercé ses vengeances. *Cléopâtre*, privée de son apui, se réfugia auprès de sa fille, montée au trône de Syrie depuis la mort de son mari: elle y vécut obscure & sans considération, dévorée de la soif & de la vengeance qu'elle ne pouvoit assouvir.

CLÉOPÂTRE (*Hist. des Égyptiens*.), femme de Phiscon, fut élevée sur le trône d'Égypte, conformément au testament de son mari, à condition qu'elle partageroit son sceptre avec celui de ses fils qu'elle croiroit le plus digne de le porter. Son penchant la décida pour le plus jeune, qui s'appeloit *Alexandre*, dont le caractere flexible promettoit qu'il lui abandoneroit l'exercice du pouvoir. Les Égyptiens ne consultant que le droit de la nature, lui dicterent un autre choix, & la forcerent de s'associer l'aîné, qui prit le surnom de *Soter*. L'opposition de leur caractere fut une semence de troubles domestiques: la mere, gouvernée par ses ministres, voulut envahir toute l'autorité; le fils, honteux de n'être qu'un fantôme couroné, persécuta les ministres qui vouloient l'asservir. La rivalité du pouvoir aigrit les

haines. *Cléopâtre*, pour se débarasser d'un collegue importun, lui supposa le crime d'avoir voulu l'assassiner. Des eunuques tout sanglans se présenterent dans la place publique, & dirent au peuple assemblé qu'ils n'avoient été maltraités que pour avoir défendu la mere contre un fils parricide: cette imposture eut un plein succès. Soter, devenu un objet d'exécration, ne déroba sa vie à la fureur du peuple que par la fuite. *Cléopâtre*, inflexible dans sa haine, ne cessa de poursuivre son fils, qui, après avoir essuyé beaucoup de revers, redevint assez puissant pour la punir; mais il n'en fut que plus tendre & plus soumis: fatigué du fardeau des afaires, il se reprocha la honte de tourner ses armes contre sa mere: elle n'eut pour lui que les sentimens d'une marâtre; & constante dans sa haine, elle ne put lui pardoner d'avoir autant de modération dans la prospérité qu'elle avoit d'orgueil dans les revers. Alexandre, qui profitoit des crimes de sa mere, & qui, par la dégradation de son frere, avoit été replacé sur le trône, crut avoir tout à redouter d'une femme familiarisée avec les atrocités; il s'imposa un exil volontaire; & tandis que *Cléopâtre* se félicite de régner sans partage, le peuple lui impose la loi de choisir un collegue: Alexandre est rapelé; & sûr de la faveur du peuple, il ne se borne plus à jouir de l'ombre du pouvoir, il en veut la réalité: sa mere achete des assassins pour se débarasser de son collegue, qui la prévient & la fait mourir.

Cléopâtre (*Hist. des Égyptiens.*), Ptolémée Aulete sentant sa fin approcher, désigna pour lui succéder son fils Ptolémée, surnomé *le jeune Denis*, & sa fille aînée, connue sous le nom de *Cléopâtre*. Le sénat romain, qui fut établi tuteur, déféra cet honeur à Pompée, qui, trop occupé de ses propres afaires, confia l'administration de l'Égypte aux soins d'Achillas & de l'eunuque Photin, ministres qui avoient des talens, & à qui il ne manquoit que des mœurs. *Cléopâtre*, qui avoit autant d'élévation dans l'esprit que son cœur avoit de foiblesse, laissa Achillas & Photin jouir d'un vain titre, & s'arrogea tout le pouvoir. Leur vanité humiliée calomnia cette princesse; ils publierent que, voulant jouir du trône sans partage, elle tenoit son frere dans une dépendance avilissante: le peuple prit les armes, & *Cléopâtre*, pour se soustraire à ses fureurs, se retira en Syrie, où elle leva une armée. Elle se préparoit à faire une invasion dans l'Égypte, lorsque Pompée, vaincu à la journée de Pharsale, alla chercher un asyle dans cette contrée, où il ne trouva qu'un tombeau. L'assassinat de cet illustre Romain fut vengé par son propre ennemi. César voulant encore être le pacificateur de l'Égypte, ordona à Ptolémée & à *Cléopâtre* de licentier leurs armées, & de venir discuter leurs droits à son tribunal, sous prétexte que, représenant le peuple Romain qu'Aulete avoit établi tuteur de ses enfans, il pouvoit s'ériger en arbitre sans violer les droits de leur indépendance. *Cléopâtre* pleine de confiance dans le pouvoir de ses charmes, se persuada que sa beauté seroit plus éloquente que les plaidoyers des orateurs. Elle se rend secrétement à Alexandrie, & à la faveur des ténebres, elle pénetre, sans être reconue, dans l'apartement de César. Elle étoit trop tendre & trop belle pour ne pas intéresser la reconoissance de son juge. César étoit trop galant pour ne pas rendre hommage à sa beauté: il fit appeler Ptolémée, qu'il invita à se réconcilier avec son épouse: le prince, scandalisé de la trouver dans la maison d'un homme qui avoit la réputation d'être le mari de toutes les femmes, en parut moins disposé à la reprendre; & voulant se venger de sa décision, il dépose son diadême, & le met en pieces aux ieux d'une multitude qu'il avoit fait assembler pour être le témoin de sa dégradation. Le peuple d'Alexandrie, touché de son malheur, court aux armes, & investit le palais de César, qui, sans s'émouvoir, se montre aux séditieux; il prend un ton d'autorité, il leur parle en maître qui dicte des loix: il fait lire le testament d'Aulete, & en prescrit l'exécution. Le peuple calme applaudit à sa décision & *Cléopâtre* est associée à son frere dans le gouvernement.

Cette émotion fut suivie d'une autre plus dangereuse. Achillas, qui craignoit d'être puni par *Cléopâtre*, se met à la tête d'une soldatesque familiarisée avec tous les crimes. César, assiégé dans Alexandrie, eut besoin de toutes les ressources de son génie pour enfanter une armée. Les artisans & les esclaves furent métamorphosés en soldats. On combatit sur terre & sur le Nil: la fortune ne trahit jamais César; & toujours vainqueur, il se délassa de ses fatigues dans les bras de l'amour. *Cléopâtre* lui donna un fils qui porta le nom de *Césarion*, & qu'auguste eut l'inhumanité de faire égorger: l'amour qu'elle avoit inspiré à César étoit si violent, qu'il forma le dessein d'établir une loi qui permettoit à tout citoyen romain d'épouser plusieurs femmes, pour avoir lui-même le privilége d'associer à son lit son amante. Il remonta le Nil avec elle; & elle l'eût acompagné dans l'expédition qu'il méditoit contre l'Éthiopie, si son armée n'eût murmuré d'aller porter la guerre dans ces climats brûlans.

Cléopâtre, favorisée de César, fut assurée de l'impunité de tous les crimes: le jeune Ptolémée, qu'on lui avoit associé au gouvernement, alarma son ambition: il fut empoisoné par l'ordre de cette sœur barbare, qui jouit paisiblement d'un trône dont son fratricide auroit dû l'exclure. Après que César eut été assassiné, *Cléopâtre*, incertaine & flotante, favorise successivement les deux partis. La journée de Philippes décida du sort de Rome & des rois ses alliés: Antoine passa dans l'Asie, & *Cléopâtre* fut citée à son tribunal, pour se justifier de ce que les gouverneurs

de la Phénicie, qui étoit foumife à l'Égypte, avoient fourni du fecours aux ennemis du triumvirat. Duellius, qui fut envoyé en Égypte, fut fi ébloui de l'éclat de fa beauté, qu'il lui prédit qu'elle auroit bientôt fon juge à fes genoux : elle partit pour la Cilicie; fon vaiffeau, chargé de richeffes, étoit auffi magnifique que fa fuite étoit voluptueufe : la poupe étoit d'or, les rames d'argent, & les voiles de pourpre : le fon des flûtes, des guitares, & de tous les inftrumens propres à infpirer de douces langueurs, frapoit les oreilles, & réveilloit les fens. La reine étoit parée de tous les attributs de Vénus. Des enfans répréfentoient des amours, & de jeunes filles les grâces. L'odeur des différens parfums qu'on brûloit rempliffoit tout le rivage : le bruit fe répandit que Vénus arivoit à Tarfe, pour avoir une entrevue avec Bacchus; elle avoit vingt-cinq ans; l'expérience qu'elle avoit déja faite du pouvoir de fes charmes lui fit efpérer un triomphe nouveau.

Antoine, âgé de quarante ans, avoit encore tout le feu des paffions. Il l'envoya complimenter, & la fit inviter à fouper; mais elle le fit prier de fe rendre lui-même au rivage; elle y avoit fait préparer, fous une magnifique tente, un feftin, où elle étala un luxe & une élégance dont les Romains, acoutumés à la délicateffe, n'avoient pas même l'idée. Antoine n'oublia rien pour la furpaffer le lendemain; mais il s'avoua vaincu; ils devinrent bientôt amans : leurs cœurs, également dominés par l'amour & l'ambition, entretinrent leurs feux, par le rafinement de toutes les voluptés : aux plaifirs de la table fuccédoient ceux de l'amour. Antoine lui ayant contefté la poffibilité de dépenfer un million dans un feul feftin, elle ne fit fervir que des mets ordinaire; & fur la fin du repas, on lui préfenta un vafe rempli de vinaigre, dans lequel elle fit diffoudre une perle eftimée un million de notre monoie, & elle l'avala. Chaque jour elle donne un nouvel exemple de fes profufions : fi elle invite fon amant à un feftin, elle lui fait préfent des vafes & des coupes d'or qui brillent fur la table : les applaudiffemens qu'elle reçoit la jetent dans de nouveles prodigalités, & elle eft auffi folement magnifique envers tous les officiers romains, qu'envers fon amant.

Après quelques jours paffés dans l'ivreffe continuele des plaifirs, ils quitent Tarfe pour aller goûter les délices d'Alexandrie. Tandis qu'ils s'affoupiffent dans des voluptés voifines de la débauche, le fénat ordone à Antoine de marcher contre les Parthes : il part, & fon amante trouve bientôt le fecret d'adoucir les maux de l'abfence. Sans frein dans fes penchans, elle s'abandone aux hommes les plus vils; & la reine auffi cruele que voluptueufe, par un refte de honte, fe débaraffoit, par un affaffinat, des complices de fon incontinence. Antoine triomphant, vient chercher le prix de fes conquêtes dans l'Égypte. Le roi d'Arménie, chargé de chaînes, fut trainé dans les rues d'Alexandrie, & *Cléopâtre* eut la gloire de voir à fes pieds un monarque, dont le vainqueur étoit fon captif. Enivrée de fa profpérité, elle afpire à l'empire du monde : fon amant lui en fait la promeffe, & il ordone la cérémonie de fon couronement. Au jour indiqué, il monte fur un trône, le front ceint d'un diadême, & portant dans fa main un fceptre d'or. *Cléopâtre* affife à fa droite, eft proclamée reine d'Égypte, de Cypre, de Lybie, & de la Celé-Syrie, conjointement avec fon fils Céfarion. Les trônes du refte du monde furent partagés entre les fils qu'elle avoit eus d'Antoine, & ils prirent le titre des rois des rois. Ce fpectacle fcandaleux fouleva tous les Romains : Octave fait des préparatifs pour venger l'afront fait au nom romain. Antoine lui oppofe des forces nombreufes. Il fe rend à Éphefe, où il fut fuivi de *Cléopâtre* : les vieux foldats furent indignés de voir leur chef dominé par une femme qui étaloit dans le camp le luxe d'une cour voluptueufe. Ce fut à Samos que *Cléopâtre* jouit de la plénitude de fa gloire : tous les rois qui s'y trouverent ne parurent que fes fujets. Dès que la faifon permit de commencer les hoftilités, on en vint aux mains près du rivage d'Actium. À peine l'action étoit commencée, que *Cléopâtre*, éfrayée du bruit des armes, prit la fuite. Antoine, infidele à la gloire, ne confulte que les intérêts de fon amour : il fuit l'exemple de fon amante, & abandone la victoire à fon rival. *Cléopâtre* raffembla dans Alexandrie les débris de fa grandeur : devenue inquiete & foupçoneufe, elle immole, à une politique timide, tous ceux qui pouvoient alumer des féditions. Antoine trahi par fon armée de terre, vint rejoindre fon amante, qu'il trouve entourée de victimes; il lui devint indifférent dès qu'il fut malheureux; & cette reine, dont l'ambition tenoit toutes fes autres paffions affervies, forma le deffein de lui fubftituer fon vainqueur : elle envoie fecrétement à Octave une courone & un fceptre d'or, pour lui faire connoître que tous les droits de la fouveraineté réfidoient en lui. Il lui promit l'impunité, pourvu qu'elle fît mourir Antoine : tandis que *Cléopâtre* négocie fa paix avec Octave, elle redouble fes careffes à fon crédule amant, dont l'anniverfaire fut célébré avec une magnificence que l'état préfent auroit dû profcrire. Au milieu de toutes ces fêtes, elle continuoit fes négociations avec Céfar, & bientôt fon amiral avec fa flote paffa du côté de Céfar. Après cet éclat, elle avoit tout à craindre du reffentiment de fon époux outragé & trahi : ce fut pour en prévenir le jufte reffentiment qu'elle fe retira dans le tombeau des rois, fes ancêtres, où elle fit tranfporter fes tréfors. Le bruit de fa mort fe répandit dans Alexandrie, & Antoine ne pouvant fe réfoudre à lui furvivre, fe fit donner le coup de la mort par un de fes afranchis : tandis qu'il refpire encore, il apprend que fon époufe eft

vivante : il ordone à ses esclaves de le transporter dans le tombeau où elle est réfugiée. *Cléopâtre*, qui craignoit une trahison, défendit d'ouvrir les portes, & se servit de cordes pour le guinder en-haut : leur réunion fut touchante : Antoine, tout sanglant & respirant à peine, tourne ses ieux mourans vers elle, & paroît mourir sans regret, puisqu'il meurt dans ses bras : tandis qu'ils confondent leurs larmes, & qu'elle nétoie sa plaie, il expire dans ses bras.

L'ambition de César étoit de se saisir de *Cléopâtre* vivante. Proculeïus, à la faveur d'une échele eut l'adresse de s'introduire dans le tombeau : dès qu'elle l'aperçut, elle tira son poignard pour s'en percer le sein : il le lui arrache, en lui disant : Princesse, c'est outrager César, que de lui ravir la gloire d'étendre sur vous sa générosité. La premiere grâce qu'elle demanda fut d'ensévelir le corps d'Antoine, & elle s'en aquita avec une magnificence qui rapela son anciene splendeur : la fievre dont elle fut ataquée lui fournit un prétexte de s'abstenir de manger, de prendre des potions qui pouvoient la délivrer du fardeau de la vie. On pénétra son dessein, & César lui fit dire qu'elle devoit vivre pour ses enfans. Il alla lui rendre une visite, ou elle le reçut, couchée sur un lit, avec une simplicité étudiée & plus séduisante que les ajustemens les plus recherchés. Le désordre de ses cheveux, ses regards tristes & languissans sembloient promettre un nouveau triomphe à l'amour : sa voix exprimoit toutes les passions, & en décélant les mouvemens de son âme, les transmettoit dans le cœur de celui qui pouvoit l'entendre : ses ieux aidés de la magie de sa voix touchante, communiquoient un feu dont elle paroissoit elle-même embrâsée : dès qu'elle aperçut son vainqueur : Recevez, lui dit-elle, mon hommage : je fus autrefois souveraine ; c'est à vous que la victoire & les dieux ont déféré ce titre : tandis qu'elle parloit, ses regards mendioient ceux de César, qui n'osoit les fixer sur elle, son insensibilité la rendit furieuse ; elle se jeta une seconde fois à ses genoux, en lui disant : je déteste la vie, & ma gloire me défend de la conserver. César, en la quitant, lui fit les plus flateuses promesses, & quelque temps après, il chargea le jeune Dolabella de lui annoncer de se tenir prête à partir avec ses enfans dans trois jours. À cette nouvele, elle se représenta toute l'horreur de sa destinée ; & se transportant dans le tombeau d'Antoine, elle l'apostropha comme s'il eût été vivant. Après qu'elle eut arosé le tombeau de ses larmes, elle se fit servir un magnifique repas ; ensuite elle écrivit à César, pour lui demander la faveur d'être ensévelie avec son cher Antoine : elle se revêtit de ses plus riches habits, comme si elle eût dû assister à une fête ; & se jetant sur son lit, elle demanda une corbeille de fruits qu'un paysan venoit de lui apporter. Il y avoit un aspic caché sous les feuilles : elle se fit une incision au bras, & présenta sa plaie à lécher à l'animal, dont la morsure fit circuler le poison dans ses veines, & lui procura une mort prompte & sans douleur : telles furent la vie & la mort de cette reine célebre, qui éprouva l'ivresse de l'amour & les tourmens de l'ambition, qui allia le goût des arts à celui des voluptés, & la délicatesse à la débauche. Le temps destructeur de la beauté sembla respecter ses traits, & l'expérience lui préta des armes pour subjuguer les cœurs les plus rebelles. Quoique tendre & sensible, elle étoit sans frein dans ses vengeances, & prodigue envers ses amans : elle versoit sans remords le sang des rivaux de son ambition.

(Π) CLEOPHANTE de Corinthe, fut un de ceux qui inventa les premiers ornemens de la peinture, & qui tira les traits du visage avec de la brique pilée. C'est pour celà, qu'il fut surnomé *Monochromatos*.)

CLÉOPHAS (*Hist. ecclés.*), frere de Saint Joseph, & fils, comme lui, de Jacob, épousa Marie, sœur de la Sainte Vierge : il ne comprit bien le mystere de la croix que lorsque Jésus ressuscité lui apparut sur le chemin d'Emmaüs, où il alloit avec son fils Siméon ; alors ses ieux s'ouvrirent, & il crut. Il avoit encore trois autres fils, Joseph, Jacques le Mineur, & Judas, autrement Thadée. (*A. R.*)

CLÉOSTRATE, (*Hist. anc.*) Astronome grec, qui connut & distingua le premier les signes du zôdiaque, & forma le calendrier des Grecs. Il vivoit cinq siecles & plus avant Jésus-Christ.

CLERC (JEAN LE) (*Hist. de Fr.*), dit *Bussy le Clerc*, d'abord maître en fait d'armes, puis procureur au parlement, le plus féroce de la faction des seize dans le temps de la ligue & du siége de Paris, sous Henri III & sous Henri IV. *Je n'ai qu'un enfant*, disoit-il, *je le mangerois plutôt à belles dents que de me rendre jamais*. *J'ai*, disoit-il encore, *une épée tranchante, avec laquelle je mettrai en quartier celui qui parlera de paix.*

Le duc de Guise l'avoit fait gouverneur de la Bastille, & il y mit le parlement, sur le refus que fit ce corps, d'autoriser les fureurs de la ligue & d'anéantir la loi Salique, il fit jeûner ces magistrats au pain & à l'eau : on l'appela *le grand pénitencier du parlement*.

Il fallut que le duc de Mayenne lui-même, auquel ces séditieux s'étoient rendus redoutables, délivrât Paris de leur tyrannie en 1591. Il en fit pendre plusieurs ; *le Clerc* se garantit du supplice en rendant la Bastille à la premiere sommation : il se retira à Bruxelles, où il vécut misérablement du métier de prévôt de salle. Il vivoit encore, dit-on, en 1634, ayant toujours un grôs chapelet à son cou, parlant peu, mais magnifiquement, des grands projets qu'il avoit manqués.

Le *Clerc* est aussi le nom de quelques gens de lettres.

1°. Michel, l'un des quarante de l'académie françoise, a traduit en vers les cinq premiers chants de la *Jérusalem délivrée* ; mais il n'est connu que par l'épigramme de Racine, qui nous apprend que *le Clerc* avoit fait une *Iphigénie* :

Entre *le Clerc* & son ami Coras,
Deux grands auteurs rimans de compagnie,
N'a pas long-temps, s'ourdirent grands débats
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit ? la piece est de mon crû.
Le Clerc répond ? elle est miene & non vôtre.
Mais aussi-tôt que la piece eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Mort en 1691.

2°. Sébastien *le Clerc*, graveur célebre. Nous n'examinerons en lui que l'auteur, laissant la partie des arts à ceux qui en sont chargés. On a de lui un *traité de géométrie, théorique & pratique*, un *traité d'architecture*, un *discours sur le pointe de vue*. *Le Clerc* étoit né parmi le peuple : il fut d'abord aide de cuisine à l'abbaye de Saint-Arnoul ; dans ses momens de loisir, il s'amusoit à dessiner sans avoir aucuns principes de cet art, & seulement par un goût naturel : le prieur de la maison ayant vu de ses essais, présagea ses grands talens & ses grands succès, & le fit instruire. Après les grands hommes, ceux qui les procurent ont les plus grands droits à notre reconoissance.

Quis magno potius succedat Achilli,
Quam per quem magnus Danais successit Achilles ?

Le Clerc avoit plus d'un talent & plus d'une connoissance ; il fut ingénieur-géographe du maréchal de la Ferté, graveur ordinaire de Louis XIV, & le Pape Clément XI le fit chevalier romain. Né à Mets en 1637, mort à Paris en 1714.

3°. Il a laissé un fils, Laurent-Josse *le Clerc*, prêtre de Saint Sulpice, & homme de lettres. On a de lui des remarques sur le dictionaire de Bayle, imprimées dans l'édition de ce dictionaire de 1734, faite à Trévoux. On a aussi de lui un traité manuscrit du Plagiat littéraire, conservé à la bibliotheque du séminaire de Saint Irénée de Lyon. Mort en 1736.

4°. Daniel *le Clerc*, médecin à Geneve, est auteur d'une *histoire de la médicine*, poussée jusqu'au temps de Galien inclusivement, & d'une histoire d'une espece de vers qui se trouve dans le corps humain : *Historia naturalis latorum lumbricorum*. Il a aussi publié, avec Manget, la *bibliotheque anatomique*. Né en 1652, mort en 1728.

5°. Jean *le Clerc*, son frere, est celui qui a le plus illustré ce nom ; c'est le fameux auteur du journal en trois parties : la premiere, de vingt-six volumes, intitulée : *Bibliotheque universele & historique*, commencée en 1686, finie en 1693 ; la seconde, en vingt-huit volumes, sous le nom de *Bibliotheque choisie* de 1703 à 1713 ; la troisieme, en vingt-neuf volumes, sous le titre de *Bibliotheque anciene & moderne*, de 1714 à 1727.

La liste de ses autres ouvrages seroit infinie : les principaux sont : Un traité de critique, des commentaires latins sur la plupart des livres de l'Écriture Sainte. Une traduction françoise du nouveau testament, avec des notes. Une histoire des provinces-unies des pays-bas depuis 1560 jusqu'en 1728. Une histoire du Cardinal de Richelieu : *Parrhasiana*, ou pensées diverses sur des matieres de critique, d'histoire, de morale & de politique, des éditions de plusieurs auteurs anciens & modernes, sacrés & profanes. Une foule d'écrits polémiques sur les questions controversées, entre les catholiques & les protestans. *Le Clerc* avoit épousé la fille de Grégorio Leti. Il étoit né en 1657. Il eut en 1728 une ataque d'apoplexie qui le rendit imbécille, sans lui ôter le maintien & même la conduite d'un penseur & d'un homme appliqué ; il passoit sa vie dans son cabinet, écrivoit sans cesse, envoyoit ses écrits au copiste, & celui-ci à l'imprimeur, qui les jetoit au feu ; c'étoient des folies sans ordre & sans suite. Ce savant homme étoit devenu le caricature & la parodie d'un savant. Mort en 1736.

CLEREMBAULT (PHILIPPE DE) (*Hist. de Fr.*), comte de Palluau, fait maréchal de France en 1653, mort en 1665, distingué par la valeur & par l'esprit. Jules de Clerembault, son fils, abbé de Saint Taurin d'Évreux, mort en 1714, fut de l'académie françoise.

CLERIC (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, mort en 1740, couroné huit fois par l'académie des jeux floraux. On a de lui une traduction en vers françois de l'*Électre* de Sophocle. Il étoit ami du pere Vaniere, qui l'a loué dans son *Prædium rusticum*.

CLERMONT (*Hist. de Fr.*). Nom de plusieurs grandes maisons françoises.

1°. Celle de Clermont en Beauvoisis, dont étoient le connétable Raoul I, qui ayant suivi Philippe-Auguste à la terre sainte, mourut au au siége d'Acre en 1191.

Simon de Clermont de Nesle, nommé régent du royaume, avec Matthieu de Vendôme, abbé de Saint Denis, par le roi Saint Louis, partant pour la derniere croisade.

Raoul II, son fils, connétable de France, qui, au renouvélement de la guerre entre la France & l'Angleterre, sous Édouard I & Philippe le Bel, conquit la Guienne, batit les Flamands près de Comines en 1297, & fut tué le 11 juillet 1302, à la bataille de Courtray, engagée contre son avis, par le comte d'Artois. Il voulut mourir en combatant, & refusa obstinément de se rendre aux ennemis, auxquels il ne pouvoit écha-

per, & qui, admirant sa vaillance, le conjuroient de ne pas prodiguer ainsi sans fruit un sang si généreux.

2°. Celle de Clermont Lodeve est une branche de la maison de Castelnau. (*Voyez* CASTELNAU.) De cette branche étoit le cardinal de Clermont, mort en 1540, doyen des cardinaux.

3°. Celle de Clermont en Dauphiné, ou de Clermont-Tonnerre & Clermont-Montoison. Cette illustre maison, dont l'origine se perd dans l'obscurité des temps, a un titre de gloire qui lui est particulier. C'est la concession des clefs pontificales qu'elle porte dans ses armes. Voici quelle en fut l'occasion. A la mort du Pape Paschal II, arivée en 1117, l'empereur Henri V n'approuvant pas l'élection de Gelase II, lui opposa Maurice Bourdin, Limousin de naissance, archevêque de Braga en Portugal, qui prit le nom de Grégoire VIII. Gelase, chassé de Rome par le parti de l'empereur, se réfugia en France, où il mourut en 1119, à l'abbaye de Cluny. Les cardinaux de sa suite élurent Calixte II, mais il falloit le porter à main armée sur le saint siége. Le comte de Bourgogne, frere du nouveau Pape, arma pour cette expédition, & donna le commandement de ses troupes à Sibaud II du nom, seigneur de Clermont, qui, de son côté, joignit aux troupes du Pape & à celles du comte de Bourgogne d'autres troupes levées à ses dépens dans ses propres domaines. Avec cette armée, il conduisit Calixte II à Rome, & l'établit solidement sur le siége pontifical au mois de juin 1120, ayant chassé pour jamais l'anti-Pape Grégoire VIII. Calixte, pour perpétuer la mémoire d'un tel service, acorda, par une bulle du 3 juin 1120, à la maison de Clermont le privilége de porter pour armes deux clefs d'argent passées en sautoir sur un champ de gueules, & pour cimier la tiare papale, avec cette divise tirée d'un discours de saint Pierre à Jésus-Christ. *Si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo*. *Quand tous les autres vous renieroient, je ne vous renierai jamais*. Un de ses descendans, Aynard de Clermont, second du nom, fut fait en 1340, par Humbert, dauphin de Viennois, celui-là même qui céda le Dauphiné à la France, chef des guerres delphinales, chef de son conseil, grand-maître de sa maison, dignité qui fut atachée héréditairement à la terre de Clermont en Dauphiné, dont cette maison tiroit son nom. De cette maison étoient encore Laurent, tué à la bataille de Cerisoles en 1544. Claude, mort en 1569 de blessures reçues à la bataille de Montcontour. Henri, chevalier de l'ordre du roi, mort au siége de la Rochelle en 1573, pour qui Charles IX avoit érigé le comté de Tonnerre en duché, par brevet du premier mai 1571, & du 10 juin 1572. Henri, chevalier de Malte, tué au siége de Jonvelle. Charles, tué en 1647 au siége de la Bassée. Louis-Claude, chevalier de Malte, tué dans le combat naval gâgné le 10 juillet 1690, à la hauteur de Dieppe, dans le canal, par M. de Tourville & M. de Château-Regnaud, contre les flotes Angloise & Hollandoise.

Elle a produit aussi des prélats distingués, entr'autres, François de Clermont, évêque de Noyon, l'un des quarante de l'académie françoise, où il fonda le prix de poésie.

La branche de Montoison a fourni des héros, entre autres, ce Philibert de Clermont, qu'on nommoit *le brave Montoison*, & qui fut un des *braves* de Charles VIII, à la journée de Fornoue. Ce prince, dans le moment du plus grand danger, appela Montoison à son secours, par ce mot qui est devenu pour cette maison la devise la plus glorieuse : *à la recousse, Montoison*. Il n'est pas besoin d'ajouter que ce mot ne fut pas dit en vain, & que Montoison dégagea Charles VIII. Il mourut en 1511, n'ayant pas moins bien servi Louis XII, que son prédécesseur.

4°. Celle de Clermont en Anjou, ou de Clermont-Galerande & Clermont-d'Amboise de Rénel.

De cette maison étoient :

Louis, chambellan de René, roi de Sicile, & qui fut fait chevalier de l'ordre du Croissant en 1448, au temps de son institution par ce même roi René.

François, fils de René, & seigneur de Traves, tué en 1555, en duel, mais dans un duel contre les ennemis, chose autrefois fort usitée. Louis, son frere aîné, fut maître d'hôtel de François I. Georges-Henri, maréchal de camp, mort à Mantoue au mois d'avril 1702, d'une blessure qu'il avoit reçue dans une sortie pendant le blocus de cette place.

De la branche de Clermont-d'Amboise étoient le brave Bussi d'Amboise. *Voyez* les articles ANJOU & CHAUMONT.

Hubert, son frere, seigneur de Moigneville, tué au siége d'Issoire, en 1577.

Leur sœur, Renée de Clermont, femme de Jean de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France, laquelle défendit vaillament en 1695, contre les Espagnols, la souveraineté de Cambray, donné à son mari, & mourut de douleur de la lui voir enlever. Henri de Clermont-d'Amboise-Bussi, tué le 12 mai 1627, à la place royale, par François de Rosmadec, comte des Chapelles, dans ce fameux duel, pour lequel Rosmadec & le comte de Boutteville, pere du maréchal de Luxembourg, furent exécutés.

De la branche de Saint Georges étoient Jacques II, tué à la bataille de Nortlingue en 1645.

François-de-Paule, marquis de Monglat, dont nous avons des mémoires depuis 1635 jusqu'en 1660.

De la branche des marquis de Rénel, sortie de celle de Saint Georges, étoient :

Louis de Clermont-d'Amboise, marquis de Rénel, tué le 3 novembre 1615, dans une occasion où il s'agissoit d'empêcher la jonction d'un corps

de Reitres à l'armée des princes soulevés contre le gouvernement.

Jean, tué au siége de Chauni. À la retraite où on se vit forcé par la mort de M. de Turenne, il commandoit l'arriere-garde, & contribua beaucoup à sauver l'armée. Il s'étoit trouvé à plus de vingt siéges, & à presque autant des combats & ataques des lignes.

Enfin Just, mort le 16 février 1702, le seul que le sort des combats ait épargné.

CLESIDE (*Hist. anc.*), peintre grec, qui vivoit vers l'an 276 avant Jésus-Christ. Mécontent de Stratonice, reine de Syrie, & voulant s'en venger, il la peignit belle: elle lui en sut gré, & le récompensa. *Voyez* dans M. du Fontenelle le dialogue de Stratonice & de Didon.

CLEVES (*Hist. mod.*), grande maison d'Allemagne, dont la fâble étoit d'être descendue d'un chevalier du Cigne, qui n'est connu que par les romans. L'empereur Charles IV fit prince de l'empire Adolphe III, comte de *Cleves* & de la la Marck, mort en 1394. L'empereur Sigismond érigea *Cleves* en duché au concile de Constance, en 1417, pour Adolphe IV. La maison de *Cleves* forma deux branches principales, celle des ducs de *Cleves* & celle des ducs de Nevers: celle-ci fondit dans la maison de Gonzague & dans celle de Condé, celle des ducs de *Cleves* s'éteignit en 1609 & donna lieu à la guerre de la succession de *Cleves* & de Juliers, où Henri IV alloit s'engager lorsqu'il fut tué.

CLICTHOUE (Josse) (*Hist. litt. mod.*), auteur de l'*Anti-Lutherus*, un des premiers ouvrages composés contre Luther à la naissance du lutheranisme. Mort en 1543.

CLINIAS (*Hist. anc.*), pere d'Alcibiade, tué à une bataille de Chéronée, gâgnée par les Athéniens contre les Béotiens, l'an 447 avant J. C.

Un autre *Clinias*, philosophe pythagoricien, est cité en preuve des merveilleux effets attribués à la musique anciene, & de l'empire qu'elle avoit, dit-on, sur les passions. Il étoit sujet à la colere; quand il sentoit qu'elle aloit l'entraîner, il prenoit sa lyre, jouoit un air, respiroit, & disoit avec satisfaction: *Ah! je sens que je m'adoucis*.

CLISTHENES (*Hist. anc.*), magistrat d'Athênes, aieul de Périclès, est l'auteur de la loi de l'Ostracisme; mais il n'ent fit qu'un bon usage; elle lui servit à faire chasser le tyran Hippias, & à remettre Athènes en liberté. Ce fut l'an 510 avant J. C.

CLITUS (*Hist. anc.*), un des généraux & de Philippe & d'Alexandre. Il avoit sauvé la vie à ce dernier à la bataille du Granique; c'est lui qui, dans les batailles d'Alexandre, monument immortel du génie & du peintre le Brun & du graveur Audran, est représenté abatant d'un coup de hache le bras d'un soldat qui alloit fendre la tête à Alexandre. Ce conquérant l'oublia & s'oublia lui-même, le jour, où dans la chaleur du vin rabaissant les exploits de Philippe son pere, pour relever les siens, il trouva dans *Clitus* un contradicteur imprudent; il le tua dans sa fureur, ou plutôt, il l'assassina, car il alla l'atendre dans un passage par ou *Clitus* se retiroit: *Clitus* lui dit quelques mots de soumission qui ne purent le désarmer, il en fut au désespoir ensuite, & voulut se tuer lui-même. C'est tout ce qu'on peut dire pour son excuse. (Voyez les réflexions sur Alexandre, vol. 1, part. 1.)

CLODION, second roi de France (*Hist. de Fr.*). Ce prince est surnomé *le chévelu*, ou de la grande quantité de ses cheveux, ou de ce qu'il les laissoit croître par-tout également, contre l'usage des princes Francs, qui, suivant la remarque de Sidonius, ne les laissoient croître que sur les côtés, & se rasoient le derriere de la tête. Les Francs, sous son regne, prirent Tournay, Cambray, & réduisirent tout le pays jusqu'à la Somme. Aétius leur livra plusieurs combats, où l'art militaire & la discipline des légions romaines triompherent de la valeur & de l'intrépidité des Francs. Cependant Aétius conçut une si haute idée de cette nation, que, quoique vainqueur, il rechercha la paix. Il préfera l'alliance & l'amitié des François à la gloire de les forcer d'abandoner leurs conquêtes. Ils resterent paisibles possesseurs de Cambray & de Tournay, ainsi que du territoire de ces villes: il paroît même qu'ils posséderent quelques places dans l'Artois. *Clodion* mourut l'an 447, après un regne de vingt ans: on croit que sa mort fut occasionée par douleur que lui causa celle de son fils aîné. Cette opinion atteste sa sensibilité & fait l'éloge de son cœur. L'histoire varie sur le nom & sur le nombre de ses enfans: les uns pretendent qu'il en eut deux, qu'ils nomment *Clodebaut* & *Clodomir*; d'autres lui en donnent trois, Renaut, Auberon & Reynacaire; c'est de cet Auberon que l'on fait descendre Pepin, premier roi de la seconde race. On ne sauroit rien dire de positif à cet égard; & grâce à l'obscurité des chroniques de ces temps, on ne sait si Mérouée, qui fut son successeur, étoit son fils: le nom de sa femme est ignoré. (*M — Y.*)

CLODIUS (Publius) frere incestueux, profanateur des mysteres de la bonne déesse, citoyen factieux, tribun séditieux, infracteur de toutes les loix divines & humaines, fabricateur de tous les décrets funestes, chez qui la magistrature & la loi étoient des armes pour égorger ses ennemis, c'est-à-dire les gens de bien; vengeur des Catilina, des Lentulus & des Céthegus ses semblables, sur Cicéron; fléau & du sénat & de la république; tué enfin, par Milon, dont Cicéron prit la défense avec l'éloquence & le mauvais succès que tout le monde sait, périt l'an de Rome sept-cent-cinquante-deux, un peu avant l'ere chrétiene. C'est le même dont il est parlé à l'article Claudius, & nous n'en reparlons ici que pour fixer la date de sa mort.

CLODOALD, *ou* CLOUD (SAINT) (*Hist. de Fr.*) Clodomir, dont l'article suit, avoit laissé trois fils, Théodebert, Gontaire, *Clodoald*, qui étoient élevés avec beaucoup de tendresse par la reine Clotilde leur aïeule. Childebert & Clotaire, fils de Clotilde & oncle des enfans de Clodomir prient de les leur envoyer, pour qu'ils les mettent en possession des états de leur pere. Clotilde, consacrée dans sa retraite à la vertu & à la piété, ne put soupçoner ses fils d'un crime, & leur livra leurs victimes.

On ne sait s'ils voulurent insulter à sa crédulité, ou s'ils crurent lui montrer un reste d'égard, en lui donnant pour ses petits-fils le choix des ciseaux ou du poignard. Dans son indignation & dans sa douleur, elle s'écria, sans savoir ce qu'elle disoit, qu'elle aimoit mieux les voir morts que tondus & enfermés dans un cloître. Ce mot fut leur arrêt: Clotaire prend un poignard, & renverse l'aîné mort à ses pieds. Le second embrasse les genoux de Childebert, qu'il crut moins impitoyable, & lui demanda la vie. Childebert se sentit ému, & voulut engager Clotaire à épargner cet enfant. Clotaire transporté de fureur à cette proposition, menace son frere de le tuer lui-même, lui arrache l'enfant & le poignarde à ses ieux. Cette tragédie est de l'an 534. Le troisieme eut le bonheur d'échaper; il se consacra aux autels (en 535), & vécut seul en paix parmi tous ces monstres guerriers. C'est Saint Cloud, qui a donné le nom à un bourg, situé sur la Seine, à deux lieues de Paris, qui lui avoit servi d'asyle.

CLODOMIR (*Hist. de Fr.*), roi d'Orléans, l'aîné des fils de Clovis & de Clotilde. Les trois fils de Clotilde sous le prétexte vrai ou faux que Sigismod, roi de Bourgogne, frere de Clotilde, retenoit injustement le bien de leur mere, ataquent Sigismond; il tombe avec sa femme & ses enfans entre les mains de *Clodomir*, roi d'Orléans, qui les fait égorger & jeter dans un puits: le royaume de Bourgogne fut pour lors (523) conquis par les Francs.

Il fut reconquis le moment d'après par Gondemar, frere de Sigismond: les Francs, conduits par *Clodomir*, ne tarderent pas à lui présenter la bataille; ce fut à Véseronce, auprès de Vienne: *Clodomir*, vainqueur, poursuivant les fuyards avec l'ardeur imprudente de ce temps-là, fut tué en 524. Sa vengeance servit de prétexte aux rois Francs, ses freres, pour achever de conquérir & de détruire ce premier royaume de Bourgogne en 534.

CLOPINEL (*Hist. de Fr.*), ou Jean de Meun. C'est le continuateur célebre du roman de la Rose, commencé par Guillaume de Lorris. Il se nommoit Jean de Meun, parce qu'il étoit né à Meun-sur-Loire, & *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Il n'en étoit pas moins agréable aux femmes: mais il étoit satyrique & pour le moins indiscret.

Ce qu'on dit de sa mort a bien l'air d'un conte. Il se fit, dit-on enterrer aux dominicains de la rue St. Jacques à Paris, auxquels il légua par son testament un cofre très-pesant, & qu'on crut rempli d'effets précieux; mais qu'il ne permit d'ouvrir qu'après l'enterrement. Les dominicains commencerent par signaler d'avance leur reconoissance, en se piquant de faire à leur bienfaiteur de magnifiques obseques; mais quand ils ouvrirent le cofre, ils le trouverent plein de morceaux d'ardoises cassées. Indignés de se voir ainsi joués & déchus de leurs grandes espérances, il se vengerent en moines du quatorzieme siecle, en déterrant le testateur qui avoit usurpé ainsi de belles funérailles: le parlement les obligea de lui donner une sépulture honorable dans leur cloître. *Clopinel* avoit traduit le livre *de la consolation de la philosophie* de Boëce & les lettres d'Abailard; mais il n'étoit pas encore temps de traduire en françois. La langue n'étoit pas faite.

CLOTAIRE I. Les articles Childebert, Chramne, Clodomir & Clotilde sont assez connoître quel monstre barbare & débauché étoit ce *Clotaire I*, fils de Clovis.

CLOTAIRE II, dixieme roi de France (*Hist. de France*), naquit en 584, de Chilpéric, son prédécesseur, & de la fameuse Fredegonde. Ce prince n'avoit que quatre mois lorsqu'il perdit son pere, qui mourut assassiné: il fut élevé sous la tutele de Fredegonde & de Gontran, roi de Bourgogne, son oncle paternel. Le commencement de son regne fut agité par une infinité d'orages; Childebert, roi d'Austrasie, son cousin, aspiroit à la dépouiller, sous prétexte de venger la mort de Sigebert I, son pere que Fredegonde avoit fait assassiner; il entroit dans sa treizieme année lorsqu'il fut abandoné à lui-même par la mort de sa mere, princesse plus capable que digne de régner: il avoit perdu plusieurs années auparavant, Gontran, son principal apui après elle. Childebert, son ennemi, avoit transmis sa haine contre lui à Théodebert II & à Thierri, ses fils, qui lui avoient succédé, l'un dans ses états d'Austrasie, l'autre dans ceux de Bourgogne: *Clotaire* n'eût pu se soutenir, sur le trône, si ces deux princes, ligués pour l'en faire descendre, fussent toujours restés unis. Plusieurs batailles qu'il soutint contr'eux l'avoient mis à deux doigts de sa perte: heureusement pour lui la division se mit entr'eux, & ils employerent à se détruire les armées qu'ils avoient levées à dessein d'opérer sa ruine. Théodébert, vaincu par son frere, fut assassiné peu de temps après sa défaite, & Thierri n'eut pas le temps de jouir de sa victoire: ce prince mourut de dyssenterie l'année d'après. *Clotaire* se rendit maître de toute la monarchie, mais il abusa cruélement de sa puissance: moins roi que tyran il condamna Brunehaut à une mort cruele. Telle fut la fin d'une princesse, fille, femme & mere d'une infinité de rois: de quatre enfans que laissoit Thierri, le barbare en massacra deux; il confina le troisieme dans un cloître; le quatrieme

chercha son salut dans l'obscurité, & se cacha si bien que l'histoire n'a pu nous apprendre, quelle fut sa destinée.

Clotaire gouverna avec une extrême foiblesse; & si l'on fait consister la puissance dans l'autorité, jamais prince n'en eut moins que lui; il fut toujours subordoné à ses ministres, qui tous trancherent du monarque. Ce fut sous son regne que les maires du palais jeterent les fondemens de cette énorme puissance qui tint celle des rois à la chaîne, & finit par l'anéantir. Radon, qui l'étoit d'Austrasie, obtint de ne pouvoir être destitué; cette inamovibilité s'étendit aux possesseurs des grandes charges de l'état, & dès-lors le trône chancela sous les légitimes maîtres.

Clotaire II mourut en *628*, & fut enterré dans l'Église de Saint Germain-des-Prés: il étoit âgé de 45 ans; son regne égaloit presque son âge. On peut, dit l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, remarquer trois choses sur ce prince: il est le troisieme roi qui ait réuni toute la monarchie; il est le second du nom; & par une destinée atachée à ce nom, ayant eu pour partage le royaume de Soissons, le moins considérable de tous, il réunit tous les autres ainsi qu'avoit fait Clotaire I, son aïeul. Il avoit eu trois femmes, Haldetrude, Bertrude & Sichilde: il laissa deux enfans, Dagobert, qui lui succéda, & Charibert, qui eut une partie de l'Aquitaine, mais plutôt comme apanage que comme royaume.

De tous les historiens qui ont traité de l'histoire de *Clotaire II*, aucun n'en a parlé avec plus de vérité que M. Velly. Voici le tableau qu'en fait cet excellent écrivain: „ C'est en vain, dit-il, que les historiens de son temps, ou trop esclaves, ou trop comblés de ses bienfaits, représentent ce monarque comme un prince juste & débonnaire; ses actions nous le peignent sous d'autres couleurs; l'usurpation du trône de Thierri, le massacre des petits fils de Brunehaut, la mort cruele de cette reine, celle de Boson, celle de Godin fils de Garnier, tout prouve qu'il n'avoit ni cette inflexible équité, ni cette incroyable douceur que lui donnent ses panégyristes... Ce sont des taches si contraires à l'esprit d'équité, aux loix de l'honeur, aux maximes du christianisme, qu'il est impossible de les excuser. Il est honteux pour l'humanité que le siecle de *Clotaire II* n'y ait vu ni injustice, ni cruauté; au reste, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été un prince vaillant & brave, habile dans l'art de gouverner, populaire, affable, charitable pour les pauvres, libéral envers les Églises. C'est à lui que nous devons le code des loix Allemandes; elles furent rédigées & mises par écrit dans un parlement de trente-trois évêques & de trente-quatre ducs assemblés sous ses ordres: il avoit l'esprit orné, aimoit les belles lettres, se piquoit de politesse & de galanterie; sa complaisance pour le beau sexe aloit à l'excès; on lui reproche son extrême passion pour la chasse „.

(La sévérité de M. l'abbé Velly à l'égard de *Clotaire II*, tient à l'opinion qu'il a cru devoir adopter sur Brunehaut, après une idée de Bocace. *Voyez l'article* BOCACE, où ces jugemens sont discutés.)

CLOTAIRE III, treizieme roi de France, & successeur de Clovis II, fut couroné en *655*: il étoit âgé de cinq ans ou environ. Il vécut sous la tutele & sous l'empire de Batilde, sa mere, & d'Erchinoalde ou Archambault, maire du palais; quoiqu'il eût deux freres, Childéric II & Thierri II, qui, suivant l'usage, devoient être admis au partage de la monarchie, il la posséda toute entiere; il régna seul, ou plutôt il fut seul sur le trône jusqu'en *660*: ce fut à cette époque qu'il remit à Childéric II, son frere, le sceptre d'Austrasie; il se contenta de celui de Neustrie de Bourgogne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui se raporte à l'an *668*. Il reçut les honeurs funebres au monastere de Chelles, où la reine Batilde s'étoit consacrée: son regne n'est marqué par aucun événement mémorable, & l'histoire ne nous a point révélé quelle fut sa vie privée. Il avoit dix-neuf à vingt ans lorsqu'il mourut, & ce n'est pas à cet âge que l'on peut avoir fait de grandes choses. D'ailleurs les rois de la premiere race, depuis Dagobert I, ne furent point destinés à jouer un rôle bien intéressant. Thierri II, son frere, qui jusqu'alors avoit vécu obscur, lui succéda, par les soins d'Ébroin; mais la haine qu'on portoit à ce ministre réjaillit sur lui, & le roi en fut la victime: on le confina dans l'abbaye de Saint Denis, d'où il ne sortit que long-temps après.

CLOTILDE (*Hist. de Fr.*). Gondioche, roi des Bourguignons, avoit laissé quatre fils, Gondebaud, Gondegisile, Chilpéric, Gondemar: ils avoient partagé le royaume de Bourgogne, comme les petits fils de Clovis partagerent depuis le royaume de France. Les deux aînés firent une ligue pour dépouiller les deux autres: Gondebaud assiégea dans Vienne Chilpéric, & Gondemar brûla ce dernier dans une tour où il se défendoit, fit massacrer Chilpéric & ses deux fils, qui étoient tombés entre ses mains, & jeter sa femme dans la riviere, une pierre au cou.

Chilpéric laissoit deux filles; une se fit religieuse, l'autre épousa Clovis; ce fut la célebre reine *Clotilde*: elle eut la consolation de convertir le roi son mari au christianisme. *Voyez* pour le reste de son histoire, les articles CLODOALD & CLODOMIR. Gondebaud, oncle de *Clotilde*, & qui l'avoit mariée avec Clovis, s'étoit défait de son troisieme frere Gondegisile, & avoit réuni toute la monarchie des Bourguignons. Il laissa deux fils, Sigismond & Gondemar, auxquels les fils de *Clotilde* redemandoient le bien de leur mere.

CLOVIS *le Grand*, *cinquieme roi de France*, (*Histoire de France*), naquit vers l'an 568, de Childéric son prédécesseur, & de la reine de Thuringe, qui, n'ayant pu vaincre sa passion,

avoit quité le roi Bazin son mari, & étoit venue trouver ce prince en France. Si l'on en croit Fredegaire, Childéric eut un songe qui présageoit la grandeur de ce fils, & les malheurs de sa postérité. Les cinq premieres années du regne de *Clovis* furent employées à des exercices conformes à son inclination : il fomentoit le courage de ses soldats, les acoutumoit à la fatigue, & s'y endurcissoit lui-même : il donnoit fréquemment des jeux publics, & c'étoient des courses de chevaux, des combats d'homme à homme, & contre des bêtes féroces : il leur montroit sans cesse l'image de la guerre, à laquelle il avoit consacré son regne. Ses états étoient trop bornés pour un cœur aussi ambitieux que le sien ; il ne vouloit soufrir dans les Gaules aucune puissance rivale de la siene, & il aspiroit à en chasser ou à subjuguer les Romains, les Visigoths & les Bourguignons qui en partageoient l'empire avec lui. Ses premiers regards se tournerent vers les Romains, soit que sa fierté fût flatée de se mesurer avec les anciens rois du monde, soit que sa politique fut intéressée à les chasser ; plein de confiance dans ses talens, dans la valeur & l'intrépidité de son armée, il envoya sommer Siagrius, lieutenant de l'empire romain dans les Gaules, de convenir du jour & du lieu d'une bataille. Les François furent long-temps fideles à cet usage, qu'ils apporterent de la Germanie, qui fut le berceau de leur nation : ils dédaignoient toutes les ruses de guerre, & n'estimoient que les victoires où la valeur avoit présidé. Vainqueur de Siagrius, qui accepta le défi, *Clovis* poursuivit ce général ; & n'ayant pu l'atteindre, il envoya des ambassadeurs à Toulouse, sommer Alaric, roi des Visigoths, auprès de qui il s'étoit réfugié, de le lui livrer, & lui déclarer la guerre en cas de refus. Alaric ne voulant point s'exposer à son ressentiment, lui envoya le général vaincu, mal-gré les droits de l'hospitalité qui rendoient sa persone sacrée. Siagrius avoit pour pere ce Gilon qui avoit occupé le trône de France pendant l'exil de Chilpéric ; *Clovis* lui fit trancher la tête, & l'immola ainsi à sa sûreté & à son ressentiment. Cependant ce qui prouve que cette rigueur étoit autant dans sa politique que dans son humeur, ce fut sa clémence envers les Gaulois & les Romains qui avoient obei à Siagrius : il leur laissa leur religion, leur pays, leurs coutumes, leurs loix, & ne voulut d'autre prix de sa victoire que la gloire de leur commander. Cette douceur affectée atacha ces peuples à sa domination : & il n'eut pas besoin d'une autre magie pour les maintenir sous sa puissance. Les Romains avoient trop d'embarras en Italie, pour songer à reconquérir ce qu'ils avoient perdu dans les Gaules. L'entiere soumission du Soissonois, fruit de la victoire des François sur Siagrius, fut suivie de la guerre de Thuringe ; une invasion, vraie ou supposée, sur les terres des Francs au delà du Rhin, en fut la cause ou le prétexte. *Clovis* accusoit les Thuringiens d'avoir exercé sur ses sujets les plus monstrueuses cruautés : ses armes semblerent justifiées par le succès, tout fut mis à feu & à sang dans la Thuringe, & ce royaume alloit être réduit en province sujete, lorsque l'illustre Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, désarma *Clovis*, & l'engagea à se contenter d'un tribut annuel. Une paix de plusieurs années succéda au traité ; les premiers mois furent consacrés aux noces de *Clovis* avec Clotilde. Cette princesse, niece de Gondebaud, roi de Bourgogne, jouissoit d'une réputation qui séduisit le monarque François : Clotilde étoit belle, spirituele, & joignoit à ces heureuses qualités toutes les grâces & toutes les vertus de son sexe. Il est cependant à croire que *le* mérite de Clotilde, tout grand qu'il étoit, ne fut pas l'unique motif qui détermina *Clovis* à cette alliance : & ce n'est pas trop présumer de la politique de ce conquérant, que de penser qu'il regarda ce mariage comme un titre qui l'autorisoit à dépouiller Gondebaud du royaume de Bourgogne. Chilpéric, pere de Clotilde, avoit péri par l'ordre de Gondebaud, & sa qualité de gendre sembloit exiger qu'il fût son vengeur. La nouvele épouse avoit été élevée dans le sein de la religion ; elle multiplia ses éforts pour déterminer *Clovis* à embrasser le christianisme. Ses premieres tentatives furent infructueuses : le monarque permit cependant que ses enfans fussent levés sur les fonts ; mais la mort d'Inguiomet, son fils aîné, arivée peu de temps après le bâptême, & la maladie du second, qui fut aux portes du tombeau, s'opposerent aux vœux ardens de cette princesse, ils ne furent acomplis qu'après la bataille de Tolbiac contre les Allemands. On prétend que *Clovis*, sur le point de perdre cette fameuse bataille, & fatigué d'invoquer inutilement ses dieux, se tourna vers celui des chrétiens, qui courona ses éforts. Les historiens lui prêtent une assez longue priere, que, suivant eux, il fit en présence de son armée ; mais c'eût été une indiscrétion de ce général ; ce n'étoit pas en montrant d'abandoner les dieux de sa nation qu'il pouvoit ranimer ses soldats, qui tous étoient idolâtres. Si, comme l'ajoutent ces écrivains, il parvint à exciter de cette sorte l'ardeur des Francs, cette ardeur doit être regardée comme un miracle. La déroute des Allemands & des Sueves, leurs alliés, fut complete, leur pays fut ravagé ; & tous les habitans auroient été chassés ou exterminés, si le même Théodoric, qui avoit *déja* obtenu la grâce des Thuringiens, ne fût parvenu à calmer le ressentiment de *Clovis*. Les vaincus se soumirent, le roi leur laissa le libre exercice de leur religion, & leur conserva leurs loix ; mais il se réserva le droit de confirmer l'élection de leurs souverains, auxquels il fut défendu de prendre le titre de roi, mais seulement celui de duc. Cette conquête, qui ne coûta aux François qu'une seule campagne, donne une haute idée de leur valeur. Les Sueves seuls avoient été long-temps le désespoir

des Romains : César avoit même regardé comme fort glorieux d'avoir pu mettre le pied dans leur pays. *Clovis* à son retour se montra fidele au vœu qu'il avoit fait d'embrasser le christianisme : il reçut le baptême par le ministere de S. Remi, qui, dans cette auguste cérémonie, lui parla avec une magnanimité singuliere. „Sicambre, dit ce prélat, en lui adressant la parole, autrefois si fier, si farouche, & que la grâce rend aujourd'hui si humble, si soumis, plie le cou, adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré„. L'exemple de *Clovis* fut suivi par une infinité de François qui demanderent le baptême. La conversion de ce monarque ne nuisit point à ses desseins; elle servit au contraire à en accélérer l'exécution. L'Église étoit infectée de plusieurs sectes: le roi des Visigoths & celui des Bourguignons étoient Ariens, & leur hérésie excitoit la haine des orthodoxes, qui formoient le parti le plus puissant; tous devoient se déclarer en sa faveur contre les sectaires. Tout le clergé catholique s'empressa de lui donner des marques d'estime & d'amour. Le Pape suivant le style en usage alors, lui parloit sans cesse de dieu qui devoit donner à ses armes les succès les plus éclatans: il le regardoit comme le protecteur de l'Église. „Très-cher, très-glorieux, très-illustre fils, lui disoit-il, donnez cette satisfaction à votre sainte mere : soyez pour elle une colonne de fer; continuez, afin que le tout-puissant protege votre persone & votre royaume, qu'il ordone à ses anges de vous guider dans toutes vos entreprises, & qu'il vous donne la victoire„. Une semblable épître eût été capable d'opérer la conversion de *Clovis*. Il ne tarda pas à entreprendre une nouvele guerre ; il chercha tous les prétextes possibles pour ataquer Gondebaud, dont les états avoient alumé sa cupidité. Gondebaud n'avoit qu'une petite partie de la Bourgogne : Gondegisile, son frere, en partageoit l'empire avec lui. Ces deux freres nourissoient l'un contre l'autre une secrete inimitié : cette inimitié, plus puissante sur Gondegisile que les nœuds du sang, le détermina à solliciter le roi de France d'entrer en Bourgogne ; ce qui fut bientôt exécuté. Gondebaud n'ayant pu arrêter l'impétuosité françoise, fut vaincu & poursuivi jusque dans Avignon : il ne conserva ses états qu'en s'assujétissant à un tribut. *Clovis* avoit conjuré sa ruine, il ne se fut pas contenté de ce tribut ; il fit dans la suite plusieurs tentatives pour le perdre, & il eût réussi dans ce projet sans Théodoric, qui ne vouloit pas l'avoir pour voisin. La soumission des villes Armoriques, c'est-à-dire, de la Bretagne, suivit l'expédition de Bourgogne : il ne fut plus permis aux Bretons d'avoir des rois pour les gouverner, mais seulement des ducs ; ainsi tous les peuples établis dans les Gaules, étoient ou sujets, ou tributaires de notre monarchie. Les Visigoths seuls avoient conservé leur indépendance. Alaric ayant privé un évêque de son siege, *Clovis* crut devoir prendre la défense de l'évêque dépossédé. Alaric craignoit d'entrer en lice avec ce monarque : ses sujets abâtardis par le calme d'une longue paix, n'étoient pas en état de se mesurer avec les François : il eut recours à la négociation ; mais il éprouva qu'un prince armé par la politique, est implacable. *Clovis* l'accusa d'avoir voulu l'assassiner ; il étoit bien plus capable de lui supposer ce crime qu'Alaric ne l'etoit de le commettre. Rien ne peut calmer l'indignation feinte ou véritable du monarque François. Théodoric, qui régnoit avec tant de gloire en Italie, & dont le roi des Visigoths avoit épousé la fille, lui écrivit les lettres les plus pressantes, qui toutes furent infructueuses. Les François, en partant pour cette expédition, firent un vœu qui étoit ordinaire aux Cattes, l'une des principales tiges de leur nation ; c'etoit de ne se couper les cheveux & la barbe que sur les dépouilles sanglantes des Visigoths. *Clovis*, qui ne laissoit échaper aucune occasion de se montrer catholique, fit vœu de bâtir une Église dans Paris, sous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul. On publia les plus expresses défenses de commettre aucunes violences contre les persones dévouées au culte des autels : on n'a point d'exemple de la discipline qui fut exercée dans cette guerre : *Clovis* tua de sa propre main un soldat, pour avoir pris un peu de foin sur une terre ennemie. Les chrétiens étoient intéressés aux prospérités de ses armes. *Clovis* avançoit toujours. Alaric ne se dissimuloit point son infériorité devant des troupes continuélement exercées & aguerries par une infinité de combats & de victoires. Il eût bien voulu tirer la guerre en longueur, il faisoit sa retraite vers l'Auvergne : mais ayant été forcé de s'arrêter dans les plaines de Vouillé, son armée fut taillée en pieces, & lui même périt de la main de *Clovis*, après avoir fait la plus belle défense. La soumission de l'Albigeois, du Rouergue, du Querci, de l'Auvergne, du Poitou, de la Saintonge & du Bourdelois, fut le fruit de cette victoire ; il ne resta plus aux Visigoths de leur domination, en deçà des Pyrénées, que la ville & le territoire de Narbone, où ils proclamerent Gesalic, fils du feu roi. *Clovis*, dans tout le cours de son regne, qui ne fut qu'un enchaînement de guerres, n'éprouva qu'une seule défaite, & ce fut Ibba, général de Théodoric, qui eut la gloire de la lui faire essuyer.

Clovis reçut à Tours des ambassadeurs de l'empereur d'Orient : ils venoient le féliciter de la part de leur maître, sur la gloire de son regne. Anastase lui envoyoit les ornemens de patrice, & des lettres qui l'invitoient à en prendre le titre ; on lui donna dès-lors les noms pompeux de *consul* & *d'auguste*. C'est ainsi que les empereurs, trop foibles pour dominer dans les Gaules, se contentoient d'y conférer des titres.

Jusqu'ici *Clovis* a figuré en prince auquel on ne peut reprocher qu'un excès d'ambition. Maintenant il va paroître un allié barbare & sans foi, un parent dénaturé. Les François étoient encore

divisés en plusieurs tribus : *Clovis* étoit bien le général commun de toute la nation ; mais il n'étoit pas l'unique roi. Regnacaire régnoit dans le Cambresis ; Sigebert dans Cologne ; Riguiomer, dans le Mans ; Cararic, dans une partie de la Flandre : plusieurs autres parens de *Clovis* possédoient, en pleine souveraineté, d'autres états moins considérables. *Clovis* avoit vécu jusqu'alors dans la plus grande intimité avec tous ces princes ; il en avoit tiré de puissans secours ; la résolution fut formée de les sacrifier à la grandeur de ses fils. Il engagea le fils de Sigebert à l'assassiner, & le fit assassiner lui-même lorsqu'il eut consommé cet horrible parricide. Devenu maître, par trahison, de la personne de Cararic, il l'obligea de se faire prêtre lui & son fils, & les fit aussi-tôt massacrer, sur le soupçon qu'ils méditoient une vengeance. Il entra ensuite dans le royaume de Cambrai, où Regnacaire lui fut livré, pieds & poings liés, par des traîtres qu'il avoit corrompus. „ As-tu fait ce „ tort à ta race, dit-il en apostrophant ce prin- „ ce, de te laisser ainsi lier comme un esclave, „ & ne devois-tu pas prévenir cette honte par „ une mort honorable „? Il n'avoit pas fini ces mots qu'il lui ouvrit le crâne d'un coup de hache. „ Et toi, ajouta-t-il en se tournant vers Riquier, „ frere de ce prince, si tu avois défendu ton frere „ on ne l'auroit pas lié de cette sorte „. Il lui fendit également la tête. Riguiomer & tous les autres princes qui avoient quelques prétentions au titre de roi, périrent par ces lâches moyens. Voilà quelles furent les principales actions de *Clovis*. Il mourut l'an 511, âgé de quarante cinq ans, dont il avoit régné trente : il laissoit six enfans, deux de sa premiere femme, Thierri, qui fut roi d'Austrasie ; & Theudichilde, qui fut mariée au roi de Vosnes, nation saxone, qui subsistoit alors & qui ne subsiste plus. De ceux qui lui donna Clotilde, sa seconde femme, quatre lui survécurent, Clodomir, Childebert, Clotaire & Clotilde. Son corps fut porté dans la nouvele Église qu'il avoit fait bâtir à l'occasion de la guerre contre les Visigoths. On lui doit plusieurs ondations pieuses, qui ont fait diminuer l'horreur de ses crimes.

Clovis II, douzieme roi de France, fils & successeur de Dagobert I. *Voyez* Sigebert II.

Clovis III, seizieme roi de France, fils & successeur de Thierri II, occupa le trône depuis l'an 691 jusqu'en 695, qui fut l'époque de sa mort. Pepin de Heristal ne l'y plaça que parce qu'il voyoit encore du danger à s'y placer lui-même ; mais il ne lui laissa que l'ombre de la royauté, dont il se réserva toutes les prérogatives. Il lui étoit d'autant plus facile de se revêtir de ses dépouilles, que le jeune monarque n'étoit point en état de les défendre : il avoit dix à onze ans lorsqu'il parvint au trône, & quatorze à quinze lorsqu'il mourut. *Voyez* Pepin.

CLUENTIUS (*Hist. rom.*) On connoît l'oraison de Cicéron *pro Cluentio* ; Sosie sa mere, l'accusoit d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-pere.

CLUVIER ou CLUWER (Philippe) (*Hist. litt. mod.*), géographe célebre qui avoit beaucoup voyagé, & qui étoit très-savant dans les langues. On a de lui plusieurs ouvrages de géographie importans. *De tribus Rheni alveis. Germania antiqua. Italia antiqua, Sicilia, Sardinia & Corsica. Introductio in universam geographiam, tam veterem quam novam.* Né à Dantzic en 1580. Mort à Leyde en 1623.

CMIELNISKI (Bogdan) (*Histoire moderne. Histoire des Cosaques*), hetman ou chef des cosaques, naquit dans l'obscurité ; son élévation fut la récompense de ses services. Il avoit porté les armes comme simple soldat. Son courage l'avoit fait distinguer de la foule, sa fortune fut rapide : à peine une belle action étoit-elle payée par un grade un peu relevé, qu'il en faisoit une autre pour mériter un grade plus considérable. C'est ainsi qu'accumulant toujours par ses services les dettes que sa patrie contractoit avec lui, il parvint au rang de capitaine. Son ambition n'étoit point encore satisfaite, il vouloit commander à ses compatriotes. Ce peuple étoit plongé dans la plus profonde ignorance, & de tous les arts cultivés en Europe, ne connoissoit que celui de la guerre. *Cmielniski* lia connoissance avec quelques savans, polit ses mœurs par le commerce des lettres, & acquit bientôt, par son éloquence, un ascendant irrésistible sur l'esprit de ses compatriotes. Il étudia ensuite les intérêts des états voisins, le génie des peuples, les intrigues des cours, & devint en peu de temps aussi capable de représenter sa nation dans une diete que de la commander dans un jour de combat. A la mort de Sigismond III, on l'envoya en Pologne, où il sut bientôt gagner les bonnes graces du nouveau roi, pénétra ses desseins sur la Tartarie, & lui proposa des vues si sages sur cette entreprise, que ce prince ne crut pas en devoir confier l'exécution à d'autres mains. Déja tout étoit prêt pour cette expédition, lorsqu'un événement imprévu fit évanouir toutes les espérances du cosaque. La noblesse refusa de marcher. Les puissances qui devoient contribuer à la destruction des Tartares ne purent fournir les secours qu'on atendoit d'elles. L'appareil de guerre qui couvroit la Pologne disparut en un instant, & les troupes furent licenciées, *Cmielniski* retourna donc dans sa patrie. Ce n'étoit ni par amitié pour Uladislas, ni par zele pour la république, qu'il étoit entré dans le projet de cette expédition, il n'avoit d'autre dessein que de se rendre redoutable & puissant. Indifférent sur le choix de ses ennemis, égorgeant les hommes sans les haïr, Tartare ou Polonois, tout lui etoit égal, pourvu qu'il eût les armes à la main. Après plusieurs combats, & une vie conduite toujours dans les armes *Cmielniski* trouva une mort digne de lui

dans un combat qu'il livra aux Polonois, & où il disputa la victoire jusqu'au dernier soupir.

COCCAIE (Merlin) (*Hist. litt. mod.*). Inventeur de ce qu'on appele le style *Macaronique*, étoit un bénédictin Italien, nommé Théophile Folengo. *Sa Macaronée* ou *opus Macaronicum*, mêlée de mots Italiens & Latins eut un si prodigieux succès qu'elle devint le nom du genre. On dit que ce nom de *Macaronique* vient du mot *Macaroni*, sans autre raport, sinon que, comme dans les Macaroni, il y a un mélange de farine, d'œufs & de fromage, de même dans le style macaronique, il y a un mélange de plusieurs langues. C'est donner un nom & créer un genre à bon marché. Quant au nom de Merlin Coccaie que prenoit ce bénédictin, on n'en voit pas d'autre raison, sinon qu'il avoit étudié sous une persone nommée Coccaïo. On sait encore moins pourquoi en publiant son poême d'*Orlandino* il a pris le nom de *Limerno Pitoceo*. Il mourut à 51 ans 1544.

(Π) L'étymologie du mot *Macaronique* qu'on donne ici, n'est pas heureuse. Dans le patois Lombard on appele *maccheroni* les fautes grôssieres qu'on fait en parlant, en écrivant, en agissant. C'est pour cela qu'on appele *Macaroniques* les Poésies, dans lesquelles on répand exprès des fautes grôssieres pour amuser le lecteur. Nous ne connoissons pas ce maître de Folengo appelé Coccaie qu'on nomme ici. C'est le caprice qui lui a fait prendre tous les noms, qu'il a empruntés. Ses Poésies *Macaroniques* ont été récemment imprimées à Mantoue en 1768 & 1771. On a encore réimprimé à Paris avec la date de Londres en 1773 son *Orlandino*.) (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

COCCEIUS étoit le nom d'une famille romaine, dont étoit l'empereur Nerva.

COCCEIUS (Jean) (*Hist. mod.*), chef de la secte Cocceïene, opposée à la secte Voëtiene, toutes deux nées dans les Pays-Bas au dix-septieme siecle. Les Cocceïens ne voient pas un mot dans la bible qui ne soit mystique & allégorique.

Jean Cocceius étoit né à Brême en 1603, & mourut à Leyde en 1660.

Henri *Cocceius* né aussi à Brême (en 1644), jurisconsulte célebre, fut fait baron de l'empire en 1713 & mourut à Francfort sur l'Oder, en 1719. Ses ouvrages sont estimés en Allemagne. Ils roulent tous sur la jurisprudence.

Samuël *Cocceius* son fils, baron Allemand, fut ministre d'état & grand-chancelier du roi de Prusse. Il est l'auteur du *Code* de Frédéric. Il mourut en 1755.

COCCHI, (*Hist. lit. mod.*) Deux hommes de notre siecle ont illustré ce nom. Tous deux professeurs en médecine à Pise & à Florence. Le premier nommé Antoine, mort en 1758, ami de Newton & de Boërhave, a publié un manuscrit grec avec la traduction latine, sur les fractures & les luxations, tiré d'Oribase & de Soranus.

On a aussi de lui un recueil d'Épîtres sur son art.

Il est l'auteur de la lettre sur la Henriade adressée à M. Rinuccini & placée à la tête de ce poême.

Le second, nommé Antoine Céleftin, né à Mugello en Toscane, le 3 août 1696, a traduit en latin le roman *d'Abrocôme* & *Anthia* de Xénophon, imprimé à Londres, en grec & en latin. On a de lui aussi des discours italiens sur la médecine.

On a traduit en François son discours sur le régime.

(Π) C'est à tort qu'on a fait deux persones différentes d'Antoine *Cocchi* & d'Antoine Célestin *Cocchi*. Ces deux noms apartienent à une seule & même persone, & les ouvrages qu'on cite, sont tous du même Antoine *Cocchi* né à Mugello le 3 août 1695, & mort le 1 janvier 1758. C'étoit un des meilleurs Écrivains en langue Italiene, & c'étoit un homme fort savant. On peut voir la vie qu'en a écrit M. Ange Fabroni (*Vitæ Italorum doctrina Excell. Vol. XI. p.* 342.) où l'on donne encore le Catalogue de tous les Ouvrages, qu'il a publiés, & de ceux, qui n'ont pas été imprimés.) (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

COCHET de St. Vallier (Melchior) (*Hist. litt. mod.*), président au parlement de Paris, connu par un bon *traité de l'Indult*, l'étoit aussi par son avarice. Cet avare a fait, de son vivant & non par testament une fondation de dix mille livres de rente pour marier chaque année à perpetuité une demoiselle noble & sans fortune, en Provence. Apprenons à suspendre ou à rectifier nos jugemens. Ce bon citoyen, ce savant magistrat mourut à Paris en 1738.

COCHIN (HENRI) (*Hist. litt. mod.*), avocat célebre, reçu en 1706, mort en 1747, avec la réputation de l'avocat le plus éloquent qui ait paru au bâreau. Ses plaidoyers ou mémoires ont été recueillis par un de ses confreres, M. Bénard. M. le Normant, dont on a peu de mémoires imprimés, mais qui a laissé aussi une grande réputation d'éloquence, faisant compliment à M. *Cochin*, sur un de ses plaidoyers, lui dit qu'il n'avoit jamais rien entendu de si éloquent. *C'est*, lui répondit *Cochin*, *que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent*.

M. de la Cretelle, dit qu'on cherche en vain dans les six volumes des Œuvres de M. *Cochin* les causes d'une si belle gloire, & en acordant à cet homme célebre plusieurs parties d'un grand talent, en lui assignant une place distinguée parmi les avocats, il s'en faut bien qu'il lui donne un rang aussi honorable parmi les écrivains. „ Il „ falloit, dit-il, avoir une grande envie d'établir „ un modele de l'éloquence du bâreau, pour dé„ férer à *Cochin* cet honeur. . . . Il n'est ni un

„ grand jurisconsulte, ni un grand orateur. . . . „ N'y cherchez point de vastes dévelopemens, ni „ de grands principes créés. . . Il a si peu le ta„ lent du style, que toutes les fois qu'il veut ou „ animer sa pensée, ou colorer son expression, „ il approche du mauvais goût. . . . Il est d'au„ tant plus étonant qu'on ait voulu l'ériger en „ modele, qu'on a mieux fait avant & après „ lui, qu'il n'a rien corrigé, rien ajouté dans „ son art, & qu'il paroît plutôt s'être proposé „ d'en rétrécir l'enceinte que d'en reculer les „ bornes „.

C'est à ceux qui s'intéressent à la gloire de M. *Cochin*, de réfuter cette critique, s'il y a lieu; mais les vrais juges de la question sont ceux qui joignent la connoissance de la littérature à celle du bâreau. L'une de ces connoissances sans l'autre pouroit ne pas suffire.

COCHLÉE (JEAN) (*Cochlœus*) (*Hist. mod.*) doyen de Notre-Dame de Francfort. Il est auteur de divers ouvrages de controverse, & d'une histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths; il en avoit fait une aussi de Totila, qui n'a point été imprimée.

COCLES. *Voyez* HORATIUS.

COCTIER *ou* COTTIER (*Hist. de Fr.*), médecin & maître de Louis XI, mettoit à ses pieds ce roi en le menaçant de l'abandoner. Les ministres ou favoris qui, dans les dernieres années de Louis XI, avoient eu sa confiance & en avoient abusé, furent punis pour la plupart au commencement du regne de Charles VIII. Le médecin *Coctier* ou *Cottier* fut envelopé dans cette disgrace, il fut dépouillé de ses terres, & condamné à une restitution de cinquante mille écus. Content d'être échapé du naufrage à ce prix, il fit représenter sur la porte de sa maison un abricotier, avec cette devise: *à l'abri-Cottier*.

CODRUS. (*Hist. anc.*)

Codrus pro Patria non timidus mori.

Toutes les fois qu'on voit des oracles consultés, & de grandes actions faites en conséquence de leurs réponses, on ne sait plus si on est dans la fâble ou dans l'histoire. Quoiqu'il en soit, la fâble, qui tient lieu d'histoire pour les temps dont il s'agit, nous représente *Codrus*, dernier roi d'Athênes, se dévouant pour procurer la victoire à son parti, parce que l'oracle avoit dit que le parti dont le chef seroit tué, resteroit vainqueur. Il se déguisa, blessa & irrita un soldat ennemi pour s'en faire tuer, il périt, & les Athéniens furent vainqueurs, soit que l'oracle eût parlé ou non; ce qui ariva l'an 1095, avant J. C. Athênes alors devint république; les archontes succéderent aux rois: Médon, fils de *Codrus*, fut le premier archonte.

Juvenal parle d'un poête nommé *Codrus*, auteur d'une *Théséide*, qu'il avoit eu souvent le malheur d'entendre:

Vexatus toties rauci Theseide Codri.

La pauvreté de ce *Codrus* étoit passée en proverbe: *Codro pauperior*. Il vivoit, comme Juvenal, du temps de Domitien:

Cum jam semianimem laceraret Flavius orbem
Ultimus, & calvo serviret Roma Neroni.

Virgile, au contraire, parle d'un poête *Codrus*, dont il dit:

Mihi carmen
Quale meo Codro concedite; proxima Phœbi
Versibus ille facit.

Il est vrai que si Coridon loue son talent, Tirsis l'accuse d'envie:

Invidia rumpantur ut ilia Codro.

COEFFETEAU (NICOLAS), dominicain, puis évêque de Dardanie *in partibus*, nommé enfin à l'évêché de Marseille par Louis XIII, écrivain estimé de son temps, auteur d'une *histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Constantin*, continuée par Marolles & Cl. Malingre, d'une traduction de Florus & de quelques ouvrages de controverse. On a aussi de lui un ouvrage intitulé: *Tableau des passions humaines, leurs causes & leurs effets*.

Né à Saint Calais dans le Maine, en 1574. Mort en 1623.

COËTIVI (PREGENT), (seigneur de) (*Hist. de Fr.*), gentilhomme Breton, nommé amiral de France en 1439, fut tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg en 1450. Alain *de Coëtivi* son frere, successivement évêque de Dol, de Cornouailles, d'Avignon, puis Cardinal, fut employé dans beaucoup d'afaires importantes, auprès le Pape Paul II. Il mourut à Rome le 22 juillet 1474.

COËTLOGON (ALAIN-EMMANUËL), d'une très-anciene famille de Bretagne, servit sous Louis XIV avec la plus grande distinction. Il passa du service de terre à celui de mer, & fut un des excellens marins de ce regne, le seul où la France ait eu des marins & une marine. Il se trouva & se signala dans onze batailles navales. En 1674, l'amiral Tromp ayant fait une descente à Belle-Île sur les côtes de Bretagne, fut obligé de se rembarquer le 28 juin, à l'arivée de M. *Coëtlogon*; celui-ci étoit au combat de la Baye de Bantry en Irlande, du premier mai 1689, où la flote Angloise fut batue par la flote Françoise; il étoit à la malheureuse afaire de la Hougue en 1692. En 1703 il batit, le 22 mai, cinq vaisseaux de guerre qui escortoient une flote marchande Angloise & Hollandoise, en prit quatre, & le cinquieme fut coulé à fond. Il étoit en 1704

au combat de Malaga. Il ne reçut sa récompense que sous Louis XV. Il fut fait chevalier des ordres en 1724, & maréchal de France peu de jours avant sa mort arivée le 7 juin 1730. Il avoit alors quatre-vingt-trois ans.

CŒUR (JACQUES) (*Hist. de Fr.*) Charles VII fut redevable à Jacques *Cœur* de l'ordre qui régna dans ses finances, de la suppression des abus qui s'étoient introduits dans la fabrication des monoies, du rétablissement du commerce, que les guerres contre l'Angleterre avoient entiérement détruit, & auquel il sut donner une étendue & une activité inconnues jusqu'à lui. Jacques *Cœur* ne fut pas moins utile à son maître que les Dunois, les Lahire, les Saintrailles, les Chabannes, & ces héros sans doute auroient été moins heureux dans leurs exploits, s'ils n'eussent été secondés par les soins vigilans de Jacques *Cœur*, & par son intelligence pour l'aprovisionement des armées qu'ils commandoient. Peut-être auroit-on pu lui objecter que le commerce qu'il faisoit avec les finances de l'état, il le faisoit pour son propre compte, & qu'il n'enrichissoit que lui; on ne voit pas cependant que ce reproche lui ait été fait. Ce commerce étoit immense, il en faisoit plus à lui seul que tous les marchands de l'Europe ensemble. Il avoit en propre une douzaine de navires qui étoient sans cesse en mouvement. L'immensité de ses richesses fit croire qu'il avoit le secret de la pierre philosophale; ce secret, suivant Borel, lui avoit été communiqué dans son enfance par Raymond Lulle. Ses richesses & sa faveur exciterent l'envie, son luxe irrita. „ Ce fut-là son plus grand crime, „ dit la Thaumassiere, ses richesses donnerent „ envie à des vautours de cour d'en poursuivre „ la confiscation „. On l'accusa pour le perdre on lui imputa plusieurs crimes; on lui donna des commissaires qui furent en même temps, dit M. Bonamy, ses ennemis, ses geoliers & ses juges. On a encore la liste des gens de la cour auxquels il avoit prêté de l'argent sans intérêt. Cette liste est longue; elle contient des maréchaux de France, des chevaliers, des chambellans, échansons, secrétaires du roi, maître des requêtes, &c. Tous ces débiteurs regardant la condamnation de Jacques *Cœur* comme une quitance pour eux, travaillerent à sa perte; ils furent bien secondés par les juges & par le gouvernement.

A peine Jacques *Cœur* étoit-il arrrêté, que le roi avoit déja prélevé sur ses biens cent mille écus, & ses nombreuses terres étoient destinées d'avance à ses juges. On le transféra sans raison dans une multitude de prisons différentes; les juges parurent se refuser avec affectation aux preuves de son innocence. On vouloit le perdre, & on le perdit; ses débiteurs furent quites, & ses juges partagerent ses dépouilles; on déclara qu'il avoit encouru la peine de mort; mais on remit cette peine, & on se contenta de le banir. On le retint moitié libre, moitié prisonier chez les Cordeliers de Beaucarie, sans doute pour tirer de lui les éclaircissemens nécessaires au sujet de ses facteurs, & des fonds qui devoient lui rentrer. Il fit savoir son sort à un de ses facteurs, nommé Jean de Village, qui lui étoit resté fidele. Celui-ci vint se loger chez les Cordeliers de Tarascon, ville située sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Beaucaire, & par des intelligences pratiquées entre les Cordeliers de ces deux villes il trouva le moyen d'enlever Jacques *Cœur*, pour lequel il avoit préparé un navire tout armé, qui le porta en sûreté à Rome. Jean de Village rendit à Jacques *Cœur* le compte le plus exact de ses fonds & de leur emploi; ils partagerent le profit. La plupart des facteurs de Jacques *Cœur* étoient des hommes distingués par les talens, plusieurs d'entr'eux parvinrent à de grands emplois, ou acquirent une grande fortune par des travaux utiles, ce qui prouve que Jacques *Cœur* avoit le mérite d'un homme d'état, celui de se connoître en hommes. Quelques-uns de ces facteurs se piquerent, comme Jean de Village, d'une fidélité inviolable envers un bienfaicteur & un ami malheureux; la remise qu'ils lui firent de ses fonds adoucit la rigueur de son sort.

La prise récente de Constantinople, par Mahomet II, répandoit alors la terreur dans l'Europe, Calixte III, à son exaltation, avoit déterminé de faire la guerre aux Turcs, & de ne rien négliger pour reprendre cette capitale de l'empire Grec: abandoné par tous les princes chrétiens, il ne fut presque secondé que par ce même Jacques *Cœur*, qui avoit été condamné pour avoir fourni des armes aux infideles. Cet homme, propre à tout & capable de tout, se mit à la tête des troupes de l'Église, mais en traversant l'Archipel, il tomba malade dans l'île de Chio, & y mourut. Jean d'Auton, historien de Louis XII, & qui avoit vécu avec les enfans de Jacques *Cœur*, dit qu'il est enterré dans l'Église des Cordeliers. Sa femme, Macée de Leodepard, étoit morte de chagrin dans le cours de son procès. L'obituaire de Saint Étienne de Bourges lui donne le titre de *capitaine général de l'Église contre les infideles*, & Charles VII auquel il recomanda ses enfans en mourant, déclare dans des lettres du 5 août 1457, *que Jacques Cœur étoit mort en exposant sa persone à l'encontre des ennemis de la foi catholique*.

Les enfans de Jacques *Cœur*, sur-tout son fils aîné, archevêque de Bourges, ne cesserent de solliciter la réhabilitation de sa mémoire & la restitution de ses biens. Dès le vivant de Jacques ils avoient été rejetés *comme impertinens & contraires à l'honeur & autorité du roi;* mais le roi touché des malheurs de Jacques *Cœur* & de sa famille, rendit à ses enfans une partie de la confiscation, & ils renoncerent au reste.

COFFIN (CHARLES) (*Hist. litt. mod.*), né le 4 octobre *1676* à Buzanci, bourg du diocêse de Reims, éleve, ami & successeur célebre de M. Rollin

Rollin, dans la place de principal du collége de Beauvais; on devine que sa vie a dû être retirée, laborieuse & peu féconde en événemens; on a recueilli ses œuvres en deux petits volumes *in*-12, & elles ont paru en 1755; elles contienent plusieurs harangues, des pieces relatives aux usages de l'université de Paris, quelques complimens françois en petit nombre, des pieces de poésie latines de différens genres, des épitaphes, & enfin les hymnes si connues.

Parmi les poésies profanes, celles qui concernent la question de la prééminence entre le vin de Champagne & le vin de Bourgogne, méritent sur-tout d'être remarquées: elles ont autant de réputation que des vers latins modernes peuvent en avoir parmi nous.

Quant aux hymnes; M. *Coffin* dit lui-même dans un avertissement, qu'il a été moins occupé des beautés de la poésie, que du soin de nourir la piété des fideles. *In his scribendis hymnis non tam poetico indulgendum spiritui, quam niteri & pietati consulendum esse existimavi.* On peut lui reprocher de manquer quelquefois de chaleur & d'harmonie, de n'être point fécond en idées, & de créer rarement son expression; mais du moins ses expressions sont toujours heureusement choisies; son style est toujours clair & plein d'onction, sa latinité d'un goût très-pur.

Dans la fondation des prix publics dans l'université de Paris, il manquoit un prix de version en seconde. M. *Coffin* y suppléa: il mourut le 20 juin 1749. M. Crevier a fait son épitaphe.

COGGESHALE (Radulphe *ou* Raoul) (*Hist. litt. mod.*), savant religieux Anglois des 12e & 13e siecles. On a de lui une chronique de la Terre-Sainte, une chronique angloise depuis l'an 1066 jusqu'à l'an 1200, & une histoire des mouvemens élevés en Angleterre sous le roi Jean-Sans terre; le tout publié en 1729, par dom Martene & dom Durand, dans le cinquieme volume de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum, &c.* Cet auteur avoit été blessé au siége de Jérusalem par Saladin, & avoit vu les faits qu'il raporte dans sa chronique de la Terre-Sainte. On croit qu'il mourut en 1228.

COGOLIN (Joseph de Cuers) (*Hist. litt. mod.*), gentilhomme Provençal, officier de Marine, mort le premier janvier 1760 à 56 ou 57 ans, auteur d'une traduction en vers françois de l'Épisode d'Aristée, dans le 4e livre des *Géorgiques*, & de la dispute d'Ajax & d'Ulysse pour les armes d'Achille, dans les *Métamorphoses*.

COHORN (Memnon) (*Hist. mod.*) C'est le Vaubân des Hollandois: il fortifia & défendit la plupart de leurs places. „ Ce fut, dit avec raison „ le président Hénaut, un beau spectacle de voir „ au siége de Namur, en 1692, M. de Vauban „ assiéger le fort *Cohorn*, défendu par *Cohorn* lui-„ même, qu'il appele

Le rival de Vauban, mais jamais son égal.

Cohorn ne se rendit qu'après avoir été mis hors de combat par une blessure qui fut alors jugée mortele, & dont cependant il guérit. En général, c'est un beau spectacle dans la guerre que de voir de grands talens opposés les uns aux autres; un plus beau spectacle seroit de les voir dans la paix réunis pour la félicité publique.

Cohorn regardoit Bergopzoom comme son chef-d'œvre; on sait qu'il fut pris en 1747 par M. de Lowendal, qui fut fait alors maréchal de France. *Cohorn* mourut en 1704. On a de *Cohorn* un traité en flamand sur une nouvele maniere de fortifier les places.

COIGNY (François de Franquetot, duc de) (*Hist. de F.*), maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, remporta deux victoires célebres, qui furent les deux premieres du regne de Louis XV. L'une fut celle de Parme, du 29 juin 1734; l'autre, celle de Guastalle, du 19 septembre suivant. Il mourut le 18 décembre 1759.

COINTE (Charles le) (*Hist. litt. mod.*) oratorien. Ses *Annales ecclesiastici Francorum* lui assurent un rang distingué parmi les savans. On ne sait pas fort communément qu'il eut part au traité de Munster, ayant suivi au congrès tenu dans cette ville M Servien, auquel il fournit tous les mémoires nécessaires pour le traité. Né à Troies en 1611. Mort à Paris en 1681.

COISLIN (du Cambout de) (*Hist. de Fr.*), Nom d'une anciene & illustre maison de Bretagne.

COK *ou* COOKE (Édouard) (*Hist. litt. mod.*), chef de justice du banc royal en Angleterre, connu par *ses instituts des loix d'Angleterre*, traduits en françois par l'abbé Goyer. Mort en 1634.

COLARDEAU (Charles-Pierre) (*Hist. litt. mod.*), fut élu à l'académie françoise & non reçu, étant mort dans l'intervalle de l'élection à la réception, le 7 avril 1776. Il étoit né en 1735. Ainsi sa vie n'a été que de quarante ans; sa carriere poétique, quoique bornée, a été bien remplie. M. de la Harpe qui l'a remplacé à l'académie françoise, en parle ainsi dans son discours de réception.

„ M. *Colardeau*, né avec le talent le plus heu-„ reux, marqua son premier essai de tous les ca-„ racteres d'un poête. Une élégance facile & bril-„ lante, un sentiment exquis de l'harmonie, cette „ imagination qui anime le style en coloriant les „ objets, cette sensibilité qui pénetre l'âme en „ même temps que le vers charme l'oreille, en-„ fin ce naturel aimable qui grave dans la mé-„ moire des lecteurs les idées & les sentimens, „ & suivant l'expression de Despréaux, laisse un „ long souvenir; voilà ce que le public, enchan-„ té d'avoir un poête de plus, remarqua dans

„ l'épître d'Héloïse, monument justement célebre „ que son auteur elevoit à vingt ans, morceau „ vraiment précieux qui durera autant que notre „ langue, qu'on sait par cœur dès qu'on l'a lu, „ & qu'on relit encore quand on le sait par „ cœur. Si les autres sujets que traita depuis M. „ *Colardeau* n'ont pas toujours été aussi heureu- „ sement choisis, on y retrouve du moins ce ta- „ lent du style qui sépare du langage vulgaire le „ langage qu'on a nommé celui des dieux „.

M. de la Harpe se tait absolument sur les tragédies de M. *Colardeau*; elles n'annoncent que du talent pour la versification, mais nulle intelligence du theâtre, nulle combinaison dans les plans, nul art pour tracer des portraits & pour les distinguer par des traits sensibles. Dans *Astarbé*, il n'a pas même su profiter de ces beautés sublimes que lui offroit Telémaque, & de ces traits profonds dont M. de Fénélon peint Pygmalion & Astarbé. Cette piece cependant se fit distinguer par le mérite du style; elle a certainement de ce côté-là un avantage assez marqué sur plusieurs tragédies qui lui sont d'ailleurs supérieures. En général, la versification d'*Astarbé* est facile, harmonieuse, égale, élégante, souvent même énergique, comme dans ce beau vers qui peint si bien Pygmalion expirant, & qui a été si justement applaudi au théâtre:

Joint le tourment de vivre à l'horreur de mourir.

Le récit suivant offre l'exemple d'une poésie bien mâle & bien ferme.

Mon orgueil se bornoit au vain titre d'amante;
Les Dieux alloient m'unir au sort de mon époux,
Et les flambeaux d'hymen brilloient déja pour nous,
Quand, au lit du tyran mal-gré moi réservée,
Des bras de mon amant je me vis enlevée;
De cent coups de poignard je vis percer son cœur;
On ajouta bientôt l'outrage à la fureur.
Dans ce palais funeste on me traîna mourante;
Pygmalion brava les larmes d'une amante,
Et voulant me forcer de répondre à ses vœux,
Il serra de l'hymen les détestables nœuds.
Quel hymen! le cruel dans sa rage jalouse
Venoit d'empoisoner sa malheureuse épouse,
Et dans ce jour encor, son frere infortuné,
Sichée à nos autels mourut assassiné.
Orcan, il m'inspira la fureur qui m'anime,
Et dans ses bras sanglans j'ai respiré le crime.
Assise à ses côtés sur le trône des rois,
Je devins politique & barbare à la fois.
Enfin que te dira-je? à ses destins unie,
Le cruel m'infecta de son fatal génie.

Ces traits ont de l'énergie; mais M. *Colardeau* voulant rendre Astarbé plus odieuse que Pygmalion, n'auroit pas dû la faire naître avec une âme pure & innocente, qui ne se soit corrompue que dans le commerce forcé qu'elle avoit eu avec Pygmalion. C'est ainsi que dans cette piéce il est difficile de trouver un morceau entier, un récit, un tableau absolument fini dans son genre, & où la main de l'écolier ne se montre pas à côté de la main du maître.

Dans la tragédie de *Caliste*; M. *Colardeau* a aisément évité les irrégularités manifestes, les hardiesses licencieuses de *la belle Pénitente* de Rowe; mais il n'a guere de beautés qui n'apartienent à cet auteur, & il n'a pas transporté dans sa piece toutes les beautés de la piece de Rowe. M. Marmontel loue dans M. *Colardeau* le talent de peindre & d'émouvoir, & singuliérement ce tour d'expression „ noble, facile & naturel, qui, dans les „ belles scênes de *Caliste*, nous rapeloit la sensi- „ bilité, l'élégance & la mélodie du style enchan- „ teur de Racine „. Le style de *Caliste* a plus en effet la couleur tragique que celui d'*Astarbé*. Les œuvres de M. *Colardeau* ont été recueillies en deux volumes *in*-8°. en 1779. On a dit de lui, & on l'a même écrit, qu'il ne distinguoit pas les couleurs dans la nature, qu'il ne voyoit que le noir & le blanc, & des nuances des clairs & des ombres. Il semble qu'une conformation si particuliere de ses ieux auroit dû avoir une influence plus marquée sur ses écrits & sur toute sa persone. Cette tradition pouroit bien venir de ce que ses sens, afoiblis avant le temps par la maladie, avoient perdu de bonne heure une grande partie de leur usage.

COLBERT (*Hist. de Fr.*), grand ministre, sur les principes & les opérations duquel il y a aujourd'hui un grand partage d'opinions. Son ministere a eu vingt-deux ans de durée, depuis la mort du cardinal Mazarin, qui, en mourant, le recomanda au roi, & depuis la disgrace de Fouquet en 1661, jusqu'à la mort de *Colbert* lui-même, arivée en 1683.

On a plusieurs fois discuté à charge & à décharge tout le bien & tout le mal qu'on put dire de ce grand ministre. On convient généralement de tout ce qu'il a fait pour la marine, le commerce, les manufactures, en un mot pour la splendeur de l'état; mais on lui reprocha la dureté de ses réglemens pour exécuter ses projets, & son code des aides & des gabeles.

„ C'est, dit le président de Lamoignon sur *Colbert*, un des esprits du monde les plus difficiles „ pour ceux qui ne sont ni d'humeur, ni d'état „ à lui être entiérement soumis.

„ Cela vient plutôt de son humeur que d'aucune „ mauvaise volonté; mais cette humeur est capa- „ ble de produire de bien mauvais effets, car il „ la suit entiérement, & il se fortifie dans ses dé- „ fauts par ses bonnes qualités; & comme il est „ plein de la connoissance de services qu'il rend, „ lesquels sont en effet très-grands, & tels que „ je crois qu'il n'y a persone qui pût travailler „ avec plus d'application, avec plus de fidelité &

„ de capacité, même avec plus de succès, pour „ dégager les finances du roi, pour en ôter les „ abus & y établir un ordre excellent, cette con„ noissance lui fait croire que tout ce qui ne suit „ pas ses sentimens est mauvais; qu'on ne peut „ le contre-dire sans ignorance ou sans malignité; „ & il est si persuadé que toute la bonne inten„ tion est chez lui, qu'il ne peut pas croire qu'il „ s'en puisse trouver chez les autres, à moins „ qu'ils ne se rangent entiérement à son avis; „ c'est ce qui le porte à vouloir trop fortement „ ce qu'il veut, & à employer toute sorte de „ moyens pour parvenir à la fin qu'il s'est pro„ posée, sans considérer que bien souvent les „ moyens sont tels, qu'ils peuvent rendre mau„ vaise la meilleure fin du monde.

„ Son humeur & son habitude le portent aussi „ à conduire toutes choses despotiquement; & „ comme il n'a pas été dans les compagnies ré„ glées, où on apprend à déférer aux sentimens „ des autres, & à régler sa conduite & son propre „ jugement par le secours de ceux avec lesquels „ on travaille, il croit devoir tout décider & tout „ emporter par sa seule autorité, sans se concer„ ter avec ceux qui ont titre & caractere pour „ juger des objets dont il s'agit: au contraire, „ ce sont ceux-là dont il est le plus éloigné de „ prendre conseil, parce que ce seroit comme un „ partage d'autorité qu'il ne peut soufrir, & cette „ même disposition le jete dans une autre extré„ mité qui paroît d'abord bien opposée, mais qui „ procede du même principe, & que j'ai retrou„ vée dans plusieurs persones du même caractere, „ c'est d'être très-susceptible des différentes im„ pressions que ses valets, & ceux qui sont entié„ rement soumis à ses ordres, lui veulent don„ ner. La défiance & les soupçons suivent pres„ que toujours ces dispositions-là; aussi je n'ai „ vu persone qui en soit plus susceptible „.

Un autre homme d'état, qui ne connoissoit & ne considéroit *Colbert* que par son administration, & qui d'ailleurs s'étoit chargé de le louer, l'a peint beaucoup plus avantageusement. Il défendit, dit-il, sans relâche la chose publique contre l'intérêt particulier, la société contre l'individu, & l'avenir contre le présent; les abus ne tarderent pas à disparoître. Il modifia & diminua les impôts, mais avec tant de justesse & de sagacité, qu'en dégageant l'industrie, le commerce & l'agriculture des poids immenses qui arrêtoient leur mouvement, la recette fut augmentée. Il abolit la plus grande partie des péages qui gênoient les communications, embarassoient le commerce, & excitoient les marchands à la fraude. En même temps qu'il établissoit un ordre rigoureux dans les recettes, il examinoit avec scrupule & réduisoit avec sagesse ses dépenses. On a souvent reproché à *Colbert* d'avoir sacrifié l'agriculture aux manufactures, d'avoir pris les branches pour le tronc, & les effets pour les causes. Son panégyriste s'atache à prouver que *Colbert* a favorisé à la fois ces trois sources importantes de la prospérité du royaume, l'agriculture, l'industrie, le commerce; qu'il a connu tout le prix de l'agriculture, & qu'il ne l'a point sacrifiée aux autres objets; qu'au contraire, ces objets qu'il semble avoir particuliérement protégés, il les regardoit avec raison comme de puissans encouragemens pour l'agriculture. Il diminua les impôts sur les terres, principalement les tailles, qui affectent les cultivateurs les plus pauvres; il tempéra la rigueur des saisies qu'elles occasionent. La plupart des grands chemins étoient impratiquables, *Colbert* les fit réparer; il fit ouvrir de nouveles routes; il sentit que des canaux rendroient les communications plus faciles, & restitueroient à la culture des grains & à la population une partie de ces nombreux arpens qu'il faut consacrer à la nouriture des animaux nécessaires au transport par terre. Le canal de Languedoc fut entrepris & exécuté, le canal de Bourgogne fut projeté. Ces chemins, ces canaux sont sans doute un service important rendu à l'agriculture. *Colbert* restreignit les prérogatives usurpées par les charges; il abolit une multitude de priviléges injustes; il diminua les profits des afaires de finances, & les rendit plus rares; il fixa d'une maniere positive les créances publiques; il assura le paiement des intérêts: tous ces arangemens firent baisser rapidement, mais sans contrainte, le prix de l'argent, & l'argent reflua vers le commerce & les campagnes, nouveaux bienfaits de *Colbert* envers l'agriculture. Enfin, en étendant & réunissant, comme il fit, la marine, la pêche, le commerce, les colonies, les arts & les manufactures, il présentoit à la terre de nouveaux hommes à nourir, & aux propriétaires de nouveaux objets de jouissance & d'émulation. Voilà ce qu'a fait pour l'agriculture ce *Colbert* tant accusé d'en avoir méconnu l'importance.

On sait tout ce que *Colbert* fit pour le commerce; il le défendit contre l'autorité, contre l'intérêt des fermiers, contre la multiplicité des droits & des préjugés. La marine étoit détruite quand Louis XIV confia ce département à *Colbert*. Peu d'années après, on comptoit plus de cent vaisseaux de guerre & soixante mille matelots; en même temps on vit s'élever les arsenaux de Toulon, de Brest, de Rochefort; Dunkerque fut acheté des Anglois. Tous les arts furent rassemblés & fixés en France; c'est *Colbert* qui fonda les académies de peinture & d'architecture; c'est à lui qu'on doit l'école de Rome, où l'on entretient, aux dépens du Roi, les éleves qui ont remporté des prix à Paris. C'est par ses soins & son activité que furent élevés ou perfectionés la plupart des monumens qui embélissent Paris, & qui contribuent à sa commodité, les quais, les boulevards, les places publiques, le Louvre & les Tuileries. Nous lui devons l'académie des belles lettres & celle des sciences;

il augmenta la bibliotheque du roi & le jardin des plantes, il fit élever l'observatoire, il appela Huyghens & Cassini ; par lui les bienfaits de Louis XIV allerent chercher des étrangers dignes de cette distinction, mais négligés dans leur pays.

La marine françoise se soutint avec honeur & avec éclat sous Jean-Baptiste *Colbert* son fils, marquis de Seignelay ; ce fut même alors que la France eut un grand pouvoir sur la mer. C'est sous M. de Seignelay qu'on voit ou se former ou s'élever au comble de la gloire les Château-Renaud, les Tourville, les d'Étrées, les Nesmond, les Pointis, les Jean Bar, les Dugué-Trouin. Sa mort, arivée le 3 novembre *1690*, fut le signal de la décadence de cette marine triomphante, qui périt deux ans après à la malheureuse afaire de la Hogue.

Charles Colbert, marquis de Croissy, frere de M. *Colbert*, & oncle de M. de Seignelay, après avoir servi avec honeur & avec succès dans diverses ambassades, fut fait ministre des afaires étrangeres, à la place de M. de Pompone.

M. de Croissy (mort le 28 juillet *1696*) eut pour fils M. de Torcy (Jean-Baptiste *Colbert*), ministre plein de zele, de douceur, de raison, de lumieres, sous qui l'autorité royale, au lieu de cette fierté imposante qui avoit préparé les malheurs de l'état, prit un caractere plus paternel & plus véritablement auguste. Ses mémoires font aimer Louis XIV, & sur-tout le marquis de Torcy ; la paix d'Utrecht fut son ouvrage ; & avec quel zele, quelle adresse, quelle patience, devenue nécessaire, ne la négocia-t-il pas ? Il avoit vu les jours désastreux, il avoit vu Louis XIV, réduit par la guerre à l'impossibilité de continuer la guerre & de faire la paix, verser en plein conseil des larmes ameres sur les maux de son peuple qu'il ne pouvoit soulager. M. de Torcy mourut le 2 septembre *1646*.

D'une autre branche des *Colbert* étoit le marquis de Villacerf, Édouard Colbert, surintendant des bâtimens, après M. de Louvois. Il mourut le 18 octobre *1699*.

Édouard Colbert son fils, marquis de Villacerf, fut tué à la bataille de Cassel, le 11 avril *1677*.

François-Michel Colbert de Villacerf, un autre de ses fils, fut tué au siége de Furnes, le 5 janvier *1693*.

Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouanges, frere de M. de Villacerf, surintendant des bâtimens, &, comme lui, fils d'une le Tellier, étoit, pour ainsi dire, le lien des deux familles ministérieles, rivales & ennemies, de le Tellier Louvois, & de *Colbert* Seignelay.

Pacis erat mediusque belli.

Il eut sous M. de Louvois un crédit en quelque sorte étranger à la famille *Colbert*. Il mourut le 23 octobre 1706.

La famille *Colbert* a produit encore plusieurs personages distingués, soit dans les armes, soit dans l'Église. Parmi ces derniers, on ne peut oublier Charles-Joachim *Colbert*, sous les ordres duquel a été publié ce catéchisme théologique de Montpellier, si estimé.

COLIGNY (*Hist. de Fr.*). On croit que la maison de *Coligny* vient des anciens comtes de Bourgogne ; & le bourg de Coligny-le-Vieil, dont cette maison tire son nom, est en Franche-Comté. Le moment où cette maison joue le plus grand rôle dans l'histoire, commence au maréchal de Châtillon, mort à Dax le 24 août 1522, en allant secourir Fontarabie, & dont le fameux Anne de Montmorenci, depuis connétable, eut le bâton de maréchal. Louise de Montmorenci, femme du maréchal de Châtillon, étoit la sœur du connétable Anne. De ce mariage étoit né, entre autres enfans, l'amiral de *Coligny*, l'homme le plus illustre de sa maison. Il fit ses premieres armes dans les dernieres guerres de François Ier, & fut dangereusement blessé en 1543, au siége de Binche. Sous le regne de Henri II il fut fait amiral. Il tenta d'établir une colonie de François au Brésil ; sur terre il disciplina les troupes, & rendit des services essentiels. Il fut entraîné dans le parti des protestans ; il en fut le chef d'abord sous le prince de Condé, tué à Jarnac, & seul ensuite, au nom du jeune roi de Navarre ; il fut pour le moins soupçoné d'avoir eu part à la conjuration d'Amboise ; il le fut aussi de la mort du duc de Guise François. Poltrot a dit assez pour que les Guises & les Catholiques aient cru *Coligny* coupable, pour que les Protestans l'aient jugé innocent, mais il n'a pas résolu le problême aux ieux de la postérité.

Les partisans de l'amiral de *Coligny* réclamoient pour lui l'honeur de la prise de Calais : le duc de Guise, disoient-ils, n'avoit fait que suivre les mémoires de l'amiral, & qu'exécuter son plan, l'amiral n'ayant pu l'exécuter lui-même, parce qu'il avoit été fait prisonier à Saint-Quentin.

Il sauva son armée après la bataille de Jarnac ; il batit le duc d'Anjou à la Roche-l'Abeille, le maréchal de Cossé à Arnay-le-Duc ; il perdit la bataille de Montcontour (1569 & 1570.)

Ou vainqueur ou vaincu, il faisoit toujours la guerre avec des forces inférieures, composées d'Anglois & d'Allemands, toujours prêts à se dissiper faute de paye, & de nationaux qui souvent s'acordoient mal avec ces étrangers, & qui d'ailleurs, servant par un choix libre, non par le devoir de l'obéissance, étoient plus difficiles à soumettre au joug de la discipline. Ajoutons que lui seul alors savoit faire une guerre systématique, prévoir & surmonter les obstacles, prévoir même les échecs qu'il ne pouvoit éviter, & les réparer toujours. La plupart des généraux de son temps n'étoient

encore que des chevaliers & des soldats, lui seul est un général. Supérieur au prince de Condé, au connétable de Montmorenci, & même au duc de Guise, François, il est, depuis le connétable du Guesclin, le premier François pour qui la guerre ait été un art. Du Guesclin même n'eut peut-être pas, comme lui, ce talent singulier de tirer parti de ses défaites, & de rendre la victoire infructueuse à l'ennemi. C'est-la le trait qui caractérise *Coligny*. Maharbal disoit à Annibal : *vous savez vaincre, Annibal, vous ne savez pas user de la victoire*. Il eût dit au général françois : *Coligny, vous ne pouvez pas toujours vaincre, mais le fruit de la victoire n'est jamais que pour vous*. Ce fut lui en effet qui parut avoir vaincu à Jarnac & à Montcontour, puisque dès le commencement de la campagne suivante il porta la guerre d'une extrémité du royaume à l'autre, & jusqu'aux portes de Paris.

Coligny périt la nuit du 23 au 24 août dans la Saint Barthélemi.

L'amiral avoit deux freres ; l'un fut Odet de *Coligny*, connu sous le nom du cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, évêque de Beauvais. Il se fit huguenot, & le Pape Pie IV lui ayant ôté la pourpre romaine, il se maria avec Isabelle de Hauteville. Il mourut en Angleterre en 1571, empoisoné par un de ses domestiquer.

L'autre frere de l'amiral étoit François de *Coligny*, connu sous le nom de d'Andelot ; c'étoit un des plus utiles lieutenans de l'amiral. On le nommoit *le chevalier sans peur*, titre que plusieurs ont porté, mais qui a toujours dû distinguer.

D'Andelot fut fait prisonier avec l'amiral son frere, à la bataille de Saint Quentin, en 1557. Il servit en 1558 à la prise de Calais ; il se signala dans les guerres civiles, à la bataille de Dreux, en 1562. Il défendit Orléans en 1563, & acquit beaucoup de gloire dans les déplorables divisions de la France ; il fit ses derniers exploits à la bataille de Jarnac, en 1569, & mourut quelques mois après.

Jean comte de *Coligny*, commandoit les François en Hongrie contre les Turcs en 1664, dans le temps du combat de Saint Godart. Il mourut en 1686, & ce fut dans la persone de son fils, mort le 14 mai 1694, que s'éteignit cette illustre race de *Coligny Châtillon*.

COLLATIN. *Voyez* LUCRECE & TARQUIN.

COLLÉ (*Hist. litt. mod.*). On pourroit le nommer *le dernier génie comique*, comme on a nommé Brutus & Cassius *les derniers Romains*. Il a eu le *vis comica* dans un degré très-rare. Son *Dupuy & Desronais*, trop négligemment écrit, trop mal versifié, est d'ailleurs plein de feu, & l'amour n'y manque pas d'éloquence, puisque le caractere inflexible de Dupuy cede à cette éloquence, de l'aveu du spectateur qui, entraîné comme lui, juge qu'il doit se rendre, & approuve le dénoûment. La *Partie de Chasse de Henri IV* est une des pieces qu'on revoit le plus souvent & avec le plus de plaisir ; elle réunit le charme des deux genres ; elle fait beaucoup rire & beaucoup pleurer. Le souper, le moment où Henri IV est reconu, sont des tableaux enchanteurs. Des à-propos heureux, une observation fine des caracteres jusque dans les moindres nuances, une gaité franche, une sensibilité vraie, remplissent ce fond si riche des plus riches détails. Plusieurs autres comédies, qu'on ne peut pas trop nommer ici, annoncent encore, s'il est possible, un génie plus essentiélement comique : ajoutons à ces titres des chansons d'une originalité piquante, & dont chacune, dans de certains temps, auroit suffi pour faire une réputation. Nous ne mettons pas dans ce nombre les chansons où il a célébré des événemens publics ; celles-là tienent de la nature des ouvrages de commande, toujours condamnés à la médiocrité, & il n'y a point eu à cet égard d'exception en sa faveur, mais les chansons que son génie lui a inspirées sur des sujets de son choix & de son goût, sont des modeles dans ce genre, & confirment ce que nous avons dit de son talent comique. M. *Collé* eut d'ailleurs un caractere & une conduite également estimables ; il joignit la vertu à la gaité ; ami sûr & fidele, bon mari jusqu'à n'avoir pu survivre à une femme que beaucoup de mérite & toutes les chaînes de la tendresse & de l'habitude lui avoient rendue nécessaire, depuis sa mort il ne fit que languir dans la solitude & dans la douleur, *solo in littore secum*, & il la suivit de près. Il a manqué à la liste de l'academie françoise, & l'académie a manqué à sa gloire. Les gens sans partialité, pour qui les factions littéraires, s'il y en a, sont comme si elles n'étoient pas, l'y appeloient de tous leurs vœux ; mais, soit préjugé de jeunesse, soit intérêts cachés de société, soit cette envie secrete qui se glisse quelquefois dans une âme, même honête, à son insu, M. *Collé* s'étoit laissé prévenir d'une forte haine contre nos meilleurs écrivains, contre les plus grands noms de la littérature ; c'est la seule tache d'un caractere d'ailleurs irréprochable. Cette haine, selon l'usage, lui fut sans doute rendue avec quelque usure, car il n'étoit pas de ceux que le mépris garantit de la haine. Quoi qu'il en soit, il ne rechercha point l'académie, & l'académie ne recherche persone. De ces dispositions réciproques, il résulta une injustice ; mais à qui doit-elle être imputée ? On a beau faire, les sentimens sont individuels, quant à leur objet ; on n'aime ni ne hait collectivement ; un corps, une société, une secte ne peut être un objet d'amour ou de haine, on se fait illusion quand on croit les aimer ou les haïr ; quant aux particuliers, il n'y a point d'illusion : on sait bien si on les aime ou si on les hait, mais les inclinations ni les aversions n'ont rien de volontaire, & ne doivent point être considérées,

lorsqu'il s'agit de rendre justice ; il faut que le talent ait sa récompense, c'est une dette & non une grâce ; on aime après ses confreres, & on en est aimé, si on peut, on aime au moins ceux qui le méritent, & dans un grand corps il s'en trouve toujours plusieurs ! M. *Collé* eût trouvé des amis dans l'académie ; il en avoit un intime, M. Saurin, qui ne pensoit pas comme lui sur les philosophes ; & leur amitié constante, mal-gré cette diversité de sentimens, les honora l'un & l'autre. Il eût vécu avec les uns comme avec des amis ; avec les autres comme avec des confreres, c'est tout ce qu'on peut demander. Quand on élut Fontenelle à l'académie, on savoit bien qu'il ne seroit point ami de Boileau & de Racine. Falloit-il ne pas élire Fontenelle ? M. *Collé* a été parmi nous un des derniers admirateurs connus de Rabelais. Cette estime pour Rabelais n'avoit pas été inutile à la Fontaine.

(Π) COLLENUCIO, (PANDOLPHE) de Pesaro, homme fort savant sur la fin du XV siecle. On a de lui un *Abrégé* de l'Histoire de Naples, & plusieurs autres ouvrages. Il eut la tête tranchée à Pesaro l'an 1504 par ordre de Jean Sforza, seigneur de cette ville, parce qu'il avoit fort mal parlé de ce seigneur dans un *placet* qu'il avoit présenté au Duc Valentin, lorsqu'il étoit maître de la même ville.) (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

(Π) COLLEONE, (BARTHÉLEMY) natif de Bergame d'une famille très-illustre, eut le commandement des troupes de Venise contre celles de Philippe Visconti, duc de Milan. Les Vénitiens le firent aussi général d'une armée destinée contre les Turcs. Il mourut en 1475. Le Sénat de Venise lui fit élever une statue équestre de bronze. C'est lui qui introduisit, dit-on, l'usage de traîner l'artillerie en campagne.)

COLLET (*Hist. litt. mod.*). Pierre, Prêtre de la congrégation de la mission, mort le 6 octobre 1770, est auteur d'une multitude d'ouvrages, dont les principaux sont la *vie de Saint Vincent de Paul*, homme qui ne sauroit être trop connu & trop respecté, le héros de la vertu & de la bienfaisance ; une histoire abrégée du même, plus estimée que la grande histoire ; *la vie de M. Boudon*, homme pieux, auteur d'ouvrages pieux, & l'abrégé de cette même vie ; une *vie de Saint Jean de la Croix* ; un *traité des dispenses en général & en particulier* ; un *traité des indulgences & du jubilé* ; un *traité des exorcismes de l'Église* ; un *abrégé du dictionaire des cas de conscience de Pontas* ; *des instructions à l'usage des gens de la campagne*, & une multitude d'autres ouvrages théologiques, historiques, moraux, polémiques, &c.

COLLETET (GUILLAUME) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie françoise, l'un des cinq poëtes dramatiques que le cardinal de Richelieu employoit comme des commis à la composition de pieces qu'il faisoit jouer à la cour, & dont il donnoit souvent le sujet & le cannevas. C'est dans celle qui a pour titre *les Thuilleries* que sont les six vers pour lesquels le cardinal lui donna six cents livres, en ajoutant que le roi n'étoit pas assez riche pour payer le reste.

On a retenu trois de ces vers :

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée & d'un batement d'aile,
Animer le canard qui languit auprès d'elle.

Colletet fit sur la libéralité du cardinal ces deux autres vers :

Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres !

Mais la reconoissance ne le rendit pas plus docile à la correction que le cardinal proposa de faire à ce vers :

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau.

Il vouloit qu'on mît :

La canne barboter dans la bourbe de l'eau ?

Trouvant sans doute que tous ces *B* faisoient un effet poétique. *Colletet* non content d'avoir disputé de vive voix sur ce point contre son bienfaicteur, lui écrivit une grande lettre pour défendre son opinion ; le cardinal avoit des afaires plus importantes ; la France venoit de remporter une victoire, & les courtisans en le complimentant sur ce succès, l'assuroient que rien ne pouvoit lui résister. Vous vous trompez, leur dit-il, à Paris même je trouve un homme qui me résiste. On demanda quel étoit ce téméraire, cet ennemi de l'état & du roi, c'étoit *Colletet*.

Soit que *Colletet* ne fît pas souvent de ces vers à six cents francs le sixain, soit que, comme on le dit, il fût dissipateur, il mourut très-pauvre en 1659. On a recueilli ses œuvres, mais persône ne les lit, & le nom de *Colletet* n'est plus connu que par ces deux vers si grôssiers & si avilissans de Boileau sur François *Colletet*, fils de Guillaume, & poëte comme lui.

Tandis que *Colletet*, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

François *Colletet* vivoit encore en 1672.

COLLIN (L'ABBÉ) (*Hist. litt. mod.*) connu par la traduction de l'orateur de Cicéron, par trois prix remportés à l'académie françoise, & par le désir qu'il avoit d'être de cette compagnie, désir qui ne fut point rempli. Mort en 1754, trésorier du chapitre de l'Église de Paris.

COLLINS (Jean), Anglois, fut surnomé le *Merſenne* de l'Angleterre, parce qu'il étoit en commerce avec tous les mathématiciens de l'Europe, & qu'il étoit mathématicien lui-même. Les Anglois prétendent prouver, par son *commercium epiſtolicum de analyſi promota*, qu'il eſt l'inventeur de la méthode analytique. Mort en 1683.

Collins (François) (*Hiſt. litt. mod.*), docteur à Milan au 17e siecle, auteur d'un traité *de animabus paganorum*, qui fit du bruit, & qui eſt au nombre des livres rares. Il faut toujours se souvenir que les livres rares sont ceux qui n'ont pas mérité de devenir communs.

COLLOT (Germain) (*Hiſt. mod.*), eſt le premier chirurgien françois qui ait tenté l'opération de la pierre; ce fut sur un criminel condamné à mort: il le guérit, & cet homme vécut long-temps en pleine santé. La vie des criminels seroit fort utilement employée à des semblables essais. C'eſt la réflexion de Mezeray.

La famille de *Collot* a exercé avec succès le même talent depuis le regne de Louis XI, époque de la premiere opération jusqu'à nos jours, & elle l'a considérablement perfectioné.

COLOMB (Christophe) (*Hiſt. mod.*). La navigation, les découvertes & les conquêtes de Chriſtophe *Colomb*, en Amérique, sont une des merveilles du regne de Ferdinand & d'Iſabelle, à qui cet illuſtre génois donna un nouveau monde, agrandi dans la suite par les découvertes poſtérieures que les ſienes devoient nécessairement entraîner. Chriſtophe *Colomb* avoit d'abord préféré à Ferdinand & Iſabelle Henri VII, roi d'Angleterre, & il étoit naturel en affet que ces hardis navigateurs s'adreſſaſſent par préférence au souverain qui avoit la marine la plus floriſſante; mais Barthélemi *Colomb*, frere de Chriſtophe, & qu'il avoit envoyé à Londres pour faire ses propoſitions, ayant été pris par des pirates, ne put être présenté à Henri VII qu'après l'engagement pris par Chriſtophe avec le roi catholique.

Pour prix d'avoir ajouté tant de vaſtes états à l'empire des maîtres qu'il avoit choisis, *Colomb* fut chargé de fers & renvoyé en Espagne: le capitaine du vaiſſeau qui le portoit voulut lui ôter ses fers; non s'écria *Colomb*, c'eſt à la reine à me les ôter, je ne les quiterai que devant elle: la reine en effet lui rendit plus de juſtice. Il mourut à Valladolid le 8 mai 1507.

(II) Touchant Colomb il faut voir un Éloge Hiſtorique, qu'on en a publié à Parme en 1781, où l'on examine avec beaucoup d'exactitude & d'érudition tout ce qui apartient à la vie & aux découvertes de ce grand homme.) (*Le Chev. Tiraboschi.*)

Barthélemi Colomb, son frere, ajouta aux conquêtes & aux établiſſemens de Chriſtophe. Il mourut en 1514, dans l'île *Hiſpaniola*, aujourd'hui Saint Domingue.

Ferdinand Colomb, fils de Chriſtophe, a écrit la vie de son pere, laquelle ne se sépare point de celle de Barthélemi, son oncle, frere de Criſtophe. Cet ouvrage, intitulé: *hiſtoria del amirante D. Chriſtoval Colomb*, a été traduit en italien par Alfonse de Ulloa, & cette traduction eſt plus connue que l'original. Ferdinand Colomb laiſſa sa bibliotheque à l'Église de Séville, & elle eſt connue sous le nom de *bibliotheque Colombine*.

COLOMBAN (Saint) (*Hiſt. de Fr.*). Ce Saint, fondateur de l'abbaye de Luxeuil en Franche-Comté, ayant voulu exhorter Théodoric, petit fils de Brunehaut, à prendre une femme légitime, & ayant commencé à le persuader, Brunehaut le chaſſa des états de ce prince. Jonas, abbé de Bobio en Italie, a écrit la vie de *Saint Colomban*, dont il avoit été disciple. On croit qu'il écrivoit vers l'an 640. Il vivoit encore sous le regne de Clovis III, en 692.

COLOMBIERE (Marc) (Vulson, sieur de la) (*Hiſt. litt. mod.*), auteur de la *science héroïque*, un des livres les plus savans que nous ayons sur le Blason; il eſt auſſi l'auteur du *théâtre d'honeur & de chevalerie*, ou *miroir hiſtorique de la nobleſſe, contenant les combats, les triomphes, les tournois, les joutes, les armes, les carrouſels, les courſes de bagues, les gages de bataille, les cartels, les duels, les dégradations de nobleſſe*, &c. Ouvrage toujours très-curieux & très-utile pour connoître le cérémonial de l'anciene chevalerie, & pour avoir une intéligence parfaite de nos vieux romans, qui forment une partie eſſentiele de notre hiſtoire, ſinon pour les faits, au moins pour les mœurs. On n'avoit rien écrit de mieux sur la chevalerie avant M. de Sainte Palaye, & les excellens mémoires de M. de Sainte-Palaye sur cet objet, laiſſent encore au livre de *la Colombiere* une grande partie de son utilité sur ce qui concerne le cérémonial, objet dont il s'eſt principalement occupé. Cet auteur avoit en général de grandes connoiſſances sur tout ce qui concerne la nobleſſe, la chevalerie, les armoiries, &c. Il mourut en 1658. Il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1618.

COLOMIÉS (Paul) (*Hiſt. litt. mod.*), savant bibliographe, auteur de la *bibliotheque choiſie*, imprimée avec des remarques de M. de la Monnoye, & de *mélanges hiſtoriques* eſtimés. On a auſſi de lui *Gallia orientalis*; *Italia & Hiſpania orientalis*, ce qui n'a aucun raport à la géographie, & déſigne seulement les François, Italiens & Eſpagnols savans dans les langues orientales. Né à la Rochelle en 1638, mort à Londres en 1692.

COLONIA (Dominique de) (*Hiſt. litt. mod.*), jésuite savant & eſtimable, mais en horreur aux janséniſtes pour la *bibliotheque janséniſte*.

Le P. *Colonia*, qui fut cinquante neuf ans jésuite à Lyon, & qui avoit une penſion de la

ville, est aussi auteur d'une *histoire littéraire de la ville de Lyon*, avec une *bibliotheque des auteurs Lyonois sacrés & profanes*. On a encore de lui une rhéthorique latine, & un ouvrage intitulé: *la religion chrétiene, autorisée par les témoignages des auteurs païens*.

Le P. *Colonia*, né à Aix en 1660, reçu jésuite en 1675, mourut à Lyon en 1741.

COLONNE (*Hist. mod.*); grande maison d'Italie, qui a produit un Pape (*Martin V*, mort le 21 février 1431), une multitude de cardinaux & de persönages illustres en tout genre. De ce nombre furent,

1°. Le cardinal Jean *Colonne*, légat dans l'armée des Croisées, qui prit, le 5 novembre 1219, la ville de Damiete; ce fut lui qui apporta, dit-on, à Rome, à son retour en Italie, la colonne où J. C. avoit été flagellé, & qui la mit dans l'Église de sainte Praxede, où on la voit encore. Mort en 1245.

2°. Le cardinal Jacques *Colonne*, grand ennemi du Pape Boniface VIII, & Sciarra son cousin, qui eut de grands démêlés avec ce même pontife.

3°. Le cardinal Jean *Colonne*, petit neveu du Pape *Martin V*, employé dans les plus grandes afaires politiques de l'Europe sous les Papes Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III, & Jules II. Mort le 26 septembre 1508. Les *Colonnes*, chassés de Rome en 1499, par le Pape Alexandre VI, prirent pour devise des roseaux, avec ces mots: *flectimur, sed non frangimur*.

4°. Prosper, frere du cardinal précédent, & Fabrice, son cousin germain; Prosper eut de grands talens, mûris par une grande expérience. C'étoit le premier Italien qui eut su faire la guerre, depuis que Charles VIII, perçant l'Italie d'un bout à l'autre, y avoit dévelopé des principes de cet art terrible. Prosper & Fabrice *Colonne* furent ses disciples & ses créatures, mais ils sembloient n'avoir servi sous lui que pour apprendre à combatre les François. Prosper entraîna son cousin dans le parti des ennemis de la France: ils tomberent entre les mains des François, Fabrice, à la bataille de Ravenne, sous Louis XII, Prosper, sous François Premier, à Ville-Franche. Après leur délivrance, il resterent toujours ennemis des François. Prosper, nommé chef de la ligue conclue contr'eux sous Léon X, en 1521, & sous Adrien VI, en 1523, ajouta beaucoup, par les grandes choses qu'il fit, à la haute réputation dont il jouissoit déja, & , ce qui est fort rare, sa vieillesse fut le temps de sa plus grande gloire. Ce fut lui qu'on put véritablement regarder comme le Fabius de son siecle; il fut toujours temporiser avec fruit; il avoit un génie sage & souple, propre à déconcerter le genie françois; il étoit ennemi des batailles, il les trouvoit toujours dangereuses & rarement nécessaires; il voulut tout devoir à la sagesse de ses mesures, & rien au hazard; il aimoit à faire une guerre systématique, savante, ingénieuse, & à pouvoir se rendre compte de tous ses succès; il excelloit dans l'art de choisir ses campemens, de fatiguer, de ruiner les armées ennemies sans combatre, de leur couper les vivres, de rendre leurs forces inutiles, d'éviter tous leurs piéges, & de les faire infailliblement tomber dans les siens. C'est cet art que les Turennes & les Catinats ont tant perfectioné depuis, cet art d'appliquer la philosophie à la destruction des hommes, & de présenter dans la guerre même un spectacle aux sages. On a reproché à Prosper de n'avoir pas toujours tiré parti de l'état où il avoit su réduire ses ennemis, d'avoir souvent perdu par trop de réserve une partie du fruit de ses travaux; il répondoit que c'étoit rendre à un ennemi afoibli toute sa force, que, de le réduire au désespoir: il pouvoit apuier cette maxime sur bien des exemples, dont le combat de la Bicoque, qu'il gâgna contre le maréchal de Lautrec, eût encore grôssi le nombre, si l'impétuosité de Pescaire, son associé dans le commandement, l'eût emporté sur la sage retenue de *Colonne*.

Prosper avoit sur-tout recueilli & considérablement étendu les connoissances qui commençoient à se répandre de son temps en Italie sur l'art de fortifier & de défendre les places.

On peut juger enfin par ce que fit *Colonne*, malgré les contradictions perpétueles du marquis de Pescaire, de ce qu'il auroit pu faire avec une autorité plus absolue. Il mourut le 30 décembre 1523. Fabrice mourut en 1520.

5°. Marc-Antoine, neveu de Prosper & de Fabrice. (Il s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie de son temps, & principalement à la défaite des François à Barlette, & au combat de Gariglian, & en diverses autres occasions. Depuis il servit le Pape Jules II & defendit, en 1512, Ravenne, que le Seigneur de la Pellisse emporta.) Il défendit en 1516 la ville de Verone. Plus vigilant & plus heureux que Prosper ne l'avoit été à Ville-Franche, rien ne put le forcer de se rendre, quoiqu'il fût dangereusement blessé d'un coup d'arquebuse, quoique la ville fût dépourvue de munitions de guerre & de bouche, quoique les François, du côté de Mantoue, & les Vénitiens du côté de Vicence, la foudroyassent par de fortes bateries, quoiqu'enfin le maréchal de Lautrec eût déja livré l'assaut par deux brêches considérables. Le siége fut converti en blocus; puis entiérement levé.

Marc-Antoine *Colonne* passa depuis au service de la France, & combatit contre ses oncles. Il commandoit la cavalerie légere de France au siége du château de Milan, en 1522. Prosper *Colonne*, pour empêcher tout secours de pénétrer dans ce château, l'avoit enfermé d'une double circonvallation, & le tenoit investi de tous côtés; tandis que Lautrec observoit ces nouveles fortifications, acompagné de ses principaux officiers que l'éclat de leurs armes & la beauté de leurs

plumes

plumes faisoient remarquer sans qu'on pût les reconoître, un coup de coulevrine parti des retranchemens, emporta Marc Antoine *Colonne*. C'étoit un des meilleurs officiers de l'armée françoise. Brantôme dit que ce fut Prosper *Colonne* lui-même qui pointa la coulevrine, & qu'il pensa mourir de douleur, quand il sut qu'il avoit tué son neveu. Marc-Antoine *Colonne* périt le 4 mars 1522.

(*Colonne* (Pompée), Cardinal, étoit fils de Jérôme *Colonne*, & neveu de Prosper; qui se chargea de son éducation après la mort de son pere. Dans sa jeunesse il se distingua dans le métier des armes, qu'il quita pour embrasser l'état ecclésiastique. On lui donna l'évêché de Rieti, les abbayes de Sublaco, de Grotta-Ferrata, & quelques autres prieurés. Le 1 Juillet en 1517 il fut fait Cardinal par Léon X. Il s'opposa pendant plus de deux mois à l'élection de Jules de Médicis, dont il étoit l'ennemi. Il se réconcilia ensuite avec Jules, qui fut élevé sur la Chaire de Saint Pierre sous le nom de Clément VII. Mais cette réconciliation ne dura pas long-temps; il redevinrent ennemis; & leur dissension causa deux fois la prise de Rome, la premiere par Hugues de Moncade en 1526, & l'autre par le Connétable de Bourbon en 1527. Le Pape s'étant réfugié dans le Château Saint-Ange, *Pompée* fut lui rendre visite. Clément saisit cette occasion pour employer en sa faveur *Colonne*, qui travailla avec ardeur à sa délivrance. Le Pape, pour lui témoigner sa reconoissance, lui rendit le Cardinalat, & les bénefices, dont il l'avoit privé, le fit Légat de la Marche d'Ancône, évêque d'Aversa & archevêque de Mont-Réal. Il mourut Vice-roi de Naples à l'âge de 53 ans le 8 juin en 1532. Ce Cardinal étoit très-libéral, & protégeoit beaucoup les gens de lettres. Il écrivit un poëme en l'honeur de Victoria Colonne qui a pour titre : *De laudibus Mulierum*.

Colonne, (Étienne), prince de palestrine, devint un grand Capitaine & se forma sous Prosper *Colonne* son oncle. À la bataille de la Bicoque, à la prise de Milan, de Gênes & en plusieurs autres endroits, il parut avec distinction à la tête d'un régiment d'Italiens. En 1527 il se rangea du côté du Pape Clément VII, qui cherchoit à se l'atacher. Après avoir combatu à Naples en faveur des François en 1528 sous le seigneur de Lautrec & sous l'amiral de Bonnivet, il se rendit en France, & en 1536 il porta les armes contre l'empereur qui avoit ataqué la Provence sur quelques sujets de plainte qu'il crut avoir, il revint en Italie, où le Pape Paul III qui vouloit recouvrer Camerino, le fit général de ses troupes. Il passa ensuite au service de Côme de Médicis, enfin à celui de l'empereur Charles V, qui l'envoya combatre le Duc de Cleves en qualité de Mestre de Camp général. *Étienne* mourut à Pise en 1548.]

Colonne (Marc-Antoine) duc de Palliano, fils d'Ascagne *Colonne*, embrassa dès sa plus tendre jeunesse le métier des armes, qu'il porta toujours avec gloire. Il devint Connétable de Naples, & fut fait vice-roi de Sicile. En 1557 à la tête de 1000 Italiens, après avoir contribué à la prise de Siene, il se rendit par ordre du duc d'Albe dans la Campagne de Rome, & s'y distingua par les avantages qu'il remporta. Le Pape Pie V le fit général des troupes qu'il envoya contre le Turc, & *Colonne* en reçut solemnélement l'étendard le 11 juin en 1570 dans l'Église de Saint Pierre. En 1571 il combatit à la la fameuse bataille de Lépante en qualité de lieutenant général, & Rome le reçut en triomphe à son retour. Il mourut le 1 août 1585 chez les Espagnols, auxquels il avoit rendu de très-grands services.

Colonne (Ascagne) Cardinal, fils de Marc-Antoine, fit ses études à l'université de Salamanque en Espagne, où il fut envoyé très-jeune. À la demande de Philippe II roi d'Espagne, il fut fait Cardinal, & reçut le chapeau de Sixte V en 1586. Il étoit très-savant & aimoit beaucoup les gens de lettres. On a de lui des lettres & quelques harangues. Sa mort ariva en 1608.) (Π)

Colonne (Victoire) femme du marquis de Pescaire, fille de Fabrice *Colonne*, fut célebre par sa beauté, par son esprit, par sa tendresse pour son mari, par celle qu'il eut pour elle. Il lui dédia un livre tout plein de sa passion, elle de son côté fit un poëme pour honorer la mémoire de Pescaire. Un poëte du temps, Jean-Thomas Musconio, la compare & la préfere à Porcie, fille de Caton & femme de Brutus.

Non vivam sine te, mi Brute, exterrita dixit
Porcia, & ardentes sorbuit ore faces.
Te, Davale, extincto, dixit Victoria, vivam,
Perpetuo mœstos sic dolitura dies.
Utraque Romana est: sed in hoc Victoria victrix,
Perpetuo hæc luctus sustinet, illa semel.

Il y a beaucoup d'autres personages célebres de la maison *Colonne*, tels entr'autres que Jérôme *Colonne*, mort en 1586, & Fabio *Colonne* mort vers le milieu du 17[e] siecle, recomandables par leurs connoissances & leur amour pour les sciences. Ce dernier est auteur du *Phytobasanos* ouvrage de Botanique estimé, & de quelques autres ouvrages d'histoire naturele. M. Bianchi a écrit sa vie, dont on trouve l'extrait dans le journal des savans janvier 1746.

COLUMELLE (Lucius junius moderatus Columella) *Hist. litt. anc.*), si connu par son traité *de re rustica*, en 12 livres, & par un traité *de arboribus*, étoit né à Cadis & vivoit sous l'empire de Claude, vers l'an 42 de J. C. Il est réputé être du bon siecle, du siecle d'Auguste. M. Saboureux de la Bonnetrie a donné une traduction françoise du traité *de re rustica*, 2 vol. *in*-8°, qui font partie de l'économie rurale, en 6 vol. *in*-8°.

COLUTHUS (*Hist. litt.*), poëte grec d'un mau-

vais siecle : il vivoit du temps de l'empereur Anastase I, & de Clovis. On a de lui un poëme de *l'enlévement d'Hélene*, traduit en françois par M. du Molard en 1742.

COMBABUS (*Hist. anc.*). On connoît par Lucien & par M. Dorat la triste & courageuse preuve de fidélité que donna *Combabus* au roi de Syrie son maître, Antiochus Soter, qui envoyoit assez imprudemment un homme de son âge & de sa figure acompagner dans un voyage la reine Stratonice, sa femme.

COMBALUSIER (*Hist. litt. mod.*), médecin célebre, mort le 24 août 1762. Il y a de lui des écrits polémiques dans la querele des médecins & des chirurgiens, & un traité *des vents* du corps humain.

COMBE (Guy du Rousseau de la) (*Hist. litt. mod.*), avocat au parlement de Paris, mort en 1749, auteur d'un *recueil de jurisprudence civile du pays de droit écrit & du pays coutumier*, ouvrage très-consulté, souvent cité. Il est encore auteur d'un recueil de Jurisprudence canonique & bénéficiale, d'un nouveau traité des matieres crimineles & de quelques autres ouvrages de jurisprudence. Il a aussi donné des éditions d'ouvrages célebres dans ce genre.

COMBEFIS (François((*Hist. litt. mod.*). Le P. *Combefis*, dominicain, avoit une pension du clergé de France pour travailler à des éditions & versions des peres grecs, & il la mérita par des travaux assidus, qu'il étendit par ordre de M. Colbert jusqu'à des auteurs profanes : il donna l'édition des cinq historiens grecs qui ont écrit depuis Théophane, & qui servent de suite à l'histoire Byzantine. Mort en 1679.

COMENIUS (Jean Amos) (*Hist. litt. mod.*) grammairien, étoit fou ; mais on a de ce fou un livre intitulé : *janua linguarum reserata*, qui a été traduit non seulement en douze langues Européenes, mais encore dans les principales langues de l'Asie. Il a donné aussi une *nouvele méthode d'enseigner ;* une *historia fratrum bohemorum*, & quelques autres ouvrages. Mort en 1671.

COMES (Natalis) (Noël le Comte) (*Hist. litt. mod.*). On a de lui une traduction d'Athénée, une histoire de son temps, sur-tout une mythologie latine traduite en françois. Scaliger l'appele *homo futilissimus*, mais les injures des savans ne prouvent rien. Mort vers 1582.

COMINES *ou* COMMINES (Philippe de) (*Hist. litt. de Fr.*) il étoit Flamand, d'une maison noble, possédoit de grands bien, entre autres la terre d'Argenton, étoit chambellan le Louis XI, passa par tous les degrés de la faveur & de la disgrace, & il est moins connu par tous ces événemens que par ses mémoires. Nous trouvons une assez grande conformité entre Philippe de *Comines* & Paul Diacre, tous deux historiens de leur pays. Philippe de *Comines*, né dans les états des ducs de Bourgogne, fut ataché au duc de Bourgogne Charles le Téméraire comme Paul Diacre, né en Lombardie, l'avoit été au malheureux Didier, dernier roi des Lombards. Il devint sujet & créature de Louis XI, ennemi de Charles, comme Paul Diacre de Charlemagne, ennemi de Didier, avec cette différence, que *Comines* s'étoit donné volontairement à Louis XI, au lieu que Paul Diacre étoit tombé entre les mains de Charlemagne par le sort des armes ; enfin l'un & l'autre tomberent dans la disgrace du gouvernement françois. Paul Diacre fut exilé pour son atachement à la famille de son premier maître, Philippe de *Comines*, fut enfermé à Loches, dans une cage de fer, pour avoir été dans les intérêts du duc d'Orléans, depuis Louis XII, contre madame de Beaujeu. On a dit de Philippe de *Comines*, comme de César, qu'il dictoit à quatre secrétaires à la fois des lettres différentes sans se méprendre. Il mourut le 17 octobre 1509, dans sa maison d'Argenton, & fut transporté à Paris, aux grands augustins, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir, & où sa fille unique Jeanne, de *Comines*, mariée à René de Brosse, dit de *Bretagne*, comte de Penthievre, est aussi enterrée.

(Π) COMMANDIN (Frédéric) né à Urbin en 1509, & mort dans la même ville en 1575, a été un des plus savans Mathématiciens, & un des plus profonds Géometres de son siecle. Il s'appliqua principalement à traduire & à éclaircir les Mathématiciens Grecs. On peut voir l'éloge, qu'en a fait Montucla. (*Hist. des Mathém. T. 1, p. 460. 463.*)

COMMENDON (Jean françois) (*Hist. mod.*). Le cardinal *Commendon* fut employé par les Papes dans beaucoup d'afaires importantes ; il paroît qu'on avoit dessein de l'élire Pape lui-même, s'il eût survécu Grégoire XIII. On a de lui quelques pieces de vers dans le recueil de l'académie des *Occulti*. Gratiani, évêque d'Amélie, a écrit sa vie, & M. Fléchier l'a traduite. *Commendon* mourut en 1584, à Padoue. Il étoit né à Venise en 1524, d'un pere médecin.

COMMIRE (Jean) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, un des meilleurs poëtes latins modernes. C'est de lui qu'on raconte le trait suivant. Il avoit employé dans une piece de vers le mot *quoniam*, qui peut n'être pas fort poétique, mais qui se trouve par-tout dans les meilleurs poëtes, dans Virgile :

Hæc Cereri quoniam *favet, altera Baccho.*

Dans Ovide :

Et quoniam *in Patria, fatis agitatus iniquis*
Vivere non potui, sit mihi posse mori.

Santeuil, dont *Commire* passoit pour le rival, crut avoir par-là quelque avantage sur lui, & saisit l'occasion de lui faire un reproche : l'ayant rencontré, il le railla sur le *quoniam*, & sans lui laisser le loisir de se défendre, il lui récita impi-

toyablement tout le pſaume : *Confitemini Domino* QUONIAM *bonus*, QUONIAM *in ſæculum miſericordia ejus*, avec les deux *quoniam* à chaque verſet. Le P. *Commire* le laiſſa dire, & quand le pſaume fut achevé, il lui répondit par ce vers de Virgile ;

Inſanire libet quoniam *tibi*.

contenant à la fois la juſtification du P. *Commire*, & la condamnation des folies de Santeuil.

Le P. *Commire*, né à Amboiſe en 1625, mourut à Paris en 1702.

COMMODE (*Hiſt. rom.*) Lucius-Aurelius, après la mort de ſon pere, Antonin le philoſophe, fut proclamé empereur l'an 161 de Jéſus-Chriſt. Son éducation confiée à des maîtres ſages & éclairés, ſa phyſionomie intéreſſante, ſa taille majeſtueuſe, annonçoient qu'il étoit né pour commander aux hommes. Cet eſpoir fut bientôt évanoui : le nouvel empereur eut tous les vices de Caligula, de Néron & de Domitien ; la perverſité de ſes penchans fit croire qu'il ne pouvoit être le fils d'Antonin, & que d'une ſource auſſi pure il ne pouvoit ſortir des eaux empoiſonées. La vie licencieuſe de ſa mere acrédita tous ces bruits. C'eſt dans le choix de leurs miniſtres que les ſouverains manifeſtent leurs penchans & leur diſcernement : *Commode* les tira de la claſſe des eſclaves, complices de ſes débauches. La comparaiſon qu'on faiſoit de ſes vices avec les vertus de ſon pere, le fit rougir de ſa naiſſance, & dans l'ivreſſe de ſon orgueil inſenſé, il prit le nom d'*Hercule*, fils de Jupiter. Il ſe montroit dans les rues & les places de Rome vêtu d'une peau de lion, s'élançant ſur les paſſans, qu'il frapoit avec ſa maſſue, ſous prétexte de détruire les monſtres. Il ſe faiſoit un amuſement barbare de faire aſſembler les malades & les eſtropiés dans la place publique, où, après leur avoir fait lier les jambes, il leur donnoit des éponges pour les lui jetter à la tête : enſuite il ſe précipitoit ſur eux & les exterminoit à coups de maſſue, pour les punir d'avoir offenſé la majeſté de l'empire dans ſa perſone.

Tandis qu'il abandonoit les ſoins de l'empire à Perennis, eſclave Pannonien, qu'il avoit fait préfet du prétoire, il ſe montroit ſur l'arêne, confondu avec les gladiateurs : c'étoit ſur-tout à tirer de l'arc qu'il faiſoit éclater ſon adreſſe. Un jour il fit lâcher cent lions qu'il tua tous de cent fleches, qu'il avoit priſes pour donner au peuple le ſpectacle de ſon talent : une autre fois il fit lâcher cent autruches, à qui il coupa la tête avec des fleches faites en forme de croiſſant. Cette adreſſe devint ſouvent fatale aux ſpectateurs, dont il fit ſouvent un grand carnage dans l'amphithéâtre. Il oublioit quelquefois qu'il étoit Hercule, & alors il ſe montroit avec tous les attributs de Mercure ou d'Apollon. On le vit pluſieurs fois combattre l'épée à la main contre des gladiateurs ; & comme ils avoient ſoin de l'épargner, il ſe contentoit de les bleſſer ſans les tuer : c'étoit la ſeule eſpece d'hommes qu'il ménageât. Un jeune Romain de diſtinction, le rencontrant dans un lieu obſcur, lui montra un poignard, en lui diſant : „ voilà ce que le ſénat t'envoie „. Tout tyran eſt ſans courage. *Commode* éfrayé, conçut contre les ſénateurs une haine qui ſe convertit en fureur : il ſuppoſa des conjurations pour avoir droit de les punir. Rome devint une arêne aroſée du ſang des plus vertueux citoyens. Ce monſtre entouré de victimes, s'abandonoit encore à toutes les brutalités de l'amour : trois cents femmes, & autant de jeunes garçons, furent deſtinés à ſervir à ſes infâmes débauches ; & ſes propres ſœurs ne ſe déroberent à la mort que par l'inceſte. Il avoit commis trop d'atrocités pour ſe diſſimuler qu'il étoit haï : il regarda tous les hommes comme ſes ennemis ; & n'oſant plus ſe fier à perſone pour ſe faire raſer, il ſe brûloit lui même la barbe. (On a raconté la même choſe de Denis le Tyran.)

C'étoit une anciene coutume que le ſénat, au renouvélement de l'année, acompagnât l'empereur dans la place publique où il haranguoit le peuple. Ce prince, qui préféroit le plaiſir barbare de terraſſer les lions & les tigres à la gloire de régir un empire, ſe rendit la veille à l'amphitheâtre des gladiateurs, où s'étant retiré dans ſa chambre, il dreſſa une liſte de proſcription contenant les noms de tous ceux qui par intérêt pour ſa gloire lui avoient fait des remontrances ſur ſes abominables plaiſirs. Martia même, ſa maîtreſſe, étoit du nombre ; elle forma une conjuration avec Lætus & Electus, qui préſenterent au tyran un breuvage empoiſoné ; & voyant que la mort étoit trop lente, ils l'étranglerent à l'âge de trente-deux ans, dont il avoit régné treize. Sa mémoire inſpira tant d'horreur, qu'après ſa mort il fut déclaré ennemi du genre humain.

COMNENE (*Hiſt. du Bas-Empire*), grande maiſon impériale, qui a donné une ſuite d'empereurs à Conſtantinople & à Trébiſonde. *Voyez les articles* ALEXIS COMNENE & ANNE COMNENE ſa fille, qui vivoient du temps de la premiere Croiſade, & qu'on accuſe de l'avoir traverſée.

Les perſonages les plus célebres de cette maiſon après ceux-ci, ſont, 1°. Jean *Comnene*, fils & ſucceſſeur d'Aléxis, ſurnomé Calo-Jean, ou Jean le Beau. Ce fut un bon & grand prince dans un pays & dans un temps qui en ont peu produit de tels, & c'eſt aſſez gratuitement que Campiſtron a diffamé ſa mémoire en mettant ſous ſon nom la triſte aventure de Philippe II, & de dom Carlos. Il mourut en 1143, d'une bleſſure qu'il ſe fit à la main dans une chaſſe avec une fleche empoiſonée. Un médecin lui fit eſpérer, dit-on, de conſerver ſa vie s'il vouloit ſe réſoudre à ſe laiſſer couper la main. *Je n'en ai pas trop de deux*, dit-il, *pour tenir les rênes de mon vaſte empire*. Le mot pouvoit être bon, mais comme en matiere d'empire les rênes & les mains

qui les tienent sont purement métaphoriques & métaphysiques, le seul moyen de conserver ces deux mains-là étoit peut-être de se faire couper sa main physique. Un beau mot n'est pas toujours un bon raisonement.

2°. Émanuel ou Manuel *Comnene* son fils, auquel les chrétiens de la seconde croisade ont fait les mêmes reproches que ceux de la premiere avoient faits à Alexis, & de plus grands encore.

3°. *Andronic I. Voy.* ALEXIS COMNENE second. La vie de cet Andronic ressemble à celle d'Adonibesec; il fit mutiler tous ses ennemis, & finit par être mutilé lui-même le 12 septembre 1185.

4°. David, dernier empereur de Trebisonde, de la maison *Comnene*, que Mahomet second, empereur des Turcs, détrôna & fit mourir avec ses fils, l'an 1461.

COMTE (LOUIS DE) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, auteur de mémoires curieux sur la Chine, où il avoit été missionaire en 1685. Mort à Bourdeaux, sa patrie, en 1729.

CONCINA (DANIEL) (*Hist. litt. mod.*), dominicain italien, auteur d'une théologie & de beaucoup d'ouvrages théologiques, où, selon l'esprit de son ordre, il ne se montre pas favorable aux jésuites. Ces ouvrages sont estimés. Mort à Venise en 1756. Né dans le Frioul, en 1686.

CONCINI *ou* CONCINO (*Hist. de Fr.*), connu sous le nom de maréchal d'Ancre. Toscan venu en France à la suite de Marie de Médicis, en 1600, élevé par la faveur de cette reine à la place de premier gentilhomme de la chambre, sous Louis XIII, à la dignité de maréchal de France, à la puissance de premier ministre. Éléonore Dori, dite Galigaï, femme du maréchal d'Ancre, contribua beaucoup à son élévation; elle gouvernoit entiérement la reine, dont elle étoit dame d'atour. Le gouvernement du maréchal d'Ancre a été loué par quelques persones; il paroît cependant qu'il eut le tort de s'enrichir des dépouilles de l'état; il paroît aussi qu'il se permit de ces coups d'état, & de ces entreprises hardies qui doivent moins réussir encore à un étranger qu'à un ministre du pays: il est certain que ce gouvernement déplut à la nation, quoique les gouvernemens subséquens aient pu contribuer à le faire regréter. Il eut cette mauvaise politique de *diviser pour régner*, politique qui se tourne toujours contre ceux qui la suivent. En 1614, les princes & les grands, mécontens du gouvernement, prirent les armes; on les apaisa, on les trompa par différens traités. En 1616, le maréchal d'Ancre osa faire arrêter le prince de Condé; Thémines, qui l'arrêta, fut fait maréchal de France; mais Vitry, qui, l'année suivante, à l'instigation de Luynes & par l'ordre du roi, voulut arrêter le maréchal d'Ancre, & qui le tua sur le pont du Louvre, parce qu'il parut vouloir se mettre en défense, fut aussi fait maréchal de France. La maréchale d'Ancre, envelopée dans la disgrace de son mari, fut condamnée, par arrêt du parlement, du 8 juillet 1617, à avoir la tête tranchée, & à être brûlée comme sorciere. On sait que la maréchale, interrogée de quel sortilege elle s'étoit servie pour parvenir à gouverner la reine, répondit: *je me suis servi de l'ascendant naturel d'une âme forte sur un esprit foible*.

CONCORDAT, PRAGMATIQUE. Ces objets apartienent à la jurisprudence canonique, & nous les y renvoyons.

CONDAMINE (CHARLES - MARIE DE LA) (*Hist. litt. mod.*), chevalier de Saint Lazare, de l'académie françoise & de l'académie des sciences, & de presque toutes les académies étrangeres illustres.

M. de Buffon lui dit en le recevant à l'académie françoise:

„ Avoir parcouru l'un & l'autre hémisphere, „ traversé les continens & les mers, surmonté „ les sommets sourcilleux de ces montagnes embrâsées, où des glaces éterneles bravent également & les feux souterrains & les feu du midi; s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes, dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre, que descendre des nues; avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses, où l'on trouve à peine quelques vestiges de l'homme, où la nature acoutumée au plus profond silence, dut être étonée de s'entendre interroger pour la premiere fois; avoir plus fait, en un mot, par le seul motif de la gloire des lettres, que l'on ne fit jamais par la soif de l'or; voilà ce que connoît de vous l'Europe, & ce que dira la postérité „.

M. l'abbé de Lille, successeur de M. *de la Condamine* à l'acad. françoise, dit aussi: „ M. *de la Condamine* part pour aller s'embarquer sur ce fleuve immense (la riviere des Amazones), large de 50 lieues à son embouchure ..... vous le verriez avec éfroi marcher, suspendu par des ponts d'osier, sur des rivieres rapides & profondes, suivre sur les montagnes des chemins tracés par le cours des torrens, ou, la hache à la main, se frayer une route à travers des bois épais, côtoyer des précipices, passer le même torrent vingt-deux fois en un jour, à chaque instant prêt à faire naufrage, & dans le danger continuel de sa vie, toujours tremblant pour le recueil de ses observations .... Il passa huit jours heureux .... avec des sauvages. Là, respirant pour la premiere fois après tant de fatigues, partageant les plaisirs innocens des Indiens, se baignant avec eux, recevant les fruits de leur chasse & de leur pêche, la liberté, le silence, la solitude, la beauté du lieu le délasserent délicieusement de ses travaux & du commerce des hommes ... (Il se rembarque) .. Je ne vous le peindrai

„ point abandoné au courant de ce fleuve im-
„ menſe ; ici, heurtant contre des rocs eſcarpés ;
„ là, entraîné par des tourbillons d'eau, tantôt
„ arrêté par une branche qui traverſe ſon radeau,
„ & ſuſpendu ſur les eaux qui décroiſſent à vue
„ d'œil ; tantôt franchiſſant le fameux détroit du
„ Pongo, où les eaux plus rapides & plus pro-
„ fondes, roulant ſous la voûte obſcure & tor-
„ tueuſe de ſes bords raprochés, avec un mu-
„ giſſement entendu de pluſieurs lieues, lancerent
„ ſon radeau comme un trait à travers les tail-
„ lies des arbres, & les pointes menaçantes des
„ rochers.

„ Je ne vous le repréſenterai point, après un
„ trajet de cinq cents lieues ſur la riviere des
„ Amazones, s'enfonçant dans la riviere du Pa-
„ ra, large de trois lieues, échouant contre un
„ banc de vaſe, obligé d'atendre ſept jours les gran-
„ des marées, remis à flot par une vague plus
„ terrible que celle qui l'avoit fait échouer, &
„ ſauvé par où il devoit périr. Je ne vous pein-
„ drai point les tempêtes qu'il eſſuya, les nations
„ inconnues qu'il traverſa, tous les dangers en-
„ fin menaçant ſes jours, tandis que lui, tran-
„ quille obſervateur, ſeul au milieu de ces dé-
„ ſerts, avec trois Indiens, maîtres de ſa vie,
„ tenoit tour-à-tour le barometre, la ſonde & la
„ bouſſole . . . .

„ Les tableaux variés qu'offroient à ſes ieux les
„ fleuves & leurs bords ; là, des animaux incon-
„ nus, ici des plantes nouveles ; tantôt des peu-
„ ples également bizâres dans leurs parures &
„ dans leurs mœurs, tantôt les débris de ces na-
„ tions, jadis ſi floriſſantes, épars dans des dé-
„ ſerts qui furent des empires, enfin tant d'ob-
„ jets nouveaux expoſés en ſilence à ſes ieux
„ dans ces immenſes ſolitudes, où la philoſophie
„ voyageoit pour la premiere fois, tout payoit
„ un tribut à ſa curioſité ; & comme ces vaſtes
„ fleuves ſur leſquels il voguoit reçoivent à cha-
„ que inſtant des fleuves qui grôſſiſſent leur cours,
„ ainſi dans une navigation de douze cents lieues,
„ ſembloit s'accroire inceſſament le tréſor de ſes
„ idées & de ſes connoiſſances „.

Voilà ce que les gens de lettres devoient voir en lui. Les gens du monde voyoient un peu moins la gloire & un peu plus la manie ; ils lui reprochoient de la diſtraction, de l'inquiétude, de l'indiſcrétion, de l'importunité ; ils en faiſoient même des contes plaiſans qu'il n'eſt pas encore temps de répéter, & qui ne pouroient être mis à la ſuite de tant de traits héroïques de zele, de bienfaiſance, d'amour des ſciences & de l'humanité, que comme de légeres ombres à un ſuperbe tableau. Nous avons dit comment les charmes de ſon ſtyle enleverent à M. Bouguer une partie de la gloire des obſervations faites au Pérou. (*Voyez l'article* BOUGUER.) Ses écrits relatifs à ce voyage du Pérou ſont :

1°. *La Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale.*

2°. *La figure de la terre, déterminée par les obſervations de MM. de la Condamine & Bouguer.*

3°. *Meſure des trois premiers degrés du méridien dans l'hemiſphere auſtral.*

4°. *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur, avec un ſupplément*, ſuivi de l'*hiſtoire des Pyramides de Quito*.

C'eſt à M. *de la Condamine* qu'on doit l'admiſſion de l'inoculation en France. Il vint armé de faits, de calculs & de preuves ; il ſuivit d'ailleurs ſont objet avec une conſtance que lui ſeul ſavoit joindre à tant d'ardeur ; s'il entendoit parler d'un mauvais ſuccès de l'inoculation, d'un fait capable de prévenir contre cette pratique, il remontoit aux ſources de ce bruit, & n'abandonoit pas la partie qu'il ne l'eût entiérement diſſipé, s'il étoit ſans fondement, ou qu'il n'eût aprofondi toutes les circonſtances du fait, & expliqué ces circonſtances d'une maniere qui mettoit toujours à couvert l'inoculation.

Il avoit toujours aimé la poéſie, elle avoit fait ſon amuſement au milieu de ſes grands travaux ; elle fit la conſolation de ſa vieilleſſe, lorſque ſes ſens afoiblis & ſes infirmités ne lui permirent plus d'occupations plus importantes ; il avoit raporté de ſes voyages une ſurdité exceſſive qui l'avoit privé de bonne heure des douceurs de la ſociété, & l'avoit obligé de chercher en lui-même le délaſſement de ſes grands travaux & une reſſource contre l'ennui ; ce délaſſement, cette reſſource étoit la poéſie : & par cette raiſon il s'y livroit encore plus dans ſes dernieres années que dans le reſte du cours de ſa vie. Peu de mois avant ſa mort, il lut dans une aſſemblée publique de l'académie françoiſe, une traduction en vers de la diſpute d'Ajax & d'Uliſſe, au ſujet des armes d'Achille dans les métamorphoſes ; ce morceau fut applaudi, & devoit l'être, eu égard aux circonſtances.

Tout étoit pour lui un ſujet de vers. Des bartaveles qu'on lui envoyoit, furent remiſes, par un mal-entendu, à M. l'abbé Terrai, alors contrôleur général. M. *de la Condamine* fit, ſur la perte de ſes bartaveles, une vingtaine d'épigrammes, toutes innocentes & toutes plaiſantes, qui ne pouvoient qu'amuſer le miniſtre ſans pouvoir l'offenſer. On peut croire que ces bartaveles ſi gaiment déplorées, furent avantageuſement remplacées.

M. *de la Condamine* mourut au lit d'honeur, c'eſt-à-dire, victime de ſon zele pour le progrès des connoiſſances humaines ; toujours prêt à y ſacrifier tout juſqu'à ſon exiſtence, il voulut qu'on eſſayât ſur lui une opération nouvele pour les hernies ; il mourut des ſuites de cette opération, comme il l'avoit prévu, mais ce ne fut pas ſans avoir fait ſur cette opération même de vers gais qu'il récita gaiment à un ami qui vint le voir, en ajoutant : *il faut que vous me laiſſiez ; j'ai deux lettres à écrire en Eſpagne, & l'ordinaire pro-*

chain il ne seroit peut-être plus temps . Il mourut le 4 février 1774.

Il avoit épousé, à cinquante-cinq ans, une niece aimable & d'un caractere éprouvé . Le Pape Benoît XIV lui avoit acordé de bonne grâce les dispenses nécessaires .

CONDÉ (*Hist. de Fr.*), nom d'une branche illustre de la maison de France, descendue de Louis Ire, prince de *Condé*, frere puîné, 1°. d'Antoine, roi de Navarre, premier prince du sang de France, qui fut pere de Henri IV; 2°. de François, dit le comte d'Enguien, le héros de Cerisoles, qui avoit péri dès le temps de François Ier, en 1546, à la Roche Guyon, par un accident où l'on voulut voir un crime, & ce crime fut imputé aux Guises; 3°. de Jean, duc d'Enguien, tué à la bataille de Saint Quentin; 4°. du cardinal de Bourbon, celui qui, dans la suite, se laissa nommer roi par la ligue, au préjudice de Henri IV son neveu, pour conserver disoit-il, les droits de la maison de Bourbon; 5°. & de plusieurs autres princes morts jeunes. Cette génération avoit été de treize enfans tant mâles que femeles. Louis Ire, tige de la branche de *Condé*, étoit le dernier des mâles; prince brillant, aimable, plein de talent pour la guerre, propre aux afaires, honoré des guerriers, cher à la noblesse & au peuple, il fut le rival direct & l'ennemi personel de François, duc de Guise. Il avoit très-bien servi l'état sous le regne de Henri II, à la bataille de Saint Quentin, aux siéges de Calais & de Thionville.

Sous le regne de François II, ainsi que le roi de Navarre, son frere, il fut soupçoné d'être le chef secret de la conjuration d'Amboise; il vint jurer devant le roi de n'y avoir eu aucune part. Il démentit & défia ses accusateurs, il ne se trouva point d'accusateurs; le duc de Guise, soit persuasion, soit dissimulation, se rendit garant de l'innocence du prince, & offrit de lui servir de second contre ses accusateurs invisibles. Le prince de *Condé* partit, bien résolu de se venger, à la premiere occasion, de cette outrageante générosité. Bientôt après il est rapelé à la cour sur quelque nouveau soupçon de conjuration, il est arrêté, on lui fait son procès par commission, mal-gré toutes les protestations & tous ses appels à la cour des pairs : les Guises avoient juré sa perte; l'arrêt étoit prononcé, il étoit même signé de tous les juges, excepté du chancelier & du président Guillard du Mortier, qui balançoient encore, & de Louis de Beuil, comte de Sancerre, qui refusoit absolument sa signature. Le roi mourut, ce fut-là ce qui sauva *Condé* de l'échafaud.

La prison du prince fut ouverte, mais il ne voulut pas en sortir; il demanda qu'on fît paroître ses accusateurs, persone n'osa l'être; les Guises déclarerent que tout s'étoit fait par l'ordre du roi; un arrêt du conseil & un arrêt du parlement rendirent au prince l'innocence, l'honeur & la liberté. Mais on peut juger s'il emporta de sa prison le désir de la vengeance.

Le connétable de Montmorenci étant entré dans le fameux Triumvirat avec le duc de Guise & le maréchal de Saint-André, se crut obligé par honeur à réconcilier le duc de Guise avec le prince de *Condé*; la reine-mere, à sa priere, leur fit ordoner par le roi de s'embrasser devant toute la cour, comme si une semblable cérémonie étoufoit le ressentiment d'une injure mortele; le duc de Guise nia qu'il eût eu aucune part à l'emprisonement & au procès du prince. „Quiconque en est l'auteur, dit le prince, je „ le tiens pour un méchant & un traître „. „ Je „ le tiens pour tel aussi, repliqua le duc, & n'y „ prends aucun intérêt „.

La guerre civile se déclara, *Condé* & Coligny étoient à la tête des protestans; le prince de *Condé* fut fait prisonier à la bataille de Dreux, le 20 décembre 1562. Après la bataille, le duc de Guise & le prince de *Condé* parurent avoir étoufé tout ressentiment, & ne se rapeler que les nœuds qui les unissoient; ils étoient cousins germains; la sœur de Charles, duc de Bourbon-Vendôme, pere du prince de *Condé*, étoit la mere du duc de Guise; ils souperent & s'entretinrent ensemble avec toute les démonstrations possibles de confiance & d'amitié; ils coucherent dans le même lit, usage commun alors entre amis: on a remarqué que le duc de Guise avoit dormi tranquillement toute la nuit, au lieu que le prince de *Condé* n'avoit pu fermer l'œil & n'avoit cessé de s'agiter; on auroit pu remarquer que c'étoit en effet au prince à être inquiet, ayant été pris les armes à la main contre le roi, & ne pouvant avoir oublié que pour bien moins il avoit été condamné, sous le regne précédent, à perdre la tête. Quant au danger particulier résultant de la situation bizâre d'être de part & d'autre au pouvoir d'un ennemi, la réciprocité même de ce danger faisoit la sûreté commune; la générosité de ces deux illustres chevaliers étoit une sûreté plus grande encore, mais il faut avouer que la situation du prince de *Condé* étoit la plus critique; il pouvoit se rapeler encore que le roi de Navarre, son frere, avoit couru risque d'être assassiné dans la chambre même de François II, à l'instigation de ce même duc de Guise.

Le connétable de Montmorenci ayant été pris par les protestans dans cette même bataille de Dreux, l'échange se fit naturélement.

Les protestans avoient appelé les Anglois en France, ils leur avoient livré le Havre de Grâce; le prince de *Condé* se piqua de fermer la plaie qu'il avoit faite à son pays; il s'unit avec le connétable de Montmorenci pour enlever le Havre aux Anglois, il réussit, & il eut le plaisir de voir les protestans réparer le tort d'avoir introduit dans le royaume l'ennemi étranger.

Catherine de Médicis promettoit depuis longtemps la lieutenance générale du royaume au

prince de *Condé*; c'étoit au plus cher de ses fils, le duc d'Anjou, Henri, qu'elle vouloit la procurer. Pourquoi falloit-il un lieutenant général du royaume? C'étoit sans doute pour suppléer à ce que la foiblesse de l'âge dans le roi Charles IX pouvoit ôter à l'exercice de l'autorité; c'étoit donc un contre-sens manifeste que de donner, sous un roi presque enfant, la lieutenance générale du royaume à son frere puîné; le duc d'Anjou eut à ce sujet avec le prince de *Condé* un éclaircissement, dans lequel le premier opposa aux respects du prince de la hauteur & un ton menaçant: ce lâche abus des avantages que lui donnoient sa naissance, son rang, la foiblesse même d'un âge tendre, fut pris à la cour pour le noble élan d'un jeune courage. Cet entretien aluma entre les deux princes une haine que la mort seule put éteindre. Le prince de *Condé* courut à la vengeance, & ce fut un des principaux motifs du renouvelement de la guerre.

Dans cette nouvele guere, il y eut un moment dont le roi se ressouvint toute sa vie, & qui le rendit implacable à l'égard des protestans; la cour étant à Monceaux, le prince de *Condé* y vint pour traiter avec le roi les armes à la main; la cour, pour plus de sûreté, se retirant à Meaux, puis à Paris, le prince l'y suivit dans l'intention d'enlever le roi sur la route. Le roi dut son salut, dans cette occasion, à la fiere contenance des Suisses qui lui servoient d'escorte; le prince de *Condé* voulut plusieurs fois les charger; chaque fois ces hommes vaillans & fideles, faisant au roi un rempart de leurs corps & de leurs piques, montrerent une résolution inébranlable de mourir pour le défendre; on craignit leur désespoir, ils ne furent point ataqués. Le prince se contenta de poursuivre le roi jusqu'à Paris, épiant toujours un moment de désordre ou de négligence, qu'il ne put trouver. Le roi, humilié d'avoir fui devant son sujet, ne pardona jamais cet outrage. Le duc d'Anjou fut plus implacable encore, il sentit que c'étoit bien plus à lui qu'à la persone du roi que le prince de *Condé* avoit voulu faire insulte.

Ce fut après cette expédition de Meaux que le prince de *Condé* s'oublia, dit-on, au point de faire fraper une monoie d'or ou d'argent, avec son image & cette inscription: *Louis XIII, premier roi chrétien des François*. Montmorenci indigné, en porta, dit-on encore, une piece au conseil du roi, où elle excita un soulévement général. La vérité est que cette monoie fut frapée, mais les critiques qui ont discuté ce fait avec le plus de soin se sont partagés entre ces deux opinions: l'une, que cette monoie étoit l'ouvrage de quelques protestans indiscrets, qui, sans la participation du prince, avoient imaginé ce moyen de l'engager plus loin qu'ils ne vouloient; la seconde, qu'elle étoit l'ouvrage des ennemis du prince de *Condé*, qui vouloient le rendre odieux.

Les ennemis du prince de *Condé* publierent aussi dans les pays étrangers, & en France, dans les provinces éloignées, qu'au mois d'octobre 1567 (ils n'alloient pas jusqu'à nommer le jour) le prince s'étoit fait couroner à Saint Denis, sur quoi un poëte du temps fit des stances, dont on peut juger par ce titre: *La grande trahison & volerie du roi Guillot, prince & seigneur de tous les larrons, bandoliers, sacriléges, voleurs & brigands du royaume de France*.

Cette même année 1567, le prince de *Condé* perdit la bataille de Saint Denis, où l'armée royale perdit le connétable de Montmorenci, son général; le 13 mai 1569, il perdit celle de Jarnac. Il avoit un bras en écharpe, & de plus, lorsqu'il marchoit aux ennemis, le cheval du comte de la Rochefoucauld, son beau frere, lui donna un coup de pied qui lui fit à la jambe une blessure considérable; il se contenta de dire, en s'adressant aux gentilshommes qui le suivoient: *vous voyez, messieurs, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée*. Il n'en combatit pas moins vaillament. Sa harangue à ses soldats, fut: *le prince de Condé ne craint point de donner la bataille, puisque vous le suivez*. Son cheval fut tué sous lui, & se trouvant embarassé sous le corps de cet animal, il eut le malheur d'être pris une seconde fois: on sait qu'après la bataille, Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, trouvant *Condé* assis auprès d'un buisson avec ceux qui l'avoient pris, demanda quel étoit ce prisonier, & que l'ayant reconu, ou bien ayant appris que c'étoit le prince de *Condé*, il s'écria: *tuez, tuez, morbleu*, & lui cassa la tête d'un coup de pistolet. On ignore quel motif excita la fureur de Montesquiou contre le prince de *Condé*; l'histoire ne parle d'aucune querele personele entr'eux qui en puisse rendre raison; Montesquiou étoit capitaine des gardes du duc d'Anjou, & sortoit pour lors d'auprès de lui, ce qui a fait croire qu'il avoit un ordre secret du duc, & d'après ces circonstances & la haine connue du duc d'Anjou pour le prince de *Condé*, cette conjecture est très-vrai-semblable.

On n'entendit ni le roi, ni le duc d'Anjou, ni la reine mere approuver ni blâmer l'action de Montesquiou. Le corps du prince de *Condé* fut porté à Jarnac sur une ânesse. Fut-ce par dérision? fut-ce par hazard? Le duc d'Anjou le souffrit; c'est tout ce qu'on sait.

On fit au prince de *Condé* cette espece d'épitaphe, qui ne paroît être ni d'un ami, ni d'un ennemi.

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac & Château-Neuf,
Fut porté dessus une ânesse
Cil qui vouloit ôter la messe.

Les *mémoires de Condé* sont un recueil de pieces concernant les afaires de ce prince.

Le second prince de *Condé*, Henri I, succédoit à son pere sous la direction de l'amiral de Coligny. La paix de Saint Germain-en-Laye, que Charles IX appeloit sa paix, & qu'on appeloit dans le public la paix *boiteuse & mal-assise*, parce qu'elle avoit été négociée de la part du roi par Biron, qui étoit boiteux, & par de Mêmes, qui étoit seigneur de Malassise, attira le prince de *Condé* & le jeune roi de Navarre à la cour.

En 1573, le duc d'Anjou mena le roi de Navarre & le prince de *Condé* au siége de la Rochelle, boulevard des protestans & berceau de ces princes: on les observoit de près, & leur valeur étoit connue; il fallut même qu'ils se surpassassent pour afoiblir les soupçons.

En 1574, le prince de *Condé* s'enfuit en Allemagne, & va demander du secours pour son parti aux princes protestans. Il ramene de ce pays une armée de vingt mille hommes, qui obtient de grands avantages; mais de ces avantages même naquit *la ligue*.

Dans toutes les guerres civiles qui suivirent, le prince de *Condé* procura toujours à son parti des secours étrangers qu'il alloit chercher lui-même en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, à Geneve; & comme il alloit sans suite & déguisé, il fut dépouillé par des voleurs, au passage des montagnes; mais il réussit. Il infesta la France de troupes étrangeres, sur-tout de cette redoutable cavalerie des Reîtres, que le duc de Guise eut la gloire de vaincre, & dont le nom, qui est celui de l'expérience & de l'habileté, est resté parmi nous comme un monument de la terreur qu'ils inspiroient à nos ancêtres, & du mal qu'ils ont fait en France.

Le prince de *Condé* est toujours uni au roi de Navarre Henri dans toutes leurs expéditions militaires contre la ligue, dans les opérations de la ligue contr'eux, & dans les négociations respectives.

En 1588, le parti huguenot perdit un solide apui par la mort du prince de *Condé*. L'opinion générale fut qu'il avoit été empoisoné. On connoît le procès criminel intenté à ce sujet à Charlotte-Cathérine de la Tremoille, sa femme; le parlement de Paris la déclara innocente: on connoît aussi ce bruit populaire si répandu & si faux, que le troisieme prince de *Condé*, Henri II, étoit né treize mois après la mort de son pere. Le pere mourut le 5 mars 1588, à Saint Jean d'Angely, & le fils naquit le 1 septembre de la même année.

Le troisieme prince de *Condé* avoit été élevé dans la religion catholique, & étoit aussi contraire aux protestans que les deux premiers leur avoient été favorables.

Le quatrieme prince de *Condé* (Louis II) est le grand *Condé* catholique, homme de génie en tout, il avoit ces *illuminations soudaines* par lesquelles Bossuet l'a si heureusement caractérisé. C'est de lui que ce même Bossuet, seul digne de louer le grand *Condé*, a dit: „ Nous „ ne pouvons rien, foibles orateurs, pour la „ gloire des âmes extraordinaires: le sage a rai„ son de dire *que leurs seules actions les peu„ vent louer*; toute autre louange languit au„ près des grands noms, & la seule simplicité „ d'un récit fidele pouroit soutenir la gloire „ du prince de *Condé*. „ Il suffit en effet de nommer Rocroi, Fribourg, Nortlingue, Lens, le passage du Rhin, dangereux & fatal pour lui seul & les siens, Senef, & cette foule de places conquises à la suite de ces grandes victoires, & toute cette surabondance de gloire qu'il eut la générosité de désavouer lui-même, cette foule d'exploits qu'il arrache du livre de la muse de l'histoire, dans ce beau tableau allégorique qui orne la galerie de Chantilly, & dont l'idée a été fournie par le prince Henri Jules, son digne fils; l'expédition de Blenau, le combat de Saint Antoine, la retraite de devant Arras, le secours de Valenciennes, le secours de Cambray, tant de grandes choses opérées avec tant de désavantage, & contre Turenne. „ Puisqu'il faut une fois, „ dit Bossuet, parler de ces choses dont je vou„ drois pouvoir me taire éternélement, jusqu'à „ cette fatale prison, il n'avoit pas seulement „ songé qu'on pût rien attenter contre l'état.... „ il y entra innocent, il en sortit coupable .... „ sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement „ condamné lui-même, disons pour n'en parler „ jamais que .... dans des fautes si sincérement „ reconues, & dans la suite si glorieusement ré„ parées par de fideles services, il ne faut plus „ regarder que l'humble reconoissance du prince, „ qui s'en repentit, & la clémence du grand roi, „ qui les oublia „.

Il revint, dit encore le même Bossuet, *avec ce je ne sai quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus*.

Faut-il, pour faire valoir un trait tel que le suivant, faire autre chose que de le raconter simplement comme a fait un historien de ce siecle?

„ L'armée royale se trouvoit auprès de Gien „ sur la Loire; celle du prince de *Condé* étoit à „ quelques lieues, sous les ordres du duc de „ Nemours & du duc de Beaufort. Les divisions „ de ces deux généraux alloient être funestes au „ parti du prince. Le duc de Beaufort étoit in„ capable du moindre commandement. Le duc „ de Nemours passoit pour être plus brave & „ plus aimable qu'habile: tous deux ensemble „ ruinoient leur armée. Les soldats savoient que „ le grand *Condé* étoit à cent lieues de là, & se „ croyoient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit „ un courier se présenta dans la forêt d'Orléans, „ devant les grandes gardes. Les sentineles reconurent

„ nurent dans ce courier le prince de *Condé* lui-„ même, qui venoit d'Agen à travers mille „ aventures, & toujours déguisé, se mettre à la „ tête de son armée.

„ Sa présence faisoit beaucoup, & cette arivée „ imprévue encore davantage. Il savoit que tout „ ce qui est soudain & inespéré transporte les „ hommes ...... Le grand talent de ce prince „ dans la guerre étoit de prendre en un instant „ les résolutions les plus hardies, & de les exé-„ cuter avec non moins de conduite que de prom-„ ptitude.

Il n'y a que de grandes passions jointes à de grandes vertus qui forment les caracteres brillans & sublimes, tels que celui du grand *Condé*. Son panégyriste a indiqué, & les historiens ont montré de fortes taches dans son caractere avant qu'il eût travaillé sur lui-même ; une hauteur inflexible, une dureté de manieres & de propos, une franchise dédaigneuse & despotique, qui vouloit tout emporter par la force, qui n'admétoit ni soin ni désir de plaire ; une causticité sanglante qui écrasoit les ennemis, n'épargnoit pas les amis & ne savoit ménager persone.

„ Le prince de *Condé* a dit un historien mo-„ derne, eût pu gouverner l'état, s'il avoit seule-„ ment voulu plaire : mais il se contentoit d'ê-„ tre admiré. Le peuple de Paris, qui avoit fait „ des barricades pour un conseiller-clerc presque „ imbécille, fit des feux de joie lorsqu'on mena „ au donjon de Vincennes le défenseur & le héros „ de la France „.

Lorsqu'il fut ensuite transféré au Havre, ce fut le comte d'Harcourt-Lorraine qui le conduisit. Le prince étant avec lui dans la même voiture, fit sur lui cette chanson.

Cet homme grôs & court,
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonant de gloire,
Qui secourut Casal & qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Dans la suite le malheur & l'expérience l'ayant corrigé, il avoit senti la nécessité d'avoir des amis ; il s'étoit fait, comme Louis XIV, un principe & une habitude de dire des choses obligeantes ; & lorsque cet agrément des manieres se joignoit à la générosité sublime de son âme, l'atachement qu'il inspiroit alloit jusqu'à l'ivresse. Mais dans les occasions imprévues, le naturel venoit quelquefois le surprendre.

Il est certain que ce prince a donné dans plus d'une occasion de grandes marques de sensibilité & de bonté.

„ À la bataille de Rocroi, dit Bossuet, pen-„ dant qu'avec un air assuré il s'avance pour re-„ cevoir la parole de ces braves gens (la troupe „ de Beck), ceux-ci toujours en garde craignent „ la surprise de quelque nouvele ataque : leur „ éfroyable décharge met les nôtres en furie : on „ ne voit plus que carnage : le sang enivre „ le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui „ ne put voir égorger ces lions comme de timi-„ des brebis, calma les courages émus, & joi-„ gnit au plaisir de vaincre celui de pardoner. „ Quel fut alors l'étonement de ces vieilles trou-„ pes & de leurs braves officiers, lorsqu'ils vi-„ rent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux „ qu'entre les bras du vainqueur ! De quels „ ieux regarderent-ils le jeune prince, dont „ la victoire avoit relevé la haute contenan-„ ce, à qui la clémence ajoutoit de nouveles „ grâces !

On sait que le prince n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il gâgna la bataille de Rocroi.

On voit toute l'énergie de sa sensibilité dans cette rélation qu'un des modernes historiens du grand *Condé* donne d'après les mémoires du temps, d'une visite rendue à mademoiselle de Montpensier par le prince de *Condé*, sortant du combat de Saint Antoine.

„ Son visage étoit couvert de sueur & de pous-„ siere, ses ieux respiroient la vengeance, la dou-„ leur & le désespoir, son collet étoit déchiré, „ sa chemise & ses mains étoient ensanglantées, „ ses cheveux étoient épars & à moitié brûlés, „ sa cuirasse étoit criblée de coups ; & quoiqu'il „ ne fût point blessé, ses habits étoient percés. „ Il tenoit dans sa main son épée, dont il avoit „ perdu le foureau.

„ Ce fut dans cet état terrible qu'il s'offrit „ aux ieux de la princesse. *Ah !* dit-il en l'abor-„ dant, *vous voyez un homme au désespoir. J'ai* „ *perdu mes amis. Nemours, la Rochefoucauld,* „ *Clinchamp, tous sont morts* (ils n'étoient que „ blessés) ; ensuite il se jeta sur un siége, où il „ fondit en larmes „.

Raprochez ces larmes si respectables, si humaines, des prodiges de génie, d'intelligence & de valeur, que le prince venoit de prodiguer dans le combat, & vous aurez *Condé* tout entier.

Bossuet n'a pas oublié de le représenter dans sa retraite à Chantilly, & de peindre en passant ce beau séjour.

„ Toujours grand dans l'action & dans le re-„ pos, il parut à Chantilly comme à la tête des „ troupes. Qu'il embélit cette magnifique & dé-„ licieuse maison, ou bien qu'il munît un champ „ au milieu du pays ennemi, & qu'il fortifiât „ une place ; qu'il marchât avec une armée parmi „ les périls, & qu'il conduisît ses amis dans ces „ superbes allées au bruit de tant de jets d'eau „ qui ne se taisoient ni jour ni nuit, c'étoit tou-„ jours le même homme, & sa gloire le suivoit „ par-tout „.

On a dit du grand *Condé*, qu'il n'étoit jamais seul dans ses promenades solitaires de Chantilly, qu'il étoit acompagné par-tout des victoires de

Rocroi, de Fribourg, de Nortlingue, de Lens, & environé des ombres des grands capitaines qu'il avoit défaits.

Multa oculis Norlinga & Lentia multa recursat.

C'est ainsi que Silius Italicus avoit dit d'Annibal:

Tot bellis quæsita viro, tot cædibus, armat
Majestas æterna ducem: si admoveris ora,
Cannas & Trebiam ante oculos Thrasymenaque busta,
Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

Son caracterere est bien peint dans ces vers du temps.

J'ai le cœur comme la naissance:
Je porte dans les ieux un feu vif & brillant.
J'ai de la foi, de la constance;
Je suis prompt, je suis fier, généreux & vaillant;
Rien n'est comparable à ma gloire;
Le plus fameux héros qu'on vante dans l'histoire
Ne me le sauroit disputer.
Si je n'ai pas une courone,
C'est la fortune qui la donne,
Il suffit de la mériter.

On a dit du grand *Condé*, qu'il étoit plus capitaine que César, & aussi soldat qu'Alexandre. Il aimoit les lettres au moins autant qu'eux; on voyoit souvent à sa table Boileau, Racine, Santeuil: ce dernier vécut dans l'intimité des princes ses fils & petits-fils. Il a peint noblement la retraite du grand *Condé* à Chantilly, dans ces vers placés au bas de sa statue, sur le grand escalier du château:

Quem modo pallebant fugitivis fluctibus amnes
Terribilem bello, nunc docta per otia princeps
Pacis amans, lætos dat in hortis ludere fontes.

Il a célébré aussi dans ses vers les princes & les princesses de la maison de *Condé*, & les principales beautés de Chantilly, la chute d'eau de la tête du canal, la fontaine, le château & les bois de Sylvie, le labyrinte, le cabinet des armes, &c.

Le grand *Condé* mourut à Fontaibleau le 11 décembre 1686. Voyez à l'article Bossuet ce que cet orateur dit de la mort de ce héros. On ne voit pas sans émotion & sans larmes ce même tableau de *Condé* mourant dans les histoires les plus simples; les derniers mots de *Condé* sa douceur, sa résignation religieuse, sa modestie, toutes ces vertus épurées par le christianisme & par l'atente d'une autre vie; ses adieux à sa famille, la tendresse de ses discours, la vérité de ses sentimens, les larmes de toute la maison, la douleur tendre de la duchesse d'Enghien, le désespoir énergique du duc d'Enghien (le prince Henri Jules), ce délire de tendresse & de regret qui le précipite aux pieds de son pere expirant pour lui demander pardon d'offenses qu'il n'a jamais commises, ce même délire qui le force de rentrer, mal-gré tout le monde, dans la chambre de ce héros, dont un cri sinistre & terrible vient de lui annoncer la mort.... il aperçoit un câdavre étendu sur un lit, le visage couvert d'un linge. *Ah! que vois-je?* s'écrie-t-il, *est-ce là mon pere? Voilà donc tout ce qui nous reste de ce grand homme!* & il tombe sans mouvement. Il s'étoit déja évanoui plusieurs fois pendant la tranquille agonie de son pere.

„ On sent, dit madame de Sévigné, la douleur „ de voir sortir du monde un si grand homme, „ un si grand héros, dont les siecles entiers ne „ sauront point remplir la place „.

Le grand *Condé* étoit le trisaïeul de M. le prince de *Condé* d'aujourd'hui. Son pere, M. le duc, mort en 1740, a été le successeur immédiat de M. le régent dans le gouvernement du royaume. Son long séjour à Chantilly a été très-utile à la décoration de ce beau lieu

De héros en héros, d'âge en âge embéli.

Le prince Henri-Jules, fils du grand *Condé*, avoit aussi orné ce séjour. Ce prince, outre la valeur naturele aux *Condé*, & qui a fait dire à M. de la Motte avec tant de vérité, mais d'un ton si précieux.

Condé que je ne tiens pas compte
De surnomer Vaillant, car Vaillant & *Condé*
C'est même chose, & j'aurois honte
D'un pléonasme décidé:

Ce prince étoit à la cour l'arbitre des lumieres & du bon goût: il aimoit & cultivoit les lettres. On raconte de lui un trait qui annonce une grande bonté jointe à une grande simplicité de mœurs. Les écoliers de la ville de Senlis qui se distinguoient dans leurs études, il les invitoit à venir se promener à Chantilly les jours de congé, leur faisoit préparer une collation à la fontaine des truites, les interrogeoit sur les auteurs classiques, s'assuroit de leurs progrès, & leur donnoit des prix pour les encourager.

CONDILLAC (Étienne Bonnot de) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie françoise & de celle de Berlin. Il fut précepteur de l'infant don Ferdinand, duc de Parme. On connoît le *cours d'études* qu'il a consacré à l'éducation de ce prince. Il avoit publié auparavant son *Essai sur l'origine des connoissances humaines*; son *Traité des sensations*; son *Traité des systêmes*. Son dernier ouvrage a pour titre: *Le Commerce & le Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre.* Mort le 2 août 1780, dans sa terre de Flux, près Beaugenci.

CONFUCIUS *ou* CONGFUTZÉE (*Hist. de la Chine*). C'est le pere des philosophes chinois, & le nom le plus révéré à la Chine, où on l'appele le *grand maître*, *le premier docteur*, *le précepteur des empereurs & des rois*, *le roi des lettres*. Ses descendans sont mandarins nés, & ne payent aucun tribut. La morale de *Confucius* est célebre; on en a retenu plusieurs maximes.

Je ne voudrois pas qu'on sût ma pensée, ne la disons donc pas. Je ne voudrois pas qu'on sût ce que je suis tenté de faire, ne le faisons donc pas.

Le sage craint quand le ciel est serein. Dans les tempêtes, il marcheroit sur les flots & sur les vents.

C'est le *sperat infaustis*, *metuit secundis* d'Horace.

Un riche montroit ses bijoux à un sage : je vous remercie du présent, lui dit le sage. — Je ne vous les donne pas. — Pardonez-moi, ne me les faites-vous pas voir? Quel autre moyen d'en jouir vous réservez-vous?

Ne parlez jamais de vous aux autres, ni en bien, ils ne vous croiront pas, ni en mal, ils en croient déja plus que vous ne voulez.

Confucius vivoit environ cinq siecles & demi avant J. C.

CONGREVE (GUILLAUME) (*Hist. litt. mod.*). „ Celui de tous les Anglois, dit un auteur de „ nos jours, qui a porté le plus loin la gloire „ du théâtre comique, est feu M. *Congreve*. Il „ n'a fait que peu de pieces, mais toutes sont „ excellentes dans leur genre. Les regles du „ théâtre y sont rigoureusement observées. Elles sont pleines de caracteres nuancés avec „ une extrême finesse; on n'y essuie pas la „ moindre mauvaise plaisanterie : vous y voyez „ par-tout le langage des honêtes gens avec „ des actions de fripon; ce qui prouve qu'il „ connoissoit bien son monde, & qu'il vivoit „ dans ce qu'on appele *la bonne compagnie*. Ses „ pieces sont les plus spiritueles & les plus exactes. „.

Congreve n'étoit pas proprement anglois, il étoit irlandois, né dans le comté de Cork en 1672, mort en 1729. Ses œuvres ont été imprimées à Londres en 1730, en 3 vol. *in*-12.

CONON (*Hist. grecq.*), fameux général des Athéniens dans la guerre du Péloponese. Ayant été surpris par les Lacédémoniens à la journée d'Ægos-Potamos, ou du fleuve de la Chevre, il s'étoit exilé volontairement auprès d'Évagoras, roi de Cypre. Il y resta pendant que Lysandre prenoit Athênes & y changeoit la forme du gouvernement. C'étoit, dit Plutarque, un voyageur qui atendoit le retour de la marée pour s'embarquer. Il avoit détruit par sa défaite la puissance d'Athênes, il ne désespéroit pas de la rétablir par des victoires : il parvint à inspirer au roi de Perse de la jalousie & de l'inquiétude sur l'accroissement de la puissance des Lacédémoniens; il alla lui-même solliciter des secours à la cour de ce roi, sans pouvoir être admis en sa présence, parce qu'il eût cru déroger à la qualité de Grec & d'homme libre en se prosternant, selon l'usage, devant ce prince; il lui fit porter des représentations si fortes & si animées, que le roi Artaxercès Mnémon lui donna le commandement d'une flote avec laquelle il batit celle des Lacédémoniens auprès de Cnide. De ce moment la fortune fut changée, la puissance de Lacédémone alla toujours en déclinant. *Conon* revit Athênes après tant d'années, & la revit en libérateur & en réparateur; il en releva les murailles avec le secours des Perses qui l'avoient brulée autrefois, & l'argent des Lacédémoniens qui l'avoient depuis peu démantelée. Les Lacédémoniens se vangerent de *Conon* d'une maniere où l'on ne reconoît plus l'anciene vertu spartiate; ils l'accuserent d'avoir volé au roi de Perse l'argent employé au rétablissement d'Athênes, quoiqu'ils sussent très-bien que cet argent provenoit de leurs dépouilles remportées à la victoire de Cnide : ils l'accuserent encore d'avoir voulu enlever au roi de Perse quelques provinces de l'Asie mineure, pour les remettre sous la domination d'Athênes : ils trouverent aisément des Satrapes qui, en haine d'autres Satrapes, apuierent leurs calomnies & seconderent leurs vues. Téribaze, l'un de ces Satrapes, arrêta *Conon* & le retint prisonier. On dit qu'il fut envoyée à Suze, & qu'il y fut exécuté à mort par l'ordre du roi. Xénophon n'en dit rien. *Conon* vivoit environ quatre siecles avant J. C.

CONRAD *ou* CONRARD I[er] (*Histoire d'Allemagne*), premier roi de Germanie. Ce prince ne dut son élévation qu'à ses vertus : il étoit fils de *Conrad* de Fridzlard, que le séditieux Albert, à qui Louis l'Enfant fit trancher la tête, avoit tué dans un combat l'an 905. L'origine de la famille des *Conrad* est incertaine, & ce seroit en vain que pour la découvrir on prétendroit sonder l'abîme des temps. Elle étoit illustre au commencement du dixieme siecle. L'oncle de *Conrad* remplit le siége de Wurtzbourg en Franconie, & son pere, sous le titre de comte, gouverna la plus grande partie de cette province. Il est à croire qu'il s'étoit montré digne de son rang, puisque Louis l'Enfant vengea sa mort par le supplice d'Albert. L'Allemagne, encore dite *Germanie*, étoit réunie aux Gaules depuis plusieurs siecles; & comme cette contrée obéissoit aux descendans de Pepin, il restoit à la mort de Louis l'Enfant un rejeton de cette illustre tige. Les Germains, suivant l'usage constament pratiqué jusqu'alors, devoient y atacher le sceptre : mais les grands s'éloignérent d'une coutume que le temps sembloit avoir rendue sacrée, & refuserent de couroner Charles le Simple. Ce n'est pas que ce prince fût indigne de régner, comme quelques modernes n'ont pas craint de le dire d'après des historiens, vils flateurs dont la haine ou l'intérêt avoit égaré la

raison & corrompu la critique. Ils n'avoient d'autre motif que le désir de jouir sans troubles des priviléges qu'ils avoient usurpés, & dont ils pouvoient craindre d'être dépouillés par un roi légitime; d'ailleurs, ces grands, en rendant le trône électif, devoient être flatés de pouvoir un jour s'y asseoir eux ou leurs descendans. Ce fut à Wormes que se tint cette fameuse assemblée, où les nobles & les prélats, abandonant pour jamais la postérité de Pépin, se choisirent, non pas un maître, mais seulement un chef qui devoit les maintenir dans leurs fonds & les défendre. L'assemblée étoit partagée en deux factions, l'une composée des états de la Saxe, qui pour lors s'étendoit de la rive du Rhin jusqu'aux limites qu'elle conserve encore aujourd'hui à l'orient; au midi elle confinoit à la Franconie; la mer baltique, l'Oder & la mer d'Allemagne la fermoient au nord: l'autre faction étoit composée des états de Baviere, de Suabe & de Franconie. Les autres peuples qui composent le corps germanique n'étoient encore que tributaires, & leurs chaînes s'étendoient ou se resserroient suivant que les empereurs ou les rois de Germanie montroient plus ou moins de fermeté. Les suffrages des deux factions se réunirent en faveur d'Othon, duc de Saxe; sa naissance, ses talens & ses vertus le rendoient digne de cet honeur. Il fut le seul qui refusa d'applaudir au choix de ses compatriotes. Ce généreux duc répondit aux états que son âge trop avancé ne lui permettoit pas de porter une courone dont le poids avoit accâblé ses prédécesseurs. Il avoit un fils déja fameux par son courage; mais ce sage vieillard, trop ami de l'humanité pour s'aveugler sur le mérite de ses enfans, ne lui crut pas assez de maturité de raison pour lui confier un dépôt dont il n'avoit pas osé se charger lui-même. Il conseilla aux états de choisir *Conrad*, comme le plus capable de les gouverner. Le suffrage d'un prince assez grand pour refuser une courone, entraîna tous les autres. *Conrad* fut à peine élu, qu'il, songea aux moyens de manifester sa reconoissance envers Othon. Il l'honora de la confiance la plus intime, & lui donna la premiere part dans ses conseils: mais Othon mourut trop tôt pour le bonheur de *Conrad* & celui de la Germanie. Ce duc vraiment digne du trône, où sa modestie ne lui permit pas de monter, eut à peine reçu les honeurs de la sépulture, que Henri son fils lui succéda dans le duché de Saxe, & leva l'étendart de la révolte. Le mécontentement du rebelle fut occasioné par le refus que fit le roi de lui donner l'investiture de la Westphalie, & de la Thuringe. Ces deux provinces faisoient bien partie de la Saxe, mais elles avoient toujours eu des ducs & des comtes particuliers. Le refus de *Conrad* étoit fondé sur une sage politique qui ne permettoit pas de former un duché capable lui seul de balancer les forces de la royauté. Burchard, duc de Suabe, & Arnoul de Baviere apuierent les prétentions de Henri, & mirent en campagne une armée. Suivant le tableau généalogique des ducs de Baviere, composé par Triteme, cet Arnoul étoit fils de l'empereur de ce nom, & d'Agnès, fille d'un empereur d'Orient. Le feu de la guerre étoit près d'embrâser toutes les provinces de la Germanie, & *Conrad* en étoit d'autant plus au désespoir, qu'il auroit désiré joindre la Lorraine à sa courone. Ses libéralités intéressées avoient ataché à son parti plusieurs seigneurs de ce royaume, & il pouvoit se flater du succès le plus entier, lorsqu'il fut obligé de revenir sur ses pas pour prévenir les ravages d'une guerre civile. Il usa d'abord de menaces qui n'éfrayerent point les rebelles. Forcé de venger par la force des armes son autorité méprisée, il fit, avant d'en venir à ces extrémités, plusieurs démarches pacifiques, qui toutes furent aussi impuissantes que ses menaces. Pour derniere ressource, il engagea Hatton, archevêque de Maïence, à s'assurer de la persone de Henri, dans un repas qu'il devoit lui donner: mais le duc pressentit le piége, & eut assez de bonheur pour échaper. La guerre fut déclarée, mais *Conrad*, qui vouloit ménager le sang des peuples, la changea bientôt en intrigue. Il engagea le duc de Suabe à quiter le parti de Henri, qui n'avoit aucun motif réel de plainte. Arnoul fut obligé de retourner dans la Baviere pour la défendre contre les courses des Hongrois, que l'amour du pillage y avoit attirés: mais tous ces ménagemens ne firent que suspendre les ravages d'un feu qu'il désiroit éteindre. Arnoul n'eut pas plutôt délivré ses états des Hongrois, qui furent vaincus dans une bataille, qu'il força le roi à se mesurer avec lui. *Conrad*, vainqueur de ce duc rebelle, le força de fuir hors du royaume; & l'ayant dépouillé de son duché, il en donna l'investiture à son frere Ébrard ou Évrard. Arnoul ne supporta pas aisément cette disgrace. Son orgueil offensé ne lui permettant pas de mettre des bornes à son ressentiment, il alla chercher des vengeurs parmi ces mêmes Hongrois qu'il avoit vaincus peu de temps avant sa dégradation. Ces barbares, contens de trouver cette occasion pour satisfaire leur cupidité naturele, marcherent à sa suite, & mirent tout à feu & à sang dans l'intérieur du royaume. Évrard, ataqué par Arnoul, qui commandoit ces peuples farouches, ne put se soutenir en Baviere. Le roi son frere, que Henri traversoit sans cesse, fut non seulement obligé de lui retirer son duché, & de le rendre à l'ancien possesseur, mais encore de payer aux Hongrois le tribut auquel ils avoient soumis Louis l'Enfant. Ces troubles n'étoient pas les seuls qui agitassent son regne. Burchard avoit à peine quité le parti de Henri, qu'il avoit embrassé celui de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, ennemi né des rois de Germanie, qui prétendoient à juste titre que l'hommage lui étoit dû de sa part. Ces désordres multipliés abrégerent les jours de

Conrad: obligé de passer sans cesse d'une extrémité à l'autre de ses états, il n'avoit pu prendre le repos nécessaire pour se rétablir d'une maladie occasionée par une blessure qu'il avoit reçue dans un combat contre Arnoul. L'histoire ne sauroit trop vanter la magnanimité de ce prince; se sentant près de mourir, il ne parut occupé que des maux qui désoloient son royaume. Son ressentiment se tut devant l'intérêt de ses peuples, & lorsqu'il pouvoit donner le sceptre à Évrard son frere, il l'envoya à Henri, cet implacable ennemi qui n'avoit cessé de troubler son regne. Ce prince sage, & digne d'une meilleure destinée, mourut vers l'an 919, après environ sept années de regne. Les historiens d'Allemagne lui donnent, ainsi qu'à Louis l'Enfant, & à Henri premier, le titre d'empereur, qu'ils ne posséderent jamais. Othon le Grand fut le premier qui le porta depuis la mort d'Arnoul; & si cette qualité se trouve sur quelques monumens, c'est qu'ils l'adopterent comme préférable à celui de roi. Ce prince mourut sans postérité, & ce fut de Werner de Rothembourg son frere que descendirent les empereurs de la maison de Franconie.

Conrad II, surnommé *le salique* ou *l'ancien* (*Hist. d'Allem.*), duc de Franconie, septieme roi ou empereur de Germanie, douzieme empereur d'Occident depuis Charlemagne, étoit fils d'Adelaïde de Franconie, & de Henri, duc de cette province, qui descendoit en ligne directe de Werner, comte de Rothembourg, frere de *Conrad Ier.* Il étoit sans doute glorieux pour ce prince d'avoir été désigné empereur par Henri le Boiteux, son prédécesseur; cependant comme ce n'étoit pas là un titre suffisant, tous les grands d'Allemagne s'assemblerent, & examinerent s'il n'y avoit aucun parmi eux qui fût plus digne de régner. *Conrad* le jeune, son cousin, soutenu du crédit d'Ernest, duc de Suabe, & de Frédéric, duc de la haute Lorraine, balança long-temps les suffrages; mais enfin l'archevêque de Maïence ayant nommé *Conrad* l'ancien, fut suivi du plus grand nombre. Cette élection dura six semaines, pendant lesquelles l'impératrice Cunegonde, veuve de Henri II, gouverna l'état comme régente, sans cependant en avoir le titre. L'archevêque de Maïence fit les cérémonies du sacre, après quoi toute l'Allemagne, représentée par les six ordres de la noblesse, appelés *les six boucliers militaires*, & par les députés des villes, préterent serment au nouveau monarque dans la plus solemnele assemblée qui fût jamais. Il est incertain si ces derniers furent admis; mais il est constant qu'il n'étoit point encore question des sept électeurs. *Conrad* II éprouva de la part des Italiens les mêmes contradictions que ses prédécesseurs. Les Italiens, après la mort de Henri II, s'étoient crus libres de tributs & d'hommages envers les Allemands, il s'arrogeoient même le droit de disposer de l'empire. Leurs députés l'offrirent à Robert, roi de France, qui fut assez sage pour le rejeter; il vit que ce titre ne serviroit qu'à l'engager dans une guerre funeste. Guillaume, duc de Guienne pair de France, se disposoit à profiter de ce refus, & songeoit à prendre la courone pour lui-même, lorsque Jean XX & l'archevêque de Milan, inviterent *Conrad* à se rendre en Italie. Le roi faisoit ses préparatifs pour aller justifier ses droits; & comme le séjour d'Italie avoit été funeste à plusieurs de ses prédécesseurs, il voulut assurer la courone à son fils, qu'il fit élire & proclamer roi avant son départ. Il lui fallut encore apaiser des troubles domestiques excités par Ernest, duc de Suabe, son gendre, *Conrad* son cousin, Frédéric son beau-frere, & Adalberon, marquis de Thuringe. Ce fut pour arrêter ces désordres, que *Conrad* fit publier cette loi qui met au ban de l'empire quiconque trouble la paix publique. La peine d'être mis au ban étoit une espece d'excommunication civile. Voici quelle en étoit la formule, „ Nous „ déclarons la femme veuve, tes enfans orphe- „ lins, & nous t'envoyons au nom du diàble „ aux quatre coins du monde „. Ce fut après avoir fait publier cette loi, que l'empereur se rendit en Italie. Il étoit acompagné de Canut, roi de Danemarck, & de Rodolphe III, roi de Bourgogne, qui tous deux assisterent à la cérémonie de son sacre, à Rome, le 26 mars 1027. De retour en Germanie, *Conrad* convoqua une diete solemnele où les rebelles furent jugés. Tous étoient ses parens ou ses alliés; aussi eurent-ils part à son indulgence. Frédéric & Conrad obtinrent leur pardon, & furent traités avec beaucoup de douceur. Adalberon & Ernest, comme les plus coupables, furent punis, l'un par l'exil & l'autre par la captivité. L'empereur pardona à Ernest peu de temps après; mais l'ingrat n'en profita que pour exciter une guerre civile dans laquelle il périt, non sans donner des marques d'une grande valeur & d'une grande capacité. La mort du rebelle ayant rétabli le calme en Germanie, l'empereur prit la défense d'un prince voisin injustement dépouillé; c'étoit Othon que Mieslau son frere, roi de Pologne, avoit contraint de se réfugier en Allemagne. L'empereur lui fournit des secours dont ce prince sut profiter. Othon pressa son frere avec tant de vigueur, qu'il le força de se retirer auprès d'Udalric, duc de Bohême. Ce duc, au mépris des droits de l'hospitalité, écrivit à l'empereur, lui offrant de lui livrer le roi vaincu. Le généreux *Conrad II* eut horreur de cette trahison: il envoya sur le champ la lettre du perfide à Mieslau lui-même, lui conseillant de chercher un autre asyle. Le Polonois, sensible à cette générosité, se rendit auprès de l'empereur, qui le rétablit, après l'avoir réconcilié avec son frere. Cet événement fait sans doute honeur au regne de *Conrad II*; mais je dois observer qu'on ne trouve rien de semblable dans les histoires de Pologne, écrites par des auteurs acrédités.

La guerre de Hongrie suivit celle de Pologne : la succession du duché de baviere, ouverte par la mort de Henri, en étoit le motif. Le roi de Hongrie (Étienne), parent par sa mere, le réclamoit au préjudice d'un fils du duc Henri ; mais ce fut en vain qu'il voulut suppléer par la force au vice de ses titres. Le fils obtint la préférence, & l'empereur, après la mort du roi Étienne, eut assez de crédit pour faire mettre sur le trône de Hongrie le prince Pierre, qui consentit à être son vassal & son tributaire.

La Bourgogne entiérement réunie à l'Allemagne, est une des époques les plus heureuses du regne de *Conrad II.* Rodolphe III en avoit disposé par testament, en 1016, en faveur de l'empereur Henri II. L'impératrice Giselle, sa niece, se servit de l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, & l'engagea à faire la même disposition en faveur de *Conrad II* son mari. On ne sait si ce royaume fut réuni à la courone d'Allemagne, ou s'il fut possédé par *Conrad* & par ses successeurs, comme un royaume particulier & héréditaire dans leur famille. Quoi qu'il en soit, ce prince se fit couroner à Pazerne, mal-gré la réclamation d'Odon ou d'Eudes, comte de Champagne, qui prétendoit avoir des titres pour l'en exclure. Ce comte perdit la vie dans une bataille.

L'Italie en proie à de nouveles guerres, exigea une seconde fois la présence de l'empereur. Il passa l'hiver à Parme (1037), après avoir puni plusieurs villes de Lombardie : il se rendit ensuite à Rome, d'où il alla à Bénévent, délivra Capoue de la tyrannie de Pandolfe, s'assura de l'obéissance des habitans de la Pouille & de la Calabre, & revint en Allemagne couvert de gloire, mais accâblé de fatigues & d'années. Il travailloit à un projet de pacification de toute l'Europe lorsque la mort le surprit à Utrecht, le 4 juin 1039. Son corps fut transporté dans l'Église cathédrale de Spire ; qu'il avoit fondée pour être la sépulture des empereurs. La religion vante sa piété, & l'état sa générosité & sa valeur. La splendeur de son regne surprit d'autant plus, que son enfance avoit été très-obscure. Burchard évêque de Wormes, l'avoit retiré dans son palais pour le soustraire aux railleries que sa simplicité lui attiroit à la cour du duc son pere. L'hérédité des fiefs, introduite en faveur des grands, maintenue par l'usage, fut confirmée par une loi de ce prince. l'Allemagne perdit sous son regne le duché de Slesvick, conquis sur les Danois par Henri Ier. Il eut de son mariage avec Giselle, niece de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, Henri III, surnommé *le Noir*, qui fut son successeur à l'empire, & la princesse Mathilde, qui fut fiancée à Henri Ier, roi de France, & mourut avant la consommation du mariage.

Des écrivains ont prétendu que ce fut sous le regne de ce prince que les sept électeurs furent institués ; mais les meilleurs critiques placent leur origine à des temps postérieurs. On commença à connoître des souverains de Silésie indépendans de la Bohême & de la Pologne : ce dernier royaume vouloit se détacher de l'empire, mais il en resta tributaire pendant très-long-temps encore.

Conrad III, duc de Franconie (*Histoire d'Allemagne*), treizieme roi ou empereur de Germanie, successeur de Lothaire II, élu à Coblentz en 1138, naquit l'an 1090, d'Agnès, sœur de l'empereur Henri V, & de Frédéric de Hohenstauffen, de la famille des ducs de Suabe. L'autorité royale reprenoit quelque vigueur en France : Hugues Capet avoit relevé le trône qui, s'étoit affaissé sous les derniers descendans de Pepin. Louis le Grôs, quatrieme successeur de ce prince fameux mettoit toute sa politique à diviser les Allemands ses voisins les plus redoutables. Il avoit envoyé le célebre Suger, abbé de Saint Denis, aux états d'Allemagne, assemblés pour donner un successeur à Henri V. Cet habile négociateur avoit eu assez de crédit pour faire exclure Frédéric, duc de Suabe, dont Louis le Grôs redoutoit les talens ; & lorsque Lothaire II fut élu, il n'omit rien pour traverser son regne. *Conrad III* avoit profité des troubles excités par la cour de France, & s'étoit fait couroner à Spire : mais son parti l'ayant abandoné, il s'étoit réconcilié avec Lothaire en 1135, & l'avoit reconu pour son souverain. À la mort de ce prince, il réunit tous les suffrages, & fut couroné à Aix-la-Chapelle. Henri de Baviere, surnommé *le superbe*, le plus puissant des ducs d'Allemagne, fut mis au ban impérial, pour s'être obstiné à retenir les ornemens royaux que Lothaire II lui avoit confiés en mourant, peut-être pour marque qu'il le désignoit son successeur. Ce duc subit sa sentence, & ne put survivre à la perte de ses états. Il possédoit la Saxe, la Misnie, la Thuringe ; en Italie, Vérone, Spolete, & presque tous les biens de la comtesse Mathilde : cè trait d'autorité donne une haute idée de la fermeté de *Conrad III* & de ses tales. La Saxe fut donnée à Albert d'Anhalt, surnomé *l'ours*, marquis de Brandebourg, & la Baviere à Léopold, marquis d'Autriche : mais Henri avoit laissé un fils au berceau (Henri le Lion), & ce jeune prince trouva dans Welf ou Guelfe son oncle, un puissant vengeur de ses droits. Guelfe, pour soutenir sa révolte, fit alliance avec Roger, roi de Sicile, qui lui fit passer des sommes immenses. Roger & les autres princes normands ne laissoient échaper aucune occasion de mortifier les empereurs, & de les tenir loin de l'Italie, dont ils avoient envie de les dépouiller. Guelfe, après une guerre opiniâtre, demanda la paix, qui lui fut acordée ; on remit à la diete suivante à statuer sur les conditions. La Saxe fut rendue à Henri le Lion, son neveu ; mais la Baviere resta dans la famille du marquis d'Autriche, mort dans cette guerre. Guelfe peu satisfait de ce traité, reprit ses premiers projets, & toujours secouru de Roger, il soutint une guerre de

dix ans contre le duc d'Autriche, & même contre l'empereur. C'est à cette guerre que l'on raporte l'origine des Guelfes & Gibelins; factions puissantes qui partagerent si long-temps le sacerdoce & l'empire. *Conrad* entreprit la guerre contre les infideles, & passa en orient avec une puissante armée: mais il vit périr son armée par la chaleur, la disete, & la débauche, & il arriva à Jérusalem, moins en roi qu'en voyageur, & revint presque seul sur les vaisseaux de Manuel Comnene, mari de la sœur de la reine son épouse. Il aborda dans le golfe de Venise, & n'osa aller en Italie se faire couroner, à l'exemple de ses prédécesseurs. Le reste du regne de ce prince n'offre rien à l'histoire. Il mourut en Allemagne au château de Lautrech, le 15 Fevrier 1152, après un regne de douze ans, dix mois & quinze jours, & fut enterré à Bamberg.) *Conrad* eut de sa femme Gertrude, fille du comte de Sultzbach, deux fils, Henri & Frédéric. L'aîné, qu'il associa à l'empire avant sa malheureuse expédition en Syrie, mourut pendant son absence; l'autre mourut de la peste au siége de Rome, sous Frédéric Ier.

Conrad IV (*Hist. d'Allemagne*), dix-huitieme roi ou empereur depuis *Conrad Ier*, né en 1226, de Frédéric II & d'Yolande de Brienne, est élu roi des Romains en 1237, succede à son pere en 1250, meurt en 1254.

Le regne de ce prince se passa au milieu des orages qui suivirent la mort de Frédéric II. Il fit d'inutiles éforts pour rafermir son autorité & pour rétablir la paix en Allemagne. Il passa en Italie & tenta d'envahir le royaume de Naples & de Sicile: il prit Aquin, Naples & Capoue: mais la mort l'enleva au milieu de ses succès. Mainfroi, prince de Tarente, son fere naturel, fut acusé de l'avoir fait empoisoner. Il laissoit de sa femme Élisabeth, fille d'Othon, duc de Baviere, un fils unique: c'étoit l'infortuné *Conrad* le jeune que Charles d'Anjou fit périr par la main d'un boureau. *Voyez l'article suivant.*

Conrad V, *le jeune*, ou *Conradin* (*Hist. d'Allemagne*), fils du précédent & d'Élisabeth, né en 1252, est décapité à Naples en 1268 ou 1269, avec son cousin Frédéric, titulaire du duché d'Autriche. Ainsi finit la maison de Suabe, la plus célebre qui fût en Allemagne; cette famille avoit donné six empereurs à l'Allemagne, qui tous avoient illustré le trône. *Conradin*, avant de recevoir le coup mortel, jeta son gant dans la place publique; un soldat le porta à Pierre le Grand roi d'Aragon, qui le reçut comme un gage qu'il vengeroit un jour le sang qu'on venoit de verser.

Frédéric fut exécuté le premier. „ *Conradin* „ voyant tomber à ses pieds le corps de son généreux ami, laissa voir un mélange de force „ & de foiblesse, tel qu'on devoit l'atendre d'un „ enfant sensible & né pour les grandes choses. „ Il ramassa la tête & la baisa avec un excès de „ tendresse & de douleur qui fit verser des larmes aux assistans. Ensuite, s'étant mis à ge„ noux, il fit une courte priere, & reçut le „ coup mortel avec un généreux mépris pour la „ vie, mais toujours en baisant la tête de son „ ami. Un historien assure que, par un re„ tour de tendresse sur sa mere, il s'écria: „ *Ô ma mere, quelle sera votre douleur quand* „ *vous apprendrez la mort de votre malheureux* „ *fils?*

Conrad (*Hist. de Pol.*), duc de Masovie & de Cujavie, étoit fils de Casimir II, roi de Pologne. Il embrassa le parti de Leck le Blanc, roi de Pologne, contre Micislas le Vieux, son concurrent, leva une armée l'an 1127, & marcha contre Suantopelk, palatin de Poméranie, qui avoit conspiré contre Leck: ce prince mourut avant d'avoir été vengé, & *Conrad* crut que son défenseur pouvoit prétendre à lui succéder. Mais Henri de Silésie lui disputa la courone. On arma de part & d'autre en 1228, on en vint deux fois aux mains, & deux fois *Conrad* fut vaincu; mais il n'étoit pas dompté. La perspective d'un trône ralumoit son courage; il crut qu'après y avoir aspiré, il falloit y monter ou périr. Il mit une nouvele armée sur pied, résolu de hazarder une troisieme bataille; mais Hedwige, épouse de Henri de Silésie, engagea ce prince à renoncer à des prétentions si funestes à la Pologne: Henri étoit déja maître de Cracovie; *Conrad* s'en approcha à la faveur des ténebres, y entra par surprise, & son rival tomba en sa puissance. Henri ne vouloit point encore abandoner ses droits, il espéroit que son fils viendroit briser ses fers & le venger; mais Hedwige, qui avoit reçu de la nature l'heureux don de plaire & de persuader, lui peignit avec tant d'éloquence les malheurs de la Pologne & de la Silésie, qu'il acheta sa liberté par une renonciation formele. Mais *Conrad* eut bientôt en tête un concurrent plus dangereux, c'étoit Boleslas V, son neveu, que la nation avoit couroné en 1243. *Conrad* se ligua alors avec ce même Suantopelk dont il avoit autrefois tramé la perte; à l'approche de l'armée confédérée, tout le duché de Sandomir se soumit; la conquête de celui de Cracovie ne coûta que de légers combats. Mais *Conrad* fut un tyran dès qu'il crut pouvoir l'être impunément. Aux impôts établis, il en ajouta de plus onéreux encore, les priviléges des différens corps furent violés, les premieres dignités devinrent le partage des plus vils favoris, le clergé même essuya des vexations odieuses, le peuple se souleva, Boleslas fut rapelé, *Conrad* s'enfuit en Lithuanie, intéressa ses peuples à son sort, rentra en Pologne à la tête d'une armée, perdit la bataille de Sochodob, & disparut.

La mort de Boleslas V réveilla ses espérances en 1279: mais mal-gré ses éforts, Leck le Noir fut élu. Tandis que ce prince soutenoit tour-à-tour le choc des Tartares, des Russes & des Lithuaniens ligués contre la Pologne, *Conrad* sou-

leva les duchés de Sandomir & de Masovie, rassembla une foule de mécontens sous ses drapeaux, soumit toutes les villes qui se trouverent sur son passage, & se montra triomphant sous les murs de Cracovie. Ce fut le terme de ses succès. Les habitans se défendirent avec un courage héroïque, Leck le Noir accourut à la tête des Hongrois, tailla l'armée de *Conrad* en pieces, & mourut peu de temps après sa victoire. Henri Ier lui succéda en 1289, & *Conrad* mourut dans son duché de Masovie, après avoir en vain disputé la courone à quatre rois.

CONRART (VALENTIN) (*Histoire litt. mod.*).

J'imite de *Conrart* le silence prudent.

a dit Boileau. Ce vers a beaucoup plus de sens que le poète n'a prétendu en mettre, il n'a voulu que plaisanter sur la stérilité de *Conrart*, qui, étant secrétaire de l'académie, n'avoit presque point écrit, & n'avoit pas même publié sous son nom le peu qu'il avoit fait. Ce vers devient un bien grand éloge de *Conrart*, quand on sait que c'étoit le plus sûr comme le plus fidele des amis, & que les secrets de ses amis étoient mieux cachés dans son sein que dans le leur. Distingué par un grand usage du monde, jamais il ne se permit une légéreté. Tous le consultoient, tous lui confioient tout, tous trouvoient en lui des ressources utiles, & un secret inviolable. Il fut le premier secrétaire perpétuel de l'académie françoise, & il doit être regardé comme le pere de cette compagnie. *Conrart* étoit parent du fameux Godeau, depuis évêque de Grasse & de Vence. Quand Godeau venoit à Paris, il demeuroit chez *Conrart*, & celui-ci rassembloit ses amis, tous gens de lettres & gens de goût, pour entendre & juger les vers de l'abbé Godeau. Voilà l'origine de l'académie; c'est chez *Conrart*, c'est parmi ses amis que le cardinal de Richelieu alla le prendre pour en faire un corps dans l'état & répandre sur elle les grâces du gouvernement, & l'historien observe que les premiers académiciens, au milieu de cet éclat nouveau, dont la faveur déclarée d'un ministre tout-puissant les faisoit briller, regrétoient ce temps où ils s'assembloient volontairement chez leur ami, par le seul attrait de la liberté & de l'amitié, sans aucune chaîne de devoir ni de reconoissance.

Puisque l'occasion s'en présente, nous nous permettrons ici une réflexion assez importante. On lit dans cette même histoire de l'académie, que le cardinal de Richelieu offrit aux premiers académiciens de lettres de noblesse pour eux & leurs successeurs à perpétuité, & qu'ils les refuserent, parce qu'ils prétendirent être tous nobles, & qu'ils craignirent qu'on ne les crût tous ennoblis dans cette occasion. S'ils étoient tous nobles, c'étoit l'effet d'un hazard assez singulier, car la noblesse ne s'étoit pas piquée jusque-là d'être l'ordre du royaume le plus studieux & le plus lettré. Le cardinal de Richelieu avoit très-bien vu qu'une compagnie qui alloit être l'élite des écrivains de la nation, & devenir la récompense des plus grands talens par l'admission seule qu'elle en feroit, qui d'ailleurs feroit sans cesse occupée de tout ce que les beaux-arts ont de plus noble & de plus libéral, étoit essentiélement aussi noble que libre, & que cette noblesse littéraire devoit être reconue dans toute la nation; les académiciens au contraire ne virent que leur petit intérêt individuel, celui d'une vanité persónele que chacun d'eux pouvoit satisfaire en montrant ses titres, & ils sacrifierent, autant qu'il étoit en eux, l'intérêt éternel de leur postérité académique. On ne sait ce qui doit étoner le plus, ou que cette sotise ait été faite, ou qu'elle ait été souferte, & qu'elle ne soit pas encore réparée; que parmi tant de ministres, bienfaicteurs des lettres, à commencer par M. Colbert, il ne s'en soit pas trouvé un qui ait achevé sur ce point l'ouvrage du cardinal de Richelieu. Les événemens postérieurs ont rendu cette grâce encore plus nécessaire & plus convenable à la premiere académie du royaume. Est-il decent qu'un tel corps ait des membres qui ne puissent pas sortir de Paris sans être confondus parmi le peuple? Ajoutons que jamais grâce ne tireroit moins à conséquence & n'augmenteroit le nombre des privilégiés d'une maniere plus insensible.

Revenons à *Conrart*. Ses ouvrages, peu nombreux & peu célebres, doivent cependant être nommés. Ce sont des *Lettres à Félibien*; un *Traité de l'action de l'orateur*, imprimé en 1686, sous le nom de Michel le Faucheur; des *Extraits de Martial*. Il mourut en 1675.

CONRINGIUS (HERMANNUS) (*Hist. litt. mod.*), professeur en droit à Helmstadt, homme savant dans l'histoire & le droit public germanique, & fort consulté de son temps sur ces matieres, qui sont celles sur lesquelles il a écrit. Ses ouvrages ont été recueillis en sept volumes *in-fol. à Brunswick*, 1730.

CONSTANCE-CHLORE (*Hist. du Bas-Emp.*), fils d'Eutrope & de Claudia, étoit petit-neveu, par sa mere, de l'empereur Claude le Gothique. On le surnoma *Chlorus* à cause de la couleur vermeille & fleurie de son teint. Il fit son apprentissage d'armes dans les gardes du prince, qui, juge & témoin de sa valeur & de sa capacité, le nomma tribun, & lui donna bientôt après le gouvernement de la Dalmatie. On prétend que Carus, charmé de son désintéressement & de la douceur de ses mœurs, eut une forte tentation de le désigner son successeur, au préjudice de Carin son fils, dont il détestoit les débauches. Dioclétien, qui l'avoit employé avec succès, le créa César conjointement avec Galere ou Galérius. Quoique les deux nouveaux Césars eussent été nommés le même jour, *Constance* eut toujours l'honeur du pas,

pais, & son nom est le premier dans tous les monumens publics. On crut devoir cet égard à son privilége d'aîneſſe & à l'éclat de ſa naiſſance. Sa nouvele fortune ne changea point ſon caractere doux & bienfaiſant. Il conſerva ſa premiere ſimplicité. Ses largeſſes ſe rendirent pauvre, ſi on peut l'être quand on n'éprouve point de beſoins. Il regardoit l'amour des peuples comme le tréſor inépuiſable des rois. Quoiqu'économe, excepté dans la diſtribution des récompenſes, il ſoutint la majeſté du trône, & flata le goût du peuple par des jeux & des ſpectacles. Ce fut par le retranchement des ſuperfluités qu'il fournit à toutes ces dépenſes, ſans accâbler les provinces d'impôts. Après la mort de Dioclétien & de Maximien, il ſe contenta des provinces qu'il avoit gouvernées en qualité de Céſar. Par une défiance modeſte de ſes forces, il refuſe le département de l'Afrique & de l'Italie, diſant qu'on devoit meſurer ſon ambition à ſes talens. Sa domination fut reſſerrée dans les Gaules & l'Eſpagne, dont il randit les peuples heureux, en leur faiſant oublier qu'ils avoient un maître. Galérius, qui n'avoit rien à rédouter d'un prince ſans ambition, ſe regardoit comme le maître abſolu de l'empire. Ce collegue impérieux ne le laiſſoit vivre que parce qu'il étoit convaincu de ſa modération ; mais il ne pouvoit lui pardoner d'être ſon émule. Sa jalouſie, inquiete ſans motif, s'étoit aſſurée de ſa fidélité, en retenant, comme otage auprès de lui, ſon fils Conſtantin, qui donnoit les plus hautes eſpérances. Les maladies fréquentes dont *Conſtance* étoit ataqué diſpenſerent Galérius d'employer le fer & le poiſon pour jouir du pouvoir ſans partage. Son eſpoir fut rempli. *Conſtance*, jaloux d'étendre les limites de l'empire, porta ſes armes dans la Grande Bretagne, qui étoit déja ſous la domination des Romains : mais ſes anciens habitans, appelés *Pictes* & *Calédoniens*, s'étoient réfugiés dans la partie ſeptentrionale, connue aujourd'hui ſous le nom d'*Écoſſe*, où ils vivoient dans une entiere indépendance. Il remporta ſur eux une pleine victoire, dont ſa mort, cauſée par ſes fatigues, l'empêcha de tirer avantage. Il mourut à Yorck en 306. Il avoit été nommé Auguſte une année & trois mois auparavant. En mourant, il déclara Céſar ſon fils Conſtantin, qui, dans la ſuite, fut ſurnomé *le Grand*. Il l'avoit eu d'Helene ſa premiere femme. Maximien l'avoit obligé de la répudier pour épouſer Théodora ſa fille. Quoique ce prince fît profeſſion du paganiſme, il ne perſécuta jamais les chrétiens, au contraire il les combla de bienfaits, & les eleva par préférence aux premieres dignités.

CONSTANCE (FLAVIUS-JULIUS), fils du grand Conſtantin, fut déſigné ſon ſucceſſeur pour régner conjointement avec ſes deux freres. Son pere, par ſon teſtament, leur avoit encore aſſocié ſes deux neveux ; mais le peuple, l'armée & le ſénat refuſerent de ſouſcrire à ſes dernieres volontés. Les neveux, dont les mœurs & les talens donnoient les plus hautes eſpérances, qui promettoient de rendre les peuples heureux, furent inhumainement maſſacrés par les ſoldats, qui ne vouloient d'autres maîtres que les fils de Conſtantin. Les amis de ces princes innocens furent envelopés dans leur ruine, & on laiſſa leurs corps ſans ſépulture. Les aſſaſſins exigerent avec tant d'inſolence de *Conſtance* le ſalaire de leur crime, qu'on le ſoupçona d'être l'auteur de ce carnage. Quoiqu'il y eût pluſieurs empereurs, l'empire n'avoit point encore été diviſé. Les enfans de Conſtantin partagerent le pouvoir, & ſe rendirent indépendans les uns des autres. *Conſtance* eut la Grece, l'Aſie & l'Égypte. Les erreurs d'Arius avoient rempli la capitale & les provinces de diſſenſions civiles. Quoique *Conſtance* favoriſât ouvertement les partiſans de cet héréſiarque, il rapela dans leur ſiége tous les évêques exilés. Athanaſe fut rétabli dans l'Égliſe d'Alexandrie, & Paul dans celle de Conſtantinople. Tandis qu'il calmoit les fureurs religieuſes, les Perſes, après avoir paſſé le Tigre, s'étoient rendus maîtres de l'Arménie, dont ils avoient chaſſé le roi, allié & ami des Romains. *Conſtance* marcha contr'eux ; & quoique ſon armée eût ſecoué le joug de l'obéiſſance, il obligea Sapor à rentrer dans ſes états, où il eut bientôt réparé ſes pertes. Deux ans après, il reparut avec des forces ſupérieures dans les provinces de l'empire. Vainqueur dans ces combats, il ſeroit reſté le dominateur de l'Orient, ſi les barbares, voiſins de ſes états, ne l'euſſent rapelé pour les défendre. L'Occident étoit également ébranlé par des tempêtes. Magnence, qui de ſimple ſoldat étoit parvenu au commandement des armées, profita de l'amour des ſoldats pour ſe faire déclarer empereur. Vitranion fut proclamé le même jour par les légions de Pannonie. Conſtans & le jeune Conſtantin furent dépouillés de leurs états. Leur frere *Conſtance* quita l'Orient pour venir à leur ſecours. Vitranion, trahi par ſes ſoldats, ſe ſoumit à la clémence de ſes maîtres offenſés. *Conſtance* eut la générosité de lui pardoner ; il lui aſſigna même un revenu ſuffiſant pour ſubſiſter honorablement. Le vainqueur tourna enſuite ſes armes contre Magnence, qui fut vaincu en Eſpagne. Il leva une nouvele armée dans les Gaules, où il eſſuya une ſeconde défaite. Alors craignant de tomber au pouvoir de *Conſtance*, il ſe donna la mort. L'empire, qui avoit été diviſé, fut réuni ſur une ſeule tête. *Conſtance* ſe tranſporta à Rome pour y recevoir les honeurs du triomphe. Quoiqu'il y témoignât beaucoup d'égards pour les habitans, il aigrit les eſprits par ſa complaiſance pour les adorateurs des faux dieux. Il permit qu'on relevât dans la ſalle du ſénat l'autel de la victoire. Les priviléges des veſtales furent maintenus dans leur intégrité. Il revêtit du ſacerdoce les païens les plus diſtingués par leur naiſſance. Des fonds furent aſſignés ſur le tréſor public pour fournir à la dé-

pense des sacrifices. Ces égards pour les restes de l'idolatrie firent murmurer les chrétiens, qui ne purent lui pardoner d'avoir accepté le titre de grand-prêtre de Jupiter. C'étoit moins par atachement pour l'idolatrie, que par le désir de réunir tous les suffrages, qu'il avoit cette complaisance criminele; car d'ailleurs il avoit du zele pour le christianisme, qui prit sous son regne de nouveaux accroissemens. Le murmure des chrétiens fut apaisé par un édit publié en leur faveur. Ceux qui avoient été dépouillés de leurs biens pendant les persécutions, rentrerent dans leur droit de propriété, & pour surcroît de faveur, ils furent élevés aux premieres dignités de l'état, dont ils avoient été exclus. Pendant ce temps-là Julien, vainqueur dans les Gaules, réprimoit les courses des Allemands, & affermissoit l'empire par ses victoires. *Constance*, jaloux de ses prospérités, le rapela dans sa cour; mais les légions, acoutumées à vaincre sous ce guerrier philosophe, ne purent consentir à son départ, & pour mieux se l'atacher, elles le proclamerent Auguste. *Constance*, pour étoufer cette rébellion, leve une puissante armée; & précipitant sa marche, il essuya tant de fatigues, qu'il fut ataqué d'une maladie auprès du Mont-Taurus. Sentant sa fin approcher, il se fit conférer le baptême par un évêque Arien, dont il avoit toujours favorisé la secte. Il mourut dans la quarante-cinquieme année de son âge, dont il en avoit régné vingt-quatre. Son zele pour l'arianisme, & la persécution contre les évêques & les prêtres catholiques, rendront toujours sa mémoire odieuse. C'étoit d'ailleurs un prince médiocre & de peu de talens.

CONSTANT Ier (*Hist. du Bas-Emp.*), fils du grand Constantin, fut appelé à l'empire conjointement avec ses deux freres, *Constance* & le jeune Constantin. Les trois princes s'assemblerent dans la Pannonie pour partager une si riche succession. *Constant*, qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, la Macédoine, la Grece, l'Illyrie & l'Afrique. Dès qu'il fut revêtu du pouvoir souverain, il se livra à ses penchans pour les plaisirs. Jeune, présomptueux, il se croyoit le plus grand capitaine de son siecle, parce qu'il réussissoit dans tous les exercices militaires, & qu'il étoit adroit à tirer de l'arc & à lancer un javelot. L'encens de ses flateurs acheva de corrompre sa raison. Quoique plongé dans les voluptés, sa foi n'en fut ni moins vive, ni moins pure. Il se déclara le défenseur de l'orthodoxie, & fut le fléau des païens & des hérétiques. Les ecclésiastiques furent comblés de biens & d'honeurs; les sacrifices païens furent défendus. Il fit fermer les temples de l'idolatrie, mais il défendit de les détruire, parce qu'ils embellissoient Rome, & qu'ils occasionoient des jeux & des fêtes où le peuple trouvoit le délassement de ses fatigues. Ce prince, protecteur de la religion, la déshonoroit par ses débauches. Il vivoit au milieu d'une troupe de jeunes efféminés qu'il choisissoit parmi les otages, ou les étrangers. Passioné pour la chasse, il s'enfonçoit dans les forêts pour se livrer à cet amusement; ses excès & ses fatigues épuiserent son tempérament. Tourmenté de la goute, il perdit l'usage des pieds & des mains. Ses douleurs le punirent sans le corriger. *Constant*, devenu odieux à ses sujets, autant par ses vices, que par la tyrannie de ses ministres, ne récompensoit que ses flateurs. Marcellin, intendant des finances, & Chreste, capitaine expérimenté, formerent une conjuration pour élever Magnence à l'empire. Marcellin, chef des conjurés, dédaigna le trône où il pouvoit monter, aimant mieux être le maître de l'empereur que de l'empire. Il invita à un grand festin Magnence & les principaux officiers de l'armée, dont la plupart étoient ses complices. Le plaisir de la table fut poussé bien avant dans la nuit. Magnence disparut, & un moment après il rentra dans la salle du festin, revêtu de la pourpre & de tous les attributs de la puissance souveraine. Les conjurés le proclamerent empereur. Les autres convives, étonés de cette scène imprévue, prenent le parti de le reconoître. Il marche vers le palais; un corps d'Illyriens se joint à lui, & le peuple, par ses acclamations, applaudit à son élévation. *Constant* étoit occupé de la chasse dans les forêts, dont le silence fut troublé par le bruit de cette révolte. Ses domestiques & ses flateurs l'abandonerent pour n'être point envelopés dans son infortune. Il se flata de trouver un asyle en Espagne; il fut vivement poursuivi par des satellites envoyés par le tyran; se voyant par tout environé d'assassins & d'ennemis, il quita les ornemens de sa dignité pour n'être pas reconu; mais il fut découvert aux pieds des Pyrénées, dans une chapelle où il s'étoit réfugié. On l'arrache de ce lieu sacré pour l'égorger. Il périt dans la trentieme année de son âge, & dans la troisieme de son regne.

CONSTANT II, qui prit quelquefois le nom de *Constantin III*, étoit fils d'Héraclius Constantin, & de Grégorie, fille du patrice Nicetas. Le sénat, fatigué de la domination tyrannique de Martin, qui avoit empoisoné Héraclius pour placer son fils du premier lit sur le trône, proclama empereur *Constant* sans le concours de l'armée, qui confirma cette élection. Comme il avoit été élevé sur le trône par les intrigues des Monothélites, il fut leur zélé protecteur; mais, importuné par leurs clameurs, il imposa silence à leurs questions. Cette modération apparente ne servit qu'à couvrir sa haine contre les orthodoxes, dont il fut toujours l'ennemi & le persécuteur. Martin, qui venoit d'être élevé sur la chaire de Saint Pierre, lui opposa un courage digne des temps apostoliques. *Constant*, irrité de sa résistance, le condamna à l'exil, où il mourut accâblé de chagrins & de miseres. Théodose, frere du tyran, lui étoit devenu odieux, quoiqu'il n'eût à lui reprocher que l'amour des peuples; c'est ce qui rendit sa fidélité suspe-

ête. *Constant* le força à se faire ordoner diacre, pour prévenir la tentation d'envahir la puissance suprême. Ce grade sacré ne fut pas suffisant pour dissiper ses défiances : il eut l'inhumanité de le faire massacrer, & il ne prit pas même la peine de se justifier de ce fratricide. Les Sarasins lui enleverent plusieurs provinces, & après l'avoir vaincu, ils lui acorderent une treve de deux ans. *Constant*, délivré d'ennemis aussi redoutables, passa dans l'Italie, qu'il vouloit afranchir de la domination des Lombards; mais au lieu de combatre les barbares, il pilla Rome, qu'il dépouilla de ses plus riches ornemens pour embélir Syracuse, dont il fit le siége de ses états. La Sicile, qui se félicita d'abord de posséder le maître de l'empire, eut bientôt à gémir de sa tyrannie. Les peuples furent ruinés par ses exactions. Il enleva les vases précieux qui servoient au culte public : son avarice fouilla jusque dans les tombeaux. Les grands seigneurs murmurerent, & furent punis par la torture : mais leur sang fut la semence de nouveles rébellions. Les peuples opprimés soupiroient après un libérateur. Mazesés, secondé des autres ministres du tyran, se chargea de la vengeance publique. Il le suivit dans le bain, & l'assoma avec le vase dans lequel on versoit de l'eau. Il régna vingt-sept ans, & il étoit monté sur le trône en 643.

CONSTANTIN (CAIUS-FLAVIUS-VALERIUS-CLAUDIUS) (*Hist. du Bas-Emp.*), étoit fils de *Constance* Chlore & d'Hélene sa premiere femme. On ignore le temps & le lieu de sa naissance. On n'est pas mieux instruit de l'origine de sa famille, à qui les uns donnent la plus haute antiquité, & que d'autres prétendent être très-nouvele. Quand il fut revêtu de la pourpre, ses flateurs le firent descendre de Vespasien; mais ils ne purent jamais établir cette filiation. *Constantin*, né avec toutes les semences de l'héroïsme, n'eut pas besoin d'aïeux pour se rendre illustre. Lorsque son pere fut envoyé dans les Gaules avec le titre de César, Dioclétien le retint auprès de lui comme un gage de la fidélité de son collegue. Les distinctions dont il l'honora lui firent oublier qu'il étoit dans une espece de captivité. La valeur, dont il donna de fréquens témoignages dans la guerre d'Égypte, le rendit également cher à Dioclétien & aux soldats. À son retour à Rome, le peuple s'empressoit en foule sur son passage, & par ses acclamations réitérées, lui présageoit sa grandeur future. Ses ieux vifs & perçans annonçoient sa pénétration. Sa physionomie noble & guerriere étoit tempérée par son affabilité. Ses refus étoient acompagnés de tant de grâces, qu'on ne le quitoit jamais sans être pénétré de reconoissance. Sa constitution foible & délicate l'exposa à de fréquentes maladies dans son enfance. Une vie sobre & frugale fortifia son tempérament & le rendit capable des plus grandes fatigues. Sa jeunesse fut exempte des foiblesses qui égarent la raison. Son premier mariage avec Minerve prévint les orages que les passions excitent dans leur naissance. La science militaire étoit la seule qui donnât de la considération dans ce siecle de guerre. Son pere, entraîné par l'exemple, ne lui donna qu'une éducation propre à en faire un grand capitaine. Il fut nouri dans le camp, où il vivoit confondu avec les soldats; mais quand il fut parvenu à l'empire, il cultiva les lettres, peut-être même avec plus d'application qu'il ne convenoit à l'arbitre des nations. Les savans furent admis dans sa familiarité. Les courtisans, qui jusqu'alors n'avoient su que défier les périls & la mort, devinrent plus éclairés & plus polis. L'ignorance & la férocité ne furent plus le caractere distinctif du guerrier. Galerius, successeur de Dioclétien, prit ombrage de son mérite; & pour ne pas lui doner trop de considération, il lui refusa le titre de César, qui lui étoit dû comme fils de Constance. Sa politique cruele l'exposa aux plus grands dangers, d'où il eut le bonheur & l'adresse de sortir avec gloire. Son pere étant prêt de s'embarquer pour la Grande-Bretagne, redemanda son fils avec une hauteur menaçante qui détermina Galerius à le rendre. *Constance* reçut avec des larmes de joie un fils qu'une longue absence lui avoit rendu plus cher. Étant prêt de mourir, il le désigna son successeur, sans lui associer trois autres fils qu'il avoit de son second mariage. Dès qu'il eut les ieux fermés, les soldats proclamerent son fils Auguste. *Constantin* les pria d'atendre l'agrément de Galerius pour prendre ce titre. Leur impatience ne put se résoudre à ce ménagement politique. Ils le revêtirent de la pourpre mal-gré sa résistance. Son premier soin fut de rendre les devoirs funebres à son pere, à qui il fit décerner les honeurs divins. Galerius, qui se voyoit obscurci par cet astre naissant, fit mouvoir des ressorts secrets pour l'exclure du gouvernement : mais son avarice & ses cruautés l'avoient rendu si odieux, qu'il n'inspiroit plus que des sentimens de mépris. Sa jalousie impuissante ne fit que relever l'éclat de son collegue. Il tourna ses fureurs contre les chrétiens, dont le sang inonda la ville & les provinces. Tant de victimes ne furent pas suffisantes pour assouvir ses vengeances. Les païens, qui lui étoient aussi indifférens que les chrétiens, furent envelopés dans la proscription. Les biens des citoyens les plus opulens furent confisqués, des impositions accâblantes épuiserent le peuple, le mécontentement fut général comme l'oppression. Le cri de la révolte retentit aux pieds du trône. Galerius, environé de séditieux & de mécontens, revêtit *Constantin* de la pourpre pour s'en faire un apui. Maxence, fils de Maximin, qui jusqu'alors avoit vécu dans une crapuleuse débauche, revendiqua, les armes à la main, l'héritage de son pere. Tandis que l'empire étoit embrâsé du feu des guerres civiles, *Constantin* convaincu que si la fortune fait les empereurs, c'est aux empereurs à justifier le choix de la fortune, régloit l'intérieur de ses états & en protégeoit

les frontieres contre les invasions des barbares. Les Francs, qui avoient passé le Rhin, furent vaincus & dispersés. Il les força de repasser le fleuve; ils furent poursuivis par leur ennemi infatigable, qui porta le fer & la flamme dans leurs possessions. *Constantin* tourna ensuite ses armes contre Maxence & Maximien son pere, qui s'étoient ligués contre lui. Il remporta sur eux une grande victoire sous les murs de Rome. Maxence fuyant avec trop de précipitation, tomba avec son cheval dans le Tibre, où il fut submergé. Le vainqueur entra dans Rome avec les honeurs du triomphe, dont il releva l'éclat par sa bienfaisance. Les prisons furent ouvertes, les partisans des deux tyrans obtinrent l'abolition de leur crime. Il n'avoit plus d'autre collegue que Licinius. Le calme dont jouissoit l'empire fut troublé par la jalousie de Licinius, qui voyoit sa gloire éclipsée par celle de son collegue, qui ne lui laissoit que l'ombre du pouvoir. Leur rupture fut bientôt éclatante, & il fallut vider la querele les armes à la main. Licinius plein de confiance dans la supériorité du nombre, livra un combat dont le succès fut long-temps incertain: mais enfin la fortune se déclara contre lui. Il se releva bientôt de sa chute; il reparut dans les plaines d'Andrinople, avec une armée plus formidable que la premiere; il fut encore mis en déroute. Il eut alors recours à la négociation, qui lui réussit mieux que ses armes. *Constantin* lui acorda la paix, à condition qu'il lui céderoit la Thrace, la seconde Mésie, la Tartarie & les provinces de l'Orient. Tout annonçoit un calme durable: les deux empereurs, pour resserrer plus étroitement les nœuds de leur alliance, conférerent chacun à leurs trois fils le titre de César. La rivalité du pouvoir leur remit bientôt les armes à la main. Licinius couvrit les mers de ses vaisseaux; son armée de terre, forte de cent cinquante mille hommes de pied, & de quinze mille chevaux, le mit en état de tout entreprendre & de tout espérer. *Constantin* lui opposa deux cents galeres à trente rames, & deux mille vaisseaux de charge. On comptoit dans son armée de terre cent trente mille combatans. Ces deux princes rivaux, avant d'en venir aux mains, solliciterent le ciel de seconder leurs armes. Licinius, idolâtre & superstitieux, menoit à sa suite une foule de sacrificateurs, de devins, d'aruspices & d'interpretes des songes, qui, après avoir consulté les entrailles des victimes, le flaterent de l'espoir d'une pleine victoire. *Constantin*, chrétien sans en avoir encore reçu le caractere, mettoit sa confiance dans l'étendard de la croix, & dans les prieres des prêtres & des évêques qui étoient dans son camp. Les deux armées se joignirent dans les plaines de Calcédoine. L'ataque fut vive, & la défense opiniâtre. Licinius, après avoir agi en capitaine & en soldat, fut contraint de céder à son rival. Vaincu sans avoir rien perdu de son courage, il ramassa les débris de son armée, & traversa la Thrace pour aller rejoindre sa flote, qui fut aussi batue & dispersée: alors, désespérant de la fortune, il entama des négociations qu'il fit traîner en longueur pour avoir le temps d'atendre les Goths & les autres Barbares qu'il appeloit à son secours. Cet artifice lui réussit mal; il livre un nouveau combat où il perd vingt-cinq mille hommes. Les soldats qui survivent au carnage de leurs compagnons, mettent bas les armes, & se rendent, au vainqueur. Licinius abandoné se voit empereur sans sujet, & général sans armée. Il s'enfuit à Nicomédie, où il fut bientôt assiégé & contraint de se soumettre à la discrétion d'un maître qu'il n'avoit pu supporter pour collegue. Constantia, sa femme, sollicita son frere *Constantin* de lui laisser la vie; cette grâce fut acordée. Licinius, dépouillé de la pourpre, se prosterna devant son maître, qui l'admit à sa table. Il fut ensuite relégué à Thessalonique pour y mener une vie privée; mais peu après *Constantin* envoya l'ordre de l'étrangler. Son fils fut privé du titre de César. On ne peut lui contester d'avoir été un grand homme de guerre; mais quoiqu'il eût des talens il ne laissa que le souvenir de ses cruautés. Toute la puissance impériale fut réunie sur la tête de *Constantin*, qui prit le nom de *victorieux* sur les médailles. Ce titre devint héréditaire à plusieurs de ses successeurs. Il n'usa de ses conquêtes que pour étendre les conquêtes de la foi. Il fut défendu aux souverains des provinces & aux magistrats des villes d'offrir des sacrifices, & d'ériger des statues aux faux dieux. La divination fut proscrite, les temples de l'idolatrie furent fermés ou convertis en sanctuaires du vrai Dieu. Il aimoit à s'entretenir avec les évêques. Il s'occupoit dans ses loisirs à composer des homélies & des sermons qu'il récitoit en public. Il nous reste un de ses discours sur la passion, qui n'est remarquable que par sa prolixité & le nom imposant de son auteur; mais ce prince, qui n'étoit point insensible aux louanges, savoit qu'un souverain qui prêche est toujours applaudi. La police de l'état fut réformée, le vice fut obligé de se cacher, il n'y eut plus de scandale; & l'hypocrisie plus adroite & plus rafinée se couvrit du masque de la vertu. *Constantin* s'occupa des quereles, qui divisoient l'Église: il assembla un concile à Arles pour éteindre le schisme des donatistes. Ce fut sous son regne que l'Arianisme prit naissance dans l'Égypte, d'où il se répandit dans la Lybie, & en Orient. *Constantin*, pour étoufer le germe de tant de divisions, convoque un concile général à Nicée, ville de Bythinie. Tous les évêques y furent invités. Le trésor public leur fournit des voitures & des chevaux; *Constantin* se rendit à Nicée pour les recevoir. Ils s'assemblerent au nombre de trois cents dix-huit. L'empereur parut dans cette vénérable assemblée, & ne voulut s'asseoir qu'après en avoir été prié par les évêques. Il eut même l'humilité de baiser les plaies de ceux qui avoient soufert pour la cause de Jésus-Christ. Tous les

peres du concile se féliciterent de son affabilité: il leur donna un magnifique festin dans son palais. Il avoit tant de vénération pour eux, qu'il avoit coutume de dire que s'il surprenoit un évêque en adultere, il le couvriroit de sa pourpre pour en cacher le scandale aux ieux du public. La faveur dont il honoroit les ministres de la religion en étendit les conquêtes. Les villes & les campagnes brûloient leurs idoles, & détruisoient leurs temples pour bâtir des Églises. Le christianisme pénétra au delà du Rhin & du Danube. Les Goths reçurent l'évangile. Un grand nombre de Barbares, après avoir pillé l'empire, retournerent dans leur pays, éclairés des rayons de la foi. Ce fut sous son regne que les monasteres furent établis. Des solitaires avoient peuplé les déserts; mais c'étoient des membres épars qui n'étoient atachés à aucun corps. Antoine, protégé de l'empereur, fut le premier qui forma des disciples, & qui les assujétit à une regle uniforme. Pacôme, à son exemple, fonda des monasteres qui édifierent tout le monde. Les inscriptions qui retraçoient sur les monoies les cérémonies idolâtres furent éfacées. Les impostures des prêtres du paganisme furent dévoilées, les sacrifices abolis. La magie & la divination furent proscrites. Les oracles qui avoient abusé de la crédulité du vulgaire, tomberent dans le mépris.

Un projet difficile occupoit depuis long-temps l'esprit de *Constantin*; c'étoit de fonder une nouvele Rome, & d'y transférer le siége de l'empire. Un autre n'auroit osé concevoir ce dessein, *Constantin* l'exécuta en peu de temps. Il choisit le détroit de l'Hellespont, entre l'Europe & l'Asie, où l'on ne voyoit plus que les débris de l'anciene Byzance, qu'il rétablit sous le nom de *Constantinople*. Il choisit ce lieu comme le centre de l'empire, & sur-tout comme le plus favorable pour opposer une barriere aux Perses, qui alors étoient ses ennemis les plus redoutables. L'anciene Rome lui étoit devenue odieuse par son atachement à l'idolatrie. Peut-être succomba-t-il à l'ambition d'être le fondateur d'un nouvel empire, de même qu'Auguste avoit eu la tentation de transporter à Troye la splendeur de Rome. Cette ville nouvele fut embélie d'édifices & de places publiques qui surpasserent en magnificence tous les monumens de Rome. Les temples des faux dieux fournirent tant de statues, qu'elles y étoient entassées avec confusion. Son fils Crispus, né d'un premier mariage, faisoit concevoir les plus hautes espérances. Son courage & ses talens l'égaloient aux plus grands capitaines de l'antiquité. Né pour plaire, il eut le malheur d'inspirer une passion criminele à Fausta sa belle-mere, fille de Maximien. Le jeune prince plein d'horreur de cet inceste, refusa d'y condescendre. Sa marâtre indignée de ses mépris, l'accusa de l'avoir voulu séduire: *Constantin* le crut, le fils mourut; & *Constantin* reconut trop tard son innocence. Cette mort sema l'amertume sur le reste de sa vie. La gloire que *Constantin* s'étoit acquise fut obscurcie par la protection dont il honora les Ariens. Les évêques, ennemis de la divinité de Jésus-Christ, furent rapelés de leur exil, & rétablis sur leurs siéges. Quoiqu'il ait été le défenseur le plus zélé du christianisme, il différa son baptême jusqu'aux approches de la mort. Sa lenteur à se faire initier dans nos mysteres, & à faire usage des sacremens, a fait mal-à-propos soupçoner sa foi. On lui reprocha une ambition qui ne pouvoit soufrir d'égalité, des profusions qui accâbloient ses sujets pour enrichir ses ministres, & pour construire des édifices plus somptueux qu'utiles. Sapor, instruit que sa santé chancelante le mettoit hors d'état de paroître à la tête de ses armées, lui redemanda les cinq provinces que son pere Narsès, après sa défaite, avoit été contraint de céder aux Romains. *Constantin*, qui avoit encore dans l'esprit la vigueur de son premier âge, lui fit dire qu'il iroit lui-même porter sa réponse. Il se mit aussi-tôt en marche, mais il succomba sous les fatigues du voyage. Il tomba malade à Nicomédie; il fit la confession publique de ses fautes, & demanda le baptême. Dès qu'il l'eut reçu, on le revêtit d'habits blancs, son corps fut couvert d'étofes de la même couleur, & depuis ce moment il ne voulut plus toucher à la pourpre. Il mourut le 2 mai l'an 337, après un regne de trente ans, neuf mois & vingt jours. Quelques-uns ont prétendu sans motifs, qu'il avoit été empoisoné par ses freres. Au premier bruit de sa mort, ses gardes s'abandonerent aux transports de la plus vive douleur. Ils déchirerent leurs habits, ils se roulerent par terre, en l'appelant leur maître & leur pere; tous paroissoient disposés à le suivre au tombeau. Ce deuil général dans toutes les provinces, fut encore particulier aux habitans de Nicomédie. Son corps fut porté à Constantinople, dans un cercueil d'or couvert de pourpre. Les tribuns choisirent les soldats qui en avoient été les plus chéris, pour en porter la nouvele à ses enfans. Constance, moins éloigné que les autres, ariva le premier. Il fit déposer son corps dans l'Église des Apôtres, avec une magnificence royale. Les pleurs & les regrets du public firent le plus bel ornement de cette pompe funebre. Les chrétiens, dont il fut le zélé protecteur, ont peut-être exagéré ses vertus; du moins l'on peut assurer que s'il rassembla les talens qui font les grands princes, il imprima des taches à sa mémoire par des atrocités. (*Voyez* ce même article dans le dictionaire de Théologie.)

CONSTANTIN le jeune, fils aîné du grand *Constantin*, fut désigné par le testament de son pere pour lui succéder, conjointement avec ses deux freres Constance & Constant. Il eut pour son partage l'Espagne, la Gaule & la Grande-Bretagne. Le grand *Constantin* avoit encore appelé ses deux neveux, fils de ses deux freres, à la succession. Leur mérite naissant promettoit de per-

pétuer les prospérités de l'empire, mais ils furent massacrés par les soldats, qui ne voulurent reconoître pour Augustes que les enfans de leur ancien empereur. Tant de zele pour sa mémoire leur fut inspiré par l'ambition d'un des princes, qui ne vouloit pas tant de concurrens à l'empire. Ce meurtre ne fut imputé ni à *Constantin* le jeune, ni à Constant ; tout le soupçon tomba sur Constance. Les trois freres, après la mort des deux Césars, leurs cousins, firent un nouveau partage où les intérêts de *Constantin* ne furent point assez ménagés. Ce fut la source des différents qui afoiblirent leur puissance. Leur mécontentement fut suivi d'une rupture éclatante qui leur devint également funeste. *Constantin*, qui seul avoit droit de se plaindre, employa d'abord la voie de la négociation, dont le succès ne répondit point à ses vues pacifiques. Il prit mal-gré lui le parti de se faire justice par les armes. Le feu de la guerre civile embrâsa tout l'empire, & les trois concurrens se mirent en campagne avec tout l'appareil de leurs forces. Cette grande querele fut décidée sous le murs d'Aquilée. Les troupes de *Constantin*, séduites par un premier avantage & par l'exemple de leur chef, s'abandonent aux saillies de leur courage imprudent, qui les précipite dans une embuscade où elles sont taillées en pieces. *Constantin* renversé de cheval, tomba percé de coups. Ses freres dénaturés lui firent trancher la tête après sa mort ; & pour surcroît d'inhumanité, ils firent jeter son corps dans le fleuve d'Alsa, qui baigne les murs d'Aquilée. Il paroît qu'il en fut ensuite tiré, puisque long-temps après on montroit son tombeau de porphyre à Constantinople, dans l'Église de Sainte Sophie. Il mourut à l'âge de 25 ans, dont il en avoit régné environ deux & demi. Il avoit une ressemblance parfaite avec son pere, soit par les traits, soit par la valeur & la bonté ; mais il lui étoit bien inférieur dans le grand art de gouverner. Son courage impétueux égaroit souvent sa prudence. On lui reprocha une ambition démesurée, parce qu'ardent à concevoir des projets, ils ne s'assuroit pas des moyens d'en préparer le succès.

CONSTANTIN III. (*Voyez* HÉRACLIUS II.)

CONSTANTIN IV, fils aîné de Constant, & son successeur à l'empire, fut surnomé *Pogonate*, c'est-à-dire, le *barbu*, parce que n'ayant point encore de barbe lorsqu'il partit de Constantinople, on fut surpris de l'y voir rentrer avec une barbe fort épaisse. Son premier soin, à son avénement à l'empire fut de venger la mort de son pere, dont les assassins s'étoient retirés en Sicile. Il se transporta dans cette île, où il fit périr dans les tortures Mazesès & tous ses complices. Cette piété filiale lui mérita les applaudissemens du public. Les Sarasins devenoient chaque jour plus redoutables. Ils porterent leurs armes victorieuses jusqu'aux portes de Constantinople, dont ils ravagerent impunément le territoire. Sept fois ils en formerent le siége, & sept fois ils furent contraints de l'abandoner. Leur flote fut détruite par l'industrie de Callinique, célebre méchanicien qui inventa des feux qui ne s'éteignoient pas sous l'eau. Des plongeurs mettoient le feu sous les vaisseaux des Arabes, & les réduisoient en cendres. *Constantin*, après avoir détruit leurs forces maritimes, les vainquit encore sur terre. Ils perdirent dans un seul combat trente mille hommes. Tant de defaites abatirent leur courage. Ces barbares acoutumés à dicter des loix à leurs ennemis, en reçurent de leur vainqueur, qui ne leur acorda la paix qu'en les soumettant à lui payer un tribut annuel. *Constantin* fit assembler le sixieme concile général de Constantinople, qui anathématisa les erreurs des Monothélites. Les Bulgares passerent le Danube & mirent tout à feu & à sang. *Constantin* eut la lâcheté de conclure une paix aussi déshonorante que s'il eût perdu plusieurs batailles. La Misie leur fut cédée, & on leur promit de leur payer encore un tribut annuel. On a toujours détesté le meurtre de ses deux freres, Héraclius & Tibere, qu'il fit mourir après leur avoir fait couper le nez. Ces deux princes infortunés n'avoient rien fait qui pût mériter ce sort rigoureux. Ils furent punis des paroles indiscretes de quelques mécontens qui avoient dit publiquement qu'il falloit trois têtes pour soutenir le poids de l'empire. Ceux qui les proférerent furent étranglés. *Constantin* devint par ce fratricide l'exécration de ses sujets. Il mourut en 685.

CONSTANTIN V, fils de Léon l'Isaurien, eut tous les penchans de son pere, dont il surpassa la scélératesse. On lui donna le surnom de *Copronime*, parce que, pressé par des besoins naturels pendant qu'on le baptisoit, il salit les fonts baptismaux. Il monta sur le trône l'an 742 de Jésus-Christ. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il exerça une persécution cruele contre les catholiques à cause du culte des images. Les reliques des Saints furent la proie des flammes. Les évêques & les prêtres qui refuserent de les fouler aux pieds essuyerent les plus crueles persécutions. Les uns eurent le nez coupé, d'autres les ieux crevés : l'exil & la prison furent les peines les plus légeres qu'il décerna contre ceux qui refuserent de ployer sous ses volontés. Les persones les plus distinguées par leur naissance & leurs vertus, devinrent l'objet & la victime de ses cruautés. Deux patriarches de Constantinople périrent par le glaive, après avoir soufert toutes les horreurs de la torture. Les villes & les provinces furent arosées du sang des martyrs. Pendant qu'il faisoit une guerre impie à ses sujets, les Bulgares ravageoient impunément les frontieres. Il leur opposa des flotes & des armées de terre, dont il confia le commandement à ses lieutenans, qui éprouverent une vicissitude de prospérités & de revers. *Constantin* retenu dans ses états, étoit occupé à éteindre la rébellion d'Artabalde, qui s'étoit fait pro-

clamer empereur. Cette guerre fut bientôt terminée. Dès qu'il eut en sa puissance ce dangereux rebelle, il lui fit crever les ieux, & ses enfans subirent la même peine. Après avoir apaisé les troubles intérieurs, il fit des préparatifs pour réprimer les courses des Bulgares. Ce fut au milieu de ces occupations, qu'il fut ataqué de la lepre. Les crueles douleurs dont il fut déchiré furent le premier châtiment de ses crimes. Il mourut en 775, après un regne de trente-cinq ans. Ses cruautés lui firent donner les noms de *Néron* & de *Caligula*. Ce fut sous son regne que la rigueur du froid couvrit de glaces le Pont-Euxin & le Bosphore de Thrace. On prétend que cette glace avoit trente coudées de profondeur, depuis la mer de Marmora jusqu'aux embouchures du Danube. Le dégel, plus funeste que le froid, porta la désolation dans toutes les contrées voisines.

Constantin VI succéda à son pere Léon IV en 783. Comme il n'avoit encore que neuf ans lorsqu'il fut placé sur le trône, sa tutele fut confiée à sa mere Irene, qui descendoit de l'illustre Pomponius Atticus: ce fut pendant la minorité de ce prince que s'assembla le second concile de Nicée, où trois cents cinquante évêques rétablirent le culte des images aboli par son pere. Dès qu'il fut en âge de gouverner, il exclut sa mere de l'administration, quoiqu'elle eût montré beaucoup de capacité pendant sa régence: ce n'est pas qu'il ne sentit le besoin de ses conseils, mais il étoit importuné de ses remontrances; & ce fut pour s'en débarasser qu'il la relégua dans un monastere. Les peuples furent indignés d'un traitement si rigoureux. *Constantin* avoit épousé une Arméniene nommé Marie, qu'il répudia par inconstance, & qu'il fit enfermer dans un monastere; on prétend qu'il ne fit ce divorce qu'à la sollicitation de sa mere, qui, pour se venger de l'abaissement où il la tenoit, le fit tomber dans tous les travers qui pouvoient décrier son gouvernement & ses mœurs. Ce fut en effet en le rendant odieux qu'elle prépara son rétablissement. Les peuples mécontens la firent asseoir sur le trône avec son fils; mais trop impérieuse pour partager le pouvoir, elle l'en fit descendre; elle eut même l'inhumanité de lui faire crever les ieux. Elle fut détrônée à son tour par Nicéphore, qui la relégua dans l'île de Lesbos, où elle finit ses jours. *Constantin* mourut en 797. Il avoit régné dix ans avec sa mere, & dix ans seul.

Constantin VII, fils de Léon le Sage, monta sur le trône d'Orient après la mort de son oncle, arivée en 912. Il n'avoit encore que sept ans lorsque le sceptre fut mis dans ses mains. Sa tutele & son éducation furent confiées à sa mere Zoé. La cour étoit alors remplie d'intrigues. Romain Lescapenne, homme d'une naissance obscure, mais redoutable par ses artifices & son ambition, eut l'adresse de se faire associer à l'empire. Ses vœux s'étendoient plus loin, & il n'étoit arrêté que par Zoé, princesse aussi intriguante & aussi ambitieuse que lui. Il fit jouer tous les ressorts de sa politique, pour se débarasser de sa rivalité. Zoé fut confinée dans un monastere. Romain, délivré de sa concurrence, ne laissa à son collegue que l'ombre du pouvoir. Il marcha contre les Bulgares, qui taillerent en pieces son armée. Sa disgrace le fit tomber dans l'avilissement. Ses propres enfans le dégraderent, & il fut enfermée par leur ordre dans un monastere. Ces fils dénaturés, qui punirent l'ambition de leur pere pour envahir son héritage, conspirerent ensuite contre *Constantin*, qu'ils dédaignoient pour collegue. Leurs complots furent découverts & punis: ils furent rasés & condamnés à embrasser la vie monastique. Quand *Constantin* n'eut plus d'associés au gouvernement, il montra une capacité qu'il n'avoit pu déployer dans des temps orageux. Le malheur étoit pour lui une leçon dont il sut profiter. Ami & protecteur des arts, il leur donna une naissance nouvele. Il composa dans ses loisirs plusieurs ouvrages qui décelent des vues sublimes sur l'art de gouverner. Il avoit une connoissance parfaite des forces de l'empire, & de celles des alliés & des barbares. Il avoit vu tous les vices du gouvernement, mais le temps n'étoit pas propre à les corriger. Ce fut sous son regne que les petits tyrans qui désoloient l'Italie, furent vaincus & punis: Bénévent fut reprise sur les Lombards. *Constantin*, qui avoit tous les talens qui font les grands princes, & les qualités aimables de l'homme privé, vécut asservi aux volontés de sa femme Hélene, à qui il abandona les rênes de l'empire pour se livrer à son goût pour les arts. Cette princesse fit un vil trafic des dignités de l'état, tandis que son mari, occupé d'architecture & des autres arts d'agrément, ignoroit les abus qui obscurcissoient la gloire de son regne. Quoiqu'il fût estimé, il fit beaucoup de mécontens. Son fils, impatient de régner, lui donna un breuvage empoisoné. Comme il n'en prit qu'une partie, il en prévint les ravages; mais il ne fit plus que languir, & tomba dans un dépérissement qui termina sa vie en 955, après un regne de cinquante-cinq ans.

Constantin VIII, fils de Romain le jeune, fut appelée à l'empire conjointement avec son frere Basile, après que Zimissés eut été empoisoné. Ces deux collegues, unis par la nature, sembloient n'avoir qu'une âme & les mêmes affections. La rivalité du pouvoir ne fit que resserrer les nœuds formés par la nature. Le commencement de leur regne fut troublé par la rébellion de Bardas-Sclerus, qui se fit proclamer empereur. Phocas, chargé du soin de cette guerre, la termina par une seule victoire. Bardas périt dans le combat, & sa faction fut dissipée. Phocas, enivré de ses prospérités, crut avoir acquis des droits au trône qu'il venoit de défendre. Les dignités où

il avoit été élevé ne lui parurent pas des récompenses proportionées à ses services. Il déploya l'étendard de la rébellion, mais il fut vaincu & massacré. Les Bulgares, profitant des troubles de l'empire pour en ravager les provinces, se répandirent dans la Thrace, la Macédoine & la Grece, où ils exercerent les plus afreux brigandages. Les deux empereurs se mirent à la tête d'une puissante armée, pour forcer ces barbares à s'éloigner des frontieres. Les Bulgares, vaincus dans plusieurs combats, laisserent quinze mille prisoniers, à qui les vainqueurs firent crever les ieux. On n'en épargna qu'un certain nombre pour porter cette affligeante nouvele à Samuel, chef ou roi de ces barbares. Ce prince, touché du malheur de son peuple, succomba à sa douleur, & mourut quelques jours après. Tant que Basile vécut, *Constantin* n'osa se livrer à la licence de ses penchans. La mort le délivra de ce censeur incommode, qui mourut à soixante & dix ans. *Constantin* réunissant toute l'autorité, s'endormit dans le sein des voluptés. Les plaisirs de l'amour succédoient à l'intempérance de la table & à la fureur du jeu. Aucun prince n'avoit occupé aussi long-temps le trône. Les deux freres régnerent ensemble pendant cinquante-trois ans. *Constantin*, pendant la vie de son aîné, languit sans ambition & sans pouvoir. Il n'eut que la décoration d'un souverain. Il régna seul pendant trois ans. Un regne si court suffit pour ternir sa mémoire.

CONSTANTIN IX, surnomé *Monomaque*, fut élevé à l'empire de l'Orient par les intrigues de l'impératrice Zoé, à qui il avoit su plaire. Cette princesse lascive & cruele étoit âgée de soixante ans lorsqu'elle fit crever les ieux à Michel Calaphate son premier mari, pour faire passer dans son lit son amant adultere. Le scandale de leurs amours avoit été la cause de l'exil de *Constantin*, que Zoé rapela pour l'associer à l'empire. Dès qu'il fut revêtu de la pourpre, il confia l'administration à Romain Sclérus, qui n'avoit d'autre mérite que d'être le frere de sa concubine. Cette femme, qu'on appeloit *Sclérine*, s'insinua si avant dans l'esprit de Zoé, que cette princesse, jalouse de ses prérogatives, consentit qu'on rendît à sa rivale les mêmes honeurs qu'aux impératrices. Le peuple scandalisé de cette nouveauté, fit éclater son mécontentement au milieu d'une procession. Plusieurs voix s'éleverent, & dirent: Nous ne voulons point Sclérine pour impératrice. Ce cri fut le signal de la révolte. Constantinople retentit du bruit des armes, & les séditieux demanderent la mort de l'empereur. Zoé & sa sœur Théodora, qui étoient égalemeut associées à l'empire, employerent leur crédit pour calmer le peuple. Ce danger fut le prélude d'un plus grand. Léon Tornique s'étoit concilié tous les cœurs dans la province dont il avoit le gouvernement; & c'est ce qui le fit paroître redoutable. *Constantin*, jaloux de son mérite, le força d'embrasser la vie monastique. Cette violence redoubla l'affection des peuples pour Léon, puni sans être criminel. Ses amis rassemblent secrétement une armée, ils le tirent de son monastere, & le conduisent à Andrinople, où ils le proclament empereur. Les conjurés, pleins de confiance dans leur nombre, marchent vers Constantinople, dont ils forment le siége. *Constantin*, renfermé dans sa capitale, n'avoit avec lui que mille hommes, tous d'un courage éprouvé. Ce fut avec cette troupe d'élite qu'il obligea les rebelles à renoncer à leur entreprise. L'arivée des légions d'Ibérie lui rendit la supériorité. Léon, vaincu, se réfugia dans une Église, d'où il fut enlevé & conduit aux pieds de *Constantin*, qui lui fit crever les ieux. L'extinction de cette révolte ne rendit point le calme à l'empire, dont plusieurs provinces furent ravagées par les Turcs & les Tartares. On accuse *Constantin* d'avoir facilité les conquêtes des Barbares par son avarice. Les provinces frontieres, exemptes jusqu'alors d'impôts, n'avoient été chargées que d'entretenir des troupes pour les protéger. Leurs immunités en faisoient des sujets fideles. *Constantin* se chargea de les défendre, & les assujétit à payer les mêmes tributs que les autres provinces. Il s'en aquita si mal, qu'elles tomberent successivement sous la domination des Barbares, & les peuples furent charmés de trouver dans leurs nouveaux maîtres de puissans protecteurs. Les profusions de ce prince épuiserent le trésor public, & le mirent dans la nécessité de surcharger les peuples, dont il devint l'exécration. La goute, dont il étoit fréquemment tourmenté, lui remonta dans la poitrine. L'excès de ses soufrances l'avertit que sa fin étoit prochaine: il ne voulut point mourir sans avoir désigné son successeur, & son choix tomba sur Nicéphore, qu'il avoit fait gouverneur de Bythinie. Théodora, offensée d'un choix fait sans la consulter, employa tout son crédit pour lui donner l'exclusion, & elle réussit. Cette princesse se fit proclamer de nouveau impératrice. *Constantin* voyant ses dernieres volontés si peu respectées, en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut quelque temps après. Il avoit régné treize ans.

CONSTANTIN X étoit de la famille des Ducas, une de plus illustres de l'empire. Il fut élevé au trône de Constantinople après l'abdication volontaire d'Isaac Comnene. L'innocence de ses mœurs, son goût pour les lettres, son amour pour la justice, le faisoient également chérir & respecter. Il avoit toutes les vertus qui convienent à un homme privé; mais il n'avoit aucun des talens nécessaires pour gouverner un grand état. Il eût été un citoyen illustre, il ne fut qu'un prince vulgaire. Son prédecesseur, en mourant, lui avoit recomandé sa famille; fidele à la reconoissance, il combla les Comnenes de bienfaits, il leur fit de fréquentes visites, & continua de les appeler ses maîtres & ses empereurs. Les soldats de l'empire s'amolirent sous son regne dans les

loisirs de la paix. Ses inclinations pacifiques inspirerent une confiance audacieuse aux barbares. La Mésopotamie, la Chaldée, l'Ibérie, & la Mélitene furent ravagées par les Turcs. Quelques hordes barbares passerent le Danube, & porterent la désolation dans la Grece & la Macédoine. Ils auroient poussé plus loin leurs conquêtes & leurs brigandages, si le fléau de la peste n'eût détruit la moitié de leur armée. Quelques grands de l'empire, jaloux de l'élévation de *Constantin*, qu'ils avoient vu leur égal, conspirerent pour le faire descendre du trône. Leur complot fut découvert, & ils furent arrêtés. *Constantin*, qui avoit le droit de les condamner à la mort, ne les punit que par la confiscation de leurs biens, pour les mettre dans l'impuissance de nuire. L'humanité & les autres vertus sociales de *Constantin* furent obscurcies par son avarice, qui le rendit odieux à ses sujets, & méprisable à ses ennemis. Plus attentif à grôssir ses trésors qu'à en user pour les besoins de l'état, il ne leva point d'armée pour opposer aux Barbares, qui, sans foi dans les traités, se livrerent à des excès qui resterent impunis. L'état ébranlé par les secousses étrangeres, fut encore frapé d'autres fléaux. Un horrible tremblement de terre renversa les temples & les édifices de la capitale. Cette ville superbe fut presque ensévelie sous ses ruines. Les calamités publiques sont presque toujours imputées au chef de la nation soufrante. Ce malheur, que la prudence ne pouvoit prévoir ni prévenir, redoubla la haine que l'avarice de *Constantin* avoit inspirée. Ce prince sentant sa fin approcher, déclara ses trois fils empereurs, sous la tutele de leur mere Eudoxie. Cette Princesse leur fut associée à l'empire, sous la promesse qu'elle fit par écrit de se dépouiller de la pourpre & de la tutele de ses enfans, si jamais elle contractoit un nouveau mariage. *Constantin* Ducas mourut en 1068, âgé de soixante-dix ans: il en avoit régné six.

Constantin XI, dernier empereur de Constantinople, étoit fils de Manuel ou d'Émanuel Paléologue, dont les enfans acharnés à s'entre-détruire, s'enséveliront sous les ruines de l'empire d'Orient. Jean, son aîné & son successeur, eut à combatre son frere Démétrius, qui, fortifié du secours des Turcs, entreprit de le détrôner. Pendant que ses deux freres se faisoient une guerre cruele, *Constantin*, qui défendoit la Morée, remporta une grande victoire sur les Turcs, qui furent obligés d'abandoner cette province. Ses cruautés envers ceux qui tomberent entre ses mains lui firent donner le surnom de *Dracosez*. Ce prince étoit occupé à pacifier les troubles de la Morée, lorsqu'il aprit la mort de Jean son aîné. L'ambitieux Démétrius, qui pour lors étoit à Constantinople, voulut s'y faire proclamer empereur; mais les habitans remplis d'admiration pour les exploits & la valeur de *Constantin*, respecterent son droit d'aînesse, & refuserent d'obéir à un usurpateur, qui n'étoit redoutable que par la protection des Turcs leurs ennemis naturels. La guerre civile dont l'état étoit menacé, détermina le peuple à ménager un accommodement qui pût réunir ses deux freres divisés. *Constantin* fut reconu empereur; la Morée fut le partage de Démétrius & de Thomas. Ce démembrement afoiblit l'empire, qui ne fut plus qu'un tronc dépouillé de ses rameaux. *Constantin* placé sur le trône, s'y maintint par la faveur d'Amurat, qui l'avoit favorisé contre ses freres. Sa haine contre l'Église latine se manifesta dès les premiers jours de son regne. Le Pape Nicolas avoit fait assembler un concile à Florence pour faire cesser le schisme qui divisoit les deux Églises. Les remontrances paterneles de ce pontife ne purent vaincre l'opiniâtreté de *Constantin*, qui refusa d'en publier les décrets. Cette conduite lui aliena le cœur des Latins, qui seuls pouvoient le protéger contre les Turcs. Mahomet II, fils & successeur d'Amurat, n'eut pas pour *Constantin* les mêmes ménagemens que son pere. Ce prince belliqueux investit Constantinople au mois de février de l'année 1453. Cette ville n'étoit défendue que par des bourgeois sans courage & sans discipline, qui n'avoient rien à espérer de leurs anciens maîtres, & qui avoient tout à craindre d'un vainqueur irrité. *Constantin* implora en vain les secours des princes d'Occident. L'empereur d'Allemagne avoit réuni toutes ses forces contre les Suisses, les Hongrois & les Moraves. L'Anglois perdoit ses conquêtes dans la France. L'Italie déchirée par deux factions puissantes, avoit plus besoin de secours qu'elle n'étoit en état d'en donner. Les Turcs, après plusieurs assauts meurtriers, arborerent leur drapeau sur la brêche. *Constantin* résolu de ne point survivre à la ruine de l'empire, se précipite au milieu des bataillons ennemis. Les soldats éfrayés l'abandonent; il ne voit auprès de lui que son cousin Théophile Paléologue, & un domestique esclavon qui eut le courage de mourir avec lui. Les uns disent qu'il fut étoufé par la foule de ceux qui prirent la fuite; d'autres assurent que, se trouvant seul & environé d'ennemis, il s'écria: n'aurai-je pas le bonheur de trouver un chrétien qui puisse m'arracher le peu de vie qui me reste! & qu'aussi-tôt un soldat musulman lui trancha la tête d'un coup de son cimeterre. Elle fut portée au bout d'une pique dans tous les rangs de l'armée victorieuse. Telle fut la fin de l'empire de Constantinople, qui étoit resserré dans le territoire de cette ville célebre. On a remarqué qu'elle avoit été fondée par un Constantin, fils d'une Hélene, & qu'elle fut détruite sous le regne d'un prince du même nom, dont la mere s'appeloit aussi *Hélene*. Cet empire avoit subsisté 1124 ans, depuis sa translation à Byzance par *Constantin* le grand.

Constantin-Faulcon *ou* Constance (*Hist. de Siam*), né dans l'île de Céphalonie, étoit fils

d'un cabaretier d'un petit village appelé *la Custode*, où il reçut une éducation conforme à sa fortune. La nature libérale le combla de tous ses dons. L'élévation de ses sentimens lui rendit odieux le séjour de sa patrie, trop bornée pour qu'il pût y déveloper ses talens. Il fit voile à l'âge de douze ans pour l'Angleterre, où il fit bientôt connoître ses dispositions pour le commerce. Son esprit agréable, sans culture, le fit rechercher des seigneurs & des savans : un négociant anglois, fort riche, démêlant ses talens, l'emmena avec lui dans les Indes, où le succès justifia l'idée qu'il en avoit conçue. *Constantin* se trouvant bientôt assez riche pour jouir de son indépendance, se mit à trafiquer pour son compte; ses essais ne furent point heureux; il fit naufrage sur la côte de Malabar. Resté seul sur un rivage inconnu, il se promenoit triste & rêveur, lorsqu'il fut abordé par un homme qui lui parut aussi misérable que lui; c'étoit un ambassadeur Siamois, qui, en revenant de Perse avoit fait naufrage sur la même côte. Ce ministre dénué de tout, fut agréablement surpris de rencontrer un homme humain & compâtissant qui daigna le consoler. *Constantin* avoit sauvé de son naufrage deux mille écus, il en usa pour acheter des vivres & des habits dont il fit part à son compagnon d'infortune: ils firent voile pour Siam, où l'ambassadeur reconoissant fit son éloge au marcalon ou premier ministre, qui eut la curiosité de le voir; il fut si charmé de sa conversation, qu'il le choisit pour aller en ambassade dans un royaume voisin; il s'en aquita avec tant de dextérité, que le roi, après la mort du marcalon, l'éleva à cette dignité. *Constantin* refusa le titre & les décorations d'une place qui lui auroit attiré la jalousie des grands; mais en rejetant l'éclat du pouvoir, il en conserva toute la réalité. Les peuples de l'Europe ressentirent les effets de sa protection; mais les François & les Portugais, qui étoient catholiques comme lui, furent toujours préférés. Sa nouvele grandeur ne fit que déveloper l'étendue de ses talens : indifférent pour les richesses, il n'en fit usage que pour augmenter sa gloire. Son âme incorruptible ne fut jamais soupçonée de vénalité dans la distribution de la justice; passioné pour les honeurs, dont sa naissance paroissoit l'exclure, il n'en fut que plus ardent à les mériter. Véritablement ataché à son maître, il ne demanda d'autre récompense de ses services, que le privilége de faire le commerce maritime, qui le mit en état de fournir à ses dépenses, & à ses largesses. Il paroît qu'il fut catholique de bonne foi, puisque, libre dans son choix, il abjura la religion anglicane, qu'il pouvoit suivre sans nuire à sa fortune. Il étoit d'une taille médiocre, ses ieux étoient vifs & pleins de feu; quoiqu'il eût une physionomie spirituele, il avoit quelque chose de sombre & de ténébreux, qui décéloit l'agitation d'une âme inquiete & mécontente. Les François qu'il favorisoit furent appelés à la cour; ce fut une imprudence qui donna occasion de publier qu'il en vouloit faire les artisans de sa grandeur, & les employer pour le mettre sur un trône que son ambition dévoroit. Il fit bâtir, à ses dépens, une Église qui subsiste encore aujourd'hui. Le roi de Siam envoya des ambassadeurs à Louis XIV, qui en envoya aussi au monarque Indien. *Constantin* fut véritablement roi sans en avoir le titre; mais après avoir été célebre par son élévation, il le devint encore plus par sa chute. Tant qu'il fut arbitre absolu des grâces, il fit beaucoup d'heureux, & encore plus de mécontens. Le roi, que ses infirmités rendoient incapable du gouvernement, en abandona le soin à un ambitieux, nommé *Pitracha*, qui prit le titre de régent de l'empire, & qui devint l'ennemi de *Constantin* que sa qualité d'étranger rendoit odieux à la nation; il fut abandoné de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Dès que le roi eut les ieux fermés, Pitracha le fit arrêter: ce favori de la fortune, tombé dans la plus accâblante disgrace, fut traîné dans une prison obscure, dont l'entrée fut interdite à tout le monde: il fut gardé par de barbares satellites qui en éloignoient tous ceux qui auroient pu lui procurer quelque adoucissement. Son épouse découvrit le lieu où il étoit enfermé, & elle obtint la permission de lui fournir les choses les plus nécessaires. Il fut cité pour répondre devant ses juges; on lui brûla la plante des pieds, on lui serra les temples pour extorquer l'aveu des crimes qu'il n'avoit pas commis. On respecta pendant quelque temps sa vie, parce qu'étant sous la protection du roi de France, on craignoit de s'attirer les vengeances de ses troupes, qui occupoient plusieurs postes du royaume; mais voyant le peu d'intérêt que les François prenoient à son malheur, Pitracha crut pouvoir se débarasser impunément d'un ennemi qui lui paroissoit encore redoutable dans les fers; il prononça l'arrêt qui le déclaroit criminel de leze-majesté, & sur-tout d'avoir introduit dans le royaume des étrangers dont il vouloit faire les artisans de son ambition. Il fut conduit sur un éléphant, dans une forêt voisine, pour y recevoir le coup mortel. Il avoit le visage pâle & abatu, moins par la crainte de la mort, que par l'effet des soufrances qu'il avoit éprouvées dans sa prison; ses regards étoient assurés; les soldats parurent atendris voyant dans un état si déplorable celui qui peu auparavant avoit vu le peuple & les grands prosternés devant lui. Après qu'il eut fini sa priere, il protesta de son innocence; & se tournant vers le fils du tyran, qui présidoit à l'exécution, il lui dit : Je vais mourir; songez que quand je serois coupable, je laisse une femme & un fils qui sont innocens. Quand il eut achevé ces mots, l'exécuteur, d'un revers de sâbre, le fendit en deux: son fils fut élevé au séminaire de Siam, sous la conduite des missionaires françois; dans la suite il parvint au grade de capitaine de vaisseau du roi sur la côte de

Coromandel. Sa cour, en 1729, le chargea d'une négociation auprès de M. Dupleix, gouverneur des établissemens françois dans les Indes, qui étoit aussi magnifique que désintéressé: il se souvint que ce négociateur étoit fils d'un homme ami de sa nation; il crut devoir s'aquiter envers lui de la reconoissance des François, en l'exemptant de tous les droits qu'on exigeoit des étrangers. Sa mere éprouva une destinée cruele; on l'accusa de péculat; elle fut citée devant des juges qui, quoique convaincus de son innocence, la condamnerent à recevoir cent coups de bâton. Ses boureaux la voyant succomber sous les coups, ne lui en firent soufrir que la moitié: elle eut encore à soutenir le douloureux spectacle de deux de ses tantes & de son frere aîné, qui furent amenés devant elle pour être la proie des tourmens. On la mit ensuite dans les cuisines du roi; les fonctions de cet emploi n'ont rien d'avilissant, c'est un grade d'honeur dans l'opinion des Siamois; elle avoit sous ses ordres deux mille femmes pour le service du palais. Telle fut la destinée de cet homme célebre, qui, né dans l'obscurité, dirigea avec gloire les rênes d'un grand empire. Ses talens furent ternis par quelques défauts; colere & violent, il se faisoit des ennemis de ceux qu'il avoit comblés de ses bienfaits: passioné pour la gloire, il tomboit quelquefois dans les petitesses de la vanité. La magnificence de ses équipages étoit une espece d'insulte faite à la nation indigente dont il sembloit étaler les dépouilles. Le luxe de sa table offroit les productions les plus rares: quatre cents esclaves prévenoient les désirs des convives, & annonçoient la grandeur de leur maître: il étoit dans sa quarante-unieme année lorsqu'il perdit la vie.

CONSTANTINE (*Hist. Rom.*), fille aînée de Tibere & d'Anastasie, fut donnée en mariage à Maurice, le jour même qu'il fut revêtu de la pourpre des Césars, en reconoissance des services qu'il avoit rendus à l'empire. Cette princesse élevée au faîte de la grandeur, sembla en dédaigner l'éclat: pénétrée des maximes évangéliques, elle fut sévere à elle-même & indulgente envers les autres. Les temples enrichis par ses largesses furent décorés avec magnificence, & leurs ministres furent les objets de ses libéralités. Elle fut mere de six fils & de trois filles: cette heureuse fécondité promettoit de perpétuer le trône dans sa famille, mais cet espoir s'évanouit par l'imprudence de Maurice, qui ne voulut assigner d'autres subsistances aux troupes, que le butin qu'elles pouroient faire sur les peuples voisins: l'armée se révolta, & Phocas fut proclamé empereur. Les six fils de Maurice furent égorgés sous ses ieux à Chalcédoine, & lui-même expira sous le fer des boureaux. Son frere & ses amis furent envelopés dans le carnage: *Constantine* & ses filles furent jetées dans une prison, où Phocas les fit mourir.

CONTARINI (*Hist. mod.*), grande maison de Venise, dont étoit entre autres personages célebres Gaspard *Contarini*, cardinal & légat en différentes contrées vers le milieu du seizieme siecle. On a de lui un traité du gouvernement de Venise & un grand nombre d'ouvrages théologiques.

(II) De cette famille sont sortis quatre patriarques de Venise & sept Doges de la République. *Maffée Contarini* avoit été disciple de Saint Laurent Giustiniani & lui succéda en 1455. Il remplit très-bien ses devoirs, & mourut en 1460. *Louis Contarini* mérita la même dignité en 1508, & peu de temps après *Antoine Contarini* lui succéda. *Pierre François* fut mis sur le même siége patriarchal en 1555.

Dominique Contarini fut élu Doge en 1043: il répara la ville de Grado, reprit Zara, bâtit à Venise les Monasteres de Saint Ange & de Saint Nicolas, & mourut en 1070. *Jacques* créé Doge l'an 1275, soumit les Istriens, & se démit de sa charge en 1280. *André*, élu contre sa volonté, gouverna sagement quatre ans, & mourut en 1382. *François* fut élu en 1623. On dit qu'il étoit né le 8 septembre, jour de la naissance de la Sainte Vierge, & qu'il obtint depuis tous ses emplois, & la dignité de Doge dans le même jour. Il se signala dans la guerre de Frioul, & montra son zele pendant la peste, qui affligeoit sa patrie, & après avoir vu dissipé ce fléau, il mourut en 1633. *Charles* fut élu en 1655. & la mort le déroba à la République dans la même année. *Dominique* II de ce nom étoit absent, lorsque la République charmée par ses vertus, lui envoya des ambassadeurs, & lui déféra en 1659 la premiere dignité de sa patrie. *François*, au milieu du siecle XVe, défendit les Siénois contre les Florentins, & écrivit l'histoire de cette expédition en trois livres. *Ambroise*, fut envoyé ambassadeur au roi de Perse, & à son retour en 1477, publia en langue italiene la relation de ce voyage, que Jacques Geuderus traduisit en latin, & qu'on trouve dans le recueil des auteurs de l'histoire de Perse. *Simon* né en 1563, termina très-heureusement de grandes afaires de la République, à Turin, chez Charles Emmanuel, duc de Savoie, en Espagne, près de Philippe II; à Rome sous le Pontificat de Paul V; à la cour de France, à celle de Vienne, & deux fois à Constantinople, & par ces ambassades il procura plusieurs avantages à la République & à l'Italie. Lorsque la ville de Venise fut affligée de la peste en 1630 & 1631, il n'en voulut point sortir, pour y maintenir l'ordre, qui est la chose la plus nécessaire dans ces afreuses occasions, pour le rétablissement de la santé. Il mourut le 10 Janvier 1633, & fut regrété de tous ses concitoyens.)

Nous avons d'un autre *Contarini* (Vincent) professeur d'éloquence à Padoue, mort à Venise en 1617, des traités estimés, *de re frumentaria* & *de militari Romanorum stipendio*, & un autre livre sous le titre de *variæ lectiones*. Il étoit de Venise; nous ignorons s'il étoit de la maison

Contarini. (*Vincent Contarini* n'étoit pas de la Famille patriciene.).

CONTI (*Hist. de Fr.*), branche cadete de la maison de France, issue de la branche de *Condé*, elle descend d'Armand, prince de *Conti*, frere aîné du grand *Condé*. Armand fut le premier général de la fronde contre le cardinal Mazarin, en 1648. Il mourut en 1666, laissant deux fils, Armand-Louis, qui épousa mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV, & de madame la duchesse de la Valliere; elle mourut sans enfans, à Fontainebleau, le 12 novembre 1685.

Son frere, François-Louis, nommé alors le prince de la Roche-sur-Yon, continua la branche. En 1697, il fut élu roi de Pologne, & en cette occasion il retrouva dans le cœur du roi tous les sentimens dont il étoit digne : l'électeur de Saxe l'emporta sur lui, & M. le prince de *Conti*, arivé à la rade de Dantzic le 26 septembre, fut obligé de se rembarquer le 6 novembre. Il mourut le 22 février 1709, à quarante-cinq ans.

Pour qui compte les jours d'une vie inutile,
L'âge du vieux Priam passe celui d'Hector;
Pour qui compte les faits, les ans du jeune Achille
L'égalent à Nestor.....
Oui, cher prince, ta mort de tant de pleurs suivie
Met le comble aux grandeurs dont tu fus revêtu,
Et sauve des écueils d'une plus longue vie
Ta gloire & ta vertu.
Les dieux t'ont laissé vivre assez pour ta mémoire,
Trop peu pour l'univers.

J. B. Rousseau.

François-Louis fut pere de Louis-Armand II, mort en 1727; & celui-ci fut pere de M. le prince de *Conti* que nous avons vu mourir assez jeune encore, il y a peu d'années, & qui (dit M. le Président Hénault), à l'exemple du grand *Condé*, le frere de son bisaïeul, a batu presqu'au même âge, les ennemis du roi, la premiere fois qu'il a commandé ses armées. C'est le pere de M. le prince de *Conti* d'aujourd'hui.

CONTI (*Hist. mod.*) Deux poëtes ont rendu ce nom célebre en Italie, l'un nommé Giusto, mort à Rimini vers le milieu du 15ᵉ siecle, dont on a un recueil de vers de galanterie, sous le titre de *la bella mano*.

L'autre est l'abbé *Conti* (Antoine), mort en 1749, dont les ouvrages tant en prose qu'en vers ont été recueillis à Venise en 2. vol. in 4°. en 1739. On y distingue des tragédies, & un essai d'un poëme intitulé : *il globo di Venere*. On a aussi donné ses œuvres posthumes en 1756, in-4°.

COOK (JACQUES) (*Hist. mod.*), fameux navigateur anglois de ce siecle, connu par son *voyage dans l'hémisphere austral & autour du monde*, si utile aux navigateurs, si agréable à tous les lecteurs. Les vers suivans contienent & son histoire & son éloge.

Donnez des fleurs, donnez; j'en couvrirai ces sages
Qui, dans un noble exil, sur de lointains rivages,
Cherchoient ou répandoient les arts consolateurs;
Toi sur-tout, brave Cook, qui, cher à tous les cœurs,
Unis par les regrets la France & l'Angleterre;
Toi qui, dans ces climats, où le bruit du tonerre
Nous annonçoit jadis, Triptoleme nouveau,
Apportois le coursier, la brebis, le taureau,
Le soc cultivateur, les arts de ta patrie,
Et des brigands d'Europe expiois la furie?
Ta voile en arivant leur annonçoit la paix,
Et ta voile en partant leur laissoit des bienfaits.
Reçois donc ce tribut d'un enfant de la France
Et que fait son pays à ma reconoissance?
Ses vertus en ont fait notre concitoyen.
Imitons notre roi, digne d'être le sien.
Hélas! de quoi lui sert que deux fois son audace
Ait vu des cieux brûlans, fendu de mers de glace;
Que des peuples, des vents, des ondes révéré,
Seul sur les vastes mers son vaisseau fût sacré;
Que pour lui seul la guerre oubliât ses ravages?
L'ami du monde, hélas! meurt en proie aux sauvages.

Jardins, 4ᵉ. *chant*.

COOTWICH (JEAN) (*Hist. lit. mod.*). Il étoit d'Utrecht. Il est auteur d'un *voyage de Jérusalem, & de Syrie*, composé en latin, ouvrage rare & assez curieux publié en 1619.

COP (GUILAUME) (*Hist. litt. mod.*) médecin célebre, se fit connoître par la traduction de divers ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Paul Éginete. François Iᵉʳ le fit son médecin.

Nicolas *Cop*, fils de Guillaume, fut professeur au collége de Sainte Barbe & recteur de l'Université en 1533. (Nicolas ayant embrassé les erreurs de Calvin, fut obligé de se sauver à Bâle, où il mourut après avoir publié quelques écrits.)

COPERNIC (NICOLAS) (*Hist. litt. mod.*), né à Thorn, dans la Prusse Royale, en 1473, si fameux par son systême; ce systême n'est pas de notre sujet, il regarde l'Astronomie. (*Voy.* son article dans le Dictionaire de Mathématiques. *Copernic* mourut en 1543 à 70 ans, après avoir publié deux traités excellens; l'un *de motu Octavæ Sphera*, & l'autre *De revolutionibus*. Gassendi a écrit sa vie.)

COPROGLI PACHA (*Hist. mod.*) nom célebre dans le visiriat, & qui présente trois grands hommes dans trois Visirs, le pere & les deux fils.

Le premier, nommé Mahomet, albanois, grec, neveu d'un renégat, renégat lui-même, étoit prêt à périr par la jalousie d'un Grand-Visir, lorsqu'une révolution, où périt ce ministre, le tira des

fers pour le mettre en sa place. Il mourut en 1663, regrété à la fois de son maître (Mahomet IV) & du peuple. Il avoit fait la guerre avec éclat en Transylvanie, contre Montecuculi, qui le mettoit au nombre des trois grands hommes qu'il avoit eus à combatre, *Coprogli*, Condé & Turenne.

Achmet son fils, à vingt-deux ans lui succéda; ce fut lui qui prit Candie en *1669:* il donna le conseil à son maître, de resserrer les nœuds de l'anciene alliance des Turcs avec les François. Il eut la gloire d'ôter une partie des impôts & de conclure en *1676*, avec le fameux Sobieski, roi de Pologne, une paix qui fut avantageuse à l'empire, puisqu'enfin il garda Kaminieck. *Coprogli* mourut cette même année à trente-cinq ans.

Mahomet, fils du premier, frere du second, fut fait grand-visir en *1689*, sous Soliman III, prit Belgrade d'assaut, rétablit les afaires des Turcs en Hongrie, & commençoit à se flater de vaincre à Salankemen, le 19 août, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. (*Voyez l'article* BADE.)

COQUILLART (GUILLAUME), official de Rheims, réputé bon poëte françois dans un temps où il n'y avoit point de poésie françoise. Il vivoit vers la fin du 15e siecle, ses œuvres ont eu assez de réputation, pour que Coustelier les réimprimât en 1723.

COQUILLE (GUY) (*Hist. litt. mod.*), né dans le Nivernois en 1523, ne voulut jamais, dit-on, quiter son pays, quoique Henri IV lui offrit une place de conseiller d'état; il est vrai qu'il étoit alors assez avancé en âge. Il fut poëte latin & historien, car il y a de lui une *histoire du Nivernois*, & des mémoires sur divers événemens du temps de la ligue; mais c'est comme jurisconsulte qu'il est célebre: il a écrit sur la coutume du Nivernois, & il est fort consulté sur ce qui regarde cette province: on a aussi de lui une institution du droit françois. Il a encore écrit sur divers sujets de jurisprudence tant civile qu'ecclésiastique. Il mourut en 1603.

CORAS (JACQUES DE) (*Hist. litt. mod.*). C'est l'auteur du poëme de *Jonas*, ou *Ninive pénitente*.

> Le *Jonas* inconnu seche dans la poussiere,

a dit Boileau. Un Jean *Coras*, de la même famille, laquelle étoit originaire du Languedoc, fut chancelier de Navarre après avoir professé le droit; il étoit protestant, & fut compris dans le massacre de la Saint-Barthélemi. Ses œuvres ont été recueillies en 2 vol. *in-fol.* Elles roulent sur le droit civil & canonique.

CORBIN (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*), natif du Berry, bon avocat, mauvais poëte. Boileau, qui ne l'a considéré que sous cette derniere qualité, l'a mis dans son art poëtique:

> On ne lit guere plus Rampale & Ménardiere,
> Que Magnon, du Souhait, *Corbin* ni la Morliere;

c'est tout ce qu'il en dit:

> Il te met dans la foule ainsi qu'un misérable,
> Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler,
> Et ne t'a jamais fait l'honeur de redoubler.

Comme avocat, on a de lui un recueil de plaidoyers & quelques livres de jurisprudence. Il eut un fils, aussi avocat, qui plaida sa premiere cause à quatorze ans, & qui, dit-on, la plaida bien; ce qui peut faire penser que des talens précoces & distingués lui avoient fait acorder des dispenses plus fortes qu'on n'en acorde ordinairement à ceux qu'on veut le plus favoriser.

CORBINELLI (*Hist. mod.*) Il y a deux hommes de ce nom; mais le second, petit-fils du premier, est de beaucoup le plus célebre.

Jacques, c'est le premier, étoit un Florentin, allié de Catherine de Médicis, & qui vint en France à sa suite: elle le plaça depuis auprès du duc d'Anjou son fils, à titre d'homme de lettres & d'hommage sage, dont les conseils en tout genre ne pouvoient qu'être utiles à ce Prince. Il profita de sa faveur & de sa fortune pour servir les lettres; il faisoit souvent imprimer à ses dépens les bons ouvrages dont les auteurs n'étoient pas riches. Dans le temps de la ligue, il embrassa les intérêts de Henri IV, & lui donna des avis importans.

Raphaël, son petit-fils, est celui dont il est tant parlé dans madame de Sévigné. Il étoit homme de lettres, & il y a de lui quelques ouvrages médiocrement estimés, tels qu'une *histoire généalogique de la maison de Gondy; les anciens historiens latins réduits en maximes*, un extrait & un choix des plus beaux endroits des ouvrages des meilleurs écrivains de son temps. Mais ce qu'il étoit essentiélement, c'est homme de bonne compagnie, ami fidele & sûr: jusqu'à plus de cent ans il aima la société, & y fut agréable. Il mourut en 1716.

CORBULON (DOMITIUS) (*Hist. Rom.*), fameux général romain, vertueux dans un temps de crimes, & sévere au milieu de tous les vices. Il avoit fait la guerre avec succès en Germanie, sous l'empire de Claude; & donnant pour contre-poids aux ravages de la guerre des établissemens utiles qui occupoient pareillement le soldat, il avoit fait un canal de communication entre la Meuse & le Rhin. Au commencement du regne de Néron, il fut envoyé en Arménie, ce qui fut mis au nombre des présages heureux de ce regne, & fit croire que la route des honeurs alloit être ouverte à la vertu, *præter suetam adulationem læti, quod Domitium Corbulonem retinendæ Armeniæ præposuerat, videbaturque locus virtutibus patefactus*. C'est à ce trait de Tacite

que Burrhus fait allusion dans *Britannicus*, lorsqu'il dit:

> Thraseas au sénat, *Corbulon* dans l'armée,
> Sont encore innocens, mal-gré leur renomée.

Ils ne le furent pas long-temps; le prix de leurs vertus & de leurs services fut la haine du tyran, & par conséquent la mort. *Corbulon* ayant soumis l'Arménie, chassé Tiridate, rétabli Tigrane, forcé les Parthes à demander la paix, ayant sur-tout rendu aux armées romaines le service rare & difficile alors, de les discipliner & de les exercer à des travaux publics, apprit qu'il n'avoit fait qu'exciter la haine du tyran, & que sa perte étoit résolue, il se perça lui-même de son épée.

CORDEMOI (GERARD DE) (*Hist. litt. mod.*), fut placé par M. Bossuet auprès du dauphin en qualité de lecteur. Ce fut pour l'usage de son éleve qu'il entreprit l'histoire de Charlemagne, pendant que Fléchier se chargeoit de celle de Théodose, & que Bossuet, comme un aigle, planoit sur l'histoire universele des temps antérieurs à Charlemagne; celui-ci traçoit l'histoire en grand, il présentoit des idées générales que les autres étoient chargés de particulariser & de déveloper, il écrivoit en philosophe & en orateur sublime, Fléchier en écrivain délicat, *Cordemoi* en savant. Son histoire de Charlemagne entraîna l'histoire des deux premieres races, & devoit nécessairement l'entraîner. Pour prendre une idée juste de Charlemagne, & de son regne, il faut voir tout le mal que Charlemagne avoit à corriger, & qu'il a corrigé en partie; il faut voir tout le bien que ses successeurs avoient à détruire, & qu'ils ont détruit entiérement.

Cordemoi fut de l'académie françoise; c'est de l'académie des belles lettres qu'il auroit dû être. Il mourut en 1684. On a de lui encore divers traités de métaphysique, d'histoire, de politique & de philosophie morale, réimprimés in-4° en 1704, sous le titre d'œuvres de feu M. *de Cordemoi*.

Louis Geraud, son fils, continua d'abord son histoire par ordre du roi, depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Henri I, en 1060, mais cette suite est restée manuscrite. Il étoit ecclésiastique, & se livra tout entier à la controverse; il écrivit contre les iconoclastes, les luthériens & les sociniens. Mort en 1722.

CORDES (DENYS DE), conseiller au châtelet, juge integre, dont Godeau a écrit la vie. Il eut part à l'établissement de la maison de Saint Lazare. On raconte qu'un homme condamné à mort par le châtelet, voulant en appeler au parlement, se soumit en apprenant que *Cordes* avoit été un de ses juges. Il faut, dit-il, que je mérite la mort, puisque *Cordes* m'a condamné. Cette histoire est sûrement mal contée; on doit savoir qu'il n'est pas au pouvoir de l'accusé de laisser une sentence criminele sans appel; il y a toujours appel *a minima* de la part du procureur du roi. De plus, un accusé sait toujours bien dans son âme s'il mérite la mort ou non; il n'y a que deux faits à savoir pour cela; l'un s'il a commis le crime dont on l'accuse, & persone ne le sait mieux que lui; l'autre, si la loi prononce la peine de mort pour ce crime, & c'est ce que les coupables savent ordinairement assez bien, par l'intérêt qu'ils ont de le savoir. Si le cas étoit douteux, on avoit eu grand tort de le condamner à mort, & le mot du coupable étoit un grand hommage, mais un hommage trop aveugle qu'il rendoit à l'intégrité de *de Cordes*. Enfin on ne sait pas ou on ne doit pas savoir quel a été l'avis de tel ou tel juge, sur-tout en matiere criminele; ce qui n'empêche pas cependant qu'on n'ait pu dire à l'accusé que l'avis de *de Cordes* lui avoit été contraire, & qu'il n'ait pu faire cette réponse si flateuse pour *de Cordes*: celui ci mourut en 1642.

Un de ses parens, Jean *de Cordes*, étoit chanoine de Limoges. (On a de lui, I. une *Édition des ouvrages de George Cassandre*; II. la traduction *de l'Histoire des différents entre le Pape Paul* V. *& la Rep. de Venise*; III. la traduction *des troubles du royaume de Naples sous Ferdinand* I. On lui attribue la traduction du *discours de Mariana sur les grands défauts du gouvernement des Jésuites*. Le Traducteur avoit été quelque temps dans cette Société.)

CORDOUE. *Voyez* GONSALVE.

CORDUS (CREMUTIUS) (*Hist. rom.*), auteur d'une histoire romaine où Brutus & Cassius étoient appelés les *derniers Romains*, ce qui fit brûler son ouvrage dans les temps d'adulation & de bassesse, où il parut; c'étoit sous Tibere; sur quoi Tacite fait cette belle réflexion: *Socordiam eorum invidere libet qui præsenti potentia credunt extingui posse etiam sequentis ævi memoriam. Nam contra punitis ingeniis, gliscit auctoritas: neque aliud externi reges, aut qui eadem sævitia usi sunt, nisi dedecus sibi, atque illis gloriam peperere.*

CORDUS (EURICIUS) est aussi le nom d'un médecin & poëte allemand du seizieme siecle, mais dont les poésies sont latines.

Et CORDUS (VALERIUS) est le nom de son fils, auteur de plusieurs ouvrages de botaniqne & de pharmacie, & de remarqnes sur Dioscoride. Mort à vingt-neuf ans, en 1544.

CORÉ. *Voyez* ABIRON.

CORINNE (*Hist. litt. anc.*), fille d'Achélodore & de Procratie, étoit de Tanagre, ville de Béotie, dans le voisinage de Thebes. Elle étoit éleve de Myrtis, femme distinguée par le talent de la poésie. *Corinne* étudia sous elle avec Pindare; sa gloire est d'avoir vaincu ce grand poëte jusqu'à cinq fois, avantage que Pausanias attribue principalement à sa beauté, qui séduisit ses juges. Pindare s'en vengea en insultant & les juges &

Corinne. Il ne reste aujourd'hui que des fragmens de poésie de *Corinne*. Elle vivoit environ cinq siecles avant J. C.

Suidas parle de deux autres *Corinnes* moins célebres. La *Corinne* d'Ovide n'étoit qu'un nom supposé, sous lequel il cachoit le vrai nom de sa maîtresse, que plusieurs croient avoir été Julie, fille d'Auguste.

CORIO (BERNARDIN) (*Hist. litt. mod.*), d'une famille illustre de Milan, fut chargé par le duc Ludovic Sforce, dit le More, d'écrire l'histoire de sa patrie. On a cette histoire. L'historien mourut en 1500, de douleur de voir son pays & son maître tombés au pouvoir des François.

On a de son neveu, Charles *Corio*, une description de la ville de Milan.

CORIOLAN (CAÏUS MARTIUS) (*Hist. rom.*). Tout le monde sait comment Véturie, sa mere, & Volumnie, sa femme, triompherent du vif ressentiment qui l'avoit armé en faveur des Volsques contre Rome sa patrie, & comment Actius Tullius, général des Volsques, son collegue dans le commandement, jaloux de sa gloire & de ses succès, profita de cette occasion pour le rendre suspect aux Volsques, & causer sa mort, quoique, si l'on en croit Fabius Pictor, dont Tite-Live ne s'éloigne pas d'adopter le sentiment, ce héros mourut de vieillesse dans son exil.

CORIPPUS (FLAVIUS CRESCONIUS) (*Hist. rom.*), poëte africain, auteur d'un poëme latin en 4 livres, à la louange de l'empereur Justin le jeune, dont on peut croire qu'il étoit contemporain & sujet.

CORMIER (THOMAS) (*Hist. mod.*), historien & jurisconsulte, fils d'un médecin de Henri II d'Albret, roi de Navarre. Il y a de *Thomas Cormier* une histoire de Henri II imprimée; celles des princes ses fils sont restées manuscrites. On a aussi de lui le code de Henri IV.

(Π) CORNARO (FLAMINIUS), Patricien & Sénateur de Venise, mort en 1778, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il n'y a point d'écrivain, qui ait mieux éclairci l'Histoire Ecclésiastique de Venise que Cornaro. Nous avons de lui XV volumes sur les Églises de cette Ville, trois autres sur celles de Torcello, deux sur les Évêques de l'Île de Crete; & plusieurs autres Ouvrages remplis d'érudition avec une collection très-nombreuse des pieces, qu'il découvrit dans les archives. À une étude sérieuse & infatigable il joignit beaucoup de religion, & par ses vertus il se rendit respectable aux citoyens & aux étrangers. Le P. Anselme Costadoni Moine Camaldule en a écrit la vie qui a été imprimée à Bassano en 1770. (LE CHEV. TIRABOSCHI.)

CORNARO (LOUIS) (*Hist. mod.*), étoit de l'illustre maison des Cornaro de Venise, qui a produit dans le quinzieme siecle une reine de Cypre (Cathérine Cornaro), laquelle céda son royaume aux Vénitiens. *Louis Cornaro*, mort à Padoue en 1566, est sur-tout célebre par sa longue vie qui fut de plus de cent ans sans aucunes infirmités, & par l'extrême sobriété qui la lui procura. Il en a rendu compte dans un livre où il traite des avantages de la vie sobre, & qui a été traduit en françois sous ce titre: *Conseils pour vivre long-temps*. Comme il n'y a rien sur quoi on ne dispute, on a fait *l'Anti-Cornaro*, ou remarques critiques sur le traité de la vie sobre de *Louis Cornaro*. Lucretia Helena Cornaro-Piscopia, de la même maison, fut un des prodiges du dix-septieme siecle par ses connoissances dans les langues anciennes & modernes. On lui donna le bonet de docteur en philosophie & les autres ornemens du doctorat. Elle fut de la plupart des académies d'Italie. Les savans l'ont comblée d'éloges. (La République des lettres la perdit, en 1684. On recueillit quatre ans après tous ses ouvrages en un vol. in-8°. enrichi de sa vie.)

CORNEILLE (*Hist. sacr.*), Centenier, baptisé par Saint Pierre l'an 40 de J. C. & dont l'histoire se trouve dans les actes des Apôtres, ch. 10.

CORNEILLE (SAINT) (*Hist. ecclés.*), Pape, successeur de Saint Fabien; ce fut sous lui qu'arriva le schisme de Novatien. *Saint Corneille* fut élu l'an 251, & mourut l'an 252.

CORNEILLE (DE LA PIERRE). *Voyez* PIERRE (de la.)

CORNEILLE (PIERRE & THOMAS) (*Hist. litt. mod.*), dont l'un étoit inférieur à l'autre, sans en être indigne. Plus ils sont illustres, moins nous aurons à en parler; leur vie est dans leurs œuvres. Nous observerons seulement certains points particuliers qui n'ont pas été suffisament éclaircis.

1°. Pierre *Corneille* est parmi nous le vrai pere de la tragédie par la piece de *Médée*, ou plutôt par celle du *Cid*; il est aussi le créateur de la comédie de caractere par la piece du *Menteur*, antérieure de beaucoup à toutes les pieces de Moliere; quoique Moliere soit mort long-temps avant *Corneille*. Ce dernier étant beaucoup plus célebre par la tragédie que par la comédie, on ne le cite guere que pour ce premier genre, & il est à cet égard le pere & le fondateur de la scène françoise. Mais pourquoi appeloit-il Rotrou son pere, & pourquoi en conséquence, non seulement les gens du monde, mais même plusieurs gens de lettres, croient ils Rotrou plus ancien que *Corneille*, & *Venceslas* antérieur aux chefs-d'œuvre de *Corneille*? C'est une double erreur. *Corneille* étoit né le 6 juin 1606, Rotrou le 19 ou le 21 août 1609. *Venceslas*, seule piece de Rotrou qu'on cite encore, & la seule en effet qu'on puisse mettre à côté des bonnes pieces de *Corneille*, parut en 1647, la même année où parut l'*Héraclius* de *Corneille*, qui avoit déja donné *Médée* en 1635, le *Cid* en 1636, les *Horaces* & *Cinna* en 1639, *Polyeucte* en 1640, *la mort de Pompée* en 1641, *Rodogune* en 1644. Nous ne parlons pas de *Théodore* en 1645, ni du

Menteur & de *la suite du Menteur*, qui, ayant paru en *1642* & *1643*, avoient encore ajouté, quoique dans un autre genre, à la gloire de *Corneille*; mais observons que toutes les meilleures tragédies de *Corneille* jouissoient de tout leur succès & de toute leur réputation avant que *Venceslas* parût, car les meilleures tragédies de *Corneille* postérieures à *Venceslas*, telles, que *Nicomede* & *Sertorius*, ne sont qu'au second rang parmi les pieces de *Corneille*. Comment donc, encore un coup, *Corneille* pouvoit-il regarder Rotrou comme son pere & son maître?

Dans le fond de son cœur il ne le regardoit pas comme tel, & ce n'étoit qu'une marque de déférence qu'il donnoit à un ami qui avoit reconu un des premiers sa supériorité, & qui s'étoit empressé d'y rendre hommage. Admis le dernier dans la société des cinq auteurs qui travailloient aux pieces du cardinal de Richelieu, il y fut peu considéré des l'Étoile, des Colletet & des Bois-Robert: il ne trouva d'estime & d'amitié que dans Rotrou, qui sentoit son mérite parce qu'il en avoit lui-même. Les autres n'en avoient pas assez pour rendre justice à *Corneille*. Voyez quels éloges donne Rotrou à *la Veuve*, troisieme & très-mauvaise piece de *Corneille*, mais supérieure à celles du temps. Elle avoit paru en *1633*.

Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
Je veux parler, *Corneille*, & ne puis plus me taire.
Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre rival....
Nous poursuivons tous deux une même maitresse.
La glorie.......
Mais il n'est plus d'estime égale à ton renom....
.....Mon espoir est décru chaque jour,
Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour....
Depuis ma muse tremble & n'est plus si hardie,
Une jalouse peur l'a long-temps refroidie.

Il parle ensuite du Cardinal.

La gloire où je prétends est l'honeur de lui plaire,
Et lui seul réveillant mon génie endormi
Est cause qu'il te reste un si foible ennemi.
Mais la gloire n'est pas de ces chastes maitresses
Qui n'osent en deux lieux répandre leurs caresses.
Cet objet de nos vœux nous peut obliger tous,
Et faire mille amans sans en faire un jaloux.....
... On me voit par-tout adorer ta Clarice.

C'est la veuve.

Tout ce que j'ai produit cede à ses moindres traits.

On voit que Rotrou parle par-tout comme plus ancien auteur que *Corneille*.

Mon espoir est décru chaque jour
Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.
Depuis ma Muse tremble & n'est plus si hardie...
Tout ce que j'ai produit cede à tes moindres traits.

Rotrou étoit en effet plus jeune que *Corneille*, mais plus ancien auteur, non de tragédies, mais de mauvaises comédies.

Aussi Mairet dit-il:

„ Si mes premiers ouvrages ne furent guere „ bons, au moins on ne peut nier qu'ils n'aient „ été l'heureuse semence de beaucoup d'autres „ meilleurs, produits par les fécondes plumes de „ MM. Rotrou, Scudery, *Corneille* & du Ryer, „ *que je nomme ici suivant l'ordre du temps qu'ils* „ *ont commencé d'écrire après moi*„. Ainsi Rotrou avoit précédé *Corneille* au théâtre. En effet, les deux premieres mauvaises pieces de Rotrou, l'*Hypocondriaque*, ou le *Mort amoureux* & la *Bague de l'oubli*, avoient paru en *1628*. Et *Mélite*, premiere mauvaise piece de *Corneille*, n'a paru qu'en *1629*, *Clitandre* en *1632*, la *Veuve* en *1633*, & alors il y avoit déja neuf pieces de Rotrou au théâtre, tant tragédies que comédies, toutes mauvaises, & dont aucune n'annonçoit *Venceslas*, comme aucune des premieres pieces de *Corneille* n'annonçoit le *Cid* ni *Cinna*. Or c'est dans ce temps où Rotrou n'étoit pas encore Rotrou, dans ce temps où *Corneille* étoit encore moins *Corneille*, c'est dans ce temps que *Corneille*, protegé par Rotrou, son ancien au bureau littéraire & dramatique du cardinal de Richelieu, & son ancien aussi au théâtre, appeloit Rotrou *son pere*, peut-être même par opposition à l'avantage des ans que *Corneille* avoit sur Rotrou. On avoit conservé une idée confuse de cette antériorité de Rotrou au théâtre, & en voyant *Venceslas*, seul ouvrage de Rotrou qui se soit conservé, tragédie d'ailleurs supérieure à *Médée*, on a oublié les époques & on a cru que c'étoit à cause de *Venceslas* que *Corneille* avoit reconu Rotrou pour son pere & son maître, idée qui s'est établie d'autant plus aisément qu'elle a paru juste.

Si *Corneille* avoit pu regarder un de ses contemporains, comme son maître dans la tragédie, ç'auroit été Mairet, qui, plus jeune encore que lui, étant né en 1607, avoit donné *Sophonisbe* en *1629*, six ans avant *Médée*. Mais Mairet n'étoit point de ses amis & se montra même son cruel ennemi dans l'afaire du *Cid*; il écrivit à ce sujet contre *Corneille* des personalités odieuses, & Bois-Robert félicitant Mairet sur cet écrit, lui disoit: " j'estime que vous avez suffisament puni le pauvre M. *Corneille* de ses vanités„. *Les vanités du pauvre M. Corneille* sont sans doute une

une expression heureuse. (*Voyez* les articles BALZAC *&* BOIS-ROBERT).

2°. Thomas *Corneille* soutint la gloire de ce nom. On joue encore de lui les tragédies d'*Ariane* & du *Comte d'Essex*, les comédies du *Baron d'Albicrack* & du *Festin de Pierre* ; celle-ci n'est que celle de Moliere mise en vers. La tragédie de *Timocrate* eut un succès jusque-là sans exemple au théâtre ; celle de *Camma* eut quelque succès, mais ces pieces ne sont pas restées. La comédie du *Berger extravagant* fut pendant quelque temps assez célebre pour que Fontenelle, dans le prologue de sa premiere églogue, y ait fait allusion, même sans en avertir.

> Nous n'imiterons pas du héros de Cervantes,
> Dans de ridicules dangers,
> Les prouesses extravagantes ;
> Sans doute nos esprits ne seront point blessés
> Du fol entêtement de la chevalerie,
> Jamais par nous des torts ne seront redressés ;
> Mais pour cette puissante & duce rêverie
> Qui fit errer Lisis dans les plaines de Brie,
> Avec quelques moutons à peine ramassés,
> Rétablissant la bergerie
> Dans l'éclat des siecles passés,
> Cher ami, sans plaisanterie,
> N'en sommes-nous point menacés ?

Ce Lisis est le berger extravagant qui fait pour la bergerie ce que Dom-Quichotte fait pour la chevalerie.

Thomas *Corneille* a traduit aussi les Métamorphoses d'Ovide en vers, & fait quelques opéras.

On a encore de lui des ouvrages d'un volume & d'un genre différent, un dictionaire des arts en deux tomes *in-fol.*, un dictionaire géographique en trois tomes, aussi *in-fol.*

Thomas *Corneille* avoit près de 20 ans de moins que son frere ; il ne fut reçu à l'académie françoise qu'à la mort de ce frere, en 1681. Il est à remarquer qu'il étoit frere du doyen de l'académie, que ce frere étoit Pierre Corneille, qui avoit d'ailleurs par lui-même plus de titres que la plupart des autres académiciens ; car de trente-cinq pieces qui composent son théâtre, il en avoit fait trente-deux du nombre desquelles étoient *Ariane*, *le comte d'Essex*, *Timocrate*, *Camma*, & plusieurs autres qui, justement négligées aujourd'hui, avoient eu dans le temps beaucoup de succès, & que cependant il n'étoit point encore de l'académie à près de soixante ans. Remarquons qu'à la mort de son frere, il fut élu tout d'une voix, & nous croirons peut être, en raprochant toutes ces circonstances, pouvoir en conclure que l'académie ne vouloit point alors admetre deux freres, de peur que ce ne fût un commencement de parti & de cabale, & qu'elle n'étoit pas frapée de même de l'inconvénient de paroître rendre les places héréditaires, en donnant la place d'un académicien à son frere.

CORNÉLIE (*Hist. rom.*), fille de Scipion l'Africain, & mere de Caïus & de Tiberius-Gracchus, s'est rendue immortele par le soin qu'elle prit de cultiver les heureuses dispositions de ses enfans. Fidele à la mémoire de son époux, elle rejeta l'offre que Ptolémée, roi d'Égypte, fit de l'épouser : sa viduité ne fut qu'un exercice continuel d'héroisme domestique. La simplicité de ses habits répondoit à l'innocence de ses mœurs : quelqu'un lui remontrant que son rang l'assujétissoit à un extérieur plus imposant, elle fit approcher ses enfans, & lui dit : Croyez vous que j'aie besoin d'ajustement ? Voilà mes enfans, voilà mon ornement & ma parure.

CORNÉLIE, (*Hist. rom.*), fille de ce fameux Cinna, qui avoit été quatre fois consul, fut la seconde femme du premier des Césars. L'ombrageux Sylla vit avec inquiétude la fille de son plus implacable ennemi unie avec celui des Romains dont il avoit la plus haute idée. Il employa les menaces & les promesses pour engager César à la répudier, mais elle avoit su fixer l'inconstance de son volage époux ; & quoiqu'elle eût été dépouillée de tous ses biens, & qu'elle n'eût pour dot que sa beauté, il crut trouver en elle tous les trésors. Julie, femme de Pompée, fut le seul fruit de cette union. César exerçoit la questure lorsque la mort lui enleva *Cornélie* ; il monta dans la tribune pour faire son oraison funebre, & il y fit éclater sa douleur & son éloquence.

CORNÉLIE (MAXIMILLE). *Maximilla Cornelia*. (*Hist. rom.*) *Maximille Cornélie* vestale pure, vierge innocente, fut enterrée vive, par ordre de Domitien uniquement parce qu'il imagina que cette exécution, heureusement rare, distingueroit son regne, & y feroit une époque mémorable. Il est vrai que Suétone dit que *Cornélie* fut convaincue, ce qui n'excuseroit toujours cette atrocité que par l'usage & en la faisant rentrer dans le cas ordinaire, mais l'opinion commune est que *Cornélie*, étoit innocente.

(Π) CORNELIO (THOMAS), né à Roveto près de Cosenza dans le royaume de Naples & mort en 1684, à l'âge de 70 ans à peu près, éleve de Cavalieri, de Torricelli, de l'abbé Ricci depuis Cardinal, fut un des plus ardens ennemis des Péripatéticiens. Il embrassa la philosophie cartésiene, & la fit connoître dans son pays. Il cultiva aussi la médecine & les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés en 1688. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

CORNELIUS NEPOS. *Voyez* NEPOS.

CORNELIUS TACITUS. *Voyez* TACITE.

CORNELLE (NICOLAS) (*Hist. mod.*), syndic de Sorbone en 1649, déféra sept propositions de Jansenius, dont il n'y eut que les cinq premieres condamnées ; ce sont les cinq fameuses propositions. Il refusa l'archevéché de Bourges, que lui offrit le cardinal Mazarin, qui l'avoit fait président de son conseil de conscience. Il avoit aussi eu la confiance du cardinal de Richelieu ; mais

il avoit refusé d'être son confesseur, emploi qu'il trouvoit trop délicat.

CORNETO (ADRIEN CASTELLESI) (*Hist. mod.*), fut créé Cardinal par Alexandre VI. On dit que César Borgia voulut l'empoisoner, & qu'il échapa à cet attentat; il fut exilé par Jules II, rapelé par Léon X; mais étant entré dans une conspiration contre lui en 1518, il fut obligé de s'enfuir de Rome pendant la nuit, déguisé en moissoneur: on n'a jamais su depuis ce qu'il est devenu; on croit qu'un domestique qui l'acompagnoit dans sa fuite, l'assassina pour le voler. C'étoit un homme de lettres distingué: on le compte parmi les premiers écrivains d'Italie qui dégagerent le latin des mots barbares du moyen âge & qui ramenerent dans cette langue les expressions du siecle d'Auguste. On a de lui un traité *de sermone latino*, dédié à Charles-Quint, alors prince d'Espagne: il est d'un homme qui avoit médité sur les révolutions de cette langue, & sur les moyens de la rétablir dans sa premiere pureté.

CORNHERT *ou* COORNHERT, (THÉODORE) (*Hist. mod.*), hérétique du seizieme siecle. Il ne mérite place ici que parce qu'il fut l'auteur du premier manifeste que le prince d'Orange, libérateur de la Hollande, publia en 1566. La duchesse de Parme l'ayant su, fit enlever *Cornhert* à Harlem, & le fit enfermer à la Haye; il s'échapa de sa prison, & après avoir beaucoup dogmatisé impunément, il mourut en 1590. Ses œuvres ont été imprimées en 1630, en 3 volumes *in-fol.*

CORNIFICIUS & CORNIFICIA, sa sœur (*Hist. litt. anc.*) Tous deux célebres par la poésie sous Auguste. *La science*, disoit *Cornificia*, *est la seule chose indépendante de la fortune*. C'est à peu près ce que la Fontaine a voulu prouver par la fable qui a pour titre: *Les avantages de la science*.

CORNUTUS, (*Hist. rom.*), Africain, philosophe stoïcien, précepteur de Perse, une des victimes de Néron.

Un *Cornutus* moderne, qui vrai-semblablement se nommoit *Cornu* ou *le Cornu*, & qui étoit médecin à Paris, a donné en latin une description des plantes de l'Amérique, *in*-4°. Paris, 1635.

(Π) CORRADINI (PIERRE MARCELLIN), né à Lezze en 1658, nommé Cardinal par Clément XI en 1721, & mort en 1743, dans sa jeunesse s'appliqua avec succès à l'étude de la Jurisprudence; mais ensuite il s'adona tout entier à celle de l'antiquité. On a de lui un ouvrage fort savant & très-recherché sur les Antiquités du *Latium* qui a pour titre: *Vetus Latium prophanum & sacrum* en XII volumes *in*-4°. Il publia encore l'histoire Ecclésiastique de sa patrie avec le titre *de Civitate & Ecclesia latina*, imprimée à Rome en 1702. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

(Π) CORRADO (QUINTUS MARIUS), né à Oria en 1508, & mort dans la même ville en 1575, est un des auteurs, qui ont écrit avec le plus d'élégance en latin. Les deux ouvrages plus connus, que nous en avons, roulent sur cette élégance, qu'il possédoit lui-même: l'un a pour titre: *De copia latini Sermonis*: l'autre *De lingua latina*. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

(Π) CORRADO (SÉBASTIEN), né à Arceto, village dans le duché de Reggio, & mort en 1556, fut professeur d'éloquence à Bologne, & à Reggio, où il institua encore l'académie *degli Accesi*; il commenta plusieurs auteurs anciens, & entr'autres le livre de Cicéron sur les orateurs célebres, qui est l'ouvrage le plus estimé de *Corrado*. On a encore de *Corrado* deux ouvrages qui ont le même titre de *Quæstura*, mais ils sont fort différens l'un de l'autre. Car dans le premier imprimé en 1537, il examine & il explique plusieurs passages des auteurs anciens; le second imprimé en 1555, roule principalement sur la vie & sur les ouvrages de Cicéron. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

(Π) CORREGGIO. Nom d'une famille très-anciene & très-illustre d'Italie, qui prit son nom de la ville & de la principauté, où elle domina plusieurs siecles, & qui est à présent comprise dans les états du duc de Modene (*V. le Dictionaire Géograph. art. Corregio*). Elle a eu plusieurs persionages très-célebres dans l'histoire. Du vivant de la comtesse Méthilde il y avoit un Gerard, qui avoit le titre de Comte. Guidotte fils de Froger fut évêque de Mantoue, & fut massacré par ses ennemis l'an 1235. Gibert fils de Gui au commencement du XIV siecle fut seigneur de Parme, & s'opposa à Henri VII lorsqu'il vouloit subjuguer l'Italie. Azzon fils de Gibert fut l'ami de Pétrarche, qui en parle souvent comme d'un homme très-éclairé, & d'une mémoire prodigieuse. Nicolas fils d'un autre Nicolas sur la fin du XV siecle, & sur le commencement du XVI se distingua dans les guerres d'Italie, & il cultiva aussi les lettres avec beaucoup de succès. Son *Cephalo* est une des premieres pieces de théâtre en langue Italiene, qu'on ait jouées en Italie. Veronica Gambara célebre par ses poésies entra dans cette famille, & fut la femme d'un autre Gibert. Le Cardinal Jérôme leur fils eut beaucoup d'influence dans les afaires d'Europe de son temps. Cette famille perdit la seigneurie de Corregio dans le dernier siecle, comme on a observé dans le Dictionaire Géographique, & s'éteignit au commencement de celui-ci. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

CORSINI (ÉDOUARD), savant religieux Italien de ce siecle, ami de Muratori, de Maffei, de Quirini, de Passionei, joignoit à de grandes connoissances dans la philosophie & les mathématiques une vaste érudition. Il a laissé des ouvrages estimés dans l'un & l'autre genre. Dans le premier, *des Institutions philosophiques & mathémathiques*, un *nouveau Cours d'élémens géométriques*, & de plus un *Cours de métaphysique*. Dans

le second, *des fastes des Archontes d'Athènes*, des dissertations sur *les jeux sacrés de la Grece*, un ouvrage sur les abréviations des inscriptions greques, sous ce titre: *de notis Græcorum*; un traité *de præfectis urbis*. Il avoit entrepris l'histoire de l'université de Pise. Né en 1702. Mort à Pise en 1765.

(Π) Le P. *Corsini* étoit né à Fanano dans le Frignano, province du duché de Modene. M. Fabroni en a écrit la vie (*Vitæ Italorum doctrina excell.* T. VIII, p. 76.)

(Π) CORTESE (Grégoire), issu d'une famille noble de Modene à l'âge de 24 ans il entra dans l'ordre de S. Benoît dans le monastere de Polirone près de Mantoue. Il fut un des réformateurs du monastere de Lerins en Provence. En 1536 il fut appelé à Rome, & il fut un de ceux qui formerent la Congrégation préparatoire au Concile de Trente. Paul III en 1542 le nomma Cardinal. Il mourut en 1548. Il écrivoit en latin avec beaucoup d'élégance. On a de lui plusieurs ouvrages, & celui qu'on lit avec plus de plaisir, est le livre *de Direptione Genuæ*. M. Jean Augustin Gradenigo Évêque de Cenede a donné en 1774 une édition des ouvrages du Cardinal *Cortese*, précédés de sa vie, en deux volumes *in*-4°.

Paul *Cortese* mort en 1510 apartenoit à une autre branche de la même famille. Dans son ouvrage intitulé: *Quatuor libri Sententiarum*, imprimé plusieurs fois, il a été le premier a traiter la Théologie avec cette élégance & cette précision, qu'on ne trouve pas dans la plupart des scholastiques. On a encore de lui un autre ouvrage *de Cardinalatu* imprimé après sa mort. Son dialogue sur les hommes savans de son siecle est un des plus beaux ouvrages de son temps; & on y voit les caracteres des plus célebres écrivains tracés avec une justesse & une précision tout-à-fait singuliere. Il eut deux freres, Alexandre & Lactance, dont on a quelques poésies, & quelques autres pieces écrites avec beaucoup d'élégance. (*Le Chev.* Tiraboschi.)

CORTEZ (Fernand *ou* Ferdinand) (*Hist. d'Espagne.*)

> Des mers de Magellan jusqu'aux astres de l'ourse,
> Cortez, Herman, Pizare ont dirigé ma course.

De tous ces navigateurs conquérans, si hardis, si heureux, qui asservirent & dévasterent l'Amérique, *Cortez* est un des plus célebres. Il n'étoit que lieutenant de Velasquez, gouverneur de Cuba; mais ayant été envoyé à la découverte de nouveles terres, & ayant eu le bonheur de découvrir le Mexique & la gloire de le conquérir, il excita la jalousie de ce Velasquez, qui envoya une armée contre lui. *Cortez* bat cette armée, en range les restes sous ses drapeaux, & s'en sert pour achever la conquête du Mexique. *Nous cherchons deux choses*, disoit-il à ses soldats, *la gloire & la fortune, de grands périls & de grandes richesses*. Il entra dans la ville de Mexico le 8 novembre 1518. Il la rebâtit en 1529 sur le modele des villes de l'Europe: il bâtit aussi la ville de Vera-Crux. Charles-Quint, auquel il donnoit un si vaste empire, érigea pour lui en marquisat la vallée de Guaxaca dans le Mexique, terre de cent cinquante mille livres de rente. Il repassa en Espagne pour demander justice à l'empereur sur quelque contestation survenue en Amérique, pays qui devint une source de quereles entre ses divers conquérans. Soit prévention contre lui, soit indifférence, il fut négligé au point de ne pouvoir d'abord obtenir audience; mais le vainqueur du Mexique ne pouvoit manquer d'audace, même dans les cours; il voit passer l'empereur, il fend la presse & se présente brusquement à lui. *Qui êtes-vous?* demanda l'empereur, auquel il convenoit peu de ne pas connoître un tel sujet. *Je suis*, répond *Cortez*, *un homme qui vous a donné plus de provinces que vos peres ne vous ont laissé de villes*. Voilà quel étoit Fernand *Cortez*, considéré comme gentilhomme espagnol & comme sujet de Charles-Quint, & comme grand capitaine. (On lui reproche plusieurs cruautés qu'il a exercées contre les Américains; il mourut en Espagne en 1554, âgé de 63 ans. Voyez l'histoire des conquêtes de *Cortez* par *Dom Antoine de Solis*.)

(Π) CORTUSE (Guillaume & Albriget), nobles de Padoue & historiens célebres du XIVe siecle. Nous avons de ces deux auteurs une histoire intitulée: *De Novitatibus Paduæ & Lombardiæ*, de l'an 1256, jusqu'à l'an 1364. *Albriget* fit plusieurs autres ouvrages, qui lui mériterent l'estime de ses concitoyens, & les éloges de la postérité.

Il y eut au XVe siecle un autre de ce même nom, qui fut professeur de droit dans l'université de Padoue. Il composa un Répertoire de droit, fort estimé de son temps, mais qui depuis le renouvélement des sciences en Europe, est tombé dans l'oubli.)

CORVIN. *Voyez* Huniade.

COSME, a été le nom de plusieurs princes & grands-ducs de Toscane de la maison de Médicis. *Voyez* Médicis.

COSNAC (Daniel de) (*Hist. de Fr.*), évêque de Valence, puis archevêque d'Aix, mort le 18 janvier 1708 dans sa quatre-vingtunieme année. L'abbé de Choisy, dans ses mémoires, a écrit son histoire, qui est pleine d'intérêt & très piquante.

COSPEAN *ou* COSPEAU (Philippe) (*Hist. litt mod.*), successivement évêque d'Aire, de Nantes & de Lisieux, disciple, dans les lettres, de Juste-Lipse, fut un des prédicateurs célebres de son temps. On le cite comme un de ceux qui firent disparoître des sermons les citations d'auteurs profanes, & qui donnerent à l'éloquen-

ce de la chaire un peu de dignité. Mort en 1646, à soixante-dix-huit ans.

COSROËS. *Voyez* CHOSROËS.

COSSART (Gabriel) (*Hist. litt. mod.*). Le P. *Cossart*, jésuite, a travaillé avec le P. Labbe à la grande collection des conciles, & l'a continuée après la mort du P. Labbe. On a aussi de lui des harangues & des poésies, & il est au nombre des bons poëtes latins modernes. Il avoit professé la rhétorique à Paris, & Santeuil avoit été son disciple. Dans une de ses pieces il se représente l'ombre vénérable de *Cossart* sortant du tombeau pour venir accabler son éleve de reproches.

Cossarti e tumulo veneranda resurgeret umbra.

Le P. *Cossart*, né à Pontoise en 1615, mourut à Paris en 1674.

COSSÉ (*Hist. de Fr.*), maison de *Cossé-Brissac*. Les fables même des grandes maisons attestent leur antiquité & ajoutent à leur gloire. Disons donc qu'on a fait descendre la maison de *Cossé* des *Cossus* romains.

Quis te, magne Cato, tacitum, aut te, Cosse, *relinquat?*

de Cocceïus Nerva, de la maison de *Cossa* de Naples. Il paroît que la terre de *Cossé*, dans le Maine, a donné son nom à cette maison. La terre de Brissac, en Anjou, est aussi depuis très-long-temps dans cette même maison, qui d'ailleurs a produit plusieurs héros. Les plus célebres sont, 1°. le premier maréchal de Brissac (Charles). Il fit ses premieres armes sous le regne de François Ier.

Brissac fut fait chevalier de l'ordre du roi sous Henri II; il fut fait grand maître de l'artillerie, maréchal de France en 1550, & gouverneur du Piémont, où il fut relégué honorablement.

Son administration dans ce pays est à jamais célebre. Il commença par y établir la discipline militaire par des traits de sévérité & de fermeté dignes de l'histoire romaine. Un lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes ayant demandé un congé pour revenir en France, il fut refusé; il prit le parti de revenir sans congé; Brissac le fit non seulement casser, mais déclarer incapable de servir, & dégrader de noblesse. La cour pressa Henri II d'infirmer ce jugement, comme trop sévere; le roi en écrivit à Brissac, qui lui répondit: *c'est à vous, sire, non à moi, que l'offense a été faite, c'est à vous de la pardoner si vous consentez de faire ce tort à votre service.*

Au siége de Vignal, dans le Montferrat, l'armée étant rangée en bataille pour monter à l'assaut, un soldat, emporté par une valeur effrénée, part sans atendre le signal, s'élance à la brêche, tue ceux qui la défendent; il est promptement suivi & la place est emportée: Brissac assemble un conseil de guerre, où le soldat est condamné à mort. Il fait ensuite venir le soldat, & lui dit: voilà la loi satisfaite & l'indiscipline flétrie; il faut à présent honorer la valeur: il lui mit au cou une chaîne d'or, en le priant de la porter pour l'amour de lui, lui fit donner un cheval & des armes, & le retint comme son brave pour combatre toujours à ses côtés.

La fureur du duel faisoit des ravages dans les troupes du Piémont, le maréchal de Brissac, après l'avoir inutilement défendu, prit le parti de le permettre, à condition qu'il seroit public, & qu'on se batroit sur un pont sans garde-fous & fermé par les deux autres côtés, de maniere qu'il fût impossible de reculer sans tomber dans l'eau. Cette contrainte rendit le duel plus rare.

Un courtisan éloigné est toujours négligé: les Guises laissoient manquer de tout l'armée du Piémont; le maréchal de Brissac en écrivit au roi, qui montra la lettre au duc de Guise. Un homme de confiance de ce duc vient secrétement négocier avec le maréchal, pour l'engager à dire que c'étoit une surprise, que la lettre étoit d'un secrétaire, & qu'il l'avoit signée sans la lire (observons qu'il est assez étonant que le maréchal n'eût pas pris la peine d'écrire au roi, de sa main, une pareille lettre). *Je ne signe rien que je n'aie lu,* répondit le maréchal; *ce n'étoit pas la peine de venir de si loin me proposer une bassesse & une fausseté, j'ai mandé la vérité au roi, je la lui confirmerai, c'est mon devoir; au reste je ne connois & ne veux avoir à la cour d'autre protecteur que lui.*

À la paix les troupes du Piémont furent réformées. *Où trouverons-nous du pain?* dirent à Brissac ses soldats désespérés; *chez moi, mes amis, tant qu'il y en aura*, & il tint parole.

Les marchands du pays, sur la parole du général, avoient fait des avances à l'armée, on ne les payoit pas; ils représentent au maréchal la détresse où ils se sont mis par respect pour lui; le maréchal leur donne d'abord tout ce qu'il a, puis il les mene lui-même à la cour & y plaide leur cause; on convient de leurs droits, on les plaint, & on ne fait rien pour eux. Le maréchal alloit marier sa fille, la dot étoit prête; le maréchal représente à sa femme la situation de ces marchands: *seront-ils ruinés*, dit-il, *pour avoir compté sur les promesses du maréchal de Brissac? Remettons à un autre temps le mariage de ma fille.* La maréchale (Charlotte d'Esquetot), digne d'un tel mari, approuva, seconda ce projet avec transport; avec la dot & d'autres sommes qu'on emprunta, on parvint à payer aux marchands la moitié de ce qui leur étoit dû, on leur donna des sûretés pour le reste. Voilà certainement du plus pur & du plus parfait héroïsme.

Sous François II & Charles IX, les intérêts de

religion atacherent le maréchal de Brissac à la cause des Guises, auxquels il avoit précédemment prouvé qu'il n'étoit pas un courtisan ordinaire. L'amiral de Coligny fut forcé de céder à Brissac le gouvernement de Picardie.

Il concourut, en 1562, à reprendre le Havre de Grâce; il remporta aussi quelques avantages sur les huguenots. Il mourut le 31 décembre 1563, à 57 ans. 2°. Le maréchal de *Cossé* (Artus) frere du précédent, & Carnavalet, gouverneur du duc d'Anjou (Henri III,) eurent sous le regne de Charles IX, un moment de crédit dont le souvenir ne s'est conservé que dans une espece d'énigme en un vers latin. Pour l'entendre, il faut savoir que le maréchal de *Cossé* étoit seigneur de Gonnor ou Gonnord, & qu'il en portoit le nom; il faut sppposer qu'on prononçoit Gon-nor ou Gon-nord, & se rapeler que le vieux mot *ord*, *orde*, auquel se raporte celui d'*ordure*, signifioit *sale*, *vilain*, *honteux*, voici le vers:

Nam nec habet famulum regnat cum cardine turpi.

Car-n'a-valet-regne-avec-Gon-nord.

Gonnor fut fait maréchal de France en 1567. Il mourut le 15 janvier 1582. 3°. Timoleon de *Cossé*, dit le comte de Brissac, fils du maréchal de Brissac, neveu du maréchal de *Cossé*, héros précoce, tué à vingt-quatre ou 25 ans, en 1569, au siége de Mucidan en Périgord. Brantôme en fait un très-grand éloge. „ Ce comte de Brissac, dit-„ il, a été l'un des plus parfaits & acomplis sei-„ gneurs que j'aie point vus en notre cour; je „ n'en ai guere vu qui en leur jeunesse n'aient „ fait quelque tour de sotise; mais jamais celui-„ là n'en a fait.... Fils d'un pere illustre, il „ s'étoit déja fait par sa vertu un chemin aux „ plus grands honeurs & aux plus hautes di-„ gnités „.

4°. Charles II, son frere, maréchal de France & gouverneur de Paris, servit la ligue, & dut le gouvernement de Paris au duc de Mayenne. Ce fut lui qui remit cette capitale à Henri IV, le 22 Mars 1594.

Il fut fait cette année maréchal de France, & l'année suivante, chevalier des ordres; en 1620, Louis XIII érigea sa terre de Brissac en duché-pairie. Il mourut en 1621.

Le dernier maréchal de Brissac a soutenu la gloire de son nom par ses exploits, & s'est distingué de la cour par des usages antiques qui sembloient la parure naturelle de son air de chevalier & de héros, & par l'originalité piquante d'un style énergique & pittoresque, qui n'étoit qu'à lui, & qui n'alloit qu'à lui. Il a eu aussi le gouvernement de Paris; c'étoit, pour ainsi dire, remonter sur le trône de ses peres.

L'office de grand-panetier fut depuis plusieurs siecles dans la maison de *Cossé-Brissac*.

COSTANZO (Angelo) (*Hist. litt. mod.*), auteur d'une histoire de Naples, dont il s'occupa cinquante-trois ans, & qui comprend deux siecles & demi, depuis 1250, jusqu'en 1489. On a de lui des vers italiens; il perfectiona le sonet. Mort vers l'an 1590.

COSTAR (Pierre) (*Hist. litt. mod.*), connu par sa défense de Voiture contre Girac, & par un recueil de lettres. Avec tout ce qu'il falloit pour être un savant, il voulut être un bel-esprit & un homme aimable, & se piqua de ce qu'on appeloit alors *galanterie*: on disoit qu'il étoit le plus galant des pédans & le plus pédant des galans du temps. *Costar* étoit né à Paris en 1603. Il y mourut en 1660. On dit que son vrai nom étoit *Costaud*. Il étoit fils d'un chapelier.

COSTE (Hilarion de) (*Hist. lit. mod.*), minime, connu principalement par ses vies des reines, princesses & dames illustres, a fait beaucoup d'autres ouvrages. Une vie du P. Mersenne, dont il avoit été le disciple; une de Saint François de Paule, fondateur de son ordre, & à la famille duquel il apartenoit; les éloges des rois & des enfans de France qui ont été dauphins; la vie de François le Picard, ou le parfait ecclésiastique, avec les éloges de quarante autres docteurs; la vie de Jeanne de France, fondatrice des annonciades, qui étoit fille de Louis XI, & mérita l'éloge d'avoir été un modele de douceur & de vertu, & qui put dire à Louis XII son mari, lorsqu'il la répudia:

Vous ne fûtes jamais injuste que pour moi.

Hilarion *de Coste* naquit en 1595. Mourut en 1661.

Coste (Pierre) (*Hist. litt. mod.*), a traduit de Locke l'*Essai sur l'entendement humain*, & le *Christianisme raisonable*. Il a traduit aussi l'optique de Newton; il a donné des éditions de Montagne & de la Fontaine; une vie du grand Condé; une défense de la Bruyere, qui n'en avoit pas besoin:

.... *Non defensoribus istis*
Tempus eget.

Mort en 1747.

Un autre Coste, mort en 1759, marchant sur les traces de l'auteur de la plaisanterie de Mathanasius, a fait une dissertation connue sur l'antiquité de Chaillot, & dans le même esprit, le projet d'une histoire de la ville de Paris sur un plan nouveau.

COSTER (Laurent) (*Hist. litt. mod.*), habitant de Harlem, joue un rôle dans l'Histoire de l'imprimerie. Les Hollandois prétendent, & le savant Meerman, pour l'honeur de son pays, a voulu prouver dans ses *Origines typographicæ*, que *Coster* inventa l'imprimerie à Harlem vers l'an

1430 : ce qui est pour le moins très-contesté par les autres savans. L'opinion commune est toujours que Jean Guttemberg a imprimé d'abord à Strasbourg, ensuite à Maïence, en caracteres de bois mobiles, & que les caracteres de fonte ont été inventés à Maïence par Schœffer. La ville de Harlem n'a revendiqué sur Maïence l'invention de cet art qu'au bout de 130 ans.

Le pere françois COSTER, jésuite de Malines, mort à Bruxelles en *1619*, auteur de quelques écrits dogmatiques & polémiques, fut appelé *le Marteau des hérétiques*.

COTA (RODRIGUEZ) (*Hist. litt. mod.*), poëte tragique espagnol du 16ᵉ siecle. Sa tragi-comédie, intitulée : *Calisto y Melibæa*, a été traduite en latin & en françois.

COTELIER (JEAN-BAPTISTE) (*Hist. litt. mod.*), savant précoce, qui, à douze ans, possédoit supérieurement le grec & l'hébreu; il fut employé par M. Colbert, avec le célebre du Cange, à faire un catalogue des manuscrits grecs de la bibliotheque du roi. On a de lui un recueil de *Monumens des peres qui ont vécu dans les temps apostoliques*, 2 vol. *in-fol.*; un recueil de *Monumens de l'Église greque*, 3 vol. *in-4°.*; la *Traduction de quelques ouvrages de Saint Jean-Chrysostôme*. Mort, consumé par le travail, à cinquante-huit ans, en *1686*.

COTES (ROGER) (*Hist. litt. mod.*), professeur d'astronomie & de physique expérimentale dans l'université de Cambridge. On lui doit une bonne édition des *principes* de Newton; il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Harmonia mensurarum, sive analysis & synthesis per rationum & angulorum mensuras promotæ* : cet ouvrage ne fut publié qu'après sa mort, par Robert Smith, son ami & son successeur. *Cotes* mourut en *1716*, après avoir donné la description d'un grand météore qui parut au mois de mars de cette année.

COTIN (CHARLES) (*Hist. litt. mod.*), aumônier du roi, chanoine de Baïeux, décrié par Boileau comme prédicateur & comme poëte, joué sur le théâtre par Moliere comme un mauvais poëte, & comme un pédant.

On dit que *Cotin* avoit assez de connoissance des langues savantes. Il fut reçu à l'académie françoise en 1655. Il mourut en 1682.

COTOLENDI (CHARLES) (*Hist. lit. mod.*), avocat, auteur d'une *Vie de la duchesse de Montmorenci*, supérieure de la Visitation de Moulins. Une *Dissertation sur les œuvres de Saint Évremont*, sous le nom de Dumont, est encore du même *Cotolendi*, ainsi qu'une *Vie de Saint François de Sales*. Il a traduit aussi de l'espagnol en françois quelques ouvrages, entre autres la *Vie de Christophe Colomb*. Il est mort au commencement de ce siecle.

COTTA (*Hist. rom.*), nom d'une famille illustre de Rome, qui a produit quelques capitaines distingués & un orateur fameux.

(T) COTTA (JEAN BAPTISTE), Augustin, né à Tenda dans le territoire de Nice en *1668*, mort en 1738, poëte très-célebre en Italie, qui prit pour sujet des ses poésies les mysteres les plus augustes de la Religion Chrétiene. Son *Canzoniere*, qu'il intitula *Dio*, est un des plus estimés pour la vivacité des ses images & l'élégance de son style. Le P. Hyacinthe de la Torre, Augustin, à présent Archêveque de Sassari, en a publié l'éloge historique (*Piemontesi Illustri*, *T. I.*) Il y eut encore dans le XVI siecle un Jean Cotta de Vérone, dont on a des poésies latines fort jolies. (*Le Chev. TIRABOSCHI.*)

COTON ou COTON) (PIERRE) (*Hist. de Fr.*), Jésuite, confesseur de Henri IV & de Louis XIII.

On raconte que Henri IV ayant dit au P. *Cotton : révéleriez-vous la confession d'un homme résolu de m'assassiner? — Non, sire*, dit le P. *Cotton, mais j'irois me mettre entre vous & lui*. C'est le mot de Zaïre à Orosmane :

Eh ! peut-on vous trahir ?
Seigneur, entr'eux & vous, vous me verriez courir.

Le mot de Zaïre est tendre, celui du confesseur est sublime.

On dit que Henri IV voulut faire le P. *Cotton* archevêque d'Arles, & même cardinal, & qu'il refusa tout. Peut-être préferoit-il le crédit ataché à sa place. Il la quita cependant & même volontairement en *1617*. Il mourut en *1626*.

Deux de ses confreres, le P. d'Orléans & le P. Rouvier, ont écrit sa vie. On a de lui quelques ouvrages de controverse & quelques sermons; une *Lettre déclaratoire de la doctrine des PP. jésuites, conforme à la doctrine du concile de Trente*; cette lettre donna lieu à l'*anti-Cotton*, satyre attribuée à un auteur nommé Pierre du Coignet.

COTTON (Robert) (*Hist. d'Anglet.*), savant chevalier anglois, a deux grands titres à la célébrité.

1°. Il avoit une connoissance toute particuliere des droits de la courone d'Angleterre, & des constitutions britanniques. C'étoit toujours à lui qu'on avoit recours, quand il s'agissoit de les faire valoir. Ce fut lui qui, d'après des recherches qu'il fit dans les anciens titres, procura le rétablissement des chevaliers baronets, titre tombé alors dans l'oubli, & qui donne le premier rang après les barons, pairs du royaume.

2°. Il avoit formé une bibliotheque très-riche, sur-tout en manuscrits; un de ses héritiers en fit présent à la courone, ainsi que la maison qui la contenoit. Smith publia le catalogue des manuscrits de cette bibliotheque en *1696*. Mais en

1731, un incendie y fit un ravage considérable, que le jeu des pompes augmenta encore, l'eau ayant éfacé ce que le feu avoit épargné. Le chevalier *Cotton* étoit mort en 1631.

M. l'abbé *Cotton* des Housayes, bibliothécaire de Sorbone, de l'académie de Rouen, long-temps secrétaire perpétuel de l'académie des Palinods ou de l'Immaculée Conception de la même ville, mort depuis peu, mérite ici une courte mention; c'étoit un littérateur estimable, d'un talent ordinaire, mais d'une érudition peu commune, sur-tout en bibliographie, genre de connoissances que tous les bibliothécaires devroient porter dans leur place ou y acquérir.

COTYS (*Hist. anc.*), nom de quatre rois de Thrace, contemporains, le premier, de Philippe, pere d'Alexandre; le second, de Pompée; le troisieme, d'Auguste; le quatrieme, de Caligula. C'est au troisieme qu'Ovide adresse quelques-unes de ses élégies. Le premier & le troisieme moururent de mort violente; celui-ci fut tué par Rhescuporis, son oncle; le quatrieme fut forcé par Caligula de céder la Thrace à Rhœmetalcès, son cousin, & d'accepter en échange la Petite Arménie, & une partie de l'Arabie.

COVARRUVIAS (DIEGO) (*Hist. litt. mod.*), est nommé le *Barthole Espagnol*; mort en 1557, évêque de Ségovie, & président du conseil de Castille. On a ses ouvrages en 2 vol. *in-fol.*

COUCHOT (*Hist. litt. mod.*), avocat au parlement de Paris, connu par quelques ouvrages de jurisprudence, sur-tout par son *praticien universel*.

COUGHEN (JEAN) (*Hist. d'Angl.*), ministre anglois, auteur de la secte des *pacificateurs* qui vouloient tout concilier en matiere de religion. Mort en 1665.

COULANGES (PHILIPPE-EMMANUEL DE) (*Hist. mod.*), connu par ses chansons qui ont beaucoup d'enjoument, & même une gaité abandonée, mais il ne faut pas dire en général qu'elles soient bonnes.

Il fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes. On dit qu'en raportant au parlement une afaire, où il s'agissoit d'une mare d'eau qui étoit en litige entre deux paysans, dont l'un se nommoit *Grapin*, il s'aperçut qu'il s'embarassoit dans le récit des faits; il s'interrompit par cette plaisanterie: *pardon, messieurs, je me noie dans la mare à Grapin*, & qu'il finit-là son raport, & ne voulut plus être chargé d'aucune afaire. Il y a grande apparence que c'est encore-là une histoire mal contée, il peut avoir égayé son raport par la plaisanterie de *la mare à Grapin*; elle est tout-à-fait dans son goût, mais sans doute il continua son raport & ne renonça point aux fonctions de son état, sans quoi il est difficile de concevoir qu'il eût été maître des requêtes; il y a grande apparence seulement que c'étoit un magistrat peu appliqué, & qui n'avoit guere plus l'esprit de son état qu'il n'en avoit la gravité. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans en 1716, ayant conservé jusqu'à la fin sa rare gaité.

COULON (LOUIS) (*Hist. litt. mod.*). C'est à lui qu'on doit les *Voyages de Vincent le Blanc aux Indes orientales & occidentales, en Perse, en Égypte, &c.* rédigés par Bergeron, & augmentés par *Coulon*, un *Traité historique des rivieres de France*, ou *description géographique & historique des cours & débordemens des fleuves & rivieres de France*, avec le dénombrement des villes, ponts & passages; &, dans un autre genre, *Lexicon homericum, &c.* Mort vers l'an 1664.

COUPLET (PHILIPPE) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, missionaire à la Chine, parti en 1659 pour ce pays, revenu en 1680, rembarqué pour y retourner, mort en route en 1693. On a de lui: *Tabula chronologica monarchiæ sinicæ. Confucius sinarum philosophus, sive scientia sinensis latine exposita*. Il a aussi écrit en chinois.

COUR (DIDIER DE LA) (*Hist. mod.*), réformateur de l'abbaye de Saint Vanne à Verdun, & auteur de la Congrégation, connue sous le nom de Saint Vanne & de Saint Hidulphe, approuvée par Clément VIII en 1604. Il mourut en 1623. Sa vie a été publiée en 1772.

COURBON (le marquis de) (*Hist. mod.*). aventurier illustre, né en Dauphiné, chercha fortune en divers pays. En traversant les Pyrénées, il fut dépouillé par des voleurs, il trouva vers l'entrée de l'Espagne un Hermite, né françois, nommé Duverdier, qui lui préta cinquante piastres dans sa détresse. Long-temps après, étant à la fenêtre d'une hôtélerie à Pierre-Latte en Dauphiné, il voit passer l'hermite Duverdier, le reconoît & lui rend ses cinquantes piastres; ils ne se sont plus revus depuis. Servant en Allemagne contre les Turcs, il épousa la veuve du comte de Rimbourg, ministre d'état & grand maître des monoies de l'Empire, laquelle lui apporta des biens considérables. S'étant mis au service de la république de Venise, il parvint au grade de maréchal des camps & armées de cette république, & commandoit en chef, sous le généralissime. Il fut tué d'un coup de canon au siége de Négrepont en 1688, à trente-huit ans. Le juge de Pierre-Latte, son ami, nommé Aimar, a écrit sa vie.

COURCELLES (THOMAS DE) (*Hist. litt. mod.*), docteur fameux du quinzieme siecle. Il étoit à la fois chanoine d'Amiens, curé de Saint André-des-Arts à Paris, & doyen de l'Église de Paris; il prononça dans Saint Denis, en 1461, l'oraison funebre de Charles VII, son bienfaicteur. Mort en 1469.

Un autre DE COURCELLES (Étienne) mort en 1658, se fit un nom parmi les protestans arminiens. Ses œuvres théologiques furent imprimées en 1675.

COURCILLON. *Voyez* DANGEAU.

COURONE (sub. fém. *Corona*), ornement de tête fait en cercle. Il y a apparence que les premieres *courones* furent inventées dans ces repas champêtres dont la joie & la faim faisoient l'assaisonement. On en mit ensuite sur les têtes des simulacres des dieux, & chaque divinité eut sa *courone* particulire relative à ses fonctions, ou aux choses auxquelles elle présidoit. La déesse des moissons fut couronée d'épis; le dieu des vendanges eut une *courone* de pampres; Minerve eut l'olivier, Morphée les pavots, Vénus les roses, &c.

Les anciens prirent tant de goût pour les *courones*, qu'il n'y avoit point de festins où on ne les employât avec profusion. Chaque convive avoit jusqu'à trois *courones* de fleurs, une sur la tête, une autre sur le front, la troisieme au cou. On en mettoit sur les portes, sur les bufets, sur les bouteilles, sur les vases. Enfin les *courones* devinrent le prix de l'adresse, du courage & de la vertu. C'étoit pour un Grec un honeur éclatant que de recevoir une *courone* d'olivier aux jeux olympiques, ou une *courone* d'ache aux jeux Néméens. Une *courone* de chêne étoit pour un guerrier de l'anciene Rome, la récompense la plus flateuse.

Les Hébreux, les Égyptiens, les Gentils portoient des cornes pour marques d'honeur & de puissance. La langue hébraïque n'a qu'un mot pour désigner des cornes & une *courone*. La Mythologie nous offre des cornes sans nombre. Mars & Diane étoient souvent représentés avec cet ornement. Jupiter-Ammon étoit adoré sous la figure d'un bélier, & quelquefois ce dieu le fut sous la forme d'un taureau. Nos anciens chevaliers, pour se rendre plus redoutables dans les combats, portoient des cornes sur leurs casques. Les ducs de Bretagne avoient pour cimier un lion assis entre deux grandes cornes.

C'étoient les femmes, dit la Colombiere, qui donnoient les cornes à leurs maris quand ils aloient faire la guerre. Mais on se lassa d'en porter, parce qu'elles furent prises en mauvaise part, & qu'on ne désigna plus les porteurs de cornes que par un nom moins propre à rapeler leurs dignités & leurs grandes actions, que la licence avec laquelle leurs femmes avoient vécu pendant leur absence. Les princes & les grands seigneurs quiterent les cornes auxquelles ils substituerent des *courones*.

Nous allons donner l'énumération des *courones* ancienes, avant que de parler des *courones* modernes.

COURONES ANCIENES.

COURONE CIVIQUE. Elle étoit composée de feuilles de chêne mêlées de quelques glands. On l'acordoit au citoyen qui avoit sauvé la vie à un citoyen, ainsi qu'à tous ceux qui avoient bien mérité de la patrie par des actions glorieuses. Cicéron en fut récompensé pour avoir découvert & renversé la conjuration de Catilina.

COURONE MURALE. Cercle d'or crénelé comme les murailles d'une ville. Elle étoit la récompense du capitaine ou du soldat qui avoit monté le premier sur la muraille d'une ville assiégée.

Charles VII, après la prise de Pontoise, annoblit ceux qui étoient montés les premiers à l'assaut, & *Guillaume Delmas*, gentilhomme de Rouergue, qui s'étoit particuliérement distingué, reçut du roi une *courone* murale, avec la permission d'en porter une semblable sur l'écu de ses armes, pour transmettre à ses descendans le souvenir & la gloire de cette action.

COURONE NAVALE. Cerceau d'or surmonté de proues & de pouppes de navire. On en récompensoit les commandans des flotes qui avoient remporté la victoire sur celles de l'ennemi. Pompée donna le premier cette *courone* à *Terence-Varon*, & à un certain *Attilius*.

COURONE OBSIDIONALE *ou* GRAMINÉE. Elle étoit composée de feuilles de chiendent ou *gramen*, & en général de toutes les herbes qui croissoient sur les remparts. On la donnoit au général qui avoit fait lever un siége & repoussé les ennemis.

COURONE OVALE. Elle étoit de myrte, & on l'offroit à ceux qui obtenoient les honeurs de l'ovation, espece de triomphe ainsi appelé de l'exclamation O.

COURONE TRIOMPHALE. Elle étoit de laurier avec ses graines, & on la donnoit à ceux qui obtenoient les honeurs du triomphe, en mémoire d'une *courone* semblable qu'Appolon avoit portée pour avoir mis à mort le serpent Delphien. On l'acordoit aussi par cette raison aux grands orateurs & aux grands poêtes.

Le blason s'est emparé de cette *courone*, on la trouve dans plusieurs armoiries, & on la nomme aussi chapeau de triomphe.

COURONE VALLAIRE, *Corona castrensis*. C'étoit, comme la *courone* murale, un cerceau d'or réhaussé de palissades, au lieu de creneaux. Le général l'acordoit à celui qui sautoit le premier dans le camp de l'ennemi.

Outre les *courones* qui servoient de prix publics, il y avoit des *courones* funebres qu'on plaçoit sur les tombeaux, des *courones* magiques, dont les magiciens faisoient usage, des *courones* nuptiales, dont on se servoit dans les noces, &c.

Les *courones* ne sont plus en usage aujourd'hui, si ce n'est dans la cérémonie du sacre des souverains, pour marque de royauté; dans celle des mariages, où une jeune épouse pare sa tête d'une *courone* de myrte ou de fleurs, en signe de virginité: mais elles servent d'ornement à la peinture, à la sculpture, à l'architecture & au blason, &

& c'eſt ſous ce dernier aſpect que nous allons les conſidérer.

COURONES DES PRINCES.

Papes. La *courone* papale ſe nomme tiare; c'eſt un bonet rond & élevé, ceint d'une triple *courone*, garni à ſon ſommet d'un globe cintré & ſurmonté d'une croix, lequel repréſente le monde chrétien; derriere le bonet ſont deux pendans comme aux mitres des évêques. L'anciene tiare n'étoit ornée que d'une *courone*; Boniface VIII y en ajouta une ſeconde, & Benoît XII les ſurmonta d'une troiſieme.

Empereurs. La *courone* impériale eſt un bonet ou une eſpece de tiare montée ſur un cercle d'or rehauſſé de fleurons & garni de pierreries, ouverte dans le milieu comme une mitre, entre les deux pointes de laquelle eſt un demi-cercle d'or qui porte un globe cintré, & ſommé d'une croix de perles.

Rois de France. Nos premiers rois juſqu'à Charlemagne, ſe contenterent de mettre ſur leurs caſques, de ſimples cercles ou diadêmes d'or. Ce prince fit faire cette belle *courone* enrichie de pierreries, rehauſſée de quatre fleurs de lis, ou fers de lance, qu'on garde encore aujourd'hui pour la mettre ſur la tête de nos rois le jour de leur ſacre. Celle qu'ils portent à préſent eſt formée à l'impériale, & rehauſſée de huit bandes ou demi-diadêmes d'or, relevés & réunis à une double fleur de lis qui en fait le ſommet. Chaque roi à ſon couronement en fait faire une neuve, qui doit reſter, comme celles de ſes prédéceſſeurs au tréſor de l'abbaye de Saint Denis.

Quelques-uns prétendent, dit M. L***, que Charles VIII eſt le premier qui ait pris la *courone* fermée, en s'attribuant la qualité d'empereur d'Orient en 1495. Cependant on voit des écus d'or & d'autres monoies de Louis VII, où la *courone* n'eſt point fermée. Il paroît donc qu'on doit raporter cet uſage à François premier, qui ne vouloit céder en rien à Charles-Quint, & à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avoient pris la *courone* fermée.

Dauphins de France. La *courone* du dauphin eſt fermée de quatre dauphins en forme de diadêmes, la tête apuiée ſur le cercle de la *courone*, & ſoutenant de leurs queues une double fleur de lis.

Princes du ſang de France. Leur *courone* eſt un ſimple cercle d'or orné de pierreries, & rehauſſé de fleurs de lis ſans diadêmes. C'eſt ce qu'on apele *courone* ouverte.

Rois d'Eſpagne, *de Portugal*, *de Sicile*, *de Sardaigne*, *de Pologne*, *de Danemarck & de Suede*. Tous ces ſouverains portent pour *courone* un cercle d'or, orné de fleurons & de pierreries, fermé de quatre demi-cercles ſur leſquels eſt un globe cintré & ſommé d'une croix.

Rois d'Angleterre. Leur *courone* eſt rehauſſée de quatre fleurs de lis, parce qu'ils ſe diſent roi de France, dit la Colombiere, & de quatre croix de Malte, parce qu'ils ſe prétendent les défenſeurs de la foi. Elle eſt couverte de huit diadêmes réunis à leur ſommet à un globe cintré & ſurmonté d'une croix patée comme celles du cercle: d'où l'on voit que ces ornemens indiquent des titres imaginaires comme des dignités réelles.

Grands Ducs de Toſcane. Ils portent une *courone* relevée de pointes un peu courbées en dehors; au milieu eſt une fleur de lis de Florence, ou fleur de lis épanouie.

Archiducs. Leur *courone* eſt un bonet rond monté ſur un cercle d'or, relevé de huit fleurons & diadêmé de deux demi-cercles ſoutenant un globe cintré & croiſeté.

Électeurs. Bonet d'écarlate rebraſſé d'hermine, diadâmé d'un demi-cercle d'or couvert de perles, & ſoutenant un globe d'or cintré & croiſeté.

Princes & Comtes de l'Empire. Ils portent un bonet d'écarlate rebraſſé d'hermine, ſans diadême.

Doges de Veniſe. Leur *courone* eſt un grand bonet pointu de toile d'or, monté ſur un cercle d'or couvert de pierreries, avec deux pendans pointus de la même étofe. Ils portent aujourd'hui une *courone* fermée comme les rois de Cypre, ainſi que le doge de Gênes comme roi de Corſe.

Grands-Seigneurs. Au lieu de *courone* ils portent un grand turban couvert d'une toile de coton blanche, enrichi de diamans & de toutes ſortes de pierreries.

COURONE DE LA NOBLESSE.

Les *courones* de la nobleſſe en marquent les différens degrés, ſuivant ſes poſſeſſions, ſes titres, ſes dignités. Elle ne les porte que ſur ſes armes, & c'eſt pour cela qu'on les nomme *courones de caſques*, ou *courones d'écuſſons*. On en diſtingue de ſept ſortes.

1°. Les ducs ont une *courone* d'or rehauſſée de huit fleurons ou feuilles d'ache, le cercle enrichi de perles & de pierreries.

2°. Les marquis ont pour *courone* un cercle rehauſſé de quatre fleurons, dont les intervalles ſont garnis de trois grôſſes perles poſées 1 & 2. Ces fleurons & ces perles ſont portés ſur des petites pointes qui les relevent.

3°. Les comtes ont une *courone* rehauſſée de ſeize grôſſes perles, dont neuf ſeulement paroiſſent quand la *courone* eſt de profil & poſée.

4°. Les vicomtes portent pour *courone* un cercle d'or orné de pierreries comme les autres, & ſurmonté de quatre grôſſes perles.

5°. Les vidames ont une *courone* ou cercle d'or rehauſſé de quatre croix patées, qui déſignent leur emploi dans la religion.

6°. Les barons ont pour *courone* un cercle d'or entortillé d'un braſſelet de perles en bande.

7°. Les chevaliers prenent pour *courone* un ſimple cercle d'or entouré d'un braſſelet de perles. Quelques auteurs diſent de trois perles ſeulement.

Les chanceliers & les gardes des ſceaux de France portent ſur leurs armoiriers un mortier rond de toile d'or, brodé & rebraſſé d'hermine.

Les préſidens à mortier portent auſſi un mortier à la main dans les grandes cérémonies, & le mettent ſur leurs armes pour marque de leur di-dignité. Il eſt de velours noir, entouré de deux larges rubans d'or.

Nous terminerons cet article par un trait qui ſervira à faire connoître l'origine des *courones* de la nobleſſe, & qui caractériſe l'anciene chevalerie. Édouard III, roi d'Angleterre, ayant fait priſonier Euſtache de Ribaumont au combat de Calais en 1347; & voulant célébrer ſa victoire, raſſembla à ſouper quelques chevaliers François avec les principaux de ſa nobleſſe. Quand les tables furent levées, *ſi commença le roi*, dit Froiſſard, *d'aller de l'un à l'autre*. Et s'approchant du ſeigneur de Ribaumont, *vous êtes*, lui dit-il, *le chevalier du monde que veiſſe oncques plus vaillamment aſſaillir ſes ennemis, ne ſon corps défendre, ni ne me trouvai oncques en bataille où je veiſſe qui tant me donnaſt affaire corps-à-corps que vous avez hui fait; ſi vous en donne le prix ſur tous les chevaliers de ma court par droite ſentence. Adonc print le roi ſon chapelet qu'il portoit ſur ſon chef (qui eſtoit bon & riche) & le meiſt ſur le chef de monſeigneur Euſtache, & dit monſeigneur Euſtache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée de ceux du dedans & du dehors, & vous prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi. Je ſai que vous eſtes gai & amoureux, & que volontiers vous vous trouvez entre dame & demoiſelle; ſi dites par tout où vous irez, que je le vous ai donné. Si vous quitte votre priſon, & vous en pouvez partir demain, s'il vous plaiſt.*

(Article fourni.)

COURTARVEL (*Hiſt. de Fr.*); maiſon diſtinguée dans le Maine & dans la Beauce; elle remonte par titres ſuivis juſqu'à Geoffroy *de Courtarvel*, chevalier en 1256.

Foulques IV DE COURTARVEL commandoit une compagnie d'ordonance à la bataille de Marignan en 1515.

Hubert DE COURTARVEL, dit le marquis de Pezé, fut tué en Italie le 28 novembre 1734. Il étoit lieutenant général & chevalier des ordres du roi.

COURTE-CUISSE (JEAN DE) *Joannes brevis coxa*, docteur célebre des quatorzieme & quinzieme ſiecles, employé dans l'afaire du ſchiſme d'occident, parut avoir ſervi utilement l'Égliſe; il fut nommé à l'évêché de Paris en 1420. Mais le roi d'Angleterre étant alors le maître dans cette capitale, le nouvel évêque ne voulut point lui obéir, & aima mieux ſe retirer à Geneve dont il fut nommé évêque en 1442. Il mourut quelques années après. On trouve à la ſuite des œuvres de Gerſon; un traité de Jean *de Courte-Cuiſſe, de la foi, de l'Égliſe, du ſouverain pontife & du concile.*

COURTENAY (*Hiſt. de Fr.*), branche de la maiſon de France, iſſue de Pierre, ſeptieme & dernier fils de Louis le Gros. Pierre épouſa Éliſabeth ou Iſabelle, fille & héritiere de Renaud, ſeigneur de *Courtenay*, & prit le nom de *Courtenay*. Son fils Pierre II, ſon petit-fils Baudouin, ſon arriere petit-fils Philippe, furent empereurs de Conſtantinople, ou en porterent le titre.

Les *Courtenay*, en 1603, préſenterent leurs titres pour être reconus princes du ſang de France. Le prince de Condé fit inſérer dans le traité de Loudun, en 1616, quelques articles en faveur de leur prétention, mais ces articles reſterent ſans exécution, ainſi que le reſte du traité. On dit qu'ayant préſenté de nouveau leurs titres ſous Louis XIV, ce monarque leur répondit, ſi mon grand-pere & mon pere vous ont fait tort, en vous refuſant „ le titre de princes du ſang, „ je ſuis prêt à le réparer. Mais nous ne ſommes que les cadets; prouvez-moi que nos aînés „ vous ont reconus, & je vous reconois à l'inſtant „.

Le dernier *Courtenay* eſt mort le 7 mai 1730. Hélene *de Courtenay*, ſa ſœur, derniere femme de cette maiſon, épouſa le marquis de Beaufremont, & fut la mere de M. le prince de Beaufremont d'aujourd'hui.

On dit dans les *Pieces intéreſſantes*, qu'Hélene *de Courtenay*, dans ſon contract de mariage avec M. le marquis de Beaufremont, avoit pris le titre de *princeſſe du ſang royal de France*, & que ce titre fut ſupprimé par arrêt du parlement du 7 février 1737: ce qui eſt conforme au refus que les rois avoient fait de reconoître les princes de *Courtenay*. Mais s'ils n'étoient pas princes du ſang pour l'état, ils le ſont pour l'hiſtoire, & l'opinion publique ne leur conteſte pas leur illuſtre origine.

COURTILS (GATIEN DE) (*Hiſt. litt. mod.*), ſieur de Sandras, ou Gatien Sandras, ſieur *des Courtils*, car on croît que Sandras étoit ſon nom de famille, gentilhomme originaire de Montargis, né à Paris en 1644, après avoir ſervi quelque temps dans le régiment de Champagne, ſe livra entiérement au plaiſir de fabriquer de faux mémoires hiſtoriques: ce fut l'emploi de toute ſa vie, & comme il cherchoit toujours à donner à ces mémoires le petit mérite piquant de la hardieſſe ou de la malignité, & qu'alors le gouvernement daignoit s'en alarmer ou s'en offenſer, il fut mis pluſieurs fois à la baſtille, & d'autres fois il fut obligé de ſe retirer en Hollande. Il mou-

rut à Paris le 6 mai 1712, chez le libraire Billy, où il demeuroit avec sa femme, mere de la femme de Billy.

„ On ne vit jamais, dit Bayle, un tel embaleur de contes, ni un tel compilateur de toutes les rapsodies satiriques qu'on peut apprendre dans les auberges & dans les armées „. Cependant il fit quelquefois illusion, sur-tout dans les provinces; des savans même ont quelquefois été trompés par ses faux mémoires, & les ont cités comme des autorités.

COURTIN (ANTOINE DE) (*Hist. mod*), né à Riom en 1622, passa en Suede en 1645, avec l'ambassadeur Chanut, ami de son pere, & qui le forma aux afaires. La reine Christine se l'atacha, le fit noble Suédois en 1651, & lui donna une terre à laquelle elle fit porter le nom de *Courtin*. Après l'abdication de Christine, il fut ataché à Charles Gustave son successeur, il le suivit dans ses expéditions en Pologne, & se trouva auprès de sa persone dans deux batailles rangées. Ce prince l'ayant fait son envoyé extraordinaire en France, ses négociations le firent connoître si avantageusement, que M. Colbert le fit nommer par Louis XIV, résident général de France vers les princes & états du nord. Il eut grande part en 1667, à la paix de Breda, & c'étoit pour lui qu'agissoit M. de Louvois en 1679, lorsqu'il travailloit sous main à la disgrace de M. de Pomponne; mais contre son attente & contre son vœu, la place de ce ministre fut donnée à M. de Croissy, frere du grand Colbert (voir sur *Courtin* l'article BARILLON). *Courtin* finit ses jours dans la retraite, & d'homme d'état devint homme de lettres. On a quelques ouvrages, fruits de son loisir, tels que des traités de la civilité, du point d'honeur, de la paresse, de la jalousie; une traduction du traité de la paix & de la guerre de Grotius, &c. Mort en 1695.

COUSIN (LOUIS) (*Hist. litt. mod.*), président de la cour des monoies, l'un des quarante de l'académie françoise, continua le journal des savans depuis 1687 jusqu'en 1702. Il est auteur de plusieurs traductions estimées, telle est celle de l'histoire de Xiphilin; celle des auteurs de l'histoire Byzantine, celle de l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, de Socrate, de Sozomene, de Théodoret. Il est le fondateur de la bibliotheque publique de Saint Victor; il a fondé aussi des bourses dans des colléges; il a fait enfin, par ses écrits & par ses libéralités, tout le bien qu'il a pu aux lettres. Né en 1627. Mort en 1707.

Un autre COUSIN (Jean), né à Tournay, a écrit l'histoire de cette ville.

COUSTANT (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*). Dom *Coustant*, bénédictin, a donné l'édition de Saint Hilaire, a eu part à celle de Saint Augustin, a publié encore le premier volume des lettres des Papes, avec une préface & des notes, a pris la défense des regles de diplomatique de dom Mabillon contre le P. Germon, jésuite. Né à Compiegne en 1654. Entré dans la congrégation de Saint Maur en 1672. Mort à Paris en 1721.

COUSTURIER (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*), plus connu sous le nom de *Petrus Sutor*, chartreux, mort en 1537, est auteur de quelques ouvrages de controverse contre Luther, contre le Fevre d'Étaples, &c. & d'une espece d'histoire de son ordre sous le titre *de vita Carthusiana*.

COUTURE (JEAN-BAPTISTE) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie des inscriptions & belles lettres, professeur d'éloquence au collége royal. La vie de ce savant est différente de celle des autres savans, qui consiste toute entiere dans leurs écrits. M. *Couture* a peu écrit, & son enfance au moins présente des aventures très-singulieres. Il naquit sur l'océan au milieu d'une tempête. Gilles *Couture*, son pere, matelot des environs de Notre-Dame de la Délivrande, fameux pélerinage sur la côte de la basse Normandie, faisoit avec l'Angleterre un petit commerce qui l'attiroit souvent dans cette île. Pendant un de ces voyages, plus longs que les autres, sa femme alla le voir en Angleterre, y devint grôsse, & avançant dans sa grôssesse, avant que son mari pût revenir en France, elle fut obligée de revenir sans lui. Acueillie sur mer par une tempête violente, qui, en deux fois vingt-quatre heures, la porta de la Manche jusqu'au détroit de Gibraltar, elle acoucha dans cette traversée. Son fils la perdit à trois ans, le pere se remaria, & eut des enfans de sa seconde femme. Cette femme, véritable marâtre à l'égard du fils du premier lit, résolut de le sacrifier pendant l'absence de son mari. Un frere qu'elle avoit, passant en Amérique, y mena cet enfant qui avoit alors six ans, & lui ayant fait boire quelques liqueurs, le laissa endormi sous un feuillage dans une habitation d'Iroquois, on fit croire au pere qu'il s'étoit noyé en jouant sur le bord de la mer. L'enfant fut trouvé dans l'endroit où il avoit été abandoné, on en eut pitié, & on en prit soin. Au bout de dix-huit mois, étant à jouer sur les bords du fleuve Saint Laurent, il aperçut un vaisseau, dont le pavillon lui parut le même que celui du vaisseau qui l'avoit transporté en Amérique, il crut que c'étoit son oncle ou son pere qui venoient le reprendre; il fit des signes, il appela, on lui envoya un esquif. Ce n'étoit ni son oncle, ni son pere, mais le vaisseau étoit du Havre, & le matelot qui avoit amené l'esquif, étoit de Cherbourg; tous les gens dont l'enfant lui parloit, étoient de sa connoissance. La course faite, le vaisseau revint au Havre, & le matelot à Cherbourg, celui-ci ramenant l'enfant avec lui. *Couture* le pere, informé de la destinée de son fils, vint le recevoir, le fit voir à sa femme pour la confondre, & le conduisit à Caën, où il le remit entre les mains de madame la marquise de Cauvigny, qui, sur le récit de ses aventures, avoit voulu le voir, & se chargea de son éducation. Voilà ce que tout le monde avoit entendu

compter à M. *Couture* au collége de la Marche, où il avoit professé long-temps, au collége royal, à l'académie ; le secrétaire de l'académie raporte d'après lui tous ces faits, mais il avoue qu'il ne sait comment les concilier avec deux enquêtes qui se sont trouvées jointes à ses lettres de tonsure & de maître-ès-arts, & d'où il résulte qu'il est né le 11 novembre 1651, au hameau de Saint Aubin, dépendant de la paroisse de Langrune, dans le diocêse de Baïeux, que le curé & les vicaires de Langrune l'avoient élevé jusqu'à l'âge d'aller faire sa philosophie à Caën. Ce qui fait la grande difficulté d'expliquer cette contradiction, c'est que l'abbé *Couture* étoit infiniment au dessus du soupçon, d'avoir voulu conter des aventures fausses & merveilleuses pour se faire écouter. Peut-être les déclarations contenues dans ces enquêtes, comme tant de certificats exigés pour la forme & prodigués sans scrupule, n'étoient elles de la part des déclarans, qu'un acte de complaisance exigée par les circonstances ; au reste, voilà la difficulté exposée, le lecteur la résoudra s'il le peut. Le surplus de la vie de M. *Couture* se passe dans le cabinet, & le cabinet ne produit pas d'événemens. Ses principaux ouvrages sont dans le recueil de l'académie des inscriptions. Il mourut le 16 août 1728.

COUVREUR (ADRIENE LE) (*Hist. mod.*) ; actrice, qui a fait révolution dans la déclamation théâtrale ; elle en a retranché ce qu'on appele dans un mauvais sens, *de la déclamation*, elle l'a réduite à être, ou plutôt elle l'a élevée jusqu'à être l'expression simple, mais vive & fidele du sentiment ; elle jouoit aussi dans la comédie, mais c'est par la tragédie qu'elle est illustre. On dit que la nature ne lui avoit pas prodigué les avantages extérieurs, mais qu'elle se les donna, ou qu'elle sut s'en passer à force d'âme & de talent. Elle débuta le 14 mai 1717, par le rôle d'Électre, elle est représentée dans ses gravures, en Cornélie, pleurant sur l'urne de Pompée ; mais c'est, dit-on, dans le rôle de Phedre qu'elle mettoit le plus de perfection. Elle mourut le 20 mars 1730.

COWLEY (ABRAHAM) (*Hist. litt. mod.*), poête anglois célebre, constament ataché à Charles premier dans ses malheurs ; il servit en France la reine sa femme, & s'atacha de même à Charles II leur fils. Celui-ci, qui ne s'atachoit à persone, dit à la mort de *Cowley* : *je viens de perdre l'homme du royaume qui m'étoit le plus ataché*. M. Hume représente *Cowley* comme un poête médiocre. Il mourut à quarante-neuf ans. Il étoit né à Londres en 1618. Il mourut en 1667.

COWPER (GUILLAUME) (*Hist. litt. mod.*), fameux chirurgien anglois, auteur d'un *Traité des muscles* fort estimé, qu'il publia en 1694, & d'un supplément à l'anatomie de Bidloo.

COYER (l'abbé) (*Hist. litt. mod.*), écrivain estimable & par son caractere & par ses talens ; M. l'abbé *Coyer* vouloit être philosophe ; & il l'étoit en effet ; il badinoit plus philosophiquement que légérement, quoiqu'il voulut toujours être léger, mais la nature l'avoit fait lourd & dans son style & dans son ton. Cependant *la découverte de la pierre philosophale*, *l'année merveilleuse*, *&c.* opuscules réunis sous le titre de *bagatelles morales* l'avoient d'abord annoncé comme le Swift francois ; *sa noblesse commerçante* eut du succès, & fut suivie d'une loi qui, pour encourager le commerce, promettoit la noblesse aux commerçans distingués. Son petit roman de *Chinki* a mérité des éloges ; son ouvrage le plus sérieux, & qui ne l'est peut être pas encore assez, est *l'histoire de Sobieski*. On a encore de lui un *voyage d'Italie & de Hollande*, & de *nouveles observations sur l'Angleterre*. Il désira beaucoup l'académie, il fit tout pour l'obtenir, & moins heureux que l'abbé Trublet, il mourut sans avoir eu cette satisfaction ; on ne peut pas accuser l'académie d'injustice à cet égard, & on n'auroit pas eu non plus de reproches à lui faire si elle eût consenti de remplir des vœux si ardens & si constans. L'abbé *Coyer*, né en Franche-Comté, mourut à Paris en 1782. Il avoit été quelque temps jésuite.

CRAIG (NICOLAS) (*Hist. litt. mod.*) *Craigius*, savant danois, né à Ripen, employé par le roi de Danemarck en plusieurs négociations importantes. On a de lui un ouvrage latin très-estimé sur la république de Lacédémone, & des annales de Danemarck, depuis la mort de Frédéric I en 1534 jusqu'en 1550. *Craig* mourut en 1602.

Deux autres *Craig*, tous deux écossois, Thomas & Jean, l'un jurisconsulte, l'autre mathématicien ; l'un mort en 1608, l'autre vivant à la fin du même siecle, se sont fait quelque nom ; le premier, par un *Traité des fiefs d'Angleterre* ; *& d'Écosse*, & par un traité *du droit de succéder au royaume d'Angleterre* ; le second, par un petit ouvrage intitulé. *Theologiæ Christianæ principia mathematica*, contenant sur la durée de la probabilité des calculs contraires à tout principe de mathématiques, de théologie, de christianisme. Une probabilité est plus ou moins grande ; il prétendoit, lui, qu'elle étoit plus ou moins longue, & que elle pouvoit durer encore 1454 ans, à partir du temps où il écrivoit, mais le second avénement du Christ préviendra cette prescription, comme le premier avénement a prévenu celle de la probabilité de la religion judaïque. L'abbé Houtteville a pris la peine de réfuter sérieusement ces rêveries.

CRAMER (JEAN FRÉDÉRIC) (*Hist. litt. mod.*), résident du roi de Prusse à Amsterdam, mort à la Haie en 1715, est auteur d'un livre intitulé : *Vindiciæ nominis Germanici contra quosdam obtrectatores gallos*. Ces *obtrectateurs* françois sont le P. Bouhours, qui s'étoit permis cette jolie plaisanterie : *un Allemand peut-il être bel*

eſprit ? *Cramer* a auſſi traduit en latin, *l'introduction à l'hiſtoire par Puffendorf*.

Gabriel *Cramer*, génevois, eſt beaucoup plus célebre encore ; digne diſciple de Jean Bernoulli, c'eſt à lui qu'on doit une excellente édition des œuvres de Jacques & Jean Bernoulli ; il eſt l'auteur d'une introduction à la théorie des lignes courbes, ouvrage eſtimé. Il étoit profeſſeur de mathématiques à 19 ans ; les académies de Londres, de Berlin, de Montpellier, de Lyon, de Bologne, l'avoient adopté ; il mourut à quarante-huit ans en 1752, à Bagnols en Languedoc, où il étoit allé dans l'eſpérance de rétablir une ſanté ruinée par le travail. Sa famille n'a ceſſé de ſoutenir ſon nom avec éclat à Geneve.

CRAMMER *ou* CRANMER (THOMAS) *Hiſt. d'Anglet.*), archevêque de Cantorbery (né à Aſtaſon en Angleterre en 1489, profeſſa pendant quelque temps dans l'univerſité de Cambridge. Il fut le premier qui écrivit en 1530, pour apuier le divorce de Henri VIII. Son livre aſſez mauvais lui aſſura la faveur du roi, qui l'envoya à Rome pour y diſpoſer les eſprits à approuver la diſſolution de ſon mariage. *Crammer* ſut tellement ſe maſquer dans cette cour, que le Pape Clément VII, quoique prévenu contre lui par ſa conduite & par ſes ouvrages, le fit ſon pénitencier. Il paſſa enſuite en Allemagne, où il ſe maria ſecrétement avec la ſœur d'Oſiander, miniſtre très-fameux par ſes variations & par ſes fureurs. Il fut enſuite fait archevêque de Cantorbéry, & étant depuis long-temps le miniſtre des paſſions de Henri, il fit câſſer par le clergé d'Angleterre le mariage de ce prince avec Cathérine d'Aragon, le maria avec Anne de Boulen, & acompagna cette nouvele reine à ſon entrée dans Londres. Pluſieurs citoyens qui ne voulurent reconoître la ſuprématie de Henri, périrent à l'inſtigation de *Crammer*, ſur l'échaufaud. Son triomphe ne dura pas tout le temps de ſa vie. Au commencement du regne de la reine Marie, ayant été arrêté comme traître & hérétique, il abjura dans l'eſpérance de ſe ſauver. Marie ne ſongea pas moins à le faire périr. Alors il rétracta ſon abjuration, & déclara ſur le bûcher qu'il mouroit luthérien, ce qui ariva l'an 1556. Les proteſtans ont dit beaucoup de bien de ce prélat courtiſan. Mais quel homme, ſuivant Boſſuet, qu'un évêque qui étoit en même temps luthérien, marié en ſecret, ſacré archevêque ſuivant le Pontifical Romain, ſoumis au Pape dont il déteſtoit la puiſſance, diſant la Meſſe qu'il ne croyoit pas, & donnant pouvoir de la dire ? On a de *Crammer* : La tradition *néceſſaire du Chrétien*, & pluſieurs ouvrages en Anglois & en Latin. (Article tiré du Dict. Portatif.)

CRANTOR (Philoſophe Grec), commentateur & défenſeur de la doctrine de Platon, vivoit plus de trois ſiecles avant J. C. Il ne nous reſte rien de lui. *Voyez* CHRYSIPPE.

CRANTZ. *Voyez* KRANTS.

CRAON (PIERRE DE) (*Hiſt. de Fr.*). *Voy.* à l'art. ANJOU, 1re. partie du 1er. vol. de l'hiſtoire, comment il cauſa la perte de Louis Ier. duc d'Anjou, chef de la ſeconde maiſon d'Anjou.

Il aſſaſſina le connétable Cliſſon. Errant & fugitif depuis ſon crime, exécrable aux François qui l'avoient proſcrit, abandoné par le duc de Bretagne, qu'il avoit cru ſervir, mépriſé du duc de Bourgogne, qui le protégeoit en haine du duc d'Orléans, les Anglois ſeuls s'abaiſſerent juſqu'à le défendre, parce qu'il leur rendit hommage du peu de terres qui lui reſtoient. Dans un temps de paix ou de treve entre les deux nations, ils obtinrent pour lui la permiſſion de revenir à Paris.

Juſque-là on n'avoit point donné de confeſſeurs aux criminels qu'on menoit à la mort : & ce n'étoit pas une des moins dures circonſtances du ſupplice. Un ſentiment de religion & d'humanité fit changer cet uſage & *Craon* eut part à ce changement. Il fit planter, auprès du lieu de l'exécution, une croix de pierre, où ces malheureux s'arrêtoient pour ſe confeſſer, il y fit mettre ſes armes, il donna de plus une ſomme aux cordeliers pour qu'ils ſe chargeaſſent à perpétuité de ce pieux office. „ Il avoit appris, dit l'hiſtorien de „ Paris, (Sauval) à plaindre une infortune qu'il „ avoit couru riſque d'éprouver, & dont il „ n'étoit que trop digne „.

CRAPONE (ADAM DE) (*Hiſt. de Fr.*), né à Salon, gentilhomme provençal, habile ingénieur. Un canal tiré de la Durance au Rhône à Arles en 1558, porte encore le nom de Crapone ſon auteur. On dit qu'il avoit ſur les canaux pluſieurs des grandes vues dont quelques-unes ont été depuis exécutées.

CRASOCKI (JEAN) (*Hiſt. mod*). L'hiſtoire de ce gentilhomme Polonois peut grôſſir la liſte des grands effets produits par de petites cauſes. C'étoit un nain d'une taille irréprochable, d'une délicateſſe de traits fort agréable, & d'un eſprit très-amuſant ; il voyagea, il vint en France, plut beaucoup à la cour de Charles IX, & de Catherine de Médicis, où il reçut l'acueil le plus favorable, & d'où il revint comblé de bienfaits ; à ſon retour en Pologne, ſa reconoiſſance éclata par les plus grands éloges de la reine mere, & des princes ſes fils ; il exaltoit ſur-tout les talens militaires du duc d'Anjou Henri & ſes deux batailles gâgnées à dix-huit ans, il le repréſentoit comme un héros précoce, qui rempliſſoit l'Europe du bruit de ſes exploits ; enfin il diſpoſa tellement, ſans y ſonger peut-être, les eſprits de la nobleſſe Polonoiſe, qu'à la mort du dernier Jagellon, ils ſe tournerent naturélement vers lui & lui offrirent la courone ; *Craſocki*, en porta la nouvele en France, & auroit ſans doute eu en Pologne toute la faveur du roi qu'il avoit ſi bien ſervi, ſi le retour de Henri en France n'eût été accéléré par la mort de Charles IX.

CRASSUS. (*Hist. rom.*) *Crassus* est un surnom qui répond à celui de *le gros* ou *le gras*, que nous avons donné à quelques-uns de nos rois & qui est devenu aussi parmi nous le nom propre de plusieurs familles. Le nom de *Crassus* a été pris & conservé long-temps par plusieurs familles romaines; Canidius, lieutenant d'Antoine & qu'Auguste vainqueur fit mourir, portoit ce surnom de *Crassus*; mais une branche de la famille de Liciniens, s'est rendue ce nom tellement propre, qu'on ne la désigne que sous ce nom de *Crassus* & qu'on ne désigne qu'elle par ce nom.

De cette maison & de cette branche étoit Publius Licinius *Crassus*, nommé grand pontife l'an de Rome 540 avant d'avoir exercé aucune magistrature curule, puis consul avec Scipion, l'an 547. Naissance, richesses, force de corps, beauté, alens, éloquence, lumieres, Tite-Live lui acorde tout.

2°. Un autre Publius Licinius *Crassus*, pareillement consul & grand pontife & le premier grand pontife auquel on ait donné un commandement hors d'Italie, l'an de Rome 540. Il alla faire la guerre en Asie l'an 263, contre Aristonicus, bâtard d'Eumenés, roi de Pergame. On raconte de lui un trait de sévérité qui est bien dans les mœurs romaines. Il avoit chargé un ingénieur de lui envoyer le plus grand de deux mâts qu'il avoit vus & qu'il lui désigna, il lui désigna en même temps l'usage auquel il le destinoit, il en vouloit faire un bélier. L'ingénieur envoya le plus petit, l'ayant jugé plus propre au dessein du consul, Licinius, sans vouloir entendre ses raisons, le fit batre de verges, disant qu'il lui demandoit de l'obéissance, & non pas des conseils. Étoit-ce justice ou orgueil? Ce seroit une grande question de savoir si la discipline, poussée à cet excès, seroit plus utile que nuisible. Licinius étoit, dit Justin, *intentior Attalicæ prædæ quam bello*; il fut batu & pris, & voulant éviter la honte d'être livré au vainqueur, il irrita un Thrace qui le gardoit, en lui enfonçant dans l'œil une baguete qu'il avoit à la main; le Thrace le tua.

3°. Un autre Publius Licinius *Crassus*, consul, qui fut batu par Persée l'an 581 de Rome, & qui lui refusa fiérement la paix.

4°. Lucius Licinius *Crassus*, l'orateur, si vanté par Cicéron, se fit connoître avantageusement à vingt-un ans par l'accusation éclatante qu'il intenta contre Carbon, & dans laquelle il réussit. Sa timidité pensa d'abord étoufer ses talens & sauver l'accusé; il se troubla, l'éloquence l'abandona, & il eût succombé avec honte, si Quintus Maximus, président du tribunal, qui, à travers son trouble, aperçut tout ce qu'il pouvoit devenir un jour, ne fût venu à son secours, en remettant l'audience. Il lui resta de cette timidité une modestie intéressante qui disposoit favorablement pour lui l'auditoire, mais jamais il ne se présenta pour parler en public, sans pâlir & trembler. Sa conduite dans cette accusation de Carbon, lui fit encore plus d'honeur que son succès. Un esclave de Carbon vint apporter à *Crassus* des papiers de son maître qui pouvoient servir à son conviction; *Crassus*, indigné de cette trahison, renvoya l'esclave chargé de chaînes à son maître, avec le porte-feuille tout fermé, & qu'il ne voulut jamais ouvrir. Il fut consul l'an six cents cinquante-sept de Rome; il eut la foiblesse de demander les honeurs du triomphe sans les avoir mérités, & le désagrément de ne pouvoir les obtenir. Gouverneur de la Gaule Cisalpine, il fit venir dans son gouvernement, pour épier sa conduite, le fils de ce Carbon, qu'il avoit fait condamner; il lui assigna lui-même une place à côté de lui sur son tribunal, & ne voulut prononcer sur aucune afaire qu'en sa présence & sous ses ieux. Censeur, l'an 660 de Rome, il rendit avec son collegue Cn. Domitius Ænobarbus, contre l'établissement des écoles latines, une ordonance bien peu réfléchie, & dont il raporte dans Cicéron des raisons bien foibles. On lui a reproché un luxe qu'on remarquoit encore alors. Il finit par une harangue pleine, selon Cicéron, d'éloquence & de courage contre le consul Philippe qui insultoit le sénat. *Illa tanquam cycnea fuit divini hominis vox & oratio*. Il mourut peu de jours après, l'an de Rome 661.

5°. P. *Crassus* & son fils aîné moururent victimes des fureurs de Marius. Le pere ayant vu immoler son fils, se perça lui-même de son épée.

6°. Le second fils échapa; il fut non pas le plus grand peut-être, mais le plus fameux de tous les *Crassus*, & c'est le seul que ce seul nom de *Crassus* indique sans autre désignation. Il est célebre premiérement par sa richesse énorme & mal acquise:

Un *Crassus* étoné de sa propre richesse;

dit Catilina dans *Rome sauvée*. Cette richesse étoit telle, qu'il donna sans s'incommoder, un festin public au peuple romain, & qu'il fit distribuer à chaque citoyen autant de blé que chacun pouvoit en consommer en trois mois; il ne regardoit comme riches que ceux qui l'étoient assez pour pouvoir entretenir une armée de cent mille hommes. Nous avons dit que cette richesse étoit mal acquise, elle provenoit en effet d'un commerce d'esclaves & de la confiscation des proscrits, deux sources, l'une impure, l'autre odieuse.

Secondement, par son triumvirat avec César & Pompée, où il ne joua pas un rôle beaucoup plus avantageux pour la puissance & pour la gloire, que Lépidus dans le second triumvirat, où il avoit pour associés Auguste & Antoine.

Troisiémement, par la guerre contre Spartacus

& les esclaves, où il fut toujours vainqueur dans les combats qu'il livra en persone, quoique ses lieutenans aient été vaincus quelquefois; il termina heureusement cette guerre par une bataille où Spartacus fut défait & tué; on ne lui décerna que *l'ovation*, parce que les vaincus n'étoient que des esclaves, mais ces esclaves avoient combatu en hommes libres, & *Crassus* avoit mérité le triomphe; aussi mêla-t-on cette ovation de quelques circonstances propres au triomphe (an de Rome 681).

Quatriémement, enfin *Crassus* est sur-tout célebre par la guerre malheureuse qu'il fit aux Parthes, & dans laquelle il périt par trahison, l'an de Rome 699. (*Voyez* l'article ATEIUS; *voyez* aussi l'article SURENA, & l'article ANDROMAQUE.) Il étoit âgé lorsqu'il partit pour cette guerre; en passant par la Galatie il vit le roi Déjotarus, qui, dans une extrême vieillesse, s'amusoit à bâtir: *roi des Galates*, lui dit-il, *vous commencez à bâtir lorsqu'il vous reste à peine une heure de jour*; *mais vous-même*, lui répondit Déjotarus, *vous ne vous êtes pas levé de trop bon matin pour porter la guerre chez les Parthes;* il ne l'y portoit encore que trop tôt.

Crassus dans son enfance avoit échapé aux cruautés de Marius qui lui avoient enlevé son pere & son frere: il s'étoit ensuite sauvé en Espagne, où son pere avoit autrefois commandé. Le nom de Marius, plus redouté encore dans ce pays qu'en aucun autre, l'obligea de se cacher huit mois dans une caverne; elle étoit située dans les domaines d'un ami de son pere, nommé Vibius; il risqua de se faire connoître à lui, il envoya un esclave lui révéler le lieu de sa retraite, & lui demander des vivres. Vibius, pour ne point l'exposer, s'abstint de l'aller trouver, mais il chargea un esclave de porter tous les jours secrétement des vivres dans un endroit qu'il lui indiqua, & de se retirer aussi-tôt sans regarder ce qui ariveroit. S'il étoit exact à observer ces ordres, la liberté en seroit le prix. Une prompte mort devoit être la peine de la curiosité, de l'indiscrétion ou de l'infidélité. L'esclave fut fidele; *Crassus* le voyoit de sa caverne apporter ces vivres, il atendoit pour sortir & venir les prendre que l'esclave se fût retiré. Il ne quita cette retraite que lorsque des conjonctures plus favorables le lui permirent. Sa vie fut un mélange de malheurs & de prospérités, & son caractere un mélange de grandes qualités & de foiblesses honteuses.

Il eut deux fils, Publius *Crassus* qui périt avant lui dans la guerre contre les Parthes, & Marcus *Crassus* qui fit la guerre avec succès aux peuples voisins du Danube, & tua de sa main un roi des Bastarnes; tous deux avoient servi sous César, le premier dans la guerre des Gaules, le second dans la guerre civile.

CRATERE (*Hist. Greq.*), un des favoris & des principaux capitaines d'Alexandre. En quel sens faut-il entendre ce que disoit ce prince: *Éphestion aime en moi Alexandre, Cratere aime le Roi?* Ce mot, dans un sens assez naturel, pouroit confondre *Cratere* dans la foule des courtisans qui n'aiment que le Roi, c'est-à-dire, le maître qui peut les enrichir & les élever, & qui se soucient fort peu de sa persone. Alexandre estimoit trop *Cratere* pour penser ainsi. Il entendoit qu'Éphestion l'aimoit plus d'égal à égal, & *Cratere* plus de l'inférieur au supérieur, du sujet au Roi: qu'Éphestion étoit plus ataché à sa persone, *Cratere* plus jaloux de sa grandeur, plus zélé pour sa gloire; qu'Éphestion désiroit avant tout, que son ami fût heureux, *Cratere*, qu'Alexandre fût grand; c'étoit-là en effet le caractere de *Cratere*, toujours élevé, toujours majestueux comme sa taille & son air. Après la mort d'Alexandre, il fut tué dans un combat contre Eumenès.

Un Athénien nommé *Cratere*, avoit recueilli les décrets de ses concitoyens, mais ce recueil n'est pas venu jusqu'à nous.

CRATÈS (*Hist. Greq.*), philosophe cynique disciple de Diogene. Cette secte prétoit à la singularité, & les caracteres singuliers la choisissoient par préférence. Il semble d'abord qu'elle demandoit un grand courage, il en faut toujours pour renoncer aux commodités de la vie & embrasser volontairement la pauvreté; cependant ce ne sont pas les privations qui rendent la pauvreté si difficile à supporter, c'est l'humiliation qu'elle entraîne. Juvénal l'a bien vu;

Nil hâbet infelix paupertas durius in se,
Quam quod ridiculos homines facit.

Il est dur de devenir un objet de ridicule & de mépris, sans l'avoir mérité par aucune faute. C'est donc dans le monde, au milieu de l'opulence qu'il étale & qu'il prescrit, (ou dont il prescrit du moins l'apparence, jusqu'à un certain point; c'est-là, qu'il est afreux, d'être *confronté avec toute sa misere*, c'est-là qu'il faut du courage pour supporter la pauvreté, toujours méprisée, toujours insultée, même sans intention; mais quand cette honte, qu'elle inspire naturélement, se change en faste & en vanité,

Quand ces haillons, dépouilles délâbrées,
De l'indigence exécrables livrées,

devienent une affiche & une enseigne, qui atire les regards des Rois & les respects du peuple, ce n'est plus la pauvreté, c'est une dispense heureuse d'être riche, une dispense commode d'être comme les autres, c'est une exception flateuse, une distinction honorable, un titre de gloire. Diogene pouvoit ne demander autre chose à Alexandre que de n'être pas troublé dans la jouissance du soleil, toute autre jouissance eût diminué sa considération, il pouvoit fouler aux pieds le

faste de Platon par un faste grand. *Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau*, disoit à un philosophe cynique, un philosophe plus modeste. Quiconque exagere veut être remarqué. Ne nous étonons donc pas que *Cratès*, pour se livrer tout entier à la philosophie cynique & & n'être pas distrait par des soins économiques, ait commencé par vendre ses biens & en distribuer le prix à ses concitoyens, ou qu'il ait déposé ce prix chez un banquier, avec ordre de le remettre à ses enfans, s'ils étoient insensés, c'est-à-dire s'ils négligoient l'étude & la pratique de la philosophie, ou au public, s'ils étoient philosophes, parce qu'alors ils n'auroient besoin de rien. Observons seulement, en passant, que cette disposition prouve encore ce qui est connu d'ailleurs, savoir: que la philosophie étoit une profession publique, & non une simple disposition de l'âme; sans cela, comment le banquier eût-il pu juger si les enfans étoient philosophes, ou non? Ne nous étonons point, par la même raison, si *Cratès*, dans une espece de tarif de la fortune nécessaire à différentes professions, ne mettoit que trois oboles pour le philosophe. On lui demandoit à quoi servoit la philosophie? *Elle apprend*, disoit-il, *à se contenter de légumes & à vivre sans soins & sans inquiétude*. C'est le *si prandéret olus patienter* de son maître. Horace n'a pas eu de peine à faire voir combien cette vie indépendante & contemplative est au dessous d'une vie active, utile au monde, qui procure & exige des jouissances, & où l'on fait son bonheur, en faisant celui de autres.

Scurror ego ipse mihi, populo tu, rectius hoc &
Splendidius multo est; equus ut me portet, alat rex,
Officium facio, tu poscis vilia rerum
Dante minor, quamvis fers te nullius egentem ....
Sedit, qui timuit ne non succederet; esto
Quid? qui perfecit, fecitne viriliter?

Cratès, dit-on, poussoit la recherche de la négligence & l'affectation de la pauvreté, jusqu'à un excès révoltant, les pieces de son manteau étoient des peaux de mouton qu'il appliquoit par dessus sans aucune préparation. Avec cet extérieur dégoûtant, un visage difforme, un corps mal-fait; il inspira une grande passion à Hipparchie, sœur d'un philosophe, & qui l'étoit apparemment beaucoup elle-même. Soit insensibilité, soit générosité, *Cratès* fit ce qu'il put pour la détacher de lui; il se présenta en vrai cynique nu devant elle, & *voilà*, dit-il en toute humilité, *l'époux que vous demandez*; puis jetant à terre son bâton & sa besace, *voici* ajouta-t-il, *tout son bien*. Et l'époux & le bien convinrent à Hipparchie. *Cratès*, si l'on en croit Diogene Laërce, Sextus Empyricus & Apulée, la mit encore à une derniere épreuve; il voulut, que, puisqu'elle ne rougissoit pas du mari, elle ne rougit pas non plus du mariage, & qu'en dignes cyniques, ils se mariassent publiquement en plein portique; elle y consentit encore. *Cratès* eut d'Hipparchie deux filles, qu'il maria aussi en cynique à deux de se disciples, & comme il ne vouloit pas les tromper, il les leur confia, & leur permit de les éprouver pendant trente jours, après lesquels on contracta le mariage. Mal-gré ce mépris des mœurs & des bienséances, *Cratès* étoit, dit-on, un homme honête. Un citoyen, nommé Nicodrome, s'étant emporté jusqu'à le maltraiter, au point que les marques de sa violence resterent imprimées sur le visage du philosophe, *Cratès* se contenta de mettre au dessous un écriteau avec ces mots: *C'est l'ouvrage de Nicodrome*. Leçon ou vengeance un peu éloignée de nos mœurs, mais au fond, équitable autant que modérée.

Alexandre fit à *Cratès* le même honeur qu'à Diogene son maître, il alla le voir. Il avoit respecté la maison de Pindare dans la destruction de Thebes, il offrit à *Cratès* de rétablir cette ville, parce qu'elle étoit aussi sa patrie. *Un autre conquérant la détruiroit*, répondit *Cratès*. Il vivoit plus de trois siecles avant J. C. Zénon fut son disciple.

Il y a un autre *Cratès*, philosophe académicien, ami, disciple & successeur de Polémon, dans son école, vers l'an 272 avant J. C.

CRATINUS (*Hist. litt. anc.*), un des poëtes de ce qu'on appeloit chez les Grecs, *l'ancienne comédie*.

Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetæ,
Atque alii, quorum comædia prisca virorum est.

Il mourut à quatre-vingt-dix-sept ans, près de quatre siecles & demi avant J. C.

CRATIPPUS (*Hist. anc.*), maître de philosophie à Athênes, qui eut pour disciples Brutus & Marcus Tullius, fils de Cicéron. *Quanquam te, Marce fili, annum jam audientem Cratippum, idque Athenis, abundare oportet præceptis institutisque philosophiæ, propter summam & doctoris auctoritatem & urbis, &c.* C'est, comme on sait, le commencement des offices de Cicéron. Pompée, après la bataille de Pharsale, alla voir *Cratippus*, & lui proposa des difficultés contre la providence. Le philosophe consola le guerrier, & justifia la divinité.

CRÉBILLON (Prosper Jolyot de) (*Hist. litt. mod.*), auteur d'*Atrée & Thyeste*, d'*Électre*, de *Rhadamiste* & *Zénobie*; ce mot suffit à sa gloire, & contient seul toute son histoire: s'il n'est pas le premier des poëtes tragiques François, si celui qui fut être à la fois Corneille, Racine, *Crébillon* & lui-même, est nécessairement bien supérieur à celui qui ne fut que *Crébillon*, il est du moins le plus tragique de nos poëtes, & s'il avoit eu le talent d'écrire comme son heureux rival, comme son illustre vainqueur, il seroit à Corneille & à Racine ce qu'Eschyle est à Sophocle & à Euripide; aussi l'a-t-on appelé l'*Eschyle François*. D'après le caractere

ractere de son esprit dans l'enfance, & celui de son talent dans l'âge mûr, le caractere de son âme a plus d'une fois été calomnié. La note que ses maîtres avoient faite sur lui au collége des jésuites de Dijon, sa patrie, étoit : *puer ingeniosus, sed insignis nebulo. Enfant plein d'esprit, mais insigne vaurien*; ce qui selon l'interprétation de M. d'Alembert, signifioit seulement qu'il étoit un peu indocile aux petites regles de l'école, & qu'il n'étoit peut-être pas aveugle sur les défauts de ses maîtres. Dans les infâmes couplets attribués à Rousseau, & où il est toujours parlé de greve & de tombereau, on en parle à *Crébillon*, ainsi qu'aux plus honêtes gens, & on donne une grande liste de vices qu'on lui attribue & qu'il n'eut jamais, c'est le style de l'auteur de ces couplets, quel qu'il soit, & tout cela ne signifie absolument rien. Mais *Crébillon* nous apprend lui-même que le public prit mauvaise opinion de l'auteur d'Atrée; „ On me charge, dit-il, de toutes les iniquités „ d'Atrée, & l'on me regarde encore, dans quel- „ ques endroits, comme un homme noir, avec „ qui il ne fait pas sûr de vivre, comme si tout „ ce que l'esprit imagine devoit avoir sa source „ dans le cœur „. Un procureur, chez qui *Crébillon*, se destinant ou étant destiné par ses parens à la profession d'avocat, étoit clerc dans sa jeunesse, eut la gloire d'être plus juste & plus pénétrant que le public, & que beaucoup de gens de lettres sur les talens naissans de son éleve, il vit que la nature l'appeloit au théâtre, & non pas au bâreau; quelques chutes qui préparoient sa gloire, comme la défaite de Consarbruck formoit Créquy, lui firent croire d'abord que le procureur s'étoit trompé, celui-ci tint bon & défendit *Crébillon* contre lui-même, comme Boileau avoit défendu *Athalie* contre le public, & qui plus est, contre Racine lui-même. Enfin *Crébillon* donna la tragédie d'*Atrée*; le procureur alors ataqué d'une maladie mortele, se fit porter à la premiere représentation, elle fut froidement acueillie, mais le procureur ne s'y méprit pas, il embrassa son ami : *je meurs content*, lui dit-il, *je vous ai fait poëte, & je laisse un homme à la nation*. Ce seroit mal juger un aussi beau trait que d'y remarquer seulement cette petite singularité d'un procureur jugeant mieux de belles lettres que les juges ordinaires, & que les gens du métier; il faut y voir une amitié ardente, courageuse, encourageante, un amour vif & éclairé des lettres, enfin un caractere très-distingué. Le nom de cet homme doit être conservé, il se nommoit *Prieur*. Au reste, avec du goût & du tact, il étoit aisé de reconoître *Crébillon* pour poëte, & pour poëte tragique, à la premiere vue: un grand caractere dans la physionomie, une énergie marquée dans tous ses traits & dans tous ses mouvemens, un ton plus fort que le ton des autres, annonçoient une âme qui pensoit & qui sentoit profondément. L'aveu tacite de cette énergie perce jusque dans ces vers satyriques de Rousseau contre *Crébillon*:

Comment nommer ce froid Énergumene,
Qui d'Hélicon chassé par Melpomene,
Me défigure en ses vers ostrogots,
Comme il a fait rois & princes d'Argos?

On cherche quels sont ces vers ostrogots, dans lesquels *Crébillon* a défiguré Rousseau, c'est presque une anecdote; *Crébillon* se permit rarement la satyre, on sait même ce qu'il dit à un jeune homme qui lui en récitoit une : *jugez combien ce malheureux genre est facile & méprisable, puisqu'à votre âge vous y réussissez*. Voici pourtant son épigramme contre Rousseau qui demandoit alors l'académie & qui la méritoit: c'est une espece de centurie :

Quand poil de roux faisant la quarantaine,
De ses poisons le louvre infectera,
En tel mépris cettui corps tombera,
Que Pellegrin sera reçu sans peine.

C'est un dévelopement, qui n'est que trop heureux, du vers de Virgile.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi?

Mais quelle injustice & dans les vers de *Crébillon* & dans ceux de Rousseau!

Mal-gré cette épigramme de *Crébillon*, mal-gré une autre satyre qu'il n'a jamais fait imprimer, & où, dit M. d'Alembert, ses détracteurs étoient désignés d'une maniere plaisante, par des noms d'animaux qui les caractérisoient avec une vérité assez frapante pour leur déplaire, mal-gré ces deux seuls badinages satyriques, échapés à sa plume dans une vie de 89 ans, & qui sont assez peu connus, le public confirma, par les plus grands applaudissemens, le témoignage qu'il se rendit à lui-même par ce vers dans son discours de réception à l'académie françoise:

Aucun fiel n'a jamais empoisoné ma plume.

On sait qu'il fit son remercîment en vers.

Il n'étoit pas élégant dans ses vers; mais il y étoit souvent énergique, & quelquefois éloquent; il semble qu'il ait peint métaphoriquement le caractere agreste & sauvage de son éloquence, & qu'il en eût voulu donner un exemple, dans ces vers que dit Pharasmane :

De quel front osez-vous, soldat de Corbulon
M'apporter dans ma cour les ordres de Néron?....
Ce peuple triomphant n'a point vu mes images
À la suite d'un char en bute à ses outrages;
La honte que sur lui répandent mes exploits,
D'un airain orgueilleux a bien vengé des rois....
Mon palais, tout ici n'a qu'un faste sauvage;

La nature marâtre en ces afreux climats
Ne produit au lieu d'or que du fer, des soldats;
Son sein tout hérissé n'offre aux désirs de l'homme
Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.

Il s'est peint encore dans Pharasmane par la haine qu'il lui a donnée pour les Romains, peuple respectable par des vertus domestiques, admirable par des travaux & des éforts presque surnaturels, mais qui dut être odieux & exécrable à toutes les autres nations, dont il avoit juré la ruine ou l'asservissement. Il ne les appeloit que *ces tyrans de l'univers*; il trouvoit que Mithridate dans Racine, ne les haïssoit pas assez, ou n'exprimoit pas assez fortement cette haine.

Boileau, dans sa vieillesse, porta sur Rhadamiste un de ces jugemens d'humeur qui n'avoient été que trop fréquens chez lui dans sa jeunesse même, & que l'âge rend plus excusables. *Les Boyers & les Pradons*, dit-il, *étoient des aigles en comparaison de ces gens-ci*. Qu'on explique tant qu'on voudra ce jugement par son goût pour les beaux vers, par son intolérance à l'égard des incorrections du style, c'est toujours une criante injustice; comment peut-on être insensible à la beauté du rôle de Zénobie, aux remords, à la tendresse, à la jalousie de Rhadamiste, à la fierté de Pharasmane, à tant de traits si heureux, & quelquefois si heureusement exprimés? Le plus grand défaut de cette piece est dans l'exposition qui se fait à deux fois, & où il reste de l'obscurité, ce qui a fait dire assez plaisament *que la piece seroit assez claire, n'étoit l'exposition*.

Le grand ressort de l'intérêt chez *Crébillon* est dans les reconoissances, il en a fait l'usage le plus heureux, & les a variées avec la plus grande intelligence; celle de Rhadamiste & de Zénobie fait trembler & fait pleurer; c'est la tendresse impétueuse, exaltée d'Électre pour son frere qui le lui fait reconoître, c'est pour ainsi dire un miracle de la nature & de l'amour, & tous les spectateurs sentent qu'à la place d'Oreste, l'exclamation: *ah! ma sœur!* leur échaperoit. La reconoissance de Pyrrhus & de Néoptoleme, celle d'Atrée & de Thyeste, celle du Thyeste & de Plisthene, sont toutes diversement intéressantes, diversement pathétiques.

Si *Crébillon* est un grand poëte tragique, ce n'est ni un bon littérateur, ni un homme d'un goût sûr. Le *Catilina* est un des plus tristes monumens de la vieillesse de ce grand homme, c'est une des pieces les plus défectueuses que nous ayons dans notre langue. Depuis trente ans on en entendoit parler, & on ne la voyoit point, & on disoit: *quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra?*

Crébillon mourut le 17 juin 1762. Il étoit né en 1674. C'est un effet assez plaisant de l'extrême variété que l'académie françoise met dans ses choix, que ce sombre, ce terrible, ce tragique *Crébillon* y ait eu pour successeur l'abbé de Voisenon, & c'est un jeu assez singulier de la nature, que ce même *Crébillon* ait eu pour fils l'auteur de tant de romans, où tant d'esprit est plus que perdu à peindre les mœurs les plus dépravées, avec une finesse & un agrément qui ajoutent à la dépravation, & qui empêchent d'estimer l'auteur & l'ouvrage, lors même qu'on applaudit au talent. Ses ouvrages charment les jeunes gens qu'ils corrompent, & les gens d'esprit qu'ils amusent. Plus d'un auteur comique y a puisé de bons traits. Nous ne nous permettrons de nommer ici que ses *égaremens du cœur & de l'esprit*, qui ont, jusqu'à un certain point, l'aveu du public. Quelqu'un disoit à M. *de Crébillon* le fils: *ton pere étoit un grand homme, toi, tu n'es qu'un grand garçon*. Le nom de celui-ci étoit Claude-Prosper; il étoit né à Paris le 12 février 1707. Il y est mort en 1777.

Tout le monde sait la fable du Chartreux auquel on attribuoit les tragédies du pere; c'étoit pour eux un sujet de plaisanterie. *Crébillon* présentant son fils à un de ses amis, lui dit en badinant: *voilà le plus mauvais de mes ouvrages*; *c'est qu'il n'est pas du Chartreux*, répondit le fils. *Monsieur*, disoit le pere à quelqu'un qui retenoit aisément ses vers, *ne feriez-vous point le Chartreux, auteur de mes pieces?*

CRÉECH (Thomas) (*Hist. litt. mod.*), poëte anglois, se pendit en 1700, par un dépit amoureux. Il avoit traduit Lucrece en vers & en prose, & quelques morceaux de Théocrite, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal.

(T) CREMONINI (César), né à Cento, professeur de philosophie dans les universités de Ferrare & de Padoue, & mort dans cette derniere ville en 1631, à l'âge de quatre-vingts ans, étoit un des plus obstinés défenseurs d'Aristote; mais il soutint aussi quelques opinions singulieres, qui lui attirerent beaucoup de désagrément. (*Le Chev.* Tiraboschi.)

CRÉQUY-CANAPLES (*Hist. de France*.), grande maison qui tire son nom de la seigneurie de *Créquy* en Artois; on la voit paroître avec avantage dans l'histoire dès le neuvieme siecle. Parmi les guerriers célebres qu'elle a produits, nous distinguerons:

1°. Baudouin III, créé baron d'Artois en 1007, dont la devise étoit: *nul ne s'y frote*, & le cri de guerre: *à Créquy, Créquy le grand baron*.

2°. Gérard qui fut de la premiere croisade.

3°. Jean, tué à la bataille de Courtrai en 1302.

4°. Renaud & Raoul, tués à la bataille d'Azincourt, en 1415. Ce dernier étoit surnommé *l'étendard*, à cause du grand nombre d'étendards & d'enseignes qu'il avoit pris aux ennemis, & dans le même sens où le prince de Conti appeloit le maréchal de Luxembourg, *le tapissier de Notre-Dame*.

5°. Jean V, l'un des vingt-quatre chevaliers de la création de l'ordre de la toison d'or.

6°. Sur-tout Antoine, sieur de Pont-d'Ormy, justement surnomé le Hardi, un des plus vaillans capitaines du regne de François premier, si fécond en vaillans capitaines. En 1522, pendant le siége de Hesdin que faisoient les Anglois & les Impériaux réunis, & qu'ils furent obligés de lever, un détachement de leur armée sortit de leur champ pour aller brûler une maison apartenante au frere de Pont-d'Ormy; Pont-d'Ormy traita cette afaire comme une querele domestique il voulut ataquer seul ce détachement avec sa compagnie, inférieure en nombre de près de moitié, & il le tailla en pieces.

La même année il étoit en Italie au malheureux combat de la Bicoque, il se portoit par-tout avec le corps de réserve qu'il commandoit, & Pescaire, non content d'avoir repoussé les François & les Suisses qui ataquoient des retranchemens inataquables, ayant voulu sortir de ces retranchemens pour les poursuivre, Pont-d'Ormy le repoussa si vivement à son tour, qu'il le força d'y rentrer.

Lodi ayant été pillé par les ennemis, Crémone étoit menacée du même sort; on ne pouvoit y jeter du secours qu'en traversant un pays occupé par une armée triomphante, dont les parties étoient sans cesse en mouvement de l'Adda au Tesin, & du Pô jusqu'aux frontieres de la seigneurie de Venise. Lautrec, général de l'armée françoise, n'osoit proposer à persone cette périlleuse expédition; Pont-d'Ormy n'atendit point qu'on la proposât; il offrit de se jeter dans Crémone avec sa compagnie d'hommes d'armes, & le peu de volontaires qui oseroient le suivre; il jura qu'avec cette poignée de soldats il combatroit tout ce qui s'opposeroit à son passage, dût-il ataquer l'armée entiere des ennemis, s'il ne pouvoit l'éviter, & qu'enfin il verseroit jusqu'à la derniere goute de son sang, ou qu'il entreroit dans Crémone. Il tint parole, il évita les ennemis avec autant d'adresse que de bonheur, & il entra dans Crémone.

En 1523, les ennemis ayant passé la Somme, on vouloit jeter du secours dans Montdidier, qui commençoit à devenir une bariere importante pour Paris du côté de la Picardie; mais il falloit passer à travers l'armée ennemie, répandue entre Corbie & Montdidier. Le péril de cette entreprise éfrayoit tout le moude. Pont-d'Ormy seul osa encore s'en charger; il marcha toute la nuit, & la fortune secondant encore son courage, il ariva aux portes de Montdidier, sans avoir fait aucune mauvaise rencontre, mais il falloit revenir à Corbie, où on vouloit concerter avec lui les moyens d'arrêter la marche rapide des Anglois; Pont-d'Ormy ne daigna pas atendre que la nuit facilitât son retour; il se mit en marche avec deux compagnies d'hommes, bien résolu d'ataquer tout ce qu'il rencontreroit d'ennemis; il rencontra un détachement deux fois plus fort que le sien, l'ataqua, le rompit, le mit en fuite. Il rencontre un autre détachement beaucoup plus fort que le premier, il ne veut point exposer sa troupe à une perte certaine, il la détourne du chemin de Corbie, il lui fait prendre la route d'Amiens, & fait tête avec trente hommes au détachement ennemi, pour l'empêcher de poursuivre le reste de sa troupe, c'étoit se dévouer; il fut accâblé par le nombre, comme il devoit l'être; son cheval fut tué sous lui, & il se trouva embarassé dans sa chute. Barnieulles, son frere, & Canaples, son neveu, qui l'acompagnoient dans cette dangereuse expédition, volent à son secours, le remontent, lui donnent le temps de suivre sa route vers Amiens, mais ils furent faits prisoniers, après avoir soutenu comme Pont-d'Ormy, par des prodiges de valeur, la gloire du nom de *Créquy*.

7°. Un autre Pont-d'Ormy (Louis) fut tué à la bataille de Saint Quentin, en 1557.

C'est de Marie, sa sœur, mariée à Gilbert de Blanchefort, chevalier de l'ordre du roi, que descend la maison de *Créquy* Blanchefort, digne de s'allier à la maison de *Créquy*. Antoine de Blanchefort, fils de Gilbert & de Marie, fut institué héritier du cardinal Antoine de *Créquy*, son oncle maternel, à condition de prendre le nom & les armes de *Créquy*.

Les alliances de cette maison offrent des combinaisons singulieres; la mere du maréchal de *Créquy*, s'étoit remariée avec François-Louis d'Agoût, comte de Sault; elle en avoit eu deux fils, morts de son vivant sans postérité. Le dernier mort l'avoit instituée son héritiere, & par-là les biens de cette branche de la maison d'Agoût passerent dans la maison de *Créquy*.

Autre singularité. Le maréchal de *Créquy*, épousa successivement deux filles du connétable de Lesdiguieres, quoiqu'il eût des enfans de la premiere, & son fils épousa sa tante, troisieme fille du connétable de Lesdiguieres. Ce fils fut substitué au nom, & aux armes de la maison de Bonne-Lesdiguieres.

Il eut un frere (Charles II), mort en 1630, d'une blessure reçue au siége de Chamberi.

Celui-ci eut trois fils, dont le premier fut le duc de *Créquy* & le troisieme le second maréchal de *Créquy*, plus célebre encore que le premier.

Le duc (Charles III) fut fait duc & pair en 1653, chevalier des ordres en 1661, gouverneur de Paris en 1675.

Mort le 13 février 1687.

Le second maréchal (François) servit avec tant de distinction en 1667 à la campagne de Flandre, qu'il mérita d'être fait maréchal de France en 1668; en 1670 il conquit la Lorraine; on sait qu'ayant été batu à Consarbrick le 11 août 1675, & pris dans la ville de Treves le 6 septembre suivant, le grand Condé dit de lui: *Le voilà devenu un des plus grands généraux de l'Europe, il lui falloit un échec*; on sait en effet comment il répara sa défaite par les deux belles campagnes de 1677, & de 1678, & consola les François de

la perte de Turenne, comme Luxembourg les consoloit de la retraite de Condé :

Il termina la guerre par deux victoires en 1679.

Il prit Luxembourg en 1684, à la vue des dames de la cour, que Louis XIV avoit menées à ce siége. Il mourut comme son frere en 1687.

C'est pour le marquis de *Créquy*, son fils (François-Joseph) qui fut tué le 15 août 1702, à la bataille de Luzara, qu'on avoit fait ce joli couplet:

Si j'avois la vivacité
Qui fit briller Coulange,
Si j'avois même la beauté
Qui fit régner Fontange,
Ou si j'étois comme Conti,
Des grâces le modele,
Tout cela seroit pour *Créquy*,
Dût-il m'être infidele.

CRESCENS, philosophe cynique, vivoit vers le milieu du second siecle de l'ere chrétiene. C'est contre lui que Saint Justin écrivit sa seconde *apologie*.

CRESCENTIUS NUMANTIANUS (*Histoire mod.*), patrice romain, tyran de Rome, à qui l'empereur Othon III fit trancher la tête vers la fin du 10e siecle.

CRESCIMBENI (JEAN MARIE) (*Hist. litt. mod.*), poête & historien Italien, excellent littérateur, fondateur de l'académie d'Arcadie ou des Arcades de Rome, dont il fut trente huit ans directeur, & dont l'objet étoit de faire la guerre aux *Concetti*, & de maintenir la pureté du goût. Ses principaux ouvrages son *l'histoire de la poésie Italiene; l'histoire de l'académie des Arcades, & la vie des plus illustres Arcadiens;* plus, un recueil de leurs poésies latines; plusieurs vies particulieres, entre autres celles du cardinal de Tournon; des poésies Italienes, &c. Il étoit de la plupart des académies d'Italie, & de celle *des curieux de la nature* en Allemagne. Né en 1663 à Macérata, capitale de la Marche d'Ancone. Mort à Rome en 1728.

CREST (LA BERGERE DE) (*Hist. mod.*), fille visionaire prônée par Jurieu, l'ami de tous les visionaires, & visionaire lui-même. Elle étoit en effet bergere, & en gardant ses moutons, elle avoit été formée au métier de visionaire & de prophéteste; elle avoit appris des déclamations & des plaisanteries contre le Pape & la messe; les calvinistes crioient par-tout au miracle. L'intendant de Dauphiné la fit enfermer à l'hôpital général de Grenoble, où elle revint de ses égaremens, & fit une mort édifiante, vers la fin du dernier siecle.

(T) CRESTON (Jean), Carmélite de Plaisance. Il est le premier entre les modernes, qui nous ait donné un Dictionaire de la langue greque imprimé pour la premiere fois à Vicence en 1483. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages, dont on peut voir le détail dans les mémoires pour l'Histoire Littéraire de Plaisance de M. Poggiali (T. I. p. 49.) (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

CRETIN (GUILLAUME DU BOIS, dit) (*Hist. litt. mod.*), chantre de la sainte chapelle de Paris, trésorier de celle de Vincennes, chroniqueur des rois Charles VIII, Louis XII, & François I. Mort en 1525. Il étoit aussi poête & poête alors très-célebre. Marot, qui fut son successeur dans le premier rang au Parnasse, rang qu'il remplit avec un éclat plus soutenu, l'appele *le souverain poête françois*; les pointes & les équivoques lui sont très-familieres, & c'est principalement sur ses talens dans ce genre que sa réputation fut fondée; c'est *Cretin* que Rabelais a placé dans son Pantagruel sous le nom du vieux Raminagrobis. Liv. 3, chap. 21, 22, 23.

CREVE-CŒUR (PHILIPPE DE CREVE-CŒUR DES CORDES *ou* DES QUERDES) (*Hist. de Fr.*), maréchal de France, fut un des plus illustres capitaines du temps de Louis XI. Il étoit ataché à la maison de Bourgogne, il combatit sous Charles le Téméraire à la bataille de Montlheri. Moins habile négociateur, moins homme d'état que Philippe de Comines, son compagnon d'armes, mais plus soldat & plus général, Louis XI avoit senti qu'il lui seroit aussi nécessaire. Il n'avoit rien épargné pour le séduire, & il fallut l'acheter cher, car la maison de Bourgogne l'avoit comblé de faveurs. Sa mere avoit nouri la princesse Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire. Cette premiere source de grâces, jointe aux services & à la capacité de Desquerdes, lui avoit acquis la confiance de Charles, qui lui avoit donné le gouvernement général de la Picardie Bourguignone. Brave, intelligent, expérimenté, Desquerdes pouroit être regardé comme un grand homme, s'il eût été fidele.

Lorsqu'après la mort de Charles, Louis XI empressé d'accâbler la foiblesse de Marie, s'emparoit de toutes les villes de Picardie, de Hainaut & d'Artois, Desquerdes qui commandoit dans Arras répondit avec fermeté à la sommation & fit valoir les droits de sa souveraine, mais voyant tout à perdre dans le parti de la princesse, & tout à gâgner dans celui du roi; il suivit le torrent, & vendit, comme les autres, ses talens à Louis XI contre la fille de son bienfaicteur. Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, ayant épousé Marie, eut la gloire de gâgner contre Desquerdes la bataille de Guinegaste le 24 août 1479. Desquerdes soutint tous les éforts de l'armée victorieuse, & fit la retraite en très-bon ordre n'abandonant à Maximilien que le champ de bataille, couvert de plus de Flamands que de François. Dans cette journée, Maximilien & Desquerdes avoient fait le personage l'un de l'autre. Desquerdes avoit déployé toute la vivacité d'un jeune guerrier, Maximilien toute la prudence

d'un vieux capitaine ; Desquerdes répara bien par sa conduite le léger échec qu'il avoit essuyé. Il empêcha Maximilien de tirer aucun avantage de sa victoire. Le siége de Thérouenne que faisoit Maximilien, & auquel s'opposoit Desquerdes, fut levé; le reste de cette guerre, fut de la part de Desquerdes, une suite de succès. Il fut fait maréchal de France en 1483 sous le regne de Charles VIII, il continua de faire une guerre heureuse contre Maximilien en 1487, il surprit Saint-Omer & Thérouenne, batit les Flamands près de Béthune, & fit prisoniers les principaux chefs de leur armée. Il mourut en 1494 à la Bresle, près de Lyon, en acompagnant Charles VIII à son expédition d'Italie. La maison de *Creve-cœur*, dont il étoit, & qui est aujourd'hui en Lorraine, est anciene & illustre. De cette maison étoient encore Enguerrand, laissé parmi les morts à la bataille de Bar en 1037, & qui, échapé de ce péril, se fit moine.

Errard II, *venerabilis miles & strenuus*, qualifié ainsi dans ses actes, fait prisonier dans une bataille livrée contre les Turcs en 1146 ou 1147 dans la seconde Croisade.

Jean III, prisonier à la bataille de Poitiers en 1356.

Colard, tué à la bataille de Courtrai en 1302.

Gillon, son fils, tué à la bataille de Crécy en 1346.

Fourci, son fils, tué à la bataille de Nicopolis en 1396.

CREVIER (JEAN-BAPTISTE-LOUIS) (*Hist. litt. mod.*), professeur de rhétorique au collége de Beauvais, disciple de M. Rollin, est l'homme qui a le mieux su tirer parti de cette qualité pour se faire un nom dans les lettres; à force de faire cause commune avec son maître, il est parvenu à persuader aux nombreux partisans de M. Rollin que cette cause étoit la même & sa réputation est devenue comme une annexe de celle de M. Rollin; il s'en falloit bien cependant que M. *Crevier* eût l'élégance de M. Rollin; son goût pur, sa douceur aimable, son ingénuité quelquefois piquante, toujours atachante; M. *Crevier* étoit instruit; mais son style étoit dur & d'une familiarité basse, il n'avoit de commun avec M. Rollin que d'avoir étudié sous lui & d'avoir continué son histoire Romaine; *Crevier* saisissoit toutes les occasions de se porter pour le défenseur & le vengeur de M. Rollin, & sembloit croire que les intérêts de la gloire de son maître, & de son ami lui étoient confiés.

M. Palissot, dans sa jeunesse, avoit fait une histoire raisonée des premiers siecles de Rome; on en rendit compte dans le journal des savans, & on oublia de le gronder du ton un peu léger dont il avoit parlé de M. Rollin dans cet ouvrage. M. *Crevier* écrivit à l'assemblée du journal des savans pour se plaindre de cette modération des journalistes. Quoi! disoit-il, si j'étois mort, il ne se seroit donc pas élevé une seule voix pour la défense de M. Rollin! M. Rollin n'avoit pas besoin de voix qui s'élevassent pour sa défense; tous les cœurs de ses lecteurs étoient pour lui, il inspiroit à tous 1°. de la confiance en ses écrits. 2°. Une vénération tendre pour sa persone; il n'y a aucun de ses détracteurs ni de ses défenseurs auquel on ne pût souhaiter un pareil avantage. M. *Crevier* auroit dû peut-être se borner à écrire en latin, il y écrivoit bien, & il avoit même de l'esprit dans cette langue. Son édition de Tite-Live est un ouvrage estimé des savans; il y a de lui des discours latins, prononcées dans l'université, qui lui ont fait honeur, & c'étoit un homme distingué dans ce corps, mais il a trop écrit en François; outre sa *continuation de l'histoire de la République Romaine*, & son *histoire des empereurs* jusque & compris Constantin, on a de lui une *histoire de l'université de Paris*, qui n'est pas un simple abrégé de Duboulay, & qui pour les recherches & l'ordre est au rang des bons ouvrages d'érudition; on n'en peut pas vanter le style; cependant, comme l'observe un auteur, M. *Crevier* étoit plus propre à écrire l'histoire de l'université que l'histoire romaine. Il y a de lui encore une *Rhétorique Françoise*, dont la réputation n'est pas sortie de l'enceinte de l'université; on lui attribue aussi des *observations sur l'esprit des loix*; mais on dira, *Ne sutor ultra crepidam*. Né à Paris en 1693. Mort en 1765.

CRILLON (LOUIS-BARBE BERTON DE), (*Hist. de Fr.*), surnomé *le brave*, d'une anciene maison de Provence.

Du Guesclin, Bayard, (*Voy.* ces 2 art.) & Crillon; voilà peut-être les trois plus beaux modeles de valeur & de vertu que présente l'histoire de France. Le premier, fut l'ami & le héros de Charles le Sage; le second de Louis XII & de François I; le troisieme de Henri IV; mais si on considere dans quels temps difficiles le brave *Crillon* ne s'écarta jamais des loix de l'honeur & du devoir; dans quelles cours il fut constament vertueux; à quels rois, (Francois II, Charles IX, Henri III); à quelle reine (Catherine de médicis) il fut toujours fidele sans les flater; servant toujours leurs intérêts, jamais leurs passions; s'exposant à tout pour leur sauver tantôt la vie, tantôt la courone, tantôt des crimes; catholique inébranlable, combatant la ligue & condamnant la Saint-Barthelemi; ami zélé des Guises fideles, ennemi redoutable du duc de Guise rebelle, lui faisant seul baisser les ieux d'un regard, offrant de se batre contre lui, refusant, au péril de sa vie, de l'assassiner, & proposant qu'on lui fît son procès, enfin si l'on considere la vie entiere de *Crillon*, on ne le jugera point inférieur à ses modeles, & peut-être trouvera-t-on que sa vertu fut encore plus éprouvée que la leur, puisqu'il eut à servir des princes vicieux. Le ciel lui devoit enfin un maître tel que Henri IV pour le récompenser de sa fidélité envers les

autres. Nous ne le suivrons point dans toutes ses expéditions militaires où la victoire fut si souvent payée de son sang; il faudroit rapeler toutes les batailles & tous les siéges de son temps; s'il lui est arivé de manquer quelques unes de ces expéditions, ou il servoit plus utilement ailleurs, ou il étoit retenu par ses blessures. Nous ne raporterons que quelques traits moins généralement connus que les autres.

À la bataille de Dreux en 1562, *Crillon* qui, de l'aveu du duc de Guise, contribua beaucoup à la victoire, voyant le prince de Condé renversé de cheval, ne voulut pas le faire prisonier, il aperçoit Damville, fils du connétable de Montmorenci (le connétable venoit d'être fait prisonier), *avance Damville*, lui dit-il, en tendant la main au prince de Condé pour l'aider à se relever; *c'est à toi d'échanger ton pere contre le prince, à moi de respécter le sang de nos rois.*

En 1592 l'amiral de Villars, encore ennemi de Henri IV, ayant investi Quillebœuf, *Crillon* y entra lui troisieme, en bateau, & lorsque les assiégeans sommerent la garnison de se rendre, il ne répondit que ce peu de mots: *Crillon est dedans & l'ennemi dehors.* Tout le monde sait le billet que Henri IV lui écrivit après le combat d'Arques où *Crillon* n'avoit pu se trouver: *pends-toi, brave Crillon, &c.* on en a plusieurs autres de Henri III & de Henri IV au même *Crillon*, qui prouvent l'amitié, l'estime, le respect même, on peut le dire, de ces rois pour sa persone.

Le brave *Crillon* mourut le 2 décembre 1615, dans sa soixante & quatorzieme année. Un Jésuite, (le pere François Bening), fit son éloge funebre, qui fut imprimé en 1615 à Avignon, sous le titre de *bouclier d'honeur*. On a publié sa vie à Paris en 1781, peu de temps après que la prise de Mahon eut ajouté un nouveau laurier à la gloire du nom de *Crillon*.

CRINITUS (PETRUS) ou PIERRE LE CHÉVELU, ou PIETRO RICCIO, (*Hist. lit. mod.*), disciple & successeur d'Ange Politien dans son école à Florence. L'histoire lui fait, sur les mœurs, le plus grand reproche qu'on puisse faire à un instituteur public. On a de lui des vies des poëtes latins & d'autres ouvrages. Mort vers l'an 1505.

(Π) Le reproche, qu'on fait à Crinitus sur ses mœurs, n'est apuié que sur le témoignage de Paul Jovius, autorité qu'on n'est pas toujours obligé de suivre. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

CRISPE, (*Hist. Rom.*) FAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de l'empereur Constantin & de Minervine. Il acquit de la gloire & son pere le nomma César. Fausta, sa marâtre, qui l'aimoit, n'ayant pu le séduire, l'accusa auprès de Constantin, comme Phedre accusa Hyppolite auprès de Thésée, Constantin crut Fausta & empoisona son fils, il reconut son innocence, & fit périr Fausta: triste ressource. *Crispe* périt l'an 324 de l'ere chrétiene.

CRISPUS ou CRISPO (*Hist. lit. mod.*), théologien & poëte napolitain, mort en 1595, est connu par une vie de Sannasar & par un traité: *de Ethnicis philosophis caute legendis*.

CRITIAS, le premier des trente tyrans d'Athênes, chassé par Thrasybule; il fut tué dans cette révolution, arivée environ quatre siecles avant J. C.: disciple de Socrate, il avoit été injuste & cruel; il avoit fait des vers dont on a des fragmens.

CRITOGNATE (*Hist. anc.*), seigneur auvergnac, défendit la liberté de son pays contre César, & suivit la fortune de Vercingentorix. Enfermé dans Alesia, & pressé par la famine, plutôt que de se rendre, il fit décider qu'on immoleroit ceux qui n'étoient pas en état de combatre & qu'on se nouriroit de leur chair; exemple qu'avoient déja donné les anciens Gaulois assiégés par les Cimbres & les Teutons. L'intérêt même de la liberté ne peut excuser une résolution si monstrueuse. Le courage de céder à un vainqueur vaut mieux que celui de lui résister en outrageant la nature; d'ailleurs les Gaulois n'en furent pas moins domptés.

CRITOLAÜS (*Hist. Greq.*). Plutarque, ou du moins l'auteur des paralleles d'histoire Greques & Romaines, raporte de ce *Critolaüs* & de ses deux freres, citoyens de Thégée en Arcadie, & de Damostrate & de ses deux freres, citoyens de Phénée, autre ville d'Arcadie, exactement la même histoire que Tite-Live raconte des Horaces & des Curiaces, c'est *Critolaüs* qui est l'Horace vainqueur, & il tue de même sa sœur, & par la même raison, & est absous de même par le peuple ou du moins par sa mere. Il fut ensuite général des Achéens contre les Romains. Batu par Cec. Metellus au passage des Thermopyles, l'an 146 avant J. C., il s'empoisona, dit-on, de chagrin. On sent combien cette conformité parfaite entre l'histoire Greque & l'Histoire Romaine les rend toutes deux suspectes.

CRITON (*Hist. anc.*), disciple de Socrate, dont un des dialogues de Platon porte le nom; il avoit en effet composé des dialogues, mais on ne les a pas.

CRITON (*Hist. mod.*). *Criton* ou *Cliton* étoit le surnom de Guillaume, fils & unique héritier du Prince Robert, dit, GAMBARON *ou* COURTES-JAMBES, fils aîné de Guillaume le conquérant. Il avoit par sa naissance des droits incontestables à la courone d'Angleterre, mais cette courone avoit été envahie par son oncle Henri I, & il eut le malheur de tomber entre les mains de l'usurpateur. Heureusement les tyrans de ce temps-là ne savoient pas même être conséquens dans le crime; Henri, qui, après avoir ôté la vue au malheureux Robert en lui faisant passer sur les ieux un bassin de cuivre ardent, le laissa languir vingt-huit ans dans les fers, laissoit la liberté à *Critos*, fils de Robert; il lui avoit même donné pour gouverneur un homme vertueux:

son intention étoit vrai-semblablement d'afoiblir les soupçons publics, s'il arivoit que la nature ou la politique la délivrassent de ce jeune prince. Hélie de S. Saën (c'est le nom de ce gouverneur) s'atacha tendrement à son éleve, veilla sur lui, observa Henri. Celui-ci qui avoit jugé la réputation de S. Saën utile à ses desseins, trouva sa vertu incommode, il voulut rompre ce commerce & faire arrêter *Criton*; S. Saën en fut averti & le prince fut sauvé. Son gouverneur implora pour lui la protection de tous les voisins & de tous les ennemis de Henri; le comte d'Anjou lui promit sa fille, le roi Louis le grôs, rival de Henri, donna l'investiture de la Normandie à *Criton*, le mena au concile de Rheims, le mit sous la sauve-garde de l'Église, du Pape, de tous les princes chrétiens. Au combat de Brenneville-sur-Andele en 1119, *Criton* mérita la protection de Louis & l'estime de Henri; il eut l'honeur d'enfoncer l'avant-garde de l'armée Angloise; repoussé à son tour, il étoit descendu de cheval pour rallier ses troupes; ce cheval fut pris & mené au roi d'Angleterre, qui le renvoya sur le champ à son neveu avec des présens, & lui fit faire des complimens sur la valeur qu'il avoit montrée dans cette afaire; mais ce n'étoit pas seulement à la valeur de son neveu qu'il eût dû rendre hommage, c'étoit à ses droits. *Criton* resta sous la protection de la France, mais il n'épousa point la fille du comte d'Anjou, lequel s'atacha au parti de Henri comme au plus fort. Louis en dédomagea *Criton* en lui faisant épouser sa belle sœur, Jeanne de Savoie; à la mort de Charles le Bon, comte de Flandre, il lui donna l'investiture de la Flandre, qui lui fut contestée par Thierry d'Alsace; celui-ci étoit suscité, ou au moins protégé par le roi d'Angleterre, & il avoit des prétentions connues à ce comté. Louis voyant combien le jeune *Criton* étoit actif & intelligent, voyant qu'il ne s'abandonoit ni dans la paix ni dans la guerre, qu'il avoit surpris Gisors, que ses partisans l'avoient rendu maître de Pont Audemer, que son activité déconcertoit toute la puissance du roi d'Angleterre, Louis ne se lassoit point de prodiguer ses bienfaits à *Criton*, il lui donna le Vexin pour qu'il fût plus à portée d'entreprendre sur la Normandie. Cependant Thierry d'Alsace de son côté avoit surpris Alost en Flandre, *Criton* courut investir cette place, Thierry vint à son secours; on combatit; *Criton* fut vainqueur; la ville alloit se rendre, la garnison voulut auparavant risquer une sortie, *Criton* y fut blessé d'un coup de lance à la main droite, impatient de continuer le combat, il arrache le fer, le déchirement fut considérable, la gangrene s'y mit, & ce jeune prince qui déployoit tous les talens des héros de sa race, sans aucun des défauts qui les avoient rendus odieux, mourut au bout de quelques jours en 1128. Thierry d'Alsace eut le comté de Flandre. On n'a pas manqué de dire que Robert, pere de *Criton*, toujours aveugle & prisonier en Angleterre, avoit été averti en songe, de la mort de son fils; il avoit vu un cavalier flamand qui lui perçoit le bras, il en avoit senti le coup, & s'étoit écrié en se réveillant: *Ah! mon fils a été tué*.

Un autre CRITON (Jacques), Écossois, de la maison royale des Stuarts, prodige d'esprit, de science & d'adresse, joignant à la connoissance des langues, à celles des sciences & des arts, la perfection dans tous les exercices d'un chevalier, fut le Pic de la Mirandole du seizieme siecle. Il vivoit comme lui en Italie, ayant abandoné sa patrie, qui déchirée par des guerres de religion, n'étoit pas digne de le posséder. Il mourut en 1583 à vingt-deux ans.

CRŒSUS. (*Hist. anc.*) Ce n'est pas sans doute une histoire vraie que nous prétendons raporter, en donnant d'après Hérodote & même Xénophon, un précis de l'histoire de *Crœsus*, roi de Lydie; c'est une histoire convenue, c'est une espece de conte de fées, dont la moralité sensible est préférable à tant d'histoires insignifiantes, précisément parce qu'elles sont vraies.

Crœsus, enrichi par l'or du Pactole, & ayant ajouté à ses états presque toutes les provinces de l'Asie Mineure, étoit le plus opulent & le plus puissant des rois, & se croyoit le plus heureux. Solon, trop philosophe pour confondre le bonheur avec la richesse & la puissance, même avec la gloire, lui avoua que des citoyens paisibles, pauvres & vertueux lui paroissoient beaucoup plus heureux, il l'avertit d'ailleurs de l'instabilité des choses humaines, & ce fut alors qu'il établit ce principe: que *nul avant sa mort ne devoit être appelé grand ni heureux*. Ce langage parut fort étrange à la cour d'un si grand roi, & *Crœsus* disoit avec mepris: *c'est-là ce Solon, ce législateur des Athéniens!* Ésope lui-même, le sage Ésope, voyant avec peine que Solon s'étoit perdu dans l'esprit du roi, lui dit: *Solon, il faut, ou ne point approcher des rois, ou ne leur dire que des choses qui leur soient agréables; dites plutôt*, reprit Solon, *qu'il faut ou n'en point approcher ou leur dire des choses qui leur soient utiles. Dites leur*, dit en pareil cas Séneque, *non ce qu'ils veulent entendre, mais ce qu'ils voudront avoir toujours entendu*.

Crœsus ne tarda pas à voir son bonheur troublé. Il avoit deux fils: l'un devenu muet, fut pour lui un objet continuel de douleur. L'autre nommé Atys, faisoit toute sa consolation, mais il le vit en songe périr par le fer, & comme alors on croyoit beaucoup aux songes, tout fer fut interdit au jeune prince; les précautions de la tendresse paternele, le priverent de tout plaisir, de toute liberté; il obtint cependant, quoiqu'avec peine, d'assister comme simple spectateur à une chasse au sanglier. *Crœsus* crut pouvoir acorder cette grâce à ses instances & à celles du

ſage Adraſte, jeune prince qui étoit venu ſe réfugier à ſa cour & qui étoit uni avec Atys de l'amitié la plus tendre; ce fut à cette amitié & à cette ſageſſe qu'Atys fut confié, & Adraſte lui-même lançant ſon javelot contre le ſanglier, perce & tue Atys, & ſe tue de douleur ſur le tombeau de ſon ami. (*Voyez* ATYS & ADRASTE.) La leçon n'étoit pas encore aſſez forte pour *Crœſus*, il lui reſtoit de la richeſſe & de la puiſſance. La gloire naiſſante de Cyrus vient l'inquiéter, & comme la gloire n'apartenoit en propre qu'à *Crœſus*, il veut aller accâbler ce nouveau conquérant; il va conſulter l'oracle, mais avant de le conſulter, il l'éprouve, il veut que l'oracle lui diſe ce qu'il faiſoit (lui *Crœſus*) un certain jour, à une certaine heure; l'oracle devine, (& aſſurément cela n'étoit pas aiſé,) que *Crœſus* au moment indiqué faiſoit cuire une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain qui avoit auſſi un couvercle d'airain. *Crœſus* alors lui demanda s'il feroit bien de paſſer le fleuve Halys pour marcher contre les Perſes? L'oracle répondit que quand *Crœſus* paſſeroit le fleuve Halys, il détruiroit un grand empire: *Crœſus*, ne comprit pas que ce ſeroit le ſien. Il demanda encore quelle ſeroit la durée de l'empire de Lydie; l'oracle répondit qu'il ſubſiſteroit juſqu'à ce qu'on vît un mulet remplir le trône de Médie, *Crœſus* comprit que ſon empire ſeroit éternel, mais le mulet étoit Cyrus, Perſe par ſon pere, Mede par ſa mere. En effet Cyrus batit *Crœſus* à la bataille de Thymbrée, dont M. Fréret a donné une deſcription très-raiſonée dans le 6e tome des mémoires de littérature; il le prit enſuite dans ſa ville de Sardes, & ce fut à la priſe de cette ville que le fils muet de *Crœſus*, le ſeul qui lui reſtât, voyant un ſoldat prêt à tuer ſon pere, lui cria bien diſtinctement: *ſoldat, ne tue point Crœſus*, prodige qui n'eſt-là que pour l'ornement & qui n'entre pas dans la moralité générale du conte, la voici cette moralité. Cyrus ayant pris *Crœſus*, voulut le faire brûler vif, ce qui n'a étoné aucun de ceux qui ont raporté ce trait d'après Hérodote, & ce qui n'a pourtant pas d'exemple chez les nations ni chez les tyrans les plus barbares, *Crœſus* ſur le bûcher ſe rapela Solon & l'appela trois fois, Cyrus en voulut ſavoir la raiſon, il en fut touché & eut pour *Crœſus* les égards dûs à un grand roi malheureux. Xénophon fait grâce du bûcher à *Crœſus* & aux lecteurs, & fait honeur à Cyrus ſeul, ſans le ſecours de Solon, du traitement honorable que reçut le roi vaincu. Il parle d'un autre oracle rendu à *Crœſus* & qui eſt ſans doute le meilleur de tous. *Crœſus* demandoit ce qu'il avoit à faire pour mener une vie heureuſe; il commençoit apparemment dès-lors à ſentir la vérité de ce que Solon lui avoit dit; l'oracle répondit; „ *Crœſus ſera heureux lorſqu'il ſe connoîtra lui-même*, vous m'avez appris à me „ connoître, dit *Crœſus* à Cyrus, dans le récit „ de Xénophon, & je vais vous devoir mon „ bonheur „.

CROISADES. Parcourons rapidement l'hiſtoire de ces expéditions, entrepriſes pour objet de religion en Aſie, contre les infideles.

Premiere Croiſade ſous Philippe I, 1092.

Un prêtre picard nommé Cucupietre & connu dans notre hiſtoire ſous le nom de *Pierre l'Hermite*, touché des outrages que les chrétiens eſſuyoient, conçut l'idée de leur faire conquérir la terre où il y a les monumens les plus ſacrés de notre religion. Il excita le Pape & les ſouverains à joindre leurs forces pour cette expédition, & il eut la gloire de réuſſir.

La ligue fut réſolue en 1095, au concile de Clermont. Tous ceux qui partirent pour la Terre ſainte, portoient une croix d'étofe rouge ſur l'épaule droite. L'empreſſement fut ſi grand, que le nombre de ces premiers croiſés, monta, dit-on, à plus de ſix millions d'âmes, ce qui eſt tout-à-fait incroyable. Cette multitude ſe partagea en différens corps d'armée, dont celui de Cucupietre, & deux autres furent batus par les Hongrois.

Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, eut ſous ſes ordres une armée de ſoixante-dix mille hommes de pied, & de dix mille cavaliers, ſous les banieres de pluſieurs ſeigneurs, tous Lorrains ou Allemands. Les Italiens ſe raſſemblerent ſous les étendards de Bohémond, fils de Robert Guiſcard; ceux de Toulouſe ſous les enſeignes du vieux Raymond de Saint Gilles, ſi connu par ſes belles actions; les Normands étoient conduits par leur duc Robert. Les autres chefs étoient Hugues, frere du roi, Étienne, comte de Boulogne, Robert, comte de Flandre, &c. L'armée entiere étoit de cinq cents mille fantaſſins, & de cent trente mille cavaliers. On prit d'abord Nicée, capitale de la Bithynie, & l'on batit deux fois les armées Turques & Arabes. Ces ſuccès en procurerent de plus grands: Édeſſe, Antioche, & pluſieurs autres villes furent aſſiégées & priſes. Ce fut dans les combats que ces ſiéges occaſionerent que Godefroi de Bouillon ſe ſignala par ces prodiges de force, dont la fâble même offre à peine quelques exemples, enfin après pluſieurs victoires éclatantes, l'armée ſe préſenta devant Jéruſalem, qu'elle emporta d'aſſaut après cinq ſemaines de ſiége, quoiqu'elle fût réduite à vingt-cinq mille hommes.

Le duc de Lorraine eut la principale gloire de tant de ſuccès, & tous les *Croiſées* s'acorderent à lui déférer les honeurs de la royauté qu'il refuſa, ſe contentant du titre de *baron de Jéruſalem*. Tout le monde convient que s'il ne porta pas la courone, perſone ne la mérita mieux, par toutes les qualités qui peuvent faire d'un héros un ſouverain acompli. Cette courone paſſa dans la ſuite, faute d'hoirs mâles, dans la maiſon

maison d'Anjou, & depuis à Guy de Lusignan, qui la perdit à la journée de Tibériade, où il fut défait par le comte de Montferrat. Jean de Brienne y parvint à son tour. L'empereur Frédéric, qui épousa la fille de Jean de Brienne, en acquit tous les droits.

C'est à cette premiere *Croisade* qu'on doit raporter l'origine des armoiries, & l'établissement des ordres militaires & religieux, connus sous les noms d'hospitaliers, de templiers & de teutoniques.

Ces premiers conquérans formerent quatre petits États, le comté d'Édesse, le comté de Tripoly, la principauté d'Antioche & le royaume de Jérusalem. Mais les divisions & les jalousies des souverains, y causerent beaucoup de domages.

Seconde Croisade sous Louis VII, 1145.

Les Chrétiens d'Orient alloient être accablés par le Soudan d'Alep: ils implorerent le secours des Européens. Ce fut Saint Bernard qui prêcha cette seconde *Croisade*. Elle fut décidée dans un parlement tenu exprès à Vézelai en Bourgogne. L'empressement fut le même que la premiere fois, & quelques historiens assurent qu'il ne resta dans les bourgs que les femmes & les enfans. On déféra le commandement à Saint-Bernard qui le récusa. Les *Croisés* prirent le chemin de terre, les François ayant à leur tête leur roi & l'oriflamme. L'armée de l'empereur fut défaite par la perfidie de Mannuel Comnene. Pour l'en punir, Godefroi, évêque de Langres, avoit proposé d'assiéger Constantinople; mais cet avis si sage fut rejeté. L'armée du roi, après avoir batu les Turcs au passage du Méandre, fut elle-même défaite par l'imprudence de Godefroi de Rauson, l'un des premiers seigneurs du Poitou, & le monarque manqua de perdre la vie, qu'il ne sauva que par son adresse & son courage. Le roi & l'empereur, outrés de la mauvaise foi des Grecs & du prince d'Antioche, s'embarquerent pour retourner dans leurs états. Ils avoient deux armées, qui eussent suffi pour faire la conquête de toute l'Asie, si elles avoient été bien conduites.

On remarquoit, dans cette seconde *Croisade*, Robert, comte de Dreux, frere du roi, Alfonse de Saint Gilles comte de Toulouse, Thierri d'Alsace comte de Flandre, Henri fils du comte de Champagne, Yves, comte de Soissons, Guy, comte de Nevers, & Arnaud son frere, comte de Tonnerre, Guillaume, comte de Ponthieu, Guillaume, comte de Varennes, Enguerrand de Coucy, Hugues de Lusignan, Guillaume de Courtenay, Archambaud de Bourbon, Renaud de Montargis, Dreux de Monchy, Manassés de Bullis, Ithier de Thou, Anseau de Trainel, Guérin son frere, Guillaume Bouteiller, Guillaume Agillon de Trie, & Geoffroi de Rauson dont on vient de parler.

Troisieme Croisade sous Philippe II, 1189.

Nouradin, Soudan d'Alep, fils de Sanguin, soumettoit une partie de l'Orient à sa puissance; Édesse, Damas & quelques autres villes, de la principauté d'Antioche avoient plié sous ses loix. Les princes chrétiens, toujours divisés & toujours exposés aux entreprises d'un ennemi si puissant, se virent encore forcés de recourir aux princes d'Europe. Philippe-Auguste, qui n'avoit alors que dix-huit ans, se contenta d'abord de donner un secours d'argent & de quelques troupes. Avant Nouradin, Saladin avoit batu les Chrétiens, repris Tibériade, & Jérusalem.

Ces revers avoient touché les souverains d'Europe. Philippe, roi de France, & Richard, roi d'Angleterre, s'embarquerent, suivant l'exemple de l'empereur Frédéric qui les avoit précédés avec une armée de cent cinquante mille hommes; mais Fréderic eut le malheur de périr en passant le Cydnus, ce fleuve déja célebre par l'imprudence d'Alexandre, qui pensa perdre la vie en s'y baignant.

La mésintelligence de Philippe & de Richard causa le mauvais succès de cette *Croisade*; l'un penchoit pour Conrad, marquis de Montferrat, qui prétendoit succéder à Guy de Lusignan; l'autre avoit pris le parti de ce roi infortuné. On perdit de vue le principal objet de la *Croisade*: Philippe revint dans ses états, & Richard demeura en Syrie.

Les principaux *Croisés* étoient Robert, comte de Dreux, cousin germain du roi, Richard, duc de Guienne, fils aîné du roi d'Angleterre, Philippe, comte de Flandre, Hugues duc de Bourgogne, Henri, comte da Champagne, Thibaud, comte de Blois, Étienne, comte de Sancerre, Guillaume Desbarres, comte de Rochefort, Rotrou, comte du Perche, Bernard de Saint Valleri, Jacques d'Avesnes, les comtes de Bar, de Nevers & de Soissons, Jean, comte de Vendôme, Jossélin & Matthieu de Montmorency freres, Guillaume de Merlon, Aubry de Boulogne, Vauthier de Mouy, &c. Les François portoient une croix rouge, les Anglois une croix blanche, les Flamands une croix verte.

Quatrieme Croisade sous Philippe II, 1205.

On fait honeur de cette quatrieme entreprise à un prêtre nommé *Foulques*, curé de Neuilly, qui se distingua beaucoup par son zele. Il persuada à la noblesse françoise de se croiser dans un tournoi qui se fit entre Bray & Corbie. Les *croisés* partirent pour Venise, où ils devoient s'embarquer. On comptoit 4500 chevaliers & autant de chevaux, 9000 écuyers, & 20000 hommes de pied. Les Vénitiens fournirent cinq cents nobles commandés par leur duc Dandolo, âgé de 80

ans. Le marquis de Montferrat, chef de l'entreprise à la place du comte de Champagne qui étoit mort en 1201, & plusieurs autres seigneurs Italiens augmenterent considérablement l'armée des *croisés*.

On se croisa pour la délivrance de la Terre-Sainte, & l'expédition se termina par la conquête de Constantinople, qui donna lieu à l'établissement d'un nouvel empire. Les *croisés* étant à Venise, Alexis Comnene, fils d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, vint implorer leur secours contre l'usurpateur Alexis, son oncle. Persuadés par ses promesses, ils font voile vers Constantinople qu'ils ataquent & emportent en six jours. Isaac remonta sur le trône, où il ne fit que paroître. Alexis lui succéda, & ne fut pas plutôt empereur, qu'il fut ingrat envers ceux qui lui avoient donné l'empire.

Les Grecs, mécontens des François qui avoient ravagé leur ville, & par conséquent d'Alexis qui les avoit amenés, se révolterent contre lui. Un homme de néant, nommé Alexis Ducas, surnomé Murtzulphe, créature du jeune empereur & ingrat comme lui, se mit à la tête des rebelles, fit mourir Alexis, se fit déclarer son successeur, &, pour complaire aux Grecs, déclara la guerre aux François qui étoient alors en Grece. Les *Croisés* assiégerent une seconde fois Constantinople, qui fut prise d'assaut. On prit aussi Murtzulphe qui tâchoit de s'enfuir, & on lui fit subir le dernier supplice.

Les *Croisés* déclarerent empereur Baudouin, comte de Flandre. L'empire qu'ils venoient de conquérir fut nommé *empire des Latins*, & ne dura que cinquante-huit ans. Ils partagerent les provinces de ce nouvel empire. Les Vénitiens prirent pour eux les îles de l'Archipel & tout le Péloponese, l'île de Candie & quelques villes des côtes de Phrygie. Le marquis de Montferrat s'attribua le royaume de Thessalie; le comte de Blois prit la Bithynie; l'île de Négrepont fut le partage du sire d'Avesne; la Roche, gentilhomme Bourguignon, fonda en Grece le duché d'Athênes & la seigneurie de Thebes; Guillaume de Champelite, seigneur Champenois, conquit la principauté d'Achaïe, qu'il laissa en mourant à Geoffroi de Ville-Hardouin. Le reste composa le domaine de l'Empire.

Cette expédition fut suivie vers 1238, d'une *Croisade* particuliere de quelques seigneurs françois, à la tête desquels étoient Thibaut, comte de Champagne, & Amauri de Montfort, connétable de France. L'armée de ces *Croisés* étoit assez considérable, mais elle manquoit de discipline; les chefs avoient du courage, mais ils étoient sans art. Les infideles, afoiblis par leurs propres dissensions, étoient encore menacés par une multitude de Tartares qui ravageoient l'Asie. La conjoncture étoit favorable, mais on ne sut pas en profiter. L'armée des *Croisés* fut batue près de Gaza. Robert de Courtenai, & Jean de Dreux, comte de Mâcon, Henri, comte de Bar, & Anseau de Trainel, y périrent.

Jean de Brienne fit dans ce temps plusieurs éforts pour affermir sur la tête de Baudouin la courone chancelante de l'Empire d'Orient. Les succès du jeune prince, aidé des François servirent à reculer l'instant de la chute de cet Empire.

Cinquieme Croisade sous Saint Louis, 1245.

Le saint monarque avoit fait vœu d'aller en Palestine. Les remontrances de sa mere & de quelques seigneurs, & plusieurs autres obstacles ne purent le détourner de son dessein. Les trois princes, Robert, Alfonse & Charles, freres du roi, Pierre, comte de Bretagne, & Jean son fils, Hugues, duc de Bourgogne, Guillaume de Dampierre, comte de Flandres, le comte de Saint Paul, Gaucher de Châtillon, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, & Hugues le Brun, son fils aîné, les comtes de Bar, de Dreux, de Soissons, de Rhétel, de Montfort & de Vendôme, le sire de Beaujeu, connétable, Jean de Beaumont, grand chambellan, Philippe de Courtenay, Archambaud de Bourbon, Raoul de Coucy, Gaubert d'Apremont & ses freres, Jean, sire de Joinville, Gaultier de Curel, Gilles de Mailly, Robert de Béthune, Jean des Barres, Hugues de Noailles, etoient du nombre des *Croisés*. Ils allerent tous s'embarquer à Aigues-Mortes le 25 Août de l'an 1248.

On debarqua en Cypre, où l'on séjourna long temps, & où il fut résolu qu'on iroit en Égypte, & que l'on commenceroit par le siége de Damiette, conquise autrefois par Jean de Brienne. On s'embarque, & la flote ariva à la vue de Damiette après la Pentecôte de l'an 1249. Le soudan d'Égypte accourt par mer & par terre pour défendre une place qui fait tout son espoir; mais il s'oppose en vain à la descente des chrétiens. Il est vaincu, son armée de mer a le même sort, la prise de Damiette est le fruit de deux victoires remportées en un jour. Dans l'étonement où ces succès avoient jeté les infideles, les *Croisés* eussent pu conquérir toute l'Égypte presque sans combatre. Ils resterent dans l'inaction; l'ennemi eut le temps de rallier ses forces & de se préparer à de nouveaux combats.

Cependant les chrétiens sont irrésolus sur ce qu'ils doivent faire. Le comte d'Artois fit décider qu'on marcheroit au Caire, capitale de l'Égypte, parce que *qui vouloit occire le serpent, il lui devoit premier écraser la tête*. On remonta le long du Nil, la flote chargée de provisions, côtoyant l'armée. On pensa échouer au passage du Thanis ou Thanéis, que les Égyptiens défendirent avec courage. On remportoit plusieurs victoires, mais ces victoires afoiblissoient l'armée, & on alloit retourner, lorsqu'un bédouin enseigna un gué où l'armée passa, ayant à sa tête le comte d'Artois, dont l'ar-

deur ne put être modérée par les remontrances des capitaines les plus sages. L'intrépidité françoise consterne les Sarazins rangés sur l'autre bord ; tout fuit à l'approche du prince indocile qui s'emporte à la poursuite des infideles, force leur camp & les suit jusque dans la Massoure, dont il trouve les portes ouvertes. L'ennemi s'apercevant enfin qu'il fuit devant une poignée de monde, se rallie sous la conduite d'un soldat de fortune, nommé *Bondocdar*, & charge à son tour ces guerriers. En vain ils veulent se défendre, la valeur est forcée de céder au nombre. Le comte d'Artois, le comte de Salisbery, Raoul de Coucy, Robert de Ver, tombent percés de coups. Deux cents quatre-vingts templiers meurent en combatant comme eux. Bientôt l'armée entiere vient à leur secours, on combat par-tout avec un courage dont le roi donne l'exemple. Par-tout on montre une résistance qui force enfin les infideles à se retirer.

On aime à entendre le sire de Joinville raconter cette journée ; „ Quand nous estions, dit-il, „ retournés de courir après ces vilains, le bon „ comte de Soissons se railloit avec moi, & me „ disoit : *Séneschal, laissons crier & braire cette* „ *quenaille. Et par la creffe dieu, ainsi qu'il* „ *juroit, encore parlerons-nous, vous & moi, de* „ *cette journée en chambre devant les dames* „.

Avec quelle simplicité touchante ce même sire de Joinville peint la situation fâcheuse où il se trouvoit avec ses chevaliers, gardant des machines que le roi leur avoit confiées !

„ Ung soir advint que les Turcs amenerent „ ung engin qu'ilz appelloient la perriere, ung „ terrible engin à mal faire : & le misdrent vis-à-„ vis des chaz-chateilz, que messire *Gaultier de* „ *Curel* & moi guettions de nuyt. Par lequel engin „ ils nous gettoient le feu grégois à planté, qui „ estoit la plus orrible chose que oncques jamès „ je veisse. Quant le bon chevalier messire Gaul-„ tier, mon compagnon, vit ce feu, il s'escrie „ & nous dist : *Seigneurs, nous sommes perduz* „ *à jamais sans nul remède ; car s'ils bruslent* „ *nos chaz-chateilz, nous sommes ars & bruslez,* „ *& si nous laissons nos gardes, nous sommes* „ *ahontez. Pourquoy je conclus que nul n'est qui* „ *de ce péril nous peust défendre, si ce n'est Dieu* „ *nostre benoist créateur. Si vous conseille à tous* „ *que toutes & quantes foiz qu'ilz nous getteront* „ *le feu grégois, que chascun de nous se gette sur* „ *les coudes & à genoulz : & crions mercy à* „ *nostre seigneur, en qui est toute puissance.* Et „ tantoust que les Turcs getterent le premier „ coup de feu, nous nous mismes accoudez & à „ genoulz, ainsy que le preudoms nous avoit „ enseigné....

„ Or avoit commandé le roi que, après que „ le conte d'Anjou, son frère, y avoit fait le „ guet le jour, nous autres, de ma compagnie, „ le faisions la nuyt. Dont à très-grant peine „ estions, & à très-grant soulcy. Car les Turcs „ avoient ja brisé & froissé nos tandeis & gar-„ des. Advint que ces traistres Turcs amenèrent „ devant nos gardes leur perriere de jour, & alors „ faisoit la guette ledit conte d'Anjou. Et avoient „ tous accouplez leurs engins, dont ils gettoient „ le feu grégois sur la chaussée du fleuve, vis-„ à-vis de nos tandeis & gardes. Dont il advint „ que nul ne se ouzoit trouver, ne monstrer. Et „ furent nos deux chaz-chateilz en un moment „ consumez & bruslez. Pour laquelle chose ledit „ conte d'Anjou, qui les avoit à garder celui „ jour, en devint presque hors du sens, & se „ vouloit getter dedans le feu pour l'estaindre, „ &c. (1)

Les Sarazins, croyant que les chrétiens avoient perdu leur roi dans la persone du comte d'Artois, résolurent de les ataquer dans leur camp. Ils furent repoussés avec une perte considérable.

La maladie s'étant mise dans le Camp des Croisés, on pensa à la retraite ; mais les Sarasins les poursuivirent, & firent prisonier le roi & plusieurs seigneurs de son armée. Les infideles demanderent pour sa rançon huit cents mille besans (2), & la restitution de Damiette. On convint d'une treve de dix ans, & les chrétiens obtinrent enfin leur liberté & retournerent en Palestine. Le roi fit d'abord fortifier Jafa, autrefois *Joppé*. Le soudan de Damas en guerre avec celui d'Égypte, négocia avec eux. Les Syriens remporterent plusieurs avantages. Enfin les *Croisés* signalerent leur courage à Césarée, où ils terminerent leurs exploits & leurs malheurs.

Saint Louis s'embarqua à Saint Jean d'Acre pour repasser dans son royaume, & après une navigation difficile, il aborda aux îles d'Hières.

Sixieme Croisade sous Saint Louis, 1269.

Le sage & brave Sargines soutenoit encore les débris chancelans des états fondés par les premiers *Croisés*. Mais il falloit peut-être une armée aussi puissante, & sur-tout mieux disciplinée que la premiere, pour reprendre ses conquêtes & s'opposer au redoutable ennemi qui faisoit trembler cette partie de l'Asie, & menaçoit les chrétiens d'une destruction entiere. C'étoit Bondocdar, dont il est parlé dans la cinquieme *Croisade*, & qui fut la premiere cause de la défaite de la Massoure. Ses talens & ses crimes l'avoient élevé au commandement suprême, & il sut ranger à la fois sous sa puissance l'Égypte, la Palestine, l'Arabie & la Syrie. Ses succès affligerent Saint Louis qui réso-

(1) Histoire de Saint Louis, par le sire de Joinville.

(2) Le besan valoit 50 sous, & le sou d'alors valoit 16 sous & 7 $\frac{2}{8}\frac{1}{4}\frac{1}{5}$ deniers de notre monoie actuele. Ainsi 800,000 besans faisoient une somme de plus de 33 millions. Au reste, les historiens ne s'acordent point sur cette somme.

lut de s'y opposer, & se prépara à une nouvele *Croisade*.

Tout faisoit croire que ce prince passeroit dans la Syrie ou dans la Palestine, dont la conservation étoit l'objet de ces expéditions. Mais il fut décidé qu'on iroit en Barbarie pour faire le siége de Tunis. L'armée s'embarqua encore à Aigues-Mortes, &, après une navigation qui ne fut pas exempte de dangers, la flote ariva à quelques milles de l'anciene Carthage, vis-a-vis du Golf de Tunis. Les chrétiens firent la descente sans opposition de la part des Sarazins, & ils prirent possession du pays, *au nom de Jésus-Christ* & du roi de France, son serviteur. Le château & la ville de Carthage (Afrique) furent d'abord la conquête des *Croisés*, qui de là passerent au siége de Tunis. Mais une chaleur dévorante, & les maladies vinrent les désoler. Le saint roi tombe malade & meurt. Charles son frere arive, & trouve l'armée dans la consternation. Cependant on remporte plusieurs victoires & le roi de Tunis est réduit à demander la paix. Elle se conclut à des conditions avantageuses, & les *Croisés* se séparent en s'engageant à se croiser dans quatre ans pour délivrer la Palestine.

Cela n'ariva point; & si dans la suite on conçut quelques projets, ils resterent sans exécution, car il ne faut pas mettre au nombre des *Croisades* l'expédition des princes chrétiens en Afrique en 1390, cette expédition n'ayant eu pour objet que de secourir les Génois contre les Barbares de Tunis.

CROISET (Jean) (*Hist. mod.*), jésuite, auteur d'une année chrétiene qu'on vouloit opposer à celle de M. le Tourneux, d'une *Vie des Saints* qu'on vouloit opposer à celle de Baillet, & d'autres livres de piété.

CROIX (de la) (*Hist. litt.*). C'est le nom de plusieurs gens de lettres connus.

1°. De François Petis *de la Croix*, interprete du roi pour les langues orientales, & professeur d'arabe au collége royal, traducteur des *Mille & un jours*, contes persans; d'une *Histoire de Gengiskan*, & d'*une de Tamerlan*; celle-ci traduite du persan, l'autre faite d'après des auteurs orientaux; d'un *État de l'Empire Ottoman, avec un abrégé des vies des empereurs turcs*, traduit du turc; il traduisit aussi du françois en persan, l'histoire de Louis XIV, par les médailles; il fut employé dans les afaires que la France eut en Afrique sous ce regne, il fut l'interprete des conditions de la paix que Louis XIV acorda aux Algériens. Les Tripolitains, obligés par le traité à rembourser une certaine somme, lui en offrirent une considérable s'il vouloit mettre payable en écus de Tripoli au lieu d'écus de France, ce qui faisoit une différence de plus de cent mille livres, dont, par les circonstances, on ne se seroit pas aperçu. Il fut incorruptible. Il mourut en 1713. Son fils Alexandre-Louis-Marie eut sa chaire d'arabe au collége royal. Il a traduit le *Canon de Soliman II pour l'instruction de Mourad IV.* Il est mort en 1751.

2°. Louis-Antoine-Nicolle *de la Croix*, plus connu par sa *Géographie moderne*, réimprimée & augmentée par M. Barbeau de la Bruyere, & par son *Abrégé de géographie à l'usage des jeunes persones*, que par sa *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de Saint Augustin*, traduite de l'italien de *Ballerini*. Mort le 14 septembre 1760.

3°. Saint Jean *de la Croix*, réformateur des Carmes & des Carmélites, auteur de *la Montée au Mont-Carmel*; de *la Nuit obscure de l'âme*; de *la Flamme vive de l'amour*: de plus, grand ami de Sainte Thérese, étoit d'une famille noble d'Espagne. Mort le 14 décembre 1591.

CROMWEL (Olivier) (*Hist. d'Anglet.*). On a remarqué que Cromwel étoit né le jour de la mort de la reine Élisabeth (le 3 avril 1603), comme si ce destructeur de la royauté n'avoit pu vivre sous une reine absolue. On a remarqué encore qu'à l'âge de trois ans, ayant vu parmi plusieurs portraits celui du petit prince Charles, qui fut depuis Charles premier, ce portrait lui déplut, & qu'il le jeta au feu. Il mourut le 13 septembre 1658.

Cet homme, dit Pope, *est condamné à une renomée éternele*. Élevé de la poussiere de l'école jusqu'au trône, il fit trancher la tête à son roi, régna lui-même avec gloire, & mourut dans son lit.

Il est d'un bon exemple dans l'histoire, & d'une moralité utile, que ce tyran, plein de grandeur & de génie, ait été malheureux au milieu de ses succès & de sa gloire; l'esprit d'enthousiasme & de fanatisme qu'il avoit fait servir à son élévation se tournoit contre lui, le torrent des sectes l'entraînoit; il reconoissoit enfin que la folie & la perversité retombent sur ceux qui les emploient, & qu'il n'y a que la raison dont on n'ait rien à craindre; les assassins s'élevoient de toutes parts; à une entrée triomphante que Cromwel faisoit dans Londres, une jeune fille nommée Greenvill, dont il avoit tué l'amant, lui tira d'une fenêtre un coup de pistolet: le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nommé Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main: „ c'est moi, dit-elle, qui ai fait ou „ plutôt qui ai manqué le coup: j'ai voulu „ tuer un tigre, & je n'ai blessé qu'un cheval „.

Les intérêts de Charles II donnoient lieu ou servoient de prétexte à des complots; Cromwel lui-même s'exagéroit ses dangers, parce qu'il se reprochoit de se les être attirés. Condamné par sa conscience, cet homme intrépide dans les combats craignoit tout dans sa cour; nul tyran n'a porté plus loin ces précautions éfrayantes qui annoncent l'éfroi de celui qui les prend.

Les crimes de *Cromwel* avoient épouvanté sa

propre famille. Richard *Cromwel*, homme de paix autant qu'Olivier étoit homme de sang, s'étoit jeté aux pieds de ce pere cruel, il l'avoit conjuré, les larmes aux ieux, de ne pas imprimer à son nom la tache du régicide, & de ne pas exposer sa famille aux vengeances terribles qu'un pareil attentat pouvoit amener. *Cromwel* perdit celle de ses filles qu'il aimoit le plus, & elle ne lui cacha point qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un pere si coupable.

Si *Cromwel* eût seulement épargné le sang de son maître, le vice de son usurpation eût pu être couvert par d'autres qualités; c'est sur-tout pour avoir donné ce spectacle unique dans les annales du monde, d'un roi traîné à l'échafaud par ses sujets, que le nom de *Cromwel* sera toujours en horreur.

Il mourut dans son lit, c'est-à-dire, qu'il prit des mesures ou justes ou heureuses, pour éloigner de lui le fer & le poison, dont il fut continuélement menacé, mais le poison du chagrin, du remords & de la crainte le consumoit lentement, & l'homme le plus robuste de l'Angleterre succomba dès cinquante-huit ans aux embaras toujours renaissans du trône qu'il avoit usurpé.

Ce qui distingue *Cromwel* des usurpateurs ordinaires, c'est qu'il n'eût jamais recours à l'empoisonement ni à l'assassinat; son arme contre tous ses ennemis fut le fanatisme patriotique & religieux; il entreprit de faire périr son roi sur un échafaud, parce qu'il jugea que le fanatisme national pouvoit aller jusque-là; mais faire juger un roi par un tribunal incompétent, par ses ennemis, par des gens déterminés à le condamner, ce n'est que l'assassiner avec plus d'insolence & de scandale.

Bossuet n'a employé, pour peindre *Cromwel*, que les grands traits qui convenoient à son sujet & à son genre; il le fait respecter en le rendant odieux. Le fanatisme barbare de *Cromwel*, sa théologie puritaine, son jargon obscur & prophétique, fourniroient d'autres traits pour le peindre moins noblement, & ses manieres grôssieres, ses basses plaisanteries, sa familiarité indécente, restes de sa premiere éducation, achéveroient de le dégrader.

En signant un papier dans une séance du parlement, il barbouilla d'encre le visage d'un homme qui se trouvoit à côté de lui, & qui lui rendit sa plaisanterie. Quel étoit le papier qu'il signoit? l'arrêt de mort de Charles premier.

Dans une assemblée des chefs de la république & de l'armée, où l'on délibéroit sur les droits respectifs de l'autorité & de la liberté, *Cromwel* jete, en badinant, un coussin à la tête d'un officier, qui le lui rejete, court sur lui & le chasse de son fauteuil.

Quelquefois *Cromwel* invitoit du monde à dîner, &, aussi-tôt qu'on s'étoit mis à table, des soldats venoient enlever tous les plats; sa cour étoit sans éclat & sans dignité, la noblesse dédaignoit où craignoit peut-être de le fréquenter.

Cromwel rassemble tous les contrastes. On trouve à la fois chez lui les visions d'un illuminé, les fourberies d'un hypocrite, les ridicules d'un pédant, les élans d'une âme forte & sublime, l'éloquence, tantôt d'un homme d'état, tantôt d'un fanatique, la valeur d'un soldat enthousiaste; les talens d'un général, la gloire d'un héros, les violences d'un usurpateur, les vices d'un tyran, les qualités d'un roi.

On peut être curieux de savoir si un homme, tel que *Cromwel*, fut capable d'amour & d'amitié. Quant aux amis, on a remarqué qu'il n'en avoit point eu qu'il n'eût sacrifiés dans l'occasion. „ Cet homme, disoit Vane, fait provi„ sion d'amis pour avoir des victimes à immoler „ au besoin „.

Il entretint un commerce de galanterie avec la femme du major général Lamberth, l'une des plus belles persones de l'Angleterre. Cette femme étant devenue grôsse pendant une longue absence de son mari, & Lamberth ayant voulu méconnoître l'enfant, on lui allégua une loi qui décide, que si le mari absent est resté dans le royaume, quand son absence auroit duré plusieurs années, l'enfant est à lui, parce qu'on présume qu'étant dans le royaume, il n'a pu s'empêcher de venir en secret voir sa femme. La même femme préféra depuis le comte de Hollandt à *Cromwel*, & Hollandt, long-temps après, étant tombé entre les mains de *Cromwel*, dans le cours des guerres civiles, *Cromwel* eut le plaisir digne de lui, de faire trancher la tête à un homme qui avoit été autrefois son rival.

Richard *Cromwel* prit le protectorat par respect pour la mémoire de son pere, & l'abdiqua par amour pour le repos.

Le bisaïeul paternel de *Cromwel* se nommoit William de Glammons. Il étoit fort ami & vraisemblablement parent de Thomas *Cromwel*, décapité sous Henri VIII pour cause de religion; il fut le seul qui osa en porter le deuil. Henri VIII l'appela *Cromwel* par raillerie, & en lui faisant une espece de reproche de son atachement excessif pour un proscrit. William adopta ce nom, & pour braver la cour, en fit le nom de sa famille. Son arriere-petit-fils, Olivier, éleva ce nom jusqu'au trône, & sembla vouloir venger Thomas *Cromwel* sur un des héritiers de son persécuteur.

CRONEGK (Jean-Frédéric, baron de) (*Hist. litt. mod.*), poëte allemand célebre, né à Anspach en 1731, d'une fort anciene maison, mort de la petite vérole en 1758, avoit voyagé dans l'Europe, & s'étoit arrêté quelque temps à Paris, où il avoit beaucoup vécu avec les savans & les gens de lettres: ses œuvres ont été imprimées en allemand à Leipsick, en 1760.

CROUZAS (Jean-Pierre de) (*Hist litt. mod.*), métaphysicien & controversiste célebre,

connu sur-tout par *l'examen du pyrrhonisme ancien & moderne* contre Bayle; *l'examen du traité de la liberté de penser* contre Collins; *l'examen de l'essai sur l'homme* contre Pope & l'abbé du Resnel; *le traité de l'esprit humain*, où il combat Leibnitz & Wolf sur l'harmonie préétablie. Il est encore auteur de divers autres ouvrages, d'un *nouvel essai de logique*; d'un *traité de l'éducation des enfans*; d'un *traité du beau*; de divers traités de physique & de mathématiques, de sermons, &c. Son pere, colonel d'un régiment de fusiliers, l'avoit destiné à l'état militaire; il ne voulut faire que la guerre de plume. Après avoir professé la philosophie & les mathématiques en Hollande, il fut gouverneur du prince de Hesse-Cassel; il mourut en 1748, à Lausanne, où il étoit né en 1663.

CROY *ou* CROUY (*Hist. mod.*). C'est le nom d'une des plus illustres maisons des Pays-Bas, attachée aux ducs de Bourgogne, & après eux à la maison d'Autriche, depuis le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne.

Jean, sieur *de Croy*, de Renty, &c. grand bouteiller de France par la faveur de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fut tué avec Archambaud, son fils, à la bataille d'Azincourt.

Un des personages les plus illustres de cette maison, est Guillaume *de Crouy-Chievres*; il avoit été employé en diverses négociations importantes par l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien, & pere de l'empereur Charles-Quint. Du Bellai, & plusieurs autres auteurs, disent que Philippe, en mourant, déféra la tutele de son fils aîné, Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint) au roi Louis XII; ce qui est contesté par le P. Daniel à l'année 1507, & ce qui est pourtant mal-gré d'assez fortes difficultés, l'opinion la plus établie comme la plus anciene. Louis XII répondit à cette confiance, en faisant pour Charles le choix que Philippe lui-même auroit fait, il donna pour gouverneur à son pupille ce même Guillaume *de Crouy-Chievres*, l'homme le plus capable de former un monarque. Il cultiva soigneusement dans son éleve des talens qui, contre son intention furent bien funestes à la France: ce fut en politique, en homme d'état qu'il lui fit étudier l'histoire; il l'acoutuma de bonne heure à tout voir par ses ieux, à tout régler par lui-même; il lui faisoit ouvrir, lire, discuter, rapotter au conseil toutes les dépêches; il l'exerçoit à délibérer, à prendre les voix, à les compter, à les peser.

Il étoit ami du sage Artus de Gouffier-Boisy, à qui Louis XII avoit aussi confié l'éducation de François premier. De concert avec lui, Chievres n'avoit cessé de travailler à la paix, il mettoit sa gloire à écarter de l'Europe les orages que la mésintelligence de ses deux plus grands monarques lui préparoit; il ne fut point consulté sur l'alliance que Charles-Quint, devenu empereur en 1519, fit en 1521 avec Léon X contre François premier; il ne l'apprit qu'après la conclusion, il vit bien que son éleve s'afranchissoit de ses liens, que les maximes de son administration étoient changées, que Charles-Quint & François premier alloient se livrer à toute leur haine, & que leurs flateurs ne cesseroient de la nourir. Il pleura son crédit tombé, il pleura plus amérement encore la tranquillité de l'Europe détruite, il pleura sur tant de sang, que l'ambition de deux hommes alloit verser. Ce chagrin vivement senti, joint à la douleur que lui causoit la mort récente de son neveu le cardinal de *Crouy*, le précipita en peu de jours au tombeau. On dit qu'au milieu de l'agonie, l'esprit toujours frapé des calamités qu'il prévoyoit, il s'écrioit: ah! que de maux! & qu'il expira en prononçant ces tristes & prophétiques paroles.

Ce cardinal *de Crouy*, dont la mort hâta celle de Chievres, se nommoit Guillaume, comme lui; c'étoit un jeune prelat de la plus grande espérance; il avoit été élevé par Louis-Jean Vivés, homme célebre par les talens & l'érudition. Guillaume fut fait évêque de Cambrai à 18 ans, cardinal à 19, & peu de temps après archevêque de Tolede, & chancelier de Castille. Étant en 1521 à la diete de Wormes à la suite de Charles-Quint, & avec Chievres son oncle, il y mourut dans les premiers jours de janvier, s'étant brisé des côtes ou rompu une veine, en tombant de cheval à la chasse.

Il avoit succédé, dans l'évêché de Cambrai en 1516, à Jacques *de Crouy*, son oncle, qui en avoit été le premier duc, Cambrai ayant été de son temps érigé en duché par l'empereur Maximilien.

Les intérêts de la maison de *Crouy* & ceux de la maison de la Marck, fournirent à la haine de Charles-Quint & de François premier, l'occasion d'une rupture éclatante & entiere, & commencerent la grande guerre de 1521.

Le prince de Chimay, de la maison de *Crouy*, & le seigneur d'Émeries, s'étoient disputé la seigneurie de la petite ville d'Hierges dans les Ardennes; cette ville dépendoit du duché de Bouillon, & les pairs de ce duché avoient jugé en faveur du prince de Chimay. Le duché de Bouillon étant souverain, prétendoit que ses jugemens fussent sans appel. Émeries, pendant plusieurs années, respecta le jugement qui l'avoit condamné; mais dans la suite ayant prété à Charles une somme considérable pour briguer l'empire, & l'ayant prétée sous le cautionement du marquis d'Arscot, aussi de la maison de *Crouy*, & neveu de Chievres, lorsque Charles eut obtenu l'empire, Émeries redemanda son argent que ni le débiteur ni la caution n'étoient en état de rendre. Émeries le savoit bien, & il fit entendre qu'il cesseroit de poursuivre son paiement, pourvu que le marquis d'Arscot obtînt, par le crédit de Chievres, que le procès pour la ville d'Hierges fût revu au conseil de l'empereur, & que son appel y fût reçu, il l'obtint.

Le duché de Bouillon apertenoit à Robert de la Marck, seigneur de Sedan, qui, sur quelque mécontentement qu'il avoit eu de la France, s'étoit livré à la maison d'Autriche & avoit très-utilement servi Charles auprès des électeurs dans la concurrence à l'empire. Ce seigneur étoit trop jaloux des droits de sa souveraineté, pour y laisser porter une telle atteinte. D'ailleurs le prince de Chimay étoit mort, & ses enfans mineurs étoient sous la tutele de Robert de la Marck; ainsi les intérêts des deux branches de la maison de *Crouy* se trouvoient en opposition, Robert de la Marck représenta fortement à la cour impériale les droits de ses pupilles & les siens, on ne l'écouta point, sa fierté s'irrita, il ne vit plus dans l'empereur qu'un prince ingrat qui lui devoit la courone impériale, & qui payoit de tels services par des afronts; le dépit le jeta entre les bras de la France qui les lui tendit avec joie, il envoya défier l'Empereur, il lui fit la guerre & fut apuié par la France. De là, la Bicoque, & Pavie, & tant de grands événemens, à plusieurs desquels la maison de *Crouy* eut encore beaucoup de part. Le marquis d'Arscot créé duc, commandoit en 1523 les impériaux dans les Pays-Bas, il voulut acheter Guise & pensa être surpris par les François; il leva le siege de Térouane, mais les François ayant fait la faute de séparer leurs quartiers, il revint sur eux & remporta quelque avantage. Il commandoit encore en 1525 dans les Pays-Bas, & ayant voulu surprendre Hesdin, il pensa y être surpris. *Voyez* l'article ASSAS.

Ce fut le comte de Beaurein, Adrien *de Crouy* fils du comte de Roeux, chambellan de l'empereur, qui traita, au nom de ce prince, avec le connétable de Bourbon, dans le temps de sa défection. Il traita aussi sur le même sujet avec le roi d'Angleterre Henri VIII.

La maison de *Crouy* s'atacha dans la suite à la France. Henri IV, en 1598, érigea *Crouy* en duché pour Charles de *Crouy*, duc d'Arscot. La maison de *Crouy*, dit l'auteur du Mémoire historique sur la maison de Coucy, (alliée en différens temps à celle de *Crouy*) est une des heureuses acquisitions que la France ait faites par la conquête de l'Artois.... Nouveaux françois, ils sont les modeles des anciens.

Le maréchal de *Crouy*, nommé maréchal de France en 1783, est mort en 1784.

CROZAT (MARIE-ANNE) (*Hist. litt. mod.*), depuis comtesse d'Évreux, c'est à elle que M. le François a dédié sa géographie, connue sous le nom de *géographie de Crozat*. Elle mourut en 1729, à trente-quatre ans.

Joseph-Antoine *Crozat*, son pere, conseiller au parlement, puis maître des requêtes & lecteur du cabinet du roi, fut célebre par ses richesses & par son amour pour les arts.

CROZE (MATHURIN VEYSSIERE de la) (*Hist. litt. mod.*), auteur d'un *Dictionaire arménien*, d'un *Dictionaire égyptien*; d'une *Histoire du christianisme des Indes*, d'une *Histoire du christianisme d'Ethiopie & d'Arménie*. Il fut bibliothécaire du roi de Prusse, & sa tête étoit la plus vaste des bibliotheques. On raconte de lui des traits de mémoire prodigieux. On récita une fois devant lui douze vers en douze langues différentes; il les répéta dans toutes ces langues & dans l'ordre qu'on voulut, direct, inverse, rétrograde, sans jamais se tromper ni confondre; il savoit par cœur presque tous les anciens auteurs, sacrés ou profanes. Un jour dans une conversation de savans, dont étoit le docte Pelloutier, il cita quatre passages de Pindare, d'Aristophane, de Catulle & de Saint Jerôme, qui revenoienr à la conversation, & les citations furent parfaitement justes. On lui dit: eh bien! on vous éprouvoit; nous avions choisi ce matin ces quatre passages, nous avons fait tomber exprès la conversation sur les sujets auxquels ils s'appliquent; vous vous êtes tiré avec honeur de cette épreuve comme de toutes le autres. On dit que sa conversation étoit gaie & piquante, elle étoit à coup sûr instructive. Il étoit né à Nantes en 1661. Il mourut à Berlin en 1739. Jordan, son ami & son disciple, a écrit sa vie.

CRUSIUS *ou* CRANS, *ou* KRANS (MARTIN) (*Hist. litt. mod.*) allemand, né en 1525, mort en 1607, est, dit-on, le premier qui enseigna la langue greque en Allemagne. On a de lui: *Turco-Græciæ libri* 8; *Germano-Græciæ libri* 6; *Annales suevici ab initio rerum ad annum* 1594.

CRUSSOL (*Hist. de Fr.*), grande & illustre maison, tire son nom de la terre de *Crussol* dans le Vivarais. Charles IX érigea en 1565 Uzès en duché, & en 1572 il l'érigea en pairie en faveur d'Antoine *de Crussol*, & de Jacques, son frere, & la pairie de Montmorenci, érigée, en 1551, s'étant éteinte dans la suite, celle d'Uzès est aujourd'hui la premiere des pairies laïques.

Jacques *de Crussol* se distingua dans les guerres civiles par sa valeur. Il portoit une massue avec ces mots: *Quasso crudeles*, qui étoient à une lettre près, l'anagramme de son nom.

Charles-Emmanuel, dit le marquis *de Crussol*, arriere petit-fils de Jacques, fut tué dans une expédition en Allemagne, le 30 octobre 1674, à vingt-deux ans.

Anne Gaston, son oncle, avoit été tué au siége de Turin en 1640.

Louis *de Crussol*, duc d'Uzès, petit-neveu de ce dernier, fut tué à la tête de son régiment, à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693.

Dans la branche des marquis de Saint Sulpice, Étienne *de Crussol* mourut le 9 juin 1702, des blessures qu'il avoit reçues le 22 mai précédent au siége de Keiserwert.

Dans la branche des comtes d'Amboise, Jean-Emmanuel fut tué en Italie en 1735.

CTÉSIAS (*Hist. anc.*), historien & médecin grec ayant été pris par les Perses, fut premier médecin d'Artaxerxès Mnémon, & ce fut par son

entremiſe que Conon put traiter avec ce prince pour le rendre favorable aux Athéniens dans leurs quereles avec les Lacédémoniens. On a des fragmens de ſon hiſtoire des Aſſyriens & des Perſes. Diodore de Sicile & Trogue Pompée, ont mieux aimé le ſuivre qu'Hérodote. Ce n'eſt peut-être que diſputer ſur le choix des fâbles. *Ctéſias* vivoit environ quatre ſiecles avant J. C.

CTÉSIBIUS. (*Hiſt. anc.*) L'hiſtoire diſtingue deux philoſophes de ce nom: l'un de Chalcis, philoſophe cynique; l'autre d'Alexandrie, mathématicien célebre ſous Ptolémée Phiſcon, environ 120 ans avant J. C. On attribue à celui-ci l'invention des pompes & d'autres inventions qui appartienent à l'hiſtoire de la méchanique & des mathématiques.

CTÉSIPHON (*Hiſt. anc.*) Athénien; c'eſt pour lui que Démoſthene a fait la fameuſe oraiſon pour la courone contre Eſchine, qui accuſoit *Ctéſiphon* d'être l'auteur d'une ſédition; cette accuſation étoit faite en haine de ce que *Ctéſiphon* avoit fait décerner à Démoſthene l'honeur d'une courone d'or dans l'aſſemblée du peuple.

CTÉSIPPE (*Hiſt. anc.*), fils de Chabrias, peu digne d'un tel pere, & dont Phocion, qui prenoit ſoin de ſa jeuneſſe, en mémoire de Chabrias, diſoit: *ô Chabrias, Chabrias! je te paye au double l'amitié que tu m'as témoignée, lorſque je ſoufre les folies de ton fils.*

CUDWORTH (RODOLPHE) (*Hiſt. litt. mod.*). Savant Anglois, auteur d'un *ſyſtême intellectuel de l'Univers contre les Athées*, & d'un *traité de l'Éternité & de l'immutabilité du juſte & de l'injuſte*. Mosheim a traduit ces deux ouvrages en latin. *Cudworth* laiſſa une fille nommée *Damaris*, dont on vante l'eſprit, & qui étoit fort amie de Locke. On trouve dans la trop longue *vie de Bayle* par M. des Maizeaux, une trop longue conteſtation entre Bayle & le Clerc, ſur le ſyſteme de meſſieurs *Cudworth* & Grew, concernant les *natures plaſtiques & vitales*. Mort le 26 juin 1688.

CUEVA (BERTRAND ou BELTRAM de la)(*Hiſt. d'Eſp.*) favori de Henri IV roi de Caſtille, & de la reine Jeanne de Portugal ſa femme, fut comblé d'honeurs, de dignités, de biens. (Henri le créa comte de Ledeſma en 1462, duc d'Albuquerque en 1464, & lui donna la grande maitriſe de l'ordre de S. Jacques, avec pluſieurs terres conſidérables. *Beltram* mourut le premier nov. 1492.)

CUEVA (Jean de la) poête tragique eſpagnol, fort eſtimé.

CUGNIERES (PIERRE de) (*Hiſt. de France.*) C'eſt ſous le regne de Philippe de Valois qu'on voit commencer entre Pierre *de Cugnieres*, avocat-général, ou, comme on diſoit alors, avocat du roi, pour le parlement; l'archevêque de Sens, Roger (Pape dans la ſuite ſous le nom de Clément VI) & l'évêque d'Autun, Bertrand (depuis cardinal) pour le clergé; (*Voyez* BERTRAND), la querele ſur les bornes des deux puiſſances.

(Π) Il entreprit en 1329 de parler contre la juriſdiction eccléſiaſtique, en faveur du roi Philippe de Valois. Pierre Bertrand l'ancien lui répondit avec tant d'éloquence, & établit avec tant de force la juriſdiction eccléſiaſtique, que le roi improuva la harangue de *Cugnieres*, & prononça en faveur de Bertrand. Bertrand eut pour récompenſe le chapeau de Cardinal; & Cugnieres a été mis par quelques-uns au nombre des hérétiques.) On le nomma par dériſion, *maître Pierre de Coignet*. C'étoit le nom qu'on donnoit à une petite figure de damné, placée dans un coin de l'Égliſe de Notre-Dame, ſous le jubé & qui paroiſſoit être en enfer. Pierre de *Cugnieres* vivoit en 1329.

CUJAS (JACQUES) (*Hiſt. litt. mod.*) eſt un des plus grands noms dont s'honore la juriſprudence. Né à Toulouſe en 1520, c'étoit à Bourges qu'il enſeignoit le droit, il s'y fixa & mourut en 1590. Non content d'inſtruire ſes écoliers, il leur facilitoit les moyens de profiter de ſes inſtructions, il leur prétoit de l'argent & des livres. *Cujas* avoit enſeigné le droit dans pluſieurs autres villes du royaume, & même hors du royaume, nommément à Turin; mais Bourges fut ſa plus célebre école. Toute la magiſtrature françoiſe s'y formoit par ſes leçons. M. le premier préſident de Lamoignon, dans une vie manuſcrite de Chrétien de Lamoignon ſon pere, préſident à mortier, dit que Chrétien, qui avoit été diſciple de *Cujas*, comme Charles ſon pere l'avoit été d'Alciat, conſerva toujours pour *Cujas* le plus grand reſpect, *quoiqu'il blâmât fort les mœurs de ce docteur, qui étoient fort corrompues*. Nous apprenons par-là que les mœurs de *Cujas* ne répondoient point à la gravité de ſes fonctions. Sa réputation de juriſconſulte a couvert les taches de ſa conduite.

CULANT (*Hiſt. de Fr.*) Grande & noble famille du Berry, qui a produit l'amiral de *Culant*, mort en 1445; le maréchal de *Coulant* ſon neveu, mort en 1453; Charles de *Culant*, frere du maréchal, chambellan du roi & Gouverneur de Paris, & d'autres hommes célebres.

Un Hugues de *Culant*, chanoine d'Orléans, fut tué à la bataille de Crécy en 1346.

Charles de *Culant* fut fait priſonier au ſiége de Heſdin en 1553.

Il y a une autre maiſon de *Culant*, puiſſante autrefois dans la Brie. De cette maiſon étoient Louis de *Culant*, ſeigneur de Monceaux, Capitaine d'une grande valeur, tué en Allemagne dans le dernier ſiecle.

Alphonſe de *Culant*, grand prieur de Champagne, mort au ſiége de la Canée, vers la fin du même ſiecle.

Gabriel de *Culant*, Huguenot, tué à la défenſe de Saint Jean d'Angély. Nous ignorons ſi les *Culants* de Brie ſont une branche de ceux du Berry.

CUMBERLAND (RICHARD) Anglois, évêque de Peterborough, ſavant laborieux & ennemi du

du repos, qui disoit : *qu'il vaut mieux qu'un homme s'use que de se rouiller.* Il a traduit en anglois ce qu'on a de l'histoire Phéniciene de Sanchoniaton, & y a joint des notes. Il a réfuté Hobbes dans un traité intitulé : *de legibus naturæ disquisitio philosophica.* Barbeyrac l'a traduit en françois. On a encore de *Cumberland un traité des poids & des mesures des Juifs.* Il vécut, & par conséquent il travailla jusqu'à 87 ans. Il mourut en 1719, ayant vu neuf gouvernemens différens, neuf souverains, tant légitimes qu'usurpateurs. Charles I, Olivier Cromwel, Richard Cromwel, Charles II, Jacques II, Guillaume & Marie, Guillaume seul, la reine Anne, Georges I.

CUNÆUS (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) Zélandois, né à Flessingue en 1586. Mort en 1638 à Leyde, où il étoit professeur de belles lettres, de politique & de droit; est auteur d'un savant *Traité de la République des Hébreux*, écrit en latin, & de quelques autres ouvrages.

CUNIBERT (Saint) (*Hist. de Fr.*) évêque de Cologne, étoit du conseil de Dagobert I, & remplaça saint Arnoul dans la faveur de ce prince. Il fut gouverneur de Sigebert II, fils aîné de Dagobert. Il mourut en 663.

CUNITZ (Marie), fille d'un médecin de Silésie dans le dernier siecle. On lui acorde une grande variété de talens & de connoissances ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a sous son nom des *Tables astronomiques.*

CUPER (Gisbert) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des inscriptions & belles lettres de Paris, savant antiquaire Hollandois, disciple de Grœvius & de Gronovius, & leur successeur dans la chaire de professeur en histoire du collége de Deventer, a éclairci quantité de points d'érudition, expliqué des monumens de toute espece, résolu des questions de mythologie & d'antiquité. C'étoit d'ailleurs un citoyen utile à sa patrie, employé avec fruit dans les afaires publiques. Guillaume III disoit : *il a fait la fortune des lettres, & par reconoissance elles le soulagent dans l'expédition des afaires.*

Cuper appeloit son association à l'académie des belles lettres son *enrôlement d'honeur*. Mort le 22 novembre 1716. Né le 14 septembre 1644, dans un bourg de Gueldres.

CURIACES. (*Voyez* Horaces.)

CURION (*Hist. rom.*) célebre orateur romain. C'est lui qui osa dans une harangue publique contre César, l'appeler *le mari de toutes les femmes & la femme de tous les hommes.* S'il étoit hardi contre ses adversaires, il étoit cher pour ses cliens. L'historien l'a remarqué, Tacite annal. lib. IX, cap. 7, dit : *quantis mercedibus P. Clodius aut C. Curio concianari soliti sint.*

CURION (Cœlius secundus) (*Hist. mod.*) Piémontois fut arrêté par l'inquisition mais pendant qu'on lui faisoit son procès, il s'échapa des prisons & alla professer l'éloquence & les belles lettres à Bâle. On a de lui un livre singulier, intitulé : *De amplitudine beati regni Dei* ; il y a encore de lui ; *Calvinus judaïsans*, & quelques ouvrages, les uns métaphysiques, les autres satyriques. Né en 1503, mort en 1569.

Son fils Cœlius-Augustinus, *Curio* ou *Curion*, mort avant lui en 1567, à vingt-neuf ans, est auteur d'une histoire latine des Sarasins, & du royaume de Maroc.

CURIUS DENTATUS (Marcus) (*Hist. rom.*). Valere Maxime l'appele, *exactissima norma romanæ frugalitatis, idemque fortitudinis perfectissimum specimen* ; *le plus parfait modele de la frugalité & de la valeur romaine* ; Horace l'appele

Incomptis Curium *capillis*
Utilem bello.

Curius aux cheveux mal-frisés, homme utile à la guerre ; il fut trois fois consul, triompha des Samnites, des Sabins, de Pyrrhus, & retourna dans sa cabane au pays des Sabins, que Caton qui en étoit voisin à la campagne, alloit toujours voir avec tant de plaisir comme un monument respectable de la pauvreté d'un tel homme, ou de la simplicité des temps où il vivoit ; c'est dans cette cabane qu'étant assis sur un banc de bois auprès de son humble foyer, & mangeant dans un plat, aussi de bois, quelques légumes qu'il avoit fait cuire, il reçut l'ambassade inatendue des Samnites qu'il avoit vaincus, & qui venoient lui offrir de la part de leur république une somme considérable. *Remportez votre or*, leur dit-il, *j'aime mieux commander à ceux qui le possedent que de le posséder moi-même.* Il disoit qu'un citoyen qui ne savoit pas se contenter de sept arpens de terre étoit un homme pernicieux. Ses trois consulats sont des années de Rome 462, 477, 478. Pendant son second consulat, il fit vendre, comme esclave, un citoyen qui avoit refusé de s'enrôler, & cette sévérité fut utile. Censeur, l'an 480, il fit construire un aqueduc pour conduire dans la ville les eaux de l'Anio ou Téveron, il y employa l'argent provenu des dépouilles des ennemis qu'il avoit vaincus.

Privatus illis census erat brevis,
Commune magnum.

Le patrimoine du citoyen étoit peu de chose, celui de la république étoit immense.

CURTIUS (Quintus). *Voyez* Quinte-Curce.

Curtius (Marcus) (*Hist. rom.*), Chevalier romain, qui, dit-on, se dévoua pour Rome vers l'an 362, avant J. C. Se dévouer pour la patrie, rien de plus beau :

Dulce & decorum est pro patria mori.

Mais un goufre qui s'ouvre au milieu d'une place de Rome, l'oracle qui parle sur cet événe-

ment, un chevalier romain qui en conséquence se jete à cheval & tout armé dans le goufre, & le goufre qui se referme aussi-tôt, tout cela doit être renvoyé aux fâbles, & nous voudrions bien ne mettre ici que de l'histoire.

CURTIUS (CORNELIUS) Augustin, flamand, des seizieme & dix-septieme siecles, a fait des *éloges des hommes illustres de son ordre*.

CUSA (NICOLAS de) (*Hist. ecclés. & litt.*) cardinal, fils d'un pêcheur, né à *Cusa* village sur la Moselle, dont il tiroit son nom. Il fut un zélé défenseur du concile de Bâle. Les Papes Eugene IV, Nicolas V, Calixte III, Pie II l'employerent en diverses légations qu'il remplit avec beaucoup d'honeur. Il étoit évêque de Brixen dans le Tirol, il eut avec l'archiduc Sigismond d'Autriche, comte de Tirol, des contestations. L'archiduc fit emprisoner *Cusa*; aussi-tôt l'office divin cessa dans tout son diocêse. Le Pape excommunia Sigismond, qui enfin relâcha le cardinal. Il s'agissoit d'introduire la réforme dans un couvent. Le cardinal de *Cusa* mourut en 1454. Il avoit été, dans sa jeunesse, domestique d'un gentilhomme Hollandois, qui fut l'auteur de sa fortune en lui faisant faire ses études. On a les œuvres de *Cusa* en trois volumes *in-folio*. Les deux premiers sont théologiques & scholastiques. Le dernier contient des ouvrages de mathématiques & d'astronomie. Il y semble renouveler le systême de Philolaüs, philosophe Pythagoricien, systême qui a été depuis celui de Copernic.

CUSPINIEN (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), premier médecin de l'empereur Maximilien I, auteur d'un *Commentaire sur la chronique des consuls* de Cassiodore d'un autre *Commentaire des Césars & des empereurs romains*, d'une *Histoire d'Autriche*; d'une *Histoire de l'origine des Turcs, & de leurs cruautés envers les chrétiens*. *Cuspinien* mourut à Vienne en 1529. Un auteur, nommé Gerbel, a écrit sa vie.

CUYCK (JEAN-VAN) (*Hist. litt. mod.*), consul d'Utrecht, mort en 1566, auteur dont Grœvius fait un grand éloge, & dont nous avons des éditions estimées, des offices de Cicéron & des vies de Cornélius Nepos.

CYAXARE (*Hist. anc.*). Il y en a deux, le premier, roi des Medes, est principalement connu pour avoir détruit Ninive, vers l'an 626, avant J. C. Le second, aussi roi des Medes, étoit l'oncle maternel de Cyrus, & devint son beau-pere; il étoit fils d'Astyages, roi des Medes & frere de Mandane. *Voyez* CYRUS.

CYNEAS. *Voyez* CINEAS.

CYNÉGIRE (*Hist. anc.*), frere du poëte Eschyle, périt à la bataille de Marathon, dans le temps où il saisissoit un des vaisseaux vers lesquels s'enfuyoient les Perses, batus sur terre par Miltiade; il eut la main coupée, & tomba dans la mer. Justin a embéli ce récit, en ajoutant que *Cynégire* saisit le vaisseau de l'autre main, qui fut aussi coupée, & qu'alors il mordit le vaisseau & s'y atacha avec les dents. Le sage Rollin rejete ces merveilles, & s'en tient à une main coupée & à la chute de *Cynégire* dans l'eau.

CYNISCA, fille d'Archidame, roi de Sparte, fut la premiere persone qui remporta le prix de la course des chars aux jeux olympiques.

CYPRIEN (SAINT) (*Hist. ecclés.*), évêque, martyr & docteur de l'Église au troisieme siecle, étoit né à Carthage, d'une famille riche & illustre. Il fut d'abord païen; le prêtre Cécile le convertit au christianisme, & il fut évêque de sa patrie; il fut nommé l'an 248. Il éprouva diverses persécutions; il fut exilé en 257, il eût la tête tranchée le 14 septembre 258. Il fut sévere envers les chrétiens foibles, que la crainte des supplices avoit fait apostasier pendant la persécution: il assembla contr'eux un concile à Carthage l'an 251. Il fit condamner au concile de Carthage l'hérétique Privat. Il eut des questions avec le Pape Étienne sur la rébaptisation des hérétiques. Saint *Cyprien* appeloit Tertullien son maître, & saint Augustin se regardoit comme disciple de saint *Ciprien*. Nous avons une excellente édition de ce pere, commencée par Baluze, & achevée par dom Prudent Marans, bénédictin. Ses *Traités des témoignages*; de *l'unité de l'Église, de l'exhortation au martyr* sont très-estimés. Le Traité *de lapsis* passe pour un des plus beaux monumens de l'antiquité ecclésiastique. L'explication de l'oraison dominicale est de tous les ouvrages de saint *Cyprien*, celui que saint Augustin estimoit le plus & citoit le plus souvent. Les œuvres de saint *Cyprien* ont été traduites en françois par M. Lombert, de la société de Port-Royal; sa vie a été écrite par divers auteurs. (*Voyez* ce même article dans le dictionaire de Théologie.)

CYR (SAINT) (*Hist. ecclés.*), enfant de trois ans, martyrisé pendant une persécution de Dioclétien & de Maximien; arraché d'entre les bras de sainte Julitte ou Juliette sa mere, il demandoit sa mere & crioit: *Je suis chrétien*, premier mot qu'elle lui eût appris, le juge transporté d'une fureur brutale, lui brisa la tête sur les marches de son tribunal, barbarie exécrable. C'est le patron du lieu où madame de Maintenon sous Louis XIV a formé ce bel établissement de deux cents cinquante filles pauvres & nobles.

Il y a un autre saint *Cyr* qui étoit médecin, & qui soufrit aussi le martyre en Égypte le 31 janvier 311.

CYRANO (SAVINIEN) (*Hist. litt. mod.*). *Cyrano* de Bergerac, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Bergerac en Périgord, étudia la philosophie sous Gassendi avec Moliere, Chapelle & Bernier. On ne le connoît plus que comme un esprit original & assez bizâre, cette réputation lui en a fait perdre une, qui de son vivant lui avoit fait donner l'épithete d'*intrépide*; c'étoit un

des plus redoutables duelliftes du temps ; il ne prenoit jamais querele pour fon propre compte, il avoit trop de gaité pour cela, mais il n'y avoit prefque pas de jour qu'il ne fe battît pour les quereles de fes amis ; on raconte qu'un jour ayant trouvé fur le foffé de la porte de Nesle à Paris, une centaine d'hommes qui s'étoient atroupés pour faire infulte à quelqu'un de fa connoiffance, il mit l'épée à la main, tua deux hommes, en bleffa fept, & diffipa feul cette multitude ; il avoit fervi avec honeur dans le régiment des gardes, il avoit été bleffé au fiége de Mouzon, & au fiége d'Arras. Le maréchal de Gaffion étoit de fes amis, & fa valeur, fecondée des agrémens de fon efprit, pouvoit lui ouvrir la route des honeurs à la cour & à l'armée, fi un trop grand amour de l'indépendance n'y eût mis obftacle. Il étoit né en 1620, il mourut en 1655 d'un coup à la tête dont il languit quinze mois. On a fes œuvres recueillies en trois volumes *in-12*. On ne les lit guere ; mais on fait que fa comédie du *Pédant jouée* eut du fuccès. Il avoit fait auffi une tragédie d'*Agrippine*, non pas la mere de Néron, mais la premiere Agrippine, mere de celle ci & femme de Germanicus. Son *Hiftoire comique des états & empires de la lune*, eft plus connue que fon *Hiftoire comique des états & empires du foleil*. Ses *Entretiens pointus* peuvent fournir aux calembourgs de notre fiecle.

CYRENIUS ou QUIRINIUS, car fon vrai nom étoit Sulpitius Quirinius, étoit gouverneur de Syrie, & fut chargé de faire le dénombrement pendant lequel ariva la naiffance de J. C.

CYRIADE (*Hift. de l'emp. rom.*) fut le premier des trente tyrans qui envahirent l'empire fous le regne de Valerien & de Gallien ; les biens qu'il tenoit de la fucceffion de fes peres, & fes exactions, l'avoient rendu le plus riche particulier de l'empire. Son ambition & fes richeffes rendirent fa fidélité fufpecte ; il fe retira dans la Perfe avec fon or & fon argent ; il s'infinua dans la faveur de Sapor, qu'il détermina à déclarer la guerre aux romains. Le monarque lui fournit une armée, avec laquelle il fit trembler tout l'Orient. Après la conquête d'Antioche & de Céfarée, il fe fit proclamer Céfar, & bientôt il joignit à ce titre celui d'Augufte. Ses cruautés le rendirent odieux ; elles allerent jufqu'à verfer le fang de fon pere, ce parricide le rendit l'exécration de fon armée : il périt dans des embûches qui lui furent dreffées par fes propres foldats.

CYRIAQUE (*Hift. de Conftantinop.*) nommé patriarche de Conftantinople en 595, prit comme *Jean le jeûneur*, fon prédéceffeur, le titre d'évêque *œcuménique* ou univerfel ; l'empereur Phocas le lui ôta pour l'affurer au feul fouverain pontife de Rome. *Cyriaque*, dit-on, en mourut de chagrin l'an 606.

CYRILLE (*Hift. ecclèf.*), c'eft le nom de deux faints patriarches, l'un de Jérufalem, l'autre d'Alexandrie. Le premier combatant les Ariens, fut jufqu'à trois fois dépofé & exilé par leurs intrigues. Le fecond combatant les Neftoriens, fut auffi dépofé d'abord, mais la victoire lui refta.

Saint *Cyrille* de Jérufalem mourut en 386. Saint *Cyrille* d'Alexandrie en 444. Les bénédictins ont donné les œuvres du premier ; Jean Aubert, chanoine de Laon, celles du fecond ; les unes & les autres en grec & en latin.

Cyrille (Lucar) grec moderne de Candie porta au commencement du dix-feptieme fiecle la doctrine des proteftans en Grece ; il fut patriarche d'Alexandrie & de Conftantinople, chaffé fept ou huit fois de fon fiége, où il trouvoit toujours le moyen de fe rétablir, par des rétractations qu'il rétractoit enfuite, il fut étranglé en 1638 par l'ordre du fultan Amurat IV. Il eut pour fucceffeur un *Cyrille* de Bérée, qui, ainfi que Parthenius fon fucceffeur, anathématifa la confeffion de foi de *Cyrille* Lucar, dont la mémoire n'eft plus que celle d'un hérétique.

CYRUS (*Hift. des Perfes*), étoit fils de Cambyfe & de Mandane, fille d'Aftyage roi des Medes, & fœur de Cyaxare, fucceffeur d'Aftyage ; il réunit la monarchie des Medes à celle des Perfes. La prife de Babylone, la bataille de Thymbrée entre *Cyrus* & Crœfus, le fameux édit de *Cyrus* en faveur des juifs, ne font pas des faits qui puiffent être révoqués en doute. Les principaux événemens de l'hiftoire de *Cyrus* font vrais, mais il eft difficile d'adopter fon hiftoire entiere, telle qu'on l'a trouve, foit dans Hérodote, foit dans Xénophon. Le récit de ces deux hiftoriens eft d'abord fi différent, fi contraire même, qu'il faut abfolument choifir entr'eux, & renoncer à les concilier. En pareil cas, c'eft Hérodote qu'on abandone. Quant à Xénophon, la queftion fi la cyropédie eft un roman ou une hiftoire, a partagé les favans. M. l'abbé Fraguier, dans une differtation inférée au fecond volume des Mémoires de littérature, foutient la premiere de ces opinions, conformément à ce paffage de Cicéron : *Cyrus ille a Xenophonte non ad hiftoriæ fidem fcriptus, fed ad effigiem jufti imperii*. Il croit que le grand objet de Xénophon a été d'expofer dans fon livre la morale de Socrate, à l'envi de Platon, qui avoit rempli le même objet dans fon dialogue de la république.

M. l'abbé Banier, dans le fixieme tome des mêmes mémoires de littérature, a réfuté M. l'abbé Fraguier. Xénophon, felon lui, a eu deux objets dans la cyropédie, l'un d'écrire fidélement à fon ordinaire, l'hiftoire de *Cyrus*, l'autre d'apprendre aux princes l'art de régner.

M. Fréret, qui intervenoit toujours dans toutes les difputes littéraires, M. Fréret, dans les volumes 4 & 7 des mêmes mémoires, paroît avoir pris un milieu entre l'opinion de M. l'abbé

Banier & celle de M. l'abbé Fraguier. D'un côté, il cite des écrivains judicieux qui ont préféré sur ce qui concerne *Cyrus*, Xénophon à Hérodote, le trouvant plus conforme à l'Écriture Sainte; il pense même que le jugement de Cicéron sur la cyropédie doit s'entendre du caractere personel & un peu embéli que Xénophon donne à *Cyrus*, & non de la vérité des faits raportés dans son histoire. D'un autre côté, M. Fréret avoue que Xénophon n'est pas un historien bien scrupuleux, qu'il donne trop à l'imagination, qu'il sent un peu le rhéteur, & le même M. Fréret cite la dissertation de M. l'abbé Fraguier sur ce sujet sans la réfuter.

Au reste, M. Fréret ne jete qu'un coup d'œil en passant sur cette question générale. Son objet particulier est d'examiner & de justifier le systême géographique de Xénophon.

M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des belles lettres, & qui a donné de la cyropédie la seule traduction qu'on lira désormais, M. Dacier, dans sa préface, résume les opinions de ces savans, & prouve, par la comparaison du récit d'Hérodote & de celui de Xénophon, que le merveilleux & les fâbles se trouvent uniquement chez le premier, qu'il n'y a rien que de sage & de croyable dans le second, que les discours politiques, moraux, militaires, qui se trouvent répandus dans la cyropédie, ne distinguent point cet ouvrage des autres histoires, où l'usage des harangues a été introduit par tous les grands historiens de l'antiquité.

Voilà donc déja Hérodote abandoné, & par conséquent Justin qui l'a suivi. À l'égard de Xénophon, toutes les fois que des savans disputent pour savoir si un récit est fabuleux ou historique, il y a toujours beaucoup à parier qu'il est fabuleux.

Au reste, la cyropédie, à ne l'envisager que comme un roman philosophique, seroit encore un des plus précieux & des plus utiles monumens qui nous restent des anciens. Ce seroit à beaucoup d'égards, le modele du Télémaque & c'est ainsi que nous croyons qu'on peut le considérer.

Cyrus (*Hist. anc.*), fils de Darius, eut le gouvernement en chef de toute l'Asie Mineure, dont tous les gouverneurs lui furent subordonés; ce prince, dévoré d'ambition, usa de sa puissance pour se faire des amis, ou plutôt des complices. Fier de son pouvoir & de sa naissance, il fit punir de mort deux de ses cousins, pour avoir eu l'imprudence de se présenter devant lui sans se couvrir les mains. Darius, touché de la mort de ses neveux, regarda cette action comme un attentat à son autorité; il rapela son fils à la cour, sous prétexte de le voir avant de mourir. *Cyrus*, avant d'obéir, remet des sommes considérables à Lysandre, pour équiper une flote, & il ariva à la cour dans le temps que son pere venoit de mourir. Arsace qui prit le nom d'*Artaxerxès*, fut proclamé son successeur. *Cyrus*, privé de l'espoir de régner, résolut d'égorger son frere; il choisit le moment où le nouveau roi devoit se faire sacrer par les prêtres du soleil. Artaxerxès en fut averti par le prêtre qui avoit pris soin de l'enfance de *Cyrus*, & qui, à ce titre, avoit été le dépositaire de ses secrets. Le coupable fut arrêté & condamné à la mort. Sa mere Parisati obtint sa grâce, & il fut renvoyé dans les provinces de son gouvernement; son malheur ne fit qu'embrâser son ambition. Il se croyoit trop offensé pour ne pas écouter la voix de la vengeance: dès ce moment il n'usa de son pouvoir que pour préparer les moyens de détrôner son frere. Cléarque, bani de Lacédémone, dont il avoit été le tyran, lui parut un agent utile à ses desseins; ce fut par son moyen qu'il mit les Grecs dans ses intérêts. Les meilleures troupes du Péloponese se rangerent sous ses drapeaux: il rassembla une armée de cent mille Barbares, & de treize mille Grecs aventuriers, dont la guerre étoit l'unique métier & l'unique ressource: une flote de soixante vaisseaux suivit l'armée de terre.

Ce fut avec cet appareil formidable qu'il sortit de Sardes, & qu'il pénétra dans les provinces de la haute Asie. Il fut arrêté dans sa marche par la rébellion des Grecs, qui refuserent de tourner leurs armes contre le roi de Perse; mais une augmentation de solde adoucit ces mercénaires. Il s'avança dans la province de Babylone, où il fut suivi par Artaxerxès à la tête de huit cents mille combatans, & de cent cinquante chariots. Les deux armées furent bientôt rangées en bataille, & l'une & l'autre étoient dans une égale impatience de vaincre. Cléarque, avant d'engager l'action, conseille à *Cyrus* de ne point s'exposer dans la mêlée. Quoi! répond-il, dans le temps que tant de braves gens sont prodigues de leur sang pour me placer sur le trône, tu veux que je me montre indigne d'y monter? Les deux armées s'ébranlent, & *Cyrus* avec une intrépidité tranquille donne le signal du combat. Les Grecs vont à la charge en chantant l'hymne des combats. Les Barbares ne peuvent soutenir l'impétuosité de leur premier choc. *Cyrus* aperçoit son frere, & s'écrie: *je le vois*. Aussi-tôt aveuglé par la vengeance, & trahi par son courage, il s'élance au milieu de six mille hommes qui défendoient leur roi. La plupart sont dispersés, ou tombent sous ses coups. Les deux freres se joignent; Artaxerxès, après être tombé sur son cheval expirant, en monte un autre, & lance son javelot sur *Cyrus* qui tombe mort. La troupe intrépide qui l'acompagnoit, ne voulut pas lui survivre; tous se firent tuer auprès de son corps, pour ne pas avoir à rougir d'être redevables de la vie à un vainqueur disposé à leur pardoner.

Telle fut la fin malheureuse d'un prince qui auroit eu toutes les vertus, si l'ambition ne l'avoit point séduit. Fidele à sa parole, il alloit encore au delà de ce qu'il avoit promis. Il n'esti-

moit la grandeur qu'autant qu'elle facilite l'exercice de la bienfaisance; réservé dans la distribution des récompenses, il les proportionoit aux services & au mérite. Tous ses biens étoient à ses amis: Xénophon, qui a exalté ses talens & ses vertus, a gardé un silence profond sur ses vices.

CYZ (Marie de) (*Hist. mod.*), née à Leyde en *1656*, de parens calvinistes, veuve d'un M. de Combe à 21 ans, vint à Paris, y abjura le calvinisme & y fonda la communauté du Bon-Pasteur, dans la rue du Cherche-Midi. Elle mourut en *1692*.





DACIER (ANDRÉ) & Anne le Fevre sa femme (*Hist. litt. mod.*). Ne séparons point deux noms que les mêmes études, les mêmes goûts, les mêmes travaux, la même gloire, & ce qui vaut mieux que la gloire, la tendresse & l'estime ont unis toute leur vie. C'est d'eux surtout qu'on a dû dire :

Obligés de s'aimer, sans doute ils sont heureux.

C'est avec regret, qu'après les avoir envisagés par un côté si respectable & qui les rend si dignes d'envie, nous nous voyons forcés par la vérité, de convenir que M. Dacier étoit un traducteur sans goût, un savant sans esprit, adorateur superstitieux des anciens & malheureux dans les motifs de cette admiration qu'il fondoit principalement sur mille fausses finesses qu'il prétendoit appercevoir dans ces auteurs, qui les auroient désavouées pour la plupart; quand il traduit Horace, on peut lui dire :

Floribus austrum
Perditus, & liquidis immittis fontibus aprum.

Sa traduction de Plutarque, à laquelle d'ailleurs madame Dacier a eu part, est plus raisonable, tout le monde peut rendre un historien, un poëte seul peut rendre un poëte. M. Dacier n'étoit qu'un littérateur profond & utile, il n'y a point de savant qui ne puisse encore s'instruire dans ses notes & ses commentaires. Son immense érudition lui faisoit saisir des raports, lui suggéroit des raprochemens, qui pouvoient éclairer le goût. L'énumération de ses travaux sur Sophocle, sur Platon, sur Aristote, sur Pythagore & Hiéroclès, sur Épictete & Simplicius, sur Festus, sur Hippocrate, &c. annonce une vie entiérement remplie par l'étude. Madame Dacier, tantôt s'unissoit aux travaux de son mari qui ne pouvoient qu'y gagner, comme dans la traduction de Plutarque & des réflexions morales de l'empereur Marc Aurele; tantôt formoit & suivoit à part de grandes entreprises, témoin son Homere, son travail sur Florus, Dictis de Crete, Aurélius Victor & Eutrope, qui lui étoient tombés en partage, parmi les auteurs que M. de Montausier faisoit éclaircir pour l'usage de M. le Dauphin, comme Festus étoit tombé en partage à son mari; témoin encore sa traduction des poésies d'Anacréon & de Sapho, de trois comédies de Plaute, de deux d'Aristophane, de toutes celles de Térence; témoin enfin son édition de Callimaque. Elle partageoit le fanatisme, de son mari pour les anciens, si même elle ne le poussoit pas plus loin. Dans sa dispute contre M. de la Motte, elle n'eut pour elle que les savans; les rieurs furent pour son adversaire, & ces rieurs étoient les gens du monde, les gens d'esprit, les philosophes même. La traduction d'Homere par madame Dacier est pesante, traînante & ne remplit pas l'idée qu'on se fait d'Homere; mais elle passe de beaucoup ce qu'on pouvoit, sur-tout alors, atendre d'une femme, & il n'est pas encore certain qu'on ait mieux fait depuis.

M. Dacier étoit garde des livres du cabinet du roi. Il fut reçu à l'académie françoise, quelque temps après il entra dans l'académie des belles lettres (en 1695.) „ Et les vœux publics qui „ plaçoient dans l'une & dans l'autre madame „ *Dacier* à ses côtés, auroient peut être été satis- „ faits, si son éloignement pour les moindres di- „ stinctions n'eût été plus fort encore que le si- „ lence des loix sur un cas aussi difficile à pre- „ voir „. Ce sont les termes de l'auteur de l'éloge de M. *Dacier*, prononcé à l'académie des belles lettres. M. *Dacier* né à Castres, le 6 avril 1651, avoit connu mademoiselle le Fevre à Saumur, où il étoit allé recevoir les leçons du célebre Tanneguy le Fevre son pere. Mademoiselle le Fevre libre d'un premier engagement que la modicité de la fortune de son pere l'avoit obligée de contracter à Saumur, avec un libraire qui mourut sept ou huit mois après, vint à Paris où elle épousa en 1683 M. *Dacier*; ils étoient nés tous deux dans la religion protestante; ils abjurerent tous les deux ensemble en 1684, un an avant la révocation de l'édit de Nantes. Ils eurent de leur mariage un fils & deux filles. Le fils mourut à dix ou onze ans, il connoissoit déja les meilleurs auteurs grecs. L'aînée des deux filles se fit religieuse. La seconde qui mourut a dix-huit ans, a été immortalisée par les regrets éloquens de sa mere dans sa préface sur l'Iliade. C'est un morceau vraiment touchant, & celui qui annonce dans madame *Dacier* le plus de talent & de sensibilité.

Madame *Dacier* mourut en 1720, & son malheureux mari, resta seul, accâblé de douleur. „ „ Elle ne parut un peu calmée, dit l'auteur de „ l'éloge de M. *Dacier*, que par la douce illu- „ sion qu'il s'étoit faite d'avoir retrouvé une au- „ tre madame *Dacier*. C'étoit mademoiselle de Launay, depuis madame de Staal; c'étoit la seule, disoit-il, que pût ne pas profaner la cendre

de madame *Dacier*, en lui succédant. Ce mariage ne se fit point, M. *Dacier* ne tarda pas à rejoindre la compagne de ses travaux. Il mourut le 18 septembre 1722.

DAGOBERT I, onzieme roi de France, (*Hist. de Fr.*) naquit vers l'an *603*, de Clotaire II; on ne sait précisément quelle fut sa mere, on ne peut assurer que ce fût Bertrude. Frédégaire n'a pas daigné lever nos doutes à cet égard; cet écrivain se contente de nous dire qu'Aribert, son puîné, n'étoit pas du même lit que *Dagobert*, il est presque constant qu'Aribert étoit fils de Bertrude: quoi qu'il en soit, *Dagobert* n'eut pas le temps de désirer une courone; il avoit à peine six ans que son pere lui donna celle d'Austrasie, que l'on craignoit de voir passer sur le front d'un maire; la puissance de cet officier étoit considérablement augmentée. Clotaire, en plaçant son fils sur le trône, se défia de son enfance; ne voulant pas l'abandoner à lui-même, il lui donna pour maître & pour conseil Pepin & Arnoul, dont l'histoire trop complaisante ou trop craintive a exagéré les vertus. *Dagobert* enchaîné par ces deux hommes fameux, moins par eux mêmes que par l'usurpateur Pepin, dont on les regarde comme la tige, ne peut être responsable des années de son regne en Austrasie: on voit peu d'actions louables de sa part. Le meurtre de Crodoalde, qu'il fit assassiner après lui avoir pardoné, se raporte à cette premiere époque: ce fut l'an *628* qu'il réunit toute la monarchie, par la mort de Clotaire II. Si l'on avoit écouté les loix qui avoient été suivies jusqu'alors, Aribert son frere puîné l'auroit partagée avec lui; mais *Dagobert* s'étoit concilié l'esprit des seigneurs, dont il avoit cependant conjuré la ruine en secret; & ce prince fut forcé de se contenter d'une partie de l'Aquitaine, qu'il gouverna avec une rare sagesse. Les premieres années de ce nouveau regne furent marquées par des actions de justice & de bienfaisance; mais on les dut moins à la bonté de cœur du monarque, qu'aux conjonctures délicates où il se trouvoit. La politique exigeoit de sa part une grande circonspection & de grands ménagemens, dans un temps où il venoit de dépouiller son frere contre les loix: ce frere étoit aimé; d'ailleurs il paroît qu'il aspiroit à reprendre son autorité usurpée par les grands sous le dernier regne: il falloit donc flater le peuple & s'en faire un apui; le seul moyen de lui plaire étoit de se montrer juste. Dans un voyage qu'il fit en Bourgogne, il se montra dans tout l'appareil de sa majesté, il sembloit n'y paroître que pour punir le crime & venger l'innocence. Le peuple ne pouvoit que chanter les louanges d'un prince, dont le bras étoit sans cesse suspendu sur la tête des grands qui, sous le regne de Clotaire II, s'étoient permis les injustices les plus criantes; mais on ne tarda pas à connoître que cette conduite vraiment patriotique, ne lui étoit inspirée que par son intérêt perspremiers. Dès qu'il crut avoir assez fait d'exemples pour abatre les grands, & pour se concilier l'amour des peuples du royaume de Bourgogne, il fit assassiner Bremulse, oncle maternel d'Aribert; ce seigneur n'avoit commis d'autre crime que d'avoir réclamé la loi du partage en faveur de son neveu; & même depuis il avoit toujours vécu à la cour de *Dagobert*, & s'y étoit comporté en fidele sujet. *Dagobert* s'abandona ensuite à tous les excès de la débauche & de l'ambition: outre Nantilde, Vulficonde & Bertilde, qu'il eut à la fois, & qui toutes trois porterent le titre de reine, il eut un si grand nombre de concubines, que, suivant la remarque d'un moderne, les historiens ont cru qu'il y avoit de la pudeur à en déclarer le nombre sans le faire connoître, & n'ont nommé que Regnatrude: d'un autre côté, on a de violens soupçons qu'il fit empoisoner Aribert, son frere; ce prince mourut au retour d'une visite qu'il lui fit, & pendant laquelle il tint Sigebert, son fils aîné, sur les fonts. L'histoire n'accuse pas directement *Dagobert* d'avoir commis cet attentat; mais un prince qui est soupçoné d'un crime, en est toujours jugé capable. Chilperic, fils d'Aribert, mourut de la même mort que son pere, c'est-à-dire, subitement, & sans que l'on connût le genre de sa maladie: cette seconde mort, jointe à l'empressement qu'il montra, avant & après, à se revêtir de leurs dépouilles, augmenta le soupçon.

On blâmeroit moins *Dagobert* d'avoir réuni dans sa main toute la monarchie, au préjudice de son frere, si l'on voyoit qu'il y eût été déterminé par un intérêt d'état. Le bonheur des François dépendoit incontestablement de cette réunion: les premiers siecles de notre histoire démontrent cette vérité de la maniere la plus sensible. Mais Clovis II, son second fils, fut à peine sorti du sein de sa mere, qu'il songea à lui assurer une portion de son héritage: il convoqua une assemblée générale des seigneurs des trois royaumes, & fit assurer à ce prince la courone de Neustrie & de Bourgogne: celle d'Austrasie étoit déja portée par Sigebert, son aîné. *Dagobert* mourut environ un an après qu'il eut réglé ce partage: sa mort se raporte au 17 janvier *638*; son regne fut presque aussi long que sa vie, si on le compte depuis le moment qu'il monta sur le trône d'Austrasie: il avoit trente-cinq ans acomplis; ses cendres reposent dans l'Église de Saint Denis, qu'il fit bâtir avec la derniere magnificence.

L'histoire militaire de son regne ne sert point à relever sa gloire: il se servit plus souvent du poignard que de l'épée: il fit massacrer en une seule nuit neuf mille Abares qui lui demandoient un asyle contre les Bulgares leurs vainqueurs. Il fut le premier des descendans de Clovis, qui d'habitude fit la guerre par ses lieutenans; & ce fut l'une des principales causes de la chute de ses successeurs qui l'imiterent. Les limites de la monar-

chie resterent les mêmes qu'elles avoient été sous ses prédécesseurs ; mais il renonça au tribut que les Saxons nous payoient depuis Clotaire I, dans un temps où il eût pu leur en imposer de nouveaux.

Dagobert étoit libéral, & son regne fut celui du luxe & de la magnificence : l'histoire remarque que dans une assemblée nationale il parut sur un trône d'or massif; mais pour suffire à ces dépenses, il fut obligé de mettre sur ses peuples des impôts onéreux. Les moines sur lesquels il avoit accumulé ses bienfaits, lui ont donné les plus magnifiques éloges. Il fut régner avec empire sur ses sujets, & il est probable que mal-gré ses vices, la monarchie se seroit rétablie sous son regne, s'il eût été de plus longue durée; ces vices-là même y auroient contribué. On doit présumer qu'il auroit supprimé la mairie; plusieurs circonstances de sa vie prouvent qu'il sentoit le danger de la laisser subsister. On lui doit un précieux recueil des loix qui furent en vigueur sous les deux premieres races.

Dagobert II, neuvieme roi d'Austrasie, naquit l'an *656* de Sigebert II & d'Emnichilde ; ce prince éprouva le malheur avant même que son âge lui permit de le connoître. Il étoit encore au berceau lorsque son pere, sur le point de mourir, confia le soin de sa tutele à Grimoalde, maire de son palais, ministre perfide qui lui avoit inspiré une aveugle sécurité, & avoit usurpé toute l'autorité sous son regne. Grimoalde ne put cependant se dispenser de mettre *Dagobert II* sur le trône, mais il l'en fit bientôt descendre ; il le dégrada, suivant l'usage, c'est-à-dire, en lui faisant couper les cheveux & le relégua secrétement en Écosse : c'est alors que dévelopant toute l'audace de ses desseins, il mit le sceptre entre les mains de Childebert son propre fils : ce fut sans doute pour diminuer l'horreur de cette usurpation, qu'il fit répandre que Sigebert II, avant que de mourir, avoit adopté le jeune tyran qu'il venoit de couroner. Les grands parurent indignés qu'un sujet né comme eux pour obéir, exigeât leur hommage ; ils se révolterent contre ce nouveau joug : ils étoient probablement fâchés de n'avoir plus de bouclier contre le trône, puisque le maire, créé pour les protéger, alloit se confondre dans la persone du roi. Childebert n'auroit pas manqué de supprimer la mairie à la mort de Grimoalde, au moins la politique demandoit qu'il abolit une charge qui lui avoit servi de degré pour monter sur le trône, & pour en précipiter ses légitimes maîtres. Quels que fussent leurs motifs, ils se saisirent de la persone de Grimoalde, & le livrerent à Clovis II, qui le punit de son attentat. Clovis fit voir que c'étoit moins la cause d'un roi opprimé & d'un roi son neveu qu'il défendoit, que la siene propre : il punit Grimoalde, non parce qu'il avoit usurpé un trône, mais parce qu'il croignoit qu'un de ses ministres ne fût tenté d'imiter ce perfide. En effet, au lieu de rendre la courone d'Austrasie à *Dagobert II*, il la garda pour lui-même & la réunit à la siene, mal-gré les prieres de la reine Emnichilde, qui ne cessoit de solliciter le retour de son fils. *Dagobert* ne repassa en France qu'après la mort de Clotaire III, fils de Clovis II ; alors il obtint, non sans beaucoup de brigue, une partie de l'Austrasie. Ébroin prétendit l'en priver ; & pour excuser ses hostilités, il fit paroître un faux Clovis, qu'il disoit être le fils de Clotaire III. *Dagobert* triompha de l'injustice, & conquit sur ce maire, qui cependant réunissoit tous les talens militaires dans le premier degré, l'autre partie de l'Austrasie qu'on lui avoit refusée jusqu'alors : c'est ainsi que *Dagobert* obtint par le droit de la guerre, ce qu'il eût dû recevoir de l'équité de son oncle. Il mourut en *679*, après un regne d'environ sept ans ; l'histoire ne parle ni de ses vertus, ni de ses vices ; & son silence à cet égard est un sûr garant de la modération de ce prince ; sa victoire sur Ébroin nous donne une haute idée de son courage & de ses autres vertus militaires : il fit beaucoup de fondations pieuses.

Dagobert III occupa le trône de France, depuis l'an 712 jusqu'en *716*, il étoit fils de Childebert II. Nous n'avons point d'annales où les actions de ce prince soient consacrées ; il régna pendans la tyrannie des maires du palais, qui n'auroient point permis de parler avantageusement des rois dont ils détruisoient la puissance : il laissa un fils au berceau, nommé *Thierri*, destiné comme lui à n'offrir qu'un fantôme de royauté.

DAGOUMER (Guillaume) (*Hist. lit. mod.*), professeur de philosophie au collége d'Harcourt à Paris, puis principal de ce collége, & recteur de l'Université. On a de lui un cours de philosophie en latin. Il a eu de la réputation dans la scholastique. Mort en 1745.

D'AGUESSEAU (*Hist. de Fr.*). La famille *d'Aguesseau* possédoit anciénement des terres dans la Saintonge & dans l'île d'Oleron. Jacques *d'Aguesseau* étoit en 1495 gentilhomme de la reine Anne de Bretagne ; Antoine *d'Aguesseau*, aïeul du chancelier, étoit premier président du parlement de Burdeaux, son éloge se trouve dans l'histoire de Saintonge; Henri *d'Aguesseau*, pere du chancelier, successivement intendant de Limoges, de Bourdeaux, de Languedoc, fut conseiller d'état, conseiller au conseil royal des finances, & enfin conseiller au conseil de régence. Il mourut en *1716*. Quelques mois plutard, il eût vu son fils chancelier.

Henri-François *d'Aguesseau*, chancelier de France, & le plus savant magistrat peut-être que la France ait eu, naquit à Limoges le 27 novembre *1668*. Il n'eut presque d'autre maître que son pere. Il entra dans la charge d'avocat du roi au châtelet, le 29 avril *1690*. On créa bientôt une troisieme charge d'avocat général au parlement.

ment. M. *d'Agueſſeau* le pere la demanda pour ſon fils. Louis XIV la lui accorda, en diſant: *je connois aſſez le pere pour être bien sûr qu'il ne voudroit pas me tromper, même dans le témoignage qu'il rend de ſon fils.* Ce fils fut reçu avocat genéral le 12 janvier 1691, & acquit la plus grande gloire dans cette place. Il fut nommé procureur général le 19 novembre 1700. On a remarqué que pendant tout le temps qu'il exerça cette charge, les exécutions furent extrêmement rares. C'eſt l'éloge, dit M. Thomas, ou de ſa vigilance ou de ſon humanité. Le mot ſuivant atteſte l'une & l'autre. On conſeilloit à M. *d'Agueſſeau* qu'on voyoit prêt à ſuccomber ſous le poids du travail, de prendre enfin quelque repos. *Puis-je me repoſer*, repondit-il, *tandis que je ſai qu'il y a des hommes qui ſoufrent?* Il fut un de ceux qui contribuerent le plus à ſauver la France après le fameux & déſaſtreux hiver de 1709, ſoit en ſollicitant des ſecours auprès du trône, ſoit en renouvelant des loix utiles & en excitant le zele des magiſtrats, en découvrant tous amâs de blé qu'avoit faits l'avarice pour s'enrichir du malheur public.

Le chancelier Voiſin étant mort d'apoplexie la nuit du 2 février 1717, M. *d'Agueſſeau* fut nommé chancelier, *mais ce qui me conſole*, dit-il à M. Joly de Fleury, qu'il rencontra en revenant du palais royal, *c'eſt que vous êtes procureur général.*

En 1718, M. *d'Agueſſeau* fut éloigné de la cour & envoyé à Freſne; cet exil honorable avoit pour cauſe ſon oppoſition au ſyſtême ruineux de Law. M. d'Argenſon eut alors les ſceaux. Lorſqu'en 1720 le ſyſtême de Law eut perdu l'état, le gouvernement cherchant les moyens de rétablir la confiance, rapela de l'exil M. *d'Agueſſeau*, & Law alla lui-même le chercher à Freſnes. Il revint, & s'occupa du ſoin de réparer, de diminuer du moins les déſordres qu'avoit produits le ſyſtême, de ſauver les débris de la fortune des citoyens, bouleverſée par cette tempête dont le ſouvenir fait frémir encore. Dans ces jours de trouble & d'inquiétude, où le tourbillon de la crainte & de l'eſpérance agitoit tous les cœurs, le peuple, charmé du retour de M. *d'Agueſſeau*, incertain encore de ſes vues, mais plein de confiance en ſes lumieres & en ſes vertus, s'empreſſoit avec une curioſité avide, à deviner, à lire la deſtinée publique, dans les regards alarmés ou ſereins de ce grand magiſtrat; on ne pouvoit y lire que ce qui étoit dans ſon cœur, une pitié tendre des maux où l'état avoit été précipité pour avoir négligé ſes avis.

Il le ſoutint en effet dans cet ébranlement, & fit admirer toute l'étendue de ſon génie par le ſuccès avec lequel il s'exerça ſur des matieres ſi étrangeres à celles dont il s'étoit occupé juſqu'alors. La France lui dut le retour de l'ordre & du calme.

Un ſeconde diſgrace fut le prix de ſes travaux, elle eut pour cauſe l'inflexibilité de principes que M. *d'Agueſſeau* joignoit à la plus grande douceur de caractere, & qui étoit auſſi déplacée dans cette cour voluptueuſe, que la vertu de Caton l'étoit à Rome dans les temps malheureux dont elle accuſoit la corruption; les ſceaux furent ôtés au chancelier en 1722, & donnés à M. d'Armenonville. M. *d'Agueſſeau* retourna dans la ſolitude de Freſnes; le cardinal de Fleury le fit revenir en 1727; mais les ſceaux que M. Armenonville remit alors, ne furent point encore rendus au chancelier, ils paſſerent à M. Chauvelin, & ils ne furent remis à M. *d'Agueſſeau* qu'en 1737, à la diſgrace de M. Chauvelin. Il les conſerva juſqu'à ſa retraite en 1750. M. *d'Agueſſeau* appeloit le temps de ſon ſéjour à Freſnes, *les beaux jours de ſa vie.*

En 1750, des infirmités douloureuſes ayant obligé M. *d'Agueſſeau* d'interrompre pour la premiere fois ſes travaux, il donna ſa démiſſion, il en ſigna l'acte le jour même où il finiſſoit ſa quatre-vingt-deuxieme année. Il mourut le 9 février 1751.

Il avoit épouſé en 1694, Anne le Fevre d'Ormeſſon; M. de Coulanges dit à ce ſujet, que c'étoit la premiere fois que les grâces & la vertu s'allioient enſemble. Elle mourut à Auteuil le premier décembre 1735. M. *d'Agueſſeau* ne crut pas que la douleur dont il étoit accâblé l'autorisât à ſuſpendre un moment les fonctions de ſa place: *Je me dois au public*, diſoit-il, *& il n'eſt pas juſte qu'il ſoufre de mes malheurs domeſtiques.*

Il eſt enterré auprès de ſa femme dans le cimetiere de la paroiſſe d'Auteuil; leurs enfans ont fait élever au pied de leur ſépulture une croix, dont les marbres ont été donnés par le roi.

Deux fils de M. le chancelier ſont morts, de nos jours, conſeillers d'état, & le ſecond étoit doyen du conſeil.

Les loix de M. le chancelier *d'Agueſſeau* ſont époque dans notre légiſlation comme celles du chancelier de l'Hôpital.

Les preuves de l'érudition, de l'éloquence, de la philoſophie & des talens de M. le chancelier *d'Agueſſeau*, s'offrent par-tout dans le recueil de ſes œuvres: nous obſerverons ſeulement ici, qu'outre le françois qu'il ſavoit en grammairien profond, il ſavoit encore le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, & d'autres langues orientales, l'italien, l'anglois, l'eſpagnol & le portugais; qu'il ſe délaſſoit des afaires en liſant des livres de géométrie ou d'algebre; que la lecture des anciens poëtes avoit été, ſelon ſon expreſſion, *une paſſion de ſa jeuneſſe*; qu'il faiſoit lui-même de beaux vers latins & francois, & que Boivin traduiſit en vers grecs une piece latine du chancelier de France, ſur la convaleſcence de ſa femme après une maladie qui l'avoit inquiété.

Sa mémoire étoit telle, que Boileau lui ayant récité un ouvrage qu'il venoit de faire; cet ouvrage n'eſt pas nouveau, lui dit M. *d'Agueſſeau*,

je le connois, je le sai par cœur, & il le lui récita tout entier, n'en ayant jamais entendu que cette lecture, M. Thomas lui applique avec raison ces vers de la Motte:

> Contemporain de tous les hommes,
> Et citoyen de tous les lieux.

L'académie françoise, en proposant, pour sujet du prix d'éloquence, l'éloge du chancelier *d'Aguesseau*, lui a procuré deux panégyristes dignes de lui, M. Thomas & M. l'abbé de Vauxceiles.

D'AGUIRRE. *Voyez* AGUIRRE.

DAILLÉ (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), ministre à Saumur, puis à Charenton, auteur de plusieurs ouvrages de controverse. Il avoit été instituteur de deux petits fils de Duplessis-Mornay, il avoit voyagé avec eux en Suisse, en Allemagne, en Hollande, dans les Pays-Bas; il avoit sur les voyages une idée particuliere & qui n'a pas fait fortune, il regrétoit le temps qu'il y avoit mis, & croyoit qu'il l'auroit bien mieux employé dans son cabinet. Né à Châtelleraut en 1594. Mort à Paris en 1670, Adrien *Daillé* son fils a écrit sa vie.

D'AILLY. *Voyez* AILLY. (PIERRE d') & dans le même endroit & avant cet article, auroit dû être l'article de la maison D'AILLY. Nous réparerons ici cette omission.

La maison *d'Ailly* est une des plus ancienes & des plus illustres de la Picardie, alliée en divers temps à des branches de la maison royale, nommément à celle de Bourgogne.

Robert III de cette maison *d'Ailly*, épousa en 1342 Marguerite de Péquigny, qui lui apporta en dot la terre de Péquigny, & la Vidamé d'Amiens.

En 1619, ces terres passerent dans la maison d'Albert par le mariage de Charlotte Eugénie *d'Ailly*, héritiere de la branche aînée de la maison d'*Ailly*, avec Honoré d'Albert, duc de Chaunes, maréchal de France, frere du connétable de Luynes. D'autres branches ont continué la race.

L'épisode touchant des *d'Ailly*, dans le huitieme chant de la Henriade, où le pere tue le fils à la bataille d'Ivri, sans le connoître, ne paroit avoir aucun fondement dans l'histoire. C'est une fiction morale dont l'objet est de retracer toute l'horreur des guerres civiles.

DAIM (OLIVIER le) (*Hist. de Fr.*) *ou* LE DIÂBLE, étoit originairement un barbier de village, né à Thielt, entre Gand & Courtrai. On ignore comment il parvint à être barbier de Louis XI. Le talent d'amuser son maître porta fort loin son crédit & sa hardiesse. Comme il étoit souple & que d'ailleurs il connoissoit la Flandre, Louis XI occupé en 1477 à dépouiller Marie de Bourgogne de ses etats, & aimant à employer dans ses afaires des gens sans nom & sans caractere qu'il pût aisément désavouer, chargea Olivier le Diâble de diviser & de corrompre les Gantois, alors soulevés contre leur souveraine. Le *Daim* voulut connoître & n'être point connu. Il crut qu'une longue absence avoit fait oublier ses traits, & que l'éclat de sa fortune empêcheroit de reconoître en lui cet homme vil, caché autrefois dans la foule. Il affecta dans ses équipages, dans ses habits, le faste d'un grand seigneur, dans ses discours, la hauteur du favori d'un grand roi. Il se faisoit nommer le comte de Meulan, il se paroit de tous les titres dont Louis XI avoit eu la foiblesse de le revêtir. Arivé à Gand, il ne s'adressa ni à la princesse ni aux états. Il passa plusieurs jours à négocier sourdement, selon le goût de Louis XI avec les bourgeois les plus séditieux. Cependant comme sa magnificence attiroit les regards, & comme tout se découvre à la fin, quelque ancien ami, quelque parent méconnu aperçut ce qu'on cachoit, & bientôt le conseil apprit que le barbier Olivier le Diâble, déguisé en homme d'état, se prétendoit chargé d'une commission importante. Il le manda pour en rendre compte. Olivier parut avec tout le faste propre à cacher sa bassesse; mais les orgueilleux Gantois qui donnoient des fers à leur souveraine, ne se laissoient point éblouir par l'éclat qu'etaloit un aventurier. Ils ordonerent avec mepris & avec menace à Olivier de parler, il répondit que ses ordres portoient de ne s'adresser qu'à la princesse, & demanda de l'entretenir en particulier; on lui dit que la bienséance ne le permettoit pas. Il insista. On parla de le jeter dans la riviere. La peur le prit, il s'enfuit, bien reconu pour le barbier Olivier, & accâblé de railleries & d'opprobres. Mais il sut se venger avec éclat en servant bien son maître. Il surprit pour le roi la ville de Tournay, ville libre, qui s'étant piquée jusqu'alors d'observer une exacte neutralité entre la France & la maison de Bourgogne, & comptant sur les avantages de cette neutralité, ne se tenoit point assez sur ses gardes. Les gouvernemens de Loches & de Péronne récompenserent alors les services d'Olivier, & sous le regne suivant le gibet expia (en 1484) ses crimes & son insolence. Le lâche, après avoir vendu à la femme d'un gentilhomme enfermé dans le cachots de Louis XI la vie de son mari, qui consentit de vivre au prix de son déshoneur, avoit eu la barbarie de faire noyer secrétement ce malheureux.

DAIRI *ou* DAIRO (LE), s. m. (*Hist. du Jap.*) c'est le grand prêtre des Japonois, l'empire du Japon a présentement deux chefs; savoir, l'ecclésiastique qu'on nomme *Dairo*, & le séculier qui porte le nom de *Kubo*. Meaco est la demeure du *Dairo*; il y occupe une espece de ville à part avec ses femmes, ses concubines, & une très-nombreuse cour. L'empereur ou le *Kubo* reside à Yedo, capitale du Japon, & jouit d'un pouvoir absolu sus tous ses sujets.

DAKON, est une pierre bleue semblable à du corail, que les femmes de Guinée portent dans leurs cheveux pour servir d'ornement.

DALÉCHAMPS (Jacques) (*Hist. litt. mod.*), médecin, né à Caën, exerçoit la médecine à Lyon. On a de lui une histoire des plantes en latin, traduite en françois par Jean Delmoulins; il a traduit en latin Athénée, en françois le 6[e]. livre de Paul Éginete, & les neuf livres de Galien sur l'anatomie; il a donné des notes sur l'histoire naturele de Pline. Né en 1513, mort en 1588.

D'ALIBRAY (Charles-Vion) (*Hist. litt. mod.*), médiocre poête françois du dix-septieme siecle dont on a les œuvres; il avoit servi & bientôt quité le service, disant (en vers) que s'il mouroit par la bouche, il ne vouloit pas que ce fût par celle du canon.

Je veux savoir combien un poltron comme moi,
Peut vivre n'étant pas soldat ni capitaine....
Je veux mourir entier & sans gloire & sans nom.

Il a traduit les lettres d'Antonio de Perez.

DALIN (Olaus de) (*Hist. litt. mod.*), suédois, nommé *le pere de la poésie suédoise*; peut-être a-t-il aussi été le pere de l'histoire en Suede, non pas certainement comme Grégoire de Tours a été le pere de notre histoire, mais comme M. Hume a été le pere de l'histoire en Angleterre; quoiqu'il en soit, M. *Dalin* a écrit, par ordre du gouvernement, l'histoire de son pays, & l'a poussée jusqu'à la mort du roi Charles XI. Il a traduit, aussi en Suédois, *les causes de la grandeur & de la décadence des Romains* de M. de Montesquieu. Ses travaux & ses talens ont fait sa fortune. Il a été précepteur du prince Gustave III, qui porta avec tant de gloire ce glorieux nom de Gustave; il a été chevalier de l'étoile du nord & chancelier de la cour. Né en 1708. Il est mort le 12 août 1763.

DAME, s. f. (*Histoire moderne*), titre autrefois très-distingué, très-honorable parmi nous, & qu'on n'acordoit qu'aux persones du premier rang. Nos rois ne le donnoient dans leurs lettres qu'aux femmes des chevaliers, celles des écuyers les plus qualifiés étoient simplement nommées *mademoiselle*; c'est pourquoi Françoise d'Anjou étant demeurée veuve avant que son mari eût été fait chevalier, n'est appelé que *mademoiselle*. Brantome ne donnoit encore que le titre de *mademoiselle* à la sénéchale de Poitou sa grand-mere. Il parleroit différemment aujourd'hui que la qualification de *madame* est devenue si multipliée, qu'elle n'a plus d'éclat, & s'acorde même à de simples femmes de bourgeois. Tous les mots qui désignent des titres, des dignités, des charges, des prééminences, n'ont d'autre valeur que celle des lieux & des temps, & il n'est pas inutile de se le rapeler dans les lectures historiques.

DAMIENS (Robert-François) (*Hist. de Fr.*) Le 5 janvier 1757, vers cinq heures, trois quarts du soir, nous a fait revoir une de ces horreurs dont nous avions cru que notre histoire ne seroit plus souillée depuis les Clément & les Ravaillac. Le 28 mars de la même année, il subit le même supplice qu'avoit subi Ravaillac, & des femmes, même de la cour, eurent la force de soutenir ce spectacle, ce qui rapele encore les horribles amusemens qu'on a vus dans les guerres civiles du siecle XVI; car le passé n'est jamais aussi éloigné de revenir qu'on le croit. On dit pour expliquer ces afreux phénomenes, qu'il y a toujours des gens qui ne sont ni de leur pays, ni de leur siecle, mais les idées qui fermenterent alors avec tant de fureur dans la tête de ce fou méchant, & qui heureusement ne sont plus rien aujourd'hui, n'agitoient elles pas alors plus ou moins toutes les têtes à Paris? Le siecle est éclairé, dit-on, je le crois, mais il met du fanatisme à tout, & le fanatisme peut toujours éteindre toute lumiere. D'ailleurs s'il y a des gens qui ne sont ni de leur pays, ni de leur siecle, il y a toujours & par-tout des gens essentiélement ennemis du bien & amis du mal. N'avons-nous pas vu en 1771 (qu'on remarque bien cette époque), un homme faisant le métier d'homme de lettres, proposer en termes honêtes de renouveler la saint Barthélemi, ou les dragonades contre tous les gens de lettres qui ne pouvoient pas gâgner sur eux d'estimer un pareil homme? Et s'il faut tout dire cette proposition n'a fait horreur qu'aux honêtes gens, & ils n'étoient pas les plus forts.

Profitons donc des fureurs passées en les détestant, profitons des fautes de nos peres en tout genre en les évitant, tâchons de devenir sages, & ne nous vantons de rien.

Ce qui distingue *Damiens* des Clément & des Ravaillac, c'est qu'il n'étoit pas purement & uniquement fanatique comme les autres, & qu'il avoit préludé au régicide par le vol & l'empoisonement; son procès a été imprimé en 1757.

DAMNORIX & DIVITIAC (*Hist. rom.*); deux freres riches & puissans parmi les Gaulois; *Divitiac*, philosophe & druyde, ami de Cicéron & de César, introduisit les Romains dans le pays des Éduens. La foi de *Damnorix* fut suspecte à ces mêmes Romains, & ils le massacrerent; il mourut en réclamant la liberté pour lui & son pays vers l'an 59, avant J. C.

DAMO (*Hist. anc.*), fille de Pythagore, dépositaire de ses secrets & de ses écrits, il lui défendit en mourant de les publier, en quoi il eut tort s'il les croyoit utiles, mais sa fille n'en eut pas moins de mérite d'avoir observé religieusement les derniers ordres de son pere, en résistant à toutes les tentations de l'indigence où elle eut le malheur de tomber, & dont elle se seroit tirée en consentant à la publication très-désirée de ces écrits. *Damo* vivoit 500 ans avant J. C.

DAMOCLÈS (*Hist. anc.*). On sait comment Denis le tyran désabusa du bonheur des tyrans le flateur *Damoclès*, en suspendant une épée sur sa tête par un crin de cheval. *Voilà*, lui dit-il ; *mon bonheur*.

> *Districtus ensis cui super impia*
> *Cervice pendet*, &c.

Comment un homme qui voyoit si philosophiquement les choses, étoit-il tyran? Voilà la philosophie des hommes, toute dans la théorie, nulle dans la pratique.

DAMOCRITE, historien grec, auteur d'un *Art de ranger une armée en bataille*, & d'un écrit sur les juifs. On ne sait en quel temps il vivoit.

DAMOISEAU, DAMOISEL, DAMOISELLE, (*Hist. mod.*) Ce terme a soufert, comme bien d'autres, beaucoup de révolutions. C'étoit anciénement un nom d'espérance ; & qui marquoit quelque sorte de grandeur & de seigneurie: aujourd'hui dans le langage ordinaire c'est moins le titre d'un guerrier que d'un petit maître. Sous la seconde race de nos rois, & même sous la troisieme, dans l'onzieme & douzieme siecles, le titre de *demoiseau* étoit propre aux enfans des rois & des grands princes. Les François & les peuples de la Grande-Bretagne, soit Anglois, soit Écossois, qualifioient ainsi les présomptifs héritiers des courones : à leur imitation les Allemands en ont usé de même. On trouve dans l'histoire *damoisel* Pépin, *damoisel* Louis le Grôs, *damoisel* Richard prince de Galles ; & un ancien écrivain de notre histoire (c'est Philippe de Monkes) appele le roi S. Louis *damoiseau* de Flandre, parce qu'il en étoit seigneur souverain; ainsi ce terme signifie encore *seigneur suzerain*. Il est même demeuré par excellence aux seigneurs de Commercy sur la Meuse, entre Toul & Bar-le-Duc, parce que c'est un franc-aleu, qui en quelque sorte imite la souveraineté.

Dans la suite ce nom fut donné aux jeunes persones nobles de l'un & de l'autre sexe, aux fils & filles de chevaliers & de barons, & enfin aux fils de gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de chevalerie.

Pasquier prétend que *damoisel* ou *damoiseau* est le diminutif de *dam*, comme son féminin, *damoiselle*, l'est de *dame* ; & que le mot *dam* d'où il dérive, signifie *seigneur*, comme on le voit effectivement dans plusieurs anciens auteurs, qui disent *dam Dieu*, pour seigneur Dieu ; *dam chevalier*, &c. D'autres le font venir de *domicellus* ou *domnicellus*, diminutif de *domnus*, *quasi parvus dominus*; nom auquel répond celui de *domainger*, qui, comme l'observe Ducange, se prenoit aussi dans ce sens-là.

M. de Marca remarque que la noblesse de Béarn se divise encore aujourd'hui en trois corps ; les barons, les cavers ou chevaliers, & les *damoiseaux*, *domicellos*, qu'on appele encore *domingers* en langage du pays.

Les fils des rois de Danemarck & ceux de Suede ont aussi porté ce titre, comme il paroît par l'histoire de Danemarck de Pontanus, *liv. VII & VIII*, & par celle de Suede d'Henri d'Upsal, *liv. III.*

Ces noms ne sont plus d'usage aujourd'hui ; mais nous avons celui de *demoiselle*, qui se dit présentement de toutes les filles qui ne sont point encore mariées, pourvu qu'elles ne soient point de la lie du peuple. Le nouveau Ducange, au mot *domicellus*, comprend quelques curiosités utiles.

Demoiselle signifie encore un *utensile* que l'on met dans le lit pour échaufer les pieds d'un vieillard. C'est un fer chaud que l'on renferme dans un cylindre creux que l'on envelope dans des linges, & qui entretient long-temps sa chaleur. On l'appele plus communément *moine*; & les anglois l'appelent d'un nom qui dans leur langue signifie *none*, *religieuse*.

DAMON & PYTHIAS (*Hist. anc.*). Leur histoire est un des plus beaux traits qu'offrent les fastes de l'amitié. *Damon* étoit tombé dans la disgrace de Denis le tyran, qui l'avoit condamné à mourir; il obtient quelques jours pour aller embrasser son pere, & mettre ordre à ses afaires domestiques; *Pythias* se rend sa caution auprès de Denis, & l'assure au moins d'une victime. Le jour marqué pour l'exécution arive, *Damon* n'est pas revenu; *Pythias*, en marchant au supplice, disoit à ceux qui le plaignoient; *non*, *je n'aurai pas l'honeur de mourir pour mon ami*, *il reviendra*. Il revint en effet au moment marqué. Denis qui, tout tyran qu'il étoit, sentoit aussi-bien le prix de la vertu dans les autres, qu'il sentoit en lui-même le malheur de son état, non seulement pardona aux deux amis, mais leur demanda leur amitié. Comment aimer un tyran?

Un autre DAMON, précepteur de Périclès, poête, philosophe & musicien, prétendoit pouvoir appliquer avec succès la musique à la morale ; on lui trouva trop de talens, car il en avoit aussi pour la politique, & il avoit formé son éleve aux afaires ; il fut bani par l'ostracisme, environ 430 ans avant J. C.

DAMPIERRE *ou* DAMPIER (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), célebre voyageur anglois. On a le recueil de ses voyages autour du monde, depuis *1673* jusqu'en *1691* ; publié en *1699* à Londres. Il a été traduit en françois.

DAMVILLE. *Voyez* MONTMORENCI.

DAN (*Hist. sac.*), un des fils de Jacob, chef de la tribu qui porte son nom.

DANI, (*Hist. de Danem.*), régna dans le nord vers l'an 1038 avant Jésus-Christ. Nous ne fixerons point le degré de confiance que le lecteur doit donner à ce que les annales du nord raportent de ce prince. Les anciens historiens le regardent comme le fondateur de la monarchie da-

noise. Fils de Humbius, homme puissant qui régnoit sur plusieurs îles, connu déja par des exploits éclatans, les Cimbres le choisirent pour roi; la courone qu'ils lui donnerent n'étoit qu'un tribut de leur reconoissance; il avoit chassé les Saxons qui étoient venus fondre à main armée sur ce peuple. Il réunit sous le nom de *Danie*, & les états qu'il avoit hérités de son pere, & ceux qu'il tenoit de l'amour de ses sujets. Il mourut laissant deux fils & deux filles, fruits de son mariage avec une princesse Saxone.

DAN II, surnomé le *Magnifique*, monta sur le trône de Danie ou Danemarck, vers l'an 260 avant Jésus-Christ. Il dompta les Saxons; mais au milieu de ses triomphes, esclave de ses passions, il fut le scandale & le fléau de ses sujets. Son faste engloutissoit & les dépouilles de ses ennemis, & les impôts qu'il levoit sur son peuple. Il voulut même que sa magnificence lui survécût, & ordona qu'on l'enterrât dans les entrailles d'une montagne avec les marques de la royauté, ses trésors, ses armes, & toute la pompe qui l'entouroit. Jusque-là les habitans du nord avoient suivi l'usage de brûler les corps de leurs princes.

DAN III régnoit sur le Danemarck vers l'an 140 avant Jésus-Christ. Il étoit jeune lorsqu'il monta sur le trône, & la foiblesse de son âge réveilla l'audace des Saxons, jusqu'alors tributaires des Danois: ils oserent exiger que les Danois leur payassent tribut à leur tour; ceux-ci répondirent à cette sommation par des victoires accumulées. C'est à son regne qu'il faut raporter l'époque de la migration des Cimbres.

DANCHET (ANTOINE) (*Hist. litt. mod.*), honête homme, bon littérateur, foible poëte, auteur de tragédies peu tragiques, & de quelques *opéras* plus estimés, entr'autres *Tancrede*. On a retenu de lui quelques vers:

> Soleil, puisses-tu ne rien voir
> De plus puissant que cet empire!

Application heureuse, faite à la France, de ces vers d'Horace:

> *Alme sol .....possis nihil urbe Roma*
> *Visere majus.*

On a retenu encore ces vers ingénieux sur une pomme:

> Adam l'auroit prise de vous,
> Et Pâris vous l'auroit donnée.

Il étoit de l'académie des inscriptions & belles lettres, aussi-bien que de l'académie françoise. Il avoit été de la premiere en 1705; de la seconde en 1709. Il est à remarquer que lorsqu'il fut reçu à l'académie des belles lettres, il n'avoit encore fait que des opéras, mais ce genre, que la pédanterie seule se permettroit de dédaigner, suppose une certaine connoissance de la mythologie, & par conséquent de l'antiquité. Des dissertations sur les festins chez les Grecs & chez les Romains, sur la pompe des triomphes, sur les cérémonies des mariages, sur la chasse des anciens, sur les fêtes de Cérès, aquiterent son tribut à l'académie, sans trop l'écarter de son objet favori. Il avoit d'ailleurs de la littérature. Il avoit fait dès son enfance de bons vers latins, & il avoit reçu une gratification de trente louis de M. de Louvois, pour avoir récité devant lui Horace tout entier. Madame de Turgis, dont il élevoit les enfans, lui fit promettre, en mourant en 1699, de ne les pas abandoner, & lui laissa une pension par son testament.

Il donna *Hésione* en 1700. Les tuteurs de ses éleves voulurent l'obliger de renoncer au théâtre, & sur son refus ils lui disputerent sa pension, il défendit ses droits & gâgna son procès (en 1701.) Il est d'un bon exemple que l'éclat de ce procès, où la barbarie ne se proposoit pas moins que de flétrir les travaux dramatiques, n'ait pas empêché l'académie des belles lettres de l'élire quatre ans après.

Il étoit né à Riom en 1671; il mourut à Paris en 1748. Il eut pour successeur à l'académie françoise M. Gresset, qui, dans un fort bon discours, rendit sa mémoire respectable aux gens de bien. Ses œuvres ont été recueillies à Paris en 1751, en 4 vol. *in*-12.

DANCOURT (FLORENT-CARTON, sieur) (*Hist. litt. mod.*), comédien, auteur de comédies, très-bon peintre de la très-mauvaise compagnie; il est plaisant, il fait rire, son dialogue est vif, gai, naturel, piquant; il peut corriger beaucoup de vices & de ridicules bourgeois, il est donc utile; mais il arive trop souvent chez lui comme chez Regnard, chez le Sage, chez Moliere même, & chez tous les auteurs comiques anciens & modernes, que les rieurs sont pour les fripons, contre les sots. C'est que les auteurs songent d'abord à plaire, & ne s'occupent de la moralité que quand elle devient un nouveau moyen de plaire. *Le Chevalier à la mode*, *l'Été des Coquetes*, *les Bourgeoises à la mode*, *le Tuteur*, *les Vendanges de Surêne*, *le Moulin de Javelle*, *les Vacances*, *les Curieux de Compiegne*, *le Mari retrouvé*, *la Fête de Village*, ou *les Bourgeoises de qualité*, *les Trois Cousines*, *Colin Maillard*, *le Galant-Jardinier*, sont les pieces de *Dancourt* qu'on joue le plus souvent. Aucun auteur ne fournit au répertoire un aussi grand nombre de petites pieces plaisantes pour terminer gaîment le spectacle, mais une seule piece, telle que *le Glorieux*, *la Métromanie*, ou *le Méchant*, fait un bien plus grand nom, & place dans un bien plus haut rang que cette foule de jolies farces, qu'il feroit cependant bien injuste de dédaigner, *puisqu'elles font notre joie*. *Dancourt* étoit,

dit-on, un excellent comédien dans les rôles à manteaux. Il quita le théâtre en 1718, & mourut en 1726 dans sa terre de Courcelles-le-Roi en Berry. Ses ouvrages ont été donnés en 1729, en 8 volumes *in*-12.

DANE-GELT (*Hist. mod.*), la premiere taxe fonciere établie en Angleterre; elle signifie *argent des Danois* ou *pour les Danois*. En voici l'origine. Les Danois ravageant l'Angleterre en 1001, Éthelred II, prince timide, se soumit, pour éviter leurs incursions, à leur payer une somme de trente mille livres angloises. Cette somme, qui étoit alors très-considérable, fut levée par imposition annuele de 12 sous sur chaque *hyde* de terre, c'est à-dire, sur le labourage d'une charue, sur l'étendue de terre qu'on peut labourer avec une seule charue. Après cette imposition les Danois cesserent de piller, & se retirerent dans leur pays. Il y en eut pourtant un grand nombre qui, trouvant que l'Angleterre valoit bien le Danemarck, prirent le parti de s'y fixer; mais le *dane-gelt* continua d'être très-onéreux à la nation, même long-temps après que les Danois eurent quité le royaume. Avant que cette taxe eût lieu, les rois Saxons n'avoient que des services personeis pour les expéditions militaires, & des subsides en deniers pour les bâtimens, la réparation des villes, châteaux, ponts, &c. c'est pourquoi la levée du *dane-gelt* a excité de temps à autres de grands soulévemens: aussi Édouard l'abolit, & Guillaume I, en le renouvelant avec rigueur en 1067, retraça vivement dans le souvenir des Anglois, les maux qu'ils avoient souferts sous une domination étrangere; ce qui fit qu'ils ne regarderent plus ce prince que comme un conquérant odieux. *Art. de M. le chevalier* DE JAUCOURT.

DANDINI (JÉRÔME) (*Hist. lit. mod.*), jésuite italien, envoyé en 1596 par le Pape Clément VIII, en qualité de nonce, au mont Liban, pour connoître la véritable croyance des Maronites. La relation de son voyage, faite en italien, a été traduite en françois par Richard Simon. On a encore de *Dandini*, *Ethica sacra*, ouvrage dont Richard Simon a fait l'éloge. *Dandini* mourut en 1604.

DANDOLO (HENRI) (*Hist. mod.*), doge de Venise, qui joue un grand rôle dans la quatrieme croisade, & dans l'établissement de l'empire latin; il se distingua, quoique déja fort âgé, à la prise de Constantinople, refusa, dit-on, l'empire qui lui fut offert, & le fit donner au comte de Flandre Baudouin, auprès duquel il tint le premier rang dans Constantinople jusqu'à sa mort.

(*André* DANDOLO, Doge lui-même de Venise, nous a donné une chronique des belles actions des Vénitiens. Pétrarque, Blondus, Sabellicus, parlent avantageusement de cette chronique. André mourut en 1354. (T).

DANÈS (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*) naquit à Paris en 1497, d'une famille anciene & distinguée par ses emplois & ses alliances. En 1516 il étoit déja célebre: en 1522 Ravisius Textor l'annonçoit comme un prodige d'érudition. On osoit dire:

Magnus Budæus, major Danesius.

Et on motivoit ce jugement:

Ille
Argivos norat, iste etiam reliquos.

Budée fut grand, *Danès* plus grand, Budée connoissoit les grecs, *Danès* en connoissoit d'autres encore. (*Voyez* l'article BUDÉE.)

Danès avoit une sorte d'universalité de connoissances; il étoit, dit Génébrard son disciple, *grand orateur*, *grand philosophe*, *bon mathématicien*, *bien versé en médecine & en théologie*.

Il contribua beaucoup par ses avis à l'établissement du collége royal, où il fut le premier professeur de grec. Il savoit très-bien les trois langues qu'on y enseignoit, il eût pu les enseigner toutes les trois, mais Voulté l'accuse de leur avoir un peu sacrifié sa langue maternele:

Cur non tam Gallo Gallica lingua placet?

Reproche fait à tant de savans, mais qu'il est étonant que *Danès* ait mérité, lui qui avoit encore plus d'esprit que de science. Il donna en 1533 une édition de Pline, sous le nom d'un de ses domestiques, comme M. de Sallo publia les premiers volumes du journal des savans, sous le nom du sieur de Hedouville son laquais. On dit que c'étoit par modestie, mais cette modestie ressemble trop à l'orgueil barbare qui rougissoit autrefois du titre d'auteur, titre qui de tout temps, & sur-tout du nôtre, a illustré des rois. *Danès* aida beaucoup George de Selve son disciple, & avant lui évêque de Lavaur, dans la traduction de Plutarque, dont le premier volume parut à Paris en 1535.

Cette même année 1535, *Danès* quita la chaire du collége royal où il avoit été nommé vers 1530, & suivit en Italie le même de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur à Venise. L'objet de *Danès* étoit de converser avec des savans, de chercher, de conférer, de corriger des manuscrits. Cet objet fut rempli. Trincavel, imprimeur à Venise, lui dédia les *questions d'Aphrodisée*, & reconut publiquement combien *Danès* lui avoit été utile, soit pour l'édition de cet ouvrage, soit pour celle de beaucoup d'autres auteurs grecs.

Danès servoit l'état de plus d'une maniere; en 1536 Charles-Quint ayant fait au consistoire une

violente satyre contre François I, *Danès* la réfuta par une lettre apologétique pour François I, qu'il composa en latin; il fut aussi chargé de diverses negociations auprès du Pape & de plusieurs souverains d'Italie. Ce fut vers ce temps qu'il fit un Traité de *l'ambassadeur*. En 1537, revenu en France, il fut arbitre dans la fameuse dispute entre Ramus & Govea sur Aristote. Dans la suite on l'envoya deux fois au concile de Trente.

Henri II fit *Danès* précepteur & confesseur du dauphin, qui fut depuis le roi François II, il le fit aussi évêque de Lavaur à la mort de George de Selve, alors *Danès* ne fut plus qu'évêque Langues, philosophie, belles lettres, il sacrifia tout à la religion, à la pratique des vertus pastorales. Il fut toujours l'ami des savans, mais beaucoup plus encore *le pere des malheureux*. La bienfaisance & la générosité parurent toujours distinguer son caractere. Député à Paris par le clergé de sa province, il refusa une somme qui lui avoit été assignée pour les frais de son voyage. *J'achéterois*, dit-il, *l'honeur de vous servir*.

Pendant les guerres civiles, sous Charles IX, il fut fait prisonier par un soldat huguenot, qui, respectant sa vertu, & non moins généreux que lui, le relâcha sans rançon.

En 1576, sous Henri III, *Danès* voulut se démettre de son évêché en faveur du fameux Génebrard, professeur d'hébreu au collége royal, mais celui-ci n'ayant obtenu que l'agrément du roi & n'ayant pu avoir celui des ministres, le vit préférer Pierre du Faur, frere de Pibrac. Génébrard, de depit, se fit ligueur & eut l'archevéché d'Aix par la faveur du duc de Maienne. Là, il ne cessa d'éclater contre Henri IV. Le parlement d'Aix fit brûler quelques-uns de ses écrits & le banit lui-même du royaume. Mais *Danès* mort en 1577, n'avoit vu que ses talens & sa science, il n'avoit point vu ses écarts; Génébrard, digne encore alors d'être son ami, fit son oraison funebre & son épitaphe. *Danès* avoit été marié, il avoit eu un fils, il le perdit étant évêque. *Dieu*, dit-il, en pleurant, *ne m'a donc laissé que les pauvres pour enfans*.

Le président Durant, premier président du parlement de Toulouse, acheta la bibliotheque de *Danès*, & il acheta, dit-on, en même temps les matériaux tout rédigés du livre, *De ritibus ecclesiæ catholicæ*, qu'il publia depuis sous son propre nom. Mais ce fait est très-contesté.

On dit aussi que *Danès* est le véritable auteur du dixieme livre de l'Histoire de France, de Paul Émile.

DANET (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) connu par ses dictionaires latin-françois & françois-latin. Il fut du nombre de ceux qu'on appele *Interpretes dauphins*, choisis par le duc de Montausier & par M. Bossuet. Le Phedre lui tomba en partage. Mort en 1709.

DANGEAU (*Hist. litt. mod.*). Les deux freres *Dangeau*, Philippe de Courcillon, marquis de *Dangeau*, & Louis de Courcillon, abbé de *Dangeau*, ont été heureux en historiens; M. de Fontenelle a fait l'éloge historique du premier, qui étoit de l'académie des sciences, & M. d'Alembert du second, qui étoit de l'académie françoise, nous ne ferons qu'indiquer sommairement ce qu'ils ont dévelopé.

Le marquis de *Dangeau*, premier colonel du régiment du roi, gouverneur de Touraine, le premier des six menins que Louis XIV avoit donnés au dauphin son fils, chevalier d'honeur des deux dauphines de Baviere & de Savoie, conseiller d'état d'épée, chevalier des ordres du roi, grand-maître des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jérusalem, servit avec distinction & dans les armées & dans les négociations; mais c'est sur-tout comme courtisan, n'ayant jamais abusé de sa faveur, qu'il est célebre. Ayant employé le loisir de la paix des Pyrénées à servir l'Espagne contre le Portugal, au lieu que les autres françois servoient le Portugal contre l'Espagne, il se rendit par-là fort agréable aux deux reines, mere & femme de Louis XIV, qui étoient toutes deux espagnoles, il fut de leur jeu, bientôt il fut de celui de Louis XIV, il y fit fortune, & réussit d'ailleurs à la cour auprès de tout le monde. Il faisoit des vers agréables, ce talent lui réussit encore; il obtint ou plutôt il conquit un apartement au château de Saint Germain, en faisant pendant le jeu une piece de cent vers (condition prescrite par Louis XIV) sans avoir eu la moindre distraction & sans avoir perdu aucun de ses avantages. Le roi & madame voulant avoir ensemble un commerce d'esprit & de vers, prirent chacun à l'insu l'un de l'autre le marquis de *Dangeau* pour confident & pour poëte; il faisoit les lettres & les réponses. Il lui avoit été ordoné de part & d'autres, dit M. de Fontenelle, „ de ne pas faire trop bien, mais.... qui sait s'il ne fit pas de son mieux exprès pour être découvert? Il fut reçu honoraire à l'académie des sciences en 1704. Il étoit aussi de l'académie françoise & dès 1668. Il mourut le 9 septembre 1720. Il étoit né le 21 septembre 1638. C'est à lui que Boileau adresse sa cinquieme Satyre *sur la noblesse*, imitée de la huitieme de Juvénal. On a de lui des mémoires dont l'auteur du siecle de Louis XIV dit quelquefois trop de mal, & dont il a fait beaucoup d'usage.

L'abbé de *Dangeau* son frere, a laissé plusieurs ouvrages utiles, mais c'est sur-tout comme grammairien qu'il est célebre.

On ne pouvoit se rendre plus utile aux lettres que le firent messieurs de *Dangeau* dans des occasions délicates & importantes, où il s'agissoit de maintenir les priviléges académiques, ataqués dans le sein même de l'académie. M. d'Alembert, dit que l'académie leur doit l'inscription: *Ob ci-*

ves servatos. Monsieur l'abbé de *Dangeau*, qui savoit presque toutes les langues étrangeres, avoit fait une étude profonde de la siene, & faisoit lui-même avec esprit les honeurs de son goût pour la grammaire. Dans le temps où le systême agitoit tous les esprits, & où chacun faisoit les spéculations sur un avenir incertain & redoutable, *il arivera ce qui poura*, dit gaiment l'abbé de *Dangeau*, *j'ai dans mon porte feuille deux mille verbes françois bien conjugués*. Il se comparoit plus gaiment encore à ce grammairien tristement enthousiaste, qui disoit, en poussant un profond soupir : *ha ! les participes ne sont pas connus en France !*

Les principaux ouvrages de l'abbé de *Dangeau*, outre ses *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire*, sont des méthodes ingénieuses pour apprendre la géographie, le blason, l'histoire de France. Il y a aussi de lui un Traité *de l'élection de l'empereur*, & il est l'auteur des *Dialogues sur l'immortalité de l'âme*, attribues à l'abbé de Choisy.

L'abbé de *Dangeau* étoit né à Paris en 1643. Il avoit été reçu à l'académie françoise le 26 fevrier 1682, à la place de l'abbé Cotin. Il mourut en 1723.

DANIEL (Arnaud) (*Hist. litt. mod.*), gentilhomme de Tarascon, troubadour du douzieme siecle, que Pétrarque mettoit à la tête des poêtes provençaux & qu'il faisoit gloire d'imiter.

DANIEL (Gabriel.) C'est le fameux jésuite, auteur de divers ouvrages connus. Il écrivit contre Descartes, dans un temps où Newton n'ayant pas écrit, c'étoit bien plus par de vieux préjugés, que par de nouveles lumieres, qu'on écrivoit contre Descartes ; c'est ce qu'on appele *le Voyage du monde de Descartes* ; il écrivit contre Pascal un livre, qui dans le temps a été traduit dans toutes les langues, le titre étoit *Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe sur les lettres au provincial*. Il écrivit une foule de brochures contre les jansénistes. Les deux ouvrages par lesquels le P. *Daniel* soit aujourd'hui connu avantageusement, sont 1°. sa *Milice françoise*, traité curieux & utile, & qui suppose dans son auteur, ainsi que l'histoire de France, une sorte de connoissance de l'art militaire, & un goût pour cet art singulier dans un religieux. 2°. Cette histoire de France. Avant de publier ce grand ouvrage, il commença, selon la coutume, par décrier celle de Mézeray, qui passe cependant encore aujourd'hui pour être bien aussi exacte que la siene, & beaucoup moins insipide ; cependant, à tout prendre, il y a plus d'instruction à tirer de celle du P. *Daniel*, sur-tout de l'édition du P. Griffet, dont les notes & les dissertations ajoutent beaucoup à ce mérite d'exactitude. Cependant il faut avouer, qu'il y a des obstacles à bien écrire l'histoire de France, qui ne provienent du défaut de talent, & qui pouroient empêcher un écrivain même éloquent, philosophe & sensible, d'exécuter cet ouvrage aussi-bien qu'il en seroit capable. Nous avons des préjugés nationaux de tout genre, nous en avons de gouvernement, nous en avons même de littéraires, & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils sont contraires à la pratique constante des anciens. Les savans parmi nous se sont emparés de l'histoire, ils y ont porté l'esprit de discussion qui leur est propre, ils ont négligé les ressources de l'éloquence. Thucydide & Xénophon chez les Grecs, Tite-Live, Salluste, Tacite, Quinte-Curce chez les Romains, sont tous diversement éloquens : ils font sur l'âme des impressions profondes ; on n'oubliera jamais un fait qu'on a lu dans leurs écrits ; ils peignent & les hommes & les événemens en traits inéfaçables ; ils peignent & nous racontons à peine ; ils peignent & nous discutons. Ils écrivent l'histoire en philosophes, en orateurs, quelquefois même en poêtes, nous l'écrivons en critiques. „ Si nous n'avons point encore d'histoire „ générale qui vaille celle de Tite-Live..... j'ose „ dire que ce n'est pas tant la faute de la langue „ que celle des historiens.... si tel, que je con„ nois, avoit entrepris d'écrire l'histoire de „ France.... peut être que nous égaleriont les an„ ciens & que nous aurions notre Tite-Live „.

Voilà ce qu'écrivoit en 1671 le P. Bouhours, dans ses *entretiens d'Ariste & d'Eugene*, entretien 2 Depuis ce temps, on a certainement fait des progrès en France dans l'art d'écrire l'histoire ; on a senti qu'il falloit la rendre imposante par le style & utile par les réflexions, qu'il falloit l'animer par des peintures qui la gravassent dans l'imagination ; qu'il falloit en faire la leçon éternele des rois & des peuples, & non l'amusement ou l'ennui des lecteurs oisifs. De bons esprits ont senti tout cela, & quelques hommes éloquens l'ont exécuté. Mais ils sont en petit nombre ; leur gloire, n'étant pas consacrée par le temps, est encore contestée ; & l'on peut dire que jusqu'à présent les modernes, qui ont égalé ou surpassé les anciens dans plusieurs genres de littérature, sont restés au dessous d'eux dans celui-ci.

Les savans & les beaux esprits s'acordent à faire de grands reproches à l'histoire de France du P. *Daniel* ; le comte de Boulainvilliers y trouvoit près de dix mille erreurs, c'est beaucoup d'erreurs, & M. de Boulainvilliers, qui ne haïssoit pas les paradoxes, regardoit sans doute comme erreur tout ce qui n'étoit pas conforme à ses opinions particulieres. Le savant abbé de Longuerue ne trouvoit pas non plus que le P. *Daniel* eût assez travaillé son histoire, & quand le P. *Daniel* parle de vingt ans employés à cet ouvrage, l'abbé de Longuerue en demande vingt autres, & lui reproche les excursions faites pendant ces vingt ans dans des genres étrangers.

Le P. *Daniel* naquit en 1649, prit l'habit de jésuite en 1667, mourut en 1728.

DANOIS

DANOIS (impôt) (*Hist. mod.*); c'étoit une taxe annuele imposée anciénement sur les Anglois, laquelle n'étoit d'abord que d'un scheling, & ensuite de deux, par chaque mesure de 40 arpens de terre par tout le royaume pour entretenir les forces qu'on employoit à nétoyer les mers des pirates *Danois*, qui désoloient les côtes d'Angleterre.

Ce subside fut d'abord imposé comme une taxe annuele sur toute la nation, sous le roi Éthelred, l'an 991: „ Ce prince, dit Cambden, *in* „ *Britannia*, étant réduit à de grandes extrémi- „ tés par les invasions continueles des *Danois*, „ voulut se procurer la paix, & fut obligé de „ charger son peuple de ces taxes appelées *im-* „ *pôts danois*. Il paya d'abord 10000 livres, en- „ suite 16000, après 24000, puis 36000, & en- „ fin 48000 „.

Edouard le confesseur remit aux peuples cette taxe; les rois Guillaume I & II la continuerent. Sous le regne d'Henri I, on mit cet impôt au nombre des revenus fixes du royaume; mais le roi Étienne le supprima entiérement le jour de son couronement. Les biens d'Église ne payoient rien de cet impôt. *Voyez ci-devant* DANE-GELT. (Le dane-gelt & l'*impôt danois* paroissent être la même chose diversement vue par les auteurs de ces deux articles.)

DANTE (ALIGHIÉRI). Parmi les restaurateurs des lettres en Italie, il en est peu d'aussi celebres que le *Dante*. Il naquit à Florence en 1265, d'une famille noble & distinguée. Cacciaguida, son trisaïeul, épousa une Aldighiéri de la ville de Ferrare, de là le nom d'Aldighiéri ou Alighiéri donné aux enfans & aux petits-enfans, & qui fut particulier à notre illustre poëte. Le *Dante* fut l'éleve de Brunetto Latini (*Voyez* BRUNETTO) qui eut aussi quelque part à la renaissance des lettres, mais dont le plus beau titre de gloire est d'avoir formé un tel disciple.

Le *Dante* a lui-même célébré ses premieres amours; il les appele *sa vie nouvele*, *vita nuova*. Il n'avoit que neuf ans, lorsqu'il s'enflama pour Béatrix, fille de Folco Portinari, citoyen de Florence; ce sentiment prématuré s'explique par l'ardeur du climat, qui peut accélérer en Italie dans quelques persones le dévelopement des passions. Le *Dante* exprime ainsi l'impression que fit sur son âme le premier regard de sa maitresse: „ ce regard me parut le dernier terme de la „ félicité. J'étois tellement pénétré de sentimens „ doux, que mon plus cruel ennemi, dans ce „ moment, n'auroit pu me déplaire. Rien de „ pénible, rien de douloureux ne pouvoit entrer „ dans mon âme „.

Ses amis, frapés des divers changemens qu'ils apercevoient en lui, en demandoient la cause; c'est l'amour, disoit-il, avec naïveté. Si on lui demandoit le nom de celle qu'il aimoit, je les regardois, dit-il, je soupirois & ne répondois rien.

Il pensa mourir de douleur de la perte de cette femme, qui fut emportée à vingt-quatre ans. „ Quand je pense à la mort, dit-il à ce sujet, „ il m'en vient un désir si doux, qu'il se peint „ mal-gré moi sur mon visage „.

On crut le consoler en le mariant, on ne fit que le rendre plus malheureux; ce lien fut pour lui une source de contrariétés; il fut obligé de se séparer de sa femme. Elle se nommoit Gemma; elle étoit de la famille des Donati, depuis long-temps illustre à Florence.

Le *Dante* se trouva placé au milieu des troubles, dont les divisions des Guelphes & des Gibelins remplissoient l'Italie. Sa naissance & ses talens lui donnoient des droits aux premieres places de la république. En 1300 il fut nommé prieur, c'est-à-dire, un des principaux magistrats de Florence. Il paroît qu'il avoit d'abord été du parti des Guelphes, il n'en fut dans la suite que plus ardent Gibelin; la querele des Blancs & des Noirs, née dans Pistoïe, vint se joindre dans Florence à celle des Guelphes & des Gibelins. Charles de Valois, appelé par le Pape, vint à Florence, il accâble les Gibelins & les Blancs leurs alliés: le *Dante* perdit tous ses biens, il erra dans plusieurs villes d'Italie, il trouva quelque temps un asyle chez Albuin de l'Escale, prince de Vérone. Albuin avoit un fou à sa cour; „ com- „ ment se fait-il, dit-il un jour au *Dante*, que „ cet homme se fasse aimer ici plus que vous? „ C'est, répondit le *Dante*, qu'il y trouve plus „ que moi des hommes qui lui ressemblent „.

Quelque-temps avant sa disgrace, les Florentins l'ayant député vers le Pape pour les afaires de leur ville, si je vais à Rome, dit-il, qui me remplacera ici? Si je demeure, qui enverrez-vous à Rome? On voit que le mérite n'est pas toujours modeste, mais pourquoi ne lui pardoneroit-on pas de se rendre quelquefois justice?

En 1304, les banis de Florence, du nombre desquels étoit le *Dante*, firent une tentative pour surprendre cette ville, & furent repoussés, ils engagerent dans la suite l'empereur Henri de Luxembourg à former en regle le siége de Florence qui ne réussit pas; le *Dante* retrouva dans Guido de Polenta, souverain de Ravenne, un ami plus constant, un bienfaicteur plus généreux que ne l'avoit été le prince de Vérone. Les Vénitiens menaçoient l'état de Vérone, le *Dante* alla négocier à Venise en faveur de son ami, & mourut à son retour en 1321, de douleur, à ce qu'on a cru, de n'avoir pu le servir avec succès dans cette occasion importante. On rendit de grands honeurs à sa mémoire.

Si le mariage du *Dante* avoit été malheureux, il n'avoit pas été stérile; le *Dante* eut quatre fils, dont l'aîné, nommé Pierre, fit un commentaire sur les ouvrages de son pere.

Le *Dante* est le vrai créateur de la poésie italiene; d'après l'esprit général du siecle où il vivoit, on ne doit pas être étoné du mélange de

vérités théologiques & de fables mythologiques qu'on trouve par-tout dans ses écrits, ni du projet d'employer cent chants à décrire l'enfer, le purgatoire & le paradis, ni du nom de *comédie* donné à cette singuliere production.

Le *Dante* avoit commencé son poëme en latin & en vers hexametres. Le premier de ces vers a été conservé:

Ultima regna canam fluido contermina mundo.

L'auteur, en réfléchissant sur l'ignorance de son siecle, dit Bocace, sentit qu'écrire en latin & en style relevé, c'étoit donner des croûtes à mordre à des enfans qui suçoient encore la mamelle. Il écrivit donc son Poëme en italien.

On a encore du *Dante* des poésies lyriques, parmi lesquelles on trouve une espece de chanson élégiaque fort touchante sur la mort de cette Béatrix qu'il avoit tant aimée.

M. de Chabanon, de l'académie françoise & de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné en 1773 une fort bonne vie du *Dante*, avec une notice détaillée de ses ouvrages.

(Π) La vie de Dante par M. Chabanon est très-superficiele & même inexacte. On fera mieux de consulter les mémoires sur la vie de ce poëte écrits par M. Pelli, & publiés dans l'édition, qu'en a donné M. Zatta; & celle qu'en a donné plus récemment M. Marian dans les mémoires de l'académie de Berlin (an. 1784.). M. le Marquis Dionisi, chanoine de Vérone, travaille actuélement à une nouvele édition de *Dante*, ainsi qu'à la vie de ce poëte.)

On donna le nom de *Dante* à un poëte italien, mort en 1512, qui étoit de la famille de Rainaldi, & qui avoit le talent d'imiter assez bien les vers du *Dante;* il se nommoit Pierre-Vincent.

(Π) Pierre Vincent *Dante* étoit encore meilleur mathématicien que poëte. Il fut l'aïeul du célebre Ignace *Dante* Jacobin, un des plus savans mathématiciens de son siecle, mort en 1586 après avoir été nommé en 1583, évêque d'Alatri. Il fut un de ceux qu'employa Grégoire XIII à la correction du calendrier romain, & il laissa un monument perpétuel de son savoir astronomique en traçant la méridiene dans l'Église de S. Pétrone à Bologne, qui fut depuis perfectionée par Cassini. À l'égard de Pierre Vincent, du P. Ignace, de Jean-Baptiste, & des autres hommes célebres de la famille Dante de Pérouse on peut lire les *Lettere Pittoriche Perugine* de M. Maviotti, imprimées à Pérouse en 1788. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

Jean-Baptiste DANTE, de Pérouse, mathématicien & méchanicien célebre vers la fin du quinzieme siecle, se fit des ailes artificieles, avec lesquelles il se soutenoit long-temps en l'air. Après plusieurs expériences heureuses il voulut donner ce spectacle à toute la ville de Pérouse, à l'occasion des fêtes du mariage de ce célebre Barthélemi l'Alviane; le fer avec lequel il dirigeoit une de ses ailes se rompit, l'équilibre fut perdu, l'artiste tomba dans une Église & se cassa la cuisse, il ne mourut pas de cette chute. Mais il est certain qu'avant l'invention de l'aérostat, l'art de voler ne faisoit point de progrès, & que, comme le dit M. de Fontenelle, le vol de ces nouveaux oiseaux n'étoit pas un vol d'aigle, & qu'il leur en a coûté quelquefois un bras, une jambe ou une cuisse.

D'ANVILLE (JEAN-BAPTISTE BOURGUIGNON) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie des belles lettres, le meilleur & le plus savant géographe qui ait peut-être existé; il disoit & avoit le droit de dire de la géographie ce qu'Auguste disoit de Rome: *je l'ai trouvée de brique, & je la laisse d'or.* On a de lui, outre ses cartes & un grand nombre de mémoires insérés dans le recueil de l'académie, une Géographie anciene en trois volumes *in*-12; un traité des mesures itinéraires ancienes & modernes; une Dissertation sur l'étendue de l'anciene Jérusalem; un Mémoire sur l'Égypte anciene & moderne, avec une description du Golfe Arabique; une Notice de l'anciene Gaule, tirée des monumens romains, *in*-4°; un ouvrage intitulé: États formés en Europe après la chute de l'Empire Romain en occident, aussi *in*-4°. L'Éloge de M. *d'Anville* est le premier que M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions & belles lettres, ait prononcé, & ce n'est pas un de ses moins bons. Il a su tirer parti également & des grands & respectables travaux de ce savant, & de quelques ridicules dont M. *d'Anville* n'étoit pas exempt, mais qui étoient couverts & plus qu'excusés par sa célébrité. M. *d'Anville* étoit né à Paris le 11 juillet 1697. Il est mort, aussi à Paris, le 28 janvier 1782.

DANZ *ou* DANTZ (JEAN-ANDRÉ) (*Hist. litt. mod.*), luthérien savant dans les antiquités hébraïques. On a de lui des Grammaires hébraïque & chaldaïque: un livre intitulé: *Sinceritas sacræ scripturæ veteris testamenti triumphans*, & diverses dissertations pleines d'érudition. Né près de Gotha en 1654. Mort en 1727.

DAPPERS (OLIVIER) (*Hist. litt. mod.*), médecin d'Amsterdam, connu par des descriptions de l'Afrique & de l'Archipel, qui ont été traduites du flamand en françois; il en a fait beaucoup d'autres qui n'ont point été traduites, telles sont celles de l'Amérique, de l'Asie, & en particulier celles des côtes de Malabar & de Coromandel, celles de la Syrie, de l'Arabie, de la Mésopotamie, de la Babylonie, de l'Assyrie, de la Natolie ou Anatolie, de la Palestine. Ce grand géographe n'étoit pas sorti de son cabinet, non plus que M. d'Anville; il compiloit les voyageurs, mais il avoit de la critique.

DAPIFER, s. m. (*Hist. mod.*), nom de dignité & d'office, grand-maître de la maison de

l'empereur. Ce mot en latin est composé de *dapis*, qui signifie un *mets*, une *viande* qui doit être servie sur la table; & de *fero*, je porte : ainsi il signifie proprement *porte-mets*, *porte-viande*, un officier qui porte les mets, qui sert les viandes sur la table.

Ce titre de *dapifer* étoit un nom de dignité & office dans la maison impériale; l'empereur de Constantinople le conféra au czar de Russie comme une marque de faveur. Cet office fut autrefois institué en France par Charlemagne sous le titre de *dapiferat* & *sénéchaussée*, qui comprenoit l'intendance sur tous les offices domestiques de la maison royale; ce que nous nommons aujourd'hui *grand-maître de la maison du roi*. Les rois d'Angleterre, quoique souverains, se faisoient honeur de posséder cette charge dans la maison de nos rois; & c'est en conséquence de cette dignité, dont ils étoient revêtus comme comtes d'Anjou, qu'ils étoient gardiens & défenseurs de l'abbaye de S. Julien de Tours. On lit cette anecdote dans une lettre d'Henri I, roi d'Angleterre, écrite vers les premieres années du douzieme siecle, & raportée au *tome IV des Miscellanea* de M. Baluze. Cette charge étoit la premiere de la maison de nos rois, & ses possesseurs signoient à toutes les chartes. Elle se nommoit en françois *sénéchal*, & a été remplacée par celle de grand-maître de la maison du roi.

La dignité de *dapifer* fut beaucoup moins éminente en Angleterre, puisque dans plusieurs de nos ancienes chartes, l'officier qui en est revêtu est nommé un des derniers de la maison royale.

La dignité de *dapifer* subsiste encore aujourd'hui en Allemagne, & l'électeur palatin l'a possédée jusqu'en 1623, que l'électeur de Baviere a pris le titre d'*archi-dapifer* de l'empire; son office est au couronement de l'empereur, de porter à cheval les premiers plats à sa table.

Les différentes fonctions de la charge de *dapifer*, lui ont fait donner par les auteurs anciens plusieurs noms différens; comme ἐλέατρος, *elator*, *dipnocletor*, *convocator*, *trazopœus*, *architriclinus*, *progusta*, *prægustator*, *domesticus*, *megadomesticus*, *œconomus*, *majordomus*, *seneschallus*, *schalcus*, *gastaldus*, *assessor*, *præfectus* ou *præpositus mensæ*, *princeps coquorum* & *magirus*.

DARÈS (*Hist. litt. anc.*), prêtre troyen, célébré par Homere; il avoit écrit en grec l'histoire de la guerre de Troye; elle existoit encore du temps d'Élien dans le troisieme siecle de l'ere chrétiene. Celle que nous avons sous ce nom de *Darès* est supposée; elle a paru pour la premiere fois en 1477 à Milan; elle a été traduite en 1553 par Guillaume Postel. Madame Dacier en a donné une édition à l'usage du dauphin.

D'ARGONNE. *Voyez* ARGONNE.

DARIUS (*Hist. anc.*). C'est le nom de trois rois de Perse.

Le premier, *Darius*, fils d'Hystaspes. On sait qu'il régna, parce que son cheval hennit le premier au souvenir d'une jument, par l'artifice de son écuyer; on sait tous les contes d'Hérodote, vrais ou faux, & *Darius* lui-même voulut, selon Hérodote, consacrer celui-ci, en se faisant ériger une statue équestre avec cette inscription : *Darius, fils d'Hystaspes, a acquis le royaume de Perse par le moyen de son cheval, & d'Œbares son écuyer.* Il régna trente-six ans, depuis l'an 521 avant J. C. jusqu'à l'an 485.

Les Perses étoient exempts de toute imposition, les peuples conquis étoient les seuls qui en payassent, & Cyrus & Cambise s'étoient contentés de dons gratuits de la part de ceux-ci. *Darius* voulant les convertir en tributs réglés, mit dans ce changement toute la modération possible; il assembla les principaux de chaque province, & après qu'ils furent convenus que la somme demandée par ce prince ne seroit point à charge aux peuples, il la diminua de moitié; cependant cette conversion d'impots gratuits en impôts forcés, déplut généralement, comme faisant disparoître une apparence de liberté. Les peuples avoient donné à Cyrus le titre de pere, à Cambise celui de maître, ils en donnerent un à *Darius* qui signifioit le marchand ou le financier.

Intapherne, grand de la Perse, ayant insulté *Darius* en maltraitant les officiers de son palais, fut condamné à mort avec ses enfans & tous les mâles, tant de sa famille que de celle de sa femme, quoiqu'il n'y eût de coupable qu'Intapherne; puisque *Darius* n'est pas au nombre des mauvais rois, il faut croire que cette barbarie inique n'est pas toute entiere sur son compte, & qu'elle tient en partie à quelque mauvais usage national.

Darius acorda aux larmes de la femme d'Intapherne la grâce de tel de ses parens qu'elle voudroit nommer; elle nomma son frere, tandis qu'elle avoit des enfans, on s'en étona, elle dit qu'elle pouvoit se remarier & avoir d'autres enfans, mais que ses parens étant morts, elle ne pouvoit plus avoir d'autre frere. (*Voyez* l'article ABBAUCAS.) *Darius* parut presque clément, en lui acordant de plus la vie de son fils aîné.

Babylone se révolta sous son regne, & il la réduisit à son obéissance: & fit pendre trois mille citoyens.

Il voulut être conquérant & ataquer les Scythes; Artabane son frere lui prouva très-bien qu'il avoit tort. (*Voy.* l'article ARTABANE *ou* ARTABAN.) *Darius* y est nommé *Darius Ochus*, parce qu'en effet il se nommoit Ochus avant de régner. À son avénement au trône il prit le nom de *Darius*, qui signifie *vengeur*, parce qu'il avoit puni un usupateur dans la persone du mage Smerdis.

Darius parcourut d'abord une partie du pays des Scythes sans rencontrer un ennemi; on le laissa ériger sur son passage des colonnes avec des inscriptions qui l'appeloient *le meilleur & le plus beau des hommes*. Le plus beau! je n'en sai rien; quant au meilleur, on peut en juger par le trait suivant :

Le vieillard Œbasus avoit trois fils dans son armée, il le pria de lui en laisser un pour être l'apui & la consolation de sa vieillesse. L'histoire ne nous dit pas ce que cette priere pouvoit avoir de désagréable pour *Darius*, mais il répondit avec un ironie afreuse : *c'est trop peu d'un*, *je veux vous les laisser tous les trois*, & il les fit mourir. *Voyez* à l'article Démocede d'autres traits particuliers de la vie de *Darius*.

Les Scythes le chasserent de leur pays & penserent l'y enfermer. Il eut quelques succès dans l'Inde, où il porta ses armes pour se dédomager.

Enfin il fit la guerre aux Grecs, & Miltiade batit ses généraux à Marathon. *Darius* mourut peu de temps après.

Le second *Darius* se nommoit encore Ochus. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Darius Nothus*, c'est-à-dire, le bâtard, parce qu'il étoit fils naturel d'Artaxerce-Longuemain. Ce fut un roi foible, gouverné par Parisatis, sa sœur & sa femme, & sous elle par quelques eunuques. Il fut simple spectateur de la guerre du Péloponese, dont ses prédécesseurs avoient tiré un grand parti contre la Grece : sous son regne qui fut de 19 ans, depuis l'an 423 avant J. C. jusqu'à l'an 442, la Lydie, l'Égypte, la Médie se révolterent, l'Égypte seule avec succès, du moins pendant quelque temps.

Le troisieme *Darius* est l'infortuné *Darius Codoman*, sous qui & avec qui périt l'empire de Perse, l'an avant J. C. 330. Son histoire se confond avec celle d'Alexandre le grand, son rival & son vainqueur. *Voyez* cet article, *voyez* aussi celui de Bagoas.

DAROGA *ou* DARUGA, s. m. (*Hist. mod.*) c'est ainsi qu'on appele en Perse un juge criminel : il y en a un dans chaque ville.

C'est encore le nom d'une cour souveraine, où l'on juge les officiers employés au recouvrement des deniers publics, lorsqu'ils sont accusés de malversation.

D'ARVIEUX. *Voyez* Arvieux.

DASSERI, s. m. (*Hist. mod.*) le chef de la religion auprès du roi de Cagonti s'appele *gourou*, & ses disciples *dasseris*.

D'ASSOUCI. *Voyez* Assouci.

DATAMES (*Hist. anc.*). Cornélius Nepos le loue beaucoup & le fait peu connoître ; il ne lui préfere, pour les talens militaires parmi les Barbares, qu'Amilcar & Annibal, ce qui, en donnant une haute idée de ses talens, ne les caractérise pas assez. En joignant, à ce que dit Cornélius Nepos, ce qu'on trouve dans Diodore de Sicilie sur *Datames*, l'idée qu'on s'en fait est, qu'à une valeur & une activité presque romanesques, il joignoit une esprit de ressource & fécond en expédiens. Il étoit Carien de nation ; Camisare, son pere, étoit gouverneur pour le roi de Perse, Artaxerce Mnemon, de la Leuco-Syrie, province enclavée dans la Cilicie & la Cappadoce ; *Datames* lui succéda dans ce gouvernement. Thyus, gouverneur de Paphlagonie, prince puissant, homme d'une taille gigantesque & d'un visage afreux, s'étant révolté contre le roi, *Datames* fut chargé d'arrêter ses progrès ; on ne croyoit pas qu'il pût être encore en mouvement pour cette expédition, & on jugeoit que ce seroit beaucoup pour lui de se défendre contre un tel ennemi, lorsqu'on annonce au roi, un chasseur qui lui amene une espece de monstre pris à la chasse ; c'étoit *Datames* vainqueur, qui lui amenoit dans cet appareil Thyus qu'il avoit surpris, & fait prisonier avec sa femme & ses enfans. *Datames* sentant combien cette nouvele seroit agréable au roi, avoit voulu la lui porter lui-même. Le roi jugea qu'un tel homme devoit être employé dans les afaires les plus importantes, il lui donna le commandement d'une armée chargée de réduire l'Égypte alors révoltée ; mais dans l'intervalle, un autre gouverneur, nommé Aspis, s'étant aussi révolté, le roi envoya ordre à *Datames* de marcher contre lui ; l'entreprise étoit d'une exécution difficile, l'ennemi très-éloigné ; le roi jugea qu'il avoit eu tort, & que c'étoit mal-à-propos détourner *Datames* d'une expédition plus importante, il lui envoya un courier pour lui dire de revenir, & de ne plus s'occuper que de l'expédition de l'Égypte ; le courier trouva *Datames* qui revenoit ramenant Aspis vaincu & enchaîné.

Sa faveur alors fut au comble, ce qui dans la cour d'un despote annonce quelquefois une disgrace prochaine ; il fut averti en effet que ceux qui gouvernoient le roi, étoient tous ses ennemis ou déclarés ou secrets ; qu'on l'atendoit à l'expédition d'Égypte, que tous ses succès seroient attribués à la fortune du roi, & à l'armée qu'il commandoit ; que ses revers, s'il en avoit, ne seroient imputés qu'à lui, qu'ils seroient exagérés par l'envie & la malignité, & qu'il les payeroit peut-être de sa tête. Peut-être *Datames*, d'après ces discours, s'exagéra-t-il à lui-même ses dangers & les intrigues des cours ; moins il les connoissoit, plus il s'en alarma ; il paroît enfin que ce fut un peu légérement & sans avoir encore aucun juste sujet de plainte, qu'il prit le parti de la révolte, lui qui avoit été le fléau des rebelles. Il souleve la Cappadoce s'empare de la Paphlagonie ; on fait marcher contre lui une nombreuse armée de Pisidiens ; le combat s'engage, & il ariva deux événemens qui auroient fait perdre la tête à tout autre qu'à *Datames*. Un de ses fils est tué, il cache sa mort à ses troupes de peur de les décourager ; en même temps Mithrobarzane, son beau-pere, qui commandoit sa cavalerie, le croyant perdu passe du côté des ennemis, *Datames* voit sa manœuvre, répand le bruit qu'elle est concertée entre son beau-pere & lui pour ataquer l'ennemi des deux côtés. Il paroît en effet s'aranger sur ce plan, l'ennemi y est trompé & combat Mithrobarzane, sans lui donner le temps de s'expliquer. Ce général & les Pisidiens s'entre-détruisent, *Datames* est vainqueur.

Il avoit perdu un de ses fils, un autre nommé Scismas ou Sisynas, dans l'espérance apparemment de faire fortune, va l'accuser auprès du roi, & révéler tous ses desseins. Le roi, selon l'usage des orientaux qui croient tout accâbler par le nombre, envoie contre *Datames* une armée de deux cents mille hommes; *Datames* afoiblit d'abord cette armée par une multitude de petits combats, où l'avantage du poste, de la valeur, de la conduite, de la discipline, est toujours de son côté, il se livre enfin un combat général, où il dissipe entiérement cette nombreuse armée, sans autre perte que celle de mille hommes; on suspend les hostilités, on tente la voie de la négociation; *Datames* s'y prête avec plaisir, il aimoit Artaxerxe, il ne s'étoit révolté que contre les courtisans; il n'avoit voulu que prévenir sa perte, il avoit l'âme d'un héros, & non pas d'un rebelle: mais l'orgueil du despote étoit blessé, il ne vouloit point regagner *Datames*, il vouloit s'en venger, la négociation couvroit un piége; Mithridate, fils d'Ariobarzane, s'étoit vendu à la haine d'Artaxerxe, il s'insinue dans la confiance de *Datames* par des marques suivies d'atachement & de fidélité, il épioit le moment de la trahison, se trouvant seul un jour avec *Datames*, il le perce de son épée, avant que celui-ci pût seulement songer à se mettre en défense.

Ainsi périt, (vers l'an *360* avant J. C.) par une perfidie, ce capitaine prudent & habile qui savoit tout prévoir & tout prévenir, excepté la perfidie, parce qu'il ne la connoissoit pas.

DATHAN. *Voyez* ABIRON.

DATI (*Hist. litt. mod.*), Augustin & Carlo, le premier, auteur d'une *Histoire de Siene*, sa patrie; le second, *des Vies des Peintres anciens*, & de quelques autres ouvrages italiens, tant en prose qu'en vers, entre autres, d'un *Panégyrique de Louis XIV.* Le premier, mort en 1478; le second, en *1675*.

(Π) Charles Dati mérite un article plus détaillé. Il a été un des écrivains, qui ont beaucoup travaillé pour perfectioner la langue italiene; & M. Ménage n'a pas craint d'avouer, qu'il lui étoit redevable de beaucoup de lumieres dans ses recherches sur les étymologies. C'est à lui, qu'on doit la premiere collection des *Prose Fiorentine*: il cultiva non seulement les belles lettres, mais encore les Sciences & on a de lui plusieurs ouvrages sur la Physique & l'Astronomie. Louis XIV & la Reine Christine de Suede tâcherent de l'attirer à leurs cours. Mais il refusa leurs offres, & ne voulut pas quiter Florence sa patrie, où il étoit professeur de langue greque, & bibliothécaire du Cardinal Jean-Charles de Médicis. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

D'AUDIGUIER. *Voyez* AUDIGUIER.

DAUL (*Inst. milit. des Turcs*). Les Turcs appelent ainsi une grôsse caisse haute de trois pieds que les tambours portent à cheval avec un hausse-col couvert de drap rouge: ils frapent sur la partie supérieure avec un grôs bâton de bois en forme de massue recourbée, & sur l'inférieure avec une petite baguete, frapant alternativement de l'une & de l'autre avec beaucoup d'art & de gravité, ce qui est fort agréable; c'est-là l'unique instrument qui, outre le faste du bacha, serve aux exercices militaires, parce qu'on bat ces grôsses caisses, lorsque l'armée est proche de celle des ennemis, tout autour des gardes du champ; pour les tenir éveillées, les tambours crient *jegder Alla*, c'est-à-dire, *Dieu bon*.

DAULO. *Voyez* DOTTO.

DAUMIUS (CHRISTIAN) (*Hist. lit. mod.*), célebre littérateur allemand du dernier siecle. Il recherchoit sur-tout les racines des langues. On a de lui dans ce genre; 1°. *Tractatus de causis amissarum quarumdam linguæ latinæ radicum*; 2°. *Indagator & restitutor græcæ linguæ radicum*. Mort en *1686*.

DAUPHIN *ou* DAUFIN (*Hist. mod*), c'est le nom que l'on a donné depuis le milieu du douzieme siecle au prince qui possédoit la province viennoise. L'origine de ce nom est assez incertaine: les uns le font venir d'un *dauphin* que Boson fit peindre dans son écu, pour marquer la douceur de son regne; mais cette étymologie est fausse, puisque Boson vivoit au milieu du neuvieme siecle, & que les *dauphins* ne prirent ce titre que plus de trois cents ans après, c'est-à-dire, au milieu du douzieme siecle: d'autres du Château-Dauphin, bourg dans le Briançonois, que ces princes avoient fait bâtir. Mais son origine la plus vrai-semblable, est que Guy V, dit *le Vieux*, prit le titre de *dauphin* pour faire honeur à Albon, comte de Vienne, surnommé *dauphin*, dont il avoit épousé la fille aînée. D'abord les seigneurs de cette province porterent le titre de *comtes d'Albon & de Grenoble*, ou de *Gresivaudan*. Quatre princes du nom de *Guy* ou de *Guigues* eurent le même titre. Mais Berthold IV, duc de Zéringhen, céda le comté de Vienne à Guigue V, & ce fut lui qui le premier fut surnomé *dauphin* au milieu du douzieme siecle. Il fut le dernier mâle de sa maison, & Béatrix, sa fille & son héritiere, porta le Dauphiné dans la maison des anciens ducs de Bourgogne. Elle mourut en 1228, & son fils Guigue VI ou André, fut le chef de la seconde race des *dauphins*. Cette seconde race ne subsista pas long-temps, & finit par la mort de Jean I, l'an 1282. Sa sœur Anne porta cette principauté dans la maison de la Tour-Dupin, en épousant Humbert I. Trois autres *dauphins* lui succéderent, dont le dernier fut Humbert II qui donna sa principauté en 1349 à Charles de France, petit-fils de Philippe de Valois, & l'en revêtit la même année en lui remettant l'anciene épée du Dauphiné, la baniere de Saint Georges, avec le sceptre & un anneau. L'amour qu'il avoit pour ses

sujets, continuélement tourmentés par les comtes de Savoie, l'engagea à les donner à un prince puissant, capable de les protéger & de les défendre contre une puissance étrangere. Depuis cet heureux moment, il y a eu vingt-trois *dauphins* du sang des rois de France, & ce titre ne s'acorde qu'au fils aîné du roi, & ne passe à un cadet qu'en cas de mort de l'aîné.

D'AUVIGNY. *Voyez* AUVIGNY.

DAVANZATI (BERNARD), Florentin, connu par sa traduction italiene de Tacite; il a écrit aussi sur la culture de la vigne, & a fait l'histoire du schisme d'Angleterre; mort en 1606.

DAVENANT (*Hist. litt. mod.*). Il y a eu de ce nom plusieurs gens de lettres distingués en Angleterre; 1°. Jean, théologien, qui cherchoit à réunir toutes les Églises chrétienes, & qui les exhorte à cette réunion, dans un livre intitulé : *Adhortatio ad communionem inter evangelicas ecclesias*. Mort en 1640.

2°. Charles, son fils, auteur d'un opéra de *Circé* & de quelques autres ouvrages. Mort en 1712.

3°. Guillaume, poëte lauréat, fait chevalier en 1643. On a ses œuvres *in-fol.*

On y trouve des tragédies, des comédies, des tragi-comédies, &c. C'est à lui que l'Angleterre a eu l'obligation d'un opéra italien. Mort en 1668.

DAVID, philosophe de l'Arménie, qui vivoit vers le milieu du cinquieme siecle, & dont on conserve les écrits dans la bibliotheque du roi, à Paris.

C'est aussi le nom de deux rois d'Écosse & d'un comte d'Huntingdon, frere du roi Guillaume, duquel comte d'Huntingdon descendoient, par les femmes, les maisons de Bailleul & de Brus, qui, après la mort d'Alexandre III, dans le treizieme siecle, se disputerent la courone d'Écosse. Le roi David II étoit de la maison de Brus, qui finit par l'emporter sur sa rivale. *Voy.* l'article BAILLEUL.

DAVILA (HENRI-CATHERINE) (*Hist. litt. mod.*) auteur de l'histoire italiene *des Guerres civiles de France*, depuis la mort de Henri II en 1559, jusqu'à la paix de Vervins en 1598. Elle a été traduite en François, d'abord par Baudouin, ensuite par l'abbé Mallet. Catherine de Médicis est l'héroïne de *Davila*. Frédegonde a été celle de l'abbé le Gendre & de quelques autres, Brunehaut de plusieurs: ces jugemens bizârres décréditent une histoire, celle de *Davila* est importante & estimable à beaucoup d'égards, c'est un grand & beau morceau dans le genre historique. *Davila* étoit de l'Île de Cypre, il quita son pays à l'occasion que les Turcs s'en étoient rendus maîtres en 1571. Il vint en France, & se fit connoître à la cour de Henri III & de Henri IV. Il servit avec distinction sous ce dernier, & fut blessé au siége d'Amiens. Né sujet des Vénitiens, il alla s'établir à Venise, & il y composa son Histoire des guerres civiles de France, guerres dont il avoit vu au moins une partie. Il fut tué d'un coup de pistolet dans un voyage qu'il faisoit par ordre de la république; il avoit avec lui son fils, âge de dix-huit ans, à qui la douleur donna la force de mettre à l'instant le meurtrier en pieces. Cet événement ariva vers l'an 1634.

Davila n'étoit pas né dans l'Île de Cypre. Son pere Antoine l'avoit quitée six ans avant la naissance de l'historien, qui naquit à Pieve di Sacco dans le Padouan. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

D'AVILA. *Voyez* AVILA.

DAVIS (JEAN) (*Hist. mod.*), navigateur anglois, qui a donné son nom au détroit qu'il a découvert en 1585 dans l'Amérique septentrionale, en cherchant vainement de ce côté un passage pour pénétrer par mer aux Indes orientales.

DÉAGEANT de Saint-Marcellin (GUICHARD) (*Hist de Fr.*). On a de lui des mémoires historiques assez curieux, envoyés au cardinal de Richelieu, sur la partie du regne de Louis XIII, qui précede le ministere du cardinal. *Déageant* étoit un homme d'un crédit subalterne, qui fut toujours aux portes de la fortune sans jamais y parvenir; d'abord clerc de Barbin, que la faveur du maréchal d'Ancre avoit fait ministre des finances, il fut connu & bien voulu du maréchal; il le fut encore plus du connétable de Luynes; il le fut aussi du cardinal de Richelieu, qui estimoit son zele contre les calvinistes, & qui disoit: *Si j'ai terrassé l'hérésie; Déageant peut se vanter de lui avoir donné le premier coup de pied.* Il lui offrit une fortune ecclésiastique & lui proposa l'évêché d'Évreux, *Déageant* aima mieux rester dans le siecle; il éprouva, mais toujours en petit, tout ce qui arive aux courtisans & aux ministres, de la faveur & de la disgrace, il eut ordre de se retirer en Dauphiné, il y mourut, en 1639, premier président de la chambre des comptes de Grenoble.

DÉCÉBALE (*Hist. rom.*), roi des Daces, vainqueur des généraux de Domitien, vaincu par Trajan, se tua de désespoir l'an 105 de l'ere chrétiene. Sa tête fut portée à Rome, & la Dace réduite en province romaine.

(T) DECEMBRIUS (PIERRE CANDIDE), étoit fils d'Ubert Decembrius de Vigevano homme très-savant & auteur de plusieurs ouvrages, mais dont aucun n'a été publié. Pierre Candide naquit dans la ville de Pavie en 1399. Il fut secrétaire de Philippe Marie Visconti duc de Milan, & depuis du Pape Nicolas V, & d'Alphonse roi de Naples. Il mourut à Milan en 1477, & dans l'inscription, qu'on grava sur son tombeau, on dit qu'il est auteur de 127 ouvrages. Cependant, si nous voulons parler des ouvrages connus de cet auteur, il faut diminuer beaucoup de ce grand nombre. Il y en a plusieurs, qui sont

estimés, & principalement les vies des ducs Philippe Marie Visconti, & François Sforza. Ange son frere étoit lui-même homme de Lettres; & on a de lui l'ouvrage *de Politia Litteraria*, qui est fort recherché. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

DECENTIUS (MAGNUS) (*Hist. rom.*), frere de Magnence, associé à sa tyrannie, se pendit de désespoir en apprenant sa mort l'an 373. Il venoit d'être batu par les Germains, son frere l'avoit nommé César & lui avoit donné le commandement des troupes dans les Gaules. Il mourut à Sens.

DECIUS *ou* DECE (*Hist. des emper.*), *Cneïus Metius Quintus Trajanus Decius*, Pannonien de naissance, s'éleva des plus bas emplois au premier grade de la milice romaine : l'empereur Philippe, qui connoissoit ses talens pour la guerre, le choisit pour apaiser la rébellion de Mœsie; mais à peine fut-il entré dans cette province, que les légions, d'un consentement unanime, le proclamerent empereur; il fallut en venir aux mains contre son bienfaicteur, qui après l'avoir vaincu, fut assassiné par ses propres soldats. Sa mort rendit *Decius* paisible possesseur de l'empire, mais il ne voulut point entrer dans Rome qu'il n'eût étoufé la révolte des Gaules. Il marcha ensuite contre les Scythes qui ravageoient la Thrace & la Mœsie. Après plusieurs victoires, ses troupes furent mises en fuite : il fut entraîné dans la déroute avec son fils; & ayant poussé son cheval dans un marais profond, il fut englouti sous l'eau & dans la boue, sans qu'on pût jamais retrouver son corps. Il mourut âgé de cinquante ans dont il en avoit régné deux.

DECIUS MUS (*Hist. rom.*), dans les temps vertueux de la république romaine, fut également célebre par son courage & par son amour pour la patrie. Il se distingua dans sa jeunesse contre les Samnites; quoiqu'il n'eût que le titre de tribun, on lui attribua la principale gloire de cette guerre. Le consul Cornélius s'étant embarassé dans une position désavantageuse, en fut tiré par l'intrépidité de *Decius* qui lui aida à remporter une victoire éclatante contre les Samnites : la gloire qu'il s'étoit acquise dans cette expédition lui mérita la dignité de consul; ce fut en cette qualité qu'il poursuivit la guerre contre les Latins, qui lui livrerent un combat, où, voyant les siens plier, il prit la résolution de se dévouer aux dieux infernaux pour arracher la victoire aux ennemis. Ce sacrifice magnanime releva le courage des Romains qui resterent victorieux. Son fils *Decius Mus* fut l'héritier de ce courage républicain : il exerça quatre fois le consulat, & quand il pouvoit jouir de sa gloire il se dévoua pour son pays, en se précipitant sans armes au milieu de la mêlée; il laissa un fils qui imita l'exemple de son pere & de son aïeul dans la guerre contre Pyrrhus. Ce prince lui fit dire que s'il vouloit se dévouer, il ordoneroit à ses soldats de le ménager & de le prendre vivant pour le faire punir du dernier supplice. Cette menace ne le fit point changer de résolution; il se jeta sur les javelots & les piques des Épirotes, & il y trouva la mort.

(Π) DECIUS (PHILIPPE), un des plus célebres professeurs de loix du XV siecle & du suivant, commença à donner ses leçons à l'âge de 21 ans dans l'université de Pise, où il devança ses collegues de façon, qu'aucun ne vouloit l'avoir pour concurrent. Il fut depuis professeur à Padoue jusqu'à l'an 1505. Louis XII, qui étoit alors seigneur de Milan, l'appela à Pavie, & il fut un des docteurs, qui apuierent de leur autorité le sinode, que le roi assembla à Pise contre Jules II. Lorsque les François quiterent l'Italie, il la quita lui-même, & passant en France il fut professeur à Grenoble & à Valence en Dauphiné. Après la mort de Louis XII, il revint en Italie, & à l'université de Pise, où il mourut en 1535. De tous ceux qui suivoient la même carriere que Philippe il n'y a peut être aucun qui ait reçu de si grands honeurs. Cependant ses ouvrages sont oubliés, depuis que la Jurisprudence a été éclaircie beaucoup mieux qu'elle ne l'étoit de son temps. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

DECKER *ou* DECKHER (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de plusieurs gens de lettres du dixseptieme siecle, d'un jurisconsulte flamand, dont on a quelques ouvrages de droit; d'un jésuite aussi flamand, dont on a une dissertation sur les années de la naissance & de la mort de Jésus-Christ; d'un allemand, auteur d'un livre assez rare sur les spectres, imprimé à Hambourg, *in*-12, en 1600; d'un poëte anglois, célebre par des drames; d'un avocat & procureur de la chambre impériale à Spire, auteur d'un livre intitulé : *De scriptis adespotis, pseudepigraphis & suppositítiis conjecturæ*. On le trouve dans le *Theatrum anonymorum & pseudonymorum* de Placcius. M. l'abbé de Bonardi, docteur de Sorbone, un de nos plus savans bibliographes, dont il est parlé avec éloge dans les letres de M. le marquis de la Riviere, gendre de M. le comte de Bussy Rabutin, avoit fait un Traité des auteurs anonymes & pseudonymes, où tous les ouvrages précédemment composés sur cette matiere étoient sans doute fondus; nous ignorons ce que sont devenus ses écrits; fruit d'un travail assidu de plus de quarante années. (*Voyez* son article.)

DÉCLARATION DE GUERRE (*Hist. anc. & mod.*), c'étoit chez les anciens un acte public fait par les hérauts ou féciaux, qui signifioient aux ennemis les griefs qu'on avoit contr'eux, & qu'on les exhortoit d'abord à réparer, sans quoi on leur déclaroit la guerre. Cette coutume fut religieusement observée chez les Grecs & chez les Romains. Elle se pratiquoit de la sorte chez ceux-ci, où Ancus Martius, leur qua-

trieme roi, l'avoit établie. L'officier public nommé *fécial* ou *héraut*, la tête couverte d'un voile de lin, se transportoit sur les frontieres du peuple auquel on se préparoit à faire la guerre, & là il exposoit à haute voix les sujets de plainte du peuple romain, & la satisfaction qu'il demandoit pour les torts qu'on lui avoit faits, prenant Jupiter à témoin en ces termes qui renfermoient une horrible imprécaution contre lui-même, & encore plus contre le peuple dont il n'étoit que l'organe : „ Grand Dieu! si c'est contre l'équité „ & la justice que je viens ici au nom du peu- „ ple romain demander satisfaction, ne soufrez „ pas que je revoie jamais ma patrie „. Il répétoit la même chose, en changeant seulement quelques termes, à la premiere persone qu'il rencontroit à l'entrée de la ville & dans la place publique. Si au bout de trente trois jours on ne faisoit point satisfaction, le même officier retournoit vers ce peuple, & prenoit hautement les dieux à témoin, que tel peuple qu'il nommoit étant injuste, & refusant la satisfaction demandée, on alloit délibérer à Rome sur les moyens de se la faire rendre. Et dès que la guerre avoit été résolue dans le sénat, le fécial retournoit sur les frontieres de ce peuple pour la troisieme fois, & là, en présence au moins de trois persones, il prononçoit la formule de *déclaration de guerre*; après quoi, il lançoit une javeline sur les terres de ce peuple ennemi, ce qui étoit regardé comme le premier acte d'hostilité. Aujourd'hui la guerre se déclare avec moins de cérémonies; mais les rois, pour montrer l'équité de la *déclaration*, en exposent les raisons dans ses manifestes, que l'on publie, soit dans le royaume, soit chez l'étranger.

DÉCRETS IMPÉRIAUX (*Hist. mod.*), en latin *recessus imperii*; c'est le résultat des délibérations d'une diete impériale.

A la fin de chaque diete, avant que de la rompre, on en recueille toutes les décisions qu'on met en un cahier; & cette collection s'appele *recessus imperii*, parce qu'elle se fait au moment que la diete va se séparer.

On ne publie ordinairement ces *décrets* que quand la diete est prête à se séparer, pour éviter les contradictions & les plaintes de ceux qui ne se trouvent pas contens de ce qui a été résolu. Heiss. *Histoire de l'Empire*.

L'article concernant des levées de troupes contre les Turcs, faisoit autrefois la plus grande partie du *recessus*.

Les désordres de la chambre impériale de Spire furent si excessifs, qu'on se vit contraint en 1654 de faire des réglemens pour y remédier, & ces réglemens furent insérés dans le *recessus imperii*. *Chambers*.

DÉCRÉTISTE, s. m. (*Hist. mod.*), canoniste chargé d'expliquer, dans une école de Droit, à de jeunes éleves dans cette partie de la jurisprudence, le décret de Gratien.

DÉDEKIND (FRÉDÉRIC) (*Hist. litt. mod.*), bel esprit allemand du seizieme siecle, auteur d'un éloge ironique de l'impolitesse, intitulé: *Grobianus, sive de incultis moribus & inurbanis gestibus*. Francfort, 1558, *in*-8°.

DÉE (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), anglois; Casaubon a fait imprimer ses œuvres, qui roulent sur l'astrologie judiciaire, la cabale, la pierre philosophale, &c.

DÉFECTION, s. f. c'est l'action d'abandoner le parti ou les intérêts d'une persone à laquelle on étoit ataché. Ce mot est formé du latin *deficio*, je manque, & n'a pas en françois un sens aussi étendu que *désertion*. On peut bien dire qu'un conspirateur a échoué par la *défection* de ses partisans, & l'on ne diroit pas également qu'une armée a été fort afoiblie par la *défection* des soldats.

DÉFI D'ARMES, s. m. (*Hist. mod.*) se dit proprement du cartel ou provocation au combat, fort en usage dans les siecles précédens, de particuliers, pour soutenir la réputation de bravoure de leur nation.

M. de Sainte Palaye, dans son ouvrage sur la *chevalerie anciene & moderne*, remarque que la France & l'Angleterre, si long-temps ennemies, ont vu souvent, même dans les temps de treve ou de paix, leurs champions se faire des *défis* mutuels pour soutenir la prééminence de valeur, sans cesse disputée entre les deux nations. On lit, dans l'histoire de Charles VI, par le moine de Saint Denis (*liv. XXII*, *chap. viij*,) la substance des lettres de *défi* du duc d'Orléans, adressées en 1402 au duc de Lancastre, pour le combatre à la tête de cent gentilshommes, sous la condition que les vaincus seroient à la discrétion des vainqueurs. Le cartel fut mal reçu; le héraut qui le porta, renvoyé sans présent contre la noble coutume, & le combat rejeté comme inégal, depuis que Lancastre étoit monté sur le trône d'Angleterre.

Nos historiens ont décrit quantité de *défis d'armes* des Anglois contre les François, outre les *défis* des Espagnol & des Portugais. *Voyez* par exemple, dans Froissard, *liv. IV*, le détail d'un *défi d'armes* près de Calais, pendant trente jours consécutifs (à l'exception des vendredis) qui fut proposé par trois chevaliers chambellans du roi, & vous trouverez plusieurs faits curieux sur cette matiere.

On sait que l'amour & les dames figuroient souvent avec l'honeur dans les cartels envoyés pour ces *défis d'armes*. Monstrelet nous a conservé soigneusement les exploits qui se donnerent de part & d'autre pour un pareil *défi*, en l'année 1400, entre un chevalier anglois, & Michel Dorris aragonois, défendeur.

Ces sortes de *défis* avoient leurs loix, mais celle qui exigeoit la permission du roi fut communément négligée. Un seigneur d'Angleterre, nommé *Cornouaille*, en 1409, étant passé en France

France sous un sauf-conduit pour le *défi d'armes* à outrance pour *l'amour de sa dame*, trouva un chevalier tout prêt à lui *acomplir le fait d'amour*, ils étoient sur le point de commencer le combat quand ils furent séparés par ordre du roi.

Que pouroient ajouter à ces *défis* tous ceux qui furent proposés dans diverses factions, qui trop souvent partagerent notre nation & nos princes, comme celle des Armagnacs, des Orléanois, des Bourguignons, des Royalistes? Jean le Fevre de Saint Remy fait le récit du *défis d'armes* qui fut proposé en 1414, pendant le siége d'Arras à Lens en Artois, entre quatre françois & quatre bourguignons.

Enfin on pouroit inscrire dans la liste de tant de *défis d'armes*, celui que Henri IV, en 1590, après la levée du siége de Paris, offrit par un héraut au duc de Maïenne pour vider leur querele, afin qu'un combat décisif terminât une fois les calamités de la France. La chronique novenaire fait aussi mention, sous l'an 1591, du *défi* du comte d'Essex au comte de Villars qui commandoit dans Rouen pour la ligue. Le comte d'Essex offroit de soutenir à pied ou à cheval, armé en pourpoint, que la querele du roi étoit plus juste que celle de la ligue; que lui comte d'Essex étoit meilleur que Villars, & qu'il avoit une plus belle maitresse que Villars. Celui-ci répond qu'il ne croit pas ce que le comte d'Essex avançoit de l'excellence de sa maitresse.

(Il ne falloit pas oublier le fameux *défi* de François I & de Charles-Quint & quelques autres semblables, tels que celui de Louis le Grôs, roi de France & de Henri I, roi d'Angleterre; de Pierre roi d'Aragon & de Charles d'Anjou, roi de Sicile; d'Édouard III, & de Philippe de Valois.)

Ces divers exemples, que raporte M. de Sainte Palaye dans l'ouvrage curieux que j'ai déja cité au commencement de cet article, peuvent suffire: j'y renvoie le lecteur, de même qu'au *Théâtre d'honeur* de la Colombiere, & je finis par une remarque importante. Les *défis d'armes* de particuliers à particuliers ont pris leur origine dans la pratique de defier son ennemi avant que de l'ataquer à force ouverte; pratique qui, des Grecs & des Romains, a passé chez toutes les nations qui ont connu les loix de la guerre. Nous lisons dans Froissard, *tome I, ch. xxxiv*, qu'Édouard, roi d'Angleterre, ayant été fait vicaire de l'empire, avec un pouvoir très-ample: „ Fut-„ là, dit l'historien, renouvelé un jugement & „ statut, & affermé qui avoit été fait au „ temps passé à la cour de l'empereur, qui étoit „ tel, que qui vouloit autrui grever ou porter „ domage, il le devoit défier trois jours devant „ son fait: qui autrement le faisoit, il devoit ê-„ tre atteint de mauvais & vilain fait „.

DÉFLORATION, s. f. (*Hist. mod.*), action par laquelle on enleve de force la virginité à une fille. La mort ou le mariage sont l'alternative ordonée par les juges, pour réparer le crime de *défloration*. (*Voyez* cet article dans le Dictionaire de Jurisprudence).

DEFTRADAR ou DEFTERDAR, s. m. (*Hist. mod.*) surintendant des finances ou grand trésorier de l'empire ottoman. Ce nom est composé du mot *defter*, qui signifie, dans la langue turque, *cahier*, *mémoire*, &c. & qui, selon la conjecture très-vrai-semblable du savant Mesgnien Meniski, est originairement un nom grec que les Turcs ont pris des peuples qu'ils ont conquis; car διφθέρα signifie *une peau* ou *parchemin* sur lequel on écrivoit anciénement. Le second mot dont *defterdar* est composé, est *dar*, nom turc & persan, qui signifie *qui prend*, *qui tient*; de sorte que *defterdar* signifie celui qui tient le livre de la recette & de la dépense du grand seigneur.

Meninski l'appele *supremus thesaurarius*, grand-trésorier, *præses cameræ*, comme qui diroit président de l'échiquier ou surintendant des finances de l'empire.

Le *defterdar*, ou, comme Vigenere l'appele, *dephterderi*, est celui qui tient les rôles & les états de la milice & des finances, qui reçoit tous les revenus du grand-seigneur, qui paye les troupes, & qui fournit toute la dépense nécessaire pour les afaires publiques; & par-là cette charge est différente de celle du chasnadar, qui est seulement trésorier du sérail, au lieu que le *defterdar* l'est de l'état.

Il y a, suivant Ricaut, un *defterdar* dans chaque beglerbeglio ou gouvernement. Vigenere assure qu'il n'y en a que deux; l'un pour l'Europe & l'autre pour l'Asie. Le premier réside à Constantinople, & a sous lui deux commis généraux ou intendans; l'un pour la Hongrie, Valachie, Transilvanie, Croatie, Bulgarie, Servie, Bosnie, &c. l'autre pour la Grece, la Morée & les îles de l'Archipel.

Chacun d'eux a autant d'agens qu'il y a de sangiackats dans sa province; & chacun de ceux-ci, autant de commis subalternes qu'il y a de sabassis dans le sangiackat, pour tenir un registre des timariots dans leur district. Le *defterdar* d'Asie a sous lui deux députés ou intendans gégéraux, l'un pour la Natolie, & l'autre pour la Syrie, l'Arabie & l'Égypte, qui ont pareillement plusieurs commis ou clercs comme ceux d'Europe. *Chambers*.

Autrefois le *defterdar* n'étoit point du nombre des grands de la Porte, & ne prenoit que le titre d'*effendi*, c'est-à-dire, *révérend*. Mais depuis que quelques *defterdars* se sont distingués par leur habileté dans le manîment des finances, & se sont rendus nécessaires à l'état & au grand-seigneur, on a honoré cet officier de la qualité de pacha. Il a séance au divan, & en tient un particulier dans son sérail pour ce qui concerne les finances. Cette place est ordinairement remplie par une créa-

ture du grand-visir, & sa charge est des plus considérables de l'état.

DÉJOCÈS (*Hist. anc.*), premier roi des Medes, qui les afranchit du joug des Assyriens, qui les gouverna long-temps comme une république, & sans autre titre que leur reconoissance, jusqu'à ce que cette même reconoissance lui déférât le titre de roi. Il bâtit Ecbatane, & fut le législateur de son pays; il régna cinquante-trois ans; & mourut l'an *656* avant J. C. Il paroît, par Hérodote, que *Déjocès* mit beaucoup d'adresse à se faire élire roi. D'autres attribuent l'afranchissement des Medes à Arbace leur gouverneur, qui réduisit Sardanapale à se brûler dans son palais; & qui fut, selon eux, le premier roi des Medes.

DÉJOTARUS (*Hist. rom.*). On connoît la belle oraison *de Cicéron* pour le roi *Déjotarus*, accusé par Castor, son petit-fils, d'avoir attenté à la vie de César. Comment ces accusations capitales d'un petit-fils contre un aïeul, étoient-elles admises sous un prince, destructeur, à la vérité, de la république, mais qui n'étoit, ni Tibere ni Néron? *Déjotarus* nommé par le sénat romain, roi de la Galatie & de l'Arménie mineure, avoit pris le parti du sénat, c'est-à-dire, de Pompée contre César. César, pour l'en punir lui avoit ôté une grande partie de ses états, il le tenoit prisonier à sa suite & le menoit avec lui combatre ses ennemis, il survécut à César, & prit encore contre sa mémoire le parti de Brutus.

Plutarque raporte de cette reine qu'il appele tantôt Stratonice, tantôt Bérénice, une chose, dont Bayle dit que les pyrrhoniens se servent; une femme de Lacédémone s'étant approchée d'elle, il ariva que, par un mouvement naturel, ces deux femmes détournerent la tête en même temps, la reine, parce qu'elle ne pouvoit soufrir l'odeur de beure qu'exhaloit la Lacédémoniene, celle-ci, parce qu'elle ne pouvoit soufrir l'odeur des parfums.

DE LAUDUN (Pierre) (*Hist. litt. mod.*), poëte françois, antérieur à la poésie françoise, auteur d'un art Poétique & d'une *franciade* dédiée à Henri IV, mourut en *1629*.

DÉLILERS, s. m. pl. (*Hist. mod.*), espece de hussards turcs qu'on tire de la Servie, de la Bulgarie, & de la Croatie. Ce sont de vieux soldats robustes & expérimentés, fort adroits à manier le cimetere qu'ils portent pendu à l'arçon de la selle. Ils sont armés d'ailleurs d'un bouclier & d'une lance plus longue & plus grosse que celles dont se servoient autrefois nos hommes d'armes. Ces soldats mettant, comme la plupart des Turcs, toute leur confiance dans la fortune, leur persuasion sur le fatalisme les rend comme furieux & hors de sens; & c'est de là qu'ils ont été nommés *délilers*, c'est-à-dire, *fous*, *insensés*. Autrefois ils fondoient sur l'ennemi, sans ordre ni discipline, & réussissoient quelquefois par cette fougue impétueuse. Ensuite on les a assujétis à des regles.

Un bonet de peau de léopard, dont les aîles leur batent sur les épaules, surmonté d'un grand vol d'aigle avec la queue suspendue à un fil de fer; de longues chausses de peau d'ours ou de loup, le poil en dehors, avec des éperons à la hongroise, longs d'un pied, & une veste de peau de lion forment leur habit militaire; leurs chevaux sont de même caparaçonés de fourures.

Les bachas, beglerbegs & autres principaux officiers, ont des *délilers* à leur solde quand ils vont à la guerre. Guer. *Mœurs des Turcs tom. II.*

DELPHIDIUS (Attius Tiro) (*Hist. rom.*), poëte & orateur, mais trop connu comme accusateur public. En 358, il accusoit de péculat devant Julien, alors César, depuis empereur, Numerius gouverneur de la Gaule Narbonoise; celui-ci se contenta de nier les faits qu'on lui imputoit. *Quel coupable*, s'écria Delphidius, *ne passera pas pour innocent, s'il suffit de nier?* — *Eh quel innocent*, répliqua Julien, *ne passera pas pour coupable, s'il suffit d'être accusé?*

DELRIO (Martin-Antoine) jésuite flamand (*Hist. litt. mod.*); ses *Disquisitiones magicæ* eurent du succès dans le temps. Il y a aussi de lui des commentaires sur divers livres de l'Écriture, & sur les tragédies de Séneque & quelques autres ouvrages. Mort en *1608*.

DÉMADES (*Hist. anc.*) célebre orateur athénien, fut fait prisonier des Macédoniens à la bataille de Chéronée, & voyant Philippe insulter à ses prisoniers, il lui dit: *la fortune t'avoit donné le rôle d'Agamemnon, pourquoi choisis-tu celui de Thersite?* On reprochoit à *Démades* d'être intéressé; on disoit qu'il étoit également impossible & de faire accepter des présens à Phocion, & d'en faire refuser à *Démades*.

DÉMARATE (*Hist. anc.*) fils d'Ariston, l'un des deux rois de Sparte, & son successeur au trône. Cléomene collegue de *Démarate* & son ennemi, ayant gâgné la prêtresse de Delphes, fit rendre un faux oracle, qui déclaroit *Démarate* fils supposé d'Ariston, & comme tel, l'excluoit du trône. Outré de cette injure, *Démarate* se banit de sa patrie ou en fut bani, & se retira chez les Perses; Darius & après lui Xercès le comblerent de biens & d'honeurs. *Comment un roi se laisse-t-il chasser de son trône & de son pays?* lui demandoit-on un jour en Perse, où l'autorité royale n'éprouvoit jamais de contradiction? *À Sparte*, dit-il, *la loi est plus forte que les rois*. Il fit voir aussi que dans l'âme d'un Spartiate la patrie étoit plus forte que les bienfaits d'une nation étrangere, il avertit ses concitoyens des préparatifs de guerre que Xercès faisoit contr'eux, *amicior patriæ post fugam quam regis post beneficia*, dit Justin: mais il s'aquita envers Xercès, en combatant avec courage les flateries de ses courtisans, en lui annonçant ce que cet empire de la loi, si absolu chez les *Spartiates*, leur feroit entreprendre pour la défense de leur pays, & en osant lui prédire la défaite & la déroute de cette innombrable & impuissante

armée, à laquelle il croyoit que rien ne pouroit résister. Séneque dans son Traité des bienfaits, liv. 6, chap. 31, met à ce sujet dans la bouche de *Démarate* un discours plein de raison & d'éloquence. *Démarate* vivoit environ quatre siecles & demi avant J. C.

Un autre *Démarate* qui avoit quité Corinthe sa patrie, en haine de la tyrannie, & étoit venu s'établir en Italie, fut pere de Lucumon, dit Tarquin l'ancien, & aïeul de Tarquin, dit le superbe.

DÉMENTI, s. m. (*Hist. mod.*), reproche de mensonge & de fausseté fait à quelqu'un, en termes formels, & d'un ton qui n'est pas équivoque.

Le *démenti*, regardé depuis si long-temps comme une injure atroce entre les nobles, & même entre ceux qui ne le sont pas, mais qui tienent un certain rang dans le monde, n'étoit pas envisagé par les Grecs & les Romains, du même œil que nous l'envisageons; ils se donnoient des *démentis* sans en recevoir d'afront, sans entrer en querele pour ce genre de reproches, & sans qu'il tirât a aucune conséquence. Ils concevoient tout autrement leurs devoirs & leur point d'honeur. Si l'on recherche avec soin l'origine de nos principes sur cette matiere, on trouvera cette origine dans l'institution du combat judiciaire, qui prit tant de faveur dans toute l'Europe, & qui étoit intimement lié aux coutumes & aux usages de la chevalerie; on trouvera, dis-je, cette origine dans les loix de ce combat, loix qui prévalurent sur les loix saliques, sur les loix romaines, & sur les capitulaires, loix qui s'établirent insensiblement dans le monde, sur-tout chez les peuples qui faisoient leur principale occupation des armes, loix, enfin, qui réduisirent toutes les actions civiles & crimineles en procédés & en faits, sur lesquel on combatoit pour la preuve.

Par l'ordonance de l'empereur Othon II, de l'an 988, le combat judiciaire devint le privilége de la noblesse, & l'assurance de la propriété de ses héritages. Il ariva de là, qu'au commencement de la troisieme race de nos rois, toutes les afaires étant gouvernées par le point d'honeur du combat, on en réduisit l'usage en principes & en corps complet de jurisprudence. En voici l'article le plus important qui se raporte à mon sujet. L'accusateur commençoit par déclarer devant le juge qu'un tel avoit commis une telle action, & celui-ci répondoit qu'il en avoit menti: sur cela, le juge ordonoit le combat judiciaire. Ainsi la maxime s'établit, que lorsqu'on avoit reçu un *démenti*, il falloit se batre. Pasquier, en confirmant ce fait (*liv. IV*, *ch. j.*), observe que dans les jugemens qui permettoient le duel de son temps, il n'étoit plus question de crimes, mais seulement de se garantir d'un *démenti* quand il étoit donné: en quoi, dit-il, les afaires se sont tournées de telle façon, qu'au lieu que lorsque les anciens accusoient quelqu'un, le défendeur étoit tenu de proposer des défenses pour un *démenti*, sans perdre pour cela sa qualité de défendeur; au contraire, continue-t-il, si j'impute aujourd'hui quelque cas à un homme, & qu'il me démente, je demeure dès-lors offensé, & il faut que pour purger ce *démenti*, je demande le combat.

L'on voit donc que le *démenti* donné pour quelque cause que ce fût, a continué de passer pour une offense sanglante; & la chose est si vraie, qu'Alciat, dans son livre *de singulari certamine*, proposant cette question: si en donnant un *démenti* à quelqu'un, on ajoutoit ces mots, *sauf son honeur*, ou, *sans offenser*, le *démenti* cesse d'être injurieux; il décide que cette réserve n'éface point l'injure.

Enfin les loix pénales du *démenti*, établies sous Louis XIV, depuis la défense des duels, & plus encore l'inutilité de ces loix que persone ne réclame, prouvent assez la délicatesse toujours subsistante parmi nous, sur cet article du point d'honeur.

Je ne puis être de l'avis de Montagne, qui, cherchant pourquoi les François sont si sensibles au *démenti*, répond en ces termes: „ Sur cela je „ trouve qu'il est naturel de se défendre le plus „ des défauts de quoi nous sommes le plus entachés; il semble qu'en nous défendant de l'accusation, & nous en émouvant, nous ne nous „ déchargeons aucunement de la coulpe: si nous „ l'avons par effet, au moins nous la condamnons „ par apparence „. Pour moi, j'estime que la vraie raison qui rend les François si délicats sur le *démenti*, c'est qu'il paroît enveloper l'idée de bassesse & de lâcheté de cœur. Il reste dans les mœurs des nations militaires, & dans la nôtre en particulier, des traces profondes de celles des anciens chevaliers, qui faisoient serment de tenir leur parole & de rendre un compte vrai de leurs aventures: ces traces ont laissé de fortes impressions, qui ne s'éfaceront jamais; & si l'amour pour la vérité n'a point passé jusqu'à nous dans toute la pureté de l'âge d'or de la chevalerie, du moins a-t-il produit dans notre âme un tel mépris pour ceux qui mentent éfrontément, que l'on continue par ce principe de regarder un *démenti* comme l'outrage le plus irréparable qu'un homme d'honeur puisse recevoir.

DÉMETRIUS, nom de plusieurs rois de Macédoine & de Syrie, & de quelques grands ducs de Moscovie. Quelques particuliers, tels que *Démetrius* de Phalere, disciple de Théophraste & contemporain d'Alexandre & *Démetrius* Chalcondyle qui vivoit dans le quinzieme & le seizieme siecle, ont illustré ce nom par la philosophie & les lettres.

DEMI-CEINT, s. m. (*Hist. mod.*), ceinture faite de chaînons de métal, anciénement à l'usage des femmes. Il partoit à droite & à gauche du *demi-ceint*, d'autres chaînes pendantes

avec des anneaux où l'on acrochoit les clefs, les ciseaux, les étuis, &c. Il y avoit des *demi-ceints* d'argent, de fer, de laiton, de cuivre, de plomb, d'étain, &c. Il y en avoit aussi d'argentés & de dorés.

DEMI-SCEAU, s. m. (*Hist. mod.*), c'est celui dont on se sert à la chancelerie d'Angleterre pour sceller les commissions des juges delégués sur un appel en matiere ecclésiastique ou de marine. Nous n'avons rien en France qui ressemble à ce *demi-sceau*, ce seroit tout au plus la petite chancelerie du palais & près les autres parlemens du royaume, qui expédient & scellent des actes qui de droit ne vont point à la grande chancelerie; mais les actes s'expédient toujours sous les ordres du chancelier de France.

DÉMOCEDE (*Hist. anc.*). L'histoire de ce médecin célebre montre quel est l'empire naturel des talens. Il étoit de Crotone dans la grande Grece. Traité sévérement par son pere, il voulut se rendre indépendant & comprit qu'il ne pouvoit l'être que par le talent & par l'étude; il fit de grands progrès dans la médecine, & alla successivement offrir ses services aux Éginetes, aux Athéniens, puis à Polycrate, cet heureux tyran de Samos, dont la fin fut si malheureuse. Lorsque le Satrape Oretes, par un artifice criminel, eut surpris & fait pendre Polycrate, il retint *Démocede* comme esclave. Le Satrape étant tombé dans la disgrace de Darius, roi de Perse, son maître, fut tué par ordre de ce prince & ses biens furent confisqués. Ses esclaves passerent au service du roi; de ce nombre étoit *Démocede*. Quelque temps après, le roi tomba de cheval à la chasse & se démit le pied; les médecins égyptiens dont il étoit entouré, le firent beaucoup souffrir & ne purent le guérir. On entendit parler de l'esclave *Démocede*, comme d'un médecin fort habile & qui avoit été très utile à Polycrate, on le fit venir comme on le trouva, couvert de ses chaînes & en habit d'Esclave. Le roi lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût des connoissances en médecine. *Démocede* n'avoit plus qu'un désir, celui de revoir sa patrie, il y songea dans ce moment; il craignit que s'il avouoit ses talens, on ne le retînt en Perse, il nia qu'il eût la moindre connoissance dans ce genre, mais il n'en fut pas quite pour nier; le roi comprit que le bruit qui étoit venu jusqu'à lui des talens de cet esclave, ne pouvoit pas être sans aucun fondement, il voulut savoir la vérité, il ordona qu'on mit *Démocede* à la question, & il ne seroit pas impossible que le Moliere eût pris dans l'histoire véritable de ce médecin, la fâble de son *médecin mal-gré lui*. *Démocede* avoua tout, & par des fomentations douces guérit le roi en peu de jours. Darius lui fit présent de deux paires de chaînes d'or; *ainsi*, lui dit *Démocede*, *vous doublez mon mal pour me récompenser d'avoir guéri le vôtre*. Ce mot, sans être fort plaisant, fit rire le roi, que ses sujets prenoient rarement la liberté de faire rire. Sa faveur fut au comble ainsi que sa fortune. Toutes les femmes du roi voulurent voir l'homme qui lui avoit rendu la santé & le comblerent de présens.

Les médecins égyptiens qui n'avoient pas pu guérir le roi & qui avoient au contraire irrité & enflé son pied, furent condamnés à être pendus. *Démocede*, leur vainqueur, obtint leur grâce, & fit comprendre à un despote, ce qui n'étoit pas aisé, que ce n'est pas en faisant mourir les mauvais médecins qu'on peut s'en procurer de bons.

Atosse fille de Cyrus, & l'une des femmes de Darius, avoit un cancer au sein, l'heureux *Démocede* la guérit encore, & lui demanda pour toute récompense la permission d'aller faire un voyage dans sa patrie. Atosse, qui avoit juré de ne lui rien refuser, songea seulement à tirer parti de ce voyage. Elle avoit beaucoup entendu parler des femmes d'Athênes, de Lacédémone, d'Argos, de Corinthe, elle voulut en avoir pour la servir, par conséquent, il falloit que Darius fît la conquête de la Grece, & elle l'y exhorta; elle lui parla de *Démocede* comme d'un homme qui pouvoit servir à lui donner la connoissance du pays, & il fut convenu entr'eux qu'on laisseroit aller *Démocede* en Grece, mais dans la compagnie de quinze des principaux seigneurs de la cour du roi de Perse, qui feroient avec lui l'examen le plus exact des places maritimes & importantes de cette contrée, & qui surtout veilleroient avec le plus grand soin sur *Démocede*, pour empêcher qu'il ne s'échapât & le raméneroient avec eux en Perse, car *Démocede* n'étoit pas encore parvenu à faire entendre au despote que le moyen d'attirer d'habiles médecins étrangers dans son pays, n'étoit pas d'y retenir de force ceux qui vouloient en sortir.

Lorsque le roi fit partir *Démocede*, il lui expliqua ses intentions & le pria de revenir avec ceux qui alloient l'acompagner, il lui dit qu'il alloit faire charger sa galere de riches présens pour son pere & ses freres; il ajouta: vous pouvez même emporter vos meubles pour les leur donner, nous ne vous en laisserons pas manquer à votre retour. Le prudent *Démocede*, sous prétexte de ne pas abuser des bontés du prince, refusa cette derniere grâce, craignant que ce ne fût un piége qu'on lui tendit pour connoître s'il avoit ou non dessein de revenir. Tout se passa en Grece, selon les désirs de Darius, mais lorsque de cette contrée, on se transporta dans la partie de l'Italie, appelée la grande Grece, en arivant à Tarente, les seigneurs persans furent pris pour ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, pour des espions, on les arrêta: dans ce tumulte, *Démocede* leur échapa & s'enfuit à Crotone sa patrie: les seigneurs persans ayant été mis en liberté le réclamerent, les Crotoniates refuserent de livrer leur concitoyen: les Perses furent obligés de partir sans lui: „ Assurez bien,

„ leur dit *Démocede*, le grand roi, de ma re„ conoissance, & dites lui que je reste à Cro„ tone pour épouser la fille de l'Athlete Milon „ dont le nom lui est bien connu „.

DÉMOCRITE (*Histoire anc.*). Ses opinions apartienent à l'histoire de la philosophie anciene qui ne nous regarde pas, & d'ailleurs nous n'avons pas ses ouvrages, qui seuls pouroient nous les faire connoître d'une maniere certaine, & nous mettre en état de juger s'il est vrai, comme le dit Cicéron, qu'Épicure n'ait fait qu'arroser ses petits jardins des eaux fournies par *Démocrite*, *cujus fontibus Epicurus hortulos suos irrigavit*. Il voyagea par-tout où il y avoit des sages & des savans à consulter. Il vit & consulta les prêtres d'Égypte, les savans d'Athênes, les philosophes de Perse, les Chaldéens; il alla même, dit-on, jusque dans l'Éthiopie & dans les Indes pour conférer avec les Gymnosophistes; il consuma dans ces courses un assez grand patrimoine, dont il ne prenoit d'ailleurs aucun soin.

Les Abdéritains, ses compatriotes, le crurent fou & lui envoyerent Hippocrate pour le guérir. (*Voyez* l'article ABDERE.) Ce fait est raporté dans des lettres attribuées à *Démocrite*, mais les savans les croient fausses, cependant Diogene-Laërce parle de ce voyage d'Hippocrate à Abdere. Il raporte aussi de *Démocrite* un trait assez semblable à celui de Sophocle que ses enfans vouloient faire interdire, & qui lut aux juges son *Œdipe à Colone*, production immortele de sa vieillesse. La loi d'Abdere, dit-on, défendoit de se ruiner, *Démocrite* mis en justice, pour rendre compte de l'usage qu'il avoit fait de son bien, lut aux juges un de ses livres qui contenoit tout le fruit qu'il avoit recueilli de ses voyages: les juges en furent si charmés qu'ils le firent indemniser par le public de tous ses frais de voyages, qu'ils lui érigerent des statues, & ordonerent qu'après sa mort le public se chargeroit de ses funérailles, article toujours important dans toute l'antiquité, mais qui etoit surtout ici d'une importance particuliere, parce que c'étoit précisément de l'honeur d'être enterrés dans le tombeau de leur famille que la loi privoit ceux qui avoient dissipé leur patrimoine.

C'étoit dans les tombeaux que *Démocrite* s'enfermoit pour n'être point troublé dans ses méditations; on a même été jusqu'à dire que, dans ce dessein, il s'étoit crevé les ieux; mais comme l'obscurité des tombeaux produisoit l'effet de *l'excécation*, il y a beaucoup d'apparence qu'on disoit par métaphore qu'il s'étoit aveuglé volontairement. Pline le naturaliste raporte, que *Démocrite* ayant prévu de fort loin par de certains raports que ses connoissances en physique lui firent saisir, qu'une année seroit mauvaise pour les oliviers, acheta toute l'huile du pays à vil prix & fit un gain immense. On s'étona que cet homme qui avoit tant négligé sa fortune, fût devenu tout d'un coup le plus avide & le plus riche des commerçans. J'ai voulu, dit-il, montrer qu'il ne me seroit pas difficile de m'enrichir, si j'estimois assez les richesses pour prendre la peine d'en amâsser, & il remit aux marchands tout le gain qu'il avoit fait. Cicéron, *de divinat. L. 1, cap.* 49, raporte la même chose de Thalès.

Platon, selon Diogene-Laërce, étoit l'ennemi déclaré de *Démocrite*, & voulut anéantir ses livres. On remarque en effet, qu'ayant parlé de presque tous les anciens philosophes, il n'a jamais cité *Démocrite*, même en le réfutant.

Diodore de Sicile dit que *Démocrite* mourut âgé de 90 ans, la premiere année de la quatre-vingt-dixieme Olympiade, qui tombe à l'an 420 avant J. C.

DEMONAX (*Hist. anc.*), philosophe Crétois, célébré par Lucien. Il pensoit, dit-on, comme Socrate, & vivoit comme Diogene: il prenoit de toutes les sectes ce qui lui convenoit, sans s'atacher à aucune.

Nullius addictus jurare in verba magistri.

Il menoit gaiment une vie assez triste, & se laissa gaiment mourir de faim, disant à ses amis & à ses disciples assemblés autour de son lit: *vous pouvez vous retirer, la farce est joué*. Ce mot a aussi été attribué à Auguste, & Auguste est antérieur à *Démonax*, qui apparemment n'a voulu que faire une application d'un mot connu. *Démonax*, vivoit sous l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de J. C.

DÉMOSTHENES (*Hist. anc.*). L'exemple de *Démostenes* est le plus consolant qui puisse être cité à ceux dont les premiers pas, dans la carriere qu'ils ont choisie, ne sont pas heureux; c'est le plus encourageant qui puisse être proposé à ceux, en qui l'amour de la gloire & un travail opiniâtre trouvent de grandes difficultés à vaincre. *Démosthenes* étoit encore dans l'enfance, lorsqu'une cause importante, qui occupoit le bâreau, & partageoit toute la ville, excita sa curiosité; il voulut l'aller entendre plaider. Témoin des succès de l'orateur Callistrate, qui gâgna cette cause, des applaudissemens qu'il reçut, des honeurs dont on le combla, il sentit que rien n'égaloit la gloire d'un orateur, que rien n'étoit si doux que de persuader, & que l'empire de la parole étoit le premier des empires. Ce que les lauriers de Miltiade avoient été pour Thémistocle, ceux de Callistrate le furent pour *Démosthenes*, & de ce moment, le prince des orateurs grecs se déclara, par le désir seul de le devenir.

Mais il avoit à passer par des épreuves bien crueles; impatient de s'élancer dans la carriere, il n'y fut connu d'abord que par des chutes; tous les vices de prononciation, que des organes rebelles avoient pu lui donner, & qu'une éducation

négligée avoit pu lui laisser, il les porta au bâreau, & c'étoit le bâreau d'Athênes; il ne pouvoit pas prononcer la lettre *r*, il bégayoit sur beaucoup de syllabes ; sa voix foible, sa langue embarassée, sa respiration difficile & gênée, l'obligeoient de couper désagréablement des périodes trop longues, il subit *le jugement superbe* de ces oreilles délicates, acoutumées aux sons les plus purs & à l'harmonie la plus savante, il fut sifté, pour comble de douleur, il jugea qu'il avoit mérité de l'être, que l'éloquence & la gloire n'étoient pour lui que de belles chimeres, & qu'il devoit renoncer à un état dont en ce moment il croyoit se sentir incapable.

Un de ses juges qui, à travers ses défauts, avoit aperçu le germe de ses talens, lui rendit l'espérance & le courage qui ne demandoient qu'à rentrer dans son cœur, il reparut au bâreau, & ne fut pas plus heureux.

Il retournoit chez lui, le découragement & le desespoir dans l'âme, il rencontra Satyrus, un des plus excellens acteurs du temps & son ami. „ *Que vous êtes heureux!* lui dit-il, *& que ne „ donnerois-je pas pour obtenir un seul des ap- „ plaudissemens qu'on vous prodigue* „! Plein de sa confusion & de sa disgrace, il ne put parler d'autre chose. Satyrus jugea, par sa sensibilité même, que rien n'étoit désespéré. Il l'acompagna chez lui. „ Récitez-moi, lui dit-il, telles & telles scênes de Sophocle & d'Euripide; quand *Démosthenes* eut fini, *vous concevez bien ces morceaux*, lui dit Satyrus, *mais vous ne les exprimez pas* : Satyrus alors les déclama. *Démosthenes* l'ayant entendu; avoua, que pour lui, il n'avoit fait que rendre, encore très-imparfaitement, le sens général, & que Satyrus lui faisoit sentir avec finesse & avec force, une multitude de sens accessoires, sans compter la beauté des sons, & la grâce d'une prononciation parfaite. Il comprit dès-lors toute l'étendue de cet art, qu'on appele *action*, il vit tout ce qui lui manquoit, tout ce que la nature lui avoit refusé, tout ce que le travail & l'étude lui réservoient, il jura de l'acquérir, il voulut, & il réussit.

Il s'atacha d'abord à vaincre les difficultés de prononciation, par un exercice continuel, il ajouta ensuite aux difficultés, en se mettant des caillous dans la bouche, & en s'exerçant à prononcer ainsi, avec autant de facilité, que si ses organes eussent été parfaitement libres, il apprit à suspendre sa respiration, en s'exerçant à prononcer à haute voix les périodes les plus longues, à varier les inflexions, à marquer la cadence des incises & le dévelopement de la phrase entiere, & cela en marchant, en courant, en montant, en gravissant contre des rochers escarpés.

Se rapelant sur-tout, combien les murmures du peuple & ses mouvemens tumultueux l'avoient troublé & éfrayé dans ses premiers plaidoyers, il alloit sur le bord de la mer, dans les temps où elle étoit le plus agitée; là, il prononçoit ses harangues d'un ton ferme & inébranlable, luttant contre le siflement des vents, le mugissement des flots, le fracas des tempêtes, & s'acoutumant à n'être ému de rien, & à triompher de tout.

C'étoit peu de parler avec force, il falloit parler avec grâce; il falloit animer & mesurer les gestes, qui, dans un certain degré, ont tant d'expression, qui en deçà, restent sans effet, qui au delà, ont si souvent un effet désagréable. Baron, le Satyrus, l'Ésopus & le Roscius du dernier siecle, Baron, modele & oracle en ce genre, disoit que dans le geste ordinaire, les bras ne doivent point passer la hauteur de l'œil; *mais* ajoutoit-il, *si la passion les porte au dessus de la tête, laissez-la faire, la passion en sait plus que les regles*. Cependant, comme tout n'est point passion, c'est à la grâce & à la décence à remplir les intervalles.

Oserons-nous le dire? un miroir fut le maître de *Démosthenes*, à cet égard, comme il l'est quelquefois, dit-on, des grands acteurs : cette matiere est plus sérieuse qu'on ne pense; quand on parle avec dénigrement des grâces étudiées devant le miroir, on entend des grâces qui paroissent étudiées, parce qu'elles ne l'ont pas été assez, qui conservent de l'affectation, & qui dès-lors ne sont plus, ou ne sont pas encore des grâces. Les *précieuses* sont fort *ridicules*, sans doute, lorsqu'elles demandent *le conseiller des grâces*, comme si c'étoit un mot d'un usage ordinaire, & que le domestique le plus ignorant dût entendre, mais c'est un mot plein de sens, & qu'un philosophe pouvoit avoir dit avec succès, en le plaçant bien; c'est de ce conseiller toujours sincere, qui ne déguise & n'excuse rien, que Baron avoit appris à charmer au théâtre les persones les plus sensibles, & le Kain à dompter, comme *Démosthenes*, une nature ingrate & rebelle.

C'est *Démosthenes*, qui a dit que la premiere partie de l'éloquence, étoit *l'action*, la seconde, *l'action*, la troisieme, *l'action*, & il avoit bien acquis le droit de parler ainsi; il s'étoit rendu dans ce genre, le plus éloquent, le plus entraînant de tous les orateurs. Eschine, son rival & & son ennemi, qu'il avoit fait banir d'Athênes par son eloquence, s'étoit retiré à Rhodes, où il avoit ouvert une école de rhétorique, que son nom a rendue long-temps celebre; il aimoit à lire à ses disciples les deux fameuses oraisons rivales sur la courone; on applaudissoit la siene, mais on étoit transporté de celle de *Démosthenes*; *eh! que seroit-ce donc*, disoit Eschine *si vous l'aviez entendu lui-même?* ou, comme d'autres traduisent, *si vous aviez entendu rugir le monstre*.

Ajoutons-ici un témoignage d'un autre genre, & plus flateur, qu'Eschine rendit à *Démosthenes*, ajoutons que *Démosthenes*, vengé par un jugement public, du rival qui l'avoit injustement ataqué, loin de triompher de ce succès, courut après Eschine, le consola, le plaignit, lui offrit des

secours & des soins; & que le dernier mot d'Eschine, en quitant Athènes, fut, *comment ne regréterois-je pas une patrie, où je laisse des ennemis plus généreux que je ne puis espérer de trouver ailleurs les amis mêmes!*

Les harangues de *Démosthenes*, quoique dépouillées de cette magie de l'action qu'il avoit poussée si loin, n'ont cessé de faire l'admiration de tous les siecles & d'être proposées aux orateurs, comme leur plus parfait modele; aussi n'avoit-il pas moins fait pour l'éloquence de l'esprit, que pour celle du corps, pour la parole, que pour l'action. Démocrite s'enfermoit dans des tombeaux pour méditer, *Démosthenes* descendoit dans un cabinet souterrain, pour composer sans être importuné par le bruit, ni distrait par les objets extérieurs; là, il passoit des mois entiers sans sortir, & pour n'être pas tenté de rentrer dans le monde avant le temps, & de laisser ses travaux imparfaits, il se mettoit hors d'état de paroître, en se faisant raser la moitié de la tête. C'est dans cette retraite entiérement séparée du monde & inaccessible à tous, qu'à la lueur d'une lampe, il écrivoit ces harangues immortelles, dont ses ennemis & ses envieux disoient, *qu'elles sentoient l'huile*; „ on „ ne fera pas, répliquoit-il, le même reproche à „ vos productions légeres „. En général, le travail, loin d'ôter aux ouvrages l'air facile, contribue à le leur donner; c'est à force d'art, qu'on est parfaitement naturel, & *Démosthenes* étoit irréprochable à cet égard.

Tous les amateurs de l'éloquence se partagent entre lui & Cicéron, mais il y a ici une chose remarquable, c'est que ceux qui donnent la préférence à *Démosthenes*, osent insinuer, que Cicéron n'étoit pas éloquent, au lieu que ceux qui préferent Cicéron, ne disent pas la même chose de *Démosthenes*. S'il n'y a qu'une éloquence, celle qui entraîne, *Démosthenes* seul est éloquent: s'il y en a plusieurs, si l'éloquence qui enchante a aussi ses droits; si l'esprit, la raison, le goût le sentiment, les grâces, la philosophie, les plus vastes connoissances, les plus pures lumieres, les idées les plus morales, les plus riches dévelopemens du style le plus parfait, ajoutent à l'éloquence & en font partie, qui poura dire que Cicéron n'étoit pas éloquent?

C'étoit à Bossuet de préférer *Démosthenes*; Bossuet, que M. de Voltaire appeloit le seul françois éloquent, parmi tant d'écrivains élégans. Fénélon, médiocre dans l'éloquence qui entraîne, parfait comme Cicéron, dans celle qui enchante, avoit intérêt de préférer le genre où il avoit tant de supériorité; mais c'étoit une des perfections de Fénélon de savoir goûter le mérite qui avoit le moins de raport avec le sien, & d'être désintéressé dans ses jugemens; il préfere *Démosthenes*, à tout, & on n'a jamais ni plus favorablement jugé ce grand orateur, ni mieux caractérisé son éloquence.

„ *Démosthenes*, dit-il, est trop vivement touché des „ intérêts de sa patrie, pour s'amuser à tous les „ jeux d'esprit d'Isocrate..... Vous ne sauriez „ le lire sans voir qu'il porte la république dans „ le fond de son cœur. C'est la nature qui parle „ elle-même dans ses transports. L'art y est si „ achevé, qu'il n'y paroît point..... *Démosthenes* paroît sortir de soi & ne voir que la pa„ trie..... Il est au dessus de l'admiration. Il se „ sert de la parole, comme un homme modeste „ de son habit pour se couvrir..... On ne peut „ le critiquer parce qu'on est saisi. On pense aux „ choses qu'il dit, & non à ses paroles. On le „ perd de vue, on n'est occupé que de Philippe „ qui envahit tout „.

Fénélon, dans le même endroit, dit de Cicéron, *il fait honeur à la parole;* mais son cœur est pour *Démosthenes*.

En général, c'est par les grands effets que l'éloquence de *Démosthenes* se distingue. *Isocrate*, disoit Philippe, *s'escrime avec le fleuret*, *Démosthenes se bat avec l'épée*. Aussi dans sa jeunesse avoit-il préféré aux leçons d'Isocrate, celles d'Isée, orateur impétueux, qu'on représente sous l'emblême des foudres ou des torrens.

Démosthenes, qui savoit inspirer tant de courage à ses concitoyens, avoit pris la fuite à la bataille de Chéronée; une statue de bronze que les Athéniens lui avoient érigée, portoit cette inscription: *Démosthenes, si ta valeur eût égalé ton éloquence, jamais le mars macédonien n'auroit triomphé de la Grece*. C'étoit dans la tribune, qu'il étoit redoutable aux ennemis. On put dire de lui, ce que Brutus dit de Cicéron, dans *la Mort de César*:

> Cicéron.....
> Ne sert la liberté que par son éloquence;
> Hardi dans le sénat, foible dans le danger,
> Fait pour haranguer Rome, & non pour la venger.

Mais c'étoit beaucoup de haranguer Athênes; *le mars macédonien*, ce guerrier politique, qui, selon le conseil & l'expression d'un oracle, combatoit *avec des lances d'argent*, & ne regardoit comme imprenable, qu'une place où un mulet chargé d'or ne pouvoit pénétrer; qui par ses dons corrupteurs,

> Brisa les fiers remparts & les portes d'airain,
> Mit des superbes rois la dépouille en sa main.

> *Diffidit urbium*
> *Portas vir Macedo, & subruit æmulos*
> *Reges muneribus.*

& fit craindre à Alexandre de n'avoir rien à conquérir; Philippe ne redoutoit que l'éloquence de *Démosthenes* & son âme incorruptible. Tout l'or de la Macédoine ne put le tenter: Alexandre le trouva dans la suite moins inflexible; un présent

qu'il crut pouvoir accepter de ce prince, qu'il regardoit comme le vengeur de la Grece, le fit banir d'Athênes pour un temps; il y revint, après la mort d'Alexandre, toujours éloquent, toujours zélateur de la liberté des Grecs, toujours ennemi des Macédoniens; Antipater voulut se le faire livrer, comme Antoine dans la suite se fit livrer Cicéron; *Démosthenes* se voyant près de tomber entre les mains de ceux qui le poursuivoient, s'empoisona, comme Annibal, pour échaper aux ennemis. Il mourut l'an 322 avant l'ere vulgaire.

DEMPSTER (THOMAS) (*Hist. litt. mod.*), docte gentilhomme Écossois, mort en 1625, à Bologne en Italie, où il s'étoit fixé; il est auteur d'une histoire ecclésiastique d'Écosse, d'un ouvrage intitulé: *de Etruria regali;* & d'une édition des antiquités Romaines de Rosin.

DENHAM (LE CHEVALIER JOHN) (*Hist. litt. mod.*) Irlandois, est au nombre des bons poëtes anglois. Joueur, il écrivit contre le jeu, comme notre Regnard, grand joueur, dit-on, a fait la comédie du *joueur;* mais c'est par sa tragédie du *sophi*, que le chevalier *Denham* est sur-tout célebre. On a de lui de moindres morceaux de poésie, parmi lesquels on distingue sa *montagne de Cooper*, comme un beau morceau de poésie descriptive. Mort en 1668, enterré à Westminster.

DENISART (JEAN-BAPTISTÆ) (*Hist. litt. mod.*), procureur au châtelet de Paris, célebre par sa *Collection de décisions nouveles & de notions relatives à la jurisprudence actuele.* On lui doit aussi une édition des *Actes de notoriété du Châtelet.* Mort en 1765.

DENNYS (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) a été le zoïle anglois. Pope, qu'il décrioit, ainsi que tous les poëtes célebres, (car dans tous les temps & dans tous les pays le métier des zoïles est de déchirer le talent & de flétrir la gloire) l'a placé dans sa dunciade; M. l'abbé Prévôt, en annonçant sa mort dans le *pour & contre*, tome 3, page 68, dit qu'il étoit aussi couvert de gloire & de blessures que peut l'être un critique qui n'a fait que mordre & recevoir des morsures. Mort à Londres le 17 décembre 1733.

DENTRECOLLES (FRANÇOIS-XAVIER) (*Hist. litt. mod.*), jésuite, missionaire à la Chine, compagnon du P. Parennin. On a de lui plusieurs morceaux dans les *lettres édifiantes & curieuses* des missionaires jésuites, & dans l'histoire de la Chine du P. du Halde.

DENYS. (Il y a d'abord plusieurs Saints de ce nom.)

1°. Saint DENYS l'aréopagite. Il étoit un des juges de l'aréopage, il fut converti par Saint Paul & fut fait évêque d'Athênes. On a cru que les livres attribués à S. Denys aréopagite, étoient effectivement de lui; mais aujourd'hui le sentiment contraire est généralement reçu.

2°. Saint DENYS, évêque de Corinthe, au second siecle, dont Eusebe nous a laissé des fragmens.

3°. Saint DENYS, premier Évêque de Paris, célébré comme martyr avec ses compagnons, Rustique & Éleuthere, l'un prêtre, l'autre diacre; tous trois périrent dans la persécutions de l'empereur Dece, vers le milieu du troisieme siecle. (On a cru long-temps que S. *Denys* aréopagite, étoit S. *Denys* évêque de Paris; mais enfin le P. Sirmond montra dans la dissertation *de Duobus Dionisiis*, que ces deux Saints étoient fort différens, & depuis ce temps-là les plus éclairés n'en ont point douté.)

4°. Saint DENYS patriarche d'Alexandrie en 247, mort en 264, & Saint *Denys*, nommé Pape le 22 juillet 259, mort le 26 décembre 269, sont célebres par leurs combats contre l'hérésie de Sabellius.

Enfin Saint DENYS, évêque de Milan vers le milieu du quatrieme siecle, après avoir combatu l'arianisme, finit par soufrir l'exil pour la foi orthodoxe.

À la suite de ces Saints évêques, on peut placer deux savans célebres par leurs travaux ecclésiastiques.

1°. DENYS LE PETIT, ainsi nommé à cause de sa taille, étoit Scythe de naissance, mais il vivoit à Rome; c'est lui qui a, en quelque sorte, consacré la chronologie par la religion, en comptant le premier les années depuis la naissance de J. C., usage qui est devenu général, comme le plus convenable à des chrétiens; c'est ce qu'on appele l'ere vulgaire; elle n'est cependant pas exactement l'ere chrétiene, elle la précede de quatre ans, mais elle en tient lieu, n'ayant été établie que parce qu'on l'a crue l'ere chrétiene. *Denys le Petit* vivoit dans le sixieme siecle, il mourut vers l'an 540. Cassiodore dit qu'il savoit si parfaitement le grec, qu'il lisoit couramment un livre grec en latin, & un livre latin en grec. Il avoit recueilli quelques décrétales des Papes à la suite d'un *code de canons* approuvé & reçu par l'Église de Rome, suivant le témoignage de Cassiodore, & par l'Église de France & les autres Églises latines, suivant Hincmar; cette collection de décrétales ne commençoit qu'à celles de Saint Sirice, qui siégoit vers la fin du quatrieme siecle; *Denys* n'avoit pu apparemment en trouver d'antérieures; les fausses décrétales, imaginées vers la fin du huitieme siecle, sous le regne de Charlemagne, & sous le pontificat d'Adrien I, par Isidore Mercator, remontent à Saint Clément, l'un des premiers successeurs de Pierre, & continuent sous ses successeurs jusqu'à Saint Sylvestre, vers le commencement du quatrieme siecle. Riculphe, archevêque de Maïence, répandit en France cette collection; la supposition fut à peine soupçonée d'abord, & ce qui augmenta encore l'autorité de ce recueil, c'est qu'il fut attribué à Saint Isidore de Séville, qui vivoit dans le septieme siecle: on voit par les écrits du célebre Hincmar, qui vivoit dans le neuvieme, qu'il étoit dans cette erreur

teur avec tout son siecle. Le décret de Gratien cite les fausses décrétales comme un ouvrage authentique; elles ont passé pour vraies pendant huit cents ans, & n'ont été abandonées que dans le dernier siecle, après que le savant Blondel en montra les caracteres de fausseté.

2°. Denys le Chartreux, un des meilleurs auteurs mystiques & dont le Pape Eugene IV disoit *que l'Église étoit heureuse d'avoir un tel fils*; ses œuvres ont été recueillis en vingt-un volumes *in-folio*.

Denys fut quarante-huit ans chartreux à Ruremonde; il etoit né à Rikel, dans le diocêse de Liége; il mourut en 1471, âgé de soixante-neuf ans.

Denys est encore le nom de trois tyrans fameux, l'un d'Héraclée, dans le Pont, les deux autres, de Syracuse.

Le premier, qui étoit contemporain d'Alexandre & qui lui survécut, n'a eu de remarquable que sa taille colossale & monstrueuse, qui étoit telle, dit-on, qu'il n'osoit jamais se laisser voir en public. Il étoit accâblé sous le poids de la matiere, qu'on ne pouvoit le réveiller qu'en lui enfonçant des aiguilles dans la chair. Il mourut l'an 340 avant J. C.

Denys de Syracuse, dit l'Ancien étoit simple particulier, simple gréfier d'une ville libre; il osa envisager le rang suprême comme un but proposé à son adresse & à son audace; il crut qu'il ne s'agissoit que de tirer parti des conjonctures. Les Carthaginois venoient de prendre Agrigente, la Sicile étoit consternée, on imputoit cette perte aux Syracusains, qui avoient, dit-on, trop lentement & trop foiblement secouru les Agrigentins; *Denys*, à cette occasion, déclama contre les magistrats de Syracuse avec tant d'audace, de force & de persévérance, qu'il les fit déposer; & comme en pareil cas l'autorité passe à celui qui a renversé celle qui existoit, *Denys* se vit à la tête des nouveaux magistrats.

Le même prétexte lui servit pour joindre la puissance militaire à l'autorité civile: les chefs de l'armée avoient trahi la république & sacrifié les intérêts de la Sicile & de la Grece, il les fait câsser, & en même temps il fait doubler la paye des soldats, il rapele les exilés, l'assemblée est remplie de ses créatures; on étoit toujours pressé & menacé par les Carthaginois, on se resouvient que dans des conjonctures à peu près pareilles, Gelon, élu généralissime, comme chez les Romains on nommoit un dictateur dans les temps difficiles, avoit taillé en pieces trois cents mille Carthaginois auprès d'Himere; on nomme *Denys* généralissime avec un pouvoir absolu.

Bientôt une fausse conjuration, un faux projet d'assassinat de la part des magistrats & des commandans déposés, de faux dangers auxquels *Denys* prétendit avoir échapé avec peine, lui servirent de prétexte pour obtenir une garde; c'étoit par le même artifice, familier à tous les tyrans anciens & modernes, que Pisistrate avoit obtenu à Athênes la même faveur; il change tout alors dans l'armée & dans le gouvernement, toutes les places sont occupées par ses amis & ses partisans, & la tyrannie etoit affermie sur des fondemens inébranlables, lorsqu'on commençoit à soupçoner à Syracuse, qu'on avoit réuni dans la main d'un seul homme, plus de pouvoir qu'il ne convenoit à un état libre.

Alors il y eut des complots réels & des réclamations éclatantes en faveur de la liberté. Un citoyen généreux, nommé Théodore, entendant *Denys* parler en public, de victoires remportées sur les Carthaginois, & d'espérances d'une paix prochaine, lui dit, aussi en public: „ la paix „ ne fait que le second de nos vœux & de nos „ besoins; la liberté est le premier; quand nous „ la rendrez-vous? „ *Denys* éluda la question, & s'atachant à inspirer, tantôt la crainte par des vengeances crueles, tantôt la bienveillance par une grande popularité, tantôt la confiance par une application continuele aux soins du gouvernement, tantôt l'estime par des talens distingués, il parvint à conserver pendant trente-huit ans l'autorité souveraine, & à la transmettre sans contradiction à un fils incapable, comme Cromwel transmit le protectorat d'Angleterre à Richard, son fils. Sa vie est un mélange de vices qui font horreur, & de vertus qui excitent l'admiration, & l'on voit aussi le mélange de ces deux sentimens dans la conduite de ceux qui ont à traiter avec lui.

Nous avons vu dans l'article *Damoclès*, que *Denys* sentoit tout le malheur de son état; nous avons vu dans l'article *Damon*, qu'il sentoit tout le prix de la vertu. Si son état avoit des peines crueles, il avoit aussi des avantages; *Denys* ne fût pas insensible au privilége de se mettre au dessus des loix. Il épousa deux femmes à la fois, une étrangere, une Locriene, nommée Doride, une citoyene nommée Aristomaque, fille d'Hipparinus, & sœur de Dion. Il les aima toutes deux également, les fit respecter à la nation, & fut aussi bon mari que peut l'être un bigame.

Il s'étoit d'abord adressé aux habitans de la ville de Rhege, pour obtenir la femme étrangere qu'il vouloit épouser; leur réponse avoit été, qu'ils n'avoient que la fille du boureau à donner à un tyran. *Denys* assiégea Rhege; le siége dura près d'un an, *Denys* y fut blessé. Les Grecs d'Italie avoient pris le parti de Rhege, il remporta sur eux une grande victoire, fit plus de dix mille prisoniers, qu'il renvoya sans rançon pour détacher les Grecs de l'alliance de Rhege; il prit enfin cette ville, par famine, & trouva toutes les rues remplies de câdavres que la faim avoit consumés; il prit vivant, Phyton, commandant de la garnison; il le fit atacher au

haut d'une machine, pour le donner en spectacle à l'armée de Syracuse; là, il lui fit dire que son fils avoit été jeté dans la mer: il a été plus heureux que moi d'un jour, répondit Phyton; il le fit ensuite détacher, promener ignominieusement dans toute la ville, batre de verges, rassasier de supplices & d'opprobres qu'il vouloit encore prolonger; mais apercevant que ce spectacle révoltoit son armée, & entendant déja ces murmures qui menacent les tyrans, il se hâta de lui donner, dans la mer, le même tombeau qu'à son fils.

Tantôt on pouvoit tout dire impunément à *Denys*, tantôt un seul mot hazardé coûtoit la vie. Un jour il faisoit des plaisanteries sur Gélon, qui avoit été avant lui, tyran de Syracuse, mais tyran aimable & aimé; *Denys* jouant sur ce nom de Gélon, qui signifie ris ou risée, disoit qu'il avoit été la risée de la Sicile. Respectez le, lui dit Dion, vous lui avez l'obligation de régner; on se fie à vous à cause de Gélon; mais à cause de vous, on ne se fiera plus à persone: Alexandre, pour bien moins, avoit tué Clitus. *Denys* prit cette leçon en bonne part.

Thesta, sa sœur, lui en fit une plus forte encore. Polyxene, son mari, redoutant la vengeance du tyran, qu'il avoit peut-être alumée par quelque conjuration, s'étoit enfui secrétement de la Sicile, ce qui annonçoit au public une mésintelligence marquée dans la maison de *Denys*; celui-ci fit des reproches à sa sœur, de ce que n'ayant pu ignorer le projet de cette fuite, elle ne l'en avoit pas averti. Tu vois bien, lui dit-elle, que je l'ai ignoré, puisque je n'ai pas suivi mon mari; ne serois-je pas plus heureuse & plus fiere d'être appelée par-tout la femme de Polyxene bani, que d'être appelée ici la sœur du tyran? Non seulement *Denys* ne lui témoigna point de ressentiment, mais il laissa même éclater son admiration.

Au contraire, il fit périr Antiphon, parce qu'ayant demandé un jour, quelle étoit la meilleure espece d'airain, Antiphon avoit répondu que c'étoit celle dont on avoit fait les statues d'Harmodius & d'Aristogiton. On sait que ces deux Athéniens avoient fait cesser la tyrannie des Pisistratides & remis Athênes en liberté. Son barbier ayant fait la plaisanterie de dire qu'il portoit plusieurs fois par semaine, le rasoir sous la gorge du tyran, *Denys*, persuadé qu'il avoit été tenté de profiter de l'occasion, le fit aussi mourir, & pour ne plus confier sa tête à un barbier, il voulut que ses filles apprissent à le raser.

Qui tribus anticyris caput insanabile nunquam
Tonsori Licino commiserit.

Dans la suite, se défiant même de ses filles, ou au moins du rasoir, il se faisoit brûler la barbe & les cheveux avec des coquilles de noix alumées: d'abord il employoit ses filles à ce ministere, ensuite il ne voulut plus s'en fier qu'à lui-même. Son lit étoit placé dans une espece d'île, environée d'un fossé large & profond; on n'y arivoit que par un pont-levis qu'il levoit toutes les nuits. S'il alloit chez ses femmes, ce n'étoit qu'après avoir fait fouiller par-tout avec grand soin. Son frere, ni son fils même, n'entroient dans sa chambre, qu'après avoir changé d'habits, & après avoir été exactement visités par les gardes. Et les gardes mêmes, comment s'y fioit-il? pour pouvoir défendre, il faut qu'ils soient armés, & ne peuvent-ils pas ataquer?

Denys portoit sous sa robe une cuirasse d'airain, il sortoit rarement, & quand il croyoit devoir haranguer le peuple, c'étoit du haut d'une tour; pour être invulnérable, il se rendoit inaccessible.

Tant de précautions contre mon jour fatal
Me rendroient méprisable & me défendroient mal,

dit César; *Denys* même pensoit quelquefois ainsi, on le voyoit abjurer ses précautions & ses craintes, converser librement avec le peuple & devenir accessible jusqu'à la familiarité. Il est quelquefois si différent de lui-même, qu'on pouroit croire que sa vie a été écrite sur les mémoires contradictoires de ses amis & de ses ennemis.

Denys se piquoit, comme Néron, d'exceller dans la poésie, & cette idée étoit très-acueillie par ses flateurs. Philoxene, grand poëte & nullement flateur, consulté par le tyran, sur quelques vers, lui en parla avec la même franchise qu'Alceste parle à Oronte, des siens; le tyran irrité l'envoya aux carrieres, c'étoit la prison publique. Au bout de quelque temps, le croyant corrigé, ou croyant avoir mieux fait, il lui lut d'autres vers: Philoxene se tournant du côté des gardes, dit, pour toute réponse & pour tout jugement: *qu'on me remene aux carrieres*. *Denys* trouva la plaisanterie si bonne, qu'il ne put s'empêcher d'en rire, & reçut en grâce Philoxene, qui, de son côté, rabatit quelque chose de sa franchise: c'est ce même Philoxene, qui étant à la table de *Denys*, & voyant qu'on ne lui servoit qu'un petit poisson, tandis qu'il y en avoit un grôs devant *Denys*, fit la plaisanterie beaucoup moins bonne, dont la Fontaine n'a pas dédaigné de faire le sujet de la fâble intitulée: *Le rieur & les poissons*, quoiqu'il jugeât lui-même cette plaisanterie assez insipide.

Denys disputa jusqu'à deux fois aux jeux olympiques, le prix de poésie & celui de la course des chars; ses chars furent brisés, ses vers furent siflés, ses flateurs l'assurerent qu'on n'avoit point de goût à Olympie, & ce qu'il y a de singulier, c'est que les flateurs n'avoient peut-être pas tort, car *Denys* remporta le prix de poésie à Athênes, où étoient certainement les meilleurs juges en ce genre. Dans le transport de sa joie, il donna des fêtes & des festins où il gâgna une indigestion, dont il mourut l'an 372, avant J. C., les

médecins ayant, dit-on, un peu chargé la dose de l'opium qu'ils lui donnoient pour apaiser ses douleurs.

Denys l'ancien est un des impies du paganisme, il pilloit les temples & insultoit aux dieux : retournant à Siracuse, par un vent favorable, après avoir pillé le temple de Proserpine, a Locres : *vous voyez*, dit-il, *que les dieux immortels n'ont point de rancune, ils favorisent ma navigation*. Il fit ôter à Jupiter un manteau d'or massif, offrande du tyran Hiéron, en disant que ce manteau étoit bien lourd en été, bien froid en hiver, & il en fit mettre un de laine, qui sera bon, dit-il, en toute saison.

Il ôta aussi à l'Esculape d'Épidaure, sa barbe d'or, en disant : *Apollon, ton pere, n'en a point*. Des tables d'argent, placées dans divers temples, portoient cette inscription antique : *aux dieux bons*. Profitons, dit-il, *de leur bonté*, & il fit enlever ces tables.

Denys crut pouvoir marier ensemble les enfans de ses deux femmes. *Denys*, le jeune, fils aîné de la Locriene, épousa Sophrosine, fille d'Aristomaque ; Arete fut aussi unie à un de ses freres, après la mort duquel elle épousa Dion, qui devint ainsi doublement beau-frere de *Denys* le jeune, l'ayant été de *Denys* l'ancien.

Dion étoit le plus brave & le plus sage des Syracusains, le plus tendre ami & le disciple le plus zelé de Platon, qui lui rend le témoignage, qu'il n'avoit jamais vu un jeune homme sur qui ses discours eussent fait une impression si prompte & si profonde, & qui eût saisi avec tant de vivacité, tous ses principes. On ne lui reprochoit qu'un maintien grave & sévere, déplacé à la cour, dont Platon lui-même lui faisoit la guerre, & voulut en vain le corriger. Un disciple de Platon, devoit haïr la tyrannie ; mais Dion étoit cher au tyran, son beau-frere (c'est de *Denys*, l'ancien, que nous parlons), il crut qu'il en vaudroit mieux, quand il auroit entendu Platon, & que cet homme divin enflâmeroit *Denys*, comme lui, de l'amour de la sagesse & de la vertu, il ménagea entre ces deux hommes, une entrevue qui ne produisit rien. Il espéra réussir mieux auprès du jeune *Denys*. Ce prince, sans caractere & sans talens, avoit été élevé par *Denys*, enfermé & privé de toute instruction, par l'effet de cette sombre défiance, qui fait craindre aux tyrans, jusqu'à leurs enfans. Les leçons de Platon étoient, sans doute, ce qu'il y avoit de plus propre à corriger cette mauvaise éducation. Appelé par Dion, il vint à la cour du jeune *Denys*, qui s'enflama pour lui d'une amitié que Plutarque appele un *amour tyrannique*. Cet atachement bizâre avoit tous les caracteres de la passion & de la jalousie, il vouloit occuper seul Platon tout entier, régner seul sur son esprit & sur son âme, en être seul estimé & aimé ; il étoit sur-tout jaloux de Dion. Il combloit Platon de respects & d'honeurs, il adoptoit tous ses principes, il mettoit à ses pieds ses trésors, son autorité, tout, pourvu seulement que Platon consentît à l'aimer plus que Dion ; c'étoit ensuite comme dans l'amour, des reproches, des menaces, des scênes d'emportement & de fureur que suivoient à l'instant le repentir, les larmes, les plus tendres supplications.

Platon étoit à peine arivé, que les courtisans virent avec éfroi l'effet de ses leçons. Les mots de *tyran* & de *tyrannie* n'avoient rien d'injurieux, & signifioient seulement roi & royauté ; mais Platon en avoit flétri l'idée dans l'esprit de *Denys*. Ce prince entendant le héraut, dans une solemnité, demander, selon l'usage, qu'il plût aux dieux de maintenir la tyrannie & de conserver le tyran, s'écria tout haut : *ne cesseras-tu point de me maudire ?* Ce mot fit craindre aux courtisans, une abdication, ils unirent leurs éforts & leurs intrigues, ils opposerent à Platon & à Dion, l'historien Philiste, dont il ne nous reste rien, mais que Cicéron appele le petit Thucydide, *pene pusillus Thucydides*, ils entraînerent aisément le prince dans le vice & dans les voluptés, mais son cœur étoit toujours pour Platon. De ces passions, de ces combats, de cette maniere fole d'aimer un sage, il résulta de grands orages, *Denys* chassa Dion, retint ses biens, lui enleva Arete, sa femme, & l'obligea d'épouser un autre homme. Platon, renvoyé, rapelé, outragé, emprisoné, livré aux entreprises & aux attentats de ses ennemis, fut anfin délivré par le célebre philosophe Archytas qui le réclama au nom de tous les philosophes, *Denys* n'osa le retenir. Dion, fidele aux leçons de la sagesse, dévora ses afronts, s'interdit la vengeance, voyagea dans la Grece, pour s'instruire & se rendre meilleur ; mais dans la suite, rapelé par les Syracusains, à qui le joug du tyran étoit devenu insupportable, il vint briser ce joug & rendre la liberté à Syracuse, à travers mille périls & mille obstacles ; il eut à combatre & *Denys* & les Carthaginois, & l'inconstance des Syracusains, il triompha de tout. Platon lui mandoit que la terre entiere avoit les ieux atachés sur lui seul ; mais il jouit peu de ses succès, un traître ami, nommé Callippe, l'assassina pour régner à son tour. Hipparinus, frere de *Denys*, chassa Callippe, & régna quelque temps, *Denys*, lui-même, remonta sur le trône ; un Icetas voulut aussi régner, les tyrans se multiplierent. Enfin, Timoléon de Corinthe (*Voyez* TIMOLÉON), implacable ennemi de la tyrannie, acheva l'ouvrage de Dion, & chassa tous les tyrans, non seulement de Syracuse, mais de toute la Sicile. Ce fut alors, dit-on, que *Denys*, pour être encore un peu tyran, se fit maître d'école à Corinthe. Il étoit sans talens & sans vertus, mais non pas sans esprit. Pendant son séjour à Corinthe, quelqu'un lui demandant, pour l'insulter, à quoi lui avoit servi toute la sagesse de Platon ? *à supporter ma disgrace, même après l'avoir méritée*, répondit-il. Philippe de Macédoine, parlant avec

dénigrement du goût de *Denys* l'ancien pour la poësie, & demandant ironiquement à *Denys* le jeune, quel temps son pere pouvoit employer à faire des vers? *le temps*, répondit *Denys que vous & moi avons perdu à ne rien faire ou à faire du mal*. C'est en substance le compte que rend Cicéron, du temps qu'il donnoit à l'étude des belles lettres.

Nam quis me reprehendat aut quis mihi jure succenseat, si quantum cæteris ad suas res obeundas, quantum ad festos dies ludorum celebrandos, quantum ad alias voluptates & ad ipsam requiem animi & corporis conceditur temporis, quantum alii tribuunt intempestivis conviviis, quantum denique aleæ, quantum pilæ, tantum egomet mihi ad hæc studia recolenda sumpsero?

Le dernier détrônement de *Denys* le jeune tombe à l'an 347 avant J. C., le reste de sa vie est ignoré.

DENYS D'HALICARNASSE (*Histoire litt. anc.*), ainsi nommé, parce qu'il etoit, aussi-bien qu'Hérodote, d'Halicarnasse, ville de Carie, écrivain si célebre, qu'il suffit de rapeler ici le titre de ses ouvrages; ce sont les *Antiquités Romaines*, en vingt livres, dont il ne nous reste que les onze premiers, qui vont jusqu'à l'an 312 de la fondation de Rome. L'abbé Bellenger, docteur de Sorbone & le P. le Jay, jésuite, en ont donné chacun une traduction, des *Comparaisons de quelques anciens historiens*, & un traité très-estimé, *De la construction Oratoire*. L'histoire romaine a été fort bien écrite par des auteurs Grecs, *Denys* d'Halicarnasse & Polybe, avant de l'être par Tite-Live. *Denys* d'Halicarnasse vivoit du temps de César & d'Auguste; il passa vingt-deux ans à Rome pour composer son histoire.

DÉODANDE (*Hist. mod.*), en Angleterre est un animal ou une chose inanimée, confiscable en quelque sorte en honeur de Dieu, pour l'expiation du malheureux accident qu'elle a causé en tuant un homme sans qu'aucune créature humaine y ait aucunement contribué.

Si par exemple un cheval dóne à son maître, ou à son palefrenier, un coup de pied qui le tue; si un homme, conduisant une charete, tombe dessous, & que la roue passe sur lui & l'écrase; si un bûcheron, abatant un arbre, crie à ceux qui se trouvent là de se ranger, & que nonobstant cette précaution, l'arbre, tombant, écrase quelqu'un: dans chacun de ces trois cas, le cheval, ou la charete & les chevaux, ou l'arbre, seront *deodandes* (deodanda), c'est-à-dire, seront confiscables en hommage de Dieu; en conséquence de quoi, le roi s'en saisira, & en fera distribuer le prix par ses aumôniers, pour l'expiation de ce malheureux accident, quoique causé par un animal sans raison, ou même par un corps inanimé; & cela en vertu de cette loi: *Omnia quæ movent ad mortem sunt deodanda*, c'est-à-dire, que „ tout ce qui, par son mouvement, a donné „ la mort à un homme, doit être dévoué à Dieu „.

Il paroît que cette loi a été dressée à l'imitation de celle de l'Exode, *chap. xxjv.* 28, où on lit que „ si un bœuf frape de sa corne un homme „ ou une femme & qu'ils en meurent, on le lapidera & on n'en mangera pas la chair, au „ moyen de quoi le maître de l'animal sera in„ nocent de cet accident „.

On lit dans le Fleta, que le *deodande* doit être vendu, & que le prix en doit être distribué aux pauvres pour l'âme du roi, celles de ses ancêtres, & de tous les fideles trépassés.

DÉPÊCHES, sub. f. (*Hist. mod.*), lettre d'afaire qu'on envoie en diligence par un courier exprès pour quelque afaire d'état, ou quelqu'autre chose importante.

Ce sont les secrétaires d'état ou leurs commis qui sont chargés des *dépêches*. Le roi donne ses ordres à ses ministres qui sont dans les pays étrangers, par *dépêches*.

En Allemagne, ces sortes de couriers se nomment *estafetes*; ils ont la livrée de l'empereur, l'on est obligé dans toutes les postes de les monter, & ils vont seuls sans postillon.

Le mot de *dépêches* se dit aussi pour le paquet même qui contient ces sortes de lettres; mais alors il n'a point de singulier. C'est dans ce sens qu'on dit: *le courier a rendu ses dépêches*.

Les François ont eu, sous Louis XIV, un conseil de *dépêches*, auquel assistoient M. le dauphin, le duc d'Orléans, le chancelier, & les quatre secrétaires d'état. Ce conseil subsista jusque à nos jours.

En Espagne, le secrétaire d'état, chargé du département des afaires étrangerés, est appelé le secrétaire des *dépêches* universeles, *del despacho universal*.

DÉPUTATION, s. f. (*Hist. mod.*), est l'envoi de quelques persones choisies d'une compagnie ou d'un corps, vers un prince ou à une assemblée, pour traiter en leur nom ou poursuivre quelque afaire.

Les *députations* sont plus ou moins solemneles, suivant la qualité des persones à qui on les fait, & les afaires qui en font l'objet.

Le mot *députation* ne peut point être proprement appliqué à une seule persone envoyée auprès d'une autre pour exécuter quelque commission, mais seulement lorsqu'il s'agit d'un corps. Le parlement en Angleterre *députe* un orateur & six membres pour présenter ses adresses au roi. Le chapitre *députe* deux chanoines pour solliciter ses afaires au conseil.

En France, l'assemblée du clergé nomme des *députés* pour complimenter le roi. Le parlement fait aussi par *députés* ses remontrances au souverain; & les pays d'états, Languedoc, Bourgogne, Artois, Flandre, Bretagne, &c. font une *députation* vers le roi à la fin de chaque assemblée.

DÉPUTATION, (*Hist. mod.*), sorte d'assemblée des états de l'empire, différente des dietes.

C'eſt un congrès où les députés ou commiſſaires des princes & états de l'empire diſcutent, reglent & concluent les choſes qui leur ont été renvoyées par une diete ; ce qui ſe fait auſſi quand l'électeur de Maïence, au nom de l'empereur, convoque les députés de l'empire, à la priere des directeurs d'un ou de pluſieurs cercles, pour donner ordre à des afaires, ou pour aſſoupir des conteſtations auxquelles ils ne ſont pas eux-mêmes en état de remédier.

Cette *députation* ou forme de régler les afaires, fut inſtituée par les états à la diete d'Augsbourg en 1555. On y nomma alors pour commiſſaires perpétuels celui que l'empereur y enverroit, les députés de chaque électeur, excepté celui du roi de Bohême, parce qu'il ne prenoit part aux afaires de l'empire, qu'en ce qui concernoit l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains; mais les choſes ont changé à cet égard depuis l'empereur Joſeph. On y admet auſſi ceux de divers princes, prélats & villes impériales. Chaque député donne ſon avis à part, ſoit qu'il ſoit de la chambre des électeurs, ou de celle des princes. Que ſi les ſuffrages de l'une & de l'autre chambre s'acordent avec celui du commiſſaire de l'empereur, alors on conclut, & l'on forme un réſultat qu'on nomme *conſtitution* ; comme on fait dans les dietes ; mais une ſeule chambre qui s'acorde avec le commiſſaire de l'empereur, ne peut pas faire une concluſion, ſi l'autre eſt d'un avis contraire. Heiſſ. *Hiſt. de l'empire, tome III.*

DÉPUTÉ, AMBASSADEUR, ENVOYÉ. L'*ambaſſadeur* & l'*envoyé* parlent au nom d'un ſouverain, dont l'*ambaſſadeur* repréſente la perſone, & dont l'*envoyé* n'explique que les ſentimens. Le *député* n'eſt que l'interprete & le repréſentant d'un corps particulier, ou d'une ſociété ſubalterne. Le titre d'*ambaſſadeur* ſe préſente à notre eſprit avec l'idée de magnificence ; celui d'*envoyé*, avec l'idée d'habileté ; & celui de *député*, avec l'idée d'élection.

Député, adj. pris ſubſt. (*Hiſt. mod.*), eſt une ou pluſieurs perſones envoyées ou *députées* au nom & en faveur d'une communauté. *Voyez* Député.

Pluſieurs provinces de France envoient tous les ans des *députés* au roi, pour lui préſenter le cahier des états. Ces *députés* ſont toujours au nombre de trois ; un pour le clergé, l'autre pour la nobleſſe, & le dernier pour le peuple & le tiers-état. Le *député* du clergé porte toujours la parole.

Dans toutes les villes de Turquie il y a toujours des *députés* pour traiter ainſi, avec les officiers du grand-ſeigneur, des impôts & de toutes leurs autres afaires. Ces *députés* ſont trois ou quatre des plus riches & des plus conſidérables d'entre les bourgeois.

Nous avons de même en France des *députés* du commerce, qui ſont des négocians extrêmement verſés dans cette matiere, réſidans à Paris, de la part des principales villes maritimes & commerçantes du royaume, telles que Nantes, Bourdeaux, Lyon, avec des apointemens de la part de ces villes, pour veiller aux intérêts & pourſuivre les afaires de ces négocians au conſeil du commerce.

Député, chez les anglois, ne ſuppoſe ſouvent qu'une commiſſion ou emploi, & non une dignité, on ſe ſert de ce mot pour déſigner un lieutenant, c'eſt-à-dire, quelqu'un qui tient la place d'un autre.

Chez les anciens, *deputatus* a premiérement été appliqué aux armuriers ou ouvriers que l'on employoit dans les forges à fabriquer les armes, *&c.* & ſecondement à ces hommes actifs qui ſuivoient l'armée, & qui étoient chargés de retirer de la mêlée & de ſoigner les bleſſés.

Deputatus, ΔΕΠΟΥΤΑΤΟΣ, étoit auſſi dans l'Égliſe de Conſtantinople un officier ſubalterne, dont les fonctions étoient d'aller chercher les perſones de condition auxquelles le patriarche vouloit parler, & d'empêcher la preſſe ſur le paſſage de ce prélat.

Il paroît que cet officier étoit une eſpece d'huiſſier, qui étoit outre cela chargé du ſoin des ornemens ſacrés ; en quoi ſon office reſſembloit en quelques parties à celui de ſacriſtain. *Chambers & Trév.*

Députés du Clergé : ils ſont tirés tant du premier que du ſecond ordres ; dans les aſſemblées de ce corps ils repréſentent les provinces eccléſiaſtiques, & en ſtipulent les intérêts : ceux de l'univerſité ou des cours ſouveraines, vont au lieu de la députation préſenter le vœu de leur ordre ou compagnie ; ainſi, après la victoire de Fontenoy, le roi fut complimenté par des *députés* de toutes les cours ſouveraines, qui ſe rendirent pour cet effet au camp devant Tournay.

Député du Tiers-État (*Hiſt. mod.*), nous traduiſons ainſi le mot anglois *commoner* ; nom qu'on donne aux membres de la chambre des communes, par oppoſition à celui de *pair* ou de *ſeigneur*, que l'on donne aux membres de la chambre haute. Ces *députés* peuvent être choiſis parmi toutes ſortes de perſones au deſſous du rang de baron, c'eſt-à-dire, parmi les chevaliers, les écuyers, les gentilshommes, les fils de la nobleſſe, &c.

DERCYLLIDES (*Hiſt. anc.*), général des Lacédémoniens, connu dans les guerres des Grecs contre les Perſes ; il vivoit environ quatre ſiecles avant J. C.

DERHAM (Guillaume), de la ſociété royale de Londres, Anglois, célebre par ſes talens & ſes connoiſſances en Phyſique, auteur d'une *Théologie phyſique* & d'une *Théologie aſtronomique*. Mort en 1735, à 78 ans.

DES-ACCORDS. *Voyez* Accords.

DES ADRETS. *Voyez* Beaumont.

DESAGULIERS (Jean-Théophile), physicien célebre, né à la Rochelle, en 1683, d'un protestant, que la révocation de l'édit de Nantes obligea de se retirer en Angleterre ; on a de lui un *Cours de physique expérimentale* en Anglois, qui a été traduit en François par le P. Pezenas. C'étoit un des membres de la société royale de Londres. Il mourut en 1743.

DÉSARMEMENT, sub. m. est l'action d'ôter à quelqu'un l'usage & la possession des armes.

Lorsqu'on conclut une paix, il est d'usage de désarmer de tous côtés. Il y a en Angleterre différentes loix pour les *désarmemens*. Sous le roi George I, il a été fait une loi pour le *désarmement* des Irlandois : aucun d'eux, excepté les pairs & les gentilshommes qui payent 400 liv. de taille par an, ne peut porter d'armes dans la campagne, sur les routes, & au marché. 1. *G.* 1, *stat.* 2, *ch. liv.*

Cette même loi a désarmé tout le menu peuple d'Angleterre qui paye au dessous de 100 liv. par an pour ses biens fonds, excepté les domestiques des seigneurs de domaines, quoique l'anciene police d'Angleterre oblige toute la nation de porter les armes. *Chambers*.

DESBARREAUX. *Voyez* Barreaux.

DESCARTES (René) (*Hist. litt. mod.*).

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens, & qui tient le milieu,
Entre l'homme & l'esprit, comme entre l'huître
& l'homme
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

a dit la Fontaine. Distinguons dans Descartes, l'homme privé & l'homme public, ou le philosophe. René *Descartes* naquit à la Haie en Touraine, le 31 mars 1596, de Joachim *Descartes*, conseiller au parlement de Bretagne, & de Jeanne Brochard, fille du lieutenant général de Poitiers. Sa maison, une des plus ancienes de la Touraine, avoit étendu ses branches dans le Berry, le Poitou, l'Anjou & la Bretagne ; illustrée par de grandes alliances, long-temps distinguée par le service militaire, elle venoit d'entrer dans la magistrature ; elle a produit depuis un grand nombre de conseillers au parlement de Bretagne. *Descartes* vint à Paris en 1613, à dix-sept ans, n'ayant pour gouverneur qu'un valet de chambre, pour surveillans que des domestiques. Il prit d'abord le parti des armes, il servit comme simple volontaire en Hollande, sous le prince Maurice de Nassau ; en Allemagne, sous le duc de Baviere, contre l'électeur Palatin ; en Hongrie, contre Betlem-Gabor, usurpateur de la Transylvanie. Il quita, en 1621, la profession des armes, pour se livrer plus librement au plaisir utile de voyager en philosophe. Un jour il passoit par mer, d'Embden dans la West-Frise, seul avec un domestique parmi des matelots, maîtres du vaisseau, maîtres de son sort, & qui joignoient la scélératesse à une rusticité barbare. *Descartes* observoit, méditoit, parloit peu, ne parloit qu'à son domestique, & ne parloit que françois. Les matelots le jugeant riche, projetoient de le tuer, de le voler, & de le jeter dans la mer ; ils tenoient conseil devant lui, croyant qu'il n'entendoit pas leur langue, l'air calme & plein de sécurité de *Descartes*, confirmoit leur erreur. Tout-à-coup *Descartes* fond sur eux l'épée à la main, il avoit compté sur l'effet de la surprise & sur la timidité naturele des coupables, ils oublierent en effet que *Descartes* étoit en leur pouvoir, ils demanderent grâce & l'obtinrent. *Descartes* voyagea en Hollande, en Flandre, en Angleterre, en Danemarck, en Suisse, en Italie. Ces voyages furent interrompus par divers séjours en France. Il vint à Paris, où il avoit autrefois vécu dans la retraite & dans l'étude ; il rentra dans la retraite, il en sortit encore, & pour aller à la cour ; il revit son pays natal & ses parens ; il voulut se fixer dans le Poitou, par l'acquisition de la charge de lieutenant, général de Chatellerault ; il ne se fixa nulle part, & se fixer n'étoit pas une chose facile dans son caractere, naturélement changeant & irrésolu. C'est en Hollande qu'il a le plus vécu, mais en y changeant très-souvent de séjour. Il y fut persécuté par des envieux, sur-tout par le fanatique Voëtius qui s'est fait un nom par sa haine pour *Descartes*, mais il trouvoit dans ce pays la facilité de se cacher, & la liberté de la presse ; enfin le sage Chanut, son ami, ambassadeur de France en Suede, le fit connoître à la reine Christine qui l'attira auprès d'elle, & lui demanda des leçons de philosophie d'où pouvoit dépendre le bonheur d'un peuple, il ne put résister à un tel attrait, il alla s'établir à Stockolm dans la maison de l'ambassadeur ; il y mourut le 11 février 1650. Il avoit pris pour devise: *Bien vivre c'est se bien cacher ; bene qui latuit, bene vixit* : & c'étoit du sein de la retraite & de l'obscurité qu'il éclairoit le monde par ses écrits. Il eut, dans un degré rare les vertus domestiques & privées. *Quand on me fait une offense*, disoit-il, *je tâche d'élever mon âme si haut, que l'offense ne parviene pas jusqu'à elle*. Tous ses domestiques furent ses éleves & ses amis ; entrés chez lui domestiques, ils en sortirent philosophes, & plusieurs même professeurs de philosophie. Schulter, son valet de chambre, qui recueillit ses derniers soupirs, a rendu sa douleur digne des regards de l'histoire, & en a fait un titre de gloire de plus pour ce grand homme, les pauvres, les malheureux disoient: *Descartes est un génie descendu du ciel pour notre bonheur*. Tel étoit l'homme privé chez *Descartes*.

L'homme public est dans ses écrits, dans sa *Méthode*, dans ses *Méditations métaphysiques*, dans ses *Principes de physique*, *&c.* dans ses *Lettres*. C'est *Descartes* qui a fixé pour jamais les bornes, souvent confondues jusqu'à lui, de la

métaphyſique & de la phyſique, c'eſt lui qui ſaiſiſſant & dans l'eſprit & dans la matiere le trait diſtinctif, le caractere eſſentiel, a poſé entre ces deux ſubſtances, unies & diſtinctes dans l'homme, cette bariere qui empêchera toujours d'attribuer à l'une la moindre portion de l'héritage de l'autre : c'eſt lui qui eſt l'auteur, ſinon de la vraie philoſophie, du moins de la vraie maniere de philoſopher. Il a fait dans les eſprits une révolution générale ; c'eſt par lui que la raiſon & la méthode ont pénétré dans tous les genres ; c'eſt depuis *Deſcartes* que les ouvrages ſont bien faits, que les objets y ſont préſentés dans l'ordre qui leur convient, dans le jour qui les embélit, que l'érudition eſt ſobre, que le bel eſprit eſt décent, que le ſtyle eſt précis, que le génie eſt ſage, que le goût eſt pur, que tous les arts peignent la nature & ſe raprochent de la vérité. C'eſt cet amour du ſimple & du vrai, dont *Deſcartes* a donné l'exemple, qui a préparé ce ſiecle admirable de Louis XIV. On peut avoir été plus loin que *Deſcartes*, mais c'eſt dans la route qu'il a tracée ; on peut s'être élevé plus haut, mais c'eſt en partant du point d'élévation où il a porté les eſprits ; on peut enfin l'avoir combatu lui-même avec ſuccès, mais c'eſt en ſe ſervant des armes qu'il a fournies.

Deſcartes eut une fille naturele (Francine *Deſcartes*) qui mourut dans l'enfance. Il eut une niece (légitime) (Catherine *Deſcartes*) qui n'étoit pas indigne de lui, & qui a fait dire *que l'eſprit du grand René étoit tombé en quenouille*. On a d'elle l'*Ombre de Deſcartes*, & la *Relation de la mort de Deſcartes*. Elle mourut à Rennes en 1706. Baillet a écrit la vie de *Deſcartes*.

DESFONTAINES (*l'abbé*) PIERRE FRANÇOIS GUYOT) (*Hiſt. litt. mod.*). C'eſt le patron & le modele de ces ennemis de toute gloire contemporaine, de ces therſites littéraires, qui n'ayant pu ſe faire un nom par leurs écrits, tâchent de nuire aux écrits qui réuſſiſſent, & eſperent au moins, à force d'irriter les grands écrivains, en obtenir quelque marque de haine ou de mépris qui les faſſe connoître en les flétriſſant. L'abbé *Desfontaines* ne s'étoit pas avili par l'éloge des mauvais auteurs, mais il avoit donné l'exemple d'inſulter les bons. Il ſe donnoit pour un vengeur néceſſaire du goût perdu en France par la *pluralité des mondes*, les *Éloges des académiciens*, la *Henriade* & *Zaïre*.

Criant que le bon goût eſt perdu dans Paris,
Et le prouvant très-bien, du moins par ſes écrits.

Il n'étoit pas ignorant, quoiqu'il affectât de dédaigner l'érudition & de lancer des traits contre l'académie des inſcriptions & belles lettres ; s'il eût voulu ſuivre avec honeur la carriere littéraire, il auroit mieux trouvé ſon compte du côté de l'érudition, que du côté du bel eſprit & du goût ; il y a quelque inſtruction à prendre dans ſes feuilles ; elle eſt ſouvent la chronique ſcandaleuſe de la littérature de ſon temps, mais elle en eſt auſſi quelquefois l'hiſtoire exacte. Il voulut faire cauſe commune avec Boileau & les bons auteurs qui avoient ataqué les mauvais écrivains de leur temps ; il falloit donc, comme eux, ataquer principalement les mauvais & reſpecter les bons. Boileau n'ataquoit point les Corneille, les Racine, les Moliere, les la Fontaine, les Paſcal, les Arnauld, les Bourdaloue, les Boſſuet, les Fénélon ; d'ailleurs.

On put à Deſpréaux pardoner la ſatyre,
Il joignoit l'art de plaire au malheur de médire,
Le miel que cette abeille avoit tiré des fleurs,
Pouvoit de ſa piquure adoucir les douleurs ;
Mais pour un lourd frélon, méchament imbécille,
Qui vit du mal qu'il fait, & nuit ſans être utile,
On écraſe à plaiſir cet inſecte orgueilleux
Qui fatigue l'oreille, & qui choque les ieux.

Si nous le regardons comme admirateur des anciens & comme traducteur de Virgile & d'Horace, c'eſt-là que le *bout d'oreille*, non pas *échapé par malheur*, mais grôſſiérement étalé par-tout, décele l'homme ſans goût, ſans ſentiment, ſans diſcernement. S'il admire les anciens, c'eſt par ſyſtême, c'eſt un pédant qui s'en fait une loi ; il ne trouve pas en eux un défaut, le plan de l'Éneïde, même dans les ſix derniers livres, lui paroît irréprochable & plein d'intérêt, & toutes ces beautés, qui tranſportent & atendriſſent un lecteur ſenſible dans les détails de ce poême, ſont perdues pour lui ; quand il traduit, c'eſt pis encore ; il ſemble que ce ſoit de lui que Diderot ait dit : *traduiſez ainſi, & vantez vous d'avoir tué un poête ;* on ne trouve jamais dans ſa triſte & ſeche verſion, même *disjecti membra poetæ*. Toute image eſt détruite, toute couleur éfacée, tout ſentiment étoufé, il ne rend jamais que le fond général du ſens de l'auteur, il réduit tout aux élémens de l'idée, à ce canevas défectueux qui n'offre rien aux ſens, & ſur lequel Virgile déploie en vain pour lui toute la ſenſibilité de ſon âme, toutes les richeſſes de ſon imagination, toutes les combinaiſons de la plus ſavante harmonie.

L'abbé *Desfontaines* étoit un écrivain fécond outre le *Nouvelliſte du parnaſſe*, les *Obſervations ſur les écrits modernes ;* les *Jugemens ſur quelques ouvrages nouveaux ;* les traductions de Virgile & des odes d'Horace ; une foule de pamflets contre differens auteurs célebres, on a de lui le *Racine* auſſi ſuperſtitieuſement vengé, qu'il avoit peut-être été minutieuſement critiqué par l'abbé d'Olivet, cenſeur pour le moins auſſi lourd que l'abbé *Desfontaines*, mais critique d'un goût plus raiſoné. On a encore de l'abbé *Desfontaines*, la traduction des *voyages de Gulliver*, du docteur Swift, à laquelle il a joint un *nouveau Gulliver*,

qui ne vaut pas l'ancien; la traduction des *Aventures de Joseph Andrews* de Fielding. Il a eu part à la traduction de l'histoire de M. de Thou, à celle de l'histoire romaine de Laurent Échard; il a aussi composé ou seul ou en société d'assez médiocres histoires; celle de dom Juan de Portugal est une espece de roman historique, dont le fond est tiré de Mariana; il a travaillé à une histoire des révolutions de Pologne, à une des ducs de Bretagne, &c. enfin il avoit voulu aussi être poëte; il avoit fait des poésies sacrées, dont il prenoit soin de rapeler de temps en temps le souvenir à ses lecteurs dans ses feuilles, & que les lecteurs s'obstinoient toujours à oublier. Il mourut en 1746.

On lui a fait des reproches plus graves que ceux que nous lui faisons ici, mais l'histoire ne doit point se charger sans preuve de ces accusations.

L'abbé *Desfontaines* étoit fils d'un conseiller au parlement de Rouen, il avoit été long-temps jésuite; il travailla quelque temps au journal des savans.

DESFORGES MAILLARD (*Hist. litt. mod.*), Paul *Desforges Maillard* étoit poëte médiocre, & prosateur de mauvais goût.

Il a lui-même publié ses œuvres en deux volumes *in*-12°. en 1759. Tout ce recueil ne nous offre rien de plus simple & de plus ingénieux que cette épigramme anacréontique, dont la fin est encore un peu trop alongée.

Sylvie, au fond d'un bocage,
Me faisoit de deux moineaux
Remarquer le badinage
Sous les feuillages nouveaux.
L'un d'eux quita la partie.
Ah! dit l'aimable Sylvie
Avec un air désolé,
Regarde un peu, je te prie;
C'est le mâle, je parie,
C'est lui qui s'est envolé.

Il est certain que ce vers:

Regarde un peu, je te prie,

est d'une inutilité désagréable, qui ne fait qu'émousser la pointe du madrigal.

On a donné quelques éloges aux idylles *des hirondeles*, & *des tourtereles*: il ne leur en est dû que bien peu.

M. *Desforges Maillard* est mort en 1772.

DESGODETS (ANTOINE) (*Hist. litt. mod.*), architecte du roi, né à Paris en 1653; envoyé à Rome par M. Colbert en 1674, & faisant la route par mer, fut pris par des corsaires algériens, & resta 16 mois en captivité; devenu libre, il alla à Rome, selon sa premiere destination. Son livre des *Édifices antiques de Rome*, *dessinés* & *mesurés très-exactement* est le fruit de son séjour dans cette capitale, où il resta trois ans; on a imprimé depuis sa mort, sur ses leçons, les *loix des bâtimens* & le *Traité du toisé*; on a trouvé parmi ses papiers quelques autres ouvrages manuscrits, tous relatifs à l'architecture. Mort en 1728.

DESGROUAIS (*Hist. litt. mod.*), né à Thiais près Choisy-le-Roi en 1703; on lui attribue un ouvrage intitulé: les *Gasconismes corrigés*. Il avoit fait une mauvaise critique de la mauvaise traduction de Virgile de l'abbé Desfontaines, qui s'en étoit vengé dans ses feuilles, & qui avoit trouvé bien plaisant de répéter à chaque objection de M. *Desgrouais*: *que je plains le petit troupeau de M. le Brun!* Ce M. le Brun étoit un maître de pension assez célebre, chez lequel *Desgrouais* étoit précepteur; *Desgrouais* sentit tout le tort que les lourdes plaisanteries de l'abbé Desfontaines pouroient lui faire auprès des pédans, seules gens dont il fût connu, il s'humilia devant l'abbé Desfontaines, qui voulut bien le recevoir en grâce, & comme il avoit assuré l'abbé Desfontaines qu'il faisoit lire des morceaux choisis de sa traduction aux éleves de M. le Brun, l'abbé Desfontaines, suivant toujours son heureuse allégorie *du petit troupeau*, déclare (toujours dans ses feuilles) qu'il ne le *plaint plus tant*, *& que ce sont-là de bons pâturages*.

DESHOULIERES (ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, femme de Guillaume de Lafon, de Bois-Guérin, seigneur *Deshoulieres*) (*Hist. litt. mod.*). Si on veut voir l'emploi différent que font de la même idée un pédant & une femme sensible, madame *Deshoulieres* a aussi (voir l'article précédent) une allégorie de troupeaux & de pâturages très-soutenue & qui est très-intéressante, c'est une mere tendre qui, sous cet emblême, recomande à la protection de Louis XIV sa famille, dont elle n'a pu assurer le bonheur & pour laquelle elle craint l'avenir.

Dans ces prés fleuris
Qu'arose la Seine, &c.

La piece est également touchante & poétique. En général, les poésies de madame *Deshoulieres* sont recomandables par une mélancholie philosophique, dont le charme n'est pas saisi par tout le monde, mais qui ne plait pas médiocrement à ceux qui sont capables de s'en pénétrer; elle les atendrit & les fait rêver. Tel est le caractere des idylles *des moutons*, *des fleurs*, *des oiseaux*, *de l'hiver*, *du ruisseau*, *du tombeau*, *de la solitude*, de l'idylle ou élégie sur la mort de M. le duc de Montausier; tel est même celui d'une multitude d'opuscules érotiques sous le nom de stances, de madrigaux, de chansons, d'airs, &c. Madame *Deshoulieres* étoit née à Paris vers l'an 1633 ou 1634. Melchior du Ligier, son pere, seigneur de la Garde, avoit été maître-d'hôtel de

la reine Marie de Médicis, & le fut de la reine Anne d'Autriche. Elle épousa en 1651 M. *Deshoulieres*, gentilhomme du Poitou.

Madame *Deshoulieres* étoit très-belle & d'une taille parfaite. Elle compta, dit-on, parmi ses conquêtes le grand Condé, à la persone duquel son mari étoit ataché. Mais, dit l'auteur de l'éloge historique de madame *Deshoulieres* qu'on trouve à la tête de ses œuvres, toujours atachée „ à ses devoirs, elle aima mieux mériter l'estime „ de ce prince, que de répondre à son amour; „ &, par ses refus continuels, elle ralentit le feu „ qu'elle avoit alumé „.

Son mari avoit suivi le grand Condé en Flandre, & elle avoit suivi son mari; elle eut de grands succès à Bruxelles, mais ayant sollicité, avec des instances qui parurent importunes à une cour obérée, le paiement des apointemens dûs à son mari, elle fut arrêtée en 1657, & enfermée comme criminele d'état au château de Vilvorden, où elle se vit traitée avec beaucoup de rigueur & menacée de la mort. M. *Deshoulieres* s'étant adressé inutilement au prince du Condé, à dom Juan d'Autriche, au marquis de Caracene, pour obtenir la liberté de sa femme, s'introduisit dans le château de Vilvorden, la délivra & l'emmena en France, où ils profiterent de l'amnistie que le roi offroit à ceux qui voudroient revenir. Il servit en France avec distinction, comme ingénieur, sous M. de Vauban. Madame *Deshoulieres* se rendit célebre par ses ouvrages, au nombre desquels on voit un éloge pompeux de la révocation de l'édit de Nantes, un sonet satyrique contre la *Phedre* de Racine, une tragédie de *Genséric*, qui explique pourquoi madame *Deshoulieres* étoit favorable à Pradon & contraire à Racine.

Plusieurs des ouvrages de madame *Deshoulieres* furent lus dans les séances publiques de l'académie françoise, qui sans doute eût fait plus encore pour lui témoigner son estime, si l'usage l'avoit permis.

Madame *Deshoulieres* mourut le 17 février 1694, d'un cancer dont elle étoit ataquée dès 1682, & qui dès 1686 lui causoit des douleurs insupportables qu'elle soulageoit en faisant des vers chrétiens ou qu'elle trompoit en faisant des vers tendres. Son mari étoit mort le 3 janvier 1693. Un fils qu'ils avoient eu (Jean-Alexandre de-la-Fon-de-Bois-Guérin-*Deshoulieres*), mourut à 27 ans le 12 août 1694, & du moins ils n'eurent pas la douleur de sa perte.

Antoinette-Thérese de-la-Fon-de-Bois-Guérin-*Deshoulieres*, leur fille, étoit née à Paris en 1662. Elle marcha sur les traces de sa mere, & fit aussi des vers érotiques & élégiaques, d'un caractere à peu près semblable. En 1687 elle remporta le prix de poésie à l'académie françoise, & dans ce concours elle avoit eu pour concurrent M. de Fontenelle. Le sujet étoit: *le soin que le roi prend de l'éducation de sa noblesse dans ses places & dans Saint Cyr*. Mademoiselle *Deshoulieres*, dans la derniere strophe de son ode, préfageoit sa victoire.

Mais quel brillant éclair vient de fraper ma vûe?
Qui m'appele? qu'entends-je? & qu'est-ce que je vois?
Mon cœur est transporté d'une joie inconnue;
Quels sont ces présages pour moi?
Ne m'annoncent-ils point que je verrai la chute
Des célebres rivaux avec qui je dispute
L'honeur de la lice où je cours?
Que de gloire, & quel prix! si le ciel me l'envoie,
Le portrait de Louis, à mes regards en proie,
Les occupera tous les jours.

Elle chanta cette même victoire après l'avoir obtenue.

De lauriers immortels mon front est couroné,
Sur d'illustres rivaux j'emporte la victoire;
Rien ne manqueroit à ma gloire
Si Louis, ce héros si grand, si fortuné,
Applaudissoit au prix qu'Apollon m'a donné.

Parmi ses amis elle distingua un M. Caze, dont on ne sait rien, sinon qu'il étoit dans le service & qu'il fut tué en 1692. Il fut question aussi pour elle d'un mariage avec M. d'Audiffret, gentilhomme provençal, à qui madame *Deshoulieres* adresse un de ses ouvrages & qui fut envoyé dans différentes cours; le mariage ne se fit pas, & mademoiselle *Deshoulieres* mourut fille à Paris le 8 août 1718, après vingt ans de souffrances, causées aussi par un cancer; car elle eut avec sa mere toutes sortes de conformités. Elle fut cependant moins belle & de moins belle taille; mais elle fut très-sensible & très-tendrement occupée de la perte de son pere, de sa mere, de son frere, de ses oncles, de son amant; elle déplore ces pertes dans ses ouvrages. Les stances sur la mort de sa mere finissent par ce vers:

Respectez mes soupirs, ne me consolez pas.

Il y a dans ces stances des traits de sentiment qui font respecter la mere & aimer la fille.

Au précieux devoir de sauver une mere,
J'ai sacrifié mes beaux jours....
J'appele à mon secours cette âme grande & ferme,
Et qui, d'un œil égal au milieu de mes pleurs,
Envisagea la mort sans craindre ses horreurs.
Mais que me sert, hélas! de l'invoquer sans cesse?....
Je m'abandone à ma foiblesse,
Et je n'ai rien de sa vertu.

DÉSIRÉ (ARTUS) (*Hist. de Fr.*), ligueur fanatique; il avoit composé & il portoit au roi d'Espagne Philippe II, une requête pour le prier de venir au secours de la religion catho-

lique qu'on ſuppoſoit prête à périr en France, lorſqu'il fut arrêté en 1561, au paſſage de la Loire, il fut condamné à une amende honorable & à cinq ans de priſon chez les chartreux. Il écrivit beaucoup contre les calviniſtes, mais toujours d'un ſtyle plaiſant, juſque dans le titre : ce ſont *les grands jours du parlement de Dieu, publiés par S. Matthieu* ; ce ſont *les batailles du chevalier céleſte contre le chevalier terreſtre* ; ce ſont *douze plaiſans & harmonieux cantiques de dévotion, qui ſont un contre-poiſon aux cinquante-deux chanſons de Clément Marot*, &c.

DESLANDES (André-François) (*Hiſt. litt. mod.*), auteur de l'*Hiſtoire critique de la philoſophie*, ouvrage eſtimé ; d'un *Eſſai ſur la marine & le commerce* ; d'un *recueil de différens traités de phyſique & d'hiſtoire naturele*, de *l'Hiſtoire de Conſtance*, *miniſtre de Siam* ; d'un *Voyage d'Angleterre*, de *Poéſies latines* d'un goût antique & pur ; des *Réflexions ſur les grands hommes qui ſont morts en plaiſantant* & de quelques autres ouvrages ; il étoit né à Pondichery en 1690, avoit été commiſſaire général de la marine à Rochefort & à Breſt ; il étoit de l'académie de Berlin, il mourut à Paris en 1757.

DESLAURIERS eſt le nom d'un comédien de l'hôtel de Bourgogne, auteur des *fantaiſies de Bruſcambille*. Il vivoit en 1634.

DESMAHIS (Joseph-François-Édouard de Corsembleu) (*Hiſt. litt. mod.*), uniquement connu ſous ce nom de *Desmahis*, célebre par ſa piece de l'*Impertinent*, comédie pétillante d'eſprit au point d'en être fatiguante, & par d'autres ouvrages. Il donnoit les plus grandes eſpérances ; car on peut ne parler que d'eſpérances, quand il s'agit d'un homme de lettres mort à trente-huit ans. On vante en lui des vertus ſociales, de la modeſtie, quoiqu'il fût poëte, beaucoup d'averſion pour la ſatyre. On cite de lui des mots, celui-ci par exemple : *lorſque mon ami rit c'eſt à lui à m'apprendre le ſujet de ſa joie* ; *lorſqu'il pleure, c'eſt à moi à découvrir la cauſe de ſon chagrin*.

C'eſt une belle maxime en amitié, c'eſt au moins une penſée fort délicate.

Il diſoit encore : *ſi l'amour régnoit parmi les gens de lettres, ils ſeroient les maîtres du monde*.

On pouroit leur appliquer dans ce ſens, ce vers de Zaïre :

Maîtres du monde entier, s'ils l'avoient été d'eux.

On a de M. *Desmahis* quelques articles très-agréables dans l'Encyclopédie, entre autres l'article *femme*, quoiqu'il ait été critiqué.

Né à Sully-ſur-Loire en 1722 ; mort le 25 février 1761.

DESMAISEAUX (Pierre) (*Hiſt. litt. mod.*) ; éditeur des œuvres de Saint-Évremont & de Bayle, hiſtorien de leur vie. Fils d'un proteſtant françois, il vivoit en Angleterre ; il y eſt mort en 1745 à 79 ans.

DESMARAIS. (*Voyez* Regnier.)

DESMARETS DE SAINT SORLIN (*Hiſtoire litt. mod.*) ; grand ennemi des janſéniſtes, auteur du poëme de *Clovis* :

Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas ! il faut lire Clovis :

de la comédie des *viſionaires*, piece bizâre qu'on a long-temps crue bonne ; des *délices de l'eſprit*, qu'on appeloit les *délires de l'eſprit*, & de pluſieurs ouvrages aſcétiques & polémiques, tels que *le triomphe de la grâce ; avis du Saint-Eſprit au roi*, & de divers romans. Né en 1595, mort en 1676.

On a de Roland *Desmarets*, ſon frere, avocat au parlement, des lettres latines qui ont paru à ſa mort, arivée en 1655.

DESMARETS (Nicolas) (*Hiſt. de Fr.*), ſucceſſeur du miniſtre Chamillard, dans l'adminiſtration des finances, étoit neveu de M. Colbert. Il mourut en 1621. Le mémoire qu'il préſenta au régent pour lui rendre compte de ſon adminiſtration, lui a fait un nom, & il eſt du petit nombre des miniſtres des finances que le public a regrétés. Mort en 1721.

DESMOLETS (Pierre-Nicolas) (*Hiſt. litt. mod.*), bibliothécaire de la maiſon de l'Oratoire, rue S. Honoré, auteur de la continuation des mémoires de littérature de Sallengre, mort le 26 avril 1760, âgé de près de quatre-vingt-trois ans, s'étoit ataché particuliérement à l'hiſtoire littéraire, étude convenable à un bibliothécaire.

DESPAUTERE (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*), grammairien flamand, célebre. On a de lui, ſous le titre de *Commentarii grammatici*, de bons livres élémentaires latins de grammaire & de rhétorique, dont on a fait des abregés accommodés à l'uſage des colléges. Ses vers techniques ont la commodité de tous les vers techniques, mais ils ſont quelquefois d'une barbarie ridicule ; telle eſt, par exemple, cette énumération des mots de la troiſieme déclinaiſon, qui ont le génitif pluriel en *ium*.

Donat ſamnis ium, *linter*, *caro*, *dos*, *uter*, *os*, *os*,
Glis, *faux*, *nix*, *nox*, *cor*, *lis*, *cos*, *quodque uncia donat*, &c.

Moliere dans *la comteſſe d'Eſcarbagnas*, s'eſt permis d'indiquer des poliſſoneries dans la premiere regle ſur les genres :

Omne viro soli, &c.

Despautere mourut à Comines en 1520.

DESPORTES (PHILIPPE) (*Hist. litt. mod.*); abbé de Tiron, de Josaphat, des Vaux-de-Cernay, de Bon-Port, d'Aurillac, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, & parvenu à toute cette fortune ecclésiastique par la poésie. Il jouissoit de dix mille écus de rente, revenu énorme pour le temps; le loisir de dix mille écus que s'est fait *Desportes* par ses vers, disoit Balzac, est un écueil contre lequel les espérances de dix mille poëtes se sont brisées. Ce fut à la faveur de Charles IX & de Henri III, qu'il dut tous ses bénéfices. Après la mort de ce dernier prince, il se retira en Normandie.

Il ne resta pas inutile dans son loisir. Il contribua beaucoup au traité que l'amiral de Villars fit en 1594 avec Henri IV, par l'entremise de Sully, & par conséquent à la réduction de la Normandie sous l'obéissance de Henri. Sully loue beaucoup la conduite que *Desportes* tint dans cette afaire. La langue a eu des obligations à *Desportes*, qu'on ne lit plus aujourd'hui. Il savoit très-bien l'italien, & il a transporté dans le françois des beautés empruntées de cette langue. Ses poésies étoient pleines d'imitations des poëtes italiens, comme celles de Boileau sont pleines d'imitations d'Horace & de Juvénal. Ses envieux l'ataquerent de ce côté-là; on fit contre lui un livre intitulé: *la conformité des Muses italienes & françoises*, où on lui reprochoit ces imitations comme des plagiats. *Desportes* s'en faisoit gloire avec raison, il ne reprocha qu'une chose au censeur, c'est de ne lui avoir pas fait honeur d'un assez grand nombre de ces plagiats, faute de les avoir connus. „ Que ne me faisoit-il part de son „ dessein, disoit-il, je lui aurois fourni des mé- „ moires. Persone ne sait mieux que moi tout ce „ que j'ai pris aux italiens & tout ce que j'ai „ résolu de leur prendre encore „.

Desportes né à Chartres en 1546, mourut en 1606. Regnier, le satyrique, étoit son neveu. Il avoit eu un frere (Joachim *Desportes*) qui avoit fait une vie de Charles IX.

Un autre DESPORTES plus moderne (Jean-Baptiste Réné Poupée) médecin à Saint Domingue, & correspondant de l'académie des sciences, s'est fait un nom par des livres & des établissemens utiles à l'humanité. On a de lui une *Histoire des maladies de S. Domingue*. Un *Traité des plantes usueles de l'Amérique*, avec une *Pharmacopée* ou *recueil de Formules de tous les médicamens simples du pays*. Sa devise étoit: *non nobis, sed reipublicæ nati sumus*. Il mourut à S. Domingue le 15 février 1748, à quarante-trois ans, ayant fait un utile emploi d'une si courte vie. On lui doit le rétablissement de l'hôpital du Cap, qu'il augmenta de plus de 80 lits.

DEUTERIE (*Hist. de Fr.*) Théodebert, fils de Thierry I, & petit-fils de Clovis, avoit répudié Wisigarde, fille de Wachon, rois de Lombards, pour épouser *Deuterie*, dame de Cabrieres qui avoit un autre mari. On raconte de cette femme, qu'étant devenue jalouse de sa fille du premier lit, elle fit ateler au char de cette fille au lieu de bœufs, deux taureaux indomptés, qui la précipiterent de dessus le pont de Verdun dans la Meuse. *Deuterie* en fut punie par l'indignation publique, qui força Théodebert de la répudier à son tour, & de reprendre Wisigarde: mais Théodebalde, né de *Deuterie*, & par conséquent bâtard adultérin, succéda sans difficulté à Théodebert.

DEUXENIERS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) chez les Anglo-saxons, étoient des hommes évalués à 200 schelings. Ces hommes étoient de la plus basse classe: car qu'est-ce que 200 schelings? & lorsqu'on en avoit tué un, l'amende étoit de trente schelings, c'est-à-dire, six piastres. Nous lisons dans les loix d'Henri I, qui vivoit au commencement du douzieme siecle: *de Twhindi hominis interfecti wera debet reddi secundum legem*; ce sont ses paroles. Observez que ce n'étoit pas là une loi nouvele, mais la confirmation d'une loi plus anciene faite sous le regne du roi Alfred qui vivoit à la fin du neuvieme siecle. *Chambers*.

DEZALLIER. *Voyez* l'article ARGENVILLE (d')

DEY, sub m. (*Hist. mod.*), prince souverain du royaume d'Alger, sous la protection du grand-seigneur.

Vers le commencement du dix-septieme siecle, la milice turque, entretenue à Alger pour garder ce royaume au nom du grand-seigneur, mécontente du gouvernement des bachas qu'on lui envoyoit de Constantinople, obtint de la Porte la permission d'élire parmi les guerriers qui composoient cette milice un homme de bons sens, de bonnes mœurs, de courage, & d'expérience, pour les gouverner sous le nom de *dey*, sous la dépendance du sultan, qui enverroit toujours un bacha à Alger pour veiller sur le gouvernement, mais non pour y présider. Les mésintelligences fréquentes entre les *dey* & les bachas ayant causé plusieurs troubles, Ali Baba qui fut élu *dey* en 1710, obtint de la Porte qu'il n'y auroit plus de bacha à Alger, mais que le *dey* seroit revêtu de ce titre par le grand-seigneur. Depuis ce temps-là le *dey* d'Alger s'est regardé comme prince souverain, & comme simple allié du grand-seigneur, dont il reçoit des capigis bachis ou envoyés extraordinaires, lorsqu'il s'agit de traiter de quelque afaire. Le *dey* tient sa cour à Alger; sa domination s'étend sur trois provinces ou gouvernemens, lesquels sont sous l'autorité de trois beys ou gouverneurs généraux qui commandent les armées. On les distingue par les noms de leurs gouvernemens, le *bey du Levant*, *le bey du Ponant*, & le *bey du Midi*. Quoique le pouvoir soit entre les mains du *dey*, il s'en faut bien qu'il soit

absolu; la milice y forme un sénat redoutable, qui peut destituer le chef qu'elle a élu.

Le nom de *dey* signifie en langue turque un *oncle du côté maternel*. La raison qui a engagé la milice turque d'Alger à donner ce titre au chef de cet état, c'est qu'ils regardent le grand-seigneur comme le pere, la république comme la mere des soldats, parce qu'elle les nourit & les entretient, & le *dey* comme le frere de la république, & par conséquent comme l'oncle maternel de tous ceux qui sont sous sa domination.

Outre l'âge, l'expérience, & la valeur nécessaires pour être élu *dey*, il faut encore être Turc naturel, & avoir fait le voyage de la Mecque. Le *dey* n'a ni gardes, ni train considérable; il préside au divan, & l'obéissance qu'on lui rend est ce qui le distingue le plus. Les Turcs l'appelent ordinairement *denletli*, c'est-à-dire, l'*heureux*, le *fortuné*. Son siége est dans un angle de la salle du divan, sur un banc de pierre élevé d'environ deux pieds qui regne le long de trois côtés de cette salle. Il y a aussi à Tunis un officier nommé *dey*, qui commande la milice sous l'autorité du bacha. *La Martiniere*. *Mém. du chevalier* d'Arvieux.

DIACO, s. m. (*Hist. mod.*), nom que l'on donne dans l'ordre de Malte, à ceux qui se présentent pour être reçus au rang des chapelains, ce qu'ils font à l'âge de huit ou neuf ans. On les appele aussi *clercs conventuels*, parce qu'ils servent dans le couvent de Malte depuis l'âge de dix ans jusqu'à celui de quinze. Pour être admis, ils doivent avoir une lettre ou patente du grand maître de l'ordre, qu'on nomme *lettre de diaco*. *Dict. de Trév.* & *Chambers*.

DIADUMÉNIEN (*Hist. rom.*) fils de l'empereur Macrin, nommé César à 10 ans, tué un an après avec son pere, l'an 218 de l'ere chrétiene. On le nomma *Diadumenianus*, parce qu'il étoit né ce qu'on appele *coëfé*.

DIAGO (Francisco) (*Hist. lit. mod.*) dominicain, historiographe d'Aragon, sous Philippe III, auteur d'une *Histoire des comtes de Barcelone, faite sur les titres originaux* & d'une *Histoire du royaume de Valence*. Mort en 1615.

DIAGORAS (*Hist. anc.*), dit l'Athée soit qu'il le fût ou non. Il étoit poëte, on lui avoit volé un poëme; il ataqua en justice le voleur, qui jura que le poëme étoit à lui, & qui en eut la gloire & le profit. Diagoras s'en indigna, & se jeta dans l'Athéisme. On dit que se trouvant dans un lieu où le bois manquoit, il jeta dans le feu une statue d'Hercule, en disant: *tu feras aujourd'hui bouillir notre marmite, ce sera le dernier & le plus utile de tes travaux*. (Son impiété fit du bruit. L'Aréopage prit connoissance de ses discours & de ses écrits, & le chassa d'Athênes. On dit qu'après cet exil les Athéniens promirent deux talens à qui le raméneroit en vie, & un à qui apporteroit sa tête. *Diagoras* vivoit sous la LXXIV. Olympiade c'est-à-dire, vers l'an 474. avant J. C.)

Diagoras, athlete de l'Isle de Rhodes, en l'honeur duquel il y a une ode célebre de Pindare, étoit antérieur d'environ un demi-siecle à *Diagoras*, dit l'Athée.

DIAH ou DIAT, s. m. (*Hist. mod.*), nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Dans la loi mahométane, le frere ou le plus proche héritier d'un homme tué par un autre, doit se porter partie contre le meurtrier, & demander son sang en réparation de celui qu'il a versé. Avant Mahomet, dans les guerres que les tribus des Arabes se faisoient entre elles, la coutume étoit que les vainqueurs, pour un esclave qu'ils avoient perdu dans le combat, missent à mort un homme libre du nombre des prisoniers; pour une femme tuée, ils égorgeoient pareillement un homme: mais leur législateur réduisit ces représailles à la loi du talion ou *diah*. Autrefois les Turcs massacroient presque tous les prisoniers de guerre, apparemment en conséquence de cette loi; aujourd'hui ils se contentent de les réduire en servitude & de les vendre.

DIANA (*Hist. mod.*) casuiste célebre, & clerc régulier de Palerme en Sicile, florissoit en 1650 sous le pontificat d'Innocent X, & mourut le 20 Juillet 1663, âgé de 77 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, entr'autres, *Resolutionum Moralium* Partes XII; *Summa Resolutionum*. (T)

DIANE (de France) (*Hist. de Fr.*), fille naturele de Henri II, & d'une demoiselle piémontoise, nommée Philippe Duc, épousa en premieres noces Horace Farnese, duc de Castro, & en secondes noces François de Montmorenci, maréchal de France, fils du connétable Anne. La nuit de ces secondes noces, le tonerre tomba dans sa chambre, entre elle & son mari, brûla tout leur linge, sans leur faire d'ailleurs aucun mal. Ce fut elle qui réconcilia Henri IV avec Henri III; elle obtint aussi la vie & la liberté du comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, & de Marie Touchet, arrêté pour avoir eu part à la conspiration du maréchal de Biron. *Souvenez-vous*, dit-elle à Henri IV, *que vous avez aussi des fils naturels*. Ce mot toucha Henri, comme le mot de Priam, *Achille souvenez-vous de votre pere!* touche Achille dans l'Iliade. On peut croire d'ailleurs que Henri IV étoit disposé à faire grâce au frere de la marquise de Verneuil. *Diane* mourut le 3 janvier 1617, à plus de 80 ans.

DIAZ (Michel) (*Hist. mod.*), aragonois, compagnon de Christophe Colomb, découvrit, en 1495, les mines d'or de Saint Christophe dans le nouveau monde. Il éprouva quelques disgraces comme tous ces navigateurs, dont les succès & les richesses excitoient l'envie. Mort vers l'an 1512.

DICÉARQUE (de Messine) (*Hist. litt. anc.*), disciple d'Aristote, dont on n'a que des fragmens. Sa *République de Sparte* étoit si estimée,

que les magistrats de Sparte la faisoient lire publiquement tous les ans pour l'instruction des jeunes spartiates. On trouve sa description du Mont Pelion dans le recueil intitulé : *Geographiæ veteris scriptores Græci minores*.

DICÉNÉE (*Hist. anc.*), philosophe égyptien, qui poliça, dit-on, les Scythes & leur roi, & par le conseil duquel ils arracherent leurs vignes pour éviter les désordres que le vin entraîne.

DICTATURE, s. f. (*Droit public & Hist. mod.*). On donne ce nom en Allemagne, dans la ville où se tient la diete de l'empire, à une assemblée des secrétaires de légation, ou *cancellistes* des différens princes & états, qui se tient dans une chambre au milieu de laquelle est élevé un siége destiné pour le secrétaire de légation de l'électeur de Maïence. Ce secrétaire dicte de là aux secrétaires de légations des princes à qui il apartient, les mémoires, actes, protestations & autres écrits qui ont été portés au directoire de l'empire, & ils les écrivent sous sa dictée.

La *dictature* est ou *publique* ou *particuliere*. La *dictature* publique est celle dans laquelle on dicte aux secrétaires de légation de tous les princes & états de l'empire, qui sont assis & écrivent sur des tables particulieres. La *dictature* particuliere est celle dans laquelle la dictée ne se fait qu'aux secrétaires des états d'un certain collége de l'empire, c'est-à-dire, à ceux des électeurs, ou à ceux des villes libres.

On nomme encore *dictature particuliere*, celle dans laquelle ou les états catholiques ou les états protestans ont quelque chose à se communiquer entr'eux en particulier.

DICTYS (de Crete) (*Hist. anc.*) avoit suivi, dit-on, Idomenée au siége de Troye, & avoit écrit, ainsi que Darès le Phrygien, l'histoire de ce siége, mais cette histoire qu'on a, tant sous le nom de Dictys que sous celui de Darès, sont des ouvrages supposés, & qui n'ont paru qu'au quinzieme siecle. Madame Dacier en a donné une édition en 1680, à l'usage du dauphin.

DIDIER est d'abord le nom de deux saints, l'un évêque de Langres, honoré comme martyr, ayant péri dans l'incursion que les Alains, les Sueves & les Vandales firent dans les Gaules au commencement du cinquieme siecle; l'autre archevêque de Vienne, que Brunehaut fit assassiner l'an 607, parce qu'il lui reprochoit les désordres de sa vie.

Didier est encore les nom du dernier roi des Lombards détrôné par Charlemagne l'an 774.

DIDIUS JULIANUS (*Hist. rom.*), sénateur, petit-fils du jurisconsulte Salvius Julianus, acheta l'empire mis à l'encan après la mort de Pertinax, le posséda soixante-six jours, au bout desquels il fut tué dans son palais par ordre du sénat, aussitôt qu'on eut reçu la nouvele de l'élection de Sévere. Pour mépriser un homme qui achete l'empire mis à l'enchere par des soldats séditieux, on n'a pas besoin de croire sur le témoignage de Dion & contre celui de Spartien, que *Didius Julianus* insulta au malheur du vertueux Pertinax en donnant un festin splendide, & en se donnant le divertissement de la comédie dans le palais où le corps de Pertinax assassiné étoit encore étendu par terre. Ces deux empires d'un moment finissent l'un & l'autre l'an 193 de J. C.

DIDYME est un des noms de l'Apôtre Saint Thomas.

Didyme l'aveugle, ainsi nommé, parce qu'il perdit la vue dès l'âge de cinq ans, est connu dans l'histoire, parce que, mal-gré sa cécité il acquit beaucoup de connoissances dans plus d'un genre. Il étoit à la tête de l'école d'Alexandrie, il eut pour disciples Saint Jérôme, Rufin & plusieurs autres personages illustres. Il ne reste de ses ouvrages que son *Traité du Saint Esprit*, traduit en latin par saint Jérôme. Il fut condamné, après sa mort, par le cinquieme concile général comme ayant partagé les erreurs d'Origene, dont il avoit commenté le livre des *principes*. Mort en 395, à 85 ans.

DIÉ (Saint) (*Hist. mod.*), évêque de Nevers en 655. Mort vers l'an 684 dans les Vosges où il s'étoit retiré, a donné son nom à la ville de *Saint Dié* en Lorraine.

DIETE DE L'EMPIRE (*Droit public & Hist. mod.*), *comitia imperii*: on nomme ainsi l'assemblée générale des états de l'empire, convoquée par l'empereur pour traiter des afaires qui regardent tout l'empire, ou quelques-uns des membres qui le composent.

Autrefois l'empereur seul avoit droit de convoquer la *diete*; mais aujourd'hui il faut qu'il s'assure du consentement des électeurs, & qu'il conviene avec eux du lieu où elle doit s'assembler; & même, dans de certains cas, les électeurs ont le droit de convoquer la *diete* sans le consentement de l'empereur. La raison de cette différence, comme l'a fort bien remarqué un auteur moderne, „ c'est que l'intérêt général des „ principaux membres doit être le même que „ celui de tout le corps, en matiere de politi- „ que; au lieu que l'intérêt du chef n'a souvent „ rien de commun avec celui des membres, & „ lui est même quelquefois fort opposé „. *Voyez le droit public germanique, tom. I, page* 231. Dans quelques occasions, les électeurs ont invité l'empereur à convoquer une *diete*. Dans l'absence de l'empereur, le droit de convocation apartient au roi des Romains, s'il y en a un d'élu; & en cas d'interregne, il ne paroît point décidé si ce droit apartient aux électeurs ou aux vicaires de l'empire.

Quand l'empereur s'est assuré du consentement des électeurs, & est convenu avec eux du lieu où la *diete* doit se tenir, il doit inviter tous les états à comparoître six mois avant que l'assem-

blée se tiene. Autrefois cette convocation se faisoit par un édit général, mais depuis Frédéric III, les empereurs sont dans l'usage d'adresser les lettres d'invitation à chaque état qui a droit de suffrage & de séance à la *diete* de l'empire. On voit par-là que les électeurs, les princes ecclésiastiques & séculiers, les comtes & prélats immédiats du second ordre, & enfin les villes impériales doivent être invités.

Voici donc l'ordre que tienent les états de l'empire dans leur assemblée générale.

I°. Les électeurs, qui sont au nombre de neuf, dont trois sont ecclésiastiques, & les six autres séculiers. Ils forment le collége électoral; dont l'électeur de Maïence est le directeur particulier, comme il est le directeur général de toute la *diete*.

II°. Les princes forment le second collége. On en compte trois especes. 1°. Les princes évêques ou abbés, qui ne sont princes qu'en vertu de l'élection capitulaire. 2°. Les princes de naissance, c'est-à-dire, issus de maisons qui sont en possession de cette dignité, qu'on appele *les maisons anciennes de l'empire*. 3°. Les princes de la création de l'empereur : ces derniers n'ont pas toujours séance à la *diete*. C'est l'archiduc d'Autriche & l'archevêque de Saltzbourg qui ont alternativement le directoire du collége des princes. Dans ce collége se trouvent aussi les prélats immédiats du second ordre, qui sont divisés en deux bancs : celui de Suabe, & celui du Rhin; & les comtes immédiats de l'empire, qui sont divisés en quatre classes ou bancs : savoir ceux de Wétéravie, de Suabe, de Franconie & de Westphalie. Chaque banc n'a qu'un suffrage.

III°. Enfin le troisieme collége est celui des villes impériales, qui sont aussi partagées en deux bancs savoir du Rhin & de Suabe :

Pour mettre le lecteur au fait de cette importante partie du droit public germanique, voici les noms de tous les princes & états qui ont droit de suffrage & de séance à la *diete* de l'empire.

1°. Les neuf électeurs.

2°. Les princes qui prenent séance dans l'ordre qui suit, & se distinguent en deux bancs, dont le premier est pour les princes ecclésiastiques, & le second pour les princes séculiers.

Banc des Princes ecclésiastiques.	*Princes séculiers.*
L'archevêque de Saltzbourg.	L'archiduc d'Autriche.
L'archevêque de Besançon (1).	Le duc de Bourgogne.
	Le duc de Baviere.
	Le duc de Magdebourg.

(1) L'archevêque de Besançon & l'archevêque de Cambrai, quoique qualifiés toujours princes de l'Empire, n'ont ni voix ni séance aux états.

Banc des Princes ecclésiastiques.	*Princes séculiers.*
Le grand-maître de l'ordre Teutonique.	Le comte palatin de Lauter.
Les évêques des Bamberg.	Le comte de Simmern.
de Wurtzbourg	Les ducs de Neubourg.
de Worms.	de Brême.
d'Eichstatt.	de Deux-Ponts.
de Spire.	Le comte de Veldentz & Lauterek.
de Strasbourg.	Les ducs de Saxe-Weimar.
de Constance.	de Saxe-Eisenach.
d'Augsbourg.	de Saxe Cobourg.
de Hildesheim.	de Saxe-Gotha.
de Paderborn.	d'Altembourg.
de Freysingen.	Le margrave de Brandebourg Culmbach.
de Ratisbonne.	Le margrave de Brandebourg Anspach.
de Passaw.	Les ducs de Zell.
de Trente.	de Grubenhagen.
de Brixen.	de Calemberg.
de Bâle.	de Brunswick.
de Liége.	Wolfenbutel.
d'Osnabruck.	Le prince de Halberstadt.
de Munster.	Le duc de Verden.
de Coire.	Le duc de Wirtemberg.
de Lubeck.	Le landgrave de Hesse-Cassel.
L'abbé de Fulde.	Le landgrave de Hesse-Darmstat.
L'abbé de Kempten.	Le margrave de Bade-Bade.
Le prévôt d'Elwangen.	Le margrave de Bade-Durlach.
Le grand-prieur de l'Ordre de S. Jean ou de Malte, pour l'Allemagne.	Le comte de Hochberg.
Le prévôt de Bertholsgaden.	Le duc de Mecklenbourg-Schwerin.
Le prevôt de Weissembourg.	Les ducs de Gustraw.
L'administrateur de l'abbaye de Prum.	de la Poméranie antérieure.
L'abbé de Stablo.	de la Poméranie ultérieure.
L'abbé de Corwey.	Les ducs de Saxe-Lawenbourg.
	de Holstein-Gluckstadt.
	de Holstein-Gottorp.
	Le prince de Minden.
	Le duc de Savoie.
	Le landgrave de Leuchtemberg.
	Les princes d'Anhalt.
	Les princes de Henneberg.
	de Schwerin.

Princes Séculiers.

Les princes de Camin.
de Ratzebourg.
de Hirschfeldt.
Le marquis de Noményi.
Le prince de Montbéliard
Le duc d'Aremberg.
Les princes de Hohenzollern.
Le prince de Lobkowitz.
Le prince de Dietrichstein.
Les princes de Nassau-Hadamar.
de Nassau-Siegen.
de Nassau-Dillenbourg.
d'Aversperg.
d'Ostfrise.
de Furstemberg.
de Schwatzenberg.
de Lichtenstein.
de Schwarttzbourg.
de la Tour-Taffis.

Ces deux derniers ont été agrégés au collége des princes pendant le cours de l'année 1754: ce qui a donné lieu à des protestations de la part de quelques princes, qui ne veulent point consentir à l'admission de ces deux nouveaux états. Voilà actuélement l'état des choses. Il y a encore d'autres princes qui prétendent avoir droit de séance & de suffrage à la *diete*; mais ils n'ont point encore pu y être admis jusqu'à présent. On poura trouver leurs noms dans l'ouvrage intitulé: *Droit public germanique*, *tome I*, *page* 256 *& suiv.*

Les prélats immédiats du second ordre sont, comme nous avons dit, divisés en deux bancs; celui de Suabe, qui comprend dix-neuf abbés, abbesses, ou prélats; celui du Rhin, qui en comprend vingt.

Les comtes immédiats sont divisés en quatre bancs.

Le banc de Wétéravie en comprend onze.

Le banc de Suabe en comprend vingt-trois.

Le banc de Franconie en comprend quinze.

Le banc de Westphalie en comprend trente-cinq.

Ceux qui voudront en savoir les noms, n'auront qu'à consulter l'ouvrage que nous venons de citer.

Le collége des villes impériales, qui ont droit de suffrage à la *diete*, est composé de deux bancs; celui du Rhin, & celui de Suabe.

Banc du Rhin

Cologne.
Aix-la-Chapelle.
Lubeck.
Worms.
Spire.
Francfort-sur-le-Mein.
Goslar.
Brême.
Mulhausen.
Nordhausen.
Dortmund.
Friedberg.
Wetzlar.
Gelnhausen.
Hambourg.

Banc de Suabe.

Ratisbone.
Augsbourg.
Nuremberg.
Ulm.
Efflingen.
Reutlingen.
Nortlingen.
Rothenbourg, *sur Tauber*.
Hall en Suabe.
Rothweil.
Uberlingen.
Heilbrunn.
Gemund, en Suabe.
Memmingen.
Lindau.
Biberach.
Ravensbourg.
Schweinfurth.
Kempten.
Windsheim.
Kauffebeuren.
Weil.
Wangen.
Issuy.
Pfullendorf.
Offenbourg.
Leutkirchen.
Wimpfen.
Weissenbourg en Nortgaw.
Giengen.
Gegenbach.
Zell.
Buchhorn.
Aalen.
Buchaw.
Bopfingen.

Voilà l'énumération exacte des états, qui composent les trois colléges de l'empire, & l'ordre suivant lequel ils prenent séance à la *diete*.

Autrefois l'empereur & les princes d'Allemagne assistoient en persone aux *dietes*; mais les dépenses onéreuses qu'entraînoient ces sortes d'assemblées, où chacun se piquoit de paroître avec éclat, firent prendre le parti de n'y comparoître que par députation ou représentans; & l'empereur fit exercer ses fonctions par un commissaire principal, qui est ordinairement un prince. On adjoint au principal commissaire, un autre commissaire, qu'on appele *con-commissaire*. L'empereur a soin de nommer à ce poste une persone versée dans l'étude du droit public.

Il est libre à un état de l'empire de ne pas comparoître à la *diete*; mais pour lors il est censé être de l'avis des présens. Il dépend aussi de lui de comparoître en persone, ou par députés:

ces derniers doivent remettre leurs lettres de créance & leurs pleins pouvoirs à la chancélerie de l'électeur de Maïence : c'est ce qu'on appele *se légitimer*.

Il y a deux sortes de suffrages à la *diete* de l'empire ; l'un est persónel, *votum virile* ; l'autre est collégial, *votum curiatum*. Les électeurs & princes jouissent du droit du premier suffrage, & ont chacun leur voix ; au lieu que les prélats du second ordre & les comtes immédiats n'ont qu'une voix par classe ou par banc.

Un membre des états peut avoir plusieurs suffrages, & cela dans des colléges différens. Par exemple, le roi de Prusse a un suffrage dans le collége électoral, comme électeur de Brandebourg, & il en a plusieurs dans le collége des princes, comme duc de Magdebourg, prince de Halberstadt, duc de la Poméranie ultérieure, &c.

Il y a des jurisconsultes qui divisent encore les suffrages en décisifs & en délibératifs. C'est ainsi que les électeurs prétendent que les villes impériales n'ont point le droit de décider comme eux. Cependant le traité de Westphalie a décidé la question en faveur des villes. D'ailleurs il paroît que leur suffrage doit être de même nature que celui des électeurs & des princes, puisque sans leur concours, il n'y a rien de conclu, comme nous le verrons dans la suite de cet article.

Quelques empereurs, pour avoir un plus grand nombre de suffrages, ont introduit dans la *diete* plusieurs de leurs vassaux, & créatures qui leur étoient dévouées : mais les électeurs & princes, pour remédier à cet abus, ont jugé à propos de leur lier les mains à cet égard ; & actuélement l'empereur ne peut donner à persone le droit de séance & de suffrage à la *diete*, sans le consentement de tous les états de l'empire. Par la même raison, il ne peut priver persone de son droit, qui est indélébile, & qui ne peut se perdre que lorsqu'on a été mis au ban de l'empire : ce qui ne peut se faire que du consentement de la *diete*. L'empereur ne peut point non plus empêcher les états d'exposer leurs griefs & leurs demandes à la *diete*. Les mémoires qui les contienent, doivent être portés à la dictature. *Voyez* l'article DICTATURE.

C'est l'électeur de Maïence, en qualité de directeur de la *diete*, ou son ministre, en son nom, qui propose les matieres qu'on doit y traiter, sur les propositions qui lui ont été faites par le principal commissaire de l'empereur. Chaque collége délibere à part sur la proposition qui a été faite ; l'électeur de Maïence ou son ministre recueille les voix dans le collége électoral : le comte de Pappenheim, en qualité de maréchal héréditaire de l'empire, recueille les suffrages du collége des princes : dans le collége des villes, c'est le député de la ville où se tient la *diete*, parce que c'est elle qui a le directoire de ce collége.

Après que les suffrages de collége électoral ont été rédigés & mis par écrit, on en communique le résultat au collége des princes, qui communique aussi réciproquement le sien au collége électoral : cette communication s'appele *corrélation*. Si les suffrages de deux colléges ne s'acordent point, ils déliberent entr'eux, & prenent une résolution à la pluralité des voix, si l'unanimité est impossible. Quand les suffrages du collége électoral & de celui des princes sont conformes, on en fait insinuer le résultat au collége des villes impériales : si elles refusent d'accéder à la résolution, il n'y a rien de fait ; mais si elles y consentent, la résolution qui a été prise devient ce qu'on appele un *placitum imperii*, que l'on remet au principal commissaire de l'empereur. Si au consentement des villes se joint encore l'approbation de l'empereur, le *placitum* devient *conclusum imperii universale*. Quand la *diete* doit se séparer, on recueille tous les *conclusa* qui ont été faits pendant sa tenue, & on leur donne la forme de loi, c'est ce qui se nomme recès de l'empire, *recessus imperii*.

La *diete* de l'empire se tient aujourd'hui à Ratisbone, où elle subsiste sans interruption depuis *1663* ; en cas qu'elle vînt à se terminer, l'empereur, en vertu de sa capitulation, seroit obligé d'en convoquer une au moins de dix en dix ans. Anciénement les *dietes* étoient beaucoup plus courtes ; leur durée n'étoit guere que d'un mois ou six semaines, & elles s'assembloient tous les ans.

Outre l'assemblée générale des états de l'empire, on donne encore le nom de *diete* aux assemblées des électeurs pour l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains (ces *dietes* doivent se tenir à Francfort-sur-le-Mein ;) aux assemblées particulieres des cercles, des princes, des villes, &c. qui ont le droit de s'assembler pour traiter de leurs intérêts particuliers.

Le corps des protestans, qu'on appele *corps évangélique*, a le droit de tenir des assemblées particulieres & séparées à la *diete*, pour délibérer sur les afaires de leur communion ; l'électeur de Saxe y préside, & jouit dans ces *dietes* du corps évangélique, des mêmes prérogatives, que l'électeur de Maïence dans le collége électoral & dans la *diete* générale.

Dans de certains cas, ceux qui se croient lésés par les jugemens du conseil aulique ou de la chambre impériale, peuvent prendre leur recours à la *diete* ; ce qu'on appele *recursus ad imperium*.

Les *dietes* générales de l'empire ont été regardées comme le fondement & le rempart de la liberté du corps germanique ; mais cela n'empêche point qu'elles ne soient sujetes à beaucoup d'inconvéniens, en ce que souvent l'accessoire est préféré au principal : les résolutions qui se prenent ne peuvent être que très-lentes, à cause des formalités éterneles qu'il faut essuyer : elles ne peuvent point être secretes : il se perd beaucoup de temps en disputes de préséance, d'étiquete, & autres

autres frivolités, que l'on poursuit avec tant de vivacité, qu'on perd presque toujours de vue des objets beaucoup plus importans.

Diete de Pologne. On distingue en Pologne trois sortes de *dietes*; les *diétines* ou *dietes particulieres* de chaque palatinat, les *dietes générales*, & les *dietes d'élection*. Les petites *dietes* ou *diétines* sont comme préliminaires & préparatoires à la *diete* générale, dont elles doivent précéder de six semaines la tenue. La noblesse des palatinats y élit ses députés, & convient des instructions qu'elle doit leur donner, soit pour la *diete* générale, soit pour la *diete* d'élection.

Selon les loix du royaume, la *diete* générale ne devroit se tenir que tous les deux ans, les circonstances la font quelquefois assembler tous les ans. Le temps de sa durée, est fixé par les mêmes loix à six semaines. Quant au lieu, Varsovie a toujours été le plus commode, étant au centre du royaume: mais on n'a pas laissé que d'en tenir à Sendomir & en d'autres villes, surtout à Grodno, parce que le grand duché de Lithuanie prétend avoir droit sur trois *dietes*, d'en voir assembler une dans le grand duché. Le roi seul a droit de la convoquer par ses universaux ou lettres patentes qu'il adresse aux palatinats, qui choisissent des députés qu'on appele *nonces*, & qui sont tous tirés du corps de la noblesse. Lorsque ceux-ci sont assemblés dans le lieu marqué pour la *diete*, ils élisent un maréchal ou orateur, qui porte la parole, fait les propositions, recueille les voix, & résume les décisions. Le roi y préside; mais souvent sa présence n'empêche pas que ces assemblées ne soient fort tumultueuses, & ne se séparent sans rien conclure. Un nonce seul, par une protestation, peut suspendre & arrêter l'activité de toute la *diete*, c'est-à-dire, l'empêcher de rien conclure; ce qui, bien considéré, est moins un avantage qu'un abus de la liberté.

Comme la courone est élective, quand le trône est vacant, c'est à l'archevêque de Gnesne, primat & régent du royaume, qu'il apartient de convoquer la *diete* d'élection & d'y présider. On l'assemble ordinairement en pleine campagne, à une demi-lieue de Varsovie, dans une grande salle construite de bois: la noblesse, qui représente la république, y reçoit les ambassadeurs des princes étrangers, & élit, à la pluralité des voix, un des candidats proposés pour remplir le trône. Rarement ces *dietes* se passent-elles sans trouble, & sans scission ou partage entre divers concurrens. Après l'élection, la *diete* fait jurer au nouveau roi ou à ses ambassadeurs une espece de capitulation qu'on nomme *pacta conventa*. Mais le couronement du roi élu se doit faire, & la premiere *diete*, après le couronement, se doit tenir à Cracovie, selon les *pacta conventa*.

Diete de Suisse. En Suisse la *diete* générale se tient chaque année à la fin de juin, c'est-à-dire, à la S. Jean, & dure environ un mois, à moins qu'il ne surviene des afaires extraordinaires. Elle s'assemble principalement pour examiner les comptes des bailliages communs, pour entendre & juger des appels qui se font des sentences de ces gouverneurs dans le civil & dans le criminel; pour s'informer de leur conduite & punir leurs fautes; pour accommoder les différens qui peuvent survenir entre les cantons ou leurs alliés; enfin pour délibérer sur ce qui interesse le bien commun. Outre ces motifs, qui sont ordinaires, il s'en présente presque toujours plusieurs qui sont extraordinaires, sur-tout de la part des ministres des princes étrangers. L'ambassadeur de France ne manque pas d'aller à ces *dietes* pour y faire ses complimens quoiqu'il n'ait souvent rien à négocier. Outre cette *diete* annuele qui se tient toujours au temps marqué, chaque canton a le droit d'en demander une extraordinaire toutes les fois qu'il en a sujet. Un ministre étranger peut demander de même une *diete*, aussi souvent qu'il le juge nécessaire pour l'intérêt de son maître, pourvu néanmoins qu'il en fasse la dépense: c'est ce qui occasione quelques-unes de ces *dietes* extraordinaires. Zurich, comme premier canton, a droit de la convoquer & d'y présider. Les cantons catholiques & les protestans ont aussi leurs *dietes* particulieres: les premiers s'assemblent à Lucerne, & la convocation apartient au canton de ce nom; les autres à Arbace, & c'est au canton de Zurich à convoquer l'assemblée. Mais ces *dietes* particulieres n'ont point de temps préfix, & l'on ne les tient que selon l'occurence & la nécessité des afaires.

Dieu est mon droit, ou Dieu et mon droit (*Hist. mod.*); c'est le mot ou la devise des armes d'Angleterre, que prit d'abord Richard premier, ou Cœur-de-lion, qui vivoit à la fin du douzieme siecle, ce qu'il fit pour marquer qu'il ne tenoit son royaume d'aucun mortel, à titre de vassal.

Édouard III, au quatorzieme siecle, le prit ensuite quand il commença à faire valoir ses prétentions sur la courone de France; & les rois ses successeurs l'ont continué sans interruption jusqu'au temps du roi Guillaume III, prince d'Orange, qui fit usage de ce mot, *je maintiendrai*, quoiqu'il ordonât qu'on se servît toujours du premier sur le grand sceau. La reine Anne en usa de même, quoiqu'elle eût pris pour sa devise particuliere ces deux mots latins, *semper eadem*, toujours la même, à l'exemple de la reine Élizabeth.

DIEU-DONNÉ (*Hist. ecclés.*), est le nom de deux Papes, l'un designé en latin par *Deus Dedit*, l'autre par a *Deo datus*, le premier élu le 13 novembre 614, après Boniface IV, mourut en 617. C'est le premier Pape dont on ait des bulles scellées en plomb.

Le second succéda au Pape Vitalien en 672, & mourut en 676. Il est le premier Pape qui ait

employé dans ſes lettres la formule : *ſalutem & apoſtolicam benedictionem*.

DIFFIDATION, ſ. f. (*Hiſt. d'All.*) En Allemagne, dans des temps de barbarie & d'anarchie, chaque prince ou ſeigneur ſe faiſoit juſtice à lui-même, & croyoit pouvoir, en ſûreté de conſcience, aller piller, brûler & porter la déſolation chez ſon voiſin, pourvu qu'il lui eût fait ſignifier trois jours avant que d'en venir aux voies de fait, qu'il étoit dans le deſſein de rompre avec lui, de lui courir ſus, & de ſe dégager des liens mutuels qui les uniſſoient : cette eſpece de guerre ou de brigandage ſe nommoit *diffidation*. Cet abus fut long-temps toléré par la foibleſſe des empereurs ; & au défaut de tribunaux autoriſés pour rendre la juſtice, on exigeoit ſeulement que certaines formalités fuſſent remplies dans ces ſortes de guerres particulieres, comme de les déclarer trois jours avant que d'en venir aux voies de fait ; on exigeoit que la déclaration fût faite aux perſones mêmes à qui on en vouloit, & en préſence de témoins, & qu'on eût de bonnes raiſons à alléguer : on ne défendoit alors que les *diffidations* ou *guerres clandeſtines* : mais Frédéric III vint à bout de ſuſpendre ces abus pour dix ans, & ſon fils Maximilien I les fit enfin abolir entiérement dans la diete de Worms, en 1495.

DIGBY (Kenelme) (*Hiſt. d'Anglet.*), connu ſous le nom du chevalier *Digby*. Son pere avoit eu la tête tranchée pour être entré dans la conſpiration des poudres, le fils eut ſes biens confiſqués & fut proſcrit pour ſon atachement fidele à Charles I & à ſa mémoire ; il vécut en France & ne retourna en Angleterre qu'après le rétabliſſement de Charles II. Il avoit été intendant général des armées navales d'Angleterre, & avoit très bien ſervi ſur mer. Il cultivoit auſſi les lettres ; on a de lui pluſieurs ouvrages ; un *Traité de l'immortalité de l'âme ;* une *Diſſertation ſur la végétation des plantes*, qui a été traduite en françois ; un *Diſcours ſur la poudre de ſympathie pour la guériſon des plaies*. Mort en 1665, à 60 ans.

DIGNA ou DUGNA (*Hiſt. d'Ital.*). Attila, roi des Huns, ayant pris Aquilée en 452, y trouva cette femme qui lui parut belle ; il lui parla d'amour du ton d'un vainqueur, elle le pria ſeulement de monter avec elle dans une galerie qui donnoit ſur la riviere, & ſe jeta par la fenêtre, en lui diſant : *ſuis-moi ſi tu veux me poſſéder*.

DINA (*Hiſt. ſac.*), fille de Jacob & de Lia, outragée par Sichen, fils d'Hémor, roi de Salem. On ſait quelle vengeance terrible Siméon & Levi, frere de *Dina*, exercerent ſur les Sichimites. (Geneſe, chap. 34.)

DINARQUE (*Hiſt. litt. anc.*), orateur grec, diſciple de Théophraſte, vivoit vers l'an 340 avant J. C. De ſoixante-quatre harangues qu'il avoit compoſées, il n'en reſte que trois. On les trouve dans la collection des orateurs anciens d'Étienne.

DINGGRAVE, ſ. m. (*Hiſt. d'Allemagne*) mot compoſé de *ding*, jugement, & de *grave*, comte. On donnoit ce nom anciénement en Allemagne à un magiſtrat prépoſé pour rendre la juſtice. Aujourd'hui cette dignité ne ſubſiſte plus.

DINOCRATE ou DIOCLÈS (*Hiſt. anc.*), architecte, propoſa, dit-on, à Alexandre le Grand, de tailler le mont-Athos de maniere à lui donner la forme d'un homme, tenant dans une de ſes mains une ville, & dans l'autre un coupe pour recevoir les eaux de tous les fleuves ſortans de cette montagne & les verſer dans la mer ; Aléxandre aima mieux bâtir Alexandrie. C'eſt ce *Dinocrate*, ſelon Pline, qui rétablit le temple de Diane à Épheſe. Ptolémée Philadelphe, ayant voulu élever un temple à la mémoire d'Arſinoë ſa femme, *Dinocrate*, dit-on encore, ſe propoſoit de mettre au haut de la voûte de cet édifice une pierre d'aimant, qui auroit ſuſpendu en l'air la ſtatue de cette Princeſſe, laquelle avoit été toute de fer, afin d'obliger les peuples par cette merveille à avoir plus de vénération pour cette Reine, & à l'adorer comme déeſſe ; mais la mort du Roi étant ſurvenue, ce deſſein ne fut point exécuté.

DINOSTRATE (*Hiſt. anc.*), ancien géometre contemporain de Platon, contribua aux progrès de la géométrie anciene ; on le croit inventeur de la quadratrice.

DINUS (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant juriſconſulte italien du treizieme ſiecle, fut employé par le Pape Boniface VIII à la compilation du *ſexte* ; il atendoit, pour récompenſe, le cardinalat, mais il mourut ſans l'obtenir en 1303. On a de lui d'autres ouvrages, ſur le droit tant civil que canonique.

DIOCLÈS (*Hiſt. anc.*), géometre, inventeur de la ciſſoïde, il vivoit du temps d'Épicure, & ce fut lui qui, voyant ce philoſophe à genoux dans les temples, dit : *jamais Jupiter ne m'a paru plus grand que depuis que j'ai vu Épicure à ſes genoux*. Il vivoit environ trois ſiecles avant J. C.

DIOCLÉTIEN (Caius Valérius) (*Hiſt. de l'Emp. rom.*) *Dioclétien*, né de parens obſcurs dans la Dalmatie, ſe fraya, par ſon mérite, un chemin au premier trône du monde. Il prit le nom de *Dioclétien*, de la ville de Diocle où il étoit né, après s'être diſtingué dans les emplois ſubalternes de la milice romaine, il commanda avec gloire les armées de l'empire, où il fut élevé en 284, après la mort de Numérien, aſſaſſiné par Aper ſon beau-pere qu'il avoit fait préfet du prétoire. Cet attentat impie ſouleva toute l'armée contre le meurtrier. On avoit, dit-on, prédit à *Dioclétien* qu'il ſeroit empereur, lorſqu'il auroit tué un ſanglier, & l'aſtrologie avoit alors un grand aſcendant ſur tous les eſprits : ce fut pour acomplir cette prédiction qu'il ſe livra

au plaisir de la chasse du sanglier. Il en tua une quantité sans que la fortune l'élevât à l'empire ; mais lorsqu'il eut tué Aper, l'armée le proclama empereur. Quoiqu'il fût le plus grand capitaine de ce siecle de guerre, & qu'il eût tous les talens pour bien gouverner, il se défia de ses forces pour soutenir le poids de la courone : il associa à l'empire Maximien, comme lui soldat de fortune, & son compagnon de guerre. La rivalité du commandement qui a coutume d'enfanter des jalousies & des haines, ne fit que resserrer les nœuds de leur amitié. Toutes les frontieres étoient exposées aux inondations des barbares qui, souvent exterminés, sembloient renaître de leurs cendres. Ce fut pour leur opposer des chefs intéressés à la défense commune, que *Dioclétien* créa deux césars, Chlorus, à qui il donna sa fille en mariage, & Galérius qui épousa la fille de Maximien. L'empire gouverné par quatre chefs, qui avoient chacun une armée sous leurs ordres, jouit d'une constante prospérité. Les barbares, vaincus toutes les fois qu'ils oserent se montrer, se tinrent cachés dans leurs forêts & leurs déserts. L'ordre fut rétabli dans les finances, les loix reprirent leur vigueur, & la licence de la soldatesque fut réprimée. *Dioclétien*, vainqueur des Perses, en triompha sous le nom de *Jovius*. Maximien reçut les mêmes honeurs, & prit le surnom d'*Herculien*, pour avoir fait rentrer dans l'obéissance l'île de Bretagne, où Carausinus, Gaulois redoutable dans la guerre, avoit été reconu empereur. Les armes romaines avoient également réussi contre les Scythes & contre les Gaulois.

Dioclétien & Maximien après avoir rétabli l'empire dans son antique splendeur, soupirerent après le calme de la vie privée, ils se dépouillerent le même jour de la pourpre impériale, l'un à Nicomédie & l'autre à Milan. Ce mépris des grandeurs suprêmes, dont on n'avoit point encore eu d'exemple, mit le comble à leur gloire. On en voulut en vain dévoiler le motif, qui n'étoit que dans leur modération ; on supposa qu'après une continuité de succès, ils craignoient que quelque revers ne flétrît l'éclat de leur regne. Ils aimerent mieux être regrétés, que réduire un jour les peuples à les plaindre. On ne peut reprocher à *Dioclétien* que ses arrêts sanglans contre les chrétiens, en voulant détruire par le fer une religion qui n'opposoit à ses armes que la patience & des mœurs.

Dioclétien, dans sa retraite, justifioit son abdication par cette triste vérité. Ceux qui gouvernent, disoit-il, sont obligés de voir par les ieux d'autrui : on sollicite leurs faveurs pour ceux qui ne méritent que leurs châtimens, & on les invite à punir ceux qu'ils devroient récompenser. Maximien, moins philosophe, s'ennuya de l'uniformité de la vie privée, il sollicita son ami de reprendre la pourpre ; mais *Dioclétien* lui répondit : *Mon ami, venez voir les belles laitues que j'ai plantées dans mes jardins de Salone*. Ce fut dans les plaisirs de l'agriculture & du jardinage qu'il passa les dix dernieres années de sa vie, espece de modération, dont un homme élevé dans le tumulte du champ paroissoit incapable, surtout après avoir monté du dernier rang au pouvoir suprême. Milan, Nicomédie, Carthage & plusieurs autres villes de l'empire furent embéllies, pendant son regne, de superbes édifices. Il mourut à Salone, dans la Dalmatie, âgé de soixante-six ans, & selon d'autres, de soixante-dix-huit ans, l'an 313 de J. C. On soupçona qu'il avoit été empoisoné, d'autres disent qu'il mourut fou. Maximien se retira dans la Lucanie, où son ambition réveillée lui fit tenter les moyens de remonter au rang dont il étoit descendu. Son gendre, Constantin, le fit tomber dans les embûches qui lui avoient été dressées, & l'ayant fait prisonier, il le fit étrangler.

DIOCLÉTIENE (*Époque*) (*Hist. mod.*), cette ere qu'on appele aussi celle des *martyrs*, a commencé sous Dioclétien ; sa premiere année tombe au vingt-neuvieme avril de l'an 5015 de la période juliene, de J. C. 302. Les Éthiopiens qui la suivent & qui en appelent les années *années de grâce*, en ont formé un cycle de 534 ans, dont la premiere année a été la premiere *des années de grâce* ; la seconde année, la seconde *des années de grâce*, & ainsi de suite jusqu'à 534 ; au bout de ce nombre, ils ont compté la premiere année du second cycle *des années de grâce* ; la seconde année du second cycle *des années de grâce*, &c. d'où l'on voit que le nombre des cycles *dioclétiens* écoulés étant donné, avec le nombre des *années de grâce* écoulées du cycle courant, on peut facilement raporter l'année de l'*époque dioclétiene* à telle autre ere qu'on le jugera à propos.

DIODORE de Sicile (*Hist. litt. anc.*). Son fameux ouvrage divisé en 40 livres, dont il ne nous reste que quinze avec des fragmens de quelques autres, comprenoit l'histoire de presque toutes les nations célebres. Ce qui en reste a été traduit par l'abbé Terrasson. *Diodore* de Sicile est du meilleur temps, il écrivoit sous Jules-César & sous Auguste ; il avoit fait un long séjour à Rome, & de plus, il avoit pris la peine d'aller lui-même voir les principaux pays dont il avoit à parler, & son travail fut le fruit de trente ans de recherches. Le surnom de *Sicile* indique son pays.

DIOGENE (*Hist. anc.*). C'est le nom de plusieurs philosophes anciens, dont le plus célebre est le cynique. Nous avons déja eu occasion de citer plusieurs des traits qui le regardent ou d'y faire allusion. Nous n'exposerons point son systême de philosophie ; ce département n'est pas le nôtre ; nous ajouterons seulement aux traits déja cités quelques autres traits qui peignent cet homme singulier. Son histoire, telle qu'on la raconte, offre un mélange bizâre de bassesse & de

grandeur, de crime même & de vertu. On le représente d'abord comme un faux monoyeur, fils d'un faux monoyeur, tous deux banis pour ce crime, de Sinope, leur patrie. Il disoit en quitant Sinope que c'étoient ses concitoyens qui restoient relégués dans leurs maisons, tandis qu'il alloit à Athènes, la patrie de tous les honêtes gens. On ne le voit ensuite que transporté de l'amour de la sagesse & du désir d'apprendre; il se présente pour disciple à Antisthene fondateur de la secte cynique, Antisthene ne vouloit plus de disciples ou ne vouloit pas un tel disciple, il le repoussa avec son bâton. *Frapez*, lui dit *Diogene*, *mais n'espérez pas trouver de bâton assez dur pour m'éloigner de vous, tant que vous aurez quelque chose à m'apprendre*. Antisthene reconut que *Diogene* n'étoit pas un homme ordinaire & qu'il étoit digne d'être cynique, persone en effet ne profita mieux des leçons & des exemples d'Antisthene. Il marchoit toujours nus pieds, il se réduisit pour tous meubles à un bâton, une besace & une écuele, encore ayant vu boire un enfant dans le creux de sa main, câssa-t-il l'écuele, en disant: *il m'apprend que je gardois encore du superflu*.

Il avoit ou affectoit un grand mépris pour le genre humain, sentiment qui n'est point étranger à la secte cynique. On connoît le conte de la Lanterne en plein midi, & le mot *je cherche un homme*. Le mot de Bassompiere à la reine, qui lui demandoit quand il acoucheroit parce qu'il étoit devenu fort grôs: *quand j'aurai trouvé une sage femme*, est plus piquant, & n'étoit pas préparé.

Diogene voyant des juges mener au supplice un homme qui avoit volé une petite fiole dans le trésor public, dit ce mot qui a tant été répété: *voilà de grands voleurs qui en conduisent un petit*. N'étoit-ce pas un souvenir de son premier métier de faux monoyeur, qui le disposoit favorablement pour ceux que la justice punissoit?

Voyant un jour un homme se faire chausser par un esclave, *ne faudra-t-il pas aussi qu'il te mouche? de quoi te servent tes mains?* mot vraiment cynique & très-raisonable.

On lui conseilloit de faire courir après un esclave nommé Ménade, qui l'avoit quité, *quoi*, dit-il, *quand Ménade peut vivre sans Diogene, Diogene ne pouroit pas vivre sans Ménade?*

Des parens lui présentant pour disciple un jeune homme, dont ils vantoient beaucoup la sagesse & le savoir, *s'il est si parfait*, dit-il, *il n'a pas besoin de moi*.

Il se piquoit de porter aussi loin qu'aucun cynique le mépris pour la pudeur & les bienséances. Ce qui a fait dire *qu'il ne falloit pas trop regarder au fond de son toneau*.

Il paroît que les différentes écoles de philosophes cherchoient à se décrier les unes les autres, & que quand quelqu'une se trouvoit en faute dans les enseignemens & dans ses définitions, c'étoit un triomphe pour sa rivale. Platon, que *Diogene* se plaisoit sur-tout à combatre, & dont il fouloit aux pieds le faste, par un faste plus grand (disoit Platon), ayant défini l'homme un animal à deux pieds sans plumes, *Diogene* jete un chapon plumé dans l'académie, en disant: *voilà l'homme de Platon*.

On attribue à *Diogene* beaucoup d'éloquence, on prétend même que cette éloquence n'étoit pas sans grâce & sans insinuation, & qu'elle contribua beaucoup à augmenter le nombre de ses disciples, au nombre desquels on compte Phocion, Onesicrite, historien estimé d'Alexandre, qu'il suivit dans ses guerres, deux fils de cet Onesicrite, Stilpon de Mégare, &c. Il reste à voir comment le plus libre des hommes se comporta dans la servitude; alors il ne se contenta plus d'être libre, il voulut être maitre. Voici par quel accident il fut censé devenir esclave. En voulant passer dans l'île d'Égine, il fut pris par des pirates qui l'amenerent dans l'île de Crete, & l'exposerent en vente. Quand le Crieur lui demanda: *que savez vous faire?* Il répondit: *commander aux hommes*, & voulut que le Crieur le proclamât sous cette formule: *qui veut acheter un maître?* Il se présenta un Corinthien nommé Xéniade, qui cherchoit en effet un maître, non pas pour lui, mais pour ses enfans, *Diogene* en fut le précepteur, & Xéniade, charmé de l'excellente éducation qu'il donnoit à ses fils, disoit: *un bon génie est entré chez moi*. *Diogene* s'atacha aussi à cette maison, & quand ses amis & ses disciples lui proposerent de le racheter, *je ne suis point esclave*, leur dit-il, *les lions le sont-ils de ceux qui les nourissent?* Il vieillit chez Xéniade, quelques-uns même disent qu'il y mourut.

Cependant ce fut à Corinthe qu'Alexandre alla lui rendre visite dans son toneau, ce qui suppose qu'il n'habitoit point la maison d'autrui. Alexandre, dit Séneque, vit un homme auquel il ne pouvoit rien donner, ni rien ôter, *cui nec dare quidquam posset nec eripere*.

Alexandre, dit Juvenal, sentit combien c'étoit une chose plus heureuse de ne rien désirer que de désirer tout:

Sensit Alexander, testa cum vidit in illa
Magnum habitatorem, quanto felicior hic, qui
Nil cuperet, quam qui totum sibi posceret orbem.

Ce *magnum habitatorem* est tout-à-la-fois un sublime éloge & une grande beauté poëtique. C'est au moral ce que le *regnatorem Asiæ* n'est qu'au propre.

Mais Juvenal fait trop d'honeur à la philosophie d'Alexandre; en effet, comme on est toujours porté à mettre au premier rang l'état qu'on a embrassé, Alexandre ne plaçoit le sage qu'im-

médiatement après le conquérant : *si je n'étois Alexandre*, dit-il, *je voudrois être Diogene*.

On demandoit à *Diogene* mourant où il vouloit être enterré; je ne veux pas l'être, dit-il, qu'on me jete à la voirie. — quoi ! exposé aux insultes des oiseaux & des bêtes féroces ? — Oh ! non; mettez mon bâton à côté de moi, je les chasserai. — Eh ! vous serez privé de tout sentiment ! — Que m'importe donc en ce cas d'être exposé aux bêtes ?

On n'eut point d'égard à sa derniere volonté sur cet article, on lui dressa un magnifique tombeau près de la porte de la ville, tournée du côté de l'Isthme; à côté du tombeau on érigea une colonne, sur laquelle on plaça un chien (symbole du Cynisme) fait de marbre de l'île de Paros.

Diogene mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, ou le jour même de la mort d'Alexandre, ou peu de temps après.

On a retenu de lui des maximes qui valent mieux que ses bons mots.

„ Tout s'acquiert par l'exercice, il n'en faut „ pas même excepter la vertu.

„ L'habitude répand de la douceur jusque sur „ le mépris de la volupté.

„ On doit plus à la nature qu'à la loi.

„ Le comble de la folie est d'enseigner la „ vertu, d'en faire l'éloge, & d'en négliger la „ pratique.

„ L'amour est l'occupation des gens désœu- „ vrés.

„ Le médisant est la plus cruele des bêtes fa- „ rouches, & le flateur la plus dangereuse des „ bêtes privées.

„ Ayons les bons pour amis, afin qu'ils nous „ encouragent à faire le bien, & les méchans „ pour ennemis, afin qu'ils nous empêchent de „ faire le mal „.

On attribue aussi à *Diogene* la comparaison des grands avec le feu, dont il ne faut se tenir ni trop près, ni trop loin; c'étoit un mélange de la philosophie d'Aristippe avec celle qui lui étoit propre.

Les autres philosophes célebres du même nom sont *Diogene* d'Apollonie dans l'île de Crete, disciple & successeur d'Anaximenes dans l'école d'Ionie. Il vivoit environ 500 ans avant J. C. Il est, dit-on, le premier qui ait observé que l'air se condense & se raréfie.

Et *Diogene* le babylonien, philosophe stoïcien, disciple de Chrysippe, fut avec Carnéade & Critolaüs, de la fameuse ambassade que les Athéniens envoyerent à Rome 155 ans avant J. C. Il se piquoit d'une grande modération dans sa conduite, & recomandoit beaucoup cette vertu à ses disciples. Un jeune homme, pour l'éprouver, lui cracha au visage; il s'essuya doucement, en disant : *je ne me fâche point, mais vous m'avez fait douter si je ne devrois pas me fâcher*.

DIOGENE-LAËRCE *ou* DE LAËRTE (*Hist. litt. anc.*), ainsi nommé, parce qu'il étoit de Laërte, petite ville de Cilicie, vivoit vers la fin du second siecle de l'ere chrétiene. Ses *Vies des philosophes* sont connues. Il étoit lui-même philosophe, de la secte d'Épicure.

DIOGNETE (*Hist. anc.*), maître de philosophie de Marc-Aurele.

Plusieurs savans croient que c'est à lui qu'est adressée *la lettre à Diognete*, qui se trouve parmi les ouvrages de Justin.

DION (*Hist. anc.*) voyez l'histoire des deux Denys, tyrans de Syracuse.

DION CASSIUS (*Hist. rom.*), de Nicée en Bithynie, fait sénateur par Pertinax, consul par Sévere, gouverneur de Smyrne & de Pergame par Macrin, de l'Afrique, de la Dalmatie & de la Pannonie par Alexandre Sévere, consul pour la seconde fois l'an 229, est beaucoup moins connu par toutes ces dignités que par son *Histoire romaine*, dont il ne nous reste qu'une partie, & dont Xiphilin au onzieme siecle nous a donné un abrégé. Cette histoire commençoit à l'arivée d'Énée en Italie, & finissoit au regne d'Alexandre Sévere. Boisguillebert a traduit en françois ce que nous avons de *Dion*.

DION CHRYSOSTOME (*Hist. litt. anc.*), ainsi nommé à cause de son éloquence, fut persécuté par Domitien, & comblé d'honeurs par Trajan. On a de lui quatre-vingts *oraisons* & un *traité des devoirs des rois*. La premiere édition de ses ouvrages est de Milan, 1476; la meilleure, de Paris, 1604. Il étoit de Pruse en Bithinie.

DIONIS (Pierre), premier chirurgien de madame la dauphine (bru de Louis XIV) & des enfans de France, fut le premier démonstrateur d'anatomie au jardin du roi à l'érection de cette chaire. Ses ouvrages les plus connus sont, *un cours d'opérations de chirurgie*, avec des remarques du célebre la Faye; *l'anatomie de l'homme*, ouvrage qui a été traduit en langue Tartare, par le P. Parennin, jésuite; un *traité de la maniere de secourir les femmes dans leurs acouchemens*.

DIOPHANTE (*Hist. litt.*), mathématicien Grec, né à Alexandrie, vers le milieu du quatrieme siecle, dont il reste six livres de *questions arithmétiques*; c'est le premier & le seul ouvrage Grec où l'on voie des traces d'algebre, ce qui fait penser qu'il est l'inventeur de cette science. Les notes de Fermat donnent un prix particulier à l'édition de Diophante, de 1670.

DIOSCORE (*Hist. ecclés.*), patriarche d'Alexandrie, successeur de Saint Cyrille, fauteur d'Eutichès & de son hérésie, osa excommunier le Pape Saint Léon; après un succès d'un moment qu'il eut au faux concile d'Éphese, en 449, il finit par être déposé au concile général de Chalcédoine, & mourut en 458, exilé à Gangres, en Paphlagonie.

DIOSCORIDE (*Hist. litt. anc.*), médecin d'Anazarbe en Cilicie, commenté par Matthiole. Comme on ne sait pas précisément en quel temps il vivoit, c'est une question entre les savans, s'il a suivi Pline, ou si Pline l'a suivi dans ce qu'ils ont de conforme.

DIRECTEURS DES CERCLES (*Hist. mod. Droit public.*). On donne en Allemagne le nom de *directeurs* aux princes qui sont à la tête de chaque cercle. Leurs principales fonctions sont, 1°. dans le cas de nécessité, de convoquer les assemblées de leurs cercles, sans avoir besoin pour cela du consentement de l'empereur: 2°. de faire les propositions, de recueillir les voix, & d'en former un *conclusum*: 3°. de recevoir les rescrits de l'empereur, les lettres des princes & des autres cercles, afin de les communiquer aux membres du cercle: 4°. de faire le raport des résolutions du cercle à l'empereur: 5°. de signer les réponses & résolutions de leur cercle, & de les faire parvenir où il est besoin: 6°. de signer ou viser les instructions & pouvoir des députés du cercle: 7°. de veiller au maintien de la tranquillité, & au bien du cercle: 8°. d'avertir les membres qui sont en retard de payer leur contingent des charges: 9°. d'avoir soin que le cercle remplisse ses engagemens: 10°. enfin, de faire exécuter les sentences des tribunaux de l'empire, lorsque l'exécution leur en est donnée.

Il ne faut point confondre les *directeurs* d'un cercle, avec ce qu'on appele les *duces circuli*, ou commandans du cercle; ces derniers ont le commandement des troupes du cercle, sans en être les *directeurs*; cependant quelquefois une même persone peut réunir ces deux dignités.

Chaque cercle a un ou deux *directeurs*: voici ceux qui exercent cette fonction dans les dix cercles de l'empire. Dans le cercle du haut Rhin, c'est l'évêque de Worms & le landgrave de Hesse-Darmstat; dans le cercle du bas Rhin, l'électeur de Maïence; dans le cercle de Westphalie, l'évêque de Munster & le duc de Juliers; dans le cercle de la haute Saxe, l'électeur de Saxe; dans le cercle de la basse Saxe, le duc de Magdebourg alternativement avec le duc de Brême; la maison de Brunswic-Lunebourg y a le *condirectoire*: dans le cercle de Baviere, l'archevêque de Saltzbourg & le duc de Baviere; dans le cercle de Franconie, l'évêque de Bamberg & le margrave de Brandebourg-Culmbach; dans le cercle de Suabe, l'évêque de Constance & le duc de Wirtemberg; dans le cercle d'Autriche & de Bourgogne, l'archiduc d'Autriche.

DIROIS (François) (*Hist. litt. mod.*), docteur de Sorbone, chanoine d'Avranches, passe pour l'auteur de l'histoire ecclésiastique de chaque siecle, qu'on trouve dans l'abrégé chronologique de Mezeray; il l'est aussi de quelques ouvrages de controverse; il vivoit en *1691*.

DITHMAR (*Hist. litt. mod.*), c'est le nom de deux historiens Allemands; l'un, d'abord bénédictin au monastere de Magdebourg, puis évêque de Mersbourg en 1018, mort en 1028, à quarante-deux ans: il étoit fils de Sigefroy, comte de Saxe. Son ouvrage est une chronique pour servir à l'histoire des empereurs Henri I, Othon II, Othon III & Henri II, sous lequel il vivoit. La meilleure édition de cette chronique, est celle que Leibnitz en a donnée dans ses écrivains de l'histoire de Brunswick.

Le second *Dithmar* est de nos jours; il est mort à Francfort, en 1737; il y étoit professeur d'histoire; il étoit de l'académie de Berlin; on a de lui plusieurs écrits savans sur l'histoire d'Allemagne.

DIVAN, s. m. (*Hist. mod.*), mot arabe qui veut dire *estrade*, ou *sopha* en langue turque; ordinairement c'est la chambre du conseil ou tribunal où on rend la justice dans les pays orientaux, sur-tout chez les Turcs. Il y a des *divans* de deux sortes, l'un du grand seigneur, & l'autre du grand-visir.

Le premier, qu'on peut nommer le *conseil d'état*, se tient le dimanche & le mardi par le grand-seigneur dans l'intérieur du sérail, avec les principaux officiers de l'empire au nombre de sept; savoir le grand visir, le kaimacan vice-roi de l'empire, le capitan-bacha, le defterdart, le chancelier, les pachas du Caire & de Bude: ceux-ci en tienent de particuliers chez eux, pour les afaires qui sont de leur département; & comme les deux derniers membres ne s'y trouvent pas, ils sont remplacés par d'autres pachas.

Le *divan* du grand-visir, c'est-à-dire, le lieu où il rend la justice, est une grande salle garnie seulement d'un lambris de bois de la hauteur de deux ou trois pieds, & de bancs matelassés & couverts de drap, avec un marche-pied: cette salle n'a point de porte qui ferme; elle est comme le grand conseil ou le premier parlement de l'empire ottoman. Le premier ministre est obligé de rendre la justice au peuple quatre fois par semaine, le lundi, le mercredi, le vendredi & le samedi. Le cadilesker de Natolie est assis à sa gauche dans le *divan*, mais simplement comme auditeur; & celui de Romelie, en qualité de juge, est à sa droite. Lorsque ce ministre est trop occupé, le cansch-bachi tient sa place: mais lorsqu'il y assiste, cet officier fait ranger les parties en deux files, & passer de main en main leurs arzhuals ou requêtes, jusqu'au buijuk-terkeregi, premier secrétaire du grand-visir, auquel il lit la requête; & sur le sujet qu'elle contient, les deux parties sont entendues contradictoirement sans avocats ni longueur de procédures; on pese les raisons; des assesseurs résument le tout & concluent. Si leur décision plait au grand-visir, son secrétaire l'écrit au haut de la requête, & le ministre la confirme par le mot *sah*, c'est-à-dire, *certain*, qu'il souscrit au bas: sinon il fait recomencer le plaidoyer, & décide ensuite de

sa pleine autorité, en faisant donner aux parties un hujet ou copie de la sentence. Les causes se succedent ainsi sans interruption jusqu'à la nuit : on sert seulement, dans la salle même de l'audience, un dîner qui est expédié en une demi-heure. Les officiers qui composent ce *divan*, outre le grand-visir, sont six autres visirs ou conseillers d'état, le chancelier, & les secrétaires d'état. Le chiaoux-bachi se tient à sa porte avec une troupe de chiaoux, pour exécuter les ordres du premier ministre. Les causes importantes qui intéressent les officiers de sa hautesse, tant ceux qui sont atachés à sa persone, que ceux qui occupent les grandes charges de l'empire, les délibérations politiques, les afaires de terre & de mer, sont la matiere du conseil-privé du grand seigneur : on l'appele *galibé divan*. Il se tient tous les dimanches & les mardis, comme nous l'avons dit. Les autres officiers militaires sont assis à la porte; le muphti y assiste lorsqu'il y est mandé par un ordre exprès; le teskeregi ouvre l'assemblée par la lecture des requêtes des particuliers, le visir azem propose ensuite l'afaire importante qui doit faire la matiere de la délibération; & après que les membres du *galibé divan* ont donné leur avis, ce ministre entre seul dans une chambre particuliere, où il fait son raport au grand-seigneur qui décide.

Lorsque le sultan le juge à propos, il convoque un conseil général, qui ne differe du *galibé divan* que par le plus grand nombre des membres qui le composent. Tous les grands de la Porte y sont appelés, l'ulema, les officiers des milices & des differens ordres, même les vieux soldats & les plus expérimentés. Ce *divan* s'appele *oja divani*, le *divan des pieds*, peut-être parce que tout le monde s'y tient debout. Ce tribunal a quelque raport à nos ancienes assemblées des états, comme le *galibé divan* au conseil privé du roi, & le *divan* au premier parlement de l'empire. Guer, *mœurs & usages des Turcs*, *tome II.*

DIVAN-BEGHI, nom d'un ministre d'état en Perse.

Le *divan-Beghi* est le surintendant de la justice; il n'a que le dernier rang parmi les six ministres du second ordre, qui sont tous au dessous de l'athemadoulet, ou premier ministre.

On appele au tribunal du *divan-beghi*, des jugemens rendus par les gouverneurs. Il a 50000 écus d'apointemens, afin de rendre la justice gratuitement. Il connoît des causes crimineles des khans, des gouverneurs, & autres grands-seigneurs de Perse disgraciés pour quelque faute, & il reçoit les appels du baruga ou lieutenant criminel.

Le *divan-beghi* rend la justice dans le palais du prince, sans suivre d'autre loi ni d'autre régle que l'alcoran, qu'il interprete à son gré. Il ne connoît que des crimes. Tavernier, *voy. de Perse*. Le chevalier de la Magdeleïne, qui est resté fort long-temps chez les Turcs, en dit quelque chose dans les *chap.* 49 & 50 de son *Miroir ottoman*.

DIVICON (*Hist. Rom.*), chef des Helvétiens (aujourd'hui des Suisses), batit Cassius & répondit à César, qui lui demandoit des ôtages, que sa nation n'avoit pas acoutumé d'en donner, mais d'en recevoir.

DIVITIAC. *Voyez* DAMNORIX.

DIXAINE, s. f. (*Hist. mod.*). En Angleterre il signifie le *nombre* ou la *compagnie* de dix hommes avec leurs familles, qui formoient entre eux une espece de société, & s'obligeoient solidairement envers le roi d'observer la paix publique, & de tenir une bonne conduite.

Dans ces compagnies se trouvoit toujours un chef, qui, par raport à son office, étoit appelé *dixenier* ou *décurion*. À l'ouest de l'Angleterre, on lui donne encore le même nom; mais ailleurs il porte celui de *connétable*, parce qu'il y a long-temps que l'usage des *dixaines* n'y subsiste plus. Le nom de *dixenier* subsiste encore dans les officiers municipaux de l'hôtel-de-ville de Paris; mais ce sont des charges sans exercice. *Chambers*.

DLUGLOSS (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), polonois, chanoine de Cracovie & de Sandomir, nommé à l'archevéché de Léopol, mort en 1480, est auteur d'une histoire de Pologne écrite en latin, qui remonte à l'origine de la nation Polonoise, & finit à l'an 1444.

DOCTEUR (*Hist. mod.*), est une persone qui a passé par tous les degrés d'une faculté, & qui a droit d'enseigner ou de pratiquer la science ou l'art dont cette faculté fait profession.

Le titre de *docteur* fut creé vers le milieu du douzieme siecle, pour être substitué à celui de *maître*, qui étoit devenu trop commun & trop familier. On a cependant conservé le titre de *maître* dans les communautés religieuses à ceux qui sont *docteurs* en théologie.

L'établissement du doctorat est ordinairement attribué à Irnerius. On croit que ce titre passa de la faculté de droit dans celle de théologie.

Le premier exemple que nous en ayons, est dans l'université de Paris, où Pierre Lombard & Gilbert de la Porée furent créés *docteurs* en théologie, *sacræ theologiæ doctores*.

D'autres prétendent au contraire que le titre de *docteur* n'a commencé à être en usage qu'après la publication des sentences de Pierre Lombard, & soutienent que ceux qui ont expliqué les premiers ce livre dans les écoles, sont aussi les premiers qu'on ait appelés *docteurs*.

Il y en a qui font remonter cette époque beaucoup plus haut, & veulent que Bede ait été le premier *docteur* de Cambridge, & que Jean de Beverley, mort en 721, ait été le premier *docteur* d'Oxford. Mais Spelman soutient que le mot *docteur* n'a point été en usage en Angleterre, pour marquer un titre ou un degré, jusqu'au regne du roi Jean, vers l'an 1207.

DOCTORAT, s. m. (*Hist. mod.*), titre d'honneur qu'on donne dans les universités à ceux qui ont acompli le temps d'étude prescrit, & fait les exercices nécessaires pour être promus à ce degré. (*A. R.*)

DODART (Denis) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie des sciences, premier médecin de Louis XIV. Guy Patin l'appeloit *monstrum sine vitio*, *monstre sans vice*. On a de Denis *Dodart*, *des mémoires pour servir à l'histoire des plantes*; des mémoires sur la voix de l'homme, & ses différens tons; un ouvrage intitulé: *Statica medicina Gallica*. Il avoit étudié ce qui concerne la transpiration insensible, d'après les observations du célebre Sanctorius, médecin de Padoue; le premier jour de carême de l'année 1677, il trouva qu'il pesoit cent seize livres & une once, il fit le carême, ne buvant & ne mangeant qu'après le soleil couché; le samedi saint il ne pesoit plus que cent sept livres douze onces; il avoit perdu en quarante-six jours de ce régime, huit livres cinq onces, la quatorzieme partie de sa substance; il reprit le régime ordinaire, & au bout de quatre jours il eut regagné quatre livres.

Il observa encore que seize onces de sang se réparoient en moins de cinq jours, dans un homme bien constitué.

Denys *Dodart* étoit né à Paris en 1634, il y mourut en 1707, M. de Fontenelle a fait son éloge.

Jean-Baptiste-Claude *Dodart*, son fils, premier médecin du roi, mort à Paris, en 1730, a laissé des notes sur l'*histoire générale des drogues*, de P. Pomey.

DODWEL (Henri) (*Hist. litt. mod.*), un des plus savans hommes qu'ait produit l'Irlande, profond, sur-tout dans l'érudition ecclésiastique. Il a quelques ouvrages de controverse, & un *traité sur la maniere d'étudier la théologie*.

Dans l'érudition profane, on a de lui, *geographiæ veteris scriptores Græci minores*; *de veteribus cyclis*, *annales Thucydidis & Xenophontis*; *de ætate Phalaridis & Pythagoræ*. *Dowel* a donné encore diverses éditions d'auteurs classiques, toujours acompagnées de savantes notes. Sa vie a été publiée en Anglois par François Brokesby.

DOËG (*Hist. sacr.*), Iduméen, écuyer de Saül, causa la ruine de la ville de Nobé & la mort du grand pontife Achimelech, ainsi que de quatre-vingt-cinq autres prêtres, en les accusant calomnieusement d'avoir conspiré avec David, contre Saül. Joad, dans Athalie, met Doëg parmi les noms proscrits dans l'ancien testament.

Abiron & Dathan, Doëg, Achitophel,
Les chiens à qui son bras a livré Jésabel,
Atendant que sur toi leur fureur se déploie,
Déja sont à ta porte & demandent leur proie,

DOGAN-BACHI, s. m. (*Hist. mod.*), nom que les Turcs donnent au grand fauconier du Sultan; on le nomme aussi *dochangi-bachi*.

DOISSIN (Louis) (*Hist. litt. mod.*). Le Pere *Doissin*, jésuite, est l'auteur de deux très-bons poëmes latins, sur la sculpture & la gravure, *sculptura* & *scalptura*. Mort en 1753, à trente-deux ans.

DOLABELLA (*Hist. rom.*), le plus célebre de ceux qui ont porté ce nom, est *Publius Cornelius Dolabella*, gendre de Cicéron, & partisan zélé de César, qui sur le point de marcher contre les Parthes, le fit nommer consul à sa place avant l'âge prescrit par les loix. *Dolabella*, étoit avec César aux batailles de Pharsale, d'Afrique & de Modene. Il vengea ce dictateur, sur Trébonius, l'un de ses assassins, qu'il fit tuer en trahison. Assiégé dans Laodicée, par Cassius, la quarante-troisieme année avant J. C., il fut réduit à se donner lui-même la mort à vingt-six ou vingt-sept ans; il étoit fort petit, & c'est de lui que Cicéron disoit: *qui donc a ainsi ataché mon gendre à cette longue épée?*

DOLCE (Ludovico), célebre poëte Vénitien du seizieme siecle, est sur-tout connu par les ouvrages suivans: *Dialogo della Pittura*, *intitolato*: *l'Aretino*. Cet ouvrage a été traduit en François, & il y en a une édition italiene & françoise, de Florence, 1735. *Cinque primi canti del Sacripante*. *Prima Leone*. *L'Achille & l'Enea*. *La prima impresa del conte Orlando*, &c., né à Venise, en 1508, mort, aussi à Venise, en 1568.

DOLET (Étienne) (*Hist. de Fr.*), naquit à Orléans vers l'an 1509. Il vint à Paris en 1521, & passa, en 1526, en Italie, où il eut pour protecteur le cardinal du Bellai-Langei, alors ambassadeur à Venise. Il revint en France vers 1530, & alla d'abord à Toulouse. Un caractere ardent & passioné, qui devoit lui attirer de redoutables ennemis, se dévelopoit en lui de jour en jour. Il se fit une querele avec le parlement de Toulouse, dont il fronda publiquement un arrêt qu'il jugeoit injuste & contraire au bien des lettres; il fut mis en prison le 25 mars 1533, pour ce prétendu délit, qui fut fortement exagéré par des auteurs dont il avoit dénigré les ouvrages.

Dolet fut bientôt mis en liberté, mais il lui fut défendu de rentrer à Toulouse. On promena sur un char, dans les rues de cette ville, un cochon avec un écriteau portant le nom de *Dolet*. Ses ennemis, non contens de l'outrager, voulurent le faire assassiner; il tua un des assassins, & vint à Paris soliciter sa grâce: il raporte ce fait dans une piece de vers.

Mihi non assueta cruentis
Cædibus est dextra; invito tamen accidit, hostem
Ut telo foderem, & sævis defenderer armis.

Da veniam, rex magne: reos ut morte coerces,
Insontes miserans placido sic respice vultu,
Et servare opta voluit quos perdere fatum.

Il continua de se faire des ennemis par ses écrits & par ses jugemens sur les écrits des autres: il prit parti contre Érasme, dans la querele alors fameuse des Cicéroniens; il se brouilla pour toujours avec Scaliger, &c.

Il se fit imprimeur à Lyon, se maria, & eut un fils, pour l'instruction duquel il composa en vers latins, des especes de Sentences morales. À force d'examiner ses ouvrages, avec l'intention de les trouver coupables, on aperçut dans la traduction d'un dialogue de Platon, cette phrase: *après la mort tu ne seras plus rien du tout*; la Sorbone la censura, comme *hérétique & conforme à l'opinion des Saducéens & des Épicuriens*, en conséquence, *Dolet* fut condamné à être pendu & brûlé, ce qui fut exécuté à la place Maubert, le 3 août 1546, *Dolet* étant alors âgé de trente-sept ans.

DOM *ou* DON (*Hist. mod.*), titre d'honeur, originairement espagnol, & dont on se sert aujourd'hui en certaines occasions dans d'autres pays.

Ce mot est dérivé du mot latin *domnus* ou *dominus*, dont il n'est qu'une abbréviation. Le mot *domnus* se trouve dans plusieurs auteurs latins du moyen âge; Onuphre assure que le titre *domnus* ne se donna d'abord qu'au Pape, qu'ensuite on le donna aux archevêques, évêques, abbés, & autres persones qui étoient élevées en dignité dans l'Église, ou qui étoient recomandables par leur vertu: enfin *dom* est resté aux moines seuls, & *don* aux Espagnols & aux Portugais.

Dom vient certainement de *dominus*, & par conséquent l'étymologie demanderoit qu'on l'écrivît toujours par un *m*: aussi écrit-on *dom* Calmet, *dom* Luc d'Achery, &c. en parlant des religieux qui ont pris le titre de *dom*; mais quand il s'agit d'un nom Espagnol, il faut alors écrire ce mot comme l'écrivent les Espagnols, qui jamais n'y ont employé l'*m*. Ainsi, il faut écrire *don* Carlos, *don* Philippe, &c. outre cette raison, cela serviroit à distinguer le nom d'un prince de celui d'un moine.

Le Sage, qui savoit l'espagnol, a toujours écrit *don* par une *n* dans son Gil-Blas. (*Cette remarque est de feu M. DE LA CONDAMINE.*)

Quelques auteurs prétendent que les religieux se sont abstenus, par humilité, de prendre le titre de *dominus*, comme apartenant à Dieu seul, & qu'ils y ont substitué celui de *domnus*, qu'ils ont regardé comme un diminutif, *quasi minor dominus*. Quoi qu'il en soit, le titre de *domnus* au lieu de *dominus* paroît fort ancien; Julia, femme de l'empereur Septime Sévere, est appelée sur les médailles, Julia *domna* au lieu de Julia *domina*.

Mais M. Spon, dans ses recherches curieuses d'antiquité, dissertation douzieme, en raporte une raison particuliere: „ La pensée d'Oppien, „ dit-il, qui a cru que ce mot de *domna* étoit „ une syncope de celui de *domina*, n'est pas fort „ juste; un auteur moderne a pourtant fait la „ même faute, & a cru que toutes les meres d'em- „ pereurs étoient appelées *domna* ou *domina*, ce qui „ est opposé aux monumens anciens que nous en „ avons.... Le nom de *domna* est particulier à „ Julia, femme de Sévere; & quand celui de „ *pia* est ajouté, celui de *domna* n'y est pas... „ Cette impératrice étoit Syriene, & le surnom „ de *domna* étoit commun dans la Syrie „. Le titre de *domna* qu'on donne à Julie, femme de Septime Sévere, étoit un surnom de famille. Tristan le prouve très-doctement, &c.

DOMAT (JEAN) (*Hist. litt. mod.*), avocat du roi au présidial de Clermont en Auvergne, jurisconsulte à jamais célebre par son excellent livre des *loix civiles*, dont M. le chancelier d'Aguesseau, sur-tout, faisoit un si grand cas. Il mourut pauvre, en 1696, à Paris, où il arive quelquefois,

Que Patru gâgne moins qu'Huot & le Mazier.

Il étoit né en 1625, à Clermont. Il fut l'ami de ces savans & vertueux solitaires de Port-Royal, il recueillit les derniers soupirs de Pascal, son compatriote.

DOMESTIQUE, *domesticus*, étoit autrefois le le nom d'un officier de la cour des empereurs de Constantinople.

Fabrot, dans son glossaire sur Théophylax Simocatta, définit le *domestique*, une persone à qui on confie le maniment des afaires importantes; un conseiller, *cujus fidei graviores alicujus curæ & sollicitudines committuntur*.

D'autres prétendent que les Grecs appeloient *domestici*, ceux qu'on appeloit à Rome *comites*; & qu'ils commencerent à se servir du mot *domesticus*, quand le mot de *comte* fut devenu un titre de dignité, & eut cessé d'être le nom d'un officier de la maison du prince.

Les domestiques, *domestici*, étoient donc des persones atachées au service du prince, & qui l'aidoient dans le gouvernement des afaires, tant de celles de sa maison que de celles de la justice ou de l'Église, &c.

Le grand domestique, *Megadomesticus*, qu'on appeloit aussi simplement *le domestique*, servoit à la table de l'empereur, en qualité de ce que nous autres occidentaux appelons *dapifer*, maître d'hôtel. D'autres disent qu'il répondoit plutôt à ce que nous appelons *majordome*. Le *domesticus mensæ* faisoit l'office de grand sénéchal ou intendant.

Domesticus rei domesticæ, faisoit l'office du grand-maître de la maison.

Domesticus scholarum ou *legionum*, avoit le commandement du corps de réserve appelé *scholæ palatinæ*, & qui étoit chargé d'exécuter les ordres immédiats de l'empereur.

Domesticus murorum, avoit la surintendance de toutes les fortifications.

Domesticus regionum, c'est-à-dire, du levant & du couchant, avoit le soin des causes publiques.

Domesticus icanatorum, étoit le chef des cohortes militaires.

Il y avoit dans l'armée différens officiers portant le nom de *domesticus*, qui ne signifioit autre chose que commandant ou colonel; ainsi le *domestique* de la légion appelée *optimates*, étoit le commandant de cette légion. *Chambers*.

Les rois & les empereurs de la race de Charlemagne, qui ont porté la grandeur aussi loin qu'elle pouvoit raisonablement aller, avoient pour *domestiques* des persones des plus qualifiées de l'état, & beaucoup de grandes maisons du royaume font gloire de tirer leur origine des premiers *domestiques* de ces princes: c'est ce qu'on a depuis nommé *grands officiers de la courone*. Ces *domestiques* avoient de grands fiefs, & la même chose s'est conservée dans l'empire d'Allemagne, où les électeurs sont toujours regardés comme officiers *domestiques* de l'empereur; ainsi les archevêques de Maïence, Treves, Cologne, sont ses chanceliers; le roi de Bohême, grand-échanson, l'électeur de Baviere, grand maître, &c. & dans l'élection de l'empereur, ils font les fonctions de leurs charges: après quoi ils se mettent à table, non pas à celle de l'empereur, mais à d'autres tables séparées, & moins élevées que celle de l'empereur.

Domesticus chori, ou chantre: il y en avoit deux dans l'Église de Constantinople, un du côté droit, & l'autre du côté gauche. On les appeloit aussi *protopsaltes*.

On a distingué trois sortes de *domestiques* dans cette Église; savoir, *domestique* du clergé patriarchal; *domestique* du clergé impérial; ou maître de la chapelle de l'empereur; & *domesticus despinicus*, ou de l'impératrice. Il y avoit encore un autre ordre de *domestiques*, inférieurs à chacun de ceux dont on vient de parler; on les appeloit *domestiques patriarchaux*.

Domestiques, *domestici*, étoit aussi le nom d'un corps de troupes dans l'empire romain. Pancirolles prétend qu'ils étoient les mêmes que ceux qu'on appeloit *protectores*, qui avoient la garde immédiate de la persone de l'empereur, même avant les prétoriens; & qui sous les empereurs chrétiens avoient le privilége de porter le grand étendard de la croix, ou le *labarum*. On croit qu'ils étoient au nombre de 3500 avant Justinien, & cet empereur les augmenta de 2000. Ils étoient divisés en différentes compagnies ou bandes, que les Latins appeloient *scholæ*, & dont on dit que quelques-unes furent établies par l'empereur Gordien. De ces compagnies, les unes étoient de cavalerie, les autres d'infanterie: leur commandant étoit appelé *comes domesticorum*. *Chambers*.

DOMICELLI (*Hist. mod.*), petits seigneurs. Anciénement on donnoit ce nom aux seigneurs apanagés, pour les distinguer des aînés que l'on appeloit *domini*, seigneurs. Il y a encore aujourd'hui des chapitres en Allemagne où les chanoines du second ordre sont nommés *domicellarii*, pour les distinguer des chanoines du premier ordre, à qui ils sont subordonés.

DOMINIQUE (*Hist. ecclés.*). Saint *Dominique*, instituteur de l'ordre des freres prêcheurs, nommés de son nom, Dominicains, fut d'abord chanoine d'Osma en Espagne, il étoit né en 1170, dans ce diocêse. Il signala son zele contre les Vaudois & les Albigeois, & n'est pas moins regardé comme le fondateur de l'inquisition que comme celui des Dominicains. La devise de l'inquisition, écrite sur la baniere de saint *Dominique* qu'on porte dans les *auto-da-fé*, est, *misericordia & justitia*. L'ordre des freres prêcheurs fut institué à Toulouse, & approuvé en 1216, par le Pape Honorius III, il s'étendit: en 1217 ils obtinrent de l'université de Paris, qui les jugea utiles, l'Église de St. Jacques, d'où leur est venu le nom de *Jacobins*, sous lequel ils sont pour le moins aussi connus à Paris, que sous celui de Dominicains. St. *Dominique* fut le premier général de cet ordre, qui étoit déja répandu de son temps dans presque tous les pays de l'Europe. Dans la suite, il a embrassé les quatre parties du monde. Il est divisé en quarante-cinq provinces, dont il y en a onze en Asie, en Afrique & en Amérique. Le maître du sacré palais à Rome est toujours un Dominicain.

Saint *Dominique* mourut en 1221, le Pape Grégoire IX le canonisa en 1235. Le P. Touron, *Dominicain*, a écrit sa vie.

DOMINIS (Marc-Antoine de) (*Hist. mod.*) jésuite, puis archevêque de Spalatro, capitale de la Dalmatie, puis protestant à Londres, puis de nouveau catholique à Rome, puis se repentant de s'être repenti & méditant une nouvele fuite & une nouvele désertion, étoit avec toute cette inconstance dans sa foi & dans son caractere, un homme de beaucoup d'esprit & fort instruit dans les mathématiques. En Angleterre, Jacques I, dont la manie étoit d'être théologien, s'aida beaucoup du secours de ses lumieres, tant que *Dominis* fut protestant; mais le repentir très-vif & alors très-sincere qu'il fit éclater, le brouilla pour jamais avec ce prince. Il monta en chaire à Londres, y détesta publiquement son apostasie, y fit l'éloge de la religion catholique qu'il avoit quitée & une rétractation solemnele de tout ce qu'il avoit eu le malheur d'écrire contre cette religion. Jacques I indigné le chassa de ses états, on peut croire que *Dominis* avoit pris son parti de les quiter. Le Pape Grégoire XV (Ludovisio) qui a été son compagnon d'études lui avoit fait dire par l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre qu'il pouvoit revenir en toute sûreté

à Rome, & qu'il y feroit bien reçu, mais le Pape Urbain VIII qui eut des preuves qu'il vouloit de nouveau apostasier, le fit enfermer au château Saint-Ange, où il mourut en 1625 âgé de 64 ans. Son corps fut brûlé au champ de Flore avec son traité *de Republica ecclesiastica*, qu'il avoit fait imprimer à Londres pendant le séjour qu'il y avoit fait. L'objet de cet ouvrage n'étoit pas précisément d'ataquer la religion catholique, c'étoit seulement de chercher des moyens de concilier les catholiques avec les protestans, mais on y trouvoit plusieurs propositions qui ne pouvoient être adoptées que par ces derniers.

Considéré comme philosophe, il paroît beaucoup plus à son avantage; ce fut lui qui le premier expliqua d'une maniere plausible les causes de l'arc-en-ciel & de la variété de ses couleurs; son traité *De radiis visus & lucis in vitris perspectivis & Iride*, est encore célebre, il y parle des lunetes à longue vue, dont l'invention étoit alors très-nouvele.

(Π) Le P. Boscovich ayant examiné avec attention l'ouvrage de *Radiis visus & lucis* de Marc-Antoine de *Dominis*, observe qu'il n'est pas sans mérite, parce qu'il a été le premier à entrevoir la formation de l'arc-en-ciel; mais qu'il a été fort loin de l'expliquer avec la clarté, qu'on voit dans les ouvrages de Descartes, & plus encore dans ceux de Newton. (*In not. ad Nocet. Poem. de Iride*, *not.* 26.) (*Le Chev.* Tiraboschi.)

DOMITIA-LONGINA (*Hist. rom.*), fille de Corbulon, femme de Domitien, plus digne d'un tel mari que d'un tel pere, avoit du moins la bonne foi de convenir assez publiquement de toutes ses galanteries. Elle ne nia jamais l'inceste qu'on l'accusa d'avoir commis avec Titus, son beau-frere, ou plutôt qu'on accusa Titus d'avoir commis avec elle; elle avoit épousé d'abord Lucius-Ælius Lamia, de la famille de celui à qui Horace adresse l'ode :

Æli, vetusto nobilis ab Lamo, &c.

Domitien la lui enleva, puis il la répudia pour son commerce scandaleux avec le comédien Pâris, puis il la reprit, mais comme il étoit à craindre qu'il ne l'immolât dans quelque accès de jalousie, ou que son amour en s'afoiblissant, ne lui laissât assez de ressentiment pour punir sur elle tant de désordres, & qu'il ne se bornât pas à un divorce, elle voulut se délivrer de cette inquiétude, en entrant dans la conjuration de Parthénius & d'Étienne, dont l'effet fut d'ôter la vie à Domitien, & de prévenir la proscription qu'il destinoit à une foule de citoyens. On vante beaucoup la beauté de cette femme. Il paroît que c'est tout ce qu'on peut vanter en elle.

DOMITIEN (Flavius), (*Hist. rom.*) fils de Vespasien & frere de Titus, fut leur successeur à l'empire. Il naquit dans une maison qui depuis fut changée en un temple consacré à la famille des Flaviens. Son éducation fut fort négligée, il passa sa jeunesse dans la crapule & l'infamie. Il étoit à Rome lorsque Vitellius négocioit la paix avec Vespasien. Les séditieux l'obligerent de se sauver au capitole avec son oncle Sabinus & les partisans de sa maison qui périrent dans l'incendie du temple de Jupiter, où ils s'étoient réfugiés. *Domitien* fut préservé des flammes par les soins de celui qui présidoit au service du temple; & pour se dérober à la fureur du peuple, il se déguisa en prêtre d'Isis, & se retira dans une métairie jusqu'à ce que le parti de Vitellius fût détruit. Dès qu'il parut en public, on le salua César. Il fut nommé préteur & consul sans en faire les fonctions; il n'usa de son nouveau pouvoir que pour enlever des femmes à leurs maris, & entre autres Domitia-Longina qu'il fit entrer dans son lit. Il mena une vie obscure tant que vécut son pere, & quoiqu'il fût nommé six fois consul, il n'en eut ni le pouvoir, ni la capacité. Sensible à ce mépris, il voulut s'appliquer à la poésie, & comme il n'avoit aucun talent, il achetoit les productions des poëtes faméliques, qu'il récitoit comme ses propres ouvrages. Après la mort de son pere, il soufrit impatiemment la domination de son frere qui, pour adoucir ses regrets, le nomma son collegue & son successeur; tant de bontés ne le rendirent que plus ingrat. Il trama plusieurs conspirations qui furent découvertes & prévenues. Sa haine poursuivit Titus jusque dans le tombeau : il lui refusa tous les honeurs funebres, & ne lui déféra que le vain titre de dieu. Dès qu'il crut tout pouvoir, il osa tout enfreindre : il répudia sa femme Domitia dont il avoit un fils, & la reprit quelque temps après par inconstance. Quoiqu'il fût incapable d'afaires, il se retiroit pendant une heure sous prétexte de vaquer aux soins de l'empire; mais c'étoit pour s'occuper à prendre des mouches qu'il perçoit de coups d'aiguille. Quelqu'un ayant demandé si César étoit seul, on lui répondit : il n'y a pas même une mouche avec lui.

(Il en coûta la vie à celui qui fit cette réponse.)

Dans le commencement de son regne, il tâcha de gâgner l'affection du peuple par la magnificence des spectacles. Les édifices publics furent rétablis, & il en fit construire de nouveaux. Les farceurs n'eurent plus le droit de jouer sur des échafauds; ce fut dans des maisons particulieres qu'ils exercerent leur art. Il fut défendu de mutiler les enfans & d'en faire des eunuques. La culture des terres étoit négligée, & chacun aimoit mieux avoir des vignes. Il fit un édit qui défendit d'en planter de nouveles, & même il en fit couper une grande quantité en Italie & dans les provinces. La justice fut administrée avec autant de désintéressement que de lumiere : les juges corrompus furent sévérement punis. Il dé-

cerna des peines contre les auteurs des libelles diffamatoires. Les rangs ne furent point confondus dans les ſpectacles, & chaque citoyen fut placé ſuivant ſa condition. Un ſénateur fut dégradé, parce qu'il ſavoit trop bien danſer & contre-faire les baladins. L'uſage des litieres fut interdit aux femmes impudiques qui furent auſſi privées du droit d'hériter. Il retrancha de la liſte des juges un chevalier Romain qui, après avoir accuſé ſa femme d'adultere, avoit eu la lâcheté de la reprendre. Il entreprit auſſi la réforme des vierges veſtales, dont une, nommée Cornélie, fut enterrée toute vive, après avoir été convaincue d'être retombée dans une faute dont elle avoit déja obtenu le pardon.

(On croit communément qu'elle étoit innocente.)

Il avoit tellement en horreur l'effuſion du ſang, qu'il voulut même empêcher d'immoler des bœufs. Il montra beaucoup de déſintéreſſement dans ſa jeuneſſe & dans les premiers jours de ſon regne. Il récompenſoit magnifiquement ſes domeſtiques pour les empêcher de rien recevoir des étrangers. Il refuſa conſtament les ſucceſſions qui lui étoient léguées par ceux qui laſſoient des enfans, & il partagea aux vieux ſoldats pluſieurs terres délaiſſées qu'il avoit le droit de s'approprier. Mais ſes vices, long-temps cachés, dans ſon cœur, ſe répandirent au dehors. La cruauté ſe manifeſta en lui avant l'avarice: il fit mourir un diſciple du pantomime Paris, à qui il reprochoit une parfaite reſſemblance avec ſon maître. Des peres de famille furent égorgés ſur les prétextes les plus frivoles. Pluſieurs ſénateurs & perſonages conſulaires furent envoyés à la mort ſur de ſimples ſoupçons. Métius Pompoſianus, à qui les devins avoient promis l'empire, fut traité comme un criminel. Coccianus fut déclaré coupable de leſe-majeſté, pour avoir célébré le jour de la naiſſance de ſon oncle Othon. Tout ſon regne ne fut qu'une continuité d'aſſaſſinats: c'étoient ceux qu'il vouloit perdre, qu'il accâbloit le plus de careſſes; la plus grande grâce qu'il fit à ceux qu'il avoit condamnés, fut de leur laiſſer le choix du ſupplice. Quand il eut épuiſés ſes tréſors par les dépenſes des ſpectacles & des jeux publics, il ſongea à les remplir par des confiſcations. Il ſuffiſoit d'être accuſé pour perdre tous ſes biens. Les juifs furent les plus expoſés à ſes exactions. Cette nation ſoumiſe à des tributs particuliers, eſſuya encore les plus grandes perſécutions. Un jour qu'il dictoit un réglement, il commença par ces mots: *notre ſeigneur & notre dieu* commande l'exécution de telle choſe. C'étoient ces titres qu'on lui donnoit dans tous les édits. Enivré de l'idée de ſa divinité, il défendit de mettre au capitole ſes ſtatues, à moins qu'elles ne fuſſent d'or ou d'argent, dont il fixa le poids. Tous les quartiers de Rome étoient ornés d'arcs de triomphe, où il étoit repréſenté dans un char tiré par quatre chevaux. Ses excès le rendirent l'horreur des Romains: il ſe forma différentes conſpirations contre ſa vie: des libelles répandus dans le public, ne lui laiſſoient point ignorer combien il étoit abhorré. Tous ceux qui lui devinrent ſuſpects, furent immolés à ſes ſoupçons. Son couſin germain Flavius Clémens, qu'il devoit plutôt mépriſer que craindre, à cauſe de ſon imbécillité, fut condamné à la mort, parce que ſes enfans étant deſtinés à ſuccéder à l'empire, il avoit fait prendre à l'un le nom de *Veſpaſien*, & à l'autre celui *de Domitien*. Il connoiſſoit trop combien il étoit déteſté pour ſe diſſimuler les périls dont il étoit menacé. Il s'élançoit quelquefois hors de ſon lit, comme s'il eût été environé d'aſſaſſins. Un aruſpice qu'il conſulta, lui prédit une révolution prochaine, & cette prédiction téméraire lui coûta la vie: tous les officiers de ſa maiſon furent les premiers à conſpirer. Stephanus, ſon intendant, ſe mit à la tête des conjurés; il lui promit de lui révéler une conſpiration, & ſous ce prétexte, introduit dans ſa chambre, il le perça de ſept coups de poignard dans la quarante-cinquieme année de ſon âge, & dans la quinzieme de ſon regne. Son corps fut privé de la ſépulture; mais ſa nourice Phelis le brûla, & fit tranſporter ſes cendres dans le temple de la famille des Flaviens. Il étoit d'une taille haute & réguliere; la modeſtie & la pudeur étoient peintes ſur ſon viſage. Quoiqu'il eût les ieux grands, il avoit la vue tendre & débile. Sa figure gracieuſe & intéreſſante fut altérée par les outrages du temps: il devint auſſi difforme qu'il avoit été beau; il ne pouvoit ſupporter l'idée d'être chauve. Il étoit ſi foible ſur ſes jambes, que jamais on ne le vit marcher à pieds dans les rues de Rome; & lorſqu'il étoit dans le champ, il ſe faiſoit porter en litiere. Quoique ſes penchans ne fuſſent point tournés vers la guerre, il ſe diſtinguoit par ſon adreſſe à tirer de l'arc. Il dirigeoit ſes fleches avec tant d'art, qu'il les faiſoit paſſer entre les doigts d'un mercénaire qu'il payoit pour lui tendre de loin la main. Quoiqu'il n'eût aucun goût pour les ſciences & les arts, il prit ſoin d'enrichir les bibliotheques publiques, & il fit venir à grands frais d'Alexandrie les plus riches manuſcrits. Le plus grand malheur des princes, diſoit-il, étoit de ne pouvoir découvrir les conſpirations que lorſqu'il n'étoit plus temps d'y apporter de remede. Le jeu des dés étoit ſa paſſion favorite: ſon ſouper étoit fort frugal; c'étoit en dînant qu'il ſe livroit à ſon intempérance naturele. Son impudicité fut pouſſée à l'excès: il raſſembloit les femmes les plus laſcives de Rome & de l'Italie, & vivoit au milieu d'elles. Il aima éperdument ſa femme Domitia; mais dans ſes fureurs il la maltraita ſi fort, qu'il lui cauſa un avortement dont elle mourut après lui. Le peuple fut fort indifférent à ſa mort; mais les ſoldats, dont il favoriſoit la licence, l'auroient vengée, s'ils euſſent eu des chefs pour apuier

leur sédition. Le sénat ne dissimula point sa joie : il fit briser ses images & ses statues, sa mémoire fut abolie. Quoique ses inclinations fussent pacifiques, il fut obligé de faire la guerre aux Sarmates qui passerent au fil de l'épée une légion entiere. Il envoya encore une armée contre les Daces qui lui firent essuyer deux sanglantes défaites ; mais l'issue de cette guerre lui devint glorieuse. Les Daces, afoiblis par leurs propres victoires, furent vaincus à leur tour. Antonius, gouverneur de la haute Germanie, y souleva les peuples & les légions ; son début fut brillant : mais le débordement du Nil ayant empêché la jonction de ses alliés, il perdit une bataille & la vie. La guerre civile fut ainsi terminée.

DOMITIUS (*Hist. rom.*) (Cneius Domitius Ænobarbus), consul l'an de Rome 658, célebre par la victoire qu'il emporta dans les Gaules au confluent de la Sorgue & du Rhône, ou, selon quelques-uns, à Carpentras, sur les Auvergnats. Les éléphans dont il se servit dans cette occasion, spectacle nouveau pour les Gaulois & qui les remplit d'épouvante, contribua beaucoup à leur défaite. Depuis ce temps, *Domitius* se faisoit porter par-tout sur un éléphant. Ce fut *Domitius* qui soumit à la république romaine l'Occitanie ou le Languedoc.

Domitius est aussi le nom d'un Grammairien ou philosophe qui vivoit du temps d'Adrien, & qui désiroit, dit-on, *que les hommes perdissent le don de la parole, afin que leurs vices ne pussent pas se communiquer si facilement.*

DONAT (*Hist. ecclés. & Hist. litt.*), est le nom de différens chefs des hérétiques donatistes au commencement du quatrieme siecle ; l'un étoit évêque de Casenoire en Numidie, l'autre évêque schismatique de Carthage.

C'est aussi le nom d'un célebre grammairien de Rome, dans le même siecle ; il fut un des maîtres ou précepteurs de Saint Jérôme ; il avoit fait des commentaires sur Térence & sur Virgile, & une vie de Virgile, mais ces ouvrages sont perdus, & ceux qui portent son nom sont supposés. Mais il reste de lui un traité *de Barbarismo & octo partibus orationis*.

DONATO, (*Hist. mod.*), famille noble de Venise, a été féconde en hommes illustres. François *Donato*, célebre par ses vertus & par ses emplois, fut fait Doge en 1545. Il fit achever le palais de Saint Marc, & dressa une superbe bibliotheque : la mort l'enleva en 1553. Léonard *Donato* élu Doge en 1606, montra de grandes vertus dans des circonstances difficiles de la République, & mourut en 1612. Nicolas mourut 30 jours après avoir été fait Doge, & dans ce court espace de temps il gâgna l'estime & les éloges de ses concitoyens.

Cette maison donna aussi à l'Église & aux lettres plusieurs hommes recomandables par leur piété, & par leurs connoissances. Louis *Donato*, évêque de Bergame, laissa des commentaires sur le maître des sentences, des oraisons & divers autres ouvrages. Il mourut en 1484. Jean-Paul, religieux, vivoit en 1569, il fit un ouvrage intitulé : *Solutiones contradictionum in dictis Aristotelis & S. Thomæ* ; & qu'il dédia au Pape Pie V. (Π)

Donato (Jérôme), est auteur des lettres imprimées avec celles de Politien & de Pic de la Mirande, & fort estimées ; d'une traduction latine d'un traité grec d'Alexandre d'Aphrodisée *de anima* ; d'une apologie pour la primauté de l'Église romaine, qui parut dans le temps du luthéranisme naissant. Il servit d'ailleurs les Papes & en homme de guerre & en homme d'état. Mort à Rome en 1513.

Donato (Alexandre) (*Histoire littér. mod.*), Jésuite, est auteur d'une bonne description de Rome, *Roma vetus & recens*, qu'on trouve dans le troisieme volume des antiquités romaines de Grevius. Mort à Rome en 1640. Il étoit de Siene.

DONDUS ou de DONDIS (Jacques) (*Hist. litt. mod.*), médecin & mathématicien célebre de Padoue ; comme médecin, il fut surnommé *agrégateur*, à cause de la quantité de remedes qu'il avoit composés, & ce surnom ne fut que pour lui ; comme mathématicien, il fut surnommé *Jacques de l'Horloge*, à cause d'une horloge d'un genre particulier, dont il fut l'inventeur, & ce nom de *l'Horloge* s'est conservé dans sa famille ; ce fut lui encore qui trouva le premier le moyen de faire du sel avec l'eau de la fontaine d'Abano dans le Padouan. On a de lui un ouvrage intitulé : *Promptuarium medicinæ* ; il a composé aussi en société avec Jean, son fils, un traité *De fontibus calidis Patavini agri*. Mort en 1350.

(Π) On n'a pas bien distingué Jacques *Dondi*, le pere, de Jean son fils. Il est vrai que Jacques forma une horloge, qui fut placée sur la tour de l'hôtel de ville à Padoue. Mais c'étoit une horloge à roues, dont il ne fut pas le premier inventeur. L'horloge d'un genre particulier fut l'ouvrage de Jean son fils. Il indiquoit le mouvement de toutes les planetes, & des cieux, suivant l'ancien systême, les fêtes, & plusieurs autres choses. Cette machine merveilleuse étoit à Pavie, & on la voyoit encore vers le milieu du XVe siecle. *Agregator* n'étoit pas le surnom de Jacques ; mais c'est le titre, qu'il donna à un ouvrage, où il avoit réuni les meilleurs remedes, dont les médecins font usage. Le *Promptuarium Medicinæ* est le même ouvrage que l'*Agregator*. C'est le même Jacques, qui composa lui seul le traité *de modo conficiendi salis ex aquis calidis Aponensibus*, c'est-à-dire, d'*Abano*. On conserve plusieurs ouvrages MSS. de Jean chez MM. les marquis *Dondi* de l'Orologio ses descendans. Jacques mourut en 1359. Jean vers l'an 1390. (*Le Chev.* Tiraboschi. *Voyez*, sur ces deux grands

hommes, le mémoire de M. le Chanoine François *Dondi* Orologio, & qu'on trouve inséré dans le *Vol.* II. des Actes de l'académie de Padoue.)

DONEAU (HUGUES) (*Hist. litt. mod.*). Jurisconsulte célebre, rival & ennemi de Cujas, jurisconsulte plus célebre que lui, & dont il avoit la mauvaise politique de parler toujours avec mépris. On a recueilli les œuvres de *Doneau* sous le titre de *Commentaria de jure civili*. On trouve qu'il a traité avec distinction la *matiere des testamens & dernieres volontés*. Mort à Altorff en 1591.

DONI D'ATTICHI (LOUIS), (*Hist. litt. mod.*) Minime, puis évêque de Riez & ensuite d'Autun, auteur d'une *Histoire de l'ordre des minimes*; d'une *Vie de la reine Jeanne*, fondatrice des annonciades; *de celle du cardinal de Bérulle*, fondateur de l'oratoire, d'une histoire des cardinaux; ces deux derniers ouvrages en latin. Mort en 1664.

Un autre *Doni* (Antoine-François) Florentin (l'évêque étoit aussi originaire de Florence) prenoit dans l'académie des *Peregrini* le nom de *bizâre* qui convenoit, dit-on, à son caractere & à celui de ses écrits.

(Π) Antoine-François *Doni* a été vraiment un des plus bizâres & des plus capricieux écrivains qu'on connoisse. Il étoit prêtre; mais il disoit lui-même, qu'il étoit plus fou que prêtre. *Se voi mi fiutaste, non so nulla di Prete, ma puzzo piuttosto di pazzo*: malheur à ceux, dont il espéroit quelque chose, & cependant il n'obtenoit rien. Il les déchiroit impitoyablement. Il composa plusieurs ouvrages avec des titres fantasques: *La Zucca, i Marmi, i Pistolotti amorosi*, &c. Il étoit cependant un homme de beaucoup d'esprit, & qui écrivoit avec du sel. Il mourut à Monselice près de Padoue en 1574.

Jean-François *Doni* né à Florence en 1594, & mort dans la même ville en 1647, a été un des plus savans hommes de son siecle. Il possédoit la langue greque, l'hébraïque, & les autres langues orientales. C'est lui qui le premier a éclairci avec une érudition étonante le systême de l'anciene musique. M. le Chanoine Bandini a publié tous les ouvrages, que *Doni* a écrit sur cette matiere, & il nous a donné aussi la vie de ce grand homme, & le catalogue d'un grand nombre d'ouvrages, qu'il avoit entrepris, mais que la mort ne lui permit pas d'achever. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

D'OPPEL MAIEUR (JEAN GABRIEL) (*Hist. litt. mod.*), né à Nuremberg en 1677; des académies des Londres, de Berlin, de Petersbourg, mort en 1750; a traduit en allemand beaucoup de bons livres françois & anglois d'astronomie & de méchanique, & en a composé d'autres de géographie & de physique les uns en latin, les autres en allemand.

DORAT (JEAN) *Hist. litt. mod.* (*Auratus*), a fait, selon Scaliger plus de cinquante mille vers grecs ou latins; il n'en est pas resté un. Ses contemporains qu'il a tous célébrés en grec, en latin, quelquefois même en françois, l'ont appelé le *Pindare François*. Charles IX créa pour lui la place de poëte royal à laquelle il atacha une pension. Le grand mérite de Jean *Dorat* est d'avoir bien su le grec & d'avoir contribué en France à en ranimer l'étude; il étoit professeur en cette langue au collége royal & il remplissoit dignement sa chaire. Devenu veuf dans l'extrême vieillesse, il épousa une fille de vingt-deux ans, *c'étoit*, disoit-il, *une licence poétique*. Francaleu lui eût dit:

Monsieur, la poésie a ses licences, mais
Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

Cependant bien des gens ont pris cette licence sans être poëtes.

On dit que le nom de *Dorat* étoit *dinemandi* ou *disnemâtin* & qu'il prit celui de la ville de *Dorat*, dans la marche, dont apparemment il étoit.

Claude-Joseph DORAT. Des femmes qui avoient entendu parler d'Ovide & des hommes qui croyoient le connoître, ont appelé M. *Dorat*, *l'Ovide François*, comme on avoit appelé Jean *Dorat*, *Pindare*. Ovide n'étoit point maniéré, il étoit naturel, abondant & riche; *Dorat* & Ovide n'ont de commun que d'avoir été l'un & l'autre poëtes érotiques.

M. *Dorat* voulut faire des tragédies, maladie qui prend quelquefois aux jolis poëtes qui ne sont que jolis. Il ne put trouver dans son âme, toujours nourie de petites choses, profondément remplie de bagatelles, & acoutumée à ramper ou à briller dans de petits genres, l'élévation & l'énergie nécessaires au genre dramatique, il ne savoit ni pleurer, ni frémir, il ne fit que des tragédies froides & foibles, auxquelles on l'accusa de procurer à prix d'argent un succès éphémere, qui, dit-on, l'a ruiné.

Il réussit mieux dans une seule comédie: *La feinte par amour*; ce n'est pas qu'elle ne soit encore quelquefois défigurée par le jargon & l'air maniéré.

Les héroïdes, les romans, les fables font nombre dans les œuvres de M. *Dorat*, sans lui assigner un nom dans les lettres, tout cela est sans caractere; la seule héroïde de *Barneveldt* occupa pendant un moment par la force tragique du sujet.

Son poëme *de la déclamation*, un de ses premiers ouvrages, offre des préceptes sages & des vers bien faits; c'est ce genre raisonable qu'il eût dû s'atacher à perfectioner en lui.

Il mourut le 29 avril 1780, à quarante-six ans; il avoit été quelque-temps mousquetaire.

DORÉ (Pierre) (*Hist. litt. mod.*), dominicain, docteur de Sorbone, auteur de *la tourterelle de viduité*; du *passereau solitaire*; de la *conserve de grâce*; des *neuf médicamens du chrétien malade*; des *alumetes du feu divin*; & d'autres petits ouvrages. On croit que c'est lui qui est désigné dans Rabelais, sous le nom de *notre maître Doribus*. Mort en 1569.

DORFLING (*Hist. mod.*), parvenu par son mérite au grade de welt-maréchal de l'électeur de Brandebourg, Frédéric Guillaume, second roi de Prusse, avoit été tailleur, & savoit que ses envieux avoient la sotise de rapeler malignement ce qui faisoit sa gloire; *voici* dit-il, en montrant son épée, *l'instrument avec lequel je coupe à présent les oreilles à ceux qui me reprochent d'avoir autrefois coupé du drap*.

DORIA (*Hist. mod.*). C'est le plus beau nom qu'un génois puisse porter, puisque c'est celui du citoyen auquel Gênes doit sa liberté. La maison *Doria* est d'ailleurs très-anciene & très-illustre. On la voit dans le douzieme & le quatorzieme siecles s'allier avec des rois & des empereurs; au seizieme André *Doria* (c'est le citoyen dont nous venons de parler) étoit le plus grand homme de mer de son temps. Il avoit servi avec éclat François I; il avoit depuis passé au service de Clément VII, & s'étoit remis au service de François I, lorsqu'en 1527 Lautrec avoit été envoyé en Italie pour délivrer ce Pape; c'étoit lui qui, cette même année, en bloquant le port de Gênes sa patrie, alors livrée au parti de Charles-Quint, avoit aidé à la soumettre au roi de France; il atendoit de ce dernier service un prix digne de flater un grand homme. Il désiroit que le roi, content de n'avoir plus les Génois pour ennemis, voulût les avoir pour alliés, non pour sujets, & qu'il rétablît à Gênes sous sa protection, le gouvernement républicain. Les Génois pour obtenir cette grâce, avoient offert au roi deux cents mille ducats. Le roi non seulement ne l'acorda point, mais encore jugeant par cette demande & par tant d'exemples de l'inconstance génoise, qu'il falloit humilier & afoiblir cette ville, il parut vouloir relever Savone sa rivale, sa voisine & sa sujete; il la détacha de l'état de Gênes; il en rétablit les fortifications & le port, qu'il parut destiner à la construction & à la retraite de ses vaisseaux; il la mit en état de partager avec Gênes l'empire de la mer de Ligurie; le commerce de Savone s'agrandissoit déja au point d'alarmer celui de Gênes. Les Génois prierent *Doria* d'employer le crédit que lui donnoient ses services pour obtenir que Savone fût réduit à son premier état, il parla & n'obtint rien. Les courtisans qui régnoient alors, les Duprats, les Montmorencis, traiterent même de crime d'état, les pressantes sollicitations de *Doria* en faveur de sa patrie; on prétend que des vues d'intérêt contribuoient à rendre Montmorenci inflexible; on assure qu'il jouissoit des impôts qui se levoient au port de Savone.

Pendant que le maréchal de Lautrec assiégeoit Naples, on fit diverses entreprises sur la Sicile, sur la Sardaigne; elles manquerent par la mésintelligence qui régnoit entre *Doria* commandant de la flote & Renzo de Céré, général des troupes de débarquement; cependant Philippin *Doria*, neveu d'André, & son digne éleve, prenant le commandement des galeres qui devoient bloquer le port de Naples pour seconder Lautrec, lequel bloquoit cette place du côté de la terre, remporta dans le Golfe de Salerne une grande victoire; Moncade, vice-roi de Sicile, fut tué dans cette afaire, le marquis du Guast fut fait prisonier, Philippin *Doria* eut ordre de le conduire en France avec les autres prisoniers importans qu'il avoit faits; mais lorsqu'il fut arivé avec eux à Gênes, André *Doria* les retint, protestant qu'il ne les rendroit que quand on l'auroit dédomagé de la rançon du prince d'Orange & de celle de Moncade, qu'il avoit fait prisonier autrefois dans deux combats sur la côte de Gênes. Le roi avoit renvoyé Moncade libre sans rançon; mais *Doria* prétendoit que le roi avoit été généreux à ses dépens, & que suivant son traité avec la France, tous les prisoniers qu'il faisoit devoient lui apartenir. Pour le prince d'Orange, c'étoit le traité de Madrid qui lui avoit procuré la liberté, toujours aux dépens de *Doria*, auquel on n'avoit point payé de rançon. *Doria* dépêcha un gentilhomme à la cour de France pour rendre compte de sa conduite, & pour solliciter le paiement de quelques sommes qui lui étoient dues. Quand le conseil de François I apprit par ce moyen de quelle maniere hardie *Doria* s'étoit procuré des otages de son paiement, il fut saisi d'indignation; on ne vit dans le procédé de *Doria* qu'un attentat criminel; on n'examina point si ses demandes étoient justes, on n'en vit que la forme qui, en effet, paroissoit violente. Guillaume du Bellai Langei, fut des premiers que *Doria* son ami tendoit à la défection, que le marquis du Guast, aussi utile à Charles-Quint dans la prison qu'à la tête des armées, négocioit fortement auprès de ce général pour l'attirer au parti de l'Empereur, qu'il lui exagéroit ses injures, qu'il aigrissoit son ressentiment, qu'il levoit ses scrupules, & que *Doria* n'atendoit peut-être pour se déterminer à la révolte, qu'une réponse peu favorale de la part de la France, il alla voir *Doria* dans Gênes pour arracher à son amitié la confidence de ses chagrins & de ses projets. *Doria* lui ouvrit son cœur, lui fit ses plaintes, le chargea de ses propositions: Langei partit pour aller plaider à la cour la cause de *Doria* & des Génois, avec le zele d'un ami & le respect d'un sujet. Il tâcha de faire prendre à cette cour trop fiere & trop prompte, des idées plus exactes de l'importance de *Doria*; il montra le besoin qu'on avoit des ses services, sur-tout

dans la conjoncture du siége de Naples, où *Doria* pouvoit décider du succès par l'usage qu'il feroit de ses galeres, il représenta que la défection de ce général entraîneroit celle de l'état de Gênes; il voulut faire juger de la nécessité de conserver *Doria* par les mouvemens que se donnoit du Guast pour le séduire; mais c'étoit parler une langue étrangere dans un pays où un sujet quel qu'il fut, naturel ou volontaire, n'étoit toujours qu'un sujet, & où les talens paroissoient bien moins nécessaires que l'obéissance. Langei n'obtint pas même un délai; il fut décidé que *Doria* seroit déposé du commandement, que sa charge de général des galeres seroit donnée à Barbézieux, qui iroit prendre possession non seulement des galeres françoises, mais encore des galeres génoises, & qui, après s'être assuré d'André *Doria*, l'enverroit en France recevoir le châtiment de son insolence & de sa félonie. C'est ainsi qu'on s'exprimoit.

Sur un bruit qui courut que *Doria* venoit insulter les côtes de Provence; Montmorenci écrivoit: *je voudrois qu'il y fût déja pour le pouvoir faire pendre & étrangler*.

Dans une autre lettre il parle de *le faire châtier comme tels paillards le méritent*.

Cet ordre d'arrêter *Doria* étoit plus aisé à donner dans le conseil du roi qu'à exécuter à Gênes; il devoit être secret, *Doria* en fut cependant instruit par les amis qu'il avoit à la cour, sans que l'histoire répande à cet égard le moindre soupçon sur Langei. Lorsque Barbézieux fut arivé à Gênes, son premier soin fut d'aller rendre visite à *Doria* qui l'atendoit sur ses galeres. Lorsque Barbézieux parut, *je sai*, lui dit *Doria*, *ce qui vous amene*, & lui montrant d'un côté les galeres, de France, de l'autre celles de Gênes: „ *voici*, ajouta-t-il, *les galeres de votre maître que* „ *je vous remets*, *voici celles de ma république* „ *que je conserve*, *acomplissez le reste de votre* „ *ordre*, *si vous pouvez* „.

Quelques auteurs disent qu'il ne restitua pas même les galeres du roi, & qu'il les fit passer avec les siennes au service de l'empereur. Guichardin justifie de tout point la cour de France, & rend la conduite d'André *Doria* très-blâmable; il soutient que les *Doria* trahissoient depuis long-temps François I; le combat de Salerne paroît démentir cette idée, mais le récit de Guichardin forme un problême historique, où il s'agit de décider si le suffrage d'un Italien, lorsqu'il est favorable à la France, doit l'emporter sur le témoignage des François, lorsqu'il est contraire.

Nous avons suivi parmi les François, les du Bellei, qui ont eu part à cette afaire, & parmi les étrangers, Sigonius, qui paroît l'avoir aprofondie.

Par le traité du général génois avec Charles-Quint, Gênes fut déclarée libre sous la protection de l'empereur, Savone fut rendue aux Génois, & si la défection entraîne toujours quelque honte, on ne peut refuser à celle d'André *Doria* la gloire d'avoir servi à l'afranchissement de sa patrie.

Doria devenu l'ennemi déclaré des François, commença par ravitailler Naples qui n'avoit besoin que de vivres, pour résister; le siége traîna en longueur, la peste se mit dans le camp des François, Lautrec en mourut, le siége fut levé; d'un autre côté Trivulce, qui commandoit pour les François dans le château de Gênes, fut obligé de le rendre, les Génois le raserent aussi-tôt, ils comblerent le port de Savone; & désormais libres de toute autorité étrangere, délivrés de toute concurrence sur la mer de Ligurie, ils établirent, par le conseil d'André *Doria*, une forme de gouvernement qui parut enfin fixer leur inconstance; on forma un corps de quatre cents persones en qui résida le droit de nommer à toutes les magistratures, & sur-tout de créer le doge qui devoit changer tous les deux ans. *Doria*, commandant les galeres de l'empereur, maître par leur secours d'asservir Gênes, n'y voulut conserver d'autre autorité que celle que donnent la sagesse, la gloire & les bienfaits; il fut maître en paroissant, en croyant n'être que citoyen; on le consultoit sur-tout, on déféroit en tout à ses avis; il refusa d'être chargé de l'administration des deniers publics, de concourir à l'élection du doge & des autres magistrats: cette modération politique affermit son pouvoir en désarmant la défiance & la jalousie.

Long-temps après la paix de Cambrai (1529) & peu de temps après la conclusion de la treve de Nice en 1538, Charles-Quint & François Ier. se virent à Aigues-Mortes. Brantôme raporte d'après Paul Jove & Sleidan, que dans cette entrevue l'empereur pria François Ier. d'agréer qu'André *Doria* vint le saluer. Le roi qui ne savoit point garder de ressentiment, y consentit, fit le meilleur acueil à *Doria*, & lui dit: „ nous voilà „ enfin réunis, l'empereur mon frere & moi; il „ faut que cette réconciliation soit éternele, il „ faut que nous ayons désormais les mêmes amis „ & les mêmes ennemis, que nous préparions „ contre le Turc une puissante armée navale, & „ que vous la commandiez „.

François premier étoit dans la galere de l'empereur. On a prétendu que *Doria* étoit venu proposer tout bas à l'empereur de lever l'ancre & d'enlever le roi; crime dont Charles Quint eut horreur. Brantôme remarque judicieusement que c'est une répétition de l'histoire connue du jeune Pompée, & l'on peut remarquer en passant, que le peuple qui fait toujours mal, multiplie ainsi les faits célebres en les reproduisant sous tous les noms célebres.

François premier régnoit encore lorsque les conjurations de Fiesque & de Cibo éclaterent en 1546. On ignore quelle part la France prit à ces conjurations, dont un des principaux objets étoit d'anéantir

d'anéantir à Gênes le pouvoir des *Doria*, & de faire périr les chefs de cette illustre maison; Jeannetin *Doria*, héritier désigné d'André, & l'objet de la haine particuliere de Fiesque, fut poignardé, le vieil André *Doria* ne se sauva qu'avec peine, de Fiesque étoit le maître dans Gênes, lorsqu'il se noya, étant tombé dans la mer, parce qu'une planche tourna ou rompit sous ses pieds; trois de ses freres, banis de Gênes après sa mort, s'étant retirés à Rome, engagerent Cibo avec lequel demeuroit un de ces trois freres, à partir pour Gênes, dans l'intention d'assassiner André *Doria*, & de remettre la république sous les loix de la France; ce Cibo étoit cependant beau-frere de Jeannetin *Doria*, il avoit épousé Perrete *Doria*, sa sœur; ce nouveau complot fut découvert & prévenu; Cibo eut la tête tranchée.

Gênes revit avec transport André *Doria*, échapé aux périls qu'il n'avoit cours que pour l'avoir rendue libre; elle crut le destin de la république ataché aux jours de ce grand homme, elle offrit à *Doria* de construire une citadelle pour sa sûreté, *Doria* rejeta la proposition. „ Mes „ jours ne sont rien, dit-il, j'ai tout fait pour „ votre liberté, ne détruisez point mon ouvra- „ ge „; on insista, & à l'intérêt de sa sûreté particuliere, on ajouta l'intérêt de la sûreté publique. „ La sûreté publique, dit *Doria*, dépend „ moins des remparts & des forteresses que de „ l'union des citoyens „. Tels furent les sentimens & la conduite de *Doria*.

Les attentats des de Fiesque & des Cibo ne firent que resserrer les nœuds de la tendresse entre le citoyen bienfaicteur & la patrie reconoissante.

André *Doria* mourut vers l'an 1555.

Le cardinal *Doria*, son parent, auquel il procura le chapeau, fut aussi un homme de mérite & de courage. Il défendit André contre les conjurés, & s'exposa pour le sauver. Il mourut en 1558.

Antoine Doria, capitaine célebre dans les armées de Charles-Quint, a écrit l'histoire de son temps.

Un général Doria, ennemi de la France, perdit le 10 juillet 1630, le combat de Veillane contre cet illustre & malheureux Montmorenci décapité deux ans après.

DORMANS (*Hist. de Fr.*). On compte parmi les protecteurs des lettres en France à la suite de Charles V, Jean *de Dormans*, cardinal, évêque de Beauvais, fondateur du collége de *Dormans-Beauvais* à Paris; il étoit fils d'un procureur, il fut chancelier de France; Guillaume *de Dormans*, son frere, le fut après lui; Miles *de Dormans*, neveu de Jean, & fils de Guillaume, le fut aussi; les deux premiers sous Charles V, le dernier sous Charles VI. Renaud *de Dormans*, mort en 1472, sous le regne de Louis XI, fut avocat du roi & maître des requêtes.

DORNEVAL (*Hist. lit. mod.*), connu par son *Théâtre de la Foire*, fait en société avec le Sage.

DORSANNE (Antoine) (*Hist. lit. mod.*), docteur de Sorbone, grand-chantre de l'Église de Paris, grand-vicaire & official de ce diocêse sous le cardinal de Noailles, étoit né à Issoudun en Berry, d'une famille noble, dont il y a encore différentes branches établies dans la même province, à Bourges, à Vierzon, &c. C'étoit un homme vertueux & capable. Rien n'est plus connu que le *Journal de l'abbé Dorsanne*, contenant l'histoire de ce qui s'est passé de plus important dans l'afaire de la constitution *unigenitus*, jusqu'à la mort de l'auteur arivée en 1728.

DORSET (Thomas Sackville, comte de) (*Hist. litt. mod.*), grand-trésorier d'Angleterre, employé précédemment en différentes ambassades, étoit homme d'état & poëte, plus connu peut-être comme poëte. Ses poésies se trouvent avec celles des comtes de Rochester & de Roscommon. On y distingue l'histoire en vers de l'infortuné duc de Buckingham, du temps de Richard III. Le comte *de Dorset* mourut en 1608.

DOSA (Georges) (*Hist. mod.*), aventurier sicilien, couroné roi de Hongrie en 1513, par des paysans hongrois révoltés, fut pris les armes à la main. Le détail des cruautés qu'on exerça sur ce malheureux est si horrible, que nous nous dispenserons de les raporter.

DOSITHÉE (*Hist. ecclés.*), samaritain qu'on traitoit de magicien, & qui passe pour le premier hérétique; car Simon le magicien, son disciple, n'est que le second; *Dosithée* se disoit le Messie, & se faisoit l'application de toutes les prophéties qui le regardent. Il se faisoit suivre par trente disciples, & n'en vouloit pas davantage. La premiere place qui vint à vaquer parmi eux, fut remplie par Simon, qui devint plus fameux que son maître. Une femme étoit admise parmi ces disciples, & comme le nombre de ceux-ci se raportoit à peu près à celui des jours du mois, cette femme s'appeloit *la Lune*.

(Π) DOTTO; famille illustre & anciene de Padoue, qui a produit quelques hommes célebres. On l'appeloit autrefois *Daulia*; mais les connoissances & les lumieres qui brillerent dans *Jambonus Daulius*, le firent appeler *Dotto*, surnom qu'on donne encore à ses descendans. De cette maison étoit Paul, qui se distingua beaucoup dans le métier des armes, & qui se fit un nom dans le XIIIe siecle. François, Baptiste, & Hector *Dotto* ont sur-tout illustré cette maison, & l'ont rendue une des premieres de leur patrie.)

(Π) DOTTORI (Charles) (*Hist. mod.*), noble de Padoue, & écrivain célebre du XVII siecle. Il s'acquit beaucoup de réputation par son Aristodême, tragédie qui eut un succès brillant

& flateur sur les theâtres d'Italie. Il est auteur de quelques autres pieces en vers, & d'un poëme héroï-comique qui a pour titre : *L'Âne*, imprimé à Venise en 1652.)

DOUCIN (Louis) (*Hist. mod.*). Le P. *Doucin*, jésuite, historien & théologien. Il étoit de Vernon; il est l'auteur du *Problême théologique*, & d'une foule d'autres écrits polémiques contre les jansénistes. Il est aussi l'auteur d'une *Histoire du nestorianisme*, où, dans les Nestoriens, il voit par-tout les jansénistes, comme l'abbé Racine dans son histoire ecclésiastique voit les jésuites dès les premiers siecles de l'Église. Le P. *Doucin* suivit M. de Crécy au congrès de Riswick en 1696; ce qui, comme il raportoit tout au jansénisme, fut pour lui une occasion de faire l'ouvrage intitulé, *Mémorial abrégé touchant l'état & les progrès du jansénisme en Hollande*. Mort à Orléans en 1726.

DOUGLAS (*Hist. d'Écosse*), grande maison d'Écosse. De cette maison étoit Guillaume de *Douglas*, capitaine célebre qui fut chargé par le roi Robert de Brus, mort en 1327, de porter son cœur dans la Palestine, où il avoit fait vœu d'aller combatre les infideles sans avoir jamais pu exécuter ce vœu. *Douglas* mourut dans cette expédition ou au retour, & ne revint point dans sa patrie.

Lorsque sous le regne de Charles VII, en France, les Anglois avoient tenté d'empêcher l'alliance des François avec les Écossois, & le mariage du dauphin Louis avec Marguerite, fille de Jacques I; lorsqu'ils tenterent ensuite aussi vainement d'enlever cette princesse dans son passage en France, leur derniere ressource fut de faire une incursion en Écosse, sous la conduite du duc de Northumberland; ils furent batus à Popperden en 1436, par Guillaume de *Douglas*, comte d'Angus, beau pere de Stuart de Buckan, connétable de France.

Lorsque deux ans après (en 1438), le même roi d'Écosse, Jacques I, fut assassiné, une jeune dame de la maison de *Douglas*, atachée à la reine, entendit le bruit que faisoient les assassins; en voulant enfoncer la porte de l'apartement, elle courut à cette porte pour en fermer les verroux, les domestiques, qui étoient du complot les avoient enlevés; elle opposa aux éforts des assassins, la foible résistance de son bras, elle eut le bras coupé.

Les deux sœurs de Henri VIII, roi d'Angleterre, après avoir épousé des rois, épouserent des particuliers, mais c'étoient leurs amans. Marie, veuve de Louis XII, épousa le duc de Suffolk Brandon; Marguerite, l'aînée, veuve de Jacques IV, roi d'Écosse, mere de Jacques V & aïeule de Marie Stuart par ce premier mariage, épousa Archambaud de *Douglas*, comte d'Angus, & fut aussi par ce second mariage, l'aïeule de Henri Stuart d'Arnley, qui épousa Marie Stuart, & fut roi d'Écosse par elle. D'Arnley étoit fils de Stuart, comte de Lennox, dont la femme étoit née du mariage d'Archambaud de *Douglas* avec Marguerite. Celle-ci, en épousant cet Archambaud, comte d'Angus, dérogeoit au titre de reine; mais le P. d'Orléans a tort de dire *qu'elle faisoit déshoneur au sang de* Tudor, en épousant un *Douglas*.

Jacques *Douglas*, célebre anatomiste Anglois, au commencement de ce siecle, excelloit sur-tout dans la pratique des acouchemens. On a de lui, en Anglois, une *description du péritoine*; en latin, *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, & *Myographiæ comparatæ specimen*.

DOUJAT (Jean) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie françoise, doyen des professeurs de droit. Périgny, qui avoit été, avant M. Bossuet, précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, avoit choisi *Doujat* pour donner à ce prince les premiers élémens de l'histoire & de la fable; c'est ce qui valut l'académie françoise à *Doujat*, qui étoit plus latin que françois, & plutôt un savant qu'un bon écrivain. Il fit pour l'usage du dauphin, une traduction de Paterculus, fort médiocre, & bien éfacée depuis, par celle de M. l'abbé Paul, mais une bonne édition de Tite-Live; tous ses autres livres sont des ouvrages de droit; il a donné une édition latine des *Institutions au droit canonique*, de Lancelot, l'histoire du droit canonique & du droit civil, & le livre intitulé : *Prænotiones canonicæ & civiles*, qui passe pour son meilleur ouvrage.

DOUSA (Janus) (*Hist. litt. mod.*), fut surnomé, pour son érudition, le Varron de la Hollande; il étoit aussi poëte, & on a de lui les annales de Hollande, en vers élégiaques; on a encore de lui des notes sur Horace, Catulle, Tibulle & Properce, sur Salluste & sur Pétrone : il n'étoit pas moins vaillant que savant; il défendit, en 1574, la ville de Leyde, contre les Espagnols, qu'il força d'en lever le siége. Les Espagnols avoient plusieurs fois écrit aux bourgeois, pour les engager à se rendre; toutes ces lettres furent remises à *Dousa*, & il répondit à toutes en vers, employant ainsi sa plume à braver les ennemis, & son épée à les vaincre.

Dousa eut quatre fils, dignes de lui. Les deux plus célebres sont, 1°. celui qui se nommoit comme lui, Janus, & qui mourut avant lui en 1597, à vingt-six ans; il étoit poëte, mathématicien, & avoit la garde de la bibliotheque de Leyde.

2°. George, qui étoit savant dans les langues, & de qui on a la relation d'un voyage qu'il avoit fait à Constantinople.

Dousa le pere mourut à la Haye en 1604, âgé de 59 ans.

DRACK (François) (*Hist. d'Anglet.*), vice-amiral célebre de la reine Élisabeth, est le premier Anglois qui ait fait le tour du monde; il partit pour cette course en 1577, & l'acheva en 1056 jours. Il fut le fléau des Espagnols dans

les guerres d'Élisabeth contre Philippe II. Il contribua beaucoup avec le lord Howard Effingham à la destruction de la *Flote invincible* ; il enleva aux Espagnols plusieurs places importantes dans les îles Canaries, dans les îles du Cap-Vert, dans le continent & dans les îles de l'Amérique. Il mourut en mer le 28 janvier 1596, & la mer fut son tombeau, comme elle avoit été le théâtre de ses exploits.

DRACON (*Hist. anc.*), archonte & législateur d'Athênes; ses loix, *écrites avec du sang*, selon l'expression de l'orateur Demades, prononçoient également la peine de mort contre un assassin & contre un citoyen convaincu seulement d'oisiveté. Il disoit qu'il n'avoit pu trouver ni une peine plus douce que la mort pour la moindre contravention aux loix, ni une peine plus rigoureuse pour les plus grands crimes:

Queis paria esse fere placuit peccata, laborant
Ut ventum ad verum est, sensus moresque repugnant,
Atque ipsa utilitas, justi prope mater & æqui.

Les loix de *Dracon* furent abrogées par Solon. *Dracon* vivoit vers l'an 624 avant J. C.

DRAGUT-RAIS (*Hist. mod.*), éleve, favori & successeur de Barberousse dans le commandement des armées navales de Soliman II, qui n'étoient que des bâtimens de corsaires rassemblés sous des chefs acrédités, tels que Barberousse & *Dragut*. Ce dernier étoit, aussi-bien que son maître, un très-brave homme & un esprit fécond en ressources; il eut, comme tous les guerriers, de bons & de mauvais succès, mais il ne dut les bons qu'à lui seul. Mandé en 1565 par Soliman pour faire avec lui le siége de Malte, il y fut blessé à mort de l'éclat d'une pierre qu'un coup de canon détacha d'une muraille. Il étoit né dans la Natolie de parens obscurs, & avoit commencé par être domestique d'un autre Corsaire.

DRAHOMIRE (*Hist. mod.*), femme d'Uratislas, duc de Bohême, mere de Boleslas & de Venceslas. Si l'histoire de cette femme est vraie, elle a plus de droit à la célébrité du crime que les Frédégondes & les Brunehauts; elle engagea Boleslas à tuer Venceslas, son frere; ce crime est du genre de ceux de Brunehaut, mais Brunehaut n'avoit pas fait étrangler sa mere, ce que fit, dit-on, *Drahomire* en 929. On dit *régicide*, *fratricide*, *sororicide*, *parricide* même; on ne dit point *matricide;* il semble que mal-gré quelques exemples monstrueux de la fâble, & même de l'histoire, on ait persisté à ne pas regarder ce crime comme possible. *Drahomire* tomba dans un précipice & se tua.

DRAKENBERG (CHRÉTIEN-JACOB) (*Hist. mod.*), mourut l'an 1770 dans la 146ᵉ année de son âge; il étoit resté garçon jusqu'a 113 ans, & avoit épousé alors une veuve de 60 ans. Il étoit né à Stawanger en Norvege en 1624.

DREBEL (*Hist. mod.*), hollandois, passe pour inventeur de l'art de teindre en écarlate. Sa fille eut son secret, & le transmit à Cuffler, son mari, qui fit le premier usage de cette invention à Leyde, vers la fin du dix-septieme siecle.

Un autre DREBEL (Corneille), aussi hollandois, né à Alcmaer en 1572, mort à Londres en 1634, passe pour l'inventeur du thermometre & du microscope, quelques-uns même disent du télescope. Le premier microscope, de son invention, parut en 1621. Fontana tenta vainement, trente ans après, de s'attribuer cette découverte.

On a de Corneille *Drebel* quelques traités de physique, entr'autres l'ouvrage intitulé : *De natura elementorum*.

DRELINCOURT (CHARLES) (*Hist. litt. mod.*), ministre de l'Église protestante de Charenton, a joui d'une grande considération dans les deux partis. On estime ses ouvrages tant ascétiques que polémiques, mais on ne les lit plus. Il étoit né à Sédan le 10 juillet 1595. Il mourut à Paris le 3 novembre 1669. Il avoit eu seize enfans, dont plusieurs fils, presque tous gens de mérite.

DRENCHES, f. m. pl. (*Hist. mod.*); c'étoient, dans les ancienes coutumes d'Angleterre, des vassaux d'un rang au dessus des vassaux ordinaires, qui relevoient d'un seigneur suzerain. On les appeloit autrement *drengi*.

Comme du temps du roi Guillaume le Conquérant il n'y avoit point encore en Angleterre de chevaliers, mais seulement des *drenches*, ce prince fit créer ceux-ci chevaliers pour la défense du pays: en conséquence Lanfranc, archevêque de Cantorbery, fit ses *drenches* chevaliers, &c.

Ce fut le Conquérant qui donna le nom de *drenches* aux seigneurs des terres. Un certain Édouard Sharbourn de Norfolk & quelques autres seigneurs, ayant été chassés de leurs terres, en formerent leurs plaintes devant le roi, & représenterent qu'ils n'avoient jamais pris parti contre lui, ce qui, après une enquête, s'étant trouvé véritable, le roi les rétablit dans leurs possessions, & ordona qu'ils porteroient désormais le titre de *drenches*. *Chambers*.

DROGMAN *ou* DROGUEMAN (*Hist. mod.*). On nomme ainsi dans le Levant les interpretes que les ambassadeurs des nations chrétienes, résidens à la Porte, entretienent près d'eux pour les aider à traiter des afaires de leurs maîtres. Les consuls ont aussi des *drogmans* entretenus, tant pour leur propre usage, que pour celui des marchands de leur nation, qui trafiquent dans les écheles du Levant, ou des étrangers qui y vienent sous la baniere de cette nation.

L'entreprise des *drogmans* ou interpretes étant absolument nécessaire dans le commerce du Levant, dont le succès dépend en partie de leur fi-

délité & de leur habileté, Louis XIV, pour y pourvoir, donna au mois de novembre *1669*, un arrêt de son conseil en forme de réglement, qui ordone qu'à l'avenir les *drogmans* & interpretes des écheles du Levant, résidens à Constantinople, Smyrne, & autres lieux, ne pouroient s'immiscer dans les fonctions de cet emploi, s'ils n'étoient François de nation, & nommés par une assemblée de marchands, qui se feroit en la présence des consuls, entre les mains desquels ils seroient tenus de préter serment, dont il leur seroit expédié acte en la chancélerie des écheles.

Et afin qu'à l'avenir on pût être assuré de la fidélité & bonne conduite desdits interpretes & *drogmans*, sa majesté ordona en outre par le même arrêt, que de trois ans en trois ans il seroit envoyé dans les écheles de Constantinople & de Smyrne six jeunes garçons de l'âge de huit à dix ans, qui voudroient y aller volontairement, lesquels seroient remis dans les couvens des Peres Capucins desdits lieux, pour y être élevés & instruits dans la religion catholique, apostolique & romaine, & dans la connoissance des langues, afin d'en former des *drogmans* & interpretes.

Un an après, le même prince donna un second arrêt, par lequel en ordonant l'exécution du premier, & pour l'interpréter en tant que besoin seroit, il entend qu'il soit envoyé six de ces jeunes gens par chacune des trois premieres années, afin qu'il pût s'en trouver en moins de temps un nombre suffisant pour le service de la nation, sans qu'il fût désormais besoin d'avoir recours à des étrangers : voulant néanmoins qu'après lesdites trois premieres années il n'en soit plus envoyé que six de trois ans en trois ans.

Les pensions pour chacun de ces éleves furent réglées à la somme de trois cents livres, qui seroient payées par la chambre du commerce de Marseille, sur le droit de demi pour cent, appelé *cottimo*; à la charge par les Peres Capucins de Smyrne & de Constantinople de les nourir & entretenir, & les instruire dans la connoissance des langues. Ce dernier arrêt est du 31 octobre 1670. *Diction. de Trév. & Chambers.*

DROLINGER (Charles-Frédéric) (*Hist. litt. mod.*), conseiller, archiviste, bibliothécaire du margrave de Bade-Dourlach, est au nombre des poëtes célebres de l'Allemagne. Mort en 1742. Ses œuvres ont paru imprimées à Bâle en 1743.

DROMEUS (*Hist. anc.*), fameux athlete; Pausanias dit qu'il fut couroné deux fois à Olympie, deux fois à Delphes, trois fois à Corinthe, cinq fois à Némée, qu'il fut le premier athlete qui se nourit de viandes, & qu'avant lui les athletes ne vivoient que de fromage; qu'on lui érigea une statue, ouvrage du sculpteur Pythagore.

DROSSART *ou* DROST (*Hist. mod.*). Ce nom n'est guere en usage que dans les Pays-Bas & dans la basse Saxe; on s'en sert pour désigner un bailli ou un officier qui rend la justice, & veille au maintien des loix dans un certain district.

DRUSILLE (nom de plusieurs femmes trop connues dans l'histoire.) *Drusille* femme de Félix, gouverneur de la Judée, devant lequel comparut Saint Paul; elle étoit fille d'Agrippa le Vieux, & sœur d'Agrippa le Jeune, rois de Judée; elle avoit quité un premier mari, roi voisin, qui avoit embrassé le judaïsme pour lui plaire, & elle avoit épousé ce Félix pour lequel elle abandona aussi le judaïsme; elle est une des deux reines dont parle Paulin dans Bérénice :

> De l'afranchi Pallas nous avons vu le frere,
> Des fers de Claudius Félix encor flétri,
> De deux reines, seigneur, devenir le mari,
> Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse,
> Ces deux reines étoient du sang de Bérénice.

Drusille étoit un des noms de l'impératrice Livie, femme d'Auguste.

Une autre Livie *Drusille*, fille de Germanicus & de la premiere Agrippine, fut accusée d'inceste avec Caligula son frere, qui, dans une maladie qu'il eut, l'institua son héritiere, & lui ayant survécu, la mit au rang des déesses; les Romains ne la mirent qu'au rang des débauchées.

DRUSIUS (Jean, pere & fils) (*Hist. litt. mod.*). Le pere est au rang des critiques sacrés qu'on estime. On a de lui une Grammaire hébraïque, un Traité des trois sectes des juifs, &c. Le fils fut un enfant prodigieux. A cinq ans, il savoit assez bien le latin; à sept, il commençoit à entendre l'hébreu; à neuf, il le savoit très-bien; à douze, il composoit dans cette langue; il mourut de la pierre à vingt-un ans, en *1609*, avant son pere, qui ne mourut qu'en *1616* à Franeker. Il étoit né à Oudenarde.

DRUSO (*Hist. rom.*), mauvais historien, homme riche. Quand ses nombreux débiteurs ne le payoient pas à l'échéance, il leur imposoit la peine d'écouter ses histoires que persone ne vouloit entendre, on ne sait cette particularité, on ne connoît même *Druso* que par ces quatre vers d'Horace :

> *Odisti & fugis, ut Drusonem debitor æris,*
> *Qui, nisi cum tristes misero venere calendæ*
> *Mercedem aut nummos unde unde extricat, amaras*
> *Porrecto jugulo historias captivus ut audit.*

DRUSUS (*Hist. rom.*). Cette famille étoit une branche des Liviens. Plusieurs personages ont illustré le nom de *Drusus*.

1°. Marcus Livius *Drusus*, tribun du peuple opposé à Caïus Gracchus son collegue, dont il ébranla beaucoup le crédit, en employant contre lui, de concert avec le sénat, la même popularité qui avoit fait le succès des Gracques; il

ſut conſul l'an de Rome 640. Il vainquit les Scordiſques.

2°. Marcus Livius *Druſus*, fils du précédent & auſſi tribun du peuple, s'atacha comme ſon pere, & de concert avec le ſénat, comme lui, à gâgner la multitude par la popularité; mais on eut à lui reprocher des violences coupables à l'égard de ſes ennemis. Le conſul Philippe s'opposant à ſes loix, il le fit mener en priſon, & le voyant jeter du ſang par les narines, ce qui étoit, dit-on, l'effet des outrages & des violences de *Druſus*, il dit avec dériſion *que ce n'étoit pas du ſang, mais du jus de grives*, voulant par-là reprocher à Philippe le goût de la bonne chere.

On eut encore à reprocher à *Druſus* l'altération des monoies, il mit dans l'argent un huitieme d'alliage. Il partagea entre les ſénateurs & les chevaliers le droit de juger, les chevaliers l'avoient attiré à eux tout entier; n'ayant pu tenir aux alliés la parole qu'il leur avoit donnée à l'exemple des Gracques, de les faire recevoir citoyens romains, il fut cauſe de la guerre ſociale. Inſtruit d'un complot que les alliés avoient formé, de maſſacrer les conſuls, il eut la généroſité, diſent quelques auteurs, diſons la probité, d'en faire donner avis à ſon ennemi Philippe. Le mécontentement & les mouvemens des alliés, trompés par ſes promeſſes, mettoient alors toute l'Italie en feu & la perſone de *Druſus* en danger; en effet, il fut aſſaſſiné d'un coup de couteau l'an de Rome 661, au milieu d'un cortege nombreux dont il étoit environé. L'aſſaſſin ſe cacha dans la foule & n'a jamais été connu.

On a retenu de *Druſus* un mot aſſez noble. Il faiſoit bâtir ſur le Mont Palatin une maiſon qui a depuis apartenu à Cicéron, l'architeƈte promettoit de la tourner de maniere que perſone n'auroit de vues ſur lui; au contraire, dit *Druſus*, tournez-la de maniere que toutes mes aƈtions ſoient vues de tout le monde, *ut quidquid agam ab omnibus perſpici poſſit*. Velleius Paterculus a beaucoup loué *Druſus* pour faire, dit-on, ſa cour à Livie & à Tibere qui deſcendoient de ce tribun.

3°. *Livius Druſus*, pere de Livie, ſe tua lui-même après la bataille de Philippes, pour ne pas tomber entre les mains d'Oƈtave, dans lequel il ne voyoit alors qu'un ennemi vainqueur, & qui, par l'événement, alloit devenir ſon gendre.

Ce fut Livie qui porta ce nom de *Druſus* dans la maiſon de Tibérius Néron, ſon premier mari, qu'elle quita pour épouſer Auguſte, étant grôſſe de ſix mois de ſon ſecond fils, qui porta le nom de *Druſus*. L'aîné fut l'empereur Tibere.

4°. Ce *Druſus* (*Nero Claudius*) fut le pere de Germanicus & de l'empereur Claude. Il fit la guerre avec ſuccès aux Griſons.

Dans les Alpes en vain les Rhetes ſont cachés.

Videre Rhæti bella ſub Alpibus
Druſum gerentem & Vindelici.... diu
Lateque viƈtrices catervæ
Conſiliis juvenis reviƈtæ,
Senſere quid mens rite, quid indoles
Nutrita fauſtis ſub penetralibus
Poſſet, quid Auguſti paternus
In pueros animus Nerones......
Milite nam tuo
Druſus Genaunos, impavidum genus
Brennoſque veloces & arces
Alpibus impoſitas tremendis,
Dejecit acer plus vice ſimplici.

Cette expédition eſt de l'an 739 de Rome. Conſul l'an 745, il fit la guerre en Germanie, fit tirer un canal du Rhin à l'Iſſel, il vainquit les Chéruſques, & pouſſa ſes conquêtes juſqu'à l'Elbe. Il mourut la même année, des ſuites d'une chute de cheval, dont il eut la cuiſſe câſſée.

5°. *Druſus*, fils de Tibere & de Vipſanie, fut conſul & tribun, & reçut les honeurs de l'ovation pour quelques avantages remportés en Illyrie & en Germanie, tous honeurs qui ne ſignifient pas grande choſe, étant acordés au fils d'un empereur & de l'empereur Tibere. Tacite dit que Séjan, qui avoit eu avec *Druſus* une querele dans laquelle ce jeune prince lui avoit donné un ſouflet, corrompit Livie la jeune, femme de *Druſus* & sœur de Germanicus, & que de concert ils empoiſonerent *Druſus*, qui mourut la vingt-troiſieme année de l'ere chrétiene.

6°. *Druſus*, fils de Germanicus & d'Agrippine, viƈtime des artifices de Séjan & de la jalouſie de Tibere. Cet empereur le fit mourir de faim dans ſa priſon, où il vécut juſqu'à neuf jours en mangeant la boure de ſes matelats. Après ſa mort, Tibere l'accuſa dans le ſénat. L'intérêt & la pitié qu'inſpiroit une ſi horrible deſtinée, donnerent lieu à des fâbles, on prétendit qu'il s'étoit ſauvé de ſa priſon, on voulut prendre pour lui un jeune homme qu'on vit errer dans les Cyclades & ſur les côtes voiſines, qui ſe diſoit fils de Marcus Silanus, & dont le reſte de l'hiſtoire eſt ignoré.

DRYDEN (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*), poête, qui a fait beaucoup d'honeur à l'Angleterre, & qu'il eſt honteux au roi Guillaume III d'avoir fait mourir de miſere en lui ôtant ſes penſions, parce qu'il s'étoit fait catholique. On a de *Dryden* des tragédies (*Voyez* l'article Atterbury), des comédies, des opéras; d'autres morceaux de poéſie moins étendus, parmi leſquels on diſtingue l'ode fameuſe ſur le pouvoir de l'harmonie; on a encore de lui des fâbles, une traduƈtion de Virgile en vers anglois qu'on met à côté de la traduƈtion d'Homere, de Pope, ou à côté de

laquelle on met celle-ci ; il a aussi traduit en vers les satyres de Juvenal & de Perse, & en prose le poëme latin d'Alphonse du Fresnoy sur la peinture, avec les remarques de De Piles & une préface du traducteur, où il compare la poésie à la peinture :

Ut pictura poesis.

Dryden mourut en 1701. Il étoit né en 1631, dans le comté d'Huntington.

DUAREN (François) (*Hist. litt. mod.*) professeur en droit à Bourges, le plus savant jurisconsulte de son temps après Alciat. Il est auteur d'un traité : *Pro libertate Ecclesiæ Gallicæ*. D'un autre, *De sacris Ecclesiæ ministeriis ac beneficiis* ; de Commentaires sur le code & le digeste ; d'un *Traité des plagiaires*. Il avoit de la littérature & de l'érudition dans des genres étrangers à la jurisprudence, & ce dernier traité en est une preuve. Il mourut à Bourges en 1559.

DU BOIS (le cardinal) (*Voyez* Bois (du).

DU BOS (Jean-Baptiste) (*Hist. litt. mod.*). L'abbé *du Bos* fut secrétaire perpétuel de l'académie françoise ; il méritoit cette distinction, & l'on doit être étoné qu'il n'en ait pas obtenu une autre. Son érudition & l'usage qu'il en a fait devoient le placer à l'académie des belles lettres, dont il eût été un membre distingué & même brillant. Son *Histoire des quatre Gordiens, prouvée & illustrée par les médailles*, étoit déja un titre, quoiqu'elle paroisse n'avoir point changé l'opinion reçue qui ne compte que trois Gordiens. Ses réflexions sur la poésie & sur la peinture, sont celui de ses ouvrages qui annonce le plus de talent & de philosophie. C'est, dit l'auteur du siecle de Louis XIV, „ un des livres les plus „ utiles qu'on ait jamais écrits sur ces matieres, „ chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui „ fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a „ que peu d'erreurs & beaucoup de réflexions „ vraies, nouveles & profondes. Il manque „ cependant d'ordre, & sur-tout de précision, „ mais l'auteur pense & fait penser. Il ne savoit „ pourtant pas la musique, il n'avoit jamais „ pu faire de vers, & n'avoit pas un tableau ; „ mais il avoit beaucoup lu, vu, entendu & „ réfléchi „. La littérature anciene lui étoit aussi connue que la moderne, & les langues savantes & étrangeres autant que la siene propre.

Si l'auteur du siecle de Louis XIV trouve peu d'erreurs dans ses *Réflexions sur la poésie & sur la peinture*, M. de Montesquieu en a beaucoup trouvé, & le jugement de M. le Président Hénault en suppose beaucoup dans son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules* ; mais il faut convenir que sur ces matieres une opinion en vaut toujours bien une autre ; les monumens de l'histoire de ces temps sont comme les nuées dans lesquelles on voit tout ce qu'on veut ; aussi les savans qui écrivent sur ces temps-là ne s'acordent-ils jamais, à moins qu'ils ne se soient arangés pour faire secte ; chacun forme ses conjectures & tire ses conséquences, comme il l'entend, des passages secs & obscurs que leur fournissent des écrivains qui ne savent ce que c'est que de mettre aucune liaison, que de faire sentir aucun raport entre les faits, qui n'énoncent jamais ni cause ni motifs, qui font des notes pour soulager leur mémoire & jamais un récit ; qui parlent d'usages dont rien ne donne l'idée, ne les exposent point & les supposent toujours connus, qui n'ont nulle précision dans les idées, nulle propriété dans l'expression ; qui ne présentent le plus souvent que des énigmes à deviner sans aucune donnée ; chacun la devine comme il peut ou comme il veut, chacun soutient que les autres ont mal deviné ; on cherche des idées nouveles, on s'éblouit de la moindre lueur, le raport le plus éloigné entraîne ; la plus légere vrai-semblance est une démonstration. Le grand point, quand on traite ces matieres, est de montrer de l'érudition, de la critique, & de n'ennuyer que le moins qu'il est possible ; c'est ce qu'a fait l'abbé *du Bos*, car de ne point ennuyer du tout en ne présentant que du vague, de l'arbitraire & de l'obscur, c'est une chose impossible, & nous osons dire que M. de Montesquieu lui-même, quoiqu'il ait donné à cette partie de l'esprit des loix la forme polémique pour tâcher de l'animer, n'a pu s'y garantir entiérement de l'inconvénient d'ennuyer ; qu'on juge après cela ce que doivent atendre ceux qui s'obstinent encore à fouiller dans ces ruines ; c'est assurément la maniere de perdre son temps & ses recherches, la plus triste & la plus stérile.

On ne fera pas ce reproche à l'histoire de la Ligue de Cambrai, l'un des meilleurs morceaux d'histoire moderne qu'il y ait dans notre langue, ouvrage où l'érudition instruit toujours, où la narration atache toujours, où la politique est rendue sensible dans tous ses intérêts, suivie dans tous ses détours, & réduite à sa juste valeur par une philosophie supérieure. Ce livre devient rare, & on devroit bien le réimprimer.

On a enfin de l'abbé *du Bos* un écrit politique & polémique, qui a paru au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, sous ce titre : *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. L'auteur prédit aux Anglois dans cet ouvrage, que leurs colonies se sépareront de la métropole. Voilà quel étoit l'abbé *du Bos*, considéré comme homme de lettres ; il étoit d'ailleurs homme d'état, & on s'en aperçoit à ses ouvrages, sur-tout à son *Histoire de la Ligue de Cambrai*. Il travailla dans les bureaux des afaires étrangeres sous M. de Torcy ; il fut chargé d'afaires importantes dans diverses cours, en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre ; il eut part aux traités

d'Utrecht, de Rastad & de Bade, c'est avoir été utile à l'Europe. Il étoit né à Beauvais en 1670. Il mourut à Paris en 1742.

DU BOULAY. *Voyez* BOULAY.

DUC (FRONTON DU) (*Hist. litt. mod.*) *Fronto Ducæus*, jésuite; on lui doit une édition des œuvres de Saint Jean Chrysostôme, il est aussi auteur de *Controverses contre du Plessis Mornay*. Né à Bourdeaux en 1558. Il mourut à Paris en 1624, de la pierre; il en avoit une du poids de cinq onces dans la vessie.

Duc, s. m. (*Hist. mod.*), prince souverain sans titre ou sans qualité de roi. Tels sont le *duc* de Lorraine, le *duc* de Holstein, &c.

Cet mot est emprunté des Grecs modernes, qui appeloient *ducas* les persones que les Latins nomment *dux*, comme *Constantin ducas*, *&c.*

On compte en Europe deux souverains qui portent le titre de *grand-duc*, comme le *grand-duc* de Toscane & le *grand-duc* de Moscovie, que l'on appele à présent le *czar* ou l'*empereur* des Russies, & avant que la Lithuanie fût unie à la Pologne, on donnoit à son *duc* le titre de *grand-duc* de Lithuanie, que le roi de Pologne prend dans ses qualités. L'héritier du trône de Russie, s'appele aujourd'hui *grand-duc* de Russie. On connoît en Allemagne l'archiduc d'Autriche.

Duc, *dux*, est aussi le titre d'honeur ou de noblesse de celui qui a le premier rang après les princes.

Le duché ou la dignité de *duc* étoit une dignité romaine sous le bas empire; car auparavant le commandement des armées étoit amovible, & le gouvernement des provinces n'étoit conféré que pour un an. Ce nom vient à *ducendo*, qui conduit ou qui commande. Suivant cette idée, les premiers ducs, *duces*, étoient les *ductores exercituum*, commandans des armées; sous les derniers empereurs, les gouverneurs des provinces curent le titre de *ducs*. Dans la suite on donna la même qualité aux gouverneurs des provinces en temps de paix.

Le premier gouverneur sous le nom de *duc*, fut un *duc* de la Marche rhétique ou du pays des Grisons, dont il est fait mention dans Cassiodore. On établit treize *ducs* dans l'empire d'Orient, & douze dans l'empire d'Occident.

En Orient.	*En Occident.*
Lybie.	Mauritanie.
Arabie.	Séquanique.
Thébaïde.	Tripolitaine.
Arménie.	Armorique.
Phénicie.	Pannonique seconde.
Moésie seconde.	Aquitanique.
Euphrate & Syrie.	Valerie.
Scythie.	Belgique seconde.
Palestine.	Pannonie premiere.
Dace.	Belgique premiere.
Osrohene.	Rhétie.
Moésie premiere.	Grande-Bretagne.
Mésopotamie.	

La plupart de ces *ducs* étoient, ou des généraux romains, ou des descendans des rois du pays, auxquels en ôtant le nom de *rois*, on avoit laissé une partie de l'anciene autorité, mais sous la dépendance de l'empire.

Quand les Goths & les Vandales se répandirent dans les provinces de l'empire d'Occident, ils abolirent les dignités romaines par-tout où ils s'établirent; mais les Francs, pour plaire aux Gaulois qui avoient été long-temps acoutumés à cette forme de gouvernement, se firent un point de politique de n'y rien changer; ainsi ils diviserent toutes les Gaules en duchés & comtés; & ils donnerent quelquefois le nom de *ducs*, & quelquefois celui de comtes, *comites*, à ceux qu'ils en firent gouverneurs.

Cambden observe qu'en Angleterre, du temps des Saxons, les officiers & les généraux d'armées furent quelquefois appelés ducs, *duces*, sans aucune autre dénomination, selon l'anciene maniere des Romains.

Lorsque Guillaume le Conquérant vint en Angleterre, ce titre s'éteignit jusqu'au regne du roi Édouard III, qui créa *duc* de Cornouaille Édouard, qui avoit eu d'abord le nom de *prince noir*. Il érigea aussi en duché le pays de Lancastre en faveur de son quatrieme fils; dans la suite on en institua plusieurs, de maniere que le titre passoit à la postérité de ces *ducs*. On les créoit avec beaucoup de solemnité *per cincturam gladii cappæque, & circuli aurei in capite impositionem*. Et de là sont venues les coutumes dont ils sont en possession, de porter la courone & le manteau ducal sur leurs armoiries.

Quoique les François eussent retenu les noms & la forme du gouvernement des *ducs*, néanmoins, sous la seconde race de leurs rois, il n'y avoit presque point de *ducs*, mais tous les grands seigneurs étoient appelés *comtes*, *pairs* ou *barons*, excepté néanmoins les *ducs* de Bourgogne & d'Aquitaine, & un *duc* de France; dignité dont Hugues Capet lui-même porta le titre, & qui revenoit à la dignité de maire du palais ou de lieutenant général du roi. Hugues le Blanc, pere de Hugues Capet, avoit été revêtu de cette dignité, qui donnoit un pouvoir presque égal à celui du souverain.

Par la foiblesse des rois, les *ducs* ou gouverneurs se firent souverains des provinces confiées à leur administration. Ce changement ariva principalement sur la fin de la seconde race, quand les grands-seigneurs commencerent à démembrer le royaume, de maniere que Hugues Capet trouva chez les François plus de compétiteurs que de sujets. Ce ne fut pas sans gran-

de peine qu'ils parvinrent à le reconoître pour leur maître, & à tenir de lui à titre de foi & hommage les provinces dont ils vouloient s'emparer; mais avec le temps, le droit des armes & les mariages, les provinces tant duchés que comtés qui avoient été démembrées de la courone, y furent réunies par degrés; & alors le titre de *duc* ne fut plus donné aux gouverneurs des provinces.

Depuis ce temps-là le nom de *duc* n'a plus été qu'un simple titre de dignité, affecté à une persone & à ses hoirs mâles, sans lui donner aucun domaine, territoire ou jurisdiction sur le pays dont il est *duc*. Tous les avantages consistent dans le nom & dans la préséance qu'il donne. Ils sont crées par lettres patentes du roi qui doivent être enregistrées à la chambre des comptes. Leur dignité est héréditaire, s'ils sont nommés *ducs* & *pairs*. Ils ont alors séance au parlement; mais non, s'ils ne sont que *ducs à brevet*.

En Angleterre, les *ducs* ne retienent de leur anciene splendeur que la courone sur l'écusson de leurs armes, qui est la seule marque de souveraineté passée. On les crée par lettres patentes, ceinture d'épée, manteau d'état, imposition de chapeau, courone d'or sur la tête, & une verge d'or en leur main.

Les fils aînés des *ducs* en Angleterre sont qualifiés de *marquis*, & les plus jeunes sont appelés *lords*, en y ajoutant leur nom de baptême, comme *lord James*, *lord Thomas*, *&c.* & ils ont le rang de vicomte, quoiqu'ils ne soient pas aussi privilégiés par les loix des biens fonds.

Un *duc* en Angleterre a le titre de *grace* quand on lui écrit; on le qualifie en terme héraldique *de prince*, *le plus haut*, *le plus puissant*, *le plus noble*. Les *ducs* du sang royal son qualifiés de *princes les plus hauts*, *les plus puissans*, *les plus illustres*.

En France, on donne quelquefois aux *ducs*, en leur écrivant, le titre de *grandeur* & de *monseigneur*, mais sans obligation; dans les actes on les appele *très-haut & très-puissant seigneur*; en leur parlant on les appele *monsieur le duc*.

Le nom de *duc* en Allemagne emporte avec soi une idée de souveraineté, comme dans les *ducs* de Deux-Ponts, de Wolfembutel, de Brunswik, de Saxe-Weimar, & dans les autres branches de la maison de Saxe; tous ces princes ayant des états & séance aux dietes de l'empire. Le titre de *duc* s'est aussi fort multiplié en Italie, sur-tout à Rome & dans le royaume de Naples; mais il est inconnu à Venise & à Gênes, si ce n'est pour le chef de ces républiques, en Hollande, & dans les trois royaumes du nord, savoir la Suede, le Danemarck & la Pologne; car dans celui-ci le titre de *grand-duc* de Lithuanie est inséparable de la courone, aussi-bien qu'en Moscovie.

Duc-duc, est une qualité que l'on donne en Espagne à un grand de la maison de Sylva, à cause qu'il a plusieurs duchés, réunissant en sa persone deux maisons considérables. Don Rodrigo de Sylva, fils aîné de don Rui Gomez de Sylva, & héritier de ses duchés & principautés, épousa la fille aînée du *duc* de l'Infantado; en vertu de ce mariage, le *duc* actuel de Pastrana qui en est issu, & qui est petit-fils de don Rodrigo de Sylva, a ajouté à ses autres grands titres celui de *duc-duc*, pour se distinguer des autres *ducs*, dont quelques-uns peuvent posséder plusieurs duchés, mais aucuns d'aussi considérables, ni des titres de familles si éminens. *Chambers*.

DU CANGE. *Voyez* Fresne (du).

DUCAS (*Hist. du Bas-Empire*), maison impériale de Constantinople. *Voyez* Alexis V, dit *Murtzulphe*.

De cette même maison étoit Jean III (*Ducas-Vatace*), empereur grec à Nicée, d'où il faisoit la guerre aux Latins qui occupoient alors le trône de Constantinople, il remporta sur eux plusieurs avantages, & resserra considérablement leur domination; il mérite moins cependant de vivre dans la mémoire par ses exploits guerriers que par sa tendresse pour ses peuples, par son éloignement raisoné pour le luxe & pour le faste; il disoit que les *dépenses d'un monarque étoient le sang de ses sujets, & qu'il n'avoit droit d'employer que pour eux l'argent qu'il recevoit d'eux*. Il mourut en 1255.

Michel Ducas, historien grec, a écrit l'histoire de l'Empire grec, depuis le regne du vieil Andronic jusqu'à la ruine de cet Empire; il avoit vu la plupart des faits qu'il raporte. Son ouvrage a été imprimé au Louvre par les soins d'Ismaël Bouillaud en 1649. Le président Cousin l'a traduit en françois; il termine le huitieme volume de son histoire de Constantinople.

DUCASSE (François) (*Hist. litt. mod.*), official de Carcassonne, puis de Condom, savant canoniste, auteur de deux traités estimés, l'un *de la Jurisdiction ecclésiastique contentieuse*, l'autre *de la Jurisdiction volontaire*. Mort en 1706.

DUCHAT (Jacob le) (*Hist. litt. mod.*), éditeur de *la Confession de Sancy* & des *Aventures du baron de Fœneste*, de Thédore Agrippa d'Aubigné; de la satyre Menippée; des œuvres de Rabelais; du vieux livre intitulé: *les Quinze joies du mariage*; de l'apologie pour Hérodote de Henri Étienne. Il s'est fait un nom dans les lettres, par ses éditions. On a publié après sa mort, en 1735, un *ducatiana*. Le *Duchat* étoit un réfugié, retiré à Berlin à la révocation de l'édit de Nantes.

DUCHÉ (Joseph-François) (*Hist. litt. mod.*), successeur de Racine, dans l'emploi très-important alors, de composer des poésies sacrées pour la maison de Saint Cyr. *Jonathas*, *Absalon* & *Débora*, ne valent pas, sans doute, *Esther* & *Athalie*. Les *Hymnes*, les *cantiques sacrés* de

Duché

Duché ne valent pas non plus les chœurs des deux pieces de Racine, & les histoires édifiantes du premier qu'on lisoit avec tant de plaisir à Saint Cyr, peuvent ne pas valoir l'histoire de Port-Royal, que sans doute on n'y lisoit pas *Duché* n'étoit pourtant pas indigne d'être le successeur de Racine.

Duché a des opéras estimés, & la reconoissance d'Iphigénie & d'Oreste dans son *Iphigénie en Tauride*, est non seulement la plus belle des scênes lyriques françoises, mais une des plus belles scênes dramatiques qu'il y ait dans notre langue. C'est un de ces morceaux que tous les amateurs de la poésie savent par cœur comme les plus belles scênes de Racine. Quand madame de Maintenon atacha *Duché* à Saint Cyr, elle le recomanda si fortement à M. de Pontchartrain, alors contrôleur général, que ce ministre comprit qu'il avoit plus besoin de servir *Duché* pour faire sa cour, que *Duché* n'avoit besoin de lui; il le prévint & alla le voir, excès d'attention qui donna un moment d'inquiétude à celui qui la recevoit; il craignit que quelque délation calomnieuse ne lui attirât cette visite inatendue d'un ministre; il fut bientôt rassuré par les discours de M. de Pontchartrain. *Duché*, uniquement connu par des ouvrages de bel esprit & de sentiment, fut de l'académie des belles lettres: c'est que Racine en avoit été, c'est que Boileau en étoit, c'est que ce corps n'est pas seulement l'académie des inscriptions, mais encore celle des belles lettres; c'est que ceux qui pouroient vouloir en exclure les talens agréables, plus utiles qu'on ne pense, seroient le renard de la fâble, qui dédaigne les raisins où il ne peut atteindre:

Ils sont trop verts, dit-il, & bons pour des goujats.

Ou cet autre renard qui a la queue coupée, & qui veut persuader aux autres renards de se faire couper la leur.

Mais tournez-vous de grâce, & l'on vous répondra.

Duché, né à Paris en 1668, mourut en 1704. Il étoit fils d'un gentilhomme ordinaire du roi.

DU CHEMIN (André) (*Hist. du théât. fr.*), nom d'un acteur comique célebre qu'on entend encore regréter tous les jours, comme un modele parfait de naturel & de vérité.

DUCHESNE (André & François) (*Hist. litt. mod.*), pere & fils; le pere est le plus célebre; c'est de tous nos auteurs, celui qui a traité le plus savament la partie qui concerne les généalogies françoises; il est sur-tout très-connu par sa collection des historiens de France, dont les quatre premiers volumes sont de lui, & le cinquieme, de *François*, son fils, qui fit achever l'impression des deux précédens. Cette collection, qui est encore nécessaire, sera rendue inutile un jour par la grande collection des historiens de France, commencée par les bénédictins. On a encore d'*André du Chesne* une *Histoire d'Angleterre*, une *Histoire des papes*, une *Histoire des cardinaux françois*; celle-ci a encore été achevée par son fils: une histoire des chanceliers & gardes des sceaux de France, qu'il avoit laissée en manuscrit, & que son fils a fait imprimer. On doit aussi à *André Duchesne* l'édition des œuvres d'Abailard, d'Étienne Pasquier, &c. Ce malheureux, allant à une maison de campagne qu'il avoit à Verrieres, fût écrasé par une charete le 30 mai 1640. Il étoit né aussi au mois de mai 1584, à l'île Bouchard en Touraine.

Un autre Duchesne (Joseph), en latin, *Quercetanus*, comme les précédens, sieur de la Violette, conseiller & médecin du roi, se rendit célebre dans la chimie; aussi Guy Patin, grand ennemi de la chimie & des chimistes, l'a-t-il fort maltraité. „ En *1609*, dit-il, il mourut ici un „ méchant pendart & Charlatan, qui en a bien „ tué pendant sa vie & après sa mort, par les „ malheureux écrits qu'il nous a laissés sous son „ nom, qu'il a fait faire par d'autres médecins „ chimistes, de çà & de là. C'est *Josephus Quercetanus* qui se faisoit nommer à Paris, le sieur „ de la Violette. Il étoit un grand ivrogne & „ un franc ignorant, qui ne savoit rien en latin, „ & qui n'étant de son premier métier que garçon chirurgien du pays d'Armagnac, qui est un „ pauvre pays, maudit & malheureux, passa à „ Paris, & particuliérement à la cour, pour un „ grand médecin, parce qu'il avoit appris quelque chose de la chimie, en Allemagne. Le „ meilleur chimiste, c'est-à-dire, le moins méchant, n'a guere fait de bien au monde, & „ celui-là y a fait beaucoup de mal.

DUCLOS (Marie-Anne) (*Hist. du théât. fr.*); qu'un de ces hommes du bel-air, dont parle Dorante dans *la critique de l'école des femmes*, regardant le parterre, tantôt avec pitié, tantôt avec dépit, s'écrie à chaque éclat de rire: *ris donc, parterre, ris donc*, c'est sans doute un ridicule digne du pinceau de Moliere; mais qu'une grande actrice, jouant le rôle d'Inès, se pénétrant de l'esprit de son rôle & du pathétique de la situation, dise à ceux qui, par bêtise, tâchent de rire au moment où on amene les enfans: *ris donc, sot parterre, dans un moment comme celui-ci*, ce peut être l'indignation du génie tragique, qui s'irrite avec raison de voir troubler un bel effet par une misérable boufonerie. Ceux qui ont cette facilité funeste de saisir dans la tragédie des raports comiques; ceux qui, en voyant Inès de Castro, se rapelent Agnès de Chaillot; celui qui eut le malheur de crier: *la reine boit*, parce que Marianne mouroit empoisonée, & que c'étoit la veille des rois; celui qui eut le malheur de répondre *coussy, coussy*, à cette question sublime de Vendôme dans *Adélaïde du Guesclin: es-tu content Coucy?* Tous ces gens-là

& leurs semblables doivent s'abstenir de la tragédie & s'en tenir aux spectacles comiques. Il y a sans doute, de l'esprit dans ces à-propos, mais cet esprit-là tue la tragédie. On peut observer en général, que le plus noble des plaisirs, celui qui éleve l'âme, n'est peut-être pas aujourd'hui le plus goûté, que les François trop enclins à rire, ne portent pas assez à la tragédie les dispositions qu'elle exige; ils en sont punis par le peu d'effet qu'elle produit sur eux & le peu de plaisir qu'ils y éprouvent. On peut observer encore que cet esprit de parodie, toujours prêt à travestir, à dégrader, à avilir tout ce qui est grand & noble, est toujours en proportion de la décadence des mœurs; il seroit aisé de prouver que du temps de Corneille & même de Racine, beaucoup de traits qui font rire, ou au moins sourire aujourd'hui, ne produisoient point cet effet, que l'on concevoit une familiarité noble & qu'on la respectoit, parce qu'on se respectoit soi-même.

Mais on dit que mademoiselle *Duclos* n'avoit pas un talent tragique qui lui donnât le droit de gourmander ainsi le parterre; on dit qu'elle manquoit & d'intelligence & de sensibilité, & qu'elle dut quarante ans de succès au théâtre, uniquement à la beauté de sa voix. Son nom de famille étoit Château-Neuf.

DUCLOS (Charles-Dineau, sieur) (*Hist. litt. mod.*), de l'académie des inscriptions & belles lettres, secrétaire perpétuel de l'académie françoise, historiographe de France, étoit du petit nombre de ceux qui ont encore plus d'esprit que leurs ouvrages; c'est de lui, sur-tout, qu'on a dit & qu'on a dû dire qu'il avoit reçu tout son esprit en argent comptant. Il étoit brusque; mais comme il faisoit de sa brusquerie ce qu'il vouloit, il lui commandoit souvent d'être obligeante, & cette brusquerie n'étoit nullement dépourvue de grâces. Un jour, étant malade, il appela un médecin très-célebre, qu'il ne goûtoit pas dans la société, & contre lequel il s'étoit déclaré, quoiqu'il fît grand cas de ses lumieres; le médecin commença par lui dire qu'il étoit flaté de sa confiance, mais qu'il s'en étonoit, ayant des raisons de croire qu'il ne lui étoit pas agréable. — *Cela est vrai*, répondit *M. Duclos*, *mais pardieu je ne veux pas mourir*. Il seroit difficile d'être à la fois plus franc & plus flateur. Il avoit dans la société le coup d'œil fin, prompt & juste; il possédoit dans un degré rare & redoutable, le talent des définitions; pour peu qu'il eût vu & entendu un homme, ou du moins (ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose) qu'il l'eût regardé & qu'il l'eût écouté, il étoit en état de dire: *c'est cela & ce n'est que cela*; aussi disoit-il: *je ne regarde pas tout*, *mais ce que je regarde*, *je le vois*. Mais sa probité naturele & une certaine indulgence philosophique dirigeoient sur ce point ses lumieres, les renfermoient dans les bornes légitimes & ôtoient à cette sagacité tout son danger. Il défendoit courageusement ses amis, étoit zélé partisan de toute cause honête: on lui a reproché dans ce genre un peu d'indiscrétion, ce qui venoit en partie de ce qu'on faisoit plus d'attention à ses discours & qu'on les retenoit plus aisément que ceux d'un autre. M. *Duclos* fut nommé historiographe de France en acceptant cet emploi, il déclara hautement qu'il ne vouloit ni se perdre par la vérité, ni s'avilir par l'adulation. Si je ne puis, dit-il, parler aux contemporains, j'apprendrai aux fils ce qu'étoient leurs peres. Il a lu quelques morceaux de cette histoire à ses amis, & ceux qui ont entendu ces morceaux, croient pouvoir assurer que quand cet ouvrage poura paroître, on le jugera le meilleur & le plus intéressant de ceux de M. *Duclos*. Cette franchise, cet amour de la vérité, cette impartialité, cette précision d'idées & d'expressions, ce talent de voir, cet art de définir, donnent un grand intérêt à ses récits, & un grand poids à ses réflexions. Je n'ai point de coloris, disoit-il (& c'étoit se connoître lui-même), mais je serai lu. En effet il n'a point de coloris, & son ton est sec, mais il est piquant, ingénieux, précis, vif & sévere. Ces mêmes caracteres se trouvoient déja dans son histoire de Louis XI, mais ils étoient moins prononcés. L'auteur étoit moins sûr de son sujet, il n'avoit vu ni les personages dont il parloit, ni leurs peres, & il ne se les étoit pas rendus familiers par une étude assez aprofondie. On sait par tradition, que M. le chancelier d'Aguesseau lisant l'histoire de Louis XI dans sa nouveauté, disoit dans de certains endroits: *ah! mon ami! qu'on voit bien que tu ne sais tout cela que d'hier au soir!* En effet, l'homme vraiment savant, quand il a de l'esprit, démêle aisément l'homme qui écrit l'histoire pour l'apprendre, & l'homme qui l'écrit *parce qu'il la sait*. M. *Duclos*, d'ailleurs, est trop favorable à Louis XI.

Dans un autre genre, ses *Confessions du comte de* *** ont obtenu de l'estime. Mais son meilleur ouvrage & un des meilleurs peut-être dont le dix-huitieme siecle puisse se glorifier, c'est le livre des considérations sur les mœurs. Il y en a peu d'aussi pensés & qui fassent autant penser le lecteur. Il fait connoître les hommes de tous les siecles, en observant les hommes du sien. Il ne dit que ce qu'il a vu & tout ce qu'il a vu, il le fait voir, même à des ieux qui, sans lui ne verroient point ou verroient mal; ce sont toutes vérités d'usage dont il importe d'être instruit. Le style est sur-tout recomandable par la précision & la concision, pas un mot de trop, pas un qui ne soit le mot propre; les tours ont une énergie audacieuse & sage qui satisfait l'âme & qui l'éleve.

Tel étoit M. *Duclos*, soit dans le monde, soit considéré comme historiographe & comme écrivain. Dans les corps littéraires, également bon académicien & bon confrere, il a été le promo-

teur de plusieurs établissemens & réglemens utiles. À l'académie des belles lettres, quoiqu'il eût donné plusieurs mémoires qui ne sont certainement pas les moindres du recueil & qui se font sur-tout remarquer par cette lumiere que la philosophie répand sur l'érudition, il eut l'extrême désintéressement de renoncer à la pension où il étoit près d'ariver, & de passer à la vétérance. Il fit adopter pour les approbations, que les commissaires nommés par l'académie donnent aux ouvrages de leurs confreres une formule uniforme & invariable, dépouillée de tous ces éloges ridicules que les académiciens se donnoient les uns aux autres à raison de confraternité, & dont la mesure varioit, suivant le degré de liaison, & souvent d'après l'esprit de parti, de sorte que la louange n'avoit rien de flateur, & que le silence devenoit offensant. Cette réforme devroit bien servir de regle pour toutes les approbations de censure, où les éloges quelquefois prodigués jusqu'au ridicule, ne font que compromettre le jugement du censeur, auquel on demande seulement si la religion, les mœurs & le gouvernement ne sont point blessés dans l'ouvrage.

À l'académie françoise, c'est M. *Duclos* qui a introduit l'usage de proposer pour sujets des prix d'éloquence l'éloge des grands hommes de la nation. En le considérant comme secrétaire perpétuel de cette compagnie, on trouvoit qu'il se mettoit trop à son aise avec le public dans les assemblées solemneles, & qu'il ne tenoit point ces assemblées avec assez de dignité; mais quand il s'agissoit de défendre les droits & les intérêts de la compagnie, il étoit plein d'ardeur, de courage, de vivacité, d'adresse. M. *Duclos* sauva les loix académiques lorsque l'admission de M. le comte de Clermont dans la compagnie pensa y introduire des distinctions qui paroissoient inséparables du rang de prince du sang, mais qui bientôt réclamées de proche en proche en proportion des droits & des titres, auroient détruit l'égalité académique. Le mémoire que fit à ce sujet M. *Duclos*, est plein d'esprit, de raison, de sagesse. Il détermina M. le comte de Clermont à goûter ce plaisir nouveau pour lui, & à renoncer en apparence à des hommages, à des respects dont la réalité lui restoit, & étoit encore augmentée par le sacrifice qu'il en faisoit. M. *Duclos* disoit quelquefois: *je laisserai une mémoire chere aux gens de lettres*. Elle doit l'être à tous les gens de bien, car il étoit très-bienfaisant, & ceux qui lui ont reproché de n'avoir pas fait une dépense proportionée à sa fortune, n'ont pas tenu compte de la partie la plus respectable de cette dépense, des sommes considérables qu'il faisoit distribuer tous les ans aux pauvres de Dinan, sa patrie.

M. *Duclos* étoit né en 1705; il fut reçu à l'académie des belles lettres en 1739, à l'académie françoise en 1747. Il fut élu secrétaire perpétuel de l'académie françoise le 15 novembre 1755. En 1744 il fut nommé maire de Dinan, & en cette qualité il fut député quatre ans après aux états de la province, par le tiers-état. En 1750, il fut fait historiographe de France. En 1755, le roi lui acorda des lettres de noblesse, d'après le vœu unanime des états de Bretagne. Il mourut le 26 Mars 1772.

DUDON (*Hist. litt. mod.*), doyen de Saint Quentin dans le onzieme siecle, a écrit une histoire très-fabuleuse des premiers ducs de Normandie.

DUGDALE (Guillaume), savant anglois, héraut d'armes, s'occupa beaucoup des antiquités de son pays. On a de lui le *Monasticon Anglicanum*; les *Antiquités du comté de Warwick*; l'*Histoire de l'église de S. Paul de Londres*; l'*Histoire de la noblesse d'Angleterre*; des *Mémoires historiques touchant les loix d'Angleterre, les cours de justice, &c.* Il a écrit aussi les événemens de son temps; on a de lui une *Histoire des troubles d'Angleterre, depuis 1638 jusqu'en 1659.* Né en 1605, à Shustock dans le comté de Warwick. Mort en 1686.

DU GUESCLIN. *Voyez* Guesclin.

DUGUET (Jacques-Joseph) (*Hist. litt. mod.*). Sa longue vie, qui a été de près de quatre-vingt-quatre ans, lui a permis d'être l'ami du grand Arnauld, auprès duquel il passa quelque temps à Bruxelles, du P. Quesnel dont il fut toujours le défenseur, de M. Rollin, à la sollicitation duquel il composa ses *Commentaires sur l'ouvrage des six jours & sur la Génese*, enfin de M. l'abbé Goujet qui a écrit sa vie; c'est presque avoir embrassé par ses liaisons la durée entiere du jansénisme, depuis son berceau jusqu'à son tombeau. M. *Duguet* fut un écrivain très-fécond & très-laborieux; la collection de ses écrits formeroit seule une bibliotheque. Ses principaux ouvrages sont: *la Conduite d'une âme chrétiene*, composée pour madame d'Aguesseau, femme du conseiller d'état, & mere du chancelier; *l'Explication de l'ouvrage des six jours*, qui forme le premier volume des commentaires dont nous avons parlé; *le Traité des scrupules*; *les Caracteres de la charité*, sur-tout le fameux *Traité de l'éducation d'un prince* qui fut, dit-on, composé pour le fils aîné du duc de Savoie, c'est-à-dire, du roi Victor Amédée. Il y a encore de M. *Duguet* un recueil de lettres de piété & de morale, où se trouve une lettre de controverse, imprimée d'abord séparément sous le nom d'une Carmélite qui l'adressoit à une femme protestante de ses amies. M. Bossuet n'en fut pas la dupe, & dit: *il y a bien de la théologie sous la robe de cette religieuse*. Les autres ouvrages de M. *Duguet* sont pour la plupart des explications de divers livres de l'Écriture Sainte. Quelques-uns ont été faits en société avec M. l'abbé d'Asfeld. M. *Duguet* né à Montbrison en 1649, mourut à Paris en 1733.

DU HALDE & DU HAMEL. *Voyez* à la lettre H.

DU HAN (Laurent) (*Hist. litt. mod.*), professeur de philosophie au collége du Plessis, connu par son *Philosophus in utramque partem*, qui enseigne à toujours disputer & à ne jamais se rendre, livre long-temps cher aux Hibernois. Mort chanoine de Verdun vers 1730.

DUILLIUS (*Hist. rom.*). Deux hommes ont principalement rendu ce nom célebre :

1°. Duillius, tribun du peuple l'an 306 de Rome, s'honora en refusant d'être continué dans le tribunat, & en empêchant ses collegues de s'y faire continuer comme ils le désiroient, ce qui n'auroit fait que les rendre odieux, & qu'augmenter la division entre le sénat & le peuple.

2°. Le consul C. Duillius, fameux pour avoir été le premier romain auquel on ait acordé les honeurs du triomphe pour une victoire navale, fameux sur-tout pour avoir rendu la Marine romaine triomphante aussi-tôt qu'elle avoit été créée, & pour avoir remporté cet avantage sur les Carthaginois, puissance acoutumée depuis long-temps à dominer sur la mer. Sa victoire & son triomphe sont de l'an de Rome 492, pendant le cours de la premiere guerre Punique. Il fut censeur l'an 494.

DUISBOURG (Pierre de) (*Hist. litt. mod.*) auteur d'une chronique de Prusse, vivoit dans le seizieme siecle.

DULARD (Paul-Alexandre) (*Hist. litt. mod.*), secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, sa patrie, place dans laquelle il avoit succédé à M. de Chalamont de la Visclede, est auteur d'un poême assez connu *des grandeurs de Dieu dans les merveilles de la nature*, il a publié aussi en 1758, deux volumes d'œuvres diverses, où on trouve des poésies de tous les genres, à l'exception du genre dramatique, on y trouve même des poêmes épiques, & dans un de ces poêmes, intitulé *Protis* ou *la fondation de Marseille*, on remarque un morceau où le poëte imite visiblement Chapelain & lui est tout aussi visiblement inférieur. M. *Dulard* compare les Phocéens repoussés dans une sortie, mais terribles encore dans leur défaite & jusque dans leur fuite, à un lion qui cede aux éforts de plusieurs bergers réunis & qui semble les menacer encore, même en les fuyant.

Ainsi lorsque sortant des forêts de Lybie,
Un lion dans la plaine exerce sa furie,
Les pasteurs réunis, armés d'épieux, de dards,
Sur le monstre à grand bruit fondent de toutes parts.
Son courage indompté ne cede qu'avec peine.
Il marche en rugissant vers la forêt prochaine,
Honteux d'être à leurs ieux contraint de se sauver,
Dans sa fuite forcée il ose les braver.

Il y a de belles choses dans les odes sacrées de M. *Dulard*, sur-tout dans celles qui sont faites d'après les cantiques de Moyse.

M. *Dulard* mourut le 7 décembre 1760.

DUMAS (Hilaire) (*Hist. litt. mod.*), docteur de Sorbone, auteur d'une histoire des cinq propositions de Jansénius, qui a été attribuée au P. le Tellier.

DUMONT (Jean) (*Hist. lit. mod.*), baron de Carelscroon, est principalement connu par son *corps universel diplomatique du droit des gens*. On a de lui encore des *mémoires politiques pour servir à l'intelligence de la paix de Riswik*, des *voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte & en Turquie*; & des lettres historiques depuis 1652 jusqu'en 1710. Mort vers 1726

DUNOD DE CHARNAGE (François Ignace) (*Hist. litt. mod.*), professeur en droit à Besançon, y mourut en 1751; il est connu par son histoire des Séquanois ou *mémoire du comte de Bourgogne*, & par son *histoire de l'Église, ville & diocèse de Besançon*. Il y a aussi de lui quelques traités de jurisprudence. Il tâche, dans un traité de la main-morte, de justifier les restes de servitude qui se conservoient dans cette province. Son fils Joseph *Dunod*, avocat à Besançon, mort en 1765, a, dit-on, laissé des observations manuscrites sur les ouvrages de son pere, & un Jésuite de la même famille, Pierre *Dunod*, a donné en 1697 un livre intitulé : la découverte de la ville d'*Antré* en Franche-Comté, avec des questions sur l'histoire de cette province.

DUNOIS (*Hist. de Fr.*). Louis, duc d'Orléans, frere du roi Charles VI, avoit eu de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert de Cany, gentilhomme de Picardie, ce comte de *Dunois*, qui s'honoroit du nom de *bâtard d'Orléans*, parce qu'il l'avoit lui-même honoré par ses exploits : il fut la tige de la maison de Longueville. Ces noms de *Dunois* & de Longueville lui vienent de domaines qui lui furent donnés dans la suite pour prix de ses exploits.

La nuit du 23 ou 24 novembre 1407, le duc d'Orléans, son pere, sortant de chez la reine, avoit été assassiné dans la rue Barbete, par l'ordre & sous les ieux du cruel Jean, duc de Bourgogne, son cousin-germain.

Sa veuve, Valentine de Milan, qui, moins tendre que fiere, soufrit patiemment sa mort, & mourut de douleur de n'avoir pu la venger, n'atendoit cette vengeance d'aucun des trois fils qu'elle laissoit de lui. Toute son espérance étoit dans le bâtard d'Orléans. Charles VII a été nommé *le roi bien servi*; c'est sur-tout par *Dunois* qu'il a mérité ce titre. En 1427 les Anglois avoient assiégé Montargis, *Dunois* passe à travers le camp des Anglois pénetre dans la place, & fait lever le siége, exploit doublement mémorable & parce qu'il commença la réputation de *Dunois*, & parce qu'il fut le premier succès un peu décisif des François sous le regne de Charles VII, & qu'il leur donna la premiere lueur d'espérance dans leur abatement, après les désastres de Crevant & de Verneuil.

Dunois fut blessé à la journée des harangs, en

1429. Il venoit pour enlever, avec un corps de quatre mille hommes, le capitaine Anglois, Fastol, qui conduisoit un grand convoi de poissons au camp des Anglois, pour le carême. Fastol se fit de ces chariots un retranchement où il se flatoit que la précipitation françoise ne manqueroit pas de vouloir l'ataquer. *Dunois* étoit trop habile pour se permettre une telle imprudence : il rompit à coups de canon le retranchement de Fastol & commençoit à répandre la confusion dans la troupe Angloise, lorsque quelques Écossois qui servoient dans l'armée Françoise, emportés par leur haine pour les Anglois, rompirent leurs rangs, & engageant le combat sans ordre & sans concert, rendirent Fastol vainqueur.

Dunois fut le plus grand admirateur des exploits de la Pucelle. Lorsque cette fille singuliere fut reçue en triomphe dans Orléans, *Dunois* & la Hire qui l'avoient suivie de plus près dans les combats, marchoient à ses côtés.

Après le supplice de la Pucelle, & comme pour la venger, *Dunois* surprit Chartres & fit lever le siége de Lagny au duc de Bedfort. Il eut la plus grande part à la réduction de la Normandie & de la Guienne, & ce ne fut pas sans raison que Charles VII lui donna le titre de *restaurateur de la patrie*.

Un instant de mécontentement fit entrer *Dunois* dans le complot de la *Praguerie*, un regard du roi le fit rentrer dans son devoir, & Charles VII, assisté du connétable de Richemont & du comte de *Dunois*, soumit l'ennemi domestique comme l'ennemi étranger, & força les rebelles de lui ramener son fils en implorant pour lui & pour eux la clémence du roi.

Il n'auguroit pas bien du regne de Louis XI. *Nous avons perdu notre maître*, disoit-il à la mort de Charles VII, *que chacun songe à se pourvoir*. Il contribua seul avec du Châtel aux frais des obseques de ce Prince. Il mourut plein de gloire en 1468.

DU NOYER. *Voyez* Noyer.

DUNS (Jean Duns) (*Hist. litt. Mod.*), dit le Scot ou l'Écossois, parce qu'il l'étoit ; & surnommé le docteur subtil ; les cordeliers se piquent d'être ses disciples en théologie comme les *Dominicains* le sont de Saint Thomas. Il a laissé beaucoup d'écrits.

(T) DUNSTAN (Saint) (*Hist. d'Anglet.*) naquit en 924 sous le regne d'Étheland, roi d'Angleterre. Il passa ses premieres années dans la retraite, d'où il fut tiré par Edmond successeur d'Étheland, qui se servit utilement de ses conseils pour gouverner son royaume. *Dunstan* fut fait évêque der Worchester, ensuite archêveque de Cantorbery, reçut le *pallium* du Pape, & fut légat du S. Siége dans toute l'Angleterre. Éduin étant monté sur le trône, & scandalisant ses sujets par ses déréglemens, *Dunstan* lui parla plusieurs fois avec la liberté d'un homme Apostolique. Le roi excité par ses courtisans & sur-tout par une de ses concubines, envoya en exil le saint archêveque qui passa en Flandres. Son exil ne dura pas longs-temps, & il mourut dans son archevéché en 988. On lui doit la restauration des Lettres en Angleterre. Il reste de lui quelques écrits.)

DUPIN (Louis Ellies) (*Hist. litt. mod.*), docteur de Sorbone, principalement connu par sa bibliotheque universele des auteurs ecclésiastiques. Cet ouvrage éprouva beaucoup de contradictions ; il fut suspendu, défendu, puis toléré ; l'auteur fut forcé à des rétractations & ne put obtenir, qu'avec beaucoup de peine, une permission indirecte & tacite de continuer. La liberté avec laquelle il jugeoit les anciens auteurs ecclésiastiques, étoit ce qui scandalisoit le plus. *Dupin* fut encore censuré pour son projet de concilier tantôt l'Église catholique avec les Églises protestantes, tantôt avec l'Église greque ; on a prétendu que dans le projet de réunion de l'Église Anglicane à l'Église Romaine, il sacrifioit cette derniere à la premiere, sur les points principaux & fondamentaux ; en général, ces projets de réunion ne réussissent guere & ne peuvent guere réussir ; ils ne peuvent réussir si on n'acorde rien, & on ne peut guere acorder, parce que des décisions de foi s'y opposent. Le 10 février 1719 on saisit les papiers de l'abbé, *Dupin*, on les apporta au palais royal, l'évêque de Sisteron (Laffitau) y étoit, dit-il, lorsqu'on les apporta, & il prétend qu'on y trouva des choses bien étranges. Après avoir décrié la doctrine de l'abbé *Dupin*, on décria sa conduite, on prétendit qu'il étoit marié, & que sa femme, après sa mort, réclama ses droits matrimoniaux.

Si *Dupin* fut persécuté, même sous la régence, on peut croire qu'il n'avoit pas été plus ménagé du temps de Louis XIV, il étoit du nombre des docteurs qui avoient signé ce qu'on appele dans l'histoire du Jansénisme, *le cas de conscience* pour la distinction du fait & du droit dans l'acceptation du formulaire & dans la condamnation des cinq propositions. Il fut exilé en 1703, à Châtelleraut.

Les ouvrages de *Dupin*, formeroient eux seuls une bibliotheque. Les principaux sont sa *bibliotheque Ecclésiastique* ; une *bibliotheque universele des historiens*, qui n'a point été achevée ; *un abrégé de l'histoire de l'Église*, une *histoire profane*, une *histoire des juifs*, d'après Basnage ; & plusieurs autres ouvrages de critique. Il mourut en 1719. Il avoit travaillé quelque temps au journal des savans.

DU PLEIX (Scipion) (*Hist. litt. mod.*), historiographe de France, avoit, avant Mezeray, à peu près la même réputation qu'a aujourd'hui Mezeray & que le P. Daniel ne lui a pas enlevée comme Mezeray l'avoit enlevée à *du Pleix*. On lui a reproché d'avoir trop flaté le cardinal de Richelieu, & d'avoir trop peu ménagé la reine Marguerite, premiere femme de Henri IV. Le maréchal de Bassompierre lui avoit fait l'honeur de le critiquer.

Outre l'*Histoire de France* & les *mémoires des Gaules* qui la précedent, *du Pleix* avoit fait une *histoire Romaine*, un *cours de philosophie*, un traité *de la liberté de la langue françoise*, contre Vaugelas. Il avoit fait dans l'extrême vieillesse une compilation des libertés de l'Église gallicane, & il désiroit fort de la faire imprimer. Le chancelier Seguier, auquel il demandoit un privilége pour cet ouvrage, ne l'approuvant pas, fit brûler le manuscrit en sa présence, ce qui causa tant de chagrin à ce vieillard, qu'il en mourut; il est vrai qu'il avoit quatre-vingt-quatorze ans. *Du Plèix* étoit né à Condom en *1566*, il y mourut en *1661*.

Nous ne pouvons passer ici sous silence un autre *du Pleix* beaucoup plus célebre; c'est le rival de M. de la Bourdonnaye, dans l'Inde. C'est sur ses mémoires que M. de la Bourdonnaye fut arrêté à son retour en France, & mis à la bastille; la commission établie pour le juger, le déclara *innocent*; la France lui donnoit un autre titre, elle le nommoit son vengeur: la commission ne lui rendoit que sa liberté, la nation, par ses transports, lui donnoit sa récompense. Il faut avouer que dans cette afaire, la faveur populaire ne fut pas pour M. *du Pleix*. Mais par combien de services importans, d'établissemens avantageux, de progrès glorieux & utiles procurés au commerce de la France, ne répara-t-il pas cette faute! Le gouvernement seul eut tort, & il eut tort deux fois; 1°. en faisant le procès à M. de la Bourdonnaye, sur les mémoires de M. *du Pleix*. 2°. En rapelant M. *du Pleix* lui-même en 1753, sur des mémoires qui furent aussi envoyés contre lui. Il devoit n'avoir aucun égard à des mémoires venus de si loin, si difficiles à vérifier & qui pouvoient n'être que l'ouvrage de la haine & de l'envie; il devoit considérer seulement ce qu'avoient fait ces deux hommes. L'un avoit conquis Madrass, l'autre avoit sauvé Pondichéri, tous deux avoient fait respecter le nom françois dans l'Inde. On ne pouvoit trop les honorer & les récompenser tous deux, il falloit voir leurs travaux & dédaigner leurs passions. Il est vrai qu'on ne peut reprocher ni aux François ni aux Indiens de n'avoir pas assez honoré M. *du Pleix*; l'empereur du Mogol le nomma vice-roi, & il étoit devenu, par ses armes & son commerce, le protecteur des vice-rois de la côte de Coromandel. Le roi, son maître, lui envoya le cordon rouge, honeur qu'on n'avoit jamais fait en France, à un homme placé hors du service militaire, mais honeur encore au dessous de ses services. Il est seulement fâcheux que M. de la Bourdonnaye ait perdu pour toujours sa santé à la bastille, & que M. *du Pleix* soit mort, à ce qu'on croit, du chagrin qu'il conçut de sa disgrace. Au reste, ces événemens sont trop voisins pour le temps & bien éloignés pour les lieux; le moment n'est peut-être pas encore venu de les bien juger & de prononcer sur le mérite de ces deux hommes comparés l'un à l'autre. Ceux que leur état & leurs lumieres mettoient à portée de les comparer, acordoient à M. de la Bourdonnaye les qualités qui distinguent le marin & le guerrier, & à M. *du Pleix* celles d'un prince entreprenant & politique. C'est le jugement qu'en porte un auteur Anglois qui a décrit les guerres des compagnies angloise & françoise dans l'Inde, & il paroît que c'est l'opinion établie.

DUPRAT (ANTOINE), (*Hist. de Fr.*) né à Issoire en Auvergne, exerça la profession d'avocat à Paris, & fut successivement lieutenant général du bailliage de Montferrand, avocat général au parlement de Toulouse, maître des requêtes, premier président au parlement de Paris, chancelier, puis cardinal, & il fut successivement ou en même temps, archevêque de Sens, évêque de Meaux, d'Alby, de Valence, de Die, de Gap, & abbé de Fleury ou Saint-Benoît sur-Loire. Il dut cette fortune en partie à son mérite, en partie à la faveur de la duchesse d'Angoulême, dont il avoit fait les afaires à Cognac & à la cour. Ce fut à la considération de cette princesse, que François I, en montant sur le trône, fit *Duprat* chancelier. La formule du serment fait entre les mains du roi par *Duprat*, est remarquable, en ce qu'elle semble fixer le degré de résistance que la justice peut & doit quelquefois apporter à l'autorité.

„ Vous jurez que ..... quand on vous apportera quelque lettre à sceller, signée par le „ commandement du roi, si elle n'est de justice, „ ne la scellerez point, encore que ledit seigneur „ le commandât par une ou deux fois, mais „ viendrez pardevers icelui seigneur, & lui remontrerez tous les points par lesquels ladite „ lettre n'est raisonable, & après que aura entendu lesdits points, s'il vous commande la „ scellerez, & lors le péché en sera sur ledit „ seigneur, & non sur vous „.

Le roi donna quelque temps après à *Duprat* l'hôtel de Vienne près des augustins, que Charles VIII avoit acquis.

Le génie de ce *Duprat*, justement décrié à beaucoup d'égards par la foule des historiens, ne se renfermoit point dans les bornes de la législation & de la magistrature, il embrassoit toutes les parties de l'administration, la guerre même étoit de son ressort; il traça plus d'une fois avec intelligence le plan d'une campagne, & dirigea de son cabinet les opérations des généraux.

François I voulant aller conquérir l'Italie, & ne voulant point rendre odieuse l'époque de son avénement, en rétablissant les impôts dont la suppression avoit fait bénir l'avénement de Louis XII, il fallut y suppléer par des ressources extraordinaires, aussi promptes qu'efficaces, *Duprat* fut chargé d'en trouver; celle qu'il trouva, fut d'introduire la venalité des charges dans les parlemens même.

Les offices des jurisdictions inférieures avoient

commencé à être vénaux avant Saint-Louis, & continuerent de l'être pendant son regne: on voit aussi quelques traces de venalité, sous Louis le Hutin, & encore depuis. Charles VII réforma cet abus ou cet usage, qui se renouvela sous Louis XI. Charles VIII & Louis XII défendirent la vénalité de tous offices indistinctement; Louis XII ne vendit que les offices de finances, encore ne fut-ce qu'à regret & dans des besoins pressans de l'état; il révoqua même, depuis, cette vénalité. François I la rétablit & l'étendit aux offices de judicature, & ce que persone n'avoit fait encore, aux charges mêmes du parlement.

Suivant les anciens réglemens, observés plus ou moins exactement du temps des l'élections, les officiers du parlement ne pouvoient être reçus qu'à trente ans, qu'après un examen rigoureux qu'ils subissoient devant le parlement assemblé, & il falloit qu'ils eussent en leur faveur les quatre cinquiemes des suffrages.

La vénalité prévalut, mais on en rougissoit, on l'autorisoit & on la désavouoit; on faisoit mentir le récipiendaire à la face de la justice, on leur faisoit jurer qu'ils n'avoient rien payé pour leurs offices, ce qui a fait dire à Pasquier: *de cette belle anciéneté ne nous reste que le parjure dont nous saluons la compagnie avant que d'entrer en l'exercice de nos états*.

L'usage de ce faux ferment dura près d'un siecle; enfin le procureur général de la Guesle sentit qu'il falloit respecter davantage la justice & la vérité, & qu'il valoit mieux avouer un abus que de mentir solemnélement; il fit supprimer ce serment. Sébastien Chauvelin est le premier qui en ait été dispensé à sa réception dans une charge de conseiller au parlement, le 7 février 1597.

François I, dans une réponse à des remontrances du parlement, contre la vénalité, avoue que depuis qu'il est monté sur le trône, rien ne lui a fait tant de peine que d'avoir été obligé de vendre des offices de judicature, & assure qu'aussi-tôt que la paix poura le lui permettre, son premier soin sera de les rembourser. Les ordonances d'Orléans en 1560, de Moulins en 1566, de Blois en 1579, s'éleverent contre la vénalité; Louis XIII déclara aux états de 1614 & 1615, que son intention étoit de la supprimer, & elle est restée, & on dit aujourd'hui que ce n'est pas un mal; on voit par la vénalité des charges, la magistrature devenue plus indépendante de la faveur des grands qui, autrefois, tâchoient de remplir les tribunaux, de leurs créatures, & qui en exigoient souvent une reconoissance contraire au bien de la justice.

Duprat, dans l'établissement du concordat, servit également bien le Pape & le roi, & il ne fut pas moins bien traité par l'un que par l'autre: il fut fait cardinal & légat du saint siége; il voulut s'illustrer en qualité de prélat, aussi-bien qu'en qualité de ministre, & comme il ne manquoit point d'afaires, se chargeant & étant chargé de tout sous un regne fécond en grands événemens, on dit que c'est lui qui a donné lieu au proverbe: *il a autant d'afaires que le légat*.

Le premier & le plus célebre des conciles provinciaux assemblés en France contre les protestans, fut celui que le chancelier-Cardinal *Duprat* fit célébrer avec beaucoup de solemnité à Paris, du 2 février au 9 octobre 1528; il est connu sous le nom de concile de Sens, parce qu'il étoit composé des prélats de cette province, & que *Duprat* étoit archevêque de Sens. Ce concile fit des décrets très-respectables & sur la doctrine & sur la discipline, il condamna les hérétiques, & il réforma le clergé.

Duprat avoit fort bien défendu les droits & les intérêts de la France dans cette fameuse conférence de Calais en 1521, où le chancelier de l'empereur Gattinara & le chancelier de France *Duprat* plaidoient la cause de leurs maîtres devant le cardinal Volsey.

Duprat mourut dans son château de Nantouillet le 9 juillet 1535, ayant, dit-on, l'estomac tout rongé par les vers. Aussi-tôt après sa mort, le roi fit un emprunt forcé de cent mille écus à ses héritiers qui n'eurent garde de le refuser, trop heureux de racheter à ce prix l'immense dépouille qu'il leur laissoit. C'est à cette occasion que fut faite, &, dit-on, par François Ier. lui-même, l'allusion si connue: *sat prata biberunt*.

Il fit bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris, la salle qu'on a nommée à cause de lui, *la salle du légat*. *Elle sera bien grande*, dit le roi, *si elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits*. Le roi se condamnoit lui-même, pourquoi les lui avoit-il laissé faire?

Guillaume *Duprat*, fils naturel du chancelier, évêque de Clermont, fonda le *collége de Clermont* à Paris, pour les jésuites; c'est le collége de Louis le Grand, dont le nom est toujours le même, & dont la forme est si changée.

DUPRÉ DE SAINT MAUR (NICOLAS FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*), maître des comptes, reçu en 1733 à l'académie françoise, où il a été remplacé en 1775 par M. de Malesherbes. Sa traduction du *Paradis perdu* de Milton, a procuré à ce poëme autant de succès en France qu'il en avoit eu en Angleterre, & elle est du très-petit nombre des traductions qui font un grand effet. Ses autres ouvrages sont savans & utiles, c'est un *essai sur les monoies de France*, publié en 1746. Ce sont des *recherches sur la valeur des monoies & le prix des grains*, publiées en 1761. *C'est une table de la durée de la vie des hommes* qui se trouve dans l'histoire naturele de M. de Buffon. L'auteur, aussi respectable par ses mœurs qu'estimable par ses écrits, tenoit déja aux lettres par M. de Valincour son proche parent, l'ami de Boileau & de Racine. Il

mourut en 1775. Il étoit d'une famille très-honnête & distinguée sur-tout par la vertu.

DURAND. (*Hist. litt. mod.*) Il y a quelques anciens théologiens connus de ce nom.

1°. Un qui écrivit contre Béranger au onzieme siecle.

2°. Guillaume DURAND, évêque de Mende, dit *le spéculateur* à cause de son *speculum juris*; mort en 1296.

3°. Guillaume DURAND, son neveu & son successeur dans l'évêché de Mende, mort en 1328; auteur d'un Traité estimé, de la maniere de célébrer le concile général.

4°. DURAND DE S. POURÇAIN, dit *le docteur très-résolutif*, auteur de *Commentaires sur les quatre livres des sentences*, d'un *Traité sur l'origine des jurisdictions*, &c. évêque du Puy, évêque de Meaux; mort en 1333.

DURANT (GILLES) (*Hist. litt. mod.*), sieur *de la Bergerie*, avocat, poëte connu du temps de la Ligue. On trouve dans la Satyre Ménippée *ses vers à sa commere, sur le trépas de l'Asne Ligueur*. Il y eut un *Durant* rompu vif, le 16 juillet 1618 pour un libelle contre le roi. Quelques savans ont dit que c'étoit le *Durant* dont il s'agit ici, mais on en doute.

DURANTI (JEAN-ÉTIENNE) (*Hist. de Fr.*), premier président du parlement de Toulouse, nommé en 1581, assassiné en 1589, & outragé après sa mort par les Ligueurs pour son atachement à la persone, puis à la mémoire de Henri III, son bienfaicteur.

Il mourut à cinquante-cinq ans, son épitaphe ajoute:

Vive plures, viator, & felicius morere.

La même épitaphe l'appele *suæ & crimen urbis & dolor*, & lui fait dire:

Steti, dum res stetit Gallica.
Cecidi, cadente regno.

Il est l'auteur d'un livre estimé, *de ritibus Ecclesiæ*.

DURAS, DURAZZO; ville & port de mer dans l'Albanie; c'est l'anciene Dyrrachium & l'anciene Épidamne; c'est elle qui a donné son nom à quelques princes de la maison de France, de la branche d'Anjou-Sicile, nommément à Charles *de Duras*, meurtrier de la reine Jeanne premiere. *Voyez* l'article ANJOU.

DURAS, DURFORT: (*Hist. de Fr.*), l'anciene & illustre maison de *Durfort-Duras* est originaire des provinces de Guienne & de Foix. Le nom de *Duras*, qui est très-ancien aussi dans cette maison, vient de ce qu'Arnaud *de Durfort* qui vivoit dans le treizieme & le quatorzieme siecle, épousa marquise de Goth ou de Gouth, fille d'Arnaud Garcie de Gouth, vicomte de Lomagne, & niece du Pape Clément V, qui lui apporta le terre de *Duras*; Regine, sœur de marquise, épousa aussi un *Durfort* (Bernard), seigneur de Marmarins. Les *Durfort*, pendant les longues guerres entre la France & l'Angleterre, prirent le parti, tantôt de l'une, tantôt de l'autre de ces deux puissances; le roi d'Angleterre possédant la Guienne, ils étoient ses sujets, mais ils étoient de ces sujets puissans qui choisissent leurs maîtres. Lorsque la ville de Bourdeaux se rendit à Charles VII en 1451, Gaillard *du Durfort*, quatrieme du nom, signa la capitulation, fit hommage au roi de France & retourna au parti anglois. Jean *de Durfort*, son fils, suivit Charles VIII en Italie, & y resta même après le départ de ce prince, pour défendre le royaume de Naples. Il eut un petit-fils tué à la bataille de Dreux en 1562; & ses deux arriere-petits-fils, Jean *de Durfort*, vicomte de *Duras*, & Jacques *de Durfort*, marquis de *Duras-Rosan*, se distinguerent par leur valeur dans le temps des guerres civiles sous Henri III & sous Henri IV. Dans M. de Thou, dans les mémoires du duc de Bouillon, & dans la vie de ce duc écrite par Marsolier, on ne raporte pas à leur avantage l'histoire de leur fameux duel contre le vicomte de Turenne, qui fut depuis le duc de Bouillon, & contre Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac qui lui servoit de second. „ Quoique les deux freres fussent maillés, dit-on, ils eurent du désavantage, le vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à *Duras*, de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte & le laisserent percé de coups, cependant il n'en mourut pas, & il eut, dit-on, la générosité d'intercéder auprès de la reine-mere pour les *Duras*. Mais il est juste d'observer que Brantome, auteur contemporain, dans un traité exprès sur les duels, paroît douter que les choses se soient passées ainsi, & qu'il fonde ce doute sur la réputation d'honeur & de valeur que ces freres avoient acquise „. Ce qu'il y a de certain, c'est que Guy-Aldonce, fils du marquis de *Duras-Rosan*, épousa la fille de ce premier duc de Bouillon, sœur du second duc de ce nom, & de l'immortel Turenne. Il en eut un grand nombre d'enfans, tous diversement célebres. 1°. Le maréchal *de Duras*, fait maréchal de France le 30 juillet 1675, après la mort du maréchal de Turenne, son oncle. C'est pour lui que le marquisat de *Duras* a été érigé en duché en 1689.

2°. Le comte de Rosan tué pendant le blocus de Paris en 1649.

3°. Le maréchal duc de Lorges, qui après la mort de ce même maréchal de Turenne, son oncle, dans l'armée duquel il étoit lieutenant général, contribua beaucoup à sauver cette armée découragée par la perte de son chef & d'un tel chef. C'est ce maréchal de Lorges, Guy Aldonce de *Durfort*, qui a fait la branche des ducs & des comtes de Lorges; le duc de Randan, mort maréchal de Lorges, étoit son petit-fils. Ce nom

de Lorges leur venoit de ce que le marquis de *Duras-Rosan*, grand-pere du premier maréchal de Lorges, avoit épousé Marie ou Marguerite de Lorges Montgommeri, fille de Jacques de Lorges, second du nom, comte de Montgommeri, lequel étoit fils du fameux capitaine Lorges — Montgommeri (Gabriel), décapité en 1574, & qui avoit eu le malheur de blesser à mort Henri II dans le fameux tournoi de 1559.

4°. Le comte de Feversham, capitaine des gardes & général des armées du roi d'Angleterre Jacques II. Ce nom de Feversham lui venoit de ce qu'il avoit épousé Marie, fille de Georges Sonde, comte de Feversham, dont le titre lui fut transporté.

5°. Henri de *Durfort*, baron de Pujols, tué en Portugal.

6°. Godefroy, comte de Rosan, tué au siége de Candie, le 25 juin *1669*.

7°. La célebre mademoiselle *de Duras* qui consacra, en se faisant catholique, la victoire de Bossuet sur le ministre Claude, dans la conférence tenue le premier mars *1678*, chez la comtesse de Roye, sœur de mademoiselle *de Duras*

Le fils du premier maréchal *de Duras* fut aussi maréchal de France (en 1741.)

Et le petit-fils l'étoit à nos jours.

DUVAL (*Hist. mod.*), quelques persones ont illustré ce nom.

1°. Étienne Duval de Mandreville ou Mondrainville, annobli en 1558 pour avoir rendu le service important d'aprovisioner Mets lorsque Charles-Quint se disposoit là en faire le siége, qu'il fut obligé de lever en 1553. Le même *Duval* fonda le premier prix du Palinod, à Caen sa patrie. Mort le 19 janvier 1578.

2°. André Duval, sénieur de Sorbone, doyen de la faculté de théologie, docteur Ultramontain, quoiqu'il eût été le premier pourvu de la chaire de théologie établie en *1596* par Henri IV. Il écrivit contre Richer, contre le ministre du Moulin, & continua les Vies des Saints, de Ribadéneira. Mort en *1638*.

3°. Guillaume Duval, parent du précédent, est auteur d'une histoire du Collége royal, & de commentaires sur Aristote; il fut doyen de médecine, & avoit introduit pendant son décanat l'usage de réciter dans les écoles des litanies des Saints & Saintes qui ont exercé la médecine.

4°. Pierre Duval, géographe du roi, natif d'Abbeville, auteur de plusieurs traités & cartes de géographie, aujourd'hui de peu d'usage. Mort en *1683*.

5°. Duval est aussi le nom d'un comte de Dampierre, né françois, devenu général des empereurs Matthias & Ferdinand II, & qui commanda seul ou avec le comte de Buquoy, au commencement de la guerre de trente ans en *1618* & *1619*. Il fut tué d'un coup de mousquet en 1620, au moment où il appliquoit de sa main un pétard à la porte de Presbourg.

6°. Duval est encore le nom d'un berger de Lorraine, tout semblable au laboureur Pierre *Anich* (*Voyez* cet article), & qui ayant plus de loisir que lui, avoit été plus loin dans l'astronomie, par la seule contemplation des astres, il devint bibliothécaire de l'empereur François I. On lui montra en vain les magnificences des grandes villes & leurs pompeux spectacles; il soutint toujours qu'il n'y avoit de spectacle digne de l'homme que celui du lever & du coucher du soleil, & de la marche des astres. On vantoit beaucoup en lui la mémoire, les connoissances & l'énergie naturele d'une éloquence inculte & sauvage. Mort depuis peu d'années.

DYNARQUE, Dynostrate. *Voyez* Dinarque, Dinostrate.

EADMER ou Edmer (*Hist. litt. mod.*), abbé de Saint Albans, puis évêque de Saint André en Écosse, vivoit vers l'an 1120, sous le regne de Henri I, roi d'Angleterre. On a de lui une histoire de son temps; c'est par lui qu'on connoît le mieux la querele de Guillaume le Roux & de Saint Anselme, archevêque de Cantorberi; il a écrit la vie de cet archevêque & de Saint Wilfrid. Dom Gerberon a fait imprimer ses œuvres avec celles de Saint Anselme.

EARLDORMAN (*Hist. d'Angl.*), le premier degré de noblesse chez les Anglo-Saxons. Comme l'origine de cette dignité, de ses fonctions, & de ses prérogatives, répand un grand jour sur les premiers temps de l'histoire de la Grande-Bretagne, il n'est pas inutile d'en fixer la connoissance, qui ne se trouve dans aucun dictionaire françois.

Ce mot, qui dans son origine ne signifie qu'un *homme âgé* ou *ancien*, vint peu à peu à désigner les persones les plus distinguées, apparemment parce qu'on choisissoit pour exercer les plus grandes charges, ceux qu'une longue expérience en pouvoit rendre plus capables. Ce n'est pas seulement parmi les Saxons que ces deux significations se trouvent confondues; on voit dans l'Écriture Sainte, que les anciens d'Israël, de Moab, de Madian, étoient pris parmi les principaux de ces nations. Les mots, *senator*, *senior*, *signor*, *seigneur*, en latin, en espagnol, en italien, & en françois, signifient la même chose.

Les *ealdormans* ou *earldormans* étoient donc en Angleterre les plus considérables de la noblesse, ceux qui exerçoient les plus grandes charges, & par une suite très-naturele, qui possédoient le plus de biens. Comme on confioit ordinairement à ceux de cet ordre les gouvernemens des provinces, au lieu de dire le *gouverneur*, on disoit l'*ancien earldorman* d'une telle province: c'est de là que peu à peu ce mot vint à désigner un gouverneur de province, ou même d'une seule ville.

Pendant le temps de l'heptarchie, ces charges ne duroient qu'autant de temps qu'il plaisoit au roi, qui dépossédoit les *earldormans* quand il le jugeoit à propos, & en mettoit d'autres en leur place. Enfin ces emplois furent donnés à vie, du moins ordinairement: mais cela n'empêcha pas que ceux qui les possédoient ne pussent être destitués pour diverses causes. Il y en a des exemples sous les regnes de Canut & d'Édouard le confesseur.

Après l'établissement des Danois en Angleterre le nom d'*earldorman* se changea peu à peu en celui d'*earl*, mot danois de la même signification; ensuite les Normands voulurent introduire le titre de *comte*, qui, bien que différent dans sa premiere origine, désignoit pourtant la même dignité: mais le terme danois, *earl*, s'est conservé jusqu'à ce jour, pour signifier celui qu'en d'autres pays on appeloit *comte*.

Il y avoit plusieurs sortes d'*earldormans*: les uns n'étoient proprement que des gouverneurs de provinces; d'autres possédoient leur province en propre, comme un fief dépendant de la courone, & qu'ils tenoient en foi & hommage; de sorte que cette province étoit toujours regardée comme membre de l'État. L'histoire d'Alfred le Grand fournit un exemple de cette derniere sorte d'*earldormans*, qui étoient fort rares en Angleterre. C'est ainsi qu'en France, vers le commencement de la troisieme race de nos rois, les duchés & les comtés qui n'étoient auparavant que de simples gouvernemens, furent donnés en propriété sous la condition de l'hommage.

Les *earldormans*, ou les comtes de cette espece, étoient honorés des titres de *reguli*, *subreguli*, *principes*; il n'est pas même sans exemple qu'on leur ait donné le titre de *rois*: quant aux autres, qui n'étoient que de simples gouverneurs, ils prenoient seulement le titre d'*earldormans* d'une telle province. Les premiers faisoient rendre la justice en leur propre nom: ils profitoient des confiscations, & s'approprioient les revenus de leur province. Les derniers rendoient eux-mêmes la justice au nom du roi, & ne retiroient que certains émolumens qui leur étoient assignés. Le comte Goodwin, quelque grand seigneur qu'il fût d'ailleurs, n'étoit que de ce second ordre.

À ces deux sortes de grands *earldormans*, on peut en ajouter une autre; savoir, de ceux qui, sans avoir de gouvernement, portoient ce titre à cause de leur naissance, & parce qu'on tiroit ordinairement les gouverneurs de leur ordre: ainsi le titre d'*earldorman* ne désignoit quelquefois qu'un homme de qualité.

Il y avoit encore des *earldormans* inférieurs dans les villes, & même dans les bourgs: mais ce n'étoient que des magistrats subalternes qui rendoient la justice au nom du roi, & qui dépendoient des grands *earldormans*. Le nom d'*alderman*, qui subsiste encore, est demeuré à ces officiers inférieurs, pendant que les premiers ont pris le titre de *earl* ou de *comte*.

La charge d'*earldorman* étoit civile, & ne donnoit aucune inspection sur les afaires qui regardoient la guerre. Il y avoit dans chaque province un *duc* qui commandoit la milice: ce nom de *duc*, pris du latin *dux*, est moderne. Les Saxons appeloient cet officier *heartogh*: celui-ci n'avoit aucun droit de se mêler des afaires civiles. Son emploi étoit entiérement différent & indépendant de celui de comte; on trouve néanmoins quelquefois dans l'histoire d'Angleterre, que tantôt le titre de *duc*, tantôt celui de *comte*, sont donnés à une même persone: mais c'est qu'alors les deux charges se trouvoient réunies dans un même sujet, comme elles le furent assez communément vers la fin de l'heptarchie.

ÉBION (*Hist. ecclés.*), disciple de Cérinthe, auteur de la secte des *Ébionites* dans le premier siecle de l'Église.

EBOLI (RUY-GOMÈS DE SYLVA, prince d') (*Hist. d'Esp.*), duc de Pastrano, un des favoris de Philippe II, soit qu'il dût les bonnes grâces de ce monarque à sa femme D. Anna de Mendoza y la Cerda, comme quelques-uns l'ont cru, soit qu'il ne les dût qu'à lui-même.

ÉBON (*Hist. de Fr.*), archevêque de Reims, fils d'un serf de la Glebe, élevé aux plus hautes dignités de l'Église, pars Louis le Débonnaire, s'étoit vendu à l'empereur Lothaire, fils & ennemi de Louis: ce fut lui qui proposa dans l'assemblée de Compiegne de dégrader Louis, & de le condamner à la pénitence publique (833); lorsqu'il vit Louis le Débonnaire réhabilité & le parti de Lothaire détruit (en 834), il prit la fuite, sans oublier d'emporter les trésors de son Église; il fut pris & amené à un parlement qui se tenoit pour lors à Metz (835) & où l'empereur (Louis) lui-même voulut se rendre son accusateur. *Ébon* demanda de n'être jugé que par les évêques; à ce seul mot Louis se rendit: du moins les évêques déposerent *Ébon*, & l'obligerent de souscrire lui-même à sa dégradation. *Ébon* se retira en Italie auprès de Lothaire. Les reproches que Thégan, chorévêque de Treves, adresse dans son histoire à *Ébon*, ne sont pas sans éloquence, & prouvent d'ailleurs que les vrais principes sur la soumission due aux puissances, n'étoient pas même alors inconnus. Cependant *Ébon*, après la mort de Louis le Débonnaire, fut rétabli dans le siége de Reims par le jugement des évêques. Il en fut encore chassé en 853, & se retira en Allemagne, où Louis le Germanique lui donna l'évêché d'Hildesheim, fondé par Louis le Débonnaire. *Ébon* y mourut en 855.

ÉBROIN (*Hist. de Fr.*), maire du palais sous les fils de Clovis II & de Sainte Bathilde, guerrier violent, ministre perfide, despote cruel. *Voyez* à l'article BATHILDE, ses cabales contre cette pieuse reine.

Lorsque, par la retraite de Sainte Bathilde à Chelles, *Ébroin* se vit le maître des afaires, ses vices éclaterent, son gouvernement fut un tissu d'injustices & de violences; rien ne pouvoit assouvir son avarice; les biens, la vie même des plus grands seigneurs n'étoient pas en sûreté. L'assassinat de Sigebrand (*voyez* l'article BATHILDE) l'avoit délivré d'un rival d'ambition, vicieux comme lui; il retrouva dans S. Léger un nouveau rival, d'autant plus redoutable qu'il étoit vertueux.

Clotaire III étant mort sans enfans en 668, *Ébroin* voulut créer un roi qui n'eût obligation qu'à lui de la courone, & qui ne pût la conserver que par lui: il fit proclamer Thierry, frere de Clotaire, de son autorité particuliere, & sans consulter les grands; l'évêque d'Autun les rassemble & les souleve contre *Ébroin*; ils vont chercher en Austrasie Childéric, frere aîné de Thierry, & réunissent toute la France sous sa domination. *Ébroin*, abandoné de tout le monde; n'a plus pour réfuge qu'un autel; on lui laissa la vie pour qu'il fût plus long-temps & plus rigoureusement puni; on le tondit, on le fit moine dans le monastere de Luxeuil, on espéra qu'il mourroit lentement dans le désespoir de l'ambition trompée & de l'orgueil humilié.

S. Léger avoit une inflexibilité de caractere qui plaît rarement aux rois, & qui déplait toujours aux courtisans. Il tomba dans la disgrace de Childéric; on osa l'accuser de conspiration contre la persone du roi; éfrayé de cette calomnie, il prit la fuite, sans considérer que cette démarche sembloit déposer contre lui, on courut après lui, il fut ramené, on l'enferma dans l'abbaye de Luxeuil avec *Ébroin* son ennemi. „ Le loup & la „ brebis, dit Mezerai, vécurent ensemble sous „ un même toit „. Ils se réconcilierent, c'est-à-dire, que S. Léger pardona au cruel *Ébroin* tous ses crimes; mais *Ébroin* ne pardona pas de même à S. Léger ses vertus.

Childéric, privé des conseils de ce saint évêque, se livra tout entier à ses vices, il fut assassiné en 673. Thierry régna seul, ayant pour maire Leudésie, fils d'Erchinoalde; *Ébroin* & S. Léger sortirent de leur cloître. Aussi tôt qu'ils furent rentrés dans le siecle, la treve qu'ils avoient faite fut rompue, & l'on vit recomencer ce combat éternel du vice & de la vertu. *Ébroin* vouloit régner, à quelque prix, à quelque titre que ce pût être; S. Léger vouloit préserver la nation du malheur d'être gouvernée par un tel homme. Ils se rencontrerent en pleine campagne, & S. Léger alloit être immolé par son furieux rival, si S. Genès archevêque de Lyon, ne fût survenu à propos avec une troupe de gens armés, à laquelle *Ébroin* n'étoit pas pour lors en état de résister. *Ébroin* fut froidement acueilli de Thierry, ce prince savoit qu'il ne l'avoit fait roi autrefois de sa seule autorité que pour ses seuls intérêts. *Ébroin*, n'ayant pu se faire aimer de son maître, résolut de s'en faire craindre, il rassemble tous les gens perdus de dettes & de crimes, & dont il étoit digne d'être le chef, il poursuit de ville

en ville Thierry & Leudésie, son maire. Ne pouvant les forcer dans un poste où ils s'étoient établis, il parle de paix, & demande à Leudésie une conférence. Leudésie oublie que c'est *Ébroin* qui la propose, il s'empresse de l'accepter ; l'entrevue n'étoit qu'un piége: Leudésie, en voulant s'y rendre, est assassiné sur la route ; ce crime révolta, il détacha des intérêts d'*Ébroin* ceux qui revenoient à lui dans la seule espérance que le malheur l'auroit corrigé.

Ébroin, abandoné des grands, ne s'abandona point ; il montra au peuple un fantôme qu'il appela Clovis, & qu'il dit être fils de Clotaire III. L'amour de la nouveauté entraîna la multitude vers cet enfant, dont on n'avoit jamais entendu parler ; c'étoit sur ce goût de la nouveauté, si naturel chez un peuple malheureux qu'*Ébroin* avoit compté.

Saint Léger étoit le plus grand obstacle à ses desseins ; il le fait assiéger dans Autun. Le vertueux prélat ne voulut pas que son troupeau pérît pour lui, & que la ville fût sacagée à son occasion : après avoir soutenu avec courage un assaut, il se remit généreusement entre les mains de ses ennemis, avec tous les trésors qui pouvoient tenter leur cupidité. Ce procédé noble ne les désarma point, on creva les ieux à S. Léger, & on l'égara loin de tout secours humain, dans une vaste forêt où l'on vouloit qu'il pérît de misere. Un des lieutenans d'*Ébroin* l'en tira par pitié, & le mit en lieu de sûreté.

La terreur saisit les esprits, quand on vit S. Léger lui-même ainsi accâblé. On ne trouva plus d'autre moyen de terminer les troubles, que d'offrir la mairie à *Ébroin* : alors son fantôme lui devenant inutile, il le fit rentrer dans le néant d'où il l'avoit tiré, & prit les rênes du gouvernement sous Thierry. Parvenu à l'objet de son ambition, il parut ne vivre que pour la vengeance, & tout y servit de prétexte. Ceux qui avoient mis Thierry sur le trône, étoient, selon *Ébroin*, évidemment complices de l'assassinat de Childéric. Ceux qui avoient poursuivi la vengance de la mort de Childéric, s'étoient en cela même, montrés contraires au gouvernement de Thierry ; les ennemis d'*Ébroin* ne pouvoient échaper à l'une ou à l'autre de ces deux accusations contraires de lése majesté ; on peut croire que leurs confiscations tournoient au profit d'*Ébroin* & de ses amis. Saint Léger dont *Ébroin* avoit découvert la retraite, subit (en 678) son second martyre: on lui coupa les levres & la langue, & deux ans après on acheva de lui ôter la vie ; le comte Guerin, frere de Léger, avoit été lapidé. Les Neustriens accâblés du joug afreux d'*Ébroin*, s'enfuyoient, les uns en Aquitaine, les autres en Austrasie. L'Aquitaine, à l'occasion de ces troubles, se détacha de plus en plus de la France. L'Austrasie, avertie par le malheur de la Neustrie, refusa constament de reconoître *Ébroin* pour maire ; elle en créa deux sous le titre de ducs ou princes ; c'étoient Martin & Pepin, tous deux petits-fils de S. Arnoul, & enfans de deux freres. L'ardent *Ébroin* courut les combatre & les vainquit ; Pepin prit la fuite, Martin s'enferma dans la ville de Laon, réputée alors imprenable; *Ébroin*, qui abusoit de tout, lui envoya deux saints évêques, Égibert, évêque de Paris, & Rieul, évêque de Reims, qui lui promirent avec serment & sous leur garantie personele, la vie & la liberté, s'il vouloit introduire *Ébroin* dans la place. *Ébroin*, en y entrant, ne manqua pas de faire assassiner Martin : la vertu des deux prélats & la scélératesse d'*Ébroin*, doivent persuader qu'ils furent trompés dans cette occasion.

Ébroin, pour prix de tant d'assassinats, fût assassiné lui-même, en 682, par un de ceux qu'il avoit opprimés.

ECCARD (Jean-Georges) *ou* ECKARD (*Hist. litt. mod.*). „ Le savant M. *Eckard*, dit „ M. de Fontenelle, qui avoit vécu dix-neuf „ ans avec Leibnitz, qui l'avoit aidé dans tous „ ses travaux historiques, & que le roi d'Angle„ terre a choisi en dernier lieu pour être histo„ riographe de sa maison, & son bibliothécaire „ à Hanovre, prit soin de faire à son ami une „ sépulture très-honorable, ou plutôt une pompe „ funebre. Toute la cour y fut invitée, & per„ sone n'y parut. M. *Eckard* dit qu'il en fut „ fort étoné; cependant les courtisans ne firent „ que ce qu'ils devoient : le mort ne laissoit „ après lui persone qu'ils eussent à considérer, „ & ils n'eussent rendu ce dernier devoir qu'au „ mérite „.

Ce titre de fidele ami de Leibnitz, & pendant la vie & à la mort, suffiroit pour illustrer *Eckard* ; il est d'ailleurs illustre parmi tous les savans d'Allemagne par des ouvrages pleins d'érudition & de méthode. Les principaux sont: *Leges Francorum & Ripuariorum* ; *Origines Austriacæ* ; *Corpus historicum medii ævi, a temporibus Caroli Magni imperatoris ad finem sæculi* 15 ; *Historia Franciæ orientalis*; *De origine Germanorum libri duo; Historia studii etymologici Linguæ Germanicæ, &c.* *Eckard* se fit catholique en 1724, l'empereur l'anoblit ; il mourut en 1750 à Wurtzbourg, où il remplissoit avec une distinction singuliere les places de conseiller épiscopal, d'historiographe, d'archiviste & de bibliothécaire ; il étoit né en 1674, dans le duché de Brunswick.

ÉCEBOLE (*Hist. rom.*), sophiste, rhéteur, maître de l'empereur Julien, chrétien sous Constance, païen sous Julien, pénitent sous ses successeurs.

ÉCHANSON (grand), f. m. *Hist. mod.* Cet officier se trouve & a rang aux grandes cérémonies, comme à celle du sacre du roi, aux entrées des rois & reines, aux grands repas de cérémonie, & à la cour le jeûdi-saint, de même que le grand panetier & le premier écuyer tranchant.

Les fonctions que remplissent ces trois officiers

dans ces jours de marque, sont celles que font journélement les gentilshommes servans; mais ces derniers ne dépendent ni ne relevent des premiers.

Le *grand-échanson* a succédé au bouteiller de France, qui étoit l'un des grands officiers de la courone & de la maison du roi.

Hugues, bouteiller de France en 1060, signa à la cérémonie de la fondation du prieuré de S. Martin des Champs à Paris; & un Adam, en qualité d'*échanson*, signa en 1067 à la cérémonie de la dédicace de cette même Église. Il y avoit un *échanson* de France en 1288, & un maître *échanson* du roi en 1304, dans le même temps qu'il y avoit des bouteillers de France. Érard de Montmorency *échanson* de France, le fut depuis 1309 jusqu'en 1323, de même que Gilles de Soyecourt en 1329, & Briant de Montejean depuis 1346 jusqu'en 1351, quoiqu'il y eût aussi alors des bouteillers de France. Jean de Châlons III du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, est le premier qui ait porté le titre de *grand bouteiller de France*: il l'étoit en 1350 au sacre du roi Jean. Il continua d'y avoir des *échansons*; & Guy, seigneur de Cousan prenoit la qualité de *grand échanson de France* en 1385, Enguerrand sire de Coucy étant en même temps grand-Bouteiller. En 1419 & 1421 il y avoit deux *grands-échansons* & un grand bouteiller; mais depuis Antoine Dulau seigneur de Châteauneuf, qui vivoit en 1483, revêtu de la charge de grand-bouteiller, il n'est plus parlé de cet office, mais seulement de celui de *grand-échanson*.

ÉCHARD (*Hist. litt. mod.*). Ce nom est celui de deux hommes diversement connus dans les lettres.

1°. Jacques, dominicain, auteur d'une bibliotheque des écrivains de son ordre. Né à Rouen en 1644. Mort à Paris en 1624.

2°. Laurent, fameux historien anglois, connu principalement en France par son Histoire romaine, traduite en françois par Larroque, dont l'abbé Desfontaines a retouché le style, & continuée par l'abbé Guyon. Il y a aussi de Laurent *Échard* une histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de Jacques I, & une histoire générale de l'Église, avec des tables chronologiques. Il a encore traduit en anglois les comédies de Plaute & celles de Térence.

ECCHELLENSIS (ABRAHAM) (*Hist. litt. mod.*). M. de Breves, ambassadeur à la Porte, avoit amené en France en 1614 un savant maronite, nommé Gabriel Sionita, dont M. le Jai se servit pour l'édition de sa fameuse bible polyglotte. Gabriel Sionita fit venir, pour le même sujet à Paris, son confrere Abraham *Ecchellensis*, maronite très-savant dans les langues syriaque & arabe. Ces deux maronites se brouillerent dans la suite, & s'entre-diffamerent par leurs écrits. Cette querele forma un incident dans la dispute de MM. Arnauld & Nicole, contre le ministre Claude, sur le livre de la Perpétuité de la Foi. M. Arnauld avoit tiré des notes d'Abraham *Ecchellensis*, ce qu'il avoit écrit touchant la foi des Melchites. Le ministre Claude, pour décréditer le témoignage d'*Ecchellensis*, employoit ce qui avoit été allégué contre lui par Gabriel Sionita; par-là le degré de confiance qui pouvoit être dû aux passages cités par Abraham *Ecchellensis*, devint l'objet d'une question importante entre les catholiques & les calvinistes.

Ecchellensis passa de France en Italie, il fut professeur de langues orientales à Rome, il y fut employé en 1652, à une version de l'Écriture en arabe. Dans le même temps, le grand duc de Toscane Ferdinand II l'employa aussi à traduire de l'arabe en latin avec le secours du mathématicien Jean Alphonse Borelli, le cinquieme, le sixieme & le septieme livre des coniques d'Apollonius de Perge. Ils firent à eux deux cette traduction, sans pouvoir se passer l'un de l'autre, Borelli n'entendant point l'arabe, *Ecchellensis* ne sachant point les mathématiques. *Voyez* les articles APOLLONIUS & BORELLI.

Ecchellensis mourut à Rome au mois de juillet 1664. On a de lui quelques autres ouvrages & traductions, le tout relatif aux langues & à l'érudition orientales.

ECKIUS (*Hist. d'Allemagne*). Il y a eu dans le même temps, c'est-à-dire, dans la premiere partie du seizieme siecle, deux hommes connus de ce nom en Allemagne; un théologien nommé Jean; ce fut lui qui alla solliciter à Rome la bulle de condamnation contre Luther, du 15 juin 1520. On a de lui quelques écrits polémiques & théologiques.

L'autre, nommé Léonard, étoit un jurisconsulte célebre, dont on disoit de son vivant, que *ce qui étoit conclu sans l'avis d'Eckius, étoit conclu en vain*, & après sa mort, *Eckius nous auroit résolu ce point en trois mots*.

ÉCUYER, GRAND-ÉCUYER DE FRANCE (*Hist. mod.*) Le surintendant des écuries de nos premiers rois étoit nommé *comte* ou *préfet de l'étable*; il veilloit sur tous les officiers de l'écurie: il portoit l'épée du roi dans les grandes occasions, ce qui le faisoit nommer le *protospataire*: en son absence il y avoit un officier qui remplissoit ses fonctions, que l'on nommoit *spataire*. Lorsque le commandement absolu des armées fut donné au connétable & aux maréchaux de France, le *spataire*, qui sous eux étoit maître de l'écurie, en eut toute la surintendance. Il y avoit sous Philippe le Bel, en 1294, un Roger surnommé l'*écuyer* à cause de son emploi, qui étoit qualifié *maître de l'écurie du roi*, titre qui a passé à ses successeurs. En 1316, Guillaume Pisdoë fut créé premier *écuyer* du corps, & maître de l'écurie du roi. On connoissoit dès-lors quatre *écuyers* du roi: deux devoient être toujours par-tout où étoit la cour; l'un pour le corps, c'est le premier

écuyer; l'autre pour le tynel, c'est-à-dire, pour le commun, qui se qualifioit aussi de *maître de l'écurie du roi*; avec cette différence pourtant, que ceux du tynel dépendoient des maîtres de l'hôtel, & ne pouvoient s'éloigner sans leur congé; au lieu que celui du corps ne prenoit congé que du roi. Le titre qu'avoit porté Guillaume Pisdoë, fut donné à ses successeurs jusqu'à Philippe de Geresmes, qui, par lettres patentes du 19 septembre 1399, fut créé *écuyer* du corps, & grand maître de l'écurie du roi. Tanneguy-du-Chastel, pourvu de la même charge sous Charles VII, fut quelquefois qualifié de *grand-écuyer*. Jean de Garguetaile se donnoit cette qualité en 1470. Au commencement du regne de Louis XI, Alain Goyon fut honoré par le roi, du titre de *grand-écuyer de France*, & ce titre est resté à tous ses successeurs en la même charge.

Le *grand écuyer* prête serment entre les mains du roi, & presque tous les autres officiers des écuries le prêtent entre les siens. Il dispose des charges vacantes de la grande & petite écurie, & de tout ce qui est dans la dépendance des écuries ce qui est très-considérable, tel que des charges & offices d'*écuyers* de la grande écurie de sa majesté, des *écuyers-cavalcadours*, des gouverneurs, sous-gouverneurs, précepteurs & maîtres des pages, &c.

La grande écurie a particuliérement soin des chevaux de guerre & des chevaux de manege; elle entretient néanmoins nombre de coureurs pour les chasses, que le roi monte, quand il le juge à propos. Le *grand-écuyer* ordone de tous les fonds qui sont employés aux dépenses de la grande écurie du roi & du haras, de la livrée de la grande & petite écurie, & des habits de livrée pour plusieurs corps d'officiers de la maison du roi.

Nul *écuyer* ne peut tenir à Paris, ni dans aucune ville du royaume, académie de gentilshommes pour monter à cheval, & autres exercices, sans la permission formele du *grand-écuyer* de France.

Le roi fait quelquefois l'honeur au *grand-écuyer* de lui donner place dans son carosse; & il peut marcher proche la persone de sa majesté, quand le roi est à cheval à la campagne. Le *grand écuyer* se sert des pages, des valets de pied & des chevaux de la grande écurie.

Aux entrées que le roi fait à cheval dans les villes de son royaume, ou dans des villes conquises où il est reçu avec cérémonie, le *grand-écuyer* marche à cheval directement devant la persone du roi, portant l'épée royale de sa majesté dans le foureau de velours bleu, parsemée de fleurs de lis d'or, avec le baudrier de même étofe, son cheval caparaçoné de même: de là vient qu'il met cette épée royale aux deux côtés de l'écu de ses armes.

Le *grand-écuyer* marcha de cette sorte à la cérémonie faite à la majorité de Louis XIV, en 1651, à l'entrée de leurs majestés en 1660. Il a aussi séance au lit de justice à côté du grand-chambellan, qui s'assied toujours aux pieds du roi dans ces sortes de cérémonies; ce qui s'est pratiqué au lit de justice pour la majorité du roi Louis XV, le 22 février 1723, où l'on a vu le *grand-écuyer* immédiatement devant sa majesté, portant l'épée royale, s'asseoir à la droite du roi, au bas des premiers degrés du lit de justice, & de même dans les occasions subséquentes.

Le *grand écuyer de France*, est M. le prince de Lambesc, depuis 1761.

ÉCUYER-COMMANDANT LA GRANDE ÉCURIE DU ROI. La fonction de cette charge est commander en l'absence du *grand-écuyer de France*, la grande écurie & tous les officiers qui en dépendent. Cet officier prête serment de fidélité entre les mains du *grand-écuyer*. Il a droit de se servir des pages de la grande écurie, de faire porter la livrée du roi à ses domestiques, & il a son logement à la grande écurie. Indépendament de l'*écuyer-commandant*, il y a trois *écuyers* ordinaires de la grande écurie, cinq *écuyers* de cérémonie, & trois *écuyers-cavalcadours*.

ÉCUYER, *premier Écuyer*. La charge de *premier écuyer* du roi est très-anciene: par les titres de la chambre des comptes, principalement par les comptes des trésoriers des écuries, on voit qu'il y a eu distinctement une petite écurie du roi. Cette charge fut possédée depuis 1774, par M. le duc de Coigny. M. le marquis de Coigny a été reçu en survivance en 1783.

Le *premier écuyer* commande la petite écurie du roi, c'est-à-dire, les chevaux dont sa majesté se sert le plus ordinairement, les carosses, les caleches, les chaises roulantes & chaises à porteurs; il commande aux pages & valets de pied atachés au service de la petite écurie, desquels il a droit de se servir, comme aussi des carosses & chaises du roi.

Une des principales fonctions du *premier écuyer* est de donner la main à sa majesté, si elle a besoin d'aide pour monter en carosse ou en chaise; & quand le roi est à cheval, de partager la croupe du cheval de sa majesté avec le capitaine des gardes, ayant le côté gauche, qui est celui du montoir.

C'est le *premier écuyer*, lorsqu'il se fait quelque détachement de la petite écurie pour aller sur la frontiere conduire ou chercher un prince ou une princesse, qui présente au roi l'*écuyer* ordinaire de sa majesté, ou un *écuyer* de quartier, pour être commandant de ce détachement.

Dans les occasions où le roi fait monter quelqu'un dans son carosse, il fait l'honeur à son *premier écuyer* de lui donner place.

Le *premier écuyer* a place au lit de justice, conjointement avec les capitaines des gardes du corps & le capitaine des cent-suisses qui le pré-

cedent, sur un banc particulier au dessous des pairs ecclésiastiques : cela s'est pratiqué ainsi, le roi séant en son lit de justice, le 12 septembre 1715, & le 22 février 1723.

Sous le *premier écuyer* sont un *écuyer* ordinaire commandant la petite écurie, deux autres *écuyers* ordinaires, des *écuyers-cavalcadours*, & vingt *écuyers* en charge, qui servent pour la persone du roi par quartier. Il ne faut pas confondre les *écuyers* du roi avec ceux dont il est parlé du temps de Charles VI, sous le nom d'*écuyers du corps du roi*; car ceux-ci étoient une garde à cheval composée d'*écuyers*, c'est-à-dire, de gentilshommes, qu'on appeloit dans ce temps *écuyers du corps*. *Hist. de la milice françoise, tome II. Annotations sur l'histoire de Charles VI*, sous l'an 1410.

Les *écuyers* du roi ont seuls les fonctions du *grand* & du *premier écuyer*, en leur absence, pour le service de la main.

Les *écuyers* du roi servans par quartier, prêtent serment de fidélité entre les mains du grand-maître de la maison du roi. L'*écuyer* de jour doit se trouver au lever & au coucher du roi, pour savoir si sa majesté monte à cheval. Si le roi va à la chasse & prend ses botes, l'*écuyer* doit lui mettre ses éperons; il les lui ôte aussi. Soit que le roi monte à cheval ou en carosse, l'*écuyer* le suit à cheval. Pendant la journée, les *écuyers* suivent & entrent par-tout où le roi est, excepté le temps où le roi tiendroit conseil ou souhaiteroit être seul; alors l'*écuyer* se tient dans le lieu le plus prochain de celui où est le roi. L'*écuyer* suit toujours immédiatement le cheval ou le carosse de sa majesté. Le roi venant à tomber, l'*écuyer* soutient ou releve le roi; il présenteroit son cheval, si celui de sa majesté étoit blessé, boiteux ou rendu, soit à la chasse, soit à la guerre.

Dans la marche ordinaire, & au cas que le *grand* ou *premier écuyer* n'y soient pas, l'*écuyer* de jour partage la croupe du cheval que le roi monte, avec l'officier des gardes; mais il prend le côté gauche, qui est celui du montoir. Dans un détroit, dans un défilé, il suit immédiatement, parce qu'en cette rencontre, & à cause du service, l'officier des gardes le laisse passer avant lui. Le roi passant sur un pont étroit, l'*écuyer* met pied à terre & vient tenir l'étrier de sa majesté, de crainte que le cheval du roi ne bronche ou ne fasse quelque faux pas. Si le *grand* ou le *premier écuyer* suivoit le roi, il tiendroit l'étrier de la droite, & l'*écuyer* de quartier ou de jour, celui de la gauche.

Si-tôt que le roi a des éperons, s'il ne met pas son épée à son côté, l'*écuyer* de jour la prend en sa garde. Si le roi de dessus son cheval laisse tomber quelque chose, c'est à l'*écuyer* à la lui ramasser, & à la lui remettre en main. À l'armée, l'*écuyer* du roi sert d'aide de champ à sa majesté: un jour de bataille, c'est à l'*écuyer* à mettre au roi sa cuirasse & ses autres armes.

ÉCUYER, *premier Écuyer-tranchant* (*Hist. mod.*). *Le premier Écuyer-tranchant* exerce, ainsi que le grand-panetier & le grand-échanson, aux grands repas de cérémonie, comme à celui du sacre du roi, le jour de la cêne, & aux jours d'une grande solemnité, tel que seroit le jour d'une entrée du roi & de la reine.

Dans le nombre des gentilshommes-servans pour le service ordinaire du roi; il y a douze gentilshommes-panetiers, douze gentilshommes-échansons, & douze appelés *écuyers-tranchans*.

Les provisions du *premier écuyer-tranchant*, sont de *porte-cornete blanche* & *premier tranchant*.

On voit dans une ordonance de Philippe le Bel, de 1309, que le premier valet tranchant, que nous appelons aujourd'hui *premier écuyer-tranchant*, avoit la garde de l'étendard royal, & qu'il devoit dans cette fonction marcher à l'armée „ le plus prochain derriere le roi, portant „ son panon qui doit aller çà & là par-tout où „ le Roi va, afin que chacun connoisse où le „ Roi est „.

Ces deux charges étoient possédées par la même persone, sous Charles VII & sous Charles VIII, & l'ont presque toujours été depuis. C'étoit sous cet étendard royal, nommé depuis *cornete-blanche*, que combatoient les officiers commensaux du roi, les seigneurs & gentilshommes de sa maison, & les gentilshommes volontaires.

Les charges de *premier écuyer-tranchant* & de porte-cornete blanche, étoient possédées en 1660 & le furent jusqu'en 1678, par le marquis de Vandeuvre, du surnom de *Mesgrigny*. En 1680 le comte de Hombourg avoit la charge de *premier écuyer-tranchant*, sans avoir celle du porte-cornete blanche, comme il paroît par l'*état de la France* de cette année; ce qui dénote que le marquis de Vandeuvre pouroit lui avoir vendu l'une & s'être réservé l'autre.

Après sa mort, en 1685, ces deux charges furent réunies en la persone de M. de la Chesnaye, en faveur de qui M. le comte de Hombourg se démit de celle de *premier-tranchant*; c'est ce que portent les provisions de M. de la Chesnaye, qui marquent en même temps que la charge de cornete-blanche étoit vacante par le décès du marquis de Vandeuvre. *Édit. de l'état de la France*, de 1749.

ÉCUYER-BOUCHE: la fonction de cet officier est lorsque le roi mange à son grand couvert en grande cérémonie, de poser en arivant sur une table dressée à un des coins de la salle, du côté de la porte, les plats, pour les présenter proprement aux gentilshommes-servans qui sont près de la table du roi. Ceux-ci font faire l'essai de chaque plat à chacun de ces officiers de la bou-

che en préfence de fa majefté, à mefure qu'ils les leur remettent pour être presentés fur la table du roi.

EDGARD, (*Hift. d'Angleterre*) ; roi d'Angleterre, fuccéda à fon frere Éduin en 959. Son amour pour la paix lui mérita le beau furnom de *pacifique*. Il vainquit les Écoffois, & impofa à la province de Galles un tribut annuel d'un certain nombre de têtes de loups pour exterminer ces animaux qui défoloient depuis long-temps les champs & les villages. Il fubjugua auffi une partie de l'Irlande, poliça fes états, & mourut en 975, après un regne de 16 ans. Il eut deux femmes, Elffede, & Alfrede, & il laiffa deux fils & une fille. On trouve dans la collection des Conciles plufieurs loix qui font honeur à la fageffe de fon gouvernement. (*Article tiré du Dictionaire Hiftoriq. Portat.*) (Π)

ÉDILING, f. m. (*Hift. mod.*), c'eft un ancien nom de la nobleffe parmi les Anglo-Saxons.

La nation faxone, dit Nithard, *Hift. I, IV*, eft divifée en trois ordres ou claffes de peuple ; les *édiling*, les frilingi, & les lazzi ; ce qui fignifie *la nobleffe*, *les bourgeois*, & *les vaffaux* ou *ferfs*.

Au lieu d'*édiling*, on trouve quelquefois *atheling* ou *ætheling*: on attribue auffi cette qualité au fils du roi & à l'héritier préfomptif de la courone. *Chambers*.

EDMOND I, (*Hift. d'Angleterre*.) l'aîné des enfans d'Édouard l'ancien, touchoit à peine à fa dix-feptieme année quand la mort d'Adelftan fit paffer fur fa tête la courone d'Angleterre. Sa jeuneffe & l'inexpérience qu'on lui fuppofoit, réveillerent les Danois, toujours prêts à profiter des circonftances favorables à leur goût pour la rébellion. Anlaf, roi des Danois Northumbres, contraint, par fes fujets fatigués de fa tyrannie, de defcendre du trône, & de fe retirer en Irlande où il vivoit obfcurément, jugea, par fes propres difpofitions, de celles des Northumbres ; & dévoré du défir de remonter au rang qu'il avoit perdu par fes vices, il fe hâta d'engager dans fes intérêts Olaüs, roi de Norwege, qui lui fournit des troupes, à la tête defquelles Anlaf envahit le Northumberland, & paffa dans la Mercie, où fes compatriotes l'aiderent à s'emparer de quelques places. *Edmond I* n'eut pas plutôt appris les courfes conquérantes d'Anlaf & fes déprédations, qu'il raffembla fes troupes ; & quelque inférieure que fon armée fût à celle des Danois, il réfolut de tout tenter pour écarter cette foule de brigands. Anlaf enhardi par les fuccès qu'il venoit de remporter, alla lui-même au devant du roi d'Angleterre, & les deux armées fe chargerent avec autant de fureur que d'intrépidité : le courage & la valeur étoient égaux de part & d'autre, & la victoire fut tellement balancée, que la nuit étoit arivée fans qu'aucun des deux partis eût ni cédé, ni vaincu. Anlaf & *Edmond* fe préparoient à recomencer le combat dès le lever de l'aurore ; mais les archevêques d'Yorck & de Cantorbery qui fe trouvoient dans les deux armées, travaillerent de concert avec tant de zele pendant le refte de la nuit, que la guerre fut terminée au point du jour par un traité de paix. *Edmond I* eût rejeté avec indignation les conditions qui lui furent propofées, & qu'il accepta forcément par les inftances des grands de fa cour, & des principaux officiers de fon armée : la crainte feule de fe voir abandoné, le fit confentir aux négociations des deux prélats, & il fut ftipulé que l'Angleterre feroit partagée entre *Edmond* & Anlaf, qui fe mit dès le jour même en poffeffion du royaume de Northumberland, d'où il fut encore chaffé par les Northumbres, irrités de fa tyrannie & de fes exactions. Les habitans du royaume de Deïre donnerent le fignal de la révolte, & le premier acte de foulévement fut d'élire pour leur roi, Réginald, neveu d'Anlaf. Réginald foutint par les armes cette élection tumultueufe ; la guerre s'étant alumée entre l'oncle & le neveu, *Edmond I*, qui n'étoit occupé que des moyens de rentrer en poffeffion de fes états, raffembla une armée, & fous prétexte de fervir de médiateur entre les deux concurrens, il ariva fur les frontieres du Northumberland, profita de l'afoibliffement des deux rois, dont il eût pu même envahir les états, & qu'il eût pu accabler l'un & l'autre : mais il fe contenta de leur procurer la paix, conferva la courone à Réginald, & après leur avoir fait préter ferment de fidélité, il les obligea d'embraffer la religion chrétiene. Cette paix qui n'avoit rien d'onéreux, ni d'aviliffant pour les Danois, ne dura cependant que jufqu'au départ d'*Edmond*, qui fe fut à peine éloigné, qu'Anlaf & Réginald réunirent leurs forces contre leur bien-faicteur, fe liguerent avec les Danois de Mercie & le roi de Cumberland, & entrerent fur les terres du roi d'Angleterre. *Edmond I*, plus irrité de l'ingratitude de fes ennemis, qu'éfrayé de leurs armes, retourna fur fes pas, fubjugua tour-à-tour les Merciens & les Northumbres, furprit les deux rois, & fe difpofoit à les combatre, lorfqu'ils prirent le parti de la foumiffion, & lui jurerent une fidélité que la crainte de fa vengeance, tant de fois fufpendue, les empêcha de violer. *Edmond*, avant que de rentrer dans le Weffex, réfolut de punir le roi de Cumberland, qui, fans fujet & fans prétexte, avoit pris contre l'Angleterre le parti des Danois. Pour s'emparer de ce royaume, *Edmond* n'eut qu'à fe préfenter : il renverfa le trône, & réduifit le Cumberland en province, qu'il céda au roi d'Écoffe, dans la vue de l'atacher à fes intérêts, & de l'empêcher de favorifer les féditions fréquentes des Northumbres : mais en cédant cette province, *Edmond* s'en réferva la fouveraineté, & le roi d'Écoffe s'obligea pour lui & fes fucceffeurs de venir en perfone rendre hommage à la cour

la cour d'Angleterre, au temps des grandes fêtes, toutes les fois qu'il y seroit appelé. C'est vrai-semblablement d'après cet engagement que quelques auteurs ont écrit, que du temps d'*Edmond I*, les rois d'Écosse étoient vassaux du roi d'Angleterre; mais ils n'ont point pensé que cet hommage n'ayant lieu que pour le Cumberland, il ne pouvoit en aucune maniere tirer à conséquence pour le royaume d'Écosse.

Les succès multipliés d'*Edmond*, & ses grandes qualités, étendirent sa réputation chez tous les peuples de l'Europe, qui respecterent sa valeur & admirerent ses vertus. Les Danois établis dans ses états, implorerent vainement, en différentes occasions, les secours de leurs compatriotes : le roi de Danemarck ne crut pas devoir se commettre avec un souverain qui savoit également, & se faire estimer par la sagesse de son gouvernement, & se faire redouter par la terreur de ses armes. Le calme que lui procura la crainte qu'il avoit inspirée à ses ennemis abatus, ne fut pas pour lui un temps d'oisiveté; il l'employa à rendre ses sujets aussi heureux qu'ils pouvoient l'être. Défenseur de l'état, il voulut en être aussi le législateur; & par quelques-unes des loix qu'il fit, & que le temps a respectées, on voit combien il eut à cœur la félicité de son peuple. C'est à lui que l'on raporte la premiere loi de rigueur publiée en Angleterre contre le larcin : car, avant *Edmond I*, les voleurs n'étoient soumis qu'à des peines pecuniaires; & ces restitutions n'étoient rien moins que suffisantes pour intimider les brigands. *Edmond I*, afin d'arrêter le désordre qu'ils commettoient, ordona que, si plusieurs voleurs se réunissoient pour exercer le brigandage, le plus âgé d'entr'eux périroit au gibet. Ce grand roi ne put donner que quelques loix qui prouvent que vrai-semblablement il eût rendu ses sujets heureux, si le plus cruel accident n'eût terminé son regne avec sa vie dès les premiers jours de la paix, & lorsqu'à peine il commençoit à jouir du fruit de ses victoires. Un jour qu'à Packlekirk, dans la province de Glocester, il se rendoit à un festin solemnel qu'il avoit ordoné, il vit Leolf, scélérat convaincu de mille atrocités, & bani du royaume, s'asseoir impudemment à la table du roi. Irrité de cette insolence, *Edmond I* ordona qu'on prit ce misérable, & qu'on le mit hors de ce lieu peu fait pour ses pareils. Leolf plus furieux qu'humilié, tira un poignard qu'il tenoit caché sous ses habits, & regardant le roi avec audace, menaça d'égorger quiconque oseroit l'approcher. *Edmond*, transporté de colere, s'élança sur Leolf qu'il prit par les cheveux pour le traîner hors de la salle. Cette action imprudente lui coûta cher: Leolf lui porta un coup de poignard dans le flanc, le roi tomba mort sur l'assassin. Ainsi périt *Edmond I*, en 943, à l'âge de 25 ans, après en avoir régné 8. Il laissa d'Elgive sa femme, deux fils dans l'enfance, Edwy & Edgard, qui, à cause de leur bas âge, ne lui succéderent point. Sa courone passa sur la tête d'Edred son frere, par les suffrages de la noblesse & du clergé.

EDMOND II, surnomé *Côte de Fer*, (*Hist. d'Angleterre.*) Le regne d'*Edmond II* fut très-court; mais ses talens, son heureux caractere, sa constance, ses malheurs même ont rendu sa mémoire respectable. Éthelred II, son pere, qui ne sut ni régner, ni se faire estimer, lui transmit ce royaume épuisé par les guerres civiles, ruiné par les Danois, déchiré par les factieux; & tandis que les Anglois plaçoient le jeune *Edmond* sur un trône ébranlé, les Danois oppresseurs de ce même royaume, disposoient de la courone en faveur de Canut, fils de Swenon. Ces deux élections ralumerent le feu mal éteint de la guerre, & les deux concurrens désolerent les provinces pour savoir auquel des deux le sceptre resteroit. La victoire fut long-temps indécise; & cinq batailles consécutives n'avoient encore produit que le massacre d'une foule de citoyens, mais le sixieme combat fut fatal aux Anglois. L'armée d'*Edmond II* fut batue, & presque entiérement exterminée par l'insigne trahison d'Edrik-Stréon, général des Anglois, & beau-frere d'*Edmond* : ce général perfide, peu content d'avoir empêché plusieurs fois la défaite des ennemis, passa tout-à-coup avec la plus grande partie des soldats qu'il commandoit, du côté des Danois; défection cruele qui entraîna la ruine de l'armée royale. Canut victorieux, n'usa point en barbare du succès qu'il venoit de remporter; il laissa le Wessex à son concurrent, & garda pour lui le reste de l'Angleterre, jusqu'à ce que la mort d'*Edmond* lui fournît l'occasion de s'emparer encore du Wessex: il n'atendit pas long-temps, & le même scélérat qui lui avoit si lâchement procuré la victoire, poursuivit le malheureux *Edmond* jusque sur le trône qui lui étoit resté. Soit crainte d'être enfin puni de ses atrocités, soit haine contre son beau-frere, Edrik-Stréon mit le comble à sa perfidie, en faisant égorger *Edmond II* par ses domestiques. *Edmond* n'avoit régné qu'onze mois, il meritoit un destin plus heureux : à peine eut-il le temps de se faire connoître, & cependant, il donna, dans ce court intervalle, des preuves éclatantes d'une prudence consommée, d'une constance inébranlable : la douceur & la bienfaisance, la modestie & l'équité formoient son caractere, la vigueur de son tempérament & sa force prodigieuse lui avoient fait donner le surnom de *Côte de Fer*.

ÉDOUARD L'ANCIEN, (*Hist. d'Angl.*) monta sur le trône d'Angleterre après son pere Alfred, en 900. Les victoires qu'il remporta sur les Écossois, les Bretons du pays de Galles, & les Danois, lui firent donner le beau titre de *pere de la patrie*. Il fut le protecteur des sciences & des beaux-arts, & mourut en 924, après un regne de vingt-quatre ans.

Édouard *le Martyr*, élevé fur le trône à l'âge de dix ans, par l'autorité de l'archevêque Dunftan, n'eut que le nom de roi. Dunftan gouverna l'état par fes confeils. La reine Elfride, belle-mere d'*Édouard*, fit affaffiner ce prince pour faire régner fon fils Éthelred. C'eft cette fin tragique qui lui a fait donner le nom de *martyr*. Il n'avoit encore que quinze ans.

Édouard *le confeffeur* ou *le débonaire*, fut couroné en 1043. Godwin fon miniftre eut pendant fon regne une grande autorité, & il lui fit époufer fa fille. Ce fut fous Édouard qu'il éclata la révolution qui mit le fceptre d'Angleterre dans les mains de Guillaume, duc de Normandie. Il mourut en 1066 après un regne de 23 ans. *Édouard* fut un modele de charité, de douceur, de patience, de chafteté. Il fut canonifé par Alexandre III.

Édouard I, depuis la conquête. Ce prince étoit en Paleftine, où il partageoit avec S. Louis les travaux de cette expédition lorfque la mort d'Henri III fon pere, arivée en 1273, le rapela en Europe. Les Anglois qui l'atendoient avec impatience, le reçurent avec les fentimens qu'infpire l'efpoir d'un gouvernement meilleur que le précédent. Leur atente ne fut point trompée. Il commença par réformer plufieurs abus qui s'étoient gliffés dans l'adminiftration de la juftice, donna lui-même l'exemple d'une équité exacte, & remplaça des juges iniques par des magiftrats integres. Il ranima l'induftrie languiffante, fit fleurir le commerce autant qu'on le pouvoit vers la fin du treizieme fiecle, perfectiona la conftitution politique, en donnant au parlement d'Angleterre une nouvele forme, celle à peu près qu'il conferve aujourd'hui, & fit paffer plufieurs loix auffi utiles que fages. La conquête du pays de Galles fur le prince Lolin, qui ofa prendre les armes & déclarer la guerre à *Édouard*, d'après une prédiction du fameux Merlin qui fembloit lui promettre l'empire de toutes les Îles britanniques; la guerre qu'il fit à la France, guerre terminée en 1298 par une double alliance entre ce monarque & Marguerite de France, & entre fon fils *Édouard* & Ifabelle, l'une fœur & l'autre fille de Philippe le Bel; furtout la conquête de l'Écoffe en 1307, illuftrerent encore fon regne, mais fans rien ajouter à fa gloire aux ieux de la poftérité. *Édouard* mourut en 1307, âgé de 68 ans: il en avoit régné trente-quatre.

Édouard II, fils & fucceffeur d'*Édouard I*, peu jaloux de foutenir la gloire que fon pere s'étoit acquife dans la paix par la fageffe de fon gouvernement, & dans la guerre par fa valeur, fe livra dès le commencement de fon regne à des maitreffes & des favoris qui le perdirent. Gavefton, le premier qui s'empara de fon efprit, fe rendit fi odieux à la nation par fon infolence & fa dureté; il maltraita fi cruélement les grands du royaume, qu'ils prirent les armes contre leur fouverain, & firent le procès à fon favori qui eut la tête tranchée. Cependant *Édouard*, infultant au malheur du peuple anglois, affligé par une horrible famine qui joignoit fes ravages aux défordres d'un gouvernement oppreffif, fit faire à grands frais les funérailles de Gavefton, dont le corps fut porté à la terre de Langley. Les Écoffois choifirent ce moment de trouble & de calamité pour fecouer le joug de l'Angleterre. Une guerre malheureufe contre la France acheva d'aigrir les efprits. La reine Ifabelle, retirée à la cour de France auprès de Charles le Bel, fon frere, ofa concevoir le projet de profiter du mécontentement des Anglois pour fatisfaire fon ambition. Secourue par le comte de Hainaut, elle leva l'étendard de la révolte, & repaffa la mer avec trois mille hommes. Elle déclara, dans un manifefte public, qu'elle venoit délivrer le peuple de la tyrannie de Spencer, miniftre & favori nouveau du roi fon époux. *Édouard* & Spencer, ne fachant où trouver un afyle, furent bientôt au pouvoir de la reine. Spencer & fon fils moururent par la main du boureau. Le parlement s'affembla. Le roi y fut accufé d'avoir violé les loix du royaume, de s'être livré à des confeillers indignes, d'avoir rejeté les avis de fes fideles fujets, de s'être rendu indigne du trône, en abandonant le gouvernement à des hommes perdus de crimes & de débauches. Perfone n'ayant ofé prendre la défenfe d'Édouard, il fut dépofé d'une voix unanime, & fon fils fut proclamé folemnélement dans la grande falle de Weftminfter. Mais le jeune prince, vivement affecté de ce qui fe paffoit, protefta qu'il n'accepteroit point la courone du vivant de fon pere, à moins qu'il n'y confentît. Édouard, dont la foibleffe étoit le plus grand crime, ne put entendre cette propofition fans en paroître indigné. Les évêques de Lincoln & d'Hereford, furent chargés par le parlement de le préparer à réfigner de bonne grâce la courone à fon fils. Douze commiffaires furent nommés pour recevoir fon abdication. Un des juges, faifant l'office de procureur fpécial du peuple, lut l'acte de fa démiffion. *Édouard* répondit qu'il fe foumettoit à tout, & que cette difgrace étoit la jufte punition de fes péchés. Ifabelle dont l'ambition & la paffion pour Mortimer avoient conduit cette révolution, envia à fon malheureux époux la vie qu'on lui avoit laiffée. Maltravers & Gournay furent chargés de le tuer dans fa prifon. Ce que ces infâmes boureaux exécuterent de la maniere la plus barbare. *Édouard II* périt âgé de quarante-trois ans.

Édouard III n'avoit que quinze ans lorfqu'il monta fur le trône en 1327. Quoiqu'il montrât une maturité de jugement & une pénétration au deffus de fon âge, les loix du royaume ne lui permettant pas de prendre fi jeune les rênes du gouvernement, Ifabelle fa mere fe mit à la tête des afaires avec Mortimer fon ami. Mais le jeu-

ne *Édouard* ſignala dès-lors ſon ardeur martiale contre les Écoſſois qui ravageoient les frontieres de l'Angleterre. Au retour de cette campagne il épouſa une princeſſe de Hainaut, & en *1329* il alla en France rendre hommage à Philippe de Valois, pour la Guienne & le Ponthieu. Revenu en Angleterre, il eut de violens ſoupçons ſur la conduite de ſa mere & de ſon miniſtre. Bientôt il découvrit les noires intrigues tramées pendant ſa minorité, la mort de ſon pere & d'autres crimes de cette eſpece. Le parlement trop dévoué à Iſabelle fut caſſé. Un autre autoriſa *Édouard* à prendre en main l'adminiſtration des afaires, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge marqué par les loix. Mortimer fut enlevé juſque dans le lit de la reine ſon amante, & pendu au gibet commun de Tiburn avec toute l'ignominie atachée à ce ſupplice. Iſabelle fut confinée dans un château avec une modique penſion de cinq cents livres ſterlings. Ayant ainſi vengé un pere encore plus malheureux que coupable, il ſe diſpoſa à conquérir le royaume d'Écoſſe. Après cette expédition, où il trouva plus de difficultés qu'il n'avoit penſé, & dans laquelle il montra plus de fureur que de courage, étant venu juſqu'à quatre fois en Écoſſe, & ayant ravagé de la maniere la plus cruele les provinces qui s'étoient déclarées contre lui, il fit la guerre à la France par l'ambition de mettre ſur ſa tête la courone que portoit Philippe de Valois. Le combat naval de l'Écluſe (*1339*), dont il eut tout l'avantage, fut ſuivi d'une treve de deux ans. Lorſqu'elle fut expirée, *Édouard* ſe remit en campagne avec une nombreuſe armée. Il alla camper à Crecy, où il remporta une victoire complete ſur les troupes du monarque françois en *1346*. Ce fut dans cette bataille que les Anglois commencerent à ſe ſervir du canon, dont l'uſage étoit alors peu connu. Enſuite *Édouard* ayant pris ſa marche par le Boulonois, vint mettre le ſiége devant Calais; les aſſiégés, accâblés par la force, donnerent au vainqueur l'exemple d'une magnanimité héroïque, propre à confondre l'inhumanité avec laquelle il les traitoit. À la bataille de Poitiers, en *1356*, le roi Jean, qui avoit ſuccédé à Philippe, fut fait priſonier, & orna le triomphe d'*Édouard* qui eut la cruauté d'expoſer ce prince malheureux à la riſée d'une populace inſolente.

(La plupart des hiſtoriens parlent au contraire des égards & des reſpects qu'Édouard III, & ſurtout le prince noir, témoignerent au roi Jean pendant ſa captivité.)

Tandis que le roi Jean languiſſoit dans les fers, l'Anglois continuoit de ravager ſes provinces. Il s'avança juſqu'aux portes de Paris, & l'on voyoit par-deſſus les murailles la fumée des villages qu'il brûloit. Tout-à-coup le ciel ſe couvre de nuages épais. En un inſtant tout le camp d'*Édouard* eſt inondé; les tentes, les bagages, les munitions, tout eſt entraîné par les torrens; une grêle d'une grôſſeur énorme accâble les hommes & les chevaux; la foudre & les éclairs les rempliſſent d'éfroi. Les ſoldats s'écrient que le ciel vengeur de la France les punit de leur brigandage: *Édouard* tremble comme eux, & ſe tournant vers l'Égliſe de Chartres, dont on apercevoit les clochers, fait vœu de conſentir à la paix, s'il échape à ce danger. Tant il eſt vrai que la terreur entre aiſément dans l'âme du coupable! Le traité de Bretigny, ſi avantageux à l'Anglois, fut ſigné, & le roi Jean revint en France après quatre ans de captivité.

La guerre ſe raluma entre les deux courones en *1368*. Charles V avoit ſuccédé au roi Jean, mort quatre ans auparavant. La fortune ſe laſſa de favoriſer un héros ſanguinaire. Bertrand du Gueſclin batit les Anglois de tous côtés. En moins de ſix campagnes, *Édouard* perdit les belles provinces dont la conquête lui avoit coûté plus de vingt ans de travaux, & tant de ſang & d'argent. Ces revers amortirent cette ambition effrénée qui l'avoit agité juſqu'alors. Une paſſion plus douce, mais hors de ſaiſon, lui ſucceda. Son fol amour pour Alix Pierce le fit tomber dans des foibleſſes indignes d'un grand prince. Uniquement occupé de ſa maîtreſſe, il laiſſa uſurper ſon autorité par ſes miniſtres, & leur abandona les rênes du gouvernement. Les fonds de l'état furent bientôt épuiſés par l'avidité d'Alix & de ſes favoris. De là un mécontentement univerſel. *Édouard*, qui juſqu'alors n'avoit encouru que le reproche d'être un conquérant féroce, mérita dans ſa vieilleſſe celui d'être un prince foible & efféminé. Il eut pourtant des vertus. Auſſi humain envers ſes ſujets, qu'implacable envers ſes ennemis, il fut le protecteur des veuves, des orphelins, & en général de tous les malheureux; il aima la juſtice & la fit obſerver. Il encouragea les ſciences, les arts & le commerce, fit avec ſon parlement pluſieurs ſtatuts avantageux à la nation, & ſans ſa manie aveugle de vouloir être roi de France, il eût employé à des établiſſemens utiles & durables, les tréſors qu'il conſuma vainement à des conquêtes paſſageres. Il mourut en *1377*, âgé de ſoixante-cinq ans.

Édouard IV, fils de Richard, duc d'Yorck, uſurpa la courone d'Angleterre qui apartenoit à Henri VI, de la maiſon de Lancaſtre. Deux victoires remportées ſur celui-ci, aſſurerent ſes droits ſans les légitimer. (Ce n'eſt pas exact. Les Lancaſtres étoient à la vérité les aînés des Yorcks, & d'après la loi ſalique & les uſages françois, leur droit eût été inconteſtable, mais l'uſage étoit favorable en Angleterre à la ſucceſſion par les femmes. Or la branche d'Yorck deſcendoit par les femmes & par la maiſon de Mortemer du duc de Clarence, frere aîné du premier duc de Lancaſtre & du premier duc d'Yorck; ainſi la branche d'Yorck reprenoit de ce côté le droit d'aîneſſe qu'elle n'avoit pas par elle-même.)

Édouard IV ſe fit couroner en *1461*. Telle

fut l'origine des guerres civiles entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, qui firent de l'Angleterre un vaste théatre de carnage. Le célebre comte de Warwick, qui avoit fait monter *Édouard* sur le trône, l'y maintenoit contre tous les éforts de ses ennemis. Le monarque imprudent témoigna peu de reconoissance d'un si grand bienfait; & comme s'il eût craint de n'être pas assez maître, s'il sembloit partager avec son bienfaicteur une autorité dont il lui étoit redevable, il écarta ce général de tous ses conseils; & tandis qu'il avoit envoyé Warwick négocier en France le mariage de ce prince avec la sœur de la reine, épouse de Louis XI, le roi devenu amoureux d'Élisabeth Woodwill, qui dédaigna d'être sa maitresse, se déterminoit à la couroner, & il eut si peu de considération pour le comte & pour la commission dont il l'avoit chargé, qu'il fit ce mariage sans lui en faire part. Warwick outragé s'en vengea en ôtant à *Édouard* la courone qu'il lui avoit donnée. Henri VI, sorti de sa prison, remonta sur le trône. Il n'y resta pas long-temps. *Édouard*, fait prisonier en 1470, trouva le moyen de se sauver, s'assura de quelques amis, & osa reparoître en Angleterre avec une tranquillité affectée feignant de renoncer à la courone, & se contentant du titre de duc d'Yorck. Avec cette modération apparente il pénétra jusqu'à Londres. Warwick étoit absent. *Édouard* avoit un fort parti, à la tête duquel étoit le duc de Clarence son frere; il connoissoit d'ailleurs l'esprit foible & pusillanime de Henri. Les habitans de Londres lui en ouvrirent les portes, & les partisans de Henri prirent la fuite. Ce prince malheureux, jouet de la fortune, repassa du trône dans la tour, tandis que son rival reprenoit une seconde fois sa place. *Édouard* sortit de Londres avec une armée pour aller combatre celle de Warwick. Il rencontra ses ennemis près de Barnet, le 4 Avril 1371, les ataqua, les vainquit; & son triomphe fut d'autant plus complet que Warwick périt sur le champ de bataille. Henri & son fils furent égorgés par ordre du vainqueur. Il n'épargna aucune des têtes qui lui parurent suspectes. Presque tous ceux qui avoient eu des liaisons avec la maison de Lancastre, furent sacrifiés à sa sûrete. Le duc de Clarence son frere, celui-là même qui l'avoit servi si utilement dans la derniere révolution, ne fut pas épargné. Il avoit d'abord suivi le parti de Henri, c'étoit assez pour mériter la mort. *Édouard* ne lui laissa que le choix de son supplice. Il fut noyé dans un toneau de malvoisie, comme il l'avoit désiré. À ces cruauté, *Édouard* joignoit des débauches avilissantes, & mourut subitement peu après son frere en 1483, âgé de 41 ans.

Édouard V, fils d'*Édouard IV*, n'avoit que onze ans lorsqu'il monta sur le trône, & ne l'occupa que deux mois, ayant été égorgé avec son frere Richard, par ordre du duc de Glocester leur oncle, qui usurpa la courone.

Édouard VI, fils de Henri VIII & de Jeanne de Seymour, succéda à son pere en 1547. Quoiqu'il n'eût pas encore dix ans acomplis, il donnoit les plus belles espérances. L'amour de la justice sembloit né avec lui. Des traits de bienfaisance annonçoient en lui une âme tendre & sensible. Il fit des progrès si rapides, & si fort au-dessus de son âge, dans l'étude des langues & des sciences, que le célebre Cardan le regardoit comme un prodige de ce genre. Tant de talens & de si heureuses dispositions furent malheureusement corrompus par ses ministres, qui profiterent de son enfance pour contenter leurs vues ambitieuses, & lui faire ratifier, au gré de leur méchanceté, des actions auxquelles son cœur se refusoit. Il fit périr sur un échafaud ses deux oncles Édouard & Thomas Seymour, le second par les insinuations du premier, & celui-ci par les intrigues du comte de Warwick. (Dudley, duc de Northumberland,) l'archevêque Cranmer lui arracha l'arrêt de mort de deux femmes prétendues anabaptistes. *Édouard* refusoit de signer l'ordre de leur supplice. Cranmer employa toute son éloquence pour obtenir le consentement du prince. *Édouard* le donna en pleurant, & dit à l'archevêque: „ Si vous me faites commettre une „ mauvaise action, vous en répondrez devant „ Dieu „: paroles remarquables qui caractérisent en même temps l'âme compatissante du jeune monarque & la rigueur du prélat. Le comte de Warwick & les fauteurs de la réforme lui firent commettre une injustice, en lui persuadant d'exclure de la courone ses deux sœurs, Marie & Élisabeth, pour appeler au trône Jeanne Gray qui n'étoit que sa cousine, mais qui avoit épousé le fils du comte de Warwick; & ce comte, impatient de voir sa belle-fille sur le trône, hâta la mort du roi par un poison lent qui le conduisit au tombeau en 1553, avant qu'il eût exercé par lui-même l'autorité souveraine dont on abusoit si indignement sous son nom.

Édouard roi de Portugal, (*Hist. de Port.*) succéda en 1433 à dom Juan qui s'étoit illustré par de grandes actions & de grandes qualités. Fils aîné de ce souverain, *Édouard*, digne d'un tel pere, n'eut pas été plutôt proclamé, que pour éviter la peste qui ravageoit Lisbone, il fut obligé de se retirer à Sintra, jusqu'à ce que ce fléau eût cessé d'exercer ses fureurs dans la capitale, & il n'y rentra que pour dédomager, autant qu'il dépendoit de lui, les habitans, des pertes qu'ils avoient soufertes par la cessation du travail. Le roi alla ensuite à Leiria & à Santaren, où il convoqua les états généraux; ce fut là qu'il donna la plus haute idée de son habileté dans l'art de gouverner, de sa prudence & de la grande utilité de ses vues; chacune des provinces & presque chacune des villes du royaume avoit ses loix & ses coutumes particulieres, en sorte qu'il n'y avoit point dans l'état de jurisprudence fixé, ni rien d'assuré dans les droits.

des citoyens : les mêmes raisons qui faisoient gâgner un procès à Lisbone, le faisoient perdre à Leiria ou à Guimaraens, & la justice qui devroit être toujours uniforme, varioit en Portugal, & dépendoit des lieux qu'on habitoit. *Édouard* voulut qu'il n'y eût dans le royaume qu'une coutume générale, une seule & même regle, & les ordonances qu'il publia à ce sujet l'ont beaucoup plus illustré, que n'eussent pu le faire les plus éclatantes victoires. Il seroit bien à désirer que cet exemple fût suivi dans des états beaucoup plus étendus que le Portugal, & où l'on soufre encore cette confusion de coutumes, cette multiplicité d'usages opposés entr'eux, & qui jetent la plus grande incertitude sur la jurisprudence. Tandis qu'on ne croyoit *Édouard* occupé que des moyens de rendre ses sujets heureux & son royaume florissant, il méditoit le plan d'une grande & périlleuse entreprise; ambitieux de signaler son regne par quelque conquête importante en Afrique, il formoit le projet de s'emparer de Tanger qui, s'il eût pu s'en randre maître, eût assuré aux Portugais la liberté du commerce le plus brillant & le plus étendu. *Édouard* fit part de ses vues au conseil; on décida unanimement que la conquête de cette place seroit aussi glorieuse qu'utile : mais les avis furent partagés sur les moyens d'exécuter cette entreprise; les plus prudens voulurent que l'on ne tentât cette expédition qu'après avoir fait les plus grands préparatifs, & avec une flote nombreuse; les autres trop enivrés de la valeur & du courage des Portugais, prétendirent qu'il suffiroit d'envoyer en Afrique un petit nombre de troupes pour répandre la terreur dans toutes ces contrées, & que Tanger, sans s'exposer à un siége, se hâteroit d'ouvrir ses portes. Le roi eut le malheur de suivre ce dernier sentiment, & l'on destina pour cette entreprise quatorze mille hommes avec une flote proportionée, dont le commandement fut confié aux infans don Henri & don Ferdinand. Les préparatifs de cette expédition avoient été faits à la hâte, & les troupes s'étoient rassemblées & embarquées si précipitament, qu'arivées à Ceuta, les infans furent très-étonés, lorsque faisant la revue de leur petite armée, ils compterent à peine sept mille hommes, au lieu de quatorze mille qui leur avoient été promis. Cependant quelque foible que fût cette troupe, elle marcha fiérement vers Tanger dont elle alla former le siége; les Mores alarmés, & ignorant encore le véritable état de l'armée Portugaise, se liguerent pour la défense de Tanger, & le roi de Fez, à la tête d'une armée très-nombreuse, vint ataquer les assiégeans dans leurs retranchemens; les infans répousserent d'abord les Mores; mais bientôt investis de toutes parts, renfermés entre la ville & l'armée presque innombrable du roi de Fez, & ne voyant nul moyen de résister si l'on en venoit à une bataille, ils proposerent au roi de Fez de lui rendre Ceuta, à condition qu'il permettroit aux Portugais de se rembarquer, & qu'ils ne seroient point ataqués dans leur retraite. Le roi de Fez pouvoit accâbler les agresseurs, & s'il l'eût voulu il ne s'en seroit pas sauvé un seul; cependant il fut assez généreux pour accepter les propositions qui lui étoient faites, & il exigea seulement que l'un des deux infans resteroit en otage jusqu'à la restitution de Ceuta : cette condition fut acceptée : don Ferdinand resta parmi les Mores, & don Henri, se rembarquant avec les troupes, retourna à Ceuta. Cependant le roi *Édouard*, informé du petit nombre de soldats qui étoient passés en Afrique, se hâta d'y envoyer don Juan son frere à la tête d'un renfort très-considérable, & ces noveles troupes ariverent heureusement à Ceuta quelques jours après que les Portugais, retirés de davant Tanger, y étoient rentrés. Ce secours inatendu ranimant les espérances de don Henri, il oublia le traité qu'il avoit eu le bonheur de conclure avec le roi de Fez, & le danger auquel seroit évidemment exposé don Ferdinand, & au lieu de restituer Ceuta, il en renouvela la garnison, augmenta les fortifications, remplit les magasins, & renvoya en Portugal son frere, avec les soldats malades & hors d'état de servir. À leur entrée à Lisbone, *Édouard* informé de tout ce qui s'étoit passé en Afrique, assembla son conseil pour examiner si l'on sacrifieroit Ceuta à la fois jurée par le traité de Tanger, ou si l'on sacrifieroit à la possession de Ceuta l'infant don Ferdinand, frere du roi. Le conseil détermina de retenir Ceuta, & d'offrir au roi de Fez une très-grôsse somme pour la rançon de don Ferdinand. Les Mores indignés rejeterent toute offre, se refuserent aux sollicitations des rois de Castille & de Grenade, & garderent don Ferdinand qui supporta avec une héroïque constance les dégoûts, les humiliations & les désagrémens de sa dure captivité : il resta, quelques éforts qu'on fît pour le dégager, parmi les infideles, jusqu'à la mort. Pendant qu'il languissoit en Afrique, *Édouard* faisoit à Lisbone tout ce qui dépendoit de lui pour hâter le moment de sa délivrance : mais le Portugal n'étoit guere alors en état de faire des éforts heureux : les finances étoient dans le plus triste épuisement, & sans le chancelier Jean de Régras, qui, par des moyens que les circonstances empêcherent de regarder comme oppressifs, fit rentrer des sommes considérables dans les cofres du roi, il eût fallu absolument renoncer à l'expédition projetée. Libre des inquiétudes que lui avoit données le mauvais état de ses finances, *Édouard* fit par mer & par terre les plus grands préparatifs pour porter la guerre chez les Mores d'Afrique, & il avoit d'autant plus de raison de se flater du succès, que la nation, excitée par le désir qu'elle avoit de délivrer don Ferdinand, montroit l'impatience la plus vive & le zele le plus ardent pour cette expédition. Le roi pensoit à cet égard comme les Portugais, & ce ne-

fût que mal-gré lui qu'il se vit obligé de suspendre pour quelque temps les soins auxquels il se livroit ; mais la peste qui ne cessoit de dévaster Lisbone & les environs, l'obligea de se retirer dans l'Estramadure, & de se fixer à Tomar jusqu'à ce que la violence de la contagion se fût ralentie à Lisbone ; mais peu de jours après qu'il se fut rendu à Tomar, il reçut une lettre de sa capitale, & l'ayant ouverte sans précaution, il fut subitement ataqué de la peste ; le mal fit en peu de momens tant de progrès, qu'il mourut le 9 Septembre 1438 dans la quarante-septieme année de son âge, & après un regne de cinq ans & un mois. À ses qualités estimables, *Édouard* joignoit des talens peu communs, & un goût éclairé pour la litterature : il s'étoit déclaré l'auteur de deux ouvrages qui avoient été reçus avec applaudissement : l'un étoit intitulé *le bon conseiller*, rempli de réflexions morales & politiques, aussi sages qu'ingénieuses ; l'autre étoit un *traité sur l'art de dompter & de dresser les chevaux*.

EDRED (*Hist. d'Angleterre*). Les foiblesses de ce prince éclipserent, sur la fin de sa vie, les grandes qualités qui l'avoient rendu célebre dans les premieres années de son regne. Par sa valeur & ses bienfaits il mérita d'abord l'estime générale ; il sut gâgner la confiance de ses sujets : mais la pusillanimité lui fit perdre dans la suite une partie de leur affection. Frere d'Edmond I, & petit-fils d'Édouard l'ancien, *Edred* fut, à bien des égards, digne de succéder à ces illustres souverains. Sa valeur héroïque se signala par des actions d'éclat, & ses armes victorieuses afranchirent l'Angleterre du joug des rebelles Danois. À peine les Northumbres eurent appris l'événement funeste qui venoit de terminer les jours d'Edmond I, qu'impatiens de rentrer dans leur anciene indépendance, & comptant sur la foiblesse & l'incapacité du nouveau souverain, ils résolurent de se procurer par la force des armes la liberté qu'ils n'avoient pu jusqu'alors obtenir par le moyen du bringandage & des factions. Dans cette vue ils se liguerent avec Malcolm, roi d'Écosse, qui crut cette occasion propre à se délivrer de l'engagement qu'il avoit contracté, relativement à la province de Cumberland. Il comptoit, comme les Danois Northumbres, sur l'incapacité d'*Edred* qu'il croyoit hors d'état de résister à l'ataque des deux armées confédérées. Mais Malcolm & ses alliés se trompoient, & l'événement ne justifia point leurs espérances. *Edred* aussi brave qu'Edmond, & plus actif encore, instruit des grands projets qu'on formoit contre lui, fit tant de diligence, que déja il étoit suivi d'une puissante armée au centre du Northumberland, avant que les Danois eussent même arrêté le plan de leurs opérations. Surpris, & hors d'état de faire éclater leur révolte, moins en état encore de résister aux Anglois, il ne restoit aux Danois Northumbres d'autre ressource que celle d'avouer la perfidie de leurs complots & d'implorer la clémence du roi. Ce fut le parti qu'ils prirent, & ils conjurerent *Édred* de leur prescrire les conditions auxquelles il voudroit leur acorder la paix. Ces conditions ne furent ni dures ni avilissantes : le roi d'Angleterre, satisfait de la soumission des rebelles, se contenta de leur imposer quelques amendes, & de faire punir les principaux auteurs de la révolte. S'éloignant ensuite du Northumberland, il s'avança vers les frontieres de l'Écosse, où il se proposoit de punir plus rigoureusement l'ingratitude de Malcolm : mais celui-ci, déconcerté par l'humiliation des Northumbres, & ne pouvant seul résister aux forces du roi d'Angleterre, se hâta de suivre l'exemple de ses alliés, & se soumettant comme eux, il jura de rendre à l'avenir l'hommage qu'il avoit tenté de refuser. *Edred*, trop généreux pour supposer des intentions perfides à des ennemis abatus, crut la guerre terminée, & retourna dans le Wessex ; mais il connoissoit mal l'inquiétude naturele & la fausseté des Danois, ils se révolterent encore, rapelerent pour la troisieme fois, du fond de l'Irlande, Anlaf, leur ancien souverain, prirent des mesures justes, & agirent avec tant de célérité, qu'ils s'étoient emparés des places les plus considérables avant qu'*Edred* eût pu être informé des premiers actes d'hostilité. Maître du Northumberland, Anlaf s'y fortifia de maniere qu'il ne resta plus aux Anglois ni le moyen, ni l'espérance de lui en disputer la possession ; & il est vrai-semblable qu'il eût conservé ce royaume, si son caractere inquiet, la dureté de son gouvernement, & l'énormité de ses vexations, n'eussent enfin déterminé ses sujets à le contraindre pour la quatrieme fois de descendre du trône, sur lequel ils placerent Éric. Ce nouveau souverain ne jouit pas paisiblement du sceptre ; une partie des Northumbres restoit atachée à Anlaf, en sorte que le royaume tant de fois agité par la guerre civile, fut partagé encore en deux factions qui, par leur haine mutuele & leur acharnement à s'entre-détruire, fournirent à *Edred* l'occasion de réparer ses pertes. Il profita des circonstances, & rentrant à la tête de son armée dans le Northumberland, il menaça les habitans de mettre tout à feu & à sang, s'ils différoient de se soumettre. Les Northumbres, fatigués de leurs propres dissentions, épuisés & trop peu d'acord entr'eux pour réunir leurs forces contre le roi d'Angleterre, implorerent sa clémence, & lui promirent la plus inviolable fidélité. Toujours trop généreux pour supposer dans les autres une dissimumulation dont son âme étoit incapable, *Edred* se laissa fléchir, pardona à la nation, il laissa Éric sur le trône, & reprit la route du Wessex. Mais il s'étoit à peine éloigné des frontieres du Northumberland, que les Northumbres se rassemblant tomberent inopinément sur son arriere-garde, & la mirent dans un tel désordre, qu'il ne fallut pas moins que la valeur & l'activité d'*Edred* pour

sauver son armée d'une entiere déroute. Irrité de cette trahison, *Edred* rentra dans le Northumberland, résolu d'y porter le ravage & la mort. Son arivée répandit la consternation parmi les Northumbres, qui ne comptant plus sur le succès de leurs protestations, conjurerent *Edred* de leur imposer les conditions auxquelles il daigneroit accepter leur soumission; & pour prouver la sincérité de leurs offres, ils renoncerent solemnélement à l'obéissance d'Éric, & poignarderent Annac, fils d'Anlaf, qu'ils accuserent seul de la trahison. *Edred*, apaisé par ces soumissions, mais trop prudent pour laisser aux Northumbres aucun prétexte de se révolter encore, leur pardona, mais renversa le trône, & réduisit le royaume en province, à laquelle il laissa un gouverneur avec une garnison angloise. C'étoit le seul moyen de pacifier ce pays qui, depuis cette époque, cessa de troubler le repos de l'Angleterre.

Ce souverain mourut après un regne de dix ans, & laissa deux fils très-jeunes, Elfride & Bedfride, qui ne lui succéderent point; sa couronne fut placée sur la tête d'Edwy, son neveu, fils d'Edmond son frere, par les vœux de la noblesse & du clergé: car alors le sceptre n'étoit point héréditaire, du moins il n'étoit point transmis en ligne directe: c'étoient les suffrages réunis du clergé & de la noblesse qui en disposoient; mais il paroît aussi qu'on observoit de le donner, dans le cas de minorité des fils des rois, aux héritiers les plus proches du dernier souverain.

EDRIC *ou* EDRICK, dit STRÉON ou L'ACQUISITEUR. *Voyez* CANUT 2. & ÉTHELRED 2.

EDWARTS, (*George*) (*Hist. Litt. Mod.*) naturaliste anglois moderne, souvent cité par M. de Buffon, est auteur d'une *Histoire naturele des oiseaux, animaux & insectes* avec des planches coloriées, & d'un autre ouvrage du même genre intitulé *glanures d'Histoire naturele*.

EFFIAT, (*Antoine Coiffier d'*) (*Hist. de Fr.*) dit Ruzé, surintendant des finances & maréchal de France sous Louis XIII, portoit ce nom de Ruzé, parce que Martin Ruzé seigneur de Beaulieu, son grand-oncle, secrétaire d'état sous Henri III, Henri IV, & Louis XIII, mort en *1613*, l'avoit institué son héritier sous cette condition, & lui avoit laissé les terres de Beaulieu, Chilly, Longjumeau, &c. Gilbert Coiffier, son aïeul paternel, étoit maître-d'hôtel du roi Charles IX. Le maréchal d'*Effiat* mourut le 27 juillet *1632* près de Treves, en allant commander en Allemagne. Le jeune & malheureux Cinq-Mars, grand-écuyer de France, arrêté à Narbone le 13 juin, décapité à Lyon le 12 septembre *1642*, étoit fils du maréchal d'*Effiat*. Les grands biens des Ruzé & des d'Effiat passerent au maréchal de la Mailleraye par son mariage avec Marie Coiffier, dite Ruzé, sœur du grand-écuyer Cinq-Mars, & par-là à la maison de Mazarin qui descendoit de ce maréchal, son fils ayant épousé Hortense Mancini-Mazarini.

EGBERT. (*Hist. d'Angleterre.*) Bithrigk, roi de Wessex, craignant, peut-être avec raison, la présence d'*Egbert*, prince du sang royal, & voyant avec inquiétude les marques d'estime, de confiance & de respect que les West-Saxons ne cessoient de lui donner, crut que le seul moyen de déconcerter les vues d'un tel rival, étoit de l'éloigner de sa cour & de ses états. *Egbert* se retira auprès d'Offa roi de Mercie; mais n'y trouvant ni asyle, ni protection, il passa à la cour de Charlemagne, qui l'acueillit avec distinction, lui acorda son estime, & lui donna sa confiance.

Egbert vécut douze ans à la cour de Charlemagne; &, ambitieux comme il l'étoit, il eut plus de temps qu'il ne lui en falloit pour se former, soit dans l'art des combats, soit dans la politique, science afreuse alors, & qui ne consistoit qu'à couvrir adroitement des voiles de la dissimulation, des projets de conquêtes ou des vues d'usurpation.

Bithrigk empoisoné par Edburge sa femme, étoit à peine expiré, que les West-Saxons dont le temps n'avoit point afoibli les sentimens, se hâterent d'envoyer une ambassade solemnele à *Egbert*, qui pour lors étoit à Rome avec Charlemagne. Les ambassadeurs West-Saxons offrirent le sceptre du Wessex à *Egbert*; il prit congé de Charlemagne, & se rendit dans ses nouveaux états. Ses qualités brillantes ne démentirent pas les flateuses espérances des West-Saxons; à sa valeur naturele qui l'élevoit au rang des guerriers les plus célebres de son siecle, il joignoit les plus rares talens, une politique profonde, & une expérience éclairée par les leçons & les exemples de Charlemagne, qui pendant près de douze années avoit daigné lui servir de modele, de guide & d'instructeur.

Egbert connut combien les rois de l'heptarchie lui étoient inférieurs; & formant le projet de s'élever sur leurs ruines, il résolut de profiter, aussi-tôt qu'il lui seroit possible, de sa supériorité: mais ne jugeant point les circonstances favorables à l'exécution de ses desseins, il employa les sept premieres années de son regne au soin de son royaume, à gâgner, par son amour pour la justice, par la sagesse de ses loix, & sur-tout par sa bienfaisance, l'affection de ses sujets: il voulut être aimé & le fut. Ses états étant bornés au midi par la mer, au nord par la Tamise, à l'orient par le royaume de Kent, où régnoit le valeureux Cenulphe, roi de Mercie & souverain des Anglo-Saxons, prince aussi célebre par l'éclat de ses victoires, qu'il étoit redoutable par les nombreuses armées qu'il avoit sous ses ordres, il ne restoit à l'ambitieux *Egbert*, que les Bretons de Cornouailles, contre lesquels, en atendant de plus heureuses conjonctures, il lui fut permis alors de commencer à remplir le vaste plan d'u-

ſurpation qu'il avoit médité. Il avoit ſur les Bretons de Cornouailles, qui ne s'atendoient point à des actes d'hoſtilité, trop d'avantages pour qu'il y eût aucune incertitude ſur l'événement. En une ſeule campagne, les Bretons vaincus, ſubjugués, furent contraints de reconoître leur vainqueur pour ſouverain. Les Gallois ayant tenté de ſecourir les Bretons, fournirent un prétexte à *Egbert* qui, portant la guerre & la terreur dans le pays de Galles, s'empara, preſque ſans combatre, de la plus étendue des trois principautés qui compoſoient la contrée de Galles. Les tentatives que les Gallois oſerent faire dans la ſuite, pour ſecouer le joug qu'ils avoient été forcés de ſubir, ne ſervirent qu'à les rendre plus malheureux encore. *Egbert*, les traitant en rebelles, entra chez eux en deſpote irrité, ravagea leurs poſſeſſions, mit tout à feu & à ſang; & exerçant ſur eux la plus rigoureuſe vengeance, les mit pour jamais hors d'état de l'irriter encore.

Cette rapide expédition fut ſuivie du plus heureux événement qu'*Egbert* pût déſirer, de la mort de Cenulphe, roi de Mercie, & ſuprême monarque des Anglo-Saxons, dignité qui fut conférée à *Egbert* ſans qu'il eût à luter contre aucun concurrent. Ce rang, quelqu'élevé qu'il fût, ne pouvoit ſatisfaire ſon ambition. La mort de Cenulphe, l'eſtime générale de la nation, le déſordre & les diviſions qui agitoient les royaumes ſaxons, étoient des circonſtances trop favorables au roi de Weſſex, pour qu'il les négligeât. Son royaume étendu par ſes nouveles conquêtes, étoit dans l'état le plus floriſſant, tandis que les royaumes voiſins, afoiblis, épuiſés par des diſſentions habitueles, n'avoient ni éclat ni puiſſance, & chaque jour paroiſſoient s'aprocher de leur entiere décadence. *Egbert* poſſédoit donc le plus puiſſant royaume de l'heptarchie, réduite depuis quelque temps à quatre ſouverainetés; dans les trois autres, la race des ſouverains étoit éteinte: des factions diviſoient les ſeigneurs qui, tous également ambitieux, quoique tous également incapables de régner, aſpiroient à la courone. Le Northumberland déchiré par deux factions, étoit trop occupé de ſes propres malheurs pour ſonger à ſe précautioner contre les ennemis étrangers. La Mercie étoit plus agitée que le Northumberland, & Bernulphe, qui y régnoit, ne ſe ſoutenoit ſur le trône qu'à la faveur de la faction qui, lui ayant donné le ſceptre contre les vœux de la nation, pouvoit le maintenir à peine contre la jalouſie & la haine des grands. Ainſi quoiqu'augmentée par l'acquiſition de l'Eſtanglie, & par la ſoumiſſion du roi de Kent, devenu tributaire, la Mercie étoit infiniment moins puiſſante que le Weſſex. À l'égard du royaume d'Eſſex, ſoit qu'il n'exiſtât plus ſous la même forme de gouvernement, ou qu'il fût encore gouverné par ſes propres rois, ce que l'on ignore; ſoit qu'il eût été réuni à la Mercie, comme la plupart des hiſtoriens le préſument, il ne jouiſſoit plus d'aucune ſorte de puiſſance ni de conſidération.

Animé par ces circonſtances, *Egbert*, preſque aſſuré du ſuccès de ſes entrepriſes, fit des préparatifs qui, donnant des ſoupçons au roi de Mercie, le firent penſer à ſe précautioner contre les meſures que le roi de Weſſex paroiſſoit prendre pour s'agrandir aux dépens de ſes voiſins. Bernulphe, dans la crainte que ce ne fût contre lui principalement que ces préparatifs fuſſent dirigés, crut que le ſeul moyen de rompre ces projets de conquête, étoit de prévenir le roi de Weſſex, & de l'ataquer lui-même ſans lui laiſſer le temps d'achever ſes diſpoſitions. D'après ce plan, Bernulphe, à la tête d'une armée conſidérable, s'avança juſqu'auprès de Saliſbury, où, contre ſon atente, il rencontra ſon ennemi. Les deux armées ne tarderent point à combatre, les Merciens furent entiérement défaits, & la perte fut telle qu'il n'étoit pas poſſible de la réparer. Cette victoire fut un coup décifif pour le roi de Weſſex, non ſeulement à cauſe de l'afoibliſſement du roi de Mercie, qui déſormais ne pouvoit plus arrêter ſes progrès, mais par la facilité qu'*Egbert* avoit à s'emparer du royaume de Kent, dont la conquête lui ſoumettroit tout le pays entre la Tamiſe & la mer. Auſſi, à peine eut-il remporté la victoire, qu'il envoya Éthelwolph ſon fils, ſuivi d'une forte armée, dans le royaume de Kent. Baldred, qui y régnoit, hors d'état de ſoutenir par lui ſeul cette ataque, implora vainement le ſecours du roi de Mercie: Bernulphe entiérement épuiſé par ſa propre défaite, déſeſpéroit lui-même de pouvoir ſauver ſes états; & Baldred, forcé de combatre, & trop fier pour ſe ſoumettre, ſoutint ſeul le faix de la guerre; mais trop foible pour luter contre *Egbert*, il fut vaincu, ſe retira dans la Mercie, & abandona ſon royaume au vainqueur qui le réunit à ceux de Weſſex & de Suſſex.

On ne ſait ni dans quel temps, ni à quelle occaſion le royaume d'Eſſex tomba ſous la domination d'*Egbert*; & tout ce que l'on trouve à ce ſujet dans les *Annales ſaxones*, eſt que le roi de Weſſex paſſa de la conquête de Kent à celle du royaume d'Eſſex, & qu'il ne lui reſta plus à ſoumettre que le Northumberland, la Mercie & l'Eſtanglie. Il eſt très-vrai-ſemblable que malgré la terreur que ſes armes & ſes victoires inſpiroient aux Saxons, jamais il ne fût parvenu à étendre auſſi loin ſa puiſſance, ſi ces trois royaumes ſe fuſſent réunis pour leur commune défenſe: mais les diviſions qui y régnoient, ne leur permettoient point de ſonger à une confédération ſi néceſſaire. Les Eſtangles indignés d'avoir ſubi le joug, ne penſoient qu'aux moyens de s'en afranchir, & de ſe venger du roi de Mercie qui les avoit forcés de ſe ſoumettre. Les Northumbres éprouvant depuis quelques années les horreurs de l'anarchie, bien loin de ſecourir leurs voiſins,

voisins, ou même de penser à se précautioner contre les ennemis du dehors, n'étoient occupés qu'à chercher les moyens de s'entre-détruire. *Egbert* laissa aux Northumbres le soin de lui préparer eux-mêmes, en s'afoiblissant de plus en plus, la conquête de leur pays, il ne s'atacha qu'à entretenir la discorde que la haine avoit alumée entre les Merciens & les Estangles: dans cette vue, il fit proposer aux derniers de lever l'étendard de la rébellion contre les Merciens, & leur fit espérer des secours. Encouragés par ces promesses, & d'ailleurs excités par le désir de la vengeance, les Estangles prirent les armes, & Bernulphe ignorant qu'ils étoient soutenus, crut qu'il n'auroit qu'à paroître pour les faire rentrer sous son obéissance : trop rempli de confiance, il marcha contr'eux à la tête d'une petite troupe; mais il n'eut pas même le temps de se repentir de son imprudence : les Estangles se jeterent sur sa petite armée, l'exterminerent, & Bernulphe demeura au nombre des morts. Les Merciens connurent, mais trop tard, que c'étoit beaucoup moins les Estangles qu'ils avoient à redouter, que le prince ambitieux, qui n'avoit animé les Estangles, qu'afin de s'emparer plus aisément de la Mercie. Ces idées ne les découragerent point, ils se déterminerent à oppofer à *Egbert* la plus forte résistance; mais cette généreuse résolution étoit tardive, & il n'y avoit point de bariere assez forte pour arrêter un tel conquérant dans sa course. *Egbert* cessant de se contraindre, se déclara ouvertement pour les Estangles, batit les Merciens, poursuivit sa victoire, & finit par se rendre maître de la Mercie, qu'il fut tenté de réunir à ses états; mais qu'aux pressantes sollicitations de Siward, abbé de Croyland, il consentit de laisser à Witglaph, à condition qu'il feroit hommage au vainqueur, & se déclareroit son tributaire.

Jusqu'alors les Estangles s'étoient flatés qu'*Egbert* n'avoit embrassé leur défense que pour les délivrer d'un joug qui leur étoit insupportable : mais bientôt ils reconurent leur erreur, & se crurent heureux d'être reçus sous la protection du vainqueur, aux mêmes conditions qu'ils avoient trouvées si dures de la part du roi de Mercie; en sorte que tout l'avantage qu'ils tirerent de cette guerre, fut de changer de maître.

Il ne restoit plus à *Egbert* que le Northumberland à conquérir, & les Northumbres, par leurs divisions & la continuité de la guerre civile qui les avoit épuisés, avoient fait tout ce qui dépendoit d'eux pour lui faciliter cette conquête : aussi lorsqu'*Egbert* se présenta sur les frontieres du Northumberland, Andred & ses sujets, épouvantés du sort que la plus foible résistance leur feroit éprouver, implorerent la clémence du conquérant, & accepterent avec reconoissance, la paix qu'il leur offrit aux mêmes conditions qu'il avoit imposées aux Merciens & aux Estangles.

Ainsi finit, après une durée de 243 ans, l'heptarchie Saxone, par la réduction entiere des sept royaumes qui la composoient, à la domination du roi de Wessex.

Egbert mit fin à ses conquêtes dans la vingtieme année de son regne sur le Wessex, après treize ans de guerre. Avant que d'ataquer les souverains de l'heptarchie, nous avons vu qu'il avoit essayé son bonheur & ses forces sur les Bretons. Il livra plus de combats qu'aucun des conquérans dont il soit parlé dans l'histoire, & jamais il n'éprouva l'inconstance de la fortune : c'est d'après la soumission des Northumbres qu'on lui donne le titre de roi des Anglois, qui cependant obéissoient à leurs propres souverains : car la domination d'*Egbert* étoit composée des quatre royaumes de Wessex, de Sussex, de Kent & d'Essex, qui étoit peuplé de Saxons; & il avoit laissé les trois autres royaumes, habités par les Anglois, sous le gouvernement de leurs rois particuliers, ses vassaux & ses tributaires, sur lesquels il ne s'étoit réservé que la souveraineté.

Tranquille au sein de la victoire, *Egbert* jouissoit glorieusement du fruit de ses conquêtes, lorsqu'il apprit qu'une flote de pirates Danois, forte de trente-cinq vaisseaux, avoit abordé au port de Charmouth. À cette nouvele, *Egbert* comptant sur le bonheur qui ne l'avoit jamais abandoné, rassembla promptement les troupes qu'il put réunir, & vola vers Charmouth; mais la fermeté des Danois qui l'atendoient de pied ferme & qui le reçurent avec une valeur à laquelle il ne s'atendoit point, lui firent connoître enfin les vicissitudes du sort des armes : il ataqua courageusement les Danois; mais après un combat long & sanglant, la victoire se déclara pour eux; l'armée Angloise fut batue, dispersée, & *Egbert* lui-même fut contraint, pour la premiere fois de sa vie, de fuir devant les ennemis. Cependant les Danois, qui n'avoient point formé des projets de conquête, ni d'établissement, contens d'avoir ravagé la campagne & d'avoir fait un immense butin, remonterent sur leurs vaisseaux.

Animés par l'éclat de ce succès, les Danois, deux ans après, informés que les habitans de Cornouailles brûloient d'impatience de secouer le joug des Anglois, revinrent en plus grand nombre encore que la premiere fois : ils descendirent sur les côtes Britanniques, & allerent dans la province de Cornouailles, où ils furent reçus comme des libérateurs. Après s'être fortifiés par le nombre considérable des rebelles qui se joignirent à leur armée, ils se mirent en marche pour aller combatre *Egbert*, qu'ils craignoient d'autant moins, qu'ils se ressouvenoient de la victoire qu'ils avoient remportée sur lui. Mais la célérité du monarque anglois qu'ils croyoient surprendre, afoiblit leur confiance; *Egbert* vint au devant d'eux avec toutes ses forces, les rencontra, & leur livrant ba-

taille auprès de Hengist-Dun, dans le pays de Cornouaille, il éfaça par une victoire complete la honte de la défaite qu'il avoit éprouvée à Charmouth, deux ans auparavant. Ce succès, terminant les exploits héroïques d'*Egbert*, délivra pendant le reste de son regne ses états & l'Angleterre entiere des invasions des Danois. Comme si *Egbert*, en cessant de combattre, eût cessé d'exister, les historiens ne raportent plus rien de ce prince; quelques-uns disent seulement que ce fut peu de temps après la retraite des Danois, qu'*Egbert*, par un édit approuvé par l'assemblée générale de la nation, voulut qu'à l'avenir, on donnât le nom d'*Angleterre* à cette partie de la Grande-Bretagne qui avoit jadis été conquise par les Anglo-Saxons, & dont ils avoient formé sept royaumes. Rapin-Thoiras soutient, &, je pense, avec raison, que ce fait n'est ni vrai-semblable, ni vrai: il le croit invraisemblable, parce qu'il lui paroît hors de toute apparence, 1o. qu'*Egbert*, Saxon lui-même, & possesseur d'un royaume dont toutes les provinces étoient habitées par des Saxons, ait donné à ces sept royaumes le nom d'*Angleterre*; 2°. parce que les royaumes d'Estangle, de Mercie & de Northumberland, habités par les Anglois, étant ses tributaires, on ne peut supposer qu'*Egbert*, vainqueur de ces royaumes, ait songé contraindre ses sujets victorieux à prendre le nom des peuples qu'ils venoient de subjuguer. D'ailleurs, il est prouvé que long-temps avant ce conquérant, on appeloit indifféremment les trois peuples qui s'étoient établis dans la Grande-Bretagne, du nom d'*Anglois*, comme l'a fait Bede, dans son *Histoire ecclésiastique de la nation angloise*, écrite fort long-temps avant la dissolution de l'heptarchie. Mais c'est le sujet d'une dissertation, & ce n'est point ici le lieu de disserter.

Egbert, couvert de gloire, mourut après 37 ans de regne, 20 ans comme roi de Wessex, 7 revêtu de la dignité de chef suprême, & 10 comme souverain de toute l'Angleterre: il ne laissa de Redburge son épouse, qu'un fils, Éthelwolph qui lui succéda, mais qui n'eut aucune de ses qualités.

ÉGINARD *ou* ÉGINHARD, (*Hist. de Fr. & d'Allem.*) après avoir été secrétaire de Charlemagne, fut élevé par lui à la dignité de chancelier; il eut aussi une place qui répond à celle de surintendant des bâtimens; il fut encore dans la suite gouverneur de l'empereur Lothaire, fils aîné de Louis le debonaire.

Éginard est pour Charlemagne en partie ce que Joinville a été pour Saint Louis, & Philippe de Comines pour Louis XI, excepté qu'il a écrit en latin & avec moins d'étendue. Son style est plus pur que celui de Charlemagne & des autres auteurs contemporains; ce qui a fait croire à quelques savans que son histoire avoit été retouchée après coup par les éditeurs.

M. Schmincke, le meilleur de ces éditeurs, impute à Éginard d'avoir cherché avec affectation non seulement à imiter Suétone dans le style, mais même à le copier dans les faits.

ÉGINETE. *Voyez* PAUL ÉGINETE.

ÉGLY, (CHARLES-PHILIPPE DE MONTENAULT D') (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des belles lettres, auteur d'une histoire des rois des deux Siciles, de la Maison de France, & traducteur en prose de la *Callipédie* ou *la maniere d'avoir de beaux enfans*, poême latin de Claude Quillet. M. d'Égly travailla long-temps au Journal de Verdun; né à Paris en 1696, mort en 1749.

EGMONT *ou* EGMOND. (*Hist. mod.*) C'est le nom d'une des principales maisons de Hollande à laquelle le bourg d'Egmond a donné son nom. On la trouve dans l'histoire dès le commencement du huitieme siecle.

De cette maison étoient Arnoul & Adolphe, ducs de Gueldres; ce dernier n'est que trop connu dans l'histoire. Ennuyé de la longue vie de son pere, qui gouvernoit depuis quarante-quatre ans, il avoit conspiré contre lui, l'avoit dépouillé de ses états & enfermé dans un cachot dont ce malheureux pere n'étoit sorti qu'au bout de six mois par l'entremise du Pape Sixte IV & de l'empereur Frédéric III, qui nommerent le duc de Bourgogne Charles le téméraire juge entre le pere & le fils. Les parties ayant comparu devant le duc de Bourgogne, le vieux pere désespéré offrit le combat à son fils, qui l'alloit accepter sans le duc de Bourgogne; celui-ci ne fut que trop favorable à ce fils dénaturé dont il étoit allié. En effet, ces deux princes étoient beaux-freres, le duc de Bourgogne ayant épousé Isabelle, & le jeune duc de Gueldres Catherine, toutes deux filles de Charles I, duc de Bourbon. Charles le téméraire fit consentir le pere à se démettre de ses états, moyénant une pension de six mille florins. Quand Comines porta cette proposition au fils: *j'aimerois mieux*, répondit ce barbare, *l'avoir jeté dans un puits. Il y a quarante-quatre ans qu'il regne, n'est-il pas temps que je regne à mon tour?* Une rage si forcénée révolta le duc de Bourgogne, qui, l'ayant fait arrêter & enfermer dans le château, soit de Namur, soit de Courtrai, soit de Gand, (car il y a des autorités pour chacun de ces trois endroits) profita de la donation que le vieux duc lui fit à lui-même de ses états.

Les Gantois, révoltés après la mort de Charles le téméraire contre Marie de Bourgogne sa fille, tirerent le duc Adolphe de sa prison pour lui faire épouser Marie, quoiqu'il fût veuf de sa tante; mais ils voulurent que le duc de Gueldres méritât, par quelque service important, l'honeur qu'ils prétendoient lui procurer. Ils le chargerent de reprendre Tournai que Louis XI venoit d'enlever à Marie. Tout sembla d'abord lui réussir: il ataqua les faux-bourgs, les prit & les brûla:

mais la garnison fit une sortie si brusque & si vigoureuse, que l'armée du duc de Gueldres fut mise en déroute; le duc de Gueldres en cette occasion termina sa vie criminele par une mort glorieuse.

Charles son fils rentra dans son duché; Maximilien, archiduc d'Autriche, qui avoit épousé Marie de Bourgogne, allégua vainement la donation faite au duc de Bourgogne son beau-pere par le vieil Arnoul. Les états provinciaux de Gueldres jugerent qu'il n'étoit pas juste que le jeune Charles d'Egmond, fils d'Adolphe, fût puni des crimes de son pere. Charles-Quint, petit-fils de Maximilien & de Marie, lui contesta toujours ses états, & l'obligea de se mettre sous la protection de la France; il étoit en 1515 dans l'armée de François I, quelque temps avant la bataille de Marignan; on négocioit alors avec les Suisses, & la paix paroissoit certaine; il apprit que les Brabançons avoient fait une irruption dans ses états; il quita l'armée, & courut pour les défendre; mais à peine fut-il arivé à Lyon, qu'il reçut la nouvele de la bataille de Marignan, il tomba malade de douleur de n'avoir pu s'y trouver. Il mourut sans enfans en 1538.

De la branche cadete qui devint alors l'aînée, étoit ce fameux Lamoral, comte d'Egmond, vainqueur à Saint Quentin en 1557, & à Gravelines en 1558, & qui eut la tête tranchée à Bruxelles en 1568, pour avoir fait à Philippe II & au duc d'Albe des représentations en faveur des Hollandois & des Flamands qu'ils opprimoient. Le comte de Hornes & le prince d'Orange Guillaume comte de Nassau avoient embrassé la même cause. Mandés tous trois à la cour ils délibérerent s'ils s'y rendroient: en n'y allant pas, ils encouroient la confiscation de leurs biens; en y allant, ils couroient risque de la vie; le comte d'Egmond fut d'avis d'obéir, & il entraîna le comte de Hornes; le prince d'Orange prit le parti de rester & de défendre les Flamands. On sait les adieux d'Egmond & d'Orange. *Adieu, prince sans terre*, dit le comte d'Egmond au prince. *Adieu, comte sans tête*, répondit le prince d'Orange; l'événement le justifia; le comte d'Egmond mourut avec la douleur d'avoir entraîné à l'échafaud son ami le comte de Hornes; le prince d'Orange eut la gloire d'être le fondateur de la liberté Belgique & Batavique. Le comte d'Egmond avoit marié deux fois Philippe II. Ambassadeur en Angleterre, il avoit conclu le mariage de ce prince avec la reine Marie. Ambassadeur en France, il avoit conclu un nouveau mariage de ce même prince avec la malheureuse Isabelle ou Élisabeth de France, fille de Henri II. Il n'avoit que quarante-six ans quand il mourut.

Le fils, courtisan lâche & guerrier téméraire,
Baisa long-temps la main qui fit périr son pere,
Servit par politique aux maux de son pays,
Persécuta Bruxelle & secourut Paris.

Ce fils fut Philippe d'Egmond, l'aîné des fils de Lamoral. Philippe II l'envoya au secours du duc de Maienne contre Henri IV. À son entrée dans Paris, il reçut les complimens de la ville; celui qui le haranguoit, ayant cru le flater en donnant quelques louanges à son pere qu'il faut nommer Lamoral, (nom de baptême & non pas l'Amiral, nom de dignité) *ne parlez, pas de lui*, dit le comte, *il méritoit la mort, c'étoit un rebelle*. Paroles d'autant plus condamnables, qu'il parloit à des rebelles & qu'il venoit défendre leur cause. Il fut tué à la bataille d'Ivri le 14 mars 1590.

Le dernier de cette maison fut Procope François, comte d'Egmond, duc titulaire de Gueldres, de Juliers & de Berghes, mort le 15 septembre 1707. Marie-Claire-Angélique d'Egmond sa sœur avoit épousé Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, général des armées du roi d'Espagne dans le royaume de Naples. Le dernier comte d'Egmond avoit laissé par son testament les biens, souverainetés, droits & prétentions de sa maison au roi d'Espagne Philippe V, & n'avoit laissé que ses biens maternels au fils aîné de sa sœur. Mais ce testament a été câssé par arrêt du parlement de Paris du 12 juillet 1748; & Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli, fils du duc de Bisaccia & de Marie-Claire-Angélique d'Egmond, a succédé aux titres, biens, noms & armes de la maison d'Egmond. De là les comtes d'Egmond actuels.

D'Egmond se nommoit ainsi parce qu'il étoit du bourg d'Egmond en Hollande. Il mourut en 1527.

EGNATIUS. Il y a deux hommes connus de ce nom.

L'un, Publius Egnatius, Stoïcien hypocrite, faux témoin vendu aux fureurs de Néron pour déposer contre le vertueux Bareas Soranus, dont il avoit été le client & l'ami, apprit aux Romains, dit Tacite, à redouter autant les faux amis & les faux sages que les artisans publics de fraudes & les scélérats les plus connus, *dedit exemplum præcavendi, quomodo fraudibus involutos aut flagitiis commaculatos, sic specie bonarum artium falsos, & amicitiæ fallaces*.

L'autre, Jean-Baptiste Egnatius ou Égnace, élevé avec Léon X par Ange Politien, professa les belles lettres avec éclat à Venise sa patrie. On a de lui un *abrégé de la vie des empereurs, depuis César jusqu'à Maximilien*, traduit par l'abbé de Marolles. Un *traité de l'origine des Turcs* que Léon X lui fit faire, un *panégyrique de François I* en vers latins. Des remarques & des notes sur Ovide, sur les épîtres familieres de Cicéron, sur Suétone. On dit qu'il étoit fort sensible à la critique, & que François Robortello l'ayant critiqué injustement à son gré, il lui répondit par un

grand coup d'une arme tranchante dans le ventre, dont Robortello pensa mourir. Égnace mourut en 1553.

(Π) Egnatius, n'a jamais été éleve de Politien. Celui-ci étoit à Florence, & Egnatius fit ses études à Venise. Ce qu'on dit de sa brouillerie avec Robortello, n'est pas certain; & ceux même qui raportent ce fait, disent seulement qu'Egnatius mit sa main sur l'épée en le menaçant. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

ELBENE *ou* D'ELBENE, (*Hist. mod.*) famille considérable de Florence, où Jacques d'Elbene, surnommé le Grand, fut quatre fois ce qu'on appele prieur de la liberté de la République & trois fois gonfanonier dans le quatorzieme siecle. François d'Elbene son fils fut aussi, dans le même siecle, deux fois prieur de la liberté: plusieurs personages de cette famille s'établirent en France, dont quelques auteurs prétendent même qu'elle étoit originaire. Les plus célebres sont,

1°. Julien d'Elbene que Catherine de Médicis envoya en 1574 en Pologne, pour presser le retour de Henri III.

2°. Albert d'Elbene, panetier du roi Henri II, tué en 1554 en Italie, dans l'armée du maréchal de Strozzi.

3°. François d'Elbene, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, qui se trouva aux batailles de Dreux, de Saint Denis, de Moncontour, au siége de Javarin en Hongrie, & qui fut tué à celui de la Rochelle en 1573.

4°. Albert d'Elbene, tué en 1576, en combatant contre les Reitres sous le duc de Guise.

5°. Alexandre d'Elbene, blessé dangereusement en 1573 au siége de la Rochelle, & en 1580 au siége de la Fere. Il contribua beaucoup à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siége, c'est un témoignage que le cardinal d'Ossat lui rend dans ses lettres, & le roi lui en montra sa reconoissance dans deux des siennes; ce fut lui qui aporta au roi ses lettres d'absolution. La famille d'Elbene compte aussi plusieurs personages célebres dans l'état ecclésiastique:

1°. Alfonse, évêque d'Albi, nommé en 1588; mort le 8 février 1608. On a de lui plusieurs ouvrages savans sur l'origine de la maison de France & de la maison de Savoie, sur les comtes de Toulouse, sur le royaume de la Bourgogne transjurane; ces ouvrages sont en latin.

2°. Un autre Alfonse, neveu du précédent & son successeur dans l'évêché d'Albi, ataché, ainsi que tous les d'Elbene, aux intérêts de Marie de Médicis & du duc d'Orléans son fils, ne contribua pas peu à engager le duc de Montmorenci dans leur parti; la ville d'Albi le chassa, le regardant comme l'auteur des troubles. Il s'enfuit à Florence, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal de Richelieu & de Louis XIII. Les neveux de l'évêque d'Albi qui étoient entrés dans le même complot, se réconcilierent avec le cardinal en travaillant à réconcilier le duc d'Orléans avec le roi.

3°. Un autre Alfonse, sacré évêque d'Orléans, en 1647.

Mort le 20 mai 1665. On lui doit le recueil des statuts sinodaux du diocêse d'Orléans, publiés en 1664.

4°. Barthelemi, évêque d'Agen; mort le 4 mars 1663.

ÉLECTEURS, s. m. pl. (*Hist. & Droit public d'Allemagne.*) On donne ce nom en Allemagne à des princes qui sont en possession du droit d'élire l'empereur. Les auteurs ne s'acordent pas sur l'origine de la dignité électorale dans l'empire. Pasquier, dans ses *Recherches*, croit qu'après l'extinction de la race des Carlovingiens, l'élection des empereurs fut commise à six des princes les plus considérables de l'Allemagne, auxquels on en ajoutoit un septieme en cas que les voix fussent partagées également. Quelques-uns prétendent que l'institution des *électeurs* doit être raportée au temps d'Othon III, d'autres au temps d'Othon IV, d'autres à celui de Frédéric II; d'autres ont cru que c'étoit du Pape que les *électeurs* tiroient leur droit. Le sentiment le plus vraisemblable, est que le collége électoral prit naissance sous le regne de Frédéric II, & qu'il s'établit du consentement tacite des autres princes & états de l'empire, fatigués des troubles, de la confusion & de l'anarchie qui depuis long-temps agitoient l'Allemagne; ces malheurs étoient des suites nécessaires des longs interregnes qui arivoient lorsque l'élection de l'empereur se faisoit par tous les états de l'empire. Ce qu'il y a de certain, c'est que la bulle d'or est la premiere loi de l'Empire qui fixe le nombre des *électeurs*, & assigne à chacun d'eux ses fonctions: par cette loi leur nombre est fixé à sept, dont trois ecclésiastiques, & quatre laïcs. Mais en 1648, par le traité de Westphalie, on créa un cinquieme électorat séculier en faveur du duc de Baviere; enfin, en 1692, on en créa un sixieme en faveur du duc de Brunswick-Lunebourg, sous le nom d'*électorat de Hanover*; mais ce prince ne fut admis sans contradiction dans le collége électoral qu'en 1708, de sorte qu'il y a présentement neuf *électeurs*, trois ecclésiastiques: savoir, ceux de Maïence, de Treves & de Cologne; & six séculiers, qui sont, le roi de Bohême, le duc de Baviere, le duc de Saxe, le Margrave de Brandebourg, le comte palatin du Rhin, & le duc de Brunswick-Hanover. Ces *électeurs* sont en possession des grands offices de l'Empire qu'on apele *archi-officia Imperii*.

L'*électeur* de Maïence est archichancelier de l'Empire en Germanie. L'*électeur* de Treves a le titre d'archichancelier de l'Empire pour les Gaules & le royaume d'Arles; l'*électeur* de Cologne est archichancelier de l'Empire pour l'Italie. Ces trois *électeurs* sont archevêques.

Le roi de Bohême est *archi-pincerna*, c'est-à-dire,

grand échanfon de l'Empire. L'*électeur* de Baviere eit *archi-dapifer*, grand-maître d'hôtel. L'*électeur* de Saxe eſt *archi-mareſcallus*, grand-maréchal. L'*électeur* de Brandebourg eſt *archi-camerarius*, grand-chambellan. L'*électeur* palatin eſt *archi-theſaurarius*, grand tréſorier de l' Empire. Quant à l'*électeur* de Hanover, on ne lui a point encore aſſigné d'office. Il y a tout lieu de croire que la dignité électorale, ou le droit d'élire l'empereur, n'a été ataché aux grands offices de la courone, que parce que dans les commencemens c'étoient les grands officiers qui annonçoient l'élection qui avoit été faite par tous les états de l'Empire. Le jour du couronement, les *électeurs* ſont tenus d'exercer leurs fonctions auprès de l'empereur, par eux-mêmes ou par leurs ſubſtituts, dont les offices ſont héréditaires dans certaines familles.

Les *électeurs* eccléſiaſtiques parvienent à la dignité électorale par le choix des chapitres, qui, en éliſant un archevêque, le ſont *électeur*; d'où l'on voit que ſouvent un ſimple gentilhomme qui eſt chanoine d'une des trois métropoles de Maïence, de Treves, ou de Cologne, peut parvenir à cette éminente dignité.

Les électorats ſéculiers s'acquierent par le droit de naiſſance: ils ſont héréditaires, ne peuvent ſe partager, mais apartienent en entier aux premiers nés des maiſons électorales; ils ſont majeurs à l'âge de 18 ans, & durant leur minorité, c'eſt le plus proche des agnats qui eſt leur tuteur.

Les *électeurs* forment le corps le plus auguſte de l'empire; on le nomme le *collége électoral*. Ils jouiſſent d'un grand nombre de prérogatives très-conſidérables qui les mettent au deſſus des autres princes d'Allemagne. 1°. Ils ont le droit d'élire un empereur & un roi des Romains, ſeuls & ſans le concours des autres états de l'empire. 2°. Ils peuvent s'aſſembler pour former une diete électorale, & délibérer de leurs afaires particulieres & de celles de tout l'empire, ſans avoir beſoin pour cela du conſentement de l'empereur. 3°. Ils exercent dans leurs électorats une juriſdiction ſouveraine, ſans que leurs vaſſaux & ſujets puiſſent appeler de leurs déciſions aux tribunaux de l'empire, c'eſt-à-dire, à la chambre impériale & au conſeil aulique: c'eſt ce qu'on appele en Allemagne, *privilegium de non appellando*. 4°. L'empereur ne peut pas convoquer la diete ſans le conſentement du collége électoral, qui lui eſt auſſi néceſſaire dans les afaires preſſées & qui ne ſoufrent point de délai. 5°. Chaque *électeur* a le droit de préſenter deux aſſeſſeurs ou juges de la chambre impériale. 6. Les *électeurs* ſont exempts de payer des droits à la chancélerie impériale, lorſqu'ils prenent l'inveſtiture de leurs états.

Les *électeurs* prétendent marcher de pair avec les têtes couronées, & même ils ne cedent point le pas aux rois à la cour de l'empereur; ils ont le droit d'envoyer des ambaſſadeurs. L'empereur, quand il leur écrit, traite les *électeurs* eccléſiaſtiques de *neveux*, & les ſéculiers d'*oncles*. Ils veulent être ſeuls en droit de dreſſer les articles de la capitulation impériale: mais ce droit leur eſt conteſté par les autres princes & états de l'empire; cependant juſqu'à préſent ils en ſont demeurés en poſſeſſion.

Outre ces priviléges, qui ſont communs à tous les *électeurs*; il y en a encore d'autres qui ſont particuliers à chacun d'eux, & que l'on peut voir dans les autres qui ont écrit ſur le droit public d'Allemagne. *Voyez* Vitriarii *Inſtitut. Juris. publ.*

Les attributs de la dignité électorale, ſont le bonet & le manteau fourés d'hermine, l'épée & la croſſe pour les eccléſiaſtiques, &c. On leur donne le titre d'*alteſſe électorale*. Le fil aîné d'un *électeur* ſéculier ſe nomme *prince électoral*. (—)

ÉLECTORAT, ſ. m. (*Hiſt. & Droit public d'Allemagne.*) c'eſt le nom qu'on donne en Allemagne aux territoires ou fiefs immédiats qui ſont poſſédés par les électeurs, comme grands officiers de l'Empire. *Voyez* ÉLECTEURS.

C'eſt l'empereur qui donne l'inveſtiture des *électorats*, comme des autres fiefs immédiats de l'Empire. On ne peut créer de nouvel *électorat* en Allemagne, ſans le conſentement non ſeulement des électeurs, mais encore de tous les états. Un *électorat* ne peut être ni vendu, ni aliéné, ni partagé; mais il apartient de plein droit au premier né d'un électeur laïc. Lorſque la ligne directe d'un électeur vient à manquer, l'*électorat* doit paſſer au plus proche des agnats de la ligne collatérale. Quant aux *électorats* eccléſiaſtiques, ils ſont déférés à ceux qui ont été élus par les chapitres. *Voyez l'article* ÉLECTEURS.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, (*Hiſt. de Fr. & d'Eſp.*) vint en France ſous les mêmes auſpices que Marie d'Angleterre y étoit venue précédemment, c'eſt-à-dire, qu'elle porta en dot la paix à François I comme Marie l'avoit portée à Louis XII. *Éléonore* fit plus encore, elle rendit à François I ſes enfans reſtés en otage à Madrid, & par-là elle devint leur mere, elle en eut toujours les ſentimens, qu'elle fit éclater dès le temps où elle vint joindre les princes à Fontarabie, pour paſſer avec eux en France. Sur quelques débats ſurvenus entre les commiſſaires françois & eſpagnols chargés de l'exécution du traité de Cambrai, le connétable de Caſtille avoit éloigné de la frontiere les enfans de France & les avoit fait reculer à quatre lieues de Fontarabie, *Éléonore* les fit ramener ſur la frontiere, calma les eſprits & fit exécuter le traité. Théodore de Beze compara *Éléonore* à Hélene, en donnant l'avantage à *Éléonore*.

Utraque formoſa eſt, ſed re tamen altera major;
Illa ferit lites, Helionora fugat.

Nous trouvons ces vers ainſi traduits dans le nouveau dictionaire hiſtorique:

D'Hélene on chanta les attraits.
Auguste *Éléonor*, vous n'êtes pas moins belle;
Mais bien plus estimable qu'elle,
Elle causa la guerre, & vous donnez la paix.

Éléonore étoit veuve d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal, & elle en avoit une fille; des auteurs ont dit qu'*Éléonore* avoit été sensible en Espagne, au mérite & au malheur de François I; qu'elle avoit blâmé hautement les rigueurs de son frere à l'égard de cet illustre prisonier, qu'elle avoit toujours désiré d'être le lien de la paix entre le vainquer & le vaincu, qu'elle avoit montré pour le connétable de Bourbon, à qui l'empereur l'avoit d'abord destinée, cette aversion naturele que la révolte devoit inspirer à une princesse espagnole, & la trahison à une princesse généreuse. Si elle épousa François I par inclination autant que par convenance, François ne l'épousa que par politique & que pour revoir ses enfans; il n'eut pour elle que les égards, dont un roi galant, aimable & juste, ne pouvoit se dispenser envers une reine si vertueuse; mais il vit trop en elle la sœur de son ennemi, elle eut beaucoup à soufrir des divisions perpétueles des deux persones qui lui étoient les plus cheres. Le temps de la mort du dauphin, mort qu'on affecta d'imputer à Charles-Quint, dut être afreux pour elle; l'entrevue d'Aigues-Mortes & le passage de Charles-Quint par la France la consolerent; c'étoit l'objet de ses vœux, c'étoit le fruit de ses soins; elle en jouit trop peu, la guerre se raluma promptement; François I fut trahi pendant le cours de cette guerre, les secrets de son conseil étoient révélés à Charles-Quint; mais ce ne fut point par *Éléonore* à qui sa tendresse pour son frere eût pu servir d'excuse de ce qu'elle auroit fait contre son mari, ce fut par sa maitresse elle-même, la duchesse d'Estampes.

Le regne d'*Éléonore* fut obscur, sa bonté fut moins marqué, moins intéressante que celle de la reine Claude, premiere femme de François I. Elle eut dans la duchesse d'Estampes une rivale, qui fut pour elle ce que la comtesse de Château-Briant avoit été pour la reine Claude. On a remarqué que la premiere oraison funebre de François I, prononcée par l'évêque de Mâcon, du Châtel, contenoit beaucoup de détails sur les derniers momens du roi, sur ses dernieres paroles à ses fils & à ses courtisans, mais qu'il n'y étoit pas dit un seul mot de la reine *Éléonore*.

Cette princesse, après la mort du roi, se retira d'abord dans les Pays-bas, & ensuite en Espagne auprès de son frere.

Elle étoit née à Louvain le 24 novembre 1498; elle avoit épousé en 1519 le roi de Portugal, dont elle resta veuve en 1521. Elle épousa François I le 4 juillet 1530, & mourut à Talavera en Espagne le 18 février 1558.

La devise d'*Éléonore* étoit un phénix avec ces mots, *unica semper avis*; *oiseau toujours unique*: devise bien fastueuse pour la modeste *Éléonore*.

ÉLÉONORE D'AQUITAINE. *Voyez* AQUITAINE.

ÉLEUTHERE. C'est d'abord le nom de deux saints, l'un Pape depuis le premier mai 170 jusqu'au 26 mai 185; l'autre diacre, compagnon de Saint Denis premier évêque de Paris.

C'est aussi le nom d'un exarque de Ravenne pour l'empereur Héraclius; il se révolta, mais son armée n'ayant pas secondé sa révolte, lui trancha la tête, qui fut envoyée à l'empereur en 617.

On a d'un Théodore Éleuthere une histoire latine de la congrégation *de auxiliis*.

ÉLIE, ÉLIAS, est le nom d'un rabbin, critique assez éclairé dans le seizieme siecle, auteur d'un lexique chaldaïque & de plusieurs grammaires hébraïques. Né en Allemagne, il passa sa vie en Italie, à Rome, & à Venise.

ÉLIEN, (*Hist. litt. anc.*) auteur romain qui a écrit en grec; il étoit de Préneste, aujourd'hui Palestrine; ses deux principaux ouvrages sont son histoire des animaux & ses histoires diverses; M. Dacier secrétaire perpétuel de l'académie des belles lettres, a donné de ce dernier ouvrage une bonne traduction françoise, en 1672; on croit qu'*Élien* vivoit vers l'an 222 de J. C.

ÉLINAND *ou* HÉLINAND, moine de l'abbaye de Froidmont sous le regne de Philippe-Auguste, auteur d'une chronique en 48 livres, dont on n'a imprimé que quatre, qui contienent les principaux événemens arivés depuis l'an 934 jusqu'en 1200.

ÉLIOT, ÉLYOT *ou* HÉLIOT, (*Hist. litt. mod.*). On a de Jean Éliot, ministre de Boston dans la nouvele Angleterre, une *bible en langue amériquaine*, imprimée vers la fin du dernier siecle.

D'ÉLYOT, gentilhomme anglois, employé par Henri VIII en différentes négociations, un *traité de l'éducation des enfans*;

Et du pere Héliot, religieux picpus, mort en 1716 à Picpus, près Paris, une *histoire des ordres monastiques religieux & militaires*, *&c.* & quelques livres de dévotion, entre autres, *le Chrétien mourant*.

ÉLIPAND, (*Hist. eccléf.*) archevêque de Tolede, & Félix, évêque d'Urgel, hérétiques du temps de Charlemagne, vers la fin du huitieme siecle.

ÉLISABETH *ou* ÉLIZABETH; nom illustré en différens âges par des saintes & par de grandes princesses. Les principales sont:

1°. *Élisabeth*, femme de Zacharie, mere de Saint Jean-Baptiste & cousine de Marie: S. Luc, ch. 1.

2°. Sainte *Élisabeth* de Hongrie, fille d'André II roi de Hongrie, née en 1207, mariée à Louis landgrave de Thuringe, veuve en 1227, morte religieuse à Marpourg en 1231, canonisée

quatre ans après, & dont Théodore de Thuringe a écrit la vie.

3°. Sainte *Élisabeth* de Portugal, fille de Pierre III, roi d'Aragon, femme du roi de Portugal Denis, qu'elle épousa en 1281, veuve en 1325; elle fit bâtir un monastere à Conimbre, & y prit le voile, elle mourut en 1336, fut béatifiée en 1516, par Léon X, & canonisée en 1625, par Urbain VIII.

4°. *Élisabeth* de Portugal, fille d'Emmanuel le grand, femme de l'empereur Charles-Quint, née à Lisbone en 1503; morte en couches à Tolede en 1538. François de Borgia, duc de Gandie, chargé de conduire le corps de Tolede à Grenade, fut si frapé, après l'avoir vue si belle, de la voir *telle que la mort l'avoit faite*, selon l'expression de Bossuet, *la voilà telle que la mort nous l'a faite*, que ce fut le motif qui lui fit quiter le monde. C'est Saint François de Borgia, troisieme général des Jésuites.

5°. *Élisabeth* d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, femme de notre roi Charles IX. Cette princesse est peu connue; elle vivoit dans un temps où ses vertus domestiques étoient à peine aperçues; mais Brantôme peint, avec beaucoup de délicatesse & d'intérêt, sa tendresse soumise, respectueuse, & pour ainsi dire, mystérieuse pour le roi son mari, les larmes si tendres & si secretes qu'elle déroboit presque à tous les ieux pendant la maladie de Charles IX.

Lorsqu'elle vint en France pour épouser Charles IX, Marie Touchet, dont le regne si foible & si passager duroit encore, ayant vu le portrait de cette princesse, dit: *l'Allemagne ne me fait point de peur.* Il paroît cependant que Charles IX rendit justice à ses vertus; il disoit que *c'étoit la femme la plus sage & la plus vertueuse, non pas de la France, non pas de l'Europe, mais du monde entier.*

Il dit à Henri IV, en mourant & en lui recomandant sa femme & sa fille: „ Vous devez „ me haïr, & je vous confie tout ce que j'ai- „ me; mais je vous connois, je n'ai trouvé „ qu'en vous de l'honeur & de la foi. „

Après la mort de son mari, *Élisabeth* se retira à Vienne en Autriche. Philippe II, après la mort d'Anne d'Autriche, sa quatrieme femme, fit, dit-on, proposera à *Élisabeth*, sœur d'Anne, de l'épouser; il l'en fit solliciter fortement par l'impératrice Marie, sœur de Philippe & mere d'*Élisabeth*, & par l'empereur son pere chez qui elle s'étoit retirée; *Élisabeth* fut inflexible: si ce fait est vrai, Philippe II avoit de la propension à épouser les deux sœurs; car, après la mort de Marie d'Angleterre sa seconde femme, il avoit aussi proposé à *Élisabeth* d'Angleterre, sœur de Marie, de l'épouser; il en avoit aussi été refusé. Il paroît que ces deux faits n'en forment qu'un; le second passe pour constant, & l'équivoque du nom d'*Élisabeth* aura pu donner lieu d'imaginer le premier par un souvenir confus du second; le premier fait, c'est-à-dire, la proposition faite à *Élisabeth* d'Autriche, est raporté par M. le président Hénault, d'après Brantôme, qui se trompe souvent, & qui sûrement se trompe dans quelques circonstances de son récit; par exemple, lorsqu'il dit que l'empereur, pere d'*Élisabeth*, la pressa d'accepter la proposition de Philippe II; cet empereur étoit mort en 1576, & Philippe II ne fut veuf d'Anne d'Autriche qu'en 1580: de plus, *Élisabeth* & Anne étoient les nieces de Philippe II; il avoit fallu des dispenses à Philippe II pour épouser Anne, comment à cette premiere difficulté auroit-il ajouté celle d'épouser les deux sœurs, après avoir eu plusieurs enfans de la premiere? le cas étoit bien différent à l'égard d'*Élisabeth* d'Angleterre. Philippe II n'avoit point d'enfans de la reine Marie, & n'en avoit point eu, & peut-être l'intérêt d'attirer à la fois catholique *Élisabeth* & l'Angleterre, eut-il prévalu sur les loix & les bienséances, & du moins il n'y auroit eu qu'une difficulté; *Élisabeth* d'Autriche mourut en 1592; elle avoit été mariée en 1570.

6°. *Elisabeth* d'Angleterre. Au jugement des âmes tendres & sensibles, la gloire d'Anne éclipse celle d'*Élisabeth*; mais pour ceux qui préferent l'éclat de la victoire aux vertus pacifiques, la pompe fastueuse des conquérans à la bienfaisance des rois sages & modérés, l'Angleterre se glorifie sur-tout d'*Élisabeth*, elle a réuni aux talens des héros les vastes connoissances qui font les législateurs: ce qui doit encore ajouter à l'admiration de la postérité, ce sont les circonstances où se trouvoit le royaume lors de son avénement au trône, c'est la situation violente & pénible de la nation lors de la mort de Marie. Que l'on se représente l'Angleterre énervée, épuisée par les dépenses & les caprices de Henri VIII; agitée, déchirée par le choc des factions sous le malheureux Édouard; opprimée, désolée, flétrie par les proscriptions & l'inflexibilité de Marie. Que l'on se représente la gloire du sceptre ternie par la perte de plusieurs villes qui étoient rentrées sous la domination françoise, & par le succès éclatant des Écossois, qui, soumis & tremblans autrefois, avoient brisé le joug, & à leur tour étoient devenus redoutables en s'alliant avec la France. Enfin, que l'on se représente l'Angleterre pressée dans le même temps, au dehors par ses ennemis, au dedans par l'abus de la puissance royale qui tendoit au despotisme le plus oppressif, par les fureurs & les excès les plus monstrueux de la persécution; foible, accâblée, sans apui, & l'on verra qu'il ne pouvoit y avoir qu'un génie élevé, un esprit vaste & fécond en ressources, qui pût arrêter les fléaux qui menaçoient la patrie, réparer ses disgraces passées, dissiper les malheurs actuels, & s'opposer à ceux qui sembloient annoncer sa ruine prochaine. Ces talens supérieurs formoient le caractere d'*Élisabeth*, qui, forcée de se contraindre

pendant la longue durée du dernier regne, avoit couvert du voile de l'indifférence ses desseins & l'intérêt, qu'elle prenoit de sa nation.

Fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen, *Élisabeth*, née le 8 Septembre 1533, avoit d'abord reçu, par les soins & sous les ieux de Henri VIII, l'éducation la plus brillante : l'étude des belles lettres avoit rempli ses premieres années ; & le goût qu'elle prit pour la littérature, la consola pendant sa jeunesse de la dureté de l'espece de prison où la jalouse vigilance de Marie sa sœur la retint jusqu'au dernier jour de son regne. *Élisabeth* monta sur le trône le 17 Novembre 1558. Les premiers soins qui l'occuperent, furent très-embarassans, par les grandes difficultés qu'elle eut à surmonter. Elle avoit en même temps à prendre des mesures contre Henri II, roi de France, qui avoit fait déclarer roi d'Angleterre le dauphin son fils, en vertu du mariage qu'il avoit contracté avec Marie Stuart, reine d'Écosse ; & à écarter les prétentions de Philippe II, roi d'Espagne, qui paroissoit déterminé à soutenir ses droits, en qualité d'époux de Marie, derniere reine de la Grande-Bretagne. Mais l'objet le plus important étoit de commencer par affermir sa puissance ; & dans cette vue elle se rendit à Londres, où en se faisant couroner solemnélement par l'archevêque d'Yorck, elle promit de défendre la religion catholique, & de conserver les priviléges des Églises ; serment qu'elle en secret se proposoit d'anéantir aussi-tôt que le temps, & l'occasion, pouroient le lui permettre.

Philippe II, ambitieux de réunir le sceptre anglois à la courone d'Espagne, fit demander la main d'*Élisabeth* par le comte de Féria son ambassadeur à Londres. Cette proposition étoit odieuse à la reine ; mais sa situation ne lui permettoit point de dévoiler ses sentimens : l'amitié de Philippe étoit alors pour elle d'autant plus importante, qu'elle ne pouvoit atendre la restitution de Calais, que du zele & de la fermeté que montreroient les plénipotentiaires espagnols dans le congrès de Cateau-Cambresis : elle dissimula, donna une réponse vague, prétexta des scrupules sur les liens de parenté qu'il y avoit entr'eux : elle montra des craintes sur les difficultés que feroit la cour de Rome, qui ne consentiroit jamais que le roi d'Espagne épousât successivement les deux sœurs. Les vrais motifs de ces détours n'échaperent point à Philippe, qui, offensé du refus, abandona les intérêts de l'Angleterre, & fit sa paix avec la France, sans insister, comme il l'avoit fait jusqu'alors, sur la restitution de Calais & de Guines. *Élisabeth* peu sensible à cette marque de ressentiment, ne tarda point aussi à faire avec la France une paix avantageuse. Dans le traité que ses ministres concluerent avec ceux de Henri II, il fut stipulé que pendant huit années Calais resteroit aux François, qui remettroient alors cette place à l'Angleterre, à moins que pour en conserver la possession, la France n'aimât mieux payer la somme de cinq cents mille écus : traité qui, violé trois ans après par l'entreprise des Anglois sur le Havre-de-Grâce, assura pour jamais à la France la possession de Calais.

Rassurée contre les projets des puissances étrangeres, *Élisabeth* se livra toute entiere aux soins du gouvernement & se déclara protestante. Afin que rien ne s'opposât à ses innovations, elle crut que les plus sages mesures qu'elle eût à prendre contre l'Écosse, gouvernée par les princes de Guise sous le nom de la régente leur sœur, étoient d'alumer, en acordant sa protection aux protestans écossois, le feu de la discorde, qui divisant entr'eux les habitans de ce royaume, les mettroit dans l'impuissance de s'opposer à l'exécution de ses projets. Mais tandis qu'elle faisoit tourner contre l'Écosse même l'orage qui eût pu s'y préparer contre sa sûreté, il s'en formoit de plus considérables & de plus dangereux en France, en Espagne, à Rome, en Irlande, & jusque dans le sein de l'Angleterre même. Marie Stuart, qui avoit épousé le dauphin François II, avoit arboré les armes d'Angleterre, annonçant par cette démarche le dessein où elle étoit de remonter sur le trône de ses peres. Irritée contre sa rivale, *Élisabeth* se ligue secrétement avec les protestans de France, comme elle s'étoit liguée avec les protestans d'Écosse ; &, par cette conduite politique, elle mit Marie & son époux hors d'état de lui nuire. Ce n'étoit point assez d'avoir pris des mesures contre l'Écosse & la France, il restoit encore à se défendre contre un redoutable ennemi, contre Philippe II, qui, moins formidable encore par ses forces de terre & de mer, qu'il n'étoit dangereux par les ressources de sa politique, ne pouvoit pardoner à la reine d'Angleterre le refus qu'elle avoit fait de ses propositions. Plein du projet d'occuper seul un trône qu'on n'avoit pas voulu partager avec lui, il n'atendoit qu'une réponse favorable de la cour de Rome, persuadé qu'aussi-tôt qu'il l'auroit obtenue, tous le Catholiques s'empresseroient de se déclarer en sa faveur, & l'Irlande sur-tout, qui violemment agitée par l'esprit de rébellion, refusoit obstinément de reconoître la souveraineté de la reine d'Angleterre.

Au milieu de tant de dangers *Élisabeth* eut recours à un moyen qui pour être de la plus facile exécution & du succès le plus infaillible, n'en est pas pour cela plus souvent adopté par la plupart des souverains : ce moyen fut de se concilier la confiance des citoyens par sa douceur, sa bienfaisance, & principalement par son attention à supprimer d'anciens impôts, & à ne pas permettre qu'on en établît de nouveaux. Afin de soutenir ce rare désintéressement, elle se retrancha toutes les dépenses superflues, & porta l'économie tout aussi loin que la décence & la dignité de son rang pouvoient le lui permettre. À cette modération si rare & si différente de la pompe fastueuse & de

de la prodigalité de ses prédécesseurs, elle joignit un zele actif & soutenu pour la justice, publia d'utiles réglemens, mit en vigueur les anciennes ordonances, abolit les abus qui s'étoient introduits, & ne négligea rien de ce qu'elle crut propre à assurer le bien public, & à lui concilier le respect, l'estime & l'atachement de ses peuples.

Cependant la régente d'Écosse, secondée par la France, pressoit avec vivacité les protestans, qui, pour se soutenir, n'avoient eu jusqu'alors que les secours très-foibles qu'*Élisabeth* leur fournissoit en secret. Leur situation devint si violente, que la reine d'Angleterre pensa qu'il étoit de sa gloire de soutenir, par la force des armes, les protestans écossois. Les grands préparatifs qu'elle fit, étonerent la France; & fut conclue la paix à condition, que Marie Stuart, ainsi que François II, son époux, renonceroient à leurs prétentions sur l'Angleterre. Cette paix irrita vivement le roi d'Espagne qui parut se préparer à déclarer la guerre à l'Angleterre.

Pendant qu'*Élisabeth* se disposoit à prévenir les desseins du roi d'Espagne, la mort de François II obligea Marie Stuart sa veuve, qu'aucun engagement ne retenoit plus en France, de se rendre dans ses états, où sa beauté, ses grâces, & le désir que ses sujets avoient de la revoir, exciterent la joie publique: jeune, ingénieuse & reine, elle ne tarda point à recevoir les vœux de plusieurs princes de l'Europe qui aspirerent à sa main. Parmi ses adorateurs se distinguoit sur-tout le duc d'Autriche, apuié par les princes de Guise, qui pressoient leur niece de lui donner la préférence. Marie refusa malheureusement son consentement avant que d'avoir consulté la reine *Élisabeth*. Celle-ci qui haïssoit Marie, mais moins encore que la maison d'Autriche, dissuada Marie de cette alliance, & lui proposa pour époux mylord Dudley son favori, seigneur anglois depuis long-temps dévoué aux intérêts de sa souveraine. Marie n'épousa ni l'archiduc, ni Dudley; elle se décida tout-à-coup, & par une passion de caprice pour le comte de Darley son parent. Cette union qui eut des suites si funestes, ne fit qu'ajouter à la haine d'*Élisabeth*, qui ne put fare alors éclater son ressentiment, trop occupée à soutenir la guerre contre la France, de concert avec les protestans. Mais Marie elle-même ne tarda point à venger *Élisabeth*, par le tort irréparable que lui firent à elle-même son inconduite & les égaremens de sa passion pour Rizzo, italien de la plus obscure naissance. Cet homme vil, mal-gré sa bassesse & sa difformité, avoit inspiré à Marie un amour si violent, que le roi, ne pouvant se dissimuler l'éclat de cette intrigue, vengea l'outrage fait à la majesté royale, en faisant poignarder Rizzo. Marie, aussi violente dans son ressentiment qu'elle l'avoit été dans son amour, se lia, soit par goût, soit pour assurer sa vengeance, avec le comte de Botwel, le plus lâche & le plus scélérat des hommes: & lui promit de l'épouser aussi-tôt qu'il l'auroit délivrée de son époux. Botwel dans peu de jours étrangla son maître de ses propres mains; & afin de cacher son crime, il fit sauter en l'air le cadâvre, au moyen de quelques barils de poudre qu'il avoit fait placer au dessous de la chambre où il venoit de commettre cet assassinat. Mais cette précaution ne trompa point le peuple, qui, connoissant l'âme féroce de Botwel, & ses vues ambitieuses, ne chercha point ailleurs l'auteur de cet horrible parricide. D'ailleurs, quand les sentimens eussent pu être partagés, Marie eût elle-même confirmé les soupçons, lorsque très-peu de temps après on la vit se marier publiquement avec l'infâme Botwel. Dès ce moment, se forma une conjuration contre la Reine; ses sujets la contraignirent d'abdiquer la ceurone, en faveur d'un fils unique encore au berceau, qu'elle avoit eu du comte de Darley. Elle nomma le comte de Murrai, son frere naturel, régent du royaume pendant la minorité du jeune souverain, & crut, en acceptant ces dures conditions, sauver du moins sa vie & sa liberté: mais, elle fut enfermée dans un fort, d'où s'étant évadée après un an de captivité, elle tenta de remonter sur le trône: mais la petite troupe qu'elle avoit rassemblée, fut battue, mise en fuite par le régent, & Marie se vit abandonée de tout le monde, & même du lâche Botwel qui s'étoit réfugié en Danemarck, où il vécut dans le mépris, & mourut dans l'indigence. Marie son épouse, croyant sa vie menacée en Écosse se retira sur les côtes d'Angleterre, & envoya demander à *Élisabeth* un asyle dans ses états, la reine d'Angleterre, sacrifiant sa générosité naturele à l'atroce plaisir de se venger d'une rivale humiliée, oublia que Marie étoit reine comme elle, malheureuse & suppliante: elle la fit enfermer à Turbury, d'où quelques mois après elle fut transférée à Cowentry, place forte, située au centre de l'Angleterre où l'infortunée Marie fut si étroitement enfermée, qu'elle perdit jusqu'à l'espérance de s'évader.

Passons rapidement sur les procédés d'*Élisabeth* envers Marie: ces faits sont trop connus pour que je pense devoir m'y arrêter: je dirai seulement que les moyens employés par *Élisabeth*, flétrissent sa mémoire: je dirai que Marie, plus imprudente que coupable, & comptant trop sur le nombre de ses partisans, eut tort de se liguer avec les chefs de la conjuration qui se forma contre la reine d'Angleterre, & de répondre du fond de sa prison, aux diverses propositions & aux brillantes espérances qu'on lui donnoit. Je conviendrai encore que Marie étoit coupable de l'assassinat de son époux; mais enfin, Marie étoit l'égale & non la sujete d'*Élisabeth*, celle-ci, en se vengeant, méconnoissoit ses propres intérêts; elle compromettoit les privilèges atachés au rang qu'elle occupoit & elle avilissoit de la plus étrange maniere les droits sacrés de la royauté.

Observations du Rédacteur.

(En conservant cet article, nous n'avons pas dû le réformer au point d'énoncer une opinion contraire; mais nous nous sommes réservé le droit de le contre-dire. Nous ignorons sur quels mémoires l'auteur a écrit l'histoire de cette infortunée Marie Stuart, mais nous croyons pouvoir l'assurer que la preuve de l'innocence de cette reine sur tous les points est poussée jusqu'à la démonstration dans le second volume du *supplément à l'histoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre*, qui est le neuvieme au total de l'ouvrage, & qui est consacré tout entier à discuter & à résoudre cette grande question. Nous n'en donnerons ici que les résultats généraux.

1°. Marie Stuart n'eut point pour David Rizzio, Rizzo ou Riccio, cette passion bizâre & honteuse dont parle cet auteur. Tous les historiens, même ceux qui sont contraires à Marie, tels que MM. Hume & Robertson, rejetent cette calomnie. Ses ennemis même & ses persécuteurs ne l'accuserent point de cette passion prétendue. La confiance de Marie en Riccio s'explique principalement par deux circonstances; l'une qu'un italien, un catholique qui avoit des relations particulieres avec le Pape, étoit nécessaire à une reine catholique qui se trouvoit presque seule de sa religion au milieu d'un peuple protestant, & qui conservoit dans son cœur le désir de rétablir en Écosse la foi de ses peres; l'autre, que Riccio étoit secrétaire de Marie pour les afaires de France, circonstance qui tient à la premiere & qui la fortifie.

2°. Son mariage avec Stuart Darnley, son parent, étoit le plus raisonable qu'elle pût faire. Le lord Darnley étoit, du chef de son pere, un des héritiers présomptifs de l'Écosse; il étoit par sa mere héritier présomptif de l'Angleterre, concurremment avec Marie Stuart: le choix que fit Marie fut donc dicté par le désir très-sage de réunir les droits de deux branches de la maison Stuart. Marie ne manquoit ni à son nom, puisqu'elle épousoit un Stuart, ni à son rang, puisque ce mariage fortifioit ses droits à la courone d'Angleterre, ni à sa religion, puisqu'elle épousoit un catholique; ce mariage fut malheureux, mais Marie n'opposa jamais que la douceur aux violences & aux égaremens de Darnley. Il est prouvé que la mort de Darnley fut l'ouvrage de ceux même qui en accuserent Marie pour la perdre & pour régner en sa place; c'est ce qui résulte des dépositions des témoins & de l'aveu des complices; tous déclarent qu'elle n'eut aucune connoissance du complot, qu'on se cacha d'elle, parce qu'on reconut l'impossibilité d'obtenir son consentement.

Mais elle épousa en troisiemes noces un des meurtriers de Darnley!

Elle l'épousa d'après une requête qui lui fut présentée par la noblesse du royaume, & apuiée par le parlement, requête où on lui représentoit Botwel, non seulement comme innocent du meurtre de Darnley, mais comme un homme que la voix publique appeloit à partager son trône & son lit; elle crut, en l'épousant, céder au vœu de sa nation; alarmée sur sa situation, éfrayée pour elle-même du coup terrible qui lui avoit enlevé son mari, elle crut avoir besoin d'un apui; elle crut n'en pouvoir choisir un plus sûr que celui qui lui avoit été proposé par la noblesse de son royaume & par son parlement, & qui d'ailleurs étoit un vieux & zélé serviteur de sa maison, ataché autrefois au roi d'Écosse son pere & à la reine Marie de Lorraine sa mere. Il avoit soixante ans passés, Marie Stuart en avoit à peine vingt-quatre; elle étoit la plus belle femme de son siecle; Botwel étoit le vieillard le plus difforme des trois royaumes; il ne pouvoit être question d'amour dans cette afaire; Marie se sacrifioit pour pourvoir à sa propre sûreté; cependant ses ennemis fabriquerent des lettres qu'ils supposerent écrites par elle au comte de Botwel, du vivant de Darnley, & qui contenoient l'aveu le plus formel, & le plus grôssier de son amour pour Botwel & un consentement exprès donné à la mort de Darnley; mais la fausseté de ces lettres, dont elle n'a jamais vu l'original, quoiqu'elle n'ait cessé d'en demander la communication, a été mille fois démontrée; elles étoient l'ouvrage de son frere naturel & de son plus cruel ennemi Murray, qui se prétendant, contre la notoriété publique, issu d'un mariage légitime, vouloit la perdre pour régner en sa place. C'étoit lui aussi qui l'avoit le plus instament pressée d'épouser Bothwel, pour se faire ensuite de ce mariage un titre d'accusation contr'elle. Toute la perfidie de Murray & de ses complices est dévoilée dans l'ouvrage que nous avons indiqué. On peut voir aussi dans cette Encyclopédie l'article Lesley.

3°. Pour faire périr Marie Stuart avec quelque apparence de justice, on supposa qu'elle étoit entrée dans une conjuration contre *Élisabeth*, elle auroit pu y entrer sans mériter de reproche, car elle avoit sur la vie d'*Élisabeth* le même droit qu'*Élisabeth* avoit sur sa liberté qu'elle lui enlevoit depuis 19 ans. Mais premiérement, le réalité de la conjuration en elle-même est un grand problême; secondement il est avéré que Marie n'y eut aucune part. On se hâta de faire périr tous ceux qu'on regarda ou qu'on voulut regarder comme auteurs, fauteurs & complices de cette conjuration prétendue, & on publia ensuite qu'ils avoient accusé Marie de complicité: si le fait eût été vrai, on se seroit bien gardé de les exécuter si promptement; on les auroit conservés pour les confronter à Marie; mais dans la vérité, on n'avoit d'autre ressource que de faire parler les morts. On arrêta deux secrétaires de Marie; on

prétendit avoir tiré d'eux l'aveu qu'ils avoient entretenu avec les conjurés une correspondance au nom & par les ordres de Marie ; elle demanda de leur être confrontée, elle ne put jamais l'obtenir, & ses secrétaires, remis en liberté après sa mort, ont dit, ont écrit que bien loin d'avoir fait la déclaration qu'on leur attribuoit, ils avoient fait précisément la déclaration contraire. Marie ne se cachoit point d'avoir agréé les services de quiconque vouloit lui procurer la liberté ; elle nioit seulement d'avoir approuvé aucun attentat contre la persone de sa persécutrice : j'aurois voulu, disoit-elle, voir cesser les maux des fideles & les miens, mais j'aurois prié comme Esther, & n'aurois point agi comme Judith ! On peut l'en croire, sur-tout lorsqu'écrivant au duc de Guise, son cousin-germain & son ami, pour l'instruire des manœuvres de ses ennemis & de la déposition qu'on disoit avoir été faite par ses secrétaires, elle attribue cette déposition ou à la torture, ou à la crainte de la torture. Marie n'avoit aucun intérêt de déguiser sa pensée au duc de Guise ; elle eût pu compter sur son approbation, même en avouant un complot contre la vie d'une ennemie qui l'avoit traitée avec tant d'injustice ; si elle avoit eu des juges, elle auroit pu leur dire pour toute défense : „ Reine opprimée par mes sujets rebel- „ les, je suis venue ici sur la foi des traités & „ des liens du sang ; j'ai demandé un asyle, pour „ tout asyle je n'ai eu qu'une prison ; j'ai récla- „ mé les loix, leur apui m'a été enlevé ; j'ai „ vécu sous l'empire de la guerre & de la for- „ ce ; on est venu m'offrir le secours de la force „ que je ne demandois pas, je l'ai accepté „. Aucun juge n'auroit pu la condamner. Mais dans la vérité, voici qu'elle fut sa justification : „ Des juges m'absoûdroient, dit-elle, quand par „ l'intérêt d'une juste défense, quand pour recou- „ vrer ma liberté, sur laquelle on n'avoit nul „ droit, j'aurois permis qu'on attentât à la vie „ de ma persécutrice, dans l'état de guerre qu'el- „ le avoit établi entre nous ; mais la vérité „ m'oblige de déclarer que je n'en ai rien fait, „ & que je défie mes ennemis de m'en convain- „ cre „.

Ils ne la convainquirent pas, & ils la condamnerent.

Nous n'avons énoncé ici que le sommaire des faits, nous avons indiqué le lieu où se trouvent les preuves. L'auteur de cet article va continuer de parler.)

Lorsque *Élisabeth* n'eut plus rien à craindre, soit du côté de la France, soit du côté de l'Écosse, ou relativement à la reine Marie, elle termina, par le refus le plus absolu, la négociation qui a été entreprise pour son mariage avec le duc d'Alençon, & répondit qu'elle vouloit vivre & mourir célibataire. Toutefois, ni la mort de Marie, ni les troubles qui agitoient la France, ni la soumission des Écossois, ne laissoient jouir *Élisabeth* d'une sécurité parfaite : il lui restoit à craindre un ennemi puissant un rival d'autant plus formidable, qu'à des forces supérieures, à l'éclat de ses victoires, il unissoit une profonde politique, une habileté rare, outrée, & une haine personele & implacable contre la reine d' Angleterre : cet ennemi si redoutable étoit Philippe II, qui, toujours enflamé du désir de monter sur le trône d'Angleterre, en vertu des titres que lui donnoit la maison de Lancastre, profita avec adresse du mécontentement des catholiques, & de l' impression qu'avoit faite sur eux la mort tragique de Marie.

Philippe avoit fait sortir de ses ports, sous les ordres du duc de Medina-Celi, la flote la plus formidable qui eût encore paru sur l'Océan : elle étoit composée de 150 grôs vaisseaux de guerre, montés de 19000 hommes & de 1230 pieces de canon : à cette armée navale devoit se réunir une flote de Flandre, sur laquelle devoit s'embarquer le duc de Parme avec une armée de 30000 hommes.

Pour s'opposer à la descente des Espagnols *Élisabeth* avoit sur les côtes une armée de 80000 hommes, & la mer étoit gardée par une petite flote qui avoit pour amiral Howard duc d'Effingam, & pour vice-amiraux les fameux Drack, Hawkin & Forbisher, officiers intrépides, & qui s'étoient déja signalés plusieurs fois contre les Espagnols. L'amiral de Philippe entra librement dans la Manche ; mais il ne put y être joint, comme il s'y atendoit, par la flote du duc de Parme ; & à peine se fut-il engagé plus avant, qu'il eut à combatre tout-à-la-fois contre les vents qui devinrent contraires, & contre les Anglois qui, profitant habilement des circonstances, triompherent, après quelques momens de combats, des Espagnols.

Cette victoire fut le premier acte de vengeance qu'*Élisabeth* exerça contre Philippe II, dans les états duquel elle porta la guerre, tandis que l'intrépide Drak & le chevalier de Nowis surprenoient la Corogne, incendioient la ville basse, & alloient sur le Tage signaler leur valeur par les mêmes exploits. Peu satisfaite encore de ces succès, *Élisabeth*, se ligua avec Henri IV, & détourna les coups que l' Espagne & Mayenne se flatoient de porter à la liberté françoise.

Il ne restoit plus à l'heureuse *Élisabeth* que les catholiques irlandois à soumettre ; la reine confia le commandement de l'armée qu'elle envoya contr'eux, au comte d'Essex, qui depuis quelque temps avoit supplanté le comte de Leicester dans le cœur de la reine. Qui ne connoîtroit le célebre comte d'Essex que par le portrait imposant qu'en a fait Thomas Corneille, le regarderoit sans doute comme l'un des plus habiles généraux qui aient illustré l'Angleterre, comme un homme ambitieux, mais d'ailleurs respectable par les

plus rares qualités, & sur-tout par le plus brillant héroïsme : mais il n'y eut jamais aucun trait de ressemblance entre le véritable comte d'Essex & le héros de fantaisie que Corneille imagina de montrer sur la scêne françoise. Ce trop fameux comte d'Essex n'étoit qu'un homme ingrat, un homme vain, présomptueux, plein de projets extravagans. L'armée qu'il conduisit en Irlande, étoit la plus belle & la plus aguerrie que l'on eût encore vue en Angleterre ; & pour vaincre, il ne lui manquoit qu'un général plus habile que le comte d'Essex. Il n'eut que de foibles succès, dont il ne sut pas même profiter. Cependant il étoit le favori d'*Élisabeth*. La nation angloise se plaignit hautement de la complaisance de la reine, & des fautes du comte d'Essex. Le mécontentement devint si général, qu'*Élisabeth* rapela le comte. Celui-ci, ne doutant point des sentimens de la reine, se justifia aisément devant elle. Mais à peine fut-il retourné en Irlande, qu'au lieu d'agir contre les ennemis, il entra en conférence avec le Comte de Tiron, chef des mécontens, sans en rien communiquer au conseil de guerre. Cette démarche fut prise pour une trahison. Il fut accusé, mais au lieu de venir à la cour rendre compte de sa conduite, il tâcha, autant qu'il fut en lui, d'exciter une sédition dans Londres, résolu de perdre la vie, ou de gâgner une courone. Il fut arrêté en Irlande, amené en Angleterre, enfermé à la tour, jugé, condamné à perdre la tête, & l'arrêt fut exécuté. On assure que l'éfort qu'*Élisabeth* fit sur elle-même pour signer cette sentence de mort, abrégea le cours de sa vie ; car on ne doutoit point qu'elle n'eût eu les plus tendres sentimens pour le comte d'Essex & l'on prétend que ce ne fut que pour dérober au public la honte d'un tel atachement, qu'elle parut consentir à l'envoyer sur l'échafaud.

Observations du Rédacteur.

(Nous ne savons encore d'après quels mémoires l'auteur a tracé ce portrait du comte d'Essex ; mais nous pouvons assurer que celui de Thomas Corneille, quoique embéli suivant les convenances dramatiques, est beaucoup plus fidele. Le comte d'Essex eut beaucoup de conformité de caractere & de fortune avec notre maréchal de Biron. Tous deux étoient bien moins des traîtres livrés à l'esprit de faction, que des amis trop exigeans, des esprits orgueilleux, incapables de supporter la diminution de la faveur & le refroidissement du maître. Ils conspiroient par humeur & par dépit, plutôt que dans le dessein formel de troubler l'état. Tous deux avoient des qualités brillantes, une valeur héroïque, des talens pour la guerre, de l'ardeur pour la gloire, tous deux avoient rendu des services qui demandoient grâce pour eux, & leur supplice, quoique mérité dans toute la rigueur de la loi, est une tache pour la Reine, & pour les juges.)

Quoi qu'il en soit, victorieuse de Philippe II, respectée e de ses peuples, admirée de l'Europe, *Élisabeth*, que la mort du comte d'Essex avoit pénétrée de douleur, sentit sa fin approcher : un engourdissement qui s'étoit emparé de ses membres, & qui la privoit même de l'usage de la parole, la mit au tombeau, dans la 70e année de son âge, & la 44e année de son regne. Elle nomma Jacques, roi d'Écosse & fils de Marie, pour lui succéder.

Élisabeth Petrowna, impératrice de Russie. *Voyez* l'article Anne Iwanowa.

(Quoique le nom d'*Élisabeth* & celui d'*Isabelle* paroissent être le même, nous renvoyons à l'article *Isabelle*, les persones plus particuliérement connues sous ce nom.)

ELLER DE BROOKUSEN, (Jean Théodore), premier médecin du roi de Prusse & directeur de l'académie royale de Prusse, mort à Berlin en *1760*, auteur d'un ouvrage latin qui traite de la connoissance & du traitement des maladies, principalement des maladies aiguës. Cet ouvrage a paru traduit en françois par M. le Roi, médecin, en 1774.

EL-MACIN, (George) (*Hist. litt. mod.*) auteur d'une *histoire des Sarasins*, écrite en arabe, traduite en latin par Erpenius, dans le dernier siecle.

El-macin étoit Égyptien. Mort en 1238.

ÉLOI, (Saint) (*Hist. de Fr.*) né à Cadillac près de Limoges en 588, excella dès sa jeunesse dans les ouvrages d'Orfévrerie. Clotaire II employa ses talens ainsi que Dagobert, qui le fit son trésorier. On le tira de ce poste pour le mettre sur le Siége de Noyon en *640*. Il mourut saintement en *659*, après avoir prêché le Christianisme à des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'Églises & de monasteres, & parut avec éclat dans un concile de Châlons en *644*. Saint Ouen son ami a écrit sa vie. L'Abbé Laroque en a donné une traduction en 1693. Il l'a enrichie d'une version de 17 Homélies, qui portent le nom de S. *Éloi*. (*Article tiré du diction. historique-portatif.*) (Π)

ELZEVIRS, (*Hist. litt. mod.*) imprimeurs d'Amsterdam & de Leyde, dont les plus célebres sont Louis, Bonaventure, Abraham & Daniel, (le premier travaillant dès l'an 1595, le dernier mort en 1680) se sont fait un grand nom par leurs presses & leurs chefs-d'œuvre typographiques.

EMA *ou* EMMA ; nom de deux femmes célebres dans l'histoire de France, mais dont il n'est pas sûr que la premiere ait existé. Quant à cette premiere, réputée fille de Charlemagne, *voyez* l'article Éginard.

La seconde *Ema* ou *Emna*, fille de Lothaire, roi d'Italie, femme de notre roi Lothaire, fils aîné de Louis d'Outremer, empoisona, dit-on,

ſon mari, pour régner ſous le nom d'un fils au berceau. Ce fils, nommé Louis V, fut encore empoiſoné, ſelon l'opinion commune par Emma ſa mere, qu'on avoit chaſſée de la France & qui vouloit y régner. Empoiſoner ſon fils n'en étoit pas trop le moyen. Après la mort de Louis, les François ne voulurent être gouvernés ni par ſa mere ni par ſon oncle Charles de Lorraine, & ſe donnerent à une troiſieme race de rois.

L'Angleterre a auſſi une *Ema* ou *Emma* célebre : dans le temps où les races ſaxone & danoiſe ſe diſputoient la courone d'Angleterre, au onzieme ſiecle, elle avoit épouſé Éthelred II, prince de la race ſaxone. Le regne de ce prince fut une ſuite de crimes & de fautes. Il ne fit qu'une choſe raiſonable; ce fut de vouloir opposer les Normands aux Danois. C'eſt dans cette vue qu'il demanda & obtint en mariage Emma, ſœur de Richard II, duc de Normandie. Éthelred ayant également irrité, par ſes attentats & ſes entrepriſes, ſes ennemis & ſes ſujets, ayant été détrôné par les uns, abandoné par les autres, s'enfuit en Normandie, où Richard II ſon beau-frere lui donna un aſyle, mais non pas un ſecours dont il étoit indigne; Canut ſon rival, de la race danoiſe, régna en ſa place. Éthelred, outre des enfans d'un premier lit, avoit eu deux fils d'*Emma* ſa ſeconde femme, ſavoir, Alfred & Édouard. Ces deux princes avoient été emmenés en Normandie par *Emma* leur mere, lorſqu'Éthelred avoit été détrôné ; ils y vivoient paiſibles ſous la protection des ducs de Normandie; Canut, vainqueur d'Éthelred, redouta cette protection; & pour empêcher le duc Richard II, frere d'*Emma*, d'agir en faveur de ſes neveux, il voulut devenir ſon beau-frere; il épouſa donc *Emma*, & donna ſa ſœur à Richard II; par le contrat de mariage de Canut & d'*Emma* on aſſura aux enfans qui en naîtroient, la ſucceſſion à la courone d'Angleterre : l'on ſacrifia les droits, non ſeulement des enfans du premier lit d'Éthelred, mais encore des enfans qu'il avoit eus d'*Emma*, & qui ne pardonerent jamais à leur mere de les avoir ainſi vendus à l'ennemi de leur pere & de leur maiſon.

Canut eut d'*Emma* un fils, nommé Hardicnute, ou Hardicanute. On ne s'en tint pas exactement au contrat de mariage de Canut & d'*Emma*, qui aſſuroit l'Angleterre à Hardicanute; on ne lui en donna que la moitié & l'autre moitié à Harold, fils de Canut d'un premier lit. *Emma* fut nommée régente de la partie du royaume échue à ſon fils; on lui donna pour conſeil le comte Godouin (Goodwin), chef de la nobleſſe angloiſe, qui, trahiſſant *Emma* & ſe vendant à Harold, s'atacha particuliérement à fermer l'entrée du royaume au prince Hardicanute. *Emma* voyant que Hardicanute tardoit à paroître, propoſa de faire venir de Normandie les fils d'Éthelred; elle n'alléguoit que le déſir ſi naturel à une mere de revoir des enfans dont elle étoit depuis long-temps ſéparée. Godouin vit bien que l'intention & l'eſpérance d'*Emma* étoient de ranimer, par leur préſence, l'affection des Anglois pour la race de leurs ſouverains, & de faire régner les fils du premier lit qui étoient en Normandie, ſi celui du ſecond lit ne vouloit ou ne pouvoit pas quiter le Danemarck. Godouin applaudit à la propoſition d'*Emma*, dans le deſſein d'immoler ces deux importantes victimes; mais *Emma*, ſans ſoupçoner la perfidie atroce de Godouin, avoit la défiance d'une mere : elle ne ſoufrit jamais que les deux princes viſſent enſemble Godouin; elle tenoit toujours l'un des deux ſous ſes ieux, & ne permettoit à l'autre de marcher que ſous l'eſcorte des fideles Normands, qui étoient venus en Angleterre à la ſuite de ces princes. Godouin ne pouvant ataquer qu'un des deux freres, ataqua l'aîné, Alfred fut arrêté, ſon eſcorte maſſacrée, on lui creva les ieux, on l'enferma dans un monaſtere, où il mourut bientôt de douleur & d'ennui; à cette nouvele, *Emma* renvoya promptement & ſecrétement Édouard dans ſon aſyle en Normandie. Godouin, furieux d'avoir manqué une partie de ſon crime, & redoutant l'habileté d'*Emma*, l'accuſa de trahiſon; il eut le crédit de la faire chaſſer du royaume; cependant Harold mourut, Hardicanute ariva, tout ſe réunit en ſa faveur; il fit venir à ſa cour ſon frere Édouard, qui demanda juſtice de la mort d'Alfred; Hardicanute lui-même mourut peu de temps après; la race ſaxone remonta ſur le trône, Édouard fut roi d'Angleterre. Cet Édouard nommé le *Confeſſeur* fut le dernier roi d'Angleterre de la race ſaxone, comme Hardicanute avoit été le dernier de la race danoiſe. *Emma* vivoit encore vers l'an 1046.

ÉMANUEL *ou* EMMANUEL, (*Hiſt. de Portug.*) dit LE GRAND, roi de Portugal; c'eſt ſous ſon regne, c'eſt ſous ſes auſpices que ces grands navigateurs, Vaſco ou Vaſquez de Gama, Americ Veſpuce, Pierre Alvarès Cabral, firent leurs grandes découvertes : l'un trouva la route aux Indes en doublant le cap de Bonne-Eſpérance, & tranſporta au Portugal le commerce de l'Italie; l'autre aperçut le premier le continent de l'Amérique & lui donna ſon nom; le troiſieme découvrit le Bréſil, ces découvertes & ces révolutions firent donner à *Emmanuel* le nom de *prince très-fortuné*, & on appele encore aujourd'hui le regne d'*Emmanuel* le *ſiecle d'or du Portugal*. On reproche à ce prince quelques fautes en politique; il chaſſa les Mores, il convertit ou plutôt il baptiſa les Juifs par force; il eut en partie les torts & la gloire de Charlemagne; au lieu des trois parties de l'Europe où Charlemagne fit des conquêtes, l'Italie, l'Eſpagne, & ſur-tout l'Allemagne, ce fut dans les trois autres parties du monde qu'*Emmanuel* fit les ſienes.

Il prenoit les titres de ſouverain de Guinée, maître de la navigation & du commerce d'Éthiopie, d'Arabie, de Perſe & des Indes, titres d'au-

tant plus glorieux qu'il ne les devoit point au hazard de la naissance, mais à l'industrie de ses sujets, encouragés par ses bienfaits.

Emmanuel épousa successivement les deux sœurs avec dispense du Pape ; c'étoient Isabelle & Marie, filles de Ferdinand le catholique, roi d'Espagne : il épousa en troisiemes noces leur niece, Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, laquelle épousa ensuite en secondes noces François I. (*Voyez* Éléonore d'Autriche.)

Emmanuel bâtit le monastere de Bellem, & il y est enterré. On lit sur son tombeau cette épitaphe où ses conquêtes sont célébrées :

Littore ab occiduo, qui primum ad littora solis
Extendit cultum notitiamque Dei ;
Tot reges domiti cui submisere tiaras,
Conditur hoc tumulo maximus Emmanuel.

ÉMANUEL PHILIBERT, Duc de Savoie, né en 1528 de Charles III, fut d'abord destiné à l'Église ; mais après la mort de ses deux freres, on lui laissa suivre son inclination pour le métier des armes. Son courage lui mérita le commandement de l'armée impériale au siége de Mets. Il gâgna en 1553 la fameuse bataille de S. Quentin sur les François. La paix ayant été conclue à Château-Cambresis, il épousa en 1559 Marguerite de France, fille de François I, & sœur de Henri II. Le mariage lui fit recouvrer tout ce que son pere avoit perdu de ses états. Il les augmenta ensuite par sa dextérité & par sa valeur. Il mourut en 1600, ne laissant qu'un fils, Charles-Emmanuel qui lui succéda & qui se montra digne de lui par son courage, par son activité & par son amour pour les sciences, qualités qui formoient le caractere de son pere. (*Article tiré du dictionaire portatif historique.*) (Π.)

ÉMERY. (*Hist. de Fr.*) Son vrai nom étoit Michel Perticelli ou Particelli ; il étoit fils d'un paysan de Siene. Le cardinal Mazarin l'avoit amené d'Italie ; il le fit surintendant des finances de France ; il fut chassé à la clameur publique ; & ce fut le désordre qu'il avoit mis dans les afaires, qui fit chasser deux fois le cardinal Mazarin.

ÉMILES, ÉMILIENS ; (*Hist. rom.*)

Stantes in curribus Æmilianos :

maison illustre de Rome, partagée en différentes branches, toutes célebres, & dont les principales sont les Mamercus, les Lépides, les Pauls, les Scaurus, les Papus ou Papiens. Les personages les plus illustres de cette maison, en les prenant indistinctement dans les diverses branches, sont.

1°. Mamercus Emilius trois fois dictateur, vainqueur des Veïens & des Fidenates, au quatrieme siecle de Rome.

2°. Le consul Lucius Emilius Papus, qui vainquit les Gaulois près de Télamon en Étrurie, l'an 527 de Rome.

3°. Le consul Lucius Emilius Paulus, tué à la bataille de Cannes ; c'est de lui qu'Horace a dit.

Animæque magnæ
Prodigum Paulum, superante Pœno.

Silius Italicus :

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

4°. Paul Émile son fils, dit le Macédonique, qui vainquit Persée & réduisit la Macédoine en Province ; Persée l'ayant fait prier de lui épargner l'afront d'être mené en triomphe, il répondit froidement ; *la grâce qu'il demande est dans ses mains* ; c'est le conseil que Cléopâtre suivit dans la suite.

Deliberata morte ferocior,
Sævis Liburnis scilicet invidens
Privata deduci superbo.
Non humilis mulier triumpho.

Paul Émile perdit un de ses fils cinq jours avant son triomphe, & un autre trois jours après. Ses deux autres fils avoient passé dans des maisons étrangeres ; l'un avoit été adopté par Fabius Maximus, l'autre par Publius Scipion, fils du premier Scipion l'Africain ; mais suivant Velleius Paterculus ; *nihil ex paterna majestate, præter speciem nominis, vigoremque eloquentiæ retinenti.* Le fils de Paul Émile releva la gloire du nom de Scipion & fut le second Scipion l'Africain, le destructeur de Carthage & de Numance, l'ami de Lucilius & de Térence, non moins célebre par son esprit que par ses exploits. Son pere adoptif, placé ainsi entre les deux Scipions, *geminos, duo fulmina belli, Scipiadas, cladem Lybiæ*, resta obscur ; & c'est de lui sur-tout qu'on put dire :

Mais il n'égalera ni son fils, ni son pere.

5°. Marcus Emilius Lepidus, deux fois consul, l'an de Rome 565, & l'an 577.

6°. Un autre Marcus Emilius Lepidus, consul l'an de Rome 615, & défait par les Vaccéens, peuples espagnols, qu'il avoit ataqués mal-à-propos, & mal-gré les défenses du sénat.

7°. Un autre Marcus Emilius Lepidus, noté par les censeurs, comme coupable de luxe & de faste, parce qu'il louoit une maison six mille sesterces, c'est-à-dire, 750 liv. *At nunc*, dit Velleius Paterculus, *si quis tanti habitat vix ut senator agnoscitur ; adeo mature a rectis in vitia, a vitiis in prava, a pravis in præcipitia pervenitur.*

Si nous voulons comparer le luxe françois au luxe romain, quel est aujourd'hui, je ne dis pas l'homme égal parmi nous à un sénateur romain, mais le magistrat subalterne, l'avocat, le procureur connu & employé, qui ne paye que 750 liv. de loyer?

8°. Divers autres Marcus Emilius Lepidus, dont le plus célebre est le triumvir, collégue d'Auguste & d'Antoine.

9°. Marcus Emilius Scaurus, consul l'an 638 de Rome, & prince du sénat, offre un singulier mélange des vertus des premiers siecles de la république romaine & de la corruption des derniers. Il avoit composé des mémoires sur sa vie, dont il ne nous reste que des fragmens raportés par Valere Maxime & par d'autres auteurs. M. le président de Brosses a écrit *une vie de Scaurus pour servir de supplément aux mémoires écrits par lui-même*. On la trouve dans le 24[e] volume des mémoires de littérature, pages 235 & suiv. Scaurus étoit né l'an 590 de Rome. Il fut fait consul, comme nous l'avons dit, l'an *638*: „ ce fut alors, „ dit M. le président de Brosses, que l'on commença d'entrevoir en lui ce caractere hautain, „ entreprenant, vindicatif, avide d'honeur & de „ puissance, non moins avide d'argent, & peu „ scrupuleux sur les moyens de parvenir à ses „ fins: Mais... Il avoit d'ailleurs de grands talens, une âme ferme, une gravité singuliere, un „ courage au dessus de tous les événemens, & surtout une extrême adresse à déguiser ses vices „. On trouve en effet dans sa vie des preuves de toutes ces assertions.

À peine consul, il passe dans une rue où le préteur Décius, assis sur son tribunal, rendoit la justice au peuple; ce magistrat n'ayant pas eu l'attention de se lever lorsque le consul passoit, celui-ci envoya les licteurs lui déchirer sa robe & briser son tribunal, & défendit aux plaideurs qui étoient-là présens de se pourvoir devant lui.

Il soumit la Ligurie; il arrêta les inondations de la Trébia, en faisant creuser un canal navigable de Parme à Plaisance, ouvrage sans lequel il eût peut-être été impossible aux Romains même de tenter la conquête des Gaules, ces inondations formant des marais qui fermoient le passage.

Il est l'auteur de la célebre voie Émiliene qui passoit par Pise & aboutissoit à Tortone, & qu'il ne faut pas confondre avec une autre voie Émiliene qui en étoit une branche de la voie Flaminiene, & qui s'étendoit de Rimini à Aquilée. Il est aussi l'auteur du pont Milvius, aujourd'hui *ponte-mole*. Scaurus faisant la guerre dans la Gaule Transpadane, faisoit observer à ses troupes une si exacte discipline sur les terres des alliés, qu'au raport de Frontin, un arbre fruitier renfermé dans l'enceinte de son camp n'avoit perdu aucun de ses fuits. Il soumit encore les pays nommés aujourd'hui le Frioul & l'Istrie. Il perdit un fils dans cette expédition. Il lui avoit confié la garde d'un poste important dans les montagnes du côté de Trente; ce jeune homme s'étoit mal aquité de sa commission, son pere lui envoya défendre de reparoître jamais devant lui; le fils en conçut un tel désespoir, qu'il se donna la mort: voilà bien les mœurs des Brutus & des Manlius.

Mais voici qui n'est plus dans leurs mœurs. Cette âme si ferme sur tout le reste, ne pouvoit soutenir la vue d'une certaine quantité d'argent; il n'étoit pas de ces gens dont parlé Horace:

Quisquis ingentes oculo irretorto
Spectat acervos.

Il se laissa corrompre par l'or de Jugurtha & fut un de ceux que ce prince criminel avoit en vue, lorsqu'il disoit que *Rome étoit à vendre & seroit vendue si elle trouvoit un acheteur*. Et lorsqu'on eut ordoné des informations contre ceux qui s'étoient laissés corrompre, il eut l'audace de se proposer pour être un des commissaires qui devoient travailler aux informations, & en effet il eut le crédit de se faire nommer, ainsi l'afaire n'eut point de suite; dans d'autres occasions il déploya tout le zele & tout le courage d'un vrai citoyen au milieu des dissentions civiles; tourmenté de la goute, il veilloit & agissoit pour le salut de Rome. *Je n'ai point de jambes*, disoit-il, *pour fuir le péril*, *mais je sais en retrouver pour poursuivre les perturbateurs du repos public*.

Sa conduite dans la guerre de Jugurtha le fit soupçoner d'avoir reçu de l'argent de Mithridate, pour susciter la guerre des alliés qui faisoit diversion en Italie. Il fut accusé avec deux autres romains, dont l'un s'exila lui-même, l'autre fut relégué, Scaurus étoit malade, il avoit soixante & douze ans; on lui conseilloit de suivre l'exemple du premier de ses co accusés; il n'en voulut rien faire; il parut dans la place publique, apuié sur les bras de quelques jeunes gens de la plus haute naissance, & s'adressant au peuple: *Romains*, dit-il, *est-ce à vous de juger de mes actions? Ce sont vos peres qui les ont vues*, *mais je veux bien vous prendre pour juges. Un Varius accuse Marc Émile prince du sénat d'avoir trahi la République en faveur d'un roi de Pont. Marc-Émile le nie; qui devez-vous croire?* Le peuple, subjugué par cette fermeté d'un vieillard, obligea l'accusateur à se desister de sa poursuite. C'est par ce caractere de force & de grandeur qui éclatoit en toute occasion, c'est sur-tout par le talent de voiler avec adresse ses turpitudes secretes qu'Emilius Scaurus sut échaper à l'opprobre que méritoit un vice bas & honteux, & jouir constament de la plus haute considération. Les harangues de Cicéron sont pleines de ses éloges; Tacite même l'a loué, Salluste paroît l'avoir mieux connu. *Emilius Scaurus*, dit-il, *homo nobilis*, *impiger*, *factiosus*,

avidus potentiæ, honoris, divitiarum; cæterum vitia sua callide occultans.

10°. Son fils, nommé comme lui Marcus Emilius Scaurus, paroît n'avoir eu que ses vices, sans ses qualités brillantes. On a quelques fragmens d'un plaidoyer que Cicéron fit pour ce fils, accusé de déprédations & de violences par la Sardaigne, qu'il avoit mal gouvernée.

Cette maison Emilia eut en tout trente-huit consuls, dix tribuns militaires, cinq dictateurs, cinq censeurs, deux souverains pontifes, neuf fois les honeurs du triomphe; mais la branche des Scaurus a-t-elle mérité qu'Horace la plaçât dans ses odes immorteles entre Regulus & Paul Émile?

Regulum & Scauros animæque magnæ
Prodigum Paulum, &c.

Emilia est le nom de deux vestales, (soit qu'elles fussent ou non de la maison *Emilia*) dont l'une fut punie du supplice afreux des vestales impudiques; l'autre ayant commis la garde du feu sacré à une jeune vestale qui le laissa éteindre, se tira d'afaire en jetant un morceau de son voile sur l'autel qui raluma le feu, au raport de Denys d'Halicarnasse.

Paul Émile, historien du quinzieme & du seizieme siecle, étoit de Vérone, & vécut en France sous les regnes de Charles IX, de Louis XII & de François I, il y vint en 1487, & y mourut en 1529. On a de lui une histoire de France en dix livres, commençant à Pharamond & finissant à la cinquieme année de Charles VIII (1488): cette histoire a été continué par Arnould ou Arnauld du Ferron.

ÉMILIEN, (*Hist. des Empereurs.*) né dans la Lybie, de parens obscurs & indigens, embrassa par goût & par besoin la profession des armes. Quelques actions d'éclat le firent remarquer de l'empereur Dece, qui lui confia le gouvernement de la Sarmatie en proie aux brigandages des Barbares. Il montra dans cet emploi tant de courage & de capacité, que Gallus, successeur de Dece, le continua dans ce gouvernement. Les derniers empereurs s'étoient soumis à payer un tribut aux Scythes. L'avarice de ces Barbares devenant plus exigeante à mesure qu'on lui fournissoit des alimens, imposoit chaque jour des conditions plus humiliantes. *Émilien*, sensible à l'abaissement où ils tenoient l'empire, fit assembler ses soldats; il leur promit, s'ils vouloient le seconder, de récompenser leur valeur en les gratifiant de la somme qu'on payoit aux Barbares. Cette proposition fut reçue avec un applaudissement général; tous demandent qu'on les mene à l'ennemi, & la fortune seconde leur courage. Les Scythes s'éloignent des frontieres, la sûreté y est rétablie. *Émilien* rentra triomphant dans la Mésie, où son armée, reconoissante de l'exécution de sa promesse, le proclama empereur. Gallus, instruit de cette rébellion, s'avança dans cette province pour la faire rentrer sous son obéissance. Une défaite qu'il essuya le fit tomber dans le mépris de ses soldats, qui le massacrerent avec son fils. *Émilien* victorieux écrivit au sénat pour le prier de confirmer son élection promettant de chasser les Barbares de l'Arménie & de la Mésopotamie. Une promesse si éblouissante lui mérita tous les suffrages: il faisoit de grands préparatifs pour remplir son engagement, lorsqu'il apprit que les légions de la Rhétie avoient élevé à l'empire Valérien, dont l'illustre naissance & les grands talens avoient subjugué l'estime publique. Les soldats d'*Émilien*, honteux d'être sous les ordres d'un chef né pour vieillir dans les derniers grades, le massacrerent pour prévenir les horreurs d'une guerre civile qui les eût obligés de tourner leurs armes contre leurs parens & leurs concitoyens. Il n'étoit âgé que de quarante ans lorsqu'il fut assassiné, en 254: son regne ne fut que de trois mois. Persone ne lui contesta les talens d'un homme de guerre, mais il étoit sans capacité pour les afaires.

EMMIUS, (Ubbo) (*Hist. litt. mod.*) professeur en histoire & en langue greque à Groningue, auteur des ouvrages suivans: *Vetus græcia illustrata*; *Chronologia rerum romanarum, cum serie consulum. Decades rerum Frisicarum.* Il étoit né dans la Frise en 1547; il mourut à Groningue en 1525.

EMPÉDOCLE, (*Hist. anc.*) philosophe pythagoricien, natif d'Agrigente en Sicile, étoit en même temps poëte, historien, médecin, théologien instruit dans l'école des prêtres égyptiens: il étoit même magicien, si l'on veut. Diogene Laërce a écrit sa vie parmi celles des philosophes, une multitude d'autres auteurs, tant anciens que modernes, en ont parlé; il est célebre, mais il est peu connu: deux grands poëtes en ont jugé bien diversement. Lucrece représente *Empédocle*, comme un sage élevé en quelque sorte au dessus de l'humanité, & qui faisoit plus d'honeur à la Sicile que tout ce qu'elle renferme d'ailleurs d'admirable.

Quorum Agrigentinus cum primis Empedocles est,
Insula quem Triquetris terrarum gessit in oris.

Il décrit & la mer qui baigne de tous côtés la Sicile, & le goufre de Charybde & les feux de l'Etna, & toutes les autres merveilles de cette même Sicile, puis il ajoute:

Quæ cum magna modis multis miranda videtur
Gentibus humanis regio, visendaque fertur,
Rebus opima bonis, multa munita virum vi,
Nil tamen hoc habuisse viro præclarius in se,
Nec sanctum magis, & mirum carumque videtur.
Carmina quin etiam divini pectoris ejus
Vociferantur,

Vociferantur, & exponunt præclara reperta,
Ut vix humana videatur ſtirpe creatus.

Horace peint au contraire Empédocle comme un fou, qui, afin de paſſer pour un dieu, en diſparoiſſant aux regards des hommes, ſe précipite dans les flammes de l'Etna.

Dicam, ſiculique poetæ
Narrabo interitum: Deus immortalis haberi
Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Inſiluit.

Mais il fut trahi, dit-on, par ſon ſoulier que l'Etna revomit & qui fut trouvé près d'une des ouvertures de ce volcan; ce ſoulier étoit d'airain. Cette hiſtoire ou cette fable de la mort d'Empédocle conſumé dans l'Etna, eſt fort révoquée en doute. Timée aſſure qu'Empédocle mourut de ſa mort naturele dans le Péloponeſe. Néanthès de Cyzique raporte qu'Empédocle étant en voyage tomba de ſon chariot, ſe câſſa la cuiſſe & en mourut; d'autres diſent qu'il tomba dans la mer & ſe noya, d'autres enfin qu'il ſe pendit. À la vérité, le plus grand nombre des auteurs répete l'aventure de l'Etna qu'Horace a cru devoir adopter; mais il eſt remarquable que Lucrece, qui d'un côté fait l'éloge d'*Empédocle*, & qui de l'autre s'arrête à décrire l'Etna comme une des merveilles de la Sicile, ne diſe rien de cette aventure de l'Etna, ni pour l'adopter, ni pour la rejeter.

M. Bonamy, de l'académie des inſcriptions & belles lettres, qui, dans des recherches ſur la vie d'*Empédocle*, inſérées dans le dixieme volume des mémoires de littérature, pages 54 & ſuivantes, a raſſemblé & diſcuté tout ce qui a été dit ſur *Empédocle*, convient que s'il falloit juger de la réalité ou de la fauſſeté de l'aventure de l'Etna, par le nombre des auteurs qui l'ont raportée, on ne pouroit ſe diſpenſer de l'adopter; il convient encore que le motif d'orgueil qu'on donne à cette action étoit aſſez dans le caractere d'*Empédocle*, de l'aveu même de ceux qui n'adoptent point ce récit: il ne l'adopte pas non plus, parce que, toute diſcuſſion faite, il le trouve ſans vrai-ſemblance, & ſur-tout ſans certitude, même ſans analogie avec les mœurs générales des Pythagoriciens & les mœurs particulieres d'*Empédocle*; car l'orgueil, tel qu'il entre dans l'âme d'un philoſophe, ne ſuffit pas pour rendre raiſon d'une telle folie.

M. Bonamy réduit auſſi à ſa juſte valeur la prétendue magie d'*Empédocle* & les preuves qu'on en raporte; voici les principales:

Les vents étéſiens ſouflant avec violence & nuiſant aux biens de la terre, *Empédocle* commanda aux vents, & les fit ceſſer en les enfermant dans des outres; il en eut même un ſurnom qui exprimoit cet empire qu'il avoit exercé ſur le vent; c'eſt à peu près ce que raportent l'hiſtorien Timée & Diogene Laërce; mais Plutarque, Clément d'Alexandrie & Suidas expliquent la choſe plus ſimplement, en diſant qu'il fit boucher des crevaſſes qui s'étoient faites à une montagne & d'où s'exhaloient des vapeurs infectes que le vent du Midi pouſſoit vers le territoire d'Agrigente; ces ouvertures fermées, l'inconvénient ceſſa.

Il avoit délivré Sélinunte de la peſte qui faiſoit mourir les Sélinuntiens, & qui empêchoit leurs femmes d'acoucher.

Cette peſte étoit cauſée par la puanteur des eaux d'un fleuve qui avoit trop peu de pente & d'écoulement. *Empédocle* introduiſit à ſes frais dans ce fleuve deux petites rivieres plus rapides qui en entraînerent & en purifierent les eaux, & la peſte ceſſa; mais le peuple craint ceux qui le ſervent, & il accuſe de magie tous ceux que leurs lumieres mettent en état de faire du bien; car il leur ſuppoſe la même puiſſance de faire du mal, & il croit ſurnaturel tout ce qui paſſe ſes connoiſſances.

Un jeune homme, tranſporté de fureur contre un juge qui avoit condamné ſon pere à mort, vouloit tuer ce juge; *Empédocle* n'employa d'abord, pour calmer le jeune homme & ſauver la vie au juge, que des remontrances & de ſages diſcours; mais voyant qu'il ne réuſſiſſoit pas, il prend ſa lyre & n'en tire que des ſons qui ne produiſoient pas plus d'effet que ſes diſcours, lorſque tout-à-coup, avec un changement de modulation très-marqué, il ſe met à chanter un vers de l'Odyſſée; auſſi-tôt la fureur du jeune homme tombe comme une tempête qui ſe calme, il devient doux & docile, il s'atache à *Empédocle*, & fut un de ſes plus zélés diſciples. D'autres diſent que c'étoit ſon pere même que ce jeune homme avoit voulu tuer, & qu'*Empédocle* avoit ſauvé de ſa fureur.

Quoi qu'il en ſoit, *Empédocle* ne fit que ſuivre en cette occaſion l'exemple des autres pythagoriciens, qui employoient la muſique comme un remede ſouverain, tant pour les maladies de l'âme que pour celles du corps.

Enfin, ce philoſophe avoit reſſuſcité une femme d'Agrigente, nommée Panthia, morte depuis ſept jours. Pline raporte ce conte d'Après Héraclide, qui avoit fait un livre exprès pour en publier les particularités. Hernippus, auteur moins ami du merveilleux, ne dit pas que cette femme fût morte, encore moins qu'elle le fût depuis ſept jours; mais ſeulement qu'elle étoit abandonée des médecins, & qu'elle fut guérie par *Empédocle*, médecin plus habile ou plus heureux.

Quant à ſes ouvrages, nous en avons divers fragmens, que Plutarque, Clément d'Alexandrie, Diogene Laërce & d'autres nous ont conſervés. Il avoit fait trois livres de la nature des choſes, qu'Ariſtote cite fort ſouvent. *Les purga-*

tions d'*Empédocle* ſont très-célebres encore dans l'antiquité. C'étoit un poëme de trois mille vers hexametres ſur le culte des Dieux, les devoirs de la vie civile & les préceptes de la morale. Fabricius a cru que les vers dorés en faiſoient partie; cependant Hiéroclès, auteur du fameux commentaire ſur les vers dorés, ne les regarde pas comme l'ouvrage d'un ſeul auteur, mais comme un réſultat général de la doctrine pythagoriciene.

Le poëme d'*Empédocle* s'appeloit *purgations*, parce qu'il contenoit des préceptes propres à purger l'âme de ſes paſſions & de ſes vices; lorſqu'il paroiſſoit aux jeux olympiques, le chantre Cléomenes y chantoit ſon poëme des *purgations*, comme on y chantoit les poëmes d'Homere, d'Héſiode, d'Archiloque, de Mimnerme, &c.

Il y avoit encore un ouvrage d'*Empédocle* ſur la médecine en ſix cents vers. Il avoit fait auſſi une hiſtoire du paſſage de Xerxès dans la Grece; mais ſa fille ou ſa ſœur la jeta au feu, la jugeant peu digne d'*Empédocle*. Néanthès lui attribue quarante-trois tragédies, mais on les croit d'un autre *Empédocle*, ſurnommé le tragique, neveu du philoſophe.

Empédocle, dans ſon poëme de la nature, avoit expliqué, peut-être plus en poëte qu'en philoſophe, l'union des principes par un ſentiment d'amour, & leur déſunion par un ſentiment d'averſion & de haine. Cette idée a plu à Cicéron, qui lui en fait honeur dans ſon traité de l'amitié:

Agrigentinum quidem, doctum quemdam virum carminibus græcis vaticinatum ferunt quæ in rerum natura totoque mundo conſtarent quæque moverentur, ea contrahere amicitiam, diſſipare diſcordiam.

Horace, auquel il n'arive jamais de parler d'*Empédocle* avec eſtime, traite également de délire cette idée, ou particuliere à ce philoſophe, ou commune aux Pythagoriciens, & celle de Stertinius ou des Stoïciens qui raportoient tout au fataliſme.

Empedocleum an Stertinium deliret acumen.

Empédocle vivoit plus de quatre ſiecles & demi avant Jéſus-Chriſt.

EMPEREUR, (*Hiſt. & Droit public Germanique*); c'eſt le nom qu'on donne au prince qui a été légitimement choiſi par les électeurs pour être le chef de l'Empire Romain Germanique, & le gouverner ſuivant les loix qui lui ont été impoſées par la capitulation impériale. Depuis l'extinction de la maiſon de Charlemagne, qui poſſédoit l'Empire par droit de ſucceſſion, ou ſelon d'autres depuis Henri IV, la dignité impériale eſt devenue élective, & depuis ce temps perſone n'y eſt parvenu que par la voie d'élection. Les électeurs ne ſont point obligés de s'attacher dans leur choix à une maiſon particuliere; il ſuffit que la perſone élue ſoit 1°. mâle, parce que la dignité impériale ne peut paſſer entre les mains des femmes; 2°. que le prince qu'on veut élire ſoit Allemand, ou du moins d'une race originaire d'Allemagne: cependant cette regle a quelquefois ſoufert des exceptions; 3°. qu'il ſoit d'une naiſſance illuſtre. 4°. La bulle d'or dit vaguement qu'il faut qu'il ſoit d'un âge convenable, *juſtæ ætatis*; mais cet âge ne paroît fixé par aucunes loix. 5°. Il faut qu'il ſoit laïc, & non eccléſiaſtique. 6°. Qu'il ne ſoit point hérétique.

Lorſque le trône impérial eſt vacant, voici les uſages qui s'obſervent pour l'élection d'un nouvel *empereur*. L'électeur de Maïence, en qualité d'archichancelier de l'Empire, doit convoquer l'aſſemblée des autres électeurs dans l'eſpace de trente jours, depuis que la mort de l'*empereur* lui a été notifiée. Les électeurs doivent ſe rendre à Francfort ſur le Mein; ils comparoiſſent à l'aſſemblée ou en perſone, ou par leurs députés, munis de pleins pouvoirs, & alors ils ſe mettent à dreſſer les articles de la capitulation impériale. Si un électeur dûment invité à l'élection refuſoit d'y comparoître, ou prenoit le parti de ſe retirer après y avoir comparu, cela n'empêcheroit point les autres d'aller en avant, & l'élection n'en ſeroit pas moins légitime. Le jour étant fixé pour l'élection, on fait ſortir de la ville tous les étrangers; les électeurs aſſiſtent à une meſſe du Saint-Eprit, & prêtent un ſerment, dont la formule eſt marquée par la bulle d'or, d'être impartiaux dans le choix qu'ils vont faire: après quoi ils entrent dans le conclave, & procedent à l'élection qui ſe fait à l'unanimité, ou à la pluralité des voix; elles ſont recueillies par l'électeur de Maïence.

Quand l'élection eſt achevée, on fait entrer dans le lieu de l'aſſemblée des notaires & des témoins; on paſſe un acte qui eſt ſigné & muni du ſceau de chacun des électeurs. Suivant la bulle d'or, ſi l'élection n'étoit point faite dans l'eſpace de 30 jours, les électeurs devroient être au pain & à l'eau. Quand l'élection eſt finie, on la fait annoncer dans la principale Égliſe de la ville. Les électeurs font notifier à celui qui a été élu, s'il eſt abſent, le choix qu'on a fait de ſa perſone pour remplir la dignité impériale, avec priere de l'accepter; s'il eſt préſent, on lui préſente la capitulation, qu'il jure d'obſerver, & les électeurs le conduiſent en cérémonie du conclave vers le grand autel; il ſe met à genoux ſur la marche la plus élevée, & fait ſa priere, ayant les électeurs à ſes côtés; ils l'élevent enſuite ſur l'autel; on chante le *Te Deum*; après quoi il ſort du chœur, monte dans une tribune, & c'eſt pour lors qu'il eſt proclamé *empereur*.

La cérémonie de l'élection eſt ſuivie de celle du couronement; ſuivant la bulle d'or, elle devroit toujours ſe faire à Aix-la-Chapelle: mais il

y a déja long-temps que l'on a négligé de se conformer à cet usage ; & depuis Charles-Quint aucun *empereur* ne s'est fait couroner en cette ville. Cependant l'*empereur* adresse toujours à la ville d'Aix-la-Chapelle des *reversales*, pour lui déclarer que le couronement s'est fait ailleurs sans préjudice de ses droits. Les archevêques de Cologne & de Maïence se sont long-temps disputé le droit de couroner l'*empereur* ; mais ce différent est terminé depuis 1658 : c'est celui de Maïence qui a droit de couroner, lorsque la cérémonie se fait dans son diocèse, & celui de Cologne en cas qu'elle se fasse dans le sien. Les marques de la dignité impériale, telles que la courone, l'épée, le sceptre, le globe d'or surmonté d'une croix, le manteau impérial, l'anneau, &c. sont conservés à Aix-la-Chapelle & à Nuremberg, d'où on les porte à l'endroit où le couronement doit se faire.

Cette cérémonie se fait avec tout l'éclat imaginable ; les électeurs y assistent en habit de cérémonie, & l'empereur y prête un serment conçu à peu près en ces termes : *Je promets devant Dieu & ses anges d'observer les loix, de rendre la justice, de conserver les droits de ma courone, de rendre l'honeur convenable au Pontife romain, aux autres prélats, & à mes vassaux, de conserver à l'Église les biens qui lui ont été donnés ; ainsi Dieu me soit en aide*, &c. L'archevêque chargé de la cérémonie, avant de couroner l'*empereur*, lui demande : *S'il veut conserver & pratiquer la religion catholique & apostolique ; être le défenseur & le protecteur de l'Église & de ses ministres ; gouverner suivant les loix de la justice le royaume que Dieu lui a confié, & le défendre efficacement ; tâcher de récupérer les biens de l'Empire qui ont été démembrés ou envahis ; enfin s'il veut être le défenseur & le juge du pauvre comme du riche, de la veuve & de l'orphelin.* A toutes ces demandes l'*empereur* répond, *volo*, je le veux. Quand le couronement est achevé l'*empereur* fait un repas solemnel ; il est assis seul à une table, ayant à sa gauche l'impératrice à une table moins élevée que la siene. Les électeurs eux-mêmes, ou par leurs substituts, servent l'*empereur* au commencement du repas, chacun selon son office ; ensuite de quoi ils se mettent chacun à une table séparée, qui est moins élevée que celle de l'*empereur* & de l'impératrice. *Vitriarii instit. Juris publici lib.* 1, *tit.* 8.

Autrefois les *empereurs*, après avoir été couronés en Allemagne, alloient encore se faire couroner à Rome comme rois des Romains ; c'est ce qu'on appeloit l'*expédition romaine* : & à Milan, à Monza, à Pavie, ou à Modene, comme rois de Lombardie. Mais depuis long-temps ils se sont dispensés de ces deux cérémonies. Charles-Quint est le dernier *empereur* qui ait été couroné en Italie par le Pape. L'*empereur*, avant & après son couronement, se qualifie d'*élu empereur des Romains*.

L'*empereur* est bien éloigné de pouvoir exercer une autorité arbitraire & illimitée dans l'Empire, il n'est pas en droit d'y faire des loix, mais le pouvoir législatif réside dans tout l'Empire, dont il n'est que le représentant, & au nom duquel il exerce les droits de la souveraineté, *jura majestatica* ; cependant, pour qu'une résolution de l'Empire ait force de loi, il faut que le consentement de l'*empereur* y mette le sceau. L'*empereur*, comme tel, n'a aucun domaine ni revenu ; & le casuel, qui consiste en quelques contributions gratuites, est très-peu de chose. L'*empereur* ne peut point créer de nouveaux électeurs, ni de nouveaux états de l'Empire : il n'a point le droit de priver aucun des états de ses prérogatives, ni de disposer d'aucun des fiefs de l'Empire sans le consentement de tous les autres états. Les états ne payent aucun tribut à l'*empereur* ; dans le cas d'une guerre qui intéresse tout l'Empire & qui a été entreprise de son aveu, on lui acorde les sommes nécessaires : c'est ce qu'on appele *mois romains*. L'*empereur*, comme tel, ne peut faire ni guerre, ni paix, ni contracter aucune alliance, sans le consentement de l'Empire.

Les droits particuliers de l'*empereur* se nomment *reservata Cæsarea* : c'est 1°. le droit des premieres prieres, *jus primariarum precum*, qui consiste dans la nomination à un bénéfice de chaque collégiale : 2°. le droit de donner l'investiture des fiefs immédiats de l'Empire : 3°. celui d'acorder des saufconduits, lettres de légitimation, de naturalisation, des dispenses d'âge, des lettres de noblesse, de conférer des titres, &c. de fonder des universités : 4°. d'acorder des droits d'étables, *jus stapuli*, de péages, le droit de *non evocando*, de *non appellando* : &c. cependant ce pouvoir est encore limité.

Les *empereurs* d'Allemagne, pour imiter les anciens *empereurs* romains aux droits desquels ils prétendent avoir succédé, prenent le titre de *César*, d'où le mot allemand *Kayser* paroît avoir été dérivé. Ils prenent aussi celui d'*Auguste* ; titre d'*invincible*, de *chef temporel de la Chrétienté*, d'*avoué* ou *défenseur de l'Église*, &c. En parlant à l'empereur, on l'appele *sacrée majesté*. Il porte dans ses armes un aigle à deux têtes.

EMPIRICUS. (*Voyez* SEXTUS EMPIRICUS.)

ÉNÉE le Tacticien, (ÆNEAS TACTICUS) (*Hist. litt. anc.*) contemporain d'Aristote, un des plus anciens auteurs qui aient écrit sur l'art militaire, d'où lui vient ce surnom de *Tacticien*. Nous avons dans l'édition de Polybe de 1609 in-fol. un des traités d'*Énée* en grec, public par Casaubon, avec une version latine. M. de Beausobre l'a donné en françois en 1757.

Un autre écrivain du même nom, *Énée* de Gaza ; (*Eneas Gazæus*) philosophe platonicien & chrétien, vivoit dans le 5[e] siecle sous l'empire de Zénon ; il est auteur d'un dialogue intitulé : *Théophraste*, où il traite de l'immortalité de

l'âme, & de la résurrection des corps. Gaspard Barthius l'a traduit & y a joint de savantes notes.

ENFANS SANS SOUCI, (*Hist. mod.*) société singuliere formée à l'exemple de la mere fole ou infanterie Dijonoise, vers les commencemens du regne de Charles VI, par quelques jeunes gens de famille qui joignoient à beaucoup d'éducation un grand amour pour les spectacles & les moyens de se les procurer. Ces circonstances réunies, il ne pouvoit manquer d'en naître quelque chose de spirituel; aussi donnerent elles lieu à l'idée badine, mais morale, d'une principauté établie sur les défauts du genre humain, que ces jeunes gens nommerent *sotise*, & dont l'un d'eux prit la qualité de *prince*. Ce *prince des sots ou de la sotise*, marchoit avec une espece de capuchon sur la tête & des oreilles d'âne: il faisoit tous les ans une entrée à Paris, suivi de tous ses sujets.

Cette plaisanterie, dit l'auteur *du théâtre françois*, étoit neuve, & les moyens qu'on employa pour la faire connoître ne le furent pas moins. Nos philosophes enjoués inventerent, mirent au jour, & représenterent eux-mêmes aux halles & sur des échafauds en place publique des pieces dramatiques, qui portoient le nom de *sotise*, qui en effet peignoient celles de la plupart des hommes. Ce badinage passa de la ville à la cour, & y fit fortune. Les *enfans sans souci* (car c'est ainsi qu'on nomma ces jeunes gens, lorsqu'ils parurent en public) devinrent à la mode. Charles VI acorda au *prince des sots* des patentes, qui confirmerent le titre qu'il avoit reçu de ses camarades. Cette premiere société se renferma dans de justes bornes; une critique sensée & sans aigreur constitua le fond des pieces qu'elle donna, mais cette sage attention eut une courte durée. La guerre civile qui s'aluma en France, & dont Paris ressentit les plus cruels effets, occasiona du relâchement dans la conduite des *enfans sans souci*, & cette société devint celle de tous les fainéans, & de tous les libertins de la ville.

Le prince des sots donna la permission aux jeunes gens de la Bazoche de jouer des *soties ou sotises*, & en échange il reçut d'eux celle de représenter *des farces & moralités*; cet arangement en fit faire un autre avec les *confreres de la passion*, qui, pour soutenir leurs spectacles dont le public commençoit à se lasser, associerent à leurs jeux le prince des sots & ses sujets. Leur chef avoit une loge distinguée à l'hôtel de Bourgogne, pour y assister aux représentations des pieces de théâtre qui étoient données par les confreres de la passion, acquéreurs de l'hôtel de Bourgogne. Des comédiens étrangers voulant donner de la vogue à leurs jeux, s'associerent aussi les *enfans sans souci*. Ils ne prirent le nom de *comédiens* que par la suite, & lorsqu'ils furent en possession de l'hôtel de Bourgogne.

Les pieces des *enfans sans souci* étoient publiées par une espece de *cri* ou annonce en vers que faisoit publiquement la *mere sote*, seconde persone de principauté de la sotise. Celui qui remplissoit cet emploi, étoit chargé du détail des jeux représentés par les *enfans sans souci*, & de l'entrée que le prince des sots faisoit tous les ans à Paris. On peut voir dans l'*Histoire du théâtre françois*, un de ces cris ou annonces, avec l'extrait d'une *sotise* à huit personages assez ingénieuse pour le temps (1511.) Les *enfans sans souci* profitoient de la protection que le bon roi Louis XII acorda aux théâtres, en leur permettant de reprendre librement les défauts de tous les hommes, sans vouloir être excepté; on y trouve un trait de satyre contre ce prince qui lui fait beaucoup d'honeur, puisqu'on y traite d'avarice la juste économie avec laquelle il ménageoit les finances de son royaume; & que les meilleurs princes, comme Henri IV, ont toujours préférée aux prodigalités & aux dépenses superflues.

ENFORESTER, (*Hist. anciene & moderne.*) suivant l'usage d'Angleterre, c'est mettre une terre en forêt royale.

En ce sens, *enforester*, est opposé à *désenforester*.

Guillaume le conquérant & ses successeurs continuerent, pendant plusieurs regnes, d'*enforester* les terres de leurs sujets; jusqu'à ce qu'enfin la lésion devint si notoire & si universele, que toute la nation demanda qu'on remît les choses dans l'état où elles étoient dans l'origine, ce qui fut enfin acordé, & en conséquence il y eut des commissaires nommés pour faire la visite & l'arpentage des terres nouvélement *enforestées*, desquelles on restitua le libre usage aux propriétaires, & ces terres désenforestées furent appelées *purlieux*. *Chambers*.

ENGLECERIE, qu'on devroit écrire *Anglècerie*, s. f. (*Hist.*), terme fort significatif chez les anciens Anglois, quoiqu'à présent il ne soit guere en usage: il signifioit proprement la qualité qu'un homme avoit d'être anglois.

Autrefois, quand un homme étoit tué ou assassiné en secret, on le réputoit *francigent* (ce qui comprenoit toutes sortes d'étrangers, & particuliérement les Danois); cette imputation subsistoit jusqu'à ce que l'on eût prouvé son *englecerie*, c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'on eût démontré qu'on étoit naturel Anglois.

Voici l'origine de cette coutume. Le roi Canut ayant conquis l'Angleterre, renvoya, à la requête des nobles, son armée en Danemarck, & ne réserva qu'une garde de Danois pour sa persone: il fit une loi qui portoit que, si un Anglois tuoit un Danois, on lui feroit son procès comme à un meurtrier; ou s'il arivoit que le meurtrier prît la fuite, le village où se feroit commis le meurtre seroit obligé de payer à l'échiquier 66 marcs. Suivant cette loi, toutes les fois qu'il se commettoit quelque meurtre, il faloit prouver que l'homme assassiné étoit Anglois,

afin que le village ne fût pas chargé de l'amende de *66* marcs.

ENGUIEN, (*Hist. de Fr.*) nom de divers princes de la maison de France, de la branche de Bourbon. (*Voyez* sur le comte d'Enguien *François*, les articles *Barberousse*, *Boutieres*, & *Condé*. Et sur le duc d'Enguien *Jean*, le même article *Condé*; le nom d'*Enguien* est resté propre depuis à la branche de *Condé*.

ENNIUS (QUINTUS). (*Hist. litt. anc.*) C'est le Ronsard des Romains, c'est-à-dire, un poëte, dur & sauvage, précurseur de la bonne poésie : comme Ronsard il eut une très-grande réputation. Horace qui n'étoit, ni dupe des réputations, ni esclave de l'autorité, se moque de ceux dont l'enthousiasme alloit jusqu'à comparer Ennius à Homere :

Ennius & sapiens & fortis & alter Homerus,
Ut critici dicunt.

Il s'en moque sans doute encore plus lorsqu'après avoir cité Homere comme un poëte, convaincu d'avoir aimé le bon vin, par les éloges qu'il lui donne :

Laudibus arguitur vini vinosus Homerus.

Il ajoute comme un exemple encore plus fort :

Ennius ipse pater, nunquam nisi potus, ad arma
Prosiluit dicenda.

Le mot de Virgile sur *Ennius* :

Enni de stercore gemmas :

Je tire des perles du fumier d'Ennius est passé en proverbe; & en donnant une idée peu avantageuse des vers d'*Ennius*, il prouve cependant que Virgile ne dédaigna pas de l'embélir, ce qui suppose quelque mérite dans l'auteur embéli. Horace paroît même, mal-gré ce que nous venons de voir, être persuadé que les vers d'*Ennius* ont autant servi à la gloire de Scipion, son ami, que les exploits même de ce grand homme, ce qui n'est pas un petit éloge du poëte :

Non celeres fugæ
Rejectæque retrorsum Annibalis minæ,
Non incendia Carthaginis impiæ,
Ejus qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit, clarius indicant
Laudes, quam Calabræ Pierides.

C'est Quintilien qui a parlé le plus noblement d'*Ennius*; sa phrase sur ce vieux poëte est superbe, & renferme la plus belle comparaison : „ Adorons *Ennius*, dit-il, comme ces bois que „ leur antiquité a rendus sacrés, & où de grands „ & vieux chênes maltraités par le temps, in„ spirent plutôt à l'âme un respect religieux, „ qu'ils n'offrent aux ieux un beau spectacle. „ *Ennium sicut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus grandia & antiqua robora jam non tantam habent speciem, quantam religionem.*

Cicéron l'agrandit encore davantage à nos ieux, lorsqu'il le représente portant non seulement avec constance, mais avec gaité, le double fardeau de la vieillesse & de la pauvreté, & paroissant en jouir comme de deux avantages :

Ita ferebat duo, quæ maxima putantur onera, paupertatem & senectutem, ut eis pene delectari videretur.

Ennius étoit né l'an 513 de Rome; il étoit de la Calabre, & c'est ce qu'indique le mot d'Horace, *quam Calabræ Pierides*. Ses principaux ouvrages dont nous n'avons que des fragmens, sont les annales de Rome en vers héroïques, & le poëme où il célébroit les victoires du premier Scipion, si ce poëme ne faisoit point parti du premier ouvrage,

Hic vestrum panxit maxima facta patrum :

dit son épitaphe, raporté par Cicéron. C'est *Ennius* qui raporte cette réponse équivoque rendue à Pyrrhus par l'oracle de Delphes, qu'il consultoit sur son expédition contre les Romains :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

C'est lui qui a donné à Fabius Maximus cet éloge mérité :

Unus homo nobis cunctando restituit rem.

Il mourut au moins septuagénaire (l'an 585 de Rome.)

ENNODIUS, (MARCUS ou MAGNUS FELIX) (*Hist. litt. mod.*) évêque de Pavie, François d'origine, vivoit dans le cinquieme & le sixieme siecles. Le P. Sirmond a donné en 1612 une bonne édition de ses œuvres; elles sont moitié théologiques, moitié poétiques & oratoires.

ENTRAGUES (D'). *Voyez* BALSAC & BASSOMPIERRE.

ENTRÉE, (*Hist. mod.*) réception solemnele qu'on fait aux rois & aux reines lorsqu'ils entrent la premiere fois dans les villes, ou qu'ils vienent triomphans de quelque grande expédition.

Ces sortes de cérémonies varient suivant le temps, les lieux & les nations; mais elles sont toujours un monument des usages des différens peuples, & de la diversité de ces usages dans une même nation, lesquels sont communément un excellent tableau de caractere : c'étoit, par exemple, un spectacle singulier que l'appareil de décorations profanes & de mascarades de dévotion qui se voyoit en France aux *entrées*

des rois & des reines, dans le XVe siecle. L'auteur des *Essais sur Paris* en donne une esquisse tirée d'après l'histoire, qu'il suffira de raporter pour exemple : il seroit trop long de transcrire ici, même par extrait, ce que j'ai recueilli sur cette matiere avant & depuis Charles VII.

Comme les rois & les reines (dit l'auteur dont je viens de parler) faisoient leurs *entrées* par la porte Saint-Denis, on tapissoit toutes les rues sur leur passage, & on les couvroit en haut avec des étofes de soie & des draps camelotés ; des jets-d'eaux de senteur parfumoient l'air, le lait & le vin couloient de plusieurs fontaines. Les députés des six corps de marchands portoient le dais. Les corps de métiers suivoient à cheval, représentant en habits de caractere les sept péchés mortels, les sept vertus, foi, espérance, charité, justice, prudence, force & tempérance, la mort, le purgatoire, l'enfer & le paradis.

Il y avoit de distance en distance des théâtres où des acteurs pantomimes, mêlés avec des chœurs de musique, représentoient des histoires de l'ancien & du nouveau Testament, le sacrifice d'Abraham, le combat de David contre Goliath, l'ânesse de Balaam prenant la parole pour la porter à ce prophete, des bergers avec leurs troupeaux dans un bocage, à qui l'ange annonçoit la naissance de Notre-Seigneur, & qui chantoient le *Gloria in excelsis Deo*, &c. & pour lors le cri de joie étoit *Noël, Noël*.

A l'*entrée* de Louis XI, en 1461, on imagina un nouveau spectacle : *devant la fontaine du Ponceau*, dit Malingre, *pag.* 278 *de ses Antiquités & annales de Paris*. (ouvrage plus passable que ceux qu'il a publiés depuis) *étoient plusieurs belles filles en sirenes, lesquelles chantoient des petits motets de bergeretes, fort doux & charmans*.

Ajoutez sur-tout à ces détails la description curieuse que le P. Daniel a donnée, dans son Histoire de France, de l'*entrée* de Charles VII, & vous conviendrez, en rassemblant tous les faits, que quoique ces sortes de réjouissances ne soient plus du goût, de la politesse, & des mœurs de notre siecle, cependant elles nous prouvent en général deux choses qui subsistent toujours les mêmes ; je veux dire 1°. la passion du peuple françois pour les spectacles quels qu'ils soient ; 2°. son amour & son atachement inviolable pour nos rois & pour nos reines.

ENTRE-METS, s. m. (*Hist. mod.*) Le mot *entre-mets* s'est dit pendant long-temps au lieu de celui d'*intermede*, dans nos pieces de théâtre ; *entre-mets* de la tragédie de Sophonisbe dans les œuvres de Baïf ; il signifioit une espece de spectacle muet, acompagné de machines ; une représentation comme théâtrale, où l'on voyoit des hommes & des bêtes exprimer une action ; quelquefois des bateleurs & autres gens de cette espece y faisoient leurs tours.

Ces divertissemens avoient été imaginés pour occuper les convives dans l'intervalle des services d'un grand festin, dans l'entre-deux d'un mets ou service à un autre mets ; d'où le mot *entre-mets* a passé dans nos tables pour désigner simplement le service particulier qui est entre le rôti & le fruit, & les divertissemens se sont évanouis.

Ces divertissemens anciens, qui méritoient bien mieux le nom d'*entre-mets* que le service de nos tables honoré aujourd'hui de cette qualification, étoient des spectacles fort singuliers qu'on donnoit du temps de l'anciene chevalerie, le jour d'un banquet, pour rendre la fête plus magnifique & plus solemnele. Il faut lire tout ce qui concerne ces fêtes dans l'*histoire de la chevalerie* de M. de Sainte Palaye ; il en parle avec autant de connoissances que s'il eût vécu dans ces temps-là, & qu'il eût écrit son ouvrage en assistant aux banquets des preux-chevaliers.

On voyoit paroître dans la salle diverses décorations, des machines, des figures d'hommes & d'animaux extraordinaires, des arbres, des montagnes, des rivieres, une mer, des vaisseaux ; tous ces objets entre-mêlés de personages, d'oiseaux, & d'autres animaux vivans, étoient en mouvement dans la salle ou sur la table, & représentoient des actions relatives à des entreprises de guerre & de chevalerie, sur-tout à celles des croisades.

Il est vrai-semblable que l'usage des *entre-mets* dans les banquets s'étoit introduit avant le regne de Saint Louis : aussi furent-ils employés aux noces de son frere Robert comte d'Artois à Compiegne en 1237. Une chronique manuscrite de S. Germain fait une ample description des *entre-mets* qui se virent au festin que Charles V donna, en 1378, au roi des Romains, fils de l'empereur Charles de Luxembourg, que ses indispositions empêcherent de s'y trouver. Mais rien n'est plus curieux que le détail que Matthieu de Couci & Olivier de la Marche nous ont laissé de la fête donnée à Lille en 1453, par Philippe le bon, duc de Bourgogne, à toute sa cour & à toute la noblesse de ses états, pour la croisade contre les Turcs qui venoient d'achever la conquête de l'empire d'Orient par la prise de Constantinople. Je pourois citer un grand nombre d'autres représentations semblables, qui furent long-temps à la mode dans nos cours ; mais ces citations seroient inutiles après les exemples que nous venons de raporter.

On vit encore les restes de cette anciene magnificence au mariage du prince de Navarre, en 1572, avec la sœur du roi ; de même qu'à la suite d'un autre festin, que la reine donna l'année suivante au duc d'Anjou, roi de Pologne. Le goût de ces plaisirs s'est conservé à Florence jusqu'en 1600, suivant la description du banquet donné dans cette ville pour le mariage de Marie de Médicis avec Henri IV.

Enfin la mode des *entre-mets* s'évanouit entiérement au commencement du 17e siecle. Louis

XIV fit succéder d'autres magnificences, mieux entendues, dignes de lui, & qui ont aussi cessé. Elles ont été remplacées par un genre de luxe plus général, plus voluptueux, qui se répete journélement, & qui présente à nos ieux toute la molesse ou l'ennui des Sibarites.

ÉON DE L'ÉTOILE, (*Hist. de Fr.*) fou imbécille du douzieme siecle, qui ayant entendu chanter à l'Église, *per DEUM qui venturus est judicare vivos & mortuos*, crut devoir juger les vivans & les morts; on l'enferma, & c'étoit trop s'il ne faisoit pas d'autre mal; mais il eut des disciples, les foux en avoient aisément alors. Cet hérésiarque, qui n'assembleroit pas aujourd'hui trois passans sur le pont-neuf, fut conduit au concile de Reims, & comparut solemnélement devant le Pape Eugene III, en 1148.

ÉPAGATHE, (*Hist. rom.*) c'est le nom de celui qui assassina le jurisconsulte Ulpien, l'an 226 de J. C. L'empereur Alexandre Sévere le fit tuer quelque temps après.

ÉPAMINONDAS (*Hist. anc.*). La gloire de Thebes ne tient qu'à deux hommes, *Épaminondas* & Pélopidas; mais ces deux hommes égalent ou surpassent tout ce qu'Athênes & Sparte ont eu de grands capitaines & de citoyens vertueux. Thebes étoit esclave de Sparte, qui ne vouloit pas même permettre à Athênes de donner un asyle aux Thébains banis. Athênes jugea qu'elle le leur devoit; elle se souvint que les Thébains avoient le plus contribué à rétablir chez elle le gouvernement Démocratique; c'étoit de Thebes qu'étoit parti Thrasibule pour délivrer Athênes, ce fut d'Athênes que partit Pélopidas pour délivrer Thebes. *Épaminondas* ne cessoit d'inspirer aux Thébains un désir généreux de secouer le joug de Sparte; mais une vertu plus délicate & plus sévere encore, ou plutôt encore plus humaine que celle de Pélopidas, ne lui permit pas d'entrer dans une conjuration, dont l'effet devoit être de tremper ses mains dans le sang de ses concitoyens, & où il prévoyoit que les tyrans ne périroient pas seuls. Pélopidas & ses compagnons conduisirent leur entreprise à travers de grands périls, avec beaucoup de courage & d'habileté. Les tyrans furent égorgés, Thebes fut libre. *Épaminondas*, sans avoir souillé ses mains de sang, n'avoit pas été moins utile aux conjurés; il leur avoit porté du secours par-tout où ils en avoient eu besoin; il avoit prévenu & détourné les principaux dangers qui les menaçoient; il présenta au peuple ses libérateurs; il consomma l'ouvrage de la liberté, & consolida la nouvele constitution. Les Lacédémoniens armerent en vain pour réduire Thebes; elle trouva d'abord des défenseurs dans les Athéniens; mais l'événement fit voir que c'étoit en elle-même, c'est-à-dire, dans ses deux illustres chefs, qu'étoit sa ressource la plus assurée. Pélopidas gâgna le combat de Tégyre, ayant rencontré les ennemis au moment où il les atendoit le moins. Aussitôt qu'on les aperçut, on courut lui dire avec éfroi: *nous sommes tombés entre les mains des ennemis. Eh pourquoi*, répondit-il, *ne dirons-nous pas plutôt qu'ils sont tombés dans les nôtres?* & sur le champ il justifia ce discours. On traita de paix; tous les états de la Grece envoyerent pour cet objet des députés à Lacédémone. *Épaminondas* étoit à la tête des députés Thébains. Le roi de Sparte Agésilas se déclaroit ouvertement pour la guerre, & on n'osoit le contredire. *Épaminondas* parla, non pour les seuls Thébains, mais pour toute la Grece, il réclama pour elle une paix fondée, sur la justice. Agésilas, voyant avec quel intérêt & quel plaisir on écoutoit l'orateur de l'humanité, l'interrompit avec aigreur: *mais vous*, lui dit-il, *qui ne parlez que de paix & de liberté, laisserez-vous la Béotie libre & indépendante de Thebes? Oui*, dit Épaminondas, *comme vous laisserez la Laconie libre & indépendante de Sparte*. La violence d'Agésilas l'emporta pour la guerre; & ses intrigues réunirent presque toute la Grece contre Thebes seule. Elle n'en fut que plus redoutable; elle élut *Épaminondas* pour son général: on vouloit l'intimider par de sinistres augures; il répondit par un vers d'Homere, dont le sens est: *C'est toujours un excellent augure, que de combatre pour la patrie*. Pélopidas commandoit sous lui le *bataillon sacré*, ce corps de trois cents amis, de trois cents héros, qui ne savoient point fuir, & qu'un *serment* inviolable, dicté par la tendresse & par l'honeur, engageoit à se défendre les uns les autres jusqu'au dernier soupir. Les femmes Thébaines n'étoient point encore parvenues à cette férocité républicaine qui distinguoit celles de Sparte. La femme de Pélopidas, en recevant les adieux de son mari partant pour l'armée, le conjuroit, les larmes aux ieux, de se conserver. *Voilà*, lui dit-il, *ce qu'il faut recomander aux jeunes gens; pour les chefs, il ne faut leur recomander que de conserver les autres*. Le bataillon sacré, qui avoit déja contribué à la victoire de Tégyre, ne contribua pas moins à celle de Leuctres, époque mémorable dans l'histoire de la Grece, époque d'abaissement, de deuil & même de honte pour cette superbe Sparte, dont les citoyens apprirent alors à fuir pour la premiere fois, & qui, en faveur du nombre, fut obligé de suspendre la rigueur de ses loix contre ceux qui avoient fui; époque de gloire & de puissance pour Thebes, qui eut alors cet empire de la Grece, qu'Athênes & Lacédémone s'étoient si long-temps disputé. *Épaminondas* & Pélopidas, nommés tous deux ensemble gouverneurs de la Béotie, s'atacherent à recueillir pour leur république les fruits de la victoire de Leuctres; ils entrerent dans la Laconie, mirent en liberté les peuples dépendans de Sparte, ravagerent les terres des Lacédémoniens sous les ieux d'Agésilas, renfermé avec les siens dans les murs de Sparte, & démentirent ce fameux proverbe qu'Agésilas mê-

me avoit mis en crédit : *que jamais femme de Sparte n'avoit vu la fumée d'un camp ennemi*. Sparte même fut menacée ; *Épaminondas* s'en approcha comme pour en faire le siége, Agésilas le vit passer le premier à la tête de son infanterie, l'Eurotas enflé alors par la fonte des neiges ; il suivit des ieux sa marche & ne trouva que des raisons de l'admirer ; ces grands hommes, quoiqu'ennemis, se rendoient justice les uns aux autres. Agésilas appeloit *Épaminondas le faiseur de grandes choses*. Peu s'en fallut que, dans cette campagne, le général Thébain *n'arrachât*, selon l'expression de Leptine, *un œil à la Grece*, en détruisant pour jamais la puissance de Sparte ; il se vantoit au moins avec raison, d'avoir réduit ces tyrans laconiques à la nécessité *d'alonger leurs monosyllabes*, c'est-à-dire, d'entrer en accommodement & en traité, & pour cela de s'exprimer avec plus d'étendue que quand ils signifioient impérieusement par des monosyllabes leurs ordres ou leurs refus. Pour faire ces grandes choses, *Épaminondas* & Pélopidas avoient été obligés de prolonger la campagne au delà du terme ordinaire. En quoi, pour servir la patrie, & suivre la loi premiere & suprême, qui met le salut & le service de l'état au dessus de toutes les loix, ils avoient violé la lettre de la loi particuliere de Thebes, qui vouloit qu'au commencement du premier mois de l'année, le commandement fût remis à de nouveaux officiers ; ils avoient jugé que, comme le dit Cicéron dans *Rome sauvée*,

Le devoir le plus saint, la loi la plus chérie,
Est d'oublier la loi pour sauver la patrie.

Les républicains sont trop souvent ingrats, les Thébains le furent ; & au lieu de combler leurs chefs des honeurs qu'ils avoient mérités, ils les appelerent en jugement. Ici l'histoire met une grande différence entre Pélopidas qui n'étoit que guerrier, & *Épaminondas* qui étoit philosophe. Ce courage intrépide, que Pélopidas signaloit dans les combats, l'abandona devant le tribunal, il se défendit en homme qui craint la mort & qui demande grâce. *Épaminondas*, le plus modeste des hommes en toute occasion, dans celle-ci ne se justifia point, il fit son éloge, il raconta ce qu'il avoit fait, il exposa ses succès, ses triomphes, il étala tous ces détails brillans de la campagne la plus heureuse. „ Vous désavouez ces „ succès, dit-il, vous désapprouvez qu'on vous „ les ait procurés ; eh bien, je les prends pour „ mon compte & j'en réclame la gloire, condamnez le général qui vous a trop servi, mais „ que le jugement fasse mention de mes crimes, „ qu'il soit dit que je péris pour avoir ravagé la „ Laconie, fait trembler Sparte pour ses murs, „ mis en liberté la Messénie & l'Arcadie entiere, „ & donné à ma patrie mal-gré elle l'empire de „ la Grece. Pélopidas fut absous comme un accusé ordinaire ; *Épaminondas* fut ramené chez lui en triomphe, au bruit des applaudissemens & des acclamations.

Tel étoit le parti qu'*Épaminondas* savoit tirer de l'humiliation même, il imprimoit à tout le caractere de grandeur & d'élévation qui étoit dans son âme. Ses ennemis & ses envieux, pour lui faire injure, le firent nommer Téléarque. C'étoit le titre d'un office réputé peu digne d'un si grand général & d'un homme de son mérite. Les fonctions étoient tout ce qu'il y a de plus vil en apparence dans les objets de la police. „ Eh bien, dit *Épaminondas*, je leur ferai voir „ que si les places font connoître les hommes, „ les hommes peuvent aussi quelquefois faire con- „ noître les places „. En effet, la maniere dont il s'aquita de cet emploi, ouvrit les ieux de ses concitoyens sur l'importance dont cet emploi pouvoit être, & il devint une grande dignité.

Sparte fut réduite à employer le secours d'Athênes, toujours sa rivale, & pendant quelque temps son esclave. Elle descendit jusqu'à lui rapeler le souvenir de ces temps heureux, où l'union étroite d'Athênes & de Sparte avoit sauvé la Grece, & comblé de gloire les deux nations. Athênes, à qui ce souvenir ne pouvoit faire oublier les injures plus récentes qu'elle avoit reçues des Lacédémoniens, fut cependant entraînée dans cette nouvele alliance par la jalousie qu'elle conçut des succès si rapides & de l'élévation si subite de Thebes. Le roi de Perse Artaxerxès Mnémon, à la cour duquel, les Thébains d'un côté, les Lacédémoniens de l'autre unis aux Athéniens, allerent demander du secours, n'ayant point cet intérêt de jalousie, se détermina uniquement en faveur de la renomée & de la gloire. Pélopidas, qui lui fut envoyé par les Thébains, eut auprès de lui tout le crédit d'un favori. On regardoit avec admiration le vainqueur de Tégyre & de Leuctres, le compagnon & l'ami d'*Épaminondas* ; il obtint tout ce qu'il demanda. Les Thébains furent déclarés amis & alliés du grand roi, qui promit de déclarer la guerre aux Lacédémoniens & aux Athéniens, s'ils armoient contre Thebes. Ces puissances resterent quelque temps tranquilles ; mais un despote odieux, Alexandre, tyran de Pheres, opprimoit la Thessalie ; divers peuples de cette contrée implorent l'assistance de Thebes ; Pélopidas est envoyé pour les défendre, il prend Larisse, & oblige le tyran de venir à ses pieds recevoir ses loix & ses reproches. Pélopidas passe dans la Macédoine, où il apaise des troubles qui s'étoient élevés pour la succession au trône. On l'en rend ou il s'en rend l'arbitre ; il dicte ses loix, reçoit des otages & les envoie à Thebes. Du nombre de ces otages étoit Philippe, qui fut depuis roi de Macédoine & pere d'Alexandre le grand. En repassant par la Thessalie, il va seul avec un ami conférer avec le tyran de Pheres ; celui-ci voit qu'ils sont seuls & désarmés, il les retient prisoniers. Pélopidas, tant que dura sa prison, ne cessa de dire à ceux des Thessaliens

faliens qu'il lui fut permis de voir, que si jamais il sortoit des fers, il vengeroit leur injure & la siene ; il les exhortoit à avoir bon courage, & sachant que le tyran immoloit tous les jours quelques nouveles victimes, il lui fit demander par quel aveugle délire il s'obstinoit à épargner l'homme qui ne manqueroit pas de le punir, dès qu'il seroit sorti de ses mains? Le tyran lui fit demander à son tour pourquoi il cherchoit ainsi à mourir? C'est, répondit Pélopidas, pour accélérer encore ta ruine, en t'engageant à combler la mesure. Thébé, femme du tyran, eut la curiosité de voir Pélopidas dans sa prison; touchée de l'état d'abandon & de misere où elle le vit réduit, elle ne put retenir ses larmes. Que je plains votre femme! lui dit-elle: c'est la femme du tyran qu'il faut plaindre, dit Pélopidas.

Les Thébains envoyerent une armée en Thessalie pour reprendre Pélopidas; *Épaminondas* étoit dans cette armée, mais il n'en étoit pas le général. Ceux qui la commandoient se laisserent surprendre & furent batus; les soldats l'obligerent de prendre le commandement, & il sauva l'armée que les autres chefs avoient mise en péril. La république lui ayant aussi déféré le commandement, il obligea le tyran de lui rendre son ami. À peine fut-il sorti du pays, que de nouveaux cris des peuples de la Thessalie contre le tyran, y rapelerent les Thébains, commandés alors par Pélopidas qui cherchoit toutes les occasions de satisfaire son ressentiment; il n'avoit qu'une poignée de monde, on lui dit que le tyran venoit à lui avec une formidable armée: *tant mieux*, dit-il, *plus ils seront*, *plus nous en batrons*. Il gâgna en effet la bataille de Cinoscephales; mais il y périt dans le sein de la victoire, à peu près comme Gaston de Foix périt dans la suite à Ravenne. Au moment où les ennemis commençoient à plier, il aperçoit le tyran qui s'éforçoit de les rallier, sa fureur l'emporte, il devance ses bataillons & court seul à lui, l'appelant & le défiant; le tyran éfrayé se cache au milieu du bataillon de ses gardes, Pélopidas l'y poursuit, enfonce les premiers rangs, renverse tout ce qui lui fait obstacle; les Thessaliens & les Thébains, voyant de loin son danger, volent à son secours; au moment où ils arivent, ils le voient tomber percé de coups, & ne peuvent que le venger par un carnage horrible des troupes du tyran. Le tyran échapa, mais ce fut pour périr, peu de temps après, dans une conjuration formée & conduite par sa femme.

Toute l'antiquité a condamné dans Pélopidas cette saillie téméraire, plus digne d'un aventurier que d'un général, & qui priva Thebes d'un homme nécessaire; les ressentimens particuliers, les vengeances personeles sont trop au dessous d'un chef chargé des intérêts sacrés de la république. Si son devoir, comme le dit Pélopidas à sa femme, est de conserver les autres, il faut pour cela qu'il commence par se conserver lui-même; *s'il doit mourir*, dit Euripide, *il faut que ce soit en laissant sa vie entre les mains de la vertu*.

C'est ce que fit *Épaminondas*, supérieur à son ami dans sa mort comme dans sa vie. La guerre s'étant ralumée contre les Lacédémoniens, il pensa surprendre la ville de Sparte, & lorsqu'il vit son dessein découvert, mettant l'audace à la place de la ruse, il passe fiérement l'Eurotas à la vue des ennemis, ataque la ville, & pénetre jusque dans la place publique, & la derniere gloire d'Agésilas, & la premiere de son fils Archidamus, fut d'avoir dans cette journée arraché Sparte aux mains victorieuses d'*Épaminondas*.

Peu de temps après se livra la bataille de Mantinée, où *Épaminondas* se montra supérieur à lui-même par ses dispositions savantes; mais la victoire fut si long-temps disputée, & la phalange lacédémoniene se montra si constament invincible, qu'*Épaminondas* crut que c'étoit le moment où le général devoit exposer sa vie pour assurer la victoire; il se mit lui-même à la tête du corps dans lequel il avoit le plus de confiance; du premier trait qu'il lance, il blesse le général lacédémonien, & enfin il parvient à percer & à rompre la phalange; mais un spartiate, nommé Callicrate, le perce à la poitrine d'un javelot, dont le bois se brisa & le fer demeura dans la plaie, il tombe, & sa chute est le signal d'un nouveau combat plus acharné, les Lacédémoniens faisant les derniers éforts pour le prendre vivant, & les Thébains pour le sauver; ceux-ci eurent l'avantage, & maîtres du champ de bataille, ils reporterent au camp leur général victorieux & mourant. Lorsque les chirurgiens eurent examiné la plaie, ils la jugerent mortele, & déclarerent qu'il expireroit aussi-tôt que le fer seroit tiré de la plaie. Il reçut cet arrêt d'un air serein, & s'étant fait confirmer la nouvele de la victoire: *dans quel plus beau moment*, dit-il à ses amis éplorés, *pouroit-on sortir de la vie?* Des citoyens s'affligeoient sur-tout de ce qu'un si grand homme ne laissoit point d'enfans pour le reproduire: Je laisse deux filles, dit-il, qui ne laisseront pas périr mon nom, Leuctre & Mantinée. Il tira lui-même le fer de sa plaie, & mourut; (l'an *363* avant J. C.) Pélopidas étoit mort l'an 370, inspirant à toute l'armée les mêmes regrets.

Épaminondas méritoit en effet des enfans, qui fussent pour lui ce qu'il avoit été lui-même pour ses parens. Après la victoire de Leuctre, le cri de son cœur fut de dire: *ma plus grande joie est celle que mon pere & ma mere vont ressentir à cette nouvele*. Quel prix un tel sentiment n'ajoute-t-il pas à l'héroïsme! Cicéron ne balance pas à mettre *Épaminondas* au dessus de tous les héros grecs, *princps meo judicio*, *Græciæ*, & M. le chevalier Follard, qui le met aussi au premier rang, regarde la bataille de Mantinée comme son chef-d'œuvre. Justin dit que la gloire de sa pa-

trie naquit & mourut avec lui : *patriæ gloriam & natam & extinctam cum eo fuisse*. Il ne sait ce qui l'emporte dans *Épaminondas*, de l'homme ou du général : *incertum vir melior an dux esset*. Il se refusa aux richesses, la gloire même fut obligée de le chercher ; les emplois honorent les autres, il les honora tous, mais il les évita, & ils s'accumulerent sur lui, mal-gré lui. Livré par choix & par goût à l'étude & à la philosophie, on se demandoit avec étonement, où ce savant avoit appris ainsi à commander & à vaincre ; sur la science même il n'avoit pas plus d'ambition que sur l'opulence & sur la gloire. Spintharus dit qu'il n'avoit jamais connu persone qui sût davantage, ni qui parlât moins.

C'est un beau spectacle dans l'histoire, que l'union intime & l'amitié constante de deux hommes tels qu'*Épaminondas* & Pélopidas ; on la vit renaître dans la suite entre le prince Eugene & cet illustre Marlborough, quoiqu'avec des vertus moins pures : mais cette union qu'aucune jalousie n'altere, lorsqu'on remplit la même carriere, lorsque la gloire est du même genre, & à peu près au même degré, ne peut se trouver qu'entre des hommes que le sentiment de leur grandeur défend des foiblesses de la jalousie. Un cœur jaloux s'avoue inférieur à celui qu'il envie ; c'est peut-être la plus belle gloire de Pélopidas, de n'avoir point été jaloux d'*Épaminondas*, comme M. de Fontenelle disoit que sa gloire étoit de n'avoir point été jaloux de M. de la Motte. Quand on compare les deux héros thébains, l'avantage, comme nous l'avons dit, paroît être du côté d'*Épaminondas*.

Si on les envisage comme guerriers & généraux, les batailles de Leuctre & de Mantinée l'emportent sur le combat de Tégyre ; il est vrai que Pélopidas contribua aussi à la victoire de Leuctre, mais en officier subalterne qui seconde bien le général par lequel il est conduit. De plus, *Épaminondas* a l'avantage d'avoir délivré Pélopidas des fers où un peu d'imprudence l'avoit fait tomber.

Si on les compare comme ambassadeurs & comme hommes d'état, l'ambassade d'*Épaminondas* à Sparte demandoit plus de courage, celle de Pélopidas en Perse eut plus de bonheur ; mais ce bonheur fut l'effet de la réputation, & Pélopidas portoit à Sparte, non la siene seulement, mais celle des deux amis, celle enfin de la victoire de Leuctre, où il n'avoit que le second rang dans la gloire.

Si nous le considérons devant le tribunal de leurs juges, dans un état d'oppression, dans le personage d'accusés, c'est le moment foible de Pélopidas, c'est le plus beau moment d'*Épaminondas*.

Si on les considere enfin dans la vie privée, tous deux étoient vertueux ; mais la vertu d'*Épaminondas*, nourie de plus de connoissances & de lumieres, ayant pour base une philosophie profonde, étoit plus pure, plus solide, plus inaltérable, plus supérieure aux passions. Pélopidas donnoit plus aux exercices du corps, *Épaminondas* plus à la culture de l'esprit.

Ils étoient tous deux des premieres familles de Thebes. Pélopidas étoit riche, *Épaminondas* pauvre : Pélopidas voulut toujours partager ses richesses avec son ami, mais *Épaminondas* se complaisoit trop dans la pauvreté. Ce fut lui qui l'emporta & qui attira Pélopidas aux mœurs de la pauvreté, dont il lui fit sentir le mérite & le charme. Pélopidas, dit Plutarque, fut le maître & non l'esclave de ses biens ; il vécut pauvre de cœur au milieu des richesses ; pour être en état de secourir un plus grand nombre d'honêtes gens, il auroit eu honte de dépenser plus pour sa table & pour ses habits que le dernier des Thébains. Enfin Pélopidas, montra l'usage qu'on devoit faire des richesses, *Épaminondas* celui qu'on pouvoit faire de la pauvreté ; en quoi on pouroit trouver que l'avantage étoit du côté de Pélopidas, 1°. parce qu'il est plus difficile de ne pas abuser des richesses, au lieu que la pauvreté est une disposition & une facilité de plus pour la vertu ; 2°. parce que la vertu du pauvre n'est que pour lui, au lieu que celle du riche est pour les autres ; mais *Épaminondas* avoit su donner à sa pauvreté un caractere si respectable & une autorité si puissante, qu'elle lui servoit à aider les autres comme auroient pu faire les richesses : un de ses amis se trouvant dans le besoin, il l'envoya demander de sa part mille écus à un citoyen riche ; celui-ci vint s'expliquer avec lui sur le motif de cette demande. Le voici, dit *Épaminondas* : *vous êtes riche, & cet homme est dans le besoin*.

Enfin on fait plus de détails sur les vertus même privées & domestiques d'*Épaminondas*, ce qui semble prouver qu'il y en avoit plus ; nous venons de dire les principaux, ajoutons qu'il avoit pour la vérité un si grand respect, qu'il ne se permettoit jamais le plus léger mensonge, même par plaisanterie, même à la charge de rétablir à l'instant la vérité dans tous ses droits : *adeo veritatis diligens ut ne joco quidem mentiretur*. *Cornel. Nep.* La superstition même dans ce genre est vertu.

ÉPAPHRODITE. *Voyez* ÉPICTETE.

ÉPHESTION, (*Hist. anc.*) ami & confident d'Alexandre. *Voyez* les articles ABDOLONYME & ALEXANDRE le Grand.

ÉPHORE, (*Hist. litt. anc.*) orateur & historien, disciple d'Isocrate, auteur d'une histoire de la Grece, dont les anciens ont beaucoup parlé, mais qui est perdue ; il étoit de la ville de Cume dans l'Éolie, & vivoit environ trois siecles & demi avant J. C.

ÉPHREM, (Saint) (*Hist. Eccléf.*) diacre d'Édesse, mort vers l'an 379 ; il écrivit contre les hérétiques de son temps. M. Assemani, sous-bibliothécaire du Vatican, a donné, sous les auspices du cardinal Quirini, une très-belle édition de ceux

des ouvrages de Saint *Éphrem*, qui ſont parvenus juſqu'à nous ; elle eſt en ſix volumes in-folio, publiés depuis 1732 juſqu'en 1746. Les ouvrages de pieté de Saint *Éphrem* ont été traduits en françois par M. Le Merre, & ont paru en 1744. On appeloit Saint *Éphrem*, *le maître de l'univers* & *la lyre du Saint-Eſprit*.

ÉPICHARIS (*Hiſt. rom.*), femme d'une naiſſance obſcure, mais d'un grand courage, étant entrée dans une conjuration contre Néron, fut miſe à la queſtion, & ne révéla aucun de ſes complices ; mais voyant le lendemain qu'on alloit renouveler les tortures, & craignant d'y ſuccomber, elle s'étrangla pour emporter ſon ſecret avec elle. Tacite, annal. l. 15, chap. 51 & 57, oppoſe l'exemple de cette femme, à la baſſeſſe ſervile des ſénateurs & des chevaliers romains du même temps.

ÉPICHARME, (*Hiſt. litt. anc.*) poëte & philoſophe pythagoricien, introduiſit la comédie à Syracuſe ſous le regne d'Hiéron I. L'antiquité paroît avoir beaucoup eſtimé ſes comédies ; Plaute l'avoit pris pour modele :

Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi.

On prétend que Platon a profité de ſes œuvres philoſophiques ; Ariſtote & Pline lui attribuent l'invention des deux lettres greques *théta* & *chi*. On a retenu de lui un mot qui en vaut bien un autre ; il diſoit que *les Dieux nous vendent tous les biens pour du travail*. Seroit-ce ce mot qui auroit donné de loin à la Fontaine l'idée de ſes deux meilleurs vers ?

Il lit au front de ceux que le luxe environne
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Épicharme mourut très-âgé, il vivoit dans la ſoixante & quatorzieme olympiade, vers l'an 440 avant J. C.

ÉPICTETE, (*Hiſt. anc.*) philoſophe ſtoïcien, étoit d'Hiérapolis en Phrygie. Eſclave d'Épaphrodite, afranchi de Néron que Domitien fit mourir, il fut libre dans les fers, parce qu'il étoit véritablement philoſophe. On dit qu'Épaphrodite le frapant rudement à la jambe, il lui dit avec beaucoup de tranquillité : *ſi vous continuez, vous me la câſſerez* ; & qu'Épaphrodite, irrité de ce ſang froid, ayant redoublé de coups, & la lui ayant câſſée, il ajoûta toujours avec la même tranquillité : *je vous avois bien dit que vous me la câſſeriez* ; tout cela eſt bien dans les principes & dans les mœurs ſtoïques. Les deux points principaux de ſa morale étoient *ſoufrir* & *s'abſtenir*, deux mots d'un grand ſens, d'une grande étendue & d'un grand uſage : ils ont dans le grec & dans le latin, un jeu & un raport de ſons, qui leur donne encore un mérite de plus : ἀνέχου καὶ ἀπέχου, *ſuſtine & abſtine*. *Épictete* parut toujours content de ſon ſort & ne s'en plaignit jamais. Il regardoit les murmures contre la providence, non ſeulement comme inſenſés, mais encore comme coupables : „ ce n'eſt point la pauvreté, diſoit-il, qui nous rend malheureux, „ c'eſt l'ambition, ce ſont nos inſatiables déſirs „.

Un homme qui vivoit dans la débauche, ſe préſentant pour être ſon diſciple : „ ſi le vaſe „ n'eſt pas pur, lui dit il, tout ce qu'on y verſera ſe corrompra „. C'eſt le vers d'Horace :

Sincerum eſt niſi vas, quodcumque infundis, aceſcit.

Des peres de l'Égliſe ont vu en *Épictete* un païen, qui parloit le langage du Chriſtianiſme ; ſon manuel a édifié tout le monde : le P. Mourgues, l'abbé de Bellegarde, & M. Dacier, l'ont traduit en françois.

Adrien & Marc-Aurele eurent *Épictete* en grande vénération. Une longue & douce vie fut le prix de ſa ſageſſe, de ſa modération, de ſa réſignation ; il mourut ſous l'empire de Marc-Aurele dans un âge très-avancé ; la lampe de terre, à la clarté de laquelle il avoit écrit quelques unes de ſes maximes, fut vendue quelque temps après ſa mort, trois mille drachmes, c'eſt-à-dire, quinze cents francs de notre monoie.

ÉPICURE. (*Hiſt. anc.*) Les opinions, les ſyſtêmes ne nous regardent pas ; nous ne parlerons que des faits, nous n'examinerons donc point ici cette queſtion tant rebatue, ſi *Épicure* fait conſiſter le ſouverain bien dans la volupté de l'âme, ou dans celle des ſens, & s'il faut dire les jardins ou l'étable d'*Épicure*.

Epicuri de grege porcum.

Épicure, naquit l'an 342 avant J. C. à Gargettium dans l'Attique ; c'eſt pour cela que Stace, dans ſes livres, l'appele *Gargettius auctor & ſenior Gargettius*.

Deliciæ quas ipſe ſuis digreſſus Athenis
Mallet deſerto ſenior Gargettius horto.

On raconte que dans ſes premieres études, le grammairien qui l'inſtruiſoit, récitant un vers d'Héſiode, dont le ſens eſt que *le chaos fut produit le premier de tous les êtres*, il demanda : *& qui le produiſit ?* le grammairien répondit : *je n'en ſai rien, & ce n'eſt pas mon afaire de le ſavoir*. — À qui donc faut-il s'adreſſer pour l'apprendre ? — Aux philoſophes. — Je vais donc chez les philoſophes ; & il ſe livra dès-lors à l'étude de la philoſophie.

Ce fut dans l'île de Samos qu'il paſſa les années de ſon enfance ; Néoclès, ſon pere, & Chereſtrata, ſa mere, ayant été de la colonie que les Athéniens envoyerent dans cette île, ce ne fut qu'à l'âge d'environ trente-ſix ans, & qu'a-

près avoir erré en divers climats, apparemment pour s'instruire, qu'il vint se fixer pour toujours à Athènes. Là il acheta ces jardins célebres où il fonda l'école de la volupté, quelle que fût cette volupté; il n'y a d'exemple dans aucune secte, dans aucune société, ni d'un pareil respect pour le maître, ni d'une pareille union entre les disciples; ce qui paroît être favorable à l'opinion de ceux qui croient qu'il s'agissoit d'une volupté spirituele; les voluptés du siecle excitent plus d'orages. Son école ne se divisa jamais. C'étoient des troupes nombreuses d'amis qu'*Épicure* rassembloit dans sa maison, & il en étoit le pere le plus tendre, le plus chéri, & le plus révéré.

Quelle que fût sa doctrine, il paroît que sa conduite étoit très-vertueuse; Bayle a dit de lui ce que quelques persones disent de Bayle lui-même: „ On ne sauroit dire assez de bien de l'honêteté de ses mœurs, ni assez de mal de ses opinions sur la religion. Une infinité de gens pensent bien & vivent mal: lui au contraire, & plusieurs de ses sectateurs, avoient une mauvaise doctrine, & vivoient bien „.

Un autre savant a dit d'*Épicure* à peu près la même chose, en retournant pour lui un vers de Juvénal: *Epicurum opinione sardanapalum, re stoicissimum*, BACCANALIA SIMULASSE, ET CURIOS VIXISSE. Un autre a dit encore que c'étoit un stoïcien prêchant la volupté:

Nam licet illecebris hominem velit esse beatum,
Stoicus interea moribus ipse fuit.

Il étoit même pieux, & il donnoit l'exemple de l'assistance aux temples, lui qu'on accuse généralement d'avoir admis des dieux sans providence.

Épicure avoit beaucoup écrit, mais il ne nous reste aucun de ses ouvrages; comme il admétoit des femmes au nombre de ses disciples, la fameuse Léontium, courtisane d'Athênes, eut avec lui les mêmes liaisons que Ninon de Lenclos eut depuis avec les philosophes, & les beaux esprits du regne de Louis XIV. On observe que Léontium ne cessa pas son métier de courtisane pour avoir adopté la doctrine d'*Épicure*, & on en tire des conséquences fâcheuses contre cette doctrine; mais tous les amis de Ninon de Lenclos n'approuvoient pas ses foiblesses & ses continueles infidélités; ils aimoient son esprit & estimoient son caractere. Léontium étoit vrai-semblablement dans le même cas; elle est restée célebre autant par les charmes de l'esprit, que par ceux de la figure & que par la licence de ses mœurs; elle soutint avec chaleur la doctrine de son maître, elle écrivit contre Théophraste; Cicéron vante son style & son esprit; on a dit qu'elle avoit trouvé beaucoup d'amans parmi les disciples d'*Épicure*; mais on remarque qu'elle distingua parmi eux Métrodore, & une courtisane, telle qu'on la peint, ne distingue guere; on a dit qu'elle avoit été la maitresse d'*Épicure* même; mais la prétendue lettre de Léontium à Lamia, où elle peint les malheurs de sa condition, & où elle se représente comme la garde-malade & la triste esclave d'*Épicure*, qu'elle représente comme un vieillard de quatre-vingts ans, couvert de poux, & tombé en enfance, cette lettre, disons-nous, est bien reconue pour fausse; *Épicure* survécut Léontium, & mourut à 71 ans; on voit dans Gassendi que Métrodore & Léontium avoient laissé un fils, dont *Épicure* parle dans son testament comme d'un orphelin qu'il recomande à ce titre.

Épicure mourut l'an 270 avant J. C. d'une rétention d'urine, après avoir soufert avec beaucoup de patience des douleurs bien violentes. Sans trop examiner quelle étoit au fond la véritable doctrine d'*Épicure*, nous avons donné le nom d'Épicuriens à tous ceux qui dans leur conduite se sont montrés partisans du plaisir, ou qui dans leurs écrits s'en sont rendus les apologistes, soit que ce plaisir fût dans l'esprit ou dans les sens. Nous avons regardé comme autant de subdivisions & de modifications de l'école d'*Épicure* parmi nous, la société de Chapelle & de ses amis, celle de Saint Évremont & de Ninon de Lenclos, la nouvele Léontium; celle de Sceaux, celle même du Caveau, en un mot toutes les sociétés que le goût, l'esprit, la liberté, le plaisir rassemblent.

Sur ce qui concerne *Épicure*, on peut choisir & décider entre Gassendi son apologiste dans son recueil sur la vie & les écrits de ce philosophe, & M. l'abbé Batteux, qui lui est moins favorable dans sa *morale d'Épicure*, *tirée de ses propres écrits*, écrits qu'à la vérité nous n'avons pas, mais que nous connoissons jusqu'à un certain point par ceux des anciens qui les ont loués ou blâmés.

ÉPIMÉNIDE, (*Hist. Anc.*) poëte & philosophe de l'Île de Crete, que quelques-uns mettent au nombre des sept sages; il vivoit du temps de Solon, environ six siecles avant J. C. On sait de lui peu de choses, & son histoire ressemble beaucoup à la fâble. C'est de lui qu'on raconte qu'il s'endormit dans une caverne, que son someil dura vingt-sept ans, selon quelques-uns même beaucoup davantage, ce qu'on explique par des vóyages qu'il avoit faits dans un temps où des insulaires sur-tout ne voyageoient guere. Quoi qu'il en soit, le someil & le réveil d'*Épiménide* sont passés en proverbe, & ont servi de sujets à diverses comédies; ce n'est même que par-là qu'*Épiménide* est connu. On croit que c'est lui qui est cité dans l'épître de S. Paul à Tite, chap. I, vers 12.

ÉPINETE, (fête de l'), (*Hist. de Flandre*) la plus célebre des fêtes des Pays-Bas, dont la mémoire est presque éfacée, quoique cette fête

fût encore dans toute sa splendeur au milieu du XVe siecle. On a une liste des *rois* de cette fête dans l'espace de 200 ans, depuis 1283 jusqu'à 1483. Le P. Jean Buzelin l'a donnée dans sa *Gallo-Flandria*.

Les peuples de Flandre & des Pays-Bas ont toujours aimé les jeux & les spectacles; ce goût s'y conserve même encore dans ce qu'ils appelent *triomphes*, dans leurs processions & dans leurs autres cérémonies publiques.

Dans les treizieme & quatorzieme siecles, chaque ville de ces pays avoit des fêtes, des combats, des tournois; Bruges avoit sa fête du Forestier, Valencienes celles du prince de Plaisance, Cambray celle du roi des Ribauds, Bouchain celle du prévôt des étourdis: dans beaucoup de lieux on célébroit celle de Behourt. À ces différentes fêtes accouroient non seulement les habitans des villes voisines, mais plusieurs grands seigneurs des pays éloignés: Lille en particulier attiroit par la magnificence de la fête de l'*épinete* & par les divertissemens qui s'y donnoient, un concours extraordinaire de monde.

La fête de l'*épinete* avoit son *roi*, que l'on élisoit tous les ans le jour du mardi-gras: on élisoit en même temps deux joûteurs pour l'acompagner. Les jours précédens & le reste de la semaine se passoient en festins & en bals.

Le dimanche des brandons, ou premier dimanche de carême, le *roi* se rendoit en grande pompe au lieu destiné pour le combat, les combatans y joûtoient à la lance: le prix du victorieux étoit un épervier d'or. Les quatre jours suivans, le *roi*, avec ses deux joûteurs & le chevalier victorieux, étoient obligés de se trouver au lieu du combat, pour rompre des lances contre tous ceux qui se présentoient. Jean, duc de Bourgogne, honora cette fête de sa présence en 1416; le duc Philippe le bon s'y trouva avec le roi Louis XI, en 1464.

L'excessive dépense à laquelle cette qualité de *roi* engageoit, la ruine de plusieurs familles qu'elle avoit occasionée, le refus que firent quelques habitans de Lille d'accepter cet honeur prétendu, & l'obligation où la ville s'étoit trouvé de faire elle-même ces dépenses; enfin l'indécence que quelques persones trouvoient à voir toutes ces réjouissances, ces divertissemens & ces bals, dans les deux premieres semaines de carême, obligerent Charles duc de Bourgogne à suspendre cette fête depuis 1470 jusqu'en 1475. Elle se rétablit en partie, mais aux dépens des fonds publics, jusqu'en 1516: Charles V en interrompit l'exercice pendant presque tout le cours de son regne, par des lettres données en 1528 & en 1538. Enfin Philippe II la supprima entiérement en 1556: il ne s'en est conservé pour mémoire que le nom de l'*épinete*, que l'on donne à un des bas-officiers du magistrat ou de la maison de ville de Lille, qui représente en quelque façon le héraut par qui les *rois de l'épinete* avoient droit de se faire précéder.

Plusieurs historiens ont parlé de cette fête, entr'autres l'auteur d'une petite histoire de Lille, imprimée en 1730. On ignore son instituteur, de même que l'origine de son nom, qui vient peut-être de ce que l'on donnoit au *roi de l'épinete* une petite épine pour marque de sa dignité. Ce roi alloit tous les ans en pompe honorer la sainte épine, dans l'Église des Dominicains. Il mangeoit chez ces peres avec ses chevaliers le dimanche des rameaux, & y assistoit à tous les offices de la semaine-sainte. *Hist. de l'acad. des belles lettres*.

C'est de cette maniere qu'on associoit alors la dévotion aux spectacles profanes, aux festins, aux joûtes, aux tournois, aux combats particuliers. Il y avoit aussi dans les mêmes siecles d'autres fêtes plaisantes, telle qu'étoit celle de Bourgogne, nommée *la compagnie des fous*. Enfin on célébroit même encore de la façon la plus scandaleuse dans la partie septentrionale & méridionale de l'Europe, en Flandre, en France & en Espagne, la fameuse *fêtes des fous*, si connue par son indécence & son extravagance.

ÉPIPHANE, (Saint) (*Hist. ecclésiast.*) évêque de Salamine au IVe siecle, est au nombre des peres de l'Église. La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'a donnée le P. Pétau avec une version latine & des notes. Né en 320, mort en 403.

Épiphane, dit le scolastique, ami de Cassiodore, traduisit en latin les histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomene, de Théodoret; c'est sur sa version que Cassiodore composa son *Histoire Tripartite*: Il vivoit dans le VIe siecle.

ÉPISCOPAUX, (*Hist. mod. d'Angl.*) c'est le nom qu'on donna en Angleterre sous Jacques I, à ceux qui adhéroient aux rits de l'Église anglicane, par opposition aux calvinistes, qu'on appela *Presbytériens*.

Dans la suite, sous Charles I, ceux qui suivoient le parti du roi furent nommés *épiscopaux rigides*, & le parlementaires, *presbytériens rigides*.

Quand Charles II fut monté sur le trône, les différentes branches des deux partis commencerent à se mieux distinguer; & comme ils se raprocherent, ils formerent les deux branches de *Vighs* & de *Torys mitigés*, par raport à la religion, de même que par raport au gouvernement.

Il faut se mettre au fait du sens qu'ont eu tous ces divers mots, suivant le temps & les conjonctures, pour bien entendre l'histoire d'une nation libre, & par conséquent toujours agitée, où les deux partis qui dominent dans l'état, échaufés par les disputes, animés de plusieurs passions, se distinguent par des *sobriquets*, par des noms particuliers plus ou moins odieux; ces

noms changent souvent, augmentent de force ou s'adoucissent, selon que le peuple, inquiet sur sa situation, grôssit l'objet de ces craintes, ou revenant des impressions violentes qu'on lui a données, apaise ses frayeurs, rentre dans le calme, & se sert alors dans chaque parti de termes plus modérés que ceux qu'il employoit auparavant.

De tous les sectaires les *Épiscopaux* sont ceux qui sont le moins éloignés de l'Église romaine, pour ce qui concerne la discipline ecclésiastique; ils ont des évêques, des prêtres, des chanoines, des curés, & autres ministres inférieurs, & un office qu'ils appelent *liturgie*. Il est vrai que les catholiques ne convienent pas que l'ordination des ministres de cette société soit légitime & valide: on a agité cette question avec beaucoup de chaleur il y a un demi-siecle; le P. le Courayer, chanoine & bibliothécaire de Sainte Genevieve, aujourd'hui réfugié en Angleterre & docteur d'Oxford, ayant écrit en faveur des anglicans, sa dissertation a été réfutée par le P. Hardouin, jésuite, & par le P. le Quien, dominicain réformé, sans parler d'autres théologiens.

Les *Épiscopaux*, outre ces titres, ont retenu une grande partie du droit canon & des décrétales des Papes pour la discipline & la police ecclésiastique. Leur liturgie, qu'ils nomment autrement *le livre des communes prieres*, contient non seulement leur office public, qui est presque le même que celui de l'Église latine, mais encore la maniere dont ils administrent les sacremens. Ils ont l'office des matines qu'ils commencent par *Domine, labia nostra aperies*, ensuite on chante le psaume *Venite*, puis les psaumes & les leçons de chaque jour: ils disent aussi le cantique *Te Deum*, & quelques psaumes de ceux que nous lisons dans l'office de laudes. Ils commencent aussi leurs vêpres par les versets *Domine, labia nostra aperies*, & *Deus in adjutorium*, &c. puis ils récitent les psaumes propres au jour, & ils ont à cet effet un calendrier où sont marqués les féries & les fêtes fixes ou mobiles, ayant pour chacune des offices propres. Ils célebrent aussi les dimanches, & distinguent ceux de l'avent, d'après l'épiphanie, d'après la pentecôte, ceux de la septuagésime, sexagésime, quinquagésime, trinité, &c. ils ont pour chacun de ces jours des collectes ou offices du matin, pour tenir lieu de la messe, qu'ils n'ont pas adoptée. On y récite l'épître, l'évangile, quelques oraisons, le *Gloria in excelsis*, le symbole, des préfaces propres à chaque solemnité; mais ils ont réformé le canon de la messe, & font leur office en langue vulgaire. La maniere dont ils administrent les sacremens est aussi marquée dans ce livre, & est peu différente de la nôtre: le ministre qui les baptise, après avoir prononcé les paroles sacramenteles, *je te baptise au nom du pere*, &c. fait un signe de croix sur le front de l'enfant. L'évêque donne aussi la confirmation en imposant les mains sur la tête des enfans, & récitant quelques oraisons auxquelles il ajoute sa bénédiction. Enfin on trouve dans cette liturgie la maniere d'ordoner les prêtres, les diacres, &c. la forme de bénir le mariage, de donner le viatique aux malades, & plusieurs autres cérémonies fort semblables à celles qu'on pratique dans l'Église romaine: par exemple, ils reçoivent la communion à genoux mais ils ne pensent pas que Jésus-Christ soit réellement présent: sur ce point & sur presque tout ce qui concerne le dogme, ils convienent avec les calvinistes. Cette liturgie fut autorisée sous Édouard VI, la cinquieme ou sixieme année de son regne, par un acte du parlement, & confirmée de même sous Élisabeth. Les évêques, prêtres, diacres & autres ministres *épiscopaux* peuvent se marier, & la plupart le font. Leur Église est dominante en Angleterre & en Irlande; mais en Écosse, où les presbytériens & les puritains sont les plus forts, on les regarde comme non-conformistes: ceux-ci, à leur tour, ont le même nom en Angleterre; on les y laisse jouir des mêmes priviléges que les anglicans, & cela sans restriction: ils ne sont pas même assujétis au serment du test; & lorsqu'on les met dans des emplois de confiance, on leur fait seulement prêter serment au gouvernement. Quant aux ministres *épiscopaux*, ils sont sujets à plusieurs loix pénales, sur-tout s'ils refusent de prêter les sermens du test & de suprématie.

ÉPITROPE, s. m. (*Hist. mod.*) sorte de juge, ou plutôt d'arbitre que les chrétiens grecs, qui vivent sous la domination des Turcs, choisissent dans plusieurs villes pour terminer les differents qui s'élevent entr'eux, & pour éviter de porter ces différents devant les magistrats turcs.

Il y a dans chaque ville divers *épitropes*: M. Spon remarque dans ses voyages, qu'à Athênes il y en a huit, qui sont pris des différentes paroisses & appelés *vecchiardi*, c'est-à-dire, *vieillards*. Mais Athênes n'est pas le seul endroit où il y ait des *épitropes*: il y en a dans toutes les îles de l'Archipel.

Quelques auteurs latins du cinquieme siecle appelent *epitropi*, ceux qu'on appeloit plus anciénement *villici*, & qu'on a dans la suite appelés *vidames*.

Dans des temps encore plus reculés, les Grecs employoient le terme ἐπίτροπος dans le même sens que les Latins amployoient celui *procurator*: c'est-à-dire, que ce mot signifioit chez eux un *commissionaire* ou *intendant*.

Ainsi les commissionaires des provisions dans les armées des Perses sont appelés *epitropi* par Hérodote & Xénophon: dans le nouveau Testament, ἐπίτροπος signifie le *steward* ou supérieur d'une maison, que la Vulgate traduit par *procurator*.

Dict. de Trévoux & Chambers.

ÉPREUVE, s. f. (*Hist. mod.*) maniere de juger & de décider de la vérité ou de la fausseté

des accusations en matiere criminele, reçue & fort en usage dans le neuvieme, le dixieme & le onzieme siecles, qui a même subsisté plus long-temps dans certains pays, & qui est heureusement abolie.

Ces jugemens étoient nommés *jugemens de Dieu*, parce que l'on étoit persuadé que l'événement de ces *épreuves*, qui auroit pu en toute autre occasion être imputé au hazard, étoit dans celle-ci un jugement formel, par lequel Dieu faisoit connoître clairement la vérité en punissant le coupable.

Il y avoit plusieurs especes d'*épreuves* : mais elles se raportoient toutes à trois principales : savoir le serment, le duel, & l'ordalie ou *épreuve* par les élémens.

L'*épreuve* par serment, qu'on nommoit aussi *purgation canonique*, se faisoit de plusieurs manieres : l'accusé qui étoit obligé de le prêter, & qu'on nommoit *jurator* ou *sacramentalis*, prenoit une poignée d'épis les jetoit en l'air, en attestant le ciel de son innocence : quelquefois une lance à la main, il déclaroit qu'il étoit prêt à soutenir par le fer ce qu'il affirmoit par serment ; mais l'usage le plus ordinaire, & celui qui subsista le plus long-temps, étoit de jurer sur un tombeau, sur des reliques, sur l'autel, sur les évangiles. On voit par les loix de Childebert, par celles des Bourguignons & des Frisons, que l'accusé étoit admis à faire jurer avec lui douze témoins, qu'on appeloit *conjuratores* ou *compurgatores*.

Quelquefois, mal-gré le serment de l'accusé, l'accusateur persistoit dans son accusation ; & alors celui-ci, pour preuve de la vérité, & l'accusé, pour preuve de son innocence, ou tous deux ensemble, demandoient le combat. Il falloit y être autorisé par sentence du juge, & c'est ce qu'on appeloit *épreuve par le duel*.

Nous ajouterons seulement ici que, quoique certaines circonstances marquées par les loix faites à ce sujet, & les dispenses de condition & état, empêchassent le duel en quelques occasions, rien n'en pouvoit dispenser, quand on étoit accusé de trahison : les princes du sang même étoient obligés au combat.

Nous observerons encore que l'*épreuve* par le duel étoit si commune, & devint si fort du goût de ce temps là, qu'après avoir été employée dans les afaires crimineles, on s'en servit indifféremment pour décider toute sortes de questions, soit publiques, soit particulieres. S'il s'élevoit une dispute sur la propriété d'un fonds, sur l'état d'une persone, sur le sens d'une loi ; si le droit n'étoit pas bien clair de part & d'autre, on prenoit des champions pour l'éclaircir. Ainsi l'empereur Othon I vers l'an 968, fit décider si la représentation avoit lieu en ligne directe, par un duel, où le champion nommé pour soutenir l'affirmative demeura vainqueur.

L'*ordalie*, terme saxon, ne signifioit originairement qu'un *jugement* en général ; mais comme les *épreuves* passoient pour les jugemens par excellence, on n'appliqua cette dénomination qu'à ces derniers, & l'usage le détermina dans la suite aux seules *épreuves* par les élémens, & à toutes celles dont usoit le peuple. On en distinguoit deux especes principales, l'*épreuve* par le feu, l'*épreuve* par l'eau.

La premiere, & celle dont se servoient aussi les nobles, les prêtres, & autres persones libres qu'on dispensoit du combat, étoit la preuve par le fer ardent. C'étoit une bâre de fer d'environ trois livres pesant ; ce fer étoit béni avec plusieurs cérémonies, & gardé dans une Église qui avoit ce privilége & à laquelle on payoit un droit pour faire l'*épreuve*.

L'accusé, après avoir jeûné trois jours au pain & à l'eau, entendoit la messe ; il y communioit & faisoit, avant que de recevoir l'eucharistie, serment de son innocence ; il étoit conduit à l'endroit de l'Église destiné à faire l'*épreuve*, on lui jetoit de l'eau bénite, il en buvoit même ; ensuite il prenoit le fer qu'on avoit fait rougir plus ou moins, selon les présomptions & la gravité du crime ; il le soulevoit deux ou trois fois, ou le portoit plus ou moins loin, selon la sentence. Cependant les prêtres récitoient les prieres qui étoient d'usage. On lui mettoit ensuite la main dans un sac que l'on fermoit exactement, & sur lequel le juge & la partie adverse apposoient leurs sceaux pour les lever trois jours après ; alors s'il ne paroissoit point de marque de brûlure, & quelquefois aussi, suivant la nature & à l'inspection de la plaie, l'accusé étoit absous ou déclaré coupable.

La même *épreuve* se faisoit encore en mettant la main dans un gantelet de fer rouge, ou en marchant nus-pieds sur des bâres de fer jusqu'au nombre de douze, mais ordinairement de neuf. Ces sortes d'*épreuves* sont appelées *ketelvang* dans les ancienes loix des Pays-Bas, & sur-tout dans celles de la Frise.

On peut encore raporter à cette espece d'*épreuves* celle qui se faisoit ou en portant du feu dans ses habits, ou en passant au travers d'un bûcher alumé, ou en y jetant des livres pour juger, s'ils brûloient ou non, de l'orthodoxie ou de la fausseté des choses qu'ils contenoient. Les historiens en raportent plusieurs exemples.

L'*ordalie* par l'eau se faisoit ou par l'eau bouillante, ou par l'eau froide ; l'*épreuve* par l'eau bouillante étoit acompagnée des mêmes cérémonies que celle du fer chaud, & consistoit à plonger la main dans une cuve, pour y prendre un anneau qui y étoit suspendu plus ou moins profondément.

L'*épreuve* par l'eau froide, qui étoit celle du petit peuple, se faisoit assez simplement. Après quelques oraisons prononcées sur le patient, on lui lioit la main droite avec le pied gauche, & la main gauche avec le pied droit, & dans cet état

on le jetoit à l'eau. S'il furnageoit, on le traitoit en criminel; s'il enfonçoit, il étoit déclaré innocent. Sur ce pied-là il devoit se trouver peu de coupables, parce qu'un homme en cet état ne pouvant faire aucun mouvement, & son volume étant d'un poids supérieur à un voulume égal d'eau, il doit nécessairement enfoncer. Il est encore parlé dans les ancienes loix de l'*épreuve* de la croix, de celle de l'eucharistie, & de celle du pain & du fromage.

Dans l'*épreuve* de la croix les deux parties se tenoient devant une croix les bras élevés; celle des deux qui tomboit la premiere de lassitude perdoit sa cause. L'*épreuve* de l'eucharistie se faisoit en recevant la communion, & occasionoit bien des parjures sacriléges. Dans la troisieme on donnoit à ceux qui étoient accusés de vol, un morceau de pain d'orge & un morceau de fromage de brebis sur lesquels on avoit dit la messe; & lorsque les accusés ne pouvoient avaler ce morceau, ils étoient censés coupables. M. du Cange, au mot *corsned*, remarque que cette façon de parler, *que ce morceau de pain me puisse étrangler*, vient de ces sortes d'*épreuves* par le pain.

Il est constant, par le témoignage d'une foule d'historiens & d'autres écrivains, que toutes ces différentes sortes d'*épreuves* ont été en usage dans presque toute l'Europe, & qu'elles ont été approuvées & ordonées par des loix. Mais il ne l'est pas moins qu'elles n'ont jamais été approuvées par l'Église. Dès le commencement du IXe. siecle, Agobard, archevêque de Lyon, écrivit avec force *contre la damnable opinion de ceux qui prétendent que Dieu fait connoître sa volonté & son jugement par les* épreuves *de l'eau & du feu, & autres semblables*. Il se récrie vivement contre le nom de *jugement de Dieu* qu'on osoit donner à ces *épreuves*; *comme si Dieu*, dit-il, *les avoit ordonées, ou s'il devoit se soumettre à nos préjugés & à nos sentimens particuliers pour nous révéler tout ce qu'il nous plait de savoir*. Yves de Chartres dans le XIe siecle les a ataquées, & cite à ce sujet une lettre du Pape Étienne V, à Lambert, évêque de Maïence, qui est aussi raportée dans le décret de Gratien. Les Papes Célestin III, Innocent III, & Honorius III, réitérerent ces défenses. Quatre conciles provinciaux assemblés en 829, par Louis le Débonaire, & le IXe concile général de Latran, les défendirent. Ce qui prouve que l'Église en général, bien loin d'y reconoître le doigt de Dieu, les a toujours régardées comme lui étant injurieuses & étant favorables au mensonge. De là les théologiens les plus sages ont soutenu, après Yves de Chartres & Saint Thomas, qu'elles étoient condamnables, parce qu'on tentoit Dieu toutes les fois qu'on y avoit recours, parce qu'il n'y a de sa part aucun commandement qui les ordone, parce qu'on veut connoître par cette voie des choses cachées qu'il n'apartient qu'à Dieu seul de connoître. D'où ils concluent que c'est à juste titre qu'elles ont été proscrites par les souverains pontifes & par les conciles.

Comme toutes les *épreuves* dont on vient de parler s'appeloient en saxon *ordéal*, *ordéal* par le feu, *ordéal* par l'eau, &c. il est arivé que leur durée a été beaucoup plus grande dans le Nord, que par-tout ailleurs. Elles ont subsisté en Angleterre jusqu'au XIIIe siecle. Alors elles furent abandonées par les juges sans être encore supprimées par acte du parlement; mais enfin leur usage cessa totalement en 1257. Emma, mere d'Édouard le confesseur, avoit elle-même subi l'*épreuve* du fer chaud. La coutume qu'avoient les paysans d'Angleterre, dans le dernier siecle, de faire les *épreuves* des sorciers en les jetant dans l'eau froide pieds & poings liés, est vrai-semblablement un reste de l'*ordéal* par l'eau; & cette pratique ne s'est pas conservée moins long-temps dans nos provinces, où l'on y a souvent assujéti, même par sentence de juge, ceux qu'on faisoit passer pour sociers. Mais pourquoi dans l'*épreuve* de l'eau froide, estimoit-on coupable & non pas innocent, celui qui surnageoit? C'est parce que dans l'opinion publique, c'étoit une démonstration que l'eau (que l'on avoit eu la précaution de bénir auparavant) ne vouloit pas recevoir l'accusé, & qu'il falloit par conséquent le regarder comme très-criminel.

La loi salique, en admétant l'*épreuve* par l'eau bouillante, permettoit du moins de racheter sa main, du consentement de la partie, & même de donner un substitut: c'est ce que fit la reine Teutberge, bru de l'empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne, accusée d'avoir commis un inceste: elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'*épreuve* de l'eau bouillante, en présence d'une cour nombreuse: il prit l'anneau béni sans se brûler. On juge aisément que dans ces sortes d'aventures, les juges fermoient les ieux sur les artifices dont on se servoit pour faire croire qu'on plongeoit la main dans l'eau bouillante; car il y a bien des manieres de tromper.

On n'oubliera jamais, en fait d'*épreuve*, le défi du dominicain qui s'offrit de passer à travers un bûcher, pour justifier la sainteté de Savonarole, tandis qu'un cordelier proposa la même *épreuve* pour démontrer que Savonarole étoit un méchant. Le peuple avide d'un tel spectacle, en pressa l'exécution, le magistrat fut contraint d'y souscrire; mais les deux champions s'aiderent l'un l'autre à sortir de ce mauvais pas, & ne donnerent point l'afreuse comédie qu'ils avoient préparée.

Au reste les curieux peuvent consulter Heinius, Ebelingius, Cordemoy, du Cange, le P. Mabillon, le célebre Baluze, & plusieurs autres savans qui ont traité fort au long de cette matiere.

ÉQUITATION, s. f. (*Hist. anc. & mod.*) c'est l'art de monter à cheval.

1o. *De*

1°. *De l'ancienneté de l'équitation, & de l'usage des chevaux dans les armées.* L'art de monter à cheval semble être aussi ancien que le monde. L'Auteur de la Nature, en donnant au cheval les qualités que nous lui connoissons, avoit trop sensiblement marqué sa destination, pour qu'elle pût être long-temps ignorée. L'homme ayant su, par un jugement sûr & prompt, discerner dans la multitude infinie d'êtres différens qui l'environoient, ceux qui étoient particuliérement destinés à son usage, en auroit il négligé un si capable de lui rendre les services les plus utiles? La même lumiere qui dirigeoit son choix lorsqu'il soumettoit à son domaine la brebis, la chevre, le taureau, l'éclaira sans doute sur les avantages qu'il devoit retirer du cheval, soit pour passer rapidement d'un lieu dans un autre, soit pour le transport des fardeaux, soit pour la facilité du commerce.

Il y a beaucoup d'apparence que le cheval ne servit d'abord qu'à soulager son maître dans le cours de ses occupations paisibles. Ce seroit trop présumer que de croire qu'il fut employé dans les premieres guerres que les hommes se firent entr'eux: au commencement, ceux-ci n'agirent point par principes: ils n'eurent pour guide qu'un emportement aveugle, & ne connurent d'autres armes que les dents, les ongles, les mains, les pierres, les bâtons (1). L'airain & le fer servirent ensuite leur fureur; mais la découverte de ces métaux ayant facilité le triomphe de l'injustice & de la violence, les hommes, qui formoient alors de sociétés naissantes, apprirent, par une funeste expérience, qu'inutilement ils compteroient sur la paix & sur le repos, tant qu'ils ne seroient point en état de repousser la force par la force: il fallut donc réduire en art un métier destructeur, & inventer des moyens pour le pratiquer avec plus d'avantage.

On peut compter parmi ces moyens, celui de combatre à cheval; aussi l'histoire nous atteste-t-elle que l'homme ne tarda point à le découvrir & à le mettre en pratique: l'antiquité la plus reculée en offre des témoignages certains.

Les inclination guerrieres de cet animal, sa vigueur, sa docilité, son atachement, n'échaperent point aux ieux de l'homme, & lui mériterent l'honeur de devenir le compagnon de ses dangers & de sa gloire.

Le cheval paroît né pour la guerre; si l'on pouvoit en douter, cette belle description qu'on voit dans le livre de Job (ch 34, v. 19) suffiroit pour le prouver: c'est Dieu qui parle, & qui interroge le saint patriarche:

„ Est-ce de vous, lui demande-t-il, que le cheval tient son courage & son intrépidité? vous „ doit-il son fier hennissement, & ce soufle ardent „ qui sort de ses narines, & qui inspire la terreur? Il frape du pied la terre & la réduit en „ poudre; il s'élance avec audace, & se précipite au travers des hommes armés: inaccessible „ à la crainte, le tranchant des épées, le siflement des fleches, le brillant éclat des lames & „ des dards, rien ne l'étone, rien ne l'arrête. „ Son ardeur s'alume aux premiers sons de la „ trompete; il frémit, il écume, il ne peut demeurer en place: d'impatience il mange la terre. Entend-il soner la charge, il dit, allons: „ il réconoît l'approche du combat, il distingue „ la voix des chefs qui encouragent leurs soldats: „ les cris confus des armées prêtes à combatre, „ excitent en lui une sensation qui l'anime & qui „ l'intéresse „.

Equus paratur in diem belli, a dit le *Sage*, *Prov. c.* 21.

L'unanimité de sentiment qui regne à cet égard chez tous les peuples, est une preuve qu'elle a son fondement dans la nature. Les principaux traits de la description précédente se retrouvent dans l'élégante peinture que Virgile a tracée du même animal:

Continuo pecoris generosi pullus in arvis
Altius ingreditur, & mollia crura reponit:
Primus & ire viam, & fluvios tentare minaces
Audet, & ignoto sese committere ponto,
Nec vanos horret strepitus . . . . .
. . . .
. . *Tum, si qua sonum procul arma dedere,*
Stare loco nescit, micat auribus, & tremit artus,
Collectumque premens volvit sub naribus ignem.
Virg. Georg. Lib. III, v. 75.

Homere, (*Il. l. XIII.*) le plus célebre de tous les poëtes, & le chantre des héros, dit que les chevaux sont une partie essentiele des armées, & qu'ils contribuent extrêmement à la victoire. Tous les auteurs anciens ou modernes qui ont traité de la guerre, ont pensé de même; & la vérité de ce jugement est pleinement justifiée par la pratique de toutes les nations. Le cheval anime en quelque sorte l'homme au moment du combat; ses mouvemens, ses agitations calment cette palpitation naturele dont les plus braves guerriers ont de la peine à se défendre au premier appareil d'une bataille.

À la noble ardeur qui domine dans ce superbe animal, à son extrême docilité pour la main qui le guide, ajoutons pour dernier trait qu'il est le plus fidele & le plus reconoissant de tous les animaux, & nous aurons rassemblé les puissans motifs qui ont dû engager l'homme à s'en servir pour la guerre.

Fidelissimum inter omnia animalia, homini est canis atque equus, dit Pline, (*l. VIII, c.* 40.) *Amissos lugent dominos*, ajoute-t-il plus bas, (*ibid.*

(1) *Arma antiqua manus, ungues, dentesque fuerunt,*
Et lapides, & item sylvarum fragmina rami, &c.
Lucretius, *de rerum natura, lib. V.*

c. 42.) *lacrymasque interdum desiderio fundunt*. Homere (*Il. liv. XVII.*) fait pleurer la mort de Patrocle par les chevaux d'Achille. Virgile donne le même sentiment au cheval de Pallas, fils d'Évandre :

. . . . . . *Positis insignibus Æthon*
It lacrymans, guttisque humectat grandibus ora.
Æneid. *lib. XI*, *v.* 89.

L'histoire (1) n'a pas dédaigné de nous apprendre que des chevaux ont défendu ou vengé leurs maîtres à coups de pieds & de dents, & qu'ils leur ont quelquefois sauvé la vie.

Dans la bataille d'Alexandre contre Porus (Aul. Gell. *noctium Attic. l. V*, *c.* 11. & Q. Curt. *l. VIII.*) Bucéphale, couvert de blessures & perdant tout son sang, ramassa néanmoins le reste de ses forces pour tirer au plus vîte son maître de la mêlée, où il couroit le plus grand danger ; dès qu'il fut arivé hors de la portée des traits, il tomba, & mourut un instant après ; paroissant satisfait, ajoute l'historien, de n'avoir plus à craindre pour Alexandre.

Silius Italicus (*liv. X.*) & Juste Lipse (*in epistol. ad Belgas.*) nous ont conservé un exemple remarquable de l'atachement extraordinaire dont les chevaux sont capables.

À la bataille de Cannes, un chevalier romain nommés *Clælius*, qui avoit été percé de plusieurs coups, fut laissé parmi les morts sur le champ de bataille. Annibal s'y étant transporté le lendemain, Clælius, à qui il restoit encore un souffle de vie prêt à s'éteindre, voulut, au bruit qu'il entendit, faire un éfort pour lever la tête & parler ; mais il expira aussi-tôt, en poussant un profond gémissement. À ce cri, son cheval, qui avoit été pris le jour d'auparavant, & que montoit un Numide de la suite d'Annibal, reconoissant la voix de son maître, dresse les oreilles, hennit de toutes ses forces, jete par terre le Numide, s'élance à travers les mourans & les morts, arive auprès de Clælius : voyant qu'il ne se remuoit point, plein d'inquiétude & de tristesse, il se courbe comme à l'ordinaire sur ses genoux, & semble l'inviter à monter. Cet excès d'affection & de fidélité fut admiré d'Annibal, & ce grand homme ne put s'empêcher d'être atendri à la vue d'un spectacle si touchant.

Il n'est donc pas étonant que, par un juste retour, (s'il est permis de s'exprimer ainsi) d'illustres guerriers, tels qu'un Alexandre & un César, aient eu pour leurs chevaux un atachement singulier. Le premier bâtit une ville en l'honeur de Bucéphale ; l'autre dedia l'image du sien à Vénus. On sait combien *la pie* de Turenne étoit aimée du soldat françois, parce qu'elle étoit chere à ce héros. (2)

Le peu de lumieres que nous avons sur ce qui s'est passé dans les temps voisins du déluge, ne nous permet pas de fixer avec précision celui où l'on commença d'employer les chevaux à la guerre. L'Écriture (*Gen. ch. XIV.*) ne dit pas qu'il y eût de la cavalerie dans la bataille des quatre rois contre cinq, ni dans la victoire qu'Abraham bientôt après remporta sur les premiers, qui emmenoient prisonier Loth son neveu. Mais quoique nous ignorons l'usage que les patriarches ont pu faire du cheval, il seroit absurde d'en conclure qu'ils ne s'en servirent pas.

Origene cependant l'a voulu croire. On ne voit nulle part, dit-il, (*Homélie XVIII.*) que les enfans d'Israël se soient servis de chevaux dans les armées. Mais comment a-t-il pu savoir qu'ils n'en avoient point ? il faut, pour le prouver, une évidence bien réelle & des faits constans. La loi du Deutéronome, (*ch. XVII*, *v.* 26.) raportée par Saint Jérôme, *non multiplicabit sibi equos*, n'exclut pas les chevaux des armées des Juifs ; elle ne regarde que le roi, *sibi*, encore (3) ne lui en défend-elle que le grand nombre, *non multiplicabit*. C'étoit une sage prévoyance de la part de Moyse, ou parce que le peuple de Dieu devoit habiter un pays coupé, sec, aride, peu propre à nourir beaucoup de chevaux ; ou bien, selon que l'a remarqué M. Fleury, pour lui ôter le désir & le moyen de retourner en Égypte. C'est apparemment par la même raison qu'il fut ordoné à Josué (*II.* 6.) de faire couper les jarets aux chevaux des Chananéens ; ce qu'il exécuta après la défaite de Jabin, roi d'Azor (vers l'an du monde 2559, avant J. C. 1445.) David (*II. Reg. VIII.* 4.) en fit autant à ceux qu'il prit sur Adaveser ; il n'en réserva que cent.

Quoi qu'il en soit du sentiment d'Origene, la défense portée au dix-septieme chapitre du Deutéronome, le vingtieme chapitre du même

(1) *Occiso Scytharum regulo ex provocatione dimicante, hostem (cum victor ad spoliandum venisset) ab equo ejus ictibus morsuque confectum esse . . . . . . Ibidem Phylarchus refert Centaretum e Galatis in prælio, occiso Antiocho, petito equo ejus, conscendisse ovantem ; at illum indignatione accensum, demptis frænis ne regi posset, præcipitem in abrupta isse exanimatumque una.* Lib. VIII, c. 42, de Pline.

(2) Chez les Scythes, Achéas leur roi pansoit lui-même son cheval, persuadé que c'étoit-là le moyen de se l'atacher davantage ; & d'en retirer plus de service : il parut étoné, lorsqu'il fut par les ambassadeurs de Philippe que ce prince n'en usoit pas ainsi. *Vie de Philippe de Macédoine*, *l.* XIII, *par M.* Olivier.

(3) Salomon avoit mille quatre cents chariots & douze mille cavaliers. *III. des Rois*, *c. X*, *v.* 26. *II. Paralip. c IV*, *v.* 24.

livre (1), & le quinzieme de l'Exode, (*equum & ascensorem dejecit in mare*) sont autant de preuves certaines que du temps de Moyse l'art de l'*équitation* & l'usage de la cavalerie dans les armées n'étoient pas regardés comme une nouveauté.

Le premier endroit où ce législateur en ait parlé avec une sorte de détail, est au quatorzieme chapitre de l'Exode, où il décrit le passage de la mer Rouge par les Israëlites. (an du monde 2513, avant J. C. 1491, selon M. Bossuet.) Pharaon, qui les poursuivoit, fut englouti par les eaux avec ses chariots de guerre, ses cavaliers, & toutes les troupes qu'il avoit pu rassembler. Son armée, suivant Josephe, étoit composée de 200 mille hommes de pied, 50 mille cavaliers & 600 chars. (2)

Si les livres du Pentateuque n'offrent point de preuve plus anciene de l'usage de la cavalerie dans les armées, c'est que, conformément au plan que Moyse s'étoit tracé, il n'a pas dû nous instruire des guerres que les Égyptiens avoient eues contre leurs voisins avant la délivrance de Juifs, & qu'il s'est borné seulement à raconter les faits essentiélement liés avec l'histoire du peuple de Dieu.

Mais, outre qu'il seroit absurde de prétendre établir en Égypte l'époque de l'*équitation* par une cavalerie si nombreuse, qu'elle égale ce que les plus grandes puissances de l'Europe peuvent en entretenir aujourd'hui, on doit encore observer que les chevaux ont toujours fait une des principales richesses des Égyptiens (3). D'ailleurs le livre de Job (4), probablement écrit avant ceux de Moyse, parle de l'*équitation* & de chevaux employés à la guerre, comme de choses généralement connues.

L'histoire profane est sur ce point entiérement conforme à l'Écriture Sainte. Les premiers faits qu'elle allegue, & qui ont raport à l'*équitation*, supposent tous à cet art une antiquité beaucoup plus grande: disons mieux, on ne découvre en nul endroit les premieres traces de son origine.

On voyoit, selon Diodore de Sicile, *liv. I.* gravée sur de la pierre, dans le tombeau d'Osimandué, l'histoire de la guerre que ce roi d'Égypte avoit faite aux peuples révoltés de la Bactriane: il avoit mené contr'eux, disoit-on, quatre cents mille hommes d'infanterie, & vingt mille chevaux (5). Entre cet Osimandué & Sésostris, qui vivoit long-temps avant la guerre de Troye, avant l'expédition des Argonautes, Diodore compte vingt-cinq générations: voilà donc la cavalerie admise dans les armées bien peu de siecles après le déluge.

Sésostris, le plus grand & le plus puissant des rois d'Égypte, ayant formé le dessein de conquérir toute la terre, assembla, dit le même historien, (Diodore de Sicile, *l. I.*) une armée proportionée à la grandeur de l'entreprise qu'il méditoit: elle étoit composée de six cents mille hommes de pied, vingt-quatre mille chevaux & vingt-sept mille chariots de guerre. Avec ce nombre prodigieux de troupes de terre, & une flote de quatre cents navires, ce prince soumit les Éthiopiens, se rendit maître de toutes les provinces maritimes, & de toutes les îles de la mer Rouge, pénétra dans les Indes, où il porta ses armes plus loin que ne fit depuis Alexandre: revenant sur ses pas, il conquit la Scythie, subjuga tout le reste de l'Asie & la plupart des Cyclades, passa en Europe; & après avoir parcouru la Thrace, où son armée manqua de périr, il retourna au bout de neuf ans dans ses États, avec une réputation supérieure à celle des rois ses prédécesseurs.

Ce prince avoit fait dresser dans les lieux qu'il avoit soumis, des colonnes avec l'inscription suivante en caracteres égyptiens (6): *Sésostris, roi des rois, a conquis cette province par ses armes*. Quelques-unes de ces colonnes s'étoient conservées jusqu'au temps d'Hérodote, & cet historien (*l. II.*) ajoute qu'il y avoit encore alors sur les frontieres de l'Ionie deux statues en pierre de Sésostris, l'une sur le chemin d'Éphese à Phocée, l'autre sur celui de Sardis à Smyrne. Un rouleau portant une inscription, *j'ai conquis cette terre avec mes épaules*, peu différente de celle qu'on

(1) Si vous allez au combat contre vos ennemis, & qu'ils aient un plus grand nombre de chevaux & de chariots, & plus de troupes que vous, ne les craignez pas, &c. v. 1.

(2) L'Exode dit de même, six cents chars. Le nombre de l'infanterie & de la cavalerie n'y est point spécifié.

(3) Il y a apparence que du temps du patriarche Joseph, les rois d'Égypte avoient des gardes à cheval, & que ce sont eux qui courent après Benjamin, & qui l'arrêtent. *Hist. des Juifs par Josephe, liv. I.*

(4) On peut en conclure que les chars sont postérieurs à la simple cavalerie: Job ne parle que de celle-ci, *cap. XXXIV, v.* 18, 19. *& suiv.* Au *vers.* 18 il est dit que l'autruche se moque du cheval & de celui qui le monte: les versets suivans contienent la belle description du cheval qu'on a vue cidevant.

(5) Le sentiment de Marsham & de Newton, qui a suivi le premier, est insoutenable, suivant M. Fréret même. Ces deux Anglois font Sésostris postérieur à la guerre de Troye; mais il est évident, par tous les anciens, que ce roi d'Égypte a vécu long-temps avant le siége de Troye & l'expédition des Argonautes. *Mém. de litt. de l'acad. des Inscr. tom. VII, p.* 145. De cette expédition à la guerre de Troye, il y a au moins soixante-dix ans d'intervalle. En supposant Sésostris antérieur aux Argonautes du même nombre d'années; & en comptant trois générations par siecle, il n'y auroit qu'un petit nombre de siecles d'intervalle entre le déluge & Osimandué.

(6) *In cippis illis pudendum viri, apud gentes quidem strenuas & pugnaces, apud ignavas autem & timidas, feminæ, expressit: ex præcipuo hominis membro, animarum in singulis affectionem, posteris evidentissimam fore ratus.* Diod. lib. I, apud Rhodanum.

vient de lire, traversoit la poitrine de ces statues.

Ninus, roi des Assyriens, fit une premiere entreprise contre la Bactriane, qui ne lui réussit pas. Il résolut quelques années après d'en tenter une seconde; mais connoissant le nombre & le courage des habitans de ce pays, que la nature avoit d'ailleurs rendu inaccessible en plusieurs endroits, il tâcha de s'en assurer le succès en mettant sur pied une armée à laquelle rien ne pût résister: elle montoit, poursuit Diodore, selon le dénombrement qu'en a fait Ctésias dans son histoire, à dix-sept cents mille hommes d'infanterie, deux cents dix mille de cavalerie, & près de dix mille six cents chariots armés de faux.

Le regne de Ninus, en suivant la supputation d'Hérodote, que l'on croit la plus exacte, & qui raproche beaucoup de nous la fondation du premier empire des Assyriens, doit se rencontrer avec le gouvernement de la prophétesse Débora, 514 ans avant Rome 1267 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il est antérieur à la ruine de Troye, au moins de 80 (1) ans. L'on conviendra aisément qu'une si grande quantité de cavalerie en suppose l'usage établi chez les Assyriens plusieurs siecles auparavant.

Tout ce qui nous reste dans les auteurs sur l'histoire des différens peuples d'Asie, démontre l'anciéneté de l'*équitation*: elle étoit (dit Hérodote, *l. IV.*) connue chez les Scolothes, nation Scythe, qui comptoient mille ans depuis leur premier roi, jusqu'au temps où Darius porta la guerre contr'eux.

Par un usage aussi ancien que leur monarchie, le roi se rendoit tous les ans dans le lieu où l'on conservoit une charue, un joug, une hache & un vase, le tout d'or massif, & que l'on disoit être tombés du ciel; & il se faisoit en cet endroit de grands sacrifices. Le Scythe à qui pour ce jour la garde du trésor étoit confiée, ne voyoit jamais, disoit-on, la fin de l'année: en récompense on assuroit à sa famille autant de terre qu'il en pouvoit parcourir dans un jour, monté sur un cheval.

Que ce fait soit véritable ou non, il est certain que les Scythes en général, eux qui sous des noms différens occupoient en Asie & en Europe une étendue immense de pays, qui firent plusieurs irruptions dans l'Asie mineure, & qui dominerent pendant 28 ans sur toute cette seconde partie du monde, ont nouri de tout temps une prodigieuse quantité de chevaux, & qu'ils faisoient du lait de leurs jumens leur boisson ordinaire. Il seroit donc ridicule de penser qu'ils eussent ignoré l'art de monter à cheval (2). Cela ne soufre aucune difficulté, quand on lit ce qu'Hérodote raconte des Amazones, femmes guerrieres qui descendoient des anciens Scythes.

Les Grecs (Hérodote, *ibid.*) les ayant vaincues en bataille rangée sur les bords du Thermodon, firent plusieurs prisonieres, qu'ils mirent sur trois vaisseaux, & reprirent le chemin de leur patrie.

Quand on fut en pleine mer, nos héroïnes saisissant un moment favorable, se jeterent sur les hommes, les désarmerent & leur couperent la tête. Comme elles ignoroient l'art de la navigation, elles furent obligées de s'abandoner à la merci des vents & des vagues, qui les porterent enfin sur un rivage des Palus-Méotides, où étant descendues à terre, elles monterent sur les premiers chevaux qu'elles purent trouver, & coururent ainsi tout le pays.

Ce fait s'acorde parfaitement avec ce que l'abbréviateur de Trogue Pompée (Justin, *l. II.*) raporte de l'éducation des Amazones: „ elles ne „ passoient pas, dit-il, leur temps dans l'oisiveté „ ou à filer; elles s'exerçoient continuélement „ au métier des armes, à monter à cheval & à „ chasser „. Strabon, *l. II.* d'après Métrodore, &c. dit encore que les plus robustes des Amazones alloient à la chasse, & faisoient la guerre montées sur des chevaux. Le temps de leur célébrité est antérieur à la guerre de Troye: une partie de l'Asie & de l'Europe sentit le poids de leurs armes; elles bâtirent dans l'Asie mineure plusieurs villes (Justin, *l. II.*), entre autres Éphese, où il y a apparence qu'elles instituerent le culte de Diane.

Thésée étoit avec Hercule, lorsque ce héros à la tête des Grecs remporta sur elles la victoire du Thermodon. Résolues de tirer une vengeance éclatante de cet afront, elles se fortifierent de l'alliance de Sigillus, roi des Scythes, qui envoya à leur secours une nombreuse cavalerie commandée par son fils. Marchant tout de suite contre les Athéniens, qui obéissoient à Thésée, elles leur livrerent bataille jusque dans les murs d'Athênes, avec plus de courage que de prudence. Un différent survenu entr'elles & les Scythes empêcha ceux-ci de combatre: aussi furent-elles vaincues, & cette cavalerie ne servit qu'à favoriser leur retraite & leur retour.

Les annales des autres peuples, soit d'Europe, soit d'Afrique, concourent également à prouver l'anciéneté de l'*équitation*; on la voit établie chez les Macédoniens, avant que les Héraclides eussent conquis la Macédoine. (Hérodote, *l. VIII.*) Les Gaulois, les Germains, les peuples

(1) M. Bossuet, qui suit cette chronologie, place le siege de Troye l'an 1184 avant J. C.

(2) Il y avoit au nord-est des Palus-Méotides, des Scythes nommés *Iyrces*, qui ne vivoient que du produit de leur chasse; & voici comment ils la pratiquoient. Cachés parmi les arbres qui étoient là en grand nombre, & ayant près d'eux un chien & un petit cheval couché sur le ventre, ils tiroient sur la bête à son passage, & montoient tout de suite à cheval pour courir à sa poursuite avec leur chien. Herodote, *liv. IV.*

d'Italie faisoient usage des chars ou de la cavalerie dans leurs premieres guerres qui nous sont connues. (Diodore de Sicile, *liv. V.*) Les Ibériens ont de tout temps élevé d'excellens chevaux, de même que les Arabes, les Mores, & tous les peuples du Nord de l'Afrique.

Les traits historiques que nous venons de raporter nous montrent évidemment, chez les Assyriens & les Égyptiens, les chevaux employés de toute antiquité dans les armées, à porter des hommes & à traîner des chars. Les Égyptiens ont inondé l'Asie de leurs troupes, pénétré dans l'Europe, & fondé plusieurs colonies dans la Grece : les Amazones & les Scythes, chez qui l'art de l'*équitation* étoit en usage de temps immémorial, avoient parcouru de même une partie de l'Europe & de l'Asie, sur-tout de l'Asie mineure, & s'étoient fait voir dans la Grece. De ces événemens, tous antérieurs à la guerre de Troye, on pouroit conclure, sans chercher de nouveles preuves que dans le temps de cette expédition l'art de monter à cheval n'étoit ignoré ni des Grecs ni des Troyens.

II. L'équitation *connue chez les Grecs avant la guerre de Troye*. Cette proposition, que nous croyons vraie dans toute son étendue, a trouvé néanmoins deux contradicteurs célebres, madame Dacier & M. Fréret : fondés sur le prétendu silence d'Homere, & sur ce qu'il ne fait jamais combatre ses héros à cheval, mais montés sur des chars, ils ont prétendu que l'époque de l'*équitation* dans la Grece & dans l'Asie mineure, étoit postérieure à la guerre de Troye, & que les Grecs, de même que les Troyens, ne savoient en ce temps-là faire usage des chevaux que lorsqu'ils étoient atelés à des chars.

Il semble qu'une opinion si singuliere doive tomber d'elle-même, quand on observe que les Grecs existoient long-temps avant le passage de la mer Rouge, puisqu'Argos étoit alors à son sixieme roi (1), & que plus de quatre cents ans avant ce passage, l'Égyptien Ourane avoit franchi le Bosphore pour donner des loix à ces Grecs, qui n'étoient encore que des sauvages, vivans comme les bêtes des herbes qu'ils broutoient. D'ailleurs, plusieurs villes de la Grece n'étoient que des colonies des Égyptiens ou des Phéniciens. L'Égyptien Cécrops, qui vivoit dans le siecle de Moyse, (environ 1556 ans avant J. C.) avoit fondé les douze bourgs d'où se forma depuis la ville d'Athênes. Presque tout ce qui concernoit la religion, les loix, les mœurs, avoit été porté d'Égypte dans la Grece. Sur quel fondement croira-t-on que les Égyptiens qui humaniserent & policerent les Grecs, leur eussent laissé ignorer l'art de l'*équitation*, qu'ils possédoient si bien eux-mêmes, & qu'ils n'eussent voulu seulement que leur apprendre à conduire des chars? Comment ces Grecs, témoins des exploits de Sésostris, & qui avoient combatu contre les Amazones, ne virent-ils que des chars dans des armées où il y avoit indubitablement de la cavalerie?

Mal-gré la solidité de ces réflexions, il s'en est peu fallu que le sentiment de M. Fréret & de madame Dacier, soutenu par un profond savoir, n'ait prévalu sur les plus grandes autorités : mais la déférence que l'on acorde à l'opinion de certains personages, quand elle n'a point la vérité pour base, cede tôt ou tard à l'évidence.

M. l'abbé Sallier (*Histoire de l'Académie des Inscriptions & belles lettres*, *tome VII*, *p. 37.*) est celui qui a coupé court au progrès de l'erreur : il a démontré sensiblement que l'art de monter à cheval étoit connu des Grecs long-temps avant la guerre de Troye ; mais il ne résout pas entiérement la question ; il finit ainsi son mémoire :

„ Le seul point sur lequel on ne trouve pas „ de témoignages dans Homere, se réduit donc „ à dire que les Grecs, dans leurs combats devant „ Troye, n'avoient point de soldats, servans & „ combatans à cheval „.

On va donc s'atacher à prouver, par l'examen des raisons même qu'a eues M. Fréret de croire le contraire, que l'*équitation* étoit connue des Grecs & des Troyens avant le siége de Troye, & que ces peuples avoient dans leurs armées de la cavalerie distinguée des chars : nous conjecturons que ces chars ne servoient que pour les principaux chefs, lorsqu'ils marchoient à la tête des escadrons.

Madame Dacier, qui pensoit sur la question présente de même que l'illustre académicien, „ ne comprend pas, dit-elle, (*préf. de la tra-* „ *duct. de l'Iliade*, *édit.* 1741, *p.* 60.) com- „ ment les Grecs, qui étoient si sages, se sont „ servis si long-temps de chars au lieu de cava- „ lerie, & comment ils n'ont pas vu les incon- „ véniens qui en naissoient „. Sans examiner la difficulté bien plus grande de conduire un char que de manier un cheval, ni le terrain considérable que ces chars devoient occuper, elle se contente d'observer, ajoute-t-elle, „ que quoi- „ qu'il y eût sur chaque char deux hommes des „ plus distingués & des plus propres pour le „ combat, il n'y en avoit pourtant qu'un qui com- „ batit, l'autre n'étant occupé qu'à conduire les „ chevaux : de deux hommes en voilà donc un „ en pure perte. Mais il y avoit des chars à „ trois & à quatre chevaux pour le service d'un seul „ homme : autre perte digne de considération „. Madame Dacier conclut, mal-gré ces observations, qu'il falloit bien que l'art de monter à cheval ne fût point connu des Grecs dans le temps de la guerre de Troye.

(1) Ce royaume d'Argos avoit été fondé par l'égyptien Danaüs, vers l'an 1476 avant J. C.

Quelle erreur de sa part! Pour supposer dans ce peuple une si grande ignorance, il faut ou qu'elle n'ait pas toujours bien entendu le texte de son auteur, ou qu'elle n'ait pas assez réfléchi sur les expressions d'Homere. On doit convenir cependant qu'elle étoit si peu sûre de son opinion, qu'elle a dit ailleurs: (*Remarques sur le X. liv. de l'Iliade.*) „ Dans les troupes il n'y „ avoit que des chars; les cavaliers n'étoient en „ usage que dans les jeux & dans les tour- „ nois „. Mais qu'étoient ces jeux & ces tournois, que des exercices & des préparations pour la guerre? Et pouroit-on penser que les Grecs s'y fussent distingués dans l'art de monter des chevaux, sans profiter d'un si grand avantage dans les combats?

M. Fréret, moins indéterminé, (*Mém. de Litt. de l'Acad. des Inscript. tome VII, p. 286.*) ne se dément pas dans son opinion. „ On est sur- „ pris, dit-il, en examinant les ouvrages des an- „ ciens écrivains, sur-tout ceux d'Homere, de „ n'y trouver aucun exemple de l'*équitation*, & „ d'être obligé de conclure que l'on a long-temps „ ignoré dans la Grece l'art de monter à cheval, „ & de tirer de cet animal les services que nous „ en tirons aujourd'hui, soit pour le voyage, „ soit pour la guerre „.

Telle est la proposition qui fait le sujet de sa dissertation: elle est remplie de recherches curieuses & savantes, mais qui, toutes prises dans leur véritable sens, peuvent servir à prouver le contraire de ce qu'il avance.

Après avoir établi pour principe qu'Homere ne parle en aucun endroit de ses poëmes, de cavaliers, ni de cavalerie, il prétend que ce poëte, quoiqu'il écrivit dans un temps où l'*équitation* étoit connue, s'est néanmoins abstenu d'en parler, pour ne pas choquer ses lecteurs par un anachronisme contre le costume, qui eût été remarqué de tout le monde. Cet argument négatif est la base de tous ses raisonemens; & M. Fréret n'oublie rien pour lui donner d'ailleurs une force qu'il ne sauroit avoir de sa nature.

Pour cet effet, 1°. il examine & combat tous les témoignages des écrivains postérieurs à Homere que l'on peut lui opposer: 2°. il discute dans quel temps ont été élevés les plus anciens monumens de la Grece, sur lesquels on voyoit représentés des cavaliers ou des hommes à cheval, pour montrer qu'ils sont tous postérieurs à l'établissement de la course des chevaux dans les jeux olympiques: 3°. il cherche à prouver que la fable des Centaures n'avoit dans son origine aucun raport à l'*équitation*: 4°. il termine ses recherches par quelques conjectures sur le temps où il croit que l'art de monter à cheval a commencé d'être connu des Grecs.

Examen du texte d'Homere. Puisqu'Homere est regardé, pour ainsi dire, comme le juge de la question, voyons d'abord si son silence est réel, & si nous ne pouvons pas trouver dans ses ouvrages des témoignages positifs en faveur de l'*équitation*.

Dans le dénombrement (*Iliade, l. II.*) des Grecs qui suivirent Agamemnon au siége de Troye, il est dit de *Menesthée*, le chef de Athéniens, „ qu'il n'avoit pas son égal dans l'art de mettre „ en bataille toute sorte de troupes, soit de ca- „ valerie, soit d'infanterie „. Sur quoi il est bon d'observer que les Athéniens habitoient un pays coupé, montueux, très-difficile, & dans lequel l'usage des chars étoit bien peu pratiquable.

On trouve parmi les troupes troyenes *les belliqueux escadrons des Ciconiens*; & l'on voit dans l'Odyssée (*livre IX, page 262, édit. 1741.*) que ces Ciconiens savoient très-bien combatre à cheval, & qu'ils se defendoient aussi à pied, quand il le falloit. Quoi de plus clair que l'opposition de combatre *à pied* & combatre à cheval? *Ils étoient en plus grand nombre*; voilà donc beaucoup de gens de cheval. Madame Dacier le dit même dans sa traduction: elle pensoit donc autrement quand elle composa la préface de sa traduction de l'Iliade.

Quand Nestor conseille (*Iliade, l. VII.*) aux Grecs de retrancher leur camp: „ nous ferons, „ leur dit-il, un fossé large & profond, que les „ hommes & les chevaux ne puissent franchir „. Que peut-on entendre par ces mots, si ce n'est des chevaux de cavaliers? Les Grecs avoient-ils naturélement à craindre que les chars atelés de deux, trois ou quatre chevaux, franchissent des fossés?

Ulysse & Diomede (*Iliade, l. X.*) s'étant chargés d'aller reconoître pendant la nuit la position & les desseins des Troyens, rencontrerent Dolon, que les Troyens envoyoient au camp des Grecs dans le même dessein, & ils apprirent de lui que Rhésus, arivé nouvélement à la tête des Thraces, campoit dans un quartier séparé du reste de l'armée. Sur cet avis, les deux héros coupent la tête à Dolon, pressent leur marche, & arivent dans le camp des Thraces, qu'ils trouverent tous endormis, chacun d'eux ayant auprès de soi ses armes à terre & ses chevaux. Ils étoient couchés sur trois lignes; au milieu dormoit Rhésus leur chef, dont les chevaux étoient aussi tout près de lui, atachés à son char.

Diomede se jete aussi tôt sur les Thraces; en égorge plusieurs, & le roi lui-même; après quoi, pendant qu'Ulysse va détacher les chevaux de Rhésus, il essaye d'en enlever le char; mais Minerve lui ordone d'abandoner cette entreprise. Il obéit, rejoint Ulysse, & montant ainsi que lui sur l'un des chevaux de Rhésus, ils sortent du camp & volent vers leurs vaisseaux, poussant les chevaux, qu'ils fouetent avec un arc. Arivés dans l'endroit où ils avoient laissé le corps de Dolon, Diomede saute légérement à terre, prend les armes de l'espion troyen, remonte promptement à cheval, & Ulysse & lui continuent de pousser à toute bride ces fougueux coursiers, qui

fecondent merveilleufement leur impatience. Neftor entend le bruit, & dit: *il me femble qu'un bruit fourd, comme d'une marche de chevaux a frapé mes oreilles.*

Tout lecteur non prévenu verra fans doute dans cet épifode une preuve de la connoiffance que les Grecs, ainfi que les Thraces, avoient de l'*équitation*. Les cavaliers thraces, couchés fur trois rang, ont leurs chevaux & leurs armes auprès d'eux; mais les chevaux de Rhéfus font atachés à fon char, fur lequel étoient fes armes: & c'eftlà le feul char qu'on aperçoive dans cette troupe. D'où l'on doit conclure que les chefs des efcadrons étoient feuls fur des chars.

Quelle eft l'occupation d'Ulyffe pendant que Diomede égorge les principaux d'entre les Thraces? C'eft d'en retirer les corps de côté, afin que le paffage ne fût point embaraffé. Il l'eût été bien davantage par des chars: cependant Homere n'en dit rien.

Penfe-t-on d'ailleurs qu'il eût été poffible à ces princes grecs, de monter, & à poil, des courfiers fougueux, de les galoper à toute bride, de defcendre & de remonter légérement fur eux, fi les hommes & les chevaux n'avoient pas été de longue main acoutumés à cet exercice? trouverions nous aujourd hui des cavaliers plus leftes & plus adroits? C'eft auffi fur cela que madame Dacier fe fonde, pour croire qu'il y avoit des gens de cheval dans les tournois, pour fe fervir de fa même expreffion.

Le bruit fourd qu'entend Neftor, n'eft point un bruit qu'il entende pour la premiere fois; il diftingue fort bien qu'il eft caufé par une marche de chevaux, & n'ignoroit pas que le bruit des chars étoit different.

Qu'oppofe M. Fréret à un récit qui parle d'une maniere fi pofitive en faveur de l'*équitation*? „ Le défaut de vrai-femblance, dit-il, de plufieurs „ circonftances de cet épifode, eft fauvé dans le „ fyftême d'Homere, par la préfence & par la „ protection de Minerve, qui acompagne ces „ deux héros, & qui fe rend vifible, non feule„ ment pour foutenir leur courage, mais encore „ pour les mettre en état d'executer des chofes „ qui fans fon fecours, leur auroient été impof„ fibles „. Ainfi, felon lui, le parti que prenent Ulyffe & Diomede, de monter fur les chevaux de Rhéfus, pour les emmener au camp des Grecs, leur eft infpiré par Minerve: cette déeffe les acompagne dans leur retour, & ne les abandone que lorfqu'ils y font arivés, & comme c'eftlà, ajute-t-il, le feul exemple de l'*équitation* qui fe trouve dans les poëmes d'Homere, on n'eft point en droit d'en conclure qu'il la regardât comme un ufage déja établi au temps de la guerre de Troye.

Il eft vrai qu'Homere „ regarde quelquefois „ les hommes comme des inftrumens dont les „ dieux fe fervent pour exécuter les décrets des „ deftinés „; mais l'on doit convenir auffi que ce poëte, pour ne point trop s'éloigner du vraifemblable, ne les fait jamais intervenir, & préter aux hommes l'apui de leur miniftere, que dans les actions qui paroiffent au deffus des forces de l'humanité.

Le défir de fe procurer d'excellens chevaux & des armes couvertes d'or, fut ce qui tenta Diomede & Ulyffe, & leur infpira le deffein d'entrer dans le camp des Thraces, & de pénétrer jufqu'à la tente de Rhéfus. Deux hommes, pour réuffir dans un entreprife femblable, ont certainement befoin de l'affiftance des dieux; Ulyffe implore donc celle de Pallas, & la fupplie de diriger elle-même leurs pas jufqu'à l'endroit où étoient les chevaux, le char & les armes de Rhéfus.

La protection de la déeffe fe fait bientôt fentir: les héros grecs arivent dans le camp des Thraces: un filence profond y regne; point de gardes fur les avenues; tous les cavaliers étendus par terre, près de leurs chevaux, font enfévelis dans le fomeil; le même calme & la même fécurité font autour de la tente du chef. Alors Ulyffe ne pouvant plus méconnoître l'effet de fa priere, & enhardi par le fuccès, propofe à fon compagnon de tuer les principaux Thraces, tandis qu'il ira détacher les chevaux de Rhéfus: voilà une conjoncture où le fecours de la déeffe devient encore très-néceffaire; auffi Homere dit qu'elle donna à Diomede un accroiffement de force & de courage: douze Thraces périffent de fa main avec leur roi. Les chevaux détachés par Ulyffe, Diomede peu content de fes avantages, veut encore enlever le char de Rhéfus; mais la déeffe, juftement étonée de cette imprudence, fe rend vifible à lui, & le preffe de retourner au plutôt, de crainte que quelque dieu ne réveille enfin les Troyens. Diomede, reconoiffant la voix de Pallas, monte auffi-tôt à cheval, & part fuivi d'Ulyffe. Jufque-là Homere a marqué exactement toutes les circonftances de l'entreprife dans lefquelles la déeffe préta fon fecours aux héros grecs: il confifte à les conduire sûrement à travers le camp, à favorifer le maffacre des Thraces & l'enlévement des chevaux, à les obliger de partir, lorfque l'apât d'avoir des armes d'or les retient mal-à propos, mais nullement à les placer fur les chevaux; & une fois fortis du camp, elle les quite, quoi qu'en ait dit M. Fréret; car dans Homere, elle n'acompagne pas leur retour, comme cet académicien l'avance gratuitement. S'il étoit vrai cependant qu'ils euffent befoin d'elle la premiere fois pour montrer à cheval, fon fecours n'eût pas été moins néceffaire à Diomede, quand il fut obligé de fauter à terre pour prendre les armes de Dolon, & de remonter tout de fuite; & Homere n'auroit pas manqué de le faire remarquer, car il ne devoit pas ignorer qu'on ne devient fi vîte bon cavalier.

Difons donc que c'eft uniquement parce qu'il étoit très-ordinaire dans les temps héroïques de

monter à cheval, qu'Homere ne fait point intervenir le ministere de Pallas dans une action si commune.

Le XVe livre de l'Iliade nous offre un exemple de l'*équitation*, dans lequel cet art est porté à un degré de perfection bien supérieur à ce que nous oserions exiger aujourd'hui de nos plus habiles écuyers. Le poëte, qui veut dépeindre la force & l'agilité d'Ajax, qui passant rapidement d'un vaisseau à l'autre, les défend tous à la fois, fait la comparaison suivant :

„ Tel qu'un écuyer habile, acoutumé à manier „ plusieurs chevaux à la fois, en a choisi quatre „ des plus vigoureux & des plus vîtes, & en pré- „ sence de tout un peuple qui le regarde avec ad- „ miration, les pousse à toute bride, par un che- „ min public, jusqu'à une grande ville où l'on a „ limité sa course; en fendant les airs, il passe „ légérement de l'un à l'autre, & vole avec eux : „ tel Ajax, &c. „

M. Fréret veut qu'Homere (1), pour orner sa narration & la rendre plus claire, ait expliqué en cet endroit des choses ancienes par des images familieres à son siecle : „ tel est „, ajoute-t-il, le „ but de ses comparaisons, & en particulier de „ celle-ci; tout ce qu'on en peut conclure, c'est „ que l'art de l'*équitation* étoit commun de son „ temps dans l'Ionie. Des scholiastes d'Homere „ lui font un crime d'avoir emprunté des com- „ paraisons de l'*équitation*; ils les ont regardées „ comme un anachronisme, tant ils étoient per- „ suadés que cet art étoit encore nouveau dans la „ Grece du temps d'Homere „. Mais ils ont cru sans examen, & sans avoir éclairci la question. Puisque dans toute l'économie de ses poëmes, Homere est si exact, si sévere observateur des usages & des temps, qu'il paroît toujours transporté dans celui où vivoient ses héros, & qu'on ne peut, selon les mêmes scholiastes, lui reprocher aucun autre anachronisme, par quelle raison croira-t-on qu'il se soit permis celui-ci? Dira-t-on qu'il n'avoit pas assez de ressource dans son génie pour varier & ranimer ses peintures? De plus, Homere n'a vécu que trois cents ans (2) après la guerre de Troye; un si court intervalle est-il suffisant pour y placer à la fois la naissance & les progrès de l'*équitation*, & pour la porter à un degré de perfection duquel nous sommes encore fort éloignés? Cette réflexion tire du systême de M. Fréret une nouvele force, en ce qu'il ne place dans l'Ionie la connoissance de l'art de monter à *cheval*, que 150 ans après la guerre de Troye.

Homere a suivi constament les ancienes traditions de la Grece; il dépeint toujours ses héros tels qu'on croyoit qu'ils avoient été. Leurs caracteres, leurs passions, leurs jeux, tout est conforme au souvenir qu'on en conservoit encore de son temps. C'est ainsi qu'il fait dire à Hélene : „ „ Je ne vois (*Iliad. liv. III.*) pas mes deux „ freres, Castor, si célebre dans les combats à „ *cheval*, ἱππόδαμος, & Pollux si renomé dans „ les exercices du ceste „. Ce passage ne fait aucune impression sur M. Fréret. Le nom de *dompteur de chevaux*, ἱππόδαμος, de *conducteur*, de *cavalier*, ou encore celui de ταχέων ἐπιβήτορες ἵππων, *conscensores equorum*, dont se sert, en parlant de ces mêmes Tyndarides, l'auteur des hymnes attribués à Homere; tous ces noms sont donnés quelquefois à des Grecs ou à des Troyens montés sur des chars; donc ils ne signifient jamais autre chose dans le langage de ce temps-là. Ce raisonement est-il bien juste? il le seroit davantage si l'on convenoit que ces mots ont quelquefois eu l'une ou l'autre signification : mais, en ce cas, M. Fréret ne pouroit nier que le titre de *conducteur*, de *cavalier*, ἡγεμόν' ἱππήων, que Nestor (*Iliad. XI, v.* 745.) donne au chef des Éléens, ne veuille dire ce qu'il dit effectivement. Parce que ce chef combatoit sur un char, cela n'empêche pas qu'il n'ait commandé des gens de *cheval*. On peut dire la même chose d'Achille & de Patrocle, qu'Homere (*Iliad.* 16.) nomme *des cavaliers*, ἱπποκέλευθε.

Plusieurs autres passages de l'Iliade semblent désigner des gens de *cheval*; mais ils n'ont sans doute paru dignes d'aucune considération à M. Fréret, ou bien il a craint qu'ils ne fussent autant de preuves contre son sentiment. (*Iliad. liv. XVIII.*) On voyoit sur le bouclier d'Achille une ville investie par les armées de deux peuples différens : l'un vouloit détruire les assiégés par le fer & par le feu; l'autre étoit résolu de les recevoir à composition. Pendant qu'ils disputoient entr'eux, ceux de la ville étant sortis avec beaucoup de secret, se mettent en embuscade, & fondent tout-à coup sur les troupeaux des assiégeans : aussi-tôt l'alarme se répand dans les deux armées; tous prenent à la hâte leurs armes & leurs chevaux, *arma & equos propere arripiunt*, & l'on marche à l'ennemi. La célérité d'un tel mouvement convient mieux à de la cavalerie qu'à des chars : n'eût-elle pas été bien ralentie par le temps qu'il auroit fallu pour préparer ces chars, & les tirer hors des deux camps?

Il est dit dans le combat particulier de Ménélas contre Pâris, (*Iliad. liv. III.*) que les troupes s'assirent toutes par terre, chacun ayant près de soi ses armes & ses chevaux. Doit-on entendre par ce dernier mot des chevaux attelés à des chars? Celui qui les conduisoit & celui qui combatoit dessus, étoient l'un & l'autre d'un rang distingué,

(1) Au *Ve. liv. de l'Odyssée, v.* 366, un coup de vent ayant brisé l'esquif qui restoit à Ulysse après la tempête qu'il essuya en sortant de l'île de Calypso, il en saisit une planche sur laquelle il sauta, & s'y posa comme un homme se met sur un cheval de selle. M. Fréret feroit sans doute à cette comparaison la même réponse qu'à la précédente, quoiqu'avec aussi peu de fondement.

(2) Selon les marbres d'Arondel, le P. Pétau place Homere deux cents ans après la guerre de Troye.

distingué, & n'étoient pas gens à s'asseoir par terre, confondus avec les moindres soldats : d'ailleurs, ils eussent été mieux assis dans leurs chars ; c'étoit, pendant ce combat, la situation la plus avantageuse pour mieux remarquer ce qui s'y passoit. Les gens de *cheval*, au contraire, en descendent fort souvent pour se délasser, eux & leurs *chevaux*.

Dans le combat d'Ajax contre Hector, (*Iliade*, *liv. VII.*) on trouve encore une preuve de *l'équitation*. Le héros troyen dit a son adversaire : *je sai manier la lance* ; *&*, *soit à pied*, *soit à cheval*, *je sai pousser mon ennemi*.

Ne semble-t-il pas, dans plusieurs combats généraux, que l'on voie manœuvrer de véritables troupes de cavalerie ?

„ Chacun se prépare au combat (*Iliade*, *liv.* „ *XI.*) & ordone à son écuyer de tenir son char „ tout prêt, & de le ranger sur le bord du fossé : toute l'armée sort des retranchemens en „ bon ordre : l'infanterie se met en bataille aux „ premiers rangs, & elle est soutenue par la „ cavalerie, qui déploie ses ailes derriere les „ bataillons . . . Les Troyens de leur côté étendent leurs bataillons & leurs escadrons sur la „ colline „.

Ici le mot *chacun* ne doit s'appliquer qu'aux chefs : pour peu qu'on lise Homere avec attention, on verra qu'il n'y avoit jamais que les principaux capitaines qui fussent dans des chars. Le nombre de ces chars ne devoit pas être bien considérable, puisqu'ils peuvent être rangés sur le bord du fossé. Quant à l'infanterie & la cavalerie, la disposition en est simple, & ne pouroit pas être autrement rendue aujourd'hui qu'il n'y a plus de chars dans les armées.

Si les Troyens n'eussent eu que des escadrons de chars, ce n'est pas sur une colline qu'ils les eussent placés ; & l'on doit entendre par *escadrons* ce que les Grecs ont toujours entendu, & ce que nous comprenons sous cette dénomination.

La description du combat ne prouve pas moins que l'ordre de bataille, qu'il y avoit & des chars & des cavaliers : „ Hippolochus se jete à bas de „ son char, & Agamemnon, du tranchant de son „ épée, lui abat la tête, qui va roulant au milieu de son escadron „. On lit dans le même endroit que l'écuyer d'Agastrophus tenoit son char à la queue de son escadron.

Nestor renverse un Troyen de son char, & sautant légérement dessus, il enfonce ses escadrons. (*liv. XI.*) Ne peut-on pas induire de là, avec raison, que les chefs étoient sur des chars à la tête de leurs escadrons ? Cela n'est-il pas plus vrai-semblable que des escadrons de chars ?

„ L'infanterie enfonce les bataillons troyens, & „ la cavalerie presse si vivement les escadrons „ qui lui sont opposés, qu'elle les renverse : les „ deux armées sont ensévelies dans des tourbillons de poussiere, qui s'élevent de dessous les „ pieds de tant de milliers d'hommes & de che„ vaux „.

M. Fréret lui-même auroit-il mieux décrit une bataille, s'il eût voulu faire entendre qu'il y avoit de la cavalerie distinguée des chars, ou des chars à la tête des escadrons de gens de cheval ?

Il est dit, dans une autre bataille, que „ Nestor plaçoit à la tête ses escadrons, avec leurs „ chars & leurs *chevaux* . . . . Derriere eux, il „ rangeoit sa nombreuse infanterie pour les soutenir. Les ordres qu'il donnoit à sa cavalerie, „ étoient de retenir leurs chevaux, & de marcher „ en bon ordre, sans mêler ni confondre leurs „ rangs. (*Iliad. liv. IV.*) „.

Si Homere n'eût voulu parler que de chars, auroit-il ajouté au mot *escadron*, *avec leurs chars & leurs chevaux* ?

Que peut-on entendre *mêler & confondre des rangs* ? Pouvoit-il y avoir plusieurs rangs de chars ? À quoi eût été bon un second rang ? le premier victorieux, le second ne pouvoit rien de plus ; le premier rang vaincu, le second l'étoit conséquemment, & sans ressource ; car comment faire faire à des chars mis en rang, des demi-tours à droite pour la retraite ?

Il paroît suffisament prouvé par les remarques que nous venons de faire sur quelques endroits du texte d'Homere, que l'art de monter les chevaux a été connu dans la Grece avant le siége de Troye, & qu'il y avoit même dans les armées des Grecs & des Troyens, des troupes de cavalerie, proprement dite. Si ce poëte n'a point décrit particuliérement de combats de cavalerie, on ne voit pas non plus qu'il soit entré dans un plus grand détail par raport aux combats d'infanterie. Son véritable objet, en décrivant des batailles, étoit de chanter les exploits des héros & des plus illustres guerriers des deux partis : ces héros combatoient presque tous sur des chars, & l'on oseroit presque assurer qu'il n'apartenoit qu'à eux d'y combatre. Leur valeur & leur fermeté y paroissoient avec d'autant plus d'éclat, que leur attention n'étoit point divisée par le soin de conduire les chevaux. Voilà pourquoi les descriptions des combats de chars sont si fréquentes, si longues si détaillées. C'étoit par ces combats que les grandes afaires s'entamoient, parce que les chefs, montés sur des chars, marchoient toujours à la tête des troupes. Homere n'en omet aucune circonstance, & pese sur tous les détails, parce qu'il a su déja nous intéresser vivement au sort des guerriers qu'il fait combatre. Son grand objet se trouvant rempli par-là, dès que les troupes se mêlent, & que l'afaire devient générale, il passe rapidement sur le reste du combat, & pour ne point fatiguer le lecteur, il se hâte de lui en aprendre l'issue, sans descendre à cet égard dans aucune particularité. Telle est la méthode d'Homere, quand il décrit des combats ou des batailles,

Témoignages des écrivains postérieurs à Homere. M. Fréret qui s'étoit fait un principe constant de soutenir que les Grecs & les Troyens, au temps de la guerre de Troye, ne connoissoient que l'usage des chars, & qu'on ne pouvoit prouver par les poêmes d'Homere que l'art de monter à cheval leur fût connu, récuse, conséquemment à son systême, les témoignages de tous les écrivains postérieurs à ce poëte, & particuliérement tous ceux que les auteurs latins fournissent contre son opinion.

„ Virgile, dit-il, & les poëtes latins, ont été „ moins scrupuleux qu'Homere, & ils n'ont pas „ fait difficulté de donner de la cavalerie aux „ Grecs & aux Troyens; mais ces poëtes postérieurs d'onze ou douze siecles aux temps héroïques, écrivoient dans un siecle où les mœurs „ des premiers temps n'étoient plus connues que „ des savans..... Leur exemple, ajoute-t-il, ne „ peut avoir aucune autorité lorsqu'ils s'écartent „ de la conduite d'Homere „.

Si le témoignage de Virgile, postérieur d'onze ou douze siecles à la ruine de Troye, ne peut avoir aucune force, pourquoi M. Fréret veut-il que le sien, postérieur de trois mille ans, soit préféré? Pourquoi admet-il plutôt celui de Pollux auteur grec, plus moderne que Virgile d'environ deux cents ans? Quant à ce qu'il dit que les mœurs des premiers temps n'étoient connues que des savans, ce reproche ne convient point à Virgile: au titre si justement acquis de *prince des poëtes*, il joignoit celui de *savant* & d'*excellent homme de lettres*.

De plus, son Énéide, qu'il fut douze ans à composer, est intiérement faite à l'imitation d'Homere. Virgile ayant pris ce grand poëte pour modele, & pour sujet de son poëme des événemens célebres, qui touchoient, pour ainsi dire, à ceux qui sont chantés dans l'Iliade, croira-t-on qu'il ait confondu les usages & les temps, & méprisé le suffrage des savans au point de faire combatre ses héros à cheval, s'il n'avoit pas regardé comme un fait constant que l'*équitation* étoit en usage de leur temps?

Tout ce qu'on peut présumer, c'est que Virgile s'est abstenu de parler de chars aussi fréquemment qu'Homere, pour rendre ses narrations plus intéressantes, & parce que les Romains n'en faisoient point usage dans leurs armées. Enfin, les faits cités par les auteurs doivent passer pour incontestables, quand ils sont apuiés sur une tradition anciene, publique & constante. Tel étoit l'usage établi depuis un temps immémorial chez les Romains, de nommer les exercices à cheval de leur jeunesse, les *jeux troyens*.

Trojaque nunc pueri trojanum dicitur agmen. (En. l. 5. v. 602.) Virgile n'invente rien en cet endroit, il se conforme à l'histoire de son pays, qui raportoit apparemment l'origine des courses de chevaux dans le cirque, au dessein d'imiter de semblables jeux militaires pratiqués autrefois par les Troyens, & dont le souvenir s'étoit conservé dans les ancienes annales du *Latium*. Énée faisoit exercer ses enfans à monter à cheval: *Frænatis lucent in equis* (*Id. v.* 557.)

C'est en suivant les plus ancienes traditions greques, que Virgile (*Géorg. l. III, v.* 115.) attribue aux Lapithes de Pelétronium l'invention de l'art de monter à cheval. Il nous apprend dans le même endroit (*Ibid. v.* 113.) l'origine des chars, qui furent inventés par Érichthonius, quatrieme roi d'Athènes (1) depuis Cécrops; & ce qui suppose nécessairement que l'*équitation* étoit connue en Grece avant Érichthonius, c'est que la tradition véritable ou fabuleuse de ces temps-là raporte que ce fut pour cacher la difformité de ses jambes, qui étoient tortues, que ce prince inventa les chars.

Hygin, qui, de même que Virgile, vivoit sous le regne d'Auguste, a fait de Bellérophon un cavalier (*fâble* 273.), & dit que ce prince remporta le prix de la course à cheval aux jeux funebres de Pélias, célébrés après le retour des Argonautes; mais parce qu'on ignore dans quel poëte ancien Hygin a puisé ce fait, M. Fréret le traite impitoyablement de *commentateur sans goût*, sans critique, indigne qu'on lui ajoute foi. In en dit autant de Pline, (*l. VII, c. lvj.*) qui, en faisant l'énumération de ceux auxquels les Grecs attribuoient l'invention de quelque art ou de quelque coutume, ose, d'après les Grecs, regarder Bellérophon comme l'inventeur de l'*équitation*, & ajouter que les centaures de Thessalie combatirent les premiers à cheval.

Pour réfuter ce qu'Hygin dit de Bellérophon, M. Fréret prétend premiérement que, selon Pausanias, (*l. VI.*) l'opinion commune étoit que Glaucus, pere de Bellérophon, avoit dans les jeux funebres de Pélops disputé le prix à la course des chars: secondement, que ces mêmes jeux étoient représentés sur un très-ancien cofre, dédié par les Cypsélides de Corinthe, & conservé à Olympie au temps de Pausanias, (*l. V*) & qu'on ne voyoit dans la représentation de ces jeux ni Bellérophon, ni de course à cheval. On peut facilement juger de la solidité de cette réfutation.

Le témoignage de Pausanias favorisant ici l'opinion de M. Fréret, il s'en raporte aveuglément à lui; mais il doit reconoître de même la vérité d'un autre passage de cet auteur, capable de renverser son systême.

Pausanias (*lib. V.*) assure que Casius Arcadien, & pere d'Atlante, remporta le prix de la course à cheval aux jeux funebres de Pélops à

(1) Il vivoit environ 1489. ans avant J. C. Il succéda à Amphiction, & institua les jeux panathénaïques en l'honeur de Minerve.

Olympie (1). Ce fait, qui donneroit aux courses à cheval presque la même anciéneté que celle qu'on trouve dans Hygin, M. Fréret soutient qu'il n'est fondé que sur une tradition peu anciene : Pindare, dit-il, n'en a pas fait usage lorsqu'il a célébré des victoires remportées dans les courses de chevaux. „ Dans ces occasions, ajoute-t-il, „ l'histoire anciene ne lui fournissant aucun exem- „ ple de ces courses, il a recours aux aventures „ des héros qui se sont distingués dans les cour- „ ses de chars (2) „. Mais qui ne voit que le poëte a voulu varier ses descriptions, en faisant de ces deux sortes de courses un objet de comparaison, capable de jeter plus de feu, plus de brillant, plus d'énergie dans ses odes?

Si ces courses à cheval, dit M. Fréret, avoient été en usage dès le temps de l'olympiade d'Hercule, pourquoi n'en trouve-t-on aucun exemple jusqu'à la trente-troisieme olympiade de Coroebus, célébrée l'an 648 (3) avant J. C., 700. ans après les jeux funebres de Pélops, & 240 ans après le renouvélement des jeux olympiques par Iphitus? Ce raisonement ne prouve rien du tout; car on pouroit avec autant de raison dire à M. Fréret: vous assurez qu'au temps d'Homere l'art de l'*équitation* étoit porté à un tel degré de perfection, qu'un seul écuyer conduisoit à toute bride quatre chevaux à la fois, s'élançant avec adresse de l'un à l'autre pendant la rapidité de leurs courses; & moi je dis que si cela étoit vrai, on n'auroit pas atendu près de trois cents ans depuis Homere, pour mettre les courses de chevaux au nombre des spectacles publics.

Il y a quelque apparence que la nouveauté des courses de chars fut la cause qu'on abandona les autres pendant long-temps, & qu'on n'y revint qu'après plusieurs siecles: il falloit en effet bien plus d'art & de dextérité pour conduire dans la carriere un char atelé de plusieurs chevaux, que pour manier un seul cheval. Qu'on en juge par le discours de Nestor à Antiloque son fils. (*Iliad. l. XXII.*)

La fable, & Homere après elle, ont parlé du cheval d'Adraste; ce poëte le nomme *le divin Arion*: il avoit eu pour maître Hercule; ce fut étant monté sur Arion (*Pauf. II. vol. pag.* 181.) que ce héros gâgna des batailles, & qu'il évita la mort. Après avoir pris Augias, roi d'Élis, & après la guerre de Thebes, antérieure à celle de Troye, il donna ce cheval à Adraste. Comme on voit dans presque tous les auteurs qui en ont parlé ce rapide coursier toujours seul, on en a conclu avec assez de vrai-semblance que c'étoit un cheval de monture; mais M. Fréret lui trouve un second qu'on nommoit *Cayros*. Voilà un fait. Antimaque (4) l'assure; il faut l'en croire: mais il doit aussi servir d'autorité à ceux qui ne pensent pas comme M. Fréret. Or Antimaque dit positivement qu'Adraste fuit en deuil monté sur son Arion. On a donc eu raison de regarder Arion comme un cheval acoutumé à être monté, sans nier toutefois qu'il n'ait pu être quelquefois employé à conduire un char. Antimaque ajoute qu'Adraste fut le troisieme qui eut l'honeur de dompter Arion: c'est qu'il avoit apartenu d'abord à Onéus, qui le donna à Hercule. Tout cela ne prouve-t-il pas en faveur de l'*équitation*, dans des temps antérieurs à la guerre de Troye?

Monumens anciens. M. Fréret suit la même marche dans l'examen des monumens anciens. Ceux où il n'a point vu de chevaux de monture, méritent seuls quelque croyance; ils sont autant de preuves positives: les autres sont ou factices, ou modernes; on ne doit point y ajouter foi.

(*Pausan. liv. V.*) Le cofre des Cypsélides, dont il a déja été parlé, est, selon cet académicien, un monument du huitieme siecle avant J. C. On y voyoit représentés les événemens les plus célebres de l'histoire des temps héroïques, la célébration des jeux funebres de Pélias, plusieurs expédition militaires des combats, & même en un endroit deux armées en présence: dans toutes ces occasions, les principaux héros étoient montés sur des chars à deux ou à quatre chevaux, mais on n'y voyoit point de cavaliers; doit-on conclure qu'il n'y en avoit point, de ce que Pausanias n'en parle pas? mais son silence ne prouve rien ici; au contraire, l'expression qu'il emploie donneroit lieu de croire qu'il y en avoit. En décrivant deux armées représentées sur ce cofre, il dit que l'on y voyoit des cavaliers montés sur des chars. (*Pauf. liv. V.*) Ce n'est point-là affirmer qu'il n'y en avoit point de montés sur des chevaux, car il ne dit pas qu'ils fussent tous sur des chars;

---

(1) Ces jeux, dit M. Fréret, sont postérieurs de quelques années à ceux de Pélias, & c'est ce que l'on nomme l'*olympiade d'Hercule* qui combatit à ces jeux, & qui en régla la forme 60 ans avant la guerre de Troye.

(2) M. Fréret cite en preuve la premiere olympique de Pindare, où, à propos de la victoire remportée par Hiéron à la course des chevaux, ce poëte raporte l'histoire de Pélops, vainqueur à la course des chars. Mais du temps d'Hiéron à celui où l'on introduisit aux jeux olympiques les courses des chevaux, il y a cent soixante ans d'intervalle: les exemples anciens ne pouvoient donc pas manquer à Pindare, s'il avoit eu dessein d'en raporter.

(3) Ce calcul de M. Fréret n'est ni le plus exact, ni le plus suivi. Les plus savans chronologistes raportent l'olympiade de Coroebus à l'an 776 avant J. C. L'epoque de la fondation de Rome, liée avec cette olympiade, semble donner à ce dernier sentiment toute la force d'une démonstration. Il suit de là que les courses de chevaux furent admises au nombre des spectacles des jeux olympiques cent vingt-huit ans plutôt que M. Fréret ne l'a cru.

(4) Auteur d'un poëme de la Thébaïde; il vivoit du temps de Socrate. Quintilien dit qu'on lui donnoit le second rang après Homere; Adrien le mettoit au dessus d'Homere même.

d'ailleurs les chefs dans les temps héroïques, combatant pour l'ordinaire sur des chars, il se pouroit fort bien que le sculpteur, qui ne s'atachoit qu'à faire connoître ces chefs, & par leur portrait & par leur nom, n'ait représenté qu'eux, pour ne pas jeter trop de confusion dans ses bas-reliefs, y ajoutant un grand nombre de figures d'hommes à cheval. Cette raison est d'autant plus plausible, que dans le temps où ce cofre a été fait il y avoit, de l'aveu de M. Fréret, au moins 250 ans que l'*équitation* étoit connue de Grecs.

Sur le massif qui soutenoit la statue d'Apollon dans le temple d'Araycle, Castor & Pollux étoient représentés à cheval, (*Pausan. l. III.*) de même que leurs fils Anaxias & Mnasinoüs. Pausanias raporte encore qu'on voyoit à Argos (*lib. II.*), dans le temple des Dioscures, les statues de Castor & Pollux, celles de Phœbé & Ilaïra leurs femmes & celles de leurs fils Anaxias & Mnasinoüs, & que ces statues étoient d'ébene, à l'exception de quelques parties des chevaux. Il y avoit à Olympie (*Pausan. l. V.*) un groupe de deux figures représentant le combat d'Hercule contre une amazone à cheval; les mêmes Castor & Pollux étoient représentés à Athênes debout, & leurs fils à cheval. (*Paus. l. II.*)

M. Fréret, qui raporte tous ces monumens, & quelques autres, d'après Pausanias, étale une érudition immense pour montrer que les plus anciens sont postérieurs à l'établissement de la course des chevaux aux jeux olympiques. Quand on en conviendroit avec lui, on n'en seroit pas moins autorisé à croire que la plupart de ces monumens n'ont été faits que pour en remplacer d'autres que la longueur du temps ou les fureurs de la guerre avoient détruits; & que les sculpteurs se sont exactement conformés à la maniere distinctive dont les héros avoient été représentés dans les anciens monumens, de même qu'à ce que la tradition en raportoit. La pratique constante de toutes les nations & de tous les temps donne à cette conjecture beaucoup de vrai-semblance.

Quoique tous les monumens de la Grece se soient acordés à représenter les Tyndarides (1) à cheval; quoiqu'un fait remarquable, arivé pendant la troisieme guerre de Messene, (2) prouve manifestement l'acord de la tradition avec les sculpteurs; quoique cette tradition ait pénétré jusqu'en Italie, & quoi qu'Homere lui-même en ait dit, M. Fréret ne peut se résoudre à croire que Castor & Pollux aient jamais su monter à cheval: il veut absolument que ces deux héros, & même Bellérophon, ne fussent que d'habiles pilotes, & leurs chevaux, comme celui qui acompagnoit les statues de Neptune, un emblême de la navigation.

M. Fréret revient au récit de Pausanias sur l'arcadien Iassius, vainqueur dans une course de chevaux, & cela à l'occasion d'un monument qui autorisoit cette tradition: c'étoit (*Pausan. l. VIII.*) une statue posée sur l'une des deux colonnes qu'on voyoit dans la place publique de Tégée, vis-à-vis le temple de Vénus. Les paroles (3) du texte de Pausanias l'ont fait regarder comme une statue équestre; mais le savant académicien veut qu'elles signifient seulement que cette statue a un cheval auprès d'elle, & tient de la main droite une branche de palmier: d'où il conclut qu'elle ne prouve point en faveur de l'*équitation*, & qu'on l'érigea en l'honeur d'Iassius, parce qu'il avoit peut-être trouvé le secret d'élever des chevaux en Arcadie, pays froid, montagneux, où les races des chevaux transportés par mer des côtes d'Afrique avoient peine à subsister. Quand une telle supposition auroit lieu, pouroit-on s'imaginer que cet Iassius, qui auroit tiré des chevaux d'Afrique, où l'*équitation* étoit connue de tout temps, eût ignoré lui-même l'art de les monter, & ne s'en fût servi qu'à traîner des chars?

Fâble des centaures. La fâble des centaures, que les poëtes & les mythologistes ont tous représentés comme des monstres à quatre pieds, moitié hommes, moitié chevaux, avoit toujours été alléguée en preuve de l'ancienneté de l'*équitation*. Toutes les manieres dont on raconte leur origine, mal-gré la variété des circonstances, concouroient néanmoins à ce but. „ Selon quel-„ ques-uns, (Diod. *liv. IV.*) Ixion ayant em-„ brassé une nuée qui avoit la ressemblance de „ Junon, engendra les centaures qui étoient de „ nature humaine; mais ceux-ci s'étant mêlés „ avec des cavales, ils engendrerent les hippocen-„ taures, monstres qui tenoient en même temps „ de la nature de l'homme & de celle du che-„ val. D'autres ont dit qu'on donna aux cen-„ taures le nom d'*hippocentaures*, parce qu'ils „ ont été les premiers qui aient su monter „ à cheval; & que c'est de là que provient

(1) Les Romains représentoient les Tyndarides à cheval. Denis d'Halycarnasse, *liv. VI*, dit que le jour de la bataille du lac Rhégille, l'an de Rome 258 & 494 avant J. C., on avoit vu deux jeunes hommes à cheval d'une taille plus qu'humaine, qui chargerent à la tête des Romains la cavalerie latine, & la mirent en déroute. Le même jour ils furent vus à Rome dans la place publique, annoncerent la nouvele de la victoire, & disparurent aussi-tôt.

(2) Pendant que les Lacédémoniens célebroient la fête des Dioscures, deux jeunes messéniens revêtus de casaques de pourpre, la tête couverte de toques semblables à celles que l'on donnoit à ces dieux, & montés sur les plus beaux chevaux qu'ils purent trouver, se rendirent au lieu où les Lacédémoniens étoient assemblés pour le sacrifice. On les prit d'abord pour les dieux mêmes dont on célébroit la fête, & l'on se prosterna devant eux: mais les deux messéniens, profitant de l'erreur, se jeterent au milieu des Lacédémoniens, & en blesserent plusieurs à coups de lances. Cette action fut regardée comme un véritable sacrilége, parce que les Messéniens adoroient aussi les Dioscures. Pausanias, *liv. IV.*

(3.) Ἵππου τε ἐχόμενος καὶ κλάδον ἐν τῇ δεξιᾷ φέρων φοίνικος.

„ l'erreur de ceux qui ont cru qu'ils étoient „ moitié hommes, moitié chevaux „.

Il est dit (Diodore. *ibid.*) dans le récit du combat qu'Hercule soutint contr'eux, que la mere des dieux les avoit doués de la force & de la vitesse des chevaux, aussi bien que de l'esprit & de l'expérience des hommes. Ce centaure Nessus, qui moyénant un certain salaire, transportoit d'un côté à l'autre du fleuve Évenus ceux qui vouloient le traverser, & qui rendit le même service à Déjanire, n'étoit vrai-semblablement qu'un homme à cheval; on ne sauroit le prendre pour un batelier qu'en lui supposant un esquif extrêmement petit, puisqu'il n'auroit pu y faire passer qu'une seule persone avec lui. (1)

Presque tous les monumens anciens ont dépeint les centaures avec un corps humain, porté sur quatre pieds de *cheval*. Pausanias (*l. V.*) assure cependant que le centaure Chiron étoit représenté, sur le cofre des Cypsélides, comme un homme porté sur deux pieds humains, & aux reins duquel on auroit ataché la croupe, les flancs, & les jambes de derriere d'un cheval. M. Fréret, que cette représentation met à l'aise, ne manque pas de l'adopter aussi-tôt comme la seule véritable; & il en conclut qu'elle désigne moins un homme qui montoit des chevaux, qu'un homme qui en élevoit. Croyant par cette réponse avoir pleinement satisfait à la question, il se jete dans un long détail astronomique, pour trouver entre la figure que forment dans le ciel les étoiles de la constellation du centaure, & la figure du centaure Chiron que l'on voyoit sur le cofre des Cypsélides, une ressemblance parfaite; & il finit cet article en disant que les différentes représentations des centaures n'avoient aucun raport à l'*équitation*.

Une semblable assertion ne peut rien prouver contre l'ancièneté de l'art de monter à cheval, qu'autant qu'on s'est fait un principe de n'en pas admetre l'existence avant un certain temps. M. Fréret, à qui la foiblesse de son raisonement ne pouvoit être inconnue, a cru lui donner plus de force en jetant des nuages sur l'ancièneté de la fiction des centaures; il a donc prétendu qu'elle étoit postérieure à Hésiode & à Homere, & qu'on n'en découvroit aucune trace dans ces poêtes.

Mais il n'y aura plus rien qu'on ne puisse nier ou rendre problématique, quand on détournera de leur véritable sens les expressions les plus claires d'un auteur. Homere (*Iliad. l. I & II.*) appele les centaures *des monstres couverts de poil*, φηρὰς λαχνήεντας, φηρσὶν ὀρεσκῴοισι: cette expression, qui paroît d'une maniere si précise se raporter à l'idée que l'on se formoit du temps de ce poête, sur la foi de la tradition, de ces êtres fantastiques M. Fréret veut qu'elle désigne seulement la grôssiéreté & la férocité de ces montagnards.

Enfin, quoique ces peuples demeurassent dans la Thessalie, province qui a fourni la premiere & la meilleure cavalerie de la Grece, plutôt que de trouver dans ce qu'on a dit d'eux le moindre raport avec l'*équitation* ou avec l'art de conduire des chars, M. Fréret aimeroit mieux croire qu'ils ne surent jamais faire aucun usage des chevaux, pas même pour les ateler à des chars; il se fonde sur ce que dans l'Iliade les meilleurs chevaux de l'armée des Grecs étoient ceux d'Achille & d'Eumélus fils d'Admete, qui régnoient sur le canton de la Thessalie le plus éloigné de la demeure des centaures. Un pareil raisonement n'a pas besoin d'être réfuté.

Conjectures de M. Fréret. Le quatrieme & dernier article de la savante dissertation de M. Fréret contient ses conjectures sur l'époque de l'*équitation* dans l'Asie mineure & dans la Grece: elles se réduisent à établir que l'art de monter à cheval n'a été connu dans l'Asie mineure que par le moyen des différentes incursions que les Trérons & les Cimmériens y firent, & dont les plus anciennes étoient postérieures de 150 ans à la guerre de Troye, & de quelques années seulement, suivant Strabon, à l'arivée des colonies éolienes & ioniennes dans ce pays. Quant à la Grece européene, il ne veut pas que l'*équitation* y ait précédé de beaucoup la premiere guerre de Messene, parce que Pausanias dit que les peuples du Péloponese étoient alors peu habiles dans l'art de monter à cheval. M. Fréret pense encore que la Macédoine est le pays de la Grece où l'usage de la cavalerie a commencé; qu'il a passé de là dans la Thessalie, d'où il s'est répandu dans le reste de la Grece méridionale.

Ainsi l'on voit premiérement, que M. Fréret ne s'atache ni à déduire ni à discuter les faits constans que nous avons cités de Sésostris, des Scolothes ou Scythes, & des Amazones. Il est vrai qu'il nie que ces femmes guerrieres aient jamais combatu à cheval, parce qu'Homere ne le dit pas; car le silence d'Homere est par-tout une démonstration évidente pour lui, quoiqu'il ne veuille pas s'en raporter aux expressions positives de ce poête; mais cette assertion gratuite, & combatue par le témoignage unanime des historiens, ne sauroit détruire les probabilités que l'on tire en faveur de l'ancièneté de l'*équitation* chez les Grecs, des conquêtes des Scythes & des Égyptiens, & des colonies que ceux-ci & les Phéniciens ont fondées dans la Grece plusieurs siecles avant la guerre de Troye.

Secondement, fixer seulement l'époque de l'*équitation* dans la Grece européene vers le temps de la premiere guerre de Messene, c'est contre-dire formélement Xénophon, (*de Rep. Lacedæmon.*) qui attribue à Lycurgue les réglemens militaires de Sparte, tant par raport à l'infanterie pesament armée, que par raport aux cavaliers; dire que

(1) Déjanire étoit avec Hercule & Hyllus son fils.

ceux-ci n'ont jamais servi à cheval, & dériver leur dénomination du temps où elle désignoit aussi ceux qui combatoient sur des chars, c'est éluder la difficulté & supposer ce qui est en question. Ces cavaliers, dit Xénophon, étoient choisis par des magistrats nommés *hippagretæ*, *ab equitatu congregando*; ce qui prouve une connoissance & un usage antérieurs de la cavalerie. Cet établissement de Lycurgue, tout sage qu'il étoit, soufrit ensuite diverses altérations; mais il ne fut jamais entiérement aboli. Les hommes choisis qui, suivant l'intention du législateur, avoient été destinés pour combatre à cheval, s'en dispensérent peu à peu, & ne se chargerent plus que du soin de nourrir des chevaux durant la paix, qu'ils confioient pendant la guerre (1) à tout ce qu'il y avoit à Sparthe d'hommes peu vigoureux & peu braves. M. Fréret confond, en cet endroit, l'ordre des temps. À la bataille de Leuctres, dit-il, la cavalerie lacédémoniene étoit encore très-mauvaise, selon Xénophon; elle ne commença à devenir bonne qu'après avoir été mêlée avec la cavalerie étrangere, ce qui ariva au temps d'Agesilaüs: ce prince étant passé dans l'Asie mineure, leva parmi les Grecs asiatiques un corps de 1500 chevaux, avec lesquels il repassa dans la Grece, & qui rendit de grands services aux Lacédémoniens.

Agesilaüs avoit fait tout cela avant la bataille de Leuctres. La suite des événemens est totalement intervertie dans ces réflexions de M. Fréret. Il suit de cette explication, qu'encore que les cavaliers spartiates n'aient pas toujours combatu à cheval, il ne laissoit pas d'y avoir toujours de la cavalerie à Sparte, mais à la vérité très-mauvaise: on le voit sur-tout dans l'histoire des guerres de Messene. Pausanias, *l. IV.*

Il est à propos de remarquer que Strabon, sur lequel M. Fréret s'apuie en cet endroit, prouve contre lui. Lorsque cet auteur dit (Strabon, *l. X.*) que les hommes choisis, que l'on nommoit à Sparte *les cavaliers*, servoient à pied, il ajoute qu'ils le faisoient à la diference de ceux de l'île de Crete: ces derniers combatoient donc à cheval. Or Lycurgue avoit puisé dans l'île de Crete la plupart de ses loix, par conséquent l'usage de la cavalerie avoit précédé dans la Grece le temps où ce législateur a vécu.

S'il est vrai qu'au commencement des guerres de Messene les peuples du Péloponese fussent très-peu habiles dans l'art de monter à cheval (2), il l'est encore davantage qu'ils ne se servoient point de chars; on n'en voit pas un seul dans leurs armées, quoiqu'il y eût de la cavalerie. Il est bien singulier que ces Grecs, qui, dans les temps héroïques, n'avoient combatu que montés sur des chars, qui encore alors se faisoient gloire de remporter dans les jeux publics le prix à la course des chars, aient cessé néanmoins tout-à-coup d'en faire usage à la guerre, qu'on n'en voie plus dans leurs armées, & qu'ils n'aient commencé d'en avoir que plusieurs siecles après, lorsque les généraux d'Alexandre se furent partagé l'empire que ce grand prince avoit conquis sur Darius.

Une chose étonante dans le systême de M. Fréret, c'est qu'il suppose nécessairement que l'usage des chars a été connu des Grecs avant celui de l'*équitation*. La marche de la nature, qui nous conduit ordinairement du simple au composé, se trouve ici totalement renversée, quoi qu'en ait dit Lucrece dans les vers suivans:

> *Et prius est repertum in equi conscendere costas,*
> *Et moderarier hunc freno, dextraque vigere,*
> *Quam bijugo curru belli tentare pericla.*
> Lucr. *l. V.*

Ce poëte avoit raison de regarder l'art de conduire un char atelé de plusieurs chevaux comme quelque chose de plus combiné, que celui de monter & conduire un seul cheval. Mais M. Freret soutient que cela est faux, & que la façon la plus simple & la plus aisée de faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, a été de les atacher à des fardeaux, & de les leur faire tirer après eux: „ Par-là, dit-il, la „ fougue du cheval le plus impétueux est arrê„ tée, ou du moins diminuée. . . . Le traîneau „ a dû être la plus anciene de toutes les voitu„ res; ce traîneau ayant été posé ensuite sur des „ rouleaux, qui sont devenus des roues lorsqu'on „ les a atachés à cette machine, s'éleva peu à „ peu de terre, & a formé des chars anciens à „ deux ou à quatre roues. Quelle combinaison, „ quelle suite d'idées il faut supposer dans les „ premiers hommes qui se sont servis du che„ val! Cet animal a donc été très-longs-temps „ inutile à l'homme, s'il a fallu, avant qu'il le „ prît à son service, qu'il connût l'art de faire

(1) *Equos enim locupletiores alebant; cum vero in expeditionem eundum esset, veniebat is qui delegatus erat, & equum & arma . . . . qualiacumque accipiebat, atque ita militabat. Equis inde milites corporibus imbecilles, animique languentes imponebant.* Xenophon. hist. græc. lib. VI.

(2) L'état de foiblesse où se trouvoit alors toute la Grece, en général, étoit une suite de l'irruption des Doriens de Thessalie, sous la conduite des Heraclides: cet événement, arivé un siecle après la prise de Troye, jeta la Grece dans un état de barbarie & d'ignorance à peu près pareil, dit M. Fréret, à celui où l'invasion des Normands jeta la France sur la fin du neuvieme siecle. Cela est conforme à ce que raporte Thucydide, *liv. I.* Il fallut plusieurs siecles pour mettre les Grecs en état d'agir avec vigueur.

„ des liens, de façoner le bois, d'en construire „ des traineaux. Mais pourquoi n'a-t-il pu mettre sur le dos du cheval les fardeaux qu'il ne „ pouvoit porter lui-même? Ne diroit-on pas que „ le cheval a la férocité du tigre & du lion, & „ qu'il est le plus difficile des animaux, lui qu'on „ a vu sans bride & sans mors obeir aveuglément „ à la voix du numide? „ Mais, pour combatre un raisonement aussi extraordinaire que celui de M. Fréret, il suffit d'en appeler à l'expérience connue des siecles passés & à nos usages présens: on ne s'avise d'ateler les chevaux à des charues, à des charetes, &c. qu'après qu'ils ont été domptés, montés, & acoutumés avec l'homme; une méthode contraire mettroit en danger la vie du conducteur & celle du cheval. Mais l'histoire dépose encore ici contre cet académicien: par le petit nombre de chars que l'on compte dans les dénombremens qui paroissent les plus exacts des armées anciennes, & la grande quantité de cavalerie (1), il est aisé de juger que celle-ci a nécessairement précedé l'usage des chars. Ce n'est pas qu'on ne trouve souvent les chars en nombre égal, & même supérieur à celui des gens de cheval; mais on a lieu de soupçoner qu'à cet égard il s'est glissé de la part des copistes des erreurs dans les nombres. On en est bientôt convaincu, quand on réfléchit sur l'impossibilité de mettre en bataille & de faire manœuvrer des vingt ou trente mille chars (2): on observe d'ailleurs que, bien loin de trouver dans les temps mieux connus cette quantité extraordinaire de chars, chez les peuples même qui en ont toujours fait le plus grand usage, on en compte à peine mille dans les plus formidables armées qu'ils aient mises sur pied (3).

Pour terminer enfin cet article, je tire de M. Fréret même une preuve invincible que l'*équitation* a dû précéder dans la Grece l'usage des chars.

Selon cet auteur, les chevaux étoient rares en ce pays: on n'y en avoit jamais vu de sauvages, ils avoient tous été amenés de dehors. Dans les anciens poëtes, on voit que les chevaux étoient extrêmement chers; & que tous ceux qui avoient quelque célébrité étoient regardés comme un present de Neptune; ce qui, dans leur langage figuré, signifie qu'ils avoient été amenés par mer des côtes de la Lybie & de l'Afrique.

Cela posé, est-il vrai-semblable que quelqu'un ait transporté de ces pays des chevaux dans la Grece, & qu'il n'ait pas enseigné à ceux qui les achetoient la maniere la plus prompte, la plus utile, la plus générale, de s'en servir? Il est incontestable que l'*équitation* étoit connue en Afrique long-temps avant la guerre de Troye. Par quelle raison les marchands, en vendant leurs chevaux fort cher aux Grecs, leur auroient-ils caché l'art de les monter? ou pourquoi les Grecs se seroient-ils chargés de chevaux à un prix excessif, sans apprendre les différentes manieres de les conduire, de les manier, & d'en faire usage?

M. Fréret devoit, pour donner à son systême un air de vérité, prouver avant toute autre chose que l'art de monter à cheval étoit ignoré dans tous les lieux d'où les Grecs ont pu tirer leurs premiers chevaux. Ne l'ayant pas fait, sa dissertation, mal-gré toute l'érudition qu'elle renferme, ne poura jamais établir son étrange paradoxe, & il demeurera pour constant que l'*équitation* a été pratiquée par les Grecs long-temps avant le siége de Troye. (*Cet article est de M. D'AUTHVILLE, commandant de bataillon.*)

ÉRARD (CLAUDE); (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom d'un avocat qui fut quelque temps célebre, & dont nous avons des plaidoyers imprimés en 1734. Mort en 1700.

ÉRASISTRATE. (*Voyez* ANTIOCHUS I, dit ANTIOCHUS SOTER.)

ÉRASME. (*Hist. litt. mod.*) son nom en françois est *Didier*, en latin *Desiderius*. *Érasme* naquit à Roterdam le 28 d'octobre 1467. Il étoit bâtard d'un nommé *Gérard*, & le raport qui se trouve entre ce nom & le verbe latin *desiderare*, a fait naître les noms de *Desiderius*, de *Didier*, & d'*Érasme*. À l'âge de neuf ans il fut envoyé à Deventer, où il fit de grands progrès dans les études. À quatorze ans il resta sans pere & sans mere; ses tuteurs le contraignirent à prendre l'habit religieux parmi les chanoines réguliers au monastere de Stein proche de Tergou. De là il passa chez l'évêque de Cambrai; depuis il fut envoyé à Paris. Ayant étudié dans cette fameuse ville au collége de Montaigu, il passa en Angleterre; mais ne voyant pas qu'il dût atendre tout ce qu'on lui avoit fait espérer, il fit un voyage en Italie. Il séjourna plus d'un an dans la ville de Bologne, puis il alla à Venise, où il publia ses *Adages*, ensuite à Padoue, & enfin à Rome. Il auroit pu se faire un sort heureux & brillant dans cette ville: mais les avantages que ses amis d'Angleterre lui faisoient espérer de la part de Henri VIII, lui firent preferer le séjour de Londres. Il se fût fixé là tout le temps de sa vie, s'il y eût trouvé ce qu'on lui avoit promis; mais ne l'y trouvant pas il passa en Flandres, où il fut fait conseiller de Charles d'Autriche. Ensuite il vint à Bâle, où il publia un très-grand nombre de livres; de là il se retira a Fribourg, d'où il sortit quelques années après pour

(1) Lors du passage de la mer Rouge, les Égyptiens avoient six cents chars & cinquante mille hommes de cavalerie, & Salomon, sur douze mille hommes de cavalerie, avoit quatorze cents chars. En faisant un calcul, on trouveroit le commandant de chaque escadron sur un char.

(2) Guerre des Philistins contre les Israélites. Josephe, *liv. VI, c. VII.*

(3) *Voyez* l'expédition de Xerxès & le dénombrement de son armée, &c.

des raiſons de ſanté, & s'en retourna à Bâle, où il mourut le 12 de Juillet 1536. *Eraſme* étoit un grand ſavant de ſon temps; il eut beaucoup d'ennemis, & entr'autres Jules-Céſar Scaliger. Il refuſa d'être du parti des proteſtans; cependant il parla avec trop de liberté ſur les matieres de la religion; & il déplut aux proteſtans & aux Catholiques. Ses œuvres furent recueillies en 9 vol. in-fol., & on les lit plus pour la latinité que pour le fond des choſes. (*D. B. II.*)

ÉRATOSTHENE, (*Hiſt. anc.*). Sous le regne de Ptolémée Évergete, premier ſelon les uns, ſecond ſelon les autres, (ce qui feroit la différence du troiſieme au ſeptieme roi depuis Alexandre le grand) Ératoſthene, originaire de Cyrene, ville greque ſur la côte ſeptentrionale de l'Afrique, fut appelé en Égypte pour préſider à l'académie du *muſéum* & à la bibliotheque d'Alexandrie; il poſſéda cet emploi pendant quarante-cinq ans: poéſie, grammaire, philoſophie, critique, mathématiques, aſtronomie, tout étoit du reſſort de ce ſavant; il ſe diſtingua dans tous les genres; il ne fut, dit-on, le premier dans aucun, mais il parut y être le ſecond, & c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de *Béta*, ſeconde lettre de l'alphabet grec: d'autres croient que ce ſurnom lui fut donné parce qu'il fut le ſecond bibliothécaire d'Alexandrie, ayant ſuccédé immédiatement à Zénodote qui avoit été le premier. Il avoit déterminé la figure de la terre, &, ſelon la remarque de M. Fréret, cette opération étoit ſi exacte, que, comparée à celle de l'académie des ſciences, elle n'en différoit que de quelques ſtades. On peut voir dans le 26ᵉ. volume des Mémoires de littérature ce que M. d'Anville & M. de la Nauze ont écrit à ce ſujet. Il avoit fait une étude particuliere de l'hiſtoire & de la chronologie. Il avoit publié une chronologie complete de l'hiſtoire greque; elle remontoit juſqu'aux temps les plus reculés, & fixoit même l'époque de pluſieurs événemens des temps héroïques. C'eſt le plus ancien chronologiſte grec après les marbres de Paros ou d'Arondel. (*Voyez* ARONDEL.) L'intervalle d'environ quatre cents ans qu'il met entre le regne d'Inachus & la priſe de Troye, & l'intervalle pareil qu'il met entre la priſe de Troye, & la premiere olympiade, ſont adoptés par les plus célebres chronologiſtes.

Ératoſthene s'appliqua fortement à la recherche des antiquités égyptienes; il ajouta des ſupplémens à l'ouvrage de Manéthon ſur l'hiſtoire d'Égypte. Nous avons un fragment de cet ouvrage d'*Ératoſthene*; il nous apprend les noms & la ſuite des trente-huit premiers rois de Thebes & la durée de leur regne. Ce fragment eſt d'un très-grand uſage pour fixer la chronologie égyptiene. Apollodore, ſucceſſeur d'*Ératoſthene* dans l'emploi de bibliothécaire d'Alexandrie, & qui écrivoit du temps de Ptolémée Phiſcon, huitieme roi après Alexandre, inſéra dans ſa chronique la liſte des rois de Thebes, donnée par *Ératoſthene*; & comme elle finiſſoit au temps où cette ville avoit ceſſé d'être la capitale de l'Égypte, il y ajouta une continuation comprenant le reſte des princes qui avoient régné ſur le pays juſqu'à la deſtruction du royaume par les Perſes. Voilà ce que dit M. Fréret, Mém. de Littérature, tome VI, page 183; mais voici ce que nous trouvons dans un article communiqué par M. Richer du Bouchet & inſéré dans la derniere édition de Morery. Le Canon des rois thébains d'*Ératoſthene*, tiré des Annales d'Apollodore, eſt raporté dans la Chronographie du Syncelle, qui nous apprend que ce Canon contenoit une ſimple liſte de quatre-vingt-onze rois thébains; mais comme le Syncelle ne connoiſſoit point ces rois, & qu'il n'a pu en faire uſage dans ſa Chronographie, il s'eſt contenté de nommer les trente-huit premiers & a ſupprimé les cinquante-trois ſuivans comme inutiles. Scaliger a tranſcrit les noms de ces trente-huit premiers ſans avertir de la ſuppreſſion des cinquante-trois autres. De là une erreur parmi les ſavans. On a cru qu'Améthoſthene, trente-huitieme roi de ce canon, a été le dernier roi de cette monarchie de la Thébaïde, ou haute Égypte; mais M. Richer du Bouchet croit qu'on peut démontrer, 1°. qu'elle éprouva ſeulement alors une révolution, & qu'Oſymandias fit la conquête des deux royaumes d'Égypte, ſavoir, de la baſſe & de la haute, & même de toute l'Aſie: 2°. que la Thébaïde ou la haute Égypte a égalé la monarchie de la baſſe Égypte dans ſa durée, comme dans ſa gloire: 3°. qu'elles ont commencé dans le même temps, quoique par différens princes, mais qu'elles ont fini enſemble, détruites par les mêmes rois perſes; qu'enfin on peut démontrer la ſuite des rois thébains que le Syncelle a ſupprimés, & déveloper l'hiſtoire des trente-huit premiers qu'il a ignorée; ce qui lui fit regarder cette liſte comme une curioſité inutile.

Ératoſthene avoit laiſſé pluſieurs poêmes; on n'en a auſſi que des fragmens: on a, par exemple, ſes vers élégiaques ſur la duplication du cube, ſingulier ſujet de poéſie & d'élégie.

Ératoſthene étoit dans l'opinion que les poëtes ne ſe propoſoient que de plaire & nullement d'inſtruire: cette idée étoit plus d'un bel-eſprit que d'un ſavant. Le géographe Strabon, qui l'a relevé aſſez mal ſur divers points de géographie, l'a, dit-on, fort bien relevé ſur cette opinion littéraire. *Ératoſthene* ne vouloit-il que plaire en traitant de la duplication du cube? Cela ſe peut, après tout. Au reſte, ſur cette queſtion d'inſtruire & de plaire, on ne dira jamais rien de mieux que ce qu'a dit Horace:

Aut prodeſſe volunt aut delectare Poetæ,
Aut ſimul & jucunda & idonea dicere vitæ.
Omne tulit punctum, qui miſcuit utile dulci,
Lectorem delectando pariterque monendo.

On

On appele le *crible d'Ératosthene* une méthode inventée par ce savant pour connoître les nombres qui n'ont point entr'eux de mesure commune.

Il forma le premier observatoire, il observa l'obliquité de l'écliptique. On lui donna les surnoms de *Cosmographe*, d'*Arpenteur de l'univers*, de *second Platon*. Le peu qui nous reste de ses ouvrages a été imprimé à Oxford, en 1672, en un volume in 8°. Il a vécu jusqu'à quatre-vingts ans, selon Suidas, jusqu'à quatre-vingt-deux, selon Lucien. M. Bonami, Mém. de Littérat. vol. IX, page 404, place sa mort à la 7e ou à la 9e année du regne de Ptolémée Épiphanes, environ deux siecles avant J. C.

Il y a un autre *Ératosthene* dit *le Gaulois*, parce qu'il étoit né dans les Gaules, & qu'il est auteur d'une *histoire des Gaules*, dont parle Étienne de Byzance, qui l'attribue, mal-à propos, à Ératosthene de Cyrene. Le Gaulois est postérieur d'un siecle au Cyrénéen.

ERCHEMBERT, (*Hist. litt. mod.*) chroniqueur des Lombards, dont l'abrégé sert de suite à Paul Diacre, & s'étend depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888. Il étoit lombard & bénédictin, & vivoit au neuvieme siecle.

ERCILLA-Y-CUNIGA, (DOM ALONZO D') (*Hist. litt. mod.*) espagnol, auteur du poëme de l'*Araucana*, ainsi appelé du nom d'une contrée montagneuse du Chily, où il fit une guerre pénible & périlleuse aux peuples du pays: il fut vainqueur & chanta sa victoire. Il étoit dans l'armée de Philippe II, à la bataille de Saint Quentin, en 1557.

ÉRIC, *ou* HENRI, (*Histoire de Danemarck*) nom commun à plusieurs princes du Nord; quelques historiens de Danemarck parlent de deux *Érics*, l'un qui régnoit vers 846, l'autre vers 860, & qui tous deux s'opposerent d'abord au progrès de l'Évangile, & finirent par le protéger; mais comme il est douteux qu'ils aient été rois de Danemarck, & qu'on a soupçoné qu'ils n'étoient que des princes tributaires de cette courone, nous regarderons comme le premier roi de ce nom celui que quelques chroniques suspectes ne placent que le troisieme.

ÉRIC I, roi de Danemarck: il étoit le quatrieme des fils de Suénon II. Après la mort d'Olaüs son frere, les états le couronerent en 1095; il fit aux Vandales une guerre opiniâtre, inonda de sang leur capitale, la livra aux flammes, ravagea leurs campagnes. Il obtint la canonisation de Canut IV, alla visiter la Terre sainte, & mourut en Cypre l'an 1105, après avoir fait beaucoup de mal à ses voisins & peu de bien à ses sujets. L'histoire le peint cependant affâble, éloquent, libéral, sur-tout envers les gens d'Église.

ÉRIC II, surnommé *pied de lievre* & *illustre*, roi de Danemarck. On lui donna le premier de ces surnoms lorsque fuyant devant ses ennemis il erroit de retraites en retraites, sans secours, sans amis; & le second, lorsque sorti de son asyle, plus terrible que jamais, il écrasa ses persécuteurs au milieu de leurs triomphes. Il étoit fils d'*Éric* le Bon; mais, né d'une alliance adultere, il perdit par sa naissance les droits que ses hautes qualités pouvoient lui donner sur le trône. Canut son frere ayant été assassiné par Magnus, fils du roi Nicolas l'an 1133, il assembla la nation, cria vengeance, & le même cri fut répété par les Danois. *Éric* fut proclamé roi par les Zélandois & les Scaniens; l'empereur Lothaire apuia cette révolution; il espéroit, en plaçant *Éric* sur le trône, compter un vassal de plus parmi les têtes couronées, & rendre le Danemarck tributaire de l'Empire. Le nouveau roi chercha avec plus d'empressement l'alliance des Norwégiens, plus utile & moins dangereuse. Avec ces secours il triompha sur mer, tandis que ses troupes étoient défaites dans la Juthie; vainqueur & vaincu presque dans le même temps, il alla chercher un asyle en Norwege. Il n'y trouva qu'une prison: le roi le fit arrêter; mais il sut tromper la vigilance de ses gardes, s'échapa, rassembla quelques amis, eut bientôt une armée, mit en déroute celle de Nicolas, & fut reconu par tout le Danemarck après la mort de ce prince; il gouverna l'état avec sagesse, traita le clergé avec respect, le peuple avec douceur, ses officiers avec noblesse; mais les conseils perfides des pestes de cour le rendirent barbare; il fit périr les enfans de Harald son frere, quoique leur foiblesse fût un garant de leur innocence, & qu'ils n'eussent point trempé dans les complots que leur pere avoit tramés contre *Éric*. Celui-ci fut assassiné par un certain Plogh, ministre de la fureur des Scaniens révoltés. Ce fut l'an 1138 que se commit ce régicide.

ÉRIC III, roi de Danemarck, surnomé l'*Agneau*, ne succéda à *Éric II* que l'an 1140. La force de son parti abatit ses concurrens à ses pieds; on le conduisit au trône plutôt qu'il n'y monta lui-même; il s'y endormit dès qu'il y fut placé, fut l'esclave de ses courtisans, & laissa à ses ministres tout le fardeau du gouvernement; il ne s'occupa que du soin de se nourir & de se conserver. Il se retira dans un cloître l'an 1144; mais lorsqu'on lui annonça que la nation s'assembloit pour lui nommer un successeur, il en mourut de dépit.

ÉRIC IV, roi de Danemarck, avoit vingt-cinq ans acomplis lorsqu'il succéda à Valdemar II son pere, en 1241; il avoit un cœur droit, un esprit cultivé, des manieres affâbles, des mœurs simples, un caractere doux & pacifique: résolu de ne jamais faire la guerre, & il le déclara hautement; mais bientôt les entreprises audacieuses de la ville de Lubec le forcerent à prendre les armes; il les quita dès qu'il le put, satisfait d'avoir humilié cette république. Mais à peine cette guerre étoit-elle terminée, que ses trois freres lui

refuferent l'hommage qu'ils lui devoient, réunirent leurs forces, & marcherent contre lui: cette guerre fut longue & meurtriere. *Éric* fut enfin toucher le cœur de Chriftophe, & l'exemple de celui-ci entraîna bientôt les autres. La paix fut fignée, Chriftophe étoit déja rentré dans fes domaines. Abel & Canut rentrerent auffi dans leurs duchés de Slefwick & de Blecking, mais à condition d'en faire hommage au roi. Cependant le perfide Abel méditoit une vengeance digne de fon cœur; il attire *Éric* dans fon palais, & au milieu des careffes que fa fauffe amitié lui prodiguoit, le fait enchaîner & jeter dans un bateau à la merci des flots; il y périt l'an 1250. Abel tint quelque temps le Danemarck dans l'illufion, & perfuada à fes crédules fujets qu'il étoit le vengeur de fon frere lorfqu'il en étoit l'affaffin. La vérité fut reconue; *Éric* fut canonifé en 1256.

ÉRIC V, furnommé *Glipping*, parce que fes paupieres étoient fans ceffe en mouvement. Il monta l'an 1259, à l'âge de dix ans, fur le trône de Danemarck. *Éric* étoit fils de Chriftophe; un autre *Éric*, fils d'Abel, avoit des prétentions fur le duché de Slefwick; les évêques & les comtes de Holftein fe liguerent en fa faveur. On prit les armes, on en vint à une bataille; deux généraux danois s'enfuirent lâchement; le roi fut fait prifonier; on lui rendit fa liberté; il reparut dans le Danemarck; les deux généraux qui avoient donné aux foldats l'exemple de la fuite, Yvon & Fingh périrent fur un échafaud. *Éric*, pour défendre fes états contre de nouveles irruptions, acheta du duc de Slefwick la ville de Kolding, qu'il fit fortifier. Le mariage de fa fœur avec le Margrave de Brandebourg, la tutele des enfans du duc *Éric*, des fecours acordés au duc Magnus, les fuffrages du peuple gâgnés en faveur du jeune *Éric*, à qui la courone fut affurée, une alliance contractée avec la Suede; tels furent les foins qui partagerent les momens d'*Éric* fur le trône. Il protégea le commerce, acorda aux habitans de Déventer & de Harderwik une partie du territoire de Scanor, confirma les privileges de la ville de Lubec, lui en acorda de nouveaux, lui permit de nommer un préfet à Scanor & à Falfterbo; il fit un code de police appelé *Birckeret*, châtia la révolte du duc de Slefwick, lui donna des fers, & les brifa prefque auffi-tôt. Il mourut l'an 1286.

ÉRIC VI, roi de Danemarck, fils du précédent *Éric*, défigné pour fuccéder à fon pere fut reconu, par la nation auffi-tôt qu'*Éric V* eut fermé les ieux; il étoit en bas âge, & le roi de Norwege profita de fa foibleffe pour l'ataquer; les troubles prêts à éclôre dans le Danemarck redoubloient l'audace des Norwégiens. Pendant la minorité d'*Éric*, les États céderent à Valdemar, duc de Slefwick, quelques domaines de la courone, entre autres les îles d'Alfen, d'Arroé & de Femeren: dès qu'*Éric* put régner par lui-même, il les réclama. Ce roi toujours en guerre, tantôt avec la Suede, tantôt avec la Norwege, quelquefois avec l'ambitieux Chriftophe fon frere, fouvent même menacé par des fcélérats qui en vouloient à fes jours, ne connut pendant plufieurs années que les chagrins qui affiegent le trône. Mal-gré toutes ces inquiétudes, fon goût pour les fêtes publiques fe réveilla. Il donna des tournois dans la Vandalie; la ville de Roftoch fut alarmée du concours de princes que cette fête devoit attirer dans fes murs; elle refufa fes portes, on ouvrit la lice dans les environs; mais à peine les tournois furent finis, que la ville fut affiégée. Après une longue défenfe, elle fut forcée de fe rendre; le roi lui donna pour protecteur Henri de Mecklenbourg; il conquit enfuite l'île de Bornholm, acorda fa protection à la ville de Stralfund. *Éric* mourut l'an 1319. C'étoit un prince généreux, équitable, & qui n'abufa jamais du pouvoir fuprême. Un feul trait fuffira pour faire connoître fon caractere. Ayant découvert en 1312 une confpiration formée contre fa perfone, il convoqua une affemblée des États généraux; il y dévoila tout le projet de cet attentat, nomma les chefs, & même les complices, marqua l'heure de l'exécution, répandit le jour de la vérité fur toute cette conjuration, & finit par demander aux États la grâce des coupables.

ÉRIC VII, fils de Chriftophe II, fut affocié par fon pere au trône de Danemarck l'an 1322. Chriftophe, accâblé d'infirmités, vouloit rejeter fur ce prince le fardeau entier du gouvernement; mais celui-ci étoit à peine en état de le partager; c'étoit plutôt un foldat qu'un roi; il étoit moins miniftre que citoyen; il défendit fon pere avec beaucoup de courage contre fes fujets révoltés; il fut pris, porta fes fers avec une noble fierté, & fe montra plus grand dans fa prifon que fur le trône; il combatit avec bravoure à la bataille de Lohede; mais toute fon armée ayant été taillée en pieces, il fuivit la déroute générale: malheureufement pour fa gloire, ce fut dans fa fuite qu'il tomba de cheval, il mourut de cette chute l'an 1332.

ÉRIC VIII de Poméranie, roi de Danemarck. Il fe nommoit d'abord Henri; il étoit fils de Wratislas VII, duc de Poméranie, & de Marie de Meklenbourg; celle-ci étoit née du mariage de Henri de Meklenbourg avec Ingeburge, fœur de Marguerite, reine de Danemarck. Cette princeffe, qui avoit réuni fur fa tête les trois courones de Suede, de Danemarck & de Norwege, ayant confulté la nation Suédoife fur le choix de fon fucceffeur, on lui laiffa la liberté de difpofer de fa courone en faveur de celui des enfans de Wratislas qui lui paroîtroit le plus digne de la porter. Elle défigna le jeune Henri, dont le nom fut changé en celui d'*Éric*. Ce prince, époufa, l'an 1406, Philippine, fille de Henri IV, roi d'Angleterre, & fut couroné roi de Suede l'an 1411. Il aimoit la guerre, & ignoroit l'art de la

faire; à peine fut-il sur le trône, qu'il prit les armes contre sa bienfaictrice; le duché de Slefwick étoit l'objet de cette querele. Les troupes d'*Éric* furent batues; Ulric de Meklenbourg fut l'arbitre de ce différent; il jugea que la ville de Flensbourg devoit rester en dépôt entre les mains de la reine, jusqu'à ce qu'on eût pesé plus sérieusement les raisons des deux partis. Cet examen devint inutile par la mort de la reine: *Éric* succéda à ses trois courones. Les premiers jours de son regne promettoient un gouvernement doux & modéré; mais ces espérances s'évanouirent bientôt. Le roi fit assembler les États-généraux, & déclara que les comtes de Holstein étoient déchus de tous leurs droits sur le duché de Slefwick, parce qu'ils avoient porté les armes contre la reine Marguerite, & qu'ils avoient appelé l'étranger dans le Danemarck. Il les condamna à restituer à la courone tous les frais de la guerre. Le duc de Brunswich étoit tuteur des comtes de Holstein; il soutint avec fermeté les intérêts de ses pupilles. Déja l'armée danoise étoit dans le duché de Slefwick; mais elle ne donna pas un combat sans être vaincue, n'investit pas une ville sans être forcée d'en lever le siége. Contraint à offrir la paix, *Éric* essuya la honte d'un refus; sa fureur s'assouvit sur les malheureux habitans de l'île de Femeren, qui furent massacrés sur les ruines de leurs villages & sur les cendres de leurs moissons. *Éric* se repentit bientôt de cette vengeance atroce; mais ses remords impuissans ne réparoient point les maux que ses soldats avoient commis. Un traité d'alliance qu'il conclut avec la Pologne n'éfraya point ses ennemis. Il leur livra une nouvele bataille, ce fut pour eux un nouveau triomphe. Il courut ensuite l'Allemagne, importunant toutes les cours de ses plaintes; il parut à celle de l'empereur, poursuivit sa route jusqu'en Palestine, & revint pour être la victime de tous les désordres que son absence avoit causés. Il fallut reprendre les armes & essuyer de nouveles disgraces dans le duché de Slefwick. *Éric*, désespéré de ne pouvoir faire par lui-même à ses ennemis tout le mal qu'il leur préparoit, souleva les habitans des villes de Vandalie contre leurs magistrats, renouvela son alliance avec l'Angleterre, & tenta en vain d'engager cette puissance dans sa querele. Cependant l'esprit de révolte fermentoit en Suede; on reprochoit au roi des fautes qu'il avoit commises; on lui en cherchoit d'autres dont il étoit innocent; la domination danoise devenoit chaque jour plus odieuse; les remontrances du peuple étoient fieres, les réponses du roi étoient dures: tout se souleva. *Eric* voulut passer en Suede, il fit naufrage; revenu en Danemarck, ce prince tenta de nouveaux éforts pour châtier les Suédois rebelles. Les Danois commençoient aussi à se lasser de son joug; il voulut désigner pour son successeur Bogilas son neveu, duc de Poméranie. Ce choix irrita la nation; *Éric* part, s'enfuit en Prusse, veut revenir en Suede, éprouve encore les caprices de la mer, est rejeté en Danemarck, se hâte de rassembler toutes les richesses, s'enfuit dans l'île de Gothland. On le rapele en Suede, il y reparoît & on le chasse; les trois royaumes renoncent à l'obéissance qu'ils lui avoient jurée. Il est contraint d'aller dans l'île de Gothland cacher son désespoir & son infortune. Ses trésors le consoloient de tout: ce fut avec cette arme qu'il causa dans la Scanie & dans la Fionie quelques révoltes momentanées; il employa encore ses richesses à armer des corsaires, qui allerent ravager les côtes, écumer les mers & porter la terreur jusqu'au centre des États sur lesquels il avoit régné. Ce fut dans sa retraite qu'il composa une histoire chronologique des rois de Danemarck.

Cependant Christophe de Baviere avoit réuni sur sa tête les trois courones que les nations soulevées avoient arrachées au malheureux *Éric*. On ne le laissa pas tranquille dans le Gothland; il fallut l'y ataquer pour rendre la liberté au commerce & détruire les pirates qu'il envoyoit sur les mers; il fut assiégé dans Wisby; son courage se ranima: il fit voir que si la nature lui avoit refusé les talens d'un roi, elle lui avoit au moins donné la bravoure d'un soldat. La ville fut emportée d'assaut; il se retira dans la citadelle; le siége continua & fut terminé par une capitulation. Forcé de sortir de l'île de Gothland, il s'embarqua sur la flote danoise; on lui offrit dans le Danemarck un séjour agréable, si toutefois il en est pour un souverain détrôné; il le rejeta, & ne voulut point être témoin de la gloire de son ennemi, ni demeurer parmi ses sujets qui l'avoient persécuté; *Éric* retourna en Poméranie, où il vécut dix ans encore; il ne lui manqua plus pour être heureux que de perdre le souvenir de sa grandeur passée. Il mourut l'an 1459, à l'âge de 77 ans. Ce prince étoit plus foible que méchant. Le repentir suivoit de près les effets de sa colere; brave, mais ignorant l'art de conduire une armée, connoissant les intérêts des puissances, mais n'ayant pas étudié le cœur humain, fait pour régner sur un peuple tranquille, le fardeau de trois courones étoit au dessus de ses forces. Il voyaga en Palestine, & peu s'en fallut que le retour ne lui fût fermé pour jamais. Il étoit à Bude: un syrien le fit peindre, envoya son portrait dans sa patrie, & avertit ses amis que cet homme, déguisé sous l'habit de pélerin, étoit le plus puissant roi du Nord. Il fut arrêté dès qu'il parut en Syrie, on alloit le traîner devant le sultan. Mais il savoit que dans l'Orient, comme dans le Nord, le plus farouche satellite n'est pas insensible à l'apât de l'or; il racheta sa liberté par ses largesses.

ÉRIC III, surnomé *le Sage*, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, descendoit d'une famille illustre en Norwege. Gother, roi de cette contrée, qui aspiroit non seulement à s'afranchir du tribut qu'il payoit au Danemarck, mais même à s'em-

parer de cette courone, l'envoya à la cour de Frothon III vers le commencement de l'ere chrétiene. Il devoit examiner les forteresses du royaume, parcourir les côtés, épier les lieux propres à la descente, séduire les courtisans & former un parti pour son maître dans le palais même de son ennemi. *Éric* étoit insinuant, avoit l'extérieur doux, un langage emmiélé, une figure intéressante; son air de franchise commençoit la persuasion, son éloquence faisoit le reste. „ Il venoit, disoit-il, à la cour de Danemarck pour „ admirer le jeune roi, profiter des lumieres de „ ses ministres, étudier les progrès des arts & „ enrichir sa patrie de connoissances qu'il puiseroit parmi les Danois „. Frothon fut bientôt pris à l'apât de ses louanges, & lui donna sa confiance. Les courtisans ne l'eurent pas plutôt vu qu'ils l'estimerent & jurerent sa perte. Grepa offrit au roi de l'assassiner; le prince rejeta cette offre avec horreur. *Éric*, pour se venger, accusa ce ministre d'un commerce criminel avec la reine. On ordona un duel: *Éric* fut vainqueur; mais si sa victoire étoit la seule preuve des désordres de la reine, cette accusation pouvoit bien être une calomnie. D'autres guerriers prirent la défense de la reine; *Éric* combatit & triompha encore. Frothon se crut trop heureux de posséder à sa cour un tel homme; il en fit son ministre. *Éric* aima mieux régner en Danemarck sous le nom de ce jeune prince, que d'être confondu en Norwege dans la foule des courtisans. Il rétablit l'ordre dans les finances, donna aux loix une vigueur nouvele, rendit aux armes danoises leur premier lustre; Frothon paya tant de services en lui faisant épouser sa sœur, & le députa vers Gother, pour demander, en son nom, Alvide, fille de ce prince. Gother conçut tout-à-coup dans son cœur une passion violente pour Gonnara; c'étoit ainsi que se nommoit l'épouse d'*Éric*, qui l'avoit suivi dans son ambassade. Gother fit à ce ministre une proposition qui peint bien les mœurs barbares de ce siecle: „ Cede-moi „ ta femme, lui dit-il, & je te donnerai en é„ change pour toi même cette Alvide, que tu „ viens demander pour ton maître „. *Éric* promit de lui rendre sa réponse dans peu de jours; il profita de ce délai pour enlever Alvide, & l'amena en Danemarck. Quelque temps après les Huns vinrent avec une flote nombreuse ataquer celle des Danois; *Éric* dispersa, prit ou brûla leurs vaisseaux, & ramena prisonier Olimar, leur amiral. De là il passa en Suede, appela le roi Alric en duel, fut blessé du premier coup, tua son ennemi du second, & pour prix de cette victoire, reçut des mains de Frothon la courone de Suede. Il ne fut point ingrat, il secourut ce prince contre les Norwégiens, & lui fit remporter une victoire éclatante, lui donna les conseils les plus sages, & du sein de ses états, gouverna encore ceux de son bienfaicteur. Il avoit un frere nommé *Roller*. Celui-ci donnoit des espérances assez belles, mais inférieures à celles qu'*Éric* avoit déja remplies. Frothon entreprit de le placer sur le trône de Norwege, & réussit; mais bientôt ses sujets se souleverent. Frothon marcha à son secours avec une armée navale, engagea, une action générale: la victoire balança longtemps; elle penchoit vers les Norwégiens lorsqu'*Éric* parut avec quelques vaisseaux, & mit les Norwegiens en fuite. Cependant Frothon mourut, & *Éric* n'eut pas pour les successeurs de ce prince tout le respect qu'il avoit eu pour lui-même: sous Harald II il fit une irruption dans le Danemarck, conquit ce royaume en peu de jours, & le perdit plus rapidement encore; il reparut, tomba dans une embuscade, fut pris les armes à la main. Le vainqueur offrit de lui laisser la vie & de lui rendre ses états s'il vouloit lui payer tribut, & se reconoître vassal de sa courone. *Éric* préféra la mort à l'ignominie; Harald le fit exposer dans un bois aux bêtes féroces, qui le dévorerent. Telle fut la fin de cet homme étonant, dont l'histoire est trop reculée dans les siecles de barbarie, pour que tant d'aventures singulieres puissent mériter une croyance aveugle.

ÉRIC IV, roi de Suede, étoit fils d'Agnius; il lui succéda l'an 188 de l'ere chrétiene; s'il eût été seul sur le trône, il pouvoit être un grand prince; mais il fut forcé de partager le pouvoir suprême avec son frere Alric. Loin de s'occuper du soin du gouvernement, tous deux ne songerent qu'à se nuire; après bien des tracasseries qui avilissoient la majesté de leur rang, ils en vinrent aux coups, combatirent d'une maniere peu héroïque, & se tuerent tous deux. (*M. de Sacy.*)

ÉRIC V, VI, VII & VIII ne firent rien de mémorable. (*M. de Sacy.*)

ÉRIC IX, roi de Suede. Après la mort de l'infortuné Suercher, assassiné vers l'an 1149, les Suédois & les Goths s'assemblerent pour élire un roi; les suffrages furent partagés. Les Goths, à qui la mémoire du feu roi étoit chere, proclamerent Charles son fils; les Suédois couronerent *Éric*, fils de Jesward; cette double élection alloit former deux royaumes, & séparer deux nations qui devoient n'en faire qu'une; les sages représenterent les suites funestes de cette division; que les deux rois, nés ennemis l'un de l'autre, se feroient une guerre opiniâtre; que tous les deux, victimes de leurs quereles, se détruiroient par leurs propres mains, au lieu de se réunir, comme ils avoient fait jusqu'alors pour la défense commune. Leur sentiment fut approuvé; mais à une décision dangereuse on en substitua une plus dangereuse encore. *Éric* devoit régner seul sur les deux nations, Charles devoit lui succéder, & leurs descendans devoient occuper le trône tour-à-tour. *Éric* subjugua la Finlande, & y porta le Christianisme: il crut que cette expédition suffisoit à la gloire de ses armes. Dans la suite, il s'occupa du bonheur de ses états, réunit les anciennes loix dans un seul code, connu sous le nom de *Sair;*

Ericlag, c'est-à-dire, *loi de saint Éric*. Il fonda des églises & des monasteres; il détruisit les brigands, éclaira les démarches des plus fortunés scélérats, fut le fléau du vice & l'apui de l'innocence. Les mœurs & la justice étoient alors si peu respectées, que ce prince équitable fut un tyran aux ieux de la moitié de la nation. Les rebelles appelerent Scateller, roi de Danemarck, & Magnus son fils: *Éric* forcé de combatre avec peu de troupes contre les forces réunies de ses sujets & des Danois, voulut mourir en roi au champ d'honeur. Il s'avança dans la plaine d'Upsal, la bataille se donna; *Éric*, envelopé par dix guerriers, se défendit en héros, & mourut percé de coups; les vainqueurs lui trancherent la tête. Ce fut vers l'an 1160 que ce bon prince périt victime de son amour pour la justice. (*M. de Sacy*.)

Éric X, roi de Suede, étoit fils de Canut Éricson. Après la mort de ce prince vers 1191, Suercher, fils de Charles, fut élu: *Éric* étoit résolu d'atendre, d'après le traité dont nous avons parlé ci-dessus, que la mort de celui-ci lui laissât la courone; mais les Suédois furent plus impatiens que lui; fatigués du joug de Suercher, ils proclamerent *Éric*; son concurrent passa en Danemarck, revint, perdit une bataille, s'enfuit, reparut encore à la tête d'une armée, fut vaincu dans le même lieu, & périt les armes à la main. Quoique couroné par la fortune, deux fois vainqueur & tout-puissant, *Éric* consentit à renouveler avec les enfans de son ennemi le traité qui appeloit les deux familles au trône tour-à-tour. Ce prince passa le reste de sa vie dans un calme qui fit son bonheur & celui de ses sujets. Il mourut vers 1222. (*M. de Sacy*.)

Éric XI, roi de Suede, surnomé *Léipse*, étoit fils du précédent. Il étoit begue, & paralytique: telle est l'origine de son surnom. Il fut sur le trône tout ce qu'un homme si disgracié de la nature pouvoit être. Il bégayoit ses ordres, mais il avoit l'art de les faire exécuter; incapable d'agir par lui-même, il avoit le coup d'œil sûr dans le choix des ministres qui agissoient en son nom.

La maison des Folkunger étoit alors si puissante en Suede, qu'elle aspiroit au trône, & ne dissimuloit pas ses prétentions. *Éric*, trop foible pour abatre, par un coup d'autorité, l'audace de cette famille, tâcha de la gâgner par les bienfaits; il maria ses sœurs, Hélene & Mirette, à Canut & à Nicolas de Tosta, & épousa lui-même Catherine, fille de Suénon Folkunger, qui, pour être reine, ne refusa point d'entrer dans le lit d'un paralytique. Le roi se repentit bientôt d'avoir élevé cette famille; elle se forma un parti, souleva la nation, & lui mit les armes à la main contre son roi. Canut Folkunger étoit à la tête de la révolte; il présenta la bataille à *Éric*; qui fut vaincu, & s'enfuit en Danemarck; & tandis que Canut se faisoit proclamer par une multitude insensée, il reparut à la tête d'une armée danoise, gâgna une bataille contre Canut, fit trancher la tête au fils de ce rebelle, força la nation à rentrer dans le devoir, & reconquit ses états. *Éric* mourut l'an 1250. Il ne laissa point de postérité.

Éric XII, roi d'une partie de la Suede. Il étoit fils de Magnus & de la reine Blanche: né avec des dispositions heureuses, une âme sensible & des talens précoces; son ambition, excitée par les flateries des courtisans intéressés à troubler l'état, fit bientôt de ce prince un fils dénaturé. Il eut un parti dès, qu'il en désira un. Sa jeunesse, ses grâces, tout attiroit les cœurs de son côté; le peuple courut aux armes; le jeune *Éric*, sans remords, sans crainte, marcha contre son pere. Magnus chercha des amis dans le Danemarck; c'étoit la ressource ordinaire des souverains suédois lorsque leurs sujets se soulevoient contr'eux; les rois de Danemarck suivoient aussi cet exemple, & châtioient l'indocilité de leurs sujets en armant la Suede contre les rebelles. On alloit en venir aux mains lorsqu'Éric, duc de Mecklenbourg, & Adolphe, comte de Holstein, offrirent leur méditation pour la paix; elle se fit, mais à des conditions très-dures pour Magnus. On lui laissoit, il est vrai, l'Uplande, la Gothie, le Wermland, la Dalécarlie, la Gothie occidentale, l'île d'Oëland & une partie de la province de Halland; mais il fut contraint de laisser à son fils la Scanie, le Blecking, le reste du Halland, la Smalandie & la Finlande. Ce fut en 1354 que fut conclu ce traité, aussi dangereux pour la Suede qu'injurieux à l'autorité paternele. *Éric* jouit peu de son usurpation; il mourut vers l'an 1356; on ignore le genre de sa mort. Puffendorf assure, un peu légérement, que sa mere, jalouse de l'estime publique que son fils avoit su gâgner, le fit empoisoner; on ne doit point hazarder, sans preuve, des faits révoltans qui outragent la nature; les récits des autres historiens, quoiqu'opposés entr'eux, sont cependant plus probables; les uns veulent qu'*Éric* soit mort naturélement, & que les ennemis de la reine aient saisi cette occasion de la calomnier; d'autres prétendent qu'*Éric*, devenu impérieux & féroce, fut égorgé par ses sujets. Il est assez vraisemblable qu'un prince qui haïssoit son pere, n'aimoit pas ses peuples.

Éric XIII. *Voyez ci-dessus* Éric VIII, duc de Poméranie, roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, le huitieme roi de ce nom en Danemarck, & le treizieme en Suede.

Éric XIV étoit fils de ce Gustave Vasa qui fut le destructeur de l'union de Calmar, le vainqueur de Christiern II & le libérateur de la Suede. Il succéda à ce grand homme l'an 1560, & respecta peu ses dernieres volontés; il fit infirmer par les états tous les articles du testament qui lui paroissoient trop favorables à ses freres & à ses sœurs. Il rendit les comtés & les baronies héréditaires dans les familles; ces titres avoient été jusqu'alors

atachés à certaines charges. La Livonie étoit le théâtre de la guerre; trois parties de cette province s'étoient mises sous la protection de trois puissances qui y fomentoient les divisions les plus funestes. *Éric* défendit, contre la Pologne, la ville de Revel & la noblesse d'Esthonie. Les Suédois avoient encore présens à la mémoire les exemples de Gustave, son génie sembloit les animer; ils chasserent les Polonois & continrent les Danois. *Éric* se persuada que ce succès étoit un titre pour prétendre à la main de l'auguste Élisabeth, qui gouvernoit alors l'Angleterre; il s'embarqua pour aller l'épouser, mais les vents le rejeterent sur les côtes de Suede: il perdit bientôt de vue ce projet formé par l'amour & par l'ambition, ou peut être par ces deux passions à la fois. Ce prince, aussi imprudent que volage, voulut gêner le commerce des villes anséatiques, & les empêcher de traiter avec la Moscovie. Frédéric, roi de Danemarck, désespérant de rétablir jamais l'union de Calmar, vouloit au moins ravager des états qu'il ne pouvoit conquérir. Il déclara la guerre au roi de Suede; ces deux nations ne manquoient point de prétextes pour s'entr'égorger; quand il n'y avoit point de différents nouveaux, on réveilloit les ancienes quereles. Au milieu de ces troubles désastreux, *Éric* s'occupoit de projets galans, offroit son cœur tour-à-tour à Marie, reine d'Écosse, à la princesse de Lorraine, fille de Christiern II, & par un penchant irrésistible, retournoit à la reine Élisabeth. Tandis qu'il nouoit ces intrigues & qu'il essuyoit des refus, la Moscovie, la Pologne & le Danemarck se liguoient contre lui, & son frere Jean épousoit une princesse de Pologne. *Éric* tenta en vain de détacher le Danemarck de cette ligue; ses ambassadeurs furent arrêtés à Copenhague. Le roi devint furieux à cette nouvele, & ce délire ne fut pas un transport momentanée. Résolu de sacrifier son frere, il le fit assiéger dans le château d'Abo; après une défense de trois mois, ce prince fut pris, conduit à Stockolm & condamné à perdre la tête comme rebelle. *Éric* lui acorda la vie, mais il le condamna à languir dans une prison perpétuele, fit périr plus de cent de ses domestiques, condamna aux mines ou banit pour jamais le reste de ses partisans. La vie de l'infortuné Jean n'étoit pas en sûreté dans son cachot; *Éric* croyoit à l'astrologie judiciaire; de misérables charlatans s'éforçoient de lui persuader que son frere devoit un jour lui donner la mort, & sa crédulité pensa lui faire commettre un fratricide. Une victoire navale, remportée sur les Suédois, n'éfraya point Frédéric: la guerre continua. *Éric*, toujours impatient de se marier, envoya des ambassadeurs en même temps à la cour de Hesse & à celle de Londres; les lettres furent interceptées, & les deux rivales conçurent un mépris égal pour ce prince.

Cependant la réputation des armes suédoises commençoit à se rétablir; l'amiral Nicolas Horn remporta de grands avantages, prit, dispersa ou fit périr plusieurs escadres danoises; tout le nord de la province de Halland fut conquis; on se livra, sous les murs de Warberg, un combat opiniâtre, où huit mille hommes resterent sur le champ de bataille, sans qu'aucun des deux partis pût se flater d'être vainqueur. Cependant la peste causa des ravages déplorables dans l'armée suédoise; d'un autre côté, la flote danoise alla se briser sur les côtes de l'île de Gotlhand, & couvrit le rivage de ses débris. *Éric*, dans sa capitale, éfrayoit ses sujets par les actes de sévérité les plus imposans; il fit traîner Nils-Sture avec ignominie dans les carrefours de Stockolm pour n'avoir pas, disoit-il, montré assez de courage dans un combat. Son dessein étoit d'avilir ce seigneur, que sa naissance, son crédit, ses richesses, son ambition, rendoient dangereux. Couvert de honte & de ridicule, il perdit en un jour tout l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit du peuple.

Ce coup d'état indisposa la nation. Le penchant du roi pour des femmes nées parmi le peuple, la facilité avec laquelle il fut la dupe d'un fourbe obscur qui venoit, disoit-il, au nom des Norwégiens lui soumettre ce royaume; la foi qu'il avoit à l'astrologie, quelques accès de délire qui troubloient sa raison, la pitié qu'inspiroit le duc Jean toujours captif, la dureté avec laquelle le roi persécuta la famille de Nils-Sture, la bassesse avec laquelle il demanda pardon, la mort de ce seigneur assassiné de la main du roi même, la grandeur d'âme avec laquelle cet infortuné retira le poignard de sa plaie, le baisa & le rendit au roi, enfin le précepteur d'*Éric* massacré par les ordres de ce prince pour lui avoir reproché son crime; tant de motifs réunis révolterent tous les cœurs. *Éric* odieux à lui-même comme à ses sujets, déchiré de remords, s'enfuit, erra dans la campagne, & fut ramené dans son palais par sa maitresse Catherine, fille du peuple, qu'il avoit enlevée dans un marché pour la placer sur son trône. Il crut regagner les cœurs aliénés en brisant les fers de son frere; il exigea de lui un serment de ne jamais aspirer à la courone. Le peuple parut en effet voir *Éric* d'un œil moins ennemi; mais le meurtre de Martin Helsing, qu'*Éric* tua pour avoir osé lui conseiller de se livrer moins à son favori Joran Péerson; la puissance absolue qu'il acorda à ce nouveau parvenu, firent une nouvele révolution dans les esprits. L'étendard de la révolte fut levé; les chefs étoient les ducs Jean & Charles, freres du roi, Steen Éricson & Thurebielk. Ils coururent de conquêtes en conquêtes; toutes les villes leur ouvroient leurs portes; toutes les troupes d'*Éric* désertoient pour passer dans leur camp; enfin ce prince fut assiégé dans Stockolm; ses défenseurs étoient ses plus grands ennemis; ils livrerent la capitale aux rebelles; *Éric* s'enfuit dans le châ-

teau, forcé de se rendre, il vit tous les ordres de l'état renoncer à la fidélité qu'ils lui avoient jurée, & fut reconduit prisonier dans le château. Jean fut donc reconu l'an 1568; *Éric* vécut dix ans dans sa prison; il tenta plus d'une fois de s'échaper. Une nation sensible oublia bientôt les crimes de ce prince, & ne vit que ses malheurs; la compassion succéda à la haine. Les quereles de religion formoient des partis dans l'état: quelques esprits remuans parloient de replacer *Éric* sur le trône; Jean son frere le fit empoisoner l'an 1578; ce qu'il y a de plus étonant, c'est que les principaux sénateurs y consentirent. Son cadâvre fut exposé à la vue du peuple, de peur que des fourbes, profitant de quelques traits de ressemblance, ne vinssent, sous le nom d'*Éric*, ameuter le peuple. Telle fut la fin déplorable de ce prince.

ÉRINE, dame greque, contemporaine de Sapho. On a des fragmens de ses poésies dans le recueil intitulé: *Carmina novem Poetarum feminarum*. Anvers, 1568, *in*-8°.

(Π) ÉRIZZO (SÉBASTIEN), d'une illustre maison de Venise a été un des premiers, qui se soient occupé de l'étude des médailles; & l'on peut dire, que c'est à lui, qu'on doit les élémens de cette Science, qui auparavant n'étoit guere connue. Il publia en 1559, son ouvrage, qui a pour titre: *Discorso sopra le medaglie degli antichi*, &c. & on estime singuliérement l'explication, qu'il donne des revers des médailles. (*Le Chev.* TIRABOSCHI.)

ERLAC, ou ERLACH, (JEAN-LOUIS). La maison d'Erlac est la premiere des six familles nobles de Berne dans la Suisse. *Jean-Louis Erlac* ou *d'Erlac*, étoit major-général des troupes veimarienes à la mort du duc de Saxe-Veimar, en 1639. Il fit, avec Louis XIII, un traité par lequel le roi prit à son service les troupes veimarienes, & fut reçu dans les places qu'occupoit Veimar, nommément dans Brisac. *Erlac* continua de servir très-utilement la France sous Louis XIV; il eut part à la victoire de Lens en 1648, & lorsque madame la duchesse de Longueville attira M. de Turenne au parti des princes, ce fut principalement *Erlac* qui retint dans le service du roi l'armée que commandoit M. de Turenne, & qu'il vouloit entraîner avec lui dans sa défection. Peu de François alors servoient le roi aussi fidélement & aussi utilement que ce capitaine suisse. Il mourut lieutenant-général en 1650, à Brisac, dont il étoit gouverneur.

ÉROS, afranchi de Marc-Antoine le triumvir. *Voyez*, à l'article *Antoine*, page 378, col. 2e. un beau trait de courage & de fidélité de cet afranchi.

ÉROSTRATE (*Hist. anc.*), nom de celui qui brûla le fameux temple de Diane à Éphese, la nuit même où naquit Alexandre le grand. Ce temple étoit une des sept merveilles du monde. On sait que l'historien Timée a dit que Diane, ayant voulu assister aux couches d'Olympias & à la naissance d'Alexandre le grand, avoit été si occupée, qu'elle n'avoit pu éteindre l'incendie de son temple. On sait que Plutarque a dit que cette réflexion est si froide, qu'elle suffisoit pour éteindre le feu. On cite avec raison, dans toutes les rhétoriques, la pensée de Timée & la plaisanterie de Plutarque comme des modeles de mauvais goût, quoique Cicéron, qui avoit du goût, ait approuvé la premiere.

Le motif d'*Érostrate* étoit de s'immortaliser par une mauvaise action, n'ayant pas apparemment en lui de quoi s'illustrer par le talent ou par la vertu. Son nom est, en effet, devenu immortel, moins par l'éclat de son action que par la maladresse des Éphésiens, qui défendirent de prononcer son nom.

Érostrate est devenu l'emblême de tous ceux qui cherchent à se faire un nom par de mauvais moyens, nommément des satyriques folliculaires & autres, qui n'ayant pu réussir à faire un ouvrage raisonable & qu'on pût lire, s'en consolent en déchirant les bons écrivains.

ERPENIUS, ou D'ERP, (THOMAS) (*Hist. litt. mod.*) professeur d'arabe dans l'université de Leyde, connu par une *Grammaire arabe*, & divers ouvrages sur l'arabe & l'hébreu; né à Gorcum en Hollande, en 1584, mort en 1624.

ERYCEIRA, (FERNAND DE MENESÈS, comte d') (*Hist. litt. mod.*) portugais illustre, & dans l'état & dans les lettres, gouverneur de Tanger, conseiller de guerre, conseiller d'état, auteur d'une histoire de Tanger, d'une histoire de Portugal, & de la vie de Jean I, roi de Portugal.

Son arriere-petit-fils, François-Xavier de Menesès, comte d'*Eryceira*, né à Lisbone en 1672, porta les armes & cultiva les lettres avec distinction, fut fait, en 1735, mestre-de-camp général & conseiller de guerre. Il étoit de l'académie de Lisbone, de celles des Arcades de Rome, & de la société royale de Londres. On a de lui des *Mémoires sur la valeur des monoies de Portugal, depuis le commencement de la monarchie; des Paralleles d'hommes & de femmes illustres*, & d'autres ouvrages. Mort en 1743.

ESCALE (L'), nom d'une famille puissante en Italie, qui, à travers beaucoup de vicissitudes, a possédé, pendant environ un siecle & demi, la seigneurie de la ville de Vérone. On varie sur l'origine de cette famille: Villani la fait descendre d'un faiseur d'écheles, nommé *Jacques Fico*. *Mastin de l'Escale*, élu, en 1239, podestat de Vérone, en devint comme le souverain, & par cette raison vrai-semblablement, fut assassiné en 1273. Ses descendans conserverent l'autorité qu'il avoit acquise dans Vérone, & l'étendirent sur plusieurs villes voisines, nommément sur Vicence. Vers le milieu du quatorzieme siecle, Mastin III s'empara de Bresse, & soumit même une partie du Milanois & du Parmesan. Le duc de Milan enleva à cette maison une grande partie

de ses états en 1387. Un bâtard de la maison de l'*Escale* s'en remit en possession en 1403. À sa mort, Vérone & Vicence se donnerent à la république de Venise en 1410.

Les Scaliger prétendoient être de la Maison des l'*Escale*, princes de Vérone, prétention qui n'a point été acueillie.

ESCHEATEUR, s. m. (*Hist. mod.*) étoit autrefois, en Angleterre, le nom d'un officier qui avoit soin de certains droits casuels du roi, dans une certaine étendue de pays, & d'en certifier l'échiquier ou la chancélerie.

Il étoit nommé par le lord trésorier : cette charge ne duroit qu'une année ; & persone ne pouvoit la posséder plus d'une fois en trois ans. Mais, comme elle dépendoit principalement de la cour des forêts, elle n'existe plus aujourd'hui.

On trouve dans la collection de Rymer plusieurs actes d'Henri VIII & d'Élisabeth, qui commencent par ces mots : *Rex escaetori suo in comitatu Wigormæ*, *Regina escaetori suo*, *&c. Chambres*.

ESCHINE. *Voyez* DÉMOSTHENES. Nous ajouterons seulement ici que ce fameux rival de Démosthenes avoit seize ans de plus que lui ; qu'il mourut à Samos plus de trois siecles avant l'ere chrétiene ; que les Grecs donnoient le nom des trois grâces à trois harangues qui nous restent de lui, & des neuf muses à neuf de ses épîtres, que nous n'avons plus.

On a d'un autre *Eschine*, philosophe grec, des *Dialogues*, imprimés à Amsterdam, 1711, *in*-8°.; avec des notes de le Clerc. On ignore le temps où il vivoit.

ESCHYLE, (*Hist. anc.*) né à Athênes, d'une des plus illustres familles de l'Attique, signala sa valeur aux batailles de Marathon, de Salamine & de Platée. Ce n'est pourtant pas comme guerrier qu'il est le plus connu ; c'est comme poête tragique, & il l'est tant à ce titre, que nous sommes dispensés de nous étendre sur cet article. Il perfectiona l'invention de la tragédie, tant pour l'art, en lui-même que pour la représentation ; il fit passer les acteurs du tombereau de Thespis sur un théâtre ; il leur donna un masque, il les habilla décemment, il leur donna pour chaussure le cothurne.

Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ,
Eschylus & modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.

On dit que la représentation de sa tragédie *des Euménides* formoit un spectacle si terrible, qu'il fit mourir d'efroi des enfans & acoucher des femmes avant terme. Gardons-nous de croire que cet excès d'horreur soit la perfection de l'art : il s'agit de donner du plaisir par la terreur, & des sensations agréables par la douleur, non de faire des impressions éfroyables & meurtrieres. *Eschyle* régna long-temps sur le théâtre, jusqu'à ce qu'enfin détrôné par Sophocle, & ne pouvant soutenir l'afront d'avoir été vaincu par ce poête encore jeune, il se retira, mécontent, à la cour d'Hiéron, roi de Syracuse ; retraite sur les circonstances & les motifs de laquelle il y a quelques difficultés chronologiques, dont nos lecteurs n'ont pas besoin d'être instruits. Il mourut, dit-on, par un accident fort singulier, que la Fontaine raconte ainsi :

Même précaution nuisit au poête Eschile :
Quelque devin le menaça, dit-on,
De la chute d'une maison ;
Aussi-tôt il quita la ville,
Mit son lit en pleins champs, loin des toits, sous les cieux.
Un aigle, qui portoit en l'air une tortue,
Passa par-là, vit l'homme, & sur sa tête nue,
Qui parut un morceau de rocher à ses ieux,
Étant de cheveux dépourvue,
Laissa tomber sa proie, afin de la câsser :
Le pauvre Eschyle ainsi sut ses jours avancer.

D'autres, sans parler de prédiction, ni d'horoscope, ni de lit transporté en pleins champs, ni de précautions funestes prises par *Eschile*, disent qu'*Eschile* dormoit par hazard en pleins champs, & se contentent de raconter le fait de la tortue jetée sur sa tête par l'aigle. Il mourut vers l'an 477 avant J. C. De quatre-vingt-dix-sept pieces qu'il avoit, dit-on, composées, il ne nous en reste plus que sept : *Prométhée*, *les Sept devant Thebes*, *les Perses*, *Agamemnon*, *les Euménides*, *les Suppliantes*, *les Coéphores*. On a une multitude d'éditions d'*Eschyle*, de versions de ce poête, & de commentaires sur ses œuvres. Le P. Brumoy, dans son Théâtre des Grecs, ne l'a traduit que par parties ; mais M. de Pompignan en a donné une traduction complete ; & M. du Theil, de l'académie des belles lettres, a fait de la tragédie des Coéphores une traduction qui a plu aux savans & aux gens de goût. (M. l'abbé Cesarotti, secrétaire de l'académie de Padoue, a donné en vers italiens une belle traduction du *Prométhée*.)

ESCLAVON, s. m. (*Hist. mod.*) ou LANGUE ESCLAVONE, est la langue des Sclaves ou Slaves, anciens peuples de la Scythie européene, qui, vers l'année 518, quiterent leur pays, ravagerent la Grece, fonderent des royaumes dans la Pologne & la Moravie, & enfin s'établirent dans l'Illyrie, qui prit d'eux le nom de *Sclavonia*.

L'*esclavon* passe pour être, après l'arabe, la langue la plus répandue depuis la mer Adriatique jusqu'à la mer du Nord, & depuis la mer Caspiene jusqu'à la mer Baltique. Cette langue est, dit-on, commune à un grand nombre de peuples différens, qui descendent tous des anciens Sclaves ; savoir, les Polonois, les Moscovites, les Bulgares,

gares, les Carinthiens, les Bohémiens, les Hongrois, les Pruſſiens, les peuples de Suabe : cependant chacun de ces peuples a ſon dialecte particulier ; & l'*eſclavon* eſt ſeulement la langue-mere de tous ces idiômes particuliers, comme du polonois, du ruſſien, du hongrois, &c.

Suivant une chronique latine *de Sclavis*, compoſée par Helmold, prêtre de Boſow, & par Arnould, abbé de Lubec, & corrigée par M. Leibnitz, il paroît que les Slaves habitoient autrefois les côtes de la Mer Baltique, & que ces peuples ſe diviſoient en orientaux & occidentaux : dans cette derniere claſſe étoient les Ruſſiens, les Polonois, les Bohémiens, &c ; & dans la premiere étoient les Vandales.

Don Maur Orbini Roſer, de l'ordre de Malte, dans ſon hiſtoire italiene des Sclaves, intitulée, *il Regno degli Slavi*, imprimée en 1601, prétend que ces peuples étoient originaires de Finlande en Scandinavie : Laurent Pribéro de Dalmatie ſoutient, dans un diſcours ſur l'origine des Sclaves, que ces peuples venoient de Traces ; qu'ils étoient les mêmes que les Thraces, & deſcendoient de Thiras, ſeptieme fils de Japhet. Théod. Policarpowitz, dans un dictionaire grec, latin & *eſclavon*, imprimé à Moſcou en 1704, remarque que le mot *ſclava*, d'où eſt formé *eſclavon*, ſignifie en cette langue *gloire*. *Chambers*.

ESCOBAR, (*Hiſt. litt. mod.*) Barthélemi de Mendoza, mort à Lima en 1624, eſt auteur de quelques ouvrages aſcétiques & liturgiques.

ESCURIAL, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) ou comme l'écrivent les Eſpagnols, ESCORIAL, eſt un mot qui ſe rencontre fréquemment dans nos gazètes & dans les nouveles publiques. C'eſt un des lieux de la réſidence des rois d'Eſpagne.

Eſcurial étoit originairement le nom d'un petit village d'Eſpagne, ſitué dans le royaume de Tolede, à ſept lieues à l'occident de Madrid, & neuf à l'orient d'Avila. Ce village eſt ſur une chaîne de montagnes, que quelques-uns appelent *montagnes carpentaines* ou *carpentanienes*, & d'autres *monts pyrénées*, parce qu'elles ſont une ſuite & comme une branche des grands monts Pyrénées. Le roi Philippe II fit bâtir en cet endroit un magnifique monaſtere pour les Hiéronimites, ou religieux de l'ordre de Saint Jérôme. Ce monaſtere eſt regardé par les Eſpagnols comme une des merveilles du monde ; & il eſt appelé l'*Eſcurial*.

Le P. François de los Padres, dans la deſcription qu'il en a donnée, & qui a pour titre, *Deſcripcion breve del monaſterio de S. Lorenzo el real del Eſcorial*, dit que ce monaſtere fut bâti par Philippe II, en mémoire de la bataille de Saint Quentin, gâgnée le jour de Saint Laurent, & par l'interceſſion de ce ſaint, que les Eſpagnols ont en grande vénération.

Le roi & la reine d'Eſpagne y ont leurs apartemens, & le reſte eſt habité par les moines. La plus grande partie de actes de cette cour étoit autrefois datée de l'*Eſcurial*.

Il y a dans l'*Eſcurial* une magnifique Égliſe, où Philippe IV fit conſtruire une très-belle chapelle, appelée *Panthéon*, ou *Rotonde*. Cette chapelle eſt le lieu de la ſépulture des rois & des reines d'Eſpagne qui laiſſent des enfans ; ceux qui n'en laiſſent point ſont enterrés dans un autre caveau de la même Égliſe, avec les infants & les autres princes. *Dict. de Trév. & Chamb.*

Ce monaſtere ou palais renferme trois bibliotheques, dans leſquelles on compte dix-huit mille volumes, & entr'autres trois mille manuſcrits arabes.

On prétend que les dépenſes faites pendant trente-huit ans par Philippe II pour la conſtruction de l'*Eſcurial*, montent à cinq millions deux cents ſoixante & dix mille ducats, ſans parler de plus d'un million qu'il employa pour les ornemens d'Égliſe ; à quoi il faut ajouter les ſommes immenſes qu'a coûté la magnifique chapelle bâtie par les ordres de Philippe IV. Une partie de ce ſuperbe édifice fut brûlée en 1671. (*A. R.*)

ÉSOPE. Deux hommes ont principalement rendu ce nom célebre. 1°. *Éſope* le Phrygien, ou le fabuliſte. Le rédacteur du ſeizieme volume des Mémoires de l'académie des Inſcriptions & Belles Lettres, en rendant compte d'un diſcours de M. d'Égly ſur l'apologue, déclare qu'on ne doit faire aucun fonds ſur *la Vie d'Éſope* que Planude nous a laiſſée, & qui, dit-il, à la honte de notre goût, du moins de notre librairie, ſe trouve répétée dans preſque toutes les éditions des Fâbles de la Fontaine. „ Il nous ſuffit, ajoute-t-il, „ de ſavoir qu'Éſope a cela de commun avec „ Homere, qu'on ignore le vrai lieu de ſa naiſ„ ſance, que néanmoins l'opinion la plus géné„ rale le fait ſortir d'un bourg de Phrygie ; qu'il „ naquit eſclave, & ſervit en cette qualité plu„ ſieurs maîtres ; qu'il floriſſoit vers la 52e. olym„ piade ; que la réputation de ſon eſprit & de ſa „ rare ſageſſe étant parvenue juſqu'aux oreilles „ de Crœſus, ce prince le fit venir à ſa cour & „ l'y fixa par ſes bienfaits ; qu'*Éſope* ſe diſtingua „ deux fois par ſes réponſes dans l'aſſemblée des „ ſept ſages ; qu'ayant été envoyé par le roi de „ Lydie au temple de Delphes, pour y offrir, „ en ſon nom, des ſacrifices au dieu qu'on y „ révéroit, il indiſpoſa les Delphiens par la li„ berté de ſes diſcours ; que ceux-ci lui ayant „ fait ſon procès comme à un ſacrilége, le con„ damnerent à être précipité du haut de la roche „ d'Hyampie ; que pour les détourner de cet „ acte de cruauté par la crainte de la colere des „ dieux, il leur raconta la fâble de l'aigle & de „ l'eſcarbot ; mais que la fâble ne les toucha „ point ; qu'après ſa mort les Athéniens, qui „ croyoient être en droit de ſe l'appropier, par „ ce qu'il avoit eu pour ſon premier maître Dé„ marchus, citoyen d'Athênes, lui érigerent une

„ ſtatue que l'on conjecture avoir été faite par „ Lyſippe. Une des marques de repentir que les „ Delphiens donnerent après la mort d'*Éſope*, „ fut de transférer le ſupplice des ſacriléges de „ la roche d'Hyampie à celle de Nauplie. Ce „ petit nombre de faits eſt le précis de pluſieurs „ paſſages d'Hérodote, d'Ariſtophane & de ſes „ ſcholiaſtes, de Plutarque, de Diogene-Laërce, „ de Suidas & d'Aphtone „.

Phedre parle, & parle très-noblement, de la ſtatue érigée à *Éſope*, afranchi: c'étoit avec plaiſir qu'il parloit des honeurs rendus à un homme qui avoit été eſclave.

Æſopo ingentem ſtatuam poſuere Attici
Servumque collocarunt æterna in baſi,
Patere honoris ſcirent ut cuncti viam,
Nec generi tribui, ſed virtuti gloriam.

Les fâbles d' *Éſope* ne ſont pas toutes parvenues juſqu'à nous; les anciens en ont cité quelques-unes qui nous manquent; & celles que nous avons ne ſont pas telles qu'il les avoit faites: le recueil qui porte ſon nom eſt regardé par les favans comme l'ouvrage de ſon hiſtorien Planude, moine grec du quatorzieme ſiecle: on ne connoît, dit Fabricius, aucun manuſcrit d'*Éſope* antérieur à Planude. Don Montfaucon, dans ſon voyage d'Italie, parle cependant d'un manuſcrit de Florence, contenant la vie & les fâbles d'*Éſope*, telles qu'elles exiſtoient avant Planude.

On ignore ſi *Éſope* compoſa ſes fâbles de deſſein formé, comme un cours de morale qu'il vouloit enſeigner, & comme on fait un livre, ou ſi ces fâbles naquirent des différentes conjonctures où il ſe trouva, & furent faites à l'occaſion des divers événemens de ſa vie. Phedre dit qu'*Éſope* étant à Athênes, peu de temps après que Piſiſtrate ſe fut emparé de la ſouveraineté, & voyant que les Athéniens portoient impatiemment le joug d'une ſervitude aſſez douce, leur raconta la fâble des grenouilles qui demandent un roi.

Arcem tyrannus occupat Piſiſtratus.
Cum triſtem ſervitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, ſed quoniam grave
Omnino inſuetis onus, & cœpiſſent queri,
Æſopus talem tum fabellam rettulit.

C'eſt de même, ſelon Phedre, à propos d'un événement qu'*Éſope* fit la fâble du *Soleil & des Grenouilles*.

Vicini furis celebres vidit nuptias
Æſopus, & continuo narrare incipit.

Éſope eſt acteur dans pluſieurs fâbles de Phedre, telles qu'*Æſopus & petulans.; Æſopus ludens ; Æſopus ad garrulum*, où eſt ce mot ſi connu: *hominem quæro; Æſopus interpres teſtamenti*. Pluſieurs autres fâbles de Phedre ſont citées comme étant de l'invention d'*Éſope*, les unes ayant été faites à l'occaſion d'un événement, les autres uniquement pour préſenter une moralité.

Le nom d'*Éſope* nous à été tranſmis avec une diſtinction qui lui eſt particuliere: ce nom ſert à caractériſer le genre d'ouvrage par lequel *Éſope* s'eſt illuſtré, & dont il paſſe pour l'inventeur:

Æſopus auctor quam materiam reperit....
Exemplis continetur Æſopi genus....
Phryx Æſopus potuit, Anacharſis Scytha
Æternam famam condere ingenio ſuo.
. . . . Fabulis
Quas Æſopias, non Æſopi nomino,
Quia paucas oſtendit, ego plures diſſero.

2°. Clodius *Æſopus*, le plus grand acteur tragique de Rome, contemporain de Roſcius, qui étoit le plus grand acteur comique. Tous deux donnerent à Cicéron des leçons de déclamation. Éſope eſt encore fameux par ſa prodigalité. Pline raporte qu'il fit ſervir dans un repas un plat de terre qui coûtoit dix mille francs: il étoit rempli d'oiſeaux inſtruits, non ſeulement à chanter, mais encore à parler, & dont chacun avoit coûté 600 livres: mal-gré ces foles dépenſes, il laiſſa une ſucceſſion opulente, qui tomba entre les mains d'un fils encore plus diſſipateur. On impute à celui-ci d'avoir fait boire à ſes convives une perle diſtillée, ſomptuoſité également attribuée à Cléopâtre dans le cours de ſes débauches avec Antoine. Horace, *ſat. III*, *liv. II*, raporte le trait d'Æſopus le fils, & en dit ſon avis.

Filius Æſopi detractam ex aure Metellæ
(Scilicet ut decies ſolidum exſorberet) aceto
Diluit inſignem baccam: qui ſanior ac ſi
Illud idem in rapidum flumen jaceretve cloacam?

ESPAGNE. Pour avoir une hiſtoire anciene, il faut avoir été connu anciénement des Grecs & des Romains. Voilà pourquoi, de toutes les contrées de l'Europe, l'*Eſpagne* eſt, avec l'Italie, la ſeule qui ait une hiſtoire anciene: nous entendons ici par hiſtoire anciene toute hiſtoire qui remonte au delà de Jules Céſar.

L'*Eſpagne* s'eſt nommée Ibérie à cauſe de l'Ebre, Heſpérie, à cauſe de ſa poſition occidentale; on ne ſait pas bien parfaitement d'où lui vient ce nom d'*Eſpagne;* Juſtin dit que c'eſt d'un roi nommé *Hiſpanus*. Séville, qui a été pendant un temps la capitale de l'*Eſpagne*, ſe nomme en latin *Hiſpalis;* on trouve auſſi le nom *Spania* dans des auteurs anciens.

Les premiers habitans connus de l'*Eſpagne* ſe nommoient *Celtiberi;* c'étoient, dit-on, des Celtes, *Celtæ ad Iberum*. Les Phéniciens poſſéderent

dans la ſuite les parties de cette preſqu'île les plus méridionales & les plus voiſines de l'Afrique ; les Carthaginois & les Romains ſe diſputerent cette contrée ; elle devint le theâtre des exploits des Amilcar, des Annibal & des Aſdrubal pour les Carthaginois, des Scipions pour les Romains. Le ſecond Scipion, l'Africain, n'eſt pas moins célebre par la réduction de Numance que par celle de Carthage: depuis ce temps les Romains poſſéderent ſeuls l'*Eſpagne* toute entiere. Dans la décadence de l'Empire, divers peuples barbares, les Goths, les Vandales, les Sueves, les Alains, s'établirent dans ce pays & le partagerent entr'eux; les Goths à la fin en demeurerent les ſeuls maîtres & le furent pendant pluſieurs ſiecles. Au commencement du huitieme ſiecle, ſous le regne de Roderic, le comte Julien, pour ſe venger de ce prince, qui avoit déſhonoré ſa fille, appela en *Eſpagne* les Saraſins ou Maures. Comme ils étoient originairement arabes, un de leurs chefs, nommé Muſa, voulant donner à l'*Eſpagne* le nom de ſa patrie originaire, joint avec ſon propre nom, la nomma Muſarabie; on appela en effet Muſarabes ou Mozarabes, les chrétiens eſpagnols qui ſubirent le joug des Maures. Quelques Goths chrétiens, échapés aux armes des Saraſins, ignorés de leurs vainqueurs, errans dans les montagnes, cachés dans les cavernes de l'Aſturie, y conſerverent les reſtes de l'anciene monarchie d'*Eſpagne*, & s'étendant inſenſiblement à travers mille obſtacles, ils parvinrent à la longue à conſumer cette puiſſance mahométane qui les avoit ſubjugués près de huit ſiecles auparavant. Charlemagne fit quelques conquêtes en *Eſpagne*; mais il négligea trop de prendre la défenſe de ces Goths chrétiens contre les Saraſins; & ces premiers n'eurent obligation qu'à eux-mêmes de la révolution lente qu'ils produiſirent. C'eſt ſous l'empire des Saraſins que l'*Eſpagne* ſe diviſa en preſque autant de royaumes, ennemis les uns des autres, qu'elle avoit de provinces; les plus foibles de ces royaumes ſe réunirent inſenſiblement aux plus puiſſans. Du temps de Ferdinand le catholique, roi d'Aragon, il ne reſtoit aux Saraſins que le royaume de Grenade, qu'il conquit ſur eux en 1492. Il les pourſuivit juſqu'en Afrique, il leur prit Oram & quelques autres places. Le mariage de ce prince avec la célebre Iſabelle, héritiere de la Caſtille, avoit déja réuni ſous ſes loix preſque toutes les parties de l'*Eſpagne*; pour achever cette réunion, il acquit la Navarre ſur Jean d'Albret.

On ſait comment l'*Eſpagne* paſſa dans la maiſon d'Autriche par le mariage de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, avec Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien I & pere de l'empereur Charles-Quint, & comment, à la mort du dernier prince autrichien iſſu de Charles-Quint, elle paſſa dans la maiſon de France, qui la poſſede aujourd'hui.

ESPENCE, (Claude d') fameux théologien du ſeizieme ſiecle, défendit la foi avec dignité, dans diverſes conférences fameuſes, nommément au colloque de Poiſſy, en 1561 : M. de Thou & d'autres écrivains judicieux en font un grand éloge. Il étoit de Châlon-ſur-Marne, d'une noble & anciene famille de Champagne du côté de ſon pere, & par ſa mere, il deſcendoit de la maiſon des Urſins en Italie; ſes ouvrages, pour la plupart théologiques, & dont le plus célebre eſt un *traité des mariages clandeſtins*, ont été recueillis en un volume in-fol. Il eſt enterré dans l'Égliſe de Saint Côme à Paris, on y voit ſa figure en marbre.

ESPINAY, de Saint Luc. (*Hiſt. de Fr.*)

Deux hommes ont particuliérement illuſtré ce nom:

1°. François d'*Eſpinay*, dit le brave Saint Luc, un des hommes les plus brillans par la valeur & par l'eſprit ſous les regnes de Henri III & de Henri IV. Une indiſcrétion impardonable, concernant les amours de Henri III, le fit tomber dans la diſgrace de ce prince. Ce fut lui que le comte de Briſſac, gouverneur de Paris, envoya traiter avec Henri IV de la réduction de cette capitale, en 1594. Saint Luc fut tué au ſiége d'Amiens, en 1597.

2°. Timoléon d'*Eſpinay* de Saint Luc ſon fils, moins célebre que lui, fut fait maréchal de France. Il mourut à Bourdeaux, le 12 ſeptembre 1644.

ESPRIT, (JACQUES) (*Hiſt. litt. mod.*) fut de l'académie françoiſe, dans un temps où l'influence des protecteurs particuliers ſe faiſoit un peu trop ſentir. On a de lui un traité de la fauſſeté des vertus humaines, qui n'eſt qu'un commentaire du livre des maximes de M. le duc de la Rochefoucauld. *Eſprit* mourut en 1678.

ESSARS ou ESSARTS, (PIERRE DES) (*Hiſt. de Fr.*) prévôt de Paris ſous Charles VI. Ce fut lui qui arrêta Montaigu, dont le ſort auroit dû lui ſervir d'avertiſſement & d'exemple. Montaigu avoit été décapité, principalement pour avoir déplu au duc de Bourgogne, alors tout-puiſſant. *Des Eſſarts*, au contraire, étoit une créature du duc de Bourgogne, dont la fortune élevée ſur les ruines de celle de Montaigu fut plus rapide encore & plus exceſſive. Mais le duc de Bourgogne, au premier intérêt, au premier caprice, étoit toujours prêt à renverſer ſon ouvrage. *Des Eſſarts* lui ayant déplu, le duc voulut bien l'avertir: *Prévôt de Paris*, lui dit-il, *Montaigu a mis vingt-deux ans à ſoi faire couper la tête, mais vraiment vous n'y en mettrez pas trois*. Il lui tint parole, & quelques années après il le fit décapiter. *Des Eſſarts* s'étoit attiré ſon ſort par ſon infidélité envers ſon bienfaicteur, dont il avoit abandoné le parti; mais il lui avoit remis la baſtille, & il s'étoit remis lui-même entre ſes mains ſur l'aſſurance de la vie, & la rigueur du duc de Bourgogne envers lui fut un parjure.

Des Essarts se croyoit aimé ; en allant au supplice, il sourioit au peuple, & s'atendoit que le peuple alloit le délivrer; mais il est rare qu'avec tant de richesse & de puissance, un ministre ait l'affection populaire. *Des Essarts* réunissoit sur sa tête sept ou huit des plus belles charges de l'état, celles de prévôt de Paris, de maître des eaux & forêts, de grand-bouteiller, de grand-fauconier, de surintendant ou grand général-gouverneur des finances, de capitaine ou gouverneur de Paris, de Cherbourg, de Montargis, &c. Voilà peut-être ses crimes. Il fut exécuté aux halles, le premier juillet 1413 : sa mémoire fut réhabilitée, ainsi que celle de Montaigu.

Antoine *Des Essarts*, son frere, envelopé dans sa disgrace, ayant échapé au supplice, fit placer dans l'Église de Notre-Dame de Paris cette statue collossale de saint Christophe, qui n'a été abatue que de nos jours. M. Villaret veut qu'on juge de la frayeur qu'eut Antoine, par la grandeur de l'*ex-voto*.

ESSÉ, (André de Montalembert, seigneur d') (*Hist. de Fr.*) vaillant capitaine, qui fit ses premieres armes sous Charles VIII, à la bataille de Fornoue, remplit de ses exploits les regnes de Louis XII & de François I, & fut tué sous Henri II, le 12 juin 1553, d'un coup d'arquebuse, sur la brèche de Thérouanne qu'il défendoit, comme en 1543 il avoit défendu Landrecy contre l'empereur en persone & contre toutes ses forces. Rien de plus mémorable que le siége de Landrecy sous François I; la levée de ce siége, due à la fermeté de d'*Essé* & de la *Lande* associé à d'*Essé* dans cette défense, est un de plus grands afronts que Charles-Quint ait essuyés. *D'Essé*, pour récompense, fut fait gentilhomme de la chambre; mais tout le monde disoit *qu'il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'à présenter la chemise au roi*. François I le choisit dans un tournoi pour un de ceux qui devoient soutenir l'éfort des quatre plus rudes lances qui se présenteroient : *nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne* (disoit ce prince, qui se regardoit comme apartenant à cette province, parce qu'il étoit né à Cognac) *nous sommes quatre gentilshommes qui courons la bague contre tous allans & venans de la France : Moi, Sansac, d'Essé & la Chataigneraye*. *D'Essé*, dans les villes qu'il prenoit d'assaut, sauvoit toujours de la fureur du soldat les femmes qui réclamoient sa protection. Lorsqu'il partit pour aller défendre Thérouanne, il étoit depuis trois ans dans une langueur mortele, qui s'annonçoit par une jaunisse générale, fruit d'une guerre pénible qu'il avoit faite en Écosse au commencement du regne de Henri II. Le plaisir de servir & d'être utile parut le ranimer : *Je ne craignois rien tant*, disoit-il à ses amis, *que de mourir dans mon lit*. *Sire*, dit-il au roi, *si vous entendrez dire que Thérouanne est pris, vous entendrez dire en même temps que d'Essé est guéri de sa jaunisse*. En effet, on reçut en même temps la nouvele, & de la mort de *d'Essé* & de la prise de Thérouanne. Si le siége eût été levé, comme il l'eût été sans la mort de d'*Essé*, le roi destinoit à ce vaillant homme le bâton de maréchal de France. *D'Essé* étoit né en 1483 ; il étoit d'une anciene famille, qui tire son nom de la terre de Montalembert en Poitou.

ESSEX, (ROBERT D'ÉVREUX, COMTE D') (*Hist. d'Angl.*) est de tous les favoris de la reine d'Angleterre Élisabeth, celui qu'elle a le plus aimé & le plus haï : elle étoit vieille, & il étoit dans tout l'éclat de la jeunesse ; il la gouvernoit & le lui faisoit sentir : or, ce que la reine craignoit le plus étoit d'être & de paroître gouvernée ; il aimoit la guerre & la gloire, & n'aimoit point la reine ; il cherchoit toutes les occasions d'aller se signaler loin d'elle ; il vint deux fois mal gré elle en France porter du secours à Henri IV contre la ligue. „ L'insolent, „ disoit-elle avec indignation, voudroit persuader „ qu'il gouverne l'Angleterre ; mais je lui ferai „ voir qu'il n'est, quand je le veux, que le der- „ nier de mes sujets „. *Essex* avoit des qualités brillantes, une valeur héroïque, des grands talens; il avoit rendu d'importans services, il avoit enlevé Cadis aux Espagnols & fait respecter en France les armes de l'Angleterre : son commerce avec la reine étoit toujours troublé par des orages; il prenoit avec elle les airs avantageux d'un favori qui n'aime pas, & qui veut qu'on sache qu'il est aimé. Son orgueil imprudent traitoit sans ménagement un orgueil implacable ; il affectoit de braver la reine, qui affectoit de l'humilier en toute occasion. Ses avis étoient souvent rejetés, & parce qu'ils étoient donnés avec hauteur, & parce qu'ils étoient de lui ; & souvent elle ne le consultoit que pour lui donner le dégoût de voir prévaloir l'avis contraire au sien. Un jour qu'elle venoit d'en user ainsi dans une délibération importante, le comte d'*Essex* s'oublia jusqu'à lui tourner le dos avec un mouvement marqué de colere & de mépris; la reine, indignée d'une telle insolence, lui donna un souflet; le comte, ne se connoissant plus, porte la main à l'épée . . . il s'arrête : „ J'ai tort, dit-il, tout est permis à „ une femme ; mais je jure que Henri VIII ne „ m'auroit pas fait impunément un tel afront „. Il resta long-temps dans la disgrace, sans vouloir faire la moindre démarche pour en sortir, quoique les courtisans, jugeant par la colere même d'Élisabeth, qu'elle s'apaiseroit infailliblement, s'empressassent d'offrir au comte leur médiation. Élisabeth atendoit toujours que le comte s'humiliât & demandât pardon ; mais, comme enfin elle ne pouvoit se passer de lui, & qu'il ne pouvoit se passer de la faveur, la réconciliation se fit d'elle-même : cependant la reine & le comte d'*Essex* avoient souvent besoin de se séparer ; *Essex* demanda la vice-royauté d'Irlande, & pour

ſon malheur il l'obtint. À ſon départ, la reine lui donna des inſtruction, dont elle lui défendit expreſſément de s'écarter ; le comte, qui n'aimoit ni les ordres, ni les défenſes, ſuivit un plan tout différent, & malheureuſement le ſuccès ne juſtifia point ſa déſobéiſſance ; il demanda du ſecours contre les rebelles d'Irlande, on lui en envoya, mais avec de nouveaux ordres qu'il mépriſa encore, & toujours ſans être juſtifié par le ſuccès ; il ſut que la reine étoit irritée, & que ſes ennemis triomphoient : il part ſans congé, paſſe en Angleterre, & uſant de tous les droits d'un favori, entre en habit de campagne juſque dans la chambre de la reine, au moment où elle ſe levoit, met un genou en terre, lui baiſe la main, reçoit un acueil qui l'encourage, va ſe parer, revient faire ſa cour, reçoit toujours le même acueil, croit avoir éfacé ſes torts en ſe montrant & avoir terraſſé ſes ennemis d'un coup d'œil. Le ſoir, la face de la cour change, l'orage ſe déclare ; la reine, d'un ton & d'un viſage ſéveres, demande compte à *Eſſex* des afaires d'Irlande, & lui annonce que ſa conduite ayant donné lieu à des reproches graves, elle veut qu'il se juſtifie devant les lords du conſeil. Le comte fut condamné à perdre ſes emplois, & à reſter en priſon tant qu'il plairoit à la reine. Éliſabeth déclara qu'elle avoit voulu le punir, & non pas le perdre ; & le comte eut ſa maiſon pour priſon. Il fut ataqué d'une maladie qu'on attribua au chagrin. Éliſabeth alors retrouva dans le fond de ſon cœur des reſtes de tendreſſe pour le comte, & lui fit porter des paroles de conſolation ; elle parut même lui rendre une partie de ſa faveur, mais une partie ſeulement, & le comte s'en aperçut trop bien ; il ſentit amérement les reſtrictions que la reine mettoit à ſes bontés, il ne fut pas être diſgracié : un refus formel qu'il eſſuya ſur une grâce pécuniaire qu'il demandoit, lui fut inſupportable ; il ne put diſſimuler ſon reſſentiment ; il laiſſa échaper dans ſa fureur un de ces mots que rien ne peut plus réparer : *cette vieille* femme*, dit-il, *a l'eſprit auſſi mal-fait que le corps*. Du moment que ces paroles eurent été redites à Éliſabeth, le comte d'*Eſſex* fut condamné ſans re our.

Un autre crime irrémiſſible aux ieux d'Éliſabeth, c'eſt que le comte d'*Eſſex* avoit traité avec le roi d'Écoſſe, qu'elle h iſſoit doublement, & comme ſon héritier & comme fils de Marie Stuart. *Eſſex* avoit offert à ce prince l'apui de ſon parti pour lui faire aſſurer la ſucceſſion d'Angleterre.

Le comte d'*Eſſex* n'avoit plus qu'un moyen de ſauver ſa tête, c'étoit d'être irréprochable, & de ne fournir à la vengeance aucune occaſion ; il prit le parti d'être coupable, il voulut ſe rendre redoutable à Éliſabeth ; il écouta & raſſembla les mécontens ; il courut dans les rues de Londres, l'épée à la main, tâchant d'émouvoir le peuple : perſone ne ſe joignit à lui, ſes amis même l'abandonerent, il fut pris, jugé, convaincu d'avoir formé le complot de forcer le palais, & d'obliger la reine à chaſſer les miniſtres qu'il haïſſoit ; condamné à perdre la tête, il mourut avec aſſez de foibleſſe (en 1601).

La reine l'aimoit encore plus qu'elle ne croyoit, elle ne haïſſoit en lui qu'un orgueil incompatible avec le ſien ; elle lui auroit pardoné, ſi elle l'eût vu demander ſa grâce. Agitée, incertaine, elle balança long temps ; elle ſigna l'ordre, le révoqua, le confirma, la laiſſa exécuter enfin, déterminée principalement par la crainte qu'on lui inſpira des projets du comte, & plus encore peut-être par l'idée exagérée de ſes mépris pour elle.

La mort du comte d'*Eſſex* fut vengée. Éliſabeth éprouva qu'on n'immole pas impunément ce qu'on aime. Depuis cette fatale époque, le ſomeil entroit à peine dans ſes ieux, & la joie n'entra plus dans ſon cœur. Un ſilence farouche une langueur mortele, des rêveries ſouvent ſuivies de larmes, des ſoupirs qui lui échapoient toutes les fois qu'on prononçoit devant elle le nom de l'infortuné comte d'*Eſſex*, annonçoient le chagrin profond qui la conſumoit, & qui la conduiſit lentement au tombeau.

„ Laſſe de tout ce qui peut plaire ici bas, je „ déſire la mort „ diſoit-elle à l'ambaſſadeur de France, Chriſtophe de Harlay, comte de Beaumont ; elle ajouta : „ l'ambition démeſurée „ & la conduite du comte d'*Eſſex* me faiſant préſager ſon malheur, je l'avertis, deux ans auparavant, de ceſſer de prendre plaiſir à me „ mortifier dans toutes les occaſions & à marquer „ du mépris pour ma perſone ; mais quand je „ vis qu'il en vouloit à ma courone, je me „ crus obligée de le punir.... La mort ſeule „ cependant éteindra dans mon âme un ſi douloureux ſouvenir „.

En effet, le comte d'*Eſſex* ſe préſentoit ſans ceſſe à ſa mémoire, non plus avec ces hauteurs, cette indocilité, cette froideur ſuperbe qui avoient excité tant de colere & préparé ſa perte, mais dans tout l'éclat de ſa gloire, avec ces grâces de la figure & de l'eſprit, avec ce mélange de qualités brillantes & de manieres aimables qui faiſoit le charme de ſon commerce, avec cet amour des lettres qui formoit un lien ſi intéreſſant entre la reine & lui.

Éliſabeth croyoit que le comte d'*Eſſex* avoit dédaigné de lui demander grâce ; mais la comteſſe de Nottingham, confidente de la reine, lui révéla en mourant un terrible myſtere. Le comte d'*Eſſex*, après la priſe de Cadis, dans le moment le plus brillant de ſa faveur, dans l'un des plus tendres épanchemens de l'amitié, avoit dit à la reine : „ L'ardeur de vous ſervir m'éloigne ſouvent de votre cour ; quand je vais combatre „ vos ennemis, je laiſſe les miens auprès de vous ; „ puis-je eſpérer que votre cœur me défende „ toujours contre leurs artifices & leurs calomnies ?

„ Je ferai plus, dit Élisabeth je veux vous défendre, „ dans tous les cas possibles contre vos propres „ torts & contre mes erreurs „. Elle lui donna une bague, & lui jura que dans quelque disgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de sa tendresse, remis sous ses ieux, seroit pour le comte un gage certain de clémence & de salut. Après la condamnation du comte, elle atendoit impatiemment cette bague, & ne la voyant point ariver, elle crut que le comte poussoit le mépris pour elle jusqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. De là tant d'irrésolution & d'agitation : cependant le comte avoit confié la bague à la comtesse de Nottingham, & l'avoit chargée de la remettre à la reine; mais le comte de Nottingham, ennemi capital du comte d'*Essex*, avoit exigé de sa femme qu'elle gardât la bague & laissât mourir *Essex*. Prête à mourir elle-même, long-temps après, la comtesse de Nottingham fit prier la reine de la venir voir ; &, après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, & l'avoir assurée qu'elle mouroit de ses remords, elle lui avoua en pleurant cette horrible infidélité: *Dieu peut vous pardoner*, lui dit Élisabeth après l'avoir entendue, *pour moi*, *je ne vous pardonerai jamais*. Elle rentra chez elle désespérée, & mourut douze jours après, sans avoir pu recevoir la moindre consolation.

EST, (*Hist. mod.*) grande & illustre maison d'Italie, dont l'origine se perd dans les fables antiques; elle a produit les ducs de Ferrare & les ducs de Modene. Les uns & les autres se sont alliés avec la maison de France; Hercule d'*Est*, second du nom, duc de Ferrare, épousa la princesse Renée, fille de Louis XII & sœur de la reine Claude, premiere femme de François I. François-Marie d'*Est*, duc de Modene, épousa, n'étant encore que prince- héréditaire de Modene, Charlotte-Aglaé d'Orléans, fille de Philippe, duc d'Orléans, régent de France. La maison d'*Est* est d'ailleurs alliée à toutes les maisons souveraines de l'Europe. Cette maison se glorifioit de raporter son origine au paladin Roger ; & Boyardo, dans son *Orlando innamorato*, donne à Charlemagne & à Roger une origine commune; cette origine est troyene & la plus illustre que pût fournir l'histoire de Troye; car c'est d'Hector lui-même que Boyardo fait descendre de mâle en mâle Charlemagne & Roger : l'épée Durandal, donnée par Charlemagne à Roland son neveu, étoit l'épée d'Hector, qui s'étoit conservée dans sa famille. Astyanax, fils d'Hector, conquit la Sicile. Il eut un fils, nommé Polydore; celui ci en eut deux, Clodoaque & Constant. De Clodoaque descendoit Roger par une longue suite de princes & de héros; de Constant descendoit Charlemagne.

La maison d'*Est*, a produit trois cardinaux célebres, Hippolythe d'*Est*, mort le 3 septembre 1520; un autre Hipolythe d'*Est*, dit le cardinal de Ferrare, beau-frere de la duchesse Renée, lequel, selon l'usage du temps, possédoit les archevechés d'Auch, d'Arles, de Lyon, de Milan, l'évêché d'Autun, & plusieurs abbayes ; enfin un autre cardinal de Ferrare, Louis d'*Est*, archevêque d'Auch, fils d'Hercule, second duc de Ferrare & de Renée de France, mort le 30 décembre 1586. Le célebre Muratori a donné une histoire généalogique de la maison d'*Est*, sous ce titre : *delle antichità Estensi ed Italiane*. Mettons au nombre des titres de la maison d'*Est*, qu'elle fut la protectrice & la bienfaictrice de l'Arioste & du Tasse.

(Π) En parlant de la maison d'*Est* on pouvoit bien se passer des fâbles, qui sont ici très-déplacées. Laissons aux auteurs des Romans ces prétendues origines tirées des héros de Troye. Muratori l'a fait remonter par des titres authentiques jusqu'au commencement du neuvieme siecle; & c'est tout ce qu'on peut faire. Il n'y a pas d'autre maison en Italie qui remonte aussi haut. Comment dire qu'on ne connoît que trois cardinaux dans cette illustre maison? Elle en a eu trois autres dans le dernier siecle. Alexandre frere du duc César, mort en 1624. Renaud fils du duc Alphonse III, mort en 1672, & un autre Renaud fils du duc François I, qui fut aussi depuis duc de Modene, mort en 1737. (*Le Chev.* TIRABOSCHI).

ESTAING (D') (*Hist. de Fr.*) ou ESTEING (D') (*de stagno*). Voyez dans le dictionaire de blason, placé à la tête de ce dictionaire d'histoire, au mot *fleur de lis*, la concession faite par Philippe-Auguste, des armes de France, à *Deodat* ou *Dieu-donné* d'*Estaing*, & les causes de cette concession à jamais glorieuse.

Je veux que la valeur de leurs aïeux antiques
Ait servi de matiere aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,
Ait de trois fleurs de lis doré leur écusson.

On sait que Déodat ou Dieu-donné d'*Estaing* n'a pas été le seul ni le dernier héros de sa race. Léonard d'*Estaing* a été soutenu avec éclat par les deux lieutenans généraux, Jean d'*Estaing* sous Henri IV & Louis XIII, & François d'*Estaing* sous Louis XIV & Louis XV, & par beaucoup d'autres guerriers de cette maison.

Louis-Claude d'*Estaing*, marquis de Murol, fils de François d'*Estaing*, mourut, en 1719, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Fontarabie.

ESTAMPES, (D') (*Hist. de Fr.*) noble & anciene maison, originaire du Berry, dont étoient :

1°. Le maréchal d'*Estampes* ou de la Ferté-Imbaut, mort le 20 mai 1668 ;

2°. Jean-Baptiste, comte d'*Estampes*, son arriere-petit-fils, tué à la bataille d'Hochstet, en 1704, après avoir eu trois chevaux tués sous lui ;

3°. Louis, marquis d'Estiau, de la branche

d'*Estampes-Valençai*, tué devant Mastricht dans les troupes des Hollandois, en 1632;

4°. Claude, seigneur d'Estiau, frere du précédent, tué au siége de Montauban;

5°. Jean d'*Estampes* dit le baron de Bellebrune, tué au siége de Privas en 1629;

6°. François-Louis-Charles d'*Estampes*, chevalier de Malte, de la même branche de Valençai, noyé sur la générale de Malte, au mois de février 1700.

Et plusieurs autres nobles victimes de l'état & de leur devoir.

De cette même maison étoit le cardinal de Valençai. Il fut chevalier de Malte, il avoit servi avec gloire sur les galeres de la religion; il servit dans les troupes de France avec encore plus de distinction & devint maréchal de camp. Il alla servir le Pape Urbain VIII, dans des quereles qu'il avoit avec le duc de Parme; il fut nommé général des armées du Sain Siége, sous le cardinal Antoine Barberin, neveu du Pape. La récompense de ses services & de ses succès fut un chapeau de cardinal. Il soutint à Rome les intérêts de la France contre l'Amirante de Castille, ambassadeur d'Espagne, qu'il obligea à rendre visite au cardinal d'Est, protecteur des afaires de France auprès du Saint Siége. Il mourut le 7 juillet 1646.

La maison d'*Estampes* a produit encore d'autres prélats cé ebres, tels que Léonor ou Éléonor d'*Estampes-Valençai*, évêque de Chartres, puis archevêque de Reims, qui joua un rôle considérable dans le clergé, & mourut le 8 avril 1651; deux Jean d'*Estampes*, freres, évêques, l'un de Carcassone, l'autre de Nevers, tous deux enterrés dans un même tombeau à Nevers.

De cette maison étoit encore le grand-prieur Henri d'*Estampes-Valençai*, mort, en 1678, à Malte, où on le destinoit à la place de grand-maître.

La fameuse duchesse d'*Estampes*, maitresse de François I, n'étoit pas de cette maison, mais de celle de Pisseleu.

ESTIUS (Guillaume), (*Hist. litt. mod.*), théologien de Louvain, né à Gorcum en Hollande, vivoit & mourut à Douay. On a de lui des œuvres théologiques estimées, en plusieurs volumes *in-fol.* Mort en 1613 à 71 ans. On dit qu'il étoit d'une anciene famille d'Esth, différente de la maison d'Est d'Italie.

ESTOILE (Pierre & Claude). (*Hist. litt. mod.*) Pierre grand-audiencier de la chancéllerie de Paris, est auteur du journal de Henri III & du journal de Henri IV. Il mourut en 1611.

Claude, son fils, étoit un des cinq poëtes employés par le cardinal de Richelieu à ses drames; il fut de l'académie françoise, dans le temps de la fondation. Pélisson dit qu'il avoit plus de génie que d'étude & de savoir. Il ne reste rien de ce génie-là; on ne lit rien de cet auteur; il est beaucoup moins connu que son pere. Il mourut en 1652.

ESTOURMEL, ou ESTURMEL. (*Hist. de Fr.*) En 1536, année mémorable par l'expédition de Charles-Quint en Provence, tandis que cet empereur menaçoit le midi de la France, le comte de Nassau, un de ses généraux, ataquoit ce royaume du côté du nord, & mettoit le siége devant Péronne; cette place étoit dépourvue de tout, & les habitans vouloient l'abandoner. Ce fut d'*Estourmel*, gentilhomme voisin de Péronne, qui les détermina par son exemple & ses secours à la resistance; il vint s'enfermer dans la place avec sa femme & ses enfans; il y fit transporter tout ce qu'il avoit de grains & de vivres; il engagea tous les gentilshommes du voisinage à en faire autant; ils employerent comme lui tout ce qu'ils avoient d'argent à défendre cette place importante: le siége fut levé. Une charge de maître-d'hôtel & d'autres avantages considérables ne furent pas une trop forte récompense des services de d'*Estourmel*.

ESTOUTEVILLE, (Guillaume d') (*Hist. de Fr.*) cardinal, archevêque de Rouen, célebre sous les regnes de Charles VII & de Louis XI, par la réforme de l'université, qui fut principalement son ouvrage, par le zele qu'il montra pour l'établissement & le maintien de la pragmatique-sanction. Ce fut lui qui commença de bâtir le château de Gaillon. Il mourut à Rome, doyen des cardinaux, le 22 décembre 1483. Il étoit de la maison d'*Estouteville*, l'une des plus ancienes & des plus considérables de la Normandie. Les d'*Estouteville*, au onzieme siecle, acompagnerent Guillaume le bâtard à la conquête de l'Angleterre, & au quinzieme concoururent à remettre la Normandie sous l'obéissance de Charles VII. Cette maison s'est éteinte le 18 août 1568.

ESTRADES, (Godefroi compte d') (*Hist. de Fr.*) maréchal de France, homme de guerre, homme d'état. Son histoire commence avec le regne de Louis XIV. On le voit paroître d'abord dans un duel; c'étoit ordinairement par-là que commençoient alors les héros. En 1643, il servit de second à Coligny dans son combat contre le duc de Guise, qui avoit Bridieu pour second. Plus utile à l'état en 1652, on le voit défendre vaillament Dunkerque contre les Espagnols pendant trente-neuf jours de siége. Il fut forcé de le rendre le 16 septembre, il le rendit avec gloire, & le recouvra dix ans après avec plus de gloire encore. Il fut dans sa destinée d'être illustré deux fois par la ville de Dunkerque, comme guerrier & comme négociateur; ce fut lui qui, en 1662, négocia heureusement auprès de Charles II, roi d'Angleterre, la restitution de cette place importante, que les François, qui l'avoient reprise en 1658, avoient été obligés de remettre à Cromwel. En 1667, le comte d'*Estrades* eut grande part à la paix de Bréda, signée le 31 juillet. En 1675, pendant le cours de la guerre con-

tre la Hollande, devenue guerre générale, le comte d'*Estrades* mit, le 27 mars, garnison françoise dans la citadelle de Liége, dont les Impériaux, qu'il prévint, vouloient s'emparer pour faciliter aux Hollandois, leurs alliés, le siége de Maestricht. La même année, il fut fait maréchal de France, le 30 juillet, après la mort de M. de Turenne; la même année il fut nommé plénipotentiaire au congrès de Nimegue.

En 1683, il fut nommé gouverneur du duc de Chartres, qui fut dans la suite M. le régent. Le maréchal de Navailles, qui avoit eu cet emploi avant lui, étoit mort l'année même de sa nomination, c'est-à-dire, cette même année 1683; le maréchal d'*Estrades* mourut trois ans après, en 1686; ce qui fit dire à Benserade qu'on ne pouvoit pas *élever de gouverneur à M. le duc de Chartres*.

Le maréchal d'*Estrades* avoit le talent de se connoître en hommes; il avoit prévu de bonne heure ce que seroit le prince d'Orange, Guillaume III: *on verra*, disoit-il, *revivre en lui Guillaume le taciturne*, *Maurice & Frédéric-Henri*.

ESTRÉES; (*Hist. de Fr.*) c'est le nom d'une anciene maison, originaire de Picardie, féconde en grands hommes. De cette maison étoient:

1°. Jean d'*Estrées*, seigneur de Valieu & de Cœuvres, maître de l'artillerie sous Henri II. „ Il alloit dans ses tranchées & bateries la tête „ levée, dit Brantôme, comme si c'eût été dans „ les champs à la chasse, & la plupart du temps „ il y alloit à cheval, monté sur une grande ha- „ quenée allemande qui avoit plus de vingt ans, „ & qui étoit aussi assurée que le maître; car „ pour les canonades & arquebusades qui se ti- „ rassent dans la tranchée, ni l'un ni l'autre ne „ baissoient jamais la tête, & si se montroit par- „ dessus la tranchée la moitié du corps, car il „ étoit grand & elle aussi. C'étoit l'homme du „ monde qui connoissoit le mieux les endroits „ pour faire une baterie de place, & qui l'or- „ donoit le mieux; aussi étoit-ce un des confi- „ dens que M. de Guise souhaitoit auprès de lui, „ pour faire conquêtes & prendre villes, comme „ il fit à Calais. Ç'a été lui qui le premier nous „ a donné ces belles fontes d'artillerie dont nous „ nous servons aujourd'hui; & même de nos ca- „ nons, qui ne craindront de tirer cent coups „ l'un après l'autre, par maniere de dire, sans rom- „ pre, ni sans s'éclater ni câsser, comme il en „ donna la preuve d'un au roi, quand le pre- „ mier assai s'en fit... Avant cette fonte, nos „ canons n'étoient de tout si bons, mais cent fois „ plus fragiles & sujets à être fort souvent rafraî- „ chis de vinaigre où il y avoit plus de peine, „ & qui les débouchoit de la baterie.... M. d'*E-* „ *strées* étoit un fort grand homme, beau & vé- „ nérable, avec une barbe qui lui descendoit très- „ bas & sentoit bien son vieux aventurier de „ guerre du temps passé, dont il avoit fait pro- „ fession, où il avoit appris d'être un peu „ cruel „.

2°. Antoine d'*Estrées*, fils du précédent, & comme lui grand-maître de l'artillerie. On ne peut rien voir de plus contradictoire que les jugemens portés sur cet homme par Brantôme & par le duc de Sully.

Brantôme dit: „ Étant mort, François d'Espi- „ nai, sieur de Saint Luc, M. d'*Estrées* a succédé „ à sa place, comme le méritant bien, & com- „ me l'ayant bien appris de son brave pere: ain- „ si, qu'il tarde, le droit & la vérité rencontrent „ leur tour; car on lui avoit fait tort, qu'il n'eût „ cette charge après la mort de son pere. Enfin, „ la vérité & le droit ont vaincu là pour lui „.

M. de Sully dit, au contraire, que Gabrielle d'*Estrées* obtint la grande maitrise de l'artillerie, pour Antoine d'*Estrées* son pere, en menaçant Henri IV de se jeter dans un couvent; il assure que Henri lui avoit donné, à lui Sully, parole pour cette place, & qu'il lui apprit, avec quelque confusion de sa foiblesse qu'après avoir résisté aux larmes de Gabrielle, il avoit cédé à ses menaces. Sully ajoute que d'*Estrées* étoit en toute maniere incapable d'exercer cette charge, & que le roi, en la lui donnant, exigea de lui qu'il la quiteroit pour la premiere charge de la courone qui viendroit à vaquer, & absolument s'il survenoit une guerre considérable; de sorte qu'on ne le faisoit grand maître de l'artillerie qu'à condition qu'il ne feroit jamais usage de l'artillerie. En effet, d'*Estrées* donna se démission au bout de deux ans, en 1599, lorsque la mort de Gabrielle d'*Estrées*, trop promptement suivie de la faveur de mademoiselle d'Entragues, l'eût privé de son plus puissant apui. On peut dire, au reste, qu'il avoit eu droit à cette charge de grand-maître de l'artillerie, & de son chef par son pere, & du chef de sa femme, dont le pere Jean Babou de la Bourdaisiere avoit aussi été grand-maître de l'artillerie.

3°. François-Louis, marquis de Cœuvres, fils d'Antoine, tué au siége de Laon, en 1594.

4°. François-Annibal, duc d'*Estrées*, maréchal de France, frere du précédent, & qui mourut le 5 mai 1670, soixante & seize ans, après la mort de son frere. Sa carriere, dont la durée suffiroit seule pour le distinguer avantageusement, fut de quatre-vingt-dix-huit ans, quelques-uns même disent de cent deux ans. Henri IV lui avoit donné l'évêché de Noyon; mais la mort de son frere lui ayant fait quiter l'état ecclésiastique, il servit & dans les armées & dans les ambassades avec une distinction qui lui valut, en 1626, le bâton de maréchal de France. On a de lui des mémoires de la régence de Marie de Médicis, une relation du siége de Mantoue, en 1630, & une autre du conclave où Grégoire XV fut élu, en 1621. Ce fut pour lui que la terre de Cœuvres fut érigée en duché-pairie, sous le nom d'*E-striées*, en 1648.

5°. Louis

5°. Louis, marquis d'*Estrées*, un des fils du précédent, fut tué à la levée du siége de Valenciennes, en 1656.

6°. Jean, frere aîné du précédent & second fils du premier maréchal de France, fut aussi maréchal de France, (24 mars 1681), & fut le premier qu'ait eu la marine. Il servit avec gloire & sur terre & sur mer; il avoit été fait prisonier à ce siége de Valenciennes, où son frere avoit été tué. Créé vice-amiral en 1670, toutes ses campagnes sur mer ne sont plus qu'une longue suite d'exploits & de succès. En 1672, au combat de Soultsbaie, il commandoit, avec le duc d'Yorck, la flote combinée de France & d'Angleterre, contre Ruyter; & ce fut la plus furieuse bataille qu'eût vue ce général hollandois, qui en avoit tant vu & de si terribles. L'année suivante, il y eut trois autres batailles navales non moins terribles entre la même flote combinée de France & d'Angleterre, commandée pour la France par le même comte d'*Estrées*, pour l'Angleterre par le prince palatin Robert; & la flote hollandoise, commandée par les amiraux de Ruyter & Tromp. En 1676, le comte d'*Estrées* enleve aux Hollandois l'île de Cayenne en Amérique. En 1677 il bat, le 3 février, l'amiral Binck à Tabago, & prend Tabago le 12 décembre. En 1683, il fut fait vice-roi de l'Amérique. En 1685, il bombarde Tripoli; le 22 juin, il force Tunis à faire sa paix avec le roi. En 1686, il paroît devant Cadis, & force l'Espagne à satisfaire la France sur des intérêts de commerce. En 1688, il bombarde Alger, le premier juillet. Dans cette guerre 1688, la France combatant, sur la mer, l'Angleterre & la Hollande réunies, triompha de ces deux grandes puissances maritimes, dont elle étoit l'éleve. Ce fut alors qu'elle eut véritablement l'empire de la mer: elle régnoit seule dans tous les parages de l'Amérique, & jusque dans la Manche, les vaisseaux anglois & hollandois se cachoient devant elle, & c'étoit, en grande partie, au maréchal d'*Estrées* que la France devoit cette gloire & cette puissance nouveles.

7°. Ce fut aussi à son fils Victor-Marie, qui avoit, dès le 12 décembre 1684, la survivance de la charge de vice-amiral, & qui, en cette qualité, continua les succès de son pere dans cette guerre de 1688. Il fit une descente en Angleterre le 5 août 1690, & y brûla quatre vaisseaux de guerre & cent vaisseaux marchands. En 1691, il bombarda Barcelone, le 10 août, & Alicante le 22. En 1692, époque fatale à notre marine, ce sinistre combat de la Hougue eût peut-être été aussi heureux pour la France qu'il lui fut glorieux dans son désastre même, si on avoit seulement permis à M. de Tourville d'atendre l'escadre du comte d'*Estrées*. Telle a été du moins l'opinion de l'Europe. Dans cette même année & dans la suivante, il fit, du côté de la mer, les siéges de Villefranche, de Nice, de Roses & de Palamos.

Au siége de Barcelone, en 1697, il partagea la gloire du duc de Vendôme, qui commandoit du côté de la terre, comme le comte d'*Estrées* du côté de la mer. „ Chef de l'armée navale, le „ comte d'*Estrées* fut la seconde persone de l'ar„ mée de terre, & on le vit également dans tou„ tes les deux, „ dit l'historien de l'académie des belles lettres. Il proposa, dans le conseil, de faire ataquer les dernies ouvrages de la place en plein jour par les grenadiers: il ne donna, dit le mêm auteur, ponr garant du succès, que l'offre de conduire lui-même l'ataque; on le crut, & elle réussit. Le comte d'*Estrées* remplissoit toujours ainsi à l'exemple de son pere, par le service de terre les intervalles du service de mer. C'est ainsi qu'il avoit combatu en 1688, au siége de Philisbourg où il avoit été renversé de deux coups de mousquet, ayant la même année, par une expédition très-brillante où il acompagnoit Tourville, obligé Papachin, commandant des flotes d'Espagne, un des plus grands hommes de mer du temps, & qui se sentant de beaucoup le plus fort, leur avoit demandé le salut, à saluer lui-même l'escadre françoise. „ Le fait, dit l'histo„ rien de l'académie, passeroit toute croyance „ sans le procès verbal que Papachin, pour se „ disculper de ce salut, dressa & publia lui-mê„ me, de l'état où il avoit été mis „.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, Philippe V fit le comte d'*Estrées* lieutenant général de la mer, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or. Le maréchal d'*Estrées* Jean, qui ne mourut que le 19 mai 1707, âgé de 83 ans, vit toute cette gloire & tous ces honeurs de son fils, & il eut la satisfaction d'y voir mettre le comble lorsqu'en 1703 Louis XIV fit le comte d'*Estrées* chevalier de ses ordres & maréchal de France. Ainsi le pere, maréchal de France, vit pendant quatre ans ce fils parvenu comme lui, & sur ses traces, à ce dernier degré des honneurs militaires; chose sans exemple jusqu'alors pendant tout le regne de Louis XIV, & dont les regnes précédens n'offroient d'exemples que dans la seule maison de Montmorenci. Le comte d'*Estrées* prit le titre de maréchal de Cœuvres, & pour justifier sa promotion, fit triompher, le 24 août 1704, le comte de Toulouse, amiral de France, à ce fameux combat de Malaga, qui dura depuis le point du jour jusqu'à l'entrée de la nuit.

A la mort de son pere, le maréchal de Cœuvres, qui prit alors le nom de maréchal d'*Estrées*, lui succéda dans toutes ses places, les méritant toutes & n'en ayant demandé aucune. Il fut un des objets de la curiosité du czar Pierre, dans le voyage que ce prince fit en France pendant la régence: Pierre alla s'enfermer une journée entiere avec lui à Issy, le quita en l'embrassant, lui donna son portrait, lui envoya ensuite de Petersbourg les meilleurs livres Moscovites imprimés sous son regne, & les plans de

ses vastes projets pour l'extension du commerce de la Russie & la civilisation de ses vastes états. Il reconut aisément dans le maréchal d'*Estrées*, non seulement l'homme de guerre consommé, mais encore l'homme d'état formé par des leçons & des exemples domestiques. En effet le duc d'*Estrées*, son oncle, ambassadeur à Rome; le cardinal d'*Estrées*, aussi son oncle, & l'abbé d'*Estrées* son frere, nommé archevêque de Cambrai en 1716, & mort en 1718, sans avoir été sacré, servirent aussi-bien l'état par leurs négociations que les guerriers de leur nom par les armes, & le maréchal d'*Estrées* lui-même fut employé avec succès dans plusieurs afaires délicates tant au dedans du royaume qu'au dehors. Il mourut le 28 décembre 1737. Il étoit des trois académies de Paris; il avoit été reçu à l'académie françoise en 1715, honoraire de l'académie des sciences en 1707, & de l'académie des inscriptions & belles lettres en 1726. Le cardinal d'*Estrées* son oncle, mort le 18 décembre 1714, dans sa quatre-vingt-septieme année, étoit doyen de l'académie françoise. M. de Boze, dans l'éloge du maréchal d'*Estrées*, observe que „ sa maison avoit cela de singulier, ou plutôt d'unique, que ses cinq dernieres générations sont composées de deux grands-maîtres de l'artillerie & de trois maréchaux de France de pere en fils, tous sans interruption, chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit depuis son institution, tous inviolablement atachés au parti du roi dans le temps de la ligue des guerres civiles & des troubles de la religion; tous avides de gloire & comblés d'honeurs, & toujours plus grands que leur fortune „.

Le maréchal d'*Estrées* étant mort sans enfans, le titre de duché-pairie ataché à la terre de Cœuvres sous le nom d'*Estrées*, est éteint. Ce nom de d'*Estrées* a été portée dans la famille le Tellier, par le mariage de Marie-Anne-Catherine sa sœur; & le dernier maréchal d'*Estrées*, le vainqueur d'Hastembecke étoit le Tellier.

ÉTHELBALD, (*Hist. d'Angleterre*). Guidée par les conseils d'un ministre infidele, *Éthelbald*, prince incestueux, monta sur le trône d'Ethelwolph son pere. Le premier usage qu'*Éthelbald* fit de son pouvoir, fut, du moins s'il faut s'en raporter à la plupart des historiens anglois, de commettre un crime qui souleva contre lui tous les citoyens. On assure qu'il épousa Judith, fille de Charles le Chauve, roi de France, & veuve d'Éthelwolph. Ce fut vrai-semblablement à cette union que se borna tout ce qu'*Éthelbald* fit de mémorable; car l'histoire se tait sur le reste de sa vie. Un seul annaliste, intéressé sans doute à justifier la mémoire de ce prince, a prétendu que, dévoré de remords, *Éthelbald*, vivement touché par les exhortations de l'évêque de Winchester, se livra aux rigueurs d'une pénitence austere. *Éthelbald*, mourut sur le trône aussi obscurément qu'il y avoit vécu, en 860, après deux ans de regne & laissa le sceptre à Éthelbert son frere, roi de Kent, conformément aux dispositions du testament de son pere Éthelwolph.

ÉTHELBERT, (*Hist. d'Angleterre.*) fils d'Éthelwolph, & frere d'Éthelbald auquel il succéda: les premiers jours de son administration furent troublés par l'arivée imprévue d'une flote de Danois qui, depuis plusieurs années, avoient laissé l'Angleterre se remettre des ravages qu'ils avoient commis. Comme on ne s'atendoit à rien moins qu'à cette invasion, les Danois ne trouvant aucun obstacle à leur descente, pénétrerent jusqu'à Winchester, capitale du Wessex; &, après avoir massacré les habitans de cette ville, ils la réduisirent en cendres. Osrich & Éthelwolph, comtes Westsaxons, assemblerent à la hâte quelques troupes, arrêterent ces brigands au milieu de leur course, les batirent, les obligerent d'abandoner une partie du butin qu'ils avoient fait & de se remettre en mer. Les Danois ne tarderent point à revenir en plus grand nombre, & aborderent dans l'île de Thanet, où ils resterent quelque temps, se proposant de recomencer, aussi-tôt que les circonstances le leur permettroient, leurs incursions & leur ravages. *Éthelbert*, hors d'état de les repousser par la force, leur offrit de l'argent, à condition qu'ils se retireroient. Les Danois promirent tout, reçurent les sommes convenues, sortirent à la vérité de l'île de Thanet, mais allerent se jeter dans le pays de Kent, qu'ils mirent à feu & à sang. L'atrocité de cette perfidie révolta *Éthelbert*, qui, voyant que la force seule pouroit délivrer ses états de semblables brigands fit les plus grands éforts pour relever le courage abatu des Anglois: il ressembla une armée, & il se proposoit d'ataquer les Danois & de leur arracher le butin dont ils étoient chargés, lorsqu'informés de ses desseins, les Danois, au lieu de retourner sur leurs pas, se rembarquerent promptement, sans qu'il fut possible aux Anglois de les arrêter. Voilà tout ce qu'on sait d'*Éthelbert*, qui, après un regne de six ans, mourut en 866, laissant deux fils, Adhélin & Éthelward, qui ne lui succéderent point: sa courone passa sur la tête de son frere Éthelred, en vertu du testament d'Éthelwolph.

ÉTHELRED I. (*Hist. d'Angleterre.*) Si la constance & la vertu ne l'eussent élevé au dessus des disgraces & des rigueurs du sort, *Éthelred* eût été le plus malheureux des hommes; car, mal-gré sa prudence, sa valeur & son patriotisme, il n'éprouva que des revers; &, depuis son avénement au trône jusqu'au moment fatal où la mort l'en fit tomber, son âme sensible & généreuse fut accâblée de chagrins, abreuvée d'amertume. Le sceptre d'*Éthelbert* son frere avoit passé dans ses mains, & persone n'étoit plus capable que lui de tenir les rênes du gouvernement. La nation, pénétrée d'estime & de respect pour ses rares qualités, se livroit aux plus

flateuses espérances ; & l'on ne doutoit point qu'elles n'eussent été remplies, si les Danois, anciens & implacables ennemis de l'Angleterre, n'eussent fait succéder à ces premiers momens d'alégresse publique le trouble, le désordre le ravage & la mort. Ils commencerent par envahir & dévaster le Northumberland, subjuguerent l'Estanglie, infesterent la Mercie, qu'ils mirent à rançon, allerent dans le Wessex continuer le cours de leurs déprédations ; & ne cesserent d'y exercer le plus horrible brigandage, mal-gré la valeur d'*Éthelred*, qui en mourant eut la douleur de laisser ces dévastateurs au milieu de son royaume.

Tels furent les événemens, ou plutôt, tel fut le déplorable enchaînement des calamités qui remplirent le regne d'*Éthelred I*. Cette suite de malheurs étoit l'inévitable effet de la mésintelligence qui divisoit les souverains de l'Angleterre. L'autorité des rois de Wessex sur les royaumes de Mercie, d'Estanglie & de Northumberland, établie par Egbert, s'étoit considérablement afoiblie sous Éthelwolph & ses enfans, soit par l'incapacité de ceux-ci, soit par les invasions fréquentes des Danois, qui avoient donné trop d'inquiétude & trop d'occupation aux souverains du Wessex, pour qu'ils pussent songer en même temps à défendre leurs propres états, & venger les atteintes portées à leur puissance dans ces trois royaumes éloignés. Prompts à saisir les circonstances, & habiles à profiter des troubles du Wessex, les Northumbres avoient été les premiers à s'afranchir de l'espece de servitude à laquelle ils avoient été forcés de se soumettre : mais plus heureux sous la dépendance des successeurs d'Egbert, qu'ils ne l'avoient été par la liberté qu'ils s'étoient procurée, depuis qu'ils avoient acquis cette liberté, l'esprit de licence & de haine, le choc des factions & le feu de la guerre civile les avoient long-temps agités. Cependant, épuisés à force de s'entre-détruire, leur animosité avoit perdu de sa violence, & les factions jusqu'alors divisées s'étoient réunies en faveur d'Osbert, que, d'un concert unanime, les Northumbres avoient placé sur le trône. Ils croyoient avoir fixé la tranquillité publique, lorsque, le même événement qui jadis brisa chez les Romains le sceptre de la royauté, replongea les Northumbres & l'Angleterre entiere dans la plus déplorable des situations. Osbert, revenant de la chasse, entra dans le château du comte de Bruen Bocard, l'un des principaux seigneurs de sa cour, absent alors & chargé de la garde des côtes contre les courses des Danois. L'épouse de Bruen reçut Osbert avec tout le respect qu'elle devoit à son souverain ; mais malheureusement, sa beauté & son zele firent une si vive impression sur l'âme d'Osbert, qu'il en devint éperdument amoureux. Sous pretexte d'avoir quelques afaires importantes à communiquer à la jeune comtesse, il l'emmena dans l'apartement le plus reculé du château ; & là, insensible aux prieres, aux larmes, aux cris, de sa victime, & foulant aux pieds de la plus outrageante maniere les loix de l'honêteté & les droits de l'hospitalité, il satisfit la brutalité de ses désirs. À peine il se fut rétiré que la comtesse furieuse se hâta d'aller informer son époux de son injure : Bruen, rempli d'indignation & tout entier à la vengeance, souleva ses concitoyens, & parvint, à force d'intrigues, à détacher de l'obéissance d'Osbert les Berniciens, qui, le regardant comme indigne de porter la courone, choisirent Ella pour leur roi. Ceux d'entre les Northumbres qui avoient refusé de prendre part à l'injure de Bruen, resterent fideles à Osbert : il se forma deux factions puissantes, & la royauté divisée raluma les feux mal éteints de la guerre civile. Les deux rois tenterent vainement de terminer la querele par les armes ; l'égalité de leurs forces les maintint l'un & l'autre, & ne fut fatale qu'à la patrie, tour-à-tour ravagée par les deux factions. Mais la vengeance de Bruen n'étoit qu'à demi satisfaite ; c'étoit la ruine entiere & la mort d'Osbert qu'il demandoit. Pour le précipiter du trône, il résolut de recourir aux Danois, au défaut de ses compatriotes, qui refusoient de le venger. Dans cette vue, il se rendit à la cour de Danemarck, & implora le secours d'Ivar ; celui-ci se laissa d'autant plus aisément persuader, qu'il n'étoit occupé lui-même que des moyens d'aller en Angleterre venger Régnier son pere, qui, y ayant été fait prisonier, avoit été jeté dans une fosse pleine de serpens, où il avoit misérablement péri.

Dès le printemps suivant, Ivar, acompagné de Bruen, & suivi d'une puissante armée, entra dans l'Humbert ; &, avant que les Northumbres eussent reçu aucun avis de son arivée, il marcha droit à Yorck, où Osbert rassembloit une armée pour s'opposer à cette invasion. La terreur qu'inspiroient les armes & la barbarie des Danois, & les progrès qu'ils avoient déja faits, intimiderent si fort les Northumbres & Osbert lui-même, que, dans la crainte de ne pouvoir lui résister, Osbert eut recours à Ella, son ennemi & son concurrent au trône. Ella, moins par générosité que par intérêt, promit volontiers de suspendre sa querele particuliere, & d'agir contre l'ennemi commun ; conduite vraiment respectable, si elle n'avoit eu pour motif de se dérober à la vengeance d'Ivar, dont le pere étoit mort par les ordres d'Ella.

Toutefois, soit qu'Osbert se repentît d'avoir imploré le secours d'un ennemi qu'il détestoit, soit qu'il eût trop de courage pour se tenir renfermé dans Yorck, il ne put atendre plus long-temps, & impatient de combatre, il alla ataquer les Danois ; mais son armée fut défaite, & il fut tué lui-même dans sa retraite. Ella ne fut pas plus heureux ; son armée fut dispersée, & il périt sur le camp de bataille, percé de coups. Enhardis par leurs victoires, les Danois, après s'être emparés du Northumberland, s'avancerent dans la

Mercie, résolus de traiter ce royaume comme ceux d'Osbert & d'Ella. Mais Buthred roi des Merciens, préparé à leur résister, avoit appelé à son secours *Ethelred*, son beau-frere, qui étoit allé le joindre avec toutes les forces du Wessex. La jonction de ces deux armées déconcerta les projets d'Ivar, qui, ayant pénétré jusqu'à Nottingham, s'arrêta, surpris de voir ses forces inférieures à celles des deux souverains anglois. Ceux-ci, quelque déterminés qu'ils fussent à s'opposer aux Danois, n'en sentoient pas moins le danger d'exposer le sort de leurs états à l'événement d'une bataille. Ces réflexions ralentirent dans les deux partis l'impatience de combatre; en sorte que les deux armées resterent quelque temps en présence sans en venir aux mains, & se séparerent, Buthred ayant mieux aimé payer l'ennemi pour qu'il se retirât, que de hazarder un combat dont le succès étoit si douteux, & dont les suites pouvoient être si funestes. Fideles à leurs promesses, Ivar & les Danois se rembarquerent, mais pour aller descendre dans le royaume d'Estanglie, où régnoit le jeune Edmond, prince sage, vertueux, sans talens pour la guerre, quoique très-courageux, enflamé de zele pour la religion. Edmond, sans craindre le péril, osa livrer bataille aux Danois, qui triompherent aisément des Estangles, en massacrerent une partie, & mirent les autres en fuite, ainsi qu'Edmond, qui alla se réfugier dans une Église: mais la sainteté de l'asyle ne le garantit point des poursuites de ses barbares ennemis: il fut arraché de l'Église & traîné aux pieds d'Ivar, qui, l'acueillant d'abord avec quelque douceur, lui offrit de lui laisser son royaume, à condition qu'il se reconoîtroit vassal de la courone de Danemarck. Edmond vaincu, désarmé & à la merci des Danois, rejeta fiérement cette condition: Ivar, irrité du refus, le fit atacher, à un arbre, où, après avoir été percé d'une infinité de fleches, il eut la tête coupée. Ce ne fut que long-temps après, que cette tête fut trouvée & enterrée avec le corps à Saint Edmond-Bury.

Ivar, maître de l'Estanglie, y plaça sur le trône Egbert, anglois de nation, mais dévoué au roi de Danemarck. Enflés par ces succès, les Danois oubliant le traité qu'ils avoient fait avec *Ethelred*, marcherent du côté du Wessex. Mais *Ethelred*, qui avoit prévu leur dessein, leur opposa une puissante armée, & fit des éforts héroïques pour défendre ses états. Dans l'espace d'une année, il livra neuf batailles, donna toujours des preuves éclatantes de sa valeur, & remporta plusieurs victoires: mais malheureusement pour ses sujets, dans la derniere de ces batailles, il reçut une blessure mortele, qui le mit au tombeau, en 872, après un regne de cinq ans.

ÉTHELRED II. (*Histoire d'Angleterre*.) Un lâche assassinat, commis par Elfride sa mere sur le jeune Édouard le martyr, le plaça sur le trône, & sa perversité fut à tous égards, digne de l'inique moyen qui avoit fait passer le sceptre dans ses mains. Fils indigne d'Edgar le Pacifique, & frere d'Édouard le martyr, *Éthelred II* étoit à peine âgé de douze années lorsqu'il parvint à la courone. Pendant sa minorité, les Pictes désolerent les diverses provinces de son royaume; & ses sujets, qui espéroient que sa valeur vengeroit un jour la patrie, & repousseroit les brigands qui la ravageoient, furent cruélement trompés, quand, devenu majeur, *Éthelred* ne montra qu'un assemblage monstrueux de débauches & de brutalités, d'orgueil & de timidité. Ses goûts pervers, sa foiblesse, son amour effréné pour les plaisirs rendirent aux Danois leur antique courage, & réveillerent en eux le désir de susciter des troubles. Ils inviterent leurs compatriotes à venir, du fond du Danemarck, ravager avec eux l'Angleterre, & s'emparer du riche butin qui sembloit les atendre.

Les Danois empressés descendirent sur les côtes d'Angleterre, & laisserent par-tout d'afreuses marques de leurs dévastations. Ces ravages continuerent & se perpétuerent par les fréquentes irruptions de nouveles troupes de Danois qui passoient chaque jour en Angleterre. Trop timide, trop lâche pour s'opposer à ces invasions, *Éthelred* se décida par le conseil de l'archevêque de Cantorbéry, à offrir aux Danois une somme considérable, à condition qu'ils cesseroient d'opprimer le royaume, & qu'ils se remettroient en mer. Les Danois accepterent les sommes qu'on leur présentoit; mais, remplis de mépris pour *Éthelred*, ils publierent les conditions de leur retraite; en sorte que le parti qu'on leur avoit fait, bien loin de terminer la guerre, ne fit qu'attirer de nouveaux essaims de Danois, qui vinrent à leur tour profiter de la foiblesse des ennemis. Deux de ces troupes ariverent, conduites, l'une par Swénon, roi de Danemarck, & l'autre par Olaüs, roi de Norwege: ils avoient équipé de concert une flote nombreuse; ils entrerent dans la Tamise; & s'étant répandus dans le pays, ils y exercerent les plus grandes cruautés. Olaüs, moins barbare, reconut son injustice, posa les armes, donna la paix aux Anglois, embrassa le Christianisme & s'en retourna dans ses états. Mais, loin de l'imiter, Swénon ne reprit le chemin des côtes qu'après avoir ruiné le royaume, répandu le sang du plus grand nombre des habitans, & forcé *Éthelred* à conclure un traité par lequel il permettoit aux Danois de s'établir en Angleterre, & de se fixer dans les contrées & les villes qui leur plairoient le plus. Autorisés par ce traité, dans les excès de leurs déprédations, les Danois ne mirent plus de bornes à leurs vexations: ils traiterent les Anglois, non en compatriotes, mais en esclaves abatus. C'étoit pour ces conquérans que les Anglois labouroient & semoient. Accâbl[illegible], comme ses sujets, d'une si dure tyrannie, mais trop ir[illegible]midé pour se soustraire en prince courageux a[illegible] fers de ses vainqueurs, *Éthelred II* forma le

complot le plus atroce qu'on puisse imaginer; ce fut de profiter de la sécurité que la terreur publique donnoit aux Danois, & de les faire tous égorger dans un même jour. Cette horrible conspiration fut conduite avec tant de secret, & les mesures prises avec tant de justesse, qu'au jour marqué les Anglois se jeterent sur leurs hôtes, en firent, dans toute l'étendue du royaume, un massacre général, sans égard au sexe, ni à l'âge, ni à la condition des proscrits. *Éthelred* porta la cruauté jusqu'à faire traîner devant lui la sœur de Swénon, jeune princesse, mariée à un seigneur Anglois, & il lui fit couper la tête sur les marches de son trône. Cette afreuse nouvele ne fut pas plutôt parvenue en Danemarck, que Swénon, transporté de fureur, rassembla son armée, équipa une puissante flote, se mit en mer, aborda en Cornouailles, & mit tout à feu & à sang en Angleterre. Batu de tous côtés & hors d'état de s'opposer à la vengeance des Danois, *Éthelred* prit la fuite, pendant que Swénon assouvissoit sa rage & sacrifioit tout à son ressentiment. Abandonés à eux-mêmes, & ne pouvant luter contre la valeur des Danois, les Anglois se soumirent & reconurent Swénon pour leur souverain : mais la tyrannie du roi Danois fut courte, il mourut; & ses sujets, croyant que les disgraces avoient instruit & corrigé leur prince, le rapelerent & le placerent sur le trône, où il continua de se déshonorer par son avidité & ses vices. Cependant Canut, fils de Swénon, partit du Danemarck pour venir prendre possession du royaume d'Angleterre, où il subjugua d'abord tout le Wessex, envahit successivement la plupart des provinces. *Éthelred*, qui n'osoit se montrer devant son concurrent, se renferma dans son palais, couvrant sa timidité du prétexte d'une maladie : mais, à force de contre-faire le malade, il le devint en effet, & mourut en 1017, également méprisé des Danois & de ses sujets, dans la trente-septieme année de son regne, & il transmit ses états, ou plutôt les débris de son royaume, à Edmond, surnommé *Côte-de-fer*, son fils.

ÉTHELWOLPH. (*Hist. d'Angleterre.*) C'est un énorme poids que celui d'un grand nom! *Éthelwolph* en fut accablé. Ce n'est cependant pas qu'il fut sans talens, sans vertus; mais il étoit fils d'Egbert, & il parut, à tous égards, peu digne de succéder à un tel conquérant. Les Danois ne furent pas plutôt informés de la mort d'Egbert, qu'oubliant les conditions auxquelles ils avoient obtenu la paix, ils armerent une flote, se montrerent proche de Southampton, descendirent à terre & pillerent le pays. *Éthelwolph*, envoya contr'eux Ulfard son général, qui les batit & les força de se remettre en mer. *Éthelwolph* se flatoit de n'être plus inquiété, mais il se trompoit : il apprit l'arivée d'une nouvele flote danoise, qui, débarquée à Port-Land, ravageoit la contrée. Le timide souverain non seulement ne marcha point contre les ennemis, mais il ôta le commandement au brave Ulfard, & le donna à Édelin, général sans talens & guerrier sans valeur, qui prit honteusement la fuite & causa la perte de l'armée qui lui avoit été confiée. Édelin fut remplacé par Hébert, qui fut plus malheureux encore, & qui perdit la bataille & la vie. Enhardis par leurs succès, les Danois se répandirent de tous côtés, ravageant la campagne & les villes. *Éthelwolph* se détermina enfin à s'opposer lui-même aux progrès des Danois : il ne fut point heureux, les Anglois furent mis en déroute; & les Danois, chargés de butins & rassasiés de carnage, remonterent sur leurs vaisseaux. Ce fut à peu près dans le temps de ces désastres que la nation des Pictes fut entiérement détruite & exterminée par Keneth II, roi d'Écosse, qui poussa si loin sa victoire, que depuis il n'est plus resté que le nom seul de cette nation, qui avoit fleuri si long-temps dans la Grande-Bretagne.

Éthelwolph, soit pour opposer une plus forte résistance aux Danois, qui ne cessoient d'infester ses états, soit qu'il se sentît fatigué des soins qu'il étoit forcé de donner au gouvernement, s'associa au trône Adelstan son fils naturel, auquel il céda les royaumes de Kent, d'Essex & de Sussex, ne se réservant pour lui-même que la souveraineté sur toute l'Angleterre & le royaume de Wessex. La nation, pour avoir deux rois, n'en fut ni plus heureuse, ni plus sagement gouvernée. Il est vrai que les Danois la laisserent respirer quelque temps; mais cet intervalle fut rempli par les troubles que causerent les mécontentemens & la révolte des Gallois, qui se jeterent sur la Mercie, & remporterent sur Bernulphe, qui y régnoit, de très-grands avantages.

De toutes les fonctions de la royauté, celle qui accâbloit le plus l'âme timide d'*Éthelwolph*, étoit le soin de repousser la guerre par la guerre. Mais enfin, les circonstances devinrent si pressantes, & les Gallois exerçoient dans la Mercie de si cruels ravages, qu'il ne put se dispenser de marcher en persone contre Roderic leur chef. Il rassembla ses troupes & les joignit à celles de Bernulphe, roi de Mercie. Roderic, assez puissant pour luter contre Bernulphe, ne se crut point assez fort pour résister au Anglois joints aux Merciens, & il demanda la paix, qu'*Éthelwolph* s'empressa d'autant plus volontiers de lui acorder, que ce n'étoit jamais que par éfort qu'il se décidoit à combatre. Mais il se flata vainement de jouir du repos que cette paix sembloit lui procurer : les Danois, qui tous les ans faisoient des invasions en Angleterre, occupés à dévaster les provinces du Nord, avoient laissé les provinces méridionales jouir de quelque tranquillité; mais elles éprouverent à leur tour les fureurs de ces brigands, qui firent une descente sur les côtes du Wessex, & ravagerent les contrées voisines de la mer. Ils se retiroient chargés de butin, & fatigués plutôt que rassasiés de crimes, lorsque,

prêts à se rembarquer, ils rencontrerent le comte de Céol, général d'*Éthelwolph*, qui, profitant du désordre où étoient ces troupes, tomba sur elles au moment où elles s'y attendoient le moins, & les défit entiérement. Cette perte ne fit qu'irriter les Danois, au lieu de les décourager; & dès le printemps de l'année suivante, ils entrerent dans la Tamise avec une flote de trois cents voiles, remonterent la riviere jusqu'auprès de Londres, descendirent, & commirent des cruautés inexprimables. Peu satisfaits d'avoir dévasté la campagne, ils entrerent dans Londres, y mirent tout à feu & à sang, ainsi que dans Cantorbéry: ils passerent ensuite dans le royaume de Mercie, où ils ne suspendirent les excès de leurs fureurs, que par l'avis qu'ils reçurent des préparatifs que faisoient *Éthelwolph* & Adelstan. Ils retournerent sur leurs pas, & repasserent la Tamise, déterminés à livrer bataille aux deux rois, campés à Ockley, dans la province de Surrey. Ils ne cesserent de piller, de massacrer, que lorsqu'ils furent en présence d'*Éthelwolph* & d'Adelstan. Le combat s'engagea; la haine étoit égale des deux côtés; la victoire balança quelque temps: mais enfin elle se déclara pour les Anglois, qui firent un massacre si terrible de leurs ennemis, qu'il n'en réchapa presque point.

Depuis cette bataille, l'histoire garde le silence sur Adelstan: les annalistes disent seulement qu'il mourut sans laisser de regrets à d'autre qu'à son pere qui ne voulut point céder la courone de Kent à Éthelbald son fils aîné, dont il détestoit les vices.

La défaite des Danois, procurant à l'Angleterre la paix dont elle avoit été privée depuis tant d'années, *Éthelwolph* s'occupa tout entier à des pratiques religieuses. Il se rendit à Rome, y reçut un acueil distingué, se prosterna aux pieds du pontife, & fut si flaté des honeurs qu'on lui rendit, qu'il s'engagea à envoyer tous les ans à Rome une retribution de trois cents marcs, dont deux cents pour fournir des cierges aux Églises de Saint Pierre & de Saint Paul, & cent pour subvenir aux besoins particuliers du Pape. Pendant qu'*Éthelwolph* étoit à Rome, Éthelbald son fils aîné, dévoré d'ambition forma des desseins pernicieux contre son pere. Le mariage inégal qu'*Éthelwolph*, déja fort âgé, venoit de contracter en France, à son retour de Rome, avec Judith, fille de Charles le Chauve, acheva d'ulcérer le cœur d'Éthelbald, qui forma, avec les principaux seigneurs d'Angleterre, une conspiration dont l'objet étoit de détrôner *Éthelwolph*. Celui-ci n'eut pas plutôt reçu avis des perfides projets de son fils, qu'il se hâta de revenir dans ses états, où tout paroissoit disposé à une guerre civile, lorsque quelques seigneurs, assez bons patriotes pour prévenir les maux que causeroit inévitablement une telle désunion entreprirent de terminer cette querele par un racomodement. *Éthelwolph*, qui détestoit la violence, & dont l'âge avancé augmentoit la timidité, consentit volontiers à un traité de paix, par lequel il céda à son fils le royaume de Wessex, se contentant de celui de Kent. Il ne survécut que deux ans à ce partage: il ne s'occupa plus qu'à édifier ses peuple & sa cour. Dans les derniers jours de sa vie, il fit un testament & disposa des états dont il s'étoit réservé la possession en faveur d'Éthelbert, son second fils, auquel il substitua Éthelred, son troisieme fils, & à celui-ci, Alfred, le plus jeune de ses enfans. *Éthelwolph* mourut peu de temps après, en 857.

ÉTIENNE, (*Histoire d'Angleterre*.) Si les usurpateurs peuvent faire oublier le vice de leur élévation, ce n'est qu'à force de vertus, de bienfaisance, de justice, de générosité; mais il est rare & presque sans exemple qu'un usurpateur consente à ne point régner en tyran. Toutefois *Étienne*, qui n'avoit au trône britannique que des prétentions fort éloignées, & que la force & l'intrigue y placerent au préjudice de celui qui y avoit de légitimes droits, fut équitable, clément, & zélé pour les loix & le bien de ses sujets. Son regne fut très-orageux: la guerre que ses concurrens lui déclarerent, les complots que les grands formerent contre lui, ne l'empêcherent point de travailler autant que les circonstances le lui permirent, au bonheur & à la gloire de la nation. Henri I, peu d'annés avant sa mort, se voyant sans enfans mâles légitimes, avoit obligé sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, d'épouser Geoffroi, comte d'Anjou, surnomé *Plantagenet*, fils de Foulques, alors roi de Jérusalem; Henri I crut avoir fixé le sceptre dans sa maison, lorsque Mathilde eut un enfant de son nouvel époux. À peine cet enfant fut né, que son aïeul Henri exigea de tous ses sujets, Anglois & Normands, qu'ils prétassent au jeune prince serment de fidélité, se défiant sans doute de la validité d'un semblable serment qu'il avoit fait préter à sa fille Mathilde; mais les Anglois n'eurent pas plutôt vu Henri dans le tombeau, qu'oubliant tous ces sermens, ils regarderent comme indigne de la nation d'obéir au fils de Geoffroi, qu'ils croyoient incapable de gouverner sagement le royaume pendant la minorité de son fils. D'ailleurs, quoique douée de talens peu communs, Mathilde n'avoit point celui de faire aimer sa puissance; elle ne savoit, au contraire, que se faire craindre & haïr, par la hauteur & la fierté de son caractere. *Étienne*, comte de Boulogne, fut celui sur lequel la nation entiere jeta les ieux pour remplir le trône vacant. Adele sa mere, fille de Guillaume le conquérant, avoit eu du comte de Blois, son époux, quatre enfans: l'aîné, par des défauts naturels qui le rendoient incapable de tout, fut condamné, dès son enfance, à vivre dans l'obscurité; Thibaud, qui étoit le second, recueillit la succession paternelle; & *Étienne*, qui étoit le troisieme, fut envoyé, avec Henri son jeune frere, à la cour du roi d'Angleterre son oncle. Henri I, enchanté des talens

& des grandes qualités du jeune *Étienne*, eut pour lui la plus vive tendresse, & s'atacha à l'enrichir & à le rendre l'un des plus puissans seigneurs de ses états. Ce ne fut même qu'à sa sollicitation qu'il retira Henri du monastere de Clugni pour lui donner l'abbaye de Glaston, & quelque temps après, l'évêché de Winchester. *Étienne*, pénétré de reconoissance, parut entiérement dévoué aux volontés du roi son oncle, & fût le premier à prêter serment à Mathilde, ainsi qu'à son fils; mais il ne respecta plus, après la mort du roi, le serment, qu'il prétendit n'avoir donné que forcément. Ainsi, avant même que Mathilde se doutât que son fils pût avoir des concurrens, les grands assemblés proclamerent *Étienne* de Blois souverain d'Angleterre & duc de Normandie.

Étienne employa les premiers jours de son regne à répandre sur les grands & le peuple des bienfaits que tout autre souverain eût regardés peut être comme des sacrifices nuisibles à la royauté; car il permit aux grands de fortifier leurs châteaux; & cette permission, dont ils abuserent ensuite, devint funeste par les troubles que ces forts perpétuerent. Il rétablit aussi toutes les chartes populaires acordées par ses prédécesseurs, tombées en désuétude, ou révoquées en differentes circonstances. La rébellion des Normands l'obligea, dès l'année suivante, à passer dans cette province, où sa présence éteignit les factions, & qu'il céda à son fils Eustache, ne voulant s'occuper désormais que du soin de gouverner son royaume.

Tandis qu'*Étienne* prenoit les moyens les plus sûrs de remplir ses projets, Mathilde n'atendoit que l'occasion de se renverser du trône & de faire valoir ses droits, ou plutôt ceux de Henri son fils. Elle avoit, en Angleterre, un grand nombre de partisans & le roi d'Écosse son parent, qui s'étoit ligué avec elle, entra inopinément à la tête d'une formidable armée dans le Northumberland, où il se préparoit à mettre tout à feu & à sang, lorsque Thurston, archevêque d'Yorck, arrêta ses progrès. Thurston, homme fier, qui n'ignoroit pas le métier des armes, se mit à la tête de l'armée d'*Étienne*, marcha contre les Écossois, les combatit, & remporta la victoire. Pendant que l'archevêque Thurston repoussoit le roi d'Écosse, *Étienne* dissipoit les factieux qui s'étoient atroupés dans le sein de ses états; à force de sagesse, de vigilance, & sur-tout par ses bienfaits, il parvint à rétablir le calme. Mais ces jours de tranquillité durerent peu: la défaite des Écossois n'avoit pas découragé Mathilde, qui fondoit toujours ses espérances sur les droits de son fils, & plus encore sur l'esprit factieux des partisans qu'elle avoit en Angleterre, & qui atendoient avec impatience que les circonstances leur permissent de se déclarer hautement, & de prendre les armes contre leurs souverains. Mathilde quoique très-peu acompagnée, rentra en Angleterre, & bientôt sa présence aluma le feu de la guerre civile.

Informé de l'arivée de son ennemie, *Étienne* rassembla ses troupes, & marcha vers Arundel. Mathilde, qui s'étoit renfermée dans cette place, qu'elle n'avoit point eu le temps de fortifier, n'opposa qu'une foible résistance à l'armée royale, qui s'empara d'Arundel, & fit Mathilde prisoniere. *Étienne*, moins prudent que généreux, rendit la liberté à sa rivale; & celle-ci ne profita de ce bienfait que pour porter des coups plus assurés au roi: elle prit la route de Walingfort, & de là se rendit à Lincoln, où elle rassembla les principaux d'entre ses partisans, & où elle fut bientôt jointe par une foule de mécontens. *Étienne*, qui alors, mais trop tard, se repentit d'avoir laissé respirer sa rivale, fit d'inutiles éforts pour éteindre la révolte & désarmer les factieux: il échoua dans ses projets, & il ne lui resta d'autre ressource que celle de réduire, par les armes, des rebelles que sa clémence n'avoit fait qu'irriter. Dans l'espérance de triompher une seconde fois de Mathilde, & de la prendre prisoniere, il alla lui-même l'assiéger à Lincoln; mais cette place étoit mieux gardée & mieux fortifiée qu'Arundel, & le comte de Glocester, frere naturel de Mathilde, non seulement força l'armée royale de lever le siége, mais il l'ataqua, la batit & fit le roi prisonier. Cette action brillante eût couvert le comte de gloire, s'il n'eût déshonoré ses lauriers par la dureté des traitemens qu'il fit éprouver à *Étienne*: il le chargea de chaînes comme un vil esclave; &, à la sollicitation de son ingrate sœur, il l'exposa aux injures les plus humiliantes.

L'infortune d'*Étienne* ruina son autorité; sa chute souleva contre lui la plus grande partie des seigneurs, qui jusqu'alors lui avoient témoigné l'atachement le plus inviolable; tout changea de face en Angleterre; & la ville de Londres, qui avoit tant de fois donné l'exemple de la fidélité, ouvroit ses portes à Mathilde, qui, dès ce jour même, y fut proclamée & couronée; mais sa fierté, sa rigueur, ses imprudences, & les mépris dont elle paya les services de ses plus zélés partisans, lui aliénerent bientôt le cœur de ces mêmes Anglois qui s'étoient parjurés pour elle, & lui avoient sacrifié jusqu'à leur honeur. Ses exactions souleverent le peuple, & la sévérité des proscriptions qu'elle ordona contre les partisans d'*Étienne*, acheva d'irriter ses sujets, qui, fatigués du joug qu'elle apesantissoit sur eux, leverent de toutes parts l'étendard de la révolte. Environée d'une foible troupe de gardes, Mathilde se crut trop heureuse d'abandoner le sceptre & de sauver sa tête; mais son frere, moins heureux, tomba au pouvoir des révoltés. Le besoin que Mathilde avoit de ses conseils & de son bras, la détermina à l'échanger avec *Étienne*, qui, dans le même jour, recouvra la courone & la liberté. Le premier usage qu'il en fit, fut de poursuivre son ennemie, qu'il alla assiéger dans Oxfort, où elle s'étoit retirée. Oxfort ne pouvoit pas tenir; & le comte de Glocester n'avoit point de soldats.

L'armée royale pressoit vivement le siége, & Mathilde touchoit au moment d'être encore réduite en captivité : cette situation ne déconcerta point cette princesse ; au défaut de la force, elle eut recours au stratagême : une nuit qu'il neigeoit prodigieusement, Mathilde couverte d'habits blancs sortit seule d'Oxfort, passa sans être aperçue au milieu des ennemis, s'égara, revint sur ses pas, se hazarda dans des routes qu'elle ne connoissoit pas, & après les plus grandes fatigues & des dangers plus grands encore, ariva à un port où elle s'embarqua sur un vaisseau qui la transporta en Normandie, à la cour du prince Henri son fils. Là, vaincue & ne desespérant point de ramener la fortune, elle atendit l'occasion de rentrer en Angleterre ; mais son atente fut inutile ; sa fuite & ses désastres avoient entiérement dissipé son parti.

Les troubles de cette malheureuse guerre avoient jeté l'Angleterre dans le plus grand désordre. *Étienne* eut à peine repris les rênes du gouvernement, qu'il arrêta les maux qui désoloient l'état. Par ses soins & sa vigilance, les loix reprirent leur anciene vigueur ; sa justice fut rendue avec intégrité ; les brigands furent punis ; l'agriculture fut protégée. Respecté des puissances étrangeres, chéri de ses sujets, *Étienne* crut qu'il étoit temps de prévenir les maux que sa mort & la vacance du trône pouroient occasioner. Dans cette vue il désigna Eustache son fils pour son successeur, & voulut que ses sujets lui prétassent serment de fidélité ; il voulut ajouter à ce serment, dont il connoissoit la foiblesse, la solemnité plus frapante du couronement de son fils. Mais l'archevêque de Cantorbéry refusa de le couroner. À l'exemple de l'archevêque, tous les autres prélats refuserent de couroner Eustache ; leur refus irrita si fort *Étienne*, qu'il les fit mettre tous en prison. Une partie du peuple se souleva ; les partisans de Mathilde se réunirent tous à Walingfort, où *Étienne* alla les assiéger : mais il y éprouva plus de difficultés qu'il n'en avoit prévu ; son embaras s'accrut par l'arivée inopinée de Henri, fils de Mathilde, qui parut tout-à-coup suivi d'une petite armée devant les lignes de l'armée royale. Les forces étoient inégales ; & le fils de Mathilde, qui n'avoit qu'un petit nombre de soldats à opposer à son ennemi, jugea à propos de ne point livrer bataille, préférant d'afamer l'armée d'*Étienne*, en le tenant renfermé entre son armée & la ville. Dès la nuit même de son arivée, la circonvallation fut faite, de maniere qu'*Étienne* ne pouvant ni combatre, ni se retirer, sans s'exposer à une défaite certaine, se vit dans la situation la plus critique. Eustache, instruit du danger qui menaçoit son pere, rassembla précipitament une nouvele armée, & vint à son tour renfermer Henri entre son armée & celle du roi *Étienne*, en sorte que Henri se voyoit dans la cruele alternative de périr de faim, ou s'il sortoit, de faire mettre son armée en pieces. Les Anglois & les Normands atendoient en frémissant l'issue du combat qui alloit décider du sort d'*Étienne* & de Henri, & peut-être achever d'écraser le royaume. Mais au moment où l'orage paroissoit devoir éclater, les principaux chefs des deux armées réfléchirent sur les funestes suites qu'auroit une bataille, & entrerent en négociation. Après beaucoup de conférences, il fut enfin convenu qu'*Étienne* garderoit la courone d'Angleterre pendant le reste de sa vie, qu'après sa mort le sceptre passeroit dans les mains de Henri, qu'*Étienne* adopteroit pour son fils, & qu'il déclareroit son héritier. Eustache, qui, à tous égards, méritoit d'être traité plus favorablement, ne fut point consulté dans cet accommodement, qui le dépouilloit de ses droits : il en conçut tant de chagrin, qu'il mourut quelques mois après, à la fleur de son âge, & amérement regrété des Anglois ; mais beaucoup plus encore d'*Étienne* son pere, qui ne lui survécut que d'une année, dévoré de douleur, & emportant dans le tombeau l'estime de ses ennemis & l'amour de ses peuples.

ÉTIQUETE, s. f. (*Hist. mod.*) cérémonial écrit ou traditionel, qui regle les devoirs extérieurs à l'égard des rangs, des places & des dignités.

De tous temps il y a eu des distinctions de rangs & de fonctions dans un état ; mais l'*étiquete*, proprement dite, n'est pas fort anciene dans le systême actuel de l'Europe : je ne crois pas qu'on en trouvât un détail en forme avant la seconde maison de Bourgogne. Philippe le Bon, aussi puissant qu'un roi, soufroit impatiemment, de n'en pas porter le titre : ce fut peut être ce qui lui fit former un état de maison qui pût éfacer celles des rois, par la magnificence, le nombre des officiers, & le détail de leurs fonctions. Cette *étiquete* passa dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie avec Maximilien. Les Mores avoient porté la galanterie & les fêtes en Espagne ; l'*étiquete* y porta la morgue & l'ennui.

L'*étiquete* n'est ni sévere ni réguliere en France. Il y a peu d'occasions d'éclat où l'on ne soit obligé de rechercher ce qui s'est pratiqué à la cour en pareilles circonstances ; on l'a oublié, & l'on tâche de se le rapeler, pour l'oublier encore. Le François est assez porté à estimer ce qu'il doit respecter, & à aimer ce qu'il estime : il n'est pas en lui de remplir froidement ni sérieusement certains devoirs ; il y manque avec légéreté, ou s'en aquite avec chaleur. Ce qui pouroit être ailleurs une marque de servitude, n'est souvent en France qu'un effet de l'inclination & du caractere.

ÉTRENNES, s. f. (*Hist. anc. & mod.*) présens que l'on fait le premier jour de l'année. Nonius Marcellus en raporte sous les Romains l'origine à Tatius, roi des Sabins, qui régna dans Rome conjointement avec Romulus, & qui ayant regardé comme un bon augure le présent qu'on

lui fit le premier jour de l'an de quelques branches coupées dans un bois consacré à *Strenua*, déesse de la force, autorisa cette coutume dans la suite, & donna à ces présens le nom de *strenæ*. Quoi qu'il en soit, les Romains célébroient ce jour-là une fête de Janus, & honoroient en même temps Junon. Ils se faisoient réciproquement des présens de figues, de dattes de palmier, de miel, pour témoigner à leurs amis qu'ils leur souhaitoient une vie douce & agréable. Les cliens, c'est-à-dire, ceux qui étoient sous la protection des grands, portoient ces sortes d'*étrennes* à leurs patrons & y joignoient une petite piece d'argent. Sous l'empire d'Auguste, le sénat les chevaliers & le peuple lui présentoient des *étrennes*, & en son absence ils les déposoient au capitole. On employoit le produit de ces présens à acheter des statues de quelques divinités, l'empereur ne voulant point appliquer à son profit les libéralités de ses sujets. Parmi ses successeurs, les uns adopterent cette coutume, d'autres l'abolirent; mais elle n'en eut pas moins lieu entre les particuliers. Les premiers chrétiens la désapprouverent, parce qu'elle avoit trait aux cérémonies du paganisme, & qu'on y mêloit des superstitions; mais depuis qu'elle n'a plus eu pour but que d'être un témoignage d'estime ou de vénération, on a cessé de la condamner.

ETTMULLER, (MICHEL & MICHEL-ERNEST), (*Hist. litt. mod.*) nom de deux célebres médecins allemands, pere & fils : le fils, mort à Leipsick en 1732, a donné la vie & les ouvrages de son pere, mort aussi à Leipsick en 1683.

ÉVAGORAS, (*Hist. anc.*) est le nom de deux rois de Salamine dans l'île de Cypre, dont on croit que le second fut le petit-fils du premier. Ce premier fut un grand roi d'un petit état; Athênes l'adopta pour citoyen, & lui érigea une statue en reconoissance des services qu'elle en avoit reçus contre les Lacédémoniens : Isocrate a fait son éloge, pour servir d'exemple & de leçon à Nicoclès, fils & successeur d'*Évagoras*. Cet éloge est le portrait d'un prince acompli, qui avoit mis à profit toutes les leçons du malheur. *Évagoras* eut à soutenir une guerre désavantageuse contre le roi de Perse Artaxerxès Mnémon; il fut obligé de se soumettre & de payer tribut. Il mourut vers l'an 372 avant J. C.

Son petit-fils fut détroné; le roi de Perse Ochus jugea d'après les plaintes de ses peuples qu'il l'avoit été justement; il lui donna cependant, pour le dédomager, un gouvernement, mais dans lequel *Évagoras* se conduisit si mal, qu'il s'en fit encore chasser; ayant tenté quelque entreprise sur Salamine, il fut pris, & on le fit mourir vers l'an 351 avant J. C.

ÉVAGRE. (*Hist. ecclés.*) C'est le nom 1°. d'un patriarche de Constantinople dont l'élection, faite en 370, fut l'origine d'une persécution contre les catholiques, décrite par Saint Grégoire de Nazianze;

2°. D'un patriarche d'Antioche, élu en 380, mort vers l'an 392, ami de Saint Jérôme;

3°. De l'auteur d'une histoire ecclésiastique, dont Robert Étienne & le savant Valois ont donné des éditions; elle commence où Socrate & Théodoret finissent la leur, c'est-à-dire, vers l'an 431, & va jusqu'en 594. *Évagre* étoit né vers l'an 536. C'est celui qu'on nomme *Évagre* le scholastique.

ÉVARIC, (*Hist. mod.*) roi des Goths d'Espagne au cinquieme siecle, connu par beaucoup de guerres, mort à Arles en 484.

ÉVARISTE, (*Hist. ecclés.*) Pape, successeur de Saint Clément, élu l'an 100, mort l'an 109.

EUCHER, (*Hist. ecclés.*) (Saint) archevêque de Lyon, nommé vers l'an 434, auteur de divers ouvrages, entr'autres d'un *Éloge du désert*, adressé à Saint Hilaire, & d'un traité *du mépris du monde*, l'un & l'autre traduits par M. Arnauld d'Andilly. Saint *Eucher* a aussi écrit l'histoire de Saint Maurice & des martyrs de la légion thébaine. Il mourut vers l'an 454.

EUCLIDE, (*Hist. litt. anc.*) Indépendament d'*Euclide* le mathématicien, auteur des *Élémens* si connus, & qui professoit la géométrie à Alexandrie sous le regne de Ptolémée, fils de Lagus, l'antiquité nous offre un autre *Euclide*, mégarien, pour qui la philosophie de Socrate avoit tant de charmes, que les Athéniens ayant défendu sous peine de mort aux Mégariens d'entrer dans leur ville, il y entroit la nuit en habits de femme au péril de sa vie, pour n'être pas privé des leçons de ce philosophe. On regarde cet *Euclide* comme l'inventeur des subtilités de la logique qui ont servi depuis de modele à la scholastique.

Quant au mathématicien d'Alexandrie, le roi Ptolémée voulut apprendre de lui la géométrie; mais bientôt rebuté des premieres difficultés, il demanda s'il n'y avoit pas de méthode plus courte & plus facile pour l'apprendre; *je n'en connois point*, dit *Euclide*, *de particuliere pour les rois*.

EUDES, fils de Robert-le-Fort, XXIXe roi de France, (*Hist. de France.*) parvint au trône par ses vertus politiques & guerrieres: son pere, qui mourut les armes à la main, en combatant contre les Normands, lui laissa d'illustres exemples à suivre. La défense de Paris assiégé par ce peuple, qui ressembloit moins à une nation qu'à un essaim de brigands, avoit tourné vers *Eudes* tous les regards des François, & lui avoit concilié tous les cœurs : sa taille noble & majestueuse, son accès facile & populaire, sa figure gracieuse & intéressante soutenoient l'enthousiasme national, excité par ses premiers exploits militaires. Les seigneurs de Neustrie, qui, dans

ce siecle fécond en orages, sentoient le besoin d'un chef qui sût combatre & gouverner, le proclamerent roi dans un parlement tenu à Compiegne. Le peuple n'eut point de part à cette élection; on avoit cessé de l'appeler aux assemblées nationales, où jamais il ne joua un rôle bien intéressant.

Eudes, reconu roi dans la Neustrie & dans l'Aquitaine, usa de la plus grande modération & c'étoit le plus sûr moyen de faire perdre le souvenir de son usurpation. Il déclara que Louis le Begue l'ayant nommé tuteur de Charles le Simple, il ne pouvoit & ne vouloit prendre les rênes du gouvernement, que pour les remettre au jeune prince quand son âge lui permettroit de les diriger. Plusieurs chronologistes, fondés sur cette déclaration, ne l'ont point compté au nombre des rois de France. Ils ne peuvent contester qu'il n'en ait pris le titre; mais ils prétendent que, dans ce siecle, les seigneurs s'intituloient seigneurs des terres & domaines de leurs pupilles.

Eudes avoit un rival redoutable dans Arnoul le Bâtard; on prétend qu'il alla le trouver à Wormes, & que là il lui remit la courone & les autres marques de la dignité royale, l'assurant qu'il ne vouloit les tenir que de lui: suivant ce sentiment, cette démarche lui en fit un allié & un ami. Son pouvoir fut long-temps chancelant: l'héritage de Charlemagne étoit alors disputé par cinq princes rivaux, qui, ne pouvant s'exclure, mettoient leur gloire à le déchirer. Rodolphe étendoit sa domination sur la Bourgogne & la Savoie; Arnoul régnoit en Allemagne, Louis, fils de Boson, tenoit sous sa puissance le Dauphiné & le Lyonois; *Eudes* tenoit le reste de la France, que ravageoient toujours les Normands: ce prince les vainquit par-tout où il put les combatre: ce héros en fit sur-tout un horrible carnage dans la forêt de Montfaucon; mais ses afaires l'ayant forcé de tourner d'un autre côté, ils se vengerent cruélement de cette défaite, ils prirent Meaux, & en réduisirent les habitans en esclavage; ils marcherent ensuite vers Paris, dont ils formerent le siége. *Eudes* s'avança pour le délivrer; sa réputation de valeur jeta la crainte parmi ces barbares, qui, quoique beaucoup supérieurs par le nombre, n'oserent hazarder le combat: ils renoncerent à leur entreprise pour se répandre dans la Bretagne & le Cotentin. Tandis qu'*Eudes* réprimoit les courses des Normands, les seigneurs qui l'avoient élu tournerent un regard de pitié sur Charles le Simple leur roi, dont ils avoient injustement trahi la cause: le monarque qu'ils avoient oublié jusqu'alors, fut tiré de l'obscurité & proclamé par leur suffrage, plus puissant que le droit de la naissance dans ces temps d'anarchie & de discorde. Cette révolution augmenta les calamités publiques: les deux princes rivaux défendirent leur cause par les armes; dès qu'*Eudes* parut, il vainquit sans combatre: telle étoit l'opinion de sa valeur, qu'elle dissipa les partisans de Charles: ce prince alla mendier un asyle chez le roi de Germanie, qui feignit de prendre sa défense & qui le trahit.

Eudes, aussi habile à négocier qu'à combatre, se rendit au concile de Wormes, convoqué par Arnoul, pour apaiser les troubles: tout ce qui fut arrêté dans cette assemblée resta sans exécution. Foulques, archevêque de Reims, fut plus heureux dans ses négociations. Ce fut ce prélat qui eut la gloire de rétablir le calme dans le royaume: il engagea les deux princes rivaux à consentir à un traité de partage. Charles fut reconu roi de France, *Eudes* en posséda cette partie qui est entre la Seine & les Pyrénées: il ne se faisoit point de partage qu'on ne fît en même temps un très-grand nombre de mécontens. De nouveles guerres étoient prêtes à se ralumer. La mort d'*Eudes*, arivée en 896, en suspendit pour quelques instans les ravages. Il régnoit depuis l'an 888.

EUDOXE, (*Hist. anc.*) *Eudoxe* de Guide, célèbre principalement comme astronome & comme géographe, a perfectioné la théorie des sections coniques. Ses talens & ses connoissances lui valurent l'honeur d'être le législateur de sa patrie. Mort l'an 350 avant J. C.

EUDOXE, (*Hist. eccl.*) est encore le nom d'un évêque arien, que son parti & la faveur de l'empereur Constance éleverent sur le siége de Constantinople, vers l'an 360 de J. C. Il mourut l'an 370.

EUDOXIE, ou EUDOCIE; (*Hist. rom.*) c'est le nom de quatre impératrices, toutes quatre célebres.

1°. La premiere étoit femme de l'empereur Arcadius; elle l'avoit épousé par le crédit de l'eunuque Eutrope: ce malheureux, dépouillé de ses biens, de ses dignités, & livré à la vengeance du peuple, chercha un asyle dans une Église; on voulut l'en arracher; S. Jean Chrysostôme prit sa défense, & par un discours plein d'éloquence & d'humanité, lui concilia la faveur & la pitié publiques. Europe eut la tête trauchée à Chalcedoine, l'an 399. S. Jean Chrysostôme encourut la disgrace de l'impératrice *Eudoxie* par ses véhémentes & courageuses déclamations contre le luxe, le faste & les déprédations de la cour impériale. *Eudoxie* le persécuta & le fit envoyer deux fois en exil, en 403 & 404. Elle mourut peu de temps après d'une fausse couche.

2°. *Eudoxie*, qui se nommoit aussi Athénaïs & qui étoit athéniene, fille de Léonce le philosophe, épousa l'empereur Théodose le jeune, en 421, par l'entremise de Pulchérie, sœur de cet empereur. Déshéritée par son pere, qui crut qu'avec des talens joints à la beauté on n'avoit pas besoin de biens, maltraitée par ses freres qui se prévalurent contr'elle des dispositions de leur pere, elle demanda justice à Pulchérie, qui l'ayant connue, la jugea digne du rang suprême & la fit épouser à l'empereur son frere: devenue toute-puissante, elle oublia les torts de ses freres

& les éleva aux premieres dignités de l'État. L'empereur la fupçona d'infidélité & la perfécuta. Rentrée par l'effet de cette difgrace dans la condition privée, elle vécut à Jérufalem dans l'obfcurité, dans la piété, dans les travaux littéraires. Elle avoit fait divers ouvrages dont parle Photius. Elle mourut en 460; fa vie a été écrite par Villefore.

3o. *Eudoxie*, fille de la précédente & de l'empereur Théodofe II, époufa l'empereur Valentinien III; le tyran Maxime, qui affaffina Valentinien & ufurpa l'empire, força *Eudoxie* de l'époufer, & lui avoua que l'amour qu'il avoit conçu pour elle, avoit été le principal motif de fon crime. *Eudoxie*, pour le punir & pour venger Valentinien, appela en Italie Genferic & les Vandales, qui facagerent Rome, mais qui emmenerent en Afrique *Eudoxie* captive. M. de Chabanon, de l'académie françoife & de l'académie des infcriptions & belles lettres, a fait de ce fujet une tragédie intéreffante.

4o. *Eudoxie*, veuve de Conftantin Ducas, empereur grec au onzieme fiecle, époufa en fecondes noces Romain Diogene, un des plus grands capitaines de l'empire. L'hiftoire de ce fecond mariage eft mêlée d'incidens romanefques & d'intrigues dignes d'une cour déliée & corrompue. Dans un accès de tendreffe conjugale, elle avoit promis avec ferment & par écrit à Conftantin Ducas, fon premier mari, de ne fe jamais remarier; cet écrit étoit dépofé entre les mains de Xiphilin, patriarche de Conftantinople. Après la mort de Conftantin Ducas, arivée en 1067, elle fe fit proclamer impératrice & fit proclamer en même temps fes fucceffeurs trois fils qu'elle avoit de Conftantin. Romain Diogene, ayant voulu lui enlever la courone, fut vaincu, pris & condamné à mort; *Eudoxie* voulut le voir avant l'exécution, & fut fi frapée de fa bonne mine, qu'elle lui acorda fa grâce; elle s'y atacha de plus en plus le mit à la tête de fes armées, & voulut l'époufer, mais il fallut tirer des mains du patriarche Xiphilin l'écrit fatal par lequel elle avoit renoncé à un fecond mariage. Un eunuque de confiance va trouver le patriarche & lui confie en fecret que l'impératrice a conçu une forte inclination pour le frere de Xiphilin, & que l'écrit eft le feul obftacle qui s'oppofe au défir qu'elle a de l'époufer. Le patriarche remet l'écrit. *Eudoxie*, devenue libre, époufe Romain Diogene (en 1068,) & le fait empereur. Trois ans après, (en 1071) l'empereur Michel, fon fils, fe fait proclamer & la fait enfermer dans un couvent. On a de cette *Eudoxie* un ouvrage manufcrit célebre qui eft à la bibliotheque du roi, concernant les généalogies des dieux, des héros & des héroïnes.

ÉVEILLON, (Jacques) (*Hift. litt. mod.*) chanoine & grand vicaire d'Angers, favant vertueux, dont il faudroit parler quand on n'auroit à en raporter que le mot fuivant. Il vêtiffoit les pauvres, & il n'avoit point de tapifferie dans fa chambre; fes amis lui reprochoient ces murailles nués qui leur choquoient la vue: *ces murailles*, leur répondoit-il, *ne me difent pas qu'elles aient froid*; *mais les pauvres que je trouve à ma porte tout tremblans*, *me difent qu'ils ont befoin d'habits*. Il a écrit fur diverfes matieres eccléfiaftiques, fur les proceffions, fur le chant d'Églife, fur les excommunications. Né en 1572, mort en 1651.

ÉVELIN (Jean) (*Hift. litt. mod.*) a obtenu pour l'univerfité d'Oxford les marbres d'Arondel, & pour la fociété royale de Londres, la bibliotheque du même comte d'Arondel. Il a écrit fur la gravure en cuivre, fur la culture des arbres, fur l'origine & les progrès de la navigation & du commerce, fur les médailles. Il a traduit le *parfait Jardinier* de la Quintinie & des traités d'architecture de Chambray. Né à Wotton en Surrey en 1620, mort en 1706.

EUGENE (*Hift. eccléf.*) Il y a eu quatre Papes de ce nom.

Eugene III, chaffé de Rome par les troubles de fon temps, vint en France, où il avoit été moine à Cîteaux & à Clervaux, fous faint Bernard; il y tint quelques conciles. Saint Bernard, dit M. le préfident Hénault, confervoit „ fous le Pape *Eugene III*, qui avoit été fon difciple, un afcendant qui les honoroit également „ l'un & l'autre „. *Eugene III* fiégea depuis 1145 jufqu'à 1153: dom Jean de Lannes, bibliothécaire de l'abbaye de Clervaux, a écrit l'hiftoire de fon pontificat, publiée an 1737.

Eugene IV fiégea depuis 1431 jufqu'en 1447. Ce fut fous lui que fe tint le concile de Bâle, avec lequel il eut de grandes conteftations, d'où nequit un fchifme, le concile l'ayant dépofé & ayant mis à fe place Amédée, duc de Savoie, qui avoit remis fon duché à fon fils, & vivoit paifible & heureux en apparence dans la folitude de Ripaille. Saifi d'une nouvele ambition, il accepta la papauté; mais il n'eft qu'au rang des antipapes, fous le nom de Félix V.

EUGENE, nom d'un romain, que le comte Arbogafte falua empereur à Vienne en Dauphiné, après la mort du jeune Valentinien, en 392: il fit quelques conquêtes en Allemagne & en Italie, & fut vaincu, le 6 feptembre 394, par l'empereur Théodofe, qui lui fit trancher la tête fur le champ de bataille.

EVILMÉRODAC, (*Hift. facr.*) fils & fucceffeur de Nabuchodonofor, roi de Babylone, fut affaffiné après un regne de deux ans, par Nériglifor fon beau-frere.

EUMENE, (*Hift. anc.*) l'un des plus célebres capitaines connus fous le titre de fucceffeurs d'Alexandre; il conquit la Cappadoce & la Paphlagonie, fit la guerre avec divers fuccès à Cratere, à Antipater, à Antigone, fut vaincu par ce dernier, au moyen d'une trahifon à Orcinium en Cappadoce, l'an 320 avant J. C. & livré à

Antigone, qui le fit mourir en prison, l'an 315 avant J. C.

Eumene est encore le nom de deux rois de Pergame, dont le second, neveu du premier, contemporain & ennemi d'Antiochus & de Prusias & allié fidele des Romains, est principalement connu par son amour pour les lettres & par l'augmentation considérable qu'il fit à la bibliotheque de Pergame, fondée par ses prédécesseurs sur le modele de celle d'Alexandrie.

Eumene, *Eumenius*, est aussi le nom d'un orateur du 4e siecle, natif d'Autun, originaire d'Athênes, qui prononça, l'an 309, le panégyrique de Constance-Chlore & du grand Constantin son fils. Il mourut vers le milieu du 4e siecle. Le pere de la Baune, jésuite, a recueilli ce qui reste de ses harangues; elles sont partie du recueil intitulé: *Panegyrici veteres ad usum Delphini.*

EUNAPE, *EUNAPIUS*, (*Hist. litt.*) né à Sardes en Lydie, connu principalement comme historien, avoit fait une histoire des Césars, dont Suidas a conservé quelques fragmens; nous avons ses *Vies des philosophes de son temps*. Il écrivoit sous les regnes de Valentinien, de Valens & de Gratien.

EUPOLIS, (*Hist. litt. anc.*) poëte grec de l'anciene comédie, vivoit vers l'an 440 avant J. C. Horace en parle dans sa quatrieme satyre du livre premier.

Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poetæ,
Atque alii quorum Comœdia prisca virorum est.

ÉVREUX. (*Hist. de Fr.*) Le comté d'*Évreux* fut l'apanage d'une branche de la maison de France, issue de Louis, cinquieme fils de Philippe le Hardy. Philippe, comte d'*Évreux*, fils de Louis, fut roi de Navarre, par Jeanne de France sa femme, fille de Louis Hutin, roi de France & de Navarre. Le fils de Louis & de Jeanne fut ce roi de Navarre, Charles le Mauvais, fameux dans l'histoire sous les rois Jean, Charles V & Charles VI. La branche masculine d'*Évreux* s'étant éteinte, en 1425, la Navarre passa dans la maison d'Arragon, dans celle de Foix, dans celle d'Albret, puis dans la maison de Bourbon, où elle est encore. Le comté d'*Évreux* fut plusieurs fois réuni à la courone, & concédé par elle à différentes maisons; enfin, en 1651, il fut cédé avec d'autres domaines, en dédomagement de Sedan, à la maison de Bouillon, qui le possede encore aujourd'hui.

EURIPIDE, (*Hist. litt. anc.*) poëte grec, si fameux que nous en dirons peu de chose. On place sa naissance à l'an 480, & sa mort à l'an 407 avant J. C. Il étoit né à Salamine, il brilloit à Athênes dans le même temps que Sophocle, dont il fut le rival, &, selon l'usage, l'ennemi. Aristophane le joua dans quelques unes de ses comédies; le peuple, qui se croit juge au théâtre, le traita quelquefois avec cette insolence grôssiere que l'ignorance & le mauvais goût aiment sur-tout à signaler contre le génie; mais les décisions hazardées d'une populace ne lui en imposoient pas, il résistoit en face & haranguoit l'assemblée. Les spectateurs, ou une partie d'entr'eux, demandoient un jour qu'il retranchât quelques vers dans une de ses pieces; il parut sur le théâtre, & leur dit: *Je ne travaille pas pour être instruit par vous, mais pour vous instruire.*

Une autre fois, le même parterre athénien, dont la pénétration auroit bien dû aller jusqu'à comprendre qu'on doit faire parler chaque personage suivant le caractere qu'on lui donne, trouva mauvais qu'un des personages d'*Euripide* fît l'éloge des richesses, & jugea l'auteur comme s'il eût parlé de son chef: *Atendez jusqu'à la fin*, dit *Euripide* au parterre, *vous verrez quel sera le sort du panégyriste des richesses*. Cette faculté de haranguer le parterre pouvoit redresser quelquefois les jugemens du public.

Euripide se découragea comme notre Racine; & c'est-là le mal irréparable que produit l'injustice du public envers les grands hommes. *Euripide* quita le théâtre & Athênes, & se retira mécontent à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine.

De soixante-quinze pieces qu'il avoit composées, il ne nous en reste que dix-neuf; on est étoné de la fécondité de ces anciens poëtes; il paroît cependant qu'*Euripide* travailloit avec quelque lenteur, talent dont on devroit se vanter plutôt que de la pernicieuse facilité de l'*impromptu*. *Euripide*, en trois jours, n'avoit fait que trois vers; un poëte, nommé Alcestis, se vantoit d'en avoir fait cent dans le même espace de temps. *Oui*, dit *Euripide*, *mais vos cent vers vivront trois jours, & mes trois vers ne mourront pas.*

Le grand mérite d'un poëte dramatique est de produire de grands effets. On dit qu'une représentation de l'*Andromaque* d'*Euripide* rendit fous les Abdéritains par l'impression profonde qu'elle leur fit. Il s'agit sans doute d'une folie métaphorique, & il y a dans l'histoire anciene plus d'un fait qu'on a pris ainsi trop à la lettre sur la foi d'un mot mal entendu.

On trouve qu'*Euripide* déclamoit beaucoup contre les femmes dans ses tragédies; c'est une marque qu'il les aimoit beaucoup.

EURYDICE (*Hist. anc.*). Ce nom, consacré par la fâble, apartient aussi à l'histoire. *Eurydice*, femme d'Amyntas, roi de Macédoine, en eut trois fils: Alexandre, Perdiccas, & Philippe, pere d'Alexandre le Grand; elle en eut aussi une fille Euryone; elle devint amoureuse de son gendre, mari d'Euryone, & pour l'épouser & le mettre sur le trône, elle voulut faire périr son mari & apparemment sa fille. Euryone, instruite du complot, en avertit son pere, qui voulut bien pardoner à *Eurydice*. Il mourut, soit de sa mort naturele, soit qu'*Eurydice* eût profité de la clé-

mence d'Amyntas pour consommer son crime. *Eurydice* fit périr Alexandre & Perdiccas ses fils, & Philippe ne put échaper à ses fureurs qu'à force de précautions. L'histoire ne dit pas ce que devint *Eurydice*.

Une autre *Eurydice* étoit femme d'Aridée, fils naturel de Philippe & frere d'Alexandre. Elle engagea son mari à monter sur le trône de Macédoine après la mort de ce conquérant. Cependant Polyperchon (ou Polysperchon) ramenoit d'Épire Olympias, mere d'Alexandre, Roxane sa femme & le jeune Alexandre son fils. *Eurydice* & Aridée engagerent Cassandre à se joindre à eux pour empêcher ce retour. Les armées étant en présence, les Macédoniens abandonerent *Eurydice* & Aridée, & se rangerent du parti du jeune Alexandre, qu'ils regardoient comme leur roi légitime. Olympias fit percer de fleches Aridée. *Eurydice* s'étrangla.

EUSEBE. (*Hist. ecclés.*) Plusieurs évêques de ce nom sont connus par la part qu'ils eurent aux troubles de l'arianisme, soit comme défenseurs de la foi, soit comme fauteurs de l'hérésie. 1°. Le premier & le plus célebre est *Eusebe*, évêque de Césarée, nommé *Eusebe Pamphile*, parce que *Pamphile*, prêtre de Césarée, son ami, ayant soufert le martyre, l'an 309, il voulut porter son nom, soit pour honorer sa mémoire, soit pour s'animer au martyre par son exemple. Cet *Eusebe* est l'auteur d'une histoire ecclésiastique, qui l'a fait appeler *le pere de l'histoire ecclésiastique*. Le président Cousin en a donné une traduction françoise. On a encore d'*Eusebe* un vie de Constantin, une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la vingtieme année du regne de Constantin, chronique dont il manque une partie que Joseph Scaliger a tâché de retrouver, en rassemblant les fragmens de cette chronique épars dans divers écrivains; le traité de la préparation & de la démonstration évangélique, composé originairement de vingt livres, dont il ne nous reste que dix; des commentaires sur les psaumes & sur Isaïe, publiés par D. Montfaucon; des opuscules publiés par le P. Sirmond; un catalogue des noms des villes & des lieux mentionés dans l'Écriture Sainte. *Eusebe* mourut vers l'an 338.

Dans son histoire ecclésiastique, il ne parle point de l'arianisme, & ce silence est suspect, joint surtout à divers passages de ses ouvrages, où les éditeurs même le jugent favorablement à cette secte. Il paroît que sa conduite, ainsi que ses écrits, fut équivoque à cet égard, & qu'il favorisa tour à-tour les deux partis, suivant les variations de la cour: on croit voir cependant que son cœur étoit pour l'arianisme, & il desservit Saint Athanase auprès de Constantin.

2°. *Eusebe* de Nicomédie contemporain d'*Eusebe* de Césarée, fut hautement & à découvert ce que l'autre étoit secrétement; il défendit Arius, persécuta S. Athanase; & *Eusebe* de Césarée, son complice secret, l'a beaucoup loué. *Eusebe* de Nicomédie fut chef de secte parmi les ariens; c'est de lui que les eusébiens ont pris leur nom.

3°. & 4°. À ces deux *Eusebes* ariens, on peut opposer deux autres *Eusebes* à peu près du même temps: qui se distinguerent par leur zéle pour l'orthodoxie. L'un est Saint *Eusebe*, évêque de Verceil, bani pour avoir refusé de souscrire à la condamnation de Saint Athanase; l'autre Saint *Eusebe*, évêque de Samosate, qui, dépositaire du décret d'élection de Saint Melece, élevé au siége d'Antioche, persécuté par les ariens pour leur remettre ce décret qu'ils vouloient anéantir, ménacé par un officier de l'empereur Valens d'avoir la main droite coupée s'il ne lui remettoit à l'instant ce décret, lui dit: *voilà mes deux mains, coupez; mais ne vous atendez pas qu'un dépôt dont je me suis chargé, soit jamais remis à d'autres qu'à ceux qui me l'ont confié*. Après une longue suite de persécutions, il mourut de la blessure qu'il reçut d'une tuile qu'une femme ariene lui jeta sur la tête. Avant d'expirer, il demanda la grâce de cette femme.

5°. *Eusebe*, évêque de Dorilée, combatit & l'hérésie de Nestorius & l'hérésie contraire d'Eutychès. Les Eutychiens le firent déposer dans l'assemblée connue sous le nom de *brigandage d'Éphese*. Il mourut vers le milieu du cinquieme siecle.

EUSEBIE (Flavie). (*Hist. romain.*). Elle engagea Constance, son mari, à donner le titre de César à Julien. Ce prince fit le panégyrique de sa bienfaictrice, & nous l'avons parmi ses œuvres.

(II) EUSTACHE (Barthelemy) célebre médecin du seizieme siecle à Rome. On connoît les tables Anatomiques publiées plusieurs années après sa mort par M. Lancisi en 1714, & depuis par Albinus à Leyden, en 1744. On n'avoit pas encore vu de Tables plus exactes & mieux dessinées.)

EUSTATHE; (*Hist. ecclés. litt.*) c'est le nom de deux évêques, l'un de Bérée, puis d'Antioche; l'autre de Thessalonique. Le premier, mort vers l'an 337, est au nombre des saints, & soufrit l'exil pour la défense de la foi contre l'arianisme.

Le second, plus connu comme littérateur que comme évêque, est sur-tout fameux par ses commentaires sur Homere & sur Denis le géographe. On lui a aussi attribué, mais il paroît que c'est sans fondement, le roman d'*Ismene & Isménias*. Il vivoit dans le douzieme siecle.

EUSTOCHIE, (Sainte) (*Hist. ecclés.*) dame romaine, de la famille des Scipions & des Émiles, fut disciple de Saint Jérôme, ainsi que Sainte Paule, avec qui elle se renferma dans un monastere de Bethléem, dont elle fut supérieure après sainte Paule. Elle savoit l'hébreu & le grec, &

s'appliquoit fort à l'étude, & fur-tout à la méditation de l'Écriture Sainte. Morte en 419, & fainte Paule, en 404.

EUTICHIUS, (*Hift. lit.*) patriarche d'Alexandrie, depuis 933 jufqu'en 940, a laiffé en arabe des annales, publiés par Pocock, à Oxford, en 1619, avec une verfion latine.

EUTROPE, (*Hift. litt.*) auteur qui n'eft connu que par fon Abrégé de l'hiftoire romaine, quoiqu'il eût compofé d'autres écrits. Il dit lui-même qu'il porta les armes fous Julien dans fon expédition contre les Perfes, *cui expeditioni ego quoque interfui;* c'eft tout ce qu'on en fait.

EUTROPE, (*Hift. rom.*) eunuque, favori d'Arcadius, puis difgracié. (*Voyez* l'article de la premiere *Eudoxie.*)

EUTYCHIEN, (*Hift. eccléf.*) Pape & martyr, fucceffeur de Félix, en janvier 275, martyrifé le 8 décembre 283.

EXARQUE, f. m. (*Hift. anc.*) dans l'antiquité étoit un nom que donnoient les empereurs d'Orient à certains officiers qu'ils envoyoient en Italie en qualité de lieutenans, ou plutôt de préfets, pour défendre la partie de l'Italie qui étoit encore fous leur obéiffance, particuliérement la ville de Ravenne, contre les Lombards qui fe font rendus maîtres de la plus grande partie de l'Italie.

L'*exarque* faifoit fa réfidence à Ravenne; cette ville avec celle de Rome étoit tout ce qui reftoit aux empereurs en Italie.

Le patrice Longin fut le premier *exarque*. Il fut nommé, en 568, par Juftin le jeune. Les *exarques* fubfifterent pendant 185 ans, & finirent à Eutychius, fous l'exarchat duquel Aftulphe ou Aftolphe, roi de Lombardie, s'empara de la ville de Ravenne.

Héraclius, archevêque de Lyon, defcendant de l'illuftre maifon de Montboiffier, fut créé par l'empereur Frédéric, *exarque* de tout le royaume de Bourgogne; dignité qui jufque-là, étoit inconnue par-tout ailleurs qu'en Italie, & dans la ville de Ravenne. Meneftrier, *hift. de Lyon.*

Homere, Philon & d'autres anciens auteurs donnent pareillement le nom d'*exarque* au chorifte, ou maître des muficiens dans les anciens chœurs, ou à celui qui chante le premier; car le mot ἄρχω ou ἄρχομαι, fignifie également *commencer* & *commander.*

EXUPÉRANCE, (*Hift. rom.*) préfet des Gaules, connu par la lettre que Saint Jérôme lui adreffe pour l'exhorter à quiter le fiecle & à fe confacrer à Dieu. Il fut tué à Arles, vers l'an 424, dans une fédition.

EXUPERE. C'eft le nom:

1°. D'un rhéteur célebre de Bourdeaux, au 4e fiecle, qui enfeigna l'éloquence à Touloufe & à Narbone: il eut pour difciples deux neveux de Conftantin, qui lui procurerent, en 335, la préfidence d'une province d'Efpagne. Il mourut à Cahors.

2°. D'un Saint, évêque de Touloufe, à qui Saint Jérôme a dédié fon Commentaire fur le prophete Zacharie.

3°. D'un autre Saint, évêque de Baïeux, connu fous le nom de Saint Spire, & qui fut un des premiers Apôtres de la Neuftrie ou Normandie.

EZZELIN *ou* ÉCELIN, (*Hift. mod.*) tyran de Vérone, de Padoue & de quelques autres villes d'Italie, au treizieme fiecle. On le repréfente comme un barbare, qui, dans la feule ville de Padoue, fit mourir plus d'onze mille citoyens de toute condition, parce qu'ils avoient tenté d'arracher à fon joug leur patrie, & de la remettre en liberté. Les Papes Grégoire IX, Innocent IV, Alexandre IV, l'excommunierent, le dépoferent, publierent des croifades contre lui; toute l'Italie fe fouleva; il réfifta long-temps; enfin, il fut défait, bleffé & pris devant Milan, & mourut dans le défefpoir & la rage à Soncino, en 1259. Auffi fuperftitieux que cruel, il n'entreprenoit rien fans confulter des aftrologues: un pere Gérard a écrit fa vie en italien; un François Cortaud l'a traduite en françois. (M. Verci nous a donné une hiftoire très-détaillée d'Ezzelin.)

HISTOIRE



TOME SECOND, SECONDE PARTIE.

FABER. (JEAN) (*Hist. ecclés.*) Parmi divers théologiens, prédicateurs & scholastiques du seizieme siecle, nommés *Faber*, il faut distinguer Jean *Faber*, auteur du *Marteau des hérétiques*, *Malleus hæreticorum*, & connu par son zele contre les protestans. Il fut évêque de Vienne en Autriche. *Faber* mourut en 1542 : on a ses œuvres en 3 vol. in-fol.

FABERT. (ABRAHAM) C'est le maréchal *Fabert*. Son aieul étoit directeur de l'imprimerie du duc de Lorraine à Nancy, son pere échevin à Metz; celui-ci fut anobli par Henri IV; il est auteur de notes sur la coutume de Lorraine. Abraham naquit à Metz, le 11 octobre 1599. Destiné par ses parens au bâreau ou à l'Église, il se sentit destiné par la nature à la profession des armes; il servit d'abord comme volontaire.

Rose & Fabert ont ainsi commencé.

Aussi-tôt qu'il servit, il se distingua; sa renommée remplit bientôt l'Europe. Le cardinal de Richelieu, dans la guerre de 1635, concertoit avec lui les opérations militaires : & c'est sur les mémoires de *Fabert* que le siége d'Arras fut résolu, en 1640. Le cardinal lui demanda s'il connoîtroit un homme de bonne volonté qui, pour cent mille écus, osât traverser l'armée ennemie, entrer dans la place, la reconoître & rendre un compte exact des forces de la garnison. Je ne connois persone, dit *Fabert*, qui soit disposé à se charger d'une telle commission pour de l'argent; mais je connois quelqu'un qui la fera *gratis*; c'est moi. Le cardinal Mazarin, devenu ministre tout-puissant, voulut aussi le voir & l'entretenir; il lui proposa d'être son espion dans l'armée : comme, suivant l'usage de la cour, il couvroit d'expressions nobles la bassesse de cette proposition, *Fabert*, dont les idées étoient si éloignées de celle-là, ne l'entendit pas d'abord; le cardinal s'expliqua plus clairement; alors *Fabert* lui dit : *Je vous entends, monseigneur, & vous allez m'entendre. Je conçois qu'un grand ministre tel que vous a besoin de toutes sortes de gens & de toutes sortes de services : les uns le servent par leur bras, les autres par les raports qu'ils lui font; trouvez bon que je sois du nombre des premiers.* Ce n'étoit pas choisir la meilleure part dans la faveur; mais ce n'étoit pas de la faveur qu'il recherchoit, c'étoit de la gloire, & il en obtint. Sa vie est un tissu d'exploits brillans, de services utiles, d'actions généreuses, de traits & de mots nobles. *Si pour empêcher*, disoit-il, *qu'une place, que le roi m'auroit confiée, tombât au pouvoir de l'ennemi, il ne falloit que mettre à la brêche ma persone, ma famille & tout mon bien, je ne balancerois pas.* Il n'y avoit point, disoit-il, de fonction avilissante à la guerre; en conséquence, il entroit dans tous les détails & mettoit la main à tout. Au siége de Bapaume, en 1641, il s'occupoit de la sape, de la mine, de l'artillerie, des machines, des ponts, de tous les travaux les plus pénibles; quelques autres officiers, qui, par vanité même, se renfermoient dans les fonctions de leur état réputées les plus nobles, lui firent représenter qu'il en faisoit trop, & que c'étoit avilir ses grades de capitaine aux gardes & d'officier général. *Ainsi donc*, leur dit-il, *mon zele pour le service du roi doit diminuer en raison des grâces qu'il m'a faites; mais ne craignez rien*, ajouta-t-il, *ces travaux que vous croyez au dessous de moi, sont les degrés mêmes qui m'éleveront au dessus de vous.* Les héros méprisent les favoris, les favoris estiment les héros & les en haïssent davantage. Saint-Mars, qui vouloit gouverner l'État, parce qu'il plaisoit à Louis XIII, critiquoit un jour, avec la légéreté d'un jeune homme & l'importance d'un ministre, les opérations du siége de Perpignan, dont *Fabert* rendoit compte au roi. Louis XIII, qui estimoit *Fabert*, s'emporta si violemment contre Saint-Mars, que celui-ci n'osant repliquer au roi, sortit en lançant sur *Fabert* un regard de fureur, & en lui disant : *Monsieur, je vous remercie* : *Que dit-il?* s'écria le roi, *je crois qu'il vous menace. Non, Sire*, répondit *Fabert*, *persone n'ose faire des menaces en votre présence, & ailleurs on n'en soufriroit pas.* Le malheureux

Saint-Mars touchoit au moment de devenir, au lieu d'un objet de crainte, un objet de pitié.

Fabert sauva l'armée françoise à la retraite de Maïence: & dans une autre occasion poursuivant l'ennemi auquel il avoit échapé alors, & trouvant dans un camp abandoné une multitude de soldats & d'officiers blessés & mourans, il entendit un françois s'écrier : *Achevons ces malheureux, ce sont eux qui ont massacré nos camarades à la retraite de Maïence. Voilà*, répondit *Fabert*, *le conseil d'un barbare*; *cherchons une vengeance plus noble & plus digne de notre nation*. Il leur fit donner des vivres & des secours, il les fit transporter dans des hôpitaux, & plusieurs d'entr'eux, libres de se choisir un maître, se donnerent, par reconoissance, à la puissance qui les avoit secourus.

Au siége de Turin en 1640, il avoit été si fortement blessé à la cuisse, qu'on croyoit ne pouvoir le sauver qu'en la lui coupant. M. de Turenne & le cardinal de la Valette l'exhortoient à soufrir cette opération; mais *Fabert* ne jugeoit pas que ce fût vivre que de rester hors d'état de servir; il resista constament. *Je ne veux point mourir par morceaux*, dit-il, *la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien*. Elle n'eut rien.

En 1654, *Fabert* prit Sténay. En 1658, il eut le bâton de maréchal de France; il eut aussi le gouvernement de Sedan; & la fidélité connue du nouveau gouverneur ne fut pas un des moindres motifs qui déterminerent le cardinal Mazarin à choisir Sedan pour servir d'asyle à sa famille pendant les troubles de la fronde. Le roi offrit à *Fabert* le cordon bleu, mais n'ayant pas cru pouvoir, sans altérer la constitution de l'ordre, dispenser *Fabert* de faire les preuves de noblesse nécessaires, & les amis de *Fabert* l'exhortant à les faire comme on les fait quelquefois : *Non*, dit *Fabert*, *je ne veux pas que mon manteau soit decoré par une croix*, *& mon âme déshonorée par une imposture*. Le roi lui témoigna qu'il le trouvoit plus honoré par de tels sentimens, qu'il ne l'auroit été par un ruban bleu.

Fabert se fit une loi de ne jamais recevoir de présens dans son gouvernement; il se refusa constament aux offres que lui fit la reconoissance des Sedanois; ils tenterent de donner le change à son désintéressement, en offrant, pendant son absence, à madame la maréchale *Fabert*, (mademoiselle de Clevant) une tapisserie de prix qu'ils avoient fait venir de Flandre; elle la refusa : le maréchal, à son retour, l'acheta le prix qu'elle avoit coûté avec les frais de transport, la fit vendre, & en employa le produit aux fortifications de la place. Tel fut le maréchal *Fabert*. Il mourut en 1662. Le P. Barre, chanoine régulier de Sainte-Genevieve, a donné sa vie en deux volumes in-12.

FABIUS-MAXIMUS & autres. (*Hist. rom.*) La famille des *Fabius* jouit d'une gloire particuliere dans l'histoire romaine. Ce fut-elle qui se chargea seule d'arrêter les courses des Véiens & des Étrusques; c'est-elle qui périt toute entiere au funeste combat de Crémere, l'an de Rome 277. Ovide a célébré cet événement dans ses *Fastes*:

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes;
Ad bellum missos perdidit una dies.

Il n'en resta, dit-on, qu'un seul de qui descendent tous les Fabius qu'on voit encore figurer depuis dans l'histoire romaine. Avant cet événement, Fabius Cæso avoit été trois fois consul, & avoit fait la guerre avec vigueur aux Véiens & aux Eques; mais n'ayant pas su se rendre agréable aux soldats, ils refuserent, dans une occasion importante, de se préter à sa gloire & de lui mériter les honeurs du triomphe; tant il est souvent plus aisé de vaincre l'ennemi que de conduire le citoyen! *adeo*, dit Tite-Live, *excellentibus ingeniis citius defuerit ars qua civem regant*, *quam qua hostem superent*.

Son frere Marcus Fabius, consul l'an de Rome 274, remporta sur les Étrusques une grande victoire, où il perdit un autre frere, Quintus Fabius, deux fois consul; & il refusa le triomphe, refus qui lui fit plus d'honeur que n'auroit pu faire le triomphe même; tant le mépris de la gloire, placé à propos, la rend quelquefois avec usure! dit M. Rollin, d'après Tite-Live. *Omni acto triumpho depositus triumphus clarior fuit*; *adeo spreta in tempore gloria interdum cumulatior redit!*

Les personages de cette famille les plus illustres, depuis la défaite de Crémere, sont :

1°. Quintus Fabius Vibulanus, trois fois consul, créé décemvir l'an de Rome 304.

2°. Quintus Fabius Rullianus Maximus, consul jusqu'à cinq fois, dictateur, censeur, prince du sénat. Dans sa jeunesse étant maître de la cavalerie sous le dictateur Lucius Papirius Cursor, il remporta sur les Samnites une grande & illustre victoire, dans l'absence & mal-gré la défense expresse du dictateur, qui, sans égard au succès, voulut punir la désobéissance & l'indiscipline de Fabius, & venger l'autorité de la dictature : ni l'armée, ni le sénat ne purent obtenir de lui la grâce de Fabius; il ne l'acorda enfin qu'aux instances du peuple, qu'à la soumission de Fabius & de son pere, & qu'après avoir obtenu que les droits de la dictature fussent reconus, ainsi que la nécessité de la subordination & de l'obéissance.

Devenu dictateur à son tour, Fabius batit encore les Samnites, & dans ses divers consulats il batit d'autres ennemis de Rome. Il se vengea noblement de Papirius en le nommant dictateur pour la seconde fois; il est vrai qu'il ne fit en cela que céder aux instances du sénat, comme Papirius, en lui pardonant, avoit cédé à celles du peuple; & on vit trop au dehors la violence qu'il se faisoit, *ut ap-*

pareret insignem dolorem ingenti comprimi animo. Quintus Fabius Gurges son fils, consul l'an de Rome 460, s'étant laissé batre par ces mêmes Samnites que le pere avoit tant de fois vaincus, on voulut lui ôter le consulat, le pere obtint grâce pour lui en offrant d'aller lui servir de lieutenant: l'offre fut acceptée, & le consul, conduit par un tel guide, remporta sur les Samnites une victoire complete.

3°. Quintius Fabius Verrucosus Cunctator, cinq fois consul, une fois censeur, deux fois dictateur, deux fois prince du sénat, triompha deux fois, une des Liguriens, une des Carthaginois: c'est de lui, & à son occasion, de ses aïeux, que Virgile a dit, en employant un vers d'Ennius:

Quo fessum rapitis Fabii? tu maximus ille es,
Unus qui nobis cunctando restitues rem.

(*Voyez* l'article Ennius.) C'est de ce Fabius que Caton l'ancien, dans le traité de Cicéron *de la Vieillesse*, célebre tant & la gloire & la vieillesse vigoureuse & respectbale, & les talens toujours utiles à la patrie, soit dans la paix, soit dans la guerre, soit dans la législation, soit dans le commandement des armées, & les vertus tant civiles que domestiques, & les connoissances de tout genre, & la gravité assaisonée d'urbanité: *Erat in illo viro comitate condita gravitas; nec senectus mores mutaverat.... Hic & bella gerebat ut adolescens, cum plane grandis esset; & Annibalem juveniliter exsultantem patientia sua molliebat.... nec vero in armis præstantior quam in toga.... nec vero ille in luce modo atque in oculis civium magnus, sed intus domique præstantior. Qui sermo! quæ præcepta! quanta notitia antiquitatis! quæ scientia juris augurii! Multæ etiam, ut in homine romano, litteræ: omnia memoria tenebat*. C'est lui qui saisit le véritable esprit de la guerre qu'il falloit faire aux Carthaginois, & la véritable maniere de vaincre Annibal, en le minant peu à peu & sans combat, en temporisant, en sachant atendre: il se laissa taxer de timidité, & par les Carthaginois, & par les Romains. „ Oui, disoit-il, je crains tout pour „ l'état, rien pour moi, pas même ces vains „ discours „.

Non ponebat enim rumores ante salutem:

dit encore Ennius; & c'est encore le cas de redire, avec Tite-Live: *adeo spreta in tempore gloria interdum cumulatior redit!* *Fabius* occupant un poste avantageux, où on ne pouvoit le forcer, dédaigna toutes les bravades d'Annibal. “ *Si Fa-* „ *bius est un si grand Capitaine*, disoit Annibal, „ *qu'il descende avec moi dans la plaine, & com-* „ *batons* „. “ *Si Annibal est un si grand capitai-* „ *ne*, répondoit Fabius, *qu'il me force d'y descen-* „ *dre & de combatre*. „

Minucius, général de la cavalerie sous *Fabius*, ou ne concevoit pas, ou n'approuvoit pas ce systême de temporisation: il livra un petit combat, mal-gré les défenses de *Fabius*, & il eut le malheur d'avoir un petit succès; alors, enflé d'orgueil & plein de mépris pour son général, il cabale contre lui à Rome, décrie sa conduite lente, se fait donner une autorité égale à la siene, se sépare de lui; &, maître alors de se livrer à toute sa témérité, il hazarde un nouveau combat, tombe dans une embuscade, & étoit batu si *Fabius* ne fût accouru à son secours. Minucius eut du moins le mérite de reconoître sa faute, de se réunir volontairement à *Fabius*, & de se soumettre à sa conduite.

Fabius eut la gloire de rendre Tarente aux Romains; il y employa la ruse, & Annibal, qui l'avoit employée plus d'une fois avec succès, dit à ce sujet: *les Romains ont aussi leur Annibal*. Marcus Livius Salinator, qui avoit perdu cette place, & qui s'étoit retiré dans la citadelle, voyant la ville reprise, prétendit avoir contribué à ce succès, & s'en vantoit à *Fabius*, qui lui répondit: *il est certain du moins que je ne l'aurois pas reprise si vous ne l'aviez pas perdue*.

Quintus Fabius Maximus, fils du temporiseur, ayant été créé consul, son pere alla servir sous lui, comme Quintus Fabius Rullianus avoit servi sous le sien. Son fils étant allé au devant de lui, précédé de ses licteurs, ceux-ci, par respect pour l'âge & pour la réputation du pere, par respect même pour le consul son fils, le laisserent avancer à cheval, quoique tout citoyen dût mettre pied à terre à la rencontre du consul; il avoit déja passé le onzieme licteur, le consul s'en aperçut, en fut surpris, & ordona au dernier licteur, qui le précédoit immédiatement, de faire son devoir. Celui-ci cria au vieillard de descendre. *Fabius* obéit & dit à son fils: *je voulois éprouver si vous saviez être consul*. Cicéron exalte beaucoup le courage avec lequel *Fabius* le temporiseur soutint la perte de ce fils digne de lui; c'est ce que Cicéron, grand admirateur de *Fabius*, trouve de plus admirable dans la vie de ce héros: *Sed nihil est admirabilius quam quomodo ille mortem filii tulit clari viri & consularis: est in manibus laudatio, quam cum legimus, quem philosophum non contemnimus?*

Fabius s'opposa fortement au projet qu'avoit Scipion de porter la guerre en Afrique. La foiblesse humaine entre dans les plus grands cœurs. Il paroît que *Fabius* ne voyoit pas sans inquiétude & sans jalousie la gloire naissante de Scipion.

Fabius, si l'on en croit Valere Maxime, vécut près d'un siecle. Il mourut l'an 549 de Rome. Sa doctrine sur les augures & les auspices, dont Cicéron le vante, étoit que les auspices étoient toujours favorables à qui servoit bien la république, toujours contraires à qui la servoit mal.

FABIUS PICTOR. (*Hist. litt. anc.*) C'est le premier romain qui ait écrit l'histoire romaine ; mais nous n'avons pas son ouvrage : celui qui porte son nom est une des impostures d'Annius de Viterbe. *Fabius Pictor* vivoit vers l'an 216 avant J.C. Ce nom de *Pictor* venoit de ce qu'un de ses ancêtres avoit fait peindre les murs du temple de la santé.

FABIUS RUSTICUS, (*Hist. litt. anc.*) historien du temple de Claude & de Néron, ami de Séneque, loué par Tacite.

FABIUS MARCELLINUS, (*Hist. litt.*) historien du 3e siecle, auteur d'une vie de l'empereur Alexandre Mammée, est cité par Lampride.

FABIUS DOSSENNUS, ou DORSENUS, (*Hist. litt. anc.*) auteur de ces farces nommées *Atellanes*, de la ville d'*Atella* au pays des Osques, où elles avoient pris naissance.

Quantus sit Dossennus edacibus in parasitis:
Quam non adstricto percurrat pulpita socco.
Gestit enim nummum in loculos demittere; post hac
Securus, cadat, an recto stet fabula talo,

dit Horace. On ignore en quel temps vivoit ce *Fabius Dossennus*.

FABRE, (JEAN-CLAUDE) (*Hist. litt.*) oratorien, continuateur de l'histoire ecclésiastique de M. Fleury, & l'un de ceux qui ont le plus contribué à établir le préjugé que les continuateurs ne valent presque jamais les auteurs continués. Il y a encore de lui d'autres ouvrages moins connus & moins dignes de l'être; sur-tout persone ne sait qu'il a traduit tout Virgile. Né à Paris en 1668, mort à l'oratoire Saint-Honoré en 1753.

FABRETTI, (RAPHAEL) (*Hist. litt. mod.*) secrétaire du Pape Alexandre VIII, chanoine de la basilique du Vatican, & préfet des archives du château Saint-Ange sous le Pape Innocent XII, savant antiquaire, auteur d'un traité estimé qui a pour titre : *Inscriptionum antiquarum explicatio*. Il a écrit aussi sur les aqueducs de l'anciene Rome, sur la colonne Trajane, &c. Né à Urbin dans l'Ombrie, en 1619 ; mort à Rome en 1700.

FABRI, (HONORÉ) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, écrivit en faveur de la doctrine du probabilisme & contre les Lettres Provinciales. Il fut réfuté & il mourut à Rome en 1688.

FABRICIEN, s. m. (*Hist. mod.*) officier ecclésiastique ou laïc, chargé du soin du temporel des Églises. C'est, dans les paroisses, la même chose que le marguillier. Dans les chapitres, c'est un chanoine chargé des réparations de l'Église, de celles des biens, fermes, &c. & de leur visite, qui en perçoit les revenus & en compte au chapitre. On le nomme, en quelques endroits, *chambrier*. Dans certains chapitres il est perpétuel ; dans d'autres, il n'est qu'à temps, amovible ou révocable, à la volonté du chapitre.

FABRICIUS. (*Hist. rom.*) Caïus Fabricius Luscinus, deux fois consul, puis censeur, célebre sur-tout par sa pauvreté, qui faisoit sa puissance.

Parvoque potentem
Fabricium.

Hunc & incomptis Curium capillis
Utilem bello tulit, & Camillum
Sæva paupertas, & avitus apto
Cum lare fundus.

On sait commeil dédaigna tout l'or de Pyrrhus : *Majus regno judicavit regias opes posse contemnere*, dit Séneque. On sait avec quelle intrepidité il vit entrer dans le lieu où il conversoit avec Pyrrhus le premier éléphant qui eût encore paru à ses ieux, & qui se présentoit dans l'appareil le plus menaçant, poussant des cris éfrayans, & levant sa trompe sur la tête de *Fabricius* : celui-ci, sans témoigner ni crainte ni surprise, dit froidement : *votre élephant ne m'étone pas plus aujourd'hui que votre or ne me tentoit hier*. On lui exposa la doctrine d'Épicure, elle lui étoit nouvele; il en sentit d'abord les conséquences ; il souhaita que cette doctrine pût séduire les Samnites & Pyrrhus & tous les ennemis de Rome.

Dî meliora piis erroremque hostibus illum.

On sait que faisant la guerre à Pyrrhus, il avertit ce prince de la perfidie de son médecin, qui avoit voulu trafiquer de sa vie avec les Romains : *Ejusdem animi fuit*, dit Séneque, *auro non vinci, veneno non vincere*. Jamais on ne fera un plus bel éloge d'un ennemi, ni même d'un ami, que celui que la générosité de *Fabricius* arracha pour lors à Pyrrhus : „ Je reconois *Fabricius*, dit-il, „ on détourneroit plutôt le soleil de son cours „ que *Fabricius* de la vertu : *ille est Fabricius* „ *qui difficilius ab honestate quam sol a cursu suo* „ *averti potest*.

Fabricius fit nommer consul, dans des temps difficiles, Cornélius Rufinus, homme avide, mais grand homme de guerre : " La république, lui „ dit-il, a besoin de vos talens, & saura se „ défendre de vos vices ; en tout cas, j'aime „ mieux être pillé par le consul, que d'être „ vendu comme esclave par l'ennemi. „ Censeur, il exclut du sénat ce même Rufinus, parce qu'il avoit en vaisselle d'argent, pour sa table, un peu plus de quinze marcs. *Fabricius* vivoit vers la fin du cinquieme siecle de Rome. Valere-Maxime observe que ce luxe, puni comme excessif du temps de *Fabricius*, eût été une pauvreté bien méprisée au temps où il parloit : *Intra*

idem pomarium.... & invidiosum fuisse censum, & inopiam haberi contemptissimam.

Un autre *Fabricius*, (Quintus) tribun du peuple l'an de Rome 695, défendit la cause de Cicéron contre Clodius.

FABRICIUS, (JEAN ALBERT) (*Hist. litt. mod.*) professeur d'éloquence à Hambourg, un peu étranger peut-être à l'éloquence, mais d'une érudition immense & d'un travail infatigable, antiquaire & bibliographe très-savant, auteur du *Bibliotheca greca*, du *Bibliotheca latina*, du *Bibliotheca ecclesiastica*, du *Bibliotheca media & infima latinitatis*, du *Bibliographia antiquaria*, des *Memoria Hambourgenses*, & de beaucoup d'autres ouvrages & collections d'auteurs dans divers genres; de plus, éditeur de *Sextus Empiricus*, du *Theatrum anonymorum* de Placcius, &c. Né à Leipsick en 1668; mort à Hambourg en 1736.

FABRICIUS, (Jérôme) plus connu sous le nom d'*Aquapendente*, médecin & anatomiste célebre du seizieme siecle, a fait des découvertes & laissé de bons ouvrages sur son art. Comme il travailloit plus pour la gloire que pour le gain, ses amis, ou ses malades, touchés de son généreux désintéressement, lui firent divers présens assez précieux; il les plaça dans un cabinet particulier, qui devint comme le dépôt de ses richesses, avec cette inscription: *lucri neglecti lucrum*, *profit du désintéressement*, ou, pour conserver le jeu de mots, *interêts du desintéressement*. Il fut le successeur de Fallope dans la chaire d'anatomie de Padoue, & il la remplit pendant quarante ans. Mort en 1603.

FABROT, (CHARLES-ANNIBAL) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte & savant, à qui nous devons la grande édition des œuvres de Cujas, celle des œuvres de Cedrene, de Nicétas, d'Anastase le bibliothécaire, de Constantin Manassès, des Institutes de Théophile Simocatte, & divers ouvrages de jurisprudence, entre autres, des notes estimées sur les Institutes de Justinien; la traduction des *Basiliques*, c'est-à-dire, de la collection des loix romaines, dont l'usage s'étoit conservé dans l'Orient & de celles que les empereurs de Constantinople y avoient ajoutées: ce recueil est imprimé sous le titre de *Basilicon*, & le savant Ruhnkénius y a fait un supplément nécessaire. On a de *Fabrot* le recueil des ordonances ou constitutions ecclésiastiques, qui n'avoient pas encore vu le jour en grec. Cet ouvrage a été inséré dans la bibliotheque canonique de Justel. *Fabrot* étoit conseiller au parlement d'Aix, sa patrie. Il étoit né en 1580; il mourut le 16 janvier 1659.

(Π) FACCIOLATI (JACQUES) naquit le 4 Janvier, en 1682. Doué d'un très-grand talent, il s'aquit dès sa plus tendre jeunesse la bienveillance du Cardinal Grégoire Barbarigo, qui le plaça dans son Séminaire. Après y avoir terminé avec honeur la carriere de ses études, il y professa pendant trois ans la philosophie, il y enseigna ensuite les Belles Lettres, il fut enfin élu préfet des études. Ce fut lui qui porta au plus haut degré le goût de la langue latine, qui s'est ensuite toujours maintenu dans sa pureté. Ses ouvrages montrent assez combien ce grand homme étoit nouri des auteurs latins. Ce fut aussi par ses conseils, que son illustre disciple, Forcellini entreprit l'ouvrage du grand dictionaire latin, où l'on trouve tout ce qui a raport à la langue latine, à la mythologie, à l'histoire, à la géographie, aux arts & aux sciences. Après la mort du Cardinal Cornaro, on le fit professeur de logique dans l'université, & il soutint avec éclat cet emploi jusqu'à ce qu'il fut chargé de continuer l'histoire de l'université commencée par Pappadopoli. La célébrité de son nom pénétra jusqu'à Lisbonne, dont le roi tâcha de l'attirer à sa cour, & de le faire directeur des études qu'il vouloit réformer. Sa vieillesse l'empêcha de se prêter aux désirs de ce monarque, il lui donna cependant des avis très-sages & très-utiles. Le roi voulut aussi lui donner un témoignage de son estime, en lui envoyant un présent magnifique. Ce grand homme mourut le 26 août 1759, regrété des gens de lettres qu'il éclairoit, & des pauvres qu'il soulageoit. Sa vie est dans ses ouvrages, dont voici les titres:

Orationes latinæ. Acroases dialecticæ. Logica tria complecten, rudimenta, institutiones, Acroases XI. *De vita Cardin. Cornelii Epis. Patav.*

Ortografia moderna italiana per uso del Seminario di Padova, aggiunti in fine gli avvertimenti grammaticali.

Lettera sopra un testo della Gerusalemme liberata del Tasso...... Sopra lo Studio della lingua latina scritta a Gio. Batista Recanati.

Exercitationes in duas priores Ciceronis orationes: editio altera, cui adjuncta est epistola ad Quintum Fratrem Asiæ pratorem de ratione regendæ provinciæ.

Animadversiones criticæ in I. Litteram latini Lexici, cui titulus: Magnum dictionarium latino-Gallicum; Collegit & vernaculo sermone reddidit Petrus Danetius..... *In X. Litterarum ejusdem Lexici.*

Scholia in libros Ciceronis de officiis, de senectute, amicitia, Sommio Scipionis, paradoxis, deque petitione.

Monita Isocratea Græco-Latina collecta & explicata. De Gymnasio Patavino Syntagmata duodecim ex ejusdem Gymnasii fastis excerpta.... Fasti Gymnasii Patavini ab an. 1260. *ad annum* 1756.

Sfera e geografia per le Scuole de' Fanciulli.

Il Giovane Cittadino instruito nella scienza civile e nelle leggi dell' amicizia.

Ciceronis vita litteraria.

Vita & acta Jesu Christi secundum utramque generationem divinam & humanam...... Vita & acta B. Mariæ V. Jesu Christi Matris ex Evangeliorum libris excerpta.

Narrazione compendiosa della vita di Jesù Cristo Signor nostro e di Maria Vergine di Lui Madre.

Viatica theologica X. *quibus adversus religionis dissidia Catholicus Viator munitur*.

Epistolæ Latinæ CLXXI.

Si l'on veut avoir des plus amples détails sur ce savant, on peut consulter la vie qu'en a écrite Mr. Fabroni dans son excellent ouvrage : *Vitæ Italorum Doctrina Excellentium*.

(Π) FACIUS (Barthelemy) né à la Spezia dans la Riviere de Gênes & mort à Naples, où il vivoit à la Cour du Roi Alphose en 1457, nous a laissés plusieurs ouvrages, & l'on estime entr'autres la vie du Roi son maître, & le livre des hommes célebres de son siecle. Il étoit ennemi implacable de Laurent Valla, & ils se déchiroient par des libelles sanglans ; vice, qui étoit fort commun aux hommes de lettres du XV siecle. (Le Chev. Tiraboschi.)

FAERNE, (Gabriel) (*Hist. litt. rom.*) fabuliste latin moderne très-connu. Il mit en vers latins cent fâbles d'Ésope, à la sollicitation du Pape Pie IV, & les dédia au cardinal Charles Borromée, neveu de ce Pape. Le célebre Perrault, de l'académie françoise, les a traduites en vers françois. On a de *Faërne* plusieurs autres ouvrages ; mais c'est par ses fâbles qu'il est connu. Il étoit de Crémone. Il mourut à Rome en 1561.

FAGAN, (Christophe-Barthelemi) (*Hist. litt. mod.*) c'est l'auteur des jolies pieces du *Rendez-vous*, de *la Pupille*, de *l'Étourderie*, & de quelques autres pieces moins connues, mais estimables ; entr'autres, de *l'Amante rivale*, qui, sans être une bonne comédie, ni même une comédie, est atachante, & où les retours naturels d'une passion qu'on croit avoir vaincue, sont peints avec vérité. Il étoit fils d'un premier commis au bureau des consignations. Mort à Paris en 1705.

FAGNANI ou FAGNAN, (Gaspar,) (*Hist. litt. mod.*). Il entreprit, par ordre du Pape Alexandre VII, son grand *Commentaire sur les Décretales*, en trois vol. *in-fol.*, dont la table sur-tout est fort estimée. On a peine à concevoir que ce puisse être l'ouvrage d'un aveugle : *Fagnani* l'étoit depuis l'âge de quarante-quatre ans, & ne cessa de travailler jusqu'à quatre-vingts. Mort en 1678.

FAGON, (Guy-Crescent) (*Hist. litt. mod.*) M. Fagon, dit M. de Fontenelle, naquit dans le jardin royal, & presque en même temps que ce jardin. Il étoit petit-neveu de Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, qui, de concert avec Bouvard, premier médecin, établit à Paris, en 1634, le jardin royal des plantes. (*Voyez* l'article Bouvard.) M. *Fagon* repeupla de plantes & de jeunes botanistes ce jardin, négligé depuis long-temps : il y remplit les deux places de professeur en botanique, & en chimie ; il avoit raporté des montagnes d'Auvergne, des Pyrénées, des Alpes, une multitude de plantes. Ce fut dans la même vue d'enrichir & d'avancer la botanique, qu'il inspira au roi le dessein d'envoyer M. de Tournefort en Grece, en Asie & en Égypte. Le mérite de M. *Fagon* l'avoit fait nommer successivement premier médecin de madame la dauphine Marie-Anne-Victoire de Baviere, de la reine, des enfans de France, & enfin du roi. Dès qu'il fut premier médecin, il donna à la cour, dit M. de Fontenelle, un exemple qui non seulement n'y a pas été suivi, mais peut-être y a été blâmé ; il diminua les revenus de sa charge ; &, dans la distribution des emplois qui dépendoient de sa place, il ne voulut point que ce qui apartient au mérite, lui pût être disputé par l'argent, rival trop dangereux & trop acoutumé à vaincre.

Mais la surintendance du jardin royal atachée, dans l'origine, à la place de premier médecin, (Bouvard, premier médecin de Louis XIII, ayant été le fondateur de ce jardin) cette surintendance avoit été détachée depuis de cette place, & unie à la surintendance des bâtimens. M. *Fagon*, qui regardoit le jardin royal d'un côté comme sa patrie, de l'autre comme étant devenu l'ouvrage de ses mains, fit réunir cette surintendance à la place de premier médecin.

Obligé, par ses emplois à la cour, d'abandoner les fonctions de professeur en botanique & en chimie au jardin royal, il les remit aux mains les plus capables de les remplir. „ C'est à lui qu'on „ a dû M. de Tournefort, dont il eût été jaloux „ s'il avoit pu l'être. „

Né le 11 mai 1638, il avoit été fait premier médecin du roi en 1693. Il avoit été reçu honoraire à l'académie des sciences en 1699.

Il mourut le 11 mars 1718, ayant su, à force de talens & de sobriété, prolonger jusqu'à près de quatre-vingts ans, une carriere que la foiblesse extrême de son tempérament sembloit condamner à une extrême brièveté. Il pouvoit, dit M. de Fontenelle, donner pour preuve de son habileté, qu'il vivoit.

Il laissa deux fils : l'aîné fut évêque de Lombez ; le second, conseiller d'état.

FAGOT. (*Hist. mod.*) L'usage du *fagot* a subsisté en Angleterre autant de temps que la religion catholique. S'il arivoit à quelque hérétique d'abjurer son erreur & de rentrer dans le sein du catholicisme, il lui étoit imposé de notifier à tout le monde sa conversion par une marque qu'il portoit atachée à la manche de son habit, jusqu'à ce qu'il eût satisfait à une espece de pénitence publique assez singuliere ; c'étoit de promener un *fagot* sur son épaule dans quelques-unes des grandes solemnités de l'Église. Celui qui avoit pris le *fagot* sur sa manche, & qui le quitoit, étoit regardé comme un relaps & comme un apostat.

FAIL, (Noël du) (*Hist. litt. mod.*) seigneur de la Hérissaye, conseiller au parlement de Rennes au seizieme siecle. Certains lecteurs, certains curieux recherchent encore ses *Contes &*

Discours d'Eutrapel, & ses *Ruses de Ragot*, réimprimées en 1732 sous le titre de *Propos Rustiques*.

FAILLE, (GUILLAUME DE LA) (*Hist. litt. mod.*) auteurs des *Annales de Toulouse* & d'un *Traité de la noblesse des capitouls*, avocat du roi au présidial de Castelnaudari, sa patrie, fut syndic de la ville de Toulouse en 1655, & secrétaire perpétuel de l'académie des jeux floraux en 1694. Né en 1616; mort en 1711, doyen des anciens capitouls.

FAKIR ou FAQUIR, s. m. (*Hist. mod.*) espece de dervis ou religieux mahométan.

Le mot *fakir* est arabe, & signifie *un pauvre*, ou *une persone qui est dans l'indigence*; il vient du verbe *fakara*, qui signifie *être pauvre*.

M. d'Herbelot prétend que *fakir* & *derviche* sont des termes synonymes. Les Persans & les Turcs appelent *derviche* un pauvre en général, tant celui qui l'est par nécessité, que celui qui l'est par choix & par profession. Les Arabes disent *fakir* dans le même sens. De là vient que dans quelques pays mahométans les religieux sont nommés *derviches*, & qu'il y en a d'autres où on les nomme *fakirs*, comme l'on fait particuliérement dans les états du Mogol.

Les *fakirs* vont quelquefois seuls & quelquefois en troupe. Quand ils vont en troupe, ils ont un chef ou un supérieur, que l'on distingue par son habit. Chaque *fakir* porte un cor, dont il sone quand il arive en quelque lieu & quand il en sort. Ils ont aussi une espece de racloir ou truele pour racler la terre de l'endroit où ils s'asseyent & où ils se couchent. Quand ils sont en bande, ils partagent les aumônes qu'ils ont eues par égales parties, donnent tous les soirs le reste aux pauvres, & ne réservent rien pour le lendemain.

Il y a une autre espece de *fakirs* idolâtres, qui menent le même genre de vie. M. d'Herbelot raporte qu'il y a dans les Indes huit cents mille *fakirs* mahométans, & douze cents mille idolâtres, sans compter un gran nombre d'autres *fakirs*, dont les exercices consistent dans des observances très-pénibles. Quelques-uns, par exemple, restent jour & nuit pendant plusieurs années dans des postures extrêmement gênantes; d'autres ne s'asseyent ni se couchent jamais pour dormir, & demeurent suspendus à une corde placée pour cet effet; d'autres s'enferment neuf ou dix jours dans une fosse ou puits, sans manger ni boire; les uns levent les bras au ciel si long-temps, qu'ils ne peuvent plus les baisser lorsqu'ils le veulent; les autres se brûlent les pieds jusqu'aux os. *Tavernier*, &c. O *miseras hominum mentes!* On se rapele ici ce beau passage de Saint Augustin : *Tantus est perturbatæ mentis & sedibus suis pulsæ furor, ut sic dii placentur quemadmodum ne homines quidem sæviunt*.

Une autre espece de *fakirs* dans les Indes sont des jeunes gens pauvres, qui, pour devenir moulas, mollacs ou docteurs, & avoir de quoi subsister, se retirent dans les mosquées où ils vivent d'aumône, & passent le temps à étudier leur loi, à lire l'alcoran, à l'apprendre par cœur, & à acquérir quelques connoissances des choses natureles.

Les *fakirs* mahométans conservent quelque reste de pudeur, mais les idolâtres vont nus comme les anciens gymnosophistes & menent une vie très-débordée. Le chef des premiers n'est distingué de ses disciples que par une robe composée de plus de pieces de différentes couleurs, & par une chaîne de fer de la longueur de deux aunes qu'il traine atachée à sa jambe. Dès qu'il est arive en quelque lieu, il fait étendre quelque tapis à terre, s'assiede dessus, & donne audience à ceux qui veulent le consulter : le peuple l'écoute comme un prophete, & ses disciples ne manquent pas de le préconiser. Il y a aussi des *fakirs* qui marchent avec un étendard, des lances & d'autres armes; & sur-tout les nobles qui prenent le parti de la retraite, abandonent rarement ces ancienes marques de leur premier état. D'Herbelot, *biblioth. orient.* & *Chambers*.

FALACA, s. f. (*Hist. mod.*) genre de supplice dans Alger. Le *Falaca* est proprement une piece de bois d'environ cinq pieds de long, trouvée ou entaillée en deux endroits, par où l'on fait passer les pieds du patient, qui est couché à terre sur le dos & lié de cordes par les bras. Deux hommes le frapent avec un bâton ou un nerf de bœuf sous la plante des pieds, lui donnent quelquefois jusqu'à 50 ou 100 coups de ce nerf de bœuf, selon l'ordonance du patron & du juge, & souvent pour une faute très-légere.

FLACIDIUS, (*Hist. rom.*) tribun du peuple auteur de la loi qui réserve aux hértiers légitimes le quart des biens du testateur, & qui s'apele de son nom, la *quarte Falcidie*.

FALCONET, (CAMILLE) (*Hist. litt. mod.*) médecin célebre, savant plus célebre encore, naquit à Lyon le 29 mars 1671, & mourut à Paris, le 8 février 1762, ayant presque achevé sa quatre-vingt-onzieme année, & ayant conservé jusqu'à cet âge, non seulement toute sa raison & tout son esprit, mais encore beaucoup de feu & d'énergie, & sur-tout cette générosité communicative qui faisoit que sa bibliotheque, une des plus immenses & des plus completes qu'aucun particulier ait jamais possédées, étoit autant aux autres qu'à lui. Ses peres étoient, comme lui, des médecins & des savans illustres, & remplirent, comme lui, une longue carriere. Charles *Falconet*, son bisaieul, né d'une famille honorable de la ville d'Exiles en Savoie, lieu trop connu depuis par le triste combat où le chevalier de Belle-Isle se fit tuer en 1746, étoit médecin de la reine Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV. André *Falconet*, son aieul, fixé à Lyon, est sur-tout très-connu par sa correspondance avec Guy Patin, dont la plupart des let-

tres lui sont adressées. Il vécut soixante & dix-neuf ans; sa femme en vécut quatre-vingt-dix-neuf. Noel *Falconet*, pere de Camille, fixé à Paris, a vu sa quatre-vingt-neuvieme année. Camille, élevé d'abord à Lyon par son aïeul André, ne fut appelé à Paris, par Noel son pere qu'en 1707. Il avoit été l'éleve de Chirac, le compagnon d'étude de Chicoyneau; il fut l'ami des Mallebranches, des Fontenelles, de tous les savans, utile à tous par ses lumieres & ses vastes conoissances, cher à tous par son caractere communicatif & bienfaisant. Il fut, bien avant dans ce siecle, un beau monument, bien sain & bien entier, du siecle de Louis XIV. Il avoit été médecin de ce prince; il avoit vu ses derniers momens; il avoit vu les courtisans paroître s'empresser de lui donner de fausses espérances; mais ils les donnoient de mauvaise grâce, & comme des gens qui n'avoient pas encore long-temps à le flater. M. *Falconet* disoit que le roi n'en étoit pas la dupe, & qu'un souris dédaigneux étoit le seul prix dont il payoit des flateries si hautement démenties par son état & par l'arrêt de la destinée. M. *Falconet* eut le bonheur d'arracher à la mort, & peut-être aux plus cruels tourmens, une de ces victimes qu'on s'empresse d'immoler par des inhumations précipitées, mal-gré les avis des plus sages médecins. Il alloit voir un matin un de ses malades, qu'il avoit vu la veille, au soir; il le trouve enséveli, & la garde lui marque l'heure précise où elle l'avoit vu expirer, pendant la nuit. M. *Falconet* soupçonant quelque méprise, d'après le caractere même de la maladie, fait remettre le malade dans son lit, & lui administre un remede spiritueux qui le rapele à la vie & lui rend bientôt la santé: c'est le cas de la courone civique, *ob civem servatum*, & on ne peut trop rapeler ces sortes d'exemples aux hommes qui s'endorment dans une sécurité funeste sur les fausses apparences de mort. Il ne faut pas dit-on, alarmer les esprits. Non, il ne faut pas sans doute les alarmer sans sujet, ou lorsqu'il n'y a aucun remede possible aux maux ou aux dangers dont on les menace; mais comme le remede à l'incertitude des signes de la mort est d'atendre des signes certains, il faut publier sur le toits qu'on se hâte trop d'ensévelir les morts; il faut inspirer une juste pitié pour ces malheureux abandonés de l'univers entier, poussant en vain, du fond de leurs tombeaux, des cris de désespoir, qui ne parvienent point à la région des vivans; il faut inspirer aux vivans une terreur salutaire de cette horrible destinée.

M. *Falconet* peut être mis au rang des inventeurs en médecine; c'est lui, qui, le premier, a mis en usage, du moins à Paris, le caryocostin, électuaire utile; il a tiré aussi de l'ipécacuanha des ressources nouveles.

On n'a pas manqué de dire de lui ce qu'on ne manque jamais de dire de tout médecin très-instruit; qu'il n'étoit pas aussi *praticien* que savant; ce qui vaut toujours mieux que d'être grand praticien ignorant. Un savant qui ne pratiqueroit pas, ou qui pratiqueroit peu, seroit encore utile aux malades en instruisant les praticiens; mais, dans la vérité, M. *Falconet* joignoit la pratique à la science, & fortifioit l'une par l'autre.

Il fut reçu, en 1716, à l'académie des inscriptions & belles lettres. Il lui a donné de savans mémoires sur diverses matieres, entre autres sur *les Assassins & le Vieux de la montagne.*

Nul genre de connoissances ne lui étoit étranger. Il a traduit en latin un ouvrage de M. Villemot, physicien célebre, & l'un de ses plus intimes amis, intitulé, *nouveau Systême* ou *nouvele Explication du mouvement des planetes.* Il a eu la réputation de très-bien écrire en latin: on a comparé sa latinité à celle de Celse.

Un recueil de plus de cinquante mille cartes, divisé en vingt-quatre classes, dont chacune est subdivisée en plusieurs branches, & qui contient une multitude prodigieuse d'extraits, d'indications, d'anecdotes, de critiques savantes, fruit de ses réflexions, montre l'usage qu'il sut faire d'une bibliotheque de quarante-cinq mille volumes. Il a doné à la bibliotheque du roi tous ceux de ses livres qui n'y étoient pas, & par cette disposition si généreuse, & si favorable au public, plus d'onze mille volumes nouveaux ont enrichi la bibliotheque du roi. On dit qu'il a plusieurs fois racheté des livres qu'il avoit prétés, jugeant que, puisqu'on ne les lui rendoit pas, on les avoit perdus, ou qu'on en avoit encore besoin, & ne voulant pas les redemander. Enfin, il a employé une vie de quatre-vingt-onze ans à faire du bien, & à étendre les connoissances humaines par tous les moyens qui étoient en sa puissance. À son convoi, où se trouvoient beaucoup de gens de lettres, & où beaucoup d'autres se seroient trouvés,

Si, comme à l'intérêt l'âme humaine est liée,
La vertu qui n'est plus n'étoit pas oubliée.

M. d'Alembert s'étonoit, & s'indignoit d'en trouver si peu; il crioit à haute voix: *c'est un grand scandale de voir si peu de gens de lettres rendre les derniers devoirs à un homme qui a si bien mérité d'eux tous, & j'en dirai bien mon avis à tous ceux qui ne sont pas ici.*

La longévité de la famille de M. *Falconet* ne s'est pas étendue jusqu'à sa postérité. Il avoit eu quatre enfans; ils étoient tous morts long-temps avant lui.

M. Le Beau a fait son éloge historique, où on voudroit bien ne pas voir que les eaux d'Aix en Savoie, qui devoient leur rétablissement à André *Falconet*, *ne furent point ingrates*, parce qu'elles rendirent la santé à son petit-fils; que ce petit-fils (Camille) pendant sa maladie, étoit réduit à la compagnie des enfans de son âge, *qui n'étoient pas des livres*; que la fameuse madame Guyon

yon étant entrée en dispute avec M. *Falconet*, *l'amazone fut vaincue*; que M. *Falconet la laissa marcher sur les nues, au milieu des vapeurs d'une devotion hazardeuse, & qu'il se tint content de ramper sur la terre*. On voudroit sur-tout qu'un homme qui avoit tant d'esprit & de goût en latin, n'en eût pas été assez dépourvu en françois pour s'imaginer ressembler, par ces gentillesses, à M. de Fontenelle.

FALKLAND, (Lucius Cary, vicomte de) (*Hist. d'Anglet.*) secrétaire d'état sous le regne de Charles Ier, ministre vertueux, zélateur ardent & tendre de la paix, & qui ne s'en croyoit que plus obligé de s'exposer à tous les dangers de la guerre, fut tué à la bataille de Neubury en 1643.

C'est de lui que Pope a dit dans l'*Essai sur l'Homme*:

Vois le juste Falkland étendu sur la poudre.

FALLOPE, (Gabriel) (*Hist. litt. mod.*) médecin italien célebre, passe pour avoir découvert cette partie de la matrice, nommée de son nom *la trompe de Fallope*. On assure cependant qu'elle n'étoit pas inconnue aux anciens; mais en matiere d'invention & de découvertes, c'est un grand préjugé que de donner son nom. Né à Modene, mort à Padoue en 1562. (*Voyez* Fabricius, dit *Aquapendente*.)

(*Π*) Rufus d'Éphese est le seul ancien qui parle des trompes nommées à présent les trompes de Fallope. Mais en lisant ce qu'il en dit on voit, qu'il ne les a connues que très-superficiélement, & qu'il n'en a observé que l'extérieur. Fallope au contraire en a donné une description très-exacte de façon qu'on doit lui acorder l'honeur de la découverte. (*Le Chev.* Tiraboschi.)

FAMNE, (*Hist. mod.*) mesure qui est d'usage en Suede: c'est la même chose qu'une brasse.

FANNIA (*Hist. rom.*) étoit connue pour une femme galante, mais elle étoit riche; un bourgeois de Minturne, nommé Caïus Titinius, l'épousa, &, peu de temps après, l'accusa d'adultere, espérant garder la dot & se délivrer de la femme. L'afaire fut porté devant Marius, qui, concevant les projets de Titinius par sa conduite, & jugeant que sa turpitude volontaire ne devoit pas lui profiter, commença par ordoner que le mari restitueroit la dot, & condamna ensuite la femme à une amende de quatre sous d'or. Marius, dans la suite, ayant été pris dans les marais de Minturne, où il s'étoit caché, fut conduit chez *Fannia*, qui, fort contente sans doute du jugement qu'il avoit rendu dans son afaire, le consola dans son malheur par toutes sortes d'égards & lui rendit tous les bons offices qui purent dépendre d'elle.

FANNIUS, (Caius) (*Hist. rom.*) surnommé *Strabon*. La loi nommée de son nom Fannia, & portée sous son consulat l'an 161 avant J. C., proscrivit inutilement le luxe des tables. Ce *Fannius* est un des interlocuteurs du Traité de l'amitié de Cicéron; c'étoit un des gendres de Lælius.

Un autre Caïus *Fannius*, qui vivoit sous Trajan, avoit composé une Histoire des cruautés de Néron, mais elle est perdue.

Un *Fannius* Cépion, ayant conspiré contre Auguste, & la conspiration ayant été découverte, se tua lui-même; c'est le sujet de cette épigramme de Martial:

Hostem cum fugeret, se Fannius *ipse peremit;*
Hic, rogo, non furor est, ne moriare, mori?

Cette épigramme n'a de sens qu'en supposant qu'Auguste eût pardoné à *Fannius*.

Horace parle d'un poëte nommé *Fannius*, (Quadratus) qui n'étoit pas de ses amis & qu'il ne traite pas bien, mais qu'Auguste avoit bien traité, puisqu'il avoit fait placer ses ouvrages & son portrait dans la bibliotheque publique du temple d'Apollon.

Beatus Fannius *ultro*
Delatis capsis & imagine, cum mea nemo
Scripta legat.

Ce *Beatus Fannius* paroît avoir été le modele du *bienheureux Scudéri*.

Ailleurs, Horace dit encore:

Men' moveat cimex Pantilius, aut crucier quod
Vellicet absentem Demetrius, aut quod ineptus
Fannius *hermogenis lædat conviva Tigelli?*

ce qui a encore été le modele de ces vers de Boileau:

Eh! qu'importe à nos vers que Perrin les admire,
Que l'auteur du *Jonas* s'empresse pour les lire,
Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot,
Ou le sec traducteur du françois d'Amyot?

FARAMOND *ou* Pharamond, premier roi de France. (*Hist. de Fr.*) Des écrivains ont placé au rang des fables les foibles fragmens qui nous restent de l'histoire de ce prince: il ne nous paroît cependant pas possible de douter de son existence & de son regne. Il étoit fils de Marcomere ou Marcomire, duc ou roi d'une tribu de Francs, qui se signala sous le regne de Théo-

dose le Grand. Ce fut vers l'an 420, que, suivant l'usage des tribus germaniques qui obéissoient à des rois, il fut élevé sur le bouclier & & montré comme roi à la nation assemblée. Ces peuples, ligués sous le nom de *Francs*, occupoient le pays que renferment le Rhin, le Veser, le Mein & l'Océan; ils avoient profité des troubles de l'empire & des embaras d'Honorius, & avoient ajouté à leurs possessions la ville & le territoire de Treves. On prétend même qu'ils excitoient dès-lors l'inquiétude des Romains, au point de leur faire craindre pour la Belgique entiere, & que ce fut l'une des principales raisons qui déterminerent Aetius à passer dans les Gaules. Les Francs n'eurent aucun démêlé avec ce général. *Faramond* mourut peu de temps après la victoire d'Aetius sur Théodoric, roi des Visigoths, qui se raporte à l'an 427. On ne sait quel étoit son âge, ni quelle fut sa femme: on lui donne deux fils dont l'histoire ne nous a point dévoilé la destinée, & Clodion qui lui succéda. Une chronique fait mention d'un troisieme fils nommé *Didion*; mais on ne voit rien de semblable dans tous les écrivains qui se sont occupés de nos annales.

Des écrivains ont regardé *Faramond* comme l'auteur de la loi salique qui exclut les femmes du trône.

(On regarde *Faramond* comme l'auteur de la loi salique; mais cette loi n'a pas réglé nommément la succession à la courone; & le principe de l'exclusion des femmes, à cet égard, se tire seulement, par une induction naturele, de l'article 6 du titre 62 *des Aleux.*)

D'autres, dont le sentiment nous paroît préférable, pensent que cette loi s'est introduite par l'usage & qu'elle n'est l'ouvrage d'aucun législateur. Les différentes tribus de Francs ne se réunirent en forme de nation que pour se défendre contre les Romains, & ensuite pour les ataquer; une femme n'eût point été propre pour les conduire dans leurs expéditions militaires. Qu'on les considere dans leur origine, on les voit dans un état de guerre continuele, toujours les armes à la main: ils ne faisoient pas même leur séjour dans les villes, mais seulement mais dans des camps: le peu de maisons qu'ils bâtissoient ressembloient à des tentes, sans solidité & sans magnificence.

Au reste, si nous donnons à *Faramond* le titre de roi de France, c'est pour nous conformer à l'usage; il n'existoit point de royaume de ce nom, & ce ne fut que sous la seconde race qu'il put s'appliquer au pays que nous habitons. Jusqu'à ce temps les Gaules, quoiqu'assujéties aux François, conserverent leur premier nom.

FARE; (SAINTE) (*Hist. de Fr.*) fondatrice & abbesse de Faremoutier, sœur de saint Faron, évêque de Meaux & de Changulfe, évêque de Laon, morte vers le milieu du septieme siecle. „ Les douceurs célestes qu'elle avoit goû„ tées sous les ailes de sainte Fare „, dit Bossuet, en parlant de la princesse Anne de Gonzague, élevée au couvent de Faremoutier.

FARE, (LA) (PHILIPPE-CHARLES DE) (*Hist. de Fr.*) Le maréchal de la *Fare*, nommé maréchal de France en 1746, mort le 4 septembre 1752, & qui avoit été capitaine des gardes du corps du régent & chevalier d'honeur de la dauphine, infante d'Espagne, premiere femme du pere du roi, étoit fils du marquis de la *Fare* (Charles-Auguste), aussi capitaine des gardes du régent, & qui l'avoit été du pere de ce prince. Charles-Auguste est ce marquis de la *Fare*, auteur des mémoires qui portent son nom & de quelques pieces de vers, plusieurs fois imprimées, à la suite des œuvres de l'abbé de Chaulieu, son ami. Il mourut le 3 juin 1713.

FAREL, (GUILLAUME) de Gap en Dauphiné, ami de Luther, de Zuingle, de Calvin, répandoit, par-tout où on vouloit l'entendre, les nouveles opinions: après s'être fait chasser de Meaux pour sa doctrine; après avoir prêché & excité des troubles à Grenoble, à Gap, à Bâle, à Strasbourg, à Metz, à Montbelliard, à Lausanne, à Neuchâtel, dans la ville d'Aigle, dans le bailliage de Morat, dans l'abbaye de Gorze, il acquit assez d'autorité à Geneve pour y renverser les autels & briser les images en plein jour, sans que ce transport d'iconoclaste fût arrêté. Il arracha, au milieu d'une procession, une statue de saint Antoine des mains du prêtre qui la portoit, & la jeta dans la riviere; les prédicateurs catholiques étoient publiquement & impunément insultés; on les interrompoit dans leurs sermons, on leur donnoit des démentis; les deux partis en venoient souvent aux mains, tout étoit en combustion: le clergé séculier, les moines sortirent de la ville, les religieuses de Sainte-Claire furent invitées, par un sermon de *Farel*, à quiter le voile & à se marier. *Farel* prit pour texte: *exurgens Maria abiit in montana*. Les religieuses ne crurent point qu'il leur fût permis de courir les champs, parce que Marie avoit été visiter S. Élisabeth sur les montagnes de Judée; toutes, excepté une seule, nommée la sœur Blaisine, refuserent la liberté qu'on leur offroit: les magistrats les firent conduire, sous une bonne escorte & avec toutes sortes d'égards, jusqu'aux frontieres de la république; elles se retirerent à Annecy, où le duc de Savoie avoit fait préparer un monastere pour les recevoir. *Farel*, qui d'abord avoit été acueilli à Geneve, qui ensuite en avoit été chassé, en devint ministre; il engagea Calvin à partager ses travaux; ils travaillerent de concert, mais avec une ardeur qui parut excessive & qui les fit bientôt chasser tous les deux. *Farel* alla de nouveau prêcher à Bâle, puis à Neuchâtel, où il mourut en 1565, s'étant marié à soixante-neuf ans.

FARET. (NICOLAS) (*Hist. litt. mod.*) C'est de lui que Boileau parle dans ces deux vers:

Ainsi, tel autrefois qu'on vit avec *Faret*
Charboner de ses vers les murs d'un cabaret,

& ce tel qu'on vit avec *Faret* est Saint-Amand, son ami, qui l'a célébré dans ses vers comme un aimable & illustre débauché. *Faret* étoit de l'académie françoise. Il mourut en 1646. On a de lui: *l'Honête homme*, ouvrage imité de l'italien de Balthasar Castiglione.

FARGIS, (DU) (*Hist. de Fr.*) Magdeleine de Silly, comtesse de la Rochepot, femme de Charles d'Angennes du Fargis, conseiller d'état & ambassadeur d'Espagne; dame d'atours de la reine Anne d'Autriche. Une jeune reine, aimable, malheureuse, persécutée, inspire naturélement un intérêt tendre & un vif enthousiasme de zele, sur-tout dans ceux qui l'approchent & que le devoir atache particuliérement à sa persone. La comtesse du *Fargis* ne put voir sa maitresse opprimée sans lui prêter son foible secours; elle entra dans quelques projets dont le but étoit de diminuer le pouvoir du cardinal de Richelieu. Ces projets furent traités d'intrigues & de crimes d'état: madame du *Fargis* fut obligée de quiter la France; & sur des lettres d'elle, écrites en chifres, & qui furent interceptées, le cardinal fit rendre en 1631 un arrêt par la commission qui s'appeloit la chambre de justice de l'arsenal, & cet arrêt condamna madame du *Fargis* à être décapitée. Elle mourut, toujours expatriée, à Louvain en 1639 au mois de septembre. Elle eut un fils, tué au siége d'Arras en 1640.

FARIA de Sousa, (EMMANUEL) (*Hist. litt. mod.*) gentilhomme portugais, chevalier de l'ordre de Christ, auteur d'une histoire de Portugal, conduite jusqu'au regne du cardinal Henri, *in-fol.* & d'un autre ouvrage ex six volumes *in-fol.*, intitulé *l'Europe*, *l'Asie & l'Afrique portugaises*. Le même auteur a laissé aussi des poésies. Mort à Madrid en 1649.

FARINACCIO, (PROSPER) (*Hist. litt. mod.*) bon jurisconsulte, assez méchant homme. Le Pape Clément VIII disoit de lui: *la farine est bonne, le sac ne vaut rien*. On a ses ouvrages en 13 volumes *in-fol.* Né en 1554 à Rome, mort aussi à Rome le 30 octobre 1618.

FARNABE, (THOMAS) (*Hist. litt. mod.*) savant anglois dont nous avons des éditions connues de Térence, de Virgile, d'Ovide, de Juvénal, de Perse, de Séneque, de Martial, de Lucain. Mort en 1647.

FARON. (SAINT) (*Hist. de Fr.*) *Voyez* l'article FARE. Il fonda l'abbaye nommée de son nom Saint-Faron-lès-Meaux. Mort le 28 octobre 672.

FATHIMITES ou FATHEMITES, s. m. pl. (*Hist. mod.*) descendans de Mahomet par *Fathima* ou *Fathamah* sa fille.

La dynastie des *Fathimites*, c'est-à-dire, des princes descendus en ligne directe d'Ali & de Fathima, fille de Mahomet, son épouse, commença en Afrique l'an de l'hégire 296, de J. C. 908, par Abon Mohammed Obeidallah.

Les *Fathimites* conquirent ensuite l'Égypte, & s'y établirent en qualité de califes.

Les califes *Fathimites* d'Égypte finirent dans la persone d'Abed, l'an 567 de l'hégire, de Jésus-Christ 1171, après avoir régné 208 ans depuis la conquête de Moez, & 268 depuis leur établissement en Afrique. *Dict. de Trév.* & *Chambers.*

FAUCHET, (CLAUDE) (*Hist. litt. mod.*) président de la cour des monoies de Paris; né en 1529, mort en 1601. Il connoissoit assez bien nos antiquités, & aujourd'hui même on le consulte & on le cite sur ces objets d'érudition. Ses principaux ouvrages sont les *Antiquités gauloises & Françoises*, dont la seconde partie est une espece d'histoire de France, mais des deux premieres races seulement: *les noms & sommaires des œuvres de cent vingt-sept anciens poëtes françois*; un traité des *Libertés de l'Église gallicane*; un traité de l'*Origine des chevaliers, armoiries, &c.* Les œuvres du président *Fauchet* furent imprimées en 1610; c'étoit le temps d'essayer si Louis XIII avoit quelque goût pour la lecture; c'étoit le temps de lui apprendre l'histoire de son royaume & celle des rois ses prédécesseurs; on crut l'histoire de France du président *Fauchet* propre à instruire ce prince; mais on ne considéra pas assez combien elle étoit loin de pouvoir l'amuser.

FAUCHEUR, (MICHEL LE) (*Hist. litt. mod.*) ministre protestant du dix-septieme siecle, qu'on trouvoit alors si éloquent, que le maréchal de la Force, au sortir d'un de ses sermons sur le duel, dit tout haut: *à présent, si on m'envoyoit un cartel, je le refuserois*, grand mot, sur-tout alors. On a de le *Faucheur* un traité *de l'action de l'orateur*, imprimé d'abord sous le nom de *Conrart*. Mais les sermons de ce ministre qu'on a aussi imprimés, ne soutienent plus aujourd'hui cette grande réputation d'éloquence. Mort à Paris en 1667.

FAUCONIER, s. m. (*Hist. mod.*) *maître fauconier du roi*, aujourd'hui *grand fauconier de France*. L'origine de l'office de *fauconier du roi* est de l'an 1250. Jean de Beaune a exercé cette charge depuis ce temps jusqu'en 1258; Étienne Grange étoit *maître fauconier du roi* en 1274. Tous ses successeurs ont eu la même qualité, jusqu'à Eustache de Jaucourt, qui fut établi *grand fauconier de France* en 1406.

Le *grand fauconier de France* a différentes sortes de gages; outre les gages ordinaires, & ceux qu'il a pour son état & apointemens, il en a comme chef du vol pour corneille & l'entretien de ce vol; pour l'entretien de quatre pages, pour l'achat & les fournitures de gibecieres, de leures, de gants, de chaperons, de sonetes, de verveles & armures d'oiseaux, & pour l'achat des oiseaux. Il prête serment de fidélité entre les mains du roi: il nomme à toutes les charges de

chefs de vol, lorsqu'elles vaquent par mort; à la réserve de celles des chefs des oiseaux de la chambre & du cabinet du roi, & de celles des gardes des aires, des forêts de Compiegne, de l'Aigle, & autres forêts royales. Le *grand fauconier* a seul le droit de commettre qui bon lui semble, pour prendre les oiseaux de proie en tous lieux, plaines & buissons du domaine de sa majesté.

Les marchands *fauconiers* françois ou étrangers sont obligés, à peine de confiscation de leurs oiseaux, avant de pouvoir les exposer en vente, de les venir présenter au *grand fauconier*, qui choisit & retient ceux qu'il estime nécessaires, ou qui manquent aux plaisirs du roi.

Le grand-maître de Malte fait présenter au roi tous les ans douze oiseaux, par un chevalier de la nation, à qui le roi fait présent de mille écus, quoique le grand-maître paye à ce même chevalier son voyage à la cour de France.

Le roi de Danemarck & le prince de Curlande envoient aussi au roi des gerfauts & autres oiseaux de proie.

Si le roi, étant à la chasse, veut avoir le plaisir de jeter lui-même un oiseau, les chefs pourvus par le *grand fauconier* présentent l'oiseau au *grand fauconier*, qui le met ensuite sur le poing de sa majesté. Quand la proie est prise, le piqueur en donne la tête à son chef, & le chef au *grand fauconier*, qui la présente de même au roi.

Le *grand fauconier de France* est M. le comte de Vaudreuil depuis l'année 1780.

FAUDOAS. (*Hist. de Fr.*) La maison de *Faudoas* est une des plus ancienes & des plus distinguées de la Guienne. Les seigneurs de *Faudoas* ont porté de tout temps le titre de premiers barons *de Guienne*.

De cette maison étoient 1°. le fameux Barbazan, un des sauveurs de la France sous Charles VI & sous Charles VII. (*Voyez* l'article BARBAZAN.)

2°. Gilles-Antoine, tué au siége de Rouen, sous Charles IX, en 1562.

3°. Jean-Gilles, son frere, mort de blessures reçues au siége de la Rochelle, en 1573.

4°. Bernard, leur frere, connu sous le nom du capitaine La Mothe, tué aussi au siége de la Rochelle.

5°. Le comte de Belin, (JEAN-FRANÇOIS DE FAUDOAS SERILLAC) ligueur par zele pour la religion, mais partisan, d'abord secret & bientôt déclaré, des rois, contribua beaucoup avec Brissac & d'autres bons citoyens à remettre Paris sous l'obéissance de Henri IV. Il avoit été formé au métier des armes par le fameux maréchal de Montluc, son grand oncle maternel. Henri IV le donna pour gouverneur au prince de Condé, Henri I. Sa vie a été écrite par un sieur Lamy, son directeur.

6°. Jean-François de *Faudoas*, son neveu, tué en 1630, au combat de Veillane.

7°. Emmanuel René de *Faudoas*-Averton, mort de blessures reçues au siége de Douay, en 1667.

La maison de *Faudoas* est alliée à toutes les plus grandes maisons du royaume. Sa branche aînée a porté son nom & ses biens dans la maison de Rochechouart.

FAVILA, roi d'Oviédo & de Léon. (*Hist. d'Esp.*) Resserrés par les Mores, conquérans de l'Espagne, dans les vallées sinueuses des Asturies, les Espagnols, échapés au massacre de leurs compatriotes, & conduits par l'illustre Pélage dans cet asyle inaccessible, après avoir bravé pendant plusieurs années les éforts réunis de ces impitoyables dévastateurs, étoient sortis enfin de leurs retraites, & avoient, à leur tour, porté la terreur & la mort parmi leurs ennemis. Animés par l'exemple de leur souverain, excités par le désir de venger leurs concitoyens, & de rentrer dans les possessions qui leur avoient été ravies, le succès avoit couroné leurs incursions, & déja ils avoient fondé le royaume d'Oviédo & celui de Léon, lorsque l'heureux Pélage, couvert de gloire & courbé sous le poids des années, s'associa, de l'aveu de la nation, & du consentement de la noblesse, le prince *Favila* son fils. *Favila* fut digne, dit-on, pour sa valeur, sa profonde sagesse, ses talens & son habileté dans l'art de gouverner, du pere respectable qui lui cédoit une partie de son autorité, parce qu'il regardoit cette association comme le moyen le plus sûr de conserver, d'augmenter même la félicité publique, qu'il avoit su fixer dans ses états. Pélage ne survécut que peu de temps à cette association; & à sa mort, don *Favila* fut proclamé, en 737, roi de Léon & d'Oviédo. Quelques historiens assurent qu'il profita, avec beaucoup d'intelligence, des haines mutueles qui divisoient les princes Mores, & qu'il eut, dans les combats qu'il leur livra, des succès éclatans; mais c'étoit vrai-semblablement pendant la vie de son pere qu'il avoit remporté ces victoires; car son regne fut trop court, pour qu'il eût le temps de faire contr'eux des expéditions bien considérables. Mariana, sur la foi de quelques annalistes, vrai-semblablement mal instruits, dit que ce souverain ne ressembla en aucune maniere à son prédécesseur, qu'il fut indolent sur le trône, & d'une inconséquence extrême dans sa conduite. Cependant il est assuré que ce même *Favila* s'étoit très-distingué à la tête des armées, pendant les dernieres années du roi Pélage, & il n'est pas vrai-semblable qu'il se soit abandoné à l'indolence, précisément lorsqu'il eut le plus grand intérêt à montrer de l'activité, de la valeur, du zele, & à donner de lui la plus haute idée à ses sujets, ainsi qu'aux Mores qui atendoient avec impatience qu'un roi moins actif que Pélage leur présentât l'occasion d'achever d'opprimer & de conquérir l'Espagne. Au reste, l'histoire ne nous apprend rien de certain, soit sur le caractere de ce prince, lorsqu'il posséda seul la courone, soit

ſur les événemens qui ſe paſſerent ſous ſon regne; on ſait ſeulement qu'il ne garda le ſceptre qu'environ deux ans, & qu'il perdit la vie avec la royauté par une aventure tragique en 739 : un jour qu'il étoit à la chaſſe, éloigné de tous ceux qui l'y avoient acompagné, il fut déchiré à mis à mort par un ours.

FAVORIN. (*Hiſt. rom.*) (*Voyez* l'art. ADRIEN.) Ce philoſophe diſoit en parlant de lui-même, qu'étant gaulois (il étoit d'Arles) il parloit fort bien grec; qu'étant eunuque, il avoit été accuſé d'adultere; & qu'étant peu agréable à l'empereur, on le laiſſoit vivre; mais cet empereur étoit Adrien, & n'étoit pas Néron. On attribue à *Favorin* un ouvrage intitulé, *omnigenæ Hiſtoriæ Sylvæ*, ſouvent cité par Diogene Laerce & par d'autres auteurs anciens.

Un autre *Favorin* plus moderne, diſciple de Jean Laſcaris & d'Ange Politien, créature de Léon X, qui le fit évêque de Nocera, eſt auteur d'un dictionaire grec, qu'il dédia au Pape Clément VII, & de quelques autres ouvrages. Mort en 1537.

FAUR DE SAINT-JORRY (PIERRE DU), premier préſident du parlement de Toulouſe; on a de lui des ouvrages ſavans, un intitulé: *Dodecamenon, ſive de Dei nomine & attributis*; un autre intitulé: *des Semeſtres*; un traité *des Jeux & des Exercices des anciens*, livres inſtructifs ſi on pouvoit les lire. Ce magiſtrat mourut d'apoplexie en 1600, en prononçant un arrêt.

FAURE, (FRANÇOIS.) (*Hiſt. litt. mod.*) cordelier élevé à l'épiſcopat par le talent de la chaire, évêque de Glandeves, puis d'Amiens; c'eſt lui qui, prêchant la paſſion à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, & obligé de recomencer pour la reine qui ariva, fit à cette circonſtance l'application de ce vers de l'Énéide:

Infandum, regina, jubes renovare dolorem.

Il fit l'oraiſon funebre de la reine Marie Thérese qui a été imprimée.

FAUST ou FUSTH. (JEAN) (*Hiſt. lit. mod.*) orfevre de Maience au quinzieme ſiecle. C'eſt entre lui, Schœffer ſon gendre & Guttemberg, que ſe partage le plus communément la gloire de l'invention de l'imprimerie.

FAUSTA, (FLAVIA MAXIMIANA) fille de Maximien-Hercule, & femme de l'empereur Conſtantin. (*Voyez* les articles CONSTANTIN & CRISPE.)

FAUSTE. (*Hiſt. eccléſ.*) évêque de Riez au cinquieme ſiecle, fut accuſé de ſemi-pélagianiſme pour ſon traité *du libre Arbitre & de la Grâce*. Né dans la Grande-Bretagne, nommée ſimplement alors la Bretagne, vers l'an 390, abbé de Lerins en 433, évêque de Riez en 455, exilé en 481, il mourut vers l'an 485.

FAUSTINE. (*Hiſt. rom.*) C'étoit le nom de la femme de l'empereur Antonin & de celle de l'empereur Marc-Aurele; la premiere (Galeria Fauſtina) étoit fille d'Annius Verus, la ſeconde (Annia Fauſtina) étoit fille de la premiere & d'Antonin, toutes deux furent auſſi déréglées dans leurs mœurs que leurs maris étoient bons & vertueux; toutes deux furent non ſeulement ſupportées par leurs maris, mais encore miſes au rang des divinités; toutes deux eurent des temples, des autels & des ſacrifices. Ce n'eſt pas qu'Antonin ni Marc-Aurele ignoraſſent leurs afronts & la conduite de leurs femmes: mais ils ſe reſpectoient juſque dans leurs femmes coupables. On propoſa même à Marc-Aurele, après la notoriété des faits, de répudier la ſiene : *il faudroit donc*, dit-il, *lui rendre ſa dot*, c'eſt-à-dire, l'empire. Des critiques prétendent que Marc-Aurele n'a pas pu faire cette réponſe, qui, premiérement, leur paroît peu digne de lui, & qui, ſecondement, leur paroît contraire à la connoiſſance certaine qu'avoit Marc-Aurele que l'empire n'étoit pas héréditaire. Il eſt vrai qu'à travers tant de révolutions l'empire n'avoit pas été conſtament héréditaire; cependant il l'avoit été quelquefois, jamais à la vérité pour les femmes; mais qui ne voit que le mot de Marc-Aurele ne doit point être pris ainſi à la rigueur, & qu'il peint ſeulement l'âme indulgente & reconoiſſante de cet empereur, qui auroit cru manquer à la mémoire d'Antonin, ſon bienfaicteur, ſi dans un cas tout ſemblable, il n'eût pas ſuivi ſon exemple, & s'il s'en fût écarté pour déshonorer ſa fille? Il ſentoit que s'il eût uſé envers la fille d'Antonin de la rigueur qu'Antonin ne s'étoit point permiſe, la compaſſion auroit ramené tous les cœurs à cette princeſſe, & la malignité auroit obſervé qu'en briſant avec ſcandale tous les nœuds qui l'avoient uni avec Antonin, il conſervoit tous les avantages qu'il devoit à cette alliance. Ce mot de Marc-Aurele étoit donc le cri de la juſtice, de la bonté, de la vertu, non une froide diſcuſſion de droits litigieux, encore moins l'aveu d'un ſordide intérêt, qui l'engageât à garder une femme impudique, de peur d'être obligé de lui rendre ſa dot. La loi même, en effet, l'auroit diſpenſé de la rendre; mais toutes ces rigueurs étoient trop étrangeres à l'âme douce & bienfaiſante de Marc-Aurele.

FAY, (CHARLES-FRANÇOIS DE CISTERNAY DU) (*Hiſt. litt. mod.*) d'une très-anciene famille originaire de Touraine, diſtinguée dans la profeſſion des armes depuis le quinzieme ſiecle. Son aïul étoit capitaine des gardes du premier prince de Conti, frere du grand Condé. Son pere, capitaine aux gardes, avoit eu au bombardement de Bruxelles, en 1695, une jambe emportée d'un coup de canon. M. *du Fay*, né le 14 ſeptembre 1698, entra dans le ſervice en 1712, & ſe trouva & ſe diſtingua aux ſiéges de Saint-Sébaſtien & de Fontarabie, dans la guerre d'Eſpagne en 1718. Il fut reçu à l'académie des ſciences en 1723. Bientôt il quita le ſervice pour

ne plus être qu'académicien. Il embrassa tous les genres dont s'occupe l'académie: il est jusqu'à présent le seul, dit M. de Fontenelle, qui nous ait donné, dans tous ces genres, des mémoires que l'académie a jugés dignes d'être présentés au public. En 1732, il fut fait intendant du jardin royal des plantes. Il fit pour ce jardin ce qu'avoit fait M. Fagon; il en fut le second restaurateur, & c'est par-là qu'il est le plus connu. M. *du Fay* étoit d'une activité qui suffisoit à tout. „ Il multiplioit le temps, dit M. „ de Fontenelle, par l'industrie singuliere avec „ laquelle il savoit le distribuer. Les grands „ plaisirs changent les heures en momens, mais „ l'art des sages peut changer les momens en „ heures. „

Il mourut le 16 juillet 1739. „ Je n'ai point „ vu, dit le même Fontenelle, d'éloge funebre „ fait par le public, plus net, plus exempt de „ restrictions & de modifications que le sien.... „ Des mœurs douces, une gaité fort égale, une „ grande envie de servir & d'obliger.... aucun „ air de vanité, aucun étalage de savoir, aucu„ ne malignité, ni déclarée, ni envelopée. On „ ne pouvoit pas regarder son extrême activité „ comme l'inquiétude d'un homme qui ne cher„ choit qu'à se fuir lui-même par les mouve„ mens qu'il se donnoit au dehors; on en voyoit „ trop les principes honorables pour lui, & les „ effets souvent avantageux aux autres.

FAYDIT. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux poêtes: 1°. Anselme *Faydit*, poête provençal, ou troubadour des douzieme & treizieme siecles, acueilli par Richard Cœur-de-lion, roi Angleterre, & qui l'a célébré dans ses vers. Mort vers l'an 1220.

2°. Pierre *Faydit*, un de ces petits méchans, qui croient se faire un nom en insultant ceux qui en ont un. Celui-ci ataquoit à la fois Bossuet & Fénélon; la haine du mérite ne pouvoir pas mieux faire; il composa contre le dernier la *Télémacomanie*; car dans le langage de l'envie, aimer *Télémaque* & les bons ouvrages, c'est toujours de la manie. Il fit des épigrammes contre Bossuet, & il n'y épargna ni l'indécence ni l'insolence; nous en allons citer une, car il est bon qu'on sache que ces scandaleuses irrévérences contre la vertu & le génie

> Trouvent dans tous les temps, quoiqu'on en puisse dire,
> Des méchans pour les faire, & des sots pour en rire.

Il faut qu'on sache comment les plus grands hommes ont été traités; c'est du moins une consolation pour ceux qui, sans avoir leur mérite, éprouvent les mêmes indignités. Bossuet venoit de prêcher comme on sait qu'il prêchoit; Balaam avoit été cité dans son sermon, dès-lors ce fut lui-même qui fut Balaam: voici l'épigramme:

> Un auditeur un peu cynique
> Dit tout haut, en bâillant d'ennui;
> Le prophete Balaam est obscur aujourd'hui:
> Qu'il fasse parler sa bourique;
> Elle s'expliquera plus clairement que lui.

L'abbé *Faydit* ataqua aussi M. de Tillemont, toujours par le même principe; M. de Tillemont étoit en érudition ce que Bossuet & Fénélon étoient en talent. Ce *Faydit* avoit été oratorien, & avoit été chassé de l'oratoire. Il est auteur d'un ouvrage cartésien. L'abbé *Faydit* a fait encore quelques autres ouvrages; un *Traité de la Trinité*, qui le fit mettre à Saint-Lazare: des *Remarques sur Virgile, sur Homere & sur le style poetique de l'Écriture-Sainte*. L'abbé *Faydit* mourut, exilé à Riom en Auvergne, sa patrie, en 1709.

FAYE, (JACQUES) (*Hist. de Fr.*) seigneur d'Espeisses, né à Paris en 1543, conseiller au parlement en 1567, puis maître des requêtes, avocat-général, enfin président à mortier. Il avoit suivi Henri III en Pologne, & l'y avoit bien servi. Mort à Senlis en 1590. Ses harangues ont passé pour éloquentes.

FAYE, (JEAN-ÉLIE & JEAN-FRANÇOIS LERIGET DE LA) (*Hist. litt. mod.*) deux freres, livrés, l'un aux sciences, l'autre aux belles lettres: l'un fut de l'académie des sciences, l'autre de l'académie françoise; tous deux militaires, l'un avoit été mousquetaire, puis capitaine aux gardes, & s'étoit trouvé aux batailles de Ramillies, d'Oudenarde, &c.; l'autre avoit été capitaine d'infanterie, & fut ensuite gentilhomme ordinaire du roi. Le premier, reçu à l'académie des sciences en 1716, mourut en 1718, à quarante-sept ans. Le second, reçu à l'académie françoise en 1730, mourut en 1731, à cinquante-sept ans.

FAYEL. (*Voy.* FAIEL. & COUCY.)

FAYETTE. (de la) (*Hist. de Fr.*) anciene maison françoise, dont le nom est porté avec une gloire & un éclat qui feront l'ornement de l'histoire.

De cette maison étoient,

1°. Gilbert Motier, seigneur de la *Fayette*, tué à la bataille de Poitiers en 1356.

2°. Gilbert de la *Fayette* son petit-fils, maréchal de France, un des restaurateurs de la France sous Charles VII. Il avoit gagné en 1421, sous Charles VI, la bataille de Beaugé contre les Anglois, qu'il chassa depuis du Languedoc. Il fut fait prisonier à la bataille de Verneuil en 1424. Il mourut en 1463.

3°. François, seigneur de la *Fayette*, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557.

4°. Jean de la *Fayette*, oncle du précédent tué à la journée de Coignac, en combatant contre les religionaires.

5°. Pierre de la *Fayette*, fils du précédent, tué à la bataille de Montcontour en 1569.

6°. Charles-François de la *Fayette*, baron de Hautefeuille, tué au combat d'Etampes en 1652.

7°. Sa sœur, Louise de la *Fayette*, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, eut beaucoup de part à la confiance de Louis XIII. Ce prince avoit avec elle de longues & fréquentes conversations, mais toujours en public & dans l'appartement de la reine. Au milieu de cette faveur, cette fille, belle, aimable, pleine de grâce & de douceur, n'étoit occupée que du désir de se faire religieuse, quoique le roi lui offrît les établissemens les plus avantageux dans le monde. Toujours atachée aux intérêts de la reine, ne voyant le cardinal de Richelieu qu'avec horreur, elle parloit au roi contre ce ministre avec toute la naïveté d'une jeune fille, toute l'honêteté d'une âme pure qui vouloit réconcilier Louis avec sa femme & avec sa mere, & toute la liberté d'une persone qui bientôt n'auroit plus rien à atendre ni à craindre du monde. Elle consomma son sacrifice mal-gré Louis, qui n'osa l'empêcher, & se retira dans le couvent de la Visitation.

8°. Une autre femme, qui n'étoit pas de la maison de la *Fayette*, mais qui y étoit entrée, a répandu beaucoup d'éclat sur ce nom : c'est la célebre Marie-Magdeleine Pioche de la Vergne comtesse de la *Fayette* ; née en 1633, elle avoit épousé, en 1655, François, comte de la *Fayette*, frere de mademoiselle de la *Fayette* dont il vient d'être parlé. Madame de la *Fayette* est cette amie de madame de Sévigné, si souvent célébrée dans ses *Lettres*, l'amie de Montausier, de Voiture, de Ménage, du pere Rapin, de la Fontaine, de Callieres, de Ségrais, sous le nom duquel elle mit son roman de *Zaïde*, & auquel on a aussi attribué celui de la *Princesse de Cleves*, les premiers romans, dit un auteur, où l'on ait vu les mœurs des honêtes gens & des aventures natureles, décrites avec grâce. Avant elle on écrivoit, en style empoulé, des choses peu vraisemblables. C'est au sujet de *Zaïde* que M. Huet a composé son *Traité de l'Origine des romans*. L'épisode d'Alphonse & Bélasire dans *Zaïde* a fourni à M. Bret le sujet de sa comédie du *Jaloux*.

La Princesse de Montpensier, roman de madame de la *Fayette*, très-souvent réimprimé & mal-à-propos inséré parmi les œuvres de madame de la Suze, avoit précédé la *Princesse de Cleves*. Ce dernier ouvrage est compté parmi les meilleurs romans françois. M. de Valincourt s'illustra par la critique qu'il en fit, ce qui prouve toujours une grande réputation dans l'ouvrage critiqué. On attribua cette critique au pere Bouhours ; on y répondit, & la réponse (toujours grâce à l'ouvrage) fut aussi très-célebre ; elle fut attribuée à Barbier d'Aucour, mais elle est de l'abbé de Charnes.

Madame de la *Fayette* a donné à l'histoire tout l'intérêt du roman dans son *Histoire de madame Henriette d'Angleterre, premiere femme de Philippe de France, duc d'Orléans*. Combien elle atache aux moindres circonstances de la mort de cette aimable princesse!

Les memoires de la cour de France, pour les années 1688 *&* 1689, ont tout l'agrément dont les mémoires historiques sont susceptibles.

Tous les mémoires du temps sont très-favorables à madame de la *Fayette* ; ils donnent une haute idée de son caractere. Son esprit est prouvé par ses ouvrages. Elle est cependant assez maltraitée dans les mémoires de madame Maintenon, sous prétexte qu'elle n'avoit pas elle-même trop bien traité madame de Maintenon dans les siens. Elle est encore plus maltraitée dans une lettre écrite à madame de Maintenon en 1686, par le marquis de Lassay, qui fait des reproches graves & allegue des procédés mal-honêtes, qu'on a de la peine à concilier avec les éloges donnés à madame de la *Fayette* par tant de gens en état de la bien juger, sur-tout par madame de Sévigné.

Sage & modeste, madame de la *Fayette* condamnoit hautement l'orgueil & les prétentions : *celui*, disoit-elle, *qui se met au dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au dessous de son esprit*.

Elle comparoit les mauvais traducteurs aux laquais sans esprit, qui transforment en sotises les complimens qu'on les charge de faire.

Elle vouloit qu'un auteur corrigeât beaucoup ses ouvrages, & sur-tout qu'il en retranchât tout ce qu'il pouroit. *Une période retranchée d'un ouvrage*, disoit-elle, *vaut un louis*; *un mot même vaut vingt sous*.

Elle mourut en 1693.

FÉ, FO, FOÉ, (*Hist. d'Asie*) idole adorée sous différens noms par les Chinois idolâtres, les Japonois & les Tartares. Ce prétendu dieu, le premier de leurs dieux, reçoit de ces peuples le culte le plus ridicule.

Cette idolatrie née dans les Indes a infecté toute l'Asie orientale; c'est ce dieu que prêchent les Bonzes à la Chine, les Sakirs au Mogol, les Talapoins à Siam, les Lamas en Tartarie.

Ils prétendent qu'il y a dans la province de Fokien, près la ville de Funchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui représente leur dieu *Fo*, avec une courone en tête ; mais il suffiroit de supposer que cette montagne, comme beaucoup d'autres, vue de loin & dans un certain aspect, eût quelque chose de cette prétendue figure, pour sentir que des imaginations échaufées y doivent trouver une parfaite ressemblance.

FEGGOU, (*Histoire de Danemarck*.) Ce roi de Danemarck assassina Hordenwil son frere, & fut assassiné par Amlet son neveu. *Voyez* AMLET. (*Hist. de Danemarck*.)

FEIJOO, (BENOÎT-JÉRÔME,) bénédictin espagnol, auteur du théâtre critique en 14 vol. in-4°. dont M. d'Hermilly a traduit une partie. C'est un de ces censeurs publics, tels que les

Cervantes & les Molieres, dont tous les pays ont toujours besoin. Mort en 1765.

FEITHIUS, (Éverard) (*Hist. litt. mod.*) savant du seizieme siecle, né dans la Gueldre, se retira en France, où il enseignoit le grec & avoit obtenu l'estime des savans. Un jour se promenant à la Rochelle, suivi de son domestique, on le prie d'entrer dans la maison d'un des habitans; & depuis ce moment on n'a jamais pu savoir ce qu'il étoit devenu. On ignore si cet enlévement ou du moins cette disparition avoit quelque raport avec les troubles des Pays-Bas, qui lui avoient fait abandoner sa patrie. On a de lui un ouvrage intitulé : *Antiquitates Homericæ*.

FÉLIBIEN, (*Hist. litt. mod.*) nom d'une famille de Chartres, recomandable par la connoissance & le goût des arts & par l'érudition ; elle a produit plusieurs écrivains connus.

André *Félibien*, de l'académie des inscriptions & belles lettres, lorsqu'elle n'étoit encore composée que de quatre membres & qu'elle s'appeloit *la petite académie*, sécrétaire de l'académie d'architecture, historiographe des bâtimens du roi, garde des antiques, est le premier & le plus célebre. C'est l'auteur des *Entretiens sur les vies & les ouvrages des plus excellens peintres*, du traité *de l'Origine de la peinture* ; des principes d'architecture, peinture & sculpture, de la description de Versailles, de celle de différentes fêtes & de divers tableaux célebres ; il est auteur encore de quelques autres ouvrages dans d'autres genres ; mais ses principaux écrits roulent sur les arts ; c'étoit-là le grand objet de son goût, de ses connoissances & de ses travaux. Né à Chartres en 1619. Mort en 1695.

André *Félibien* eut deux fils, 1°. Jean-François, son successeur dans ses places & dans son goût pour les arts, auteur d'un *Recueil historique de la vie & des ouvrages des plus célebres architectes*, qui sert de pendant aux *Entretiens sur les vies & les ouvrages des plus excellens peintres*. On a souvent réimprimé ensemble ces deux traités analogues du pere & du fils. On a encore du fils une description de Versailles & une de l'église des Invalides, monument admirable à voir & à décrire! Mort en 1733.

2°. Dom Michel *Félibien*, auteur de l'histoire de la ville de Paris & de celle de l'abbaye de Saint Denis. Mort en 1719. Son histoire de Paris fut continuée & publiée en 1725, par dom Lobineau, son confrere.

FELIX, (*Hist. rom.*) afranchi de l'empereur Claude, ainsi que Pallas son frere ; c'est de lui que Racine a dit :

De l'afranchi Pallas nous avons vu le frere,
Des fers de Claudius *Felix* encor flétri,
De deux reines, seigneur, devenir le mari.

Il étoit gouverneur de Judée : ce fut devant qui que S. Paul comparut. *Felix* pilloit & tyrannisoit sa province. Néron le rapela.

FÉNÉLON, (François de Salignac de la Motte) (*Hist. litt. mod.*) archévêque-duc de Cambray, un de ces hommes rares nés pour inspirer & faire aimer la vertu, étoit d'une maison distingnée depuis long-temps dans l'église & dans l'état.

Il naquit au château de *Fénélon* en Quercy, le 6 août 1651 : & fut nommé précepteur des enfans de France en 1689.

Dans les éloges de *Fénelon*, envoyés au concours de 1771, à l'académie françoise, & dans une vie du dauphin pere de Louis XV, (c'est-à-dire, dans la vie du duc de Bourgogne, l'aîné des éleves de *Fénélon*,) laquelle a paru en 1782, on a exposé plusieurs détails précieux de l'éducation de ce prince; on a dit par quels artifices ingénieux ses maîtres combatoient les défauts naissans de son caractere.

Le prince avoit de la disposition à la colere, & selon l'usage, il se livroit à cette disposition. Il dit un jour avec hauteur à M. de *Fénélon* : je ne me laisse point commander; je sai ce que je suis & ce que vous êtes. Quand le prince fut de sang-froid, M. de *Fénélon* lui fit connoître qu'il ne savoit ni qui il étoit, ni qui étoit son précepteur, & il le corrigea pour toujours de tenir de semblables propos.

Un jour que le prince avoit batu son valet-de-chambre, il s'arrêtoit à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son apartement. L'ouvrier, instruit par *Fénélon*, dit brutalement au prince de passer son chemin & de le laisser travailler. Le prince se fâcha; le menuisier redoubla de brutalité, & s'emportant jusqu'à la menace, lui dit : *retirez-vous, mon prince ; quand je suis en fureur, je ne connois persone*. Le prince courut dire à M. de *Fénelon* qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre : c'est un bien bon ouvrier, dit froidement *Fénélon* ; son unique défaut est de se livrer à la colere. Le prince insista sur la méchanceté de cet homme : " Écoutez, lui dit *Fénélon*, vous l'appelez méchant, parce qu'il " vous a menacé dans un moment où vous le " détourniez de son travail; comment nommeriez-vous un prince qui batroit son valet-de-chambre, dans le temps même où celui-ci " lui rendroit des services ?

Une autre fois, après un nouvel emportement du prince, tous ceux qui l'abordoient parurent surpris & éfrayés du mauvais visage qu'ils lui trouvoient; tous lui demandoient des noveles de sa santé avec un air d'inquiétude & de compassion : Fagon vint, lui tâta le pouls, parut réfléchir profondément sur la nature & les causes de sa maladie, & finit par lui dire : " avouez-moi la vérité, mon prince, ne vous seriez-vous pas livré à quelque emportement ? " Vous l'avez deviné, s'écria le duc de Bourgogne ;

gne ; mais eſt-ce que cela peut rendre malade? Alors Fagon ſe mit à lui expliquer les effets phyſiques de la colere, qui peuvent aller quelquefois juſqu'à la mort ſubite, témoin Sylla.

Avoit-il fait quelque faute grave? il ne ſortoit plus de ſon apartement ; il ne voyoit plus le roi ni perſone de la famille royale. On vouloit que tout lui manquât, dès que lui-même il manquoit à ſes devoirs. Perſone ne paroiſſoit entrer dans ſes peines ; perſone ne lui diſoit un mot de conſolation : il n'en trouvoit que dans l'aveu de ſes torts & la promeſſe de les réparer.

Enfin, grâce aux ſoins de *Fénélon*, ce jeune prince emporté, qui autrefois batoit ſes domeſtiques, étoit tellement changé, qu'il n'avoit plus de repos quand il lui étoit échapé un mot dont quelqu'un pouvoit être bleſſé ; il alloit chercher alors celui qu'il croyoit avoir offenſé ; &, quel qu'il fût, il lui demandoit pardon. Un jour, un de ſes garçons de la chambre, couché auprès de lui, l'exhortoit à s'endormir : *eh! le puis-je*, lui dit le prince, *ſi vous ne me pardonez ce que j'ai eu le malheur de vous dire ce ſoir?*

Les principes de *Fénelon* ſur la guerre, ſur le faſte & le luxe des rois, étoient directement contraires aux principes & à la pratique conſtante de Louis XIV. *Fénélon*, voyant tout ce que coûtoit à la nation la gloire de ſon roi, en ménageoit une d'un genre plus rare à ſon éleve : il préparoit à la nation un regne de reſtauration & de paix ; il donnoit en tout le préférence à l'utile ſur l'agréable, & au bonheur ſur la grandeur. C'étoit Titus ou Marc-Aurele qu'il vouloit rendre à la terre, non Séſoſtris ou Aſſuérus. Il ne fit point myſtere à Louis XIV de ſes vues & de ſes idées ; & Louis XIV, après l'avoir entendu, dit : *je viens d'entretenir le plus bel eſprit & le plus chimérique de mon royaume*. Quand le *Telémaque* parut, Louis XIV le regarda comme la critique de ſon gouvernement, & au lieu d'examiner ſi cette critique étoit juſte, il s'en irrita ; l'afaire du quiétiſme avoit éclaté auparavant, Louis XIV dit en préſence de Fagon & de Félix : *je ſavois, par le livre des Maximes, que M. de Cambray avoit un mauvais eſprit ; mais je ne ſavois pas qu'il eût un mauvais cœur : je viens de l'apprendre en liſant le Télémaque. On ne peut pas pouſſer l'ingratitude plus loin ; il a entrepris de décrier éternelement mon regne*.

Fagon & Félix furent les ſeuls qui oſerent défendre *Fénélon* ; c'eſt qu'en effet le premier médecin & le premier chirurgien d'un roi déja vieux ſont de tous les courtiſans ceux qui peuvent le plus impunément être ſinceres. Madame de Maintenon, qui aima toujours M. de *Fenelon*, & qui avoit même craint de l'aimer trop, n'oſa le défendre ni ſur le *Telemaque*, ni dans l'afaire du livre des *Maximes des Saints*.

Telemaque avoit paru par l'indiſcrétion d'un valet-de-chambre, qui le fit imprimer furtivement d'après une copie qu'il avoit gardée ; l'impreſſion en fut toujours ſévérement défendue dans le royaume pendant la vie de Louis XIV, & toutes les éditions antérieures à 1720 ſont incompletes & furtives. Le plus utile des livres fut vingt ans proſcrit, parce qu'on ne vouloit pas faire le bien qu'il enſeignoit. Ni M. de Boze, qui ſuccéda dans l'académie françoiſe à M. de *Fenélon*, ni M. Dacier, qui le reçut, n'oſerent parler de *Télémaque*, parce que Louis XIV vivoit encore.

Télémaque avoit achevé la diſgrace de M. de *Fénélon*, commencée par le livre des *Maximes des Saints*. Rome & la cour furent pour Boſſuet dans l'afaire du quiétiſme, le public fut pour *Fénélon* ; & ſa ſoumiſſion héroïque dans cette occaſion impoſa ſilence à ſes ennemis & le fit triompher de ſes vainqueurs. *Le vaincu*, diſoit-il lui-même, *aura tout le fruit de la victoire*. En recevant le bref d'Innocent XII qui condamnoit ſon livre, il écrivit à l'évêque d'Arras : en pareil cas *on ſoufre*, *mais on ne délibere pas un moment*, & il publia lui-même le bref : on dit que Louis XIV ne put s'empêcher d'admirer cette magnanimité & qu'il alloit rapeler l'auteur, ſi le *Télémaque* n'eût paru.

Les courtiſans, en comparant ces deux livres, *les Maximes des Saints* & le *Télémaque*, diſoient que la grande héréſie de l'archevêque de Cambray étoit en politique, & non pas en théologie.

Le roi défendit à M. le duc de Bourgogne tout commerce avec *Fénélon* : un prince ordinaire eût-peut-être obéi ſans peine ; mais l'éleve de *Fénélon* pouvoit-il oublier un tel inſtituteur? leur correſpondance exiſte.

Cette défenſe ne fut point levée, lorſque M. le duc de Bourgogne alla faire la campagne de Flandre, en 1708. L'archevêque de Cambray vint ſe préſenter à la poſte, où le prince devoit dîner. Le prince l'acueillit froidement, les courtiſans ne lui parlerent pas, même pour lui répondre, lorſque pour la forme il jetoit quelques mots dans la converſation ; mais ils comprirent qu'en ſortant de table ils devoient laiſſer le prince libre avec lui : alors il l'embraſſa en fondant en larmes ; il l'appela ſon ami, lui jura une reconoiſſance éternele, ſe plaignit tendrement de l'éfort pénible qu'il avoit été obligé de ſe faire devant les ſpectateurs ; & *Fénélon* put reconoître l'âme qu'il avoit ſu former. „ Je vous porte, lui écrivoit vers le même temps ce tendre archevêque, je vous porte ſans ceſſe devant Dieu, dans une préſence plus intime „ que celle des ſens. Je donnerois mille vies „ comme une goute d'eau pour vous voir tel „ que Dieu vous veut ; c'eſt-à-dire, tel que votre peuple a intérêt que vous ſoyez. „ Et dans la même lettre, il oſe lui reprocher, au nom du public, une dévotion ſombre, ſcrupu-

leuse, & qui n'est pas, lui dit-il, assez proportionée à votre place. Il eut la douleur de voir mourir en 1712 ce prince, son espérance & celle de la France; & en 1714, le duc de Berry son frere. *Ah!* s'écria-t-il en pleurant, à la nouvele de la mort du duc de Bourgogne, *mes liens sont rompus. France, je croyois t'avoir préparé un demi siecle de bonheur, & voilà que la mort a détruit tous mes travaux: je n'ai rien fait pour mon pays; le roi que j'ai formé* (Philippe V) *regne dans une terre étrangere.*

Il mourut à Cambray le 7 janvier 1715, près de huit mois avant Louis XIV. Un de se plus heureux panégyristes attribue sa mort à un accident. L'archevêque faisant sa visite, passoit dans un village à l'entrée de la nuit; une vache qui traversoit un ravin, éfraya ses chevaux; la voiture versa & fut brisée; l'archevêque reçut dans cette occasion un coup violent, qui fut la cause de sa mort. On varie sur la maniere dont Louis XIV reçut cette nouvele. Des auteurs, qui peuvent avoir été bien instruits, disent que ce prince rendit enfin justice à tant de vertus; qu'il fut touché sur-tout de la générosité avec laquelle *Fénélon*, dans le funeste hiver de 1709, avoit distribué aux soldats pour cent mille francs de grains qui étoient dans ses greniers; qu'il fut reconoissant du zele avec lequel l'archevêque de Cambray avoit secondé ses ministres à Utrecht, & des divers mémoires qu'il avoit composés pour leur instruction; qu'en conséquence, il alloit le rapeler à la cour, lorsqu'il apprit sa mort, & qu'il dit à cette occasion: *il nous manque au moment où nous aurions pu le consoler & lui rendre justice.* D'autres (& c'étoient des contemporains) disoient que, même en ce moment, le courroux du roi ne fut point désarmé; qu'il donna encore à sa mémoire des marques de ressentiment, & qu'il parla de lui comme d'un ennemi dont il étoit délivré. On peut bien assurer que *Fénélon* ne fut l'ennemi de persone, & qu'il étoit incapable sur-tout de l'être jamais d'un grand roi qui lui avoit confié l'éducation de ses petits-fils; mais il pouvoit lui dire comme Burrus à Agrippine:

Vous m'avez de César confié la jeunesse;
Je l'avoue, & je dois m'en souvenir sans cesse.
Mais vous avois-je fait serment de le trahir?....
Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde;
Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde;
J'en dois compte, madame, à l'empire romain,
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.

Le tableau des vertus ecclésiastiques, épiscopales, & sur-tout humaines & charitables de *Fénélon*, offre le plus doux spectacle à une âme sensible; on retrouve dans les moindres choses l'empreinte de ce caractere aimable & aimant. Un de ses curés se félicitoit d'avoir aboli l'usage de la danse dans sa paroisse. *M. le curé*, lui dit Fénélon, *ne dansons point, mais permettons à ces pauvres gens de danser. Pourquoi les empêcher d'oublier un moment combien ils sont malheureux?*

Un philosophe ayant perdu sa bibliotheque par un incendie, eut assez de fermeté pour dire: *Je n'aurois guere profité de mes livres, si je ne savois pas les perdre.* Le mot est beau. *Fénélon*, dans un pareil malheur, dit: *j'aime bien mieux qu'ils soient brûlés que la chaumiere d'une pauvre famille.* Voilà *Fénélon*; c'est toujours l'intérêt des pauvres & des malheureux qui se présente à à lui le premier.

Après la bataille de Malplaquet, il reçut dans son palais & dans son séminaire tous les blessés, & les fit soigner à ses dépens; il recueilloit dans ce même palais tous les malheureux paysans que la guerre chassoit de leurs demeures: il en vit un qui pleuroit & ne mangeoit point; il lui en demanda la raison: ce pauvre homme, obligé de fuir précipitament à l'approche des ennemis, n'avoit pas eu le temps d'emmener sa vache, qui nourissoit toute sa famille. *Fénélon* lui en promet une autre, & le paysan ne se console point. Jamais, dit-il, on n'en trouvera une pareille à celle que j'ai perdue. *Fénélon* prend son parti, il part à dix heures du soir à pied, suivi d'un seul domestique; &, à la faveur de son sauf-conduit, il arive au village de cet homme, trouve sa vache, la lui ramene lui-même, & verse la consolation dans ce cœur désespéré.

Voici encore un trait qui le peint avec tout le charme de son aimable simplicité. Au moment où il alloit monter à l'autel, une pauvre & vieille s'avançoit en tremblant, comme voulant & n'osant lui parler. *Fénélon*, le premier des hommes dans l'art d'encourager la foiblesse & de rassurer la timidité va lui-même à elle avec un air serein. *Monseigneur*, lui dit-elle, en lui montrant à peine, & pleurant presque de honte, une piece de douze sous qu'elle vouloit lui présenter, *je n'ose.... mais c'est que j'ai beaucoup de confiance dans vos prieres*; (Quel éloge déja que cette confiance d'une femme du peuple dans les prieres de son évêque!) *je voudrois*, ajouta-t-elle, *vous prier de dire la messe pour moi*: *Donnez, ma bonne femme*, lui répondit *Fénélon*, *donnez votre offrance*; *elle sera sans doute agréable à Dieu*. Messieurs, dit-il en se tournant vers les prêtres qui l'acompagnoient, *apprenons à honorer notre ministere.* Après la messe, il fit remettre à cette femme une somme considérable, & lui promit de dire encore le lendemain la messe à son intention.

Dans ses promenades aux environs de Cambray & dans ses visites diocésaines, il entroit dans les cabanes des paysans, s'asseyoit auprès d'eux, les soulageoit & les consoloit. Les vieillards qui ont eu le bonheur de le voir, dit M. d'Alembert, parlent encore de lui avec le respect le plus tendre: „ *Voilà*, disent-ils, *la chaise*

„ *de bois où notre bon archevêque venoit s'asseoir* „ *au milieu de nous*; *nous ne le reverrons plus*, „ & ils répandent des larmes „. Les Flamands, dit M. l'abbé Maury, disent encore en le bénissant: *le bon archevêque!* ils ne le caractérisent que par ce bel attribut.

Pour peu que les hommes ne soient pas entiérement hors de l'influence de la cour, l'histoire est trop souvent un monument de leur baslesse. Tandis que *Fénélon* s'humilioit si noblement sous la censure du souverain pontife, ses suffragans osoient vouloir l'humilier encore: l'évêque de Saint-Omer trouvoit qu'il n'en faisoit pas assez, & vouloit qu'il condamnât, outre son livre des *Maximes des Saints*, tous les écrits apologétiques qu'il avoit composés pendant le cours du procès. Lorsqu'il fut reçu à l'académie françoise, deux académiciens eurent l'indignité de lui donner des boules noires; des boules noires à *Fénélon*! . . . . Pendant sa longue retraite à Cambray, ses ennemis avoient placé auprès de lui, à titre de grand-vicaire un espion chargé d'examiner sa conduite & d'en rendre compte. Ils espéroient que la vertu de ce prélat, vue de près & de suite, se démentiroit dans quelques momens, & pouroit fournir des armes contre lui; en tout cas, le délateur auroit fait son métier, il auroit calomnié, il calomnia en effet; mais il s'en repentit, & enfin, cédant à l'ascendant invincible d'une vertu si constante & si aimable, dont il étoit tous les jours le témoin, il se jete aux pieds de *Fénélon*, lui révele tout, lui avoue le personage indigne dont il avoit eu la bassesse de se charger, lui en demande pardon, & ne se pardonant pas à lui-même, court s'ensévelir à la Trappe.

Fenélon, si indulgent à l'égard de tout le monde, étoit toujours sévere à lui-même, & régloit sa conduite sur les principes antiques, autant que la différence des siecles pouvoit le permettre. Lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Cambray, il remit son abbaye de Saint-Vallery, *pour ne pas violer*, disoit-il, *la loi de l'Église qui defend de posseder plusieurs bénéfices*. Il n'en falloit pas davantage pour lui faire beaucoup d'ennemis dans le clergé: aussi l'archevêque de Rheims, le Tellier, lui dit-il naivement: *vous allez nous perdre*.

Quant à ses ouvrages, nous avons parlé des deux qui ont fait événement dans sa vie. Les plus célebres, après ceux-là, sont le *Traité de l'Éducation des Filles*. Les *Dialogues des Morts*. Le traité de *l'Existense de Dieu, établie par des preuves tirées de la nature*. Les *Directions pour la conscience d'un roi*, composées pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne; des *Dialogues sur l'éloquence en général*, & *sur celle de la chaire en particulier*, &c. Un homme du caractere de M. de *Fénélon* ne devoit pas être favorable à la doctrine des jansénistes. Il écrivit contr'eux: il trouvoit, disoit-il, leur doctrine *impitoyable & désespérante*. *Dieu n'est pour eux que l'être terrible*; *il n'est pour moi que l'être bon*. Il détestoit la persécution dont ces mêmes jansénistes étoient alors l'objet. *Soyons à leur égard*, disoit-il, *ce qu'ils ne veulent pas que Dieu soit à l'égard des autres, pleins de misericorde & d'indulgence*. On lui représentoit un jour qu'ils étoient ses ennemis les plus acharnés: *c'est une raison de plus*, répondit-il, *pour les tolerer & leur pardoner*.

Le charme le plus touchant de ses ouvrages, dit M. d'Alembert, „ est ce sentiment de paix „ qu'il fait goûter à son lecteur; c'est un ami „ qui s'approche de vous, & dont l'âme se ré- „ pand dans la vôtre „.

Quant à ses ouvrages de littérature, quand le *Telémaque* ne prouveroit pas à quel point il étoit nouri des anciens, & combien la grande maniere d'Homere & la belle poésie greque lui étoient familieres, sa lettre à l'académie françoise sur l'éloquence suffiroit seule pour déposer de son goût & de sa sensibilité. (*Voyez*, à l'article *Démosthene*, comment il peint cet orateur dans ses Dialogues sur l'éloquence.)

* FERDINAND I, roi de Castille & de Léon, (*Hist. d'Espagne*.) troisieme fils de don Sanche, roi de Navarre, monta sur le trône de Castille, en vertu du testament de son pere, en 1035. On crut, au commencement de son regne, que ce prince vivroit sans gloire, & n'auroit ni le courage, ni la mâle fermeté de don Sanche. Le roi de Léon, son beau-frere, qui en avoit cette idée peu avantageuse entra en Castille à la tête d'une armée formidable. *Ferdinand*, quoiqu'avec des forces inférieures à celles de son ennemi, montra qu'il savoit non seulement défendre ses états, mais encore conquérir ceux d'un prince ambitieux. Le roi de Léon fut tué dans un combat, & perdant la victoire avec la vie, son royaume devint une province de Castille en 1038. *Ferdinand* tourna ensuite ses armes contre les Mores, qu'il vouloit chasser de toute l'Espagne. Il leur enleva beaucoup de villes, & poussa ses conquêtes jusqu'au milieu du Portugal. Il les auroit poussées plus loin, si la mésintelligence que mirent entre lui & don Garcie, roi de Navarre, des courtisans perfides, vils & lâches adulateurs, nés pour le malheur des rois & des peuples, n'eût porté ces deux freres à tourner contr'eux-mêmes des armes qu'ils avoient rendues si redoutables aux infideles. *Ferdinand* eut tout l'avantage de cette guerre, & Garcie y perdit la vie. Sur la fin de son regne, il fut contraint de reprendre les armes contre les Mores qui faisoient des incursions dans ses états; mais ses finances étoient épuisées par les guerres précédentes, & il ne vouloit pas charger ses sujets de nouveaux impôts. Il engagea la reine à sacrifier ses pierreries & les biens qu'elle possédoit en propre, au salut de la patrie. Avec ces secours, le roi leva une armée, tailla les Mores

en pieces dans plusieurs rencontres, & revint chargé de gloire & de riches dépouilles, arive à Léon la veille de Noel, & meurt trois jours après en 1065. Il avoit régné trente ans sur la Castille. L'année qui précéda celle de sa mort, il avoit fait son testament, par lequel, contre l'avis de son conseil, il partageoit ses états entre trois fils & deux filles qu'il avoit. Il donna la Castille à Sanche son aîné, le royaume de Léon & des Asturies à Alphonse, la Galice & le Portugal à Garcie; il assura à Urraque, l'aînée de se filles, Zamora avec ses dépendances; & à Elvire sa cadette, Toro & le territoire qui en dépendoit.

Ferdinand II, fils puîné d'Alphonse VIII, eut, dans le partage que le roi son pere fit de ses états entre sens enfans, en 1145, le royaume de Léon & la Galice; mais il ne quita la cour de Castille pour aller s'asseoir sur le trône de Léon, qu'à la mort d'Alphonse, arivée en 1157. Né avec un caractere bienfaisant, généreux & ami de la justice, il eût été un bon roi, s'il n'eût pas eu la foiblesse de se laisser prévenir trop légérement par les impressions que lui donnoient les courtisans qui l'entouroient. La modération dont il usa envers le roi de Portugal, son beau-pere, devenu son prisonier, mérite de servir d'exemple à tous les principes qui se trouvent dans les mêmes circonstances. Le roi de Portugal étoit l'agresseur: sans avoir reçu aucun sujet de mécontentement de son gendre, il fit une incursion dans la Galice, où il s'empara de plusieurs places. *Ferdinand* vola au secours de ses provinces, assiéga son beau-pere dans Badajoz. Celui-ci fut blessé & fait prisonier dans une sortie. *Ferdinand* le traita avec les égards les plus distingués, lui offrit la paix, & ne demanda pour condition que la restitution des places envahies. Il mourut en 1188.

Ferdinand III, fils d'Alphonse IX & de Bérengere, infante de Castille, & sœur du roi Henri I, monta sur le trône de Castille par l'abdication volontaire de sa mere en 1217, & sur celui de Léon par la mort de son pere en 1230. Cousin-germain de S. Louis, roi de France, son zele pour la religion & ses autres vertus chrétienes l'ont fait mettre, comme lui, au rang des saints, quoique le bref de Clément X, qui le canonisa, ne permette qu'aux sujets de l'Espagne d'en faire la fête. Les sages loix qu'il fit, le code dans lequel il rassembla celles de ses prédécesseurs, la fermeté avec laquelle il réprima la tyrannie des grands qui opprimoient les petits, son amour pour la justice, l'établissement du conseil souverain de Castille, ses états purgés des brigands & des voleurs qui y commettoient toutes sortes de crimes, l'Espagne entiere prenant une nouvele face par ses soins bienfaisans, lui assurent une place parmi les grands rois. Ses états accrus de près de deux tiers annoncent encore un héros. *Ferdinand III* mourut en 1252, lorsqu'il se disposoit à conquérir le royaume de Maroc.

Ferdinand IV, surnomé l'*Ajourné*, n'avoit que dix ans lorsque le roi Sanche, surnomé *le Brave*, son pere, mourut, & lui transmit la courone en 1295, sous la tutele & la régence de la reine dona Marie de Molina. Il se ligua avec le roi d'Aragon, pour s'emparer du royaume de Grenade, à la faveur des troubles qui l'agitoient. Lorsqu'il prit Gibraltar aux Mores, un vieux officier sarrasin lui dit: „ *Ferdinand*, votre glo„ rieux bisaïeul me chassa autrefois de Séville; „ Alphonse, votre aïeul, de Xerès; Sanche, vo„ tre pere, de Tarisse: vous me chassez de Gi„ braltar. Je m'en vais chercher en Afrique, „ dans ma vieillesse, un repos que persone ne „ troublera „. Paroles pleines de sens qui font voir que les rois, destinés à faire le bonheur du monde, en troublent souvent la tranquillité par leur fole ambition. *Ferdinand IV* étoit un prince violent, emporté, despotique. Alphonse de Benavidès avoit été tué à Palence, presqu'à la porte du palais du roi, d'où il sortoit. Deux freres, nommés don Pedre & don Juan de Carvajal, furent soupçonés de ce meurtre, & arrêtés à Martos par ordre du roi, qui, avant que de s'assurer de la vérité de ce crime, les condamna à être précipités du haut d'un rocher escarpé. Ils eurent beau protester de leur innocence, se jeter aux pieds de *Ferdinand*, & lui demander qu'il leur permit de se justifier: le roi, refusant de les entendre, ordona que la sentence fût exécutée sur le champ. Alors les deux freres se relevant avec cette fierté assurée que donne l'innocence, citerent ce prince implacable à comparoître dans trente jours au tribunal du souverain juge des rois, pour y répondre de la mort injuste à laquelle il les condamnoit. Ce siecle étoit celui des ajournemens, & le peuple y ajoutoit foi. Quoi qu'il en soit, le trentieme jour après la citation des deux freres Carvajal, *Ferdinand* s'étant endormi après son dîner, fut trouvé mort lorsqu'on voulut l'éveiller, soit que sa mort fût naturele, soit que dans une cour remplie de factieux, de mécontens & de conspirateurs, quelqu'un osât profiter d'une erreur populaire pour se défaire du roi par le poison. Cette mort subite arriva le 17 de septembre de l'année 1312. Ce prince avoit vingt-sept ans.

Ferdinand V, dit *le Catholique*, fils de Jean II, roi d'Aragon, épousa, en 1469, Isabelle de Castille, sœur de Henri IV, dit l'*Impuissant*. Par ce mariage il réunit la courone de Castille, dont Isabelle étoit héritiere, au trône d'Aragon, sur lequel il monta à la mort de son pere: la réunion de ces deux états forma une puissance telle que l'Espagne n'en avoit point encore vue; & cependant trop foible pour satisfaire les vastes désirs de *Ferdinand*, dont l'ambition s'accrut toujours avec les conquêtes. Alphonse, roi de Portugal, prétendoit disputer la Castille à *Ferdinand*, ou plutôt à Isabelle. La guerre décida cette querele. Le roi de Portugal, batu à Toro en 1476,

fut obligé d'accéder aux conditions d'un traité avantageux à son rival. Huit ans de guerre mirent *Ferdinand* en possession du royaume de Grenade. Cette conquête fut suivie de celle d'une partie du royaume de Naples & de la Navarre entiere. *Ferdinand* ajouta à tant d'états les côtes d'Afrique & un nouveau monde découvert, sous ses auspices, par Christophe Colomb. Il mourut en 1516.

FERDINAND IV, surnommé *le Sage*, fils de Philippe V & de la princesse Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur du roi de Sardaigne : il monta sur le trône après la mort du roi Philippe, au mois de juillet 1746, quelques années après avoir épousé Marie-Magdeleine, infante de Portugal. L'Europe presqu'entiere étoit alors embrâsée des feux de la guerre, & tous les désirs du nouveau souverain ne tendoient qu'à rétablir la paix. Ses vœux furent remplis ; & par ses soins & l'habileté de ses négociations, on sait que les puissances belligérantes conclurent le célebre traité d'Aix-la-Chapelle. *Ferdinand IV*, après avoir ensuite formé une alliance défensive avec les rois de France & de Sardaigne, dans laquelle il eut soin de veiller aux intérêts des ducs de Parme & de Modene, du roi des deux Siciles, & de la république de Gênes, se consacra tout entier aux soins du gouvernement, & par la sagesse des réglemens qu'il fit, par l'utilité des moyens qu'il employa, rendit la monarchie espagnole tout aussi florissante qu'elle pouvoit l'être. *Ferdinand IV* supprima les pensions inutiles, & les fonds qu'il en retira servirent à aquiter les dettes de l'état. Ses forces de terre & de mer entretenues sur le pied le plus respectable, il encouragea le commerce par l'attrait des récompenses, des honeurs, des distinctions, & sur-tout par la haute protection qu'il lui donnoit. Les ancienes manufactures étoient négligées, il leur donna une nouvele activité par les encouragemens utiles & flateurs qu'il offrit aux artistes. Enfin, pour que rien ne gênât le commerce maritime & la navigation, il engagea M. Keend, résident d'Angleterre à Madrid, & M. Carvajal, ministre d'Espagne, à conférer & à accommoder, au gré des deux nations, quelques anciens différents sur lesquels il n'avoit été rien statué dans le traité d'Aix-la Chapelle. Afin qu'il ne restât aucune difficulté sur ces points, comme sur beaucoup d'autres qui n'avoient pas encore été prévus, *Ferdinand*, mal-gré les obstacles opposés, conclut avec l'Angleterre un traité, par lequel il promettoit de payer dans trois mois, à la compagnie du Sud, cent mille livres sterling, moyénant laquelle somme cette compagnie ne pouroit plus former aucune sorte de demande en vertu du contrat d'Assiento. Il fut encore réglé que les Anglois ne payeroient d'autres droits que ceux qu'ils avoient payés du temps de Charles II, roi d'Espagne; enfin, qu'ils pouroient aller librement prendre du sel dans l'île des Tortues. Comme c'étoit au général Wall, ambassadeur d'Espagne à Londres, que *Ferdinand* étoit redevable, non seulement de ce traité, mais encore de l'exacte connoissance qu'il avoit des véritables intérêts de l'Espagne, il le nomma son premier ministre. Quelque temps après il s'éleva des nuages entre la France & l'Angleterre, au sujet de quelques vaisseaux françois pris & détruits par l'amiral Boscawen. *Ferdinand IV* fut vivement sollicité de prendre parti dans cette querele ; mais, quelque pressantes que fussent les instances qu'on lui fit, il déclara que son intention immuable étoit de ne prendre part dans les contestations qu'il y avoit entre les courones Françoise & Britannique, qu'autant qu'il pouroit se rendre médiateur entr'elles; & que du reste il étoit fermement décidé à garder la plus exacte neutralité. Il persista dans ce systême, & il ne paroît pas que les circonstances postérieures l'eussent fait changer, car il vit les commencemens de cette guerre sans s'écarter en aucune maniere du plan qu'il s'étoit fait, & ne cessa dans ces commencemens d'offrir sa médiation. L'amiral Osborne croisoit en 1758 avec une escadre entre le cap de Gate & Carthagene; il y rencontra l'escadre françoise, commandée par M. du Quesne, & envoyée au secours de M. la Clue, que M. Osborne tenoit bloquée dans le port de Carthagene. L'escadre françoise ne fut point heureuse; le Foudroyant, vaisseau de quatre-vingts canons & de huit cents hommes, commandé par M. du Quesne, soutint pendant longtemps l'honeur du pavillon françois ; mais, après un combat opiniâtre, il fut obligé de se rendre : l'oriflamme alla se faire échouer sous le château d'Aiglos, & l'Orphée fut pris. Quelques mois après ce combat naval, & dans la même année, *Ferdinand IV* essuya le coup le plus funeste que son âme sensible pût éprouver, & il y succomba. Il aimoit éperdument la reine son épouse ; elle faisoit le bonheur & les délices de sa vie ; la mort rompit les nœuds de leur douce union, & à la suite d'une assez courte maladie, cette reine expira en 1758. *Ferdinand*, qui par caractere étoit mélancholique, se livra sans réserve à l'amertume de sa tristesse. Il ne s'occupa plus ni d'afaires d'état, ni d'afaires particulieres; il ne songea qu'à la perte accâblante & irréparable qu'il avoit faite. Agité, pénétré de ses idées lugubres & funebres, il se refusa à tout aliment, & il s'épuisa si fort, qu'une légere maladie, qui le surprit dans cet état, fut presqu'aussi-tôt déclarée mortele. Il dicta au comte de Valparaito, en présence du duc de Bjar, son testament, par lequel il nomma son frere dom Carlos son successeur à la courone d'Espagne, & la reine douairiere régente, jusqu'à l'arivée de dom Carlos. Quelques momens après avoir dicté ces dernieres dispositions, *Ferdinand IV* mourut le 10 août 1759, après un regne de 13 ans & quelques jours.

FERDINAND, surnommé *le Juste*, roi d'Aragon, fils de Jean I, roi de Castille & d'Éléonore d'A-

ragon. Après la mort d'Henri III, roi de Castille, son frere prit, pour le bonheur de l'état, la régence de ce royaume pendant la minorité de son neveu le roi dom Jean. Pendant qu'il acquéroit, par le succès & la sagesse de sa régence, la plus grande célébrité, lui-même heureux au sein de sa famille, vivoit dans la plus douce concorde avec Éléonore d'Albuquerque, son épouse & ses deux fils, Alphonse V, qui dans la suite fut roi de Naples, & Jean II, qui lui succéda au trône d'Aragon. Jean & Martin, ses deux beaux-freres, rois d'Aragon, étant morts sans postérité, *Ferdinand*, fondé sur l'évidence de ses droits, poursuivit ses prétentions à cette courone, qui lui étoit due du chef d'Éléonore sa mere : mais les troubles qui alors agitoient l'Aragon, & les divers prétendans au sceptre aragonois, ne promettant point à l'infant de Castille un avénement paisible au trône, il se disposoit à soutenir par les armes la force de ses droits, lorsque du consentement de tous les concurrens, & de l'infant de Castille lui-même, la décision de cette importante cause fut remise au jugement de neuf persones choisies par le conseil d'Aragon. Ces neuf juges s'assemblerent, & après une longue & mûre délibération, ils prononcerent unanimement en faveur de l'infant dom *Ferdinand*, qui s'étant tout de suite rendu à Sarragosse, y fut proclamé & couroné en 1412. Cependant, quoique tous les prétendans eussent promis de s'en raporter à la décision des neuf juges, le comte d'Urgel, le plus puissant, le plus acrédité de ces concurrens, & celui qui avoit en Aragon le parti le plus considérable, souleva ses adhérens, prit les armes, & aluma le feu de la guerre civile. Outre les places que le comte d'Urgel tenoit, & la moitié de l'Aragon qui soutenoit sa cause, il avoit aussi pour allié Thomas, duc de Clarence, fils de Henri IV, roi d'Angleterre, & il étoit à craindre qu'à la fin son parti ne devînt le plus fort. *Ferdinand*, pour balancer la puissance & les forces de son rival, implora le secours des seigneurs de Castille, & ils vinrent en foule, suivis de nombreuses troupes, se ranger sous ses drapeaux. À la tête d'une aussi formidable armée, *Ferdinand* n'éprouvant presque plus de résistance, il soumit, de province en province, tout l'Aragon; & le comte d'Urgel, poursuivi de place en place, abandoné de ses partisans, fut contraint de venir se mettre à la discrétion du roi, qui l'envoya prisonier en Castille. Afin de s'affermir sur le trône & de resserrer les liens qui unissoient la Castille & l'Aragon, *Ferdinand* maria l'infant dom Alphonse son fils avec l'infante dona Marie de Castille; & ce mariage, également approuvé des deux nations, fut célébré avec la plus grande solemnité. Peu de temps après cet événement, le roi d'Aragon entreprit d'aller rendre visite à la reine de Castille sa belle-sœur; mais à peine il s'étoit mis en route, qu'il fut ataqué d'une maladie si violente, qu'elle le mit en très-peu de jours au tombeau; il mourut le 2 avril 1416, après un regne d'environ quatre années, amérement regreté en Aragon, & beaucoup plus en Castille. (*L. C.*)

FERDINAND I, successeur de Charles V, archiduc d'Autriche (*Hist. d'Allemag. de Hongrie & de Bohême.*), XXXe empereur depuis Conrad I, XXXIVe roi de Hongrie, XXXe roi de Bohême, naquit à Alcala, le 10 mars 1503, de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Espagne. *Ferdinand* avoit pour frere Charles-Quint. L'abdication de Charles-Quint, qui, lassé des contradictions & des vicissitudes de la vie, renonça à tant de trônes pour se consacrer à la retraite, fit passer à *Ferdinand* l'empire d'Allemagne, que lui avoit assuré son titre de roi des Romains. Le premier événement mémorable de son regne, comme empereur, fut une diete qui se tint à Ratisbonne; cette diete confirmoit la paix de religion par l'accommodement de la maison de Hesse & de celle de Nassau. *Ferdinand* n'oublioit rien pour perpétuer le trône dans sa maison, déja illustrée par plusieurs empereurs. Dans une assemblée à Francfort, il fit conférer le titre de roi des Romains à Maximilien II, son fils; tous les électeurs assisterent à cette cérémonie & s'aquiterent des fonctions de leur dignité conformément à la bulle d'or. Un ambassadeur des Turcs se trouva à cette solemnité, & la rendit plus glorieuse en signant un traité qui fixoit les limites de la Hongrie Autrichiene & de la Hongrie Ottomane. *Ferdinand* mourut peu de temps après, dans la soixante-deuxieme année de son âge, la septieme de son regne comme empereur, & la trente-troisieme comme roi de Hongrie & de Bohême. Il eut de l'impératrice Anne de Bohême, fille de Ladislas, trois fils, savoir, Maximilien II, qui lui succéda à l'empire, Ferdinand, auquel il laissa l'archiduché d'Autriche avec le Tirol, & Jean, qui mourut au berceau; ses filles furent Élisabeth, qui épousa Sigismond-Auguste, roi de Pologne; Anne, qui fut femme d'Albert, duc de Baviere; Marie, qui épousa Guillaume, duc de Juliers & de Cleves; Catherine, qui fut successivement femme de François, duc de Mantoue, & de Sigismond, roi de Pologne; Éléonore, qui épousa un autre Guillaume, duc de Mantoue. *Ferdinand* eut en outre deux princesses, qui moururent religieuses. Ce fut sous le regne de ce prince que se tint le concile de Trente.

Ferdinand d'Autriche, IIe. empereur du nom, (*Hist. d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.*) XXXIVe empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXVIIIe roi de Hongrie, XXXVIIIe roi de Bohême, né le 9 juillet 1578, couroné roi de Bohême en 1617, le 29 juin, de Hongrie en 1618, empereur en 1619 le 28 août.

Son regne fut toujours agité par de longues guerres. Épuisé de fatigues & d'infirmités il mou-

rut au milieu de troubles, le 13 février 1637. Il avoit cependant assuré l'Empire à Ernest son fils, en lui donnant le titre de roi des Romains. *Ferdinand* avoit cinquante-neuf ans, dont il avoit régné dix-huit : il eut de l'impératrice Marie-Anne, sa premiere femme, fille de Guillaume, duc de Baviere, outre Ernest, qui est mieux connu sous le nom de Ferdinand III, Léopold Guillaume, qui fut à la fois évêque de Strasbourg, de Halberstadt, de Passau, de Breslau & d'Olmus, grand-maître de l'ordre Teutonique & administrateur des Pays-Bas; Marie-Anne, qui fut mariée à Maximilien, électeur de Baviere; & Cécile-Rénée, qui épousa le roi de Pologne, Ladislas IV: il eut encore un fils & une fille, Charles & Christine, qui moururent en bas âge. Éléonore de Gonzague, sa seconde femme, ne lui donna aucun héritier.

FERDINAND III, (*Hist. d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.*) fils du précédent & de l'impératrice Marie-Anne, XXXVe empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXIVe roi de Hongrie, XXXIXe roi de Bohême; né en 1608, mort en 1657.

Ce prince, avant de parvenir au trône de l'empire, s'en étoit montré digne. Il avoit rempli avec gloire celui de Hongrie, qu'il occupoit depuis douze ans. Il falloit que son pere lui connût de grands talens, puisqu'il lui donna le commandement général des armées après la mort tragique du grand Valstein. *Ferdinand III* justifia le choix de son pere, en forçant les Suédois de sortir de la Baviere. La bataille de Nordlingue, gâgnée par ses soins, ouvrit au parti catholique les villes de Suabe & de Franconie. Ces grands avantages, remportés sur des généraux de la premiere réputation, rendirent son nom cher à l'Allemagne.

Il eut à soutenir de longues & sanglantes guerres contre la France, la Suede, & les protestans d'Allemagne; mais tout enfin conspira à rétablir le calme. L'Allemagne épuisée d'hommes & d'argent, déchirée par les étrangers & par les siens, désiroit le terme de ses longs malheurs. La Suede étoit afoiblie par ses propres victoires. La reine Christine faisoit des vœux pour le retour de la paix, dont elle vouloit consacrer les douceurs aux sciences qui faisoient ses délices. La reine, régente de France, à qui la minorité de son fils présageoit des troubles, se prêtoit avec joie à un accommodement qui lui permettroit d'opposer toutes les forces du royaume à ceux qui s'apprêtoient à y semer la discorde. Ainsi toutes les puissances qui désoloient l'Empire, formerent le même vœu. Rome & Venise furent choisies pour médiatrices. Oxenstiern & Davaux, regardés comme les plus sages plénipotentiaires, s'assemblerent à Munster & à Osnabruk, & y signerent ce traité si fameux sous le nom de traité de Westphalie. Ce traité sert de base à la constitution germanique, & est regardé comme le fondement du droit public d'une partie de l'Europe. Il fut reçu comme une loi fondamentale & perpétuele. L'Allemagne ne le respecte pas moins que la bulle d'or, & il est bien supérieur à cette bulle par la diversité & l'importance des objets qu'il embrasse. On remarque que les rois de France & de Suede y furent traités de majesté par le chancelier de l'Empire, & ce fut pour la premiere fois. Ce traité fut l'ouvrage de six ans. L'empereur employa constament tous ses soins à fermer toutes les plaies que une longue guerre avoit ouvertes, & y réussit. Il se trouvoit paisible possesseur de la Bohême, de la Hongrie, & de toutes ses provinces, jusqu'à l'extrémité du Tirol. Il mourut l'an 1657, laissant un nom cher à ses peuples. *Ferdinand III* eut trois femmes, Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne; Marie-Léopoldine, fille de Léopold V, archiduc d'Autriche; & Éléonore, fille de Charles II, duc de Mantoue. Les enfans qui lui survécurent, furent Marie-Anne, reine d'Espagne; Léopold qui fut empereur; Charles-Joseph, évêque de Passau & grand-maître de l'ordre Teutonique; Éléonore-Marie, qui fut successivement femme de Michel, roi de Pologne, & de Léopold, duc de Lorraine; & Marie, femme de Jean-Guillaume de Neubourg, électeur Palatin. Parmi ses enfans, dont la mort précéda la siene, on distingue *Ferdinard IV*, qui fut couroné roi de Hongrie, de Bohême & des Romains.

FERDINAND, roi de Portugal. (*Hist. de Portugal.*) Fils unique de dom Pedre & de dona Constance-Emmanuel, *Ferdinand*, à la mort de son pere, monta sur le trône en 1367, aux acclamations du peuple. Au commencement de son regne il eut guerre avec Henri II, roi de Castille, qui fit de terribles dégâts dans le Portugal: mais une paix conclue par les soins du Pape termina cette guerre, qui recomença plus avantageusement pour *Ferdinand* sous le regne de Jean I, fils de Henri. Pour la finir, le roi de Portugal donna sa fille unique, nommée Béatrice, à ce Jean, à condition que les enfans qui en naîtroient de ce mariage, succéderoient à la courone de Portugal. *Ferdinand* mourut le 22 octobre 1383 dans la seizieme année de son regne, & dans la quarante-unieme de son âge. (*Voyez* Mariana L. 17, & 18.)

(Si l'on veut avoir des plus amples détails sur les *Ferdinands* ci-dessus, & sur plusieurs autres du même nom, il faut consulter les *Histoires* d'Allemagne, de Portugal, d'Espagne, & des autres pays, qui ont eu des princes de ce nom. Leur vie est trop liée aux événemens politiques de leur temps, pour en pouvoir donner en abrégé une idée claire & précise.)

FERDOUSI, (*Hist. litt. mod.*) poëte persan célebre, qui vivoit vers le commencement du onzieme siecle. Il étoit disciple d'Assedi, & on le préfere à son maître. Il composa une histoi-

re, en vers, des anciens souverains de la Perse. Cet ouvrage fut, dit-on, magnifiquement payé par le gouvernement.

FERMAT, (Pierre de) (*Hist. litt. mod.*) il ne faut assurément point confondre parmi les ennemis & les envieux de Descartes, le sage & célebre *Fermat*, conseiller au parlement de Toulouse, dont la dispute avec Descartes sur divers points de dioptrique & de géométrie n'auroit produit que des éclaircissemens utiles, si le savant, mais aigre Roberval, en y intervenant, ne l'eût fait dégénérer en une querele, dès-lors indigne de Descartes & de *Fermat*, qui l'abandonerent. La fin de ce *petit procès de philosophie*, (Descartes l'appeloit ainsi, & il y eut des juges nommés & un bureau établi pour le juger) fut que *Fermat* adopta la philosophie de Descartes, obtint son amitié, lui donna la siene. Quand pouront toutes les disputes littéraires & philosophiques se terminer ainsi ? Celle-ci occupe les années 1637 & 1638. *Fermat* mourut en 1665. Il avoit des connoissances & des talens dans beaucoup d'autres genres; mais son nom s'éclipse devant le grand nom de Descartes. On a cependant essayé, dans ces derniers temps, de lui donner une plus grande existence, & de partager l'empire entre Descartes & lui; mais les idées étoient fixées & ne paroissent pas avoir été changées. Pierre de *Fermat* eut deux fils, tous deux comme lui conseillers au parlement de Toulouse; Jean-François de *Fermat*, qui publia en 1670 les observations de son pere sur Diophante d'Alexandrie, & Samuel de *Fermat*, dont quelques savans ont parlé très-avantageusement.

FERNAND, ou Ferdinand Cortez. (*Voyez* Cortez.)

FERNEL, (Jean-François) (*Hist. litt. mod.*) premier médecin de Henri II, roi de France, & de Catherine de Médicis sa femme, & l'un des plus grands noms de la médecine après Hippocrate & Gallien. Il a beaucoup & très-bien écrit sur son art; il a fait connoître ce que les anciens médecins grecs & latins contenoient d'utile; il a vu sa *Pathologie* enseignée dans les écoles. Il avoit, de plus, le mérite d'écrire bien en latin, & il avoit fait cesser le reproche que les étrangers nous faisoient de n'avoir dans nos écoles qu'un latin barbare. Il n'approuvoit pas le fréquent usage de la saignée. Il étoit né en 1506, à Montdidier en Picardie; il mourut en 1558.

FERON, (Jean le) (*Hist. litt. mod.*) avocat, auteur du *Catalogue des Connétables*, *Chanceliers*, *Amiraux*, *Marechaux de France*, ouvrage refondu & perfectioné par Denis Godefroi. Le *Feron* est mort sous le regne de Charles IX.

FERRACINA (Barthelemi) naquit à Bassan en 1692. La nature toute seule forma ce grand homme. Sans lettres & sans étude, il porta la méchanique au plus haut degré de perfection. Ce qui étona sur-tout les mathématiciens; ce fut la machine idraulique qu'il fit pour le procurateur Belegno. Cette machine éleve l'eau à trente-cinq pieds, mesure du pays. C'est la vis d'Archimede. La ville de Bassan doit à ce célebre ingénieur le fameux pont sur la Brenta, qui forme l'admiration des étrangers. Si l'on désire des plus amples détails sur cet homme extraordinaire, on peut voir la vie qu'on en a imprimée à Venise, en 1764. Après sa mort on a élevé un monument à sa gloire. (Π.)

FERRAND, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) conseiller de la cour des aides à Paris, poête agréable. Ses chansons avoient été recueillies & mises sur les airs de clavecin du célebre Couperin : mais il étoit peu connu des gens de lettres : on cite de lui ce madrigal plein d'invention & d'un très-bon goût :

D'amour & de mélancholie
Célemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ses eaux, oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Égérie,
J'y courus hier vainement;
À force de changer d'amant,
L'infidele l'avoit tarie.

Mort en 1719.

FERRARI (Jean-Baptiste) Jésuite de Sienne, se distingua beaucoup dans les langues orientales. Il donna en 1622 un dictionaire Syriaque, qui est très-estimé, & qui est très-utile à ceux qui s'appliquent à ce genre d'études. L'auteur s'est sur-tout appliqué à expliquer les mots syriaques de la Bible. De savans Maronites l'aiderent beaucoup dans cet ouvrage. Il mourut en 1655. (Π.)

Ferrari (Octavien) né à Milan, fut professeur de philosophie à Padoue, & mourut dans sa patrie en 1586. Il a fait en latin un savant traité de l'*origine des Romains*, qui a été inséré par Grævius dans le premier Volume de ses Antiquités Romaines. *Ferrari* se distingua sur-tout par un style pur & élégant. (Π.)

FERREIN, (Antoine) médecin célebre, né en Agenois en 1693, mort à Paris en 1769, auteur des *Leçons sur la medecine & sur la matiere médicale*, en trois vol. in-12, publiées par M. Arnault de Nobleville.

FERRERAS, (dom Jean de) (*Hist. litt. mod.*) auteur de l'histoire d'Espagne, traduite en françois par M. d'Hermilly. Il étoit curé de Saint-Pierre de Madrid, un des premiers membres de l'académie fondée dans cette ville en 1713, sous Philippe V, & garde de la bibliotheque de ce monarque. *Ferreras*, né en 1652, mourut en 1735.

FERRI, (Paul) (*Hist. mod.*) ministre protestant, rendu célebre par un célebre adversaire. Bossuet l'immortalisa en réfutant son catéchisme.

Ferri

Ferri né à Mets en 1591, mort en 1669 de la pierre. On dit qu'on lui en trouva plus de quatre-vingts dans la vessie.

FERRIER (*Louis*) fut précepteur des fils du fameux duc de Saint-Aignan, pere du dernier mort. *Ferrier* mourut en 1721, dans une terre qu'il avoit acquise. Il est l'auteur de la tragédie de Montézume qui fut représentée à Paris, & de deux autres tragédies qui furent aussi représentées, *Anne de Bretagne* & *Adraste*.

FERRIERE, (Claude & Claude-Joseph de) (*Hist. litt. mod.*) pere & fils, le premier docteur en droit à Paris, le second doyen des professeurs, sont auteurs de plusieurs livres de jurisprudence utiles. Le *Dictionaire de Droit*, en deux volumes in-4°, est du fil; les *Commentaires sur la Coutume de Paris*, le *Recueil des Commentateurs de cette* Coutume; le *Traité des Fiefs*; *le Droit de Patronage. L'Institution coutumiere*, l'*Introduction à la Pratique*, la *Science des Notaires*, & divers autres ouvrages assez volumineux, sont du pere, mort en 1715.

FERRON, (Arnault du) (*Hist. litt. mod.*) conseiller au parlement de Bourdeaux, auteur de la *Continuation de l'Histoire de Paul-Émile*, qui s'étend depuis le mariage de Charles VIII. jusqu'au regne de François I. Mort en 1563.

LA FERTÉ-FRESNEL, (*Hist. de Fr.*) anciene maison de Normandie, d'où est sortie celle de Chambrai.

Les *la Ferté-Fresnel* acompagnerent le duc Rollon à la conquête de la Normandie en 912; le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, en 1067; le duc Robert à la conquête de la Terre-Sainte, en 1099.

Jean II, seigneur de Chambrai en Normandie, sur la riviere d'Iton, au diocêse d'Évreux, étoit chambellan du roi Charles le Bel en 1323, & fut fait prisonier par les Anglois, dans la guerre qui s'aluma un moment entre Édouard II, roi d'Angleterre, & Charles le Bel son beau-frere.

Jean III, son petit-fils, fut toujours fidele au roi Charles VII, & soufrit la confiscation de ses terres, nommément de celle de Chambrai, pour ne pas reconoître la domination angloise.

Un de ses fils (Jacques) fut chambellan de Louis XII.

Gabriel, petit-neveu de Jacques, servit très-utilement Henri IV.

Jacques-François, arriere-petit-fils de Gabriel, grand-croix de l'ordre de Malte, acquit une gloire immortele dans son ordre. Commandant l'escadre de la Religion, il batit les infideles, leur prit onze vaisseaux, notament la Patrone de Tripoli, & une sultane du grand-seigneur. Il fit construire & fortifier à ses dépens, dans l'île de Goze, une ville de son nom, au moyen de laquelle les habitans de cette île n'ont plus à redouter les descentes des barbaresques. Il est mort à Malte le 8 avril 1755. Son épitaphe fait mention des services importans qu'il a rendus à son ordre : *mari ætatis suæ nulli secundus fudit Turcas. Terra arce propriis impensis extructa tutavit cives*. Le grand maitre de Malte a acordé à Louis-François, marquis de Chambrai, la permission de porter, quoique marié, la croix de Malte, en considération & en reconoissance de ces services rendus à l'ordre par le bailli de Chambrai, son grand-oncle.

FESTUS, (Pompeius-Sextus) grammairien célebre, abbréviateur du Traité de Verius-Flaccus, *de verborum Significatione*.

Un autre Festus, (Porcius) gouverneur de Judée, étant à Césarée, cita S. Paul à son tribunal; mais S. Paul ayant appelé à César, *Festus* le lui renvoya.

FÊTE, (*Beaux-Arts*) solemnité ou rejouissance, & quelquefois l'une & l'autre, établie, par quelque événement extraordinaire, qui intéresse un état, une province, une ville, un peuple &c.

Les bornes qui me sont prescrites m'empêcheront de parler des *fêtes* des siecles trop reculés : les triomphes d'Alexandre, les entrées des conquérans, les superbes retours des vainqueurs romains dans la capitale du monde, sont répandus dans toutes nos ancienes histoires. Je ne m'atache ici qu'à rassembler quelques détails, qui forment un tableau historique des ressources ingénieuses de nos arts dans les occasions éclatantes. Les exemples frapent l'imagination & l'échaufent. On peint les actions des grands hommes aux jeunes héros, pour les animer à les égaler; il faut de même retracer aux jeunes esprits, qu'un penchant vif entraîne vers les arts, les effets surprenans dont ils ont avant nous été capables : à cette vue, on les verra prendre peut-être un noble essor pour suivre ces glorieux modeles, & s'échaufer même de l'espoir encourageant de les surpasser quelque jour.

Je prends pour époque en ce genre des premiers jets du génie, la *fête* de Bergonce de Botta, gentilhomme de Lombardie; il la donna dans Tortone, vers l'année 1480, à Galéas, duc de Milan, & à la princesse Isabelle d'Aragon, sa nouvele épouse.

Dans un magnifique salon entouré d'une galerie, où étoient distribués plusieurs joueurs de divers instrumens, on avoit dressé une table tout-à-fait vide. Au moment que le duc & la duchesse parurent on vit Jason & les Argonautes s'avancer fiérement sur une symphonie guerriere; ils portoient la fameuse toison d'or, dont ils couvrirent la table après avoir dansé une entrée noble, qui exprimoit leur admiration à la vue d'une princesse si belle, & d'un prince si digne de la posséder.

Cette troupe céda la place à Mercure. Il

chanta un récit, dans lequel il racontoit l'adresse dont il venoit de se servir pour ravir à Apollon, qui gardoit les troupeaux d'Admete, un veau gras dont il faisoit hommage aux nouveaux mariés. Pendant qu'il le mettoit sur la table, trois quadrilles qui le suivoient exécutoient une entrée.

Diane & ses nymphes succéderent à Mercure. La déesse faisoit suivre une espece de brancard doré, sur lequel on voyoit un cerf: c'étoit, disoit-elle, un Actéon, qui étoit trop heureux d'avoir cessé de vivre, puisqu'il alloit être offert à une nymphe aussi aimable & aussi belle qu'Isabelle.

Dans ce moment, une symphonie mélodieuse attira l'attention des convives; elle annonçoit le chantre de la Thrace; on le vit jouant de sa lyre & chantant les louanges de la jeune duchesse.

„ Je pleurois, dit-il, sur le mont Apennin
„ la mort de la tendre Eurydice; j'ai appris
„ l'union de deux amans dignes de vivre l'un
„ pour l'autre, & j'ai senti pour la premiere
„ fois, depuis mon malheur, quelque mouve-
„ ment de joie; mes chants ont changé avec
„ les sentimens de mon cœur; une foule d'oi-
„ seaux ont volé pour m'entendre, je les offre
„ à la plus belle princesse de la terre, puisque
„ la charmante Eurydice n'est plus „.

Des sons éclatans interrompirent cette mélodie: Atalante & Thésée, conduisant avec eux une troupe leste & brillante, représenterent par des danses vives une chasse à grand bruit: elle fut terminée par la mort du sanglier de Calydon, qu'ils offrirent au jeune duc, en exécutant des ballets de triomphes.

Un spectacle magnifique succéda à cette entrée pittoresque: on vit d'un côté Iris sur un char traîné par des paons, & suivie de plusieurs nymphes vêtues d'une gaze légere, qui portoient des plats couverts de ces superbes oiseaux.

La jeune Hébé parut de l'autre, portant le nectar qu'elle verse aux dieux; elle étoit accompagnée des bergers d'Arcadie, chargés de toutes les especes de laitage, de Vertumne & de Pomone, qui servirent toutes les sortes de fruits.

Dans le même temps l'ombre du délicat Apicius sortit de terre; il venoit prêter à ce superbe festin les finesses qu'il avoit inventées, & qui lui avoient acquis la réputation du plus voluptueux des Romains.

Ce spectacle disparut, & il se forma un grand ballet composé des dieux de la mer & de tous les fleuves de Lombardie. Ils portoient les poissons les plus exquis, & ils les servirent en exécutant des danses de différens caracteres.

Ce repas extraordinaire fut suivi d'un spectacle encore plus singulier. Orphée en fit l'ouverture; il conduisoit l'Hymen & une troupe d'Amours: les Grâces, qui les suivoient, entouroient la Foi conjugale, qu'ils présenterent à la princesse, & qui s'offrit à elle pour la servir.

Dans ce moment, Sémiramis, Hélene, Médée & Cléopâtre interrompirent le récit de la Foi conjugale, en chantant les égaremens de leurs passions. Celle-ci, indignée qu'on osât souiller, par des récits aussi coupables, l'union pure des nouveaux époux, ordona à ces reines crimineles de disparoître. A sa voix, les Amours dont elle étoit acompagnée, fondirent, par une danse vive & rapide sur elles, les poursuivirent avec leurs flambeaux alumés, & mirent le feu aux voiles de gaze dont elles étoient coëfées.

Lucrece, Pénélope, Thomiris, Porcie & Sulpicie les remplacerent, en présentant à la jeune princesse les palmes de la pudeur, qu'elles avoient méritées pendant leur vie. Leur danse noble & modeste fut adroitement coupée par Bacchus, Silene & les Égypans, qui venoient célébrer une noce si illustre; & la *fête* fut ainsi terminée; d'une maniere aussi gaie qu'ingénieuse.

Cet assemblage de tableaux en action, assez peu relatifs peut-être l'un à l'autre, mais remplis cependant de galanterie, d'imagination & de variété, fit le plus grand bruit en Italie, & donna dans la suite l'idée des carrousels réguliers, des opéras, des grands ballets à machines, & des *fêtes* ingénieuses avec lesquelles on a célébré en Europe les grands événemens. *Voyez le Traité de la danse, liv. 1, chap. ij. page 2.*

On aperçut dès-lors que, dans les grandes circonstances, la joie des princes, des peuples, des particuliers même, pouvoit être exprimée d'une façon plus noble que par quelques cavalcades monotones, par l'invention grôssiere de tous ces amphithéâtres de viandes entassées dans les lieux les plus apparens, & de ces dégoûtantes fontaines de vin dans les coins des rues; ou enfin par ces mascarades déplaisantes qui, au bruit des fifres & des tambours, n'apprêtent à rire qu'à l'ivresse seule de la canaille, & infectent les rues d'une grande ville, dont l'extrême propriété, dans ces momens heureux, devroit être une des plus agréables démonstrations de l'alégresse publique.

Dans les cours des rois on sentit, par cet exemple, que les mariages, les victoires, tous événemens heureux ou glorieux pouvoient donner lieu à des spectacles nouveaux, à des divertissemens inconnus, à des festins magnifiques, que les plus aimables allégories animeroient ainsi de tous les charmes des fables anciennes; enfin que la descente des dieux parmi nous embéliroit la terre, & donneroit une espece de vie à tous les amusemens que le gé-

nie pouvoit inventer; que l'art sauroit mettre en mouvement les objets qu'on avoit regardés jusqu'alors comme des masses immobiles, & qu'à force de combinaisons & d'éforts, il ariveroit au point de perfection dont il est capable.

C'est sur ce dévélopement que les cours d'Italie imiterent tout-à-tour la *fête* de Bergonce de Botta; & Cathérine de Médicis, en portant en France le germe des beaux arts qu'elle avoit vu renaître à Florence, y porta aussi le goût de ces *fêtes* brillantes, qui depuis y fut poussé jusqu'à la plus superbe magnificence & la plus glorieuse perfection.

On ne parlera ici que d'une seule des *fêtes* de cette reine qui avoit le talent de ramener tout ce qui échapoit de ses mains, à l'acomplissement de ses vues.

Pendant sa régence, elle mena le roi à Baïone, où sa fille, reine d'Espagne, vint la joindre avec le duc d'Albe, que la régente vouloit entretenir. Les ducs de Savoie & de Lorraine, plusieurs autres princes étrangers étoient accourus à la cour de France, qui étoit aussi magnifique que nombreuse. La reine, qui vouloit donner une haute idée de son administration, donna le bal deux fois le jour, festins sur festins, *fête* sur *fête*. Voici celle où je trouve le plus de variété, de goût, & d'invention. *Voyez les Mémoires de la reine de Navarre.*

Dans une petite île située dans la riviere de Baïone, couverte d'un bois de haute-futaie, la reine fit faire douze grands berceaux qui aboutissoient à un salon de forme ronde, qu'on avoit pratiqué dans le milieu. Une quantité immense de lustres de fleurs furent suspendus aux arbres, & on plaça une table de douze couverts dans chacun des berceaux.

La table du roi, des reines, des princes & des princesses du sang, étoit dressée dans le milieu du salon; en sorte que rien ne leur cachoit la vue des douze berceaux où étoient les tables destinées au reste de la cour.

Plusieurs symphonistes, distribués derriere les berceaux & cachés par les arbres, se firent entendre dès que le roi parut. Les filles d'honeur des deux reines, vêtues élégament, partie en nymphes, partie en naïades, servirent la table du roi. Des satyres, qui sortoient du bois, leur apportoient tout ce qui étoit nécessaire pour le service.

On avoit à peine joui quelques momens de cet agréable coup d'œil, qu'on vit successivement paroître, pendant la durée de ce festin, différentes troupes de danseurs & de danseuses, représentant les habitans des provinces voisines, qui danserent les uns après les autres les danses qui leur étoient propres, avec les instrumens & les habits de leur pays.

Le festin fini, les tables disparurent: des amphithéâtres de verdure & un parquet de gazon furent mis en place comme par magie; le bal de cérémonie commença, & la cour s'y distingua par la noble gravité des danses sérieuses, qui étoient alors le fonds unique de ces pompeuses assemblées.

C'est ainsi que le goût pour les divers ornemens que les fables ancienes peuvent fournir dans toutes les occasions d'éclat, à la galanterie, à l'imagination, à la variété, à la pompe, à la magnificence, gâgnoit les esprits de l'Europe, depuis la *fête* ingénieuse de Bergonce de Botta.

Les tableaux merveilleux qu'on peut tirer de la fable, l'immensité de personages qu'elle procure; la foule des caracteres qu'elle offre à peindre & à faire agir, sont en effet les ressources les plus abondantes. On ne doit pas s'étoner si elles furent adoptées par les persones les plus graves, les esprits les plus éclairés, &c. les âmes les plus pures.

J'en trouve un exemple qui fera connoître l'état des mœurs du temps, dans une *fête* publique préparée avec toute la dépense possible, & exécutée avec la pompe la plus solemnele. Je n'en parle que d'après un religieux, aussi connu de son temps par sa piété que par l'abondance de ses recherches & de ses ouvrages sur cette matiere. C'est à Lisbone que fut célébrée la *fête* qu'il va décrire.

(*a*) „ Le 31 janvier (1610), après l'office „ solemnel du matin & du soir, sur les quatre heures après midi, deux cents arquebusiers „ se rendirent à la porte de Notre-Dame de „ Lorette, où ils trouverent une machine de „ bois d'une grandeur énorme, qui représentoit „ le cheval de Troye.

„ Ce cheval commença dès-lors à se mouvoir par des secrets ressorts, tandis qu'autour „ de ce cheval se représentoient en ballets „ les principaux événemens de la guerre de „ Troye.

„ Ces représentations durerent deux bonnes „ heures, après quoi on ariva à la place „ Saint-Roch, où est la maison professe des jésuites.

„ Une partie de cette place représentoit la „ ville de Troye avec ses tours & ses murailles. Aux approches du cheval, une partie „ des murailles tomba; les soldats grecs sortirent de cette machine, & les Troyens, de leur „ ville, armés & couverts de feux d'artifice, „ avec lesquels ils firent un combat merveilleux.

„ Le cheval jetoit des feux contre la ville, „ la ville contre le cheval; & l'un des plus

(*a*) On transcrit tout ceci mot à mot du *Traité des ballets*, du pere Meneſtrier, jésuite.

„ beaux ſpectacles fut la décharge de dix-huit „ arbres tous chargés de ſemblables feux.

„ Le lendemain, d'abord après le dîné, pa- „ rurent ſur mer, au quartier de Pampuglia, „ quatre brigantins, richement parés, peints „ & dorés, avec quantité de banderoles & „ de grands chœurs de muſique. Quatre am- „ baſſadeurs, au nom des quatre parties du „ monde, ayant appris la béatification d'I- „ gnace de Loyola, pour reconoître les bien- „ faits que toutes les parties du monde avoient „ reçus de lui, venoient lui faire hommage & „ lui offrir des préſens, avec les reſpects des „ royaumes & des provinces de chacune de ces „ parties.

„ Toutes les galeres & les vaiſſeaux du port „ ſaluerent ces brigantins: étant arivés à la „ place de la marine, les ambaſſadeurs deſcen- „ dirent, & monterent en même temps ſur „ des chars ſuperbement ornés, & acompagnés „ de trois cents cavaliers, s'avancerent vers le „ collége, précédés de pluſieurs trompetes.

Après quoi, des peuples de diverſes nations, „ vêtus à la maniere de leur pays, faiſoient „ un ballet très-agréable, compoſant quatre „ troupes ou quadrilles pour les quatre parties „ du monde.

„ Les royaumes & les provinces, repré- „ ſentés par autant de génies, marchoient „ avec ces nations & les peuples différens de- „ vant les chars des ambaſſadeurs de l'Europe, „ de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, „ dont chacun étoit eſcorté de ſoixante-dix ca- „ valiers.

„ La troupe de l'Amérique étoit la pre- „ miere, & entre ſes danſes, elle en avoit „ une plaiſante de jeunes enfans déguiſés en „ ſinges, en guenons & en perroquets. De- „ vant le char, étoient douze nains, montés „ ſur des haquenées; le char étoit tiré par un „ dragon.

„ La diverſité & la richeſſe des habits ne „ faiſoient pas le moindre ornement de cette „ *fête* quelques-uns ayant pour plus de deux „ cents mille écus de pierreries „.

Les trois *fêtes* qu'on a miſes ſous les ieux des lecteurs, doivent leur faire preſſentir que ce genre très-peu connu, & ſur lequel on a trop négligé d'écrire, embraſſe cependant une vaſte étendue, offre à l'imagination une grande variété, & au génie une carriere brillante.

Ainſi, pour donner une idée ſuffiſante ſur cette matiere, on croit qu'une relation ſuccinte d'une *fête* plus générale, qui fit dans ſon temps l'admiration de l'Angleterre, & qui peut-être pouroit ſervir de modele dans des cas ſemblables, ne ſera pas tout-à-fait inutile à l'art.

Le mariage de Frédéric cinquieme, comte Palatin du Rhin; avec la princeſſe d'Angleterre, en fut l'occaſion & l'objet. Les *fêtes* commencerent le premier jour par des *feux d'artifice en action* ſur la Tamiſe; idée noble, ingénieuſe & nouvele, qu'on a trop négligée après l'avoir trouvée, & qu'on auroit dû employer toujours à la place de ces deſſeins ſans imagination & ſans art, qui ne produiſent que quelques étinceles, de la fumée & du bruit.

Ces feux furent ſuivis d'un feſtin ſuperbe, dont tous les dieux de la fâble apporterent les ſervices, en danſant des ballets formés de leurs divers caracteres (*a*). Un bal éclairé avec beaucoup de goût, dans des ſalles préparées avec grande magnificence, termina cette premiere nuit.

La ſeconde commença par une maſcarade aux flambeaux, compoſée de pluſieurs troupes de maſques à cheval. Elle précédoit deux grands chariots éclairés par un nombre immenſe de lumieres, cachées avec art aux ieux du peuple, & qui portoient toutes ſur pluſieurs groupes de perſonages qui y étoient placés en différentes poſitions. Dans des coins dérobés à la vue par des toiles peintes en nuages, on avoit rangé une foule de joueurs d'inſtrumens; on jouiſſoit ainſi de l'effet, ſans en apercevoir la cauſe; & l'harmonie alors a les charmes de l'enchantement.

Les perſonages qu'on voyoit ſur ces chariots, étoient ceux qui alloient repréſenter un ballet devant le roi, & qui formoient par cet arangement un premier ſpectacle pour le peuple.

Toute cette pompe, après avoir traverſé la ville de Londres, ariva en bon ordre, & le ballet commença. Le ſujet étoit le temple de l'Honeur, dont la Juſtice étoit établie ſolemnélement la prêtreſſe.

Le ſuperbe conquérant de l'Inde, le dieu des richeſſes, l'Ambition, le Caprice chercherent en vain à s'introduire dans ce temple: l'Honeur n'y laiſſa pénétrer que l'Amour & la Beauté, pour chanter l'hymne nuptial des deux nouveaux époux.

Rien n'eſt plus ingénieux que cette compoſition, qui reſpiroit par-tout la ſimplicité & la galanterie.

Deux jours après, trois cents gentilshommes, repréſentant toutes les nations du monde, & diviſés par troupes, parurent ſur la Tamiſe dans des bateaux ornés avec autant de richeſſe que d'art. Ils étoient précédés & ſuivis d'un nombre infini d'inſtrumens, qui jouoient ſans ceſſe des fanfares, en ſe répondant les uns aux autres. Après s'être montrés ainſi à une multitude innombrable, ils ariverent au palais du roi, où ils danſerent un grand ballet allégorique.

Le théâtre repréſentoit le globe du monde: la Vérité, ſous le nom d'*Alithie*, étoit tranquillement couchée à un des côtés du théâtre. Après l'ouverture, les Muſes expoſerent le ſujet.

(*a*) Cette partie étoit imitée de la *fête* de Bergonce de Botta.

Atlas parut avec elles; il dit qu'ayant appris d'Archimede que si l'on trouvoit un point fixe, il seroit aisé d'enlever toute la masse du monde, il étoit venu en Angleterre, qui étoit ce point si difficile à trouver, & qu'il se déchargeroit désormais du poids qui l'avoit accâblé, sur Alithie, compagne inséparable du plus sage & du plus éclairé des rois.

Après ce récit, le vieillard, acompagné de trois muses, Uranie, Terpsichore & Clio, s'approcha du globe, & il s'ouvrit.

L'Europe, vêtue en reine, en sortit la premiere, suivie de ses Filles, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grece: l'Océan & la Méditerranée l'acompagnoient, & ils avoient à leur suite la Loire, le Guadalquivir, le Rhin, le Tibre & l'Achéloüs.

Chacune des filles de l'Europe avoit trois pages caractérisés par les habits de leurs provinces. La France menoit avec elle un Basque, un Bas-Breton; l'Espagne, un Aragonois & un Catalan; l'Allemagne, un Hongrois, un Bohémien & un Danois; l'Italie, un Napolitain, un Vénitien & un Bergamasque; la Grece, un Turc, un Albanois & un Bulgare.

Cette suite nombreuse dansa un avant-ballet; & des princes de toutes les nations, qui sortirent du globe avec un cortege brillant, vinrent danser successivement des entrées de plusieurs caracteres avec les personages qui étoient déja sur la scêne.

Atlas fit ensuite sortir dans le même ordre les autres parties de la terre, ce qui forma une division simple & naturele du ballet, dont chacun des actes fut terminé par les hommages que toutes ces nations rendirent à la jeune princesse d'Angleterre, & par des présens magnifiques qu'elles lui firent.

Fêtes de la Cour de France. Les tournois & les carrousels, ces *fêtes* guerrieres & magnifiques, avoient produit à la cour de France, en l'année 1559, un événement trop tragique pour qu'on pût songer à les y faire servir souvent dans les rejouissances solemneles. Ainsi les bals, les mascarades, & sur-tout les ballets, qui n'entraînoient après eux aucun danger, & que la reine Cathérine de Médicis avoit connus à Florence, furent pendant plus de cinquante ans la ressource de la galanterie & de la magnificence françoise.

Pour remplir l'objet que je me propose ici, je crois devoir choisir, parmi le grand nombre de *fêtes* qui furent imaginées dans ce temps, celles qu'on donna en 1581 pour le mariage du duc de Joyeuse & de Marguerite de Lorraine, belle-sœur du roi. Je ne sais, au reste, que copier d'un historien contemporain les détails que je vais décrire.

„ Le lundi, 18 septembre 1581, le duc de „ Joyeuse & Marguerite de Lorraine, fille de „ Nicolas de Vaudemont, sœur de la reine, „ furent fiancés en la chambre de la reine, & „ le dimanche suivant furent mariés à trois „ heures après midi en la paroisse de Saint- „ Germain de l'Auxerrois.

„ Le roi mena le marié au Moûtier, suivi „ de la reine, princesses & dames tant riche- „ ment vêtues, qu'il n'est mémoire en France „ d'avoir vu chose si somptueuse. Les habille- „ mens du roi & du marié étoient semblables, „ tant couverts de broderies, de perles, pierre- „ ries, qu'il n'étoit possible de les estimer; car „ tel acoutrement y avoit qui coûtoit dix mille „ écus de façon: & toutefois, aux dix-sept fe- „ stins, qui, de rang & de jour à autre, par „ ordonance du roi, furent faits depuis les no- „ ces, par les princes, seigneurs, parens de la „ mariée, & autres des plus grands de la cour, „ tous les seigneurs & dames changerent d'a- „ coutremens; dont la plupart étoient de toile „ & drap d'or & d'argent, enrichis de broderies „ & de pierreries, en grand nombre & de grand „ prix.

„ La dépense y fut si grande, y compris les „ tournois, masçarades, présens, devises, musi- „ que, livrées, que le bruit étoit que le roi „ n'en seroit pas quite pour cent mille écus.

„ Le mardi 18 octobre, le cardinal de Bour- „ bon fit son festin de noces en l'hôtel de son „ abbaye Saint-Germain-des-Prés, & fit faire à „ grands frais sur la riviere de Seine un grand „ & superbe appareil d'un grand bac, accom- „ modé en forme de char triomphant, dans le- „ quel le roi, princes, princesses & les mariés „ devoient passer du Louvre au Pré-aux-Clers, „ en pompe moult solemnele; car ce beau char „ triomphant devoit être tiré par-dessus l'eau „ par d'autres bateaux déguisés en chevaux ma- „ rins, tritons, dauphins, baleines, & autres „ monstres marins, en nombre de vingt-quatre, „ en aucun desquels étoient portés à couvert „ au ventre desdits monstres, trompetes, clai- „ rons, cornets, violons, hautbois, & plusieurs „ musiciens d'excellence, même quelques tireurs „ de feux artificiels, qui, pendant le trajet, „ devoient donner maints passe-temps, tant au „ roi qu'à 50000 persones qui étoient sur le ri- „ vage; mais le mystere ne fut pas bien joué, „ & ne put-on faire marcher les animaux ainsi „ qu'on l'avoit projeté; de façon que le roi „ ayant atendu depuis quatre heures du soir „ jusqu'à sept, aux Tuileries, le mouvement „ & acheminement de ces animaux, sans en „ apercevoir aucun effet, dépité, dit qu'il voyoit „ bien que c'étoient des bêtes qui commandoient „ à d'autres bêtes; & étant monté en coche, „ s'en alla, avec la reine & toute la suite, au „ festin qui fut le plus magnifique de tous, „ nommément en ce que ledit cardinal fit re- „ présenter un jardin artificiel garni de fleurs „ & de fruits, comme si c'eût été en mai ou „ en juillet & août.

„ Le dimanche 15 octobre, festin de la reine „ dans le Louvre ; & après le festin, le ballet „ de Circé & de ses nymphes „.

Le triomphe de Jupiter & de Minerve étoit le sujet de ce ballet, qui fut donné sous le titre de *ballet comique de la reine* ; il fut représenté dans la grande salle de Bourbon par la reine, les princesses, les princes & les plus grands seigneurs de la cour.

Balthazar de Boisjoyeux, qui étoit dans ce temps un des meilleurs joueurs de violon de l'Europe, fut l'inventeur du sujet, & en disposa l'ordonance. L'ouvrage est imprimé, & il est plein d'inventions d'esprit ; il en communiqua le plan à la reine, qui l'approuva : enfin tout ce qui peut démontrer la propriété d'une composition se trouve pour lui dans l'histoire. D'Aubigné cependant, dans sa vie, qui est à la tête du baron de Fœneste, se prétend hardiment auteur de ce ballet. Nous datons de loin pour les vols littéraires.

„ Le lundi 16, en la belle & grande lice „ dressée & bâtie au jardin du Louvre, se fit „ un combat de quatorze blancs contre qua- „ torze jaûnes, à huit heures du soir, aux flam- „ beaux.

„ Le mardi 17, autre combat à la pique, à „ l'estoc, au tronçon de la lance, à pied & „ à cheval ; & le jeûdi 19, fut fait le ballet „ des chevaux, auquel les chevaux d'Espagne, „ coursiers, & autres en combatant s'avan- „ çoient, se retournoient, contournoient au son „ & à la cadence des trompetes & clairons, y „ ayant été dressés cinq mois auparavant.

„ Tout cela fut beau & plaisant : mais la „ grande excellence qui se vit les jours de mardi „ & jeûdi, fut la musique de voix & d'instru- „ mens la plus harmonieuse & la plus déliée „ qu'on ait jamais oüie (on la devoit au goût „ & aux soins de Baïf) ; furent aussi les feux „ artificiels qui brillerent avec éfroyable épou- „ vantement & contentement de toutes perso- „ nes, sans qu'aucun en fût offensé „.

La partie éclatante de cette *fête*, qui a été saisie par l'historien qué j'ai copié, n'est pas celle qui méritoit le plus d'éloges : il y en eut une qui lui fut très-supérieure, & qui ne l'a pas frapé.

La reine & les princesses, qui représentoient dans le ballet les naïades & les néréides, terminerent ce spectacle par des présens ingénieux qu'elles offrirent aux princes & seigneurs, qui, sous la figure de tritons, avoient dansé avec elles. C'étoient des médailles d'or, gravées avec assez de finesse pour le temps ; peut-être ne serat-on pas fâché d'en trouver ici quelques-unes. Celle que la reine offrit au roi, représentoit un dauphin qui nageoit sur les flots ; ces mots étoient gravés sur les revers : ***delphinum, ut delphinum rependat***, ce qui veut dire :

Je vous donne un dauphin, & j'en atends un autre.

Madame de Nevers en donna une au duc de Guise, sur laquelle étoit gravé un cheval marin avec ces mots : *adversus semper in hostem*, prêt à fondre sur l'ennemi. Il y avoit sur celle que M. de Genevois reçut de madame de Guise un Arion, avec ces paroles : ***populi superat prudentia fluctus*** ;

Le peuple en vain s'émeut, la prudence l'apaise.

Madame d'Aumale en donna une à M. de Chaussin, sur laquelle étoit gravée une baleine avec cette belle maxime : *cui sat, nil ultra* :

Avoir assez, c'est avoir tout.

Un physite, qui est une espece d'orque ou de baleine, étoit représenté sur la médaille que madame de Joyeuse offrit au marquis de Pons ; ces mots lui servoient de devise : *sic famam jungere fama* ;

Si vous voulez pour vous fixer la renomée,
Occupez toujours ses cent voix.

Le duc d'Aumale reçut un triton tenant un trident & voguant sur les flots irrités ; ces trois mots étoient gravés sur le revers : ***commovet & sedat.***

Il les trouble & les calme.

Une branche de corail sortant de l'eau étoit gravée sur la médaille que madame de l'Archant présenta au duc de Joyeuse ; elle avoit ces mots pour devise : ***eadem natura remansit*** ;

Il change en vain, il est le même.

On ne s'est point refusé à ce récit, peut-être trop long, parce qu'on a cru qu'il seroit suffisant pour faire connoître le goût de ce temps, & que, moyénant cet avantage, il dispenseroit de bien d'autres détails. Les regnes suivans prirent le ton de celui-ci. Henri IV aimoit les plaisirs, la danse & les *fêtes*. Mal-gré l'agitation de son administration pénible, il se livra à cet aimable penchant, mais par une impulsion de ce bon esprit qui régloit presque toutes les opérations de son regne : ce fut Sully, le grave, le sévere, l'exact Sully, qui eut l'intendance des ballets, des bals, des mascarades, de toutes les *fêtes*, en un mot, d'un roi aussi aimable que grand, & qui méritoit à tant de titres de pareils ministres.

Il est singulier que le regne de Louis XIII & le ministere du plus grand génie qui ait jamais

gouverné la France, n'offre rien sur cet article qui mérite d'être raporté. La cour, pendant tout ce temps, ne cessa d'être triste que pour descendre jusqu'à une sorte de joie basse, pire cent fois que la tristesse. Presque tous les grands spectacles de ce temps, qui étoient les seuls amusemens du roi & des courtisans françois, ne furent que de froides allusions, des compositions triviales, des fonds misérables. La plaisanterie la moins noble & du plus mauvais goût s'empara pour lors, sans contradiction, du palais de nos rois. On croyoit s'y être bien rejoui, lorsqu'on y avoit exécuté le ballet, *le maître Galimathias, pour le grand bal de la douairiere de Billebahaut & de son fanfan de Sotteville*.

On applaudissoit au duc de Nemours, qui imaginoit de pareils sujets; & les courtisans, toujours persuadés que le lieu qu'ils habitent, est le seul lieu de la terre où le bon goût réside, regardoient en pitié toutes les nations qui ne partageoient point avec eux des divertissemens aussi délicats.

La reine avoit proposé au cardinal de Savoie, qui étoit pour lors chargé en France des négociations de sa cour, de donner au roi une *fête* de ce genre. La nouvele s'en répandit, & les courtisans en rirent. Ils trouvoient *du dernier ridicule* qu'on s'adresŝat à de plats montagnards pour divertir une cour aussi polie que l'étoit la cour de France.

On dit au cardinal de Savoie les propos courans. Il étoit magnifique, & il avoit auprès de lui le comte *Philippe d'Aglié*. Il accepta avec respect la proposition de la reine, & il donna à *Monceaux* un grand ballet, sous le titre *degli abitatori de' monti*, ou les Montagnards.

Ce spectacle eut toutes les grâces de la nouveauté; l'exécution en fut vive & rapide, & la variété, les contrastes, la galanterie dont il étoit rempli, arracherent les applaudissemens & les suffrages de toute la cour.

C'est par cette galanterie ingénieuse que le cardinal de Savoie se vengea de la fausse opinion que les courtisans de Louis XIII avoient prise d'une nation spirituele & polie, qui excelloit depuis long-temps dans un genre que les François avoient gâté.

Telle fut la nuit profonde dont le goût fut envelopé à la cour de Louis XIII. Les rayons éclatans de lumiere que le génie de Corneille répandoit dans Paris, n'allerent point jusqu'à elle: ils se perdirent dans des nuages épais, qui sembloient sur ce point séparer la cour de la ville.

Mais cette nuit & ses sombres nuages ne faisoient que préparer à la France ses plus beaux jours, & la minorité de Louis XIV y fut l'aurore du goût & des beaux arts.

Soit que l'esprit se fût dévelopé par la continuité des spectacles publics, qui furent & qui seront toujours un amusement instructif; soit qu'à force de donner des *fêtes* à la cour, l'imagination s'y fût peu à peu échauffée; soit enfin que le cardinal Mazarin, mal-gré les tracasseries qu'il eut à soutenir & à détruire, y eût porté ce sentiment vif des choses aimables, qui est si naturel à sa nation, il est certain que les spectacles, les plaisirs, pendant son ministere, n'eurent plus ni la grossiéreté, ni l'enflure qui furent le caractere de toutes les *fêtes* d'éclat du regne précédent.

Le cardinal Mazarin avoit de la gaité dans l'esprit, du goût pour le plaisir dans le cœur, & dans l'imagination moins de faste que de galanterie. On trouve les traces de ce qu'on vient de dire dans toutes les *fêtes* qui furent donné sous ses ieux. Benserade fut chargé, par son choix, de l'invention, de la conduite & de l'exécution de presque tous ces aimables amusemens. Un ministre a tout fait dans ces occasions, qui paroissent frivoles, & peut-être même dans celles qu'on regarde comme les plus importantes, lorsque son discernement a su lui suggérer le choix qu'il falloit faire.

La *fête* brillante que ce ministre donna dans son palais au jeune roi, le 26 février 1651, justifia le choix qu'il avoit fait de Benserade. On y représenta le magnifique ballet de Cassandre. C'est le premier spectacle où Louis XIV parut sur le théâtre: il n'avoit alors que treize ans: il continua depuis à y étaler toutes ses grâces, les proportions marquées, les atitudes nobles, dont la nature l'avoit embéli, & qu'un art facile & toujours caché rendoit admirables, jusqu'au 13 février 1669, où il dansâ pour la derniere fois dans le ballet de Flore.

Sa grande âme fut frapée de ces quatre vers du Britannicus de Racine:

Pour toute ambition, pour vertu singuliere,
Il excelle à conduire un char dans la carriere,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

On ne s'atachera point à raporter les *fêtes* si connues de ce regne éclatant; on sait dans les royaumes voisins, comme en France, qu'elles furent l'époque de la grandeur de cet état, de la gloire des arts & de la splendeur de l'Europe: elles sont d'ailleurs imprimées dans tant de recueils différens; nos peres nous les ont tant de fois retracées, & avec des transports d'amour & d'admiration si expressifs, que le souvenir en est resté gravé pour jamais dans les cœurs de tous les François.

La minorité de Louis XV fournit peu d'occasions de *fête*; mais la cérémonie auguste de son sacre à Rheims fit renaître la magnificence qu'on avoit vue dans tout son éclat sous le regne florissant de Louis XIV, &c.

Elle s'est ainsi soutenue dans toutes les circonstances pareilles; mais celles où elle offrit

ce que la connoiſſance & l'amour des arts peuvent faire imaginer de plus utile & de plus agréable, ſemblent avoir été réſervées au ſucceſſeur du nom & des qualités brillantes du cardinal de Richelieu. En lui mille traits annonçoient à la cour l'homme aimable du ſiecle, aux arts un protecteur, à la France un général. En atendant ces temps de trouble, où l'ordre & la paix le ſuivirent dans *Gênes*, & ces jours de vengeance, où une forterreſſe qu'on croyoit *imprenable* devoit céder à ſes éforts, ſon génie s'embéliſſoit ſans s'amolir, par les jeux rians des muſes & des grâces.

Il éleva dans le grand manege la plus belle, la plus élégante, la plus commode ſalle de ſpectacle, dont la France eût encore joui. Le théâtre étoit vaſte; le câdre qui le bordoit, de la plus élégante richeſſe, & la découpure de la ſalle, d'une adreſſe aſſez ſinguliere pour que le roi & toute la cour puſſent voir d'un coup d'œil le nombre incroyable de ſpectateurs qui s'empreſſerent d'accourir aux divers ſpectacles qu'on y donna pendant tout l'hiver.

C'eſt-là qu'on pouvoit faite voir ſucceſſivement & avec dignité les chefs-d'œuvre immortels qui ont illuſtré la France, autant que l'étendue de ſon pouvoir, & plus peut-être que ſes victoires. C'étoit ſans doute le projet honorable de M. le maréchal de Richelieu. Une ſalle de théâtre une fois élevée le ſuppoſe. La *fête* du moment n'étoit qu'un prétexte reſpectable pour procurer à jamais aux beaux arts un aſyle digne d'eux, dans une cour qui les connoît & qui les aime.

Une impulſion de goût & de génie détermina d'abord l'illuſtre ordonateur de cette *fête* à raſſembler, par un enchaînement théâtral, tous les genres dramatiques.

Il eſt beau d'avoir imaginé un enſemble compoſé de différentes parties, qui, ſéparées les unes des autres, forment pour l'ordinaire toutes les eſpeces connues. L'idée vaſte d'un pareil ſpectacle ne pouvoit naître que dans l'eſprit d'un homme capable des plus grandes choſes: & ſi, à quelques égards, l'exécution ne fut pas auſſi admirable qu'on pouvoit l'atendre, ſi les éforts redoublés des deux plus beaux génies de notre ſiecle, qui furent employés à cet ouvrage, ont épuiſé leurs reſſources ſans pouvoir porter ce grand projet juſqu'à la derniere perfection, cet événement a du moins cet avantage pour les arts, qu'il leur annonce l'impoſſibilité d'une pareille entrepriſe pour l'avenir.

La nouvele ſalle de ſpectacle, conſtruite avec la rapidité la plus ſurprenante, par un effor inatendu de méchanique, ſe métamorphoſoit à la volonté en une ſalle étendue & magnifique de bal. Peu de momens après y avoir vu la repréſentation pompeuſe & touchante d'Armide, on y trouvoit un bal le plus nombreux & le mieux ordoné. Les amuſemens variés & choiſis ſe ſuccédoient ainſi tous les jours; & la lumiere éclatante des illuminations, imaginées avec goût, embélies par mille nouveaux deſſeins relatifs à la circonſtance, & dont la riche & prompte exécution paroiſſoit être un enchantement, prétoit aux nuits les plus ſombres tous les charmes des plus beaux jours, &c.

Le ton de magnificence étoit pris, & les ſucceſſeurs de M. le maréchal de Richelieu avoient dans leur cœur le même déſir de plaire, dans leur eſprit un fonds de connoiſſances capables de le bien ſoutenir, & cette portion rare de goût, qui dans ces occaſions devient toujours comme une eſpece de mine abondante de moyens & de reſſources.

M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, qui ſuccéda à M. le maréchal de Richelieu, tenta une grande partie de ce que celui-ci avoit courageuſement imaginé; mais il eut l'adreſſe de recourir au ſeul moyen qui pouvoit lui procurer le ſuccès, & il ſut éviter l'obſtacle qui devoit le faire échouer. Dans un grand théâtre, avec d'excellens artiſtes, des acteurs pleins de zele & de talens, que ne peut-on pas eſpérer du ſecours du merveilleux, pourvu qu'on ſache s'abſtenir de le gâter par le mélange burleſque du comique? Sur ce principe, M. le duc d'Aumont fit travailler à un ouvrage dont il n'y avoit point de modele. Un combat continuel de l'art & de la nature en étoit le fonds, l'amour en étoit l'âme, & le triomphe de la nature en fut le dénoûment.

On n'a point vu à la fois ſur les théâtres de l'Europe un pareil aſſemblage de mouvemens & de machines, ſi capables de répandre une aimable illuſion, ni des décorations d'un deſſein plus brillant, plus agréable & plus ſuſceptible d'expreſſion. Les meilleurs chanteurs de l'opéra, les acteurs de notre théâtre les plus sûrs de plaire, tous ceux qui brilloient dans la danſe françoiſe, furent entre-mêlés avec choix dans le cours de ce ſuperbe ſpectacle. Auſſi vit-on *Zuliſca* amuſer le roi, plaire à la cour, mériter les ſuffrages de tous les amateurs des arts, & captiver ceux de nos meilleurs artiſtes.

Le zele de M. le duc de Gêvres fut éclairé, ardent & ſoutenu, comme l'avoit été celui de ſes prédéceſſeurs; il ſembloit que le roi ne ſe ſervît que de la même main pour faire éclater aux ieux de l'Europe ſon amour pour les arts & ſa magnificence.

Le deuxieme mariage de M. le dauphin, en 1747, ouvrit une carriere nouvele à M. le duc de Gêvres, & il la remplit de la maniere la plus glorieuſe. Les bals parés & maſqués, donnés avec l'ordre le plus déſirable, de brillantes illuminations, les feux d'artifice embélis par des deſſeins nouveaux; tout cela préparé ſans embaras, ſans confuſion, conſervant dans l'exécution

cution cet air enchanteur d'aisance, qui fait toujours le charme de ces pompeux amusemens, ne furent pas les seuls plaisirs qui animerent le cours de ces *fêtes*. Le theâtre du manege fournit encore à M. le duc de Gêvres des ressources dignes de son goût & de celui d'une cour éclairée.

Outre les chefs-d'œuvre du théâtre françois, qu'on vit se succéder sur un autre théâtre moins vaste, d'une maniere capable de rendre leurs beautés encore plus séduisantes, les opéra de la plus grande réputation firent revivre sur le théâtre du manege l'anciene gloire de Quinault, créateur de ce beau genre, & de Lulli, qui lui préta tous ces embélissemens nobles & simples qui annoncent le génie, & la supériorité qu'il avoit acquise sur tous les musiciens de son temps.

M. le duc de Gêvres fit plus; il voulut montrer combien il désiroit d'encourager les beaux arts, modernes, & il fit représenter deux grands ballets nouveaux, relatifs à la *fête* auguste qu'on célébroit, avec toute la dépense, l'habileté & le goût dont ces deux ouvrages étoient susceptibles. *L'année galante* fit l'ouverture des *fêtes* & du théâtre; les *fêtes* de l'Hymen & de l'Amour furent choisies pour en faire la clôture.

Ainsi ce théâtre, superbe édifice du goût de M. le maréchal de Richelieu, étoit devenu l'objet des éforts & du zele de nos divers talens; on y jouit tour-à-tour des charmes variés du beau chant françois, de la pompe de son opéra, de toutes les grâces de la danse, du feu, de l'harmonieux acord de ses symphonies, des prodiges de machines, de l'imitation habile de la nature dans toutes les décorations.

On ne s'en tint point aux ouvrages choisis; pour annoncer par de nobles allégories les *fetes* qu'on vouloit célébrer, on prit tous ceux qu'on crut capables de varier les plaisirs. M. le maréchal de Richelieu avoit fait succéder à *la Princesse de Navarre*, *le Temple de la Gloire*, *& Jupiter vainqueur des Titans*, spectacle magnifique, digne en tout de l'auteur ingénieux & modeste, (M. de Bonneval) qui avoit eu la plus grande part à l'exécution des belles idées de M. le maréchal de Richelieu. Il est honorable pour les gens du monde, qu'il se trouve quelquefois parmi eux des hommes aussi éclairés sur les arts.

On vit avec la satisfaction la plus vive *Zelindor*, petit opéra, dont les paroles & la musique ont eté inspirées par les Grâces, & dont toutes les parties forment une foule de jolis tableaux de la plus douce volupté.

C'est-là que parut, pour la premiere fois, *Platée*, ce composé extraordinaire de la plus noble & de la plus puissante musique, assemblage nouveau en France de grandes images & de tableaux ridicules, ouvrage produit par la gaité, enfant de la saillie, & notre chef-d'œuvre de génie musical, qui n'eut pas alors tout le succès qu'il méritoit.

Le ballet de *la Felicité*, allégorie ingénieuse de celle dont jouissoit la France, parut ensuite, sous l'administration de M. le duc d'Aumont; & *Zulisca*, dont nous avons parlé, couronna la beauté des spectacles de l'hiver de 1746.

Les machines nouveles qui, pendant le long cours de ces *fêtes* magnifiques, parurent les plus dignes de louange, furent, 1°. celle qui d'un coup-d'œil changeoit une belle salle de spectacle en une magnifique salle de bal; 2°. celle qui servit aux travaux & à la chute des Titans, dans l'opéra de M. de Bonneval, mis en musique par M. de Blamont, surintendant de celle du roi, auteur célebre des *fêtes* greques & romaines; 3°. les cataractes du Nil & le debordement de ce fleuve. Le vol rapide & surprenant du dieu qui partoit du haut des cataractes, & se précipitoit au milieu des flots irrités en maître suprême de tous ces torrens réunis pour servir sa colere, excita la surprise, & mérita le suffrage de l'assemblée la plus nombreuse & la plus auguste de l'univers. Cette machine formoit le nœud du second acte des *fêtes* de l'Hymen & de l'Amour, opéra de MM. de Cahusac & Rameau, qui fit la clôture des *fêtes* de cette année.

Elles furent suspendues dans l'atente d'un bonheur qui intéressoit tous les François. La grossesse enfin de madame la dauphine ranima leur joie; & M. le duc d'Aumont, pour lors premier gentilhomme de la chambre de service, eut ordre de faire les préparatifs des plaisirs éclatans où la cour espéroit de pouvoir se livrer.

Je vais tracer ici une sorte d'esquisse de tous ces préparatifs, parce qu'ils peuvent donner une idée juste des ressources du génie françois, & du caractere d'esprit de nos grands seigneurs dans les occasions éclatantes.

On a vu une partie de ce qu'exécuta le goût ingénieux de M. le duc d'Aumont dans son année précédente. Voyons en peu de mots ce qu'il avoit déterminé d'offrir au roi, dans l'espérance où l'on étoit de la naissance d'un duc de Bourgogne. L'histoire, les relations, les mémoires nous apprenent ce que les hommes célebres ont fait. La philosophie va plus loin; elle les examine, les peint, & les juge sur ce qu'ils ont voulu faire.

M. le duc d'Aumont avoit choisi, pour servir de théâtre aux differens spectacles qu'il avoit projetés, le terrain le plus vaste du parc de Versailles, & le plus propre à la fois à fournir les agréables points de vue qu'il vouloit y ménager pour la cour & pour la curiosité des François, que l'amour national & la curiosité naturele font courir à ces beaux spectacles.

La piece immense des Suisses étoit le premier

local où les ieux devoient être amusés, pendant plusieurs heures, par mille objets différens.

Sur les bords de la piece des Suisses, en face de l'orangerie, on avoit placé une ville édifiée avec art, & fortifiée suivant les regles antiques.

Plusieurs fermes joignant les bords du bassin, élevées de distance en distance sur les deux côtés, formoient des amphithéâtres surmontés par des terrasses; elles portoient & soutenoient les décorations qu'on avoit imaginées en beaux paysages, coupés de palais, de maisons, de cabanes même. Les parties isolées de ces décorations étoient des percées immenses que la disposition des clairs, des obscurs, & les positions ingénieuses des lumieres devoient faire paroître à perte de vue.

Tous ces beaux préparatifs avoient pour objet l'amusement du roi, de la famille royale & de la cour, qui devoient être placés dans l'orangerie, & de la multitude, qui auroit occupé les terrasses supérieures, tous les bas côtés de la piece des Suisses, &c.

Voici l'ingénieux, l'élégant & magnifique arangement qui avoit été fait dans l'orangerie.

En perspective de la piece des Suisses & de toute l'étendue de l'orangerie, on avoit élevé une grande galerie terminée par deux beaux salons de chaque côté, & suivie dans ses derrieres de toutes les pieces nécessaires pour le service. Un grand salon de forme ronde étoit au milieu de cette superbe galerie: l'intérieur des salons, de la galerie & de toutes les parties accessoires, étoit décoré d'architecture d'ordres composés. Les pilastres étoient peints en lapis; les chapiteaux, les bases, les corniches étoient rehaussés d'or; & la frise peinte en lapis étoit ornée de guirlandes de fleurs.

Dans les parties accessoires, les paneaux étoient peints en brêche violete, & les bords d'architecture en blanc veiné. Les moulures étoient dorées, ainsi que les ornemens & les accessoires.

On avoit rassemblé dans les plafonds les sujets les plus rians de l'histoire & de la fable: ils étoient comme encâdrés par des chaînes de fleurs peintes en coloris, portées par des groupes d'amours & de génies jouans, avec leurs divers attributs.

Les trumeaux & les paneaux étoient couverts des glaces les plus belles; & on y avoit multiplié les girandoles & les lustres, autant que la symmétrie & les places l'avoient permis.

C'est dans le salon du milieu de cette galerie que devoit être dressée la table du banquet royal.

L'extérieur de ces édifices, orné d'une noble architecture, étoit decoré de riches pentes à la [illegible], avec portiques, pilastres, bandeaux, architraves, corniches, & plusieurs groupes de figures allégoriques à la *fete*. Tous les ornemens en fleurs étoient peints en coloris; tous les autres étoient rehaussés d'or: au tour intérieur de l'orangerie, en face de la galerie, on avoit construit un portique élégant, dont les colonnes séparées étoient fermées par des cloisons peintes des attributs de diverses nations de l'Europe. Les voûtes représentoient l'air, & des génies en groupes variés & galans, qui portoient les fleurs & les fruits que ces divers climats produisent. Dans les côtés étoit une immense quantité de girandoles cachées par la bâtisse ingénieuse, à différens étages, sur lesquels étoient étalés des marchandises, bijoux, tableaux, étofes, &c. des pays auxquels elles étoient censées apartenir.

Dans le fond étoit élevé un théâtre; il y en avoit encore un dans le milieu & à chacun des deux côtés: aux quatre coins étoient des amphithéâtres remplis de musiciens habillés richement, avec des habits des quatre parties de l'Europe. Tout le reste étoit destiné aux différens objets de modes, d'industrie, de magnificence & de luxe, qui caractérisent les mœurs & les usages des divers habitans de cette belle partie de l'univers.

Au moment que le roi seroit arivé, cinquante vaisseaux équipés richement à l'antique, de grandeurs & de formes différentes, vingt frégates & autant de galeres, portant des troupes innombrables de guerriers répandus sur les ponts, & armés à la greque, auroient paru courir à à pleines voiles contre la ville bâtie: le feu de ces vaisseaux & celui de la ville étoit composé par un artifice singulier, que la fumée ne devoit point obscurcir, & qui auroit laissé voir sans confusion tous ses desseins & tous ses effets. Les assaillans, après les plus grands éforts, & mal-gré la défense opiniâtre de la ville, étoient cependant vainqueurs; la ville étoit prise, sacagée, détruite; & sur les débris s'élevoit tout-à-coup un riche palais à jour.

Le festin alors devoit être servi; & comme un changement rapide de théâtre, toutes les différentes parties de l'orangerie, telles qu'on les a dépeintes, se trouvoient frapées de lumiere, le palais magique du fond de la piece des Suisses, les fermes qui représentoient à ses côtés les divers paysages, la suite de maisons, les coupures de campagne, &c. qu'on a expliquées plus haut, se trouvoient éclairées sur les divers desseins de cette construction, ou suivant les différentes formes des arbres dont la campagne étoit couverte.

Les deux côtés du château, toute la partie des jardins qui aboutissoit en angle sur l'orangerie & sur la piece des Suisses, étoient remplis de lumieres qui dessinoient les attributs de l'Amour & ceux de l'Hymen. Des ruches couvertes d'abeilles, figurées par des lampions du plus petit calibre & multipliées à l'infini, offroient une allégorie ingénieuse & saillante de la *fête*

qu'on *célébroit*, & de l'abondance des biens qui devoient la suivre. Les trompetes, les timbales, & les corps de musique des quatre coins de l'orangerie, devoient faire retentir les airs pendant que le roi, la reine & la famille royale, dans le salon du milieu, & toute la cour, à vingt autres tables différentes, jouiroient du service le plus exquis. Après le soupé, le premier coup d'œil auroit fait voir cette immensité de desseins formés au loin par la lumiere, & cette foule de personages répandus dans l'enceinte de l'orangerie, représentans les différentes nations de l'Europe, & placés avec ordre dans les câses brillantes où ils avoient été distribués.

On devoit trouver, au sortir de la galerie, en jouissant de la vue de toutes les richesses étrangeres, qui avoient été rassemblées sous les portiques, un magnifique opéra, qui, au moment de l'arivée du roi, auroit commencé son spectacle.

Au sortir du grand théâtre, la cour auroit suivi le roi sous tous les portiques: les étofes, le goût, les meubles élégans, les bijoux de prix auroient été distribués, par une loterie amusante & pleine de galanterie, à toutes les dames & à tous les seigneurs de la cour.

Le magnifique spectacle de ce séjour, après qu'on auroit remonté le grand escalier, & qu'on auroit aperçu l'illumination du bassin, de l'orangerie, des deux faces du château, & des deux parties des jardins qui y répondent, auroit servi de clôture aux *fêtes* surprenantes de ce jour tant désiré.

L'atente de la nation fut retardée d'une année; & alors des circonstances qui nous sont inconnues lierent sans doute les mains zélées des ordonateurs. Sans autre *fête* qu'un grand feu d'artifice, ils laisserent la cour & la ville se livrer aux vifs transports de joie que la naissance d'un prince avoit fait passer dans les cœurs de tous les François.

Les douceurs de la paix & un accroissement de bonheur, par la naissance de monseigneur le duc de Berry, firent renaître le goût pour les plaisirs. M. le duc d'Aumont fut chargé, en 1754, des préparatifs des spectacles. Le théâtre de Fontainebleau fut repris sous œuvre, & exerça l'adresse féconde du sieur Arnoult, machiniste du roi, aidée des soins actifs de l'ordonateur & du zele infatigable des exécutans. On vit représenter avec la plus grande magnificence six différens opéra françois, qui étoient entre-mêlés, les jours qu'ils laissoient libres, des plus excellentes tragédies & comédies de notre théâtre.

L'ouverture de ce théâtre fut faite par *La Naissance d'Osiris*, prologue allégorique à la naissance de monseigneur le duc de Berry; on en avoit chargé les auteurs du ballet des *fêtes* de l'Hymen & de l'Amour, qui avoit fait la clôture des *fêtes* du mariage: ainsi les talens modernes furent appelés dans les lieux même où les anciens étoient si glorieusement applaudis. Le petit opéra d'*Anacréon*, ouvrage de ces deux auteurs; *Alcimadure*, opéra en trois actes, précédé d'un prologue, & en langue languedociene, de M. Mondonville, eurent l'honeur de se trouver à la suite de *Thésée*, cet ouvrage si fort d'action; d'*Alceste*, le chef-d'œuvre du merveilleux & du pathétique; enfin de *Thétis*, opéra renomé du célebre M. de Fontenelle.

Fêtes des Princes de France. Nos princes, dans les circonstances du bonheur de la nation, signalent souvent par leur magnificence leur amour pour la maison auguste dont ils ont la gloire de descendre, & se plaisent à faire éclater leur zele aux ieux du peuple heureux qu'elle gouverne.

C'est cet esprit dont tous les Bourbons sont animés, qui produisit, lors du sacre du roi en 1725, ces *fêtes* éclatantes à Villers-Coterets & à Chantilly, dont l'idée, l'exécution & le succès furent le chef-d'œuvre du zele & du génie. On croit devoir en raporter quelques détails qu'on a rassemblés d'après les mémoires du temps.

Le roi, après son sacre, partit de Soissons le 2 de novembre 1722, à dix heures du matin, & il ariva à Villers-Coterets sur les trois heures & demie, par la grande avenue de Soissons. On l'avoit ornée dans tous les intervalles des arbres, de torcheres de feuillée portant des pots à feu. L'avenue de Paris, qui se joint à celle-ci dans le même alignement, faisant ensemble une étendue de près d'une lieue, étoit décorée de la même maniere.

Premiere journée. Après que sa majesté se fût reposée un peu de temps, elle parut sur un balcon qui donne sur l'avant-cour du château.

Cette avant-cour est très-vaste, tous les appartemens bas étoient autant de cuisines, offices & salles à manger; ainsi, pour la dérober à la vue, & à trois toises de distance, on avoit élevé deux amphithéâtres longs de seize toises sur vingt pieds de hauteur, distribués par arcades, sur un plan à pan coupé & isolé. Les gradins couverts de tapis étoient placés dans l'intervalle des avant-corps; les parois des amphithéâtres étoient revêtus de feuillées, qui contournoient toutes les architectures des arcades, ornées de festons & de guirlandes, & éclairées de lustres, chargés de longs flambeaux de cire blanche. Des lumieres, arangées ingénieusement sous différentes formes, terminoient ces amphithéâtres.

Au milieu de l'avant-cour on avoit élevé entre les deux ampithéâtres une espece de terrasse fort vaste, qui devoit servir à plusieurs exercices, & on avoit ménagé tout autour des espaces très-larges pour le passage des carosses, qui pouvoient y tourner par-tout avec une grande facilité. A six toises des quatre encoi-

gnures, on avoit établi quatre tourniquets à courir la bague, peints & décorés d'une maniere uniforme.

Pour former une liaison agréable entre toutes ces parties, on avoit posé des guéridons de feuillées chargés de lumieres, qui conduisoient la vue d'un objet à l'autre par des lignes droites & circulaires. Ces guéridons lumineux étoient placés dans un tel ordre, qu'ils laissoient toute la liberté du passage.

Quand le roi fut sur son balcon, ayant auprès de sa persone une partie de sa cour, le reste alla occuper les fenêtres du corps du château, qui aussi-bien que les ailes, étoit illuminé avec une grande quantité de lampions & de flambeaux de cire blanche: ces lumieres rangées avec art sur les différentes parties de l'architecture produisoient diverses formes agréables & une variété infinie.

L'arivée de sa majesté sur son balcon fut célébrée par l'harmonie bruyante de toute la symphonie, placée sur les amphithéâtres, & composée des instrumens les plus champêtres & les plus éclatans: car, dans cette orchestre, qui réunissoit un très-grand nombre de violons, de haut-bois & de trompetes-marines, on comptoit plus de quarante cors-de-chasse. Les tourniquets à courir la bague, occupés par des dames supposées des campagnes & des châteaux voisins, & par des cavaliers du même ordre, divertirent d'abord le roi. Les danseurs de corde commencerent ensuite leurs exercices, au son des violons & des haut-bois: dans les vides de ce spectacle, les trompetes-marines & les cors-de-chasse se joignoient aux violons & aux haut-bois, & jouoient les airs de la plus noble gaité. La joie régnoit souverainement dans toute l'assemblée, & les sauteurs pendant ce temps l'entretenoient par leur souplesse & par les mouvemens variés de la plus surprenante agilité.

Après ce divertissement, le roi voulut voir courir la bague de plus près; alors les tourniquets furent remplis de jeunes princes & seigneurs, qui briguerent l'emploi d'amuser sa majesté, parmi lesquels le duc de Chartres, le comte de Clermont, le grand prieur & le prince de Valdeck, le duc de Retz, le marquis d'Alincourt, le chevalier de Pesé se distinguerent.

Après avoir été témoin de leur adresse, le roi remonta & se mit au jeu. Dès que la partie du roi fut finie, les comédiens italiens donnerent un impromptu comique, composé des plus plaisantes scênes de leur théâtre, que Lelio avoit rassemblées, & qui réjouirent fort sa majesté.

Tous les gens de goût sont d'acord sur la beauté de l'ordonance du parc & des jardins de Villers-Coterets: le parterre, la grande allée du parc, & les deux qui sont à droite & à gauche du château, furent illuminées par une quantité prodigieuse de pots-à-feu. Tous les compartimens, dessinés par les lumieres, ne laissoient rien échaper de leurs agrémens particuliers.

Sa majesté descendit pour voir de plus près l'effet de cette magnifique illumination. Tout d'un coup l'attention générale fut interrompue par le son des haut-bois & des musetes; les ieux se porterent aussi-tôt où les oreilles avertissoient qu'il se présentoit un plaisir nouveau. On aperçut au fond du parterre, à la clarté de cent flambeaux, portés par des faunes & des satyres, une noce de village, qui avançoit en dansant vers la terrasse sur laquelle le roi étoit; *Thevenard* marchoit à la tête de la troupe, portant un drapeau. La noce rustique étoit composée de danseurs & de danseuses de l'opéra. *Dumoulin* & la *Prévôt* représentoient le marié & la mariée. Ce petit ballet fut suivi du souper du roi & de son coucher.

M. le régent, M. le duc de Chartres & les grands officiers de leurs maisons tinrent les différentes tables nécessaires à la foule de grands seigneurs & d'officiers qui formoient la cour de sa majesté; il y eut pendant tout son séjour quatre tables de trente couverts, vingt-une de vingt-cinq, douze de douze, toutes servies en même temps & avec la plus exquise délicatesse.

On calcula, dans le temps, que l'on servoit à chaque repas 5916 plats.

Seconde journée; chasse du sanglier. Le mardi 3 novembre, une triple salve de l'artillerie & des boîtes annonça le lever de sa majesté; après la Messe, elle descendit pour se rendre à l'amphithéâtre qui avoit été dressé dans le parc, où sa majesté devoit prendre le plaisir d'une chasse de sanglier dans les toiles. Les princes du sang & les principaux officiers de sa majesté le suivirent: l'équipage du roi pour le sanglier, commandé par le marquis d'Ecquevilly, qui en est capitaine, devoit faire entrer plusieurs sangliers dans l'enceinte qu'on avoit formée près du jardin de l'orangerie.

Pour placer le roi & toute sa cour, on avoit construit trois galeries découvertes dans la partie intérieure de l'avenue, & sur son alignement, à commencer depuis la grille jusqu'à la contre-allée du parterre. La galerie du milieu préparée pour le roi avoit douze toises de longueur & trois de largeur; on y montoit sept marches par un escalier à double rampe, qui conduisoit à un repos, d'où l'on montoit sept autres marches de front, qui conduisoient sur le plancher. Cette galerie étoit ornée de colonnes de verdure, dont les entablemens s'unissoient aux branches des arbres de l'avenue, & formoient une architecture rustique plus convenable à la *fête* que le marbre & les lambris dorés. Cette union des entablemens & des ar-

bres ressembloit assez à un dais qui servoit de couronement à la place du roi. Le plancher étoit couvert de tapis de Turquie, ainsi que les balustrades; un tapis de velours cramoisi, brodé de grandes crépines d'or, distinguoit la place de sa majesté. Tout le pourtour de cet édifice & les rampes des escaliers étoient revêtus de feuillées.

Aux deux côtés, & à neuf pieds de distance de cette grande galerie, on en avoit construit deux autres plus étroites & moins élevées pour le reste des spectateurs, qui ne pouvoient pas tous avoir place sur la galerie du roi. Ces deux galeries étoient décorées de feuillages comme la grande, & toutes les trois étoient d'une charpente très-solide, & dont l'assemblage avoit été fait avec des précautions infinies, pour prévenir les moindres dangers.

Dès que le roi fut placé, on lâcha l'un après l'autre cinq sangliers dans les toiles. Cette chasse fut parfaitement belle. Le comte de Saxe, le prince de Valdeck, & plusieurs seigneurs françois y firent éclater leur adresse & leur intrépidité; ils entrerent dans les toiles, armés seulement d'un couteau de chasse & d'un épieu.

Le comte de Saxe se distingua beaucoup dans cette chasse. Le roi ayant blessé un sanglier d'un dard qu'il lui lança, le comte de Saxe l'arracha d'une main du corps de l'animal, que sa blessure rendoit plus redoutable, tandis que de l'autre main il en arrêta la fureur & les éforts. Il en poursuivit ensuite un autre qu'il irrita de cent façons différentes: lorsqu'il crut avoir poussé sa rage jusqu'au dernier excès, il feignit de fuir; le sanglier courut sur lui, il se retourna & l'atendit; apuié d'une main sur son épieu, il tenoit de l'autre son couteau de chasse. Le sanglier furieux s'élance sur lui; dans le moment l'intrépide chasseur lui enfonce son couteau de chasse au milieu du front, l'arrête ainsi & le renverse.

Cette chasse, qui divertit beaucoup sa majesté & toute la cour, dura jusqu'à une heure après midi, que le roi rentra pour dîner.

Chasse du cerf. Après le dîner, sa majesté monta en caleche au bas de la terrasse; les princes, toute la cour le suivirent à cheval.

Le cerf fut chassé pendant plus de deux heures par la meute du roi; le comte de Toulouse, grand-veneur de France, en habit uniforme, piquant à la tête. Sa majesté parcourut toutes les routes du parc: la chasse passa plusieurs fois devant sa caleche; & le cerf, après avoir tenu très-long-temps devant les chiens, alla donner de la tête contre une grille & se tua.

Le roi revint sur les cinq heures dans son apartement, & changea d'habit pour aller à la foire.

Salle de la foire. La foire que M. le duc d'Orléans avoit fait préparer avec magnificence, étoit établie dans la cour intérieure du château; elle est carrée & bâtie sur un dessein semblable à l'avant-cour.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici quelques détails de cette foire galante; l'idée en est riante & magnifique, & lui peut peindre quelques-uns de ces traits saillans du génie aussi vaste qu'aimable du grand prince qui l'avoit imaginée.

On avoit laissé de grands espaces qui avoient la forme de rues, tout autour de la cour, entre les boutiques & le milieu du terrain, qu'on avoit parqueté & élevé seulement d'une marche: ce milieu étoit destiné à une salle de bal; & on n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit la rendre aussi magnifique que commode.

La salle n'étoit séparée de ces especes de rues que par une banquete continue, couverte de velours cramoisi. Toute la cour qui renfermoit cette foire étoit couverte de fortes bannes soutenues par des travées solides, qui servoient encore à suspendre vingt-quatre lustres. Toutes les différentes parties de cette foire étoient ornées d'une très-grande quantité de lustres, & ces lumieres, réfléchies sur des grands miroirs & trumeaux de glaces, étoient multipliées à l'infini.

On entroit dans cette foire par quatre passages qui répondoient aux escaliers du château; ce lieu n'étant point carré & se trouvant plus long que large, les deux faces plus étroites étoient remplies par deux édifices élégans, & les deux autres faces étoient subdivisées en boutiques, séparées au milieu par deux petits théâtres.

En entrant de l'avant-cour dans la foire, on rencontroit à droite le théâtre de la comédie italiene, qui remplissoit seul une des faces moins larges de la cour. Il étoit ouvert par quatre pilastres peints en marbre blanc, cantonés de demi-colonnes d'arabesque & de cariatides de bronze doré, qui portoient une corniche dorée, d'où pendoit une pente de velours à crépines d'or, chargée de festons de fleurs: au dessous régnoit un piédestal en balustrade de marbre blanc à moulure d'or, orné de compartiment, de rinceaux de feuilles entrelâcées & liées avec des girandoles chargées de bougies.

On voyoit au haut de ce théâtre les armes du roi groupées avec des guirlandes de fleurs; le chifre de sa majesté, figuré par deux *L L* entrelâcées, paroissoit dans deux cartouches qui couronoient les deux ouvertures faites aux deux côtés du théâtre pour le passage des acteurs; ces deux passages étoient doublés d'une double portiere de damas cramoisi à crépines d'or, festonant sur le haut. Ce théâtre, élevé seulement de trois pieds du rez de chaussée, repré-

sentoit un temple de Bacchus dans un jardin à treillage d'or, couvert de vignes & de raisins. On voyoit la statue du dieu en marbre blanc, qu'environoient les satyres en lui présentant leurs hommages.

Le théâtre italien étoit occupé par deux acteurs & une actrice, *Arlequin*, *Pantalon* & *Silvia*, qui, par des saillies italiennes & des scênes réjouissantes, commençoient les plaisirs qu'on avoit répandus à chaque pas dans ce séjour.

Toutes les boutiques de cette foire brillante étoient séparées par deux pilastres de marbre blanc, de l'entre-deux desquels sortoient trois bras en hauteur, à plusieurs branches, garnis de bougies jusqu'au bas de la balustrade. Ces pilastres étoient cantonés de colonnes arabesques, portant des vases de bronze doré, d'où paroissoient sortir des orangers chargés d'une quantité prodigieuse de fruits & de fleurs; ils étoient alignés sur les galeries qui régnoient sur tout l'édifice autour de la foire.

Immédiatement au dessus des boutiques, qui avoient environ huit pieds de profondeur & quinze à seize de hauteur, régnoit tout-au-tour la balustrade dont il a été parlé: à chaque côté des orangers, qui étoient deux à deux, il y avoit une girandole garnie de bougies en pyramide; & entre chaque groupe d'orangers & de girandoles, il y avoit un ou plusieurs acteurs ou actrices de l'opéra, apuiés sur la balustrade, masqués en domino ou autre habit de bal, dont les couleurs étoient très-éclatantes; ce qui formoit le tableau en même temps le plus surprenant & le plus agréable.

Chaque boutique étoit éclairée par quantité de bras à plusieurs branches & par deux lustres à huit bougies, qui se répétoient dans les glaces. A celles qui étoient destinées pour la bouche, il y avoit de plus les bufets rangés avec art & garnis de girandoles. Toutes les boutiques avoient pour couronement une cartouche qui contenoit en lettres d'or le nom du marchand le plus connu de la cour, par raport à la marchandise de la boutique. Les supports des cartouches étoient ornés des attributs qui pouvoient caractériser chaque négoce dans un goût noble. Les musiciens & musicienes, danseurs & danseuses de l'opéra, vêtus d'habits galans, faits d'étoses brillantes & cependant convenables aux marchands qu'ils représentoient, y distribuoient généreusement & à tous venans leur marchandise. La premiere boutique étoit celle du pâtissier, sous le nom de *Godard*; elle étoit meublée d'un cuir argenté: le fond, séparé au milieu par un trumeau de glace, laissoit voir dans ses côtés le lieu destiné au travail du métier, avec tous les utensiles nécessaires; *la Thierry*, danseuse, représentoit la pâtissiere; elle avoit pour garçons *Maltere* & *Javilliers*, qui, habillés de toiles d'argent, & portant des clayons chargés de ratons tout chauds, couroient vîte les débiter dans la foire. Cette boutique étoit garnie de toutes sortes de pâtisserie fine.

La boutique suivante avoit pour inscription, *Perdrigeon*; elle étoit meublée d'une tenture de brocatelle de Venise, & de glaces, & garnie de dragones brodées en or & en argent, nœuds d'épée & de cannes, ceinturons & bonets brodés richement; les rubans de toutes sortes de couleurs, & d'or & d'argent, les plus à la mode & du meilleur goût, y pendoient en festons de tous côtés: le maître & la maitresse de la boutique étoient représentés par *Dumoulin*, danseur, & par *la Rey*, danseuse.

La troisieme boutique étoit un café; on lisoit dans le cartouche le nom de *Benachi*. Elle étoit tendue d'un beau cuir doré avec des bufets chargés de tasses, soucoupes & cabarets du Japon & des Indes, & de girandoles de lumieres, qui se répétoient dans les trumeaux. *Corbie* & *Julie*, chanteur & chanteuse, déguisés en turc & turquesse, ainsi que *Deshayes*, chanteur, qui leur servoit de garçon, distribuoit le café, le thé & le chocolat.

La quatrieme boutique élevée en théâtre d'opérateur, étoit inscrite, *le docteur Barry*. La forme de ce théâtre représentoit une place publique & les rues adjacentes. *Scapin* en opérateur, *Trivelin* son garçon, *Paqueti* en aveugle, & *Flaminia*, femme de l'opérateur, remplissoient ce théâtre, & contre-faisoient parfaitement le manege & l'éloquence des arracheurs de dents.

La cinquieme boutique représentoit un *ridotto* de Venise. Le meuble étoit de velours; les trumeaux & les bougies y étoient répandus avec profusion. On voyoit plusieurs tables de bassete & de pharaon, tenues par des banquiers bien en fonds, & tous masqués à la vénitiene: c'étoient des courtisans, qui se démasquerent d'abord que le roi parut.

La sixieme, intitulée, *Ducreux* & *Baraillon*, avoit pour marchande *la Duval*, danseuse; & pour marchandise, des masques, des habits de bal, & des dominos de toutes les couleurs & de toutes les tailles.

Dans la septieme, où étoient *Saint-Martin* & *la Souris* la cadete, habillée à l'allemande, on montroit un tableau changeant, d'une invention & d'une variété très-ingénieuses: & un veau vivant ayant huit jambes. Cette loge étoit meublée de damas, & s'appeloit *cadet*.

On se trouvoit, en tournant, en face de la cour opposée à celle que remplissoit le théâtre de la comédie italiene. Elle étoit décorée de la même ordonance dans le dehors; le dedans figuroit une superbe boutique de faïencier, meublée de damas cramoisi, & remplie de tabletes chargées de crystaux rares & singuliers, & de porcelaines fines, des plus belles formes, de la Chine, du Japon & des Indes, qui faisoient partie des lots que le roi devoit tirer. *Javilliers* pere, & *la Mangot*, en hollandois & hollan-

doise, occupoient cette riche boutique, qui avoit pour inscription: *Messager*.

La premiere boutique après le magasin de porcelaine, en tournant toujours à droite, étoit la loge des joueurs de gobelets; habitée par eux-mêmes, & meublée de drap d'or, avec des glaces. Dans le cartouche étoient les noms de *Baptiste*, & de *Dimanche*, fameux alors par leurs tours d'adresse.

La seconde, intitulée *Lesgu & la Frenaye*, & dont les officiers de M. le duc d'Orléans faisoient les honeurs, étoit la bijouterie; elle étoit meublée de moire d'or, avec une pente autour, relevée en broderie d'or & ornée de glaces. Cette boutique étoit remplie de tout ce que l'on peut imaginer en bijoux précieux, exposés sur des tabletes; d'autres étoient renfermés dans des cofres de vernis de la Chine, mêlés de curiosités indienes.

La troisieme, portant le nom de *Fredoc*, étoit l'académie des jeux de dés, du biribi & du hoca, meublée d'un gros damas galonée d'or.

La quatrieme, faisant face au théâtre de l'opérateur, étoit un jeu de marionetes qui avoit pour titre: *Brioché*.

La cinquieme, nommée *Procope*, étoit meublée d'un cuir argenté, & ornée de bufets, de trumeaux, de glaces & de girandoles; elle étoit destinée pour la distribution de toutes les liqueurs fraîches, & des glaces. *Buzeau* en arménien, & *la Perignon* en arméniene, présidoient à cette distribution.

La sixieme, tendue de brocatelle, s'appeloit *Breard; Dumirail*, danseur, en étoit le maître, & y débitoit les ratafias, rossoli & liqueurs chaudes de toutes les sortes.

La derniere, qui se trouvoit dans l'encoignure, près du théâtre italien, étoit enfin intitulée, *M. Blanche*, & occupée par *la Souris* l'aînée, & *la du Coudray*, marchandes de dragées & de toutes sortes de confitures fines.

Un grand amphithéâtre paré de tapis & bien illuminé, régnoit tout le long & au dessus du théâtre de la comédie italiene: il étoit rempli par une quantité prodigieuse d'excellens symphonistes.

Les dessus de la loge intitulée *Messager*, située en face, étoient aussi couronés par un semblable amphithéâtre, où étoient placés les musiciens & musicienes, danseurs & danseuses qui n'avoient point d'emploi dans les boutiques de la foire, déguisés en différens caracteres sérieux, galans & comiques.

La galerie, ornée d'orangers & de girandoles, qui avoit bien plus de profondeur aux faces qu'aux ailes, servoit comme de base & d'acompagnement à ces deux amphithéâtres, & rendoit le point de vue d'une beauté & d'une singularité inexprimables. Tel est toujours l'effet des beaux contrastes.

Le roi, suivi de sa cour, entrant dans ce lieu enchanté, s'arrêta d'abord au théâtre de la comédie italiene, où *Arlequin*, *Pantalon & Sylvia* ne firent pas des éforts inutiles pour divertir sa majesté: elle se rendit de là aux marionetes, & ensuite aux jeux; s'y amusa quelque temps: & joua au hoca & au biribi. Après le jeu, le roi alla au théâtre du docteur *Barry*: *Scapin* commença sa harangue, que *Trivelin* expliquoit en françois, pendant que *Flaminia* présentoit au roi, dans un mouchoir de soie, les raretés que lui offroit l'opérateur. Des tabletes garnies d'or & d'un travail fini, furent le premier bijou qui lui fut offert; *Scapin* l'acompagna dans ce discours, qu'il adressa au roi:

Voilà des tabletes qui renferment le trésor de tous les tresors; sa majesté y trouvera l'abregé de tous mes secrets; le papier qui les contient est incorruptible & les secrets impayables.

Flaminia eut encore l'honeur de présenter deux autres bijoux au roi; un cachet précieux & d'une gravure parfaite, composé d'une grosse perle & d'une antique, avec un petit vase d'une pierre rare, & garni d'or. *Scapin* fit, à chaque présent, un commentaire, à la maniere des vendeurs d'orviétan. On distribua ainsi aux princes & aux seigneurs de la cour des bijoux d'or de toute espece.

Sa majesté continua sa promenade & fit plusieurs tours dans la foire, pour jouir des divers tours & propos dont les marchands & les marchandes se servent, à Paris, pour attirer les chalands dans leurs boutiques. Leurs cris, en effet, & leurs empressemens à étaler & à faire accepter leurs marchandises, imitoient parfaitement, quoique en beau, le tumulte, le bruit & l'espece de confusion qu'on trouve dans les foires Saint-Germain & Saint-Laurent, dans les temps où elles sont belles. Enfin, le roi, après avoir été long-temps diverti par la variété des spectacles & des amusemens de la foire, entra dans la boutique de *Lesgu* & *la Frenaye*, & tira lui-même une loterie qui, en terminant la *fête*, surpassa toute la magnificence qu'elle avoit étalée jusqu'à ce moment; en faisant voir l'élégance, la quantité & la richesse des bijoux qui furent donnés par le sort à toute la cour, & à toute la suite qu'elle avoit attirée à Villers-Coterets.

Cette loterie, la plus fidele qu'on ait jamais tirée, occupa sa majesté jusqu'à près de neuf heures du soir. Alors le roi passa sur le parquet de la salle du bal, située au milieu de la foire, & se plaça dans un fauteuil vers le théâtre de la comédie italiene: les princes se rangerent auprès de sa majesté. Les banquetes, couvertes de velours cramoisi, qui entouroient cette salle, servoient de bariere aux spectateurs. La symphonie, placée sur l'amphithéâtre, commença le divertissement par une ritournele. *La Julie*, représentant Terpsichore, acompagnée de *Pecourt*, compositeur de toutes les danses

gracieuses & variées exécutées à Villers-Coterets ; & de *Mouret*, qui avoit composé tous les airs de ces danses, chanta un récit au roi.

Après ce récit, la suite de Terpsichore se montra digne d'être amenée par une muse. Deux tambourins basques se mirent à la tête de la danse ; un tambourin provençal se rangea au fond de la salle, & on commença un petit ballet, sans chant, très-diversifié par les pas & les caracteres, qui fut exécuté par les meilleurs danseurs de l'opéra.

Dès que la danse cessa, on entendit tout d'un coup un magnifique chœur en acclamations, mêlé de fanfares, & chanté par tous les acteurs & actrices masqués, placés sur les deux amphithéâtres & les deux galeries qui les acompagnoient ; ce qui causa une surprise très-agréable.

Après ce chœur le roi alla souper, & les masques s'emparerent de la salle du bal. Ensuite on distribua à ceux qui se trouvoient alors dans la foire tout ce qui étoit resté dans les boutiques des marchands, qui étoient si abondament fournies, qu'après que toute la cour fut satisfaite, il s'en trouva encore une assez grande quantité pour contenter tous les curieux.

Ce seroit ici le lieu de parler de la *fête* de Chantilly, donnée dans le même temps ; & de celle qui fut donnée à Saint-Cloud, par son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, pour la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne ; mais obligés de nous restreindre, nous terminerons cet article par le récit d'une *fete* d'un genre aussi neuf qu'élégant, dont on n'a parle dans aucun des mémoires du temps, qui mérite à tous égards d'être mieux connue, & qui rapelera à la cour de France le souvenir d'une aimable princesse, qui en étoit adorée.

On veut parler de son altesse sérénissime mademoiselle de Clermont, surintendante de la maison de la reine. Ce fut elle, en effet, qui donna à sa majesté cette marque publique de son atachement tendre & respectueux. Cette princesse, douée des dons les plus rares & les mieux faits pour être bientôt démêlés, mal-gré la douceur modeste qui, en s'éforçant de les cacher, sembloit encore les embélir, fit préparer, en secret, le spectacle élégant dont elle vouloit surprendre la reine. Ainsi le soir du 12 juillet 1729, en se promenant avec elle sur la terrasse du château de Versailles, elle l'engagea à descendre aux flambeaux jusqu'au labyrinthe.

L'entrée de ce bois charmant se trouva tout-à-coup éclairée par une illumination ingénieuse, & dont les lumieres qui la formoient, étoient cachées par des transparens de feuillées.

Ésope & l'*Amour* sont les deux statues qu'on voit aux deux côtés de la grille. Dès que la reine parut, une symphonie harmonieuse se fit entendre ; & l'on vit tout-à-coup la fée des plaisirs champêtres qui en étoit suivie. Elle adressa les chants les plus doux à la reine, en la pressant de goûter, quelques momens, les innocens plaisirs qu'elle alloit lui offrir. Les vers qu'elle chantoit, étoient des louanges délicates, mais sans flaterie ; ils avoient été dictés par le cœur de mademoiselle de Clermont.

La fée, après son récit, toucha, de sa baguete, les deux statues dont on a parlé. Au son touchant d'une symphonie mélodieuse, elles s'animerent, & jouerent, avec la fée, une jolie scène, dont les traits légers amuserent la reine & la cour.

Après ce début, les trois acteurs conduisirent la reine dans les allées du labyrinthe ; l'illumination en étoit si brillante, qu'on y lisoit les fables, qui y sont répandues en inscriptions, aussi aisément qu'en plein jour.

Au premier carrefour, la reine trouva une troupe de jardiniers qui formerent un joli ballet mêlé de chants & de danses. Cette troupe précéda la reine en dansant, & l'engagea à venir à la fontaine qu'on trouve avec le grand berceau des oiseaux.

Là, plusieurs bergers & bergeres, divisés par quadrilles, coururent en dansant au devant de sa majesté, & ils représenterent un ballet très-court & fort ingénieux, dont *le charme des plaisirs champêtres* étoit le sujet.

On peut juger que les eaux admirables de tous ces jolis bosquets jouerent pendant tout le temps que la reine voulut bien y rester ; & la réflexion des coups de lumiere qui partoient du nombre immense des lumieres qu'on y avoit répandues, augmentoit & varioit à tous les instans les charmes de cet agréable séjour.

La reine, après le ballet, passa dans le berceau couvert ; il étoit embéli par mille guirlandes de fleurs natureles, qui, entrelâcées avec une quantité immense de lustres de crystal & de girandoles dorées, formoient des especes de berceaux aussi riches que galans.

Douze jeunes bouquetieres, galament ajustées, parurent en dansant ; une encore mieux parée, & qui se distinguoit de sa troupe par les grâces de ses mouvemens & l'élégance de ses pas présenta un bouquet de fleurs les plus belles à la reine : les autres en offrirent à toutes les dames de la cour. Il y avoit autour du berceau un grand nombre de tables de gazon, sur lesquelles on voyoit des corbeilles dorées, remplies de toutes sortes de fleurs, & dont tout le monde avoit la liberté de se parer.

On passa d'allée en allée jusqu'au carrefour ; on y trouva, sur un banc élevé en forme de théâtre, deux femmes qui paroissoient en grande querele. Une symphonie assez longue pour donner à la cour le temps de s'approcher, finit lorsqu'on eut fait un grand demi-cercle autour

de ce banc où elles étoient placées: on connut biéntôt à leurs discours que l'une étoit la flaterie, & l'autre la critique. Celle-ci, après quelques courtes discussions, qui avoient pour objet le bien qu'on avoit à dire d'une si brillante cour, fit convenir la flaterie qu'on n'avoit que faire d'elle pour célébrer les vertus d'une reine adorée, qui comptoit tous ses momens par quelque nouvele marque de bonté.

Cette scêne fut interrompue par une espece d'allemand, qui perça la foule pour dire, à demi ivre, que c'étoit bien la peine de tant dépenser en lumiere pour ne faire voir que de l'eau. Un gascon, qui passa d'un autre côté, dit: *hé! sandis! je meurs de faim; on vit donc de l'air à la cour des rois de France?* A ces deux originaux, en succéderent quelques autres. Ils s'unirent tous à la fin pour chanter leurs plaintes, & ce chœur comique finit d'une maniere plaisante cette partie de la *fête*.

La reine & la cour ariverent dans la grande allée qui sépare le *labyrinthe* de *île d'amour*: on y avoit formé une salle de spectacle de toute la largeur de l'allée, & d'une longueur proportionée. La salle & le théâtre étoient ornés avec autant de magnificence que de goût. Les comédiens françois y représenterent une piece en cinq actes: elle avoit été composée par feu Coypel, qui est mort premier peintre du roi, & qui a laissé après lui la réputation la plus désirable pour les hommes qui, comme lui, ont constament aimé la vertu.

Cette piece, dont je n'ai pu trouver ni le sujet, ni le titre, fut ornée de cinq intermedes de danse, qui furent exécutés par les meilleurs danseurs de l'opéra.

La reine, après la comédie, rentra dans le labyrinthe, & le parcourut par des routes nouveles, qu'elle trouva coupées par de jolis amphithéâtres, occupés par des orchestres brillans.

Elle se rendit ensuite à l'orangerie, qu'on avoit ornée pour un bal paré: il commença & dura jusqu'à l'heure du festin, qui fut donné chez mademoiselle de Clermont, avec toute l'élégance qui lui étoit naturele. Toute la cour y assista. Les tables, cachées par de riches rideaux, parurent tout-à-coup dans toutes les salles; elles sembloient se multiplier, comme la multitude des plaisirs dont on avoit joui dans la *fête*.

Croiroit-on que tous ces apprêts, l'idée, la conduite, l'enchaînement des diverses parties de cette *fête*, furent l'ouvrage de trois jours? C'est un fait certain qui, vérifié dans le temps, fit donner à tous ces amusemens le nom d'*impromptu du labyrinthe*. La reine ignoroit tout ce qui devoit l'amuser pendant cette agréable soirée; la cour n'étoit pas mieux instruite: hors le festin chez mademoiselle de Clermont, qui avoit été annoncé sans mystere, tout le reste demeura caché, & fut successivement embéli du charme de la surprise.

Les courtisans louerent beaucoup l'invention, la conduite, l'exécution de cette *fête* ingénieuse, & toute la cour s'intrigua pour en découvrir l'inventeur. Après bien des propos, des contradictions, des conjectures, les soupçons & les vœux se réunirent sur M. le duc de Saint-Aignan.

FETFA, s. m. (*Hist. mod.*) nom que les Turcs donnent aux jugemens ou décisions que le muphti rend par écrit. Ce mot, en langage turc, signifie *sentence*, & en arabe, *la réponse* ou *le jugement d'un homme sage*; & ils appelent ainsi par excellence les jugemens du muphti.

FÉTICHE, s. f. (*Hist. mod.*) nom que les peuples de Guinée en Afrique donnent à leurs divinités. Ils ont une *fétiche* pour toute une province, & des *fétiches* particulieres pour chaque famille. Cette idole est un arbre, une tête de singe, un oiseau, ou quelque chose de semblable, suivant leur fantaisie. Dapper, *description de l'Afrique*.

FEU-ARDENT, (François) (*Hist. de Fr.*) cordelier, connu par ses déclamations contre Henri III & Henri IV. L'Etoile dit de lui que, sur la fin de ses jours, *il fut aussi ardent à la concorde qu'il l'avoit été à la discorde*. Il est auteur de quelques traités de controverse. Mort en 1610 à Bayeux.

Feu Grégeois, (*Hist. du moyen âge*) espece de *feu* d'artifice qui étoit composé de naphte, de poix, de résine, de bitume, & autres corps inflammables.

Feu grégeois signifie *feu grec*, parce qu'anciénement nous nommions les Grecs *Grégeois*; que ce furent eux qui s'en servirent les premieres, vers l'an 660, au raport de Nicétas, Théophane, Cédrenus & autres; & qu'enfin ils furent en possession pendant trois siecles, de brûler par le secret de ce *feu*, les flotes de leurs ennemis.

L'inventeur du *feu grégeois*, suivant les historiens du temps, fut un ingénieur d'Héliopolis en Syrie, nommé *Callinicus*, qui l'employa pour la premiere fois dans le combat naval que Constantin Pogonat livra contre les Sarasins, proche de Cizique sur l'Hellespont. Son effet fut si terrible, ajoutent les mêmes écrivains, qu'il brûla toute la flote composée d'une trentaine de mille hommes.

Il est vrai que quelques modernes, & Scaliger entr'autres, donnent une date plus anciene à cette découverte, & l'attribuent à Marcus-Gracchus: mais les passages des auteurs grecs & latins qu'on cite pour favoriser cette opinion, n'en prouvent point la vérité.

Ce qu'on sait plus positivement, c'est que les successeurs de Constantin se servirent du *feu grégeois* en différentes occasions, presqu'avec

autant de succès que lui ; & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils eurent le bonheur de garder pour eux seuls le secret de cette composition, jusque vers le milieu du dixieme siecle; temps auquel il paroît qu'aucun autre peuple ne le savoit encore.

Aussi le *feu grégeois* fut mis au rang des secrets de l'état par Constantin Porphyrogenete. Cependant mal-gré ses précautions la composition du *feu grégeois* vint à être connue ou découverte par les enemis. Le P. Daniel, dans son histoire du siége de Damiette en 1249, sous Saint-Louis, raporte que les Turcs en firent alors un terrible usage. Ils le lançoient, dit-il, avec une espece de mortier, & quelquefois avec une sorte d'arbalête singuliere, qui étoit tendue fortement par le moyen d'une machine, supérieure en force à celle des bras & des mains. Celui qu'on tiroit avec une espece de mortier, paroissoit quelquefois en l'air de la grôsseur d'un toneau, jetant une longue queue, & faisant un bruit semblable à celui du tonerre. Mais voici les propres paroles de Joinville, qui étoit présent. „ Les „ Turcs emmenerent un engin, qu'ils appe- „ loient la *perriere*, un terrible engin à mal- „ faire, & les misdrent vis-à-vis des chats „ chateils, que messire Gaultier, de Curel & „ moi, guettions de nuit; par lequel engin ils „ nous jeterent le *feu gregeois* à planté, qui „ étoit la plus terrible chose que onques jamais „ je veisse „. Au reste, M. Ducange a fait une ample note sur cet endroit, dans laquelle il explique la composition & l'usage de ce *feu*; j'y renvoie le lecteur pour abréger.

On croit communément que le *feu grégeois* brûloit dans l'eau, & même avec plus de violence que dehors, opinion qui est hors de toute vrai-semblance. Il est vrai qu'Albert d'Aix (*liv. VII, ch. V.*), a écrit qu'on ne pôuvoit point éteindre ce *feu* avec de l'eau; mais en acordant même qu'il ne s'est pas trompé, ses paroles ne veulent point dire que le *feu grégeois* brûlât dans l'eau.

Encore moins faut-il penser que ce *feu* fût inextinguible; puisque, selon Matthieu Paris, en l'an 1219, on pouvoit l'éteindre avec du vinaigre & du sâble. Les François y parvinrent plusieurs fois en l'étoufant avec adresse, & en empêchant la communication de l'air extérieur, par des peaux humides d'animaux nouvélement écorchés, qu'on jetoit dessus; aussi lit-on dans la même histoire de Joinville : „ Et incontinent fut éteint le *feu grégeois* „ par cinq hommes que avions propres à ce „ faire „.

Enfin l'invention du *feu grégeois* s'est perdue au moyen de la poudre à canon qui lui a succédé, & qui fait, par le secours de l'artillerie, bien d'autres ravages que ceux que produisoit le *feu grégeois* par le soufle dans des tuyaux de cuivre, par des arbalêtes-à-tour, ou autres machines à ressort.

FEUILLÉE, (LOUIS) (*Hist. litt. mod.*) minime, botaniste du roi, associé de l'académie des sciences. Louis XIV, par l'ordre duquel il entreprit plusieurs voyages, lui fit construire un observatoire à Marseille. Il mourut dans cette ville en 1732. Il étoit né à Mane, aussi en Provence, en 1660. On a de lui un *Journal d'Observations physiques, mathématiques, botaniques*, faites sur les côtes de l'Amérique méridionale & à la Nouvele-Espagne. On conserve, en original, à la bibliotheque du roi le Journal de son voyage aux Canaries, pour la fixation du premier méridien, & un grand volume *in-folio*, où il avoit dessiné d'après nature les principales curiosités de l'Amérique.

FEUILLET, (NICOLAS) (*Hist. mod.*) doyen de Saint-Cloud, qui fit une oraison funebre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, mais qui au lieu de la consoler à la mort, l'éfrayoit par son ton menaçant & ses réprimandes austeres. Il falloit sans doute, comme Bossuet, fermer aux soupçons l'âme de cette princesse mourante, & ne l'ouvrir qu'à la pénitence; il falloit l'empêcher de rechercher si elle mouroit empoisonée, & l'avertir de pardoner aux hommes & de demander pardon à Dieu; mais en lui prodiguant les consolations que son état exigeoit, & qu'elle avoit tant prodiguées elle-même au malheur, en usant envers elle de cette indulgence aimable qu'elle avoit si constament signalée envers tout le monde, & qui sembloit lui garantir les miséricordes divines, il falloit réserver à ses empoisoneurs quels qu'ils fussent les foudres du zele apostolique. On a de M. *Feuillet* une *Histoire de la conversion de Chanteau*, cousin-germain de M. de Caumartin, conseiller d'état. C'étoit *M. Feuillet* qui avoit été le principal instrument de cette conversion. Il mourut à Paris en 1693.

FEVRE (LE) est un nom commun à un grand nombre de gens de lettres célebres.

1°. Jacques *Le Fevre*, dit Étaples, parce qu'il étoit d'Étaples en Picardie, fut d'abord professeur au collége du cardinal le Moine. Son traité *des trois Magdaleines*, condamné par la Sorbone & par ce parlement causa sa disgrace. Il fut forcé de sortir du royaume, & de se retirer chez la reine de Navarre soeur de François I, qui, lui donna un asyle dans ses états. Il mourut en 1573, à Nérac.

2°. Guy *Le Fevre*, sieur de la Boderie, savant dans les langues orientales, eut beaucoup de part à la fameuse Polyglotte d'Anvers; il fut secrétaire du duc d'Alençon-Anjou, frere de Henri III. Il alla mourir, en 1598, à la terre de la Boderie, en Basse-Normandie, où il étoit né en 1541.

3°. Antoine *Le Fevre* de la Boderie, frere de

Guy, se distingua sous Henri IV & Louis XIII, dans diverses ambassades, à Rome, dans les Pays-Bas, en Angleterre. Il revint d'Angleterre, comblé de présens qui attestoient la satisfaction générale. Jacques II lui donna un bassin de vermeil, enrichi de pierreries, avec ces mots: *Jacques, roi de la Grande-Bretagne, à Antoine de la Boderie*, grâce qui sembloit joindre la bienveillance d'un ami à la munificence d'un roi; le prince de Galles, Charles, donna aussi à la Boderie un diamant d'un grand prix. Les lords lui donnerent cent cinquante haquenées, dont à son retour en France il fit présent à ses amis. Henri IV lui en demanda une à ce titre; *il n'est pas juste*, lui dit-il, *que je sois le seul de vos amis, exclu de vos libéralites.* La Boderie découvrit les intelligences que le maréchal de Biron avoit à Bruxelles, & en instruisit le gouvernement. Il épousa la sœur du marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, dont il eut une fille, qui épousa, en 1613, le célebre Arnauld d'Andilly, auquel elle apporta la terre de Pompone. On a les Lettres & Négociations du sieur de la Boderie, en 5 volumes in-12. La Boderie passe pour avoir été un des auteurs du *Catholicon*. Il mourut en 1615.

4°. Nicolas *Le Fevre* fut choisi, par Henri IV, pour précepteur du troisieme prince de Condé; il le fut aussi de Louis XIII après la mort d'Henri IV. Il s'étoit crevé un œil dans sa jeunesse, en taillant une plume, ce qui n'avoit point ralenti son ardeur pour l'étude. On a de lui des opuscules qui n'ont été recueillis que deux ans après sa mort, arivée en 1612. Il étoit né à Paris en 1544.

5°. Tanneguy *Le Fevre*, né à Caën en 1615, savant distingué, puisqu'il avoit du goût & de la critique, vécut d'abord des libéralités du cardinal de Richelieu, ensuite d'une chaire d'humanité à Saumur, qu'il rendit bientôt très-considérable par la multitude d'écoliers que sa réputation y attira, & qu'il alloit cependant quiter pour s'établir à Heidelberg, quand la mort le surprit en 1672. Il a éclairci, par de savantes notes, les meilleurs auteurs grecs & latins; il a traduit, en partie, Platon & Plutarque; il a écrit les vies des poëtes grecs; il a fait lui-même des poésies greques & latines, estimées des savans; on vante beaucoup sur-tout son *poëme d'Adonis*, & ses *Fâbles de Locman*; enfin il est pere de madame Dacier; il eut aussi un fils, auteur d'un petit traité *de Futilitate poetices;* c'étoit condamner toute la vie de son pere, qui s'étoit passée à composer ou à commenter des vers. Une chose beaucoup plus futile que la poésie, c'est d'écrire contre un art qui fait le charme des oreilles délicates, des cœurs sensibles & des esprits cultivés. On dit que *Le Fevre* le pere étoit aussi mondain & aussi recherché dans sa parure qu'un savant peut l'être. Il n'en étoit pas de même de sa fille.

FÉVRET, (Charles) (*Hist. litt. mod.*) avocat au parlement de Dijon, auteur du *Traité de l'abus*; il composa cet ouvrage à la sollicitation du grand Condé; ce qui prouve que rien de ce qui peut instruire les hommes n'étoit étranger à ce grand prince. On a encore de *Févret*, *l'Histoire de la sédition arivée à Dijon en* 1630; & cet ouvrage & l'événement qui en est le sujet, sont beaucoup moins connus. *Févret* avoit pris pour devise: *Conscientia virtuti satis amplum theatrum est*: *La conscience est un assez grand théâtre pour la vertu*; maxime qui peut quelquefois consoler l'homme de bien que l'erreur publique calomnie. Mais n'ôtons point aux hommes ordinaires le désir & le besoin du suffrage de leurs semblables. *Févret*, né en 1583, à Semur en Auxois, mourut à Dijon en 1661.

C'est à son arriere-petit-fils, Charles-Marie *Févret* de Fontete, conseiller au parlement de Dijon, que nous devons cette nouvele édition, si augmentée & devenue si utile, de la *Bibliotheque Historique de la France*, *du P. Le Long*. Elle ne formoit d'abord qu'un volume in-folio; elle en forme aujourd'hui cinq, en comptant les tables nécessaires qui en facilitent l'usage. M. Barbeau de Bruyes, auquel *M. Févret* de Fontete avoit remis tout sont travail dès l'an 1764, a présidé à l'édition de cet ouvrage.

M. de Fontete est mort en 1772, directeur de l'académie de Dijon; il étoit né aussi à Dijon en 1710, & avoit été reçu conseiller au parlement en 1736.

FIANÇAILLES. (*Voyez* le Dictionaire de Jurisprudence.)

FIARNAUX, s. m. pl. (*Hist. mod.*) M. l'abbé de Vertot dit, dans ses statuts de l'ordre de Malte, qu'on appeloit ainsi, durant les guerres de la Palestine, les chevaliers qui arivoient dans cette contrée, d'au delà de la mer; & *polans*, ceux qui y avoient pris naissance. Les *fiarnaux* sont maintenant dans le même ordre, les derniers ou nouveaux profès.

FICIN, (Marsile) Chanoine de Florence, savant protégé par les Médicis, & digne de l'être, professa d'abord la philosophie, à Florence, avec un grand concours de disciples; mais aimant sur toutes choses la retraite & l'étude, il chercha des asyles agréables autour de Florence, & la libéralité des Médicis lui en procura. Né en 1433, il mourut en 1499. Ses ouvrages ont été recueillis à Bâle, en 2 volumes in-folio. On y trouve des écrits de physique, de méthaphysique, de morale, quelques traductions de philosophes anciens, tels que Platon, Plotin, &c. des lettres, &c.

FIELDING, (HENRI) (*Hist. litt. mod.*) auteur de comédies agréables & de romans qui ont également réussi en Angleterre & en France : il suffit de nommer, *Tom-Jones*, *Amélie*, *Joseph Andrews*; sa conduite ne fut pas, dit-on, celle d'un philosophe. Né le 22 avril 1707, dans le comté de Sommerset, il mourut à Londres en 1754, au moment où l'on achevoit de donner à Londres l'édition complete de ses œuvres. Le libraire regrétoit de ne pouvoir mettre à la tête de cette édition le portrait de l'auteur, mort sans s'être jamais fait peindre. Garrick, qui l'avoit beaucoup connu, & qui savoit tout imiter, s'envelope d'un manteau semblable à celui qu'avoit porté *Fielding* & se rend chez Hogarth, peintre célebre qui crut voir *Fielding* qu'il avoit aussi connu particuliérement, & entendre sa voix, lorsque Garrick parla; il fit le portrait de *Fielding*, sur ce modele, & c'est celui qu'on voit à la tête des œuvres de *Fielding*.

FIENNE, (ROBERT DE) (*Hist. de Fr.*) vieux guerrier, brave chevalier, honoré en 1356 de l'épée de connétable, & qui s'en étant démis en 1370, à cause de son grand âge, eut pour successeur Duguesclin.

FIESQUE. (JEAN-LOUIS DE) (*Hist. mod.*) Le cardinal de Retz a écrit l'histoire de la conjuration de *Fiesque*, d'après la relation italiene de Mascardi, qu'il a seulement abrégée; & M. l'abbé Raynal, dans des anecdotes politiques & militaires, &c. sur Charles-Quint & François I, a peint, d'après ces mêmes auteurs, les talens & les dispositions du jeune de *Fiesque*, sa profonde dissimulation, cette prudence supérieure à son âge, qui contenoit toutes ses passions sans les modérer, cette jalousie sombre qui l'animoit contre la puissance des Doria, cette ambition secrete qui le dévoroit, cette audace intrépide & réglée, cet esprit & de ressource & d'agrément, cette affabilité politique, cette douceur apparente, ces grâces décentes & modestes, ces qualités trop aimables, pour que leur éclat même leur ôtât les moyens de séduire. Il paroît que le cardinal de Trivulce, qui étoit ce qu'on appele à Rome, protecteur de la courone de France, jugeant un tel homme propre à changer le destin de Gênes, comptant sur sa jalousie contre le Doria, pour le vouloir, & sur son génie pour le pouvoir, le fit sonder sur le projet de rétablir à Gênes l'autorité des François, n'imaginant pas que son ambition pût se proposer d'autre but que d'être sous eux ce que les Doria étoient sous l'empereur. *De Fiesque*, l'écouta d'abord & fut prêt de se livrer à la France. Mais l'audacieux Verrina son confident & son conseil, lui fit concevoir un projet plus vaste & plus chimérique, celui de briser & le joug impérial, & le joug françois, & le joug des Doria, & d'établir sa puissance unique sur les ruines de toutes ces puissances. De *Fiesque* s'enivra de ce projet, plus facile à exécuter alors, qu'à soutenir dans la suite. Dès ce moment ses vues, ses mesures, ses démarches, tout devient étranger à la France. Le hardi Verrina, le fougueux Sacco, le prudent Calcagne & quelques autres conjurés, tous Gênois, furent seuls admis à ce complot. Le secret fut religieusement gardé; l'exécution rencontra peu d'obstacles; les conjurés s'emparerent de tous les postes importans: on peut voir à l'article DORIA quelle fut l'issue, entiérement imprévue, de cette entreprise.

FIEUBET, (GASPARD DE) (*Hist. mod.*) conseiller d'état, chancelier de la reine Marie-Thérese d'Autriche. Il mourut aux Camaldules de Grôs-Bois, en 1694. Il y a dans des stances de l'abbé de Villiers, sur le séjour de Sucy, deux strophes, plus dévotes qu'harmonieuses, qui consacrent cet événement.

Si d'une vertu plus parfaite
L'heureux goût venoit nous saisir,
Non loin il est une retraite,
Propre à former ce saint désir.
Non loin de là sont les cellules
Des solitaires Camaldules.
Où *Fieubet* mourut caché.
Là, son exemple nous retrace
Ce que peut, fidele à la grâce,
Un cœur de son salut touché.

Pour moi, je crois encor l'entendre;
Je crois le voir plein de sa foi,
Et qu'il s'éleve de sa cendre
Une voix qui s'adresse à moi:
„ Insensé, que veux-tu donc faire?
„ Du monde esclave volontaire,
„ Veux-tu mourir dans tes liens?
„ Et pour un faux bien qui t'amuse,
„ Que ce monde ingrat te refuse,
„ Renoncer à tous les vrais biens?

FILICAIA, (VINCENT DE) (*Hist. litt. mod.*) sénateur de Florence, poëte italien estimé. On a ses poésies en 3 volumes in-12. On trouve sa vie & son éloge dans Crescimbeni. Il étoit de l'académie de la Crusca & de celle des Arcades. Né à Florence en 1642. Mort en 1707.

FILLEAU, (JEAN) professeur en droit & avocat du roi à Poitiers, ennemi des jansénistes, est connu par la relation de la fameuse assemblée de Bourgfontaine, dont l'objet, dit-il, étoit de chercher les moyens de renverser la religion & d'établir le déisme; & c'étoient messieurs de Port-Royal qui étoient accusés de ce projet. *Filleau* a laissé d'autres ouvrages, tels qu'une histoire de l'université de Poitiers, un recueil d'arrêts notables du parlement de Paris, &c. Mort en 1682.

FILS DE LA TERRE. (*Hist. mod.*) Dans l'université d'Oxford, c'est un écolier qui, aux actes publics, a la commission de railler & satyriser les membres de cette université, de leur imputer quelques abus, ou corruption naissante: c'est à peu près la même chose que ce qu'on nommoit *paranymphe* dans la faculté de théologie de Paris.

FINÉ, (ORONCE) (*Hist. litt. mod.*) nommé professeur de mathématiques au collége royal, par François I, vers l'an 1532, est regardé comme le restaurateur, on pouroit même dire l'instaurateur de l'étude des mathématiques en France. Il avoit pourtant trouvé la quadrature du cercle, ainsi que Joseph Scaliger, chose bien pardonable alors.

Il étoit fils d'un médecin de Briançon; il étoit du même âge que François I; né comme lui en 1494. Il avoit pris des degrés dans l'université de Paris. Il joua, dans l'afaire du concordat, un rôle qui lui attira la prison. Il y languit plus de six ans, au bout desquels l'université obtint sa délivrance de la régente, pendant l'absence de François I.

Les leçons publiques de mathématiques qu'il donna d'abord au collége de maître Gervais, l'ayant fait connoître avantageusement, le firent nommer pour enseigner cette science au collége royal; il se fit un grand nom; mais il vécut & mourut pauvre. On dit que la douleur de n'avoir pu rien obtenir pour sa famille, avança ses jours; il avoit cinq enfans mâles & une fille. Sa femme, *Dionysia Candida*, (Denyse le Blanc), avoit de l'esprit & de la beauté; à la mort de son mari elle resta chargée de ces six enfans & accâblée de dettes. Cependant la réputation de *Finé* servit, après sa mort, à cette famille désolée, & lui procura des ressources. On trouve le catalogue des ouvrages de *Finé* dans l'histoire du collége de Navarre de Launoy, & dans le P. Nicéron; ils sont peu connus aujourd'hui, grâce aux progrès des mathématiques. *Finé* inventa diverses machines qui furent, dans le temps, un grand objet de curiosité. Il mourut le 6 octobre 1555.

(Π) FIORAVANTE, (ARISTOTE), ou Aristote fils de Fioravante né à Bologne a été dans le XV siecle un des plus ingénieux méchaniciens, dont l'Histoire fasse mention. L'an 1455. il transporte à l'aide de ses machines par l'espace de 35 pieds le clocher de l'Église, qu'on appeloit *della Masone* à Bologne. Il redressa ensuite à Cento la façade d'une Église, qui penchoit. Sa renomée pénétra jusqu'à Moscovie, où le czar l'appela, & il le fit travailler à la construction de ses palais, & de ses forteresses. Il étoit encore en Moscovie en 1479; mais on ignore, s'il y est mort. On parle de lui & de Fioravante son pere, qui étoit lui-même un méchanicien fort habile, dans l'Histoire de la Littérature Italiene (*T. VI. L. III. Chap. VIII.*) (LE CHEV. TIRABOSCHI.)

FISC, (TRÉSOR-PUBLIC) *Hist. anc. & mod.*) en latin *fiscus*, *ærarium*. Le premier mot se dit proprement du trésor du prince, parce qu'on le mettoit autrefois dans des paniers d'osier ou de jonc, & le second du trésor de l'état.

À Rome, sous les premiers empereurs, on appeloit *ærarium*, les revenus publics, ceux de l'épargne, destinés aux besoins & aux charges de l'état; & on nommoit *fiscus*, ceux qui ne regardoient que l'entretien du prince en particulier; mais, bientôt après, ces deux mots furent confondus chez les Romains, & nous avons suivi leur exemple. Aussi le dictionaire de Trévoux définit-il le *fisc* par *trésor du roi*, ou *du royaume* indifféremment: car, ajoute ce dictionaire, la différence de ces deux choses que l'on remarquoit dans le commencement de l'empire romain, ne se trouve point en France. Du mot *fisc*, on a fait confisquer, *confiscare*, *bona fisco addicere*, par la raison que tous les biens que les empereurs confisquoient, apartenoient à leur *fisc*, & non point au public. Les biens de Séjan, dit Tacie (*annal. liv. V*), furent transportés du *trésor public* dans le *fisc* de l'empereur. L'usage des confiscations devint si fréquent, qu'on est fatigué de lire dans l'histoire de ce temps-là, la liste du nombre infini de gens dont les successeurs de Tibere confisquerent les biens.

Le *fisc* des pontifes s'appeloit *arca*; & celui qui en avoit la garde, étoit honoré du titre d'*arcarius*, comme il paroît par plusieurs inscriptions recueillies de Gruter, qu'il ne s'agit pas de transcrire ici.

FISCHER ou FISHER. (JEAN) (*Hist. d'Anglet.*) Henri VIII, roi d'Angleterre, qui persécutoit à la fois & les catholiques & les protestans, faisoit trancher la tête à ceux qui refusoient de reconoître sa suprématie. Le cardinal *Fischer*, évêque de Rochester, savant d'une vertu austere, vieillard vénérable, qui avoit été son précepteur, fut une de ses victimes. Il sut que le Pape Paul III lui envoyoit le chapeau de cardinal: *qu'il envoye*, dit-il, *ce chapeau quand il voudra*; *la tête à laquelle il le destine, n'y sera plus pour le recevoir*. Tel étoit Henri VIII. *Fischer* reçut le coup de la mort le 21 juin 1535. Ses œuvres ont été publiées en 1597, en un volume *in-folio*. Il passe pour un des bons controversistes du temps.

Marie *Fischer*, de la religion des quakers, alla prêcher le quakérisme à Constantinople & à la cour même de Mahomet IV, elle fut renvoyée avec mépris par les Turcs, mais reçue avec transport par les zélés de sa secte.

FISCHET ou FICHET, (GUILLAUME) (*Hist. litt. mod.*) homme d'un mérite reconu pour son temps (qui étoit le quinzieme siecle), restaurateur de l'éloquence & de la bonne latinité

dans les écoles françoises, avoit fait une rhétorique dont M. Gibert parle dans la siene. Ce fut lui qui fit venir à Paris, vers l'an 1470, ces trois fameux imprimeurs de Mayence, Martin Krantz, Ulric Géring & Michel Friburger, qui donnerent à la France l'art de l'imprimerie & ses premiers livres imprimés. *Fischet* étoit recteur de l'université; lorsque, dans la guerre du bien public, Louis XI envoya un ordre d'armer les écoliers pour la défense de la ville, *Fischet* s'y opposa, & réclama les priviléges de l'université: Louis céda, mais il se vengea dans la suite, & obligea *Fischet* de sortir du royaume. *Fischet* s'en alla à Rome avec le cardinal Bessarion: le Pape Sixte IV le combla d'honeurs, & le fit son camérier.

FITZ, vieux mot françois qui, à la lettre, signifie *fils*. On ajoute ordinairement ce terme au nom des *fils* naturels des rois d'Angleterre, comme James *fitz*-roi, duc de Grafton; Jacques *fitz*-James, duc de Berwik, &c.

En Irlande, plusieurs familles portent ce titre de *fitz*-devant le nom de leur famille, comme les *fitz* Morits, les *fitz*-Gerald, & d'autres.

Les Moscovites ont employé dans le même sens le mot *witz*, qui répond à *fils*, mis après le nom de leur pere; ainsi le czar Pierre I, est appelé *Pierre Alexio-witz*, c'est-à-dire, *Pierre fils d'Alexis;* & son fils étoit nommé *Alexis Petro-witz*, c'est-à-dire *Alexis fils de Pierre*. On le nommoit encore *le Czar-witz*, ou *fils du czar*. *Chambers*.

FIZES, (ANTOINE) médecin célebre de Montpellier, & qu'on appele l'*Hyppocrate* de cette ville. On a de lui un traité latin des fievres, qui a été traduit en françois. Il a beaucoup écrit sur différentes parties de la médecine; il mourut en 1765, à Montpellier sa patrie. Sa vie a été publiée la même année par M. Esteve.

FLAGELLANS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) nom qui fut donné dans le treizieme siecle à certains pénitens qui faisoient profession de se discipliner en public. *Voyez* le Dictionaire de Théologie.

FLAMEL (NICOLAS) (*Hist. de Fr.*) & Pernelle sa femme, vivoient au quatorzieme siecle; *Flamel* vivoit encore en 1399. Leur fortune, sans doute très-exagérée, a donné lieu à beaucoup de conjectures, parmi lesquelles on n'a pas oublié la découverte de la pierre philosophale. *Flamel* étoit peintre, poëte, philosophe, mathématicien, sur-tout grand alchimiste, dit-on; sa fortune n'en est que plus inexplicable. Un voyageur fameux (Paul Lucas) a bien heureusement découvert que *Flamel* & sa femme Pernelle vivent encore, qu'on n'a enterré que deux bûches à leur place. Ils voyagent; ils étoient à la Chine ou aux Indes, lorsqu'un Dervis, aussi voyageur, en donna des nouveles certaines à Paul Lucas. Ils étoient assez vigoureux pour leur âge qui ne passe pas de beaucoup quatre cents cinquante ans. On a faussement attribué à *Flamel* des ouvrages d'Alchimie auxquels on joint l'explication des figures hiéroglyphiques que *Flamel* mit au cimetiere des Innocens. Il a paru en 1771, à Paris, une *histoire critique de Nicolas Flamel & de Pernelle sa femme, recueillie d'actes anciens, qui justifient l'origine & la médiocrité de leur fortune*.

FLAMINIUS & FLAMININUS. (*Hist. rom.*) Comme le grand nom de Corneille a beaucoup de poids en tout genre, & que nous devons croire qu'ayant si bien peint les Romains, il savoit bien leur histoire, il ne sera pas inutile de remarquer qu'il a pu donner lieu à une erreur, en confondant, comme il l'a fait, les noms de Caïus *Flaminius* vaincu par Annibal à la bataille de Thrasymene, & de Titus Quinctius *Flamininus* qui, en poursuivant Annibal dans son asyle chez Prusias, avec une violence indigne de lui & des Romains, réduisit ce grand homme à s'empoisoner. Corneille a cru ou supposé que ce *Flaminius* ou *Flamininus*, étoit fils du premier. Nicomede, disciple d'Annibal, s'exprime ainsi:

Et quand *Flaminius* ataque sa mémoire,
Il doit savoir qu'un jour il me sera raison
D'avoir réduit mon maître au secours du poison,
Et n'oublier jamais qu'autrefois ce grand homme
Commença par son pere à triompher de Rome.

Il dit encore:

Vous pouvez cependant faire munir ces places....
Disposer de bonne heure un secours de Romains;
Et si *Flaminius* en est le capitaine,
Nous pourons lui trouver un lac de Thrasymene.

Flamininus n'avoit rien de commun avec *Flaminius*, vaincu par Annibal; il étoit de la famille *Quinctia*.

De même Corneille a dit dans *Polieucte*.

Des aïeux de Décie on vante la mémoire,
Et ce nom précieux encore à nos Romains,
Au bout de six cents ans lui met l'Empire aux mains.

Cependant il est certain que l'empereur Dece, Pannonien obscur, n'étoit point de la race des anciens Décies. Son nom de famille étoit Messius. Il est bon d'avertir les gens du monde

de ne pas trop se fier aux poëtes en matiere d'histoire.

(Π) FLAMINIUS (MARC ANTOINE) né à Serravalle dans le diocèse de Trévise en 1498, mais dont le pere Jean Antoine étoit né à Imola, mérite une place distinguée entre ceux, qui dans le XVI siecle cultiverent avec succés la Poësie Latine; & il y a peu d'Écrivains dans ce genre, qui le surpassent ou l'égalent. À l'âge de 16 ans il se fit connoître à Léon X qui admira le talent & le génie de ce jeune homme. L'innocence de ses mœurs & la bonté de son caractere donnoient un plus grand éclat à ses talens. On l'a accusé d'avoir embrassé les opinions des Novateurs. Mais c'est à tort. Il y fut quelquefois porté il est vrai, mais il reconut aussi-tôt leurs erreurs, & sa foi étoit si peu suspecte, qu'on lui proposa la charge de Secrétaire du Concile de Trente. Mais il s'en excusa, alléguant ses indispositions, qui le conduisirent au tombeau en 1550 à l'âge de 52 ans. (LE CHEVALIER TIRABOSCHI.)

FLAMSTÉED, (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) célebre astronome anglois, se sentit astronome né à la vue d'une sphere de Sacrobosco. Il fut membre de la société royale de Londres, astronome du roi, directeur de l'observatoire de Gréenwich. Il écrivit contre Newton; l'académie des sciences de Paris jugea en faveur de Newton. *Flamstéed* est auteur de quelques ouvrages sur l'astronomie, *historia calestis Britannica*; *Ephemerides*. Né à Derby en Angleterre en 1646. Mort en 1720.

FLAVIEN. (*Hist. ecclés.*) Il y a deux saints patriarches de ce nom, l'un d'Antioche l'autre de Constantinople. Le premier est célebre pour avoir obtenu de l'empereur Théodose, la grâce des habitans d'Antioche, qui, dans une sédition, avoient renversé les statues de l'empereur & de l'impératrice Flacille, sa premiere femme. Rien de plus touchant que le discours qu'il fit dans cette occasion, tel qu'on le trouve dans l'homélie vingtieme de Saint Jean-Chrysostôme, il fait aimer *Flavien* & Théodose; on sent qu'un tel discours a dû toucher un tel prince; & on fait gré au prince d'en avoir été touché. Quoi de plus beau que ce mouvement oratoire, où, après avoir rapelé à l'empereur une de ses loix pour ouvrir les prisons & faire grâce aux criminels, laquelle finissoit par cette parole admirable ! *plût à Dieu que je pusse de même ouvrir les tombeaux & rendre la vie aux morts!* Flavien ajoute: *ce temps est venu, seigneur, vous le pouvez maintenant &c.* Combien l'empereur lui-même est aimable, lorsqu'ajoutant à son pardon toute la grâce du sentiment le plus touchant, il dit à *Flavien*, en l'embrassant ! *Allez, mon pere, allez consoler votre peuple par votre retour & par l'assurance du pardon que je n'ai pu vous refuser pour lui; je sai qu'il est encore dans la douleur & dans la crainte; parlez & portez lui pour la fête de Pâque, l'abolition de son crime. J'irai dans peu le consoler moi-même.* On peut voir un bon extrait de cette éloquente homélie dans l'histoire de Théodose par M. Fléchier, & un meilleur encore, dans le traité des études de M. Rollin, tome 2, livre 3, article 7, des *passions*. Quelques-uns croient que la harangue de *Flavien* avoit été faite par Saint-Jean-Chrysostôme qui l'a raportée; mais des circonstances même de cette action semblent repousser l'idée que la harangue eût été apprise & fût l'ouvrage d'un autre. *Flavien* mourut en 404, ayant gouverné vingt-trois ans l'église d'Antioche.

Le second *Flavien*, patriarche de Constantinople, fut la victime de son zele contre l'eutychianisme. Il fut non seulement condamné & déposé en 449, dans l'assemblée connue sous le nom de *brigandage d'Éphese*, mais Dioscore, évêque d'Alexandrie, un de ses adversaires, ayant introduit dans l'assemblée une foule de soldats, le fit tellement maltraiter qu'il en mourut trois jours après.

PLAVITAS ou FRAVITA. (*Hist. ecclés.*) On dit que l'empereur Zénon, voyant le siége de Constantinople vacant, & voulant qu'il fût rempli par un sujet agréable à Dieu, fit mettre sur l'autel un papier blanc cacheté, & pria Dieu de faire écrire par un ange le nom de celui qu'il vouloit qu'on choisît; l'Église étoit confiée à la garde d'un eunuque, *Flavitas* le corrompit & son nom se trouva écrit sur le papier. M. de Tillemont, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, discute amplement ce fait dont quelques modernes ont douté. Quoi qu'il en soit, ce patriarche n'auroit pas joui long-temps du fruit de sa fourberie; nommé en 489, il mourut en 490.

FLÉCHIER (ESPRIT) (*Hist. litt. mod.*) naquit à Pernes, dans le comtat d'Avignon, le 10 juin 1632, d'une famille qui avoit été noble, mais que la pauvreté avoit rendue roturiere; son pere étoit fabricant en chandeles. *Fléchier* fut élevé par son oncle, le pere Hercule Audifret, supérieur général de la *doctrine chrétiene*, qui prêchoit beaucoup & qui fournissoit des sermon à ceux qui n'en savoient pas faire; on les reconoissoit & on les appeloit *les travaux d'Hercule*. *Fléchier* fit des vers latins & françois, mais c'est sur-tout par ses oraisons funebres qu'il est célebre; c'est le rival de Bossuet & la seconde place lui est restée;

Le poste qui te reste est encore assez beau
Pour fléchir noblement sous ce maître nouveau.

„ On fera, dit un auteur célebre, plus ou
„ moins grand l'intervalle entre Bossuet & lui,
„ selon qu'on sera plus ou moins entraîné par

„ l'éloquence impétueuse de l'un, ou séduit par „ l'harmonieuse élégance de l'autre „. L'oraison funebre de Turenne, chef-d'œuvre de *Fléchier*, seroit la mieux écrite des oraisons funebres de Bossuet, & ne seroit pas la moins bonne. C'est Bossuet qu'on croit entendre, & Bossuet plein d'harmonie & sans inégalité dans ce fameux exorde, dévelopement sublime du texte le plus heureux : *Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel? Comment est mort cet homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Iraël?* „ Cet homme, qui portoit „ la gloire de sa nation jusqu'aux extrémités de „ la terre, qui couvroit son camp du bouclier „ & forçoit celui des ennemis avec l'épée, qui „ donnoit à des rois ligués contre lui, des déplaisirs mortels, & rejouissoit Jacob par ses „ vertus & par ses exploits, dont la mémoire „ doit être éternele?

„ Cet homme, qui défendoit les villes de „ Juda, qui domptoit l'orgueil des enfans d'Ammon & d'Ésaü, qui revenoit chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur „ leurs propres autels les dieux des nations „ étrangeres? Cet homme, que Dieu avoit „ mis autour d'Israël, comme un mur d'airain „ où se briserent tant de fois toutes les forces „ de l'Asie; & qui, après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté les plus fiers & „ les plus habiles généraux des rois de Syrie, venoit tous les ans, comme le moindre des Israëlites, réparer avec ses mains „ triomphantes les ruines du Sanctuaire, & ne „ vouloit d'autre récompense des services qu'il „ rendoit à sa patrie, que l'honeur de l'avoir „ servie?

„ Ce vaillant homme, poussant enfin avec „ un courage invincible les ennemis qu'il avoit „ réduits à une fuite hontueuse, reçut le coup „ mortel, & demeura comme enséveli dans „ son triomphe. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, des ruisseaux de larmes coulerent des ieux de tous leurs habitans. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un éfort de douleur, rompant enfin ce long & morne silence, d'une voix „ entrecoupée de sanglots, que formoient dans „ leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, „ ils s'écrierent : *Comment est mort cet homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël?* À ces „ cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple s'ébranlerent, le Jourdain se „ troubla, & tous ses rivages retentirent du „ son de ces lugubres paroles: *Comment est mort cet homme puissant, qui sauvoit tout le peuple d'Israël?*

Fléchier craignoit sur-tout que quelqu'un des orateurs, qui avoit à louer Turenne avant lui, ne lui enlevât son texte, heureusement on le lui laissa. D'autres orateurs avoient comparé d'autres héros à Judas Machabée, mais aucun n'avoit fait un emploi si juste & si éloquent de ce parallele, & celui-là est l'inventeur, qui sait faire jouir de l'invention. Quand M. Mascaron, évêque de Tulle, eut prononcé, avant *Fléchier*, l'oraison funebre de M. de Turenne, madame de Sévigné écrivit (lettre du 10 novembre 1675) : on ne parle que de cette ad„ mirable oraison funebre de M. de Tulle; il n'y „ a qu'un cri d'admiration sur cette action; son „ texte étoit: *Domine probasti me & cognovisti me*, & cela fut traité divinement : j'ai bien „ envie de la voir imprimée „. Elle la vit imprimée, & dans sa lettre du premier janvier 1676, elle dit: „ il me semble n'avoir jamais „ rien vu de si beau que cette piece d'éloquence. On dit que l'abbé *Fléchier* veut la „ surpasser ; *mais je l'en défie* ; il poura parler „ d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de „ Turenne; & voilà ce que M. de Tulle a „ fait divinement à mon gré. La peinture de „ son cœur est un chef-d'œuvre, & cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il est „ paitri, cette solide modestie, enfin tout. Je „ vous avoue que j'en suis charmé....

Il étoit beau de triompher de cette disposition ; enfin *Fléchier* parut (lettre du 28 mars 1676). „ Madame de Lavardin me parla de „ l'oraison funebre de *Fléchier*. Nous la fîmes „ lire, & je demande mille & mille pardons „ à M. de Tulle, mais il me parut que celle-ci étoit au dessus de la siene ; je la trouve „ plus également belle par-tout ; je l'écoutai „ avec étonement, ne croyant pas qu'il fût „ possible de dire les mêmes choses d'une maniere toute nouvele: en un mot, j'en fus „ charmée „.

Fléchier fut reçu à l'académie françoise le 12 janvier 1673, à la place de Godeau, évêque de Vence. Il fut reçu en même temps que l'abbé Gallois & Racine; celui des trois qui réussit le mieux dans son discours fut *Fléchier*, celui qui réussit le moins fut Racine. Il n'y a rien à conclure de ces succès de circonstances.

Le roi nomma *Fléchier* en 1685, à l'évêché de Lavaur, & en 1687, à l'évêché de Nîmes. En lui donnant le premier de ces évêchés, il lui dit: *je vous ai fait un peu atendre une place que vous méritiez depuis long-temps, mais je ne voulois pas me priver si tôt du plaisir de vous entendre*. Il fut évêque aussi exemplaire, qu'orateur éloquent. Les pauvres le bénissoient, & c'étoit la jouissance la plus pure : *quels cantiques*, disoit-il, *valent les bénédictions du pauvre, & quel spectacle que les larmes de l'indigent essuyées par les ministres de la religion! — sommes nous évêques pour rien?* disoit-il, quand on lui proposoit de mettre des bornes à son zele & à ses charités.

Fléchier avoit naturélement le ton doux & le propos obligeant; il avoit déplu par-là d'abord au

au févere Montaufier, homme dont on pouvoit dire plus juftement que d'Augufte:

Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus.

Il n'avoit répondu aux premieres honêtetés de Fléchier, qu'en s'écriant: *voilà de mes flateurs:* dans la fuite il l'avoit mieux connu & avoit fini par l'aimer & le refpecter. Il mourut le 16 février 1710. On a de lui, outre fes oraifons funebres, des panégyriques, des fermons, des lettres, *l'histoire de Théodose*, *la vie du cardinal Ximenès*. On reproche en général à *Fléchier* le luxe de l'efprit, la recherche de l'élégance, l'abus de l'antithefe. M. Ménard, de l'académie des belles lettres, qui n'avoit point ces défauts-là, commençoit à nous donner la collection complete de œuvres de *Fléchier*, quand la mort a interrompu cette édition après le premier volume in-4°.

FLETWOOD (GUILLAUME) né en 1656, chanoine de Windfor en 1702, évêque de Saint-Afaph en 1708, puis d'Ély en 1714, mort en 1723, a laiffé des fermons & des ouvrages de piété & d'érudition eftimés.

FLETCHER (JEAN), Poëte tragique Anglois mort en 1615: on fait fur lui le conte qu'on a fait fur plufieurs autres, que récitant tout haut, & fes fenêtres ouvertes, une tragédie dont le fujet étoit une conjuration, des paffans qui l'entendirent, le firent arrêter comme criminel d'État.

FLEURY. (*Hist de Fr.*) Deux hommes célebres de ce nom, ont été employés à former le roi Louis XV: l'un eft l'abbé *Fleury* (Claude) qui fut fon confeffeur, après avoir été fous-précepteur de M. le duc de Bourgogne, pere de Louis XV, & des ducs d'Anjou & de Berry, freres du duc de Bourgogne; c'eft le célebre auteur de l'Hiftoire Eccléfiaftique, & des difcours fur cette hiftoire, qui valent mieux que l'hiftoire même; des *Mœurs des Israëlites* & des *Mœurs des Chrétiens*, de *l'Institution au droit ecclesiastique*; du *choix & de la methode des études*; du *Cathéchisme Historique* & de plufieurs autres bons ouvrages. Il étoit de l'académie françoife, quoique fon mérite littéraire ne fût précifément dans le genre de cette académie: il eût été mieux placé, ce femble, à celle des belles lettres: mort en 1723. L'autre *Fleury* (André Hercule) eft le célebre cardinal, évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV, miniftre du royaume, qui, par modeftie, ne prit point le titre de premier miniftre. Il fut en politique ce que Fabius Maximus avoit été à la guerre:

Unus qui nobis cunctando restituit rem.

Il n'eut point d'éclat, mais fa patience & fa fage économie réparerent les maux qu'avoient produits l'éclat du regne de Louis XIV & les défordres de la régence. C'eft au miniftere du cardinal de *Fleury* que M. l'abbé de Boifmont a fait cette heureufe application d'un paffage d'Ézéchiel, qui peint fi bien le mal & le remede: *insuffla super interfectos istos ut reviviscant...... & accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad juncturam suam:* „ fouflez fur ces „ morts, afin qu'ils revivent.... tout-à-coup „ un efprit de vie coule dans ces offemens arides & defféchés... tous les membres de ce „ grand corps épuifé, toutes les parties de l'état fe raprochent & fe balancent. „

Le cardinal de *Fleury* étoit né le 22 juin 1653; avoit été fait éveque de Fréjus le premier novembre 1698. Il fut nommé précepteur de Louis XV par le teftament de Louis XIV. Il fut reçu à l'académie françoife en 1717, à l'académie des fciences en 1721, à l'académie des belles lettres en 1723. Il fut fait cardinal le 11 feptembre 1726, cette même année il devint le principal miniftre, & ce miniftere, auquel fon âge de 73 ans faifoit croire qu'on auroit à peine le temps de s'acoutumer, dura dix neuf ans. Le cardinal mourut le 29 janvier 1743. On voit fon tombeau & fon épitaphe à Saint-Louis du Louvre.

FLODOARD, (*Hist. litt. mod.*) un de nos vieux chroniqueurs. Sa chronique contient l'hiftoire de fon temps. Elle s'étend depuis l'an 919 jufqu'en 966, année de fa mort. Il eft auffi l'auteur d'une *Histoire de l'église de Rheims, depuis sa fondation jusqu'en* 949. Il avoit été chanoine de cette églife.

FLONCEL, (ALBERT-FRANÇOIS) cenfeur royal, connu par fon goût pour la littérature italiene, par le nombre & le choix de fes livres italiens, né à Luxembourg en 1697, mort en 1773.

FLORAUX (JEUX) (*Hist. litt. mod.*) Les Romains avoient des *jeux floraux*, inftitués en l'honeur de *Flora*, déeffe des fleurs. Nous avons auffi en France des *jeux floraux*, qui furent inftitués en 1324.

On en doit le projet & l'établiffement à fept hommes de condition, amateurs des belles, lettres, qui, vers la Touffaint de l'an 1323, réfolurent d'inviter, par une lettre circulaire, tous les troubadours ou poëtes de Provence, à fe trouver à Touloufe le premier de mai de l'année fuivante, pour y réciter les pieces de vers qu'ils auroient faites, promettant une violete d'or à celui dont la piece feroit jugée la plus belle.

Les capitouls trouverent ce deffein fi utile & fi beau, qu'ils firent réfoudre au confeil de ville, qu'on le continueroit aux dépens de la ville, ce qui fe pratique encore.

En 1325, on créa un chancelier & un fe-

crétaire de cette nouvele académie. Les sept instituteurs prirent le nom de *mainteneurs*, pour marquer qu'ils se chargeoient du soin de maintenir l'académie naissante. Dans la suite on ajouta deux autres prix à la violete, une églantine pour second prix, & une fleur de souci pour troisieme; il fut aussi réglé que celui qui remporteroit le premier prix, pouroit demander à être bachelier, & que quiconque les remporteroit tous trois, seroit créé docteur en *gaie science*, s'il le vouloit, c'est-à-dire, en *poésie*. Les lettres ce ces degrés étoient conçues en vers; l'aspirant les demandoit en rimes, & le chancelier lui répondoit de même. *Diction. de Trevoux & Chambers*.

Il y a un registre de ces jeux à Toulouse, qui raporte ainsi leur établissement; d'autres disent au contraire que c'étoit une anciene coutume, que les poëtes de Provence s'assemblassent à Toulouse pour lire leurs vers, & en recevoir le prix, qui se donnoit au jugement des anciens; que ce ne fut que vers 1540, qu'une dame de condition, nommée *Clémence Isaure*, légua la meilleure partie de son bien à la ville de Toulouse, pour éterniser cet usage, & faire les frais des prix, qui seroient des fleurs d'or ou d'argent de différentes especes.

La cérémonie des *jeux floraux* commence le premier de mai, par une messe solemnele en musique; le corps de ville y assiste. Le 3 du mois on donne un dîné magnifique aux persones les plus considérables de la ville: ce jour-là on juge les prix, qui sont au nombre de cinq; un prix de discours en prose, un prix de poëme, un prix d'ode, un prix d'églogue, & un prix de sonnet. Arnaud Vidal de Castelnaudari remporta le premier en 1324, la violete d'or.

Les *jeux floraux* ont été érigés en académie par lettres patentes en 1694; le nombre des académiciens est de quarante, comme à l'académie françoise.

FLORIDE, (le marquis de la) (*Hist. mod.*) officier espagnol ataché au parti de Philippe V, commandoit dans la citadelle de Milan en 1706. Le prince Eugene, maître de la ville, le fit sommer de se rendre dans les vingt-quatre heures. Il répondit: *J'ai défendu vingt-quatre places pour les rois d'Espagne, mes maîtres, & j'ai résolu de me faire tuer sur la brêche de la vingt-cinquieme*. Le prince Eugene convertit le siége en blocus.

FLORIEN, (MARCUS-ANTONIUS-FLORIANUS), (*Hist. rom.*) frere utérin de l'empereur Tacite. Cet empereur demanda pour ce frere le consulat; le sénat osa le refuser, alléguant qu'il n'y avoit point de place vacante. L'empereur ne s'offensa point du refus; au contraire, il le regarda comme un hommage rendu à la modération de son caractere: *ils savent*, dit-il, *quel est le prince qu'ils ont mis en place*. Il fit *Florien* préfet du prétoire. *Florien* voulut succéder à Taçite; il arma contre Probus qui avoit été proclamé par l'armée d'Orient. Rome & l'Occident reconurent *Florien*. Probus eut pour lui l'Orient. *Florien* s'avança au devant de son rival jusqu'à Tarse en Cilicie; mais ayant été batu dans un premier combat, & la comparaison du mérite des deux concurrens ne lui étant pas favorable, ses soldats même lui ôterent la vie, & se soumirent à Probus l'an de J. C. 276.

FLORIMOND DE REMOND, (*Hist. mod.*) conseiller au parlement de Bourdeaux au seizieme siecle, est l'auteur de l'ouvrage intitulé: *de l'Origine des Héréfies*. Il est mort en 1602.

FLORUS, (LUCIUS ANNÆUS JULIUS) (*Hist. litt. anc.*) historien latin très-connu, étoit de cette famille des Annéens, dont étoient aussi Lucain & Séneque. Son abrégé de l'Histoire Romaine a été traduit en françois, sous le nom de Monsieur, frere de Louis XIV. On croit cette traduction de M. le Vayer, fils de celui qui avoit été précepteur de Monsieur.

Spartien raporte que l'empereur Adrien & *Florus* s'exerçoient quelquefois, en badinant, à faire des vers l'un contre l'autre: on a un de ces badinages. *Florus*, ménageoit ou flatoit l'empereur; il le plaignoit de tous les mouvemens que les afaires de l'empire l'obligeoient de se donner, & déclare qu'il ne voudroit pas être à sa place.

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

L'empereur, moins obligeant dans sa réplique, reproche à *Florus* de fréquenter les cabarets:

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati rotundos.

FLOTE INVINCIBLE. (*Hist. mod.*) C'est le nom que Philippe II donna à la *flote* qu'il avoit préparée pendant trois ans en Portugal, à Naples & en Sicile, pour détrôner la reine Elisabeth.

Selon la relation de Strype la *flote invincible* comprenoit 130 vaisseaux de 57868 toneaux, 19295 soldats, 8450 matelots, 2088 esclaves, & 2630 grandes pieces d'artillerie de bronze de toute espece, sans compter 20 caravelles pour le service de l'armée navale, & 10 vaisseaux d'avis à 6 rames.

On sait assez quel en fut le succès, sans le détailler de nouveau. Les Espagnols perdirent dans le combat naval, outre six à sept mille hommes, quinze de leurs plus gros vaisseaux; & ils en eurent un grand nombre qui se briserent le long des côtes d'Écosse & d'Irlande.

FŒDOR ou FEDOR, (*Hist. de Russie*) fils aîné du Czar Alexis, & frere des Czars Jean & Pierre, sembla préluder par quelques changemens, aux grands changemens que Pierre fit dans la suite, lorsqu'après la mort de Jean, il fut seul maître de l'Empire. *Fœdor* avoit régné seul depuis 1676, jusqu'en 1682.

FOGLIETA ou FOLIETA, (UBERTO) (*Hist. mod.*) savant génois, du seizieme siecle, auteur d'un bon traité *de ratione scribendæ historiæ*, d'une histoire de Gênes en latin, non moins estimée, des éloges des génois illustres, aussi en latin; d'un traité *de linguæ latinæ usu & præstantia*, & de plusieurs autres bons ouvrages d'histoire, de politique & de littérature. Mort à Rome en 1581.

FOHI, (*Hist. chinoise.*) premier empereur, premier législateur de la Chine, dont l'histoire est ignorée à raison de l'antiquité.

FOIRIAO, ou FOQUEUX, (*Hist. mod.*) nom d'une secte de la religion des Japonois, ainsi appelée d'une livre de leur doctrine qui porte ce nom. L'auteur de la secte fut un homme appelé *Xaca*, qui persuada à ces peuples que les cinq mots inintelligibles, *nama*, *mio*, *foren*, *qui*, *quio*, contenoient un mystere profond, avoient des vertus singulieres, & qu'il suffisoit de les prononcer & d'y croire, pour être sauvé. Les missionaires leur prêcherent que ce dogme renversoit toute la morale, encourageoit les hommes au crime, & qu'il n'y avoit rien qu'on ne fût tenté de faire, quand on croyoit pouvoir tout expier à si peu de frais. Xaca est représenté avec trois têtes: il s'appele aussi *fotage*. Voy. *les cérémonies superstitieuses & le dictionaire de Moréry*.

FOIX. (*Hist. de Fr.*) La maison des comtes de *Foix* descendoit de celle de Carcassone, & elle figure sous le nom de *Foix* dès le onzieme siecle. De cette maison étoit Gaston, dit Phœbus, comte de *Foix* & vicomte de Béarn, le plus impétueux des hommes, & le plus magnifique des seigneurs françois, au quatorzieme siecle. Ami des lettres & protecteur des arts pour le temps, il tenoit à Ortaiz une des cours les plus brillantes & les plus polies de l'Europe. Il avoit toujours prétendu que son comté de *Foix* étoit indépendant comme les courones. En conséquence, il avoit constament refusé au prince Noir l'hommage que ce prince, depuis le traité de Brétigny, exigeoit de tous les seigneurs gascons. Quand la guerre se raluma entre Charles V & le roi Édouard III, le comte de *Foix* fit avec le duc d'Anjou, occupé alors à soumettre le Languedoc, un traité par lequel il devoit engager Arnauld de Berne, son parent & son vassal, à remettre aux François la forteresse de Londre, dans le comté de Bigorre, dont cet Arnauld étoit gouverneur pour les Anglois. Sur son refus, cet impétueux Gaston, qui, ne pouvoit soufrir de résistance, & à qui sa violence fit plus d'une fois commettre des fautes bien funestes, le perce de cinq coups de poignard & le renverse mort à ses pieds. Charles, pour récompenser le zele de ce furieux, lui offrit la jouissance pendant sa vie, du comté de Bigorré, à la charge de l'hommage; mais ce titre de vassal révoltoit le comte de *Foix*; il ne voulut recevoir que le château de Mauvoisin, *parce que*, dit Froissard, *cette place ne relevoit de persone, fors que de Dieu*. Le comte de *Foix* avoit épousé Agnès de Navarre, sœur de Charles-le-Mauvais; les comtes de *Foix* & d'Armagnac, à raison de voisinage, étoient souvent en guerre l'un contre l'autre; le comte de *Foix* ayant fait prisonier le comte d'Armagnac, celui-ci demanda sa liberté sous le cautionement du roi de Navarre; le comte de *Foix* refusoit d'abord de recevoir son beau-frere pour caution, *le connoissant*, disoit-il, *trop cauteleux & malicieux*. Il le reçut enfin par égard pour Agnès de Navarre, sa femme, & rendit la liberté au comte d'Armagnac. Celui-ci paya les cinquante mille francs de sa rançon au roi de Navarre, pour qu'il les remit au comte de Foix, & qu'il se fît donner une décharge du cautionement. Le roi de Navarre garda l'argent; sa sœur, qui vint négocier avec lui à Pampelune sur cet article, ne put jamais l'obliger à le rendre, & prit le parti de rester à Pampelune auprès de son perfide frere, n'osant plus reparoître devant sont violent mari. Gaston, fils du comte de Foix, vint à Pampelune voir sa mere; Charles-le-Mauvais lui remit une poudre qui devoit, disoit-il, ranimer toute la tendresse du comte pour sa femme; mais le charme n'agissoit quand le remede étoit ignoré; il falloit donc répandre adroitement cette poudre sur les mets dont le comte faisoit usage, & prendre garde de n'être pas aperçu. Le jeune Gaston eut toute la crédulité de la jeunesse, il en eut aussi l'indiscrétion. De retour à Ortaiz, il lui échapa plusieurs fois de dire qu'on verroit bientôt les différents de son pere & de sa mere terminés par un moyen auquel on ne s'atendoit pas. Le comte de *Foix* avoit, entr'autres enfans, un fils naturel, nommé Yvain, qui étoit élevé avec Gaston: un jour qu'ils jouoient ensemble, Yvain aperçut le paquet que Gaston portoit caché dans sa poitrine: il voulut savoir ce que c'étoit; Gaston en dit trop & trop peu; & ces enfans s'étant brouillés, Yvain alla dire à son pere ce qu'il avoit vu & ce qu'il avoit deviné. Le comte, au moment où Gaston vient s'asseoir à table à côté de lui,

saisit le paquet, l'arrache, en fait faire l'essai sur un chien, qui meurt à l'instant. À ce spectacle le fils muet & immobile d'horreur, ne peut rien alléguer pour sa défense; le pere furieux voit tout d'un coup un complot tramé contre ses jours par sa femme, son beau-frere, & son fils; il s'élance sur Gaston pour le tuer; toute la cour se jete entre le pere & le fils. Gaston est entraîné hors de la présence de son pere, & enfetmé dans une tour: il se punit lui-même de son erreur; il passe dix jours entiers dans les larmes, & sans vouloir prendre aucune nouriture; on en avertit son pere: il entre un couteau à la main, il voit son fils étendu sur un lit, sans mouvement, presque sans vie, succombant à la douleur, à la faim, à la frayeur. Il lui porte son couteau à la gorge en lui criant: traître *pourquoi ne manges-tu pas?* Le fils expire, soit du coup, soit de foiblesse & de saisissement. Tous les historiens convienent que ce déplorable enfant donnoit les plus grandes espérances; & ce désir de réconcilier ses parens, ce silence d'éfroi à la vue d'un crime dont il étoit innocent, ce désespoir, cette rigueur exercée sur lui-même annoncent une âme sensible & vertueuse.

Gaston-Phœbus ne laissa point de fils légitime, mais quatre bâtards, dont un étoit cet Yvain, cause innocente de la mort de Gaston. Il fut brûlé misérablement au *ballet des sauvages* dansé par le roi Charles VI, le 30 janvier 1392, & qu'on appela, par cette raison, *le bal des ardens* où la duchesse de Berry sauva le roi.

Cette premiere maison de *Foix* s'éteignit en 1398, pur la mort de Matthieu, neveu, à la mode de Bretagne, de Gaston-Phœbus. Isabelle, comtesse de *Foix*, sœur de Matthieu, épousa Archambaud de Grailly, captal de Buch, & porta tous les grands biens de la maison de *Foix* dans la maison de Grailly, qui descendoit déja de la maison de *Foix* par les femmes, & qui forma la seconde maison de *Foix*.

Un fils d'Archambaud, nommé Archambaud comme lui, & distingué par le nom de Navailles ou Nouailles, fut tué en 1417, sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, à la suite du duc de Bourgogne, qu'il s'éforçoit de défendre.

Gaston IV, comte de *Foix*, petit fils du premier Archambaud, épousa en 1434, Éléonore reine de Navarre. Gaston de *Foix*, prince de Viane, son fils, mourut avant lui, laissant deux enfans; François Phœbus, Roi de Navarre, & comte de *Foix*, qui mourut, sans avoir été marié, le 20 janvier 1483, & Catherine de *Foix* qui, par son mariage avec Jean d'Albret en 1484, porta la courone de Navarre dans cette maison, d'où le titre au moins en a passé dans celle de France.

Le même Gaston IV eut un autre fils, Jean de *Foix*, vicomte de Narbone, qui épousa Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, dont il eut deux enfans: ce Gaston de *Foix*, duc de Nemours, neveu de Louis XII, le héros de la France, enséveli dans son triomphe à Ravenne, le 11 avril 1512, à vingt-quatre ans, ayant égalé ou surpassé la gloire de plus grands capitaines anciens & modernes. „

Germaine de *Foix*, sa sœur, fut la seconde femme de Ferdinand le catholique.

Gaston & Germaine de *Foix* étoient cousins issus de germains: 1°. du maréchal de *Foix* Lautrec Odet, qui, au moment où Gaston ataqua si témérairement ce corps d'espagnols dans les rangs desquels il devoit périr, fit tout ce qu'il put, d'abord pour le retenir, ensuite pour le défendre, criant aux espagnols de toute sa force: *arrêtez, ne le tuez point, c'est le frere de votre reine*. Il fut couvert de blessures dans cette occasion, & laissé pour mort.

Ce même Lautrec & Lescun son frere, ne se trouverent point en 1515, à la battaille de Marignan & en furent inconsolables. Le roi François I, qui savoit que son service les avoit occupés ailleurs, insulte à leur chagrin, d'un ton badin & flateur pour eux, dans la lettre qu'il écrit à la duchesse d'Angoulême sa mere, après la bataille: *madame*, lui dit-il, *vous vous moquerez de messieurs de Lautrec & de Lescun, qui ne se sont point trouvés à la bataille, & se sont amusés à l'apointement des Suisses qui se sont moqués d'eux*.

C'est le modele de la lettre de Henti IV. à Crillon: *pends-toi brave Crillon, nous avons combatu à Arques & tu n'y étois pas*.

En 1521 & 1522, Lautrec perdit le Milanois; moitié par sa faute, moitié par l'intrigue de la Duchesse d'Angoulême, qui retint l'argent destiné à la défense de cet état; il perdit le combat de la Bicoque le jour de *Quasimodo* 1522, mais on ne put lui imputer cet échec: il n'y avoit pas d'autre moyen de retenir les Suisses qui voulurent absolument combatre contre toute espérance de succès.

Ce fut lui qui, en 1527, fut nommé général de la ligue, dont l'objet étoit de procurer la délivrance du pape Clément VII, retenu prisonier par les Impériaux dans le château Saint-Ange. Il remplit cet objet en 1528; il mourut devant Naples qu'il assiégeoit; il mourut moitié de la peste, moitié de la douleur dont il fut saisi en apprenant les ravages que cette maladie continuoit de faire dans le camp, & l'état déplorable où l'armée françoise étoit réduite. Le Pape, qui lui avoit dû sa délivrance, lui fit faire de magnifiques obseques à Rome, & François I à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Le petit-fils du grand Consalve, quoiqu'ennemi, lui érigea un tombeau de marbre dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve à Naples, uniquememt guidé par ce mouvement tendre & respectueux, qu'inspire aux

cœurs sensibles le spectacle ou le souvenir des malheurs de l'humanité. Tel est le sens général de l'épitaphe qu'il lui fit faire, & que voici :

Odeto Fuxeo Lautrecco, Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos, cum ejus ossa, quamvis hostis, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, ita in avito sacello, duci Gallo hispanus princeps posuit.

2°. De Thomas de Lescun, dit le maréchal de *Foix*, frere de Lautrec, & qui se distingua comme lui au combat de la Bicoque. À la bataille de Pavie en 1525, le maréchal de *Foix*, furieux, désespéré, ayant l'épaule & le bras fracassés, & se voyant frapé à mort, ne conservoit plus d'autre sentiment qu'une haine aveugle & féroce pour Bonnivet, auquel seul il imputoit les malheurs du roi & de l'état; il cherchoit par-tout ce favori pour le percer du bras qui lui restoit. Il fut conduit à Pavie & mourut des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille.

3°. D'André, seigneur de Lesparre, frere des précédens, soldat impétueux, général sans conduite. En 1521, il fut chargé de rétablir le roi de Navarre dans ses états; ce choix paroissoit d'autant plus naturel que la branche de *Foix*-Lautrec pouvoit hériter des biens de la maison de *Foix*, si Henri d'Albret, mari de Catherine de *Foix* venoit à mourir, & qu'ainsi Lesparre sembloit faire la guerre aux Espagnols, moins comme général françois, que comme parent du roi de Navarre, & l'un de ses héritiers présomptifs. Lesparre prit Saint-Jean-de Pied-de-Port & Pampelune, pénétra en Castille, fit le siége de Logrogno, fut batu devant cette place, & reçut tant de coups sur son casque dans la bataille, qu'il en perdit la vue : depuis ce temps il disparoît de l'histoire.

Diverses autres branches de la maison de *Foix* ont produit aussi plusieurs personages distingués, & beaucoup de guerriers moissonés dans les combats.

De la branche des comtes de Candale, Henri de *Foix*, beau-frere des Montmorencis, tué à l'assaut de Sommieres, en 1573.

De la branche des ducs de *Foix*, Louis, Gaston & François-Phœbus, tués ensemble dans nos guerres civiles, en 1580, au combat de Moncravel.

Frédéric de *Foix*, fils de Louis & neveu des deux autres, ataché au roi de Navarre, comme son pere & ses oncles, portoit l'étendard général à la bataille de Coutras, en 1587.

Deux de ses fils, Henri & Louis furent tués, Louis en 1657, Henri en 1658, Jean-Baptiste Gaston, leur frere aîné, avoit été en 1646, au siége du fort de Mardick.

De la branche des marquis de *Foix*, Jean, tué en Italie sous Henri II.

Phœbus, tué au siége de Montauban, sous Louis XIII.

La maison de *Foix* a produit aussi des hommes de mérite dans l'état ecclésiastique :

1°. Pierre de *Foix*, cardinal, nommé à vingt-deux ans, en 1409, par l'antipape Benoît XIII, mais confirmé ensuite par les Papes légitimes, & qui travailla très-utilement pour l'extinction du schisme. Il fut employé en différentes légations; on l'appeloit *le bon légat*. Il étoit archevêque d'Arles; il a fondé à Toulouse, le collége de *Foix*. Mort le 13 décembre 1464.

2°. Pierre de *Foix*, dit *le jeune*, aussi cardinal, petit-neveu du précédent & qui, comme lui, se distinguoit dans les négociations, lorsqu'il mourut encore à la fleur de son âge. Il étoit évêque de Vannes : né le 7 février 1449, créé cardinal en 1476, à vingt-sept ans. Mort le 10 août 1490.

3°. François de *Foix*-Candale, évêque d'Aire, après Christophe son frere en 1570, mort à Bourdeaux en 1594, âgé, dit-on, de quatre vingt-dix-ans. Il étoit savant. Il avoit traduit en françois un des ouvrages attribués à Mercure Trismégiste; il avoit fait des commentaires sur Euclide, &c.

Mais le plus célebre de tous les prélats qui ont porté le nom de *Foix*, le fameux Paul de *Foix*, archevêque de Toulouse, n'étoit de la maison de *Foix*, que par les femmes. Il étoit de celle des comtes de Carmain, dont le nom étoit de Veze. Le comte de Carmain Jean I, son trisaïeul, avoit épousé la fille unique de cet Archambaud de *Foix*-Navailles, tué avec le duc de Bourgogne, sur le pont de Montereau-Faut-Yonne; & Jean de Carmain & de *Foix*, fils de Jean I, avoit épousé Jeanne de *Foix*, sa cousine, fille de Matthieu, frere d'Archambaud. Depuis ce temps le comtes de Carmain ont toujours porté le nom de *Foix*.

Jean de *Foix*, comte de Carmiain, pere de Paul de *Foix*, avoit près de trente ans quand ses pere & mere se marierent; il fut déclaré légitime par arrêt un solemnel du parlement de Toulouse, en 1538; & dès 1518, il avoit épousé la mere de Paul de *Foix*. Celui-ci naquit en 1528, & fut reçu conseiller au parlement, en 1546. Paul de *Foix* fut dans la suite ambassadeur, conseiller d'état, archevêque de Toulouse, célebre sous tous ces raports, plus célebre encore par son amour pour les lettres & par son admiration passionée pour Aristote. On a de lui des lettres. Il mourut à Rome en 1584. Muret, dont il avoit été le bienfaicteur, prononça son oraison funebre; le cardinal d'Ossat avoit été son secrétaire d'ambassade.

Il y a dans le 17e. volume de littérature,

un mémoire curieux de M. Secousse sur Paul de *Foix*.

FOLARD. (Charles) (*Hist. mod.*) C'est le fameux chevalier *Folard*, digne de parvenir aux suprêmes honeurs de la guerre, comme Rose & Fabert, après avoir commencé, comme eux, par être simple soldat. La guerre ne fut point pour lui un simple métier, mais un art savant & profond, résultat d'une multitude d'arts : formé par les commentaires de César, il fut en état de donner ses commentaires sur Polybe; Charles XII fut un de ses maitres & le maréchal de Saxe fut son disciple. Il communiqua lui-même, en grand maître, ses idées à Charles XII, qui les adopta, & qui alloit l'employer à les exécuter, lorsque ce roi guerrier fut tué au siége de Frédéric Shall. Le chevalier *Folard* revint dans sa patrie qu'il n'avoit quitée que parce qu'elle étoit en paix, & que pour aller donner & recevoir ailleurs des leçons sur la guerre. Il avoit servi la France sous les Vendômes & sous les Villars, dans la guerre de la succession; il revint la servir en 1719, contre l'Espagne, sous M. de Berwick, autrefois le défenseur & le vengeur de l'Espagne. Ce fut la derniere campagne du chevalier *Folard*. Dans la guerre de 1688, il avoit fait le métier de partisan, qui avoit été pour lui une source d'instructions dont cet état n'avoit pas paru jusque-là susceptible. En 1705, dans le cours de la grande guerre de la succession d'Espagne, il avoit été dangereusement blessé de trois coups de feu à la bataille de Cassano, ce qui ne l'empécha pas de réfléchir profondément fut l'ordre de cette bataille, & d'y méditer son systême des colonnes. Il avoit encore été blessé à la bataille de Malplaquet, & avoit été fait prisonier quelque temps après. Une multitude de succès, de détails furent dûs à sa valeur, à son intelligence, à sa bonne conduite; & il en auroit sans doute eu de plus généraux & de plus décisifs, si ses talens avoient été employés plus en grand. En 1714, il avoit concouru à la défense de Malte, assiégée par les Turcs. Il instruisit les guerriers par ses écrits, après les avoir animés par son exemple. Il employa les loisirs de la paix à enseigner l'art de la guerre. On a de lui, outre ses commentaires sur Polybe, un recueil de *nouveles découvertes sur la guerre*, un *traité de la défense des places*, un *traité du métier de partisan*. M. le chevalier *Folard* mourut en 1752, à Avignon où il étoit né en 1669. Il a paru en 1753, des mémoires pour servir à son histoire.

Le P. *Folard*, jésuite, (François Melchior) étoit frere du chevalier, il étoit de l'académie de Lyon. On a de lui la tragédie d'*Œdipe* & celle de *Thémistocle*, & l'*oraison funebre du maréchal de Villars*, dont l'exorde & quelques morceaux ont eu de la réputation.

FOLIETA. (*Voyez* Foglieta.)

FOLKES, (Martin) (*Hist. litt. mod.*) antiquaire, physicien & mathématicien anglois, membre distingué de l'académie des sciences de Paris & de la société royale de Londres. Dans cette derniere, où il fut reçu à vingt-quatre ans, Newton le nomma son vice-président, & il fut président après Sloane. Il a rempli de savans mémoires les *transactions philosophiques*. *sur les monoies d'argent* d'Angleterre, depuis la conquête jusqu'à son temps. Né à Westminster vers l'an 1690; mort à Londres en 1754.

FONSECA, (Pierre de.) (*Hist. litt. mod.*) jésuite portugois, mort à Lisbonne en 1599, se prétendoit l'inventeur *de la science moyene*, & il réclame cette découverte dans une grôsse métaphysique en quatre volumes *in folio*.

FONT, (Joseph de la) (*Hist. litt. mod.*) auteur de l'*épreuve réciproque*, des *trois freres rivaux*, & de quelques autres pieces comiques & lyriques. Né à Paris en 1686; mort à Passy près Paris en 1725, carriere bien courte, & qui, prolongée, eût pu enrichir le théâtre.

FONTAINE. (Jean de la) (*Hist. litt. mod.*) M. Diderot a écrit sa vie en dix ou douze phrases & l'a mise à la tête d'une jolie édition de ses contes; on pouroit l'écrire en un grôs volume, si l'on vouloit rassembler toutes les historietes qu'on a racontées sur ses distractions & ses naïvetés. Au fond, toute son histoire est dans ses œuvres : & qui ne connoît pas ses œuvres? qui ne les sait pas presque par cœur? Né à Chateau-Thierry, le 8 juillet 1621; mort à Paris en 1695.

FONTAINE, (Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) un des solitaires de Port Royal: ami d'Arnauld, de Nicole & sur-tout de Sacy, fut enfermé avec celui-ci à la Bastille pendant quatre ans, depuis 1664 jusqu'en 1668.

On a de M. *Fontaine les figures de la Bible*, des *memoires sur les solitaires de Port-Royal*, une *traduction des homélies de Saint-Chrysostôme sur les épitres de Saint-Paul*. Les Jésuites firent condamner ce dernier ouvrage comme favorable, en quelques endroits, au Nestorianisme. On a encore du même auteur quelques autres ouvrages de piété. Mort à Melun en 1709, à quatre-vingt-quatre ans.

Un autre *Fontaine*, (Alexis) géometre fameux & de l'académie des sciences, est mort en 1771; ses mémoires déja imprimés dans le recueil de l'académie, l'ont encore été séparément.

FONTAINES. (*Hist. litt. mod.*) (Marie louise-carlotte de Pelard de Givry, femme du comte de) Auteur du roman de la *comtesse de Savoie*, morte en 1730.

FONTAINES, (l'abbé des) (*Voyez* Desfontaines.)

FONTAINES DE VIN. (*Hist. mod.*) L'usage de distribuer du vin au peuple dans les

occasions de rejouissances, est fort ancien. Alain Chartier, raconte dans son histoire de Charles VII, que parmi les joies du peuple de Paris, lorsque ce roi y entra, „ devant les „ filles-Dieu étoit une *fontaine*, dont l'un des „ tuyaux jetoit lait, l'autre vin vermeil, l'au-„ tre vin blanc & l'autre eau. „

Monstrelet, en parlant de l'entrée que Charles V fit aussi dans Paris, remarque „ qu'il y „ avoit dessous l'échafaut une *fontaine* jetant „ hypocras & trois sirenes dedans, & étoit ledit „ hypocras abandoné à chacun. „

Lorsque le roi Charles VI, la reine Isabelle de Baviere & le roi Henri d'Angleterre avec sa femme madame Catherine de France, vinrent à Paris, „ tout le jour, dit encore Mon-„ strelet, & toute la nuit, découloit vin en „ aucuns carrefours abondament par robinets „ d'airain, & autres conduits ingénieusement „ faits, afin que chacun en prinst à sa vo-„ lonté. „ Enfin, le même historien raporte que lors de l'entré du roi Louis XI, dans la rue S. Denis, „ étoit une *fontaine* qui donnoit „ vin & hypocras à ceux qui boire en vou-„ loient. „

FONTANGES, (Marie Angelique de Scoraille de Rousille, duchesse de) (*Hist. de Fr.*) rivale de madame de Montespan, dans la faveur de Louis XIV, elle mourut des suites d'une couche à vingt ans, le 28 juin 1681. Elle dit en mourant à Louis XIV, qu'elle voyoit s'atendrir sur son sort : *je meurs contente, puisque mes derniers regards ont vu pleurer mon roi*. C'est le mot de Mithridate avec le sentiment d'une femme tendre & courageuse. Une mode qu'elle inventa par hazard, dura plus d'un demi-siecle ; c'étoit un ruban dont elle s'étoit servie pour atacher sa coëfure que le vent dérangeoit à la chasse.

FONTANON, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, auteur d'une collection des édits de nos rois, depuis 1270 jusqu'à la fin du seizieme siecle où il vivoit.

(Π) FONTANINI) (JUSTE) (*Hist. littér. mod.*) grand littérateur italien, archevêque d'Ancyre, & chanoine de l'église de Ste. Marie Majeure, naquit en 1666 dans le Frioul, & mourut à Rome en 1736. Il étoit en commerce de lettres avec les hommes les plus distingués de son temps. Le monde littéraire lui doit beaucoup d'ouvrages, dont le plus célebre est: *La Biblioteca della Eloquenza Italiana*. C'est un catalogue raisoné des meilleurs livres de l'Italie. On a aussi de lui une *Collection des Bulles de Canonisation depuis Jean XV jusqu'à Benoît XIII*, en latin, & une *Histoire littéraire d'Aquilee*. A sa mort il legua sa belle bibliotheque à S. Daniel, petite ville du Frioul, sa patrie.

FONTENELLE. (Bernard le Bovier de) (*Hist. litt. mod.*) Plus il est connu, moins nous avons à en parler. Neveu des Corneilles, élevé par le cadet comme son fils, il eut des talens d'un ordre différent ; il fut le seul auteur vivant auquel on a consacré un article entier, & dans *le temple du goût*, & dans *le siecle de Louis XIV*.

C'étoit le sage *Fontenelle*
Qui, par les beaux arts entouré,
Repandoit sur eux à son gré
Une clarté vive & nouvele;
D'une planete, à tire d'aile
Dans ce moment il revenoit;
Dans ces lieux où le goût tenoit
Le siége heureux de son empire,
Avec Quinaut il badinoit,
Avec Mairan il raisonoit,
D'une main légere il prenoit
Le compas, la plume & la lyre.

Voilà en peu de mots toute son histoire. Ajoutons-y la décence de ses mœurs, la dignité de son caractere, l'ascendant d'une raison supérieure, l'agrément d'un commerce doux, égal & sûr, qui portoit par-tout le plaisir, l'instruction & la lumiere; cette foule de mots heureux, fins ou profonds, & toujours philosophiques, qui lui échapoient à tout moment dans la conversation. C'est un temps qu'on doit regréter à jamais, que celui où les *Fontenelle*, les la Motte, les Mairan, portoient dans le commerce des lettres, les grâces de l'esprit, les charmes de la politesse, l'aménité du caractere le plus doux, & du ton le plus aimable.

Fontenelle portoit encore dans le monde une morale pratique, qui ne se démentoit jamais,

M. de *Fontenelle* a vécu cent ans moins un mois & deux jours; il étoit né le 11 février 1657, & mourut le 9 janvier 1757: il étoit devenu le doyen de toutes les académies, le doyen de littérature entiere : Boileau & Racine lui avoient long-temps fermé la porte de l'académie françoise, parce qu'il étoit le neveu de Corneille, & que Racine en avoit été le rival ; sur quoi un auteur moderne a dit: „ ô Raci-„ ne! étoit-ce à vous de qui l'amour-propre é-„ toit si foible contre les plus injustes critiques, „ à humilier aussi cruélement l'auteur d'Aspar? „ N'eût-il pas été plus digne de vous d'aider „ de vos conseils cette muse égarée, de la „ consoler, de la rafermir dans sa disgrace, „ d'oublier que *Fontenelle* étoit le neveu de „ Corneille, ou plutôt de vous en souvenir? „

Les Thersites littéraires se déchaînerent constament contre la gloire de *Fontenelle*, & l'abbé Desfontaines ne le laissa jamais en paix. Les pédans décrioient assez sotement ses ingénieuses églogues, parce qu'elles n'étoient point dans le genre de Théocrite & de Virgile. M. de *Fontenelle*, si l'on s'en raporte à ses détracteurs, fut toute sa vie le corrupteur du goût

public; à la bonne heure, qu'on nous corrompe le goût avec des éloges tels que les siens, avec la pluralité des mondes, avec l'histoire du théâtre françois, avec l'histoire des oracles, &c. M. de *Fontenelle* ne répondit jamais à aucune critique, & à la fin,

Sa sagesse & ses ans ont fatigué l'envie.

L'abbé Trublet a rassemblé avec un soin un peu minutieux les critiques & les éloges qu'on en a faits, & les diverses anecdotes qui peuvent servir de mémoires pour sa vie. Son éloge a été proposé par l'académie françoise en 1783; & en 1784 le prix a été remporté par M. Garat.

FORBIN. (*Hist. de Fr.*) La maison de *Forbin* étoit déja très-considérable dans le quatorzieme siecle. Au quinzieme, Palamede de *Forbin* dit *le Grand*, seigneur de Soliers, fut celui qui engagea le comte du Maine, Charles d'Anjou, à instituer la courone de France son héritiere; il fut en conséquence dans la plus grande faveur sous Louis XI, elle diminua sous Louis XII; mais Palamede continua de servir l'état jusqu'à sa mort, arivée en 1508, à Aix.

Palamede second de *Forbin*, seigneur de Soliers, fit déclarer la ville de Toulon pour Henri IV, en 1593, & en chassa les troupes des ligueurs; en général, toute cette maison de *Forbin*, ses amis & ses alliés furent très-utiles à Henri IV, en Provence.

Louis XIII érigea en marquisat la terre de Janson, en 1625, en faveur de Melchion de *Forbin*, aïeul du cardinal de Janson.

Toussaint de *Forbin*, plus connu sous le nom du cardinal de Janson, prélat homme d'esprit & homme d'état, fut employé en diverses négociations en Pologne & à Rome. Il dut le chapeau à Sobieski, qui lui devoit en partie la courone de Pologne; ses négociations de Rome lui valurent la dignité de grand-aumônier en 1706. Il avoit été successivement évêque de Digne, de Marseille & de Beauvais. Il mourut en 1713, à quatre-vingt-trois ans.

François Toussaint de *Forbin*, son neveu, connu sous le nom *de comte de Rosembourg*, se batit en duel, tua son ennemi, quita la France, y revint, fut blessé en 1603, à la bataille de la Marsaille, & finit par se jeter à la Trappe. Mort en 1710, en Italie, où il étoit allé pour y établir la réforme de la Trappe. On a publié en italien & en françois, une relation de sa vie & de sa mort. Jacques, son frere, fut fait archevêque d'Aix en 1711.

Claude, dit le chevalier de *Forbin*, marin célebre. Ses mémoires ont été publiés en 1749, par Reboulet, en deux volumes in-12. On y trouve des traits singuliers de valeur & d'audace; mais ce que mérite peut-être encore plus d'estime, c'est qu'ayant été récompensé pour une belle action, il se plaignit à Louis XIV, de l'avoir été seul, & lui représenta qu'un autre officier, qui paroissoit avoir été oublié, ne s'étoit pas moins distingué que lui; cette générosité frapa Louis XIV, qui la fit remarquer à toute sa cour, comme un trait dont elle ne lui offroit pas souvent des exemples. Le chevalier de *Forbin* avoit été grand-ammiral du roi de Siam, à qui le chevalier de Chaumont, ambassadeur à Siam en 1685, l'avoit laissé; mais il ne tarda pas à revenir servir son pays; il se distingua, sur-tout dans la guerre de 1701, avec le fameux du Guét Trouin; il quita le service en 1710, trop tôt pour un si brave homme & un si bon citoyen. Il mourut en 1733, âgé de soixante-dix-sept ans. Le parallele que M. Thomas fait de *Forbin*, avec du Gué-Trouin, n'est pas très-favorable au premier. „ *Forbin* né d'un sang illustre, „ avoit soutenu la gloire de sa naissance; du „ Gué-Trouin avoit fait disparoître l'obscurité „ de la siene. Le premier avoit donné un é- „ clat à ses aieux, le second avoit créé un „ nom pour ses descendans; l'un avoit mis à „ profit tous les avantages, l'autre avoit vaincu „ tous les obstacles. Tous deux intrépides, „ éclairés, avides de périls, bravant la mort, „ prompts à se décider, féconds en ressources. „ Mais *Forbin*, né pour être un général de „ mer, ne fit le plus souvent que des exploits „ d'armateur; du Gué-Trouin, né pour être simple armateur, fit presque toujours des actions „ d'un grand capitaine. Le premier en servant „ l'état pensoit à la récompense, le second „ pensoit à la gloire. *Forbin* vendoit ses servi- „ ces, du Gué-Trouin eût acheté l'honeur d'ê- „ tre utile.

FORBISHER, (MARTIN) (*Hist. d'Angl.*) navigateur célebre, envoyé deux fois par la reine Elisabeth, pour chercher un passage à la Chine par le Nord Ouest, donna son nom à un détroit qu'il découvrit vers le 63e degré de latitude. Il se signala aussi comme guerrier, & mourut à Plimouth en 1594, des blessures qu'il avoit reçues au siége du fort de Grodon ou Crodon en Bretagne.

FORCADEL, (ÉTIENNE) (*Forcatulus*) (*Hist. litt. mod.*) professeur en droit à Toulouse, auteur de poésies latines & françoises, & de quelques livres de droit & d'histoire; mort en 1554.

Pierre *Forcadel*, son frere, professeur de mathématiques au collége royal, mort en 1577, a donné la géométrie d'Oronce Finé, son prédécesseur au collége royal, une traduction françoise d'Euclide & une arithmétique.

FORCE. (LA) (*Hist. de Fr.*) Le nom de la maison de la *Force* est Caumont; elle remonte au douzieme siecle. On la voit au commencement du treizieme faire de ces grandes donations

donations qui annoncent une maison puissante. Elle prit le nom de la *Force*, après que François de Caumont eut épousé le 15 mai 1594, Philippe de Beaupoil, dame de la *Force* en Périgord. Ce fut ce même François de Caumont qui fut tué à Paris dans son lit, la nuit de la Saint-Barthelemy, avec son fils aîné, le plus jeune ayant échapé au fer des meurtriers sous le corps de son pere.

C'est ce même enfant (Jacques Nompar de Caumont, premier duc de la *Force*) qui vécut quatre-vingt-dix-sept ans, & qui ne mourut que sous le regne de Louis XIV, le 10 mai 1652, ayant vécu sous le regne de Henri II; ayant vu sept rois, & la ligue & la fronde; il s'atacha au roi Henri IV qu'il suivit dans ses principales expéditions; il défendit les protestans & la ville de Montauban, contre Louis XIII, en 1621, & fit lever le siége de cette place à l'armée royale, au roi & à six maréchaux de France; l'année suivante il fit la paix, & fut fait maréchal de France, le 27 mai. Il servit avec distinction & avec succès en Piémont, en Lorraine, en Allemagne, pendant le cours de ce regne. Le roi érigea pour lui, en 1637, la terre de la *Force*, en duché-pairie.

Il eut deux fils, tous deux duc de la *Force*, & l'un aussi maréchal de France, Armand Nompar de Caumont, second duc de la *Force*, mort le 16 décembre 1675, âgé d'environ quatre-vingt-douze ans.

Et Henri Nompar de Caumont, troisieme duc de la *Force*, mort en 1678, âgé d'environ quatre-vingt-quatorze ans.

Un troisieme fils, Jacques de Caumont, tué au siége de Juliers en 1610.

Un quatrieme, Jean de Caumont, seigneur de Montpouillan, blessé à mort dans une sortie en défendant Tonneins contre les catholiques.

Quatre autres fils du premier maréchal & duc de la *Force*, sont moins connus dans l'histoire.

Jacques de Caumont, marquis de Boësse, fils du duc Henri Nompar, fut tué en 1634, au siége de la Mothe en Lorraine, que faisoit le maréchal de la *Force*, son aïeul.

Jacques Nompar de Caumont, son fils, duc de la *Force*, se fit catholique; il mourut le 19 avril 1699.

Un de ses fils, François Nompar de Caumont, marquis de la *Force*, aide-de-camp du duc de Vendôme, en Italie, en 1702, fut tué en allant porter les ordres de ce général, un pont sur lequel il passoit, ayant fondu sous lui.

Henri-Jacques de Caumont, duc de la *Force*, son frere aîné, fut reçu à l'académie françoise, le 28 janvier 1715. Il étoit très-zélé pour la religion catholique. Ce fut lui qui, sous la régence, en 1721, fut impliqué dans une accusation de monopole exercé sur des marchandises d'épiceries par des gens qui abusoient de son nom & de sa confiance; il fut reconu qu'il n'avoit d'autre part dans cette afaire, que de n'avoir pas veillé avec assez d'attention sur la conduite de gens qui lui apartenoient. Il mourut en 1726.

(Π) FORCELLINI (Égide) naquit en 1688 à Fener, village peu éloigné de Feltre. À l'âge de dix-sept ans entré dans le Séminaire de Padoue, il commença à apprendre les premiers élémens de la langue latine. Les progrès étonans qu'il fit dans peu de temps dans la littérature & dans les sciences, firent bientôt connoître l'étendue de ses talens. Après le cours de son éducation, il travailla avec le célebre Facciolato à la correction de l'ancien Calepin. Comme cette correction ne le satisfaisoit pas entiérement, il conçut un projet plus noble, & plus digne de lui; ce fut de faire un nouveau dictionaire latin. Après trente ans de travail il acheva son ouvrage. Une profonde connoissance de la langue latine, une érudition sans bornes, & une critique éclairée, sont les principaux caracteres comme les ornemens de ce dictionaire, & le mettent sans contre-dit au dessus de tout ce qu'on a écrit dans ce genre. Il a été imprimé au Séminaire de Padoue en 1771, en 4 vol. in-folio après la mort de l'auteur qui est arivée en 1758. Ce souvenir de l'abbé *Forcellini* sera toujours cher tant qu'on aura de l'estime pour la langue latine.

FORGET DE FRESNE, (Pierre & Jean) freres, l'un secrétaire d'état, l'autre président aux enquêtes, & ensuite président à mortier au parlement de Paris.

Tous deux étoient fils de Pierre *Forget*, conseiller & secrétaire des rois François I & Henri II, & de Françoise Fortia; tous deux furent des hommes de mérite, des citoyens utiles, zélés, fideles, atachés au parti des rois dans le temps de la ligue, instruits, laborieux, amis des lettres. Lorsqu'en 1589, Henri III transféra le parlement de Paris à Tours, le président *Forget* obéit à l'édit de translation, & suivit le roi à Tours: Henri IV, pour reconoître ses services, lui donna en 1590, une charge de président à mortier, vacante par la mort du président Faye d'Espeisses; il le fit dans la suite chef du conseil des princes de Vendôme ses fils. Le président *Forget* mourut en 1611.

Pierre *Forget*, frere puiné du président, & plus connu que lui, fut fait secrétaire d'état par Henri III: il préta serment entre les mains de ce prince, & partit peu de temps après pour une ambassade extraordinaire en Espagne. Il s'agissoit de faire auprès de Philippe II l'apologie de l'assassinat récent des Guises, & d'excuser Henri III sur la nécessité qui l'avoit forcé à ce qu'il avoit fait pour prévenir leurs mauvais desseins.

Les conjonctures rendoient cette ambassade très-délicate. Philippe II mal-gré les liens qui l'avoient uni avec Henri III, dont il avoit épousé la sœur, étoit notoirement dans les intérêts des Guises & de la ligue; le grand objet de la négociation étoit d'obtenir de Philippe un secours de trois ou quatre cents mille écus contre le duc de Mayenne, son ami & son allié, ou de s'assurer du moins qu'il ne fourniroit point de secours à la ligue.

Pour l'y engager, on lui offroit de le seconder dans une entreprise contre l'Angleterre, & sur-tout de le remettre en possession de la ville & du château de Cambrai. L'assassinat de Henri III interrompit la négociation.

Pierre *Forget* fut employé dans beaucoup d'autres afaires importantes. Il est parlé de lui avec éloge dans les mémoires de Chiverni; on y loue sur-tout, ainsi que dans les mémoires de Sully, la beauté de ses dépêches, & le talent qu'il avoit pour écrire. Ce fut lui qui fut chargé de répondre au manifeste que le duc de Mayenne publia en 1592, contre Henri IV. M. de Sully dans ses mémoires, dit tantôt du bien, tantôt du mal de *Forget* de Fresne, suivant la conformité ou l'opposition de leurs vues, de leurs intérêts, de leurs principes dans les différentes afaires qu'ils eurent à traiter ensemble. *Forget* Defresne se démit de sa charge de secrétaire d'état, le 21 avril 1610. Il mourut la même année.

FORNARI, (Marie-Victoire.) (*Hist. ecclés.*) née à Gênes en 1562, institutrice des Annonciades célestes, ainsi nommées de leur scapulaire & de leur manteau couleur-bleu-céleste. Elle avoit été mariée, & cinq enfans des deux sexes qu'elle avoit eus, embrasserent la profession religieuse. Elle mourut le 15 décembre 1617; sa vie a été publiée à Paris en 1770.

FORT & FORTS, s. m. nom donné à une espece de monoie d'or, frapée par les ordres de Charles de France, duc d'Aquitaine ou Guyenne, fils de Charles VII, & frere de Louis XI.

Ce prince y étoit représenté d'un côté la courone en tête, déchirant un lion, avec ces mots: KAROLUS FRANCORUM REGIS FILIUS AQUITANORUM DUX. On voit au revers une croix fleurdelisée & cantonée de lis & de léopards, au milieu est l'écu du prince, qui porte écartelé au 1er & au 4e de France, au 2e & 3e d'Aquitaine, qui est d'or au léopard de gueules; on lit autour: *TU ES Domine DEUS MEUS, FORTITUDO MEA ET LAUS MEA.*

Le nom de cette monoie se trouve conservé dans le traité de Bude, *de asse & partibus ejus*, où en parlant en général des monoies d'Angleterre, & en particulier de celle qu'on appela des *nobles à la rose*, qu'Éduoard, prince de Galles & duc d'Aquitaine, fit faire en grande quantité; il dit qu'elles étoient moins pesantes que celles de Charles d'Aquitaine, qu'on appeloit des *forts*. *Rosatos, Edouardeosque pondere superant Carolei Aquitaniæ nummi qui* FORTES *appellantur.*

Il est aisé de comprendre pourquoi on donna le nom de *fort* à cette monoie. Elle étoit plus forte que celle des ducs, prédécesseurs de Charles de France; d'ailleurs, l'action dans laquelle ce prince étoit représenté, avoit pu contribuer à cette dénomination qui s'acorde encore avec le mot *fortitudo* qu'on lit dans l'inscription du revers. Enfin, ce nom pouvoit avoir été pris par opposition à celui de HARDIS, qu'on avoit donné aux monoies des princes anglois, derniers ducs d'Aquitaine, & prédécesseurs de Charles de France, qui y étoient représentés tenant une épée nue. Ce nom, qui se communiqua aux petites especes de cuivre & de billon, a formé, selon toutes les apparences, celui de *liard*, dont nous nous servons, comme qui diroit *li hardi*, c'est-à-dire, en vieux françois *le hardi*. *Mém. de l'acad. des Belles-Lettres, Tome I.*

FORT, (François le) (*Hist. de Russie.*) Genevois, qui, par les idées qu'il donna au Czar Pierre I, sur le commerce, la navigation, les manufactures, les arts, les sciences de l'Europe, la politique de ses princes, la police de ses villes, la discipline de ses armées, doit être regardé comme le premier auteur des grands & heureux changemens opérés en Russie par cet empereur, sur tous ces objets; il eut part aussi à leur exécution. Le Czar en 1696, lui confia la conduite du siége d'Azoph, & ensuite le commandement général de ses troupes de terre & de mer. Le *Fort* mourut à Moscow, en 1699: le Czar honora sa mémoire.

Un autre le *Fort* (Adrien-Claude le Fort de la Moriniere) apartient à l'histoire littéraire moderne, par deux petites comédies imprimées en 1754, *les vapeurs* & *le temple de la paresse*, & par différens choix des poésies d'autrui; le plus connu est le choix des poésies morales: né en 1696, mort en 1768.

FORTESCUE, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) grand-chancelier d'Angleterre sous Henri VI, a écrit sur la loi naturele & sur les loix de son pays.

FORTIGUERRA (Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) auteur du poëme de *Ricciardetto*, publié en 1738, imité en vers françois par M. du Mourrier; dont l'ouvrage a paru en *1766*. *Fortiguerra* étoit mort en 1735. (On a encore de lui une traduction de Terence en vers italiens, à Urbin *1736.*)

FORTUNAT, (Venance) (*Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*) (*Hist. Litt.*) Italien, évêque de Poitiers, ami de Grégoire de Tours. On a de lui un poëme en l'honeur de Saint Martin, contenant l'histoire de la vie de ce Saint; on a aussi quelques autres ouvrages: mort vers l'an 609.

FOSCARINI, (Michel) (*Hist. litt. mod.*) sénateur vénitien, continuateur de l'histoire de Venise de Nani. Mort en 1692.)

FOSCARINI (Marc) Doge de Venise, auteur d'un ouvrage fort estimé sur la littérature vénitiene : il fleurissoit à la moitié du siecle dernier. (Π)

FOSSE, (Antoine de la) (*Hist. litt. mod.* neveu du fameux peintre Charles de la *Fosse*, est auteur de *Manlius*, & de quelques autres tragédies moins célebres. Né à Paris en 1658, mort en 1708. C'est à lui que Rousseau adresse une assez mauvaise relation en vers, d'un voyage à Rouen :

Depuis que nous prîmes congé
Du réduit assez mal rangé,
Où votre muse pythonisse
Evoque les ombres d'Ulysse,
De Thésée & de Manlius, &c.

FOTA, s. m. (*Hist. mod.*) tablier rayé de bleu & de blanc, dont les Turcs se couvrent dans le bain.

FOTAS, parure des femmes de l'île de Java. On nous apprend que les *fotas* s'apportent tout faits de la côte de Coromandel, de Surate & de Bengale ; mais on ne nous dit point ce que c'est, & heureusement cela n'est pas fort important à savoir.

FOTOQUE, s. m. nom des grands dieux des Japonois. Ces peuples ont deux ordres de dieux, les *fotoques* & les Camis. Ceux-ci acordent aux hommes des enfans, de la santé, des richesses & tous les biens de cette vie. On obtient des autres les biens de la vie future ; & ce sont ces derniers qu'on appele *fotoques*.

FOUCAULT. (Louis) C'est le maréchal *Foucault*, long-temps connu sous le nom de comte du Doignon Il avoit suivi le parti du grand Condé ; mais en 1653, il fit son traité avec la cour, & promit de remettre ses gouvernemens du pays d'Aunis, de Brouage, des îles d'Oléron & de Ré, moyénant le bâton de maréchal de France, & une somme de cinquante mille écus. Le traité étoit conclu, mais il s'agissoit de l'exécuter. Le comte du Doignon ne se fiant point au cardinal, ne vouloit remettre ses places qu'après que la somme auroit été comptée : le cardinal à son tour, ne vouloit donner la somme qu'après que les places auroient été remises. Le comte du Doignon demanda que l'argent fût déposé chez M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, & depuis premier président, il offrit de sortir des places aussi-tôt qu'il sauroit cet argent entre les mains de ce magistrat. Le cardinal accepte la proposition, & envoie cet argent chez M. de Lamoignon, qu'il croyoit dans la confidence intime du comte ; M. de Lamoignon n'en étoit pas même connu, & n'avoit entendu parler de rien ; il renvoya l'argent, & ne consentit enfin de s'en charger, qu'à la priere du cardinal & du comte.

Le comte du Doignon avoit été page du cardinal de Richelieu ; il eut peu de réputation comme maréchal de France : il mourut en 1659.

Un autre *Foucault* (Nicolas-Joseph) a mérité d'être connu. Il naquit à Paris le 8 janvier 1643 ; il étoit neveu par sa mere, de l'un des inventeurs & des exécuteurs de la fameuse digue de la Rochelle ; son pere étoit secrétaire du conseil ; le fils fut successivement avocat, procureur-général des requêtes de l'hôtel, avocat-général au grand-conseil, maître des requêtes, intendant de Montauban, de Pau, de Poitiers, de Caen, conseiller d'état. Ce fut lui qui rétablit la religion catholique dans le Béarn, & il y eut à cette occasion une médaille frapée en son honeur ; ce fut lui aussi qui engagea le parlement de Pau à enregistrer les ordonances civile & criminele de 1667 & de 1670, auxquelles ce parlement avoit toujours été opposé. Dans chacune de ces intendances, il se distingua par des établissemens utiles. Il étoit un des honoraires de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & se distingua aussi dans les lettres, par des découvertes curieuses. En 1704, il découvrit, à deux lieues de Caen, l'anciene ville des Viducassiens, & cette découverte fut comparée à celle que Cicéron, étant questeur en Sicile, s'applaudissoit d'avoir faite aux portes de Syracuse, du tombeau d'Archimede couvert de ronces & ignoré de tous les Syracusains.

Ce fut lui encore qui découvrit dans l'abbaye de Moissac, le fameux traité *de mortibus persecutorum*, attribué à Lactance, & qui n'étoit connu que par une citation de saint Jérôme. Mort le 7 février 1721.

FOUQUET ou FOUCQUET, (Nicolas) (*Hist. de Fr.*) vicomte de Melun & de Vaux, marquis de Belle-Isle, procureur-général, surintendant des finances, & ministre d'état, fils de François *Fouquet*, vicomte de Vaux, & conseiller d'état, & de Marie de Maupeou, naquit en 1615 : sa haine étoit à craindre, son amitié n'étoit pas sans danger, même dans le temps de sa faveur. Pendant la vie du cardinal Mazarin il cherchoit à rendre sa puissance indépendante de celle de ce ministre : après la mort de Mazarin, il espéra succéder à sa puissance, & il y employa, dit-on, les revenus de l'état, dont il s'étoit rendu le maître. Madame Duplessis-Guénégaud, son amie, lui cherchoit & lui marchandoit par-tout des amis & des créatures ; il échoua cependant, & sa disgrace est célebre. M. de Lamoignon avoit été d'abord à la tête de ses juges, parce qu'on savoit qu'ayant été fort lié avec *Fouquet*, il s'en étoit éloigné depuis, trouvant ses sollicitations despotiques, trop difficiles à concilier

avec les obligations rigoureuſes de la magiſtrature. *Fouquet* jugea en courtiſan & en miniſtre, du motif qu'avoient eu des courtiſans & des miniſtres, pour faire ce choix; il s'humilia devant M. de Lamoignon, & le fit prier d'oublier ſes torts. La réponſe de M. de Lamoignon fut „ *je me ſouviens ſeulement qu'il fut* „ *mon ami, & que je ſuis ſon juge*. „ Le même M. de Lamoignon raporte que, lorſqu'il alla, au commencement de novembre 1661, à Fontainebleau, complimenter le roi ſur la naiſſance du dauphin, deux mois après que *Fouquet* eut été arrêté, le roi lui dit, en parlant de ce miniſtre: „ Il ſe vouloit faire duc de „ Bretagne & roi des îles adjacentes; il gâ„ gnoit tout le monde par ſes profuſions; je „ n'avois plus perſone, en qui je puſſe prendre „ confiance. Le roi, ajoute M. de Lamoignon, „ étoit ſi plein de ce ſujet, que pendant plus „ d'une heure d'entretien, il y revenoit tou„ jours „.

On voit par les lettres de madame de Sévigné ſur ce fameux procès, quel intérêt l'infortuné *Fouquet* inſpiroit à beaucoup de gens de mérite: on ſait avec quelle générosité Péliſſon le défendit; on connoît la touchante élégie de la Fontaine:

> Pleurez mes ieux, pleurez, Oronte eſt malheureux.

Son exhortation à Louis XIV, d'imiter la clémence de ſon aïeul Henri IV,

> Dès qu'il put ſe venger, il en perdit l'envie.

Et cette charmante maxime, qui termine la piece:

> Et c'eſt être innocent que d'être malheureux.

M. de Lamoignon croyoit M. *Fouquet* coupable, au moins de péculat; mais il voyoit que par l'acharnement avec lequel on avoit pourſuivi cet infourtuné miniſtre, on étoit parvenu à répandre ſur lui tout l'intérêt de l'innocence opprimée.

C'eſt un problême de ſavoir ſi *Fouquet* mourut en priſon, ou s'il eut ſur la fin la liberté d'aller ſe cacher & mourir au ſein de ſa famille. On place ſa mort au 23 mars 1680. Il avoit cinq freres, dont un mourut archevêque de Narbonne, l'autre fut évêque d'Agde. Le ſurintendant laiſſa trois fils: Louis Nicolas *Fouquet*, comte de Vaux, vicomte de Melun, mort en 1705; Charles-Armand, oratorien, ſupérieur de Saint-Magloire, grand ami de MM. Arnauld, Nicole & Duguet, mort le 18 ſeptembre 1734; & Louis, marquis de Belle-Iſle, mort le 26 août 1738, pere du maréchal & du chevalier de Belle-Iſle. On put dire de lui, en ſongeant à la fortune d'où ſon pere étoit tombé, & à celle où s'éleva un de ſes fils:

> Mais il n'égalera ni ſon fils ni ſon pere.

La fortune du maréchal de Belle-Iſle alla en ſens inverſe de celle de ſon aïeul; il commença par la diſgrace, & finit par la faveur: il fut impliqué avec le chevalier ſon frere, dans la diſgrace auſſi paſſagere de M. le Blanc, ſecrétaire d'état de la guerre: ils furent mis à la baſtille en 1724. Le comte de Belle-Iſle étoit dès-lors maréchal de camp & gouverneur de Huningue, & s'étoit diſtingué au ſiége de Turin en 1706 & au ſiége de Fontarabie en 1719: le reſte de ſa vie n'eſt plus qu'une ſuite de ſuccès & d'honeurs accumulés. Lieutenant-général le 23 décembre 1731; gouverneur de Metz & pays Meſſin le 17 mars 1733; en 1734, il prit Trevés, fut bleſſé devant le château de Traërback qu'il prit auſſi; ſe diſtingua au ſiége de Philisbourg; chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, le 13 juin de la même année 1734; plénipotentiaire à la diete de Francfort pour l'élection de l'empereur Charles VII en 1741; maréchal de France le 11 février de la même année. Il fit la nuit du 16 au 17 décembre 1742, cette triſte retraite de Prague, qui, par les circonſtances, fut comptée pour une victoire; il fut fait duc de Giſors, prince de l'empire, & chevalier de la toiſon d'or, cette même année 1742, pair de France en 1748; le 20 juin 1749 il fut reçu à l'académie françoiſe; en 1756, il fut fait miniſtre d'état; & le 26 février 1758, il eut le département de la guerre. Il mourut le 26 janvier 1761: le P. de la Neuville, jéſuite, a fait ſon oraiſon funebre. Le chevalier de Belle-Iſle ſon frere, le compagnon de ſes exploits, fut tué le 19 juillet 1747, à la malheureuſe afaire d'Exiles. Le maréchal de Belle-Iſle avoit vu mourir auſſi le comte de Giſors ſon fils, tué au combat de Crevelt le 23 juin 1758, jeune homme d'une plus grande eſpérance que n'en a donné aucun particulier de ce ſiecle, & dont nous pouvions dire, au milieu même de nos diſgraces:

> *Dii patrii, quorum ſemper ſub numine Troja eſt,*
> *Non tamen omnino Teucros delere paratis,*
> *Cum tales animos juvenum & tam certa tuliſtis*
> *Pectora*..........

„ M. le maréchal de Belle-Iſle, dit M. le duc de Nivernois, en recevant à l'académie françoiſe l'abbé Trublet, ſucceſſeur du maréchal; „ M. de Belle-Iſle avoit donné à la „ patrie, à la mere commune, un fils vraiment „ digne d'elle, en cultivant, en perfectionant

„ par une excellente éducation, son excellent „ naturel, en l'envoyant chez les nations voi- „ sines concilier à la jeunesse françoise la bien- „ veillance des étrangers, en le rendant susce- „ ptible de l'estime publique, dans un âge qui „ n'a droit d'aspirer encore qu'à de l'indulgen- „ ce. Ce fils si cher étoit devenu mon fils...... „ hélas ! je n'ai joui qu'un instant de cette „ heureuse adoption. Arraché d'entre nos bras, „ par une mort aussi prématurée qu'honora- „ ble, s'il est vrai que la durée de la vie doive „ se mesurer par son usage, il a vécu assez „ puisqu'il a eu le temps d'acquérir du mérite, „ d'obtenir de l'estime, d'atteindre même jus- „ qu'à la réputation. „

Ce jeune homme, objet de tant de regrets, étoit né le 27 mars 1732. Il avoit épousé Hélene-Julie-Rosalie, fille aînée de M. le-duc de Nivernois.

FOUR. (du) (*Hist. litt. mod.*) Il y a quelques gens de lettres connus de ce nom ; dom Thomas du *Four*, bénédictin, mort en 1647, à l'abbaye de Jumieges à trente-quatre ans, auteur d'une *grammaire Hébraïque*, & Charles du *Four*, curé de S. Maclou à Rouen, puis abbé d'Aulnay, mort en 1679, auteur de quelques écrits polémiques contre les Jésuites. Ses démêlés avec le pere Brisacier, recteur des Jésuites de Rouen, ont fait du bruit dans le temps.

FOURCROI, (Bonaventure de) (*Hist. mod.*) avocat célebre, mort en 1692. Il faisoit aussi de mauvais vers, & avoit fait contre le cardinal Mazarin beaucoup de petits sonnets, tous oubliés. Il étoit lié avec Boileau & Moliere : ce dernier disputoit quelquefois contre lui, ayant toujours raison, & ne pouvant jamais se faire entendre. *Que peut*, disoit-il, *la raison avec un filet de voix*, *contre une gueule comme celle-là ?*

FOURMONT. (*Hist. litt. mod.*) Étienne & Michel, freres, tous deux prodigieusement savans dans les langues, sur-tout dans les langues orientales, & même dans la langue chinoise, particuliérement l'aîné ; tous deux membres distingués de l'académie des belles lettres, ne vivant que pour l'étude, & n'ayant aucun usage du monde. On connoît de l'aîné la *Grammaire chinoise* & les *Meditationes Sinicæ*. On connoît aussi de lui, des *Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples*, *jusqu'au temps de Cyrus*. Le cadet, non moins étonant que son frere, avoit été jusqu'à vingt-cinq ans sans la moindre éducation, & n'avoit pas encore à cet âge les premiers élémens de la langue latine. Son frere, qui possédoit toutes les langues savantes, crut que ce seroit assez pour Michel d'apprendre le latin & le grec, & ne voulut jamais l'initier dans les langues orientales. Michel les aprit furtivement, & en se cachant de lui ; & un jour que chez son frere, des savans étoient embarassés sur l'interprétation d'un passage hébreu, il lui échapa de dire qu'il n'y trouvoit aucune difficulté ; son frere voulut le faire taire, comme un mauvais plaisant, qui troubloit une discussion sérieuse par une facétie insipide ; Michel alors l'accâbla des preuves inatendues de ses connoissances en hébreu ; bientôt elles s'étendirent jusqu'au chinois, après avoir embrassé l'arabe & l'éthiopien. En 1728, Michel *Fourmont* fut envoyé dans le Levant avec M. l'abbé Sévin, & en raporta une immense collection d'inscriptions de tout genre recueillies dans toute la Grece.

Mais quel fut pour ces deux freres studieux, le fruit de tant de travaux forcés ? La lecture assidue de livres & de manuscrits de toutes sortes de caracteres, afoiblit de bonne heure la vue à l'aîné, & le rendit sujet à des fluxions, dans l'une desquelles il fut totalement aveugle. Ce malheur triompha de sa constance, il versa pendant huit jours des torrens de larmes ; & ce fut peut-être, dit M. Fréret, ce qui hâta sa guérison. Mais, en 1734, à cinquante & un ans, il eut une premiere ataque d'apoplexie ; en 1741 il en eut une seconde qui lui ôta pour un temps l'usage de la parole, & lui laissa pour toujours une difficulté d'articuler, plus ou moins grande, suivant les temps ; enfin, en 1745 il en eut une troisieme, à laquelle il succomba, le 19 décembre, dans sa soixante-troisieme année : il étoit né le 23 juin 1683, à Herbelay, village peu éloigné de Pari.

La carriere de Michel fut encore plus courte. Il mourut un mois & demi après son frere, le 4 février 1746 ; n'étant né que le 28 septembre 1650 au même lieu d'Herbelay. Il mourut aussi d'une ataque d'apoplexie après avoir beaucoup & long-temps soufert de la gravele ; dans le cours de sa vie.

FOURNI ou FOURNY, (Honoré Caille du) (*Hist. litt. mod.*) auditeur de comptes à Paris, est connu pour avoir donné au P. Anselme, des corrections nombreuses & utiles pour son *Histoire des grands officiers de la courone*, qu'il a d'ailleurs continuée, & qui l'a été encore après lui, par les PP. Ange & Simplicien, augustins déchaussés, confreres du P. Anselme. Du Fourni est mort en 1731.

FOURNIER (Pierre-Simon) (*Hist. litt. mod.*) graveur & fondeur de caracteres célebres, a très-bien écrit sur l'art qu'il a perfectioné. On voit qu'il possédoit parfaitement sa matiere, & comme artiste & comme savant. Sa *table des proportions*, qu'il faut observer entre les caracteres, où il détermine leurs hauteurs & fixe leurs raports, fut une découverte essentiele aux progrès de l'art ; elle parut en 1737. Mais son ouvrage le plus important est son *Manuel typographique*, *utile aux gens de lettres*, *& à ceux qui exercent les diférentes parties de l'art de l'imprimerie*. 2. vol. in 8, très-belle édition. Né à Paris en 1712, mort en 1768.

FOURRIER. f. m. (*Hist. mod.*) C'est ainsi qu'on appele des officiers de la maison du roi, qui, lorsque la cour voyage, ont soin de retenir des chariots pour transporter les équipages & bagages du roi: c'est ce qu'on nomme *fourrier de la cour*.

Dans l'infanterie françoise il y a aussi des soldats nommés *fourriers*, chargés de distribuer à leurs camarades les billets de logement, lorsqu'ils arivent dans une ville. Ces *fourriers* marchent toujours en avant du corps. Dans la cavalerie on les nomme *maréchaux-des logis*.

FOX; (*Hist. d'Angl.*) nom célebre dans l'histoire des sectes de l'Angleterre.

1°. Jean *Fox*, né à Boston en 1517, calviniste fameux, fut obligé de quiter l'Angleterre sous Henri VIII; il y rentra sous la reine Élisabeth. L'ouvrage qui le fit principalement connoître, est intitulé: *Acta & monumenta Ecclesiæ*. Le célebre Pearson l'a refuté. On a aussi de lui plusieurs pieces de théâtre.

2. George *Fox*, né au village de Dreton dans le Comté de Geicester en 1624, & mort en 1681, est l'auteur de la Secte du Quakerisme. Nous renvoyons à l'article QUAKER du dictionaire de Théologie de cette Encyclopédie, où M. l'Abbé Bergier donne des très-amples détails sur la vie, & sur les erreurs de ce visionaire. (Π)

FRACASTOR, (JÉRÔME) (*Hist. litt. mod.*) poëte & médecin, & célebre à ces deux titres; c'est l'auteur du poëme intitulé: *Siphilis, sive de morbo gallico*. On conte des choses assez merveilleuses de l'enfance de *Fracastor*; on dit qu'il naquit avec les levres adhérentes, & qu'il fallut qu'un chirurgien les séparât avec un rasoir. On conte qu'étant dans les bras de sa mere, elle fut écrasée par la foudre sans qu'il en ressentît aucune atteinte. Il étoit né à Vérone l'an 1483, il mourut près de cette ville en 1553: Vérone lui érigea une statue six ans après sa mort. Son poëme de *Siphilis* a été traduit en françois en 1753.

(Fracastor nous a laissé plusieurs autres ouvrages, qui le mettent au niveau des plus grands littérateurs, & qui montrent son goût dans la poésie, ainsi que l'étendue de ses connoissances dans la médecine & dans les autres sciences. On les a recueillis à Padoue en 1735, en 2 vol. in-4°.)

FRAGUIER, (CLAUDE-FRANÇOIS (*Hist. litt. mod.*) fils de Florimond *Fraguier*, comte de Dannemarie, capitaine aux gardes, & petit-fils de Dennemarie, oficier au même régiment, dont Sarrazin fait une mention honorable dans son histoire du siége de Dunkerque en 1658. Il fut onze ans jésuite, & ayant quité cet ordre, il travailla au journal des savans avec beaucoup de distinction, & fit preuve d'une grande & belle littérature. Il fut de l'académie des inscriptions & belles-lettres: il connoissoit, aimoit, & savoit imiter les anciens.

C'est à lui qu'il ariva de souligner Homere d'un bout à l'autre, en voulant ne souligner que les beaux endroits, c'est-à-dire, les endroits remarquables par leur beauté.

Il prit parti dans la querele des anciens & des modernes, & fit beaucoup d'épigrammes latines contre les détracteurs des anciens.

Quoiqu'il fût principalement & presque uniquement célebre par des poésies latines, il fut de l'académie françoise. Il y fut élu deux fois, parce qu'il y eut une irrégularité dans la premiere élection; les académiciens n'étoient qu'au nombre de dix-sept, & l'article VI des réglemens exige qu'on soit au moins vingt pour une élection. M. le comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, écrivit à ce sujet, le 12 décembre 1707, à l'académie, une lettre qui fut insérée dans ses regiftres, & par laquelle il déclare, au nom du roi, l'élection nulle, comme contraire aux réglemens, & il ajoute: *& sa majesté m'a commandé de déclarer en même temps que ce seroit mal expliquer cet ordre que de croire que le roi donne aucune exclusion à M. l'abbé* Fraguier *dont le mérite est connu, rien n'étant plus contraire à l'intention de sa majesté*.

Cependant M. l'abbé *Fraguier* n'eut pas la place de M. l'abbé Gallois, à laquelle il avoit d'abord été nommé; cette place fut donnée à M. Mongin, évêque de Bazas: mais celle de M. Colbert, archevêque de Rouen, ayant vaqué peu de temps après, M. l'abbé *Fraguier* fut élu plus réguliérement. M. l'abbé d'Olivet, qui fut l'éditeur des poésies de M. l'abbé *Fraguier*, comme de celles de M. Huet, dit qu'en cette occasion: „ l'académie françoise avoit „ choisi pour un de ses membres, un savant „ que l'académie d'Athênes eût volontiers choi- „ si pour son chef après la mort de Platon. „ L'éloge est peut-être un peu fort; mais ce qui semble le justifier, c'est que le plus estimé des ouvrages de M. l'abbé *Fraguier*, est un poëme d'environ sept cents vers, où il expose toute la doctrine de Platon sur la perfection de l'homme. D'ailleurs il est vrai que les gens de lettres, attirés par ses qualités sociales, aimoient à s'assembler chez lui pour y discourir sur des matieres de philosophie, de goût & de littérature; leurs conversations étoient la consolation de sa vieillesse que les infirmités eussent rendue bien triste sans cette ressource. Une paralysie subite & douloureuse lui avoit tellement afoibli les nerfs du cou, que sa tête tomboit comme privée d'apui, & restoit penchée sur l'épaule d'une maniere aussi désagréable qu'incommode; il falloit, dit l'historien de l'académie des belles-lettres, que pour les opérations les plus nécessaires, on la lui remît pour un instant, avec de grands éforts, dans son état naturel.

Au milieu d'une situation si pénible, il avoit encore le courage de travailler, „ tenant d'une „ main sa plume, sa tête de l'autre, & obligé

„ de se reposer quelquefois à chaque mot, pres-
„ que toujours à chaque ligne „.

Il étoit né le 28 août 1666, étoit entré chez les jésuites le 18 août 1683, en étoit sorti en 1694, avoit été reçu à l'académie des belles-lettres en 1705, à l'académie françoise en 1708. Il mourut le 3 mai 1728.

FRANC, FRANKIS, ou FRANQUIS, (*Hist. mod.*) est le nom que les Turcs, les Arabes & les Grecs donnent à tous les Européens occidentaux.

On croit que ce nom a commencé dans l'Asie au temps des croisades, les François ayant eu une part distinguée dans ces entreprises; & depuis, les Turcs, les Sarrasins, les Grecs & les Abyssins, l'ont donné à tous les chrétiens européens, & à l'Europe celui de *Frankistan*.

Les Arabes & les Mahométans, dit M. d'Herbelot, appelent *Francs*, les François, les Européens, les Latins en général.

FRANCHI, (NICOLAS, plus connu sous le nom de Nicolò Franco) (*Hist. litt. mod.*) poëte satyrique, natif de Bénévent, contemporain, ami, imitateur & rival de l'Arétin. Son sort fut bien différent: le Pape Pie V le fit pendre en 1569.

FRANCKE, (AUGUSTE-HERMAN) (*Hist. mod.*) théologien allemand, auteur de quelques ouvrages allemands, mais dont nous n'aurions point parlé sans la fondation qu'il fit à Halle de la *maison des orphelins*, & sans les pleurs que les malheureux verserent à sa mort arivée en 1727. Il étoit né à Lubeck, en 1663.

FRANÇOIS I, (*Hist. de France*) comte d'Angoulême & duc de Valois, étoit arriere-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, & de Valentine de Milan. Il naquit loin du trône, où il monta en 1515. Au moment de sa naissance, Charles VIII, qui régnoit, avoit un fils, & l'on comptoit des princes dont la branche d'Orléans-Angoulême n'étoit que la cadete. *François* vint au monde à Cognac en 1494; sa mere, Louise de Savoie, prit soin de son enfance, qui fut assiégée de différens périls. Louis XII, son cousin, parvenu à la courone, se fit un devoir de se charger de son éducation: il lui donna pour instituteur Artur de Gouffier-Boisi, gentilhomme d'une des plus ancienes maisons de Poitou, & qui n'avoit point besoin du privilége d'une illustre naissance pour être respectable. Le goût national étoit alors fixé sur la science militaire: ainsi Gouffier, lui donna une éducation toute guerriere. Les exercices du corps fortifierent sa vigueur naturele, & perfectionerent son adresse à dompter les chevaux les plus fougueux. Il se distinguoit à la course, dans les tournois & dans le manîment des armes, autant par sa légéreté que par l'élégance de sa taille & la majesté de sa physionomie. C'étoit la coutume de ce temps de donner aux princes des compagnons d'enfance, & l'on avoit soin de choisir ceux qui pouvoient leur inspirer le plus d'émulation. *François*, élevé avec l'élite de la noblesse, témoigna beaucoup de prédilection pour Montmorenci, Brion & Montchenu, qui, dans la suite, parvinrent aux premieres dignités de l'état, qu'ils remplirent avec gloire.

Boisi s'aperçut, que les François si belliqueux tenoient encore un peu de la barbarie. L'ignorance lui parut un opprobre; & ne pouvant faire un savant de son éleve, il tourna ses dispositions du côté de la gloire; il lui inspira le goût des sciences qui pouvoient perfectioner la raison, & inspirer de l'affabilité. Ce fut en lui faisant aimer les arts, qu'il le disposa à en être un jour le protecteur. Sa mere, princesse inquiete & altiere, parut avec lui à la cour, qu'elle troubla par ses prétentions & ses intrigues. Ses brouilleries avec la reine, qui avoit toutes ses vertus, sans avoir aucun de ses défauts, alumerent des quereles domestiques; le roi, sans cesse occupé à les réconcilier, crut devoir étoufer le germe de ses dissentions, en faisant épouser sa fille aînée au comte d'Angoulême, qu'il fit duc de Valois; mais la reine avoit trop d'aversion contre la mere, pour faire un gendre de son fils. La mort d'Anne de Bretagne leva cet obstacle; le mariage de Claude avec le duc s'acomplit à Saint-Germain-en-Laye, le 13 mai 1514.

François, devenu plus cher à Louis XII par cette alliance, vit toute la France empressée à lui plaire; son affabilité faisoit disparoître l'inégalité du rang; & lorsqu'il fut chargé du commandement de l'armée, pour rétablir Jean d'Albret dans le royaume de Navarre, la noblesse se rangea à l'envi sous ses drapeaux. Ce fut dans cette guerre qu'il fit éclôre ce germe d'héroïsme trop long-temps renfermé dans son cœur: son début fut brillant, mais il fut arrêté dans ses conquêtes, par la nouvele que l'empereur & le roi d'Angleterre avoient fait une irruption en Picardie: il fut obligé de ramener l'armée en France. Les François ayant essuyé une sanglante défaite à la journée des Eperons, Louis XII, plein d'une juste confiance dans la valeur & la capacité du duc de Valois, le mit à la tête de l'armée, pour éfacer la honte de ses armes. Le sort de la France ne dépendoit que d'une bataille, dont la perte eût livré nos plus riches provinces à l'ennemi. On enchaîna la valeur impétueuse de prince, à qui l'on défendit de hazarder un combat avec des forces trop inégales pour se promettre des succès: son courage bouillant fut réduit à une guerre défensive. Les vieux capitaines qu'on lui avoit donnés pour guides, reconurent à sa circonspection qu'il étoit véritablement né pour la guerre; il choisit des postes si avantageux, que l'ennemi désespérant de le forcer, insulta plusieurs postes pour l'en tirer; mais inébran-

lable dans la résolution de sauver la Picardie, il les laissa s'épuiser par plusieurs siéges inutiles. Cette guerre fut terminée par le mariage de Louis XII avec Marie, sœur du roi d'Angleterre. Les infirmités du roi, fruit des erreurs de sa jeunesse, trouverent un mauvais remede dans les charmes de sa nouvele épouse; son empressement à lui plaire hâta le moment de sa mort: il ne vécut que deux mois & demi avec elle; il expira entre les bras du duc de Valois, qui, long-temps incertain sur les degrés du trône, y monta en 1515, à l'âge de 21 ans. À son avenement, il se signala par sa tendresse pour sa mere, & par sa reconoissance envers ceux qui l'avoient servi dans sa vie privée; le comté d'Angoulême fut érigé en duché pour Louise de Savoie; &, pour mieux lui plaire, il éleva le duc de Bourbon à la dignité de connétable; Antoine Duprat, qui lui avoit toujours été dévoué, fut nommé chancelier. Ce nouveau chef de la justice, décrié par ses artifices, possédoit la science du gouvernement; toutes les parties de l'administration lui étoient familieres. La dignité de maréchal de France, qui jusqu'alors avoit été amovible, fut désormais à vie. *François I*, adoptant le systême guerrier de son prédécesseur, se fortifia de l'alliance des Vénitiens pour porter la guerre en Italie, où il renouvela ses prétentions sur le Milanois, dont la défense étoit confiée aux Suisses. La conquête fut le fruit de la bataille de Marignan, qu'on nomme *la bataille des géans*: jamais action ne fut plus vivement disputée; on combatit pendant deux jours avec une fureur opiniâtre; le roi en eut toute la gloire, par les prodiges d'une valeur qu'il sembla communiquer à tous ses soldats.

Devenu maître du Milanois par la victoire, il s'en fit assurer la possession par Maximilien Sforce, qui lui céda tous ses droits pour se retirer en France, où il reçut des dédomagemens de ce sacrifice; les Génois, qui se déclarerent pour lui, sembloient le rendre l'arbitre du sort de l'Italie. Le Pape alarmé de sa puissance, craignit de l'avoir pour ennemi; il prit le titre de pacificateur, & se rendit à Boulogne auprès du monarque pour ménager un accommodement. Ce fut dans cette conférence qu'on forma le projet du concordat, qui fut confirmé l'année suivante par le concile de Latran; le roi heureux à combatre, y manifesta sa dextérité dans la négociation: une partie des Suisses, qui avoit éprouvé sa valeur & sa générosité, entra dans son alliance: un parlement fut créé à Milan sur le modele de celui de Paris; le sénat de Venise le déclara noble Vénitien, & ce titre fut déféré à tous les princes de la maison de Valois, qui parurent en être flatés. Le roi rentra en France, & laissa le gouvernement du Milanois au connétable de Bourbon, qui réprima la tentation que l'empereur Maximilien eut d'y rentrer.

Jean d'Albret, favorisé de la France, arma pour recouvrer le royaume de Navarre; Charles-Quint, qui avoit pris le titre de roi du vivant de sa mere, lui opposa des forces supérieures: on eut recours à la négociation: le traité de Noyon, conclu entre Charles & *François I*, promettoit la restitution de la Navarre; mais ce traité resta sans exécution. La paix conclue à Fribourg avec les Suisses fut nommée perpétuele, l'événement a justifié ce titre; depuis cette époque, cette alliance n'a éprouvé aucune altération. Le concordat entre le roi & le Pape excita des plaintes en France; le clergé, les universités & les parlemens réunirent leurs voix pour réclamer contre cette innovation; mais comme ils n'avoient point de légions à opposer, on les laissa crier, & le concordat fut publié dans toute la France. Léon X, affermit son alliance avec le roi, par le mariage de Laurent de Médicis avec Magdeleine de Boulogne, niece de *François* de Bourbon, duc de Vendôme. L'année 1517 donna naissance aux erreurs du luthéranisme. La mort de l'empereur Maximilien fut la cause de nouveaux troubles; Charles-Quint & *François I* se mirent sur les rangs pour disputer son héritage: la politique du premier l'emporta sur son concurrent. Depuis ce temps, une rivalité de gloire & de puissance mit la division entre ces deux princes qui ne cesserent de s'estimer. L'Angleterre tenoit la balance de l'Europe. *François I.* ménagea le cardinal Volsei qui gouvernoit son maître; ce fut par son entremise que Tournai fut rendu, on traita aussi de la restitution de Calais. Cette négociation n'eut point de succès; les deux rois eurent une conférence ensemble entre Guines & Ardres: Henri s'engagea de déclarer la guerre à l'empereur, s'il tournoit ses armes contre le Milanois. Charles-Quint, allant se faire couroner en Allemagne, passa en Angleterre, dont le monarque, à sa premiere requisition, rompit tous ses engagemens. La guerre se raluma dans la Navarre; Henri d'Albret, héritier des droits du roi Jean, les fit valoir; & profitant des divisions qui s'étoient élevées en Espagne pendant l'absence de Charles-Quint, il leva une armée dont il confia le commandement à André de Foix. Ce général, plus habile à combatre qu'à conserver ses conquêtes, reprit toute la Navarre; mais il n'eut pas assez de dextérité pour ménager les esprits: les peuples, aigris de son gouvernement, rentrerent sous la domination de leurs souverains.

Les deux princes rivaux se faisoient une guerre secrete sous le nom de leurs alliés; ils en vinrent à une rupture ouverte, dont le duc de Bouillon fournit le prétexte; ce duc, qui n'avoit aucone ressource en lui-même, osa

déclarer

déclarer la guerre à Charles-Quint : il fut aisé de présumer qu'il étoit apuié en secret par *François I*, qui en effet envoya des troupes pour proteger ses possessions. À l'approche de cette armée, les Impériaux, qui pouvoient lui disputer le passage de l'Escaut, se retirerent en désordre. On auroit pu les poursuivre avec succès; mais des intrigues de cour avoient semé la mésintelligence entre les généraux françois, qui ne surent point profiter de l'occasion offerte par la fortune. Le roi, plus heureux, se rendit maître d'Hesdin, dont la conquête le dédomagea de la perte de Tournai, prise par les Impériaux.

L'année 1522 fut remarquable par la chute de Beaune Semblançay, injustement accusé de péculat dans l'administration des finances: il fut condamné à être pendu par arrêt du 9 août 1527. Le Connétable de Bourbon en bute aux persécutions de la Duchesse d'Angoulême ne crut pouvoir trouver d'asyle que chez les ennemis de la France, il se retira chez l'empereur, qui lui confia le commandement de ses armées. Il justifia, malheureusement pour sa patrie, cette confiance de l'empereur: Bonnivet, qu'on lui opposa, fut abandoné par les Suisses; son arriere-garde défaite par le connétable à la retraite de Romagnano, entraîna la perte du Milanois. Le roi reconut trop tard que les prospérités d'un royaume sont souvent atachées aux talens d'un seul homme: il n'en fut que plus ardent à réparer ses pertes. Les grandes âmes s'irritent par les obstacles. Il vouloit faire rougir par ses succès les électeurs qui avoient donné la préférence à son rival, qui, de son côté, vouloit faire avouer à l'Europe que, supérieur à son concurrent dans les afaires, il le surpassoit encore dans l'art de la guerre. *François I* passe en Italie, résolu de tout tenter pour reconquérir Milan. Il est aisé de juger combien dans ce siecle l'artillerie avoit fait de progrès, puisque ce prince avoit 4000 chevaux pour la servir. Le siége de Marseille, levé par le connétable, n'éclipsa point sa gloire; cet échec fut réparé par la victoire qu'il remporta sous les murs de Pavie, où le roi fut fait prisonier en 1525. On attribua ce malheur à une imprudence toute semblable à celle qui fit encore perdre depuis aux François, en 1743, la bataille d'Ettingue. Le monarque captif fut conduit en Espagne, où, conservant sa fierté, il vécut comme un monarque environé de ses sujets. Son malheur contribua autant au rétablissement de ses afaires qu'une victoire; toutes les puissances de l'Italie crurent devoir opposer une digue à la puissance de son vainqueur. Le roi d'Angleterre, alarmé des prospérités d'un prince qui sembloit aspirer à la domination de l'Europe, se ligua avec le Pape, les Vénitiens & Sforce, pour enlever le royaume de Naples à Charles-Quint: Sforce fut seul la victime de cette confédération; le connétable de Bourbon lui enleva les principales places du Milanois, dont l'investiture lui avoit été promise. Le roi, ennuyé de sa prison, pendant que ses alliés combatoient, soupiroit après sa liberté; la duchesse d'Alençon, sa sœur, se rendit à Madrid pour sa délivrance: elle ne l'obtint que par le sacrifice de la Bourgogne & de quelques autres possessions: le roi fut obligé de donner deux de ses enfans pour gage de l'exécution du traité.

Quand l'Espagne demanda la ratification du traité de Madrid, on fit paroître les députés de la province de Bourgogne, qui déclarerent que le roi avoit excédé les limites de son pouvoir, en les livrant à une puissance étrangere; & le parlement de Paris déclara que le domaine de la courone étoit inaliénable, & que le roi n'avoit pu faire cette cession. Cette résistance prolongeoit la captivité des enfans du roi. Un autre événement politique accéléra le moment de leur liberté: ce fut la ligue formée entre le roi, le Pape Clément VII & tous les princes d'Italie, sous la protection du roi d'Angleterre. Tant de forces réunies n'empêcherent point le connétable de Bourbon de s'emparer du Milanois, dont le duc ne conserva la liberté que par la fuite. Le vainqueur, précipitant sa marche, se présenta devant les murs de Rome, qui fut prise d'assaut & sacagée: Bourbon y fut tué: il n'avoit que 38 ans, & il avoit été héros sans atendre le secours tardif de l'expérience. Le Pape, investi dans le château Saint-Ange, étoit menacé d'une prochaine captivité; l'arivée de Lautrec en Italie, où Gênes lui ouvrit ses portes, détermina les Impériaux à écouter les propositions que le Pape leur fit pour sa délivrance.

Le roi, atendri sur le sort de ses deux fils qui languissoient en Espagne, dans les ennuis de la captivité, offrit deux millions d'or pour leur rançon, & pour l'inexécution du traité de Madrid. Cette offre fut rejetée, & la guerre fut continuée avec une nouvele vivacité. Lautrec mit le siége devant Naples: les fatigues qu'il eut à essuyer lui causerent une maladie qui le conduisit au tombeau. Sa mort fut suivie de la défection de Doria, le plus grand homme de mer de son temps, qui, après avoir servi la France, dont il eut à se plaindre, en devint la terreur. Le fléau des maladies détruisit l'armée françoise, qui fut réduite à la honte de lever le siége, & à l'impuissance de rien entreprendre: on combatit foiblement dans le Milanois: Savone & Gênes, qui s'étoient soumises à la domination françoise, furent contraintes de rentrer dans l'obéissance de l'empereur. Les deux partis, également épuisés par une vicissitude de victoires & de défaites, terminerent leurs différents par le traité de Cambrai. Le roi, pour s'aquiter des engagemens

pris dans sa captivité, renonça à tous ses droits sur les comtés de Flandre & d'Artois; ce fut à ces conditions que ses enfans lui furent rendus. Le Pape, fut traité favorablement; Sforce fut maintenu dans le duché de Milan; la souveraineté de Florence fut assurée à Alexandre de Médicis, qui avoit épousé la fille naturele de Charles-Quint. Le roi d'Angleterre eut une grande influence dans cette négociation; son zele pour les intérêts du roi lui fut inspiré par la politique : il méditoit alors son divorce avec Catherine d'Aragon; il savoit que *François I* pouvoit le favoriser dans l'exécution de ce projet.

François Sforce, rétabli dans la souveraineté de Milan, oublia bientôt qu'il en étoit redevable à la France; il osa enfreindre le droit le plus sacré, en faisant décapiter Merveille, ministre de *François I*, dans sa cour. Cet attentat fut un signal de guerre; le roi, dont la gloire étoit intéressée à tirer vengeance de cette insulte, demanda un passage au duc de Savoie pour pénétrer dans l'Italie; & sur le refus qu'il essuya, il mit à la tête de son armée l'amiral de Brion, qui s'empara de la Savoie & des principales places du Piémont. La mort de François Sforce mit fin à cette guerre, & fit revivre les prétentions du roi sur le duché de Milan; Charles-Quint lui en refusa l'investiture, & la guerre continua. L'empereur entra dans la Provence, où il assiégea Marseille sans effet; ce qui releva le courage des François, & leur rendit la supériorité en Piémont. Les ennemis s'en vengerent sur la Picardie; mais ils échouerent devant Pérone. Ces prospérités ne furent pas sans amertume; étant mort le fils aîné du roi. Charles-Quint pouvoit essuyer des pertes sans épuiser ses forces; il continua la guerre sur toutes les frontieres; & il n'adopta un systême pacifique que pour s'opposer à l'armée de Soliman, conduite par Barberousse, avec qui le roi avoit été dans la nécessité de contracter une alliance qui le décria dans l'Europe. Le Pape s'érigeant en pacificateur, engagea les deux monarques à se rendre à Nice pour y traiter de la paix; ils y conclurent une treve pour dix ans; & s'étant ensuite transportés à Aigues-Mortes, ils se jurerent une amitié qui bientôt fut rompue.

Les Gantois se plaignant du poids des impôts & de l'extinction de leurs privileges, secouerent le joug de l'obéissance; Charles-Quint, pour étoufer ce mal dans sa naissance, demanda passage à *François I* par ses états, pour se rendre en Flandre. Ce prince politique oublia dans ce moment qu'un ennemi réconcilié est un ennemi secret; mais il connoissoit trop la franchise & la générosité de *François I* pour ne pas s'y livrer.

Deux ambassadeurs de France furent indignement assassinés sur le Pô, allant l'un à Venise, & l'autre à Constantinople. Ce fut la semence d'une nouvele guerre; le roi rechercha l'alliance des rois du Nord, & ce fut la premiere qu'on contracta avec eux. Henri VIII, tantôt ennemi, tantôt allié de la France, se lia avec Charles-Quint. On combatit en même temps dans le Roussillon, le Luxembourg, le Brabant, le Piémont & la Picardie avec des succès variés. La victoire de Cerisoles, gâgnée par le jeune duc d'Anguien, fut suivie de la conquête du Mont-Ferrat; mais il ne put profiter de ses avantages : on afoiblit son armée pour s'opposer aux progrès de Charles-Quint & de Henri VIII, qui avoient fait une irruption dans la Champagne & la Picardie. Après bien des combats inutiles, la paix conclue à Crépi ne fut que la confirmation du traité de Nice. La mort de Henri VIII frapa vivement le roi. *François I* le suivit deux mois après au tombeau : il mourut en 1547. Ce prince, qui n'avoit que des inclinations bienfaisantes, aima trop la guerre pour faire le bonheur de ses sujets: du milieu du tumulte des armes, il protégea les sciences & ceux qui les cultivoient : ce fut à lui & à Léon X qu'on attribua la renaissance des lettres dans l'Europe. Les Grecs échapés de Bizance, trouverent un asyle à l'ombre de son trône, où ils firent révivre la langue des Sophocles & des Démosthenes. Plusieurs établissemens formés par sa magnificence favoriserent les progrès du génie & perpétuerent l'empire des sciences & des arts: la reconoissance des savans a perpétué sa gloire, & il n'est point de prince dont on ait autant multiplié les éloges; il ne lui manqua que d'être heureux, mais l'adversité ne fit que déveloper la noblesse & la fierté de son âme, & jamais il ne parut plus grand que dans les revers. Après la bataille de Pavie, il écrivit à sa mere : *tout est perdu*, *hormis l'honeur*.

Nos armées, depuis que la troisieme race étoit montée sur le trône, n'avoient été composées que de cavalerie; on tiroit l'infanterie de chez l'étranger: on sentit l'inconvénient de confier la destinée de l'état à des troupes mercenaires, qui ne faisoient la guerre que pour piller. *François I* forma un corps d'infanterie qui le dispensa de soudoyer des étrangers, il le distribua par bandes ou régimens, & leur donna le nom de *légions*. On sait combien cet établissement s'est perfectioné; l'on atache aujourd'hui autant d'honeur à servir dans l'infanterie que dans la cavalerie. On reproche à *François I* d'avoir introduit la vénalité des charges de la magistrature; si l'on s'en raporte à l'expérience, & non à la spéculation, on sera forcé peut-être de convenir qu'il n'en résulta aucun abus : les places de la magistrature ne furent plus occupées que par des citoyens opulens qui acheterent, par le sacrifice d'une portion de leur fortune, le pénible honeur de

consacrer leurs veilles à la sûreté publique; jamais le bâreau n'a fourni de plus grands hommes & des juges plus integres que depuis l'institution de la vénalité Ce fut sous ce regne que s'introduisit l'usage de porter les cheveux courts, & de se faire un ornement d'une longue barbe; cette mode a subsisté jusqu'à Louis XIII. Tous les actes publics avoient été jusqu'alors écrits en latin. L'édit de Villers-Coterets, donné en 1539, ordona que dans la suite tous les actes publics seroient écrits en françois. Luther & Calvin, infecterent leur siecle du poison de l'erreur; *François I*, trop occupé de la guerre, fut dans l'impuissance d'opposer une digue à ce débordement.

François II, (*Hist. de France*) roi de France, fils de Henri II. naquit à Fontainebleau le 19 janvier 1544, son pere n'étant encore que dauphin. Il fut appelé duc de Bretagne, & épousa à l'âge de 15 ans, le 24 avril 1558 Marie Stuart, reine d'Écosse, fille unique de Jacques V, ce qui le fit nommer alors le roi dauphin. Après la mort de Henri II il monta au trône à l'âge de 16 ans, en 1550. Le duc de Guise & le cardinal son frere, profitant du jeune âge de ce prince, dont l'épouse étoit leur niece, se rendirent si absolus, que les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & Louis son frere, prince de Condé, ne pouvant soufrir l'injustice faite à leur naissance, susciterent des grandes troubles dans l'état. Le prince de Condé se mit à la tête des Religionaires, pour détruire la maison de Guise. Ces partisans formerent contre la persone du roi en 1560, la conspiration d'Amboise, qui fut découverte, & la Renaudie qui la conduisoit, fut tué. Le prince de Condé fut accusé d'y avoir eu part, & fut condamné d'avoir la tête coupée; mais la mort précipitée du roi changea la face des afaires. En 1569 il avoit publié un édit par lequel il défendoit aux Reformés toutes assemblées sur peine de la vie. Il avoit créé ensuite dans chaque Parlement une chambre qui ne connoissoit que de ces cas-là; & c'est ce qu'on appela *Chambre ardente*. Ce jeune prince fort délicat, fut emporté d'une apostême à l'oreille, le cinq décembre 1560, âgé de 16 ans, & dix mois & demi. (Π)

François, grand-duc de Toscane, successeur de Charles VII, XLIVe. empereur depuis Conrad I; Marie-Thérese d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohême. (*Histoire d'Allemagne, de Hongrie & de Bohême.*) Immédiatement après la mort de Charles VI, son pere, Marie-Thérese, âgée de 23 ans, se mit en possession des états de la maison d'Autriche, dont elle étoit l'unique rejeton en ligne directe. Le premier usage qu'elle fit de sa puissance, fut d'associer le grand-duc son époux au gouvernement, l'acte en fut inscrit de la maniere la plus solemnele dans tous les tribunaux; mais le grand-duc promit authentiquement qu'il ne s'en prévaudroit jamais pour exiger la préséance sur son épouse. Les états d'Allemagne & d'Italie témoignerent leur allégresse à l'avénement de leur souveraine; les Hongrois n'y mêlerent point leurs cris de joie. La reine, à qui rien ne manquoit pour être aimée, & qui sentoit le besoin de l'être, rassura leurs députés par la réponse la plus consolante qu'ils pussent désirer. „ Si moi ou quelqu'un de mes successeurs, dit-elle, en quelque temps que ce „ soit, veut attenter à vos priviléges, qu'il „ vous soit permis à vous & à vos enfans de „ vous défendre, sans pouvoir être traités de „ rebelles „. Ce langage d'une princesse qui vouloit fonder son trône sur la justice & la modération, éteignit le dernier flambeau de la guerre civile, à laquelle la Hongrie, dans tous les temps, avoit été en proie. Marie-Thérese, pour se concilier de plus en plus l'esprit des grands de ce royaume, mit en liberté plusieurs seigneurs dont on avoit cru devoir s'assurer sous le dernier regne. Ce que la clémence inspiroit à Marie-Thérese, la politique l'eût rendu nécessaire. La plupart des princes de l'Europe, anciens ennemis de sa maison, prenoient des mesures pour lui ravir le sceptre; le duc Albert de Baviere, qui depuis fut empereur sous le nom de *Charles VII*, se déclara le premier. Ce prince réclamoit les royaumes de Bohême & de Hongrie, comme des biens dont ses ancêtres avoient été dépouillés; le roi de Pologne parut ensuite, & allégua à peu près les mêmes titres que l'électeur de Baviere; Philippe V, de son côté, prétendoit représenter, comme roi d'Espagne, la branche aînée d'Autriche. Le manifeste de Marie-Thérese ne tarda point à paroître; & si ces princes n'avoient été guidés que par l'équité, ils auroient renoncé à leurs prétentions. La reine avoit un ennemi plus dangereux qui ne se montroit point encore: c'étoit Frédéric de Brandebourg. Ce prince, qui réunit toutes les qualités des plus grands héros, étoit d'autant plus à craindre, qu'il couvroit ses desseins d'un voile impénétrable. Dans le temps même qu'il assuroit Marie-Thérese qu'il seroit son allié le plus dévoué, il préparoit contr'elle un armement formidable. Sans déclaration de guerre, sans faire publier de manifeste, on le vit fondre sur la Silésie; il réclamoit cette province, & accusoit les princes d'Autriche de l'avoir enlevée à ses ancêtres. „ Je demande, disoit-il, par la force, & les „ armes à la main, ce que la force & la supériorité des armes m'ont ravi & me retienent „. La France, l'Espagne, la Baviere & la Saxe se préparoient à commencer leurs hostilités, & tout présageoit la ruine de Marie-Thérese qui, dans l'impossibilité de résister à tant d'ennemis, mit tout en usage pour enga-

ger la France à garder la neutralité. Le cardinal de Fleury reçut les lettres les plus pressantes & les plus affectueuses de la part de cette princesse, qui le conjuroit de garder cet esprit de justice & de modération que les cours admiroient en lui : c'étoit bien l'intention de ce ministre, aussi sage qu'économe; il eût bien désiré de détourner une guerre qui devoit coûter beaucoup de sang à la France, & épuiser ses finances : mais le comte & le chevalier de Belle-Isle dominoient dans le conseil. Ils traiterent de pusillanimité les sages frayeurs du ministre, & leur avis prévalut. Deux armées puissantes partirent aussi-tôt pour l'Allemagne; l'une, composée de 40,000 hommes, prit la route de la Baviere, sous la conduite du maréchal de Belle-Isle; l'autre, sous le commandement du maréchal de Maillebois, presque aussi forte, s'approcha de l'électorat de Hanovre, pour obliger George II, roi d'Angleterre, à abandoner le projet qu'il avoit formé d'embrasser le parti de la reine. Ce plan réussit; George, craignant pour son électorat, retira 30,000 hommes hanovriens, hessois & danois, qu'il destinoit à secourir Marie-Thérese. Cette princesse, au milieu de tant d'ennemis, ne voyoit plus que son royaume de Hongrie & les états du grand-duc son époux qui pussent lui offrir une retraite; elle se trouva, pour ainsi dire, captive dans Vienne. Les ennemis alloient mettre le siége devant cette ville, lorsqu'elle en sortit. „ J'ignore, écrivoit-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-mere, „ s'il me restera une „ ville où je puisse faire mes couches „. Réduite à cette extrémité, elle ne fit rien qui démentît son rang & son illustre origine; elle ne s'abaissa point à demander servilement la paix : l'acharnement de ses ennemis accroissoit sa constance. N'étant plus en sûreté en Autriche, elle se retira dans ses états de Hongrie. Ses discours & sa fermeté héroïque remplirent tous les cœurs de zele & d'amour pour sa persone. „ Mes amis, dit-elle aux Hongrois assemblés, „ m'ont abandonée, „ mes ennemis ont conjuré ma perte, mes pa„ rens même me trahissent; il ne me reste que „ votre fidélité, votre courage & ma constan„ ce. Voilà mes enfans, ajouta-t-elle, en leur „ montrant l'archiduc son fils qu'elle tenoit „ dans ses bras, & l'archiduchesse sa fille, qui „ étoient encore dans la plus tendre enfance; „ vous défendrez le sang de vos rois, c'est de „ vous que j'atends leur salut. „ Pour comble de disgrace, elle vit l'électur de Baviere, principal moteur de la guerre, s'asseoir sur un trône qu'une si longue suite de ses aïeux avoit occupé, & qu'elle désiroit avec tant d'ardeur pour le grand-duc son époux (janvier 1742). Les Hongrois n'avoient point été insensibles au discours touchant de leur souveraine : des larmes non suspectes avoient coulé de leurs ieux; on ne peut exprimer le transport dont ils furent soudainement saisis; les hommes, de toute condition & de tout âge, jurerent de mourir pour Marie-Thérese, que la fortune dès-lors ne persécuta plus avec tant d'opiniâtreté. Les Pandoures & les Talpaches, bande hongroise dont l'air afreux semoit l'épouvante, désoloient les Bavarois & les François qui avoient envahi la Bohême. La reine employoit la négociation au milieu de la guerre : son principal objet étoit de détacher de la ligue le roi de Prusse, le plus redoutable de tous ses ennemis; il s'obstinoit à demander la Silésie; Marie-Thérese ne pouvoit se résoudre au démembrement des états de son pere : il fallut cependant y consentir; la bataille de Molvitz & celle de Czaslau lui donnoient tout à craindre pour l'avenir. La paix fut donc conclue entre les cours de Vienne & de Berlin (juin 1742). Le roi d'Angleterre se rendit garant du traité qui donnoit au roi de Prusse la Haute & la Basse-Silésie, avec le comté de Glatz; mais on en détacha la principauté de Teschen & le duché de Troppau. Frédéric s'obligeoit à aquiter les capitaux & les intérêts des sommes que le roi d'Angleterre avoit prétées à l'empereur défunt, sur les revenus des fermes de cette province; il devoit observer une exacte neutralité, & retirer toutes ses troupes dans la quinzaine de la signature du traité. La retraite du roi de Prusse fut un coup de foudre pour les alliés; les François, conquérans de la Bohême, en furent presque aussitôt chassés : le maréchal de Belle-Isle, principal moteur de cette guerre funeste, fut assez heureux pour conserver son honeur en évacuant Prague, où il avoit laissé garnison. Ce général s'étoit flaté de se couvrir de gloire; on s'aperçut trop tard que le plan du cardinal de Fleury étoit bien préférable au sien. Le cardinal préféroit le solide bonheur de la paix à l'éclat stérile des victoires. Les Autrichiens, après avoir reconquis la Bohême, pénétrerent dans la Baviere, & l'orage qui s'étoit formé dans le Nord menaça les frontieres de la France. Le duc de Savoie, par une partie du Vigevanasque avec le Plaisantin, le Pavesan & les droits sur le marquisat de Final que lui céda la reine, abandona la ligue. Ce prince, qui tient les portes de l'Italie, étoit un allié important pour les états du grand-duc, son mari, & pour ceux qu'elle-même possédoit au delà des Alpes. Les armes des Autrichiens en Italie prirent dès-lors la supériorité sur celles des Espagnols qui perdirent le Modénois & la Mirandole. La reine eut en Allemagne des succès plus heureux encore; le prince Charles fit prisoniers six mille hommes de troupes de l'empereur, commandés par le marquis de Minuzzi qui fut pris lui-même; Broneau & Landau tomberent au pouvoir du vainqueur;

Charles VII fut forcé d'abandoner Munich, sa capitale, & de se retirer vers Francfort, d'où il put voir la bataille d'Ettingen, si fatale à la France, par la valeur trop active du duc de Grammont qui dérangea le plan du maréchal de Noailles, dont dépendoit la victoire. Marie-Thérese, à qui on avoit refusé la paix, la refusa à son tour. L'empereur la demandoit en suppliant: il en dressa les préliminaires qu'il ne croyoit pas devoir être rejetés: il se trompoit. Le prince Charles, qui, l'année précédente, étoit borné à défendre la Bohême, se préparoit à porter la guerre en Alsace & en Lorraine. La reine, après avoir recouvré Egra, la seule ville de Bohême que ses ennemis occupoient, se fit préter serment de fidélité par les états de Baviere, dont elle avoit dépossédé l'électeur. Cependant Louis XV avoit apuié les propositions de paix, & fut très-sensible au refus qu'en avoit fait la reine. Il prit la résolution de commander lui-même ses armées: il n'avoit fait la guerre que comme allié du duc électeur de Baviere: il la fit comme ennemi direct de Marie-Thérese & du roi d'Angleterre, allié de cette reine. Après l'avoir déclarée dans les formes les plus solemneles, ses premiers coups tomberent sur Menin, Ypres, Furnes & la Kenoque, qui céderent à la force de ses armes. Les succès étoient variés en Italie entre les Espagnols & le roi de Sardaigne. Charles de Lorraine ne perdoit point de vue le projet de pénétrer en Alsace, où il rendit son nom redoutable. Louis XV, instruit des ravages qu'il exerçoit, chargea le célebre maréchal de Saxe du soin de conserver ses conquêtes en Flandre, & prit la route de l'Alsace pour aller combatre le prince Charles. Le duc d'Harcourt le précédoit, & le maréchal de Noailles l'acompagnoit dans sa marche. Une maladie mortele qui le retint à Metz, ne lui permit pas d'achever sa course. Le roi de Prusse, étoné du progrès des armes de Marie-Thérese, craignit que cette reine, à qui des revers multipliés avoient fait signer le traité touchant la Silésie, ne le rompît dans un temps où elle sembloit maitriser la victoire. Il crut devoir la prévenir, & profiter du moment où le ressentiment de Louis XV tomboit sur sa rivale. Ce prince habile trouva sans peine un prétexte à ses hostilités. La reine refusoit de reconoître Charles VII pour empereur. Le roi de Prusse, comme électeur, feignit de se croire obligé de défendre le chef de l'Empire: il fond tout-à-coup avec vingt mille hommes sur la Moravie, & en envoie quarante mille devant Prague, où il se rend bientôt lui-même. La ville fut prise d'assaut; & la garnison qui montoit à seize mille hommes, fut faite prisoniere. Frédéric, dans l'impuissance de conserver sa conquête, démantela la place, pour aller couvrir des magasins considérables à Knnigs-Gratz, que le prince Charles menaçoit. On s'aperçut bientôt que les intérêts de Charles VII n'étoient qu'un voile dont le roi de Prusse couvroit ses desseins: en effet, la mort de cet empereur n'arrêta point ses hostilités: son plan, conforme à celui du roi de France, étoit d'empêcher l'agrandissement de la maison de Lorraine, entée sur celle d'Autriche. Le feu de la guerre en devint plus violent. Le roi de France, dont la santé étoit rétablie, se rendit au mois de mai en Flandre, & remporta à Fontenoy une victoire à jamais mémorable, qui mit bientôt sous son obéissance, Tournai, Gand, Oudenarde, Bruge, Dendremonde, Ostende & Nieuport. Cette victoire & la bataille de Fridberg, gâgnée par les Prussiens, n'empêcherent point que le grand-duc ne parvînt au trône de l'Empire. Au milieu de ces afreux orages, Marie-Thérese avoit conservé tout le calme de son esprit, qui eut tant d'ascendant sur celui des princes de l'Empire, que le sceptre qu'avoient porté ses aïeux, passa dans la maison qu'elle avoit adoptée. Le grand-duc fut couroné roi des Romains, & proclamé empereur sous le nom de *François I.* (13-23 septembre 1745.) Le roi de Prusse & l'électur palatin furent les seuls du collége électoral qui lui refuserent leur suffrage. Le couronement de *François I* se fit sous de malheureux auspices: il fut marqué par la bataille de Landnitz, que le roi de Prusse gâgna sur les Autrichiens, pour lesquels elle fut très-meurtriere. Ils perdirent neuf étendards & tous leurs canons, deux mille déserteurs s'enrôlerent dans l'armée de Frédéric; la Saxe conquise, la Bohême entamée, furent le fruit de cette victoire. La guerre se communiquoit à toutes les parties de l'Europe: Frédéric la déclara au roi de Pologne, comme à l'allié de Marie-Thérese. „ Tous „ ceux qui se liguent, disoit il, avec les puissances que je combats, sont mes ennemis: „ le roi de Pologne a un traité défensif avec „ Marie-Thérese; il est mon ennemi, je lui „ déclare qui je marche contre lui. „ Il prit Leipsick & Dresde. Ce prince, qui savoit allier le plaisir au tumulte des guerres, donna des fêtes brillantes dans la capitale qu'il venoit de conquérir.

Le roi d'Angleterre voyoit avec inquiétude les succès des Prussiens: il multiplia ses éforts pour engager Frédéric à terminer ses différents avec la reine. Ses négociations ne furent point infructueuses; la paix fut rétablie entre ces deux puissances; le roi de Pologne fut compris dans le traité qui confirmoit au monarque prussien la possession de la Silésie & du comté de Glatz; ce prince, à cette condition, consentit à reconoître *François* pour empereur. Louis XV aspiroit à se venger du roi d'Angleterre, qui le privoit d'un allié si puissant;

ger la France à garder la nettre le prétendant fur dinal de Fleury reçut lande - Bretagne : ainfi cette fantes & les plu contre Marie-Thérefe, comde cette princ qui devenir étrangere. L'avénement der cet dinand VI au trône d'Efpagne, fit croire que l'Europe, épuifée par tant de combats qu'elle l' touchoit à la fin de fes maux. Ce prince pacifique envoya des ordres à fes généraux de fortir de l'Italie, où ils avoient combatu avec des fuccès mêlés de revers, & de ceffer toute efpece d'hoftilités. Louis XV, quoiqu'abandoné de fes alliés, ne pourfuivit pas moins l'exécution de fes projets. Ce monarque fentoit le befoin de la paix, mais il vouloit la faire en vainqueur : la prife de Berg-op-zoom & de Maftricht ne lui laiffa rien à défirer, & pacifia l'Europe. Le maréchal de Saxe, qui, dans cette guerre, avoit donné à nos armées un état qu'elles n'avoient point eu depuis les Condé & les Turenne, avoit fouvent dit que la paix étoit dans Maftricht. La prédiction de ce grand général fut juftifiée par l'événement : les préliminaires entre la France, l'Angleterre & la Hollande, furent fignés après quinze jours de tranchée ouverte devant cette ville : ils portoient une fufpenfion d'armes & la remife de Maftricht, par provifion, entre les mains des François ; la reine le figna peu de temps après : ainfi le calme ferma enfin les plaies de l'Europe, après huit ans d'une guerre opiniâtre & fanglante ; le traité fut figné à Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748) en forme de paix perpétuele. Toutes les conquêtes furent reftituées de part & d'autre : la reine céda à l'infant don Philippe, Parme, Plaifance & Guaftalla, avec claufe de réverfibilité au défaut de poftérité mafculine : le duc de Modene fut rétabli dans fes états, à l'exception de quelques places : toutes les poffeffions du duc de Savoie lui furent confirmées : la pragmatique fanction de Charles VI, qui affure aux femmes la fucceffion d'Autriche au défaut de poftérité mafculine, fut garantie par toutes les puiffances ftipulantes, qui maintinrent le roi de Pruffe dans toutes les poffeffions qu'il avoit avant la guerre.

Louis XV s'étoit acquis beaucoup de gloire pendant la guerre ; il en acquit encore plus par cette paix. Ce monarque, oubliant le droit de la victoire, ne fortit point de cette modération qu'il s'étoit prefcrite ; il fit le généreux facrifice de fes conquêtes, & ne parut fenfible qu'au bonheur de fermer des plaies que l'Angleterre devoit bientôt rouvrir avec la guerre d'Amérique. Le roi d'Angleterre, qui prévoyoit bien que Louis XV ne manqueroit pas de fondre fur fon électorat d'Hanovre, jeta les ieux fur le prince d'Allemagne qu'il favoit le plus en état de le défendre : il conclut avec Frédéric un traité de ligue défenfive, dont le but étoit d'empêcher les troupes étrangeres de pénétrer fur les terres de l'Empire. Le roi de France, de fon côté, chercha un allié qui pût en impofer à Frédéric ; il fe lia étroitement avec Marie-Thérefe : un traité conclu entre les cours de Verfailles & de Vienne, portoit une neutralité abfolue quant à ce qui concernoit l'Amérique ; mais en cas que l'une des deux puiffances vînt à être inquiétée dans fes états du continent, l'autre s'obligeoit à lui donner un fecours de vingt quatre mille hommes. Cette alliance déconcerta tous les politiques, & ce fut le premier nœud qui réunit les maifons d'Autriche & de Bourbon, fi long-temps rivales. Cependant Frédéric fe laffa bientôt du rôle d'allié : jaloux de paroître le premier fur ce nouveau théâtre, il fait une irruption dans la Saxe, alliée de la reine, avec foixante mille hommes ; & il ne fe fait précéder par aucune déclaration de guerre, par aucun manifefte. Ces formalités indifpenfables ne furent remplies que quand il eut mis le pied fur les terres ennemies ; alors, fon miniftre à la cour de Vienne, déclara à Marie Thérefe que fon maître, inftruit de l'alliance offenfive conclue entr'elle, la czarine & le roi de Pologne, contre lui, exigeoit que la reine, pour détruire les alarmes qu'il en concevoit, déclarât que fon intention étoit de ne l'ataquer ni cette année, ni la fuivante, ni de faire aucune entreprife fur la Siléfie.

Ce traité, dont Frédéric feignoit de fe plaindre, étoit ancien, il regardoit la Porte, & non pas la cour de Berlin. Ce n'étoit pas ce traité qui excitoit fes inquiétudes, mais celui que la reine avoit conclu avec la France, dont il ne parloit pas. Marie-Thérefe lui fit une réponfe pleine d'élévation & de fageffe : elle lui dit que le traité conclu contre lui entre la czarine, le roi de Pologne & elle, étoit imaginaire ; que fes préparatifs en Bohême étoient poftérieurs à ceux qu'il avoit faits en Siléfie ; que quant à la promeffe de ne point ataquer fa majefté Pruffiene, elle ne fe croyoit point obligée de fe lier les mains, qu'elle fuivroit le cours des événemens ; & qu'au furplus la cour de Berlin devoit fe repofer fur le traité d'Aix-la-Chapelle.

Le roi de Pruffe, qui ne cherchoit qu'un prétexte, prit cette réponfe pour une déclaration de guerre, & répandit un manifefte à la cour de Drefde. Augufte eût bien voulu prévenir l'orage, il fit au roi de Pruffe des propofitions qui furent rejetées, non fans une efpece de dureté. Tout ce que vous me propofez, lui répondit Frédéric, ne me convient pas, & je n'ai aucune condition à vous propofer. Augufte, qui ne s'étoit point mis en état de défenfe, abandona Drefde, capitale de fon électorat, & fe retira à fon camp de Pidna, d'où il fe rendit enfuite à Varfovie : il laiffa fon époufe à Drefde : cette princeffe y

mourut du chagrin que lui occasionerent les excès de Prussiens dans l'électorat. Le roi de Prusse, s'étant fait ouvrir les archives, ne trouva aucune trace du prétendu traité qui lui avoit mis les armes à la main; mais il n'en continua pas moins ses projets de conquête. On vit pendant le cours de cette guerre, ce que l'on n'avoit point encore vu, & ce qu'il n'est point à désirer que l'on voie jamais: les annales du monde ne présentent point d'exemple d'un semblable événement. Neuf armées considérables parurent à la fois en Allemagne (1757), & dans une seule campagne il s'y livra neuf batailles rangées. Nous n'entrons point dans les détails de ces différens combats, ni dans les autres qui se donnerent pendant cette guerre, l'une des plus vives qui se soient jamais faites dans notre hémisphere. Les généraux de Marie-Thérese redonerent à ses armes cette supériorité que le roi de Prusse avoit prise dans les guerres précédentes. Daun & Loudon montrerent à Frédéric qu'il n'étoit point invincible, & que l'on pouvoit l'égaler. Une paix durable fut enfin conclue (15 février 1763) entre le roi de Prusse, la reine & le roi de Pologne. Marie-Thérese rendit à Frédéric la ville & le comté de Glatz, que les Autrichiens avoient conquis: & Frédéric, en reconoissance, promit, par un article secret, de faciliter à Joseph II la route du trône impérial. Ce jeune prince, qui remplit ses glorieuses destinées au gré unanime de ses sujets, reçut le titre de roi des Romains (avril 1764) qui se donne à l'empereur désigné. La reine voyoit sa juste ambition satisfaite: elle venoit de faire une guerre & une paix également glorieuses: elle se livroit au plaisir, si doux pour une mere, de contempler son fils sur les degrés d'un trône que ses aïeux avoient occupé, & que pendant un temps on avoit cru perdu pour sa maison. Tant de sujets de joie s'évanouirent par le coup le plus amer pour une épouse vertueuse & sensible: l'empereur, son mari, fut frapé d'apoplexie, & mourut (août 1764) à Inspruk, au milieu des fêtes qui se donnoient au mariage de l'archiduc Lépold son fils. Ce prince, que le ciel récompensa par une nombreuse postérité, ressembla presqu'en tout à Marie-Thérese. *François* fut époux tendre, pere sensible, souverain populaire; il eut la solidité des talens, avec cette qualité rare & vraiment inestimable de n'en point ambitioner l'éclat; économe sans être avare, il remplit le trésor public, même en soulageant ses peuples épuisés: le courage étoit en lui une vertu héréditaire. Une douleur universele honora sa pompe funebre, & ne fut adoucie que par le spectacle de ses enfans héritiers de ses vertus. Quelle eût été sa joie, s'il eût pu voir une postérité si belle occuper, c'est peu dire, remplir les plus beaux trônes de l'Europe, où elle semble n'être montée que pour donner aux autres rois le signal de ces mêmes vertus! (*M-Y.*)

FRA PAOLO (SARPI) (*Hist. litt. mod.*) naquit à Venise, en 1552. Il fut élévé dans les belles-lettres par Ambroise Morelli, son oncle maternel, prêtre titré dans l'Église de St. Hermagore, & fit en peu de temps des grands progrès dans les langues latine, greque, hébraïque, & dans les mathématiques. Il étudia ensuite la philosophie & la théologie sous un religieux servite, & entra dans son ordre en 1564. Son savoir lui fit bientôt un nom dans toute l'Italie, & lui mérita l'estime des plus grands savans de son temps. Il a fait des grandes découvertes dans le droit & dans la médecine, mais sur-tout dans l'anatomie, & dans la botanique. Dans les fameuses afaires de la république de Venise avec le Pape Paul V, Fra-Paolo, conseiller & théologien des Vénitiens, défendit leur cause avec vivacité. Les écrits dans cette dispute lui attirerent bien des chagrins. Il mourut en 1625 à soixante & onze ans. Nous avons de lui l'*Histoire du Concile de Trente*, *un Traité de l'interdit*, & plusieurs autres ouvrages. (Π)

FRATERNITÉ D'ARMES, (*Hist. mod.*) association entre deux chevaliers pour quelque haute entreprise qui devoit avoir un terme fixe, ou même pour toutes celles qu'ils pouroient jamais faire; ils se juroient d'en partager également les travaux & la gloire, les dangers & le profit, de ne se point abandoner tant qu'ils auroient besoin l'un de l'autre. L'estime, la confiance mutuele des gens qui s'étoient souvent trouvés ensemble aux mêmes expéditions, donnerent la naissance à ces engagemens; & ceux qui les prenoient devenoient freres, compagnons d'armes.

Ces associations se contractoient quelquefois pour la vie; mais elles se bornoient le plus souvent à des expéditions passageres, comme une entreprise d'armes, une guerre, une bataille, un siége, ou quelque autre expédition militaire.

L'usage de la *fraternité d'armes* dont il s'agit ici, est fort ancien. Nous lisons dans Joinville, que l'empereur de Constantinople & le roi des Commains, s'allierent & devinrent freres; & pour rendre cette alliance plus solide, „ il faillit qu'ils, & chacuns de leurs gens de „ part & d'autre, se fissent saigner, & que „ leur sang ils donnassent à boire l'un à l'au- „ tre en signe de *fraternité*; & ainsi se con- „ vint faire entre nos gens & les gens d'ice- „ lui roi, & mêlerent de leur sang avec du „ vin, & en buvoient l'un à l'autre, & di- „ soient qu'ils étoient freres l'un à l'autre d'un „ sang.... „

Si nous remontons à des siecles plus reculés, nous apprendrons l'antiquité de cette pra-

tique. Octavius, faisant le portrait des vices & des crimes des dieux que Cécilius adoroit, dit de l'inhumanité de Jupiter : „ Je crois que „ c'est lui qui a instruit Catilina à confirmer „ les conjurés dans leur dessein, en buvant le „ sang les uns des autres „.

Il resta long-temps parmi les hommes des traces de cette barbarie; car Ducange cite des exemples de chevaliers, qui, pour symbole de *fraternité*, se firent saigner ensemble, & mêlerent leur sang. Si cette derniere pratique paroît à peu près aussi folle & barbare que la premiere, du moins rien n'étoit plus éloigné de la barbarie que le sentiment qui l'inspiroit.

Le christianisme s'étant répandu dans le monde, on l'employa pour rendre les *fraternités* plus solemneles & plus respectables; & en conséquence, on les contracta à la face des autels. C'est ainsi que quelques freres d'armes imprimoient à leurs sermens les plus sacrés caracteres de la religion : pour s'unir plus étroitement, ils baisoient ensemble la paix que l'on présente aux fideles dans les cérémonies de la messe. Nous avons même des exemples de la *fraternité d'armes* autorisée par la réception de l'hostie consacrée : ce fut de cette maniere, au raport de Jean Juvénal des Ursins, que les ducs d'Orléans & de Bourgogne lierent une *fraternité*, qui pourtant ne dura pas long-temps : „ ils ouirent tous la messe; reçurent le „ corps de N. S., & préalablement jurerent „ bon amour & *fraternité* par ensemble. „

Mais on observoit rarement des cérémonies aussi graves dans ces sortes d'associations; on les contractoit d'ordinaire, les uns par le don réciproque de quelques armes, les autres par le simple atouchement d'une arme, comme d'une épée ou d'une lance, sur laquelle on se juroit une alliance perpétuele; & ceux qui faisoient ces sermens s'appeloient *fratres jurati*.

Monstrelet nous apprend que le roi d'Arragon se fit frere d'armes du duc de Bourgogne par un simple traité. Les princes formoient dans l'éloignement leur contrat de *fraternité d'armes*, par des traités authentiques, suivant l'usage des temps. Ce fut par un acte semblable que le duc de Bretagne & le comte de Charolois devinrent freres d'armes l'un de l'autre. M. Ducange, dans sa *dissertation sur Joinville*, a raporté le traité de *fraternité d'armes* entre Bertrand du Guesclin & Olivier de la Marche, & celui que Louis XI & Charles, dernier duc de Bourgogne, firent ensemble.

On vit, à la vérité, le duc de Bourgogne violer les sermens de sa *fraternité d'armes* avec le duc d'Orléans; mais c'est un exemple très-rare, auquel on peut opposer celui du duc de Bretagne, long-temps ennemi irréconciliable du connétable Clisson. La haine de ce duc fit place aux sentimens de la *fraternité*, lorsqu'il fut devenu frere d'armes du connétable. Jamais amitié ne fut plus sincere que celle qui régna depuis entr'eux, jusqu'à la mort du duc de Bretagne : Clisson la lui continua encore après sa mort dans la persone de ses enfans; il fut toujours leur pere.

Au reste, les *fraternités* militaires donnoient à des seigneurs particuliers le moyen de faire des entreprises dignes des souverains. Lorsque la guerre ne les retenoit pas au service de leur monarque, ils s'associoient pour aller purger une province de brigands qui l'infestoient, pour délivrer des nations éloignées du joug des infideles, pour venger un prince opprimé, & détrôner un usurpateur. Enfin, comme les meilleures choses dégénerent, il ariva que les *fraternités d'armes* rendirent un grand nombre de seigneurs indépendans, & quelquefois rebelles.

Il ariva pareillement de là, que les *fraternités d'armes* contractées par des sujets ou des alliés de nos rois, firent naître des soupçons sur la fidélité de ceux qui avoient pris ces engagemens. Le roi de France, en 1370, témoigna son mécontentement de la conduite d'Ostrevant son allié, qui avoit accepté l'ordre de la jaretiere; & l'on ne fut pas moins scandalisé de voir le duc d'Orléans se lier en 1399 par une *fraternité d'armes* & d'alliance avec le duc de Lancastre, qui peu après détrôna Richard, roi d'Angleterre, gendre du roi Charles VI. Le crédit que donnoient ces sortes de sociétés étoit en effet d'une conséquence dangereuse pour le repos de l'état : on sait comment elles finirent dans ce royaume.

FREDEGAIRE dit le SCHOLASTIQUE, c'est-à-dire à ce qu'on croit, le savant, ou l'écrivain, est regardé comme le continuateur de Grégoire de Tours; il a fait d'abord un abrégé de l'ouvrage de cet évêque, dans lequel il ajoute quelquefois des faits omis par Grégoire de Tours : sa chronique, qui est proprement la continuation de Grégoire de Tours, s'étend depuis l'an 583, jusqu'à la quatrieme année du regne de Clovis II, petit-fils de Clotaire II. On croit qu'il écrivoit sous ce Clovis II, qui est mort vers l'an 655; on ignore d'ailleurs ce qu'il étoit. Hadrien de Valois, le pere le Cointe, & dom Ruinart, croient qu'il étoit de Bourgogne, parce qu'il commence sa chronique par les louanges de Gontran, roi de Bourgogne, & qu'en général, il leur paroît plus instruit des afaires de Bourgogne que des autres; mais ce n'est qu'une conjecture. Au reste son ouvrage est précieux, parce qu'il est nécessaire, *Fredegarius*, dit Hadrien de Valois, *ita est historiæ nostræ necessarius ut si tempora Clotarii minoris, Dagoberti & Clodovæi II nota habere volumus, prorsus eo carere non possimus*.

Lorsque Frédégaire lui manque en 642, il s'en plaint ainsi :

Fredegarius scholasticus nos in eo anno destituit historicus

historicus pro captu illorum temporum diligens, ut ætate, sic auctoritate, Gregorio proximus & in magna bonorum auctorum inopia utilis, ac necessarius, nec usquequaque contemnendus, cujus brevitas & cætera omnia vitia temporibus imputari debent.

Jules Scaliger, *lib. 6. de emendatione temp.* rend aussi un témoignage avantageux à *Frédegaire*.

Dom Ruinart, dans la préface de son édition de Grégoire de Tours, s'exprime ainsi: *Fredegarium magno in pretio apud viros eruditos habendum utpote vetustissimum, oculatum, & unicum, deficiente Gregorio, gentis nostræ historiæ scriptorem.*

FRÉDEGONDE, (*Hist. de Fr.*) une des femmes de la suite d'Audouere, premiere épouse de Chilpéric; elle fit répudier & enfermer Audouere; Chilpéric ayant ensuite épousé Galasonte ou Galsuinde, sœur de Brunehaut, on trouva Galasonte étranglée dans son lit, & Chilpéric épousa *Fredegonde*. Brunehaut poursuivit la vengeance de sa mort de sa sœur: ici commence la longue & funeste rivalité de *Frédegonde* & de Brunehaut. Chilpéric & *Fredegonde*, assiégés dans Tournay par Brunehaut & Sigebert son mari, alloient tomber entre leurs mains; *Frédegonde* envoie des assassins qui massacrent Sigebert, au moment où il recevoit l'hommage des sujets de Chilpéric, qu'il avoit subjugués.

Chilpéric avoit trois fils de la reine Audouere. Le premier fut tué dans le cours de cette guerre contre Sigebert; *Frédegonde* s'en applaudit en marâtre; la mort des deux autres fut plus particuliérement son ouvrage.

Chilpéric avoit aussi trois fils de *Frédegonde*; une maladie pestilentiele, qui ravageoit alors la France, les emporta tous les trois. Elle en eut un quatrieme; il mourut de même. Outrée de douleur, & la douleur devenant toujours fureur chez elle, elle se soulagea par des cruautés, elle voulut attribuer ses pertes à des sortiléges: il en coûta la vie à plusieurs femmes, dont quelques-unes furent brûlées, d'autres noyées; quelques autres, par une barbarie digne de ce temps-là & digne de *Frédegonde*, furent rouées. On ne peut se méprendre aux termes de Grégoire de Tours, *alias rotis, ossibus confractis innectit.*

Chilpéric fut assassiné à Chelles, en revenant de la chasse; le plus grand nombre des auteurs accuse de sa mort *Frédegonde* elle-même, qui, par un mot imprudent, lui avoit révélé par hazard son intrigue avec un amant nommé Landry, & qui avoit tout à craindre pour son amant & pour elle-même, si elle ne prévenoit les effets de la jalousie de Chilpéric.

Il ne lui manquoit plus que d'attenter à la vie de ses propres enfans; elle voulut étoufer Rigonte sa fille, en refermant sur elle avec violence un grand cofre dans lequel elle avoit la tête avancée. Des domestiques, accourus aux cris que poussoit une femme présente à ce spectacle, sauverent Rigonte.

La liste de ses crimes ne finiroit point: elle passa toute sa vie à aiguiser le fer, à préparer le poison contre Gontran son beau-frere, & souvent son bienfaicteur, contre Brunehaut, contre Childebert, fils de Brunehaut, & son neveu; contre Théodebert, fils de Childebert; enfin contre tous ses ennemis & ses parens. Ses complots, continuélement découverts, faisoient place, presque sans interruption à de nouveaux complots: (elle mourut l'an 597 couverte de gloire par ses succès, & d'opprobre par ses crimes. Il y a cependant apparence, que la haine publique exagéra beaucoup les vices & les maux attribués à *Frédegonde*.)

FRÉDÉRIC I. (*Hist. de Suede*) roi de Suede. Après la mort de Charles XII, la princesse Ulrique-Éléonore, sa sœur, fut placée sur le trône; elle avoit épousé *Frédéric*, prince héréditaire de Hesse-Cassel. Résolue de l'associer à sa courone, elle assembla les états l'an 1720, moins pour les consulter sur le choix d'un roi, que pour leur ordoner d'élire son époux: elle fut obéie; *Frédéric* fut couroné: la Suede n'eut pas lieu de s'en repentir. *Frédéric* étoit un prince généreux par penchant & par principe, ami de la vérité, ayant le courage de la dire, & celui de l'entendre, guerrier habile & ennemi de la guerre; il avoit eu part à la gloire de Charles XII, mais il en avoit gémi; il acordoit aux arts cette attention éclairée qui les dirige, & cette protection bienfaisante qui les encourage; laborieux, actif, son esprit ne quitoit les grands objets du gouvernement que pour se reposer sur les détails. Avare du sang des hommes, il préféroit la gloire de dicter de bonnes loix, à celle de gâgner des batailles. La paix conclue avec l'Angleterre, la Prusse, la Pologne & le Danemarck, fut son premier ouvrage. Mais Pierre le Grand n'avoit point encore oublié tous les maux que Charles XII lui avoit faits; Pultava ne l'avoit point assez vengé. On négocia la paix, & la conclusion du traité coûta cher aux Suédois: il fallut céder au czar la Livonie, l'Ingermanie, Wibourg & son territoire, la Carélie presque entiere, les îles d'Oësel, de Dragoë, de Maeu. Le czar, qui aimoit mieux vider ses trésors, que de céder ses provinces, ne restitua qu'une partie du duché de Finlande, & promit de payer au roi de Suede deux millions d'écus. Ce traité fut conclu en 1721, & dès 1722 les traces de la guerre furent presque entiérement éfacées par les soins de *Fréderic*. Le commerce reprit sa vigueur premiere; la licence du soldat ne troubla plus l'exercice du pouvoir législatif, & l'état recouvra son antique splendeur.

Frédéric cherchoit à rendre la Suede redoutable à ses ennemis; il faisoit fortifier les villes frontieres, établissoit dans les troupes une nouvele discipline, veilloit à l'exploitation des mines, il s'unissoit à la France & à l'Angleterre pour la défense commune, & ratifioit le traité conclu à Hanover l'an 1727. La Russie armoit depuis quelques années; la Pologne murmuroit; de légeres étinceles auroient alumé un grand incendie, si le sage *Frédéric* n'eût, par des négociations adroites, étoufé ces troubles dans leur naissance. Charles son pere, prince de Hesse-Cassel, étoit mort: le roi prit possession de ses états; & forma un conseil de régence, dont son frere Guillaume fut le chef. Mais, afin de veiller par lui-même au bonheur de ses premiers sujets, *Frédéric* appela près de lui quelques ministres hessois. En même temps il favorisoit l'établissement d'une compagnie pour le commerce des Indes; & pour encourager cette entreprise, il augmentoit sa marine, & faisoit de nouveles levées. Il fut tranquille spectateur des troubles de la Pologne, où quelques partis rapeloient le roi Stanislas, & renouvela l'alliance de la Suede avec la Russie, dont les mouvemens lui donnoient de l'ombrage, & sembloient tendre à une rupture. Cependant un nouveau palais, orné avec goût, mais sans faste, s'élevoit à Stockolm, & les plus habiles artistes accouroient du fond de l'Italie pour l'embélir.

Frédéric estimoit les François: lorsque le marquis d'Antin, qui avoit passé quelques jours avec son escadre dans le port de Stockolm, alloit mettre à la voile, le roi lui fit présent de son épée. „ J'espere, dit-il, que vous vous en „ servirez pour nous, si nous sommes ataqués, com„ me nous pour Louis XV, si on lui suscite quel„ que guerre „. *Frédéric* conclut en 1740 un traité d'alliance avec la Porte, sans doute pour intimider la cour de Russie qui paroissoit chercher à réveiller les anciens différents. Ce prince aimoit mieux contenir les Russes par une sage politique, que par la force de ses armes. Mais la nation plus impétueuse que lui, résolut la guerre dans une assemblée des états, tenue le 22 décembre 1740.

Le roi fut donc forcé d'applaudir lui-même au cri général du peuple; il voulut, malgré le poids des années, prendre le commandement de ses troupes: mais on s'opposa à cette résolution. Le comte de Lewenhaupt partit à la tête d'une armée, & le pacifique *Frédéric* dépêcha aussitôt le comte de Nolken pour entamer une négociation qui ne réussit pas. Cependant *Frédéric*, occupé du bonheur de son peuple, & de la splendeur de l'état, faisoit creuser des canaux, aplanir des montagnes, élever des manufactures. La guerre fut malheureuse, & les généraux Lewenhaupt & Budenbroek payerent de leur tête les fautes dont la fortune étoit peut-être responsable. Enfin la paix fut conclue en 1743; il fallut l'acheter encore par des cessions considérables, & la cour de Russie ne fit que de foibles restitutions.

Cependant la succession à la courone sembloit devoir alumer dans l'intérieur de la Suede des troubles plus funestes que ceux qu'elle avoit éprouvés sur ses frontieres. Après bien des débats, on élut Adolphe Frédéric II, duc de Holstein-Eutin, évêque de Lubec, & administrateur du duché de Holstein-Gottorp. C'étoit une sage précaution de désigner l'héritier du trône du vivant de *Frédéric I.* Celui-ci accéde à *la ligue de Francfort*, l'an 1744; mais de peur de déplaire aux états, il ne fit cette démarche qu'en qualité de landgrave de Hesse; l'alliance des cours de Stockolm & de Russie fut resserrée par un nouveau traité; on se promit des secours mutuels si l'une des deux puissances étoit ataquée. Un pareil traité fut conclu avec la Prusse, & les cours de Londres, de Pétersbourg, & les Provinces-Unies se hâterent d'opposer une ligue défensive à cette alliance. Cependant le roi faisoit défricher des déserts jusqu'alors incultes, attiroit dans ses états des juifs commerçans, & faisoit commencer un canal depuis Stockolm jusqu'à Gottenbourg. Ainsi les vaisseaux suédois n'étoient plus obligés de s'engager dans le sund, dont le péage fut si long-temps un sujet de guerre entre les deux courones de Danemarck & de Suede. *Frédéric* mourut l'an 1751, sans postérité. Dans un siecle de barbarie ce prince pacifique auroit joui pendant sa vie d'une foible renomée qui seroit morte avec lui; mais dans un temps où la raison a fait sentir aux hommes que le seul héros véritable est celui qui les rend heureux, le sage & bon *Frédéric* obtiendra une place parmi les plus grands princes. (*M.* DE SACY.)

FRÉDÉRIC AUGUSTE II, (*Hist. de Pologne*) électeur de Saxe, roi de Pologne. Il ne joua qu'un rôle obscur dans l'Europe, jusqu'à l'instant où il osa prétendre à la courone de Pologne. Jean Sobieski III. étoit mort en 1696. Peu s'en fallut que les troubles de l'élection, qui suivit sa mort, ne ruinassent la Pologne. L'irruption des Tartares, la révolte de Boguslas Baranowski, l'insolence des soldats qui ne pouvoient avoir tort que dans la forme, puisqu'ils demandoient leur paie, le dureté du sénat qui la refusoit, les intrigues des prétendans, le choc des cabales, mirent la république dans un état violent, qui fit craindre sa chute entiere. On compta jusqu'à douze concurrens, tous animés d'une haine réciproque, & d'une ambition exclusive. Parmi eux on distinguoit sur-tout le prince de Conti, & l'éloquence de l'abbé de Polignac lui gâgnoit plus de suffrages, que l'argent de ses rivaux ne lui en enlevoit. Il l'emportoit, si *Frédéric Auguste*, électeur de Saxe, ne se fût pas mis sur les rangs.

Ce prince promit de remettre la Pologne dans

l'état de splendeur où Jean Sobieski l'avoit laissée, de payer la solde des troupes, & de reprendre sur les Tartares tout ce qu'ils avoient enlevé à la faveur des troubles de la diete. Tout se soumit, & dès l'an 1698, il n'avoit plus de concurrens à supplanter.

Il crut justifier les hautes espérances qu'il avoit données aux Polonois, en portant la guerre au sein de la Livonie qui étoit tombée sous la domination suédoise. Il méprisa la jeunesse de Charles XII, qu'il voyoit menacé à la fois par les Danois, & les Moscovites; il se ligua avec eux pour l'accâbler, & cette conduite peu généreuse fut dans la suite la cause de sa perte. Le jeune héros força le roi de Danemarck à lui demander la paix, tourna ses armes contre les Moscovites, les tailla en pieces sous les murs de Narva qu'ils assiégeoient. *Auguste* n'abandona point le czar. Il resserra par un nouveau traité l'alliance qui les unissoit, marcha vers la Livonie, fut vaincu, & vit les Suédois conquérir d'un pas rapide la Courlande & la Lithuanie. La noblesse polonoise avoit laissé *Auguste* s'engager dans cette guerre, résolue de partager avec lui le fruit de ses victoires, & de lui laisser porter seul le fardeau de ses disgraces. Il n'avoit combatu qu'avec ses Saxons, & la république lui avoit refusé des troupes. Dès qu'on le vit malheureux & vaincu, on déclara que cette guerre étoit étrangere aux intérêts de la république; qu'il falloit fermer aux Saxons l'entrée de la Pologne; & on députa vers Charles XII, pour l'assurer que la nation ne partageroit point l'animosité du roi contre lui. Le jeune roi qui nourissoit contre *Auguste* un ressentiment qui ne s'éfaça jamais de son cœur, déclara qu'il ne donneroit la paix à la république, qu'après la chute de son ennemi, & que les Polonois n'avoient qu'à détrôner leur roi, ou le défendre. La noblesse offrit en vain sa médiation; l'empereur ne fut pas plus écouté. Charles vouloit disposer de la courone, & faire la loi dans l'Europe. Les plus profonds politiques ne pouvoient concevoir cette prétention dans un prince à peine âgé de vingt ans. *Auguste* tenoit des dietes, & déclaroit rebelles tous ses ennemis. Charles gâgnoit des batailles, prenoit des villes, & ne répondoit qu'avec son artillerie aux manifestes d'*Auguste*. Ce prince fit cependant un coup d'état, ce fut d'enlever les princes Jacques & Constantin Sobieski, qu'il soupçonoit de prétendre à la courone. Alexandre Sobieski lui donnoit encore de l'ombrage. Le refus qu'il fit de monter au trône dissipa ces alarmes; mais Charles y plaça Stanislas Leckzinski, palatin de Posnanie, qui fut élu l'an 1704.

Auguste assembla un grand conseil à Kamin, & déclara Stanislas rebelle, tandis que le général Lewenhaupt batoit les Saxons sur les bords de la Duna. Bientôt Charles parut à la tête de son armée; *Auguste* s'enfuit à Warsovie, où on le reçut avec cette pitié insultante, plus dure à supporter que le malheur même. Cependant Charles emporta Léopold d'assaut, & l'archevêque de cette ville sacra le nouveau roi en 1705. La Lithuanie le reconut; d'autres provinces, par affection pour sa persone, par la crainte de Charles XII, ou par d'autres intérêts, se soumirent à lui. *Auguste* assembloit toujours des dietes, & prenoit toujours dans ses manifestes le titre de roi, le seul bien qui lui restât en Pologne. Charles entra en Saxe. *Auguste* députa vers lui pour lui demander la paix; le roi de Suede exigea qu'il renonçât à la courone de Pologne, & qu'il lui livrât le Livonien Patkul, son plus zélé partisan. *Auguste* signa son abdication; Charles exigea qu'il félicitât Stanislas sur son avénement au trône, & le malheureux prince obéit. Après s'être sacrifié lui-même, il ne lui restoit plus qu'à sacrifier son ami. Patkul fut livré, & alla mourir en Suede au milieu des supplices. *Auguste* se renferma donc dans ses états; mais il ne perdit ni l'espérance de remonter sur le trône, ni le courage de le tenter. Charles s'achemina vers la Moscovie, il passoit à quelques lieues de Dresde, & vint presque seul rendre visite au prince qu'il avoit détrôné. *Auguste* n'osa se saisir de sa persone; il implora même sa clémence, & l'inflexible Charles lui fit la loi jusque dans son palais. Charles poursuivit sa route, la bataille de Pultava fut l'écueil de sa fortune; il s'enfuit en Turquie. *Auguste* rentra alors en Pologne; il ne lui en coûta pas plus pour renverser Stanislas, qu'il n'en avoit coûté à Charles XII pour le renverser lui-même. Il fut reconu & proclamé de nouveau par l'assemblée de Thorn en 1709.

Le palatin de Kiovie voulut faire un éfort en faveur de Stanislas. Mais des débris d'un parti dissipé furent aisément écrasés. Stanislas, prince philosophe, qui avoit accepté la courone sans la désirer, ne voulut point être le fléau de sa patrie. Il engagea lui-même ses partisans à se ranger sous les drapeaux de son ennemi, & alla en Turquie pour presser Charles XII d'abandoner le projet de détrôner de nouveau son concurrent. La mort de Charles XII en 1718, acheva de dissiper les inquiétudes que donnoit à *Auguste* la haine de ce jeune prince. Il ne se croyoit point assuré du trône, tant que son ennemi respireroit. Stanislas avoit renoncé à la courone, mais Charles pouvoit la placer sur une autre tête. *Auguste* se hâta de faire alliance avec la Suede, il fut reconu par la reine Ulrique, laissa à Stanislas les honeurs & le titre de roi, rendit aux partisans de ce prince leurs biens & leurs charges; après la mort du primat, il décora de cette dignité l'évêque de Warmie, & lui dit: „ vous savez quelle puissance est atachée „ à cette place, servez-vous-en pour le bien

„ de l'état, & ne faites rien pour mes inté„ rêts qui soit contraire à ceux de la répu„ blique „.

Malgré la soumission apparente des esprits, *Auguste* eut la douleur de voir la république refuser son suffrage au comte Maurice de Saxe, son fils naturel, élu duc de Courlande par les états du pays. Ce prince voulut maintenir son élection par la force des armes; & son pere, par complaisance pour la noblesse, fut contraint de se servir de toute son autorité contre un fils qu'il adoroit. Un nouveau sujet de chagrin pour lui, fut la mort de Jacques-Henri Flamming, le plus fidele de ses amis, son conseil, son guide, & son maître. Enfin il mourut lui-même l'an 1733. Digne rival de Stanislas, ce fut un prince doux, humain, sans faste dans les succès, sans bassesse dans l'adversité, courageux, mais peu actif, plus fait pour gouverner des états que pour les conquérir; ses peuples auroient été heureux, s'il l'eût été lui-même; il pardona à ses ennemis, & même à Stanislas. Un voyage qu'il fit au milieu des rigueurs de l'hiver pour régler des afaires d'état, accéléra sa mort. On voulut l'en détourner, on lui parla du péril où il exposoit sa vie. „ Je sai, répondit-il, que la mort m'arrê„ tera peut-être en chemin; mais entre l'in„ térêt de mes jours & celui de l'état, je ne „ dois point balancer „.

FRÉDÉRIC I, dit *Barberousse* (*Hist. d'Allemagne*) treizieme roi ou empereur de Germanie ou d'Allemagne, (ce dernier nom commençoit à sortir des limites de la Suabe) depuis Conrad I, vingtième empereur d'Occident depuis Charlemagne; naît l'an 1121, de *Frédéric*, duc de Suabe, & de Judith Guelphe, fille de Henri le noir, duc de Baviere; succede à son pere l'an 1147; est élu empereur, le 4 mars 1152, après la mort de Conrad III; meurt en 1190.

L'Empire, qui s'étoit afaissé sous Lothaire II & sous Conrad III, se releva tout-à-coup sous *Frédéric I*. Jamais regne n'eut des commencemens plus brillans & plus fortunés: il fut à peine monté sur le trône, que trois princes danois, Waldemar, Canut & Suénon, qui se disputoient la courone, le choisirent pour l'arbitre de leur destinée. Suénon obtint la préférence: il mit son royaume sous la protection de l'empereur & en reçut l'investiture par l'épée, suivant l'usage de la conférer aux rois: les ducs la recevoient par l'étendard, & les évêques par le sceptre, depuis le concordat de Henri V & de Caliste II. Suénon, après les cérémonies de l'investiture, porta l'épée de *Frédéric*, regardant comme un honeur de faire les fonctions de vassal. *Frédéric* étoit occupé à pacifier l'Allemagne, troublée par Henri le Lion, lorsqu'il apprit que plusieurs villes de Lombardie avoient formé une association pour secouer le joug de son obéissance. Cette nouvele redoubla son activité & lui donna des ailes: il passe les Alpes, prend Tortone, fait prendre treize officiers municipaux de Vérone, pour avoir osé lui fermer leurs portes; assiege Milan, & va à Pavie où il se fait couroner roi des Lombards. Rome étoit toujours partagée en deux factions qui se divisoient encore en plusieurs partis différens, & servoient d'alimens aux discordes des villes & des familles. Adrien IV, voulant réprimer la faction qui lui étoit contraire, l'appele à son secours, & va le recevoir à Sutrin. Adrien l'ayant sacré & couroné dans l'église de saint Pierre (18 ou 28 juin 1155,) il revient en Allemagne, & réprime les malversations exercées pendant son absence. Le comte Palatin du Rhin & l'archevêque de Mayence furent condamnés à la peine de cynéphorie, pour s'être fait la guerre: le Palatin subit l'arrêt, mais l'archevêque obtint grâce. Il obligea le duc de Pologne à lui livrer son frere en otage, & à payer le tribut de 500 marcs d'argent, auquel son duché étoit assujéti. L'empereur se rendit ensuite en Bourgogne; il possédoit cette province du chef de Béatrix de Bourgogne, qu'il avoit épousée l'année précédente (1156); des légats vinrent l'y trouver & le prierent de faire rendre la liberté à l'archevêque de Luden en Scanie, détenu prisonier par celui de Bremen. Le saint-pere lui demandoit cette grâce & *Frédéric* la lui accorda. Ensuite il fit ses préparatifs pour passer une seconde fois en Italie, afin d'y affermir de plus en plus sa domination. Les Polonois menaçoient de brouiller: il leur opposa le duc de Bohême, & pour se l'atacher, il lui donna le titre de roi. La qualité de roi que conféroient les empereurs étoit persónele, & ne passoit pas aux héritiers: c'est de là que l'on voit dans les commencemens, tantôt des ducs, tantôt des rois en Pologne, en Hongrie & en Bohême. Arivé en Lombardie, *Frédéric* soumit plusieurs villes, comme Milan, qu'il avoit menacée dans son premier voyage, & s'appliqua à la recherche de ses revenus: on prétend qu'il montoient à dix-huit millions d'Allemagne, somme prodigieuse pour ces temps, où l'on faisoit beaucoup avec peu d'argent. Il fit de nouveles loix, & décerna des peines contre quiconque oseroit les enfreindre: une ville étoit condamnée à cent marcs d'or; un marquis à cinquante; un comte à quarante: cette progression montre que le comte étoit au dessous du marquis. *Frederic* changea la formule du serment, qui permettoit aux arriere-vassaux de s'armer contre l'empereur, en faveur des vassaux directs. Les Pisans & les Génois, maîtres de la Sardaigne & de la Corse, furent contraints de lui payer mille marcs d'argent, par forme d'amende. Tant de fermeté affectoit sensiblement Adrien. Il se plaint de ce qu'il exige le serment de fidélité de la part des évê-

ques: & il alloit lancer les foudres de l'église, lorsque la mort le surprit. La mésintelligence, qui avoit été entre Adrien IV. & l'Empereur continua sous Alexandre III. son successeur. Ils en vinrent à une guerre ouverte, qui ne fut finie, qu'après la bataille, dans laquelle Othon son fils fut vaincu par les Vénitiens dans un combat naval. Venise, ou s'étoit retiré le Pape, fut choisie pour tenir le congrès: *Frédéric* s'y rendit. L'empereur rendit au Pape tous les honeurs qu'il avoit rendus à Adrien IV: il lui baisa les pieds, lui tint l'étrier, suivant l'usage introduit par Lothaire II. La paix fut jurée sur l'évangile le 24 Juillet 1177, & *Frédéric* promit de n'ataquer de six ans aucune ville d'Italie. Il tint parole: la treve expirée, il leur acorda une paix perpétuele, dans une diete tenue à Constance. Ses droits y furent réglés: & chaque ville consentit à être gouvernée par des vicaires ou des comtes, à la nomination de la cour. L'empereur leur acorda le droit d'entretenir des troupes, des fortifications, & des tribunaux pour juger en dernier ressort, jusqu'à la concurrence de cinquante marcs d'argent. Des députés de Venise signerent ce traité; mais on ne sait si c'étoit pour elle-même ou pour les terres qu'elle avoit dans le continent; peut-être aussi étoit-ce comme médiatrice entre le Pape & l'empereur; sa puissance & sa sagesse autorisent ce doute. *Frédéric* profita de cette paix pour assurer la courone à Henri, son fils aîné: il lui donna le titre de roi des Romains, qui se donnoit aux successeurs désignés & le conduisit à Rome pour le faire sacrer. Luce III se refusa à cette cérémonie, exigeant de l'empereur qu'il rétablît dans tous ses droits Henri le Lion, & réclamant la succession de Mathilde. Il se disposoit à l'excommunier, lorsque la mort le surprit. Urbain III s'apprêtoit à suivre le chemin qu'il lui avoit tracé; mais la perte de Jérusalem, que Saladin, le héros de son âge, venoit d'enlever aux chrétiens, changea ses sentimens. La nouvele de cette perte tourna toutes les pensées du Pape vers l'Asie, & le força de ménager l'empereur: il lui persuada qu'il ne pouvoit employer plus glorieusement la fin de son regne qu'à reprendre la ville sainte. On le regardoit comme le plus capable de tous les princes de la chrétienté, d'arrêter les progrès de Saladin qui, après avoir conquis Acre, Damas, Alep & Jérusalem, destinoit à son triomphe le roi Lusignan, son captif. *Frédéric*, ayant reçu la croix des mains des légats, fit publier une paix générale dans l'Empire, & mit au ban quiconque oseroit la troubler. Il partit pour l'Asie avec une armée de cent cinquante mille hommes: comme il doutoit de son retour, il partagea sa succession entre ses enfans, réservant l'Empire à Henri son aîné, déja roi des Romains. *Frédéric* dirigea sa route vers l'orient, & surmonta tous les obstacles que lui opposa l'empereur grec (Isaac l'Ange), qui le regardoit comme un prince armé pour lui ravir son trône. Arivé sur les bords de l'Hellespont, il chasse les Turcs qui prétendent lui en disputer le passage; bat sous les murs d'Icone le plus puissant soudan du pays, & entre dans la Cilicie, où il meurt pour s'être baigné dans le Cidnus, de la maladie qui, quinze siecles auparavant, avoit presque coûté la vie à Alexandre, prince qui, avec une foible partie de la Grece, avoit conquis le plus grand empire du monde, dans un pays où l'Europe conjurée ne put conserver une seule province.

Fréderic eut deux femmes, Adele ou Adélaïde de Volbourg, qu'il répudia comme étant sa parente, quoiqu'il ne l'eût épousée qu'avec dispense; Béatrix de Bourgogne, qu'il épousa du vivant de cette princesse, eut cinq fils & deux filles, savoir, Henri VI qui régna; *Frédéric* qui fut duc de Suabe, acompagna son pere dans la croisade, & mourut à Acre ou Ptolémaïde; Conrad qui fut duc de Franconie & de Suabe, après la mort de son frere *Frédéric*; Othon, le quatrieme, eut le comté de Bourgogne; Philippe, le cinquieme, n'eut aucun apanage, c'est le même qui fut élu pour succéder à Henri VI; Sophie, l'aînée des deux princesses, épousa Conrad, marquis de Misnie; Béatrix, la cadete, fut abbesse de Quitesbourg. Il mourut le 10 Juin 1190, après un regne de 37 ans.

Frédéric II, de la famille de Suabe, (*Hist. d'Allemagne*) roi de Sicile, de Naples & de Jérusalem, seizieme roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, vingt-unieme empereur d'Occident depuis Charlemagne, né en 1193, de Henri VI & de Constance de Sicile, élu empereur en 1212, mort en 1250.

Fréderic avoit à peine quatre ans, lorsqu'il perdit Henri VI son pere, qui, pour lui préparer une voie à l'empire, l'avoit fait reconoître roi des Romains (en 1196); mais ce titre ne lui fut d'aucun secours. Les états avoient forcé Philippe, son oncle & son tuteur, de recevoir la courone pour lui-même. Ce jeune prince, ainsi exclu du trône, se retira en Sicile, qu'il gouverna comme roi feudataire du saint-siége, sous la tutele & la régence de l'impératrice Constance sa mere. Cette princesse inspira à son pupille l'amour des vertus, & lui fit sentir de bonne heure qu'il étoit destiné aux grandes choses. Le jeune *Frédéric* étoit doué des plus heureuses qualités: il joignoit à une mémoire prodigieuse, la passion de tout savoir. À peine sorti de l'enfance, il possédoit la plupart des langues anciennes & modernes: il parloit avec une extrême facilité le grec le latin, le turc, le françois. Tant qu'il fut incapable de rien exécuter par lui-même, l'im-

pératrice sa mere le retint loin des orages; & Philippe, qu'elle eût pu traiter d'usurpateur, n'éprouva aucune contradiction de sa part. Cette princesse, en mourant (en 1200), fit un grand trait de politique, en confiant au Pape la régence du royaume de Sicile & la tutele de son fils. Elle avoit lieu de croire que la reconoissance parlant au cœur d'Innocent III, ce pontife mettroit une partie de sa gloire à travailler à la grandeur de son pupille. Le Pape oublia sa haine contre les Suabes, dès qu'il se vit le protecteur & le pere du chef de cette illustre famille. Othon IV. l'ayant mécontenté il fit souvenir les Impériaux de la foi qu'ils avoient jurée à *Frédéric* II, dans son berceau. Philippe Auguste, ennemi de la maison de Saxe, alliée de celle d'Angleterre, acheva la révolution qui força Othon de descendre du trône & de se retirer dans ses états héréditaires de Brunswick, où il vecut oublié. *Frédéric II.* ne fut pas plutôt monté sur le trône impérial, qu'il manifesta sa reconoissance envers le pontife: il consentit à se croiser & à donner au saint-siége les allodiaux de la comtesse Mathilde. Honorius III, successeur d'Innocent, obtint la rénonciation au mobilier des évêques défunts, & au revenu des évêchés pendant la vacance. Cependant ces complaisances n'étoient pas entiérement désintéressées, la plupart de ces concessions précéderent son couronement à Rome: il avoit lieu de craindre que le pape ne refusât son ministere à cette cérémonie: d'ailleurs, Othon IV respiroit encore: le couronement se fit avec la pompe & les usages ordinaires. La mésintelligence de *Frédéric* & d'Honorius ne tarda pas à éclater. Les démêlés du Pape avec *Frédéric* continuerent jusqu'à l'occasion de son second mariage. Après la mort de Constance son épouse, *Frédéric* épousa le 22. Juin 1222. Yolande fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, & promit de partir pour la Terre-Sainte dans deux ans à commencer au mois d'août 1225. On fit pour cela de grands apprêts, & on s'embarqua le 19 septembre 1227, au port de Brindes, acompagné de Louis dit le saint, landgrave de Thuringe; mais après trois jours de navigation, étant tombé malade, il changea de route, & prit terre à Otrante. A cette nouvele, quarante mille croisés, qui étoient déja partis, retournerent dans leurs maisons; ceux qui étoient prêts à partir changerent aussi d'opinion, & le pape Grégoire qui avoit succédé à Honorius III. excommunia *Frédéric*. Celui-ci attira dans son parti les comtes de Frangipani, & ataqua l'état de l'Église avec une armée composée la plupart de Sarazins, qu'il avoit transportés de la Sicile dans la Pouille. Le pape lui opposa ses troupes, & un secours considérable qu'il tira des villes de Lombardie. Quelque temps après, le 11 août 1228. *Frédéric* partit pour la Terre-Sainte. Il trouva le patriarche de Jérusalem, & les grands-maîtres du temple, & de l'hôpital de saint Jean qui refuserent de lui obéir, & l'armée chrétiene, commandée par Henri duc de Limbourg, ne reçut les ordres des lieutenans impériaux, que de la part de Dieu, & de la Chrétienté. Les chevaliers teutoniques, les Génois, les Pisans, les Allemands, & les Vénitiens étoient en secret du parti de *Frédéric*. Il fit la paix le 18. février 1229. avec Melédin, Soudan de Babylone. Les conditions en furent honorables. Le Soudan lui remit tous les chrétiens ses captifs, & lui donna les villes de Jérusalem, de Bethléem, de Nazareth, de Throon, & de Sidon, avec ses dépendances. L'Empereur promit au Soudan la tolérance de son culte, & qu'il n'assisteroit ni ceux d'Antioche, ni ceux de Tripoli. Le lendemain *Frédéric* alla visiter le Temple de Jérusalem, où il se courona lui-meme, les prélats ayant refusé de préter leur ministere à cette cérémonie. Les Templiers, & les chevaliers de saint-Jean de Jérusalem reclamerent hautement contre le traité de *Frédéric*, lequel à son retour de Syrie, se saisit des biens qu'ils avoient dans ses états. Il reprit en quinze jours toutes les places qu'on lui avoit prises, & conquit ensuite la Romagne, la Marche d'Ancône, le Duché de Spolette, & de Bénévent; puis il assiege Rome, où étoit le pape, & content de l'avoir étoné, il se retira dans Capoue. L'année suivante (1230) il fit la paix avec le pape, & promit de rendre les biens à l'Église. Il se rendit en Allemagne, il fit condamner à une prison perpétuele Henri son fils aîné, parce qu'il s'étoit mis à la tête de ses ennemis. Il repassa les monts avec cent mille hommes, vainquit les Milanois, soumit la Sardaigne, triompha des forces de Venise, & de Gênes, se rendit maître du Duché d'Urbin, de la Toscane & vint assiéger Rome (en 1240). La plupart des villes d'Italie se diviserent en deux factions, qui donnerent commencement à celles qui désolerent si long-temps l'Italie sous le nom des *Guelphes*, & des *Gibelins*. Grégoire voulut faire assembler un concile à Rome. Les Prélats de France, d'Angleterre, & d'Espagne, s'embarquerent à Gênes, & *Eric*, ou *Henri*, roi de Sardaigne, fils *naturel* de Frédéric, atendit les Galeres vers Pise, en prit vingt-deux, en coula trois à fond, & envoya prisoniers à son pere les Prélats, avec trois cardinaux légats du pape, qui en mourut de déplaisir. Innocent IV qui lui succédoit, après la mort de Céléstin IV qui ne fut pape que 18 jours, craignant les forces de l'Empereur, se retira en France, & convoqua (en 1245) un concile général à Lyon, dans lequel Frédéric fut excommunié. Celui-ci écrivoit une lettre au roi saint Louis dans laquelle il se plaint de sa

condamnation, & il mourut à Fiorenzuola dans la Pouille en 1250 à l'âge de 57 ans. Ce Prince étoit savant, il fit traduire du Grec en latin, divers livres, particuliérement d'Aristote, & donna de grands priviléges aux Universités. (Π).

Il eut six femmes, Constance d'Aragon; Yolande de Brienne; Agnès, fille d'Othon, duc de Moravie, celle-ci fut répudiée; Rutine, fille d'un autre Othon, comte de Wolferzhausen; Isabelle, fille de Louis, duc de Baviere; & Mathilde, fille de Jean, roi d'Angleterre. La premiere donna le jour à Henri, qui périt dans les prisons pour s'être révolté; la seconde eut Conrad IV, & Jordan, mort en bas âge; Mathilde lui donna un fils nommé *Henri*, qui fut désigné roi de Jérusalem, & mourut empoisoné. On ne sait de laquelle de ses femmes il eut Marguerite, femme d'Albert le dénaturé, & Constance, femme du landgrave de Hesse: Blanche, marquise de Montferrat, lui donna trois fils naturels, Mainfroy, prince de Tarente; Entius, roi de Sardaigne; & Frédéric, prince d'Antioche.

Frédéric III, dit *le Bel* (*Histoire d'Allemagne.*) n'est point compté parmi les empereurs par les meilleurs chronologistes. Il étoit fils de l'empereur Albert I, & de l'impératrice Élisabeth, fille de Maynard III, comte du Tirol. Il disputa le trône impérial contre Louis de Baviere, qui le vainquit, & le fit prisonier à la sanglante journée de Mulhdorff, dans le diocèse de Saltzbourg. Le vainqueur l'enferma dans le château de Traunitz, d'où il sortit en 1325. On dit qu'il n'obtint sa liberté, qu'en faisant le sacrifice de ses droits; mais les historiens d'Autriche prétendent, que le traité portoit que les deux princes partageroient la suprême autorité. Louis, content de l'avoir dépouillé de toute autorité, lui permit de porter le titre d'empereur, ce qui n'est pas sans exemple. On a vu plusieurs princes dégradés, conserver les titres pompeux qui convenoient à leur premiere fortune. Il mourut en 1330, & on ignore quel fut le genre de sa maladie. Des écrivains, dirigés par la haine, ont dit qu'il périt rongé par les vers; d'autres, qui se plaisent à mettre par-tout du merveilleux, qu'il fut empoisoné par un philtre amoureux.

Frédéric IV, (c'est celui qu'on appele le plus communément *Fréderic* III) successeur d'Albert II, (*Histoire d'Allemagne*) vingt-neuvieme empereur depuis Conrad I. Ce prince, dit *le Pacifique*, naquit l'an 1415, d'Ernest, cœur de fer, duc d'Autriche, de la branche de Stirie & de Zimbourg de Mazovie. Le nom d'*Ernest* est fort ancien dans les annales de l'Empire: on voit des ducs de ce nom, sous Louis le Débonaire, élevés aux premiers emplois. *Fréderic* n'obtint la courone impériale qu'au refus de Louis III, landgrave de Hesse. Ce temps étoit fécond en actions héroïques, & Louis ne fut pas le seul qui résista aux attraits d'une courone. Albert, duc de Baviere, renvoya à Ladislas, fils de l'empereur Albert, né depuis la mort de ce prince, celle de Bohême que lui offroient les états de ce royaume. Cet exemple de générosité fut suivi par *Frederic IV*; il refusa la même courone, & se chargea de la tutele du jeune prince, qu'il fit élever à sa cour avec un soin paternel.

Il épousa la princesse Éléonore fille d'Éduard, & niece d'Alphonse, roi de Naples & d'Aragon; il s'atacha à dissiper les factions qui se formoient dans son état; & lorsqu'il se vit contraint à prendre les armes, il se contenta de punir les plus rébelles. Il aimoit le repos, & dissimula avec tout le soin les sujets de plainte que lui donnerent ses ennemis. Cet empereur convint avec les légats du pape du concordat de la nation Germanique; il confirma la bulle d'or; & pour retrancher le grand nombre de procès, qui s'étoient introduits dans la Justice avec le Droit Romain, il fit imprimer le Code des fiefs. Quelque inclination que *Frédéric* eût pour la paix, l'Allemagne ne fut jamais si cruélement déchirée par les guerres civiles, & par les armes des étrangers, que sous son empire. Il n'oublia rien pour faire en sorte qu'Amédée élu par le concile de Bâle en 1439, sous le nom de Félix, renonçât au pontificat, & il en vint à bout en 1447. Le pape & lui proposerent souvent d'entreprendre la guerre contre les Turcs, qui affligeoient les Chrétiens; mais ces projets n'eurent point de suite. *Frédéric* passa en 1488. en Flandre, au secours de Maximilien I, son fils, qui avoit épousé l'héritiere de Bourgogne. Il mourut à Lintz l'an 1493; il étoit dans la soixante-dixieme année de son âge, & la cinquante-quatrieme de son regne. Il eut de l'Impératrice Éléonore, Maximilien qui lui succéda à l'empire, deux fils qui tous deux moururent au berceau, & une fille appelée Cunegonde, qui épousa Albert-le-sage, duc de Baviere. (Π)

FRÉGOSE (*Hist. de Gênes*) illustre famille Génoise, rivale de celle des Adorne, (*voyez* Adorne) elle a fourni à Gênes un grand nombre de doges en différens temps.

En 1444, les Génois, qui s'étoient déja plusieurs fois donnés à la France du temps de Charles VI, parurent vouloir revenir à elle, mais ce n'étoit qu'un artifice de Jean *Frégose*, qui voulant enlever la seigneurie à Barnabé Adorne, se servit de l'argent & des armes des François & leur manqua de parole. En 1515, lorsque François I préparoit tout pour la conquête du Milanès, il traita secrétement par le ministere du connétable de Bourbon avec Octavien *Frégose*, alors doge de Gênes, qui remit la cité de Gênes entre les mains du roi de

France, changea le titre de doge en celui de gouverneur perpétuel pour le roi, & reçut garnison françoise, moyénant une compagnie de gendarmerie, l'ordre de saint Michel, & une forte pension pour lui; beaucoup de bénéfices pour Frédéric son frere, archevêque de Salerne, & le rétablissement des priviléges des Génois, abolis par Louis XII. Lorsqu'en 1522, les François perdirent Gênes, Octavien *Frégose* fut pris dans son lit par le marquis de Pescaire. Les *Frégoses* resterent atachés à la France. César *Frégose* étoit un de ces deux ambassadeurs que François I envoya à Venise & à Constantinople en 1541. On voit encore sous les regnes suivans, les *Frégoses* servir dans les armées françoises.

FREIND, (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) savant médecin anglois, & homme de lettres très-instruit. À son retour en Angleterre, après avoir voyagé avec fruit & avec gloire en Espagne & en Italie, il fut mis à la tour de Londres, sur un soupçon, sans aucun fondement, d'intelligence avec les ennemis de l'état, ou seulement d'intérêts & de vues opposées au ministere; il y resta six mois, sans que le ministre, auteur de sa détention, voulût avouer son tort & lui rendre justice; heureusement ce ministre tomba malade, & ne crut pas pouvoir se passer des soins du docteur Méad; ami & confrere de *Freind*. Méad déclara, sans détour, au ministre qu'il n'avoit nul désir de rendre la santé à un ministre injuste, sous lequel des hommes du mérite & de la probité de son ami *Freind* n'étoient pas assurés de la liberté; le ministre n'eut rien de plus pressé que d'ouvrir les portes de la tour à l'ami du docteur Méad; & alors ce médecin le guérit. *Freind* devint premier médecin de la princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre. Il mourut à Londres en 1728. Il étoit né en 1675. Il fut un des membres distingués de la société royale de Londres. On a de lui des ouvrages célebres. Une *histoire de la médecine, depuis Galien jusqu'au quatorzieme siecle*. Ce livre a été traduit de l'Anglois en François par M. Noguez en 1728. *L'Emmenologie*, ou *traité de l'évacuation ordinaire des femmes*, traduit en françois par M. Devaux en 1730. Un *traité de la fievre*, &c. Tous les ouvrages de *Freind* ont été recueillis à Londres en 1733, à Paris en 1735. Il est regardé comme l'Hyppocrate de l'Angleterre.

FREINSHEMIUS, (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) savant connu par ses supplémens à Tite-Live & à Quinte-Curce, moins heureux dans ceux qu'il voulut faire à Tacite. Il a d'ailleurs commenté divers auteurs latins. C'étoit un homme d'une grande & saine littérature, très-savant dans les langues, tant ancienes que modernes. Né en 1608, à Ulm dans la Suabe, il fut appelé par l'université d'Upsal: la reine Christine le fit son bibliothécaire & son historiographe; il fut obligé de renoncer à tous ces avantages, le climat de Suede étant trop contraire à sa santé. Il retrouva dans son pays un bienfaicteur utile, ce fut l'électeur palatin, mais il jouit peu de ses bontés, étant parti d'Upsal en 1655, & étant mort en 1660.

FREIRE DE ANDRADA, (HYACINTHE) (*Hist. litt. mod.*) abbé portugais, distingué par son atachement à la maison de Bragance, dans le temps où le roi d'Espagne étoit le maître du Portugal. Obligé alors de s'expatrier, il revint après qu'en 1640 on eut mis Jean de Bragance sur le trône. Le nouveau roi, pour récompenser son zele, lui offrit l'évêché de Viseu qu'il refusa. Sa vie de Dom-Juan de Castro, passe pour un des livres les mieux écrits en Portugais; on a de lui aussi des poésies portugaises assez estimées; sous un extérieur léger & avec un enjouement qui tenoit de la boufonerie, c'étoit un homme de bien. Il avoit dans l'amitié le double courage de reprendre ses amis en face & de les défendre toujours dans l'absence. Ses amis disoient souvent: *il m'a bien grondé*, & on leur répondoit toujours: *il vous a bien défendu*. Né à Beja en Portugal en 1597; mort à Lisbonne en 1657.

FREMINVILLE, (EDME DE LA POIX DE) (*Hist. litt. mod.*) bourguignon, bailli de la police, auteur de la *pratique des terriers* & du *dictionaire de la police*, fait d'après le traité de Mare. Né en 1680; mort le 14 novembre 1773.

FRENICLE, (*Hist. litt. mod.*) Nicolas & Bernard, ce dernier distingué par le nom de *Frenicle* de Bessy. Le premier fut un mauvais poëte du dix-septieme siecle; mort doyen de la cour des monoies; le second fut arithméticien habile, ami de Descartes. Le premier, mort après 1661; le second en 1675. Celui-ci étoit de l'académie des sciences encore naissante.

FRERET (NICOLAS) (*Hist. litt. mod.*) fils d'un procureur au parlement, fut d'abord destiné au bâreau par ses parens; il plaida, & plein d'estime pour la jurisprudence, il voulut l'aimer.

Il n'y parvint pas, mais enfin il fit des commentaires sur la coutume de Paris; ayant enfin obtenu la liberté de suivre ses goûts, il se livra tout entier à la littérature. Il fut reçu à l'académie des belles lettres, le 23 mars 1714. Le premier mémoire qu'il y lut, rouloit sur l'*origine des François*; ce qui excita contre lui une persécution, qu'il ne pouvoit pas prévoir.

Lorsque le roi Louis XV, alors âgé de neuf ans, voulut bien se rendre, le 24 Juillet 1719, à une des assemblées de l'académie des belles lettres, M. *Fréret* qui étoit en tour de lire, dit l'historien de l'académie, „ traita un sujet „ aussi heureusement adapté à l'occasion pré-

„ sente

„ fente que s'il eût été choisi exprès pour le „ raport qu'il avoit au goût & aux amusemens „ de sa majesté „. C'est une dissertation très-curieuse sur l'origine du jeu des échecs.

La chronologie & la géographie doivent à M. *Fréret* des progrès considérables. Il est principalement célebre par la premiere, & quant à la seconde, il s'est trouvé parmi ses papiers treize cent cinquante-sept cartes géographiques, toutes de sa main, indiquant des erreurs à réformer, ou des idées plus exactes à établir sur ce qui concerne la Gaule, l'Italie, la Grece, les îles de l'Archipel, l'Asie mineure, l'Arménie, la Perse & l'Afrique. Il étoit très-savant dans les langues, & telle étoit son ardeur pour s'instruire, qu'il avoit voulu entreprendre le voyage de la Chine, uniquement pour aprofondir l'histoire de ce pays; il s'instruisit du moins & de cette histoire & de la langue chinoise autant qu'il étoit possible de le faire à Paris. Il mit à contribution tout le savoir d'un lettré chinois, Arcadio Hoang, que M. de Lionne, évêque de Rosalie, avoit amené à Paris en 1712.

Aucun academicien n'a autant enrichi le recueil de l'académie, aucun secrétaire n'a moins avancé ce recueil; d'autant plus négligent secrétaire, qu'il étoit académicien plus ardent, plus laborieux, plus universel, plus occupé de toutes sortes de sujets, il produisoit toujours, & ne publioit point les productions de ses confreres. Un panégyriste, dit M. de Bougainville, trouveroit aisément des raisons pour l'excuser, „ pour nous qui sommes historiens, ajoute-t-il, nous dirons simplement qu'il eut tort „. Mais quels torts ne seroient pas avantageusement couverts par cette universalité de travaux & de connoissances? Indépendament de toutes celles que supposent la variété, l'abondance & la difficulté des sujets traités dans ses différens mémoires, celles qu'on découvroit en lui chaque jour par la seule conversation, suffiroient pour former plusieurs savans: il avoit fait une étude particuliere de la tactique des anciens; il s'occupoit avec plaisir de l'histoire naturele & du détail des arts; „ il savoit assez de géo- „ métrie pour devenir physicien; il auroit pu „ comparer entr'elles les mœurs & les loix de „ toutes les nations; il étoit très-versé dans „ l'histoire & la littérature moderne; il con- „ noissoit tous les romans & les théâtres de „ presque tous les peuples, comme si ses lectu- „ res n'avoient jamais eu d'autre objet. Tous „ les ouvrages dramatiques, anciens, moder- „ nes, françois, italiens, anglois, espagnols, „ étoient présens à sa mémoire. Il faisoit sur „ le champ l'analyse d'une piece de Lopès de „ Vega, comme il auroit fait celle d'une tra- „ gédie de Corneille, & l'on étoit surpris de „ s'entendre raconter les anecdotes littéraires „ & politiques du temps, par un homme que „ les Grecs, les Romains, les Celtes, les Chi- „ nois, les Péruviens auroient pris pour leur „ compatriote & leur contemporain „.

Cet homme avoit, pour ainsi dire, le génie de l'érudition; ses connoissances n'étoient jamais isolées, il savoit les enchaîner les unes aux autres, de maniere qu'elles s'entresecouroient toutes au besoin, & qu'elles ne formoient, en quelque sorte, qu'un tout.

Ce savant, l'un des plus extraordinaires qui aient paru dans les lettres, étoit né à Paris le 15 février 1688; & y mourut le 8 mars 1749. On lui reprochoit de l'intolérance & trop d'ardeur pour la dispute. Un homme d'esprit a dit de lui, *qu'il avoit toujours raison, quand il parloit le premier*. „ Quoique sensible à la „ contradiction, dit M. de Bougainville, il „ n'avoit pas sur lui-même assez d'empire pour „ l'épargner aux autres. Il est vrai que, quoi- „ que les hostilités parussent toujours commen- „ cer de sa part, il étoit le plus souvent sur „ la défensive, lors même qu'il sembloit atta- „ quer „.

FRESNE (LE MARQUIS DE) (*Hist. mod.*) avoit enlevé Marie-Élisabeth Girard du Tilley, fille d'un président de la chambre des comptes; un valet-de-chambre déguisé en prêtre les avoit mariés.

Il se fit un accommodement entre les familles, & le président consentit à donner sa fille au ravisseur, pourvu que le mariage se fit dans les formes; le marquis se dégoûta d'elle quand elle fut sa femme; il entreprit un voyage à Constantinople, il la mit de ce voyage, & elle eut lieu de penser que son dessein étoit de la vendre comme esclave pour être renfermée dans quelque sérail d'où on n'auroit plus entendu parler d'elle. Un voiturier, à qui elle confia ses craintes, lui procura le moyen de se sauver dans les états du duc de Savoye; il la rejoignit, & il se fit un nouvel accommodement, par lequel sa femme lui fut remise, à condition qu'il en répondroit au roi de France & au duc de Savoye. Revenue en France, elle plaida en séparation, & fut séparée par sentence du 17 mai 1673, confirmée par arrêts du 30 août 1675, & du 22 août 1680. C'est sur cette aventure que Gatien de Courtils a fait le roman intitulé: *La marquise de Fresne*.

FRESNE, (ABRAHAM-ALEXIS QUINAULT DU) (*Hist. litt. mod.*) acteur célebre, fils & frere d'acteurs & d'actrices célebres, fut formé par Ponteuil. Il débuta le 7 octobre 1712, & mourut en 1767, long-temps après sa retraite du théâtre. Peut-être d'autres acteurs l'ont-ils égalé pour le talent, mais nous avons toujours entendu ses contemporains regreter sa figure, sa taille, sa voix, son air noble, tous ses avantages extérieurs. On lui reprochoit, comme à Baron, beaucoup d'orgueil & de vani-

té. On a retenu de lui ce mot : *On me croit heureux : erreur populaire ! Je préférerois à mon état celui d'un gentilhomme qui mangeroit tranquillement douze mille livres de rente dans son vieux château*. On a beaucoup cité ce trait comme ridicule ; & il est au moins dans la forme ; cependant il est certain que si un gentilhomme qui vit obscur dans sa terre, n'a pas renoncé au bonheur, si même il a pris la route la plus courte & la plus sûre pour y parvenir, il a entiérement renoncé à la gloire ; ce qu'on ne peut pas dire d'un acteur, ni de quiconque se produit en public. De plus, il est certain encore qu'il faut opter entre le bonheur & la gloire, l'un qui dépend principalement de nous, l'autre qui dépend principalement des autres. Jamais celui qui fait de la gloire son unique ou son principal objet, n'aura satisfaction entiere. L'opinion publique est trop incertaine, trop vacillante, trop sujete à révolutions.

Sic leve, sic parvum est, animum quod laudis avarum
Subruit aut reficit ! valeat res ludicra, si me
Palma negata macrum, donata reducit opimum.

Le mot de du *Fresne* disoit tout cela, mais c'étoit trop le dire en homme qui met son état au dessus de tout, & ceux qui en ont tant ri, partageoient peut-être plus qu'ils ne le pensoient, le préjugé très-injuste, qui met cet état au dessous de tout.

Un ridicule de du *Fresne* plus condamnable, parce qu'il est immoral, c'est qu'il se croyoit d'une nature supérieure à celle des autres hommes ; il ne parloit que le moins qu'il pouvoit, & que pour la nécessité du commandement, à ses domestiques, & aux gens de travail & de peine. *Qu'on paye ce malheureux*, disoit-il, en parlant d'un fiacre ou d'un porteur de chaise ; le plus souvent il se contentoit de faire un signe, ce n'étoient pas pour lui des hommes, & il eût cru s'avilir en les traitant comme tels.

FRESNE, (DU) CANGE (CHARLES) (*Hist. litt. mod.*) trésorier de France à Amiens, un des plus savans hommes que la France ait produits, & un des plus aimables. Toujours occupé des études les plus seches & les plus fatigantes, on le voyoit toujours sortir de son cabinet avec l'air le plus serein & se prêter à toutes les distractions de la société, comme s'il n'avoit eu rien à faire. Quand on lui témoignoit quelque crainte de le détourner de ses études : *Non*, disoit-il, *c'est pour mon plaisir que j'étudie, non pour être à charge à moi-même & aux autres.*

C'est par ses glossaires de la basse latinité, & de la langue greque du moyen âge, par son édition de Joinville, & par son histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois, qu'il est principalement célebre ; mais on a de lui beaucoup d'autres ouvrages, toujours remplis de la plus vaste érudition. Il mourut en 1688. Il étoit né à Amiens en 1610. Son nom manque à la liste de l'académie des inscriptions & belles-lettres.

FRESNE (DE). *Voyez* FORGET.

FRESNOY, (CHARLES-ALPHONSE DU) (*Hist. litt. mod.*) peintre & poëte ; nous le considérons ici principalement comme poëte. Cependant s'il a fait un bon poëme latin sur la peinture, c'est comme peintre & non pas comme poëte, cet ouvrage renferme les meilleurs préceptes de l'art, mais il offre peu de poésie. C'étoient des especes de vers techniques sur son art, qu'il composoit pour son usage, & qui se trouverent former un bon poëme didactique ; le poëme latin de l'abbé de Marsy & le poëme françois de M. Watelet sur le même sujet ont bien plus d'agrément ; celui de M. Lemierre a bien plus de verve & de poésie.

Fils d'un apothicaire de Paris, Alphonse du *Fresnoy* fut destiné à la médecine ; il y renonça pour se livrer à la poésie & à la peinture, arts liés par des raports si intimes, qu'ils semblent n'exiger qu'un même goût & un même talent.

Refert par amula quaque sororem,
Alternantque vices & nomina,

dit du *Fresnoy* lui-même dans son poëme. Il fut ami de Mignard, qui, comme lui, avoit sacrifié la médecine à la peinture ; on trouve qu'il cherchoit le Carrache dans le goût du dessein & le Titien dans le coloris ; ses ouvrages se réduisent à quelques tableaux d'autel, à quelques paysages, à deux plafonds, l'un à l'hôtel d'Armenonville, l'autre au Raincy. Félibien parle d'un très beau tableau de du *Fresnoy*, que possédoit alors M. Passart, maître des comptes & que nous avons vu depuis chez M. de Mairan. Il représente un sacrifice devant un tombeau, vers lequel s'avance tristement une femme d'Athénes ; ce tombeau renfermoit les cendres de son amant ; l'urne, par une expression prodigieuse de tendresse, vomit des flammes à son aspect ; l'athéniene tombe éplorée entre les bras des femmes qui l'acompagnent : son désespoir & l'étonement des assistans sont exprimés avec beaucoup de force & de vérité. On fait honeur encore à du *Fresnoy* de la pensée du beau tableau de la peste d'Épire, qui est chez le roi ; mais il est plus connu comme auteur du poëme sur la peinture. Ce poëme contient en effet toute la théorie de l'art ; on y trouve dans un espace de 548 vers, une foule de préceptes propres à diriger la main de l'artiste sans la gêner, à éclairer son génie sans l'intimider ni le captiver.

Nec mihi mens animusve fuit constringere nodos
Artificum manibus . . .
Indoctis ut vigor inde potens obstrictus hebescat

Normarum numero immani, geniumque moretur,
Sed rerum ut pollens ars cognitione, gradatim
Natura sese insinuet, verique capacem
Transeat in genium, geniusque usu induat artem.

Le plan général de ce poëme est tout tracé, par la distribution de l'art dans ses trois parties principales, l'invention, le dessein, le coloris. On enseigne dans la premiere ce qui concerne le choix du sujet, l'économie de tout l'ouvrage, la science du costume. La seconde apprend à varier les figures & les atitudes, à grouper avec grâce & sans confusion, à ménager au tableau un juste équilibre, à présenter toujours l'objet principal dans un beau jour, à bien unir les membres avec les draperies, à observer toutes les proportions, sur-tout à bien exprimer les passions, l'un des plus difficiles talens du peintre.

Corde repostos
Exprimere affectus, paucisque coloribus ipsam
Pingere posse animam, atque oculis præbere videndam,
Hoc opus, hic labor est.

La troisieme partie embrasse tout ce qui concerne la conduite & la variété des tons, des lumieres & des ombres, les reflets des couleurs, leur vivacité, les raports des distances, &c. le portrait a des principes particuliers; le poëte finit par prescrire au peintre l'ordre qu'il doit observer dans ses études; la géométrie en doit être la base: après en avoir appris les principes, & s'être exercé à dessiner d'après l'antique, on examinera successivement & dans le plus grand détail, les ouvrages qui ont immortalisé les grands maîtres des diverses écoles; on saisira leur esprit, on formera son goût sur leur maniere, on imitera chacun d'eux dans la partie où il a excellé; la nature & l'expérience feront le reste.

Le poëme de du *Fresnoy* a été traduit, & commenté sous ses ieux, par Depiles son ami, peintre célebre, & célebre sur-tout par les ouvrages qu'il a composés sur les peintres & sur la peinture. Cette traduction a été depuis revue & corrigée par M. Meûnier de Querlon en 1753. Elle avoit paru pour la premiere fois en 1668, trois ans après la mort d'Alphonse du *Fresnoy*, arivée en 1665. Il étoit né en 1611.

FRESNY, (Charles Rivieré du) (*Hist litt. mod.*), célebre par sa prodigalité, & sa pauvreté qui en fut la suite; toutes les libéralités de Louis XIV qui l'aimoit, & dont il étoit un des valets-de-chambre, ne purent jamais l'en tirer, & ce prince disoit lui-même: *il y a deux hommes que je ne pourai jamais enrichir*, du *Fresny* & Bontemps. Du *Fresny* avoit un goût & un talent singulier pour les arts, pour la musique, pour le dessein, surtout pour l'art de construire des jardins; ceux de Mignaux près de Poissy, & plusieurs autres jardins célebres du temps, étoient son ouvrage; il avoit fourni des plans pour ceux de Versailles, ils furent rejetés comme trop chers dans l'exécution, mais ils valurent à du *Fresny* un brevet de contrôleur des jardins du roi: ce prince lui acorda encore le privilége d'une nouvele manufacture de grandes glaces, qui s'établissoit alors & dont le succès a été prodigieux. Du *Fresny*, toujours pressé de jouir, céda ce privilége pour une somme modique. Quand le privilége fut expiré, le roi en le renouvelant, se souvint de du *Fresny*, & obligea les nouveaux entrepreneurs de lui faire trois mille livres de rente viagere; il se flata pour lors de lui avoir assuré la subsistance, il se trompoit, du *Fresny* traita de cette rente, & en reçut le remboursement. Du *Fresny* vendit sa charge & quita la cour; c'étoit tarir entiérement la source des grâces. Cependant le privilége du Mercure étant venu à vaquer en 1710, par la mort de M. Devizé, le roi, qui se souvenoit d'avoir aimé du *Fresny*, le lui donna: Du *Fresny* le garda jusqu'au mois de décembre 1713, qu'il le céda au sieur le Fevre, en se réservant une pension, qu'il eut enfin le bon esprit de ne point aliéner. Du *Fresny* se maria deux fois; c'est d'un de ses mariages que parle le Sage dans le diâble boiteux: „ Je „ veux envoyer aux petites-maisons un vieux „ garçon de bonne famille, lequel n'a pas plutôt un ducat qu'il le dépense, & qui, ne pouvant se passer d'especes, est capable de tout „ faire pour en avoir. Il y a quinze jours que „ sa blanchisseuse, à qui il devoit trente pistoles, vint les lui demander, en disant qu'elle „ en avoit besoin pour se marier à un valet-„ de-chambre qui la recherchoit. *Tu as donc d'autre argent*, lui dit-il, *car où est le valet-de-chambre qui voudra devenir ton mari pour trente pistoles? --- Hé mais*, répondit-elle, *j'ai encore outre cela deux cent ducats: --- deux cent ducats*, réplique-t-il avec émotion? *Malepeste*, „ *tu n'as qu'à me les donner à moi, je t'épouse*, „ *& nous voilà quite à quite*; & il épousa la „ blanchisseuse „. Soit que M. le régent voulût, comme Louis XIV, tenter de l'enrichir, soit que Du *Fresny* voulût lui en faire naître l'idée, il lui présenta ce placet:

„ Pour votre gloire, Monseigneur, il faut „ laisser Du *Fresny* dans son extrême pauvreté, „ afin qu'il reste au moins un seul homme dans „ une situation qui fasse souvenir que tout le „ royaume étoit aussi pauvre que du *Fresny*, „ avant que vous y eussiez mis la main „.

Le prince mit *néant* au bas du placet, & donna ordre à Law, de remettre à du *Fresny* deux cents mille francs, avec lesquels du *Fresny* fit bâtir une belle maison qu'il appela *la maison de Pline*.

Sur le théâtre françois on joue souvent & avec succès de du *Fresny*, *l'esprit de contradiction*, *le*

double veuvage, *la coquete de village*, *la réconciliation normande*, *le mariage fait & rompu*. M. d'Alembert a fait un parallele de du *Fresny* avec Destouches.

„ Tous deux se distinguoient par des qualités „ différentes & presque opposées. Destouches, „ naturel & vrai, sans jamais être ignoble ou „ négligé; du *Fresny*, original & neuf, sans „ cesser d'être vrai & naturel; l'un s'atachant „ à des ridicules plus apparens, l'autre saisis- „ sant des ridicules plus détournés; le pinceau „ de Destouches plus égal & plus sévere, la „ touche de du *Fresny*, plus spirituele, & plus „ libre; le premier dessinant avec plus de ré- „ gularité la figure entiere; le second donnant „ plus de traits & de jeu à la physionomie; „ Destouches plus réfléchi dans ses plans, plus „ intelligent dans l'ensemble; du *Fresny* ani- „ mant par des scênes piquantes, sa marche „ irréguliere & décousue; l'auteur du *Glorieux* „ sachant plaire également à la multitude & „ aux connoisseurs; son rival ne faisant rire „ la multitude, qu'après que les connoisseurs „ l'ont avertie; tous deux enfin occupant au „ théâtre une place qui leur est propre & per- „ sonele; du *Fresny*, par un mélange heureux „ de verve & de finesse, par un genre de gai- „ té qui n'est qu'à lui, & qu'il trouva néan- „ moins sans la chercher; par un style qui ré- „ veille toujours, sans qu'on ose le prendre „ pour modele, & qu'on ne doit ni blâmer ni „ imiter; Destouches, par une sagesse de com- „ position & de pinceau qui n'ôte rien à la „ composition & à la vie de ses personages, „ par un sentiment d'honêteté & de vertu, „ qu'il fait répandre au milieu du comique „ même, par le talent de lier & d'oposer les „ scênes entr'elles, enfin par l'art plus grand „ encore, d'exciter à la fois le rire & les lar- „ mes, sans qu'on se repente d'avoir ri, ni „ qu'on s'étone d'avoir pleuré „.

Du *Fresny* refusoit jusqu'à l'esprit à Destouches, qui, par représailles d'injustice, lui refusoit le bon sens; mais ce qui est bien à considérer ici pour ceux qui aiment à ne s'étoner de rien, c'est que du *Fresny* refusoit l'esprit, même à Moliere, & ce n'est pas la seule fois, observe M. d'Alembert, que cette injure a été proférée par des gens de beaucoup d'esprit: Marivaux n'aimoit pas Moliere; ces grandes erreurs de l'esprit humain sont réellement curieuses à observer.

On a de du *Fresny*, outre son théâtre, des cantates, des chansons parmi lesquelles on distingue celle qui a pour titre: *les lendemains*. On a de plus, *les amusemens sérieux & comiques*, *le puits de la vérité*, diverses noveles historiques, & d'autres fruits d'une imagination toujours enjouée, toujours singuliere.

Du *Fresny* étoit né en 1648. On le croyoit petit-fils d'Henri IV, & on trouvoit qu'il lui ressembloit. Il mourut le 6 octobre 1724. Parmi les singularités de son caractere, on a remarqué qu'il avoit jusqu'à quatre apartemens dans Paris, pour échaper aux importuns.

FREYER, (*Hist. du Nord.*) roi du Nord, que ses sujets placerent après sa mort au rang des dieux; ils donnerent au cinquieme jour de la semaine un nom formé de celui de ce prince.

FREZIER, (Amedée-François) ingénieur habile & voyageur utile, directeur-général des fortifications de la province de Bretagne, auteur de plusieurs bons ouvrages, tels qu'un *traité des feux d'artifice*, un *voyage de la mer du sud; théorie & pratique de la coupe des pierres & des bois; élémens de stéréotomie*. Né à Chambéry en 1682; il vivoit en 1765, n'ayant quité ses emplois qu'à quatre-vingt-trois ans.

FRIDLEF I, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck, régnoit à peu près soixante ans avant J. C. Il fut le premier qui entretint des soldats à sa solde, même au sein de la paix. Il vouloit par cet appareil en imposer à ses peuples, & contenir l'ambition de ses voisins. Mal-gré l'aspect d'une armée toujours prête à se mettre en marche, Huirwil souleva une partie de la Norwege; *Fridlef* s'avança avec une flote nombreuse pour soumettre les rebelles; ceux-ci marcherent fiérement à sa rencontre; l'action s'engagea, elle fut opiniâtre, & la nuit sépara les combatans, sans qu'aucun des deux partis pût crier victoire: mais Huirwil fut abandoné pendant la nuit d'une partie de son armée; le combat recomença, les Danois furent vainqueurs. *Fridlef* fit dans cette journée des prodiges de bravoure: bientôt il tourna ses armes vers l'Angleterre qu'il conquit presque toute entiere; il passa en Irlande, où rien n'osa lui résister. Quelques écrivains ont prétendu que Jules-César, sur le récit de ses exploits, charmé de trouver au fond du nord une âme semblable à la siene, avoit fait alliance avec ce prince.

Fridlef II, étoit fils de Frothon III, roi de Danemarck. Son pere l'avoit envoyé en Russie; depuis son départ le bruit de sa mort s'étoit répandu, & Frothon lui-même ayant péri malheureusement, la nation proposa la courone à celui qui célébreroit avec plus d'enthousiasme les vertus de Frothon. Un tel prix étoit bien capable d'échaufer la verve des poëtes. Hiarn l'emporta sur ses concurrens, & fut couroné. Mais bientôt *Fridlef* reparut d'abord en Suede, où il remit Haldan sur son trône; puis en Danemarck, où il vainquit dans trois combats son concurrent, qui apprit qu'on ne gâgne pas des batailles aussi aisément que l'on fait des vers. Le vaincu se déguisa, & vint à la cour de *Fridlef*, résolu de l'assassiner. Il fut découvert: „ Quel étoit ton dessein, lui

dit *Fridlef* : „ de te faire périr , répondit Hiarn : & de quelle mort, repliqua le roi ; par le duel , répartit le poëte : hé bien , c'est de cette mort que tu périras toi-même , ajouta *Fridlef*: ils s'armerent aussi-tôt, & entrerent en lice ; Hiarn tomba sous les coups de son ennemi. On prétend que *Fridlef*, reconu par tous les Danois , fit la guerre au roi de Norwege qui lui avoit refusé sa fille . Il mourut vers le commencement du premier siecle de notre ere.

FRISCHE, (DOM JACQUES) (*Hist. litt. mod.*) bénédictin, a donné avec dom Nicolas-le-Nourry, l'édition de Saint Ambroise ; avec dom Vaillant , la vie de Saint Augustin , mise à la fin de l'édition de ce pere ; il travailloit à l'édition de Saint Grégoire de Nazianze , lorsqu'il mourut à Paris en 1693.

FRISCHLIN, (NICODEME (*Hist. litt. mod.*) poëte allemand , né dans le duché de Virtemberg, couroné par l'empereur Rodolphe, à la diete de Ratisbonne , pour sa comédie de Rebecca; ses œuvres poétiques ont été recueillies en 4 volumes in-8°. Sa fin fut tragique ; il se tua (en 1590) en voulant se sauver d'une prison où des vers satyriques l'avoient fait enfermer; il n'avoit que quarante-trois ans, étant né en 1547.

FRISI, (PAUL) Clerc Régulier de la Congrégation de S. Paul, qu'on nomme les Barnabites, né à Milan en 1727. & mort dans la même Ville le 22. novembre 1784. étoit un des plus célebres Mathématiciens de son temps, & il eut l'honeur d'être admis dans les plus renommées Académies de l'Europe , & de voir couronées plusieurs de ses dissertations. Il a imprimé plusieurs Ouvrages concernant la Physique , l'Astronomie , l'Hydrostatique &c. La Cosmographie est celle entre ses œuvres qu'on estime le plus . (Π)

FRIZON , (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*) grand-maître du collége de Navarre & docteur de Sorbonne, mort en 1651 , auteur du *Gallia Purpurata*, (*Voyez* l'article BALUZE .)

FROBEN , (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) célebre & savant imprimeur au commencement du XVI. siecle. Il naquit à Hammelbourg dans l'Abbaye de Fulde sur les confins de la Franconie & à la persuasion d'Amerbach il s'établit à Bâle, où il fit des progrès dans les langues , & exerça la profession d'imprimeur. Il fut le premier dans l'Allemagne qui apporta de la délicatesse dans l'art d'imprimer, & du discernement dans le choix qu'il fut faire des meilleurs auteurs . Il imprima d'abord avec succès les Ouvrages de saint Jérôme . Ce grand Ouvrage lui ayant réussi , il imprima avec la même exactitude les Oeuvres de saint Augustin , puis toutes celles d'Érasme en neuf tomes. On prétend que ces trois impressions sont les plus correctes de toutes celles de Froben . Érasme vint lui-même à Bâle attiré par la réputation de Froben . Après avoir donné au public ces deux célebres peres latins, & un grand nombre d'autres livres , Jean Froben voulut donner les peres grecs dont on n'avoit encore rien vu jusqu'alors dans toute l'Allemagne; mais la mort l'ayant empêché d'exécuter ce dessein , il fut obligé de laisser ce soin à ses enfans, c'est-à-dire , à Jérôme son fils, & à Nicolas Episcopius ou l'Évêque son gendre , qui s'étant associés ensemble continuerent à maintenir leur Imprimerie avec réputation . C'est à ces deux excellens Imprimeurs que nous devons les peres grecs , & nous apprenons d'Érasme qu'ils commencerent par les Ouvrages de Saint Basile le Grand . Ils avoient pour Correcteur un habile homme appelé Sigismond Gelenius; c'est ce qui fait que les éditions des Frobens sont si exactes . Jean Froben mourut l'année 1527, à la suite d'une longue infirmité causée, à ce qu'on dit, par une chute d'un escalier. (Π)

FROIDMONT (LIBERT) (*Hist. litt. mod.*) docteur de Louvain , ami de Descartes & de Jansenius, fut l'éditeur de l'*Augustinus* de ce dernier, & l'auteur de quelques opuscules polémiques & Jansénistes, dont voici les titres . *La lampe de Saint Augustin* ; *les mouchetes de la lampe ; colloque en rimes entre Saint Augustin & Saint Ambroise*. Né en 1585. Mort en 1653.

FROILA, (*Hist. d'Espagne.*) premier de ce nom, roi d'Espagne , étoit fils d'Alphonse I : il commença à régner l'an 757. Il fit d'abord de bons réglemens pour la police du Royaume , & s'opposa aux courses des maures . Depuis il remporta l'an 759. une célebre victoire sur Jusaph ou Joseph prince des Sarazins , en Galice ; mais ayant enfin fait assassiner son frere Vimoran , il fut assassiné lui-même l'an 768. Il y eut deux autres rois de ce nom dans les neuvieme & dixieme siecles qui sont peu connus dans l'Histoire . (Π)

FROISSART ou FROISSARD, (*Hist. litt. mod.*) historien célebre . Sa chronique est un ouvrage précieux pour la connoissance de l'histoire du quatorzieme siecle ; M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions & belles lettres , en prépare une édition que toutes les précédentes rendent encore nécessaire .

FROLAND, (LOUIS) (*Hist. litt. mod.*) avocat célebre à Rouen , puis à Paris , auteur de savans mémoires *sur le senatus-consulte Velleïen* & *sur les statuts réels, personels & mixtes* , & de quelques autres bons ouvrages de jurisprudence, relatifs sur-tout à la coutume de Normandie . Mort en 1746.

FROMAGET , (*Hist. litt mod.*) auteur des romans intitulés : *Kara Mustapha*, & *le cousin de Mahomet* , & de quelques opéra comiques.

qu'il a composés, ou seul, ou en société avec le Sage & avec Panard. Mort en 1759.

FROMENTIERES, (JEAN LOUIS DE) (*Hist. litt. mod.*) évêque d'Aire, prédicateur célebre, éleve du P. Senaut. Ses sermons ont été imprimés en 7 vol. in-12. Mort en 1684.

FRONSPERG ou FRONSBERG, (GEORGES, COMTE DE) (*Hist. d'All. & de Fr.*) Ce Georges *Fronsperg*, qui commandoit les Lansquenets à la bataille de Pavie, étoit un capitaine d'une taille gigantesque, d'une force extraordinaire, d'une valeur féroce, luthérien furieux, capable de tout entreprendre pour servir sa patrie & pour nuire au pape, saisissant avec ardeur l'occasion d'aller faire la guerre en Italie, dans l'espérance que les conjonctures améneroient quelques moyens d'insulter le saint siége. Son ambition étoit de porter ses mains sacriléges jusque sur le pape, il avoit fait faire une chaîne d'or pour l'étrangler, disoit-il, de ses propres mains, *parce qu'à tous seigneurs tous honeurs*. Plaisanterie atroce d'un barbare que la haine abrutissoit, & qu'un amour insensé de sa religion rendoit impie. Brantôme raporte de ces Lansquenets d'autres horreurs dont l'humanité frémit, & dont la pudeur rougit; mais leur valeur égaloit leur cruauté; ce furent eux qui déciderent la victoire à Pavie, en 1525, par un mouvement que le connétable de Bourbon leur fit faire : les colonels *Fronsperg* & Sith alongerent par son ordre les deux pointes de leur gros bataillon, & serrant les bandes-noires, dit Varillas, comme dans une tenaille, ils les écraserent & les détruisirent entiérement. Les Lansquenets devenus plus terribles par cette victoire, & voyant l'aile droite des François entiérement détachée du corps de bataille, tournerent leurs éforts contr'elle & l'envelopperent; ce fut alors que toute la noblesse françoise fut tuée ou prise, & que François I lui-même tomba dans les fers de Charles-Quint; les allemands de *Fronsperg* avoient aussi beaucoup contribué à la victoire, au combat de la Bicoque en 1522. En 1527, *Fronsperg* acompagnoit le connétable de Bourbon dans son expédition de Rome, & il touchoit au moment d'exécuter ses projets impies contre le pape, lorsqu'une violente apoplexie termina ses jours à Ferrare; il ne vit point le sac de Rome, mais ses lansquenets ne remplirent que trop bien ses intentions, après sa mort, par toutes les violences qu'ils exercerent à Rome pendant deux mois entiers.

FRONTIN, (SEXTUS JULIUS FRONTINUS.) (*Hist. Rom.*) guerrier & jurisconsulte, préteur, puis consul, fut envoyé, l'an 78 de J. C. par l'empereur Vespasien, en Bretagne, c'est-à-dire, en Angleterre, pour faire la guerre aux peuples de cette île, & il la fit avec succès; mais c'est principalement par son livre des *stratagêmes* qu'il est célebre; il est aussi l'auteur d'un traité *de qualitate agrorum*, imprimé à Paris par les soins de Turnebe.

FRONTO, (MARCUS JULIUS.) (*Hist. rom.*) consul l'an 96 de J. C. Nous ne citerons de lui qu'un mot. Il avoit vu le regne de Néron, & il voyoit celui de Nerva, qu'on accusoit d'un peu de foiblesse & de facilité; il osa dire en plein sénat : *il est dangereux d'être gouverné par un prince sous qui tout est défendu, & encore plus dangereux de l'être par un prince sous qui tout est permis*. Ajoutons à la gloire de Nerva qu'il profita de ce mot.

FROTHON I. (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck, étoit fils de cet Hadding qui se fit donner la mort pour ne pas survivre à son ami. À peine fut-il sur le trône, que la manie des conquêtes s'empara de son âme. Il entra à main armée dans la Courlande. Les peuples éfrayés s'enfuirent à son approche, emportant avec eux tous les fruits de leur récolte. Ils espéroient que la disete forceroit les Danois à se retirer; ils ne se trompoient pas. Mais ceux-ci, dans leur retraite, creuserent des précipices qu'ils couvrirent d'un gazon légérement soutenu; les Courlandois s'avancerent à la poursuite des Danois; ils tomberent dans le piége qui leur étoit préparé, & furent presque tous massacrés. *Frothon* parut sur les frontieres de la Russie, soumit quelques places : déja ses vues ambitieuses se tournoient vers la Suede; mais sa sœur, épouse du roi Regner, à la tête d'une armée, osa arrêter sa marche triomphante.

Pendant ces expéditions *Frothon* avoit laissé les rênes du gouvernement entre les mains d'Usson, son ministre & son beau-frere : l'ingrat avoit profité de son absence pour former une conspiration contre son bienfaicteur; il vouloit lui enlever la courone & la vie : *Frothon* reparut; le complot se dissipa, l'auteur tomba aux pieds du roi qui, satisfait de rompre son mariage, daigna lui pardoner. *Frothon* soumit la Frise Cimbrique, remporta une victoire célebre sur le souverain de cette contrée; le même bonheur acompagna ses armes contre les Saxons, qu'il força de lui payer tribut : lorsqu'il crut avoir poussé ses conquêtes assez loin dans le continent, il chercha dans l'Océan un nouvel aliment à son ambition; il soumit l'Angleterre & l'Écosse. Il mourut dans une seconde expédition qu'il entreprit contre la Suede vers l'an 58 avant J. C. C'étoit un roi spadassin. Deux de ses sujets l'appelerent en duel, & tous deux périrent de sa main.

FROTHON II. Si l'on en croit quelques historiens, il ne dut la courone de Danemarck qu'à sa valeur. Sa force extraordinaire lui mérita le surnom de *vigoureux*. Il conquit la Norwege en terrassant lui seul le roi Roger, & dix

de ses plus braves courtisans. Dans ces temps barbares, une courone étoit le prix d'un coup de lance ou de massue. *Frothon* II. régnoit cent-cinquante ans avant l'ere chrétiene, & le duel étoit alors tellement à la mode, que lorsque les rois manquoient de prétexte pour se déclarer la guerre, ils prenoient celui de mesurer leurs forces.

Frothon III succéda à Fridlef I, vers l'an 74 avant J. C. après une minorité orageuse: il envoya des ambassadeurs au roi des Huns, pour lui demander Hannonde sa fille en mariage. Ceux-ci firent cette demande d'une maniere qui peint bien les mœurs de leur siecle. Il faut, disoient-ils, ou remettre votre fille entre nos mains, ou vous batre avec nous. Cette harangue étoit pressante; elle fit effet, Hannonde fut conduite à la cour de Danemarck. Mais *Frothon* ne fut pas l'objet qui fit le plus d'impression sur son cœur. Le ministre Grepa la vit, lui plut & l'aima: ce favori étoit jaloux de la confiance que le roi donnoit à Éric le sage, qui étoit venu de Norwege pour épier les desseins de *Frothon*. Il conseilla au roi de le faire assassiner. Ce prince rejeta ce conseil avec horreur. Bientôt Éric lui découvrit l'intrigue secrete de la reine & de Grepa. Hannonde fut répudiée; *Frothon* donna sa sœur en mariage à Éric pour prix de ce service. Éric alla, au nom du roi, demander la fille du roi de Norwege, & l'enleva tandis que ce prince délibéroit s'il devoit l'acorder.

Les Danois furent ataqués par les Vandales; le roi les repoussa, les poursuivit, massacra tout ce qui put lui résister, soumit le reste, & prit le titre de premier roi des Vandales. Cependant le roi de Norwege s'apprêtoit à venger l'afront qu'il avoit reçu; il fit un armement considérable: mais *Frothon* le prévint, le batit, & s'empara de sa courone. Ce fut avec la même facilité qu'il triompha des Huns, qu'il arracha un tribut aux Bretons, & qu'il conquit toute l'Irlande: il donna le royaume de Suede à Éric, pour récompenser tous les services que ce ministre lui avoit rendus dans la guerre & dans la paix. Sa mort ne fut pas digne d'un si beau regne; il assistoit au supplice d'un voleur; une vache vint, si l'on en croit l'histoire, le terrasser d'un coup de corne, & le peuple crut que c'étoit la mere du voleur, célebre magiciene, qui, pour venger ou sauver son fils, avoit imaginé cette métamorphose. Le Nord a ses Circés, ses Pithonisses; les rois mêmes se faisoient initier dans cet art; & leurs filles ou crédules ou fourbes rendoient des oracles.

Frothon III. plus sage qu'eux aima mieux faire des actes d'équité & apprendre aux hommes ce qui est juste, que de leur prédire l'avenir. La longue paix dont le Nord jouit pendant les dernieres années de son regne, le fit surnomer l'*Auguste* du Nord; il en fut aussi le Lycurgue: toute cette contrée avoit été jusqu'alors peuplée de brigands; il les attira près de lui sous divers prétextes, & les fit périr. Le supplice qu'il leur réservoit étoit de devenir la pâture d'un loup afamé. Ce spectacle, aussi éfrayant que nouveau pour les Danois, fit sur eux une impression si forte, que le roi ayant fait suspendre des bracelets d'or dans plusieurs forêts, persone n'osa y toucher, il rendoit les magistrats responsables des vols qui se commettoient dans leur jurisdiction. Il fit encore d'autres loix qui prouvent moins ses lumieres que son zele. Ce fut lui qui régla le partage du butin fait en guerre. Les vaisseaux pris dans un combat devoient apartenir au peuple. Celui qui le premier prenoit la fuite étoit déclaré infâme. Les filles, lors qu'elles se marioient, suivoient le sort de leurs époux, & si le mari étoit esclave, celle qui l'épousoit perdoit sa liberté. Celui qui donnoit asyle à un voleur étoit condamné au fouet, & tous ses biens étoient confisqués. Les déserteurs étoient punis de mort. Le roi abolit l'usage de se justifier par serment. Une loi révoltante étoit celle qui condamnoit indistinctement deux étrangers à mort, toutes les fois qu'un danois auroit été tué par un étranger. La plus belle de ces ordonances étoit celle-ci: celui qui dans une action aura devancé le premier rang, s'il est esclave, deviendra libre; s'il est libre, deviendra noble; s'il est noble, sera préfet.

Frothon IV monta sur le trône de Danemarck, l'an 94 de l'ere chrétiene. Il avoit à peine atteint sa douzieme année; les Saxons mépriserent sa jeunesse & lui refuserent le tribut qui leur étoit imposé. Il marcha contr'eux, & les soumit. Un aventurier, nommé *Stercather*, vint s'atacher à son service; *Frothon* l'éleva au rang d'amiral, & ses flotes eurent bientôt l'empire des mers du Nord. Les talens militaires de ce général ne se bornoient pas aux expéditions maritimes, il vainquit Viecar, roi de Norwege, soumit une partie de la Russie, conquit l'Irlande, châtia les Courlandois, les Sembes, les Curetes, qui s'étoient ligués pour former une révolte générale. Un saxon osa faire un défi à *Frothon*; celui-ci voulut l'accepter. Mais Stercather l'arrêta, se présenta au combat, & étoufa son adversaire dans ses bras. Pour *Frothon*, sa gloire fut éfacée par celle de son ministre; Stercather étoit en même temps législateur & général. Une nouvele victoire remportée sur les Saxons fut encore son ouvrage. Ils demanderent la paix; elle leur fut acordée; leur chef invita *Frothon* & les principaux danois à un repas magnifique: mais au milieu du festin, il fit mettre le feu à l'édifice qui renfermoit cette auguste assemblée; *Frothon* périt au milieu des flammes, après un regne de douze à quinze ans. Il avoit

doublé la paie des soldats, & ce fut à ce prix qu'il acheta le surnom de *Libéral*.

FROTHON V succéda à Harald son frere, qu'il avoit fait assassiner, soit qu'il fût jaloux de la gloire de ce jeune prince, soit plutôt parce qu'il vouloit s'enrichir de sa dépouille. Il réservoit le même sort à ses neveux Harald & Haldan. Le fidele Regnon les avoit dérobés à sa fureur: il les élevoit dans la Zélande, au fond d'une caverne; & cependant il faisoit courir le bruit de leur mort: ces jeunes princes furent enfin découverts, *Frothon* alloit les faire traîner au supplice. Regnon fit alors de l'heureux don de l'éloquence le plus noble usage qu'un homme puisse en faire: il toucha le cœur de *Frothon*, & sauva l'innocence. Ces deux princes cacherent long-temps le projet de vengeance qu'ils méditoient. Ils atendirent une occasion favorable à leur haine: elle se présenta; *Frothon* étoit plongé dans un profond someil. ils mirent le feu à son palais; & ce prince, trop digne de ce sort déplorable, fut enséveli sous les ruines, vers l'an 114 de l'ere chrétiene.

FRUMARIUS, roi des Sueves. (*Hist. de Suere.*) Frontan étant mort, les Sueves eussent dû ne connoître que Maldras, pour souverain: mais ils étoient toujours divisés, & les adhérans de Frontan, opiniâtrément déterminés à ne jamais se soumettre à Maldras, procéderent à l'élection du successeur de Maldras, & Remismond réunit ces suffrages: en sorte que la rivalité des deux concurrens perpétua les hostilités. Cependant, à force de cruautés. Maldras étant enfin devenu odieux à ses propres sujets, ils le tuerent dans un tumulte, & au lieu de reconoître Remismond, ils se hâterent d'élever *Frumarius* sur le trône. Pendant que celui-ci se préparoit à luter avec avantage contre son compétiteur, Remismond, à la tête d'une troupe de soldats excités par l'espoir du butin, surprit la ville de Lesgo, massacra les habitans, & pilla tout ce qu'il put en emporter. D'un autre côté, Népotien général des Romains, & Suénéric, général des Goths, fondirent sur les Sueves, en firent un horrible carnage, & mirent en fuite ceux qui échaperent au massacre. Népotien & Suénéric passerent comme un torrent, & allerent ailleurs porter le ravage & la mort. Les Sueves dispersés se réunirent, & recomencerent leurs hostilités. Informé de l'approche de *Frumarius*, Remismond se disposa à le recevoir & à décider la querele par une bataille. Les deux armées combatirent avec le plus féroce acharnement; il y eut de partet d'autre beaucoup de morts: mais la victoire demeura indécise; & les deux concurrens, également afoiblis, convinrent de remettre leurs intérês à la décision de Théodoric: mais cette décision tardant trop à être rendue, Remismond recomença la guerre avec la plus atroce vivacité; à force de soins & de démarches, Cyrilla parvint à ménager une treve entre les deux partis: elle ne dura pas long-temps, & l'impétueux Remismond se livroit à de nouveles fureurs, lorsque *Frumarius* mourut, & laissa le trône sans partage à Remismond qui fut reconu seul souverain par tous les Sueves, instruits à leurs dépens des dangers auxquels s'expose une nation qui s'obstine à avoir deux rois. Ce fut vers l'an 464, que *Frumarius* mourut; on ignore à quel âge.

FUET, (Louis) (*Hist. litt. mod.*) avocat, auteur d'un *traité sur les matieres bénéficiales* que M. de Lacombe a redonné sous le titre de *jurisprudence canonique*. Mort en 1739.

FUGGERS. (*Hist. mod.*) Les *Fuggers* étoient des négocians d'Ausbourg, fameux par leurs richesses & par leur générosité; ils faisoient seuls le commerce de Venise en Allemagne. Dans une fête qu'ils donnoient à Charles-Quint dans leur maison à Ausbourg, ils alumerent un fagot de canelle, marchandise alors rare & précieuse, avec un papier plus précieux encore. C'étoit une obligation de Charles-Quint pour une somme qu'il leur avoit empruntée, & qu'il n'étoit pas en état de leur rendre.

FULBERT, (*Hist. de France*) évêque de Chartres, disciple de Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II. Ses œuvres ont été publiées en 1608, ses épîtres sur-tout sont fort utiles pour la connoissance de l'histoire, de la discipline ecclésiastique, & des usages de son temps. Mort en 1029.

FULGENCE, (SAINT) (*Hist. ecclésiast.*) évêque en Afrique, disciple de S. Augustin, & nommé lui-même l'*Augustin de son siecle*; le principal de ses ouvrages est un traité de la prédestination & de la grâce. Il soufrit pour son zele contre l'arianisme; Trasimond roi des Vandales, l'exila en Sardaigne; Hilderic, successeur de Trasimond, le rapela. Il étoit né vers l'an 463, il mourut en 533. Ce que nous avons de ses ouvrages a été publié par le pere Sirmond en 1684.

FULRADE, (*Hist. de Fr.*) abbé de S. Denis au huitieme siecle, fut employé dans les afaires les plus importantes de son temps. Ce fut lui que Pepin, en retournant en France après sa premiere expédition contre Astolphe, roi des Lombards, laissa en Italie pour le représenter, & recevoir d'Astolphe les villes de l'Exarchat & de la pentapole, & les remettre au pape. L'abbé *Fulrade* eut beau presser Astolphe, même après la seconde expédition de Pepin, il ne reçut qu'une à une & de loin en loin les clefs des places promises; il les déposa sur le tombeau de S. Pierre.

FULVIE, (*Hist. rom.*) *Voyez* les articles ANTOINE (MARC) & AUGUSTE.

FULVIUS

FULVIUS URSINUS ou FULVIO ORSINI. (*Hist. litt. mod.*). C'étoit un bon littérateur, fort instruit, principalement sur les antiquités romaines : il a laissé des notes sur Cicéron, Varron, Columelle, Festus Pompeïus, & d'excellens traités *de familiis romanorum*; *de triclinio romanorum*, &c. Mort à Rome en 1600.

(FUMANO, (ADAM), se distingua beaucoup dans les langues greque & latine. Estimé par le Cardinal Bernard Navagero, évêque de Vérone, il le suivit au Concile de Trente, où il fut secrétaire du Concile. Il mourut fort âgé en 1587. On a de lui : *D. Basilii Magni, Archiepiscopi Cæsariensis moralia, ascetica magna, ascetica parva, Adamo Fumano interprete in-fol. Carmen in creationem Sixti V*, & des vers latins répandus en différens recueils. (Π)

FUMÉE, (ADAM) (*Hist. de Fr.*) premier médecin des rois Charles VII, Louis XI & Charles VIII; mourut doyen des maîtres des requêtes, il eut même les sceaux par commission sous Charles VIII, en 1492, & les garda jusqu'à sa mort arivée au mois de novembre 1494. Louis XI l'avoit employé en diverses négociations ; mais en revanche il employoit d'autres médecins que lui, témoins le médecin Coctier & Angelo Cattho &c. Adam *Fumée* au reste avoit des talens & des connoissances dans plus d'un genre.

FUNÉRAILLES. (*Hist. mod.*) Nous allons parcourir les cérémonies funebres, usitées de nos jours chez quelques peuples d'Asie, d'Afrique, & d'Amérique; il semble que la nature a par-tout inspiré aux hommes ce dernier devoir envers leurs semblables qui leur sont enlevés par la mort; & la religion a consacré cet usage.

FUNÉRAILLES *des Arabes*. Dès que quelqu'un a rendu les derniers soupirs chez les Arabes, on lave le corps avec décence, on le coud dans un morceau de toile, s'il s'en trouve dans la maison, ou dans quelques guenilles s'il est pauvre ; on le met sur un brancard composé de deux morceaux de bois avec quelques traverses d'osier, & quatre ou six hommes le portent où il doit être enterré. Comme ces peuples changent souvent de camp, ils n'ont point de cimetieres fixes. Ils choisissent toujours un lieu élevé & écarté du camp ; ils y font une fosse profonde, où ils mettent le corps, la tête du côté de l'orient ; le couvrent de terre, & mettent dessus de grôsses pierres, afin d'empêcher les bêtes sauvages de venir le déterrer & le dévorer. Ceux qui portent le corps à la sépulture & ceux qui l'acompagnent, chantent des prieres pour le défunt & des louanges à Dieu.

Dans ces occasions les hommes ne pleurent point, ce qu'on regarde comme une preuve de leur courage & de leur fermeté. Mais en récompense les femmes s'aquitent très-bien de cette fonction. Les parentes du défunt crient, s'égratignent le visage & les bras, s'arrachent les cheveux, & ne sont couvertes que d'un vêtement déchiré, avec un voile bleu & sale; toutes marques de douleur extraordinaires, vraies ou apparentes.

Les cérémonies des *funérailles*, qui ne sont pas longues, étant achevées, on revient au camp. Tous ceux qui y ont assisté trouvent un repas préparé, & mangent dans une tente, les femmes dans une autre. Les hommes à leur ordinaire gardent la gravité, les femmes essuient leurs larmes ; les uns & les autres se consolent; on fait à la famille des complimens de condoléance qui sont fort courts, puisqu'ils ne consistent qu'en ces deux mots, *kalberna aandek*, c'est-à-dire, *je prends part à votre affliction*: & en ces deux autres, *selamet erask*, qui signifient, *Dieu conserve votre tête*. Après quoi les parens du défunt font le partage de ses biens entre les enfans. *Mém. du chevalier d'Arvieux tom. III.*

FUNÉRAILLES *des Turcs*. En Turquie, lorsqu'une persone est morte, on met son corps au milieu de la chambre, & l'on répete tristement ces mots alentour, *subannu allah*, c'est-à-dire, *ô Dieu miséricordieux, ayez pitié de nous*. On le lave ensuite avec de l'eau chaude & du savon ; & après avoir brûlé assez d'encens pour chasser les esprits malins qu'on suppose rôder autour de lui, on l'envelope dans un suaire sans couture, afin, dit-on, que dans l'autre monde il puisse se mettre à genoux lorsqu'il subira son jugement; tout cela est acompagné de lamentations, où les femmes ont la principale part.

Autrefois on exposoit le mort sur une table, comme dans un lit de parade, orné de ses plus beaux habits, & de diverses fleurs de la saison, après quoi on le portoit sur des brancards hors de la ville, dans un lieu destiné à la sépulture des morts. Aujourd'hui on se contente de le mettre dans une biere, couverte d'un poil convenable à sa profession, sur lequel on répand des fleurs, pour marquer son innocence. La loi défend à qui que ce soit de garder un corps mort au delà d'un jour, & de le porter plus loin d'une lieue. Il n'y a que le corps du grand-seigneur défunt qui en soit excepté.

Les Turcs sont persuadés qu'au moment que l'âme quite le corps les anges la conduisent au lieu où il doit être inhumé, & l'y retienent pendant quarante jours dans l'atente de ce corps ; ce qui les engage à le transporter au plus vîte au lieu de la sépulture, afin de ne pas faire languir l'âme. Quelques-uns prétendent que les femmes & filles n'assistent point au convoi, mais demeurent à la maison pour préparer à manger aux imans, qui, après avoir mis le corps dans le tombeau, revienent pour

faire bonne chere, & recevoir dix aspres qui sont leur rétribution ordinaire.

Aussi-tôt que le deuil est fini autour du mort, on le porte sur les épaules au lieu destiné à la sépulture, soit dans les cimetieres situés hors des villes, s'il est pauvre, soit au cimetiere des mosquées, à l'entrée desquelles on le porte, s'il est riche.

Arivés au tombeau, les Turcs tirent le mort du cercueil, & le descendent dans la fosse avec quelques sentences de l'alcoran. On ne jete point la terre immédiatement sur le corps, pour lui donner un peu d'air, on pose de longues pierres en travers, qui forment une espece de voûte sur le cadâvre, en sorte qu'il y est fermé comme dans un cofre. Les cris & les lamentations des femmes cessent aussi-tôt après l'inhumation. Une mere peut pleurer son fils jusqu'à trois fois; au delà elle peche contre la loi.

Les *funérailles* du sultan sont acompagnées d'une majesté lugubre. On mene en main tous ses chevaux avec les selles renversées, couverts de housses de velours noir traînantes jusqu'à terre. Tous ses officiers, tant ceux du sérail que ceux de la garde, solaks, janissaires & autres, y marchent en leur rang. Les mutaféracas précedent immédiatement le corps, armés d'une lance, au bout de laquelle est le turban de l'empereur défunt, & portant une queue de cheval. Les armes du prince & ses étendarts traînent par terre. La forme du cercueil est celle d'un chariot d'armes; il est couvert d'un riche poil sur lequel est posé un turban; & lorsque son corps est une fois déposé dans le tombeau, un iman, gagé pour y lire l'alcoran, a soin de le couvrir tous les jours, surtout le vendredi, de tapis de drap sur lesquels il place ce que le feu empereur avoit coutume de porter de son vivant, comme son turban, &c. Guer, *mœurs & usag. des Turcs, tom. I.*

Funérailles *des Chinois*. Ils lavent rarement leurs morts, mais ils revêtent le défunt de ses plus beaux habits, & le couvrent des marques de sa dignité; ensuite ils le mettent dans le cercueil qu'on lui a acheté, ou qu'il s'étoit fait construire pendant sa vie; car ils ont grand soin de s'en pourvoir long-temps avant que d'en avoir besoin. C'est aussi une des plus sérieuses afaires de leur vie, que de trouver un endroit qui leur soit commode après leur mort. Il y a des chercheurs de sépulture de profession; ils courent les montagnes; & lorsqu'ils ont découvert un lieu où il regne un vent frais & sain, ils vienent promptement en donner avis aux gens riches qui acordent quelquefois à leurs soins une récompense excessive.

Les cercueils des persones aisées sont faits de grôsses planches épaisses d'un demi-pied & davantage; ils sont si bien enduits en dedans de poix & de bitume, & si bien vernissés en dehors, qu'ils n'exhalent aucune mauvaise odeur: on en voit qui sont ciselés délicatement, & couverts de dorure. Il y a des gens riches qui emploient jusqu'à mille écus pour avoir un cercueil de bois précieux, orné de quantité de figures.

Avant que de placer le corps dans la biere, on répand au fond un peu de chaux; & quand le corps y est placé, on y met ou un coussin ou beaucoup de coton, afin que la tête soit solidement apuiée, & ne remue pas aisément. On met aussi du coton ou autres choses semblables, dans tous les endroits vides, pour le maintenir dans la situation où il a été mis.

Il est défendu aux Chinois d'enterrer leurs morts dans l'enceinte des villes & dans les lieux qu'on habite, mais il leur est permis de les conserver dans leurs maisons, enfermés dans des cercueils; ils les gardent plusieurs mois & même plusieurs années comme en dépôt, sans qu'aucun magistrat puisse les obliger de les inhumer. Un fils vivroit sans honeur, sur-tout dans sa famille, s'il ne faisoit pas conduire le corps de son pere au tombeau de ses ancêtres; & on refuseroit de placer son nom dans la salle où on les honore, quand on les transporte d'une province à une autre: il n'est pas permis, sans un ordre de l'empereur, de les faire entrer dans les villes, ou de les faire passer au travers, mais on les conduit autour des murailles.

La cérémonie solemnele que les Chinois observent à l'égard des défunts, dure ordinairement sept jours, à moins que quelques raisons essentieles n'obligent de se contenter de trois jours. Pendant que le cercueil est ouvert, tous les parens & les amis, qu'on a eu soin d'inviter, vienent rendre leurs devoirs au défunt; les plus proches parens restent même dans la maison. Le cercueil est exposé dans la principale salle, qu'on a parée d'étofes blanches qui sont souvent entre-mêlées de pieces de soie noire ou violete, & d'autres ornemens de deuil. On met une table devant le cercueil. L'on place sur cette table l'image du défunt, ou bien un cartouche qui est acompagné de chaque côté de fleurs, de parfums, & de bougies alumées.

Ceux qui vienent faire leurs complimens de condoléance saluent le défunt à la maniere du pays. Ceux qui étoient amis particuliers acompagnent ces cérémonies de gémissemens & de pleurs, qui se font entendre quelquefois de fort loin.

Tandis qu'ils s'aquitent de ces devoirs, le fils aîné, acompagné de ses freres, sort de derriere le rideau qui est à côté du cercueil, se traînant à terre avec un visage sur lequel est peinte la douleur, & fondant en larmes, dans un morne & profond silence, ils rendent le

ſalut avec la même cérémonie qu'on a pratiquée devant le cercueil : le même rideau cache les femmes, qui pouſſent, à diverſes repriſes, les cris les plus lugubres.

Quand on a achevé la cérémonie, on ſe leve ; un parent éloigné du défunt, ou un ami, étant en deuil, fait les honeurs ; & comme il a été vous recevoir à la porte, il vous conduit dans un apartement où l'on vous préſente du thé, & quelquefois des fruits ſecs, & ſemblables rafraîchiſſemens : après quoi il vous acompagne juſqu'à votre chaiſe.

Lorſqu'on a fixé le jour de la ſepulture, on en donne avis à tous les parens & amis du défunt, qui ne manquent pas de ſe rendre au jour marqué. La marche du convoi commence par ceux qui portent différentes ſtatues de carton, leſquelles repréſentent des eſclaves, des tigres, des lions, des chevaux, &c. diverſes troupes ſuivent & marchent deux à deux ; les uns portent des étendards, des banderoles, ou des caſſoletes remplies de parfums : pluſieurs jouent des airs lugubres ſur divers inſtrumens de muſique.

Il y a des endroits où le tableau du défunt eſt élevé au deſſus de tout le reſte ; on y voit écrits en grôs caracteres d'or ſon nom & ſa dignité. Le cercueil paroît enſuite couvert d'un dais en forme de dôme, qui eſt entiérement d'étofe de ſoie violete, avec des houpes de ſoie blanche aux quatre coins, qui ſont brodées & très-proprement entrelâcées de cordons. La machine dont nous parlons, & ſur laquelle on a porté le cercueil, eſt portée par ſoixante quatre perſones ; ceux qui ne ſont point en état d'en faire la dépenſe, ſe ſervent d'une machine qui n'exige pas un ſi grand nombre de porteurs. Le fils aîné, à la tête des autres enfans & des petits-fils, ſuit à pied, couvert d'un ſac de chanvre, apuié ſur un bâton, le corps tout courbé, & comme accâblé ſous le poids de ſa douleur.

On voit enſuite les parens & les amis tous vêtus de deuil, & un grand nombre de chaiſes couvertes d'étofe blanche, où ſont les filles, les femmes, & les eſclaves du défunt, qui font retentir l'air de leurs cris.

Quand on eſt arivé au lieu de la ſépulture, on voit à quelque diſtance de la tombe des tables rangées dans des ſalles qu'on a fait élever exprès ; & tandis que les cérémonies acoutumées ſe pratiquent, les domeſtiques y préparent un repas, qui ſert enſuite à régaler toute la compagnie.

Quelquefois, après le repas, les parens & les amis ſe proſternent de nouveau, en frapant la terre du front devant le tombeau. Le fils aîné & les autres enfans répondent à leurs honêtetés par quelques ſignes extérieurs, mais dans un profond ſilence. S'il s'agit d'un grand ſeigneur, il y a pluſieurs apartemens à ſa ſépulture ; & après qu'on y a porté le cercueil, un grand nombre de parens y demeurent un & même deux mois, pour y renouveler tous les jours avec les enfans du défunt les marques de leur douleur.

Funérailles *des ſauvages d'Amérique*. „ Parmi „ les peuples d'Amérique, dit le P. de Charlevoix, ſi-tôt qu'un malade a rendu les derniers ſoupirs, tout retentit de gémiſſemens ; „ & cela dure autant que la famille eſt en „ état de fournir à la dépenſe ; car il faut tenir table ouverte pendant tout ce temps-là. „ Le cadâvre, paré de ſa plus belle robe, le „ viſage peint, ſes armes & tout ce qu'il poſſédoit à côté de lui, eſt expoſé à la porte „ de la cabane, dans la poſture qu'il doit „ avoir dans le tombeau ; & cette poſture, en „ pluſieurs endroits, eſt celle où l'enfant eſt „ dans le ſein de ſa mere. L'uſage de quelques „ nations eſt que les parens du défunt jeûnent „ juſqu'à la fin des *funérailles* ; & tout cet intervalle ſe paſſe en pleurs, en éjulations, à „ régaler tous ceux dont on reçoit la viſite, „ à faire l'éloge du mort, & en complimens „ réciproques. Chez d'autres, on loue des „ pleureuſes, qui s'aquitent parfaitement de „ leur devoir : elles chantent, elles danſent, „ elles pleurent ſans ceſſe, & toujours en cadence : mais ces démonſtrations d'une douleur empruntée ne préjudicient point à ce „ que la nature exige des parens du défunt.

„ On porte, ſans aucune cérémonie, le corps „ au lieu de ſa ſépulture : mais quand il eſt „ dans la foſſe, on a ſoin de le couvrir de „ maniere que la terre ne le touche point : il „ eſt dans une cellule toute tapiſſée de peaux ; „ on dreſſe enſuite un poteau où l'on atache „ tout ce qui peut marquer l'eſtime qu'on faiſoit du mort, comme ſon portrait, &c. On „ y porte tous les matins de nouveles proviſions ; & comme les chiens & d'autres bêtes ne manquent point d'en faire leur profit, on veut bien ſe perſuader que c'eſt l'âme du défunt qui y eſt venue prendre ſa réfection.

„ Quand quelqu'un meurt dans le temps de „ la chaſſe, on expoſe ſon corps ſur un échafaud fort élevé, & il y demeure juſqu'au „ départ de la troupe qui l'emporte avec elle „ au village. Les corps de ceux qui meurent „ à la guerre ſont brûlés, & leurs cendres raportées pour être miſes dans la ſépulture de „ leurs peres. Ces ſépultures, parmi les nations les plus ſédentaires, ſont des eſpeces de „ cimetieres près du village : d'autres enterrent „ leurs morts dans les bois au pied des arbres, „ ou les font ſécher & les gardent dans des „ caiſſes juſqu'aux fêtes mortuaires.

„ On obſerve en quelques endroits, pour „ ceux qui ſe ſont noyés ou qui ſont morts „ de froid, un cérémonial aſſez bizâre. Les

„ préliminaires des pleurs, des danses, des „ chants & des festins, étant achevés, on „ porte le corps au lieu de la sépulture ; ou, „ si l'on est trop éloigné de l'endroit où il doit „ demeurer en dépôt, on y creuse une fosse „ très-large, & on y alume du feu ; des jeunes „ gens s'approchent ensuite du cadavre, cou„ pent les chairs aux parties qui ont été cray„ onées par un maître des cérémonies, & „ les jetent dans le feu avec les visceres ; puis „ ils placent le cadâvre ainsi déchiqueté dans „ le lieu qui lui est destiné. Durant cette „ opération, les femmes, & sur-tout les pa„ rentes du défunt, tournent sans cesse au„ tour de ceux qui travaillent ; les exhor„ tent à bien s'aquiter de leur emploi ; & „ leur mettent des grains de porcelaine dans la „ bouche, comme on y mettroit des dragées à „ des enfans pour les engager à quelque chose „ qu'on souhaiteroit d'eux „.

L'enterrement est suivi de présens qu'on fait à la famille affligée ; & cela s'appele *couvrir le mort* : on fait ensuite des festins acompagnés de jeux & de combats, où l'on propose des prix ; & là, comme dans l'antiquité payene, une action toute lugubre est terminée par des chants & des cris de victoire.

Le même auteur raporte que chez les Natchez, une des nations sauvages de la Louisiane, quand une femme chef, c'est à dire, *noble*, ou de la race du soleil, meurt, on étrangle douze petits enfans & quatorze grandes persones, pour être enterrés avec elle. *Journ. d'un voyag. d'Amériq.*

Funérailles *des Misilimakinaks*. Il y a d'autres sauvages de l'Amérique qui n'enterrent point leurs morts, mais qui les brûlent : il y en a même de divisés en ce qu'ils nomment *familles*, parmi lesquelles est la prérogative atachée à telle famille uniquement, de pouvoir brûler ses morts, tandis que les autres familles sont obligées de les enterrer : c'est ce qu'on voit chez les Misilimakinaks, peuple sauvage de l'Amérique septentrionale de la Nouvele-France, où la seule famille du grand Lievre jouit du privilége de brûler ses cadâvres ; dans les deux autres familles qui forment cette nation, quand quelqu'un de ses capitaines est décédé, on prépare un vaste cercueil, où après avoir couché le corps vêtu de ses plus beaux habits, on y renferme avec lui sa couverture, son fusil, sa provision de poudre & de plomb, son arc, ses fleches, sa chaudiere, son plat, son casse-tête, son calumet, sa boîte de vermillon, son miroir & tous les présens qui lui ont été donnés à sa mort ; ils s'imaginent qu'avec ce cortége, il fera plus aisément le voyage dans l'autre monde, & qu'il sera mieux reçu des plus grands capitaines de la nation, qui le conduiront avec eux dans un lieu de délices. Pendant que tout cet attirail s'ajuste dans le cercueil, les parens du mort assistent à cette cérémonie en chantant d'un ton lugubre, & en remuant en cadence un bâton où ils ont ataché plusieurs petites sonetes.

Funérailles *des Éthiopiens*. Lorsque quelqu'un d'eux vient à mourir, on entend de tous côtés des cris épouvantables ; tous les voisins s'assemblent dans la maison du défunt, & pleurent avec les parens qui s'y trouvent. On lave le corps mort ; après l'avoir envelopé d'un linceul de coton, on le met dans un cercueil, au milieu d'une salle éclairée par des flambeaux de cire : on redouble alors les cris & les pleurs au son des tambours de basque ; les uns font des prieres pour le défunt, les autres disent des vers à sa louange ; d'autres s'arrachent les cheveux, & d'autres se déchirent le visage, pour marquer leur douleur : cela dure jusqu'à ce qu'on viene enlever le corps. Alors les parens & amis du défunt suivent le convoi, & continuent leurs cris avec des tambours de basque. Arivés au lieu de la sépulture, les assistans retournent à la maison du défunt, où on leur fait un festin : on s'y trouve matin & soir pendant trois jours, & on ne mange point ailleurs. Au bout de trois jours, on se sépare jusqu'au huitieme ; & de huit en huit jours, on se rassemble pendant un certain espace de temps, pour pleurer le défunt, & manger chez lui.

Au surplus, les gens curieux de parcourir les usages des hommes en fait de *funérailles*, les trouveront semés dans le grand ouvrage des *cérémonies religieuses*, & rassemblés dans le petit traité de Muret, pere de l'oratoire, *des cérémonies funebres de toutes les nations*. *Paris* 1675. *in*-12.

Funérailles *des Chrétiens*, (*Hist. mod. eccl.*) „ Les Chrétiens de la primitive église, dit M. „ l'abbé Fleury, pour mieux témoigner la foi „ de la résurrection, avoient grand soin des sé„ pultures, & y faisoient grande dépense, à „ proportion de leur maniere de vivre : ils ne „ brûloient point les corps, comme les Grecs „ & les Romains ; ils n'approuvoient pas non „ plus la curiosité superstitieuse des Egyptiens, „ qui les gardoient embaumés & exposés à la „ vue, sur des lits dans leurs maisons ; mais ils „ les enterroient selon la coutume des Juifs. A„ près les avoir lavés, ils les embaumoient & „ y employoient plus de parfums, dit Tertullien, „ que les Païens à leurs sacrifices ; ils les en„ velopoient de linges tres-fins ou d'étofes de „ soie ; quelquefois ils les revêtoient d'habits pré„ cieux : ils les exposoient pendant trois jours, „ ayant grand soin de les garder cependant & „ de veiller auprès en prieres : ensuite ils les „ portoient au tombeau, acompagnant le corps „ avec quantité de cierges & de flambeaux, „ chantant des psaumes & des hymnes pour „ louer Dieu, & marquer l'espérance de la ré„ surrection. On prioit aussi pour eux ; on of-

„ froit le facrifice, & l'on donnoit aux pauvres le feftin nommé *agapes* & d'autres aumônes. On en renouveloit la mémoire au bout de l'an; & on continuoit d'année en année, outre la commémoration qu'on en faifoit tous les jours au faint facrifice.

„ L'églife avoit fes officiers deftinés pour les enterremens, que l'on appeloit en latin *foſſores*, *laborantes*, *copiata*, c'eſt-à-dire, *foſſoyeurs* ou *travailleurs*, & qui fe trouvent quelquefois comptés entre le clergé. On enterroit fouvent avec les corps différentes chofes pour honorer les défunts, ou pour en conferver la mémoire, comme les marques de leur dignité, les inftrumens de leur martyre, des phioles ou des éponges pleines de leur fang, les actes de leur martyre, leur épitaphe, ou du moins leur nom, des médailles, des feuilles de laurier ou de quelque autre arbre toujours vert, des croix, l'évangile. On obfervoit de pofer le corps fur le dos, le vifage tourné vers l'orient. Les païens pour garder les cendres des morts, bâtiffoient des fépulchres magnifiques le long des grands chemins, & partout ailleurs dans la campagne. Les Chrétiens au contraire cachoient les corps, les enterrant fimplement ou les rangeant dans des caves, comme étoient auprès de Rome les tombes ou catacombes.

„ Les anciens cimetieres ou lieux où l'on dépofoit leurs corps, font quelquefois appelés *conciles des martyrs*, parce que leurs corps y étoient affemblés; ou *arênes*, à caufe du terrein fâbloneux. En Afrique, on nommoit auffi les cimetieres des *aires*.

„ On a toujours eu grande dévotion à fe faire enterrer auprès des martyrs; & c'eſt ce qui a enfin attiré tant de fépultures dans les églifes, quoique l'on ait gardé long-temps la coutume de n'enterrer que hors des villes. La vénération des reliques & la créance diftincte de la réfurrection, ont éfacé parmi les Chrétiens l'horreur que les anciens, même les Ifraélites, avoient des corps morts & des fépultures „. *Mœurs des Chrétiens, article* 31.

Cette coutume d'enterrer les morts, & de les porter au lieu de leur fépulture en chantant des pfaumes, a toujours été obfervée parmi les Chrétiens; les cérémonies feulement ont varié fuivant les temps & les ufages. M. Lancelot, dans un mémoire fur une anciene tapifferie, qui repréfente les faits & geftes de Guillaume le Conquérant, obferve que dans un morceau de cette tapifferie, font figurées les cérémonies des *funérailles* d'Édouard le Confeffeur, qui ont beaucoup d'affinité avec celles qui fe pratiquent encore aujourd'hui en pareil cas: „ On y voit Édouard mort & étendu fur une efpece de drap mortuaire parfemé de larmes, dans lequel deux hommes, l'un placé à la tête, l'autre aux pieds, arangent le corps. À côté eſt un autre homme debout, tenant deux doigts de la main droite élevés; cette atitude & fon habillement, qui paroît reffembler à une chafuble, défignent un prêtre qui lui donne les dernieres bénédictions. On y voit auffi une églife, & un hommes par lequel on a voulu défigner le foneur de cloches. La biere eſt portée par huit hommes; elle eſt d'une figure prefque carrée, traverfée de plufieurs bandes, & chargée de petites croix & autres ornemens: de ces huit hommes, quatre font en devant, & les quatre autres derriere; ils la portent fur leurs épaules par le moyen de longs bâtons excédans la biere, deux à chaque bâton: c'étoit alors la maniere de porter les morts; cet ufage s'eſt même conſervé jufqu'à nos jours; & les hanovars ou porteurs de fel, qui avoient le privilége de porter les corps ou les effigies de nos rois, porterent encore le corps ou l'effigie d'Henri IV de la même maniere fur leurs épaules en 1610. Dans cette même tapifferie, aux deux côtés de la biere, paroiffent deux autres hommes, qui ont une fonete en chaque main. L'ufage d'avoir des porteurs de fonetes dans les pompes funebres, & qui fubfifte encore en la perfone des jurés-crieurs, lorfqu'ils vont faire leurs femonces, eſt très-ancien. Suidas, & un ancien fcholiafte de Théocrite, en parlent; on les appeloit alors *codonophori*; ils ont été depuis connus fous le nom de *pulſatores* & *exequiates*, & leurs fonetes, *campanæ manuales pro mortuis*, ou *campanæ bajulæ* . . . . à la fuite du cercueil, on voit un groupe de perfones qui femblent toutes fondre en pleurs & en gémiffemens „. *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome VIII.*

La defcription des *funérailles* de ce roi, conformes à la fimplicité de ces temps-là, montre que les ufages & les cérémonies en étoient toutes femblables à celles qui fe pratiquent aujourd'hui dans les *funérailles* des particuliers: car on fait que parmi les Catholiques, dès qu'un homme eſt mort, les jurés-crieurs, pour les perfones qui ont le moyen de les employer, préparent les tentures, drap mortuaire, croix, chandeliers, luminaire & autres chofes néceffaires à la cérémonie; convient les parens & les amis ou par billets ou de vive voix; qu'on expofe enfuite le défunt, ou dans une chambre ardente, ou à fa porte dans un cercueil; que le clergé vient enlever le corps, & le conduit à l'églife, fuivi de fes parens, amis, &c. & qu'après plufieurs afperfions, & le chant des prieres & pfaumes convenables à cet acte de religion, on l'inhume ou dans l'églife même ou dans le cimetiere.

Les *funérailles* des grands, des princes & des rois, font acompagnés de plus de pompe: après qu'on les a embaumés & dépofés dans un cer-

cueil de plomb, on les expofe pendant plufieurs jours fur un lit de parade, dans une falle tendue de noir & illuminée, où des prêtres & des religieux récitent des prieres jour & nuit; les cours fouveraines, les communautés religieufes & autres corps, vienent leur jeter de l'eau bénite; & au jour marqué, on les tranfporte au lieu de leur fépulture, dans un char drapé de noir, avec leurs armoiries, & atelé de chevaux caparaçonés de noir; grand nombre de pauvres & de domeftiques portent des flambeaux: ces cérémonies font acompagnées de difcours pour remettre le corps & le recevoir, fuivies à quelques temps de là de fervices folemnels & d'oraifons funebres. On y porte ordinairement les marques de la dignité du défunt, comme la courone ducale, &c. ce font des officiers ou gentilshommes qui font chargés de ces fonctions; & aux *funérailles* des rois, elles font remplies par les grands officiers de la courone.

Parmi les proteftans, on a retranché la plupart des cérémonies des catholiques; les afperfions, croix, luminaire, &c. Pour l'inhumation d'un particulier, le miniftre le conduit au lieu de fa fépulture; & lorfqu'on l'a mis en terre, il adreffe ces paroles au cadâvre: *dors en paix, jufqu'à ce que le feigneur te réveille.* Celle des rois & des princes fe font avec le cérémonial ataché à leurs dignités, & d'ufage different felon les divers pays.

FURETIERE, (Antoine) (*Hift. litt. mod.*) abbé de Chalivoi, connu par fon *roman bourgeois*, très-inférieur au *roman comique* de Scarron, par fa *relation des troubles arivés au royaume d'éloquence*, par des fatyres & des épigrammes, mais fur-tout par fon dictionaire qui fut un vol du travail de fes confreres, & qui le fit exclure, le 22 janvier 1685, de l'académie où il avoit été reçu le 15 mai 1662. C'eft à cette friponerie de *Furetiere* que l'auteur des lettres perfanes fait allufion, lorfqu'il dit que le dictionaire de l'académie, „ cet enfant de „ tant de peres, étoit prefque vieux, quand il „ naquit, & que quoiqu'il fût légitime, un „ bâtard qui avoit déja paru, l'avoit prefque „ étoufé dans fa naiffance „.

Furetiere ne fut exclu qu'après que M. le premier préfident de Novion, alors directeur de l'académie, & des commiffaires nommés par le corps, l'eurent convaincu de plagiat & d'infidélité; qu'après que Boileau, Racine & la Fontaine, fes amis dès l'enfance, & M. le premier préfident qui cherchoit à l'obliger dans cette afaire, eurent inutilement employé tous les moyens poffibles pour l'engager à faire quelques foumiffions à l'académie; enfin qu'après que M. le premier préfident lui eut dit formélement qu'il ne pouvoit, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme fon ami, fe difpenfer de le condamner. Il prit alors le parti de publier des fatyres & des libelles contre l'académie, de révéler tous les prétendus fecrets de la compagnie, de lui donner tous les ridicules réels ou fuppofés dont les membres de tous corps font fufceptibles, en obfervant d'attribuer au corps tous les torts des particuliers. Ses meilleurs amis devinrent l'objet de fes fatyres, il n'épargna pas même le paifible la Fontaine. Il l'ataqua fur la différence du bois en grume ou du bois marmenteau, qu'il lui reprocha de ne favoir pas diftinguer, quoiqu'il eût été officier des eaux & forêts. La Fontaine, irrité du procédé mal-honête de cet homme qu'il avoit toujours traité en ami, fe permit contre lui une épigramme où il lui demanda fi c'étoit avec du bois en grume ou avec du bois de marmenteau que certaines perfones, déchirées dans fes fatyres, avoient frapé fur fon dos comme fur une enclume, pour châtier fon infolence? Voici la réponfe de *Furetiere*.

Dangereux inventeur de cent vilaines fâbles
Sachez que, pour livrer des médifans affauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé fur des faits véritables.
Çà, difons-nous tous deux nos vérités:
Il eft des bois de plus d'une maniere:
Je n'ai jamais fenti celui que vous citez;
Notre reffemblance eft entiere,
Car vous ne fentez point celui que vous portez.

Rouffeau le poëte mettoit plus de précifion, d'énergie & de malice dans fes épigrammes.

Furetiere mourut à Paris, le 14 mai 1688, âgé de foixante-huit ans. Il avoit été procureur-fifcal de Saint-Germain-des-Prés. On a imprimé depuis fa mort un *Fureteriana*.

FURGOLE, (Jean Baptiste) (*Hiftoire litt. mod.*) avocat au parlement de Touloufe & capitoul, favant jurifconfulte, auteur de divers ouvrages de droit, fort eftimés, tels que des *commentaires fur l'ordonance du mois de février* 1731, *concernant les donations & fur l'ordonance des fubftitutions*; un *traité des curés primitifs*; un *traité des teftamens & autres difpofitions de derniere volonté*; un *traité de la feigneurie féodale univerfele & du franc-aleu naturel*. Mort en 1761.

FURIUS-BIBACULUS, (Marcus) *Hift. rom.*) poëte de Crémone, dont Horace ne done pas une idée bien avantageufe, fi c'eft de lui qu'il parle, comme on le croit, dans la cinquieme fatyre du fecond livre:

Seu pingui tentus omafo
Furius hybernas cana nive confpuet Alpes.

Il avoit écrit des annales en vers; Macrobe

en raporte quelques fragmens. *Furius* vivoit environ un siecle avant la naissance de Jésus-Christ.

FURSTEMBERG (*Histoire mod.*) le comte Guillaume de *Furstemberg* avoit servi d'abord l'empereur Charles-Quint; la premiere fois qu'il étoit entré en France, il y étoit entré en ennemi; il y étoit appelé par le connétable de Bourbon, alors rebelle, & fut conduit par la Mothe des Noyers, secrétaire du connétable; il fit une irruption entre la Bourgogne & la Champagne & fut batu par le comte, depuis duc de Guise. Il s'atacha dans la suite au service de François I, mais peut-être entretenoit-il toujours des correspondances avec son premier maître: quoi qu'il en soit, on lit dans l'Heptaméron, deuxieme journée, nouvele 17, une histoire assez remarquable que Brantôme adopte. Le comte Guillaume avoit reçu de l'argent pour attenter à la vie du roi, au service duquel il étoit alors; il avoit promis, & il n'atendoit qu'un moment favorable. Le roi négligea long-temps les avis qu'on lui en donna. Enfin il y fit attention. Un jour étant à la chasse, il se fait suivre du comte, il s'écarte dans la forêt, & se trouvant seul avec lui, il tire son épée, lui en fait remarquer la trempe, „ Comte, lui dit-il, si un homme qui „ auroit entrepris de m'ôter la vie, connoissoit „ ce que peuvent mon bras, mon cœur & „ cette épée, ne croyez-vous pas qu'il y pen- „ seroit à deux fois? Cependant je le tiendrois „ pour un lâche, si ayant formé ce projet & „ se trouvant seul avec moi, la crainte rete- „ noit son bras „. Le projet, répondit le comte, seroit exécrable, l'exécution le seroit encore plus. Le roi remit en riant son épée dans le foureau, & voyant les chasseurs aprocher, il les rejoignit. Le lendemain le comte prend un prétexte, fait des demandes exorbitantes, cherche un refus, l'obtient, & part dans les vingt-quatre heures. „ Eh bien! dit le roi à ceux qui l'avoient averti de l'entreprise du comte, „ vous vouliez m'engager „ à chasser *Furstemberg*, vous voyez qu'il se „ chasse lui-même. „ Alors il leur conta l'aventure de la forêt. C'est sa sœur qui raporte cette histoire, & l'on y reconoît le caractere de François I. Mais les époques ne se raportent pas. Selon la reine de Navarre, ce fut la Tremoille, gouverneur de Bourgogne, qui donna cet avis au roi & à la duchesse d'Angoulême; on parle aussi de cette aventure devant l'amiral de Bonnivet. Mais la Tremoille & Bonnivet étoient morts en 1525. La duchesse étoit morte en 1531, & pendant toute la guerre de 1535, on voit le comte de *Furstemberg* au service du roi: il auroit donc fallu que le roi eût eu dans la suite l'imprudente générosité d'oublier ce projet, ou la force d'esprit de n'y pas croire.

Ces difficultés s'évanouiroient, si l'on s'en tenoit uniquement au récit de la reine de Navarre, car elle ne nomme point *Furstemberg*, mais seulement le comte Guillaume, qu'elle dit être de la maison de Saxe. Mais on ne voit point de comte Guillaume de Saxe dans ces temps-là, on n'en voit pas du moins au service de la France, & le comte Guillaume de *Furstemberg* est célebre dans toutes ces guerres. Aussi est-ce à lui que Brantôme attribue le fait raconté par la reine de Navare, & cette princesse est assez dans l'usage de déguiser les noms.

Il est d'autant plus vrai-semblable qu'il s'agit du comte de *Furstemberg* dans le récit de la reine de Navarre, que ce comte retourna en effet du service de la France à celui de l'empereur; dans toute la guerre de 1542, il sert contre la France; en 1544, il fait & leve le siége de Luxembourg que les François avoient pris l'année précédente. En 1544, il fait une irruption en France à la suite de l'empereur, il y fait même une guerre cruele, témoin trois cents hommes brûlés dans une église, entre Vitry & Châlons, il brûla aussi Vitry. Il mourut en 1549, il étoit d'une grande & illustre maison d'Allemagne, qui tire son nom de la ville de *Furstemberg* en Souabe, dans la forêt noire; on voit déja cette maison figurer avec éclat dès le neuvieme siecle.

De cette maison étoient ceux qu'on appele les Égons, parce que ce nom fut commun dans leur branche & qu'il fut porté par des personages célebres, tels que:

1°. Égon, comte de *Furstemberg*, qui commandoit les armées impériales en Italie, dans la guerre de Mantoue, en 1629 & 1630, & qui les commanda ensuite en Allemagne, contre Gustave & ses alliés. Il commandoit l'aile gauche de l'armée impériale, à la bataille de Leipsick, le 7 septembre 1631. Il mourut le 24 août 1635. Il étoit né le 21 mars 1588. Maximilien-Joseph, son petit-fils, fils de Ferdinand-Frédéric Égon, fut tué au siége de Philisbourg, le 14 août 1676.

2°. Herman Égon, fils aîné d'Égon, & frere aîné de Ferdinand Frédéric Égon, fut créé prince de *Furstemberg* en 1654, par l'empereur Ferdinand III; Émanuel-François Égon, un de ses fils puînés, fut tué à l'assaut de Belgrade, le 6 septembre 1688.

3°. François Égon, prince de *Furstemberg*, évêque de Strasbourg, frere d'Herman Égon. Il étoit évêque de Strasbourg, lorsque cette ville passa en 1681, sous la domination de la France, & ce fut pour lui une grande joie & un grand triomphe de voir la religion catholique rétablie dans son église & d'y faire en paix les fonctions épiscopales sous l'autorité de Louis XIV. Il mourut le premier avril 1682.

4°. Guillaume Égon, frere des précédens,

évêque de Strasbourg, après François Égon. Il a soufert beaucoup pour son atachement à la France. L'empereur l'avoit fait enlever à Cologne, où il étoit un des chefs du conseil de l'électeur, & où il avoit même le titre de plénipotentiaire de cet électeur aux conférences qui se tenoient alors pour la paix à Cologne. C'étoit pendant la guerre de 1672; ce fait donna lieu à une multitude d'écrits diplomatiques, & retarda la paix, Louis XIV indigné, ayant rapelé ses plénipotentiaires. Cette paix conclue enfin à Nimegue en 1678, rendit la liberté à Guillaume Égon, à qui la protection de Louis XIV valut, avec l'évêché de Strasbourg, une multitude d'autres bénéfices en France, entre autres l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le chapeau de cardinal & l'ordre du Saint-Esprit. Louis XIV voulut même lui procurer l'électorat de Cologne, mais l'opposition constante du pape Innocent XI fit échouer ce projet & fit prévaloir l'élection du prince Clement de Baviere, concurrent du cardinal de *Furstemberg*. Comme cette opposition du pape tenoit à des intérêts politiques contraires à ceux de Louis XIV, ce fut une des causes du renouvélement de la guerre en 1688. Le cardinal de *Furstemberg* mourut à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 10 avril 1704.

Il y a dans la Westphalie une autre maison de *Furstemberg*, très-noble & très-anciene. Une bulle de l'empereur Léopold, du 26 avril 1660, porte que l'origine de cette maison remonte jusqu'au temps de Charlemagne. Elle a produit des électeurs de Mayence, de Cologne, &c. un grand maître de l'ordre de Livonie, dit des *Portes-Glaives*, & plusieurs chevaliers & commandeurs tant de cet ordre que de l'ordre teutonique, divers prélats d'un grand mérite, parmi lesquels on distingue sur-tout Ferdinand de *Furstemberg*, évêque de Paderborn & de Munster, né le 21 octobre 1626, mort le 26 juin 1683. Il avoit pris pour la devise de son administration, celle qui devroit l'être de toute administration : *fortiter & suaviter*. Il aimoit les savans & étoit savant lui-même, il protégeoit les lettres & les cultivoit. On a de lui : *monumenta Paderbornensia*. Il avoit aussi fait imprimer à Rome un recueil intitulé : *septem virorum illustrium poemata*; on y trouve ses propres poésies, on a de celles-ci une très-belle édition in-fol. que Louis XIV avoit fait faire à l'imprimerie royale, du vivant même de l'auteur, mais qui n'a pu paroître qu'en 1684, après la mort de ce prélat.

FUZELIER ou FUSELIER, (Louis) (*Hist. litt. mod.*) né à Paris; il fut rédacteur du mercure avec M. Bruere, depuis le mois de novembre 1744, jusqu'au 19 septembre 1752, qu'il mourut âgé de quatre-vingts ans. Il composa, ou seul ou en société, une multitude de pieces pour tous les théâtres, même pour celui de la foire. On distingue de lui, à l'opéra: *les fêtes greques & romaines*; *les amours des dieux*; *les indes galantes*; *le carnaval du parnasse*; *&c.* au théâtre françois, *Momus fabuliste*, piece satyrique contre M. de la Motte, ou du moins contre ses fâbles.

GABINIUS, (Aulus), (*Hist. romaine*) ayant été nommé proconsul d'Asie, eut ordre de porter la guerre chez les Parthes: mais au lieu d'exécuter les décrets du sénat, il se servit de son armée pour rétablir Ptolomée Aulete sur le trône d'Égypte. C'étoit enfreindre les loix qui défendoient aux proconsuls de sortir de leurs provinces sans un ordre exprès du sénat: mais dans ce siecle vénal, l'argent assuroit l'impunité. L'avare *Gabinius*, apuié du crédit de Pompée, n'écouta que sa cupidité qui lui conseilla de porter ses armes dans un pays opulent & fécond, plutôt que dans des déserts semés çà & là de hordes pauvres & vagabondes. Il vendit cher ses services. Le monarque lui promit, & à son collegue Antoine, trente millions. Il fallut épuiser l'Égypte pour fournir cette somme. Aulete rétabli sur le trône, arosa ce royaume du sang des plus vertueux citoyens. Les plus riches lui parurent les plus coupables, & sur des imputations chimériques il les fit mourir pour avoir droit de confisquer leurs biens, qui lui servirent à remplir l'engagement pris avec Antoine & *Gabinius*. Ce fut pendant leur séjour à Alexandrie qu'un chevalier romain tua un chat par méprise: le peuple superstitieux courut aux armes: l'autorité du proconsul ne put arrêter ce tumulte populaire, il fallut abandoner le meurtrier à la fureur de la multitude qui le mit en pieces comme un sacrilége. Le bruit des exactions de *Gabinius* parvint jusqu'à Rome où, par un reste de pudeur, le sénat crut devoir le rapeler pour se justifier. Cicéron qui, pendant son absence, avoit sollicité sa condamnation, prit sa défense à son retour par complaisance pour Pompée, protecteur déclaré de *Gabinius*; mais les armes de son éloquence ne purent le garantir de la flétrissure du banissement: il se retira à Salone où, dévoré de remords & d'ennuis, il termina sa vie, l'an de Rome 714.

GABOR. (*Voyez* Betlem.)

GABRIELLE D'ESTRÉES. (*Voy.* Estrées.)

GABRINO-FONDULO, (*Hist. d'Italie.*) tyran de Crémone, au commencement du quinsieme siecle, parvint à se rendre le maître dans cette ville par une suite de perfidies & de cruautés. Philippe Visconti, duc de Milan, lui fit trancher la tête. Le confesseur qui l'acompagnoit à la mort, l'exhortant au repentir de ses crimes, il lui avoua confidemment qu'il avoit un regret en mourant, c'étoit de n'avoir pas précipité du haut de la tour de Crémone, comme il en avoit été bien tenté, le pape Jean XXIII & l'empereur Sigismond, lorsqu'ils avoient eu la curiosité de monter avec lui au haut de cette tour, l'une des plus élevées qu'il y ait en Europe. *Quel beau coup c'eût été!* disoit-il, *il m'auroit immortalisé.*

GACON, (François) mauvais poëte satyrique.

Les méchans sans esprit lisoient autrefois son *Poëte sans fard*, & ont donné pour un temps une sorte de célébrité à ce mauvais ouvrage. Sa traduction d'Anacréon en vers françois a eu aussi sa petite réputation éphémere. *Gacon* avoit été oratorien; il avoit quité l'oratoire pour se livrer à la satyre, manie trop contraire à l'esprit de ce saint & sage institut. Il avoit fait contre M. de la Motte un ouvrage intitulé: *Homere vengé*; il espéroit s'attirer une réponse de M. de la Motte & s'illustrer par cette grande rivalité; M. de la Motte trompa son espérance, & ne répondit point. „ Vous „ n'y gâgnerez rien, lui dit *Gacon* irrité de ce „ mépris, je fais actuélement imprimer ma *ré-* „ *ponse au silence de M. de la Motte* „. Cette idée valoit mieux que toutes ses satyres. *Gacon* avoit remporté en 1717, un prix à l'académie françoise, ce qui dans ce temps-là, ne signifioit quelquefois pas grand chose. Sur la fin de ses jours il eut le prieuré charmant de Baillon, près de l'abbaye de Royaumont. Il y mourut en 1725, âgé de cinquante-huit ans.

GADARA, (*Milice des Turcs.*) Les Turcs appelent ainsi un sâbre peu courbé, large & dont le dos est couvert de fer.

GAËTAN, (Saint) (*Hist. Ecclesiast.*) fondateur de l'ordre des Théatins ainsi nommés de l'archevêque de Théate, Jean-Pierre Caraffe, depuis pape, sous le nom de Paul IV, qui prit part aussi à cette institution, & qui fut le premier supérieur des Théatins. Saint *Gaëtan* fut le second. Les premiers vœux dans cet ordre furent prononcés, le 14 septembre 1524, dans l'église de S. Pierre au vatican. Clément VII approuva l'institution. Saint *Gaëtan* mourut en 1547. Il étoit né à Vicence en 1480 de l'illustre famille Tiene. Clément 10 le canonisa.

GAFFORIO (*Hist. de Corse.*) naquit en Corse, fit ses études en Italie, & revint dans

autant
évêque de Strasbourg, après François Ég... joué de
a ſoufert beaucoup pour ſon atachem... avec une
France. L'empereur l'avoit fait en... prit auſſi élevé
logne, où il étoit un des chefs paix, les ſcien-
l'électeur, & où il avoit même ... re contre les Génois
potentiaire de cet électeur ... leur général en 1743;
tenoient alors pour la ... e, & ne voulut prendre
pendant la guerre de ... teur de la patrie.
une multitude d'é... de ſa vie méritent d'être con-
da la paix, L... s Corſes, dans le deſſein de l'aſ-
ſes plénipot... ſe mêlerent à la foule d'un congrès
à Nimeg... voit raſſemblé. Leur uſage étant alors
laume ... de jamais quiter leur fuſil, ils y aſſiſtoient
XIV avec les leurs, confondus dans la multitude
armée comme eux. On inſtruiſit *Gafforio* de leur complot; ainſi que Céſar, préférant de courir les riſques de la mort à la honte de ſembler la craindre, *Gafforio* marche au congrès & harangue le peuple: ſon éloquence amolit ſes farouches aſſaſſins, les armes échapent à leurs mains, & ils avouerent depuis l'indigne projet qu'ils avoient formé.

Gafforio faiſoit le ſiége du château de Corté, & il habitoit lui-même cette ville. Les Génois, dans une ſortie, ſurprirent & enleverent le fils unique de *Gafforio*, enfant de 14 mois, qu'ils conduiſirent avec ſa nourice au château. À peine ils s'étoient rendus maîtres de cet enfant, qu'ils firent dire à *Gafforio*, que s'il continuoit de tirer ſur le château, ils expoſeroient ſon fils ſur la brêche. *Gafforio* répondit qu'il ne diſcontinueroit point un ſiége qu'il étoit près de terminer à la gloire & à l'avantage de ſa patrie, & ordona de tirer. Les Génois eurent la cruauté d'exécuter leur menace, l'enfant fut expoſé, *Gafforio* déſeſpéré pouſſa le ſiége avec plus d'ardeur & prit le château où il retrouva ſon fils que ſes coups n'avoient heureuſement point atteint. Cette auſtere vertu que nous admirons dans les anciens Romains, ne ſera-t-elle point admirée ici? *Gafforio* n'égale-t-il pas Brutus? Ce héros fut aſſaſſiné en 1753. On accuſa les Génois de ce meurtre, & ils méritoient ce ſoupçon, puiſqu'ils récompenſerent les aſſaſſins de cet illuſtre citoyen.

Gafforio méritoit d'avoir pour femme une héroïne, & il la trouva.

Madame *Gafforio* réuniſſoit une âme, un courage & une force de corps rares parmi les femmes. Dans l'abſence de ſon mari, les Génois veulent forcer ſon palais; elle s'y barricade, pourvue de vivres & de munitions de guerre; elle s'y défend: pluſieurs des Corſes qu'elle y avoit renfermés avec elle, ayant été tués, les autres éfrayés parlerent de capituler; madame *Gafforio*, indignée de leur lâcheté, prit un baril de poudre & une mêche enflamée & les porta dans une des ſalles baſſes & voûtées de ſon palais & fit dire à ſes Corſes que s'ils ceſſoient de faire feu ſur les Génois, elle alloit s'enſévelir avec eux ſous ſes ruines: connoiſſant ſon intrépidité ils ne ſongerent plus à ſe rendre, & furent heureuſement ſecourus par le général *Gafforio*. Le fils de ce général & de cette dame vit encore, & eſt aujourd'hui (1787) colonel du régiment provincial de Corſe.

GAFFURIO (Franchino) né à Lodi d'une famille de Bergame en 1451, & mort après 1520, célebre profeſſeur de muſique, qu'il enſeigna & il dirigea en pluſieurs villes d'Italie. Il a été un des premiers à éclaircir cette ſcience avec des ouvrages imprimés, & il en publia la théorie à Milan en 1492. Il eut des démêlés avec Jean Spatarius muſicien de Bologne, qui a auſſi écrit ſur la muſique. (*Le Chev. Tiraboschi.*) (Π)

GAGE, (Thomas) (*Hiſt. mod.*) irlandois, dominicain en Eſpagne, miſſionaire aux Indes, publia en 1651, en anglois, une relation alors curieuſe d'un voyage aux Indes occidentales; Colbert la fit traduire en françois; c'étoit la premiere deſcription détaillée de ce pays.

GAGLIARDI, (Paul) chanoine de l'Égliſe de Breſſe ſa patrie, où il mourut en 1742 à l'âge de 67 ans, fut un des hommes les plus ſavans de ſon temps. Ses ouvrages, & particuliérement ſes annotations au catalogue des Évêques de Breſſe fait par Ughelli, ſa diſſertation ſur l'état des anciens Cenomanes, & l'édition, qu'il donna des Ouvrages de S. Philatre & de S. Gaudence &c. ſeront toujours un témoignage éclatant de ſon érudition & de ſon profond ſavoir. (*Le Chev. Tiraboschi.*) (Π)

GAGUIN, (Robert) (*Hiſt. litt. mod.*) général des Mathurins, eſt connu principalement par une hiſtoire de France en latin, & qui a été traduite en françois. Elle s'étend depuis Pharamond juſqu'à l'année 1499; elle eſt très-mauvaiſe pour tout ce qui concerne les temps anciens, mais on la conſulte pour les événemens dont l'auteur a été témoin & auxquels il a eu part. Ses autres ouvrages ne méritent pas qu'on s'en ſouviene. Les rois Charles VIII & Louis XII l'employerent en diverſes négociations. Il mourut en 1501.

GAICHIES, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) oratorien, puis théologal de Soiſſons. Ne s'acordant pas avec l'évêque de Soiſſons, Languet, il quita cette ville, & revint à l'oratoire de la rue S. Honoré à Paris, où il mourut en 1731. L'abbé de Lavarde a publié ſes œuvres en 1739. On y remarque ſur-tout des ***maximes ſur le miniſtere de la chaire***, qui ont mérité d'être attribuées à Maſſillon.

GAILLARD (Honoré) (*Hiſt. litt. mod.*) jéſuite célebre par la prédication. On n'a point ſes ſermons, on ſait cependant qu'il avoit pris ſoin de les raſſembler; mais on a de lui quelques oraiſons funebres, imprimées ſéparément. Né à Aix en 1641; mort à Paris en 1727.

GAL, (SAINT) (*Hist. ecclés.*) fondateur du monastere de son nom en Suisse, en fut le premier abbé en 614. Il mourut vers l'an 646; il étoit d'Irlande & disciple de S. Colomban.

Un autre Saint *Gal* avoit été évêque de Clermont, & étoit mort vers l'an 552.

GALAS, (MATTHIEU) (*Hist. mod.*) un des généraux des empereurs Ferdinand II & Ferdinand III dans la guerre de trente ans, éleve du comte de Tilly. Il eut peu de succès dans le commandement des armées, le général Banier en dit la raison. (*Voyez* l'article BANIER.) En 1635, il prit Keiserlouttre sur les Suédois: en 1636, il inspira beaucoup de terreur, lorsqu'on le vit entrer avec le duc de Lorraine en Bourgogne, dans le même temps où du côté du Nord les Espagnols prenoient Corbie. Il assiégea Saint-Jean de-Lône: ce siége offre un des plus beaux monumens du courage & du patriotisme françois. Le général *Galas* avoit une armée de quatre-vingt mille hommes, la place étoit presque sans fortifications; la famine & la peste y étaloient leurs ravages; la garnison étoit réduite à cent-cinquante hommes; le nombre des habitans en état de porter les armes, n'étoit pas beaucoup plus grand; le commandant de la place étoit ataqué de la peste; son lieutenant n'étoit propre qu'à décourager la garnison par sa timidité, il étoit même suspect d'intelligence avec l'ennemi; mais les bourgeois, & parmi eux les vieillards, les enfans & les femmes mêmes, donnerent l'exemple d'une constance si héroïque, qu'il fallut bien que la garnison s'empressât à l'imiter & à la seconder. Le prince de Condé (pere du grand Condé), grâce à cette constance, eut le temps d'envoyer au secours de la place, le comte de Rantzau, qui fut depuis le célebre maréchal de Rantzau; & le siége fut levé le 3 novembre. La veille, les habitans, qui avoient déja soutenu un assaut, & qui voyoient qu'on préparoit tout pour un second, s'étoient assemblés, & par une délibération commune & unanime, qui existe, ils déclarerent vouloir tous mourir pour la défense de la place; „ même „ sont résolus, ce sont leurs termes, en cas „ que par malheur ils vinssent à être forcés, „ de mettre le feu dans leurs maisons & aux „ poudres & munitions de guerre, étant en la „ maison-de-ville, afin que les ennemis ne „ recouvrent aucun avantage, & ensuite de „ ce, tous mourir l'épée à la main; & à toute „ extrémité, & où il y auroit moyen de re- „ traite, de le faire sur le pont de Saône, & „ jeter, en sortant, une arcade d'icelui dans „ l'eau, afin d'avoir moyen de se retirer en „ sûreté „. L'assemblée se tenoit au corps-de-garde de la porte de Saône, & on porta l'acte à signer sur la brêche à tous ceux qui la gardoient. Parmi les défenseurs de Saint-Jean-de-Lône étoient le baron Desbarres & Trémont son fils, gentilshommes du voisinage, qui étoient venus s'enfermer dans la place, résolus de périr avec les habitans.

En 1645, le général *Galas*, joint avec l'archiduc Léopold, frere de Ferdinand III & avec Jean de Vert, eut l'honeur de faire lever le siége d'Hailbron à M. de Turenne & au maréchal de Grammont, pendant l'absence & la maladie du duc d'Enguien (le grand Condé), à la persone duquel seul la fortune des armes de la France sembloit alors atachée. Les Impériaux reprirent dans cette campagne tout ce qui leur avoit été enlevé entre le Neckre & le Danube.

Galas mourut à Vienne en Autriche, en 1647, il étoit né à Trente, en 1589.

GALATÉE (ANTOINE) Il étoit de la famille Ferrari, mais on l'appele communément Galatée, parce qu'il étoit de Galatona dans le Royaume de Naples. Il mérite d'être placé parmi les premiers restaurateurs de la philosophie dans le XV siecle. C'est une chose bien étonante que de voir un homme dans ces siecles, décrier les Vampires, qui ont fait tant de bruit dans notre siecle, exposer les phénomenes physiques qn'on voit sur les côtes de la Calabre, & combatre les opinions de tous les Philosophes, qui avoient écrit jusqu'alors. Avec ses lumieres & ses conseils il contribua beaucoup à la découverte du nouveau Monde. On a encore de lui plusieurs ouvrages, qui intéressent l'histoire du Royaume de Naples. Il mourut à Lecce en 1516 à l'âge de 72 ans. (LE CHEV. TIRABOSCHI.) (II)

GALBA, (SERGIUS) (*Hist. rom.*) successeur de Néron, étoit de l'illustre famille des Sulpicius, qui avoient la chimere de prétendre être issus de Jupiter & de Pasiphaé. Il naquit dans un village près de Terracine, où il passa sa jeunesse dans l'étude de la jurisprudence. Sa femme Lépide fixa toute sa tendresse, & il fut résister aux caresses d'Agrippine qui le sollicitoit au divorce. Fidele à son premier amour, il vécut dans le célibat après la mort de sa femme dont il avoit eu deux enfans. Sa modération le mit à l'abri des orages qui, dans ces temps de troubles, renversoient la fortune des principaux citoyens. Il fut redevable de sa tranquillité au crédit de Livie, qui, en mourant, lui légua douze cents cinquante mille écus: mais ce don fût anulé par Tibere. Ayant été élu préteur avant l'âge, il célébra en l'honeur de Flore des jeux où l'on vit des éléphans danser sur la corde. Après avoir été consul & gouverneur d'Aquitaine, il fut envoyé par les légions pour rétablir l'anciene discipline. Sa sévérité imposante réprima la licence sans trouver de rebelles. Après la mort de Caligula il parut vouloir mener une vie privée, mais Claudius qui l'aimoit, le mit

à la tête de la cohorte qui veilloit à sa garde. L'Afrique étoit alors agitée de dissensions civiles, il fut choisi pour y rétablir le calme. La sagesse de son administration lui mérita les honeurs du triomphe, & la dignité de pontife: dans les premieres années du regne de Néron, il s'éloigna des afaires pour vivre dans la retraite; mais on l'arracha à son loisir pour l'envoyer commander en Espagne, où Vindex le sollicita d'adhérer à la rebellion qu'il avoit excitée dans les Gaules. Les crimes de Néron ayant soulevé le peuple & l'armée, *Galba* fut proclamé empereur par les légions d'Espagne: mais il ne prit que le titre de lieutenant du sénat & du peuple, jusqu'à la mort de Néron qui fut le dernier de la famille d'Auguste. Le sénat & les chevaliers, satisfaits d'être délivrés de leur tyran, ne contesterent point aux légions le droit d'élire l'empereur, & leur choix fut confirmé. *Galba* démentit bientôt l'idée qu'on avoit conçue de sa capacité. Sa vieillesse & son avarice le firent tomber dans le mépris. On ne vit plus qu'un vieillard languissant qui s'abandonoit aux conseils pervers de ses favoris. Il avoit été jusqu'alors sévere; il se montra cruel en faisant mourir un consulaire, & un consul désigné, sans leur permettre de se justifier. Les soldats de l'armée navale furent décimés; Rome fut remplie de gens de guerre, qui, n'ayant ni chef, ni paye, y vivoient de leur brigandage. Les troupes, qui aimoient autant les vices des empereurs, qu'elles avoient autrefois aimé leurs vertus, avoient oublié l'anciene discipline que *Galba* se proposoit de rétablir. Le mécontentement fut général, & sur-tout dans la basse Allemagne, où Vitellius fut envoyé pour en pacifier les troubles. *Galba* crut devoir se ménager un apui en désignant son successeur. Son choix tomba sur Pison qui comptoit parmi ses ancêtres Crassus & Pompée. Othon, qui avoit passé sa jeunesse à la cour de Néron, dont il avoit partagé les débauches, ne put soufrir qu'un autre lui eût été préféré. Son esprit étoit aussi vigoureux que son corps étoit efféminé. Son ambition étoit alumée par les prédictions des astrologues qui lui promettoient l'empire. Il commença par se concilier l'affection des gens de guerre par ses manieres simples & populaires; il caressoit les vieux soldats, les appeloit ses camarades, & les aidoit de sa bourse & de son crédit. Chaque fois qu'il régaloit *Galba*, il faisoit un présent de cent sesterces à la cohorte qui étoit de garde à sa porte. Ces largesses rendoient plus sensible l'avarice de *Galba*, qui avoit coutume de dire qu'il n'avoit point acheté l'empire. L'esprit de révolte se communiqua aux légions, & aux troupes auxiliaires qui étoient encouragées par la rebellion de l'armée d'Allemagne. Vingt-trois prétoriens rencontrent Othon dans les rues de Rome, & le proclament empereur. Leur nombre grossit dans leur marche; ils le conduisent au camp, où tous les soldats l'environent, & le place au milieu des étendards. Chacun lui jure de verser son sang pour sa défense. *Galba*, instruit de ce tumulte, se rend dans la place publique avec Pison qu'il venoit d'adopter; il voit des gens qui le plaignent, & ne voit persone qui s'offre à le venger. Othon profite de la premiere chaleur de ses partisans, s'avance à la tête de la cavalerie dans la place publique, d'où il écarte le peuple & les sénateurs. Un enseigne de cohorte foule aux pieds l'image de *Galba*, que ses porteurs, en fuyant, renversent dans la boue. Alors se voyant entouré d'assassins, il s'écrie: *Frapez, si l'interêt de la république le demande*. Julius Carus, soldat légionaire, lui enfonce son épée dans le corps devant le temple de César. Ainsi finit *Galba*, âgé de soixante & treize ans. Il avoit vécu avec gloire sous cinq empereurs, & avoit été plus heureux sous l'empire des autres que sous le sien. Il fut plutôt sans vices que vertueux. Bon maître, ami fidele, il cragnoit de découvrir les coupables pour n'avoir point à les punir. Quoiqu'il n'aimât point l'éclat & le bruit, il étoit extrêmement jaloux de sa réputation. Satisfait de ce qu'il possédoit, il ne convoitoit point le bien d'autrui; mais il étoit économe du sien, & avare de celui du public. On prit pour sagesse ce qui n'étoit en lui qu'une froide indifférence. Il signala sa jeunesse dans les guerres d'Allemagne, & fit paroître beaucoup de modération & de capacité dans son gouvernement d'Afrique & d'Espagne: enfin, tant qu'il ne fut qu'homme privé, il parut digne de l'empire.

GALE, (THOMAS) *Hist. litt. mod.*) savant anglois, auteur de livres d'érudition fort estimés, dont voici les principaux.

Historiæ poeticæ antiqui scriptores.
Historiæ Britannicæ, Saxonicæ & Anglo-Danicæ scriptores quindecim.
Rhetores selecti.
Jamblicus de mysteriis Ægyptiorum &c.
Opuscula mythologica, ethica & physica.

Thomas *Gale* a donné aussi une savante édition de l'itinéraire d'Antonin. Il étoit de la société royale de Londres, & fut doyen d'Yorck en 1697. Il mourut en 1709.

GALEN, (JEAN VAN) (*Hist. de Hollande.*) capitaine fameux au service des Provinces-Unies, fut d'abord matelot, & parvint rapidement aux premiers honeurs de la marine militaire. Dans un combat de mer, livré devant Livourne en 1652, il fut blessé à la jambe, il continua de combatre; il fallut la lui couper, & il mourut neuf jours après, à Livourne, des suites de cette opération.

GALERIUS. *Voyez* les article CONSTANCE-CHLORE, DIOCLÉTIEN & NARSÉS.

Il est dit dans l'article de Dioclétien, que Constance-Chlore épousa la fille de Dioclétien, & *Galerius* celle de Maximien ; c'est une erreur. *Galerius* épousa Valérie, fille de Dioclétien, & Constance-Chlore épousa Théodora, belle-fille de Maximien. *Galerius*, dont il s'agit ici, est nommé dans les médailles C. *Galerius Valerius Maximianus* ; il commença par garder les troupeaux dans sa jeunesse, & il en conserva toute sa vie le surnom d'*Armentarius*. Comme il avoit passé successivement par tous les grades de la milice, il entendoit la guerre. Il la fit aux Perses, d'abord avec quelques revers, ensuite avec un plein succès. S'il ne fit point leur roi Narsès prisonier, (*Voyez* l'article NARSÉS) toute la famille de ce roi, ses femmes, ses filles, ses sœurs tomberent entre les mains de *Galerius*, qui suivit à leur égard l'exemple de modération & de respect pour le malheur, donné autrefois par Alexandre à l'égard de la femme & des filles de Darius. Ammien Marcellin raporte qu'un soldat de l'armée de *Galerius*, ayant trouvé dans cette expédition contre les Perses une bourse pleine de perles, jeta les perles comme inutiles, & garda précieusement la bourse qui étoit de cuir. En devenant heureux, *Galerius* devint méchant & ingrat ; c'est à lui principalement qu'on attribue la persécution de Dioclétien contre les Chrétiens. Bientôt il s'ennuya de n'être que César, & força Dioclétien & Maximien d'abdiquer. Son gouvernement fut tyrannique & cruel. Ce furent ses violences, qui, en le rendant odieux, déterminerent Maxence à prendre la pourpre, & Maximien à la reprendre. (*Voyez* les articles MAXENCE & MAXIMIEN.) *Galerius* mourut d'une maladie douloureuse & honteuse, fruit de ses débauches ; Eusebe & Lactance en ont fait une description horrible. Les maux qu'il soufroit lui inspirerent des remords sur ceux qu'il avoit fait soufrir aux Chrétiens ; il fit cesser la persécution, il mourut au mois de mai 311, dans la Dace où il étoit né.

GALIANI (CÉLESTIN) né dans la Province de la Capitanate dans le Royaume de Naples en 1681 & mort à Naples en 1753, quoiqu'il n'ait jamais publié aucun ouvrage, sa vie a cependant été trouvée digne d'être placée parmi celles des hommes savans d'Italie publiées par M. Fabroni (T. IX. p. 179) ; il étoit en effet très-savant dans la connoissance des langues ancienes, dans la Théologie, dans les Mathématiques. Il eut des enfans, qui suivirent ses exemples, le Marquis Bernard auteur d'une belle traduction de Vitruve, & l'Abbé Ferdinand, mort à Naples en 1787, dont on connoît les ouvrages sur le commerce des bleds, sur la monoie, & plusieurs autres petits ouvrages pleins d'esprit & de vivacité. (LE CHEV. TIRABOSCHI.) (Π)

GALIEN, (CLAUDE) (*Hist. litt. anc.*) médecin célebre & qu'on nomme le second pere de la médecine, naquit vers l'an 131 de notre ere, sous l'empire d'Adrien, à Pergame ; son pere, nommé Nicon, étoit un architecte habile de la même ville. *Galien* fut le médecin des empereurs Vérus & Marc-Aurele ; ce dernier sur-tout avoit en lui la plus grande confiance ; c'étoit *Galien* qui préparoit la thériaque, dont cet empereur faisoit un usage continuel, auquel il se croyoit redevable de ce qu'il conservoit de santé. Après la mort de Marc-Aurele, *Galien* retourna dans son pays, où les uns disent qu'il vécut jusque dans l'extrême vieillesse, les autres qu'il mourut à soixante & dix ans. Il nous apprend qu'il avoit composé jusqu'à deux cents volumes ; ils furent brûlés dans l'embrâsement du temple de la Paix ; il reste encore de lui un grand nombre de traités, dont les éditions les plus estimées sont celles de Bâle en 1538, & de Venise en 1625. Il étoit très-sobre & recomandoit, sur toutes choses, la sobriété ; c'est de lui que vient la maxime de *rester sur son appétit en sortant de table*. On assure qu'il fut obligé de sortir de Rome, parce que des cures qui parurent prodigieuses le firent soupçoner de Magie. Le nom de *Galien* est pour ainsi dire celui de la médecine, on appele *Galénistes* les médecins qui suivent sa méthode.

C'est Leclerc, qui dans son histoire de la médicine, a le mieux fait connoître la persone & les écrits de *Galien*.

GALIGAI, (ÉLÉONORE) (*Voy.* l'art CONCINI.)

GALILÉE (*Hist. litt. mod.*) On lit dans la préface des mémoires de l'académie de Dijon, un jugement très-avantageux, porté sur les découvertes & sur le mérite de *Galilée*. On y lit aussi que pendant que François Bacon indiquoit en Angleterre le chemin de la vérité, *Galilée* en Italie y marchoit déja à grands pas ; que ce même *Galilée* fut assez clairvoyant pour découvrir les loix de la chute des corps pesans ; loix qui, depuis, généralisées par Newton, nous ont expliqué le grand systême de l'univers ; qu'il acquit par ses instrumens merveilleux un nouveau monde à la philosophie ; que le ciel à ses ieux sembla s'accroître ; que *Galilée*, non content de la simple gloire d'avoir fait de noveles découvertes, y joignit celle d'en tirer les plus grands avantages pour le genre humain, & qu'après avoir observé pendant vingt-sept ans les satellites de Jupiter, il fit servir les tables de leurs mouvemens à déterminer les longitudes, & à perfectioner la géographie & la marine ; que ses expériences sur la pesanteur de l'air firent naître une physique toute nouvele, qui conduisit Toricelli à expliquer la pression de l'atmosphere, & la suspension du mercure dans les barometres ; que ses observations sur le mouvement du pendule, mirent les astronomes & les physiciens en état de mesurer le temps avec précision, de fixer la variation des poids dans les climats différens, & de déduire la vraie figu-

se de la terre; & on conclut que *Galilée* a beaucoup découvert, & a acquis des droits évidens sur les découvertes des autres.

A ce que les académiciens de Dijon en ont dit, on peut joindre le témoignage de beaucoup de nos auteurs italiens, qui ont fait les plus grands éloges de *Galilée*. En Hollande, Hugues Grotius dit que ses ouvrages surpassent les forces humaines; Huyghens l'appele *un très-grand homme*; Leibnitz, en Allemagne, & Jean Bernoulli le reconurent *pour le plus clair-voyant de son temps*; & Kepler écrit qu'il montoit *sur les plus hautes murailles de l'univers*, & qu'il découvroit tout, depuis le commencement d'une chose jusqu'à la fin. Newton, en Angleterre, cita plusieurs fois les théorêmes & les découvertes de *Galilée*. Keill a écrit aussi que *Galilée*, avec le secours de la géométrie, pénétra les secrets les plus cachés de la nature, & créa une nouvele connoissance du mouvement; & Maclaurin exalta beaucoup les services qu'il nous a rendus par le secours du télescope, & la maniere claire & géométrique avec laquelle il nous a expliqué la théorie des corps pesans qui tombent, ou qui sont jetés en quelque direction que ce soit. David Hume, dans son appendix à l'histoire de Jacques I, fait un parallele des plus exacts entre François Bacon & *Galilée*. Il dit que Bacon étoit inférieur à *Galilée*, son contemporain, & peut-être à Kepler; que Bacon avoit seulement montré la route où *Galilée* marchoit à grands pas; que le premier ne savoit pas la géométrie; que le second la possédoit parfaitement, ainsi que la philosophie naturele; que le premier méprisoit le systême de Copernic, que le second avoit établi par des preuves tirées de la raison & du bon sens; que le style du premier étoit dur, & celui du second agréable & brillant, quoique quelquefois prolixe. L'historien Anglois dit fort agréablement que l'Italie ne fit pas peut-être de *Galilée* le cas qu'il méritoit, à cause de la quantité d'hommes illustres qui y fleurissoient alors.

Galileo Galilei naquit à Pise en 1564, & y fut fait lecteur de mathématiques en 1589; trois ans après il le fut à Padoue: en 1610 il fut fait mathématicien du grand-duc Ferdinand II, & retourna en Toscane, où il mourut en 1640 dans la ville d'Accetri, près de Florence: il naquit l'année où mourut à Rome Michel-Ange Buonarotti; & mourut l'année que naquit en Angleterre Isaac Newton. En 1583, comme l'atteste Magalotti dans ses *Essais sur l'académie del Cimento*, & Viviani dans sa *Vie*, étant assis dans la chaire primatiale à Pise, il observa qu'une lampe mise en mouvement faisoit ses vibrations dans des temps sensiblement égaux, quoique les arcs qu'elles décrivoient fussent sensiblement inégaux entr'eux. Cette importante observation fut poussée si loin par *Galilée*, qu'il imagina de se servir d'un pendule pour mesurer exactement le temps, & l'appliqua dans sa vieillesse à l'horloge. Becker, dans une dissertation sur la mesure du temps, atteste avoir entendu dire au comte Magalotti, que *Galilée* fit faire à Florence, par Marc-Treffler, horloger du grand Duc, la premiere horloge à pendule; quoique le même Magalotti, dans ses *Essais sur l'académie del Cimento*, dise qu'il est vrai que ce fut *Galilée* qui imagina l'application du pendule à une horloge; mais que ce fut son fils Vincent qui, en 1649, la mit en pratique. Nous avons cependant les lettres de *Galilée* à Beaugrand, & celles de Realio & d'Hortensius, qui, avec ce que dit Viviani, font croire indubitablement que ce fut lui qui ajouta le pendule à l'horloge. Élie Diodati, en 1637, envoya au pere du célebre Huyghens la description de l'horloge à pendule faite par *Galilée*. Becker ajoute qu'on en envoya un modele en Hollande. Tout ceci suffit pour répondre à Huyghens, à Musschembroeck, & à beaucoup d'autres qui voudroient enlever à l'Italie la gloire de cette belle invention. Huyghens inventa un pendule qui faisoit ses vibrations dans les arcs d'une cycloïde. L'invention est très-ingénieuse, & la théorie géométrique que l'inventeur en donna, est une des plus belles productions de la géométrie; mais pour ce qui regarde la commodité de la pratique, le pendule cycloïdal fut bientôt abandoné, & nous nous servons présentement de pendules qui se meuvent en petits arcs circulaires, comme *Galilée* l'avoit inventé d'abord.

Quand il fut lecteur à Pise, il commença diverses expériences publiques sur la chute des corps pesans, & fit voir à tout le monde que les bois, les métaux & les autres corps, quoiqu'ils fussent de pesanteurs différentes, tomboient dans le même espace de temps, & avec une égale vitesse, de la même hauteur. Il tira de là l'important théorême, que la gravité absolue des corps est proportionele à la quantité de leur matiere. L'année 1597, il inventa à Padoue son compas de proportion, qui est & sera toujours un instrument fort utile. Il fut le premier qui inventa le thermometre, & la maniere d'augmenter cent quatre-vingt fois la force de l'aimant; & ayant entendu dire, en 1609, qu'un hollandois avoit fait une lunete qui raprochoit les objets, il en devina tout de suite la construction, & en fit une pareille le jour suivant; & six jours après il en porta une à Venise qui agrandissoit trente-trois fois le diametre des objets. Il fait voir lui-même dans son essai par quels raisonemens simples, ou pour mieux dire, par quelle expérience facile il y étoit parvenu. Il connut aisément que les objets ne pouvoient pas s'agrandir, ni s'éclaircir avec un ou plusieurs verres plans, ni avec une lentille concave qui les rapetisse, ni avec une lentille convexe qui les grossit & qui les confond. *Il se borna à éprouver ce que produiroit un verre convexe & un ver-*

re concave, & il vit que l'effet répondoit à son idée. On a fait depuis des lunetes qui grossissoient davantage, & embrassoient un champ plus vaste avec deux lentilles convexes, & d'autres combinaisons de verres; mais il n'y a pas un mot à redire à la théorie de *Galilée*.

Plusieurs auteurs ont trouvé les traces de cette découverte dans les *œuvres* de Roger Bacon & de Jean-Baptiste Porta, & leur ont attribué l'invention du télescope. Mais le célebre Robert Smith, dans son *traité de l'optique*, après avoir examiné tous les fragmens de Roger Bacon, a fait voir que cet homme n'avoit non seulement pas l'idée du télescope, mais ignoroit même les effets de chaque lentille prise séparément; & M. de la Hire, dans les *Mémoires de l'académie de Paris*, en 1717, a prouvé que Porta dans cette partie spécieuse de sa *magie naturele* ne parloit pas d'autre chose que d'une simple lunete, dans laquelle il avoit tellement combiné un verre convexe avec un concave, qu'ils aidoient la vue de ceux *qui ne voyoient plus que confusément*. M. de Montucla, toujours fort bon juge & apologiste des inventions italienes, est du même sentiment, & dit dans son *Histoire des mathématiques*, qu'avant le temps de *Galilée*, on ne connoissoit pas le télescope. *Galilée* s'appliqua toujours à le perfectioner, tellement qu'il en inventa un, moyénant lequel on pouvoit regarder avec les deux ieux; il l'envoya en 1618 à l'Archiduc d'Autriche Léopold : il est fort étonant que Rhéita, dans un livre imprimé en 1645, ait voulu en paroître l'inventeur.

On en doit estimer plus l'usage, que l'invention. La lunete en Hollande, fut comme l'aimant à la Chine, un objet de simple curiosité. *Galilée*, dans la même année 1609, regardant avec la lunete la lune, observa que les progrès de la lumiere après la nouvele lune, étoient irréguliers, quelques traits de lumiere s'élançant successivement du fond encore obscur. N'étant point asservi aux préjugés des ancienes écoles, il connut tout de suite que la lune étoit semblable à notre globe, & comme lui couverte de vallées & de montagnes encore plus hautes que les nôtres. *Galilée*, dans son premier *Dialogue sur le système du monde*, expliqua fort bien la ressemblance qui est entre ces deux planetes: elle fut (cette ressemblance) portée plus loin par d'autres auteurs, qui reconurent autour de la lune divers indices d'une atmosphere plus raréfiée & plus variable que la nôtre, & voulurent ainsi expliquer le cercle qui entoure la lune dans les temps des éclipses de soleil, & les variations que MM. de Mairan, Cassini, de la Hire, Maraldi, Kirk & de l'Isle, ont observées plusieurs fois dans les planetes & les étoiles fixes, voisines du disque lunaire; & *Galilée*, d'après la découverte de la lunete, continua toujours ses observations sur la lune; car peu d'années avant que de perdre la vue, comme le dit Viviani, il découvrit la libration du corps lunaire par les observations qu'il fit de la même tache *Grimaldi* & de *mare Crisium*, qui occupa tant ensuite Grimaldi, Hevelius & Bouillaud. L'observation est décrite dans le dialogue que nous avons cité, où il semble encore qu'au numéro 59 soit prévenue la conjecture de Newton sur la cause pour laquelle la lune tourne toujours le même côté vers la terre. On y lit qu'il est *manifeste que la lune, comme attirée par une vertu magnétique, tourne toujours le même côté vers le globe terrestre, & ne change jamais*.

Le ciel entier sembloit offrir à *Galilée* de nouveaux phénomenes; la voie lactée lui parut formée d'une quantité innombrable de très-petites étoiles : il en compta plus de quarante dans le seul groupe des pleïades, & plus de cinq cents dans la constellation d'orion; la seule nébuleuse d'orion lui parut composée de vingt-deux étoiles fort petites, & très-près les unes des autres; celle du cancer d'environ quarante. Il vit aussi les quatre satellites de jupiter, découvrit les taches du soleil, les phases de vénus & de mars: il observa certaines apparences dans saturne, qui furent ensuite considérées plus au long par Huyghens, qui les a expliquées par l'hypothese d'un anneau. *Galilée* porta au plus haut degré de perfection ses observations sur jupiter. Après un travail de trois ans, il commença la théorie des satellites, & jusqu'au commencement de 1613, il osa prédire toutes leurs configurations pendant deux mois consécutifs. Il imagina ensuite d'en faire usage pour le probléme des longitudes; & en 1636, par le moyen de Hugues Grotius, il offrit aux états de Hollande de s'y appliquer entiérement: les états accepterent volontiers sa demande, destinerent à *Galilée* une chaîne d'or, & députerent quatre commissaires pour conférer avec lui. Martin Hortensius, un d'eux, se transporta en Toscane peu de temps avant que *Galilée* perdît la vue. *Galilée*, après ce malheur, communiqua ses observations & ses écrits à Renieri, qui fut ensuite mathématicien à Pise, & qui fut chargé par le grand duc d'étendre les tables & les éphémérides des satellites de jupiter. Renieri les étendit véritablement, & les montra au grand duc & à beaucoup d'autres, comme Viviani l'assure. Il étoit en 1648 sur le point de les publier, lorsqu'il perdit la vie par une maladie subite. Je ne sai par quel accident on a perdu ses papiers, & ceux qu'il avoit eus de *Galilée*.

Les phases de vénus prouverent ce que des astronomes anciens avoient seulement supposé, que vénus ne se mouvoit point autour de la terre, mais autour du soleil. Copernic embrassa cette hypothese, & ajouta encore qu'il étoit nécessaire que les phases de vénus ressemblassent à celles de la lune. La lunete de *Galilée* fit voir la ressemblance des phases de vénus, & quelques inégalités de mars; phénomenes qui prouvent évi-

demment le mouvement de vénus & de mars autour du soleil & d'où l'on peut croire que les autres planetes principales se meuvent également autour du soleil. Quelle auroit été la joie de Copernic, s'il avoit pu alléguer de pareilles preuves en sa faveur, comme l'a très-bien observé M. de Montucla ? *Galilée* a beaucoup contribué par ses *Dialogues sur le systême du monde*, au triomphe qu'a remporté depuis le systême de l'illustre Prussien. Dans le second dialogue, les phénomenes terrestres sont si bien expliqués, & dans le troisieme, tous les célestes; la simplicité de l'hypothese de Copernic est si bien relevée, & les inconvéniens des autres hypotheses de Ptolomée & de Tychobrahé expliqués si clairement, que l'on commença par ses dialogues à connoître le mouvement de la terre avec autant de certitude qu'il peut y en avoir dans les matieres physiques, même avant que Bradley, en Angleterre, eût découvert l'aberration de la lumiere, vérrifiée en Italie par Eustache Manfedi qui vivra toujours dans l'histoire & dans les fastes de l'astronomie.

Galilée, avant que de partir de Padoue, avoit découvert les taches du soleil; & étant à Rome au mois d'avril 1611, il les avoit fait voir à plusieurs persones distinguées qui l'attesterent. Les premieres observations de Scheiner furent postérieures de six mois: il les publia ensuite en 1612, sous le titre *Apelles post tabulam*, avec trois lettres adressées à Velser. *Galilée* repondit aussi-tôt & s'assura l'honeur d'avoir découvert le premier ces taches. Il fit même voir que le feint Apelle en avoit donné une théorie toute opposée, en assurant que ces taches se mouvoient d'orient en occident, & qu'elles déclinoient vers le midi, tandis que réellement elles se meuvent d'occident en orient & qu'elles déclinent vers le nord; peut-être que l'Apelle, ataché à l'anciene opinion de l'incorruptibilité des cieux, pensa que ces taches étoient des planetes. Pour *Galilée*, qui étoit un homme au dessus de tout préjugé, il dit dans ses premieres lettres à Velser, que ces taches étoient des matieres très-proches de la superficie du soleil, qui se rassembloient & se dissipoient, & en produisoient de nouveles, à la ressemblance des vapeurs de notre Atmosphere; & il jugea, par le mouvement de ces taches, que le soleil tourne autour de lui-même, environ dans l'espace d'un mois lunaire. M. de Montucla a laissé à *Galilée*, l'honeur d'avoir, quoique le premier, parlé plus judicieusement que les autres sur ces taches.

Ce fut l'année 1612, que *Galilée* commença à publier ses découvertes sur les taches du soleil, dans l'ouvrage sur les corps qui surnagent sur un fluide, ou qui s'y meuvent. Il rétablit par ce discours la doctrine hydrostatique d'Archimede, & démontra que l'immersion des solides dans un fluide, ou leur supernatarion ne dépend point du tout de la configuration de ces solides, mais de leur gravité spécifique. Dans l'ouvrage intitulé *saggiatore* ou *le sondeur*, que le comte Algarotti réconoît pour le meilleur ouvrage polémique dont l'Italie puisse se vanter; dans cet ouvrage, dis-je, il est formélement établi pour maxime que les qualités sensibles, comme la couleur & le goût, ne résident point proprement dans ces corps, mais en nous-mêmes; maxime que l'on devoit plutôt attribuer aux anciens philosophes, qu'à Descartes. Ainsi *Galilée* fixa les principes de l'hydrostatique & de la physique: il créa le premier la méchanique. Dès l'année 1602, il écrivoit au marquis Del Monte, qu'il avoit observé que les vibrations des corps mobiles atachés à des fils de différentes longueurs, se font en des temps qui sont entr'eux, comme les racines de leurs longueurs. Il annonça dans une lettre écrite de Padoue, en 1604, le théorême que les espaces que des corps pesans parcourent en tombant, sont comme les carrés des temps, & que cependant les espaces qu'ils parcourent en temps égaux, sont comme 1, 3, 5, 7, &c. La premiere édition de ses dialogues sur la méchanique, parut dans la même année 1638, que le traité du mouvement de Baliani; mais les écrits & les découvertes de *Galilée* sur les méchaniques s'étoient bien avant ce temps répandues en deçà des monts; & il n'est pas vrai-semblable que Descartes, & encore moins Baliani, en aient trouvé plusieurs sans avoir lu *Galilée*.

Parmi les principales découvertes qui se trouvent dans son dialogue de la méchanique, je compte en premier lieu, le principe de la composition & de la résolution du mouvement, que *Galilée* a expressément enseigné dans le théorême second du mouvement des projectiles, & dans la note du théorême second du mouvement accéléré. Je compte en second lieu les loix du mouvement uniforme & du mouvement accéléré, d'où résultent les formules si connues, communément appelées *les formules de Galilée*: 1.° que la force multipliée par l'élément du temps, est égale à l'élément de la vitesse; 2°. que la force multipliée par l'élément de l'espace, est égale à l'élément de la vitesse multipliée par toute la vitesse. *Galilée* considéra ces deux formules dans le cas de la force constante, & Newton les étendit ensuite également à toutes les hypotheses de la force variable. Mais tout ce qui s'est fait depuis dans les méchaniques, dépend entiérement de ces deux formules, & du principe de la composition & de la résolution du mouvement. Le traité du mouvement sur les plans inclinés & dans les cordes des arcs circulaires, est plein d'élégance géométrique; & on sera toujours étoné qu'un homme seul soit arivé à ce point sans le secours de l'algebre. Les problêmes dans lesquels on cherche l'inclinaison des plans, par laquelle un corps peut passer le plus vite, ou d'un point donné à une

ligne

ligne horizontale donnée de position, ou d'une ligne horizontale à un point donné; ces problêmes, dis-je, sont de la plus grande finesse.

Galilée a merveilleusement traité dans son quatrieme dialogue la balistique qui étoit totalement ignorée avant lui; car Cardan & Tartaglia soupçonerent seulement que les projectiles lancés se meuvent dans une ligne composée d'une ligne droite d'un arc circulaire. *Galilée*, avec le principe de la composition du mouvement, démontra non seulement que les projectiles lancés décrivent une parabole, mais enseigna même tout ce qui apartient à l'étendue du jet, portée, hauteur & direction; car de deux de ces quantités, on peut toujours tirer les deux autres. Enfin, dans le second dialogue il jeta encore les principes de toute la doctrine de la résistance des solides, qui fut ensuite poussée si loin par Viviani & par Grandi.

Galilée, dans son premier & troisieme dialogue, en traitant du cylindre creusé dans une hémisphere, & des espaces parcourus dans le mouvaiment accéléré, nous a laissé les traces de la méthode des indivisibles, en considérant les solides comme composés d'une infinité de plans, & les plans d'une infinité de lignes. Mais la vérité nous oblige ici d'observer 1°. que Kepler avoit déja dans sa *stéréométrie* introduit l'infini dans les mathématiques, & fournit l'idée des indivisibles; 2°. que Cavalieri employa avec beaucoup de précaution ces mêmes phrases métaphysiques, comme il paroît, par la préface du *livre VII* de sa *géométrie*, & comme a observé Maclaurin; 3°. que quoique *Galilée* eût dessein de composer un *Traité géométrique* sur les indivisibles, il n'eut aucune part au grand ouvrage de Cavalieri. On pouroit joindre à tant de preuves qu'on a, celle d'une lettre que Cavalieri écrivit à *Galilée*, le 21 mars 1616, qui est une preuve incontestable que le premier avoit terminé cet ouvrage avant que le dernier eût seulement commencé le sien. *Pour ce qui est de l'ouvrage sur les indivisibles*, dit-il, *je serois charmé que vous vous y appliquassiez au plutôt, afin que je puisse expédier le mien, auquel je retoucherai en atendant*, &c. Cavalieri publia son ouvrage trois ans après, & il fut la base principale du calcul différentiel & intégral.

Mais pour revenir aux dialogues, dans la premiere édition & dans le troisieme de ces dialogues, *Galilée* donna comme un axiôme, qu'un corps mobile passant d'un point donné par un plan incliné quelconque à une ligne horizontale donnée, y arive toujours avec la même vitesse. Viviani fut le premier à lui faire voir que ce principe a besoin de quelque démonstration; & *Galilée*, quoiqu'aveugle, la trouva sur le champ, & en fit part à Viviani de la maniere que nous le voyons dans les autres éditions de ses dialogues. *Galilée* dans son *Discours sur la riviere Bisenzio*, appliqua cette proposition au cas des eaux courantes; & expliqua dans un autre théorême, que les vitesses sont les mêmes dans deux canaux de différentes longueurs & de différentes sinuosités, quand ils ont seulement la même hauteur, c'est-à-dire, quand ils restent fixés dans les mêmes limites. Dans le cas particulier des rivieres, il y a à considérer les résistances & beaucoup d'autres choses; mais la proportion généralement prise, est très-vraie, & l'application que *Galilée* a faite le premier de la géométrie à la connoissance des eaux courantes, lui fait beaucoup d'honeur.

Varignon a relevé une erreur qui est dans le dix-septieme théorême du troisieme dialogue, où *Galilée* suppose qu'un corps passant d'un plan à un autre d'une inclinaison différente, retient toute la vitesse correspondante à la premiere chute; mais Grandi, dans ses notes au même dialogue, dit que le passage de *Galilée* ne devoit pas s'entendre absolument, mais dans une simple hypothese dont il devoit partir, pour ariver ensuite à la chute des corps dans les arcs circulaires. Il est très-vrai que dans les arcs circulaires, comme dans toutes les lignes courbes, il n'y a point d'altération sensible, par raport aux différentes inclinaisons des petits arcs dont la ligne courbe est composée, comme Varignon, Grandi & beaucoup d'autres l'ont démontré. On ne peut voir un théorême plus élégant que celui auquel *Galilée* s'est frayé une route, avec cette hypothese qu'un corps descend plus vîte par un arc circulaire que par la corde. Jean Bernoulli a entendu trop généralement ce théorême, comme si *Galilée* avoit cru que la descente se faisoit plus vîte par un arc circulaire, que par toute autre ligne courbe quelconque, comprise entre deux points donnés; ensuite Bernoulli a prouvé que la courbe de la plus vîte descente est une cycloïde, & non un arc circulaire. Mais la note du théorême vingt-deuxieme suffit pour faire voir que *Galilée* n'a voulu dire que ce qui est très-vrai: *Quo igitur per inscriptos pylogonos magis ad circumferentiam accedimus, eo citius absolvitur motus inter duos terminos signatos*.

On a pourtant imputé généralement à *Galilée* d'avoir cru que la ligne courbe parabolique, dans laquelle les corps lancés se meuvent, est la même à laquelle se conforme une chaîne suspendue par ses extrémités, & qui s'appele *chaînete*; & il est singulier que ce soit Krafft qui, dans ces derniers temps, en ait fait l'apologie dans le *tome V des Nouveaux Commentaires de Pétersbourg*, citant le passage qui suit la quatorzieme proposition du quatrieme dialogue, qui dit uniquement que les deux courbes ne different pas beaucoup entr'elles. „ La corde tendue, plus „ ou moins tirée, se plie en ligne qui approche „ assez des paraboliques; & la ressemblance est „ telle, que si vous marquez sur une surface „ plane & élevée à l'horizon une ligne parabo-

„ lique, & la tenez renverſée, c'eſt-à-dire, le „ ſommet en bas, & avec la baſe parallele à „ l'horizon, tenant ſuſpendue une petite chaîne „ ſoutenue par les extrémités de la baſe de la „ parabole marquée, vous verrez, en lâchant „ plus ou moins, ladite petite chaîne ſe courber „ & s'adapter à la même parabole; & cette ada- „ ptation eſt d'autant plus préciſe, que la para- „ bole marquée ſera moins courbe, c'eſt-à-dire, „ plus étendue; tellement que dans les paraboles „ décrites avec l'élévation de 45 degrés, la „ chaîne marche preſque *ad unguem* ſur la pa- „ rabole „.

Galilée paſſa peu après à une autre propoſition. Qu'une corde horizontale, tournant ſur deux pivots, & conſidérée comme ne peſant rien, ſoit tendue avec deux très-grôs poids atachés aux extrémités; ſi on atache au milieu un autre poids, quelque petit qu'il ſoit, elle pliera dans le milieu, & par conſéquent ne ſera plus droite. Viviani, en écrivant au prélat Ricci, éleve quelques doutes par raport à la démonſtration de *Galilée*, tirée premiérement de ce que le mouvement des deux poids qui montent lorſque la corde ſe plie, n'eſt point égal. Cette difficulté, quoiqu'approuvée par des hommes illuſtres, ne paroît pas pouvoir s'adapter au cas de *Galilée*, dans lequel ſuppoſant des poids infiniment grands, eu égard au petit corps ataché au milieu de la corde, leur mouvement ne peut être que fort petit & par conſéquent uniforme. Il eſt vrai que le cas de l'équilibre n'eſt pas préciſément celui que *Galilée* a ſuppoſé dans ſa démonſtration, comme le ſoupçonoit Viviani, & comme Simpſon l'a démontré dans le trente-huitieme problême de l'application de l'algebre à la géométrie. Mais la démonſtration de *Galilée* ſe peut adapter également au vrai cas de l'équilibre, & la propoſition principale eſt toujours très-vraie. A ces difficultés méchaniques on en joint quelques autres, phyſiques & aſtronomiques, qui ſe réduiſent principalement à trois; 1°. que *Galilée* a attribué l'élévation de l'eau dans les pompes à l'horreur du vide; 2°. qu'il a voulu expliquer le flux & reflux de la mer par la combinaiſon du mouvement journalier & annuel de la terre; 3°. qu'il n'a pas cru que les cometes étoient des planetes qui tournent autour du ſoleil. Quant à la premiere objection, *Galilée*, dans le premier dialogue, a décrit ſimplement ce phénomene que l'eau ne s'éleve qu'à trente-deux pieds dans les pompes, & en a ſimplement inféré que la force néceſſaire pour détruire le vide, égale un cylindre d'eau de trente-deux pieds de hauteur, & à cela il n'y a rien à dire, quoique *Galilée* ait ajouté d'autres conjectures qui ne ſont pas également ſolides. *Galilée* a encore propoſé une machine pour meſurer combien la force de la cohéſion eſt plus grande que celle qu'on cherche pour procurer le vide, & a enſuite donné deux manieres différentes pour meſurer même le poids de l'air; & quoique dans ſes expériences il n'ait tiré d'autre proportion entre le poids de l'air & de l'eau, que celle d'un à 400, on doit cependant les regarder comme le fondement & le principe de tout ce qu'on a fait depuis à ce ſujet.

L'hypotheſe donnée dans le quatrieme dialogue ſur le ſyſtême du monde, pour expliquer le flux & reflux, eſt fort ingénieuſe; & c'eſt la premiere par laquelle les philoſophes ont tenté d'expliquer phyſiquement ce phénomene ſingulier; & quoique l'hypotheſe ne ſoit pas vraie, Deſcartes, qui a écrit depuis *Galilée*, n'en a pas donné une meilleure. Pour ce qui regarde les cometes, *Galilée* a objecté à ſon adverſaire, qu'il n'étoit pas encore prouvé que les cometes fuſſent des corps ſolides & inaltérables, & que la parallaxe ſert à meſurer la diſtance des corps, mais ne peut pas s'appliquer aux ſimples apparences optiques, parmi leſquelles on comptoit alors les cometes. Caſſini a ſoutenu auſſi, dans un livre imprimé en 1653, & dédié au duc de Modene, que les cometes étoient un amâs des exhalaiſons de la terre & des planetes. Ce fut peu de temps après, comme le remarque M. de Fontenelle, que Caſſini, ayant trouvé que les irrégularités du mouvement des cometes étoient purement apparentes, & que les cometes mêmes, ainſi que les planetes, pouvoient être aſſujéties au calcul, tous les aſtronomes commencerent, avec fondement, à croire que les cometes étoient des corps ſolides, & que, de même que les autres planetes, elles tournoient autour du ſoleil.

M. de Fontenelle, dans ſon éloge de Viviani, regarde *Galilée* comme un génie rare, dont le nom ſera toujours à la tête des découvertes les plus importantes, ſur leſquelles la philoſophie eſt fondée. Deſcartes, ſi inférieur à *Galilée*, a blâmé en lui ce qui juſtement étoit le plus louable, ſavoir, de ce qu'il ſe contentoit des faits & des démonſtrations, & de ce qu'il ne remontoit pas aux cauſes premieres. Newton, dont le génie a ſurpaſſé l'eſprit humain, a peut-être plus d'erreurs que *Galilée*. Nous devons admirer dans *Galilée* un philoſophe, un géometre, un méchanicien & un aſtronome qui n'avoit pas moins de pratique que de théorie; celui qui a diſſipé les erreurs de l'anciene école, l'écrivain le plus ſolide & le plus élégant qu'ait produit l'Italie; le maître de Torricelli, de Caſtelli, Aggiunti, Viviani, Borelli, Paul & Candide del Buono. Ce ſont les quatre derniers qui ont formé l'académie *del Cimento*, dont les eſſais, dignes du ſiecle de Newton, ſembloient écrits par le génie de *Galilée*, comme on le voit dans la préface des *memoires de l'académie de Dijon*,

citée au commencement de cet *Essai*. *Cet article est tiré d'un mémoire du P. Frisi*.

GALIOT. (*Voyez* Genoulliac.)

GALISSONIERE. (Michel Barrin, marquis de la) (*Hist. de Fr.*) lieutenant-général des armées navales, vainqueur de cet amiral Byng que les Anglois ont fait fusiller après sa défaite. *Voyez* l'article Byng. On sait que cette victoire navale de 1756 facilita la prise de Minorque. M. de la *Galissoniere* jouit peu de sa gloire; en se rendant à la cour après cette mémorable expédition, il mourut à Némours le 26 octobre. Il étoit né à Rochefort en 1693. Louis XV, apprenant sa mort, témoigna du regret de ne lui avoir pas envoyé le bâton de maréchal de France; *je l'attendois*, dit-il, *pour le lui donner moi-même*.

M. de la *Galissoniere* avoit été gouverneur-général du Canada; il avoit été choisi en 1750 pour régler, avec milord Stanley, les limites de cette partie de l'Amérique septentrionale, & prévenir la guerre qui éclata six ans après, & qu'il ouvrit par la glorieuse victoire dont nous avons parlé.

GALLAND ou GALAND, (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) Le premier professeur d'éloquence latine, au collège royal fut Barthelemi *Latomus*, c'est-à-dire, *le Masson*. Pendant un voyage qu'il fit en 1539 en Italie, Pierre *Galland* donna des leçons à sa place; & après qu'en 1542 Latomus eût quité la France pour se retirer à Treves, *Galland* fut nommé par François I à cette chaire; il la quita sous Henri II, pour une chaire de professeur en grec; il fut principal du collège de Boncourt, & il le fit rebâtir; recteur de l'université dans des temps orageux, il réprima l'ambition de Spifame, qui, en qualité de chancelier de l'université prétendoit en être le chef, afin d'en être le maître; il disputa aussi en faveur d'Aristote contre Ramus. Nous pouvons juger du goût qu'on avoit alors, ou du moins qu'il avoit, pour les équivoques, par l'épigraphe que *Galland* mit à cet écrit:

Aperit Ramum qui veste latebat.

Au lieu du rameau d'orque la Sybille cachoit sous sa robe, c'est Ramus, qui sous la robe de professeur & de savant, cache un ennemi de la science, un détracteur d'Aristote, & que *Galland* découvre à tous les yeux; *Galland* composa divers autres ouvrages, dont deux sont connus; l'un est la vie de du Châtel, l'autre l'oraison funebre de François I, qu'il prononça en latin au collège royal, & qui contient d'assez bons mémoires sur la vie littéraire de ce prince.

Galland se distinguoit parmi les professeurs royaux par l'agrément de ses leçons. Voici ce qu'en dit le poëte prussien Eustate de Knobeldorf, qui voyageoit à Paris dans ce temps heureux pour les lettres, & qui paroît avoir pris plaisir à en décrire tous les avantages.

Præsidet Ausonio dulcis Gallandius ori,
Imbuit & latiis pectora nostra modis;
Qui quoties avidas reficit sermonibus aures
Motis blanda putes spargere mella labris.

Ces vers n'ont tout au plus qu'un mérite de langue & de style; les idées en sont communes. „ *Galland* nous enchante par ses leçons de „ latin, on l'écoute avec avidité, le miel coule „ de ses levres „.

Il mourut en 1559.

2°. Auguste *Galland*, savant magistrat, procureur-général de Navarre & conseiller d'état, a laissé des mémoires & des traités pleins d'érudition sur divers points de l'histoire de Flandre & de Navarre, & un traité *contre le franc-aleu* sans titre, qui n'est pas d'un ami de la franchise. Mort vers l'an 1644.

3°. Mais l'homme le plus célebre de ce nom est Antoine *Galland*, de l'académie des inscriptions & belles lettres, antiquaire du roi. Né en 1646, au petit bourg de Rollot en Picardie, entre Montdidier & Noyon, sa mere, qui vivoit du travail de ses mains, & qui avoit sept enfans, le mit en apprentissage chez un maître. L'enfant, qui avoit déja commencé ses études, ne put descendre à un art méchanique; il quita son maître & son pays, & vint à Paris chercher sa destinée, il la trouva. Le hazard l'ayant adressé à M. Petitpied, docteur de Sorbonne, oncle du fameux théologien de ce nom, il eut la liberté d'aller prendre des leçons d'hébreu & des autres langues orientales au collège-royal. M. de Nointel l'emmena depuis avec lui dans son ambassade de Constantinople, pour tirer des églises greques, des attestations en forme sur les articles de leur foi, qui faisoient alors un grand sujet de dispute entre M. Arnauld & le ministre Claude. M. *Galland* fit jusqu'à trois fois ce voyage du Levant, & chaque fois il en raporta une ample provision de médailles, d'inscriptions, de descriptions de monumens, d'observations utiles en tout genre. Dans un de ces voyages il pensa périr à Smyrne par un prodigieux tremblement de terre, plus de quinze mille habitans furent ou ensévelis sous les ruines des édifices renversés, ou dévorés par les flammes, les secousses étant venues vers midi, heure où il y a communément du feu dans toutes les maisons. M. *Galland* fut enterré sous les décombres de la siene, de maniere cependant qu'il lui restoit un peu d'air pour respirer, il ne fut dégagé que le lendemain. Il a eu beaucoup de part à la bibliotheque orientale de d'Herbelot, & il a laissé des additions considérables pour

cet ouvrage ; on a de lui auſſi un recueil de maximes & de bons mots, tirés des ouvrages des Orientaux ; une relation de la mort de Sultan Oſman, & du couronement de Sultan Muſtapha, traduite du turc ; un traité de l'origine du café, traduit de l'arabe ; mais c'eſt ſur-tout par ſa traduction des contes arabes, ſi connus ſous le nom des Mille & une Nuits, qu'il eſt célebre ; on en a trouvé une ſuite aſſez ample dans ſes papiers ; on y a trouvé auſſi une hiſtoire générale des empereurs turcs, un catalogue raiſoné des hiſtoriens turcs arabes & perſans ; une traduction de l'Alcoran, avec des notes hiſtoriques, critiques, grammaticales, &c. une relation de ſes voyages, une deſcription particuliere de la ville de Conſtantinople. C'eſt à lui encore qu'on doit, en grande partie, la premiere édition du *Menagiana*, & la plupart des recherches qui y ſont contenues. Cet homme étoit laborieux & ſavant ; il fut reçu en 1701 à l'académie des inſcriptions & belles lettres, il entreprit pour elle un *dictionaire numiſmatique, contenant l'explication des noms de dignité, des titres d'honeur, & généralement de tous les termes ſinguliers qu'on trouve ſur les médailles antiques, greques & romaines.*

M. *Galland* mourut le 17 février 1715. M. Bignon, premier préſident du grand-conſeil, & M. Foucault, conſeiller d'état, auparavant intendant de Caën, eurent l'honeur d'être les bienfaiteurs de ce ſavant, & de contribuer à ſes travaux en lui procurant ce doux loiſir néceſſaire pour l'étude.

GALLATY ou GALATY, (GASPARD) (*Hiſt. de France.*) colonel ſuiſſe du canton de Glaris, ſervit utilement, & par les négociations & par les armes, quatre rois de France, Charles IX, Henri III, Henri IV, & Louis XIII, mais ſur-tout Henri IV. Après la mort d'Henri III il atacha les Suiſſes au ſervice de Henri IV ; il engagea les autres colonels ſuiſſes à défendre avec lui la cauſe de ce prince. Henri lui dut en partie ſa courone ; ce roi l'appeloit ſon pere. *Mon pere*, lui dit-il à la bataille d'Arques, *gardez-moi ici une pique, je veux combatre à la tête de votre bataillon.* Il ne pouvoit en effet choiſir un poſte plus digne de lui. *Galaty* ſe couvrit de gloire à cette bataille, & ſon régiment fut celui qui contribua le plus à la victoire. Il fut créé le premier colonel du régiment des gardes-ſuiſſes en 1615. Il mourut à Paris en 1619.

GALLICANE, adj. f. (*Hiſt. mod.*) ce mot ne s'emploie que dans les matieres eccléſiaſtiques.

L'égliſe *gallicane* eſt l'aſſemblée des prélats de France.

Le bréviaire *gallican*, c'eſt le bréviaire particulier qu'avoit l'égliſe de Gergenti en Sicile, & que les auteurs modernes de ce pays-là nomment le *bréviaire gallican*.

Apparemment qu'ils le nomment ainſi, parce qu'il y fut introduit par ſaint Gerland, qui fut fait évêque de Gergenti après que le comte Roger en eut chaſſé les Saraſins, & par les autres évêques françois que les Normands y attirerent.

La liturgie *gallicane*, c'eſt la maniere dont on célébroit autrefois le ſervice divin dans les Gaules. *Voyez* le P. Mabillon, 1. *liturg. gall. ch. v*, *&c. diction. de Trévoux & Chambers.*

GALLIEN, (*Hiſt. des empereurs.*) fils de Valérien, fut déclaré auguſte à Rome par le Sénat, le même jour que ſon pere fut proclamé empereur par l'armée dans la Rhétie. Les prémices de ſon regne en firent concevoir les plus heureuſes eſpérances ; mais quand il ſe crut affermi ſur le trône, il ſe plongea dans le luxe & les voluptés qui le firent tomber dans le mépris. Trente tyrans s'érigerent en ſouverains indépendans dans leurs gouvernemens, & l'on vit des femmes prendre le ſceptre, & ceindre leur front du diadême, en défiant ſes vengeances. La Grece, la Macédoine & le Pont furent ravagés impunément par les Goths. Les Quades & les Sarmates ſe répandirent dans la Pannonie, ſans y trouver la moindre réſiſtance. Les Germains pénétrerent juſqu'au ſein de l'Eſpagne, où ils ſe rendirent maîtres de Tarragone qui étoit alors une des villes les plus opulentes de l'Europe. Les Parthes, déja maîtres de la Méſopotamie, s'emparerent encore de la Syrie qu'ils trouverent ſans défenſeurs. La Dacie, que Trajan avoit réunie à l'empire, paſſa ſous la domination des Barbares. Le démembrement de tant de provinces annonçoit la deſtruction entiere de l'empire romain, ſi Poſthumius, qui avoit été proclamé empereur en Occident, & Odenat, qui avoit pris le même titre en Orient, n'avoient point par leur rebellion conſervé l'ombre de ce corps autrefois ſi vigoureux. *Gallien*, qui avoit vu d'un œil indifférent les Barbares enlever les plus riches provinces de l'empire, ſortit de ſon ſomeil pour aller combatre ſes concurrens. Il tourna ſes armes contre Aureolus que les légions d'Illyrie avoient forcé de prendre le titre & les ornemens de Céſar. *Gallien* employa d'artificieuſes promeſſes pour le faire rentrer dans le devoir ; & déſeſpérant de le tromper, il lui acorda des conditions avantageuſes, pour marcher contre Poſthumius, dont la rebellion lui paroiſſoit plus dangereuſe. Ses ſoldats, dont il s'étoit attiré le mépris, le maſſacrerent à l'âge de trente-ſix ans, dont il en avoit régné quinze, tant ſeul que conjointement avec ſon pere. Valérien ſon frere fut maſſacré avec lui. Jamais empereur n'avoit pouſſé plus loin le rafinement des voluptés. Il ne pouvoit coucher que ſur des fleurs. Les eaux où il prenoit le bain, étoient parfumées d'eſſences. La vaiſſelle d'argent lui

paroiſſoit ignoble, ſi elle n'étoit ornée de rubis & de diamans. Il ne poudroit ſes cheveux qu'avec de la poudre d'or; indifférent aux deſtinées de l'empire, il ne mit en place que des favoris ſans mérite. Sa cour n'étoit remplie que de mimes & de boufons. Tandis qu'il vivoit abruti dans la moleſſe, on vint lui annoncer la révolte de l'Égypte, il répondit froidement qu'on pouvoit vivre ſans le lin d'Égypte. Il eut la même indifférence pour la rebellion des Gaules. Qu'importe, dit il, ne peut-on pas ſe paſſer des draps fabriqués à Arras? ſon inſenſibilité ſtupide ne ſe démentoit que dans les mouvemens de ſa colere. Il fut tué l'an 268 de Jéſus-Chriſt.

GALLION, (Junius) (*Hiſt. Rom.*) frere de Séneque, proconſul d'Achaie, recomandable par la ſage réponſe qu'il fit aux Juifs perſécuteurs qui avoient amené Saint Paul devant ſon tribunal, en diſant: celui-ci veut perſuader aux hommes „ d'adorer Dieu d'une maniere „ contraire à la loi.... *Gallion* dit aux Juifs: s'il „ s'agiſſoit de quelque injuſtice, ou de quelque „ mauvaiſe action, je me croirois obligé de „ vous écouter avec patience; mais s'il n'eſt „ queſtion que de doctrine, de certains noms „ & de votre loi, videz vous-mêmes vos différents, car je ne veux point m'en rendre „ juge „. Actes des Apôtres, chap. 18, verſ. 13, 14 & 15. *Gallion* étant tombé, ainſi que ſon frere, dans la diſgrace de Néron, fut obligé, ainſi que ſon frere, de ſe donner la mort.

(Il eſt bien difficile, je crois, de prouver, que le Gallion dont on parle dans les actes des Apôtres, ſoit le frere de Séneque) (*Le Chev. Tirabofchi.*) (Π)

GALLOGLASSE, ſ. f. (*Hiſt. mod.*) nom d'une milice d'Irlande. Cambden dans ſes annales d'Irlande, *page* 792, dit que la milice des Irlandois, eſt compoſée de cavaliers, qu'on appele *galloglaſes*, qui ſe ſervent de haches très-aiguës, & d'infanterie qu'on nomme *kermés*. *Chambers*.

GALLOIS, (Jean) (*Hiſt. litt. mod.*) c'eſt le ſavant abbé *Gallois*; ſecrétaire de l'académie des ſciences, dont M. de Fontenelle a fait l'éloge; après avoir loué ſa vaſte érudition, il ajoute: „ & de plus, ce qui n'eſt pas commun „ chez ceux qui ſavent tout; il ſavoit le fran- „ çois & écrivoit bien „. Nommé en 1668 à l'académie des ſciences, alors encore naiſſante, il fut reçu en 1673 à l'académie françoiſe, „ parce que, dit encore M. de Fontenelle, „ cette académie admet auſſi l'érudition qui „ n'eſt pas barbare; „ M. l'abbé *Gallois* fut principalement connu par le journal des ſavans, qui ſeul faiſoit tout connoître alors; il fut, dès la premiere année, l'aſſocié de l'inventeur (M. de Sallo); & dès la ſeconde année, il le fut ſeul. M. de Fontenelle parle à ce ſujet de la nombreuſe poſtérité iſſue du journal des ſavans, il la nomme & ne préſente que des noms reſpectés. S'il falloit aujourd'hui nommer cette poſtérité, devenue ſi ridiculement nombreuſe & ſi monſtrueuſement indigne de ſon pere, le tableau ſeroit un peu différent. M. Colbert avoit pris chez lui M. l'abbé *Gallois* pour jouir, dans tous les momens libres, des tréſors de ſon érudition; l'abbé *Gallois* étoit auprès de lui l'agent général de la littérature; il fit tout pour les lettres & ne fit rien pour lui-même. M. de Seignelay lui donna une chaire de profeſſeur en grec au collége royal, dont il fut auſſi inſpecteur. M. l'abbé *Gallois* eut la maladie des vieillards, celle d'être contraire aux découvertes nouveles; il ſe déclara contre la géométrie de l'infini. Il étoit né le 14 juin 1632. Il mourut le 19 avril 1707.

GALLONIUS, (*Hiſt. rom.*) fameux gourmand, dont le nom étoit paſſé en proverbe & qui a été fort décrié par Lucilius, par Horace, par Cicéron. Lucilius dans des vers de ſa quatrieme ſatyre, raportée par Cicéron, s'écrie:

O Publi! o gurges Galloni! es homo miſer, inquit,
Cænaſti in vita nunquam bene, cum omnia in iſta
Conſumis ſquilla atque acipenſere cum decumano.

Horace dit auſſi, ſatyre ſeconde du ſecond livre:

Haud ita pridem
Galloni præconis erat acipenſere menſa
Infamis.

Ciceron, liv. 2, *de finibus*, „ *Sed qui ad voluptatem omnia referens vivit ut Gallonius*, „ *loquitur ut frugi ille Piſo, non audio*. Et dans „ l'oraiſon, *Pro Quinctio. Ii qui relicta bonorum* „ *virorum diſcipiina & quæſtum & ſumptum Gallonii ſequi maluerunt*, *&c.* „

GALLUS, (Publius-Cornelius) (*Hiſt. rom.*) né à Fréjus dans la Gaule Narbonoiſe, l'an de Rome 686, de parens plébéiens, porta, jeune encore, à Rome de grands talens & une grande ambition. Il s'atacha de bonne heure à Octave, dont il poſſéda dans la ſuite la faveur. Son mérite le fit connoître & aimer des romains les plus diſtingués par la naiſſance ou par les talens; il fut l'ami de Pollion, de Meſſala, de Cicéron, ſur-tout de Virgile. Il ſe diſtingua également par ſes ſuccès & dans les armes & dans les lettres. Son éloquence fut applaudie dans la tribune. Ses vers furent admirés par Virgile & par Ovide; Auguſte récompenſa ſes ſervices militaires, en lui confiant le gouvernement de

l'Égypte qui venoit d'être conquise & réduite en province romaine. On prétend que *Gallus*, parvenu à ce haut degré de fortune, devint ingrat envers son bienfaicteur, insolent avec ses égaux, dur, violent & avare envers les peuples de son gouvernement. On l'accusa de concussions, on l'accusa même d'avoir conspiré contre Auguste. Sa mauvaise administration fut dénoncée au sénat qui le condamna à l'exil & confisqua tous ses biens. Auguste confirma ce décret; & alors, dit-on, il exigea la suppression d'un éloge que Virgile avoit fait de *Gallus*, & dont *Gallus* n'étoit plus digne. Cet éloge, au raport de quelques auteurs, remplissoit originairement la moitié du dernier livre des géorgiques, & ayant été supprimé par l'ordre d'Auguste après la disgrace de *Gallus*, il fut remplacé, par l'episode d'Aristée. Donat le dit très-formélement: *Usque adeo hunc Gallum Virgilius amarat, ut quartus georgicorum, a medio usque ad finem, ejus laudem contineret, quem postea, jubente Augusto, in Aristæi fabulam commutavit.*

Mais ce fait a paru suspect à beaucoup de savans. Leurs raisons sont, 1°. que la fable d'Aristée paroît si naturélement liée avec le sujet des abeilles, qu'on ne peut croire qu'elle ait été ajoutée après coup; 2°. qu'il est peu vraisemblable que Virgile eût consacré la moitié d'un livre toute entiere à l'éloge de *Gallus*, tandis qu'à peine avoit-il acordé quelque vers aux louanges de Mecene, auquel pourtant il dédioit l'ouvrage; 3°. enfin, qu'Auguste ayant appris que *Gallus* n'avoit pas pu supporter sa disgrace & s'étoit donné la mort, le pleura, au raport de Suétone, & dit, en se plaignant de sa sensibilité: *Je suis bien malheureux; moi seul je ne puis m'irriter contre mes amis autant qu'ils le méritent & que je le voudrois.* Or de telles dispositions s'acordent mal avec cet acharnement contre la mémoire de *Gallus*, qu'on suppose avoir été poussée jusqu'à lui envier de vaines louanges.

Il nous semble qu'on auroit pu ajouter encore une quatrieme raison, c'est que la conduite d'Auguste auroit été contradictoire, si, voulant priver la mémoire de *Gallus* des hommages dont Virgile l'avoit honoré, il eût laissé subsister la dixieme églogue de ce poëte, qui est consacrée toute entiere à *Gallus* qui porte le nom même de *Gallus*; qui contient les témoignages les plus marqués de l'éstime & de la tendresse de Virgile pour *Gallus*.

Gallo, cujus amor tantum mihi crescit in horas,
Quantum vere novo viridis se subjicit alnus.

Auguste eût-il laissé subsister les vers de cette églogue où Virgile dit:

Neget quis carmina Gallo?

dans le temps où il faisoit supprimer tant de vers faits à la louange de cet infortuné?

Auguste enfin eût-il laissé subsister dans la sixieme églogue le pompeux éloge de *Gallus*, que Virgile met dans la bouche de Silene & de Linus?

Tum canit errantem Permessi ad flumina Gallum:
Aonas in montes ut duxerit una sororum,
Utque viro Phœbi chorus assurrexerit omnis;
Ut Linus hæc illi divino carmine pastor
Floribus atque apio crines ornatus amaro
Dixerit: hos tibi dant calamos, en accipe, Musæ,
Ascræo quos ante seni, quibus ille solebat
Cantando rigidas deducere montibus ornos;
His tibi Grynæi nemoris dicatur origo,
Ne quis sit lucus, quo se plus jactet Apollo:

Dans l'Histoire de la Littérature Italiene (T. 1. *p.* 192. 2. *édit. de Modene*) on a démontré, que Gallus n'étoit pas de Frejus, mais du Frioul en Italie. M. Fontanini dans son Histoire Letteraire d'Aquilée a répondu aux difficultés, qu'on fait ici touchant l'Éloge de Gallus inséré par Virgile dans le IV. livre des Géorgiques. (*Le Chev. Tiraboschi.*) (Π)

GALLUS (Caïus Vibius-Trebonianus (*Hist. des emper.*) étoit d'une famille des plus distinguées de Rome. Après la mort de Décius qui l'avoit comblé de bienfaits, il fut proclamé empereur par les légions l'an 252 de l'ere chrétienne. Il ne monta sur le trône que pour déshonorer le nom romain. Les Goths qui ravageoient les plus belles provinces de l'empire lui firent acheter ignominieusement la paix. Il se soumit à leur payer un tribut annuel qui ne fit qu'alumer leur avarice. L'argent qu'il leur donna leur fournit les moyens de lever des armées plus nombreuses, & plus ils recevoient, plus ils devenoient redoutables. Ce fut dans la Thrace, la Mœsie, la Thessalie & la Macédoine, qu'ils commirent le plus de ravages. Différens peuples, sortis des bords de la mer glaciale insulterent impunément à l'indolence de *Gallus* qui aimoit mieux acheter la paix à prix d'argent que d'en prescrire les conditions après des victoires. L'intérêt de ses plaisirs lui faisoit oublier ceux de l'empire. Les Parthes, encouragés par son indifférence stupide, entrerent dans la Mésopotamie, d'où ils chasserent le roi Tiridate. Sapor, roi des Perses, entra dans la Syrie où rien ne résista à ses armes. Tandis qu'on dépouilloit l'empire de ses plus riches provinces, *Gallus*, abruti dans les voluptés, associoit son fils, encore au berceau, à l'empire, comme si l'ombre d'un collegue lui eût donné la réalité du pouvoir. Il fit batre des monoies avec cette inscription: *Virtus Augustorum*. Le fléau des guerres ne fut pas le seul qui affligea l'empire. La peste causa plus de ravages que les armes des Barbares. La contagion éclose dans l'Éthiopie se répandit dans toutes les provinces; la mort exerça tant de ravages, que le monde fut me-

nacé de rester sans habitans. Enfin le regne de *Gallus* ne fut mémorable que par des désastres. Les peuples qui lui attribuoient toutes ces calamités, étoient prêts de passer du tumulte à la révolte. *Gallus* sortit de son someil, & pour ménager les esprits irrités, il adopta le fils de Décius, que, quelque temps après, il fit empoisoner. Ses fureurs s'étendirent sur les Chrétiens qui eurent à essuyer les plus crueles persécutions. Tandis qu'il se livroit aux plus sales voluptés, & sur-tout au plaisir de répandre le sang innocent, il reçoit la nouvele qu'Émilien avoit été proclamé empereur par les légions de Mœsie; il se mit à la tête de son armée pour aller étouffer cette rebellion; mais il essuya une honteuse défaite qu'on attribua à son incapacité. Les soldats honteux d'obéir à un chef trop lâche & trop ignorant pour leur commander, le massacrerent avec son fils Volusien qui n'avoit point participé à ses désordres. Il fut tué à l'âge de cinquante-sept ans, dont il avoit régné deux. Ce fut moins un tyran qu'un prince sans vertus.

GALVANO, (Antoine) (*Hist. de Portugal.*) gouverneur des Moluques, batit dans l'île de Tidor vingt mille naturels du pays avec trois cents cinquante Européens. Il purgea les mers voisines des corsaires, il augmenta les revenus des Portugais de cinq cents mille cruzades. Il répandit dans les Indes la réligion catholique, il fit aimer la domination Portugaise par le bien qu'il ne cessa d'y faire, & il y consuma toute sa fortune. Il passa en 1540 en Portugal, comptant sur la reconoissance du pays qu'il avoit enrichi en s'apauvrissant; Jean III, alors roi de Portugal, ne fit pas attention à lui; & *Galvano* mourut à l'hôpital de Lisbonne en 1557. Il étoit bâtard.

Il avoit écrit une *histoire des Moluques*, qui est perdue; mais on avoit imprimé, de son vivant même, à Lisbonne, en 1555, un traité des *divers chemins* par lesquels les marchandises des Indes ont été apportées en Europe, & des découvertes faites jusqu'en 1550.

GAMA (Vasco ou Vasquès de) (*Hist. de Portugal.*) Emmanuel le grand, roi de Portugal, fit partir en 1497 Vasco de *Gama* avec une flote, pour suivre le projet, qui avoit échoué tant de fois, de s'ouvrir une route aux Indes orientales par l'Océan; cette entreprise étoit regardée comme téméraire & impraticable, parce qu'elle étoit nouvele; cependant elle réussit, & fut le premier fondement du commerce que l'Europe fait aujourd'hui avec les Indes par l'Océan.

Vasquès de *Gama* fit trois voyages par mer dans l'Inde; au premier il doubla le Cap-de-Bonne-Espérance, mais il revint sans avoir eu de grands succès; n'ayant trouvé des dispositions favorables que dans le roi de Melinde. Il partit pour le second le 10 février 1502 & revint le premier septembre 1503, avec treize vaisseaux chargés de richesses; il repartit en 1524, nommé vice-roi des Indes par le roi Jean III, établit son siége à Cochin; il y mourut le 2[illegible] décembre 1525. Emmanuel l'avoit nommé Amiral des mers des Indes, Perse & Arabie, & ce titre a été conservé à ses descendans; & il fut créé grand de Portugal.

GAMACHES, (Étienne Simon) de l'académie des sciences de Paris, auteur d'une *astronomie physique*, d'un sistême du cœur, de quelques autres ouvrages littéraires & philosophiques, surtout du livre intitulé: *les agrémens du langage réduit à ses principes*, & dont on a dit que c'étoit le *dictionaire des pensées fines*. Mort en 1756, âgé de près de quatre-vingt-quatre ans.

GAMALIEL, (*Hist. sacr.*) pharisien, docteur de la loi, étoit, dit l'Écriture Sainte, honoré de tout le peuple, & il paroît qu'il le méritoit par la sagesse & la modération de son caractere; ce fut lui qui dit dans le conseil des Juifs qu'il voyoit fort animés contre les apôtres, qui, mal-gré leurs défenses, continuoient de prêcher au nom de Jésus-Christ: „ Ô Israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à „ l'égard de ces persones.... cessez de les poursuivre, & laissez-les faire, car si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, „ elle se détruira; que si elle vient de Dieu, „ vous ne sauriez la détruire. „ Actes des apôtres, chap. 5, vers. 34, 35, 38, 39. On dit que *Gamaliel* étoit un disciple secret de Jésus-Christ, qu'il fut le maître de saint Paul; qu'il prit soin de faire ensévelir honorablement saint Étienne: les actes des apôtres ne disent rien des deux premiers points, & quant au dernier, ils disent seulement chap. 8, vers. 2, „ que quelques „ hommes qui craignoient Dieu, prirent soin „ d'ensévelir Étienne, & firent ses funérailles „ avec un grand deuil: mais *Gamaliel* n'est pas „ nommé.

GAMBARA. (*Hist. litt. mod.*) Véronique & Laurent, poëte l'une & l'autre, tous deux du même nom, tous deux de Bresse, Véronique née en 1485, Laurent mort à quatre-vingt-dix ans en 1586, étoient-ils frere & sœur? nous n'en savons rien. On estime les poésies italienes de Véronique & beaucoup moins les poésies latines de Laurent. On a de lui une *colombiade*, c'est-à-dire, un poëme sur la découverte de Christophe Colomb. Madame du Bocage parmi nous a traité ce sujet qui méritoit fort de l'être.

(Laurent *Gambara* n'étoit pas de la famille de Véronique. On a parlé de celle-ci à l'article Correggio. (Π)

GAMBESON ou GOBESON; s. m. (*Hist. mod.*) terme usité dans l'anciene milice. Il signifioit une espece de cotte-d'arme ou de grand jupon qu'on portoit sous la cuirasse, pour qu'elle fût plus facile à porter, & moins sujete à blesser. *Chambers*.

Le *gambeson* étoit fait de tafetas ou de cuir & bouré de laine, d'étoupes, ou de crin, pour rompre l'éfort de la lance, laquelle, sans pénétrer la cuirasse, auroit néanmoins meurtri le corps, en enfonçant les mailles de fer dont elle étoit composée.

Dans un compte des baillis de France, de l'an 1268., il est dit: *Expensa pro cendatis & bourra ad gambesones*, c'est-à-dire, pour le tafetas & la boure pour faire des *gambesons*. *Hist. de la milice françoise par le P.* Daniel.

GANERBINAT, (*Hist. mod.*) en allemand *gan-erbschafft*. C'est ainsi qu'on nomme dans l'empire d'Allemagne une convention faite entre des familles nobles & illustres, sous de certaines clauses & avec l'approbation du suzerain, pour se défendre mutuélement contre les invasions des voisins qui ont eu lieu pendant fort long-temps en Allemagne, & qui étoient des conséquences du gouvernement féodal. On y stipuloit aussi que lorsqu'une famille viendroit à s'éteindre, sa succession tomberoit aux descendans de celle avec qui le pacte de *ganerbinat* avoit été fait. Ces conventions s'appelent aussi *pactes de confraternité*.

GANTELET, (*Hist. mod.*) espece de grôs gans de fer dont les doigts étoient couverts de lames par écailles, & qui faisoit partie de l'anciene armure du gendarme.

GARASSE, (François) jésuite d'Angoulême; écrivain décrié par les injures & les turlupinades dont il remplissoit ses écrits presque toujours polémiques & satyriques. Il en vouloit sur-tout au poëte Théophile & à Étienne Pasquier. Ses principaux ouvrages sont: *Les recherches des recherches d'Étienne Pasquier; la doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels;* celui-ci est contre Théophile; *Rabelais réformé*, celui-ci contre du Moulin; *le banquet des sept sages, dressé au logis de M. Louis Servin*; c'est encore une satyre; *une somme de théologie* qui fut censurée par la Sorbonne; les confreres du pere *Garasse* le désavouoient & ses supérieurs le reléguerent à Poitiers; on dit au reste qu'il n'étoit furieux & ridicule que la plume à la main: dans la société on lui trouvoit de la douceur & de la raison; il ne faut pas oublier du moins qu'il mourut (en 1631) en secourant des citoyens ataqués de la peste.

GARCEZ, (Julien) (*Hist. mod.*) évêque de Tlascala au Mexique, nommé par Charles-Quint, doit partager avec Barthelemi de las Casas (*voyez* Casas) la gloire d'avoir traité les Américains avec douceur & avec bonté. Il défendit les Américains dans un traité en forme de lettre adressée au Pape Paul III. Padilla l'a fait imprimer dans son histoire du Mexique. *Garcez* mourut vers l'an 1547.

GARCIAS LASSO ou GARCILASSO DE LA VEGA (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom d'un poëte & d'un historien, tous deux très-connus. Le poëte est un de ceux à qui la poésie espagnole a le plus d'obligation; il a été commenté par Sanctius, le plus savant grammairien de l'Espagne. *Garcilasso* avoit été élevé auprès de Charles-Quint; il le suivit dans ses expéditions d'Allemagne, d'Afrique & de Provence. Il mourut à Nice en 1536, de blessures qu'il avoit reçues auprès de Fréjus dans cette expédition de Provence.

L'historien étoit d'origine espagnole; mais il étoit né à Cusco, capitale du Pérou. Il a donné en espagnol l'histoire de la Floride & celle du Pérou.

GARCIE, roi d'Oviedo & de Léon, (*Histoire d'Esp.*) Pour être aimé de ses sujets, il ne suffit pas à un roi de se couvrir de gloire par la plus héroïque valeur, ce n'est pas même assez pour lui d'avoir reçu de la nature & de l'éducation les plus rares talens; eût-il encore les qualités les plus brillantes, s'il n'est pas doux & bienfaisant, s'il n'est point accessible, si même par un zele outré pour la justice, il affiche une trop inflexible sévérité, dès-lors il perd inévitablement la confiance de ses peuples, & jamais, quoi qu'il fasse, il ne parviendra à se concilier l'atachement de ses sujets. Tel fut le roi don *Garcie* qui, par son assidue application, par sa valeur & ses heureuses dispositions, mérita l'estime publique; mais qui, par ses rigueurs & son caractere sombre, ne put que se faire craindre, & ne fut point aimé. D'ailleurs, les moyens qu'il avoit employés pour avancer le jour de son avénement au trône, avoient fait contre lui l'impression la plus défavorable. Fils d'Alphonse III, dit *le grand*, & digne d'un tel pere à bien des égards: mais cependant moins modéré, beaucoup moins vertueux, *Garcie* impatient de gouverner, forma, de concert avec Nunno Fernandez, dont il avoit épousé la fille, le complot odieux de détrôner son pere & de lui ravir la courone. Alphonse III, instruit de cette trame, marcha contre son fils ingrat, qui déja s'étoit armé, le combatit, remporta la victoire, prit son fils & le fit renfermer au château de Gauzon, où il le retint prisonier pendant deux ou trois ans, quelque pressantes que fussent les sollicitations de la reine, mere du captif, & celle de Nunno Fernandez. Don Ordogno, frere du prisonier, se joignit à sa mere & à Nunno: ils cesserent de travailler à fléchir la juste colere d'Alphonse, mais ils souleverent le peuple en faveur de *Garcie*, & l'état étoit menacé d'une guerre civile, lorsque le roi Alphonse, sacrifiant ses plus chers intérêts, ses droits & son rang à la tranquillité publique, mit le prince don *Garcie* en liberté, assembla les états, & abdiqua la courone en faveur de ce même fils. Ce fut ainsi que *Garcie* monta sur le trône en 910. Il voulut éfacer l'iniquité du moyen dont il s'étoit servi, & dans cette vue, il commença

par fonder un monastere qu'il enrichit ensuite. Après cette action il assembla son armée, & alla porter la guerre chez les Mores. Le roi de Cordoue lui opposa l'élite de ses troupes sous le commandement d'Ayola, regardé comme le plus habile général more de son siecle; mais, mal-gré sa valeur & son habileté, il fut vaincu, ses troupes massacrées; & lui-même fait prisonier & réservé à une longue captivité, dont il s'afranchit cependant, en trouvant le moyen de s'évader, mal-gré la vigilance de ses gardes. Animé par ce succès, *Garcie* de retour dans ses états, concerta avec son pere le plan de la campagne suivante; & Alphonse, quelque sujet de mécontentement qu'il eût contre son fils, se chargea du commandement d'une partie des troupes, à la tête desquelles il alla ravager les terres des Infideles. Après mille actions glorieuses & éclatantes, il revint chargé de lauriers & de butin à Zamora, où il mourut deux ans après son abdication. Les regrets que cette irréparable perte causa à *Garcie*, ne l'empêcherent point de poursuivre la guerre qu'il avoit déclarée aux Mores; mais avant que de continuer le cours de ses opérations, il tenta d'enlever la Galice à son frere don Ordogno, auquel pourtant il avoit les plus grandes obligations: ce projet ne lui réussit point. Don Ordogno, aimé de ses sujets autant que le roi de Léon étoit craint & peu chéri des siens, se disposoit à la plus vigoureuse résistance, lorsque la reine mere réconcilia ses deux fils qui se lierent de la plus étroite amitié, & porterent ensemble avec succès la guerre chez les Mores: rien ne leur résista, & le roi de Leon eût porté ses conquêtes tout aussi loin qu'il le désiroit, si la mort ne l'eût arreté au milieu de sa course; il tomba malade à Léon, languit quelques jours, & mourut fort estimé, mais très-peu regrété de ses peuples, après un regne de trois ans.

Garcie I, Fernandez, comte de Castille, (*Hist. d'Esp.*) Il n'y avoit que peu d'années que la Castille s'étoit rendue indépendante & formoit un état séparé aussi puissant & aussi redoutable qu'aucune des souverainetés qui divisoient l'Espagne, lorsque Ferdinand Gonçalez à qui la Castille devoit son indépendance, transmit paisiblement ses états à don *Garcie* Fernandez son fils, & mourut aussi tranquille possesseur de la souveraineté de Castille, que si elle eût été dans sa maison aux titres les plus légitimes. *Garcie* succéda sans obstacles aux états de son pere en 970, & ne tarda point à gâgner la confiance de ses sujets, par les soins qu'il se donna pour les rendre heureux & contens. Il consacra les sept premieres années de son gouvernement à la félicité publique, & les moyens qu'il prit pour la fixer dans ses états, réussirent au gré de ses désirs & au delà de son atente. Le comte de Vela qui avoit les droits les mieux fondés sur la souveraineté de la fertile province d'Alava, dont il avoit été dépouillé par Ferdinand, intéressa à sa cause le roi de Cordoue, qui, jaloux d'ailleurs de l'accroissement successif que prenoit la puissance des comtes de Castille, prit les armes en faveur du comte de Vela, fit contre les Castillans les plus formidables préparatifs, & chargea son général Orduan de ravager leurs possessions. *Garcie* informé de l'orage qui se préparoit contre lui, se ligua avec Sanche, roi de Navarre, & marcha contre Orduan qui avoit pénétré déja dans ses états où il faisoit d'horribles dévastations; *Garcie* lui livra bataille, remporta sur lui une victoire éclatante, le mit en fuite & délivra ses sujets des hostilités des Mores. Ceux-ci firent, dès l'année suivante, les plus grands éforts pour rétablir l'honeur & la gloire de leurs armes; mais *Garcie* déconcerta tous leurs projets, & quoique son armée fût de beaucoup inférieure à celle de ses ennemis, il les contraignit encore de se retirer, après avoir soufert des pertes très-considérables. Almançor, qui s'étoit déja rendu si redoutable aux Chrétiens, entreprit de venger les Infideles; mais il n'eut que peu de succès, & *Garcie* eut plus d'une fois la gloire de rendre la victoire incertaine entre lui & ce fameux général. Cette guerre dura plusieurs années toujours avec la même incertitude; mais à la fin la fortune se déclara pour le comte de Castille; il remporta divers avantages décisifs sur les Mores qu'il batit complétement dans les plaines d'Osma; il mit le comble à sa gloire par la justice qu'il rendit à la famille de Vela, qu'il rapela en Castille, & qu'il remit en possession des biens que Ferdinand lui avoit ravis. La guerre terminée, & ses états rendus aussi florissans qu'ils pouvoient le devenir, *Garcie* eut le chagrin de voir son fils séduit par les conseils de quelques lâches adulateurs, se soulever contre lui & former des complots odieux: il fit tous ses éforts pour ramener ce fils ingrat; mais le voyant décidément déterminé à la rebellion, il le prévint, prit les armes, lui livra bataille, le prit lui-même, & eut la générosité de lui pardoner son crime. Cette guerre civile étoit à peine éteinte, que l'armée du roi de Cordoue se jeta sur les terres de Castille & y commit d'afreux ravages. *Garcie* rassembla toutes ses troupes, marcha contre les Infideles, les rencontra entre Alcocer & Berlanga, leur livra bataille, fut malheureux; & entraîné par sa valeur, s'engagea si avant dans les escadrons ennemis, qu'il fut envelopé de toutes parts, couvert de blessures & fait prisonier, tandis que son armée, consternée de cet accident, s'abandona à la terreur & prit la fuite avec précipitation. *Garcie* ne survécut que deux jours à sa défaite, & mourut de ses blessures entre les mains des Mores, qui, mal-gré la violence de

leur haine pour les Chrétiens, ne purent s'empêcher d'admirer la fermeté du comte de Castille, captif & mourant, comme ils avoient si souvent redouté sa valeur au milieu des combats.

Garcie II, comte de Castille, (*Hist. d'Esp.*) Si ce jeune souverain eût vécu plus long-temps, disent les historiens espagnols, il eût été sans doute le modele des rois; car il n'eut ni défauts, ni foiblesses, ni vices: il n'eut que des vertus, des talens infiniment au dessus de son âge, & les qualités les plus propres à illustrer les princes. Il avoit quatorze ans à peine, lorsque don Sanche son pere lui transmit en mourant la souveraineté de Castille en 1022, sous la tutele de dona Elvire sa mere, & sous la protection de don Sanche, roi de Navarre, son oncle. On assure que mal-gré sa jeunesse, *Garcie* II eût pu gouverner seul, & qu'alors même ses sujets, ainsi que les nations voisines, avoient pour lui l'admiration la plus profonde & la plus méritée. Cependant quelqu'éminentes que fussent ses vertus, son élévation ne laissa pas d'occasioner des troubles, par l'ambition de quelques factieux qui, méprisant la jeunesse de leur nouveau comte, entreprirent d'exciter des soulevemens, & de se rendre indépendans. Le plus dangereux de ces rebelles étoit don Ferdinand Guittierez, qui s'empara du château de Monçon, arma ses partisans contre le souverain, & se ligua secrétement avec les Infideles. Le roi de Navarre informé de ces mouvemens, se rendit, suivi de l'élite de ses troupes, auprès de son neveu qui, avec un tel secours, marcha contre le perfide Guittierez, le batit, dispersa les rebelles, & rendit le calme à l'état. Le jeune comte de Castille, auquel étoit promise en mariage la princesse dona Sanche, après avoir fixé le jour de son mariage, informé de l'arivée prochaine de cette princesse, alla au devant d'elle, & entra dans le royaume de Léon. Les trois comtes de Vela, anciens ennemis de la maison de *Garcie*, ne furent pas plutôt instruits de ce voyage, qu'ils allerent au devant du comte, lui témoignerent l'atachement le plus tendre, le zele le plus vif & le plus respectueux. Le jeune *Garcie* avoit d'autant moins de défiance, qu'il chérissoit l'aîné des trois freres qui étoit son parrain, & qu'il lui paroissoit très-naturel qu'ils marquassent par cette satisfaction apparente l'envie qu'ils avoient de se réconcilier avec lui, puisque son pere avoit été leur souverain; mais il fut cruélement détrompé par celui même des trois comtes qu'il estimoit le plus, par son parrain qui, s'étant avancé comme pour lui baiser la main, le poignarda à l'instant où don *Garcie* se baissoit pour l'embrasser: ainsi mourut dès le commencement de son regne ce jeune comte de Castille, l'objet chéri des espérances & des vœux de ses sujets. Don Sanche, roi de Navarre, son oncle & son successeur, vengea sa mort, & répandit le sang de ses lâches assassins, mais la punition de ces traîtres ne consola point les Castillans, qui resterent long-temps sensibles à cette perte irréparable.

GARDE, (Antoine Iscalin des Aymares Baron de la) (*Hist. de Fr.*) nommé d'abord le capitaine Paulin, & long-temps connu sous ce nom, fut un aventurier illustre, propre à la guerre, propre aux afaires, & auquel il n'a manqué que quelques conjonctures pour égaler la gloire du premier des Sforces, à la carriere duquel la siene ressemble à beaucoup d'égards. Né, élevé comme lui, dans un petit bourg & chez des parens pauvres, il les quita, comme lui, par un de ces coups de hazard qui quelquefois déterminent un caractere & décident du sort de la vie. Un simple caporal, passant par le bourg de Paulin, lui trouva, autant qu'il pouvoit en juger, de l'esprit & une physionomie heureuse; il le demanda à son pere, offrant à cet enfant la fortune qu'un caporal pouvoit lui faire, c'est-à-dire, de le prendre pour goujat; le pere ne voulant pas s'en priver, le refusa; mais le jeune Paulin se dérobant de la maison paternele, suit le caporal, le sert deux ans en qualité de goujat, devient arquebusier, enseigne, lieutenant, capitaine; toujours brave, toujours distingué par les talens de la guerre dans tous ces emlpois subalternes.

Guillaume du Bellay Langei homme qui se connoissoit en hommes & sur-tout en négociateurs, démêla en lui de plus grands talens encore pour la négociation. Il fit connoître Paulin à François I, qui l'envoya en 1541. à Constantinople vers Soliman II. Le Sultan regarda Paulin comme un artisan de fraude qui venoit le tromper; mais Paulin sut employer avec tant de supériorité les ressources de la patience, de la pénétration, de la fermeté, de l'activité; il parla si éloquemment, il agit si habilement, qu'il détruisit tous les préjugés & dissipa tous les nuages. Il mit dans ses intérêts l'aga des Janissaires; il parvint enfin à se faire entendre, croire, & goûter de Soliman lui-même; il eut avec lui des entretiens fréquens, il se rendit agréable, il devint presque un favori; enfin, il obtint tout ce qu'il voulut. Barberousse, ce grand homme de mer de l'empire Ottoman, eut ordre de le suivre, de lui obéir en tout, & de faire la guerre suivant ses conseils; c'est-à-dire, en renonçant à l'usage des Mahométans, de brûler, de ravager tout sur les terres des Chrétiens, & de réduire les prisoniers en esclavage: une flote turque de cent-dix galeres, commandée par Barberousse, alla se joindre à celle des François sur les côtes de la Provence. Paulin, sous le nom de *Baron* de la *Garde* devint général des galeres de France, & se fit une grande réputation sur mer par ses belles actions.

On lui ôta deux fois le généralat des galeres, une fois à propos du procès de Cabrieres & de Mérindol ; mais son innocence ayant été reconue, sa place lui fut rendue ; elle lui fut encore ôtée en 1557, & ne lui fut rendue qu'en 1566 : Il mourut en 1578. Il prenoit le nom de la *Garde*, parce qu'il étoit né au village de la *Garde* en Dauphiné.

Un autre la *Garde*, plus moderne, apartient, si l'on veut, à l'histoire littéraire ; il se nommoit Philippe Bridard de la *Garde* ; c'étoit un protégé de la marquise de Pompadour ; il étoit chargé en conséquence des fêtes particulieres que Louis XV donnoit dans ses apartemens. Il s'étoit chargé aussi de la partie des spectacles dans le mercure ; ses articles sont encore curieux par l'importance qu'il mettoit aux petites choses & par l'emphase ridicule de ses expressions. Né à Paris en 1710, mort le 3 octobre 1767.

GARDIE. (DE LA) (*Hist. de Suede.*) Les comtes de la *Gardie*, grands seigneurs de Suede, descendent d'un gentilhomme de Carcassone, nommé Pontus de la *Gardie*, qui, ayant servi différentes puissances & en différentes contrées, fut pris par les Suédois dans un combat, où il étoit au service du Dànemarck. Il se mit au service de la Suede, & fit pour elle des conquêtes sous les rois Éric XIV & Jean III. Il s'empara de la Carélie sur les Moscovites, & pendant la paix il fut employé en diverses négociations. C'étoit un aventurier illustre, un général habile & un négociateur intelligent. Il mourut en 1585 en faisant naufrage à l'entrée du port de Revel, capitale de la Livonie.

De lui descendoit le comte Magnus Gabriel de la *Gardie*, premier ministre de Suede, tout puissant sous le regne de Christine ; non moins puissant sous Charles Gustave, son successeur, auquel il rendit, en 1656, le service de faire lever aux Moscovites le siége de Riga ; non moins puissant sous Charles XI, pendant la minorité duquel il avoit eu part à la régence. Il mourut en 1686 avec la réputation d'un guerrier & d'un homme d'état.

GARDIER, s. m. (*Hist. de France*) officier supérieur établi autrefois dans quelques villes du royaume, comme à Lyon, à Vienne, &c. pour faire payer à ceux que le souverain avoit mis sous leur sauve-garde, les impositions dues pour cela ; pour leur faire rendre justice des vexations qu'on pouvoit exercer contr'eux ; pour donner l'investiture des biens mouvans du domaine ; enfin pour connoître par lui-même ou par ses officiers, des infractions à tous ces égards.

Il falloit que cet emploi fût une dignité de confiance, puisque Gui dauphin ne dédaigna pas d'être *gardier* dans la ville & cité de Lyon ; & pour le dire en passant, ce Gui dauphin n'est point ce malheureux chevalier templier, brûlé à Paris avec le grand-maître Jacques de Molay, comme l'ont écrit la plupart de nos historiens, Nicole Gille, Paul Émile, Dupleix, Mezerai, le Père Labbe, & M. Dupuy lui-même, sur l'autorité de Villani. Gui dauphin, *gardier* de Lyon, baron de Montauban, & frere de Jean, dauphin de Viennois, étoit le troisieme fils d'Humbert premier, seigneur de la Tour & de Coligni, appelé en 1282 à la souveraineté du Dauphiné. Ce fils Gui fut marié avec Béatrix, de Baux, & mourut en 1318.

GARDINER. (ÉTIENNE) (*Hist. de la réformation d'Anglet.*) *Gardiner* & Bonner, évêques anglois, célebres dans l'histoire d'Angleterre, avoient d'abord été favorables au schisme d'Angleterre. Ils se jeterent depuis dans le parti catholique. Bonner, évêque de Londres, *Gardiner*, évêque de Winchester, furent dépouillés violemment de leurs évêchés sous le regne d'Édouard VI, pour leur atachement au saint siége. Irrités par cette persécution, ils se rendirent les instrumens des cruautés de la reine Marie, & tuerent plusieurs réformés, abandonés alors à leur vengeance.

Gardiner étoit fils naturel de Richard Videville, frere d'Élisabeth, femme d'Édouard IV. On dit qu'il eut des remords en mourant, & qu'il disoit : *j'ai péché comme Pierre, mais je n'ai pas pleuré comme lui.* On a de lui quelques écrits de controverse. Il est à remarquer qu'il exerça les fonctions de chancelier pendant qu'il subsistoit contre lui une sentence de mort rendue pour les afaires de religion sous Édouard VI, & qu'il dédaigna de faire révoquer sous le regne de Marie.

GARENGEOT, (RENÉ-JACQUES-CROISSANT DE) (*Hist. litt. mod.*) démonstrateur royal en chirurgie à Paris, membre de la société royale de Londres, auteur de plusieurs ouvrages sur son art qui sont estimés, tels que *la myotomie humaine* ; un *traité des instrumens de chirurgie* ; un *des opérations de chirurgie* ; l'*anatomie des visceres* ; l'*opération de la taille*. Né à Vitry le 30 juillet 1688. Mort à Paris le 10 décembre 1759.

GARET, (DON JEAN) (*Hist. litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur ; on lui doit une belle édition de Cassiodore. Né au Havre-de-Grâce en 1747. Mort à l'abbaye de Jumiéges en 1694.

GARGOULETE, s. f. *terme de relation*. La *gargoulete* est un vase de terre du Mexique, extrêmement légere & transparente. Ce vase est double, c'est-à-dire, qu'il y en a deux en partie l'un dans l'autre. Le premier, ou supérieur, a la forme d'un entonoir qui n'est pas percé, dont le bout est enchâssé dans le second, ou inférieur. Celui-ci a un petit goulot comme une théyere, pour rendre la liqueur qu'il a reçue. C'est dans le supérieur

qu'on verse la liqueur, d'où elle passe en filtrant dans celui de dessous. On met une atache aux anses de la *gargoulete* pour la suspendre à l'ombre, & l'eau y devient d'une grande fraîcheur.

On a voulu imiter ce vase en Europe, & particuliérement en Italie ; mais on n'a pas pu y réussir jusqu'à présent : c'est la terre qui en fait toute la bonté, & ils sont d'une commodité merveilleuse au Mexique. On n'y met pour l'ordinaire que de l'eau pure, parce que le vin est trop chargé de corpuscules hétérogenes qui ne passeroient pas au travers des pores de la terre, ou qui les rempliroient bientôt; au lieu que l'eau étant plus homogene, se filtre avec facilité, & se rafraîchit considérablement par le moyen de l'air frais qui pénetre les pores des deux vaisseaux.

Mais, les *gargouletes* des Indes orientales, faites avec la terre de Patna, sont encore au dessus de celle du Mexique. Ce sont des bouteilles assez grandes, capables de contenir autant de liqueur qu'une pinte de Paris; cependant elles sont si minces & si légeres qu'elles pouroient être enlevées en l'air, étant vides, par le soufle seul, comme les boules d'eau de savon que font les enfans. On se sert de ces sortes de vases pour rafraîchir l'eau dans un lieu frais, & l'on dit que dans le pays cette eau y contracte une odeur & un goût très-agréable. L'on ajoute que les dames indienes, après avoir bu l'eau, mangent avec délices le vase qui la contenoit.

GARIN LE LOHERANS ou LE LORRANS, c'est-à-dire, LE LORRAIN. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom du plus ancien roman que nous ayons en langue romance ou françoise vulgaire. Il peut servir à donner une idée des mœurs du temps, mais il faut bien se garder d'y vouloir puiser aucune notion historique, & d'en faire une autorité pour l'histoire.

GARLANDE, (*Hist. de Fr.*) anciene maison très-puissante du temps de Louis le Grôs, mais qui ne subsiste plus. Anseau, Guillaume & Étienne de *Garlande*, trois freres, furent successivement revêtus de la charge de sénéchal de France. Anseau fut tué en 1117, au siége du Puiset & par Hugues du Puiset lui-même. Guillaume étoit général de l'armée du roi au combat de Brenneville. Étienne fut chancelier de France & principal ministre, toujours sous Louis le Grôs. Sur quelque mécontentement il fit la guerre au roi, il fut soumis ou se soumit lui-même, il fit sa paix en 1130. Gilbert de *Garlande*, frere aîné d'Anseau, de Guillaume & d'Étienne, fut de la premiere croisade & se distingua au siége de Nicée. Guillaume mourut vers l'an 1120; Étienne le 14 janvier 1150.

GARNACHE, (FRANÇOISE DE ROHAN DE LA) (*Hist. de Fr.*) (*Voyez* ROHAN.)

GARNIER, (ROBERT) (*Hist. litt. mod.*) rival de Jodelle pour la tragédie & vanté par ses contemporains, comme supérieur à Eschyle, Sophocle & Euripide. Ses tragédies ont été imprimées à Lyon & à Paris. Il fut lieutenant-général du Mans, puis conseiller au grand conseil, sous le regne de Henri IV. Né en 1534, mort en 1590, selon les uns; né en 1545, mort en 1601, selon d'autres.

Il y a un jésuite de ce nom, vanté par le P. Hardouin, & auquel on doit une édition de Marius Mercator, une de Liberat & quelques autres. C'étoit un savant. Né à Paris en 1612; mort à Bologne en 1681. Il se nommoit Jean *Garnier*.

Dom Julien *Garnier*, bénédictin de Saint-Maur, en 1725, est plus connu par son édition de Saint-Basile, continuée après sa mort par dom Maran.

GARTH, (SAMUEL) (*Hist. litt. mod.*) poëte & médecin anglois, médecin ordinaire du roi d'Angleterre, Georges I, & premier médecin de ses armées, doublement auteur du *Dispensary*, c'est-à-dire, du *Dispensary*, fondation utile & respectable & du *Dispensary*, poëme plaisant. Le *Dispensary* est un établissement dont l'objet est de donner publiquement aux pauvres dans un apartement du collége médical de Londres, les consultations *gratis* & les médecines à bas prix. Ces établissemens ayant attiré à son auteur la haine des médecins & des apothicaires, il se vengea d'eux par un poëme dans le goût du Lutrin, qu'il intitula le *Dispensary*, du nom de son établissement. C'est une bataille entre les médecins & les apothicaires, comme entre le tréforier & le chantre & entre les chanoines dans le Lutrin de Boileau. *Garth* étoit entré dans le collége de Médecins de Londres en 1693.

GARZONI, (LÉONARD) Jésuite mort à Venise; sa patrie en 1592, a été peut-être le premier, qui ait écrit sur l'aimant. Son traité n'a pas été publié; mais le P. Gabeur, qui l'avoit vu, le cite souvent. On prétend, que Jean Baptiste Porta l'avoit eu entre ses mains, & qu'il en avoit profité. (*Le chev. Tiraboschi.*)

GASSENDI, (PIERRE) (*Hist. litt. Mod.*) prévôt de la cathédrale de Digne, & professeur royal de mathématiques à Paris, philosophe célebre, qui semble tenir le milieu entre Descartes & Newton; il écrivit contre le premier & fit secte; il sembla préparer les voies au second, en prenant d'Épicure & de Démocrite ce qu'ils paroissent avoir de plus raisonable en physique, & en renouvelant l'idée du vide. Il avoit pris une devise très-convenable pour un philosophe : *sapere aude*. Il eut pour disciples Cyrano de Bergerac, Moliere, Chapelle & Bernier; ce dernier a donné un abrégé de la philosophie de *Gassendi*, en

huit volumes in-12. Les œuvres même de *Gassendi* ont été recueillies en six volumes in-folio. Elles contienent, outre la philosophie d'Épicure, la philosophie de l'auteur & des traités d'astronomie, les vies d'Épicure, de Copernic, de Tico Brahé, de Peiresc, de Purbach, &c. sa réfutation des méditations de Descartes. *Gassendi* étoit simple & modeste. Un homme avec lequel il voyageoit de Paris en Provence, rencontrant à Grenoble un de ses amis, apprit de lui que le célebre *Gassendi* venoit d'ariver dans cette ville, il ajouta : *& je vais le voir*; le voyageur dit : je serai bien aise de connoître un homme aussi célebre, je vais vous acompagner; il se met en route sous la conduite de son ami, & il est bien étoné de se voir reconduire à son auberge & de trouver *Gassendi* dans son compagnon de voyage, qui lui avoit paru, comme il l'étoit, le plus simple des hommes, & qui n'avoit pas laissé soupçoner qu'il eût rien de remarquable. La vie de *Gassendi* a été écrite par Sorbiere, & celle-ci est à la tête de ses œuvres; elle a aussi eté écrite par le pere Bougerel de l'oratoire. *Gassendi* mourut le 25 octobre 1655; il étoit né en 1592. Il croyoit, & il l'a soutenu dans un écrit particulier, que l'homme étoit essentiélement frugivore. M. de Buffon est d'un avis contraire, & il dit ses raisons. *Gassendi* avoit donné dans les erreurs de l'astrologie judiciaire, mais il en étoit revenu.

GASSION, (JEAN DE) (*Hist. de France*,) maréchal de France, homme plein d'audace & de ressources, dont le cardinal de Richelieu disoit, quand on lui opposoit quelques difficultés, *Gassion les levera*, & qui disoit lui-même, lorsqu'on lui parloit d'impossibilité: *j'ai dans la tête & je porte au côté de quoi la vaincre*. Il s'étoit ataché d'abord au service de Gustave Adolphe, roi de Suede, parce que c'étoit le héros du temps, & que son camp étoit la meilleure école pour la guerre. Gustave, en reconoissant les fortifications d'Ingolstat qu'il vouloit faire ataquer, fut atteint d'un boulet de canon qui emporta la croupe de son cheval; il tomba, *Gassion* accourut le premier à son secours & le remonta. Après la mort de ce héros, il revint en France, où il en trouva un autre à servir, ce fut le grand Condé. Ce prince, jaloux d'ouvrir le regne de Louis XIV par une victoire, ne confia qu'à *Gassion* son projet de la bataille de Rocroy, & *Gassion* eut l'honeur de le seconder. Il fut blessé au siége de Thionville, le bâton de maréchal de France fut sa récompense. Dans l'intervalle de 1632, époque de la mort du roi de Suede, à 1643, époque de la bataille de Rocroy, il s'étoit signalé dans une multitude de combats & de siéges en Lorraine, en Flandre & ailleurs; en 1644 & 1645, il commanda sous Gaston, duc d'Orléans; il prit Gravelines & plusieurs autres places en Flandre. En 1647, il reçut au siége de Lens un coup de mousquet, dont il mourut à Arras cinq jours après. Il n'avoit jamais voulu se marier, ne faisant pas, disoit-il, assez de cas de la vie, pour vouloir en faire part à quelqu'un. Un autre disoit: ***je n'ai pas encore vu de femme dont je voulusse être le mari, ni d'enfant dont je voulusse être le pere.***

GASTALDE *ou* CASTALDE, s. m. (*Hist. mod.*) nom d'un officier de la cour de différens princes. Le *gastalde* étoit ce qu'on appele en Italie & en Espagne, *majordome*: il étoit comte, ce qui prouve que sa charge étoit considérable.

Gastalde ne signifie quelquefois que *courier*, dans les actes qui regardent l'Italie. On donnoit aussi ce nom à un officier ecclésiastique; ce qui faisoit craindre qu'il n'y eût simonie à acheter cette charge. *Dict. de Trev. & Chambers*.

GASTON DE FOIX. (*Voyez* FOIX.)

GASTON de France, duc d'Orléans. (*Hist. de Fr.*) Ce fut le second fils de Henri IV, qui mourut avec peu de gloire. Chavigny écrivoit de lui au cardinal de Richelieu, que *la peur étoit un excellent orateur pour lui persuader tout ce qu'on vouloit*. Richelieu employa souvent auprès de lui l'éloquence de cet orateur. Pendant les ministeres de Richelieu & de Mazarin, Gaston entra dans toutes les intrigues, & y fit entrer tous ses amis. En 1644 & 1645, il parut acquérir quelque gloire, en soumettant Gravelines, Mardick & quelques autres places; mais bientôt il quita la guerre pour rentrer dans les intrigues. Quand elles échouoient, ce qui ne manquoit jamais d'ariver, il se retiroit à Blois. Il y mourut en 1660. Il a laissé des mémoires de ce qui s'est passé depuis 1608, jusqu'en 1635. Ces mémoires ont été revus par Martignac. On les a réimprimés en 1756, à la suite des *mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France sous Henri III, Henri IV. & Louis XIII.*

GATIEN, (SAINT) (*Hist. Ecclésiast.*) apôtre de la Touraine, premier évêque de Tours, y mourut vers la fin du troisieme siecle. Il avoit été envoyé dans les Gaules l'an 250, par le pape Fabien.

GATTINARA, (*Hist. Mod.*) (MERCURIN ARBORIO DE) nommé Gattinara du lieu de sa naissance, dans le Piémont, fut chancelier de l'empereur Charles-Quint, & employé par ce prince en plusieurs négociations importantes. Ce fut lui, qui, à la conférence de Calais en 1521, plaida la cause de Charles-Quint contre le chancelier Duprat, chargé de celle de François I, au tribunal du cardinal Volsey, représentant le roi d'Angleterre Henri VIII, son maître, qui s'étoit fait médiateur & arbitre entre ces deux illustres rivaux. On y traitoit des plus grands intérêts, des droits réclamés par

les deux souverains sur le royaume de Naples, de la restitution de la Navarre aux maisons de Foix & d'Albret, possédée par Ferdinand le catholique, des droits sur la Bourgogne que Charles-Quint prétendoit avoir été enlevée injustement à Marie de Bourgogne, son ayeule, par Louis XI. Il s'agissoit de plus de savoir qui de Charles-Quint ou de François I étoit l'aggresseur dans la guerre qui commençoit alors entre ces deux princes, & si le duc de Bouillon, Robert de la Marck, qui avoit eu la témérité de déclarer la guerre à l'empereur, l'avoit fait à la sollicitation & avec les secours de la France. Si on veut savoir quel étoit le ton de la dispute dans ces conférences, en voici un exemple assez singulier: le chancelier de France avoit dit qu'il consentoit de perdre la tête, si on lui faisoit voir que le roi son maître eût secouru Robert de la Marck dans son expédition contre l'empereur. Le chancelier de l'empereur dit: je demande la tête du chancelier de France, car j'ai ici des lettres qui prouvent la connivence de François I avec Robert de la Marck. Vous n'aurez point ma tête, répondit Duprat, car j'ai ici les originaux des lettres dont vous parlez, & elles ne signifient point du tout ce que vous dites. *Quand on m'adjugeroit votre tête*, repliqua Gatinara, *je n'en voudrois point, j'aimerois mieux en la place une tête de porc, elle seroit meilleure à manger*. Ce sont les propres termes d'un procès verbal des conférences de Calais rédigé sur les instructions fournies par le chancelier Gattinara qui paroît s'être applaudi de cette réponse, & c'est ainsi que les deux plus grands ministres, des deux plus grands monarques de l'Europe traitoient les plus grands intérêts.

GAUBIL, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, missionaire à la Chine, y passa trente-six ans & joignit à des connoissances astronomiques qui le rendirent utile aux Chinois, une grande connoissance de la littérature chinoise, qui le rendit utile aux savans françois, tels que le P. Souciet & M. Fréret. On trouve son éloge dans le trente-unieme volume des lettres curieuses & édifiantes. On a de lui la traduction du *Couking* & une bonne *histoire de Genghiskan*. Il étoit correspondant de l'académie des sciences de Paris & membre de celle de Petersbourg. Né en 1708. Mort en 1759.

GAUCHER DE CHATILLON. (*Voyez* Chatillon.)

GAVESTON. (Pierre de) *Hist. d'Anglet.*) Édouard II, roi d'Angleterre, étoit gouverné par ce jeune *Gaveston*, gentilhomme de Guyenne, que la voix publique accusoit de nourir ses vices naissans. Édouard I voyant les profusions & les débauches de son fils, s'en étoit pris à *Gaveston*, il l'avoit chassé du royaume & avoit recomandé en mourant à son fils de ne le jamais rapeler. La premiere démarche d'Édouard II, à peine monté sur ce trône, fut de rapeler *Gaveston*, de le combler de biens & d'honeurs. La nation ne put souffrir ce scandale, les barons se souleverent, & demanderent l'exécution des volontés du dernier roi, c'est-à-dire, l'expulsion de Gaveston. Édouard fut obligé de céder; il le combla de nouveaux biens, & de nouveaux honeurs. Le *Gaveston* revint plus magnifique, plus insolent, plus injuste que jamais. Les grands se souleverent de nouveau. Le parlement banit *Gaveston*.

Gaveston est rapelé pour la troisième fois. Les barons prenent les armes, & *Gaveston* étant tombé entre leurs mains, ils lui firent trancher la tête en 1312). Édouard jura aux meurtriers une guerre éternele, & il s'accommoda, moyénant quelques excuses qu'ils lui firent.

GAUFRIDI, (Jean (*Hist. litt. mod.*) Conseiller au parlement de Provence, fils d'un président à mortier du même parlement, auteur d'une *histoire de Provence*, publiée en 1694 par l'abbé *Gaufridi* son fils. Mort aveugle en 1689, âgé de 60 ans.

GAURIC, (Luc) (*Hist. mod.*) Grand astrologue, qui exerçoit ce métier en Italie sous le pontificat de Jules II, de Leon X, de Clément VII, de Paul III. Catherine de Médicis avoit beaucoup de foi à ses prédictions. Il prédit à Henri II qu'il parviendroit à la plus extrême & la plus heureuse vieillesse; Henri fut tué à quarante ans, ce qui n'empêcha pas de répéter que toutes les prédictions de Luc *Gauric* se vérifioient pleinement. Il en fit une à Jean Bentivoglio qui ne lui plut pas, il lui annonça le banissement, & la perte de sa souveraineté de Bologne; Bentivoglio, pour lui apprendre à prédire, lui fit donner une espece d'estrapade, qui avança sa mort qu'il n'avoit pas prédite. Il mourut à Ferrare en 1559.

GAWRIE ou GOWRIE. (*Hist. d'Angleterre.*) Dans le temps où Élisabeth, reine d'Angleterre, tenoit Marie Stuart en sa puissance, & remplissoit l'Écosse de troubles pendant la minorité de Jacques VI, on vit éclater par ses soins, le 22 août 1582, la conjuration de Ruthven, ainsi nommée d'une terre du comte de *Gowrie*, où les lords de la faction angloise retinrent prisonier le jeune prince; Jacques pleuroit de se voir entre leurs mains, un des conjurés eut l'insolence de lui dire: *il vaut mieux que ce soient les enfans qui pleurent que les hommes faits*. Cependant, le roi ayant dans la suite recouvré la liberté & l'autorité, la conjuration de Ruthven fut punie par le supplice du comte de *Gowrie*, (décapité en 1583,) quoiqu'il fût, dit-on un des moins conpables de tous les conjurés. Les fils du comte voulurent dans la suite venger sa mort par une

conjuration nouvele; ils attirerent le roi, sous quelque prétexte, dans leur maison de Perth, & l'ayant séparé de sa suite, ils se jeterent sur lui l'épée à la main, à la tête de leurs domestiques: le roi ne s'échapa de leurs mains que par une espece de miracle, il s'établit un combat entre le parti de *Gowrie* & la suite du roi appelé à son secours par ses cris, & ce combat fut assez violent pour que le comte de *Gowrie* & Alexandre de Ruthven son frere, fussent tués avec plusieurs autres.

GAUTHIER ou GAUTIER (FRANÇOIS) (*Hist. mod.*) La France, accâblée depuis longtemps par les alliés dans la guerre de la succession, sembloit menacée d'une ruine prochaine, elle étoit entamée au nord & au midi; Louis XIV venoit d'apprendre à son tour à soufrir le mépris & l'insulte aux conférences de la Haye & de Gertruydenberg. Louis XIV se voyoit réduit par la guerre à l'impossibilité de continuer la guerre & de faire la paix; on lui dictoit des conditions impossibles, puisqu'elles étoient honteuses, & impossibles encore quand il auroit pu consentir à dévorer cette honte; on vouloit qu'il se chargeât seul de faire la guerre à son petit-fils & de le détrôner; ou plutôt on vouloit que cette formidable puissance qui, à Nimegue avoit fait la loi à toute l'Europe, fût entiérement détruite. Dans ce moment un ecclésiastique fils d'un marchand de Saint-Germain en Laye, nommé l'abbé *Gautier*, simple aumônier, qui avoit suivi le maréchal de Tallard en Angleterre, & qui disoit la messe dans les chapelles des ambassadeurs catholiques à Londres, arivé à Paris, va trouver le marquis de Torci, ministre des afaires étrangeres. „ Voulez-vous la paix? „ lui dit-il: *c'étoit*, dit Torci, *demander d'un* „ *malade s'il desiroit la santé*! — Eh bien! cessez „ d'implorer la Hollande qui vous amuse & vous „ insulte; adressez-vous à l'Angleterre, c'est de là „ que viendra votre salut „. Il avoit raison; tout étoit changé dans ce pays. La reine Anne s'étoit dégoûtée de la persone & lassée de l'empire de Sara Jennings, duchesse de Marlborough: la duchesse étoit entiérement disgraciée; le ministere étoit changé; de Wigh il étoit devenu Tory; on ataquoit par degrés la puissance du duc de Marlborough lui-même; on avoit commencé par borner son autorité, on recherchoit son administration; on osoit lui faire son procès dans le même lieu, dit le marquis de Torci, où, depuis dix ans, il recevoit, au nom de la nation, des remercimens & des éloges au retour de chaque campagne. L'Angleterre commença même à *rechercher* sous main la France; l'abbé *Gautier* n'étoit pas venu sans instruction, ni sans mission: il en avoit assez pour pouvoir agir, assez peu pour pouvoir être désavoué: ce fut aussi sur ce pied que la France l'employa; & par ses soins, aidés de ceux de Menager & de Prior, nommés de part & d'autre plenipotentiaires, les préliminaires furent signés à Londres au mois d'octobre 1611; ce qui entraîna, comme suites nécessaires, les paix d'Utrecht, de Rastadt & de Bade. Il seroit ingrat & injuste de garder le silence sur l'homme, auquel l'Europe a dû ce bienfait nécessaire. Il fut récompensé, il ne pouvoit l'être trop; la France lui donna les abbayes d'Olivet & de Savigny; le roi d'Espagne une pension de douze mille livres sur l'archevêché de Tolede; la reine Anne une pension de six mille livres & un présent considérable en vaisselle d'argent. Il mourut en 1720.

Un autre abbé *Gauthier* (JEAN-BAPTISTE) étoit le théologien & l'écrivain de l'évêque de Buologne (*de Langle*), puis de l'évêque de Montpellier (*Colbert*). Il n'étoit pas un écrivain sans mérite. Indépendament de ses nombreux ouvrages polémiques, on a de lui *la vie de M. Soanen, évêque de Senez*, & une histoire abrégée du parlement de Paris, pendant les troubles de la minorité de Louis XIV. Né à Louviers en Normandie en 1685. Mort en 1755.

GAY, (JEAN) *Hist. litt. mod.*) poëte anglois, que quelques-uns ont nommé le *la Fontaine* de l'Angleterre, soit parce qu'il est célebre pour avoir fait des fâbles, soit parce qu'il avoit, dit-on, une partie du caractere insouciant & de la conduite abandonée du fabuliste françois. On a aussi de *Gay* des tragédies, des comédies, des opéra, des pastorales, des poésies diverses, tous ouvrages éstimés. Nous devons à madame de Kéralio une traduction françoise de ses fâbles. *Gay* mourut en 1732.

GAYOT DE PITAVAL), FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) compilateur & bel esprit ridicule, mais trop connu par son livre des *causes célebres* pour être passé sous silence. L'abbé des Fontaines, critique assez savant, quoiqu'il eût la manie de se moquer des savans, devenoit plaisant & presque léger, quand il rendoit compte de quelques productions de *Gayot* de Pitaval, car il y en a un grand nombre, dont la plupart sont des especes d'*Ana* & de recueils de bons mots. *Gayot* de Pitaval étoit né à Lyon en 1673, avoit été reçu avocat en 1723, & mourut en 1743: on dit qu'il avoit eu plus de quarante ataques d'apoplexie.

Ses ouvrages principaux sont: la *Rélation des campagnes de* 1713, 1714; l'*Art d'orner l'esprit en l'amusant*, 2 vol. in 12; la *Bibliotheque des Gens de Cour*, en six vol. in 12; les *Causes célebres*, en 20 vol. in 12. (Π)

GAZA, (THÉODORE) (*Hist. litt. mod.*) un des savans qui, au quinzieme siecle, transporterent les lettres de Grece en Italie. On a de lui des traductions latines de l'histoire des animaux par Aristote, de l'histoire des plantes par Théophraste, des aphorismes d'Hipocrate; des traductions greques de quelques ouvrages de Cicéron; une grammaire greque. Mort à Rome en 1475, à quatre-vingts ans.

GAZETE, s. f. (*Hist. mod.*) relation des afaires publiques. Ce fut au commencement du dix-septieme siecle que cet usage utile fut inventé à Venise, dans le temps que l'Italie étoit encore le centre des négociations de l'Europe, & que Venise étoit toujours l'asyle de la liberté. On appela ces feuilles qu'on donnoit une fois par semaine, *gazetes*, du nom de *gazetta*, petite monoie revenante à un de nos demi sous, qui avoit cours alors à Venise. Cet exemple fut ensuite imité dans toutes les grandes villes de l'Europe.

De tels journaux étoient établis à la Chine de temps immémorial; on y imprime tous les jours la *gazete* de l'empire par ordre de la cour. Si cette *gazete* est vraie, il est à croire que toutes les vérités n'y sont pas.

Le médecin Théophraste Renaudot donna en France les premieres *gazetes* en 1631; & il en eut le privilége qui a été long-temps un patrimoine de sa famille.

Les *gazetes* de la Chine ne regardent que cet empire; celles de l'Europe embrassent l'univers. Quoiqu'elles soient souvent remplies de fausses nouveles, elles peuvent cependant fournir de bons matériaux pour l'histoire; parce que d'ordinaire les erreurs d'une *gazete* sont rectifiées par les suivantes, & qu'on y trouve presque toutes le pieces authentiques, que les souverains mêmes y font insérer. Les *gazetes* de France ont toujours été revues par le ministere.

À l'imitation des *gazetes* politiques, on commença en France à imprimer des *gazetes* littéraires en 1665; car les premiers journaux ne furent en effet que de simples annonces des livres nouveaux imprimés en Europe; bientôt après on y joignit une critique raisonée. Elle déplut à plusieurs auteurs, toute modérée qu'elle étoit. Nous ne voulons point anticiper ici l'*art.* JOURNAL; nous ne parlerons que de ces *gazetes* littéraires, dont on surchargea le public, qui avoit déja de nombreux journaux de tous les pays de l'Europe, où les sciences sont cultivées. Ces *gazetes* parurent vers l'an 1723, à Paris sous plusieurs noms différens, *nouveliste du parnasse*, *observations sur les écrits modernes*, &c. La plupart ont été faites uniquement pour gâgner de l'argent; & comme on n'en gâgne point à louer des auteurs, la satyre fit d'ordinaire le fonds de ces écrits. On y mêla souvent des personalités odieuses; la malignité en procura le débit; mais la raison & le bon goût, qui prévalent toujours à la longue, les firent tomber dans le mépris & dans l'oubli.

Une espece de *gazete*, très-utile dans une grande ville, & dont Londres a donné l'exemple, est celle dans laquelle on annonce aux citoyens tout ce qui doit se faire dans la semaine pour leur intérêt ou pour leur amusement; les spectacles, les ouvrages nouveaux en tout genre; tout ce que les particuliers veulent vendre ou acheter; le prix des effets commerçables, celui des denrées; en un mot, tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Paris a imité en partie cet exemple depuis quelques années.

GAZETIER, s. m. (*Hist. mod.*) celui qui écrit une *gazete*; un bon *gazetier* doit être promptement instruit, véridique, impartial, simple & correct dans son style; cela signifie que les bons *gazetiers* sont très-rares.

GAZIE, s. f. (*Hist. mod.*) nom que les princes mahométans donnent à l'assemblée des troupes qu'ils levent pour la propagation de leur religion. Ils arborent l'étendard de la religion; & c'en est assez pour lever en peu de temps des armées formidables. Vers l'an 1200, Almansor II passa d'Afrique en Espagne avec une armée de quatre cents mille hommes qu'il avoit assemblés de cette maniere.

GEBER, (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) On ne sait certainement ni quel étoit son pays, ni dans quel temps il vivoit. Il étoit medecin, astronome, chimiste; Boërhaave en parle avec estime dans ses *institutions chimiques*. L'abbé Lenglet du Fresnoy a recueilli dans le premier volume de son histoire de la philosophie hermétique tout ce qu'on a dit & tout ce qu'on pouvoit dire sur la persone & les ouvrages de *Geber*, qu'on a beaucoup accusé d'avoir trouvé la pierre philosophale & le remede universel.

GÉDÉON, (*Hist. sacr.*) cinquieme juge d'Israël dont l'histoire est raportée au livre des Juges, chapitre 6, 7, 8.

GEDOYN, (NICOLAS) (*Hist. litt. mod.*) traducteur de Quintilien & de Pausanias, zélateur des anciens, ami de la célebre Ninon de l'Enclos, né en 1661, à Orléans, d'une famille noble, jésuite pendant dix ans, chanoine de la Sainte-Chapelle en 1701, reçu à l'académie des belles-lettres en 1711, à l'académie françoise en 1719, nommé à l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency en 1732; mort au château de Font-Pertuis, près de son abbaye, en 1744, est au nombre des littérateurs estimables du dix-huitieme siecle.

GEINOZ, (FRANÇOIS) (*Histoire litt. mod.*) né en 1696, à Bulle en Suisse, mort le 23 mai 1752. On voit par son éloge historique, composé par M. de Bougainville, & rempli d'objets étrangers à la persone de M. l'abbé Geinoz, que c'étoit un amateur très-sensible plutôt qu'un savant laborieux. On n'a de lui aucun ouvrage particulier; ses mémoires insérés dans le recueil de l'académie des inscriptions & belles-lettres, où il avoit été reçu en 1735, sont les seules productions qui aient paru sous son nom; on sait d'ailleurs qu'il travailloit au journal des savans. Il étoit zélateur des anciens & sur-tout grand admira-

teur d'Hérodote, dont il devoit donner une nouvele édition. Il comparoit l'ouvrage de cet historien à l'Iliade & à l'Odyssée; on croiroit d'après cela qu'il jugeoit cette histoire un peu fabuleuse. Point du tout. Déterminé à ne trouver aucun défaut dans Hérodote, il le justifie sur tous les points, particuliérement sur la fidélité; s'il le compare à Homere, c'est qu'il trouve dans l'un & dans l'autre une parfaite unité de plan, un cours complet de morale, un enchaînement, une méthode, une ordonance qui le charment. Il paroît que l'imagination procuroit à ce littérateur heureux beaucoup de jouissances qui n'étoient qu'à son usage.

GELASE. (*Hist. ecclésiast.*) C'est le nom de deux papes, l'un du cinquieme siecle, l'autre du douzieme; le premier qui succéda au pape Félix III en 492, & mourut en 496, écrivit & contre Nestorius & contre Eutychès. Le second, obligé de quiter l'Italie par la violence de l'empereur Henri V, qui lui opposoit l'antipape Grégoire VIII, (Bourdin) vint en France, où il tint le concile de Vienne, & morut à l'abbaye de Cluni, le 29 janvier 1119.

GELLERT, (Christian Furchtegott.) (*Hist. litt. mod.*) fabuliste allemand, célebre professeur de philosophie à Leipsick; la réputation que ses fables lui avoit faite, alloit jusqu'au peuple; un paysan Saxon, conduisant une voiture de bois, arive au commencement de l'hiver à la porte de *Gellert*, lui demande s'il n'est pas *ce monsieur* Gellert *qui faisoit de si belles fables*, & le prie d'accepter sa voiture de bois comme un tribut de reconoissance & d'estime pour le plaisir que ces fables lui avoient fait. Elles ont été traduites en plusieurs langues, notament en françois. On a aussi de *Gellert* des lettres pareillement traduites en françois. Il est encore auteur d'une comédie. Né en 1715. Mort le 13 décembre 1769.

GELON, (*Hist. anciene*) fils de Dinomene, roi de Syracuse, près de cinq siecles avant J. C., vainqueur des Carthaginois près d'Himere, est au rang des bons rois. Sur son traité avec les Carthaginois, par lequel il leur interdit les sacrifices humains, *voyez* l'article Agathocle, & appliquez à *Gelon* ce qui est dit d'Agathocle.

Gelon, étoit ainsi nommé parce qu'il étoit né à Gela, ville de Sicile, entre Agrigente & Camarine; il signala son courage dans les guerres qu'Hypocrate, tyran de Gela, eut à soutenir contre ses voisins, & dès ce moment il fut regardé comme le héros de la Sicile. Après le mort d'Hypocrate, dont il avoit été le favori, il parut embrasser avec chaleur les intérêts des enfans du tyran, il prit les armes sous prétexte de les protéger; mais, dès qu'il fut à la tête d'une armée, il s'en servit pour usurper le pouvoir souverain. Le bruit de sa valeur lui fit par-tout des partisans. Tous les banis trouverent un asyle dans son camp: il lui en vint un grand nombre de Syracuse, & ce fut par leur intelligence qu'il se rendit maître de cette ville opulente. Flaté d'une si belle conquête, qui le rendoit l'arbitre de la Sicile, il céda la tyrannie de Gela à son frere Hiéron, & ne se réserva que l'empire de Syracuse, dont il étendit bientôt les limites. Les Grecs, menacés par Xerxès, implorerent son assistance; mais il ne voulut leur acorder de secours qu'à condition d'être déclaré généralissime de l'armée confédérée. Une offre si dangereuse ne fut point acceptée. Les Grecs craignirent de se donner un maître, en choisissant un chef aussi habile. Le politique *Gelon*, atendant les événemens pour se décider, resta tranquille spectateur de cette guerre mémorable.

Ce fut dans ces circonstances que les Carthaginois firent une descente en Sicile. Ils commencerent leurs hostilités par le siége d'Hymere, qu'ils furent forcés d'abandoner après avoir essuyé une sanglante défaite. *Gelon* vainqueur leur acorda la paix à condition qu'ils n'immoleroient plus de victimes humaines; c'est le premier traité, dit Montesquieu, où l'on ait stipulé pour les intérêts de l'humanité. (*Voyez* Agathocle.) *Gelon* ne s'enfla pas de ses succès: devenu plus affable & plus humain, il fut le seul que la puissance souveraine eût rendu meilleur. Assuré de l'affection publique, il indiqua une assemblée où tous les Syracusains eurent ordre de paroître avec leurs armes. Il fut le seul qui s'y rendit désarmé. Après avoir rendu compte de son administration, il dit qu'il venoit remettre sa persone & sa vie entre les mains du peuple. L'assemblée, s'extasiant sur la confiance que son maître avoit dans sa générosité, répondit par des exclamations d'alégresse. L'autorité souveraine lui fut déférée d'une voix unanime, avec le titre de roi. On lui érigea une statue où il étoit représenté sans armes avec les attributs d'un simple citoyen. Les Syracusains eurent lieu de se féliciter de leur confiance. Leur ville devint tout-à-coup plus florissante & plus peuplée. Dix-mille étrangers dont il avoit éprouvé le courage, furent gratifiés du droit de bourgeoisie. L'agriculture & tous les arts utiles furent encouragés par ses largesses & ses exemples. Il ne rougissoit point de se livrer lui-même aux travaux, auxquels l'opinion atache une idée de bassesse. Tout ce qui pouvoit contribuer à faire germer l'abondance publique, lui paroissoit glorieux. Il se confondoit parmi les laboureurs & les artistes, sans croire déroger à la dignité de son rang. Il ne prit de la royauté que les peines & les embaras: jamais il ne fit usage de son autorité que pour faire le bien: réservé dans ses

punitions, il crut que la persuasion & l'exemple étoient des moyens plus nobles & plus efficaces pour gouverner les hommes. Ce fut par ce système humain & généreux qu'il s'acquit l'amour de ses sujets & l'admiration des étrangers. Ses sens furent toujours subordonés à la raison : il parvint sans infirmités jusqu'à une extrême vieillesse. La nouvele de sa mort causa un deuil dans toute la Sicile ; chaque famille crut avoir perdu un pere & un ami : on lui décerna tous les honeurs qu'on rendoit alors aux héros bienfaicteurs de la patrie, qu'on révéroit sous le nom de demi-dieux.

Gelon II du nom, & de la même famille que le premier, étoit fils d'Hiéron, célebre par son atachement pour les Romains. Il n'eut pas pour eux les sentimens que son pere leur avoit voués. Après la bataille de Cannes, les troupes carthaginoises porterent la désolation dans toute la Sicile. Les villes se détacherent de l'alliance des Romains pour embrasser le parti du vainqueur. Hiéron n'imita point leur inconstance, & plus ils furent malheureux, plus il leur fournit de secours. Mais son fils *Gelon*, qui avoit épousé Néréide, fille de Pyrrhus, crut devoir céder à la fortune qui se déclaroit pour Annibal. Ce jeune prince, plein de mépris pour la vieillesse de son pere, décria son gouvernement, & impatient de régner, il sollicita tous les peuples alliés de Syracuse à se déclarer pour les Carthaginois qui avoient promis de lui en assurer la domination. La Sicile alloit devenir le théâtre de la guerre civile, lorque ce prince fut enlevé par une mort prématurée. *Gelon* laissa un fils nommé *Hiéronime* qui fut le successeur d'Hiéron; mais il ne parut sur le trône que pour le souiller par ses vices.

GÉMISTE, (George) (*Hist. litt. mod.*) le Platonicien, & qu'on nommoit même *Platon*, est un de ces grecs savans, dont la ressource, après la prise de Constantinople, fut d'instruire & de polir l'Italie. On a de lui de savans traités sur l'histoire greque, & un parallele de Platon & d'Aristote, où il est plus favorable au premier. Il vivoit au quinzieme siecle, & mourut âgé de près de cent ans.

GENDRE, (Louis le) (*Hist. litt. mod.*) chanoine de l'église de Paris, abbé de Clairfontaine, connu principalement, 1°. par son *histoire de France* & ses *mœurs des François*; 2°. par les fondations contenues dans son testament, & dont le parlement, au moyen de quelques interprétations & de quelques modifications, a formé l'utile & encourageant établissement des prix publics dans l'université de Paris. L'abbé le *Gendre* est un auteur instruit; la partie sur-tout qui concerne les mœurs & les anciens usages de la nation, est fort bien traitée dans son histoire ; mais son style dans la narration est quelquefois d'une familiarité bien singuliere, & ses portraits sont souvent d'imagination & de fantaisie.

Il a écrit la vie de M. de Harlay de Chanvalon, archevêque de Rouen, puis de Paris, son bienfaicteur, & celle du cardinal d'Amboise, *avec un parallele des cardinaux qui ont gouverné les états*.

Il a fait un *essai du regne de Louis le Grand*, qui est un chef-d'œuvre d'adulation.

Il étoit né à Rouen en 1659. Il mourut en 1733.

Un autre le *Gendre*, (Gilbert Charles) marquis de Saint Aubin, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, est auteur du *traité de l'opinion*, ouvrage savant, mai trop peu philosophique pour son titre. M. le *Gendre* de Saint-Aubin a aussi fait un système particulier sur l'origine de la maison de France, grande matiere à systêmes dans tous les temps, parce que c'est un point qui n'est nullement éclairci. La vérité est qu'on ne sait rien des auteurs de la race Carlovingiene au delà de Saint-Arnoul, trisaieul de Pepin le Bref, ni de ceux de la race Capétiene au delà de Robert le Fort, bisaieul de Hugues-Capet. Ce qu'il y a de constant, c'est que la maison de France a produit une suite des rois telle, qu'aucune autre race, en aucun temps, en aucun pays, n'a pu se glorifier d'en avoir produit une semblable, soit en nombre de rois, soit en étendue de royaumes, soit en durée de succession.

M. le *Gendre* de Saint-Aubin, mourut en 1746, âgé de cinquante-neuf ans.

GENEST (Charles-Claude) (*Hist. litt. mod.*) Il y a de l'abbé *Genest* des poésies pieuses & des pieces de vers couronées à l'académie françoise; mais c'est par ses tragédies, quoique médiocres & d'une touche bien foible, qu'il est le plus connu; celle de *Pénélope* a eu quelque succès, & a mérité, par les sentimens vertueux qui la distinguent, les éloges de Bossuet, qui eût, dit-il, approuvé les spectacles, s'il y eût toujours trouvé une morale aussi pure. Mais le succès le plus étonant est celui qu'obtint, chez madame la duchesse du Maine, la tragédie de *Joseph* du même auteur. Cette princesse, si célebre par son goût, entraînoit tous les cœurs par le feu, la noblesse & les grâces qu'elle mettoit dans le rôle d'Azaneth, femme de Joseph; mais ce n'étoit pas seulement son jeu, c'étoit la piece même qui séduisoit. M. le prince, le grand Conty, les seigneurs de la cour qui avoient le plus d'esprit & de goût, ne pouvoient en entendre la lecture, sans répandre un torrent de larmes; M. le duc, qu'aucune tragédie n'avoit jamais fait pleurer, vint défier M. de Malézieu de lui faire partager ce qu'il appeloit la foiblesse commune; mais à peine eût-il entendu le premier acte, que toute sa fermeté l'abandona, des pleurs coulerent en abondance, les sanglots l'étoufoient, il étoit souvent obligé d'interrompre M. de Malézieu pour pouvoir respirer & s'armer de nouveau contre une sensibilité glorieuse dont il avoit la foiblesse de rougir, mais à laquelle il

succomboit toujours. Cependant des larmes si respectables, qui sembloient devoir assurer à cette piece les suffrages de l'univers, ne purent la défendre des dégoûts du public ; on trouva que la fermeté de M. le duc auroit dû choisir un autre écueil pour son naufrage : enfin, Joseph ne parut sur le théâtre françois que pour y mourir sans espoir de renaître.

L'abbé *Genest* avoit été instituteur de mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV, qui épousa depuis M. le régent ; il fut alors son aumônier & secrétaire des commandemens de M. le duc du Maine, son frere. L'abbé d'Olivet a fait beaucoup de grôsses & lourdes plaisanteries sur le personel & l'extérieur de l'abbé *Genest*. Qu'importe qu'il eût le nez long ou large ? qu'importe qu'il fût presque toujours négligemment habillé, & qu'un joueur de gobelets, par une facétie, moitié indécente, moitié insolente, ait fait rire à ses dépens, Louis XIV & toute la cour & même l'abbé d'Olivet qui en rioit encore en écrivant ce fait cinquante ans après ? les ouvrages de l'abbé *Genest* sans être bons, ne sont pas sans mérite. Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1698. Il étoit sans étude & sans lettres ; il eut, dit l'abbé d'Olivet, il eut avec Socrate, le trait de ressemblance d'être né d'une sage-femme. Sa mere ne lui fit apprendre qu'à écrire. Dans sa jeunesse il s'embarqua pour aller faire fortune aux Indes ; il fut pris, volé, mené à Londres par des anglois, il y apprit à se connoître en chevaux ; il revint en France ; une fille de mérite, Louise-Anastasie Serment, le connut à raison de voisinage, & lui apprit les regles de la versification : une autre femme, l'abbesse de Fontevrault, sœur de mes dames de Montespan & de Thianges, l'engagea aussi à apprendre le latin, quoiqu'il eût déja quarante ans, mais il ne le sut jamais. Le duc de Nevers qui l'aimoit, parce qu'il faisoit des vers, & qui l'avoit pris pour écuyer parce qu'il se connoissoit en chevaux, le mena aux campagnes de 1672 & 1673. Jusque-là c'étoit un laïc aimable, à qui un esprit naturel & une grande gaîté, sur-tout à table, procuroit des succès dans le monde ; ses vers commençoient à réussir à la cour. On ne sait par quel intérêt le P. Ferrier, confesseur du roi, & qui le suivoit à l'armée, passant devant une tente où *Genest*, jeune alors, étoit à boire & à rire avec de junes officiers, fit signe à *Genest* d'approcher, & lui dit à l'oreille : je voudrois bien vous voir plus de sagesse & un autre habit. Ce mot engagea *Genest* à prendre l'habit ecclésiastique, mais le P. Ferrier mourut ; cependant *Genest* fut fixé à la cour, où il reussit assez bien, & sur-tout à cause de ce nez qui faisoit rire les jeunes princes. Dans l'anagramme de son nom : *Charles Genest*, on avoit trouvé ces mots : *eh ! c'est large né*.

L'abbé *Genest* étoit né le 17 octobre 1639, il mourut la nuit du 19 au 20 novembre 1719.

GENEVE, (Robert de) (*Hist. ecclésiast.*) le cardinal de *Geneve*, élu pape à Forli le 21 septembre 1378, sous le nom de Clément VII, mort le 26 septembre 1394 à Avignon, où il avoit transféré son siége.

GENEVIEVE, (Sainte) (*Hist. Ecclésiast.*) patrone de Paris, née à Nanterre vers l'an 423, dirigée par saint Germain, évêque d'Auxerre, engagea Clovis à commencer de bâtir, sous l'invocation de Saint-Pierre & de Saint-Paul, l'église qui porte aujourd'hui son nom, parce qu'elle y est enterrée, & qui vient d'être rebâtie avec tant de magnificence. Cette sainte mourut en 512. Un pere Lambert Génovéfain a écrit sa vie.

GENGHIS ou GENGIS-KAN, (*Hist. mod.*) prince & kan des Tartares Mogols ; l'un des plus terribles & des plus heureux conquérans : il soumit presque toute l'Asie, il fit trembler l'Europe ; il forma un grand empire qu'il partagea lui-même à l'instant entre ses quatre fils ; ils furent ses lieutenans & ravagerent le monde sous lui.

Genghis-Kan mourut en 1227, âgé d'environ soixante ans. Le P. Gaubil a écrit sa vie (*Voyez* Gaubil.)

GENOUILLAC (Jacques de Gourdon de) (dit Galiot) & plus connu sous ce nom de Galiot que sous celui de Gourdon, (*Hist. de Fr.*) maître de l'artillerie, supérieur dans cette importante partie, servit si bien à la bataille de Marignan, en 1515, il renversoit avec tant de continuité des files entieres des ennemis, il ouvroit si à propos des routes faciles à travers leurs plus épais bataillons, François I profitoit de ces avantages avec tant da vivacité, que ce fut ce qui décida la victoire. Ce prince, dans la lettre qu'il écrivit à la duchesse d'Angoulême sa mere sur cette bataille de Marignan, lui dit : „ Madame, le sénéchal d'Armagnac (c'est Galiot de *Genouillac*) avec „ son artillerie, ose bien dire qu'il a été cause „ en partie du gain de la bataille, car jamais „ homme n'en servit mieux „.

Ce même Galiot de *Genouillac*, qui avoit eu tant de part à la victoire de Marignan, auroit vaincu seul à Pavie, si on n'eût point rompu toutes ses mesures ; il avoit dirigé si avantageusement son artillerie contre les Impériaux qui s'éforçoient d'entrer par une brêche dans le parc de Mirabel, où les François étoient retranchés, qu'il mit les premiers dans le plus grand désordre ; on les voyoit courir en se précipitant & se renversant les uns sur les autres, pour gâgner un vallon voisin, où ils pussent être à couvert de cette foudroyante artillerie. Le roi auroit dû se reposer sur les bateries de *Genouillac* du soin de défendre la brêche & d'en fermer le passage aux Impériaux, mais il ne put voir de sang froid ses ennemis s'ébranler & présenter les apparences.

d'une défaite prochaine ; il crut qu'il se rendroit indigne des faveurs de la victoire, s'il les négligeoit; son courage l'emporta; il sortit du parc, il se répandit dans la campagne avec toute sa gendarmerie; il fit la faute énorme de masquer par cette démarche imprudente les bateries qui tonoient par la brêche, & tout fut perdu. C'est la même faute qu'on a répétée depuis à Dettingue, & dans d'autres occasions.

Galiot de *Genouillac* avoit été un de ces preux dont Charles VIII voulut être environé à la bataille de Fornoue ; il avoit continué de servir avec succès sous Louis XII. François I ajouta aux titres de sénéchal d'Armagnac & de maître de l'artillerie dont il le trouva revêtu, celui de grand-écuyer après la mort de saint Severin, tué à la bataille de Pavie ; il le combla de pensions, lui procura de riches alliances, & lui donna des terres immenses dans le Quercy, mal-gré les remontrances de la chambre des comptes, qui représenta que ces dons étoient des aliénations du domaine. *Je le sai bien*, répondit le roi, *vous faites votre devoir de m'en avertir, & moi je fais le mien en passant par-dessus les regles ordinaires pour récompenser un homme extraordinaire.* Tant de biens & d'honeurs accumulés sur sa tête, exciterent l'envie des courtisans; ils chercherent à le perdre dans l'esprit du roi; ils exagérerent ses richesses & les dépenses qu'il faisoit dans sa belle maison d'Assier en Quercy; ils parvinrent à le rendre suspect. Le roi, incapable de dissimulation, n'atendit pas que le soupçon se fût établi dans son âme, il se hâta d'en parler à Galiot, qui lui répondit avec la même franchise : *on vous a dit vrai, sire, je suis très-riche, je n'ai pourtant que ce que vous m'avez donné. Tous mes biens sont à vous, reprenez-les, je n'aurai point à me plaindre, & je ne vous en servirai pas avec moins de zele.* Le roi s'atendrit, embrasse ce vertueux vieillard, & lui dit : *Mon cher ami, aimez-moi toujours, & servez-moi comme vous avez fait ; l'envie en veut à ma gloire, quand elle en veut à vos biens, des services tels qui les vôtres, ne peuvent être assez payés.*

Galiot de *Genouillac* vivoit encore en 1544, dans le temps de la bataille de Cérisoles, il y perdit son fils unique, François de *Genouillac*, dit d'Assier ; ce jeune homme mourut des blessures qu'il avoit reçues dans cette bataille ; le pere avoit eu un pressentiment assez naturel du sort qui l'atendoit ; le voyant partir pour se rendre en Piémont, sur le bruit de la bataille prête à se livrer, il avoit paru vouloir le retenir, mais d'Assier ayant prononcé les mots d'honeur & de devoir, mots sacrés pour son pere, ce pere éperdu lui avoit dit jusqu'à deux fois en l'embrassant & en soupirant : *va donc, mon cher fils, va cher fils, va chercher la mort en poste, je ne te verrai plus.*

Galiot de *Genouillac* mourut vers l'an 1548.

GENSERIC, (*Hist. mod.*) roi des Vandales, conquérant de l'Afrique où il fut appelé par le comte Boniface, gouverneur de cette partie du monde pour l'empereur, puis de l'Italie, où il fut appelé par Eudoxie (*Voyez* l'article EUDOXIE). Il prit Rome le 15 juin 455, & y exerça, selon l'usage des barbares, toutes sortes de cruautés. Ce fléau du monde mourut l'an 477. Il avoit commencé à régner en 428; son nom est resté célebre par le mal qu'il a fait.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE, (*Hist. de France*) Ils sont au nombre de quatre, & servent par année. Les deux premieres charges de *gentilshommes ordinaires de la chambre* furent instituées par François I. qui supprima en 1545 la charge de chambrier. Louis XIII a créé les deux autres charges de *gentilshommes de la chambre*, ce qui a continué jusqu'à présent. (1786).

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA MAISON DU ROI, (*Hist. de France*) ou simplement *gentilshommes ordinaires*. Quiqu'ils soient réduits présentement (1786) à vingt-six, on sait qu'Henri III les avoit créés au nombre de quarante-cinq.

GENTILSHOMMES SERVANS. (*Hist. de France.*) Ces gentilshommes, fixés au nombre de trente-six, font journélement à la table du roi les fonctions que font aux grandes cérémonies le grand-panetier de France, représenté par douze de ces gentilshommes; le grand-échanson & le grand-écuyer-tranchant, représentés aussi chacun par douze de ces *gentilshommes servans*.

Ils sont nommés *gentilshommes servans le roi*, parce qu'ils ne servent que sa majesté, les têtes couronées, ou les princes du sang & les souverains, quand le roi les traite.

Le jour de la cêne ils servent conjointement avec les fils de France, les princes du sang & les seigneurs de la cour, qui présentent au roi les plats que sa majesté sert aux treize enfans de la cêne. Ils ont rang aux grandes cérémonies; ils servent toujours l'épée au côté, & ont séance immédiatement après les maîtres-d'hôtel. Ils prêtent serment de fidélité au roi entre les mains du grand-maître, ainsi que les douze maîtres-d'hôtel.

GENTILIS, (JEAN VALENTIN) (*Hist. ecclés.*) un des partisans du socinianisme & de l'arianisme que les sociniens renouvéloient avec force, eut la tête tranchée à Berne en 1566, pour sa doctrine.

GENUFLEXION, (*Hist. mod.*) marque extérieure de respect, de soumission, de dépendance d'un homme à l'égard d'un autre homme.

L'usage de la *génuflexion* passa de l'Orient dans l'Occident, introduit par Constantin, &

précédemment par Dioclétien ; il ariva de là que plusieurs rois, à l'exemple de l'empereur d'Occident, exigerent qu'on fléchît les genoux en leur parlant, ou en les servant. Les députés des communes prirent la coutume de parler à genoux au roi de France, & les vestiges en subsistent toujours. Les ducs de Bourgogne tâcherent aussi dans leurs états de conserver l'étiquete des chefs de leur maison. Les autres souverains suivirent le même exemple.

GÉOFFROY, Diverses persones ont rendu ce nom célebre.

1°. *Geoffroy*, abbé de Vendôme, puis cardinal, chargé d'afaires importantes par le roi Louis le Gros & par les papes Urbain II, Pachal II, Calixte II, Honorius II. On a de lui divers écrits publiés en 1610, par le pere Sirmond. Il mourut vers l'an 1130.

2°. *Geoffroy* de Saint-Omer, un des fondateurs de l'ordre des templiers en 1118.

3°. Étienne-François *Géoffroy*, chimiste célebre, de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, professeur de chimie au jardin du roi, & de médecine au collége royal ; auteur du livre intitulé : *de materia medica, sive de medicamentorum simplicium historia, virtute, delectu & usu*. Ce livre a été traduit par M. Bergier, médecin de Paris. M. de Nobleville en a donné une continuation avec une histoire des animaux : le tout contient 17 volumes in-12. M. *Géoffroy* est mort en 1731.

GEORGES I, (*Hist. d'Anglet.*) appelé à la courone d'Angleterre par le testament de la reine Anne, naquit le 28 mai 1660, d'Ernest-Auguste, duc de Brunswick & de Lunebourg, électeur d'Hanovre, & de Sophie, fille de Fréderic V, électeur palatin, qui avoit épousé Élisabeth Stuart d'Angleterre. Ce prince monta sur le trône en 1714, & loin de suivre les vues d'Anne sa bienfaictrice, qui avoit élevé le parti des Torys, *Georges* donna toute l'autorité aux Wighs ; démarche qui trouva bien des censeurs, & fit éclorre un grand nombre de satyres contre le nouveau regne. Ma maxime, disoit-il, est de n'abandoner jamais mes amis, de rendre justice à tout le monde, & de ne craindre persone. En effet, il donna dans plusieurs circonstances des preuves éclatantes de la fidélité qu'il avoit jurée à ses alliés. Sa valeur qui avoit éclaté dès sa plus tendre jeunesse, lorsqu'il faisoit ses premieres armes sous son pere, & l'autorité presque absolue avec laquelle il prétendit régner, malgré les conspirations multipliées qui se formerent contre lui, montrerent assez qu'il ne craignoit persone. Quant à sa justice, elle fut sévere, & souvent inexorable. Il sembloit sans cesse irrité par les éforts que faisoit sans cesse le parti du prétendant, en faveur de ce prince infortuné. Le comte d'Oxford, confident & ministre de la reine Anne, enfermé à la tour mal-gré sa vieillesse & ses infirmités, sept pairs du royaume condamnés à mort, sans qu'il fût possible à leurs familles éplorées d'émouvoir le cœur du monarque inflexible, un évêque bani du royaume, quoiqu'il eût prouvé clairement son innocence, un grand nombre d'ecclésiastiques & de laïcs exécutés sur des accusations quelquefois légeres ; tels furent les coups de rigueur qu'il crut nécessaires pour s'affermir sur le trône, & qui, loin de lui concilier cette partie de la nation qui tenoit pour le prétendant, ne servit qu'à l'aliéner davantage. On reconut même dans quelques occasions que la sévérité du roi n'étoit pas approuvée des royalistes. La nécessité de faire évanouir les projets du chevalier de Saint-Georges qui, errant de cour en cour, suscitoit des ennemis à l'Angleterre, fut un prétexte dont *Georges I* abusa pour fatiguer ses sujets par des demandes de subsides exorbitans, par des exactions dont le peuple anglois murmura, mal-gré le succès des guerres contre la Suede & contre l'Espagne. Son fol amour pour la duchesse de Kendall, lui fit faire des extravagances indignes d'un prince éclairé & jaloux de sa réputation. D'ailleurs on ne peut lui refuser les titres de bon général, d'habile politique. *Georges* mourut en 1727 d'une ataque d'apoplexie, dans la soixante-huitieme année de son âge, & la quatorzieme de son regne.

Georges II, fils de *Georges I*, succéda à son pere. Il étoit né en 1683, & avoit quarante-quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Les Anglois virent avec plaisir le sceptre britannique passer dans les mains de *Georges II*, que le roi son pere avoit toujours tenu éloigné des afaires, mais qui avoit dans lui des qualités capables de suppléer à ce qui manquoit à cette partie de son éducation. À son avénement au trône, *Georges* trouva la nation dans les dispositions les plus favorables. Les factions, qui, pendant tant d'années, avoient agité le royaume, sembloient ne plus se souvenir de leurs ancienes divisions. On distinguoit à peine le Wigh du Tory, & celui-ci du Jacobite. La mort d'Auguste II, roi de Pologne, avoit occasioné une guerre cruele. Les droits de Stanislas soutenus par la France, & l'opposition de l'empereur agitoient les cours européenes. *Georges*, par la sagesse de ses négociations, rétablit la concorde entre les maisons d'Autriche & de Bourbon. Mais il se vit entraîné lui-même dans une guerre sanglante. Les Anglois déclarerent la guerre à l'Espagne, plutôt par une suite de l'empire qu'ils prétendoient sur les mers, & par un désir de dominer dans les deux hémispheres, que dans aucun autre motif. Cette contestation élevée au fond de l'Amérique embrâsa bientôt l'Europe entiere. Les Anglois eurent des succès sur mer,

& ces succès soutinrent leur courage dans les échecs que leurs armes essuyerent sur terre, & sur-tout à Fontenoy. Enfin les deux nations fatiguées conclurent la paix. Elle ne fut pas de longue durée. Une nouvele contestation élevée entre l'Angleterre & la France, au sujet des limites de l'Acadie, arma les deux nations l'une contre l'autre. Chacune se fit des alliés, & l'Europe entiere fut en proie aux horreurs de la guerre. *Georges II* n'en vit pas la fin, étant mort le 25 octobre 1760. Politique habile, il sut faire aimer son empire.

GERARD, (Tom ou Tung) (*Hist. mod.*) instituteur & premier grand-maître, des freres hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, aujourd'hui chevaliers de Malte. Mort en 1120.

Gerard, (Balthasar) (*Hist. mod.*) assassin du prince d'Orange, Guillaume. Il déclara que c'étoit *pour expier ses péchés, & pour mériter la gloire éternele*, qu'il avoit formé le projet d'assassiner le chef des protestans rebelles. Ce scélerat osa se donner pour un généreux athlete de l'Église Romaine, qui de toutes les églises est celle qui abhorre le plus de tels forfaits. Il a été exécuté le 14 Juillet. 1584.

GERBERON (Gabriel.) (*Hist. litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de S. Maur, partisan du Jansénisme, fut enfermé à plusieurs reprises sans que ni les prisons, ni les châtimens pussent modérer son enthousiasme pour les nouveles erreurs sur la grâce. On a de lui plusieurs ouvrages sur les disputes du temps, & sur ses quereles particulieres. Le P. Gerberon avoit dans ses écrits, comme dans son caractere, une impétuosité qui faisoit de la peine à ses amis mêmes. Né à Saint-Calais dans le Maine en 1628, mort à l'abbaye de S. Denis en 1711, à 82 ans. (H.)

GERBILLON. (Jean-François) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, supérieur général de toutes les missions de la Chine: l'empereur Camhi le fit son maître de mathématiques & de philosophie, lui donna toute sa confiance, & voulut l'avoir toujours auprès de lui; il l'employa dans plusieurs négociations importantes. Il l'envoya en Moscovie à la suite de ses ambassadeurs, pour les aider à fixer les limites de cet empire & de celui de la Chine; & voulant récompenser par des honeurs distingués les services qu'il reconoissoit avoir reçus du P. *Gerbillon* dans cette occasion, il le fit revêtir de ses habits impériaux; ce que nous remarquons, parce qu'il semble que ce fut un usage des peuples orientaux, dans tous les temps de revêtir de la pourpre impériale les sujets qu'on vouloit récompenser & honorer; c'est ainsi que, conformément au conseil d'Aman, qui croyoit parler pour lui même, Assuérus récompense Mardochée dans le livre d'Esther, chapitre 6, vers. 7, 8 & 9. „ Il faut que l'homme que le „ roi veut honorer, soit revêtu des habits ro„ yaux; qu'il soit monté sur le même cheval „ que le roi a coutume de monter, qu'il ait „ sur la tête le diadême royal, & que le pre„ mier des princes & des grands de la cour „ du roi tiene son cheval par les rênes; & „ que marchant devant lui dans les rues & les „ places de la ville, il crie: *c'est ainsi que sera* „ *honoré celui qu'il plaira au roi d'honorer*.

C'est ce texte que Racine a mis en vers dans sa tragédie d'*Esther*.

Je voudrois donc, seigneur, que ce mortel heureux,
De la pourpre aujourd'hui, paré comme vous-même,
Et portant sur le front le sacré diadême,
Sur un de vos coursiers pompeusement orné,
Aux ieux de vos suiets dans Suze fût mené;
Que, pour comble de gloire & de magnificence,
Un seigneur éminent en richesse, en puissance,
Enfin de votre empire, après vous, le premier,
Par le bride guidât son superbe coursier;
Et lui même marchant en habits magnifiques,
Criât à haute voix dans les places publiques:
Mortels, prosternez-vous; c'est ainsi que le roi
Honore le mérite, & courone la foi.

On a du P. *Gerbillon* des *élémens de géométrie*, tirés d'Euclide & d'Archimede, une géométrie pratique & spéculative. Ces deux ouvrages écrits en chinois & en tartare, & composés pour l'usage de ces pays-là, furent imprimés à Pékin. On trouve dans la description de l'empire de la Chine du P. du Halde, des observations historiques sur la grande Tartarie, par le P. *Gerbillon*, & des relations de voyages qu'il avoit faits en ce pays. On dit que la relation du voyage de Siam de l'abbé de Choisy, fut faite d'après une relation manuscrite du P. *Gerbillon*, qui n'a point été imprimée, mais dont on trouve des extraits dans le premier tome des mélanges historiques de M. Michault, de l'académie de Dijon.

Le P. *Gerbillon* étoit né en 1654, à Verdun, s'étoit fait jésuite en 1670, avoit été envoyé à la Chine en 1685, étoit arivé à Pékin en 1688, y morut en 1707.

GERING. (Ulric) (*Voyez* Fischet ou Fichet.)

GERIT, s. m. (*Milice des Turcs.*) Les Turcs ont deux sortes de dards, savoir le *gerit* marqué *L*, qui a environ deux pieds & demi de long, & le *topeis* marqué *M*, qui marque la dignité de celui qui le porte à la gauche de la selle.

GERMAIN; (*Hist. ecclés.*) c'est le nom de trois saints.

1°. Saint *Germain*, patriarche de Constantinople nommé en 715, fut persécuté & chassé de son siége par l'empereur Léon l'Isaurien, qu'on sait avoir été grand iconoclaste. Saint *Germain* mourut en 733, à 95 ans.

2°. Saint *Germain* d'Auxerre, ainsi nommé, & parce qu'il y étoit né, & parce qu'il en fut évêque, alla en 429, avec Loup, évêque de Troyes, en Angleterre pour combatre le pélagianisme; il y retourna en 434. Il étoit né en 380. Il mourut en Italie à Ravenne en 448. On trouve sa vie dans Surius.

3°. Saint *Germain*, évêque de Paris; archichapelain, c'est-à-dire, grand-aumônier de Childebert I, fut le fondateur du monastere de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui une lettre à Brunehaut, par laquelle il l'exhorte à empêcher le roi d'Austrasie, Sigebert, son mari, de faire la guerre à Chilpéric son frere. On trouve dans l'histoire de l'abbaye de Saint *Germain*, publiée en 1724, par dom Bouillard, bénédictin de la congrégation de Saint Maur, tout ce qu'on peut savoir sur Saint *Germain* de Paris. Né vers l'an 496; mort en 576.

Un quatrieme *Germain*, (D. Michel.) bénédictin de la congrégation de saint Maur, apartient à l'histoire littéraire. Il aida D. Mabillon dans la composition de la diplomatique & des actes des saints de l'ordre de saint Benoît. Né à Péronne en 1645; mort à Paris en 1694.

GERMANICUS, (*Hist. Romaine.*) fils de Drusus, fut élevé par les soins de sa mere Antonie, dont la vertu & les mœurs étoient proposées pour modele à toutes les dames romaines. Cette mere tendre, toute occupée de son éducation, lui transmit ses inclinations fortunées. Tibere, son oncle paternel, l'adopta, & dés ce moment on le regarda comme son successeur. Il passa successivement par toutes les charges de la république, pour s'instruire du grand art de gouverner. Sa modération & son équité dans l'exercice de ses fonctions, le firent également chérir & respecter. Modeste dans la grandeur, il sembla seul ignorer qu'il étoit apelé à l'empire du monde. Après avoir exercé la questure & le consulat, il fut envoyé en Germanie pour y rétablir la gloire des armes romaines. Il vécut sous la tente avec l'austérité d'un spartiate. La simplicité de ses habits, la frugalité de sa table l'égaloient au dernier des soldats. Après la mort d'Auguste, les légions, dont il étoit l'idole, voulurent le réconoître pour empereur. Sa résistance ne fit que les confirmer dans leur choix. Après avoir employé les prieres, il eut recours aux menaces pour les rapeler à leur devoir. Son refus opiniâtre subjugua leur indocilité. Dès que le tumulte fut apaisé, il les mena contre Arminius, sur lequel il remporta une victoire signalée. Ensuite il marcha contre les Marses qu'il vainquit. Le plus beau de ses trophées fut d'avoir repris l'aigle romaine qu'ils avoient autrefois enléeve à Varus. L'ascendant qu'il avoit sur les troupes, alarma la politique de Tibere, qui jamais ne put lui pardoner d'avoir été proclamé empereur. *Germanicus* fut rapelé à Rome, où il reçut les honeurs du triomphe aux acclamations d'un peuple plus charmé encore de sa modestie que de ses exploits. Tous les ieux & tous les cœurs se fixerent sur lui, & ce fut ce qui le rendit encore plus coupable. Tibere, importuné de sa gloire, sentit mieux combien il étoit détesté. Il craignit que les Romains, dégoûtés de sa domination, ne brisassent son joug pour vivre sous un maître adoré. Ce fut donc moins par amour que par envie qu'il le nomma presque empereur de l'Orient, où il fut envoyé pour pacifier les troubles qui agitoient l'empire. Il y soutint la réputation du premier général de son siecle, par la défaite du roi d'Arménie, à qui il donna un successeur après l'avoir dépouillé de ses états. *Germanicus* revenoit triomphant à Rome, lorsqu'il fut empoisoné par Pison dans la ville de Daphné. Sa mort fit couler bien des larmes parmi le peuple & dans l'armée. Les rois alliés de l'empire partagerent ce deuil général. Ce prince, né avec tous les talens & toutes les vertus, cultiva les lettres jusque dans le tumulte du camp. Il composa dans ses momens de loisir quelques comédies, & traduisit du grec en vers latins, des épigrammes & des poëmes estimés. Il eut d'Agrippine neuf enfans. Caligula, qui parvint à l'empire, se rendit malheureusement célebre par des débauches & des cruautés qui le rendirent trop indigne d'un tel pere.

GERMON, (Barthelemi) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, écrivit contre dom Mabillon & dom Constant, au sujet de la diplomatique. Les savans n'ont pas été pour lui. Il écrivit aussi contre le P. Quesnel; le cardinal de Bissy publia cet ouvrage. Né à Orléans en 1663. Mort en 1713.

GERMONIUS, (Anastase) né a Sala dans le Marquisat de Ceva en Piémont en 1553 fut un des plus savans canonistes de son siecle. Il fut nommé Archevêque de Tarantaise, & il étoit ambassadeur du duc de Savoye à la cour de Madrid, lors qu'il y mourut en 1627. On a débité touchant sa vie une fable, qui a été adoptée jusqu'à présent par tous les écrivains, savoir, qu'il ne commença à s'appliquer aux études, qu'à l'âge de 22 ans. Cependant on a quelqu'une de se Poésies latines, imprimées de l'an 1573, lors qu'il n'avoit, comme il le dit lui même, que 20 ans. *Voyez* sur cela le Journal littéraire imprimé à Modene. (Tome XXXIX p. 193.) (Le Chev. Tiraboschi.) (T)

GERSON, (Jean Charlier dit) (*Hist. de Fr.*) nommé *Gerson* du nom d'un village de Champagne, où il naquit le 14 décembre 1363, acquit une grande autorité dans l'église gallicane, par ses lumieres, ses vertus & la pureté de sa doctrine. Il avoit étudié sous le fameux Pierre d'Ailli, depuis évêque de Cambray & cardinal, auquel il succéda dans la place de chancelier de l'église & de l'université de Paris. Il se distingua, comme Pierre d'Ailli, par son zele pour la pacification de l'église, & par les soins qu'il se donna pour l'extinction du grand schisme d'Occident. Il se distingua plus encore par sa conduite ferme & courageuse au milieu des troubles que fit naître l'assassinat du duc d'Orléans, frere de Charles VI. Il prononça l'oraison funebre de ce prince, dans laquelle il s'exprima ainsi au sujet de l'assassin: *qu'il ne enhortoit, ne conseilloit la mort du duc de Bourgogne ou sa destruction; mais icelui devoit être humilié, afin qu'il recognût son péché en faisant digne satisfaction.* On ne pouvoit donner un conseil plus noble, plus juste, ni plus modéré; mais le duc de Bourgogne devint tout-puissant, & *Gerson*, pour s'être élevé contre la harangue du cordelier Jean Petit, apologiste infâme de l'assassinat du duc d'Orléans, & contre cette proposition: *qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse*, fut obligé de se tenir quelque temps caché sur les voûtes de Notre-Dame. Il fit dans la suite condamner cette proposition au concile de Costance. Par une suite du ressentiment du duc de Bourgogne, il vécut long-temps expatrié, il entra déguisé dans la Baviere, mais enfin il revint en France dans des temps plus calmes, & mourut à Lyon le 12 juillet 1429. Le docteur Dupin a donné en 1706 une édition des œuvres de *Gerson* en cinq volumes *in-folio*.

GERVAISE, (Nicolas & dom Armand François) (*Hist. litt. mod.*) freres. Le premier avoit été à Siam avec des missionaires de la congrégation de saint Vincent de Paule; en conséquence il nous a donné une *histoire naturele & politique du royaume de Siam* & une *description historique du royaume de Macaçar*; il étoit revenu en France avec deux fils du roi de Macaçar. Ayant été fait prévôt de l'église de Saint-Martin de Tours, il écrivit la vie de ce saint. Il composa aussi *l'histoire de Boëce, sénateur romain, avec l'analyse de tous ses ouvrages.* Ayant été en mission en Amérique, il y fut massacré par les Caraïbes en 1729, dans une émeute qu'il voulut apaiser.

Le second se fit religieux de la Trappe, dans le temps de la réforme de l'abbé de Rancé, qui le fit nommer abbé de son monastere, en 1696. Mais, ayant voulu y faire de grands changemens, sans même consulter l'abbé de Rancé, celui-ci eut l'adresse ou le crédit de l'engager à donner sa démission; dom *Gervaise* alors sortit de la Trappe, erra de solitude en solitude, conservant par-tout la maniere de vivre de la Trappe, à l'inquiétude près; dont il étoit tourmenté, & qui est fort étrangere à cet institut. Il publia son premier volume de *l'histoire générale de Citeaux*. Il fut arrêté, comme un criminel en sortant du Luxembourg, & renfermé à l'abbaye de Notre-Dame des Réclus, dans le diôcese de Troyes. On crut sans doute ne pas user d'une grande rigueur, en renfermant dans une maison religieuse un homme qui s'étoit enfermé lui même volontairement à la Trappe. Dom *Gervaise* mourut dans sa prison en 1751, âgé de quatre-vingt-onze ans. On convient que c'étoit un honête homme; on ne lui reproche que quelques défauts de caractere. Il a beaucoup écrit. On lui doit la vie & les lettres d'Abailard & d'Heloïse; l'histoire de l'abbé Suger; les vies de saint Paul, de saint Irénée, de saint Cyprien, de saint Paulin, de Rufin, de saint Épiphane: ces six dernieres, d'après les mémoires de M. de Tillemont; *l'histoire de l'abbé Joachim surnomé le prophete; religieux de l'ordre de Citeaux....., où l'on voit l'acomplissement de ses prophéties sur les papes, sur les empereurs, sur les rois, sur les états & sur tous les ordres religieux;* l'ouvrage intitulé: *jugement critique, mais equitable des vies de feu M. l'abbé de Rancé, reformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Maupeou & Marsollier*, & quelques autres ouvrages, tant imprimés que manuscrits.

GÉSALIC, roi des Visigoths. (*Hist. d'Espagne.*) Alaric qui tenoit les rênes du royaume des Visigoths, n'avoit laissé à sa mort qu'un fils de cinq ans, & un royaume déchiré par les plus violentes factions. La plupart des Visigoths préférerent à cet enfant, hors d'état de gouverner encore, *Gésalic*, fils naturel d'Alaric, & il prit le titre de roi en 507; pour répondre à la confiance de l'armée, *Gésalic* rassembla les débris des troupes de son prédécesseur, & marcha contre les Bourguignons, qui assiégeoient Narbonne: il ne fut point heureux; les Bourguignons remporterent sur lui une grande victoire; il s'enfuit, & se retira en Espagne, où une partie des Visigoths avoient élevé sur le trône Amalaric, jeune fils d'Alaric, le même auquel le reste de la nation avoit refusé la courone. *Gésalic* à la tête d'un parti nombreux, excita beaucoup de troubles, mais ne put parvenir à détrôner son concurrent. Cependant Théodoric envoya l'un de ses généraux & une forte armée aux Visigoths atachés à Amalaric; avec ce secours ils forcerent les François & les Bourguignons d'abandoner les conquêtes qu'ils avoient faites: ils marcherent ensuite contre *Gésalic*, qui s'étoit rendu maître de Barcelone: ils reprirent cette ville, & le contraignirent lui-même de se sauver: il passa en Afrique, à la cour de Trasimond, roi des Vandales, qui l'acueillit,

eillit, l'assura de sa protection, & lui donna une somme très-considérable, avec laquelle *Gésalic* revint dans les Gaules, leva une puissante armée, & marcha vers Barcelone, résolu de périr ou de s'en emparer. Une partie de cette détermination fut remplie; à quatre lieues de Barcelone, il rencontra l'armée de Théodoric, il lui livra bataille, fut vaincu; & dans sa fuite reconntré encore par un parti d'Ostrogoths, qui en lui arrachant la vie, mirent fin aux troubles que son ambition avoit suscités depuis la mort d'Alaric. Ainsi périt en 523, *Gésalic* qui, quoique proclamé souverain des Visigoths, n'avoit presque jamais régné.

GESNER, (CONRAD) (*Hist. litt. mod.*) naturaliste illustre, surnommé *le Pline de l'Allemagne*. Outre son histoire des animaux & ses œuvres botaniques, on a de lui un lexicon grec & latin, estimé, & une bibliotheque universele. L'empereur Ferdinand I avoit donné à *Gesner* des armes écartelées, qui portoient, aux quatre différens quartiers, les quatre principaux animaux dont il avoit donné les plus belles descriptions dans son histoire des animaux. Né à Zurich en 1516, mort en 1565. Heureusement le poëte aimable, qui, par le poëme touchant de la mort d'Abel, & par ses idylles charmantes, &c. a tant illustré ce nom de *Gesner*, n'appartient pas encore à l'histoire.

GÉTA (SEPTIMIUS), (*Hist. des empereurs.*) étoit fils de l'empereur Severe, & frere de l'infâme Caracalla; l'education ne put adoucir la férocité de son caractere, & dès sa premiere enfance, il manifesta ses penchans pour le vice, & son aversion pour la vertu. Mais lorsqu'il eût atteint l'âge de la raison, il se réforma lui-même; & ses mœurs, jusqu'alors dures & sauvages, devinrent douces & polies. Caracalla avoit pour lui une antipathie que le temps ne put vaincre: elle parut même se fortifier lorsque *Géta*, par le testament de leur pere commun, fut appelé avec lui à l'empire. Ces deux rivaux devinrent bientôt ennemis. *Geta* supporta avec modération les outrages de son frere, à qui il devint d'autant plus odieux, qu'il étoit plus aimé que lui. Caracalla, qui voyoit dans la conduite de son frere la censure de ses mœurs, lui supposa des crimes qu'il fut dans l'impossibilité de prouver. Sa fureur étouffant la nature, il le massacra dans les bras de sa mere, qui reçut une blessure en voulant le défendre. Ce jeune prince qui faisoit l'espérance des Romains, n'avoit que vingt-trois ans lorsqu'il fut massacré en l'an 212 de Jésus-Christ.

GETES. (*Hist. anc.*) Les *Getes*, horde Tartare, descendoient des Huns appelés *Yuechi*. Ils se sont établis dans tant de contrées différentes, qu'il est bien difficile de déterminer quelle étoit leur véritable patrie. Ils n'ont laissé ni annales, ni monumens qui puissent nous diriger dans la recherche de leur origine. Après avoir traversé toute la Tartarie, ils se fixerent sur les bords de l'Oxus, d'où il se répandirent le long de l'Indus & du Gange, où leur postérité, toujours subsistante, a perpétué le nom de *Gete*. Ils ont embrassé la religion de Fo; mais il sont trop grossiers & trop ignorans pour ne pas ajouter encore aux superstitions de ce législateur. Ces peuples nomades n'avoient d'autres maisons que leurs tentes, qu'ils transportoient dans les lieux qui pouvoient les mettre à couvert de l'intempérie des saisons. C'étoit ainsi qu'en changeant de climats, ils jouissoient des douceurs d'un éternel printemps. Ils reconnoissoient un roi ou plutôt un chef auquel ils confioient le glaive pour les défendre. Ce fantôme de souverain, soumis au tribunal de la nation, étoit puni lorsqu'il abusoit de son pouvoir. A l'exemple des autres Tartares, ils se rasoient la barbe, &, quoique brigands sur les terres de leurs voisins, ils usoient de la plus grande sévérité dans la punition du larcin commis dans leurs habitations. Leurs funérailles étoient sans pompe, c'étoit par la douleur qu'ils honoroient la mémoire des morts. Ceux qui étoient dans l'opulence, manifestoient leur luxe par des tombeaux de pierre. Les pauvres, forcés d'être plus simples, les déposoient dans la terre & enfouissoient avec eux les meubles qui leur avoient servi dans ce monde, persuadés qu'ils leur seroient utiles dans l'autre. Dans leurs courses vagabondes, ils étendirent leur domination sur le Kholhm, sur une partie du Kaptchap & sur presque tous les peuples voisins de la mer Caspiene; mais, plus heureux à vaincre qu'habiles à conserver leurs conquêtes, ils furent semblables à ces torrens qui se dissipent dans les plaines qu'ils ont inondées. Leurs expéditions sur les frontieres de l'Europe, y causerent plus de crainte que de maux; tantôt vaincus & tantôt vainqueurs, ils paroissoient toujours redoutables après leurs défaites. Le grand-khan des Tartares les subjugua, l'an 555; & depuis cette époque, ils n'ont plus formé de corps de nation.

GHET. (*Hist. mod.*) Les Juifs appelent ainsi la lettre ou l'acte de divorce qu'ils donnent à leurs femmes quand ils les répudient. Mais les rabbins pour empêcher l'abus de cette répudiation ont ordoné plusieurs formalités, qui pour l'ordinaire consument un si long-temps, que le mari a le loisir de faire ses réflexions, de ne pas prendre conseil du dépit, & de se réconcilier avec son épouse. Cette lettre doit être faite par un écrivain en présence d'un ou de plusieurs rabbins, être écrite sur du vélin qui soit réglé, ne contenir que douze lignes ni moins en lettres carrées; tout cela est acompagné d'une infinité de minuties tant dans les caracteres, que dans la maniere d'écrire, & dans les noms & surnoms du mari & de la femme. L'écrivain, les rabbins, & les témoins nécessaires à la

cérémonie, ne doivent point être parens les uns des autres, & encore moins apartenir par le sang aux parties intéressées dans le divorce. Le *ghet* est conçu en ces termes, après les dates du jour, du mois, de l'année, & du lieu: *moi N. te répudie volontairement, t'éloigne, & te répudie toi N. qui as ci-devant été ma femme, & te permets de te marier avec qui il te plaira*. La lettre étant écrite, le rabbin interroge le mari pour savoir s'il est volontairement déterminé à cette action, on tâche que dix persones au moins soient présentes à cette scêne, sans compter deux témoins qui signent, & deux autres appelés seulement pour attester la date. Si le mari persiste dans sa résolution, le rabbin commande à la femme d'ouvrir les mains & de les approcher l'une de l'autre, pour recevoir cet acte que le mari lui donne en disant: *Voilà ta repudiation; je t'éloigne de moi & te laisse en liberté d'épouser qui bon te semblera*. La femme le prend, le donne au rabbin qui le lit encore une fois, & lui déclare toutefois de ne point se marier de trois mois, de peur qu'elle ne soit actuélement enceinte. R. Léon Modene, *cérémon. des Juifs*, *partie IV chap. vj.*

GHIABER, s. m. (*Hist. mod.*) nom que l'on donne en Perse aux idolâtres de ce pays, qui ont retenu l'anciene superstition de ceux qui adoroient le feu. Ils y sont en grand nombre, & occupent un des faux-bourg d'Ispahan tout entier. On les appele aussi *atech perest*, c'est-à-dire, *adorateurs du feu*.

Ces *Ghiabers* paroissent être les mêmes que ceux que nous nommons *Gaures* ou *Guestres*.

GHIAOURS ou GHIAAURS, s. m. (*Hist. mod.*) nom que les Turcs donnent à tous ceux qui ne sont pas de leur secte: il signifie proprement *infideles*. L'origine de ce mot vient de Perse, où ceux qui retienent l'anciene religion des Persans, & qui adorent le feu, sont appelés *Ghiaours* ou *Ghiabers*. Ricaut, *de l'emp. ottom.*

GIAC, (Pierre de) (*Hist. de Fr.*) chancelier de France, sous le regne de Charles VI, & qui mourut en 1407, eut un petit-fils, nommé Pierre comme lui, dont la fin fut aussi désastreuse que sa faveur fut grande auprès de Charles VII. Il étoit un des dix chevaliers qui accompagnoient le duc de Bourgogne à Montereau, lorsque ce prince y fut assassiné, la promptitude avec laquelle *Giac* & sa femme, après cet événement, embrasserent le parti du dauphin (depuis Charles VII), fit soupçoner qu'ils avoient eu à Montereau des intelligences avec les chevaliers de la suite du dauphin; le président Louvet, qui étoit comme le chef du conseil du dauphin, étant accusé par la voix publique d'avoir conseillé l'attentat de Montereau, le connétable de Richemont, lorsqu'il vendit au roi Charles VII ses superbes secours, exigea que Louvet fût au moins bani de la cour. Louvet en partant, recomande au roi *Giac*, son ami & sa créature; cette grande liaison avec Louvet, augmenta les soupçons contre *Giac* & sa conduite à la cour acheva de le perdre dans l'opinion publique. *Giac*, pour gouverner son maitre, le rendoit invisible & le plongeoit dans la molesse; pour faire échouer les entreprises du connétable, il détournoit l'argent destiné à la guerre. Richemont étoit acoutumé à se faire justice lui-même; sans demander au roi une permission qu'il étoit sûr de ne pas obtenir, il fait arrêter *Giac* dans son lit & entre les bras de sa femme, qu'on soupçone d'avoir trahi *Giac* dans cette occasion, comme le duc Jean à Montereau. Le roi, informé de cette violence, envoya ses gardes pour délivrer *Giac*, il n'étoit plus temps; le connétable qui le tenoit en sa puissance, lui fit faire, de son autorité privée, une sorte de procès, c'est-à-dire, qu'on lui donna la question, & qu'il avoua tout ce qu'on voulut.

Giac fut noyé à Dun-le-Roi en 1426, la dame de *Giac* confirma le soupçon qu'on avoit eu de ses intelligences avec les ennemis de son mari, en épousant, trop peu de temps après la mort de *Giac*, le seigneur de la Trémoille, alors ami du connétable.

GIACOMELLI, (Michel-Ange) (*Hist. litt. mod.*) secrétaire des brefs sous le pape Clément XIII, & qui cessa de l'être sous Clément XIV. C'étoit un prélat homme de lettres, qui traduisit le traité du sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme, des tragédies d'Eschyle & de Sophocle, & les amours de Chereas & de Callirhoé. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. Né en 1695. Mort en 1774.

GIAFAR, nom du Barmécide, visir d'Aaron Rashid. La famille des Barmécides est célebre dans l'histoire d'Orient. Giafar, le Barmécide, ou fils de Barmec, étoit visir du calife Aaron Rachid, l'un des plus illustres souverains de son temps, & celui qui contribua le plus, ainsi que son fils Almamon, au progrès des lettres chez les Arabes. Aaron aimoit beaucoup Barmécide, & jouissoit avec plaisir des agrémens qu'il trouvoit dans la société de ce ministre. Il avoit une sœur très-aimable, près de qui il passoit les momens que lui laissoit le soin des afaires publiques. Ces deux persones étoient ce qu'il aimoit le mieux; il eût voulu les réunir auprès de lui, & goûter le plaisir de rassembler, près de son trône, ce qu'il avoit de plus cher; mais les mœurs de son pays ne permettoient pas que Barmécide pût paroitre devant la sœur du calife. Pour lever cet obstacle, il prit le parti de la lui donner en mariage; mais comme il se faisoit un point de religion qu'aucun sujet ne mêlât son sang à celui d'Ali, qui étoit sacré chez

les Arabes, il exigea de Barmécide la promeſſe de n'uſer jamais des droits du mariage. Barmécide s'y engagea. Mais depuis ſon cœur réclama contre l'engagement qu'il avoit pris. Il le trouva cruel & injuſte. L'amour & la nature lui parurent des droits plus ſacrés que ſa promeſſe; malheureuſement il ne put cacher les ſuites de ſon commerce. Le calife, quoique rempli d'ailleurs d'excellentes qualités, étoit d'un caractere violent, porté à la colere & à la vengeance, & l'habitude du pouvoir ſuprême ne lui avoit pas appris à réprimer ces mouvemens. Il condamna Barmécide à la mort, & il envelopa la famille entiere dans la proſcription. L'officier, chargé de cet ordre, vint l'annoncer à Barmécide. Le miniſtre, qui connoiſſoit le caractere impétueux de ſon maitre, & qui le croyoit capable d'un retour ſur lui-même, crut qu'il pouvoit encore lui reſter un moyen de ſauver ſa vie. „ Va, dit-il, à l'officier va dire „ au calife que tu as exécuté ſes ordres, & „ que Barmécide eſt mort. Peut-être le mo„ment de la colére ſera paſſé, & aura fait „ place à celui du repentir. S'il ſe reproche „ ſa barbarie envers un ſujet qu'il a tant ai„mé, tu auras à ſes ieux le mérite d'avoir „ prévu ſes remords & de lui avoir épargné un „ crime, tu lui diras que Barmécide eſt vivant. „ Si, au contraire, il m'a condamné ſans re„tour, s'il te demande ma tête, viens la cher„cher; elle eſt prête. „ L'arabe conſentit à tout: il ſe préſenta devant le calife, & lui annonça que ſon miniſtre n'étoit plus. L'implacable Aaron demande ſa tête. L'officier alors va la chercher, & l'apporte aux pieds du calife. Quarante Barmécides furent égorgés, & l'épouſe de cet infortuné favori, enfermée dans une étroite priſon, y ſuccomba bientôt à ſes chagrins.

Cependant le calife, quand ſa vengeance fut ſatisfaite, commença à reſſentir des regrets & des remords. Il avoit perdu le deus plus chers ſoutiens de ſa vie. Cette perte devenoit à tout moment plus douloureuſe. Il tomba dans une mélancolie profonde, & cherchant à éloigner un ſouvenir funeſte, il défendit qu'on prononcât devant lui le nom de Barmécide, & que ſa mémoire fût honorée par aucun éloge ni par aucun monument. C'étoit commander l'ingratitude. Barmécide avoit répandu beaucoup de bienfaits, & on l'avoit même ſurnomé le généreux, nom qui, chez une nation naturélement généreuſe, ſembloit annoncer que Barmécide avoit porté cette vertu au plus haut degré. Auſſi trouva-t-il de la reconoiſſance, même après ſa mort. Un poëte arabe entr'autres qui avoit eu part à ſes bienfaits, vint s'aſſeoir à la porte du palais d'Aaron & chanta des vers qu'il avoit faits à la louange de Barmécide. Ce prince en fut bientôt informé. Il étoit à table; il ordona qu'on fit venir le poëte devant lui, & lui demanda pourquoi il oſoit contrevenir à ſes ordres? *Seigneur*, répondit l'arabe, *le roi des rois eſt bien puiſſant*; *mais il y a quelque choſe de plus puiſſant*. — *Eh quoi*! dit le calife étoné? *Les bienfaits*, répond le poëte. Aaron fut frapé de cet repartie. Il prit une très-belle coupe d'or qui étoit ſur la table, & la donna au poëte. *Puiſque tu es ſi reconoiſſant*, lui dit-il, *c'eſt moi que tu dois chanter à préſent. Aaron eſt devenu ton bienfaicteur*; *mets ſon nom à la place de celui de Barmécide*. L'arabe en prenant le vaſe leva les mains au ciele: *Ô Barmécide*! s'écria-t-il, *comment veut-on que je t'oublie? Voilà encore un préſent que je te dois*. Je ne connois rien au deſſus de cette réponſe.

GIAGH *ou* JEHAGH, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom d'un cycle de douze ans qu'ont les Catayens & les Turcs.

Chaque année du *giagh* porte le nom d'un animal; la premiere, de la *ſouris*; la ſeconde, du *bœuf*; la troiſieme, du *lynx* ou *léopard*; la quatrieme, du *lievre*; la cinquieme, du *crocodile*; la ſixieme, du *ſerpent*; la ſeptieme, du *cheval*; la huitieme, du *mouton*; la neuvieme, du *ſinge*; la dixieme, de la *poule*; la onzieme, du *chien*; la douzieme, du *pourceau*.

Ils diviſent auſſi le jour en douze parties, qu'ils appelent encore *giagh*, & leur donnent les noms des mêmes animaux. Chaque *giagh* contient deux de nos heures, & ſe diviſe en huit parties qu'ils nomment *keb*; de ſorte que leur journée contient quatre-vingt-ſeize *kebs*, ou autant que de quarts-d'heure chez nous. D'Herbelot, *biblioth. orient.* Voyez *le diction. de Trévoux & de Chambers.*

GIANNONE, (PIERRE) (*Hiſt. litt. mod.*) auteur d'une hiſtoire de Naples qu'on a traduite en françois. Il y a des ſentimens hardis contre les Papes; il fut chaſſé de ſa patrie; & à peine trouva-t-il un aſyle. Le roi de Sardaigne ne lui donna qu'une priſon. Né vers l'an 1680. Mort dans ſa priſon en 1748.

(M. Fabroni nous a donné la vie de Giannone (*Vitæ Ital. Doctrin. Excell. T. XIII p.* 127.) & il y a inſérée la retractation qu'il fit pendant qu'il étoit en priſon à Turin.) (Π)

GIBELIN, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) nom de la faction oppoſée à celle des *Guelphes*. Quelques-uns fixent le commencement de ces deux factions à l'an 1140.

On ſe rapelera ſans doute que les *Gibelins* dans les afaires d'Italie étoient atachés aux empereurs, & que les Guelphes étoient ſoumis aux volontés des pontifes régnans.

Nous ne remonterons point à l'origine de ces deux partis; nous ne crayonerons point le tableau de leurs ravages, encore moins raporterons-nous les conjectures des ſavans ſur l'étymologie des noms. *Guelphe* & *Gibelin*; c'eſt aſſez de dire que ces deux factions déſolerent également les villes & les familles; & que pendant

les douzieme, treizieme & quatorzieme siecles, l'Italie devint, par leur animosité, le théatre, non d'une guerre, mais de cent guerres civiles.

Je ne sai si beaucoup de curieux en matiere historique, seront tentés de lire aujourd'hui dans Villani, Sigonius, Ammirato, Biondo, ou autres historiens, le détail des horreurs de ces deux factions; mais les gens de goût liront toujours le Dante : cet homme de génie, si long-temps persécuté pour avoir été *gibelin*, a exhalé dans ses vers toute sa douleur sur les quereles de l'empire & du sacerdoce. (*D.J.*)

GIBERT. (*Hist. litt. mod.*) Trois hommes de la même famille ont rendu ce nom célebre.

1°. Jean-Pierre savant canoniste, ecclésiastique irréprochable, avocat très-consulté, mais encore plus desintéressé, vécut & mourut pauvre en 1736, ayant constament refusé tous les bénéfices qui lui furent offerts. Ses institutions ecclésiastiques & bénéficiales, suivant les principes du droit commun & les usages de France; son *corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas*; son *histoire de l'église sur le sacrement de mariage*; ses notes sur le traité de l'abus de Fevret, sur le droit ecclésiastique de Van Espen, sur l'édit de 1695; enfin, tous ses ouvrages sur la jurisprudence canonique sont très-estimés & très-consultés. Il étoit né à Aix en 1660.

2°. Balthasar, son cousin, né comme lui à Aix (en 1662), fut un célebre professeur de rhétorique dans l'université de Paris; il conserva cinquante ans la même chaire au college Mazarin; il fut recteur & syndic de l'université. En 1728, à la mort de l'abbé Couture, on lui offrit une chaire d'éloquence au college royal; il la refusa. En 1740, il fut exilé à Auxerre pour avoir formé opposition à la révocation qu'on engagea l'université à faire de son appel de la bulle *Unigenitus*, on l'envoyoit du moins chez ses amis. Il mourut en 1741, à Régennes, maison de campagne de l'évêque d'Auxerre.

M. Gibert à donné une rhétorique qui a balancé quelque temps celle de M. Rollin, & d'autres ouvrages estimés sur la même matiere. Les savans disent qu'il étoit plus savant que M. Rollin, mais il ne s'agit pas là de science, il s'agit d'esprit & de goût, & M. Rollin l'emportoit incontestablement à cet égard.

3°. Joseph-Balthasar, de l'académie des belles-lettres, neveu des deux précedens, savant distingué, ami du paradoxe, sachant donner des couleurs de vrai-semblance aux systêmes qui pouvoient paroître les plus étranges: ce fut la gloire du docte Fréret qu'il parut le plus ambitionner; au milieu des débats litteraires qui s'elevent souvent dans les assemblées particulieres de l'académie, il osa, jeune encore, luter contre cet adversaire redoutable; il se plaisoit, comme lui, dans les épines de la chronologie. Il étoit assez savant pour pouvoir quelquefois se passer de livres en traitant des matieres qui rendent les livres nécessaires; on l'a vu plusieurs fois, pêchant à la ligne dans la riviere de Malesherbes, tromper l'ennui de cette occupation par une application forte à de grands objets d'érudition, & raporter, au lieu de poissons, de savantes dissertations sur les points de chronologie les plus difficiles; secrétaire de M. d'Aguesseau de Plaintmont, avocat général : il lui arivoit quelquefois, par distraction, d'insérer dans les extraits des procés, des morceaux de dissertations sur des objets d'érudition. Il eut le bonheur d'être ataché toute sa vie aux magistrats les plus distingués par leurs talens & leur savoir, les d'Aguesseaux, les d'Ormessons, les Lamoignons; il fut sous M. de Malesherbes, secrétaire de la librairie. Il avoit de l'humeur, & selon les circonstances & le degré des liaisons, les uns en rioient, les autres en souffroient, mais il étoit plein d'honeur, de vérité, de probité; il sut inspirer de l'atachement & de intérêt à tous ses amis; ceux-ci, sans qui les en priât, travailloient utilement à sa fortune, tandis qu'il s'égaroit dans les profondeurs de la chronologie : il est rare qu'un savant soit occupé de soins domestiques. Il reste de M. *Gibert* des mémoires dans le recueil de l'académie; secrétaire des pairs & inspecteur du domaine, on a de lui aussi quelques memoires sur les matieres domaniales & sur des objets relatifs à la pairie. Il avoit entrepris de faire sur Hérodote, ce que M. Larcher vient d'exécuter avec succès. M. *Gibert* avoit été disciple de son oncle le Rhéteur. Né le 17 fevrier 1711, il fut mis en 1718, sous la direction de ce maitre habile. Il mourut le 12 novembre 1771 dans un temps où tous ses amis vivoient dans la disgrace & dispersés loin de lui.

GIEZI, (*Hist. sacr.*) serviteur d'Elisée, dont il est parlé au quatrieme livre des rois, chapitres 4 & 5.

GIGAULT. (DE BELLEFONDS) (*Hist. de Fr.*) Nom d'une famille distinguée dont étoient François *Gigault*, seigneur de Fresvinieres, tué dans les troubles de la ligue; le maréchal de Bellefonds, son petit-neveu, qui batit, le 12 mai 1684, le duc de Bournonville à Pontmayor en Cathalogne, & qui en 1692, s'avança sur les côtes de Normandie avec le roi Jacques II, pour tenter le passage dans les royaumes Britanniques, lorsque la malheureuse afaire de la Hogue ruina nos espérances avec notre marine.

La même année il perdit le marquis de Bellefonds, son fils, mort de blessures reçues à la bataille de Steinkerque.

Le marquis de Bellefonds étoit Pere de l'archevêque de Paris, (Jacques-Bonne de Bellefonds) que nous avons vu mourir le 20 juillet 1746, ayant à peine occupé ce siége pendant trois mois.

GILBERT, (Gabriel) (*Hist. litt. mod.*) secrétaire des commandemens de la reine Christine & son résident en France. Il étoit né françois, & il avoit de son temps une assez grande réputation parmi les poétes françois; Chapelain & Ménage l'ont loué, ce qui ne prouve pas qu'il faille le louer aujourd'hui.

On a de ce *Gilbert* diverses tragédies & comédies, entre autres, une tragédie *d'Arrie & Pætus*, où il est plaisant de considérer la maniere dont cet homme traitoit le genre tragique en 1659, plus de dix ans après tous les chefs-d'œuvre de Corneille, & dix ans seulement avant les chefs-d'œuvre de Racine. Néron s'amuse à faire disputer le libertin Pétrone son favori, avec le pédant Séneque son précepteur, sur l'existence des dieux & leur providence.

Gilbert dans sa vieillesse tomba dans la pauvreté, mais le contrôleur-général Hervart, qui aimoit les lettres, le retira chez lui, & il y mourut vers l'ans 1680. Il avoit fait un poéme de *l'art de plaire*.

GILDAS, (Saint) (*Hist. ecclés.*) né à Dumbriton en Ecosse, en 520, passa dans les Gaules & bâtit près de Vannes, le monastere de Ruis, qui porte aujourd'hui son nom & où il mourut le 29 janvier 570 ou 571. Il reste de lui quelques canons de discipline qu'on trouve dans le spicilége de dom Luc d'Achéry & un *discours sur la ruine de la Grande-Bretagne*.

GILEMME. (Pierre) (*Hist. de Fr.*) Pendant la démence de Charles VI, ce *Gilemme*, imposteur, ou seulement dupe de la magie qu'il professoit, (car il est prouvé que dans ces temps, les prétendus magiciens étoient souvent dupes de leur art & se croyoient de bonne foi magiciens) ce *Gilemme* donc se présenta pour guérir le roi. On le mit à l'epreuve, il promit de délivrer avec des paroles douze hommes atachés avec des chaînes de fer, il n'en délivra aucun, & au lieu de le renvoyer avec dérision, ou tout au plus de l'enfermer comme fou, on le fit brûler vif avec ses compagnons en 1403.

GILIMER ou GELIMER, (*Hist. d'Afrique.*) prince des Vandales, homme singulier & d'un grand courage, usurpa en 532, la courone qu'il devoit porter un jour légitimement, étant un des descendans de Genseric & l'héritier présomptif du trône des Vandales. Par là, il fournit à l'empereur Justinien, ami du prince Vandale détrôné, un prétexte de se mêler des afaires de l'Afrique, & de lui demander compte de son usurpation. *Gilimer* lui répondit fiérement que ces afaires ne le regardoient pas, que si c'étoit la guerre qu'il vouloit, on la lui feroit; il se défendit avec beaucoup de valeur, mais il fallut céder à l'ascendant & à la capacité de Bélisaire. Retiré dans un désert & sur une montagne aride, *Gilimer* y soufrit toutes les horreurs de la faim; un des lieutenans de Bélisaire, prenant pitié des maux de *Gilimer*, lui proposa de s'abandoner à la générosité de Bélisaire. Le pire des maux, répondit-il, est l'esclavage, mais il profita de la pitié de celui qui lui écrivoit, pour lui demander trois petites grâces; un pain, parce qu'il y avoit trois mois qu'il n'en avoit vu; une éponge pour essuyer ses plaies, un luth pour chanter ses malheurs & les soulager. Vaincu enfin par la famine, il se rendit en 534 à Bélisaire, qui le conduisit à Constantinople, où il orna le triomphe du vainqueur, ataché à son char selon l'usage. Il se soumit à sa fortune. Quand il parut devant le trône de l'empereur, il s'écria: *vanité des vanités, & tout n'est que vanité*. Il fut relegué dans la Galatie, où on lui assigna des terres pour subsister avec sa famille. Justinien eut pour lui des égards, & parut disposé à le créer patrice, si *Gilimer* eût voulu abjurer l'arianisme, comme Justinien l'en pressoit.

GILLES, (Nicole ou Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) secrétaire de Louis XII, auteur d'annales ou chroniques de France, depuis la destruction de Troye, (car c'est toujours à cette époque que les vieux & mauvais historiens commencent) jusqu'en l'an 1496, Denys Sauvage, Belle-Forêt, & plusieurs anonymes ont fait des additions aux annales de Nicole *Gilles*; Gabriel Chapuys les a continuées jusqu'à l'an 1585. On ne consulte guere Nicole *Gilles* que pour la partie de son histoire, où il raporte ce qu'il a vu, c'est-à-dire, en commençant au regne de Louis XI. Il mourut en 1503.

GILLET, (Hélene) (*Hist. mod.*) criminele condamnée, à qui la mal-adresse du boureau sauva la vie; elle étoit fille de Pierre *Gillet*, châtelain-royal de Bourg en Bresse, au commencement du dix-septieme siecle; elle fut convaincue d'avoir fait périr son fruit; & fut condamnée par arrêt du parlement de Dijon à être décapitée. Le boureau la frapa du premier coup à l'épaule gauche; le peuple murmura: du second coup il ne lui fit qu'une légere blessure; le peuple murmura plus fort; l'exécuteur se troubla; sa femme qui se trouvoit là, voulut aider son mari, & s'éforça d'étrangler la patiente; ce n'étoit pas ce que l'arrêt ordonoit, le peuple murmura plus hautement, se révolta, jeta des pierres, chassa le boureau & sa femme, mena la fille chez un chirurgien, le magistrat permit qu'elle fût pansée: le roi acorda sa grâce; elle fut guérie, & vécut.

GILLET, (Louis-Joachim) (*Hist. litt.*) bibliothécaire de Sainte-Genevieve, mort en 1753, âgé de 74 ans, auteur d'une nouvele traduction de l'historien Josephe, plus fidele,

dit-on, que celle de M. Arnauld d'Andilly mais beaucoup moins lue.

GILLON ou Gilles, (*Hist. litt. mod.*) cardinal & poëte du douzieme siecle, auteur d'un poëme latin où il célebre la croisade de 1190; d'une vie de saint Hugues, abbé de Cluni; d'un éloge de Charlemagne, composé pour l'instruction de Louis, dit le Lion, fils de Philippe-Auguste, & pere de saint Louis, dont on a pu dire comme de Louis XIII:

Mais il n'égalera ni son fils ni son pere,

GILLOT, (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*) chanoine de la sainte chapelle de Paris, & doyen des conseillers-clercs du parlement. C'est chez lui que fut composée la *satyre Ménippée*. Il y eut grande part; la relation de la procession de la ligue, & la harangue du légat sont de lui; les autres harangues sont de Florent Chrétien, de Nicolas Rapin, & de Pierre Pithou, tous trois amis de *Gillot*.

(Il mourut en 1619, laissant une belle & riche bibliotheque.)

GILLOT, est aussi le nom d'un domestique de Descartes, qui mérita les titres plus honorables, de son ami & de son disciple; il enseigna les mathématiques avec éclat à Paris, & dans l'armée du prince d'Orange en Hollande.

2°. D'un docteur de sorbonne (GERMAIN) qui dépensa plus de cent mille écus à faire élever & instruire des jeunes gens pauvres pour les rendre capables de servir l'église ou l'état par leurs talens. Plusieurs d'entre eux, s'illustrerent dans des professions honorables & utiles, & rendirent témoignage & firent honeur à ses bienfaits.

Dignum præstabo me etiam pro laude merentis.

On les nomma *les Gilotins*, & ils en firent gloire. C'est aujourd'hui la communauté de sainte Barbe. Mort en 1688.

3°. D'une femme (LOUISE GENEVIEVE) mariée à un avocat, nommé de Saintonge; elle cultiva la poésie; on a d'elle deux opéra connus; *Circe* & *Didon* & d'autres poésies, & une nouvele historique romanesque, intitulée: *histoire de Dom Antoine, roi de Portugal*. C'est le prieur de Crato.

(GINANNI. Cette noble famille de Ravenne a eu dans ce siecle plusieurs hommes célebres dans la république des lettres, savoir le comte François, & le comte Joseph, dont on a plusieurs ouvrages fort recherchés touchant l'Histoire Naturelle, & particuliérement celle de la mer Adriatique, & du district de Ravenne. Le P. Abbé Ginanni Bénedictin homme aussi fort savant, nous a donné la Bibliotheque des Écrivains de sa patrie, & il y a inséré entre autres la vie & le catalogue des œuvres de ces deux naturalistes. (*Le Chev. Tirabofchi.*) (*II.*)

GINDI ou DGINDI, s. m. pl. (*Hist. mod.*) espece de cavaliers turcs extrêmement adroits. On leur attribue des tours de force & de souplesse très-singuliers. Ils ramassent, dit-on, en courant une lance qu'ils ont jetée à terre; ils galopent quelquefois tenant un pied sur un cheval & un pied sur un autre, & en cet état tirent des oiseaux qu'on a placés exprès sur les plus hauts arbres. D'autres feignent de tomber, se laissent glisser sous le ventre du cheval, puis se remettent en selle. On ajoute qu'Amurath IV, voulant un jour se divertir, leur commanda de courir l'un contre l'autre les deux pieds sur la selle, ce qu'ils exécuterent après plusieurs chutes. Un italien qui avoit été dix ans esclave à Constantinople, où il avoit appris de pareils exercices, les donna en spectacle à Paris en 1585, à ce que raporte Vigenerre. Ricaut, *de l'empire ottoman*.

GIOCONDO, (JOCONDE ou JUCONDE) (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) dominicain italien, artiste & littérateur. Louis XII l'ayant appelé en France, il y construisit le pont Notre-Dame & le petit-pont, ce qui le fit nommer *Pontifex* par Sannazar:

Jocundus geminum imposuit tibi, Sequana, pontem;
Hunc tu jure potes dicere pontificem.

Sauval, qui observe que Sannazar faisoit allusion à l'inscription du pont de Trajan:

Prudentiæ Augusti vere pontificis,

paroît vouloir disputer à *Giocondo* l'honeur d'avoir fourni les desseins de ces deux ponts, pour l'attribuer à un maçon de la ville de Paris, nommé Didier de Felin, mais cet honeur est resté à *Giocondo*. Il fut un des architectes de Saint-Pierre de Rome après *Bramante*: mais pour ne le considérer que comme littérateur, on lui doit des remarques sur les commentaires de César, où il donna le dessein du pont construit sur le Rhin par ce conquérant. Il a donné des éditions de Vitruve & de Frontin. Il fut le maître de Jules Scaliger. Il mourut vers l'an 1530.

GIOJA, (FLAVIO) (*Hist. mod.*) napolitain, né vers l'an 1300, dans le voisinage d'Amalfi. Quelques persones lui attribuent l'invention de la boussole, & disent que si cet instrument nautique porte une fleur de lys pour marquer le Nord, c'est parce que cette découverte fut faite par un sujet d'un roi de Naples, de la maison de France. En effet, cette fleur de lys doit avoir une signification, &

l'idée qu'elle présente est favorable à l'opinion de ceux qui attribuent cette invention à un françois ou du moins à un sujet de la maison de France. On prétend que les Chinois connoissoient la boussole comme l'artillerie & l'imprimerie, long-temps avant les Européens, ce qui n'empêche pas que les Européens n'aient découvert ces arts.

(On peut dire, qu'à présent il est démontré, que Gioja n'a pas inventé la boussole, & qu'elle étoit connue au moins un siecle avant lui. Peut-être il ajouta quelque chose pour en perfectioner l'usage. On peut voir ce qu'on a dit sur cela dans le Tome IV de l'Histoire de la Littérature Italiene (T. IV p. 199. &c. derniere édition) où l'on soupçone, qu'elle soit une invention des Arabes. (*Le Chev. Tiraboschi.*) (Π)

GIONULIS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) volontaires ou aventuriers dans les troupes des Turcs, qui les mêlent à celles des zaïms & des timariots. Autrefois ils s'entretenoient à leurs dépens, dans l'espérance d'obtenir par quelque action signalée la place d'un zaïm ou d'un timariot mort à l'armée. Aujourd'hui les *Gionulis* forment un corps de cavalerie soumis aux ordres des visirs, sous le commandement d'un colonel particulier qu'on nomme *Gionuli agasi*. Dans les jours de cérémonie, ils portent un habit à la hongroise ou à la bosniene. On croit que leur nom vient de *gionum*, mot turc qui signifie *impétuosité furieuse*, parce qu'en effet ils sont fort intrépides, & s'exposent aux dangers sans ménagement. Ricaut *de l'empire ottoman*.

GIRAC. (PAUL THOMAS SIEUR DE) (*Hist. litt. mod.*) *Girac* & Costar étoient partisans zélés, l'un de Balzac, l'autre de Voiture, ils disputerent ensemble & se dirent des injures; *Girac* étoit savant, Costar vouloit être bel-esprit. *Girac* mourut en 1663.

GIRALDI, (LILIO GREGORIO) (*Hist. litt. mod.*) savant, pauvre, malheureux & gouteux dans sa vieillesse; il perdit son bien & sa bibliotheque qui en faisoit la meilleure partie, lorsque l'armée du connétable pilla Rome, patrie de *Giraldi*. Au lieu de s'en prendre de son malheur aux fureurs de la guerre, il s'en prit aux lettres, & aux lettrés & fit dans sa colere ses *progymnasmata adversus litteras & litteratos*. Ses écrits ont été recueillies en deux volumes *in-fol.* Les plus connus sont: *syntagma de diis gentium*; son histoire des poëtes grecs & latins, & celle des poëtes de son temps. Né en 1478. Mort en 1552.

(Il y a ici plusieurs choses à corriger. La patrie de Giraldi n'étoit pas Rome, mais Ferrare, où il etoit né non en 1478, mais en 1489. Son proginnasme contre les lettres n'a pas été l'effet de sa mauvaise humeur. Il proteste lui même, qu'il écrit en badinant. En effet il continua à cultiver les lettres, & il eut si peu à se plaindre de son atachement aux études, qu'en mourant il laissa au duc Hercule II son souverain dix mille écus. Je ne connois pas l'Histoire d'André Doria écrite par Giraldi. Au lieu de cet ouvrage on doit placer un abrégé d'Histoire de Ferrare & de ses princes, qu'il écrivit en latin. (*Le chev. Tiraboschi.*) (Π)

Un autre *Giraldi*. (JEAN-BAPTISTE *Giraldi* Cinthio, *Giraldus Cinthius*,) de Ferrare, est au rang des poëtes & des littérateurs célebres de son temps & de son pays; il vivoit aussi dans le seizieme siecle. On a de lui des tragédies, un poëme intitulé *Ercole*, des contes, une histoire d'André Doria. Mort en 1573.

GIRARD. Diverses persones ont fait connoître ce nom.

1°. Guillaume, archidiacre d'Angoulême, qui avoit été secrétaire du fameux duc d'Épernon, & qui a laissé des mémoires sur la vie de ce seigneur. Il a aussi traduit les œuvres de Louis de Grenade.

2°. Jean-Baptiste, c'est le fameux pere Girard: on connoît son procès avec la Cadiere, & le schisme qu'il excita au parlement d'Aix, où la moitié des juges le condamna au feu comme sorcier, & l'autre moitié, qui prévalut, fut d'avis de l'absoudre: l'arrêt est du 16 décembre 1731.

3°. Gabriel, c'est l'abbé *Girald* le grammairien & l'academicien, auteur des *synonymes françois* & des *principes de la langue françoise*. Il avoit été aumônier de madame la duchesse Berry, fille du régent, & interprete du roi pour les langues esclavone & russe. Mort en 1748.

GIROUST, (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*) prédicateur jésuite, dont les sermons ont été publiés en 1704, par le pere Bretonneau son confrere, en cinq volumes *in*-12. Mort à Paris, en 1689.

GIRY, (*Hist. litt. mod.*) Louis, l'un des premiers académiciens françois, & François son fils, minime, sont connus: ce dernier, par une vie des saints; le premier par une traduction de Tertullien, de Sulpice Sévere, de saint Augustin. Morts, le premier en 1665, le second en 1688.

GISCON, fils d'Himilcon, (*Hist. anc.*) général des Carthaginois, qui, bani par une cabale, & ensuite rapelé, pouvant écraser ses ennemis, se contenta de leur mettre le pied sur la gorge; plus généreux, il pouvoit encore leur épargner cet outrage. Il fit la guerre avec succès aux Corinthiens.

GITE. (DROIT DE) (*Hist. de Fr.*) Dans les titres ce droit s'appele *jus gisti*, *gistum*, *jus subventionis*, ou *procurationis*; (*Voyez* Ducange, au mot *gistum*) ancien droit que les rois de France levoient dans les villes, bourgs, évê-

chés, & abbayes, pour s'indemniser des frais du voyage, passage, ou séjour qu'ils faisoient sur les lieux.

Quand les rois de la premiere race & quelques-uns de la seconde voyageoient, ce qui leur arrivoit souvent, ils logeoient avec leur suite pendant une nuit, aux dépens des villes, des bourgs & des villages qui étoient sur leur route. On leur fournissoit tout ce dont ils avoient besoin, & ils étoient magnifiquement défrayés; car leurs hôtes ne manquoient jamais d'y joindre au départ quelque présent en argenterie. Peu à peu cet établissement devint un droit royal, qu'on nomma *droit de gîte*; & personne n'en fut exempt. Jean-le-Coq rapporte un arrêt qui déclare les villes données en douaire à la reine, sujettes au *droit de gîte*.

Les évêques & les abbés payoient ce *droit de gîte* pour la visite de leur église; & quand nos rois se dégoûterent de mener une vie errante, ils continuerent d'exiger leur *droit de gîte* des évêques, des abbés & autres prélats. Lors même que ces évêques & abbés furent affranchis du service militaire, ils resterent soumis au *droit de gîte*. Louis VII en exempta la seule église de Paris, en reconnoissance de l'éducation qu'elle lui avoit donnée.

Ce *droit de gîte* étoit fixé à une certaine somme pour chaque évêché ou abbaye, toutes les fois que le roi venoit visiter l'église ou l'abbaye du lieu: par exemple, l'abbé du grand monastere de Tours étoit taxé à soixante livres du pays; *abbas majoris monasterii Turonensis debet unum gistum, taxatum sexaginta libras turonenses semel quolibet anno, si rex [illegible]*.

Quelques-uns s'abonnerent à payer le *droit de gîte* à une certaine somme, soit que le roi vînt ou non les visiter; l'archevêque de Tours prit ce parti, & composa pour cent francs. Pasquier rapporte à ce sujet un grand passage qu'il a tiré des archives de la chambre des comptes, & dont voici le précis. *L anno Domini 1382, dominus P. Masuerii, episcopus Atrebatensis, pro suis procurationibus..... composuit in summa ducentorum quadraginta francorum auri, franco quolibet sexdecim solidorum, pro eo quod debebat; de quibus fuit [illegible]. Dominus Archiepiscopus habet penes se litteras regias, una cum litteris quittantiae secretariorum.* Le latin de ce passage n'est pas élégant, mais le sens en est clair. Ce passage dit qu'en 1382 l'évêque d'Arras traita à deux cents quarante francs d'or, chaque franc de seize sous, pour ce qu'il devoit du *droit de gîte*; qu'il paya cette somme, en prit l'écrit du roi, & quittance de ses secrétaires.

Ce même passage nous apprend positivement que le *droit de gîte* subsistoit encore en 1382. „ Enfin, dit Pasquier en son vieux langage, le „ temps a depuis fait mettre en oubli, tant les „ services militaires, que *droits de gîte*: au lieu „ desquels on a introduit l'octroi des décimes „ sur tout le clergé, n'étant demeuré de cette „ ancienneté que la prestation de serment de „ fidélité au roi, qui doit être faite par tous „ les prélats de France, lors de leurs avenemens „.

GIULINI, (George) né à Milan d'une famille patricienne, & mort dans la même ville le 25 décembre 1780 à l'âge de 66 ans. On peut dire, que c'est lui le premier, qui a éclairci l'histoire de Milan du moyen âge dans les douze volumes de mémoires, qu'il en a publié. Après avoir fouillé avec une patience incroyable tous les Archives, qui pouvoient lui être utiles, & dont il pouvoit tirer des lumieres, il nous a donné un ouvrage, qui par l'exactitude des recherches est un des meilleurs, que nous avons eu en ce siecle. Sa modestie, sa religion, sa probité, donnoient un nouvel éclat à son érudition, & le rendoient respectable & aimable à tous ceux qui l'approchoient. Le P. François Fontana Barnabite en a écrit la vie avec beaucoup d'élégance, & on peut la voir entre celles publiées par M Fabroni (T. XIII. p. 331.) Le Chev. Tiraboschi. (Π)

GIUSCHON, ou GIUS CHAN, s. m. (*Hist. mod.*) nom qui en langue turque signifie *lecteur de l'alcoran*; il y en a trente dans les mosquées royales, qui lisent chacun par jour une des trente sections de l'alcoran: en sorte que chaque mois on fait une lecture entiere de ce livre de la loi. *Gius* veut dire *portion* ou *section*; & *chon* ou *chan*, *lecteur*; c'est-à-dire *lecteur d'une section*. Le but de cette lecture, selon eux, est de procurer le repos des âmes des Musulmans qui font quelque legs à cette intention: c'est pourquoi les *gius chans* lisent proche des sépulcres dans les mosquées. Ricaut, *de l'empire ottoman*.

GLABER, (Rodolphe) (*Hist. litt. mod.*) bénédictin de Cluny, contemporain des rois de France, Robert & Henri I, auteur connu d'une chronique insérée dans tous les recueils des historiens de France. Il y a dans le tome 8 des mémoires de l'académie des belles lettres un savant mémoire de M. de Sainte-Palaye sur *Glaber*.

GLADIATEURS, (Guerre des) *bellum gladiatorum*, (*Hist. rom.*) guerre domestique & très-cruelle que Spartacus excita en Italie l'an 680 de la fondation de Rome.

Ce *gladiateur* homme de courage & d'une bravoure à toute épreuve, s'échappa de Capoue où il étoit gardé avec soixante & dix de ses camarades; il les exhorta de sacrifier leur vie plutôt pour la défense de leur liberté, que pour servir de spectacle à l'inhumanité de leurs patrons; & bientôt, rassembla sous ses drapeaux un grand nombre d'autres esclaves fugitifs animés du même esprit; il se mit à leur tête, s'empara de la Campanie, & remporta de grands avantages.

vantages sur les préteurs romains, que le sénat se contenta d'abord de lui opposer avec peu de troupes.

L'afaire ayant paru plus sérieuse, les consuls eurent ordre de marcher avec les légions; Spartacus les défit entiérement, ayant choisi son camp & le champ de bataille comme auroit pu faire un général consommé. De si grands succès attirerent une foule innombrable de peuple sous les enseignes de Spartacus, & ce *gladiateur* redoutable se vit jusqu'à cent vingt mille hommes à ses ordres, bandits, esclaves, transfuges, gens féroces & cruels, qui portoient le fer & le feu de tous côtés, & qui n'envisageoient dans leur révolte qu'une licence effrénée & l'impunité de leurs crimes.

Il y avoit près de trois ans que cette guerre domestique duroit en Italie, avec autant de honte que de désavantage pour la république, lorsque le sénat en donna la conduite en 682 à Licinius Crassus, un des premiers capitaines du parti de Sylla, & qui avoit eu beaucoup de part à ses victoires.

Crassus savoit faire la guerre, & la fit heureusement. Il tailla en pieces, en deux batailles rangées, les troupes de Spartacus, qui blessé à la cuisse d'un coup de javeline, combatit long-temps à genoux, tenant son bouclier d'une main & son épée de l'autre. Enfin, percé de coups, il tomba sur un monceau ou de romains qu'il avoit immolés à sa propre fureur, ou de ses propres soldats qui s'étoient faits tuer aux pieds de leur général en le défendant.

Voyez les détails de la guerre célebre des *gladiateurs* dans les historiens romains, dans Tite-Live, *liv. XCVII.* Athénée *liv. II.* Eutrope, *liv. VI.* Appian, *de la guerre civile*, *liv. II.* Florus, *liv. III. cap. xx.* César, *commentaires*, *liv. I.* Valere-Maxime, *liv. VIII.* Velleius-Paterculus, *liv. II. & autres*. (*D. J.*)

GLAIVE, s. m. (*Hist. mod.*) *Droit de glaive*, dans les anciens auteurs latins & dans les loix des Normands, signifie la *jurisdiction suprême*.

Cambden, dans sa *Britannia*, dit que le comté de Flint est du ressort de la jurisdiction de Chester: *comitatus Flint pertinet ad gladium Castriæ*; & Selden, *tit. des honeurs pag.* 640. *Curiam suam liberant de omnibus placitis*, &c. *exceptis ad gladium ejus pertinentibus*.

Quand on crée un comte en Angleterre, il est probable qu'on le ceint d'un *glaive* pour signifier, par cette cérémonie, qu'il a jurisdiction sur le pays dont il porte le nom *Chambers*.

GOBELIN, (Gilles) (*Hist. mod.*) Teinturier célebre sous le regne de François premier, trouva dit-on, le secret de cette belle écarlate qui s'appele l'écarlate des *Gobelins*. Son nom est resté aussi à la maison qu'il habitoit & à la riviere qui y passe.

GOBIEN, (Charles le) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, né à Saint-Malo, secrétaire & procureur des missions, auteur de *l'histoire des iles Marianes*; de plusieurs volume des *lettres édifiantes*; du trosieme volumes des *noveaux mémoires sur l'état present de la Chine* du pere le Comte, qui contient des *lettres sur les progrès de la religion à la Chine*, *& l'histoire de l'edit de l'empereur de la Chine, en faveur de la religion chrétiene*, avec des *éclaircissemens sur les honeurs que les Chinois rendent à Confucius*. Mort à Paris en 1708.

GOBINET, (Charles) (*Hist. litt. mod.*) principal du collége du Plessis, pieux instituteur, auteur des *instructions de la jeunesse* de *l'instruction sur la pénitence & la communion*, de *l'instruction sur la maniere d'étudier*. Ces diferentes instructions étoient beaucoup lues dans les colléges, sur-tout au collége du Plessis. Mort en 1690.

GOBRIAS (*Hist. anc.*) ou GOBRYAS; seigneur assyrien, qui vivoit du temps de Cyrus. Son fils devoit épouser la fille du roi d'Assyrie, & sa fille devoit aussi épouser le fils du roi, l'héritier du trône. Le fils de *Gobrias* étant à la chasse avec le jeune prince qui devoit être doublement son beau-frere, eut le malheur d'être plus adroit que lui & de percer de son dard la bête que le prince avoit manquée; le prince plein d'emportement & d'orgueil, perce le fils de *Gobrias* d'un coup de lance & le renverse mort. Le roi qui auroit pu & qui auroit dû punir son fils, vint à mourir vers le même temps & le fils fut roi. La fille de *Gobrias* ne pouvant soutenir l'idée d'épouser le meurtrier de son frere, vint avec son pere implorer la protection de Cyrus qui étoit alors dans le cours des ses conquêtes. *Gobrias* s'étant ataché à ce prince, le suivit au siége de Babylone où il commanda un corps de troupes. Il entra depuis dans la conspiration des sept seigneurs perses contre le faux Smerdis, & ce fut lui qui ayant saisi le faux Smerdis par le milieu du corps & le tenant étreitement serré entre ses bras, dit à Darius, qui n'osoit fraper dans les ténebres de peur de tuer *Gobrias* avec Smerdis: *frape au hazard de nous percer tous deux*. Darius fut assez heureux pour ne tuer que le faux Smerdis. Darius fut roi: (*Voyez* son article) & parmi plusieurs entreprises injustes qu'il forma, il résolut de faire la guerre au Scythes: ceux-ci envoyerent un héraut lui offrir un oiseau, une souris, une grenouille & cinq fleches; c'étoit à lui à deviner l'énigme. Le langage hiéroglyphique se prétoit à toutes les interprétations, Darius en imagina une qui flatoit son ambition & que ses flateurs trouverent très-juste. Il conclut que les Scythes lui livroient la terre & l'eau, désignées par la souris & la grenouille; leur cavalerie qui avoit la légéreté des oiseaux; leurs armes enfin, & peut-être leurs persones. *Gobrias*, soit

qu'il entendit mieux le langage allégorique, soit qu'il connût mieux les dispositions des Scythes, donna une interprétation bien contraire. Les Scythes, selon lui, disoient aux Perses: „ Si „ vous ne vous envolez dans l'air comme cet „ oiseau, si vous ne vous cachez dans un trou „ comme cette souris, si vous ne vous jetez „ dans l'eau comme cette grenouille, vous ne „ pourez échaper à nos fleches. „ Ce fut *Gobrias* qui devina juste.

Un autre *Gobrias*, né persan, étoit un des quatre généraux d'Artaxerce Mnémon contre le jeune Cyrus; à la bataille de Cunaxa.

GODEAU, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) évêque de Grasse, puis de Vence, poète estimé de son temps. Il est principalement connu comme poète par sa traduction des psaumes en vers françois & par divers poêmes pour la plupart chrétiens; il l'est comme prosateur, parune histoire de l'église, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du neuvieme siecle, & par diverses vies de peres de l'église & d'autres saints & illustres personages. Mort à Vence en 1672.

Un autre *Godeau*, (Michel) professeur de rhétorique au collége de Grassins, recteur de l'université & curé de Saint-Côme à Paris, a traduit en vers latins une partie des œuvres de Boileau. Mort à Corbeil li 25 mars 1736.

GODEFROI ou GODEFROY, (*Hist. de Fr.*) chef des Normands en France au neuvieme siecle. Charles les Grôs, ce malheureux roi, rayé de la liste des rois de la seconde race & de celle des rois de son nom, engagea ce *Godefroy* dans une conférence, & s'y étant rendu le plus fort par artifice, il le fit massacrer avec tous les Normands de sa suite. En même temps Hugues, bâtard de Lothaire II, roi de Lorraine, & de Valdrade, disputoit la Lorraine à Charles les Grôs: il étoit toujours l'allié des Normands, sur les secours desquels il fondoit l'espérance d'être rétabli dans les états de son pere, & il étoit encore plus particuliérement l'allié de *Godefroy*, auquel il avoit donné sa sœur en mariage. Trompé comme lui, il vint trouver Charles sur sa parole, pour conférer avec lui de ses intérêts; Charles le fit arrêter, & lui fit crever les ieux. On avoit persuadé à Charles qu'en se défaisant ainsi des deux chefs des ennemis, il termineroit pour jamais la guerre; & par cette violence perfide, il la fit renaître avec plus de fureur que jamais. Les Normands coururent à la vengeance; leur juste ressentiment ne mit plus de bornes aux ravages: ce fut pour venger *Godefroy* & Hugues qu'ils se déterminerent à ce fameux siége de Paris, soutenu avec tant de constance par Gosselin, évêque de cette ville, par l'abbé Ebon son neveu, & sur-tout par le vaillant comte Eudes, digne fils de Robert le Fort.

GODEFROI DE BOUILLON. (*Hist. de Fr.*) C'est ce fameux général de la premiere croisade qui prit, le 14 juin 1097, la ville de Nicée, qui réduisit ensuite Antioche & plusieurs autres places, qui assiégea Jérusalem le 9 juin 1099, & l'emporta d'assaut le 15 juillet, qui en fut proclamé roi par l'armée victorieuse, qui, par une bataille signalée qu'il gâgna contre le sultan d'Egypte, acheva la conquête de presque toute la terre-sainte; qui eut pour successeur, dans le royaume de Jérusalem, Baudouin, son frere. Il mourut en 1100, & Baudouin en 1118. Ils étoient fils d'Eustache II, comte de Boulogne, & Eustache III leur frere continua la postérité, mais il ne la continua pas pour long-temps. Il épousa la fille & la sœur de deux rois d'Ecosse, & sa fille unique fut reine d'Angleterre, ayant épousé le roi Etienne. Elle mourut en 1151. *Godefroy* possédoit le duché de Bouillon du chef de sa mere, Ide, fille de *Géoffroy* d'Ardenne.

Godefroy est aussi un nom consacré dans les lettres.

1°. Godefroy de Viterbe, ainsi nommé du lieu de sa naissance, chapelain & secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric I & Henri VI, au douzieme siecle, est auteur d'une chronique en vers & en prose qu'il a intitulée: *Pantléon*, & qui commence à Adam & finit en 1186.

2°. Une famille entiere de savans a illustré ce nom de *Godefroi*.

1°. Denis *Godefroi*, jurisconsulte célebre, fils d'un conseiller au châtelet, naquit en 1549, & mourut en 1622. On a de lui une multitude d'ouvrages de droit, entre autres le *corpus juris civilis*; des notes sur les institutes, sur les loix de Justinien, sur les coutumes de France, une dissertation sur la noblesse & quelques autres articles de politique & de droit public. On a de lui aussi quelques ouvrages de littérature; des conjectures sur Séneque, un recueil des anciens grammairiens latins, &c.

2°. Théodore & Jacques *Godefroi*, fils de Denis. Théodore né à Geneve en 1580, fut conseiller d'état & mourut en 1649 à Munster, où il avoit été envoyé en qualité de conseiller de l'ambassade de France pour la paix générale. Il est l'auteur du *cérémonial françois* & de plusieurs autres ouvrages qui se raportent au même objet. Il a donné diverses généalogies importantes; celle de la maison d'Autriche, des ducs de Lorraine, des comtes & ducs de Bar, des rois de Portugal; il a donné la relation de l'entrevue de l'empereur Charles IV & de Charles VI roi de France; du roi de France Charles VII, & du roi d'Espagne Ferdinand le Catholique. Il a donné aussi des éditions savantes & éstimées d'ouvrages importans pour notre histoire; tels que l'histoire de Char-

les VI, par Jean-Juvenal des Ursins; de Charles VIII, par Jaligny & autres; de Louis XII par Seyssel & d'Auton; du chevalier Bayard; du maréchal de Boucicaut; d'Artus III, duc de Bretagne.

Jacques *Godefroi* vécut à Geneve, où il fut élevé aux premieres charges de la république Il a un ouvrage intitulé: *opuscula varia juridica, politica, historica, critica*. Ce titre pouroit servir de liste générale de la multitude de ses ouvrages. Mort en 1652.

3°. Un second Denis *Godefroi*, fils de Théodore, qui fit réimprimer avec de nouveaux éclaircissemens, une partie des ouvrages publiés par son pere, & qui continua, corrigea & augmenta une histoire des officiers de la courone, commencée par le Feron. Né à Paris en 1615. Mort en 1681, à Lille, où il étoit directeur & garde de la chambre des comptes.

4°. Jean, son fils, lui succéda dans cette place, & dans son goût particulier de littérature. On lui doit les éditions des mémoires de Philippe de Comines, du journal de Henri III.

Un troisieme Denis *Godefroi*, son frere, a donné une édition de la satyre Ménippée, & Jean en a donné une seconde. Jean mourut en 1732; Denis en 1719.

GODIN (*Hist. litt. mod.*) (Louis) de l'académie des sciences, fut un des académiciens envoyés au Pérou en 1735, pour déterminer la figure de la terre. Il s'atacha au service de l'Espagne & accepta en 1752 la place de directeur de l'académie des gardes-marine de Cadix, où il est mort le 11 juillet 1760. Nous avons vu la relation intéressante des maux & des dangers qu'éprouva sa veuve à son retour de l'Amérique. On a de M. *Godin* cinq années de la connoissance de temps; la table des mémoires de l'académie des sciences; les machines approuvées par l'académie, 6 volumes *in*-4°.

GOEGHY, (*Hist. de l'Asie.*) nom d'une secte de Bénians dans les Indes; ils se distinguent des autres Bénians par les austérités les plus outrées; ils ne possedent aucuns biens, vont tout nus, couvrant seulement les parties que la pudeur fait cacher; ils se frotent le visage & tout le corps avec des cendres pour se défigurer davantage; ils vivent dans les bois & dans les déserts, & font leurs prieres & leurs adorations dans de vieux bâtimens ruinés. Mandeslo ajoute plusieurs autres détails sur leur genre de vie, mais il est vrai-semblable qu'il n'en a pas été mieux informé qu'un voyageur indien ne le seroit de ce qui concerne l'ordre des capucins, en traversant quelques villages d'Espagne. (*D. J.*)

GOETZ ou GORTZ, (JEAN BARON DE) (*Hist. de Suede.*) ministre de Charles XII, esprit hardi, vaste & entreprenant. Il étoit dans le cabinet, dit un auteur célebre, ce que son maître étoit à la tête d'une armée; nul projet ne l'éfrayoit, nul moyen ne lui coûtoit: il prit sur Charles XII un ascendant qu'aucun ministre n'avoit eu avant lui. Il avoit résolu de changer la face de l'Europe; il vouloit unir ensemble ces deux grands ennemis le czar Pierre & Charles XII, reporter le prétendant sur le trône d'Angleterre, Stanislas sur celui de Pologne; enlever la régence de France au duc d'Orléans; mais c'étoient des nations épuisées par de longues & malheureuses guerres que le baron de *Gortz* vouloit armer pour ces grands desseins & replonger dans de nouveles guerres. Le baron de *Gortz*, pour l'exécution de ces mêmes desseins, acheva de ruiner la Suede par une fausse monoie de cuivre. Charles XII, ayant été tué sur ces entrefaites, le 11 décembre 1718, la haine de la nation, que son respect pour ce prince avoit seul contenue, éclata en liberté contre le baron de *Gortz*: le sénat de Stockholm lui fit trancher la tête au pied de la potence de la ville le 2 mars 1719.

GOFRIDY, (Louis) (*Hist de Fr.*) (curé à Marseille, avoit beaucoup de goût pour les livres de magie; à force de lire ces sortes de productions, il s'imagina qu'il étoit sorcier; il exerçoit son pouvoir sur-tout sur les femmes. Il fut condamné au feu, par le Parlement de Provence: l'arrêt fut éxecuté le 30 avril 1611.)

GOGUET, (ANTOINE-YVES) (*Hist. litt. mod.*) auteur du savant ouvrage: *de l'origine des loix, des arts & des sciences*. Sa mere, après dix-huit ans de stérilité, le mit au monde à Paris, le 18 janvier 1716. Il étoit fils unique d'Yves *Goguet*, avocat au parlement. La sœur d'Anne Thérese Camet, sa mere, avoit épousé le célebre avocat M. Duhamel. Le malheur qu'eut M. *Goguet* de perdre son pere dans l'enfance, sembla réparé par l'avantage d'avoir M. Duhamel pour tuteur. Cependant M. Duhamel mourut sans avoir pu prévoir que son neveu seroit digne de lui, & que dans une autre carriere il égaleroit ou surpasseroit l'étendue de ses connoissances. M. *Goguet* fit sans éclat & sans succès ses humanités, sa philosophie & son droit. Il avoit dès-lors une mémoire heureuse, mais il concevoit lentement & froidement: devenu majeur, il acheta une charge de conseiller au parlement, & sembloit destiné à être confondu dans la foule des magistrats les plus ordinaires. Sa fortune, sa jeunesse, une santé robuste, les avantages de la figure le livrerent naturélement à la dissipation & aux plaisirs; mais son âme étoit faite pour un essor plus noble. Au milieu de ces déságrémens, de ces amertumes dont le monde est si prodigue envers ceux qui se livrent à ses dangereux attraits, il se ressouvint des lettres qu'il avoit trop négligées, il comprit qu'elles pouvoient lui procurer un bo-

nheur indépendant de l'opinion & du caprice, exempt de ce poison secret qui corrompt les autres plaisirs & de ces orages fréquens qui les agitent. Ses travaux ne furent pas infructeux. Son livre, du succès duquel il a trop peu joui, lui assure la réputation d'un des plus savans hommes de son siecle. Après avoir considéré la naissance & suivi le progrès des connoissances humaines chez les anciens peuples, il s'étoit proposé de même de remonter à l'origine & d'observer le progrès des loix, des arts & des sciences en France depuis l'établissement de la monarchie.

M. *Goguet* ne fut point redevable de ses connoissances à l'étude seule, il sut tirer un grand parti de la conversation des gens de lettres. Il connoissoit les hommes, & sur-tout les savans: il s'étoit aperçu du besoin qu'ont ceux-ci de répandre au dehors les trésors de leur érudition, besoin qu'il a souvent senti & satisfait lui-même depuis. Il tiroit avec art de chacun les lumieres qui lui manquoient & il en faisoit le plus heureux usage.

Il eut le bonheur d'avoir dans ce genre l'ami le plus utile, dont l'histoire est inséparable de la sienne, le savant Alexandre-Conrard Fugere, né à Paris en 1721, fils d'un conseiller de la cour des aides, & conseiller de la cour des aides lui-même, qui savoit tout & qui n'a rien produit, mais qui étoit nécessaire aux savans & qui le fut sur-tout à M. *Goguet*, sur lequel il conserva toujours cet ascendant que la douceur & la solidité du caractere donnent sur les esprits vifs & bouillans. Leur amitié est célebre dans les fastes de la littérature, comme l'a été depuis celle de M. du Breuil & de M. de Pechméjat. On a vu M. Fugere rompre tout commerce avec des hommes de mérite, parce qu'ils lui paroissoient injustes à l'égard de M. *Goguet*. M. Fugere, dont la courte vie ne fut qu'une longue mort, & qui vécut pourtant aussi heureux par l'étude qu'on peut l'être, quand on est privé de la santé; M. Fugere, achevant de mourir, & succombant, avant le temps, sous le poids de ses infirmités, apprend que son ami, à la fleur de son âge, au sein de la santé, au milieu de sa gloire littéraire dont il jouissoit avec volupté, deux mois après la publication de son livre, vient d'être emporté par la petite vérole, cette maladie si redoutable & que personne n'avoit jamais tant redoutée que M. *Goguet*: il apprend en même temps que M. *Goguet*, par un testament antérieur à la publication de son livre, lui confie ses manuscrits & le soin de les faire imprimer, & lui laisse sa magnifique bibliotheque qu'il avoit formée lui-même avec tout le soin & tout le goût dont il étoit capable. Cette marque touchante de confiance, d'amitié, de reconoissance, ne fit que rendre plus douloureuse à M. Fugere la perte de M. *Goguet*. Ce chagrin se joignant à ses maux & les envenimant, le précipita au tombeau trois jours après son ami.

M. *Goguet* est mort le mardi 2 mai 1758; il a vécu en tout quarante-deux ans, trois mois, treize jours.

M. Fugere est mort le vendredi 5 mai 1758, & n'a vécu en tout que trente-sept ans. Tous deux avoient passé leur vie dans le célibat.

GOHORRI, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) professeur de mathématiques à Paris, traduisit en françois plusieurs tomes de l'*Amadis des Gaules*. On a de lui un ouvrage intitulé: *le livre de la fontaine périlleuse avec la chartre d'amour, œuvre très-excellent de poésie antique, contenant la sténographie des mysteres secrets de la science minérale*, & un traité de vertus & propriétés du petun, appelé en France l'*herbe à la reine*, ou *médicée*. Ce nom de *médicée* n'annonce aucune vertu médicinale dans le tabac, mais seulement que le tabac avoit été apporté en France sous l'autorité & sous la protection de Catherine de Médicis. Mort en 1576.

GOIS ou GOIX (*Hist. de France.*) Dans le temps des factions ou des massacres des Orléanois ou Armagnacs & des Bourguignons, sous le regne de Charles VI, le comte de Saint-Pol, gouverneur de Paris & partisan du duc de Bourgogne, avoit formé dans la capitale une milice royale, composée de cinq cents bouchers ou écorcheurs, commandés par les *Gois*, les Saints-Yons & les Thiberts, propriétaires de la grande boucherie de Paris. Ces furieux commettoient toutes sortes d'insolences; ils allerent mettre le feu au château de Wicestre ou Bicêtre, apartenant au duc de Berry, qui jusque-là étoit resté neutre, & auquel ils avoient ôté le gouvernement de Paris à cause de cette neutralité.

GOLDAST (Melchior Haiminsfeld) (*Hist. litt. mod.*) savant & laborieux compilateur suisse, vivant en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont les recueils intitulés: *Alamaniæ scriptores*; *scriptores aliquot rerum suevicarum*; *collectio constitutionum imperatorum*; *collectio consuetudinum & legum imperialium*; *commentarius de Bohemiæ regno*; *Sybilla Francica*: c'est la pucelle d'Orléans qui est ainsi désignée, & l'ouvrage est un recueil de morceaux qui la concernent; *monarchia sancti imperii romani*, *&c.*

GOLSMICH, (Olivier) *Hist. litt. mod.*) auteur du roman intéressant, plaisant & moral, qui a pour titre *le ministre de Vakefield*, de la comédie *du bon-homme*, des poëmes du *voyageur*, & du *village abandoné*, de *lettres sur l'histoire d'Angleterre*, avoit la simplicité, la candeur qu'il a données à son ministre de Vakefield & vécut comme lui dans la pauvreté, mais toujours gai & content. Le duc de Northumberland ayant désiré de le connoître sur sa réputation, il se rendit chez lui, & trou-

vant dans l'apartement deux hommes debout, dont l'un étoit le duc, l'autre son valet-de-chambre, il se méprit, parla familiérement au duc & respectueusement au domestique, les jugeant apparemment sur la mine, puis ayant été averti de son erreur ou s'en étant aperçu, & ne sachant pas comment on réparoit une erreur, sur-tout de ce genre, il fut si confus qu'il s'enfuit. Il étoit accablé de dettes & ne sortoit pas de chez lui de peur d'être arrêté; un de ses créanciers imagina, pour l'en tirer, de supposer encore quelque grand seigneur curieux de le voir, & de lui donner un rendez-vous au nom de ce seigneur. Il s'y rendit & fut arrêté. Son imprimeur paya pour lui. Né à Roscommon en Irlande en 1731; mort le 4 avril 1774.

GOLIATH, (*Hist. sac.*) géant philistin, tué par David, son histoire est raportée au premier livre des rois, chap. 17.

GOLIUS, (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*) savant professeur d'arabe, dans l'université de Leyde, successeur du savant Erpenius; éditeur d'une histoire arabe de Tamerlan, de l'histoire des Sarasins d'Elmacin, des élémens astronomiques d'Alfargan; auteur d'un dictionaire persan & d'un lexicon arabe. Né à la Haye en 1596; mort à Leyde en 1667.

GOLTZIUS, (HUBERT) (*Hist. litt. mod.*) peintre & graveur en bois, plus connu comme antiquaire. Ses œuvres, toutes latines, ont été recueillies en 3 volumes *in-folio*. Les principales sont: *Fasti romani ex antiquis numismatibus*; *icones imperatorum romanorum & series austriacorum; Julius Cæsar ex numismatibus; Cæsar Augustus ex numismatibus; Sicilia & magna Græcia ex priscis numismatibus*, &c. Né à Venloo, dans le duché de Gueldres, en 1525; mort à Bruges en 1583.

GOMAR, (FRANÇOIS) (*Hist. mod.*) théologien calviniste, chef de la secte des Gomaristes. (*Voyez* l'article ARMINIUS.)

GOMBAULD, (JEAN-OGIER DE) (*Hist. litt. mod.*) un des premiers académiciens dans le temps de l'institution de l'académie françoise, fut aussi un des beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet; il étoit gentilhomme ordinaire, & avoit d'ailleurs peu de fortune; il dit dans l'épitaphe de Malherbe:

> *Il est mort pauvre, & moi je vis comme il est mort.*

Il fit un jour, soit par vivacité de caractère, soit par ressentiment d'auteur, au cardinal de Richelieu, une réponse que peu de persones se seroient permise avec ce ministre; il lui lisoit un de ses ouvrages. *Voilà des choses*, dit le cardinal, *que je n'entends pas. Ce n'est pas ma faute*, repliqua *Gombauld*. Si cette réponse est d'un poëte, elle n'est pas d'un courtisan. C'étoit *Gombauld* qui poussoit le zele pour les décisions académiques, jusqu'à vouloir que les académiciens s'engageassent par serment à employer les mots approuvés par l'académie, & à n'employer que ces mots-là. On lui trouvoit du talent pour les sonets; Boileau qui en trouvoit fort peu de bons, a dit:

> À peine dans *Gombauld*, Mainard & Malleville,
> En peut-on admirer deux ou trois entremille.

On a de *Gombauld* des tragédies aujourd'hui inconnues, ainsi que la pastorale d'*Amarante*; des épigrammes, dont on a fait autrefois quelque cas, &c. *Gombauld* mourut en 1666, âgé de près de quatre-vingt-dix ans.

GOMBERVILLE (MARIN-LE ROI, SIEUR DE) (*Hist. litt. mod.*) fut ainsi que Gombauld, un des premiers académiciens françois dans le temps de l'institution; il est auteur des romans de *Polexandre*, de la *Cythérée*, de la *Jeune Alcidiane*. C'étoit lui qui se piquoit d'une grande aversion pour le mot *car*, & qui s'applaudissoit de ne l'avoir pas employé une seule fois dans tout *Polexandre*; on eut la patience de vérifier le fait, & on trouva que ce mot, par la force de la nécessité avoit échapé trois fois à l'auteur. On a de lui un assez bon traité de la maniere d'écrire l'histoire; on lui doit l'édition des *mémoires du duc de Nevers;* la traduction d'une *relation de la riviere des Amazones* du pere d'Acuna, jésuite. Un de ses plus grands ouvrages est *la doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux, & expliquée en cent discours*: ce livre a été autrefois recherché pour les figures, les discours en sont obscurs & diffus; les vers placés au bas de chaque tableau, ont quelquefois un peu d'harmonie. En voici un qui est beau. Le tableau représente des hommes pleins de cupidité dans le cœur, qui passent à côté de vases d'or & d'argent sans oser y porter la main, parce que Némésis les suit, conformément à ces vers d'Horace:

> *Non sum mœchus, ais, neque ego hercule fur, ubi vasa*
> *Prætereo sapiens argentea, tolle periclum,*
> *Jam vaga prosiliet frænis natura remotis.........*
> *Oderunt peccare boni, virtutis amore,*
> *Tu nihil admittes in te formidine pœnæ;*
> *Sit spes fallendi, miscebis sacra profanis.*
> *Nam de mille fabæ modiis cum surripis unum,*
> *Damnum est, non facinus pacto mihi lenius isto.*

Les vers de *Gomberville*, qui répondent à ces vers d'Horace ne sont pas bons, mais il finissent par celui-ci:

> Le larcin n'est pas fait, mais le crime est commis.

Mort en 1674, âgé de soixante & quinze ans.

GOMES-FERNAND, (*Hist. d'Espagne.*) gentilhomme espagnol, institua en 1170, l'ordre des chevaliers *du Poirier*, aujourd'hui d'Alcantara, dont la grande maitrise fut unie à la courone sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle.

GOMES DE CIUDAD REAL, (ALVAREZ) (*Hist. litt. mod.*) espagnol, poëte latin. Plusieurs de ses ouvrages ont des titres assez singuliers.

Sa Thalie chrétiene, ce sont les proverbes de Salomon mis en vers. *Sa muse Pauline*, ce sont les épîtres de saint Paul en vers élégiaques. Son poëme sur la Toison d'or est le plus estimé de ses ouvrages. Il mourut en 1536. Il avoit été élevé en qualité d'enfant d'honeur auprès de l'archiduc Charles (depuis l'empereur Charles-Quint.)

Un *Gomès* de Castro, (ALVAREZ) mort en 1580, en est auteur du'une *histoire du cardinal Ximenez*.

Madame de *Gomez*, auteur des *cent nouvelles*, des *journées amusantes*, des *anecdotes persanes*, de *l'histoire secrete de la conquête de Grenade*, de la *jeune Alcidiane*, &c. & de plusieurs tragédies ignorées aujourd'hui, se nommoit Magdeleine Angélique Poisson; elle étoit fille du comédien Paul Poisson. Don Gabriel de *Gomez*, gentilhomme espagnol, lui proposa de l'épouser, elle l'épousa & crut faire fortune, tandis que *Gomez* de son côté, regardoit comme une ressource les talens de sa femme. Il n'y eut de trompé que madame de *Gomez*, son mari étoit absolument sans bien, mais elle écrivit, & ses ouvrages, aujourd'hui négligés, eurent du succès. Née à Paris en 1684, morte à Saint-Germain-en-Laye en 1770.

GONDEBAUD ou GOMBAUD (*Hist. mod.*) Gondioche, roi des Bourguignons, avoit laissé quatre fils: *Gondebaud*, Gondégisile, Chilpéric, Gondemar; ils avoient partagé le royaume de Bourgogne, comme les fils & les petits-fils de Clovis partagerent depuis le royaume de France. Les deux aînés firent une ligue pour dépouiller les deux autres. *Gondebaud* assiégea dans Vienne Chilpéric & Gondemar en 477, brûla ce dernier dans une tour, où il se défendoit; fit massacrer Chilpéric & ses deux fils, qui étoient tombés entre ses mains, & jeter sa femme dans la riviere une pierre au cou.

Chilpéric laissoit deux filles; l'une épousa Clovis; ce fut la célebre reine Clotilde; l'autre se fit religieuse.

Gondebaud & Gondégisile, comme on peut le penser, se brouillerent pour le partage des états qu'ils avoient enlevés à leurs freres; Gondégisile propose à Clovis un traité secret pour dépouiller *Gondebaud* & partager ses états; Clovis y consent, & par une petite finesse de barbare concertée avec Gondégisile, au lieu d'ataquer les terres de *Gondebaud*, c'est sur celles de Gondégisile qu'il se jete. Celui-ci appele son frere à son secours, *Gondebaud* y vient; mais dans une bataille qui se livre près de Dijon, sur les bords de la riviere d'Ouche, Gondégisile passe du côté de Clovis; *Gondebaud* se voyant trahi, s'enfuit dans Avignon (en 500), Clovis l'y poursuit, l'y assiége. On négocie; *Gondebaud* (en 501), s'engage à payer tribut à Clovis, ne le paye point, lie une intrigue, choisit son temps, surprend Gondégisile dans Vienne, le fait tuer dans une église, malgré le respect des asyles, & réunit toute le monarchie des Bourguignons; Clovis étoit occupé ailleurs, & *Gondebaud* resta paisible possesseur de ce royaume de Bourgogne, il survécut Clovis, & mourut en 516, laissant deux fils, Sigismond & Gondemar. Il est l'auteur de la loi, appelée de son nom la loi Gombette. Il la publia en 501.

Un aventurier, nommé aussi *Gondebaud* ou *Gombaud*, dit *Ballomer*, qui se disoit fils du roi Clotaire I, & que Gontran, roi de Bourgogne, un des fils légitimes de Clotaire, disoit fils d'un homme qui avoit été meûnier & cardeur de laine, avoit prétendu, après la mort de Clotaire, demander un partage à ses freres qui avoient rejeté sa demande avec mépris. Lorsqu'après la mort de Chérebert, de Sigebert & de Chilpéric, il vit le royaume en proie aux factions, l'Austrasie & la Neustrie gouvernées par deux femmes, Brunehaut & Frédegonde, sous le nom de deux enfans, Childebert & Clotaire II; le roi de Bourgogne, Goutran, fort embarassé à défendre sa vie contre deux monstres qu'il n'avoit pu ni aprivoiser par ses bienfaits, ni dompter par ses armes; tous les seigneurs des différens états prenant parti dans ces troubles au gré de leurs passions, il crut l'occasion favorable pour faire valoir ses droits prétendus; quelques factieux l'éleverent sur le pavois à Brive-la-Gaillarde en 585: cette entreprise paroissoit intéresser également les trois princes; cependant, non seulement Childebert & Clotaire ne se joignirent point à Gontran, dans les provinces duquel *Gondebaud* faisoit principalement son irruption, mais encore Frédegonde & Brunehaut, désirant également de secouer le joug de Gontran, firent des avances à *Gondebaud*, & conspirerent avec lui contre Gontran. Ce prince eut lieu de soupçoner Brunehaut d'avoir envoyé des ambassadeurs & des présens à *Gondebaud*, & d'avoir voulu l'épouser; & losque *Gondebaud*, après quelques succès stériles, eût été tué par ceux mêmes qui l'avoient fait roi, Gontran eut des avis que Brunehaut avoit aussi fait faire la même proposition au fils de *Gondebaud*. Frédegonde avoit eu la même politique, elle avoit aussi fait des avances à *Gondebaud*: M. de Valois croit qu'elle avoit aussi eu dessein de l'épouser.

GONDEGISILE (*Voyez* l'article précédent, GONDEBAUD.)

GONDEMAR ou GUNDEMAR, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espagne*) aimé de ses sujets, qu'il ne cherchoit qu'à rendre heureux, respecté des nations voisines, & redoutable aux ennemis, *Gondemar* mérita d'être élevé sur le trône, où les suffrages réunis de ses concitoyens le placerent après la mort de l'usurpateur Witeric, lâche assassin qui avoit poignardé son maître, le fils de son bienfaicteur, & qui, devenu par ses crimes l'objet de l'exécration publique, périt lui-même sous le fer des conspirateurs. À peine *Gondemar* fut proclamé, en 610, qu'il s'appliqua à rétablir la bonne intelligence entre sa nation & les François. Quelques historiens assurent cependant qu'il acheta la paix au prix d'un tribut annuel qu'il s'obligea de payer à la France. Si ce fait est exact, il ternit la mémoire de *Gondemar*; & il la ternit d'autant plus qu'alors les Visigoths recevoient des tributs, & n'étoient point acoutumés à en payer. Mais leur roi étoit pressé de terminer cette guerre, pour aller réduire les Gascons qui avoient recomencé les hostilités: il se jeta dans leur pays, suivi d'une armée nombreuse, le ravagea, y mit tout à feu, & à sang, les contraignit d'abandoner leurs villes, leurs villages, & d'aller se cacher derriere les montagnes. Après cette expédition, *Gondemar*, de retour à Tolede, assembla les évêques, & ils firent quelques canons, les uns concernant la discipline ecclésiastique, & le plus grand nombre relativement à l'administration civile; le roi approuva ces canons, & les signa. *Gondemar* s'occupoit de ces réglemens utiles, quand il apprit que les troupes de l'empereur venoient de faire une incursion sur les terres de son royaume; il se mit aussi-tôt à la tête des Goths, & marcha contre les Impériaux. Ceux-ci, ne se croyant pas assez forts pour combatre une telle armée, se retirerent dans leur camp, qu'ils fortifierent; mais *Gondemar* rendit cette précaution inutile: il ataqua les Impériaux dans leurs retranchemens, les força, les batit, les contraignit de se retirer en désordre, & dans leur fuite en massacra la plus grande partie. Cette victoire assura pour plusieurs années la paix aux Visigoths, que la valeur de *Gondemar* rendoit trop redoutables, pour qu'aucune puissance étrangere entreprît de leur déclarer la guerre. Le souverain victorieux rentra dans ses états, & convoqua un concile où furent faits encore de nouveaux réglemens sur différentes parties du gouvernement civil. Peu de jours après la derniere séance de ce concile, *Gondemar* tomba malade & mourut, quelques secours qu'on eût pu lui donner, en 612, après un régne glorieux & très-court, puisqu'il n'occupa le trône qu'environ deux années. Les grandes espérances qu'il avoit données, les talens qu'il montra, sa piété, sa valeur & sa justice, le firent regreter amérement: les Visigoths perdoient en lui leur bienfaicteur, l'apui, le pere de l'état.

GONFALON ou GONFANON, s. m. (*Hist. mod.*) grande baniere découpée par le bas en plusieurs pieces pendantes, dont chacune se nomme *fanon*, de l'allemand *fanen*, ou du latin *pannus*, qui tous deux signifient *un drap*, *une piece d'étofe* dont étoient composés ces anciens étendards. On donnoit principalement ce nom aux banieres des églises, qu'on arboroit afin de lever des troupes & de convoquer les vassaux pour la défense des églises & des biens ecclésiastiques. Les couleurs en étoient différentes selon la qualité du saint ou patron de l'église, rouge pour un martyr, verte pour un évêque, &c. En France elles étoient portées par les avoués ou défenseurs des abbayes; ailleurs par des seigneurs distingués, qu'on nommoit *gonfaloniers*. Dans certains états l'étendard de la courone, du royaume, ou de la république, étoit aussi appelé *gonfanon*. Aux assises du royaume de Jérusalem, *liv. II. chap. X.* il est parlé de la maniere dont le connétable & le maréchal devoient chacun à leur tour porter le *gonfanon* devant le roi, lorsqu'il paroissoit à cheval dans les jours de cérémonie.

CONFALONIER, (*Hist. mod.*) nom de celui qui portoit le gonfalon ou la baniere de l'église.

CONFALONIER, (*Hist. mod.*) chef du gouvernement de Florence, dans le temps que cet état étoit républicain. Il y a encore à Sienne trois *gonfaloniers* ou capitaines qui commandent chacun à un des trois quartiers de la ville. La république de Lucques est gouvernée par un *gonfalonier* choisi parmi les nobles. Il n'est que deux mois en charge; il a une garde de cent hommes, & loge dans le palais de la république. On lui donne pour adjoints dans l'administration des afaires, neuf conseillers dont le pouvoir ne dure que deux mois comme le sien; mais ni lui ni eux ne peuvent rien entreprendre d'important sans la participation & l'aveu du grand-conseil qui est composé de vingt-six citoyens. Le magistrat de police de Sienne conserve aussi le titre de *gonfalonier*, & porte pour marque de sa dignité une robe ou manteau d'écarlate, par-dessus un habit noir.

GONGORA-Y-ARGORE, (Louis) *Hist. litt. mod.*) surnomé de son temps le *prince des poëtes espagnols*, a enrichi par ses poésies la langue castillane, a excité un grand enthousiasme & de grandes contradictions; ses poésies ont été imprimées plusieurs fois à Madrid, à Bruxelles & ailleurs. Né à Cordoue, en 1562, mort en 1626.

GONSALVE ou CONSALVE FERDINAND DE CORDOUE, dit le GRAND GONSALVE, *& le grand capitaine*. (*Hist. d'Espagne.*) Il étoit duc de Terra-Nova, prince de Venouse, & d'une des plus illustres maisons d'Espagne. Il se signala d'abord contre les Portugais. Il servit ensuite à la conquête du re-

gne de Grenade. Ferdinand V roi d'Arragon l'envoya dans le royaume de Naples, où il poussa la guerre avec vigueur, & se rendit maître par capitulation, en 1501, de Tarente. *Gonsalve* assiége Cérignoles, pour déterminer les François à hazarder une bataille; il a le bonheur de l'engager, & de vaincre. Il s'empare de Naples sans coup férir, & emporte les châteaux l'épée à la main en 1503. Cependant une nouvele armée arivée de France menaçoit de tomber sur les Espagnols. *Gonsalve* batit les François en détail, finit la guerre par des savantes manœuvres, & assura à l'Espagne la possession du royaume de Naples. Ce hæros, de retour en Espagne, se retira à Grenade, & y mourut en 1515, à 72 ans, laissant une réputation immortele de bravoure, qui lui fit donner le nom de *Grand Capitaine*.)

Il eut un petit-fils, nommé comme lui, *Gonsalve* Ferdinand de Cordoue, homme vertueux, ennemi généreux; qui donna deux fois un grand exemple. Les honeurs que ce seigneur espagnol fit rendre au général françois, à l'ennemi de sa nation, ont ajouté à la gloire du nom de *Gonsalve*. Les restes du malheureux Lautrec, mort en 1528, devant Naples, enterrés d'abord dans un champ par ses soldats, transportés depuis dans une cave à Naples, par un soldat espagnol, qui espéroit les vendre bien cher à sa famille, y reposoient sans éclat & sans honeur; le petit-fils de *Gonsalve* leur érigea un tombeau de marbre, parmi ceux de ses peres, dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, uniquement guidé par ce mouvement tendre & respectueux qu'inspire aux cœurs sensibles le spectacle & le souvenir des malheurs de l'humanité. Tel est le sens général de l'épitaphe que ce petit-fils du grand *Gonsalve*, plus grand que lui peut-être, puisqu'il étoit plus humain, fit faire à Lautrec, & que voici:

Odeto Fuexio Lautrecco Gonsalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Gonsalvi nepos, cum ejus ossa, quamvis hostis, ut belli fortuna tulerat sine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, ita in avito sacello, duci gallo hispanus princeps posuit.

Le même *Gonsalve* Ferdinand de Cordoue fit rendre le même honeur à la mémoire d'un autre capitaine ennemi, mort au service de la France, Pierre de Navarre; il le fit enterrer aussi dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, & il fit mettre sur son tombeau une inscription, où il dit que la prérogative de la vertu est de se faire admirer même dans un ennemi. Voici cette inscription:

Ossibus & memoriæ Petri Navarri Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi, Gonsalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Gonsalvi Suessiæ principis nepos, ducem Gallorum partes secutum, pro sepulchri munere honestavit: hoc in se habet virtus, ut vel in hoste sit admirabilis.

GONTRAN. (*Hist. de Fr.*) Ce *Gontran*, roi d'Orléans & de Bourgogne, toujours placé sur la fin de son regne entre Frédegonde & Brunehaut, & ne pouvant se résoudre a sacrifier ni l'une ni l'autre, les eut toutes deux pour ennemies; il ne dut la conservation d'une vie toujours menacée, qu'aux précautions qu'il prit contre les assassins, en faisant redoubler sa garde, & qu'à la précaution plus sûre encore, d'intéresser tous ses sujets à la durée de son regne, par un gouvernement sage & doux. (Ce prince mourut en 593, à Châlons-sur-Saône, âgé de plus de 60 ans, sans laisser d'enfans. L'Église le mit au nombre des saints; il mérita cet honeur par son amour pour la paix, par son zele pour la religion & la justice, par ses libéralités envers les malheureux.)

GONZAGUE, (*Hist. mod.*) grande & illustre maison d'Italie, est celle qui a fourni à l'église le plus grand nombre de cardinaux; la seule branche des ducs de Mantoue a de plus fourni deux impératrices à l'Allemagne, une reine à la Pologne & deux archiduchesses à la maison d'Autriche. La reine de Pologne étoit la sœur de cette célebre Anne *Gonzague*, princesse palatine, qui joua un si grand rôle en France sous la minorité de Louis XIV, & dont M. Bossuet fait l'oraison funebre: „ Niece d'une impératrice, dit-il, (Éléonore de „ *Gonzague*, seconde femme de l'empereur Ferdinand II) sœur d'une puissante reine, (la „ reine de Pologne) épouse d'un fils de roi „ (le prince Édouard de Baviere, fils de l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin & „ roi de Bohême) mere de deux grandes princesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, (la princesse de „ Condé, femme du prince Henri-Jules) „ & l'autre s'est fait admirer dans la puissante „ maison de Brunswick, (la duchesse d'Hanovre, femme du duc Jean-Frédéric de „ Brunswick) une princesse enfin dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie „ d'un pere & de tant d'aïeux souverains, elle „ ait réuni en elle, avec le sang de *Gonzague* „ & de Cleves, celui de Paleologue, celui „ de Lorraine, & celui de France par tant „ de côtés „.

Les *Gonzagues* régnoient à Mantoue depuis le commencement du quatorzieme siecle, d'abord sous le titre de capitaines, puis sous celui de marquis, que l'empereur Sigismond conféra, le 22 septembre 1433, à Jean-François de *Gonzague*, enfin sous celui de ducs, titre que l'empereur Charles-Quint conféra, en 1530, à Frédéric de *Gonzague*, second du nom.

La branche aînée des ducs de Mantoue s'étant éteinte en 1627, le duché de Mantoue passa aux *Gonzague*, ducs de Nevers, branche cadete. Le duché de Nevers étoit entré dans cette branche par le mariage de Louis de *Gonzague*, prince de Mantoue, avec Henriette de Cleves, héritiere de sa maison, par la mort du duc de Nevers François de-Cleves, second du nom, son frere, tué à la bataille de Dreux, en 1562. Le duc de Nevers Louis de *Gonzague* est celui dont nous avons les mémoires publiés en 1665, par Gomberville. Il rendit de grands services à Charles IX & à Henri III. Il fut le premier chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la premiere promotion du 31 décembre, 1578. Il servit aussi fort bien Henri IV, & dans les armées & sur-tout dans son ambassade à Rome pour l'afaire de l'absolution, mais il paroît, par ses lettres mêmes, qu'il mettoit ses services à un prix un peu haut. M. de Sully dit assez de mal de lui & lui donne beaucoup de ridicule; mais Brantôme, qui n'avoit pas eu de quereles avec lui comme M. de Sully, en fait un très-grand éloge, & un juge bien plus équitable, M. de Thou donne les plus grandes louanges à la conduite qu'il tint dans son ambassade à Rome.

Il étoit boiteux d'un coup de pistolet qu'il avoit reçu à la jambe en 1567, dans les guerres contre les Huguenots. Il mourut à Nesle en 1595, de chagrin, à ce qu'on prétend, & ce chagrin fut causé par un mot d'aigreur que lui dit Henri IV. Ce fut son fils, Charles de *Gonzague*, duc de Nevers, qui devint duc de Mantoue par l'extinction de la branche aînée, & qui fut pere de la reine de Pologne & de la princesse palatine.

Les autres personages les plus considérables, de la maison de *Gonzague* sont dans la branche de Guastalla. Ferdinand de *Gonzague* vice-roi de Sicile, gouverneur du Milanès sous Charles-Quint, en allant reconoître pendant la nuit la ville de Saint-Quentin, tomba de cheval, & mourut des suites de cette chute a Bruxelles, le 25 novembre 1557.

Dans la branche de Vescovato, Octave de *Gonzague*, né le 15 juillet 1667, mort le 9 septembre 1709, célebre par ses connoissances & par son talent pour la poésie italiene.

Dans la branche des princes de Gazzolo, Bozzolo & Saint Martin, Charles de *Gonzague*, général des armées de Charles-Quint, mort en 1555.

Le cardinal Scipion, son fils, fondateur d'une académie à Padoue, mort en 1593.

Pyrrhus & Ferdinand, freres du cardinal Scipion, tous deux généraux des armées impériales; Pyrrhus mort en 1594, Ferdinand en 1605.

Cette maison a produit encore plusieurs femmes célebres, indépendament des grandes princesses, dont nous avons parlé. Telles sont:

Cécile de *Gonzague*, fille du premier marquis de Mantoue, Jean-François, une des plus savantes persones de son temps & qui savoit le grec à huit ans. Elle se fit religieuse.

Lucrece de *Gonzague*, une des femmes les plus illustres du sezieme siecle, connue principalement par ses lettres imprimées à Venise en 1552, & par les éforts & les instances qu'elle fit auprès de tous les souverains de l'Europe, pour obtenir la liberté de son mari, qui étoit indigne d'elle & qu'elle n'aimoit pas: le duc de Ferrare l'avoit fait enlever & le retenoit en prison, il y mourut. Il se nommoit Jean-Paul Manfrone. (*Lucrece*, après la mort de son mari, ne voulut point se remarier, & mit ses deux filles dans des couvens. Ses lettres sont un monument de sa piété & de son esprit.)

Julie de *Gonzague*, femme de Vespasien Colonne, comte de Fondi dans le royaume de Naples, l'une des plus belles, des plus sages & des plus savantes femmes de ce même sezieme siecle. La réputation de sa beauté enflama les désirs de Soliman II, qui chargea son amiral Barberousse d'enlever Julie à Fondi, où elle faisoit son séjour; ce lieu, par sa situation sur le bord d'une riviere qui se jete près de là dans la mer, favorisoit une pareille entreprise. Barberousse arive de nuit, surprend Fondi, l'emporte par escalade. Julie n'eut que le temps de s'enfuir nue en chemise; elle s'engagea dans les montagnes où elle eut beaucoup à soufrir & où elle courut de grands dangers avant d'ariver dans un lieu de sûreté. Cet événement est de l'an 1534.

Gonzague (S. Louis), jésuite, mort à Rome le 20 juin 1591, de la peste qu'il gâgna en secourant les pestiférés: Grégoire XV le béatifica en 1621; Benoît XIII le canonisa. M. Gresset, fit une ode sur cette canonization; elle est dans ses œuvres. Le P. Cépari a écrit la vie de S. Louis des *Gonzague*.

GORDIEN, (*Hist. des Empereurs*) surnomé l'*ancien*, parce qu'il parvint à l'empire à l'âge de quatre-vingts ans, descendoit, par sa mere de Trajan. Il remplit les premieres dignités de l'état avec une intégrité digne des temps antiques. Ce fut sur-tout dans le gouvernement d'Afrique qu'il fit éclater sa modération & son désintéressement. Rome & les provinces ne pouvoient plus supporter le joug du sanguinaire Maximin; l'Afrique, en proie aux exactions de ses intendans, donna le premier exemple de la rebellion. Les légions, qui comme le peuple, avoient éprouvé les cruautés du tyran, proclamerent *Gordien* empereur; & comme son âge avoit éteint en lui tout sentiment d'ambition, il refusa de se charger d'un aussi grand poids. Les légions menacerent de le tuer, s'il persistoit dans son refus. Le modeste vieillard, forcé de consentir à son élévation, s'associa son fils, & ce choix fut confirmé par le sénat, qui

déclara Maximin ennemi de la patrie. Le tyran, qui aimoit à voir ses ennemis se multiplier, pour avoir le droit de répandre le sang, marcha contre les rebelles. *Gordien* remit le commandement de son armée à son fils, jeune homme courageux, à qui il ne manquoit que le secours de l'expérience. Il en vint aux mains avec Capellien, gouverneur de Mauritanie, qui remporta una pleine victoire. Le jeune *Gordien*, trahi par son courage, se précipita dans la mêlée, où il périt percé de coups. Son pere, qui atendoit à Carthage l'événement du combat, ne put survivre à la perte de son fils, il s'étrangla de désespoir. Sa mort causa un deuil général dans tout l'empire, qui le regardoit comme son libérateur. On le regreta moins par ce qu'il avoit fait, que par le bien qu'on le croyoit capable de faire. Il ne régna qu'un an & six mois.

Gordien, *le jeune*, petit-fils du premier, fut honoré, à l'âge de douze ans, du titre de césar, par Maxime & Clodius-Albinus qui gouvernoient conjointement l'empire qu'ils avoient délivré de la tirannie de Maximin. Dès qu'ils furent associés au partage du pouvoir, ils devinrent ennemis. Les légions, qui ne pouvoienr leur pardoner d'avoir été élus par le sénat, les massacrerent dans leur tente, & proclamerent *Gordien* âgé de douze ans. Ce choix fait par une soldatesque effrénée, n'en fut pas moins agréable au peuple & au sénat, à qui la mémoire du premier *Gordien* étoit précieuse. À l'âge de dix-huit ans il épousa la fille de Minthée, qui avoit toutes le qualités de cœur, & tous les dons du génie. Le titre de beau-pere de l'empereur, lui mérita la charge de préfet du prétoire, qu'il n'eût peut-être pas obtenue; s'il n'eût eu que des vertus & des talens. Ce fut en s'abandonant à ses conseils, que *Gordien* rendit à l'empire son antique splendeur. Les superbes édifices dont il embélit le champ de Mars, suffiroient pour immortaliser sa mémoire. Tandis qu'il s'occupoit du bonheur de ses peuples, Sapor, roi de Perse, fit une invasion sur les terres de l'empire. *Gordien* courut au secours des provinces ravagées. Il traversa la Mœsie, où les Goths & d'autres peuple du Nord exerçoient les plus afreux brigandages. Une victoire remportée sur ces barbares, rétablit la tranquillité dans cette province. *Gordien* tourna ses armes victorieuses contre Sapor, qu'il rencontra en Syrie, dont les Perses s'étoient rendus les maîtres. Les deux armées, également impatientes de combatre, en vinrent aux mains, & la victoire, long-temps disputée, se déclara pour les Romains, qui reprirent Antioche, Carrès & Ninbès, dont la conquête, fut suivie de celle de toute la Syrie. Le sénat décerna à *Gordien* les honeurs du triomphe. Minthée, qui avoit gouverné l'empire avec l'applaudissement du public, pendant l'absence de l'empereur, fut décoré du titre de tuteur de la république. Tandis que *Gordien* triomphoit au dehors, ses ennemis abusoient de ses bienfaits, pour le précipiter du trône. Philippe, qu'il avoit fait préfet du prétoire, se familiarisa tellement avec l'autorité que lui donnoit sa charge, qu'il aspira au pouvoir souverain. Le jeune *Gordien*, qui faisoit les délices des peuples, fut assassiné par les complots d'un monstre qui étoit abhorré. Les légions pleurerent sa mort; elles lui érigerent un tombeau, où elles graverent une épitaphe qui attestoit leur reconoissance & son mérite. Le sénat sensible à cette perte, fit un décret en l'honeur des *Gordiens*, qui exemptoit leur postérité de toutes les charges onéreuses. Il fut assassiné l'an 244, après un regne de six ans. Il disoit que les empereurs étoient les plus à plaindre des hommes, puisqu'ils étoient les seuls qui ne pouvoient pas conoître la vérité.

GORDIUS, (*Hist. anc. de Phrygie*) roi de Phrygie, fut un de ces hommes que la fortune dans ses caprices se plait à tirer du néant, pour les élever sans motif au faîte des grandeurs. Né dans un village obscur, où il vivoit du produit de son travail, il n'aspiroit à rien de grand, lorsque les Phrygiens furent conseillés par l'oracle de choisir pour leur roi le premier qu'ils rencontreroient monté sur un chariot. Le hazard leur offrit *Gordius* qui portoit des denrées à la ville, & ils le proclamerent roi. Le célebre Midas, son fils, fit une offrande de ce chariot à Jupiter. Le nœud qui atachoit le joug au timon, étoit tissu avec tant d'art, que l'oracle promit l'empire de l'Asie à celui qui pouroit le dénouer. Alexandre le coupa avec son épée, & crut par-là avoir droit de prétendre aux promesses de l'oracle. L'histoire ne nous aprend rien de l'administration de *Gordius*, dont le nom n'a été transmis à la posterité, que parce qu'il fut pere de Midas honteusement célebre.

(On sent que cette partie de l'histoire anciene peut être revendiquée par la fâble.)

GORDON, (Thomas) (*Hist. litt. mod.*) traducteur de Tacite & de Salluste en anglois, avec des réflexions fort estimées, sur-tout les réflexions sur Tacite; mort en 1750.

GORGERIN, s. m. (*Hist. mod.*) partie d'une anciene armure qui servoit à couvrir la gorge, quand un homme étoit armé de toutes pieces. *Chambers.*

GORGIAS, (*Hist. sacr.*) un des capitaines d'Antiochus Épiphanes, deux fois batu par Judas Macchabée. *Liv. I.* des Macchabées, *chap.* 3 & 4.

Gorgias le Léontin, (*Hist. anc.*) ainsi nommé, parce qu'il étoit de Léontium, ville de Sicile, orateur célebre; vivoit plus de quatre siecles avant Jésus-Christ.

GORGO, (*Hist. anc.*) femme de Léonidas,

roi de Sparte, disoit que les femmes de Sparte étoient les seules qui missent des hommes au monde.

GORMONI. (*Hist. de Danemarck*) On ignore au juste l'époque où ce prince commença à régner sur le Danemarck, & le temps où il mourut. Les principaux événemens de son regne ne sont pas plus connus: on sait seulement qu'il existoit dans le cinquieme siecle; qu'il entreprit vers le Nord des navigations très-périlleuses, & qu'il étoit aussi philosophe qu'on pouvoit l'être dans ce temps.

GORMON II. L'histoire ne donne pas de plus grandes lumieres sur le regne de celui-ci Les uns veulent qu'il ait été roi d'Angleterre & de Danemarck; d'autres, qu'il n'ait gouverné que les Danois; d'autres enfin, qu'il n'ait régné qu'en Angleterre. L'opinion la plus commune est qu'il vivoit au commencement du neuvieme siecle.

GORMON III. L'histoire de celui-ci est encore mêlée de fables; mais à travers ces ténebres, on entrevoit quelques lueurs de vérité. Il épousa Thira, fille du comte de Holstein, dont tout le Nord admiroit la sagesse & le génie, parce qu'elle se mêloit d'expliquer les songes. *Gormon* réunit sous sa domination toutes les provinces que des voisins avoient enlevées à ses prédécesseurs: il s'empara de la Juthie, & tua de sa propre main le roi de cette contrée. Il soumit la Vandalie, défit les Saxons, & fut batu lui-même par l'empereur. Il régnoit au commencement du dixieme siecle.

GOSSELIN. (*Voyez* GODEFROY, chef des Normands.)

GOSSELINI, (JULIEN) secrétaire de Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Sicile, & gouverneur du Milanès sous Charles-Quint, a écrit la vie de ce Ferdinand, & l'histoire des conjurations de Fiesque & des Pazzi.

GOTESCALC, (*Hist. ecclés.*) bénédictin du neuvieme siecle, connu par son opiniâtreté à soutenir & à défendre certaines propositions hazardées sur la prédestination & sur la grâce. Il fut enfermé dans une prison où il mourut en 868.

GOTTI (VINCENT.) dominicain, nommé cardinal en 1728 & mort en 1742, est l'auteur d'un traité fort estimé en faveur de la religion catholique contre les erreurs du protestant Picenini. (LE CHEV. TIRABOSCHI.) (Π)

GOTTSCHED, (*Histoire litt. mod.*) M. & madame *Gottsched*, poëtes allemands, d'un ordre distingué. On a du mari une tragédie de *Caton d'Utique*, & de la femme une tragédie de *Panthée*; on a d'elle aussi des comédies qui ont eu du succès. Le mari est aussi auteur d'une poétique estimée; M. *Gottsched* est mort en 1766. Madame *Gottsched* étoit morte en 1762.

GOUDOULI, (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*) poëte toulousain, qui a tiré pour la poésie un grand parti du jargon languedocien. Ses poésies languedocienes eurent un succès distingué, & jouissent encore d'une grande réputation; une originalité piquante les caractérise, & caractérisoit en général l'esprit de l'auteur. Mort à Toulouse en 1649.

GOUFFIER. (*Hist. de Fr.*) Anciene maison du Poitou dont étoient:

1°. Guillaume *Gouffier*, seigneur de Boisy, gouverneur du roi Charles VIII;

2°. Pierre *Gouffier*, seigneur de Boisy, son fils, tué à la bataille de Marignan en 1515;

3°. Artus *Gouffier*, seigneur de Boisy, frere de Pierre, gouverneur de François I, gentilhomme qui étoit éclairé dans un siecle où la noblesse ne l'étoit pas. François I le fit grand maître de France, & il introduisit même en sa faveur une nouveauté dans la pairie; elle n'avoit été conférée jusqu'alors qu'à des princes du sang & à des princes étrangers. Artus *Gouffier* de Boisy fut le premier gentilhomme françois décoré de la pairie: François érigea pour lui en duché-pairie la terre de Roanès au mois d'avril 1519. Mais cette érection n'eut point lieu, Artus étant mort au mois de mai suivant, & l'enregistrement ayant vrai-semblablement soufert quelque difficulté. Artus étoit un homme de bien & un homme de paix. Il s'atacha toujours à entretenir la concorde & l'amitié entre le prince d'Espagne, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint, & François I; ce fut lui qui, de concert avec son ami Crouy-Chievres, gouverneur de Charles-Quint, vertueux comme lui & plus habile peut-être, conclut, en 1516, le traité de Noyon entre Charles & François. En 1519, lorsque la concurrence de ces deux princes à l'empire, menaçoit d'embraser l'Europe, ces deux mêmes ministres travailloient à Montpellier à établir une paix solide entre les deux rivaux; ils alloient terminer cet heureux ouvrage, lorsque la pierre & la fievre précipiterent Boisy au tombeau. La négociation fut abandonée, la guerre s'aluma; Chievres la vit commencer & mourut en 1521, en prononçant pour dernier soupir ces tristes & prophétiques paroles: *Ah! que de maux!* On a fait l'honeur à la mémoire de ces deux sages gouverneurs, de croire que s'ils eussent vécu ils auroient trouvé le moyen de concilier leurs deux illustres éleves & d'épargner tant de sang qui coula depuis. On regreta dans *Gouffier* Boisy cette sagesse douce & ferme qui balançoit dans le conseil la trop grande autorité de la duchesse d'Angoulême sans la choquer ouvertement.

4°. Guillaume *Gouffier*, seigneur de Bonnivet, son frere, qui le remplaça dans la faveur du roi, ne succéda ni à ses vertus, ni à sa prudence, ni à son amour pour le bien public; il fut l'esclave de la duchesse d'Angoulême, & le flateur de son maître: mais ce fut un des

hommes les plus brillans du regne de François I; & l'histoire ne lui avoit pas rendu assez de justice. Il succéda en 1516, dans la dignité d'amiral, à Jean Mallet de Graville, seigneur de Malesherbes: en 1518, il négocia la restitution de Tournay, afaire dont le succès augmenta dans l'Europe la considération de François I, & doit en donner à Bonnivet. Il ne réussit pas de même dans la grande afaire de la concurrence à l'empire; mais on ne lui reproche aucune faute qui ait nui au succès, & il servit du moins son maître avec beaucoup de zele. En 1521, il ouvrit la campagne par la prise de Fontarabie, conquête importante, mais dont on l'accuse de s'être fait une trop haute idée; il s'opposa, dit-on, à la paix qui, au milieu de la guerre, se négocioit alors à Calais, en engageant le roi à refuser la restitution de Fontarabie: c'est un grand mal de s'opposer à la paix; mais Bonnivet ne fut point le seul qui n'approuva pas la treve dangereuse qu'on proposoit à François I, sous le nom de paix; les plénipotentiaires françois, qui négocioient à Calais, manderent expressément au roi: „ *nous ne serons jamais assez malheureux pour vous conseiller d'y souscrire.* „ En 1523 & 1524, Bonnivet commanda dans le Milanès, où il eut d'abord quelques succès suivis des plus grandes disgraces. Sur l'afaire de Rebec, où Bonnivet eut le malheur de faire batre Bayard, & sur la retraite de Romagnano & le passage de la Sessia, (*Voyez* l'article Bayard) Bonnivet fit des fautes, sans doute, dans ces deux campagnes; mais il montra de l'intelligence & de le capacité dans ses marches, dans ses campemens, même dans ses opérations. En 1525, il eut encore le malheur de faire résoudre la bataille de Pavie contre le sentiment du maréchal de Chabannes & des autres vieux capitaines. Il fut chargé des dispositions de cette fameuse journée, & ces dispositions ont mérité d'être louées; mais l'ardeur impatiente du roi rompit toutes les mesures de son général: il sortit des retranchemens d'où on étoit convenu qu'il ne faloit pas sortir; il masqua son artillerie, qui suffisoit seule pour assurer la victoire; il perdit tout, *hors l'honeur*, puisque les désastres les plus grands ne déshonorent point.

Le malheureux Bonnivet, voyant les tristes fruits du conseil qu'il avoit donné, mais qu'on avoit mal suivi, s'épuisoit en vains éforts pour arracher son maître à la mort ou à la captivité, il rallioit tantôt quelques suisses, tantôt quelques gendarmes; il fut coupé, séparé du roi, jeté hors de la mêlée par le choc violent des lansquenets de Bourbon; il ne tenoit qu'à lui de se sauver, mais son âme étoit trop haute & son désespoir trop sincere; il jeta un triste regard sur le champ de bataille & s'écria: *non, je ne puis survivre à un pareil desastre.* Aussi-tôt il s'élance sur le bataillon des lansquenets, & tendant la gorge à toutes les épées & à toutes les piques, il finit ses jours.

Pendant ce temps, le maréchal de Foix, lui attribuant les malheurs du roi, de la France & les siens, le cherchoit par-tout pour mourir en l'égorgeant (*Voyez* l'article Foix); & Bourbon plus à craindre pour lui que le maréchal de Foix, Bourbon, son ennemi capital, & qui lui attribuoit sa disgrace, Bourbon auquel il avoit eu peine à échaper au passage de la Sessia, s'étoit flaté de le faire prisonier à Pavie; il avoit recomandé à ses soldats de s'atacher à le prendre vivant, il s'étoit armé exprès en simple cavalier, pour que Bonnivet ne pût le distinguer, ni tenter de lui échaper. Il passa par l'endroit où l'objet de tant de haine venoit d'être massacré; il vit souillés de sang & flétris par une lividité afreuse les restes de cette figure si belle & si noble, qui avoit fait l'admiration de la cour. À ce spectacle, sa colere s'afoiblit.

La pitié dont la voix
Alors qu'on est vengé, fait entendre ses loix,

entra dans son grand cœur; il détourna les ieux, & s'écria en gémissant: *Ah! malheureux! tu es cause de la perte de la France, de la tiene & de la miene.*

5°. Claude *Gouffier*, fils du gouverneur de François I, fut comblé de biens & d'honeurs par François I & par Charles IX. Sa terre de Maulevrier fut érigée en comté l'an 1542, celle de Boisy en marquisat, l'an 1564, & cette même terre de Roanès, infructueusement érigée en pairie pour Artus, en 1519, la fut utilement pour Claude & sa postérité en 1666. Il y avoit alors d'autres exemples de pairies conférées à de simples gentilshommes. Le duché de Roanès fut porté dans la maison d'Aubusson de la Feuillade par Charlotte *Gouffier*, fille de Henri *Gouffier*, arriere petit-fils de Claude. Charlotte mourut le 13 février 1683.

6°. Louis *Gouffier*, fils aîné de l'amiral de Bonnivet tué au siége de Naples en 1527.

7°. François *Gouffier*, frere de Louis, mort des blessures qu'il avoit reçues au siége de Vulpian dans le Piémont, après s'être distingué à la bataille de Cérisoles & dans d'autres expéditions importantes.

8°. Un autre François *Gouffier*, frere des précédens qui se distingua aux batailles de Cerisoles, de Dreux, de Saint Dénis, aux siéges de Landrecies, de Hesdin, de Metz de Calais, de Thionville & d'Orléans. Mort très-âgé le 25 avril 1594.

9°. Henri *Gouffier*, ayant servi en Flandre & commandé en Italie les armées vénitienes, se trouva en France à la bataille de Senlis, &

ſut tué en 1589, dans une émeute populaire à Breteuil en Picardie.

10°. François-Alexandre, fils du précédent, tué en duel en 1596.

11°. Henri-Marc-Alphonſe-Vincent *Gouffier*, frere de François-Alexandre, eut le malheur d'être brûlé par accident au château de Bernieulles, la nuit du 22 au 23 mars 1645.

12°. Léon *Gouffier*, tué à la bataille de Sentzhem.

L'héritiere de la maiſon de *Gouffier* a épouſé M. le comte de Choiſeul, de l'académie françoiſe & de l'académie des inſcriptions & belles lettres, actuélement (en 1787) ambaſſadeur du roi de France à la Porte, & qui joint au nom de Choiſeul celui de *Gouffier*, depuis ce mariage.

GOUJET, (CLAUDE-PIERRE) chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, ſavant & infatigable compilateur. Ses principaux ouvrages ſont la *Bibliotheque françoiſe*, l'*Hiſtoire du college royal de France*, le ſupplément au dictionnaire de Moréri; la *Diſſertation ſur l'état des ſciences en France, depuis la mort de Charlemagne, juſqu'à celle du roi Robert*, remporta le prix de l'académie des belles lettres en 1737. Il y a encore beaucoup d'autres ouvrages très-ſavans de M. l'abbé *Goujet*. Né à Paris en 1697, élevé aux jéſuites, il avoit été oratorien. Il mourut en 1767, preſque aveugle à force de lectures, de recherches & de travaux.

GOULAMS, ſ. m. pl. (*Hiſt. mod.*) En Perſe, ce ſont des eſclaves ou fils d'eſclaves de toutes ſortes de nations, & principalement de géorgiens renégats, qui forment le ſecond corps de l'armée du ſophi. Il en a environ 14 mille à ſon ſervice. On appele leur général *koullas-agaſſi*.. Ils ont pluſieurs grands ſeigneurs dans leur corps. Thévenot, *voyage du Levant*.

GOULU, (JEAN) (*Hiſt. litt mod.*) général des Feuillans, connu par ſes écrits pleins d'emportement & d'injures contre Balzac. (*Voyez* BALZAC) *Goulu* mourut en 1629. On a de lui encore une vie de ſaint François de Sales, & quelques autres ouvrages; mais c'eſt ſur-tout par ſes écrits contre Balzac qu'il eſt connu; *hac magna inimicitia claruit*.

GOURDAN. (SIMON) (*Hiſt. litt. mod.*) contemporain de Santeuil, & comme lui auteur de proſes & d'hymnes, qu'on chante encore dans quelques égliſes. On diſoit de Santeuil, qu'il chantoit les ſaints; & du pere *Gourdan*, qu'il les imitoit. Né en 1646, mort en 1729.

GOURNAI, (MARIE LE JARS DE) (*Hiſt. litt. mod.*) fille ſavante, amie de Montagne qui l'appeloit ſa fille d'adoption & qui la fit héritiere de ſes écrits; elle donna, en 1635, l'édition de ſes *eſſais*. On a auſſi d'elle des ouvrages qui ont été recueillis en deux volumes *in* 4°. Elle avoit conſervé, par goût & par principe, le vieux langage & la vieille prononciation; elle étoit d'ailleurs d'une vivacité qui ne lui permettoit pas de ſoigner ſon ſtyle ni dans la converſation ni dans ſes écrits, en conſéquence elle haïſſoit les puriſtes, & diſoit que leur *ſtyle étoit un bouillon d'eau claire ſans impureté & ſans ſubſtance*. On a retenu d'elle ce vieux vers:

> Quand mon âge fleuri rouloit ſon gai printemps,

Qui eſt la traduction de ce vers de Catulle:

> *Jucundum cum ætas florida ver ageret.*

Elle fut l'objet de pluſieurs ſatyres aſſez groſſieres, où on lui reprochoit d'être laide; cependant ſes amis l'appeloient la *ſyrene françoiſe*; ce qui prouve ſeulement qu'une femme qui écrivoit bien ou mal, paſſoit alors pour un prodige. Née en 1566, morte en 1645.

GOURVILLE, (JEAN HÉRAULD, SIEUR DE) (*Hiſt. de Fr.*) né à la Rochefoucauld en 1625, d'abord valet-de-chambre du fameux duc de la Rochefoucauld, auteur des maximes. Ce duc les donna au grand Condé; il fut auſſi ataché au ſurintendant Fouquet, envelopé dans ſa diſgrace & condamné à être pendu. Il paſſa dans les pays étrangers, y rendit des ſervices importans, & mérita d'être employé par la France avec caractere auprès de diverſes puiſſances d'Allemagne; & comme il négligea de faire révoquer ſon arrêt, on a eu raiſon d'obſerver qu'il étoit à la fois pendu en effigie à Paris, & envoyé du roi en Allemagne. À la mort de M. Colbert, il fut propoſé au roi pour être contrôleur-général. On dit que ce fut M. le Tellier qui empêcha ce choix en paroiſſant l'approuver beaucoup. Sire, dit-il au roi, votre majeſté ne peut pas mieux faire que de nommer M. de *Gourville*, ce ſeroit le moyen de le détacher des intérêts de M. le prince. Il ſavoit qu'en rapelant l'atachement de *Gourville* pour le grand Condé, il le perdoit abſolument dans l'eſprit du roi, qui eſtimoit ce grand prince & reſpectoit ſa gloire, mais qui n'avoit pas perdu la mémoire des troubles de la fronde, de la ſurpriſe de Bléneau & du combat de Saint-Antoine. En effet, Louis XIV ne dit rien, & parla de M. le Peletier; c'étoit celui que M. le Tellier vouloit faire nommer.

Gourville a laiſſé des mémoires curieux; on y voit avec plaiſir & avec intérêt le tableau du déſordre où étoient tombées les afaires du grand Condé pendant le temps de ſa fatale alliance avec l'Eſpagne, & des moyens ſi ſages ſi économiques que prit *Gourville* pour les réparer; on y voit comme il tenoit rigueur à ce prince ſur les ſommes qu'il lui permettoit d'employer à ſon plaiſir, à l'embéliſſément de Chan-

tilly, à la confection de ce beau canal, qui fait toujours l'admiration des étrangers, assez droit pour conserver le suffrage des amateurs des anciens jardins, assez courbé pour satisfaire les modernes, ennemis de la ligne droite.

Nous ne savons que par tradition les anecdotes suivantes. *Gourville*, devenu un homme important dans l'état, étoit si éloigné de se méconnoître, que se trouvant à la chasse avec M. le duc de la Rochefoucauld, son premier maître, qui depuis long-temps ne traitoit plus avec lui que d'égal à égal, & voyant que M. le duc de la Rochefoucauld essayoit de quitter ses botes, & n'avoit persone pour les lui ôter, il se présenta pour lui rendre cet office. *Que faites vous donc monsieur de Gourville?* s'écria le duc. *Eh, monsieur le duc*, répondit Gourville, *est-ce la premiere fois?*

On conte une anecdote singuliere sur la mort de *Gourville*. Il mouroit tranquillement de langueur & de foiblesse; ses amis étoient en grand nombre autour de son lit. Je me sens si foible, leur dit-il, qu'il me paroit évident que si je voulois seulement me retourner dans mon lit, ce mouvement me feroit rendre l'âme. On l'assura que ce sentiment de sa foiblesse le trompoit & qu'il étoit exagéré. Voulez vous, leur dit-il, en avoir le plaisir? il se retourna, & mourut. C'étoit en 1705. C'est sur lui, dit-on, que Boileau fit cette épitaphe épigrammatique:

Cy-gît justement regreté,
Un savant homme sans science;
Un gentilhomme sans naissance,
Un très-bon-homme sans bonté.

Tout cela signifie qu'il parloit très-bien de tout sans être fort instruit, qu'il avoit, quoique d'une naissance obscure, de la dignité dans le caractere & de la noblesse dans le manieres, qu'il caressoit tout le monde, & qu'on prétendoit qu'il n'aimoit persone véritablement.

GOUTHIER ou GUTHIER, ou GUTHIERES, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) avocat, auteur d'un poëme sur la prise de la Rochelle en 1628, *Rupella capta*, dédié au cardinal de Richelieu; d'un traité *de orbitate toleranda*, mais d'un autre intitulé: *laus cæcitatis*. On a peine à comprendre ce qui peut être dit de raisonable pour consoler de la cécité & de la dépendance universele où elle met. Mort en 1638.

GOUVEST. (Jean-Henri Maubert de) (*Hist. litt. mod.*) Sa vie fut celle d'un aventurier qui changea plusieurs fois d'état. Il a fait preuve de talent dans son testament politique du cardinal Alberoni & dans son *histoire politique du siecle*, pris depuis la paix de Westphalie en 1648, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce dernier ouvrage, assez défectueux, mais qui souvent fait penser, c'est le jugement de l'auteur sur Louis XIV: en général il ne paroît point avoir des idées assez fixes sur le caractere de ce prince; tantôt il n'impute qu'à lui seul cette fierté, cette hauteur tant reprochée à son gouvernement, & il paroît croire que c'est Louis XIV lui même qui l'avoit inspirée à ses ministres mal-gré eux; tantôt il représente Louis XIV comme un prince entiérement gouverné par ces mêmes ministres, & qui n'avoit formé son caractere que des impressions qu'il avoit reçues d'eux. Il est plus ferme dans ses idées comparatives sur Louis XIV & son rival le prince d'Orange; c'est à ce dernier qu'il donne hautement la préférence; il paroît prendre plaisir à montrer le prince d'Orange toujours supérieur à Louis XIV, l'éfaçant entiérement dans l'art des négociations, méditant ses projets avec plus de profondeur, les préparant avec plus de sagesse, les exécutant aves plus d'ardeur; il va même jusqu'à refuser au conseil françois, dans les plus beaux jours de la gloire de Louis XIV, tout plan & toute combinaison: il prétend que Louis XIV fut redevable à la politique de son rival de toute sa réputation de politique; il suppose que Guillaume, obligé de peindre Louis redoutable pour donner aux diverses puissances de l'Europe un intérêt sensible de se liguer contre lui, leur exagéra tellement l'ascendant de ce prince, confirma tant par ses reproches les flateries dont ses sujets l'enivroient, que toute l'Europe fut remplie d'une fausse idée de la sagesse & de la puissance de Louis XIV, & présuma d'autant plus de la justesse & de la profondeur de sa politique, qu'elle en pouvoit moins saisir les raports.

Par une suite de ce plan assez nouveau, adopté par l'auteur pour dégrader Louis XIV, il est obligé du moins de lui épargner le reproche, tant répété par ses ennemis, d'avoir aspiré à la monarchie universele; c'eût été avoir un systême, & M. Maubert de *Gouvest* ne veut point absolument que Louis XIV en ait eu. Il est auteur de quelques autres ouvrages moins célebres. Mort en 1767.

GOUX DE LA BOULAYE, (Françoise) (*Hist. litt. mod.*) voyageur françois, mort en Perse, vers l'an 1669. On a de lui la *relation de ses voyages*.

GRACCHUS. (*Hist. rom.*) Les Gracques, tribuns du peuple, si célebres dans l'histoire du tribunal & dans les débats sanglans des patriciens & des plébéiens du sénat & du peuple: étoient-ce des citoyens vertueux ou des sujets factieux? C'est un problême difficile à résoudre. *Dubium pius an sceleratus Orestes*. Leur pere Titus Sempronius *Gracchus*, étoit ennemi personel du premier Scipion l'Africain, le vainqueur d'Annibal; mais ennemi généreux, il s'indigna de l'ingratitude du peuple romain qui vouloit flétrir

la gloire d'un tel homme par un jugement injuste ; il rapela les services & les triomphes de Scipion. Quoi donc ! dit-il, la vertu des grands hommes ne trouvera-t-elle jamais ni dans son propre mérite, ni dans les honeurs où vous l'élevez, un asyle & comme un sanctuaire, où leur vieillesse soit à couvert de l'outrage & de l'injustice ? *Nullis-ne meritis suis, nullis vestris honoribus unquam in arcem tutam & velut sanctam, clari viri pervenient, ubi si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum considat ?* Le sénat remerci a *Gracchus* de ce qu'il avoit fait céder ses ressentimens particuliers à l'honeur de la république, & il ne fut plus parlé de l'indigne procès qu'on avoit voulu faire à Scipion. On ajoute même que pour cimenter la réconciliation de Scipion avec *Gracchus*, les sénateurs proposerent au premier de donner une de ses filles en mariage à *Gracchus* ; Scipion en prit l'engagement, & de retour dans sa maison, j'ai marié ma fille, dit-il à Émilie sa femme. — Quoi ! sans consulter une mere ? — Je n'ai pu m'en défendre. — Ah ! quand ce seroit pour la doner à Sempronius *Gracchus*, deviez-vous m'en faire un secret ? — Quoi ! vous la donneriez à Sempronius *Gracchus* ? — Eh ! quel autre en est plus digne ? — Eh bien ! c'est à Sempronius *Gracchus* que je l'ai donnée. Ce fut la fameuse Cornélie mere des Gracques. Titus Sempronius *Gracchus* fut censeur l'an de Rome 584, deux fois consul l'an 575 & l'an 589 ; il reçut deux fois l'honeur du triomphe, il laissa douze enfans à sa femme. On conte de lui un trait que quelques-uns pouront regarder comme une superstition ridicule, mais que les historiens citent comme une marque estimable du respect des Romains pour la religion. *Gracchus*, dans son second consulat, avoit présidé, selon l'usage, à l'élection des consuls de l'année suivante ; il lui vint après coup des scrupules sur l'omission d'une cérémonie, à laquelle il savoit seul qu'il avoit manqué, il craignit que cette omission ignorée ne rendit l'élection vicieuse au tribunal des dieux ; il consulta le collége des augures, & ceux-ci en rendirent compte au sénat ; les deux nouveaux consuls étoient entrés en charge, s'étoient partagé les provinces, s'étoient rendus chacun dans la leur. On les rapela ; & lorsqu'ils furent instruits du sujet de leur rapel, ils abdiquerent d'eux-mêmes le consulat ; on les en dédomagea dans la suite, mais leur élection fut jugée nulle pour cette année.

Le soin de l'éducation des Gracques fut la seule afaire de Cornélie. *Pour moi, voilà mes richesses & mes ornemens*, dit-elle en montrant ses enfans à une riche campaniene qui venoit de lui étaler ses diamans & ses trésors. Juvénal, dans les vers suivans, accuse-t-il formélement Cornélie d'une hauteur insupportable, ou se contente-t-il de dire que si elle avoit ce défaut, il ne pouroit l'aimer mal-gré toutes ses vertus, & qu'il lui préféreroit la plus simple citoyene de Venouse ?

Malo Venusinam quam te, Cornelia mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers
Grande supercilium & numeras in dote triumphos.

Quoi qu'il en soit, elle fit instruire parfaitement ses enfans ; elle étoit elle-même très-instruite. Cicéron & Quintilien citent ses lettres avec éloge. Le second Scipion l'Africain avoit épousé sa fille, & elle disoit souvent à ses fils, pour les exciter à sortir de l'obscurité : *Les Romains ne m'appelent encore que la belle-mere de Scipion & non pas la mere des Gracques* ; elle eut satisfaction, elle fut *la mere des Gracques*, mais elle contribua peut-être à leur perte. Scipion Émilien leur beau-frere étoit dans le parti du sénat & des patriciens, les Gracques se jeterent dans le parti populaire, leurs tribunats ne furent que trop célebres. Tibérius *Gracchus* étoit plus âgé de neuf ans que Caïus son frere ; de là un intervalle assez considérable dans l'histoire entre l'un & l'autre. Le tribunat de Tibérius est de l'an de Rome 619. Tibérius fit passer la loi agraire ou la loi du partage des terres, loi qui dépouilloit les riches & les nobles en faveur du peuple, mais qui étoit sujete aux plus grands inconvéniens & ne pouvoit guere que produire des troubles. Lælius qui, étant tribun, avoit eu la même idée, l'avoit abandonée comme entraînant de trop fâcheuses suites, & cette modération lui avoit mérité le titre de *sage*. On peut voir ce que Cicéron a écrit sur cette loi orageuse. Octavius, collegue de Tibérius dans le tribunat, & son ami particulier, crut devoir s'opposer à cette loi & défendre les nobles ; Tibérius ayant fait tout ce qu'il put pour le gagner, s'emporta jusqu'à proposer au peuple de choisir entre son collegue & lui, & de destituer l'un ou l'autre : le peuple alloit prononcer, & son choix n'étoit pas douteux ; Tibérius en ce moment fit un dernier éfort auprès d'Octavius ; il fit parler l'amitié pour la derniere fois, avec tant d'éloquence, qu'Octavius atendri versa quelques larmes ; mais ayant jeté un regard sur les nobles, dont il étoit environé & qui n'espéroient qu'en lui, il persista dans son opposition, & dit à Tibérius qu'il pouvoit faire ordoner par le peuple tout ce qu'il voudroit, Octavius fut déposé & maltraité par le peuple ; il eut peine à se sauver, & un esclave fidele, qui se tint toujours devant lui pour le garantir & détourner les coups, eut les deux ieux crevés. Tibérius pénétré de douleur en apprenant ces violences, courut, mai trop tard, pour contenir le peuple.

Cependant, il s'élevoit contre lui de violens orages de la part du sénat & des nobles ; Tibérius craignit ou feignit de craindre pour sa

vie ; il prit un habit de deuil, & menant ses enfans dans la place publique, il les mit avec leur mere sous la protection du peuple pour les intérêts duquel il sentoit qu'il alloit infailliblement périr. En même temps il fit ordoner que les biens du riche Attale, dernier roi de Pergame, seroient distribués aux pauvres citoyens, *Attali ignotus hæres*. Cependant il travailloit à se faire continuer dans le tribunat, à se faire donner son frere Caïus pour collegue, à porter au consulat Appius, son beau-pere, à élever de plus en plus l'autorité du peuple sur les ruines de celle du sénat. Le jour marqué pour l'élection des nouveaux tribuns, il se rendit au Capitole, le peuple & le sénat étoient presque en présence & prêts d'en venir aux mains. Tibérius, sur un avis qu'il reçut que les sénateurs avoient fait armer leurs esclaves, voulut demander du secours au peuple ; mais ne pouvant se faire entendre à cause du bruit qui se faisoit, il porta sa main à sa tête pour avertir qu'elle étoit en danger. Ses ennemis à leur tour trouvent ou feignent de trouver du crime dans ce geste peut-être innocent, ils s'écrient que *Gracchus* demandoit ouvertement la courone, accusation qu'ils avoient même deja préparée d'avance. Scipion Nasica, qui étoit à la tête des ennemis de Tibérius, somma le consul Scévola de secourir la patrie & de faire périr le tyran. Scévola répondit qu'il ne feroit jamais périr un citoyen sans qu'il eût été jugé, mais qu'il n'auroit aucun égard aux délibérations illégales que le peuple pouroit prendre à la persuasion de Tibérius ; alors Nasica s'écrie : *le consul expose la république*, *suivez-moi*, *vous tous qui vous intéressez à sa conservation*. Presque tout le sénat le suit, on marche au Capitole, on ataque Tibérius, il est assommé avec plus de trois cents de ses amis à coups de bâtons & de pierres, ce fut la premiere fois que le sang des citoyens fut répandu à Rome par des citoyens dans une émotion populaire. Ce fut le signal des horreurs & des proscriptions si fréquentes depuis. On établit une commission pour juger ceux qu'on regarda comme les complices de Tibérius. Un de ses plus ardens amis, Blosius ne se défendoit qu'en disant qu'il avoit cru ne devoir rien refuser à un tel ami. Et s'il vous eût ordoné de mettre le feu au Capitole, lui dit Lælius qui l'interrogeoit ? — Il ne me l'auroit pas ordoné. — Mais enfin s'il l'avoit ordoné ? — j'aurois obéi. Tibérius *Gracchus* n'avoit que trente ans lorsqu'il périt si misérablement. On jéta son corps dans le Tibre.

Cependant on fut obligé de donner quelque satisfaction au peuple, Scipion Nasica ne pouvant plus paroître en public sans être insulté, fut envoyé en Asie sous prétexte de quelque commission. Cicéron le loue par-tout comme le libérateur de la patrie, d'autres ne voient en lui que l'assassin d'un homme populaire.

Caïus cultiva long-temps dans la retraite & dans le silence, les talens qu'il vouloit faire servir un jour à la vengeance de son frere. Il disoit dans la suite que Tibérius lui avoit apparu en songe, & lui avoit dit : *Caïus*, *tu as beau fuir*, *les destins te préparent un sort semblable au mien*. Son sort fut en effet semblable, & sa réputation également équivoque. Il fut comme lui éloquent, entreprenant & d'une popularité suspecte. Son beau-frere, le second Scipion l'Africain, fils, comme on sait, de Paul Émile, & adopté par le fils du premier Scipion l'Africain, avoit épousé, comme nous l'avons dit, une sœur des Gracques ; mais il étoit du parti contraire : lorsqu'il avoit appris la mort violente de Tibérius *Gracchus*, il avoit cité à ce sujet un vers d'Homere, dont le sens général est rendu par ce vers de Racine :

> Puisse périr comme eux, quiconque leur ressemble !

Il montroit en toute occasion & en présence du peuple, qu'il détestoit la mémoire de Tibérius : Caïus irrité, déclamant un jour contre lui dans l'assemblée du peuple, dit qu'il falloit se défaire de ce tyran. Ce grand homme fut trouvé mort dans son lit, portant au cou, dit Paterculus, des marques d'une mort violente : *ita ut quadam elisarum faucium in cervice reperirentur notæ*. On ne fit aucune information à ce sujet, dans la crainte, dit Plutarque, que Caïus ne se trouvât coupable. Cette mort, en effet, paroît avoir été l'ouvrage de la faction des Gracques ; on crut que Sempronia, leur sœur, de concert même avec Cornélie leur mere, avoit introduit, la nuit, dans la chambre de son mari les assassins qui l'étranglerent. Caïus étant parvenu au tribunat pour l'année 629, renouvela la loi agraire & tous les établissemens populaires de Tibérius ; & ne s'oubliant pas plus que Tibérius ne s'étoit oublié, il se fit continuer le tribunat pour l'année 630, & il cabaloit pour se le faire continuer encore pour l'année 631 ; mais il s'éleva contre lui de si violens orages, que sa tête fut mise à prix. Retiré dans un bois consacré aux furies & voyant ses ennemis prêts d'y entrer pour l'en arracher, il se fit tuer par un de ses esclaves, qui se tua lui-même sur le champ. Sa tête fut portée au consul Opimius, son ennemi, qui eut la lâche barbarie d'y insulter en ôtant toute la cervelle & mettant du plomb fondu à la place. Son corps fut jeté dans le Tibre comme celui de son frere. Opimius eut encore l'indignité de bâtir, en mémoire de cet événement, un temple à la Concorde. Quelqu'un y grava secrétement, pendant la nuit, un vers dont le sens est : *Ce temple de la Concorde est l'ouvrage de la plus lâche fureur*.

Cornélie

Cornélie s'étoit retirée à Misene, où elle vécut long-temps, parlant sans cesse de ses fils & ne les pleurant jamais. Tout ce qu'il y avoit de distingué à Rome, alloit la voir & l'entendre parler du premier Scipion son pere, & des Gracques ses fils: elle étoit devenue un monument vivant de ces grands événemens & de ces grands hommes. Elle aimoit sur-tout raconter tout ce que Tibérius & Caïus avoient fait & soufert, disoit-elle, pour la patrie. Le peuple, toujours ataché à la mémoire de ces deux illustres tribuns, fit ériger à Cornélie une statue de bronze avec cette inscription, si simple & si honorable à la fois & pour la mere & pour les enfans: *Cornélie, mere des Gracques*.

L'opinion qui est restée sur les Gracques, est que c'étoient de grands hommes, mais des séditieu:

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

dit Juvénal. Cicéron en parle de même. Velleius Paterculus, à la vérité, fait un beau portrait de Tibérius *Gracchus: Vir alioqui vita innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus, tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta & natura et industria mortalis conditio recipit*; mais il blâme par-tout sa conduite & celle de son frere dans leurs tribunats, & exalte celle de Scipion Nasica. Les Gracques ont cependant trouvé des apologistes, surtout parmi les modernes. M. Marmontel, dans sa préface de la traduction de Lucain, n'impute qu'au sénat les désordres qui produisirent la guerre civile, & qui perdirent Rome: il suit la conduite de ce corps dans les différentes époques de la république, il soutient que son esprit fut toujours de tromper & d'asservir le peuple; il fait voir comment l'autorité du peuple & la puissance tribunitiene naquirent des injustices & des violences du sénat; il regarde la mort violente des Gracques comme le signal & le principe de ces divisions, de ces proscriptions, de ces massacres, qui, après avoir long-temps désolé la république, finirent par entraîner le sénat & le peuple dans une servitude commune.

GRÂCE PRINCIPALE, (*Hist. mod.*) titre qu'on donnoit autrefois à l'évêque de Liége, qui est prince de l'empire. La reine Marguerite, dans *ses mémoires*, raconte qu'on le traitoit ainsi: mais depuis il a pris celui d'*altesse*. Il n'y a point aujourd'hui de baron dans la haute Allemagne, & sur-tout en Autriche, qui ne se fasse donner ce titre d'honeur. Les Anglois s'en servent à l'égard das évêques & des persones de la premiere qualité après les princes. Comme on le donne en Allemagne aux princes qui ne sont pas du premier rang, les ambassadeurs de France l'acorderent d'abord à l'évêque de d'Osnabruk, qui étoit ambassadeur du collége électoral à Munster, mais ensuite ils le traiterent d'*altesse*. Ce titre de *grâce principale* n'est plus maintenant d'usage en notre langue.

GRACIAN, (BALTHASAR) (*Hist. litt. mod.*) jésuite espagnol, auteur estimé en Espagne: en France presque tous ses ouvrages sont connus par des traductions. Son *héros* & son *homme universel* ont été traduits par le pere de Courbeville, jésuite; ses *maximes*, par Amelot, sous le titre de *l'homme de cour*. Ses *réflexions politiques sur les plus grands princes & particuliérement sur Ferdinand-le-Catholique*, par M. de Silhouette, que nous avons vu contrôleur-général en 1759, & ensuite sous un autre titre par le même pere de Courbeville, &c. *Gracian* est mort recteur du collége des jésuites de Tarragone, en 1658.

GRADENIGO) JEAN JERÔME) né à Venise d'une famille patriciene, théatin, & depuis archevêque d'Udine, & mort le 30 juin 1786. Son nom sera toujours chéri & respecté chez les citoyens d'Udine, qu'il édifia par ses vertus, & qu'il combla de bienfaits. En mourant il nomma héritier des ses biens l'Hôtel-Dieu de la même ville. Il augmenta avec des grandes dépenses la bibliotheque de l'archevêché; & ses aumônes le firent regarder comme le pere des pauvres. Il étoit homme fort savant; & on a de lui plusieurs ouvrages estimés, comme une Apologie de S. Grégoire, la *Brixia Sacra*, la *Tiara & Purpura Veneta*, une dissertation sur les Italiens qui savoient le Grec dans la moyen âge, plusieurs lettres pastorales, &c.

On doit encore faire mention de M. Jean Augustin Gradenigo d'une autre branche de la même famille, moine de l'ordre de S. Benoit, & Évêque de Chiozza, & depuis de Ceneda, & mort en 1774 à l'âge de 49 ans. Il étoit d'une santé toujours chancelante. Cependant il travailla toujours, & il publia plusieurs ouvrage touchant l'histoire ecclésiastique, & des autres matieres d'érudition. Ils sont inserés presque tous dans les mémoires pour l'histoire littéraire s publiés par le Valvasense, & dans la collection d'opuscules publiée par le P. Calogerà. On pouroit les réunir en deux ou trois volumes. C'est à lui encore, que nous devons l'édition des œuvres du cardinal Cortese faite à Padoue en 1774. (LE CHEV. TIRABOSCHI.)

GRÆVIUS, (JEAN-GEORGES) (*Hist. litt. mod.*) digne disciple de Gronovius, & professeur de politique, d'histoire & d'éloquence à Utrecht, si connu par son *Thesaurus antiquitatum romanarum*, par son *Thesaurus antiquitatum italicarum*, continué par Burman. Il a de plus donné des éditions d'Hésiode, de Cicéron, de Florus, de César, de Suétone, &c. Né à Naümbourg en Saxe, en 1632. Mort en 1703.

GRAFIGNY, (FRANÇOISE D'ISSEMBOURG D'HAPPONCOURT DE) (*Hist. litt. mod.*) auteur des *lettres d'une péruviene*, petit livre charmant, plein d'intérêt, & du style le plus philosophique; de la comédie de *Cénie*, piece touchante, qui ressemble trop à la *gouvernante* de la Chaussée, & qui ne la vaut pas, mais où il y a des scênes qui valent des pieces entieres; de *la fille d'Aristide*, piece intéressante & bien écrite, qui eut peu de succès, peut-être parce que *Cénie* en avoit eu trop. On a dit, & quelqu'un a osé écrire que les lettres *péruvienes* & *Cénie* n'étoient pas de madame de *Grafigny*. Où sont les auteurs qui mettent de tels ouvrages sous le nom d'autrui ? Madame de *Grafigny* étoit lorraine, née à Nancy; son pere étoit major de la gendarmerie du duc de Lorraine; elle épousa François Hugot de *Grafigny*, chambellan du duc de Lorraine. Son mariage ne fut point heureux; il fallut la séparer de son mari; mais tous ces faits ne forment point l'histoire de madame de *Grafigny*. Son histoire est toute entiere dans *les lettres d'une péruviene*, dans *Cénie*, dans *la fille d'Aristide*. Elle mourut à Paris en 1758, âgée de 64 ans.

GRAILLI ou GRAILLY, (*Voyez* l'article FOIX) anciene maison qui forma par alliance la seconde maison de Foix, vers la fin du quatorzieme siecle. De cette maison de *Grailli*, avant qu'elle fût devenue maison de Foix, étoit le fameux Jean III de *Grailli*, captal de Buch, l'ami particulier du prince de Galles, dit le Prince-Noir, qui le donna pour lieutenant au roi de Navarre, Charles le Mauvais. Le titre de captal, *capitalis*, c'est-à-dire chef, distinguoit originairement les seigneurs de l'Aquitaine de ceux des autres provinces; mais dans la suite, ces seigneurs ayant pris des titres plus usités en France, il n'est plus resté dans l'Aquitaine d'autres captalats que celui de Buch & celui de Trene. Le captal de Buch, Jean III, étoit un des habiles généraux du quatorzieme siecle, & ce ne fut point par sa faute qu'il perdit contre notre fameux du Guesclin la bataille de Cocherel, où il fut fait prisonier le 23 mai 1364. Les Navarrois avoient à Cocherel les mêmes avantages dont les François s'étoient privés dans les batailles de Courtrail, de Créci & de Poitiers; avantage du nombre, avantage du poste, abondance de vivres, dont ils se plaisoient à faire parade pour insulter à la disete des François: ceux-ci n'avoient d'autre ressource que de tirer les Navarrois de leur poste pour les amener à une bataille dans la plaine; les Navarrois brûloient de combatre; la prudence du captal contenoit leur ardeur. Du Guesclin, pour enflamer cette même ardeur & la leur rendre funeste, feint de décamper & de livrer à l'ennemi une victoire aisée; on en avertit le captal, on lui demande à grands cris la bataille. „ Jamais, répondit le sage captal „ du Guesclin n'a décampé à la „ vue de l'ennemi; c'est une ruse. On ne l'é- „ couta point, on l'entraîna, on fut batu, & „ il fut pris „. Du Guesclin l'avoit prévu; il avoit annoncé, au commencement du combat, qu'*il espéroit donner le captal au roi pour étrenne de sa noble royauté*. (Charles V venoit de monter sur le trône.) Du Guesclin avoit même fait dire au captal, avant le combat, qu'il espéroit le prendre; & en exhortant ses soldats, il leur avoit dit: *Pour Dieu, amis, souvenez-vous que nous avons un nouveau roi de France; que sa courone soit aujourd'hui étrennée par vous*. Lorsque le roi de Navarre eut fait la paix avec la France, le captal de Buch fut mis en liberté: alors il s'atacha au parti des Anglois, & fut pris, pour la seconde fois, dans un combat près de Soubise, en les servant. Cet habile & malheureux capitaine mourut en prison en 1377, mal-gré toutes les offres que pût faire Édouard pour sa rançon. Charles V, ayant fait inutilment tous ses éforts pour l'atirer à son service, prouva encore mieux, en n'osant le délivrer, combien il estimoit ses talens.

GRAIN, (Jean le) (*Hist. litt. mod.*) conseiller & maître des rêquetes de Marie de Medicis, auteur des deux *Décades*, l'une contenant l'histoire de Henri IV, l'autre celle de Louis XIII, jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre.

On a encore, de *Le Grain*, *un Recueil des plus signalées batailles, journées & rencontres depuis Merouée jusqu'à Louis XIII*, ouvrage beaucoup moins connu que ses *Décades*. Né en 1565, mort en 1642, dans sa maison de Montgeron.

GRAINVILLE (Charles-Joseph de Lespine de) (*Hist. litt. mod.*), conseiller au parlement de Paris, auteur de *Mémoires sur la vie de Pibrac* & d'un *Receuil d'Arrêts* de la 4.me chambre des enquêtes.

GRAM, (*Hist. de Dannemarck*) roi de Dannemarck: plein de reconoissance pour le sage Danois, qui l'avoit instruit dans l'art de régner, il épousa sa fille; mais bientôt il la répudia, demanda celle du roi de Suede, essuya un réfus, leva une armée pour venger cet afront; conquit la Suede, fit périr le roi, & présenta à la jeune Groa une main souillée du sang de son pere: mais bientôt il fut infidele. Il pénétra dans la Finlande les armes à la main, vit Signé, fille de Sumblus, en devint amoureux, & le pere acheta la paix en prometant sa fille. Tandis que *Gram* étoit allé porter le ravage dans les états de Suibdager, roi de Norwege, qui avoit enlevé sa fille & violé sa sœur, le beau-pere oubliant sa foi, qu'il avoit jurée, promit sa fille à Henri, prince des Saxons. Les préparatifs

de la noce se firent avec tant de pompe, que *Gram* en fut instruit; il part, se fait suivre de quelques danois, déguisés comme lui, arive en Finlande, apprend que le mariage va se célébrer, précipite sa marche, arive au milieu du festin, égorge son rival, fait massacrer le reste de l'assemblée & enleve sa maitresse. De là il repassa en Suede pour continuer la guerre; mais les Saxons impatiens de venger la mort de leur chef, unirent leurs armes à celles des Norwégiens. *Gram* ataqué en tête, en flanc & en queue, accâblé par la multitude, périt la lance à la main, l'an 882. Les passions de ce prince & celles de ses voisins firent les malheurs du nord, & des milliers d'hommes furent massacrés.

GRAMAYE, (Jean-Baptiste) d'Anvers, voyageur, en passant par mer d'Italie en Espagne, tomba entre les mains de corsaires, qui l'emmenerent captif à Alger. Il mourut a Lubeck en 1635. On a de lui: *Africa illustrata libri* 10. *Diarium Algeriense*. Ces ouvrages sont le fruit heureux de sa captivité. *Peregrinatio Belgica*. *Antiquitates Flandriæ*. *Historia Namurcensis*. Tous ouvrages estimés.

GRAMOND ou GRAMMOND, (Gabriel, seigneur de) (*Hist. litt. mod.*) président au parlement de Toulouse, prétendu continuateur de notre grand historien de Thou, & qui n'a de commun avec lui que d'avoir écrit l'*Histoire de France* en latin. Il fit l'*Histoire de Louis XIII* depuis la mort de Henri IV jusqu'en 1629. Il fit aussi une histoire particuliere des guerres de Louis XIII contre les protestans. Il intitula cet ouvrage: *Historia prostatæ a Ludovico XIII Sectariorum in Gallia Religionis*.

Le président de *Gramond* mourut en 1654. Son nom de famille étoit Barthélemi.

GRAMONT ou GRAMMONT, (*Hist. mod.*) anciene & illustre maison dans la Navarre. Les factions des *Gramont* & de *Beaumont*, deux des plus puissantes maisons de ce pays, jouent un grand rôle dans l'histoire en divers temps, mais sur-tout dans les contestations qui s'éleverent au quinzieme siecle pour la succession à la courone de Navarre. Dans le seizieme, Claire *de Gramont*, fille de François *de Gramont* & de Catherine *d'Andouins*, héritiere de la maison *de Gramont*, par la mort de *Jean* son frere, épousa le 23 novembre 1525), Menaud d'Aure, vicomte *d'Aster*, d'une noble & anciene maison de la Navarre. C'est de Menaud *d'Aure* & de Claire *de Gramont*, que descendent les *Gramont* d'aujourd'hui; Antoine *d'Aure*, leur fils, fut substitué au nom & aux armes *de Gramont*.

Philibert *de Gramont*, son fils, fut le mari de *Diane*, si célebre sous le nom de *la belle Corisande d'Andouins*, vicomtesse *de Louvigny*, qui fut aimée de Henri IV. C'est au Comte *de Gramont*, petit-fils de Corisande d'Andouins, ainsi que le premier maréchal de *Gramont*, que le comte Antoine Hamilton adresse les fameux mémoires dont il est le héros, par une épître qui commence ainsi:

> Honeur des rives éloignées,
> Où Corisande vit le jour,
> De Menodore (Menaud d'Aure) heureux
> séjour,
> D'où vos errantes destinées,
> Semblent vous banir sans retour, &c.

Le comte Hamilton étoit beau-frere du comte *de Gramont*; celui-ci avoit épousé Élizabeth Hamilton, sa sœur, dame du palais de la reine Marie-Thérese. Le pere du maréchal & du comte *de Gramont* avoit été fait duc à brevet le 13 décembre 1643.

Le maréchal *de Gramont*, son fils aîné, fut le premier pair de sa maison. Il fut fait maréchal de France le 22 septembre 1641. Il essuya un échec au combat d'Honnecourt, le 26 mai 1642. Il servit avec gloire en 1644, & 1645, sous Turenne & Condé; & en 1646, sous le duc d'Orléans Gaston; il avoit été fait prisonier à la bataille de Nortlingue en 1645. Il contribua, en 1648, à la victoire de Lens. Il fut fait duc & pair en 1663; acompagna le Roi à la conquête de Flandre en 1667, & mourut à Bayonne le 12 juillet 1678, ayant perdu, le 29 novembre 1673, le comte de Guiche son fils aîné, célebre par plusieurs faits de guerre mémorables.

Le second maréchal *de Gramont* étoit petit-fils du premier, & neveu du comte de Guiche; il se signala au combat d'Ekeren, le 30 juin 1703: à la bataille de Ramillies, le 23 mai 1706, il fut blessé dangereusement la veille de la bataille de Malplaquet; il contribua, en 1713, à la prise de Fribourg; il fut fait maréchal de France, en 1724, le 2 février, & mourut le 16 septembre 1725. Il fut le premier colonel des Gardes-Françoises de sa maison. Le dernier a été le duc *de Gramont*, tué à la bataille de Fontenoy en 1745.

Le cardinal *de Gramont*, Gabriel, évêque de Tarbes, puis archevêque de Bordeaux, puis de Toulouse, qui servit utilement François Ier dans les négociations relatives à sa délivrance, & qui mourut en 1534, étoit de la premiere maison *de Gramont*, frere de Claire, qui porta le nom & les biens de la maison *de Gramont* à Menaud d'Aure.

GRANCEY, (Rouxel de Medavi de) *Hist. de Fr.*) anciene maison de Bretagne, dont étoient:

1°. George Rouxel, seigneur de Medavi, tué à la bataille de Guinegaste, en 1479.

2°. Fleuri Rouxel, tué à la bataille de St. Quentin, en 1557.

3°. George son frere, seigneur de Pierrefite, tué à Gravelines, en 1558.

4°. Denis, leur frere, seigneur de Crocq, qui ayant été mis hors d'état de servir, au siége de Domfront, se fit ecclésiastique.

5°. Pierre Rouxel, baron de Medavi, comte *de Grancey*, homme d'une force extraordinaire & d'une grande valeur. On raconte qu'ayant tué dans un combat un sieur de Trepigny, il le porta tout armé & enferré de son épée, plus de quatre pas en l'air. Il avoit épousé, en 1585, Charlotte de Hautemer, comtesse *de Grancey*. Il mourut le dernier décembre 1617.

6°. Il fut pere du premier maréchal *de Grancey*, Jacques Rouxel, comte *de Medavi*, mort le 20. novembre 1680.

7°. Le second maréchal *de Grancey*, (Jacques Léonor Rouxel, comte de Medavi) étoit le petit-fils du premier; il fut fait maréchal de France en 1724, & mourut le 6. novembre 1725.

8°. François, marquis *de Grancey*, son frere, maréchal-de-camp, fut blessé dangereusement à la bataille de Luzzara, en 1702.

9°. Dans le branche des comtes de Marei, Guillaume Rouxel de Medavi, troisieme fils de Pierre Rouxel (article 5) & de Charlotte de Hautemer, comtesse *de Grancey*, mourut en 1652 des blessures qu'il avoit reçues au combat de Bleneau. Il étoit maréchal-de-camp.

10°. Joseph Rouxel, comte de Marei, son fils, fut tué en 1668, au secours de Candie.

GRANCOLAS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) docteur de Sorbonne, fort redouté des étudians en Théologie, qui vouloient prendre des grades en Sorbonne; peut-être son nom contribuoit-il à inspirer cette terreur; c'étoit d'ailleurs un homme très-savant dans les antiquités ecclésiastiques, & un des plus grands liturgistes de France. On a de lui un *Traité des Liturgies*, où il décrit la maniere dont on a dit la messe dans chaque siecle, tant en Orient qu'en Occident. *L'ancien Sacramentaire de l'Église*, où on trouve toutes les ancienes pratiques observées dans l'administration des sacremens, tant chez les Grecs que chez les Latins. Un *Commentaire historique sur le Bréviaire Romain*. Un *Traité de l'antiquité des cérémonies des Sacremens*. Une *Histoire abrégée de l'Église de Paris*. Des *traductions de quelques Peres*, &c. Mort en 1732.

GRAND, (le) Nom célebre dans plus d'un genre:

1°. Pierre le Grand, fameux armateur de Dieppe; homme d'une intrépidité extrême, prit avec un petit vaisseau de quatre pièces de canon, & monté de vingt-huit hommes seulement, un grôs navire, de cinquante-quatre pieces de canon, abondament pourvu de vivres & chargé de richesses. Il se trouva que c'étoit le vice-amiral de galions d'Espagne, qui avoit été séparé de sa flote par un coup de vent. *Le Grand*, sans daigner employer aucun stratagême, aborde fiérement ce navire qu'il auroit dû éviter, saute dedans avec ses vingt-huit hommes, armés de deux pistolets & d'un coutelas; il court à la chambre du capitaine, lui met le pistolet sur la gorge, le force de se rendre; il conduisit sa prise en Europe, & fut riche pour toujours. Cet événément ariva vers l'an 1640.

2.° Joachim *Le Grand*, connu sous le nom de l'Abbé *Le Grand*, d'abord oratorien, disciple du P. Le Cointe, puis secrétaire de diverses ambassades, auteur de plusieurs écrits historiques & politiques sur la succession à la courone de France & à la courone d'Espagne & autres sujets semblables. Il a fait aussi l'*Histoire du divorce de Henri VIII, & des traductions des voyageurs Portugais*. C'est cet abbé le Grand qui a rassemblé les matériaux d'une Histoire de Louis XI. Mort en 1733.

3.° Marc-Antoine *Le Grand*, acteur & poëte françois. Comme acteur, il étoit sifflé, parce qu'il étoit laid; il parvint à se faire tolérer, en haranguant le parterre, & en lui disant un mot qui parut sans réplique: *Messieurs, il vous est plus aisé de vous acoutumer à ma figure, qu'à moi d'en changer*. Son talent fit le reste; & il parvint, dit-on, à jouer fort bien les rôles de roi dans la tragédie, & de paysan dans la comédie. Comme auteur comique, il eut encore plus de succès. On joue plusieurs de ses pieces. *Le Roi de Cocagne; l'Amour Diable; La Famille extravagante; La Métamorphose amoureuse; l'Usurier gentilhomme; l'Aveugle clairvoyant; la Nouveauté*, &c. Il avoit fait une comédie de *Cartouche*, qui fut jouée le jour même où ce malheureux fut rompu, ce qui rapele ces mots de J. B. Rousseau:

> Est-il permis de braver sur l'échelle,
> Un patient jugé par la Tournelle;
> Laissons-le pendre au moins sans l'insulter.

Le Grand a fait encore une comédie du *Luxurieux*, qui n'eut point de succès.

On a remarqué que *Le Grand* étoit né le jour de la mort de la Moliere, comme pour le remplacer, mais il ne le remplaça point. Il mourut en 1728.

(GRANDI (B. Guy) (*Hist. Litt. Mod.*) moine de l'ordre de Camaldule né à Cremone en 1671, professeur de philosophie, ensuite de mathématiques à Pise, & mort en cette ville l'an 1742, a été un des plus savans mathématiciens de son siecle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages la plupart très-estimés. Il travailla aussi à éclaircir l'histoire de son ordre dans ses *Quæstiones Camaldulenses*, & il publia plusieurs livres contre M. Tanucci, depuis ministre du roi de Naples, pour refuter la tradition des Pisans touchant le célebre Code des Pandectes. M. Fabroni a écrit sa vie,

Vita Italor. doctrina excell. Vol. VIII. p. 179. (LE CHEV. TIRABOSCHI.) (Π)

GRANDIER, (Urbain) (*Hist. de Fr.*) (chanoine de Loudun étoit d'un esprit fort caustique: son caractere lui avoit fait une foule d'ennemis dans Loudun, & il étoit en procès avec presque toute la ville. Il étoit directeur des Ursulines de Loudun. Ses ennemis acharnés à le perdre lui susciterent une afaire, qui lui fut funeste. Le bruit se repandit parmi le peuple, que les Ursulines de Loudun étoient possédées. Cette pretendue possession éclata vers la fin de 1632. Les ennemis de *Grandier* publierent, que c'étoit lui qui l'avoit causée par ses malefices. On nomma une commission de juges, qui firent le procès à *Grandier*, & le condamnerent au feu. La sentence fut exécutée en 1634. Il endura son supplice avec autant de constance que de résignation.)

GRANDS-JOURS, (*Hist. de France*) especes d'assises solemneles; c'étoient des séances que les seigneurs ou nos rois tenoient ou faisoient tenir de temps en temps en certaines villes de leur dépendance, pour juger des afaires civiles & crimineles. Les *grands-jours* ont été appelés au lieu de *grands-plaids*, dit Loiseau.

Les comtes de Champagne tenoient les *grands-jours* à Troyes deux fois l'année, comme les ducs de Bourgogne leur échiquier, & les rois leur parlement. Les *grands-jours* de Troyes étoient la justice de Champagne, tant que cette province fut gouvernée par ses propres comtes, & les sept pairs de Champagne assistoient leurs comtes à la tenue des *grands-jours*. Dans les lettres-patentes de Charles VI du 4 mars 1405, il est porté que le comte de Joigny, comme doyen des sept pairs de Champagne, seroit toujours assis auprès du comte, quand il tiendroit son état & *grands-jours*. C'est vraisemblablement de Troyes que tous le autres *grands-jours* ont pris leur nom; car Philippe le Bel ordona en 1302, que les *grands-jours* de Troyes se tiendroient deux fois l'an, & qu'ils s'y trouveroit des commissaires ecclésiastiques & gentilshommes. Le duc de Berri avoit aussi le droit de faire tenir les *grands-jours* pour le pays de son obéissance.

Dans la suite, le nom de *grands-jours* a été spécialement appliqué à des tribunaux extraordinaires, mais souverains, que nos rois ont quelquefois établis dans les provinces éloignées des parlemens dont elles ressortissent, pour réformer les abus qui s'y introduisoient dans l'administration de la justice, pour juger les afaires qui y naissoient, & pour afranchir les peuples des droits que les seigneurs usurpoient sur eux par autorité.

GRAND-MAÎTRE DES ARBALÉTRIERS DE FRANCE, (*Hist. mod.*) c'étoit anciénement un des grands officiers de la courone, qui avoit la surintendance sur tous les officiers des machines de guerre, avant l'invention de l'artillerie; on en trouve dans notre histoire une suite depuis St. Louis jusque sous François premier.

GRAND-MAÎTRE DE FRANCE, (*Hist. mod.*) officier de la courone, appelé autrefois *souverain maître d'hôtel du roi;* il a le commandement sur tous les officiers de la maison & de la bouche du roi, qui lui prêtent tous serment de fidélité, & des charges desquelles il dispose: depuis Arnould de Wesemale, qualifié de *souverain maître d'hôtel du roi* Philippe le Bel, vers l'an 1290, on compte quarante-deux *grands-maîtres de France*, jusqu'à M. le prince de Condé, aujourd'hui (1788) revêtu de cette charge, qui pendant sa minorité, a été exercée par M. le comte de Charolois, son oncle.

GRAND MAÎTRE DES CÉRÉMONIES DE FRANCE, (*Hist. mod.*) officier du roi dont la charge étoit autrefois annexée à celle du grand-maître de la maison du roi; elle en fut séparée par Henri III, en 1585. Le *grand-maître des cérémonies* a soin du rang & de la séance que chacun doit avoir dans les actions solemneles, comme aux sacres des rois, aux réceptions des ambassadeurs, aux obseques & pompes funebres des rois, des reines, des princes & des princesses; il a sous lui un maître des cérémonies & un aide des cérémonies. La marque de sa charge est un bâton couvert de velours noir, dont le bout & le pommeau sont d'ivoire. Quand le *grand maître*, le maître, ou l'aide des cérémonies, vont porter l'ordre & avertir les cours souveraines, ils prenent place au rang des conseillers; avec cette différence, que si c'est le *grand-maître*, il a toujours un conseiller après lui; si c'est le maître ou l'aide des cérémonies, il se met après le dernier conseiller, puis il parle assis & couvert, l'épée au côté, & le bâton de cérémonie en main.

GRANDVAL, (Nicolas Racot) (*Hist. Litt. Mod.*) auteur du poême de *Cartouche*, dont le mérite consiste dans une application quelquefois ingénieuse des plus beaux vers de *la Henriade* & de nos meilleures tragédies.

Grandval a fait aussi quelques comédies. Mort en 1753.

GRANET,)François) (*Hist. Lit. Mod.*) associé de l'Abbé Desfontaines, lequel nous assure que c'étoit un homme de probité & d'honeur, qui aimoit la vérité en toutes choses; & il faut avouer que la voix publique ne s'est pas élevée contre lui comme contre l'abbé Desfontaines. L'abbé *Granet* a d'ailleurs donné des *Remarques* sur les tragédies de Corneille & de Racine, la traduction de la *Chronologie* de Newton & l'édition des *Œuvres* du docteur Launoi. Mort en 1741.

GRANGE, (de la) Plusieurs hommes de ce nom ont été diversement célebres:

1.° Jean *de la Grange*, cardinal-ministre sous

Charles V. Il étoit surintendant des finances. Après la mort de Charles V, connoissant les dispositions peu favorables de Charles VI à son égard il prit le parti de se retirer à Avignon, où il mourut en 1402. Il étoit évêque d'Amiens, & Charles V lui avoit procuré le cardinalat en 1375.

2.° Joseph de Chancel *de la Grange* ou *de la Grange* Chancel, comme on disoit communément, est reconu pour l'auteur des fameuses *Philippiques*. Leur atrocité a beaucoup contribué à leur succès, & leur réputation a été fort audessus de leur valeur réelle. *La Grange* s'étoit sauvé à Avignon; on employa, dit-on, un stratagême pour le tirer de son asyle. Il y avoit dans la même ville d'Avignon un officier françois qui s'y étoit refugié pour un meurtre. On lui promit sa grâce, s'il pouvoit livrer *la Grange*. Il le livra, en l'attirant hors des limites du Comtat, sous prétexte d'une partie de plaisir; des gens apostés le saisirent, il fut conduit aux îles de Sainte Marguerite, & il y fut étroitement renfermé. Son sort eut beaucoup de vicissitudes, qui toutes furent le produit de son caractere. Il paroît que ce *la Grange* étoit un enragé, que le démon de la satyre avoit possédé de bonne heure; dès l'enfance il s'étoit rendu redoutable à ses parens & à ses amis, par ses chansons & ses épigrammes; dans la suite, il s'étoit joué aux princes & aux puissances; mais comme cette ardeur satyrique lui laissoit apparemment des talens aimables & des moyens de plaire, le gouverneur de sa prison le prit en amitié, & mal-gré les ordres rigoureux de la cour, il lui donna toute la liberté qui dépendoit de lui. *La Grange*, pour l'en récompenser, fit une épigramme contre lui; le gouverneur le remit au cachot. *La Grange* trouva le moyen de faire parvenir au régent, une ode, où il demandoit grâce. Ce prince naturélement indulgent, lui acorda quelque adoucissement. *La Grange* eut la liberté de se promener quelquefois, mais bien acompagné. Il gâgna les gardes qui l'acompagnoient dans ses promenades; ils lui procurerent une barque, & il se sauva. Il alla d'abord à Madrid; mais l'ambassadeur de France lui enleva la protection du roi d'Espagne: il passa en Hollande, & fut reçu bourgeois d'Amsterdam. Le roi de Pologne, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, lui envoya une montre de prix, en l'invitant de passer auprès de lui. Pourquoi des souveraines étrangers faisoient ainsi des avances à un méchant homme, justement puni dans son pays pour ses libelles calomnieux? c'est que ce méchant homme étoit un homme célebre par des talens faits pour être acueillis; c'est que depuis que Corneille & Racine avoient disparu, *la Grange* étoit un de ceux qui remplissoient avec le plus d'éclat la scène tragique; c'est qu'*Amasis* passoit pour une des meilleures pieces qui fussent au théâtre, avant que *Mérope* eût prouvé qu'on pouvoit traiter beaucoup mieux le même sujet; c'est que dans la piece intitulée *Oreste & Pylade*, une partie de l'intérêt du sujet perçoit à travers la langueur du style & tous les défauts de l'exécution; c'est qu'*Ino & Melicerte* faisoit un grand effet au théâtre, & avoit une grande réputation. La mort de M. le Régent lui rouvrit les portes de la France. Il y revint, mais pour y vivre dans le silence & dans la retraite. Il mourut le 27 décembre 1758, au château d'Antoniat, près de Périgueux, où il étoit né. Il est auteur aussi de plusieurs opéras & de quelques cantates, qui sont aux opéras de Quinault, aux cantates de Rousseau, ce que ses tragédies sont à celle de Racine.

Un autre *la Grange*, plus moderne, né en 1738, mort en 1775, est avantageusement connu par ses traductions de *Lucrece* & de *Séneque*.

GRANVELLE. *Voyez* PERRENOT.

GRAS, (Louise de Marillac, veuve de M. le) (*Hist. Mod.*) bienfaictrice généreuse de l'humanité, eut la gloire d'être associée à S. Vincent-de-Paul dans divers établissemens de charité, sur-tout dans celui de la communauté des *Sœurs Grises*. Madame la Marquise de Sillery a fait un juste & bel éloge de ce saint institut. „ Si on trouvoit, dit-elle, dans l'histoire
„ greque ou romaine, quelques exemples de ces
„ saintes associations formées parmi nous, en
„ faveur de l'humanité soufrante, quels éloges
„ ne prodigueroit-on pas à cette bienfaisance
„ surnaturele! combien on seroit surpris qu'un
„ sexe foible & délicat pût avoir la force de
„ surmonter des dégoûts qui semblent invinci-
„ bles, de supporter la vue d'objets qui révol-
„ tent les sens, de triompher de la compassion
„ même qui les conduit & les anime, ou pour
„ mieux dire, de n'éprouver ce sentiment qu'a-
„ vec une mâle énergie, sans aucun mélange
„ de crainte ou de foiblesse, & de ne connoî-
„ tre enfin de la piété, que ce qu'elle peut in-
„ spirer d'utile & de sublime......... Nous vo-
„ yons les *Sœurs de la Charité*, exercer conti-
„ nuélement parmi nous ces fonctions sacrées;
„ nous les voyons chercher, recueillir, secou-
„ rir, veiller l'infortuné, panser les plaies du
„ pauvre, le consoler, le soigner avec une adres-
„ se ingénieuse, un courage héroïque, une dou-
„ ceur, une patience que rien ne rebute; er-
„ rantes, actives, infatigables, elles n'ont point
„ d'habitation fixe, elles vont où l'humanité
„ les appele, elles sont où la maladie & la dou-
„ leur implorent leurs secours, tantôt dans les
„ prisons & les hôpitaux, tantôt sous les toits
„ couverts de chaume; souvent elles sont ap-
„ pelées dans les palais; vouées volontairement
„ à la pauvreté, elles méprisent les richesses,
„ mais elles donnent au riche soufrant des soins
„ purs & désintéressés, elles se refusent à tous
„ les témoignages de la reconoissance qu'elles

„ inſpirent; leur offrir le plus léger ſalaire, „ feroit à leurs ieux un outrage.„ Madame le *Gras* étendit ſes ſoins charitables ſur les enfans trouvés & ſur toutes les diverſes claſſes d'infortunés. Elle étoit niece du garde des ſceaux de Marillac & du maréchal de Marillac. Antoine *le Gras*, mari de Louiſe de Marillac, étoit ſecrétaire des Commandemens de la reine Marie de Medicis. Née à Paris le 12 août 1591, mariée en 1613, veuve en 1625, morte en 1661. Sa vie a été écrite par un auteur nommé Gobillon.

GRATIAN *Voyez* GRACIAN.

GRATIEN, (*Hiſtoire des empereurs.*) fils de l'empereur Valentinien, lui ſuccéda à l'empire: il n'avoit que huit ans lorſque ſon pere lui conféra le titre de Céſar. Dès qu'il eut pris les rênes de l'état, il fit aſſeoir la philoſophie ſur le trône avec lui. Tous les arts & ceux qui les cultivent, furent protégés. *Gratien*, riche des dons du génie, eut tous les talens qui font les grands princes, & toutes les vertus qu'on exige d'un homme privé. Sa piété envers ſes parens fit l'éloge de ſon cœur. Sans jalouſie contre ſon frere, né d'un autre lit, il le nomma Auguſte, quoiqu'il fût encore enfant; à l'exemple de Nerva qu'il choiſit pour ſon modèle, il adopta Théodoſe, qui, comme Trajan, étoit eſpagnol. Il ſe défia modeſtement de ſes forces, & crut devoir choiſir un collegue pour partager avec lui le poids des afaires. Il réprima les courſes des Germains dans les Gaules, il leur livra pluſieurs combats, & en fit paſſer plus de trente mille par le fil de l'épée: il envoya ſon collegue dans l'Orient pour s'oppoſer aux invaſions des Goths & des Huns qui regardoient la Thrace & la Dacie comme leur domaine. Ses ſuccès & ſon mérite ne purent lui concilier les cœurs, il témoigna quelque prédilection pour un corps d'Alains qu'il avoit pris à ſa ſolde. Cette préférence fit murmurer l'anciene milice, & il reſſentit bientôt les effets de ce mécontentement. Son zele pour le chriſtianiſme acheva d'aigrir les eſprits des payens; Maxime s'étoit déja fait reconoître empereur dans la Bretagne, par ſon armée; il profita de la diſpoſition des eſprits pour exécuter ſes projets ambitieux. *Gratien* entra dans les Gaules, & le joignit à Paris. Il ſe préparoit à le combatre, lorſqu'il ſe vit abandoné de ſon armée. Il n'eut d'autre reſſource que la fuite; il fut découvert & arrêté à Lyon, lorſqu'il ſe diſpoſoit à partir pour l'Italie. Maxime le fit maſſacrer pour ſe débaraſſer d'un concurrent à qui il étoit facile de ſe relever de ſa chute. Saint Ambroiſe a fort exalté le mérite de ce prince, & les payens n'en ont point conteſté les vertus. Il périt à l'âge de vingt-quatre ans. Il en avoit régné huit. Sa mort ariva l'an 383 de l'ere chrétiene.

GRATIEN moine de l'ordre de S. Benoît. (*Hiſt. litt. mod.*) on connoit peu ſa vie. On ſait ſeulement, qu'il étoit moine, qu'il enſeignoit dans le monaſtere de S. Félix à Boulogne, & qu'il vivoit vers la moitié du douzieme ſiecle. Mais il eſt très-célebre par ſon *Décret*, qui a été & qui eſt toujours d'ùn grand uſage dans les écoles catholiques de Juriſprudence. On avoit déja pluſieurs recueils des Canons & des Décrétales; mais elles n'étoient que de ſimples Collections. *Gratien* entreprit de leur donner un meilleur ordre, de les expliquer, & d'en ôter certaines contradictions, que quelques-uns croyoient y voir. Voilà l'idée de ſon ouvrage qu'on appela *le Décret*. C'étoit un ouvrage ſurprenant pour ce temps. Mais dans les ſiecles plus éclairés on y découvrit beaucoup de fautes. Grégoire XIII députa des Théologiens & des Canoniſtes, qui en donnerent une édition plus exacte. Cependant on y voit encore des défauts, & pluſieurs ſavans ont tâché de le corriger; & on loue ſinguliérement la correction, qu'en a donné à Turin M. Berardi en 1752. (LE CHEV. TIRABOSCHI.) (П.)

GRATIFICATION, (*Hiſt. du gouv. d'Anglet.*) la *gratification* eſt une récompenſe que le parlement acorde ſur l'exportation de quelques articles de commerce, pour mettre les négocians en état de ſoutenir la concurrence avec les autres nations dans les marchés étrangers. Le remede eſt très ſage, & ne ſauroit s'étendre à trop de branches de négoce, à meſure que l'induſtrie des autres peuples & le ſuccès de leurs manufactures y peuvent donner lieu.

La *gratification* inſtituée en particulier en 1689, pour l'exportation des grains ſur les vaiſſeaux anglois, afin d'encourager la culture des terres, a preſque changé la face de la Grande-Bretagne; les communes ou incultes ou mal cultivées, des pâturages arides ou déſerts, ſont devenus, au moyen des haies dont on les a fermées & ſéparées, des champs fertiles, ou des prairies très-riches.

Les cinq ſchelings de *gratification* par quartier de grain, c'eſt-à-dire, environ vingt-quatre boiſſeaux de Paris, ſont employés par le laboureur au défrichement & à l'amélioration de ſes champs, qui étant ainſi portés en valeur, ont doublé de revenu. L'effet de cette *gratification* eſt de mettre le royaume en état de vendre ſon blé dans les marchés étrangers, au même prix que la Pologne, le Dannemarck, Hambourg, l'Afrique, la Sicile, &c. c'eſt en d'autres termes, donner au laboureur une *gratification* de 200 mille liv. ſterling par an, pour que l'Angleterre gâgne 1500 mille liv. ſterling, qu'elle n'auroit pas ſans ce ſecours. Généralement parlant, la voie de la *gratification* eſt la ſeule qui puiſſe être employée en Angleterre, pour lui conſerver la concurrence de tous les commerces avec l'étranger. C'eſt une belle choſe dans un état, que de l'enrichir en fai-

ſant proſpérer les mains qui y travaillent davantage.

GRATIUS FALISCUS, (*Hiſt. Lit. anc.*) poête latin, contemporain d'Ovide, auteur d'un poême connu des ſavans, & pluſieurs fois imprimé, ſur la maniere de chaſſer avec les chiens.

S'GRAVESANDE, (Guillaume-Jacques de) (*Hiſt. Litt. Litt. mod.*)

Le profond s'Graveſande & le ſubtil Mairan.

Nous ſuivons l'uſage des dictionaires ordinaires, qui raportent ce nom à la lettre G. & non à la lettre S; comme ſi cette s'qu'on met en petit caractere, étoit en quelque ſorte, étrangere au nom. *s'Graveſande* fut un des plus illuſtres diſciples de Newton. On a de lui *Phyſices elementa Mathematica, experimentis confirmata, ſive Introductio ad Philoſophiam Newtonianam. Philoſophiæ Newtonianæ Inſtitutiones.* On a de plus, *un Eſſai ſur la Perſpective*, avec un traité ſur l'uſage de la *Chambre obſcure* pour le deſſein. *Matheſeos univerſalis Elementa. Introductio ad Philoſophiam, Metaphyſicam et Logicam continens. s'Graveſande* étoit profeſſeur de Philoſophie à Leyde. Ses ouvrages étendirent à tout l'univers, ſes utiles leçons. Né à Bois-le-Duc en 1688. Il mourut en 1742, d'un excès de travail, maladie mortele pour les gens de lettres & les ſavans. Pluſieurs de ſes ouvrages ſont traduits en François.

GRAVINA, (Jean-Vincent) (*Hiſt. Lit. mod.*) créateur & Legiſlateur de la ſociété des Arcades de Rome. Ses loix furent promulguées le premier juin 1716. Le pape Innocent XII. lui donna une chaire de droit. Ses ouvrages ſont: *Originum juris libri tres. De Romano Imperio liber ſingularis. Della Ragione Poetica*, ouvrage traduit en françois, ſous ce titre: *Raiſon ou idée de la Poëſie. Inſtitutiones Canonicæ.* Un diſcours ſur les fâbles ancienes, un ſur la tragédie. Pluſieurs tragédies. M. Serrey, prêtre hyéronymite, a donné la vie de *Gravina*, ſous ce titre: *De vita et ſcriptis Vincentii Gravinæ Commentarius. Gravina*, né en 1664, dans la Calabre ultérieure, eſt mort en 1718.

(Sergius & non pas Serrey eſt l'auteur de la vie de Gravina. Mais il vaut mieux lire celle qui a été écrite par M. Fabroni, *Vitæ Italor. Doctrina Excell. Vol. X. p.* 5. (Π)

Un autre *Gravina* (Pierre), ainſi nommé, parce qu'il étoit de Gravina, ville du royaume de Naples, a eu de la réputation comme poëte: mort en 1528.

GRAY, (Jeanne) (*Hiſt. d'Anglet.*) L'hiſtoire de l'infortunée *Jeanne Gray* tient à l'ordre légitime de la ſucceſſion en Angleterre, après la mort de Henri VIII & d'Édouard VI, ſon fils.

Après Édouard, venoit Marie, puis Éliſabeth, l'une & l'autre déclarées, par acte du parlement, inhabiles à ſuccéder.

La poſtérité de Henri VIII ainſi épuiſée, il falloit remonter à celle de Henri VII.

D'abord venoit Marie Stuart, petite-fille de Marguerite, ſœur aînée de Henri VIII; puis, *Jeanne Gray*, petite-fille de Marie, ſœur cadete, & de Charles Brandon. C'étoit dans cet ordre que Henri VIII avoit appelé toute ſa famille par ſon teſtament.

Il appeloit d'abord Marie ſa fille, puis Éliſabeth, diſpoſition contraire aux actes qu'il avoit lui-même fait faire par le parlement; mais le parlement avoit donné à Henri VIII un pouvoir illimité de diſpoſer à ſon gré, de la ſucceſſion.

Henri n'appeloit point Marie Stuart à ſon rang, parce qu'il avoit réglé qu'elle épouſeroit Édouard VI ſon fils. Il eſt vrai que dans le cas où ce mariage ne ſe ſeroit pas fait, & dans le cas où, en le ſuppoſant fait, il n'en ſeroit point né ou reſté d'enfans, Marie Stuart n'étoit point appelée après Éliſabeth, ſans doute, parce que Henri la jugeoit écartée par ſa qualité d'étrangere.

Marie d'Angleterre étoit en pleine diſgrace ſous le regne d'Édouard VI, ſon frere, par ſon atachement à la religion catholique & par ſon refus conſtant de reconoître la ſuprématie d'Édouard; Dudley, duc de Northumberland, qui gouvernoit ſous Édouard VI, fondoit ſur cette diſgrace de grands projets & de grandes eſpérances. Il avoit marié ſon quatrieme fils, le lord Guilford Dudley avec *Jeanne Gray*. Il vouloit faire exclure de nouveau la princeſſe Marie; & dans cette idée, les Dudley avoient grand ſoin d'entretenir la colere & la haine d'Édouard VI contr'elle.

Le duc de Northumberland avoit auſſi formé le projet de marier Éliſabeth en pays étranger, pour qu'elle fût écartée du trône par la même raiſon que Marie Stuart.

Si le mariage d'Éliſabeth hors de l'Angleterre ne pouvoit avoir lieu, en fondant l'excluſion de Marie ſur les actes du parlement qui l'avoient prononcé, la même raiſon en excluoit auſſi Éliſabeth.

Marie Stuart étoit écartée par ſa qualité d'étrangere, & le trône reſtoit à *Jeanne Gray*.

Cette jeune princeſſe étoit aimable; Édouard avoit pour elle la plus tendre amitié: entraîné par ce ſentiment, par ſon averſion pour Marie & par les inſinuations de Northumberland, il conſentit à tranſporter la courone à *Jeanne Gray*; mais le parlement ne lui avoit pas donné, comme à Henri VIII, le pouvoir de régler ou d'intervertir l'ordre ſucceſſif; *Jeanne Gray* fut pourtant proclamée à Londres, après la mort d'Édouard. Quand ſon beau-pere & ſon

son mari lui annoncerent qu'il falloit qu'elle fût reine, l'infortunée versa un torrent de larmes; elle sentit que le trône n'étoit pour elle qu'un degré vers l'échafaud, & qu'elle alloit mourir victime de l'ambition d'autrui: en effet, Marie régna; elle fit trancher la tête au duc de Northumberland, & ne pardona pas à *Jeanne Gray*, qu'on avoit rendue coupable mal-gre elle. Il est vrai qu'une conspiration nouvele, dans laquelle trempa le pere de *Jeanne Gray*, & dont l'objet étoit de déposer Marie, & de couroner *Jeanne*, peut excuser cette sévérité, d'autant plus que cette conspiration, mieux concertée que la premiere, & plus constament suivie, causa plus d'embaras, coûta plus de sang, & mit la reine en danger; mais *Jeanne Gray* en étoit encore moins coupable que de la premiere, puisqu'elle étoit alors en prison.

Lorsque le doyen de St. Paul vint lui annoncer de se préparer à la mort, ainsi que son mari, elle parut recevoir cette nouvele, non seulement sans peine, mais avec la satisfaction d'un voyageur arivé au terme de sa course. Elle marcha au supplice en saluant les spectateurs d'un air affable & tranquille; & tenant le doyen de St. Paul par la main, elle le remercia de l'humanité qu'il lui avoit témoignée; le lieutenant de la Tour lui ayant montré le désir de conserver quelque chose d'elle, elle lui donna des tabletes, où elle avoit écrit des sentences greques & latines, relatives à son malheur & à son innocence. Elle parla au peuple; elle dit que cette innocence n'étoit pas une excuse suffisante dans des événemens qui, comme ceux dont il s'agissoit, intéressoient l'ordre public; que l'intérêt de la nation demandoit sa mort, & qu'elle l'acceptoit sans regret: ensuite ayant les ieux bandés & la tête posée sur le billot, elle crut s'apercevoir que l'exécuteur balançoit, elle prit elle-même la peine de l'encourager. Le peuple fondoit en larmes, & tous les cœurs s'éloignerent de Marie. La mort de *Jeanne Gray* est de 1554.

Jeanne Gray avoit deux sœurs: 1°. Catherine Gray, qu'Élisabeth, qui remplit le trône après Marie, se contenta d'abord de condamner au célibat, mais qu'elle fit enfermer dans la suite, pour avoir contracté un mariage secret avec le comte d'Herford, & en avoir eu des enfans; Catherine Gray mourut dans sa prison, en 1562.

2°. Marie Gray, de qui l'histoire ne dit rien, si non qu'elle étoit bossue, & qu'elle épousa Martin Kéjes.

GREATERICK *ou* GREATERACK, (Valentin) (*Hist. d'Anglet.*) irlandois, imposteur célebre, du genre des *Abaris* & des *Jacques Aymar* (Voyez ces articles). Celui-ci guérissoit toutes les maladies, par le seul atouchement; il séduisit presque toute l'Angleterre du temps du Roi Charles II. Il y fit schisme du moins. Saint Évremont a consacré cet événement par la piece intitulée; *le Prophête Irlandois*; & des Maizeaux, dans sa vie de St. Évremont a détaillé le fait. Ses grands succès étoient en 1664 & 1665.

GREAVES, GRAVIUS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant anglois, dont nous avons une *Description des Pyramides d'Égypte*, traduite en françois par Thevenot; un *Traité de la maniere de faire éclorre les poulets dans les fours, selon la méthode des Égyptiens. Elementa linguæ Persica*, & divers ouvrages savans sur l'Astronomie & la Chronologie des Arabes & des Persans. Mort. en 1652, à 50 ans.

GREBAN, (Arnoul & Simon) (*Hist. litt. mod.*) poëtes françois du quinzieme siecle, ont composé, vers l'an 1450, *les Mysteres des Actes des Apôtres à personages*. Ils étoient de Compiegne.

GRECOURT, Jean-Baptiste-Joseph Villart de) (*Hist. litt. mod.*) chanoine de l'église de St. Martin de Tours, auteur du *Philotanus*, si connu, de divers contes & de poésies légeres qu'on ne lit plus guere. Né l'an 1683. Mort en 1743.

GRÉGOIRE, (*Hist. ecclés.*) Il y a eu quinze papes du nom de *Gregoire*; les plus célebre sont *St. Grégoire*, dit le grand, le premier des quinze, qui siégea depuis l'an 590 jusqu'en l'an 604. Ce fut lui qui, par ses missionaires, convertit à la foi les anglo-saxons. Nous avons de lui des lettres intéressantes pour l'histoire du temps.

2°. Grégoire vii (Hildebrand) (Il naquit à Siene en Étrurie vers le commencement du onzieme siecle, fut élevé à Rome, embrassa l'état monastique, sous la regle de St. Benoît dans le monastere de Clugni, où ses rares qualités le firent bientôt élire prieur. Ensuite ayant été mommé abbé de St. Paul hors des murs de Rome, le Pontife Léon IX l'éleva à la dignité de Cardinal, ce qui le mit à portée de deployer ses grands talens dans plusieurs légations & commissions importantes, dont il fut successivement chargé par les P. P. Victor II, Étiene IX, Nicolas II, & Alexandre II. Ce fut sous le Pontificat de Victor II qu'il fut envoyé en France légat à latere, & qu'il présida au Concile de Tours en présence duquel le trop fameux Berenger abjura formélement son hérésie. Après la mort d'Alexandre II il fut élu Pape d'une voix unanime. Son Pontificat fut fort agité, il fut même obligé d'abandoner Rome & de se retirer au mont Cassin, ensuite à Salerne où il mourut le 25 mai 1085. Son rare mérite a beaucoup contribué aux libéralités de la comtesse Mathilde. Il fut mis au nombre des Saints par le Pape Anastase IV.)

Ce même *Grégoire XIII*, (Buoncompagno) élu le 13 mai 1572, mort le 10 avril 1585, est l'auteur de la *Reforme du Calendrier*, qui depuis

cette époque (1582) s'appele *le Calendrier Grégorien*. Le peuple romain lui fit élever une statue de marbre.

Parmi les autres persones illustres du nom de *Grégoire*, nous distinguerons :

1.° Le deux *Grégoire* de Nazianze, pere & fils, lumieres & ornemens de l'église greque au quatrieme siecle, sur-tout le fils, qui est au rang des peres grecs les plus éloquens. Le pere étoit évêque de Nazianze, & mourut centenaire, vers l'an 374. Le fils fut son coadjuteur à Nazianze. Dans la suite il fut évêque ou patriarche de Costantinople ; il se démit de cet évêché pour vivre dans la retraite & dans l'étude ; il mourut le 9 mai 389. Saint Cézaire étoit son frere, sainte Gorgonne sa sœur, saint Basile son ami.

2.° Saint *Grégoire* de Nisse, autre pere de l'église, du même siecle, & qu'on nommoit même, à cause de son grand âge, *le Pere des Peres*. Il étoit évêque de Nysse en Cappadoce, vers l'an 330, & mourut en 396. Il étoit frere de saint Basile, de saint Pierre, évêque de Sébaste en Arménie, & de sainte Marine, vierge & abbesse. Il combatit les Ariens.

3.° Saint *Grégoire* de Tours, nommé plus communément *Gregoire* de Tours, pere de notre histoire; né en Auvergne le 30 novembre 544, mort à Tours le 17 novembre 595. La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'en a donnée dom Thierry Ruinart, bénedictin de la congrégation de saint Maur, en 1699.

Son histoire finit vers l'an 591. La rivalité de Frédégonde & de Brunehaut, & l'activité impétueuse de ces deux femmes divisoient toute la France en deux partis ; elles ne laissoient à persone la liberté de rester neutre. La Touraine avoit été du partage de Sigebert ; ce prince & Brunehaut sa femme, avoient contribué à mettre *Grégoire* sur le siége de Tours ; il leur étoit ataché par la reconoissance ; il étoit visiblement dans les intérêts de Brunehaut ; il paroît même avoir été consulté pour le mariage de cette reine avec le jeune Mérouée, son neveu, fils de Chilpéric ; vrai-semblablement il n'approuva pas le projet de ce mariage ; mais dans la persécution que Prétextat soufrit pour cette afaire, *Grégoire* fut le seul évêque qui osa prendre sa défense : il donna des éloges au jeune Mérouée, qu'il trouva caché dans St. Martin de Tours, & fuyant la colere de son pere ; ce qui, dans les circonstances, annonçoit de la part de *Grégoire*, une indulgence marquée pour ce mariage, qui avoit attiré sur Mérouée la colere de Chilpéric. Il fut persécuté lui-même par Chilpéric & par Frédégonde ; il fut obligé de se justifier dans l'assemblée de Braine sur quelques discours injurieux à Frédégonde qu'on l'accusoit d'avoir tenus, il se justifia en disant qu'il ne les avoit pas tenus, mais qu'il avoit entendu les tenir ; enfin, son histoire prouve assez qu'il étoit ennemi personel de Chilpéric & de Frédégonde, & il ne tint peut-être pas la balance assez droite entr'eux & Brunehaut, dont il ne dissimule pourtant pas les torts, mais qui n'avoit pas encore commis tous ses crimes dans le temps où *Grégoire* de Tours écrivoit.

GRENADE, (Louis de) (*Hist. litt. mod.*) dominicain espagnol, écrivain ascétique, très-connu, auteur de *la Guide des Pécheurs*, du *Mémorial de la Vie Chrétiene*, d'un *Cathéchisme*, d'un *Traité de l'Oraison*, &c. Né en 1504, mort en 1588.

GRENAN, (Bénigne) (*Hist. litt. Mod.*) professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, poëte latin. Son ode à louange du vin de Bourgogne, à laquelle M. Coffin répondit par une fort belle ode à la louange du vin de Champagne, est connue & estimée. En général, Horace a été le modele des deux poëtes pour les tours & quelquefois pour les expressions. M. *Grenan* est mort à Paris en 1723.

GRESHAM, (Thomas) (*Hist. d'Anglet.*) citoyen bienfaisant & magnifique, fit bâtir, à ses dépens, la bourse de Londres en 1565. Brûlée aut bout d'un siecle elle a été rebâtie aux depens du public. *Gresham* fonda aussi un collége, qui porte son nom, & cinq hôpitaux.

GRESSET, (Jean-Baptiste-Louis) *Hist. litt. mod.*) *Voyez* sur ce qui le concerne, les articles CHAPELAIN & DANCHET. Il étoit né en 1709, à Amiens ; il aima toujours sa patrie, sentiment naturel à l'homme de bien. Il la regrete dans une ode, à laquelle il manque du mouvement & de la poésie, mais où quiconque s'est vu séparé pour long-temps d'une patrie qu'il aimoit, reconoîtra les vrais sentimens dans la douce mélancholie du poëte :

L'amour de ma chere patrie
Rapele mon âme atendrie
Sur des bords plus beaux à mes ieux.
Loin du sejour que je regrete,
J'ai déja vu quatre printemps,
Une inquiétude secrete
En a marqué tous les instans....
Souvent la fortune, un caprice,
Ou l'amour de la nouveauté
Entraîne au loin notre avarice
Ou notre curiosité ;
Mais sous quelque beau ciel qu'on erre,
Il est toujours une autre terre
D'où le ciel nous paroît plus beau.
S'il succombe au dernier someil.
Sans revoir la douce contrée
Où brilla son premier soleil,
Là, son dernier soupir s'adresse;
Là, son expirante tendresse,
Veut que ses os soient ramenés....
Heureux qui des mers Atlantiques
Au toit paternel revenu,
Consacre à ses dieux domestiques

Un repos enfin obtenu!
Plus heureux le mortel ſenſible
Qui reſte citoyen paiſible,
Où la nature l'a placé. . . .
Il ne faudroit qu'un an d'abſence
Pour leur apprendre la puiſſance
Que la patrie a ſur les cœurs....
Bords de la Somme, aimables plaines,
Dont m'éloigne un deſtin jaloux:
Que ne puis-je briſer les chaînes
Qui me retienent loin de vous! &c.

On ſent régner dans toute cette ode, quoique foible, le même eſprit qui a fait dire à Virgile:

Et dulces moriens reminiſcitur Argos.

M. *Greſſet*, après avoir connu, goûté, peint dans ſes écrits, ce que Paris a de ſéduiſant & de brillant, a eu la ſageſſe de mettre à ces agrémens leur valeur véritable, & le bonheur de retourner dans ſa patrie, & d'y reſter, jouiſſant parmi ſes concitoyens, des douceurs de la conſidération perſonele, après avoir joui de tout l'éclat de ſa réputation. Il ne revenoit plus à Paris que quand il y étoit appelé par quelques afaires ou par quelques devoirs; tout lui devint étranger dans cette capitale, & ſur-tout le jargon du jour, qu'il avoit ſi bien peint dans le *Méchant*; il voulut le peindre encore, mais il ne le connoiſſoit plus, qu'aſſez peut-être pour le mépriſer juſtement, & non pas aſſez pour le peindre.

Un autre ſentiment vrai qui ſe montre partout dans les ouvrages de M. *Greſſet* c'eſt l'amour de la campagne, & la préférence toujours donnée à la retraite ſur le tumulte & l'éclat de Paris; non ſeulement il aime la campagne, mais il la fait aimer. *Voyez* dans LA CHARTREUSE, le parallele de Paris & de la campagne.

Dans ces ſolitudes riantes,
Quand me verrai-je de retour! &c.

Dans l'épître au P. Bougeant, la tirade:

Sortez du ſein des violetes, &c.

Et la tirade:

Feuillage antique & vénérable, &c.

Et dans l'*épître á ma Sœur*, la tirade:

Tout nous rapele aux champs; le printemps va renaître, &c.

Voyez l'ode à Virgile, intitulée: *Euterpe* ou *la Poéſie champêtre*; & l'ydille intitulée: *le Siecle paſtoral*.

Greſſet étoit le poëte le plus original de ce ſiecle; c'eſt le ſeul peut-être qui ne ſoit abſolument d'aucune école, & qui n'en ait pas imité, en tout ou en partie, ou la maniere générale ou au moins quelques détails. Voilà pour les petits poëmes & les pieces fugitives. *Greſſet* n'a fait qu'une comédie, & il eſt au rang des premiers auteurs comiques. Nous diſons qu'il n'a fait qu'une comédie; car ne regardons pas comme une comédie, le drame éloquent, touchant & moral de Sidney, contre le ſuicide, où il n'y a de comique que le rôle de Dumont, qui même eſt médiocrement comique, mais où les perſonages intéreſſans ne le ſont pas médiocrement. *Greſſet* n'a fait auſſi qu'une tragédie, & nous oſons dire qu'elle ne nous paroît pas être à ſa véritable place dans l'eſtime publique; c'eſt la tragédie d'Édouard III; elle n'eſt pas fort connue, & elle mérite fort de l'être. Nous ne la donnons cependant pas pour une excellente tragédie: l'intérêt n'y eſt pas au degré qu'on pouroit déſirer; la piece a quelque froideur; la marche quelque lenteur; on pouroit faire contre le plan plus d'une objection fondée; mais, pour ne parler que des auteurs morts actuélement, cette piece eſt, après les excellentes pieces de Racine, la tragédie la mieux écrite qui exiſte: elle eſt remplie de beautés & des plus grandes beautés dans tous les genres. Eugénie a la tendreſſe & la délicateſſe des Monimes & des Bérénices; elle joint une douce teinte de mélancholie angloiſe, à la tendreſſe profonde de ces héroïnes de Racine.

Un caractere irréprochable ennobliſſoit les rares talens de M. *Greſſet*. Quand il fut reçu à l'Académie Françoiſe, en 1748, il loua M. Danchet ſon prédéceſſeur, de n'avoir jamais ſouillé ſa plume par la ſatyre, & de n'avoir eu jamais à rougir d'aucun de ſes écrits; tout le monde lui fit à lui-même l'application de cet éloge. M. *Greſſet* s'etoit fait jéſuite à ſeize ans. Il ſortit de cet ordre à vingt-ſix ans (en 1735) parce que, d'après le charmant poëme de *Ververt*, les jéſuites l'avoient trouvé *au collége un bel eſprit mondain*, & l'avoient en conſéquence exilé à la Fleche, & parce que lui-même il ſentit qu'un tel talent n'étoit pas fait pour reſter enfermé dans le cloître; ſes adieux aux Jéſuites ſont d'un diſciple reconoiſſant, qui les aime, les reſpecte, les regrete & les venge de la calomnie:

Oui, j'ai vu des mortels, j'en dois ici l'aveu,
Trop combatus, connus trop peu;
J'ai vu des eſprits vrais, des cœurs incorruptibles,
Voués à leur patrie, à leurs rois, à leur Dieu,
A' leurs propres maux inſenſibles,
Prodigues de leurs jours, tendres, parfaits amis,
Et ſouvent bienfaicteurs paiſibles
De leurs plus fougueux ennemis.

Si ce portrait eſt flaté, on ne peut du moins l'attribuer à aucun motif d'intérêt:

Qu'il m'eſt doux de pouvoir leur rendre un témoignage,
Dont l'intérêt, la crainte & l'eſpoir ſont exclus!

M. *Greſſet* fut cenſuré à la cour, pour avoir dit dans l'éloge de M. de Surian, évêque de

Vence, en recevant à l'Académie Françoise M. d'Alembert, son successeur, les paroles suivantes:

„ M. l'évêque de Vence ne sortit jamais de „ son diocèse, que quand il fut appelé par son „ devoir, à l'assemblée du Clergé. Bien différent „ de ces pontifes agréables & profanes, crayo- „ nés autrefois par Despréaux, & qui regar- „ dant leur devoir comme un ennui, l'oisiveté „ comme un droit, leur résidence naturele com- „ me un exil, venoient promener leur inutilité „ parmi les écueils, le luxe & la molesse de „ la capitale, ou venoient ramper à la cour, „ & y traîner de l'ambition sans talens, de „ l'intrigue sans afaires, & de l'importance „ sans crédit „.

C'étoit *aux prélats de cour prêcher la résidence*; & cela parut une hardiesse en 1754.

On a lieu de croire que M. *Gresset* a supprimé un noveau chant du *Ververt*, connu sous le nom de *l'Ouvroir*, & dans lequel il peignoit les occupations des religieuses. Plusieurs persones en ont entendu la lecture, & en ont retenu quelques vers.

M. *Gresset* nommé en 1750, président perpétuel de l'académie d'Amiens, à l'établissement de laquelle il avoit beaucoup contribué, fit, à l'installation de cette compagnie, un discours, où il réclamoit la liberté nécessaire aux gens de lettres, & qu'il termina par une abdication solemnele de cette distinction de *président perpétuel*. Cette action rapele le mot de M. de Fontenelle à M. le Régent, qui vouloit lui acorder une semblable distinction: *Monseigneur, ne me privez pas du plaisir de vivre avec mes égaux*.

M. *Gresset* épousa en 1751, Mlle. Galand, fille d'un maire d'Amiens, de la famille de M. Galand, traducteur des *Mille & une Nuits*. Le roi donna en 1775, de lettres de noblesse à M. *Gresset*, & quelque temps après, le nomma en survivance, historiographe de l'ordre de St. Lazare. M. *Gresset* mourut à Amiens le 16 Juin 1777.

GRETSER, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) jésuite allemand, dont les œuvres ou polémiques contre les hérétiques, ou apologétiques pour les jésuites, ou simplement d'érudition, ont été recueillies en 17 vol. *in-folio*. Mort à Ingolstadt en 1625.

GREVIL, (Foulques) (*Hist. litt. mod.*) anglois, auteur d'une histoire du regne de Jacques I.er, & de deux tragédies estimées, *Alaham* & *Mustapha*. Né en 1554, assassiné en 1628, par un domestique, qui se tua lui-même sur le champ.

GREVIN, (Jacques) *Hist. Litt. mod.*) poëte françois & latin, qu'il faut plutôt mettre au rang des enfans célebres qu'au rang des poëtes. Robert Étienne a imprimé, sous le titre de *Théâtre de Jacques Grevin*, une tragédie, deux comédies & une pastorale, que *Grevin* avoit composées dans un âge fort tendre, mais on ne les lit poiut. Né à Clermont en Beauvoisis en 1538, mort à Turin en 1570.

GRIFFET, (Henri) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, a donné une bonne édition de l'histoire de France du P. Daniel, avec des dissertations savantes; l'histoire du regne de Louis XIII qui la termine, est du P. *Griffet*; une bonne édition aussi des Mémoires du P. d'Avrigny pour l'Histoire profane; un *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire*; des ouvrages de piété; des poésies latines. C'étoit par la prédication qu'il s'étoit d'abord fait connoître. Né à Moulins en Bourbonois en 1698, mort en 1775, à Bruxelles, où il s'étoit retiré après l'abolition des jésuites en France.

GRIGNAN, (Françoise-Marguerite de Sevigné, comtesse de) (*Hist. mod.*) Qui ne connoît madame de *Grignan* & Pauline sa fille, depuis marquise de Simiane, par les lettres de Madame Sevigné? Madame de *Grignan* mourut en 1705. Pauline, en 1737.

(GRIMALDI (François) (*Hist. litt. mod.*) jésuite de Boulogne mort en cette ville en 1663. Physicien très-savant, & qui, de concert avec le P. Riccioli, confirma par de nouveles expériences l'opinion de Galilée sur la chute des corps. C'est à lui qu'on doit la découverte de la diffraction de la lumiere, qu'il expliqua dans son livre *de lumine, coloribus, & iride* imprimé après sa mort en 1665. Ce fut lui aussi, qui donna leurs noms aux taches de la Lune. (V. *Fantuzzi Scrittori Bolognesi*.) (LE CHEV. TIRABOSCHI.) (II).

GRIMANI, (Antoine & Dominique) (*Hist. de Venise*). La piété filiale du cardinal Dominique *Grimani* mérite d'être citée pour modele. Antoine son pere, général des troupes de Venise, ayant été batu par les Turcs, tomba dans la disgrace de la République, qui le mit en prison, & lui fit son procès. Le cardinal demanda d'être mis en prison à sa place; & n'ayant pu l'obtenir, il courut du moins le soulager & le servir. Antoine *Grimani* fut bani; son fils le reçut à Rome, & lui procura toute sorte de consolations. Il eut lui-même celle de le voir rentrer en grâce avec la République, qui le nomma doge à quatre-vingt-dix ans, comme pour réparer sa trop grande sévérité envers lui. Il jouit encore pendant vingt mois de cette dignité. Le pere & le fils moururent dans la même année (1523), le cardinal ayant déja soixante-trois ans.

GRIMAREST, (Léonor le Gallois, sieur de) (*Hist. litt. mod.*) auteur d'une *Histoire de Charles XII*, fort ignorée; d'une *Vie de Moliere*, plus connue; d'*éclaircissemens sur la langue Françoise*. Il étoit, dit-on, d'une vanité insupportable. Quand il vantoit un livre, il ajou-

toit : *Ce n'est pourtant pas Grimarest qui l'a fait*. Il disoit qu'*il avoit donné de l'esprit à tout le nord*, parce qu'il étoit maître de langues, & que les Suédois, les Danois, les Allemands s'adressoient à lui pour apprendre à écrire des lettres en françois. Mort en 1720.

GRIMOALD, (*Hist. de Fr.*) fils indigne de Pepin de Landen, ou le vieux, homme verteux. Il fut comme lui, maire d'Austrasie, il eut quelque temps un concurrent redoutable & plus agréable que lui aux grands, dans la persone d'Othon, seigneur austrasien; il le fit assassiner.

Sigebert, roi d'Austrasie, laissa un fils presque au berceau, nommé Dagobert II. Il en donna la tutelle à son maire *Grimoald*; celui-ci voulut mettre la royauté dans sa maison; il n'osa pas prendre pour lui la courone d'Austrasie, mais il crut pouvoir la mettre sur la tête de Childebert son fils, en publiant qu'il avoit été adopté par Sigebert. Comment concevoir cependant que Sigebert, au préjudice de son fils, eût appelé au trône, un étranger à la race de Clovis? L'invrai-semblance de cette chimérique adoption n'arrêta point *Grimoald*; & quand il crut avoir tout préparé, il fit tondre Dagobert II par Didon évêque de Poitiers, & le fit transporter en Irlande, où cet enfant fut long-temps oublié. En même temps, il répandit le bruit que Dagobert II étoit mort, & il fit proclamer son propre fils Childebert, comme ayant été adopté par Sigebert. Quelques auteurs prétendent même que *Grimoald*, pour assurer l'exécution de son projet, avoit empoisoné Sigebert, & sa conduite ne démentit point ce soupçon.

Quoi qu'il en soit, *Grimoald* ne recueillit point le fruit de son crime: les Austrasiens soulevés, le firent prisonier avec son fils, & les envoyerent l'un & l'autre à Clovis, roi de Neustrie, frere de Sigebert: depuis ce temps (653), ils ne reparurent plus.

Un autre *Grimoald* étoit fils de Pepin de Héristal & de Plectrude; il fut assassiné dans une église en 714, par un homme nommé Rangaire, sans qu'on ait jamais su à quelle occasion.

Il y a aussi un *Grimoald*, roi des Lombards, usurpateur célebre, qui a exercé, quoique sans succès, le génie de Corneille dans *Pertharite*; & ce *Grimoald*, mort en 671, fit alliance peu de temps auparavant, avec ce même Dagobert II, que *Grimoald*, fils de Pepin le vieux, avoit fait transporter en Irlande, & revint dans la suite en France, où il régna sur une partie de l'Austrasie.

GRIS, (Jacques le) (*Hist. de Fr.*) L'histoire trop certaine du fameux duel de *le Gris* & de Carrouge en 1386, offre dans ses circonstances des difficultés que quelques auteurs paroissent avoir voulu éluder, & que la plupart semblent n'avoir pas aperçues. La femme de Carrouge accuse *le Gris* de lui avoir fait violence; Carrouge & *le Gris* combatent; *le Gris* succombe, il est pendu. Un mal-faicteur arrêté quelque temps après pour d'autres crimes, avoue celui-là. On ne peut cependant presque pas douter de la bonne foi de la femme: 1.° il regne dans son accusation & dans toutes les circonstances dont elle l'acompagne, un ton de naïveté persuasif. 2.° L'accusatrice s'exposoit au plus grand péril; elle devoit être brûlée, si Carrouge succomboit. 3.° La ferveur même de ses prieres pendant le combat, semble annoncer une âme innocente. Une calomniatrice auroit-elle osé demander à Dieu que sa calomnie triomphât? 4.° Son désespoir, lorsqu'elle reconoît qu'elle s'est trompée, le courage avec lequel elle se dévoue à une pénitence rigoureuse, & se renferme pour le reste de ses jours dans une cellule murée; tout semble déposer en faveur de sa sincérité.

Mais d'un autre côté comment pouvoit-elle avoir été sincere? Il paroît que le faux *le Gris* avoit été long-temps avec elle avant de demander à être conduit au donjon, où il avoit exercé sa violence; il avoit ensuite fait des déclarations & des instances, il avoit prié, il avoit menacé, il avoit épuisé tous les moyens de séduction avant de recourir à la force: y avoit-il donc entre le vrai & le faux *le Gris*, une ressemblance assez parfaite & assez universele, pour que la dame de Carrouge pût les confondre, mal-gré tant d'occasions de les distinguer? Et si cette ressemblance existoit, les historiens n'en auroient-ils pas fait mention?

M. Duclos, dans un mémoire sur les épreuves ou jugemens de Dieu, inséré dans le recueil de l'académie des inscriptions & belles-lettres, semble lever ces difficultés d'un seul mot; il dit que la dame de Carrouge fut violée par un homme masqué; mais peut-être prend-il sur lui de le dire, & d'ailleurs ce n'est que changer de difficultés; car il paroît impossible de concilier ce fait avec certaines circonstances de cette aventure: par exemple, avec le bon acueil que la dame de Carrouge fait d'abord à cet homme, avec la complaisance qu'elle a de le conduire seule au donjon, avec l'accusation même qu'elle intente contre *le Gris* nommément & sans jamais montrer le moindre doute sur la persone, accusation qu'elle renouvele & qu'elle soutient au moment du combat, à la vue du péril, & lorsque son mari, tandis qu'il en est temps encore, lui offre une occasion de se rétracter, ou du moins de modifier son accusation. Quoi! la dame de Carrouge n'a pas vu le coupable au visage, & elle assure que c'est *le Gris*; & sur cette assurance, elle expose son mari à être pendu, elle s'expose elle-même à être brûlée! Telles sont les difficultés que présente cette aventure;

on ne peut pas peut-être les résoudre, mais il ne faut pas les dissimuler.

GRIVE, (Jean de la) (*Hist. Litt. mod.*) l'abbé de *la Grive*, géographe de la ville de Paris, mort en 1757. On a de lui un *Plan de Paris*; les *Environs de Paris*; le *Plan de Versailles*; les *Jardins de Marly*; le *Terrier du Domaine du Roi aux environs de Paris*; un *Manuel de Trigonométrie sphérique*.

GROVONIUS, (Jean-Frédéric & Jacques) (*Hist. litt. mod.*) pere & fils, ont donné de savantes éditions de plusieurs auteurs latins, & le fils, de quelques auteurs grecs. Le fils est le plus célebre, sur-tout par son *Thesaurus antiquitatum Græcarum*. Il avoit toute la rudesse d'un savant. On lui appliquoit ce passage de Séneque, pour exprimer son incompatibilité, & le caprice de la plupart de ses jugemens : *hic sibi indulget, ex libidine judicat, & audire non vult & eripi judicium suum, etiamsi pravum est, non finit*. Le pere mourut en 1672, le fils en 1716. Tous deux étoient professeurs de belles-lettres à Leyde.

GRÔS TOURNOIS, (*Hist. des mon.*) ancienne monoie de France en argent, qui fut d'abord faite à bordure de fleurs-de-lis.

Les *grôs tournois* succéderent aux sous d'argent; ils sont quelquefois nommés *grôs deniers d'argent*, *grôs deniers blancs*, & même *sous d'argent*; il n'est rien de si célebre que cette monoie depuis Saint Louis jusqu'à Philippe-de-Valois, dans les titres & dans les auteurs anciens, où tantôt elle est appelée *argenteus Turonensis*, tantôt *denarius grossus*, & souvent *grossus Turonensis*. Le nom de *grôs* fut donné à cette espece, parce qu'elle étoit alors la plus grôsse monoie d'argent qu'il y eût en France, & on l'appela *tournois*, parce qu'elle étoit fabriquée à Tours, comme le marque la légende de *Turonus civis* pour *Turonus civitas*.

Quoique Philippe d'Alsace, comte de Flandres, qui succéda à son pere en 1185, eût fait fabriquer avant Saint Louis des *grôs* d'argent avec la bordure de fleurs-de-lis, Saint Louis passe pour l'auteur des *grôs tournois* de France avec pareille bordure; c'est pourquoi dans toutes les ordonances de Philippe le Bel & de ses successeurs, où il est parlé de *grôs tournois*, on commence toujours par ceux de Saint Louis: cette monoie de son temps étoit à onze deniers douze grains de loi, & pesoit un *grôs* sept grains $\frac{5}{5}\frac{6}{8}$: il y en avoit par conséquent cinquante-huit dans un marc. Chaque *grôs tournois* valoit douze deniers tournois; de sorte qu'en ce temps-là le *grôs tournois* étoit le sou tournois. Il ne faut pourtant pas confondre ces deux especes; la derniere a été invariable & vaut encore douze deniers, au lieu que le *grôs tournois* a souvent changé de prix.

Remarquez d'abord, si vous le jugez à propos, la différence de l'argent de nos jours à celui du temps de Saint Louis; alors le marc d'argent valoit 54 sous 7 deniers, il vaut aujourd'hui 52 livres, ainsi le *grôs tournois* de Saint Louis, qui valoit 12 deniers tournois, vaudroit environ 18 sous de notre monoie actuele.

Remarquez encore que les *grôs tournois*, qui du temps de Saint Louis étoient à 11 deniers 12 grains de loi, ne diminuerent jamais de ce côté-là; qu'au contraire ils furent quelquefois d'argent fin, comme sous Philippe de Valois, & souvent sous ses successeurs, à 11 deniers, 15, 16, 17 grains: mais il n'en fut pas de même pour le poids & pour la valeur; car depuis 1343 sous Philippe de Valois, leur poids diminua toujours, & au contraire leur valeur augmenta; ce qui montre que depuis Saint Louis XI, la bonté de la monoie a toujours diminué, puisqu'un *grôs tournois* d'argent de même loi, qui pesoit sous Louis XI 3 deniers 7 grains, ne valoit sous Saint Louis que 12 deniers tournois; & que ce même *grôs* sous Louis XI ne pesant que 2 deniers 18 grains & demi, valoit 34 deniers.

En un mot, observez que le nom de *grôs* s'est appliqué à diverses autres monoies qu'il faut bien distinguer des *grôs tournois*: ainsi l'on nomma les testons *grossi capitones*; les *grôs* de Nesle ou négelleuses, étoient des pieces de six blancs. Les *grôs* de Lorraine étoient des carolus, *&c.* mais ce qu'on nomma *petits tournois d'argent* étoit une petite monoie qui valoit la moitié du *petit tournois*: on les appeloit autrement *mailles* ou *oboles d'argent*, & quelquefois *mailles* ou *oboles blanches*.

M. le Blanc, dans son *Traité des Monoies*, vous donnera les représentations des *grôs tournois* pendant tout le temps qu'ils ont eu cours. Au reste, cette monoie eut différens surnoms selon les différentes figures dont elle étoit marquée; on les appela *grôs à la bordure de lis*, *grôs à la fleur-de-lis*, *grôs royaux*, *grôs à l'O*, *grôs à la queue*, parce que la croix qui s'y voyoit avoit une espece de queue; *grôs à la courone*, parce qu'ils avoient une courone, *&c.*

GRÔS *ou* GROAT, (*Hist. Mon.*) en Angleterre signifie une monoie de compte valant quatre sous.

Les autres nations, savoir les Hollandois Polonois, Saxons, Bohémiens, François, *&c.* ont aussi leurs *grôs*. *Voyez* MONOIE, COIN, *&c.*

Du temps des Saxons, il n'y avoit point de plus forte monoie en Angleterre que le sou, ni même depuis la conquête qu'en firent les Normands jusqu'au regne d'Édouard III, qui en 1350 fit fabriquer des *grôs*, c'est-à-dire, de grôsses pieces, ayant cours pour quatre deniers piece: la monoie resta sur ce pied-là jusqu'a regne d'Henri VIII, qui en 1504 fit fabriquer les premiers schelings.

Grôs, est aussi une monoie étrangere qui répond au grôs d'Angleterre. En Hollande & en Flandre on compte par livres de *grôs*, valant six florins. *Voyez* Livres. *Chambers*.

GROTIUS, (Hugues) (*Hist. Litt. mod.*) Ce savant hollandois, fut envelopé dans la disgrace de Barneveldt son ami; celui-ci eut la tête tranchée, & par le même arrêt *Grotius* fut condamné à une prison perpétuele, & en conséquence enfermé dans le château de Louvestein, d'où il se sauva en 1621, par l'adresse de Marie Regesberg sa femme, qui, sous prétexte de lui envoyer des livres, lui fit parvenir un grand cofre, dans lequel on l'emporta hors de sa prison. Il vint en France, où il composa son fameux *Traité de la Guerre & de la Paix;* mais comme il ne flatoit pas le cardinal de Richelieu, il en fut négligé: il éprouva même des dégoûts qui l'obligerent de quitter la France; il y revint avec le caractere d'ambassadeur que lui donna le reine de Suede, Christine. C'est un problême parmi les savans, si *Grotius* est mort protestant ou Catholique. Le P. Petau, après la mort de *Grotius*, disoit la messe pour lui. Outre le traité *de Jure belli & pacis*, traduit par Barbeyrac, on a de *Grotius* un traité presque aussi connu, *de la vérité de la Religion Chrétiene*, traduit par M. l'abbé Goujet, & que Saint-Évremont appeloit le *Vade mecum* des chrétiens; des *Œuvres théologiques*; des *Poésies*; *de imperio summarum potestatum circa sacra*; *Annales & historia de rebus Belgicis, ab obitu regis Philippi, usque ad inducias anni* 1609; *de antiquitate reipublicæ Batavicæ; Historia Gothorum;* & une multitude d'autres ouvrages. *Grotius* mourut à Rostock en 1645. Le P. Oudin a écrit sa vie, mais elle est bien plus complete dans l'ouvrage de M. de Burigny.

GRUET, (Jacques) (*Hist. du Calvinisme*) genevois, eut la tête tranchée à Geneve en 1549, bien moins pour quelques traits d'impiété, qu'on prétendit après coup avoir trouvés dans ses papiers, que pour avoir osé démasquer aux ieux des Genevois, leur patriarche & leur prophete Calvin.

GRUTER, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant illustre, professeur d'histoire à Vittemberg, puis à Heidelberg, où il avoit la direction de cette magnifique bibliotheque, transportée à Rome quelque temps après. On a de lui une *Recueil d'Inscriptions;* les *Deliciæ Poetarum Gallorum*, *Italorum*, *Belgarum*, *Germanorum*, *Hungaricorum*, *Scotorum*, *Danorum*; *Historiæ Augustæ scriptores*; *Chronicon Chronicorum*, &c. *Gruter* fut marié quatre fois; c'est beaucoup pour un savant. Il étoit né à Anvers en 1560. Il mourut en 1627.

GRYNÉE, (Simon) (*Hist. litt. mod.*) ami de Luther & de Melanchton, a publié le premier l'Almageste de Ptolomée en grec. Né en Souabe en 1493, mort à Bâle en 1541.

GRYPHIUS, (André) (*Hist. litt. mod.*) né à Glogau en 1516, mort en 1664, passe pour le Corneille de l'Allemagne.

Chrétien, son fils, a donné des poésies allemandes; un *Traité sur l'origine & les progrès de la Langue Allemande*; une histoire des ordres de chevalerie, & d'autres ouvrages. Mort en 1616.

(*GUARIN* de Vérone (*Hist. Litt. mod.*) Grammairien très-célebre du XIV siecle né à Verone en 1370 & mort à Ferrare en 1460. Dans sa jeunesse il voyagea en Grece, & il en revint bien instruit dans la langue greque & avec beaucoup de livres qu'il y avoit ramassés. Il fut depuis professeur de grammaire & d'éloquence à Venise, à Padoue, à Vérone, à Trente, à Florence, & à Boulogne, & on peut dire, que presque tous les hommes savans de ce siecle sortirent de son école; & que c'est à lui principalement qu'on doit la renaissance des lettres greques en Italie. Il fut depuis appelé à Ferrare, & fut précepteur du marquis Leonel d'Est, qui lui témoigna toujours beaucoup de reconoissance. Après sa mort, on lui éleva un tombeau très-magnifique; mais il fut détruit par le tremblement de terre de 1571. Nous avons de lui plusieurs traductions du grec, qu'on n'estime pas beaucoup à présent, quelques traités sur la grammaire, quelques Poésies &c.

GUARINI (Baptiste) fils du précedent fut aussi professeur à Ferrare, & on a de lui plusieurs poésies latines, & quelques autres opuscules. Il fut bisaïeul du célebre Jean Baptiste.

Guarini (Jean-Baptiste) auteur du *Pastor Fido* qui naquit à Ferrare en 1537, & mourut à Venise en 1612. Il étoit homme de génie; mais capricieux & inconstant. Deux fois le duc Alphonse II l'éleva aux honeurs & aux emplois les plus considérables de sa cour; & deux fois le *Guarini* prit son congé; ce procédé irrita tellement le duc, qu'il empêcha, qu'il ne fût employé par les ducs de Savoye & de Mantoue, qui vouloient l'avoir à leur cour. Son *Pastor Fido* fut joué la premiere fois à Turin en 1585, mais il ne fut imprimé qu'en 1590. On le comble de louanges, mais on en fit aussi la critique, & c'est en effet une piece, où l'on trouve beaucoup à louer & beaucoup à critiquer. On a recueilli ses ouvrages à Verone en 4 volumes en-4.° Mais ce qui lui feroit peut-être plus d'honeur, ce seroit un recueil de ses Lettres, dont il y en a une quantité prodigieuse dans les Archives secretes de la Maison d'Est, & qui sont très-bien écrites. (*Le Chev. Tiraboschi*.) (Π).

GUAST, (du) *Voyez* Avalos & Pescaire, (*Hist. d'Esp.*) dom Alphonse d'Avalos, marquis du *Guast*, digne parent, disciple illustre du marquis de Pescaire, fut comme lui, un des plus

habiles généraux de Charles-Quint: ce fut le marquis du *Guast* qui, à la bataille de Pavie, força le Parc de Mirabel. Il fut l'héritier des biens comme des talens du marquis de Pescaire, mort en 1525. Il fut fait prisonier en 1528, dans un combat naval devant Naples par Philippin Doria, neveu du célebre André Doria. Du *Guast* fut aussi utile à son maître dans la prison, qu'à la tête des armées; ce fut lui qui négocia le plus fortement & le plus heureusement auprès d'André Doria, pour l'attirer au parti de l'Empereur. Il étoit au siége de Florence en 1530; mais quelque mésintelligence survenue entre lui & le prince d'Orange, l'obligea de quiter l'armée en 1535; il suivit l'Empereur à l'expédition de Tunis. Ce fut lui qui, en 1536, commanda les bandes espagnoles dans la fameuse expédition du même Charles-Quint, en Provence; il fit sur Arles une tentative, qui ne réussit pas mieux que celle que Charles-Quint faisoit dans le même temps sur Marseille. En 1537, il secourut Casal, & tailla en pieces les François; qui, sous la conduite de Burie, alloient surprendre cette place. Il fit cette même année, beaucoup de conquêtes dans le Piémont, entr'autres, celle du château de Carmagnole, devant lequel fut tué le marquis de Saluces, qui l'année précédente avoit abandoné la France, & embrassé le parti de l'Empereur. Il n'y avoit dans le château de Carmagnole, que deux cents fantassins italiens au service de la France; ils se défendirent avec plus de constance que leur petit nombre ne sembloit en promettre; ils se rendirent enfin. Le marquis du *Guast* loua leur courage & leur talent pour défendre une place; il admiroit sur-tout la vivacité & la continuité du feu qu'il avoit vu partir d'une certaine fenêtre du château, qu'il indiquoit; il parut désirer de connoître ceux qui tiroient à cette fenêtre. Un soldat dit qu'il y avoit toujours été, & que pour sa part, il avoit tiré bien des coups de mousquet. *Malheureux*, lui dit du *Guast*, changeant tout-à-coup de ton & de langage, *c'est donc toi qui nous a privés de ce brave marquis de Saluces!* en même temps il fit pendre ce soldat à cette même fênetre d'où étoit parti le coup qui avoit tué le marquis de Saluces; monument de barbarie envers un soldat fidele, bien plus que de reconoissance envers la mémoire de l'infidele Saluces. Des auteurs ont dit que le marquis du *Guast* avoit fait pendre le commandant du château de Carmagnole, nommé Stephe de la Balia, & qu'il avoit envoyé toute le garnison aux galeres; ce qui a bien l'air d'une exagération, à laquelle aura donné lieu l'indigne traitement fait au soldat trompé par les questions perfides du marquis du *Guast*. Les François accourant en forces dans le Piémont sur la fin de cette même campagne, réduisirent du *Guast* à une guerre défensive, dans laquelle il eut peu d'avantage.

Pendant l'intervalle de paix qui suivit, du *Guast* ne servit pas moins bien l'Empereur par ses négociations dans les différentes cours. En 1541 „il fit assassiner sur le Pô, les ambassadeurs Rincon & Fregose, que François I.er envoyoit, l'un à Venise & l'autre à la Porte: Du Bellay Langei parvint à convaincre du *Guast* de ce crime. *Voyez* l'article BELLAY (du). Ce fut la cause de la derniere guerre entre Charles-Quint & François I.er En 1542, du *Guast* & Langei, rivaux dignes l'un de l'autre, commanderent l'un contre l'autre, en Piémont. En 1543, du *Guast* commanda encore dans le Piémont, & ce fut contre Boutieres, sur lequel il eut beaucoup d'avantage. Mais en 1544, il perdit la bataille de Cerisole le 13 avril, contre le comte d'Enguien. Avant la bataille; il avoit dit aux bourgeois d'Ast: „ Si je ne reviens pas „ vainqueur, fermez-moi les portes de votre „ ville„. Il avoit dit avant la campagne, aux femmes de Milan: „Voyezvous ces chaînes? „ elles vous rameneront lié ce petit fou de „ comte d'Enguien & tous ces jeunes & jolis „ volontaires françois„. Les femmes avoient demandé grâce pour le comte d'Enguien. On assure que le marquis avoit réellement fait une provision de chaînes pour lier les prisoniers françois qu'il espéroit faire, & qu'il se proposoit, dit-on, d'envoyer aux galeres. On assure que les françois trouverent parmi les bagages des impériaux plusieurs chariots chargés de chaînes; mais il faut se souvenir qu'on trouve ces sortes de traits dans l'histoire anciene, & que les historiens modernes ont souvent pris plaisir à les adapter aux événemens de leur temps.

Quoi qu'il en soit, les habitans d'Ast obéirent ponctuélement au marquis vaincu, & lui fermerent leurs portes; il fut obligé de fuir jusqu'à Milan, où il étoit réduit à se cacher, n'osant paroître devant les femmes, qui le cherchoient pour lui demander l'emploi de ses chaînes & les jolis prisoniers qu'il leur avoit promis. Le compte d'Enguien envoya au Roi une montre de grand prix, trouvée parmi les bagages du marquis du *Guast*. La duchesse de Nevers, sœur du comte d'Enguien, dit au Roi, en la lui présentant: „ Pour cette fois, Sire, „ nous ne vous présenterons point le marquis „ du *Guast*, il s'est sauvé très-lestement sur un „ beau cheval d'Espagne; mais voici sa mon- „ tre, qui n'étoit pas apparemment *si bien mon- „ tée que lui*„.

Le marquis du *Guast* morut le 31 mars 1546. Il étoit né le 15 mai 1502, & déja vieux capitaine, il n'avoit cependant que quarante-trois ans acomplis.

GUE' *ou* GUAY-TROUIN, (René du) (*Hist. de Fr.*) Marin illustre, si connu par ses mémoires,

mémoires, plus encore par l'éloge qu'en a fait M. Thomas, & qui a été couroné en 1761, à l'Académie Françoise, naquit à Saint Malo le 10 juin 1673, d'une famille de négocians. Il fit sa premiere campagne en 1689, il y fut continuélement incommodé du mal de mer; il essuya une tempête: dans un abordage, un de ses compagnons, placé à côté de lui, voulant sauter dans le vaisseau ennemi, tomba entre les deux vaisseaux qui, venant à se joindre, écraserent ce malheureux; une partie de sa cervelle rejaillit sur du *Gué-Trouin*. Dans le même temps le feu prit au vaisseau ennemi. Tel fut l'apprentissage de du *Gué-Trouin*. Dans cette même campagne, il contribua beaucoup à la prise de trois vaisseaux; il tomba dans la mer, il fut blessé, il fut vainqueur.

En 1691, à dix-huit ans, chargé du commandement d'une frégate, il est jeté sur les côtes d'Irlande, après la perte des batailles de la Boine & de Kilconnel; il y prend un château, & y brûle deux navires.

En 1692, dans le temps même de la perte de la bataille de la Hogue, réparateur hardi & heureux de nos désastres, avec une frégate il en prend deux qui escortoient trente vaisseaux marchands; avec une autre frégate, il prend six vaisseaux.

En 1694, avec une seule frégate, il combat une escadre entiere: après des prodiges de valeur & beaucoup de désastres, un boulet de canon le renverse, il perd connoissance; il est pris. Une jeune angloise, à laquelle il sut plaire, lui procura la liberté.

En 1695, il prend sur les côtes d'Irlande, trois vaisseaux anglois, chargés de richesses.

En 1696, monté sur un vaisseau anglois qu'il avoit pris, il prend deux vaisseaux hollandois, & passe avec sa prise au travers de la flote ennemie, qu'il trompe par une manœuvre habile; il descend sur les côtes d'Espagne, force près de Vigo des retranchemens, à l'ataque desquels son jeune frere, qui déja égaloit sa valeur, est blessé à mort, au moment où, d'un autre côté, il forçoit aussi ces mêmes retranchemens; il meurt dans les bras de du *Gué-Trouin*, qui accâblé de douleur, voulut tout quiter & renoncer à la gloire même, mais qui jugea bientôt que c'étoit s'interdire la seule consolation qu'il pût recevoir; il combatit donc de nouveau les ennemis, & en homme qui avoit un frere à venger.

En 1697, après un combat terrible contre un homme son égal en valeur & en talens, (le fameux baron de Wassenaër, qui fut depuis vice-amiral de Hollande) après quatre abordages sanglans il se rend maître du vaisseau & de la persone de Wassenaër, qui étoit tombé dans son sang, chargé de quatre blessures dangereuses. Après la victoire, il lui prodigua les secours, les soins, les égards, & le présenta lui-même à Louis XIV, en célébrant sa valeur. Il avoit été présenté lui-même en 1695, à Louis XIV, par M. de Pontchartrain, alors ministre de la marine. Jamais Louis XIV ne vit du *Gué-Trouin* sans lui donner les marques d'estime les plus flateuses; jamais du *Gué-Trouin* ne sortit de la présence de Louis XIV, sans se sentir enflamé du désir de servir l'état. Un jour du *Gué-Trouin* faisant à Louis XIV, le récit d'un combat où il avoit sous ses ordres un vaisseau nommé *la Gloire*: j'ordonai, dit-il, à *la Gloire* de me suivre. *Elle vous fut fidele*, reprit Louis XIV.

Jusqu'en 1697, du *Gué-Trouin* n'avoit encore servi que dans la marine marchande; il passa cette année à la marine royale, & y servit dans la guerre de la succession d'Espagne.

En 1702, avec un vaisseau désemparé, il se jete dans un vaisseau de guerre hollandois: un jeune frere qui lui restoit encore, s'y lança le premier; le capitaine hollandois est tué, le vaisseau pris.

En 1703, le 7 juillet, jeté par une brume épaisse, avec trois vaisseaux & deux frégates, dans une escadre hollandoise, qu'on pouroit appeler une flote, il échapa sans aucune perte par des manœuvres si habiles, que c'étoit de toutes ses aventures, celle dont il étoit le plus flaté. C'étoit le cas de dire:

Quos opimus
Fallere & effugere est triumphus.

La même année il porta un notable préjudice à la pêche que les hollandois font de la baleine sur les côtes du Spitzberg; mais il pensa y périr, des courans l'ayant porté, à quatre-vingt-un degrés de latitude nord, contre un banc de glaces qui s'étendoit à perte de vue. „ Peu „ s'en fallut, dit M. Thomas, que le tombeau „ de du *Gué-Trouin* ne fût caché dans les dé„ serts qui bornent le monde „.

En 1704, il désole les côtes de l'Angleterre, & fait des prises nombreuses & considérables. Dans une action vive & périlleuse, il est trahi, & ne peut échaper qu'à force de talent & de bonheur; la trahison resta impunie; le traître fut protégé; du *Gué-Trouin* voulut encore quiter le service; mais il aimoit trop la patrie & la gloire.

En 1705, toujours des prises & des succès; mais il perd encore un second frere, „ Famille „ de héros! s'écrie M. Thomas: de trois fre„ res, deux ont donné l'exemple de mourir „ pour la patrie; *du Gué-Trouin*, celui de ne „ vivre que pour elle „.

En 1706, avec trois vaisseaux, il soutient pendant deux jours le plus rude combat contre six vaisseaux de guerre portugais; trois boulets

lui paſſent l'un après l'autre, entre les jambes; ſon habit & ſon chapeau ſont percés de coups de fuſil; il eſt bleſſé, mais légérement, & il remporte la victoire. Il va défendre Cadix; & le gouverneur de cette place, le marquis de Valdécagnas fait inſulter ſes chaloupes; il demande juſtice, il eſt mis aux fers. *Louis XIV* le vengea pour cette fois; il fit ôter le gouvernement de Cadix au marquis de Valdécagnas, & celui de l'Andalouſie au marquis de Villadarias ſon beau-frere; il augmenta les honeurs de du *Gué-Trouin*.

En 1707, le 21 octobre, joint avec le comte ou le chevalier de Forbin, il livra un grand combat contre une flote angloiſe. Forbin & du *Gué-Trouin* crurent dans cette occaſion avoir à ſe plaindre l'un de l'autre, mais ils vainquirent; la nation les abſout & ſe loue de tous deux. C'eſt dans ce combat que le vaiſſeau anglois *le Devonshire* fut brûlé avec plus de mille hommes qui le montoient, déſaſtre dont M. Thomas a fait une peinture terrible, qu'il termine par ce vœu: „ puiſſe le génie de l'humanité mettre ſouvent de pareils tableaux devant les ieux des Rois qui ordonent les guerres.

Mais de toutes les expéditions de du *Gué-Trouin*, la plus brillante à la fois & la plus importante, eſt celle de Rio-Janéïro dans le Bréſil en 1711. Elle valut, dit-on, plus de ſept millions à nos armateurs; mais elle cauſa un domage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais. Du *Gué Trouin* penſa périr à ſon retour par une tempête; il n'en fut que plus précieux à la nation; il devint pour la France entiere un grand objet de curioſité: on s'atroupoit autour de lui. Les meres le montroient à leurs enfans; le Roi l'ennoblit. Ses lettres de nobleſſe raportent ſes ſervices; elles ſont datées de 1709. Ses armoiries avoient pour deviſe: *dedit hæc inſignia virtus*. Il fut nommé chef d'eſcadre en 1715, commandeur de l'ordre de St. Louis, le premier mars 1728, lieutenant-général le 27 du même mois. En 1731, M. le comte de Maurepas lui procura le commandement d'une eſcadre deſtinée à ſoutenir l'éclat de la nation françoiſe dans la Méditerranée.

En 1733, au renouvelement de la guerre, il fut deſtiné à commander des armées navales auxquelles une prompte paix ne donna pas le temps de ſe mettre en mer. Du *Gué-Trouin* mourut le 27 ſeptembre 1736, & ſes ennemis, dit M. Thomas, convinrent alors qu'il étoit un grand homme.

GUEBRES, ſ. m. pl. (*Hiſt. anc. & mod.*) peuple errant & répandu dans pluſieurs contrées de la Perſe & des Indes. C'eſt le triſte reſte de l'ancienne monarchie perſane que les califes arabes ont détruite dans le 7[e] ſiecle, pour faire régner le dieu de Mahomet à la place du dieu de Zoroaſtre. Cette ſanglante miſſion força le plus grand nombre des Perſes à renoncer à la religion de leurs peres: les autres prirent la fuite, & ſe diſperſerent en différens lieux de l'Aſie, où ſans patrie & ſans roi, mépriſés & haïs des autres nations, & atachés à leurs uſages, ils ont juſqu'à préſent conſervé la loi de Zoroaſtre, la doctrine des Mages, & le culte du feu. *Voyez* Zoroastre.

GUEBRIANT, (Jean-Baptiſte Budes) maréchal de (*Hiſt. de Fr.*) Weimar & Banier lui léguerent leurs armes; il fit avec eux & ſans eux de grandes choſes en Allemagne depuis 1638 juſqu'en 1643. En 1641, commandant ſeul, il fut vainqueur à Wolfembutel & à Clopenſtal. En 1642, il batit à Kempen, le 17 janvier, les généraux Lamboi & Merci, & les fit priſoniers. Cette victoire lui valut le bâton de maréchal de France. L'année ſuivante, au commencement du regne de Louis XIV, il fut bleſſé mortélement au ſiége de Rotweil en Suabe; & voyant qu'on s'empreſſoit pour trouver un chirurgien, il dit avec le ſang froid d'un Général qui ne ſonge qu'à ſa ſeule afaire, c'eſt-à-dire, à vaincre: *allez plus doucement, il ne faut jamais éfrayer le ſoldat*. Il entra mourant dans la place; il y expira vainqueur le 19, ou ſelon d'autres, le 7 novembre. La reine mere, Anne d'Autriche, le fit enterrer ſolemnélement dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris, & voulut que les cours ſouveraines aſſiſtaſſent à cette cérémonie. La vie du maréchal de *Guébriant* a été écrite par Le Laboureur.

La maréchale de *Guébriant*, Renée du Bec Creſpin, fille du Marquis de Vardes René, & tante de François René, ſi fameux ſous Louis XIV, par ſon eſprit, ſes intrigues & ſa diſgrace, fut chargée de conduire, avec le titre d'*ambaſſadrice* en Pologne, la princeſſe Marie de Gonzague, qui avoit épouſé par procureur, le 6 novembre 1645, Ladiſlas IV, roi de Pologne. Ladiſlas fit rendre à la maréchale de *Guebriant*, les mêmes honeurs qu'avoit eus l'archiducheſſe d'Inſpruck, Claude de Médicis, lorſqu'en 1637, elle avoit amené à Varſovie la reine Cécile, fille de l'empereur Ferdinand II, premiere femme de Ladiſlas. La maréchale de *Guebriant* mourut en 1659. C'étoit une femme d'un grand caractere & d'un grand courage. Le Laboureur, dans la relation qu'il a faite du voyage de la maréchale de *Guébriant* en Pologne, donne de grands éloges à cette ambaſſadrice. Gui-Patin & d'autres en diſent aſſez de mal. Bayle prend le milieu entre ces différens avis: elle étoit déſignée pour être dame d'honeur de la reine.

GUELPHES *ou* Guelfes. *Voyez* Gibelins. (*Hiſt. mod.*) nom de la faction oppoſée à celle des Gibelins.

Les étymologies incertaines du nom de ces deux factions, recueillies dans les Bollandiſtes,

le dictionaire de Trévoux & autres lexicographes, ne se retrouveront pas ici.

Nous nous contenterons de rapeler à la mémoire, que les *Guelfes* tenoient pour le pape & les Gibelins pour l'empereur ; qu'après des dissensions qui sembloient passageres, la querele de la courone impériale & de la tiare divisa l'Italie au commencement du 13e siecle, la remplit de carnage, de meurtres, d'assassinats, & produisit d'autres malheurs qui ont troublé le monde : mais il faut tâcher de les oublier & porter ses ieux sur la naissance des beaux-arts qui succéderent à ces crueles désolations.

GUENOIS, (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) lieutenant particulier à Issoudun, au 16e siecle, auteur d'une conférence des ordonances & d'une conférence des coutumes.

GUERIKE *ou* GUERICKE, (Othon de) (*Hist. des Sciences*) bourguemestre de Magdebourg, inventeur de la machine pneumatique, & auteur de plusieurs autres découvertes en Physique qui ont été perfectionées depuis. Né en 1602, mort en 1686, à Hambourg.

GUERIN, (Guillaume) (*Hist. de Fr.*) avocat général au parlement d'Aix, pendu en 1554.

GUERIN, (François) (*Hist. litt. mod.*) professeur au collége de Beauvais, auteur d'une mauvaise traduction de Tacite, & d'une médiocre traduction de Tite-Live. Mort le 29 mai 1751.

GUERINIERE, (François Robichon de la (*Hist. litt. mod.*) écuyer du roi, auteur de deux ouvrages estimés sur son art : *Élémens de Cavalerie ; École de Cavalerie*. Mort en 1751.

GUERRY, (*Hist. de Fr.*) capitaine françois, du parti catholique, réduisit, après la bataille de St. Denis en 1567, toute l'armée protestante à échouer devant un simple moulin qu'il défendoit, & qui de son nom s'est appelé le *Moulin Guerry*.

GUESCLIN, (Bertrand du) (*Hist. de Fr.*) Enfant, il n'eut aucune des grâces de l'enfance. Désagréable à ses parens même, par sa difformité, par une humeur dure & sauvage, son éducation fut abandonée aux soins ou plutôt aux mépris & aux insultes des domestiques. Indigné d'un tel avilissement, il en devint plus indocile & plus farouche. Il ne savoit ni lire ni écrire ; on ne pouvoit lui rien apprendre ; il vouloit batre ses maîtres ; il ne respiroit dès-lors que les combats ; il s'enflamoit au récit que lui faisoit son pere des exploits des héros ; il rassembloit les enfans du voisinage, il en formoit des especes de compagnies militaires qu'il dressoit à toutes sortes d'exercices ; souvent il les menoit à des combats réels & à des périls certains ; son pere, brave gentilhomme breton, fut obligé de lui défendre ces amusemens dangereux ; & les défenses étant inutiles, il prit le parti de l'enfermer dans sa chambre. Du *Guesclin* trouve le moyen de se sauver, & va chercher un asyle à Rennes, chez un de ses oncles. Il y apprend qu'il doit y avoir dans la grande place de Rennes, un combat à la lute ; il y court malgré tout le monde, revient vainqueur, mais estropié pour un temps. Sa mere disoit de lui : *il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde, il est toujours blessé, le visage rompu, toujours batant ou batu ; son pere & moi nous le voudrions voir sous terre*. Ils changerent bien de sentiment après ce fameux tournoi, où un chevalier inconnu, ayant désarçoné ou désarmé jusqu'à quinze des plus braves champions, & ayant eu enfin la visiere de son casque enlevée, fut reconu pour Bertrand du *Guesclin*. Son pere ne lui avoit point permis d'entrer dans la lice, à cause de sa jeunesse & de son inexpérience. Bertrand du *Guesclin* resté parmi les spectateurs, ayant vu un chevalier qui se retiroit après avoir fourni ses courses, l'avoit suivi, s'étoit jeté à ses pieds pour obtenir ses armes & son cheval, & en avoit fait ce digne usage.

Devenu illustre par cette aventure, il s'empressa de chercher au service militaire des occasions de gloire plus utiles. Il fit ses premieres armes sous le comte de Blois, au siége de Rennes en 1342. Avec vingt soldats, il repoussa devant Vannes, un corps considérable d'anglois. On trouve ensuite un vide de huit années dans son histoire ; il ne reparoît qu'en 1351, mais déja redoutable aux anglois, pour qui son cri de guerre *Notre-Dame Guesclin* sembloit être un coup de foudre, ce qui prouve qu'il n'étoit pas resté dans l'inaction pendant ces huit années, où la Bretagne sa patrie, avoit toujours été le théâtre de la guerre.

En 1351, du *Guesclin* fut du nombre des ambassadeurs bretons chargés de mener à Londres les deux fils du comte de Blois, qui venoient servir d'ôtages à leur pere, pris au combat de la Roche-de-Rien, le 20 juin 1347. *Du Guesclin* se distingua dans cette ambassade par la fermeté avec laquelle il osa parler à Édouard III, qui demandoit d'un ton menaçant aux ambassadeurs, si les françois n'observeroient pas la treve : *Sire*, dit du Guesclin, *nous l'observerons comme vous l'observerez : si vous la rompez, nous la romprons*.

De retour en Bretagne, il batit & fit prisonier un capitaine du parti anglois, nommé La Toigne, qui, peu de temps après, le fit prisonier à son tour. La même chose lui ariva encore avec un anglois, nommé Adas ; & peut-être le silence des historiens sur les huit années précédentes, vient-il de la même cause.

Pendant que le duc de Lancastre assiégeoit Rennes, en 1356 & 1357, du *Guesclin*, qui n'avoit pu s'enfermer dans la place, fatiguoit l'armée angloise par des courses & des escarmouches continueles ; il fit prisonier le baron

de la Poole, & lui offrit sa liberté sans rançon, à condition d'obtenir pour lui du duc de Lancastre, la permission d'entrer dans Rennes. Lancastre la refusa, en disant: *j'aimerois mieux qu'il y entrât cinq cents gendarmes qui le seul du Guesclin*. Celui-ci justifia le mot du duc de Lancastre, en trouvant le moyen de pénétrer dans la place & d'en faire lever le siège, après avoir batu plusieurs fois les anglois.

On est étoné de ne pas trouver le nom de du *Guesclin* parmi les champions du fameux combat des trente en 1350. Ce guerrier, non moins redoutable dans les combats singuliers que dans les siéges & les batailles, remporta constament la victoire contre Troussel, contre Kantorbie, contre Brembro, parent de celui qui, au combat des trente, étoit le chef du parti anglois.

Du *Guesclin* ne combatit d'abord les anglois qu'en servant contre la maison de Monfort, le comte de Blois, qu'il regardoit comme le vrai duc de Bretagne; il s'engagea dans la suite au service du roi Jean, qui lui donna une compagnie de cent hommes d'armes; il redoubla de valeur & de zele contre les anglois. À la prise du château d'Effé en Poitou, une poutre manque sous lui, il tombe de dix-huit à vingt pieds de haut, dans la cour du château, & se câsse une jambe; il combat en s'apuiant sur l'autre, contre cinq anglois qui vienent pour l'achever; il en tue un, il en met deux autres hors de combat: il se défend assez long-temps contre les deux derniers, & tombe enfin sans connoissance entre les bras d'un chevalier breton qui vient à son secours.

Au siège de Melun que faisoit en 1359, Charles V, alors dauphin, tandis qu'on sapoit la muraille pour faire une brêche, on voit un chevalier y appliquer une échele & monter avec une audace qui étona tout le monde. *Ah!* s'écria le dauphin, *ce ne peut être que de Guesclin*; c'étoit lui-même. On roule sur lui une grôsse pierre qui fracasse l'échele, & le fait tomber presque écrasé, dans le fossé; il perd connoissance; on le met dans du fumier chaud; il revient de son évanouissement au bout d'une heure, & demande aussi-tôt si la place étoit prise. On lui dit que non; il s'habille malgré tout le monde, & court à l'assaut; mais comme on vit que l'escalade ne pouroit réussir ce jour-là, du *Guesclin* avec vingt bretons, va pour forcer une des portes; il renverse quelques-uns des gardes, & il alloit entrer dans la place, si l'on n'eût levé le pont avec la plus grande précipitation.

De soldat le voilà général: il ouvre le regne pacifique de Charles V, par la victoire de Cocherel, le 23 mai 1364. (*Voyez* l'article GRAILLY). Il soumet la Normandie. L'impétueuse indocilité du comte de Blois lui fait perdre, le 29 septembre de la même année, la bataille d'Auray, qui décida du sort de la Bretagne & de la querele des maisons de Monfort & de Penthievre. Le comte de Blois y est tué, du *Guesclin* y est fait prisonier par Chandos, & n'en est pas moins regardé d'après cette bataille même, comme le maître de ses vainqueurs dans l'art de la guerre & comme le plus grand général de l'Europe.

Grâce aux exploits de du *Guesclin* & à la sagesse de Charles V, la France est en paix avec ses voisins; mais les *Grandes Compagnies*, fléau né de la guerre, la ravagent au sein de la paix. Du *Guesclin*, sorti des fers des Chandos, entreprend d'en purger la France; il va les trouver, il leur propose une entreprise digne des héros de la fâble. Pierre le cruel regne en Castille: il faut le détrôner. Henri de Transtamare, son frere, vient en France implorer contre lui, l'apui de Charles V & celui du pape, qui siégeoit alors dans Avignon; il offre de prendre à son service les *Grandes Compagnies*. Du *Guesclin* leur représente cette expédition comme une digne expiation de tous leurs crimes, sur-tout de celui d'avoir plus d'une fois rançoné Avignon: *mes amis*, leur dit-il, *nous avons assez fait, vous & moi, pour damner nos âmes, & vous pouvez même vous vanter d'avoir fait pis que moi; faisons honeur à Dieu, & le diâble laissons*. On leur donne quelque argent, on leur en promet davantage; ils partent. Plusieurs chevaliers de toutes nations se joignent à eux. Du *Guesclin* ne put empêcher ses indociles soldats d'aller encore une fois rançoner Avignon; il paroît que du *Guesclin* se préta trop à leur avidité.

Du *Guesclin* entre en Espagne: Pierre est détruit; son frere regne. Mais le prince Noir, le plus vertueux des anglois, le plus humain des princes, s'arme pour Pierre le Cruel, soit par jalousie de la gloire de du *Guesclin*, soit qu'il croie défendre la cause des rois. La bataille s'engage contre l'avis de du *Guesclin*, entre Najarre & Navarette, le samedi 3 avril 1367. Le comte de Tello, frere de Henri de Transtamare, qui avoit montré le plus d'ardeur pour combatre, qui avoit même insulté du *Guesclin*, parce que ce général n'étoit pas d'avis de livrer bataille, s'enfuit dès le commencement de l'afaire, avec le corps qu'il commandoit, soit par lâcheté, soit par trahison. Du *Guesclin* fut fait prisonier. Pierre le Cruel remonte sur le trône, & paye de la plus noire ingratitude les services du prince Noir; celui-ci l'abandone, & met du *Guesclin* en liberté, sachant qu'on l'accusoit de le craindre: „ on dit que je n'ose vous délivrer, dit-il lui-même à du *Guesclin*. On me „ l'a dit, répond du *Guesclin*, & cette idée me „ console de rester prisonier — Eh! bien, du „ *Guesclin*, vous êtes libre, réglez vous-même „ votre rançon „ — Je la taxe à cent mille florins — Eh! où prendrez-vous cet argent? depuis quand du *Guesclin* thésaurise-t-il? depuis quand les malheureux lui laissent-ils quelque

chose? — Ce seront ces malheureux même qui m'aideront à leur tour; il n'y a point dans mon pays de bonne femme qui ne se cotisât pour ma rançon. D'ailleurs, de grands rois ne m'abandoneront pas, ou tel qui ne s'y atend point, payera pour moi. — Oh! moi, dit la princesse de Galles, femme du prince Noir, je veux être de ces bonnes femmes qui se cotisent pour la rançon de du *Guesclin*, & je me taxe à vingt mille francs. — Je me croyois, s'écria gaiement de *Guesclin*, le plus laid de tous les chevaliers, mais après une telle faveur d'une telle princesse, je ne me donnerois pas pour le plus beau & le plus vaillant. Chandos & d'autres capitaines anglois offrirent leur bourse à du *Guesclin*, qui accepta leurs offres pour en faire son usage ordinaire. Il part pour aller chercher sa rançon; & sur sa route, il distribue tout ce qu'il avoit d'argent aux malheureux que la guerre avoit ruinés; il comptoit sur cent mille francs qu'il avoit laissés à sa femme en partant pour l'Espagne; mais cette femme, digne de lui, n'eut à lui remettre que la liste des prisoniers qu'elle avoit délivrés & des gens de guerre démontés ou ruinés qu'elle avoit remis en état de servir. Du *Guesclin* approuve cet emploi, dût-il rester prisonier. Le pape lui donne vingt mille francs, le duc d'Anjou autant. Du *Guesclin* croit porter cette somme à Bourdeaux; avant d'y ariver, il avoit tout donné; les besoins d'autrui lui paroissoient toujours plus pressans que les siens. „ Eh! bien, lui dit le prince de „ Galles, apportez-vous votre rançon? Du *Guesclin* avoua qu'il ne lui restoit rien. Ah! vous voilà, dit le prince de Galles, vous faites le magnifique, vous rachetez tout le monde, & vous ne pouvez pas vous racheter vous-même. Dans l'instant un gentilhomme, envoyé par Charles V, apporte la rançon de du *Guesclin*.

Du *Guesclin*, en prenant congé du prince, lui dit: „ à présent que vous nous laisserez faire, „ soyez sûr que Henri de Transtamare est roi „ de Castille „. Il tint parole; il gâgna la bataille de Montiel, le 14 mars 1369; & le 23 du même mois, les deux freres s'étant rencontrés dans la tente de du *Guesclin*, se jeterent l'un sur l'autre, sans qu'on pût les séparer, & dans un combat dont frémit la nature, dont peut-être l'honeur rougit, Pierre le Cruel succomba. Henri régna. Du *Guesclin* fut fait connétable de Castille; & la guerre ayant recomencé entre la France & l'Angleterre, il fut fait connétable de France le 2 octobre 1370. Robert Knolles, digne compagnon de Chandos, descend à Calais avec une puissante armée, traverse plusieurs provinces de France en les ravageant, & se présente en bataille entre Villejuif & Paris; on ne répondit rien à ses bravades, rien ne sortit de Paris; mais quand il fut temps, quand les escharmouches fréquentes & heureuses eurent afoibli l'armée angloise, du *Guesclin* part, n'ayant d'abord que cinq cents hommes d'armes; il vend ses meubles, sa vaisselle, les bagues de sa femme, pour lever jusqu'à quatre mille hommes d'armes; la noblesse se joint à lui: avec une troupe peu nombreuse, mais choisie, il va chercher les ennemis dans le Maine & dans l'Anjou; il les surprend, il enleve leurs quartiers, & la formidable armée de Knolles est dissipée; il détruit encore une armée angloise au combat de Chizai en Poitou: aucun anglois n'échapa, tous furent tués ou pris. Du *Guesclin*, dans le cours de cette guerre, reprit presque toute la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin, nommément Limoges, le Ponthieu, &c. Ce ne fut qu'une suite de conquêtes & de victoires.

Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, souleve la Normandie. Le Connétable du *Guesclin* soumet la Normandie. Le duc de Bretagne appele les anglois; du *Guesclin*, breton, soumet la Bretagne. Mais lorsque Charles V fait prononcer solemnélement en sa présence, la confiscation de ce duché; & par cette faute, la seule peut-être de cette force qu'il ait jamais faite, réunit contre lui tous les bretons & même les deux partis rivaux de Montfort & de Penthievre, du *Guesclin* redevient breton; son silence & son inaction condamnent la rigueur du roi; le roi, à qui on persuada même que du *Guesclin* favorisoit sous main le duc de Bretagne, écrivit au connétable à ce sujet une lettre, dictée par la prévention & la colere. Du *Guesclin* fier & sensible, comme tous les héros irreprochables, lui renvoya l'épée de connétable; le cri public s'éleva, & tendit témoignage à du *Guesclin*. Charles l'entendit; il étoit homme, il étoit roi, il falloit bien qu'il fût trompé: mais il étoit Charles le Sage, il ne pouvoit rester long-temps dans l'erreur; le tort lui avoit été suggéré, son cœur lui inspira la réparation. Les ducs d'Anjou & de Bourbon allerent de sa part, reporter l'épée de connétable à du *Guesclin*, qui la reprit. *Le monarque a fléchi son sujet*, dit à cette occasion M. de la Harpe, dans son éloge de Charles V: nous ne devons cependant pas dissimuler qu'il y a du partage entre les historiens sur ce fait; mais enfin il faut que du *Guesclin* eût gardé l'épée de connétable ou qu'il l'ait reprise, puisque dans son testament & dans son codicille, datés des 6 & 10 juillet 1380, trois jours avant sa mort, il prend expressément le titre de *connétable de France*; & alors même il servoit la France avec plus de zele & de succès que jamais; il poursuivoit ses conquêtes sur les confins de l'Auvergne & du Gevaudan. Il mourut le 13 juillet 1380, devant Châteauneuf-de-Randan, qu'il assiégeoit, & dont les défenseurs, par respect pour la mémoire de ce grand homme, autant que pour leur parole, déposerent

les clefs sur son tombeau. Il eut pour son successeur, Clisson, qu'il sembloit avoir désigné en le faisant son frere d'armes. On sait que Charles V fit élever à du *Guesclin*, dans l'église de St. Denis, un mausolée placé au pied de la sépulture que ce prince avoit choisie pour lui-même. La pompe funebre de ce grand homme, en traversant une grande partie du royaume, reçut par-tout en tribut, les larmes de la France. On voulut épargner à la capitale ce spectacle de douleur. On fit passer le convoi par St. Cloud, pour aller à St. Denis. Le zele & la reconoissance rendirent cette précaution inutile. Les citoyens coururent en foule au devant des tristes restes de leur défenseur, & les acompagnerent avec des sanglots jusqu'au lieu de la sépulture. Le chemin de St. Cloud à St. Denis étoit rempli de spectateurs éplorés, & Paris ce jour-là ne fut qu'un désert.

On fit à du *Guesclin* une oraison funebre, & c'est la premiere qui ait été faite. Sa plus belle oraison funebre est dans ces mots qu'il dit en mourant, à ses soldats : „ mes amis, en „ quelque lieu que vous fassiez la guerre, sou„ venez-vous que les femmes, les enfans, les „ vieillards, les ecclésiastiques, le pauvre peu„ ple, foible & désarmé, ne sont point vos „ ennemis „.

Les succès presque continuels de du *Guesclin* furent toujours dûs à sa bonne conduite, & ses malheurs furent produits par des fautes auxquelles il n'eut aucune part, qu'il prévit & qu'il voulut empêcher. L'art de la guerre lui doit toute sorte de progrès; il avoit fait construire à la Rochelle & à Poitiers, *de grands engins*, & fondre des canons beaucoup plus forts que ceux qu'on avoit connus jusque-là. Le siége de Thouars, par lequel il acheva en 1372, la conquête du Poitou, fut remarquable par l'usage & par le grand effet de l'artillerie. Les autres guerriers de ce temps n'étoient que des chevaliers ; lui seul peut-être fut un général, inventeur de son art : le prince Noir lui-même, ce héros brillant & heureux, qui n'a jamais livré de bataille qu'il n'ait gâgnée, ni formé d'entreprise qui n'ait réussi, n'apporta aucun changement considérable dans l'art de la guerre, & fit seulement avec plus d'éclat l'espece de guerre que l'on connoissoit de son temps. Du *Guesclin* au contraire paroit avoir employé une méthode nouvele, moins brillante, mais plus savante & plus sûre. On a comparé le prince Noir au grand Condé, & le connétable du *Guesclin*, au vicomte de Turenne.

Du *Guesclin* avoit une sœur religieuse, digne de lui par son courage & sa valeur. Dans le temps qu'il faisoit encore, pour ainsi dire, ses premieres armes, on lui avoit confié la garde du château de Pontorson en basse Normandie : delà il avoit batu plusieurs fois les anglois ; il avoit fait prisonier le chevalier Felleton leur chef. La dame du *Guesclin* habitoit aussi ce château de Pontorson, & la religieuse sa belle-sœur y étoit alors. Felleton, pendant sa prison, avoit mis dans ses intérêts deux femmes atachées à la dame du *Guesclin*. Il continua d'entretenir avec elles une correspondance secrete depuis qu'il eut été mis en liberté. Averti par elles d'une nuit où du *Guesclin* étoit absent, il vint pendant cette nuit escalader le château ; mais Juliene du *Guesclin* y étoit : cette intrépide religieuse s'éveillant aux cris que faisoit sa belle-sœur, se jete hors du lit, saisit une espece de casaque militaire, qu'on nommoit un jâque, s'arme, monte au haut de la tour, voit quinze écheles toutes dressées & chargées d'anglois, qui parvenoient déja aux derniers échelons. Elle les renverse, donne l'alarme, appele la garnison. Felleton s'enfuit ; mais il rencontre du *Guesclin* qui revenoit au château, & qui le fait son prisonier une seconde fois. On apprit par Felleton même, la trahison des deux femmes qui avoient voulu l'introduire dans la place, & elles furent noyées dans la riviere qui passe au pied du château.

GUESLE, (Jacques de la) (*Hist. de France*.) Procureur général du parlement de Paris, trompé par les lettres de recomandation dont Jacques Clément s'étoit pourvu, introduisit cet assassin dans la chambre du roi Henri III, à St. Cloud ; & emporté par son zele & son indignation, quand il vit l'attentat de Clément, il se jeta sur lui & aida à le tuer, faute encore plus grande que la premiere, & qui auroit pu faire soupçoner ce magistrat de complicité, s'il n'avoit été trop au dessus d'un pareil soupçon. Il servit bien Henri IV. On a de lui une *Relation curieuse du procès fait au maréchal de Biron*. Il mourut en 1612.

Jean de la *Guesle* son pere, aussi procureur général & ensuite président à mortier, étoit aussi un magistrat d'un mérite distingué. Mort en 1588, dans la retraite & loin des troubles.

GUEVARA, (Louis Velez de Duegnas & de) (*Hist. Litt. mod.*) romancier espagnol, connu principalement par l'ouvrage intitulé : *el Diablo cojuelo, novella de la otra vida* ; modele du *Diable boiteux* de le Sage. Mort en 1646.

Un autre *Guevara*, (Antoine de) prédicateur ordinaire & historiographe de l'empereur Charles-Quint, historien emphatique, a donné des vies des empereurs romains, une entr'autres de Marc-Aurele & de Faustine sa femme, &c.

GUEUDEVILLE, (Nicolas) (*Hist. Litt. mod.*) On a de lui des traductions françoises de l'*Utopie de Thomas Morus*; de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, *de la vanité des Sciences* d'Agrippa, des *Comédies* de Plaute, une *critique de Télémaque*, *esprit des cours de l'Europe*, *nouveles des cours de l'Europe*. Esprit déréglé, mauvais écrivain, religieux apostat, alla se marier en Hollande.

GUEULLETTE, (Thomas Simon) (*Hist. Litt. mod.*) substitut du procureur du roi au Châtelet, auteur de plusieurs bagatelles, comme les *Mille & un Quart d'Heure*, *les Sultanes du Guzarate*, & autres contes prétendus orientaux; des *Mémoires de Médemoiselle de Bon-temps*, de quelques pieces données au théâtre italien, a fait beaucoup mieux que des livres; il a fait une action généreuse. Son contrat de mariage lui donnoit la propriété des biens de sa femme, il remit ces biens à ceux qui en auroient hérité sans la donation portée au contrat de mariage. Né en 1683, mort en 1766.

GUEUX, (LES) (*Hist. mod*) sobriquet qui fut donné aux confédérés des Pays-Bas en 1566; la duchesse de Parme ayant reçu l'ordre de Philippe II, roi d'Espagne, d'introduire dans les Pays-Bas de nouveles taxes, les états de Brabant s'y opposerent vivement, & plusieurs seigneurs du pays se liguerent ensemble pour la conservation de leurs droits & de leurs franchises: alors le comte de Barlemont, qui haïssoit ceux qui étoient entrés dans cette confédération, dit à la duchesse de Parme, gouvernante, qu'il ne falloit pas s'en mettre en peine, & que ce n'étoient que des *gueux*. Le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, surnommé *le taciturne*, & Bréderode, chef de ces prétendus *gueux*, furent effectivement chassés d'Anvers l'année suivante; mais ils équiperent des vaisseaux, firent des courses sur la côte, se rendirent maîtres d'Enckhuysen, puis de la Brille, s'y établirent en 1572, malgré tous les éforts du duc d'Albe. Tel fut le commencement de la république de Hollande, qui d'un pays stérile & méprisé, devint une puissance respectable.

GUGLIELMINI, (Dominique) (*Hist. des Sciences*) de l'académie des sciences de Paris, né à Boulogne en Italie, le 27 septembre 1655; disciple en mathématiques, de Geminiano Montanari, modénois; & en Médecine, du célebre Malpighi, fut & un grand mathématicien & un grand Médecin: il s'occupa de différentes sciences, sur-tout de l'astronomie; & on a de lui une dissertation *de Cometarum natura & ortu*. Mais c'est par ses connoissances en hydrostatique, qu'il est sur-tout célebre, & ses deux plus importans ouvrages, dont M. de Fontenelle, dans son éloge, a donné une analyse si lumineuse, sont *Aquarum fluentium mensura*, & *della Natura de' fiumi*. Boulogne fonda pour lui en 1694 une chaire de professeur en *hydrométrie*. Le nom, dit M. de Fontenelle, étoit nouveau aussi-bien que la place, & l'un & l'autre rapeleront toujours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire. *Guglielmini* devint l'arbitre de toutes les contestations qui avoient les eaux pour objet, & le réparateur de tous les désordres que les eaux pouvoient causer. Voilà le mathématicien.

Ses principaux ouvrages sur la médecine & sur les sciences qui s'y raportent, sont une dissertation *de Sanguinis natura & constitutione*; *de Salibus*, *Dissertatio Epistolaris Physico-Medico*, *Mechanica*. À propos de ce dernier ouvrage, M. de Fontenelle observe que les raisonemens de la chimie avoient été long-temps des especes de fictions poétiques, agréables à l'imagination, insupportables à la raison; c'étoient des *désunions volontaires*, des combats fondés sur des inimitiés, &c. M. *Guglielmini* raporte tout aux regles d'une physique exacte & claire; & pour épurer la chimie encore plus parfaitement, *& en entraîner*, dit M. de Fontenelle, *toutes les saletes*, il y fait passer la géométrie. On a encore de M. *Guglielmini*, un traité *de Principio Sulphureo*, & un autre intitulé: *Exercitatio de Idearum vitiis, correctione & usu, ad statuendam & inquirendam morborum naturam*. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1696. En 1698, il fut fait professeur de mathématiques à Padoue, mais Boulogne sa patrie, lui conserva le titre de la chaire qu'il quitoit, & lui en continua les apointemens. En 1702, il quita la chaire de mathématiques de Padoue, pour la chaire de médecine. Il mourut en 1710.

GUI *ou* GUY, (*Hist. mod.*) duc de Spolete, & Berenger, duc de Frioul, étoient tous deux issus de Charlemagne, par des femmes; après la mort de Charles le Grôs, ou le Gras, arivée en 888, voyant la maison Carlovingiene réduite, en apparence, à deux seuls princes, Arnoul, notoirement bâtard, & Charles le Simple, que plusieurs affectoient de regarder aussi comme bâtard, ils leur disputerent, & se disputerent l'Italie & l'empire & même la France. *Guy*, duc de Spolete, étant venu à Rome, à main armée, s'y fit couroner à la fois empereur & roi de France.

GUI DE CRÊME, (*Hist. de l'église*) antipape, élu en 1164, par la protection de l'empereur Frédéric I.er Mort misérablement en 1168.

GUI-PAPE, (*Hist. Litt. mod.*) conseiller au parlement de Grenoble, jurisconsulte célebre. On a de lui: *Decisiones Grationopolitanæ*. Chorier en a donné un abrégé en françois, sous le titre de *Jurisprudence de Guy-Pape*. Mort en 1475.

GUIBERT, (*Hist. de l'église.*) antipape, chancelier de l'empereur Henri IV, élu en 1080. Après une vie scandaleuse il mourut en 1100. Ses os furent déterrés après le schisme, & jetés dans la riviere.

Un autre *Guibert*, mort en 1224, abbé de Nogent-sous-Coucy, est auteur d'une histoire des premieres Croisades, connue sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, & de quelques autres ouvrages.

GUICHARDIN, GUICCIARDINI en italien (François) (*Hist. Litt. mod.*) c'est le célebre auteur de l'histoire des guerres d'Italie, qui se-

ra toujours dans la postérité, son plus beau titre de gloire, quoiqu'il ait d'ailleurs été employé dans les plus importantes afaires & comme homme d'état & comme homme de guerre. Il étoit gouverneur pour le Pape Léon X, de Regge & de Modene en 1521, lorsque la guerre s'alumoit entre François I.er & Charles-Quint, & que Léon X, qui inclinoit déja pour ce dernier, paroissoit encore neutre. Les François étoient alors maîtres du Milanès; le maréchal de Lautrec en étoit gouverneur; & en son absence, le maréchal de Foix, son frere, y commandoit. Regge étoit sans défense; le maréchal de Foix crut qu'en se présentant à main armée devant cette place, il intimideroit le gouverneur, qu'il ne croyoit rien moins que guerrier, & l'obligeroit à lui remettre les banis du Milanès, auxquels *Guichardin* donnoit un asyle, & que la politique sévere du maréchal de Foix poursuivoit par-tout avec acharnement. Le maréchal ne considéra peut-être pas assez combien cette démarche ressembloit à une hostilité formele. *Guichardin* qui l'avoit prévu, d'après les dispositions respectives, avoit fait venir des troupes. Le maréchal de Foix s'avance vers Regge du côté de Parme; il envoie demander une entrevue au gouverneur; & craignant que les banis ne se sauvassent par la porte dite de Modene, qui étoit du côté opposé, il fit passer un corps de troupe vers cette porte: le gouverneur indiqua pour le lieu du rendez-vous, la poterne du Ravelin de la porte dite de Parme. Le maréchal, sur la foi de l'alliance qui subsistoit encore entre le pape & le roi, osa s'y engager, suivi de quelques gentilshommes. Tandis qu'il se plaint de ce qu'on acorde un asyle aux ennemis de son maître, & que le gouverneur se plaint de ce qu'il fait entrer des troupes sur les terres du pape, la porte de Modene s'ouvre pour recevoir une voiture de farine; les troupes que le maréchal avoit placées du côté de cette porte, ne purent voir une si belle occasion de s'emparer de la place & la laisser échaper; elles essaient d'entrer; on les repousse avec vigueur; la porte se referme, l'alarme se répand en un instant dans toute la place; on tire sur la suite du maréchal de Foix: on eût tiré sur le maréchal lui-même, sans la crainte de blesser ou de tuer le gouverneur. Alexandre Trivulce, neveu du maréchal de ce nom, & qui avoit fortement combatu le projet que le maréchal de Foix avoit formé, de poursuivre les banis jusque dans Regge, fut blessé dans cette occasion, d'un coup d'arquebuse, dont il mourut deux jours après; les autres s'enfuyent: le maréchal, inquiet, ne sait s'il doit rester ou fuir. Cependant *Guichardin*, sage & tranquille au milieu du tumulte, fait cesser les décharges, prend le maréchal par la main, & le fait entrer dans le Ravelin, suivi d'un seul gentilhomme françois, afin qu'il réponde de la conduite de ses troupes. Le bruit court aussi-tôt parmi les françois, que le maréchal est retenu prisonier. À cette nouvele, l'éfroi s'empare des uns, la rage des autres: ceux-là fuyent en désordre vers Parme, ceux-ci veulent donner l'assaut aux murs de Regge. Enfin le maréchal leur est rendu, mais les banis sont conservés.

L'année suivante tout étoit changé: Léon X devenu l'ennemi déclaré des François, étoit mort; le saint siège étoit vacant; les françois avoient perdu le Milanès & Parme, & assiégeoient cette derniere ville, regardant la vacance du saint siège comme une occasion favorable de reprendre cette place. Pendant ces interregnes, les peuples se piquent peu d'un zele dont l'objet est encore incertain, les gouverneurs songent plus à leurs intérêts qu'à la sûreté des places. *Guichardin*, alors gouverneur de Parme, pensa plus noblement; il mit sa gloire à mériter la confiance dont on l'avoit honoré. Chargé par les Médicis, ses amis, de la garde de cette place au nom du St. Siège, il crut devoir la conserver au St. Siège. Rien n'est plus beau que le récit de cette défense dans l'histoire des guerres d'Italie; on voit dans la conduite de *Guichardin*, tout ce que peut l'intrépidité dirigée par la prudence; on voit ce gouverneur, seul exactement instruit des forces des assiégeans que la crainte exagéroit aux assiégés, animer des soldats qu'il ne pouvoit payer, rassurer le peuple épouvanté, résister jusqu'à trois fois aux remontrances, aux instances, aux menaces du conseil de ville, impatient de se rendre. Le conseil enfin lui déclare que puisqu'il s'obstine à vouloir périr, les habitans ont résolu de capituler sans lui. Pendant qu'on lui signifie cette délibération, il s'eleve de grands cris des remparts & de tous les corps-de-garde des portes; on entend soner les cloches de la haute tour; c'étoit le signal de l'assaut; on aperçoit les François qui s'avançoient avec leurs écheles vers le corps de la place. *Guichardin*, pour toute réponse aux députés du conseil de ville, vole à la défense des remparts: tout le monde le suit. Tout s'anime par son exemple; la garnison est inébranlable, les habitans fideles, tout combat jusqu'aux moines, les femmes portent à leurs défenseurs des rafraîchissemens sur les murailles; les François sont répoussés, & levent le siège. *Guichardin* seul eut la gloire de ce succès, du moins si on l'en croit; car un auteur d'une *Histoire de Parme*, nommé Angeli, lui reproche au contraire, toute la lâcheté dont il accuse les habitans; il dit que *Guichardin* tenoit toujours des chevaux tout prêts pour s'enfuir, & que les habitans se défendirent mal-gré lui. C'est ainsi qu'on peut presque toujours disputer à un général, une partie ou même la totalité de sa gloire; mais on ne dispute point à *Guichardin* l'histoire des

guerres

guerres d'Italie. Voilà sa véritable gloire. Des grands de la cour de Charles-Quint se plaignoient de ne pouvoir obtenir de longues audiences, qu'il prodiguoit à *Guichardin*. *Je puis*, leur dit Charles-Quint *faire d'un mot*, *des grands comme vous*, *je ne puis pas faire un Guichardin*. Cet auteur est traduit en françois.

Un neveu de *Guichardin* (Louis), a donné une description des Pays-Bas, traduite en françois, par Belleforêt, & des mémoires sur ce qui s'est passé en Europe depuis 1530 jusqu'en 1560. Le duc d'Albe, blâmé dans quelques endroits de son histoire, le fit mettre en prison. Né à Florence, vers l'an 1523. Mort à Anvers en 1589.

GUICHENON, (Samuel) (*Hist. litt. Mod.*) auteur de l'Histoire généalogique de la maison de Savoye; de l'Histoire de Bresse & du Bugey; d'un Recueil d'actes & de titres concernant ces deux pays, sous le nom de *Bibliotheca Sebusiana*. *Guichenon* étoit avocat à Bourg-en-Bresse; il fut historiographe du duc de Savoye. Mort en 1664.

GUIDI, (Alexandre) (*Hist. litt. mod.*) un des meilleurs poëtes italiens, né à Pavie en 1650; mort à Frascati en 1712. La reine Christine le fit venir à Rome & à sa Cour en 1685, & l'honora toujours de sa protection. Il fut un des premiers, qui entreprirent de banir le mauvais goût, qui depuis long-temps infectoit presque toute l'Italie, & il y réussit. Dans les rimes il a su réunir l'élégance du style à la force de l'imagination; & c'est un des meilleurs imitateurs de Pindare. On a encore de lui l'*Endimione*, Action Pastorale, où l'on voit des vers, que la reine Christine ne dédaigna pas d'y insérer.

GUIDI, (Guy) (*Hist. litt. mod.*) médecin Florentin, très-célèbre à son temps. François I le fit venir à Paris, & le nomma son premier médecin; il fut professeur de Médecine dans le Collége Royal. Après la mort du roi il revint en Italie, & fut professeur à Pise, où il mourut en 1569. On a de lui la traduction des anciens chirurgiens grecs & quelques autres ouvrages, qui furent publiés après sa mort par Guy Guidi son neveu.

GUIDICIONI, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) né à Lucques d'une famille très-noble en 1500, fut employé par la cour de Rome dans plusieurs afaires considérables; il auroit aussi reçu l'honeur de la Pourpre, si la morr ne l'eût trop tôt enlevé (en 1541.) à Macerata, lorsque il étoit gouverneur de la Marche d'Ancône. Grand ami d'Annibal Caro, il suivit son exemple en s'adonant à la poésie italiene, & on a de lui plusieurs pieces légeres, qui sont très-estimées en Italie. On en a fait une nouvele édition à Bergame en 1753, & M. Jean Baptiste Rota y a ajoutée la vie de l'auteur.

GUIDOTTI, (Paul) (*Hist. mod.*) peintre, sculpteur, architecte, musicien, poëte, mathématicien, astrologue, jurisconsulte, anatomiste; on peut dire de lui:

> *Augur*, *schœnobates*, *medicus*, *magus*, *omnia novit*
> *Græculus esuriens*; *in cœlum*, *jusseris*, *ibit*.

Il voulut en effet monter au ciel; il se fit des ailes de baleine, recouvertes de plumes, & atachées par-dessous les bras; il prit son vol d'un lieu élevé dans la ville de Luques sa patrie, se soutint quelque temps en l'air, tomba sur une maison dont il enfonça le toit, tomba de là dans une chambre, & se câssa la cuisse. Né en 1569. Mort en 1629.

GUILLAUME, (*Hist. d'Allemagne*) comte de Hollande, fut élu empereur en 1247; il naquit l'an 1227, de Florent IV, & de Mathilde de Brabant, & régna jusqu'en 1256, sans autorité, & par conséquent sans gloire: peu de temps après son sacre il se retira en Hollande, où il eut de fréquens démêlés avec les Frisons, qui l'ayant surpris seul dans un marais glacé, le tuerent: les rebelles l'enterrerent dans une maison de particulier, pour cacher les traces de leur crime: son corps ayant été découvert en 1282, fut transporté à Middelbourg dans un monastere de Prémontrés.

GUILLAUME I, dit *le conquérant*, (*Hist. d'Angleterre.*) fils naturel de Robert, duc de Normandie, & de la fille d'un pelletier de Falaise, naquit dans cette ville en 1027; étant duc de Normandie, il vint en Angleterre à la cour d'Édouard III, dont il reçut les marques les plus distinguées de considération & d'amitié. On assure qu'il y venoit pour reconoître un pays qu'il vouloit usurper; d'autres prétendent qu'Édouard le nomma son successeur par son testament; quoi qu'il en soit, Harald ayant réuni les suffrages des grands & les vœux de la nation, étoit monté sur le trône d'Angleterre, lorsque *Guillaume* passa dans cette île en 1066 avec une flote nombreuse, & une armée aguerrie; les Anglois furent défaits; Harald expira sur le champ de bataille, avec ses deux freres, & le vainqueur fut couroné solemnélement à Londres. Quelques historiens regardent ce conquérant, comme le fondateur du royaume de la Grande-Bretagne, sans doute parce qu'il donna beaucoup de lustre à la monarchie Angloise, qui commença dés-lors à jouer un plus grand rôle en Europe par sa puissance, son commerce, la gloire de ses armes, & la réputation que les Anglois s'acquirent par la culture des sciences.

Plusieurs révoltes étoufées, les irruptions des Danois rendues inutiles, des loix rigoureuses durement exécutées, signalerent son regne.

Les révoltes continuelles de ses sujets lui firent penser qu'il valoit mieux les gouverner avec l'épée, qu'avec le sceptre. Il les accâbla d'impôts, les dépouilla des charges, des fiefs dépendans de la courone, pour les distribuer aux Normands; il leur ôta leurs loix, & leur en substitua d'autres; il ne voulut pas même leur laisser l'usage de leur langue naturele: il ordona qu'on plaidât en Normand; & depuis, tous les actes furent expédiés en cette langue, jusqu'à Édouard III. Il mourut en 1087, à 60 ans, après avoir possédé la Normandie près de 52 ans, & l'Angleterre 21, regardé come un grand capitaine, un bon politique, un roi vigilant, mais trop sévere.

Guilaume II, dit *le Roux*, fils du précédent, lui succéda en 1087, & se montra encore plus dur, que son pere. En recevant le sceptre il fit de belles promesses à la nation, & les oublia dès qu'il les eut faites. Rien ne pouvoit assouvir sa fécrocité. Il fut ataqué d'une maladie dangereuse, il sembla reconoître la justice divine qui le punissoit de sa cruauté; il promit de régner avec plus de modération, s'il recouvroit la santé; il la recouvra mais il traita ses peuples aussi inhumainement qu'auparavant. Ses succès à la guerre, le mirent en état d'apesantir le joug sous lequel il tenoit ses sujets. Une fleche lancée au hazard par un de ses courtisans dans une partie de chasse, frapa *Guillaume* au cœur; il mourut de cette blessure en 1100, à 44 ans.

Guillaume III, prince d'Orange, né à la Haye en 1650, élu stadhouder de Hollande en 1672, avoit épousé une fille de Jacques II, roi d'Angleterre. L'atachement de ce monarque pour la religion catholique, avoit indisposé contre lui le parlement. Les Anglois inviterent *Guillaume*, gendre de Jacques II, à venir prendre le sceptre qui s'échapoit des mains de son beau-pere. On sait avec quelle promptitude, avec quelle habileté le prince d'Orange, profitant des circonstances, passa en Angleterre en 1688, & obligea le roi à renoncer à la courone, & à sortir de la Grande-Bretagne. Il conserva encore le stadhouderat; mais les Anglois qui l'avoient appelé, cesserent de l'aimer dès qu'il devint leur maître; ils ne pouvoient se faire à ses manieres fieres, austeres & flegmatiques qui cachoient une âme avide de gloire & de puissance; ils lui firent essuyer des désagrémens, & il alloit se consoler à la Haye des mortifications qu'on lui donnoit à Londres: on disoit qu'il n'étoit que stadhouder en Angleterre, & qu'il étoit roi en Hollande. Il mourut le 16 de mars de l'année 1702. *Guillaume* III, fut grand prince, grand général, grand politique, qui, dans sa rivalité avec Louis XIV parut le défenseur de la liberté de l'Europe, & qui dans sa rivalité avec Jacques II, parut le sauveur de l'Angleterre.

GUILLEMEAU, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) disciple d'Ambroise Paré, a donné au public *la Chirurgie* de son maître, des *Tables Anatomiques* & un *Traité des Opérations*. Il étoit chirurgien ordinaire des rois Charles IX & Henri IV. Il possédoit les langues savantes, & connoissoit l'antiquité. Mort en 1612.

GUISCARD *ou* GUISCHARD, (Robert) (*Hist. de Fr. & d'Italie.*) un des conquérans Normands, fondateurs du royaume de Naples & de Sicile; il fut duc de la Pouille & de la Calabre. L'Italie étoit alors partagée entre les empereurs d'Orient & d'Occident. La partie méridionale étoit remplie de petits princes Grecs, Lombards & Italiens; les Sarasins s'étoient emparés de la Sicile, d'où ils inquiétoient sans cesse toutes les autres puissances de l'Italie. Robert *Guiscard* contint les Sarasins, resserra les empereurs d'Orient & d'Occident, & porta le trouble & les orages jusqu'à la cour de Constantinople. Il enleva Salerne à ses princes particuliers. Après la mort du dernier duc de Bénévent, de la race Lombarde, il conquit le Bénéventin, & fit présent de Bénévent au St. Siége. Ce conquérant, mourut en 1085, âgé de 80 ans.

GUISCHARD, (Charles) (*Hist. mod.*) colonel au service du roi de Prusse, auteur de *Mémoires Militaires sur les Grecs & sur les Romains*, où le célebre chevalier Follard est un peu déprimé. Il faut entendre tout le monde.

GUISE. *Voyez* Lorraine.

GUITON, (Jean) (*Hist. de Fr.*) Les Rochelois, dans le temps où ils étoient assiégés par le cardinal de Richelieu, (en 1628) forcerent Jean *Guiton* d'accepter la place de maire de leur ville; vaincu par l'importunité, cet homme prend un poignard, & dit à ses concitoyens: „ Je serai maire, puisque vous le voulez, mais je ne le serai qu'à condition que „ vous m'autoriserez tous à plonger ce poignard „ dans le sein du premier qui parlera de se rendre; je demande qu'on en use de même à „ mon égard, si jamais je propose de capituler, „ & j'exige que ce poignard reste pour cet usage sur la table du lieu où nous nous assemblons „. Tout le monde entra pour-lors dans ses sentimens; mais lorsque la famine eut presque entiérement dépeuplé la ville, il fallut bien céder au sort & parler de se rendre: *Guiton* seul étoit inflexibile, & rapeloit les engagemens qu'il avoit fait prendre: la Rochelle, lui disoit-on, n'a plus de défenseurs: *Eh! ne suffit-il pas*, répondit Guiton, *qu'il reste un seul habitant pour en fermer la porte?* C'étoit de cet enthousiasme, ainsi que des élémens qu'il avoit fallu triompher pour prendre la Rochelle. (*Guiton* fut forcé de céder à l'entreprise heureuse de Metezeau, & au génie de l'immortel Richelieu, en 1628.)

GUNDEMAR, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espagne.*) aimé de ses sujets, qu'il ne cherchoit

qu'à rendre heureux, respecté des nations voisines, & redoutable aux ennemis, *Gundemar* mérita d'être élevé sur le trône, où les suffrages réunis de ses concitoyens le placerent après la mort de l'usurpateur Witeric, lâche assassin qui avoit poignardé son maître, le fils de son bienfaicteur, & qui, devenu par ses crimes, l'objet de l'exécration publique, périt lui même sous le fer des conspirateurs. A peine *Gundemar* fut proclamé, en 610, qu'il s'appliqua à rétablir la bonne intelligence entre sa nation & les François. Quelques historiens assurent cependant qu'il acheta la paix au prix d'un tribut annuel qu'il s'obligea de payer à la France; si ce fait est exact, il ternit la gloire de *Gundemar*, & il la ternit d'autant plus, qu'alors les Visigoths recevoient des tributs, & n'étoient point acoutumés à en payer; mais leur roi étoit pressé de terminer cette guerre pour aller réduire les Gascons, qui avoient recomencé les hostilités: il se jeta dans leur pays, suivi d'une armée nombreuse, le ravagea, y mit tout à feu & à sang, les contraignit d'abandoner leurs villes, leurs villages, & d'aller se cacher derriere les montagnes. Après cette expédition, *Gundemar*, de retour à Tolede, assembla les évêques, & ils firent quelques canons, les uns concernant la discipline ecclésiastique, & le plus grand nombre relativement à l'administration civile. *Gundemar* s'occupoit de ces réglemens utiles, quand il apprit que les troupes de l'empereur venoient de faire une incursion sur les terres de son royaume; il se mit aussi-tôt à la tête des Goths, & marcha contre les Impériaux: ceux-ci ne se croyant point assez forts pour combatre une telle armée, se retirerent dans leur camp, qu'ils fortifierent; mais *Gundemar* rendit cette précaution inutile: il ataqua les Impériaux dans leurs retranchemens, les força, les batit, les contraignit de se retirer en désordre, & dans leur fuite en massacra la plus grande partie. Cette victoire assura pour plusieurs années la paix aux Visigoths, que la valeur de *Gundemar* rendoit trop redoutables, pour qu'aucune puissance entreprit de leur déclarer la guerre. *Gundemar* victorieux rentra dans ses états, & convoqua un concile, où furent faits encore de nouveaux réglemens sur différentes parties du gouvernement civil. Peu de jours après la derniere séance de ce concile, *Gundemar* tomba malade & mourut, quelques secours qu'on eût pu lui donner, en 612, après un regne glorieux & très-court, puisqu'il n'occupa le trône qu'environ deux années; les grandes espérances qu'il avoit données, les talens qu'il montra, sa valeur & la justice, le firent regréter amérement: les Visigoths perdoient en lui leur bienfacteur, l'apui, le pere de l'état.

GUNTHER, (*Hist. litt. mod.*) *Gunther*, poëte allemand célebre, & notre Rousseau étoient contemporains; l'un & l'autre adressa une ode au prince Eugene, l'un & l'autre fut malheureux. *Gunther* vécut méprisé de sa nation qu'il illustroit, persécuté de sa famille, qui révere aujourd'hui sa mémoire, abandoné de son pere, qui n'apprit à le connoître qu'après sa mort. Il fut conserver de la grandeur d'âme dans l'opprobre & dans la misere. *Gunther* mourut à vingt-huit ans; peut-être ne put-il soutenir la confusion que lui causa une aventure assez bizârre. Il devoit être présenté au roi de Pologne, Auguste II. Un poëte de la cour, jaloux de sa réputation naissante, mêla ce jour-là même dans sa boisson quelques drogues qui l'enivrerent; il parut devant Auguste dans cet état ridicule & indécent; il tomba en sa présence, & se couvrit de honte aux ieux de toute la cour.

GUSTAVE ERICSON VASA; (*Hist. de Sued.*) roi de Suede, né au milieu des troubles qu'avoit fait naître l'union de Calmar, comptoit des rois de Suede parmi ses aïeux, entr'autres ce Charles Canutson détrôné tant de fois, & tant de fois rapelé. Marguerite avoit seule joui paisiblement de la triple courone, le traité de Calmar qui réunissoit les trois royaumes sous un même chef, étoit son ouvrage. La Suede ne tarda pas à réclamer contre ce traité, & les fréquentes infractions que les successeurs de Marguerite y avoient faites, furent le prétexte de la révolte: cet état occupé sans cesse à luter contre toutes les forces de la monarchie Danoise, n'osoit encore se donner un rois; mais il choisissoit un chef assez semblable aux dictateurs de Rome, & qui, sous le titre modeste d'administrateur, étoit plus puissant que les rois mêmes. *Gustave* avoit eu sous les ieux pendant sa jeunesse le spectacle des malheurs de sa patrie. L'administrateur Steensture, son parent, l'admetoit à son conseil; il en étoit l'oracle. La haîne du nom Danois, le mépris des plaisirs, l'amour de la patrie, l'ambition de l'afranchir pour régner sur elle, un génie précoce, la prudence de l'âge mûr jointe au feu du bel âge, des grâces sans apprêts, une éloquence naturele, caractérisoient le jeune *Gustave*; il étoit difficile de le voir, de l'entendre, sans soupçoner qu'il seroit un jour le restaurateur de la monarchie Suédoise; c'étoit par son conseil que Steensture avoit donné des armes à feu aux paysans qui, pour la plupart, se servoient encore d'arcs & de fleches. L'usage de la poudre étoit connu depuis long-temps dans le reste de l'Europe; mais les pays du nord ont adopté tard les arts, & plût au ciel que celui de détruire les hommes ne s'y fût jamais introduit! Mais dans l'état d'oppression où se trouvoit la Suede, cet art fatal devenoit un fléau nécessaire. Déja *Gustave* avoit taillé en pieces quelques partis Danois. Christiern II l'honora de sa haîne. Ce prince vouloit rétablir l'union de Calmar, régner sur les trois royaumes, & pour y

parvenir il n'étoit point de traité qu'il ne violât. Résolu de s'assurer de la persone de *Gustave*, dont il pressentoit la haute destinée, il proposa, l'an 1518, une entrevue à l'administrateur dans la capitale même de la Suede; & feignant une défiance que lui seul méritoit, il exigea qu'on livrât *Gustave* en otage à ses sujets, tandis qu'il négocieroit avec Steensture; *Gustave* accepta cette proposition avec la confiance d'un jeune héros, qui ne peut concevoir une trahison; l'amiral Danois l'invite à venir saluer le roi avant que sa majesté mette pied à terre; *Gustave* saute dans la chaloupe, on le présente à Christiern qui le fait désarmer, ainsi que six autres seigneurs que Christiern avoit demandés pour otages, ou plutôt pour victimes. Il tenta d'abord de le corrompre; mais n'ayant pu y réussir, il résolut de lui ôter la vie; l'ordre fut donné, & ce qui fait honeur à la noblesse danoise, Christiern ne fut point obéi. On l'enferma dans le château de Coppenhague; il fut bientôt transféré dans celui de Calo, dont Éric Banner, son parent, étoit gouverneur. Il se faisoit garant de son prisonier, & devoit payer au roi six mille écus d'or, s'il le laissoit échaper. Cependant l'administrateur étoit mort, les malheurs de la Suede augmentoient chaque jour; *Gustave* se déguise en paysan, se met au service d'un marchand de bœufs, & joue si bien son rôle qu'il arive à Lubec, confondu parmi les autres rustres, sans être reconu. Il se découvrit alors, & Banner vint le réclamer. Mais *Gustave* lui promit de lui rendre la somme que Christiern devoit exiger; & satisfait de cette promesse, le danois s'en alla. *Gustave* demanda des secours à la régence de Lubec; cette république étoit naturélement ennemie de la domination Danoise; mais intimidée par la présence d'une flote nombreuse, elle n'osoit embrasser la défense d'un malheureux. On lui promit cependant d'armer en sa faveur, s'il pouvoit rassembler assez d'amis pour donner au moins quelque vrai-semblance à ce qu'il méditoit. Cette promesse, quoique foiblement énoncée, ranima ses espérances; il part, débarque à Calmar, se présente aux officiers, aux soldats qui, presque tous, avoient servi sous ses drapeaux. Le spectacle de sa misere glaça leur courage; ils furent assez lâches pour n'oser le servir; mais ils ne furent point assez perfides pur le livrer à Christiern; *Gustave*, forcé de se retirer, se déguise encore sous la livrée de l'indigence, se glisse dans un chariot chargé de pailles, & dans cet équipage traverse les quartiers de l'armée Danoise, où sa tête étoit mise à prix. Ce prince n'avoit plus d'autre ressource que lui-même; parens, amis, domestiques, tout l'abandonoit; on craignoit de s'associer à ses malheurs, & de périr avec lui: peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains des Danois; il alla chercher un asyle en Sudermanie; & tandis que des hommes qui lui etoient attachés par les liens du sang, de l'amitié, de la reconoissance, le rejetoient avec dureté, un paysan le reçut avec tendresse. Ce fut dans sa cabane que *Gustave* médita sa révolution; ce prince logeoit sous le chaume, son hôte portoit ses lettres; & cet ambassadeur, couvert de haillons, alloit exciter les seigneurs Suédois à détrôner Christiern. Forcé bientôt de quiter cette retraite, *Gustave* passe en Dalécarlie sous la conduite d'un guide infidele, qui le vole & l'abandone au milieu des montagnes & des forêts. Pressé par la faim, il se loue pour travailler aux mines de cuivre. Un seigneur le reconoît, lui offre de soulever la province en sa faveur, & n'ose exécuter cette offre indiscrete. Un autre gentilhomme le reçoit, l'accâble de caresses, & le trahit; il étoit perdu si sa bonne mine n'eût inspiré de la compassion à l'épouse du traître, que le fit conduire chez un curé voisin. Celui-ci fut fidele, aida *Gustave* de sa bourse & de ses conseils; les paysans s'assemblent à Mora. *Gustave* paroît au milieu d'eux. Son air noble, ses grâces, ses malheurs, l'horreur qu'inspiroit le nom de Christiern, & le massacre récent des sénateurs de Stockholm, tout prête à l'éloquence du prince une force nouvele. On s'écrie, on court aux armes; le château du gouverneur est escaladé; au bruit de cet exploit, les paysans se rassemblent en foule sous les drapeaux du vainqueur; il se voit bientôt suivi par une armée de quinze mille combatans; il se met en marche, passe la riviere de Brunebec, défait un corps de Danois, prend Vesteras, marche à de nouveles conquêtes, emporte d'assaut la ville d'Upsal; *Gustave* défendit contre ses propres soldats les biens de Trolle, archevêque de cette ville, qui l'avoit persécuté: devenu puissant, heureux & vainqueur, il trouva plus d'amis dans sa prospérité, qu'il n'avoit trouvé d'ennemis dans sa disgrace; toutes les provinces l'appeloient, & il étoit plus embarassé sur le choix de ses conquêtes, que sur les moyens de les conserver. La noblesse qui avoit si long-temps atendu pour se déclarer, accouroit dans son camp: son armée grôssissoit chaque jour; & si *Gustave* avoit eu autant d'ambition que de génie, il lui eût été possible de conquérir le Danemarck & la Norwege après avoir soumis sa patrie; ainsi il auroit rétabli pour lui-même cette union de Calmar qu'il vouloit détruire.

Cependant, au milieu de tant de triomphes, l'archevêque Trolle paroît à la tête d'une armée; une terreur panique se répand dans les rangs des Suédois; l'intrépide *Gustave* est renversé pans l'eau, remonte à cheval, soutient à la tête de ses gardes, tout le choc des Danois, protege la retraite de son armée, & peu de jours après se venge d'un instant de surprise que Trolle lui avoit causée. La régence de Lubec lui envoya quelques secours, la plupart des villes se

foumirent avant même qu'il parût. Mais la nouvele de la mort de sa mere & de sa sœur, que Christiern avoit fait précipiter dans la mer, égara sa raison : dans le délire de sa fureur, il ordona à ses soldats de massacrer sans pitié tous les Danois qui tomberoient entre leurs mains, comme si ce peuple honête & sensible avoit été coupable des crimes de son maître. Deja *Gustave* disposoit des Gouvernemens; & distribuoit les garnisons dans les provinces qu'il avoit conquises; il investit le château où étoit renfermé l'évêque de Linkopink, & ce prélat va au devant de lui, & lui rend hommage; *Gustave* convoqua à Vadestene une assemblée des états généraux ; il s'y montra, on voulut le couroner ; il refusa le titre de roi; mais on lui déféra ceux de gouverneur-général & d'administrateur de la Suede, l'an 1521.

Ce fut alors que *Gustave* voyant qu'on ne pouvoit plus donner à un autre la courone qu'il avoit refusée, engagea toutes les terres de sa famille pour faire de nouveles levées. La régence de Lubec lui envoya dix-huit vaisseaux, & quatre mille hommes : mais elle lui vendit cher ce foible secours, & profita de ces circonstances pour s'afranchir de quelques droits onéreux pour son commerce, que les rois de Suede lui avoient anciénement imposés. *Gustave* enfin forma le siége, ou du moins le blocus de Stockholm, tandis que son escadre croisoit devant le port, & en défendoit l'approche aux vaisseaux Danois. Ceux-ci se trouverent resserrés entre des glaces dont ils ne pouvoient se dégager. *Gustave* partit à la tête des troupes Lubecoises, s'avança sur la glace au milieu de la nuit, mit le feu à la flote, & n'en eût pas laissé échaper un seul vaisseau, si Jean Flammel, général des troupes auxiliaires n'eût donné mal-gré lui le signal de la retraite; Stockholm étoit toujours bloqué, la garnison demandoit à capituler, *Gustave* étoit disposé à lui acorder des conditions honorables ; mais il ne vouloit entrer dans Stockholm que la courone sur la tête, afin de donner à la révolution qu'il avoit faite, une forme plus imposante & plus stable. Il convoqua les états généraux à Stregner l'an 1523 ; il y fut proclamé roi : le cri fut unanime. Lui seul affecta de se refuser son suffrage, & joua le rôle d'un sage ennemi des grandeurs. On le pressa, il se laissa vaincre, & reçut le serment de fidélité de ses nouveaux sujets. Stockholm se rendit, les magistrats vinrent déposer les clefs aux pieds de *Gustave*; il fit dans sa capitale une entrée pompeuse, & toute la ville retentit d'acclamations. *Gustave* avoit fait des ingrats, mais il ne le fut point; il fit chercher ce curé qui lui avoit donné un asyle, résolu de lui témoigner une reconoissance vraiment royale : ce bon prêtre n'étoit plus; mais *Gustave* voulut que ses bienfaits le suivissent sur sa tombe, & il fit placer une courone de cuivre doré au haut de l'église, que ce pasteur avoit desservie, & dans l'enceinte de laquelle il étoit inhumé. Quelques places tenoient encore pour les Danois dans la Finlande; elles furent conquises, les prisoniers furent traités avec douceur; le temps de la vengeance étoit passé ; *Gustave* abolit la plupart des impôts, dont Christiern avoit chargé le peuple. Ce prince malheureux mais plus coupable encore, venoit d'être détrôné; Frédéric avoit été couroné à sa place; mais tant que son concurrent vivoit dans sa prison, il pouvoit craindre une révolution nouvele. *Gustave*, en habile politique, se servit de ce fantôme pour effrayer Frédéric, & obtenir de lui les conditions qu'il voulut. Le Gothland fut conquis par les Suédois: c'étoit encore un sujet de discorde: les deux rois eurent une entrevue, & se témoignerent une amitié qui n'étoit pas dans leurs cœurs; ils conclurent une ligue offensive & défensive contre Christiern, ou plutôt contre ses partisans; car dans l'état où ce prince étoit réduit, il n'étoit plus redoutable par lui-même. Enfin l'instant étoit venu, où après avoir changé la face de la Suede, *Gustave* devoit malheureusement en changer aussi la religion ; déja il avoit disposé de l'archevêché d'Upsal, & l'avoit donné à Jean Magnus, homme qui n'étoit pas sans talens. Le clergé comptoit presque autant de vassaux que le roi; les évêques habitoient des forteresses, où ils donnoient un asyle aux rebelles dans les temps de troubles; souvent même ils faisoient des excursions à leur tête. Le clergé formoit, au sein de la monarchie, une espece de république indépendante; *Gustave* résolut de renverser sa puissance. Le chancelier Anderson fut le confident & le ministre de ce projet. *Gustave* commença par favoriser secrétement les docteurs luthériens; il abolit la coutume qui rendoit les évêques héritiers des ecclésiastiques qui mouroient dans leur diocêse. Les quartiers d'hiver des troupes furent distribués sur les terres du clergé. Les deux tiers des dîmes furent destinés à l'entretien de l'armée, qui devoit veiller, même en temps de paix, à la sûreté des frontieres. *Gustave* s'empara des forteresses des évêques, & convoqua à Vesteras une assemblée des états généraux. Ce fut-là qu'il se déclara fauteur du luthéranisme. Il donna l'archevêché d'Upsal à Laurent Petri, à qui il donna en mariage une de ses parentes; pour lui, il épousa la fille aînée du duc de Saxe Lawembourg, l'an 1530. Il ne lui manquoit plus, que d'assurer sa courone à sa postérité. Ce fut dans ce dessein qu'il convoqua une assemblée des états-généraux à Vesteras. *Gustave* fit sentir que, si la courone demeuroit élective, un roi de Danemarck pouvoit briguer les suffrages, de se faire proclamer, ou du moins faire naître des guer-

res civiles, & renouveler tous les maux dont il les avoit délivrés. Le souvenir des cruautés de Christiern II, & des malheurs de la Suede, prétoit à ce discours une force irrésistible. La nation déclara qu'elle renonçoit pour jamais au droit d'élire ses souverains, & que la courone seroit héréditaire dans la famille de *Gustave*. On appela cet acte *l'union héréditaire*. *Gustave*, toujours occupé, & de la grandeur de l'état, & de celle de sa maison, avoit résolu d'unir la main d'Éric, son fils, à celle d'Élisabeth, reine d'Angleterre; mais cette princesse habile sut éluder ces propositions, sans une rupture décisive avec la cour de Suede. Cependant le roi descendoit lentement dans le tombeau; ses forces s'éteignoient par degrés; ses ieux n'avoient plus le même feu, mais son âme avoit toujours la même vigueur; il fit son testament avec autant de sang froid qu'il eût fait un traité de paix. Un instant avant sa mort il dicta à un sécrétaire d'état des ordres touchant des afaires très-épineuses, & donna à ses enfans les leçons les plus sages. Il mourut le 27 septembre 1546. Toute la Suede le pleura, & le regne de son fils ne fit pas cesser ces regrets. On ne peut mieux louer ce prince qu'en disant qu'il fut le Henri IV de la Suede. Malheureux comme lui dans sa jeunesse, comme lui grand dans son malheur, il fut forcé de conquérir ses états, pardona à ses ennemis, & fit le bonheur de ses sujets après les avoir vaincus.

Gustave Adolphe, surnommé *le Grand*, roi de Suede. Les hautes qualités de ce prince ne furent point les fruits tardifs de l'éducation & de l'expérience. La nature avoit tout fait pour lui. Au milieu des malheurs dont la Suede fut accâblée pendant les dernieres années du regne de Charles IX, son pere, tandis que son esprit égaré succomboit sous le fardeau du gouvernement, *Gustave*, âgé de seize ans, paroissoit dans les conseils, & à la tête des armées, obéissoit en soldat, négocioit en ministre, & commandoit en roi. Sa modestie prétoit un nouveau charme à ses talens. Il se défioit de ses forces. Un jour ses courtisans le virent plongé dans une profonde rêverie, les ieux mouillés de larmes, ils le questionerent sur le sujet de sa douleur. „ Hélas, disoit-il, mon „ pere est prêt à descendre dans le tombeau, „ & moi à monter sur le trône: quelle ressource „ pour la patrie, qu'un prince jeune, imprudent & novice dans l'art de régner! comment „ pourai-je la défendre contre tant de puissances armées contr'elle! Ah! si du moins „ le sacrifice de ma vie pouvoit sauver l'état „. Sigismond, roi de Pologne, chassé par les Suédois, avoit associé la Russie & le Danemarck à sa vengeance. Les Suédois essuyerent d'abord quelques échecs; mais dès que le jeune *Gustave* se mit à leur tête, ils triompherent. Charles étant mort le 30 octobre 1611, *Gustave* fut proclamé avec enthousiasme par toute la nation. Il avoit tous les talens nécessaires pour gouverner, mais il n'avoit point l'âge fixé par les loix du royaume. Le roi Charles avoit nommé un conseil de régence, composé de sénateurs: la reine Christine & le duc Jean y présidoient. Mais on sentit bientôt que *Gustave* étoit au dessus d'une loi faite pour les princes vulgaires; on remit les rênes du gouvernement entre ses mains; dans l'état déplorable où se trouvoit la Suede, prête à être envahie par trois puissances rivales, un roi guerrier étoit nécessaire. *Gustave* part, porte le ravage dans la Scanie, entre dans la Gothie occidentale, force les Danois à la retraite, taille en pieces un parti près d'Ynnewaldbroo, en écrase un autre près d'Eckesio, délivre Joënekoping assiégé par le roi du Danemarck. Christiern qui avoit méprisé la jeunesse de *Gustave*, ne voulut pas lui demander honteusement la paix; mais il se fit offrir la médiation de la cour d'Angleterre, & s'engagea à restituer, moyénant un million d'écus, Calmar, l'île d'Oëland, le fort Risby & Elfsbourg. Ainsi la guerre fut terminée au mois de janvier de l'année 1613. Les Moscovites voyant que les Danois n'agissoient plus de concert avec eux, exposés seuls à la vengeance de *Gustave*, prirent un parti qui étona toute l'Europe. Le Czar étoit mort. Ils élurent pour son successeur le prince Charles-Philippe, frere de *Gustave*. Cette élection étoit l'ouvrage de Jacques de la Gardie. *Gustave* fut piqué de ce qu'on ne l'avoit pas proclamé lui-même; il dévora cet afront, consentit en apparence au départ de son frere; mais il y mit tant d'obstacles, que les Moscovites prirent ces délais pour un refus. Ils élurent Michel Féodorovitz; *Gustave* voulut alors ou parut vouloir placer le prince Charles-Philippe sur ce trône; il n'étoit plus temps: le roi ne parut pas fort chagrin du peu de succès de cette démarche. Il donna sa sœur Catherine en mariage au comte Palatin prince de deux Ponts. C'étoit au premier fruit de cette union que *Gustave* destinoit sa courone, s'il mouroit sans enfans. La cérémonie du couronement de *Gustave* ne se fit qu'en 1617; trois ans après il épousa Marie-Éléonore, fille de Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg, & abandona aussi-tôt la reine pour voler aux combats; Riga fut emporté, Mittaw se soumit; une treve de deux ans avec la Pologne, fut la suite de ces conquêtes. À peine cette suspension d'armes étoit-elle expirée, que *Gustave* entra en Livonie, pénétra dans la Lithuanie, courut de conquêtes en conquêtes, & offrit en vain la paix à Sigismond, qui savoit bien que le premier de tous les articles seroit de sa part une renonciation formele au trône de Suede qu'il regrétoit.

Ce prince se ligua avec l'empereur, qui espé-

roit compter un vassal de plus dans Sismond, s'il pouvoit le réplacer sur le trône de Suede: Mais *Gustave* qui étoit rentré en Pologne par la Prusse, l'an 1926, avant qu'on fût informé de sa descente, avoit déja conquis Frawenberg, Brawnsberg, Elbing, Marienbourg, Mewe, Dirschaw, Stum, Christbourg, Werden; son armée triomphante échoua devant Dantzick: dans tous ces combats, *Gustave*, placé aux premiers rangs, commandoit, combatoit, échausoit la mêlée, dirigeoit les grands mouvemens, & conservoit toujours cette présence d'esprit qui décide du gain des batailles. Dans deux de ces rencontres il fut blessé; le soldat Suédois en voyant couler le sang de son roi, n'en devint que plus furieux. Le célebre Wrangel remporta en 1629 une victoire sur les Polonois, près de Gorzno; *Gustave* jaloux de la gloire de ce général, livra bataille aux ennemis, près de Stum. La victoire fut complete, quoique les Suédois fussent inférieurs en nombre; Sigismond désespéra enfin de remonter sur le trône de Suede. Il accepta une treve de six ans. On devoit profiter de ce calme pour travailler à une paix solide; cependant *Gustave* conserva ses conquêtes en Livonie, & quelques autres places.

Gustave n'avoit point oublié que l'empereur avoit donné de puissans secours à Sigismond; il cherchoit l'occasion de rompre de noveau avec lui; un afront fait à ses ambassadeurs par les impériaux, la lui offrit, & la guerre fut déclarée. *Gustave*, fortifié de l'alliance du roi de France, du duc de Poméranie, de l'archevêque de Brême, & du landgrave de Hesse-Cassel, s'avança contre les Impériaux, remporta deux victoires près de Greiffenhagen & de Gartz, chassa les ennemis de la basse Poméranie & du Neumarck, parut vainqueur sur les bords de l'Oder, & compta, peu s'en faut, ses jours par ses conquêtes; après diverses opérations militaires, *Gustave* se montra sur les bords de l'Elbe, s'empara près de Werben d'un poste avantageux, & de là observa les mouvemens du comte de Tilly. Cet illustre Bavarois commandoit les Impériaux; tous deux s'estimoient, s'épioient, se devinoient l'un l'autre; on se sépara sans combatre, mais on se rejoignit près de Leipsick. La bataille s'engagea, dès le premier choc les Impériaux crierent victoire; le comte de Tilly fit partir des couriers pour l'annoncer à la cour impériale; l'électeur de Saxe abandona *Gustave*, & s'enfuit; le roi de Suede rétablit le combat, culbuta la cavalerie impériale, dissipa l'infanterie, & eut seul avec ses soldats toute la gloire de cette journée. Les suites de cette victoire furent plus importantes que cette victoire même; une partie de la Franconie se soumit à l'armée victorieuse. Des princes protestans se déclarerent pour la Suede; enfin la terreur étoit si générale, qu'on ne laissoit plus à *Gustave* le plaisir de former des siéges, & de livrer des assauts. Si-tôt qu'il se montroit, les villes les mieux fortifiées ouvroient leurs portes; tandis que *Gustave* se rendoit maître de toutes les côtes de la mer Baltique, les Saxons pénétroient dans la Bohême. & le nom du héros qu'on croyoit voir à leur tête, soumettoit une partie de ce royaume. Au milieu des rigueurs de l'hiver, *Gustave* couroit de conquêtes en conquêtes, son armée ne campoit plus, elle étoit logée dans les villes; la mort du brave & malheureux Tilly, acheva la déroute des Impériaux; leur armée se dispersa. Vallenstein rassembla ces débris, y ajouta de nouveles forces recueillies dans les cercles fideles à l'empereur, marcha contre *Gustave*, & crut réparer tous les malheurs du comte du Tilly. Enfin, après diverses expéditions que les bornes de ce Dictionaire ne nous permettent pas de rapeler, les deux armées se trouverent en présence près de Lutzen, le 16 novembre 1632; la bataille se donna, les Suédois montrerent une ardeur nouvele; l'infanterie impériale fut taillée en pieces, le canon fut enlevé; *Gustave*, impatient d'achever la défaite des ennemis, se précipita au milieu d'un régiment de cuirassiers qui tenoit tête aux Suédois. Il y périt; les circonstances de sa mort paroissent incertaines, sa mort n'empêcha pas la victoire de son armée.

C'étoit un prince aussi acompli qu'un homme peut l'être. Il avoit peu de défauts, & n'avoit point de vices. Il fut contraint à faire la guerre, & ce n'est pas à nous à examiner si dans un temps de paix, il auroit cherché l'occasion de la faire. On sait que la lecture du traité de la guerre & de la paix de Grotius, lui étoit familiere. Il n'avoit pas moins de talens pour le gouvernement que pour la guerre. Rien de ce qui peut contribuer au bonheur ou à la gloire d'un empire, ne lui étoit étranger. Dicter des loix, donner des batailles, présider aux travaux du laboureur, comme à ceux du soldat, descendre dans tous les détails politiques & militaires, se montrer équitable sur un tribunal, grand sur un champ de bataille, il savoit tout, excepté retenir son courage dans la mêlée. Un excès de bravoure lui coûta la vie.

GUYARD, (Bernard) (*Hist. litt. mod.*) dominicain. Entr'autres ouvrages qui méritent moins de nous occuper, il est l'auteur de celui qui a pour titre: *la Fatalité de Saint-Cloud*, où il tâche de prouver que ce n'est pas un dominicain qui a tué Henri III. Il a été réfuté par un autre ouvrage intitulé: *la véritable Fatalité de Saint-Cloud*, qui se trouve dans le journal de Henri III, avec l'ouvrage du P. Guyard. Né en 1601. Mort à Paris, le 19 juillet 1674.

GUYARD DE BERVILLE, (*Hist. litt. mod.*) auteur de deux mauvaises Histoires, dont les

sujets étoient bien choisis; c'étoient le connétable du Guesclin & le chevalier Bayard. Né à Paris en 1697. Il mourut, dit-on, en 1770, à Bicêtre, où la misere le força de se retirer; ce qu'il y a de certain, c'est que cette même misere avoit été jusqu'à la mendicité.

GUYON, (Symphorien) (*Hist. litt. mod.*) curé de St. Victor d'Orléans sa patrie, a donné l'*Histoire de l'église & diocèse, ville & université d'Orléans* Mort en 1637.

Jacques *Guyon* son frere, est auteur d'un petit ouvrage intitulé: *Entrée solemnele des Évêq. d'Orléans.*

L'Abbé *Guyon*, (Claude-Marie) qui ne paroît point avoir été de la famille des précédens, fut un écrivain fécond; il continua l'Histoire Romaine de Laurent Échard, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. Il composa une *Histoire des Empires & des Républiques;* une *Histoire des Amazônes;* une *Histoire des Indes;* une *Bibliotheque Ecclésiastique;* un *Essai critique sur l'établissement de l'empire de l'Occident.* Il avoit été associé de l'abbé Desfontaines. Il mourut en 1771. Il étoit de Lons-le-Saunier en Franche-Comté.

Ce nom de *Guyon* a été rendu beaucoup plus célebre par une femme: Jeanne-Marie Bouvieres de la Mothe, née à Montargis en 1648, & qui avoit épousé le fils de l'entrepreneur du canal de Briare, nommé *Guyon*. Devenue veuve, dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté & de l'esprit, elle s'entêta de ce qu'on appele la spiritualité. Un barnabite, du pays d'Annecy, près de Geneve, nommé la Combe, fut son directeur. Cet homme fit de sa pénitente une visionaire; il la conduisit en Savoye dans son petit pays d'Annecy, où l'évêque titulaire de Geneve fait sa résidence; elle y acquit d'abord quelque autorité par sa profusion en aumônes. Elle y tint des conférences. L'évêque d'Annecy obtint qu'on la fît sortir du pays elle & son directeur. Ils allerent à Grenoble. Elle y répandit deux livres mystiques, *le Moyen court & les Torrens*; elle fut encore obligée de sortir de Grenoble. Elle vint à Paris, prophétisa, dogmatisa; l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, obtint en 1687, un ordre pour faire enfermer la Combe, comme séducteur, & pour mettre madame *Guyon* dans un couvent. Le crédit de madame de Maintenon imposa silence à l'archevêque de Paris, & rendit la liberté à madame *Guyon*: celle-ci vint à Versailles, s'introduisit dans Saynt-Cyr, assista plusieurs fois à des conférences dévotes que faisoit l'abbé de Fénelon. Cet abbé, ne vit dans madame *Guyon*, qu'une âme pure, & suivit ses idées. Madame *Guyon*, fiere d'un tel disciple, qu'elle appeloit son fils, & de la protection de madame de Maintenon, répandit les idées dans Saint-Cyr; l'évêque de Chartres, Godet des Marais, dans le diocèse duquel est Saint Cyr, s'en alarma; l'archevêque de Paris menaça de nouveau; madame de Maintenon rompit tout commerce avec madame *Guyon*, & lui défendit le séjour de Saint-Cyr. L'abbé de Fénelon lui-même lui conseilla de se mettre sous la direction de l'évêque de Meaux, Bossuet, & de lui soumettre ses écrits. L'évêque de Meaux s'associa, pour cet examen, l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, & l'abbé Tronson, supérieur de S. Sulpice. Les conférences se tenoient à Issy. L'archevêque de Paris, jaloux que d'autres se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinoit. Madame *Guyon* se retira dans la ville de Meaux, souscrivit à tout ce que Bossuet voulut; & promit de ne plus dogmatiser.

On l'accusa en 1695 d'avoir manqué à sa promesse; elle fut enlevée par ordre du roi, & fut enfermée à Vincennes; elle y composa un grôs volume de vers mystiques.

Bossuet exigea que Fénelon, devenu archevêque de Cambrai, cette même année 1695, condamnât madame *Guyon* avec lui, & souscrivît à ses instructions pastorales; Fénelon le refusa à cette souscription. Peu de temps après, parut le livre des *Maximes des Saints*. L'afaire du quiétisme devint alors l'afaire personelle de l'archevêque de Cambrai. Madame *Guyon* sortit de prison en 1702, ayant été transférée de Vincennes à Vaugirard, & de Vaugirard à la Bastille. Elle mourut à Blois en 1717. Il y a des lettres assez rares de l'abbé la Bletterie en faveur de madame *Guyon*, mais il ne la justifie que sur les mœurs, & non sur les sentimens.

GUYOT, (Germain-Antoine) (*Hist. litt. mod.*) avocat, nommé *Guyot des Fiefs*, à cause de son *Traité sur les Matieres Feodales*, auquel on a joint des *Observations sur le droit des Patrons & des Seigneurs de Paroisse, aux honeurs dans l'Église*, &c. Né en 1694, mort en 1750.

GUZMAN, (Alphonse Perez de) (*Hist d'Esp.*) Alphonse Perez *Guzman*, de qui descend la maison des ducs de Medina Sidonia en Espagne; avoit commandé les armées des Princes de Maroc. Il étoit gouverneur de Tarif, lorsque cette ville fut assiégée par Dom Juan, infant de Castille. L'infant avoit en sa puissance un fils de *Guzman*, il menaça *Guzman* d'immoler ce fils à ses ieux, s'il ne lui rendoit la place. „ Plutôt que de commettre une telle trahison, je „ te donnerois moi-même un poignard pour „ l'égorger „: en disant ces mots, & comme s'il eût voulu exécuter ce qu'il disoit, il lui jeta un poignard du haut des remparts, & rentra sans vouloir être témoin de ce qui pouvoit ariver; il alla se mettre tranquillement à table avec Marie Coronel sa femme, qui ne savoit rien de ce qui se passoit. L'infant Dom Juan fit périr le jeune *Guzman*, aux ieux des assiégés, placés sur le remparts, qui, à ce specta-

cle,

cle, pousserent des cris afreux de compassion & de douleur. Le gouverneur les entendit, & se doutant de ce qui les excitoit, ou craignant quelque assaut, il courut aux remparts, instruit du malheur de son fils, il se contenta de dire aux soldats: *mes enfans, n'en veillez que mieux à la garde de la place*, & retourna se mettre à table, pour ne pas inquiéter sa femme. Lopez de Vega a célébré en vers cette fermeté de *Guzman*. Les descendans de ce capitaine ont consacré cet événement; ils ont pris pour cimier de leurs armes, une tour, au haut de laquelle paroît un cavalier armé, qui jete un poignard, avec ces mots pour devise: *mas pesa el rei que la sangre. Je prefere l'intéret du roi à celui du sang*.

GYLIPPE (*Hist. Greque*). Pendant la dix-neuvieme année de la guerre du Péloponese, ce général lacédemonien s'étoit immortalisé par la délivrance de Syracuse (*Voyez* l'article NICIAS). Il flétrit à jamais sa gloire par un trait d'avarice poussé jusqu'à la honte du vol. Lysandre ayant réduit Athênes la vingt-septieme & derniere année de la guerre du Péloponese, l'avoit envoyé porter à Sparte, les riches dépouilles, fruits de ses glorieuses campagnes, Outre les courones d'or sans nombre que les villes lui avoient données, l'argent montoit à quinze cents talens, c'est-à-dire, à quinze cents mille écus. *Gylippe* ne put résister à la tentation de prendre une partie de cet argent; mais les sacs étoient cachetés, il les décousit par le fond, prit trois cents talens (trois cents mille écus), recousit les sacs, & se crut en sûreté. Il espéroit donc que jamais Lysandre ne s'expliqueroit avec la république sur la somme qu'il avoit envoyée, & que l'argent une fois remis au trésor public, il n'en seroit plus parlé; c'étoit être bien aveuglé par la cupidité. Lysandre en effet ne fut point dans le cas de parler, mais les bordereaux qu'il avoit mis dans chaque sac, parlerent pour lui, & décélerent *Gylippe*. Il se banit lui-même de Sparte, pour éviter le supplice; mais un déshoneur éternel le suivit dans son exil. Cette derniere année de la guerre du Péloponese tombe à l'an 405 avant J. C.





HABERT, (*Hist. Litt. mod.*) trois hommes de ce nom ont été de l'Académie Françoise.

1.° Germain *Habert*, dit de Cérisi, parce qu'il étoit abbé de St. Vigor-de-Cérisi, au diocêse de Bayeux, est l'auteur d'un poëme intitulé : *La Metamorphose des ieux de Philis en astres*, poëme qui eut de la réputation dans son temps, & que le P. Bouhours a daigné critiquer. Il a fait aussi une *vie du cardinal de Bérulle*. Mort en 1653.

2.° Philippe *Habert*, frere du précédent, est auteur d'un autre poëme non moins célebre dans le temps, intitulé : *le Temple de la Mort*. Il se rendit de bonne heure dans ce temple, ayant été enséveli en 1637, à trente-deux ans, au siége du château d'Émery, entre Mons & Valenciennes, sous les ruines d'une muraille qu'un toneau de poudre fit sauter par la négligence d'un soldat, qui y laissa tomber sa mêche.

3.° Henry-Louis *Habert*, seigneur de Montmort, conseiller au parlement, & depuis doyen des maîtres des requêtes. Ami & bienfaicteur de Gassendi, il a publié les œuvres de ce philosophe, & lui a fait ériger un mausolée dans l'église de St. Nicolas-des-Champs. Mort en 1667.

HABINGTON, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) anglois, auteur d'une histoire d'Édouard I.er & d'Édouard IV, en anglois. Mort en 1554.

HACHETTE, (Jeanne) (*Hist. de Fr.*) Monsieur, frere de Louis XI, étant mort en 1472, & étant mort empoisoné, (du moins on le crut & on le croit ainsi) le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, chargea hautement Louis XI de ce crime, dans un manifeste insolent, suivi d'hostilités crueles. L'incendie fut joint au carnage ; la Picardie ravagée, ses habitans massacrés parurent encore au duc de Bourgogne une trop foible vengeance de cet attentat, dont ils étoient innocens. Cependant Beauvais arrêta & confondit sa fureur. Un assaut général avoit répandu la terreur parmi les assiégés, ils fuyoient de toutes parts ; les Bourguignons avoient déja planté leur étendard sur la brêche ; une femme intrépide, nommée Jeanne *Hachette*, osa l'arracher, & le jeter dans le fossé avec l'officier qui l'avoit planté. Les autres femmes imiterent son courage, & repousserent l'ennemi en l'accâblant de pierres, de poix-résine & de plomb fondu. Le siége fut levé, & ce succès, dû principalement aux femmes de Beauvais, est encore aujourd'hui célébré par une cérémonie annuele, où les femmes précedent les hommes, en mémoire de ce glorieux événement. Quelque temps après la levée du siége de Beauvais, Charles le Téméraire montroit son arsenal à un ambassadeur de France : „ vous „ allez voir, lui dit-il, les clefs des principa- „ les villes du royaume „. Son fou qui l'acompagnoit, & qui, suivant l'usage du temps, avoit seul le droit de tout dire, demanda où étoient celles de Beauvais ?

HADDING, (*Hist. de Danemarck*) roi de Danemarck, étoit fils de Gram. Ce prince ayant péri dans une bataille contre Suibdager, roi de Danemarck, le vainqueur s'empara de sa courone vers l'an 856 avant J. C. Le jeune *Hadding* élevé à l'école du malheur, devint généreux, brave, audacieux & capable d'une grande entreprise. Il rassembla quelques amis ; son parti grôssit par degrés ; plus le joug de Suibdager devenoit odieux, plus l'armée de *Hadding* devenoit nombreuse. Il eut enfin une flote capable de balancer les forces de son ennemi ; il lui présenta le combat près de l'île de Gothland : Suibdager l'accepta pour son malheur ; il fut vaincu, & ne survécut point à sa défaite. *Hadding* fut reconu par tout le Danemarck ; mais Asmund, fils du vaincu, prétendit conserver la Suede & la Norwege. La guerre se raluma, on en vint aux mains ; Asmund périt avec son fils ; mais *Hadding* fut blessé. Uffond, second fils d'Asmund, parut alors sur la scêne ; il descendit dans le Danemarck, força par cette manœuvre *Hadding* à y rentrer : pendant ces troubles, le trésor royal avoit été enlevé. *Hadding* promit aux coupables les premieres dignités du royaume, s'ils le lui raportoient ; ils le firent. *Hadding* leur tint parole. Il les éleva aux plus grands honeurs, & les combla de bienfaits ; mais peu de jours après, il les fit pendre. *Hadding* n'avoit point perdu la Suede de vue, il y fit la guerre pendant cinq ans sans succès : forcé par la disete à se retirer, il voulut terminer la guerre par une bataille décisive ; mais ses troupes furent taillées en pieces. Il ne perdit point courage ; il rassembla de nouveles forces, conquit la Suede, fit périr Uffond ; mais sa-

tisfait de régner en Danemarck, il laissa ses conquêtes à Hunding, frere d'Uffond, à condition qu'il lui payeroit tribut. Celui-ci pénétré de reconoissance pour son bienfaiteur, fit un serment que la raison désavoue, mais qu'on ne peut s'empêcher d'admirer: il jura de ne pas survivre à son ami. *Hadding* ne songeoit qu'à gouverner ses états en paix, lorsque son repos fut troublé par un certain Toston; c'étoit un brigand devenu général d'une bande de voleurs; il avoit fait une armée; il avoit forcé les Saxons de s'unir à lui; il débuta contre *Hadding* par une victoire, il fut vaincu ensuite, envoya un défi au Roi, & mourut de sa main. *Hadding* revint triomphant; mais au fond de son palais, on tramoit un complot afreux contre ses jours; Ulvide, sa fille, en étoit l'auteur: tout fut découvert. *Hadding* pardona à sa fille; mais ses complices furent égorgés. Le bruit courut en Suede que le roi de Danemarck venoit d'être assassiné; Hunding assembla aussi-tôt toute sa cour dans une salle lugubrement ornée; il célébra les funérailles de son ami, anima pendant le repas la gaité des convives; il avoit fait mettre au milieu de la salle une grande cuve de biere, où il se noya. *Hadding*, dès qu'il eut reçu la nouvele de la mort de son ami, il se pendit lui-même, ou, selon d'autres, il se fit tuer par ses gardes.

HAGEDORN, (*Hist. Litt. mod.*) poëte allemand de ce siecle, auteur de Contes & de Fables, dont plusieurs sont imités de La Fontaine.

HAILLAN, (Bernard de Girard, seigneur du) (*Hist Litt. mod*) Son Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Charles VIII, le seul de ses ouvrages un peu connu, fut le premier corps d'Histoire de France composé en françois. Du *Haillan* se montre peu favorable à la loi salique; il s'exprime au sujet de cette loi, d'une maniere peu convenable pour un françois. Peut-être vivant sous les regnes de Charles IX & de Henri III, étoit-il dans des intérêts contraires à ceux de la maison de Bourbon, qu'on avoit l'air de favoriser, quand on réclamoit la loi salique. Quoi qu'il en soit, du *Haillan* se contre-dit lui-même, lorsqu'il prétend, d'un côté, que l'article 6 du titre 62 du code salique, ne peut être appliqué à la courone, & de l'autre, que Philippe le Long a fabriqué cet article pour exclure sa niece de la courone.

Il se trompe d'ailleurs, sur les deux points: 1°. cet article, à la vérité, exclut seulement les filles de la succession aux terres saliques, mais il s'applique par une conséquence très-naturele, à la succession au trône; 2°. quant à l'interpolation imputée à Philippe le Long, ce prince fit prononcer solemnélement dans une assemblée de prélats, de seigneurs & de bourgeois notables de la capitale, qu'*au royaume de France les femmes ne succedent point* Cet acte rédigé en forme authentique, & publié comme un réglement inviolable, donna enfin à la loi salique, concernant la succession au trône, le caractere de loi écrite qui lui manquoit encore, & c'est peut-être là le fondement de l'erreur de du *Haillan* sur la prétendue interpolation faite à la loi salique; mais il n'existe aucun manuscrit de cette loi sans cet article 6 du titre 62, qui exclut les filles de la succession à la terre salique. On a de ces manuscrits qui sont du huitieme siecle, & cet article s'y trouve. Marculphe, qui vivoit dans le septieme, plus de six siecles avant Philippe le Long, cite expressément cette loi. Non seulement cette interpolation n'a point été faite; mais si l'on eût voulu la faire, on l'auroit mieux faite pour l'objet qu'on se proposoit; on l'auroit fait porter expressément sur la succession au trône, afin de ne laisser ni équivoque ni incertitude à cet égard. Charles IX fit du *Haillan* son historiographe, Henri III le nomma généalogiste de l'ordre du St. Esprit. Né a Bourdeaux en 1535. Mort à Paris en 1610.

HALDAN I, (*Hist. de Suede*) roi de Suede & de Gothland; ataqué par les Norwégiens qui s'étoient révoltés, les Russes accoururent à son secours, & lui aiderent à reconquérir les états qu'il avoit perdus. Fridlef avoit, par ses conseils & par son courage, assuré le succès de cette guerre. *Haldan* ne fut point ingrat: il lui aida à conquérir le Danemarck; il le seconda aussi dans ses projets amoureux; une victoire assura à Fridlef la possession de Flogerte, princesse Norwégiene. *Haldan*, enfin, alloit régner par lui-même, lorsque des rebelles conspirerent contre lui & l'assassinerent.

HALDAN II, roi de Suede; sa vie n'est qu'une suite de meurtres. *Haldan* étoit fils de Harald, qui fut assassiné par Frothon, son frere; un crime fut puni par un crime; & Frothon fut brûlé dans son palais par son neveu; Ulvide, sa femme, fut lapidée, & Sivard, son beau-pere, expira, comme elle, sous les coups de *Haldan* & de son frere Harald: le premier ajouta encore Éric à tant de victimes de sa vengeance. Devenu roi de Suede *Haldan* fit la guerre aux pirates. Un rebelle l'appele en duel, c'étoit Sivald: *Haldan*, qui devoit le châtier, alla hazarder contre lui sa courone, sa vie, & compromettre l'autorité des loix: Sivald amena avec lui ses sept enfans, & les huit champions demeurerent sur la place: Hartbéen veut mesurer sa force avec le vainqueur; il vient acompagné de six spadassins, & *Haldan*, soit adresse, soit bravoure, fait encore se délivrer de ces sept ennemis. Il n'étoit point marié, mais il étoit amoureux. Thorilde, fille de Grimo, étoit l'objet de son amour:

il massacra le pere pour obtenir la fille. Le meurtre d'un corsaire nommé *Ebbo*, fut le dernier de ses exploits.

HALDE, (Jean-Baptiste du) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite, est principalement connu par sa Description historique, géographique & physique de l'empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, & par la part qu'il eut au *Recueil des Lettres édifiantes & curieuses*. Né en 1674, mort en 1743.

HALE, (Mathieu) (*Hist. Litt. mod.*) chef de justice du banc du roi sous Charles II en Angleterre. On a de lui une *Histoire des Ordonances royales*, des œuvres morales & théologiques; des œuvres de physique, telles que des *Observations sur les expériences de Torricelli*; un *Essai sur la gravitation des corps fluides*; des *Observations sur les principes des mouvemens naturels*. Burnet, évêque de Salisbury, a écrit sa vie. Né en 1609, mort en 1676.

HALL, (Joseph) (*Histoire Litt. mod.*) évêque d'Excester, puis de Norwick, a été surnommé *le Séneque* de l'Angleterre. Il soufrit pour la cause de Charles Ier. sous la tyrannie de Cromwel. Ses œuvres religieuses & morales pour la plupart, ont été recueillies *in fol.* Quelques-unes ont été traduites en françois par un écrivain nommé Jacquemot. Né en 1574, mort en 1656.

HALLER, (Albert) (*Hist. Litt. mod.*) Médecin de Berne, apartenant à la littérature entiere par la vaste étendue de ses talens & de ses connoissances. Il a passé long temps pour le premier poëte de l'Allemagne & de la Suisse; & si depuis, plusieurs poëtes heureux se sont associés à sa gloire, ils ne l'ont ni éfacée ni afoiblie. Ses poésies ont été traduites en françois. On y distingue sur-tout l'ode intitulée: *les Alpes*, ouvrage vraiment digne de la majesté du sujet, & une piece très touchante sur la mort d'une de ses femmes; car il en eut trois, il les rendit toutes les trois fort heureuses, & fut très-heureux avec elles; car l'un est une suite de l'autre. Le désir de se rendre plus utile, tourna ses vues & ses études du côté de la médecine & de l'histoire naturele. Son Traité *de l'irritabilité des Nerfs* a paru rempli des découvertes les plus heureuses, il a été traduit en françois; ainsi que la *formation du Poulet*, autre ouvrage de M. de *Haller*; sa *Physique* offre aussi beaucoup d'idées neuves sur la génération de l'homme & sur la formation des os. Ses autres ouvrages de médecine embrassent toutes les parties de l'art, & tendent à les perfectioner. Il a été utile jusque dans ses délassemens; on a de lui quelques romans moraux, pleins de vérité, dont une politique saine pouroit faire un grand usage. *Usong*, un de ces romans, a été traduit en françois. Il fut de l'Académie des Sciences de Paris & président de l'Académie de Gottingue; mais content de la gloire littéraire, il refusa le titre de baron de l'Empire, qu'on lui offrit. On a remarqué que dans un incendie, il avoit eu le courage de se jeter au milieu des flammes pour sauver quelques-unes de ses poésies, & que l'année suivante il eut le courage plus grand de jeter au feu ces mêmes productions qu'il en avoit tirées.

Le travail étoit devenu si nécessaire à M. de *Haller* & l'idée d'en être privé lui étoit si insupportable, qu'ayant eu le bras droit cassé, il apprit en une nuit à écrire assez bien de la main gauche. Il fut observateur, & il le fut sur lui-même jusqu'au dernier moment de sa vie; il se tâtoit le pouls de temps en temps, & jugeoit des progrès de la maladie, comme s'il eut été question d'un malade étranger & indifférent. *Mon ami*, *l'artere ne bat plus*, dit-il tranquillement à son médecin, & il expira en prononçant ces mots. Il a laissé un fils digne de lui, & homme de lettres distingué. Mort en 1777.

HALLES, (Étienne) (*Hist Litt. mod.*) Anglois, grand & utile naturaliste, membre de la société royale de Londres, auteur de plusieurs découvertes heureuses en physique. Son *Ventilateur*, sa *Statique des animaux*, traduite en françois par Sauvage, sa *Statique des végétaux*, honorée du traducteur le plus illustre, M. de Buffon, sont de grands titres de gloire dans un genre utile. Il fit des expériences sur la maniere de dissoudre la pierre dans la vessie, & remporta un prix en 1739 sur ce sujet; il enseigna l'art de rendre potable l'eau de la mer; cet ouvrage a encore été traduit en françois. On a de lui plusieurs dissertations sur l'eau de goudron; sur les injections utiles aux hydropisies; sur les tremblemens de terre; sur l'électricité; sur la maniere de faire passer de l'air à travers une liqueur qu'on distille; sur le moyen de conserver les aprovisionemens dans les vaisseaux, &c. *Halles* né en 1677, est mort en 1761; ses concitoyens lui ont érigé un tombeau à Westminster.

HALLEY, (Edmond) (*Hist. Litt. mod.*) de l'académie des sciences de Paris, secrétaire de la société royale de Londres, un des plus grads noms qu'on puisse citer en astronomie, successeur de Wallis dans la place de professeur de géométrie à Oxford, & de Flamstéed dans celle d'astronome du roi, ami & sectateur de Newton, juste envers Descartes, connu, aimé, considéré de Pierre le Grand, ardent en amitié, indifférent sur la fortune, connoissant le prix de la médiocrité, & n'ayant jamais voulu en sortir: tel fut le célebre *Halley*. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en françois, tels que son Catalogue des Étoiles de l'hémisphere austral, dressé d'après les observa-

tions faites par l'auteur en 1677, à l'île Sainte-Hélene, pays le plus méridional qui fût alors sous la domination des Anglois. Ses Tables astronomiques ont été traduites par l'abbé Chappe d'Auteroche, & depuis encore, par M. de La Lande. On a encore de *Halley*, une édition & traduction d'œuvres géométriques d'Apollonius de Perge; (*Voyez* cet article à Apollonius;) une édition des sphériques de Menelaus; un abrégé de l'astronomie des Cometes; un mémoire sur un Télescope de son invention, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, & plusieurs autres excellens traités de géométrie, d'astronomie, de physique. Né à Londres en 1656. Mort à l'Observatoire de Gréenwich en 1642.

HAMEL, (du) nom illustré principalement par deux membres distingués de l'Académie des Sciences.

1°, Jean-Baptiste du *Hamel*, né en 1624, à Vire en Normandie, fils d'un avocat, conciliateur au point, dit M. de Fontenelle, d'en être quelquefois mal avec les juges, porta dans les sciences le même esprit de conciliation & de paix. Après avoir été oratorien, puis curé de Neuilly-sur-Marne, & avoir quité cette cure pour se livrer tout entier aux sciences, il entra dans l'Académie des Sciences au moment où elle fut instituée, & il en fut le premier sécrétaire. „ Il falloit à cette compagnie, dit „ M. de Fontenelle, un secrétaire qui entendît „ & parlât bien toutes les différentes langues „ de ces savans; celle d'un chimiste, par exem- „ ple, & celle d'un astronome; qui fût auprès „ du public leur interprete commun; qui pût „ donner à tant de matieres épineuses & ab- „ straites, des éclaircissemens, un certain tour „ & même un agrément que les auteurs négli- „ gent quelquefois de leur donner, & que ce- „ pendant la plupart des lecteurs demandent; „ enfin qui, par son caractere, fût exempt de „ partialité, & propre à rendre un compte désin- „ téressé des contestations académiques . . . le „ choix ne pouvoit mieux tomber que sur M. „ du *Hamel* „. On sent quel succès dut avoir ce portrait d'un secrétaire de l'Académie des Sciences, fait par M. de Fontenelle, & dont il étoit le modele secret, tandis que M. du *Hamel* en étoit le modele apparent,

M. du *Hamel* passoit pour écrire très-bien en latin, & ce talent le fit employer dans diverses afaires publiques; car il y a des circonstances qui font sentir le besoin qu'on a des savans & des gens d'esprit. En 1667, il fut choisi pour mettre en latin le traité des droits de la reine Marie-Thérese sur divers états de la monarchie d'Espagne, principalement dans les Pays-Bas; Louis XIV vouloit que ce traité pût être lu de toute l'Europe, où le françois n'étoit pas encore aussi familier qu'il l'est devenu depuis.

En 1668, M. Colbert de Croissy, plénipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle, y mena M. du *Hamel*, & c'étoit lui qu'on employoit pour tout ce qu'on avoit à traiter en latin avec les ministres étrangers.

Vers le même temps, il parut un ouvrage latin de M. du *Hamel*, pour soutenir les droits de l'archevêque de Paris, (Péréfixe) contre les exemptions que prétendoit l'abbaye St. Germain-des-Prés. „ L'archevêque, dit M. de Fon- „ tenelle, crut que le nom d'un auteur si éloi- „ gné d'ataquer sans justice & même d'ata- „ quer, seroit un fort préjugé pour le siége „ archiépiscopal. En effet, c'est la seule fois „ que M. du *Hamel* ait forcé son caractere „ jusqu'à prendre le personage d'aggresseur; & „ il est bon qu'il l'ait pris une fois pour laisser „ un modele de la modération & de l'honêteté „ avec laquelle ces sortes de contestations de- „ vroient etre conduites „.

Un ordre supérieur & glorieux pour lui, l'engagea, dit M. de Fontenelle, à composer un cours de philosophie, selon la forme usitée dans les colléges; cet ouvrage, qui parut en 1678, a pour titre: *Philosophia vetus & nova ad usum scholæ accommodata*. „ L'école n'y est ménagée, „ mais l'académie y domine „.

Ce fut en 1698, que parut en latin une Histoire de l'Académie des Sciences; & il y en eut en 1701, une édition beaucoup plus ample.

M. du *Hamel* n'étoit pas moins un ecclésiastique pieux qu'un savant consommé; si son goût l'entraînoit vers les sciences profanes, son devoir le ramenoit à l'écriture sainte & à la théologie: il a beaucoup écrit sur ces matieres, & toujours dans son esprit de modération & de paix. Il fit pour la théologie ce qu'il avoit fait pour la philosophie, il l'accommoda jusqu'à un certain point, à l'usage des colléges, en corrigeant cependant la scholastique par la théologie positive, trop négligée alors dans l'école.

On a encore de M. du *Hamel*, dans divers autres genres, des ouvrages utiles, & qui attestent l'étendue de ses connoissanees, tels sont l'*Astronomia Physica*, le traité *de Meteoris & Fossilibus*; *de Corporum affectionibus; de Mente humana; de Corpore animali*. Il avoit été aumonier du roi. „ Il fut pendant toute sa vie „ dans une extrême considération auprès de „ nos grands prélats. Cependant il n'a jamais „ possédé que trois petits bénéfices, ce qui sert „ encore à peindre son caractere; & pour der- „ nier trait, il n'en a point possédé dont il ne „ se soit dépouillé en faveur de quelqu'un „. Il mourut le 6 août 1706, d'une mort douce & paisible comme son caractere; &, dit M. de Fontenelle, par la nécessité de mourir.

2° Henri-Louis du *Hamel* du Monceau, de l'Académie des Sciences de Paris, de la So-

ciété royale de Londres, &c. inspecteur de la Marine. Pour bien faire connoître cet homme utile, si distingué parmi les savans précieux :

Inventas aut qui vitam excoluere per artes,
Quique sui memores alios fecere merendo :

Il faut, comme M. de Fontenelle l'a dit de Leibnitz, le décomposer, il faut dire séparément tout ce qu'il a fait : 1°. en général pour l'agriculture, & en particulier pour les jardins, pour les champs, pour la conservation des grains, pour les arbres & les forêts ; *Élémens d'Agriculture* ; *Traité de la culture des terres*, suivant les principes de M. Tull ; *Traité des arbres & arbustes qui se cultivent en France, en pleine terre* ; *la Physique des arbres ; des semis & plantations des arbres à fruits ; de l'exploitation des bois ; du transport, de la conservation & de la force des bois ; Traité complet des arbres à fruits ; Traité de la conservation des grains, & en particulier du froment* ; *Traité de la garance & de sa culture ; Histoire d'un insecte qui devore les grains de l'Angoumois*, avec les moyens de le détruire. 2°. Pour la physique, & en subdivisant encore cet objet, pour la physique générale, la chimie, l'anatomie, la médécine, l'histoire des arts, &c. des observations & des expériences sur tous ces objets, plusieurs des ouvrages déja énoncés qui roulent aussi en grande partie sur les objets de cette seconde classe, ainsi que d'autres ouvrages que nous énoncerons dans la troisieme classe ; nous énoncerons dans celle-ci, parmi les descriptions des arts données par l'Académie des Sciences, les arts du charbonier, du cirier, du cartier, de la forge, des enclumes, du drapier, du couvreur, du tailleur ; du briquetier, du férurier, de rafiner le sucre, de fabriquer les tapis façon de Turquie, de friser ou de ratiner les étofes de laine, de la forge des ancres, &c. 3°. Pour la marine, & en particulier pour l'art de la corderie, l'art de la construction des vaisseaux, l'art de conserver la santé des gens de mer, l'art de la pêche, &c. *Traité de la fabrique des manœuvres pour les vaisseaux*, ou *l'art de la corderie perfectioné* ; *Élémens de l'architecture navale*, ou *Traité pratique de la construction des vaisseaux* ; *moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*, avec la *maniere de purifier l'air des salles des hôpitaux* ; *Traité général des pêches maritimes, des rivieres & des étangs*.

M. du *Hamel* avoit un frere (M. de Denainvilliers), qui mérite de vivre aussi dans la mémoire des hommes, quoiqu'il se soit dérobé à leurs regards pendant sa vie :

Bene qui latuit, bene vixit.

Un bon écrivain a fait de ces deux freres un parallele plein d'intérêt & de vérité „. Ces „ deux hommes, quoique d'un caractere très-„ différent, étoient nécessaires à l'existence l'un „ de l'autre : le premier partageoit son temps „ & son activité entre ses travaux & ses voya-„ ges. M. de Denainvilliers concentroit dans „ sa terre, son nom & ses plaisirs ; s'il travail-„ loit, ce n'étoit que pour son frere, qu'il pré-„ féroit à tout, même à la gloire, puisqu'il a „ fait pour lui ce qu'il n'a jamais voulu en-„ treprendre pour elle. M. du *Hamel* apprenoit „ avec joie, que ses vassaux étoient heureux ; „ il s'appliquoit, sans se distraire de ses tra-„ vaux, à tout ce qui pouvoit accroître leur „ félicité ; mais M. de Denainvilliers en étoit „ l'instrument ; il s'étoit réservé le plaisir & „ les détails de la bienfaisance, dont les résul-„ tats suffisoient à M. du *Hamel*. C'étoit M. „ de Denainvilliers, qui distribuoit les vête-„ mens aux pauvres au commencement de l'hi-„ ver & qui les nourissant dans la saison la „ plus rigoureuse, leur donnoit quelques em-„ plois pour leur faire croire qu'ils tenoient „ de sa justice ce qu'ils ne tenoient que de sa „ générosité. M. du *Hamel* étoit affligé lorsqu'il „ voyoit ses cultivateurs divisés par la discorde, „ consommer le produit de leurs moissons dans „ des procédures dispendieuses ; mais c'étoit M. „ de Denainvilliers qui jugeoit leurs quereles, „ & chacun d'eux avoit en lui un ami com-„ mun qui rendoit leur accommodement facile. „ M. du *Hamel* joignoit sans doute les qualités „ du cœur à celles de l'esprit ; mais le dernier „ étoit en lui le plus exercé : dans M. de De-„ nainvilliers, le cœur l'étoit davantage. L'un „ sera célébré dans les fastes des sciences ; l'au-„ tre a été chanté par un poëte sensible, & son „ nom vivra dans les fastes de l'humanité. C'est „ de lui que M. Colardeau a dit dans une épître „ qui lui étoit adressée :

Nouveau Titus, assis sur un trône de fleurs,
Citoyen couroné, tu regnes sur les cœurs.
Déja n'entends-tu pas au sein de tes domaines,
Ce peuple qui cultive & féconde tes plaines,
Tranquille sous les toits que tu viens d'achever,
Bénir le bienfaicteur qui les fit élever ?

M. du *Hamel* n'étoit point un homme qui se piquât de bons mots ni de reparties heureuses ; mais les étourdis donnent quelquefois si beau jeu aux sages, que ceux-ci ont de la peine à se refuser à l'occasion. M. du *Hamel* ayant été nommé inspecteur de la Marine, rencontra un jeune officier qui tâchoit d'expliquer un phenomene dont M. du *Hamel* avoua ingénuement

qu'il ignoroit la cause. Le jeune homme lui demanda ironiquement, à quoi servoit donc d'être de l'Académie? *On y apprend*, repartit M. du Hamel, *à ne parler que de ce que l'on sait*. M. du *Hamel* mourut le 23 août 1782, dans sa quatre vingt-deuxieme année.

HAMILTON, (*Hist. d'Écosse*) nom d'une grande maison d'Écosse, dont l'aîné porte le titre de duc. Marie, fille de Jacques II, roi d'Écosse, avoit épousé Jacques *Hamilton*. Leur petit-fils le comte d'Arran (*Hamilton*) eut la régence d'Écosse pendant la minorité & l'absence de Marie Stuart, fille de Jacques V, femme de notre roi François II, comme étant le plus proche héritier après Marie Stuart: mais les Guises voulant faire passer la régence à Marie de Lorraine leur sœur, veuve de Jacques V, mere de Marie Stuart, engagerent le comte d'Arran à déposer son titre entre les mains de cette princesse, moyenant des pensions, & le château de Châtelleraud qu'on lui donna en France, & dont il prit le nom. Il fut le bisaïeul paternel du comte Antoine *Hamilton*, l'auteur de ces *mémoires de Grammont* si célebres, de divers contes qui ont beaucoup de partisans, & de pieces fugitives qu'on goûtoit avant que les Gresset, les Saint-Lambert & quelques autres eussent perfectioné ce genre. Quant aux mémoires de Grammont, rien ne les a éfacés; ce qu'on appele proprement l'esprit françois, n'a jamais rien produit de plus léger ni de plus brillant; il est vrai qu'Antoine *Hamilton* avoit été amené en France dès le berceau, par ses parens, lorsqu'ils y avoient passé à la suite du roi d'Angleterre, Charles II, & du duc d'Yorc son frere, pendant les révolutions qui firent régner Cromwel; ainsi Antoine *Hamilton* fut élevé en France; & même après la restauration, Antoine *Hamilton* étant catholique, ne put obtenir d'emploi en Angleterre: mais le roi Jacques, catholique lui-même, étant monté sur le trône, lui donna un régiment d'infanterie en Irlande, & le gouvernement de Limmerick. Quand ce prince fut obligé de quiter ses états, le comte *Hamilton* y repassa aussi à sa suite. Élisabeth *Hamilton* sa sœur, avoit épousé le fameux comte de Grammont, sujet des mémoires, & avoit été dame du Palais de la reine Marie-Thérese, femme de Lous XIV. On raconte une anecdote sur la publication des mémoires de Grammont. Le comte de Grammont dans ces mémoires est brillant, séduisant, aimable, mais sa morale est légere comme son caractere, & il avoue des actions qu'un homme jaloux de sa renomée n'avoueroit pas aujourd'hui. Ces mémoires étoient comme un secret de famille entre les *Hamilton* & les Grammont, la comtesse de Grammont en avoit seule une copie au su de son mari, son frere n'avoit que sa minute, & avoit donné sa parole de ne la pas communiquer. Cependant les mémoires parurent imprimés; la comtesse Grammont fit des reproches sur cette infidélité, à son frere, qui protesta de son innocence: en effet, elle ne trouva plus sa copie, & après l'éclaircissement, il fut, dit-on, avéré que c'étoit le comte de Grammont lui-même, qui, plus flaté du rôle brillant qu'il joue dans ces mémoires, que blessé des traits qui ataquent sa délicatesse, avoit forcé le secrétaire de madame la comtesse de Grammont, ou lui en avoit emprunté la clef, en avoit tiré le manuscrit, & dans un besoin d'argent, l'avoit vendu à un libraire. Le comte Antoine *Hamilton* mourut à St. Germain-en-Laye le 21 avril 1720.

HAMON, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) docteur en médecine de la faculté de Paris, passa les trente dernieres années de sa vie dans la retraite de Port-Royal-des-Champs, & y mourut en 1687. Il est au nombre des écrivains de Port-Royal; on a de lui divers ouvrages ascétiques.

HANNON, (*Hist. Sacr.*) fils de Naas, roi des Ammonites, prenant les ambassadeurs de David pour des espions, leur fit couper la barbe & les habits. David vengea ses ambassadeurs sur les Ammonites, liv. 2 des Rois, chap. 10.

HANNON, (*Hist. de Carthage.*) On trouve dans l'Histoire des Cartagınois plus d'un persoṇage célebre de ce nom.

1°. Justin, liv. 21, chap. 4, parle d'un *Hannon* qu'il appele *Princeps Carthaginensium*, & dont les richesses surpassoient les forces de la république, *opes suas quibus vires reipublicæ superabat*, aussi voulut-il être tyran dans son pays, & pour y parvenir, il ne se proposoit pas moins que d'empoisoner tout le Sénat qu'il avoit invité aux noces de sa fille. Le sénat averti, n'osa le punir, tant étoit grande la puissance de cet homme. Il se contenta de prévenir le coup en défendant le luxe des tables d'une maniere générale & sans désigner persone, *ne persona designata, sed vitia correcta viderentur*. *Hannon* alors leve le masque, se retire dans une place forte avec vingt mille esclaves armés, & cherche à soulever les Africains & le roi des Maures contre les Carthaginois; il est pris & puni d'un supplice cruel; il est d'abord batu de verges, on lui creve le ieux, on lui brise les bras & les jambes, *velut a singulis membris pœnæ exigerentur*; enfin, on l'atache en croix. Jusque-là on n'étoit que cruel, on n'étoit point injuste. *Hannon* avoit mérité son sort; mais toute sa famille, reconue innocente, fut traînée au supplice, afin qu'il ne restât persone pour imiter son crime ou pour venger sa mort. Par cette détestable raison, il ne devoit point y avoir de bornes aux supplices; car il pouvoit même se trouver hors de cette famille, quelque ami d'*Hannon*, qui voulût le venger

ou quelque ambitieux qui voulût l'imiter. Cet événemenr ariva environ trois fiecles & demi avant J. C., vers le temps où Denis le jeune, tyran de Syracufe, fut détrôné par Dion.

2°. Un autre *Hannon* fut tué dans un combat livré fous les murs de Carthage, contre le fameux Agathocle, roi ou tyran de Sicile. 3°. Mais le plus célebre de tous le chefs du nom d'*Hannon*, c'eft celui qui donna fon nom à la faction ennemie de la faction Barcine, c'eft-à-dire, ennemie d'Amilcar, d'Annibal & d'Afdrubal. Dans la premiere guerre punique, il avoit été batu par les Romains, dans un combat naval près des îles Égates fur les côtes de Sicile; dans la guerre de Lybie ou contre les Mercénaires, c'eft-à-dire, dans la guerre que les Carthaginois eurent à foutenir contre les foldats mercénaires qui avoient fervi fous eux en Sicile, il eut d'abord quelques avantages, fuivis de revers qui lui firent ôter le commandement; il s'oppofa de tout fon pouvoir à la feconde guerre punique, où Annibal & Afdrubal acquirent tant de gloire, & même après la bataille de Cannes, il déclamoit encore dans le Sénat contre cette guerre, qui finit en effet par être plus funefte à Annibal & aux Carthaginois, qu'elle ne l'avoit été aux Romains.

4°. Nous avons de M. de Bougainville deux célebres mémoires fur les découvertes & les établiffemens faits le long des côtes d'Afrique par *Hannon*, amiral de Carthage. On ne fait certainement ni qui étoit ce *Hannon*, ni dans quel temps il a vécu. On n'a pour monument de ce voyage qu'un extrait abrégé, ou peut-être même la traduction greque d'une infcription punique, placée dans un temple de Carthage; on n'a pour caractere chronologique de cette même expédition, que ces termes vagues & généraux de Pline: *Carthaginis potentia florente; florentiffimis pœnorum rebus*. Strabon, Athénée, & d'après eux, Dodwel, Cellarius, La Martiniere rejetent la relation de ce voyage d'*Hannon* comme fabuleux. Pomponius Mela, Pline & Arrien croient à la réalité de cette entreprife, leur fentiment a prévalu: mais les favans ne s'acordent ni fur l'époque ni fur le terme de cette expédition. Florian d'Occampo fait faire à *Hannon*, le tour entier de l'Afrique. Ifaac Voffius fait remonter cette navigation jufqu'au temps d'Hercule & de Perfée, c'eft-à-dire, jusqu'aux temps fabuleux: exagération de part & d'autre, fur la géographie, fur la chronologie. M. de Bréquigny fixe le tour de la route d'*Hannon*, aux montagnes de Sierra-Liona fur la côte de Guinée, & l'époque vers le commencement du cinquieme fiecle avant J. C. Dom Pedro Rodriguez Campomanez qui examinoit dans le même temps que M. de Bréquigny, la même queftion à Madrid, datoit cette même expédition de cent années plutard; mais il faifoit aller *Hannon* plus loin, & jufqu'à l'île de St. Thomas, fous la ligne. M. de Bougainville, qui, dans le même temps auffi, lifoit à l'Académie fes deux favans mémoires, inférés, l'un dans le 26e volume, pages 10 & fuivantes; l'autre, dans le 28e, pages 260 & fuivantes, fixe le terme du voyage d'*Hannon* au Cap des Trois Pointes & aux îles placées dans le fond du golphe qui s'ouvre précifément à ce Cap; & quant à l'époque, il la place au fixieme fiecle avant J. C.

M. de Bougainville croit que *Hannon* le voyageur eft le même *Hannon*, qui, fuivant Pline, liv. 8, chap. 31, fut le premier aprivoifer un lion, & qui par cette raifon, fut exilé par les Carthaginois, comme redoutable à la liberté publique, & comme ayant des moyens prodigieux de fe faire obéir: *quoniam nihil non perfuafurus vir tam artificis ingenii videbatur; & male credi libertas ei, cui in tantum ceffiffet etiam feritas*.

M. de Bougainville reconoît auffi dans le même *Hannon*, celui qui, au raport d'Elien, avoit inftruit fecrétement des oifeaux à dire en langue punique, qu'il étoit un Dieu; & il faut avouer que ce trait raproché du précédent, juftifie la défiance & la précaution des Carthaginois.

Il y avoit un *Hannon*, pere de cet Amilcar, vaincu par Gelon dans les plaines d'Himere, l'an 480 avant J. C.

Cicéron nous a confervé une lettre écrite par Anacharfis à un autre *Hannon*, contemporain comme lui, de Solon, près de fix fiecles avant J. C. Le nom d'*Hannon* fignifioit en langue punique, *gracieux*, *bienfaifant*.

HAQUIN, (*Hift. de Norwege*) roi de Norwege, fut couroné vers l'an 1250. Il fe ligua avec la Suede, contre Chriftophe I, roi de Danemarck: il mit en mer une flote de trois cents voiles, força le paffage de Munfter-Sund, & ravagea les côtes de la Hallandie; mais l'an 1257, ces rois, las de verfer fans fruit le fang des peuples, entrerent en négociation. *Haquin* fe rendit à Coppenhague; les deux ennemis s'embrafferent, renoncerent à leurs prétentions refpectives, & jurerent une alliance éternele. *Haquin* demeura tranquille dans fes états jufqu'à l'année 1287: mais ayant donné un afyle aux rebelles qui avoient maffacré Éric VII, roi de Danemarck, on vit fe ralumer entre les Danois & les Norwegiens, une guerre cruele. Elle dura neuf ans; des milliers d'hommes périrent, des villes entieres furent livrées aux flammes, de riches provinces furent changées en déferts; les deux partis furent également malheureux, & Éric ne fut point vengé. *Haquin* mourut dans un âge très-avancé. Il y a eu en Norwege plufieurs rois de ce nom.

HARALD,

HARALD, (*Hist. du Nord.*) prince de Norwege, voyagea d'abord dans l'Orient, & se fixa à la cour de l'empereur de Constantinople; mais ayant appris que Magnus son neveu & son persécuteur, déja roi de Norwege, disputoit encore à Suénon la courone de Danemarck, l'espoir de la vengeance le ramena dans le Nord, vers l'an 1046: il se ligua d'abord avec Suénon; mais ayant étudié le caractere de ce prince, & comptant peu sur sa reconoissance, il quita son parti pour embrasser celui de Magnus, qui lui céda une partie de la Norwege. Magnus régna donc en Danemarck; mais après sa mort Suénon remonta sur le trône; *Harald* prétendit l'en chasser. Les deux princes se firent une guerre cruele; Suénon manqua plusieurs fois au rendez-vous qu'il avoit marqué pour un combat décisif; enfin on en vint aux mains, la flote de *Harald* remporta une victoire signalée; *Harald*, quoique triomphant, entra en négociation, & termina tant de débats par un traité qui lui assuroit de grands avantages, mais qui ne lui donnoit pas la courone.

HARALD, (*Hist. de Danemarck*) Plusieurs rois de Danemarck ont porté ce nom. Nous ne parlerons que de *Harald VI* & *Harald VII*.

HARALD VI fut proclamé roi de Danemarck vers l'an 814, par une faction puissante, tandis qu'un autre parti couronoit Regner, fils de Sivard: on vouloit d'abord que les deux souverains partageassent entr'eux l'autorité suprême & leurs états; & le moyen dont on se servit pour prévenir la guerre civile, fut précisément ce qui l'aluma. *Harald* fut vainqueur; & tandis que son rival, alloit porter le ravage vers le midi, il fit alliance avec l'empereur Louis le Débonaire. Regner reparut bientôt; *Harald* fut vaincu, s'enfuit à la cour de Louis, & y trouva des secours puissans, avec lesquels il rentra dans le Juthland; chassé bientôt de cette contrée, il fit de nouveaux éforts, remonta sur le trône, & en tomba presqu'aussi-tôt; il se retira en Frise, où il vécut dans l'obscurité Telles étoient les révolutions qui agitoient un état où l'ordre de la succession à la courone n'étoit réglé que par les caprices du peuple, & les intérêts des grands.

HARALD VII, roi de Danemarck; on prétend que le meurtre de son frere lui ouvrit le chemin du trône, vers l'an 920; à peine y fut-il monté qu'il fit poignarder un seigneur danois, nommé *Ach*, dont la puissance lui donnoit de l'ombrage. Ce prince fit élever deux mausolées, l'un à son pere, l'autre à sa mere. Il eut avec *Esa* un commerce illégitime; Suénon qui lui succéda en fut le fruit. Richard, duc de Normandie, avoit été dépouillé de ses états par le roi de France, *Harald* partit aussi-tôt pour le venger, remporta une victoire sur les François, prit le roi, & le força à rétablir Richard dans son duché; enfin *Harald* se convertit à la foi chrétiene. Il reconut Suénon pour son fils. *Harald* mourut vers l'an 980, après un regne très-long.

HARCOURT BEUVRON. Nous avons une histoire particuliere de la maison d'*Harcourt*, composée par La Roque. Cette maison connue & distinguée dès le 10[e] siecle, tire son nom du bourg d'Harcourt dans la Normandie.

De cette maison étoient Robert I, qui fit bâtir le château d'Harcourt, & qui vivoit encore l'an 1100.

Guillaume son fils, qui embrassa contre la France, le parti de Henri I, roi d'Angleterre, dont il étoit né sujet.

Robert I, fils de Guillaume, étoit surnomé le *Vaillant* ou le *Fort*.

Jean, un de ses fils, étoit à la bataille de Bovines, dans le parti du Roi d'Angleterre, ne croyant pas que la réunion alors récente de la Normandie à la France, l'empêchât d'être sujet du roi d'Angleterre.

Amaury, neveu de ce dernier, fut tué en 1285, au siége de Perpignan, où il servoit la France.

Jean I, sire d'*Harcourt*, frere aîné d'Amaury, suivit St. Louis, en 1248, à sa premiere croisade. On le surnomoit *le Prud'homme*.

Jean II, son fils, mort le 11 décembre 1302, étoit maréchal de France & amiral.

Raoul d'*Harcourt*, chanoine de Paris, son frere, fonda en 1280, le collége d'*Harcourt* à Paris.

Godefroy d'*Harcourt*, seigneur de St. Sauveur-le-Vicomte, petit-fils de Jean II, prit le parti d'Édouard III contre Philippe de Valois, qu'il servoit d'abord. Voici à quelle occasion. *Harcourt* avoit pour voisin dans ses terres, le maréchal de Briquebec, & pour rival en amour, le fils de ce maréchal; *Harcourt* & le jeune Briquebec étoient amoureux de la fille du seigneur du Moley. Aigri par cette rivalité, *Harcourt* eut avec le maréchal une querele, dans laquelle ils s'oublierent tous les deux, au point de mettre l'épée à la main en présence du roi. *Harcourt* cité au parlement, craignit de succomber sous le crédit de son ennemi, & refusa de comparoître: il fut bani du royaume; ses biens furent confisqués; ses amis attirés à Paris par des tournois & des fêtes, y furent arrêtés & envoyés à l'échafaud. *Harcourt* réduit au personage du comte d'Artois, porta chez Édouard un ressentiment plus juste & des talens bien supérieurs. Édouard se laissa conduire par ses conseils, & résolut d'entamer la France du côté de la Normandie, dont *Harcourt* lui ouvrit l'entrée par ses domaines du Côtentin. On a des lettres d'Édouard III du 13 juin 1345, par lesquelles il s'engage à ne faire aucun traité de treve ou de paix avec Philippe de Valois,

qu'il appele *notre adversaire de France*, qu'en stipulant les intérêts de Godefroy de *Harcourt*, & qu'en lui faisant recouvrer tout ce qu'il a perdu ou qu'il perdra par sa rébellion. L'avis de *Harcourt* étoit qu'Édouard formât un établissement en Normandie, & non pas qu'il s'avançât au hazard jusque sur les bords de la Somme, où il alloit périr par son imprudence, si par une imprudence plus grande les François ne lui eussent livré la bataille de Crécy: *Harcourt* y dirigea la valeur naissante du prince Noir, qui savoit tout prévoir & tout prévenir.

Jean IV, comte d'*Harcourt* (quelques-uns disent Louis) son frere, fut tué à la bataille de Crécy en défendant son roi. Harcourt avoit été érigé en comté par Jean IV, en 1338.

Jean V, comte d'*Harcourt*, fils de Jean IV, avoit été bléssé dangeureusement à cette même bataille de Crécy, en servant la France ainsi que son pere. Les possessions des seigneurs d'*Harcourt* en Normandie, étoient voisines de celles du roi de Navarre Charles le Mauvais; dans les démêlés de ce prince avec le roi Jean, ils s'atacherent aux intérêts de Charles: celui-ci traitoit avec les Anglois; ses partisans tinrent au Vaudreuil, une assemblée, où les principaux d'entr'eux, & nommément les seigneurs d'*Harcourt*, éclaterent en propos séditieux contre Jean; le comte d'*Harcourt* étoit un des plus furieux; il avoit conçu contre le roi une haine mortele: „ *ce roi*, croit-il, *est un mauvais homme, & n'est pas bon roi, & vraiment je me garderai de lui*. Il ne s'en garda pas assez. Le dauphin, qui fut depuis Charles V, étant à Rouen, invita le roi de Navarre à dîner; il y vint avec les plus zélés partisans. Au milieu de festin, on voit entrer le roi Jean, qu'on croyoit à Paris „ *Que chacun reste à sa place*, dit-il d'un ton & d'un air terribles, *il y va de la vie*. „ Il marche droit au roi de Navarre, qu'il saisit de sa propre main; le comte d'*Harcourt* veut prendre la fuite, il est arrêté, ainsi que les autres amis du roi de Navarre: on les charge de chaînes; on les mene hors de la ville; là, le roi leur fait trancher la tête en sa présence sans les avoir convaincus de rien: le roi de Navarre, peut-être seul coupable, est seul épargné. Ce célebre Godefroy d'*Harcourt* dont nous avons parlé sous les deux articles précédens, vivoit encore alors, & vivoit paisiblement en France. En reconoissant son frere parmi les françois tués à la bataille de Crécy, Godefroy avoit été saisi d'horreur, & le repentir l'avoit ramené au devoir. Ses lettres d'abolition sont du 27 décembre 1346, dans l'intervalle de la bataille de Crécy à la prise de Calais; depuis ce temps il étoit resté fidele à ses maîtres. Quand il eut vu immoler ainsi sans forme de procès, son neveu, le chef de sa maison, blessé au service du roi, fils d'un pere mort pour le roi, il se crut libre de tout serment par l'afront fait à son nom, il appela de nouveau les Anglois; la guerre se raluma avec plus de fureur; de là la bataille de Poitiers, la prison du roi Jean & les malheurs de la France. Godefroy fut tué en 1356, dans un combat près de Coutances, quelques mois après la bataille de Poitiers; il fit son héritier le roi d'Angleterre. On sait quel parti M. de Belloy a tiré de Godefroy d'*Harcourt* dans sa tragédie du *Siége de Calais*.

Jean VI, comte d'*Harcourt*, fils de Jean V, fut donné au roi d'Angleterre pour ôtage du traité de Brétigny en 1360, & mourut le dernier février 1388.

Jean VII, comte d'*Harcourt*, fils de Jean VI, fut fait prisonier à la bataille d'Azincourt. Marie d'*Harcourt*, sa fille, épousa en 1417, Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont; de là les *Harcourt-Lorraine*. Cette Marie d'*Harcourt* fut une héroïne, qui eut autant de part que son mari aux expéditions militaires de son temps. On l'appeloit aussi *la mere des pauvres*, titre pour le moins aussi respectable que l'autre. Morte le 19 avril 1476.

Jean VIII, comte d'*Harcourt*, fils de Jean VII, fut tué à la bataille de Verneuil le 17 août 1424.

Dans la branche d'*Harcourt-Montgommeri*, Jacques d'*Harcourt*, second du nom, fut fait deux fois prisonier des Anglois; l'une à la bataille d'Azincourt, en 1415; l'autre en voulant secourir Rouen, en 1419. En 1423, il défendit Le Crotoi contre les Anglois. En 1428, il fut tué devant le château de Parthenay.

Guillaume d'*Harcourt*, comte de Tancarville, son fils, servit très-utilement Charles VII contre ces mêmes Anglois.

La branche de Beaumesnil offre Robert d'*Harcourt*, cinquieme du nom, tué en 1396, à la bataille de Nicopolis.

Et Robert, son fils, tué en 1415, à la bataille d'Azincourt.

La branche de Beuvron, la seule qui subsiste aujourd'hui, a fourni entr'autres sujets utiles, Pierre d'*Harcourt* seigneur de Bailleul, tué au siége d'Amiens en 1597.

Un autre Pierre d'*Harcourt*, qui se signala aux batailles de St. Denys, de Jarnac, de Montcontour, d'Ivry, au siége de la Rochelle en 1573, à la défaite des Reistres à Auneau en 1587. Il eut part à tous les exploits de Henri IV, qui érigea pour lui Beuvron en marquisat. Mort en 1617, âgé de soixante-sept ans seulement, il avoit vu six rois, & servi sous quatre.

Jacques d'*Harcourt*, son fils, fut tué au siége de Montpellier en 1622.

Gui d'*Harcourt*, dit le marquis d'*Harcourt*, puis le marquis de Beuvron, se distingua en

1627, dans le fameux duel qui fit trancher la tête au comte de Bouteville & au comte des Chapelles; il fut tué à Cazal, dans une sortie, le 3 novembre 1628, en cherchant à mériter sa grâce par des services contre les ennemis de l'état.

Louis-François d'*Harcourt*, comte de Sezanne, eut le bras percé à la bataille de Luzara, le 15 août 1702, & mourut lieutenant-général le 20 octobre 1714, après s'être distingué dans plusieurs expéditions importantes.

De cette même branche de Beuvron étoient les deux maréchaux d'*Harcourt*, pere & fils; Henri & François, tous deux capitaines des Gardes-du Corps; Henri, né le 2 avril 1654, cornette en 1673, colonel en 1675, brigadier des armées en 1683, maréchal-de-camp en 1688, lieutenant-général en 1693, ne fut fait chevalier de St. Louis qu'en 1694, cet ordre n'ayant été institué que l'année précédente. Il s'étoit trouvé presque à toutes les expéditions de son temps, avoit été blessé au siége de Cambrai en 1677, avoit contribué au gain de la bataille de Nerwinde en 1693. Il commanda sur la Moselle en 1695 & 1696. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1697. Il eut la gloire d'opérer la plus heureuse révolution, de changer entiérement les cœurs des Espagnols à l'égard de la France, & d'éteindre cette haine que des guerres continueles entretenoient depuis si longtemps entre les deux nations; par-là il rendit à son prince, un des plus grands services qu'un sujet puisse rendre. On veut, avec raison, des ambassadeurs qui fassent respecter leur nation: ayons-en sur-tout qui la fassent aimer; c'est lui donner l'empire du monde sans guerre & sans conquête.

Le marquisat de Beuvron fut érigé en Duché sous le titre d'*Harcourt* par des lettres du mois de novembre 1700, en faveur du marquis d'*Harcourt* à son retour d'Espagne. Il fut fait maréchal de France le 14 janvier 1703, capitaine des Gardes le 10 février suivant, chevalier des ordres du roi le 2 février 1705, pair de France en 1710. Il mourut le 19 octobre 1718.

François son fils, né le 4 novembre 1690, fut fait lieutenant-général le 1er. août 1734, & maréchal de France en 1746. C'étoit lui qui investissoit Tournay, lorsque la bataille de Fontenoy fut livrée; c'est lui qui est désigné par ce vers du poëme de Fontenoy:

Déja de la tranchée *Harcourt* est accouru.

Il mourut le 10 juillet 1750.

HARDION, (*Hist. litt. mod.*) de l'Académie des Belles Lettres & de l'Académie Françoise: chargé d'enseigner à mesdames de France, filles de Louis XV, la fâble, la géographie, l'histoire, les belles lettres, il a fait relativement à cet objet, son *Histoire poëtique*, son *Traité de la poésie françoise & de la rhétorique*, son *Histoire universele*. Né à Tours en 1686, mort à Paris en 1776. M. Thomas fut son successeur à l'Académie Françoise.

HARDOUIN, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite, homme très-étrange, prodige d'érudition, en détruisant tous les objets de l'érudition & tous les monumens de l'antiquité; ce qui a fait dire au savant M. Huet: *le P. Hardouin a travaillé pendant quarante ans à ruiner sa réputation, sans en pouvoir venir à bout.* Plein de foi & de piété sur les matieres de religion, & d'une incrédulité extravagante sur les objets de la raison & sur les faits ordinaires. Aussi disoit-il *que Dieu lui avoit ôté la foi humaine pour donner plus de force à la foi divine*. Selon lui, les odes d'Horace, l'Énéide de Virgile étoient des ouvrages de bénédictins du treizieme siecle. La Lalage d'Horace étoit la religion chrétiene, & le poëte galant n'étoit qu'un bénédictin dévot, qui célebre la religion. L'Énéide a été composée par un Bénédictin du XIII siecle, qui a voulu décrire allégoriquement le voyage de St. Pierre à Rome. Il est difficile de décider si le P. *Hardouin* étoit de bonne foi dans tous ces paradoxes; on pouroit même en douter, d'après quelques mots qui lui échapoient de temps en temps. Un de ses confreres lui faisant un jour des remontrances sur le tort qu'il se faisoit par la bizârerie de ses paradoxes, *croyez-vous donc*, lui dit le P. Hardouin, *que je me serai levé toute ma vie à quatre heures du matin, pour ne dire que ce que d'autres avoient dit avant moi?* Il donna une édition des conciles qui fut arrêtée par le parlement sur le raport de plusieurs docteurs en théologie, comme contraire aux libertés de l'église gallicane; l'auteur fut obligé de faire beaucoup de changemens, ce qui ne lui coûtoit jamais rien. Ses supérieurs exigerent de lui une rétraction de tous ses paradoxes; il la donna, & conserva & reproduisit ses paradoxes. On peut d'après ces divers traits, juger s'il étoit la dupe de ses opinions apparentes. Quoi qu'il en soit, l'auteur de son épitaphe l'a supposé de bonne foi, & cette épitaphe le peint avec beaucoup de vérité d'après cette supposition:

In expectatione judicii,
Hic jacet
Hominum paradoxotatos
Natione gallus, religione romanus,
Orbis litterati portentum:
Venerandæ antiquitatis cultor &
Docte febricitans,
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit;
Scepticum pie egit,
Credulitate puer, audacia juvenis, deliriis senex.
Uno verbo dicam:
Hic jacet Harduinus.

Le P. *Hardouin* a donné une fort belle édition de Pline le naturaliste, auquel il permettoit d'être ancien, aussi-bien qu'à Cicéron.

Un antiquaire trouva un moyen assez plaisant de réfuter le système du P. *Hardouin*, sur les médailles, en paroissant l'adopter & même le prouver. Selon le P. *Hardouin*, presqu'aucune médaille anciene n'est authentique, elles ont toutes été fabriquées par les bénédictins. De plus sa maniere d'expliquer les légendes des médailles, est de prendre chaque lettre pour un mot entier. L'antiquaire dont nous parlons, en expliquant ainsi les lettres *con. ob.* qui se trouvent sur plusieurs médailles, & que les antiquaires expliquent par ces mots *Constantinopoli obsignatum*, y trouvoit la phrase suivante, qui étoit la proposition du P. *Hardouin*: *Cusi Omnes Nummi Officina Benedictina*.

Le P. *Hardouin* a écrit sur plusieurs autres sujets étrangers ou indifférens à ses paradoxes favoris, mais qui sous sa plume devenoient de nouveles sources de paradoxes. Le P. *Hardouin*, né à Quimper, mourut à Paris en 1729, à quatre vingt-trois ans.

HARDY, (Alexandre) (*Hist. Litt. mod.*) mort vers 1630, auteur de 600 pieces de théâtre en France, avant que la France eût un théâtre. M. de Fontenelle dans l'histoire du théâtre françois, explique fort bien cette fécondité, par le degré de mérite des pieces. Au reste, l'espagnol Lopez de Vega étoit bien plus fécond encore. On lui attribue deux mille pieces; mais ce qui pouroit étoner bien davantage, c'est la fécondité qu'on attribue aux bons poëtes dramatiques grecs.

HARIOT ou HARRIOT, (Thomas) (*Hist. Litt. mod.*) célebre mathématicien anglois. Sa *Pratique de l'art analytique pour réduire les équations algébriques*, a fait naitre sur *Hariot* & sur Descartes au sujet de l'algebre, une dispute semblable à celle qu'on a vu naître depuis sur Newton & sur Leibnitz, au sujet du calcul différentiel & intégral; les Anglois prétendent que Descartes a copié dans l'ouvrage de *Hariot* ce qu'il a écrit sur l'algebre. Cet ouvrage de *Hariot*, plein de découvertes intéressantes, fut publié en latin, à Londres, en 1631.

HARLAY ou HARLAI, (*Hist. de Fr.*) ancienne maison venue d'Angleterre, selon les uns; & qui, selon d'autres, tire son nom de la ville de Harlai en Franche-Comté, a produit plusieurs hommes célebres dans l'église, dans l'épée & dans la robe.

Dans l'église, quelques évêques & archevêques, dont le plus connu est François de *Harlay*, archevêque de Paris, duc & pair de France, commandeur de l'ordre du St. Esprit, l'un des quarante de l'Académie Françoise; il étoit désigné pour être cardinal, mais il mourut avant la promotion (en 1695). C'est pour lui que St. Cloud a été érigé en duché-pairie en 1690. C'étoit un prélat homme d'esprit, dit-on, & d'une très-belle figure. Quand il fut nommé à l'archevêché de Paris, on disoit de lui:

Formosi pecoris custos formosior ipse.

Il étoit de la branche de Chanvalon ou Champvalon.

Dans l'épée, on trouve dans la branche de Sanci, les fameux Sanci, Nicolas de *Harlay*, surintendant des finances & des bâtimens, premier colonel général des Suisses. M. de Sully en dit beaucoup de mal, parce qu'il étoit son ennemi; mais Sanci rendit à Henri IV, le service le plus essentiel, lorsqu'à son avénement, il retint à son service les Suisses, qu'il avoit engagés au service de Henri III. Il avoit été employé dans des ambassades importantes en Allemagne & en Angleterre. Mort le 17 octobre 1629.

Il avoit eu un fils nommé comme lui, Nicolas de *Harlay* de Sanci, tué en 1601, au siége d'Ostende.

Dans la branche de Cesi, François-Antoine, tué en Italie le 23 septembre 1647. Il étoit fils de Philippe de *Harlay*, comte de Cesi, mort en 1632, qui avoit été vingt-quatre ans ambassadeur à Constantinople; c'est celui dont parle Racine dans la préface de *Bajazet*.

Dans la branche de Champvalon, François-Bonaventure de *Harlay*, lieutenant-général, frere de l'archevêque de Paris, blessé au siége d'Alexandrie. Mort le 16 mars 1682.

Louis de *Harlay* tué au combat de Senef en 1674.

François de *Harlay*, son fils, tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693.

Dans la robe; c'est sur-tout dans cet état que la maison de *Harlay* a produit les hommes les plus distingués.

1°. Christophe de *Harlay*, seigneur de Beaumont, président à mortier au parlement de Paris. Mort le 2 juillet 1572.

2°. Son fils, Achille de *Harlay*, premier président du même parlement de Paris, dans des temps difficiles, homme vertueux & d'un grand courage. Quand le duc de Guise, peu de jours après les barricades, alla le voir pour le sonder sur ce qu'il devoit atendre du parlement, ce digne magistrat, du plus loin qu'il l'aperçut, s'écria: *c'est grande pitié, quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est entre les mains de Dieu, mon corps est en la puissance des méchans; qu'ils en fassent ce qu'ils voudront*. C'est en faveur d'Achille de *Harlay*, que la terre de Beaumont a été érigée en comté par Henri IV. Cette terre étoit entrée dans la maison de *Harlay*, par le mariage de Germaine Cœur, petite-fille du fameux Jacques Cœur, avec Louis de *Harlay*, ayeul d'Achille.

3°. Christophe II de *Harlay*, fils d'Achille, ambassadeur en Angleterre, sous Élisabeth & Jacques I.

4°. Achille II. de *Harlay*, procureur général du parlement de Paris.

5°. Achille III, procureur général, puis premier président du parlement de Paris en 1689, sur la démission de M. de Novion, magistrat connu par sa sévérité & par plusieurs mots piquans, se retira en 1707, & mourut le 23 juillet 1712.

6°. Achille IV, fils d'Achille III, avocat général, puis conseiller d'état, mort le 23 juillet 1717, eut une fille unique, qui, par son mariage avec Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, du 7 décembre 1711, porta la terre de Baumont dans cette branche de Montmorency-Luxembourg.

7°. Nicolas-Auguste de *Harlay* de Celi, conseiller d'état, plénipotentiaire à Francfort en 1681, & à Riswick en 1697. Il fut justement chansoné dans cette derniere occasion, non pour avoir négocié une paix nécessaire, que la nation, acoutumée à l'éclat des conquêtes & à l'insolence des injustices, trouvoit honteuse, parce qu'on rendoit quelques places qu'on avoit eu tort de prendre, mais pour s'être arrêté en chemin, lorsqu'il apportoit au roi la nouvele de la paix, & s'être trouvé prévenu lorsqu'il ariva. Depuis ce temps, *la diligence de M. de Celi* étoit passée en proverbe. „ Vrai-semblablement vous avez pris des mémoires de M. „ de Celi, pour avoir fait une course aussi „ extraordinaire que celle que vous avez fai- „ te, „ écrivoit Racine à son fils aîné, qui étant chargé l'année suivante, de porter des dépêches à M. de Bonrepeaux, ambassadeur de France en Hollande, s'étoit arrêté à Bruxelles; mais la tendresse paternele s'étoit alarmée trop tôt. M. de Torci approuva ce séjour, qu'apparemment il avoit ordoné. Racine fait réparation à son fils dans les lettres suivantes.

M. de Celi mourut le 1er. avril 1704.

8°. Il eut pour fils Louis-Achilles-Auguste de *Harlay*, comte de Celi, intendant de Pau, puis de Metz, puis de Paris, & conseiller d'état, mort le 27 décembre 1730. C'est dans ce magistrat plaisant, caustique, d'un esprit très-françois & de mœurs très-légeres, qu'a fini cette maison de graves sénateurs qui retraçoient l'esprit antique & les mœurs de la république romaine, au milieu de la monarchie.

HARO, (dom Louis de) *Hist. d'Esp.*) héritier & successeur dans le ministere, du comte-duc d'Olivarès son oncle maternel. Les vicissitudes de la guerre, la perte de la Catalogne & du Portugal, firent chasser ce fameux Olivarès, le Richelieu de l'Espagne: au contraire, dom Louis de *Haro* rendit son crédit inébranlable, en le fondant sur la paix, & en méritant que son maître le distinguât des autres ministres, par ce surnom de *la Paix*, dont il lui fit un titre d'honeur en mémoire de la paix des Pyrénées, conclue en 1659. Dom Louis de *Haro* mourut en 1661. Ce fut un de ses ancêtres, dom Lopez de *Haro*, prince de Biscaye, qui bâtit en 1300, la ville de Bilbao.

HARPAGE (*Voyez* ASTYAGE) (*Hist. anc.*) ou Harpagus, étoit, selon Hérodote & Justin, un des principaux officiers d'Astyage, qui ayant été chargé par lui de faire mourir Cyrus son petit-fils, dont un songe l'avoit averti de se défier, le fit exposer dans une forêt par un des bergers du roi; l'enfant ayant été sauvé & nouri en secret par la femme du berger, Astyage, pour se venger de l'infidélité d'*Harpage*, fit servir à ce malheureux pere les membres de son fils, & lui en présenta ensuite la tête. Tout cela ressemble bien aux fables d'Œdipe, d'Atrée & Thyeste, de Procné & de Terée. *Harpage*, pour se venger à son tour d'Astyage, aida Cyrus à le détrôner.

HARPOCRATION, (Valerius) (*Hist Litt. anc.*) rhéteur d'Alexandrie, dont on a un Lexicon curieux, commenté par plusieurs savans.

HARRINGTON, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) poëte anglois du temps d'Élisabeth & de Jacques I, connu sur-tout par sa traduction angloise d'Arioste.

Jacques *Harrington*, écrivain politique, auteur de l'ouvrage intitulé, *Oceana*, plan de république, assez semblable à l'Utopie de Thomas Morus, mais qui ne plut nullement à Cromwel, du temps duquel il parut. Cromwel qui avoit tant parlé de liberté, lorsqu'il n'étoit qu'un simple particulier, ne se soucioit plus qu'on en parlât, depuis qu'il étoit parvenu à la tyrannie. *Harrington* examine quel est le plus haut point de liberté où la constitution d'un état puisse être portée; mais on peut dire de lui, dit M. de Montesquieu, „qu'il n'a „ cherché cette liberté qu'après l'avoir mécon- „ nue, & qu'il a bâti Chalcédoine, ayant le „ rivage de Bizance devant les ieux „. Ce jugement de M. de Montesquieu auroit pu être un peu plus clair, au hazard même d'être moins ingénieux.

Harrington avoit voyagé dans presque toute l'Europe. Il se distingua par son atachement à la cause & à la persone de Charles I. Après le supplice de ce prince, il prit en horreur les hommes qui avoient été capables d'un tel forfait, & s'enferma loin d'eux avec ses livres, au fond de son cabinet:

Postquam superis concessit ab oris,
Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam,
Et casum insontis mecum indignabar amici.

La solitude où il vivoit, devoit rassurer sur

ſon compte; elle le rendit ſuſpect, on l'enferma dans diverſes priſons. L'uſage du gayac mêlé avec le café, lui fit, dit-on, perdre l'eſprit. Il mourut en 1667.

HARRISON, (*Hiſt. d'Anglet.*) un des juges de Charles I, fut pendu en 1760.

HARTSOEKER, (Nicolas) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavant hollandois, aſſocié étranger de l'Académie des Sciences, fils d'un miniſtre remontrant, fut deſtiné par ſes parens, au miniſtere; mais il n'aima que les mathématiques: la plupart de ceux qui s'y ſont appliqués, dit M. de Fontenelle, ont été des rebelles à l'autorité de leurs parens; *Hartſoëker* conſacroit la nuit à cette étude; & pour n'être pas trahi par la lumiere qu'on auroit pu apercevoir dans ſa chambre, il étendoit devant ſa fenêtre les couvertures de ſon lit, qui ne lui ſervoient plus, dit encore M. de Fontenelle, qu'à cacher qu'il ne dormoit pas. Il s'occupa beaucoup de microſcopes, & il eſt ſur-tout fameux par ſon ſyſtême des animalcules qu'il crut apercevoir dans la liqueur ſpermatique. Il s'atacha en 1704, à l'électeur palatin, Jean Guillaume, qui mourut en 1716. Après la mort de ce prince, il retourna en Hollande. On a de lui un *Eſſai de dioptrique*; des *Principes de phyſique*; des *Conjectures phyſiques*; des *Éclairciſſemens ſur ces conjectures*; où en répondant à diverſes objections, il critique lui-même avec beaucoup de ſévérité & un peu d'humeur, pluſieurs de ſes plus illuſtres confreres de l'Académie des Sciences; un *Recueil de pieces de phyſique*, où il ataque des diſſertations de M. de Mairan, qui, en trois années conſécutives, avoient remporté le prix à l'académie de Bourdeaux: on peut voir la réponſe pleine de politeſſe & de raiſon que lui fit M. de Mairan; elle eſt inſérée dans le journal des ſavans, année 1722, pages 568 & ſuivantes; les Bernoulli, les Hugues, les Leibnitz, les Newton ſont auſſi ataqués par M. *Hartſoëker*; on ſent dans ſes critiques, dit M. de Fontenelle, plus de plaiſir que de beſoin de critiquer. Il mourut le 10 décembre 1725. Il étoit né le 26 mars 1656.

HARVÉE *ou* HARVEI *ou* HERVE', (Guillaume) (*Hiſt. Litt. mod*) médecin des rois Jacques I & Charles I, auteur de la découverte de la circulation du ſang. Le premier cri de ſes envieux fut de la traiter de chimere; le ſecond, de dire que c'étoit une vérité anciénement connue. *Harvée* eſt auteur de quelques autres ouvrages de médecine. Né en 1578, mort en 1657.

Un autre *Harvée*, (Gedéon) auſſi médecin, eſt auteur de deux traités curieux; l'un *Ars curandi morbos expectatione*; l'autre, *de vanitatibus, dolis & mendaciis Medicorum*.

HASTIGNS, (Guillaume) (*Hiſt. d'Anglet.*) chambellan du roi Édouard IV, qu'il avoit aidé à monter ſur le trône, l'étoit auſſi de ſon jeune fils Édouard V, dans le temps où Richard, duc de Gloceſtre, oncle d'Édouard V, & protecteur du royaume pendant la minorité du prince, cherchoit les moyens d'envahir la couronne; *Haſtings* s'obſtinoit, mal-gré pluſieurs avis, à ne rien croire des deſſeins du protecteur, tant ils lui paroiſſoient hors de vraiſemblance. Les confidens du protecteur travaillerent à engager *Haſtings* dans le parti de leur maître, d'abord par des inſinuations éloignées, enſuite par des propoſitions plus directes; il fut ſourd & inflexible, & ſa perte fut réſolue. Richard aſſemble le conſeil: ce jour-là il montre à tous les membres de ce conſeil, & nommément au lord *Haſtings*, une affabilité qui n'étoit pas dans ſon caractere; il entame de longues délibérations concernant la cérémonie du couronement d'Édouard V, qu'il affectoit de préparer; & ſortant tout-à-coup de l'aſſemblée ſur quelque prétexte, il demande que ces délibérations ſoient continuées pendant ſon abſence; il revient une heure après, la pâleur ſur le front, la fureur dans les ieux: „ milords, s'écrie-t-il „ d'une voix tremblante de colere, quelle peine méritent ceux qui conſpirent contre la „ vie d'un protecteur du royaume „? Son air, ſon ton, ſes crimes paſſés qui revienent à la mémoire, ſes projets qui commencent à ſe manifeſter, glacent le conſeil; on ſe regarde, on ſe tait: *Haſtings* ſeul, toujours éloigné de toute défiance, répond au nom de l'aſſemblée, que ces conſpirateurs, quels qu'ils ſoient, & s'ils exiſtent, méritent d'être traités commes des traîtres. „ Eh bien, replique Richard, toujours „ du même ton, c'eſt ma belle-ſœur, & elle „ a des complices. —— Qui dites-vous, mi- „ lord? La reine douairiere? — Oui, & Jean- „ ne Shore ſon agente „. Cette Jeanne Shore, bien loin d'être l'agente de la reine douairiere, veuve d'Édouard IV & mere d'Édouard V, étoit ſon ennemie, parce qu'elle avoit été la maîtreſſe d'Édouard IV, & elle l'étoit alors du lord *Haſtings*; le ſilence continuoit, „ voyez, dit Richard, en découvrant ſon bras gauche qui prenoit moins de nouriture que l'autre, mais qu'on ſavoit avoir toujours été dans cet état, voyez l'effet des enchantemens de ces deux femmes. „ La groſſiéreté de cet artifice révoltoit & faiſoit trembler. „ Si elles „ ſont coupables, dit enfin le lord *Haſtings*, il „ faut les punir „. „ Si? replique Richard avec „ une feinte indignation, tu oſes douter de ce „ que j'atteſte, tu es leur complice „. Tandis que *Haſtings* s'étone, ſe juſtifie, commence à s'alarmer, Richard frape ſur une table, & la ſalle eſt remplie de ſoldats, *Haſtings* & tous les ſeigneurs oppoſés aux deſſeins de Richard, ſont arrêtés. Celui-ci feignant toujours la même colere, jure de ne point manger qu'il n'ait vu tomber à ſes pieds la tête du lord *Haſtings*; il ne lui donne que le temps de ſe confeſſer,

& le fait décapiter à sa vue (1483.). Jeanne Shore n'ayant pu être convaincue sur l'article de la magie, mal-gré la superstition du temps & du pays, peu philosophe alors, le fut aiséement sur les désordres de sa vie, dont il ne s'agissoit pas dans son afaire, & subit la pénitence publique.

HATTON, ou HETTON, (*Hist. mod.*) Lorsque l'impératrice d'orient, Irene, fut renversée du trône en 802, par Nicéphore, elle traitoit de son mariage avec Charlemagne, & de l'union de l'empire d'orient avec l'empire d'occident; les ambassadeurs françois, à la tête desquels étoit l'évêque de Bâle *Hatton*, furent témoins de la révolution qui confondoit tous ces projets; à tout ce que cet évenement avoit de désagréable pour eux, la nation greque ajouta des marques choquantes d'éloignement pour la France. Les ambassadeurs prirent d'abord le ton de la menace; il protesterent que Charlemagne ne laisseroit pas impuni le traitement fait à son alliée, & ils partirent mécontens. Cependant l'afaire tourna en négociation. Nicéphore sentit l'intérêt qu'il avoit de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne, il se hâta de lui envoyer des ambassadeurs pour demander la paix.

Charlemagne, ordinairement le plus simple de tous les hommes dans son extérieur, prit plaisir à étoner les ambassadeurs grecs par une magnificence inatendue, & étala un faste plus qu'asiatique aux ieux de cette nation, qui n'estimoit que l'éclat. Le moine de St. Gal a pris plus de plaisir encore à décrire ce faste, dans ses moindres détails; nous ne prendrons de son récit que ce qui concerne l'évêque *Hatton*: lorsque les ambassadeurs parvinrent, de merveilles en merveilles & d'étonement en étonement jusqu'à l'empereur, ce prince avoit la main apuiée sur l'épaule de l'évêque *Hatton*, auquel il affectoit de prodiguer des marques de considération, comme pour le venger des dégoûts qu'il avoit essuyés à la cour de Constantinople; les ambassadeurs se prosternarent devant Charlemagne avec une espece de vénération religieuse, non sans quelque confusion de retrouver dans la plus haute faveur auprès d'un tel souverain & dans une telle cour, ce même évêque *Hatton*, pour lequel ils savoient qu'on avoit eu à Constantinople fort peu d'égards. L'empereur les releva, les rassura & leur dit avec un mélange imposant de sévérité & de fierté: „ *Hatton* „ vous pardone, & je vous pardone à sa priere; „ mais désormais respectons la persone des évê- „ ques & des ambassadeurs „.

HAUDICQUER DE BLANCOURT, (François) (*Hist litt. mod.*) généalogiste, auteur de *Recherches sur l'ordre du St. Esprit* & du *Nobiliaire de Picardie*. Il fut condamné aux galeres pour avoir supposé des faux titres contre l'honeur de quelques maisons.

HAVERCAMP, (Sigebert) (*Hist. Litt. mod.*) éditeur de divers auteurs grecs & latins. On a de lui les *Medailles de grand & de moyen bronze du cabinet de la reine Christine de Suede*; les *Medailles du duc de Croy*, l'ouvrage intitulé: *Sylloge scriptorum qui de græcæ linguæ recta pronunciatione scripserunt*. Il étoit professeur d'éloquence & d'éloquence greque à Leyde. Mort en 1742.

HAUTEFORT, (Marie de) (*Hist. de Fr.*) dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, fut aimée de Louis XIII. Anne d'Autriche n'en fut pas jalouse; mais le cardinal de Richelieu la fit renvoyer, parce qu'elle étoit dans les intérêts d'Anne d'Autriche, & qu'elle auroit pu au moins empêcher ses desseins. Lorsque la reine devint régente, elle rapela madame de *Hautefort*; mais sa faveur ne dura pas; elle fut même exilée. Le maréchal de Schomberg l'épousa en 1646. Elle mourut en 1691. Elle étoit née en 1616.

HAUTEROCHE (Noël Lebreton sieur de) (*Hist. Litt. mod.*) acteur & poëte comique françois. On joue plusieurs de ses pieces, telle que *le Deuil*; *Crispin médecin*; *le Cocher supposé*; *l'Esprit follet*. *Hauteroche* jouoit encore la comédie à quatre-vingt-dix ans. Mort en 1707.

HAYS, (Jean de) (*Hist. Litt. mod.*) poëte françois du seizieme siecle, auteur d'une piece en sept actes, intitulée: *Cammaie*.

HEDELIN. *Voyez* Aubignac (l'abbé de) né à Paris le 4 août 1604. Mort à Nemours le 25 juillet 1676.

HÉEMSKERK, (Martin de) (*Hist. mod.*) peintre hollandois surnomé le *Raphaël de la Hollande*. Né en 1498, au village de *Héemskerk*, dont il prit le nom. Mort à Harlem en 1574. Son dessein est correct, il a de la facilité, & de la fécondité dans l'invention; mais il a trop négligé le clair-obscur. Ses draperies manquent de légéreté, & ses têtes de noblesse. Les principaux ouvrages de ce maître sont dans les Pays-Bas.

ZÉGESIPPE, (*Hist. ecclésiast.*) juif converti au christianisme. Mort en 181. Il a écrit un corps d'*Histoire ecclésiastique*. Eusebe nous en a conservé quelques fragemens.

HEIN, (Pierre) (*Hist. mod.*) célebre amiral de Hollande, parvenu, à force de mérite, au commandement des armées navales. Il défit en 1626, la flote d'Espagne, sur les côtes du Brésil. En 1628, il ataqua une autre flote espagnole qui venoit du Pérou au Mexique, & lui enleva pour plus de seize milions d'argent ou de marchandises. Il fut tué sur mer dans un autre combat contre quelques vaisseaux espagnols, vers l'an 1629.

HEINECKEN, (Chrétien-Henri) (*Hist. Litt. mod.*) C'est le plus étonant de tous les enfans précoces & célebres. Né à Lubeck en 1721, il est mort en 1725. D'après ces deux époques,

il sembleroit qu'on ne pût avoir rien à dire de lui. Voici ce qu'on en sait, à dix mois il parloit; à un an il savoit les principaux événemens du pentateuque; à treize mois, l'histoire de l'ancien testament; à quatorze, celle du nouveau; à deux ans & demi, il répondoit aux principales questions de la géographie & du l'histoire anciene & moderne; à trois ans, il parloit latin & françois; il connoissoit les généalogies des principales maisons de l'Europe; il fut un objet de curiosité & d'admiration pour la cour d'Allemagne: au retour de ce voyage, il tomba malade & mourut. Il avoit toujours été infirme, il n'atteignit point l'âge de quatre ans.

HEINSIUS, (Daniel & Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) pere & fils, savans célebres; le premier, par sa traduction de la poétique d'Aristote, à laquelle il a joint un traité de la tragédie, & par des éditions & traductions de divers auteurs grecs, tels que Théocrite, Moschus, Bion; il a quelquefois égayé son savoir par des bagateles telles que *Laus asini* & par des vers grecs & latins; la second a donné une bonne édition de Virgile, de savantes notes sur Ovide & sur d'autres auteurs latins; il a aussi laissé des poésies latines.

Daniel étoit né à Gand en 1580. Il étoit disciple de Scaliger; il mourut en 1665. Nicolas, né à Leyde en 1620, mourut à la Haye en 1681.

Un autre *Heinsius* joua un rôle dans la politique au temps des fameuses conférences de Moërdick, de Voerden, de Boëdgrave, de Gertruydemberg en 1709 & 1710. Les véritables rivaux de Louis XIV, dans la guerre malheureuse qui se faisoit alors, n'étoient ni la reine Anne, ni les empereurs Léopold, Joseph & Charles; c'étoit Eugene, gouvernant l'empire qu'il rendoit victorieux; c'étoit Marlboroug, gouvernant l'Angleterre par sa renomée, & la reine Anne, par la duchesse de Marlboroug sa femme, favorite de cette princesse; c'étoit *Heinsius*, pensionaire de Hollande; ces trois hommes, dit le marquis de Torcy, étoient comme les Triumvirs de la ligue contre la France. Marlboroug gouvernoit *Heinsius*. Celui-ci, qui avoit été créature de Guillaume III, & qui lui devoit sa place de pensionaire de Hollande, avoit autrefois été envoyé en France par ce prince, après la paix de Nimegue, pour traiter d'afaires concernant la principauté d'Orange. Son zele pour les intérêts de Guillaume, avoit déplu a Louvois, qui regardant tous les Européens comme des sujets de son maître, s'étoit emporté jusqu'à menacer *Heinsius* de la Bastille. Guillaume & Louvois n'étoient plus dans les temps de la guerre de la succession d'Espagne & des conférences pour la paix; mais *Heinsius* n'avoit oublié ni les bienfaits de l'un ni les menaces de l'autre; & quoiqu'il fût naturélement doux & modéré, Torcy, dans les conférences, eût quelquefois à expier les violences de Louvois.

HEISS, (*Hist. Litt. mod.*) connu par une *Histoire de l'Empire d'Allemagne*.

HELE, (Thomas d') (*Hist. Litt. mod.*) gentilhomme anglois, auteur de trois pieces trés-connues, jouées à Paris, à la Comédie Italiene: *le Jugement de Midas*; *l'Amant jaloux*; *les Événemens imprévus*. Né vers l'an 1740, mort le 27 décembre 1780.

HÉLIODORE, d'Émese en Phénicie, auteur du fameux roman grec des *Amours de Théagene & de Chariclée*, vivoit sous l'empereur Théodose le Grand.

HÉLIOGABALE *ou* HÉLAGABALE, (Marcus-Aurelius-Antonius Bassianus) (*Hist. de l'Emp. Romain*) étoit fils de l'empereur Marcus-Antonius Bassianus, plus connu sous le nom de *Caracalla*. Macrin, qui avoit envahi l'empire, fut massacré par son armée, qui proclama le jeune *Héliogabale*. Il avoit été ainsi surnomé, parce que pendant sa jeunesse, les Phéniciens l'avoient consacré prêtre du soleil. Quoiqu'il n'eût que seize ans, le sénat, par une basse adulation, lui déféra le titre d'Auguste; son caractere impétueux le précipita dans tous les excès. Il ne reconut d'autres loix que ses caprices. Sa mere & son ayeule avoient reçu le titre d'Auguste avec lui: cet honeur ne lui parut pas suffisant; il voulut qu'elles assistassent aux délibérations du sénat, & qu'elles donnassent leur voix après les consuls. Il établit sur le mont Quirinal une espece de sénat composé de femmes, dont sa mere eut la présidence. Cette femme y donnoit des leçons & des exemples indécens: elle prononçoit des arrêts sur les ajustemens & les modes. Les femmes les plus honêtes, dans la crainte de lui déplaire, renonçoient à la simplicité innocente de leur parure. L'empereur abruti dans la plus sale débauche, someilloit dans son palais, où il n'admétoit que ce que Rome avoit de plus abject & de plus corrompu. Quiconque avoit un reste de pudeur, ou de la naissance, en étoit exclu. Les cochers, les comédiens, les pantomimes & les histrions composoient sa cour, & tous pour lui plaire, cherchoient à se distinguer par leurs rafinemens dans les voluptés & par leurs excès de débauche. Ce fut ce qui lui mérita le surnom de *Sardanapale* des Romains. Gannis qui avoit élevé son enfance, crut avoir droit de lui faire des remontrances sur ses désordres. *Héliogabale*, pour se délivrer de l'importunité de sa censure, lui plongea son épée dans le sein. Quoiqu'il n'eût aucun sentiment de religion, il prenoit un singulier plaisir à la pompe des cérémonies sacrées. Son extravagance s'étendoit jusque sur le culte religieux: plein d'indifférence pour les ancienes divinités du Capitole, il fit venir de Phénicie le simulacre du dieu Élagabal, & il exigea qu'on

lui rendit un culte exclusif. C'étoit une pierre brute qui avoit la forme d'un cône, avec des figures tracées par le caprice, & qui paroissoient mystérieuses à force d'être ridicules. Les anciens temples furent dépouillés de leurs plus riches ornemens, pour embélir celui qui fut consacré à ce nouveau dieu. Son délire religieux fut encore poussé plus loin : il y avoit à Carthage, une statue de la Lune qui attiroit des adorateurs de toutes les contrées de l'Asie & de l'Afrique; il la fit transporter pour la placer dans le temple qu'il venoit de construire : il ne garda aucune retenue dans son extravagance; & pour mieux honorer son dieu, il le maria avec la Lune. Ces noces furent célébrées avec magnificence dans Rome & les provinces: ceux qui refuserent de prendre part à cette fête, expirerent dans le tortures. Tandis qu'il signaloit son zele pour une divinité bizâre, il violoit sans pudeur ce que l'anciene religion avoit de plus respectable. Il épousa publiquement une vestale : cette union sacrilége excita un scandale général. Il crut imposer silence, en disant qu'il n'y avoit point d'union plus sainte que celle d'un prêtre du Soleil avec une prêtresse de Vesta. Sa vie fut un perpétuel délire. Comme il étoit réguliérement beau, il eut la manie de passer pour femme. Il annonça publiquement son nouveau sexe ; & en cette qualité, il épousa un de ses officiers, qu'il répudia pour passer dans le lit d'un de ses esclaves. De sorte qu'on lui appliqua le reproche fait à Jules-César, qu'il étoit la femme de tous les maris & le mari de toutes les femmes. Son inconstance le promenoit d'objets en objets. Chaque année il répudioit une femme pour en prendre une nouvele. Ses organes émoussés par une continuele jouissance, lui inspirerent le dégoût & la satiété. Sans frein dans ses passions, tout ce qui étoit outré lui paroissoit digne d'un empereur: il ne se déroboit à l'ennui qu'en sortant de l'ordre. Quelquefois il invitoit à sa table huit boiteux, huit chauves, huit borgnes & huit vieillards cassés: cet assemblage lui faisoit plaisir, parce qu'il étoit bizâre. Quelquefois il préparoit un somptueux festin, où il invitoit les hommes les plus vils; & après les avoir bien enivrés, il les exposoit pour être la pâture des bêtes féroces. Ses prodigalités épuiserent le trésor public : il fallut multiplier les impôts pour remplir le vide causé par ses profusions. Rome & les provinces obéissoient en tremblant, à un monstre qui les gouvernoit avec un sceptre de fer. Les esprits étoient sans énergie & sans courage; le sénat n'étoit rempli que d'esclaves soumis aux caprices d'un despote impitoyable. L'armée qui l'avoit autrefois proclamé empereur, se repentit de son choix; elle appela à l'empire Alexandre Sévere, & tout le peuple applaudit à cette nomination. *Héliogabale* aussi bas dans l'adversité qu'il avoit été insolent dans la fortune, descendit aux plus humbles prieres pour fléchir les soldats. N'ayant pu les vaincre par ses promesses, il vit ce qu'il avoit à craindre de leurs menaces. Cet empereur voluptueux, qui n'avoit dormi que sur des fleurs, alla se cacher dans les latrines, où il fut découvert par des soldats, avec sa mere qui tâchoit de le consoler en mêlant ses larmes aux sienes. Ils s'embrassoient l'un l'autre, lorsqu'on leur trancha la tête. La mere étoit la plus coupable, puisqu'elle avoit donné l'exemple de la dissolution. Les débauches du fils étoient moins crimineles, & pouvoient être rejetées sur sa jeunesse & son inexpérience : il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il perdit la vie & l'empire; il avoit régné trois ans, neuf mois & quatre jours. Leurs cadâvres, après avoir été traînés ignominieusement dans le cirque, furent jetés dans le Tibre.

HELLOT, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Londres. Habile chimiste. On a de lui, outre des dissertations dans le recueil des mémoires de l'Académie des Sciences, un ouvrage intitulé: *l'Art de la teinture des laines & étoses de laine*. Il a retouché & enrichi de remarques la traduction faite, par ordre du ministere, du *Traité de la fonte des mines & des fonderies*, écrit en allemand par Schlutter. Mort en 1766, âgé de quatre-vingt ans.

HÉLOISE. *Voyes* ABAILARD.

HELVETIUS. Trois personages célebres, pere, fils & petit-fils, ont illustré ce nom.

Le pere, (Adrien) médecin hollandois, fit fortune à Paris par l'usage de l'*ipécacuana* dans des dyssenteries épidemiques; il devint inspecteur général des hôpitaux de Flandre, & médecin de M. le régent. Il mourut en 1721, à soixante-cinq ans. On a de lui un *Traité des maladies les plus frequentes, & des remedes spécifiques pour les guerir*.

Le fils, (Jean-Claude) premier médecin de la reine, étoit de l'Académie des Sciences, & des Académies les plus illustres de l'Europe. Il guérit Louis XV d'une maladie dangereuse que ce prince eut à l'âge de sept ans ; il fut un excellent médecin & un beaucoup plus excellent homme. On a de lui une *Ideé genérale de l'economie animale*, & un ouvrage intitulé: *Principia physico-medica, in tyronum medicinæ gratiam conscripta*. Né en 1685, mort en 1755.

Le petit-fils, (Claude-Adrien) est célebre par le livre de l'*Esprit*, proscrit par le parlement de Paris, comme encourageant au vice & donnant des motifs trop peu nobles à la vertu. On a encore de M. *Helvétius*, l'ouvrage intitulé: *de l'Homme*, & le poême du *Bonheur*. Il étoit maître-d'hôtel de la reine, & avoit quité une place de fermier général, pour cultiver sans distraction les lettres & la philosophie.

HELYOT, (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) religieux Picpus, connu par son *Histoire des ordres monastiques*, &c. Il y a aussi de lui quelques livres de dévotion, entr'autres, *le Chrétien mourant*. Né à Paris en 1620, mort à Picpus en 1716.

HEMMING, (*Hist. de Danemark*), roi de Danemark, vivoit vers l'an 811 : ce prince n'est guere connu que par le traité qu'il conclut avec Charlemagne ; on régla que Leide serviroit de séparation à l'empire François & au royaume de Danemark. Ce traité ne mit pas un frein aux Danois. Leurs flotes parurent sur les côtes de France ; mais l'aspect de l'empereur qui s'avançoit à la tête de ses troupes empêcha la descente. Ces vaisseaux, dit Charlemagne, contienent plus d'ennemis que de marchandises ; on surprit quelques larmes qui couloient de ses ieux ; les courtisans empressés & curieux lui demanderent le sujet de sa douleur : hélas, dit-il, si les habitans du nord osent ataquer la France de mon vivant, que feront-ils après ma mort?

HENAULT, *ou* HESNAULT, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) poëte connu par deux sonets assez fameux ; l'un contre Colbert, en faveur de Fouquet ; l'autre, qui a fait beaucoup de bruit, & qui est encore très-connu, sous le nom du sonet de l'*Avorton*:

Toi qui meurs avant que de naître, &c.

Il a traduit ou imité en vers, des morceaux de *la Troade* de Séneque & le commencement du poëme du Lucrece. Il fut, dit-on, le premier maître en poésie, de Madame des Houlieres. Mort en 1682.

Le président *Hénaut*, (Charles-Jean-François) de l'Académie Françoise, honoraire de l'Académie des inscriptions & belles Lettres, président honoraire des enquêtes, surintendant de la maison de la reine, est avantageusement conu par son Abrégé chronologique de l'histoire de France, qui en contient toute la substance, & où une méthode heureuse & des portraits vrais, des anecdotes piquantes, des raprochemens pleins d'intelligence, des vues fines, des réflexions profondes font souvent disparoître la sécheresse chronologique. Cet ouvrage est devenu un modele dans son genre.

Dans son *François II.*, la forme dramatique ne fait qu'ajouter à l'élégance & à l'intérêt, sans rien ôter à la vérité.

On a encore de M. le président *Hénaut*, *le Réveil d'Épiménide*, comédie agréable. On lui en attribue quelques autres. Il est aussi auteur de chansons dignes d'Anacréon. Il avoit remporté en 1707, un prix de poésie à l'Académie Françoise.

Indépendaement de tous ses talens, M. le président *Henaut*, a joui dans le monde, d'une réputation bien méritée, d'homme aimable. Né en 1685, mort en 1770.

HENNUYER, (Jean) (*Hist. de Fr.*) Évêque de Lisieux mort en 1577, avoit étoit confesseur de Henri II. Il se signala par son humanité dans la St. Barthelemy. Le Lieutenant du roi de sa province vint lui communiquer l'ordre de massacrer tous les Huguenots de Lisieux. Il s'y opposa, & donna acte de son opposition. Le roi, loin de le blâmer, rendit des éloges à sa fermeté, & sa clémence plus efficace que les livres & les soldats changea le cœur & l'esprit de tous le Calvinistes. Ils firent tous abjuration entre ses mains. Mort en 1577.

HENRI I, surnomé l'*Oiseleur*, (*Hist. d'Allemagne.*) II[e] roi de Germanie, succéda à Conrad I, l'an 919. Ce prince étoit fils d'Othon de Saxe, ce duc qui par un sentiment de générosité dont les temps héroïques même nous offrent peu d'exemples, avoit refusé de monter sur le trône, dans la crainte de n'en pouvoir remplir les devoirs. *Henri I*, aussi ambitieux que son pere étoit modéré, n'avoit pu voir sans une jalousie secrete, l'élévation de Conrad I, & l'on ne tarda pas à ressentir les funestes effets de sa passion. Les prétextes de révolte ne lui manquerent pas. Peu satisfait du duché de Saxe que son pere lui avoit transmis, il voulut y joindre la Thuringe & la Westphalie. Indigné d'un refus qui cependant étoit justifié par la plus sage politique, il associa à son ressentiment les ducs de Baviere & de Saxe, & donna naissance à une guerre civile dont Conrad ne put voir la fin. Ce prince pour convaincre *Henri* que ce n'étoit pas par un motif de haine qu'il lui avoit refusé l'investiture des provinces qu'il sollicitoit, le nomma son successeur, & lui envoya les ornemens impériaux ; sacrifiant ainsi son ressentiment au bien du royaume, & rendant au fils, dit un moderne, une générosité pareille à celle que le pere avoit fait paroître en sa faveur. *Henri* reçut les marques de sa nouvele dignité, des mains du propre frere de Conrad ; mais comme ces gages ne suffisoient pas, il se fit reconoître dans une assemblée qui se tint à Fridzlard. Les états étoient alors en possession de se choisir des rois. La volonté du prince défunt étoit regardée comme un conseil, & non pas comme une loi. Les seigneurs Germains, (le nom *d'Allemands* n'étoit encore en usage que pour signifier les Suabes) ratifierent le testament de Conrad, & tous les suffrages se réunirent pour *Henri*. On ne sait pourquoi ce prince refusa de se faire sacrer. Comment put-il renoncer à une cérémonie qui à la vérité ne décidoit pas la royauté, mais qui rendoit la persone des rois plus vénérable ? Ce fut en vain qu'Heriger ou Hérircé, archevêque de Mayence, l'en sollicita, rien ne fut capable de vaincre son obstination sur ce point.

Le premier soin de *Henri* fut d'affermir le

trône que lui-même avoit ébranlé. Arnoul, duc de Baviere, & Burchard, duc de Suabe, qu'il avoit engagés dans sa révolte, étoient devenus ses ennemis, dès qu'il avoit cessé d'être leur égal. Il les fit sommer de venir lui rendre hommage; & sur leur refus il marcha contr'eux, & les soumit.

Le calme qui succéda à la guerre civile, fut employé à réparer les désordres de l'anarchie qui avoit suivi le regne glorieux de Louis Germanique. *Henri* porta un œil observateur dans toutes les provinces de son royaume; & lorsque d'une main habile il en déracinoit les vices intérieurs, il se servoit de l'autre pour étendre les frontieres. Les grandes routes etoient infestées de brigands; il en composa une milice; & les retenant sous une sévere discipline, il les employa contre les ennemis de dehors. On peut regarder cette milice comme le premier corps de troupes réglées qu'ait été en Allemagne. C'étoit encore un moyen d'affermir son autorité contre cette multitude de vassaux, devenus rivaux des rois. *Henri* cherchant ses modeles dans les plus grands princes, se montra fidele aux anciennes institutions de Charlemagne. Des marquis furent établis sur toutes les frontieres; il en mit dans le Brandebourg, la Lusace & la Misnie: il en plaça même dans la haute Autriche, lorsqu'il eut reconquis cette province sur les Hongrois. Ses différentes victoires sur ces peuples afranchirent la Germanie du tribut honteux qui la déshonoroit depuis Louis l'Enfant. Les Hongrois avoient des armées fort nombreuses; on prétend même que dans une seule bataille qui se donna dans les plaines de Mersbourg, *Henri* leur tua plus de quatre-vingt mille hommes. Ses troupes, pour récompenser des succès aussi prodigieux, lui offrirent le titre d'empereur, mais il le refusa, sans doute parce qu'à l'exemple de Charlemagne, il vouloit se le faire déférer dans Rome. On prétend qu'il se disposoit à en prendre la route, lorsqu'il fut ataqué de la maladie dont il mourut. Il ne songea plus qu'à assurer la courone à Othon son fils. La gloire de son regne captivant les suffrages de ces grands vassaux, il eut la consolation de voir ce fils s'asseoir sur le trône à l'instant qu'il en descendoit. Il mourut l'an 936, dans la soixantieme année de son âge, la dix-septieme de son regne. Ses cendres reposent dans l'abbaye de Quedlembourg, dont sa fille Mathilde étoit alors abbesse. L'histoire ne lui reproche que sa révolte contre Conrad: au reste il fut bon fils, bon pere & bon mari. Il jouit d'un bonheur que goûtent rarement les rois, *Henri* eut des amis, il aima la vérité, & détesta la flaterie. Une douleur universele présida à ses funérailles: toutes les voix se réunirent à dire que le plus habile homme du monde & le plus grand roi de l'Europe étoit mort. On auroit pu ajouter le plus grand capitaine; toutes les guerres qu'il entreprit eurent un succès heureux. Les Bohêmes furent forcés de payer les anciens tributs dont ils s'étoient afranchis sous les regnes précédens. Les différentes nations Slaves furent réprimées; & les Danois vaincus se virent contraints de lui abandoner tout le pays que renferment la Slie & l'Éder. On prétend qu'il força Charles le simple à lui céder la Lorraine par une traité, mais cette circonstance de son regne se trouve démentie par plusieurs chartres dont on ne peut méconnoître l'authenticité. Il est certain qu'il régna dans cette province, mais seulement après la catastrophe de l'infortuné Charles le simple. Avant lui, les villes n'étoient encore que des bourgades défendues par quelques fossés. Il les fit environer de murs garnis de tours & de bastions; & comme les grands en abhorroient le séjour, il atacha aux charges municipales des privilèges capables d'exciter leur ambition. On y établit des magasins où les habitans de la campagne devoient porter le tiers de leurs récoltes. Une partie de ces biens étoit destinée à faire subsister les armées en temps de guerre. Outre un nombre considérable de villes qu'il fit fortifier, il en fonda une infinité d'autres, parmi lesquelles on compte Misne ou Meissen sur l'Elbe, Quedlembourg, Gotta, Herfort, Goslard, Brandebourg & Sleswick. Toutes ces villes eurent des garnisons, & pour les entretenir, il força chaque canton, chaque province à lui fournir la neuvieme partie des hommes en état de servir. On admire sur-tout dans ce prince la maniere dont il s'y prit pour réformer la haute noblesse assez puissante alors pour braver le glaive des loix. Il institua des jeux militaires d'où furent exclus tous ceux qui étoient soupçonés de quelque crime soit envers la religion, soit envers le prince ou les particuliers. Les nobles devenus leurs propres juges, banissoient eux-mêmes les prévaricateurs; & le prince pouvoit fraper impunément ceux qu'ils avoient une fois condamnés à cette espece d'opprobre. Ce fut sur ces jeux que se formerent les tournois environ un siecle après. Le surnom d'*Oiseleur* fut donné à *Henri*, non qu'il n'en mérite de plus honorables, mais parce qu'il chassoit à l'oiseau, lorsqu'Évrard lui présentoit le diadême de la part de Conrad. On lui attribue l'éréction des gouvernemens en fiefs; mais ce sentiment nous paroît peu vrai-semblable. *Henri* fit tout pour conserver l'autorité, & rien pour la diminuer. Cette révolution convient mieux au regne de Conrad, le premier qui soit venu au trône par droit d'élection. Les Germains ne manquerent pas probablement de lui faire des conditions, en mettant entre ses mains un sceptre auquel il n'avoit d'autre droit que leur suffrage.

Henri II, *dit le Boiteux*, (*Hist. d'Allemagne.*) duc de Baviere, VIe roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, XIe empereur d'Occi-

dent depuis Charlemagne, naquit l'an de J.C. 978, de Henri le jeune, arriere-fils de Henri le Querelur, & arriere-petit-fils de Henri, premier empereur de la maison de Saxe.

L'élection de *Henri II* fut menacée de plusieurs orages; une infinité de seigneurs dont les principaux étoient Ezon ou Erinfroi, comte palatin du Rhin, & mari de Mathilde, sœur d'Othon III; Ekkart, marquis de Thuringe, Hercimane ou Herman, comte d'Allemagne, c'est-à-dire de Suabe, second fils d'Henri I, duc de Baviere, & oncle du duc Henri III. Ces deux derniers, en admétant le droit héréditaire, avoient un titre égal à celui de *Henri le Boiteux*, comme descendant en ligne masculine de Henri l'Oiseleur. *Henri*, pour terminer une contestation dont l'événement pouvoit lui être contraire, s'empara de force des ornemens impériaux, & l'on prétend même qu'il fit assassiner Ekkart, le plus opiniâtre des prétendans. Il est certain qu'après la mort de ce marquis, *Henri II* ne rencontra que de légers obstacles. Il se rendit à Maïence à la tête d'une armée, & reçut l'hommage de la plupart des seigneurs de Germanie. Herman fut aussi-tôt mis au ban de l'empire, & déclaré déchu de son duché. La premiere année de son regne se passa à pacifier les troubles excités par ses rivaux. Il songea ensuite à maintenir sa puissance en Italie. Un nommé Ardouin, comte d'Ivrée, arriere-fils de Berenger le jeune, paré des titres pompeux d'Auguste & de César, s'en faisoit appeler le monarque. Arnolfe, archevêque de Milan, se déclara contre ce nouveau souverain, prétendant que lui seul avoit droit de donner des rois à la Lombardie, ou au moins de les sacrer. Ardouin avoit négligé de mettre ce prélat dans ses intérêts, & c'étoit une faute considérable. *Henri* déterminé par les prieres d'Arnolfe, se rendit en Lombardie, après avoir forcé le roi de Pologne qui venoit d'envahir la Bohême, à lui rendre hommage, & avoir fait un duc de Baviere. Une remarque importante, c'est que le duc fut nommé d'abord par les Bavarois, le roi ne s'étant réservé que le droit de le confirmer. *Henri* avoit déja envoyé des troupes en Italie; mais Ardouin les avoit taillées en pieces aux environs du Tirol. Sa présence fit changer la fortune; vainqueur d'Ardouin au passage de la Brente, il marche aussi-tôt vers la Lombardie dont la plupart des villes consentirent à le reconoître. Son entrée dans Pavie fut une espece de triomphe. Il marchoit acompagné d'une multitude d'évêques & de seigneurs qui le saluerent pour leur roi avec tous les transports de la plus vive alégresse (15 mai 1004); l'archevêque de Maïence fit la cérémonie du sacre qui fut suivie de rejouissances publiques. Les Allemands se livroient à toute l'ivresse de la joie, lorsque les Lombards excités par les pratiques d'Ardouin, coururent aux armes, & changerent les salles du festin en autant de théâtres de carnage. *Henri*, sur le point de périr, se jeta du haut d'un mur, & se cassa une jambe dans la chute. Ce fut pour se venger de cette noire trahison, qu'il ordona le sac de Pavie: cette ville fut réduite en cendres. Les troubles de Germanie dont les Slaves, les Polonois, les Bohêmes & un seigneur de Lorraine étoient les auteurs, ne lui permirent pas d'aller à Rome recevoir la courone impériale. Il ne put s'y rendre qu'en 1014, c'est-à-dire, lorsqu'il eut rétabli le calme dans ses états par la défaite des Polonois, & par l'entiere soumission des Slaves & des Bohêmes. Ces derniers furent privés de Boleslas leur duc, que l'empereur déposa pour lui substituer Jaromir, fils de ce factieux; Baudouin, auteur des troubles de la Lorraine, lui fit hommage de Valenciennes qu'il avoit usurpée sur le comte Arnoul. Baudouin n'en eût pas été quite à ce prix, s'il n'eut l'ardresse de mettre Robert, roi de France, dans ses intérêts. Cependant Ardouin avoit reparu en Lombardie; il s'apprêtoit même à soutenir la guerre; mais au premier bruit de l'approche du roi de Germanie, il prit la fuite, & s'enferma quelque temps après, dans un monastere où il mourut, non sans avoir fait des éforts pour remonter sur le trône. *Henri*, maître des passages, & ne voyant autour de lui ni ennemis, ni rivaux, se fit une seconde fois proclamer roi de Lombardie dans Milan, l'an 1013. Ardouin lui fit proposer de renoncer au royaume d'Italie, à condition qu'on lui donneroit un comté; mais le roi continua de le regarder comme un rebelle, & rejeta toute négociation. Quelques écrivains l'ont accusé d'avoir affecté cette hauteur; mais elle est justifiée par une sage politique. On ne pouvoit user d'une sévérité trop grande envers un rebelle toujours prêt à la révolte; & c'est toujours une faute de la part d'un souverain de traiter avec un sujet: c'eût été en quelque sorte reconoître les droits d'Ardouin qui se disoit fils de Berenger II, l'un des tyrans d'Italie pendant l'anarchie qui suivit la déposition de Charles le Grôs; cependant l'empereur, après un court séjour dans Milan, se rendit à Rome, où Benoît III le sacra, & lui donna la courone impériale (14 février 1014). La reine Cunegonde reçut les mêmes honeurs de la part du pontife romain. Henri au retour de ce voyage, se fit associer à l'abbaye de Clugny à laquelle il donna sa courone, son sceptre, & un superbe crucifix, le tout d'or, & du poids de cent livres. *Henri* porta la dévotion plus loin: ce prince, qui avoit soutenu une guerre civile pour monter sur le trône, voulut en descendre, & consacrer ses jours à la retraite. Il auroit exécuté ce projet, sans Richard, abbé de Saint Vannes, qui préférant les intérêts de l'état à la vanité de voir un em-

pereur soumis à sa regle, l'invita à conserver sa courone. Les religieux doivent obéissance en tout à leur supérieur, lui dit ce sage abbé, je vous ordone donc de rester empereur.

Henri II eut de nouveaux démêlés avec les Polonois & les Bohêmes, & ils tournerent toujours à sa gloire. Après qu'il eut pacifié ces nations, Rodolfe ou Raoul III, roi des deux Bourgognes, l'institua son héritier, à condition qu'il rangeroit à leur devoir les états rebelles de ce royaume. L'empereur les ayant soumis, fit approuver le traité, qui resta sans exécution par la mort de *Henri* arivée avant celle de Raoul.

Les Grecs tantôt ennemis, tantôt amis secrets des papes, faisoient des vœux continuels pour recouvrer quelques débris de l'empire d'Occident qui leur étoit échapé. L'empereur Bazile crut les conjonctures favorables pour mettre à découvert les prétentions de son trône, & commença par exiger un tribut des Bénéventins. Benoît VIII opposa d'abord avec succès aux Grecs, un nommé *Raoul*, gentilhomme Normand, qui s'étoit exilé pour se soustraire au ressentiment du duc Richard II. Raoul épuisé par ses propres victoires, se rendit en Germanie, où le pape l'avoit devancé & sollicita des secours de l'empereur. *Henri II* se hâta d'ariver en Italie où il reprit Bénévent sur les Grecs, reçut Troye en Pouille à composition, & pour récompenser le gentilhomme Normand, qui l'avoit secondé dans cette guerre, il lui donna des terres considérables en Italie. Raoul profita de l'autorité que lui donna l'empereur pour jeter les fondemens de la monarchie des deux Siciles sur les ruines de l'empire grec.

L'entrevue de *Henri II* & de Robert, roi de France, fut le dernier événement mémorable de ce regne. Cette eutrevue devoit se faire sur la Meuse qui séparoit les états de ce prince. On étoit convenu d'un cérémonial; chaque roi devoit avoir ses gardes. *Henri II*, trop généreux pour soupçoner Robert d'une perfidie, rejeta toutes les précautions, & se rendit à sa tente sans gardes. Une paix de plusieurs siecles entre la France & l'empire, fut le résultat de cette conférence. Les deux rois mangerent ensemble, & se firent des présens réciproques. Ils avoient formé la résolution d'aller à Pavie, pour engager Grégoire à les acorder sur certains droits litigieux; mais ce voyage fut rompu par la mort du pape arivée peu de temps après. L'amitié n'en fut pas moins sincere entre ces princes. *Henri* s'occupa de tous les moyens qui pouvoient faire naître la félicité dans ses états. Il en parcourut toutes les provinces pour y répandre ses bienfaits. Il n'y en eut aucune qui ne ressentît les effets de sa justice & de sa générosité. Toutes les voix se réunissoient pour bénir son regne qui finit avec sa vie le 14 juillet 1024. Il ne laissa aucun héritier de sa puissance, ni de son nom. Jamais prince ne fit de plus grandes largesses aux monasteres & aux églises. Tous les détails de sa vie montrent un prince religieux, bienfaisant, ami de l'ordre, & plein de valeur. L'évêché de Bamberg où reposent ses cendres, lui est redevable de sa fondation; & l'on prétend que ce ne fut qu'en se jetant aux pieds de l'évêque Vursbourg, qu'il l'engagea à consentir à son érection. *Henri* soumit le nouvel évêché immédiatement aut Saint-Siége, & céda au pape la suzeraineté de la ville de Bamberg pour le récompenser de ce qu'il le prenoit sous sa protection. On assure même qu'il consentit à lui envoyer tous les ans un cheval blanc enharnaché, & cent marcs d'argent.

Henri III, dit *le Noir*, (*Hist. d'Allemag.*) né le 28 octobre 1017, élu roi de Germanie en 1026, sacré le jour de Pâque 1028, proclamé en 1039, mort en octobre 1056.

Les premieres années du regne de ce prince furent signalées par des victoires sur les Polonois, les Bohêmes & les Hongrois; de grands ravages & de légers tributs levés sur les vaincus, en furent tout le fruit. *Henri III* étoit d'autant plus jaloux de terminer la guerre avec ces peuples, que tout étoit en confusion en Italie. Il y avoit plusieurs factions qui en composoient deux principales, celles des Ptolémées & des comtes de Toscanelle, ou de Tusculе. L'empereur sentit combien sa présence étoit nécessaire pour arrêter ces désordres, & fit ses préparatifs pour entrer en Italie. Arivé à Milan, il se conforma aux usages de ses prédécesseurs, & s'y fit couroner roi des Lombards (1046.). Les cérémonies de ce nouveau sacre furent à peine finies, que l'empereur se rendit à Sutri. Ce fut là qu'il reçut la courone impériale des mains du pontife, & qu'il fit rendre les mêmes honeurs à l'impératrice. Avant de repasser en Allemagne, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire qu'en Italie, *Henri III* donna l'investiture de la Pouille & de la Calabre au brave Normand, conquérant de ces provinces sur l'empire Grec. Il en excepta Bénévent, dont les comtes de Toscanelle étoient les maîtres. On ne tarda pas à s'apercevoir combien la loi concernant les fiefs, étoit contraire à la tranquillité de l'état. Conrad II qui la porta, eût dû en prévoir les funestes conséquences. C'est peut-être à cette loi qu'on doit raporter tous les malheurs qui affligerent sa race. L'hérédité avoit été en usage sous les regnes précédens, mais les empereurs avoient souvent partagé les grands fiefs entre plusieurs prétendans. Ainsi l'on avoit souvent vu la Saxe, la Suabe, la Baviere possédées chacune par plusieurs ducs, au lieu que la loi sembloit avoir ôté aux empereurs cette liberté qui, en divisant les grands vassaux, devoit affermir le trône. *Henri*, trop gêné par cette loi, crut pouvoir s'exempter de

la suivre, & lorsque le duché des deux Lorraines vint à vaquer par la mort de Gotelon I, que Conrad II en avoit investi, il ne donna que la basse à Godefroy, fils de ce duc, & la haute successivement à Gotelon II, à Albert issu d'une illustre maison d'Alsace, & à Gerard de la même famille, tige des princes de la maison de Lorraine d'aujourd'hui. L'ambitieux Godefroi ne pouvant soufrir de second au duché de Lorraine, chercha tous les moyens de secouer le joug. L'empereur lui avoit pardoné plusieurs fois après l'avoir fait tomber à ses pieds. Le duc, toujours enivré de ses projets de vengeance, passe en Italie à dessein d'engager les Normands à seconder son ressentiment, & à partager ce royaume lorsqu'ils l'auroient afranchi de la domination Allemande. L'empereur ayant tout à craindre des intrigues du rebelle, passe les Alpes, & se saisit de la duchesse Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toscane, que le rebelle avoit épousée depuis sa fuite en Italie, & l'amena avec lui en Allemagne, après avoir forcé son perfide époux d'y rentrer. Ce rebelle conserva la basse Lorraine mal-gré ses intrigues & ses révoltes. Conrad I, duc de Baviere, implora vainement la même clémence. Cité à la diete de Mersbourg, il fut déposé, & ne put être rétabli. Une guerre malheureuse termina le regne de *Henri III*. Le chagrin qu'il en conçut, causa sa mort. Victor II, qui pour-lors étoit auprès de lui, reçut ses derniers soupirs, & sacra son fils Henri IV, âgé pour lors d'environ six ans. L'empereur avant sa mort, avoit eu une entrevue avec *Henri I*, dans laquelle ils renouvelerent l'alliance entre l'Allemagne & la France. On prétend que ces princes se séparerent ennemis. La fierté de *Henri III* rend ce sentiment probable.

Henri III eut de son premier mariage avec l'impératrice Cunelinde, fille de Canut, roi de Danemark, Béatrix qui mourut abbesse de Gandersheim, & de son second avec l'impératrice Agnès, fille de Guillaume, comte de Poitou, Mathilde, qui fut femme de Rodolphe de Reinfelden, duc de Suabe, & depuis élu empereur contre Henri IV; Judith mariée à Boleslas, duc de Pologne; Sophie, femme de Salomon, roi d'Hongrie; Henri IV son successeur; Conrad, duc de Baviere; Giselle morte religieuse, & Adélaïde, abbesse de Quedlimbourg. Son corps fut transporté de Benfelt en Saxe, à Spire en Alsace, où l'on célébra ses funérailles.

Henri IV, (*Hist. d'Allemagne.*) (fils de Henri III & d'Agnès de Poitou, 9.me roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I 14.me empereur d'Occident depuis Charlemagne.

Il avoit à peine six ans lorqu'il monta sur le trône. Son pere en mourant l'avoit recomandé au Pape Victor II & aux grands du rouyaume. L'impératrice sa mere fut chargée de sa tutele, mais mal-gré les grandes qualités dont cette princesse étoit ornée, elle ne put prévenir les abus qui sont comme inséparables des minorités.

Les Saxons qui soufroient impatiemment que la courone d'Allemagne fût passée de la maison de Saxe dans celle de Franconie, crurent pouvoir profiter de la minorité de l'empereur pour remettre sur le trône un prince de leur nation. Toute la Saxe conspira pour faire périr le jeune Henri, & le Margrave Othon se déclara chef des révoltés dans l'espérance d'obtenir la courone impériale; mais la conspiration ayant été découverte le Margrave fut tué par Brunon oncle de Henri & les complices se dissiperent.

D'un autre côté, un grand nombre de seigneurs jaloux du pouvoir de Henri Évêque d'Ausbourg, qui possédoit toute la confiance de l'impératrice, non contens d'avoir semé les plus injurieuses calomnies sur l'harmonie qui régnoit entre la princesse & son ministre, resolurent d'enlever le jeune empereur. Annon archevêque de Cologne se chargea de cette dangereuse commission qu'il exécuta assez heureusement par un stratagême que le jeune empereur ne lui pardona jamais à cause de l'extrême frayeur dont il fut frapé au moment de son enlévement.

L'impératrice se voyant privée de son fils & du gouvernement partit pour l'Italie & se retira dans un monastere.

Henri devenu majeur épousa Berthe fille de Othon marquis de Suse de la maison des anciens marquis d'Ivrée. Cette princesse quoique belle & sage, n'eut pas le bonheur de fixer le cœur de son époux; il voulut même la répudier, mais il abandona enfin un dessein si injurieux à l'impératrice & à lui même. Les Turingiens ayant à leur tête Dodon leur Margrave se révolterent sous prétexte de maintenir leur liberté, mais éfrayés des mesures prises par Henri, ils se soumirent, & Othon duc de Baviere, qui favorisoit cette révolte fut dépouillé de son duché, qui fut donné à Guelf ou Welf marquis d'Est. Quelque temps après Othon fit sa paix avec l'empereur qui le nomma son lieutenant en Saxe où il excita une nouvele révolte.

Alexandre II étant mort Grégoire VII fut élu Pape tandis que la guerre continuoit entre l'empereur & les princes de l'empire; alors commencerent les fameux démêlés entre Grégoire & Henri. Ils se réconcilierent cependant losque l'empereur alla le trouver en Italie, mais la paix ne fut pas de longue durée. La reine Berthe mourut, & laissa deux fils Conrad & Henri; l'empereur épousa en secondes noces Adélaide fille du duc des Russies, veuve d'Uton marquis de Brandebourg. Cette seconde épouse ne fut pas plus heureuse que la premiere.

Cependant les révoltes continuoient tou-

jours ; à Grégorie VII avoit succédé à Victor II, qui fut bientôt remplacé lui-même par Urbain II, & la mésintelligence duroit encore entre le pontife, & l'empereur. Henri victorieux à la tête de ses armées fut ataqué par un ennemi dont il ne se défioit pas & qu'il avoit armé lui même. L'empereur pour assurer la courone dans sa famille avoit investi Conrad son fils aîné du duché de la Basse Lorraine, & l'avoit mis en possession du royaume d'Italie; ce prince se déclara contre son pere qui fut obligé de retourner précipitament en Allemagne où dans une assemblée des seigneurs il le fit déclarer incapable de lui succéder.

Peu de temps après Conrad mourut & l'empereur lui substitua Henri son second fils, en lui faisant jurer qu'il n'entreprendroit jamais rien contre son autorité. Ce jeune prince dévoré d'ambition prit, au mepris de ses sermens, les armes pour détrôner son pere, & se fit proclamer sous le nom de Henri V. Une partie des princes se rangea du côté du fils qui marcha pour combatre son pere. Lorsque les armées furent en présence, Henri IV eut la douleur de se voir abandoné de presque tous ceux qui lui étoient restés fideles, & il fut réduit à s'enfuir secrétement. On vint pourtant à bout de ménager une entrevue entre le pere & le fils, mais l'empereur qui s'étoit mis en chemin avec une foible escorte, pour aller au rendez-vous, fut arrêté par les ordres de son fils, enfermé au château d'Ingelheim & forcé de remettre à cet ingrat les ornemens impériaux. Henri IV se réfugia ensuite à Cologne, puis à Liége d'où il écrivit à tous les souverains de l'Europe pour les intéresser en sa faveur ; il assembla une armée, remporta d'abord quelques avantages, mais ses troupes ayant été batues & dissipées, il fut réduit jusqu'à manquer du nécessaire. Henri ne survécut pas long-temps à tant de malheurs ; il mourut à Liége le 7 août 1106 dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la cinquantieme de son regne. Il avoit avant de mourir envoyé sa courone & son épée à son fils.

Il eut de son mariage avec Berthe, deux fils Conrad & Henri dont nous avons parlé, & trois filles Agnès, Berthe & Sophie. Ses cendres réposent à Spire.

Henri V (*Hist. d'Allemagne.*) dit le jeune, IX.e roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, roi des Romains, XV.e empereur d'occident depuis Charlemagne, fils de Henri IV, & de l'impératrice Berthe, monta sur le trône par la fraude & la violence, en dépouillant son pere au mépris de ses sermens. À peine se vit-il affermi qu'il persécuta à outrance les seigneurs qui avoient été fideles à son pere. Il dépouilla Henri comte de Limbourg du duché de la Basse Lorraine, & en investit Godfroi comte de Louvain, qui changea le nom de ce duché en celui de duché de Brabant : & c'est à ce prince qu'on raporte l'origine de la maison des Langraves de Hesse.

Ce prince, qui craignoit toujours d'éprouver le même sort dont son ambition forcenée, avoit rendu son pere la déplorable victime, employoit toutes sortes de moyens pour s'atacher les seigneurs, de son empire, & particuliérement le souverain Pontife, dont il redoutoit les anathêmes, mais sa conduite artificieuse le fit échouer des deux côtés. Henri avoit fait les plus magnifiques promesses au Pape Paschal II, dans le temps qu'il croyoit avoir besoin de sa protection, mais il n'y fut pas plus fidele, qu'il ne l'avoit été aux sermens qu'il avoit faits à son pere. Il eut les plus violens démêlés avec ce Pontife & ses successeurs Gelase II & Caliste II.

D'un autre côté Henri donna tant de sujets de mécontentement aux seigneurs de l'empire, qu'ils s'assemblerent dans les états de Lothaire duc de Saxe, pur nommer un nouvel empereur. Henri eut le bonheur de dissiper cette révolte, & la générosité de pardoner à Lothaire auquel il rendit la liberté après lui avoir fait prêter un nouveau serment de fidélité. Il tint à peu près la même conduite avec Renaud comte de Bar & vassal de l'empire, qui avoit excité la guerre civile en Lorraine. Ce prince ne fut pas moins heureux dans une seconde revolte du duc Lothaire ; car quoique le duc fût vainqueur de l'armée impériale, on en vint à un accommodement par lequel le duc & ses adhérens, rendirent à l'empereur les places & les droits qu'ils avoient usurpés.

Enfin tant de révoltes firent sentir à Henri la nécessité de se réconcilier avec le Saint Siége ; il assembla une diete à Vorms, dans laquelle il renonça, du consentement des états, aux investitures par la crosse & l'anneau. Le sceptre fut substitué à ces symboles. La nomination des bénéfices fut remise aux églises.

Pendant ces troubles la comtesse Mathilde étoit morte âgée de soixante-neuf ans, après avoir fait don à l'église romaine de ses biens.

Henri, après avoir tout pacifié au dedans de ses états, se préparoit de concert avec le roi d'Angleterre son beau-pere à faire la guerre au roi de France, lorsque la mort le surprit à Utrect, où il s'étoit rendu pour apaiser des troubles qui s'étoient élevés en Hollande, l'an 1125.

Henri, ne laissant point d'enfans mâles, fut le dernier empereur de la maison de Franconie. Il avoit épousé Mathilde fille de Henri I, roi d'Angleterre, dont il eut deux filles Christine & Berthe ; la premiere épousa Ladislas roi de Pologne, & la seconde Ptolomée fils d'un consul romain. Le corps de Henri fut porté à Spire dans le tombeau de ses ancêtres.)

Henri VI, *dit le severe*, (*Hist. d'Allemagne.*) XVe. roi ou empereur de Germanie de-

depuis Conrad I, XVIIIe. empereur d'Occident depuis Charlemagne, né en 1165, de Frédéric I, & de Béatrice, élu roi des Romains, succede à son pere en 1190, meurt en 1197 ou 1198, en septembre.

Henri nommé vicaire général de l'empire, depuis le départ de Frédéric I pour la Palestine, il n'avoit rien négligé pour s'affermir sur le trône; aussi la mort de cet empereur ne causa aucun mouvement: *Henri* n'assembla pas même les états pour faire ratifier son élection, suivant l'usage constant de ceux de ses prédécesseurs qui avoient été reconus rois pendant la vie de leurs peres. La violation de cette coutume, la plus chere pour une nation qui vouloit que la courone fût élective, n'excita aucun murmure; sans doute que l'on craignoit déja ce caractere féroce & sanguinaire qu'il déploya vers le milieu de son regne; né avec toutes les dispositions qui pouvoient faire un grand roi, *Henri VI* ne s'occupa qu'à se rendre terrible: ce n'est qu'en frémissant d'horreur, que l'on se représente les cruautés qui déshonorent son regne: on n'a cependant rien à lui reprocher sur sa conduite envers Henri le lion; qui, toujours proscrit & toujours armé, réclamoit l'héritage de ses peres, dont les empereurs précédens l'avoient privé, autant pour abaisser sa maison que pour le punir de son indocilité. Après l'avoir vaincu & privé de toute ressource, il lui laissa Brunswick, qu'il fit démanteler, & lui permit de partager la seigneurie de Lubec avec l'évêque de ce diocèse. Si Henri le lion eût su lire dans l'avenir, il eût regardé ce traitement comme la bienfait le plus signalé de la part d'un prince que l'on n'offensa jamais sans s'exposer aux plus crueles vengeances; cependant *Henri VI* faisoit ses préparatifs pour entrer en Italie; il y alloit revendiquer les droits de Constance sa femme, fille de Roger II, & son héritiere aux royaumes de Naples & de Sicile. Tancrede le bâtard, fils naturel du prince Roger, prenoit des mesures pour le lui disputer: l'empereur se rendit à Rome, où Céléstin III fit les cérémonies de son sacre & de son couronement. Une peste qui détruisit l'armée impériale, l'empêcha d'exécuter dans ce voyage, ses projets sur la Sicile & sur Naples: il entreprit une seconde campagne, où tout réussit au gré de ses désirs; aidé des Pisans & des Génois, & de l'or qu'il avoit exigé du roi d'Angleterre Richard, qu'il avoit, contre tous les droits, fait languir dans une longue captivité, il alla mettre le siége devant Naples; cette ville fut forcée de le recevoir. Tancrede étoit mort avant ce siége, qu'il eût rendu plus difficile; la veuve de ce prince, alarmée des progrès des Allemands, demande à capituler, & se contente de la principauté de Tarente, pour elle, & pour son fils Guillaume, que les Siciliens avoient nommé pour succéder à Tancrede. L'empereur devoit se contenter d'un traité qui mettoit dans sa famille deux royaumes puissans; mais il n'eut pas plutôt en son pouvoir le jeune roi, qu'il le fit mutiler, & l'envoya à Coire, où on lui brûla la vue. La reine mere de Guillaume & les princesses ses sœurs, furent réléguées dans des monasteres en Alsace. La rage de *Henri* cherchant de nouveaux alimens, il fit exhumer Tancrede, & ordona qu'on tranchât la tête à ce cadâvre infecté. Les Siciliens voulurent en vain venger ces cruautés accumulées; leur fidélité pour leurs anciens rois ne servit qu'à leur attirer de nouveaux malheurs; *Henri* passa dans leur île, & se surpassa dans la recherche des supplices. Un nommé *Jourdain*, qu'ils avoient choisi pour roi, périt sur un trône de fer ardent, ayant sur la tête une courone également ardente: la plupart des principaux du pays périrent dans des tourmens non moins afreux; & tous les otages que lui avoit donnés la veuve de Tancrede, eurent les ieux crevés. Ce fut au milieu de ces exécutions que *Henri* fit vœu de se croiser pour la Terre-Sainte; mais il n'acomplit pas ce vœu, il se contenta d'envoyer dans la Palestine une armée, dont il ne put voir le retour; son inhumanité souleva tous les esprits: Constance ne pouvant soutenir la présence d'un mari semblable, conspira contre lui, & le fit empoisoner: crime; dit un moderne, excusable peut-être dans une femme, qui vengeoit sa famille & sa patrie, si l'empoisonement, & sur-tout l'empoisonement d'un mari, pouvoit être justifié. Des auteurs prétendent qu'il mourut d'une dyssenterie ou d'une fievre qu'il eut, pour s'être endormi la nuit, fatigué d'une longue chasse, dans un lieu marécageux; son corps fut porté à Panorme, où l'impératrice le fit mettre dans un tombeau de porphyre. L'histoire, en accusant sa cruauté, rend justice à ses talens relevés par les grâces extérieures: *Henri VI* étoit d'une taille médiocre, mais parfaitement proportionée; il avoit le visage beau, quoiqu'un peu maigre, la peau fort blanche, & la tête un peu petite: son agilité, l'extrême souplesse de ses membres le rendoient propre à tous les exercices de pied & de cheval; il étoit économe, sans cependant rien épargner dans le cérémonies d'éclat: son esprit étoit orné des plus belles connoissances, il avoit une éloquence naturele & beaucoup d'élévation dans l'âme: & l'on peut dire qu'il eût pu être compté parmi les grands princes, si au talent qui maintient les empires, il eût su joindre les vertus qui font régner sur les cœurs: il n'eut de son mariage avec Constance, qu'un fils, qui régna dans la suite, sous le nom de *Frederic II*.

Henri *de Luxembourg*, VIIe. du nom, (*Histoire d'Allemagne*). XXIIe. roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1313, de Henri, comte

comte de Luxembourg, & de Béatrix de Hainaut, élu empereur en 1308, en novembre, mort en 1313, le 24 août.

Henri fut couroné à Aix-la-Chapelle; Marguerite de Brabant, sa femme, fut admise au même honeur. Son premier soin, lorsqu'il fut sur le trône, fut de poursuivre les assassins d'Albert; tous les complices du duc Jean & lui-même furent mis au ban impérial; Rodolphe de Vaart, seigneur qui jouissoit d'une haute réputation, fut puni par la roue; ce supplice jusqu'alors inusité en Allemagne, assura, dit-on, la vie des empereurs, & rendit les assassins moins fréquens. Cependant *Henri* méditoit un projet bien grand, & dont l'exécution eût pu illustrer son regne sans le rendre plus heureux; c'étoit de relever l'empire d'Occident, au moins de le mettre dans l'état où il étoit sous Frédéric II, en qui l'on peut dire qu'il finit. Plusieurs villes, comme Florence, Gênes, Luques & Bologne, avoient acheté leur indépendance de l'empereur Rodolphe; les autres avoient cru pouvoir s'en dispenser, espérant que le temps éfaceroit les traces de la domination des empereurs; elles étoient dans la plus grande sécurité, & ne soupçonoient pas qu'un empereur pût jamais s'exposer à renouveler les sanglantes tragédies des Henri IV, des Frédéric II, & des Conrad IV; sa fermeté lui fit mépriser ces exemples: il assura la paix en Allemagne, en donnant le vicariat de l'empire à Jean son fils, qu'il avoit placé sur le trône de Bohême, & partit pour l'Italie; cette contrée étoit toujours divisée par les Guelphes & les Gibelins: ces derniers étoient toujours favorables aux empereurs, & combatoient pour la domination Allemande; mais outre que les Guelphes ataquoient ouvertement *Henri VII*, ce prince avoit pour ennemi caché Clément V. Ce pontife députe vers Robert, roi de Naples, & lui donne le gouvernement de Rome; il fait en même temps une ligue secrétement avec les villes de Florence, de Bologne, de Sienne, de Luques, de Brixene, & de plusieurs autres moins considérables. L'empereur eut à chaque pas de nouveaux combats à soutenir; il assiégea la plupart des villes que nous venons de nommer, & en reçut quelques-unes à composition; la terreur de ses armes réduisit les Milanois à dissimuler leurs anciens projets de domination sur la Lombardie, ils lui apporterent les anciens tributs, & le couronerent roi des Lombards. Padoue reçut un gouverneur Allemand, & paya mille écus par forme de tribut ou d'amende: les Vénitiens plus riches & plus magnifiques, se distinguerent par des présens considérables: *Henri* reçut de leurs ambassadeurs une somme prodigieuse, avec une courone toute d'or, ornée de diamans, & d'une chaîne de vermeil d'un travail exquis: ces républicains suivirent leur politique ordinaire, d'écarter par des présens, les empereurs assez puissans pour les asservir: Gênes montra le plus vif empressement à le recevoir; elle déploya tout le luxe d'une nation industrieuse & commerçante; & comme Venise, elle lui témoigna tant d'affection, que *Henri* put regarder comme superflu d'examiner ses droits sur cette ville: Vérone, Parme & Mantoue reçurent des gouverneurs impériaux. Le monarque étoit à Pise, lorsque des couriers de la faction des Colonnes l'exhorterent à user de célérité pour se rendre à Rome: il s'y fit couroner dans le palais de Latran par trois cardinaux, & revint à Pise, où il tint une assemblée d'états; il ordona la levée des anciens tributs, & cita le roi de Naples, pour qu'il eût à se justifier sur les motifs qui avoient porté ce prince à lui désobeir; & sur son refus de comparoître, il confisqua son royaume, & en donna l'investiture à Frédéric, roi de Sicile. Il se préparoit à soumettre l'Italie, lorsqu'il mourut à Buonconvento près de Sienne en 1313, à 51 ans, d'une apostême à la cuisse. Le bruit courut qu'un Dominicain nommé Bernard de Montepulciano lui avoit donné la mort en le communiant avec du vin empoisoné le jour de l'Assomption cependant on sait que la maladie de l'empereur, s'étoit formée peu à peu. Son fils Jean roi de Bohême donna des lettres-patentes à l'ordre de St. Dominique par lesquelles il déclara le frere Bernard innocent du crime dont on l'accusoit. La méchancheté des hommes avoit rendu ces lettres nécessaires. Outre Jean, roi de Bohême, ce prince eut quatre filles: la premiere fut mariée à Charles, roi d'Hongrie; Marie, la seconde, à Charles le Bel, roi de France; Agnès, la troisieme, à Rodolphe, électeur palatin; Catherine, la quatrieme épousa Léopold d'Autriche.

HENRI I, (*Hist. d'Angleterre.*) duc de Normandie, couroné roi d'Angleterre en 1000, au préjudice de Robert Courte-cuisse, son frere aîné, & tous deux freres de Guillaume le Roux & fils de Guillaume le Conquérant. L'avénement de *Henri I* au trône, est une époque mémorable. Il n'obtint la préférence sur son frere qu'en acordant aux Anglois des priviléges qui sont encore aujourd'hui la base de la liberté britannique. Il jura pour lui & pour ses successeurs, qui n'ont pu anuler son serment, de ne jamais lever de taxes ou de subsides sans le consentement exprès de la nation: il jura qu'aucun citoyen ne pouroit, en aucun cas, être condamné par le roi ou par ses officiers, soit en matiere civile, soit en matiere criminele, que l'accusation n'eût été vérifiée devant douze de ses pairs ou concitoyens qu'on seroit obligé d'assembler pour cet effet. *Henri* monté sur le trône, soutint cette démarche pendant un regne de vingt-cinq ans, & mérita les titres de guerrier courageux, de politique habile & de roi juste. Il mourut en 1135.

Henri II, fils de Geoffroi, comte d'Anjou, & de Mathilde, fils de Henri I, dont on vient de parler, ſut aplanir les obſtacles qui ſembloient devoir l'éloigner du trône d'Angleterre du vivant de ſa mere. Les premieres années de ſon regne furent fort agitées. Il ajouta à ſes états la Guienne & le comté de Poitou, par ſon mariage avec Éléonore, héritiere de ces provinces. Il en conquit d'autres ſur Conan IV, & ſe rendit maître de l'Irlande. Mais ces exploits, qui annoncent un héros, ſont moins dignes d'éloge que ſa prudence, ſa généroſité, & ſon habileté pour le gouvernement. C'eſt domage que ces bonnes qualités aient été ternies par une ambition & un luxe ſans bornes. Il mourut en 1186, du chagrin que lui cauſerent les révoltes multipliées de ſes enfans.

Henri III, fils & ſucceſſeur de Jean Sans-terre, monta ſur le trône d'Angleterre en 1216. Ce prince, peu capable de gouverner, eſclave de ſes miniſtres & de ſes favoris qu'il enrichit aux dépens de la nation, régna cinquante-cinq ans dans des orages continuels, excités par ſa mauvaiſe adminiſtration, ſon peu de fermeté, ſa hauteur hors de ſaiſon, en un mot par ſon imbécillité. Les barons révoltés le firent priſonier à la bataille de Lewes, en 1264, & lui firent ſigner un nouveau plan de gouvernement, que quelques hiſtoriens regardent comme l'origine des communes, & de la puiſſance du parlement de la Grande-Bretagne.

Henri IV, fils du duc de Lancaſtre, troiſieme fils d'Édouard III, ſuccéda à Richard II, qu'il fit dépoſer juridiquement. Mais, comme la courone ſembloit apartenir à plus juſte titre à Edmond de Mortimer, qui deſcendoit du duc de Clarence, ſecond fils du même Édouard III, l'Angleterre ſe vit en proie à une guerre civile cauſée par la haine & la jalouſie réciproque des deux maiſons de Lancaſtre & d'Yorck, celle-ci étant aux droits des Mortimer. L'uſurpateur s'éforça en vain de gâgner l'amitié des Anglois: en vain il jura de défendre leurs droits, de protéger leurs priviléges, d'y ajouter de nouveles prérogatives. Jamais il ne put éfacer à leurs ieux le crime de ſon uſurpation, & ceux qui en furent la ſuite. Il finit par ſe haïr lui-même, ne pouvant étoufer les remords qui le tourmentoient. Il mourut de la lepre en 1413, âgé de quarante-ſix ans: il en avoit régné quatorze.

Henri V, fils du précédent, porta ſur le trône des talens exercés pendant les dernieres années du regne de ſon pere, & l'utile connoiſſance des droits de la nation qu'il gouvernoit. Il reſpecta les priviléges des Anglois, & les Anglois oublierent qu'il étoit fils de Henri IV. Il eut encore la politique de leur préſenter le projet ſéduiſant de conquérir la France, projet qu'il exécuta à la faveur des factions auxquelles cet état étoit en proie. Le traité de Troyes, conclu en 1420, remettoit aux mains de *Henri* les rênes du gouvernement, & ne laiſſoit à Charles VI que le titre & les honeurs de roi. *Henri* reconu pour héritier de la courone, devoit à jamais réunir la France à l'Angleterre ſous un même monarque. Il eſt vrai que ce traité n'eut point ſon exécution; mais il l'auroit eue ſans la valeur du dauphin qui rétablit ſes afaires, & ſans la mort de *Henri V*, arivée en 1422, dans la trente-ſixieme année de ſon âge. Il laiſſa ſon ſceptre à Henri, ſon fils, qui ſuit.

Henri VI. Le duc de Betford, protecteur ou gardien du royaume pendant la minorité du jeune prince, vouloit le faire régner ſur la France & l'Angleterre, ſuivant les clauſes du traité de Troyes. Mais, tandis que pour y parvenir, il portoit ſes armes victorieuſes dans les provinces françoiſes qu'il déſoloit, la méſintelligence, qui diviſoit les miniſtres de *Henri VI*, l'obligea de repaſſer la mer, & ſon ſéjour en Angleterre ruina ſes afaires en France. Charles VII repouſſa les Anglois, réunit les ſuffrages de ſes ſujets, & ſe fit couroner à Reims. Depuis cette époque, Bedfort n'éprouva que des revers & des défaites en France; & en Angleterre, des dégoûts & des contradictions. Richard, duc d'Yorck, parent d'Édouard III par ſa mere, déclara la guerre à *Henri VI*, que ſa grande jeuneſſe & ſon eſprit foible mettoient hors d'état de ſe ſoutenir ſur le trône. Cependant le parlement décide que le poſſeſſeur actuel gardera la courone, & que Richard ſera reconu pour héritier naturel & légitime de la monarchie. Cette déciſion pouvoit tout pacifier, ſi *Henri* n'eût point eu d'enfans. Il avoit un fils dont Marguerite d'Anjou, ſa mere, fit valoir les droits à la tête d'une armée. Cette femme, bien ſupérieure à ſon époux, livre au duc d'Yorck, la bataille de Vakenfield, en 1461, où ce duc perd la vie. Édouard, ſon fils, venge ſon pere, ſe fait un parti conſidérable, aſſemble le parlement, & eſt couroné roi. *Henri*, enfermé dans la tour de Londres, languiſſoit paiſiblement, trop mépriſé de ſon rival pour en être craint. Cependant Warvick, mécontent d'Édouard, cauſe une nouvele révolution dans l'état. Édouard fuit devant lui; & *Henri VI* paſſe de l'obſcurité de la priſon à l'éclat du trône. Du fond de ſon exil, Édouard conçoit le projet de reparoître en Angleterre, & de reprendre une courone que la fortune vient de lui ravir. Il eſt ſecondé par l'archevêque d'Yorck, frere du comte de Warvick. Il ſe montre fiérement devant les murs de Londres. Warvick n'y étoit pas. Les portes lui ſont ouvertes. L'armée de la reine eſt défaite. Elle-même eſt priſoniere. *Henri* retourne à la tour, où il eſt bientôt poignardé avec ſon fils. Telle fut la fin malheureuſe de ce prince.

Henri VII, comte de Richemond, parvient

à la courone d'Angleterre par la défaite & la mort de Richard III. Il fut reconu en 1485. Il étoit de la maison de Lancastre, & il réunit en sa persone les droits de la maison d'Yorck, par son mariage avec Élisabeth, fille d'Édouard IV. Cela n'empêcha pas ses ennemis de faire bien des tentatives pour le détrôner. *Henri VII* sut triompher de toutes les conspirations, de toutes les factions. Il ménagea le parlement, il respecta les droits de la nation, fit de sages loix, réforma la justice, protégea les sciences, rétablit le commerce qui avoit beaucoup soufert pendant les guerres civiles, & il eût mérité le titre glorieux de *Salomon d'Angleterre*, si ses entreprises fiscales n'eussent par terni l'éclat de ses excellentes qualités. Il mourut en 1509.

Henri VIII. Les amours grôssiers & sanguinaires de ce monarque, ses divorces successifs qui firent passer plusieurs de ses femmes de son lit sur l'échafaud, l'orgueil despotique avec lequel il fit adopter ses caprices & des loix aussi bizâres que tyranniques, le changement qu'il introduisit dans l'église de son royaume, & qui n'eut pas d'autre motif que ses passions effrénées, ses démêlés avec la France, son inconstance dans ses alliances politiques comme dans ses amours; tels sont, en peu de mots, les traits qui caractérisent le regne & la persone de *Henri VIII*. Que penser d'un prince qui ose avouer de sang froid en mourant, *qu'il n'a jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honeur d'une femme à ses désirs*? Il mourut en 1547, âgé de cinquante-sept ans, après en avoir régné trente-huit.

Henri I, roi de Castille (*Hist. d'Espagne*). Il n'avoit pas onze ans, lorsque le roi Alphonse X, son pere, mourut en 1214, après l'avoir déclaré son successeur sous la régence de la reine Éléonore sa mere: mais celle-ci n'ayant survécu que deux mois à son époux, *Henri I* demeura sous la régence de dona Berengere, sa sœur, épouse répudiée du roi de Léon. La sagesse & les talens de dona Berengere donnerent aux Castillans les plus grandes espérances; & de tous les citoyens, il n'y eut que les comtes de Lara, don Ferdinand, don Alvar, & don Gonçale qui virent avec chagrin la régence du royaume entre les mains de cette princesse. Ambitieux, entreprenans, & très-peu délicats sur le choix des moyens, ces trois freres formerent le complot de se rendre maîtres de la persone du roi, afin de pouvoir ensuite gouverner plus facilement le royaume. Dans cette vue, ils cabalerent avec quelques seigneurs, qu'ils s'atacherent par l'espoir des bienfaits, ou à force d'argent: ils parvinrent aussi à corrompre celui des domestiques de la reine, en qui elle avoit le plus de confiance, & qui, d'après leurs suggestions, fit croire à la reine que les grands étoient très-mécontens qu'une femme fût chargée de l'éducation du roi, & qu'il importoit à sa sûreté d'assembler les états, & de se démettre de la régence. La crédule Berengere, docile à ce conseil, assembla les grands du royaume, & nomma pour tuteur du prince & régent du royaume, don Alvar de Lara, mais après avoir exigé de lui des conditions qu'il accepta. À peine cependant il se vit élevé au rang qu'il avoit tant ambitioné, qu'infidele à ses promesses, il ne s'occupa que des moyens d'assouvir son avidité, foula le peuple, offensa la noblesse, attenta à la liberté des citoyens, ravit leurs biens, & viola sans égards les droits & les immunités du clergé. Afin de s'assurer des volontés du jeune souverain, sur lequel il avoit déja pris l'ascendant le plus irrésistible, il forma le projet de le marier avec dona Mafalde, infante de Portugal, & ne voulant confier à persone l'exécution de ce dessein, il alla lui-même en Portugal, & négocia avec tant de succès, que, ses propositions acceptées, il emmena la jeune infante en Castille, où ce mariage eût été célébré, si le pape ne s'y fût opposé de toute sa puissance, à cause de la parenté qu'il y avoit entre les deux fiancés; en sorte que dona Mafalde s'en retourna en Portugal, & se fit religieuse, dédaignant de se marier avec don Alvar, qui vouloit l'épouser, ne pouvant l'unir avec son maître. Le régent, soit pour se venger des obstacles que le pape lui avoit opposés, soit pour assouvir son avidité, continua de vexer les ecclésiastiques; mais ceux-ci arrêterent le cours de cette tyrannie, & le doyen Tolede, indigné contre don Alvar, qui n'avoit pars craint de s'emparer d'une partie des revenus de son église, l'excommunia solemnélement; & par ce coup inatendu, accâbla le régent, qui, éfrayé des suites de l'excommunication, se hâta d'apaiser le doyen, restitua tout ce qu'il avoit usurpé sur les biens du clergé, & lui donna la plus éclatante satisfaction: mais afin de se dédomager de cet acte forcé d'humiliation, il convoqua les états à Valladolid, & y parla avec tant de hauteur, que la reine Berengere, vivement offensée, s'éloigna brusquement de Valladolid, & suivie d'une partie de la noblesse également blessée du ton impérieux de don Alvar, alla se renfermer dans le fort d'Autillo. Cette démarche n'eût point inquiété le régent, s'il n'eût vu eu même temps que le jeune *Henri* vouloit se retirer aussi au château d'Autillo, près de sa sœur. Le seul moyen de détourner le danger auquel cette réunion eût exposé le régent, étoit d'enlever le jeune prince, & il l'entraîna loin de Valladolid, sous prétexte de lui faire voir l'état de ses provinces; il le mena rapidement à Ségovie, à Avila, d'où il le fit passer dans le royaume de Tolede. Là, don Alvar, loin de ses ennemis, fit un séjour de plusieurs mois, & commit tant de vexations, que le peuple étoit prêt

à se soulever, lorsque le régent, peu ému des plaintes qu'on formoit contre son despotisme, imagina de faire oublier ses attentats & ses dernieres injustices, par des entreprises nouveles, & beaucoup plus hardies. La reine Berengere avoit envoyé secrétement un émissaire pour s'informer de la maniere dont on traitoit son jeune frere. Don Alvar ne fut pas plutôt instruit de ce message, qu'il fit saisir l'agent de dona Berengere, le fit pendre, accusa la reine d'avoir envoyé un homme chargé d'empoisoner le roi, & montra même, pour apuier cette odieuse accusation, une lettre supposée. Cette fourberie ne lui réussit point; elle ne servit au contraire qu'à le faire encore plus détester, & l'archevêque de Tolede le traita si hautement d'imposteur, qu'obligé de sortir des terres de cet archevéché, il alla, suivi du jeune roi, s'enfermer dans Huete. Il n'y resta que peu de jours; & déterminé à périr ou à perdre ses ennemis, & bouleverser l'état, il se rendit à Valladolid, assembla une armée, & fit sommer la reine Berengere, avec ses adhérans, de remettre à l'instant même de la sommation, toutes les places qu'elle tenoit. Don Alvar, à la tête des troupes, étoit le plus fort; d'ailleurs, acompagné perpétuelement du jeune roi, il eût été dangereux de le combatre, parce que c'eût été exposer la vie de *Henri*. Dans cette situation critique, dona Berengere demanda du secours au roi de Léon; mais le régent, qui avoit prévu cette démarche, afin de lui ôter cet apui, s'étoit adressé lui-même au roi de Léon, & lui avoit fait demander, pour le roi de Castille, l'infante dona Sanche, en mariage; cette proposition avoit été acceptée, en sorte que dona Berengere ne put point obtenir de secours du roi de Léon; cependant la plus grande partie des citoyens, opprimés eux mêmes, s'intéressoient à sa cause; on murmuroit par-tout contre le régent, on se plaignoit hautement de ses violences & de sa tyrannie; il étoit détesté, & la guerre civile alloit éclater, quand le plus imprévu des accidens vint dissiper ce menaçant orage, & arracher des mains de l'oppresseur les rênes du gouvernement. Don Alvar étoit à Palence avec le roi, logé dans le palais épiscopal; & cherchant tous les moyens de se rendre agréable à ce prince, il lui procuroit tous les amusemens qu'il croyoit pouvoir lui plaire. Un jour que *Henri* jouoit avec plusieurs jeunes seigneurs de son âge, l'un d'eux jeta en l'air une tuile qui tomba sur la tête du roi, & le blessa si cruélement qu'il mourut très-peu de temps après, le 6 juin 1217, dans la troisieme année de son regne, & dans la quatorzieme de son âge.

Henri II, roi de Léon & de Castille. *Henri* ne dut peut-être les talens supérieurs qu'il montra sur le trône, les actions qui l'illustrerent, & sa célébrité, qu'aux éforts continuels que la nécessité de dérober sa tête à la plus atroce des persécutions, l'avoit obligé de faire pendant plusieurs années, tant il est vrai que la meilleure des écoles est celle de l'adversité, que les plus grands rois ont été dans tous les temps ceux qui ont eu, avant que de gouverner les peuples, le plus d'obstacles à surmonter! *Henri II*, connu avant de parvenir à la courone sous le nom de *comte de Transtamare*, étoit fils naturel d'Alphonse XI, roi de Castille, qui, en mourant, laissa ses états à son fils Pierre, surnomé *le Cruel*. On sait avec quel farouche plaisir Pierre se jouoit de la vie des hommes. Sa cruauté menaçant tous ceux qui l'entouroient, & ses parens les plus proches étant ceux contre lesquels il tournoit le plus volontiers sa férocité, le comte de Transtamare se souleva contre lui avec la plus grande partie des seigneurs; mais cette confédération n'eut point le succès qu'on en atendoit; don Pedre prévalut; la plupart des seigneurs ligués expirerent par les ordres & sous les coups du souverain lui-même; & le comte de Transtamare, réservé par son frere à un genre de mort plus atroce & plus douloureux, eut toutes les peines du monde à éviter le sort qui lui étoit destiné; il s'évada & passa en France. Il n'y resta que peu de temps, & les besoins pressans de sa patrie, le rapelerent en Espagne: il alla à la cour du roi d'Aragon, qui étoit en guerre alors avec celui de Castille: mais *Henri* n'osoit se mettre encore à la tête des troupes aragonoises, dans la crainte, que don Pedre, pour se venger, ne fit assassiner dona Jeanne-Emmanuel, sa belle-sœur, épouse de *Henri*, qui, à Toro, étoit tombée en sa puissance. Le comte de Transtamare fut délivré de ses alarmes par les soins de Pierre Carillo, qui trouva moyen de tromper la vigilance du roi de Castille, & d'enlever dona Jeanne-Emmanuel, qu'il conduisit à son époux. Don Pedre, furieux de voir s'échaper l'une de ses victimes, tourna sa rage contre don Frédéric, son propre frere, & contre don Juan d'Aragon, son cousin, qu'il fit poignarder l'un & l'autre sous ses ieux: souillé du sang de ses freres, de celui de sa tante & de sa belle-sœur qu'il avoit fait également périr, avec tous ceux qu'il soupçonoit d'être atachés à son frere, il marcha contre celui-ci, il fut complétement batu; il se dédomagea de ce revers par les nombreux assassinats qu'il ordona, & par ceux qu'il commit lui-même: la reine Blanche, son épouse, la plus belle & la plus vertueuse des femmes, mourut aussi empoisonée par son farouche époux. Le comte de Transtamare, résolu de mettre fin à cette horrible suite de crimes & de proscriptions, alla en France, où l'on se disposoit déja à venger la mort de cette reine, sœur du duc de Bourbon. *Henri* revint bientôt en Espagne, & tous les Castillans exilés ou menacés d'être pro-

ſcrits, ſe joignirent à lui, ainſi que les rois d'Aragon & de Navarre. Ces illuſtres confédérés s'aſſemblerent, & il fut convenu qu'on détrôneroit don Pedre, & qu'on mettroit don *Henri* à ſa place. Cependant les deux rois, celui d'Aragon du moins, ne traitoit point de bonne foi avec le comte de Tranſtamare, à la vie duquel il attenta plus d'une fois; mais la fortune veilloit ſur les jours de ce prince, qui avoit évité déja pluſieurs trahiſons de ce genre, lorſque le célebre du Gueſclin, ſuivi d'une armée françoiſe, & chargé de venger la mort de Blanche, vint en Eſpagne, & ſe joignit au comte de Tranſtamare; ils allerent à Burgos dans le deſſein d'y aſſiéger le roi de Caſtille, qui y étoit, & de ſe rendre maîtres de ſa perſone. Mais don Pedre s'enfuit à Séville, & les confédérés s'emparerent de Burgos, où une foule de ſeigneurs Caſtillans s'étoit rendue. Le comte de Tranſtamare fut reconu & proclamé roi de Caſtille en 1366, ſous le nom de *Henri II*. Le nouveau roi ſignala ſa reconoiſſance par les bienfaits dont il combla les principaux confédérés, & alla, ſans perdre de temps, ſe préſenter devant Tolede, qui lui ouvrit ſes portes. Don Pedre tenta de ſe retirer en Portugal, mais il n'y fut point reçu; il voulut ſe retirer à Albuquerque, qui lui ferma ſes portes; on l'eût également rejeté en Galice, ſi l'archevêque de St. Jacques n'eût à force d'inſtances, determiné les Galiciens à le recevoir. Don Pedre récompenſa le zele de l'archevêque en le faiſant aſſaſſiner, & en s'emparant de tous ſes biens. Après ce meuttre, il s'embarqua pour Bayonne, & alla implorer le ſecours du prince de Galles. Cependant *Henri II* ſoumettoit les provinces Caſtilianes, où, au lieu de trouver de la réſiſtance, il ne voyoit que de l'empreſſement à quiter le joug de don Pedre. Celui-ci, ſoutenu par le prince de Galles, & par le roi de Navarre, qui trahit *Henri*, ſon allié, vint fiérement préſenter bataille à ſon concurrent. *Henri*, mal-gré la défection du roi de Navarre, & contre l'avis de du Gueſclin, accepta le combat, fut malheureuſement défait, & obligé de ſe ſauveur précipitament en Aragon, d'où il paſſa en France. Don Pedre fit périr dans les tourmens tous ceux qui eurent le malheur de tomber en ſa puiſſance; les femmes & même les enfans n'échaperent point à ſa barbarie. Mais pendant qu'il s'abandonoit à toute le férocité, *Henri II* obtenoit de puiſſans ſecours de la France, & intéreſſoit à ſa cauſe le pape Urbain V, qui lui acorda le droit de ſuccéder, quoique fils illégitime d'Alphonſe, aux états de Caſtille, & qui même lui fit remettre une ſomme très-conſidérable d'argent: avec ce ſecours, *Henri II*, à la tête d'une forte armée, revint en Eſpagne, & entra en Caſtille, dont il ſe rendit bientôt le maître, ainſi que du royaume de Tolede; la ville de Léon, la plus grande partie de ce royaume, & les Aſturies ſe ſoumirent à lui. Tolede ſeule refuſoit ſon obéiſſance, & ſoutenoit le ſiége: don Pedre, ligué avec le roi de Grenade, entreprit pour ſon malheur, de délivrer cette ville; il ſe mit en marche; & *Henri*, averti de ſon entrepriſe; alla à ſa rencontre ſuivi de toutes ſes troupes. Bientôt les deux armées ſe rencontrerent; & à peine le ſignal eut-il été donné, que les troupes de Pierre le Cruel prirent la fuite, & abandonerent leur chef. Celui-ci ſe retira avec quelques-uns de ſes gens, au château de Montvel, tandis que don Lopez de Cordoue ſe retiroit à Carmone, où étoient les enfans du roi vaincu, & s'y enfermoit avec huit cents chevaux & mille arbalêtriers. Don Pedre, ſe voyant prêt à tomber entre les mains du vainqueur, envoya propoſer à Bertrand du Gueſclin, l'homme de ſon ſiecle le plus incorruptible une groſſe ſomme d'argent, s'il vouloit lui procurer le moyen de s'évader. Du Gueſclin alla rendre compte de cette propoſition à *Henri*, qui lui dit de donner à ce prince un rendez-vous dans ſa tente. Don Pedre y vint; *Henri II*, bien acompagné, s'y rendit au même inſtant, & ſe jetant ſur don Pedre, lui donna un coup de poignard au viſage, & le laiſſa achever par les gens de ſa ſuite, qui le percerent de mille coups. Sa mort ne laiſſa cependant point *Henri II* paiſible poſſeſſeur du trône de Caſtille; il lui fut, mais inutilement, diſputé par Ferdinand I, roi de Portugal, qui prit le titre de roi de Caſtille & de Léon. La courone lui fut également conteſtée par le duc de Lancaſtre, qui y ayant auſſi des prétentions, ſe ligua avec les rois de Grenade & d'Aragon, qui vouloient l'un & l'autre ſe rendre plus aiſées des conquêtes qu'ils s'étoient propoſé de faire en Caſtille. *Henri II* défendit avec ſuccès ſes droits & ſes états, oppoſa la plus ferme réſiſtance à ſes ennemis, força le roi de Grenade & les Maures à lui demander une treve, batit les Portugais, s'empara des places les plus importantes, & contraignit le roi de Portugal à demandar la paix, qu'il n'obtint qu'aux conditions les plus déſavantageuſes. Ces orages diſſipés, & ſes états tranquilles, le roi *Henri* ne ſongeoit plus qu'à s'occuper des ſoins du gouvernement, lorſque le roi de Portugal lui ſuſcita de nouveaux troubles. Ferdinand, qui avoit déja fait la guerre pour ſoutenir le droits qu'il prétendoit avoir au ſceptre de Caſtille, ſe ligua tout-à-coup avec le duc de Lancaſtre, récemment uni à dona Conſtance, fille de Pierre le Cruel, & du chef de laquelle il avoit pris le titre de roi de Caſtille. Cette ligue eut à peine été conclue, que Ferdinand ſe jeta ſur la Gailice, ſurprit Tuy & quelques autres places qu'il fut obligé de rendre preſqu'auſſi-tôt qu'il s'en fut rendu maître. *Henri*, réſolu d'ôter pour jamais au roi Ferdinand l'envie de remuer, fit une irruption en Portugal, pouſſa ſes conquêtes juſque ſous les

murs de Lisbonne, & contraignit ce souverain à accepter la paix qu'il voulut bien lui offrir, aux plus dures conditions. Le roi de Castille ne désirant que de jouir de quelques années de tranquillité, afin de rétablir dans ses états le bon ordre que le regne précédent & les derniers troubles en avoient bani, entra en négociation avec le roi d'Aragon; & après quelques debats, on conclut une paix perpétuele entre les deux souverains & leurs successeurs; & pour mieux cimenter ce traité, il fut convenu que l'infant don Juan de Castille épouseroit dona Léonore, infante d'Aragon. Quelque temps après le roi *Henri*, pénétré de reconoissance pour les services que la France lui avoit rendus, alla lui-même conduire au secours de cette puissance, une armée en Guienne, & envoya sa flote en France au secours des François contre l'Angleterre. De retour dans ses états, *Henri*, pour assurer la puissance de sa maison, fit demander pour don Frédéric, son fils, dona Béatrix, infante de Portugal, & héritiere présomptive de ce royaume: Frédéric, à la vérité, n'étoit que le fils naturel de *Henri II*, fils naturel lui-même du roi Alphonse XI. Ce mariage fut approuvé par Ferdinand & par les états de Portugal; mais par des circonstances qu'on ne prévoyoit point alors, il ne s'acomplit pas. Le roi de Navarre, en apparence ami de celui de Castille, mais en effet le plus turbulent & le plus irréconciliable de ses ennemis, prévoyant que l'échange qu'il vouloit faire avec l'Angleterre, des états qu'il avoit en Normandie, pour quelques autres équivalens en Gascogne, causeroit tôt ou tard la guerre entre la Castille & la Navarre, crut que la possession de Logrogno, ville forte & importante sur le bord de l'Ebre, lui donneroit dans cette guerre les plus grands avantages, & d'après cette idée, il projeta de se rendre maître de cette ville Castillane. Dans cette vue, il tenta d'en corrompre le gouverneur, don Pedre Manrique, auquel il fit offrir vingt mille florins. Don Pedre, qui étoit le plus integre & le plus incorruptibile des hommes, avertit le roi son maître, de cette proposition; & d'après les ordres de *Henri*, feignit de se laisser gâgner, reçut les vingt mille florins, & au jour convenu, laissa entrer dans Logrogno deux cents cavaliers Navarrois: mais ceux-ci ne furent pas plutôt dans la place, qu'ils furent désarmés & faits prisoniers: dans le même temps, don Juan, infant de Castille, se jeta, suivi d'une armée, dans la Navarre, y eut de grands succès, s'empara de beaucoup de places, & s'avança jusqu'à Pampelune. Le roi de Navarre épuisé, & craignant de voir à la fin son royaume passer sous la domination du roi de Castille, demanda la paix à *Henri*, qui, quelques avantages qu'il eût, & quelques brillantes que fussent les espérances que lui donnoient les succès de don Juan, se préta volontiers aux propositions du roi de Navarre, & conclut avec lui un traité de paix, dont les conditions furent que le Navarrois congédieroit les troupes Angloises & Gascones, que le roi de Castille préteroit les fonds nécessaires pour le paiement de ces troupes, & que toutes les places que don Juan avoit prises, seroient rendues. Quelques jours après la conclusion de cette paix, *Henri II* tomba dans un état de foiblesse & de langueur qui épuisa ses forces, au point que, mal-gré tous les secours, & tous les remedes qu'on lui donna, il mourut le 29 mai 1379, après un regne de dix ans depuis la mort de Pierre le Cruel, & de treize ans, à compter du jour où il fut proclamé roi de Castille à Calahorra.

Henri III, roi de Léon & de Castille, n'avoit pas onze ans acomplis, lorsque la mort du roi don Juan son pere, le fit monter sur le trône en 1390: sa minorité fut très-orageuse; l'état fut en proie aux concussions & aux rapines des régens, & des autres grands du royaume. *Henri*, dont la prudence étoit fort au dessus de son âge & de la foiblesse de sa complexion, sensible aux maux de toute espece que causoit la mauvaise administration des régens pendant sa minorité, résolut d'en arrêter le cours, en déclarant qu'il vouloit gouverner lui-même, quoiqu'il n'eût pas encore quatorze ans acomplis; il convoqua l'assemblée des grands, & leur déclara ses intentions; ils applaudirent à sa résolution. *Henri* trouva les finances dans un état plus déplorable qu'il ne l'avoit cru: on assure que le roi, dans ce moment, étoit si pauvre, qu'au retour d'une chasse on ne lui servit point à dîner; il en demanda la raison; on lui répondit qu'il étoit sans argent & sans crédit: vendez mon manteau, dit *Henri*, & achetez-moi de quoi dîner. Pendant qu'il mangeoit un morceau de bélier qu'on lui servit avec quelques cailles qu'il avoit tuées à la chasse, il apprit qu'il y avoit un souper splendide chez l'archevêque de Tolede, que les grands y étoient conviés, & que tous les jours ils se donnoient les uns aux autres, de magnifiques festins. Dès que la nuit fut venue, le jeune monarque déguisé, alla vérifier par ses propres ieux, ce qu'on venoit de lui dire; le lendemain il fit venir dans son palais, tous les convives & l'archevêque à leur tête; il demanda au prélat combien il avoit vu de rois en Castille? j'en ai vu trois, répondit l'archevêque, votre ayeul, votre pere & vous: & moi qui suis plus jeune que vous, replique *Henri*, j'en ai vu vingt sans vous compter; car c'est vous qui êtes rois, & je suis les plus pauvres de vos sujets: je n'avois pas hier de quoi souper; il est temps que je regne seul, vous mourrez tous: je dois à ma conservation & à mon peuple le sacrifice de tant de tyrans qui l'ont opprimé. Le palais étoit entouré de soldats prêts à exé-

cuter les ordres du roi; les grands, éfrayés de cette terrible sentence, implorerent sa clémence : je ne suis pas aussi inhumain que vous, leur dit *Henri*, vous méritez la mort, & je consens à vous laisser la vie & vos biens; mais vous me restituerez tout ce qui m'apartient, & je saurai mettre mon peuple à l'abri de vos vexations. En effet, ils n'obtinrent la liberté que lorsque chacun d'eux eut rendu au trésor royal toutes les sommes dont il fut jugé redevable : cette action, pleine de vigueur & de justice, annonçoit un regne heureux; néamoins *Henri* eut des factieux à contenir, des cabales à dissiper, des guerres à soutenir contre des puissances étrangeres; sa prudence suffit à tout, mal-gré sa grande jeunesse. Il eut une attention particuliere à se rendre agréable au peuple, évitant avec un soin extrême tout ce qui pouvoit altérer l'amour que ses sujets avoient pour lui. Je redoute plus, disoit-il, la haine de mes sujets, & les malédictions du peuple, que les intrigues & les armes de mes ennemis. Ce prince fit punir quelques juifs usuriers, défendit rigoureusement le prêt à usure, & enjoignit à tous les Juifs de ses états de porter sur l'épaule un morceau d'étofe large de trois doigts: cette distinction flétrissante le fit haïr de cette nation; & l'on a prétendu qu'un médecin juif lui avoit donné un poison lent qui le conduisit au tombeau, à l'âge de vingt-sept ans, en 1406; mais il étoit si valétudinaire, que sa mort, quoique précoce, a pu être naturele.

Henri, comte de Portugal, (*Hist. de Portugal.*) Alphonse VI, roi de Castille & de Léon, quelque terreur qu'il eût répandue parmi les Maures, craignant lui-même que la conquête de Tolede ne réunît contre lui tous ces ennemis, & ceux même d'Afrique, demanda du secours au roi de France, Philippe I, & au comte de Bourgogne: ces deux souverains inviterent la noblesse de leurs états à aller en Espagne se signaler sous les drapeaux du roi de Castille; & bientôt il passa dans ce royaume une nombreuse armée, conduite par Raymond, comte de Bourgogne, *Henri*, frere puîné de Hugues, comte de Bourgogne, & Raymond, comte de Toulouse; ces trois chefs se distinguerent par les plus brillantes actions, & Alphonse VI, pénétré d'estime pour la valeur de *Henri*, & de reconoissance pour les services qu'il lui avoit rendus, lui donna le gouvernement des frontieres & des contrées méridionales de la Galice, avec le pouvoir de réparer les ancienes villes, d'en construire de nouveles, de reculer, aux dépens des possessions des Maures, les frontieres de ce pays autant qu'il le pouroit, de les défendre & d'ataquer les Maures toutes les fois qu'il jugeroit convenable : *Henri* répondit en grand homme à la confiance d'Alphonse, & en très-peu d'années, ce pays fut très florissant: sous sa protection, une foule de chrétiens, jadis chassés de leurs possessions & retirés dans les montagnes, vinrent s'établir dans les campagnes soumises à la domination de *Henri*, qui, par degré, peupla, enrichit & fertilisa les proinces situées entre le Minho & le Douro, ansi que la province de Tra-los-Montes & celle de Beira, jusqu'alors soumise au roi Maure de Lamego, auquel il l'enleva, & qu'il obligea de lui payer tribut. Alphonse VI, rempli de la plus haute estime pour *Henri*, & voulant lui donner des marques de la considération qu'il avoit pour ses talens & ses rares qualités, lui acorda en mariage, dona Thérese, sa fille naturele, & en 1094, lui céda en pleine propriété, les provinces dont il n'avoit été jusqu'alors que gouverneur, lui donnant le titre de comte, & la permission de conquérir tout ce qu'il pouroit sur les Maures jusqu'à la riviere de Guadiana. *Henri* & son épouse allerent alors fixer leur résidence à Guimaraens, ville agréablement située dans une plaine très-fertile, sur le bord de la riviere d'Ave. La permission donnée au comte de faire des conquêtes sur les Maures, étoit très-analogue au caractere guerrier & conquérant de *Henri*, qui inspirant ses goûts aux Portugais, fondit sur les Maures établis au delà du Douro, & eut le plus brillans succès : on ignore les détails de cette guerre, on sait seulement qu'elle fut très-funeste aux Maures, & que Hecau, roi de Lamego, & vassal du comte, s'étant révolté contre lui, & ayant même ravagé les frontieres du nouvel état, *Henri* marcha contre ce souverain, le joignit, lui livra bataille, remporta la victoire, & fit Hecha & son épouse prisoniers. Les deux captifs embrasserent le christianisme, & *Henri* leur rendit Lamego; mais les Maures irrités de la conversion de leur roi, se révolterent, & furent punis par *Henri*, qui s'empara de Lamego & rétablit Hecha; mais celui-ci craignant une nouvele révolte, garda auprès de lui quelques Portugais. Quelques années après, (car on n'a pas une suite fort exacte des faits qui se sont passés dans ces siecles en Portugal) Alphonse VI mourut, & Aben-Joseph, roi de Maroc, ayant fait quelques tentatives inutiles sur Tolede & sur Madrid, fit une incursion en Portugal, batit les troupes Portugaises qui gardoient les frontieres, s'empara de Santaren & de quelques autres places. *Henri* ne put alors aller défendre ses états: il étoit en Galice, occupé à mettre fin aux divisions qui étoient survenues au sujet de la tutele du prince Alphonse-Raymond, proclamé roi par les Galiciens; & d'ailleurs, il combatoit comme allié dans la guerre qui s'étoit élevée entre dona Urraque, reine de Léon & de Castille, & don Alphonse, roi d'Aragon & de Navarre: il servit si puissament & avec tant de zele la reine dona Urraque, que son

époux vouloit dépouiller de tous ses états, que ce monarque fut contraint d'abandoner le siége d'Astorga, prête à tomber entre ses mains, lorsqu'elle fut secourue & délivrée par le comte *Henri*: il entra dans cette place au bruit des acclamations du peuple; mais il ne jouit pas long-temps de son triomphe; il y tomba malade & y mourut, aussi regrété de ses alliés, qu'il avoit si vaillament secourus, qu'il le fut de ses sujets, qui voyoient moins en lui leur maître que leur bienfaicteur: il mourut en 1112, âgé d'environ cinquante ans, après avoir gardé la souveraineté pendant 18 ans.

Henri, roi de Portugal, (*Hist. de Portug.*) Ce prince, cinquieme fils d'Emmanuel & de Marie de Castille né le 31 janvier 1512, fut dès sa plus tendre enfance, destiné à l'Église: il reçut une éducation analogue à l'état qu'il devoit embrasser, devint l'un des meilleurs théologiens de son temps, fit quelques progrès même dans les mathématiques, & fut successivement archevêque de Brague, de Lisbonne, d'Évora, & créé cardinal, en 1546, par le pape Paul III. Le roi don Sébastien, son petit-neveu, ayant eu l'ambition de passer en Afrique, pour y combatre les Maures, & l'imprudence de livrer bataille, contre l'avis de tous les officiers, à une armée infiniment supérieure à la siene, fut batu complétement; ses troupes furent massacrées, il périt, ou plutôt, car on ignore le genre de sa mort, il se perdit dans le feu du combat ou après la victoire, & laissa le trône vacant. Sébastien n'ayant point de postérité, sa courone apartenoit de droit à son plus proche parent, ce parent le plus proche étoit le cardinal *Henri*, son grand-oncle, qui ne s'étant jamais préparé à régner, ne s'étoit jusqu'alors occupé que des devoirs de son état, à édifier le peuple par une conduite exemplaire, à nourir & faire élever les enfans des pauvres, à procurer des soulagemens aux infirmes, aux malades & aux vieillards; à fonder & faire construire des hôpitaux, à doter les jeunes filles qui se marioient, & à s'intéresser pour les gens de lettres qu'il protégeoit & qu'il encourageoit de toute sa puissance. Il étoit dans son abbaye d'Alcobaça, lorsqu'il reçut la triste nouvele de la défaite des Portugais en Afrique, & de la mort du roi, son petit-neveu: cet événement le détermina à se rendre fort rapidement à Lisbonne, où il prit le titre de protecteur du royaume; mais il falloit un roi, & non un protecteur. Huit jours après, la nouvele de la mort de Sébastien s'étant confirmée, le cardinal alla célébrer la Messe dans l'église de l'hôpital de tous les Saints, & monta sur le trône. Philippe, roi d'Espagne, qui avoit de grandes prétentions au trône Portugais, envoya des ambassadeurs à *Henri*, chargés de le complimenter, & connoître ses intentions au sujet de la succession à la courone; le roi parut porté pour la duchesse de Bragance; Philippe n'insista point, & se contenta de conseiller à *Henri* de passer aussi agréablement qu'il le pouroit, le reste de ses jours; mais ce conseil, très-facile à donner, étoit fort difficile à suivre; & le bon *Henri* ne trouva sur le trône que des chagrins & de l'amertume; il étoit sur-tout fatigué des sollicitations & des intrigues des prétendans à la succession. Le nombre de ces prétendans étoit fort considérable, mais il y en avoit cinq qui, plus que tous les autres, tracassoient *Henri*; Ranuce, prince de Parme, fils de la princesse dona Marie, morte il y avoit deux ans, & fille aînée de l'infant Édouard; la duchesse de Bragance, seconde fille du même infant; Philippe II, roi d'Espagne, fils de l'Infante dona Isabelle, & sœur de l'infant Édouard; le duc de Savoie, fils de l'infante Béatrix, sœur cadete d'Isabelle; enfin don Antoine, fils de l'infant don Louis, duc Bejar, fils du roi Emmanuel, & qui eût eu sans contre-dit au trône, le droit le plus incontestable, si sa naissance eût été légitime, & s'il eût pu prouver, comme il le tenta vainement, que l'infant don Louis avoit épousé secrétement sa mere. Parmi les autres prétendans, se distingua sur-tout Catherine de Médicis, qui se prétendoit issue de Robert, fils d'Alphonse III, & de Mathilde, sa premiere femme. Au milieu des tracasseries, de tous ces prétendans, le roi assembla les états, leur demanda avis, & il fut décidé que tous les prétendans seroient cités, qu'il entendroit leurs raisons, qu'il décideroit, mais que la décision ne seroit rendue publique qu'après sa mort; mais comme ce procès paroissoit devoir être fort long, & que le roi étoit fort vieux, il fut statué que s'il venoit à mourir avant que d'avoir décidé, cette afaire seroit jugée par onze persones choisies par le roi, sur vingt-quatre que les états lui proposeroient; & que pendant l'interregne, le royaume seroit gouverné par cinq régens, nommés par le roi, sur quinze qui lui seroient proposés aussi par les états. D'après cette délibération, *Henri* se mit à citer les prétendans, à écouter leurs raisons, & il ne put rien décider; la dispute s'échaufa entre ces prétendans; il n'eut que la fermeté d'ordoner au duc de Bragance, qui soutenoit avec trop de chaleur les droits de son épouse, de se retirer dans son duché, à don Antoine de s'en aller dans son prieuré; le duc de Bragance laissa en s'en allant, des gens tout aussi animés que lui; & don Antoine, au lieu de prendre le chemin de son prieuré, parcourut le royaume, où il ne cessa d'intriguer pour lui même & contre le roi. *Henri* traita secrétement avec Philippe II, & assembla les états, qui, rejetant tout accommodement avec les Castillans, prierent le roi de nommer pour son successeur un portugais, quel qu'il fût. Mais

au milieu des disputes qui s'éleverent à ce sujet, *Henri* mourut, le 31 janvier 1580, dans le dix-huitieme mois de son regne, âgé de soixante-huit ans.

Henri I, (*Hist. de France*.) avoit 27 ans lorsqu'il monta sur le trône de France, en 1031, après la mort de Robert, son pere; sa mere prétendoit couroner Robert, son frere puîné, pour envahir elle-même toute l'autorité. Eudes, comte de Champagne, & Baudouin, comte de Flandres, se liguerent avec cette princesse; mais *Henri*, secondé par Robert le Diâble, duc de Normandie, remporta trois victoires sur les rebelles; dès qu'ils eurent mis bas les armes, tout fut oublié: *Henri* céda le duché de Bourgogne à ce même Robert qui avoit voulu lui ravir la courone; & elle est la tige des ducs de Bourgogne, de la premiere race. En 1040, *Henri* fut contraint de rassembler ses forces pour dissiper une nouvele révolte; il en triompha: il fut tour à tour l'allié & l'ennemi de Guillaume le Conquérant. *Henri* mourut en 1060; par respect pour les cérémonies religieuses, il avoit défendu de se batre en duel pendant quelques jours de la semaine; par respect pour la religion & pour l'humanité, il auroit dû proscrire aussi cet usage atroce pendant les autres jours.

Henri II, (*Hist. de France*.) étoit âgé de de vingtneuf ans lorsqu'il succéda, en 1547, à François Ier son pere. La bravoure, la franchise le rendoient recomandable; mais il ne savoit ni gouverner, ni choisir des hommes pour gouverner à sa place. Les premieres années de ce regne furent marquées par des meurtres, préludes des massacres horribles dont la France devoit être le théâtre sous Charles IX. Les cantons de Zurich & de Berne, indignés de ces violences, refuserent de signer l'alliance renouvelée entre la France & les Suisses. *Henri II* s'empara du marquisat de Saluces, comme fief relevant du Dauphiné. Cette révolution n'excita point de troubles alors, l'Europe étoit occupée de plus grands objets. La guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre. Les François perdirent Boulogne; mais la paix signée en 1550, la leur rendit. *Henri* ataché à des soins plus pacifiques, renouvela les sages ordonances de Charles VIII & de Louis XII, par lesquelles ces princes établissoient dans la robe une discipline févere. Les gens du roi, à certains jours, reprochoient aux magistrats les fautes qu'ils avoient pu commettre contre la sainteté de leurs fonctions, & telle est l'origine des mercuriales. La paix ne fut pas de longue durée: la guerre se ralumа bientôt en Italie, entre la France & l'Empire; il s'agissoit des duchés de Parme & de Plaisance: *Henri II* tandis que l'armée de l'empereur étoit en Italie, s'emparoit du pays des Trois Evêchés: il étoit entré dans la ligue formée pour la défense du corps germanique: mais bientôt ses alliés l'abandonerent; Charles-Quint pénétra jusqu'à Metz, la fortune de ses armes échoua devant cette place; il s'en vengea sur Thérouanne, qu'il fit raser. Le maréchal de Brissac soutenoit au delà des monts, l'honeur du nom François; abandoné de la cour, envelopé par les Impériaux, il faisoit des prodiges avec de foibles moyens. Dans le même temps, de Termes soumettoit une partie de ces Corses, si jaloux de leur liberté, qu'ils ont défendue successivement contre les Romains, les Carthaginois, les Sarasins, les Génois & les François. *Henri* s'avançoit en persone vers les Pays-Bas; & ces provinces désolées par les deux partis, maudirent également & ceux qui les ataquoient & ceux qui les défendoient.

On fit le siége de Renty pour attirer les ennemis au combat; on y réussit: le duc de Guise disposa tout avec sagesse, & le roi combatit avec intrépidité; ce prince brûloit de se mesurer avec l'empereur, & de triompher par ses armes de ce monarque, qui avoit triomphé de lui par sa politique; Charles Quint méprisa la gloire d'un combat singulier; & peu de temps après il abdiqua pour goûter un nouveau genre de gloire. Quelques mois avant cette démarche, il avoit conclu, à Vaucelles, une treve de cinq ans avec *Henri II*; mais bientôt la guerre se ralume avec l'Angleterre; d'un autre côté, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, investit Saint-Quentin, les François marchent au secours de cette place, la bataille se donne, ils sont vaincus, & leurs généraux sont faits prisoniers. *Henri II* frapé de terreur, incapable par lui même de réparer un si grand désastre, nomme le duc de Guise lieutenant-général du royaume: celui-ci enleve aux Anglois la ville de Calais, dont ils étoient maîtres depuis qu'Édouard III y étoit entré après ce siége si fameux. Le duc chassa les Anglois de toute la France, & depuis cette époque ils abandonerent leurs prétentions sur quelques-unes de nos provinces. Le mariage de François & de Marie Stuart, donna au dauphin des droits sur l'Écosse; & ce prince, aux titres de roi d'Écosse, ajouta celui de roi d'Angleterre & d'Irlande, comme autrefois les souverains d'Angleterre prétendoient l'être de la France. Enfin la paix se fit à Cateau-Cambresis en 1559; paix honteuse & funeste, où quelques particuliers sacrifierent l'intérêt de l'état à l'intérêt persónel. Le roi ne devoit avoir Calais en sa puissance que pendant huit ans: la Bresse & toutes les conquêtes d'Italie furent rendues au duc de Savoie; *Henri* ne conserva que Toul, Metz & Verdun: le maréchal de Vieilleville osa faire au roi des remontrances assez vigoureuses contre un traité si ignominieux. „Je sens toute la sagesse de vos conseils,

„ dit le roi, mais je suis trop avancé pour re-„ culer ; au reste, si le duc de Savoie se fait „ de mes bienfaits des armes contre moi-même, „ je sais comme on punit des ingrats„. On conclut le mariage d'Isabelle, fille du roi, avec Philippe II, roi d'Espagne, & de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie ; cette double alliance donna lieu à cette fête fatale où *Henri II* voulant rompre une lance avec le comte de Montgommery, fut blessé mortélement : il expira le 10 juillet 1559.

Henri III, roi de France & de Pologne ; tant qu'il fut duc d'Anjou, il ne fit rien d'indigne de son rang. La France étoit alors déchirée des troubles les plus funestes : les catholiques & les protestans se faisoient la guerre la plus cruele. Le peuple défendoit la religion, les grands leurs intérêts. Au milieu de ces divisions, *Henri* fut nommé lieutenant-général du royaume en 1567 ; il eut la gloire de vaincre deux fois le célebre Coligny. Il commandoit au siége de la Rochelle en 1573, lorsqu'il apprit qu'il venoit d'être élu roi de Pologne. Avant de partir, il demanda au parlement des lettres de naturalité ; précaution sage qui lui conservoit ses droits sur la courone de France ; il ne fit rien de mémorable en Pologne ; & lorsqu'en 1574, il apprit la mort de Charles IX son frere, il craignit que le Sénat ne s'opposât à son départ ; il s'échapa comme un prisonier se seroit évadé de son cachot : on le déclara déchu du trône, & il parut s'en inquiéter peu. Le trône où il montoit le dédomageoit assez de celui dont il étoit descendu. Étienne Battori lui succéda.

Henri III ne trouva pas en France la paix qu'il avoit laissée en Pologne ; les deux partis se heurtoient avec plus de violence que jamais ; son retour fut marqué par le supplice du comte de Montgommery qui eut la tête tranchée, parce qu'il avoit été pris les armes à la main, contre les royalistes. Catherine de Médicis d'ailleurs, n'étoit pas fâchée de paroître venger la mort de son époux, tué dans un tournoi par ce seigneur. Montbrun, chef des huguenots en Dauphiné eut le même sort peu de temps après. Le prince de Condé, fils de celui qui avoit été tué à Jarnac, & le maréchal d'Anville étoient à la tête des huguenots ; Henri, roi de Navarre, échapé de sa prison, vint bientôt se joindre à eux. Cette faction parut trop puissante : on fit la paix, & on lui acorda des conditions aussi favorables que si elle les eût dictées elle-même : l'article essentiel étoit le libre exercice de la religion prétendue réformée. *Henri*, peu occupé de ces grands objets, donnoit à la France indignée, des spectacles de dévotion, & croyoit éfacer la honte de ses débauches par des processions. Nouvele guerre, & nouvele paix en 1577. On ne signoit des traités que pour se donner le temps de respirer & de rassembler ses forces. *Henri* institua l'ordre du Saint-Esprit en mémoire de ce que le jour de la Pentecôte avoit été l'époque de ses deux avénemens à la courone de Pologne & à celle de France : si la cause de cette institution a été légere, les effets en ont été importans, & cet ordre est devenu le premier du royaume.

La ligue projetée par le cardinal de Lorraine, suspendue par la mort de François duc de Guise, exécutée par *Henri* son fils, avoit pris naissance en 1576. La guerre continuoit malgré les treves ; souvent dans le même jour, un officier signoit un traité & commandoit une ataque ; le duc d'Anjou, qui vouloit s'ériger souverain dans les Pays-Bas, & qui prétendoit à la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre, s'éforçoit de calmer les esprits afin de suivre sans inquiétude, les projets de son ambition & ceux de son amour ; mais tout échoua, il ne raporta en France que la honte d'une entreprise infructueuse.

Sa mort, arivée en 1584, laissoit le roi Henri de Navarre, héritier présomptif de la courone. Ce fut alors que le duc de Guise fit entendre que la religion étoit perdue en France, si un prince hérétique montoit sur le trône, qu'il falloit que la ligue lui portât les coups les plus térribles ; il travailloit pour lui-même ; Catherine de Medicis, pour le duc de Lorraine son petit-fils ; & le cardinal de Bourbon se laissoit persuader que c'étoit lui qu'on vouloit couroner. *Henri III* vivoit encore, son successeur légitime étoit connu, & cependant le trône faisoit autant d'envieux que s'il eût été vacant. *Henri III* favorisoit la ligue, & ne sentoit pas qu'elle lui seroit aussi funeste qu'à ses ennemis. Sixte-Quint déclaroit le roi de Navarre & le prince de Condé incapables de succéder à la courone. Le conseil des seize se formoit au sein de Paris.

La bataille de Coutras, où périt le duc de Joyeuse, le 20 octobre 1587, ne changea rien la situation de la France. Le duc de Guise entre dans Paris malgré le roi, qui est forcé d'en sortir, après avoir montré, à la journée des barricades, toute la foiblesse de son parti. L'édit de réunion signé à Rouen en 1588, ne fit qu'aigrir les esprits ; on se contint quelque temps, mais on se tint toujours prêt pour l'ataque & pour la défense : au lieu de batailles, on vit des assassinats, & c'étoit *Henri III* qui les avoit ordonés. Le duc de Guise, & le cardinal de Lorraine, son frere, furent égorgés ; le cardinal de Bourbon fut arrêté ; Catherine mourut de sa mort naturele, sans autre supplice que ses remords. Cette révolution ne rétablit point l'autorité du Roi ; elle donna un prétexte aux ligueurs pour s'élever contre lui : la Sorbonne déclara le trône vacant, dégagea les sujets du serment de fidélité, un spadassin traîna le parlement à la Bastille. Tous ces at-

tentats demeurerent impunis. *Henri III* sentit enfin la nécessité de s'unir au roi de Navarre; tous deux s'avancerent vers la capitale, dont le duc de Mayenne s'étoit fait le gouverneur; le blocus étoit formé, lorsque *Henri III* fut assassiné à Saint-Cloud le premier d'août 1589, par Jacques Clément, qu'on est forcé de plaindre, en le détestant, & qui croyoit servir Dieu en égorgeant un roi: on accusa la maison de Lorraine d'avoir armé ce misérable dans ces temps afreux, où les loix étoient sans vigueur; cette famille pensa sans doute se rendre justice en vengeant des meurtres par un assassinat. Si *Henri III* étoit mort au siége de la Rochelle, on l'auroit placé parmi les hommes illustres; il falloit du génie pour vaincre deux fois Coligny: mais les dernieres années de sa vie ont fait oublier les premieres.

Henri IV, (*Hist. de Fr.*) roi de Navarre, naquit à Pau le 13 décembre 1553; quoiqu'il ne fût parent de Henri III que du dix à l'onzieme degré, ses droits à la courone ne lui furent point contestés, puisqu'il descendoit de Robert comte de Clermont, fils de saint Louis, qui épousa l'héritiere de Bourbon; son enfance fut exposée à tous les périls, son éducation toute guerriere le familiarisa avec les fatigues & le mépris de la mort qu'il eut à essuyer pour soutenir ses droits, & pour faire le bonheur de la France. Elevé dans le camp de Condé & de Coligny, ce fut sous de tels maîtres qu'il se forma dans l'art de la guerre; il sut profiter des leçons & des exemples de ces deux grands hommes, dont il fit revivre le courage & les vertus. L'histoire de sa vie depuis sa naissance jusqu'à son avénement au trône seroit sans doute plus intéressante que tout ce qu'il fit lorsqu'il fut paisible possesseur d'un royaume conquis par ses armes: on aime à suivre les hommes extraordinaires dans leur marche, à déveloper leurs moyens, à les étudier dans leur vie privée: mais le plan de cet ouvrage nous prescrit de le représenter ici comme roi.

Henri, avec le titre de roi de Navarre, où il n'avoit presque aucunes possessions, se vit à la tête d'un parti qui partageoit la France sous prétexte de venger la religion; il fut attiré à Paris par les promesses de Charles IX. Son mariage avec la princesse Marguerite, sœur du monarque, attira dans la capitale tous les seigneurs de son parti; la cérémonie s'en fit sur un échafaud dressé devant la porte de l'église de Notre-Dame. Plusieurs jours se passerent en festins, en tournois & en ballets. Mais au milieu de ces fêtes on méditoit le massacre de tous les huguenots. Avant de donner le signal du carnage, le roi fit appeler le roi de Navarre & le prince de Condé dans son cabinet, & leur dit, *mort, messe ou bastille;* cette menace eut son effet, ils firent abjuration, & ce fut à ce prix qu'ils acheterent leur vie à la journée de la saint-Barthelemi, les deux princes se couvrirent d'un masque hypocrite jusqu'au temps de leur évasion. Le roi de Navarre, las de vivre dans une espece de captivité à Senlis, forma une partie de chasse qui facilita son évasion. Deux cents gentilshommes se rangerent autour de lui & l'acompagnerent en Guyenne dont il étoit gouverneur. La noblesse vint en foule se ranger sous ses enseignes, & la plupart des villes lui ouvrirent leurs portes. Son parti dominoit alors dans la France: Condé & le duc d'Alençon à la tête de trente mille hommes pouvoient y donner la loi, lorsque la paix fut conclue à Moulins en 1576.

Cette paix simulée n'avoit d'autre but que de désarmer les huguenots pour mieux les acâbler; leur défiance fit leur sûreté. *Henri* ne se laissa point séduire par l'éclat des promesses de l'artificieuse Médicis; mais la puissance de son parti replongea la France dans de nouveles calamités. La politique se couvrant du voile de la religion donne naissance à la confédération des grands & des villes; ce fut l'origine de la sainte union, ou de la ligue, dont le but étoit d'exterminer les protestans, & d'exclure le roi de Navarre du trône: cette tige foible en sa naissance poussa tant de rameaux, que son ombre obscurcit l'autorité royale. Ce fut pour prévenir de plus grands ravages que les huguenots demanderent l'assemblée des états de Blois; mais au lieu d'y trouver un remede à leurs maux, ils reconurent trop tard qu'ils s'étoient rendus les complices de leur ruine: le duc de Guise qui dirigeoit tous les ressorts de la ligue, régla aussi toutes les délibérations des états: les huguenots opposerent une contre-ligue, dont le roi de Navarre fut déclaré le chef, le prince de Condé fut son lieutenant: ce fut alors qu'il publia un manifeste fier & menaçant dont le style militaire déceloit la franchise de son caractere & l'intrépidité de son courage: il leva une armée pour donner plus de poids à ses menaces. La mésintelligence qui divisoit les seigneurs de son parti, opposant un obstacle à ses desseins, la paix parut nécessaire. Le cinquieme édit de pacification conclu à Bergerac & dressé à Poitiers, fut vérifié au parlement en 1557; mais les deux partis n'attendoient que des circonstances favorables pour en violer impunément les conditions. La reine-mere, sous prétexte de mener au roi de Navarre sa femme, qui lui étoit fort indifférente & dont il n'étoit point aimé, se rendit en Guyenne pour conférer avec lui; mais il ne se laissa point surprendre par ses artifices, elle ne fut point rebutée par ce mauvais succès: elle indiqua une autre conférence à Nérac, où elle se rendit acompagnée de toutes les beautés de la cour, bien persuadée que c'étoit un écueil où le roi de Navarre feroit naufrage: quoique sensible aux charmes de l'amour, il ne voulut

rien conclure sans avoir consulté tout son parti, dont les députés s'assemblerent à Montauban. Sa passion fut toujours subordonée aux intérêts de sa gloire.

Les protestans étoient divisés en deux factions; le peuple n'avoit de confiance que dans le prince de Condé: ses mœurs rigides, son caractere grave & sérieux étoient propres à en imposer à une secte naissante qui confond les austérités avec les vertus. L'autre faction, qu'on nommoit les politiques, étoit composée de tous les seigneurs qui se servoient du prétexte de la religion pour élever leur fortune. Le roi de Navarre qui regardoit d'un œil indifférent toutes les questions agitées, aimoit les protestans qui pouvoient le servir, sans haïr les catholiques dont il prévoyoit qu'il auroit un jour besoin. Au milieu de l'agitation des intrigues, il se livroit aux plaisirs de l'amour, & captivé par les charmes de la belle Fosseuse, il entreprit une nouvele guerre que l'on nomma *la guerre des amoureux*, parce qu'elle fut excitée par les intrigues des beautés qui composoient sa cour; ce qui donna naissance à de nouveaux troubles. *Henri* fut mal secondé, parce que plusieurs provinces, qui croyoient cette guerre injuste, resterent dans la neutralité; il n'eut d'autre ressource que de faire entrer en France une armée de Reitres dont le nom inspiroit de la crainte & de l'horreur à tous les François; le souvenir de leurs brigandages inspira des désirs pacifiques. L'édit acordé aux huguenots fut religieusement observé pendant cinq ans.

Le roi de Navarre offrit au roi cinq cents mille écus pour faire la guerre à l'Espagne & une armée de Reitres & de Suisses. Cette proposition qui faisoit connoître sa puissance, fut rejetée. Le scandale excité par la reine Marguerite, les traitements ignominieux qu'elle reçut à la cour du roi son frere, donnerent naissance à de nouveles tracasseries: le roi son époux fut obligé de la reprendre chargée d'opprobres, pour prévenir une nouvele rupture. La mort du duc d'Anjou le fit asseoir sur les degrés du trône; alors le parti de la ligue se réveilla pour l'en précipiter. Un fanatisme épidémique saisit tous les esprits, chaque province eut des chefs qui convoquerent des assemblées & leverent des soldats: l'Espagne ouvrit ses trésors, & le pape répandit ses bénédictions; ces deux cours réglerent le destin de la France; le duc de Nevers, le cardinal de Pellevé, le jésuite Mathieu furent les principaux agens dont la politique des Guises se servit pour l'exécution de leur desseins. Henri III, flotant, eut recours à la négociation quand il étoit encore assez puissant pour punir; ce fut en temporisant qu'il favorisa les accroissemens de la ligue. Le roi de Navarre, après avoir publié des manifestes pour établir la justice de sa cause, offrit au duc de Guise de terminer cette querele par un combat particulier; ce défi ne fut point accepté; le duc protesta qu'il n'avoit rien à démêler avec le roi de Navarre dont il respectoit la naissance & le mérite. Les ligueurs trop puissans pour ne pas tout se promettre d'un gouvernement foible & voluptueux, obtinrent des villes de sûreté, & l'on vit s'élever dans la France une nouvele puissance rivale de l'autorité royale. Les huguenots mécontens associerent à leur ressentiment les seigneurs qui ne vouloient point embrasser le parti des Guises. Il se forma un tiers-parti, dont les Montmorencis furent les chefs; ils se joignirent au roi de Navarre dont la puissance s'affermit dans plusieurs provinces, tandis qu'elle s'afoiblissoit dans d'autres: ses ennemis s'autorisoient du nom du roi qui le protégeoit en secret, mais qui étoit trop foible pour oser manifester son penchant.

Henri III, forcé de faire la guerre à ses sujets, leva trois armées, dont l'une sous les ordres du duc de Joyeuse, qui avoit plus de présomption que de capacité, marcha contre le roi de Navarre, qu'il rencontra dans la plaine de Coutras; l'action ne fut pas vivement disputée, toute le cavalerie de Joyeuse plia dès le premier choc, & l'infanterie suivit son exemple: la victoire fut complete, tout fut passé au fil de l'épée; Joyeuse se retira auprès de son canon pour y atendre la mort; il y fut tué par deux capitaines qui vengerent les deux régimens massacrés par ses ordres. Cette victoire ne coûta que trente hommes. Henri III ne parut point affligé d'une perte qui le délivroit des plus ardens ligueurs. La mort du prince de Condé afoiblit le parti protestant dont il étoit le conseil, comme *Henri* en étoit le héros. La défaite des Reitres à Auneau, & celle des Lansquenets au pont de Gien, rendirent les ligueurs plus insolens. *Henri III* revenu de son assoupissement, reconut qu'il n'étoit qu'un fantôme de roi, & que Guise avoit toute la réalité du pouvoir souverain; il résolut enfin de dissiper la ligue par la punition exemplaire des chefs. Guise prévint ses vengeances en entrant dans Paris, où il donna la loi; les Parisiens enhardis par sa présence, obligerent le roi de sortir de sa capitale: il ne vit d'autre remede à tant de maux, que d'indiquer les états généraux & de donner un édit, par lequel il jura d'extirper les schismes & les hérésies, de ne faire aucune paix avec les huguenots, & de ne reconoître pour successeur aucun prince hérétique. Le roi de Navarre étoit à la Rochelle lorsqu'il apprit que cet édit avoit été enregistré par le parlement, & reçu avec acclamation dans les principales villes du royaume; il en fut consolé par l'assurance que le roi, qui l'avoit juré, étoit dans la disposition de l'enfreindre.

L'ouverture des états se fit à Blois en 1588.

Henri, trop offensé par les plaintes des ligueurs qui décrioient son gouvernement, résolut de s'en venger sur les Guises qui nourissoient l'orgueil de leurs députés insolens: les âmes fieres & généreuses lui conseilloient de les soumettre à la sévérité de la loi; l'avis le plus honteux parut le plus sûr: il fut résolu de les assassiner. Le duc, en se rendant au conseil, fut frapé de quinze coups de poignard, & tomba en s'écriant: Ah le traître! le cardinal, son frere, aussi ambitieux que lui, eut la même destinée. Cet attentat souleva tous les esprits. Le roi de Navarre délivré de ses deux plus implacables ennemis, étoit trop généreux pour ne pas désapprouver de tels moyens, & trop sage pour en témoigner de la joie: il plaignit Henri III d'avoir été dans la cruele nécessité de se déshonorer pour conserver son pouvoir; & voyant qu'il etoit devenu plus odieux par l'espoir de devenir plus puissant, il lui tendit une main secourable, & l'écouta dès qu'il s'en vit recherché: il banit même toute défiance qu'on ne l'immolât aux ligueurs pour satisfaire au ressentiment qu'ils témoignoient de la perte de leur chef: il fit un traité secret, par lequel il s'engagea de l'aider de toutes ses forces pour faire rentrer les ligueurs dans l'obéissance. Les deux rois, dans une conférence qu'ils eurent dans le parc du Plessis-les-Tours, résolurent d'assiéger Paris, dont l'exemple entraînoit les autres villes dans la rébellion. La noblesse se rangea en foule sous leurs enseignes; leur armée fortifiée de dix mille Suisses, de deux mille Lansquenets & de quelque cavalerie légere, se présenta devant Paris; le roi de Navarre avec son armée, s'étendoit depuis Vanvre jusqu'au port de Charenton; Henri III, campé à Saint-Cloud, s'étendoit jusqu'à Neuilli. La capitale étoit vivement pressée, quand la mort de Henri III détourna le coup prêt à la fraper. Frere Jacques Clément, moine jacobin, se fit un devoir religieux de porter sa main parricide sur son roi: il se fit introduire dans son apartement, sous prétexte d'afaires importantes qu'il avoit à lui révéler; c'étoit pour l'assassiner: ce moine furieux lui donne deux coups de couteau; le lendemain ce prince mourut de sa blessure: la branche de Valois s'éteignit avec lui, & la courone passa dans la branche des Bourbons.

Les avenues du trône sembloient être fermées à *Henri IV*, par l'édit d'union juré par son prédécesseur & par les états généraux. Dès que Henri III eut les ieux fermés, les seigneurs catholiques & protestans qui se trouvoient dans les deux armées, lui préterent serment d'obéissance: Vitri & d'Épernon furent les seuls qui se retirerent avec les troupes qu'ils commandoient. Cette défection, en l'afoiblissant, n'abatit point son courage: Bourdeaux fut contenu dans le devoir par la sagesse de Matignon; mais *Henri IV* ne se sentant point assez fort pour forcer Paris, leva le siége, & se retira en Normandie pour y recevoir le secours qu'il atendoit d'Angleterre, il y fut suivi par le duc de Mayenne, qui s'étoit fait déclarer lieutenant-général du royaume, & qui avoit fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon, que *Henri IV* retenoit prisonier. Comme il étoit supérieur en forces, & que le roi s'étoit retiré sous les murs de Dieppe, il se flata de voir bientôt la guerre terminée; il écrivit même en Espagne que le Béarnois ne pouvoit lui échaper, à moins de sauter dans la mer. *Henri*, long-temps incertain s'il passeroit en Angleterre, se détermina à tenter le sort d'une bataille; il choisit sa position à Arques, bourg distant de Dieppe d'une lieue & demie: il y fut ataqué par une armée trois fois plus forte que la siene, & remporta une victoire, qui, sans être décisive, donna beaucoup de réputation à ses armes; le secours d'Angleterre ariva trop tard pour participer à l'honeur de cette journée, mais il fournit les moyens d'en retirer de grands avantages. Les Parisiens, qui s'étoient flatés de voir bientôt le Béarnois prisonier, furent surpris de le voir quelques jours après insulter en vainqueur leurs remparts: il ataqua avec tant de vivacité les retranchemens des faux-bourgs saint Jacques & saint Germain, qu'il fût entré dans la ville, s'il eût eu du canon pour en rompre les portes. Le danger où se trouvoit la capitale, y rapela les ducs de Mayenne & de Nemours avec leurs troupes. Le roi, trop foible pour ataquer avec une poignée de monde, une ville immense, défendue par une armée nombreuse, s'en éloigna pour faire des conquêtes: Étampes, Joinville, Vendôme rentrerent dans l'obéissance; le Mans, après avoir fait de grands préparatifs pour une vigoureuse défense, se rendit à la premiere sommation; l'Anjou, le Maine & la Touraine n'opposerent qu'une foible résistance. La réduction de la Normandie étoit plus importante; le roi n'étoit maître que de Dieppe, du Pont de l'Arche & de Caën: il alla mettre le siége devant Dreux; & sur la nouvele que Mayenne s'avançoit pour la secourir, il fut l'atendre sur les bords de la riviere d'Eure dans la plaine d'Yvry; l'ennemi, qui s'étoit flaté de vaincre sans combatre, parut surpris de la fierté de sa contenance. À peine l'action fut engagée, que l'armée de la ligue fut dispersée; les Espagnols ayant vu tomber d'Egmont leur chef, percé de coups, prirent l'épouvante & la fuite; les Suisses parurent vouloir faire quelque résistance, mais voyant pointer le canon pour rompre leurs bataillons, ils baisserent leurs piques & rendirent leurs enseignes: le roi, qui vouloit ménager les cantons, leur acorda une capitulation honorable. Le duc de Mayenne, après avoir fait le devoir d'un grand capitaine, se retira en fugi-

tif à Mantes, & les débris de son armée se refugierent dans les murs de Chartres. Le roi, après sa victoire, n'avoit qu'à se présenter devant Paris pour en être le maître; la journée d'Yvry avoit fait passer les Parisiens de l'insolence dans l'abatement: c'étoit le sentiment du brave la Noue; mais il en fut dissuadé par le maréchal de Biron, qui craignoit la fin de la paix, & par d'O, intendant des finances, qui aimoit mieux qu'on prit la capitale d'assaut que par capitulation, dans l'espoir que le pillage de cette ville immense rempliroit le vide du trésor public. Le roi, trop docile à ces perfides conseils, s'occupa de la conquête de quelques villes, qui lui firent perdre le fruit de sa victoire; il reconut sa faute & résolut de la réparer. Paris fut bloqué par quinze mille hommes de pied & quatre mille chevaux, le 15 avril 1590. Les habitans, sans chef & sans discipline, défiant les périls, parce qu'ils ne les connoissoient pas, sans prévoyance de l'avenir, parce qu'ils n'avoient aucuns besoins présens, se fioient dans le nombre & ne pressentoient pas que leur multitude seroit la source de leurs maux: leur fanatisme leur inspira un courage féroce, & ils surent mieux mourir que se défendre; le sacrifice de leur fortune n'eut rien de pénible, ils livrerent à l'envi leur baterie de cuisine pour fondre du canon; ils s'offroient à l'envi pour travailler aux fortifications, ils payoient largement les mercenaires qui vouloient contribuer à l'ouvrage; ils s'exerçoient trois fois la semaine dans toutes les évolutions militaires: tous les étrangers & ceux qui avoient un asyle au dehors, s'étoient retirés de la ville; mais mal-gré cette émigration, l'on comptoit encore cent vingt mille habitans qui n'avoient de provisions que pour un mois. Le duc de Nemours, prince courageux jusqu'à la témérité, avoit le commandament des troupes, qui consistoient en douze cents Lansquenets, autant de Suisses, & de François: on lui avoit associé le chevalier d'Aumale, dont la valeur farouche & brutale étoit plus propre à briller dans un combat particulier, qu'à diriger les mouvemens d'une milice bourgeoise.

Dès que le roi se fut rendu maître des ponts de Charenton & de Saint-Cloud, & que tous les passages furent bouchés, la ville commença à ressentir les horreurs de la famine. Mayenne s'étoit éloigné pour solliciter les secours des Espagnols, dont il lui fallut essuyer les hauteurs. Le cardinal de Bourbon, qui avoit pris le nom de Charles X, mourut de la gravelle dans sa prison de Fontenay en Poitou; les ligueurs opposés dans le choix de son successeur, vouloient déférer la courone, les uns à l'infante d'Espagne, & les autres au fils du duc de Lorraine. Le duc de Mayenne déchu de l'espérance de régner, ne songea qu'à perpétuer les troubles pour perpétuer son autorité. Il fit parler la Sorbonne, qui décida que *Henri* de Bourbon étant relaps, étoit déchu de tout droit à la courone, quand bien même il seroit absous, & que ceux qui mourroient en combatant pour la sainte union, étoient assurés de la palme du martyre & d'être couronés dans le ciel comme défenseurs de la foi.

L'armée assiégeant recevoit tous les jours de nouveaux renforts; les uns s'y rendoient dans l'espoir d'avoir part au pillage; les autres, pour donner un témoignage de leur fidélité. Le roi, qui désiroit s'en rendre maître par capitulation, ne pressoit pas le siége de peur de prendre d'assaut une ville dont il vouloit ménager les habitans. Tous étoient mécontens; les catholiques se plaignoient de ce qu'il différoit sa conversion; les huguenots le pressoient de révoquer l'édit lancé contr'eux par Henri II. La famine commença ses ravages; ce peuple si fier, fit succéder les gémissemens aux vaudevilles: on fit du pain de son, & le vin manqua tout-à-coup. La nécessité devenue plus urgente, le setier de blé fut vendu six cents écus, un mouton cent francs, ceux qui avoient de l'argent avoient peine à en avoir, & ceux qui en manquoient étoient réduits à manger les chiens, les chats & les souris; on faisoit bouillir les herbes & les feuilles qu'on assaisonoit avec du vieuxoing & du suif: les prêtres & moines plus fortunés montroient le ciel ouvert à ces cadâvres ambulans, qui se faisoient porter dans les églises pour y rendre le dernier soupir. Les politiques & les royalistes qui étoient enfermés dans la ville, excitoient sourdement des séditions; mais ils étoient veillés de si près, qu'ils ne tentoient rien avec succès. Dans une de ces émeutes, où l'on entendit crier, *la paix ou du pain*, on saisit le pere & le fils, qui furent étranglés à la même potence.

Les murmures du peuple disposerent les chefs des ligueurs à la paix. Tandis qu'ils délibéroient, le roi dans une seule ataque, se rendit maître des faux-bourgs: il eût-peut-être pris la ville d'assaut, si la crainte que les soldats n'eussent vengé le massacre de la St. Barthelemy, n'eût enchaîné son courage. Le duc de Parme sortit de Valenciennes avec une armée qui se joignit, à Meaux, aux troupes de Mayenne. *Henri* ne crut pas devoir l'atendre dans ses retranchemens; il leva le siége pour aller défier les Espagnols au combat. Le duc de Parme, content d'avoir délivré Paris, reprit la route de Flandre. La guerre se faisoit avec la même vivacité dans les provinces, les deux partis étoient également agités de factions. Mayenne, jaloux de son frere utérin, le duc de Nemours, lui avoit ôté toute sa confiance. Les royalistes formoient aussi des cabales. Les catholiques & les huguenots avoient des intérêts différens de religion qui les divisoient: le jeune cardinal de Bourbon forma un tiers-parti pour se faire dé-

clarer roi, mais il se retira bientôt. On entama des négociations qui n'eurent aucun succès. Le roi d'Espagne offrit de répandre sur la France tous les trésors du Méxique & de fournir de nombreuses armées, à condition qu'on déféreroit la courone au prince qui épouseroit sa fille Isabelle. Le jeune duc de Guise, fils du balafré, se sauva de sa prison de Tours; le roi s'en consola par l'espoir qu'étant ambitieux il prétendroit à la courone, & que par-là il mettroit la division parmi les ligueurs. Le roi croyoit n'avoir rien fait tant qu'il ne seroit pas maître de sa capitale & de la Normandie: il assiégea Rouen; il éprouva par la résistance des habitans, que si les Parisiens savoient mieux jeûner que combatre, les Normands craignoient moins les périls de la guerre que les horreurs de la famine. La ville bien fortifiée & bien aprovisioné fit une vigoureuse résistance: le roi fut obligé de lever le siége pour aller au devant du duc de Parme qui marchoit à lui; ce duc qui ne vouloit que délivrer Rouen comme il avoit délivré Paris, s'en retourna en Flandre sans combatre, après avoir jeté quinze cents hommes dans Paris. Le roi acheta, avec de l'or, Rouen qu'il n'avoit pu subjuguer par ses armes.

Le duc de Mayenne fatigué d'une vicissitude de prospérité & de revers, prit le parti de convoquer les états en 1593; c'est ce qui prépara la ruine de son parti. Les Espagnols proposerent l'abolition de la loi salique & de ne point reconoître pour légitime souverain *Henri IV*, quand bien même il se feroit catholique, & déclarer l'infante d'Espagne reine de France. Le Maître, premier président de la portion du parlement résidante à Paris, parla avec une fermeté héroïque pour faire connoître l'indécence de cette proposition; le parlement rendit un arrêt qui ordonoit de maintenir les anciens loix, qui déclaroient nuls & illicites tous traités qui appeloient un étranger à la courone & qui dérogeoient à la loi salique. Le roi, enfin, se détermina à faire son abjuration dans l'église de saint Denis, le 15 juillet 1593: il en fit part à tous les parlemens; l'alégresse publique se manifesta par des danses & des festins; les Parisiens qui lui donnoient le nom de *Béarnois*, s'acoutumerent à l'appeler leur roi; il y eut une treve de trois mois qu'on employa à traiter avec le pape; dès qu'elle eut été publiée, beaucoup d'évêques & des magistrats firent assurer le roi de leur obéissance. Ce fut dans cet intervalle que Barriere fut condamné à être tenaillé & rompu vif pour avoir formé le dessein d'attenter sur la persone du roi; sa vie fut souvent exposée à de pareils dangers par les insinuations des fanatiques: c'est ce qui le disposoit à faire des propositions de paix à Mayenne qui, prétextant l'intérêt de la religion, ne vouloit rien conclure sans l'aveu du pape. La ligue fut sur son déclin, tous les chefs se firent acheter & ce fut Vitri qui donna l'exemple de cette vénalité: d'Alincourt remit Pontoise; la Châtre, Orléans & Bourges; Ornano, la ville de Lyon: la présence du duc de Mayenne retenoit Paris dont il fut obligé de s'éloigner avec sa femme & ses enfans; il s'y voyoit entouré de fanatiques dont il ne pouvoit tempérer les saillies, ou d'ambitieux prêts à tout sacrifier à la fortune. Brissac à qui il en avoit confié le gouvernement, négocioit secrétement avec le roi; mais il avoit de dangereux surveillans dans les seize & dans la garnison Espagnole secondée par quatre mille hommes de la lie du peuple que l'ambassadeur d'Espagne soudoyoit: cette milice de brigands à qui il étoit devenu suspect, résolut de l'assassiner & d'enveloper dans sa ruine le président le Maître; Luillier, prévôt des marchands, du Vair, conseiller au parlement, & Langlois, échevin. Ce furent en effet ces généreux citoyens qui ouvrirent les portes de Paris au meilleur des rois; Brissac qui lui en remit les clefs, reçut le bâton de maréchal de France. Toutes les villes rentrerent successivement dans l'obéissance en 1594. Le retour du calme fut troublé par l'attentat de Jean Chatel sur la persone du roi, qui ne fut bléssé qu'à la levre; ce jeune homme qu'un faux zele avoit séduit, fut condamné à la mort; les jésuites furent banis de France & envelopés dans sa condamnation. Tandis que Biron dissipoit les débris de la ligue, le roi qui venoit de déclarer la guerre à l'Espagne, engagea une action extrêmement vive à Fontaine-Françoise; sa témérité fut justifiée par le succès: quoiqu'il n'eût avec lui qu'un petit corps de cavalerie, il mit en déroute dix-huit mille hommes, commandés par le duc de Mayenne & don Velasco. Cette victoire & l'absolution du pape déterminerent Mayenne à le reconoître: quoique ce duc eût toutes les qualités qui forment les grands hommes, on a dit qu'il ne sut faire ni la guerre ni la paix, parce qu'il ne saisit point le moment où il pouvoit obtenir des conditions avantageuses.

Le roi attentif à réparer les pertes de la guerre, convoqua l'assemblée des notables à Rouen; il s'y rendit, & y parla moins en roi qu'en pere & en citoyen: je ne vous ai point appelés, leur dit-il, pour vous assujétir aveuglément à mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, mais pour les croire & les suivre; enfin pour me mettre sous votre tutele. On fit de sages réglemens qui resterent sans exécution. Le roi se délassoit de ses fatigues de la guerre par les charmes de l'amour, lorsqu'il apprit que la ville d'Amiens avoit été surprise par les Espagnols. Partons, s'écria-t-il, c'est assez faire le roi de France, il est temps de faire le roi de Navarre. Il partit en effet, & la ville fut reprise. La paix fut conclue par la médiation du pape. Les huguenots avoient trop bien

servi Henri IV pour qu'il pût les abandoner. Il leur acorda l'édit de Nantes, conténant 92 articles, qui n'étoient que le renouvélement des édits précédens: il y eut 56 autres articles secrets, dont le principal leur acordoit plusieurs nouveles places de sûreté. Le premier fruit de la paix fut la réforme de plusieurs abus. La discipline ecclésiastique étoit tombée dans le relâchement; il permit au clergé de s'assembler pour la remettre en vigueur. Il dit aux députés: Messieurs, vous vous plaignez justement de plusieurs abus; je n'en suis pas l'auteur, je les ai trouvés établis, je vous seconderai dans la réforme. Jusqu'ici l'on vous a donné de belles paroles; pour moi, je réaliserai mes promesses; vous éprouverez qu'avec ma casaque grise & poudreuse, je suis tout d'or au dedans.

Silleri fut chargé de poursuivre à Rome la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois; la négociation eût été facile, si la reine n'eût refusé d'y consentir, par le dépit d'être remplacé par la duchesse de Beaufort sa rivale. Cet obstacle fut levé par la mort inopinée de la duchesse. Dès que la reine fut informée de cette mort, elle concourut avec le roi à la dissolution de son mariage. Alors le monarque libre de son choix, épousa à Lyon, Marie de Medicis. La découverte d'une conspiration tramée par les ducs de Biron, de Bouillon & le comte d'Auvergne, lui causa de nouveaux chagrins. Le maréchal duc de Biron eut la tête tranchée, le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, obtint sa grâce, ainsi que le duc de Bouillon, qui sortit du royaume. La paie du soldat avoit épuisé le trésor public; ce fut pour le remplir qu'on licencia les troupes. Cette réforme occasiona de grands désordres sur les routes, mais ils furent bientôt reprimés par la vigilance du gouvernement; l'économie de Sulli répara les profusions ruineuses du regne précédent, & à un regne de calamités succéda un regne d'abondance. Le roi, qui s'étoit souvent atendri sur la misere de ses sujets, disoit qu'avant de mourir, il vouloit que tous les paysans fussent assez aisés pour mettre une poule dans leur pot; expression bourgeoise, qui exprime la bonté compatissante de son âme. Son cœur fut capable d'amitié: Sulli en fut un glorieux témoignage; il le combla de biens & en reçut de plus grands services. Quand ce ministre fut nommé surintendant de finances, l'état étoit chargé de trois cents trente millions de dettes, somme immense dans un temps où les mines du Mexique & du Pérou à peine connues, n'avoient pas encore fait circuler l'or en Europe. Une sage économie, une juste répartition des impôts, firent renaître l'abondance & réprimerent la cupidité des exacteurs. Des manufactures de soie, de faïance, de verre, furent établies & perfectionées. L'étranger vint acheter en France, ce qu'il avoit acoutumé d'y vendre. De nouveaux édifices furent construits, le pont-neuf fut achevé; les maisons royales furent embélies de jardins délicieux. Et, après toutes ces dépenses, ne devant rien, il avoit encore soixante millions gardés dans la Bastille. La charge de grand-maître de l'artillerie fut donnée à Sulli, qui la remplit avec autant d'intégrité que d'intelligence: elle étoit alors peu importante, parce que ses fonctions étoient partagées. L'extinction de plusieurs charges, & sur-tout de celle de grand-maître des arbalêtriers, qui lui furent réunies, la rendit considérable; elle devint même une charge de la courone.

Une ordonance de police rendue en 1609 sur la police des spectacles, montre combien nos mœurs ont éprouvé de révolutions. Il fut ordoné que depuis la S. Martin jusqu'au quinze de février les comédiens ouvriroient leur porte à une heure après midi, & donneroient leurs représentations à deux heures précises, afin que le spectacle finît avant la nuit. Ce réglement, qui paroîtroit aujourd'hui fort incommode, étoit fort sage dans un temps où Paris n'étoit point éclairé, où il n'y avoit point de guet pour veiller à la sûreté publique; les rues sales & remplies de boue rendoient la marche lente & pénible. C'étoient autant de cavernes de voleurs, qui attentoient à la vie & à la bourse du citoyen qui avoit encore à essuyer les outrages de l'ivrognerie insolente & brutale.

Les démêlés des jésuites avec l'université & les curés de Paris, furent la cause de bien des troubles, & partagerent tous les esprits. Après avoir été chassés de France en 1594, les jésuites y furent rétablis en 1603; on leur imposa la condition de tenir deux jésuites à la cour pour être les garans de la modération qu'on exigeoit d'eux. Cette condition humiliante dans son principe devint le fondement de leur crédit: ils eurent la politique de ne donner pour otages que des hommes d'une dextérité éprouvée dans les afaires & d'une grande souplesse dans le caractere.

Le privilèges de la noblesse trop multipliés en rendirent la réforme nécessaire. *Henri IV*, en donnant un édit sur les tailles, déclara que la profession des armes n'annobliroit plus tous ceux qui l'exerçoient. Dans ces temps de troubles, tous les citoyens étoient soldats, & à la faveur des anciens usages tous se paroient du titre de nobles. Les hommes d'armes avoient été réputés gentilshommes, & quiconque endossoit la cuirasse, étoit homme d'armes. Cet abus s'étendoit encore plus loin: celui qui étoit né dans la plus vile roture, prenoit le titre de gentilhomme dès qu'il étoit assez riche pour acheter un fief qui l'obligeoit de suivre son seigneur à la guerre. Henri III fut le premier qui entreprit de restreindre cet abus. Il déclara que la noblesse n'étoit point atachée à la pro-

fession

session d'un fief. *Henri IV* étendit plus loin cette réforme, en supprimant la noblesse qu'on s'attribuoit en suivant la profession des armes; on n'eut plus la faculté de s'annoblir soi-même. Depuis ce temps, le titre de gentilhomme n'est que l'attribut d'un citoyen issu de race noble, ou de celui qui a reçu du prince des lettres d'annoblissement, ou enfin de celui qui est revêtu d'une dignité à laquelle la noblesse est atachée. S'il corrigea cet abus, il en introduisit un autre qui donna un faux éclat à bien des familles puissantes par leurs richesses. Ce prince environé d'ennemis étrangers & de sujets rebelles, trouva le secret de carasser la vanité des riches pour les attirer sous ses enseignes: il leur écrivoit des lettres, où il les qualifioit de comte, ou de baron, ou de marquis, & comme tous ces titres ne lui coûtoient rien, il en fut extrêmement prodigue. Les descendans de ces hommes nouveaux ont fait de ces lettres des monumens de leur noblesse.

Depuis l'introduction de la vénalité des charges, le possesseur pouvoit les résigner, mais il falloit qu'il vécût quarante jours après sa démission, pour que sa résignation fût légale; de sorte que des charges achetées bien cher retournoient au roi, qui étoit obligé de les acorder gratuitement à l'importunité des courtisans. Il parut plus juste & plus avantageux de les assurer aux héritiers des possesseurs décédés, moyénant qu'ils payassent tous les ans le soixantieme denier de la finance à laquelle ces offices avoient été taxés. On nomma ce droit annuel la *paulette*, du nom d'un certain Paulet, qui en avoit donné l'idée & qui en fut le fermier. Cet établissement qui avoit ses abus, trouva des censeurs & des panégyristes. Le roi avoit érigé une chambre royale en 1601, pour faire rendre gorge aux financiers. Ce tribunal jeta plus de troubles dans les familles, qu'il ne versa d'argent dans le trésor public: trois ans après on renouvela cette recherche, qui fut aussi infructueuse; enfin en 1606, la noblesse indignée d'être obscurcie par le luxe insultant de ces hommes nouveaux, fit rétablir une chambre de justice pour faire le procès aux exacteurs. Cette chambre, pour semer la terreur, remplit les places publiques de potences & de carcans. Cet appareil de supplices détermina les coupables à s'expatrier avec leurs richesses; & du lieu de leur retraite, ils sacrifierent une portion de leur fortune pour acheter des protecteurs à la cour; de sorte que de tant de millions envahis, il ne rentra que deux cents mille écus dans les cofres du roi. L'expérience dépose que ces sortes de recherches ont toujours aggravé les maux qu'on se proposoit de guérir. L'édit lancé contre les banqueroutiers parut plus nécessaire, les troubles de l'état les avoit fort multipliés, en les laissant impunis. On décerna peine de mort contr'eux, comme voleurs publics. Tout transport, vente, cession faite par eux furent anulés, & il fut défendu à leurs créanciers de leur faire aucune remise & de leur acorder aucun délai. Cette sévérité ne produisit pas le bien qu'on s'en étoit promis. Les banqueroutiers, avant de déclarer leur faillite, se réfugierent avec leurs richesses chez l'étranger où ils jouissoient impunément de leurs larcins.

La fureur des duels privoit la France de ses plus braves défenseurs. On lança un édit sévere contre ceux qui se batoient & contre ceux qui leur servoient de seconds. On fit plusieurs beaux réglemens pour la réparation des offenses, il y fut prescrit aux offensés de s'adresser au roi ou aux maréchaux de France, pour obtenir la permission de se batre. Les François étoient encore trop barbares pour observer cet édit.

La succession de Cleves & de Juliers fournit un prétexte à la France & à l'Espagne de faire de grands armemens pour protéger leurs alliés. Une armée de trente mille François & de six mille chevaux se rendit sur les frontieres de la Champagne. Le maréchal de Lesdiguieres en avoit une autre de douze mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Les Vénitiens & le duc de Savoie devoient le joindre avec trente mille hommes. Les princes d'Allemagne & les Hollandois ses alliés devoient ataquer la maison d'Autriche avec des forces aussi nombreuses. Les frais de cette guerre avoient été calculés avant l'entreprise, & quoiqu'il en dût coûter à la France trente millions par an, le roi avoit des fonds suffisans pour la soutenir quatre ou cinq ans sans charger son peuple de nouveles impositions. Ce fut au milieu de cet appareil de guerre que Ravaillac forma le dessein de l'assassiner. Ce monstre, né à Angoulême, étoit âgé de trente-trois ans. Il avoit pris l'habit de Feuillant dont il fut dépouillé, parce que prétendant avoir des révélations, on s'aperçut qu'il avoit la tête mal organisée: les libelles des ligueurs, les invectives lancées contre le roi alumerent son fanatisme. Il épia le moment où le roi alloit à l'arsénal sans gardes, pour exécuter son parricide. Un embaras de charetes, dans la rue de la Ferronnerie, en facilita l'exécution: il frapa le roi de deux coups de couteau dans la poitrine. Le sang coula avec tant d'impétuosité, qu'il ne put proférer une seule parole. Il mourut dans la cinquante-septieme année de son âge, & dans la vingt-deuxieme de son regne.

Ce prince, après avoir été pendant sa vie l'arbitre de l'Europe, reçut de la postérité le nom de *Grand* qu'il mérita par ses qualités bienfaisantes, plus encore que par sa valeur héroïque. Il eut toujours des rebelles à punir, il mit sa gloire à leur pardoner; la clémence, qui lui étoit naturele, fut quelquefois contraire aux intérêts de la politique qui exigeoit de la

févérité. Il témoigna de grands égards pour la noblesse qui en effet avoit prodigué son sang pour cimenter sa puissance : quoiqu'il fût roi, il se glorifioit du titre de gentilhomme : il réunit aux vertus de l'homme privé tous les talens qui font les grands rois. Élevé sous la tente, il eut la franchise d'un soldat; ennemi du luxe & de la parure, il en poussa le dédain jusqu'à tomber dans une mal-propreté dégoutante. Son nom ne peut encore être prononcé qu'avec atendrissement par tous les François. Ce prince si grand dans les combats, si bienfaisant dans la paix, si affable dans la société, ne fut point exempt des foiblesses atachées à l'humanité. Son cœur fait pour aimer, éprouva la plus douce & la plus impérieuse des passions; mais l'amour ne présida jamais dans son conseil : aussi brave, aussi clément que César, il fut tendre & galant comme ce Romain. La belle Fosseuse & la comtesse de Guiche lui inspirerent tour-à-tour une vive passion. Gabrielle d'Estrée fut celle qui régna le plus long-temps sur son cœur: on prétend même qu'il l'eût épousée, s'il eut pu obtenir alors la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. La mort de son amante laissa dans son cœur un vide qui fut rempli par la célebre marquise de Verneuil, femme spirituele, qui réunissoit tous les talens qui font les charmes de la société. Le roi qui sans cesse avoit à s'en plaindre, & qui ne pouvoit vivre sans elle, eut la foiblesse de lui faire une promesse de mariage, dont elle eut l'audace de soutenir la validité. L'austere Sulli rougit de la foiblesse de son maître, & préférant sa gloire à la fortune, il déchira cette indigne promesse sans craindre de perdre sa faveur. *Henri* se consola des caprices & des dédains de son impérieuse maîtresse dans les entretiens de la comtesse de Moret & de la belle des Essarts. Il eut de toutes ces maîtresses onze enfans naturels, six de Gabrielle d'Estrée, deux de Henriette de Balzac d'Entragues, marquise de Verneuil, une de Jacqueline du Beuil, comtesse de Moret, & deux de Charlotte des Essarts : il en eut beaucoup d'autres qu'il ne voulut point reconoître.

Quoiqu'il fût roi, & magnifique envers ses maîtresses, il trouva des femmes incorruptibles & rebelles. Il aima sans succès madame de Guercheville. Son amour dédaigné ne lui inspira point un injuste désir de vengeance. Au lieu de la punir de ses refus, il se fit un devoir de récompenser sa vertu, en la plaçant auprès de Marie Médicis qu'il venoit d'épouser. Il lui dit obligeament, que puisqu'elle étoit véritablement dame d'honeur, il vouloit qu'elle le fût de la reine sa femme. La duchesse de Mantoue qui étoit intéressée à le ménager, hazarda sa fortune pour conserver sa vertu en résistant à ses poursuites. La princesse de Condé, qui étoit aussi belle que vertueuse, lui inspira une passion qui auroit pu devenir funeste à l'état, si elle n'avoit été avec son mari chercher un asyle chez l'entranger pour assurer sa pudicité. Catherine de Rohan, sœur du vicomte, que le roi venoit de faire duc & pair, eut la fierté de rejeter ses vœux & ses promesses : elle lui dit qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne maison pour être sa maîtresse.

La passion de l'amour causoit beaucoup de ravages dans ces siecles orageux, où les sciences & les arts dédaignés laissoient dans tous les cœurs un vide qui n'étoit rempli que par l'amour. Ce fut sous son regne qu'un bourgeois de Middelbourg inventa les lunetes d'approche. Il en présenta une au prince Maurice qui sembloit exposer à deux cents pas les objets éloignés de deux lieues. On ne fait honeur de cette invention à Galilée que parce qu'il la perfectiona. *Voy.* l'art. Galilée : le tumulte des guerres civiles n'étoufa point tout-à-fait le génie, dont les productions nous sont conservées dans la satyre *Menippée* & dans d'autres ouvrages où l'esprit naturel supplée à l'étude & à l'art.

HENRIETTE, (*Hist. de Fr.*) Le nom d'*Henriette* a été illustré par deux femmes, fille & petite-fille de notre Henri IV, toutes deux célébrées par le grand Bossuet.

Henriette-Marie de France, fille de Henri IV & de Marie de Médicis, née le 25 novembre 1609, mariée le 11 mai 1625, à Charles I, roi d'Angleterre. Rien de plus connu que ses vertus & ses malheurs; elle se donna elle-même le titre de *Reine malheureuse*. Nulle ne mérita mieux ce titre & n'avoit mieux mérité d'être heureuse. L'intérêt de la religion rendit la nation Angloise injuste à son égard. Au commencement des troubles, on conseilloit à cette princesse de faire un exemple sur les plus séditieux. *Eh! ne faut-il pas*, dit-elle, *que je serve moi même d'exemple? eh! quel meilleur exemple puis-je donner que celui de la clémence & du pardon?* On vouloit lui nommer ceux qui s'emportoient le plus violemment contr'elle : *n'en faites rien*, dit-elle, *ne m'exposez point au danger de les haïr.*

Je leur pardonerois, que sert de les connoître?

„ Dans la plus grande fureur des guerres civiles, dit Bossuet, „ jamais on n'a douté de sa „ parole, ni désespéré de sa clémence ..... fi„ dele dépositaire des plaintes & des secrets, „ elle disoit que les princes devoient garder le „ même silence que les confesseurs, & avoir „ la même discrétion .... Ni les maux qu'elle „ a prévus ni ceux qui l'ont surprise, n'ont „ abatu son courage ..... Une main si habile „ eût sauvé l'état, si l'état eut pu être sau„ vé!... Que de pauvres, que de malheureux, „ que de familles ruinées pour la cause de la

„ foi, ont subsisté pendant tout le cours de „ sa vie, par l'immense profusion de ses aumônes! .... Le roi son mari, lui a donné „ jusqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avoit „ que le seul point de la religion où leurs „ cœurs fussent désunis „.

En effet, leur mariage avoit été une union céleste; jamais troublée par aucun orage, jamais altérée par l'incostance: Charles, en mourant, chargea la princesse Élisabeth d'assurer sa mere qu'il n'avoit jamais eu même la pensée d'une infidélité. Ce parfait acord entre deux époux de religion différente, & zélés chacun pour la siene, annonce des vertus bien douces & bien aimables, un esprit de tolérance & de paix bien exemplaire, la connoissance & l'observation des devoirs les plus délicats de la société conjugale! Charles ne craignoit que pour *Henriette* les soulévemens de son peuple: aussitôt qu'il l'eût déterminée à quiter l'Angleterre, sous prétexte de mener en Hollande la princesse Marie sa fille, à Guillaume II, prince d'Orange, son époux, il se crut en sûreté; mais *Henriette-Marie* ne pouvoit abandoner Charles dans de pareils dangers, elle lui amena de Hollande quelques foibles secours: ce fut en passant avec ces secours en Angleterre, qu'elle essuya cette violente tempête, où les matelots, selon l'expression de Bossuet, alarmés jusqu'à perdre l'esprit, se précipitoient dans les ondes, & où elle seule rassuroit tout le monde, en disant avec un air serein, que les reines ne se noyoient pas. Le parlement anglois eut la criminele insolence de déclarer coupable de haute trahison, une femme, une reine qui secouroit son mari; les rebelles la poursuivirent & sur la mer & sur la terre; à peine put-elle trouver dans toute l'Angleterre, un lieu sûr pour acoucher de la princesse Henriette-Anne: on se rapele tout ce que Bossuet a dit de sublime & d'atendrissant sur cette fuite de la reine & sur cette naissance de sa fille. Assiégée dans Exeter, elle part peu de jours après son acouchement, à la vue d'une escadre angloise, pour se réfugier en France: le vice-amiral Batti poursuit son vaisseau jusqu'auprès des côtes de la Bretagne; & n'ayant pu l'atteindre, il fait tirer sur elle pour la submerger tout le canon de son escadre. La reine échapée presque miraculeusement à ce danger, trouva du moins un asyle en France pour elle & pour ses enfans; c'est presque tout ce que fit cette courone pour la fille & les petits-fils de Henri le Grand. „ *Henriette* d'un si grand cœur, „ dit Bossuet, est contrainte de demander du „ secours. Anne d'un si grand cœur, ne put „ en donner assez „. On sait ce que raporte le cardinal de Retz, qu'étant allé au mois de janvier, faire une visite à la reine d'Angleterre, il la trouva au chevet du lit de la princesse Henriette-Anne sa fille, qui étoit malade, & qui ne pouvoit se lever, parce qu'elle n'avoit point de feu. Ce fut lui qui se chargea de leur fournir du bois. Cette reine fut réduite à l'humiliation d'implorer la pitié du meurtrier de son mari. Elle pria Mazarin de demander à Cromwel qu'on lui payât son douaire, & elle essuya un refus. Mazarin lui annonça qu'il n'avoit rien obtenu, & qu'il ne pouvoit rien faire pour elle.

Henriette-Marie, après tant de douleurs, eut la consolation de voir Charles II son fils aîné, solidement affermi sur ce trône d'où elle avoit été précipitée; elle resserra ses nœuds avec la France, en mariant avec Monsieur, duc d'Orléans, second fils de Louis XIII, la derniere de ses filles, cette célebre Henriette-Anne, le plus bel ornement de la cour de Louis XIV, la plus parfaite image de sa bisayeule Marie Stuart, par les grâces de la figure & de l'esprit, par ses vertus tendres & touchantes, par son désir & son art de plaire, & même par sa fin désastreuse. Son souvenir est encore présent à tous les cœurs, dans la relation atendrissante que madame de La Fayette nous a donnée de la mort de cette princesse, & dans ce grand monument d'éloquence que Bossuet a consacré à sa gloire. Elle fut, tant qu'elle vécut, le lien de la France & de l'Angleterre.

Henriette-Marie mourut subitement le 10 septembre 1669. „ La mort n'a pu la surpren- „ dre, dit Bossuet, encore qu'elle soit venue „ sous l'apparence du someil „. Le cœur de la reine d'Angleterre est à Sainte Marie de Chaillot, & c'est là que Bossuet a prononcé sa magnifique oraison funebre.

HENRION, (Nicolas) (*Hist. Litt. mod.*) de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, d'abord à titre d'éleve, ensuite d'associé-vétéran, étoit né à Troyes en Champagne le 6 décembre 1663. On n'a de lui que très-peu de mémoires, & encore par extrait, dans l'Histoire de l'Académie. Il apporta en 1718, à l'Académie, une espece de table ou d'échele chronologique de la différence des tailles humaines, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C. Sur cela, nous ne pouvons que transcrire les propres paroles de l'historien de l'Académie.

„ Dans cette table, M. *Henrion* assigne à Adam „ 123 pieds 9 pouces de haut, & à Eve 118 pieds „ 9 pouces trois quarts, d'où il établit une regle „ de proportion entre les tailles masculines & „ les féminines, en raison de 25 a 24. Mais „ il ravit bientôt à la nature cette majestueuse „ grandeur: selon lui, Noé avoit déja 20 pieds „ de moins qu'Adam. Abraham n'en avoit plus „ que 27 à 28. Moyse fut réduit à 13, Her- „ cule à 10, Alexandre le Grand n'en avoit „ guere que 6, Jules-César n'en avoit pas „ 5...... Si la providence n'avoit daigné sus- „ pendre les suites d'un si prodigieux abaisse-

„ ment, à peine oserions-nous aujourd'hui nous „ compter, au moins à cet égard, entre les „ plus considérables insectes de la terre.

„ La géographie tient essentiélement à la „ taille des hommes; leurs pas ont toujours „ été comme ils sont, & seront toujours la „ premiere mesure des espaces de longueur „ qui se trouvent sous leurs pieds: ainsi M. „ *Henrion* joignit une nouvele table des di- „ mensions géographiques des premiers arpen- „ teurs, de l'univers, à celle des tailles humai- „ nes dont nous venons de parler; & ces deux „ tables qui ont un merveilleux raport entr'el- „ les, sont probablement tout ce qu'on verra „ jamais des 3 ou 4 vol. *in-folio* dont il nous „ flatoit „.

M. *Henrion* fut nommé en 1705, professeur en langue syriaque, au Collége Royal; on en fut surpris, & on mit dans les Nouveles Littéraires, qu'il avoit été choisi pour *apprendre* le syriaque au Collége Royal, „ abusant malignement du terme d'*apprendre*, qui, dans „ notre langue, est quelquefois synonyme avec „ celui d'*enseigner*; mais la maniere dont il „ s'en aquita, leva bientôt *tout l'équivoque* de „ cette expression „.

Nous remarquons ici deux choses; l'une, que l'historien laisse subsister l'équivoque en disant qu'elle fut levée, & en ne disant pas comment elle fut levée; & l'autre, que le mot *équivoque*, sur le genre duquel le doute de Boileau nous étone aujourd'hui: *équivoque maudite ou maudit*, étoit ou pouvoit être encore masculin en 1720, temps où écrivoit l'auteur de l'éloge de M. *Henrion*.

M. *Henrion* disputa & obtint en 1710, une place d'aggrégé en droit. Cet homme, qui a si peu produit, mourut, dit-on, d'un épuisement causé par un excès de travail, le 24 juin 1720.

HENRYS, (Claude) (*Hist. Litt. mod.*) avocat du Roi au bailliage de Forez, arrêtiste connu, & grand Jurisconsulte. Mort en 1662.

HENSCHENIUS, (Godefroy) jésuite Flamand, un des Bollandistes.

HEPTARCHIE, s. f. (*Hist. mod*) gouvernement des sept royaumes des Anglo-Saxons, considérés comme ne faisant qu'un seul corps & un seul état.

Les Anglo-Saxons établirent en Angleterre un gouvernement à peu près semblable à celui sous lequel ils avoient vécu en Allemagne, c'est-à-dire, que se considérant comme freres & compatriotes, & ayant un égal intérêt à se maintenir dans leurs conquêtes, ils conçurent qu'il leur étoit nécessaire de se secourir mutuélement, & d'agir en commun pour le bien de tous. Ce fut dans cette vue qu'ils jugerent à propos de se nommer en général un chef, ou, si l'on veut, un monarque, auquel ils acorderent certaines prérogatives dont nous ne sommes pas bien informés. Après la mort de ce général ou monarque, on en élisoit un autre du consentement unanime des sept royaumes; mais il y avoit quelquefois d'assez longs interregnes causés par les guerres & par les divisions entre les souverains, qui ne pouvoient s'assembler ou s'acorder sur un choix.

Outre ce monarque, qui lioit ensemble les Anglo-Saxons, ils avoient encore une assemblée générale composée des principaux membres des sept royaumes ou de leurs députés. Cette assemblée étoit comme le centre du gouvernement heptarchique; on l'appeloit le *Wittenat-gémot*, ou le *parlement général*, & on n'y délibéroit que sur les choses auxquelles toute la nation prenoit interêt.

Chaque royaume avoit d'ailleurs un parlement particulier, formé à peu près de la même maniere qu'on le voit pratiqué dans les sept Provinces-Unies des Pays-Bas. Chaque royaume étoit souverain & néanmoins ils déliberoient en commun sur les afaires qui regardoient l'intérêt commun de l'*heptarchie*. Ce qui étoit ordoné dans l'assemblée générale devoit être exactement observé, puisque chaque roi & chaque royaume y avoit donné son consentement. C'étoit-là la forme du gouvernement heptarchique en général.

L'*heptarchie* dura 378 ans. Si l'on vouloit rechercher les causes de sa dissolution, il ne seroit pas difficile de les trouver dans l'inégalité qu'il y avoit entre les sept royaumes, dans le manque de princes du sang royal, dans l'ambition des souverains, & dans le concours de certaines circonstances qui ne se rencontrerent qu'au temps d'Ecbert en 828.

HEQUET *ou* HECQUET, (Philippe) (*Hist. litt. mod.*) médecin célebre. Il faisoit toujours maigre, & ne buvoit que de l'eau: aussi a-t-il célébré dans un livre exprès *les Vertus de l'eau commune*. C'est le docteur Sangrado de Gilblas. Il étoit contraire aux médecines, & on a de lui un Traité de abus des purgatifs. On a de lui encore le *Tombeau de la Medecine*; un ouvrage intitulé: *de l'indécence aux Hommes d'acoucher les Femmes*; *& de l'obligation aux Femmes de nourir leurs enfans*; la seconde partie de ce titre est reconue aujourd'hui, la premiere est plus éloignée que jamais de l'être, du moins dans la pratique. M. *Héquet* cherchoit à unir en tout la dévotion avec la médecine: en conséquence, il a fait la *Médecine Théologique*. On a encore de lui *le brigandage de la Medecine*; *la Médecine*, *la Chirurgie & la Pharmacie des Pauvres*. Il disoit qu'*un médecin qui voyoit beaucoup de malades*, *voyoit peu de maladies*. On dit que quand il étoit appelé chez des malades riches, il faisoit la facétie de rendre visite aux cuisiniers & chefs d'office; comme aux bienfaicteurs de la médecine & aux peres nouriciers de la faculté. Il avoit été mé-

decin de Port-Royal, & confervoit des relations avec cette maifon. Cet homme n'étoit pas fans bizârerie, & on pouvoit lui reprocher d'être un peu fyftématique, mais c'étoit un favant médecin & un homme vertueux. Né à Abbeville en 1661. Mort en 1737.

HÉRACLION *ou* HÉRACLIONAS étoit fils du premier empereur Héraclius & de Martine, fa feconde époufe. Cette femme ambitieufe ne put confentir à vivre fous l'obéiffance du jeune Héraclius qui, par le droit de fa naiffance, excluoit *Héraclion* du trône. Elle aplanit cet obftacle, en empoifonant ce prince infortuné. L'empire qu'elle envahit, fous le nom de fon fils, fut gouverné par elle pendant deux ans. Le fénat humilié de recevoir les ordres d'une femme, fouleva les efprits. Les Romains femblerent reprendre leur premiere fierté. Elle fut dégradée & condamnée avec fon fils à vivre dans l'exil. Comme elle étoit naturélement éloquente, le fénat lui fit couper la langue pour prévenir les féditions qu'elle auroit pu exciter par fon éloquence. *Heraclion* eut le nez coupé. On crut devoir le défigurer, afin que fa figure ne pût plus intéreffer à fon malheur. Le fénat, après leur dégradation, proclama Conftant empereur fans le concours de l'armée, qui applaudit à cette nomination. On avoit peu vu d'empereurs élus par ces magiftrats avant & depuis Tacite.

HÉRACLITE, (*Hift. anciene*) célebre philofophe grec, natif d'Éphefe, vivoit environ cinq fiecles avant J. C. Il étoit en tout l'oppofé de Démocrite; celui-ci rioit de la nature humaine; l'autre pleuroit fur elle: l'un étoit frapé de fes ridicules; l'autre, affligé de fes malheurs.

> Qui des deux eut raifon? je n'oferois le dire;
> Mais je fai que de l'homme on doit pleurer & rire.

Il refte quelques fragmens d'*Héraclite*, qu'Henri Etienne imprima avec ceux de Démocrite, de Timon & de plufieurs autres, fous le titre de *Poefis philofophica*.

HÉRACLIUS, (*Hift. Romaine.*) fils du gouverneur d'Afrique, fut élevé dans fon camp où il fe forma dans le métier de la guerre. L'empereur Phocas s'étant rendu odieux par fon avarice & fes débauches, les armées proclamerent Héraclius l'an 610. Ce choix fut confirmé par les applaudiffemens du peuple & du fénat. Phocas détrôné fut condamné à la mort. *Héraclius* avant de lui faire trancher la tête, lui dit: Croyois-tu n'être armé que pour faire le malheur des hommes? Phocas lui répondit froidement: Apprends, par mon exemple, à les mieux gouverner. Sergius, patriarche de Conftantinople, lui ceignit le front du diadême, & il partit pour la Perfe où le fameux Cofroès II fe préparoit à porter la guerre dans les provinces de l'empire. *Héraclius* trop foible pour détourner ce fléau, entama des négociations infructueufes. Cofroès fe répandit comme un torrent dans la Paleftine. Jérufalem fut prife & faccagée, les miniftres de l'autel furent maffacrés dans les temples. Les chrétiens furent vendus aux juifs, leurs implacables ennemis. Les vafes facrés furent profanés. Cofroès annonça qu'il n'acorderoit la paix aux Romains qu'après qu'ils auroient abjuré le chriftianifme pour adorer le foleil. *Héraclius* contraint de tenter la fortune des combats, remporta plufieurs victoires fur ce monarque redoutable. Mais l'ennemi prompt à réparer fes pertes, reparoiffoit plus puiffant après fes défaites, que les Romains après leur victoire. La fortune fauva l'empire. Siroès, fils aîné de Cofroès, qui l'avoit voulu déshériter, profita de l'éloignement de fon pere, pour fe placer fur le trône. Cofroès, au premier bruit de cette révolte, s'en retourna dans fes états, où fon fils le condamna à languir dans une prifon éternele. Le nouveau roi pour s'affermir dans fon ufurpation, conclut la paix avec *Héraclius* qui retourna couvert de gloire à Conftantinople. On lui rendit le bois de la vraie Croix qui avoit été enlevé du temple de Jérufalem, lorfque cette ville avoit été prife par Cofroès. Cette reftitution fut célébrée dans tout l'empire, par une fête qu'on nomme encore aujourd'hui l'*exaltation de la Croix*. *Héraclius* qui n'avoit jufqu'alors été qu'homme de guerre, voulut fe mêler de queftions théologiques. Il fe laiffa féduire par les Monothélites, & donna en leur faveur un édit qui fut frapé des anathêmes de Rome. Pendant qu'*Héraclius* s'érigeoit en théologien, les Sarazins lui enlevoient l'Égypte, la Syrie & les plus riches provinces de l'empire. *Héraclius* afoibli par fes fatigues & fes maladies, ne put oppofer une digue à cette inondation; devenu circonfpect jufqu'à la timidité, il perdoit à négocier le temps qu'il auroit dû employer à combatre; les dernieres années obfcurcirent l'éclat de fes ancienes victoires. Il mourut d'une maladie dont les médecins ne purent le guérir, parce qu'ils en ignoroient la caufe: il gouverna l'empire pendant trente ans. Ce fut fous fon regne que Mahomet envoya une armée dans la Syrie, où fes lieutenans firent des profélites & des conquêtes. Il mourut en 641 âgé de foixante-fix ans. Sa poftérité occupa le trône d'Orient pendant plus de quatre-vingt ans. C'eft la feule famille qui puiffe fe glorifier d'avoir donné tant d'empereurs, dans ces temps féconds en révolutions.

HÉRACLIUS, fils de l'empereur de ce nom, & d'Eudoxie, fut furnomé *Conftantin le jeune* ou le *nouveau Conftantin*. Il étoit encore enfant lorfque

son pere lui ceignit le diadême. Il ne gouverna l'empire que pendant un an, sa marâtre l'empoisona pour élever son propre fils sur le trône. Il fut plus recomandable par sa piété que par ses talens pour gouverner. Il périt en 642.

HERBELOT, (Barthélemi d') (*Hist. Lit. mod.*) auteur de la Bibliotheque Orientale. Mort à Paris en 1695.

HÉRI, (Thierri de) chirurgien célebre du temps de François Ier. & de ses successeurs, pour le traitement des maladies vénérienes. Il y employoit la méthode des frictions qu'il a ou inventée ou du moins perfectionée. On a de lui un Traité sur son art, intitulé : *Méthode curatoire de la maladie vénériene, vulgairement appelée grôsse vairole.* Mort en 1599, dans un âge très-avancé.

HÉRICOURT, (Louis de) (*Hist. litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, grand canoniste, auteur des *Loix Ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*; d'un Traité de la vente des immeubles par décret, & de quelques autres ouvrages moins célebres que le premier. Il travailla long-temps au Journal des Savans. Il étoit né à Soissons en 1687. Julien de *Héricourt*, son aïeul, mort en 1704, avoit donné lieu à l'établissement de l'Académie de Soissons par les conférences qui se tenoient chez lui. Il a publié l'histoire de cette société. Louis de *Héricourt* mourut en 1753.

HÉRISSANT, (François-David) (*Hist. litt. mod.*) médecin, & de l'Académie des Sciences. On trouve plusieurs mémoires de lui dans le recueil de cette Académie. Mort en 1773.

HÉRTIER, (Nicolas l') (*Hist. Litt. mod.*) auteur de quelques mauvaises tragédies, eut un brevet *historiographe de France*. Mort en 1680.

Marie-Jeanne l'*Héritier* de Villandon, sa fille, a eu plus de réputation que lui; elle fut associée en 1676 a l'Académie des jeux floraux à Toulouse, & en 1697, à l'Académie des Ricovrati de Padoue. Ses ouvrages, pour la plupart mêlés de prose & de vers, sont peu lus aujourd'hui. C'est le *tombeau de M. le duc de Bourgogne*; le *triomphe de Madame Deshoulieres, reçue dixieme Muse au Parnasse*; la *Pompe Dauphine*; quelques contes & nouveles. Une traduction des *Heroïdes* d'Ovide, dont seize en vers, &c. Née en 1664. Morte en 1734.

HERMAN, dit *Hermannus Contractus*, (*Hist. Litt. mod.*) parce que ses membres s'étoient rétrécis & resserrés dès l'enfance, étoit un moine de Richenou en Souabe, mort en 1054. On a de lui une chronique, & on lui attribue le *Salve Regina*, l'*Alma Redemptoris Mater*, &c.

HERMANN (Jacques) (*Hist. Litt. mod.*) de Bâle, de l'Académie des sciences de Paris, ami de Leibnitz, fut appelé à Pétersbourg en 1724, par le Czar Pierre I, pour y former une Académie de sciences : il a beaucoup écrit sur la dynamique & sur diverses parties des mathématiques. Mort en 1733 à 55 ans.

HERMANT, (Godefroi) (*Hist. Litt. mod.*) docteur, exclu de Sorbonne pour Jansénisme, auteur de vies de plusieurs peres de l'église, tels que St. Athanase, St. Basile, St. Grégoire de Nazianze, St. Chrysostôme, St. Ambroise. Il a traduit aussi quelques-uns de leurs ouvrages. Il est encore l'auteur de divers écrits polémiques contre les jésuites. Il avoit été recteur de l'Université de Paris en 1646. Né à Beauvais en 1617. Mort en 1690.

HERMENFROY, BALDERIC & BERTHIER, (Freres) (*Hist. mod.*) (*Voyez* l'article CHILDEBERT) rois de Thuringe, vers le commencement du sixieme siecle, étoient divisés comme l'étoient alors tous ces rois & tous ces freres barbares; *Hermenfroy*, après avoir fait périr *Berthier*, fit avec Thierry, roi de Metz ou d'Austrasie, fils ainé de Clovis, un traité de partage, pour dépouiller *Baldéric*, son autre frere. Baldéric fut tué dans une bataille, & *Hermenfroy* manqua de parole à Thierry : celui-ci emporte par force, plus qu'on ne lui avoit promis par le traité; il soumet toute la Thuringe. *Hermenfroy* réduit à demander grâce, vient le trouver à Tolbiac, sur sa parole. Un jour *Hermenfroy* se promenant avec Thierry, sur les remparts de la ville, un homme de la suite de Thierry pousse *Hermenfroy*, le fait tomber dans un fossé, où on le laisse mourir faute de secours; la Thuringe reste à Thierry (531).

HERMILLY, (N...... d') (*Hist. Litt. mod.*) censeur royal, traducteur de l'Histoire d'Espagne de Ferreras. M. d'*Hermilly* est aussi l'auteur d'une histoire de *Majorque & de Minorque* & de la *Bibliographie Parisiene*.

HERMOGÈNES : 1.° c'est d'abord le nom d'un célebre musicien d'Auguste, dont Horace parle en plus d'un endroit :

Ut quamvis tacet Hermogenes, cantor tamen atque
Optimus est modulator.
Lib. 1, Satyr. 3.

Invideat quod & Hermogenes ego canto.
Ibid. Sat. 9.

Quos neque pulcher
Hermogenes unquam legit.
Sat. 10.

2.° C'est aussi le nom d'un célebre rhéteur grec, qui écrivoit dans le second siecle de l'église, & dont on a des livres en grec sur la rhétorique. On a dit de lui, qu'il avoit été un vieillard dans sa jeunesse & un enfant dans sa vieillesse; en effet, il enseignoit dès l'âge de quinze ans; & à vingt-quatre, à la suite ap-

paremment d'une maladie, il oublia tout ce qu'il savoit. On dit qu'ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva le cœur tout velu & d'une grandeur extraordinaire. Ce phénomene avoit-il quelque raport avec l'accident de la perte de sa mémoire?

3.° *Hérmogene* est aussi le nom d'un hérétique du second siecle, qui disoit que la matiere étoit coéternele à Dieu, & que le Créateur en avoit tiré toutes les créatures. Il fut réfuté par Tertullien & Origene.

HERMOGÉNIEN, (*Hist. Rom.*) jurisconsulte du 4 siecle, auteur d'un recueil des loix de l'Empire, sous Honorius & Théodose.

HERMOLAUS BARBARUS. *Voyez* BARBARO.

HÉRODE, (*Hist. des Juifs.*) Sur ce qui concerne *Herode-le-Grand*, *Voyez* ce qui est dit d'*Hérode* dans St. Matthieu, chap. 2.

Et sur *Herode Antipas*, Tétrarque de Galilée, & sur Hérodiade sa femme à la fois & sa belle-sœur, qui demanda & obtint la tête de St. Jean-Baptiste; *Voyez* St. Matthieu, chap. 14; St. Marc, chap. 6; St. Luc, chap. 9, 13 & 23.

HÉRODIEN (*Hist. d'Orient*) fils aîné d'Odénat, souverain de Palmyre, mourut victime de la haine de Zénobe sa marâtre. Son pere l'avoit associé au gouvernement, & lui donné le titre de roi.

HÉRODIEN est aussi le nom d'un historien grec qui n'est peut-être pas assez connu; il a été traduit par ce même abbé Mongault de qui nous devons une excellente traduction des épîtrés de Cicéron. Hérodien est parmi les Historiens un des plus recomandables par la premiere qualité d'un historien, la fidélité; il l'est beaucoup aussi par l'intérêt continu qu'il fait repandre sur son récit, par le talent de ne dire que ce qui est nécessaire, de supprimer les détails froids ou minutieux, de mettre sous les ieux les personages avec leurs passions, leurs vertus & leurs vices prouvés par les faits & non pas simplement allegués, comme on le voit souvent chez beaucoup d'historiens mal-adroits, qui ne savent point mettre d'acord & de convenance entre ce qu'ils disent & ce qu'ils montrent, entre leurs jugemens & leurs récits, entre les portraits & l'histoire de leurs personages: en raportant des faits même vrais, ils leur ôtent, pour ainsi dire, leur vrai-semblance faute d'observer les gradations & les nuances progressives des caracteres; ils font agir ces caracteres comme par ressorts & par secousses, ils font marcher par bonds & par sauts, ils oublient que dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, tout a une marche réguliere & graduele, tout a un commencement, un progrès & une fin. *Hérodien* marque avec soin & rend sensibles toutes les gradations du passage de la vertu au vice, & du retour du vice à la vertu. Le premier est malheuresement le plus commun. On voit ici comment l'empereur Commode, comment le fils & l'éleve du philosophe Marc-Aurele, formé sous ses ieux & par ses mains, guidé par ses leçons & par ses exemples, a pu dégénérer à tel point de la vertu d'un tel pere. Commode étoit assez bien né, il portoit sur le trône d'heureuses dispositions, il regrétoit sincérement son pere, il en chérissoit & en révéroit la mémoire. Il voulut prendre sa conduite pour modele; il estimoit, il aimoit, il consultoit les amis de Marc-Aurele, il les prioit de guider ses pas sur les traces de ce héros. On voit ici le flateur Perennis s'insinuer insensiblement dans la confiance de Commode, le corrompre par le charme des voluptés, l'éloigner peu à peu de ses devoirs & des afaires, l'aguerrir contre les remontrances, lui rendre les gens de bien & les amis de son pere d'abord incommodes, puis importuns, puis odieux, & enfin suspects; ce qui devient pour eux un arrêt de mort; des conjurations nées pour la plupart, de ses fautes & de ses crimes, achevent d'aigrir son caractere & de l'acoutumer à la cruauté.

Le portrait de Sévere est encore parfaitement dessiné, on y voit le conquérant rapide, le soldat robuste, endurci à la fatigue, aux rigueurs des saisons, aux injures de l'air, aux exercices militaires; le politque fourbe, cruel, sanguinaire, qui jamais ne fut pardoner à un ennemi, & dans qui le langage & l'apparence de la vertu ne furent qu'un moyen de tromper les hommes & de perdre ses rivaux.

La haine implacable des deux freres Caracalla & Géta, fils de Sévere, haine qui rend vrai-semblable tout ce que la fable nous raconte des fureurs d'Étéocle & de Polynice; Géta, le plus aimable des deux freres, égorgé par Caracalla, presque dans les bras de leur mere, l'impératrice Julie, que l'on nommoit *Jocaste*, à cause de sa tendresse pour ces deux freres ennemis, qu'elle ne put jamais réconcilier: les fureurs de cet odieux Caracalla, qui ne prit le surnom révéré d'Antonim, que pour le profaner; la molesse, les folies & les sacriléges d'*Héliogabale* ou *Hélagabale*; les cruautés du terrible Maximin; la relation du siége d'Aquilée, où ce Maximin fut tué par ses propres soldats, forment ici des tableaux imposans & assez variés, quoique le fond soit essentiélement uniforme; mais le talent de l'auteur ne se borne point à peindre avec des couleurs effrayantes, les monstres qui ont désolé l'humanité; il sait aussi peindre avec des couleurs douces & riantes, le caractere aimable de Marc-Aurele, la vertu constante & courageuse de Pertinax & sa mort désastreuse, soutenue avec fermeté; la douceur inaltérable, mais un peu pusillanime & trop mêlée de foiblesse, d'Alexandre, fils de Mammée. Le moment où cet enfant malheureux détrôné par les vices & l'avarice de

sa mere, qu'il n'avoit jamais osé réprimer, se jete entre ses bras, en lui reprochant sa mort qu'il atend, & à laquelle il se résigne, est un mouvement pathétique.

L'avénement du vieux Gordien à l'empire, bientôt suivi de sa mort, semble être, par toutes ces circonstances, la répétition de l'histoire de Pertinax; ce seroit un défaut choquant dans une fiction, c'est une chose inévitable dans l'histoire; c'est la fortune qui s'est répétée, & qui a ramené deux fois les mêmes événemens.

Il y a plusieurs harangues dans *Hérodien*, comme dans la plupart des historiens anciens & même chez quelques modernes. „ Ceux qui „ les aiment, dit le traducteur, auront de quoi „ se contenter. Ceux qui, élevés dans notre „ goût, voudroient les banir de l'histoire, sau- „ ront du moins bon gré à l'auteur de ne les „ avoir pas faites trop longues „. Il est vrai qu'elles n'ont point la longueur qui, chez plusieurs autres historiens, nuit à la vrai-semblance, détruit l'illusion, & annonce le travail; elles sont d'une étendue proportionée à celle du récit; elles sont d'ailleurs adaptées à la persone, à la situation, aux circonstances; plusieurs ont l'éloquence & le pathétique que l'occasion fournissoit.

Cette histoire finit à la mort de Maxime & de Balbin, successeurs de Maximin; elle montre dans l'espace de soixante ans, douze ou quatorze empereurs & même davantage, si on veut compter tous ceux à qui ce titre dangereux, gage d'une mort violente, a été donné par quelque armée révoltée, & qui tous avoient le même droit, auquel le succès seul donnoit de la valeur.

De tous ces empereurs, un seul meurt dans son lit, c'est Sévere; encore Caracalla, son fils, engageat-il ses Médecins à terminer ses jours, & les fit-il périr, parce qu'il n'avoit pu les corrompre. Aussi *Hérodien* dit-il que Sévere mourut plutôt de mélancholie que du mal dont il étoit ataqué.

Hérodien a été accusé d'avoir été trop favorable au barbare Maximin, & cela par aversion pour Alexandre Mammée, son prédécesseur: nous ne concevons pas qu'un pareil reproche ait pu être fait par quelqu'un qui ait pris la peine de lire *Hérodien*. Il est impossible de dire plus de bien d'Alexandre, & plus de mal de Maximin. Il ne peint pas à la vérité Alexandre comme un guerrier, parce qu'Alexandre ne l'étoit pas, & que son regne fut un regne de paix; il peint Maximin comme un lâche, parce que Maximin étoit très-brave & très-redoutable dans les combats; mais la douceur & du caractere & du regne d'Alexandre est par-tout mise en opposition avec la férocité de Maximin & les horreurs de sa tyrannie.

„ Je ne comprends pas Jule-Capitolin, dit „ avec raison M. l'abbé Mongault; après avoir „ avancé qu'*Hérodien* a été trop favorable à „ Maximin, il copie tout ce qu'il a dit de „ plus fort sur le courage & l'intrépidité de „ cet empereur, sans rien ajouter à l'afreuse „ description qu'il nous fait de sa tyrannie. „ C'est néanmoins sur ce témoignage qu'est „ fondé principalement la reproche qu'on a vou- „ lu faire à *Hérodien* „.

Et voilà comment les opinions s'établissent quelquefois; mais pour détruire celle-ci, il suffit de lire *Hérodien*.

Cet auteur étoit contemporain de tous les empereurs dont il a écrit l'histoire, il nous aprend qu'il a exercé différentes charges, & qu'il a été employé dans différentes afaires. „ Il me „ semble, dit le traducteur, qu'il devoit se „ montrer quelquefois sur la scêne, cela auroit „ donné plus de dignité à sa persone & plus „ d'autorité à son histoire „.

On sait d'ailleurs qu'il étoit d'Alexandrie, fils d'un rhéteur, nommé *Apollonius le Dyscole* ou *le difficile*, & qu'il suivit, au moins quelque temps, la profession de son pere.

HÉRODOTE, (*Hist. Litt. anc.*) le pere de l'histoire, né à Halicarnasse dans la Carie, près de cinq siecles avant J. C. On a donné le nom des neuf Muses aux neuf livres qui composent son ouvrage, & qu'il lut aux jeux olympiques. Il avoit beaucoup voyagé à Samos, en Égypte, en Italie, dans toute la Grece, ce qui ne peut qu'être utile à un historien. Du Ryer l'a traduit; M. Lacher de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, en a donné une traduction d'un tout autre prix.

HÉROPHILE, (*Hist. anc.*) célebre médecin & grand anatomiste, qui vivoit vers l'an 570 avant J. C. obtint, dit-on, la permission de de disséquer les corps encore vivans des criminels condamnés à mort. Cicéron, Pline & Plutarque parlent de ce médecin avec éloge. Tertullien l'appele plutôt boureau que médecin. *Herophilus ille medicus aut lanius, qui sexcentos exsecuit, ut naturam scrutaretur, qui homines odiit ut nosset.*

HERRERA-TORDESILLAS (Antoine) (*Hist. Litt. mod.*) historiographe des Indes, sous Philippe II, est auteur d'une histoire générale des Indes depuis 1492 jusqu'en 1554, & d'une histoire générale de son temps depuis 1554, jusqu'en 1598. Ces deux ouvrages sont en espagnol. Mort en 1625.

Un autre *Herrera* (Ferdinand de) étoit un poëte de Séville assez célebre dont on a aussi des ouvrages en prose, comme la vie de Thomas Morus, & une relation de la bataille de Lépante.

HERSAN, (Marc-Antoine) (*Hist. Litt. mod.*) Il fut le maître de M. Rollin, & M. Rollin par reconoissance a rendu sa mémoire respectable; il a inséré dans le *traité des études*, son explication du cantique de Moyse: *Cantemus Domino*

Domino. „A la qualité de maître, dit M. Rollin, il avoit joint à mon égard celle de pere, m'ayant toujours aimé comme son enfant. Il avoit pris dans les classes un soin particulier de me former, me destinant dès lors pour son successeur: & je l'ai été en effet en seconde, en rhétorique (au collége du Plessis) & au collége Royal (dans la chaire d'éloquence). Jamais persone n'a eu plus de talent que lui, pour faire sentir les beaux endroits des auteurs, & pour donner de l'éducation aux jeunes gens. L'oraison funebre de M. le chancelier le Tellier, qu'il prononça en Sorbonne, & qui est la seule piece de prose qu'il ait permis qu'on imprimât (elle a été traduite en françois, par M. l'abbé Bosquillon de l'académie de Soissons) suffit pour montrer jusqu'où il avoit porté la délicatesse du goût: & les vers qu'on a de lui peuvent passer pour un modele en ce genre. Mais il étoit encore plus estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Bonté, simplicité, modestie, désintéressement, mépris des richesses, générosité portée presque jusqu'à l'excès, c'étoit là son caractere. Il ne profita de la confiance entiere que M. de Louvois avoit en lui, que pour faire plaisir aux autres. Quand il me vit principal au collége de Beauvais, il sacrifia par bonté pour moi & par amour du bien public, deux mille écus pour y faire des réparations & des embélissemens nécessaires. Mais les dernieres années de sa vie quoique passées dans la retraite & l'obscurité, ont éfacé tout le reste. Il s'étoit retiré à Compiegne lieu de sa naissance. Là... il se consacra entiérement au service des pauvres enfans de la ville. Il leur fit bâtir une école, peut-être la plus belle qui soit dans le royaume, & fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenoit lieu luimême; il assistoit très-souvent à leurs leçons, en avoit presque toujours quelques-uns à sa table: il en habilloit plusieurs: il leur distribuoit à tous, dans des temps marqués, diverses récompenses, pour les animer. Il a eu le bonheur de mourir pauvre en quelque sorte au milieu des pauvres, ce qui lui restoit de bien ayant à peine suffi pour une derniere fondation qu'il avoit faite des sœurs de la charité, pour instruire les filles, & pour prendre soin des malades„. Il mourut à Compiegne en 1724.

HERSENT, *ou* HERSAN (Charles) (*Hist. Litt mod.*) docteur de Sorbonne, traducteur du *Mars Gallicus* de Jansénius, & auteur de l'ouvrage intitulé: *Optatus Gallus de cavendo schismate*, deux écrits qui déplurent beaucoup au cardinal de Richelieu & qui n'étoient pas faits pour lui plaire. Mort en 1660.

HERVART, (Barthelemi) (*Hist. de Fr.*) créature du cardinal Mazarin, dont il étoit le banquier. Il fut contrôleur-général. Mort en 1676.

HERVEY, (James) (*Hist. Litt. mod.*) poëte anglois, si connu pat son *tombeau*, & ses *méditations*, mort en 1759. On trouve à la tête de la traduction françoise de ces deux poëmes, une vie assez détaillée de l'auteur, fils d'un curé & curé lui-même dans la province de Northampton.

HÉSIODE, (*Hist. Litt. anc.*) poëte grec, qu'on croit, mais sans certitude, avoir été contemporain d'Homere: son poëme *des ouvrages & des jours* est un traité d'agriculture, qui a donné à Virgile l'idée de ses géorgiques:

Ascræumque cano Romana per oppida carmen.
Georg.
Hos tibi dant calamos, en accipe, musa,
Ascræo quos ante seni.

On appeloit Hésiode *senex ascræus*, parce qu'il avoit eté élevé à Ascra en Béotie. Il étoit né à Cumes en Éolide. On a encore de lui la *théogonie* ou généalogie des Dieux & le *bouclier d'Hercule*.

HESSUS, (Eobanus.) (ELIUS *ou* HELIUS dit) (*Hist. Litt. mod.*) Eobanus avoit pris ce nom de *Hessus* parce qu'il étoit de la Hesse. C'étoit un poëte latin assez célebre, contemporain d'Érasme & de Mélanchton, ami du second.

Parmi une multitude d'ouvrages en vers latins, *Hessus* a fait des héroïdes chrétienes; il a traduit aussi en vers latins, les Idylles de Théocrite, il en a fait de son chef; il a fait une multitude d'élégies, de complaintes, déplorations, &c. sur les troubles de son temps & de son pays. Il étoit né le 6 Janvier 1488. Il mourut le 5 Octobre 1540. Joachim Camerarius à écrit sa vie.

HESYCHIUS (*Hist. Litt. anc.*) grammairien grec dont on a un dictionaire grec fort connu. On ne sait pas d'ailleurs certainement qui il étoit, ni dans quel temps il vivoit.

HEVELKE, (Jean) HEVELIUS (*Hist. Litt. mod.*) échevin & sénateur de Dantzick, astronome célebre du 17e siecle, observa certaines particularités du mouvement de la lune; il découvrit plusieurs étoiles fixes qu'il nomma *le firmament de Sobieski*, en l'honeur de ce grand roi de Pologne. La plupart de ses ouvrages sont astronomiques, & ont pour objets, la lune, saturne, les cometes, &c. Il est un des savans étrangers que les bienfaits de Louis XIV allerent chercher. Né à Dantzick en 1611, mort en 1688.

HEVIN (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) avocat au parlement de Rennes, connu par ses travaux sur la coutume de Bretagne, & qui a réfuté l'histoire romanesque & tragique de la

mort de la comtesse de Château-briant, raportée par Varillas, histoire flétrissante & pour le nom de Foix, si Lautrec son frere l'avoit ainsi laissée périr sans vengeance, & pour le nom de Laval, si le comte de Laval Château-briant avoit été capable de ce lâche & cruel assassinat, & sur-tout pour le nom de Montmorenci, si le connétable Anne avoit été capable de vendre le pardon d'un tel crime, en exigeant des sacrifices utiles à sa fortune. Heureusement cette histoire est absolument fausse, *Hévin* le prouve très-bien. Né à Rennes en 1621, mort en 1692.

HEURNIUS, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) médecin & professeur célebre de médecine à Leyde, est le premier qui ait fait dans cette ville, des démonstrations d'anatomie sur les cadâvres. On a de lui un *traité des maladies de la tête*, qui selon le jugement de Jules Scaliger, est autant au dessus des ses autres livres que la tête est au dessus des autres parties du corps. Né à Utrecht en 1543, mort en 1601.

Son fils (Othon,) aussi professeur en médecine à Leyde, & beaucoup moins célebre, avoit pris pour devise, comme avoient fait avant lui quelques autres medecins: *cito*, *tuto*, *jucunde*, *morbi curandi*. *Guérir promptement*, *sûrement*, *agréablement*. Le *tuto* est encore beaucoup, a-t-on dit, & on a bien de la peine à l'obtenir; quant au *jucunde*, *agréablement*, c'est une promesse de charlatan. Le savant Astruc, si connu par son Traité *de morbis venereis*, entendant parler des méthodes nouveles, si faciles & presque agréables de traiter ces maladies, disoit en riant de tous ces prestiges: *nous sommes en train de trouver une maniere de guérir ces maladies aussi agréable que la maniere de les gâgner*.

HEXAMILLON, s. m. (*Hist. mod.*) nom d'une muraille célebre que l'empereur Emanuel fit bâtir sur l'isthme de Corinthe en 1413, pour mettre le Péloponese à couvert des incursions des Barbares. Elle a pris son nom de ἕξ, *six*, & μίλιον qui en grec vulgaire signifie *mille*, à cause qu'elle avoit six milles de longueur.

Amurat II ayant levé le siége de Constantinople en 1424, démolit l'*hexamillon*; quoiqu'il eût auparavant conclu la paix avec l'empereur grec.

Les Vénitiens le rétablirent en 1463, au moyen de 30 000 ouvriers qu'ils y employerent pendant quinze jours, & le couvrirent d'une armée commandée par Bertold d'Est, général de l'armée de terre, & Louis Lorédan, général de celle de mer.

Les infideles furent repoussés après avoir fait plusieurs tentatives, & obligés de se retirer de son voisinage. Mais Bertold ayant été tué peu de temps après au siége de Corinthe, Bertino Calcinato qui prit le commandement de l'armée, abandona à l'approche du Beglerbey la défense de la muraille, qui avoit coûté des sommes immenses aux Vénitiens, ce qui donna la facilité aux Turcs de s'en rendre maîtres, & de la démolir entiérement.

HHATIB, s. m. (*Hist. mod.*) nom que les Mahométans donnent à un des officiers de leurs mosquées, qui se place en un lieu élevé, & lit tel chapitre de l'alcoran qu'il lui plait, en observant néanmoins de garder le plus long pour le vendredi, qui est parmi les musulmans le jour où ils donnent plus de temps à la priere publique. Dandini, *voyage du mont-Liban*.

HICETAS, (*Hist. anc.*) philosophe de Syracuse, croyoit le soleil immobile, & attribuoit à la terre le mouvement que nos sens attribuent au soleil. C'est Cicéron qui nous l'apprend, & son récit peut avoir donné à Copernic l'idée de son systême.

HIDALGO, s. m. (*Hist. d'Espagne*) c'est le titre qu'on donne en Espagne à tous ceux qui sont de familles nobles; à tous les gentilshommes qui ne sont pas grands d'Espagne.

Quelques-uns croyent que *hidalgo* veut dire *hijo de Godo*, fils de Goth, parce que il y a des familles d'Espagne qui prétendent descendre des Goths; mais le plus grand nombre dérivent *hidalgo*, de *hijo d'algo*, *fils de quelque chose*, & même il s'écrit souvent *hijo d'algo*.

HIDE, *ou* HYDE, s. f. (*Hist. mod.*) la quantité de terres qu'une charue peut labourer par an. Ce mot a passé du saxon dans l'anglois. Les Anglois mesurent leurs terres par *hides*. Nous disons une ferme à deux, à trois, à quatre charues, & ils disent une ferme à deux, à trois, à quatre *hides*. Toutes les terres d'Angleterre furent mesurées par *hides*, sous Guillaume le conquérant.

HIEROCLÈS, (*Hist. anc.*) philosophe platonicien célebre au 5ᵉ siecle. Il est connu surtout par son Commentaire sur Pythagore. Photius nous a conservé des extraits de l'ouvrage d'*Hieroclès sur la Providence & le Destin*.

HIÉRON I, (*Histoire anciene.*) frere de Gélon, fut successivement tyran de Gênes & de Syracuse. Les premiers jours de son regne en firent concevoir les plus hautes espérances. Ce prince, né avec le goût des arts & des sciences, appela dans sa cour les savans & les artistes de la Grece & de l'Italie. Ami de la vérité, il disoit que sa maison & ses oreilles étoient toujours ouvertes pour l'entrée. Des infirmités natureles lui donnerent le temps de faire des réflexions sur les amertumes atachées au pouvoir suprême, & sur-tout sur le malheur qui prive les rois des plaisirs de l'amitié. Il se consoloit de l'ennui de sa grandeur dans la conversation d'Épicharme, de Bachilide, de Pindare & de Simonide: ce fut ce dernier qui eut le plus d'ascendant sur son esprit. Un jour le prince l'interrogea sur la nature & les attributs de la divinité. Simonide lui demanda un jour pour y réfléchir; le lendemain il en demanda deux,

& allant toujours en augmentant, il eut enfin la modestie d'avouer que plus il aprofondissoit ce mystere, plus il trouvoit de difficulté à l'expliquer.

Hiéron, mécontent des villes d'Écatanne & de Naxe, en chassa les anciens habitans, qui furent remplacés par une colonie de cinq mille Syracusains & d'un pareil nombre de Péloponésiens. Ces nouveaux habitans, le regardant comme leur fondateur, lui rendirent, après sa mort, les mêmes honeurs qu'on décernoit aux demi-dieux. Anaxilaus, tyran de Zancle, avoit entretenu une amitié constante avec Gélon. Après sa mort, *Hiéron* se déclara le protecteur de ses enfans. Il se chargea de régir lui-même leur bien; il le fit avec tant d'économie, qu'à leur majorité ils se trouverent plus riches qu'ils ne l'étoient à la mort de leur pere. Les dernieres années de sa vie obscurcirent la splendeur des premiers jours de son regne. Dominé par l'avarice, il accâbla son peuple d'exactions; il commit les injustices les plus criantes, & il usa souvent de violence pour assouvir sa cupidité: Les Syracusains, naturélement sensibles, ne virent plus qu'un tyran dans celui qu'ils avoient chéri & respecté comme le roi: & s'ils ne passerent point du tumulte à la révolte, c'est qu'ils furent contenus dans l'obéissance par le respect religieux qu'ils conservoient encore pour la mémoire de son frere Gélon: ce prince bienfaisant, de l'ombre du tombeau, sembloit encore exercer sa domination au milieu de Syracuse, reconoissante de ses bienfaits. *Hiéron* mourut après un regne de douze ans.

Hiéron II, (*Histoire anciene.*) descendoit de Gélon, qui avoit régné autrefois avec gloire à Syracuse. Son pere, qui l'avoit eu d'une femme esclave, craignit que le vice de sa naissance n'imprimât une tache à l'honeur de sa race: il le fit exposer dans une forêt pour être la pâture des bêtes. Mais l'oracle instruit de ce trait dénaturé, annonça la vengeance des deux, & prédit la grandeur future de l'enfant délaissé. Le pere atendri, ou peut-être intimidé par les menaces de l'oracle, le fit raporter à sa maison, où il fut instruit par les plus grands maîtres. Le disciple profita de leurs leçons, & se fit bientôt distinguer par son adresse & son courage. Pyrrhus, juge & témoin de sa valeur naissante, découvrit en lui le germe d'un grand homme. Son suffrage le mit dans une si grande vénération, qu'il eut dans Syracuse tout le pouvoir d'un roi, sans en avoir le titre. Les dissensions qui s'alumerent entre les magistrats & l'armée, préparerent sa grandeur: les troupes mutinées, l'éleverent au commandament; & il ne se servit de son pouvoir, que pour pacifier les troubles domestiques. Les Syracusains charmés de sa modération, confirmerent son élection illégale.

Les Mamertins portoient depuis long-temps la désolation dans le territoire de Syracuse. Il marcha contr'eux, les vainquit, & le trône fut la récompense de sa victoire. Son alliance avec les Carthaginois lui devint funeste. Il éprouva quelques revers qui lui firent rechercher & obtenir l'amitié des Romains; ceux-ci ne furent pas long-temps à ressentir les avantages de cette nouvele alliance. Ils avoient éprouvé plusieurs fois les horreurs de la famine; mais dès que *Hiéron* fut leur ami, ils virent régner l'abondance au milieu de leur camp. Tandis que tout étoit agité autour de lui, le calme régnoit chez lui. Ce fut dans ces temps pacifiques qu'il dévelopa son âme bienfaisante. Il n'imita point la sombre politique de ses prédécesseurs, qui regardant leurs sujets comme leurs ennemis, confioient la garde de leur persone à des étrangers mercenaires: il ne voulut avoir autour de lui que des citoyens; il paroissoit si assuré de leur fidélité, qu'au lieu de les désarmer, il voulut que tous fussent formés dans les exercices de la guerre. Les peuples se crurent libres par le soin qu'il prit de respecter leurs privilèges & le droit de propriété. Dépositaire & ministre de la loi, il se reposa sur elle du soin de commander & de punir. Les citoyens & l'armée avoient jusqu'alors divisé l'état: il étoufa la semence de cette rivalité dangereuse, & dès que chacun fut ressérré dans ses limites, un calme durable fit renaître les prospérités publiques. Ce fut en banissant l'oisiveté, qu'il extirpa la racine de tous les vices. L'agriculture fut honorée: la terre mieux cultivée fournit avec usure le prix du travail; *Hiéron* étudia lui-même l'art de la rendre plus fertile. L'on regrete encore aujourd'hui la perte de ses expériences & de ses découvertes sur une matiere aussi intéressante. Ses réglemens sur le commerce du blé, parurent avoir été dictés par un cœur sensible & compatissant. Ils furent observés comme une loi sacrée sous son regne, & long-temps après sa mort.

Ce fut dans la seconde guerre Punique qu'il se montra véritablement l'ami des Romains. Il fournit gratuitement du blé & des habits aux légions, qui manquoient de tout. Lorsque Rome, après trois défaites, sembloit pencher vers sa ruine, il en releva les espérances par un présent de trois cents mille boisseaux de froment, & de deux cents mille d'orge, avec mille frondeurs, pour les opposer à ceux des Baléares & aux frondeurs de l'armée d'Annibal. Il ne fut pas moins magnifique envers les Rhodiens, dont l'île avoit été bouleversée par un tremblement de terre: il leur envoya cent talens, sans en être sollicité. C'étoit en prévenant les demandes des infortunés, qu'il donnoit un nouveau prix à ses bienfaits. Il eut le bonheur de posséder le premier géometre de l'univers, & d'en connoître tout le mérite. C'étoit Archimede, qui fit servir son art à la construction de plu-

ſieurs machines pour l'ataque & la défenſe des places. Ce fut à ce ſavant géometre qu'on fut redevable de l'invention de cette fameuſe galere, qu'on regarda comme une des merveilles de l'antiquité. Comme il n'y avoit point de port dans toute la Sicile aſſez vaſte pour la contenir, *Hiéron*, à qui elle devenoit inutile, en fit préſent à Ptolomée Philadelphe. L'Égypte venoit d'être frapée du fléau de ſtérilité, il y envoya ſoixante mille muids de blé, dix mille grands vaſes de terre, pleins de poiſſon ſalé, vingt mille quintaux peſant de chair ſalée. C'eſt ainſi qu'en répandant ſes bienfaits ſur les étrangers, il trouvoit par-tout des admirateurs & des amis. Après le carnage de Canne, les Carthaginois victorieux deſcenderent dans la Sicile, où ils porterent le fer & la flamme. *Hiéron*, inébranlable das la fidélité pour les Romains, fut le plus expoſé à leurs ravages. Les alliés de Syracuſe murmurerent de son atachement pour un peuple que les dieux ſembloient avoir abandoné. Son fils Gélon, ſéduit par les promeſſes des Carthaginois, ſe mit à la tête des mécontens. La Sicile étoit ſur le point de voir alumer le feu des diſſenſions civiles, lorque la mort imprévue de ce fils dénaturé, la délivra de ce fléau. Son pere fut ſoupçoné d'avoir abrégé ſes jours: il le ſuivit de près au tombeau, où il emporta les regrets de toute la Sicile. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans: il en avoit régné cinquante-quatre, ſans avoir jamais éprouvé l'inconſtance d'un peuple indocile, qui ne vouloit point de maître.

HIGMORE, (*Hiſt. Litt. mod.*) anatomiſte anglois du 17e ſiecle, connu par des découvertes dans ſon art, qui ont fait donner ſon nom à quelques parties du corps humain: on appele *antre d'Higmore*, le ſinus maxillaire. On a de lui un ouvrage eſtimé, qui a pour titre: *Disquiſitio anatomica*.

HILAIRE, (*Hiſt. Ecclés.*) nom célebre dans l'égliſe, par trois Saints, dont un fut pape, & les deux autres évêques. Le pape St. *Hilaire* fut élu le 10 novembre 461, & mourut le 21 février 468. Il condamna les héréſies de ſon temps, le neſtorianiſme & l'eutichianiſme.

St. *Hilaire*, évêque de Poitiers, eſt au nombre des docteurs de l'égliſe. Il combatit les Ariens, & ſoufrit l'exil pour la foi. Dom Conſtant & le Marquis Maffei ont donné des éditions de ſes œuvres. Mort en 367.

St. *Hilaire* d'Arles, avoit été élevé dans le monaſtere de Lérins, par le fameux abbé St. Honorat, dont il a écrit la vie, il fut ſon ſucceſſeur ſur le ſiége d'Arles. St. *Hilaire* d'Arles mourut en l'an 449.

HILARION, (Saint) (*Hiſt. Eccléſiaſtique.*) fut dans la Paleſtine, ce que Saint Antoine, dont il ſe fit le diſciple, étoit en Égypte, c'eſt-à-dire, l'inſtituteur de la vie monaſtique. Né vers l'an 291, près de Gaza; mort en 371, dans l'île de Cypre, où il s'étoit retiré.

HIMPOU, (*Hiſt. mod.*) juge criminel à la Chine, ſon tribunal eſt un des tribunaux ſouverains. L'*himpou* réſide à Pekin, capitale de l'empire.

HINCMAR, (*Hiſt. de Fr.*) (D'abord religieux à St. Denis en France, enſuite archevêque de Reims en 845, fut une des lumieres de ſon ſiecle, mais la modération ne guida pas toujours ſa plume & ſes actions. Son inflexibilité naturele ſe manifeſta, tant au Synode de Quercis-ſur-Oire qu'il avoit convoqué pour faire condamner le moine Gotheſcalc & ſa doctrine, qu'au concile de Douzi où il prononça lui-même la ſentence de dépoſition contre *Hincmar* ſon neveu évêque de Laon. Nous avons pluſieurs éditions de ſes ouvrages, dont la meilleure eſt celle du P. Sirmond, 1645. Son ſtyle ſe reſſent beaucoup de la barbarie de ſon ſiecle, mais on trouve de l'érudition dans ſes écrits, & une grande connoiſſance de l'écriture, des Peres & de la diſcipline eccléſiaſtique. Ce prélat mourut à Épernai en 882, fuyant les Normands, qui ravageoient alors la France.)

Hincmar, (*Hiſt. de Fr.* (Evêque de Laon, neveu de l'archevêque de Reims par ſa mere, fut nommé au Siége de Laon avant l'âge preſcrit par les canons, mais il n'avoit ni le mérite ni la pureté de mœrs de ſon oncle. Ses déſordres, & les violences qu'il exerça contre ſon clergé, occaſionerent le concile de Verberie où il fut griévement inculpé par ce roi Charles le chauve. Son appel au pape fit ſuſpendre les procédures, mais n'ayant apporté aucun changement dans ſa conduite, il fut condamné par le concile de Douzi en 871, où ſa peine lui fut prononcée par ſon oncle. Il fut dépoſé, exilé, & même aveuglé. Il eut cependant la conſolation d'être réhabilité quelque temps avant ſa mort arivée peu après 878.)

HING-PU, ſ. m. (*Hiſt. mod.*) c'eſt le nom qu'on donne à la Chine à un tribunal ſupérieur qui réſide auprès de l'empereur. Il eſt chargé de la réviſion de tous les procès criminels de l'empire, dont il juge en dernier reſſort. Il a ſous lui quatorze tribunaux ſubalternes, qui réſident dans chaque province. Nul Chinois ne peut être mis à mort ſans que ſa ſentence ait été ſignée par l'empereur même.

HIPACIE. *Voyez* Hypacie.

HIPPARCHIE, femme de Cratès. *Voyez* Cratès.

HIPPARQUE ou HYPPARQUE, (*Hiſt. anc. Hiſt. de la Grece.*) fils de Piſiſtrate, fut ſon ſucceſſeur dans la tyrannie d'Athênes. Il aſſocia au gouvernement ſon frere Hippias, & le partage du pouvoir n'afoiblit point leur tendreſſe fraternele. *Hipparque* avec la paſſion des arts & des ſciences, appela dans ſa cour Simonide & Anacréon. Ces deux poëtes aimables firent naitre l'émulation & le goût de la

poésie chez les Athéniens, dont les mœurs encore agrestes commencerent à s'adoucir. Au goût de la débauche succéda une volupté délicate qui fit revivre, dit Platon, les beaux jours de Saturne & de Rhée. Tandis qu'*Hipparque* étoit le bienfaicteur de son peuple dont il faisoit les délices, son frere Hyppias se rendoit odieux par ses cruautés & par son caractere insolent. Les Alcméonides formerent une conjuration pour afranchir Athènes de la tyrannie. Deux freres appelés *Harmodius* & *Aristogiton* se mirent à la tête des conjurés : ils choisirent pour l'exécution de leur dessein la fête des Panathénées, où tous les citoyens avoient droit d'assister avec leurs armes. *Hipparque* fut massacré, mais les deux chefs des conjurés périrent à leur tour. Hyppias qui avoit échapé aux coups des assassins, fit expirer dans les tourmens tous les conjurés. Les Alcmeontides, chassés d'Athènes avec leurs partisans, se réfugierent à Sparte qui leur offrit un asyle. Les Lacédémoniens consulterent la prêtresse de Delphes qui leur répondit : *afranchissez Athènes du joug des Pisistratides*. Ils équiperent une flote & firent une descente dans l'Attique; ils furent batus par Hyppias, mais ils eurent bientôt leur revanche : le tyran assiégé dans Athènes y auroit défié ses vainqueurs, mais ayant appris que ses enfans avoient été enlevés par les Spartiates, il crut devoir sacrifier sa puissance pour racheter leur liberté & leur vie. Il sortit de l'Attique & se retira à Sigée en Phrygie d'où il fut bientôt rapelé par les Spartiates qui, jaloux des prospérités naissantes des Athéniens, voulurent rétablir la tirannie qu'ils avoient détruite; ils convoquerent une assemblée où Hyppias & leurs alliés furent appelés. Socicle, ambassadeur de Corinthe, leur représenta que c'étoit une ignominie à des peuples ennemis des tyrans, de vouloir en donner à leurs voisins. Son discours fit une vive impression sur les esprits. Les Spartiates retournerent à leur générosité naturele. Hyppias obligé de sortir de la Laconie, se réfugia à Sardes, auprès de Tisapherne, qu'il excita à faire une invasion dans la Grece; il fut écouté favorablement. Darius somma les Athéniens de le rétablir sur le trône, & leur refus occasiona cette guerre célebre des Grecs & des Perses, que les historiens ont décrite peut-être avec plus de faste que de vérité. Ainsi l'on peut regarder Hippias comme le flambeau qui embrâsa sa patrie qu'il sembloit vouloir détruire par le désespoir de n'avoir pu l'asservir.

Hipparque, (*Hist. anc.*) mathématicien & astronome célebre, natif de Nicée selon Strabon, de Rhodes selon Ptolémée, vivoit à Alexandrie sous les regnes de Ptolémée ou Ptolomée Philometor & Evergetes, depuis l'an 168 avant J. C. jusqu'à l'an 129. Il a laissé diverses observations sur les astres, & un commentaire sur Aratus, qui a été traduit en latin par le P. Petau. Pline dit qu'*Hipparque* fut, après Thalés & Sulpicius Gallus, le premier qui trouva le moyen de prédire juste les éclipses; il lui attribue l'invention de l'astrolabe; le même Pline regarde comme une entreprise sur les droits de la divinité, qu'il ait voulu faire connoître à la postérité le nombre des étoiles, & leur assigner à chacune un nom. *Idemque ausus rem etiam Deo improbam annumerare posteris stellas, ac sidera ad nomen expungere.* Strabon parle d'*Hipparque* avec moins d'admiration. Il y a une période lunaire qui porte le nom d'*Hipparque*. Il fit monter le nombre des étoiles fixes connues de son temps, à mille vingt-deux; enfin il fut le premier qui jeta les fondemens d'une astronomie méthodique.

HIPPOCRATE, (*Hist. anc.*) (*Voy.* les articles Artaxercès ou Artaxerce Longuemain, & Démocrite.) Nous ne dirons ici sur *Hippocrate*, que ce qui ne se trouve point dans ces trois articles.

Hippocrate, le plus célebre médecin de l'antiquité, naquit dans l'île de Cos, l'an 460 avant J. C. Il descendoit, dit-on, d'Esculape par son pere Héraclide, & d'Hercule par sa mere Praxitée; l'île de Cos, où il naquit, étoit consacrée au Dieu Esculape, qui avoit été apparemment un grand médecin dans les temps fabuleux. Il eut pour maître son pere & un médecin, nommé Hérodique. Il a laissé un grand nombre d'écrits, respectés & consultés encore aujourd'hui. Il y fait noblement l'aveu de ses fautes, de peur que d'autres après lui, & à son exemple, ne tombent dans les mêmes erreurs. Il avoue qu'en pansant une blessure à la tête, il s'étoit fort trompé. *De futuris se deceptum esse Hippocrates memoriæ prodidit, more magnorum virorum & fiduciam magnarum rerum habentium. Nam levia ingenia quia nihil habent, nihil sibi detrahunt* : Celse, liv. 8, chap. 4. De quarante-deux malades qu'il avoit traités dans une épidémie qu'il décrit, il avoue qu'il n'en a guéri que dix-sept, & que tous les autres sont morts entre ses mains; au contraire, en parlant d'une esquinancie acompagnée de grands accidens, il dit que tous en réchaperent : *s'ils étoient morts*, ajoute-t-il, *je le dirois de même*. Son serment placé à la tête de ses ouvrages, contient toute la morale-pratique de la médecine, & étoit bien propre à lui attirer la confiance des malades, tant par le désintéressement dont il fait profession, que par le zele qu'il montre pour les progrès de l'art & la guérison des maladies. On réunissoit alors l'exercice de toutes les parties de la médecine; un même homme étoit médecin, chirurgien & pharmacien. *Hippocrate* dit qu'il n'entreprendra jamais de tailler ceux qui seront malades de la pierre, & qu'il laissera ce soin aux persones qui

ſe ſont rendus habiles dans cette opération, par une longue expérience. Il proteſte que ſi ſon art ou la confiance des malades lui découvrent quelque infirmité, quelque choſe en général qui doive reſter caché, il ne le révélera jamais & ſera religieuſement fidele à la loi ſacrée du ſecret.

On ne ſait aucune particularité ſur ſa mort. On croit ſeulement qu'il mourut dans un âge fort avancé. Il laiſſa deux fils, Theſſalus & Dracon, qui furent auſſi des médecins diſtingués, ainſi que Polybe, ſon gendre & ſon ſucceſſeur.

Hippocrate eſt auſſi le nom d'un carthaginois, originaire de Syracuſe, & qui, avec Épycide ſon frere, parvint à s'emparer de l'autorité dans cette ville, par des moyens ou violens ou perfides; ils combatirent Marcellus pendant le fameux ſiége de Syracuſe, & furent toujours batus par ce général ou par ſes lieutenans. La peſte s'étant mis dans le camp des Carthaginois, ils périrent tous deux vers l'an 212 avant J. C.

HIPPONAX. (*Voyez* Bupale, Bupalus.)

HIRAM, (*Hiſt ſacr.*) L'Écriture parle de deux perſonages de ce nom; l'un, roi de Tyr, allié de David & de Salomon, 3e livre de rois, chap. 5; l'autre, ouvrier habile, employé par Salomon aux ornemens du temple de Jéruſelem, 3e livre des rois, chap. 7.

HIRCAN *ou* HYRCAN, (*Hiſt. ſacr.*) nom de deux ſouverains pontifes des Juifs, dont l'un, fils de Siméon Machabée, défendit vaillament ſon pays contre le roi de Syrie, Antiochus Sidetès. Il ſe nommoit Jean. Il en eſt parlé au premier livre des Machabées, chap. 13, verſ. 54.

L'autre fut l'ayeul de Marianne, femme d'Hérode le Grand, qui le fit mourir, ainſi que ſa petite-fille:

Hircan, manes ſacrés! fureurs que je déteſte!.....
Eh bien! j'ai fait périr & ton pere & mon roi.

HIRE, (Étienne de la) (*Hiſt. de France.*) (*Voyez* Vignoles.)

Hire, (Philippe de la) (*Hiſt. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences, fils de Laurent de la *Hire*, peintre célebre, naquit à Paris le 18 mars 1640. Il entra dans l'Académie des Sciences en 1678. „ Un roi d'Arménie, dit M. de „ Fontenelle, demanda à Néron, un acteur „ excellent & propre à toute ſorte de perſonages, pour avoir, diſoit-il, en lui ſeul, une „ troupe entiere. On eût pu de même avoir „ en M. de la *Hire* ſeul, une Académie en- „ tiere des Sciences, on eût eu de plus un ha- „ bile profeſſeur d'architecture, un grand deſſi- „ nateur, un bon peintre de payſage „. Comme géometre ſpéculateur, M. de la *Hire* donna, en 1685, ſon grand ouvrage intitulé: *Sectiones conicæ in novem libros diſtributæ*, qui contient toute la théorie des ſections coniques; comme géometre praticien, on a de lui l'*École des Arpenteurs*, ouvrage utile, & un *Traité de Gnomonique*; comme aſtronome, il publia en 1702, ſes tables aſtronomiques; *Tabulæ aſtronomicæ Ludovici magni juſſu & munificentiâ exaratæ*; comme méchanicien, il avoit donné en 1695, un Traité de méchanique; comme opticien, un Traité *ſur les différens accidens de la vue;* comme phyſicien, une *explication des principaux effets de la glace & du froid*; comme éditeur des ouvrages d'autrui, on a le *Traité du nivélement de M. Picard, mis en lumiere par M. de la Hire, avec des additions* (1684), & le Traité *du mouvement des eaux & des autres corps fluides*, ouvrage poſthume de M. Mariotte (1686).

M. de la *Hire* avoit été envoyé avec M. Picard, en 1679, en Bretagne, & en 1680, en Guienne, pour faire ſur les côtes, des obſervations dont il devoit réſulter, dans les vues de M. Colbert, une carte générale du royaume plus exacte que les précédentes. Ils firent une correction très-importante à la côte de Gaſcogne, en la rendant droite, de courbe qu'elle étoit auparavant, & en la faiſant rentrer dans les terres; le roi dit à ce ſujet, en plaiſantant, que leur voyage ne lui avoit cauſé que de la perte; c'étoit, dit M. de Fontenelle, une perte qui enrichiſſoit la géographie, & aſſuroit la navigation.

En 1681, M. de la *Hire* ſeul, & toujours par ordre du roi, alla déterminer la poſition de Calais & de Dunkerque. Il meſura auſſi la largeur du pas de Calais, & la trouva de 21, 360 toiſes.

Pour finir la carte générale, il alla en 1682, à la côte de Provence.

En 1673, il avoit continué du côté du nord de Paris, la fameuſe méridiene commencée par M. Picard en 1669, tandis que M. Caſſini la continuoit auſſi du côté du ſud.

M. de Louvois appliqua les géometres de l'Académie, à de grands nivélemens néceſſaires pour les aqueducs & les conduites d'eaux que le roi vouloit faire; & on a, dit M. de Fontenelle, aux eaux de Verſailles, l' obligation d'avoir porté à un haut point la ſcience du nivélement & l'hydraulique. M. de la *Hire*, en 1684, fit le nivélement de la riviere d'Eure, & trouva qu'en la prenant à dix lieues environ au delà de Chartres, elle étoit de quatre-vingt-un pied plus haute que le réſervoir de la grotte de Verſailles. „ Cette nouvele fut „ très-agréablement reçue & du miniſtre & du „ roi. On voyoit déja les eaux de l'Eure ari- „ ver à Verſailles, de vingt-cinq lieues; mais „ M. de la *Hire* repréſenta qu'avant que l'on „ entreprît des travaux auſſi conſidérables, il

„ étoit bon qu'il recomençat le nivélement, „ parce qu'il pouvoit s'être trompé dans quelque opération ou dans quelque calcul ; sincérité hardie, puisqu'elle étoit capable de „ jeter dans l'esprit du ministre des défiances de „ son savoir. M. de Louvois, impatient de servir „ le roi selon ses goûts, soutenoit à M. de la „ *Hire* qu'il ne s'étoit point trompé ; mais celui-ci s'obstinant dans sa dangereuse modestie, „ obtint enfin la grâce de n'être pas cru infaillible. Il se trouva qu'il ne la méritoit „ pas ; il recomença en 1685, le nivélement, „ qui ne différa du premier que d'un pied ou „ deux „.

Il fit plusieurs autres nivélemens par les ordres du même ministre.

M. de la *Hire* mourut le 21 avril 1718. Il avoit été marié deux fois. „ Chacun de ses „ deux mariages, dit M. de Fontenelle, nous „ a fourni un académicien „.

HOBBES, (Thomas.) (*Hist. Litt. mod.*) philosophe anglois très-connu, & dont les principes sont dangereux, auteur du *Leviathan*, du Traité *de Cive*, & de divers autres écrits de philosophie, de politique & même de physique ; il a aussi traduit avant Pope, Homere en vers anglois ; & il y a de lui, des vers tant anglois que latins. C'étoit un grand penseur ; il n'estimoit que la pensée, & ne faisoit aucun cas de l'érudition ; il disoit que s'il avoit donné à la lecture autant de temps que les savans, il auroit été aussi ignorant qu'ils le sont tous. Né à Malmesbury en 1588, mort à Hardwick en 1679, chez le comte de Dévonshire, son éleve, qui fut souvent obligé de lui donner un asyle, lorsqu'il étoit réduit à se cacher pour ses opinions & ses ouvrages : il étoit dans le parti des rois contre les parlementaires.

HOBLERS ou HOBILERS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) étoient autrefois des gens demeurant sur les côtes, qui étoient obligés de tenir un cheval prêt, en cas de quelque invasion, afin d'en donner avis.

C'étoit aussi le nom qu'on donnoit à certains chevaliers irlandois, qui servoient dans la cavalerie légere.

HODMAN, s. m. (*Hist. mod.*) c'est ainsi qu'on appele, dans le collége de Christ à Oxford, les écoliers qu'on y reçoit de l'école royale de Westminster.

HOEKEN, s. m. (*Hist. mod.*) nom de la faction opposée en Hollande à celle des *kabeljaws* ; cette derniere tira son nom du poisson qu'on appele en flamand kabeljaw, *merlus*, & qui mange les autres ; ils vouloient désigner par ce nom de guerre, qu'ils *dévoreroient* de même leurs ennemis. Les *hoëkens*, ou *hoëkiens* à leur tour s'appelerent ainsi du mot hollandois *hoëk*, qui veut dire un *hameçon*, pour marquer qu'ils prendroient leurs ennemis, comme on prend avec l'hameçon le poisson dont ils avoient emprunté le nom. *Quidam se cabilliavios*, (*sic belgice vocant asellum piscem*) *appellabant*, quod ut *ille pisces alios vorat*, *sic ipsi adversarios domarent* ; *alii se* hoeckios *dicebant* (hoëk *hollanlandis hamum significat*) *quasi sese jactarent* cabilliaviis *futuros*, *quod est hamus pisci*. Bolland. Januar. *tom. I. p.* 352.

Ces deux partis opposés (dont les noms, pour le dire en passant, sont estropiés dans tous nos auteurs) s'éleverent en Hollande vers l'an 1350, lorsque Marguerite, comtesse de Hollande, vint à se brouiller avec son fils Guillaume V à l'occasion de la régence. Les *kabeljaws* étoient pour le fils, & portoient des bonets gris : les *hoëks* tenoient pour la mere, & portoient des bonets rouges. Les villes & les grands seigneurs entrant dans l'un ou dans l'autre des deux partis, se firent la guerre avec une animosité furieuse, qui subsista plus de 140 ans ; car elle commença en 1350, & ne finit qu'en 1492.

L'histoire dit que les *kabeljaws* étoient les plus forts en nombre & les plus cruels, & que les *hoëks* étoient les plus braves & les moins barbares. La bravoure est communément acompagnée de générosité ; la cruauté & la lâcheté se donnent toujours la main.

HOFFMAN, (*Hist. Litt. mod.*) C'est le nom de plusieurs savans médecins allemands, dont nous avons des ouvrages sur leur art. Tels que Gaspard, mort en 1648 ; Maurice, en 1698 ; Jean-Maurice, son fils, en 1727 ; & sur-tout Frédéric, en 1742.

Jean-Jacques *Hoffman*, auteur du dictionaire historique latin, connu sous le nom de dictionaire d'*Hoffman*, étoit professeur en langue greque, à Bâle, dans le siecle dernier.

HOLBERG, (Louis de) (*Hist. Litt. mod.*) auteur d'une *Histoire de Danemarck*, estimée : de *Pensées morales*, qui ont été traduites en François ; de quelques comédies & autres ouvrages ; auteur sur-tout d'établissemens utiles dans sa patrie, pour l'éducation de la jeune noblesse & la dotation des pauvres filles. Il avoit été pauvre lui-même :

Comme eux vous fûtes pauvre & comme
eux orphelin.

Il étoit né en 1684, à Bergue en Norvege : il mourut en 1754. Ses établissemens lui mériterent le titre de baron.

HOLSTENIUS, (Lucas ou Luc) (*Hist. Litt. mod.*) savant né à Hambourg, & devenu garde de la bibliotheque du vatican à Rome. On a de lui des notes & des corrections considérables sur la géographie d'Étienne de Bysance ; il a aussi donné en grec, avec une traduction latine, la vie de Pythagore, écrite par

Porphyre, avec une dissertation curieuse sur la vie & les écrits de ce dernier.

HOMBERG, (Guillaume) (*Hist. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences, naquit le 3 janvier 1652, à Batavia, dans l'île de Java. Il étoit fils d'un gentilhomme Saxon, originaire de Quedlimbourg, ruiné par les guerres, & qui s'étant mis au service de la compagnie hollandoise des Indes Orientales, eut le commandement de l'arsenal de Batavia. Les chaleurs excessives de ce climat ne permettent guere l'application ni aux enfans ni aux hommes faits; le corps, dit M. de Fontenelle, profite à son ordinaire de ce que perd l'esprit, & il en cite un exemple remarquable; M. *Homberg* eut une sœur qui fut mariée à huit ans, & mere à neuf. Son pere repassa en Europe, & M. *Homberg* parut être dans son véritable air natal, dès qu'il fut dans un pays où l'on pouvoit étudier. En effet toute sa vie fut une étude continuele; car ses voyages presque continuels aussi, n'avoient que l'étude pour objet & pour terme; il alloit par-tout où il y avoit quelques connoissances à acquérir. Il vit à Magdebourg, Otto Guericke, fameux par ses expériences du vide, qu'on appeloit *les miracles de Magdebourg*, & par l'invention de la machine pneumatique. Il travailla en Angleterre avec le célebre Boyle, & perfectiona leurs inventions: en Hollande, il fit de grands progrès dans l'anatomie, sous l'illustre Graff. Il travailla aussi dans le laboratoire de chimie de Stockolm, avec M. Hierna, premier médecin du roi de Suede. Il aimoit sur-tout à rassembler en physique, les faits singuliers, peu connus, qui semblent sortir de l'ordre & se refuser aux systêmes, & qui sont, comme dit M. de Fontenelle, les anecdotes de la nature. M. Colbert le fixa en France; il y abjura en 1682, la religion protestante, & fut déshérité par son pere; les bienfaits de M. le duc d'Orléans, depuis régent, auquel il s'atacha en 1702, l'en dédomagerent. On sait quels horribles soupçons la mort des princes, enfans de Louis XIV, fit naître contre le duc d'Orléans, & l'événement a fait voir combien ils étoient injustes. Les cris publics qui furent afreux alors, n'avoient pas d'autre fondement que le goût de M. le duc d'Orléans pour la chimie, science alors peu répandue, & que ses bontés pour M. *Homberg*. La vie entiere & du prince & du chimiste, prouve assez qu'ils n'étoient pas des empoisoneurs.

M. *Homberg* vit ce prince régent du royaume, mais il ne le vit pas long temps, étant mort le 24 septembre 1715. Il avoit épousé en 1708, Marguerite-Angélique Dodart, fille du fameux M. Dodart. (*Voyez* son article.) M. *Homberg* avoit beaucoup travaillé pour l'Académie des Sciences; mais il n'a point publié de corps d'ouvrages.

HOMERE, (*Hist. Litt. mod.*) On ne sait rien de lui, sinon qu'il est le pere de la poésie greque, l'auteur de l'Iliade & de l'Odyssée, & qu'il est depuis près de trois mille ans l'objet de l'admiration des amateurs de la poésie. De faux admirateurs lui ont nui; j'entends par de faux admirateurs, des gens qui n'ont pas en eux-mêmes de quoi sentir ce qu'ils prétendent admirer: on les reconoît à leur froid enthousiasme, à leurs hyperboles glacées, sur-tout au refus constant de convenir d'un seul défaut en particulier; car pour montrer de l'impartialité, ils conviendront bien en général qu'*Homere* n'est pas sans défaut, mais n'en désignez pas un nommément, ils soutiendront toujours que vous ataquez le plus bel endroit.

> Ah! Monsieur, pas un mot ne s'en peut retrancher.

Madame Dacier elle-même a fait plus de tort à *Homere* dans l'opinion publique par sa superstition, qu'elle ne lui a procuré d'avantage par sa traduction. Elle a fort mal défendu ce qu'on ataquoit fort bien. Nul homme ayant de l'esprit & de la raison, ne peut dédaigner les réflexions de M. de la Motte sur *Homere*; il faut au contraire, s'en défier, à cause du charme qu'elles ont pour l'esprit; c'est à la sensibilité plus qu'à la raison, à juger des beautés poétiques, & les beautés de langue sont entiérement perdues pour qui ne peut lire l'original. M. de la Motte étoit dans le cas, il avoue qu'il ne savoit pas le grec: mais il ne paroît pas sentir toute la force de cet aveu, & combien cette ignorance du grec rend incompétent pour iuger *Homere*; il croit ses objections indépendantes de la connoissance de cette langue, & il a raison jusqu'à un certain point; mais s'il avoit employé sa philosophie enchanteresse à déveloper en général toute la magie du style, à nous montrer comment ce style embélit, colore, dénature les objets, comme il éface les défauts, comme il les transforme en beautés, comme il émeut comme il pénetre, comme il atendrit, come il transporte; comment en parlant au cœur & aux sens, il les entraîne, tandis que la raison ne parlant qu'à l'esprit, n'en obtient qu'un froid assentiment; il eût compris & fait comprendre comment *Homere* avec tous les défauts, qu'une juste critique relevoit en lui, pouvoit encore être un poëte divin; Fénélon voyoit tous ces défauts, mais il lisoit *Homere*, il le sentoit, & la Motte ne faisoit que le raisoner.

HONDREOUS, s. m. (*Hist. mod.*) c'est le nom que l'on donne dans l'île de Ceïlan aux nobles. Ils ont le droit de porter une robe qui descend jusqu'à la moitié de leurs jambes, de laisser tomber leurs cheveux sur leurs épaules, de porter l'épée au côté, & une canne à la main;

main; enfin d'avoir la tête couverte d'un bonnet en forme de mitre. Les plus qualifiés d'entre les *hondreous* sont ceux dont le roi a ceint le front d'un ruban d'or & d'argent; on le nomme *mundiana*.

HONORAT, (Saint) (*Hist. Ecclésiast.*) fondateur du monastere de Lérins, puis archevêque d'Arles, étoit d'une famille illustre dans les Gaules; mort en 429.

Un autre *Honorat*, évêque de Marseille à la fin du sixieme siecle, a écrit la vie de St. Hilaire d'Arles.

HONORÉ, (*Hist. Litt. mod.*) de Cannes, ainsi nommé, parce qu'il étoit de la petite ville de Cannes en Provence, étoit un capucin & un prédicateur célebre du dernier siecle. Le P. Bourdaloue lui rendit un témoignage fort honorable à tous deux. *On rend*, disoit-il, *après ses sermons. les bourses qu'on a volées aux miens.*

HONORIUS. (*Voyez* Arcadius.)

Il y a eu quatre papes du nom d'*Honorius*, & un antipape. Le premier fut fait pape en 626, & mourut en 638.

Le second, nommé Lambert, élu en 1124, mourut le 14 février 1130.

Les deux autres étoient l'un & l'autre du nom de Savelli. L'un fut successeur d'Innocent III, & mourut en 1227. L'autre, élu en 1285, mourut en 1287.

HONTAN, (le baron de la) (*Hist. Litt. mod.*) gentilhomme gascon du 17e siecle, connu par ses *Voyages de l'Amérique méridionale*.

HOOFT, (Pierre Corneille Van) historien & poëte hollandois, estimé de ses compatriotes, auteur d'une histoire des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'en 1578, d'une histoire de Henri IV, & de poésies de divers genres. Né à Amsterdam en 1581, mort à la Haye en 1647. Louis XIII lui avoit donné le cordon de St. Michel.

HOOK ou HOOKE, (Robert) (*Hist. Litt. mod.*) mathématicien anglois, célebre par plusieurs découvertes dans la physique, l'histoire naturele & les mathématiques, fut un des membres les plus distingués de la Société Royale de Londres. Il perfectiona les microscopes, inventa les montres de poche. Il disputa au fameux Huyghens, l'invention du ressort spiral. Il s'atacha à prouver qu'il avoit fait sa découverte dès l'an 1660, & Huyghens n'avoit publié la sienne qu'en 1674. C'est en grande partie sur le plan présenté par Robert *Hooke* que Londres fut rebâtie, après le grand incendie du 13 septembre 1666. On a de lui des *Essais de Méchanique*, & *la Microscopie*, ou *la Description des Corpuscules observés avec le microscope*. Outre ces ouvrages imprimés de son vivant, on a imprimé après sa mort, un volume *in folio* d'autres œuvres du même auteur, avec sa vie à la tête. Il étoit né en 1635, dans l'île de Wight. Il mourut en 1703.

On a d'un autre M. *Hooke*, pere du bibliothécaire actuel des Quatre Nations (en 1788), une Histoire Romaine en anglois, fort estimée.

HÔPITAL ou HOSPITAL, (*Hist. de Fr.*). La maison de l'*Hôpital*-Choisy & Vitry, sort, à ce qu'on croit, de la maison de Galluci, déja considérable dans le royaume de Naples, au douziene siecle; Jean de l'*Hôpital* fut le premier de cette maison qui s'établit en France au quatorzieme siecle. Son arriere-petit-fils, Adrien de l'*Hopital*, chambellan du roi Charles VIII, commanda l'avant-garde de l'armée royale à la bataille de saint Aubin-du-Cormier en 1488. Cette maison a produit deux maréchaux de France, freres. Le premier, Nicolas de l'*Hôpital-Vitry*, capitaine des Gardes-du-Corps, quoique par sa naissance & par ses services, il fût en droit d'aspirer à tout, fut fait maréchal de France, après avoir tué le maréchal d'Ancre; il fut aussi, deux ans après, chevalier des Ordres. Il tomba dans la disgrace. Il fut arrêté le 27 octobre 1637, & mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal de Richelieu, le 19 janvier 1643. Il rentra en grâce, & l'année suivante, le roi érigea pour lui en duché-pairie, sous le nom de Vitry, la terre de Château-Vilain en Champagne. Il mourut le 28 septembre 1644.

Du Hallier son frere, second maréchal de France de cette maison, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, avoit été abbé de Ste. Genevieve, & nommé à l'évêché de Meaux. Son inclination pour les armes l'emporta sur les dispositions de sa famille. Il se signala dans la guerre contre les huguenots, sous le regne de Louis XIII, sur-tout au siége de la Rochelle en 1627 & 1628; dans la guerre de Savoye, en 1631; dans la guerre de Lorraine en 1630. Il fut blessé au siége de St. Omer, en 1638. La même année il reprit le Catelet. Il contribua, en 1640, à la prise d'Arras. En 1641, il fit ancore plusieurs conquêtes en Lorraine; en 1643, après s'être opposé à la bataille de Rocroy, par des raisons de prudence, il contribua beaucoup par sa bonne conduite, au gain de cette bataille. Il reprit le canon dont les ennemis s'étoient emparés; il y fut dangereusement blessé. Il eut successivement les governemens de Lorraine, de Champagne, de Paris; il fut capitaine des Gardes & chevalier des Ordres du roi, ainsi que son frere; il fut fait maréchal de France en 1643, & prit alors le nom de maréchal de l'*Hôpital*. Il mourut à Paris le 20 avril 1660.

Le fameux marquis de l'*Hôpital* (Guillaume-François) étoit de la branche de Sainte-Mesme. Il est assez connu par son *Analyse des infiniment petits* qu'il publia en 1696; fils d'un lieutenant-général des armées du roi, il servit comme tous ceux de son nom. Il fut capitaine de cavalerie; mais la foiblesse de sa vue qui

étoit si courte qu'il ne voyoit pas à dix pas, l'obligea de quiter le service; alors il se livra tout entier à la géométrie, & devint un des plus grands géometres de l'Europe. Son goût & son talent pour cette science, qu'il communiqua même à Marie-Charlotte de Romilley de la Chesnelaye, sa femme, s'annoncerent en lui dès l'enfance; à quinze ans les problêmes les plus difficiles, n'étoient déja qu'un jeu pour lui. Il mourut le 2 février 1704, à quarante-trois ans.

Hôpital, (Michel de l') (*Hist. de Fr.*) Qui croiroit que ce regne afreux de Charles IX & de Catherine de Medicis sa mere, regne souillé par les meurtres de la St. Barthelemy, ait été l'âge d'or de la législation? La gloire en est due à ce Chancelier de l'*Hôpital*, le plus grand magistrat dont la France s'énorgueillisse? Il opposoit la puissance des loix à la décadence des mœurs, & lutoit seul contre son siecle. „ Le chancelier de l'*Hôpital* veilloit „ pour la patrie, dit le président Hénault; il „ pensoit que la sainte majesté des loix avoit „ des droits imprescriptibles sur le cœur des „ hommes„. L'ordonance d'Orléans (1560) fut en grande partie, l'ouvrage du chancelier de l'*Hôpital*, ainsi que l'édit des secondes nôces (1560), l'édit pout l'établissement des consignations (1563), l'ordonance de Roussillon (1564), l'édit pour l'établissement de la jurisdiction des consuls (1564), l'ordonance de Moulins (1566), l'édit des meres (1567), & plusieurs autres loix, monumens éternels de sa sagesse & de son amour pour l'état. Pendant tout le cours du regne de Charles IX, on voit le chancelier de l'*Hôpital* occupé à prévenir, à éteindre l'incendie que des furieux alumoient dans le royaume; il fut l'auteur de tous les édits de pacification, & ce fut toujours l'inobservation de ces mêmes édits, qui fit renaître les troubles; toujours contre-dit, toujours traversé, il ne se rebuta jamais; les différens intérêts, les controverses de religion, les divisions des grands, les fureurs de parti, le partage & l'afoiblissement de l'autorité royale étoient des obstacles presque insurmontables au bien que le chancelier vouloit faire; lui seul fut constament occupé de l'intérêt public, tandis qu'autour de lui, tout étoit emporté par le tourbillon des intérêts particuliers. Il mourut le 15 mars 1573. Il étoit né à Aigueperse, d'un médecin qui avoit suivi le connétable de Bourbon dans sa révolte, & qui avoit été envelopé dans sa disgrace.

Considéré simplement comme un homme de lettres, le chancelier de l'*Hôpital* eût encore été un des personages les plus illustres de son siecle. On a de lui des harangues & des mémoires sur divers points de droit public: il parle dans son testament, d'un travail qu'il avoit fait sur le droit civil; mais ses véritables titres littéraires sont ses poésies latines; on voit qu'il a pris pour modele, Horace dans ses satyres & dans ses épîtres, & qu'il imite tout en lui, jusqu'à ses négligences. Scévole de Sainte Marthe le met au dessus d'Horace, Joseph Scaliger le met trop au dessous. Il nous paroît que la ressemblance entre ces deux poëtes est marquée, & que c'est celle qui se trouve entre un disciple estimable & un excellent maître. Si le chancelier de l'*Hôpital* a moins de nerf & de précision qu'Horace, c'est que tout auteur qui écrit dans une langue étrangere, s'occupe principalement de la clarté, & emploie presque toujours un peu plus de mots qu'il ne faut.

M. de Pouilly, lieutenant général de Reims, associé-libre-régnicole de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, fils & neveu de deux membres distingués de cette Académie, à donné la vie du chancelier de l'*Hôpital*, en un volume *in*-12.

HORACE, (Quintus-Horatius-Flaccus) (*Hist. Rom.*)

Horace, l'ami du bon sens,
Philosophe sans verbiage,
Et poëte sans fade encens.

C'est de tous les poëtes du siecle d'Auguste, celui qui est le plus à l'usage de tout le monde & où l'âme trouve le plus de remede à ses maux & de consolation dans ses peines. Les occasions d'en parler & de citer ou d'appliquer quelques traits de lui, sont si fréquentes dans ce Dictionaire, qu'il reste peu de choses à en dire à son article. Toute son histoire est dans ses œuvres, non seulement parce qu'en général la vie d'un homme de lettres n'a guere d'autres événemens que ses productions, mais parce qu'en effet, c'est d'*Horace* lui-même qu'on apprend toute son histoire; sa patrie (Venuse), sa fuite à la bataille de Philippes, ce qui a fait dire qu'après le courage, il n'y avoit rien de plus courageux que l'aveu de la lâcheté; sa tendresse, sa reconoissance respectueuse & respectable pour un pere afranchi & sergent ou crieur public, qui avoit tout sacrifié pour lui procurer une bonne éducation; tout ce qu'*Horace* dit à ce sujet, lui fait infiniment d'honeur, & fait chérir également le pere & le fils. C'est aussi par *Horace* qu'on apprend la naissance & quelques détails de l'amitié qui régna entre Mécene & lui; on voit dans ses œuvres combien il étoit fier & flaté des succès que ses talens lui avoient procurés dans le monde & auprès des grands; on y voit combien il aimoit la campagne, combien il aimoit Varius & Virgile, combien il en étoit aimé: sur cela nous sommes tentés de croire que les poëtes & les beaux-esprits de l'antiquité, n'avoient point les foiblesses

jalouses des auteurs modernes; mais si Virgile & *Horace* s'aimoient, peut-être parce qu'ils ne travailloient pas dans le même genre, comme parmi nous Racine & Boileau, ils en haïssoient & en maltraitoient d'autres. *Horace* emploie sérieusement au milieu d'un discours sensé & d'un raisonement philosophique, des expressions si obscênes, qu'on croiroit que les Romains n'avoient pas sur l'obscénité du langage, les mêmes principes que nous, si cette idée n'étoit pas détruite par un passage formel de Cicéron, qui dit (*offic. lib.* I, *cap.* 35), qu'il y a des objets & des actions légitimes & conformes à la nature, dont le nom est une obscénité, qu'on ne peut pas se permettre, tandis qu'on nomme tous les jours, sans aucune ombre d'obscénité, les actions les plus deshonêtes & les plus crimineles, le vol, l'assassinat, l'adultere, &c. *Horace* mourut âgé de cinquante-sept ans, peu d'années avant l'ere chrétiene.

HORATIUS COCLES. Rien de plus connu dans l'Histoire Romaine & parmi nous, par la tragédie de Corneille, que le combat des *Horaces* & des Curiaces, qui décida du sort de Rome & d'Albe; mais ce qui peut étoner, c'est que Tite-Live observe qu'on ne sait pas bien qui des *Horaces* ou des Curiaces, étoient les Romains ou les Albains, mais qu'il suit l'opinion commune, suivant laquelle les *Horaces* étoient les Romains: *tamen in re tam clara nominum error manet, utrius populi Horatii, utrius Curiatii fuerint. Auctores utroque trahunt: plures tamen invenio, qui Romanos Horatios vocent. Hos ut sequar inclinat animus.* Une telle incertitude paroît bien propre à confirmer le systême de M. de Pouilly, sur l'incertitude générale de l'Histoire des premiers siecles de Rome.

Horatius Cocles, de la même famille que les vainqueurs des Curiaces, perdit dans un combat un œil, ce qui lui fit donner le surnom de *Cocles*. Il signala son intrépidité dans la guerre contre Porsenna, qui après avoir chassé les Romains du janicule, les poursuivit jusqu'à un pont qu'*Horatius* eut l'audace de défendre avec deux Romains aussi intrépides que lui. Ils rompirent le pont derriere eux pour n'être point accâblés per le nombre: & tandis qu'il en défendoit seul la tête, il conseilla à ses compagnons de se servir des planches pour descendre dans le fleuve & se sauver. Dès qu'il les vit en sûreté, il s'y jeta lui-même tout armé. Le poids de ses armes & un coup de pique qu'il reçut, ne l'empêcherent point de gâgner le rivage. Publicola lui érigea une statue dans le temple de Vulcain. Cette histoire est sans doute exagérée.

HORMISDAS. *Voyez* CHOSROÈS.

HORN *ou* HORNES, (le comte de) (*Voy.* EGMONT.) Le comte de *Hornes*, qui eut la tête tranchée avec le comte d'Egmont pour avoir plaidé la cause des Flamands opprimés, & Floris son frere, qui eut le même sort deux ans après, étoient de la maison de Montmorenci. Cette maison & la maison de *Hornes* de Flandre, avoient eu ensemble plusieurs alliances. La maison de *Hornes* tire son nom d'une petite ville du Brabant; elle étoit autrefois souveraine, & rendoit des édits dès le douzieme siecle; il ne reste plus d'autre marque de son anciene souveraineté, que quelque pieces de monoie frapée à son coin, monoie qui a cours dans le pays de Liege. On croit que les de *Hornes* descendoient des premiers ducs de Lothier & de Brabant. De cette maison étoient:

1°. Jean I, tué dans le 12e. siecle, en combatant pour les intérêts des ducs de Brabant.

2°. Gérard, tué au 14e. siecle, dans une bataille en Flandre, entre le comte de Hollande & les Frisons.

3°. Guillaume VIII, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415.

4°. Jean II, qui au 16e siecle, donna le comté de *Hornes* à Philippe & à Floris de Montmorenci (ces deux freres, qui eurent la tête tranchée dans les troubles de Flandre étoient de la branche de Nivelle).

Branche des Comtes de Houtequerque.

5°. Jean, tué au service du duc de Bourgogne Philippe le Bon, dans une bataille près d'Ostende, en 1436.

6°. Philippe, son fils, général des armées du même duc de Bourgogne, vainqueur des Liégeois au combat de Montenaquen en 1452.

Branche des Comtes de Beaussignies.

7°. Philippe-Emmanuel, gouverneur de Gueldres, lieutenant-général dans les armées espagnoles, grand d'Espagne héréditaire de la premiere classe, se distingua au combat de Gran, contre les Turcs en 1685, & à la prise de Neuhausel; dans la guerre de la succession, il servit la France & l'Espagne au siége de Brisac en 1703; au siége de Landau & à la bataille de Spire dans la même année; à la bataille de Ramillies en 1706, où il reçut sept blessures & fut fait prisonier.

On sait trop comment a péri, en 1720, à Paris, un jeune comte de *Hornes*, trop indigne d'un si beau nom, & dont on peut dire:

Ta honte est à toi seul...........
Te voilà retranché d'une race immortele
Que tu pouvois couvrir d'une splendeur nouvele.

HORREBOW, (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) célebre astronome danois, est, dit-on, le premier qui ait observé l'aberration de la lumiere dans les étoiles fixes; M. Bradley l'a depuis expliquée par la propagation successive de la lumiere. Mort en 1764.

HORSTIUS, (*Hist. Litt. mod.*) est le nom de trois célebres Médecins allemands: 1°. Jacques, mort en 1600; 2°. Grégoire son neveu, qu'on appeloit l'*Esculape de l'Allemagne*, mort en 1636; 3°. Daniel, fils de Grégoire, mort en 1685. Tous trois ont écrit sur leur art, surtout les deux premiers. Cette famille a encore produit d'autres savans médecins.

HORTAGILIER, s. f. (*Hist. mod.*) terme de relation, tapissier du grand Seigneur.

Il n'y a point de ville mieux réglée que le camp du grand seigneur; & pour connoître la grandeur de ce prince, il faut le voir campé.

Il a toujours deux garnitures de tentes, afin que pendant qu'il est dans l'une, l'on aille tendre l'autre au lieu où il doit aller.

Il a pour cet effet plus de quatre cents tapissiers, appelés *hortagiliers*, qui vont toujours une journée devant, afin de choisir un lieu propre pour la dresser. Il tendent premiérement celle du sultan, & puis celles des officiers & des soldats de la Porte, selon leur rang. (*Dict. de Trévoux.*)

HORTENSIUS, (Quintus.) (*Hist. Rom.*) rival de Cicéron, qui parle de son éloquence avec éloge, & de sa vaste mémoire avec admiration. Mais les œuvres de Cicéron nous sont restées, & nous n'avons pas les plaidoyers d'*Hortensius*, ce qui peut faire croire que, comme le dit Quintilien, ils ne soutenoient pas leur réputation. Il fut consul l'an 70 avant J. C.

HOSTE, (Nicolas l') (*Histoire de France*) commis secrétaire du ministre Villeroy, Nicolas de Neuville: cet homme trahissoit la France, & révéloit aux Espagnols les secrets de l'état; il fut découvert, & prit la fuite; mais il fut atteint au passage de la Marne, & s'y noya. Cette aventure est de 1604. M. de Sully fait à ce sujet, des reproches de négligence à M. de Villeroy. M. de Thou dit que ce ministre ne fut pas exempt de soupçon; mais il ajoute que Henri IV, loin d'en concevoir aucun, prit soin de consoler M. de Villeroy de ce malheur.

HOTHER, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, régnoit vers le troisieme siecle. Né aimable & sensible, il plut à Nanna, princesse de Norwege, & l'aima: Hacho, roi de Danemarck, lui disputa sa main: les feux de l'amour alumerent ceux de la guerre; Hacho fut chassé de ses états, y rentra, fut vaincu encore, & périt de la main de son heureux rival; Fridlef eut le même sort: l'usurpateur demeura long-temps tranquille sur le trône. Mais bientôt ses sujets indignés d'un joug étranger, quoiqu'assez doux, leverent contre lui l'étendard de la révolte; il marcha contr'eux, leur livra bataille, & périt les armes à la main.

HOTMAN, (*Hist. de Fr.*) François & Antoine deux freres célebres dans les temps malheureux de la Ligue. François fut un jurisconsulte très-fameux, professeur de droit à Bourges, où ses écoliers le sauverent du massacre de la Sainte-Barthelemi. Ses œuvres ont été recueillies en trois volumes *in fol.* On trouve à la tête de ce recueil, la vie de l'auteur, composée par Nevelet. Le plus connu des ouvrages de François *Hotman*, est son *Franco Gallia*, où il prétend que la monarchie françoise est élective & non héréditaire. Il a aussi un ouvrage intitulé: *de furoribus Gallicis & cæde admiralis*. On lui attribue les *Vindiciæ contra tyrannos* de Junius Brutus. Il mourut en 1590.

Antoine *Hotman* son frere, avocat général au parlement de Paris du temps de la ligue, mort en 1596, est auteur de quelques livres de droit.

Son fils, Jean *Hotman*, sieur de Villiers, est auteur entr'autres ouvrages, d'une *vie de Gaspard de Coligny de Châtillon*, *amiral de France*, composée en latin, & qui a été traduite en françois.

Un autre *Hotman* fut du nombre des commissaires qui rédigerent la fameuse ordonance civile de 1667.

HOUDRY, (Vincent) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, auteur de la *Bibliotheque des Predicateurs*. Mort à Paris en 1729, à 99 ans & trois mois.

HOUSSAIE, (Amelot de la) (Abraham-Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) auteur qui a beaucoup écrit sur la politique & traduit beaucoup d'écrivains du même genre. On a de lui: *la morale de Tacite*, *avec un discours critique des traducteurs ou commentateurs modernes de Tacite*; une *Histoire du gouvernement de Venise*, *avec un supplément*, *contenant l'histoire & quelques pieces du différent de la republique avec Paul V*; une *relation du conclave de Clément X*, *en 1670*. Il a traduit *l'histoire du concile de Trente*, de Fra-Paolo; *l'Homme de Cour* de Balthasar Gracian, jésuite espagnol; le *Squittino della libertà Veneta*, *examen de la liberté originaire de Venise*, attribuée au jurisconsulte Marc Velserus; plusieurs livres des annales de Tacite, avec des notes & des remarques. On a sous son nom, 2 volumes *in*-12. de *mémoires historiques*, *politiques*, *critiques*, *& litteraires*, par ordre alphabétique, mais l'alphabet n'est pas complet. Né à Orléans en 1634, mort à Paris le 8 décembre 1706.

HOUTTEVILLE, (Claude-François) (*Hist. Litt. mod.*) L'Abbé *Houteville*, de l'Académie Françoise, dont il fut même nommé secrétaire perpétuel en 1742, est connu par son livre intitulé: *de la vérité de la Religion Chrétiene*, *prouvée par les faits*. Mort en cette même année 1742.

HOWARD, (*Hist. d'Anglet.*) Grande maison d'Angleterre, qui a produit plusieurs personages illustres & intéressans.

HOZIER, (*Hist. de Fr.*) Pierre d'*Hozier*, Charles-René son fils, Louis-Pierre, neveu du dernier, & M. d'*Hozier* de Sérigny, fils de Louis-Pierre, tous juges d'armes de la noblesse de France depuis 1641, se sont toujours aquités avec beaucoup d'honeur des fonctions de cet emploi; mais la satyre suppose toujours bien légérement que ceux qui sont bien traités dans les armoriaux & les livres généalogiques, ont payé pour cela. Boileau a dit:

> D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'histoire.

Et l'abbé de Boisrobert, parlant du crédit qu'il avoit auprès du cardinal de Richelieu, dit:

> On m'honoroit, & les plus apparens
> Payoient d'Hozier pour être mes parens.

On a de Pierre d'*Hozier*, mort le 30 septembre 1660, plusieurs généalogies. Boileau, dit-on, fit ces vers pour être mis au bas de son portrait:

> Des illustres maisons il publia la gloire;
> Ses talens surprendront tous les âges suivans:
> Il rendit tous les morts vivans dans la mémoire;
> Il ne mourra jamais dans celle des vivans.

De Charles-René, mort le 13 février 1732, on a le *Nobiliaire de Champagne*.

De Louis-Pierre, mort en 1767, & de M. de Sérigny, l'*Armorial général*.

HUBERT, (Saint) (*Hist. de Fr.*) *Voyez* l'article ARIBERT. Cet *Aribert*, outre Chilperic, eut deux fils, Boggis & Bertrand. Bertrand fut le pere de St. *Hubert*, évêque de Maëstrich & de Liège, qui fut l'apôtre des Ardennes, & qui mourut en 727.

HUBERT, (Matthieu) (*Hist. Litt. mod.*) oratorien célebre; on a son *Sermonaire*. Il disoit que le P. Massillon, devoit prêcher devant les maîtres, & lui devant les domestiques. Un homme considérable lui rapelant, dans le temps de sa plus grande réputation, qu'ils avoient fait leurs études ensemble. *Pourois-je l'avoir oublié*, dit-il, *vous me fournissiez des livres & quelquefois des habits*. Mort en 1717.

HUBNER, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) géographe allemand, dont la *Géographie universele* est assez connue. Mort en 1732.

HUDSON, (Henri) (*Hist. d'Anglet.*) pilote anglois, dont le nom a été donné par les Anglois, à un détroit & à une baie, situés au nord du Canada. Son expédition est de 1610.

Un autre *Hudson* (Jean) est un savant, auquel on doit plusieurs bonnes éditions d'anciens auteurs. Mort en 1719.

HUET, (Pierre-Daniel) (*Hist. Litt. mod.*) L'article qu'on va lire a été composé dans une occasion où on demandoit l'éloge de M. *Huet*; il tient donc un peu plus du panégyrique que de l'historie, sur-tout dans la forme; mais tous les faits s'y trouvent, & ils sont tirés des écrits mêmes de M. *Huet*: c'est ce qui nous a déterminés à laisser le morceau tel qu'il est.

M. *Huet* n'aura point ici d'autre historien que lui-même. En voulant, comme St. Augustin, se rapeler les prétendues erreurs de sa vie, il s'est peint avec cette vérité qui sied au sage, & sa reconoissance envers l'Être-suprême, n'a pas permis à sa modestie de dissimuler les bienfaits qu'il en avoit reçus. Le premier de ces bienfaits à ses ieux, fut de naitre d'une mere catholique, & d'un pere qui étant rentré dans le sein de l'église, y avoit ramené sa propre mere mourante, dont les premieres leçons l'en avoient écarté. Quant à l'avantage d'être né de parens nobles, M. *Huet* sut l'estimer assez, sinon pour en tirer vanité, du moins pour le défendre avec zele, lorsque la recherche de la noblesse, confiée à l'avidité des traitans, ne dépouilloit quelques faux nobles que pour enrichir des délateurs; les titres les plus légitimes étoient ataqués, ceux des *Huet* le furent, & ils triompherent (*Comm. de reb. ad eum pert. l.* 3.). M. *Huet* le pere s'étoit fait un nom dans les lettres, lorsque la réputation du fils parvint aux étrangers; trompés par une érudition qui excluoit toute idée de jeunesse, ils crurent entendre parler du pere, & ce pere n'étoit plus, il n'est plus même connu aujourd'hui, grâce à un fils trop célebre; ainsi Marot, ainsi Pascal ont fait oublier leurs peres; M. *Huet* le pere n'a pas même pour titre de recomandation auprès de la postérité, l'honeur d'avoir formé son fils. Prévenu par une mort prompte, il ne put lui donner que la naissance. Il restoit du moins au jeune *Huet*, les soins & la tendresse d'une mere; ils ne lui resterent pas long-temps. Mais la providence sembla veiller sur cet enfant d'une maniere sensible dans le plus grand danger qui pût menacer sa foiblesse. Sa mere le menoit souvent chez une tante qui vivoit à la campagne: une pauvre femme du voisinage, entraînée par cet intérêt que l'enfance inspire à quiconque n'a pas un cœur féroce, se faisoit un plaisir d'attirer dans sa chaumiere, le jeune *Huet*, par ses caresses & de légers présens. La tendresse & la reconoissance sont dans la nature. Ces deux êtres si différens d'âge & de fortune, s'étoient liés d'une amitié assez intime. Un jour l'enfant, à peine arivé chez sa tante, court chez sa bienfaictrice, & se jetant dans ses bras, il la reconoit à peine: pâle, défigurée, renversée auprès de son feu, dans les

convulsions de l'agonie; elle se ranime à sa vue pour lui crier d'une voix éteinte : *fuis, malheureux enfant, je ne puis te donner que la mort*. L'enfant obéit par instinct à cet ordre, ou plutôt il cede à son éfroi. La peste consumoit cette infortunée, elle expira quelques heures après. Ô providence! veillez plus que jamais sur cet enfant que vos soins ont sauvé ! c'en est fait; il a perdu les bienfaits & les douceurs de la nature; son pere ne l'instruira point, sa mere ne lui sourira plus, ses biens sont abandonés à l'administration peu fidele de tuteurs indifférens, son âme est livrée aux froides leçons de l'éducation commune. Si j'avois à prouver que cette éducation commune a un vice intérieur qui la corrompt; que ce vice est dans la contrainte, toujours ennemie de notre nature, qui révolte les enfans sans dispositions, qui rebute jusqu'aux enfans les plus heureusement disposés; que le vrai secret de l'éducation, soit publique, soit particuliere, seroit d'écarter toute idée de devoir, & de tourner toujours l'instruction en plaisir, je ne citerois que l'exemple du jeune *Huet*. Ses ieux en s'ouvrant, chercherent des connoissances. Il vit un livre, & il s'écria : *heureux ceux pour qui ce livre est sans mystere* ! Dès qu'il fut lire, il envia ceux qui recevoient des lettres & qui en écrivoient. Cette ardeur de connoître ne le quita plus; apprendre, lui parut le seul soin digne de l'homme; savoir, lui parut la félicité suprême; tous ses maîtres lui furent chers; il n'en accuse aucun d'avoir, par des injustices ou des duretés, afoibli en lui cet amour de l'étude qui annonçoit ce qu'il devoit être un jour; & cependant il nous avoue que, même dans l'âge mûr, il frémissoit encore au seul son de la cloche qui l'appeloit autrefois au travail, par le souvenir de l'horreur qu'elle lui avoit inspirée dans l'enfance. Mais il est un moyen d'échaper aux contraintes de l'éducation, c'est d'aller au delà de ce qu'elles exigent. Ce n'étoit point de ses maîtres que le jeune *Huet* avoit à craindre des contradictions & des reproches, c'étoit de ses compagnons d'étude, qui, surpris & jaloux qu'il ne se contentât point du travail ordinaire & de la supériorité qu'il avoit sur eux, ne pouvant s'élever jusqu'à lui, vouloient le rabaisser jusqu'à eux. Ils brûloient ses papiers, déchiroient ses livres, le chassoient de sa chambre, le poursuivoient jusqu'au fond des bois & des antres solitaires où il se cachoit pour jouir de l'étude & de lui-même. C'est à cet âge, incapable du moins de déguisement, qu'on peut connoître sans éfort, les vices naturels de l'homme. „ Nous ne soufrirons pas, lui disoient-„ ils, que tu vailles mieux que nous, que ta „ conduite soit la censure perpétuele de la „ nôtre „. Que diroient autre chose tant de courtisans à l'aspect d'un homme vertueux, tant de beaux-esprits à l'aspect d'un homme de génie, si la réflexion ne leur avoit appris à se masquer? mal-gré tant d'obstacles, le jeune *Huet* avançoit dans la carriere des humanités; son talent pour la poésie se déclaroit, quoique le mauvais goût de son maître lui arrachât des mains Virgile, Ovide & Horace, pour l'entourer des poetes affectés d'Italie ou des poetes barbares des Pays-Bas; mais aucun genre ne devoit avoir le droit de fixer M. *Huet*. La Littérature entiere, tout le domaine des connoissances suffisoit à peine à son âme avide. Il s'élance dans les profondeurs de la Physique & des mathématiques; la géographie l'entraîne, la géométrie l'atache, il jouit & veut jouir encore, tantôt en secret, tantôt avec éclat; son maître le suit à peine dans ses progrès; il donne à la ville de Caën le spectacle jusqu'alors inconnu, d'un exercice public sur les mathématiques. Il saisit les principes généraux de la jurisprudence; il en éfleure les détails; & c'est peut-être tout ce qu'un bon esprit doit à cette science, dans l'état de confusion, d'incertitude & de barbarie où elle est restée parmi nous. Le génie & le goût ont leurs caprices, leurs prédilections, leurs antipathies. M. *Huet* eut d'abord, comme St. Augustin, de l'aversion pour le grec, & il négligea encore plus l'hébreu; il fut corrigé par l'érudition de Bochart & par les rêveries de Scaliger. La *Géographie sacrée* de Samuël Bochart parut; M. *Heuet* voulant la dévorer, se vit arrêté à chaque pas par l'ignorance de l'hébreu & du grec; il rougit alors de lui-même, & ayant lu dans Joseph Scaliger, qu'à dix-neuf ans il avoit appris l'hébreu sans maître, & que quatre mois lui avoient suffi pour épuiser la littérature greque, il ferma tous ses autres livres, & jura de ne les rouvrir qu'après s'être mis en état d'entendre avec Bochart, tous les auteurs hébreux & grecs. Il se tint parole; il n'eut point pour l'hébreu d'autre maître que lui-même; il se fit pour son usage, une grammaire hébraïque, qu'il eut dans la suite plus d'une occasion de consulter; & quant au Grec, il consulta seulement le P. Pétau pour l'intelligence parfaite des auteurs les plus difficiles. Ce fut alors qu'admis dans le sanctuaire des Muses, initié dans tous les mysteres de l'érudition, présent à tous les temps & à tous les lieux, planant sur tout l'empire des lettres, embrassant la chaîne des connoissances humaines, il vit de quels trésors un dégoût peu réfléchi avoit pensé le priver. Nouvele preuve qu'il ne faut commander aux hommes d'apprendre, mais leur en faire naître le desir & sentir la nécessité. Instruit par cet exemple, M. *Huet* ne rejeta plus rien, ne négligea plus rien. Ce que j'aime sur-tout à considerer en lui, ce qui distingue le vrai savant, c'est cette estime éclairée qu'il eut pour tout ce qui peut étendre & nourir l'âme : il regarda comme l'opprobre des lettres & comme la source de toute pédante-

rie, ce mépris barbare qu'affecte pour tous les genres qu'il ignore, pour tous les talens qu'il n'a pas, un homme qui croit exceller dans un genre particulier. Les hommes gâtent tous, ils portent par-tout le despotisme; le bel-esprit dédaigne l'érudition; l'érudition feint de mépriser le bel-esprit, & de confondre avec lui le génie même : eh! malheureux, secourez-vous, éclairez-vous mutuélement, vous êtes tous estimables, vous êtes tous utiles, & il n'y a rien à mépriser en vous que ce mépris imprudent & injuste que vous affectez les uns pour les autres. Écoutez cette belle maxime de M. *Huet*: *il n'y a point de science qui ne soit un digne objet de l'esprit humain*. Sa conduite répondit à cette maxime; il cultiva tous les genres selon le degré d'estime dû à chacun; s'il traduisit *Origene*, & s'il fit la démonstration évangélique, il se permit quelques vers tendres, il composa des romans, il en rechercha l'origine, & remplit par des ouvrages ou utiles ou agréables, tout l'intervalle qui sépare des genres si différens. Ce n'est pas qu'il conseillât aux gens de lettres de s'égarer dans la multitude infinie des genres; ce seroit le moyen d'effleurer tout & de ne rien aprofondir; les sciences seroient très-répandues, mais elles seroient aussi très-bornées. Tout le mond sauroit tout ce qu'on sait, mais ce qu'on sait n'est rien, s'il ne s'augmente tous les jours. M. *Huet* vouloit donc qu'on estimât toutes les sciences, mais qu'on en choisît une particuliere, à laquelle on raportât toutes les autres. Il remettoit aux gens de lettres la chaîne des connoissances, & il leur disoit : faites-la commencer où vous voudrez, choisissez à votre gré l'anneau principal, mais songez que tous les autres en dépendent, & qu'il dépend de tous les autres. Pour M. *Huet*, son choix avoit sans doute été le meilleur; l'étude de l'écriture-sainte, la science de la religion. Voilà l'emploi de son esprit, voilà les délices de son cœur; tout le reste n'est pour lui qu'un amusement; car il ne connut ni ceux de l'enfance ni ceux de la jeunesse; les sciences seules eurent le droit & de l'occuper & de l'amuser; les passions ne purent approcher de cette âme, dont l'étude exerçoit toutes les facultés.

Tout ce que ses tuteurs ont bien voulu lui laisser de son patrimonie, les livres vont l'emporter, les amis vont succéder aux maîtres; mais les maîtres seront toujours les premiers de ces amis. Ils aimeront aussi toujours leur illustre fils. L'un, le sachant malade & le croyant en danger, sera saisi d'effroi, & la douleur le mettra en danger lui-même; l'autre, mourant loin de ses ieux, ne prononcera que son nom dans les bras de la mort, & ne voudra d'autre consolation que le souvenir de leur amitié. Quel éloge que d'être aimé ainsi! M. *Huet* eut le bonheur de devenir le bienfaicteur de ses maîtres, & le ton seul dont il en parle, suffit pour faire juger s'il fut sensible. Quelles douceurs peuvent être comparées à la bienfaisance, & à la reconoissance! M. *Huet* n'a plus d'autre guide que son cœur & son amour pour les lettres, les voyages vont étendre son âme & féconder ses lectures; il va saluer tous les savans étrangers & nationaux; il va mériter & obtenir leur amitié; il vient à Paris; il va en Hollande, en Allemagne, au fond du Nord, par-tout où son siecle lui promet la plus abondante moisson d'amis & de connoissances. Ardent & communicatif, agréable à tous, utile à tous & à lui-même, il sait également interroger & répondre, gâgner tous les cœurs en épanchant le sien, éclairer son esprit en portant par-tout la lumiere. J'aime à le voir distinguer ses années heureuses ou malheureuses, par l'acquisition ou par la perte de ses amis. L'histoire de ses liaisons est l'histoire littéraire la plus complete de son temps, & comme tous les genres lui étoient familiers & précieux, comme tous les arts lui étoient chers, le siecle de Louis XIV n'a pas eu un savant, pas un homme connu par l'esprit ou par les talens, pas une femme distinguée par le mérite, soit acquis, soit naturel, qui n'ait profité de ses lumieres, & qui ne se soit honoré de son amitié. J'en excepte le seul Boileau, dont il craignoit encore plus le talent qu'il ne l'estimoit, & dont à l'exemple du vertueux Montausier, il étoit presque l'ennemi, sans pourtant cesser de lui rendre justice. Ce n'étoit que la satire personele qu'il condamnoit; car pour cette satire générale, la comédie, qui, sans faire rougir les hommes d'un reproche direct & d'une injure publique, peut les corriger par la crainte du ridicule, il estimoit, & il a célébré Moliere; mais il trouvoit inconséquent que le même principe qui avoit enlevé à la comédie le droit de nommer & l'usage des masques ressemblans, ne s'étendît pas jusqu'à la satyre.

M. *Huet* dans ses liaisons, raportoit tout aux lettres & à la culture de l'esprit. Les grands même n'étoient grands à ses ieux, que par cet avantage. Le rang de Montausier n'étoit rien pour lui; il aimoit en lui ses vertus, ses lumieres & le souvenir de l'hôtel de Rambouillet; il laissoit la politique des princes admirer dans Richelieu, les projets vastes, & la lâcheté des courtisans applaudir ses coups d'autorité si terribles; il ne voyoit en lui que le restaurateur des lettres & le fondateur de l'Académie Françoise; dans Gaston d'Orléans, dans l'illustre Montpensier sa fille, le sang de France attiroit tous ses respects; mais c'étoit l'esprit, c'étoient les connoissances qui obtenoient son estime & ses éloges.

Notre siecle qui voit les rangs aujourd'hui réglés entre les auteurs du siecle précédent, ou plutôt, qui voit que la foule a disparu & que cinq ou six hommes choisis ont surnagé à la faveur de quelques chefs d'œuvres; ce siecle qui

n'entend plus de réclamation contre une plaisanterie de Boileau, ou contre un portrait de Moliere, atache aisément sur leur parole, une idée de ridicule à des noms autrefois chers & respectés, tels que Chapelain, Menage & tant d'autres : il trouvera M. *Huet* bien indulgent à leur égard, & peut-être en prendra-t-il droit d'accuser le goût de ce juge équitable. Mais il faut qu'il sache qu'au dessous de ces hommes rares qui se recomandent seuls à la postérité par des ouvrages immortels, il est des hommes très-estimables & souvent très-utiles aux premiers; des hommes d'une littérature exquise, d'un goût sûr, mauvais juges peut-être de leurs propres productions, arbitres éclairés de celle d'autrui. Tel fut Chapelain; il fit la Pucelle, il est vrai, mais il fit, au nom de l'Académie Françoise, la critique du Cid; & cette Pucelle même, M. *Huet*, qui pouvoit en juger le plan, ayant lu l'ouvrage entier, demandoit grâce au moins pour ce plan, il demandoit en tout plus de justice & d'indulgence pour un homme que l'estime générale avoit placé à la tête de la littérature, avant que le mauvais style de la Pucelle & de trop bonnes plaisanteries de Boileau, l'eussent précipité de ce rang qui ne lui étoit pas dû, mais au dessous duquel il devoit lui rester une place honorable.

C'est dans ce juste milieu que consiste l'équité des jugemens. Mais souvent la postérité semble rabaisser trop des auteurs que leur siecle semble avoir trop élevés, sans qu'il y ait d'injustice de part ni d'autre. La postérité ne juge que les ouvrages, les contemporains jugent l'homme. Tel ouvrage vaut mieux que son auteur; tel auteur aussi vaut mieux que ses ouvrages. C'est ce qui arive à ceux dont le principal talent est d'instruire ou de plaire par la conversation, ce mérite meurt avec eux, & la postérité ne peut en tenir compte. Peut-être par leurs conseils, ont-ils plus contribué qu'on ne croit, aux chefs-d'œuvres que la postérité admire; mais la postérité n'en sait rien.

Qui oseroit aujourd'hui comparer le génie de Boileau à celui de Racine? Ce dernier gâgne tous les jours dans l'estime publique; le premier a déja reçu quelque atteinte : cependant c'est Racine, qui, de son aveu, fut toujours le disciple de Boileau. C'est donc aux contemporains à juger les hommes c'est à la postérité seule à juger les ouvrages. M. *Huet* ayant survécu longtemps à tous les gens de lettres qu'il juge dans ses mémoires, réunit à leur égard les droits des contemporains & ceux de la postérité. Contemporain, il fut leur ami, il en a l'indulgence. Postérité, il est impartial, & je ne sai si après tout, l'indulgence n'est pas toujours plus prés de l'équité que la rigueur; je suis bien plus edifié au moins de voir Quinault vanté par l'évêque d'Avranches, que de le voir décrié par le législateur de notre poésie.

Un homme tel que M. *Huet*, devoit un hommage à Christine. Cette reine n'avoit point encore sacrifié aux lettres le trône qu'elle fut remplir après Gustave-Adolphe son pere; ses bienfaits appeloient les savans de toutes les contrées de l'Europe, & son exemple peut-être apprit à Louis XIV à les récompenser. M. *Huet*, trop jeune & trop peu connu dans le Nord, suivit auprès d'elle, Bochart son maître & son ami; il vit Christine, il l'admira, il obtint son estime & celle des savans de sa cour; son voyage fut donc heureux : on jugea cependant qu'il étoit arivé dans des conjonctures peu favorables. Christine étoit savante, courageuse & sublime; mais elle étoit femme & ses goûts la gouvernoient; livrée tour-à-tour aux littérateurs & aux philosophes, sa santé altérée par les travaux, la livroit alors aux médicins. Bourdelot avoit conçu l'espérance de la détacher de tout pour régner seul sur elle; Bochart fut négligé; *Huet* revint en France, emportant le regrets de Christine & de la Suede. Christine établie à Rome après son abdication, se souvint de lui, & l'appela auprès d'elle. Mais M. *Huet* se souvint de son inconstance; la Suede lui marqua son estime d'une maniere encore plus flateuse, en lui proposant l'institution du jeune prince fils des Charles-Gustave, successeur de Christine; mais M. *Huet* sembla prévoir que sa patrie lui déféreroit le même honeur, ou plutôt il sentit qu'il ne devoit le sacrifice de sa liberté qu'à sa patrie.

Le temps amene insensiblement les honeurs qui lui sont dûs, & l'amitié de Montausier ne sauroit être stérile; il avoit désiré que les soins de l'institution du dauphin fussent partagés entre le président de Périgny, homme d'esprit, mais d'un mérite ordinaire, & M. *Huet*, savant d'un mérite rare; mais Périgny, foible & jaloux, comme tous les hommes médiocres, avoit pris ou feint de prendre pour un afront, l'honeur de cette association; il mourut, & les François ont oublié qu'il fut le premier instituteur du fils de Louis XIV & le prédécesseur de Bossuet.

Il importe peut-être à l'instruction des rois & au bonheur des hommes, qu'on sache comment fut fait ce dernier choix. Montausier, chargé de le préparer, présenta au roi une liste de prés de cent persones, qui toutes ses jugeoient dignes de cet honeur, & une autre liste moins nombreuse de ceux qu'il en jugeoit dignes, sans qu'ils eussent demandé. Parmi ces derniers, il en distinguoit trois, Ménage, Bossuet & *Huet*; le roi connoissoit à peine Ménage de nom, ce fut son titre d'exclusion; Bossuet étoit l'oracle de la théologie & de l'éloquence, mais *Huet* l'étoit de l'érudition & de la littétature; Montausier espéra que son ami pouroit être préféré. Il se trompa : le grand nom de Bossuet emporta la balance, & Louis XIV voulut seulement

ment que M. *Huet* lui fût associé, mais dans un degré inférieur. M. *Huet* sentit tout le prix d'une telle association. L'honeur de contribuer à l'éducation de l'héritier du trône, combla tous ses vœux & attira tous ses soins; la cour même ne fut pas pour lui un objet de distraction: les lettres l'ont porté aux pieds du trône; objet de tout son amour, elles le devienent de sa reconoissance: le voilà chargé de leurs intérêts; il voudra les faire aimer au prince son éleve, autant qu'il les aime lui-même; & s'il ne peut y réussir, ce sera sa douleur la plus amere.

Pour rendre la science aimable aux princes, il faut la leur rendre facile; de là ces excellens commentaires à l'usage de M. le dauphin, où une interprétation exacte, claire, mise à la portée de la plus foible intelligence, fait disparoître toute obscurité grammaticale, & où des notes courtes & suffisantes, dissipent toute obscurité historique; entreprise dont la littérature entiere a recueilli les fruits. *Huet* donne à Montausier la gloire de l'invention, & Montausier publie que *Huet* étoit seul capable de l'exécuter. Ce fut lui qui choisit & rassembla tous les coopérarateurs, qui leur distribua les textes, qui dirigea leurs travaux, il les partagea même; il quita la bible & Origene pour éclaircir Manilius & relever les erreurs de Scaliger. On le voyoit courir sans cesse pour ce travail & pour d'autres afaires toujours littéraires, de la cour à Paris, & de Paris à la cour; & qui eût observé ses démarches sans en savoir l'objet, eût cru voir en lui l'agitation ordinaire d'un courtisan; il veilloit pour l'étude, comme on veilloit autour de lui pour l'intrigue; il prenoit sur son someil pour satisfaire ses goûts sans négliger ses devoirs; souvent il venoit à Paris passer les nuits dans les bibliotheques, sans rien perdre pendant le jour, de son assiduité auprès de son auguste éleve. C'est du sein de ces occupations, c'est parmi tant de soins, c'est à la cour enfin que parut la *Démonstration évangélique*.

Les lettres sont rarement ingrates: il est peut-être injuste de leur demander la fortune, qu'elles procurerent cependant à M. *Huet*; mais elles ont des honeurs qui leur sont propres, & qu'elles lui procurerent aussi: pendant son voyage de Suede, l'Académie de Caën s'étoit fermée, & à son retour, il vit son nom & celui de Bochart inscrits parmi les noms illustres qui ornerent toujours cette liste. Il sentit avec volupté ce que valoit ce suffrage de la patrie. Aux travaux littéraires dont l'Académie s'occupoit, il fit joindre les expériences de la physique, les spéculations des mathématiques, & bientôt les faveurs de Louis XIV se répandirent par les mains de Colbert, sur ce corps qui les méritoit. Colbert avoit aussi fait distinguer *Huet* par ces grâces que Louis XIV voulut répandre sur les savans qui décoroient son regne; tant d'honeurs flatoient d'autant plus M. *Huet*, qu'il ne les avoit pas brigués. On lui ouvrit presque mal-gré lui, les portes de l'Académie Françoise; il désiroit & il redoutoit ce degré suprême des honeurs littéraires; il le regardoit comme un engagement à des devoirs dont il ne voudroit jamais se dispenser, & qui ne puroit pas toujours remplir.

Mais le voilà qui contracte des engagemens plus redoutables, & qui s'oblige à des devoirs plus saints; son respect pour la religion, le genre de ses études, son goût pour la vie solitaire & contemplative, un penchant qu'il avoit plutôt négligé que combatu jusqu'alors, tout sembloit l'appeler à l'état ecclésiastique; le silence & la paix du cloître l'avoient même plus d'une fois tenté; il eut au jésuité Mambrun l'obligation de n'être point jésuite. Ce maître éclairé lisant mieux que lui dans son âme, lui fit apercevoir que son amour pour la retraite tenoit à un esprit d'indépendance, incompatible avec les loix de cet institut. M. *Huet* le crut, & en se consacrant au ministere des autels, il resta dans le monde, il resta même à la cour. Ce fut à quarante-six ans qu'on le vit embrasser ce nouvel état dont il avoit bien pesé toutes les obligations; il n'y cherchoit que l'épurement des mœurs, la sanctification de l'âme & un plus grand éloignement du siecle: ses amis en firent l'instrument de sa fortune & la source de son bonheur. Le roi lui conféra l'abbaye d'Aunay, retraite délicieuse, où il a philosophé comme Cicéron, chanté comme Horace, & dont il a célébré les charmes de ce ton enchanteur qui caractérise les âmes sensibles,

Louis XIV ne borna pas à ce bienfait les marques de son estime & les monumens de sa reconoissance, je dis reconoissance, tout pere en doit tant à l'instituteur de son fils! Cette carriere illustre étoit remplie; M. *Huet* recueilli dans le port, se partageoit entre ses compatriotes à Caën & quelques amis à Aunay, cultivant toujours les Muses sans partage, ne demandant rien, ne désirant rien, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Soissons, que des raisons de convenance lui firent permuter pour l'évêché d'Avranches. Alors cette ardeur infatigable avec laquelle il avoit enseigné à M. le dauphin les élémens des sciences, il sut la retrouver toute entiere pour enseigner à ses diocésains la seule science nécessaire; ses études, dont le cours ne s'étoit jamais ralenti, semblerent se ranimer pour ce saint objet. Le tableau qu'il trace dans ses mémoires, des devoirs de l'épiscopat, prouve qu'il les a connus; & la discipline ecclésiastique rétablie, les assemblées synodales renouvelées, les anciens statuts remis en vigueur, & de nouveaux publiés, attestent qu'il a su les remplir.

Il a fait plus : il a su quiter & déposer ce fardeau sacré, quand il l'a jugé trop pesant pour son âge. Le roi approuvant le motif pieux de cette abdication, lui donna par forme de dédomagement, l'abbaye de Fontenay, qui, par sa situation aux portes de Caën, devenoit un lien de plus pour l'atacher à sa patrie.

Après tant de travaux, il fut donné à M. *Huet* de s'endormir dans une longue & paisible vieillesse, toujours occupée. Quand les infirmités & l'afoiblissement des sens ne lui permirent plus les grands ouvrages & les profondes recherches, il voulut au moins revivre par le souvenir dans ses travaux passés : il composa ses mémoires dont l'élégante simplicité, la grâce atachante & l'intérêt naturel suffiroient à la réputation d'un autre écrivain.

Demandez-vous s'il fut heureux? Il vous répondra lui-même qu'il n'a jamais connu l'ennui que de nom : reconoissez dans ce seul mot quatre-vingt-dix ans de sagesse & de bonheur. De plus; il n'a point fait de mal, & il a fait du bien. Quelle source de bonheur encore! Je vois le sien à peine interrompu par quelques procès, qui embarasserent un moment sa fortune, & qui paroissent avoir agité son âme, mais le calme y rentroit aisément. Les lettres, l'amitié, la gloire, la vertu, la fortune même concouroient à l'y fixer.

Cette fortune, ces bienfaits d'un roi reconoissant, ces titres académiques, ces décorations littéraires passent à des successeurs dignes ou indignes, & ne font qu'un bien particulier; mais une bibliotheque peut être un bienfait éternel & public. L'illustre de Thou avoit voulu assurer la siene à sa famille ; ses vœux avoient été trompés. M. *Huet* avoit vu avec douleur dissiper ce grand monument de goût & de magnificence, quoiqu'il en eût recueilli les débris. La bibliotheque de M. *Huet* avoit été formée avec un goût non moins magnifique, non moins éclairé ; c'étoit son unique objet de dépense ; chaque année, chaque jour l'avoit vu s'accroître. Ô prévoyance humaine ! M. *Huet* crut que le seul moyen d'en empêcher la dissipation, étoit de charger de ce dépôt une *société stable* ; ce sont ses termes, & cette société, c'étoient les Jésuites. Élevé chez eux, ils les avoit toujours aimés, quoiqu'il jugeât d'eux sans partialité, comme il jugeoit tout & qu'il se plaignît de plusieurs d'entr'eux. Ce fut à la maison professe de Paris qu'il confia ce trésor, & Ménage son ami, suivit son exemple. À peine cette disposition étoit faite, qu'un accident funeste en accéléra l'exécution ; la bibliotheque de M. *Huet* étoit restée dans la maison qu'il louoit à Paris ; cette maison tomba inopinément, & entraîna dans sa ruine une partie de la bibliotheque ; de prompts secours en sauverent les restes, qui furent à l'instant transportés chez les Jésuites. M. *Huet* y suivit un bien dont il ne pouvoit se séparer. C'est dans ce dernier asyle qu'il rassembla long-temps cette foule d'amis savans & illustres qui formoient autour de lui une académie perpétuele, nombreuse & choisie ; c'est là qu'il est mort, âgé de 91 ans, en 1721, content d'eux & de lui-même, plein d'espérance dans la bonté d'un Dieu qui l'avoit toujours, disoit-il, visiblement protégé, & laissant à la postérité ses vertus pour exemple & ses écrits pour instruction.

Ouvrages de M. Huet.

L'art de rendre l'érudition utile paroît consister en deux points : dire tout ce qu'il faut & ne dire que ce qu'il faut. De ces deux points, c'est toujours le dernier qui est le plus difficile à un savant ; il lui en coûte autant pour contenir sa science, qu'à un homme ordinaire pour réprimer ses passions ; c'est que sa passion est l'ambition d'enseigner & de régner sur les esprits. M. *Huet*, toujours maître de lui, sut régler sa plume comme son âme ; il sentit qu'il devoit y avoir une proportion entre le besoin qu'un auteur a d'instruire & le besoin que le lecteur a d'être instruit ; que tout ce qui excede cette mesure, fatigue, rebute, fait taire le besoin & cesser le désir d'apprendre : aussi ne le voit-on jamais s'abandoner à ce luxe d'érudition qui a tant décrié la science ; jamais ses livres n'épouvantent l'ignorance par cet amâs de citations dont s'énorgueillit un savant vulgaire, & dans lequel on peut toujours soupçoner quelque exagération. Se peut-il, disoit Henri IV, à Duplessis Mornay, que vous ayez lu tous les livres que vous citez? & M. *Huet* prétendoit s'être assuré que Mornay n'en avoit lu aucun. Pour lui, quand il cite des auteurs, il prouve qu'il les a lus en les faisant connoître, en les faisant aimer, en les jugeant finement & justement, en tirant un miel doux de leurs moindres fleurs, & souvent l'or pur de leur fumier ; il remplit tout son objet ; s'il ne donne rien à l'étalage, il ne refuse rien à l'instruction, & certainement Colbert, après avoir lu le traité du commerce & de la navigation des anciens, savoit tout ce qu'un grand ministre doit savoir sur cet objet important. Quelle mine de connoissances utiles que cet ouvrage ! quels regards jetés sur l'univers ! que de peuples connus & jugés ! comme on voit les Empires se former, s'élever, décliner & tomber ! comme toutes ces révolutions sont le plus souvent la suite du commerce ou cultivé ou négligé ! Mais quel exemple & du parti qu'un homme d'état sait tirer des lumieres des savans, & des services que les gens de lettres peuvent rendre à l'état qui sait les employer ! Demandera-t-on à quoi servent la science & les monumens des travaux antiques, s'il est vrai, comme le prétend M. *Huet*, que le Cap

de Bonne-Espérance ait été doublé par les plus anciens peuples, & que les Portugais aient été guidés dans la découverte qu'ils en firent, par les vestiges qu'ils en avoient trouvés dans l'histoire? Rien n'échape à la pénétration de M. *Huet*, il a saisi tous les traits de ressemblance entre les Égyptiens & les Chinois; il est le premier auteur de cette grande idée, si dévelopée depuis, & qui pouroit être la clef générale des mœurs de l'Asie, que les Chinois & d'autres peuples orientaux ne sont que des colonies de l'Égypte. Sa pénétration alla jusqu'à prédire en quelque sorte & annoncer au monde le czar Pierre I, avant qu'il fût sur le trône.

Les termes de M. *Huet* sont remarquables. „ Les Moscovites tireroient des profits immen- „ ses d'une situation (qui leur donne le commerce de la Mer Baltique, de la Mer Blanche, de la Mer du Nord, de la Mer Noire, de la Mer Caspiene), „ s'ils ne se man- „ quoient à eux-mêmes par leur négligence & „ par leur grôssiéreté, qui les empêche de cul- „ tiver les arts, & par l'esprit défiant & sou- „ pçoneux de leurs princes, qui ne leur per- „ mettent pas de sortir de leur pays, & qui „ leur font éviter le commerce des étrangers. „ Que s'il s'élevoit parmi eux quelque jour, un „ prince avisé qui reconoissant les défauts de cette „ basse & barbare politique de son état, prit „ soin d'y remédier, en façonant l'esprit féroce „ & les mœurs âpres & insociables des Mosco- „ vites, & qu'il se servît aussi utilement qu'il „ pouroit le faire, de la multitude infinie de „ sujets qui sont dans la vaste étendue de cette „ domination, qui approche des frontieres de la „ Chine, & dont il pouroit former des armées „ nombreuses, & des richesses qu'il pouroit „ amasser par le commerce, cette nation de- „ viendroit formidable à tous ses voisins „.

Le traité des navigations de Salomon doit être considéré comme la suite & l'extension de celui-ci. Peut-être n'est-il pas certain qu'Ophir soit le Zanguebar & Sofala, que la terre de Tharsis soit la côte occidentale de l'Afrique & de l'Espagne. Peut-être importe-t-il peu aujourd'hui de savoir bien précisément quelles étoient ces régions & la situation du Paradis terrestre, si soigneusement recherchée par M. *Huet*, ainsi que par Bochart; mais si nous voulons ôter aux savans ces recherches de curiosité qui les amusent, craignons de les refroidir bientôt sur les recherches d'utilité.

Quand M. *Huet* entreprenoit un ouvrage, il en saisissoit tous les entours, il remontoit aux principes de chacun des genres qu'il vouloit traiter. Le seul projet de traduire Origene lui fit discuter les principes de l'art de traduire, & le mérite de tous les traducteurs connus ou même inconnus, de quelque langue & dans quelque langue qu'ils eussent traduit. Cet ouvrage d'un jeune homme, étona les savans consommés. Segrais ne pouvoit se lasser d'y admirer la profondeur du raisonement, l'immensité des connoissances & l'agrément du style: M. *Huet* examine cette question si rebatue depuis, si l'usage des traductions est utile ou pernicieux, il décide en faveur de cet usage: en effet, un mot semble décider la question. Peut-on comparer le petit nombre de ceux qui, sans les traductions, eussent étudié les originaux, & que les traductions seules en ont empêché, avec le très-grand nombre de ceux qui, sans ces traductions, n'eussent jamais connu ces mêmes originaux?

L'écueil où se sont brisés la plupart de ceux qui ont écrit sur Origene, c'est la partialité. On a, pour ainsi dire, moins écrit sur Origene que pour ou contre lui. Condamnation ou apologie, on n'est guere sorti de cette alternative. M. *Huet* apporte à l'examen de cet auteur des dispositions plus pures: il ne veut être ni sévere ni indulgent, il ne veut être que juste; il l'examine en lui-même, indépendament de tout examen précédent, le soin qu'il prend d'en écrire la vie, d'en traduire & d'en juger les ouvrages, annonce au moins de sa part une estime qu'il seroit difficile de refuser à Origene; mais s'il l'absout quelquefois où d'autres l'ont condamné, il le condamne aussi quelquefois où les censeurs le plus austeres l'ont absous, du moins par leur silence.

Quand à côté de cet ouvrage, nous placerons le traité de l'origine des romans, composé à peu près dans le même temps, nous ne ferons que suivre en quelque sorte l'esprit de M. *Huet*, & donner une preuve de cette estime philosophique qu'il eut pour tous les genres de littérature. Ce traité sage & savant, mis à la tête de la Zaïde de M.me de la Fayette, contient tout ce qu'on peut dire de raisonable pour ou contre les romans.

Le plus grand titre de gloire de M. *Huet*, c'est sa *Démonstration évangélique*. L'étude profonde qu'il avoit faite de la religion, lui avoit persuadé que la vérité de cette religion sainte, & l'authenticité des livres sacrés, étoient susceptibles de démonstrations géométriques. Il procede en effet, à la maniere des géometres, par définitions, par demandes, par axiômes, par théorêmes. M. *Huet* ne voit dans les Dieux adorés par les divers peuples, que Moïse déguisé sous différens noms, il ne voit dans le Mythologie de toutes les nations que le Pentateuque défiguré. Cette idée qui eût pu passer comme conjecture, fut ataquée comme démonstration; M. *Huet* eut des censeurs, & il leur répondit.

Au reste cette méthode mathématique, outre qu'elle devenoit piquante & nouvele par l'application, avoit encore un autre avantage bien conforme à la modération naturele de M. *Huet*. Ce sang-froid de la géométrie, ce calme de la vérité excluoit ce torrent d'injures dont tant

d'indignes défenseurs de la religion ont déshonoré sa cause & souillé leurs écrits. Eh! pourquoi injurier l'incrédule? il s'agit de le convaincre. Nos emportemens rendront-ils son esprit plus éclairé ou son cœur plus docile? Le médecin commence-t-il par outrager le malade qu'il veut guérir? Périsse ce zele amer & aveugle qui croit servir la foi en violant la charité. Nous voudrions n'avoir sur cet article aucun reproche à faire à M. *Huet*. Il faut avouer qu'irrité par les contradictions de Toland, M. *Huet* se permet des transports où nous ne reconoissons plus sa douceur respectable; après avoir chargé d'opprobres son adversaire: *je laisse*, dit-il, *à Dieu le soin de sa vengeance, & je remets ma cause entre ses mains*; c'est à ce mot qu'il eût fallu s'arrêter, mais il vient trop tard.

J'aime bien mieux M. *Huet*, lorsque donnant à sa démonstration évangélique un complément peut-être nécessaire, il ménage en philosophe chrétien, l'acord de la raison & de la foi. C'est dans sa retraite d'Aunay qu'il composoit ces Tusculanes sacrées, dont le début seul suffit pour faire voir combien il avoit l'esprit philosophique, l'imagination douce & riante, combien il aimoit la campagne & les lettres, combien il étoit nouri de la bonne latinité. C'est par cette latinité cicéroniene, par ce style plein d'harmonie & de sens, plein d'idées & d'images, qui flate l'oreille & qui parle à l'âme; c'est par l'atticisme & par l'urbanité que M. *Huet* se distingue des savans, comme il se distingue des beaux-esprits par une variété de conoissances inouïe parmi les savans mêmes. Jetez les ieux sur ses dissertations recueillies par l'abbé de Tilladet, & sur cette foule de matieres de tout genre, aprofondies, pour ainsi dire, d'un seul trait dans le *Huetiana*, & vous serez tenté de lui demander comme Henri IV à Mornay: se peut-il que vous ayez étudié tous les sujets que vous traitez? Mais vous ne ferez plus cette question après avoir lu; vous reconoîtrez alors ce que c'est qu'une carriere presque centénaire, où il n'y pas eu un seul moment perdu.

Si de ses ouvrages savans, nous passons à ses ouvrages de littérature légere, à ses poesies, c'est alors que l'atticisme & l'urbanité trouvant un sol plus favorable, & respirant, pour ainsi dire, leur air natal, brilleront de tout leur éclat. Nous nous arrêterons peu sur ces productions agréables qui enchantoient Ménage, qui plaisoient à tous les savans, & que M. *Huet* seul traitoit de bagatelles; mais nous dirons, d'après de bon juges, qu'Horace se seroit trouvé bien imité dans les odes de M. *Huet*, que Lucrece eût pu s'imaginer avoir fait le poême intitulé, *Ipiphora*, & qu'Ovide eût regreté de n'avoir pas fait l'ingénieuse & touchante métamorphose de *Vitis* & *Ulmus*.

M. *Huet* ne pouvoit rester indifférent dans la fameuse dispute sur les anciens & les modernes; les deux partis rechercherent son suffrage; on peut croire qu'il fut pour les anciens: mais on peut voir aussi que ce fut par des raisons dont le goût s'honore, que la philosophie avoue, & où il n'entre pas même une ombre de superstition. Il combatit hautement M. Perralut, & ils resterent amis. Il n'en étoit pas ainsi de Boileau; il devenoit l'ennemi de ceux qu'il combatoit; il s'indigna de ce que M. *Huet* refusoit de trouver sublime le fameux passage de la Genese sur la création de la lumiere. Boileau pouvoit savoir aussi-bien que M. *Huet*, ce qui étoit sublime en général; mais M. *Huet* connoissoit mieux que Boileau ce qui étoit sublime en hébreu. Tout le monde sait combien le sublime & toutes les qualités du style tienent au génie des langues; & ce qui pouroit sur-tout faire juger que M. *Huet* avoit raison, c'est le ton modéré, quoique ferme, de sa réponse.

Si nous passons enfin à un troisieme ordre d'ouvrages de M. *Huet*, à ses écrits purement philosophiques, nous entendrons d'abord les Cartésiens lui reprocher à leur égard, des variations, & les injustices de l'humeur. Gardons-nous de prononcer témérairement entre des noms tels que ceux de M. *Huet* & de Descartes. M. *Huet*, né avec le cartésianisme, en avoit d'abord été séduit; dans la suite, il mit cette admiration au nombre des erreurs de sa jeunesse, & il n'entreprit pas moins que de renverser tous les principes du cartésianisme. Nos goûts décident souvent de nos opinions; il étoit impossible qu'un homme qui avoit autant étudié, qui vouloit encore autant étudier que M. *Huet*, restât fidele à une philosophie qui comptoit l'étude pour rien, aux ieux de laquelle les plus grands noms n'étoient que des noms, & la science qu'un amâs d'erreurs. Quoi! s'écrioit-il, parce que nous avons beaucoup étudié, nous serons un objet de mépris pour ces nouveaux philosophes! Ceux ci répondirent avec aigreur, du moins M. *Huet* s'en plaint: pour moi, dit-il, (mot admirable) je crus qu'il y avoit un autre fruit à tirer de la philosophie, que l'esprit de contention & de satyre. Sans doute, & le démonstrateur de l'évangile, le conciliateur de la raison & de la foi, le savant qui à le plus pensé, le philosophe qui a le plus réuni de connoissances, est encore celui qui a mis dans tout son jour la foiblesse de l'esprit humain; il a ôté à la raison tous les avantages de la certitude & de l'évidence, pour les assurer à la foi seulement. L'homme qui aime à raisoner & à discourir, voudroit assujétir à la raison, même les choses divines. M. *Huet* veut que même les choses humaines doivent toute leur certitude à la révélation qui les consacre; il épuise toutes ses connoissances à prouver le néant des connoissances. Il falloit toute la philosophie de M. *Huet* & pour composer un tel livre & pour ne le pas publier; non que ce livre, qu'il a

pris la peine de composer deux fois dans deux langues différentes, fût indigne des regards du public; mais, osons le dire, les regards de tout le public pouvoient n'en être pas tout-à-fait dignes encore. Tant de juges qui n'ont pas voulu croire que cet ouvrage fût de M. *Huet*; tant d'autres qui, forcés de reconoître l'auteur, ont regardé l'ouvrage comme un tort de son esprit; d'autres qui, plus injustes encore, ont voulu le trouver dangereux & contraire à la foi, n'ont fait que fournir une nouvele preuve de la foiblesse de l'esprit humain. Des juges plus équitables, ont regardé ce livre comme un des meilleurs ouvrages de M. *Huet*, & n'y ont vu que le triomphe de l'érudition, de la philosophie & de la religion.

HUGHES, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) poëte anglois dont on fait cas en Angleterre. Ses œuvres ont été imprimées en 1739, en deux volumes *in*-12. On y remarque sur-tout une *ode au Créateur de l'univers*; une tragédie intitulée: *le siége de Damas*. *Hughes* étoit ami d'Addisson, & eut part au *Spectateur*. Mort en 1719.

HUGUENOT, subst. & adj. (*Hist. mod.*) nom que les Catholiques, ont donné par sobriquet aux Protestans Calvinistes; mais ils n'ont pas appliqué à ce mot le vrai sens qu'il avoit dans son origine, & ni Pasquier, ni Ménage, ni le P. Daniel, n'ont su le deviner. Le voici:

L'évêque de Geneve qui disputoit le droit de souveraineté sur cette ville au duc de Savoie & au peuple, à l'exemple de tant de prélats d'Allemagne, fut obligé de fuir au commencement du seizieme siecle, & d'abandoner le gouvernement aux citoyens, qui recouvrerent alors leur liberté. Il y avoit déja depuis assez long-temps deux partis dans Geneve, celui des Protestans, & celui des Catholiques. Les Protestans s'appeloient entr'eux *Egnots*, du mot *eid-gnossen*, alliés par serment; les *Egnots* qui triompherent, attirerent à eux une partie de la faction opposée, & chasserent le reste. De là vint que les Protestans de France eurent le nom d'*Egnots*, & par corruption de *Huguenots*, dont la plupart des écrivains françois inventerent depuis de vaines origines. Telle est l'etymologie de ceux qui tirent ce mot du roi *Hugon*, dont on faisoit peur aux enfans en Touraine: telle est encore l'opinion de Castelnau Mauvissiere, qui dérive ce terme d'une petite monoie, qu'on a supposé valoir une maille du temps de Hugues-Capet, par où l'on a voulu signifier que les Protestans ne valoient pas une maille, & qu'ils étoient une monoie de mauvais aloi.

HUGUES CAPET, (*Hist. de France.*) Louis V, roi de France, mourut sans enfans; le droit de la naissance appeloit au trône Charles, duc de la Basse-Lorraine, oncle de ce prince. Mais *Hugues Capet*, arriere-petit-fils de Robert le Fort, sut l'exclure, & fit couroner Robert son fils, pour régner sous son nom. L'année 987 fut l'époque de cette révolution. Charles prit les armes, & s'empara de Laon, mais il fut fait prisonier dans sa conquête. Paisible possesseur du royaume, *Hugues* fit d'Abbeville un boulevard contre les Normands, soumit la Guienne, fit rentrer dans le devoir les comtes de Flandre & de Vermandois, & mourut l'an 996. Il est le chef de la troisieme race des rois de France.

HUMBERT II, (Dauphin de Viennois.) (*Voyez* BEAUMONT. On allegue deux principaux motifs de la cession que *Humbert II* fit du Dauphiné à la France; l'un, qu'il vouloit susciter à la maison de Savoie, un ennemi capable de le venger de tous les afronts qu'il en avoit reçus; l'autre, que jouant avec son fils unique, il eut le malheur de le laisser tomber d'une fenêtre dans le Rhône, où il se noya. La douleur qu'il ressentit d'un si funeste accident, l'engagea, dit-on, à renoncer au monde: en effet, après, la cession faite à la France, il entra dans l'ordre des Dominicains. En 1351, il reçut le sousdiaconat, le diaconat & la prêtrise aux trois messes de Noël, des mains du pape Clément VI. Il mourut à Clermont en Auvergne en 1353.

HUME, (David.) (*Hist. Litt. mod.*) écrivain écossois, célebre par son histoire d'Angleterre. On a de lui aussi plusieurs Traités de politique. Il a lui-même écrit sa vie en un petit volume *in*-12. C'est l'histoire très-naïve de ses succès littéraires, heureux & malheureux.

HUMIERES, (D') (*Hist. de France.*) Il y a eu deux maisons *d'Humiers* ou *de Humieres*; l'une de Picardie, l'autre de Touraine: celle-ci distinguée par le nom de Crevant.

De la premiere étoient les trois freres, Philippe, Matthieu & Jean *de Humieres*; le premier fut fait prisonier, les deux autres tués à la bataille d'Azincourt.

Matthieu II, tué en 1442, au service du duc de Bourgogne.

Charles, Chevalier des ordres du roi, lieutenant général en Picardie, tué en 1595, à la prise de Ham. C'étoit, dit M. de Sully, le plus brave & le plus habile officier, employé dans la Picardie, alors le théâtre de la guerre: il fut pleuré de M. de Thou, du roi & du royaume.

Jacqueline *d'Humieres* sa sœur, héritiere de sa maison, épousa Louis de Crevant, gouverneur de Ham, & porta dans cette maison de Crevant, les biens & le nom de la maison *d'Humieres*: leur fils aîné, Charles-Hercule de Crevant *d'Humieres*, premier gentilhomme de la chambre du Roi, fut tué au siége de Royan le 12 mai 1622. Louis de Crevant *d'Humieres*, leur petit-fils, est le maréchal *d'Humieres*. Il fut fait maréchal de France en 1668. En 1676, le maréchal *d'Humieres* prit la ville d'Aire; en

1677, il commandoit sous monsieur avec le maréchal de Luxembourg, à la bataille de Cassel, & prit St. Guillain. En 1678, il prit Gand; en 1683, Courtrai. Il fut batu à Valcourt le 27 août, par le prince de Valdec. Il avoit été fait grand-maître de l'artillerie en 1685, chevalier des ordres du roi en 1688; & mal-gré l'échec de 1689, sa terre de Mouchy fut érigée en duché-pairie en 1690. Il mourut le 30 août 1694.

Le marquis *d'Humieres*, Louis de Crevant, son fils aîné, avoit été tué au siége de Luxembourg en 1684. Le duché *d'Humières* passa, par alliance, dans la maison d'Aumont, puis dans celle de Grammont.

La maison de Crevant, avant d'être substituée au nom & armes *d'Humieres*, avoit produit une foule de guerriers distingués, entr'autres Claude de Crevant, blessé à la bataille de Pavie, & François de Crevant, tué à la bataille de St. Quentin.

HUNIADE, (Jean Corvin) (*Hist. de Hongrie*) vaivode de Transylvanie, & général des armées de Ladislas, roi de Hongrie, fut un des plus grands capitaines du quinzieme siecle; il fit la guerre avec éclat contre les Turcs, qui avoient alors pour chefs deux conquérans, Amurat II & Mahomet II; il leur fit deux fois lever le siége de Belgrade, remporta d'autres avantages sur les généraux d'Amurat, & acquit beaucoup de gloire dans cette malheureuse bataille de Varnes, où Ladislas fut tué en 1444. Mahomet II disoit que *Huniade* étoit *le plus grand homme qui eût porté les armes*; *Huniade* mourut le 10 septembre 1456. Le pape Calixte III & toute la chrétienté le pleurerent comme leur seul apui & leur seul espoir.

HUNNERIC, (*Hist. mod.*) roi des Vandales en Afrique, fils & successeur de Genseric, est diffamé dans l'histoire ecclésiastique par la persécution qu'il fit soufrir aux catholiques à l'instigation des Ariens. Mort en 484.

HUR, (*Hist. sacr.*) fils de Caleb; pendant la bataille où Josué défit les Amalécites, il soutint avec Aaron les bras de Moyse élevés vers le ciel pour demander la victoire.

HURAULT, (*Hist. de Fr.*) famille distinguée, dont étoit le chancelier de Chiverni ou Cheverni, de qui nous avons des mémoires; ataché à Henri III, il l'avoit suivi en Pologne; il eut les sceaux en 1578; il fut fait chancelier en 1583, à la mort du chancelier de Biragué; il mourut en 1599. Il étoit gendre du premier président Christophe de Thou.

„ Il se piquoit fort de noblesse, dit Mezerai, (ajoutons: & ce n'étoit pas sans raison,) „ & affectoit autant la qualité de comte & „ celle de gouverneur de l'Orléanois & du Blésois, que celle de chancelier. „

Un autre *Hurault* (Robert) chancelier de Marguerite de France, duchesse de Savoye, fut le gendre du fameux chancelier de l'Hôpital, & ses enfans ont joint le nom de l'Hôpital à celui de *Hurault*.

Charles *Hurault* de l'Hôpital son fils aîné, fut tué au siége de Chartres en 1568.

Michel *Hurault* de l'Hôpital, frere de Charles, élevé par le chancelier de l'Hôpital son ayeul & principal objet de sa tendresse, s'atacha au roi Henri IV, alors roi de Navarre, qui l'employa en différentes négociations; depuis l'avénement d'Henri IV à la courone de France, il eut ordre de faire travailler aux fortifications de Quillebeuf avec huit cents anglois qu'il atendoit. Le roi en avoit donné le commandement à Bellegarde. *Hurault* refusa de lui le remettre; il périt au milieu de cette entreprise, & se fit enterrer sous un des bastions de la place, comme pour en retenir la possession. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit; on lui attribue *l'excellent & libre discours sur l'état présent de la France*, qui parut en 1588, & qui est imprimé dans le tome 3 de la *satyre Ménippée*. On a encore de lui quelques autres ouvrages pour la défense de la cause royale contre la ligue.

Paul *Hurault* de l'Hôpital, son frere, archevêque d'Aix, eut de la réputation comme orateur, mais il est plus connu encore par ses démêlés avec le parlement d'Aix, au sujet d'un prêtre scandaleux, condamné au supplice, & qu'il refusoit de dégrader, alléguant les priviléges & franchises du clergé.

André *Hurault*, seigneur de Maisse, eut grande part à la confiance de Henri IV; on le voit employé sous ce regne, dans toutes les afaires délicates & importantes; il est souvent parlé de lui dans les mémoires de Sully, & toujours avec estime, avantage que peu de persones partagent avec lui.

HUS, (Jean.) *Voyez* WICLEF.

HUTCHESON, (François) (*Hist. Litt. mod.*) professeur de philosophie à Glascow, auteur d'un *systême de Philosophie morale*, traduit en françois par M. Eidous, & de quelques traités de métaphysique. Mort en 1747, né en Irlande en 1694.

HUTTEN (Ulric de) (*Hist. Litt. mod.*) poëte latin, d'Allemagne, qui reçut de l'empereur Maximilien I, la courone poétique. Il mourut près de Zurich, le 29 août 1523, d'une maladie qu'on remarquoit alors, comme étant encore assez récente. Il étoit né en 1488, avant l'existence de cette maladie en Europe. Il parle lui-même dans son traité *de Guaiaci Medicina*, de tout ce que cette maladie lui avoit fait soufrir. On a de lui des poésies & d'autres ouvrages. Il publia le premier, en 1518, deux nouveaux livres de Tite-Live, Burchard a écrit sa vie.

HUVACAS, s. m. (*Hist. mod.*) c'est ainsi que les Espagnols nomment les trésors cachés par les anciens habitans de l'Amérique, lors

de la conquête de ce pays. On en trouve quelquefois près des anciens habitations des Indiens & sous les débris de leurs temples ; ces pauvres gens les cachoient comme des ressources contre les besoins qu'ils craignoient d'éprouver après leur mort. Quelques-uns de ces trésors ont été enfouis pour les soustraire aux Espagnols, que les Indiens voyoient attirés par leurs trésors. La moitié de ces *huvacas* apartient au roi.

HUYGHENS, (Chrétien) (*Hist. litt. mod.*) de l'Académie des Sciences & de la Société Royale de Londres, savant mathématicien hollandois, découvrit le premier l'anneau & le quatrieme satellite de Saturne. On lui est redevable des horloges à pendule ; il perfectiona du moins le ressort spiral, s'il ne l'inventa pas; car l'invention de ce ressort ne lui apartient peut-être pas ; elle fut réclamée par Robert Hooke en Angleterre, & par l'abbé Hautefeuille, en France. *Huyghens* perfectiona aussi les télescopes. Ses ouvrages ont été rassemblés dans deux recueils intitulés : l'un, *Opera varia*; l'autre, *Opera reliqua*. Né à La Haye en 1629, d'une famille noble; mort aussi à La Haye en 1695. Constantin *Huyghens* son pere, a laissé un recueil de poésies latines, sous ce titre : *Momenta desultoria*.

HYDE, (Édouard) (*Hist. d'Angleterre*.) comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre sous Charles II, & beau-pere du duc d'Yorck, qui fut depuis Jacques II, magistrat savant & vertueux, mais de mœurs austeres & sans complaisance pour les vices, les profusions & les dissolutions de la cour, déplut au roi, dont il gênoit les plaisirs, & déplut aussi au peuple même, dont il défendoit les intérêts, mais ce fut par son enthousiasme pour la religion anglicane, qui réunit contre lui tous les non-conformistes : il le poussa jusqu'à persécuter les presbytériens : le roi qui avoit souvent à détourner sur d'autres, les effets du mécontentement public qu'il excitoit, sacrifia sans peine un ministre dont la présence étoit pour lui un reproche perpétuel. Il lui ôta les sceaux ; un membre des communes se porta pour accusateur du comte de Clarendon ; mais la chambre haute jugeant l'accusation frivole, refusa de le faire arrêter. Clarendon passa en France, & s'établit à Rouen, où il mourut en 1674.

On a du comte de Clarendon une histoire des guerres civiles d'Angleterre, depuis 1641, jusqu'en 1660, & quelques autres ouvrages.

Hyde, (Thomas) (*Hist. Litt. mod.*) savant anglois, professeur d'arabe à Oxford, & garde de la bibliotheque Bodléïene, dont il a donné le catalogue, est auteur de divers ouvrages concernant l'Orient, entr'autres *de Ludis Orientalibus* ; mais c'est sur-tout par sa *Religion des anciens Perses* qu'il est le plus connu.

HYGIN, (Caïus-Julius Hyginus) (*Hist. Litt. Anc.*) grammairien célebre, afranchi d'Auguste, ami d'Ovide, souvent cité par les anciens auteurs, mais dont nous n'avons plus les ouvrages ; car les Fâbles & l'*Astronomicon Poeticum* que nous avons sous son nom, paroissent être d'un auteur du Bas-Empire.

HYPACE, (Hypatius) (*Hist. Rom.*) neveu de l'empereur Anastase. Après la mort de l'empereur Justin, des factieux le proclamerent empereur mal-gré lui & mal-gré sa femme, qui leur crioit toute en pleurs, qu'au lieu de faire honeur à son mari, on le conduisoit au supplice ; en effet, la sédition ayant été apaisée, Justinien fit arrêter *Hypace*, & le fit mourir. *Hypace* montra beaucoup de fermeté, & consola lui-même ses parens & ses amis, en leur rapelant que le supplice ne pouvoit flétrir l'innocence.

HYPACIE *ou* HYPATIE, platoniciene illustre, donna des leçons publiques de philosophie dans Alexandrie. Elle vivoit au quatrieme & cinquieme siecles de l'Église.

HYPÉRIDE, (*Hist. Litt. mod.*) célebre orateur grec, disciple de Platon & d'Isocrate ; il ne nous reste qu'une de ses harangues. Il eut part au gouvernement d'Athênes ; ayant été pris par Antipater, après la mort d'Alexandre, il mourut dans les supplices : on dit qu'ayant été mis à la torture, il se coupa la langue avec les dents, pour être dans l'impossibilité de rien révéler.

HYSTASPES, (*Hist. anc.*) n'est guere connu que par le surnom de Darius, *fils d'Hystaspes*, qui, après avoir tué le mage Smerdis, fut, dit-on, roi de Perse ; par l'artifice de son écuyer & par le hennissement de son cheval. (*Voyez* Darius.)



IBAS, (*Hist. eccl.*) Évêque d'Édesse, fameux dans l'*afaire des trois Chapitres*, par sa condamnation au concile de Constantinople, cinquieme concile œcuménique, tenu en 553.

IBYCUS, (*Hist. anc.*), Poëte lyrique grec, vivoit environ cinq siecles & demi avant J. C.; nous n'avons de lui, que des fragmens recueillis par Henri Étienne. L'histoire qu'on raconte au sujet de sa mort, est sans doute fabuleuse, mais elle est morale. Il fut assassiné par des voleurs ou par des ennemis, & mourant ainsi sans défenseurs & sans témoins, il s'avisa de prendre à témoin une troupe de grues qui passoient au dessus de sa tête. Quelque temps après un de ses assassins voyant passer des grues, dit à ses complices: *voilà les témoins de la mort d'Ibycus*. Ce propos entr'eux parut suspect, peut-être leur persone étoit-elle suspecte aussi; on les arrêta, on les mit à la question, ils avouerent leur crime & subirent leur supplice. De là, dit-on, les *grues d'Ibycus*, *Ibici grues* ont passé en proverbe, pour signifier des témoins muets qui convainquent.

Horace appele une vieille courtisane nommée Chloris:

Uxor pauperis Ibyci:

Dans une ode satyrique qu'il lui adresse. C'est la quinzieme du troisieme livre. On ne sait quel est ce pauvre *Ibycus*, mari de Chloris.

ICH-DIEN, (*Hist. mod.*) C'est le mot des armes du Prince de Galles, qui signifient en haut-Allemand, *je sers*.

M. Henri Spelman croit que ce mot est saxon *ic* ð *ien*, *ic-thien*, le saxon ð *d* avec une bâre au travers ð étant le même que *th*, & signifiant *je sers* ou *je suis serviteur*; car les Ministres des rois saxons s'appeloient *thiens*.

IDACIUS ou IDATIUS, (Idace), Évêque espagnol du cinqueme siecle, auteur d'une chronique, publiée par le P. Sirmond.

IDATHYRSE *ou* INDATHYRSE, roi des Scythes, ayant refusé sa fille en mariage au roi des Perses, Darius, fils d'Hystaspes, ce fier monarque lui déclara la guerre & inonda son pays avec une armée innombrable, qu'*Indathyrse* dissipa par sa bonne conduite. Un tel succès a rendu ce nom d'*Indathyrse* ou *Idathyre*, très-célebre parmi les Scythes.

IGNACE (*Hist. ecclésiast.*) est le nom de trois Saints.

1°. *Saint Ignace*, Martyr, disciple de Saint Pierre & de Saint Jean, & successeur de Saint Pierre dans le siége d'Antioche, après Saint Évode. Il fut livré aux lions à Rome, l'an 107 de J. C., sous l'empire de Trajan. On a de lui sept épîtres, monumens précieux de la foi & de la discipline de la primitive église.

2°. *Saint Ignace*, Patriarche de Constantinople, défenseur de la foi contre Photius, auteur du Schisme d'Orient. *Saint Ignace* mourut en 877, après avoir été plus d'une fois éprouvé par la persécution.

3°. *Saint Ignace* de Loyola. Dom Inigo ou *Ignace* naquit en 1491, au Château de ses peres, nommé Loyola, dans la province de Guipuscoa en Espagne. En 1521, il signala sa valeur contre les François, à la défense de Pampelune, où il eut une jambe brisée d'un boulet de canon, & l'autre blessée d'un coup de pierre. Il voulut s'instruire, il vint à Paris & recommença ses études dans un âge assez avancé, au collége de Sainte-Barbe. Ce fut en 1534, qu'il forma d'abord à Paris, le plan de la société des Jésuites. Ses compagnons étoient au nombre de six: Pierre le Fevre de Savoie, Simon Rodriguès de Portugal, Jacques Laynès, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla & François Xavier espagnols. Il y en eut bientôt trois autres; Claude Lejai du diocêse de Geneve, Pasquier, Broët de Bétancourt, près d'Amiens, & Jean Codure d'Embrun.

Le jour de l'assomption 1534, ils se lierent par des vœux solemnels dans l'église de Montmartre.

Ce fut en 1542, que parurent les constitutions des Jésuites, dressées par *Saint Ignace*.

Il mourut le 31 juillet 1556, Paul V le béatifia en 1609. Grégoire XV le canonisa en 1622. Les Jésuites célebrerent cette canonisation par des fêtes; ils firent représenter un drame pieux, qui avoit pour sujet les travaux de leur fondateur. Jules-Mazarin, depuis cardinal & premier ministre en France, alors âgé de vingt-ans, fit le rôle de *Saint Ignace*, avec un succès qui fut le premier degré de sa réputation & de sa fortune.

ILLIERS D'ENTRAGUES, ILLIERS-VENDÔME, (*Hist. de Fr.*) L'anciene maison d'*Illiers* dans

dans le pays chartrain étoit connue & puissante dès le milieu du dixieme siecle. Vers la fin du treizieme, l'héritiere d'*Illiers*, nommée Iolande, épousa Philippe de Vendôme, de la maison des anciens comtes de Vendôme. Dans le temps de ce mariage il fut convenu entre les deux familles, que les enfans releveroient la banniere, le nom & les armes d'*Illiers*, qui sont d'or à six annelets de gueules; en effet Jean d'*Illiers*, fils de Philippe & d'Yolande, prit le nom & les armes d'*Illiers*; de là les *Illiers* de Vendôme; Florent sire d'*Illiers*, son arriere petit-fils, bailli & gouverneur de Chartres, vint à la tête d'une petite armée levée à ses dépens & presque toute composé de gentilshommes, secourir contre les Anglois, la ville d'Orléans, sous Charles VII. Milon d'*Illiers*, son frere, fut évêque de Chartres, depuis l'an 1459, jusqu'à l'an 1480. Il aimoit les procés, on le lui reprochoit, & il se prêtoit de bonne grâce à la plaisanterie sur cet article. Le roi Louis XI paroissant vouloir faire un réglement, pour diminuer le nombre des procès, il le pria de lui en laisser au moins vingt ou trente pour ses menus plaisirs. Il étoit connu dans son temps par le talent des reparties promptes & heureuses. Un jour Louis XI le rencontra monté sur une très-belle mule, superbement enharnachée. *Les premiers pasteurs*, lui dit-il, *n'alloient pas ainsi montés;* non, répondit l'évêque de Chartres, *du temps des rois pasteurs*. Odard d'*Illiers*, arriere-petit-fils de Florent, étoit gendre de Jean Bertrand ou Bertrandi, premier garde des sceaux de France, en titre d'office, depuis cardinal & archevêque de Sens. Jacques d'*Illiers*, fils d'Odard, épousa en 1588, Charlotte Catherine de Balzac, fille de François de Balzac, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Orléans; celui-ci est ce fameux d'Entragues, pere d'Henriette de Balzac d'Entragues, (*voyez* l'article BALZAC), Maîtresse de Henri IV. Henriette étoit d'un second lit, Charlotte Catherine étoit du premier. La postérité masculine de François de Balzac s'éteignit. Léon d'*Illiers* fils de Jacques d'*Illiers* & de Charlotte Catherine de Balzac, fut héritier de cette maison de Balzac d'Entragues, seigneur de Malesherbes, de Marcoussi, &c., à condition de porter le nom & les armes de cette maison. De là les d'*Illiers* d'Entragues.

ILLYRIC *ou* ILLYRICUS, (*Hist. mod.*) Mathias Flac, Francowitz ou Trancowitz, se faisoit nommer *Flaccus Illyricus*, parce qu'il étoit d'Albona dans l'Istrie, qui faisoit partie de l'anciene Illyrie. Cet *Illyricus* étoit un Luthérien très-passioné. Disciple de Mélanchton, il voulut être son maître, & il fut son persécuteur, il fit condamner dans deux synodes, quelques propositions de Mélanchton, qui ne s'éloignoient pas assez de la foi de l'église romaine. *Illyricus* fut un des centuriateurs de Magdebourg, c'est-à-dire, un des ministres de cette ville, qui furent les premiers auteurs d'une histoire ecclésiastique protestante, sous le titre de *centuries*. On a dit de lui que la seule bonne action qu'il eût faite, avoit été de mourir; ce qu'il fit en 1575, le 11 Mars. Il étoit né le 3 Mars 1520.

IMAGE, (*Hist. anc. & mod.*) se dit des représentations artificieles que font les hommes, soit en peinture ou sculpture; le mot d'*Image* dans un sens est consacré aux choses saintes ou regardées comme telles. L'usage & l'adoration des *Images* ont essuyé beaucoup de contradictions. L'hérésie des Iconoclastes ou Iconomaques, c'est-à-dire, *brise-images*, qui commença sous Léon l'Isaurien en 724, remplit l'empire grec de massacres & de cruautés, tant sous ce prince, que sous son fils Constantin Copronyme; cependant l'église greque n'abandona point le culte des *Images*, & l'église d'Occident le conserva toujours. Le concile tenu à Nicée sous Constantin & Irene, rétablit toutes choses dans leur premier état; & celui de Francfort n'en condamna les décisions que par une erreur de fait & sur une fausse version. Cependant depuis l'an 815 jusqu'à l'année 855, la fureur des Iconoclastes se raluma en Orient, & alors leur hérésie fut totalement éteinte: mais diverses sectes, à commencer par les Petrobrusiens & les Henriciens l'ont renouvelée en Occident depuis le douzieme siecle. À examiner tout ce qui s'est passé à cet égard, & à juger sainement des choses, on voit que ces sectaires & leurs successeurs ont fait une infinité de fausses imputations à l'église romaine, dont la doctrine a toujours été de ne déférer aux *Images* qu'un culte relatif & subordoné, très-distinct du culte de latrie, comme on le peut voir dans l'exposition de la foi de M. Bossuet. Ainsi tant de livres, de déclamations, de satyres violentes des ministres de la religion prétendue réformée, pour prouver que les catholiques romains idolâtroient, & violoient le premier commandement du décalogue, ne sont autre chose que le sophisme que les Dialecticiens appelent *ignoratio elenchi*. Ces artifices sont bons pour séduire des ignorans; mais il est étonant que l'esprit de parti ait aveuglé des gens habiles d'ailleurs, jusqu'à leur faire hazarder de pareils écrits, & à les empêcher de discerner les abus qui pouroient se rencontrer dans le culte des *Images*, d'avec ce que l'église en avoit toujours cru, & d'avec le fond de sa doctrine sur cet article.

Les Luthériens blâment les Calvinistes d'avoir brisé les *Images* dans les églises des Catholiques, & regardent cette action comme une espece de sacrilége, quoiqu'ils traitent les catholiques romains d'idolâtres, pour en avoir conservé le culte. Les Grecs ont poussé ce culte si loin, que quelques-uns d'entr'eux ont

reproché aux latins de ne point porter de respect aux *Images*; cependant l'église d'Orient & celle d'Occident n'ont jamais disputé que sur des termes; elles étoient d'acord pour le fond.

Les juifs condamnent absolument les *Images*, & ne soufrent aucunes statues, ni figures dans leurs maisons, & encore moins dans leurs synagogues & dans les autres lieux consacrés à leurs dévotions. Le Mahométans ne les peuvent soufrir non plus; & c'est en partie pour cela qu'ils ont détruit la plupart des beaux monumens d'antiquité sacrée & profane, qui étoient à Constantinople.

Les Romains conservoient avec beaucoup de soin les *Images* de leurs ancêtres, & les faisoient porter dans leurs pompes funebres & dans leurs triomphes. Elles étoient pour l'ordinaire de cire & de bois quoiqu'il y en eût quelquefois de marbre ou d'airain. Ils les plaçoient dans les vestibules de leurs maisons, & elles y demeuroient toujours, quoique la maison changeât de maître, parce qu'on regardoit comme une impiété de les déplacer.

Appius Claudius fut le premier qui les introduisit dans les temples, l'an de Rome 259, & qui y ajouta des inscriptions, pour marquer l'origine de ceux qu'elles représentoient, aussi-bien que les actions par lesquelles ils s'étoient distingués.

Il n'étoit pas permis à tout le monde de faire porter les *Images* de ses ancêtres dans les pompes funebres. On n'acordoit cet honeur qu'à ceux qui s'étoient aquités glorieusement de leurs emplois. Quant à ceux qui s'étoient rendus coupables de quelques crimes, on brisoit leurs *Images*.

Nous ajouterons ici quelques exemples du pouvoir des *Images*. Un tableau qui représente Palamede condamné à mort par ses amis, jete le trouble dans l'âme d'Alexandre, il rapele à ce prince le traitement cruel qu'il a fait à Aristonicus. Une courtisane au milieu d'une joie dissolue vient par hazard à fixer les ieux sur le portrait d'un philosophe, elle a honte tout-à-coup de ses désordres, embrasse la vertu la plus rigide. Un roi Bulgare se fait chrétien pour avoir vu un tableau du jugement dernier. César voit à Cadix le portrait d'Alexandre, & se reproche de n'avoir encore rien fait de glorieux à l'âge où est mort Alexandre.

Amurat IV voulant réprimer l'insolence des janissaires & des Spahis, ne leur fait aucun reproche, il sort à cheval du férail, va à l'hyppodrome, y tire de l'arc & lance sa zagaye; la dextérité & la force que montre ce prince, étonent ses troupes, elles rentrent dans le devoir. On tente de consoler une femme qui a perdu son mari: elle fait signe en mettant la main sur son cœur, que c'est là qu'est renfermé son chagrin, & qu'il ne peut se guérir. Un tel geste est plus expressif que tous les discours qui seroient échapés à sa douleur.

La mort de Germanicus, par le célebre le Poussin, inspire de l'atendrissement pour ce prince, & de l'indignation contre Tibere.

Le Poussin veut représenter toute la douleur que peuvent ressentir de meres qui voient égorger leurs enfans sous leurs ieux, & dans leur sein même, il ne peint qu'une femme sur le devant de son tableau du massacre des Innocens; *plus intelligitur quam pringitur*.

(Sous l'impératrice Irene, en 786, se tint le deuxieme concile de Nicée, contre les Iconoclastes, où il y eut 350 peres; presque tous les hérétiques se rétracterent, & le respect dû aux images fut retabli.)

IMBLOCATION, subst. m. (*Hist. des Contum.*) terme consacré chez les écrivains du moyen âge, pour désigner la maniere d'enterrer les corps morts des persones excommuniées; cette maniere se pratiquoit en élevant un monceau de terre ou de pierres sur leurs cadâvres, dans les champs, ou prés des grands chemins, parce qu'il étoit défendu de les ensévelir, & à plus forte raison de les mettre en terre sainte. *Imblocation* est formé de *bloc*, amâs de pierres. *Voyez* Ducange, *Glossaire latin*, au mot *Imblocatus*.

IMHOFF, (Jean-Guillaume) (*Hist. Litt. mod.*) fameux généalogiste allemand, qui a écrit sur les généalogies de toute l'Europe. Mort en 1728.

IMOLA, (Jean d') jurisconsulte célebre, disciple de Balde, mourut en 1436. On a de lui des commentaires estimés sur les Décrétales & sur les Clémentines, &c.

IMPÉRATRICE, *imperatrix*, *augusta*, *&c.* (*Hist. mod. & droit public*) c'est le nom qu'on donne en Allemagne à l'épouse de l'empereur. Lorsque l'empereur se fait couroner, l'*impératrice* reçoit après lui la courone & les autres marques de sa dignité; cette cérémonie doit se faire comme pour l'empereur, à Aix-la-Chapelle: elle a un chancelier pour elle en particulier: c'est toujours l'abbé prince de Fulde qui est en possession de cette dignité: son grand-aumônier ou chapelain, est l'abbé de St. Maximin de Treves. Quoique les loix d'Allemagne n'admetent les femmes au gouvernement qu'au défaut des mâles, les jurisconsultes s'acordent pourtant à dire que l'*impératrice* peut avoir la tutelle de ses enfans, & par conséquent gouverner pendant leur minorité.

La princesse qui regne aujourd'hui (1788) en Russie, porte le titre d'*impératrice*, qui est à present reconu par toutes les puissances de l'Europe; ce titre a été substitué à celui de *Czarine*, & à celui d'*Autocratrice* de toutes le Russies, qu'on lui donnoit en Pologne & ailleurs.

IMPÉRIAL, (*Hist. mod.*) ce qui apartient à l'empereur ou à l'empire.

On a dit sa majesté *impériale*, courone *impériale*, armée *impériale*. Chambre *impériale*, est une cour souveraine établie pur les afaires des états immédiats de l'empire.

Il y a en Allemagne des villes *impériales*.

Diete *impériale*, est l'assemblée de tous les états de l'empire.

Elle se tient ordinairement à Ratisbonne; l'empereur son commissaire, les électeurs, les princes ecclésiastiques & séculiers; les princesses, les comtes de l'empire, & les députés des villes *impériales* y assistent.

La diete est divisée en trois colléges, qui sont ceux des électeurs, des princes, & des villes. Les électeurs seuls composent le premier, les princes, les prélats, les princesses & les comtes le second; & les députés des villes *impériales*, le troisieme. Chaque collége a son directeur qui propose, & préside aux délibérations.

Dans les dietes *impériales*, chaque principauté a sa voix; mais les prélats, (c'est ainsi qu'on appele les abbés & prévôts de l'empire) n'ont que deux voix, & tous les comtes n'en ont que quatre.

Quand les trois colléges sont d'acord, il faut encore le consentement de l'empereur, & sans cela les résolutions sont nulles: s'il consent, on dresse le *recès* ou résultat des résolutions, & tout ce qu'il porte est une loi, qui oblige tous les états médiats & immédiats de l'empire.

INA, (*Hist. d'Anglet.*) un des rois de l'Heptarchie; il alla en pélerinage à Rome; il y bâtit en 726, un collége anglois, & il assigna pour l'entretien de ce collége, un sou par an sur chaque maison de son royaume. D'autres rois de l'Heptarchie étendirent dans la suite ce droit, qui fut nommé le denier de *St. Pierre*, parce que le payement s'en faisoit à Rome chaque année, le jour de St. Pierre.

INAUGURATION, s. f. (*Hist. mod.*) cérémonie qu'on fait au sacre d'un empereur, d'un roi, d'un prélat, qu'on appele ainsi à l'imitation des cérémonies que faisoient les Romains, quand ils entroient dans le colléges des augures.

Ce mot vient du latin *inaugurare*, qui signifie *dédier* quelque temple, élever quelqu'un au sacerdoce, ayant pris auparavant les augures. *Dict. de Trévoux*.

Ce mot est plus usité en latin qu'en françois, où l'on se sert de ceux de *sacre* ou *de couronement*.

INCA ou YNCA, s. m. (*Hist. mod.*) nom que les naturels du Pérou donnoient à leurs rois & aux princes de leur sang.

La chronique du Pérou raporte ainsi l'origine des *incas*. Le Pérou fut long-temps un théâtre de toutes sortes de crimes, de guerres, de dissensions & de désordres les plus abominables, jusqu'à ce qu'enfin parurent deux freres, dont l'un se nommoit Mangocapac, dont les Indiens racontent de grandes merveilles. Il bâtit la ville de Cusco, il fit des loix & des réglemens & lui & ses descendans prirent le nom d'*inca*; qui signifie roi ou *grand seigneur*. Ils devinrent si puissans qu'ils se rendirent maîtres de tout le pays qui s'étend depuis Parto jusqu'au Chili, & qui comprend 1300 lieues, & ils le possédérent jusqu'aux divisions qui survinrent entre Guascar & Atabalipa; car l'Espagnols en ayant profité, ils se rendirent maîtres de leurs états, & détruisirent l'empire des *incas*.

On ne compte que douze *incas*, & l'on assure que les persones les plus considérables du pays portent encore aujourd'hui ce nom. Mais ce n'est plus qu'un titre honorable sans aucune ombre d'autorité, aussi-bien que celui de *cacique*.

Quant aux anciens *incas* qui régnerent avant la conquête des Espagnols, leur nom, en langue péruviene, signifioit proprement & littéralement *seigneur* ou *empereur* & *sang royal*. Le roi étoit appelé *capac inca*, c'est-à-dire, *seigneur par excellence*; la reine s'appeloit *Pallas*, & les princes simplement *incas*. Leurs sujets avoient pour eux une extrême vénération, & les reregardoient comme les fils du soleil, & les croyoient infallibles. Si quelqu'un avoit offensé le roi dans la moindre chose, la ville d'où il étoit originaire ou citoyen, étoit démolie ou ruinée. Lorsque les *incas* voyageoient, chaque chambre où ils avoient couché en route, étoit aussi-tôt murée, afin que persone n'y entrât après eux. On en usoit de même à l'egard des lieux où ils mouroient; on y enfermoit tout l'or, l'argent, & les autres choses précieuses qui s'y trouvoient au moment de la mort du prince, & l'on bâtissoit de nouveles chambres pour son successeur.

Les femmes & les domestiques du roi défunt étoient aussi sacrifiés dans les funérailles; on les brûloit en même temps que son corps, & sur le même bûcher. *Voyez l'histoire des Incas*, par Garcilasso de la Vega.

INCENDIES, (*caisse des*) (*Hist. mod.*) Dans plusieurs provinces d'Allemagne on a imaginé depuis quelques années un moyen d'empêcher ou de réparer une grande partie du domage que les *incendies* pouvoient causer aux particuliers, qui ne sont que trop souvent ruinés de fond en comble par ces fâcheux accidens. Pour cet effet, dans chaque ville la plupart des citoyens forment une espece d'association autorisée & protégée par le souverain, en vertu de laquelle les associés se garantissent mutuélement leurs maisons, & s'engagent de les rebâtir à frais communs lorsqu'elles ont été consumées par le feu. La maison de chaque propriétaire est estimée à sa juste valeur par des experts préposés pour cela; la valeur est portée sur un registre qui demeure déposé à l'hôtel-de-ville, où l'on expédie au propriétaire qui est entré

dans l'aſſociation, un certificat dans lequel on marque le prix auquel ſa maiſon a été évaluée; alors le propriétaire eſt engagé à payer en cas d'accident, une ſomme proportionée à l'eſtimation de ſa maiſon, ce qui forme un fonds deſtiné à dédomager celui dont la maiſon vient à être brûlée,

Dans quelques pays chaque maiſon après avoir été eſtimée & portée ſur le regiſtre, paye annuelément une ſomme marquée, dont on forme le capital qui doit ſervir au dédomagement des particuliers; mais on regarde cette méthode comme plus ſujete à inconvéniens que la précédente: en effet, elle peut rendre les citoyens moins vigilans par la certitude d'être dédomagés, & la modicité de ce qu'ils payent annuélement peut tenter ceux qui ſont de mauvaiſe foi, à mettre eux-mêmes le feu à leurs maiſons, au lieu que de la premiere maniere chacun concourt proportionélement à dédomager celui qui perd ſa maiſon.

L'uſage d'aſſurer ſes maiſons contre les *incendies* ſubſiſte auſſi en Angleterre; on peut auſſi y faire aſſurer ſes meubles & effets; on a pris dans ces chambres d'aſſûrances, des précautions très-sûres pour prévenir les abus, la mauvaiſe foi des propriétaires, & les *incendies*.

INCURABLES, ſ. m. pl. (*Gouvernem.*) maiſon fondée pour les pauvres malades dont la guériſon eſt déſeſpérée.

Ceux qui n'adoptent pas les établiſſemens perpétuels fondés pour les ſecours paſſagers, convienent néanmoins de la néceſſité des maiſons publiques hoſpitalieres, conſacrées au traitement des malades; & comme dans la multiplicité des maladies, il y en a que l'art humain ne peut guérir, & qui ſont de nature à devenir contagieuſes, ou à ſubſiſter très-longtemps ſans détruire la machine, le gouvernement a crû néceſſaire, dans la plupart des pays policés, d'établir des maiſons expreſſes pour y recevoir ces ſortes des malades, & leur donner tous les ſecours que dictent les ſentimens de la compaſſion & de la charité. Un particulier d'Angleterre a fondé lui ſeul dans ce ſiecle, & de ſon bien, légitimement acquis par le commerce, un hôpital de cet ordre. Le nom de ce digne citoyen, immortel dans ſa patrie, mérite de paſſer les mers & d'être porté à nos derniers neveux. C'eſt de M. Thomas Guy, libraire à Londres, que je parle; l'édifice de ſon hôpital pour les *incurables*, lui a coûté trente mille livres ſterling (690 mille livres tournois); enſuite, pour comble de bienfaits, il l'a doté de dix mille livres de rente, 23000 livres tournois.

INÈS DE CASTRO, (*Hiſt. de Portugal.*) La célebre *Inès*, dont les malheurs ſont le ſujet de la touchante tragédie de M. de la Motte, étoit de la maiſon de Caſtro en Portugal, qu'on croit deſcendue de Ferdinand le Grand, roi de Caſtille, au onzieme ſiecle. Elle étoit fille naturele de Pierre Fernandès *de Caſtro*; elle eut le malheur d'inſpirer une paſſion violente à l'infant de Portugal, dom Pedre, fils du roi Alphonſe IV. Conſtance Manuel, femme de l'infant, & dont *Inès de Caſtro* étoit dame d'honeur, en mourut de douleur. Dom Pedre épouſa en ſecret *Inès*. Alphonſe déſirant une autre alliance pour ſon fils, réſolut de ſacrifier *Inès*, & vint dans cette intention la trouver à Conimbre; mais la vue de cette belle femme & des enfans qu'elle avoit eus de ſon fils, le déſarma: ainſi, le fait qui forme la premiere partie du dénoûment de la tragédie d'*Inès*, eſt très-vrai. Trois de ſes courtiſans, Gonzalès, Coëllo & Pacheco, parvinrent à l'irriter de nouveau contre *Inès*, & lui arracherent un conſentement à la mort de cette infortunée; ils ſe chargerent de l'exécution, & allerent la poignarder eux-mêmes entre les bras de ſes femmes. Ferdinand & Alvarès ou Alvar, freres de *Caſtro*, s'armerent pour venger leur ſœur. Dom Pedre ſe mit à leur tête pour venger ſa femme. Ils ravagerent les provinces où les aſſaſſins avoient leurs biens. Alphonſe fut obligé de les banir; mais cette peine ne put ſuffire à la vengeance de l'amour déſeſpéré. Dom Pedre étant monté ſur le trône treize ans après, en 1357, & le roi de Caſtille, Pierre le Grand, qui avoit beſoin de lui, lui ayant livré Gonzalès & Coëllo, il les fit appliquer à la queſtion en ſa préſence, pour ſe repaître de leurs tourmens; puis il les fit ouvrir tous vivans pour leur arracher le cœur, à l'un par la poitrine, à l'autre par l'épaule. Pacheco s'étoit ſauvé en France, où il trouva un aſyle. Il y mourut tranquillement. *Inès* avoit été aſſaſſinée en 1344. Dom Pedre la fit exhumer en cet état; & voulant qu'elle eût régné en Portugal, il la fit revêtir des habits royaux, lui mit une courone ſur la tête, & tous les grands de Portugal vinrent la reconoître en cet état pour leur ſouveraine, & lui rendre hommage.

INFANT, adj. qui ſe prend auſſi ſub. (*Hiſt. mod.*) titre d'honeur qu'on donne aux enfans de quelques princes, comme en Eſpagne & en Portugal.

On dit ordinairement que ce titre s'eſt introduit en Eſpagne à l'occaſion du mariage d'Éléonor d'Angleterre, avec Ferdinand III, roi de Caſtille, & que ce prince le donna pour la premiere fois au prince Sanche ſon fils; mais Pélage, évêque d'Oviédo, qui vivoit l'an 1100, nous apprend dans une de ſes lettres, que dès le regne d'Évremond II, le titre d'*infant* & d'*infante* étoit déja uſité en Eſpagne.

INGELBURGE, INGERBURGE *ou* ISEMBURGE, (*Hiſt. de Fr.*) ſeconde femme de Philippe-Auguſte, fille de Valdemar I, & ſœur de Canut VI, rois de Danemarck. Philippe-Auguſte, ennemi & rival de Richard I, roi

d'Angleterre, voulut acquérir des droits sur ce dernier royaume. Les Danois avoient autrefois conquis l'Angleterre; il se fit céder ces vieux droits du Danemarck en épousant *Isemburge*, & il exigea que le Danemarck l'aidât à les faire valoir. Canut, en faveur d'une alliance si honorable, consentit à tout. Le mariage se fit à Amiens, au mois d'août 1193. *Isemburge* étoit belle & vertueuse, mais Philippe s'en dégoûta dès la premiere nuit, & fit câsser son mariage. Le roi de Danemarck demanda justice au Sainte Siége, qui nomma des légats pour examiner l'afaire. Philippe, pour ôter à *Isemburge* tout espérance, avoit épousé Agnès de Méranie, fille de Bertold, duc de Dalmatie: les légats n'oserent rien prononcer, & furent même soupçonés d'avoir favorisé la cause d'Agnès. D'autres légats s'assemblerent à Dijon. Philippe ayant sondé leurs dispositions, prit le parti, pour gâgner du temps, d'appeler au pape de tout ce qu'ils pouroient décider. Les légats ne voyant dans cet appel, qu'un dessein d'échaper à la justice, mirent le royaume en interdit, & s'enfuirent après ce coup. La sentence qu'ils avoient rendue, ne fut publiée qu'après leur départ, mais elle fut exécutée par les principaux évêque françois. De tous les secours spirituels, l'église n'acordoit plus que le baptême aux enfans & l'absolution aux mourans. Ce désordre dura sept mois. Les violences que le roi exerçoit par représailles sur le Clergé, aigrissoient les esprits. Le pape (c'étoit Innocent III) consentit à lever l'interdit par provision, mais sous la condition expresse que le roi commenceroit par reprendre *Isemburge*, & que dans six mois, six semaines, six jours & six heures, il feroit juger de nouveau cette grande cause par les mêmes légats, joints aux prélats du royaume, tous les parens d'*Isemburge* étant invités à la défendre. L'assemblée se tint à Soissons, sous les ieux d'*Isemburge* & par son choix. Le roi Canut envoya les plus habiles canonistes de son royaume, pour plaider la cause de sa sœur. Philippe voyant que les dispositions des juges ne paroissoient pas lui être favorables, alla un jour prendre *Isemburge* chez elle, l'emmena en croupe sur son cheval, & fit dire aux légats qu'ils ne se donnassent point la peine de juger l'afaire du divorce, qu'*Isemburge* étoit sa femme, & qu'il la reconoissoit pour telle. *Isemburge* n'en fut guere mieux traitée, & Agnès de Méranie mourut de douleur d'avoir été quitée. Innocent III, pour consoler Philippe, voulut bien légitimer un fils & une fille que ce prince avoit eus d'Agnès. *Isemburge* survécut Philippe, & mourut à Corbeil en 1237. Elle n'eut point d'enfans.

Il reste une lettre d'Étienne, évêque de Tournay, écrite dans le temps du procès, où il dit qu'*Isemburge* égaloit *Sara* en prudence, *Rebecca* en sagesse, *Rachel* en grâces, *Anne* en dévotion, *Hélene*, en beauté, & que son port étoit aussi noble que celui de *Polixene*. Hélene & Polixene se trouvent là en compagnie, tout-à-fait assortie. Il revient ensuite à l'Écriture-sainte. „ Si notre *Assuérus*, dit-il, connoissoit „ bien le mérite de son *Esther*, il lui ren„ droit son amour & son trône „.

Assuérus crut Etienne de Tournay.

INGO *le bon*, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Ce surnom seul renferme l'histoire de sa vie. Entretenir la paix entre ses voisins comme entre ses sujets; prêter aux loix l'apui de l'autorité suprême; punir les brigands; soutenir l'innocence opprimée; remplir enfin dans ses états les fonctions de premier magistrat, telles furent ses occupations. Il avoit osé être vertueux chez un peuple corrompu, & fut empoisoné vers l'an 1100. Sans prendre les armes, il avoit eu l'art de forcer Magnus, roi de Norwege, à lui céder la province de Wermland.

Ingo *le pieux*, roi de Suede, fut la victime de son zele pour l'évangile; son peuple, ataché au culte des faux dieux, le détrôna. Il s'enfuit en Scanie: la haine du nom chrétien l'y suivit; il fut assassiné par ses sujets, qui, peu contens d'voir défendu leurs idoles, vouloient encore les venger. Il mourut vers l'an 1060. Son tombeau fut exposé à la vénération publique dans le couvent du Warnheim.

INGOULT, (Nicolas-Louis), (*Hist. Litt. mod.*) jésuite, prédicateur qui eut quelque réputation. C'est lui qui a publié le tome 8 des nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant. Mort en 1753. Il étoit de Gisors.

INGULFE, (*Hist. Litt. mod.*) anglois, d'abord moine à l'abbaye de Saint-Vandrille en Normandie, puis abbé de Croiland en Angleterre, mort vers l'an 1109, avoit été secrétaire de Guillaume le Conquérant. Il a laissé une histoire des monasteres d'Angleterre, depuis l'an 626 jusqu'en 1091; car les monasteres jouoient alors un grand rôle dans l'histoire.

INNOCENT, (*Hist. Ecclésiast.*) C'est le nom de treize papes. Les plus remarquables sont:

1°. *Inocent II.* Il eut à combatre les antipapes Anaclet & Victor. St. Bernard le fit reconoître pour pape légitime. Il fut obligé de chercher un asyle en France, sous le regne de Louis le Grôs; il y sacra & courona dans la ville de Reims, Louis le Jeune, du vivant de Louis le Grôs son pere. Il eut de grands démêlés avec le roi de Sicile, Roger, qui le fit prisonier; il ne put recouvrer sa liberté qu'en donnant l'investiture du royaume de Sicile, à Roger, qui lui en rendit hommage. Il avoit succédé, en 1130, à Honorius II. Il mourut en 1143. Dom de Lannes a écrit son histoire.

2°. *Innocent III*, successeur de Céléstin III, en 1198, est un des papes qui ont le plus éten-

du l'autorité pontificale. Il excommunia Jean-sans Terre, & fit trembler Philippe-Auguste. Il publia la fameuse croisade contre les Albigeois. Il est regardé comme l'auteur de l'inquisition. Sous lui s'établirent les Dominicains, les Franciscains, les Trinitaires. Baluze a publié ses lettres en 1680. On a encore de lui d'autres œuvres, qui ont été imprimées à Cologne 1575, in fol. ou Venise 1578. On dit qu'il est l'auteur de la prose de la pentecôte : *Veni sancte Spiritus*, attribuée au roi Robert. Il mourut en 1216.

3°. *Innocent IV*, de la maison de Fiesque, pape en 1243, après Célestin IV, excommunia l'empereur Frédéric II au concile de Lyon en 1245, & publia une croisade contre lui. Dans ce concile de Lyon, le chapeau rouge fut donné aux cardinaux. *Innocent IV* passoit pour habile en jurisprudence. On l'appeloit le *pere du droit*. Il a laissé sur les Décrétales, un ouvrage souvent imprimé. Mort en 1254.

(4°. *Innocent VIII*, (Cibo) noble Gênois, Grec d'extraction, fut d'abord engagé dans le mariage, eut plusieurs enfans, & vécut long-temps à la cour de Naples. Etant devenu veuf, il quita cette ville, & s'atacha au cardinal de Bologne frere du Pape Nicolas V; il fut fait cardinal & Évêque de Melfi, ensuite Pape en 1484. Il s'étoit aquité avec le plus grand succès de plusieurs commissions très-importantes sous le pontificat de Sixte IV, de sorte que son exaltation fut généralement regardée comme la récompense due à son mérite. Ce Pontife se montra très-zélé pour la réunion des Princes chretiens contre les Turcs, & récompensa par le cardinalat Pierre d'Aubusson grand-maître de Malthe, qui avoit remis entre ses mains Zizim frere de Bajazet II. Il fut un modele de douceur & de bienfaisance, savant sans faste, grand sans orgueil, politique impénétrable, grand pacificateur, & si zélé pour la justice, qu'il n'éleva à la pourpre que des persones d'un mérite reconu. Il mourut avec beaucoup de résignation, en 1491, âgé de 71 ans, la 9e. année de son pontificat.)

5°. *Innocent X*, (Pamphile) élu en 1644, est principalement connu par sa bulle contre les cinq propositions de Jansénius, publiée le 31 mai 1653. Mort le 6 janvier 1655.

(6. *Innocent XI*, (Odescalchi) naquit à Côme dans le Milanez en 1611. Après avoir passé par toutes les dignités, fut élu Pape en 1676. Quoiqu'il eut porté les armes avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, son caractere n'en fut ni moins doux, ni moins agréable. Il eut des démêlés avec Louis XIV, roi de France, relativement aux droits de régale, que les évêques françois disputoient à ce monarque. Il montra encore beaucoup de fermeté, relativement aux franchises du quartier des ambassadeurs. La sagesse de son administration contribua beaucoup au rétablissement des finances de l'état, qui avoient soufert quelque alteration sous ses prédécesseurs. Ce Pontife mourut en 1689.)

7°. *Innocent XII*, (Pignatelli) condamna le livre des maximes des Saints de Fénélon, & par là fournit à Fénélon un moyen de s'immortaliser par l'exemple de la plus noble soumission. *Innocent XII* fut le successeur d'Alexandre VIII en 1691, & eut pour successeur Clément XI en 1600.

INSTITUT *de Boulogne*, (*Hist. mod.*) académie établie à Boulogne en Italie en 1712, pour les sciences & les arts, par les soins & la libéralité du comte Louis Ferdinand de Marsigli, noble boulonois, & sous le protection du pape Clément XI. Le premier ayant ramassé un très-grand nombre de raretés, tant natureles qu'artificieles, offrit ce trésor au sénat de Boulogne, qui l'accepta & le plaça dans le palais Celeri, qui fut acheté pour le renfermer; & afin que, suivant les intentions du comte de Marsigli, ce riche fonds pût être utile à tous ceux qui aiment les sciences & les arts, & servir à se perfectioner dans l'étude des uns & des autres, il fut conclu que l'on formeroit une société littéraire qui s'assembleroit à certains jours, pour se communiquer ses lumieres; que chaque faculté auroit dans le palais Celeri, sa chambre & ses professeurs particuliers; que l'on distribueroit dans chaque chambre, les capitaux ou assortimens convenables aux sciences & aux arts qui y seroient placés, & qu'on y construiroit un observatoire commode avec tous les instrumens nécessaires pour les observations astronomiques. Il fut aussi arrêté que cet *Institut* auroit ses loix propres, émanées de l'autorité du sénat, & qu'à la porte du lieu de ses assemblées, outre les armes du pape Clément XI, on mettroit cette inscription latine : *Bononiense Scientiarum & Artium institutum, ad publicum totius orbis usum.* Ce projet fut exécuté, & le sénat unit à ce nouvel *Institut* l'Académie précédemment établie à Boulogne, sous le nom de l'*Académie des Philosophes inquiets*, c'est-à-dire, destinés à travailler sans relâche à la perfection des arts & des sciences. Mais dans cette réunion, l'Académie quita son ancien nom pour prendre celui d'*Académie du nouvel institut des Sciences*. Les membres qui la composent sont partagés en quatre classes : la premiere est des *ordinaires*, c'est-à-dire, de ceux qui, selon les loix de l'Académie, s'exercent, travaillent, raisonent dans les conférences, soit publiques, soit particulieres : la seconde classe comprend les *honoraires*, ou ceux qui, sans aucune charge & sans aucun travail, jouissent néanmoins de tous les avantages & de tous les honeurs de la société : la troisieme est des *numéraires*, destinés à remplacer les ordinaires dans les emplois qui

viennent à vaquer : la quatrieme est celle des *éleves* ou des jeunes gens que les ordinaires ont sous eux pour les former. Les matieres philosophiques qui se traitent dans l'Académie sont partagées en six classes : savoir, la physique, les mathématiques, la médecine, l'anatomie, la chimie, & l'histoire naturele. Il y a pour chacune un professeur & un substitut, outre un président, un bibliothécaire, & un secrétaire pour tout le corps académique. L'*institut* & l'Académie ont néanmoins chacun leurs loix leurs réglemens particuliers, & tout-à-fait distincts les uns des autres, mais tendant tous au même but. L'ouverture de l'*institut de Boulogne* se fit le 13 de mars 1714; la cérémonie en fut magnifique & acompagnée de plusieurs discours très-éloquens sur l'utilité de cet établissement, & sur celle de différentes sciences qu'il se proposoit pour objet. Quelques années après, on jugea à propos d'unir au nouvel *institut* l'Académie clémentine des beaux arts, érigée à Boulogne en 1712, sous le nom & la protection du pape Clément XI, & qui a pour objet la peinture, la sculpture, & l'architecture.

IN-TAKER, s. m. (*Hist. mod.*) nom que l'on donna autrefois à certains bandits qui habitoient une partie du nord d'Angleterre, & faisoient souvent des courses jusque dans le milieu de l'Écosse, pour en piller les habitans.

Ceux qui faisoient ces expéditions s'appeloient *Outparters*, & ceux qu'on laissoit pour recevoir le butin, *In-takers*. (*Dict. de Trév.*)

INTAPHERNES, (*Hist. anc.*) un des sept seigneurs perses qui disputerent la courone, après la mort du faux Smerdis. Le mécontentement d'avoir manqué cette courone l'ayant jeté dans la révolte avec tous ses parens, Darius, fils d'Hystaspes, les fit condamner à mort; mais touché des larmes de la femme d'*Intaphernes*, qu'il voyoit tous les jours se présenter à la porte du palais pour implorer sa pitié, il lui dit: „ je ne puis faire grâce qu'à un des coupables; nommez celui qui vous est le plus „ cher, & que vous désirez le plus de sauver„; elle nomma son frere par préférence à son mari & à ses enfans, & motiva ainsi cette préférence: „ je puis trouver un autre „ mari & avoir d'autres enfans; mais ayant „ perdu mon pere & ma mere, je ne pourois „ avoir de freres „. Sophisme bizâre! comme si la tendresse que la nature nous inspire pour nos proches, tenoit à la difficulté de les remplacer & non à l'espece de lien & à la proximité du degré! Ainsi, quelqu'un qui n'auroit plus ni oncle ni tante, devroit préférer un cousin à un fils, par l'impossibilité de remplacer le premier! Nous faisons cette réflexion, parce que la plupart des historiens ont paru éblouis du raisonement de cette femme. Darius lui acorda la grâce de son frere, puisqu'elle l'avoit demandée, & il y joignit celle de son fils aîné.

INTENDANT, s. m. (*Hist. mod.*) homme préposé à l'inspection, à la conduite, & à la direction de quelques afaires qui forment son district.

Il y en a de plusieurs sortes.

INTENDANS & COMMISSAIRES *départis pour S. M. dans les provinces & généralité du royaume*; ce sont des magistrats que le roi envoie dans les différentes parties de son royaume, pour y veiller à tout ce qui peut intéresser l'administration de la justice, de la police, & de la finance; leur objet est en général, le maintien du bon ordre dans les provinces qui forment leur département, ou ce qu'on appele *généralités*, & l'exécution des commissions dont ils sont chargés par S. M. ou par son conseil. C'est de là qu'ils ont le titre d'*intendans de justice, police & finance, & commissaires départis dans les généralités du royaume, pour l'exécution des ordres de S. M.*

Ce qu'on appele *généralités*, est la division qui a été faite de toutes les provinces du royaume, en 31 départemens, qui forment autant d'*intendances*, & n'ont aucun raport avec la division du royaume en gouvernemens ou en parlemens. Outre ces 31 *intendans*, il y en a encore six dans les colonies françoises.

L'*intendant* fait le plus ordinairement son séjour dans la ville principale de son département; mais il fait au moins une fois l'année, une tournée dans les villes & autres lieux de ce département, qui est aussi divisé en élections, ou autres siéges qui connoissent des impositions. M. Colbert avoit réglé qu'ils feroient deux tournées par an; l'une dans toute la généralité, l'autre dans une des élections, dont ils rendroient compte en détail au contrôleur général; en sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années, ils prenoient une connoissance détaillée, & rendoient compte de chaque élection, & par conséquent de toutes les villes & villages, & autres lieux qui composoient leur généralité.

Sous la premiere & la seconde race, le roi envoyoit dans les provinces des commissaires appelés *missi dominici*, ou *missi regales*, avec un pouvoir fort étendu, pour réformer tous les abus qui pouvoient se glisser, soit dans l'administration de la justice & de la police, soit dans celle des finances.

On en envoyoit souvent deux ensemble dans chaque province; par exemple, Fardulphus & Stephanus faisoient la fonction d'*intendans* de Paris en 802, sous le regne de Charlemagne. Cet usage fut conservé par les rois successeurs de Charlemagne pendant plusieurs siecles; ils continuerent d'envoyer dans chaque province deux *intendans*; & dans les cas extraordinaires, on en voyoit un plus grand nombre de commissaires.

Une ordonance de Charlemagne, de 812, porte que les commissaires qui sont envoyés par le roi dans les provinces, pour en corriger les abus, tiendront les audiences avec les comtes, en hiver, au mois de janvier; au printemps, en avril; en été, au mois de juillet; & en autone, au mois d'octobre.

Louis le Débonaire ordona en 819, que les commissaires par lui envoyés dans les provinces, ne feroient pas de long séjour, ni aucune assemblée dans les lieux où ils trouveroient que la justice seroit bien administrée par les comtes.

Ce même prince, en 829, enjoignit aux commissaires d'avertir les comtes & le peuple, que S. M. donneroit audience un jour toutes les semaines, pour entendre & juger les causes de ses sujets, dont les commissaires ou les comtes n'auroient voulu faire justice, exhortant aussi ces mêmes commissaires ou les comtes, s'ils vouloient mériter l'honeur de ses bonnes grâces, d'apporter un fort grand soin, que par leur négligence, les pauvres ne soufrissent quelque préjudice, & que S. M. n'en reçut aucune plainte.

Vers la fin de la seconde race, & au commencement de la troisieme, temps où les fiefs & les justices seigneuriales furent établies, les rois envoyerent aussi dans les provinces des commissaires choisis dans leur conseil, pour y maintenir leur autorité, connoître des cas royaux, & protéger le peuple, recevoir les plaintes que l'on avoit à faire contre les seigneurs ou leurs officiers. Ces plaintes se devoient juger sommairement, si faire se pouvoit, sinon être renvoyées aux grandes assises du roi. Les seigneurs se plaignirent de cette inspection, qui les rapeloit à leur devoir, & contenoit leurs officiers; on cessa quelque temps d'en envoyer, & nos rois se contenterent d'en fixer quatre ordinaires sous le titre de *baillifs*, qui étoient les quatre grands baillifs royaux. Saint Louis & ses successeurs envoyerent néanmoins des enquêteurs, pour éclairer la conduite de ces quatre grands baillifs eux-mêmes, & des autres officiers. En Normandie, on devoit en envoyer tous les trois ans: on les appeloit aussi *commissaires du roi*.

Les commissaires avoient quelquefois le titre de *réformateurs généraux*; & dans ce cas, la commission étoit ordinairement remplie par des prélats & des barons; c'est pourquoi l'ordonance de Charles IV, du mois de Novembre 1323, taxe les gages que devoient prendre ceux qui étoient chargés de commissions pour le service du roi.

Les maîtres des requêtes auxquels les commissions d'*intendans* de province ont dépuis été en quelque sorte affectées, étoient déja institués: mais ils étoient d'abord en très-petit nombre, & ne servoient qu'auprès du roi.

Dans la suite, la moitié alloit faire des visites dans les provinces, & l'autre restoit auprès du roi. Ceux qui avoient été dans les provinces, revenoient rendre compte au roi & à son chancelier, des observations qu'ils y avoient faites pour le service de sa majesté, & le bien de ses peuples; ils proposoient, aussi au parlement ce qui devoit y être réglé, & y avoient entrée & séance.

Les ordonances d'Orléans & de Moulins leur enjoignirent de faire tous les ans des chevauchées. L'ordonance de 1629 renouvele cette disposition; mais ces tournées n'étoient que passageres, & ils ne résidoient point dans les provinces.

Ce fut Henri II qui, en 1551, établit les *intendans* de province, sous le titre de *commissaires départis* pour l'exécution des ordres du roi.

En 1635, Louis XIII leur donna celui d'*intendant du militaire*, *justice*, *police & finance*,

L'établissement des *intendans* éprouva d'abord plusieurs difficultés. Sous la minorité de Louis XIV, la levée de quelques nouveaux impôts dont ils furent chargés, ayant excité des plaintes de la part des cours assemblées à Paris, elles arrêterent en 1648, que le roi seroit suplié de révoquer les commissions d'*intendans*; & par une déclaration du 15 juillet suivant, elles le furent pour quelques provinces seulement, dans d'autres elles furent limitées à certains objets, mais elles furent ensuite rétablies; elles ne l'ont été cependant en Béarn qu'en 1682, & en Bretagne qu'en 1689.

La fonction d'un *intendant* ne concerne en général, que ce qui a raport à l'administration. Il a une inspection générale sur tout ce qui peut intéresser le service du roi, & le bien de ses peuples. Il doit veiller à ce que la justice leur soit rendue, à ce que les impositions soient bien réparties, à la culture des terres, à l'augmentation du commerce, à l'entretien des chemins, des ponts & des édifices publics; en un mot, à faire concourir toutes les parties de son département au bien de l'état, & informer le ministre de tout ce qu'il peut y avoir à améliorer ou à réformer dans sa généralité.

Les *intendans* sont souvent consultés par les ministres sur des afaires qui s'élevent dans leur département, & ils leur envoient les éclaircissemens & les observations dont ils ont besoin pour les terminer.

Quelquefois ils sont commis par des arrêts du conseil pour entendre les parties, dresser procès verbal de leurs prétentions, & donner leur avis sur des afaires qu'il seroit trop long & trop dispendieux d'instruire à la suite du conseil. Quelquefois même, quoique plus rarement, ils sont commis par arrêt pour faire des procédures & rendre des jugemens, avec un nombre d'officiers ou de gradués, même en

dernier

dernier rèssort; mais leur objet est plutôt de faire rendre la justice par ceux qui y sont destinés, que de juger les afaires des particuliers.

Une de leurs principales fonctions, est le département des tailles dans les pays où elle est persionele. Ils font aussi les taxes d'office, & ils peuvent nommer d'office des commissaires pour l'assiete de la taille.

Les communautés ne peuvent intenter aucune action, sans y être autorisées par leur ordonance.

Ils font les cotisations ou répartitions sur les possesseurs des fonds, pour les réparations des églises & des presbyteres; mais s'il survient à cette occasion, des questions qui donnent lieu à une afaire contentieuse, ils sont obligés de la renvoyer aux juges ordinaires.

On leur expédie des commissions du grand sceau, qui contienent tous leurs pouvoirs. Autrefois elles étoient enregistrées dans les parlemens, & alors c'étoient les parlemens qui connoissoient de l'appel de leurs ordonances; mais l'usage ayant changé, l'appel des ordonances & jugemens des *intendans* se porte au conseil, & y est instruit & jugé, soit au conseil des parties, soit en la direction des finances, soit au conseil royal des finances, selon la nature de l'afaire.

Mais comme ces ordonances ne concernent ordinairement que des objets de police, elles sont de droit exécutoires par provision, & nonobstant l'appel, à moins que le conseil n'ait jugé à propos d'acorder des défenses; ce qu'il ne fait que rarement & en connoissance de cause.

Les *intendans* nomment des subdélégués dans les différentes parties de leur généralité; ils les chargent le plus souvent de la discussion & instruction des afaires sur lesquelles il font des procès verbaux, & donnent des ordonances pour faire venir devant eux les persones intéressées, ou pour autres objets semblables.

Mais leurs ordonances ne sont réputées que des avis à l'*intendant*; & si les parties ont à s'en plaindre, elles ne se peuvent adresser qu'à lui. Il n'est permis de se pourvoir par appel, que contre celles que l'*intendant* rend sur ces procès verbaux de ses subdélégués; il n'y a que les ordonances d'un subdélégué général, dont l'appel puisse être reçu au conseil, parce qu'il a une commission du grand sceau, qui l'autorise à remplir toutes les fonctions de l'*intendant*; mais ces commissions ne se donnent que quand l'*intendant* est hors d'état de vaquer à ses fonctions par lui-même, comme en temps de guerre, lorsqu'il est obligé de suivre les armées en qualité d'*intendant* d'armée.

L'autorité des *intendans* est, comme on le voit, très-étendue dans les pays d'élection, puisqu'ils y décident seuls de la répartition des impôts, de la quantité & du moment des corvées, des nouveaux établissemens de commerce de la distribution des troupes dans les différens endroits de la province, du prix & de la répartition des fourages acordés aux gens de guerre; qu'enfin c'est par leur ordre & par leur loi que se font les achats des denrées, pour remplir les magasins du roi; que ce sont eux qui président à la levée des milices, & décident les difficultés qui survienent à cette occasion; que c'est par eux que le ministere est instruit de l'état des provinces, de leurs productions, de leurs débouchés, de leurs charges, de leurs pertes, de leurs ressources, &c.; qu'enfin sous le nom d'*intendans* de justice, police & finances, ils embrassent presque toutes les parties d'administration.

Les états provinciaux sont le meilleur remede aux inconvéniens d'une grande monarchie; ils sont même de l'essence de la monarchie, qui veut non des *pouvoirs*, mais des *corps intermédiaires* entre le prince & le peuple. Les états provinciaux font pour le prince une partie de ce que feroient les préposés du prince; & s'ils sont à la place du préposé, ils ne veulent ni ne peuvent se mettre à celle du prince; c'est tout au plus ce que l'on pouroit craindre des états généraux.

Le prince peut avoir la connoissance de l'ordre général, des loix fondamentales, de sa situation par raport à l'étranger, des droits de sa nation, &c.

Mais sans le secours des états provinciaux, il ne peut jamais savoir quelles sont les richesses, les forces, les ressources; ce qu'il peut, ce qu'il doit lever de troupes, d'impôts, &c.

En France, l'autorité du roi n'est nulle part plus respectée que dans les pays d'états; c'est dans leurs augustes assemblées qu'elle paroît dans toute sa splendeur. C'est le roi qui convoque & révoque ces assemblées; il en nomme le président, il peut en exclure qui bon lui semble: il est présent par ses commissaires. On n'y fait jamais entrer en question les bornes de l'autorité; on ne balance que sur le choix des moyens d'obéir, & ce sont les plus prompts que d'ordinaire on choisit. Si la province se trouve hors d'état de payer les charges qu'on lui impose, elle se borne à des représentations, qui ne sont jamais que l'exposition de leur subvention présente, de leurs éforts passés, de leurs besoins actuels, de leurs moyens, de leur zele & de leur respect. Soit que le roi preférere dans sa volonté, soit qu'il la change, tout obéit. L'approbation que les notables qui composent ces états, donnent aux demandes du prince, sert à persuader aux peuples qu'elles étoient justes & nécessaires; ils sont intéressés à faire obéir le peuple promptement: on donne plus que dans les pays d'élection, mais on donne librement, volontairement, avec zele, & l'on est content.

Dans les pays éclairés par la continuele discussion des afaires, la taille sur les biens s'est établie sans difficulté; on n'y connoît plus les barbaries & les injustices de la taille personele. On n'y voit point un collecteur suivi d'huissiers ou de soldats, épier s'il poura découvrir & faire vendre quelques lambeaux qui restent au misérable pour couvrir ses enfans, & qui sont à peine échapés aux exécutions de l'année précédente. On n'y voit point cette multitude d'hommes de finance qui absorbe un partie des impôts & tyrannise le peuple. Il n'y a qu'un trésorier général pour toute la province; ce sont les officiers préposés par les états, ou les officiers municipaux qui, sans frais, se chargent de la régie.

Les trésoriers particuliers des bourgs & des villages ont des gages modiques; ce sont eux qui perçoivent la taille dont ils répondent; comme elle est sur les fonds, s'il y a des délais, ils ne risquent point de perdre leurs avances, ils les recouvrent sans frais; les délais sont rares, & les recouvremens presque toujours prompts.

On ne voit point dans les pays d'états trois cents collecteurs, baillis ou maîtres d'une seule province, gémir une année entiere, & plusieurs mourir dans les prisons, pour n'avoir point apporté la taille de leurs villages qu'on a rendus insolvables. On n'y voit point charger de 7000 liv. d'impôts un village, dont le territoire ne produit que 4000 livres. Le laboureur ne craint point de jouir de son travail, & de paroître augmenter son aisance; il sait que ce que ce qu'il payera de plus sera exactement proportioné à ce qu'il aura acquis. Il n'a point à corrompre ou à fléchir un collecteur; il n'a point à plaider à une élection de l'élection, devant l'*intendant* de l'*intendant* du conseil.

Le roi ne supporte point les pertes dans les pays d'états, la province fournit toujours exactement la somme qu'on a exigée d'elle; & les répartitions faites avec équité, toujours sur la proportion des fonds, n'accâble point un laboureur aisé, pour soulager le malheureux que pourtant on indemnise.

Quant aux travaux publics, les ingénieurs, les entrepreneurs, les pioniers, les fonds enlevés aux particuliers, tout se paye exactement & se leve sans frais. On ne construit point de chemins ou de ponts, qui ne soient utiles qu'à quelques particuliers, on n'est point l'esclave d'une éternele & aveugle avarice.

S'il survient quelques changemens dans la valeur des biens ou dans le commerce, toute la province en est instruite, & on fait dans l'administration les changemens nécessaires.

Les ordres des états s'éclairent mutuélement; aucun n'ayant d'autorité, ne peut opprimer l'autre; tous discutent, & le roi ordone. Il se forme dans ces assemblées des hommes capables d'afaires; c'est en faisant élire les consuls d'Aix, & exposant à l'assemblée les intérêts de la Provence, que le cardinal de Janson étoit devenu un célebre négociateur.

On ne traverse point le royaume sans s'apercevoir de l'excellente administration des états, & de la funeste administration des pays d'élection. Il n'est pas nécessaire de faire des questions; il ne faut que voir les habitans des campagnes, pour savoir si on est en pays d'état, ou en pays d'élection; de quelle ressource infinie ces pays d'états ne sont-ils pas pour le royaume!

Comparez ce que le roi tire de la Normandie, & ce qu'il tire du Languedoc; ces provinces sont de même étendue, les sâbles & l'aridité de la derniere envoient plus d'argent au trésor royal que les pacages opulens & les fertiles campagnes de la premiere. Que seroit-ce que ces pays d'état, si les domaines du roi y étoient affermés & mis en valeur par les états mêmes? C'étoit le projet du feu duc de Bourgogne; & à ce projet il en ajoutoit un plus grand, celui de mettre tout le royaume en provinces d'état.

Si le royaume a des besoins imprévus, subits, & auxquels il faille un prompt remede, c'est des pays d'état que le prince doit l'atendre. La Bretagne, mal-gré ses landes & son peu d'étendue, donna dans la derniere guerre, un tiers de subsides de plus que la vaste & riche Normandie. La Provence, pays stérile, donna le double du Dauphiné, pays abondant en toutes sortes de genre de production.

La Provence, dévastée par les armées ennemies, surchargée du fardeau de la guerre, propose de lever & d'entretenir une armée de trente mille hommes à ses dépens. Le Languedoc envoie deux mille mulets au prince de Conti pour le mettre en état de profiter de ses victoires & du passage des Alpes.

Ce que je dis est connu de tout le monde, & chez l'étranger nos provinces d'état ont la réputation d'opulence; elles ont plus de crédit que le gouvernement.

Souvenons-nous que Gênes, dans la derniere guerre, ne voulut prêter au roi que sous le cautionement du Languedoc.

Il y a des *intendans* dans ces provinces, il est à désirer qu'ils n'y soient jamais que des hommes qui y veillent pour le prince; il est à désirer qu'ils n'y étendent jamais leur autorité, & qu'on la modere beaucoup dans les pays d'élection.

Intendans du Commerce; ce sont des magistrats établis en titre d'office pour s'appliquer aux afaires du commerce, & qui ont entrée & séance au conseil royal du commerce, où ils font le raport des mémoires, demandes, propositions & afaires qui leur sont renvoyés cha-

con dans leur département, & pour rendre compte des délibérations qui y ont été prises, au contrôleur général des finances, ou au secrétaire d'état ayant le département de la marien, suivant la nature des afaires, lorsque leurs emplois ne leur ont pas permis d'y assister.

Toutes les nations policées ont reconu la nécessité d'établir des officiers qui eussent une inspection sur le commerce, tant pour en perfectioner les différentes parties & le rendre plus florissant, que pour prévenir les inconvéniens qui peuvent se présenter, réprimer les abus & y faire régner la bonne foi, qui en doit être l'âme. On ne voit pas néanmoins qu'il y eût anciénement des officiers établis particuliérement pour avoir inspection sur tout le commerce intérieur & extérieur d'une nation; cette inspection générale étoit réservée uniquement à ceux qui avoient part au gouvernement général de l'état; il y avoit seulement dans chaque ville quelques persones chargées de la police, & en même temps de veiller sur le commerce, comme étant un des principaux objets de la police.

Chez les Hébreux, dans chaque quartier de Jérusalem, il y avoit deux préfets ou *intendans* qui, sous l'autorité des premiers magistrats, tenoient la main à l'exécution des loix, au bon ordre & à la discipline publique. Ils avoient l'inspection sur les vivres & sur toutes les autres provisions dont le peuple avoit besoin, tant pour sa subsistance que pour son commerce. „ Les Hébreux, dit Arrianus, *lib. I*, „ ont des préfets ou *intendans* des quartiers de „ leurs villes, qui ont inspection sur tout ce „ qui s'y passe; la police du pain, celle des „ autres vivres & du commerce est aussi de „ leurs soins; ils reglent eux-mêmes les petits „ différents qui s'y présentent, & des autres ils „ en réferent au magistrat.

La ville d'Athênes avoit aussi des officiers appelés Ἀγορανόμοι, c'est-à-dire, conservateurs des vivres, des marchés & du commerce. Leur emploi étoit de procurer l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, d'entretenir la perfection des arts & la bonne foi dans le commerce, tant de la part des vendeurs que de celle des acheteurs, auxquels la fraude & le mensonge étoient entr'autres défendus sous de très-grôsses peines. Ils tenoient aussi la main à l'exécution des loix dans les temps de la stérilité; faisoient ouvrir en ces occasions les magasins, & ne permettoient pas à chaque citoyen de garder en sa maison une plus grande quantité de vivres qu'il n'étoit nécessaire pour l'entretien de sa famille pendant un an. Platon & Théophraste, en leurs Traités *de Leg.* Aristote, Denis d'Halicarnasse, Démosthênes, Hypérides, Plaute, Ulpien, Postel, Polybe & Harpocrate font mention de ces officiers en divers endroits de leurs ouvrages.

Chez les Romains, les préteurs avoient d'abord seuls toute inspection sur le commerce. On institua dans la suite deux préteurs particuliers pour la police des vivres. Jules-César établit aussi deux édiles, qui furent surnomés *céréales*, parce que sous l'autorité du préteur, ils veilloient à la police des vivres, dont le pain est le plus nécessaire. Ils prenoient soin de l'achat des blés que l'on faisoit venir d'Afrique pour distribuer au peuple, de la voiture de ces blés, de leur dépôt dans les greniers, & de la distribution qui s'en faisoit au peuple. Auguste, après avoir réformé le nombre excessif des préteurs & des édiles, établit au-dessus des préteurs un magistrat, qui fut appelé *præfectus urbis*, le préfet de la ville. Il étoit seul chargé de toute la police & du soin de tout ce qui concernoit le bien public & l'utilité commune des citoyens. Il mettoit le prix à la viande, faisoit les réglemens des marchés & de la vente des bestiaux; il prenoit aussi le soin que la ville fût suffisament pourvue de blé & de toutes les autres provisions nécessaires à la subsistance des citoyens. Il avoit l'inspection sur tout le commerce, pour le faciliter, le permettre ou l'interdire; le droit d'établir des marchés ou de les supprimer pour un temps ou pour toujours, ainsi qu'il le jugeoit à propos pour le bien public. Il faisoit les réglemens pour les poids & les mesures, & punir ceux qui étoient convaincus d'y avoir commis quelque fraude. Les arts libéraux, & en général tous le corps de métiers étoient soumis à sa jurisdiction pour tout ce qui concernoit leurs professions.

Quelque temps après, Auguste voulant soulager le préfet de la ville, qui étoit surchargé de différentes afaires, établit sous lui un préfet particulier, appelé *præfectus annonæ*, c'est-à-dire, préfet des vivres. Celui-ci fut choisi dans l'ordre des chevaliers; il fut chargé du soin de faire venir du blé & de l'huile d'Afrique, & de tirer de ces provinces éloignées ou d'ailleurs toutes les autres provisions nécessaires à la subsistance des citoyens, dans les temps & les saisons convenables. Il donnoit ses ordres pour faire décharger les grains & les autres vivres sur les ports, pour les faire voiturer à Rome, & serrer les blés dans les greniers publics. C'étoit lui qui faisoit distribuer ces grains aux uns à juste prix, aux autres gratuitement, selon les temps & les ordres qui lui étoient donnés par le premier magistrat de police. Il eut aussi l'inspection de la vente du pain, du vin, de la viande, du poisson & des autres vivres; il fut même dans la suite mis au nombre des magistrats: sa jurisdiction s'étendoit sur tous ceux qui se mêloient du commerce des vivres.

En France, pendant très-long-temps, les seules persones qui eussent inspection sur le commerce, étoient les ministres du roi, les commissaires du roi départis dans les provinces; & pour

la manutention, les officiers de police, les prévôts des marchands & échevins, chacun en ce qui étoit de leur district.

Il fut néanmoins créé par édit du mois d'octobre 1626, un office de grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France: le cardinal de Richelieu en fut pourvu. Aprés sa mort, arivée en 1642, cette charge fut donnée à Armand de Maillé, marquis de Brezé, & en 1650 à César duc de Vendôme; elle fût supprimée par l'edit du 14 novembre 1661, & depuis ce temps il n'y a point eu de surintendant du commerce.

Il n'y avoit point eu de conseil particulier pour le commerce jusqu'en 1700, que Louis XIV pensant que rien n'etoit plus propre à faire fleurir & étendre le commerce, que de former un conseil qui fût uniquement attentif à connoître & à procurer tout ce qui pouroit être de plus avantageux au commerce & aux manufactures du royaume, par un édit du 29 juin 1700, il ordona qu'il seroit tenu à l'avenir un conseil de commerce une fois par semaine. Il composa ce conseil de deux conseillers au conseil royal des finances, dont l'un étoit le sieur Chamillart, contrôleur général, un secrétaire d'état & un conseiller d'état, un maître de requêtes, & douze des principaux négocians du royaume, ou qui auroient fait long-temps le commerce.

Au mois de mai 1708, le roi donna un édit par lequel, aprés avoir rapelé les motifs qui l'avoient engagé à établir un conseil de commerce, & l'avantage que l'état avoit reçu & recevoit tous les jours de cet établissement, il dit que pour le rendre solide & durable, il avoit cru ne pouvoir rien faire de plus convenable que de créer en titre six commissaires, dont le premiers choisis entre les maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, & engagés par le titre & les fonctions qui y seroient atachées, à s'appliquer aux afaires de commerce, pussent aider sa majesté à procurer aux sujets tout le bien qui devoit leur en revenir.

Le roi créa donc par cet édit, & érigea en titre six commissions d'*intendans du commerse* pour demeurer unies à six offices de maitres des requêtes, à l'instar & de la même maniere que l'étoient ci-devant les huit commissions de présidens au grand conseil, & pour être exercées par six des maîtres des requêtes qui seroient choisis par sa majesté, sous le titre de conseillers en ses conseils, maîtres des requêtes ordinaires de son hôtel, *intendans du commerce*.

Le roi déclare par le même édit, qu'il entend que ceux qui seront pourvus de ses commissions aient entrée & séance dans le conseil de commerce établi par le réglement du conseil du 29 juin 1700, pour y faire le raport des mémoires, demandes, propositions & afaires qui leur seront renvoyées chacun dans le département qui leur sera distribué; rendre compte des délibérations qui y auront été prises, au contrôleur général des finances, ou au secrétaire d'état ayant le département de la marine, suivant la nature des afaires, lorsque leurs emplois ne leur auront pas permis d'y assister, pour y être pourvu par sa majesté ainsi qu'il apartiendra.

L'édit porte qu'ils seront reçus & installés dans ces fonctions aprés une simple prestation de serment entre les mains du chancelier, sans qu'ils soient obligés de se faire recevoir aux requêtes de l'hôtel ni ailleurs.

Enfin, le roi permet à ceux qui seront agréés, aprés avoir exercé les charges de maîtres des requêtes pendant vingt années, & lesdites commissions pendant dix années, de les désunir, & de garder la commission d'*intendant du commerce*, pour en continuer les fonctions & jouir des gages, apointemens & droits y attribués.

Ces commissions d'*intendans du commerce* furent supprimées par le roi Louis XV, lors de son avénement à la courone, par raport aux changemens qui furent faits alors dans les différentes parties du gouvernement.

Mais par un édit du mois de juin 1724, les *intendans du commerce* on été rétablis au nombre de quatre. Le roi déclare que les raisons pour lesquelles ils avoient été supprimés, ne subsistant plus, & le bureau du commerce ayant été rétabli à l'instar de celui qui avoit été formé précédemment, il ne restoit plus, pour mettre la derniere main à cet ouvrage, que de rétablir les *intendans du commerce*, & les ériger en titre d'office, au nombre de quatre seulement, ce nombre ayant paru nécessaire & suffisant pour remplir les fonctions qui leur sont attribuées.

INTERIM, s. m. (*Hist. mod.*) nom fameux dans l'Histoire ecclésiastique d'Allemagne. Pour entendre ce qui regarde l'*interim*, il est bon de savoir que le concile de Trente ayant été interrompu en 1548 & transféré à Boulogne, l'empereur Charles V, qui n'espéroit pas voir cette assemblée sitôt réunie, & qui vouloit concilier les Luthériens avec les Catholiques, imagina le tempérament de faire dresser un formulaire par des théologiens qui seroient envoyés pour cet effet à la diete qui se tenoit alors à Augsbourg: ceux-ci n'ayant pu convenir de rien entr'eux, laisserent à l'empereur le soin de le faire dresser. Il en chargea trois théologiens célebres, qui rédigerent vingt-six articles sur tous les points controversés entre les Catholiques & Luthériens: on donna à ce formulaire le nom d'*interim*. Le pape ne l'ayant approuvé, Charles V le proposa comme un réglement par une constitution impériale donnée en 1548, dans la diete d'Augsbourg qui l'accepta; il y eut des catholiques qui refuserent de se soumettre à l'*interim*. D'autres catholiques l'adopterent, & écrivirent pour sa défense.

L'interim ne fut guere mieux reçu des protestans, la plupart le rejeterent. Les Luthériens se diviserent en *rigides* ou opposés à l'*interim*, & en mitigés qui prétendoient qu'il falloit s'accommoder aux volontés du souverain; on les nomma *Intérimistes*: mais ils se réservoient le droit d'adopter ou de rejeter ce que bon leur sembloit dans la constitution de l'empereur. En sorte qu'on peut regarder cet *interim* comme une de ces pieces dans lesquelles, en voulant ménager deux partis opposés, on les mécontente tous deux; & c'est ce que produisit effectivement l'*interim* qui ne rémédia à rien, fit murmurer les Catholiques & souleva les Luthériens.

INTERNONCE, s. m. (*Hist. mod.*) envoyé extraordinaire du souverain pontife, agent qui fait les afaires de la cour de Rome dans une cour étrangere, en atendant qu'il y ait un nonce exprès & en titre. Il y a des cours où les afaires se font toujours par un *internonce* & jamais par un nonce.

IPHICRATE, (*Hist. anc.*) général athénien, étoit fils d'un cordonier, & ne s'en cachoit pas. Dans un procès qu'on lui suscita, son accusateur, qui étoit un des descendans d'Harmodius, eut la bassesse de lui reprocher celle de sa naissance: *la noblesse de ma famille commence en moi*, lui dit-il, *& celle de la vôtre finit en vous. Je ne suis rien*, disoit encore Iphicrate, *mais je commande à tous.* Ce fut sur-tout par la science de la guerre & par la discipline militaire, qu'il acquit beaucoup de gloire. Il fit des changemens utiles dans l'armure des soldats, il rendit les boucliers plus courts, les piques & les épées plus longues, il fit faire des cuirasses de lin tellement préparé, qu'elles devenoient impénétrables au fer & au feu; il exercoit les troupes avec tant d'ardeur & d'intelligence, qu'au premier signal il étoit sûr de les voir se mettre en mouvement avec autant d'ordre que de promptitude, & que presque tous les hazards de la guerre les trouvoient prêtes à prendre leur parti sur le champ. Il prévoyoit tout & pourvoyoit à tout; *c'etoit*, disoit-il, *une mauvaise excuse pour un général, de dire*: JE N'Y PENSOIS PAS. Dans l'expédition d'Artaxerce Mnémon en Égypte, les Athéniens étoient alliés des Perses. *Iphicrate* y conduisit vingt mille Athéniens; Pharnabaze y commandoit deux cents mille Perses. Les Perses & les Grecs réunis emporterent, l'épée à la main, le fort qui défendoit la bouche di Nil, appelée Mendesiene. *Iphicrate* vouloit que pour profiter de cet avantage & de l'éfroi des Égyptiens, on s'empressât de remonter le Nil, & d'aller ataquer Memphis. Pharnabaze s'y opposa, sous prétexte que toutes ses forces n'étoient pas rassemblées, & qu'il falloit les atendre. *Iphicrate* demanda la permission d'y aller avec ses vingt mille Athéniens, & il répondoit du succès; mais Pharnabaze ne vouloit pas qu'on réussit sans lui; les Égyptiens eurent le temps de se reconoître, de respirer, de préparer leur défense; les inondations du Nil acheverent de les mettre en sûreté; l'expédition manqua. Pharnabaze eut l'indigne injustice d'imputer ce mauvais succès à *Iphicrate*. Celui-ci se rapelant le sort de Conon, (*Voyez* cet article) s'enfuit à Athènes sur un petit vaisseau qu'il loua. Pharnabaze l'y fit accuser d'avoir fait manquer l'expédition d'Égypte; les Athéniens qui savoient à quoi s'en tenir, répondirent que si on pouvoit l'en convaincre, il seroit puni comme le cas le méritoit. Il leur parut mériter le commandement de leur flote dans la guerre des Athéniens contre les alliés: il fut accusé d'avoir trahi la patrie & vendu la flote qu'il commandoit; il se justifia sur ce point avec beaucoup de hauteur; mais ayant vu Timothée, un autre grand général d'Athènes, succomber sous une accusation non moins injuste, il prit pour sa sûreté des précautions peu républicaines; il songea moins à convaincre ses juges qu'à les intimider. Des jeunes gens qui lui étoient entiérement dévoués, entouroient le lieu de l'assemblée; ils étoient armés de poignards dont ils laissoient de temps en temps à dessein, entrevoir la pointe; *Iphicrate* fut absous. Quelqu'un lui reprochant dans la suite, ce stratagême: *j'avois bien servi les Athéniens*, dit-il, *je crus me devoir aussi quelque chose à moi-même*. *Iphicrate* avoit épousé la fille de Cotys, roi de Thrace. Il avoit rétabli sur le trône de Macédoine Perdiccas & Philippe son frere, qui fut pere d'Alexandre le Grand, & qui étoient près de succomber sous l'usurpateur Pausanias, si Eurydice leur mere, les mettant entre les bras d'*Iphicrate*, n'eût recomandé à ce généreux protecteur, leur enfance & leur foiblesse. On ignore l'époque précise de la mort d'*Iphicrate*.

IRENE, (*Hist. de l'Empire Grec.*) jeune athéniene, d'une famille noble, mais obscure, étoit distinguée par ces talens, par ces grâces de l'esprit & de la figure, qui, dans les beaux jours de la Grece, avoient illustré les deux Aspasies. L'empereur grec Constantin Copronyme n'ayant pu obtenir pour Léon Porphyrogénete son fils, la princesse Gisele, fille de Pepin le Bref, dégoûté par ce refus, de mendier une alliance étrangere, jeta les ieux sur une de ses sujetes, & nomma *Irene* pour être la femme de son fils. Constantin étoit iconoclaste persécuteur comme l'avoit été Léon l'Isaurien son pere. *Irene* suivoit la foi de l'église; mais quoiqu'atachée au culte des images, il fallut, pour épouser Léon Porphyrogénete, qu'elle abjurât ce culte; & son premier degré pour parvenir au pouvoir suprême, fut un parjure.

Sous l'empire de Copronyme on ne vit dans *Irene*, qu'une sujete respectueuse, qu'une épouse tendre, qu'une femme occupée à plaire.

Constantin Copronyme, chargé de l'exécration publique, mourut en 775, d'une maladie à laquelle les médecins déclarerent qu'ils ne connoissoient rien; il commençoit à soupçoner *Irene* d'être orthodoxe, le plus grand des crimes à ses ieux. *Irene*, à qui cette mort étoit doublement utile, monta sur le trône avec Léon-Porphyrogénete son mari; elle possédoit le cœur de ce prince; mais Léon, suivant l'hérésie des Iconoclastes, étoit tourmenté de l'idée d'avoir une femme peut-être orthodoxe dans l'âme; on découvrit une petite image de Jésus-Christ, & une de la Vierge, cachées & cousues dans le chevet de son lit: dès-lors Léon n'eut plus que de l'horreur pour elle; ce fut en vain qu'*Irene*, acoutumée au parjure sur cet article, protesta qu'elle avoit ignoré ce secret & insinua que c'étoit un artifice de leurs ennemis, pour semer entr'eux la mésintelligence. Il lui fut impossible de ramener Léon; il lui jura une haine & une persécution éternele. La persécution fut courte. Léon mourut subitement, & d'une maladie encore inconnue aux médecins (780.)

Irene régna sous le nom de Constantin Porphyrogénete son fils, âgé de dix ans, & destiné à une longue enfance. Léon laissoit quatre freres qui pouvoient disputer à une femme l'administration de l'empire: *Irene* les fit tous quatre ordoner prêtres, & crut s'être délivrée de leurs prétentions; mais dans la suite, quelques mouvemens du peuple en leur faveur, lui ayant montré l'insuffisance de cette précaution, elle en prit de plus barbares; elle fit crever les ieux à l'aîné, comme au plus redoutable, & couper la langue aux trois autres; elle eut la funeste adresse de rejeter sur son fils la haine de cette exécution; mais dans la suite, une nouvele tentative faite en faveur de ces princes, tout mutilés qu'ils étoient, ayant appris à *Irene* combien les droits de la masculinité s'anéantissoient difficilement dans l'empire grec, il fallut bien qu'elle consentît alors à être cruele à découvert & en son propre nom, car alors son fils ne vivoit plus; elle fit égorger à la fois ces quatre malheureux princes, & par ce coup, elle éteignit entiérement la race de Léon l'Isaurien.

Dans l'intervalle de la mutilation de ces princes à leur mort, Constantin Porphyrogénete, parvenu à l'âge de régner, avoit voulu reprendre des mains de sa mere, l'autorité dont elle n'étoit que dépositaire. Cette entreprise avoit été traitée de conjuration, & *Irene* avoit fait batre de verges le jeune empereur dans son palais, l'avoit fait dépouiller de ses droits à l'empire, & s'étoit fait nommer elle-même impératrice. Cependant une révolution la fit descendre du trône, & remit son fils à sa place, mais elle conserva toujours sur lui son ascendant, & elle s'en servit pour le rendre odieux & vil; cet absurde enfant se livra sans réserve à une femme qui l'avoit détrôné, qui l'avoit fait batre de verges pour le punir d'avoir voulu régner; elle parvint à lui rendre suspect son général Alexis, auquel il étoit redevable de la révolution qui l'avoit replacé sur le trône: Constantin, pour prix d'un tel service, lui donna la mort. Dès-lors persone n'osa plus s'atacher à lui. Enfin, quand il en fut temps, *Irene* fit arrêter son fils au milieu même de son armée; elle lui fit crever les ieux, ayant auparavant donné ses ordres pour que le prince ne pût survivre à l'opération. Ses intentions furent remplies; & lorsqu'elle eut joint à Constantin les quatre princes ses oncles, qu'elle eut éteint la race de Léon l'Isaurien, elle crut s'être délivrée pour jamais de toute inquiétude. Elle venoit au contraire d'en ouvrir une source inépuisable. Persone n'ayant plus désormais de droit à l'empire, tout le monde y prétendit; ceux sur-tout qu'*Irene* avoit élevés jusqu'à elle, en s'abaissant jusqu'à eux, les confidens & les complices de ses crimes s'armerent contr'elle de cette complicité même. Tels furent Staurace, (*Voyez* son article) l'eunuque Aëtius, enfin Nicephore, (*Voyez* son article) qui fut plus heureux que les autres.

L'impératrice *Irene* étoit contemporaine de Charlemagne; alarmée des conquêtes de ce prince, elle sentit la nécessité ou de s'unir à lui par une étroite alliance, ou de lui opposer toutes les forces de l'empire; elle prit le parti de la paix, & voulut même se faire de Charlemagne un apui contre ses autres ennemis étrangers ou domestiques. Son fils vivoit alors, & n'étoit point marié; elle proposa de le marier à la princesse Rotrude, fille de Charlemagne; la proposition fut acueillie.

Le jeune Constantin Porphyrogénete acoutumé à suivre en aveugle toutes les volontés de sa mere, se passiona sur sa foi, pour cette illustre alliance; il étoit enchanté du portrait de la princesse, & du récit que les ambassadeurs faisoient de ses bonnes qualités; il étoit sur-tout flaté de devenir le gendre de ce grand roi dont la rénomée publioit par-tout la gloire. Plus il s'enflamoit pour ce mariage, plus *Irene* commençoit à se refroidir; cette femme défiante craignit qu'une fille de Charlemagne n'eût une partie de l'élévation & de la grandeur de son pere, qu'elle ne conçût & qu'elle n'inspirât à son mari le désir de régner, & elle fut éfrayée du danger de procurer dans ce cas à son fils, l'apui de Charlemagne.

Charlemagne de son côté, connut toute l'incapacité de Constantin, & ce qui étoit plus à craindre, toute l'ambition de sa mere; il fut instruit de ses crimes, & il frémit des dangers où il avoit été près d'exposer sa fille. Ces

diſpoſitions réciproque firent manquer le mariage.

Lorſque dans la ſuite, l'empire d'Occident eut été rétabli pour Charlemagne, cette nouvele porta le trouble & l'éfroi à Conſtantinople; *Irene* regarda l'Italie comme perdue pour elle: alors n'ayant plus de fils, & la race impériale de Conſtantinople étant éteinte, elle imagina d'unir l'empire d'Orient à celui d'Occident, en ſe propoſant elle-même pour femme à Charlemagne; elle lui portoit en dot tout ce qu'il auroit pu vouloir conquérir. C'étoit peut-être à Charlemagne à balancer ſur cette alliance avec l'empoiſoneuſe d'un mari & la meurtriere d'un fils: peut-être devoit-il craindre de prendre pour femme, celle qu'il avoit craint de donner pour belle-mere à ſa fille. Il ne paroît pas que cette conſidération l'ait arrêté; il étoit dans ſon caractere ambitieux & intrépide, qu'un grand empire lui parût plus à déſirer que la femme la plus criminele ne lui paroiſſoit à craindre: c'étoit donc de bonne foi & avec beaucoup d'ardeur qu'on traitoit de part & d'autre cette grande afaire, lorſqu'*Irene* fut renverſée du trône par un homme qu'elle n'avoit pas daigné craindre, par Nicephore (*Voyez* ſon article). Lorſqu'il eut été proclamé, il parut devant elle plutôt comme un ſujet que comme un maître; il proteſta qu'il la reſpecteroit toujours comme ſon impératrice & comme la bienfaictrice de l'empire; mais il finit par lui demander les tréſors des empereurs Conſtantin Copronyme & Léon Porphyrogénete, dont elle s'étoit, diſoit-on, emparée. „ Qu'en veux-tu faire, lui dit *Irene*, „ ils m'ont trahi comme mes ſujets. Je les „ prodiguois ces tréſors pour conſerver l'empi- „ re, & l'empire m'a échapé „. Nicephore toujours reſpectueux, mais inflexible ſur un article ſi important, lui fit entendre que ſa liberté dépendoit de ſa condeſcendance; il jura ſur la vraie croix, ſerment ordinaire à Conſtantinople, qu'à ce prix elle ſeroit traitée & ſervie en impératrice dans ſon palais: elle obéit, ne pouvant réſiſter, & remit à Nicephore ce qu'elle appeloit le reſte des tréſors de l'empire. Nicephore ne crut pas ou ne voulut pas croire cette reſtitution bien complete; en conſéquence, ne ſe jugeant point lié par ſon ſerment, il rélégua *Irene* au fond d'un monaſtere, qu'elle avoit bâti elle-même dans l'île du Prince; mais enſuite la trouvant trop près de Conſtantinople, & jugeant qu'elle n'étoit pas aſſez oubliée, il l'envoya dans l'île de Lesbos, à Mitylene, où il la fit garder étroitement. Elle y mourut dans la même année (802), de la maladie des ambitieux, ayant eu le loiſir de reconoître combien eſt fauſſe & trompeuſe cette politique, qui foule aux pieds la nature & la juſtice, qui, ne voyant rien au delà du moment préſent, ſe permet toute ſorte de crimes pour renverſer le moindre obſtacle, ſans ſonger que de ces crimes naîtront des obſtacles plus forts. Combien elle dut regreter ce fils qu'elle avoit ſacrifié au déſir de conſerver le pouvoir & d'uſurper la courone, & qui, s'il eût vécu, lui eût toujours laiſſé du moins quelque part dans l'autorité! Elle perdit tout, parce qu'elle l'avoit perdu, & ſur-tout parce qu'elle l'avoit fait périr; car ſa chute fut évidemment l'effet de l'indignation qu'excitoient tant de crimes & de tels crimes.

IRÉNÉE, (Saint) (*Hiſt. Eccléſ.*) ſecond apôtre, ſecond évêque de Lyon, ſucceſſeur de St. Pothin ou Photin. Saint *Irénée* étoit diſciple de Saint Polycarpe & de Papias, qui avoient eux-même été diſciples de Saint Jean l'évangéliſte. Saint Photin avoit ſoufert le martyre l'an 177 de Jeſus Chriſt. Saint *Irénée* le ſoufrit l'an 202. Ce Saint eſt auſſi au nombre des peres de l'égliſe. Nous avons pluſieurs éditions de ſes œuvres, entr'autres celle de dom Maſſuet, bénédictin de la congrégation de Saint Maur. On diſtingue ſur-tout parmi les œuvres de Saint *Irénée*, ſon Traité contre les hérétiques. Dom Gervaiſe a écrit la vie de ce Saint.

Il y a encore quelques autres martyrs du nom d'*Irénée*.

IRETON, (*Hiſt. d'Anglet.*) gendre de Cromwel. Il fut pris & ſoudain relâché à la bataille de Naëby, perdue par Charles Ier, le 24 juin 1645. Cet homme, quoiqu'engagé dans une mauvaiſe cauſe, étoit un bon citoyen. Le parlement d'Angleterre lui ayant aſſigné une penſion de deux mille livres ſterling, il la refuſa, en diſant qu'il n'en avoit pas beſoin, & que le parlement feroit mieux de payer ſes dettes & de ſoulager le peuple que de faire des préſens. Il mourut en Irlande en 1651, d'une maladie peſtilentiele, qu'il avoit gâgnée dans la ville de Limmerick, qu'il venoit de réduire à l'obéiſſance de Cromwel, ainſi que pluſieurs autres places d'Irlande. Son corps fut tranſporté en Angleterre & enterré à Weſtminſter, où la république lui érigea un mauſolée parmi les tombeaux des rois; mais après le rétabliſſement de Charles II, les corps de Cromwel, d'*Ireton*, de Bradshaw & autres juges-aſſaſſins de Charles Ier, furent exhumés & traînés ſur une claie au gibet de Tiburne, où ils furent pendus, & enſuite enterrés ſous le gibet.

IRMINSUL, (*Hiſt. German.*) dieu des anciens Saxons. On ignore ſi ce dieu étoit celui de la guerre, l'Arès des Grecs, le Mars des Latins, ou ſi c'étoit le fameux *Irmin*, que les Romains appelerent Arminius, vainqueur de Varus, & le vengeur de la liberté germanique.

Il eſt étonant que Schedius qui a fait un traité aſſez ample ſur les dieux des Germains,

n'ait point parlé d'*Irminful*; & c'eſt peut-être ce qui a déterminé Meibom à publier ſur cette divinité, une diſſertation, intitulée: *Irminſula Saxonica*. Je ne puis faire uſage de ſon érudition mal digérée; je dois au lecteur des faits ſimples, & beaucoup de laconiſme.

Dans cette partie de l'anciene Germanie, qui étoit habitée par les Saxons Weſtphaliens, près de la riviere de Dimele, s'élevoit une haute montagne, ſur laquelle étoit le temple d'*Irminful*, dans une bourgade nommée *Heresberg* ou *Héresburg*.

On ne trouve dans les anciens auteurs aucune particularité touchant la figure de ce dieu; car tout ce qu'en débite Kranzius, écrivain moderne, n'eſt apuié d'aucune autorité: l'abbé d'Erperg, qui vivoit dans le 13e ſiecle, 300 ans avant Kranzius, nous aſſure que les anciens Saxons n'adoroient que des arbres & des fontaines, & que leur dieu *Irminful* n'étoit lui-même qu'un tronc d'arbre dépouillé de ſes branches. Adam de Breme, & Beatus Rhenanus nous donnent la même idée de cette divinité, puiſqu'ils l'appelent *columnam ligneam ſub divo poſitam*.

Si l'on connoiſſoit la figure de cette idole, & des ornemens qui l'acompagnoient, il ſeroit plus aiſé de découvrir quel dieu la ſtatue repréſentoit; mais faute de lumieres à cet égard, on s'eſt jeté dans de ſimples conjectures. Suivant ceux qui penſent que *Irmin* ou *Hermès* ſont la même choſe, *Irminful* déſigne la ſtatue d'Hermès ou de Mercure. D'autres prétendent que Héresburg étant auſſi nommé *Marsburg*, qui veut dire le *fort de Mars*, il eſt vrai-ſemblable que les anciens Saxons, peuple très-belliqueux, adoroient ſous le nom d'*Irminful* le dieu de la guerre. Enfin le plus grand nombre regardant *Irminful* comme un dieu indigete, ſe ſont perſuadés que c'eſt le même que le fameux Arminius, général des Chéruſques, qui briſa les fers de la Germanie, défit trois légions romaines, & obligea Varus à ſe paſſer ſon épée au travers du corps. Velleius Paterculus qui raconte ce fait, ajoute que toute la nation compoſa des vers à la louange d'Arminius, leur libérateur. Elle put donc bien, après ſa mort, en faire un Dieu, dans un temps ſur-tout où on élevoit volontiers à ce rang ceux qui s'étoient illuſtrés par des actions éclatantes.

Quoi qu'il en ſoit, *Irminful* avoit ſes prêtres & ſes prêtreſſes, dont les fonctions étoient partagées. Aventin raporte, que, dans les fêtes qu'on célébroit à l'honeur de ce dieu, la nobleſſe du pays s'y trouvoit à cheval, armée de toutes pieces, & qu'après quelques cavalcades autour de l'idole, chacun ſe jetoit à genoux, & offroit ſes préſens aux prêtres du temple. Meibom ajoute que ces prêtres étoient en même temps les magiſtrats de la nation, les exécuteurs de la juſtice, & que c'étoit devant eux qu'on examinoit la conduite de ceux qui avoient ſervi dans la derniere guerre.

Charlemagne ayant pris Héresburg en 772, pilla & raſa le temple du pays: il ordona qu'on bâtît ſur les ruines du temple, une chapelle qui a été conſacrée dans la ſuite par le pape Paul III. Il fit encore enterrer près du Véſer, la colonne ſur laquelle la ſtatue d'*Irminful* étoit poſée; mais cette colonne fut déterrée par Louis le Débonaire, ſucceſſeur de Charlemagne, & tranſportée dans l'égliſe d'*Hildesheim*, où elle ſervit à ſoutenir un chandelier à pluſieurs branches.

Un chanoine de cette ville nous a conſervé les trois vers ſuivans, qui ſont des plus mauvais, mais qui étoient écrits en lettres d'or autour du fût de la colonne:

Si fructus veſtri, veſtro ſint gaudia patri,
Ne damnent tenebræ quæ fecerit actio vitæ,
Juncta fides operi, ſit lux ſuper addita luci.

Apparemment que cette inſcription avoit été gravée ſur cette colonne, lorſqu'on la deſtina à porter un chandelier dans le cœur de l'égliſe d'Hildesheim.

On dit qu'on célebre encore tous les ans dans cette ville, la veille du dimanche que l'on apele *lætare*, la mémoire de la deſtruction de l'idole d'*Irminful*: les enfans font enfoncer en terre un pieu de ſix pieds de long, ſur lequel on poſe un morceau de bois en forme de cylindre, & celui qui, d'une certaine diſtance, peut l'abatre, eſt déclaré vainqueur.

IRNERIUS, (*Hiſt. Litt. mod.*) juriſconſulte célebre du douzieme ſiecle. On l'appeloit *Lucerna juris*. On le regarde comme le reſtaurateur du droit romain. Il fut le premier qui l'enſeigna publiquement en Italie. Il mourut à Bologne avant l'an 1130.

ISABELLE, *reine de Hongrie*, (*Hiſt. moderne.*) fille de Sigiſmond, roi de Pologne, avoit épouſé Jean, Roi de Hongrie, prince foible, jouet tour-à-tour & de Soliman, empereur des Turcs, & de Ferdinand, archiduc d'Autriche; batu & par l'un & par l'autre; il céda ſes états au ſultan, les réclama pour les céder à l'archiduc, & mourut ignoré. Le rang d'*Iſabelle* l'appeloit à la régence pendant la minorité d'Étienne ſon fils. Le teſtament du feu roi lui avoit aſſocié George le moine. C'étoit un homme qui, né dans la miſere, avoit conçu le projet de jouer un rôle en Europe. Il fut ſucceſſivement frere laïc, moine, prélat; il ſe rendit néceſſaire aux grands, fut d'abord leur eſclave, puis leur égal, enfin leur maître. *Iſabelle*, ataquée à la fois par Ferdinand & par Soliman, ſentoit bien la néceſſité de rechercher, l'apui de l'un pour l'oppoſer à l'autre. La voix de l'équité la détermina ſur le choix de ſon protecteur. Ferdinand

dinand réclamoit la Hongrie, & rapeloit le traité conclu entre Jean & lui. George soutint que Jean n'avoit pu, sans le suffrage de la nation, lui donner un autre maître, jura de défendre le patrimoine de son pupille qu'il regardoit comme le sien, fit alliance avec Soliman, & se renferma dans Bude. La reine l'y suivit, y fut assiégée, & voulut se rendre aux offres que lui fit l'archiduc d'une principauté dans ses états, en échange de ceux qu'elle perdoit. L'équité de la reine n'excitoit qu'une estime froide & peu sentie; en vain elle répétoit que son fils avoit hérité des malheurs de son pere & non pas de son trône, qu'une plus longue résistance exposeroit la vie de cet enfant, à qui l'on vouloit conserver un sceptre. George, en s'opposant à cette cession, échaufoit l'enthousiasme du peuple. Soliman, qui vouloit placer la courone sur la tête du jeune Étienne, pour s'en emparer plus aisément, envoya à la reine un secours qu'elle ne demandoit pas; le siége fut levé, & Roccandolphe, général des Autrichiens, alla mourir de honte & de dépit, dans l'ile de Comar.

Soliman demanda à voir le jeune prince. *Isabelle* qui sentoit que l'empereur, en paroissant combatre pour Étienne, n'avoit combatu que pour lui-même, craignit qu'il ne l'embrassât pour l'étoufer: elle le refusa; mais mal-gré ses alarmes, Étienne fut conduit au camp des Turcs, & de là envoyé avec sa mere, en Transilvanie, où elle devoit gouverner sous les ieux de George, & de Pierre Vichy. La reine partit, comblée d'honeurs & dépouillée de ses biens: grande dans l'adversité, sans faste comme sans foiblesse, n'affectant ni l'orgueil ni l'abatement ordinaire aux infortunés. George gâgna les esprits & s'empara des finances. *Isabelle* se plaignit à Soliman, de ce qu'en lui donnant un coadjuteur, il lui avoit donné un maître, & que le rang qu'il lui laissoit n'étoit qu'une servitude déguisée sous un beau nom. L'empereur fit quelques reproches, le moine s'aigrit, traita secrétement avec Ferdinand, résolu de se rendre également redoutable au sultan & à l'archiduc, passant tour-à-tour d'un parti à l'autre: seul roi dans ce flux & reflux de cabales & de révolutions, préparant chaque jour à la reine de nouveles disgraces, il espéroit la forcer enfin à suivre son goût pour la retraite, & régner seul sous le nom de son pupille. Nouveles plaintes de la reine; nouveles menaces de Soliman. Vichy marche contre George; la bataille se donne, & Vichy est vaincu. Nicolas Serpiette, l'un de ses généraux, échapé de la mêlée, va chercher un asyle dans son château. „ Lâche, lui dit son épouse, je te revois „ & tu es vaincu. Si l'on t'eût apporté de„ vant moi, mort & percé de coups honora„ bles, je t'aurois bientôt rejoint dans la nuit „ du tombeau. J'aurois recueilli ton sang; j'au„ rois bu celui de nos ennemis, & je serois „ morte de joie en baisant tes blessures. Tu „ pleures, malheureux, ah! ce n'étoit pas des „ larmes, c'étoit ton sang qu'il falloit répandre. „ Vas, fuis loin de moi, & sur-tout, garde-toi „ de dire que tu es mon époux „.

Par cette femme, on peut juger quels hommes George avoit à combatre, mais son génie aplanit tous les obstacles. Toute cette guerre ne parut être qu'un jeu politique, dont *Isabelle* fut la victime. Soliman qui l'avoit secourue, se ligua avec George, dans le temps où ce même George s'unissoit avec Ferdinand. Seule, & de tant de biens ne conservant que sa vertu, sa gloire & son fils, *Isabelle* convoque une diete à Egnet: un reste de compassion pour elle y conduit la noblesse. Les conférences commencent, *Isabelle* parle avec force; on la plaint, on va la secourir; George paroît, & l'assemblée se dissipe. Dans une seconde diete à Colosward, la reine vaincue par l'amour de la paix, plus que par sa mauvaise fortune, ôte la courone à son fils; le moine eut l'audace de la lui demander. „ La courone de Hongrie à „ toi, misérable, s'écria la reine; je l'ôte„ rois de la tête de mon fils pour la remettre „ à un moine! je la rends à Ferdinand, à qui „ mon époux l'a cédée „. Puis, s'adressant à son fils, qui étendoit ses bras pour retenir cette courone: „ Penses-tu, lui dit-elle, que ta mere „ voulût t'arracher un bien qu'elle auroit pu „ te conserver par des moyens légitimes & glo„ rieux! Délaissés par nos amis, trahis par nos „ sujets, désarmés au milieu d'un peuple re„ belle, errans d'asyle en asyle, trompés par „ Soliman, & pour comble d'ignominie, in„ sultés par un moine, l'apui, peut-être dange„ reux de Ferdinand, est le seul qui nous reste. „ Il nous le vend bien cher: il te prend un „ royaume, mon fils, & ne te donne qu'une „ principauté. L'échange n'est pas égal, il est „ vrai; mais la vertu ne manque jamais de „ courones, &, qui sait faire des heureux, „ trouve toujours assez de sujets „. Ferdinand, possesseur d'une courone si long-temps disputée, ne respecta plus la princesse; il la laissa partir presque sans suite, dans un appareil conforme à son malheur. Elle s'acheminoit vers Cassovic, toujours prête à tomber entre les mains des Turcs, exposée aux injures de l'air, gravissant le long des rochers, elle parvint à travers mille périls, à la montagne qui sépare la Hongrie de la Transilvanie. Là, épuisée de fatigue, elle s'assit au pied d'un arbre, & grava ces mots sur son écorce:

Sic fata volunt . . . Isabella regina.

Soliman qui vit que sa proie lui étoit échapée, ne tarda pas à ralumer la guerre. Les Hongrois couroient aux armes; & dans la

Tranfilvanie, fuivant un ufage antique, un officier dans chaque ville, parcourut toutes les rues à cheval, tenant une lance & une épée enfanglantée, & criant à haute voix : *Peuple, l'ennemi commun vient contre nous, apprêtez par chaque maifon un homme pour le falut général, & envoyez-le où le roi vous l'ordone*. La guerre fe fit avec différens fuccès. Vainqueurs dans une province, vaincus dans l'autre, prenant tour-à-tour & perdant des villes, les Autrichiens & les Turcs fe maffacrerent long-temps fans fruit. On flotoit dans ces alternatives de triomphes & de défaites, lorfque George le moine fut affaffiné par Caftalde, général des troupes de Ferdinand. Tel fut le fort de cet homme inconcevable pour fon fiecle, qui fut fafciner les jeux du peuple, jufqu'à paroître citoyen en fubjuguant fa patrie, & bon fujet en dépouillant fes maîtres. Sa mort rendit à Ifabelle une partie des tréfors de fon époux, que cet avare avoit engloutis. Ferdinand affembla une diete à Torde, pour y délibérer fur les moyens de repouffer les Turcs. Mais Soliman n'étoit pas le feul ennemi dont ce prince fût menacé. Le roi de Pologne, pere d'*Ifabelle*, s'apprêtoit à la rétablir dans fes états, fi l'archiduc différoit à remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec elle. Il les éludoit avec beaucoup d'art. La reine laffe enfin de fes refus, prétendit être rentrée, par ces refus même, dans tous les droits de fon fils, & que le traité qui les avoit anulés, devenoit nul à fon tour, puifque Ferdinand avoit violé celui qu'il avoit conclu avec elle. Elle implora le fecours de Soliman. Il l'avoit perfécutée par politique, il la fecourut dans les mêmes vues. Les Tranfilvaniens touchés des malheurs d'*Ifabelle*, & fur-tout de fon courage, prirent les armes en fa faveur. Mais les habitans de la haute Hongrie parurent conftans dans leur foumiffion pour l'archiduc. Ce fut alors qu'*Ifabelle* fit éclater tous les talens qu'elle avoit reçus de la nature. Elle négocia avec fageffe, parut à la tête de fes armées pour intimider fes fujets, & non pour les détruire, ne livra que des combats néceffaires, & pardona toujours aux vaincus. Ferdinand, par la dureté du joug fous lequel il faifoit gémir ces peuples, fervoit encore mieux fon ennemie. La révolte devint générale. Un cri unanime rapeloit *Ifabelle* dans toutes les parties de fes états. Elle courut de conquêtes en conquêtes, de victoires en victoires, chaffa les Autrichiens, humilia Ferdinand, combla de bienfaits ceux qui l'avoient fecourue, les verfa même fur fes perfécuteurs, inftruifit fon fils dans l'art de la guerre, lui apprit à faire des heureux, à l'être lui-même, à compter peu fur les faveurs de la fortune, & moins encore fur l'amitié des hommes.

ISAMBART *ou* ISEMBART, (*Hift. de Fr.*) moine auguftin du quinzieme fiecle. Nous nommerons cet homme, parce qu'étant un des juges de la Pucelle d'Orléans, il fut touché de compaffion & faifi d'horreur en voyant l'iniquité des autres juges fes confreres, & qu'il tâcha de fauver la Pucelle. *Voyez* l'article ARC, (Jeanne d')

ISAURE, (Clémence) (*Hift. Litt. mod.*) L'exiftence de Clémence *Ifaure*, l'inftitutrice de l'Académie des Jeux-Floraux à Touloufe, a été long-temps un fujet de critique & de difcuffion parmi les favans.

On diftingue trois temps dans l'hiftoire anciene de cette Académie. Le premier eft celui qui précéda l'année 1323. Cette Académie fe nommoit alors le collége de la Gaie-Science, ou du Gai-Savoir, ou le collége de Poéfie. Sept troubadours compofoient ce collége; ils s'affembloient dans un verger, fitué hors de l'enceinte de la ville de Touloufe; cultivoient la poéfie, & donnoient des prix aux meilleurs poëtes.

La feconde époque s'étend depuis l'année 1323, jufque vers l'an 1500.

Il refte de ces deux temps plufieurs regiftres du collége de la Gaie-Science, un grand nombre de délibérations, d'ordonances, de mandemens, de comptes, &c. qui regardent cette compagnie. Perfone, avant 1500, n'avoit parlé de Clémence *Ifaure*; & comme on avoit toujours raporté fon exiftence à une époque plus anciene, ce filence univerfel des écrivains antérieurs à 1500, eft ce qui a fait révoquer en doute à quelques auteurs, l'exiftence de Clémence *Ifaure*.

Le premier auteur connu qui ait parlé de cette femme célebre, eft Guillaume Benoît, jurifconfulte du quinzieme fiecle, né en 1455, confeiller au parlement de Touloufe en 1500, & qui mourut en 1520. Il parle expreffément des jeux & des prix fondés par Clémence *Ifaure*; il fpécifie l'églantine, la violete & le fouci doré.

En 1527, Étienne Dolet, fameux par fes talens & plus encore par fa fin déplorable (*Voyez* fon article), fit, en vers latins, un Éloge de Clémence, fous ce titre: *De muliere quadam quæ ludos litterarios Tolofæ conftituit*.

En 1530, Jean Boiffoné, profeffeur en droit à Touloufe, célébra en vers françois & latins, la fondation de Clémence.

En 1535, Jean Voulté; en 1538 & 1539, Pierre Traffebot; en 1549, Pierre de Saint Anian; en 1550, Antoine Syphrien; en 1555, Pierre Borel; en 1559, Jean Bodin; en 1571, *Draudius*, dans fa bibliotheque claffique; le préfident Berthier, dans le recueil de fes poéfies latines, imprimé en 1580; M. de Thou, dans le journal de fa vie; Pierre du Faur, dans fon *Agoniflicon*, imprimé en 1592; Alexandre Bodius, poëte écoffois, dans un recueil de poéfies latines, imprimé la même année;

Papire Masson, en 1594; Goudouli, dans ses poésies gasconnes, imprimées en 1609, ont tous célébré Clémence *Isaure* & sa fondation.

Catel est le premier qui, dans ses mémoires du Languedoc, imprimés en 1633, ait révoqué en doute l'existence d'*Isaure*; & ce doute étoit principalement fondé sur ce que quelques-uns des auteurs qui en avoient parlé, nommément M. de Thou, la plaçoient dans le 14e. siecle, & qu'il étoit étonant, d'après cette supposition, qu'aucun auteur n'eût parlé d'elle avant le seizieme.

Les doutes proposés par Catel, n'ont arrêté ni du Boulay, dans son histoire latine de l'Université de Paris, imprimée en 1665, ni l'abbé Massieu, dans son histoire de la Poésie françoise, ni la foule des auteurs modernes qui ont parlé de Toulouse & des Jeux-Floraux.

Dom Vaissette, dans son histoire du Languedoc, & après lui M. Villaret, tome 8 de la nouvele histoire de France, attestent aussi l'existence de Clémence *Isaure* & sa fondation; ils la placent vers la fin du 14e siecle ou au commencement du suivant, ce qui laisseroit subsister la difficulté: pourquoi, demandera-t-on toujours, ce silence de tous les auteurs sur son compte jusqu'au 16e siecle?

Il a paru en 1775, un mémoire, où, en convenant de la difficulté de fixer avec certitude le temps où a vécu Clémence *Isaure*, on conjecture, d'après différentes circonstances, qu'elle naquit vers le milieu du 15e siecle, & qu'elle mourut à la fin de ce même siecle ou au commencement du suivant, idée qui explique tout, & qui suffit pour dissiper les doutes proposés par Catel.

On acheve dans ce mémoire, de prouver l'existence de Clémence *Isaure*, par les monumens publics consacrés à sa mémoire, & par les autres témoignages que fournissent les registres de l'hôtel-de-ville & ceux de l'Académie des Jeux-Floraux.

ISBOSETH, (*Hist. Sacr.*) fils de Saül. Abner son général, le quita pour David son rival; peu de temps après *Isboseth* fut assassiné; les assassins croyoient avoir fait leur cour à David; ce prince les fit tuer, & rendit des honeurs à la mémoire d'*Isboseth*. L'histoire de celui-ci est raportée au second livre des Rois, chapitres 3 & 4.

ISÉE (*Hist. anc.*) C'est le nom de deux orateurs grecs. Le premier est le plus célebre. Il fut disciple de Lisias & maître de Démosthenes. (*Voyez* l'article DÉMOSTHENES.) L'impétuosité caractérisoit son éloquence. Juvénal a dit:

Sermo
Promptus & Isæo torrentior.

Il étoit de Chalcis dans l'île d'Eubée, aujourd'hui l'île de Négrepont. Nous avons de lui dix harangues.

L'autre *Isee* vint à Rome vers l'an 97 de J. C. Pline le jeune en parle avec éloge dans ses lettres.

ISELIN, (Jacques-Christophe) (*Hist. Litt. mod.*) académicien honoraire étranger de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres de Paris, né à Bâle le 12 juin 1681, professeur d'éloquence & d'histoire à Marbourg, puis à Bâle sa patrie, est auteur de beaucoup de dissertations savantes sur des sujets tant sacrés que profanes, & de quelques poëmes latins. C'étoit un savant de distinction. L'historien de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, raporte dans l'éloge de M. *Iselin*, deux faits assez remarquables.

Le Landgrave de Hesse l'avoit nommé à la chaire de Marbourg, quoiqu'étranger, quoique absent, & âgé seulement de vingt-trois ans. Avant qu'il arivât, les professeurs de Marbourg, mécontens de cette préférence donnée à un étranger sur les savans du pays, essayerent de faire changer le choix du prince; ils trouvoient dans la lettre même que M. *Iselin* leur avoit écrite pour se féliciter d'être leur confrere, des expressions de la plus mauvaise latinité: le Landgrave se contenta de répondre froidement qu'on en jugeroit mieux, quand il seroit en plein exercice. Il ariva, fut présenté au prince, acompagné de ceux qui avoient tâché de le desservir. *Iselin* ne se doutoit de rien; le Landgrave parla beaucoup de l'union qui devoit régner entr'eux. La conversation tourna ensuite sur la langue latine; le Landgrave montra quelques scrupules sur des expressions qui lui échapoient, disoit-il, quelquefois & qu'il ne croyoit pas trop latines. *Iselin*, sans songer peut-être qu'il les eût employées, assura qu'elles étoient très-latines, & le prouva sur le champ par des passages de Cicéron, de Tite-Live, de Tacite, tandis que ses accusateurs s'entre-regardoient, dit l'historien, comme des conjurés qui se croyoient découverts; le Landgrave s'amusa de leur inquiétude, sans en rien témoigner, & ce ne fut que long-temps après, qu'il révéla le secret de cette conversation à M. *Iselin*, lorsque cette confidence fut devenue sans inconvénient. Il avoit donné une grande & belle leçon non seulement aux détracteurs jaloux, qui profitent de l'absence pour répandre leur venin, mais encore aux princes & aux grands qui les écoutent, & qui se gardent bien de mettre l'accusé à portée de se défendre.

Quant à l'autre fait, l'historien le tenoit de M le Marquis de Beretti-Landi, ambassadeur d'Espagne en Suisse. Ce ministre avoit demandé au magistrat de Bâle la destination d'un maître de poste qu'il accusoit d'avoir retenu

quelques paquets à son adresse; & trouvant qu'on étoit un peu lent à le satisfaire, il fit enlever la malle du courier qui venoit de Francfort. C'étoit le temps de la foire; tous les commerçans de Bâle furent dans la consternation. Les soupçons étant tombés sur le vrai coupable, on lui fit une députation à Lucerne, lieu de sa résidence, pour lui représenter les conséquences d'un pareil jeu. On avoit mis M. *Iselin* de la députation, parce que l'ambassadeur l'aimoit. L'ambassadeur répondit par des dénégations équivoques & mêlées de plaisanteries, qui ne faisoient que confirmer les soupçons sans rien éclaircir. M. *Iselin* lui parla en particulier, & n'en tira que cette plaisanterie: *vous me feriez sur le champ les cent plus beaux vers du monde, que ce seroit du latin perdu*. M. *Iselin*, qui aimoit les vers, & qui savoit que l'ambassadeur les aimoit, crut que peut-être il lui ouvroit une porte pour sortir de cette afaire: il fait sur le champ les cent vers & plus, & les envoie à l'ambassadeur. Le lendemain les députés, prêts à partir, vienent prendre congé de l'ambassadeur, qui leur parle toujours comme la veille; il dit seulement à M. *Iselin*, qui le regardoit, dit l'historien, avec des ieux de poëte:

Carmina vel cælo possunt deducere lunam.

Ce mot fut pour M. *Iselin*, qui en avoit seul l'intelligence, ce que la vue des peintures du temple de Junon à Carthage fut pour Énée:

Hoc primum in luco nova res oblata timorem
Leniit: hic primum Æneas sperare salutem
Ausus & afflictis melius confidere rebus.

Mais ses confreres, qui n'étoient pas dans le secret, revenoient sans espérance, lorsqu'en passant dans un village, ils aprenent par des gens qu'ils rencontrent, qu'un cavalier qui alloit à toute bride, avoit laissé tomber le matin, à la pointe du jour, une petite malle, dont il seroit sans doute fort en peine: ils se la firent apporter; c'étoit celle dont il s'agissoit. La chose alla jusqu'au roi d'Espagne, Philippe V, qui entra fort bien dans la plaisanterie, & qui approuva & les vers de M. *Iselin*, dont la dépêche du marquis de Beretti Landi contenoit copie, & la conduite de l'ambassadeur.

Observons à ce sujet qu'il est peu d'histoires qu'on ne gâte en voulant les embélir, sur-tout par le merveilleux. Le récit porte que le marquis de Beretti Landi demanda que les cent vers fussent faits en un quart d'heure, & qu'ils furent faits en un quart d'heure. Contentons-nous qu'ils aient été faits dans la journée; un quart d'heure ne suffiroit pas pour en écrire la moitié. M. *Iselin* mourut le 13 avril 1737.

ISEMBURGE. (*Voyez* ci-dessus INGELBURGE *ou* INGERBURGE.)

ISIDORE. C'est le nom de plusieurs savans, honorés du titre de Saint.

1°. *Isidore* d'Alexandrie, solitaire de la Thébaïde, surnomé l'*Hospitalier*, parce qu'il exerçoit l'hospitalité envers ceux que la curiosité ou le respect pour ces saints solitaires, attiroit dans les déserts de la Thébaïde. Il défendit contre les Ariens, la mémoire & les écrits de saint Athanase. Il mourut l'an 403, à Constantinople.

2°. St. *Isidore* de Peluse ou de Damiette, disciple de St. Chrysostôme. Nous avons ses œuvres en grec & en latin, publiées en 1538, par André Schot. Mort en 440.

3°. St. *Isidore* de Cordoue, évêque de cette ville, au cinquieme siecle, connu sous le nom d'*Isidore* l'ancien, auteur de *commentaires sur les livres des Rois*.

4°. St. *Isidore* de Séville, dit le jeune, évêque de cette ville, au commencement du septieme siecle, est le plus célebre de tous; il mourut en 636. On a de lui une chronique depuis Adam jusqu'en 626, qui est de quelque usage pour l'histoire des Goths, des Vandales & des Sueves, vingt livres des *origines* ou *étymologies*, des traités des écrivains & des offices ecclésiastiques. Dom du Breuil, bénédictin, a donné une bonne édition des œuvres d'*Isidore* de Séville.

C'est ce saint *Isidore* de Séville qu'on a cru long-temps l'auteur des fausses décrétales. Leur véritable auteur est *Isidore Mercator*, *Peccator* ou *Piscator*; & ce fut sous le regne de Charlemagne & sous le pontificat d'Adrien I, vers la fin du huitieme siecle, qu'on le vit paroître. Dans le sixieme siecle, Denis le Petit avoit recueilli quelques décrétales des papes, mais seulement depuis saint Sirice, qui siégeoit vers la fin du quatrieme siecle. Denis n'avoit pu apparemment en trouver d'antérieures: ces décrétales, imaginées par Isidore Mercator dans le huitieme siecle, remontent à saint Clément, l'un des premiers successeurs de saint Pierre, & continuent sous ses successeurs jusqu'à saint Sylvestre, vers le commencement du quatrieme siecle. Le décret de Gratien cite ces décrétales comme un ouvrages authentique; elles ont passé pour vraies pendant huit cents ans, & n'ont été abandonées que dans le dernier siecle.

ISMAËL I, *ou* SCHAH-ISMAEL, (*Hist. de Perse.*) (Il fut le premier Sophi de Perse. Il étoit petit-fils par sa mere d'Usum Cassa. Il rétablit l'empire Persan l'an 1499 en se disant descendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvele explication à l'Alcoran. C'est ce qui a formé deux sectes parmi les Mahométans, qui se regardent mutuélement comme hérétiques. *Ismaël* commença son

regne vers l'an 1505, & mourut en 1523, après avoir remporté diverses victoires sur ses ennemis. Il laissa quatre fils. Ses successeurs prirent, à son exemple, le titre de *Sophi* non par ce qu'il signifie *sage* en grec, mais parce qua ce mot en langue persiene veut dire *laine*: c'est de cette matiere que les princes Persiens faisoient leur turban.)

Ismaël II, fils de Schah-Tamas, fut le quatrieme roi de Perse, de la race des Sophis. Son frere aîné lui céda ses droits au trône pour vivre dans la retraite & l'austérité. Son pere, qui avoit beaucoup de tendresse pour Eider, le plus jeune de ses fils, auroit bien voulu lui mettre la courone sur la tête; mais les grands, à sa mort, la déférerent à *Ismaël*, qui depuis plusieurs années, étoit détenu prisonier dans une citadelle. Il fut cruel & sanguinaire. Il fit mourir son frere Eider, qui, pendant sa détention, s'étoit fait proclamer roi aussi-tôt après la mort de son pere. Tous les parens de ce jeune prince furent envelopés dans sa ruine. Ceux qni avoient conseillé à son pere de le faire arrêter, périrent par le fer ou le poison. Son inclination pour la secte des Turcs, le rendit encore plus odieux que ses cruautés. Il ne put se dissimuler combien il étoit abhorré. Il usa d'artifice pour connoître ses plus grands ennemis, en faisant courir le bruit de sa mort. Tous ceux qui eurent l'imprudence de décrier son gouvernement, expirerent dans les tourmens. Sa sœur craignant de tomber sous le glaive qui frapoit tant de citoyens, délivra la Perse de ce fléau: on ignore quel fut le genre de sa mort, on soupçona qu'il avoit été empoisoné. Il mourut le 24 Novembre 1577.

Ismaël III, fils de Mahomet Chodabende, fut le sixieme roi de la race des Sophis. Il monta sur le trône par un fratricide. Le droit d'aînesse avoit placé sur le trône son frere Hemse, il l'en fit descendre par la faction de plusieurs grands qui conjurerent la mort de leur maître. Des assassins habillés en femmes & voilés comme elles, s'introduisirent dans le férail, & massacrerent le monarque. Ce crime ne resta point impuni. Abbas, qui dans la suite mérita le nom de *Grand*, frere d'*Ismaël* & du prince assassiné, craignit d'être la victime d'un ambitieux qui avoit outragé la nature; mais comme il ne pouvoit opposer une armée à celle de son frere, il corrompit un des valets de chambre d'*Ismaël*, qui lui coupa la gorge dans le temps qu'il lui faisoit la barbe. Il n'avoit régné que huit mois.

ISOCRATE, (*Hist. Litt. anc.*) Cet orateur naquit à Athênes dans la premiere année de la quatre-vingt-sixieme olimpiade, cinq ans avant la guerre du Péloponese, quatre cents trente-six ans avant l'ere chrétiene. La foiblesse de sa voix & une timidité insurmontable ne lui permirent jamais de monter dans la tribune & de parler en public; mais il ouvrit une école d'éloquence, où il forma des disciples par ses leçons & par des discours qu'il composoit sur différentes matieres.

Il poussa fort loin sa carriere sans éprouver aucune de ces incommodités qui sont presque inséparables du grand âge. Cicéron cite la vieillesse d'*Isocrate* comme un exemple de ces vieillesses douces & agréables que procure ordinairement une vie tranquille, sage & bien réglée, & dont il eût pu être lui-même un exemple sans le glaive d'Antoine. *Isocrate* mourut dans la quatre-vingt-dix-neuvieme année de son âge, n'ayant pu survivre au désastre de Chéronée. Il s'obstina depuis la nouvele de cette bataille, à ne prendre aucune nouriture; &, citoyen sensible, il mourut pour la patrie, n'ayant pu combatre pour elle.

M. l'abbé Auger, de l'Académie des Belles-Lettres, a donné une bonne édition & une traduction des œuvres completes d'*Isocrate*; il a aussi donné un recueil de pensées morales d'*Isocrate*, extraites de ses œuvres.

ISTAMBOL, (*Hist. mod.*) nom que les Turcs donnent à la ville de Constantinople. C'est une corruption du grec εἰς τὴν πόλιν. Cependant le sultan date ses ordonances de Constantanie. *Voyez* Cantemir, *Hist. Ottomane*.

ISUREN, s. m. (*Idolatr. mod.*) nom d'une des trois principales divinités auxquelles les Indiens idolâtres attribuent le gouvernement de l'univers; les deux autres sont Bramha, qu'ils prenent pour le créateur du monde, & Wisnou

Les Indiens adorent *Isuren* sous une figure obscêne & monstrueuse qu'ils exposent dans les temples. Lorsque cette divinité ne paroît pas dans les temples sous la forme infâme du Lingam, mais sous celle d'un homme, elle est représentée comme ayant un troisieme œil au milieu du front. On lui donne deux femmes, l'une qui est peinte en vert, & l'autre en rouge, avec une queue de poisson. Les adorateurs de ces idoles se frotent le visage d'une cendre faite de fiente de vache, à laquelle ils atachent une grande idée de sainteté.

La secte d'*Isuren* passe pour la plus étendue qu'il y ait dans les Indes, elle est même subdivisée en plusieurs sectes, dont les unes n'adorent que le seul *Isuren*, d'autres ses femmes, d'autres ses enfans, d'autres enfin joignent à leurs adorations toute la famille & les domestiques. *Voyez l'histoire du christianisme des Indes*, par M. de la Croze, où vous trouverez des particularités que je passe sous silence.

ITIGUE *ou* ITEGUE, s. f. (*Hist. mod.*) C'est le titre que l'on donne en Éthiopie ou en Abissinie, à celle que le Negus on empereur a choisie pour épouse. Ce titre répond à

celui de reine ou d'impératrice. Elles font choisies parmi les filles des grands du royaume. Auffi-tôt que le fouverain a jeté les ieux fur celle qu'il veut honorer de fa couche, on l'ôte à fes parens, & on la met dans la maifon de quelques-uns des princes du fang royal. Là, l'empereur lui rend vifite, & s'il eft content de fes qualités, il la conduit à l'églife, où elle affifte avec lui à l'office divin, & reçoit la communion; après quoi il la mene à fa tente, où l'abuna ou patriarche des Abiffins, donne aux époux la bénédiction nuptiale. L'époufe n'eft point encore pour cela déclarée reine: elle demeure dans une tente féparée, jufqu'à ce qu'il plaife à fon époux de procéder à la cérémonie de fon inftallation. Alors on affemble les grands de la cour, l'époufe eft admife dans la tente du fouverain, & un de fes aumôniers déclare au peuple que *l'empereur a créé fon efclave reine*. Alors elle prend le titre d'*itegue* ou d'*ethie*, que quelques auteurs rendent par celui d'*alteffe*.

IVÉS *ou* YVES DE CHARTRES, (*Hift. ecclés.*) fait évêque de cette ville en 1092. Mort le 21 décembre 1115. Prélat célebre dans l'églife de France, fous les regnes de Philippe Ier & de Louis le Grôs. On a le recueil de fes œuvres; elles font utiles pour faire connoître l'efprit & les mœurs du temps; fes épîtres fur-tout font célebres & fouvent citées.

IWAN. (C'eft, en Ruffie, le même nom que *Jean*) & plufieurs Czars ou princes défignés pour l'être, on porté ce nom. *Voyez* la deftinée du dernier (IWAN DE BRUNSWICK-BEWERN) à l'article ANNE IWANOWNA & ANNE DE MECKLEMBOURG.



JABLONOWSKI, (Stasnislas) (*Hist. de Polog*) palatin de Russie, brave soldat, habile général, profond négociateur: on disoit de lui: „ Est-il plus grand dans le sénat que dans l'ar- „ mée „! Il s'étoit ataché à la fortune & à la gloire de Jean Sobieski, & s'il n'avoit pas eu ce héros pour concurrent, il eût été en Pologne, l'homme le plus célebre de son siecle: il contribua beaucoup au succès de la bataille de Choczin, l'an 1667; c'étoit lui qui conduisoit le centre de l'armée Polonoise; la gloire de Sobieski enflamoit son émulation sans piquer sa jalousie: ce fut lui qui dans la diete d'élection, l'an 1674, réunit les suffrages en faveur de ce grand homme, & pour mettre la derniere main à son ouvrage, apaisa les troubles que cette élection avoit fait naître: il fut le compagnon des travaux militaires de ce prince, & ce fut sur lui que Sobieski se reposa du commandement de l'armée, lorsque ses infirmités ne lui permirent plus de marcher en persone contre les ennemis de l'état; il batit les Turcs & les Tartares en plusieurs rencontres, sauva Léopold, courut les plus grands dangers, & parut aussi grand dans ses retraites que dans ses victoires. Sobieski avoit plus de talens; *Jablonowski* avoit moins de défauts; & peut-être que si la fortune l'avoit mis à la place de Sobieski, il l'auroit égalé. La nature & l'éducation donnent le mérite, mais ce sont les circonstances qui le font connoître.

JABLONSKI, (Daniel-Ernest & Paul-Ernest) (*Hist. Litt. mod.*) deux savans polonois, sans doute parens, qui ont vécu dans ce siecle; le premier, né à Dantzick le 20 novembre 1660, mort le 26 mai 1741, combatit fortement l'athéïsme & le déïsme, & travailla constament à la réunion des différentes égliles réformées avec les Luthériens.

L'autre, pasteur de Francfort sur l'Oder, mort en 1757, est très-connu par son *Pantheon Ægyptiacum*, & par tout ce qu'il a écrit d'ailleurs sur la table isiaque, sur les dieux, & en général sur la religion des Égyptiens, sur l'ancien pays de Gessen, &c.

JACQUELOT, (Isaac) (*Hist. Litt. mod.*) françois réfugié, ministre célebre, connu par ses écrits contre Bayle & contre Jurieu, par des dissertations sur l'existence de Dieu, &c. homme doux, & savant. Né en 1647, mort en 1708.

JACQUERIE, (la) s. f. (*Hist. de Fr.*) sobriquet qu'on s'avisa de donner à une révolte de paysans, qui maltraités, rançonés, désolés par la noblesse, se souleverent à la fin en 1356, dans le temps que le roi Jean étoit en Angleterre. Le soulévement commença dans le Beauvoisis, & eut pour chef un nommé Caillet. On appela cette révolte la *jacquerie*, parce que les gentilshommes non contens de vexer ces malheureux laboureurs, se moquoient encore d'eux, disant qu' il falloit que *Jacque-bonhomme* fît les frais de leurs dépenses. Les paysans réduits à l'extrémité, s'armerent; la noblesse de Picardie, Artois, & de Brie, éprouva les effets de leur vengeance, de leur fureur, & de leur désespoir. Cependant au bout de quelques semaines, ils furent détruits en partie par le dauphin, & en partie par Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui prit Caillet, auquel on trancha la tête; & tout le reste se dissipa.

JACQUES I, roi d'Angleterre & d'Irlande (*Hist. d'Anglet.*) fils de Marie Stuart, né en 1566, régnoit sur l'Ecosse, lorsqu'il fut nommé par la reine Élisabeth pour être son successeur. Il persécuta les Catholiques. Quelques furieux tramerent contre lui & le parlement, la fameuse conspiration des poudres, qu'on découvrit assez à temps pour en empêcher l'effet. Il méconnut les bornes de son autorité; & en voulant lui donner trop d'éclat & une étendue illuminée, il excita le parlement à la restreindre autant qu'il put, & à veiller d'une maniere particuliere à la conservation des priviléges & de la liberté de la Nation: ce peuple jaloux sentit son amour pour le monarque se refroidir à mesure que le monarque vouloit s'en faire craindre. Théologien jusqu'au pédantisme, il préféra le plaisir de la controverse & des vaines discussions aux plus importantes afaires: enflé de son érudition, il étoit soupçoneux & jaloux du mérite qu'il n'avoit pas, il le haïssoit dans les autres: livré à ses favoris & à tous ceux qui flatoient ses fantaisies & ses passions, il acheva de s'aliéner le cœur de ses sujets par ses profusions inconsidérées, & son indolence coupable qui mit l'état à la merci d'hommes indignes d'approcher du trône. En même temps qu'il affectoit le despotisme le plus arbitraire, il n'avoit pas la force de rien tenter de relatif à ses desseins, & l'on eût dit qu'il ne formoit des vœux bizâres que pour se préparer la honte

de céder au moindre obstacle. Plus indolent que pacifique, plus foible que bon, politique mal-habile, *Jacques I* sembla n'être monté sur le trône d'Angleterre que pour laisser à son malheureux fils, une succession funeste, la haine de ses peuples, l'indignation du parlement, & un royaume en proie aux flammes d'une guerre civile. Il mourut en 1625, après un regne de vingt-deux ans.

Jacques II, fils de Charles Ier, naquit à Londres en 1633, & fut proclamé duc d'Yorck à l'âge de dix ans. Obligé de s'expatrier pour sauver ses jours, lorsque son pere infortuné expiroit sur un échafaud, il rentra en Angleterre au rétablissement de Charles II son frere, & à sa mort il monta sur le trône, en 1685, sinon avec acclamation, au moins sans obstacle & sans concurrens. Son regne fut court. Son zele pour la religion catholique, sa prédilection pour les sujets de sa religion, & l'entrée solemnele d'un nonce apostolique, alarment les protestans qui n'étoient pas d'ailleurs fort atachés à leur roi. Ils inviterent donc le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, stadthouder de Hollande, & gendre de *Jacques*, à venir les délivrer de la domination de ce roi. Guillaume passa en Angleterre, & *Jacques* alla chercher un asyle en France, mais sans renoncer à l'espérance de remonter sur le trône. L'Irlande lui étoit restée fidele. Le comte Tyrconnel y avoit une armée de trente mille hommes à ses ordres. Louis XIV lui donna une flote & des troupes. *Jacques* passa en Irlande; mais ayant été défait par l'armée de Guillaume à la bataille de la Boine, en 1690, il perdit tout espoir de recouvrer son royaume, revint en France, & passa le reste de ses jours à Saint-Germain, vivant des bienfaits de Louis XIV, & d'une pension de trois mille livres sterlings que lui faisoit Marie, reine d'Angleterre, sa fille. Il mourut en 1701, à soixante-huit ans (le 16 septembre)

Jacques *ou* Jayme I, roi d'Aragon, (*Histoire d'Espagne.*) fils de don Pedre II, roi d'Aragon, & de dona Marie, fille unique du comte de Montpellier, naquit le premier février 1207. Il n'avoit pas encore sept ans, lorsque la mort de son pere, tué à la bataille de Muret en 1213, fit passer sur sa tête la courone d'Aragon: mais ce ne fut qu'après bien des troubles suscités par ses oncles, qui vouloient lui ravir le sceptre, que les grands du royaume atachés au sang de leurs souverains, parvinrent à le faire reconoître pour roi, & formerent un conseil de régence, à la tête duquel ils mirent don Sanche, comte de Roussillon, son grand-oncle, & celui-là même qui avoit fait les plus grands éforts pour s'asseoir sur le trône. On s'aperçut bientôt de l'imprudence qu'on avoit eue de confier le royaume & le prince à un tel homme, & on prit des mesures pour réprimer son ambition; mais elles furent inutiles: Sanche leva des troupes, fit plusieurs tentatives pour s'emparer de la courone, ne réussit pas; mais causa tant de mal, & menaça l'état d'un tel bouléversement, que les états assemblés crurent ne pouvoir mieux faire que d'acheter, de lui, la paix à prix d'argent: il se fit acorder des revenus considérables, & à cette condition, il consentit à rendre hommage au petit-neveu. Cet orage calmé ne rendit pas encore la tranquillité au royaume, dévasté dans toutes ses parties par la licence des seigneurs, armés les uns contre les autres. Ces violences n'étoient pas les seules qui déchirassent l'Aragon; encore plus ravagé par les armes des rebelles, qui, sous prétexte du bien public, excitoient des soulévemens, opprimoient les citoyens & bravoient audacieusement l'autorité royale. *Jayme*, quoiqu'il n'eût que douze ans, fut si sensible à cet excès d'insolence, qu'il se mit, quelques éforts que l'on fît pour l'en détourner, à la tête de ses troupes, marcha contre les révoltés, les réduisit; obligea les seigneurs à terminer leurs quereles, leur défendit les voies de fait, s'empara des places fortes des plus obstinés, & fit l'essai heureux de son autorité. Encouragé par les avantages qu'il venoit de remporter, il crut que le moyen le plus sûr d'affermir sa puissance étoit de s'assurer de l'apui du plus formidable des souverains d'Espagne; & dans cette vue, il fit demander en mariage l'infante dona Éléonore, sœur de dona Berangere, reine de Castille; sa demande fut acueillie: le mariage fut célébré, & le roi n'ayant alors que treize années, resta un an sans avoir commerce avec sa jeune épouse, parce qu'il n'étoit point encore en âge: si cependant il n'étoit point assez âgé pour se conduire en époux, il l'étoit assez pour gouverner; mais auparavant il lui restoit quelques obstacles à aplanir, & il n'en imposoit pas assez pour se faire obéir de tous les grands. Le plus turbulent d'entr'eux étoit l'infant don Ferdinand, abbé de Monte-Aragon, qui voulant à toute force gouverner le royaume, se ligua avec quelques seigneurs, s'assura de la persone du roi & de la reine, sous prétexte que les flateurs & les favoris les perdroient, s'empara du gouvernement, & abusa autant qu'il étoit en lui, de l'autorité usurpée. *Jayme* soufroit impatiemment sa captivité; n'osoit pourtant se plaindre hautement de don Ferdinand son oncle, qui lui marquoit les plus grands égards, & il dissimula pendant un an. Alors paroissant tout acoutumé à sa situation, & feignant de ne prendre aucun intérêt au gouvernement, il proposa aux seigneurs qui le gardoient, d'aller à Tortose, ils y consentirent; mais pendant le voyage il leur échapa, & se rendit à Tervel, d'où il envoya ordre à toute la noblesse de venir le joindre pour l'acompagner dans une expédition contre les Mau-

res. Cette expédition réussit; il tourna ses armes contre l'infant don Ferdinand, & il réussit encore. Sa valeur & sa conduite lui ramenerent la plupart des seigneurs rebelles; ils se soumirent, & les villes fatiguées enfin de se soulever pour des factieux qui les fouloient, se soumirent aussi: mais le feu des dissensions n'étant pas totalement éteint, & quelques grands étant assez puissans pour susciter de nouveaux troubles, *Jayme I*, dans la vue d'étoufer toute semence de division, proposa de terminer tous les différents par la voie de l'arbitrage, & de s'en raporter à la décision de l'archevêque de Tarragone, de l'évêque de Lerida & du grand-maître des Templiers. Sa proposition fut acceptée; les arbitres mirent fin aux dissensions, & prévinrent par leur décision, tout sujet de brouillerie. Le roi fut si content du succès de ce moyen, qu'il ne manqua point dans la suite à l'employer dens toutes les afaires épineuses, & il eut toujours lieu de s'en applaudir. Il avoit vingt ans alors, & depuis quelque temps il méditoit la conquête du royaume de Majorque, occupé par les Maures: il fit part de son projet aux états, qui l'approuverent & l'engagerent à l'exécuter. Cependant le cardinal évêque de Sabine, légat du pape, étant informé que le roi & la reine étoient parens au quatrieme degré, se plaignit, & prétendit que leur mariage étoit nul: *Jayme* eut de grands scrupules, & parut fort agité. La reine dona Berengere consentit que cette afaire fût examinée par un concile; il s'en assembla un à Tarragone, & les peres du concile déclarerent que le mariage étoit nul, mais que don Alphonse, né de ce mariage devoit être l'héritier de la courone. *Jayme* se soumit à leur décision, renvoya son épouse, & ne songea plus qu'à l'expédition de Majorque, dont il s'empara mal-gré la résistance des Maures & la valeur du roi de cette île, qui fut fait prisonier. Le roi de Valence ayant fait depuis peu une treve avec l'Aragon, refusa de secourir celui de Majorque; & ses sujets le soupçonant d'être secrétement chrétien, l'obligerent de sortir, ainsi que son fils, de Valence; & quoiqu'il pût compter encore sur la fidélité de quelques villes, il se retira en Aragon avec son fils: *Jayme* leur fit un acueil distingué, leur assigna des revenus considérables, & conçut le dessein de s'emparer aussi de Valence, comme il s'étoit rendu maître de Majorque. Peu de monarques ont été aussi heureux que *Jayme*; il eût pu se dispenser de conquérir; la fortune prenoit soin d'accroître sa puissance, & de lui donner des états. Don Sanche, roi de Navarre, vieux, sans enfans, & irrité contre son neveu Thibaut, comte de Champagne, adopta le roi d'Aragon, & le fit reconoître par les grands pour son successeur; mais les acquisitions de ce genre ne flatoient pas *Jayme I*, & il aimoit mieux conquérir une ville, que de recevoir, à titre de donation, une monarchie entiere. Il ne s'étoit point proposé d'envahir la Navarre, & il fut peu sensible au don que Sanche lui en fit; il avoit formé le projet de se rendre maître du royaume de Valence occupé par les musulmans, & le pape Grégoire IX lui acorda une croisade pour cette expédition: il ne négligea rien pour en assurer le succès, & déja il avoit commencé les hostilités, lorsque le roi don Sanche mourut; les grands de Navarre, qui n'avoient que forcément adhéré aux volontés de leur souverain, crurent & délibérerent qu'il étoit de l'intérêt de l'état de mettre sur le trône le comte de Champagne, & de protester contre le serment qu'ils avoient fait de reconoître le roi d'Aragon, qu'ils prierent même de vouloir bien les dispenser de tenir un engagement qu'ils n'avoient pris que mal-gré eux & par obéissance aux volontés de don Sanche. Les grands de Navarre connoissoient sans doute la grandeur d'âme & les sentimens héroïques de *Jayme*, quand ils lui firent cette demande singuliere, & qui eût irrité tout autre souverain. Leurs espérances ne furent point trompées; &, par le plus rare désintéressement, le roi d'Aragon renonçant à ses droits sur ce trône, consentit qu'on fit monter le comte de Champagne; & sans atendre les remercimens de Thibaut & des Navarrois pour ce généreux sacrifice, il ne s'occupa qu'à étendre ses conquêtes & sa domination dans le royaume de Valence. Ce fut pendant le cours de cette expédition, que Grégoire IX, rempli d'estime & d'admiration pour *Jayme*, lui proposa d'épouser dona Yolande, fille d'André, roi de Hongrie: *Jayme* y consentit; & quelques mois après, couvert de lauriers qu'il avoit moissonés dans l'île d'Ivica, dont il avoit fait la conquête, il se rendit à Barcelonne, où son mariage avec dona Yolande fut célébré. Sa nouvele épouse ne put le retenir auprès d'elle que peu de jours; une passion plus impérieuse, le désir de la gloire, le ramena sous les murs de Valence, qui, malgré la résistance de Zaën, qui en étoit souverain, fut contrainte de capituler & de se rendre aux conditions que Zaën & ses sujets sortiroient librement de cette capitale, avec tout ce qu'ils pouroient emporter sur eux, & qu'ils lui livreroient tous les châteaux & toutes les forteresses qui étoient au delà de la riviere de Xucar. Cette condition fut exactement remplie; les Maures, précédés de leur roi, sortirent de Valence, au nombre de cinquante mille; *Jayme* leur acorda une treve de sept ans, & entra en triomphe dans Valence, qui fut bientôt repeuplée de chrétiens. De cette ville conquise, *Jayme* partit pour Montpellier, où sa présence étoit d'autant plus nécessaire, que les habitans soulevés contre le gouverneur, menaçoient de ne plus reconoître le roi d'Aragon

pour leur comte. Pendant son absence, ses généraux, violant sans pudeur la treve qu'il avoit acordée à Zaën, se jeterent avec fureur sur les mahométans de Valence, & s'emparerent de plusieurs forteresses. *Jayme* eût dû punir exemplairement une infidélité aussi manifeste, & qui blessoit la foi publique avec tant d'indignité. Les Maures qui comptoient sur son intégrité, atendirent son retour, & aussi-tôt qu'il fut rentré dans ses états, ils lui demanderent justice; mais à leur grand étonement, *Jayme* au lieu de punir ses généraux, approuva la violence de leur conduite, l'excita lui-même; & sans respecter l'équité ni l'honeur, abusant de sa supériorité, il s'empara de presque tout le royaume de Valence. Rien ne peut excuser cette infraction dans un prince qui avoit paru jusqu'alors aussi jaloux de l'estime des peuples que de la gloire de ses armes; mais les faveurs trop éclatantes de la fortune l'éblouirent, & dès-lors il se crut tout permis, & il ne se conduisit que d'après les conseils de son ambition. Despote dans sa famille, comme il l'étoit à l'égard des Maures, il régla sa succession, & partageant ses états, il assura à don Alphonse, qu'il avoit eu de son premier mariage avec Éléonore de Castille, le royaume d'Aragon, & à l'infant don Pedre, né de dona Yolande, la principauté de Catalogne. Don Alphonse, encore plus ambitieux que son pere, se crut lézé par cette disposition, & furieux de voir démembrer des états qu'il croyoit devoir lui apartenir en entier, il prit les armes, il voulut soutenir ses droits par la force, & s'empara de quelques places: *Jayme* prit les armes aussi, obligea son fils de se soumettre, le traita avec sévérité, & acheva de conquérir le royaume de Valence. *Jayme* fit recueillir toutes les loix du royaume en un code qui ne formoit qu'un volume, & les états, ordonerent qu'on s'y conformeroit par-tout dans le jugement des procès. Pendant qu'il s'occupoit ainsi de l'administration de la justice, son fils, don Alphonse, quoique soumis en apparence, ne cessoit point de murmurer & d'envier la Catalogne à don Pedre. *Jayme*, fatigué de ses plaintes, & voyant sa famille accrue de deux fils, crut devoir faire un nouveau partage de ses domaines entre ses quatre fils; nul d'eux ne fut content, quelque soin qu'il eût pris de les satisfaire tous; ils se plaignirent, menacerent; mais afin de leur ôter l'espoir de trouver de l'apui chez l'étranger, il commença par marier sa fille dona Yolande, à don Alphonse, infant de Castille; ensuite, suivant sa coutume, il remit leurs plaintes à la décision des arbitres que les états nommeroient: cette modération fut très-applaudie: les arbitres prononcerent conformément aux volontés du souverain, & ses fils furent contraints de les respecter. La sentence des arbitres n'étoit point encore rendue, lorsque la reine Yolande mourut; le roi, qui ne la regretoit que médiocrement, épousa en secret, dona Thérese Bidaure, son anciene maîtresse, de laquelle il avoit eu déja quelques enfans. Après avoir terminé tous les différents qu'il avoit, ou qu'il prévoyoit pouvoir s'élever entre lui & ses voisins; après avoir aussi terminé les anciens différents entre les courones de France & d'Aragon, & en se désistant de ses prétentions sur les comtés de Carcassonne, de Béziers, d'Albi, de Rhodez, de Foix, de Narbonne, de Nîmes, obtenu que de son côté St. Louis renonceroit à ses droits sur les comtés de Barcelone, de Gironne, d'Urgel, d'Ampurios, de Cerdagne & de Roussillon, *Jayme* crut avoir tout pacifié; mais il se trompoit: don Alphonse son fils, toujours mécontent, lui suscita de nouveaux embaras, & se disposoit à exciter des troubles dans l'état; mais la mort vint, heureusement pour l'Aragon, mettre fin à la vie de ce prince inquiet & entreprenant. *Jayme* fit aussi-tôt reconoître don Pedre pour l'héritier de sa courone, & le maria à dona Constance, fille de Mainfroi, prince de Tarente. La gloire du roi d'Aragon & sa célébrité s'étoient étendues si loin, qu'il reçut une magnifique ambassade du sultan d'Égypte, qui recherchoit son amitié; & il est vrai qu'alors il n'y avoit point en Europe de prince qui, par l'éclat de ses entreprises & le succès de ses expéditions, se fût fait un aussi grand nom. Ligué avec le roi de Castille, il tenta la conquête du royaume de Murcie, & dès la seconde campagne il se rendit maître de la capitale de cette souveraineté; rien ne résistoit à ses armes; heureux à la guerre, & plus heureux encore dans les négociations, tout succédoit au gré de ses désirs. Mais le soin de conquérir ne l'occupoit point assez, pour qu'il ne trouvât pas encore bien des momens à donner à son goût pour les plaisirs, qui l'entraînoient impétueusement, & quelquefois au delà des bornes de la bienséance. La reine dona Yolande, comme nous l'avons dit, étoit à peine expirée, qu'il avoit épousé dona Thérese Bidaure; & il quita celle-ci pour dona Bérengere sa parente, fille de don Alphonse de Molina, oncle du roi de Castille; il en avoit eu un enfant, don Pedre Fernandez de Hijar: & sa passion ne faisoit que s'accroître. Il fit prier le pape de rompre son mariage avec dona Thérese, sous prétexte qu'elle avoit une lepre contagieuse. Le pape informé des véritables motifs de *Jayme*, & de son amour incestueux, l'avertit d'abord de renoncer à sa passion & de se séparer de sa maîtresse; il le menaça ensuite de l'excommunier: cette menace fit impression sur le roi d'Aragon; il prit la croix, s'embarqua pour la Terre-Sainte, & fut contraint, par une violente tempête, de revenir dans ses états. On sait aussi qu'il se trouva au concile de Lyon, & qu'ayant prié

Grégoire IX de le couroner solemnélement, le pontife exigea qu'avant cette cérémonie, le roi d'Aragon se soumît à payer au saint Siége le tribut auquel son pere, don Pedre, s'étoit engagé. *Jayme* rejeta cette proposition, sortit de Lyon, & alla en Catalogne éteindre, par la force des armes, une rebellion suscitée par quelques mécontens, qu'il réduisit & qu'il punit. Il ne fut pas aussi heureux avec les Mahométans de Valence, qui, secondés par le roi de Grenade, prirent les armes & se révolterent ouvertement. *Jayme* envoya contr'eux un détachement sous les ordres de don Pedre Fernandez de Hijar, & un autre corps commandé par deux de ses généraux; don Pedre eut du succès, mais le deux généraux furent complétement batus. Le roi d'Aragon acoutumé à vaincre, fut plus sensible à la défaite de ses deux généraux, que flaté de la victoire de don Pedre Fernandez, & ce revers lui causa tant de chagrin, qu'il en tomba malade; il avoit encore d'autres sujets d'inquiétude: il y avoit quelque temps qu'ayant enlevé de force une femme mariée, il s'étoit attiré des censures ameres de la part du pape. *Jayme*, irrité de l'opposition que le souverain pontife mettoit à ses débauches, avoit pris le parti de n'avoir aucun égard à ces menaces, de s'abandoner sans retenue à ses penchans, & il s'y étoit livré avec si peu de ménagement, que sa conduite étoit devenue fort odieuse à ses sujets. La connoissance qu'il avoit de ce mécontentement général, & peut-être les remords aggraverent sa maladie: il changea d'air, se fit transporter à Aleira; mais au lieu de trouver quelque soulagement, il sentit qu'il touchoit à ses derniers momens. Alors il témoigna un vif regret du scandaleux exemple qu'il avoit donné à ses enfans & à ses peuples, il se fit vêtir de l'habit de l'ordre de Citeaux, & mourut avec toutes les marques extérieures d'un homme repentant, le 25 juillet 1276, âgé de 69 ans, & dans la soixante-troisieme année de son regne.

Jayme *ou* Jacques II, roi d'Aragon, (*Hist. d'Espagne.*) Ce n'est pas toujours l'obéissance des peuples, l'apparente tranquillité des nations, la soumission des citoyens, la prompte exécution des ordres supérieurs, qui prouvent l'amour des sujets envers leurs souverains; on reconoît d'une maniere bien plus sûre la sincérité de leur atachement à ces expressions non équivoques de douleur, à ce saisissement subit & général qui s'empare de la nation entiere, au plus léger accident qui arive à son souverain, à ces vœux empressés qui lui dicte la crainte de le perdre, aussi-tôt qu'elle apprend qu'une indisposition passagere altere sa santé, & sur-tout à ces pleurs, à ces sanglots, à ces torrens de larmes qui l'acompagnent au tombeau: ce fut aussi par ces expressions que les Aragonnois témoignerent l'étendue & la force de leur tendresse, de leur atachement, & de leur reconoissance pour leur roi *Jayme* ou *Jacques II*. Les historiens contemporains de *Jacques II* assurent que par leurs larmes & leur douleur les Aragonnois confirmerent, après sa mort, le beau surnom de *Juste* qu'ils lui avoient donné pendant sa vie, & qu'il avoit mérité même avant que de régner sur eux, & il est vrai que toutes les actions de ce prince marquent en lui l'équité la plus pure & la plus inaltérable. Avant que de mourir, don Pedre III, son pere, roi d'Aragon, lui laissa la courone de Sicile, qui lui apartenoit du chef de son épouse dona Constance, fille de Mainfroi, prince de Tarente, & qui lui apartenoit bien plus incontestablement encore par la conquête qu'il en avoit faite. À peine les Siciliens eurent reçu la nouvele de la mort de don Pedre, qu'ils se hâterent de proclamer *Jayme*, son fils, qui gouverna avec autant de bonheur que de sagesse ces insulaires si difficiles à gouverner, jusqu'à la mort d'Alphonse IV, son frere. Alphonse, après cinq années de regne, mourut sans postérité, & transmit au roi de Sicile le sceptre d'Aragon. *Jayme II* se hâta de venir en Espagne, & fut couroné à Sarragosse, le 6 septembre 1291; il se ligua avec Sanche, roi de Castille, dont Alphonse, son frere, avoit abandoné les intérêts pour soutenir les prétentions de l'infant de la Cerda, & consentit à l'accepter pour médiateur dans les différents qu'il avoit avec les rois de France & de Naples. Afin même de prouver à Sanche combien il désiroit que cette nouvele alliance fût solide & durable, il demanda en mariage dona Isabelle, fille de ce monarque, & s'engagea par son conseil à renoncer au trône de Sicile, sur lequel Charles de Valois ne cessoit de faire valoir ses prétentions; cession, au reste, d'autant plus inutile, que la reine dona Constance, mere du roi d'Aragon, ni Frédéric, son frere, auquel il avoit remis le gouvernement de la Sicile, n'étoient rien moins que disposés à abdiquer cette courone. Chez la plupart des hommes les liens de l'amitié son faciles à rompre; aussi mal-gré les protestations mutueles des souverains de Castille & d'Aragon, leur union fut de très-courte durée. *Jayme* ne prévoyant que des désavantages dans l'alliance qu'il avoit contractée avec ce roi foible & timide, y renonça, se déclara le défenseur des droits de l'infant don Alphonse de la Cerda, le reconut pour roi de Castille, emporta d'assaut Alicante, & se rendit maître d'une partie du royaume de Murcie. Charles de Valois étant venu à bout de former une coalition redoutable, pour soutenir ses droits sur le royaume de Sicile, fit vivement solliciter *Jayme* de faire aussi la guerre à l'ennemi commun Frédéric roi de Sicile son propre frere. Après avoir long-temps résisté, il arma une flote, mit à la voile, éprouva une résistance si opiniâtre de la part du roi de Sicile qu'il fut obligé de se retirer, après avoir essuyé des pertes

confiderables. Irrité des revers qu'il avoit éprouvés, *Jayme II* fit en Aragon les plus grands préparatifs, mit en mer une flote nombreuse, s'embarqua lui-même, & alla pour la seconde fois entreprendre de détrôner son frere; il n'eût tenu qu'à lui, s'il eût voulu profiter des avantages que lui donnoit la victoire complete qu'il remporta sur la flote Sicilienne, & qui pensa coûter la vie à Frédéric; mais le danger que ce prince avoit couru, fit une si forte impression sur le cœur tendre & sensible du roi d'Aragon, qu'au lieu de passer en Sicile, comme il le pouvoit, il se retira à Naples, revint dans ses états; & ne pensant qu'avec horreur aux remords qu'il eût eus si son frere étoit mort dans le combat naval qu'il lui avoit livré, il déclara avec la plus inébranlable fermeté, que jamais les puissances réunies ne l'engageroient à tourner ses armes contre le sein de Frédéric; & afin d'occuper ses troupes ailleurs, & de maniere à ôter aux alliés de Charles de Valois tout espoir de l'entraîner encore dans leur ligue, il se disposa à soutenir aussi vivement qu'il seroit possible, les prétentions de l'infant don Alphonse de la Cerda; mais lorsqu'il avoit embrassé cette cause, il s'étoit flaté que le roi de France, parent de la Cerda, le seconderoit aussi, ou du moins partageroit les frais de la guerre: il fut trompé, & se vit seul obligé de luter contre les forces de Castille; il ne se découragea point, & malgré le mécontentement d'une foule de grands qui se liguerent avec la reine régente de Castille, il soutint avec autant de dignité que de valeur les intérêts de son allié. Cependant, après quelques hostilités, *Jayme* n'ayant point eu le succès qu'il eût obtenu, s'il eût été mieux secondé, & voyant que cette guerre n'aboutiroit qu'à épuiser infructueusement ses états, il fit proposer la paix à la régente de Castille, & conseilla sagement à don Alphonse, de tirer, par la voie de la négociation, le meilleur parti qu'il pouroit de ses droits, & de se ménager un accommodement utile. *Jayme II* avoit alors d'autant moins d'intérêt à combatre contre la Castille, que le pape venoit de reconoître le roi don Frédéric, & qu'il songeoit lui-même à faire valoir, par les armes, la concession qui lui avoit été faite des îles de Corse & de Sardaigne. Dans cette vue, à peine il eut terminé les contestations qui avoient divisé l'Aragon & la Castille, au sujet des droits d'Alphonse, qu'il obtint du pape Clément V, la bulle de donation de ces deux îles, & qu'il prit les plus sages mesures pour s'en assurer la conquête; mais alors une importante afaire le retenoit dans ses états, c'étoit le procès intenté aux templiers. Pendant l'instruction de cette afaire, *Jayme* eut encore une entrevue avec Ferdinand, roi de Castille, & successeur de Sanche; les différents des deux monarques furent terminés dans cette conférence, il fut convenu entr'eux qu'ils feroient conjointement la guerre aux Maures, & que l'infant don *Jayme* d'Aragon épouseroit dona Eléonore, infante de Castille: fidele à ses engagemens, le roi d'Aragon fit équiper une flote formidable, s'embarqua lui-même à Valence, & alla assiéger Almerie, tandis que le roi de Castille assiégeoit Algezire. Les armes des deux souverains eurent des succès éclatans, il batirent séparément les Maures; & dans une entrevue qu'ils eurent, ils convinrent, pour resserrer les nœuds de leur alliance, que don Pedre, frere du roi de Castille, épouseroit dona Marie, fille du roi d'Aragon. *Jacques II* vint dans ses états couvert de gloire, mais le cœur rempli de tristesse, & profondément affligé de la perte qu'il venoit de faire de la reine dona Blanche, son épouse. Le procès des templiers se poursuivoit toujours avec activité; *Jayme II* fit examiner, dans un concile assemblé à Tarragone pour cette grande afaire, la conduite des chevaliers de cet ordre; ceux qui furent trouvés coupables des crimes dont on les accusoit, furent punis; les autres déclarés innocens, & maintenus dans la possession des biens de leur ordre. Peu de temps après, il envoya une flote contre les corsaires de Tunis, qui ruinoient par leurs pirateries le commerce d'Aragon & du royaume de Valence. Les mers libres, le commerce national protégé & florissant, *Jayme II* épousa dona Marie, fille du roi de Cypre; & il donna en mariage don Alphonse, le second de ses fils, à dona Thérese, héritiere du comté d'Urgel, qu'Alphonse, dans la suite, annexa à la courone, lorsqu'il succéda à son pere. Le sceptre Aragonois devoit néanmoins passer des mains de *Jacques II*, dans celle de l'infant don *Jayme*, son fils aîné; mais la singularité du caractere de ce prince, assura le trône à don Alphonse. En effet, le roi d'Aragon ayant, après bien des instances inutiles, été obligé de contraindre don *Jayme* à épouser, comme il s'y étoit engagé, Éléonore de Castille, l'infant se préta forcément à cette cérémonie, abandona le moment d'après son épouse, & déclara qu'il renonçoit à la courone. Le roi son pere fit tous ses éforts pour le faire changer de résolution, mais l'infant persista, & dit qu'il préféroit les douceurs de la vie privée, à tout l'éclat de la souveraineté: il renouvela sa déclaration devant les états assemblés, qui, sur sa rénonciation, reconurent don Alphonse pour héritier présomptif de la courone. L'infant don *Jayme* ne parut pas se repentir de la démarche, qu'il avoit faite; il prit l'habit des chevaliers de Calatrava, & passa ensuite dans l'ordre des chevaliers de Monteso: on dit qu'il eut des vices: cela peut-être; mais on convient aussi qu'il vécut & mourut content, & je crois que cet avantage vaut bien celui de porter une courone pour laquelle on ne se sent pas fait. *Jayme* vit avec plaisir Alphonse, dont il connoissoit les

excellentes qualités, succéder aux droits d'un prince dont il ne connoissoit que trop aussi les mœurs irrégulieres & les inconséquences; si cet événement lui donna quelque satisfaction, elle fut cruélement troublée par la mort imprévue de la reine dona Marie; mais comme les rois se doivent à leurs sujets, & que la mort seule pouvoit encore lui enlever dans leur jeunesse ses enfans, il se détermina à souscrire aux vœux de la nation, en épousant, en troisiemes noces, dona Élisinde de Moncade. Les fêtes célébrées à l'occasion de ce mariage, l'occuperent moins que les préparatifs, qu'il avoit ordonés pour l'expédition de Sardaigne. Les états avoient approuvé le plan de la conquête de cette ile, que don Sanche, roi de Majorque, avoit offert de faire à ses dépens avec vingt galeres; l'infant don Alphonse avoit été nommé général de cette entreprise, il partit suivi d'une flote redoutable, & réussit au gré des vœux du roi don *Jayme* qui, pendant cette expédition, donna à tous les souverains l'exemple le plus rare d'équité, de désintéressement, & de générosité. Le roi de Majorque, don Sanche, étant mort sans postérité, son royaume paroissoit apartenir à *Jayme II*, qui en envoya prendre possession en son nom; mais don Philippe, oncle paternel de l'infant de Majorque, fils de don Ferdinand, ayant représenté au roi d'Aragon les droits de son neveu, *Jacques II*, qui, s'il l'eût voulu, pouvoit rester paisible possesseur de ce trône, fut assez juste pour ne pas abuser des droits que lui donnoit la force; renonçant à ses prétentions au trône de Majorque, il nomma don Philippe tuteur du jeune souverain. Cependant il s'éleva dans l'ile de Sardaigne, des troubles qui eussent pu avoir des suites très-fâcheuses si par son activité, le roi d'Aragon ne les eût apaisés; il acheva avec autant de bonheur que de gloire, la conquête de cette île; & il ne songeoit plus qu'à assurer la paix & la prospérité qu'il avoit procurées à ses sujets, lorsque partageant avec trop de sensibilité le chagrin de l'infant don Alphonse, son fils, qui venoit de perdre dona Thérese, son épouse, il tomba lui-même malade, soufrit quelque jours, & mourut au grand regret de la nation, le 31 octobre 1327, après un regne de vingt-sept années. L'équité qui présida à toutes ses actions, lui fit donner le surnom de *Juste*. Aux intérêts de l'état près, qui l'obligerent quelquefois d'abandoner la cause des princes, dont il s'étoit engagé de soutenir les prétentions ou les droits, il ne manqua, dans aucune circonstance de sa vie, aux loix les plus rigides de l'équité.

Jacques de Voragine, (*Hist. Eccléf.*) dominicain, puis archevêque de Gênes au treizieme siecle, auteur de la *Légende dorée*. Né en 1230, archevêque en 1292, mort en 1298. On a de lui encore une chronique de Gênes, & de sermons.

JADDUS, (*Hist. Sacr.*) souverain pontife des Juifs, du temps des conquêtes d'Alexandre le Grand. Le désir de ne donner ici entrée aux fâbles que le moins qu'il sera possible, nous empêche de répeter la merveilleuse histoire de son entrevue avec Alexandre le Grand, raportée par l'historien Joseph, mais dont il n'est pas dit un seul mot dans l'Écriture-sainte.

JAGELLON, (*Hist. de Pologne*). La Lithuanie avoit autrefois ses princes particuliers. *Jagellon*, grand-duc de Lithuanie, épousa en 1386, Hedwige, fille de Louis le Grand, roi de Hongrie & de Pologne, frere d'André, premier mari de Jeanne Ire des Naples, ce *Jagellon* reçut alors le baptême, & fut élu roi de Pologne. Il prit le nom de Ladislas: Hedwige, son épouse, fut accusée d'un commerce secret & criminel avec le duc d'Autriche: c'étoit une calomnie. L'accusateur, suivant un usage antique conservé en Pologne, parut au milieu du sénat, se traîna sous le siege de la reine, avoua qu'il avoit menti comme *un chien*, & abboya trois fois: c'est la peine des calomniateurs. Hedwige mourut peu de temps après. Son époux inconsolable, abdiqua la courone: trait de désespoir, dont il se seroit bientôt repenti, si on ne l'avoit forcé de la reprendre. On osa même lui proposer la main d'Anne, sœur de Casimir le Grand: il consentit à tout. Cependant, soit politique, soit équité, il refusa la courone de Bohême, & ne voulut point s'enrichir de la dépouille du malheureux Venceslas. Bientôt il marcha contre l'armée Teutonique, & remporta sur elle une sanglante victoire, l'an 1410. Avant le combat, le grand-maître de cet ordre lui avoit envoyé des épées, comme pour insulter à sa foiblesse. „ Il n'est pas temps encore, „ dit *Jagellon*, de rendre les armes, mais je les „ accepte comme une présage de mes succès „. On prétend que cinquante mille ennemis demeurerent sur le champ de bataille. Il avoit promis à son sacre, de confirmer les anciens priviléges de la nation: il le refusa. La noblesse indignée, déchira sous ses ieux l'acte de son élection; mais la fermeté de *Jagellon* réprima cette révolte naissante. Il mourut l'an 1434. C'étoit un prince affâble, généreux, grand, intrépide, mais singulier en amour; il eut quatre femmes, qu'il pleura amérement: également prompt à soupçoner & à perdre ses soupçons, il rompoit & renouoit avec elles à chaque instant. Sophie, sa derniere épouse, accusée d'adultere, en fut quite pour se pourger par serment.

La maison de *Jagellon* a occupé ce trône de Pologne pendant près de deux cents ans. Sigismond II fut le dernier roi de Pologne de cette race. À sa mort, arivée en 1572, les Polonois élurent le duc d'Anjou (Henri III.)

La Pologne en ce temps avoit d'un commun choix,
Au rang des Jagellons placé l'heureux Valois.

On remarque de ce *Jagellon*, grand-duc de Lithuanie, premier roi de Pologne, qu'à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans, il eut deux fils qui lui succéderent. Ladislas & Casimir.

JAILLOT, (Alexis-Hubert) (*Hist. Litt. mod.*) géographe ordinaire du roi, successeur des Sansons. Mort en 1752.

JAMBLIQUE, (*Hist. Litt. anc.*) nom d'un philosophe platonicien célebre; on dit qu'il faut en distinguer deux, l'un de Chalcide, l'autre d'Apamée en Syrie; l'un mort sous Constantin, l'autre sous Valens. Quoi qu'il en soit, celui qu'il est indispensable de connoître, est l'auteur d'une histoire de la vie & de la secte de Pythagore, soit que ce fût ou non; le disciple de Porphyre, comme il est reconu que l'un des deux l'a été.

JAMYN, (Amadis) (*Hist. Litt. mod.*) poëte françois, contemporain & ami de Ronsard, fut secrétaire & lecteur de Charles IX. Il mourut vers l'an 1585; on a ses poésies en 2 vol. *in-12*. Il a aussi traduit quelque chose d'Homere; & ce qui étoit rare alors, il avoit vu le pays chanté par ce poëte, la Grece & ses îles, & les ruines de Troye.

JANSÉNIUS, (Cornelius) (*Hist. Ecclés.*) évêque d'Ypres. On sait que *Jansenius* est l'auteur du livre devenu trop fameux après sa mort, intitulé *Augustinus*, où les uns trouvent & les autres ne trouvent pas les cinq fameuses propositions condamnées. Il mourut frapé de la peste, au milieu de son troupeau, auquel il fournissoit en digne évêque, tous les secours spirituels & temporels. Député deux fois par l'Université de Louvain, auprès du roi d'Espagne, pour faire révoquer la permission acordée aux Jésuites d'enseigner les humanités & la philosophie, *Jansénius* mit beaucoup de zele dans cette négociation, & eut le bonheur d'y réussir. Il eut dès-lors pour ennemis le Jésuites. Mais bientôt les afaires politiques lui susciterent un ennemi plus implacable & plus à craindre. La France, & l'Espagne étoient en guerre; *Jansénius*, sujet de l'Espagne, écrivit en faveur de sa patrie, & fit, pour décrier le sistême politique de Richelieu, l'ouvrage intitulé: *Mars Gallicus*, qui fut promptement traduit en françois; cet ouvrage lui valut l'évêché d'Ypres & la haine de Richelieu. Il n'eut pas long-temps à jouir de l'un & à craindre l'autre, étant mort en 1638, assez peu de temps après la publication du *Mars Gallicus*. Il ne vit point celle de l'*Augustinus*, sur lequel ceux qui gouvernoient alors en France, se vengerent du *Mars Gallicus*.

Jansénius, peu de jours avant sa mort, avoit écrit au pape Urbain VIII, une lettre très-respectueuse, par laquelle il soumettoit à sa décision & à celle de l'Église, le livre de l'*Augustinus*. On ne sait pourquoi ses exécuteurs testamentaires jugerent à propos de supprimer cette lettre, mais on n'en avoit encore aucune connoissance, lorsque le grand Condé ayant pris la ville d'Ypres le 28 mai 1648, cette célebre lettre tomba entre ses mains; il crut devoir la publier. Cette lettre respiroit par-tout la soumission, le respect, la docilité à toutes les décisions du pape & de l'église. *Jansénius* étoit mort dans ces dispositions d'un parfait catholique; ainsi nul fait postériur n'ayant pu démentir les protestations de soumission & de docilité dont cette lettre est remplie, nous devons supposer, selon toutes les regles de la charité chrétiene & de l'indulgence humaine, que ces dispositions ne se seroient pas démenties, quand même *Jansénius* auroit eu le désagrément de voir condamner son livre; nous devons croire qu'il auroit eu la généreuse soumission qui a tant illustré sur la fin du même siecle, le généreux archevêque de Cambrai. Ce n'est pas que la conduite opposée ait rien de rare ni d'extraordinaire, & ne soit même plus conforme à la marche générale de l'esprit humain, rampant devant ses juges tant qu'il reste quelque espérance de les séduire, plus furieux contr'eux que contre ses adversaires, quand il a succombé. Luther, n'étoit d'abord qu'un augustin qui combatoit des jacobins; il étoit plein de respect pour le pape; il lui écrivoit peu de temps avant le jugement: *donnez la vie ou la mort*, *appelez ou rapelez*, *approuvez ou reprouvez*, *j'écouterai votre voix comme celle de J. C. même*. *Jansénius* n'avoit rien écrit de plus fort dans sa lettre de soumission à Urbain VIII. Luther est condamné par le pape; alors il s'éleve contre le pape, & l'Église.

Urbain VIII défendit, en 1642, la lecture du livre de *Jansénius* qui avoit paru en 1640. Innocent X condamna, en 1653, les cinq fameuses propositions extraites de ce livre. Alexandre VII, en 1657, confirma la bulle d'Innocent X, & en 1665, envoya le formulaire qui fut reçu en France en vertu d'une déclaration enregistrée.

Il y avoit dans le siecle précédent, un autre Cornelius *Jansénius* ou Corneille de *Jansen*; car tel étoit leur nom, & la terminaison en *us* tenoit à l'usage du temps & du pays. Ce premier *Jansénius*, qui pouvoit bien être de la famille du second, étoit mort évêque de Gand en 1576. On a aussi de lui des ouvrages théologiques, entr'autres, une *concorde des Evangélistes*.

JARNAC. (*Voyez* CHABOT.)

JARRY, (Laurent Juillard du) (*Hist. Litt. mod.*) né vers l'an 1658, au village de Jarry,

près de Saintes, fut prédicateur & poëte. On a de lui des panégyriques & des oraisons funebres; mais c'est par les prix qu'il a remportés à l'Académie Françoise, qu'il est particuliérement connu. Il fut couroné en 1679; en 1683, il partagea le prix avec M. de La Monnoye, qui étoit en possession de remporter tous le prix des poésie; en 1714, il remporta ce prix, où à cinquante-six ans il eut pour concurrent Voltaire à vingt ans. Il s'agissoit de célébrer le vœu de Louis XIII, que Louis XIV acomplit en 1712, en faisant reconstruire le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris.

L'abbé *du Jarry* est mort en 1730, dans son prieuré de Notre-Dame du Jarry.

JARS, (*Voyez* ROCHECHOUART.)

JARS, (Gabriel) (*Hist. Litt. mod.*) savant métallurgiste, qui avoit visité presque toutes les mines de l'Europe. Nous avons le résultat de ses observations, sous le titre de *Voyages Metallurgiques*, en 3 vol. *in* 4.° Il fut reçu en 1768, à l'Académie des Sciences, & mourut l'année suivante.

JASIDE, s. m. (*Hist. mod.*) les *jasides* sont des voleurs de nuit du Curdistan, bien montés, qui tienent la campagne autour d'Erzeron, jusqu'à ce que les grandes neiges les obligent de se retirer; & en atendant ils sont à l'affut, pour piller les foibles caravanes qui se rendent à Téflis, Tauris, Trébizonde, Alep & Tocat. On les nomme *jasides* parce que par tradition, ils disent qu'ils croyent en *Jaside*.

Il arive d'ordinaire que les caravanes traitent de même avec eux, lorsqu'ils sont les plus forts; on en est quite alors pour une somme d'argent, & c'est le meilleur parti qu'on puisse prendre; il n'en coûte quelquefois que deux ou trois écus par tête.

Quand ils ont consumé les pâturages d'un quartier, ils vont camper dans un autre, suivant toujours les caravanes à la piste: pendant que leurs femmes s'occupent à faire du beure, du fromage, à élever leurs enfans, & à avoir soin de leurs troupeaux.

On dit qu'ils descendent des anciens Chaldéens; mais en tous cas, il ne cultivent pas la science des astres; ils s'atachent à celle des contributions des voyageurs, & à l'art de détourner les mulets chargés de marchandises, qu'ils dépaysent adroitement à la faveur des ténebres.

JAUCOURT, (Louis de) (*Hist. Litt. mod.*) c'est M. le chevalier *de Jaucourt*. Sa naissance est assez connue. Son goût pour les lettres & les savans décida de son sort; il fut un savant & un homme de lettres. Disciple du fameux Boerhave, & ami de M. Tronchin, aussi disciple de ce grand homme, il se fit recevoir, à la sollicitation de son maître, docteur en Médecine à Leyde, afin d'avoir un titre pour fournir des secours charitables aux pauvres malades. Persone n'a travaillé avec plus d'ardeur & de fécondité que lui à l'*Encyclopédie*, ni dans des genres plus nombreux & plus différens. Il avoit travaillé à la *Bibliotheque raisonee*; il avoit publié avec le professeurs Gaubius, Musschembroëk & le docteur Massuet, le *Musæum Sebæanum*, 4 vol. *in-folio*. Il aloit faire imprimer en Hollande le *Lexicon Medicum universale*, en 6 vol. *in fol.* Ce manuscrit périt dans un naufrage avec le vaisseau qui le portoit. Il consacra sa vie entiere à l'étude, & fut philosophe dans sa conduite & dans ses mœurs comme dans ses écrits. *Il s'étoit bien promis*, disoit-il lui-même, *d'assurer son repos par l'obscurité de sa vie studieuse*. Il se tint exactement parole. Il mourut à Compiegne en 1780. Il étoit de la Société Royale de Londres & des Académies de Berlin & Stockolm.

JAURÉGUY, (*Voyes* l'article ANJOU-ALENÇON).

JAULT, (Augustin-François) (*Hist. Litt. mod.*) docteur en médecine, professeur en langue syriaque au Collége Royal, a traduit les *Opérations en Chirurgie*, & *la Critique sur la Chirurgie de Scharp*; l'*Histoire des Sarasins* d'Ockley; le Traité *des Maladies vénériennes* de M. Astruc; le Traité *des Maladies venteuses* de M. Combalusier; le Traité *de l'Asthme* de M. Floyer. Il a travaillé aussi à la nouvele édition du *Dictionaire étymologique* de Ménage. Mort en 1757.

JAY, (Guy-Michel le) (*Hist. Litt. mod.*) savant connu par la Polyglotte qu'il fit imprimer si richement à ses dépens, depuis 1628 jusqu'en 1645. Elle contient deux langues (le syriaque & l'arabe) de plus qu'une autre Polyglotte que le cardinal Ximenès avoit fait long-temps auparavant exécuter en Espagne. Or le cardinal Ximenès, premier & qui plus est grand ministre, ayant trouvé du temps pour présider à une si belle & si grande entreprise littéraire, le cardinal de Richelieu, avide, comme il étoit, de toute sorte de gloire, voulut que la Polyglotte faite en France portât son nom comme la Polyglotte faite en Espagne, portoit le nom de Xymenès; en un mot, il voulut que *le Jay* lui cédât sa Polyglotte. *Le Jay* refusa de vendre sa gloire, & il resta ruiné par les frais immenses de son entreprise. Pour corriger sa fortune, étant devenu veuf, il entra dans l'état ecclésiastique, & fut doyen de Vezelai; il obtint un brevet de conseiller d'état. Il mourut en 1675. Quelques auteurs l'ont mal-à-propos confondu avec un homme de ce nom, mais qui vrai-semblablement n'étoit pas de la même famille.

Cet homme étoit Nicolas *le Jay*, premier président du parlement de Paris, mort en 1640. Celui-ci eut trois neveux de son nom, officiers au régiment des Gardes, qui furent tués au service.

Un des premiers compagnons de saint Ignace de Loyola, se nommoit Claude *le Jay*, il étoit savoyard; & il y a eu dans les derniers temps, un autre jésuite assez célebre, du nom de *le Jay*, qui a laissé une traduction françoise des *Antiquités Romaines* de Denis d'Halicarnasse, & une latine de l'Histoire de France, de son confrere le P. Daniel; il a aussi laissé une *Bibliotheca Rhetorum, præcepta & exempla complectens quæ tam ad oratiorum facultatem, quam ad poeticam pertinens, discipulis pariter ac magistris perutilis*. Une singularité de cet ouvrage est que le P. *le Jay* se cite pour les propres poésies. Il étoit neveu du premier président, & frere des trois freres officiers aux Gardes, tués à la guerre. Il mourut à Paris au Collége de Louis le Grand le 21 février 1734.

Une autre famille de *le Jay*, a produit un président en la chambres des enquêtes du parlement de Paris en 1344; un prévôt des marchands en 1380; un maître des comptes qui, en 1539 & 1540, fut choisi pour aller avec le connétable de Montmorency (Anne) recevoir l'empereur Charles-Quint sur la frontiere, & l'acompagner jusque dans ses états de Flandre.

JEAN SANS-TERRE) (*Hist. d'Angleterre.*) quatrieme fils du roi Henri II, usurpa la courone d'Angleterre, en 1199, sur Arthus de Bretagne, son neveu, à qui elle apartenoit, & par un nouveau crime, ôta la vie à ce prince; au moins il fut soupçoné de ce meurtre, & ce ne fut pas sans raison, puisqu'il avoit fait enfermer Arthus dans la tour de Rouen & qu'on ne sait ce qu'Arthus devint. *Jean* soutint mal le poids d'une courone qu'il avoit acquise par un double crime. Philippe le dépouilla de toutes les terres qu'il possédoit en France. *Jean* se brouilla avec le pape Innocent III, & ce pontife le força de soumettre sa persone & sa courone au saint Siége, & de consentir à tenir ses états comme feudataire de l'église de Rome. Les Anglois outrés de la conduite de leur roi, résolurent de le faire tomber du trône. *Jean*, informé de la disposition des esprits, assembla les barons, & jura d'observer tous les articles de la grande charte, ajouta de nouveaux priviléges aux ancienes prérogatives, & mit la liberté publique au dessus de l'autorité royale. Le monarque toujours inconséquent dans sa conduite, se repentant d'avoir acordé des droits si exorbitans à ses sujets, s'en vengea en pillant les biens des barons & en ravageant leurs terres. Ceux-ci se révolterent, appelerent Philippe, roi de France, à leur secours, & offrirent la courone d'Angleterre à Louis, son fils. *Louis* passe en Angleterre, y est reçu avec acclamation, & couroné en 1216. *Jean* meurt la même année, après avoir erré de ville en ville, portant par-tout ses inquiétudes, avec la honte & le mépris dont il étoit couvert.

JEAN II, surnommé *le Bon* (*Hist. de Fr.*) Ce prince naquit en 1320, & parvint au trône de France après la mort de Philippe-de-Valois, en 1350. La France étoit épuisée d'hommes & d'argent; les soldats étoient decouragés par tous les échecs que les armes françoises avoient reçus. Édouard III fier de ses succès, prenoit le titre de roi de France: telle étoit la triste situation de l'état, lorsque *Jean* fut appelé au gouvernement. Il crut devoir éfrayer les traîtres par un exemple terrible. Raoul, comte d'Eu, accusé avec fureur, condamné avec légéreté, porta sa tête sur l'échafaud: toute la France en murmura. *Jéan*, pour s'atacher les seigneurs, & perpétuer entr'eux une concorde parfaite, institua l'ordre de l'Étoile. Cette marque de distinction cessa d'en être une dès qu'elle devint vulgaire, & la noblesse l'abandona au guet.

Charles le mauvais étoit alors roi de Navarre: le caractere atroce de ce prince n'est point encore assez peint par le surnom odieux qu'on lui donna; cruel par goût, comme les autres par nécessité, il avoit pour ainsi dire du génie pour créer des crimes nouveaux: il avoit fait assassiner le connétable Charles de la Cerda. Le roi attira Charles à Rouen, & le fit arrêter; ce coup d'état ne se fit pas sans effusion de sang. Les partisans de Charles appelerent à leur secours le roi d'Angleterre. Déja l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, sont couverts de cendres & de ruines: *Jean* rassemble son armée, marche contre les Anglois & les joint à Maupertuis près de Poitiers. Le prince de Galles, fils d'Édouard, craint d'être envelopé; il demande la paix, il offre la restitution de tout ce qu'il a conquis. *Jean* est inflexible, il veut venger tous les afronts que la France a reçus depuis tant d'années: la bataille se donne le 19 septembre 1356. „ Amis, dit-il aux seigneurs de sa suite, lorsque vous êtes tranquilles à Paris, vous appelez les Anglois; les voilà ces ennemis que vous avez défiés; faites voir que vos menaces ne sont point de vaines bravades „. Sa valeur impatiente causa la perte de la bataille; l'envie de se précipiter dans les plus grands périls, l'empêcha de voir ce qui se passoit loin de lui; il n'y eut nul ordre dans les ataques, nul ensemble dans les mouvemens: le roi, long-temps défendu par sa propre bravoure, par celle de ses gardes & par Philippe son jeune fils, fut contraint de rendre les armes. Le prince de Galles le traita avec tous les égards qu'il devoit à son rang, sur-tout à son courage: on le conduisit à Bourdeaux, & de là on le fit passer à Londres. Pendant sa captivité, la régence fut confiée au jeune Charles, dauphin, qui dès-lors commençoit à mériter le surnom de *sage*, qu'on lui donna depuis. Ce prince, secondé par Duguesclin, empêcha du moins

moins la chute entiere de l'état, s'il ne le rétablit pas dans toute sa splendeur. Charles le mauvais échapé de sa prison, employoit pour perdre la France, la ruse & la perfidie, les seules armes qu'il connût. Un simple bourgeois sauva Paris de sa fureur: Édouard s'avança jusqu'aux portes de cette capitale, pillant, brûlant, saccageant : c'est ainsi qu'il cherchoit à mériter l'affection d'un peuple sur lequel il vouloit régner. Enfin, le fatal traité de Bretigny rendit la liberté à *Jean II*, en 1360. Il renonçoit à toute espece de souveraineté sur la Guienne & sur les plus belles provinces de France : à peine revenu à Paris, on voulut l'empêcher de remplir ces conditions onéreuses. „ Si la justice & la bonne-foi, répondit-il, „ étoient banies du reste du monde, elles de„ vroient se retrouver encore dans le cœur & „ dans la bouche des rois „.

Toutes les provinces qui devoient passer sous la domination angloise, s'opposerent à l'exécution du traité; quelques-unes même menacerent de se révolter, si on vouloit les livrer à Édouard, & de désobéir au roi pour lui être fideles. Cependant Édouard fut mis en possession de ses conquêtes; mais ses ambassadeurs manquerent au rendez-vous où l'on devoit leur remettre les renonciationis authentiques de *Jean*. Ce prince permit, en 1360, aux Juifs de fixer leur séjour dans le royaume pendant vingt ans. La mort de Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, lui laissa ce duché dont il étoit héritier; il le donna à Philippe son quatrieme fils, comme apanage réversible à la courone au défaut d'enfans mâles. Le duché de Normandie, les comtés de Champagne & de Toulouse furent aussi réunis à la courone. Cependant le duc d'Anjou qui étoit resté à Londres en ôtage, s'échape & reparoît à la cour. *Jean* est indigné de sa démarche; sur le champ il prend la résolution d'aller à la place de son fils reprendre ses fers à Londres: en vain toute la cour s'oppose à ce dessein. Nouveau Régulus, il ferme l'oreille aux prieres de ses parens, de ses amis, de ses sujets: il part, arive à Londres, & y meurt le 10 avril 1364. *Jean* n'eut pas assez de talens pour tirer la France de la situation horrible où elle se trouvoit: il en auroit eu assez pour la rendre heureuse au sein de la paix. On ne peut lui faire un crime des guerres continueles qui troublerent son regne: le droit naturel de la défense les rendoit légitimes. Meilleur soldat que général, meilleur citoyen que roi, si quelque qualité l'éleve au dessus du vulgaire des rois, c'est sa bonne foi.

Jean I, roi d'Aragon, (*Hist. d'Espagne.*) À la toute-puissance près qui n'est point le partage de la foible humanité, les rois feroient exactement tout ce qu'ils voudroient faire, s'ils savoient employer avec art le droit qu'ils ont de commander aux hommes. Cet art pourtant ne paroît pas bien épineux, puisqu'il consiste à se faire aimer seulement de ceux de qui l'on veut être obéi. J'avoue qu'il faut aux hommes ordinaires bien des talens, de grandes qualités pour être aimés; encore même avec ces grandes qualités, ces talens supérieurs, ne parviennent-ils souvent qu'à se faire des ennemis dans la société. Quant aux rois, avec de la douceur, de l'affabilité, il n'est rien qu'ils ne puissent, il n'y a rien qui leur résiste; on ne s'aperçoit même pas des défauts qu'ils peuvent avoir, & qui, quelque considérables, quelque énormes qu'ils soient, sont rachetés par ces deux qualités. Un prince affable, doux, est toujours sûr du zele, du respect, de la confiance & de l'amour de ses sujets, qui mettant sur le compte de cette douceur de caractere ses foiblesses, ses défauts & ses fautes même, ne voient en lui que le roi bienfaisant, le protecteur généreux & l'ami de ses peuples. Tel fut *Jean I*, roi d'Aragon; il ne fut que bon: cependant les Aragonois qui, à la vérité, venoient d'être soumis à un maître impérieux & fort dur, l'aimerent & le regarderent comme le meilleur des souverains. *Jean* pourtant n'étoit rien moins qu'ambitieux de passer pour habile, mais il étoit affàble, & la douceur lui tint lieu des talens qu'on lui supposa, des grandes qualités qu'on voulut lui croire, des éminentes vertus auxquelles il ne prétendoit pas, & que le peuple dont il étoit chéri lui donna libéralement. Il se livra tout entier aux plaisirs, ne chercha qu'à se procurer & à goûter tous les agrémens de la vie, & se reposa du gouvernement du royaume sur la reine Violante sa femme, princesse de beaucoup d'esprit, & intrigante; mais il étoit affàble, il étoit doux, & ce fut uniquement à lui qu'on raporta tout ce qui se faisoit de bien, comme on attribuoit à sa femme ou au malheur des circonstances toutes les fautes qui se commettoient dans l'administration. On ne supposoit pas qu'un roi qui recevoit avec tant de douceur toutes les remontrances qu'on jugeoit à propos de lui faire, fût seulement coupable de quelque négligence volontaire dans la conduite des plus importantes afaires, & l'on excusoit ou l'on feignoit de ne pas voir toutes les fausses démarches dans lesquelles l'engageoient son inapplication, ou les conseils de son épouse & de ses favoirs. Ce fut ainsi que régna paisiblement *Jean I*, fils de don Pedre IV, le plus impérieux des rois, le plus violent des hommes, souvent le plus injuste, & de dona Léonore, infante de Portugal. Il naquit le 27 décembre 1351, & à sa naissance, son pere lui donna le titre de *duc de Gironne*, qui dans la suite a toujours été celui des fils aînés des rois d'Aragon. Son éducation fut confiée à Bernard de Cabrera, général, mini-

ſtre, favori de don Pedre, & qui par les ſervices les plus importans & les plus ſignalés, avoit mérité la confiance de ſon maître & l'eſtime publique : cependant, par des fautes vraies ou ſuppoſées, Cabrera ſe fit des ennemis; & les accuſations, ou peut-être les calomnies de ceux-ci ayant prévalu, il devint odieux à tout le monde, & ſur-tout à don Pedre qui ſoupçonoit facilement & condamnoit avec ſévérité, ſur les ſoupçons les plus légers. *Jean* n'avoit pas encore quinze ans, lorſque ſon gouverneur perſécuté par ſes ennemis & haï par ſon maître, fut arrêté, mis en priſon, appliqué à la plus violente torture, &, par ordre de don Pedre, jugé par ſon pupille *Jean*, qui le condamna à mort. Mariana raconte que cette cruele ſentence fut prononcée par don Pedre, & publiquement exécutée par le duc de Gironne. Ce fait n'eſt pas prouvé, & c'eſt aſſez qu'il ne ſoit pas vrai-ſemblable, pour qu'on ne doive pas y ajouter foi. *Jean* n'étoit pas aſſez cruel pour faire dans cette occaſion, l'office de boureau; il étoit fort doux au contraire, il aimoit Cabrera, & il fut forcément obligé de prononcer, ſous la dictée de ſon pere, une ſentence qu'il eût été très-dangereux pour lui de refuſer de prononcer: don Pedre ne l'auroit pas plus épargné que Cabrera. Quelque temps après il ſe maria avec dona Marthe, ſœur du comte d'Armagnac; & le roi ſon pere, veuf depuis quelques années, épouſa dona Sybille de Fortia. Le caractere altier, ambitieux & tracaſſier de la reine Sybille, cauſa beaucoup de chagrins au duc de Gironne qu'elle haïſſoit, qu'elle cherchoit à rendre odieux à don Pedre, & avec lequel elle ne garda plus de ménagemens, lorſqu'étant devenu veuf, il refuſa d'épouſer la reine de Sicile, couſine de Sybille, qui avoit propoſé ce mariage. La reine Sybille éclata, ſe déchaîna violemment contre le duc de Gironne, qui eut enfin la douleur de voir le roi don Pedre partager la haine de ſa femme, & s'unir avec elle contre lui; ces démêlés durerent pendant trois années, & *Jean* eut à ſupporter la perſécution la plus dure & la plus amere, juſqu'à la fin du regne de don Pedre ſon pere qui, mourut le 5 janvier 1387. Dès la veille, la reine Sybille, coupable de tant d'excès envers le nouveau ſouverain, avoit pris la fuite, & s'étoit réfugiée dans le château de Fortia, chez ſon frere: elle y fut aſſiégée, forcée de ſe rendre & conduite au roi *Jean I*, qui la traita avec une rigueur qui ne lui étoit pas naturele, mais que Sybille n'avoit que trop méritée. À la ſollicitation du pape, la vie lui fut conſervée; mais elle fut dépouillée de tous les domaines & de tous les revenus qu'elle tenoit de don Pedre, & que le roi *Jean I* donna ſur le champ à donna Violante ſon épouſe, à laquelle il avoit été marié quelque temps avant la mort de don Pedre. L'Aragon étoit tranquille, & le nouveau ſouverain prit les meſures les plus ſages pour maintenir ce calme & prévenir tout ce qui eût pu le troubler, ſoit au dehors, ſoit au dedans. Le duc de Lancaſtre lui envoya l'archevêque de Bourdeaux, pour réclamer quelques paiemens auxquels l'Aragon étoit obligé, en vertu d'un traité fait avec l'Angleterre, ſous le regne précédent: mais l'archevêque de Bourdeaux ſe plaignit avec tant de hauteur, que, malgré toute ſa douceur, *Jean I* ne pouvant retenir ſon indignation, fit arrêter ce prélat. Le duc de Lancaſtre fut très-irrité de cet empriſonement, qu'il regardoit d'abord comme un attentat; mais informé de la licence de l'archevêque, il ſe radoucit, & cette afaire n'eut aucune ſuite. Par les conſeils de ſon épouſe, *Jean I* ſe rangea ſous l'obédience de Clément VII, qui réſidoit à Avignon, & lui fit faire hommage pour la Sardaigne, où don Simon Perez d'Azenos gouvernoit avec beaucoup de ſageſſe en qualité de vice-roi. *Jean* n'avoit qu'un ſeul objet d'ambition, & cet objet étoit de plaire à la reine Violante ſon épouſe qui, aimant beaucoup les plaiſirs, & ſur-tout la muſique & la poéſie, engagea ſon époux à faire venir des maîtres en ce genre, & à en établir une école. Cette inſtitution déplut beaucoup à la nobleſſe, & les ſeigneurs qui ne connoiſſoient d'autre plaiſir que celui de combatre & de maltraiter leurs vaſſaux, ſe plaignirent hautement. Les prélats penſerent & agirent comme la nobleſſe; en ſorte que pour ſatisfaire les mécontens, *Jean* & la reine ſon épouſe renoncerent à ces amuſemens, & renvoyerent les muſiciens & les poëtes qu'ils avoient attirés dans l'état. On applaudit beaucoup à ce ſacrifice, & la tranquillité du regne de ce prince ne fut troublée que par le comte d'Armagnac, qui, prétendant avoir des droits ſur le royaume de Majorque, y fit une irruption, & ne fut point heureux. Le frere du roi, le duc de Montblanc, dont le fils don Martin d'Elſerica avoit épouſé dona Marie, reine de Sicile, fit une expédition auſſi glorieuſe qu'heureuſe en Sicile, & tous ceux qui avoient pris les armes contre l'Aragon furent punis ſévérement. De nouveaux troubles s'éleverent en Sardaigne, & *Jean* réſolut d'y paſſer; mais les Maures menaçant de faire une irruption dans le royaume de Valence, il ne put exécuter ce projet; il ſe contenta d'y envoyer des troupes. Quelque temps après le départ de ce ſecours, *Jean* maria ſes deux filles, les infantes dona Yolande & dona Jeanne; la premiere au duc d'Anjou, la ſeconde à Matthieu, comte de Foix. Il eut ſoin auſſi de fixer les limites qui ſéparoient l'Aragon de la Navarre, & les ſuites prouverent la ſageſſe & la grande utilité de cette précaution. Libre des ſoins qui l'avoient oc-

cupé jusqu'alors, *Jean* se disposa à passer en Sardaigne, où les troubles s'étoient accrus, & où son frere, son neveu & sa niece étoient assiégés dans Catane par les mécontens: mais les fonds lui manquant, il eût été obligé de différer encore son expédition, si don Bernard de Cabrera, engageant généreusement ses biens, n'eût fourni à toutes les dépenses & hâté les secours avec lesquels le roi & la reine de Sicile furent délivrés du danger qui les menaçoit. Toujours fondé sur ses prétentions, le comte d'Armagnac ne cessoit point ses hostilités, & faisoit les plus vives incursions en Catalogne. La Sardaigne agitée demandoit du secours; la Sicile étoit toujours exposée aux fureurs de la guerre; la reine Violante gouvernoit sous le nom de son époux, & celui-ci plus empressé de jouir des plaisirs qu'il pouvoit prendre, qu'ambitieux de régner, écoutoit les remontrances des états, & leur répondoit de la maniere la plus honête & la plus satisfaisante; estimoit, protégeoit, avançoit ceux qui lui parloient avec le plus de force & de vérité des devoirs & des fonctions de la royauté; ne vouloit mécontenter persone, mais aussi ne vouloit se priver de ses plaisirs: celui qui avoit pour lui le plus d'attraits, étoit la chasse, & il lui fut fatal; un jour qu'il s'y livroit avec ardeur, il tomba de cheval, & sa chute fut si cruele, qu'il en mourut le 19 mai 1393, dans la neuvieme année de son regne & la quarante-cinquieme de son âge. Les éditeurs du *Dictionaire de Moreri* disent, sur la foi d'un historien, Imhoff, que persone ne consulte, & d'un autre historien, Zurita, que persone ne croit, que la foiblesse de *Jean I* le rendit méprisable à ses sujets, & que les premieres années de son regne furent remplies de séditions & de troubles. Ces deux assertions sont deux erreurs: il n'est pas vrai que les premieres années du regne de ce prince aient été troublées par aucune sédition, par aucun soulévement; & *Jean*, si l'on en excepte les adhérens & les complices de la reine Sybille, n'eut ni rebelles à poursuivre, ni traîtres à punir. Il est plus faux encore que *Jean I* se soit rendu méprisable à ses sujets: ils l'aimerent, le chérirent & fermerent les ieux sur son extrême confiance pour Violante son épouse. Quand on veut juger les rois d'Espagne, je pense que ce n'est ni d'après Imhoff, ni d'après Zurita qu'il faut se décider.

Jean II, roi d'Aragon, (*Hist. d'Espagne.*) Supposez à un roi les vertus les plus éminentes, les plus brillantes qualités, tous les talens de l'esprit, l'âme la plus belle, le cœur le plus magnanime; supposez-le équitable, courageux, libéral, magnifique, plein de valeur dans les combats, doux, bienfaisant, aimable dans la société. Avec toutes ces grandes & rares qualités, ne lui supposez qu'un défaut, une foiblesse, un penchant violent pour les femmes, & trop d'atachement à celles pour lesquelles il s'est une fois déclaré; dès-lors ce roi, modele de toutes les perfections humaines, court grand risque de ne plus être qu'un prince malheureux, si même il est possible qu'il ne devienc pas un médiocre ou méchant roi, injuste, efféminé, avare, dur, sombre & inaccessible. Ainsi le plus petit nuage peut obscurcir le soleil le plus radieux. En effet, il est bien difficile qu'un roi, quelqu'éclairé qu'il soit, ait la force de résister ou de rejeter perpétuélement les conseils imprudens ou intéressés d'une maîtresse, qui regne sur ses sens & son âme avec plus d'empire qu'il ne regne lui-même sur ses peuples. Ses conseils dangereux sont donnés avec tant d'art; ils sont donnés & répétés dans des momens si doux; l'amante qui les donne paroît si désintéressée, animée de tant de bonne foi, inspirée elle-même par de si bons motifs, qu'on croiroit se manquer à soi-même, de ne pas les suivre; & s'ils sont écoutés & suivis, que devient ce roi sage, courageux, bienfaisant, libéral, juste, doux? Que deviendra l'état lui-même? A quelle cause le souverain trop crédule & trop confiant attribuera-t-il les revers qu'il éprouvera? Et à quelle autre cause qu'à sa complaisance pour la reine Jeanne, & pour ses maîtresses, *Jean II* put-il raporter les malheurs de son regne, les troubles qui agiterent ses états, les disgraces qu'il éprouva lui-même? Il étoit courageux, & en plus d'une occasion il fut surpris lui-même de manquer de fermeté: il aimoit à verser des bienfaits, &, sans le vouloir, il refusa plus d'une fois de récompenser des services: il étoit gai, & il tomba souvent dans la mélancholie. Il suivit trop les conseils de ses maîtresses; il écouta ses favoris; & fut trop facile à prendre les impressions qu'ils lui donnerent. Sans ces foiblesses, qui eurent des suites fâcheuses, il eût été un bon roi, & digne à tous égards de l'estime, du respect & de l'amour de ses sujets. Fils de Ferdinand, infant de Castille, roi d'Aragon, & de dona Léonore d'Albuquerque, il étoit fort jeune encore, lorsque son pere l'ayant promis en mariage à Jeanne, reine de Naples, & ayant même signé le contrat, le fit passer en Sicile: mais Jeanne impatiente d'atendre avoit épousé Jacques de Bourbon, comte de Marche, lorsque l'infant don *Jean* ariva en Sicile. Mécontens de cette alliance, les Napolitains offrirent a Ferdinand de prendre les armes en faveur de son fils; mais ce roi sage leur fit répondre qu'il avoit assez de courones, & que son fils étoit trop heureux d'avoir manqué d'épouser une reine aussi inconstante. L'infant, aussi peu sensible que son pere à la légéreté de Jeanne, resta en Sicile jusque après la mort de Ferdinand: mais Alphonse V, son frere, roi d'Aragon, le rapela, dans la crainte que les Siciliens ne vou-

lussent le mettre sur le trône. *Jean* revint à la cour de son frere, & peu de temps après, en 1419, il épousa dona Blanche, reine douairiere de Sicile & héritiere du royaume de Navarre. Elle ne tarda que peu d'années à jouir de ses droits, & don Carlos *le noble* étant mort, *Jean* monta sur le trône de Navarre, où il se fit aimer de ses sujets, autant que les puissances étrangeres l'estimerent pour sa juistce & le craignirent pour sa valeur. Le premier acte de royauté qu'il exerça, fut de se rendre médiateur entre le roi d'Aragon, son frere, & celui de Castille, prêts à se faire une cruele guerre. Dans la suite, & lorsque par ses soins il fut parvenu à rendre ses états florissans, il acompagna le roi Alphonse V, son frere, dans l'entreprise de la conquête du royaume de Naples, où il se signala par sa valeur autant que par la prudence & l'utilité des conseils qu'il donna, & qui furent suivis. Ce fut encore lui qui, toujours rempli de zele pour les intérêts du conquérant, vint de Naples en Espagne, annoncer aux états d'Aragon assemblés, les succès éclatans des armes de leur souverain. D'Aragon il passa en Castille, où d'importantes afaires le retinrent. Ce fut pendant les troubles qui agiterent ce royaume, & auxquels le roi de Navarre prit peut-être trop de part, contre les avis d'Alphonse, que mourut la reine Blanche, son épouse, dont il avoit eu trois enfans; don Carlos, prince de Viane; Blanche, qui fut mariée à Henri IV, roi de Castille, & qui en fut séparée à cause de l'impuissance de son époux; & Éléonore, qui dans la suite fut appelée au trône de Navarre. La mort de la reine Blanche fut une source de malheurs pour ses enfans, & de chagrin pour *Jean*, qui ayant épousé en secondes noces, Jeanne Henriquez, fille de l'amirante de Castille, & ne se conduisant plus que d'après les suggestions de cette femme ambitieuse, & cruele marâtre, écouta ses odieuses dénonciations; & d'après ses calomnies, traita don Carlos, son fils, avec tant de rigueur, que les Navarrois soulevés prirent les armes, & voulurent le forcer à remettre le sceptre à don Carlos, qui avoit, à la vérité, les droits les plus incontestables à la courone du chef de sa mere, & en qualité de petit-fils de Charles III, surnomé *le noble*. *Jean*, toujours animé par sa perfide épouse, en usa plus sévérement encore; & le prince de Viane, violemment persécuté, prit les armes, moins dans la vue de détrôner son pere, qu'il ne cessa jamais de respecter, que pour se soustraire aux fureurs de son implacable marâtre. La Navarre étoit divisée entre le pere & le fils; chacun d'eux étoit à la tête d'une armée nombreuse, impatiente de combatre: la guerre civile éclata, déchira le royaume, dura long-temps, fut malheureuse pour don Carlos, qui tomba au pouvoir de son pere, & fut, à l'instigation de l'inflexible Jeanne, enfermé dans une obscure prison, d'où, après avoir langui pendant quelques années, il se retira à Naples, dans l'espérance de trouver auprès d'Alphonse V, son oncle, un repos qu'il eût en vain cherché à la cour de son pere. Alphonse V, touché des malheurs de son neveu, agit si puissament & avec tant de zele, qu'il parvint à calmer le ressentiment de *Jean*, qui rapela le prince de Viane; mais la reine Jeanne, qui avoit depuis long-temps juré la perte de Carlos, dans la vue de faire monter son fils don Ferdinand sur le trône, recomença ses intrigues, ses calomnies, ses délations, & parvint à brouiller plus que jamais ce jeune prince avec son pere. Indignés d'une persécution aussi soutenue, les Navarrois proclamerent tumultueusement don Carlos roi. *Jean* prit les armes, déshérita son fils, & la guerre civile se raluma avec la plus atroce violence. Le roi d'Aragon se rendit encore médiateur entre son frere & son neveu, & l'envoyé de ce monarque ariva au moment où les Navarrois divisés étoient sur le point de remettre à une bataille la décision de la querele. La médiation d'Alphonse épargna encore à la Navarre le dernier des malheurs: mais il mourut lui-même à Naples, après avoir institué son frere *Jean*, roi de Navarre, héritier des royaumes d'Aragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne & de Sicile, ainsi que la principauté de Catalogne. La nouvele de cetre mort ne fut pas plutôt parvenue en Aragon, que *Jean II* fut proclamé à Saragosse, le 25 juillet 1458. Le sceptre des Navarrois apartenoit évidemment à don Carlos; mais trop docile aux suggestions de Jeanne, le roi d'Aragon se hâta de nommer la comtesse de Foix, sa fille, vice-reine de ce royaume; il donna un vice-roi à la Sicile, où il craignoit que don Carlos qui y étoit, ne suscitât quelque soulévement. Mais bien loin de songer à remuer, le prince de Viane offrit à son pere de se retirer où il voudroit, & le roi désigna Majorque. Don Carlos s'y rendit: sa prompte obéissance désarma son pere, qui lui permit d'aller résider par-tout où il voudroit, excepté en Navarre ou dans la Sicile, lui promettant de lui rendre la principauté de Viane, & de restituer à l'infante dona Blanche, séparée de Henri IV, roi de Castille, tout son apanage. Ce traité paroissoit fixer la bonne intelligence, & elle se seroit soutenue, si la turbulente Jeanne eût pu consentir à laisser vivre tranquillement le prince de Viane. Elle commença par engager son trop facile époux à refuser aux états d'Aragon & aux états de Catalogne, de déclarer don Carlos son successeur; & ce refus en effet très-injurieux, aigrit l'esprit de don Carlos, qui, peu de temps après, fut promis en mariage par son pere, à dona Catherine, infante de Portugal: mais tandis qu'on négo-

cioit ce mariage à la cour d'Aragon, les ambaffadeurs de Henri IV, roi de Caftille, offrirent fecrétement au prince don Carlos, l'infante dona Ifabelle, fœur du roi de Caftille, & héritiere du trône de Caftille. Le prince de Viane connoiffoit les engagemens que fon pere avoit pris avec le roi de Portugal, & il y avoit lui-même confenti; mais l'alliance qu'on lui propofoit étoit pour lui d'une plus grande importance, & d'ailleurs les Caftillans s'engageoient à le mettre, quoiqu'il en arivât, fur le trône de Navarre. Quelqu'éblouiffantes pourtant que fuffent ces promeffes, le prince de Viane ne s'engagea point, & ne répondit qu'en termes généraux. Jeanne, informée de cette négociation, la fit fervir de prétexte à la plus atroce des délations; elle dit à fon époux que don Carlos avoit conjuré fa perte, & que d'acord avec les Caftillans, il vouloit le détrôner. *Jean II* refufa d'ajouter foi à cette accufation. La reine eut recours aux larmes, & *Jean II* fe laiffant perfuader, promit de faire arrêter fon fils, qu'en effet il fit faifir, & qu'il transféra de prifon en prifon, comme s'il eût été coupable des crimes les plus noirs, tandis que fa perfide époufe faifoit courir le bruit que le prince avoit confpiré contre la vie de fon pere. Ces délations ne s'acréditerent point, elles fouleverent au contraire tous les citoyens, qui connoiffant & déteftant le caractere de la reine, fe fouleverent en faveur de l'innocent opprimé. Les états d'Aragon & ceux de Catalogne, indignés de tant d'injuftice, demanderent hautement à *Jean II* que le prince fût mis en liberté, & qu'il eût à le déclarer fon fucceffeur. *Jean* refufa; les états affemblerent des troupes & équiperent une flote pour obtenir ce qu'ils demandoient. Irrité par la réfiftance, le roi arma de fon côté, & la guerre civile alloit bouleverfer l'état, lorfque la reine, après avoir pris les plus crimineles précautions, changeant de ton, parut s'intéreffer au prince de Viane, conjura fon époux de le mettre en liberté, & même de le déclarer fon fucceffeur. *Jean II* n'eût point haï fon fils, s'il n'eût point eu la foibleffe d'époufer les paffions de la reine. Il rendit la liberté à fon fils, qui mourut, comme Jeanne l'avoit prévu, peu de jours après fon élargiffement à Barcelone, après avoir inftitué par fon teftament, dona Blanche, fa fœur, héritiere du royaume de Navarre, teftament qui fut auffi fatal à Blanche, que les prétentions de don Carlos lui avoient été funeftes à lui-même, & qui expofa dona Blanche à la haine & aux noirceurs de la reine d'Aragon. En effet, le prince de Viane eut à peine fermé les ieux, que fon impatiente marâtre engagea les états de Catalogne à reconoître fon fils don Ferdinand, pour légitime fucceffeur de *Jan II*, & à lui préter ferment. Les peuples n'eurent point la facilité des états; ils fe foulcverent, & la révolte devint générale par les tracafferies de Jeanne, qui irrita contr'elle la nobleffe, en protégeant les vaffaux contre les feigneurs. La révolte devint fi violente, & la haine que l'on avoit pour Jeanne devint fi forte, que cette reine craignant pour fa vie, prit la fuite, & elle s'enferma avec don Ferdinand fon fils, à Gironne, où bientôt les mécontens allerent l'affiéger. *Jean II*, fecouru par la France, fit lever ce fiége, & délivra fon époufe, qui, peu fatisfaite de la mort de don Carlos, avoit agi avec tant d'art & de fuccès contre la fœur & héritiere de ce prince, dona Blanche, que le roi d'Aragon, éfrayé des complots dont fa fille étoit accufée, l'avoit fait arrêter, & la faifant conduire au delà des Pyrénées, l'avoit livrée au comte & à la comteffe de Foix, fes deux plus cruels ennemis. Accâblée des maux que fes perfécuteurs lui faifoient foufrir, Blanche écrivit au roi de Caftille, implora fa protection, & lui offrit, s'il vouloit la délivrer de fon afreufe prifon, de lui céder fes droits fur le royaume de Navarre. Jeanne, informée de cette offre, s'excita à de nouveles atrocités. Elle fit transférer dona Blanche au château de Béarn, où, après deux années de tourmens, cette infortunée princeffe mourut de poifon. *Jean II*, qui ne fe doutoit point de fes horreurs, & qui regardoit fa criminele époufe comme la plus douce & la plus vertueufe des femmes, ne concevoit pas les motifs de la haine des Catalans, de leur foulévement, du refus qu'ils faifoient de fe foumettre, de la guerre qu'ils foutenoient pour fe rendre indépendans: ce n'étoit cependant point à l'indépendance qu'ils afpiroient; mais déterminés à ne jamais rentrer fous le joug de la cruele Jeanne, ils offrirent leur principauté au roi de Caftille, qu'ils proclamerent à Barcelone; & qui, de concert avec le roi d'Aragon, s'en étant raporté à la décifion du roi de France, fe défifta de fes droits à cette principauté, d'après l'arrêt du roi de France, qui prononça que celui de Caftille renonceroit à cette fouveraineté. Alors les Catalans appelerent don Pedre, infant de Portugal, & la guerre fe ranima plus vivement que jamais. Don Pedre mourut, inftitua don Juan héritier de la principauté de Catalogne, & les troubles continuerent avec la plus grande violence. *Jean II* fit les plus grands éforts pour foumettre les habitans de cette fouveraineté, & il y fut merveilleufement fecondé par fon époufe, qui, s'étant embarquée avec fes troupes, alla affiéger Rocès, & commanda l'armée avec toute l'intelligence & toute l'autorité d'un général acoutumé au tumulte des armes, & exercé dès l'enfance dans l'art des combats. Épuifée cependant de fatigue, elle alla fe repofer à Tarragon, où, après une longue maladie, elle mourut, à la grande fatisfaction des peuples. On affure que, dévorée, de remords pendant fa maladie, elle répétoit

fans cesse: *Ah ! mon fils Ferdinand, que tu coûtes cher à ta mere !* En effet, l'ambition de placer son fils sur le trône, lui avoit coûté bien des crimes. Quelques historiens assurent, que dans les premiers jours de sa maladie, ayant avoué qu'elle avoit eu part à la mort du prince de Viane, *Jean II*, saisi d'horreur, & connoissant alors toutes les injustices qu'il avoit faites par ses conseils & ses délations, l'abhorra & ne voulut plus la voir. Il reconut bientôt que c'étoit elle que les peuples détestoient; car sa mort mit fin à tous les troubles, à tous les mécontentemens qui jusqu'alors avoient agité son regne. Cependant les Catalans persisterent dans leur révolte; & ce ne fut qu'après avoir perdu Gironne & presque toutes leurs troupes, qui furent massacrées dans une bataille, où l'armée aragonoise remporta une éclatante victoire, que la Catalogne entiere se soumit, à l'exception de Barcelone, qui, assiégée par mer & par terre, & réduite aux dernieres extrémités, refusoit encore de se rendre. *Jean II*, pénétré lui-même de la situation des habitans de cette ville, leur écrivit une lettre remplie de douceur, de tendresse, & par laquelle il leur offroit non seulement d'oublier le passé, mais de confirmer tous leurs droits, leurs priviléges, & de conserver à chacun des citoyens ses biens & ses dignités. Désarmés par tant de preuves de bonté, les Barcelonois se rendirent par capitulation; & le roi d'Aragon, pour étoufer jusqu'aux moindres restes de mécontentement, voulut bien consentir à reconoitre qu'ils avoient eu de justes raisons de prendre les armes, & à pardoner à tous les habitans. Il fit son entrée dans la ville, & dès le lendemain il confirma leurs priviléges, ainsi qu'il avoit promis. Pendant que les Barcelonois cherchoient à se soustraire à la courone d'Aragon, les habitans de Perpignan & d'Elne tentoient de s'afranchir de la domination françoise, pour se remettre sous l'obéissance du roi d'Aragon; & dans cette vue, ils massacrerent la garnison françoise. Louis XI assembla une puissante armée pour châtier sévérement les auteurs de ce massacre. *Jean II* se rendit à Perpignan, fit rétablir les ancienes fortifications, & en fit faire de nouveles. Les préparatifs de la France & la crainte de la vengeance de Louis XI, consternerent les habitans de Perpignan, que la présence de leur nouveau souverain ne pouvoit rassurer. *Jean II* les assembla dans l'église cathédrale, & leur dit que connoissant comme eux, le prince qu'ils avoient offensé, ils n'avoient d'autre moyen d'éviter sa colere, que celui d'opposer à ses forces la plus vigoureuse défense; que quant à lui, il leur promettoit & juroit de ne point les abandoner pendant la durée du siége: ce siége ne tarda point à être formé. Perpignan fut investi par l'armée françoise, sous les ordres de Philippe, comte de Bresse. Les Catalans, soumis depuis si peu de temps au roi d'Aragon, parurent les plus empressés à secourir leur souverain; ils prirent les armes, prierent don Ferdinand de venir se mettre à leur tête, & se mirent en campagne au nombre de vingt-cinq mille. L'armée des assiégeans étoit de quarante mille hommes; mais *Jean II* défendit Perpignan, avec tant de valeur, & il fut si bien secondé, qu'obligés de lever le siége, les François étoient très-afoiblis, lorsque don Ferdinand, suivi de l'armée catalane, passa les Pyrénées, & marcha au secours de son pere. Le siége étoit levé alors, & les François se retiroient: don Ferdinand les harcela dans leur retraite, & afoiblit encore plus leur armée. Louis XI, irrité contre ses généraux, renforça cette armée de dix mille hommes, & l'envoya une seconde fois assiéger Perpignan. *Jean II* étoit encore dans cette place, & les ataques furent si vives, que le roi d'Aragon, craignant de succomber, eut recours à un stratagême sur lequel il ne comptoit que foiblement, & qui pourtant lui réussit. Il fit répandre parmi les assiégeans, la nouvele du soulévement & de la réunion de toutes les places qu'ils avoient laissées sur leur route & dans le voisinage. Ce faux bruit s'acrédita & alarma si fort les François, que, dans la crainte d'être investis eux-mêmes sous les murs de Perpignan, ils leverent le siége, se retirerent en désordre, & eurent leur arriere-garde fort maltraitée. L'inutilité de cette seconde entreprise rebuta Louis XI: il proposa la paix au roi d'Aragon; celui-ci l'accepta, & le traité fut conclu à des conditions en apparence très-satisfaisantes. Mais *Jean II* qui traitoit de bonne foi, ne s'aperçut que trop tard, que le traité que Louis XI avoit fait rédiger etoit rempli de clauses insidieuses: il envoya aussi-tôt deux principaux seigneurs de sa cour à Paris, avec pouvoir de régler tout & de lever les difficultés, ou plutôt les motifs de guerre qui résultoient de ce même traité: mais le rusé Louis XI avoit tout prévu, & ces plénipotentiaires furent par diverses causes si longtemps retardés sur la route, que, lorsqu'ils ariverent à Paris, le roi n'y étoit deja plus: ils se disposoient à le suivre; mais ils furent retenus, sous divers prétextes, par les ministres de France; & pendant qu'ils se plaignoient à Paris de la mauvaise foi de ces procédés, l'armée françoise dévastoit la campagne aux environs de Perpignan, & ruinoit la moisson, dans la vue d'affamer plus aisément la ville, lorsqu'ils reviendroient l'assiéger. *Jean II* ne pouvoit s'opposer à ces violences, trop occupé dans Sarragosse, où tout étoit en confusion, à réprimer les factions qui désoloient cette ville & le royaume. Il reçut cependant quelques secours de Naples, & ravitailla Perpignan autant qu'il lui fut possible. Le roi de Sicile, don Ferdinand, son fils, vint à la tête de quelques troupes à

Sarragoſſe, apaiſa par l'activité de ſes ſoins & la ſévérité de ſa juſtice, le déſordre qui régnoit dans Sarragoſſe, & s'en retourna en Caſtille, où de plus importantes afaires l'appeloient. Tandis que la mort de Henri IV, ſurnommé l'*impuiſſant*, rempliſſoit la Caſtille & l'Eſpagne entiere de troubles, par l'ambition des prétendans à la courone, les François, maîtres du Rouſſillon qu'ils ravageoient avec des forces ſupérieures, aſſiégeoient Perpignan pour la troiſieme fois. *Jean II* fit ce qu'il put pour ſecourir cette place, qui, mal-gré ſes éforts, fut obligée de ſe rendre à Louis XI par capitulation, & après être convenu ques les habitans ſeroient libres de ſe retirer où ils voudroient; ils ſe rendirent preſque tous en Catalogne. Louis XI ayant réuſſi dans une infraction auſſi manifeſte au dernier traité, offrit une treve de ſix mois, que le malheur des circonſtances obligea d'accepter. Elle étoit à peine expirée, que les François recomencerent les hoſtilités, eurent les plus grands avantages, ravagerent le pays, s'emparerent des places, s'avancerent preſque ſur les frontieres de la Catalogne, inſulterent la Caſtille, & tenterent, mais inutilement, d'envahir la Biſcaye; ils furent repouſſés par don Ferdinand, qui, paſſant dans cette province, eut quelques conférences avec *Jean II*, ſon pere, dont la ſituation étoit vraiment déplorable. La licence, le déſordre, l'impunité, les crimes déſoloient l'Aragon, dévaſté par une foule de brigands, qui voloient & aſſaſſinoient publiquement dans les villes & ſur les grands chemins: il n'y avoit plus de ſûreté, & les états alarmés inviterent les citoyens à prendre les armes & à former entr'eux des aſſociations pour défendre le royaume contre ces troupes meurtrieres. Le royaume de Valence étoit dépeuplé par la peſte, qui faiſoit les plus cruels ravages; les François; par la fureur & le ſuccès de leurs armes, mettoient le comble à ces calamités: on ne pouvoit leur oppoſer aucune réſiſtance; & les Catalans étoient dans l'impuiſſance de mettre ſur pied, comme ils l'avoient fait tant de fois., de troupes aguerries. Dans un état en proie aux horreurs de l'anarchie, le plus cruel des maux eſt la perte totale des mœurs, l'oubli de l'honeur & l'extinction du patriotiſme: l'amour de la patrie, les mœurs, l'honeur n'exiſtoient plus en Aragon; & les ſeigneurs les plus diſtingués, étoient ceux qui donnoient l'exemple & le ſignal de la perverſité. Dans le nombre de ces mauvais citoyens d'illuſtre naiſſance, ſe diſtinguoit ſur-tout par ſes fureurs & ſes atrocités, don Jayme d'Aragon, qui, ſuivi d'une foule de brigands, s'étoit emparé par force, du duché de Villa-Hermoſa. *Jean II*, plus irrité des excès de don Jayme, que de la licence & des vices du reſte de ſes ſujets, donna ordre au vice-roi de Valence de raſſembler autant de troupes qu'il le pouroit, & de pourſuivre à toute outrance ce hardi factieux. Don Jayme fut aſſiégé dans un fort où il s'étoit retiré: ſes brigands le défendirent; mais les troupes du vice-roi, ſupérieurs aux ſienes, prirent la forteresse & le firent priſonier. Il fut conduit à Barcelone, où le roi d'Aragon lui fit trancher la tête; ſuplice bien dû à l'énormité de ſes attentats. Cet exemple de rigueur eut les plus grands effets; les ſeigneurs renoncerent à fomenter des troubles; ils rentrerent peu à peu dans le devoir, & le brigandage ceſſa. *Jean II* eſpéroit de voir l'ordre & le calme ſe rétablir; il ſe flatoit de ramenter la paix & la tranquillité dans ſes états, & il dévoit délibérer avec don Ferdinand, ſur le choix des moyens qu'il y avoit à prendre; le lieu de la conférence étoit fixé à Daroca, & le jour étoit déſigné, lorſqu'accâblé du poids des années, *Jean II* s'éteignit à Barcelone, le 19 janvier 1479, âgé de 82 ans, après avoir régné 21 ans ſur l'Aragon.

Jean I, roi de Léon & de Caſtile, (*Hiſtoire d'Eſpagne.*) La victoire ne ſuivit pas toujours les étendards de *Jean I*, & cependant il ſe couvrit de gloire, lors même qu'il fut obligé de céder l'honeur du triomphe à la force ou à la ſupériorité de ſes ennemis; il ne fut point heureux dans toutes ſes entrepriſes, & cependant il eut l'approbation publique, dans celles même qui ne lui réuſſirent point, parce qu'il n'en tenta aucune qui ne fût avouée par la plus exacte juſtice, parce qu'il ne fit rien qu'après avoir conſulté l'équité, & que la plus ſage prudence guidant toutes ſes démarches, il n'étoit reſponſable, ni des caprices de la fortune, ni du hazard des événemens. Engagé mal-gré lui, pour la défenſe de ſes peuples dans des guerres crueles, il ne fatigua point ſes ſujets par des contributions accâblantes, & ne ſe ſervit point du prétexte des beſoins de l'état, pour ſurcharger la nation d'impôts; auſſi le chérit-elle autant qu'il l'aima lui-même; & peu de ſouverains ont eu pour leurs ſujets l'affection généreuſe & ſolide que *Jean I* eut pour les ſiens. Dévoué preſque dès ſon enfance aux fureurs de Pierre le Cruel ſon oncle, il ſuivit dans leur fuite, dans leurs malheurs, comme dans leur fortune, le roi Henri II ſon pere, & l'infante Éléonore d'Aragon ſa mere, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, ſurnommé *le Cérémonieux*. Quand la férocité de Pierre, ſes crimes & ſes aſſaſſinats, la fortune & les vœux de la nation, eurent enfin placé Henri II ſur le trône, ce bon roi, ſecondé par *Jean* ſon fils, répara, fit même oublier les malheurs du regne ſanguinaire, orageux & farouche de Pierre le Cruel. *Jean* alors étoit parvenu à la ſeizieme année de ſon âge; & les Caſtillans remplis d'eſtime & d'admiration pour ſes vertus, ſes talens, ſa valeur & ſa rare modération, applaudirent aux nœuds qui le lierent à dona Léonore, infante d'Aragon. Quatre ans après cette alliance, une

mort imprévue enleva le roi Henri II à la nation qui eût été inconsolable de cette perte, si elle eût été moins persuadée de retrouver dans celui qui alloit prendre les rênes du gouvernement, les talens supérieurs & les éminentes vertus du grand roi dont la mort venoit de terminer les jours. Aussi fut-ce aux acclamations du peuple, que *Jean I*, âgé de vingt ans, monta sur le trône, & fut solemnélement couroné à Purgos, le 25 juillet 1379. Quelques preuves que *Jean* eût données de sa valeur & de son habileté dans la science des combats, il préféroit la paix à la célébrité que donne l'éclat des conquêtes; & rempli du généreux désir de rendre ses sujets heureux & son royaume florissant, il employa les premiers temps de son regne à étoufer, par des traités heureux, les semences de guerre qu'il y avoit encore entre la Castille & les nations voisines. Dans cette vue, il accepta les propositions pacifiques que le roi de Grenade, Mohamet-Guadix-Abulhagen lui fit faire par ses ambassadeurs. La treve fut renouvelée entre les deux états, & elle dura pendant tout le cours des regnes des deux monarques. Celui de Castille envoya, dans le même temps, des ambassadeurs au roi de Portugal, Ferdinand, le plus incostant des rois. *Jean* lui fit offrir la paix, & elle fut acceptée à des conditions ridicules & que l'amour de la concordie fit approuver par les états des deux royaumes. Mais quelques précautions que le roi de Castille eût prises, l'inconstance de Ferdinand rompit toutes ses mesures, & *Jean* apprit avec chagrin, mais sans étonement, que peu de jours après la conclusion de la paix, le roi de Portugal avoit négocié un traité avec Richard II, roi d'Angleterre, & avec le duc de Lancastre, qui formoit depuis long-temps des prétentions sur la courone de Castille, & qui venoit d'être invité à se rendre à Lisbonne avec une flote assez formidable pour faire valoir ses prétentions. *Jean I* ne perdit point le temps à demander raison à Ferdinand de sa mauvaise foi: il mit ses troupes en état de marcher, fit les plus grands préparatifs, & fit fortifier toutes les places frontieres menacées de l'invasion des Portugais. Pendant qu'il se disposoit ainsi à repousser des agresseurs injustes, il fut informé que l'infant don Alphonse son frere, entretenoit une correspondance secrete & criminele avec le roi de Portugal; il voulut s'assurer de sa persone; mais prévenu à temps, Alphonse s'évada, s'enfuit dans les Asturies, & s'enferma dans Gijon. Le roi l'y suivit, & alloit l'assiéger, quand Alphonse prit le sage parti de venir implorer sa clémence, & désavouer les faits qu'on lui imputoit. *Jean* voulut bien se contenter de ce désaveu, lui rendit son amitié, & tournant toutes ses forces contre Ferdinand, résolut de l'ataquer par mer & par terre. Le roi de Portugal, enivré de l'espérance de conquérir la Castille, envoya une puissante flote insulter le port de Séville. L'ataque ne fut point heureuse: cette flote fut batue, dispersée, & son amiral, don Juan Alphonse, frere de la reine du Portugal, fut fait prisonier. Encouragé par ce succès, *Jean I* alla former le siége d'Almeida, dont il se rendit maître. Mais pendant que par ces triomphes il se disposoit à des plus éclatantes victoires, la flote Angloise arivoit devant Lisbone, en sorte que ces deux puissans alliés réunis paroissoient devoir inévitablement l'emporter sur les Castillans; mais bientôt la mésintelligence divisa les Anglois & les Portugais. *Jean* instruit de ce défaut de concorde, forma le projet d'une expédition hardie, & dont le succès termineroit cette guerre à son avantage. Il résolut d'aller bloquer le port de Lisbonne, & d'intercepter tous les nouveaux renforts que les Anglois pouvoient envoyer aux Portugais. Il se préparoit à cette expédition, lorsqu'il apprit que l'infant don Alphonse abusant de ses bontés, venoit de passer à Bragance avec quelques seigneurs, sujets aussi infideles que lui. Cette trahison ne dérangea rien à ses opérations, il bloqua Lisbonne, & cette ville fut si fort menacée, que Ferdinand alarmé en sortit avec toute sa cour. Après avoir réussi au gré de son atente dans cette expédition, *Jean* s'en retournant en Castille, fit ordoner à don Alphonse & à ses partisans, de rentrer incessament dans le devoir, sous peine d'être déclarés traîtres à l'état & de perdre leur honeur & leurs biens. Ils obéirent tous, & *Jean* eut encore l'indulgence de pardoner à son frere. Cependant les deux rois se préparoient avec ardeur à poursuivre la guerre, & bientôt ils marcherent l'un contre l'autre, suivis d'une armée formidable. Celle de Castille étoit néanmoins infiniment supérieure, soit par le nombre, soit par la valeur des troupes aguerries & acoutumées à vaincre. Bientôt elles se rencontrerent, & une bataille sanglante alloit décider la querele, lorsque les généraux de Ferdinand lui faisant sentir les dangers d'une défaite, & les fâcheuses suites qu'elle auroit, il envoya des plénipotentiaires au camp du roi de Castille, & pour obtenir la paix, sacrifia ses alliés & les intérêts du duc de Lancastre, pour lequel il avoit pris les armes avec tant d'imprudence. Le traité qui fut conclu à cette occasion, fit autant d'honeur à la sagesse & aux lumieres du roi de Castille, que ses succès lui avoient acquis de célébrité. Il se félicitoit d'avoir aussi avantageusement terminé cette guerre, lorsqu'un événement malheureux & inatendu changea sa joie en une amere douleur. La mort lui enleva la reine, dona Léonore son épouse, qui mourut d'une fausse-couche, & fut générale-

ment

ment regrétée comme elle avoit été universélement aimée. *Jean I* cependant oublia cette perte plutôt qu'on ne l'eût pensé, & avant le temps même prescrit par la bienséance, il épousa dona Béatrix, infante de Portugal, promise depuis quelques années à Ferdinand, infant de Castille. Tandis que *Jean* s'unissoit étroitement avec le Portugal, par ce second mariage, don Alphonse son frere, toujours inquiet & toujours tracassier, se révolta sans sujet, sans prétexte, & suivi de ses partisans, se retira à Gijon. Fatigué de tant d'infidélités, le roi poursuivit vivement ce prince factieux, l'assiégea dans son château, le contraignit de se rendre, lui reprocha sévérement ses trahisons réitérées, ses révoltes, ses complots, & fut cependant encore assez bon pour ne pas lui ôter la liberté. Ce soulévement apaisé, le roi de Castille assembla les états, & par ses ordres, il fut statué, que désormais on ne compteroit plus les années suivant l'ancien usage, mais par l'époque de la naissance de Jésus-Christ. À peu près dans ce temps les Portugais perdirent leur roi Ferdinand, dont le regne orageux avoit plongé l'état dans la plus grande confusion. *Jean I* avoit épousé l'infante dona Béatrix, fille unique de Ferdinand; &, du chef de sa femme, le sceptre Portugais paroissoit lui apartenir incontestablement. Mais don Juan, frere de Ferdinand, avoit pour lui les vœux de la nation, l'estime & le suffrage des grands; il étoit en Castille lors de la mort de son frere. Et *Jean*, qui n'ignoroit pas combien les Portugais désiroient ce prince pour roi, le fit arrêter, espérant de faire plus aisément valoir les droits qu'il avoit du chef de son épouse. Il fut trompé dans son atente: le grand-maître d'Avis, don Juan, frere naturel de Ferdinand, s'empara, mal-gré les grands, & apuié par une partie du peuple, de la suprême autorité, dont il exerça les fonctions sous le titre de *protecteur* & de *régent du royaume*, n'osant encore prendre le titre de roi. *Jean I*, connoissant les dispositions des Portugais, leur fit déclarer qu'il consentoit que la reine Léonore, veuve de Ferdinand, gouvernât le royaume en qualité de *régente*, & qu'il ne demandoit la courone, à laquelle sa femme avoit des droits si légitimes, que pour ses enfans: mais la reine Léonore étoit odieuse à la nation portugaise, qui l'obligea de se réfugier à Santaren, d'où elle implora le secours du roi de Castille son gendre. Il entra en Portugal, bloqua encore le port de Lisbonne, se signala par mille actions héroïques, & eût peut-être eu le succès qu'il désiroit, si l'armée Castillane, afoiblie & ravagée par la peste, n'eut pas été forcée d'abandoner cette importante expédition. *Jean I* conçut le dessein de faire assassiner le grand-maître d'Avis; mais celui-ci découvrit & publia cette odieuse trame. Il n'y avoit plus de moyen de pacification entre les deux nations, & le roi de Castille étoit trop fier pour renoncer à ses prétentions sur le trône de Portugal; il étoit trop coupable envers le nouveau souverain, pour lui offrir ou lui demander la paix. Aussi se détermina-t-il à faire une irruption en Portugal, & à ataquer en même temps ce royaume par mer & par terre: il fit les plus grands éforts pour réussir, mais sa flote n'eut aucun avantage, & son armée de terre, quoiqu'infiniment supérieure à l'armée Portugaise, fut complétement batue, dispersée; & tandis qu'il tâchoit d'en rassembler les débris, les Portugais firent à leur tour une violente irruption en Castille, où ils eurent les plus grands succès. *Jean I*, vaincu, mais non déconcerté, envoya des ambassadeurs au pape & à Charles VI, roi de France, pour les intéresser à sa cause & leur demander du secours. Le pape Clement VII n'envoya ni argent ni secours; mais écrivit une fort longue lettre au roi de Castille, dans laquelle il lui offroit les motifs de consolation les plus édifians. Charles VI répondit plus efficacement, & promit un secours de deux mille lances. Don Juan, roi de Portugal, se ligua avec l'Angleterre; & pendant qu'il pénétroit lui-même dans la Castille, & qu'il s'emparoit des places frontieres les plus importantes, le duc de Lancastre débarqua en Galice, & entra sans obstacle dans la ville de Saint Jacques, où il fut reçu & proclamé roi de Castille, du chef de son épouse, dona Constance. Il envoya ensuite un héraut d'armes à *Jean I*, pour le sommer de lui céder le trône de Castille. Dans toute autre circonstance, *Jean* eût répondu à cette sommation par les plus violentes hostilités, mais il étoit fatigué d'une guerre meurtriere, ruineuse, & dont le succès même ne pouvoit qu'épuiser inutilement ses états. Il envoya au duc de Lancastre le prince Jean Serrano, acompagné de deux savans jurisconsultes, qui défendirent avec la plus grande chaleur les droits du roi de Castille, mais qui eussent fort inutilement plaidé la cause de leur maître, si dans une audience particuliere, Serrano n'eût proposé au duc un moyen de conciliation, qui parut très-propre à terminer cette contestation. Ce moyen fut de marier dona Catherine, fille du duc, avec l'infant don Henri, fils & héritier du roi de Castille. Le duc de Lancastre se fût hâté d'accepter cette proposition; mais son alliance avec le Portugal, ne lui permettant point encore de se rendre à ces offres, il fit une réponse honête, & par laquelle il témoignoit combien il désiroit de suivre cet avis de pacification. Cependant les hostilités continuerent encore quelque temps: les Anglois même, liés avec les Portugais, firent une irruption en Castille, où évitant de leur donner bataille, *Jean I* les

harcela si vivement, & les fatigua si fort, qu'ils se retirerent en Portugal, d'où le duc de Lancastre retourna en Gascogne, après avoir fait prier *Jean I* de lui envoyer ses plénipotentiaires à Bayonne. Ils s'y rendirent; & le traité, tel que Jean Serrano en avoit formé le plan, fut conclu: en sorte qu'il fut convenu que l'infant don Henri seroit marié à dona Catherine; que s'il mouroit avant la célébration du mariage, don Ferdinand son frere, la prendroit pour épouse; que la Castille céderoit cinq villes avec leurs territoires & leurs revenus à dona Constance, duchesse de Lancastre, du chef de laquelle le duc & dona Catherine avoient des prétentions à la courone Castillane; & qu'au moyen de ces conditions, la duchesse & son époux se départiroient de tous les droits qu'ils avoient sur ce royaume. Ce fut dans ce même traité qu'il fut statué qu'à l'avenir l'héritier présomptif de la courone de Castille porteroit le titre de *prince des Asturies*. Vrai-semblablement ce traité déplut au roi de Portugal, qui eût bien désiré de continuer la guerre; & qui pourtant, ne pouvant seul en soutenir le poids, ne consentit qu'avec beaucoup de peine, & après bien des difficultés, à renouveler la treve qu'il y avoit eu entre les deux nations, & que cette contestation avoit interrompue. Cependant quelque satisfaction que donnât à *Jean I* la paix qu'il venoit de procurer à ses sujets, il ne put songer sans douleur à l'énormité des dépenses occasionées par cette derniere guerre; l'épuisement de ses cofres & les abus multipliés & toujours inévitables dans les temps orageux, qui s'étoient introduits dans l'administration des finances, lui causerent le chagrin le plus amer; il compara la situation actuele du royaume, avec son état florissant pendant les dernieres années du regne de son pere, & le résultat de ce parallele l'affligea profondément. Il devint triste & mélancholique: il aimoit ses sujets en pere; n'ayant pu les rendre aussi heureux qu'il l'eût désiré & qu'il s'en étoit flaté, il convoqua les états; & quoique l'infant don Henri n'eût encore que dix ans, il fit part aux états du dessein où il étoit d'abdiquer la courone, & de remettre le gouvernement à un conseil de régence, dont la sagesse & les lumieres pussent rétablir les afaires. *Jean I* ne consultoit, en se déterminant à ce généreux sacrifice, que sa tendresse pour ses peuples; & il ne connoissoit point la force & l'étendue de l'atachement que ses sujets avoient pour lui. Les états refuserent de donner leur consentement à cette abdication: ils remercierent le roi des motifs qui lui en avoient inspiré le projet, & ils lui représenterent qu'une pareille résolution étoit communément suivie des plus grands inconvéniens; que le situation du royaume n'étoit rien moins que désespérée; qu'ils se chargeroient volontiers, pour soulager leur maître, de l'administration des finances; qu'il espérât mieux de lui-même & du zele, ainsi que de l'inviolable fidélité de ses sujets; qu'ils étoient persuadés enfin, qu'en très-peu de temps, le bon ordre se rétabliroit dans toutes les parties du gouvernement, qui ne pouvoit tarder à fleurir sous les loix d'un monarque aussi bienfaisant. Ces preuves de confiance & d'atachement ranimerent les espérances du roi de Castille: il ne songea plus à quiter les rênes de l'état, & ne s'occupa que des moyens de remédier aux maux que le royaume avoit souferts pendant les dernieres guerres. Deux événemens heureux arivés en même temps, comblerent les vœux de ce bon monarque: le roi de Grenade lui envoya des ambassadeurs, chargés de lui offrir de magnifiques présens, & de lui demander le renouvélement de la treve, qui fut volontiers acordée pour plusieurs années. Ces ambassadeurs étoient encore à la cour de Castille, lorsque le roi de Portugal lui envoya aussi demander la prolongation de la treve: c'étoit là tout ce que désiroit *Jean I*; & il l'eût demandée lui-même, s'il n'eût craint que cette démarche n'eût été prise pour un aveu de sa foiblesse. Enchanté de ce double événement, & voulant donner aux grands un nouveau motif d'émulation, il institua un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom d'*ordre du Saint-Esprit*, dont les attributs étoient une colombe entourée de rayons, suspendue à un collier d'or. La fortune paroissoit seconder dans leur exécution tous les projets de ce bon souverain: les finances étoient sagement administrées; l'agriculture & le commerce avoient déja repris leur anciene activité, trop long-temps engourdie; les arts étoient cultivés, les loix respectées, la justice exactement rendue; mais la Castille paya cher ce bonheur renaissant. *Jean I*, informé qu'il y avoit à Maroc plusieurs chrétiens Espagnols, qui, soit par mécontentement, soit pour d'autres raisons, avoient quité leur patrie, où ils désiroient ardemment de revenir, mais qui n'osoient demander leur retour, s'intéressa pour eux auprès du roi de Maroc, & le fit prier de permettre à ces fugitifs de repasser en Espagne. Le roi de Maroc consentit au retour de ces cavaliers Espagnols, ils se hâterent de s'embarquer, ariverent sur les côtes d'Andalousie, où le roi voyageoit alors, & désirerent de le voir & de lui témoigner leur reconoissance. *Jean* sachant que ces cavaliers excelloient dans l'art de l'équitation, fut curieux de leur voir faire l'exercice, & comme il étoit lui-même excellent cavalier, il sortit à cheval, d'Alcala, suivi de l'archevêque de Tolede & de toute sa cour. Il étoit monté sur un cheval très-vif; & à l'exemple des cavaliers Africains, l'ayant animé, & l'ayant poussé impudem-

ment dans des terres récemment labourées, l'inégalité du terrain & la profondeur des sillons, firent broncher le cheval, qui tomba si rudement, qu'il écrasa le roi par sa chute; elle fut si cruele, qu'il mourut à l'instant même, & ce fut par prudence que l'archevêque de Toledé fit dresser au plutôt une tente sur le champ, où il fit transporter le corps du monarque, en faisant publier que le roi n'étoit pas mort, afin de donner à son fils le temps de monter sur le trône. Ainsi périt *Jean I*, à l'âge de trente-trois ans, dans la treizieme année de son regne. Il aima ses sujets, il en fut adoré; il eût rendu ses peuples heureux, s'il eût vécu plus long-temps, car il ne désiroit que la félicité publique. Et les peuples peuvent-ils être malheureux, lorsqu'un tel sentiment anime les souverains qui les gouvernent?

Jean II, roi de Léon & de Castille, (*Hist. d'Espagne.*) Le goût du despotisme est la passion dominante des rois foibles & ignorans: la cause de ce goût ne me paroît pas difficile à découvrir. Les rois foibles & ignorans sont communément entourés d'adulateurs, de lâches, de dénonciateurs, de cœurs faux, d'âmes vénales, de mauvais citoyens. La suprême puissance, qui a tant de bien à faire, tant de mal à réprimer, flate les souverains éclairés, parce qu'en effet, il n'est rien de plus flateur, de plus délicieux que de savoir & d'éprouver qu'on est soi-même & la cause & la source de la félicité publique. Les rois foibles & ignorans ne voient au contraire, dans l'autorité suprême, que l'excès de la puissance; & une seule chose les flate, c'est que rien ne leur résiste, c'est que, mal élevés, mal instruits, mal formés, ils sont réellement persuadés que rien ne leur résiste, que rien ne peut leur résister; environés, dès le berceau, d'adulateurs qui ne leur parlent que de leur toute-puissance, ils sont de très-bonne heure, immuablement convaincus que tous sont faits pour eux, & qu'eux seuls, exceptés de la loi générale, ne sont nés que pour régner impérieusement sur le reste des mortels. De cette absurde opinion résultent inévitablement les plus grands maux, & pour ces souverains eux-mêmes, & pour les nations soumises à leurs loix. Le plus grand de ces inconvéniens, & duquel découlent tous les autres, est qu'accoutumés à ne voir, à n'entendre que des hommes rampans, de vils flateurs, de lâches courtisans, ils regardent la bassesse & l'adulation comme les véritables & seules expressions du respect & du zele; en sorte que tout ce qui differe des manieres & du langage de cette foule corrompue, est à leurs ieux licence, audace ou rébellion punissable; & comme il est de l'intérêt de cette cohue d'écarter sans cesse d'auprès d'eux tout citoyen assez honête, tout sujet assez fidele & assez ferme pour leur montrer la vérité, ils restent perpétuélement environés de cette même espece qui a gâté leur enfance, qui a égaré leur jeunesse, & qui jusqu'aux derniers momens de leur regne, ne cessera de les pervertir, de les éblouir & de les aveugler. Cependant les rois étant les souverains dispensateurs des grâces, des bienfaits, des récompenses, des dignités, des charges, des emplois; & tout chez les rois foibles & ignorans se vendant, s'achetant, se livrant à la vénalité, à l'intrigue, à la corruption, tout se prostituant au vice, au luxe, au faste, à la perversité, le désordre & les abus s'introduisent, se multiplient; le peuple mal conduit, mal gouverné, peut-être surchargé d'impôts, dévoré lui-même par le luxe, se plaint, murmure; c'est alors qu'au nom du souverain, dont ils se sont audacieusement rendus les interprêtes, ces mêmes adulateurs, si bas, si rampans aux pieds du trône, déploient insolemment les chaînes du despotisme, & ne cessent de répéter au crédule & foible monarque cette fausse & monstrueuse maxime, qu'une nation ne peut être heureuse, paisible, & que les rois ne regnent véritablement, qu'autant qu'ils oppriment le peuple. Mais tandis que d'après ce vicieux principe, la puissance arbitraire cherche à étendre les fers de la servitude, l'amour de la liberté qui s'accroît en raison des éforts que l'on fait pour la gêner ou la détruire, fermente, fait naitre & fortifie la haine qu'inspire inévitablement l'oppression: la nation, sans cesser d'être fidele, cesse d'être aussi zelée pour le souverain; & pendant que les citoyens gémissent ou murmurent, les auteurs du désordre mal unis entr'eux, parce qu'il ne peut y avoir que des ligues passageres entre les méchans, se divisent; leurs intérêts sont opposés; ils cherchent à s'entre-détruire; chacun d'eux ayant ses partisans, ses créatures, il se forme des factions; la cour n'est plus occupée que d'intrigues, de cabales; l'état soufre; le souverain trop peu éclairé, trop foible pour connoître & punir également tous ceux qui le trahissent & foulent le royaume, prend lui-même parti pour l'un d'entr'eux; & le reste des factieux irrités de cette préférence, se liguent & portent leur audace jusqu'à faire craindre le monarque lui-même, qui, malgré ses grandes idées de puissance, de despotisme, tombe dans la plus violente & quelquefois dans la plus déplorable situation. Telles furent les causes qui agiterent presque perpétuélement le regne malheureux de *Jean II*, qui n'eut ni assez de lumieres pour discerner les traîtres qui l'entourerent & abuserent de sa confiance, ni assez de fermeté pour les réprimer, lorsqu'ils se furent soulevés, & qu'il dépendit de lui de les punir ou de les éloigner. La nation soufrit infiniment de la foiblesse de

Jean II, & il soufrit lui-même presqu'autant de la licence & des crimes de ses favoris qu'il avoit enhardis, & en quelque sorte autorisés lui-même par ses imprudences & sa pusillanimité. Fils d'un illustre souverain, de Henri III, roi respectable par sa sagesse, redoutable par sa valeur, & de dona Catherine de Lancastre, *Jean II* n'avoit que quatorze mois lorsque la mort lui enleva le roi son pere : don Ferdinand son oncle, fut son tuteur, & régent du royaume ; mais don Ferdinand lui-même ayant été appelé au trône d'Aragon, dona Catherine sa mere resta seule chargée de sa tutele & de la régence de ses états. Dona Catherine avoit d'excellentes intentions ; l'on dit même qu'elle avoit de grandes qualités ; mais les soins du gouvernement l'occupoient trop, pour veiller aussi assiduement qu'il eût été nécessaire, à l'éducation de son fils qui fut un peu négligée : d'ailleurs, la reine Catherine ne vécut point assez long-temps pour le bonheur du royaume & pour l'utilité de son pupille, qui, n'ayant que treize ans, lorsque cette princesse mourut, fut proclamé roi par les soins trop empressés de l'archevêque de Tolede, & de quelques autres seigneurs, le 20 octobre 1418. Les premiers jours du regne de ce prince, trop jeune pour se douter seulement de l'étendue & des bornes de son autorité, furent employés aux fêtes de ses fiançailles avec dona Marie, infante d'Aragon ; époux & roi dans un âge où à peine les hommes commencent à se connoître, *Jean II* convoqua les états, & déclara qu'il alloit gouverner par lui-même ; il eût dit plus vrai que les autres alloient gouverner sous son nom. On lui fit renouveler la treve avec le roi de Grenade : & la seule action qu'il fit alors d'après lui-même, fut de faire son favori de don Alvar de Luna, seigneur éclairé, mais fort turbulent : ce choix déplut à don Juan & à don Henri, fils de don Ferdinand, & infans d'Aragon ; ils vouloient seuls & à l'exclusion l'un de l'autre, régner dans l'esprit du roi, & sous son nom régir l'état. Don Juan médita de se rendre maître de la persone du jeune souverain ; mais son frere, plus heureux, exécuta lui-même ce projet pendant l'absence de don Juan, qui étoit allé en Navarre épouser l'infante dona Blanche. Don Henri profita de ce voyage, & de concert avec le connétable, & quelques autres seigneurs, il alla à Tordesillas, où le roi étoit ; & par le plus insolent des attentats, se rendit maître de sa persone : sans doute dans la vue de lui faire oublier son crime, il lui fit épouser l'infante dona Marie sa sœur ; & le roi parut avoir si peu de ressentiment de cet acte de violence, que devant les etats assemblés par son ordre à Avila, il justifia tout ce qu'avoit fait don Henri, & désavoua toutes les démarches que l'infant don Juan faisoit pour le tirer des mains de son ravisseur. Toutefois, cette complaisance ne se soutint pas, & *Jean II* plus ennuyé qu'irrité de sa captivité, confia à don Alvar de Luna son favori, qu'il vit en secret, combien il désiroit d'être delivré de l'oppression de don Henri. Don Alvar se ligua avec don Frédéric, comte de Transtamare, & don Rodrigue Pimantel : ils prirent si bien leurs mesures, qu'ils délivrerent le roi, qui, passant le Tage sur une barque, gâgna le château de Montalban. A peine y fut-il arivé, qu'il y fut assiégé par le connétable & don Henri ; mais ces deux hardis factieux, informés que don Juan suivi de nombreuses troupes, venoit au secours du roi, leverent le siége & se retirerent précipitament l'un & l'autre. *Jean II* sentoit toute l'obligation qu'il avoit à don Juan ; mais n'ayant pas plus d'envie de tomber en sa puissance, que de rentrer sous l'oppression dont il venoit de s'afranchir, il acueillit avec distinction don Juan, mais ne voulut point lui permettre de rester à sa cour, & le renvoya, après lui avoir ordoné de licencier ses troupes. L'infant, hors d'état de résister, obéit ; mais Henri furieux leva le masque & excita des troubles ; afin de maintenir son crédit, il avoit épousé, pendant la détention du roi, l'infante dona Catherine, sœur de ce monarque, & il s'étoit fait acorder pour dot de son épouse, la ville de Villena avec ses dépendances, sous le titre de duché. Cette ville n'ayant point encore été cédée, Henri voulut de force s'en mettre en possession, suite de ce nouvel attentat ; *Jean II* révoqua la donation qu'il avoit faite de Villena, & défendit aux habitans de reconoître d'autre seigneur que lui. Henri continua d'user de force ; mais ses entreprises ne lui réussirent point ; la plupart des seigneurs l'abandonerent & s'atacherent au roi qui, vivement indigné de ses violences, l'obligea de se retirer, & ne voulut pas même le voir, lorsque forcément soumis, Henri vint pour lui témoigner son repentir & l'assurer de son obéissance. Cette sévérité qui ne fut à la vérité que momentanée, ne rendit le calme ni à la cour ni à l'état. L'infant Henri toujours inquiet, factieux, persista dans ses intrigues, ses cabales & ses complots ; le roi lui ordona de venir se justifier ; & l'infant après avoir demandé, avant que d'obéir, des sûretés & des ôtages, apprenant qu'on se disposoit à marcher contre lui les armes à la main, fut à Madrid se présenter au roi qui ne voulut lui donner audience qu'au milieu de son conseil. Henri ne pouvant faire autrement, y parut ; & sur les accusations qui furent portées contre lui, prouvées par ses propres lettres, il fut arrêté & étroitement renfermé. Sa captivité ne fit que donner plus de violence aux troubles : Henri avoit en Castille un grand nombre de partisans, & son frere, don Alphonse, roi d'Aragon, paroissoit disposé à em-

brasser sa cause. Car *Jean II* lui ayant fait demander tous les seigneurs Castillans qui s'étoient retirés à sa cour, ainsi que la princesse sa sœur, Alphonse demanda à son tour la liberté de son frere; elle ne lui fut point acordée, & les deux rois également mécontens l'un de l'autre, se préparerent à la guerre. Ce fut au sein de ces agitations que naquit l'infant don Henri, que le roi son pere fit reconoître huit jours après pour prince héréditaire. Cependant le roi d'Aragon se disposant à employer la force pour délivrer son frere, les états de Castille approuverent l'emprisonement de ce prince, & s'obligerent à fournir aux dépenses de la guerre que *Jean* avoit à soutenir, si don Alphonse exécutoit ses menaces. Cet orage alloit éclater lorsque don Juan, frere de don Henri, fut appelé au trône de Navarre après la mort du roi don Carlos, & du chef de la reine Blanche, l'épouse de don Juan, & héritiere de don Carlos. La courone de Navarre flatoit beaucoup moins don Juan que le crédit presque sans bornes qu'il avoit en Castille; il n'en mésura point dans cette occasion, & avant que d'aller prendre possession du sceptre, il ménagea un accommodement entre les rois de Castille & d'Aragon; les conditions de ce traité furent que don Henri seroit remis en liberté, & que tous ses domaines lui seroient rendus; qu'il préteroit un nouveau serment de fidélité à *Jean II*, & qu'Alphonse n'auroit aucun ressentiment contre tous ceux qui, soit pour servir leur maître, soit pour d'autres motifs, avoient eu part à l'emprisonement de don Henri. Quand les grands d'un état, sur-tout sous un gouvernement foible, se sont livrés une fois à l'esprit de discorde, d'intrigue, de faction, il est bien difficile de les engager à rentrer dans le devoir & sous les loix de la dépendance & de la subordination. Ce ne fut que pour quelques jours que les troubles parurent suspendus en Castille, & ils recomencerent avec plus de violence, suscités par la haine de la plupart des seigneurs contre le connétable don Alvar de Luna, qui, à la vérité, abusoit quelquefois avec trop de licence de la grande puissance que lui donnoit sa dignité, & de la confiance du roi dont il étoit le favori. Celui qui haïssoit le plus fortement don Alvar, étoit l'infant don Juan, roi de Navarre, que les grands & la noblesse regardoient comme leur protecteur & leur apui. Les plaintes & les accusations portées contre don Alvar furent si graves, si multipliées, & ces accusations répétées à grands cris par le peuple, paroissoient présager un soulévement si prochain, que *Jean II* éfrayé, crut devoir, quelque pénible que fût le sacrifice, consentir à l'éloignement de son favori; & dès ce moment, il parut s'atacher à don Henri par cela même que dans cette occasion, il n'avoit pris, du moins en apparence, aucune part à cette intrigue. Cependant l'absence du connétable ne ramena point le calme; au contraire, les seigneurs qui s'étoient si étroitement ligués contre lui, se brouillerent bientôt entr'eux; & comme jusqu'alors ils n'avoient craint que la vigilance & les conseils séveres de don Alvar, & que son éloignement sembloit leur assurer l'impunité, ils se livrerent sans ménagement aux excès les plus répréhensibles, & se porterent à de si grandes violences, que le peuple irrité de leurs vexations & des suites crueles de leurs haines particulieres, qui retomboient sur lui, éclata, se plaignit hautement, & menaça de repousser l'oppression par la force. La confusion & le désordre furent portés si loin, que les ennemis même le plus irréconciliables de don Alvar, prierent le roi de Castille de le rapeler à sa cour; & quand il y revint, ce furent don Juan, roi de Navarre, & don Henri qui le présenterent au roi. Par cette démarche, les deux freres espérerent de s'atacher le connétable, & ils se tromperent; don Alvar, qui ne voyoit en eux que les protecteurs & l'apui des seigneurs les plus turbulens, les éloigna tous deux de la cour sous des prétextes honorables, & jouissant bientôt lui-même d'une plus grande autorité qu'il n'en avoit eu jusqu'alors, il excita l'envie & la jalousie des grands qui ne tarderent point à se déchaîner contre lui. Quoiqu'absens de la cour, les infans don Juan & don Henri étoient l'âme & les auteurs des intrigues & des cabales formées contre le connétable; & le roi d'Aragon qui, pour ses propres intérêts, agissoit de concert avec ses freres, assembla des troupes, tandis que don Alvar en assembloit de son côté au nom du roi; en sorte que la guerre sembloit inévitable, & quelques éforts que pût faire le reine douairiere d'Aragon, secondée par le cardinal de Foix, légat du pape, elle ne put empêcher les suites de cette querele, qui des deux côtés fit répandre beaucoup de sang. Il est vrai que par les soins, la valeur & le zele du connétable, *Jean II* eut enfin de l'avantage sur les mécontens, & qu'il dépossédа successivement les infans des places qui leur apartenoient. Après beaucoup de siéges & de combats, *Jean* conclut une treve avec les rois d'Aragon & de Navarre, & les conditions de cette treve furent que les exilés & les mécontens resteroient dans les lieux où ils étoient, & que don Henri évacueroit le château d'Albuquerque, seule place qui lui restoit encore. C'étoit-là suspendre seulement les troubles & ne rien terminer, mais le roi de Castille qui depuis long-temps méditoit de tourner ses armes contre les Maures, crut gâgner beaucoup en se procurant le temps & la liberté de remplir son projet. Il réussit au gré de son atente, & après avoir remporté une victoire signalée sur les Maures de Grenade, il détrôna Mahomet le Gaucher, & fit

passer le sceptre à Joseph-Ben-Muley, petit-fils de ce roi de Grenade, que Pierre le Cruel avoit poignardé à Séville : le nouveau souverain Maure, plein de reconoissance, se reconut vassal de Castille, & par cette soumission vraiment glorieuse pour *Jean II*, les hostilités cesserent. Mais tandis que le roi de Castille disposoit à son gré d'un royaume étranger, le sien étoit violemment agité par les troubles, l'ambition & la licence des factieux. Le roi y vint, & l'armée qui l'acompagnoit en imposa aux rébelles ; l'infant don Henri se soumit, évacua toutes les places qu'il tenoit, & parut déterminé à ne plus remuer. Pendant que *Jean II* s'occupoit à soumettre les rebelles, il arivoit à Grenade une révolution qui rendoit inutile la glorieuse guerre que les Castillans avoient faite dans ce royaume ; Joseph-Ben-Muley mourut, & Mahomet-le-Gaucher, qui depuis si peu de temps avoit perdu la courone, se présenta, fut reconu, remonta sur le trône ; le roi de Castille fut obligé de dissimuler, les circonstances ne lui permettant point d'aller donner aux Maures de Grenade un nouveau souverain ; car alors il avoit à dissiper & à punir une conjuration nouvele. Bienfaicteur de don Frédéric, comte de Luna, & fils naturel de don Martin, roi de Sicile, & qui avoit été l'un des prétendans à la courone d'Aragon, il ne s'atendoit point à trouver en don Frédéric un ingrat & un traître. Mais Frédéric, homme sans mœurs, épuisé, apauvri par ses prodigalités, forma, de concert avec quelques scélérats, le complot de s'emparer de Séville, d'y porter le fer & la flamme, de piller pendant le tumulte les richesses des citoyens & des marchands, ensuite d'équiper une flote & d'aller infester les mers. Cette trame fut découverte peu de temps avant le moment fixé pour son exécution. Les complices de Frédéric périrent sur l'échafaud, & Frédéric lui même eût expiré dans les supplices, si la haine que *Jean* lui connoissoit pour le roi d'Aragon ne lui eût sauvé le vie : on se contenta de l'enfermer à perpétuité. Cette conjuration dissipée, le roi de Castille recomença la guerre contre les Maures de Grenade ; & afin de lui donner plus d'autorité, & de pouvoir y employer toutes ses forces, il conclut, après bien des difficultés & une longue négociation, un traité de paix avec les rois d'Aragon & de Navarre. L'une des conditions de cette paix étoit que le prince des Asturies, don Henri, épouseroit l'infante dona Blanche, fille du roi de Navarre ; cette clause fut la premiere remplie, & l'infante dona Blanche, la plus belle persone d'Espagne, fut unie au prince des Asturies, qui ne pouvant également acomplir ce mariage, fut obligé dans la suite de consentir à sa dissolution. Libre de toute inquiétude, & croyant le calme rétabli dans ses états *Jean II* ne songea plus qu'à continuer la guerre contre les Maures de Grenade ; mais au moment d'entrer en campagne, sa surprise & l'étonement du connétable don Alvar, son ministre, furent extrêmes, lorsqu'ils apprirent que la plupart des seigneurs étoient allés avec leurs troupes, joindre les mécontens qui s'étoient rassemblés, & qui avoient à leur solde une armée formidable, & a leur tête l'infant don Henri. Le roi de Castille irrité de ce nouvel obstacle, fit les plus grands éforts pour balancer les éforts des rebelles ; mais le nombre de ceux-ci s'accroissoit chaque jour. Au milieu de cet embaras, *Jean II* reçut une lettre signée du roi de Navarre, de l'infant don Henri & des principaux d'entre les rebelles, qui lui marquoient que ce n'étoit point contre lui qu'ils avoient pris les armes, mais contre don Alvar de Luna, qu'ils chargeoient des plus grands crimes. Le roi de Castille indigné, & comptant mortifier les mécontens, nomma aux charges de la maison du prince des Asturies, & mit le connétable à la tête ; mais il étoit bien loin de se douter que le prince des Austries lui-même, alloit, par les conseils de don Juan Pacheco, son favori, prendre des liaisons secretes, avec les mécontens, ausi que la reine sa mere. Il découvrit bientôt cette trame, & il ne changea rien à la résolution qu'il avoit prise de surprendre les rebelles & de punir leur audace ; mais il fut surpris lui-même par les confédérés, à Medina-del-Campo ; & se voyant en leur pouvoir, il fut contraint d'accepter les conditions humiliantes qu'ils lui imposerent, & de jurer que le connétable resteroit éloigné de la cour pendant six ans, après avoir donné son fils en ôtage. Les rebelles, dont la ligue s'étoit encore fortifiée par le succès, contraignirent le roi à convoquer les états, où il ne fut rien statué que par eux : il eut même la douleur de voir son fils, le prince des Asturies, venir dans le conseil, & exiger impérieusement qu'on chassât de la maison du roi plusieurs des principaux officiers, & tous ceux que le connétable y avoit placés. Ces actes d'humiliation ne satisfirent point encore les rebelles, & le roi de Castille fut gardé à vue par deux d'entr'eux, qui eurent ordre de ne le point quiter : ce dernier trait le jeta dans la plus profonde mélancholie. Mais peu de temps après, l'évêque d'Avila travailla avec tant de zele à lui faire rendre la liberté, qu'il y parvint, & le prince des Asturies gâgné par les conseils de Pacheco, son favori, que l'évêque, à force d'argent, avoit mis dans ses intérêts, se détachant de la ligue, prit de si sages mesures avec don Alvar, qu'au moment où les deux partis étoient prêts à combatre, le roi trouva moyen de se sauver, & alla se mettre à la tête de ceux qui s'étoient déclarés pour lui ; dès ce moment, la fortune abandona la cause des confédérés, qui néanmoins voulant terminer la querele par une action décisive,

présenterent la bataille à l'armée royale. Ils furent vaincus, mis en déroute: il en périt une grande partie, & l'infant don Henri, le plus turbulent & le plus dangereux de tous, fut blessé, & mourut peu de temps après. *Jean II*, vainqueur des rebelles, envoya sur l'échafaud les principaux d'entre les prisoniers de guerre, & confisqua les biens de tous ceux qui avoient été pris les armes à la main. Cette victoire & la sévérité du roi auroient pu rétablir le bon ordre, si le prince des Asturies, sous prétexte que son pere ne lui avoit pas cédé quelques places, qu'il prétendoit lui avoir été promises, ne se fût retiré mécontent à Ségovie, & n'eût fomenté de nouveles dissensions. Quelque temps avant la victoire de *Jean II*, la reine dona Marie son épouse, étoit morte, & les mécontens avoient accusé don Alvar de l'avoir empoisonée. Don Alvar ne jugea pas même à propos de repousser cette imputation; & son silence, ainsi que la mésintelligence qu'il y avoit entre lui & la reine, semblent donner du poids à cette grave accusation. Quoi qu'il en soit, le connétable, sans consulter son maître, proposa à la cour de Portugal de le marier avec dona Isabelle, fille de Juan, infant de Portugal: cette proposition fut acceptée, & ce ne fut qu'alors que don Alvar en fit part à son maître; *Jean* en fut très offensé: il n'osa pourtant le contre-dire, ni le désavouer, mais il commença dès cet instant, à concevoir pour lui une très-forte haine, & qui ne tarda guere à devenir fatale à l'ambitieux favori. Cependant le prince des Asturies, ne cessoit de cabaler contre son pere, blâmoit hautement sa conduite, & se déchaînoit contre lui avec tant de licence, qu'on disoit publiquement qu'il ne se proposoit pas moins que de le détroner, sous prétexte que le roi de Castille secondoit & protégeoit les déprédations du connétable don Alvar. L'état soufroit de cette mésintelligence; & pour comble de malheur, les puissances étrangeres profitant de ces divisions, faisoient sur les frontieres de crueles irruptions. Les Gascons, suscités par le roi de Navarre, entrerent & porterent la dévastation sur les terres de Castille, tandis que le roi de Grenade s'emparoit des meilleures places & faisoit un grand nombre d'esclaves, apuié en secret par le prince des Asturies, qui, pour rendre son pere odieux par les progrès des Mahométans, défendoit aux villes qui dépendoient de lui, de secourir aucune place de la frontiere. Pendant cet orage, *Jean II*, qui néammoins sentoit vivement sa situation, mais qui craignoit encore une nouvele guerre, épousa dona Isabelle, fille de l'infant don Juan de Portugal; & cette nouvele épouse qui eut bient toute sa confiance, travailla de toute sa puissance à hâter la ruine du connétable, quoique ce fût à lui seul qu'elle fût redevable de son mariage. Dona Isabelle voulant seule régner sur l'esprit du monarque, & ne pouvant y parvenir qu'en perdant son bienfaicteur, elle se décida à sacrifier le connétable à la passion qu'elle avoit de dominer. Tandis qu'elle cherchoit à aigrir son époux contre le favori, celui-ci négocioit la réconciliation du prince des Asturies avec son pere, & il parvint à ménager entr'eux une entrevue. Dans cette conférence, le roi de Castille se racomanda avec son fils, & ils se sacrifierent l'un à l'autre plusieurs seigneurs, qui furent aussi-tôt arrêtés; mais l'un d'entr'eux, le comte de Benavente, s'évada, & excita des troubles qui eussent eu les plus fâcheuses suites, si le pape n'eût enfin interposé son autorité, & s'il n'eût envoyé aux prélats de Castille & de Léon, une bulle par laquelle il leur enoioignit d'excommunier tous les rebelles. Cette bulle produisit les plus grands effets; les mécontens & le prince des Asturies même se soumirent sincérement. Pendant que les rebelles se soumettoient, le roi de plus en plus irrité par son épouse, contre don Alvar, ne cherchoit que les moyens de s'assurer de sa persone, & don Alvar lui-même lui en fournit plus d'une occasion dont on n'osa cependant pas profiter, tant on craignoit de soulever le peuple! Cependant, après bien des tentatives qui firent enfin connoître à don Alvar le danger qui le menaçoit, on investit sa maison; il s'y défendit avec la plus grande intrépidité, & eût continué à s'y défendre jusqu'à la mort, si *Jean II* ne lui eût envoyé dire qu'il se rendit prisonier, & qu'il ne craignît rien. Don Alvar ne se contentant point de cette promesse, demanda un billet signé du roi, par lequel le monarque l'assurât qu'on n'attenteroit ni à sa vie ni à son honeur. *Jean II* signa cette promesse, sur laquelle don Alvar ne se fut pas plutôt rendu, qu'il fut mis en prison, & livré à douze jurisconsultes, assistés des seigneurs du conseil, qui, après avoir instruit son procès, le condamnerent unanimement à la mort. Il fut amené à Valladolid, où il fut exécuté sur un échafaud. *Jean II*, le matin de l'exécution, vouloit lui faire grâce, & lui eût pardoné, si l'ingrate reine ne l'en eût empêché. Ainsi périt un homme qui, pendant quarante-cinq années, avoit servi son maître avec le zele le plus rare, & qui, pendant trente années, avoit gouverné le royaume avec un pouvoir absolu à la verité, mais aussi avec l'intégrité la plus inébranlable & la plus désintéressée. On convient qu'il étoit ambitieux, jaloux de dominer; mais lui seul étoit capable de tenir, au nom de son maître, les rênes de l'état: il étoit très-habile ministre, & pendant la longue durée de ce regne orageux, jamais on ne vit don Alvar entrer dans aucune faction; il étoit au contraire l'épouvantail des factieux. *Jean II* le regréta, mais il n'étoit plus temps; il se forma des factions nouveles, & le seul homme en état de les ré-

primer avoit été sacrifié à la haine jalouse de la reine. Quelques jours après cette exécution, le mariage du prince des Asturies avec l'infante dona Blanche, fut déclaré nul pour cause d'impuissance. Le roi de Castille qui s'étoit privé du seul homme sur la fidélité duquel il pût compter, & qui se voyoit perpétuélement environé de seigneurs factieux, prit auprès de sa persone huit mille lances, & cette formidable escorte produisit le plus grands effets; les cabales cesserent, & il n'eut plus à craindre les complots. Informé des grandes découvertes & conquêtes faites par le roi de Portugal dans les Indes, il en fut profondément affligé, & croyant arrêter le cours de ces conquêtes, il prétendit que ces terres étoient de la dépendance des îles Canaries, dont il étoit en possession, comme l'avoient été ses prédécesseurs, & qu'il déclareroit la guerre à la nation Portugaise, si elle ne se désistoit point de ces découvertes. Le roi de Portugal, sans insister sur l'absurdité de ses prétentions, se contenta de répondre que les Indes orientales étoient infiniment étendues, & point du tout une dépendance des îles Canaries; qu'au reste, il n'empiéteroit point sur les droits du roi d'Espagne, ni sur les possessions qu'il tenoit de la libéralité du pape. À peu près dans le même temps, la reine d'Aragon, dona Marie, sœur de *Jean II*, étant venue en Castille pour voir son frere, ce prince se mit en route dans le dessein d'aller à Medina-del-Campo joindre sa sœur, mais dès la seconde journée de son voyage, il tomba dans une si grande foiblesse, qu'on crut qu'il alloit expirer; il revint cependant à lui, & se fit trasporter à Valladolid, où sa maladie devint si violente & fit tant de progrès, qu'il expira, le 21 juillet 1454.

Jean I, roi de Portugal, (*Hist. de Portugal.*) Ce ne fut point à la fortune seule que *Jean I* fut redevable du trône; ce ne fut pas non plus à sa naissance: ce fut à ses talens, à ses vertus, ou, ce qui est la même chose relativement aux effets, à l'art qu'il eut d'affecter les vertus les plus nécessaires au succès de ses vues & à son élévation. *Jean* fut, sans contre-dit, le plus ambitieux des hommes; mais il eut soin de couvrir ses desseins du voile toujours imposant de l'amour du bien public. Il fut l'un des plus grands politiques de son siecle, mais lui seul le savoit, tant il étoit attentif à cacher ses projets sous l'apparence de la franchise la plus ingénue, de la plus rare candeur. Il connoissoit les hommes, & il savoit les employer, & sur-tout gâgner leur affection. Par son aménité, sa douceur, sa bienfaisance, il s'atacha le peuple autant qu'il lui paroissoit ataché lui-même: par sa valeur il captiva la confiance des militaires: son respect pour l'église, & sur-tout pour les privilèges & les immunités des ecclésiastiques, lui valut leur suffrage & leur atachement. Ce fut par ces moyens, par ces qualités extérieures qu'il parvint enfin à s'asseoir sur un trône d'où sa naissance sembloit devoir l'exclure. En effet, fils naturel de don Pedre le Justicier & de dona Thérese-Lorenzo, Galiciene, d'une maison peu illustre, il naquit à Lisbonne le 2 avril 1357, & il fit bien valoir dans la suite, cette circonstance; car le peuple, sur lequel les plus frivoles minuties font impression, montra l'atachement le plus zélé, le plus inaltérable au parti de *Jean I*, par cela seul qu'il étoit né à Lisbonne. Son enfance fut confiée aux soins de Laurent de Leiria, citoyen de Lisbonne, qui pria don Nugno-Freiras d'Andrade, grand-maître de l'ordre du Christ, de se charger de sa premiere éducation. D'Andrade remplit cette tâche avec zele; & lorsque son éleve eut atteint l'âge de sept ans, il alla le présenter lui-même à don Pedre le Justicier, qui, dit-on, ne l'avoit point encore vu, & qui peut-être avoit déja oublié qu'il avoit eu, sept ans auparavant, un enfant d'une demoiselle de Galice. La nature, ou les grâces de cet enfant firent une forte impression sur don Pedre: il parut s'intéresser vivement au sort de son fils, & l'adroit d'Andrade profitant de cette occasion, demanda librement au roi, pour *Jean* son pupille, la grande-maîtrise de l'ordre d'Avis, vacant depuis quelques jours. Cette dignité étoit très-éminente; cependant le roi don Pedre ne résista point au plaisir de faire du bien à son fils; il lui acorda la grande-maîtrise, l'arma chevalier, quoique enfant, & le fit partir pour Tomar, où étoit la principale maison de cet ordre. Ce fut dans cette ville que *Jean* fut élevé; il y reçut une excellente éducation, répondit, au delà même de l'atente de ses instructeurs, aux soins qu'ils se donnoient pour le former, & fit des progrès si rapides, qu'il étoit déja très-instruit à l'âge où la plupart des jeunes gens commencent à peine à s'instruire. Aussi parut-il de bonne heure avec éclat, soit à la tête des armées, soit au timon des afaires, sous le regne de Ferdinand son frere; & reconut-on en lui l'un des meilleurs capitaines, & l'un des hommes les plus habiles & les plus éclairés du Portugal. On sait combien fut malheureux le regne de don Ferdinand; on sait dans quelles fautes tomba ce souverain: elles eussent été irréparables, & quelques-unes eussent causé peut-être la ruine de l'état, si le grand-maître d'Avis, tantôt par sa prudence & ses négociations, tantôt par sa valeur & son activité, n'eût arrêté les maux & les désordres qui devoient naturélement résulter de l'incostante conduite du roi son frere. (*Voyez* Ferdinand, *roi de Portugal*). Quelque mépris qu'il eût pour le caractere de la reine Léonore, il lui resta soumis tant que le roi vécut; & il la servit quelques fussent les ordres qu'elle le chargea d'exécuter. Cependant les scandaleuses intrigues de la reine, qui ne gardoit

gardoit aucune bienséance, ayant éclaté, *Jean*, par intérêt pour le roi, blâma hautement l'indécence de sa conduite, & sans craindre les suites de sa liberté, l'avertit elle-même avec fermeté de garder du moins plus de retenue dans ses amours. Léonore irritée obtint, ou supposa avoir obtenu de son facile époux, un ordre d'arrêter le grand-maître, qui fut mis en prison. Sa captivité ne suffisoit point à Léonore, & quelques jours après elle envoya un nouvel ordre de le faire mourir. Celui à qui cet ordre fut remis, ne crut pas devoir obéir avant que d'avoir parlé à Ferdinand, qui parut très-étoné, & n'apprit qu'avec indignation l'abus étrange que l'on avoit fait de son nom. Mais bientôt sa tendresse pour Léonore l'emporta, il laissa même quelques jours le grand-maître en prison, lui rendit la liberté au nom de la reine; &, comme si ce n'eût été qu'à sa sollicitation, *Jean* se préta à la foiblesse de Ferdinand; & feignant d'avoir la plus vive reconoissance pour sa persécutrice, dont il connoissoit la noirceur & qu'il abhorroit, il alla lui baiser la main aussi-tôt qu'il lui fut permis de reparoître à la cour. Cependant la passion de Léonore pour Andeiro, comte d'Ourem, devint si scandaleuse, si publique & si déshonorante, que Ferdinand ne pouvant plus l'ignorer, chargea le grand-maître de le défaire de l'audacieux Andeiro à la premiere occasion qui s'offriroit. Mais le souverain offensé n'eut pas le temps de voir sa vengeance remplie; & pour le bonheur de l'état qu'il laissoit dans la plus grande confusion, & qu'il eût entiérement écrasé, s'il eût régné plus long-temps, il mourut. Le Portugal étoit dans la plus déplorable situation; & pour combler ses maux, le trône étoit l'objet de l'ambition, ou même des prétentions fondées de plusieurs princes, qui, pour s'en exclure les uns les autres, menaçoient le royaume de la plus cruele guerre. Le premier de ces prétendans étoit *Jean I*, roi de Castille, qui ayant épousé dona Béatrix, fille de Ferdinand, sembloit avoir au sceptre les droits les plus incontestables du chef de sa femme; mais ses droits n'avoient point l'approbation de la nation Portugaise, qui ne pouvoit s'acoutumer à l'idée d'obéir au roi de Castille. D'ailleurs, quelqu'évidens que parussent les titres de *Jean I*, ils s'évanouissoient devant ceux de l'infant don Juan de Portugal, fils de don Pedre & d'Inès de Castro. Persone ne doutoit en Portugal, de la validité du mariage de don Pedre. Il est vrai que l'infant don Juan étoit alors prisonier en Castille, où le roi *Jean I* l'avoit fait enfermer aussi-tôt qu'il avoit appris la mort de son beau-pere afin de se délivrer par ce moyen, d'un concurrent trop redoutable; mais don Juan étoit adoré par la nation Portugaise qui le nommoit hautement, & ne vouloit que lui pour roi. Les droits de ces deux prétendans paroissoient ne laisser aucune lueur d'espérance au grand-maître, qui d'ailleurs n'avoit aucun titre qui lui permît d'aspirer à la courone: il y aspiroit cependant, & ses vœux ne furent pas vains, sa prudence & la fortune aplanirent tous les obstacles; son adresse fut même telle, qu'il parut être forcément porté sur le trône, & non se frayer lui-même la route qui devoit l'y conduire. Pénétré, en apparence, de respect pour les dernieres volontés du roi Ferdinand, le grand-maître, aussi-tôt que ce souverain fut mort, invita le roi de Castille à venir prendre le sceptre, & lui demanda la régence du royaume jusqu'à ce que dona Béatrix eût acouché d'un prince. Le roi *Jean* refusa imprudemment, &, dit-on, avec mépris, la demande du grand-maître, qui, dès ce moment, se croyant dégagé envers cet impérieux souverain, parut craindre pour sa propre sûreté, dans la vue de connoître l'atachement de ses partisans, & feignit d'être alarmé, lorsque sur la demande des ambassadeurs du roi de Castille, son épouse, dona Béatrix fut tumultuairement proclamée à Lisbonne, reine de Portugal. Cependant il s'en falloit bien que cette proclamation eût eu l'aveu de tous les citoyens, des grands les plus distingués sur-tout, ennemis déclarés de la réunion des deux courones; & persuadés que si elle avoit lieu, bientôt le Portugal ne seroit plus qu'une province Castillane. Le chancelier étoit à la tête de cette puissante faction; ils se réunirent tous au grand-maître, en qui seul ils fondoient leurs espérances; mais leur plus grande crainte étoit de voir tous leurs projets déconcertés par la docilité de la reine Léonore aux conseils d'Andeiro son amant, qui, étant Castillan, travailleroit de toute sa puissance en faveur de l'époux de dona Béatrix. Le grand-maître leur promit de prévenir tous les éforts d'Andeiro: & en effet, il alla au palais, fit signe à Andeiro qu'il avoit à lui parler, l'attira dans une salle voisine de l'apartement de la reine; & là, sans lui dire un mot, il tira un poignard, le lui plongea dans le sein, & laissant aux grands qui le suivoient, le soin d'achever de mettre à mort sa victime, il fit fermer les portes du palais, après avoir fait sortir un de ses pages & le chancelier, qui allerent répandre & crier par la ville, que le grand-maître étoit dans le plus grand danger, & que peut-être en ce moment on le poignardoit au palais. À ces cris, les habitans de Lisbonne prirent les armes, coururent furieux au palais, enfoncerent les portes, monterent à la tour où s'étoit refugié don Martin, évêque de Lisbonne, dont tout le crime étoit d'être Castillan, & le précipiterent du haut en bas. Le grand-maître jugeant par ces excès de ce qu'il avoit à atendre du zele des Portugais, se montra & per-

mit au peuple de le défendre contre un péril qu'il n'avoit point couru. Il alla ensuite justifier auprès de Léonore, sa rigueur envers Andeiro, & s'éforça d'en démontrer le nécessité. La reine l'écouta avec une froide & silencieuse indignation, & lui demanda seulement de lui permettre de sortir de Lisbonne. Il y consentit, & elle se retira à Alanguer. Alors le grand-maître rassembla les principaux d'entre ses partisans, parut inquiet & très-chagrin d'avoir renoncé, pour la tranquillité publique, à sa propre tranquillité, affecta la plus grande incertitude sur le parti qui lui restoit à prendre, laissant même entrevoir qu'il préféreroit de bon cœur celui de la retraite. Le vieux chancelier don Alvare Paez combatit de toutes ses forces cette résolution, & soutint que dans la situation actuele le grand-maître ayant pour lui le peuple, devoit tout entreprendre & tout oser pour la sûreté de la nation & pour la siene. Le grand-maître affectant de se faire à lui-même la plus grande violence, promit de se sacrifier au bien général; & tandis qu'il jouoit cette scène, le peuple & la noblesse assemblés par les soins de ses adhérans, le proclamerent protecteur de la nation & régent du royaume, firent serment de ne l'abandoner jamais, & quelques momens après vinrent en foule le conjurer de ne rien négliger pour la défense des Portugais. Cependant le roi de Castille, à la tête d'une armée considérable, entra dans le royaume, dont il s'étoit flaté de faire aisément la conquête, & pénétra jusqu'à Santaren, où il fit son entrée publique avec la reine dona Béatrix, son épouse, & se fit proclamer roi de Portugal. Mais bientôt ses hauteurs mécontenterent le petit nombre de seigneurs qui s'étoient atachés à lui. Peu occupé de leur maniere de penser à son égard, & toujours persuadé que le royaume alloit tomber sous sa puissance, il ne songeoit qu'à hâter ses préparatifs, & joindre à son armée assez de troupes pour former le siége de Lisbonne. Mais il connoissoit peu le rival redoutable qu'il avoit à combatre, les ressources, la valeur & l'habileté du régent, qui, par son affabilité, ses bienfaits répandus à propos, grôssissoit son parti, ne cherchant, en apparence, qu'à défendre les intérêts & soutenir les droits de l'infant don Juan, prisonier en Castille. L'armée du régent étoit déja presqu'assez forte pour luter contre celle du roi don Juan, qui forma vainement le siége de Lisbonne, que le protecteur l'obligea de lever. Les Portugais étoient pourtant eux-mêmes dans une violente situation; & les moissons ravagées par les Castillans, les exposoient aux horreurs de la famine qui commençoit déja se faire sentir: mais ce fléau fut détourné par les soins actifs du régent, qui lui-même, suivi d'une foule de jeunes gens, alloit de village en village apporter du secours aux habitans, & faisoit amasser à Lisbonne d'abondantes provisions. Le roi de Castille reconut alors combien il lui seroit difficile d'abatre la puissance du protecteur; & désespérant de le vaincre ou de se l'atacher, il voulut le faire assassiner; mais ce dessein fut découvert, & le régent n'en devenant que plus cher à la nation, les états s'assemblerent à Conimbre pour y délibérer en quelles mains on remettroit le sceptre: plusieurs croyant même faire leur cour au régent, paroissoient désirer que ce fût dans celles de l'infant don Juan; le chancelier prouva que le trône étant vacant, & les Portugais étant les maîtres de se choisir un roi, persone ne méritoit plus, sur tout dans les circonstances présentes, d'être chargé du poids de la courone que le grand-maître d'Avis qui, pendant sa régence, avoit fait de si grandes choses pour la nation & contre les éforts des Castillans. Le connétable balança les droits des prétendans au trône, & sans se décider pour aucun d'entr'eux, il conclut que, sans perdre de temps, il étoit de la derniere importance que les états nommassent un souverain. L'assemblée alloit procéder à cette élection, lorsque le régent prenant la parole d'un ton tranquille & modeste, fit le tableau de la situation où le royaume se trouvoit, exposa avec beaucoup de force les fatigues, les soins & les dangers auxquels sa régence l'avoit exposé; ajouta que n'ayant aucun droit, aucune prétention à la courone que d'ailleurs il étoit très-éloigné d'ambitioner, il étoit, par cela même, d'autant plus impartial dans le jugement qu'il portoit sur les deux prétendans, que le roi de Castille & son épouse avoient perdu leurs droits en entrant à main armée en Portugal, & que cette démarche devoit donner aux citoyens les plus vives & les plus justes appréhensions d'avoir à obéir à de tels maîtres; qu'à l'égard de don Juan, il étoit prisonier, & qu'il n'y avoit pas d'apparence, si on le nommoit, que le roi de Castille lui permît de venir régner; que du reste si ce prince réunissoit les suffrages, il seroit le premier à le reconoître & à lui préter serment; que pour lui il ne se sentoit point toutes les qualités qu'exigeoit l'exercice des fonctions de la royauté, mais qu'il seroit toujours prêt, en zélé citoyen, à risquer ses biens & sa vie pour chasser les ennemis, les combatre, défendre la nation, & demeurer fidele à celui qui seroit déclaré son légitime maître. Soit que l'assemblée comprit à quoi tendoit ce discours adroit, soit qu'elle fût séduite par la fausse modestie du régent, la délibération fut courte, & il fut unanimement élu & déclaré roi de Portugal. L'interregne finit, & le grand-maître fut couroné sous le nom de *Jean I.* Son ambition étoit satisfaite, & cependant il ne parut recevoir le sceptre qu'avec peine. Sa conduite sur le trône fut la

même que celle qui l'avoit distingué pendant la régence, toujours affable, accessible, prêt à obliger, & sur-tout à servir l'état, les Portugais lui eurent obligation encore des vues ambitieuses qui l'avoient fait parvenir à la royauté. Informé de cette élection, le roi de Castille furieux, entra en Portugal, dévasta, autant qu'il fut en lui, tous les lieux par où il passa, tant il étoit animé du désir de ruiner & de détruire ce royaume. Moins entraîné par la colere, le nouveau souverain affecta au contraire beaucoup d'incertitude sur le succès, se fit prier par son armée, dont il ne cherchoit qu'à irriter la valeur, de la conduire à l'ennemi. Lorsque *Jean I* la vit animée du désir véhément de combatre, il prit un ton plus assuré, la conduisit à l'ennemi, dont les forces étoient si supérieures, que, suivant la plupart des historiens, les Portugais n'étoient qu'au nombre de six mille six cens contre trente mille combatans. Bientôt les deux armées se rencontrerent, & sans faire attention à l'inégalité, les Portugais ataquerent avec tant de valeur les Castillans, que ceux-ci ne pouvant soutenir l'impétuosité du choc, s'abandonerent à la fuite & furent mis en déroute, laissant plus de dix mille morts sur le champ de bataille. Le roi de Castille lui-même se sauva précipitament sur une mule, & ne s'arrêta que la nuit suivante à Santaren, à plus de trente milles de la plaine d'Aljubarote, où ce combat s'étoit donné. *Jean I* profita de sa victoire en général habile: il s'empara successivement de toutes les places dont les ennemis s'étoient rendus maîtres dans le royaume; & ce ne fut qu'après qu'il eut eu seul la gloire de délivrer ses états, que le duc de Lancastre, son allié, étant arivé à la Corogne avec dona Constance, son épouse, & ses filles, *Jean I* alla l'y trouver, & peu de jours après arrêta son mariage avec l'aînée de ces princesses, qu'il épousa bientôt après a Lisbonne. Ligué avec le duc de Lancastre qui prenoit le titre de *roi de Castille* du chef de son épouse, il alla faire une irruption en Castille, où il eut peu d'avantage. Plus heureux l'année suivante, il fit seul avec l'armée Portugaise une seconde irruption dans le même royaume, s'empara de plusieurs forts, & se rendit maître de la ville du Tuy en Galice. Don Juan, roi de Castille, fatigué d'une guerre qui ne lui avoit causé que des pertes & de l'inquiétude, & craignant de plus grands revers, fit proposer une treve à *Jean I*, qui y consentit d'autant plus volontiers, qu'il atendoit avec impatience que des temps plus tranquilles lui permissent de rendre ses états florissans. Le roi de Castille mourut, & la longue minorité de son successeur perpétuant les troubles dans ce royaume, la treve avec le Portugal fut prolongée pour quinze ans. Afin de parvenir au rang qu'il occupoit, le roi, pour s'atacher les grands, avoit versé sur eux des bienfaits qui l'avoient épuisé. Ces libéralités déplurent au chancelier, qui remontra à son maître qu'il s'étoit réduit à un tel état, que s'il lui survenoit encore quelques enfans, il seroit dans l'impossibilité de leur former des apanages; que le seul moyen da remédier à cette prodigalité, étoit de révoquer les donations qu'il avoit faites en dédomageant ceux qui tenoient de lui de si vastes possessions. *Jean* se rendit à ces représentations, & se conduisit d'après ce conseil: le connétable Alvarès de Péreyra, auquel le roi étoit en partie redevable de la courone, & qui étoit l'un de ces plus riches donataires, se croyant lésé par cette révocation, se plaignit amérement, se retira dans ses terres, & parut déterminé à sortir du royaume. *Jean I*, qui avoit la plus vive reconoissance & la plus tendre amitié pour ce seigneur, fut très-affligé du parti qu'il sembloit vouloir prendre, lui envoya plusieurs persones pour l'en dissuader, & ne pouvant rein gâgner, lui ordona de venir à la cour; l'ayant fait entrer dans son cabinet, il lui expliqua avec tant de franchise les raisons de sa conduite, lui parla avec tant d'intérêt du projet qu'il avoit formé de marier Alphonse, son fils naturel, avec la fille du connétable, que celui-ci entrant avec chaleur dans les vues de son maître, & voyant que la révocation des donations ne venoit d'aucun motif de réfroidissement, redoubla de zele pour les intérêts de *Jean*, & dit qu'il étoit prêt, non seulement à rendre tous les biens qu'il avoit reçus en don, mais encore à sacrifier tous ceux qu'il tenoit de ses peres. Cependant la jalousie divisoit toujours, mal-gré la treve, les Castillans & les Portugais; le mécontentement & la haine allerent si loin, que les premiers ayant manqué à l'exécution de quelqu'une des conditions de la treve, *Jean I* fit une irruption sur leurs terres, & s'empara de quelques places: mais tandis qu'il y faisoit des progrès qui lui promettoient des succès plus considérables, ses états étoient menacés d'une révolution à laquelle il ne s'atendoit pas. Don Denis de Portugal, à la tête d'un corps nombreux de Castillans, & soutenu par quelques seigneurs Portugais factieux, s'avança des frontieres de ce royaume, y pénétra, & passant jusqu'à Bragance, s'y fit proclamer roi. Toutefois cet orage, qui paroissoit si formidable, fut bientôt dissipé par l'active valeur du connétable qui mit les factieux & les Castillans en fuite, obligea Denis de se retirer précipitament, & rendit le calme à l'état. Un nouvel événement acheva d'affermir la tranquillité publique; le roi de Castille mourut, & la reine dona Catherine, son épouse, régente & tutrice de don Juan II, son fils, fit convertir la treve en paix, à la satisfaction des deux royaumes, de *Jean I* sur-tout, qui ne désiroit que d'avoir le temps & la liberté de travailler

au bonheur de ses sujets : il s'y consacra tout entier : il rétablit l'autorité des loix énervée pendant les derniers troubles, il ramena le bon ordre, encouragea les citoyens utiles, intimida les citoyens pernicieux, & malgré la sévérité nécessaire qu'il se crut obligé d'employer, il ne cessa point d'être aimé, parce que dans aucune circonstance il ne cessa point d'être affable & accessible. Les seigneurs avec lesquels il avoit jadis vécu d'égal à égal, furent toujours reçus dans son palais de la même maniere : il supprima la vénalité des charges qui ne furent plus accordées qu'au mérite, il diminua les impôts, attira l'industrie par les récompenses & les distinctions qu'il accorda aux artistes. Lorsqu'il fut parvenu à rendre les Portugais aussi heureux, & son royaume aussi florissant qu'il l'avoit désiré, sous prétexte de se venger du comte de Flandre qui troubloit le commerce de ses sujets, il fit d'immenses préparatifs de guerre par mer & par terre. Le comte de Flandre, informé par *Jean I* lui-même du véritable but de ce grand armement, feignit de son côté de se préparer à une vigoureuse résistance. Les Maures d'Afrique étoient l'unique objet de cés préparatifs; le roi de Portugal avoit projeté d'aller à la tête de ses troupes les combatre. Vainement la reine, son épouse, fit tous ses éforts pour le dissuader de cette expédition, il s'embarqua; & la reine conçut de son absence un chagrin si profond & si vif, qu'elle tomba malade & mourut, aussi amérement regrétée de la cour & de la nation qu'elle le fut du roi. La flote Portugaise composée de cinquante-neuf galeres, de trente-trois vaisseaux de ligne & de cent vingt vaisseaux de transport, montés par cinquante mille hommes, alla débarquer près de Ceuta, qui fut tout de suite assiégée; la résistance des Maures fut longue, opiniâtre; mais la valeur des assiégeans l'emporta à la fin, & cette place fut obligée de se rendre à *Jean I*, qui, après avoir batu les Maures sur terre & sur mer, fortifia Ceuta, y laissa une forte garnison, & revint triomphant dans ses états. La fortune secondoit ce souverain illustre dans toutes les entreprises; rien ne manquoit à son bonheur: aimé des Portugais, estimé & craint des puissances étrangeres, il étoit encore plus heureux dans sa famille. Il avoit plusieurs fils: ils se distinguoient tous par de rares talens, d'excellentes qualités, sur-tout par leurs sentimens de zele, de respect & d'amour pour leur pere. Édouard, l'aîné de ses enfans, d'une prudence consommée, étoit, quoique jeune encore, capable de tenir les rênes du gouvernement. Henri, duc de Viseu, plus jeune encore, avoit la direction des afaires d'Afrique, & elles ne pouvoient être confiées à un directeur plus sage ni plus éclairé. Ce fut lui qui le premier donna aux Portugais ce goût des découvertes qui, dans la suite, s'est communiqué au reste des nations Européenes : ce fut encore lui qui ayant remarqué dans le petit royaume d'Algarve, un terrain sûr & commode, à peu près à deux lieues du cap Saint-Vincent, y fit construire Sagrès, l'une des villes les plus fortes du Portugal, & la mieux située. *Jean I*, qui lui-même étoit l'un des princes le plus éclaires de son siecle, savoit apprécier le mérite & les talens de ses enfans; ils le rendoient heureux, & il ne chercha de son côté qu'à faire leur bonheur, & leur donner des preuves de sa tendresse. Il demanda l'infante dona Léonore, fille de don Ferdinand, roi d'Aragon, en mariage pour le prince Édouard, héritier présomptif de la courone; il obtint cette princesse, qui apporta en dot à son époux deux cents mille florins d'or, ce qui dans ce siecle étoit la dot la plus riche qu'une princesse pût avoir. Dona Isabelle d'Aragon, fille du comte d'Urgel, fut mariée à l'infant don Pedre: *Jean* maria aussi sa fille dona Isabelle à Philippe le Bon, duc de Bourgogne; & ce fut encore lui qui fit le mariage de l'infant don Juan avec dona Isabelle de Portugal, fille de don Alphonse, frere naturel du roi & de la fille du connétable. Ce connétable, don Nugno-Alvarez-Pereyra, respectable vieillard, ancien ami du roi, & qui avoit rendu à l'état les plus importans services, vivoit dans la retraite depuis quelques années; il mourut, & cette perte fit sur *Jean*, dont la santé s'afoiblissoit depuis quelque temps, la plus forte impression: il cacha son état d'afoiblissement, pour ne point alarmer ses enfans qu'il aimoit comme lui-même, & ses sujets qu'il chérissoit autant que ses enfans: mais il sentit bientôt que sa fin approchoit, & après avoir donné les plus sages & les plus utiles conseils à Édouard, il mourut le 14 août 1433, âgé de soixante-seize ans & dans la quarante-huitieme année de son regne. Sa mort répandit la consternation dans le royaume qui lui avoit les plus grandes obligations. La veille de sa mort, il voulut être transporté à Lisbonne, afin de mourir dans le même lieu où il étoit né, tant il fut attentif jusqu'au dernier moment de sa vie, à captiver la bienveillance des Portugais.

JEAN II surnommé LE PARFAIT, roi de Portugal, (*Hist. de Portugal.*) La sévérité portée jusqu'à la plus inflexible rigueur, peut devenir aussi une des perfections humaines; car les Portugais eux-mêmes donnent à *Jean II*, le surnom de *parfait*; & cependant il fut l'un des rois les plus séveres qui eussent encore occupé le trône. Sa justice n'épargnoit aucun coupable, & on le vit porter ce zele pour la justice, jusqu'à exécuter lui-même l'arrêt de mort qu'il avoit prononcé. Toutefois, il me semble que quand même *Jean II* n'eût point rempli la fonction de boureau, il n'en eût pas été moins parfait. Il est vrai que ce furent parmi les grands, les factieux, & dans les der-

niers rangs, les brigands & les ſcélérats qui eurent le plus à ſoufrir de ſon inflexibilité. Du reſte, il ne s'occupa que du ſoin d'aſſurer le bonheur de la nation, & il mit en uſage des moyens qui lui réuſſirent: il fut prudent, très-éclairé; il fit des loix très ſages, veilla à leur obſervation; & ce fut vrai-ſemblablement à raiſon de cette conduite, qu'on lui donna le ſurnom de *parfait*: mais encore une fois, moins de rigueur en lui n'eût pas été, à mon avis, une imperfection: car, je me trompe fort, ou l'extrême ſévérité touche de bien près à la cruauté; & ce roi ne fut rien moins que doux & indulgent. Redouté, avant que de monter ſur le trône, par la dureté de caractere dont il avoit donné des preuves pendant l'abſence du roi Alphonſe V ſon pere, il ne démentit point l'idée qu'on avoit de lui, quand, poſſeſſeur de la courone, il jouit ſeul de la ſouveraine puiſſance. Fils d'Alphonſe V, & de dona Iſabelle, fille de don Pedre duc de Conimbre, il ſuivit & ſeconda ſon pere dans la guerre d'Afrique, & ſe ſignala par ſa valeur, autant qu'il faiſoit craindre les devoirs de la diſcipline militaire; ſoumis lui-même aux ordres de ſon pere, il puniſſoit la plus légere infraction aux loix de la ſubordination. Après la mort d'Alphonſe V, peu content d'exécuter le teſtament de ce ſouverain, il récompenſa tous ceux d'entre les officiers & les domeſtiques de ſon prédéceſſeur, dont il n'avoit pas fait mention dans ce teſtament, ſoit par oubli, ſoit qu'on leur eût rendu de mauvais offices. Il déclara enſuite que c'étoit moins lui que les loix qui alloient régner, & qu'il ne ceſſeroit de veiller à leur obſervation. Dans ſa jeuneſſe, il avoit témoigné la plus vive amitié à un homme, & lui avoit même promis par écrit de le créer comte, auſſi-tôt qu'il ſeroit élevé ſur le trône. Cet homme comptant ſur cette promeſſe, s'empreſſa d'aller la préſenter au nouveau ſouverain, qui la lut, & la déchirant, dit que tout ce qu'il pouvoit faire étoit d'oublier cette obligation; que les promeſſes faites par de jeunes princes ſans expérience, à leurs corrupteurs, ne doivent point être remplies, & que même c'étoit dans ce cas, une grande faveur que de ne pas punir les porteurs de pareils écrits. Les états aſſemblés, *Jean II* fit publier de nouveles loix & des réglemens de réforme, qui extirpoient tous les abus qui s'étoient introduits dans l'adminiſtration de la juſtice: il ordona entr'autres choſes, que déformais les criminels n'auroient point de refuge, & ſeroient arrêtés chez tous les grands du royaume indifféremment. Avant cette ordonance il y avoit en Portugal une foule d'aſiles où les criminels les plus puniſſables étoient en ſûreté. Les palais des grands ſur-tout étoient autant de refuges regardés comme inviolables. L'ordonance du roi fit murmurer ces grands, qui ſe plaignirent hautement, & dirent que c'étoit attenter au plus ſacré de leurs priviléges: ils craignirent des réformes encore plus gênantes; & le duc de Bragance qui ſe croyoit encore plus léſé que les autres, pour arrêter le cours de ces innovations, ſe ligua ſecrétement par un traité, avec don Ferdinand, roi de Caſtille & d'Aragon. *Jean II* fut informé de ce traité, & ne voulant point encore éclater contre le coupable, époux de la ſœur de la reine, il ne lui cacha point qu'il étoit inſtruit de tout, l'avertit de renoncer à ces intrigues criminelles, & à cette condition promit de lui pardoner. Cet avis ne corrigea point le duc de Bragance, il continua de cabaler: *Jean* le fit arrêter à Évora, où, ſon procès fait en très-peu de jours, il eut la tête tranchée. Cet exemple inſpira de la terreur aux ſeigneurs qui, ne pouvant plus ſe flater de l'impunité, ceſſerent de murmurer & ſur-tout de former des complots. L'un d'entr'eux cependant, le duc de Viſeu, frere de la reine, fut aſſez téméraire pour fermer les ieux ſur la ſévérité de cet exemple, & aſſez audacieux pour entrer dans une conſpiration contre la vie de ſon beau frere. Le ſecret de la conſpiration n'échapa point à la vigilance du roi: il invita le duc à venir à Setubal, ſous prétexte de quelques affaires importantes qu'il avoit à lui communiquer. Le duc s'y rendit. Le roi le tirant à l'écart: *Que feriez-vous*, lui dit-il, *à celui qui en voudroit à votre vie? Je le tuerois de ma propre main*, répondit le duc: *meurs donc*, répliqua le roi en lui perçant le cœur d'un coup de poignard. Le crime du duc de Viſeu étoit atroce; mais l'action de *Jean* n'eſt-elle pas de même? Quoi qu'il en ſoit, le roi donnoit dans le même temps les preuves les plus ſignalées de ſon équité & de ſon déſintéreſſement. Il viſitoit les provinces, examinoit par lui-même ſi ſes ſujets n'avoient pas à ſe plaindre de la partialité ou de la prévarication des juges; remettoit au frere du duc de Viſeu, tous les biens confiſqués ſur ce dernier, dont les complices périrent tous dans les ſupplices. Il fit auſſi d'excellentes loix ſomptuaires: il ne permit qu'aux femmes de porter de la ſoie, de l'argent & des pierreries: il réduiſit à la moitié les droits du port de Lisbonne, & y attira par ce moyen, une foule de vaiſſeaux marchands, qui doublerent le revenu de produit de ces mêmes droits. Il alla à Setubal faire équiper lui-même contre les Maures d'Afrique une flote dont il donna le commandement à don Diegue d'Almeïda, qui eut de grands ſuccès à Anafe, où les Maures furent batus. À peu près dans le même temps, *Jean II* donna ordre à don Pedre de Covillant, & à don Alphonſe Payva d'aller par terre en Orient, de s'informer exactement des productions de ces pays, des choſes que l'on y trouvoit & d'où

on les tiroit. Ces deux voyageurs réussirent, & c'est à eux que l'on fut redevable de la découverte d'un nouveau chemin par mer pour aller aux Indes Orientales. On reproche avec raison au roi *Jean II* d'avoir rejeté les propositions que vint lui faire le célebre Génois Christophe Colomb, qui n'ayant point trouvé à la cour de Portugal les secours qu'il devoit en atendre, s'adressa à Ferdinand & Isabelle, auxquels il procura la conquête du Nouveau Monde, & l'un des plus vastes empires de la terre. La puissance de Ferdinand & d'Isabelle les avoit refroidis sur le mariage projeté il y avoit plusieurs années, entre don Alphonse, prince de Portugal, & donna Isabelle, infante de Castille. *Jean II* désiroit beaucoup l'acomplissement de ce mariage; & pour y parvenir, il commença par faire fortifier toutes les places de son royaume, situées sur les frontieres de Castille: il y fit bâtir aussi quelques noüveles forteresses. Ces précautions alarmerent Isabelle & Ferdinand, qui avoient trop d'embaras alors pour soutenir une nouvele guerre; *Jean* les laissa quelque temps dans l'incertitude; & il leur envoya ensuite des ambassadeurs, chargés de leur dire qu'il avoit embéli son royaume autant qu'il l'avoit pu; qu'il l'avoit mis à l'abri de toute incursion; qu'enfin, il avoit rendu ses états florissans, & qu'il croyoit devoir les informer du succès de ses soins, parce que leur fille étant destinée à partager le trône de Portugal, il aimoit à leur apprendre qu'elle recueilleroit le fruit de ses travaux. Ferdinand & Isabelle ne voyant pas qu'ils eussent d'autre parti à prendre, consentirent à ce mariage, qui, peu de temps après, fut célébré à Évora avec la plus grande magnificence. Mais les fêtes données à cette occasion furent terminées par un accident bien funeste, & qui les changerent en un deuil bien amer. Le jeune époux Alphonse ayant voulu faire une course, son cheval s'abatit, & le jeta par terre si rudement, qu'il l'y laissa blessé à mort & sans sentiment; il mourut le lendemain. Cette catastrophe cruele pénétra le roi de douleur; & il y eût succombé si on ne lui eût amené don George son fil naturel, qu'il avoit eu de dona Anne de Mendoze. La vue de cet enfant calma peu à peu sa tristesse; & sa tendresse paternele se portant toute entiere sur ce jeune prince, il s'occupa, mais vainement, des moyens de lui faire assurer la succession au trône, au préjudice de don Emmanuel, duc de Béja, frere de la reine, & qui, par la mort d'Alphonse, étoit devenu l'héritier présomptif de la courone. Dans la vue d'acoutumer la nation à regarder ce jeune prince comme destiné à régner, il lui donna, quoique dans l'enfance encore, les grandes-maîtrises d'Avis & de Saint Jacques. Bientôt il alla plus loin, & sollicita du pape Alexandre une bulle, par laquelle George fut reconu pour légitime: mais le consistoire assemblé à Rome, rejeta unanimement cette demande, qui lui parut trop contraire aux droits de la reine dona Isabelle de Castille, du duc de Béja, & du reste de la famille royale. *Jean II* cessa de faire alors des tentatives, qu'il connut devoir être inutiles; mais il dédomagea, autant qu'il fut en lui, son fils George, du rang où il ne pouvoit point l'élever, accumula sur sa tête les honeurs, les biens, les dignités, & lui donna le riche prieuré de Crato, premier prieuré Portugais de l'ordre de Malte. La tendresse du roi pour George attira à celui-ci l'assiduité de plusieurs courtisans, jusqu'alors empressés auprès du duc de Béja, qui de chagrin & de dépit, s'éloigna de la cour, & se retira dans se terres. *Jean* parut peu sesible à son éloignement, & continua de prodiguer des bienfaits à son fils & de s'occuper du gouvernement, car rien ne pouvoit le distraire des fonctions de la royauté, qu'il exerçoit avec l'attention la plus assidue. Toujours prêt à défendre l'honeur de sa courone, les intérêts de ses sujets & la gloire de la nation, il apprit qu'une caravele Portugaise richement chargée, & revenant de Guinée, avoit été prise par quelques corsaires François. Irrité de cette entreprise, le roi fit arrêter tous les vaisseaux françois qui étoient dans ses ports; & Charles, roi de France, informé du sujet de cette saisie, jugea cette représaille juste, & fit rendre la caravele avec toute sa charge. Cependant la reine, qui n'osoit représenter à son époux la préférence qu'il devoit au duc de Béja sur George, & qui n'avoit vu qu'avec la plus vive douleur son frere s'éloigner, tomba malade, soit de chagrin, soit par l'inquiétude que l'avenir lui causoit, & resta quelques jours à Setubal dans le plus grand danger. *Jean II* & le duc de Béja se rendirent auprès d'elle, & ne la quiterent point qu'elle ne fût rétablie; mais le roi s'étoit si fort excédé de fatigue, qu'il tomba lui-même très-dangereusement malade; son corps s'étant couvert de taches noires & livides, bien des gens imaginerent qu'il avoit été empoisoné; & les médecins plus éclairés regarderent sa maladie comme incurable. Elle ne l'empêcha cependant point de s'appliquer aux afaires, comme s'il eût encore joui de la plus robuste santé: mais il s'en falloit bien qu'il fût rétabli; il lui survint au contraire une complication de maux qui dégénérerent en hydropisie. Dans cette situation fâcheuse, il montra la plus grande activité, & ramena l'abondance à Évora, où la cour étoit alors, & où l'avarice de quelques persones riches, qui ayant acheté tout le blé, le tenoient à un prix exorbitant, avoit mis la famine. *Jean II* instruit de la cause de ce désordre, crut y remédier en fixant le prix du

blé ; mais les perfides monopoleurs refuserent, pour éluder la loi, de vendre leur grain : *Jean* irrité contre ces mauvais citoyens, défendit, sous peine de mort, à qui que ce fût, d'acheter du blé des marchands Portugais, & afranchit les marchands étrangers de tout droit d'entrée, quelque quantité de blé qu'ils voulussent amener. En peu de jours Evora fut dans l'abondance, & les monopoleurs resterent ruinés. *Jean II* étoit encore à Evora, lorsqu'il apprit que Christophore Colomb, dont il avoit si mal acueilli la proposition, il y avoit quelques années, étoit à Lisbonne, où il avoit été contraint de relâcher. Le roi le fit venir à sa cour, l'acueillit avec la plus flateuse distinction, en usa envers lui avec une générosité vraiment royale, & le servit de toute sa puissance contre quelques ennemis qui attenterent à sa vie. Cependant ce grand prince se sentoit afoiblir de jour en jour, & son esprit étoit dans la plus grande inquiétude au sujet de la succession, qu'il voyoit bien devoir passer sur la téte du duc de Béja, & qu'il eût désiré d'assurer à son fils. Comprenant qu'il ne lui restoit que peu de temps à vivre, il fit son testament, expliqua ses dernieres volontés, parla de sa succession, ordona de laisser le nom de son successeur en blanc, hésita quelques momens, & à la fin, voulut que l'on y mît celui de George. Faria, qui écrivoit ce testament sous la dictée du roi, & qui ayant jadis découvert la conspiration du duc de Viseu, avoit tout à craindre, si le duc de Béja parvenoit au trône, fut néanmoins assez grand, assez généreux pout représenter à son maître que cette disposition blessoit évidemment les droits de la reine & du duc de Béja ; qu'elle souleveroit les grands & le peuple ; enfin, qu'elle perdroit George lui-même, au lieu de le placer sur le trône. La grandeur d'âme de Faria fit impression sur *Jean*, qui consentit enfin qu'on écrivît le nom du duc de Béja, se contentant de donner à George, par un codicille, le duché de Conimbre, & tous les biens de don Pedre, jadis possesseur de ce duché. La violence qu'il s'étoit faite pour dicter ce testament, qui coûtoit tant à sa tendresse paternele, acheva d'épuiser ses forces, il mourut le 25 octobre 1495, dans la quarantieme année de son âge, & dans la quatorzieme de son regne. C'est à lui que le Portugal fut redevable de sa grandeur, & de la découverte des Indes Orientales, pour laquelle Vasco de Gama étoit prêt à mettre à la voile lors de la mort de cet illustre souverain.

Jean III, roi de Portugal, (*Hist. de Portugal.*) Il y a aussi quelquefois du hazard & souvent du caprice dans le choix des surnoms que les peuples donnent aux rois : je viens de m'arrêter au regne de Jean II, que l'on trouva parfait, parce qu'il eut une rigueur outrée ; & *Jean III*, qui sans être sévere, fit aimer la justice & respecter les loix ; *Jean III*, qui fut l'ami, le bienfaicteur, le pere de ses sujets, & qui consacra tous les momens de son regne & de sa vie aux soins du gouvernement, ne fut décoré par les Portugais d'aucun surnom honorable, lui qui réunissoit à un degré si éminent tant d'excellentes qualités, tant de rares & utiles vertus. C'est à lui que je donnerois volontiers le surnom de *parfait*, parce que, suivant moi, le plus parfait des rois est celui qui contribue le plus à la félicité publique. Il naquit à Lisbonne, le 6 juin 1502, du mariage du roi Emmanuel le fortuné avec dona Marie, infante de Castille : le jour de sa naissance fut marqué par la terreur des habitans de Lisbonne, qui éprouverent une horrible tempête, & qui, suivant la maniere de penser de leur temps, ne manquerent pas de croire que, si jamais ce prince venoit à monter sur le trône, son regne seroit très-orageux : ce terrible présage reçut une nouvele force quelques jours après ; car pendant qu'on baptisoit le nouveau né, le feu prit au palais, fit des progrès, & alarma prodigieusement l'imagination déja frapée des Portugais. Dans la suite le regne de ce prince déconcerta totalement les tireurs d'horoscope, & démontra la puérilité de ces sortes de présages ; cependant si les mêmes accidens arivoient dans ce siecle, si fort illuminé par le flambeau de la philosophie, je ne serois point du tout étoné que, chez la nation la plus éclairée de l'Europe, le peuple pensât de même. Quoi qu'il en soit, un an après la naissance de *Jean*, Emmanuel, son pere, le fit reconoître pour son successeur. Sa premiere enfance fut confiée aux soins de Gonçale Figueyra ; & la reine dona Marie, sa mere, princesse au dessus de son sexe par ses lumieres, son mérite & la fermeté de son âme, veilla sur son éducation, secondée par Emmanuel lui-même, qui désirant que son fils se distinguât, autant par ses talens que par sa naissance & son rang, ne soufrit auprès de lui que des persones illustres par leur mérite ; dans cette vue, il voulut que don Diegue Ortiz, évêque de Tanger, lui enseignât les belles lettres, que Louis Texeira lui expliquât le droit public, tandis que Thomas de Torrès, médecin & astrologue le formeroit dans les autres sciences. Ce plan parut trop étendu pour la capacité du jeune éleve, qui ne répondit point du tout aux soins de ses maîtres, & rendit leurs leçons inutiles. Il étoit parvenu, fort ignorant, à sa dixieme année, lorsqu'il fit une chute si rude, que l'on désespéra de sa vie ; cependant, à force de remedes il se rétablit, & il ne lui resta de cet accident, qu'une légere cicatrice au front. Emmanuel voyant que son fils manquoit totalement de goût pour l'étude, & qu'il n'étoit capable d'aucune application sérieuse, chercha par

quels moyens il seroit possible de fixer sa légéreté naturele : il crut enfin que l'expédient le plus sage seroit de n'admetre auprès de lui que des seigneurs, à peu près de son âge, mais distingués par leur esprit & leurs talens : ce moyen réussit, & *Jean* trouva tant d'agrémens dans leur société, les écouta avec tant d'attention, fit de si heureux éforts pour les imiter, que peu de temps après Emmanuel ne balança point à l'admetre lui-même dans ses conseils, où il prit de bonne heure la connoissance & le goût des afaires. *Jean* se forma de jour, en jour & il ne tarda point à surpasser, en prudence & en sagacité, les jeunes gens qu'on lui avoit donnés pour instructeurs & pour modeles: mais malheureusement séduit par la déférence de ces jeunes seigneurs, ou gâté par les conseils de quelques-uns d'entr'eux, à mesure qu'il s'éclairoit, il devenoit aussi fort vain, fort présomptueux & très-opiniâtre. Les peres, & surtout les rois, sont communément les derniers à s'apercevoir des défauts de leurs enfans: Emmanuel, qui ne voyoit que les excellenes qualités de son fils, se dégoûta de la souveraine puissance ; & accâblé par quelques revers inatendus, il forma, trois ans avant sa mort, le projet d'abdiquer la courone en faveur de *Jean*, de ne se réserver que l'Algarve, & de passer en Afrique, à la tête d'une puissante armée; mais quelques précautions qu'il eût prises pour tenir ce projet caché, jusqu'au jour de l'abdication, son sécrét transpira ; & les grands, suivant l'usage, se rendirent fort assidus auprès du jeune prince ; plusieurs même d'entr'eux furent assez lâches pour lui faire leur cour aux dépens d'Emmanuel, dont ils traitoient la bienfaisance de prodigalité ; l'aménité, de timide & basse condescendance pour le peuple ; l'indulgence & l'affabilité, d'ignorance dans l'art de gouverner les hommes, *Jean* n'avoit que dix-sept ans : on lui peignoit sous des traits si brillans les avantages du pouvoir arbitraire, qu'il pensa, comme ses séducteurs, que son pere ne savoit pas régner ; & il marqua la plus vive impatience de monter sur le trône, afin d'y déployer toute la puissance de l'autorité royale. Emmanuel s'aperçut des désirs de son fils; il découvrit par quels conseils son ambition s'enflamoit, & d'après quelles maximes il s'étoit proposé de gouverner. Cette découverte le fit changer de résolution, il abandona son projet d'abdication ; &, dans la vue de s'affermir lui-même sur le trône, & de détruire les espérances de ces lâches courtisans, il déclara hautement qu'il prétendoit garder le sceptre, & se maria avec dona Léonore, sœur de Charles-Quint. *Jean* parut fort inquiet; les grands, qui lui avoient donné des conseils, le furent plus que lui; & craignant, avec raison, l'indignation du roi, la plupart, sous divers prétextes, se banirent eux-mêmes de la cour, & allerent cacher leur honte dans leurs terres. Le plus dangereux de ces adulateurs étoit don Louis de Silveira, favori de *Jean*, & celui qui, ligué avec les autres flateurs, lui avoit inspiré de l'éloignement pour son pere, & les plus fausses maximes sur l'autorité royale. Ce fut aussi celui contre lequel Emmanuel sévit avec le plus de rigueur ; Silveira fut exilé, & *Jean* n'étant plus infecté de ses mauvais conseils, sentit sa faute, & comprit combien il étoit de son intérêt de se conformer aux volontés de son pere. Cette aventure fut pour lui une excellente leçon sur le choix des persones qu'il devoit désormais honorer de sa confiance ; & bien loin de désirer la puissance suprême, il ne chercha plus qu'à se former, sous les ieux de son pere, dans l'art de gouverner ; il y fit des progrès si heureux, qu'âgé de vingt ans seulement, lorsqu'à la mort du roi Emmanuel, il monta sur le trône, en 1521, on le regardoit déja en Portugal comme l'un des souverains les plus habiles & les plus éclairés de son siecle. Il ne démentit point cette idée avantageuse ; il est vrai que dès les premiers jours de son regne, sachant que Silveira s'étoit lui-même corrigé, il le rapela, & partagea son entiere confiance entre lui & don Antoine d'Ataïde. Silveira méritoit cette faveur, il avoit de l'esprit, étoit fort éclairé, plein de valeur, & recherché de tous par les agrémens de sa société, son désintéressement & ses aimables qualités. Ataïde moins brillant, avoit toutes les connoissances & toute la capacité d'un excellent ministre, d'un grand homme d'état. Le choix du nouveau roi ne pouvoit être, ni plus prudent, ni plus heureux. La reine Léonore, belle-mere de *Jean*, avoit apporté à son époux une dot immense, & le roi Emmanuel lui avoit assigné un douaire encore plus riche. Le paiement de ce douaire n'étoit pas aisé à faire, il absorboit une partie des trésors du souverain. Le duc de Bragance conseilla à *Jean III* d'épouser sa belle-mere, afin d'être par-là dispensé de lui payer son douaire ; cet expédient, aussi singulier qu'indécent, trouva beaucoup d'approbateurs, qui presserent vivement le roi d'épouser sa belle-mere, & il parut disposé à prendre ce parti ; mais le comte Vimioso lui fit à ce sujet de si fortes représentations, & la ville de Lisbonne de si vives remontrances, qu'il renonça tout-à-fait à cette union vraiment incestueuse, paya le douaire de la reine Léonore, & consentit à son retour en Castille, auprès de l'empereur Charles-Quint, son frere, où elle fut acompagnée par Louis de Silveira, qui y resta huit mois en qualité d'ambassadeur, & qui, à son retour pensa tomber dans la disgrace de son maître, par l'oubli d'une cérémonie que *Jean* regarda comme un manque de respect. Il existoit un ancien démêlé entre les cours de Castille & de Portugal, au sujet des iles Moluques, sur lesquelles les deux nations prétendoient

doient avoir également des droits. Charles-Quint fit équiper une puissante flote pour les Indes, sans égard aux protestations ni aux prétentions des Portugais : ceux-ci ne pouvoient point alors luter contre les forces de Charles-Quint ; *Jean* sentit l'embaras de cette situation, & s'en tira en politique consommé; il falloit l'être pour arrêter l'exécution des projets formés par Charles-Quint. Il feignit d'ignorer le plan de cette expédition, & envoya des ambassadeurs à la cour de Castille pour y traiter de son mariage avec l'infante dona Catherine, sœur de l'empereur. Ce souverain avoit alors une guerre très-vive à soutenir en Italie, & il avoit des dépenses énormes à faire : les mêmes ambassadeurs lui offrirent de la part du roi de Portugal, une somme considérable, à condition que jusqu'au remboursement de cette somme, l'afaire des îles Moluques resteroit suspendue. Charles-Quint y consentit d'autant plus volontiers, qu'il étoit très-embarassé pour fournir aux frais de la guerre ; il consentit au mariage de l'infante, & ce mariage fut célébré à Crato, avec la plus grande magnificence. Le commerce des Portugais aux Indes étoit fort étendu ; mais pour le rendre aussi florissant qu'il pouvoit l'être, il y avoit quelques obstacles à aplanir, & quelques afaires à terminer avec les princes Indiens : *Jean III* y envoya le célebre Vasco de Gama, qui, mal-gré les infirmités de son âge avancé, fit ce voyage, régla tout à la satisfaction des Portugais, & mourut peu de temps après avoir rendu à sa nation cet important service. Charles-Quint désirant de resserrer de plus en plus l'union qu'il y avoit entre lui & *Jean III*, demanda en mariage & obtint l'infante dona Isabelle; & ce fut pendant les fêtes de cette union, que l'empereur David, qui occupoit le trône d'Abyssinie, & qui s'étant rendu si célebre sous le nom de *Prêtre-Jean*, étant connu alors sous celui de *Grand Negus*, envoya à la cour de Lisbonne un ambassadeur qui, après quelque temps de séjour, alla à Rome rendre, de la part de son maître, l'obédience au pape. *Jean III* sollicité par son clergé établit le tribunal de l'Inquisition dans ses états. Cependant Charles-Quint en Espagne faisoit d'immenses preparatifs, & ne négligeoit rien pour s'assurer du succès de l'expédition qu'il méditoit contre les Maures d'Afrique. Don Louis, infant de Portugal, voulut servir dans cette guerre, s'embarqua, passa la mer avec la flote Espagnole, & se distingua dans cette expédition, aussi brillante qu'inutile. Don Louis eût mieux fait d'aller servir plus utilement sa patrie dans l'Inde, où les Portugais étoient menacés d'une ruine entiere par Soliman II, empereur des Turcs : ce violent orage se dissipa pourtant, & la valeur des troupes Portugaises l'emporta sur le nombre des Mahométans. La nouvele de ces succès remplit de joie la cour de Lisbonne ; mais cette grande satisfaction fut bien tempérée par les malheurs qui fondirent sur la famille royale : le prince don Philippe, âgé de six ans, fils aîné de *Jean*, & l'héritier présomptif de la courone, mourut ; & le roi n'étoit pas encore consolé de cette perte, lorsqu'il en fit une nouvele, celle de l'impératice Isabelle, sa sœur : il regrétoit cette princesse, quand il eut à pleurer don Antoine, don Alphonse, don Édouard, se trois fils, qui moururent dans l'enfance ; & tous trois presqu'en même temps. Après tant de malheurs le roi de Portugal eut la satisfaction de donner en mariage l'infante dona Marie, sa fille, à don Philippe, fils de l'empereur. Le commerce Portugais fleurissoit dans les Indes, & ses produits enrichissoient le Portugal : le peuple étoit heureux, le roi l'étoit lui-même; il fit les plus utiles réglemens pour maintenir, accroître même cette prospérité; mais ne pouvant suffire à expédier toutes les afaires, comme il l'avoit fait jusqu'alors, il en remit l'expédition à divers conseils : & cette méthode, qu'il crut très-sage, pensa causer la décadence du royaume. La mésintelligence & la corruption se glisserent dans ses conseils ; les afaires ne s'y terminoient point, ou s'y expédioient trop précipitament & contre toutes les regles de l'équité : malheureusement pour la nation, le roi ne s'aperçut que trop tard de ces abus ; la découverte qu'il en fit, le pénétra d'un tel chagrin, qu'il en mourut. Mais pendant que ces abus régnoient à son insu dans les conseils, persuadé que la plus exacte intégrité y présidoit, il ne s'occupoit que des plus importantes afaires ; il maria le prince Jean, son fils, avec dona Jeanne, fille de l'empereur : dans le même temps il envoya, pour les former dans l'art de la guerre, dans celui des négociations, & même aux afaires du commerce, plusieurs jeunes gens dans les Indes, entr'autres, le célebre Camoëns, qui chanta si dignement les exploits de ses compatriotes. Tandis que ces jeunes militaires alloient porter dans les Indes la terreur des armes Portugaises, *Jean III* éprouvoit encore dans sa famille un revers bien sensible à son cœur ; le mariage de son fils étoit heureux, la jeune princesse étoit grôsse ; mais son jeune époux fut ataqué d'une fievre, devenue en très-peu de jours si violente, qu'il en mourut. Cette perte consterna la cour, *Jean III* en fut inconsolable, mais l'amertume de ses regrets ne l'empêcha point de s'occuper des soins qu'il croyoit devoir aux afaires du gouvernement ; il pourvut à la défense du Bresil par la construction des forts qu'il ordona d'y bâtir, & beaucoup plus encore par le soin qu'il eut d'envoyer dans ces pays des missionaires intelligens, chargés de travailler à la conversion des naturels. Ces missionaires eurent d'autant plus de succès, qu'ils étoient aussi attentifs à civiliser les peuples,

qu'à les acoutumer à l'éclat de la lumiere de l'évangile. Don Louis, duc de Beja, infant de Portugal, faisoit les délices de son pere, & l'espérance de la nation; il mourut aussi, & renouvela les douleurs encore mal étoufées du sensible *Jean III*; il est vrai que l'infant don Louis étoit à tous égards bien digne de l'amour de son pere, & des larmes que les Portugais atendris donnerent à sa mort: on assure qu'il surpassoit tous les princes de son temps en lumieres, en pénétration, en piété, en courage & en générosité. *Jean III* cherchant à se distraire de la douleur profonde où cet événement l'avoit plongé, résolut de s'appliquer à la réforme des ordres religieux qu'il avoit deja commencée. Ce fut en travaillant à cette afaire qu'il decouvrit les abus qui s'étoient glissés dans le conseils: il vit combien ses sujets avoient soufert de ces abus, & il y fut si sensible, que sa santé en fut tout-à-coup altérée: on crut & il pensoit lui-même que le temps le rétabliroit; mais se reprochant trop vivement la corruption de ses conseils, & ne pouvant détourner sa pensée des maux qui en étoient résultés, il fut ataqué d'une espece d'apoplexie qui ne lui laissa que le temps de voir que son terme aprochoit: quelques raisons qu'il eût de regréter la vie, il mourut avec autant de tranquillité que de résignation, le 6 juin 1557, dans la cinquante-cinquieme année de son âge, & après un regne aussi sage que glorieux de trente-cinq années. Il fut aussi regrété de ses sujets qu'il en avoit été chéri, & nul de ses prédécesseurs n'avoit autant que lui mérité leur tendresse; ses voisins le respecterent, ils s'empresserent tous de rechercher son amitié, soit par la haute estime qu'ils avoient pour se vertus, soit qu'il fût, quoiqu'ami de la paix, toujours en état de défendre ses peuples & de faire la guerre.

Jean IV, dit *le Fortuné* (*Hist. du Portugal.*) fils de *Théodore* de Portugal, duc de Bragance, naquit en 1604. Les Espagnols s'étoient rendus maîtres du Portugal, après la mort du roi Don *Sebastien* & du cardinal *Henri*, en 1580; & l'avoient gardé sous les regnes de *Philippe II*, *Philippe III*, & *Philippe IV*. Il se forma, sous ce dernier roi, une conspiration contre l'Espagne. Les Portugais, lassés d'une domination étrangere, donnerent la courone à *Jean* de *Bragance*. Il fut proclamé roi en 1630, sans le moindre tumulte; un fils ne succede pas plus paisiblement à son pere. Un Castillan, témoin du triomphe de *Bragance* & des transports de Lisbonne, ne put s'empêcher de s'écrier en soupirant: *Est-il possible qu'un si beau Royaume ne coûte qu'un feu de joie à l'ennemi de mon maître?* Cet ennemi ne s'étoit prété qu'en tremblant à la conjuration; il avoit eu besoin que son épouse, *Louise* de *Guzman*, lui inspirât toute sa fermeté & sa grandeur d'âme pour l'élever au dessus de lui-même. *Acceptez, Monsieur, acceptez*, disoit-elle à son époux, *la courone qu'on vous offre; il est beau de mourir Roi, quand on ne l'auroit été qu'un quart d'heure*. Il est constant que plusieurs Portugais, peu prévenus en faveur du courage & des talens de *Bragance*, proposerent d'adopter chez eux le gouvernement républicain. Ce conseil fut rejeté par quelques-uns des principaux conjurés, qui déclarerent qu'ils ne soufriroient point qu'on fit une telle injustice à leur maître légitime. *Bragance* fut donc roi. *Michel* de *Vasconscellos*, ministre & secrétaire d'état d'Espagne, qui avoit long temps abusé de son autorité, fut massacré dans sa chambre: *Marguerite* de *Savoye*, duchesse de Mantoue, vice-reine, fut arrêtée dans le palais. Elle vouloit haranguer les conjurés; mais *Norogna* ne lui en donna pas le temps, & la fit rentrer dans son apartement. Elle fut quelque temps gardée à vue, & ensuite renvoyée à Madrid. *Jean IV* avoit des droits légitimes à la courone, comme descendant de *Catherine*, fille de l'infant *Édouard*; au lieu que *Philippe II*, qui s'étoit emparé du rouyaume, descendoit d'*Isabelle*, sœur d'*Édouard*. Les Espagnols, contre leur politique ordinaire, avoient laissé les ducs de Bragance jouir en paix de leurs grandes terres & de leurs richesses: *Jean* duc de Bragance ne leur donna aucun ombrage, tant qu'il fut particulier; mais dès qu'il fut sur le trône, l'Espagne l'ataqua par des conjurations & par des armées; il échapa aux unes & aux autres, & mourut à Lisbonne en 1656, d'une rétention d'urine. La France ne contribua pas peu à le maintenir sur le trône; & ce qui n'y servit pas moins, ce fut sa douceur & son affabilité. Généreux, bienfaisant, juste, il eut des vertus paisibles; mais il fut plus politique que guerrier.

Jean V, roi de Portugal, (*Hist. de Portugal.*) Avec des talens médiocres, mais d'excellentes intentions, un roi peut rendre ses sujets aussi heureux & ses états plus florissans qu'ils ne pouroient le devenir sous le souverain le plus recomandable par la supériorité de ses talens, mais qui seroit moins empressé de faire le bonheur de ses peuples, qu'ambitieux de se rendre célebre par de vastes entreprises ou des conquêtes éclatantes. *Jean V* ne fut pas animé du désir d'acquérir de la célébrité; l'amour du bien public fut le motif de sa conduite, de ses actions, l'âme & le but de ses projets: ils réussirent presque tous, parce que n'en formant aucun qui ne dût concourir à maintenir ou à perpétuer la félicité publique, il en suivoit assiduement l'éxécution, quelques obstacles qui survinssent, quelques difficultés qu'il eût à surmontere Sa fermeté parut en plus d'une occasion, de l'opiniâtreté, on se trompoit, elle n'étoit que réfléchie & fondée sur l'espérance du succès. Quelquefois il parut inconstant & léger, on se trompoit encore; ses démarches étoient guidées

par la plus sage prudence; les engagemens qu'il avoit contractés étoient pour lui des loix sacrées : mais il regardoit aussi comme une obligation plus indispensable encore, de se detacher de ses engagemens, lorsqu'ils devenoient nuisibles à ses peuples; & en cela, il eut pour maxime qu'un prince peut être fidele à ses alliés, sans cependant préférer leurs intérêts aux siens propres. Fils du roi don Pedre & de la princesse Marie-Sophie de Neubourg, *Jean V* n'avoit que dix-sept ans, lorsqu'à la mort de son pere il monta sur le trône de Portugal, en 1706. L'Europe presqu'entiere étoit alors embrasée des feux de la guerre, au sujet de la succession d'Espagne. Le premier soin de *Jean* fut de faire avertir les puissances maritimes, qu'il tiendroit fidélement les engagemens de son pere, & qu'il ne négligeroit rien pour pousser la guerre avec la plus grande vigueur : & en effet, ses troupes jointes à celle du roi Charles & des Anglois, entrerent en Castille, eurent quelques succès, formerent même le siége de Valena, qu'on abandona fort inconsidérément, marcherent à la rencontre des François & de leurs alliés, & furent complétement batus. Les Portugais soufrirent cependant beaucoup moins de cette défaite que les troupes auxiliaires, parce qu'ils étoient commandés par le marquis Das Minas, qui fit sa retraite en très-habile capitaine. Peu alarmé de ce revers, *Jean V* fit déclarer par son ambassadeur à Londres, qu'il ne regardoit point cet échec comme irrémédiable, & qu'inviolablement ataché à la cause du roi Charles, il étoit toujours disposé à faire les plus grands éforts pour la soutenir, parce qu'il étoit intimement persuadé que le commerce Britannique & Portugais avoit tout à craindre, tant que le duc d'Anjou resteroit en Espagne. Le roi de Portugal craignoit alors si peu les suites de la victoire remportée par ses ennemis, que s'occupant sérieusement à souscrire aux vœux de la nation, qui le pressoit de se donner un héritier, il envoya le comte de Villa-Major à la cour de Vienne, pour demander en mariage l'archiduchesse Marie-Anne, seconde fille de l'empereur Léopold : elle lui fut acordée, & pendant la célébration de ce mariage, les Portugais reçurent du Brésil la plus riche & la plus nombreuse flote qui en fût venue jusqu'alors. L'union de *Jean V* avec l'archiduchesse resserroit les liens qui atachoient ce souverain à la cause de Charles. La cour de France fit cependant beaucoup de tentatives pour détacher le roi de ses alliés; mais bien loin de se laisser gâgner il fit les plus grands préparatifs, remplit les magasins, fit de nouveles levées, mit sur pied une armée nombreuse, qui, jointe à celle des alliés, étoit formidable, mais par malheur, fort peu disciplinée ; en sorte que la campagne ne fut pas heureuse ; au contraire, cette grande armée fut batue par les Espagnols, qui pourtant ne profiterent point de leur victoire, autant qu'ils l'eussent pu, & qu'on s'y atendoit. *Jean* ne se découragea point, & il songeoit aux moyens de se dédomager de cette disgrace, lorsqu'à Lisbonne il s'éleva une dispute qui eut des suites d'autant plus fâcheuses, qu'elle jeta beaucoup de mésintellingence entre les Portugais & leurs alliés. Avant le regne de don Pedre, les ministres étrangers jouissoient en Portugal, d'immunités très étendues; ces prérogatives blessant la prééminence de don Pedre, il les abolit, & les réduisit aux franchises dont ses ministres jouissoient chez les nations étrangeres. Cette innovation fit murmurer ceux qui s'en crurent lésés; mais par sa prudence, don Pedre étoufa cette afaire, & il n'y avoit eu depuis aucune sorte de dispute, ni de prétention à ce sujet. Malheureusement l'évêque & prince de Lamberg renouvela cette afaire; étant à Lisbonne en qualité d'ambassadeur de sa majesté Impériale, quoiqu'incognito, il trouva fort offensant que les officiers de justice passassent devant son hôtel, tenant dans leurs mains la baguete blanche levée, ce qui, en Portugal, est l'attribut de ces officiers. Le prince de Lamberg donna ordre à son suisse de les chasser, le suisse ne fut pas le plus fort : les officiers de justice refuserent de retourner sur leurs pas, & il y en eut un qui fut frapé très-rudement. *Jean V* informé de cette aventure, en fut très-irrité, & fit dire à l'ambassadeur qu'il eût à renvoyer son suisse; ou à ne plus se montrer à la cour. Par la médiation de quelques grands, cette afaire n'eut point alors de suites. Mais peu de temps après, l'évêque de Lamberg, toujours ulcéré de l'afront qu'il croyoit avoir reçu, engagea l'ambassadeur de Charles III à user de voie de fait, & cet ambassadeur envoya tous ses domestiques empêcher non seulement cette classe d'officiers de passer devant sa porte, mais contraindre les magistrats qui passoient en carosse, de prendre un autre chemin. Le roi fit écrire & notifier très-vivement ses volontés à cet ambassadeur, qui se ligua avec le reste des ministres étrangers, & ceux-ci faisant cause commune, refuserent opiniâtrement de se conformer aux intentions du roi. Leur résistance devint si soutenue, & elle fut poussée avec tant d'opiniâtreté, que *Jean V* leur envoya ordre de sortir dans vingt-quatre heures de Lisbonne, où il fit en même temps entrer quatre régimens de Cavalerie. Le ministres furent contraints de plier, & le roi, très-indigné de leur procédé, se refroidit beaucoup pour des alliés dont les ambassadeurs prétendoient donner des loix dans ses propres états. C'est à cette malheureuse querele qu'on attribua le refus constant que *Jean* fit, sous divers prétextes, d'envoyer des secours & des troupes au roi Charles, qui avoit eu de très-grands avantages en Espagne, & qui en

eût eu de beaucoup plus importans, s'il eût été mieux secondé. Les alliés se plaignirent amérement; le roi de Portugal répondit à leurs plaintes avec beaucoup de fermeté, & prouva même qu'il avoit été au delà de ses engagemens, tandis qu'ils n'avoient rempli qu'une partie, encore très-foible, des conditions auxquelles ils s'étoient soumis. Et il est vrai que, même dans le feu de cette dispute, *Jean V* combatoit vivement pour le roi Charles contre les Espagnols. Le comte de Villaverde agissant offensivement par ordre de son maître, prit Mirande, plusieurs autres places considérables, mit le pays à contribution, & eût vrai-semblablement porté ses conquêtes plus loin, si le marquis Bai n'eût dans le même temps fait une irruption en Portugal, où il alla mettre le siége devant Elvas, ce qui obligea l'armée Portugaise de revenir, & sa présence contraignit les Espagnols de se retirer. Mal-gré ces différentes opérations, les alliés suspectoient vivement la bonne-foi de Portugais, & leur défiance n'étoit pas tout-à-fait destituée d'apparences de raison; car, pour les alarmer, les François avoient répandu qu'ils venoient de faire un traité secret avec le Portugal; & afin de donner plus de consistance à ce bruit, ils firent en effet quelques propositions à la cour de Lisbonne, tandis qu'ils ataquoient les Portugais en Amérique. Mais leurs propositions ne furent point acueillies, & leur entreprise sur Riojaneiro fut repoussée avec beaucoup de perte: ils se vengerent cruélement ensuite, & leur succès eut une funeste influence sur les afaires du Portugal. En effet, la campagne suivante fut plus malheureuse encore pour les alliés & pour les intérêts de Charles, que ne l'avoient été les précédentes campagnes. Le duc d'Anjou l'emporta sur son concurrent. Les alliés afoiblis & hors d'état de tenir contre la France & l'Espagne réunies, entrerent en négociation, & le Portugal suivit l'exemple de l'Angleterre: les circonstances l'y obligeoient d'autant plus, que seul & sans apui, il n'étoit pas en état de résister à l'Espagne, gouvernée par un prince de la maison de Bourbon, maître de toutes les provinces de ce royaume, & qui venoit d'y établir une sorte de gouvernement militaire. Mais si la paix se rétablissoit en Europe, *Jean V* restoit toujours dans de vives inquiétudes, soit par les fâcheuses nouveles qu'il reçut de quelques intrigues séditieuses formées au Brésil, causées par le mécontentement du peuple, & par les projets factieux de quelques grands, soit à cause des soupçons que lui donnoit la conduite de la cour de France, qui paroissoit peu disposée à interposer ses bons offices auprès du nouveau roi d'Espagne pour assurer la paix entre les nations Espagnole & Portugaise. Cependant, à force de soins, de fermeté, d'inflexibilité même, *Jean* parvint à conclure la paix, aux conditions, à peu de chose près, qu'il avoit désirées; ce traité même fut plus avantageux aux Portugais qu'ils ne l'avoient espéré. Parvenu enfin à jouir d'un calme auquel il aspiroit depuis si long-temps, le roi de Portugal se livra tout entier au bonheur de son peuple: voyant son royaume riche par le commerce, il voulut aussi l'embélir par les arts, & il leur donna des encouragemens si flateurs, que bientôt on les y vit cultivés avec le plus brillant succès. Pour augmenter le commerce national *Jean* fit d'excellens réglemens, des loix sages, & les institutions le plus utiles; ce fut au milieu de ces occupations importantes, qu'il maria don Joseph, prince du Brésil, avec dona Marie-Anne-Victoire, l'aînée des infantes d'Espagne, & dona Marie infante de Portugal, avec don Ferdinand, prince des Asturies. Le regne de *Jean* fut très-pacifique, à quelques démêlés près, soit au sujet du cérémonial dont il étoit fort rigide observateur, soit au sujet des prérogatives de son rang, dont il se montra toujours extrêmement jaloux. Il s'étoit proposé de ne jamais entrer dans les différents qui pouroient survenir entre les puissances Européenes, & il ne s'écarta point de son plan; en sorte que depuis l'époque du traité de paix qui avoit mis fin à la guerre élevée au sujet de la succession d'Espagne, le Portugal jouit du calme le plus parfait pendant toute la durée du regne de ce souverain, qui, épuisé par le travail assidu auquel il s'étoit livré pour le bien de ses sujets, mourut le 31 juillet 1750, âgé de 60 ans, après avoir tenu le sceptre pendent 43 années. Il avoit pour maxime de ne jamais embrasser un parti qu'après avoir mûrement réfléchi sur ses avantages & ses inconvéniens; mais il fut dans l'usage constant de ne jamais abandoner le parti qu'il avoit pris, & il étoit à cet égard de la plus inébranlable opiniâtreté.

JEAN (*Hist. du Nord.*) roi de Danemarck, de Suede & de Norwege. Il étoit fils aîné de Christiern I. Après la mort de ce prince, arivée l'an 1481, *Jean* réclama la promesse que les états de Suede, de Danemarck & de Norwege avoient solemnélement jurée, de placer les trois courones sur sa tête, & de rétablir la célebre *union de Calmar*. Il convoqua à Helmstadt une assemblée des députés des trois royaumes; ceux de Danemarck & de Norwege le proclamerent; mais ceux de Suede manquerent au rendez-vous. L'administrateur Steenstüre leur avoit ordoné de s'y trouver; mais ses ordres ne furent point exécutés, ou plutôt cette désobéissance étoit combinée avec lui, parce qu'il craignoit que l'élection de *Jean* ne lui enlevât l'autorité dont il jouissoit en Suede. Mal-gré les éforts de Steenstüre, *Jean* fut proclamé à Calmar. Il ne restoit à l'administrateur d'autre ressource que d'imposer au nouveau roi des conditions difficiles à remplir, dont l'infraction dégageroit les

Suédois du serment de fidélité. Ce moyen lui réussit. Après bien des débats, Steensture voyant le roi *Jean* déja maître du Gothland, céda à la fortune & rendit hommage au nouveau roi, l'an 1487. A peine fut-il retourné en Dannemarck, que l'administrateur reprit le cours de ses complots, & souleva la Suede. *Jean* étoit un de ces esprits flegmatiques qui ne s'échauffent que lentement & par degrés, mais dont la colere ne peut plus s'éteindre, lorsqu'elle a une fois éclaté. Avant de prendre les armes, il voulut tenter la voie de la négociation: elle ne lui réussit pas; & les délais de Steensture rendirent inutile une assemblée indiquée à Calmar. Cependant *Jean* avoit engagé les Russes à porter le fer & le feu au sein de la Finlande; la disgrace de Steensture, en 1497, ranima ses espérances. Il parut, fit des conquêtes, gâgna une bataille, fut une seconde fois reconu par l'administrateur, & reçut la courone des mains de l'archevêque d'Upsal. L'année suite, 1498, le jeune Christiern, son fils, fut proclamé l'héritier du trône. L'autorité du roi s'affermissoit de plus en plus, lorsqu'une démarche ambitieuse lui fit perdre le fruit de tant d'efforts; il voulut asservir les Dythmarses, fut vaincu, s'enfuit dans le Holstein avec les débris de son armée, & fut contraint de demander la paix.

Steensture saisit des circonstances si favorables à ses desseins. Les Suédois révoltés le mirent à leur tête, une partie des Norwégiens se joignirent à eux; le château de Stockolm fut emporté, & la reine, que *Jean*, son époux, y avoit imprudemment laissée, fut faite prisoniere. Au milieu de ces troubles, l'un des chefs des rebelles fut assassiné en Norwege, & Paul Laxmann, maréchal de la cour, eut le même sort. Ce dernier attentat s'étoit commis à Copenhague, & le roi renvoya les assassins devant le tribunal des électeurs de l'empire; ce qui fit supçoner qu'il n'étoit pas intéressé au châtiment de tous les coupables. La fortune parut changer; Christiern, fils de *Jean*, tailla en pieces les rebelles de Norwege, l'an 1503: il fit même quelques conquêtes en Suede; mais Steensture eut bientôt réparé ces pertes. *Jean*, en armant le duc de Mecklenbourg contre la république de Lubeck, la força à se détacher de l'alliance de la Suede. Il lança en même temps un arrêt par lequel il condamnoit les rebelles, c'est-à dire, tous les Suédois, à perdre leurs biens, *&c*.... L'empereur Maximilien ratifia cet arrêt, comme si la Suede eût été une de ses provinces. La guerre étoit à chaque instant suspendue par les délais de Steensture, qui proposoit toujours d'entrer en negociation, & qui n'y entroit jamais. Mal-gré sa longue expérience, *Jean* fut toujours la dupe de ces ruses politiques. Ce fut alors que ce prince, poussé à bout, vengea d'une maniere afreuse tous les outrages qu'il avoit reçus. Il ravagea la Scanie, & fit un désert de cette province sur laquelle il vouloit régner. Steensture n'étoit plus. Les Suédois, las de défendre leur indépendance, s'engagerent de payer une somme de treize mille marcs d'argent, jusqu'à ce que le roi ou son fils Christiern fût reconu d'un concert unanime par la nation. *Jean* mourut l'an 1513. On lui pardonera peut-être le ravage de la Scanie, lorsqu'on songera combien de fois il avoit pardoné aux rebelles, combien de négociations il avoit entamées pour les faire rentrer dans le devoir. Il étoit d'un caractere doux, son jugement étoit sain, ses intentions droites, sa générosité dirigée par un goût épuré.

JEAN, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils de Gustave Vasa & frere d'Éric XIV. A peine Éric étoit-il monté sur le trône, l'an 1560, qu'il traita ses freres en sujets, & peut s'en faut en esclaves; il leur refusa une partie de leur apanage, & ne leur céda quelques principautés, qu'en les condamnant à les perdre, si jamais ils osoient lui désobéir. Leurs vassaux devoient relever immédiatement de la courone. C'est ainsi qu'Éric vouloit substituer le despotisme au gouvernement féodal. Le prince *Jean* étoit sur-tout indigné d'une servitude qui blessoit la fierté de son caractere. Mais comme il ne trouva pas dans ses freres le même courage dont il se sentoit animé, il épousa Catherine, princesse de Pologne, & se fortifia de l'alliance de cette république. Ce mariage, célébré l'an 1562 mal gré le roi Éric, lui donna de justes alarmes sur la fidélité de son frere. Il le fit assieger dans le château d'Aboo, l'an 1563. *Jean* se défendit avec intrépidité; mais la place fut emportée par stratagême. Le duc fut fait prisonier avec sa famille: il fut condamné à perdre la tête comme rebelle. Quelque rigoureux que fût cet arrêt, *Jean* auroit dû se souvenir dans la suite, lorsque son frere tomba entre ses mains, que celui-ci lui avoit fait grâce de la vie, & avoit changé la peine de mort en une prison perpétuele. On prétend qu'Éric, partagé entre le remords & la haine, alloit quelquefois au château de Gripsholm où languissoit son frere; qu'il y entroit, résolu de l'assassiner; que sa colere expiroit, dès qu'il voyoit ce malheureux prince, & qu'il sortoit toujours le cœur serré & les ieux mouillés de larmes. Enfin l'an 1567, il rendit la liberté au duc, qui jura d'être à l'avenir le plus fidele & le plus soumis de ses sujets. Il renonça pour jamais à la courone, & s'imposa d'autres conditions dictées par la néçessité, & bientôt violées par l'ambition. Éric avoit accumulé crime sur crime; le peuple l'avoit en horreur: la révolte n'atendoit qu'un chef pour éclater. Les freres du roi se liguerent, leverent des troupes, appelerent l'étranger à leur secours, assiégerent Éric dans Stockholm, se saisirent de

sa persone, & le jeterent dans une étroite prison. Il y soufrit des maux qu'il n'avoit pas fait essuyer au duc *Jean*, lorsqu'il l'avoit tenu dans les fers. Celui-ci se faisoit un jeu d'insulter aux malheurs de son frere, & de redoubler ses tourmens. Ce fut au-milieu de ces soins cruels, que *Jean* fut proclamé, l'an 1568. Il commença par écarter du gouvernement Charles, son frere, avec qui il avoit promis de le partager; fit sa paix avec le czar, & désavoua la conduite de ses ambassadeurs qui avoient conclu avec le Danemarck un traité ignominieux. En donnant à son frere quelques provinces qu'il ne pouvoit lui refuser, il força les habitans de ces contrées à promettre de ne jamais placer sur le trône d'autre prince que ses descendans. La guerre se raluma bientôt avec la Moscovie; la Livonie étoit le tison de discorde entre les deux puissances. *Jean*, ataqué à la fois par les Danois & les Moscovites, acheta la paix avec le Danemarck aux conditions qu'on voulut lui imposer. Il renonça à toutes ses prétentions sur la Norwege, sur les provinces de Halland & de Bleckingie, sur Jemptland & Hermdaln; enfin il paya les frais d'une guerre que son frere avoit fait naître, & dont la Suede avoit essuyé tous les échecs. Quelques tentatives pour rétablir en Suede la religion catholique; quelques démarches infructueuses pour obtenir la courone de Pologne après la mort de Sigismond; le procès de Charles Mornay qui eut la tête tranchée, pour avoir plaint le sort du malheureux Éric; une victoire presqu'incroyable, remportée sur les Moscovites avec des forces inférieures; un formulaire dressé sous le titre de *liturgie de l'église suédoise conforme à l'église catholique & orthodoxe*; quelques brouilleries à ce sujet avec la cour de Rome; enfin l'empoisonement d'Éric ordoné par le roi, approuvé par les principaux sénateurs, & le cadâvre de ce prince donné en spectacle au peuple, tels sont les principaux événemens du regne de *Jean*, qui mourut le 17 Novembre 1592.

JEANNE *de Navarre*, fille unique & héritiere de Henri I, roi de Navarre, & femme de Philippe le Bel, roi de France, à qui elle porta en dot la Navarre & la Champagne, reine célebre, *qui tenoit*, dit Mézerai, *tout le monde enchaîné par les ieux, par les oreilles & par les cœurs, étant également belle, éloquente & libérale*, qui fonda (en 1303), ce collége de Navarre, long-temps l'école de la noblesse françoise, l'honeur de l'Université de Paris, qui gouverna en sage & défendit en héros la Navarre & la Champagne, dont le roi son mari lui abandona toujours l'administration. Elle avoit été mariée le 16 août 1284. Elle mourut à trente-trois ans, le 2 avril 1304, à Vincennes. Elle fut mere de trois rois de France, Louis Hutin, Philippe le Long & Charles le Bel, & belle-mere de Ferdinand, roi de Castille, & d'Édouard II, roi d'Angleterre.

JEANNE *de Bourgogne*, fille de la célebre Mahaud, comtesse d'Artois, & femme de Philippe le Long, roi de France, fut soupçonée d'adultere, comme ses deux belles sœurs, & enfermée au château de Dourdan; mais son mari la reprit, & reconut son innocence. Ce fut elle qui fonda le collége de Bourgogne à Paris, près des Cordeliers. Morte à Roye en Picardie, le 22 janvier 1325, enterrée dans l'église des Cordeliers de Paris.

JEANNE *de Bourbon*, fille de Pierre I.er, duc de Bourbon, femme du roi de France Charles le Sage. C'est peut-être l'union la mieux assortie & la plus constament heureuse qu'on ait vue, non seulement parmi les rois, mais en général parmi les hommes. Tous deux également sages, modestes, pieux, vertueux, sensibles, bienfaisans, occupés de leurs devoirs, du bonheur de l'humanité, du bonheur l'un de l'autre, ils s'honoroient réciproquement d'une tendresse, d'un respect, d'une confiance sans bornes. La reine étoit, sans le savoir, la plus belle femme & la plus spirituele de son temps. Morte en 1377.

JEANNE *de France*. Louis XI avoit forcé Louis XII, alors duc d'Orléans, d'épouser *Jeanne de France*, sa fille, princesse vertueuse, mais disforme, mal faite, incapable d'avoir des enfans; il fallut subir ce joug, une vengeance terrible eût suivi de près le refus. La même crainte engagea le duc d'Orléans à la traiter en femme, il continua même d'en user ainsi sous le regne de Charles VIII, mal-gré ses projets de mariage avec la princesse de Bretagne, qu'il aimoit, & à laquelle il étoit cher. On sait que ce généreux prince, sacrifiant sa passion au bien de l'état, ne se servit du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit d'Anne de Bretagne, que pour le déterminer à rompre son engagement avec Maximilien, & à prendre Charles VIII pour époux. Après la mort de ce prince, Louis XII lui ayant succédé, sentit renaître plus vivement que jamais ses dégoûts pour *Jeanne*, sa premiere passion pour la veuve de Charles VIII, & le désir d'avoir des enfans; il pressa l'afaire du divorce; il mit le pape Alexandre VI dans ses intérêts, les commissaires déclarerent le mariage nul comme ayant été l'effet de la contrainte.

Louis XII libre & maître, se hâta d'offrir sa courone & sa main à la reine douairiere, qu'une destinée bizâre plaça deux fois successivement sur le même trône, & toujours par la rupture de quelque engagement.

La modeste *Jeanne*, sans témoigner ni joie ni douleur de cet événement, se montra digne, par sa constance, du rang dont elle étoit déchue, & de l'estime que le roi lui conserva toujours: retirée à Bourges, elle y institua

l'ordre de l'Annonciade, & s'y consacra elle-même à Dieu, elle vécut dans la pratique des vertus, & mourut en odeur de sainteté, le 4 février 1505. Les protestans violerent son tombeau, & profanerent sa cendre en 1562. Elle étoit enterrée dans son monastere à Bourges; elle a été béatifiée en 1743. On raconte que Louis XII, encore duc d'Orléans, s'étant permis un jour, en présence de Louis XI, des plaisanteries un peu ameres sur *Jeanne de France*, & ayant fait un éloge ironique de son mérite & même de sa beauté, Louis XI voulut bien ne s'en venger qu'en employant à peu près les mêmes armes. *Vous en dites trop*, répondit-il, *& vous n'en dites pas assez*; *ajoutez qu'elle est vertueuse & fille d'une mere dont la vertu n'a jamais été soupçonée*. C'est qu'on n'en disoit pas autant de Marie de Cleves, mere du duc d'Orléans, qui avoit épousé le sire de Rabodanges, un de ses officiers, qu'elle avoit aimé du vivant de son mari.

JEANNE *d'Espagne*, dite *Jeanne la folle*, étoit fille de Ferdinand & d'Isabelle; elle avoit épousé l'arciduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien & de Marie de Bourgogne; elle fut mere des empereurs Charles-Quint & Ferdinand I. Philippe mourut en 1506. Sa femme, qui l'avoit aimé vivant, jusqu'à devenir folle de tendresse & de jalousie, devint plus folle encore par le chagrin de l'avoir perdu; elle erra, imbécille & désolée, dans toute l'Espagne, traînant à sa suite le cadâvre de son mari, nourissant sa démence & sa douleur de ce spectacle affligeant: elle s'enferma enfin, ou on l'enferma dans le château de Tordesillas: le reste de sa vie ne fut plus qu'un triste & humiliant témoignage de la misere humaine & du néant des grandeurs; elle grimpoit comme un chat, le long des tapisseries & des murailles de son château. Cependant à la mort de Ferdinand le Catholique, les Espagnols refuserent de reçonoître Charles sous un autre titre que celui d'associé de sa mere à la courone; & dans des mouvemens excités en Espagne par les intrigues de la France, des rebelles s'étant emparés du château de Tordesillas, mirent le nom de *Jeanne* à la tête de toutes leurs délibérations. Les droits de cette malheureuse princesse, à qui la courone apartenoit, si elle eût été en état de la porter, servirent pendant un temps, de prétexte à toutes les violences de ce parti, dont enfin la fortune de Charles-Quint triompha. Elle ne mourut qu'en 1555, ayant survécu près de cinquante ans son mari, qu'elle avoit épousé en 1496; elle avoit alors un frere; elle avoit réuni dans la suite, toute la succession d'Espagne, pour n'en jouir jamais, & seulement pour la transmettre à l'heureux Charles Quint.

JEANNE *d'Albret*, fille du roi de Navarre, Henri d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon, à qui elle apporta en dot le titre du royaume de Navarre, fut la mere de notre roi Henri IV Lorsque Marguerite-de-Valois, sœur de François I,, & femme de Henri d'Albret, acoucha de *Jeanne d'Albret*, les Espagnols, qui redoutoient toujours les droits de la maison d'Albret à la Navarre, disoient en triomphant & en faisant allusion aux armes du Béarn, qui est une vache: *miracle*, *la vache a fait une brebis*; Henri d'Albret, à la naissance de Henri IV, se souvenant de ce mot, disoit en triomphant à son tour: *la brebis a enfanté un lion*.

Antoine de Bourbon, pere de Henri IV, mort en combatant, laissa *Jeanne*, pour ainsi dire, à la tête du parti qu'il avoit combatu. (*Voyez* l'article ANTOINE DE BOURBON.) Elle déploya en faveur de ce parti, de rares talens, & toutes les ressources d'une âme forte. Cependant cette princesse oublia le conseil que son mari lui avoit donné en mourant, de ne jamais venir à la cour de France. Elle mourut à Paris, quelques jours avant la Saint-Barthelemy, au milieu des préparatifs du mariage de son fils, non sans soupçon de poison. Elle étoit née en 1531, & s'étoit mariée en 1548.

JEANNIN, (Pierre) (*Hist de. Fr.*) connu sous le nom du président *Jeannin*, naquit à Autun en 1540, de Pierre *Jeannin*, échevin de cette Ville. Dans le temps de son élévation, un prince qui cherchoit à l'embarasser, lui ayant demandé de qui il étoit fils, il lui répondit *de mes vertus*. Dans sa jeunesse, un homme riche, qui, charmé de son éloquence, voulut en faire son gendre, lui demanda l'état de son bien. *Jeannin* lui montra sa tête & ses livres; *voilà*, dit-il, *toute ma fortune*. Il étudia le droit sous Cujas; mais ce ne fut qu'après avoir quité deux fois son école, par dissipation & par légéreté, qu'il se livra sérieusement à l'étude du droit; il fut reçu avocat au parlement de Bourgogne le 21 novembre 1569. Il y plaida sa premiere cause le 30 janvier 1570, pour la ville d'Autun sa patrie, qui disputoit à celle de Châlons, la préséance dans l'assemblée des États, & qui l'emporta: il fut choisi, en 1571, pour être le conseil de la province. N'étant encore qu'avocat, il se trouva au conseil qui se tint chez le comte de Charny, lieutenant-général de Bourgogne, au sujet des ordres pour le massacre de la Saint-Barthelemy; *Jeannin*, qui opinoit le premier, comme le plus jeune & le moins qualifié, cita la loi de Théodose, qui, touché d'un juste repentir d'avoir ordoné le meurtre de Thessalonique, défendit aux gouverneurs d'exécuter de pareils ordres avant trente jours, pendant lesquels ils enverroient demander de nouveaux ordres à l'empereur; *Jeannin* conclut à envoyer demander au roi, des lettres-patentes; cet avis entraîna les suffrages, & sauva la Bourgogne. Deux jours après il ariva des ordres contraires aux premiers.

Jeannin fut député aux états de Blois pour le tiers-état de la part de la ville de Dijon; il fut un des deux orateurs qui porterent la parole pour le tiers-état du royaume: il pénétra de bonne heure les vues ambitieuses de la maison de Guise, & les traversa de tout son pouvoir; il fut ligueur cependant; son zele pour la religion catholique lui fit suivre ce parti; mais il n'en fut que plus utile aux rois par son ardeur à défendre leur cause parmi les rebelles, par ses remontrances courageuses au duc de Mayenne pour l'empêcher de livrer la France aux étrangers, pour l'engager à sauver l'état, lors même qu'il en combatoit le chef. Envoyé à Madrid par ceux de son parti, il pénétra les projets de cette cour. De retour en France, il n'oublia rien pour réveiller dans tous les cœurs, le peu de patriotisme que l'esprit de parti avoient pu y laisser. Seul de tous les ligueurs, il rejeta constament l'argent du roi d'Espagne; il confondit les intrigues du duc de Savoye, & lui arracha la ville de Marseille, dont le duc s'étoit rendu maître par surprise. Quels services aussi grands eût-il pu rendre aux rois, s'il se fût séparé du parti de la ligue? Henri III lui donna différentes places, & enfin une charge de président au parlement de Bourgogne; Henri IV le fit premier président du même parlement, & le fit ensuite entrer au conseil. Dès-lors *Jeannin* partagea toujours avec Sully, la confiance de ce grand roi, au point d'avoir quelquefois inspiré à cet illustre Sully, une jalousie dont on aperçoit des traces dans ses mémoires. „ *Jeannin*, dit M. de Péréfixe, étoit plus „ considéré que le duc de Sully, pour les né„ gociations & les afaires étrangeres „. Ses négociations servirent d'institutions politiques au cardinal de Richilieu, qui les lisoit tous les jours dans sa retraite d'Avignon.

Jeannin étoit à peine entré au conseil, lorsqu'un secret de l'état se trouva révélé par un indiscret ou par un traître; des regards calomnieux se tournoient vers *Jeannin*, qui se taisoit par prudence ou par indignation. Le roi parle & le venge: *je reponds de Jeannin*, dit-il aux ministres, *voyez entre vous qui a révelé ce secret*. P. Saumaise, qui a fait un éloge historique du président *Jeannin*, raporte ce fait avec une simplicité pleine d'énergie. Voici ses termes. „ Je réponds pour le bon homme; ainsi „ l'appeloit-il par tendresse & par amour pour „ lui, qui a fait que ce sage monarque a tou„ jours mis en dépôt ses plus secretes pensées „ dans le sein de ce sage vieillard, fermé de tous „ côtés par le silence & la fidélité „.

Jeannin fut chargé de négociations importantes en Hollande pendant les années 1607, 1608 & 1609. Les États-Généraux remercierent solemnelement Henri IV de leur avoir envoyé un ministre si sage & si éclairé. À son retour, le roi l'embrassant, & prenant la main de la reine qui l'acompagnoit: „ *vous voyez*, lui dit-il, „ *l'un des plus hommes de bien de mon royaume*, „ *le plus affectioné à mon service, le plus capable* „ *de servir l'état; & s'il arive que Dieu dispose* „ *de moi, je vous prie de vous reposer sur sa fi-* „ *délité & sur la passion que je sai qu'il a pour* „ *le bien de mes peuples* „. Henri se reprochoit de n'avoir pas fait assez de bien à *Jeannin*, & d'avoir trop secondé son désintéressement par négligence; il disoit *qu'il doroit plusieurs de ses sujets pur cacher leur malice, mais que pour le president Jeannin, il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire*.

La reine parut se ressouvenir de ce que Henri lui avoit dit, lorsqu'à la retraite de Sully, elle chargea *Jeannin* de l'administration des finances; mais dans quels temps, & combien cette administration avoit augmenté de difficulté! *Jeannin* ne cessa de servir la patrie jusqu'à sa mort, arivée le 31 octobre 1622. Son corps fut porté dans une chapelle qu'il avoit fondée dans l'église cathédrale de St. Lazare d'Autun, où on lit son épitaphe. Il avoit eu un fils qui fut malheureusement assassiné dans un combat de nuit. „ C'étoit, selon Saumaise, un des plus „ braves & acomplis de la cour. Le jour qu'on „ lui en dit la nouvele, il ne laissa pas de pré„ sider au conseil, & la douleur qui ne parois„ soit pas sur son visage, se répandit dans le „ cœur de tous ses amis, jusqu'à toucher celui „ de la reine, sa bonne maîtresse, qu'en pleu„ ra, & lui fit l'honeur de l'aller consoler dans „ sa maison „.

Ce trait prouve la fermeté de *Jeannin*; un trait d'un autre genre, raporté par l'abbé de Choisy, & que tout le monde connoît, l'histoire de la poutre, prouve sa franchise & le courage avec lequel il disoit toujours la vérité au roi. C'est à ce courage & à cette franchise que le roi rend avec esprit dans cette histoire, un bien glorieux témoignage.

M. de Morveau a publié en 1766, un bien bon éloge du président *Jeannin*.

JEFFREYS *ou* JEFFERIES, (*Hist. d'Anglet.*) L'histoire doit honorer la mémoire des bons & flétrir celle des méchans; ces deux fonctions tendent au même but, l'amélioration des hommes. Ce *Jeffreys*, d'abord chef de la justice, puis chancelier sous Charles II & Jacques II, rois d'Angleterre, est le plus grand barbare qui ait jamais déshonoré l'administration de la justice; il fit voir, dit M. Hume, que les rigueurs exercées au nom de la loi, peuvent égaler où surpasser les emportemens de la tyrannie militaire; ce furent ses cruautés juridiques bien plus que les intérêts de religion, qui rendirent odieux aux Anglois le gouvernement de Jacques II. Les traits suivans suffiront pour peindre ce juge, qui se distingua par la cruauté de ses jugemens.

Ce fut lui qui, dans les procès du vertueux Al-

Algernon Sidney, accusé d'attentat, contre le roi & la royauté, parce qu'il étoit zélateur de la liberté publique, érigea en preuve de cet attentat, au défaut de preuves juridiques des écrits saisis parmi les papiers de Sidney, & uniquement relatifs à son fameux Traité du Gouvernement. Sidney fut livré au supplice, comme le premier Brutus, dont il avoit pris la vertu pour modele, l'auroit été à Rome, si Tarquin eût triomphé.

Un juge de paix ayant, par le devoir de sa charge, dénoncé à *Jeffreys* un homme soupçoné d'un crime, & faisant en même temps observer au même *Jeffreys*, que la preuve n'étoit pas complete : *c'est vous qui nous l'avez amené*, dit Jeffreys, *s'il est innocent, son sang retombera sur vous*. Les sœurs de l'accusé s'éforçant de fléchir *Jeffreys* en faveur de leur frere, & s'atachant aux roues du carosse de ce juge pour l'arrêter un moment, il donna ordre à son cocher de leur couper les bras & les mains à coups de fouet.

On lui parloit en faveur d'un autre accusé dont tout annonçoit l'innocence : *n'importe*, dit Jeffreys, *sa famille nous doit une vie*.

Armstrong & Holloway étoient tous deux accusés d'être entrés dans la conjuration connue dans l'histoire, sous le nom de *Complot de Rye*, & dont l'objet étoit d'exclure de la courone, pour cause de religion, Jacques II, alors duc d'Yorck; ces deux accusés ayant pris la fuite, chacun d'eux fut déclaré *exlex*, c'est-à-dire, privé de la protection des loix; mais dans ce cas même, les loix donnent un an pour reparoître. Tous deux reparurent à temps, forcément à la vérité; car ayant été pris hors du royaume, ils furent renvoyés en Angleterre. Tous deux étoient à cet égard, dans le même cas; mais il y avoit des preuves contre Holloway, il n'y en avoit point contre Armstrong. Par cette raison, Holloway fut admis dans les tribunaux, Armstrong en fut exclu : Holloway convaincu, fut envoyé au supplice, en vertu d'un jugement. Armstrong, qu'on refusoit toujours de juger, se plaignant qu'on le privoit seul du bénéfice commun de la loi, *Jeffreys* lui répondit : *vous en jouirez bientôt pleinement, car vous serez exécuté mardi prochain*; en effet, il le fit tuer militairement, comme un homme déclaré *exlex*.

La révolte du duc de Monmouth, au commencement du regne de Jacques II; sa prise après la bataille de Sedgemoor, du 5 juillet 1605; son supplice & celui de ses nombreux amis, furent pour *Jeffreys*, une grande jouissance & une heureuse occasion de cruautés inutiles. Outre les malheureux qui furent pendus ou hachés en pieces en vertu des loix de la guerre, on compta jusqu'à deux cents cinquante-une victimes immolées en cette occasion, par les mains de la justice. On ne voyoit que têtes exposées sur les portes des villes; & pour multiplier ces spectacles d'horreur, les membres de ces malheureux étoient dispersés dans les bourgs & dans les villages.

Ces cruautés s'étendirent jusqu'aux femmes. Lady Lille, femme âgée, & qui vivoit dans la retrate, avoit donné asyle le lendemain de la bataille de Sedgemoor, à deux fugitifs, qu'elle ne connoissoit pas. Ayant su après coup que c'étoient des rebelles, elle avoit envoyé une femme qui la servoit, faire sa déclaration, les jurés la jugerent jusqu'à deux fois innocente; *Jeffreys* les força de la condamner, & la fit exécuter.

Jeffreys fut puni de ces crimes : dans le temps du detrônement de Jacques II, en 1688, étant tombé entre les mains des protestans, il essuya les outrages de la multitude, on le mit ensuite en prison, & il y mourut promptement.

JENSON, (Nicolas) (*Hist. Litt. mod.*) célebre imprimeur & graveur de caracteres à Venise au 15[e] siecle, réunit avec succès & avec éclat toutes les parties de la typographie; savoir, la taille des poinçons, la fonte des caracteres & l'impression. Il étoit originairement graveur de la Monoie de Paris. Sur le bruit de la découverte récente de l'art de l'imprimerie en Allemagne, il fut envoyé à Mayence par Charles VII ou par Louis XI, pour prendre connoissance des procédés de cet art; on ignore par quel mécontentement ou par quel hazard ce fut à Venise, & non pas dans sa patrie, qu'il alla faire usage des talens & des connoissances que ce voyage de Mayence lui avoit procurés. Ses premieres éditions sont de 1470; elles se suivent jusqu'en 1481, qu'on croit être l'année de sa mort.

JÉRÉMIE, (*Hist. Sacrée*) un des quatre grands prophetes. Ses prophéties & ses lamentations ne sont pas une des moindres beautés de la Bible. Les lamentations sur-tout, sont des élégies profondes & sublimes sur de grands désastres qu'il prédisoit. Quels tableaux que ceux-ci, par exemple :

Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus? ..... si occiditur in sanctuario Domini sacerdos & propheta? ..... plorans ploravit in nocte & lacrimæ ejus in maxillis ejus ....., peccatum peccavit Jerusalem; propterea instabilis facta est ... Dominus locutus est super eam propter multitudinem iniquitatum ejus ...... deposita est vehementer non habens consolatorem .... parvuli ejus ducti sunt in captivitatem ante faciem tribulantis .... facta est quasi vidua domina gentium ..... oblivioni tradidit Dominus in Sion festivitatem & sabbatum, & in opprobrium & in indignationem furoris sui regem & sacerdotem ...., viæ Sion lugent eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem : omnes portæ ejus destructæ : sacerdotes ejus gementes, virgines ejus squallidæ, & ipsa oppressa amaritudine ..... defecerunt præ la-

crymis oculi mei ..... quis dabit capiti meo aquam & oculis meis fontem lacrymarum? & plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé?
Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
Des prophetes divins malheureuse homicide;
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé;
Ton encens à ses ieux est un encens souillé....
Où menez-vous ces enfans & ces femmes?
Le Seigneur a détruit la reine des cités.
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés.
Dieu ne veut plus qu'on viene à ses solemnités.....
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour, t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes ieux en deux sources de larmes,
Pour pleurer ton malheur.

Matribus suis dixerunt: ubi est triticum & vinum? cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis: cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.

„ Ils disoient à leurs meres: où est le blé? „ où est le vin? lorsqu'ils tomboient dans les „ places de la ville, comme s'ils eussent été „ blessés à mort, & qu'ils rendoient leurs „ âmes entre les bras de leurs meres „.

JÉROBOAM, (*Hist. Sacr.*) On trouve dans l'Écriture-Sainte, deux rois d'Israël de ce nom.

Le premier fut celui qui détacha les dix tribus, de l'obéissance de Roboam, fils insensé du sage Salomon. Toute son histoire occupe les chapitres 12, 13 & 14 du troisieme livre des Rois, & les chapitres 10, 11, 12 & 13 du second livre des Paralip.

L'histoire du second se trouve au quatrieme livre des Rois, chapitre 14.

JÉRÔME, (Saint) (*Hist. Ecclés.*) pere de l'église, plein d'éloquence & de sensibilité: il peint avec une vérité philosophique, animée & touchante, les assauts terribles que la volupté venoit lui livrer au fond des déserts de la Syrie, & au sein de l'austérité; le charme & le danger de ces souvenirs, qui lui représentoient les dames Romaines, les danses, les fêtes, les spectacles, où elles venoient inspirer & sentir les passions, souvenirs plus séduisans souvent que la réalité. On apprend dans le monde, à le craindre & à le fuir; la solitude au contraire inspire des regrets dangereux qui ramenent vers lui; les objets absens s'y embélissent par l'imagination, les illusions renaissent, les vices & les défauts s'éfacent. Une âme aussi ardente n'étoit pas faite pour la retraite; il rentra dans le siecle, mais pour l'instruire & pour l'édifier, il tourna toute sa sensibilité du côté des sciences & de la piété. Des dames Romaines, illustres par leur esprit & par leur vertu, se mirent sous sa direction; une amitié pure & sainte succéda aux passions qu'il avoit pu sentir dans sa jeunesse; mais la religion devint le principe & le but de tous ses atachemens. Les Marcelles, les Læta, les Paules, les Eustoquies firent sous sa conduite, de grands progrés dans la voie du salut. Quelques-unes employerent leur fortune à des établissemens considérables de religion & de charité. Sainte Paule bâtit des monasteres à Bethléem & dans les lieux saints. Saint *Jerôme* étoit très-savant, sur-tout dans l'hébreu. La Vulgate, version latine faite sur l'hébreu, & que l'église a jugée authentique, est son ouvrage. Dom Martianay, bénédictin de la congrégation de Saint Maur, a donné une bonne édition des œuvres de ce pere. Saint *Jerôme* étoit né vers l'an 340, sur les confins de la Dalmatie & de la Pannonie, où Eusebe son pere tenoit un rang distingué. Il mourut en 420. Il fut le premier qui écrivit contre Pélage.

JÉRÔME DE PRAGUE. *Voyez* l'article WICLEF.

JEZABEL, (*Hist. Sacr.*) fille d'Ithobal, roi de Sidon, femme d'Achab, roi d'Israël, mere d'Athalie, persécuta Élie, fit périr Naboth, pour envahir sa vigne: Jehu la fit jeter par la fenêtre, & son corps fut dévoré par les chiens:

Jezabel immolée,
Sous les pieds des chevaux cette reine foulée,
Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,
Et de son corps hideux les membres déchirés.

L'histoire entiere de de cette femme cruele & malheureuse, se trouve aux troisieme & quatrieme livres des Rois, chapitre 16 & suivans du livre troisieme, chapitre 9 du livre 4.

JOAB, (*Hist. Sacr.*) fameux général de David, étoit son neveu, fils de Sarvia sa sœur. Son histoire occupe dans le second livre des Rois, les chapitres 2, 3, 8, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 24; dans le troisieme, les chapitre 1 & 2.

JOACHAZ, (*Hist. Sacr.*) On en trouve deux dans le quatrieme livre des Rois; l'un roi d'Israël, fils & successeur de Jéhu, chapitres 10 & 13; l'autre, roi de Juda, fils de Josias, chapitre 23.

JOACHIM *ou* ÉLIACIM, (*Hist. Sacr.*) frere de Joachaz, roi de Juda, liv. quatrieme des Rois, chapitres 23 & 24.

JOACHIM (l'abbé), fondateur de l'ordre de Flore au royaume de Naples, mort le 3 mars

1202, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, a laissé dans l'église une réputation assez grande, mais assez équivoque. On connoît ses prophéties; il vaudroit mieux qu'il n'eût point fait de prophéties. On lui attribue des miracles, mais on a reconu des erreurs dans ses ouvrages, & quelques uns de ces ouvrages ont été condamnés après sa mort; cependant, comme il avoit protesté de sa soumission à l'église, le pape Innocent III en condamnant, en 1215, au quatrieme concile général de Latran, un des ouvrages de l'abbé *Joachim*, déclare qu'en faveur de cette protestation de soumission & de cet acte de docilité, il ne prononcera rien contre sa persone. Dom Gervaise a écrit la vie de l'abbé *Joachim*. Quelques zélateurs de l'abbé *Joachim* ont été nommés *Joachimites*; & il n'a pas tenu à eux que son nom n'ait été celui d'un chef de secte.

JOAD *ou* JOYADA, (*Hist. sacr.*) grand-prêtre des Juifs, qui fit périr Athalie & fit monter Joas sur le trône de Juda, Rois, liv. 4, chap. 11 & 12, & Paralipomenes, liv. 2, chap. 22, 33 & 24.

JOAS, (*Hist. sacr.*) c'est le nom de deux rois; l'un de Juda, fils d'Ochosias; c'est celui qui inspire tant d'intérêt dans *Athalie*, mais qui n'en inspire que là; encore les crimes qu'il doit commettre un jour, sont-ils annoncés, quoique de loin & d'une maniere énigmatique, dans *Athalie* même:

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
Quel est dans le lieu saint ce Pontife égorgé?.....
Enfans, ainsi toujours puissiez-vous être unis!

Toute son histoire est raportée au 4 livre des Rois, chapitres 11 & 12, & au 2e livre des Paralipomenes, chap. 22, 23 & 24.

L'autre *Joas*, fils & successeur de Joachaz, roi d'Israël, 4e. livre des rois, chapitre 13.

JOATHAN, (*Hist. sacr.*) fils d'Ozias. Son histoire se trouve, liv. 4 des Rois, chap. 15; & liv. 2 des Paralipomenes, chap. 27.

JOB, (*Hist. sacr.*) modele de douleur & de patience, proposé par l'Écriture-Sainte dans le livre qui porte son nom.

JOBERT, (Louis) (*Hist. Litt. mod.*) Jésuite connu par sa *science des Médailles*. Mort en 1719.

JOCABED, (*Hist. sacr.*) femme d'Amram, mere d'Aaron, de Moyse & de Marie.

JODELLE (Étienne) (*Hist. Litt. mod.*) né à Paris en 1532, se fit connoître sous Henri II par ses ouvrages dramatiques.

Alors *Jodelle* heureusement sonna,
D'une voix humble & d'une voix hardie
La comédie avec la tragédie,
Et d'un ton double, ore bas, ore haut,
Remplit premier le françois eschaffaut:

dit Ronsard. En effet tout ce qui précede *Jodelle* au théâtre, est compté pour rien, & lui-même est compté pour bien peu de chose; mais il est le premier, & ses tragédies de *Cleopâtre* & *de Didon*, & sa comédie d'*Eugene*, passerent pour des chefs d'œuvres dans leur temps. *Cleopâtre* fut jouée à Paris devant Henri II à l'hôtel de Rheims & au collége de Boncourt: Remi Belleau & Jean de la Peruse auteurs distingués de ce temps-là, y jouerent les principaux rôles. *Jodelle* étoit avec Ronsard à la tête de la littérature françoise; Pasquier disoit à la vérité en parlant à *Jodelle*, *que si un Ronsard avoit le dessus d'un Jodelle, le matin, l'après diné* Jodelle *l'importeroit sur Ronsard*. Mais après la mort de *Jodelle* (arivée en 1573) le même Pasquier disoit; *je me doute qu'il ne demeurera que la mémoire de son nom en l'air comme de ses poésies*. Il pouvoit étendre sa prédiction jusqu'à Ronsard. Après que *Cléopâtre* eut paru, les jeunes poëtes du temps, Baïf à leur tête, firent la cérémonie toute greque de couroner *Jodelle* de lierre, & de lui offrir en grande pompe, un bouc, aussi couroné de lierre; quelques-uns même disent qu'en vrais grecs, en vrais païens, ils immolerent le bouc. *Jodelle* étoit un des sept poëtes qui, sous Henri II, formerent ce qu'on appela *la pleyade poétique*, à l'imitation de celle que les Grecs d'Alexandrie avoient formée sous le regne de Ptolomée Philadelphe. La pleyade françoise, formée par Ronsard, étoit composée de Ronsard, de Daurat, de du Bellai, de Remi Belleau, de Baïf, de Pontus de Thiard & de *Jodelle*.

JODORE, (*Hist. d'Allemagne*) 26e empereur d'Allemagne depuis Conrad I. Ce prince succéda à Robert: il ne fit que paroître sur le trône. Son regne, qui ne fut que de trois mois, n'offre rien à l'histoire. On peut croire qu'il avoit des vertus; puisque Venceslas, qui lui disputoit le trône impérial, n'en fut écarté que par raport à ses vices. Il avoit gouverné avec assez de sagesse la Moravie, dont il avoit le Margraviat, & Venceslas l'avoit souvent employé en Italie; il lui avoit même donné le titre de vicaire perpétuel de l'empire dans cette contrée.

JOEL, (*Hist. sacr.*) le second des douze petits prophetes.

JOFFRÉDY, JOUFFROY *ou* GEOFFROY, (Jean) (*Hist. de Fr.*) prélat, qui fit fortune par son zele contre la Pragmatique-Sanction. *Joffrédi* étoit évêque d'Arras, & vouloit être cardinal pour le moins; il faisoit solliciter pour lui le chapeau par toutes les puissances. „ Vous „ pouriez, lui dit le pape, ne le devoir

„ qu'à vous ; apportez-nous la révocation de la
„ Pragmatique.

L'évêque d'Arras avoit des dispositions contraires à ce décret. Pie II envoya l'évêque d'Arras en qualité de légat, auprès de Louis XI. Ce prélat sut persuader au roi que la Pragmatique étoit contraire à ses intérêts : il connoissoit la jalouse inquiétude de ce prince à l'égard des grands du royaume ; il lui représenta combien leurs intrigues influoient sur les élections. „ Laissez, lui dit-il, les nominations au pape, elles se feront toujours de concert avec vous. Louis XI parut ébloui de ces raisons ; il consentit à l'abolition de la Pragmatique & en remit l'original le 27 novembre 1461, à l'évêque d'Arras, qui le porta aussi-tôt à Rome. Le pape le fit cardinal. Il mourut en 1473 au prieuré de Rully.

JOHNSON, (Benjamin) (*Hist. Litt. mod.*) poëte anglois, à qui la comédie angloise a dû quelques progrès, ses tragédies sont moins estimées. Shakespeare fut son ami, & plus accrédité que lui au théâtre, il l'y protégea, en obligeant les comédiens de jouer une piece de *Johnson* qu'ils avoient refusée. On peut juger de l'estime où il fut dans son pays par l'exclamation inscrite sur son tombeau : *O rare Behn Johnson!* Il mourut pauvre (en 1637) comme il avoit vécu. Charles Ier lui ayant acordé une gratification qu'il jugea très-modique, & celui qui la lui apporta de la part du roi, ayant trouvé l'apartement de *Johnson* bien étroit, *comme l'âme de votre maître*, répondit-il.

Un autre *Johnson*. (Samuël) né en 1649, & qui vivoit encore en 1692, a beaucoup écrit sur la politique & la jurisprudence. Il est sur-tout connu par un Traité sur la *grande Charte*, & par un ouvrage contre Jacques II, alors duc d'Yorck. Cet ouvrage le fit condamner à une amende, & emprisoner. Guillaume III, sous qui tout étoit changé, le mit en liberté, & le dédomagea par des pensions. En 1692, *Johnson* fut assassiné, & n'échapa qu'avec peine aux assassins.

Un autre *Johnson* encore, (Thomas) mort vers 1730, s'est fait connoître aussi dans la littérature ; on a de lui des notes estimées sur Sophocle.

JOINVILLE, (Jean Sire de) (*Hist. de France.*) Sénéchal de Champagne, dont nous avons en vieux françois une vie de Saint Louis, excellente pour le temps, & qui sera toujours nécessaire. Il composa cette histoire dans sa vieillesse, à la priere de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, princesse qui aimoit les lettres ; & il la dédia au roi Louis le Hutin, fils de Jeanne : c'est en vain que le P. Hardouin, a prétendu tirer du texte même de cette histoire, la preuve qu'elle ne pouvoit pas être l'ouvrage d'un contemporain de Saint Louis. M. le baron de la Bastie, dans une dissertation sur cet ouvrage, insérée dans le quinzieme volume des Mémoires de Littérature, pages 692 & suivantes, fait voir que tout ce qui dans le texte semble favoriser les doutes du P. Hardouin, provient d'interpolations maladroites, faites par des ignorans, dans des temps postérieurs, & qui se trouvoient en grand nombre dans les ancienes éditions & dans les manuscrits de *Joinville* ; mais il ne reste plus de matiere à aucun doute, depuis que M. Capperonier, avec le secours de quelques persones atachées à la bibliotheque du roi, a mis la derniere main à l'édition du *Joinville*, de l'imprimerie royale, édition pour laquelle Messieurs Melot & Sallier avoient réuni leurs éforts, & qu'ils avoient faite d'après un manuscrit plus complet que tous ceux qu'on avoit connus jusqu'alors. „ Ce manuscrit a rendu à l'auteur, dit
„ M. Le Beau, cette franchise premiere & cette
„ naïveté originale (M. Dupuy ajoute : *je dirois*
„ *presque cette fleur d'antiquité*) qu'avoit afoi-
„ blie une délicatesse gauloise, en prétendant
„ la rajeûnir „.

M. L'évêque de la Ravaliere a donné, dans le vingtieme volume des Mémoires de Littérature, pages 310 & suivantes, la vie du Sire *de Joinville*. Le plus ancien seigneur de cette maison que l'on connoisse, est Étienne, qui vivoit du temps du roi Robert, & qui commença de bâtir le château de Joinville. Le Sire *de Joinville* étoit fils de Siméon, mort en 1233, & de Béatrix, fille du compte de Bourgogne. M. du Cange a cru qu'il étoit né en 1220 ; M. de la Bastie, en 1228 ou 1229 ; M. de la Ravaliere, en 1223 ou 1224. Il suivit Saint-Louis à la cinquieme croisade ; il peint avec beaucoup de naïveté, la douleur qu'il sentit en quitant sa famille & ce beau château de Joinville, qu'il aimoit tant. Il courut les plus grands dangers dans cette expédition, y fut fait prisonier, ainsi que le roi. Après leur délivrance, le roi délibéra s'il resteroit dans la Terre Sainte pour achever de tirer les Chrétiens d'esclavage, ou s'il se hâteroit de revenir en France. Ce dernier avis étoit celui de tous ses conseillers ; *Joinville*, encore très-jeune, osa le combatre ; les vieux conseillers lui répondirent avec aigreur. Le roi, contre son ordinaire, ne lui parla point à son dîner ; il crut avoir déplu, & après le dîner, il restoit triste & rêveur à une fenêtre,
„ lorsqu'il sentit deux bras qui, en passant par-
„ dessus ses épaules, lui couvrirent les ieux ;
„ il reconut le roi à sa bague, & le roi lui
„ dit : comment, jeune homme, avez-vous osé
„ être d'un avis différent de celui des anciens ?
„ Sire, répondit *Joinville*, si l'avis est bon, il
„ faut le suivre, s'il est mauvais, faites grâce
„ à mon zele. --- Mais si je reste, resterez-
„ vous ? --- Oui, certainement, Sire. --- Eh
„ bien ! l'avis est bon, & il sera suivi. Mais

„ n'en triomphez pas, & n'en parlez à per- „ sone „. En effet, le roi resta dans la Terre Sainte, & n'en revint qu'après la mort de la Reine-Mere.

Joinville fut fait gouverneur de la Champagne, sous le regne suivant. Il étoit, en 1303, sous le regne de Philippe le Bel, à la bataille de Coutrai. Quelque temps après il se retira mécontent, dans ses terres; il entra même dans la ligue qui se forma contre Philippe le Bel, vers la fin de son regne. Il rentra en faveur sous Louis le Hutin. On remarque comme monument du regne féodal, qu'en écrivant au roi Louis le Hutin, il s'excuse de ne l'appeler que *son bon Seigneur*, & non pas *Monseigneur*, titre qu'il ne donnoit qu'au compte de Champagne, dont il étoit hommelige. Cependant Louis le Hutin étoit roi de Navarre & compte de Champagne, du chef de sa mere, mais *Joinville* répondoit à une convocation militaire, & la convocation étoit faite au nom du roi de France, & non pas au nom de comte de Champagne. *Joinville* mourut dans une extrême vieillesse, sous le regne de Philippe le Long, le 11 juillet 1317. Selon M. de la Ravaliere, une épitaphe de *Joinville*, trouvée dans son tombeau en 1629, porte 1319. Mais M. de la Ravaliere prouve que cette épitaphe, bien loin d'être du temps, est du commencement du 17e siecle.

Joinville avoit été marié deux fois, & avoit eu beaucoup d'enfans; Anceau, son fils, fut, comme lui, seigneur *de Joinville* & sénéchal de Champagne.

JOLY, (*Hist. Litt.*) Plusieurs écrivains ont illustré ce nom, ou du moins l'ont fait connoître.

1°. Claude *Joly*, qui fut pendant soixante-neuf ans, chanoine de l'église de Paris, depuis 1631 jusqu'en 1700, & qui mourut d'un accident à quatre-vingt-treize ans, étant tombé dans un trou fait pour la construction du grand autel de l'église de Notre Dame. On a de lui divers ouvrages sur des points de théologie & de liturgie. On a aussi de lui *un Recueil de maximes véritables & importantes pour l'institution du Roi, contre la fausse & pernicieuse politique du cardinal Mazarin*. Ce livre qui fut brûlé par la main du boureau, n'est pas le moins curieux de ceux de *Joly*.

2°. Un autre Claude *Joly*, encore plus connu, est celui à qui le talent de la chaire valut d'abord l'évêché de Saint-Paul-de-Léon, ensuite celui d'Agen. On a ses *Prônes* (car il avoit été curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris) & ses *Sermons*.

3°. Guy *Joly*, conseiller au Châtelet, ataché au cardinal de Retz. On a de lui des Mémoires; si ces Mémoires sont vrais, ceux du cardinal de Retz ne peuvent l'être, du moins dans ce qui concerne le portrait de ce prélat. Tout ce qu'il a pu faire de brillant, de courageux, de digne d'estime ou d'éloge, est l'ouvrage de *Joly*, si on en croit celui-ci, & il ne reste au cardinal pour son partage, que de la foiblesse, de l'irrésolution, de la timidité, de l'inconséquence. Heureusement le cardinal, dans ses Mémoires, nous a prévenus contre *Joly*, en nous avertissant qu'il avoit eu à s'en plaindre, & qu'il avoit été obligé de lui ôter sa confiance. De plus, nous voyons par les lettres de Madame de Sévigné & par les mémoires du temps, combien le cardinal de Retz inspiroit de respect aux persones les plus respectables, dans cette sage vieillesse qui succéda chez lui à une jeunesse orageuse & turbulente.

JONATHAS, (*Hist. Sacr.*) fils de Saül, Rois, liv. 1er, chap, 13, 14, 18, 19, 20, 31.

On connoît, l'amitié de *Jonathas* pour David, parsécuté par Saül, pere de *Jonathas*, & les regrets éloquens de David, sur la mort de ces deux princes:

Ô Jonathas! ô mon frere!
Je t'aimois comme une mere
Aime son unique enfant;
Avec toi notre courage
Disparoît comme un nuage
Qu'emporte un soufle de vent.

Un autre *Jonathas*, frere & successeur de Judas Macchabée, joue un rôle considérable dans l'Écriture. On trouve son histoire dans le premier livre des Macchabées, chapitre 9, 10, 11, 12, 13.

On trouve encore dans l'Écriture quelques autres *Jônathas* moins célebres.

JONCOUX, (Françoise-Marguerite de) (*Hist. Litt. mod.*) On doit à cette Dame, née en 1668, morte en 1715, la traduction des notes de Guillaume Wendrock, c'est-à-dire, de M. Nicole sur les Provinciales.

JONES, (Inigo) (*Hist. Litt. mod.*) célebre architecte anglois, est regardé comme le Palladio de l'Angleterre & on a de lui des notes sur Palladio, insérées dans une traduction angloise de cet auteur, publiée en 1742. Inigo, né en 1572, fut architecte des rois Jacques I & Charles I. Il mourut en 1652.

JONSTON, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) naturaliste célebre, qui avoit parcouru toute l'Europe relativement aux objets de ses études. On a ses œuvres en dix volumes *in-fol.* Né dans la Grande-Pologne en 1603. Mort en Silésie en 1675.

JONTE *ou* JUNTE, s. f. (*Hist. mod.*) l'on nomme ainsi en Espagne & en Portugal un certain nombre de persones que le roi choisit pour les consulter sur des afaires d'importance; il convoque & dissout leur assemblée à sa volonté: elle n'a que la voix de conseil, & le

roi d'Espagne est le maître d'adopter ou de rejeter ses décisions. Après la mort du roi, on établit communément une *jonte* ou conseil de cette espece pour veiller aux afaires du gouvernement; elle ne subsiste que jusqu'à ce que le nouveau roi ait pris les rênes du gouvernement.

A la mort de Charles II, roi d'Espagne, le royaume fut gouverné par une *jonte*, pendant l'absence de Philippe V.

Il y a en Portugal trois *juntes* considérables. La *junte* du commerce, la *junte* des trois états, & la *junte* du tabac. La premiere doit son établissement au roi Jean IV, qui assembla les états généraux pour créer le tribunal de la *junte* des trois états. Le roi Pierre II créa en 1675 la *junte* du tabac. Elle est composée d'un président & de six conseillers.

JORAM, (*Hist. Sacr.*) *Voyez* l'ÉCRITURE-SAINTE, ROIS, liv. 4, chap. 8, & PARALIP. liv. 2. chap. 21.

Ce *Joram*, fils de Josaphat:

(Vous, nouri dans les camps du saint roi Josaphat,
Qui, sous son fils Joram, commandiez nos armées.)

étoit roi de Juda, & fut le mari d'Athalie; c'est celui dont il est parlé plusieurs fois dans la piece de ce nom:

Ainsi dans leur excès vous n'imiteriez pas
L'infidele Joram, l'impie Okosias? &c.

Il y a eu un autre *Joram*, non moins célebre, roi d'Israël & fils d'Achab, que Jéhu tua de plusieurs coups de fleches dans le champ de Naboth, & dont le corps fut jeté aux chiens, comme celui de Jézabel, sa mere; Rois, liv. 4, chapitres 3, 5, 6, 9.

JORNANDÈS, (*Hist. Litt. mod.*) Goth, qui a écrit sur les Goths. Il vivoit en 552, sous l'empire de Justinien Ier. Ses deux ouvrages ont pour titre, l'un: *de rebus Gothicis*; l'autre: *de origine mundi, de rerum & temporum successione*.

JOSABETH, (*Hist. Sac.*) femme de Joad sauva Joas enfant, du massacre qu'Athalie faisoit faire de tous les princes de la maison de David. Elle fait elle-même ce récit touchant dans *Athalie*. *Voyez* d'ailleurs sur *Josabeth*, le quatrieme livre des Rois, chapitre 11; & le second des Paralip., chap. 22.

JOSAPHAT, (*Hist. Sacr.*) fils & successeur d'Asa, roi de Juda. On trouve son histoire au troisieme livre des Rois, chapitres 15, 22; & livre quatre, chapitres 3, 8; & second liv. des Paralipomenes, chap. 17, 18, 19, 20, 21.

JOSEPH, (*Hist. Sacr.*) nom célebre & dans l'ancien Testament & dans le nouveau. L'Histoire du Patriarche Jacob, fils d'Isaac & de Rebecca, frere d'Esaü, & pere & ayeul de chefs des douze tribus des Hébreux, occupe dans la Génese, les chapitres 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

JOSEPH *ou* JOSEPHE, (Flavius) (*Hist. Litt. anc.*) c'est le fameux historien des Juifs. On l'a comparé à Tite-Live; & comme il a écrit en grec, quoique juif, Saint Jerôme l'appeloit le *Tite-Live grec*. Il avoit d'abord été homme de guerre, & avoit défendu ses concitoyens contre Vespasien & contre Titus; il avoit soutenu contr'eux le siége de Jotapat. La ville ayant été prise, *Josephe* se trouva enfermé dans une caverne avec quarante furieux, qui choisirent de mourir plutôt que de se rendre aux Romains, comme *Josephe* le leur insinuoit; ils s'entretuerent tous, & *Josephe* resté avec un seul de ses compagnons, parvint enfin à lui persuader de se rendre à ces mêmes Romains dont le joug leur avoit paru plus cruel que la mort. Il plut à Vespasien & à ses fils; il les servit, devint un favori, & chercha en toute occasion à fléchir la fureur & l'opiniâtreté des Juifs, croyant en cela servir également les Juifs & les Romains.

Nous avons deux traductions françoises de *Josephe*; l'une, de M. Arnauld d'Andilly; l'autre, du P. Gillet, génovesain, qui n'a pas fait oublier la premiere.

JOSEPH I. successeur de Léopold, (*Hist. d'Allemagne, d'Hongrie & de Bohême.*) XLIe empereur d'Allemagne depuis Conrad I; XXXVII. roi de Bohême; XLI roi de Hongrie, premier roi héréditaire de cette derniere courone, naquit le 26 juillet 1676, de l'empereur Léopold & de l'impératrice Éléonore-Magdeleine de Neubourg. Élevé à la cour d'un pere qui se montra digne émule de Louis XIV, il fit éclater, dès sa jeunesse, les plus grands talens, mais sa mort prématurée empêcha l'exécution des projets les plus vastes & les mieux concentrés. Léopold qui l'avoit jugé capable d'exécuter les plus grandes choses, lui avoit donné de bonne heure des marques de sa confiance: il l'avoit mis dès l'âge de treize ans sur le trône d'Hongrie, qu'il venoit d'assurer & de rendre héréditaire dans sa famille. Roi dans un âge où l'on sait à peine ce que c'est que régner, *Joseph* tint d'une main ferme les rênes de l'état confié à ses soins, & les grands qui avoient éprouvé la sévérité du pere ne redouterent pas moins celle du fils. Ils remuerent cependant sur la fin du regne de Léopold, & soutenus de Ragotski, qui joignoit à une valeur éprouvée toute la dextérité qu'on peut atendre d'un partisan, ils prétendirent forcer *Joseph* à signer une capitulation qui tendoit à conserver les prérogatives des Hongrois, & à en faire revivre d'autres qu'ils avoient perdus. La mort de l'empereur auquel il succédoit en sa qualité du roi des Romains, ne lui permit point de châtier les rebelles. Il feignit d'oublier leurs hostilités, jusqu'en 1711, qu'il força

Ragotski & le comte de Bercheni de s'enfuir en Turquie. Louis XIV, qui avoit un intérêt si vif d'abaisser la maison d'Autriche, leur fit toujours passer de puissans secours. La guerre de France pour la succession de Charles II, dernier roi d'Espagne, du sang autrichien, se continuoit toujours, & méritoit toute l'attention de l'empereur. Cette guerre mettoit en feu l'Italie, l'Espagne & la Flandre. Le premier soin de *Joseph* fut d'envoyer des troupes en Espagne contre le duc d'Anjou, sous la conduite de l'archiduc Charles. Il réprima par lui-même le soulevement des Bavarois contre le gouvernement Autrichien. Cette révolte fut fatale à ses auteurs. L'électeur se réfugia à Venise, & les princes électoraux furent conduits à Inspruk. Les Bavarois furent taillés en pieces; le trésor & toutes les provinces de cet électorat tomberent au pouvoir de l'empereur, qui les confisqua par une sentence impériale. L'électeur de Baviere & celui de Cologne furent mis au ban par les électeurs. L'Empereur voyant son autorité bien affermie en Allemagne, termina enfin ses différents avec la cour de Rome. Il s'agissoit du droit de premieres prieres: on appele ainsi les bénéfices nommés en vertu des premieres prieres. Ce droit avoit été confirmé à Ferdinand III, par la paix de Vestphalie, *Joseph* voulut en jouir comme ses prédécesseurs. Clément XI, qui occupoit alors le Saint-Siége étoit très-favorable à la France, mais il consentit enfin à reconoître l'archiduc Charles comme roi d'Espagne. Les destinées de l'empire étoient toujours confiées à Marlboroug & à Eugene, qui faisoient le désespoir de Louis XIV, que la fortune abandonoit. *Joseph*, pour entretenir le zele de ses généraux, éleva Marlboroug à la dignité de prince de l'empire. Les talens de ce général lui avoient mérité cette récompense. Ses éforts avoient toujours été suivis des plus grands succès; sa victoire, à Ramilly, sur le maréchal de Villeroi, mit le comble à sa gloire, & le rendit maître d'Ostende, de Dendermonde, de Gand, de Menin & de tout le Brabant. Villars, la Feuillade & Vendôme s'éforcerent inutilement de soutenir la gloire de la France qui commençoit à s'éclipser, ils n'eurent qu'un succès passager, & Louis XIV, qui quelque temps auparavant prétendoit donner des loix à l'Europe liguée contre lui, se vit contraint de recourir à la médiation du roi de Suede. Le duc d'Anjou, son petit-fils, étoit sur le point de renoncer au trône d'Espagne, & lui-même trembloit sur le sien. L'archiduc s'étoit fait proclamer roi d'Espagne dans une partie de la Castille: l'empereur craignit un revers de fortune, s'il avoit Charles XII pour ennemi. Il ne négligea rien pour l'engager dans son alliance, & parvint au moins à le faire rester dans la neutralité, en acordant aux protestans de Silésie le libre exercice de leur religion. On s'étone que Charles XII parût insensible aux propositions de Louis XIV, qui l'appeloit pour être l'arbitre de l'Europe; mais les opérations pacifiques étoient incompatibles avec le caractere d'un héros qui n'étoit touché que de la gloire de vaincre, & qui ne vouloit point interrompre le cours de ses vastes projets, commencés sous les plus glorieux auspices; il étoit animé de cet esprit qui conduisit Alexandre aux extrémités de l'Inde; mais il vivoit dans un siecle où, avec les mêmes talens, il n'étoit plus possible d'exécuter les mêmes desseins, ni les concevoir sans une espece de délire. Louis XIV n'ayant pu rien obtenir de la Suede, continua d'employer les négociations au milieu de la guerre. La fortune, autrefois si favorable à ce monarque, sembloit alors acharnée à le persécuter: ses finances étoient épuisées; la France, qu'une suite de triomphes avoit rendu si fiere, commençoit à murmurer: enfin les circonstances étoient si fâcheuses, que Louis XIV, idolâtre de la gloire, & jaloux à l'excès de la grandeur de sa maison, consentoit d'abandoner la cause de son petit-fils, & de reconoître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. L'empereur ne se contentoit pas de ces conditions; il exigeoit que le roi se chargeât lui-même de détrôner le duc d'Anjou, & peut-être y eût-il été réduit sans la petite vérole qui enleva *Joseph*. Il mourut le 17 avril 1711, âgé d'environ trente-trois ans. Ses cendres reposent dans l'église des capucins de Vienne, tombeau des princes de sa maison. Il avoit été fait roi de Hongrie en 1685, roi des Romains en 1690, & empereur en 1704. Les embaras de la guerre ne lui laisserent point le temps de se faire couroner roi de Bohême. L'impératrice Guillemine-Amélie de Brunswick, sa femme, lui donna un fils, Léopold-Joseph, qui mourut au berceau, & deux filles. Auguste III, roi de Pologne, épousa la premiere, nommée *Marie Josephe*: la seconde, appelée *Marie-Amélie*, fut mariée à Charles-Albert de Baviere qui fut empereur en 1742. *Joseph* étoit d'un esprit vif & d'un caractere entreprenant, & ce que l'on doit regarder comme une qualité dangereuse dans un prince, ennemi de toute dissimulation, il ignoroit l'art de faire illusion sur ses desseins; il est vrai que le secret étoit en quelque sorte impossible, ou plutôt superflu, par sa promptitude à exécuter ce qu'il avoit conçu, au milieu de sa bouillante activité. On voyoit éclater en lui les plus sublimes talens: il avoit une grande expérience, d'autant plus admirable qu'elle n'étoit point le fruit de l'âge. Son âme étoit élevée, & les plus grands obstacles ne le rebutoient pas. Jamais prince ne connut mieux les différens intérêts des puissances de l'Europe, & ne sut mieux en profiter. Il savoit commander à ses ministres, & quelquefois les écouter; prompt à récompenser & à punir, il fut servi avec

tel, & n'éprouva jamais de perfidie. Les vertus guerrieres & pacifiques trouverent en lui un rémunérateur aussi magnifique qu'éclairé. Sa fidélité dans les traités autant que sa dextérité à manier les afaires les plus délicates, lui mérita l'affection de ses alliés, qui ne l'abandonerent jamais. L'hauteur de Louis XIV, pendant le regne de Léopold, lui avoit fait concevoir une haine invincible contre la France; aussi lorsque les états lui présenterent la capitulation qui l'obligeoit à signer le traité de Westphalie : *Je signerai tout*, dit-il, *excepté ce qui est à l'avantage de la France*. Il fut fidele à sa haine jusqu'au dernier soupir. Une particularité prouve combien son caractere étoit entier dans les propositions de paix; c'est que jamais il diminua rien de ses demandes quelque rigoreuses qu'elles pussent être.

Joseph, *roi de Portugal*, (*Hist.de Portug.*) Par quelle inconcevable fatalité les rois justes, équitables, habiles, modérés, sont-ils quelquefois exposés aux revers, aux désastres, aux fléaux les plus destructeurs, à ces atroces attentats qu'on croiroit ne devoir agiter que les regnes des despotes & des tyrans! Si la prudence, les lumieres de leur respectable monarque n'ont pu mettre les Portugais à l'abri de ces violentes tempêtes de ces épouvantables calamités qui ont pensé détruire, bouleverser l'état; pourquoi, dans le temps même que le roi, par sa vigilance, ses soins actifs, sa bienfaisance, réparoit les malheurs de ses peuples, & adoucissoit le souvenir cruel des ravages qu'ils venoient d'éprouver; pourquoi ses rares qualités, ses vertus éminentes n'ont elles pu le garantir lui-même du plus noir des complots, du plus afreux des attentats? Par bonheur pour les Portugais, la providence a détourné les coups que des mains parricides avoient portés contre ce prince, qui, ferme & inébranlable au milieu de l'orage, a été rendu à ses sujets, dont il n'a point cessé depuis d'accroître la prospérité, par l'étendue & la sagesse de ses vues, comme par la justesse des moyens qu'il employoit. Don Joseph Pedre-Jean-Louis, fils aîné du roi Jean V, & de l'archiduchesse Marie Anne, seconde fille de l'empereur Léopold, naquit le 6 juin 1713: son éducation fut confiée à d'habiles instructeurs, qui virent leur éleve, remplir au gré de leur atente, les grandes espérances que leur avoient données ses heureuses dispositions. Formé de bonne heure aux afaires le plus importantes de l'état, aux négociations, à l'art épineux de gouverner, don *Joseph* fit les délices, du roi Jean, l'ornement de sa cour, qui s'embélit encore lors du mariage de ce prince avec dona Anne-Marie-Victoire, l'aînée des infantes d'Espagne, qu'il épousa au commencement de l'année 1729. À son avenement à la courōne, il fit les réglemens les plus utiles au commerce national, & les sages loix qu'il publia, firent murmurer les Anglois, qui, depuis bien des années en possession de faire eux seuls, & presque à l'exclusion des Portugais eux-mêmes le commerce de Portugal, ne purent voir avec indifférence ce souverain restreindre leur excessive liberté sur cet objet. Le ciel parut récompenser les généreux soins du roi par l'arivée sur le Tage, de la flote de la baie de tous-les-Saints, qui apporta des richesses immenses en marchandises, & en especes d'or & d'argent. L'attention du roi à exciter, autant qu'il étoit possible, les progrès du commerce national, eut le plus grand succès; il acorda un octroi à une nouvele compagnie des Indes orientales, qui s'engagea d'envoyer tous les ans onze vaisseaux; & afin de donner plus de consistance à cette compagnie & de facilité à ses opérations, don *Joseph* envoya un ambassadeur à l'empereur de la Chine; & cet ambassadeur fut reçu à Macao, & sur toute sa route par des mandarins, avec la plus haute distinction. Les auteurs de *l'Histoire universele depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, &c. se plaignent amérement de la conduite de don *Joseph* à l'égard des commerçans Anglois; mais ces auteurs ne disent point qu'il étoit temps aussi de délivrer les marchands Portugais des entraves fort gênantes, humiliantes même, que les Anglois mettoient à toutes leurs opérations: cette conduite, disent-ils, *tom. XXIX*, *page 601*, fut telle que si quelqu'autre nation avoit pu fournir le royaume de ce dont il avoit besoin, on lui auroit donné la préférence sur les Anglois Pourquoi ne pas dire que cette conduite prouvoit seulement que don *Joseph* étoit, avec raison, persuadé que les marchands Portugais pouvant seuls fournir le royaume de ce dont il avoit besoin, il étoit aussi inutile que pernicieux à l'état de recourir aux Anglois, & de soufrir que ceux-ci, sous prétexte des marchandises qu'ils fournissoient, fissent la loi aux Portugais. Le roi eût vrai-semblablement réussi dans ses vues, aussi sages que patriotiques, si, pendant l'exécution des projets qu'il avoit conçus, un événement terrible, autant qu'il étoit imprévu, ne fût venu jeter la consternation, porter la terreur, le ravage & la mort dans Lisbonne, & dans presque toutes les provinces de ce royaume. On sait quels coups le Portugal ressentit de ce terrible tremblement de terre qui, en 1755, pensa causer la ruine totale de cette monarchie, de Lisbonne sur-tout, dévastée en même temps par le choc violent des secousses du tremblement de terre, par le débordement des eaux du Tage & par la violence de l'incendie qui faisoit périr dans les flammes ceux qui s'étoient sauvés de l'écroulement des maisons. Alarmés, éperdus, les habitans de cette capitale penserent d'abord que cet incendie étoit un effet naturel de l'explosion des feux souterrains; mais bientôt on découvrit qu'il avoit été alumé, excité, & étendu de rue en rue,

par une troupe de scélérats, qui, profitant avec la plus monstrueuse inhumanité du désastre général, pilloient, à la faveur de la confusion que causoit l'incendie, les effets les plus précieux. On fit d'abord monter le nombre des morts à Lisbonne, dans ce jour de terreur, à quarante mille; mais, par des calculs plus exacts, on trouva qu'il ne périt qui environ quinze mille habitans de cette capitale, d'où le roi, la reine & la famille royale eurent la bonheur de se sauver quelques momens avant la chute de leur palais. La cour d'Espagne ne fut pas plutôt instruite de cet événement & de la déplorable situation des Portugais, que, quoique plusieurs villes Espagnoles eussent soufert des domages considérables par ce même accident, elle se hâta d'envoyer en Portugal des secours abondans. Les Anglois, ainsi que je l'ai observé, se plaignoient amérement des Portugais, & ils murmuroient hautement contre les réglemens faits par le roi don *Joseph*; cependant, par un trait bien digne de cette grandeur d'âme, de cette générosité qui caractérise la nation Britannique, à peine le roi George instruit du désastre de Lisbonne, eût recomandé à la considération de ses communes, cette grande calamité, que la chambre des communes mit le roi George II en état d'envoyer aux Portugais les plus grands & les plus prompts secours. Cet envoi fut si agréable à don *Joseph*, que depuis il n'est plus survenu ni mésinintelligence, ni sujet de plainte entre les deux nations. Par la bienfaisance & les soins attentifs de leur souverain, les Portugais avoient réparé en partie les sinistres effets de ce désastre, lorsqu'un nouvel événement vint encore les plonger dans les alarmes & la consternation. Le duc d'Aveiro avoit conçu une haine implacable contre le roi, parce que ce prince s'étoit opposé au mariage du fils de ce duc avec la sœur du duc de Gadaval, auquel, dans la vue d'envahir tous ses biens, le duc d'Aveiro avoit suscité les afaires les plus crueles. Le duc Aveiro violemment entraîné par sa haine, s'étoit ligué avec tous les mécontens du royaume. La marquise de Tavora vivement ulcérée de n'avoir pas été élevée au rang de duchesse, se ligua avec le duc d'Aveiro, & pour entrer dans la conspiration, étoufa l'inimitié qui régnoit depuis très-long-temps entre sa maison & celle du duc. Joseph Romeiro, domestique du marquis de Tavora, & Antonio-Alvarez Ferreira, ancien valet-de-chambre du duc d'Aveiro, furent les deux principaux scélérats que leurs maîtres chargerent de porter les premiers coups au roi. Plusieurs autres persones étoient intéressées dans cette conspiration, outre toutes celles qui tenoient par les liens de la parenté aux maisons de Tavora & d'Aveiro. Lorsque les conjurés eurent pris toutes les mesures qu'ils jugeoient nécessaires au succès du complot, ils fixerent le jour de l'assassinat: les conjurés se trouverent à cheval au rendez-vous donné, & se partageant en différentes bandes, ils se mirent en embuscade dans un petit espace de terrain, où ils étoient assurés que le roi passeroit, & où il passoit en effet quand il sortoit sans cortége. Peu de momens après, le roi venant à passer en chaise, don Joseph Mascarenhas, duc d'Aveiro, sortit, se leva de dessous l'arbre où il étoit caché, & tira un coup de carabine contre le postillon qui conduisoit la chaise: mais par le plus heureux des miracles, le feu prit sans effet; le coup ne partit pas, & le postillon averti par la lumiere de l'amorce, du danger qui menaçoit le roi, pressa, sans rien dire, ses mules avec la plus grande vivacité, & son intelligence sauva don *Joseph*; car il est constant que si ce postillon eût été tué, c'en étoit fait de la vie du prince, qui restoit au pouvoir des conspirateurs: mais, malgré la rapidité de la course, les autres conjurés, à mesure que la chaise passoit d'une embuscade à une autre, tirerent leurs coups de carabine; mais le balles ne portant que sur le derriere de la chaise, le roi en fut quite pour deux dangereuses blessures, depuis l'épaule droite jusqu'au coude en dehors & en dedans du bras, & même sur le corps. Toutefois le danger croissoit à chaque instant, il restoit encore plusieurs conjurés prêts à tirer aussitôt que la chaise passeroit devant eux. Don *Joseph*, sans dire un mot, sans laisser échaper un cri, quelque vives que fussent les douleurs qu'il ressentoit de ses blessures, ordona tranquillement de retourner sur ses pas, & de le conduire à la maison du chirurgien major, où il ne fut pas plutôt arivé, qu'après avoir rendu grâces à Dieu d'avoir échapé au péril imminent qui avoit menacé sa tête, il fit visiter ses blessures, & par l'habileté des pansemens & l'efficacité des remedes, il fut en peu de jours entiérement rétabli. Tous les conjurés furent pris, & subirent le sort que méritoit leur crime: ils expirerent sur la roue ou dans les flammes, ou furent assommés à coups de massue; leurs hôtels, leurs armoiries, jusqu'à leur nom, tout fut irrévocablement anéanti. Le peuple furieux les eût encore traités avec plus de sévérité, & en effet il n'étoit guere de tourment assez douloureux qui pût expier cet horrible attentat. Lorsque cette conjuration fut dissipée, & qu'il ne resta plus de traces de cette afaire les Portugais alarmés sur les maux qu'eût causés à l'état l'exécution de ce complot, s'il avoit réussi, ne pensoient qu'avec chagrin aux désordres qu'entraîneroit tôt ou tard l'incertitude de la succession à la courone, quand le roi viendroit à mourir. Don *Joseph*, dans la vue de ne laisser aucun sujet de crainte à cet égard, donna la princesse du Brésil, sa fille, en mariage à don Pedre son frere. Rassurés par cette union, qui fut célébrée dans le mois de juin 1760, les

Portugais oublioient leurs désastres passés, & commençoient à espérer de voir le royaume revenir à cet état paisible & florissant, dont il avoit joui dans les premieres années de ce regne, lorsqu'un nouvel orage pensa renouveler tous ces malheurs. L'Espagne & la France liguées contre l'Angleterre, solliciterent don *Joseph* d'abandoner les intérêts de la Grande-Bretagne, & de faire avec elles une alliance offensive & défensive; & dans le même temps que cette étrange proposition étoit faite à la cour de Lisbonne, l'armée Espagnole s'avançoit vers les frontieres du Portugal, & tout commerce avec les habitans de ce royaume étoit interdit. Dans cette situation critique, don *Joseph* demeura ferme & inébranlablement ataché à l'Angleterre son alliée. La guerre lui fut déclarée, & les Espagnols firent avec tant de succès des irruptions en Portugal, qu'ils se rendirent maîtres de provinces entieres: mais ce bonheur ne se soutint pas: secourus par les Anglois, les Portugais luterent avec avantage contre l'Espagne & la France: &, après bien de très-longues & très-meurtrieres hostilités le calme se rétablit par un traité de paix avantageux aux Portugais. Depuis la conclusion de cette paix, don *Joseph* ne s'est occupé qu'à faire fleurir ses états par le commerce & les manufactures, les sciençes & les arts. Ce prince est mort le 24 février 1777.

JOSEPH, (le Pere) (*Hist. de Fr.*) capucin, étoit fils de Jean Le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais. Il étoit né en 1577, avoit voyagé, avoit porté les armes, avoit fait une campagne sous le nom du baron de Mastée. Il se fit capucin en 1559, & institua la congrégation des religieuses du Calvaire. Il fut un des principaux agens du cardinal Richelieu. Louis XIII le récompensa de ses services par le chapeau de cardinal; mais il mourut à Ruel d'une seconde ataque d'apoplexie le 18 Décembre 1683, à 61 ans, avant que de l'avoir reçu. Les ministres étoient forcés de faire des caresses à ce capucin qu'on apeloit l'*Éminence grise*, s'ils vouloient ne pas déplaire à Richelieu, qui dit en versant des larmes, lorsqu'on lui apprit sa mort: *Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident, & mon ami*. Le cardinal avoit été le voir lorsqu'il agonisoit, & tout ce qu'il put faire pour le rapeler à la vie, fut de lui crier, *Courage, Pere Joseph, courage*, Briac est à nous; mais ni les nouveles politiques, ni les prieres des courtisans, ne purent ranimer un instant le moribond. Le parlement en corps assista à ses obseques, & un évêque prononça son oraison funebre. Sa vie a été écrite par l'abbé Richard.

JOSIAS, (*Hist. Sacr.*) roi de Juda, dont l'histoire est raportée au 4e livre des Rois, chapitres 22 & 23.

JOSUÉ, (*Hist. Sacr.*) Son historie se trouve au Deutéronome, chapitre 31, & dans tout le livre qui porte son nom.

(JOVE, (Paul). (*Hist. litt. mod.*) historien célebre, né à Côme en Lombardie, devenu depuis évêque de Nocéra. François I le traita avec beaucoup de distinction. Il lui écrivit des lettres flateuses, & lui acorda une pension considérable. Cette pension fut retranchée par le connétable de Montmorenci sous le regne de Henri II. *Paul Jove* s'en vengea en le déchirant dans le XXXIe. livre de son histoire. Cet historien mourut à Florence en 1552, à 70 ans, conseiller de Côme de Médicis. On a de lui une *Histoire* en 45 livres, qui commence à l'an 1494, & qui finit en 1544; les *vies des Hommes illustres; les éloges des grands hommes*; *les vies des douze Visconti, souverains du Milan*, & plusieurs autres ouvrages, dans lesquels, on remarque beaucoup d'esprit. Son frere, *Benoît Jove*, composa plusieurs ouvrages, entr'autres une *Histoire des Suisses*; & son petit neveu; *Paul Jove* mort en 1582 cultiva avec succès la poésie italiene.)

JOUENE, (François) libraire, inventeur des étrennes mignonnes, qui ont paru pour la premiere fois en 1714. Mort en 1741.

JOVIEN, (*Hist. Rom.*) empereur romain, successeur de l'empereur Julien. Son regne, qui ne fut que de sept mois & vingt jours, de l'an 363 à l'an 364, n'est mémorable qu'en ce qu'il fut employé à détruire ce que Julien avoit fait contre le Christianisme. *Jovien*, du temps de Julien, avoit été capitaine de la garde prétoriene, & il avoit résisté courageusement à ce prince, qui exigeoit qu'il renonçât à la foi; quand l'armée l'avoit élu empereur à la mort de Julien, il avoit d'abord refusé la courone; non, disoit-il, je ne commanderai point à des soldats idolâtres. — Nous sommes tous Chrétiens, s'écrierent les soldats; alors il se rendit. *Jovien* ne détruisit pas moins l'ouvrage de Julien dans la politique que dans la religion. Julien s'étoit engagé dans une guerre contre les Perses, & avoit été tué dans cette expédition. *Jovien* commença par faire la paix avec les Perses; les amis de la guerre l'en ont blâmé. *Jovien* étoit né dans la Pannonie. Il mourut à trente-trois ans. On le trouva étoufé dans son lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit alumé dans sa chambre pour la sécher. C'étoit dans un lieu nommé Dadastane, sur les confins de la Galatie & de le Bithynie. M. l'abbé de la Bletterie a écrit sa vie, comme suite de celle de l'empereur Julien.

JOVINIEN, (*Hist. Eclesiast.*) moine de Milan, hérétique, combatu par St. Augustin & St. Jérôme, condamné par le pape Syrice & par St. Ambroise, exilé par les empereurs Théodose & Honorius. Mort en exil vers l'an 412.

JOUSSE, (Daniel) (*Hist. Litt. mod.*) excellent jurisconsulte moderne, conseiller au présidial d'Orléans, auteur de plusieurs ouvrages de Jurisprudence, souvent cités de son vivant, dans les tribunaux. Ses commentaires sur l'ordonance civile, sur l'ordonance criminele, sur l'ordonance du commerce, sur l'ordonance des eaux & forêts; son Traité sur la justice criminele de France; son Traité de l'administration de la justice en général, & divers autres Traités particuliers, l'ont placé au premier rang parmi les auteurs qui ont écrit sur les loix. Il étoit né à Orléans en 1704; il est mort en 1781.

JOÛTE, f. f. (*Hist. de la Cheval.*) la *joûte* étoit proprement le combat à la lance de seul à seul; on a ensuite étendu la signification de ce mot à d'autres combats, par l'abus qu'en ont fait nos anciens écrivains qui, en confondant les termes, ont souvent mis de la confusion dans nos idées.

Nous devons par conséquent distinguer les *joûtes* des tournois; le tournoi se faisoit entre plusieurs chevaliers qui combatoient en troupe, & la *joûte* étoit un combat singulier d'homme à homme. Quoique les *joûtes* se fissent ordinairement dans les tournois après les combats de tous les champions, il y en avoit cependant qui se faisoient seules, indépendament d'aucun tournoi; on les nommoit *joûtes* à tous venans, grandes & pléniers. Celui qui paroissoit pour la premiere fois aux *joûtes*, remettoit son heaume ou casque au héraut, à moins qu'il ne l'eût déja donné dans les tournois.

Comme les dames étoient l'âme des *joûtes*, il étoit juste qu'elles fussent célébrées dans ces combats singuliers d'une maniere particuliere; aussi les chevaliers ne terminoient aucune *joûte* de la lance, sans faire en leur honeur une derniere *joûte*, qu'ils nommoient *la lance des dames*, & cet hommage se répétoit en combatant pour elles à l'épée, à la hache d'armes & à la dague.

Les *joûtes* passerent en France par les Espagnols, qui prirent des Maures cet exercice, & l'appelerent *juego de canas*, le jeu de cannes, parce que dans le commencement de la premiere institution dans leur pays, ils lançoient en tournoyant, des cannes les unes contre les autres, & se couvroient de leurs boucliers pour en parer le coup. C'est encore cet amusement que les Turcs appelent *lancer le gerid*; mais il n'a aucun raport avec les jeux troyens de la jeunesse romaine.

Le mot de *joûte* vient peut-être de *juxta*, à cause que les joûteurs se joignoient de près pour se batre. D'autres le dérivent de *justa*, qui est le nom qu'on a donné, dit-on, dans la basse latinité à cet exercice: on peut voir le Glossaire de Ducange au mot *justa*.

JOUVENCY, (Joseph) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite; il a écrit l'histoire de sa société; il y fait l'apologie du P. Guignard; il le loue d'avoir refusé de faire amende honorable & de demander pardon au roi & à la justice. Le parlement rendit en 1713, deux arrêts contre cet ouvrage, le 22 février & le 24 mars. Au reste les Jansénistes même convienent que cette histoire est fort bien écrite; & les ouvrages purement littéraires du pere *Jouvency*, ses notes sur divers auteurs classiques latins, &c. sont d'un fort bon littérateur. Né à Paris en 1643; mort en 1719, à Rome.

JOYEUSE, (*Hist. de Fr.*) grande maison françoise, qui tire son nom du bourg de Joyeuse, dans le Vivarais; elle a produit entr'autres personages célebres:

1°. Louis II, baron de *Joyeuse*, beau-frere du maréchal de la Fayette; il fut fait prisonier par les Anglois, à la bataille de Crevant en 1423. La baronnie de *Joyeuse* fut érigée pour lui, en vicomté en 1432. Il avoit épousé le 29 octobre 1419, la fille du président Louvet.

2°. Un autre Louis, tué à la bataille de Pavie, en 1525.

3°. Guillaume II, maréchal de France. Il étoit le second fils de Jean de *Joyeuse*. Du vivant de son frere aîné, il avoit été destiné à l'état ecclésiastique: devenu l'aîné, il prit le parti des armes, servit Charles IX dans les guerres de religion, fut fait maréchal de France par Henri III, & mourut fort âgé en 1592. Presque tous ses fils furent célebres.

4°. Anne, l'aîné de tous, étoit favori de Henri III, qui, en le mariant en 1581, avec Marguerite de Lorraine, sœur de la reine Louise, sa femme, dépensa douze cents mille écus à ses nôces, & lui fit don de quatre cents autres mille écus. Il avoit érigé la même année pour lui, Joyeuse en duché-pairie, avec des distinctions très-extraordinaires, comme de précéder les ducs plus anciens, &c. en 1582, il le fit amiral de France; en 1583, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre, gouverneur de Normandie. Il fut tué de sang-froid en 1587, après la bataille de Coutras, par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers; d'autres disent par un autre capitaine, nommé La Mothe-Saint-Heray.

5°. François, second fils de Guillaume, archevêque de Narbonne, de Toulouse, de Rouen, cardinal, fut quelque temps à Rome ce qu'on appele protecteur de la courone de France; il en soutint noblement les droits; il travailla en 1593, à la réconciliation d'Henri IV avec le St. Siége, &, dans la suite, par ordre d'Henri IV, à celle du Paul V avec les Vénitiens. Il courona Marie de Médicis à Saint-Denis en 1610. Il sacra Louis XIII à Rheims le 17 octobre de la même année, parce que le cardinal de Guise, Louis de Lorraine, nommé archevêque de Rheims, n'étoit pas encore

facré. En 1614, il préfida le clergé aux derniers états-généraux. Il mourut le 23 août 1615, doyen du facré Collége.

6°. Henri, comte du Bouchage, puis duc de *Joyeufe*, pair & maréchal de France, &c. puis capucin, puis rentré dans le fiecle, puis redevenu capucin, & mort en 1608, fous le nom de *Frere-Ange*, étoit le troifieme fils de Guillaume. Après tant de fortunes diverfes, il mourut à quarante & un ans.

7°. Antoine-Scipion, quatrieme fils de Guillaume, fut d'abord chevalier de Malthe & grand-prieur de Touloufe; Henri, comte du Bouchage, fon aîné, s'étant fait capucin le 4 feptembre 1587, Anne, l'aîné de tous, ayant été tué à Coutras le 20 octobre fuivant; & François étant dans l'état eccléfiaftique, ce fut Antoine-Scipion qui devint duc de *Joyeufe*; il fut ligueur comme fes freres: ayant été défait par les royaliftes au combat de Villemur, le 20 octobre 1592, il fe noya dans fa retraite au paffage du Tarn. Ce fut alors que le comte du Bouchage rentra dans le fiecle & fut duc de *Joyeufe*. Une plaifanterie de Henri IV, qui lui reprochoit fon apoftafie, en s'accufant lui-même d'être renégat, le fit rentrer pour jamais dans fon couvent.

8°. Claude de *Joyeufe*, feigneur de Saint-Sauveur, feptieme fils de Guillaume, fut tué à Coutras avec les duc de *Joyeufe*, Anne, l'aîne de tous fes freres, & toute cette poftérité mafculine fut éteinte.

Le duché de Joyeufe paffa dans la maifon de Lorraine, par le fecond mariage d'Henriette-Catherine ducheffe de *Joyeufe*, comteffe du Bouchage, fille unique du comte du Bouchage, maréchal de France, mort capucin, avec Charles de Lorraine, duc de Guife, fils du Balafré. Cette pairie s'éteignit par la mort du duc de Guife François-Jofeph, arriere-petit-fils de Charles, arivée le 16 mars 1675.

Louis de Melun, fecond du nom, prince d'Épinoi, né en 1694, obtint au mois d'octobre 1714, de nouveles lettres pour l'érection de *Joyeufe* (qui lui apartenoit alors), en duché-pairie. Cette nouvele pairie dura bien moins encore que l'autre. Celui qui l'avoit obtenue eft ce même M. de Melun, tué à Chantilly, à la chaffe, par un cerf, le 31 juillet 1724. Il mourut fans enfans.

La maifon de *Joyeufe* dans fes branches non ducales, a produit des fujets moins diftingués par la faveur, mais non moins utiles à l'état; tels font:

9°. De la branche de Bothéon, Louis de *Joyeufe*, qui eut l'honeur de s'allier à la maifon de France; il époufa le 3 février 1474, Jeanne de Bourbon, fille de Jean, comte de Vendôme, & d'Ifabelle de Beauvau.

10. Jean, arriere-petit-fils du précédent, tué à la bataille de Montcontour en 1569.

11°. Pierre, comte de Grand-Pré, neveu de Jean, tué au fiége de Montauban en 1621.

12°. De la branche des comtes de Grand Pré, Jean-Armand, marquis de *Joyeufe*, troifieme maréchal de France, mort le 1er juillet 1710.

13°. De la branche de Montgobert & de Verpeil, Réné, baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589.

14°. Robert, tué à la bataille de la Marfée en 1641, le 16 juillet.

15°. Un autre Robert, fon neveu, tué à Valenciennes en 1677.

JUAN, (*Hiftoire d'Efpagne*) ce nom eft le même que Jean. Il y a dans l'Hiftoire d'Efpagne, deux princes célebres fous le nom de don *Juan* d'Autriche; l'un fils naturel de Charles-Quint & de Barbe Blomberg; l'autre, fils naturel de Philippe IV & d'une comédiene, nommée Marie Calderona.

Le premier eft célebre par la bataille de Lépante, qu'il gâgna contre les Turcs en 1571. Ayant été nommé par Philippe II fon frere, gouverneur des Pays-Bas, il fe diftingua par de grands fuccès contre les Flamands révoltés, fur-tout par le combat de Gemblours en 1578. Ce prince mourut à trente-deux ans, le 7 octobre 1578. Il n'avoit que 24 ans, lorfqu'il remporta cette mémorable victoire de Lépante, qui l'annonça au monde comme le héros, non feulement de l'Efpagne, mais de toute la Chrétienté. Il livra & gâgna cette bataille, mal-gré le grand commandeur don Louis de Requefens, qui lui avoit été donné pour modérateur de fa jeuneffe, comme dans la fuite le grand Condé, à vingt-deux ans, livra la bataille de Rocroi, mal-gré le maréchal de l'Hôpital, que la cour avoit chargé de veiller fur lui & de modérer fon ardeur. Don *Juan* d'Autriche laiffa deux filles natureles, qui moururent toutes deux au mois de février 1630.

Le fecond don *Juan* d'Autriche commanda les armées de Philippe IV, fon pere, comme le premier avoit commandé celles de Philippe II fon frere, mais avec moins d'éclat & de fuccès. En 1647, il réduifit la ville de Naples; mais la révolte recomença peu de temps après fon entrée dans la ville. Ce fut lui qui, le 13 octobre 1652, reprit Barcelonne fur les François. En 1656, il étoit avec le grand Condé à l'afaire de Valenciennes, lorfque Condé batit le maréchal de la Ferté, le fit prifonnier, & obligea le vicomte du Turenne de lever le fiége de Valenciennes. Il perdit avec le même prince de Condé, le 14 juin 1658, la bataille des Dunes; mais Condé étoit bien éloigné d'avoir dans l'armée Efpagnole, l'autorité néceffaire pour affurer les fuccès; il ne commandoit pas, il fervoit fous don *Juan* & fous le marquis de Caracene; il vit leurs difpofitions pour la bataille des Dunes, & il leur prouva qu'ils alloient être batus; les Ef-

pagnols ne daignerent pas en croire le vainqueur de Rocroi, ou peut-être ils n'oserent le croire; car dans la situation où se trouvoit Condé, il est rare que la confiance soit entiere de part & d'autre. Les princes Anglois, fils de Charles Ier, servoient comme volontaires dans l'armée Espagnole; & on sait que Condé dit au duc de Glocestre: *n'avez-vous jamais vu perdre une bataille? eh bien! vous l'allez voir.* En effet, la déroute des Espagnols fut prompte & complete: Condé seul fit respecter sa retraite. Après une retraite plus belle encore du grand Condé devant Arras, du 25 août 1654, le roi d'Espagne lui avoit écrit: *j'ai su que tout étoit perdu, & que vous avez tout sauvé*. Il auroit dû s'en souvenir à l'afaire des Dunes, & se confier au génie du gran Condé, plutôt qu'à l'inexpérience de son fils. Condé eut à réparer aux Dunes, les fautes de don *Juan*, comme il avoit eu à réparer à Arras, celles de l'archiduc Léopold & du comte de Fuensaldagne,

Don *Juan* fut encore batu' en 1663. Ce fut à Estremeros, dans une guerre des Espagnols contre les Portugais.

Il eut quelque part au gouvernement pendant le regne de Charles II, son frere; mais la reine douairiere d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche, mere de Charles II, vécut toujours avec don *Juan*, dans une grande mésintelligence, & répandit sur lui l'intérêt qu'inspire toujours un homme de mérite persécuté. Don *Juan* mourut le 17 septembre 1679, très-regrété en Espagne.

JUBA, (*Hist. anc*) Le nom de *Juba* fut commun à plusieurs rois africains, dont le plus ancien se glorifioit d'être descendu d'Hercule. C'étoit une tradition reçue que ce héros, après avoir purgé la Mauritanie de monstres & de brigands, y laissa quelqu'un de sa famille, à qui la reconoissance publique déféra le sceptre. C'est de ce premiers *Juba* que les rois de Mauritanie se glorifioient de tirer leur origine.

Le second *Juba*, fils d'Hiempsal, se distingua par son atachement à Pompée, dont il fut le plus zélé partisan. Ce fut lui qui défit Curion, lieutenant de César, & qui releva, par cette victoire, le courage des amis de Pompée. Ce service lui mérita le titre de roi de toute la Numidie. César, voyant en lui un rival dangereux, se chargea lui-même du soin de lui faire la guerre. Il passa en Afrique, & remporta sur lui une victoire éclatante dans les plaines de Tapse. *Juba* se batit en combat singulier contre Petreius; & l'ayant tué, il se fit ôter la vie par un de ses esclaves.

Juba, troisieme du nom, & fils de celui dont on vient de parler, fut élevé à Rome, où une excellente éducation perfectiona les talens qu'il avoit reçus de la nature. La douceur de son caractere & son amour pour les sciences, lui mériterent la faveur d'Auguste, qui lui donna les deux Mauritanies en échange de la Numidie, dont il avoit hérité de son pere, & qui, depuis ce temps-là, fut réduite en province romaine. Ce prince, appelé au commandement d'un peuple barbare, en adoucit la férocité par ses exemples & ses loix. On vit briller le flambeau des sciences dans des contrées ténébreuses où les plus savans de la Grece vinrent perfectioner leurs connoissances. *Juba*, occupé des devoirs du trône, trouva des délassemens dans l'étude de l'histoire. Il consulta les plus anciens monumens, & fouilla dans les archives les plus secretes pour y débrouiller le chaos des événemens. Ce travail le mit en état de donner une histoire complete des Grecs, des Carthaginois, des Africains & des Arabes. Son ouvrage sur l'antiquité des Assyriens & des Romains, offroit la plus riche érudition. Toutes les contrées du génie étoient de son domaine; il écrivit l'histoire des théâtres, de la peinture & des peintres. Il s'exerça avec le même succès sur la grammaire & l'origine des langues: il étudia la propriété des plantes & des animaux. Toutes ces productions, dont nous n'avons plus que quelques fragmens, avoient l'empreinte du génie. Pline, qui s'est paré d'une partie de ses dépouilles, dit que ses connoissances lui donnerent plus d'éclat que sa courone. La douceur de son gouvernement le rendit l'idole de ses sujets: ils lui érigerent une statue, & pour immortaliser leur reconoissance, ils instituerent des fêtes, & lui rendirent des honeurs divins. Il avoit épousé Cléopâtre fille de Marc-Antoine & de la fameuse reine d'Égypte, dont il eut un fils appelé *Ptolomée Celene*, qui fut son successeur, & que Caligula fit égorger.

JUDA, (Louange du Seigneur) (*Hist. Sacr.*) quatrieme fils de Jacob & de Lia, naquit en Mésopotamie, l'an du monde 2249: ce fut lui qui conseilla à ses freres de vendre leur frere Joseph, qu'ils vouloient faire mourir, & qui, depuis, ayant promis à Jacob de ramener Benjamin d'Égypte, s'offrit à Joseph de tenir sa place en prison, & lui fit, à ce sujet, un discours qui est un modele de l'éloquence la plus persuasive & la plus touchante. Il épousa la fille d'un Chananéen, nommé *Hiran*, & il en eut trois fils, Her, Oman & Séla. Il eut aussi de Thamar, femme de son fils, dont il jouit sans la connoître, Pharès & Zara. Lorsque Jacob bénit son enfant, il dit à *Juda*: *le sceptre ne sortira point de* Juda, *ni le legislateur de sa posterité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé, & à qui les peuples obéiront*. *Gen. xlix.* 10. La tribu de *Juda*, dès le commencement, tenoit le premier rang parmi les autres: elle a été la plus puissante & la plus nombreuse; car, au sortir de l'Égypte,

elle étoit composée de soixante-quatorze mille six cents hommes, capables de porter les armes. Le lot de cette tribu occupoit toute la partie méridionale de la Palestine. La royauté passa de Benjamin, d'où étoient Saül & Isboseth, dans la tribu de *Juda*, qui étoit celle de David & des rois ses successeurs. Les dix tribus s'étant séparées, celle de *Juda* & celle de Benjamin demeurerent atachées à la maison de David, & formerent un royaume qui se soutint avec éclat contre la puissance du roi d'Israël. Après la dispersion & la destruction de ce dernier royaume, celui de *Juda* subsista, & se maintint même dans la captivité de Babylone, conservant toujours l'autorité sur les siens. Au retour cette tribu vécut selon ses loix, ayant ses magistrats & ses chefs, & les restes des autres tribus se rangerent sous ses étendards, & ne firent plus qu'un peuple, que l'on nomma *Juifs*. Les temps où devoit s'acomplir la promesse du Messie, étant arivés, la puissance Romaine assujétit ce peuple, lui ôta le droit de se choisir un chef, & leur donna pour roi Hérode, étranger & Iduméen; & ainsi, cette tribu, après avoir conservé le dépôt de la vraie religion & l'exercice public du sacerdoce & des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, & avoir donné naissance au Messie, fut réduite au même état que les autres tribus, dispersée & démembrée comme elles, étant par-là une preuve de l'acomplissement de la loi de Jacob.

JUDAS, *dit Macchabée*, (*Hist. Sacr.*) fils de Mathatias, de la famille des Asmonéens, succéda à son pere dans la dignité de général des Juifs, qui avoit éprouvé son courage & son zele pour la loi de Dieu, le préféra à ses autres enfans, & le chargea de combatre pour la défense d'Israël. *Judas* ne trompa point ses espérances; mais, secondé par ses freres, il marcha contre Apollonius, général des troupes du roi de Syrie, le défit, le tua, & alla contre Sélon, autre capitaine, qui avoit une nombreuse armée, qu'il batit également, quoiqu'avec un fort petit nombre; mais en mettant sa confiance dans la force de Dieu. Antiochus ayant appris ces deux victoires, envoya contre *Judas* trois généraux de réputation; Ptolomée, Nicanor, & Gorgias. L'armée prodigieuse qu'ils firent marcher en Judée, épouvanta d'abord ceux qui acompagnoient *Judas*; mais son courage ayant ranimé celui de ses gens, & s'étant préparé au combat par le jeûne & la priere, il tomba sur cette grande armée & la dissipa. Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, désespéré de ce que les ordres de son prince étoient si mal exécutés, crut qu'il feroit mieux par lui-même. Il vint donc en Judée avec une armée nombreuse; mais il ne fit qu'augmenter le triomphe de *Judas*, qui le défit, & l'obligea de retourner en Syrie pour armer de nouveau. Macchabée profita de cet intervalle pour rétablir Jérusalem; il donna ses premiers soins à la réparation du temple, détruisit l'autel que les idolâtres avoient profané, en bâtit un autre, fit faire de nouveaux vases, & le vingt-cinquieme du mois de casleu, l'an du monde 3840, trois ans après que ce temple eut été profané par Antiochus, il en fit la dédicace, & célébra cette fête pendant huit jours. C'est de la mémoire de cette dédicace qu'il est parlé dans l'Évangile, où il est dit que Jesus-Christ vint au temple de Jérusalem, à la dédicace, pendant l'hiver. Peu de temps après cette cérémonie, *Judas* défit encore Timothée & Bacchides, deux capitaines Syriens, batit les Iduméens, les Ammonites, défit les nations qui assiégeoient ceux de Galaad, & revint chargé de riches dépouilles: il avoit Dieu même pour conducteur. Dans un nouveau combat contre Timothée, les ennemis sont épouvantés en voyant cinq cavaliers envoyés du ciel, dont deux couvroient *Judas* de leurs armes, & lançoient sur eux des foudres qui les terrassoient. Plus de vingt mille hommes resterent sur la place. Timothée s'étant enfui, fut pris & tué. Lysias revient avec plus de cents mille hommes; un autre prodige encourage l'armée des Juifs, & l'assure de la victoire. Un homme à cheval, vêtu d'un habit blanc, avec des armes d'or & une lance, marche devant eux. L'armée de Lysias est mise en déroute, & ce général est forcé de reconoître que les Juifs sont invincibles, lorsqu'ils s'apuient sur les secours du Dieu tout-puissant. Lysias ayant perdu une partie considérable de son armée, conclut la paix avec *Judas*. Elle ne fut pas de longue durée; la guerre recomença, & *Judas* remporta plusieurs avantages. Antiochus-Eupator, qui avoit succédé à Épiphanes, irrité des mauvais succès de ses généraux, vint lui-même en Judée, & assiégea Bethsure. *Judas* marcha au secours de ses freres; du premier choc, il tua cents hommes des ennemis, & ce fut alors que son frere Éléazar fut accablé sous le poids d'un éléphant qu'il tua, croyant faire périr le roi: mais la petite armée de *Judas* ne pouvant tenir tête aux troupes innombrables du roi, ce général se retira à Jérusalem. Eupator l'y vint assiéger; mais averti de quelques mouvemens qui se tramoient dans ses états, il fit la paix avec *Judas*, qu'il déclara chef & prince du pays, & retourna en Syrie, où il fut tué par Démétrius, qui régna en sa place. Le nouveau roi, excité & trompé par la fourberie d'Alcime, qui espéroit le souverain pontificat, envoya contre *Judas* Nicanor, que l'expérience du passé avoit rendu sage, & qui, après avoir pris connoissance de l'état des afaires, jugea qu'il étoit plus avantageux de conclure une paix, que de risquer une bataille. L'impie Alcime, qui vouloit

dominer, inspira au roi des soupçons contre la fidélité de Nicanor, & lui fit donner des ordres de lui envoyer *Judas*, pieds & mains liés. La guerre recomença donc : l'armée de Nicanor fut défaite, & lui tué dans un combat. Démétrius ayant appris la défaite & la mort de Nicanor, envoya de nouveau Bacchides & Alcime avec la meilleure partie de ses troupes, & ces deux généraux marcherent contra *Judas*, qui étoit à Béthel avec trois mille hommes. Cette petite armée fut saisie de frayeur à la vue des troupes ennemies; elle se débanda, & il ne resta que huit cents hommes au camp. *Judas*, sans perdre cœur, exhorta ce petit nombre à mourir courageusemeut, fondit sur l'aîle droite, la rompit; mais, envelopé par l'aîle gauche, il fut tué après un combat opiniâtre, l'an du monde 3843. Simon & Jonathas, ses freres, emporterent son corps & le mirent dans la sépulture de leur famille, à Modin. Tout le peuple le pleura amérement; & après avoir pleuré pendant plusieurs jours, ils s'écrierent: *comment est mort cet homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël*. 1. *Macch. ix*. 20 21. La vie de *Judas*, qui n'a été qu'une suite de succès étonans, de victoires éclatantes, remportées par une poignée d'hommes mal armés, sur de nombreuses troupes, est une image de l'œuvre de Jesus-Christ dans l'établissement de son église par la prédication. L'Ecriture dépeint *Judas* comme un géant, revêtu de ses armes, dont l'épée étoit la protection de toute l'armée, & comme un lion qui se lance sur sa proie en rugissant. Jesus-Christ, dans les psaumes, est appelé *un géant qui s'élance plein d'ardeur pour fournir sa carriere*. *Ps. xviij*. 6; & dans l'Apocalypse, *le lion de la tribu de Judas, qui a remporté la victoire*. *Apoc. v*. 5. Jesus-Christ, comme *Judas*, s'étant revêtu de ses armes, ayant ceint son épée, qui est sa parole, secondé d'un petit nombre de soldats fideles qu'il avoit assemblés, & aux quels il inspiroit un courage intrépide, a exterminé de dessus la terre l'erreur & l'impiété qui y dominoient; il a arraché à l'enfer sa proie, & a triomphé avec gloire du monde & du prince des ténebres. Les freres de *Judas* & ses soldats étoient, dans leurs combats & dans leurs expéditions militaires, les précurseurs & les vives images de ces zélés prédicateurs du nom de Jesus-Christ, qui, étant destitués de tout secours humain, mais soutenus de la main de Dieu, & sanctifiés par son esprit, se sont exposés à tout soufrir & la mort même, pour purger l'univers, qui est le temple de Dieu, des souillures de l'idolatrie & de la superstition.

Judas Iscarioth ou *le Traître*, (*Hist. Sacr.*) avoit été choisi par Jesus-Christ, pour être mis au nombre de ses apôtres, & pour être le dépositaire des aumônes; mais l'avarice corrompant son cœur, il promit au prince des prêtres, de leur livrer son maître pour trente deniers. Il se trouva à la derniere cêne que Jesus-Christ fit avec ses apôtres, où il institua le sacrement de l'Eucharistie. Il eut la hardiesse d'y participer, & avant la fin du repas, il sortit pour aller consommer son crime. Peu après, ayant horreur de sa trahison, il fut touché de repentir, alla trouver les prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu, & rendit un témoignage public de l'innocence de Jesus-Christ; mais il n'eut pas recours à sa miséricorde: ainsi, sa pénitence lui fut inutile; & son désespoir, plus funeste pour lui que son crime, le porta à se pendre lui-même. Il creva par le milieu de son corps, & ses entrailles furent répandues par terre. *Jean xij*. 3. *act. xxv*. (†)

JUDITH, (*Hist. Sacr.*) Elle est assez connue par le livre qui porte son nom dans l'Écriture, & où on raconte comment elle délivra le peuple de Dieu, en donnant la mort à Holopherne, général des armées de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, qui assiégeoit Béthulie (*Voyez* Achior.)

Le nom de *Judith* est célebre aussi dans l'histoire profane & moderne. C'est celui de la mere & d'une fille de Charles le Chauve.

La premiere, belle, galante, spirituele, ambiteuse, fut la seconde femme de Louis le Débonaire; elle le gouverna & causa tous la malheurs de son regne & les soulevemens continuels de ses fils du premier lit, par toutes les violences, toutes les injustices, tous les artifices qu'elle ne cessa d'employer pour procurer l'agrandissement de Charles le Chauve son fils. Elle eut, dans ce projet qui l'occupa sans cesse, une vicissitude continuele de revers & de succès. Morte en 843.

La seconde, assez semblable à son ayeule, avoit épousé, en premieres noces, Ethelwolph, roi d'Angleterre. Revenue en France après la mort de son premier mari, elle se fit enlever par Baudouin, grand forestier de Flandre. Charles le Chauve, pere de *Judith*, dans le premier mouvement de sa colere, parvint à faire excommunier le ravisseur, ainsi que *Judith*; mais on négocia, & après quelques traverses, Baudouin fut récompensé de son crime & de son insolence par Charles, qui non seulement consentit à le regarder comme son gendre, mais qui le fit comte héréditaire de Flandre. C'est de lui & de *Judith* que descendoient ces comtes de Flandres, pairs du royaume, si long-temps redoutables aux rois leurs souverains.

JUGURTHA, (*Hist. Rom.*) roi de Numidie, dont Salluste a écrit la vie. Nous avons raporté une partie de ses crimes à l'article d'Adherbal, une de ses victimes. Il avoit des ressources dans l'esprit; à force d'adresse, d'intrigues & de talens, il parvint à séduire ou à diviser le sénat Romain, alors l'arbitre des rois, à se faire pardoner pour quelque temps, les attentats par lesquels il s'étoit élevé sur le trône:

mais enfin la vengeance éclata ; Rome lui déclara la guerre : il osa venir à Rome, rendre compte de sa conduite ; il osa y faire assassiner Massiva, prince Numide, descendu, comme lui, de Massinissa, & auquel il craignoit que le sénat ne voulût transférer la curone de Numidie. Bomilcar, son parent & son confident, lui préta son bras pour ce crime ; dans la suite, le même Bomilarc le trahit, & conspira contre lui ; la conspiration fut découverte, *Jugurtha* le fit périr. Pendant le temps de la guerre, *Jugurtha* vint à bout de corrompre ou d'amuser les consuls Lucius-Calpurnius-Bestia & Spurius-Posthumius-Albinus ; il se défendit avec désavantage, mais avec constance, contre Métellus ; il céda enfin à la fortune de Marius & à l'adresse de Sylla, qui sut déterminer Bocchus, beau-pere de *Jugurtha*, à le livrer aux Romains. Marius traîna son captif en triomphe dans Rome. Salluste s'arrête au moment où *Jugurtha* est livré à Sylla & remis par Sylla à Marius : il ne nous dit pas quel fut le sort de *Jugurtha* ; nous l'apprenons de Plutarque : dans la cérémonie du triomphe, il parut comme un homme qui a l'esprit égaré. Il fut jeté ensuite dans un cachot, où il fut traité avec indignité, & où on le laissa mourir de faim. Il y vécut six jours, paroissant beaucoup tenir à la vie. Les géoliers, dans l'empressement de le dépouiller, n'atendirent pas qu'il fût mort ; ils déchirerent sa robe, ils lui arracherent les oreilles pour avoir les pendans qu'il portoit. Il semble que Rome auroit dû ou respecter dans un roi coupable, la royauté toujours respectable, ou se respecter elle-même dans le traitement, qu'elle faisoit à un roi vaincu, à un ennemi détruit, qui avoit autrefois mérité son estime & ses éloges, en combatant pour elle.

C'est ce même *Jugurtha* qui, revoyant après un certain temps, cette Rome où il avoit vu encore quelques vertus, lorsqu'il avoit servi sous Scipion, au siége de Numance, fut si frapé des progrès rapides que la cupidité y avoit faits avec le luxe, qu'il dit que Rome étoit dévenue toute vénale, & n'atendoit pour se vendre, qu'un acheteur.

Il fut pris & mourut l'an de Rome 647, 105 ans avant J. C.

JUIFS. Par une ordonance du 17 septembre 1394, donnée sous le regne de Charles VI les *Juifs* furent banis à perpétuité du royaume. Ce fut en France la derniere proscription de la nation Juive ; & mal-gré tous ses éforts, elle n'avoit pas encore pu (en 1787) en obtenir la révocation ; elle n'avoit de domicile autorisé que dans quelques villes qui ont passé dans des temps bien postérieurs sous la domination Françoise. Cet ordre de Charles VI, fut confirmé pendant l'enfance de Louis XIII, en 1615, à l'occasion de quelques *Juifs* Hollandois & Portugais, attirés en France par le maréchal d'Ancre, & qui furent surpris à Paris, célébrant la Pâque. Quelque temps après, un aventurier, nommé *Fontannier*, qui avoit souvent changé de religion & d'état, & qui avoit fini par se faire *Juif*, osa prêcher dans Paris, le Judaïsme ; il fut arrêté au milieu de ses auditeurs, & condamné à être brûlé.

JUIGNÉ, (Le Clerc de) (*Hist. de Fr.*) maison anciene, établie en Anjou & dans le Maine. Ses armes sont remarquables par un cimier qui est un coq à ailes ouvertes, avec la devise *ad alta*, & le cri de guerre : *batons & abatons*. Elle étoit connue & considérable dès le dixieme siecle. Elle a eu des alliances avec nos plus grandes maisons. La terre de *Juigné* fut érigée en baronie par Henri IV, pour René le Clerc *de Juigné*, qui lui avoit rendu de grands services. Son petit-fils, maréchal de camp, fut tué dans le Dauphiné, où il commandoit un corps de six mille hommes, plusieurs autres guerriers de cette maison ont été tués dans des batailles, nommément M. le marquis *de Juigné* à la bataille de Guastalla, le 19 Septembre 1734. Il étoit colonel du régiment d'Orléans, infanterie.

JULES-CÉSAR, (*Hist. Rom.*) *Voyez* CÉSAR.

JULES II. (*Hist. Eccles.*) Julien de la Rovere, successeur de Pie III, & neveu de Sixte IV, fut élevé sur le St. Siége en 1503. Son Pontificat fut fort agité, & ses demêlés avec la République de Venise sembloient devoir la ruiner entiérement, mais la reconciliation entre ces deux puissances, se fit encore à temps pour le bien de cette République. La pragmatique Sanction occasiona aussi des dissentions entre ce Pontife & Louis XII, qui occupoit alors le trône de France. Le monarque indiqua même un concile à Pise : quelques cardinaux, & prélats s'y rendirent, & cette assemblée fut ensuite transférée à Milan, puis à Lion. *Jules* convoqua aussi un concile à Rome, qui fut tenu dans la basilique de St. Jean de Latran, & qui termina à l'avantage de l'église toutes ces contestations. *Jules* n'eut pas le bonheur de voir la paix entiérement rendue à l'église ; cette jouissance étoit reservée à Léon X, son successeur. *Jules* mourut le 21 février 1513, au commencement de la dixieme année de son pontificat.

JULES-PAUL, (Julius-Paulus) (*Hist. Litt. anc.*) jurisconsulte, célébre, qui vivoit vers la fin du second siecle ; & fut contemporain d'Ulpien & de Papinien, dont il partagea les honeurs & la gloire. On a de lui *Receptæ Sententiæ*, & quelques autres ouvrages de droit.

JULES ou JULIUS POLLUX, (*Hist. Litt. anc.*) grammairien ancien, né en Égypte, professeur de rhétorique à Athênes, vers la fin du second siecle. On connoît son *Onomasticon*, ou dictionaire grec.

JULIE, (*Hist. Rom.*) plusieurs Romaines ont rendu ce nom célebre, en bonne & en mauvaise part. Les deux premieres & les deux principales sont la fille de César & la fille d'Auguste, toutes deux belles; mais la premiere respectable par sa vertu, autant que la seconde est connue par le déréglement de sa conduite. La premiere fut femme de Pompée; elle fut l'objet de toute sa tendresse & le lien de l'amitié entre Pompée & César, amitié qui ne dura qu'autant que la courte vie de *Julie*, qui mourut en couches, dans tout l'éclat de la jeunesse & de la beauté:

Pignora juncti
Sanguinis, & diro ferales omine tædas
Abstulit ad manes, Parcarum Julia sævâ
Intercepta manu; quod si tibi fata dedissent
Majores in luce moras, tu sola furentes
Inde virum poteras, atque hinc retinere parentem;
Armatasque manus excusso jungere ferro
Ut generos mediæ soceris junxere Sabinæ.
Morte tuâ discussa fides, bellumque movere
Permissum ducibus.

La seconde eut trois maris: 1°. ce Marcellus, son cousin-germain, mort à vingt ans, que Virgile a célébré d'une maniere si touchante à la fin du sixieme livre de l'Énéïde; 2°. cet Agrippa, le général, l'ami, le confident d'Auguste, à qui Horace adresse la sixieme ode du livre premier, & que Virgile a aussi célébré dans le huitieme livre de l'Énéïde:

Parte aliâ ventis & dîs Agrippa secundis
Arduus, agmen agens, cui belli insigne superbum,
Tempora navali fulgent rostrata coronâ.

3°. Tibere.

Auguste irrité du scandale de ses mœurs, délibéra s'il ne feroit point mourir cette fille indécente, qu'on l'accusoit cependant d'avoir trop aimée; il la rélégua dans la petite île de Pandataire, aujourd'hui l'île de Sainte-Marie, sur les côtes de la Campanie, où la punissant comme elle l'avoit mérité, il défendit qu'aucun homme, soit libre, soit même esclave, approchât du lieu de sa retraite:

Jusques à quand, ô ciel! & par quelle raison
Prendrez-vous contre moi des traits dans ma maison?
Pour ses débordemens j'en ai chassé Julie.

Tibere la laissa mourir de faim dans sa prison, l'an de Rome 765, lui ayant retranché sa pension alimentaire.

Elle eut d'Agrippa une fille du même nom qu'elle, & trop digne d'elle, mariée à Lucius-Paulus; celle-ci força aussi Auguste de la traiter avec la même rigueur. Il la rélégua dans l'île de Trimête ou Tremiti, dans le golfe de Venise, près des côtes de la Pouille; elle y vécut vingt ans des libéralités de Livie, qui, dit Tacite, affectoit en public de la pitié pour la famille de son mari, qu'elle avoit détruite par des moyens cachés: *quæ florentes privignos cum per occultum subvertisset, misericordiam erga afflictos palam ostentabat.*

Une autre *Julia*, niece de la précédente, fille de Germanicus & d'Agrippina, ne fut point corrigée par l'exemple des deux autres; Caligula son frere qui a été, dit-on, son premier corrupteur, la prostitua indignement à ses compagnons de débauche, puis la rélégua dans l'île Ponce, près de l'île Pandataire, en la menaçant de la mort, & en l'avertissant de se souvenir qu'il avoit en sa puissance non seulement des îles, mais des épées. Messaline, jalouse de *Julie*, la fit exiler de nouveau, sous l'empire de Claude, oncle de *Julie*; & peu après, elle la fit périr, l'an de Rome 792. Elle avoit épousé ce Marcus-Vinicius, à qui Velleïus-Paterculus adresse son Abrégé d'Histoire.

Une autre *Julie*, fille de Drusus, épousa Néron, fils de Germanicus; elle fut l'espion de son mari auprès de Liville sa mere, qui s'étant vendue à Séjan, lui vendoit Néron son gendre; & par cette intrigue, *Julie* fut la cause de la mort de son mari; elle épousa en secondes noces, Rubellius Blandus. Messaline, l'amie de tous les hommes & l'ennemie de toutes les femmes, la fit périr, l'an de Rome 794.

L'empereur Titus eut une fille, nommée aussi *Julie*. Domitien la séduisit du vivant même de Titus, & lui causa la mort en la forçant à l'avortement.

L'Histoire Romaine nous offre enfin l'impératrice *Julie*, femme de l'empereur Sévere, mere de Caracalla & de Géta. Ces deux princes ne pouvant vivre & régner ensemble, avoient partagé l'Empire; l'un devoit avoir l'Europe; l'autre, l'Asie; & la Propontide devoit être, de part & d'autre, la limite de leurs états. *Julie* leur mere, qu'on nommoit *Jocaste*, à cause de sa tendresse pour ces deux freres ennemis, n'ayant pu parvenir à les réconcilier, leur tient ce discours dans Hérodien.

„ Vous trouvez, mes enfans, les moyens „ de partager entre vous la terre, en faisant „ servir la Propontide de borne à vos états. „ Mais ce n'est pas encore tout; il vous faut „ aussi partager votre mere. Comment ferai-„ je, malheureuse que je suis, pour me par-„ tager entre vous deux? Commencez par „ me tuer, cruels; coupez mon corps par „ morceaux; donnez, chacun dans votre em-„ pire, la sépulture à cette moitié qui vous

„ en restera. C'est le seul moyen de me faire „ entrer dans ce partage funeste que vous méditez „.

L'impératrice, ajoute l'historien, entrecoupa ces paroles de soupirs & de sanglots; & serrant ses deux enfans entre ses bras, elle les exhortoit à étoufer leurs ressentimens.

Le partage n'eut pas lieu, & *Julie* n'en fût que plus malheureuse; Caracalla égorgea son frere presqu'entre les bras de sa mere. *Julie* vit aussi périr Caracalla après l'avoir vu devenir l'horreur des Romains, & elle se tua de désespoir. Elle aimoit les lettres, & ce fut elle qui engagea Philostrate à écrire la vie d'Apollonius de Tyanes.

JULIEN. L'Histoire Romaine nous offre deux empereurs de ce nom.

L'un est Didier *Julien* (Didius *Julianus*.) (*Voyez* Didius.)

L'autre est le célebre empereur *Julien*, dont nous avons les ouvrages, & dont M. l'abbé de la Bletterie a écrit la vie. On l'appele *Julien l'Apostat*. M. de Voltaire l'appele *Julien le Philosophe*; il ne fut pas assez philosophe, puisqu'il persécuta les Chrétiens; il ne fut pas assez philosophe, puisqu'il rétablit le Paganisme & le Polythéïsme.

Flavius-Claudius-Julianus, ou l'empereur *Julien*, naquit à Constantinople le 6 novembre 331, de Jule-Constance, frere de Constantin, & de Basiline, fille du préfet *Julien* (*Anicius-Julianus*) qui fut consul l'an 322. L'empereur Constance, fils de Constantin, & auquel *Julien* succéda, étoit donc son cousin-germain, & de plus, il étoit son beau frere, Constance ayant épousé une sœur de *Julien*. Constance fit périr ses oncles, nommément son beau-frere & ses cousins; *Julien* n'échapa qu'avec peine à ce massacre. Il paroît qu'on le cacha dans une église. Saint Basile, évêque d'Ancire, qui soufrit le martyre sous la persécution de *Julien*, dit que ce prince ingrat avoit oublié l'autel qui lui avoit servi d'asyle. *Non est recordatus quomodo eruerit eum Deus per sanctos suos sacerdotes, abscondens eum sub sancto & admirabili altari ecclesiæ suæ*. C'est ainsi que Joas avoit été

> Sous l'aîle du seigneur dans son temple élevé.....
> Nouri dans ta maison, en l'amour de ta loi,
> Il ne connoît encor d'autre pere que toi!.....
> Il faut que sur le trône un roi soit élevé,
> Qui se souviene un jour qu'au rang de ses ancêtres
> Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres,
> L'a tiré par leur main de l'oubli du tombeau,
> Et de David éteint ralumé le flambeau.

Julien ne s'en souvint pas mieux que Joas, & retourna comme lui, à l'idolatrie. Constance, en 355, le nomma César, & l'envoya à la guerre dans les Gaules contre les Allemands; il y resta plusieurs années. Il vint en 358, à Paris; on croit qu'il y bâtit le palais des Thermes, dont on montre encore les restes, sous le nom de Bains de *Julien*, dans la rue de la Harpe, à la Croix de Fer. Il se fit bientôt un nom par sa valeur, sa frugalité, son application & aux afaires & à l'étude. *Julien* fut élevé à l'empire par ses soldats, en 360. Son regne très-court est rempli par les éforts qu'il fit pour rétablir l'idolatrie. Il ordona par un édit général d'ouvrir les temples du paganisme. Il fit lui-même les fonctions de souverain-pontife, avec toutes les cérémonies païenes, s'éforçant d'éfacer le caractere de son baptême avec le sang des sacrifices. Il assigna des revenus aux prêtres des idoles; dépouilla les églises de tous leurs biens; révoqua tous les privilèges que les empereurs chrétiens avoient acordés à l'église, & ôta les pensions que Constantin avoit données, pour nourir les clercs, les veuves & les vierges. Il défendit aux chrétiens de plaider, de se défendre en justice, & d'exercer les charges publiques. Il ne voulut pas qu'ils enseignassent les belles-lettres, sachant les grandes avantages, qu'ils tiroient des livres profanes pour combatre le paganisme. Il donna les charges publiques aux plus cruels ennemis des chrétiens, & les villes furent remplies de troubles & de séditions. Il y eut un grand nombre de martyrs dans la plupart des provinces. *Julien* résolu d'éteindre le christianisme, vouloit auparavant terminer la guerre contre les Perses. Ses premieres armes furent heureuses. Supérieur dans tous les petits combats aux lieutenans de Sapor, roi de Perse, il avançoit toujours, lorsque le 26 juin 363 il fut blessé dangereusement. Comme il levoit le bras pour animer ses troupes, en criant, *tout à nous*! il fut frapé d'un dard, & expira la nuit suivante, à 32 ans.

Il nous reste de l'empereur *Julien*, la satire des Césars & le *Misopogon*, des discours ou harangues, des lettres, &c. Le P. Petau en a donné une édition en 1630, & le savant Spanheim, en 1696. M. l'abbé de la Bletterie en a traduit une partie dans sa vie de Jovien.

L'empereur *Julien* avoit un oncle maternel, nommé *Julien* comme lui, & apostat comme lui. Il avoit été préfet d'Égypte, & son neveu l'avoit fait comte d'Orient. L'apostasie étoit devenue en lui une fureur; il détestoit les Chrétiens; il étoit altéré de leur sang. „ On eût „ dit qu'il se hâtoit d'étoufer ses remords sous „ les ruines de la religion qu'il avoit abandonnée. „ C'est le sentiment que Racine donne à Mathan:

Toutefois, je l'avoue, en ce comble de gloire
Du Dieu que j'ai quité, l'importune mémoire
Jete encore en mon âme un reste de terreur;
Et c'est ce qui redouble & nourit ma fureur.
Heureux, si sur son temple, achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance;
Et parmi les débris, le ravage & les morts,
À force d'attentats perdre tous mes remords.

Le comte *Julien* avoit reçu l'ordre de fermer la grande église ariene d'Antioche, il ferma toutes les autres; il fit trancher la tête au prêtre Théodoret, économe d'une église catholique. Il enleva d'une de ces églises, les vases précieux que Constantin & Constance avoient donnes. Peu de temps après le comte fut frapé d'une maladie incurable & horrible dans les entrailles. Alors troublé par la crainte & les remords, pour apaiser sa conscience tour-à-tour payene & chrétiene, tantôt il immoloit des chrétiens, tantôt il envoyoit prier l'empereur de r'ouvrir les églises. Les comte *Julien* mourut en 363, quelque temps avant l'empereur. Félix, son complice, mourut aussi vers le même temps; & le peuple voyant dans les inscriptions publiques, ces mots; *Julianus Felix, Augustus*, *Julien Heureux*, *Auguste*, disoit : Julien & Felix ont précédé, Auguste suivra bientôt.

Julien est aussi le nom d'un gouverneur de la Vénétie, qui prit le titre d'empereur en 284, après la mort de Numérien, & qui, vaincu par Carin, dans les plaines de Vérone, périt dans la bataille ou se tua lui-même, n'ayant porté la pourpre impériale que cinq ou six mois.

Julien est encore le nom d'un évêque pélagien, du cinquieme siecle, qui avoit été fort ami de Saint-Augustin, & contre lequel ce pere écrivit pour la défense de la foi.

Ce fut un comte *Julien*, qui, au commencement du huitieme siecle, appela & introduisit les Sarrasins en Espagne, pour se venger de Roderic, dernier roi des Visigoths, qui avoit déshonoré sa fille.

JUNCKER, (Christian) (*Hist. Litt. mod.*) savant allemand, célebre sur-tout par la connoissance des médailles. On lui doit des traductions allemandes, & diverses éditions des anciens auteurs classiques, & une vie de Luthere *ex nummis*. Il fut historiographe de la maison de Saxe-Ernest, & membre de la Société royale de Berlin. Il étoit né à Dresde en 1668. Il mourut en 1714, à Altenbourg.

JUNIE (*Hist. Rom.*) nom de deux Dames Romaines célebres par leur beauté & par les événemens de leur vie ; savoir, *Junia Silana*, & *Junia Calvina*.

JUNIUS, (*Hist. Litt.*) c'est le nom que prenoient plusieurs savans modernes, dont le nom véritable étoit Du Jon ou Du Jongh.

1°. Adrien, savant hollandois. On a de lui des commentaires sur divers auteurs latins, des traductions d'ouvrages grecs ; six livres d'*Animadversorum*, que Gruter a insérés dans son *Trésor critique*; le *Nomenclator omnium rerum*. Colominès raporte au sujet de ce livre, que Jean Sambuc étant allé en Hollande exprès pour voir *Junius*, on lui dit qu'il étoit à boire avec des charetiers, ce qui ayant persuadé à Sambuc qu'un homme si crapuleux n'étoit pas digne de sa curiosité, il repartit sur le champ sans vouloir le voir. *Junius* l'ayant su, crut devoir se justifier; il soutint que le *Nomenclateur* de toutes choses, devoit voir toute sorte de gens, n'y en ayant point qui ne puissent lui apprendre les noms & les termes de leur art, de leur métier, de leur profession. *Junius* avoit beaucoup voyagé, ce qui apprend encore à ne dédaigner aucun état.

Né à Horn en Hollande, en 1511, sa réputation répandue sur-tout dans le nord, l'avoit fait choisir pour précepteur du prince royal de Danemarck; mais n'avant pu s'accommoder ou du climat, ou de la nation, ou de la cour, il revint en Hollande en 1564, & mourut en 1575, à Armuiden, près Middelbourg, de chagrin d'un malheur bien sensible en effet pour un homme de lettres, celui d'avoir vu sa bibliotheque pillée par les Espagnols dans les guerres qu'entraîna le seulévement des Pays-Bas.

2°. François, né à Bourges en 1545, mort en 1602, à Leyde, où il avoit été fait professeur de théologie en 1597. On a de lui des commentaires & d'autres ouvrages sur l'Ecriture Sainte. Nous ignorons s'il étoit de la même famille que le précédent.

3°. François, fils de ce premier François, étoit très-versé dans la connoissance des langues septentrionales & des langues orientales. Né à Heidelberg, il passa trente ans en Angleterre, chez le comte d'Arondel ; il mourut à Windsor, chez le fameux Isaac Vossius son neveu, en 1678, étant alors âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il a beaucoup écrit aussi sur la Bible & sur la concorde des quatre Évangiles. On a encore de lui un Traité *de Pictura Veterum*, & un glossaire en cinq langues, où il recherche l'origine des langues du Nord. Ce dernier ouvrage n'a été publié que long-temps après sa mort, en 1745, par un savant anglois, M. Édouard Lye.

JUNTES, (Les) (*Hist. Litt. mod.*) célebres imprimeurs d'Italie. Philippe commença en 1494, à imprimer à Gênes; il mourut vers

l'an 1519. Bernard, son frere ou son cousin, n'eut pas moins de célébrité. Les éditions greques de Philippe *Junte* sont fort estimées.

JUREUR, s. m. *jurator*, (*Hist. mod.*) on nommoit ainsi celui qui parmi les Francs, se purgeoit par serment d'une accusation ou d'une demande faite contre lui.

Il faut savoir que la loi des Francs ripuaires, différente de la loi salique, se contentoit pour la décision des afaires, des seules preuves négatives. Ainsi, celui contre qui on formoit une demande ou une accusation, pouvoit dans la plupart des cas, se justifier en jurant avec un certain nombre de témoins qu'il n'avoit point fait ce qu'on lui imputoit ; & par ce moyen il étoit absous de l'accusation.

Le nombre des témoins qui devoient *jurer*, augmentoit selon l'importance de la chose ; il alloit quelquefois à soixante-douze, & on les appeloit *jureurs*, *juratores*.

La loi des Allemands porte que jusqu'à la demande de six sous, on s'en purgera par son serment, & celui de deux *jureurs* réunis. La loi des Frisons exigeoit sept *Jureurs* pour établir son innocence dans le cas d'accusation d'homicide. On voit par notre anciene histoire que l'on requéroit dans quelques occasions, outre le serment de la persone, celui de dix ou de douze *Jureurs*, pour pouvoir obtenir sa décharge ; ce qu'on exprimoit par ces mots, *cum sexta*, *septima*, *octava*, *decima*, &c. *manu jurare*.

Mais persone n'a su tirer un parti plus heureux de la loi des *Jureurs* que Frédégonde. Après la mort de Chilpéric, les grands du royaume & le reste de la nation, ne vouloient point reconoître Clotaire, âgé de 4 mois, pour légitime héritier de la courone ; la conduite peu réguliere de la mere faisoit douter que son fils fût du sang de Clovis. Je crains bien, disoit Gontran son propre oncle, que mon neveu ne soit le fils de quelque seigneur de la cour : cependant trois cents persones considérables de la nation ayant été promptement gâgnées par la reine, vinrent jurer avec elle, que Clotaire étoit véritablement fils de Chilpéric. À l'ouie de ce serment, & à la vue d'un si grand nombre de *Jureurs*, les craintes & le scrupules s'évanouirent ; Clotaire fut reconu de tout le monde, & de plus fut surnomé dans la suite Clotaire le Grand, titre qu'il ne méritoit à aucun égard.

JURIEU, (Pierre) (*Hist. mod.*) On peut dire de ce fougueux ministre, *la main de Jurieu contre tous & la main de tous contre lui*. Il écrivit contre les Catholiques & contre les Hérétiques, contre les amis & contre les ennemis, contre le P. Maimbourg & contre Bayle, contre Basnage de Beauval, contre Saurin, contre Jacquelot, contre Arnauld, contre Nicole, contre Bossuet, & tous ces auteurs écrivirent contre lui ; mais presque tous lui firent trop d'honeur, sur-tout Bossuet, qui daigna réfuter presque sérieusement toutes les inductions prophétiques que *Jurieu* tiroit de l'Apocalypse & de Daniel, pour prouver dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, que la persécution contre le calvinisme finiroit en l'an 1710 ou 1715, plus ou moins ; car, disoit le prophete, *Dieu dans ses prophéties, n'y regarde pas de si près* ; & après tout, *Jurieu* ne voulut pas marquer le jour précis de la mort de Louis XIV ou de M. de Louvois.

Jurieu étoit françois, il étoit né dans le diocêse de Blois ; il étoit fils d'un ministre, auquel il succéda dans le ministere. Il étoit neveu de Rivet & de du Moulin. Il avoit d'abord enseigné la théologie & l'hébreu à Sedan. Ce fut là, dit-on, que Madame *Jurieu* connut Bayle & l'aima. Dans la suite, *Jurieu* s'étant retiré à Rotterdam, ce fut, dit-on, le motif qui en gagea Bayle à choisir le même asyle. Quoi qu'il en soit, *Jurieu*, après être tombé en enfance, long-temps avant l'âge où ce malheur arive le plus communément, mourut en 1713, à Rotterdam. Il étoit né en 1637.

JURIN, Jacques (*Hist. Litt. mod.*) secrétaire de la Société Royale de Londres, & président des médecins de cette ville. Ses écrits ont beaucoup contribué à répandre la méthode de l'inoculation. Il a rendu les observations météorologiques plus communes & plus exactes ; il a utilement concouru aux progrès & de la médecine & des mathématiques. Il étoit zélé Newtonien. Mort en 1750.

JUSSIEU, (*Hist. Litt. mod.*) nom à jamais illustre dans la botanique. Antoine & Bernard freres, tous deux de l'Académie des Sciences, tous deux grands botanistes, tous deux nés à Lyon, Antoine en 1686 ; Bernard en 1699 ; tous deux atachés au Jardin du roi, ont porté au plus haut degré la science qu'ils professoient, & ont beaucoup voyagé dans cette vue. On a d'Antoine un Discours imprimé sur les progrès de la botanique, & une multitude de Mémoires très-curieux, tant sur la botanique que sur d'autres objets, dans le Recueil de l'Académie des Sciences. Il mourut le 22 Avril 1758.

Bernard le surpassa encore par les connoissances botaniques. C'est à lui qu'on doit l'édition de l'Histoire des Plantes qui naissent aux environs de Paris, par M. de Tournefort. On lui doit aussi le Cedre du Liban, qui manquoit au Jardin du Roi. Il eut le plaisir de voir les deux pieds de cet arbre, qu'il avoit apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître par ses soins, & porter leurs cîmes au dessus des plus grands arbres. Le célebre Linné, quand il ignoroit quelque chose en botanique, disoit : il n'y a que Dieu ou M. *de Jussieu*,

qui le fache, *aut Deus*, *aut dominus de Juffieu*. M. *de Juffieu* fut appelé par Louis XV, à Trianon, pour préfider à l'arangement d'un Jardin des Plantes. Il eut de fréquens entretiens avec le monarque, qui goûtoit également fon favoir, fa fimplicité, fa candeur; mais il ne retira de ce commerce, dit M. le marquis de Condorcet, „ que le plaifir toujours pi„ quant, même pour un philofophe, d'avoir „ vu de près un homme de qui dépend le fort „ de vingt millions d'hommes. Il ne demanda „ rien, & on ne lui donna rien, pas même „ le rembourfement des dépenfes que fes fré„ quens voyages lui avoient caufés„. Ce trait rapele un petit fait du même genre, dont les acteurs ne peuvent pas encore être nommés. Un homme du caractere de M. *de Juffieu*, rempliffoit en province, un emploi, auquel il étoit très-fupérieur; un magiftrat qui voyageoit pour s'inftruire, parce qu'il étoit déja très-inftruit devoit paffer & féjourner dans le lieu qu'habitoit cet homme; un homme d'état, & par fa place grand difpenfateur d'emplois, dit au voyageur: vous verrez un tel homme; je vous prie de le diftinguer & de l'honorer; c'eft un homme d'un talent rare & d'un défintéreffement égal à fon talent. Il mérite ce que les autres demandent, & il ne m'a jamais rien demandé. Le voyageur, qui aimoit à plaire, fe fit un plaifir de rendre ce propos obligeant à celui qui en étoit l'objet. — Il vous a dit, Monfieur, que je n'avois jamais rien demandé? — Oui, Monfieur, en propres termes. — *Et vous a-t il dit ce que j'avois obtenu?* Le voyageur rendit auffi cette réponfe à l'homme d'état, lequel rougit en homme jufte, qui fe fent convaincu d'un tort auquel il n'avoit pas même penfé. M. *de Juffieu* mourut en 1777. C'eft à lui qu'on doit la découverte de l'efficacité de l'eau de Luce ou Luffe, contre la morfure des viperes. Voici l'hiftoire de cette découverte, telle qu'on la trouve dans le Mercure de feptembre 1747, pages 8 & 9.

„ Un homme qui fuivoit à une herborifa„ tion du 26 juillet 1747, M. *de Juffieu*, ayant „ voulu prendre une vipere, en fut mordu à „ la main droite d'abord, enfuite à la gauche, „ & de nouveau encore à la main droite, „ parce qu'il repaffoit alternativement l'animal „ d'une de fes mains dans l'autre; il n'avoit „ d'abord pris cette vipere que pour une cou„ leuvre; mais il fut bientôt défabufé par M. „ *de Juffieu*, qui ayant heureufement fur lui „ de l'alkali volatil liquide, (c'étoit de l'eau „ de Luffe) imagina d'en faire prendre au „ malade dix goutes; fes bras, mal-gré cela, „ enflerent jufqu'auprès de l'épaule; on lui „ avoit mis des ligatures, qu'il fallut lui ôter, „ parce qu'il en étoit trop incommodé; le „ malade eut des maux de cœur; on le con„ duifit à un quart de lieue, & de temps à „ autre, des étudians qui l'acompagnoient, lui „ faifoient prendre de l'eau de Luffe; en ari„ vant au cabaret, on le fit coucher, & il „ prit un bouillon, dans lequel un des étudians „ fit diffoudre du fel alkali volatil; de temps „ à autre, on continua à lui en donner; il „ eut un léger tranfport, il vomit fon dîner „ & fe trouva mieux après d'abondantes fueurs; „ la poitrine & le bas-ventre ne furent point „ ataqués; il continua, après la curation „ principale, qui fut complete en fix heures, „ l'ufage de l'alkali volatil, & M. *de Juffieu*, „ pour foulager & calmer les douleurs & les „ engourdiffemens qu'il avoit au bras, fit en„ core diffoudre du fel amoniac dans de l'huile „ d'olive, & en frota les playes & les enflu„ res, ce qui fut continué, pendant quelques „ jours, ainfi que l'ufage intérieur du fel al„ kali volatil, que l'on peut donner fans dan„ ger dans les liquides ou du bouillon„.

JUSTE-LIPSE. (*Voyez* LIPSE.)

JUSTEL, (Chriftophe) (*Hift. Litt. mod.*) favant très-verfé dans l'hiftoire de l'églife & des conciles. C'eft fur les Recueil de *Juftel*, qu'Henri *Juftel* fon fils, non moins favant que lui, & Guillaume-Noël, ont publiés à Paris, en deux volumes *in-fol.* l'ouvrage célébre, intitulé: *Bibliotheca juris canonici veteris*. On a encore de Chriftophe *Juftel*, *le Code des Canons de l'Églife univerfele*, & *l'Hiftoire généalogique de la maifon d'Auvergne*. *Juftel*, né à Paris en 1580, y mourut en 1649. Henri, fon fils, mourut à Londres en 1693.

JUSTIN, (Saint) (*Hift. Ecléf.*) docteur de l'Églife, qui vivoit fous les regnes d'Antonin & de Marc-Aurele, & qui eft auteur de deux Apologies pour les Chrétiens & d'autres ouvrages pour la défenfe du Chriftianifme. On en a plufieurs éditions eftimées, entre lefquelles il faut fur-tout diftinguer l'édition in-folio qu'a donnée Dom Prudent Maran, en 1741. Saint-Juftin foufrit le Martyre l'an 167.

JUSTIN, (*Hift. des Empereurs*) né dans un village de la Thrace, fut, comme fon pere, gardien de pourceaux & enfuite de bœufs, il quita ces fonctions abjectes pour fe faire charpentier: ennuyé de ce nouvel état, il s'enrôla dans la milice, où s'étant diftingué par fon courage & fa capacité, il paffa par tous les dégrés avant de parvenir à l'empire. Ce fut plutôt par fon adreffe que par fon mérite qu'il s'en fraya le chemin. Un eunuque l'ayant fait dépofitaire d'une fomme confidérable pour gâgner les fuffrages de l'armée en faveur de Théocritien, il s'en fervit pour fe faire élire; dès qu'il fut monté fur le trône, il fit oublier fa naiffance, & quoique fon éducation eût été celle d'un barbare, il fembloit qu'il étoit né dans la pourpre. Les impôts furent adoucis; les loix furent réformées, & les abus furent corrigés; il parut perfuadé que pour être heureux, il falloit favoir faire

des heureux soi-même. Les déserts etoient peuplés d'exilés qui avoient soufert pour la foi. Les Ariens, jusqu'alors persécuteurs, furent persécutés à leur tour; la protection qu'il acorda aux orthodoxes leur devint funeste. *Justin* aimé de ses sujets, & sur-tout, des orthodoxes, mourut en 514, après avoir nommé Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. Son regne fut heureux, mais il ne gouverna l'empire que pendant neuf ans.

Justin II. surnomé *le jeune*; fils de la fille de Justinien, lui succéda à l'empire d'Orient. Les premiers jours de son regne furent souillés par le meurtre de son plus proche parent, qu'il fit étrangler dans son palais, parce qu'il avoit des droits à l'empire; il se fit apporter sa tête qu'il eut l'indignité de fouler aux pieds. *Justin* trop borné pour gouverner un grand état, en abandona les rênes à sa femme Sophie. Il fit une paix glorieuse avec les Perses, & le tribut que ses prédécesseurs avoient eu la bassesse de payer aux Perses, fut aboli: Narsés qui avoit le commandement des armées, remporta sur les Goths une victoire qui lui mérita le gouvernement d'Italie. L'impératrice, qui haïssoit Narsès écouta les envieux de sa gloire, qui l'accuserent d'avoir abusé de son pouvoir dans son gouvernement. Sophie rapela Narsès à Constantinople, & joignant l'insulte à la disgrace, elle lui manda qu'il n'étoit propre qu'à manier des fuseaux. Ce guerrier offensé d'une raillerie qui lui rapeloit sa mutilation, lui manda qu'il alloit lui ourdir une trame qu'elle auroit bien de la peine à démêler. Les Lombards venoient d'envahir la Pannonie; ce fut par ses conseils qu'ils firent une invasion dans l'Italie, dont il leur facilita l'entrée. Ils y fonderent un empire qui subsista 294 ans, depuis Alboin jusqu'à Didier qui en fut le dernier roi. Les Perses ravagerent en même temps les provinces de l'Orient: *Justin*, après avoir perdu Narsès, n'avoit plus de général à leur opposer; il étoit sujet à des accès de frénésie qui ne lui laissoient que quelques intervalles de raison. Il mourut d'un mal de pied l'onzieme année de son regne, l'an 571 de Jésus-Christ.

Justin, (*Hist. Litt.*) historien latin, qu'on croit avoir vécu dans le second siecle. C'est l'abbréviateur de Trogue-Pompée, & on attribue à cet abrégé la perte de Trogue-Pompée. On a une bonne traduction de Justin de M. l'Abbé Paul, le même qui a traduit Velléius Paterculus.

JUSTINIANI *ou* GIUSTINIANI, (Bernard) (*Hist. Litt. mod.*) élevé aux premieres charges de Venise sa patrie, mort en 1489, à quatre-vingt-un ans, est auteur d'une *histoire de Venise*, depuis son origine jusqu'en 809. D'autres Justiniani, les uns de la même famille de Bernard, les autres d'une famille différente, ont acquis aussi quelque nom dans les lettres, entr'autres l'abbé Bernard *Justiniani*, qui a donné en Italien, sur la fin du dix-septieme siecle, *l'origine des Ordres Militaires*.

JUSTINIEN, (*Hist. des Empereurs*) fils de la sœur de Justin l'ancien, monta sur le trône d'Orient après la mort de son oncle. Il étoit né dans un village de la Dardanie de parens obscurs, qui vivoient du travail de leurs mains. Quoiqu'il paroisse que Justin l'avoit désigné son successeur, quelques-uns lui reprochent de n'être monté sur le trône que par l'assassinat de Vitellien, qui sous le dernier regne, avoit joui de toute l'autorité, dont il pouvoit abuser pour envahir l'empire. Il eut d'habiles généraux, & sur-tout Bélisaire & Narsès, qui le firent triompher en Orient & dans l'Italie. Le premier signala sa valeur contre les Perses, dont il fit un grand carnage dans plusieurs combats. Il les força de repasser l'Euphrate, & de se renfermer dans leurs possessions. Bélisaire, pacificateur de l'Orient, entra dans Constantinople avec les honeurs du triomphe. Ce grand capitaine fut ensuite employé contre les Goths, qu'il chassa de Rome dont ils s'étoient emparés. Après avoir détruit leur domination dans l'Italie, il passa en Afrique contre les Vandales, qui furent presque tous exterminés. Gélimer, qu'il fit prisonier, servit d'ornement à son triomphe. Tandis que Bélisaire rétablissoit le calme dans la Mauritanie, Narsès, autre général de *Justinien*, exterminoit les restes des Goths épars dans l'Italie. *Justinien*, par-tout triomphant par la valeur de ses généraux, voulut encore être le législateur de l'empire. Les loix étoient alors sans force & sans vigueur, parce qu'elles étoient ignorées. Dix jurisconsultes furent chargés de les tirer de la confusion où elles étoient tombées, & ce fut le savant Trébonien qui présida à leur travail. *Justinien* attentif à tout, fortifia les places, embélit les villes, en bâtit de nouveles, rétablit la paix dans l'Eglise. Il bâtit aussi grand nombre de basiliques, & sur-tout celle de Ste. Sophie à Constantinople, qui passe pour un chef d'œuvre d'architecture. Son malheur fut de vieillir sur le trône. Il devint avare, méfiant, il accâbla le peuple d'impôts, ajouta foi à toutes les accusations, voulut connoître, de l'afaire des *Trois Chapitres*, persécuta les papes Anastase, Silvere, & Vigile, & mourut en 565, à 84 ans, peu regrété même de ses courtisans. Sa femme Theodora, qu'il il avoit prise sur le theâtre, où elle s'étoit long-temps prostituée, & qui conserva sous la pourpre les mêmes vices, le gouverna jusqu'à sa mort. Ce fut dans son siecle, que l'usage de la soie passa de la Perse dans la Grece.

Justinien II, surnomé *le jeune*, étoit fils de Constantin Pogonat, dont il fut le successeur à l'empire d'Orient en 685. Il n'avoit que seize ans lorsqu'il parvint à l'empire. Son début fut

marqué par des victoires, dont il souilla l'éclat par les cruautés qu'il exerça contre ses freres auxquels il fit couper le nez, afin qu'ainsi défigurés ils fussent jugés indignes de gouverner. Les Sarasins vaincus furent obligés de lui restituer plusieurs provinces : il ne leur acorda la paix qu'à des conditions humiliantes pour eux. Tandis qu'il triomphoit au dehors, l'intérieur de l'empire étoit en proie à ses cruautés. Importuné des plaintes de ses sujets opprimés, il ordona à l'eunuque Étienne, son favori, de mettre le feu à Constantinople, & d'ensévelir sous les flammes en une seule nuit tous les habitans de cette ville immense. Cet ordre barbare fut découvert & prévenu, le peuple se révolta contre ce nouveau Néron, & Léonce fut proclamé empereur ; il fit couper le nez à *Justinien*, qui fut relégué dans la Chersonnese, où il languit pendant sept ans. Trébellius, roi des Bulgares, pour entretenir les divisions de l'empire, le tira de sa retraite & le rétablit sur le trône : ses fautes & ses malheurs ne le rendirent ni plus humain, ni plus sage; il ne goûta le plaisir de son rétablissement que par celui de la vengeance. Léonce & Tibere Absimare, qui avoient occupé le trône pendant le temps de sa dégradation, expirerent dans les tortures, & leurs partisans eurent les ieux crevés. Toutes les fois qu'il se mouchoit, il prononçoit un arrêt contre un de ceux qui avoient adhéré au parti de ses deux rivaux. Quoiqu'il eût juré la paix avec les Arabes & les Bulgares, il leur déclara la guerre; mais ses mauvais succés le firent repentir d'avoir violé la foi des traités. Il fut plus heureux contre les Sarasins qu'il força d'abandoner l'Afrique. Il se préparoit à ravager la Chersonnese, lorqu'il fut assassiné avec son fils Tibere par Philippique Bardane, qu'il avoit condamné à l'exil. Ce fut en 711 que l'empire fut délivré de ce prince devenu le fléau du genre humain. Ses ministres, aussi avares & aussi cruels que lui, attenterent à la vie & au droit de propriété des citoyens les plus riches & le plus vertueux. Ils furent tous envelopés dans la ruine de leur indigne maître, qui les avoit fait servir à l'exécution de ses crimes. *Justinien II* fut le dernier de la famille d'Héraclius.

JUVÉNAL, (*Decius Junius Juvenalis*) (*Hist. litt. Rom.*) Poëte latin, fameux par ses satyres, vivoit & écrivoit sous Néron & sous Domitien. Voilà qui suffit pour l'absoudre de l'hyperbole que Boileau lui a reprochée. Nous ne voyons pas qu'il ait plus exagéré que Tacite la peinture des mœurs de ce temps-là. „ L'histoire de „ ces temps déplorables, dit M. du Saulx, tra„ ducteur de *Juvénal*, n'est qu'une liste de per„ fidies, d'empoisonemens & d'assassinats. Dans „ ces conjonctures, *Juvénal* méprise l'arme lege„ re du ridicule . . . . . . Il saisit le glaive de „ la satyre . . . . C'est un censeur incorrupti„ ble, c'est un Poëte bouillant qui s'éleve quel„ quefois avec son sujet jusqu'au ton de la tragé„ die . . . . Chez lui tout est grave, tout est „ imposant ; ou s'il rit, son rire est encore plus „ formidable que sa colere : il ne s'agit par„ tout que du vice & de la vertu, de la servi„ tude & de la liberté, de la folie & de la „ sagesse „.

Sa devise est dans ses écrits: *vitam impendere vero*.

Il a peu loué : le malheur des temps l'en dispensoit.

Nous ne voyons pas qu'il refuse les éloges mérités. Maltraite-t-il le préfet Pégasus, lorsqu'il l'appele

Optimus atque
Interpres legum sanctissimus?

La restriction qu'il met à cet éloge est-elle bien désobligeante?

Omnia quamquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitia:

Ne peint-il pas de couleurs aimables la vieillesse aimable de Vibius Crispus?

Venit & Crispi jucunda senectus,
Cujus erant mores qualis facundia, mite
Ingenium. Maria ac terras populosque regenti,
Quis comes utilior, si clade & peste sub illa
Sævitiam damnare & honestum afferre liceret
Consilium?

Est-ce là un foible éloge, & si ce Crispus ne faisoit pas tout le bien que la vertu peut faire, est-ce à lui que le poëte s'en prend ? Ne loue-t-il pas jusqu'à sa dextérité qui désarma ou contint la tyrannie? Et dira-t-on qu'il soit injuste envers Domitien losqu'il ajoute,

Sed quid violentius aure tyranni?
Cum quo de pluviis, aut æstibus, aut nimboso
Vere locuturi fatum pendebat amici?
Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem; nec civis erat qui libera posset
Verba animi proferre & vitam impendere vero.
Sic multas hyemes atque octogesima vidit
Solstitia, his armis, illa quoque tutus in aula.

Il est des temps sans doute où d'oser dire ce que les tyrans osent faire, s'appele manque de respect, il fallut que les Burrhus même & les Séneques félicitassent Néron sur le bonheur qu'il avoit eu d'assassiner sa mere : mais Juvénal seroit le premier des satyriques si la vertu étoit le premier soin des hommes : il est donc pour tout esprit droit, & pour toute âme honête. Horace écrivit en courtisan adroit, Juvénal en citoyen zélé : „ l'un ne laisse rien à

„ désirer à un esprit délicat & voluptueux, „ l'autre satisfait pleinement une âme forte & „ rigide „.

On sait le jugement que Boileau à porté de *Juvénal*.

Juvénal élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole;
Ses ouvrages tout pleins d'afreuses vérités,
Étincelent pourtant de sublimes beautés:
Soit que sur un écrit arivé de Caprée
Il brise de Séjan la statue adorée:
Soit qu'il fasse au Conseil courir les Sénateurs
D'un Tyran soupçoneux pâles adulateurs:
Ou, que, poussant à bout la luxure latine,
Aux portefaix de Rome il vende Messaline:
Ses écrits pleins de feu par-tout brillent aux ieux.

„ De ces beaux vers, dit M. du Saulx, les „ deux premiers sont passés en proverbe, on cite „ rarement les autres „. Si le fait est vrai, c'est une grande injustice, car dans ces vers il n'y a de répréhensibles que les deux premiers. Que veut dire:

Juvénal élevé dans les cris de l'école?

Il semble qu'on parle d'un sophiste ou d'un pédant. Qui reconoitroit à ce tableau l'éloquenquente & vertueuse colere de Juvénal? Les autres vers sont admirables, & caractérisent parfaitement trois des plus belles satyres, celle *des vœux*, où une si brillante Poésie enrichit une Philosophie si profonde; *celle du Turbot*, où la tyrannie de Domitien & la bassesse des Sénateurs font rire d'indignation; celle *des femmes*, où le tableau des prostitutions de Messaline, suffiroit pour dégoûter à jamais du vice.

Bien loin de reprocher à *Juvénal* sa vertueuse indignation, qui peut quelquefois faire pâlir sous le dais les tyrans & les pervers, je reprocherois plutôt à Horace celle qu'il n'a pas en parlant de certains crimes, & l'enjouement avec lequel il raisone sur les plus grandes horreurs.

Scevæ vivacem crede nepoti
Matrem; nil faciet sceleris pia dextera; mirum!
Ut neque calce lupus quemquam neque dente petit bos:
Sed mala tollet anum vitiato melle cicuta...
Cum gladio uxorem interimis, matremque veneno,
Incolumi capite es?- Quid enim?- Neque tu hoc facis Argis,
Nec ferro ut demens genitricem occidit Orestes.
An tu reris eum occisa insanisse parente,
Ac non ante malis dementem actum furiis, quam
In matris jugulo ferrum tepefecit acutum?

Il faut oser le dire, je n'aime ni cette froideur demi-plaisante, en parlant de crimes atroces, ni cette excuse fournie aux plus grands crimes dans une supposition gratuite de démence.

Domitien exila *Juvénal*, âgé de quatre-vingt ans, sur les frontieres de l'Égypte & de la Lybie, mais aprés la mort du tyran, le poëte revint de son exil, & passa une plus heureuse vieillesse sous les regnes de Nerva & de Trajan. On croit qu'il mourut l'an 128 de J. C.

JUVÉNAL DES URSINS. (*Voyez* Ursins) (des.)

JUVENEL DE CARLENCAS, (Felix de) (*Hist. Lit. mod.*) de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, auteur des *Principes de l'histoire & des essais sur l'histoire des Sciences, des Belles Lettres & des Arts*. Né à Pézénas en 1679, mort aussi à Pézenas le 12 avril 1760.

KADOLE

KADOLE, s. m. (*Hist. mod.*) ministre des choses secretes de la religion, aux mysteres des grands dieux. Les *kadoles* étoient chez les Hétruriens, & chez les Pélasges, ce qu'étoient les Camilles chez les Romains. Ils servoient les prêtres dans les sacrifices, & dans les fêtes des morts & des grands dieux.

KAIN, (Henri-Louis Le) (*Hist. Litt. mod.*) acteur dont la mémoire ne périra jamais chez les amateurs de la tragédie, étoit né à Paris en 1729, & mort le 8 Février 1778. Persone n'a mieux peint que M. de la Harpe, le talent de cet acteur.

„ Ce sentiment profond de la tragédie, cette „ expression si frapante de toutes les passions, „ dont la vérité n'étoit jamais au dessous des „ convenances de l'art ni de la dignité de la scêne, a été le talent particulier de l'acteur que „ nous pleurons, le principe de ses succès, & „ ceux qui ont vu le plus anciénement notre „ théâtre, avouent que dans cette partie, per„ sone n'a pu lui être comparé.

„ Il ne falloit rien moins que cette sensibi„ lité si heureuse & si rare pour vaincre les „ difficultés qui s'offrirent à lui au com„ mencement de sa carriere & suppléer à ce qui „ lui manquoit du côté des avantages exté„ rieurs & des dons naturels. On lui repro„ choit, lorsqu'il parut, les défauts de la figure „ & de la voix. C'est ici que l'art & le tra„ vail vinrent à son secours. Il s'acoutuma à „ donner à sa physionomie & à ses traits, une „ expression vive & marquée, qui en faisoit „ disparoître les désagrément. Il sut dompter „ son organe, naturélement un peu lourd, & „ le plier à la facilité du débit, nécessaire dans „ les momens tranquilles; car, dès que son „ rôle le permettoit, sa voix, en se passio„ nant, devenoit intéressante, & portoit au „ fond de l'âme, les accens de l'amour malheu„ reux, de la vengeance, de la jalousie, de la „ fureur, du désespoir..... c'étoient de ces cris „ déchirans que la douleur arrête au passage, „ & qui n'en vont que plus avant dans le „ cœur; c'étoient de ces sanglots, tels qu'on „ les a encore entendus dans *Vendôme* avec tant „ de transport, lorsqu'il disoit:

Vous avez mis la mort dans ce cœur outragé.

„ Ces grands effets n'ont été connus que de „ lui, & c'est ainsi qu'il étoit parvenu non „ seulement à faire oublier les défauts de son „ visage, mais même à produire une telle il„ lusion, que rien n'étoit plus commun que „ d'entendre des femmes s'écrier, en voyant „ Orosmane ou Tancrede: *comme il est beau*! „ mouvement qui leur faisoit honeur, & qui „ prouve qu'aux ieux des femmes qui connois„ sent le prix de l'amour, la véritable beauté „ de l'homme est la sensibilité de son âme......

„ La fatigue de ses rôles étoit en proportion „ de la sensibilité qu'il y mettoit. Son expres„ sion..... étoit le tourment d'une âme boule„ versée, qui retenoit encore en dedans plus „ qu'elle ne produisoit au dehors; ses cris & „ ses larmes étoient des soufrances; le feu som„ bre & terrible de ses regards, le grand cara„ ctere imprimé sur son front, la contraction „ de tous ses muscles, le tremblement de ses „ levres, le renversement de tous ses traits, „ tout manifestoit un cœur trop plein, qui „ avoit besoin de se répandre, & qui se ré„ pandoit sans se soulager; on entendoit le „ bruit de l'orage intérieur; & quand il qui„ toit le théâtre, on le voyoit encore comme „ l'anciene Pythie, accâblé du Dieu qu'il por„ toit dans son sein „.

Voilà ce qui n'a pu être ainsi observé, ainsi exprimé que par un auteur de tragédies, qui a lui-même le talent d'un excellent acteur.

Le début de *Le Kain* dura dix-sept mois, au travers des applaudissemens du public & des contradictions particulieres. Le parterre le défendit contre les loges, ce qui n'est pas à la louange des Loges. Louis XV prononça entre ces deux puissances, en disant: *il m'a fait pleurer, moi qui ne pleure guere*. *Le Kain* fut reçu sur ce mot.

On a retenu de lui une réponse noble & sensée à un militaire, qui comparant son traitement avec celui d'un acteur, en prenoit occasion de parler des comédiens, avec ce mépris que l'ignorance & la sotise voudroient pouvoir conserver pour leur état en jouissant de leurs talens: *eh! comptez-vous pour rien*, *Monsieur*, lui dit Le Kain, *le droit que vous croyez avoir de me dire en face*, *tout ce que je viens d'entendre*!

KAM-HI, (*Hist. de la Chine*) célebre empereur de la Chine, contemporain de Louis XIV,

& qui avoit aussi de la grandeur. Il étoit petit-fils du prince Tartare qui avoit conquis la Chine en 1644. Il monta sur le trône en 1661, & mourut en 1722. Il aimoit les sciences & les arts de l'Europe, il cherchoit à s'en instruire ; & par cette raison, acueilloit dans ses états les missionaires Européens. *Kam-Hi* vouloit savoir la géographie, mais il trouvoit fort mauvais qu'un empire aussi noble que le sien, & qui avoit été conquis par son aïeul, ne fût pas placé au centre du monde, & il l'y fit placer dans la Carte Chinoise du monde, qu'il fit faire à Pekin, par le jésuite Matthieu Ricci.

On dit que *Kam-Hi* poussoit fort loin la curiosité, qu'il vouloit tout connoître par lui-même, & faisoit des expériences sur tout. Un jour il s'enivra pour connoître les effets du vin.

KAN, s. m. (*Hist. des Tartar.*) titre de grande dignité chez les Tartares. Nos voyageurs écrivent ce nom de six ou sept manieres différentes, comme *Kan*, *Kaan*, *Khan*, *Khagan*, *Kam*, *Chaam*, *Cham*, & ces variétés d'orthographe forment autant d'articles d'une même chose, dans le Dictionaire de Trevoux. Tous les princes ou souverains des peuples tartares qui habitent une grande partie du continent de l'Asie, prenent le titre de *kan*, mais ils n'ont pas tous la même puissance.

KAN-JA, s. m. (*Hist. mod.*) c'est une fête solemnele qui se célebre tous les ans au Tonquin, à l'imitation de la Chine. Le bova ou roi du pays, acompagné des grands du royaume, se rend à un endroit marqué pour la cérémonie; là il forme avec une charue plusieurs sillons, & il finit par donner un grand repas à ses courtisans. Par cet usage le souverain veut inspirer à ses sujets le soin de l'agriculture, qui est autant en honeur à la Chine & au Tonquin, qu'elle est négligée & méprisée dans des royaumes d'Europe où l'on se croit bien plus éclairé.

KEATING, (Geoffroy) (*Hist. Litt.*) prêtre irlandois, natif de Tipperary, auteur d'une histoire des Poëtes de sa nation, composée en irlandois, traduite en anglois, & imprimée magnifiquement à Londres en 1738, *in fol.*, avec les généalogies des principales familles d'Irlande. Mort en 1650.

KEBLAH, *ou* KIBLAH, s. m. (*Hist. orient.*) ce terme désigne chez les peuples orientaux le point du ciel vers lequel ils dirigent leur culte; les Juifs tournent leur visage vers le temple de Jérusalem : les Sabéens, vers le méridien; & les Gaures, successeurs des Mages, vers le soleil levant.

Cette remarque n'est pas simplement historique; elle nous donne l'intelligence d'un passage d'Ézéchiel, *chap. viij. v.* 16. Ce prophete ayant été transporté en vision à Jérusalem, „ y vit vingt-cinq hommes entre le porche & „ l'autel, qui ayant le dos tourné contre le „ temple de Dieu, & le visage tourné vers „ l'Orient, se prosternoient devant le soleil„. Ce passage signifie que ces vingt-cinq hommes avoient renoncé au culte du vrai Dieu; & qu'ils avoient embrassé celui des Mages. En effet, comme le Saint des Saints reposoit dans le Shekinate, où le symbole de la présence divine, étoit au bout occidental du temple de Jérusalem, tous ceux qui y entroient pour adorer Dieu, avoient le visage tourné vers cet endroit, c'étoit là leur *keblah*, le point vers lequel ils portoient leur culte, tandis que les Mages dirigeoient leurs adorations en tournant le visage vers l'Orient; donc ces vingt-cinq hommes ayant changé de *keblah*, prouverent à Ézéchiel, non seulement qu'ils avoient changé de religion, mais de plus qu'ils avoient embrassé celle des Mages.

Les Mahométans ont leur *kiblah*, *kiblé*, *kéblé*, *kébleh*, comme on voudra l'écrire, vers la maison sacrée, c'est-à-dire, qu'ils se tournent dans leurs prieres vers le temple de la Meque, qui est au midi à l'égard de la Turquie; c'est pourquoi dans toutes les mosquées, il y a une niche qu'ils regardent dans leur dévotion.

KEITH, (Jacques) (*Hist mod.*) feld-maréchal des armées du roi de Prusse, étoit écossois de naissance, & fils du comte-maréchal d'Écosse, George *Keith*. Il avoit eu aussi le bâton du maréchal en Russie, où il avoit servi long-temps, & avec une grande distinction; mais ce fut sur-tout au service de la Prusse & dans la guerre de 1756, qu'il acquit beaucoup de gloire. Il fut tué en 1758, lorsque le comte de Daun surprit le camp des Prussiens à Hockirchem. Il fut honoré de la confiance particuliere du roi de Prusse, comme Parménion de celle d'Alexandre.

KEMPIS, (Thomas à) (*Hist. Litt. mod.*) C'est à Thomas *à Kempis*, chanoine régulier de l'ordre de St. Augustin, qu'on a tant attribué le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui selon quelques-uns a été fait par Jean Gersen, abbé de Verceil, écrivain du treizieme siecle; ce livre, a dit M de Fontenelle, *le plus beau qui soit parti de la main d'un homme*, *puisque l'Évangile n'en vient pas*, est, dit-on, traduit dans toutes les langues: on assure qu'un roi de Maroc montrant sa bibliotheque à un religieux Européen, lui fit voir ce livre traduit en turc, & lui dit qu'il en préféroit la lecture à toute autre.

Thomas *à Kempis*, naquit en 1380, au village de Kempis, dans le diocèse de Cologne, dont il prit le nom, entra en 1399, chez les chanoines reguliers du Mont-Sainte-Agnès, près de Zwol, & mourut dans une extrême vieillesse en 1471.

KEPLER, (Jean) astronome célebre, éleve & ami de Ticho-Brahé, premier maître de

Descartes en optique, précurseur de Newton en physique; il devina ce que Galilée a vu distinctement depuis, à l'aide des télescopes, que le soleil a un mouvement de rotation sur lui-même; il trouva de même, par la force de son génie, la loi selon laquelle les planetes se meuvent, loi si connue sous le nom de *Regle de Kepler*; on lui doit encore la découverte de plusieurs autres loix générales de la nature; c'étoit un homme de génie en physique & en astronomie. Il a eu, comme tout autre homme de génie, ses erreurs & ses foiblesses. On a de lui une multitude d'ouvrages astronomiques, tous en latin. Il sentoit tout son mérite, & préféroit, disoit-il, *la gloire de ses inventions à l'électorat de Saxe*. *Kepler* faisoit aussi des vers; il fit une élégie sur la mort de Ticho-Brahé; il fit sa propre épitaphe, qu'il ordona de graver sur son tombeau, & qui n'est pas merveilleuse:

Mensus eram cœlos, nunc terræ metior umbras,
Mens cœlestis erat, corporis umbra jacet.

Horace avoit mieux dit:

Te maris & terræ, numeroque carentis arenæ
Mensorem cohibent, Archita,
Pulveris exigui prope littus parva Matinum
Munera, nec quidquam tibi prodest
Aerias tentasse domos, animoque rotundum
Percurrisse polum morituro.

Kepler, né à Weil, en 1571, d'une famille illustre, mourut à Ratisbonne en 1630. Il eut un fils médecin à Konisberg, dont on a quelques écrits, mais qui pouvoit dire:

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux pere.

Né à Prague en 1607. Mort à Konisberg en 1663.

KING, (*Hist. mod. Philosoph.*) ce mot signifie *doctrine sublime*. Les Chinois donnent ce nom à des livres qu'ils regardent comme sacrés, & pour qu'ils ont la plus profonde vénération. C'est un mélange confus de mysteres incompréhensibles, de préceptes religieux, d'ordonances légales, de poésies allégoriques, & de traits curieux tirés de l'histoire chinoise. Ces livres qui sont au nombre de cinq, sont l'objet des études des lettrés. Le premier s'appele *y king*; les Chinois l'attribuent à Fohi leur fondateur; ce n'est qu'un amâs de figures hiéroglyphiques, qui depuis long-temps ont exercé la sagacité de ce peuple. Cet ouvrage a été commenté par le célebre Confucius, qui, pour s'accommoder aux Chinois, fit un commentaire très-philosophique sur un ouvrage rempli de chimeres, mais adopté par sa nation; il tâcha de persuader aux Chinois, & il parut lui-même convaincu, que les figures symboliques contenues dans cet ouvrage renfermoient de grands mysteres pour la conduite des états. Il realisa en quelque sorte ces vaines chimeres, & il en tira méthodiquement d'excellentes inductions. *Dès que le ciel & la terre furent produits*, dit Confucius, *tous les autres êtres materiels existerent; il y eut des animaux des deux sexes. Quand le mâle & la femelle existerent, il y eut mari & femme, il y eut pere & fils; quand il y eut pere & fils, il y eut prince & sujet*. De là, Confucius conclut l'origine des loix & des devoirs de la vie civile. Il seroit difficile d'imaginer de plus beaux principes de morale & de politique; c'est domage qu'une philosophie si sublime ait elle-même pour base un ouvrage aussi extravagant que le *y king*.

Le second de ces livres a été appelé *chu-king*. Il contient l'histoire des trois premieres dynasties. Outre les faits historiques qu'il renferme, & de l'authenticité desquels tous nos savans européens ne convienent pas, on y trouve de beaux préceptes & d'excellentes maximes de conduite.

Le troisieme, qu'on nomme *chi-king*, est un recueil de poésies anciennes, partie morales & partie libertines, la plupart très-froides. Les docteurs disent pour la défense de ce livre, qu'il a été altéré par des mains profanes.

Le quatrieme & le cinquieme *king* ont été compilés par Confucius. Le premier est purement historique, & sert de continuation au *chi-king*; l'autre traite des rites, des usages, des cérémonies légales, des devoirs de la société civile.

Ce sont là les ouvrages que les Chinois regardent comme sacrés, & pour lesquels ils ont le respect le plus profond; ils sont l'objet de l'étude de leurs lettrés.

KIRCHER, (Athanase) (*Hist. Litt. mod.*) Le pere *Kircher*, jésuite savant, & mathématicien célebre, grand antiquaire, souvent trompé dans ce genre par des ignorans, qui se plaisent à tirer des savans cette vengeance. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le plus célebre est le *Mundus subterraneus*; les autres sont ou des descriptions de monumens antiques, on des traités de physique ou de mathématiques plus ou moins connus, plus ou moins estimés, & qui lui ont acquis à la fois la réputation d'un savant & celle d'un visionaire. Le P. *Kircher* étoit de Fulde, il professoit à Vitzbourg en Franconie; il passa de là en France, puis à Avignon, puis à Rome, où il mourut en 1680, âgé de 79 ans.

KIRSTENIUS (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) médecin, né à Breslau en Silésie & devenu professeur en médecine à Upsal en Suede. Nous ne nommons ici ce savant assez peu connu, que pour observer une petite singularité, c'est que son épitaphe porte qu'il savoit

vingt-six langues; quelques ouvrages de lui, sur la bible, annoncent au moins, par le titre même, que les langues orientales lui étoient connues. Né en 1577. Mort en 1640.

KIU-GIN, s. m. (*Hist. mod.*) c'est le nom que l'on donne à la Chine au second grade des lettrés; ils y parviennent après un examen très-rigoureux, qui se fait tous les trois ans en présence des principaux mandarins & de deux commissaires de la cour, qui se rendent pour cet effet dans la capitale de chaque province. Les *kiu-gin* portent une robe brune avec une bordure bleue, & un oiseau d'argent doré sur leur bonet. Ils peuvent être élevés au rang des mandarins; c'est parmi eux que l'on choisit les lettrés du troisieme ordre, appelés *tsin-se* ou Docteurs.

KLEIST, (*Hist. Litt. mod.*) poëte allemand, ami de M. Gesner, auteur comme lui d'Idilles qui sont des leçons touchantes de bienfaisance & de vertu. Kleist étoit militaire, il commandoit un régiment au service du roi de Prusse & mourut en 1759 des blessures qu'il avoit reçues à la tête de ce régiment, à la bataille de Kunnersdorf.

KNOX *ou* CNOX, (Jean) (*Hist. d'Écosse*) disciple de Calvin, un des premier prédicateurs du calvinisme & du presbytéranisme en Écosse. Il a chanté lui-même ses exploits & ses succès dans une *histoire de la réformation de l'église d'Écosse*. Il est horrible, mais il est curieux, dit M. Hume, de considérer avec quelle joie *Knox* raconte l'assassinat du cardinal Béaton, archevêque de Saint-André, primat d'Écosse, ministre de ce royaume, égorgé de sang froid par les protestans.

Cet impétueux *Knox*, pendant le regne de la fille aînée de Henri VIII en Angleterre, avoit fait contre le droit héréditaire des femmes, un livre avec ce titre tiré de l'apocalipse selon l'usage des fanatiques : *premier son de la trompete contre le gouvernement monstrueux des femmes*; il ne traita pas mieux la douce & patiente Marie d'Écosse que la cruele Marie d'Angleterre; il n'appeloit jamais la reine d'Écosse sa souveraine que Jésabel; elle crut que des marques d'estime & des égards flateurs prodigués par une jeune reine, pouroient apprivoiser cette bête farouche; elle lui offrit un libre accès auprès d'elle. „ Si vous trouvez, lui dit-elle, quelque „ chose à reprendre dans ma conduite, avertis„ sez-moi sans ménagement, mais que ce soit „ en particulier, ne m'avilissez pas aux ieux de „ mon peuple dans vos sermons. Madame, „ répondit *Knox* je suis chargé d'un ministere pu„ blic; venez à l'église, vos y entendrez l'é„ vangile de vérité, je ne suis pas obligé de „ l'annoncer à chaque persone en particulier, & „ mes occupations ne me le permettroient pas „.

Ses occupations ne lui permettoient pas d'instruire sa souveraine qui daignoit l'en prier! Il lui cita Phinée tuant Zambri & Cozbi, au moment où ils se livroient au crime; Samuel coupant Agag en morceaux, Élie faisant mourir les prêtres de Baal & les faux prophetes de Jésabel en présence même d'Achab; il parut très-disposé à suivre ces exemples, cependant par accommodement il voulut bien être soumis à la reine *comme Paul l'avoit été à Néron*. Il avoue lui-même dans son histoire qu'un jour il traita la reine avec tant de sévérité, qu'oubliant la fierté de son rang, elle fondit en larmes devant lui; loin d'être touché d'un tel abaissement de sa souveraine, il redoubla ses reproches insolens, & l'on voit dans son récit qu'il s'applaudit de cette étrange scène. Le seul fondement de tant de reproches & d'emportemens, c'est que Marie entendoit la messe que les Écossois, à l'instigation de *Knox* & de ses semblables, avoient abolie. Des gens du peuple excités par ces prédicans fanatiques, ayant commis quelques insolences dans la chapelle de la reine, on crut devoir arrêter ce désordre; deux de ces coupables furent dénoncés & cités; aussitôt *Knox* envoie des lettres circulaires à tous les chefs de parti pour les sommer de venir défendre leurs freres opprimés. *Knox* triompha, il fallut lui remettre les coupables. Tel étoit ce fameux *Knox*, c'est ainsi qu'il se peint lui-même. *Knox* mourut en 1572 à cinquante-sept ans.

KOEMPFER (Engelbert (*Hist. Litt. mod.*) voyageur célebre, auquel nous devons la connoissance de l'empire du Japon, dont il nous à donné, ainsi que de la Perse, l'histoire naturelle, religieuse & civile. Il étoit d'ailleurs médecin & botaniste, & s'est ataché à nous faire connoître les diverses plantes propres à l'Asie. Il étoit né en Westphalie en 1651. Il mourut en 1716.

KŒNIG (Samuel,) (*Hist. Litt. mod.*) Académicien de Berlin, connu par son mérite, mais sur-tout par sa querele avec M. de Maupertuis, au sujet du principe universel de la moindre action. M. de Maupertuis prétendoit avoir découvert ce principe; M. *Kœnig*, cita un fragment d'une lettre de Leibnitz où ce principe se trouvoit établi. M. de Maupertuis somma son adversaire de produire l'original de cette lettre, & le fit condamner & exclure par l'académie de Berlin, où il avoit, comme président perpétuel, un crédit prépondérant. *Kœnig* fit un appel au public, & comme il étoit opprimé, le public lui fut favorable. De l'effet que cet événement fit dans le monde, on peut conclure deux choses: l'une qu'il ne faut point de président perpétuel dans les corps littéraires; l'autre, que les académies ne doivent jamais prononcer sur les contestations qui s'élevent entre leurs membres, car il n'en est pas des disputes littéraires comme des procès, il importe que les procès soient jugés pour que les droits soient

assûrés, *ut sit aliquis finis litium & sollicitudinis*, il importe au contraire, que les questions littéraires ne soient point décidées, pour que la discussion puisse toujours les éclaircir. D'ailleurs un peu plus, un peu moins de crédit, d'éloquence, d'audace, d'adresse, d'intrigue, entre les membres d'un même corps, peut avoir une influence inappréciable sur les jugemens du corps. Maupertuis eut pour lui l'académie, *Kœnig* le public, schisme d'opinion qu'il est toujours bon d'éviter.

M. *Kœnig* étoit suisse de nation, il avoit été le maître de mathématiques de Madame la marquise du Châtelet. Il mourut en 1757.

KOSMOS *ou* KIMIS, s. m. (*Hist. mod.*) liqueur forte, en usage chez les Tartares, & qui, suivant Rubruquis, se fait de la maniere suivante: on remplit une très-grande outre avec du lait de jument; on frape cette outre avec un bâton, au bout duquel est une masse ou boule de bois, creuse par-dedans & de la grôsseur de la tête. À force de fraper, le lait commence à fermenter & à aigrir; on continue à fraper l'outre jusqu'à ce que le beure se soit séparé; alors on goûte le petit lait pour voir s'il est assez acide, dans ce cas on juge qu'il est bon à boire. Ce petit lait pique la langue, & a, dit-on, le goût de l'orgeat ou du lait d'amandes. Cette liqueur qui est fort estimée des Tartares, enivre & est fort diurétique.

On nomme *kara-kosmos* ou *kosmos noir*, une liqueur semblable à la premiere, mais qui se fait différemment. On bat le lait qui est dans l'outre jusqu'à ce que les parties les plus grôssieres se soient déposées au fond; la partie la plus pure du petit lait occupe la partie supérieure; c'est celle que boivent les gens de qualité. Elle est fort agréable, suivant Rubruquis; quant au dépôt, on le donne aux valets qu'il fait dormir profondément.

KOULI KAN, (Thamas) (*Hist. mod. de la Perse.*) le nom de cet usurpateur heureux étoit Schah-Nadir. Né sujet & particulier, un Beglerbeg lui fit donner dans sa jeunesse, pour quelque insolence, la bastonade sous la plante des pieds jusqu'à lui faire tomber les ongles des orteils. Nadir se fit voleur & comme il étoit né pour le commandement, il se fit chef de ses compagnons; il fut bientôt à la tête d'une troupe nombreuse & fit assez de mal pour être presque regardé comme un général d'armée, & pour qu'il parût utile de l'attirer au service du roi de Perse. Bientôt il fut le général & le favori de ce prince, qui, pour lui déférer le plus grand honeur qu'un roi de Perse puisse faire, voulut qu'il portât le nom du souverain, *Thamas*. Thamas *Kouli-kan* signifie l'esclave & le général de Thamas; l'esclave fut bientôt le maître; le vrai Thamas fut détrôné & enfermé, & *Kouli-kan* couroné à Casbin en 1736. Bientôt l'empire de la Perse ne put suffire à son ambition. Mahomet Schah, empereur de Mogol, étoit un prince foible; il fallut encore le detrôner & envahir ses états. Delhy, capitale de ce nouvel empire, fut pris ou se rendit le 7 mars 1739. Quelques soulevemens des peuples, excités par des taxes que le vainqueur mit sur le blé, donnerent lieu à un de ces grands massacres qui souillent presque toutes nos histoires; on égorgea depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après midi, plus de cent vingt mille habitans de Delhy qui périrent en cette occasion. Un dervis, touché des malheurs de sa patrie, eut seul le courage d'élever la voix en faveur de l'humanité; il présenta au conquérant une requête, conçue en ces termes: *Si tu es Dieu, agis en Dieu; si tu es Prophete, conduis-nous dans la voie du salut; si tu es Roi, rends les peuples heureux, & ne les détruis pas*. Le barbare répondit: *Je ne suis ni Dieu, ni Prophete, ni Roi*, (il pouvoit ajouter *ni homme*) *je suis celui que Dieu envoie contre les nations sur lesquelles il veut faire tomber sa vengeance*. Ces titres de *fleaux de Dieu* & de ministres de ses vengeances ont été affectés de temps en temps, par les conquérans barbares. On fait monter à des sommes immenses les trésors que *Kouli-kan* emporta de Delhy; pour joindre le droit des traités au droit de conquête, *Kouli-kan* fit épouser à son fils une princesse du sang de Mahommed; il laissa même à Mahommed le titre d'empereur; mais il nomma un vice-roi pour gouverner le Mogol. On a beaucoup comparé Thamas *Kouli-kan* à Alexandre, conquérant comme lui, & conquérant des mêmes états; Alexandre eut plus de grandeur, *Kouli kan* plus de férocité; Alexandre fit excuser en partie ses conquêtes par de nobles & utiles établissemens. Alexandrie élevée demande grâce pour Thebes & Persépolis détruites; *Kouli-kan* a détruit, & n'a rien édifié; il a égorgé, & n'a point consolé; ce n'est qu'un barbare heureux. Il ne fut pas heureux jusqu'au bout. Il mourut assassiné en 1757, par les ordres d'Ali-Kouli-kan, neveu de Thamas qu'il avoit détrôné. Ali-Kouli-kan fut proclamé roi de Perse. Thamas *Kouli kan*, avoit six pieds de haut, une voix forte, une constitution robuste; il étoit sobre, & incontinent; mais, l'amour des femmes ne lui faisoit point négliger les afaires. M. de Bougainville, a fait un parallele détaillé d'Alexandre le Grand & de Thamas *Kouli kan*.

KRANTS *ou* CRANTZ, (*Hist. Litt. Mod.*) savant Allemand, doyen de l'église de Hambourg, mort en 1517, auteur de doctes ouvrages, dont les plus connus sont: *Chronica regnorum Aquiloniorum Daniæ, Sueciæ, Norwegiæ*; *Saxonia*, sive *de Saxonicæ Gentis vetusta origine*; *Wandalia*, sive *historia de Vandalorum origine*; *Metropolis*, sive *historia Ecclesiastica de Saxonia*, &c.

KRUGER (Jean-Chrétien), (*Hist. Litt. mod.*) auteur & poëte allemand, auteur d'une traduction allemande du théâtre de Marivaux. Né à Berlin, mort à Hambourg en 1750 à vingt-huit ans.

KUNCKEL (Jean), (*Hist. Litt. mod.*) chymiste célebre, auteur de diverses découvertes en chymie. Son *art de la verrerie* a été traduit par M. le Baron d'Olbach, & imprimé à Paris en 1752, *in*-4°. *Kunckel*, né dans le duché de Slefwick en 1630, fut chymiste de l'électeur de Saxe, de l'électeur de Brandebourg, de Charles XI roi de Suede, qui lui donna des lettres de noblesse & le titre de conseiller métallique. *Kunckel* mourut en 1702.

KUSTER (Ludolphe), (*Hist. Litt. mod.*) savant allemand, né en 1670 dans le comté de la Lippe en Westphalie, parcourut l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Hollande, visitant par-tout les savans, les livres & les manuscrits; il travailla au trésor des antiquités greques & Romaines de Grævius, & de Gronovius, prenant le nom de *Ludolphus Neocorus*, que Grævius lui avoit donné dans la conversation, parce que *Neocore*, signifie en grec la même chose que *Kuster* en allemand, c'est-à-dire, une espece de sacristain, de concierge d'église. On trouve dans le premier volume de l'Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, pag. 60 & suiv., l'extrait d'une dissertation de M. de Valois sur les *Neocores*. M. *Kuster*, très-jeune encore, avoit publié une histoire critique de la vie & des ouvrages d'Homere, *Historia critica Homeri*, dont Fabricius a parlé avec éloge. Ses ouvrages les plus importans, sont ses éditions de Suidas, de la vie de Pythagore, par Iamblique; d'Aristophane; d'un nouveau Testament, qu'il laissa sous le nom du docteur Mill, professeur d'Oxford, qui en avoit fourni le fonds. Il avoit entrepris & commencé une édition d'Hesychius. Sa mort, arivée le 12 octobre 1717, ne lui permit pas de l'achever.

M. *Kuster* étoit né Luthérien; il fit en France une abjuration solemnele, & se fixa dans ce pays. Il eut une place d'associé surnuméraire à l'Académie des Belles Lettres; il en prit possession en 1713, à l'assemblée publique de Pâque. Il y a de lui divers mémoires dans le Recueil de cette Académie.

KYRLE, (Jean), (*Hist. mod.*) Si le célebre Pope qui a fait connoître ce vertueux anglois par l'éloge qu'il en a fait (dans son Épitre morale sur l'emploi des richesses) n'a point exagéré, & n'a rien donné ni à l'amitié ni à la beauté du tableau; ce nom de *Kyrle*, mérite de passer à la postérité comme un objet de respect & d'émulation. Avec un revenu de cinq cents guinées au plus, ce particulier obscur défricha des terres, construisit des chemins, nourit les pauvres, dota des filles, mit des orphelins en apprentissage, entretint une maison de charité, soulagea & guérit des malades, prévint ou termina tout procès entre ses voisins. Qu'il soit à jamais illustre. Cette satisfaction pure qu'inspire la bienfaisance, cette volupté, la premiere de toutes, à laquelle il ne manque que d'être plus connue, entretint sa santé. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Il mourut en 1724.

LABADIE, (Jean) (*Hist. mod.*) Homme moitié devot, moitié libertin, usant & abusant de la religion, tour-à-tour catholique, calviniste, quiétiste, faisant des sermons satyriques, séduisant des filles & des religieuses, se faisant par-tout haïr, redouter & chasser, à Bourdeaux à Toulouse, à Bazas, à Amiens, à Montauban, à Geneve, à Middelbourg, où on dit qu'il épousa la célebre *Schurman*, (Voyez cet article.) Toujours errant, toujours prêchant, toujours dogmatisant, rejeté de tous les partis & de toutes les sectes, il forma pourtant une secte particuliere, nommée de son nom *les Labadistes*. Il étoit fils d'un soldat de la citadelle de Bourg en Guyenne; il étoit né en 1610. Il mourut à Altena dans le Holstein en 1674.

On a de ce fou plusieurs ouvrages dont on peut juger par les titres : *Le hérault du grand roi Jésus*: *L'empire du Saint-Esprit* : *Les saintes décades*, & autres semblables.

LABAT, (Jean-Baptiste) (*Hist. Litt. mod.*) Dominicain, voyageur célebre. Envoyé en Amérique par ses supérieurs en 1693, il gouverna la cure de Macouba. On a de lui un *nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, où il parloit d'après lui-même, & disoit ce qu'il avoit vu; il n'en est pas de même de sa *nouvele relation de l'Afrique occidentale*; l'Auteur n'avoit point été en Afrique, & il écrivoit d'après les Mémoires qu'on lui avoit fournis. Sa *relation historique de l'Éthiopie occidentale*, est une traduction de la relation italiene de Cavazzi capucin. C'est le P. Labat qui a rédigé les Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, sur la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Barbarie; c'est lui aussi qui nous a donné le voyage du chevalier des Marchais en Guinée & à Cayenne. On a encore du P. Labat des voyages en Espagne & en Italie : mort en 1738.

LABBE, (Philippe) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite estimé sur-tout par sa grande collection des conciles en dix-sept volumes in-folio, dont les quinze premiers sont de lui, les deux autres du P. Cossart : ses autres ouvrages qui sont en grand nombre, sont des compilations plus ou moins informes qui annoncent un écrivain laborieux, infatigable; il a beaucoup écrit en particulier sur la chronologie; on l'a plus d'une fois convaincu de plagiats, quoique, pour les déguiser, il employât le stratagême connu de critiquer beaucoup les auteurs qu'il pilloit. C'est par sa collection des Conciles que le P. Commire son confrere l'a loué dans l'épitaphe qu'il lui a faite :

Labbeus hic situs est : vitam, moresque requiris?
Vita libros illi scribere, morsque fuit.
O nimium felix! qui patrum antiqua retractans
Concilia, accessit conciliis Superum!

Ce mot :

Vita libros illi scribere,

est en effet l'histoire toute entiere de presque tous les gens de lettres, & doit dispenser presque toujours leurs historiens de parler d'autre chose que de leurs écrits. Le P. Labbe mourut à Paris en 1660; il étoit né à Bourges en 1607.

LABBÉ, (Louise Charly, dite,) (*Hist. Litt. mod.*) est fort connue sous ce nom de Louise Labbé, & sous le surnom de *la Belle Cordiere*, parce qu'elle avoit épousé un riche négociant en câbles & en cordages. Elle faisoit des vers en trois langues, en françois, en espagnol & en italien. Ses œuvres ont été imprimées de son vivant à Lyon, sa patrie, en 1555, & ont été assez distinguées des poésies de ce temps, pour avoir été réimprimées de nos jours en 1762, dans la même ville. On peut croire qu'elle fut fort célébrée par les beaux-esprits de son temps : les femmes beaux-esprits n'étoient pas nombreuses au seizieme siecle.

LABEO, (*Hist. Rom.*) c'est le nom :

1°. D'un Consul (Quintus Fabius), qui le fut l'an de Rome 571, & qui aida, dit-on, Térence, dans ses comédies. On en dit autant du second Scipion l'African & de Lælius.

2°. D'un Tribun du peuple (Caius Antistius); Metellus étant censeur, l'avoit rayé de la liste des sénateurs; Labéo, pour s'en venger alloit, par le despotisme que donnoit le Tribunat, le faire précipiter de la Roche Tarpeïene, sans l'opposition d'un autre tribun; il confisqua du moins les biens de Métellus, & les fit vendre à l'encan.

3°. D'un savant jurisconsulte (Antistius) qui refusa le consulat, qu'Auguste lui offrit.

4°. D'un fou, dont Horace dans la troisieme satyre du premier livre, cite le nom comme passé en proverbe pour désigner la folie:

Si quis eum servum, patinam qui tollere jussus,
Semesos pisces, tepidumque ligurierit jus,
In cruce suffigat, Labeone insanior *inter*
Sanos dicatur.

LABERIUS, (Decimus) (*Hist. Rom.*) chevalier romain, qui excelloit dans ce genre de poëme qu'on appeloit des *Mimes*, & dont le principal mérite étoit de la gaité:

Nec tamen hoc tribuens dederim quoque catera; nam sic
Et Laberi Mimos, ut pulchra poemata mirer,

dit Horace, sat. 10, lib. 1.

Cornelius Nepos, en remarquant la différence de mœurs & d'usages chez les différentes nations, dit qu'en Grece, bien loin qu'il soit honteux à qui que ce soit, de monter sur le théâtre, il n'y a point dans cette sévere Lacédémone, de veuve, si respectable qu'elle soit, qui n'aille jouer son rôle sur le théâtre pour de l'argent, mais qu'à Rome ce seroit une infamie. Ce *Laberius* en est un grand exemple. César exigea qu'il représentât lui-même à soixante ans, ses Mimes sur la scène; il fit ce qu'il put pour s'en défendre, il fallut obéir à César: il obéit; mais dans un prologue dont on a beaucoup admiré la noble & touchante éloquence, sans manquer au respect dû à César, il se plaignit en romain, qu'on forçoit à se déshonorer. Ce prologue est en effet un des plus beaux monumens de l'antiquité:

Necessitas, cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi effugere, pauci potuerunt
Quo me detrusit pene extremis sensibus?
Quem nulla ambitio, nulla unquam largitio,
Nullus timor, vis nulla, nulla auctoritas
Movere potuit in juventa de statu;
Ecce in senecta ut facile labefecit loco
Viri excellentis mente clemente edita,
Submissa placide blandiloquens oratio!
Etenim ipsi dî negare cui nihil potuerunt
Hominem me denegare quis posset pati?
Ergo bis tricenis annis actis sine nota
Eques romanus e lare egressus meo,
Domum revertar Mimus. Nimirum hoc die
Uno plus vixi mihi quam vivendum fuit.
Fortuna immoderata in bono æque atque in malo,
Si tibi erat libitum litterarum laudibus
Floris cacumen nostræ famæ frangere:
Cur, cum vigebam membris præviridantibus,
Satisfacere populo & tali cum poteram viro,
Non flexibilem me concurvasti ut carperes?
Nunc me quo dejicis? Quid ad scenam affero?
Decorem formæ, an dignitatem corporis,
Animi virtutem, an vocis jocundæ sonum?
Ut hedera serpens vires arboreas necat,
Ita me vetustas amplexu annorum enecat.
Sepulcri similis, nihil nisi nomen retineo.

„ Où m'a réduit, presque sur la fin de mes „ jours, la dure nécessité qui traverse nos des„ seins, dont tant de mortels ont voulu, & si „ peu ont pu éviter les coups violens & im„ prévus! moi, qui, dans la fleur de l'age, „ avois tenu contre toute sollicitation, toute „ largesse, toute crainte, toute force, tout cré„ dit; me voilà, dans ma vieillesse, renversé, „ en un moment, par les plus douces insinua„ tions de ce grand homme, si plein de bonté „ pour moi, & qui a bien voulu s'abaisser à „ mon égard, jusqu'à d'instantes prieres. Après „ tout, si les Dieux mêmes ne lui ont pu rien „ refuser, soufriroit-on, moi qui ne suis qu'un „ homme, que j'eusse osé lui refuser quelque „ chose? Il faudra donc qu'après avoir vécu „ sans reproche, jusqu'à soixante ans, sorti „ chevalier romain de ma maison, j'y rentre „ comédien. Ah! j'ai vécu trop d'un jour. Ô „ fortune excessive dans les biens comme dans „ les maux, si tu avois résolu de flétrir ma „ réputation & de m'enlever cruélement la „ gloire que je m'étois acquise par les lettres, „ pourquoi ne m'as-tu pas produit sur le théâ„ tre, lorsque je pouvois céder avec moins de „ confusion, & que la vigueur de l'âge me „ mettoit en état de plaire au peuple & à „ César? Mais maintenant, qu'apportai-je sur „ la scène? la bonne grâce du corps, l'avan„ tage de la taille, la vivacité de l'action, „ l'agrément de la voix? Rien de tout cela. „ De même que le lierre embrassant un arbre, „ l'épuise insensiblement & le tue: ainsi, la „ vieillesse, par les années dont elle me char„ ge, me laisse sans force & presque sans vie. „ Semblable à un sépulchre, je ne conserve de „ moi que le nom „.

Traduction de M. Rollin.

Après la piece, César donna un anneau à *Laberius*, comme pour le réhabiliter, ce qui étoit reconoître qu'il l'avoit fait déroger. *Laberius* alors ayant voulu, comme autrefois, prendre sa place au spectacle, parmi les chevaliers Romains, ceux-ci l'empêcherent de s'asseoir parmi eux, & firent en sorte qu'il ne pût trouver de place. Cicéron voyant son embaras, lui dit, soit pour le railler, comme *Laberius* le crut, soit seulement pour s'excuser: *Recepissem te, nisi anguste sederem. Laberius* piqué, lui répondit avec aigreur: *Mirum si anguste sedes qui soles duabus sellis sedere*, c'est-à-dire, *je vous recevrois, si je n'étois assis trop à l'étroit.* — *Je suis surpris que vous soyez assis à l'étroit, vous qui vous servez également de deux siéges opposés.* Littéralement:

lement : *vous qui avez coutume de vous asseoir dans deux siéges* ; espece de métaphore proverbiale, par laquelle il lui reprochoit d'avoir cherché tour-à-tour l'apui de Pompée & de César, d'avoir flaté Pompée avant sa défaite, & César depuis sa victoire. *Laberius* avoit une maxime qu'on a retenue : *Beneficium dando accepit, qui digno dedit*. *C'est recevoir un bienfait que d'obliger quelqu'un qui le mérite*. *Laberius* mourut plusieurs mois après Jules-César.

LABOREUR, (Jean LE) (*Hist. de Fr.*) né à Montmorenci en 1623, fut choisi en 1644, pour acompagner la maréchale de Guébriant, lorsqu'elle conduisit en Pologne la princesse Marie de Gonzague, qui épousoit Ladislas. *Le Laboureur* étoit alors gentilhomme servant. Il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique, fut prieur de Juvigné, aumônier du roi, commandeur de l'ordre de St. Michel. Ses ouvrages sont connus, sur-tout ses Commentaires sur les Mémoires de Castelnau ; son Histoire du maréchal de Guébriant, sa Relation du voyage de la reine de Pologne, son Histoire de Charles VI, &c. Le poëme de Charlemagne n'est pas de lui, mais de Louis son frere, mort en 1679. L'historien étoit mort en 1675.

LAC, (*Hist. anc.*) Le respect pour les lacs faisoit partie de la religion des anciens Gaulois, qui les regardoient comme autant de divinités, ou au moins de lieux qu'elles choisissoient pour leur demeure. Le plus célebre étoit celui de Toulouse, dans lequel ils jetoient, soit en especes, soit en bâres, ou en lingots, l'or & l'argent qu'ils avoient pris sur les ennemis. Il y avoit aussi dans le Gevaudan, au pied d'une montagne, un grand *lac* consacré à la Lune, où l'on s'assembloit tous les ans des pays circonvoisins, pour y jeter les offrandes qu'on faisoit à la déesse. Strabon parle d'un autre *lac* très-célebre dans les Gaules, qu'on nommoit le *lac des deux corbeaux*, parce que deux de ces oiseaux y faisoient leur séjour ; & la principale cérémonie religieuse qui s'y pratiquoit, avoit pour but de faire décider par ces corbeaux, les différents, soit publics, soit particuliers. Au jour marqué, les deux partis se rendoient sur les bords du *lac*, & jetoient aux corbeaux chacun un gâteau ; heureux celui dont ces oiseaux mangeoient le gâteau de bon appétit, il avoit gain de cause. Celui au contraire dont les corbeaux ne faisoient que becqueter & éparpiller l'offrande, étoit censé condamné par la bouche même des dieux ; superstition assez semblable à celle des Romains pour leurs poulets sacrés.

LACÉDÉMONE, *république de*, (*Hist. de la Grece*) république merveilleuse, qui fut l'éfroi des Perses, la vénération des Grecs, & pour dire quelque chose de plus, devint l'admiration de la postérité, qui portera sa gloire dans le monde, aussi loin & aussi long-temps que poura s'étendre l'amour des grandes & belle choses.

Il semble que la nature n'ait jamais produit des hommes qu'à *Lacédémone*. On apportoit en naissant, si l'on peut parler ainsi, des semences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité ; & le seul air natal y faisoit des sages & des braves. C'est là qu'on voyoit des hommes assujétis à la raison, qui, par leur propre choix, se rangeoient sous une austere discipline, & qui soumettant les autres peuples à la force des armes, se soumettoient eux-mêmes à la vertu : le seul Lycurgue leur en traça le chemin, & les Spartiates y marcherent sans s'égarer, pendant sept ou huit cents ans : aussi je déclare avec Procope, que je suis tout *lacédémonien*. Lycurgue me tient lieu de toutes choses ; plus de Solon ni d'Athènes.

Lycurgue étoit de la race des Héraclides ; l'on sait assez précisément le temps où il fleurissoit, s'il est sûr, comme le prétend Aristote, qu'une inscription gravée sur une planche de cuivre à Olympie, marquoit qu'il avoit été contemporain d'Iphitus, & qu'il avoit contribué à la surséance d'armes qui s'observoit durant la fête des jeux olympiques. Les Lacédémoniens vivoient encore alors comme des peuples barbares ; Lycurgue entreprit de les policer, de les éclairer & leur donner un éclat durable.

Après la mort de son frere Polydecte, roi de *Lacédémone*, il refusa la courone que lui offroit la veuve, qui s'engageoit de se faire avorter de l'enfant dont elle étoit grôsse, pourvu qu'il voulût l'épouser. Pour lui, pensant bien différemment il la conjura de conserver son enfant, qui fut Leobotés ou Labotés, &, selon Plutarque, Charilaüs ; il le prit sous sa tutelle, & lui remit la courone quand il eut atteint l'âge de majorité.

Mais dès le commencement de sa régence, il exécuta le projet qu'il avoit formé, de changer toute la face du gouvernement de *Lacédémone*, dans la police, la guerre, les finances, & l'éducation ; dans la possession des biens, dans les magistrats, dans les particuliers, en un mot, dans les persones des deux sexes de tout âge & de toute condition. J'ébaucherai le plus soigneusement que je pourai ces choses admirables en elles-mêmes & dans leurs suites, & j'emprunterai quelquefois des traits d'ouvrages trop connus pour avoir besoin d'en nommer les auteurs.

Le premier soin de Lycurgue, & le plus important, fut d'établir un sénat de 28 membres, qui, joints aux deux rois, composoient un conseil de 30 persones, entre les mains desquels fut déposée la puissance de la mort & de la vie, de l'ignominie & de la gloire des citoyens. On nomma *Gérontes* les 28 sénateurs de *Lacédémone* ; & Platon dit qu'ils étoient les modérateurs du peuple & de l'autorité royale, tenant l'équilibre entre les uns & les autres, ainsi qu'entre les deux rois, dont l'autorité étoit égale.

Lycurgue, après avoir formé le sénat des personnes les plus capables d'occuper ce post, & les plus initiées dans la connoissance de ses secrets, ordona que les places qui viendroient à vaquer, seroient remplies d'abord après la mort, & que pour cet effet, le peuple éliroit, à la pluralité des suffrages, les plus gens de bien de ceux de Sparte qui auroient atteint 60 ans.

Plutarque vous détaillera la maniere dont se faisoit l'élection. Je dirai seulement qu'on couronoit sur le champ le nouveau sénateur d'un chapeau de fleurs, & qu'il se rendoit dans les temples, suivi d'une foule de peuple, pour remercier les dieux. A son retour, ses parens lui présentoient une collation, en lui disant : *la ville t'honore de ce festin*. Ensuite il alloit souper dans la salle des repas publics, dont nous parlerons, & on lui donnoit ce jour-là deux portions. Après le repas, il en remettoit une à la parente qu'il estimoit davantage, & lui disoit : *je vous offre le prix de l'honeur que je viens de recevoir*. Alors toutes les parentes & amies le reconduisoient chez elle au milieu des acclamations, des vœux & des bénédictions.

Le peuple tenoit ses assemblées générales & particulieres, dans un lieu nu, où il n'y avoit ni statues, ni tableaux, ni lambris, pour que rien ne détournât son attention des sujets qu'il devoit traiter. Tous les habitans de la Laconie assistoient aux assemblées générales, & les seuls citoyens de Sparte composoient les assemblées particulieres. Le droit de publier les assemblées & d'y proposer les matieres, n'apartenoit qu'aux rois & aux gérontes : les éphores l'usurperent ensuite.

On y délibéroit de la paix, de la guerre, des alliances, des grandes afaires de l'état, & de l'élection des magistrats. Après les propositions faites, ceux de l'assemblée qui tenoient une opinion, se rangeoient d'un côté, & ceux de l'opinion contraire se rangeoient de l'autre; ainsi, le grand nombre étant connu, décidoit la contestation.

Le peuple se divisoit en tribus, ou lignées; les principales étoient celles des Héraclides, & des Pitanates, dont sortit Ménélas, & celle des Égides, différente de la tribu de ce nom à Athênes.

Les rois des Lacédémoniens s'appeloient *archagetes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres rois de la Grece, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers magistrats à vie de la république. Semblables aux deux consuls de Rome, ils étoient les généraux des armées pendant la guerre; présidoient aux assemblées, aux sacrifices publics pendant la paix; pouvoient proposer tout ce qu'ils croyoient avantageux à l'état, & avoient la liberté de dissoudre les assemblées qu'ils avoient convoquées, mais non pas de rien conclure sans le consentement de la nation; enfin il ne leur étoit pas permis d'épouser une femme étrangere. Xénophon vous instruira de leurs autres prérogatives; Hérodote & Pausanias vous donneront la liste de leur succession : c'est assez pour moi d'observer, que dans la forme du gouvernement, Lycurgue se proposa de fondre les trois pouvoirs en un seul, pour qu'ils se servissent l'un à l'autre de balance & de contrepoids, & l'événement justifia la sublimité de cette idée.

Ce grand homme ne procéda point aux autres changemens qu'il méditoit, par une marche insensible & lente. Échaufé de la passion de la vertu, & voulant faire de sa patrie une république de héros, il profita du premier instant de ferveur de ses concitoyens à s'y préter, pour leur inspirer, par des oracles & par son génie, les mêmes vues dont il étoit enflamé. Il sentit,, que les passions sont semblables ,, aux volcans, dont l'éruption change tout-à- ,, coup le lit d'un fleuve, que l'art ne pouroit ,, détourner qu'en lui creusant un nouveau lit. ,, Il mit donc en usage des passions fortes pour ,, produire une révolution subite, & porter dans ,, le cœur du peuple l'enthousiasme, &, si l'on ,, peut le dire, la fievre de la vertu ,,. C'est ainsi qu'il réussit dans son plan de législation, le plus hardi, le plus beau & le mieux lié qui ait jamais été conçu par aucun mortel.

Après avoir fondu ensemble les trois pouvoirs du gouvernement, afin que l'un ne pût pas empiéter sur l'autre, il brisa tous les liens de la parenté, en déclarant tous les citoyens de *Lacédémone* enfans nés de l'état. C'est, dit un beau génie de ce siecle, l'unique moyen d'étouffer les vices, qu'autorise une apparence de vertu, & d'empêcher la subdivision d'un peuple en une infinité de familles ou de petites sociétés, dont les intérêts, presque toujours opposés à l'intérêt public, éteindroient à la fin dans les âmes toute espece d'amour de la patrie.

Pour détourner encore ce malheur, & créer une vraie république, Lycurgue mit en commun toutes les terres du pays, & les divisa en 39 mille portions égales, qu'il distribua comme à des freres républicains qui feroient leur partage.

Il voulut que les deux sexes eussent leurs sacrifices réunis, & joignissent ensemble leurs vœux & leurs offrandes à chaque solemnité religieuse. Il se persuada que par cet institut les premiers nœuds de l'amitié & de l'union des esprits seroient les heureux augures de la fidélité des mariages.

Il banit des funérailles tous appareils pompeux; ordonant qu'on ne mît rien dans la biere avec le cadâvre, & qu'on n'ornât les cercueils que de simples feuilles d'olivier. Mais comme les prétentions de la vanité sont sans bornes, il défendit d'écrire le nom du défunt sur son tombeau, à moins qu'il n'eût été tué les armes à la main, ou que ce fût une prêtresse de la religion.

Il permit d'enterrer les morts autour des temples, & dans les temples mêmes, pour acoutumer les jeunes gens à voir souvent ce spectacle, & leur apprendre qu'on n'étoit point impur ni souillé en passant par-dessus des ossemens & des sépulchres.

Il abrégea la durée des deuils & la régla à onze jours, ne voulant laisser dans les actions de la vie rien d'inutile & d'oiseux.

Se proposant encore d'abolir les superfluités religieuses, il fixa dans tous les rits de la religion les loix d'épargne & d'économie. Nous présentons aux dieux des choses communes, disoit un lacédémonien, afin que nous ayons tous les jours les moyens de les honorer.

Il renferma dans un même code politique les loix, les mœurs & les manieres, parce que les loix & les manieres représentent les mœurs, mais en formant les manieres il n'eut en vue que la subordination à la magistrature, & l'esprit belliqueux qu'il vouloit donner à son peuple. Des gens toujours corrigeans & toujours corrigés, qui instruisoient toujours & étoient instruits, également simples & rigides, exerçoient plutôt des vertus qu'ils n'avoient de manieres : ainsi les mœurs donnerent le ton dans cette république. L'ignominie y devint le plus grand des maux, & la foiblesse le plus grand des crimes.

Comme l'usage de l'or & de l'argent n'est qu'un usage funeste, Lycurge le proscrivit sous peine de la vie. Il ordona que toute la monoie ne seroit que de fer & de cuivre : encore Séneque est-il le seul qui parle de celle de cuivre; tous les autres auteurs ne nomment que celle de fer, & même de fer aigre, selon Plutarque. Les deniers publics de *Lacédémone* furent mis en séquestre chez des voisins, & on les faisoit garder en Arcadie. Bientôt on ne vit plus à Sparte ni sophiste, ni charlatan, ni devin, ni diseur de bonne aventure; tous ces gens qui vendent leurs sciences & leurs secrets pour de l'argent, délogerent du pays, & furent suivis de ceux qui ne travaillent que pour le luxe.

Les procès s'éteignirent avec l'argent : comment auroient-ils pu subsister dans une république où il n'y avoit ni pauvreté ni richesse, l'égalité chassant la disete, & l'abondance étant toujours également entretenue par la frugalité? Plutus fut enfermé dans Sparte comme une statue sans âme & sans vie; & c'est la seule ville du monde où ce que l'on dit communément de ce dieu, qu'il est aveugle, se trouva vérifié : ainsi le législateur de *Lacédédome* s'assura, qu'après avoir éteint l'amour des richesses, il tourneroit infailliblement toutes les pensées des Spartiates vers la gloire & la probité. Il ne crut pas même devoir assujétir à aucunes formules les petits contrats entre particuliers. Il laissa la liberté d'y ajouter ou retrancher tout ce qui paroîtroit convenable à un peuple si vertueux & si sage.

Mais pour préserver ce peuple de la corruption du dehors, il fit deux choses importantes.

Premiérement, il ne permit pas à tous les citoyens d'aller voyager de côté & d'autre selon leur fantaisie, de peur qu'ils n'introduisissent à leur retour dans la patrie, des idées, des goûts, des usages qui ruinassent l'harmonie du gouvernement établi, comme les dissonances & les faux tons détruisent l'harmonie dans la musique.

Secondement, pour empêcher encore avec plus d'efficace que le mélange des coutumes opposées à celles de ses loix, n'altérât la discipline & les mœurs des Lacédémoniens, il ordona que les étrangers ne fussent reçus à Sparte que pendant la solemnité des fêtes, des jeux publics & autres spectacles. On les acueilloit alors honorablement, & on les plaçoit sur des siéges à couvert, tandis que les habitans se mettoient où ils pouvoient. Les proxenes n'étoient établis à *Lacédémone* que pour l'observation de cet usage. On ne fit que rarement des exceptions à la loi, & seulement en faveur de certaines persones dont le séjour ne pouvoit qu'honorer l'état. C'est à ce sujet que Xénophon & Plutarque vantent l'hospitalité du spartiate Lychas.

Il ne s'agissoit plus que de prévenir dans l'intérieur des maisons les dissolutions & les débauches particulieres, nuisibles à la santé, & qui demandent ensuite pour cure palliative, le long someil, du repos, de la diete, des bains & des remedes de la médecine, qui ne sont eux-mêmes que de nouveaux maux. Lycurgue coupa toutes les sources de l'intempérance domestique, en établissant des phidities, c'est-à-dire, une communauté de repas publics, dans des salles expresses, où tous les citoyens seroient obligés de manger ensemble des mêmes mets réglés par la loi.

Les tables étoient de quinze persones, plus ou moins. Chacun apportoit par mois un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres & demie de figues, & quelque peu de monoie de fer pour acheter de la viande. Celui qui faisoit chez lui un sacrifice, ou qui avoit tué du gibier à la chasse, envoyoit d'ordinaire une piece de sa victime ou de sa venaison à la table dont il étoit membre.

Il n'y avoit que deux occasions, sans maladie, où il fut permis de manger chez soi; savoir, quand on étoit revenu fort tard de la chasse, ou qu'on avoit achevé fort tard son sacrifice, autrement il falloit se trouver aux repas publics; & cet usage s'observa très-longtemps avec la derniere exactitude; jusque là, que le roi Agis, qui revenoit de l'armée, après

avoir vaincu les Athéniens, & qui se faisoit une fête de souper chez lui avec sa femme, envoya demander ses deux portions dans la salle, mais les polémarques les lui refuserent.

Les rois seuls, pour le remarquer en passant, avoient deux portions; non pas, dit Xénophon, afin qu'ils mangeassent le double des autres, mais afin qu'ils pussent donner une de ces portions à celui qu'ils jugeroient digne de cet honeur. Les enfans d'un certain âge assistoient à ces repas, & on les y menoit comme à une école de tempérance & d'instruction.

Lycurgue fit orner toutes les salles à manger des images & des statues du Ris, pour montrer que la joie devoit être un des assaisonemens des tables, & qu'elle se marioit avec l'ordre & le frugalité.

Le plus exquis de tous les mets que l'on servoit dans les repas de *Lacédémone*, étoit le brouet noir, du moins les vieillards le préféroient à toute autre chose. Il y eut un roi de Pont qui entendant faire l'éloge de ce brouet, acheta exprès un cuisinier de *Lacédémone* pour lui en préparer à sa table. Cependant il n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le trouva détestable; mais le cuisinier lui dit: „ Seigneur, je n'en suis „ pas surpris, le meilleur manque à mon brou„ et, & je ne puis vous le procurer; c'est „ qu'avant que d'en manger, il faut se baigner „ dans l'Eurotas „.

Les Lacédémoniens, après le repas du soir, s'en retournoient chacun chez eux sans flambeaux & sans lumiere. Lycurgue le prescrivit ainsi, afin d'acoutumer les citoyens à marcher hardiment de nuit & au fort des ténebres.

Mais voici d'autres faits merveilleux de la législation de Lycurgue, c'est qu'elle se porta sur le beau sexe avec des vues toutes nouveles & toutes utiles. Ce grand homme se convainquit „ que les femmes, qui par-tout ailleurs „ sembloient, comme les fleurs d'un beau jar„ din, n'être faites que pour l'ornement de la „ terre & le plaisir des ieux, pouvoient être „ employées à un plus noble usage, & que ce „ sexe, avili & dégradé chez presque tous les „ peuples du monde, pouvoit entrer en com„ munauté de gloire avec les hommes, parta„ ger avec eux les lauriers qu'il leur faisoit „ cueillir, & devenir enfin un des puissans res„ sorts de la législation „.

Nous n'avons aucun intérêt à exagérer les attraits des Lacédémoniens des siecles passés; mais la voix d'un oracle raporté par Eusebe, prononce qu'elles étoient les plus belles de l'univers; & presque tous les auteurs grecs en parlent sur ce ton: il suffiroit même de se ressouvenir qu'Hélene étoit de *Lacédémone*. Pour l'amour d'elle, Thésée y vint d'Athênes, & Pâris de Troye, assurés d'y trouver quelque chose de plus beau que dans tout autre pays. Pénélope étoit aussi de Sparte; & presque dans le même temps que les charmes d'Hélene y faisoient naître des désirs criminels dans l'âme de deux amans, les chastes regards de Pénélope y alumoient un grand nombre d'innocentes flammes dans le cœur des rivaux qui vinrent en foule la disputer à Ulysse.

Le législateur de *Lacédémone* se proposant donc d'élever les filles de Sparte au dessus des coutumes de leur sexe, leur fit faire les mêmes exercices que faisoient les hommes, afin qu'elles ne leur fussent point inférieures, ni pour la force & la santé du corps, ni pour la grandeur du courage. Ainsi destinées à s'exercer à la course, à la lute, à jeter le palet & à lancer le javelot, elles portoient des habits qui leur donnoient toute l'aisance nécessaire pour s'aquiter de ces exercices. Sophocle a peint l'habit des filles de Sparte, en décrivant celui d'Hermione, dans un fragment que Plutarque raporte: „ il étoit très-court, cet habit, & „ c'est tout ce que j'en dois dire.

Lycurgue ne voulut pas seulement que les jeunes garçons dansassent nus, mais il établit que les jeunes filles, dans certaines fêtes solemneles, danseroient en public sans autre voile que leur vertu. La nation vit avec respect ces aimables beautés célébrer dans des fêtes, par leurs hymnes, les jeunes guerriers qui s'étoient signalés par des exploits éclatans. „ Quel tri„ omphe pour le héros qui recevoit la palme „ de la gloire des mains de la beauté; qui li„ soit l'estime sur le front des vieillards, l'a„ mour dans les ieux de ces jeunes filles, & „ l'assurance de leurs faveurs! Peut-on douter „ qu'alors ce jeune guerrier ne fut ivre de va„ leur? „ Tout concouroit dans cette législation à métamorphoser les hommes en héros.

Je ne parle point de la gymnopédie des jeunes lacedémonienes, pour la justifier d'après Plutarque. Tout est dit selon la remarque d'un illustre moderne, en avançant „ que cet usage „ ne convenoit qu'aux éleves de Lycurgue, que „ leur vie frugale & laborieuse, leurs mœurs „ pures & séveres, la force d'âme qui leur „ étoit propre, pouvoient seules rendre innocent „ sous leurs ieux un spectacle si choquant pour „ tout peuple qui n'est qu'honête.

„ Mais pense-t-on qu'au fond l'adroite pa„ rure de nos femmes ait moins son danger „ qu'une nudité absolue, dont l'habitude tour„ neroit bientôt les premiers effets en indiffé„ rences? Ne sait-on pas que les statues & „ les tableaux n'offensent les ieux que quand „ un mélange de vêtement rend les nudités „ obscênes? Le pouvoir immédiat des sens, est „ foible & borné; c'est par l'entremise de l'i„ magination qu'ils font leurs plus grands ra„ vages; c'est elle qui prend soin d'irriter les „ désirs, en prétant à leurs objets encore plus „ d'attraits que ne leur en donna la nature. „ Enfin, quand on s'habille avec tant d'art, &

„ si peu d'exactitude que les femmes font aujourd'hui : quand on ne montre moins que „ pour faire désirer davantage; quand l'obstacle „ qu'on oppose aux ieux ne sert qu'à mieux „ irriter la passion : quand on ne cache une „ partie de l'objet que pour parer celle qu'on „ expose :

Heu male tum mites defendit pampinus uvas!

Les femmes de *Lacédémone* portoient un voile sur le visage, mais non pas les filles ; & lorsqu'un étranger en demanda autrefois la raison à Charilaüs, il répondit que les filles cherchoient un mari, & que les femmes se conservoient pour le leur.

Dès que ce mari étoit trouvé, & agréé par le magistrat, il falloit qu'il enlevât la fille qu'il devoit épouser : peut-être afin que la pudeur prête à succomber, eût un prétexte dans la violence du ravisseur. Plutarque ajoute, qu'au temps de la consommation du mariage, la femme étoit vêtue de l'habit d'homme. Comme on n'en apporte point de raison, on n'en peut imaginer de plus modeste, ni de plus apparente, sinon que c'étoit le symbole d'un pouvoir égal entre la femme & le mari ; car il est certain qu'il n'y a jamais eu de nation où les femmes aient été plus absolues qu'à *Lacédémone*. On sait à ce sujet ce que répondit Gorgo femme de Léonidas, roi de Sparte, à une dame étrangere qui lui disoit : „ il n'y a que vous „ autres qui commandiez à vos maris, cela est „ vrai, répliqua la reine, mais aussi il n'y „ a que nous qui mettions des hommes au „ monde „.

Persone n'ignore ce qui se pratiquoit aux couches de ces femmes. Prévenues d'un sentiment de gloire, & animées du génie de la république, elles ne songeoient dans ces momens qu'à inspirer une ardeur martiale à leurs enfans. Dès qu'elles étoient en travail, on apportoit un javelot & un bouclier, & on les mettoit elles-mêmes sur ce bouclier, afin que ces peuples belliqueux en tirassent au moins un présage de la naissance d'un nouveau soldat : Si elles acouchoient d'un garçon, les parens élevoient l'enfant sur le bouclier, poussant au ciel ces acclamations héroïques, ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τὰν, mots que les Latins ont rendu par *aut hunc*, *aut in hoc* ; c'est-à-dire, ou conservez ce bouclier, ou ne l'abandonez qu'avec la vie ; & de peur que les enfans n'oubliassent ces premieres leçons, les meres venoient les leur rapeler quand ils alloient à la guerre, en leur mettant le bouclier à la main. Ausone le dit après tous les auteurs Grecs :

Mater Lacæna clypeo obarmans filium,
Cum hoc inquit, aut in hoc redi.

Aristote nous apprend, que ce fut l'illustre femme de Léonidas dont je viens de parler, qui tint la premiere ce propos à son fils, lorsqu'il partoit pour l'armée ; ce que les autres Lacédémoniennes imiterent depuis.

De quelque amour qu'on soit animé pour la patrie dans les républiques guerrieres, on n'y verra jamais de mere après la perte d'un fils tué dans le combat, reprocher au fils qui lui reste, d'avoir survécu à sa défaite. On ne prendra plus exemple sur les ancienes Lacédémonienes. Après la bataille de Leuctres, honteuses d'avoir porté dans leur sein des hommes capables de fuir, celles dont les enfans étoient échapés au carnage, se retiroient au fond de leurs maisons, dans le deuil & dans le silence, lorsqu'au contraire les meres, dont les fils étoient mors en combatant, se montroient en public, & la tête couronée de fleurs, alloient aux temples en rendre grâces aux dieux. Il est certain qu'il n'y a jamais eu de pays où la grandeur d'âme ait été plus commune parmi le beau sexe. Lisez, si vous ne m'en croyez pas, ce que Plutarque raporte de Demetria, & de tant d'autres Lacédémonienes.

Quand elles avoient appris que leurs enfans venoient de périr, & qu'elles étoient à portée de visiter leur corps, elles y couroient pour examiner si leurs blessures avoient été reçues le visage ou le dos tourné contre l'ennemi ; si c'étoit en faisant face, elles essuyoient leurs larmes, & d'un visage plus tranquille, elles alloient inhumer leurs fils dans le tombeau de leurs ancêtres ; mais s'ils avoient été blessés autrement, elles se retiroient saisies de douleur, & abandonoient les cadâvres à leur sépulture ordinaire.

Comme ces mêmes Lacédémonienes n'étoient pas moins atachées à leurs maris qu'à la gloire des enfans qu'elles avoient mis au monde, leurs mariages étoient très-heureux. Il est vrai que les loix de Lycurgue punissoient les célibataires, ceux qui se marioient dans un âge avancé, & même ceux qui faisoient des alliances mal assorties ; mais après ce que nous avons dit des charmes & de la vertu des Lacédémonienes, il n'y avoit guere moyen de garder le célibat auprès d'elles, & leurs attraits suffisoient pour faire désirer le mariage.

Ajoutez qu'il étoit interdit à ceux que la lâcheté avoit fait sauver d'une bataille. Et quel est le spartiate qui eût osé s'exposer à cette double ignominie !

Enfin, à moins que de se marier, tous les autres remedes contre l'amour pour des femmes honêtes, étoient à Sparte, ou dangereux ou rares. Quiconque y violoit une fille, étoit puni de mort. À l'égard de l'adultere, il ne faut que se souvenir du bon mot de Géradas. Un étranger demandoit à un Lacédémonien, comment on punissoit cette action

à Sparte : Elle y eſt inconnue, dit Géradas. Mais ſuppoſons l'événement, répondit l'étranger; en ce cas, répliqua le ſpartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une ſi grande taille, qu'il pût boire de la pointe du Mont Taygete dans la riviere d'Eurotas. Mais, reprit l'étranger, vous ne ſongez donc pas qu'il eſt impoſſible de former un ſi grand taureau. Géradas ſouriant; mais vous ne ſongez donc pas, vous, qu'il eſt impoſſible d'avoir une galanterie criminele avec une femme de *Lacédémone*.

N'imaginons pas que les anciens auteurs ſe contre-diſent, quand ils nous aſſurent qu'on ne voyoit point d'adultere à Sparte, & que cependant un mari cédoit quelquefois ſon lit nuptial à un homme de bonne mine pour avoir des enfans robuſtes & bien faits; les Spartiates n'appeloient point cette ceſſion un *adultere*; & comme c'étoit une convention, les perſones intéreſſées n'y trouvoient point de honte. En un mot, un lacédémonien ne demandoit point à ſa femme des voluptés, il lui demandoit des enfans.

Que ces enfans devoient être beaux! Et comment n'auroient-ils point été tels, ſi on conſidere outre leur origine, tous les ſoins qu'on y apportoit? Liſez ſeulement ce que le poëte Oppien en a publié. Les Spartiates, dit-il, ſe perſuadant que dans le temps de la conception, l'imagination d'une mere contribue aux beautés de l'enfant, quand elle ſe repréſente des objets agréables, étaloient aux ieux de leurs épouſes, les portraits des héros les mieux faits, ceux de Caſtor & de Pollux, du charmant Hyacinthe, d'Apollon, de Bacchus, de Narciſſe, & de l'incomparable Nerée, roi de Naxe, qui au raport d'Homere, fut le plus beau des Grecs qui combatirent devant Troye.

Enviſagez enſuite combien des enfans nés de peres & meres robuſtes, chaſtes & tempérans, devoient devenir à leur tour, forts & vigoureux! Telles étoient les inſtitutions de Lycurgue, qu'elles tendoient toutes à produire cet effet. Philopœmen voulut contraindre les Lacédémonienes d'abandoner la nouriture de leurs enfans, perſuadé que ſans ce moyen, ils auroient toujours une âme grande & le cœur haut. Les gardes même des dames de Sparte nouvélement acouchées, étoient renomées dans toute la Grece pour exceller dans les premiers ſoins de la vie, & pour avoir une maniere d'emmailloter les enfans, propre à leur rendre la taille plus libre & plus dégagée que par-tout ailleurs. Amicla vint de *Lacédémone* à Athênes pour alaiter Alcibiade.

Mal-gré toutes les apparences de la vigueur des enfans, les Spartiates les éprouvoient encore à leur naiſſance, en les lavant dans du vin. Cette liqueur, ſelon leur opinion, avoit la vertu d'augmenter la force de la bonne conſtitution, ou d'accâbler la langueur de la mauvaiſe. Je me rapele qu'Henri IV fut traité comme un ſpartiate. Son pere, Antoine de Bourbon, après l'avoir reçu des bras de la ſage-femme, lui fit ſucer une gouſſe d'ail, & lui mit du vin dans la bouche.

Les enfans qui ſortoient heureuſement de cette épreuve, (& l'on en voyoit peu, ſans doute, qui y ſuccombaſſent) avoient une portion des terres de la république, aſſignée pour leur ſubſiſtance, & jouiſſoient du droit de bourgeoiſie. Les infirmes étoient expoſés à l'abandon, parce que, ſelon l'eſprit des loix de Lycurgue, un lacédémonien ne naiſſoit ni pour ſoi-même, ni pour ſes parens, mais pour la république, dont il falloit que l'intérêt fût tous jours préféré aux devoirs du ſang. Athénée nou aſſure que de dix en dix jours, les enfans paſſoient en revue tous nus devant les éphores, pour examiner ſi leur ſanté pouvoit rendre à la république le ſervice qu'elle en atendoit.

Lacédémone ayant, avec une poignée de ſujets, à ſoutenir le poids des armées de l'Aſie, ne devoit ſa conſervation qu'aux grands hommes qui naiſſoient dans ſon ſein pour la défendre: auſſi toujours occupée du ſoin d'en former, c'étoit ſur les enfans que ſe portoit la principale attention du gouvernement. Il n'eſt donc pas étrange que lorſqu'Antipater vint à demander cinquante enfans pour ôtages, ils lui aient répondu bien différemment de ce que nous ferions aujourd'hui, qu'ils aimeroient mieux lui donner le double d'hommes faits, tant ils eſtimoient la perte de l'éducation publique!

Chaque enfant de Sparte avoit pour ami particulier un autre lacédémonien, qui s'atachoit intimement à lui. C'étoit un commerce d'eſprit & de mœurs, d'où l'ombre même du crime étoit banie; ou, comme dit le divin Platon, c'étoit une émulation de vertu entre l'amant & la perſone aimée. L'amant devoit avoir un ſoin continuel d'inſpirer des ſentimens de gloire à l'objet de ſon affection. Xénophon comparoit l'ardeur & la modeſtie de cet amour mutuel aux enchaînemens du cœur qui ſont entre le pere & ſes enfans.

Malheur à l'amant qui n'eût pas donné un bon exemple à ſon éleve, & qui ne l'eût pas corrigé de ſes fautes! Si l'enfant vient à faillir, dit Élien, on le pardone à la foibleſſe de l'âge, mais la peine tombe ſur ſon tuteur, qui eſt obligé d'être le garant des fautes du pupille qu'il chérit. Plutarque raporte que dans les combats à outrance que ſe livroient les enfans, il y en eut un qui laiſſa échaper une plainte indigne d'un lacédémonien, ſon amant fut auſſi-tôt comdamné en l'amende. Un autre auteur ajoute, que ſi quelqu'amant venoit à concevoir, comme dans d'autres villes de Grece, des déſirs criminels pour l'objet de ſes affections, il ne pouvoit ſe ſauver d'une mort

infâme que par une fuite honteuse. N'écoutons donc point ce qu'Hésychius & Suidas ont osé dire contre la nature de cet amour; le verbe λακωνίζειν doit être expliqué des habits & des mœurs de *Lacédémone*, & c'est ainsi qu'Athénée & Démosthene l'ont entendu.

En un mot, on regardoit l'éducation de Sparte comme si pure & si parfaite, que c'étoit une grâce de permettre aux enfans de quelques grands hommes étrangers, d'être mis sous la discipline lacédémoniene. Deux célebres athéniens, Xénophon & Phocion, profiterent de cette faveur.

De plus, chaque vieillard, chaque pere de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui comme les siens propres; & s'il le négligeoit, on lui imputoit la faute commise par l'enfant. Cette loi de Lycurgue tenoit les peres dans une vigilance continuele, & rapeloit sans cesse aux enfans qu'ils apartenoient à la république. Aussi se soumettoient-ils de leur propre mouvement à la censure de tous les vieillards; jamais ils ne rencontroient un homme âgé, qu'ils ne s'arrêtassent par respect jusqu'à ce qu'il fût passé; & quand ils étoient assis, ils se levoient sur le champ à son abord. C'est ce qui faisoit dire aux autres peuples de la Grece, que si la derniere saison de la vie avoit quelque chose de flateur, ce n'étoit qu'à *Lacédémone*.

Dans cette république l'oisiveté des jeunes gens étoit mise au rang des fautes capitales, tandis qu'on la regardoit comme une marque d'honeur dans les hommes faits; car elle servoit à discerner les maîtres des esclaves: mais avant que de goûter les douceurs du repos, il falloit s'être continuélement exercé dans la jeunesse à la lute, à la course, au saut, aux combats, aux évolutions militaires, à la chasse, à la danse, & même aux petits brigandages. On imposoit quelquefois à un enfant un châtiment bien singulier: on mordoit le doigt à celui qui avoit failli: Hésychius vous dira les noms différens qu'on donnoit aux jeunes gens, selon l'ordre de l'âge & des exercices, je n'ose entrer dans ce genre de détails.

Les peres, en certains jours de fêtes, faisoient enivrer leurs esclaves, & les produisoient dans cet état méprisable devant la jeunesse de *Lacédémone*, afin de la préserver de la débauche du vin, & lui enseigner la vertu par les défauts qui lui sont opposés; comme qui voudroit faire admirer les beautés de la nature, en montrant les horreurs de la nuit.

Le larcin étoit permis aux enfans de *Lacédémone*, pour leur donner de l'adresse, de la ruse & de l'activité, & le même usage étoit établi chez les Crétois. „ Lycurgue, dit Montagne, „ considéra au larcin, la vivacité, diligence, „ hardiesse, ensemble l'utilité qui revient au „ public, que chacun regarde plus curieusement „ à la conservation de ce qui est sien; & le „ législateur estima que de cette double institution à assaillir & à défendre, il s'en tireroit du fruit pour la science militaire de „ plus grande considération que n'étoit le désordre & l'injustice de semblables vols, qui „ ne pouvoient consister qu'en quelques volailles ou légumes; cependant ceux qui étoient „ pris sur le fait, étoient châtiés pour leur „ mal-adresse. „

Ils craignoient tellement la honte d'être découverts, qu'un d'eux ayant volé un petit renard, le cacha sous sa robe, & soufrit, sans jeter un seul cri, qu'il lui déchirât le ventre avec les dents jusqu'à ce qu'il tomba mort sur la place. Ce fait ne doit pas paroître incroyable, dit Plutarque, à ceux qui savent ce que les enfans de la même ville font encore. Nous en avons vu, continue cet historien, expirer sous les verges, sur l'autel de Diane Orthia, sans dire une seule parole.

Cicéron avoit aussi été temoin du spectacle de ces enfans, qui pour prouver leur patience dans la douleur, soufroient, à l'âge de sept ans, d'être fouetés jusqu'au sang, sans que leur visage en fut altéré. La coutume ne l'auroit pas chez nous emporté sur la nature; car notre jugement empoisoné par les délices, la molesse, l'oisiveté, la lâcheté, la paresse, nous l'avons perverti par de honteuses habitudes. Ce n'est pas moi qui parle ainsi de ma nation, on pouroit s'y tromper à cette peinture, c'est Cicéron lui-même qui porte ce témoignage des Romains de son siecle: & pour que persone n'en doute, voici ses propres termes: *nos umbris*, *deliciis*, *otio*, *languore*, *desidia*, *animum infecimus*, *maloque more delinitum mollivimus*. Tusc. quæst. *liv. V. cap. xxvij*.

Telle étoit encore l'éducation des enfans de Sparte, qu'elle les rendoit propres aux travaux les plus rudes. On acoutumoit leur corps aux rigueurs de toutes les saisons; on les plongeoit dans l'eau froide pour les endurcir aux fatigues de la guerre, & on les faisoit coucher sur des roseaux qu'ils étoient obligés d'aller arracher dans l'Eurotas, sans autre instrument que leurs seules mains.

On reprocha publiquement à un jeune spartiate de s'être arrêté pendant l'orage sous le couvert d'une maison, comme auroit fait un esclave. Il étoit honteux à la jeunesse d'être vue sous le couvert d'un autre toit que celui du ciel, quelque temps qu'il fît. Après cela, nous étonerons-nous que de tels enfans devinssent des hommes si forts, si vigoureux & si courageux?

Lacédémone pendant environ sept siecles n'eut point d'autres murailles que les boucliers de ses soldats, c'étoit encore une institution de Lycurgue: „ Nous honorons la valeur, mais bien „ moins qu'on ne faisoit à Sparte; aussi n'é„ prouvons-nous pas à l'aspect d'une ville for-

„ tifiée, le sentiment de mépris dont étoient „ affectés les Lacédémoniens. Quelques-uns d'eux „ passant sous les murs de Corinthe ; quelles „ femmes, demanderent-ils, habitent cette vil- „ le? Ce sont, leur répondit-on, des Corin- „ rinthiens: Ne savent-ils pas, reprirent-ils, „ ces hommes vils & lâches, que les seuls rem- „ parts impénétrables à l'ennemi, sont des ci- „ toyens déterminés à la mort „? Philippe ayant écrit aux Spartiates, qu'il empêcheroit leurs entreprises: Quoi! nous empêcherois-tu de mourir, lui répondirent-ils? L'histoire de *Lacédémone* est pleine de pareils traits.

Je sai, comme d'autres, le prétendu bon mot du sybarite, que Plutarque nous a conservé dans Pélopidas. On lui vantoit l'intrépidité des Lacédémoniens à afronter la mort dans les périls de la guerre. De quoi s'étone-t-on, répondit cet homme voluptueux, de les voir chercher dans les combats une mort qui les délivre d'une vie misérable. Le sybarite se trompoit ; un spartiate ne menoit point une triste vie, une vie misérable ; il croyoit seulement que le bonheur ne consiste ni à vivre ni à mourir, mais à faire l'un & l'autre avec gloire & avec gaité. „ Il n'étoit pas moins doux à un lacé- „ démonien de vivre à l'ombre des bonnes loix, „ qu'aux Sybarites à l'ombre de leurs bocages. „ Que dis-je! Dans Suze même, au milieu de „ la molesse, le spartiate ennuyé soupiroit après „ ses grôssiers festins, seuls convenables à son „ temperament. „ Il soupiroit après l'instruction publique des salles qui nourissoit son esprit, après les fatiguans exercices qui conservoient sa santé ; après sa femme qui lui donnoit toujours des plaisirs nouveaux ; enfin après des jeux dont ils se délassoient à la guerre.

Au moment que les Spartiates entroient en campagne, leur vie étoit moins pénible, leur nouriture plus délicate, & ce qui les touchoit davantage, c'étoit le moment de faire briller leur gloire & leur valeur. On leur permettoit à l'armée, d'embélir leurs habits & leurs armes, de parfumer & de tresser leurs longs cheveux. Le jour d'une bataille, ils couronoient leurs chapeaux de fleurs. Dès qu'ils étoient en présence de l'ennemi, leur roi se mettoit à leur tête, commandoit aux joueurs de flute de jouer l'air de Castor, & entonoit lui-même l'hymne pour signal de la charge. C'étoit un spectacle admirable & terrible de les voir s'avancer à l'ennemi au son des flutes, & afronter avec intrépidité, sans jamais rompre leurs rangs, toutes les horreurs du trépas. Liés par l'amour de la patrie, ils périssoient tous ensemble, ou revenoient victorieux.

Quelques Chalcidiens arivant à *Lacédémone*, allerent voir Argiléonide, mere de Brasidas, qui venoit d'être tué en les défendant contre les Athéniens. Argiléonide leur demanda d'abord les larmes aux ieux, si son fils étoit mort en homme de cœur, & s'il étoit digne de son pays. Ces étrangers pleins d'admiration pour Brasidas, exalterent sa bravoure & ses exploits jusqu'à dire que dans Sparte, il n'y avoit pas son égal. Non, non, repartit Argiléonide en les interrompant, & en essuyant ses larmes, mon fils étoit, j'espere, digne de son pays, mais sachez que Sparte est pleine de sujets qui ne lui cedent point ni en vertu ni en courage.

En effet, les actions de bravoure des Spartiates passeroient peut-être pour folles, si elles n'étoient consacrées par l'admiration de tous les siecles. Cette audacieuse opiniâtreté, qui les rendoit invincibles, fut toujours entretenue par leurs héros, qui savoient bien que trop de prudence émousse la force du courage & qu'un peuple n'a point les vertus dont il n'a pas les scrupules. Aussi les Spartiates toujours impatiens de combatre, se précipitoient avec fureur dans les bataillons ennemis, & de toutes parts environés de la mort, ils n'envisageoient autre chose que la gloire.

Ils inventerent des armes qui n'étoient faites que pour eux ; mais leur discipline & leur vaillance produisoient leurs véritables forces. Les autres peuples, dit Séneque, couroient à la victoire quand ils la voyoient certaine ; mais les Spartiates couroient à la mort, quand elle étoit assurée : & il ajoute élégament, *turpe est cuilibet fugisse*, Laconi *vero deliberasse* ; c'est une honte à qui que ce soit d'avoir pris la fuite, mais c'en est une à un lacédémonien d'y avoir seulement songé.

Les étrangers alliés de *Lacédémone*, ne lui demandoient pour soutenir leurs guerres, ni argent, ni vaisseaux, ni troupes ; ils ne lui demandoient qu'un Spartiate à la tête de leurs armées : & quand ils l'avoient obtenu, ils lui rendoient avec une entiere soumission toutes sortes d'honeurs & de respects. C'est ainsi que les Siciliens obéirent à Gylippe, les Chalcidiens à Brasidas, & tous les Grecs d'Asie, à Lisandre, à Callicratidas & à Agésilas.

Ce peuple belliqueux représentoit toutes ses déités armées ; Vénus elle-même l'étoit :

Armatam venerem vidit Lacedemona *Pallas*.

Bacchus qui par-tout ailleurs tenoit le thyrse à la main, portoit un dard à *Lacédémone*. Jugez si les Spartiates pouvoient manquer d'être vaillans. Ils n'alloient jamais dans leurs temples qu'ils n'y trouvassent une espece d'armée, & ne pouvoient jamais prier les dieux, qu'en même temps la dévotion ne réveillât leur courage.

Il falloit bien que ces gens-là se fussent fait toute leur vie une étude de la mort. Quand Léonidas, roi de *Lacédémone*, partit pour se trouver à la défense du pas des Thermopyles avec

avec trois cents Spartiates, opposés à trois cents mille persans, ils se déterminerent si bien à périr, qu'avant que de sortir de la ville, on leur fit des pompes funebres où ils assisterent eux-mêmes. Léonidas est ce roi magnanime dont Pausanias préfere les grandes actions à ce qu'Achille fit devant Troye, à ce qu'exécuta l'Athénien Miltiade à Marathon, & à tous les grands exemples de valeur de l'histoire greque & romaine. Lorsque vous aurez lu Plutarque sur les exploits héroïques de ce capitaine, vous serez embarassé de nommer un homme qui lui soit comparable.

Du temps de ce héros, Athènes étoit si convaincue de la prééminence des Lacedémoniens, qu'elle n'hésita point à leur céder le commandement de l'armée des Grecs. Thémistocle servit sous Eurybiade, qui gâgna sur les Perses la bataille navale de Salamine. Pausanias en triompha de nouveau à la journée de Platée, porta ses armes dans l'Hellespont, & s'empara de Bisance. Le seul Epaminondas Thébain, eut la gloire, long-temps après, de vaincre les Lacédémoniens à Leuctre & à Mantinée, & de leur ôter l'empire de la Grece qu'ils avoient conservé l'espace de 730 ans.

Les Romains s'étant rendus maîtres de toute l'Achaïe, n'imposerent aux Lacédémoniens d'autre sujétion que de fournir des troupes auxiliaires quand Rome les en solliciteroit. Philostrate raconte qu'Apollonius de Thyane qui vivoit sous Domitien, se rendit par curiosité à *Lacédémone*, & qu'il y trouva encore les loix de Lycurgue en vigueur. Enfin la réputation de la bravoure des Spartiates continua jusque dans le bas-empire.

Les Lacédémoniens se conserverent l'estime des empereurs de Rome, & éleverent des temples à l'honeur de Jules-César & d'Auguste, de qui ils avoient reçu de nouveaux bienfaits. Ils fraperent aussi quelques médailles au coin d'Antonin, de Marc-Aurele & de Commode. M. Vaillant en cite une de Néron, parce que ce prince vint se signaler aux ieux de la Grece; mais il n'osa jamais mettre le pied dans Sparte, à cause de la sévérité des loix de Lycurgue, dont il n'eut pas moins de peur, dit-on, que des furies d'Athênes.

Cependant quelle différence entre ces deux peuples! vainement les Athéniens travaillerent à ternir la gloire de leurs rivaux & à les tourner en ridicule de ce qu'ils ne cultivoient pas comme eux les lettres & la Philosophie. Il est aisé de venger les Lacédémoniens de pareils reproches, & j'oserai bien moi-même l'entreprendre, si on veut me le permettre.

J'avoue qu'on alloit chercher à Athênes & dans les autres villes de Grece des rhétoriciens, des peintres & des sculpteurs, mais on trouvoit à *Lacédémone* des législateurs, des magistrats & des généraux d'armée. A Athênes on apprenoit à bien dire, & à Sparte à bien faire; là à se démêler d'un argument sophistique, & à rabatre la subtilité des mots captieusement entrelâcés; ici à se démêler des apas de la volupté, & à rabatre d'un grand courage les menaces de la fortune & de la mort. Ceux-là, dit joliment Montagne, s'embesognoient après les paroles, ceux-ci après les choses. Envoyez-nous vos enfans, écrivoit Agésilaüs à Xénophon, non pas pour étudier auprès de nous la dialectique, mais pour apprendre une plus belle science, c'est d'obéir & de commander.

Si la Morale & la Philosophie s'expliquoient à Athênes, elles se pratiquoient à *Lacédémone*. Le Spartiate Panthoidès le fut bien dire à des Athéniens, qui se promenant avec lui dans le Lycée, l'engagerent d'écouter les beaux traits de morale de leurs philosophes: on lui demanda ce qu'il en pensoit; ils sont admirables, repliqua-t-il, mais au reste inutiles pour votre nation, parce qu'elle n'en fait aucun usage.

Voulez-vous un fait historique qui peigne le caractere de ces deux peuples, le voici. „ Un „ vieillard, au raport de Plutarque, cherchoit „ place à un des spectacles d'Athênes, & n'en „ trouvoit point; de jeunes Athéniens le vo- „ yant en peine, lui firent signe; il s'appro- „ che; & pour lors ils se serrerent & se mo- „ querent de lui: le bon homme faisoit ainsi „ le tour du théâtre, toujours hué de la belle „ jeunesse. Les ambassadeurs de Sparte s'en „ aperçurent, & aussi-tôt placerent honorable- „ ment le vieillard au milieu d'eux. Cette „ action fut remarquée de tout le monde, & „ même applaudie d'un batement de mains „ général. Hélas, s'écria le bon vieillard, d'un „ ton de douleur, les Athéniens savent ce „ qui est honête, mais les Lacédémoniens le „ pratiquent „!

Ces Athéniens dont nous parlons, abuserent souvent de la parole, au lieu que les Lacédémoniens la regarderent toujours comme l'image de l'action.

Chez eux, il n'étoit permis de dire un bon mot qu'à celui qui menoit une bonne vie. Lorsque dans les afaires importantes, un homme de mauvaise réputation donnoit un avis salutaire, les éphores respectoient la proposition; mais ils empruntoient la voix d'un homme de bien pour faire passer cet avis; autrement le peuple ne l'auroit pas autorisé. C'est ainsi que les magistrats acoutumerent les Spartiates à se laisser plutôt persuader par les bonnes mœurs, que par toute autre voie.

Ce n'étoit pas chez eux que manquoit le talent de manier la parole: il regne dans leurs discours & dans leurs reparties une certaine force, une certaine grandeur, que le sel attique n'a jamais su mettre dans toute l'éloquence de leurs rivaux. Ils ne se sont pas amusés comme les citoyens d'Athênes, à faire retentir les théâtres de satyres

& de railleries ; un ſeul bon mot d'Eudamidas obſcurcit la ſcène outrageantée de l'Andromaque. Ce lacédémonien ſe trouvant un jour dans l'Académie, & découvrant le philoſophe Xénocrate déja fort âgé, qui étudioit la Philoſophie, demanda qui étoit ce vieillard. C'eſt un ſage, lui répondit-on, qui cherche la vertu. Eh quand donc en uſera-t-il, s'il la cherche encore, repartit Eudamidas? Mais auſſi les hommes illuſtres d'Athênes étoient les premiers à préférer la conduite des Lacédémoniens à toutes les leçons des écoles.

Il eſt très-plaiſant de voir Socrate ſe moquant à ſa maniere, d'Hippias, qui lui diſoit qu'à Sparte, il n'avoit pas pu gâgner un ſou à régenter ; que c'étoient des gens ſans goût qui n'eſtimoient ni la grammaire, ni le rythme, s'amuſant à étudier l'hiſtoire & le caractere de leurs rois, l'établiſſement & la décadence des états, & autres choſes de cette eſpece. Alors Socrate, ſans le contre-dire, lui fait avouer en détail l'excellence du gouvernement de Sparte, le mérite de ſes citoyens, & le bonheur de leur vie, lui laiſſant à tirer la concluſion de l'inutilité des arts qu'il profeſſoit.

En un mot, l'ignorance des Spartiates dans ces ſortes d'arts, n'étoit pas une ignorance de ſtupidité, mais de précepte, & Platon même en demeuroit d'acord. Cependant mal-gré l'auſtérité de leur politique, il y a eu de très-beaux eſprits ſortis de *Lacédémone*, des philoſophes, des poëtes & des auteurs illuſtres, dont l'injure des temps nous a dérobé les ouvrages. Les ſoins que ſe donna Licurgue pour recueillir les œuvres d'Homere, qui ſeroient perdues ſans lui ; les belles ſtatues dont Sparte étoit embélie, & l'amour des Lacédémoniens pour les tableaux des grands maîtres, montrent qu'ils n'étoient pas inſenſibles aux beautés de tous les arts.

Paſſionés pour les poéſies de Terpandre, de Spendon, & d'Alcman, ils défendirent à tout eſclave de les chanter, parce que, ſelon eux, il n'apartenoit qu'à des hommes libres de chanter des choſes divines.

Ils punirent à la vérité Timothée de ce qu'aux ſept cordes de la muſique il en avoit ajouté quatre autres ; mais c'étoit parce qu'ils craignirent que la moleſſe de cette nouvele harmonie n'altérât la ſévérite de leurs mœurs. En même temps ils admirerent le génie de l'artiſte ; ils ne brûlerent pas ſa lyre, au contraire, ils la ſuſpendirent à la voûte d'un de leurs plus beaux bâtimens, où l'on venoit prendre le frais, & qui étoit un ouvrage de Théodore de Samos. Ils chaſſerent auſſi de Sparte, le poëte Archiloque ; mais c'étoit pour avoir dit en vers, qu'il convenoit mieux de fuir & de ſauver ſa vie, que de périr les armes à la main. L'exil auquel ils le condamnerent ne procédoit pas de leur indifférence pour la poéſie, mais de leur amour pour la valeur.

C'étoit encore par des principes de ſageſſe que l'architecture de leurs maiſons n'employoit que la coignée & la ſcie. Un Lacédémonien, c'étoit le roi Léotichidas, ſoupant un jour à Corinthe, & voyant dans la ſalle où on le reçut, des pieces de bois dorées & richement travaillées, demanda froidement à ſon hôte, ſi les arbres chez eux, croiſſoient de la ſorte ; cependant ces mêmes Spartiates avoient des temples ſuperbes. Ils avoient auſſi un magnifique théâtre qui ſervoit au ſpectacle des exercices, des danſes, des jeux, & autres répreſentations publiques. La deſcription que Pauſanias a faite des décorations de leurs temples & de la ſomptuoſité de ce théâtre, prouve aſſez que ce peuple ſavoit étaler la magnificence dans les lieux où elle étoit vraiment convenable, & proſcrire le luxe des maiſons particulieres où ſon éclat frivole ne ſatisfait que les faux beſoins de la vanité.

Mais comme leurs ouvriers étoient d'une induſtrie, d'une patience, & d'une adreſſe admirable, ils porterent leurs talens à perfectioner les meubles utiles, & journélement néceſſaires. Les lits, les tables, les chaiſes des Lacédémoniens étoient mieux travaillés que par-tout ailleurs. Leur poterie étoit plus belle & plus agréable ; on vantoit en particulier la forme du gobelet laconique, nommé *cothon*, ſur-tout à cauſe du ſervice qu'on en tiroit à l'armée. La couleur de ce gobelet, dit Critias, cachoit à la vue la couleur dégoûtante des eaux bourbeuſes, qu'on eſt quelquefois obligé de boire à la guerre ; les impuretés ſe dépoſoient au fond de ce gobelet, & ſes bords, quand on buvoit, arrêtoient en dedans le limon, ne laiſſant venir à la bouche que l'eau pure & limpide.

Pour ce qui regarde la culture de l'eſprit & du langage, les Lacédémoniens loin de la négliger, vouloient que leurs enfans appriſſent de bonne heure à joindre la force à l'élégance des expreſſions, à la pureté des penſées. Il vouloient, dit Plutarque, que leurs réponſes, toujours courtes & juſtes, fuſſent pleines de ſel & d'agrément. Ceux qui, par précipitation ou par lenteur d'eſprit, répondoient mal, ou ne répondoient rien, étoient châtiés : un mauvais raiſonement ſe puniſſoit à Sparte, comme une mauvaiſe conduite ; auſſi rien n'en impoſoit à la raiſon de ce peuple. „ Un lacédémonien exempt „ dès le berceau, des caprices & des humeurs „ de l'enfance, étoit dans la jeuneſſe afranchi „ de toute crainte „. Auſſi Diogene arivant de *Lacédémone* à Athênes, répondit avec tranſport à ceux qui lui demandoient d'où il venoit : „ je „ viens de quiter des hommes „.

Tous les peuples de la Grece avoient conſacré des temples ſans nombre à la Fortune ; les ſeuls Lacédémoniens ne lui avoient dreſſé qu'une ſtatue, dont ils n'approchoient jamais : ils ne recherchoient point les faveurs de cette déeſ-

ſe, & tâchoient par leur vertu de ſe mettre à l'abri de ſes outrages.

S'ils n'étoient pas toujours heureux,
Ils ſavoient du moins être ſages.

On ſait ce grand mot de l'antiquité, *Spartam nactus es, hanc orna*: „ vous avez rencontré „ une ville de Sparte, ſongez à lui ſervir d'or- „ nement „. C'étoit un proverbe noble, pour exhorter quelqu'un dans les occaſions importantes à ſe régler, pour remplir l'atente publique, ſur les ſentimens & ſur la conduite des Spartiates. Quand Cimon vouloit détourner ſes compatriotes de prendre un mauvais parti: „ penſez bien, leur diſoit-il, à celui que ſui- „ vroient les Lacédémoniens à votre place„.

Voilà quel étoit le luſtre de cette république célebre, bien ſupérieure à celle d'Athênes; & ce fut le fruit de la ſeule légiſlation de Lycurgue. Mais, comme l'obſerve M. de Monteſquieu, quelle étendue de génie ne fallut-il pas à ce grand homme, pour élever ainſi ſa patrie; pour voir qu'en choquant les uſages reçus, en confondant toutes les vertus, il montroit à l'univers ſa ſageſſe! Lycurgue mêlant le larcin avec l'eſprit de juſtice, le plus dur eſclavage avec la liberté, des ſentimens atroces avec la plus grande modération, donna de la ſtabilité aux fondemens de ſa ville, tandis qu'il ſembloit lui enlever toutes les reſſources, les arts, le commerce, l'argent, & les murailles.

On eut à *Lacédémone*, de l'ambition ſans eſpérance d'être mieux; on y eut les ſentimens naturels: on n'y étoit ni enfant, ni pere, ni mari; on y étoit tout à l'état. Le beau ſexe s'y fit voir avec tous les attraits & toutes les vertus. C'eſt par ces chemins étranges, que Lycurgue conduiſit ſa Sparte au plus haut degré de grandeur; mais avec une telle infaillibilité de ſes inſtitutions, qu'on n'obtint jamais rien contre elle en gâgnant des batailles. Après tous les ſuccès qu'eut cette république dans ſes jours heureux, elle ne voulut jamais étendre ſes frontieres: ſon ſeul but fut la liberté, & le ſeul avantage de ſa liberté fut la gloire.

Quelle ſociété offrit jamais à la raiſon un ſpectacle plus éclatant & plus ſublime! Pendant ſept ou huit ſiecles, les loix de Lycurgue y furent obſervées avec la fidélité la plus religieuſe. Quels hommes auſſi eſtimables que les Spartiates, donnerent jamais des exemples auſſi grands, auſſi continuels, de modération, de patience, de courage, de tempérance, de juſtice & d'amour de la patrie? En liſant leur hiſtoire, notre âme s'éleve, & ſemble franchir les limites étroites dans leſquelles la corruption de notre ſiecle retient nos foibles vertus.

Lycurgue a rempli ce plan ſublime d'une excellente république que ſe ſont fait après lui Platon, Diogene, Zénon, & autres, qui ont traité cette matiere; avec cette différence, qu'ils n'ont laiſſé que des diſcours, au lieu que le légiſlateur de la Laconie n'a laiſſé ni paroles, ni propos; mais il a fait voir au monde un gouvernement inimitable, & a confondu ceux qui prétendoient que le vrai ſage n'a jamais exiſté. C'eſt d'après de ſemblables conſidérations, qu'Ariſtote n'a pu s'empêcher d'écrire, que cet homme ſublime n'avoit pas reçu tous les honeurs qui lui étoient dûs, quoiqu'on lui ait rendu tous les plus grands qu'on puiſſe jamais rendre à aucun mortel, & qu'on lui ait érigé un temple, où du temps de Pauſanias, on lui offroit encore tous les ans, des ſacrifices comme à un dieu.

Quand Lycurgue vit ſa forme de gouvernement ſolidement établie, il dit à ſes compatriotes qu'il alloit conſulter l'oracle, pour ſavoir s'il y avoit quelques changemens à faire aux loix qu'il leur avoit données; & qu'en ce cas, il reviendroit promptement remplir les décrets d'Apollon. Mais il réſolut dans ſon cœur de ne point retourner à *Lacédémone*, & de finir ſes jours à Delphes, étant parvenu à l'âge où l'on peut quiter la vie ſans regrets. Il termina la ſiene ſecrétement, en s'abſtenant de manger; car il étoit perſuadé que la mort des hommes d'état doit ſervir à leur patrie, être une ſuite de leur miniſtere, & concourir à leur procurer autant ou plus de gloire, qu'aucune autre action. Il comprit qu'après avoir exécuté de très-belles choſes, ſa mort mettroit le comble à ſon bonheur, & aſſureroit à ſes citoyens les biens qu'il leur avoit faits pendant ſa vie, puiſqu'elle les obligeroit à garder toujours ſes ordonances, qu'ils avoient juré d'obſerver inviolablement juſqu'à ſon retour.

Dicearque, pour qui Cicéron témoigne la plus grande eſtime, compoſa la deſcription de la république de Sparte. Ce traité fut trouvé à *Lacédémone* même ſi beau, ſi exact, & ſi utile, qu'il fut décidé par les magiſtrats, qu'on le liroit tous les ans en public, à la jeuneſſe. La perte de cet ouvrage eſt ſans doute très-digne de nos regrets; il faut pourtant nous en conſoler par la lecture des anciens hiſtoriens qui nous reſtent; ſur-tout par celle de Pauſanias & de Plutarque, par les recueils de Meurſius, de Cragius, & de Sigonius, & par la *Lacédémone* anciene & moderne de M. Guillet, livre ſavant & très-agréablement écrit.

LACTANCE, (Lucius-Cælius-Firmianus-Lactantius) (*Hiſt. Eccléſ.*) un des peres de l'égliſe, un des défenſeurs de la foi. Il enſeigna la rhétorique à Nicomédie, ſous Dioclétien; Conſtantin lui confia l'éducation de Criſpe ſon fils. On l'appeloit le *Cicéron Chrétien*. L'abbé Lenglet a donné une édition des ſes œuvres en deux volumes *in*-4° en 1748. *Lactance* mourut l'an 325.

LACYDE, (*Hiſt. anc.*) philoſophe grec, natif

de Cyrene, disciple d'Arcésilas, & son successeur dans la secte appelée la seconde Académie; Attale, Roi de Pergame, lui donna un jardin pour philosopher; car les anciens philosophes grecs prenoient pour philosopher, le temps de la promenade, & pour école, des lieux propres à cet exercice. Platon donnoit ses leçons dans l'Académie, c'est-à-dire, dans un champ couvert d'arbres sur les bords du fleuve Ilissus; ce champ ou cette forêt, avoit apartenu autrefois à un particulier, nommé Académus, & retint ce nom d'Académie:

Atque inter sylvas Academi quærere verum.

Aristote enseignoit dans le Lycée, lieu pareillement spacieux & couvert d'arbres, & ses disciples furent nommés Péripatéticiens, parce qu'ils philosophoient en se promenant.

Un vaste portique où l'on pouvoit se promener à couvert, étoit l'école de Zénon.

Épicure philosophoit dans des jardins.

En Angleterre, autour d'Oxford, ville d'Université, où il y a un grand nombre de jardins charmans; l'espace du ciel, l'ombre, l'eau, d'agréables allées, un air pur, un exercice doux & modéré, la liberté toujours plus grande en plein air & dans le mouvement de la promenade que dans un endroit enfermé, mettent l'esprit dans la situation la plus propre à concevoir & à recevoir des idées, & le disposent à connoître, à sentir, à goûter les plaisirs purs de l'intelligence & de la vérité.

Lacyde ne voulut jamais s'établir à la cour du roi son bienfaicteur. *Le portrait même des rois*, disoit-il, *ne doit être regardé que de loin*. Ses principes, comme ceux de son maître, étoient ceux du pyrrhonisme. Ses éleves, ses domestiques, quand il les trouvoit en faute, lui opposoient ses propres principes, comme Sganarelle à Marphurius, dans *le Mariage forcé*; & il étoit obligé de répondre comme fait en substance Marphurius: *Mes amis, nous parlons d'une façon dans l'école, & nous vivons d'une autre dans la maison*. *Lacyde* mourut d'un excès d'intempérance, encore comme Arcésilas son maître. Il vivoit environ deux siecles & demi avant J. C.

LADA, s. m. (*Hist mod.*) du saxon *ladian*, signifie une *purgation canonique* ou maniere de se laver d'une accusation, en faisant entendre trois témoins pour sa décharge. Dans les loix du roi Éthelred, il est souvent fait mention de *lada simplex*, *triplex & plena*. La premiere étoit apparemment celle où l'accusé se justifioit par son seul serment; la seconde celle où il produisoit trois témoins, ou comme on les nommoit alors *conjuratores*, & peut-être étoit-il du nombre. Quant à la troisieme espece, on ignore quel nombre de témoins étoit précisément requis pour remplir la formalité *lada plena*.

LADISLAS, (*Hist. mod.*) nom porté par plusieurs rois de Hongrie, de Pologne, &c. & par quelques autres souverains.

LADISLAS I, roi de Hongrie, régna depuis 1077 jusqu'en 1095. Il fut canonisé par le pape Céleſtin III, en 1198.

LADISLAS II, parmi les rois de Hongrie, & sixieme parmi les rois de Pologne, périt malheureusement à la bataille de Varnes en 1444.

LADISLAS III, roi de Pologne en 1297, gouverna mal, & fut chassé; il fut rapelé, & gouverna bien. Il mourut en 1333, laissant un nom respecté. Il avoit institué en 1325, l'ordre de l'Aigle-Blanc.

LADISLAS V, *dit* JAGELLON, grand-duc de Lithuanie, étoit payen: il se fit baptiser & épousa (en 1386) Hedwige, reine de Pologne, fille de Louis, ce fameux roi de Hongrie (*Voyez* ANJOU). Par ce mariage, *Ladislas* unit la Lithuanie à la Pologne. Il refusa le trône de Bohême, que les Hussites révoltés lui offrirent pour venger la mort de Jean Hus. Il mourut en 1434, après un long & sage regne.

LADISLAS SIGISMOND VII, roi de Pologne & de Suede, remporta de grands avantages sur les Turcs & sur les Russes, & laissa un nom glorieux. Son regne est de 1632 à 1648.

Sur LADISLAS, roi de Naples, fils de Charles de Duras, & frere & prédécesseur de Jeanne seconde, *voyez* l'article ANJOU.

LÆLIUS, (*Hist. Rom.*) Il y a eu deux *Lælius* célebres dans l'Histoire Romaine, tous deux consuls; l'un, l'an 564 de Rome; l'autre, l'an 614; tous deux nommés Caïus, mais le premier surnommé *Nepos*, le second *Sapiens*; tous deux atachés à Scipion l'Africain, mais le premier ayant servi seulement sous le premier Scipion l'Africain, en Espagne & en Afrique, & ayant eu part aux victoires remportées sur Asdrubal & sur Syphax: c'est celui qui paroît dans la *Sophonisbe* de Corneille; le second est beaucoup plus célebre par son amitié pour le second Scipion l'Africain; c'est lui qui donne son nom au Traité de l'Amitié de Cicéron; c'est lui qui, dans ce traité, dit ces belles paroles: *Sed tamen recordatione nostræ amicitiæ sic fruor, ut beate vixisse videar, quia cum Scipione vixerim: quocum mihi conjuncta cura de re publica & de privata fuit: quocum & domus fuit & militia communis & id in quo est omnis vis amicitiæ, voluntatum, studiorum, sententiarum summa consensio*. C'est lui qu'Horace ne sépare jamais de Scipion-Émilien, son ami:

Num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen....
Virtus Scipiadæ & mitis sapientia Læli.

On a dit aussi que ce second *Lælius* avoit eu part, ainsi que Scipion son ami, aux comédies de Térence.

LAERCE. *Voyez* DIOGENE.

LAET, (Jean de) (*Hist. Litt. mod.*) homme savant pour son temps, en histoire & en géographie, auteur de plusieurs ouvrages, auxquels les presses d'Elzévir ont donné leur principal prix. Tels sont: *Turcici imperii status*; *Regni Persici status*; *Respublica Belgarum*; *de Regis Hispaniæ regnis & opibus*; *Novus Orbis*, traduit en françois par l'auteur même; l'édition de Vitruve avec les notes de Philandre, de Barbaro, de Saumaise, & des Traités de divers auteurs sur la même matiere. Jean *de Laët* mourut en 1649, à Anvers sa patrie.

LÆTUS, (*Hist. Rom.*) Marcia, concubine de l'empereur Commode, Electus, son chambellan, & Lætus chef des cohortes prétorienes, ayant surpris une liste écrite de la main de cet empereur & où leurs noms étoient proscrits, l'avoient prévenu en l'empoisonant. „ Lætus „ & Electus, avec quelques uns de leurs amis, „ allerent vers minuit à la maison de Pertinax & éveillerent son portier qui leur ayant „ ouvert, & ayant aperçu des soldats avec „ Lætus leur commandant, courut tout éfrayé „ en avertir son maître. Celui-ci dit qu'on les „ fit entrer; qu'il voyoit bien que son heure „ étoit venue; que ce coup n'avoit rien qui „ le surprît. Quoiqu'il ne doutât point que „ ces officiers ne vinssent pour le tuer, il les „ vit paroître sans changer de visage; & se „ tenant sur son lit avec un air assuré: Je „ m'atendois, dit-il, toutes les nuits à un pareil sort. Je restois seul des amis de Marc-„ Aurele & je ne comprenois pas pourquoi son „ fils différoit si long-temps de me rejoindre „ à eux. Exécutez vos ordres, & délivrez-moi „ pour toujours d'une incertitude plus cruele „ que la mort même. — N'ayez point de nous, „ dit Lætus, des pensées si injustes, & concevez des espérances qui répondent au mérite „ de vos grandes actions. Nous sommes bien „ éloignés d'avoir aucun dessein contre votre „ persone, nous venons au contraire implorer „ votre secours & nous remettre à vos soins „ de la liberté du peuple & du salut de l'em-„ pire. Le tyran est mort, ses crimes ne sont „ pas demeurés impunis; nous l'avons prévenu, & nous avons sauvé notre vie en lui „ ôtant la siene. Il faut que vous preniez sa „ place; votre autorité, votre prudence, votre „ modération, votre âge même, tout vous en „ rend digne. Le peuple a pour vous beau-„ coup d'affection, d'estime & de respect, nous „ sommes persuadés qu'il nous avouera dans „ notre choix, & qu'il trouvera son avan-„ tage où nous cherchons notre sûreté. — „ Pourquoi, reprit Pertinax, insulter un vieillard, & vouloir éprouver sa constance? n'est-„ ce pas assez de me faire mourir, sans „ joindre la moquerie à la cruauté? — Puisqu'il „ n'y a pas moyen de vous désabuser, dit „ Electus, lisez cet écrit, & il lui donne à lire „ la liste de proscription qui les avoit détermi-„ nés à se défaire de Commode.„ (Herodien, trad. de l'abbé Mongault.)

Lætus fut mis à mort par Didius Julianus à cause de ses intelligences avec Severe, à l'élévation duquel il avoit contribué.

Un autre Lætus commandoit la cavalerie sous Severe à la bataille de Lyon où Albin fut défait. Il fut soupçoné d'avoir eu dans cette bataille une conduite équivoque, qui tendoit à perdre les deux rivaux, l'un par l'autre, pour prendre leur place. Il avoit cependant achevé la défaite d'Albin; mais ce ne fut, dit-on, qu'après avoir vu la victoire se déclarer pour Severe, & pour éviter le danger où sa trahison pouvoit alors l'exposer; quoi qu'il en soit de ses intentions, il servit bien Severe, & celui-ci, soit jalousie, soit défiance, le fit périr.

Enfin un troisieme Lætus qui avoit enhardi Caracalla par ses conseils, à faire périr son frere Géta en fut puni par Caracalla lui-même qui le fit empoisoner.

LAFITAU (Joseph François,) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite missionaire chez les Iroquois. Nous avons de lui un paralele des mœurs des sauvages de l'Amérique & des mœurs des premiers temps, & une histoire des decouvertes des Portugais dans le nouveau monde. Mort vers 1740. Il étoit de Bourdeaux.

Un autre Lafitau (Pierre-François) aussi jésuite, étoit aussi de Bourdeaux. Il fut évêque de Sisteron. Lafitau avoit été promoteur du concile d'Embrun. On lui reproche des mœurs trés-peu épiscopales. Quoi qu'il en soit, ne le considérons ici, que comme homme de lettres. On a de lui une histoire de la constitution *Unigenitus*. Il pouvoit dire:

Et quorum pars magna fui.

Cette histoire est une satire contre les jansénistes. Il a écrit aussi *l'histoire de Clément XI.* Enfin Lafitau avoit fait des sermons. Ces sermons dépouillés de l'éclat que leur donnoit le débit, ont paru médiocres; on a de lui beaucoup de petits livres ascétiques & mystiques, au dessous du médiocre. Il étoit né en 1685. Il mourut au château de Lurs en 1764. Il fonda un ordre de religieuses qu'il nomma la Parentele.

LAFONT, LAFOSSE, (voir ces articles à la lettre *F.*)

LAGARDIE, *Voyez* GARDIE) (de la.)

LAGIDES, s. m. (*Hist. anc.*) nom qu'on donna aux rois grecs qui posséderent l'Egypte après la mort d'Alexandre. Les deux plus puissantes monarchies qui s'éleverent alors,

furent celle d'Égypte, fondée par Ptolomée, fils de Lagus, d'où vienent les *Lagides*, & celle d'Asie ou de Syrie, fondée par Seleucus, d'où vienent les Seleucides.

LAGNY, (Thomas Fantet de) (*Hist. Litt. mod.*) grand calculateur, grand algébriste, grand géometre, étoit né à Lyon, il étoit fils d'un sécrétaire du roi à la chancélerie de Grenoble, il entra dans l'académie des sciences en 1695, fut fait professeur d'hydrographie à Rochefort en 1697, & tandis que tout le monde le jugeoit supérieur à cet emploi, lui seul croyant qu'il n'y étoit pas propre, parce que parmi toutes ses connoissances mathématiques il lui manquoit la connoissance particuliere de la marine, il demanda & obtint la permission de faire une campagne sur mer pour connoître par lui-même le pilotage. M. le régent voulut apprendre de lui ce qui concerne le commerce, les changes, les monoies, les banques, les finances du royaume; il le fit sous-directeur de la banque générale de la même maniere à peu près & par les mêmes motifs, dit M. de Fontenelle, que l'on donna en Angleterre la direction de la monoye de Londres à M. Newton; mais la place de M. Newton fut solide & sa fortune durable; la banque cessa, avec honeur cependant, pour M. de *Lagny*, tous ses billets furent aquités, & il laissa dans l'ordre le plus exact, tout ce qui avoit apartenu à son administration. Il rentra seulement dans la médiocrité de fortune d'où il avoit été tiré, mais dont il n'avoit jamais perdu les mœurs. Il se rencontra plus d'une fois avec le fameux Leibntiz dans des idées de réforme de l'arithmétique, de l'algebre, de la géométrie. C'est dans les mémoires de l'académie des sciences qu'on trouve les preuves de ses connoisances & de son génie inventeur en mathématiques. Il ne vivoit que pour la géométrie & le calcul. Dans sa derniere maladie, ne connoissant plus persone, ne parlant plus, il parut se ranimer sur une simple question arithmétique. „ Quelqu'un, pour faire une expérience „ philosophique, dit M. de Fontenelle, s'avisa de „ lui demander quel étoit le carré de douze: il „ répondoit dans l'instant, & apparemment „ sans savoir qu'il répondoit: *cent quarante-* „ *quatre*. Il mourut le 12 avril 1734 „.

LAHIRE, (*Voyez* HIRE) (La)

LAINEZ (Jacques) (*Hist. ecclésiast.*) espagnol, un des premiers Jésuites, compagnons de St. Ignace & son successeur dans le généralat; il assista au concile de Trente, comme Théologien du saint siége, & se montra très-digne de ce titre. Il parut aussi au colloque de Poissy en 1561. *Lainez* avoit particuliérement en tête le fameux Théodore de Beze; & toujours zélé pour les droits du Pontife Romain, il débuta par avertir Catherine de Médicis qu'elle usurpoit les droits du pape, en ordonant des conférences sur la religion. Quelques auteurs lui attribuent les constitutions des Jésuites, d'autres les croyent de St. Ignace. On dit qu'il refusa le chapeau de cardinal. Il mourut en 1565, âgé de cinquante-trois ans.

Un autre *Lainez* (Alexandre,) poëte & homme de plaisir, a laissé fort peu d'ouvrages. On cite principalement de lui comme des vers délicats, ceux qu'il fit pour Madame de Martel:

Le tendre Appelle un jour, dans ces jeux si vantés,
Que la Grece autrefois consacroit à Neptune,
Vit, au sortir de l'onde éclater cent beautés,
En prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus un portrait immortel;
Sans cette recherche importune
Hélas! s'il avoit vu la divine Martel,
Il n'en auroit employé qu'une.

Lainez avoit beaucoup voyagé en Grece, dans l'Asie mineure, en Égypte, en Sicile, en Italie, dans la Suisse. Il savoit le grec, le latin, l'italien & l'espagnol, & avoit beaucoup de littérature. Né à Chimay dans le Hainault en 1650. Mort à Paris en 1710.

Il y a eu un pere Lainez ou Laisné ou Lainas (Vincent,) oratorien, qui avoit acquis quelque réputation dans la chaire. On a de lui les oraisons funebres du chancelier Seguier & du maréchal de Choiseul. Né à Luques en 1633. Mort à Aix en 1677.

LA LANDE, (*Hist. mod.*) est le nom: 1°. d'un jurisconsulte; 2°. d'un musicien, tous deux fameux. Le premier, par un bon *Commentaire sur la coutume d'Orléans*; par un *Traité du Ban & de l'arriere-Ban*, & d'autres ouvrages de droit. Le second, par ses Motets, recueillis en deux volumes *in-folio*. Ce dernier étoit surintendant de la musique du roi. Il étoit né à Paris en 1657, & mourut à Versailles en 1726. Il se nommoit Michel Richard de *la Lande*. Le jurisconsulte se nommoit Jacques de *la Lande*, étoit né à Orleans en 1622, mourut en 1703.

LA LANE, (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) On l'a comparé à Orphée, parce que dans le peu de poésies qu'on a de lui, il déplore la mort de sa femme, Marie Gatelle des Roches, qui étoit très-belle, & qu'il avoit tendrement aimée.

Ipse cava solans ægrum testudine amorem,
Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Il l'avoit perdue après cinq ans de mariage. Il se flatoit d'avoir rendu sa douleur & l'objet de cette douleur, célebres; il dit dans des stances à ce sujet:

Chacun sait que me tristes ieux
Pleuroient ma compagne fidelle,
Amarante, qui fut si belle,
Que l'on n'a rien vu sous les cieux
Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Lalane mourut vers 1661. Ménage lui fit cette épitaphe :

Conjugis ereptæ tristi qui tristior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis,
Proh dolor ! ille tener tenerorum scriptor amorum,
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

Un autre *Lalane*, (Noël de la) docteur de Sorbonne, fut le chef des députés qui allerent à Rome défendre la doctrine de Jansénius ; il l'a d'ailleurs défendue dans une multitude d'écrits, aujourd'hui oubliés. Mort en 1673.

LALLEMANT, (*Hist. mod.*) Il y a eu deux jésuites de ce nom, dont l'un, (Louis) n'est nullement connu, quoiqu'un pere Champion ait écrit sa vie, publié en 1694, cinquante-neuf ans après sa mort, arivée en 1635.

L'autre, (Jacques-Philippe) est peut-être un peu trop connu, pour avoir été du conseil du P. Le Tellier, & de ce qu'on appeloit *la Cabale des Normands*. Il a fait beaucoup d'opuscules polémiques contre le jansénisme, & un *nouveau Testament*, qu'il voulut oppofer à celui du P. Quesnel. Mort en 1748.

Un autre *Lallemant*, (Pierre) Génovefain, a fait des livres de piété estimés des dévots, tels que le *Testament spirituel*, *la Mort des Justes*, &c. de plus, un abrégé de la vie de Sainte-Genevieve ; & un éloge funebre du premier président Pompone de Bellievre. Le P. *Lallemant* mourut en 1673.

LALLI, (Thomas-Arthur, comte DE) (*Hist. mod.*) lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de St. Louis d'une de ces familles nobles d'Irlande, qui avoient suivi le roi Jacques II dans sa retraite en France. Il se distingua par sa valeur, sur-tout à la bataille de Fontenoy. Dans la guerre de 1756, on l'envoya commander dans l'Inde ; il y eut d'abord quelques succès, mais dans la suite il perdit Pondichéry ; le parlement de Paris lui fit son procès, & par arrêt du 6 mai 1766, il fut condamné à être décapité : ce qui fut exécuté. Cet arrêt a été câssé par un arrêt du conseil du 25 mai 1778 ; mais le fond n'est pas encore jugé ; il n'est pas encore temps pour l'histoire, de parler de cette afaire, dans laquelle il y a déja eu plusieurs jugemens divers. Parmi ceux, qui en ont écrit, voici ce qu'en a dit en Angleterre, l'auteur d'une relation des afaires de l'Inde, depuis 1756 jusqu'en 1783.

„ On a encore présentes à l'esprit les campagnes *de Lalli*.... il est possible que *Lalli* ne „ connût pas bien le local : peut-être avoit-il „ troup mauvaise opinion des princes du pays, „ pour tirer parti de leur assistance ; ce qui est „ certain, c'est qu'il fut obligé d'agir sur la côte „ sans escadre ; & quand il voulut pénétrer dans „ l'intérieur du pays, ses alliés refuserent de le „ seconder, & ses troupes se mutinerent, faute „ de paye. Mal-gré ces contre-temps, de dix batailles qu'il avoit livrées, il n'en avoit perdu „ qu'une, & on pouvoit bien lui permettre, „ après avoir gâgné neuf batailles, de se retirer „ devant des forces supérieures.

„ Mais *Lalli*, comme plusieurs autres grands „ hommes, ne dut sa ruine qu'à la droiture de „ ses sentimens, à sa hauteur, & à la rigueur de „ sa discipline. Dès le moment qu'il débarqua „ à Pondichéry, il témogna la plus grande horreur de la vénalité qui régnoit autour de lui. „ Supérieur aux vils artifices de l'intérêt, il regardoit avec un mépris marqué, ceux qui n'avoient point d'autre objet. Il avoit ordre de „ rechercher les causes qui avoient sa patrie, & „ de punir les délinquans. Les maux auxquels il „ devoit remédier, étoient le péculat, la désobéissance, la fourberie, le pillage & la mutinerie.

„ Cette commission n'étoit certainement pas „ populaire, & *Lalli* se trompa en s'atendant à „ un accueil gracieux de la part de ceux qui „ déteſtoient cette conquête, & qui pensoient „ qu'elle leur feroit courir des risques. Il aprit en peu de temps, à quoi doit s'atendre „ un homme qui veut arracher au méchant les „ dépouilles de l'iniquité : il se forma aussi-tôt „ une ligue pour empêcher qu'il ne remplit sa „ commission, & ceux qui auroient dû coopérer avec lui bien du service, furent les premiers à le fatiguer de difficultés, parce qu'ils „ ne pouvoient éviter leur ruine que par la „ sienne „.

LALLOUETTE, (Ambroise) (*Hist. Litt. mod.*) chanoine de Sainte-Opportune à Paris, auteur d'une vie du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, & de divers ouvrages de controverse, relatifs aux Protestans, qu'il avoit fort à cœur de réunir à l'église. Mort en 1724.

LALLUS, s. m. (*Hist. anc. Mytholog.*) nom d'une divinité des anciens qui étoit invoquée par les nourices pour empêcher les enfans de crier, & les faire dormir. C'est ce que prouve un passage d'Ausone :

Hic iste qui natus tibi
Flos flosculorum Romuli,
Nutricis inter lemmata
Lallique somniferos modos
Suescat peritis fabulis
Simul jocari & discere.

Peut-être aussi n'étoient-ce que des contes on

des chansons qu'on faisoit aux petits enfans pour les faire dormir. *Voyez Éphemérides natur. curios. Centuria V & VI.*

LAMA, s. m. (*terme de Relation.*) Les *lamas* sont les prêtres des Tartares asiatiques, dans la Tartarie chinoise.

LA MARE. *Voyez* MARE.

LAMBECIUS, (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) savant précoce. À dix-neuf ans il avoit publié de savantes remarques sur Aulugelle; après avoir étendu ses connoissances en joignant les voyages à l'étude il fut professeur d'histoire à Hambourg sa patrie, puis recteur du collége de cette ville, il la quita pour quiter une femme avec laquelle il ne pouvoit vivre. Il alla à Rome, où il eut à se louer de l'acueil & des bienfaits du pape Alexandre VII, & de la reine Christine; il fut ensuite bibliothécaire de l'empereur à Vienne, où il mourut en 1680: Il étoit né en 1628. Ses principaux ouvrages sont l'histoire des antiquités de sa patrie, sous ce titre: *Origines Hamburgenses ab anno* 808, *ad annum* 1292. *Animadversiones ad Codini origines Constantinopolitanas. Commentariorum de bibliotheca Cæsarea-Vindobonensi, lib.* 8. Le savant Fabricius a publié, en 1710, un ouvrage posthume de *Lambecius*, intitulé: *Prodromus Historiæ Litterariæ & iter Cellense.*

LAMBERT, (duc de Spolete) (*Hist. mod.*) un de ces tyrans, qui dans la décadence de la maison Carlovingiene, vers la fin du neuvieme siecle, se disputoient l'Italie & l'Empire, parce qu'ils étoient Italiens, & même la France, parce qu'ils descendoient ou prétendoient descendre de Charlemagne par des femmes. Gui duc de Spolete, pere de *Lambert*, avoit de même disputé la France à Bérenger, duc de Frioul; & étant venu à Rome à main armée, s'y étoit fait couroner empereur & roi de France. Gui étoit mort en 894. *Lambert* son fils, mourut en 898, d'une chute qu'il fit à la chasse.

LAMBERT, (Saint) (*Hist. de France*) St. *Lambert*, évêque de Maëstricht, tué à Liége, qui n'étoit qu'un village, & qui est devenu par cet événement une ville considérable. (*Voyez* l'article ALPAIDE, où Saint *Lambert* est mal-à-propos qualifié d'évêque de Liége). On fixe l'époque de la mort de Saint *Lambert* à l'an 708.

LAMBERT DE SCKAWEMBOURG *ou* D'ASCHAFFEMBOURG, bénédictin de l'abbaye d'Hirchfelden en 1058, est auteur d'une crónique consultée, du moins pour la partie qui concerne le temps où il vivoit, c'est-à-dire, depuis 1050 jusqu'en 1077. D'ailleurs, la chronique, suivant l'usage de ces vieux écrivains, remonte à Adam. On la trouve dans le premier volume des Écrivains d'Allemagne, de Pistorius.

Un autre *Lambert* fut le premier évêque d'Arras, lorsqu'en 1092, cette église se sépara de celle de Cambray, à laquelle elle étoit depuis long-temps unie. Il mourut en 1115.

On compte parmi les premiers & les plus célebres disciples de Luther, un cordelier distingué dans son ordre, nommé François *Lambert*, natif d'Avignon, qui ayant quité son cloître & pris une femme, s'étoit retiré à Vittemberg, sous la protection de Luther & de l'électeur de Saxe. Il mourut de la peste en 1530, à Marpurg, où il étoit professeur de théologie. On a de lui plusieurs écrits de sa secte.

LAMBERT, surnomé *le Begue*, parce qu'il l'étoit, est l'instituteur des Béguines des Pays-Bas. Mort en 1177.

Ce nom de *Lambert*, dans des temps beaucoup plus modernes, a été illustre chez différentes nations, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & en France.

En Hollande: les Hollandois, en 1624, ayant armé six vaisseaux contre les Algériens qui troubloient leur commerce par des pirateries, *Lambert*, capitaine de vaisseau, commanda cet armement; il prit d'abord deux vaisseaux algériens, & mit cent vingt-cinq pirates à la chaîne; il les mene devant Alger demande qu'on lui remette à l'instant, tous les esclaves Hollandois; & voyant qu'on différoit à le satisfaire, arbore l'étandard rouge en signe de guerre, fait lier dos à dos une partie des Turcs & de Maures qu'il avoit sur ses vaisseaux, fait jeter les uns à la mer, fait pendre les autres aux antennes à la vue des Algériens, qui frémissoient d'horreur. Il se remet en mer, & va chercher une nouvele proie; il prend deux nouveaux vaisseaux algériens, revient devant Alger, menace de traiter ces autres pirates comme les premiers; on est forcé enfin de lui remettre tous les esclaves Hollandois en échange des pirates Algériens qu'il avoit sur ses vaisseaux. Vengeur & libérateur de ses compatriotes, il rentre triomphant dans les ports de sa patrie. C'est ainsi qu'il est beau de faire la guerre. Mais qui poura jamais assez s'étoner qu'avec cette rage épidémique de guerre qui, depuis si long-temps possede & travaille l'univers, on laisse de petites nations foibles, & qu'on pouroit foudroyer d'un regard, se rendre redoutables à toutes les puissances, infester les mers, reduire en esclavage les citoyens des plus grands royaumes, les sujets des plus fiers potentats; il semble qu'il apartiene à la maladie de la guerre de ne vouloir la faire que quand elle ne peut qu'être inutile & funeste, & de s'y refuser toutes les fois qu'elle pouroit être raisonable, juste & utile. C'est sur ce brigandage des corsaires Barbaresques, brigandage impuni & presque autorisé par la tolérance générale des nations, qu'on pouroit s'écrier:

Ô honte! ô de l'Europe infamie éternele!
Un peuple de brigands, sous un chef infidele,
Du commerce & des mers détruit la sûreté!

Au re-

Au reste, on peut dire que le marin hollandois *Lambert* a été le précurseur du chevalier François d'Amfreville, qui, en 1684, fit encore mieux, puisqu'il délivra tous les esclaves chrétiens de toute nation indistinctement. On sait que quelques anglois qui étoient du nombre de ces esclaves mis en liberté, se trouvant humiliés d'avoir cette obligation à un françois, soutinrent à d'Amfreville que c'étoit à la considération du roi d'Angleterre qu'ils étoient libres: le capitaine françois, pour les désabuser, fit appeler les Algériens, & leur remettant les Anglois: *ces Messieurs*, dit-il, *ne veulent être delivrés qu'au nom de leur roi, le mien ne prend point la liberté de leur offrir sa protection, faites-en ce qu'il vous plaira.* Tous les Anglois furent remis à la chaîne.

Nous nous apercevons dans ce moment, que l'article du chevalier d'Amfreville a été omis à sa place. Le présent article peut suppléer à cette omission.

En Angleterre: le général *Lambert* ou *Lamberth*, comandoit sous Cromwel, les troupes républicaines d'Angleterre, & il conservoit dans son cœur des sentimens républicains qui contrarioient l'ambition de Cromwel. Lorsque celui-ci fut déclaré protecteur de la république d'Angleterre, c'étoit le titre de roi qu'il ambitionoit, *Lambert* fit manquer cette entreprise, & depuis ce temps Cromwel le regardant comme un ennemi & un rival, lui ôta le commandement des troupes. Par le même principe d'amour pour la liberté, *Lambert*, après la mort d'Olivier Cromwel, fut opposé à Richard Cromwel son fils. Il le fut encore plus au rétablissement de la royauté; il fut pris par le général Monck, qui étoit à la tête du parti du roi; & comme autrefois ami d'Olivier Cromwel, & actuélement ennemi de Charles II, il fut condamné à mort en 1662. Charles II commua la peine, & se contenta de reléguer *Lambert* dans l'île de Jersey, d'où il ne sortit plus. C'étoit homme d'un grand courage, d'une valeur distinguée, & qui n'étoit pas sans vertus.

En Allemagne un des plus habiles mathématiciens de l'Europe dans le dix-huitieme siecle, nommé *Lambert*, né à Mulhausen en Alsace, vers l'an 1728, mort à Berlin le 25 septembre 1777, a rempli d'excellens Mémoires les recueils de diverses Académies d'Allemagne; il étoit pensionaire de celle de Berlin. On a de lui d'ailleurs plusieurs ouvrages estimés; un Traité sur les proprietés les plus remarquables de la route de la lumiere; un Traité *sur les orbites des Cometes;* une *Perspective*, & divers autres Traités de mathématiques.

En France: nous trouvons d'abord dans les derniers temps, le fameux musicien Michel *Lambert*, célebre par Boileau dans la satyre du Festin:

Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.
Quoi, Lambert! oui Lambert.......
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere.

Il fut en quelque sorte, le créateur de la musique en France. On a retenu de lui quelques airs. Tout le monde vouloit apprendre de lui l'art de chanter, & sur-tout le goût du chant. Il étoit maître de musique de la chambre du roi. Né en 1610, a Vivonne en Poitou. Mort à Paris en 1690.

Il y a eu dans ce siecle, deux ecclésiastiques du nom de *Lambert*, connus par des écrits d'un genre entiérement divers.

L'un, nommé Joseph, fils d'un maître des comptes de Paris, né en 1654, mort en 1722, fut principalement célebre par sa charité envers les pauvres, à l'instruction & à l'utilité desquels il consacra la plupart de ses écrits, indépendament des autres secours qu'il leur fournissoit avec la profusion la plus généreuse. On a de lui l'*Annee Évangélique*, des *Instructions* sur les misteres & sur les principaux objets de la foi, presque toujours à l'usage des pauvres & des gens de la campagne. Il étoit fort opposé à la pluralité des bénéfices, & il engagea la Faculté de théologie, dont il étoit membre, à faire un décret pour empêcher ceux qui prenent des degrés en théologie, sinon de posséder plusieurs bénéfices, du moins d'en prendre le titre dans leurs theses, afin que la Sorbonne ne parût pas avoir retracté le réglement qu'elle avoit fait autrefois pour interdire la pluralité des bénéfices.

L'autre, nommé Claude-François, d'abord curé dans le diocèse de Rouen, vint ensuite à Paris, faire de mauvais romans & des compilations. Il fit une *Histoire générale de tous les Peuples du monde*; & des *Observations* aussi *sur tous les Peuples du monde*. Il fit de plus, des Histoires particulieres. Il mit en françois moderne, les mémoires de Martin & de Guillaume du Bellay-Langei, soin très-superflu! ces Mémoires si utiles pour l'Histoire de François Ier, sont beaucoup plus agréables en vieux françois. L'abbé *Lambert* eut du moins le bon esprit de laisser dans leur vieux langage, le Journal de la duchesse d'Angoulême, & les Mémoires du maréchal de Fleuranges, qu'il joignit à l'édition des Mémoires des Du Bellay-Langei. On a encore de l'abbé *Lambert*, une Histoire de Henri II, qui commence par une faute: il dit que Henri II parvint à la courone le 31 juillet 1547. On sait que ce fut le 31 mars de la même année, jour qui répondoit à celui de sa naissance. Mezeray remarque expressément qu'il parvint à la courone le même jour qu'il étoit venu au monde.

Cette histoire de Henri II. est d'ailleurs sans intérêt & sans style.

Ce n'est pas tout ; on a de l'abbé *Lambert* une *Histoire littéraire de Louis XIV*, bonne pour l'auteur, à qui elle valut une pension; une *Bibliotheque de Physique*, aussi oubliée que tous ses romans, dont il seroit très-superflu de raporter même les titres. Mort en 1765.

La persone qui a répandu le plus d'éclat sur le nom de *Lambert*, nom différent des précédens, est la célebre marquise *de Lambert* (Anne-Thérese de Marguenat de Courcelles), l'amie de M. Sacy, qui lui dédia son *Traité de l'Amitié*; de M. de Fontenelle, qui a fait son éloge ou son portrait ; de M. de la Mothe, dont elle a osé louer même l'iliade, du moins dans certains détails, tels que la description de la ceinture de Vénus, où il a en effet de si jolis vers:

> Ces refus attirans, l'écueil des sages mêmes.....
> Elle enflame les ieux de cette ardeur qui touche,
> D'un sourire enchanteur elle anime la bouche,
> Passione la voix, en adoucit les sons,
> Prête ces tons heureux plus forts que les raisons, &c.

Avec de pareils vers, dit Madame la marquise *de Lambert*, on ne peut avoir tort.

Madame la marquise *de Lambert* étoit fille unique d'Étienne de Marguenat, sieur de Courcelles, maître des comptes, mort le 22 mai 1650. Monique Passart, sa veuve, avoit épousé en secondes nôces le célebre Bachaumont, & c'est dans la maison de celui-ci que Madame *de Lambert* fut élevée; elle épousa le 22 février 1666, Henri *de Lambert*, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, fait brigadier en 1674, maréchal-de-camp, le 25 février 1677, lieutenant-général en 1682, gouverneur de la ville & duché de Luxembourg en 1684. Mort en 1686. Le pere du marquis *de Lambert* étoit aussi un militaire d'un mérite distingué. Il donna au siége de Gravelines en 1644, une grande marque de présence d'esprit & de fermeté: écoutons Madame *de Lambert* raporter elle-même ce fait dans ses *Avis à son Fils*.

„ Je regrete tous les jours de n'avoir pas vu „ votre grand-pere.......... au siége de Gravelines, les maréchaux de Gassion & de la „ Meilleraie qui commandoient, s'étant brouillés, leur démêlé divisa l'armée: les deux partis alloient se charger, lorsque votre grand-„ pere, qui n'étoit alors que maréchal-de-camp, „ plein de cette confiance & de cette autorité „ que donne le zele du bien public, ordona „ aux troupes, de la part du roi, de s'arrêter. Il leur défendit de reconoître ces généraux pour leurs chefs. Les troupes lui obéirent : les maréchaux de la Meilleraie & de „ Gassion furent obligés de se retirer. Le roi „ a su cette action, & en a parlé plus d'une „ fois avec estime „.

M. le président Hénault raporte aussi ce fait, & nous apprend de plus, le sujet de la querele. „ Ce fut à ce siége où se signala tout ce „ qu'il y avoit de grand dans le royaume, que „ s'éleva la contestation entre le maréchal de „ la Meilleraie & le maréchal de Gassion, à „ qui prendroit possession de la ville: on alloit „ en venir aux mains, quand *Lambert*, maréchal-de-camp, défendit aux troupes, au nom „ de M. le duc d'Orléans (sous lequel commandoient les deux maréchaux), de les reconoître ni l'un ni l'autre, & donna le „ temps au prince de décider, suivant la regle, „ que c'est le droit du régiment des Gardes, „ à la tête duquel étoit le maréchal de la „ Meilleraie, d'entrer le premier dans les places conquises „.

Madame *de Lambert* raporte encore que dans les troubles de la Fronde, le même duc d'Orléans Gaston, offrit au même marquis *de Lambert*, pour l'attirer dans son parti, le bâton de maréchal de France, & qu'il le refusa; que le roi, pour le récompenser de ce refus, le fit chevalier de l'ordre ; elle se plaint, & dit qu'on se plaignoit qu'il n'eût pas été fait maréchal de France. Il avoit eu l'honeur de commander M. de Turenne, qui aimoit à dire que M. *de Lambert* lui avoit appris son métier,

Ce fils à qui Madame *de Lambert* adresse ses *Avis* si connus, se nommoit Henri-François *de Lambert*, marquis de St. Bris; il étoit né le 13 décembre 1677. Il fut, comme son pere & son ayeul, lieutenant-général des armées du roi ; il le fut le 30 mars 1720. Il épousa le 12 janvier 1725, Angélique de Larlan de Rochefort, veuve de François du Parc, marquis de Lœmaria.

La fille à laquelle Madame *de Lambert* adresse aussi des *avis*, étoit Marie-Thérese *de Lambert*, mariée en 1703, à Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, colonel-lieutenant du régiment d'Enguien, infanterie, tué au combat de Ramersheim dans la haute-Alsace, le 26 août 1709. Elle mourut le 13 juillet 1731.

Madame la marquise *de Lambert* a fait pour les femmes un Traité *de la Vieillesse*, comme Cicéron en avoit fait un pour les hommes; & l'on sait que ce n'est pas aux femmes qu'il est le moins dur de vieillir. C'est servir l'humanité que de lui indiquer des moyens de supporter la vieillesse & la mort. Elle a fait un Traité de l'*Amitié* qui est pour tout le monde, & dont tout le monde peut profiter. Elle mourut le 12 juillet 1733, dans sa quatre-vingt-sixieme année.

LAMBIN, (Denys) (*Hist. Litt. mod.*) Denys *Lambin*, professeur en langue greque au Collége Royal, étoit un peu de ces littérateurs qui disent dans le *Temple du Goût* :

Le goût n'est rien. Nous avons l'habitude
De rédiger au long, de point en point
Ce qu'on pensa, mais nous ne pensons point.

& dont un auteur célebre a dit : *on loue leur travail, en voyant leur peu de génie*. Il fit de savans commentaires sur Plaute, sur Lucrece, sur Cicéron, sur Horace; mais comme sa maniere est longue, lente & traînante, on l'exprima par le mot *lambiner*, passé depuis en proverbe, pour signifier la longueur & la lenteur, soit dans les écrits, soit dans les actions. Il mourut en 1572, de saisissement & de douleur, en apprenant la mort de son ami Ramus, enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthelemi. Il avoit cinquante-six ans. Il étoit de Montreuil-sur-Mer en Picardie. Il eut un fils savant comme lui, qui fut précepteur du célebre Arnauld d'Andilly.

LAMBRUN, (Marguerite) (*Hist. d'Anglet.*) Ce fut la seule persone qui osa entreprendre de venger la mort de Marie Stuart. C'étoit une écossoise, atachée à cette malheureuse princesse; son mari, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, étoit mort de douleur, d'avoir vu la reine périr sur l'échafaud. Marguerite se crut chargée de les venger tous deux; elle s'habilla en homme, prit deux pistolets; l'un, pour tuer Élisabeth, reine d'Angleterre; l'autre, pour se tuer elle-même, afin d'échaper au supplice, & se cacha dans la foule, cherchant les moyens de pénétrer jusqu'à Élisabeth. Un de ses pistolets tomba, les gardes le ramasserent, & virent qu'il étoit chargé; Marguerite fut arrêtée, & l'autre pistolet, qu'on trouva sur elle, acheva de la convaincre. Elle parut devant Élisabeth, qui voulut l'interroger. Elle lui revéla son sexe, ses projets, ses motifs. Vous avez donc cru faire votre devoir, lui dit Élisabeth: eh bien! quel pensez-vous que soit à présent le mien? Est-ce la reine qui me fait cette question? est-ce mon juge qui m'interroge? — C'est l'une & l'autre: mais répondez d'abord à la reine. — La reine doit me faire grâce sans balancer. — Eh! qui l'assurera qu'elle n'aura plus à craindre de votre part un pareil attentat? — Sa clémence même. Mais une grâce pour laquelle on prend tant de précaution, n'est plus une grâce. Reprenez le personage de juge, il vous convient mieux. Élisabeth admira le courage de cette femme, & lui fit grâce.

LAMI, (Bernard) (*Hist. Lit. mod.*) oratorien, écrivain fécond, dont on a beaucoup d'ouvrages dans divers genres. Ses traités sur les sciences exactes, tels que les *Élémens de Géométrie & de Mathématique*; le Traité *de Perspective*; le Traité *de l'Équilibre*; le Traité *de la Grandeur en général*, ont été fort estimés dans le temps; on a mieux fait depuis. On a de lui une *Rhétorique avec des réflexions sur l'Art Poétique*; on avoit mieux fait même auparavant; *des Entretiens sur les Sciences & sur la maniere d'étudier*. Il a fait d'ailleurs plusieurs ouvrages sur l'Écriture Sainte, entr'autres, la *Concorde de l'armonie évangélique*, qui altéra la concorde & l'harmonie entre lui & les autres théologiens, & produisit des disputes vives, & ennuyeuses. Une autre grande source de dispute fut le zele du P. *Lami* pour la philosophie de Descartes. Les péripatéticiens ne manquerent pas de solliciter des ordres contre lui pour l'honeur d'Aristote; & le gouvernement, qui croyoit alors l'autorité intéressée au maintien du péripatétisme ne manqua pas de les acorder. *Le P. Lami* fut rélégué à Grenoble, & sur-tout privé d'une chaire de philosophie qu'il remplissoit. Heureusement le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, sentit le mérite du P. *Lami*, le fit son grand-vicaire, lui donna une chaire de théologie, & répara autant qu'il étoit en lui, les torts du gouvernement. Le P. *Lami*, né au Mans en 1645, mourut à Rouen en 1715.

Un autre P. *Lami*, (dom François) bénédictin, disputa beaucoup aussi en matiere de théologie, contre Spinosa, sur l'athéisme; contre Nicole sur la grâce; en matiere de rhétorique, contre M. Gibert. Il maltraita & fut maltraité. Ce n'étoit point d'ailleurs, un écrivain sans mérite. Son Traité *de la Connoissance de soi-même* est, & a été sur-tout fort estimé. Il avoit d'abord pris le parti des armes; il entra dans la Congrégation de St. Maur, à vingt-trois ans, & mourut à Saint-Denis en 1711, âgé de soixante & quinze ans.

LAMIA, (*Hist. Rom.*) nom d'une famille illustre de Rome, qu'on ne peut mieux connoître que par ces vers d'Horace, qui en montrent l'origine, la puissance & la splendeur:

Œli vetusto nobilis ab Lamo,
Quando & priores hinc Lamias ferunt
Denominatos & nepotum
Per memores genus omne fastos,
Auctore ab illo ducis originem,
Qui Formiarum mœnia dicitur
Princeps & innantem Maricæ
Littoribus tenuisse Lirim
Late tyrannus.

On dit qu'un homme de cette maison, étant mis sur le bûcher pour être brûlé comme mort, fut ranimé par l'action du feu, ce qui prouve combien l'usage de brûler les morts, a d'avantage sur celui de les enterrer. Ne devroit-on pas prendre un peu plus de précautions pour s'as-

ſurer que ceux qu'on enterre ſont réellement morts? Qu'on ſe repréſente la ſituation horrible de ceux qui ont le malheur de réveiller ainſi dans le ſein de la terre, ne pouvant ni ſoulever le poids qui les accâble, ni ébranler la barriere qui les ſépare pour jamais des vivans, pouſſant des cris étoufés qui ne ſeront entendus de perſone, reſpirant aſſez pour ne pas mourir, mais non pas aſſez pour vivre; ſe ſentant peut-être rongés dès leur vivant par les vers, ou glacés par la pluie & les vapeurs humides, ſans pouvoir s'en garantir par le moindre mouvement, ni goûter au moins la triſte & inutile conſolation qu'ont les malades de ſe retourner dans leur lit, ni celle que trouvent tous les malheureux à voir qu'on les plaint & qu'on cherche à les ſecourir. On a trouvé dans des caveaux des malheureux qui, par déſeſpoir ou pour aſſouvir une faim enragée, s'étoient dévoré les bras. Ce n'étoient pas les plus à plaindre, ils avoient du moins un eſpace libre qui permettoit à leur déſeſpoir cette exploſion afreuſe, mais qui ſemble ſoulager pour le moment. Qu'on ſe repréſente des malheureux privés même de cette reſſource, dont une puiſſance ſupérieure à tous leurs éforts, enchaîne les mouvemens dans l'eſpace étroit d'une biere, qui n'attentent pas ſur eux-mêmes parce qu'ils ne le peuvent pas, qui ne peuvent qu'étoufer, qui ne peuvent qu'atendre dans les convulſions de cet état violent, dans des tourmens qui effrayent l'imagination & qu'on ne conçoit peut-être pas tous, une mort inévitable, mais qui peut les fuir longtemps. Voilà pourtant à quelle deſtinée on expoſe tous les jours ſans y penſer, un grand nombre d'hommes par des inhumations précipitées.

On a fait en 1783 des exhumations conſidérables dans l'enceinte de l'égliſe de St. Eloi à Dunkerque. M. Hecquet, chirurgien major des hôpitaux, dans une relation imprimée de ces exhumations, rapporte le fait ſuivant: „ Je ne „ puis paſſer ſous ſilence une circonſtance qui „ a jeté une triſteſſe particuliere dans mon „ travail. Comme je faiſois ouvrir les cercueils „ les uns après les autres, il s'eſt rencontré un „ cadâvre entier couché ſur le côté droit, la „ tête & les genoux fléchis, pouſſant la plan- „ che latérale droite, & ayant le bras gauche, „ les feſſes & les talons contre la planche la- „ térale gauche. L'on m'a dit qu'il étoit en- „ terré depuis environ huit ans. Sa poſition, „ la ſeule que j'aie rencontrée de cette eſpece, „ laiſſe croire que ce corps a pu être mis dans „ la biere dans un état léthargique; qu'en re- „ venant de cet accès il ſe ſera débatu, & „ que mort au milieu de ſes éforts, il aura „ conſervé l'attitude dans laquelle il a été „ trouvé „.

M. Macquer qui cite ce récit de M. Hecquet, ajoute les réflexions ſuivantes :

„ Il eſt aiſé de ſe figurer l'horrible ſituation „ où a dû ſe trouver ce malheureux en repre- „ nant connoiſſance, l'afreux déſeſpoir dont il „ a été accâblé quand l'inutilité de ſes éforts l'a „ convaincu qu'il falloit ſe réſoudre à mourir „ dans ce lieu horrible, de la plus cruele de „ toutes les morts & les funeſtes accidens que „ doivent occaſioner les enterremens faits avec „ précipitation ſur de ſimples apparences de mort. „ Nous avons quelques loix faites pour préve- „ nir de pareils malheurs; mais ſont-elles bien „ exécutées? ſont-elles même ſuffiſantes? c'eſt „ un objet qui mérite toute l'attention du gou- „ vernement.„

LAMIAQUE (Guerre) (*Hiſt. anciene*) guerre entrepriſe par les Grecs ligués enſemble, à l'exception des Béotiens, contre Antipater; & c'eſt de la bataille donnée près de *Lamia*, que cette guerre tira ſon nom.

LAMIE, (*Hiſt. anc.*) courtiſane & joueuſe de flûte de profeſſion, fille ſpirituele, aimable, féconde en bons mots & en reparties vives, au raport d'Athenée, fut la maîtreſſe de Ptolomée Soter, roi d'Égypte, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre. Elle fut priſe dans la bataille que Demetrius Poliorcetes gâgna contre ce prince près de l'île de Cypre, & amenée au vainqueur, qui bientôt s'avoua vaincu par elle, & qui l'aima éperdument, quoiqu'elle fût déja d'un certain âge, & qu'il ſe fût dégoûté de Phila ſa femme, parce qu'elle étoit dans le même cas. On diſoit des autres maîtreſſes de Demetrius, qui en avoit beaucoup, qu'elles l'aimoient, & de Lamie que c'étoit lui qui l'aimoit. Jaloux de recueillir pour elle tous les ſuffrages, il demandoit un jour à une autre courtiſane ce qu'elle penſoit de Lamie? *que c'eſt une vieille femme*, répondit la courtiſane, un moment après, lui montrant des bagatelles dont Lamie lui avoit fait préſent: *voyez*, lui dit-il, *tout ce que Lamie m'envoye*. *Ma mere*, répondit la courtiſane, *vous en enverra bien davantage ſi vous voulez la prendre pour maîtreſſe*. Cette mere avoit été maîtreſſe d'Antigone, pere de Demetrius. Cette Lamie, comme toutes les filles de ſon eſpece, étoit d'une énorme dépenſe & d'un faſte royal; elle fit conſtruire dans Sicyone un magnifique portique; elle donnoit à Demetrius des feſtins ſplendides. Un poëte comique l'appela l'*helepole* de la Grece, faiſant alluſion à une tour ou machine à détruire les villes, dont Demetrius avoit fait uſage au fameux ſiége de Rhodes. Lamie étoit fille d'un Athénien, nommée Cleanor. Demetrius tiroit de fortes contributions de toutes les villes de la Grece, & en avoit ſur-tout tiré de très-fortes d'Athênes pour enrichir Lamie & ſes autres maîtreſſes, ce qui n'empêcha pas les Athéniens de pouſſer la baſſeſſe juſqu'à élever à Lamie un temple ſous le nom de *Venus Lamie*; Demetrius en fut flaté pour elle & pour lui, il en fut honteux pour eux.

LAMOIGNON, (*Hist. de Fr.*) la maison de Lamoignon, si célebre dans la robe, où elle a fourni, un chancelier, un garde des sceaux, gendre d'un garde des sceaux, un premier président du parlement de Paris, plusieurs chefs d'autres compagnies souveraines, six présidens à mortier, plusieurs intendans de grandes provinces, des maîtres des requêtes, des conseillers d'état, un secrétaire d'état, appelé au ministere par la voix publique, & qui l'a quité mal-gré le public, & que la voix publique y a fait rentrer, d'ailleurs appelé à tout par ses talens & digne de tout par ses vertus; la maison de Lamoignon a une origine militaire, très-reconue; elle est une des plus anciennes du Nivernois, elle étoit distinguée dans la profession des armes, même avant le regne de Saint Louis, & continua de s'y distinguer depuis. Charles de Lamoignon servoit en 1340 dans l'armée de Philippe de Valois, contre les Anglois; c'est de sa femme Jeanne d'Anlezy, qu'on regardoit comme descendue de cadets de la maison de Bretagne, que vient le franc-quartier d'hermines, que portent les Lamoignon dans leurs armes, d'ailleurs losangées d'argent & de sâble. Pierre de Lamoignon servoit en 1412 dans l'armée de Charles VI en Berry. François de Lamoignon fut tué au siége de la Rochelle en 1628.

On voit dans les différens temps les *Lamoignon* successivement atachés aux comtes de Nevers, de la maison de Flandre, de la maison de Bourgogne, de la maison de Cleves. Charles *de Lamoignon* fut chef du conseil de François de Cleves, premier du nom, duc de Nivernois, qui lui donna par contrat du premier février 1553, la terre de Launay-Courson, pour laquelle il rendit foi & hommage au roi Henri II, entre les mains de Jean Bertrandi, garde des sceaux de France, le 13 du même mois. Cette terre, qui étoit sortie de la famille, y est rentrée sous M. le premier président *de Lamoignon*, par les justes libéralités de Louis XIV, contenues dans ses lettres-patentes du 30 juillet 1667, enregistrées au parlement & à la chambre des comptes; & non point par la voie qu'indique une anecdote fausse & calomnieuse, insérée dans le premier volume du recueil qui a pour titre: *Pieces interessantes & peu connues pour servir à l'Histoire*. *Bruxelles* 1781. On peut en trouver une réfutation complete à la suite de la vie de M. le premier président *de Lamoignon*, imprimée à la fin du quatrieme & dernier volume de l'histoire de Charlemagne, qui a paru en 1782.

Charles *de Lamoignon*, dont nous venons de parler, né le premier juin 1514, sous le regne de Louis XII, est le premier de sa maison qui entra dans la magistrature.

Un de ses fils, (il en avoit eu treize & sept filles) Pierre *de Lamoignon*, prodige de science dès l'âge le plus tendre, ami des savans, objet de leur admiration & de leurs éloges, mis par Baillet au nombre des enfans illustres consumé par l'étude & le travail, mourut de vieillesse à vingt-neuf ans, sans avoir eu ni jeunesse ni enfance. Il avoit composé à douze ou trieze ans, en vers latins, deux poëmes qu'il avoit en même temps traduits en vers grecs; ces deux poésies etoient intitulées: *Deploratio calamitatum Galliæ*. Le temps où ils furent faits ne justifioit que trop ce titre. Ils parurent imprimés en 1570, au milieu des horreurs des guerres civiles & religieuses.

Chrétien *de Lamoignon*, son frere puîné, fut fait président à mortier en 1633. C'est le pere du premier président. Celui-ci (Guillaume), n'eut point la charge de président à mortier de son pere; des arangemens de famille la firent passer au président de Nesmond, son beau-frere; & Guillaume de *Lamoignon* étoit simple maître des requêtes, lorsque le cardinal Mazarin, auquel il demandoit une charge de président à mortier, lui donna, en 1657, la premiere présidence sans le connoître particuliérement, & seulement sur la réputation de talent & de vertu. Il acompagna même cette grâce des propos les plus obligeans & d'engagemens plus obligeans encore pour M. *de Lamoignon*, de ne lui jamais demander de complaisances qui coûtassent rien à son amour pur la justice. Le souvenir encore récent des troubles de la Fronde faisoit sentir au cardinal l'intérêt qu'il avoit de mettre dans cette place un homme éclairé, vertueux & modéré. Son atente fut remplie; jamais le parlement ne fut plus paisible, ni l'autorité plus respectée, ni l'administration de la justice plus réguliere & plus pure que sous M. *de Lamoignon*. Lorsqu'après la mort du cardinal, on fit le procès au surintendant Fouquet, le premier président fut mis d'abord à la tête de la commission chargée de le juger: la raison qui avoit fait choisir ce magistrat, malgré son intégrité, étoit qu'il avoit eu à se plaindre de Fouquet. Mais quand on vit que foulant aux pieds tout ressentiment, il avoit pour Fouquet les égards dûs au malheur; quand on vit qu'il répondoit toujours en magistrat, & jamais en courtisan, aux ministres, qui vouloient sonder ses dispositions, son impartialité déplut, on voulut lui donner des dégoûts; on fit venir le chancelier à la commission, pour en ôter la présidence à M. *de Lamoignon*; ensuite on prit pour la commission, les heures où le premier président étoit occupé au palais. Alors il se retira de la commission, sans bruit, sans plainte, sans éclat: *ce n'est point moi*, disoit-il, *qui quite la chambre, c'est elle qui me quite*.

On lui offrit, pour l'y faire rentrer, de partager la présidence entre le chancelier & lui, de donner le matin au chancelier, & le soir au premier président.

On alla ensuite jusqu'à offrir d'exclure entiérement de la chambre, le chancelier, & de rendre au premier président la présidence entiere, pour qu'il voulût conférer en particulier des afaires de la chambre avec les juges qui avoient la confiance de M. Colbert.

On en vint enfin jusqu'à lui proposer de reprendre seul la présidence entiere comme auparavant, & sans condition.

C'étoit un grand hommage rendu à sa vertu & un aveu bien glorieux de la faveur que son nom donnoit à la chambre dans le public.

N'importe, il persévera dans son refus; il disoit à ses amis: *lavavi manus meas, quomodo inquinabo eas?*

De plus, deux choses lui avoient toujours fait de la peine dans sa fonction de juge de M. Fouquet; l'une, étoit l'amitié qui les avoit unis autrefois; l'autre, l'espece d'inimitié qui avoit succédé à ce premier sentiment. La premiere le rendoit suspect à la cour; la seconde pouvoit le rendre suspect au peuple.

Lorsque M. Colbert, qui vouloit être chancelier, aidé de M. Pussort, qui ne renonçoit pas non plus à l'être, fit rédiger la célebre ordonance civile de 1667, leur premier projet étoit que ce travail fût secret, & que l'ordonance, sans avoir été communiquée à aucune persone du parlement, fût publiée par la seule autorité souveraine, c'est-à-dire, enregistrée dans un lit de justice. M. *de Lamoignon*, averti de ce projet, le fit manquer, & le fit autoriser par Louis XIV, à conférer avec Messieurs Colbert & Pessort: ce fut ainsi que s'entamerent les conférences, dont le procès-vérbal imprimé prouve assez combien elles étoient nécessaires, puisque quantité d'articles de l'ordonance ont été réformés ou modifiés en conséquence, M. Colbert & M. Pussort ayant voulu profiter, pour la correction de leur ouvrage, de l'obligation où ils se virent de le communiquer; ils désirerent que l'ordonance criminele fût enregistrée sans qu'il en coûtât au roi de tenir un lit de justice; ils mirent la confiance à la place du despotisme, la simplicité à la place de l'intrigue, & l'ordonance fut enregistrée.

Les fameux arrêtés, ouvrage de M. *de Lamoignon*, sans être expressément revêtus du caractere de loix, en ont acquis toute la force par l'éclat imposant & soutenu de leur réputation & de leur sagesse; ce sont des axiômes de justice au moins aussi respectés que les loix les plus formeles.

On sait comment Boileau, averti par ce magistrat, du projet qu'avoit l'université de présenter requête pour la philosophie scholastique contre les nouveles découvertes, & de l'obligation où le parlement pouroit se croire de rendre un arrêt conforme à la requête, publia son *Arrêt burlesque*, qui empêcha peut-être le parlement d'en rendre un qu'on jugeroit tel aujourd'hui. On sait aussi par le poëme du Lutrin, comment le premier président sauva l'éclat d'un procès ridicule, à deux hommes d'un état respectable.

En général il concilia encore plus de procès qu'il n'en jugea. Quant aux plaideurs, il les plaignoit & les supportoit. *Laissons-leur* disoit-il, *la liberté de dire les choses nécessaires, & la consolation d'en dire de superflues. N'ajoutons pas au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges; nous sommes établis pour examiner leur droit, & non pas pour éprouver leur patience*, & il leur laissoit éprouver la siene. Infatigable dans le travail: *ma vie & ma santé*, disoit-il, *sont au public, & non à moi*.„ Quelqu'un lui
„ parlant d'une afaire, put-il, par quelque mar-
„ que de chagrin ou d'impatience, s'apercevoir
„ qu'il en eût d'autres? affligea-t-il les malheu-
„ reux & leur fit-il acheter par quelque dureté,
„ la justice qu'il leur a rendue? Je parle avec
„ d'autant plus de confiance, que j'ai pour té-
„ moins de ce que je dis, la plupart de ceux
„ qui m'entendent „.

C'est ainsi que parloit de lui, devant des auditeurs qui le connoissoient, un homme qui l'avoit bien connu & qui l'a bien peint, Fléchier.

Une réforme qui fait époque dans notre jurisprudence, l'abolition du congrès, fut l'ouvrage du premier président & de son fils aîné, alors avocat-général; le fils provoqua, par un plaidoyer éloquent, l'arrêt que le pere eut la satisfaction de prononcer, & que Boileau eut encore l'honeur de préparer par ces quatre vers:

Jamais la biche en rut, n'a pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience,
Et jamais juge entr'eux, ordonant les congrès,
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

C'est ainsi que l'union des lettres & des loix pouroit les perfectioner les unes par les autres. Cette union se trouvoit au plus haut degré dans le premier président *de Lamoignon*. Le docte Baillet dit avec plus de simplicité que de noblesse & d'élégance, mais d'après le P. Rapin, & d'après tous ceux qui avoient connu le premier président:

„ Que jamais homme n'avoit été plus univer-
„ sélement ni plus profondément savant; qu'il
„ savoit par cœur, tous les poëtes anciens &
„ modernes; qu'il n'ignoroit de rien; qu'il sa-
„ voit dans un détail & dans une exactitude
„ inconcevables, les moindres minuties concer-
„ nant les persones, les lieux, les temps les
„ plus éloignés de lui & les plus inconnus des
„ autres; & qu'il parloit sur le champ de tou-
„ tes sortes de sujets de littérature avec tant
„ d'érudition, tant de suite, & tant d'abondan-
„ ce, que l'on croyoit souvent, quoique tou-

„ jours fauſſement, qu'il avoit étudié tout ré-„ cemment la matiere dont il diſcouroit, quoi-„ qu'il n'en eût point ouï parler depuis pluſieurs „ années „.

Sur ce portrait, tout le monde va nommer un des deſcendans du premier préſident, un des héritiers de ſes talens & de ſes connoiſſances.

On trouve dans les papiers de Meſſieurs *de Lamoignon*, divers traités manuſcrits du premier préſident, concernant les commiſſions, les duels, &c. tout ce qu'il dit ſur ces différentes matieres eſt clair, lumineux, conforme à la nature & à la raiſon. Il mourut le vendredi 10 décembre 1677. Il étoit né le 20 octobre 1617.

Son fils aîné avoit été d'abord avocat-général, & il l'étoit, comme nous l'avons dit, dans le temps de l'abolition du congrès. M. Talon (Denis) premier avocat-général (il n'y en avoit que deux alors), avoit une penſion de 6000 liv. On propoſa d'en donner une ſemblable à M. *de Lamoignon*, alors ſecond avocat-général. On fut enſuite ſix mois ſans en parler au roi. Le roi s'en ſouvint de lui-même, & dit un jour à M. *de Lamoignon : vous ne me parlez pas de votre penſion! Sire*, répondit M. de Lamoignon, *j'attends que je l'aie méritée*. A ce compte, reprit le roi, *je vous dois des arrérages*. La penſion fut acordée ſur le champ, avec les intérêts à compter du jour où elle avoit d'abord été propoſée.

M. de Harlay, beau-frere de M. *de Lamoignon*, étoit alors procureur-général, & M. de Novion, premier préſident: ce dernier étant fort malade, M. *de Lamoignon*, à qui le roi parla des changemens qui pouvoient ariver par-là dans le parlement, ſaiſit cette occaſion de demander la place de premier préſident pour M. de Harlay, & celle de procureur-général pour lui-même. La réponſe du roi fut: *pour quoi ne ſongez-vous pas pour vous à la place de premier preſident?* Cependant il fut préſident à mortier mais jamais premier préſident; des intrigues ſecretes l'écarterent de cette magiſtrature.

En général, il fut l'ami de tous les ſavans & de tous les gens de bien; il eut d'étroites liaiſon avec Racine, avec Regnard, ſur-tout avec Boileau, qui a compoſé pour lui une de ſes plus belles Épîtres:

> Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville, &c.

& qui a conſacré les noms de Bâville & de Polycrêne; le P. Rapin a auſſi chanté dans ſon poëme des Jardins, les agrémens de Bâville. Le refus que fit le préſident *de Lamoignon* d'une place à l'Académie Françoiſe, auroit droit de ſurprendre de la part de l'ami de Boileau & de Racine, ſi on n'avoit des raiſons de croire que deux princes du ſang, protecteurs de l'abbé de Chaulieu, avoient tiré parole de M. *de Lamoignon* de ne ſe pas mettre ſur les rangs & de ne ſe pas prêter à l'intrigue de quelques académiciens, dont un des objets, en l'appelant, étoit d'exclure l'abbé de Chaulieu; M. le préſident *de Lamoignon* élu mal-gré lui, n'avoit plus que la reſſource du refus pour tenir parole à ces deux princes. Encore ce refus demandoit-il du courage. Le roi ne vouloit point qu'on élût l'abbé de Chaulieu; & M. *de Lamoignon* pouvoit craindre, & craignoit en effet, que le roi, qui l'avoit agréé, ne fût mecontent d'un refus qui pouvoit faire renaître les eſpérances pe cet abbé. Le préſident *de Lamoignon* mourut en 1709. De lui deſcendent les deux ſeules branches de la maiſon *de Lamoignon* aujourd'hui exiſtantes. Il étoit l'ayeul de M. de Malesherbes & le biſayeul de M. *de Lamoignon*, actuélement (1788.) préſident à mortier & garde des ſceaux. M. le chancelier *de Lamoignon* étoit ſon fils, & à écrit ſa vie; car dans cette maiſon, les enfans ſe ſont plu à conſacrer, par des monumens domeſtiques, les vertus de leurs peres: le premier préſident avoit écrit la vie de Chrétien *de Lamoignon* ſon pere; celle du premier préſident a été écrite par le préſident Chrétien-François *de Lamoignon* ſon fils, (celui dont nous venons de parler) & par une de ſes filles, Anne *de Lamoignon*, religieuſe à la Viſitation du faux-bourg Saint-Jacques; celle de Chrétien-François a été écrite, comme on vient de le dire, par M. le Chancelier *de Lamoignon*, le ſecond de ſes fils, & celui-ci doit auſſi à la piété filiale, l'épitaphe latine qu'on lit ſur ſa tombe dans l'égliſe de Saint-Leu, où il eſt loué ſans être flaté. Le chancelier *de Lamoignon* avoit été long-temps avocat général, & s'étoit fait un nom dans cette place. Préſident à mortier enſuite, exerçant tantôt pour le préſident *de Lamoignon* ſon neveu, tantôt pour le préſident de Novion, il eut la réputation d'un excellent juge, il la ſoutint à la tête de la cour des Aides, dont il fut premier préſident. Nommé chancelier, il porta à la cour un caractere ferme, une vertu irréprochable, des principes favorables à l'autorité, mais plus encore à la Juſtice, une dignité perſonele très-convenable à la dignité de ſa place. Il eut dans cette place à luter pendant treize ans, armé de ſa ſeule vertu, contre le crédit d'une femme puiſſante, dont il ne crut jamais qu'il convînt au chancelier de France d'être le courtiſan, & qui s'en vengea en empêchant juſqu'à trois fois le chancelier d'être garde des ſceaux; elle le fit même déplacer en 1763, & mourut ſix mois après. M. *de Lamoignon*, qui avoit refuſé alors ſa démiſſion, parce qu'on vouloit la lui extorquer par une intrigue, la donna volontairement en 1768, lorſqu'on ne la lui demandoit plus, mais lorſqu'une maladie grave ſe joignant à ſon âge de quatre-ving-cinq ans, lui perſuada qu'il devoit ſuivre l'exemple

de M. le chancelier d'Aguesseau, qui avoit cru devoir céder à l'âge, & se retirer; il survécut plus long-temps à sa retraite que n'avoit fait le chancelier d'Aguesseau; il reprit sa santé & sa gaité, & fut encore pendant quatre ans, cher & agréable à ses amis. Il mourut en 1772. Il étoit né en 1683. Indépendament du mérite propre à ses places, il avoit celui de n'être ni sans littérature, ni sans connoissances dans l'histoire. Persone ne savoit dans un aussi grand détail celle du regne de Louis XIV, & le répertoire des anecdotes dont il avoit la mémorie remplie, étoit précieux à conserver.

M. de Bâville son oncle, second fils du premier président, & auteur d'une branche cadete, éteinte depuis quelques années par la mort de M. de Montrevault, son petit-fils, fut parmi les intendans de province, ce que son pere avoit été parmi les premiers présidens, ce que l'Hôpital & d'Aguesseau avoient été parmi les chanceliers: il passa trente-trois années consécutives dans son intendance de Languedoc, sans revenir à Paris, sans rentrer dans le sein de sa famille, signalant également son zele & sa capacité dans des conjonctures difficiles, & désigné par la voix publique comme un digne successeur des Colbert & des Louvois. M. de Bâville mourut le 17. mai 1724. Il avoit une tante, Mademoiselle *de Lamoignon*, sœur du premier président & de Madame de Nesmond, qui vécut dans le célibat, sans être religieuse, & dont la vie entiere fut consacrée à la bienfaisance & à la charité. M. d'Alembert dans ses notes sur l'éloge de Boileau, cite divers traits, qui peignent en elle une belle âme, un caractere aimable & intéressant. Elle ne pouvoit pas soufrir qu'on dit ni qu'on fit du mal; elle ne pardonoit pas à Boileau, l'ami de toute sa maison, ses épigrammes & ses satyres; elle l'en reprenoit souvent avec douceur; & ses principes sur la médisance, étoient souvent entr'eux la matiere d'une plaisanterie. *Quoi*! lui disoit Boileau, *vous ne permettriez pas même une satyre contre le grand turc?* *Non*, répondoit-elle, *c'est un souverain, il faut le respecter --- Mais au moins contre le diâble*, ajoutoit Boileau. La religion la fit hésiter un moment, mais son caractere reprenant bientôt le dessus; *enfin*, dit-elle, *il ne faut jamais dire du mal de persone*.

Le fameux docteur janséniste Feuillet, doyen de Saint-Cloud, avoit un embompoint & un air de santé qui contrastoit avec la sévérité de sa doctrine. Mademoiselle *de Lamoignon* l'aimoit beaucoup, & avoit beaucoup de confiance en lui; Boileau lui reprochoit toujous malignement cet embonpoint de M. de Feuillet, comme contraire au succès de ses austeres prédications. *Oh!* répondit un jour Mademoiselle *de Lamoignon*, *on dit qu'il commence à maigrir*.

C'est pour Mademoiselle de *Lamoignon* que Boileau fit ces vers.

Aux sublimes vertus nourie en sa famille,
Cette admirable & sainte fille
En tous lieux signala son humble piété;
Jusqu'aux climats où naît & finit la clarté,
Fit ressentir l'effet de ses soins secourables;
Et, jour & nuit, pour Dieu, pleine d'activité,
Consuma son repos, se biens & sa santé,
A soulager les maux de tous les misérables.

LAMPADATION, s. f. (*Hist. mod.*) espece de question qu'on faisoit soufrir aux premiers martyrs chrétiens. Quand ils étoient étendus sur le chevalet on leur appliquoit aux jarets des lampes ou bougies ardentes.

LAMPRIDE, (Ælius-Lampridius) (*Hist. Rom.*) un des écrivains de l'Histoire d'Auguste, vivoit dans le quatrieme siecle; on a de lui les vies de Commode, de Diadumene, fils de Macrin, d'Héliogabale ou Hélagabale, & d'Alexandre Sévere.

Un autre *Lampride* (Benoît) beaucoup plus moderne, contemporain & protégé du pape Léon X, s'est distingué dans la poesie latine. Il étoit de Crémone. Il mourut en 1540.

LAMPUGNANI. *Voyez* SFORCE (Galeas) dont il fut un des assassins.

LANCELOT, (*Hist. Litt. mod.*) Plusieurs savans ont illustré ce nom:

1.° Jean-Paul, célebre jurisconsulte d'Italie au seizieme siecle, mort en 1591, à Perouse sa patrie; il a fait pour le droit canonique, ce que Justinien avoit fait pour le droit civil, des institutes estimées & utiles; il y travailla par l'ordre du pape Paul IV. Nous en avons une bonne édition de Doujat, & une bonne traduction de M. Durand de Maillane; celle-ci a paru en 1770.

2.° Dom Claude, un des écrivains & des meilleurs écrivains de Port-Royal, auteur d'excellentes méthodes pour apprendre le latin & le grec; on dit que Louis XIV se servit de la méthode latine; elle ne lui servit guere, mais elle a servi à beaucoup d'autres. Le Jardin des racines greques est aussi de dom *Lancelot*; le pere Labbe, jésuite, a écrit contre. (*Voyez* l'article LABBE.) M. *Lancelot* a fait encore une Grammaire italiene & une Grammaire espagnole: il a composé sur le plan & sur les idées du fameux docteur Arnauld, & de concert avec lui, la *Grammaire générale & raisonée*, connue sous le nom de *Grammaire de Port Royal*.

M. Duclos, sécrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, en a donné en 1756, une très-bonne édition, dont son travail particulier releve encore le prix. M. *Lancelot* est réputé apartenir à Port-Royal, parce qu'il fut employé par ces illustres solitaires à enseigner les humanités & les mathématiques dans une école qu'ils avoient établie à Paris. On l'appele *dom*, parce qu'il étoit bénédictin dans l'abbaye

baye de Saint-Cyran ; c'étoit encore tenir indirectement & même assez intimement à Port-Royal. Ami & disciple du fameux abbé de Saint-Cyran, il a écrit sa vie ou des *Mémoires pour servir à son histoire*. Tous les Mémoires de Port-Royal parlent avantageusement de M. *Lancelot*. M. de Brienne dit au contraire, dans l'Histoire secrete du Jansénismé, que c'étoit le plus entêté janséniste & le plus pédant, qu'il eût jamais vu.

Le jansénisme ayant excité des troubles & introduit la persécution dans l'abbaye de Saint-Cyran, dom *Lancelot* fut exilé, à Quimper-lai en Basse-Bretagne; il y mourut en 1695. Il étoit né à Paris en 1606.

3.° Antoine *Lancelot*, de l'Académie des Belles-Lettres, destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, avoit prêché à douze ou treize ans, le sermon grec qui se prêche tous les ans aux Cordeliers le dimanche de *Quasimodo*, devant la confrérie du St. Sépulchre ou de Jérusalem, qui n'y entend rien. Dans la suite, ne se sentant point appelé à l'église, & n'osant en faire l'aveu à ses parens, il s'enfuit un jour de chez eux, & alla de Paris à Beauvais, sans savoir où il alloit; puis le besoin lui ayant donné des remords, il revint de Beauvais à Paris, & rentra en grâce auprès de ses parens, à condition d'être ecclésiastique. L'année suivante, (c'étoit en 1692), nouvele évasion; il va au camp devant Namur, que le roi assiégeoit en persone, & reste à la suite de l'armée jusqu'à la bataille de Steinkerque, qu'il vit du haut d'une maison qui fut ruinée en partie par le canon des ennemis, tant elle étoit proche du champ de bataille: dès-lors il ne fut plus géné dans le choix d'un état, & son goût le détermina pour les lettres. Il s'atacha d'abord à un fou d'étymologiste, chimérique dans ses idées, bizâre dans sa conduite, qui se laissa mourir de faim, n'ayant, disoit-il, besoin d'autre aliment que de ses racines greques & hébraiques. C'étoit un M. Herbinot, conseiller au Châtelet. Ils travaillerent ensemble à un Dictionaire étymologique. M. *Lancelot* occupa ensuite pendant quatre ans, une place à la bibliotheque Mazarine. Ce fut là qu'il se rendit véritablement savant & utile aux savans, il envoyoit à Bayle des articles curieux pour son Dictionaire; il étudioit les anciens monumens avec dom Mabillon; il alla ensuite en Dauphiné préter ses ieux & le secours de ses connoissances à M. de Valbonnays, premier président de la chambre de Grenoble, qui, devenu aveugle, n'en travailloit pas avec moins d'ardeur à une Histoire du Dauphiné. De là il passa en Italie. À son retour, les pairs le choisirent pour éclaircir & défendre leurs droits; il fit imprimer en leur nom & de leur aveu, un volume *in-fol.* de *Mémoires pour les Pairs de France, avec les preuves*. Les pairs lui acheterent en 1719, une charge de secrétaire du roi, dont il se defit en 1725. Il étoit entré en 1719, dans l'Académie des Belles-Lettres; il fut fait inspecteur du Collége Royal en 1732; il fut en même temps commissaire au trésor des Chartres, & il en a fort avancé la table historique. En 1737, il fut chargé d'aller à Nancy, faire l'inventaire des archives des duchés de Lorraine & de Bar, nouvélement réunis à la courone. Il n'en revint que en 1740, & mourut peu de temps après son retour, le 8 novembre de la même année. Il étoit né à Paris le 14 octobre 1675. „ On ne pouvoit, „ dit l'historien de l'Académie des Belles Lettres, (qui avoit fait avec lui le voyage de „ Hollande en 1710) avoir plus de douceur, „ de franchise, de cordialité; ne voulant „ que ce qu'on vouloit, racontant avec la „ même ingénuité les différens états où il s'é„ toit trouvé, ce qui lui étoit arivé de plus „ flateur ou de plus humiliant, & n'ayant rien „ à lui dès que ce qu'il avoit pouvoit faire plai„ sir à ses amis. Sa reconoissance pour ceux „ à qui il avoit quelque obligation, étoit ex„ trême. Il ne parloit jamais qu'avec un res„ pect mêlé de tendresse du pere Mabillon.

En effet, dom Ruinart, auquel il avoit fourni des secours pour une nouvele édition de la Diplomatique, l'appele *Mabillonii memoriæ cultor ardentissimus*,

M. *Lancelot* a fait la préface de l'Histoire des grands Officiers de la Courone; il a enrichi de savantes notes, une édition des *Amours de Daphnis & Cloë* de Longus; il a fourni des additions & des corrections pour le *Pithæana*, le *Naudæana*, le *Patiniana*, les *Antiquités Gauloises* de Pierre Borel.

Il y a de lui dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres, une multitude de fort bons Mémoires, un entr'autres fort curieux, sur les merveilles du Dauphiné, qu'il réduit à peu de chose.

Ladislas, roi de Naples de la premiere branche d'Anjou, fils de Charles de Duras, est souvent appelé *Lancelot* dans les histoires.

LANDAIS, (Pierre) (*Hist. de Bretagne*) *Voyez* l'article Anne de Bretagne).

LANDGRAVE, s. m. (*Hist. mod.*) ce mot est composé de deux mots allemands: *land*, terre, & de *graff* ou *grave*, juge ou comte. On donnoit anciénement ce titre à des juges qui rendoient la justice au nom des empereurs dans l'intérieur du pays. Quelquefois on les trouve désignés sous le nom de *comites patriæ* & de *comites provinciales*. Le mot *landgrave* ne paroît point avoir été usité avant l'onzieme siecle. Ces juges, dans l'origine, n'étoient établis que pour rendre la justice à un certain district ou à une province intérieure de l'Allemagne, en quoi ils différoient des *marggraves*, qui étoient juges des provinces sur les limites: peu à peu ces titres sont devenus héré-

ditaires, & ceux qui les possédoient se sont rendus souverains des pays dont ils n'étoient originairement que les juges. Aujourd'hui l'on donne le titre de *landgrave* par excellence à des princes souverains de l'Empire qui possedent héréditairement des états qu'on nomme *landgraviats*, & dont ils reçoivent l'investiture de l'empereur. On compte quatre princes dans l'Empire qui ont le titre de *landgraves*; ce sont ceux de Thuringe, de Hesse, d'Alsace & de Luchtenberg. Il y a encore en Allemagne d'autres *landgraves*: ces derniers ne sont point au rang des princes; ils sont seulement parmi les comtes de l'Empire; tels sont les *landgraves* de Baar, de Brisgau, de Burgend, de Kletgow, de Nellonbourg, de Sauffemberg, de Sifgow, de Steveningen, de Stulingen, de Suntgau, de Turgow, de Walgow.

LANDI, s. m. (*Hist. mod.*) foire qui se tient à St. Denis-en-France. C'est un jour de vacance pour les jurisdictions de Paris & pour l'université. C'est le recteur qui ouvre le *landi*. Il se célébroit autrefois à Aix-la-Chapelle, Charles le Chauve l'a transféré à Saint-Denis avec les reliques, les cloux & la courone de N. S.

Landi se disoit encore d'un salaire que les écoliers payoient à leurs maîtres vers le temps de la foire de ce nom. C'étoient six ou sept écus d'or, qu'on fichoit dans un citron, & qu'on mettoit dans un verre de crystal. Cet argent servoit à défrayer le recteur & ses suppôts lorsqu'ils alloient ouvrir la foire à Saint-Denis.

LANDINOS, (*Hist. mod.*) c'est le nom sous lequel les Espagnols désignent les Indiens du Pérou qui ont été élevés dans les villes & dans les bourgs; ils savent la langue espagnole, & exercent quelque métier: ils ont l'esprit plus ouvert & les mœurs plus réglées que ceux des campagnes; cependant ils conservent presque toujours quelque chose des idées & des usages de leurs ancêtres.

LANDRI, (*Hist. de Fr.*) (*Voyez* Frédégonde).

Un personage de ce nom, plus respectable, est St. *Landri*, évêque de Paris, qui nourit les pauvres de son diocêse dans une famine, l'an 651, & qui vers le même temps, fonda l'Hôtel-Dieu de Paris.

LANDSASSE, s. m. (*Hist. mod.*) on appele ainsi en Allemagne celui dont la persone & les biens sont soumis à la jurisdiction d'un souverain qui releve lui-même de l'empereur & de l'Empire, & qui a fixé son domicile dans les états de ce souverain: ou bien un *landsasse* est toujours sujet médiat de l'Empire.

Il y a en Allemagne des pays où tous les sujets, tant ceux qui possedent des terres & des fiefs que les autres, sont *landsasses*, c'est-à-dire, relevent du prince à qui ces états apartienent. Telle est la Saxe, la Hesse, la Marche de Brandebourg, la Baviere, l'Autriche: on nomme ces états *territoria clausa*. Il y a aussi d'autres pays où ceux qui possedent des fiefs sont vassaux ou sujets immédiats de l'Empire, & ne sont soumis à aucune jurisdiction intermédiaire, tels sont la Franconie, la Souabe, le Rhin, la Weteravie & l'Alsace. Ces pays s'appelent *territoria non clausa*.

Il y a des pays fermés (*territoria clausa*) où il se trouve des vassaux qui ne sont point *landsasses*: ceux-là ne sont obligés de reconoître la jurisdiction de leur suzerain qu'en matiere féodale; mais ceux qui sont vassaux & *landsasses* sont entiérement soumis en tout à la jurisdiction du suzerain.

Un prince ou tout autre vassal immédiat de l'Empire peut être *landsasse* d'un autre, en raison des terres qu'il possede sur son territoire. *Voyez* Vitriarii *Instit. juris publici*.

LANFRANC, (*Hist. Ecclés.*) prieur du Bec, puis abbé de St. Etienne de Caën, enfin, archevêque de Cantorbéry, est sur-tout fameux par le zele & le succès avec lesquels il combatit dans divers conciles, nommément dans celui de Rome en 1059, les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie. (*Voyez* Bérenger.) *Lanfranc*, mourut en 1089. Guillaume le Conquérant, qui avoit été l'auteur de la fortune, & qui l'avoit fait enfin archevêque de Cantorbéry, désiroit avoir pour successeur en Angleterre, Guillaume le Roux, son second fils; il lui donna des lettres de recomandation pour le primat *Lanfranc*, qui le servit bien, & lui procura en effet cette courone. Guillaume laissa d'abord adoucir sa férocité aux sages conseils de *Lanfranc*; mais quand il se vit affermi sur le trône, il revint à son caractere avec d'autant plus de violence, qu'il avoit fait plus d'éfort pour le dompter ou pour le dissimuler. Sa conduite ne fut qu'une suite d'injustices & de violences. Le pieux *Lanfranc* crut que son âge, son caractere, ses services, l'intérêt de l'état, l'intérêt même du prince pouvoient l'autoriser à élever la voix; une disgrace fut le prix de sa franchise, il mourut peu de temps après, de douleur d'avoir donné ce tyran à sa patrie. Ses ouvrages ont été recueillis par dom Luc d'Achery, en 1648. Il étoit fils d'un conseiller du sénat de Pavie.

Un autre *Lanfranc*, médecin de Milan au treizieme siecle, étant venu s'établir en France, où il étoit en 1295, y est regardé comme le fondateur du collége des chirurgiens de Saint-Côme. Originairement les chirurgiens n'étoient pas distingués des médecins; un même homme exerçoit & la médecine proprement dite, & la chirurgie, selon la nature de la maladie & les besoins du malade. Dans la suite, les médecins avoient abandoné la chirurgie aux barbiers. *Lanfranc* fit naître une classe mitoyene entre les médecins & les barbiers; ce sont les chirurgiens d'au-

jourd'hui. On a de lui un livre intitulé: *chirurgica magna & parva*.

LANGALERIE, (Philippe de Gentils, marquis de) (*Hist. de Fr.*) d'une famille distinguée de la province de Saintonge, dont il étoit premier baron, acquit beaucoup de réputation au service de France dans trente-deux campagnes, & fut fait lieutenant-général en 1704. Mécontent à tort ou avec raison, de M. de Chamillart, dont il n'étoit pas aimé, il fit ce que des hommes sensibles se sont plus d'une fois permis, ce qu'un bon citoyen ne se permettra jamais; il quita le service de France pour un service non seulement étranger, mais encore ennemi; il s'atacha au service de l'empereur en 1706; ou plutôt il ne s'atacha plus à rien: sa conduite hors de la France sembla faite pour justifier Chamillart; ce ne fut plus qu'inconstance & légéreté. Il quita bientôt l'empereur pour le roi de Pologne, qui ne l'éprouva pas plus constant. Comme il étoit annoncé par une grande réputation & des talens éprouvés, on lui offroit par-tout de grandes places; dans l'Empire & en Pologne, il fut fait général de la cavalerie; ayant quité ces deux emplois & ces deux pays, il erra en divers séjours, à Francfort, à Berlin, à Hambourg, à Brême, à Cassel, &c., paroissant toujours vouloir se fixer & ne se fixant jamais; il passa en Hollande; il vit un turc, envoyé du grand-seigneur, à La Haye; il se lia étroitement avec lui, & par son moyen il fit un traité pour s'atacher au service de la Turquie: il paroît même que ce traité avoit pour objet une expédition particuliere que la Turquie méditoit, & dont *Langalerie* devoit avoir la conduite; il passoit à Hambourg, où il vouloit, dit-on, faire équiper des vaisseaux, soit pour cette expédition, soit pour passer à Constantinople, lorsque l'empereur, alarmé de ses projets, & mécontent de son infidélité, le fit arrêter à Stade en 1716. On le conduisit à Vienne, où il mourut en 1757. Il a paru en 1757, de faux Mémoires du marquis *de Langalerie*, qu'on suppose avoir été écrits dans sa prison à Vienne.

LANGE, (François), (*Hist. Litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, connu par son *Praticien François*. Mort en 1684.

LANGEAC, (Jean de) prélat, homme d'état & ami des lettres, sous le regne du *Pere des Lettres*, François I.er On s'est plu à donner la liste des différens emplois qu'il a remplis, sur-tout des innombrables bénéfices qu'il a possédés, mais nous devons observer qu'il les a tous ou presque tous possédés successivement, tandis que plusieurs prélats de son temps ne se faisoient pas scrupule de les accumuler jusqu'au scandale, même les évêchés; il remplit presque autant d'ambassades qu'il eut de bénéfices: aussi Étienne Dolet lui dédia-t-il son Traité *de Legatis*; ce malheureux Dolet, (*Voyez* son Article) eut un protecteur dans ce prélat pieux & charitable. En quitant l'évêché d'Avranches pour passer à celui de Limoges, Jean *de Langeac* fit donner le premier à un homme de lettres, au savant Robert Cenal. (*Voyez* son article.) *Langeac* n'a besoin que d'un mot pour son éloge; sa mémoire s'est conservée à Limoges, où on ne l'appele que *le bon Évêque*, comme on y appelera toujours feu M. Turgot, *le bon*, *le sensible & l'utile Intendant*. Jean *de Langeac* mourut en 1541.

LANGEVIN (Raoul) (*Hist. mod.*) nom célebre à Bayeux par le cartulaire de cette église, que ce *Langevin*, qui en étoit chanoine, composa en 1269 & qui fait loi encore en matiere d'usages & de cérémonies.

LANGLADE (le Marquis de) (*Hist. de Fr.*) condamné aux galeres pour un vol qu'il n'avoit pas fait. L'arrêt est du 14 février 1688; le voleur véritable arrêté pour d'autres crimes en 1690 avouva celui-là. Le hazard sembloit avoir pris plaisir à rassembler contre ce malheureux *Langlade* des apparences si fortes & des circonstances si décisives, qu'on plaint ses juges sans trop pouvoir les condamner.

LANGLE (Pierre de) (*Hist. de Fr.*) évêque de Boulogne. Il avoit été précepteur du comte de Toulouse, pere de M. le duc de Penthievre, & on dit que c'étoit M. Bossuet qui l'avoit proposé pour cet emploi. L'évêché de Boulogne avoit été la récompense de ses soins pendant le cours de cette éducation. Il fut célebre par son opposition à la Bulle *Unigenitus*. Il fut exilé dans son diocêse & il y mourut en 1724. Il étoit né à Évreux en 1644.

LANGUET, (*Hist. mod.*) diverses personnes, toutes de la même famille, ont illustré ce nom.

Hubert *Languet*, né en 1518 à Vitteaux en Bourgogne, fut attiré à la réforme par Mélanchton; il s'expatria & se retira auprès de l'électeur de Saxe, protecteur du Luthéranisme; en 1570, il vint en France comme envoyé de ce prince. Il y étoit encore dans le temps de la St. Barthelemi en 1572, & il exposa sa vie, pour sauver celle de Duplessis Mornay & d'André Wechel, ses amis. Il mourut à Anvers en 1581 au service du prince d'Orange. Un conseiller au parlement de Dijon, (la Mare) a écrit sa vie.

Les deux *Languet de Gergy*, l'un curé de St. Sulpice, (Jean-Baptiste-Joseph,) l'autre évêque de Soissons, puis archevêque de Sens, (Jean-Joseph) étoient les arriere-petits neveux de *Hubert Languet*. L'archevêque de Sens est connu par ses écrits en faveur de la constitution & par l'histoire de Marie Alacoque, (*voyez Alacoque*), ses *avertissemens* au sujet de la constitution, qu'il fit étant évêque de Soissons, eurent du succès parmi les constitutionaires. Il étoit conseiller d'état d'église. Il étoit aussi de

de l'académie françoise, & il y fit en différentes occasions d'assez bons discours. On remarqua celui qu'il fit en qualité de directeur, en recevant M. de Marivaux à l'académie françoise, mais on le remarqua comme un trait de pédantisme & comme une contravention aux loix que lui imposoit en cette occasion le titre de directeur. Il ne parla des ouvrages de M. de Marivaux, que sur parole, il prétendit ne les avoir point lus & n'avoir pas dû les lire; c'est ce qu'il auroit pu dire tout au plus de quelques romans de Crébillon le fils; encore le directeur de l'académie eût-il été obligé de respecter en public le choix de sa compagnie, si à cause de ces ouvrages ou mal-gré ces ouvrages elle eut reçu l'auteur. C'étoit le titre de romans qui faisoit illusion à la vertu austere de M. l'archevêque de Sens; mais ces romans, c'étoient les caracteres de la Bruyere mis en action; c'étoit une peinture fine & vraie du cœur humain; c'étoit la morale sous la forme la plus piquante, & Marivaux auroit pu lui répondre: il y a plus de vraie morale dans mes œuvres que dans beaucoup de ces exercitations polémiques qui ont fait votre fortune & votre gloire.

L'archevêque de Sens mourut en 1753 au moment où on exiloit le parlement: on lui appliqua ce vers de Mithridate:

> Et mes derniers regards ont vu fuir les romains.

Le curé de St. Sulpice, son frere, ne faisoit point de livres, mais il a bâti St. Sulpice & fondé l'enfant Jésus; mais il rendoit utiles aux pauvres, ses paroissiens riches. On prétend que, dans la distribution de ses aumônes qu'on fait monter à un million par an, il avoit égard sur-tout à la naissance & à l'état, & qu'il y avoit dans sa paroisse des familles nobles & distinguées, mais pauvres, auxquelles il fournissoit jusqu'à trente-mille livres par an; on a loué, on a blâme cette profusion: c'est être libéral plutôt que charitable; les aumônes doivent tirer de la misere, & non pas mettre dans l'aisance, à moins que toutes le miseres ne soient soulagées; elles doivent subvenir aux besoins & non pas aider la vanité. On a aussi accusé le curé de St. Sulpice d'avoir quelquefois provoqué l'abondance des aumônes par des artifices & des suggestions, qu'on auroit jugées illégitimes dans une cause personele; c'est sans doute une imputations de ses ennemis, qui ne pouvant nier le bien qu'il faisoit, vouloient au moins qu'il le fit mal. La charité, la premiere des vertus, ne veut pas être servie par des moyens indignes d'elle; mais l'avocat du pauvre a de grands droits, sur-tout, quand il donne l'exemple, & c'est à lui plus qu'à tout autre, qu'il a été dit: *argue*, *increpa*, *opportune*, *importune*. Nous avons eu occasion de connoître que quand les legs pieux faits à ses pauvres, pouvoient être ou paroître onéreux aux héritiers, il entroit volontiers en accommodement avec eux & n'exerçoit point ses droits à la rigueur. Son établissement de l'enfant Jésus a deux objets. L'un est le même que celui de St. Cyr, avec moins d'étendue, quant au nombre des sujets; mais ce premier objet est même un peu perfectioné par l'attention plus particuliere qu'on donne aux soins du ménage dans le plan de l'éducation. Une pensionaire doit, dit-on, sortir de St. Cyr avec plus de talens de femme aimable; une pensionaire sort de l'enfant Jésus, avec plus de connoissances d'une mere de famille, connoissances qui ne sont cependant pas négligées à St. Cyr. Le second objet propre à l'établissement de l'enfant Jésus est de fournir la subsistance, mais avec le travail & par le travail, à une multitude de pauvres femmes de la ville, de la campagne & des provinces indirectement, qu'on emploie sur-tout à la filature du lin & du coton. Dans les temps malheureux, dans les disetes publiques, ces secours augmentoient. En 1720, dans le temps de la peste de Marseille, le curé de St. Sulpice envoya des sommes considérables en Provence pour le soulagement des malheureux. En 1725, il vendit ses meubles, ses tableaux, son argenterie, tout, pour nourrir les pauvres. En 1741, plus de quatorze cents femmes pauvres, étoient admises à l'hospice de l'enfant Jésus, & y trouvoient de l'ouvrage & du pain. Quelle vie admirable & remplie de bonnes œuvres! & quand la noble profession de curé, la premiere de toutes peut-être par le bien qu'elle offre à faire, & par l'avantage de voir de plus près le mal qu'il faut soulager, quand cette noble profession a-t-elle été plus noblement exercée? Il avoit refusé l'évêché de Couserans, celui de Poitiers & plusieurs autres. Il joignoit à sa cure (& c'étoit un nouvel avantage pour les pauvres) l'abbaye de Bernay, où il est mort en 1750. Il étoit né à Dijon en 1675. Il avoit eu la cure de St. Sulpice en 1714. Il la remit quelques années avant sa mort à M. Dulau d'Allemans, mais il ne cessa d'en remplir les fonctions, surtout celles qui intéressoient les pauvres.

On cite de lui plusieurs mots & plusieurs traits assez fins, mais ils ne sont pas assez avérés, & quelques-uns même ne lui feroient peut-être pas assez d'honeur.

Il en est un entr'autres qu'on a beaucoup cité; nous sommes bien éloignés de le garantir. Il convoitoit, dit-on, pour ses pauvres la succession d'un de ses paroissiens, riche, qui n'avoit point d'héritiers directs; les carmes la convoitoient aussi & pour eux, & il y avoit

déja un teſtament fait en leur faveur, le curé de St. Sulpice le fit changer ; les carmes qui l'ignoroient, ſuivoient toujours fort aſſiduement leur malade pour l'entretenir dans ſes bonnes diſpoſitions à leur égard ; un jour ils rencontrerent à ſa porte le curé de St. Sulpice, & faiſant déja en quelque ſorte les honeurs de la maiſon, ils voulurent le faire paſſer devant eux : *entrez*, leur dit-il, *mes peres*; *vous êtes de l'ancien teſtament*, *je ne ſuis que du nouveau*. Ils ne prirent ce mot que pour une plaiſanterie ſur leur prétention d'avoir été fondés par Élie ſur le mont Carmel (*Voyez* l'article *Papebroch*).

Meſſieurs *Languet* étoient fils du procureur général du parlement de Dijon. M. Boſſuet, leur compatriote, avoit pris intérêt à eux dans leur jeuneſſe.

LANNOY (Charles, comte de) (*Hiſt. mod.*) viceroi de Naples ſous l'empereur Charles-Quint & général de ſes armées, dans le commandement deſquelles il remplaça Proſper Colonne, le plus habile général de ſon temps. La premiere bataille où *Lannoy* commanda fut auſſi la premiere où il ſe trouva, & ce fut la bataille de Pàvie en 1525. Il y commandoit les Italiens; Peſcaire, les eſpagnols ; Bourbon les Allemands : il combatit & commanda fort mal, il perdit la tête, & laiſſa faire le connétable de Bourbon & Peſcaire, qui véritablement en ſavoient plus que lui, mais qui n'avoient pas & ne méritoient pas au même degré que lui la confiance de l'empereur ; ſon bonheur lui procura cependant l'occaſion de recevoir François I. priſonier. Ce prince déſeſpéré d'une défaite, dont ſa précipitation étoit la principale cauſe, alloit ſe faire tuer ; Pompérant, François fugitif, ataché au connétable de Bourbon, voit le roi couvert de bleſſures, perdant tout ſon ſang, renverſé de cheval & réſiſtant encore à une armée entiere. Plein de reſpect pour ce roi guerrier, ſe ſouvenant qu'il étoit né ſon ſujet, qu'il auroit dû combatre pour lui & non contre lui, il ſe jete à ſes pieds, le conjure de ne point s'obſtiner davantage à ſa perte, & de céder au fort qui trahiſſoit ſa valeur, il lui propoſa de ſe rendre au connétable de Bourbon ; à ce nom, François I. frémiſſant de colere, proteſte qu'il moura plutôt que de ſe rendre à un traître, mais il demanda le viceroi, Pompérant l'envoya chercher, il vint & le roi lui remit ſon épée, *Lannoy* la reçut à genoux, baiſa la main du prince & lui donna une autre épée.

Lannoy particuliérement chargé de la garde du roi priſonier, ſe défioit de tout le monde, & n'avoit pas tort. Bourbon & Peſcaire & toutes les puiſſances d'Italie pouvoient fonder des projets ſur la délivrance d'un tel priſonier ; il réſolut de le tirer de l'Italie & de le mettre véritablement en la puiſſance de l'empereur : les négociations trainoient en longueur & la diſtance des lieux entraînoit néceſſairement des délais ; *Lannoy* perſuada d'abord à François I. que s'il ſe tranſportoit en Eſpagne pour traiter directement avec l'empereur, une heure d'entrevue entre ces deux princes termineroit plus ſûrement leurs afaires que tous les plénipotentiaires & tous les miniſtres ne pouroient le faire en pluſieurs années : ayant obtenu le conſentement du roi, il lui fit ſentir la néceſſité du ſecret, il ſe chargea de tromper l'armée, il propoſa aux chefs de tranſporter le roi dans le royaume de Naples pour le dérober aux entrepriſes des autres puiſſances de l'Italie ; là, il ſeroit en ſûreté ſur les terres de l'Empereur : les chefs conſentirent volontiers à un projet qui leur laiſſoit moins de concurrens dans les entrepriſes qu'ils pouroient faire eux-mêmes ; on mene le roi à Gênes pour l'y embarquer. *Lannoy* s'embarque avec lui, les autres chefs reſtent à Gênes avec l'armée, qui devoit retourner par terre dans le royaume de Naples ; *Lannoy* prend d'abord la route du royaume de Naples, puis il tourne vers l'Eſpagne ; il avoit voulu ménager à l'empereur la ſurpriſe de voir ariver ſon priſonier, il ne lui avoit point communiqué ſa réſolution, & il lui fit ſavoir qu'il l'avoit exécutée. La ſatisfaction de l'empereur égaloit à peine la fureur dont Bourbon & Peſcaire furent tranſportés lorſqu'ils furent qu'ils avoient été les dupes de *Lannoy*. Ils s'étoient acoutumés à regarder le roi moins comme le priſonier de Charles-Quint, que comme le leur ; il s'étoit rendu à *Lannoy*, mais comme Bourbon & Peſcaire ne faiſoient point à *Lannoy* l'honeur de penſer qu'il eût contribué à la victoire, ils diſoient que c'étoient eux qui avoient eu la gloire de faire le roi priſonier, & que *Lannoy* n'avoit eu que le bonheur de le recevoir. Bourbon alla en Eſpagne, accuſer *Lannoy* de lâcheté à la bataille de Pavie, & de mauvaiſe conduite pendant tout le cours de la guerre. Peſcaire écrivit contre le même *Lannoy* une lettre pleine d'emportement & de menaces. Il y accumuloit les reproches de lâcheté, d'incapacité, de fourberie. „ Si on eût cru ce lâ„ che, diſoit-il, on eût perdu tout le Mila„ nès par une retraite honteuſe dans le royau„ me de Naples, au lieu de livrer la bataille „ de Pàvie „. Dans cette bataille il n'avoit eu ni tête ni cœur ; il s'écrioit ſans ceſſe, avec un éfroi qui le rendoit mépriſable & ridicule au moindre ſoldat : *Ah! nous ſommes perdus*. S'il oſoit démentir ces faits, Peſcaire offroit de les lui prouver l'épée à la main. *Lannoy*, sûr de la faveur & de la reconoiſſance de ſon maître, les laiſſa dire & écrire tous ce qu'ils voulurent ; s'il avoit foiblement ſervi Charles-Quint par ſes armes, il l'avoit très-bien ſervi par ſes intrigues : le tranſport du roi en Eſpagne étoit plus utile à l'empereur, que la victoire de Pàvie, ſans ce tranſport, & l'empereur ſavoit

très-bien qu'il pouvoit plus compter sur la fidélité de *Lannoy*; que sur celle de tous ces chefs si vaillans & si habiles, à qui leurs talens inspiroient un orgueil dangereux & une ambition suspecte.

Lannoy avoit reçu François Ier entrant en captivité, ce fut lui qui le remit entre les mains des François & sur les terres Françoises, au moment de sa délivrance, en conséquence du traité de Madrid en 1526. Ses conseils avoient même contribué à cette délivrance, & François Ier ne l'ignoroit pas; le Roi ayant refusé de ratifier le traité de Madrid, qui en effet étoit fort onéreux, *Lannoy* fut mis à la tête d'une Ambassade, chargée de lui rapeler ses engagemens; le Roi, par les distinctions dont il honora *Lannoy*, prouva qu'il n'avoit pas oublié ses bons offices; mais il persista dans son refus de ratifier un traité qui démembroit son royaume, & la guerre recomença.

En 1527, lorsque Bourbon marchoit vers Rome à la tête de l'armée Impériale, le viceroi de Naples *Lannoy* ayant conclu avec le pape une treve, au nom de l'empereur, se hâta d'en faire part au duc de Bourbon, & de lui proposer moitié par forme de conseil, moitié par forme d'ordre, d'accepter cette treve; les soldats de Bourbon, pour toute réponse, voulurent massacrer le député du viceroi. *Lannoy* ayant appris l'acueil qu'on avoit fait à son député, se faisant d'ailleurs un honeur de favoriser le pape & de procurer l'exécuiton d'un traité qui étoit son ouvrage, partit pour aller lui-même trouver le duc de Bourbon & lui faire accepter la treve; il promit au pape que si Bourbon résistoit, il sauroit l'obliger à se soumettre en se servant de son autorité pour lui enlever les Espagnols & les Italiens de son armée, & le réduire à ses seuls Allemands; c'étoit où le duc de Bourbon atendoit *Lannoy* pour lui prodiguer tous les mépris & tous les témoignages de haine, qu'il croyoit lui devoir depuis que *Lannoy* avoit enlevé Francois I. en Espagne, injure que Bourbon n'avoit pas oubliée; il savoit que l'atachement des Espagnols à sa persone, l'emporteroit toujours sur l'autorité impuissante de *Lannoy*, qu'ils ne pouvoient ni aimer ni estimer; il prit plaisir à rendre la démarche de *Lannoy* ridicule, il courut de pays en pays, toujours suivi de loin par *Lannoy*, qui ne pouvoit l'atteindre, parce que Bourbon lui indiquoit des rendez-vous & ne s'y trouvoit jamais.

La marche de *Lannoy* l'exposoit aux plus grands dangers; comme en courant après Bourbon, il passoit presque sans suite dans des pays qui venoient d'être dévastés par les impériaux, les paysans irrités par les brigandages de l'armée, penserent plusieurs fois s'en venger sur lui & l'immoler à leur fureur, ce qui pouvoit entrer encore dans le plan de vengeance du conétable; enfin le viceroi fut obligé de renoncer à joindre Bourbon, & de se retirer à Sienne.

Bourbon ayant été tué devant Rome, *Lannoy* tenta de disputer le commandement au prince d'Orange que l'armée avoit élu pour général. Il vint à Rome, mais les dispositions peu favorables où il trouva les troupes tant Allemandes qu'Espagnoles, éfrayerent sa timide ambition, il ne se crut pas même en sûreté à Rome, & il reprenoit déja la route du royaume de Naples, lorsqu'il rencontra divers capitaines Espagnols, qui, voyant que la guerre continuoit, mal-gré la treve du viceroi qu'ils avoient cru devoir respecter, revenoient tous à l'armée; ils ramenerent avec eux le viceroi, qui fut seulement soufert par les troupes, mais qui ne put recouvrer la considération, encore moins l'autorité; elle resta toute entiere entre les mains du prince d'Orange. Il mourut peu de temps après à Gaete, en 1527, ayant désigné, sous le bon plaisir de l'empereur, pour son successeur dans la vice-royauté de Naples, Dom Hugues de Moncade, son ami, le seul des grands d'Espagne qui aimât *Lannoy*.

LANOUE, (*Voyez* Noue.)

LAODICE, (*Voyez* Mithridate.)

LARCHANT (Nicolas de Grimouville de) (*Hist. Litt. mod.*) poëte latin moderne, a traduit en vers latins le poëme de *Philotanus* de l'abbé de Grécourt. Il étoit de Bayeux & principal du collége de cette ville. Mort en 1736.

LARGESSES, s. f. pl. (*Hist. anc.*) dons, présens, libéralités. Les *largesses* s'introduisirent à Rome avec la corruption de mœurs, & pour lors les suffrages ne se donnerent qu'au plus libéral. Les *largesses* que ceux des Romains qui aspiroient aux charges, prodiguoient au peuple sur la fin de la république, consistoient en argent, en blé, en pois, en féves; & la dépense à cet égard étoit si prodigieuse que plusieurs s'y ruinerent absolument. Je ne citerai d'autre exemple que celui de Jules-César, qui, partant pour l'Espagne après sa préture, dit qu'atendu ses dépenses en *largesses*, il auroit besoin de trois cents trente millions pour se trouver encore vis-à-vis de rien, parce qu'il devoit cette somme au delà de son patrimoine. Il falloit nécessairement dans cette position, qu'il pérît ou renversât l'état, & l'un & l'autre ariverent. Mais les choses étoient montées au point que les empereurs, pour se maintenir sur le trône, furent obligés de continuer à répandre des *largesses* au peuple: ces *largesses* prirent le nom de *congiaires*; & celles qu'ils faisoient aux troupes, celui de *donatifs*.

Enfin dans notre histoire on appela *largesses* quelques légeres libéralités que nos rois distribuoient au peuple dans certains jours solemnels. Ils faisoient apporter des hanaps ou des coupes pleines d'especes d'or & d'argent; & après que les hérauts avoient crié *largesses*, on les distri-

buoit au public. Il est dit dans le Cérémonial de France, *tom. II. p.* 742, qu'à l'entrevue de Francois Ier. & d'Henri VIII, près de Guignes, l'an 1520, „ pendant le festin il y eut *largesses* „ criées par les rois & hérauts d'armes, tenant „ un grand pot d'or bien riche „.

C'est la derniere fois de ma connoissance qu'il est parlé de *largesses* dans notre histoire, & au fond, la discontinuation de cet usage frivole n'est d'aucune importance à la nation.

LAROQUE (*Voyez* Roque.

LARREY (Isaac de) (*Hist. Litt. mod.*) protestant réfugié, historien fécond, inexact, peut-être infidele, auteur d'une histoire d'Angleterre qu'on ne lit plus, d'une histoire de Louis XIV, qu'on ne croit point; d'une histoire d'Auguste, d'une histoire d'Éléonore d'Aquitaine ou de Guyenne, d'une histoire des sept sages qu'on connoît peu, & de quelques ouvrages de controverse encore plus ignorés. Né dans le pays de Caux en 1638. Il mourut à Berlin en 1719.

LARRONS, s. m. (*Hist. anc.*) en latin *latro*. C'étoient originairement des braves qu'on engageoit par argent; ceux qui les avoient engagés les tenoient à leurs côtés; de là ils furent appelés *laterones* & par ellipse *latrones*. Mais la corruption se mit bientôt dans ces troupes; ils pillerent, ils volerent & *latro* se dit pour voleur de grand chemin. Il y en avoit beaucoup dans les rochers de la Trachonite, d'où Hérode eut beaucoup de peine à les déloger. Les environs de Rome en étoient aussi infestés. On appela *latrones* ceux qui ataquoient les passans avec des armes; *grassatores* ceux qui ne se servoient que de leurs poings.

LASCARIS, (*Hist. mod.*) c'est le nom de quelques empereurs grecs du treizieme siecle d'une anciene famille greque.

C'est aussi le nom de quelques savans, restaurateurs des lettres en Italie, qui étoient de la même famille, tels qu'André Jean, dit *Rhyndacene* & Constantin, qui tous deux, après la prise de Constantinople en 1453, passerent en Italie, où ils porterent les connoissances de leur pays. Rhyndacene est le premier à qui on a l'obligation d'avoir apporté en Europe, la plupart des beaux manuscrits grecs que nous y voyons. Laurent de Médicis l'envoya plusieurs fois à Constantinople pour cet emploi. Louis XII l'envoya en Ambassade à Venise, Léon X lui donna la direction d'un collége des Grecs à Rome. Les faveurs de François I. se ramenerent à la cour de France, où il fut un des plus inutiles instrumens de la restauration des lettres. François I. le mit avec Budée à la tête de la bibliotheque qu'il forma principalement par leurs soins à Fontainebleau. Il mourut en 1535 à 90 ans. On a de lui quelques épigrammes en grec & en latin.

Constantin enseigna les belles-lettres dans différentes villes de l'Italie, à Milan, à Naples, à Messine; le cardinal Bembe fut son disciple. On a de lui une grammaire, en grec seulement, c'est-à-dire, qui ne peut servir qu'à ceux qui n'en ont pas besoin, mais cette grammaire a cela de remarquable, qu'elle est la premiere production greque de l'imprimerie depuis l'invention de cet art. Le sénat de Messine avoit donné à Constantin le droit de bourgeoisie en 1465. *Lascaris* par reconoissance laissa sa bibliotheque au sénat, qui par reconoissance aussi lui fit ériger un tombeau de marbre.

LATERANUS (Plautius,) (*Hist. rom.*) homme corageux & vertueux, d'une force de corps égale à celle de son âme. Ce fut un de ceux qui entrerent dans la conjuration de Pison contre Néron. On ne lui laissa point comme à plusieurs des autres conjurés, le choix de sa mort. On le traîna au supplice sans lui donner le temps d'embrasser ses enfans. Le lieu où il fut exécuté fut celui, où on exécutoit les esclaves; il mourut avec la plus grande fermeté, sans rien révéler, sans même dire un mot au tribun Statius qui l'immoloit, & qu'il savoit être un des conjurés, qui apparemment n'avoit pas encore été dénoncé. Plautius *Lateranus* étoit consul désigné. C'est de lui que le palais de Latran a tiré son nom.

LATINS, empire des, (*Hist. mod.*) on nomme ainsi l'espece d'empire que les Croisés fonderent en 1204, sous le regne d'Alexis Comnene. Les François & les Italiens se croiserent contre les Grecs au commencement du xiij. siecle.

L'objet des Croisés, dit M. Hénault, étoit la délivrance de la Terre-Sainte; mais comme en effet ils ne cherchoient que des aventures, ils fonderent, chemin faisant, l'*empire des Latins*; & les François étant maîtres de Constantinople, élurent pour empereur des Grecs, Baudouin, comte de Flandres, dont les états éloignés ne pouvoient donner aucune jalousie aux Italiens. Alors laissant l'expédition de la Terre-sainte, ils tenterent de mantenir dans l'obéissance l'empire qu'ils venoient de conquérir & qu'on appela l'*empire des Latins*; empire qui ne dura que 58 ans.

Aubout de ce temps-là, les Grecs se révolterent; chasserent les François, & élurent pour empereur, Michel Paléologue. Ainsi fut rétabli l'empire grec, qui subsista pres de 200 ans jusqu'au regne de Mahomet II. Ce foudre de guerre prit Constantinople le 29 Mai 1453, conquit Trebizonde, se rendit maître de douze royaumes, emporta plus de deux cents villes, & mourut à 51 ans, au moment qu'il se proposoit de s'emparer de l'Égypte, de Rhodes & de l'Italie.

LATINUS-LATINIUS *ou* LATINO-LATINI, (*Hist. Litt. mod.*) fut employé à la correction du décret de Gratien. On a de lui aussi une compilation sous le titre de *bibliotheca sacra & profana*. Dominique Macri, éditeur de cet ouvrage, a mis à la tête la vie de l'auteur.

Juste Lipse appele celui-ci : *probissimus senex & omni litterarum genere instructissimus*. Il avoit été ataché à plusieurs cardinaux & l'étoit fort aux intérêts & aux principes de la cour de Rome. Né à Viterbe en 1513. Mort à Rome en 1593.

LATOMUS, (Barthelemi) (*Hist. Litt. mod.*) ce nom de *Latomus*, signifie le Masson Barthelemi *Latomus* ou le Masson étoit né en 1485 à Arlon dans la duché de Luxembourg; il occupa le premier au collége royal la chaire de professeur en éloquence latine; cette chaire fut créée pour lui en 1534. En 1539 François I. envoya *Latomus* en Italie, toujours pour le service des lettres, il en revint en 1540. En 1542 il quita la France, & se retira auprès de l'archevêque de Treves, qui le fit son conseiller. Il y chercoit le repos, il y trouva des quereles théologiques; il fut obligé d'entrer à soixante ans dans cette carriere nouvele; & de disputer contre Martin Bucer. Lorsqu'il étoit homme de lettres, il avoit fait beaucoup de vers latins à la louange des empereurs Maximilien, Charles-Quint & Ferdinand ses maîtres; de François I. son bienfaicteur; de Sickinghen son compatriote; il avoit fait des notes sur Cicéron & sur Térence, il avoit donné un abrégé de la dialectique de Rodolphe Agricela, & composé quelques autres ouvrages. Il mourut à Coblent vers l'an 1566.

Un autre *Latomus* ou le Masson (Jacques) docteur de Louvain, grand controversiste, écrivoit contre Luther quélque temps auparavant; on a ses œuvres imprimées *in fol.* Il mourut en 1544. Nous ignorons s'il étoit de la famille du précédent.

LAVAL, (*Hist. de Fr.*) noble & anciene maison de France. Gui I. & Gui II. de *Laval* vivoient sous la seconde race de nos rois. Gui II. ne laissa qu'une fille, elle épousa Hamond, qui prit le nom de *Laval*, & qui le conservant, quoiqu'il n'eût point d'enfans de ce premier lit, le transmit aux enfans qu'il eut de sa seconde femme, Helsardre de Bretagne. Gui III, Gui IV. & Gui V. descendoient de ce Hamond. Gui V eut une fille unique, Emme de *Laval*, qui épousa Matthieu II. de Montmorenci, connétable de France, surnomé le grand, mort en 1230. Il avoit des enfans d'un premier lit. Gui de Montmorenci, né du second mariage, prit le nom de *Laval*, qui est resté à sa postérité, mais il retint les armes de la maison de Montmorenci, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix, pour marque de puîné.

Depuis ce temps tous les *Laval* sont *Montmorenci*. (*Voyez* ce dernier article.)

LAVARDIN. *Voyez* (BEAUMANOIR.)

LAVATER, (Louis) (*Hist. Litt. mod.*) controversiste protestant, chanoine & pasteur de Zurich, a fait une Histoire sacramentaire, des Commentaires, des Homélies; mais c'est par son Traité *de Spectris*, qu'il est connu. Mort en 1586.

LAVAUR, (Guillaume de) avocat. On a de lui une Conférence de la Fâble avec l'Histoire, où il s'est beaucoup aidé de la démonstration Evangélique de M. Huet, & un ouvrage d'un autre genre, l'Histoire secrete de Néron, ou le Festin de Trimalcion, traduit avec des remarques historiques. Mort en 1730.

LAUBANIE, (Yrier de Magonthier de) (*Hist. de Fr.*) lieutenant-général des armées du roi, & grand'croix de l'ordre de St. Louis, célebre surtout par la belle défense de Landau en 1704, contre les armées réunies du prince Louis de Bade & du prince Eugene, soutenues par l'armée d'observation du lord Marlborough. Il soutint le siege pendant soixante-neuf jours. Il perdit la vue le 11 octobre par l'eclat d'une bombe qui créva presqu'à ses pieds; & malgré l'état où cet accident le réduisoit, il ne se rendit que le 25 novembre, en obtenant une capitulation honorable. Il mourut à Paris en 1706; il étoit né en 1641, dans le Limousin.

L'AUBESPINE. (*Voyez* AUBESPINE.)

LAUD, (Guillaume) (*Hist. d'Anglet.*) archevêque de Cantorbéry, décapité en 1644. pour son atachement à Charles I.er Il avoit alors 72 ans. On a de lui une apologie de l'église anglicane contre Fischer. Un auteur nommé Warthon, à écrit sa vie.

LAUGIER, (Marc-Antoine) (*Hist. Litt. mod.*) né à Manosque en Provence, en 1713, fut d'abord jésuite, & eut quelque réputation comme predicateur; il quita ensuite la Societé, & se livra aux arts & aux lettres, il a traduit de l'anglois, un voyage à la Mer du Sud, il a fait l'apologie de la Musique Françoise; une histoire de la paix de Belgrade, &c. mais les deux ouvrages par lesquels il est le plus connu, sont l'*Essai sur l'Architecture*, & l'*Histoire de la république de Venise*.

Le premier a mérité à l'auteur, des éloges & des contradictions. C'est un ouvrage très-systematique. Selon M. l'abbé *Laugier*, c'est dans les parties essentieles de l'art, que consistent toutes les beautés; dans les parties introduites par le besoin, consistent toutes les licences; dans les parties ajoutées par caprice, consistent tous les défauts. Ce systême a évidemment le mérite de nous raprocher de la nature.

L'auteur racomande l'usage des colonnes; mais il avertit de les tenir isolées autant qu'il est possible; il s'irrite contre l'affectation de les engager dans les mur, lorsque cela n'est pas absolument nécessaire: croit-on, dit-il, que le portail de St. Gervais ne seroit pas plus parfait, si les colonnes de l'ordre dorique étoient isolées, comme celles des ordres supérieurs? Il appele l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, *un ouvrage monstruex, ou on a eu soin de n'oublier aucune des fautes grossieres qu'on peut faire en architecture*. M. de Cordemoy n'avoit guere mieux traité cet édifice.

L'abbé *Laugier* condamne abfolument l'ufage des pilaftres, fubftitués aux colonnes ; „ convertiffez, dit-il, en pilaftres les colonnes acouplées du portique du Louvre, & vous lui ôterez toute fa beauté. Comparez les deux côtés de ce fuperbe portique avec les pavillons en avant-corps qui le terminent ; quelle différence „ ! Il n'a pas plus d'indulgence pour les colonnes à boffages : Philibert de Lorme, qui en a rempli le palais des Tuileries n'avoit point, felon lui, un goût affez épuré, pour que fa feule autorité doive le faire admetre. Les ouvrages de cet homme célebre fe fentent encore du goût dépravé des fiecles antérieurs. Le beau palais du Luxembourg n'eft pas médiocrement défiguré par ces colonnes à boffages ; les colonnes torfes font bien pis encore. „ J'admire, dit l'auteur, les baldaquins da St. Pierre de Rome, du Val-de-Grâce, & des Invalides ; mais je ne pardonerai jamais aux grands hommes qui en ont donné le deffein, d'avoir fait ufage des colonnes torfes „. Un défaut qui le révolte encore eft de guinder les colonnes fur des piédeftaux ; le portique de l'hôtel de Soubife lui paroit infupportable, à caufe de fes piédeftaux : fi les colonnes prenoient depuis le bas, ce feroit un ouvrage charmant.

L'entablement doit toujours porter fur fes colonnes en plate-bande ; il ne doit former aucun angle ni reffaut.

La forme du fronton doit toujours être triangulaire ; les frontons ceintrés, le frontons brifés, les frontons à volutes font autant d'inventions contraires à la nature. Un très-grand défaut eft celui de mettre plufieurs frontons les uns au deffus des autres. Un fronton fuppofe un toit ; or, on ne met point deux toits l'un fur l'autre. Le portail de St. Germain eft encore dégradé par ce défaut.

Les différens ordres d'architecture font réduits à trois par l'auteur ; le dorique, fait pour la force & la folidité, fans banir la délicateffe ; le corinthien, pour l'élégance & la légéreté, fans exclure la force ; enfin l'ionique, qui, participant de l'un & de l'autre, n'a ni toute la folidité du dorique, ni toute la délicateffe du corinthien.

L'auteur examine quel pouroit être l'ufage de l'admirable dôme des Invalides, qui derriere une églife convenable & complete, forme une églife nouvele, auffi fuperbe qu'inutile. „ Je ne connois, dit-il, qu'un moyen de fauver ici *la bienféance*, c'eft de confacrer cette églife à la fépulture de nos rois. Une pareille deftination feroit de ce temple un vrai maufolée, & il en a la forme : ainfi, les cendres de nos rois fe trouveroient réunies à celles des braves guerriers qui les ont rendus invincibles ; & ce maufolée, qui leur feroit commun à tous, offriroit un monument de leur grandeur, infiniment plus augufte que les petits tombeaux épars çà & là dans l'églife de St. Denis „.

L'auteur fait confifter la principale beauté des places dans la multitude des grandes rues qui y aboutiffent ; par cette raifon, il donne la préférence à la place des Victoires, toute petite qu'elle eft, fur la place de Louis le Grand, qui ne lui paroît qu'une cour ifolée, où rien n'aboutit, & fur la place Royale, dont il voudroit abatre & la grille & les portiques, & les grands pavillons qui mafquent les deux principales entrées.

Plufieurs de ces principes étant contraires, au moins à la pratique du temps, ont donné lieu à des réclamations & à des critiques que l'abbé *Laugier* a repouffées avec chaleur, mais qui l'ont pourtant obligé à modifier & à reftreindre quelques principes trop généraux.

La nouvelle théorie des Jardins n'étoit pas encore bien connue. Les principes que l'auteur établit fur cette matiere, qui tient de près à l'architecture, auroient pu fe concilier avec la méthode irréguliere ; car il parle de l'*heureufe bizârerie que la nature met dans fes affortimens, & de ce beau négligé qui banit de fa parure tout air de recherche & d'affectation* ; & fon jugement fur Verfailles eft qu'en vain le plus grand roi du monde a déployé toute fa magnificence pour orner ce féjour ingrat ; que la nature rebelle a triomphé des plus hardis éforts de l'art ; que Verfailles fera toujours fuperbe, toujours étonant, fans jamais être beau.

L'hiftoire de Venife étoit un ouvrage qui manquoit à notre langue. Nous n'avions, pour ainfi dire, qu'un refpect aveugle pour cette fage république, beaucoup plus illuftre que connue parmi nous. Ce fujet n'a été traité que fort tard, même par les hiftoriens nationaux ; les premiers hiftoriens font en petit nombre ; & la plupart n'ont écrit, dit l'auteur, que depuis le temps où il n'étoit plus permis de dire toute vérité. La Chronique d'André Dandolo eft le plus ancien monument de l'hiftoire de Venife ; elle n'a paru que dans le quatorzieme fiecle. Elle ne donne que des notions abrégées, fans détails, fans dévelopemens. L'hiftoire de Bernard Juftiniani, qui eft du quinzieme fiecle, a beaucoup plus d'étendue, mais auffi plus d'inexactitude & de partialité. L'hiftoire de Sabellicus eft à peu pres du même temps ; cet auteur, quoique étranger à la république de Venife, a moins ecrit en hiftorien qu'en panégyrifte. Ces trois auteurs ont été copiés par Marin Sanuto, qui a laiffé un livre des vies des Doges ; Pierre Delfino, qui a compofé une Chronique de Venife ; Jean-Jacques Caroldo, qui a fait une hiftoire de Venife depuis fon origine jufqu'au temps où il vivoit ; le cardinal Gafpard Contarini, qui a écrit cinq livres des magiftrats & de la république de Venife ; le fameux cardinal Pierre Bembe, & Pierre Juftiniani, qui en ont donné une hiftoire générale ; François Sanfovin, qui

a ébauché un tableau de la république de Venise, en treize livres: tous ces auteurs sont du seizieme siecle. Ces sources n'ayant point paru assez pures à M. l'abbé *Laugier*, il a eu recours aux écrivains étrangers qui ont traité des afaires de Venise, & il a corrigé les uns par les autres, les auteurs vénitiens & ces historiens étrangers.

On peut croire qu'il n'oublie pas de discuter la fameuse question de l'indépendance des Vénitiens, agitée tant de fois avec tant d'éclat, mais sur-tout dans le temps de la conjuration du marquis de Bedmar. Il n'acorde pas aux Vénitiens tout ce qu'ils prétendent à cet égard; il ne leur refuse pas non plus, tout ce que leurs ennemis leur refusent; il distingue l'indépendance de la liberté; il leur acorde dans tous les temps la liberté; il leur refuse l'indépendance, du moins jusqu'au dixieme siecle. Jusque là ils releverent toujours ou de l'empire d'Occident, ou de l'empire d'Orient. L'afoiblissement continuel de ce dernier les conduisit par degrés, à l'indépendance absolue, qu'ils acquirent au commencement du dixieme siecle, & qu'ils ont toujours conservée depuis.

Le style de cette Histoire abonde en défauts de négligence & de précipitation. Il y en a aussi plusieurs de recherche & d'affectation.

M. l'abbé *Laugier* est mort en 1769.

LAVIROTTE. (*Voyez* VIROTTE.

LAUNAY, (François de) (*Hist. Litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, remplit le premier en 1680, la chaire de droit françois, & à l'ouverture de ses leçons, fit un discours pour prouver que le droit romain n'est pas le droit commun de la France. On a de lui un *Commentaire* sur les *Institutes Coutumieres* d'Antoine Loysel; un *Traité du Droit de Chasse*; des *Remarques sur l'institution du Droit Romain & du Droit François*. Né à Angers en 1612. Mort à Paris en 1693.

Un autre *Launay*, (Pierre de) né à Blois en 1573, mort en 1662, est au nombre des écrivains estimés dans la religion réformée. Il a écrit pour sa secte & sur la Bible.

LAUNOY, (*Hist. litt. mod.*) Deux hommes de ce nom ont été célebres; l'un, par son inconstance & ses fureurs; & l'autre, par son érudition, sur-tout par sa critique.

Le premier, (Matthieu) d'abord prêtre catholique, puis protestant, puis de nouveau catholique, mais fanatique, ligueur & l'un *des Seize*, contribua beaucoup à la mort du président Brisson; lorsque le duc de Mayenne lui-même se crut obligé de faire justice de cette violence, *Launoy* s'enfuit en Flandre, où l'on croit qu'il mourut. Il étoit de la Ferté-Alais ou Aleps. Il est auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, à jamais ignorés, quoiqu'il y calomniât tour-à-tour les Catholiques & les Protestans.

Le second, (Jean) est le fameux docteur de *Launoy*, qui par sa critique éclairée avoit détruit beaucoup de fausses traditions; c'est de lui que le curé de St. Roch disoit qu'il lui faisoit toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne lui ôtât son saint. M. le premier président de Lamoignon le pria un jour en plaisantant, de ne point faire de mal à St. Yon, patron d'un des villages dont il étoit seigneur: *comment lui ferois-je du mal*, dit-il, *je n'ai pas l'honeur de la connoître?* Il ne voulut jamais de bénéfices. Il ataquoit les Jésuites, & n'étoit pas janséniste; il n'étoit pas janséniste, & il se fit exclure de la Sorbonne, plutôt de souscrire à la condamnation de M. Arnauld. Ménage vouloit lui faire craindre les repliques des Jésuites, corps fécond en bons écrivains: *je crains plus*, dit-il, *leur canif, que leur plume*. Ce trait n'est pas d'un bon homme. Ses œuvres ont été recueillies par l'abbé Granet, en dix volumes *in-fol.* C'est principalement depuis les écrits du docteur *Launoy*, qu'on ne confond plus St. Denys, l'Apôtre de Paris, avec St. Denys l'aréopagite. On a de lui une histoire curieuse, savante & pleine de critique de l'une & de l'autre fortune d'Aristote dans l'école, histoire qui a pu empêcher aussi de renouveler l'arrêt de 1624, lequel défend, *sous peine de mort*, de rien enseigner de contraire à la doctrine d'Aristote, par conséquent de rien savoir qu'Aristote n'ait pas su. Une *Histoire du Collége de Navarre*; une *Dissertation sur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C.* une sur *les Écoles le plus célebres fondées par Charlemagne.* Il a écrit aussi sur *la Grâce* & sur diverses autres matieres ecclésiastiques. Nous n'indiquons ici que ses ouvrages les plus connus. On peut consulter d'ailleurs le vaste recueil de ses œuvres. C'est un écrivain qui avoit les défauts des savans, la prolixité, l'accumulation des citations; mais il mérite une estime particuliere; il a établi des opinions, & dissipé des erreurs. *Launoy* mourut en 1678. Il étoit né près de Valognes en 1603.

LAURETS, s. m. (*Hist. mod.*) étoient les pieces d'or frapées en 1619, sur lesquelles, étoit réprésentée la tête du roi couronée de lauriers. Il y en avoit à 20 schellings, marquées *X*, *X*, à 10 schellings, marquées *X*, & à 5 schellings, marquées *V*. Harris.

LAURIA, (*Hist. de Sicile.*) En 1284, Charles le Boiteux, prince de Salerne, fils de Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile, frere de St. Louis, fut pris dans un combat naval par le célebre Roger *Lauria*, ammiral arragonois, aussi grand homme de mer pour son temps, que le fut depuis sous François I.er & Charles-Quint, le génois André *Doria*, dont il ne faut point confondre le nom, avec celui de l'amiral arragonois.

LAURIA est aussi le nom qu'avoit pris un savant cardinal du dix-septieme siecle, auteur d'un

Traité estimé *de la Prédestination & de la Réprobation*. Il tiroit ce nom de la ville de *Lauria* dans le royaume de Naples, lieu de sa naissance. Son nom véritable étoit François Laurent Brancati. Il mourut en 1693, âgé de quatre-vingt-deux ans.

LAURIERE, (Eusebe-Jacob de) (*Hist. Litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence connus, entr'autres, des deux premiers volumes du recueil des ordonances de nos rois; il a donné aussi une édition des ordonances recueillies par Néron & Girard; une des *Institutes Coutumieres* de Loysel, avec de savantes notes; une *Bibliotheque des Coutumes*; il a écrit aussi sur la coutume de Paris en particulier, sur le droit d'amortissement & droit de franc-fief. Né à Paris en 1659. Mort en 1728.

LAUSIERES (*Voyez* Thémines.)

LAUTREC (*Voyez* Foix.)

LAW, (Jean) (*Hist. de Fr.*) Ce nom se prononce *Lass*: c'est le nom trop connu:

> De ce fou d'Écossois qui se dupa lui-même:

auteur de ce fameux & déplorable systême, qui a perdu en France les fortunes & les mœurs. Il étoit né à Édimbourg en 1688. Il étoit fils d'un coutelier. Ayant séduit à Londres, la fille d'un lord & tué le frere de sa maîtresse, il fut condamné à être pendu; il s'enfuit, & mena long-temps une vie errante en Hollande, en Italie, proposant par-tout son fatal sistême, qu'on dit pouvoir convenir à des républiques, mais qui n'a rien valu à notre monarchie. Il le proposa, dit-on, au duc de Savoye (Victor-Amédée) qui fut depuis le premier roi de Sardaigne de sa maison; il répondit qu'il n'étoit pas assez puissant pour se ruiner. *Law* vint en France, & fit la même proposition au contrôleur général Des Marêtes, qui la rejeta; le régent l'agréa, peut-être parce qu'elle avoit été rejetée sous Louis XIV, & parce que les idées vastes & brillantes éblouissoient aisément son âme noble, & plaisoient à son esprit amoureux des nouveautés. Tout parut réussir d'abord, & on abusa de tout, selon l'usage; la folie du systême devint épidémique. *Law* fut fait contrôleur-général en 1720. Ce ne fut que pour tomber de plus haut. La chute du systême & la ruine de l'état suivirent de près; tout ce que le régent put faire pour *Law*, fut de favoriser sa fuite. Cet aventurier reprit sa vie errante, il promena son inquiétude & ses projets en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, en Danemarck. Il se fixa enfin à Venise, aussi ruiné que tous les actionaires de France, ses victimes, toujours jouant pour rétablir sa fortune, & la ruinant par là de plus en plus, & toujours occupé de projets & de chimeres. Il mourut à Venise en 1729.

LAUZUN-CAUMONT, (*Hist. de Fr.*) François de Caumont fut créé comte *de Lauzun* en 1570. De lui descendoit ce fameux duc *de Lauzun*, si célebre & par sa faveur & par sa disgrace, & par le consentement donné, puis refusé à son mariage avec mademoiselle de Montpensier; événement qui agita toute la cour de Louis XIV, & sur lequel on trouve dans les lettres de Mme de Sévigné, des détails si intéressans. On sait que pour flater ou pour excuser le choix de Mademoiselle, elle lui cita ces deux vers de Polyeucte:

> Je ne la puis du moins blâmer d'un mauvais choix;
> Polyeucte a du nom & sort du sang des rois.

qui trasporterent Mademoiselle de plaisir & de reconoissance. Le duc *de Lauzun* se nommoit Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puiguilhem. En 1668, il fut fait colonel général des Dragons; en 1669, capitaine des Gardes; en 1670, au voyage des Pays-Bas, qui servit de prétexte à celui de Madame en Angleterre, il commanda l'escorte du roi, composée de sa maison & de sa gendarmerie; en cette même année 1670, éclata l'afaire de son mariage. Le roi lui offrit pour dédomagement, le bâton de maréchal de France; il le refusa. En 1671, il fut mis à Pignerol; il n'en sortit qu'en 1681. En 1688, il conduisit d'Angleterre en France, la reine d'Angleterre femme du roi Jacques II, avec le jeune prince de Galles leur fils. Il acompagna aussi dans sa fuite, Jacques lui-même. Il eut alors la permission de revenir à la cour de France. En 1689, il passa en Irlande avec le même roi Jacques. En 1692, il fut fait duc. Il paroît que Mademoiselle eut à lui reprocher de l'ingratitude & du manque de respect. Elle mourut en 1693. Il épousa, le 21 mai 1695, Genevieve-Marie de Durfort, fille du maréchal de Lorges. L'histoire de son premier mariage avec Mademoiselle, paroissoit une chose si incroyable, que lorsqu'à son arivée à Pignerol, il l'eut contée au malheureux Fouquet, qui étoit alors retenu dans ce château, Fouquet rendit grâces au ciel de ce que dans ses malheurs, il lui avoit conservé sa raison, & n'avoit pas permis qu'il perdît la tête comme le pauvre *Lauzun*, qui avoit des visions, & qui s'imaginoit que Mademoiselle avoit voulut l'épouser.

M. *de Lauzun* mourut le 19 novembre 1723, âgé de quatre vingt-dix ans & six mois.

LAYS, (*Hist. anc.*) courtisane de Corinthe célebre par sa beauté, sur-tout par le prix qu'elle mettoit à ses attraits. Tout le monde se ruinoit pour elle; Démosthene eut comme tout

le monde, la curiosité de la voir & la foiblesse de la marchander, l'énormité du prix l'éfraya & le rendit à la sagesse. „ *Je n'achete pas si* „ *cher un repentir*, dit-il „ mot passé en proverbe, & auquel le temps a donné une nouvele force, en ouvrant de nouveles sources de repentir, inconnues du temps de Démosthene.

LAZARE, (*Hist. sacr.*) frere de Marthe, ressuscité par Jésus-Christ. Son histoire se trouve dans l'Évangelie de St. Jean, chap. 11 & 12.

On trouve aussi dans l'Évangile, selon St. Luc, chapitre 16, l'histoire réelle ou symbolique du pauvre, nommé *Lazare*, mis en contraste avec le mauvais riche.

LAZARELLI, (Jean-François) (*Hist. Litt. mod.*) poëte satyrique, italien, auteur d'un poëme assez connu de ce genre, intitulé: *la Ciceide legitima*. Mort en 1694.

LAZARET, s. m. (*Hist. mod. & Mar.*) bâtiment public en forme d'hôpital, où l'on réçoit les pauvres malades.

Lazaret, dans d'autres pays, est un édifice destiné à faire faire la quarantaine à des persones qui vienent de lieux soupçonés de la peste.

C'est un vaste bâtiment assez éloigné de la ville à laquelle il apartient, dont les apartemens sont détachés les uns des autres, où on décharge les vaisseaux, & où l'on fait rester l'équipage pendant quarante jours, plus ou moins, selon le lieu d'où vient le vaisseau & le temps auquel il est parti. C'est ce qu'on appele *faire quarantaine*.

Il y a des endroits où les hommes & les marchandises payent un droit pour leur séjour ou *lazaret*.

Rien, ce me semble, n'est plus contraire au but d'une pareille institution. Ce but, c'est la sûreté publique contre les maladies contagieuses que les commerçans & navigateurs peuvent avoir contractées au loin. Or n'est-ce pas les inviter à tromper la vigilance, & à se soustraire à une espece d'exil ou de prison très-désagréable à supporter, sur-tout après un long éloignement de son pays, de sa famille, de ses amis, que de la rendre encore dispendieuse?

LAZARINI, (Dominique) (*Hist. Litt. mod.* né à Muro près de Macérate en 1668, après avoir été professeur de Jurisprudence à Macérate, & auditeur de la Rote à Perouse, il quita les loix, pour s'occuper de l'éloquence & de la poésie, & on lui confia la chaire des belles-lettres dans l'université de Padoue. On ne sauroit pas décider, s'il a eu plus de louanges ou de critiques; & peut-être on a excédé dans les unes & dans les autres. C'est qui arive communément, lorsqu'on apporte dans les jugemens l'esprit de parti. Sa Tragédie: *Ulisse il giovane*, qui cependant a des beautés, & qui a été fort louée par le Ch. Algarotti, a donné occasion à la parodie très-jolie de Zacharie Vallaresso intitulée: *Rutzvanscad il giovane*. M. Fabroni a écrit sa vie, & a donné le Catalogue de ses œuvres (Vitæ Ital. T. XIV), & on ne dira pas, qu'il n'ait bien loué son héros aux dépens de ses adversaires. Il mourut à Padoue en 1734. (Π)

LAZIUS, (Wolfgang) (*Hist. Litt. mod.*) professeur de belles lettres & de médecine à Vienne, est plus connu comme historien, & fut en effet historiographe de l'empereur Ferdinand I[er], frere de Charles-Quint. L'ouvrage pour lequel il est le plus souvent cité, est son Traité *de Gentium migrationibus*. Comme il étoit de Vienne, il a écrit aussi: *de rebus Viennensibus*, & a traité de la généalogie de la maison d'Autriche. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes *in folio*. Né en 1524. Mort en 1565.

LE BEUF. (*Voyez* Beuf.)

LE BLANC. (*Voyez* Blanc).

LE BOSSU. (*Voyez* Bossu).

LE BRUN. (*Voyez* Brun).

LECCHI, (Jean Antoine) (*Hist. Litt. mod.*) Jésuite milanois, & professeur de mathématiques dans l'université que les jésuites avoient à Milan, l'un des hommes les plus savans dans l'Hydraulique de ce siecle, & qui fut employé dans presque toutes les opérations les plus importantes, qu'on entreprit dans la Lombardie Autrichiene, sur les fleuves & les canaux. Sa renomée le fit appeler à Vienne en 1758; & il y reçut plusieurs témoignages d'estime de la reine Marie Thérese. C'est à lui qu'on confia l'entreprise d'empêcher le débordement des rivieres des trois Légations dans l'état de l'Église, qui depuis long-temps avoient excité tant de controverses. Il proposa son plan; & Clément XIII le chargea lui-même de l'exécution. Il y travailla plusieurs années; & lorsque les circonstances du temps le déterminerent à demander son congé à Clément XIV, on ordona, qu'on continuât les travaux suivant le plan, qu'il avoit tracé. Il mourut à Milan en 1776. On a de lui un cours de Mathématiques en plusieurs volumes à l'usage des écoles; & plusieurs mémoires sur l'Hydraulique, & sur les travaux, dont on l'avoit chargé. On estime singuliérement *l'Idrostatica esaminata ne' suoi principj* &c. à Milan en 1765. les *Memorie Idrostatico-Storiche delle operazioni eseguite nella inalveazione del Reno di Bologna* &c. à Modene en 1773, & le *Trattato de' Canali Navigabili*, à Milan en 1776. Dans le Journal de Modene (T. XI) on a un abrégé de sa vie. (Π)

LE CLERC. (*Voyez* Clerc).

LECTISTERNE, s. m. (*Hist. anc. Idol.*) On entend par le mot de *lectisterne*, ces coussins ou oreillers que les payens mettoient dévotement sous les simulacres de leurs dieux, afin qu'ils reposassent plus mollement. Quelques auteurs en raportent l'institution aux Romains,

& ils assurent que cet usage ne s'étendit point au delà de l'Italie. Mais l'histoire nous apprend que les Arcadiens mettoient des oreillers sous les statues de la déesse de la paix, & les Phocéens sous celles d'Esculape, lorsque Séleucus rendit aux Athéniens les statues d'Harmodius & d'Aristogiton enlevées de leurs temples par Xerxès, le vaisseau qui les apportoit aborda dans l'île de Rhodes. Les habitans charmés d'être les dépositaires de ces simulacres, les supplierent d'accepter dans leur ville l'hospitalité; & pour mieux les séduire, ils les placerent sur des coussins, dont le sybarite eût envié la mollesse. Plusieurs voyageurs attestent qu'on voit encore dans Athènes le *lectisterne* d'Isis & de Séraphis. Ces monumens antiques de la religion payene se trouvent dans plusieurs autres contrées & sur-tout dans la Grece & dans les îles de l'Archipel : c'étoit sur des lits de pierre, de marbre ou de bois, qu'on plaçoit ces coussins où reposoit la statue du dieu, en l'honneur duquel on donnoit le bouquet sacré.

Les jours destinés à la fête des coussins ou oreillers, se célébroient avec autant de pompe que d'alégresse; la salle du festin étoit décorée de lits élégans où reposoient les dieux. Les convives se couronoient de rameaux, de guirlandes de fleurs & d'herbes odoriférantes. C'étoit le magistrat ou le souverain pontife qui indiquoit le jour & la durée de cette solemnité dont l'objet étoit d'apaiser la colere des dieux. Comme il convenoit d'imiter les dieux dont on sollicitoit la clémence, la loi défendoit d'envoyer au supplice les criminels; il étoit même des circonstances où l'on ouvroit les prisons, après que le magistrat suprême avoit prononcé l'abolition de tous les crimes. Quelques Chrétiens qui étoient nés & nouris dans le sein du paganisme, introduisirent l'usage de *lectisternes*, dans leurs agapes. Ce spectacle scandaleux de mollesse, étoit contraire à la sévérité des mœurs évangéliques; & ce fut pour faire revivre la pureté primitive, que le concile de Nicée lança des anathêmes contre ces chrétiens efféminés qui sembloient avoir oublié leur origine.

LEDESMA, (Alphonse) (*Hist. Litt. mod.*) poëte espagnol, & que les Espagnols appelent *le poëte divin*, moins pour le mérite de ses poésies, que pour le choix de ses sujets, tous tirés de l'Écriture Sainte. Mort en 1623.

Il y a aussi des théologiens espagnols, dominicains & jésuites, de ce nom.

LÉE, (Nathanaël) (*Hist. Litt. mod.*) poëte dramatique anglois, dont il reste onze pieces qui se jouent en Angleterre avec succès. Addisson l'a loué. *Lée* est mort fou.

LEGER (Jean) (*Hist. Litt. Mod.*) docteur protestant, pasteur de l'église Wallonne à Leyde, est auteur d'une *Histoire des Églises évangéliques des vallées de Piémont*. Il étoit né en 1615. Il vivoit en 1665.

LEIBNITZ, (Godefroy-Guillaume) (*Hist. Litt. mod.*) On connoît l'universalité de ce savant. On sait que M. de Fontenelle l'a décomposé pour le louer. De plusieurs Hercules, dit-il, l'antiquité n'en a fait qu'un, & du seul M. *Leibnitz* nous ferons plusieurs savans; il le compare à ces anciens qui avoient l'adresse de mener jusqu'à huit chevaux atelés de front, de même *Leibnitz* mena de front toutes les sciences.

Poëte françois, poëte allemand, médiocre si l'on veut, mais poëte latin distingué, il ne croyoit pas, dit M. de Fontenelle, qu'à cause qu'on fait des vers latins, on soit en droit de ne point penser & de ne dire que ce que les anciens ont dit. Sa poésie est pleine de choses, & M. de Fontenelle lui trouve la force de Lucain, quand celui-ci ne fait point trop d'éforts. Le chef-d'œuvre de *Leibnitz* dans ce genre, est son poëme sur la mort du duc Jean-Frédéric de Brunswick, son protecteur; c'est, selon M. de Fontenelle, un des plus beaux monumens de la poésie latine moderne.

Son Traité, sous le nom supposé de George Ulicovius, traité dont l'objet étoit d'engager la république de Pologne à élire pour roi, Philippe Guillaume de Neubourg, comte palatin, lorsque Jean Casimir eut abdiqué la courone en 1668; son livre intitulé : *Cesarini Fusteneriî de jure suprematus ac legationis principum Germaniæ*, sur le cérémonial qu'on devoit observer aux conférences de Nimegue, à l'égard des princes libres de l'Empire, qui n'étoient pas électeurs; son *Codex juris gentium diplomaticus*, & le supplément intitulé : *Mantissa codicis juris gentium diplomatici*; ses travaux sur l'histoire & les historiens de la maison de Brunswick; sa dissertation sur l'origine des François, tous ces grands monumens historiques le placeroient au premier rang même parmi les savans qui n'ont été savans qu'en histoire.

Il n'obtiendroit pas un rang moins honorable parmi les jurisconsultes. Ses titres dans ce genre sont sa these : *de Casibus perplexis in jure*; *Specimen Encyclopediæ in jure*; *Catalogus desideratorum in jure*; *Corporis juris reconcinnandi ratio*.

Physicien, il dédia en 1671, à vingt-cinq ans, à l'Académie des Sciences de Paris, le *Theoria motus abstracti*, & à la Société Royale de Londres le *Theoria motus concreti*, deux Traités qui forment une physique générale complete. Il est l'inventeur d'une multitude de machines utiles en divers genres.

„ Il seroit inutile de dire que *Leibnitz* étoit „ un mathématicien du premier ordre; c'est „ par-là qu'il est le plus généralement connu „.

Sur l'histoire du calcul différentiel ou des infiniment petits & sur l'espece de procès qu'elle fit naître entre les partisans de Newton & ceux de *Leibnitz*, entre l'Angleterre & l'Alle-

magne, (*Voyez* les articles NEWTON & BERNOUILI.

Leibnitz étoit métaphyſicien ; & c'étoit, dit M. de Fontenelle, une choſe preſque impoſſible qu'il ne le fût pas ; il avoit l'eſprit trop univerſel, non ſeulement parce qu'il alloit à tout, mais encore parce qu'il ſaiſiſſoit dans tout, les principes les plus élevés & les plus généraux, ce qui eſt le caractere de la métaphyſique. Son ſyſtême de l'*optimiſme & ſon harmonie préétablie* ſont célebres.

Enfin il étoit théologien, témoin ſa *Théodicée* : témoin encore ſon ouvrage intitulé : *Sacroſancta Trinitas per nova inventa logica defenſa*.

Leibnitz avoit conçu le projet d'une langue philoſophique & univerſele ; il méditoit un alphabet des penſées humaines. Toujours quelque choſe de grand, de vaſte, de philoſophique dans toutes ſes idées.

Il étoit né à Leipſick le 23 juin 1649 ; ſon pere étoit profeſſeur & gréfier de l'univerſité de cette ville. *Leibnitz* étoit luthérien, ce qui ne l'a pas empêché de réfuter l'hiſtoire de la papeſſe Jeanne, & de dire que le pape étoit le chef ſpirituel, & l'empereur le chef temporel de l'égliſe. Un jour paſſant par mer dans une petite barque ſeul & ſans ſuite, de Veniſe dans le Ferrarois, il s'éleva une violente tempête. L'allemand fut ſuſpect, on jugea qu'il étoit luthérien, par conſéquent il étoit la cauſe de la tempête :

Vetabo, qui Cereris ſacrum,
Vulgarit arcanæ, ſub iiſdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaſelum.

Le pilote, qui croyoit n'être pas entendu d'un allemand, propoſa de le jeter à la mer, en conſervant néanmoins ſes hardes & ſon argent. M. *Leibntiz*, ſans paroître l'entendre, tire un chapelet de ſa poche, & commence à le réciter avec dévotion.

Quo gemitu converſi animi, compreſſus & omnis Impetus.

Il ne fut plus queſtion de le jeter à la mer. *Voyez* à l'article DESCARTES, une aventure à peu près ſemblable, ou celui-ci montra moins d'adreſſe & plus de courage.

À Nuremberg, *Leibnitz* trompa des alchimiſtes, en s'amuſant à compoſer avec les expreſſions les plus obſcures de l'alchimie, une lettre abſolument inintelligible, qui n'en reſſemblant que mieux au ſtyle de ces meſſieurs, le fit prendre pour un *adepte* ; ils le reçurent avec honeur dans leur laboratoire ; & puiſqu'il ſavoit ſi bien employer, quand il le vouloit, l'art de l'inintelligibilité, ils le chargerent parmi eux, des fonctions de ſecrétaire.

En 1668, l'électeur de Mayence le fit conſeiller de la chambre de reviſion de ſa chancélerie.

En 1696, l'électur d'Hanovre le fit ſon conſeiller de juſtice privé. Le Czar Pierre le Grand lui donna dans la ſuite, le même titre.

En 1699, il fut mis à la tête des aſſociés étrangers de l'Académie des Sciences de Paris. En 1700, l'Académie des Sciences de Berlin fut établie ſur le plan qu'il avoit tracé ; & en 1710, parut un voulume de cette Académie, ſous le titre de *Miſcellanea Berolinenſia*, où M. *Leibnitz* paroît dit M. de Fontenelle, ſous toutes ſes différentes formes d'hiſtorien, d'antiquaire, d'étymologiſte, de phyſicien, de mathématicien, &c. Le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, l'appeloit ſon *Dictionaire vivant*.

En 1711, le czar, dans le cours de ſes voyages, le vit, le conſulta, l'honora : „ le ſage „ étoit préciſément tel que le monarque mé„ ritoit de le trouver „. Il eut la plus grande part à la civiliſation de la Ruſſie & à l'introduction des ſciences dans ce pays. Il mourut le 14 novembre 1719, de la goute, à laquelle il étoit fort ſujet. Il ne vivoit que d'un peu de lait, mais il faiſoit un grand ſouper, ſur lequel il ſe couchoit à une heure ou deux après minuit. Nous obſervons ce régime, parce qu'il n'eſt pas ordinaire aux gens de lettres. Nous ignorons quelle influence il a pu avoir ſur la durée de ſa vie, qui a été de ſoixante & dix ans, ou qui n'a été que de ſoixante & dix ans.

LEICH, (Jean-Henri) (*Hiſt. Litt. mod.*) profeſſeur d'humanités & d'éloquence à Leipſick, eſt auteur d'un ouvrage intitulé : *de origine & incrementis Typographiæ Lipſienſis* ; d'une hiſtoire, latine auſſi, de Conſtantin Porphyrogénete ; d'un Traité qui a pour titre : *de Diptycis veterum & de Diptyco emin. card. Quirini* ; d'un autre intitulé : *Diatribe in Photii bibliothecam*. Il travailloit au journal de Leipſick. Il mourut en 1750.

LEIDRADE, (*Hiſt. Litt. mod.*) archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne. Baluze a donné une édition de ſes œuvres avec celles d'Agobard. Charlemagne qui attiroit de toutes parts les ſavans à ſa cour, l'avoit fait venir du Norique, c'eſt-à-dire, de l'Autriche.

LEIGH, (Édouard & Charles) (*Hiſt. Litt. mod.*) ſavans anglois ; Édouard avoit une grande connoiſſance des langues ; il a beaucoup écrit ſur la Bible. On a de lui entr'autres ouvrages, ſous le titre de *Critica Sacra*, un Dictionaire hébreu ; un Dictionaire grec ; & un Traité *de la liaiſon qui ſe trouve naturélement entre la Religion & la Littérature*. Édouard *Leigh* mourut en 1671.

Charles *Leigh* eſt auteur d'une Hiſtoire naturele, écrite en anglois, & qui eſt eſtimée.

LELAND, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) anglois, auteur d'un Traité *des Écrivains de la Grande Bretagne*; d'un recueil intitulé : *de rebus Britannicis collectanea*; d'un Itinéraire d' Angleterre. Ses ouvrages manuscrits sont d'ailleurs conservés dans la bibliotheque Bodleïene. Il mourut fou en 1552, de chagrin de ce qu'une forte pension que lui avoit donnée Henri VIII, & dont il vivoit, ne lui étoit pas payée.

LÉMERY, (Nicolas & Louis) (*Hist. Litt. mod.*) 1°. Nicolas *Lémery*, né à Rouen le 17 novembre 1645, de Julien *Lémery*, procureur au parlement de Normandie, a été parmi nous le créateur de la chimie. Il étoit de son temps le seul qui possédât ce qu'on appeloit alors le magistere de Bismut; c'est le *blanc d'Espagne*; les Rohaut, les Bernier, les Auzout, les Regis, les Tournefort, &c. étoient au nombre de ses auditeurs. Presque toute l'Europe a appris de lui la chimie; la plupart des grands chimistes, François ou étrangers, lui ont rendu hommage de leur savoir. C'étoit, dit M. de Fontenelle, un homme d'un travail continu; il ne connoissoit que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire, l'Académie. Il étoit à la fois médecin, chirurgien, apothicaire comme les médecins de l' antiquité; mais ce qu' il étoit presqu'exclusivement, c' étoit chimiste. Son nom fut long-temps le plus grand nom & à peu près le seul grand nom qu'il y eût en chimie. Un espagnol, fondateur & président de la Société Royale de Médecine établie à Séville, disoit qu'*en matiere de chimie*, *l'autorité du grand Lémery étoit plutôt unique que recomandable*. Les choses sont bien changées à cet égard; cette science a fait, sur-tout de nos jours, les plus grands progrès. Nicolas *Lémery* entra en 1697, dans l'Académie des Sciences, il vit entrer deux de ses fils dans cette compagnie, & sa pension, dont il se démit, fut donnée à l'aîné. Il mourut d'apoplexie le 19 juin 1715. Il avoit donné en 1675, un *Cours de Chimie*, en 1697, une *Pharmacopée universele*, & *un Traité universel des Drogues*. En 1709, *un Traité de l'Antimoine*.

Louis *Lémery*, fils du précédent, digne de lui par ses connoissances en chimie & en médecine, fut médecin du roi, il fut aussi membre de l'Académie des Sciences, comme son pere & son frere. Il écrivit contre M. Andry, sur la génération des vers dans le corps humain. On a de lui un Traité des Alimens, estimé, & un grand nombre de Mémoires dans le recueil de l'Académie. Il a eu de Catherine Chapotot, qu'il avoit épousée en 1706, une fille aimable & célebre par les agrémens de sa société, morte de nos jours.

LEMOS (Thomas,) (*Hist. Ecclésiast.*) dominicain espagnol né à Rivedavia en Galice vers l'an 1550, de parens nobles, est célebre par le zele avec lequel il combatit pour S. Thomas contre Molina. Il parut avec éclat dans les congrégations *de auxiliis*; & les Papes Clément VIII & Paul V, qui les avoient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence & à son savoir. Les gens sans partialité sur les questions qui s'agitoient entre les Dominicains & les Jésuites disent que *Lemos* combatit mieux le Molinisme qu'il ne défendit le Thomisme. Le roi d'Espagne lui offrit un évêché qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arivée en 1629, à 84 ans. On a de lui un ouvrage intitulé : *panoplia gratia*, où il traite à fonds des matieres de la grâce & de la prédestination, & d'autres écrits sur les mêmes questions. (Π)

LENCLOS (Anne, dite *Ninon*,) (*Hist. mod.*) Au nom de la célebre Ninon *de Lenclos* on se rapele d'abord les Laïs, les Phrinés, les Léontium, les Aspasies, &c. toutes ces courtisanes si fameuses par la beauté, par l'esprit, par les talens, par ce grand ascendant qu'elles eurent sur les hommes. Ce seroit cependant faire tort à Mademoiselle *de Lenclos* que de la mettre au nombre des courtisanes, elle prodigua ses faveurs, mais elle ne les prostitua point, du moins elle ne les vendit pas; il fallut lui plaire pour être bien traité d'elle. Au défaut de l'amour, elle respecta du moins assez le plaisir pour ne pas croire qu'il put être un objet de trafic; en effet parmi tous les moyens d'anéantir le plaisir, il n'en est pas de plus sûr que de l'acheter & de le vendre. Ninon fit le sacrifice de la considération qui naît de la vertu des femmes, elle se contenta de celle que procurent l'esprit, les qualités sociales, un caractere sûr & aimable. Mais avec la vertu du sexe, de combien d'autres vertus accessoires on se dépouille!

Tous ses amans furent des hommes aimables, tous ses amis furent des gens de mérite, elle eut sur-tout une vieillesse aimée & respectée. Sa maison devint le rendez-vous de la meilleure compagnie tant de la cour que de Paris. Elle eut un fils qui devint amoureux d'elle, & se tua de désespoir en apprenant qu'elle étoit sa mere. Le Sage a fait usage de cette aventure dans son roman de Gil Blas. Elle étoit née en 1615, elle est morte en 1706 agée de quatre-vingt dix à quatre-vingt onze ans, ayant conservé jusqu'à cet âge, tout son esprit & tout ce que la vieillesse peut laisser d'amabilité. Elle étoit née de parens nobles, étoit restée orpheline à l'âge de quinze ans, & s'étoit formée elle-même par la lecture. Jeune encore & déja fort aimée, elle eut une maladie dans laquelle on désespéra de sa vie. Ses amis la plaignoient de mourir si jeune; *Hélas*! dit-elle, *je ne laisse que des mourans*. M. Bret & M. Damours avocat au conseil, ont écrit sa vie; ce dernier a donné des lettres qu'il a supposées écrites par Ninon au marquis de Sévigné. Ces lettres ne

ſont pas ſans mérite, mais elles n'ont pas celui d'être de Ninon.

LENET (Pierre,) (*Hiſt. mod.*) conſeiller d'état, dont nous avons des mémoires aſſez curieux ſur les troubles de la fronde, principalement dans la Guyenne. Il étoit fils & petit fils de préſidens du parlement de Dijon, il avoit été lui-même conſeiller, puis procureur-général de ce parlement. Mort en 1671.

LENFANT (Jacques,) (*Hiſt. litt. mod.*) françois réfugié d'abord à Heidelberg, enſuite à Berlin, auteur des hiſtoires des conciles de Conſtance, de Piſe, de Bâle, d'un *poggiana*, ou vie & bons mots du Pogge, de ſermons & d'autres ouvrages. Il étoit prédicateur de la reine de Pruſſe, & chapelain du roi ſon fils. Il étoit auſſi de l'académie de Berlin: né à Bazoche en Beauce en 1661, il mourut en 1728.

Un autre *Lenfant* (David) dominicain de Paris, mort en 1688, a fait quelques compilations théologiques & une mauvaiſe *hiſtoire générale*.

LENGLET, (*Hiſt. Litt. mod.*) c'eſt le nom 1°. d'un profeſſeur royal d'éloquence & recteur de l'univerſité, poëte latin moderne, grâce aux anciens.

2°. Du fameux abbé *Lenglet* du Freſnoy (Nicolas) M. Michault a publié en 1761 des mémoires ſur ſa vie, il avoit préparé un *Lengletiana*. *Lenglet* du Freſnoy naquit à Beauvais le 5 octobre 1674. En 1696 il publia une lettre théologique ſur la vie de la Ste. Vierge par Marie d'Agréda: cette lettre fut cenſurée en Sorbonne: indépendamment de la cenſurée il eſſuya des critiques, il s'enflama pour ſon opinion, & au lieu d'une ſimple lettre ſur les apparitions, les viſions & les révélations particulieres, il fit ſur cette matiere qu'il aprofondit & qu'il réduiſit à des principes généraux, un grand traité hiſtorique & dogmatique; mais il renchérit bien ſur le conſeil d'Horace

Nonumque prematur in annum,

car il ne publia ce traité qu'en 1751 au bout de cinquante-cinq ans.

Il publia en 1698 l'imitation de J. C. en forme de prieres; quelque temps après il acompagna de notes hiſtoriques & critiques, une édition du nouveau teſtament: comme l'abbé *Lenglet* n'avoit pas mis ſon nom à cet édition, un chanoine régulier de Sainte Genevieve, profeſſeur de théologie au ſéminaire de Rheims, imagina de ſe l'attribuer; il en fit des préſens à tous les ſupérieurs de ſa congrégation, & en reçut les complimens; les journaliſtes de Trévoux ayant appris par l'imprimeur quel étoit le véritable auteur de cet ouvrage, le lui reſtituerent publiquement. Le profeſſeur de Rheims voyant que ſon plagiat alloit être découvert, s'enfuit de ſon couvent, laiſſant un billet dans lequel il faiſoit ſes adieux à la congrégation; il alla enſeigner la théologie chez les Griſons.

Madame la princeſſe de Condé, Anne de Baviere, femme du prince Henri-Jules, diſoit ſon bréviaire tous les jours, elle engagea l'abbé *Lenglet* à faire une traduction françoiſe du diurnal romain, qui fut publiée en 1705.

La même année, M. de Torcy, miniſtre des afaires étrangeres, envoya M. l'abbé *Lenglet* à Lille où étoit l'électeur de Cologne, Joſeph-Clément de Baviere, auprès duquel il fut admis en qualité de premier ſecrétaire pour les langues latine & françoiſe; il avoit des ordres ſecrets de la cour pour éclairer la conduite des miniſtres de cet électeur, & les empêcher de rien faire contre le ſervice du roi. Lorſqu'en 1708 Lille fut aſſiégée par les alliés, & que l'électeur de Cologne ſe fut retiré à Valenciennes l'abbé *Lenglet* reſta parmi les aſſiégés pour prendre ſoin des effets de l'électeur qui étoient reſtés à Lille. Quand cette place fut priſe, l'abbé *Lenglet* ſe fit préſenter au prince Eugene & obtint de lui une ſauvegarde pour les effets de l'électeur: des correſpondances qu'il entretenoit dans divers pays étrangers, lui firent découvrir les complots de quelques traîtres que les ennemis avoient ſu gâgner en France; il ſut qu'un capitaine des portes de Mons devoit leur livrer moyenant cent mille piaſtres & la ville, & les électeurs de Cologne & de Baviere qui s'y étoient retirés; il en avertit M. le Blanc, alors entendant d'Ypres; le traitre fut arrêté, une lettre originale de Milord Marlborough, qu'on trouva dans ſa poche, ſervit à ſa conviction, il fut rompu vif. De retour en France, il ſe livra pendant quelque temps aux ſeuls travaux de la littérature; mais en 1718 & 1719 il fut encore employé par le miniſtere; ce fut à l'occaſion de la conſpiration du prince de Cellamare & du cardinal Albéroni; l'abbé *Lenglet* fut chargé de pénétrer dans les détails de cette intrigue. Son hiſtoiren dit qu'il n'accepta cette commiſſion que ſur la promeſſe qui lui fut faite, qu'aucun de ceux qu'il découvriroit, ne ſeroit condamné à mort; les ſervices qu'il rendit dans cette afaire furent payés d'une penſion dont il a joui toute ſa vie. L'abbé *Lenglet* fit auſſi quelque ſéjour à Vienne, il fut auſſi détenu à Straſbourg, il eut des démêlés avec le fameux poëte Rouſſeau; il porta dans le commerce des livres & des manuſcrits, le même eſprit d'infidélité qu'il avoit porté dans l'eſpionage.

L'abbé *Lenglet* n'eut peut-être de vraiment eſtimable que l'amour de la liberté qui lui fit rejeter toutes les faveurs que la fortune ſembla lui offrir. Le cardinal Paſſionei vouloit l'attirer à Rome, le prince Eugene vouloit le fixer à Vienne, M. le Blanc vouloit ſe l'atacher; l'abbé *Lenglet* voulut être indépendant; mais l'uſage effrénée qu'il faiſoit de ſa liberté la lui fit perdre ſouvent; ſes ſéjours à la baſtille étoient deve-

devenus comme périodiques. „ Un exempt appelé Tapin étoit, dit M. Michault, celui „ qui se transportoit ordinairement chez lui pour „ lui signifier les ordres du roi. Quand l'abbé „ *Lenglet* le voyoit entrer, à peine lui donnoit-„ il le temps d'expliquer sa commission : *ah! „ bon jour, Monsieur Tapin*, lui disoit-il, puis s'a-„ dressant à sa gouvernante, *allons vîte*, disoit-„ il, *mon petit paquet, du linge, mon tabac, &c.* „ & il alloit gaiment à la bastille avec M. „ Tapin „.

Les dernieres années de sa vie, l'abbé *Lenglet* s'occupoit de la chimie, & cherchoit même, dit-on, la pierre philosophale. Il se purgea un jour avec un sirop de sa composition, & devint prodigieusement enflé, il eut recours à une autre drogue de sa façon, & devint presque étique; il périt d'une mort funeste le 16 janvier 1755 à quatre-vingt deux ans : il lisoit près du feu, il s'endormit & tomba, le feu le gâgna, ses voisins accoururent trop tard pour le secourir, il avoit déja la tête presque entiérement brûlée.

Son historien lui attribue un caractere doux, un commerce aisé, après l'avoir représenté comme un espion bizâre, fougueux, incapable d'amitié, de décence, de soumission aux loix, perpétuélement agité de basses & petites quereles avec des auteurs & des libraires. Témoin ce ridicule fragment d'une ridicule lettre, où l'abbé *Lenglet* apostrophe si burlesquement le libraire Chaubert : *Parlez, M. Chaubert, expliquez-vous, je vous en conjure : ai-je tort de me plaindre de votre injustice? mais je vous le pardone de bon cœur; cela ne m'empêchera point de vous saluer à l'ordinaire en passant devant votre boutique.*

On peut juger par ce trait, de l'élévation des idées de l'abbé *Lenglet* & de l'importance de ses démêlés.

L'historien de l'abbé *Lenglet* donne un catalogue raisoné des ouvrages de cet auteur; il les divise en trois classes, celle des ouvrages qu'il a faits seul, celle des éditions qu'il a données & celle des ouvrages auxquels il a seulement eu part. Parmi les ouvrages qu'il a faits seul, les deux méthodes pour étudier l'histoire & la géographie; son histoire de Jeanne d'Arc, ses tabletes chronologiques, sont ceux qui lui ont fait le plus d'honeur & que leur utilité rend les plus recomandables.

LENONCOURT, (*Hist. de Fr.*) noble & anciene maison en Lorraine, qu'on voit en divers temps s'allier aux Baudricourt, aux Laval, aux Rohan, &c. Elle descend d'un frere du duc Gérard d'Alsace, nommé Odelric, qui vivoit dans le onzieme siecle. Odelric étoit seigneur de la ville de Nancy, & cette maison de Lenoncourt porta long-temps le nom de Nancy.

De cette maison étoient les deux célebres cardinaux de Lénoncourt, Robert & Philippe. Robert fut évêque de Metz, & contribua beaucoup à faire passer cette ville sous la domination de la France. En 1552 son oncle, archevêque de Rheims, aussi nommé Robert, avoit fait commencer à Rheims le tombeau de saint Remy; le neveu, abbé de saint Remy de Rheims, le fit achever. On appeloit communément l'oncle *le pere des pauvres*. C'étoit lui qui avoit sacré le roi François I. le 25 janvier 1515. Il mourut le 25 septembre 1531. Le neveu mourut à la Charité sur Loire, en 1561; on ne l'appeloit que *le bon Robert*. Il racheta le coin de la monoie que les évêques ses prédécesseurs avoient engagé; on trouve encore de la monoie marquée à son coin avec cette légende : *in labore requies. Je trouve mon repos dans le travail.*

Les Huguenots profanerent son tombeau:

Philippe de Lénoncourt cardinal, archevêque de Rheims, neveu du cardinal Robert, évêque de Metz, se distingua également par l'esprit & par la piété. Il plut à Henri III, à Henri IV, à Sixte-Quint. Henri III l'avoit fait commandeur de son ordre du saint Esprit, à la premiere création du 13 décembre 1578. Mort à Rome le 13 décembre 1591.

LENTULUS (*Hist. Rom.*) Ce nom de Lentulus a été porté par une foule de Romains célebres.

1°. L. Cornelius Lentulus, consul l'an de Rome 428. Ce fut principalement d'après son avis que les Romains, enfermés par les Samnites, l'an 433, se soumirent à la honte de passer sous le joug aux Fourches Caudines.

2°. Publius Lentulus, personage consulaire, prince du Sénat, vénérable vieillard, avoit signalé son zele pour la cause des honêtes gens, & pour le bien de la républiquе, dans le mouvement où périt C. Gracchus.

3°. Publius-Cornelius-Lentulus Sura, consul, puis préteur, est ce fameux complice de Catilina, étranglé en prison, l'an de Rome 689. Le cachet de ce Lentulus représentoit la tête de son ayeul, Publius Lentulus, dont nous venons de parler. Cicéron, en faisant reconoître à Lentulus son cachet, lui dit avec son éloquence ordinaire: „ reconoissez ce portrait, „ c'est celui d'un bon citoyen, d'un homme „ qui aimoit la patrie. Comment cette muete „ image n'a-t-elle pas suffi pour vous détour-„ ner d'un si grand crime „? *est vero, inquam, signum quidem notum, imago avi tui, clarissimi viri, qui amavit unice patriam & cives suos, quæ quidem te a tanto scelere etiam muta revocare debuit.*

4°. Cneïus Cornelius Lentulus Clodianus, consul l'an de Rome 680, fut défait par Spartacus. Censeur l'an 682 avec Gellius, qui avoit été son collegue dans le consulat, & qui avoit été batu comme lui par Spartacus, ils raye-

rent du tableau du fénat foixante & quatre fénateurs.

5°. Publius Cornelius Lentulus Spinther, fe fit remarquer par fon fafte ; il fut le premier qui porta dans la robe prétexte, de la pourpre de Tyr teinte deux fois.

Tyrio bis murice tinctam.

Édile Curule, l'année du confulat de Cicéron, 689 de Rome, il donna au peuple des jeux dont la magnificence furpaffa tout ce qu'on avoit vu jufqu'alors dans ce genre. Il fe furpaffa lui-même dans les jeux apollinaires qu'il donna étant préteur l'an 692. Conful, l'an 694, il fe montra en toute occafion l'ami & le défenfeur de Cicéron. L'an 702, il eut les honeurs du triomphe pour quelques fuccès peu importans obtenus en Cilicie. L'an 703, enfermé dans Corfinium, avec Domitius, il dut la vie à la clémence de Céfar. Il alla joindre Pompée; il étoit avec lui à la bataille de Pharfale, & s'enfuit avec lui après la bataille.

6°. Cneius Cornelius Lentulus Marcellinus, conful, l'an de Rome 696.

7°. Lucius Cornelius Lentulus, conful, l'an de Rome 703, anima le fénat contre Céfar & s'atacha inviolablement à Pompée, parce qu'il lui paroiffoit impoffible que la victoire abandonât jamais ce dernier général. Fugitif après la bataille de Pharfale, il trouva comme Pompée la mort en Égypte.

8°. Cneius Cornelius Lentulus Augur, conful, l'an de Rome 738, par la faveur d'Augufte, qui crut devoir honorer un fi beau nom. Il étoit avare, il amaffa de grandes richeffes, qui lui coûterent la vie fous Tibere. Séneque parle de lui avec mépris.

9°. Coffus Cornelius Lentulus, au contraire mérita & obtint l'eftime publique. Ses victoires fur les Getules:

Getula urbes genus exfuperabile bello:

lui valurent avec les honeurs du triomphe, le furnom de Getulicus.

10°. Et Lentulus Getulicus fon fils, conful, l'an de Rome 777. Accufé de complicité avec Séjan, il confondit l'accufateur & en impofa même à Tibere. Une conjuration réelle ou fuppofée contre Caligula, dans laquelle on accufa Getulicus d'avoir trempé, coûta la vie à ce dernier, l'an de Rome 790.

LÉON *l'ancien*, (*Hift. Rom.*) fut ainfi furnomé, parce qu'il avoit quatre-vingts ans lorfqu'il parvint à l'empire. Ce fut le premier des Grecs qui fut élevé à la dignité impériale. Afpar, qui jouiffoit alors de tout le crédit, le plaça fur le trône, à condition qu'il adopteroit fon fils. *Léon* acomplit fa promeffe. Cette adoption déplut au peuple Romain, qui maffacra le pere & le fils. *Léon* accâblé fous le poids des années, défigna pour fon fucceffeur Anthémius, dont il eut bientôt à fe plaindre. Le nouveau céfar dédaignant la vieilleffe de fon bienfaicteur, fe crut arbitre abfolu de l'empire. Son ingratitude fut punie par fa dégradation. Les Vandales portoient leurs ravages jufqu'aux portes de Conftantinople, dont ils furent deux fois fur le point de fe rendre maîtres. *Léon* marcha contr'eux, & n'effuya que des revers. Il fut plus heureux contre Genferic, qui tenta fans fuccès une feconde invafion dans l'Italie. Il fit la paix avec les Oftrogoths qui lui demanderent des terres à cultiver; il reçut leurs ôtages, & leur abandona la Pannonie. Son regne fut rempli de troubles. Conftantinople fut prefque réduite en cendres & privée d'habitans. Son zele pour le chriftianifme lui mérita les plus grands éloges de nos hiftoriens facrés, mais ils ne purent le juftifier fur fon avarice. Les provinces gémirent fous le poids des impôts. Les délateurs furent récompenfés, & plufieurs innocens furent punis & dépouillés de leurs biens qui devinrent la proie d'un maître avide. L'Églife, au commencement de fon regne, étoit déchirée par des fectaires. La protection qu'il acorda au concile de Chalcédoine contre les Eutichiens, impofa filence aux novateurs, & le calme fut rétabli. *Léon* affocia le fils de fa fille à l'empire, & mourut peu de temps après.

LÉON *le jeune*, fils de Zénon & d'Ariadne, fille de Léon l'ancien, n'avoit que fix ans lorfqu'il fuccéda à fon aïeul. Zénon fon pere, & felon d'autres fon beau-pere, fut chargé de la régence de l'empire. La mort du jeune *Léon*, qui ariva l'année même de fon élévation, le mit en poffeffion du trône que perfone n'ofa lui difputer.

LÉON IIIe du nom, fut furnomé l'*Ifaurien*, parce qu'il étoit d'Ifaurie, où fes parens vivoient du travail de leurs mains. Il paffa les dégrés de la milice, & fit paroître un génie véritablement fait pour la guerre. Juftinien II fut témoin de fon courage dans fes gardes, où il fe diftingua par plufieurs actions audacieufes; Anaftafe ne crut pouvoir mieux affermir fon empire qu'en lui confiant le commandement des armées d'Orient, où il acquit une nouvele gloire. Après l'abdication de Théodofe, qui fe retira dans un monaftere, les légions le déclarerent Céfar. Les Sarafins affiégeoient depuis trois ans Conftantinople avec une flote de huit cents voiles. *Léon* l'Ifaurien s'enferma dans cette ville, où il employa le feu grégeois pour brûler les vaiffeaux ennemis : la pefte & la famine feconderent fon courage ; & quoique ces deux fléaux exerçaffent les mêmes ravages dans la ville, les Sarafins furent obligés de lever le

siége. *Léon* enflé de ses succès, s'abandona à sa férocité naturele. Le commerce des Grecs & des Romains n'avoit pu adoucir son caractere dur & sanguinaire. Il traita les hommes avec plus de cruauté que les bêtes. Deux Juifs s'étoient insinués dans sa faveur : ce fut à leur sollicitation qu'il ordona de briser toutes les images. Ennemi des lettres & de ceux qui les cultivoient, il en fit enfermer plusieurs dans sa bibliotheque, entourée de bois sec & de matieres combustibles, & y fit mettre le feu. Le pape lança contre lui les foudres de l'excommunication ; mais *Léon*, ne lui répondit que par des menaces qu'il auroit réalisées, si la mort ne l'eût enlevé après un regne de vingt-quatre ans. Sa mémoire fut en exécration. Il ne fut en effet qu'un barbare qui porta sur le trône toute la férocité qu'on reprochoit aux Isauriens. Il étoit propre à commander une armée, mais incapable de régir un empire, surtout dans des temps paisibles.

Léon IV, fils de Constantin Copronyme, fut l'héritier de sa puissance & de ses vices. Sa mere, princesse vertueuse, lui donna une éducation qui ne put rectifier la perversité de ses penchans. Maurice avoit consacré à Dieu une courone enrichie de perles & de diamans. *Léon* frapé de leur éclat, la mit sur sa tête & s'en fit un ornement toutes les fois qu'il paroissoit en public. Son impiété & ses persécutions contre les orthodoxes le rendirent odieux. Il fut tué en Syrie, d'où il vouloit chasser les Sarasins qui s'en étoient emparés.

Léon *l'Arménien*, ainsi nommé, parce qu'il étoit né en Arménie, s'éleva par son courage au commandement des armées. Nicéphore qui l'avoit comblé de biens & d'honeurs, le soupçona d'intelligence avec ses ennemis. Il fit instruire son procès, & sur les dépositions des témoins, il fut condamné à être batu de verges, & à la peine de l'exil, où il prit l'habit monastique. Michel Curopalate disputant l'empire à Nicéphore, tira *Léon* de son cloitre pour le mettre à la tête de ses armées qui proclamerent empereur leur nouveau général. Michel éfrayé de cette élection, abdiqua l'empire, & se retira dans un monastere, après avoir été revêtu de la pourpre pendant un an. *Léon*, possesseur paisible du trône, fit mutiler le fils de Michel pour n'avoir point de concurrent, ensuite il tourna ses armes contre les Bulgares, dont il fit un horrible carnage, & ses victoires réunirent la Thrace à l'empire. Les Barbares déja maîtres d'Andrinople, menaçoient Constantinople lorsque leur défaite les fit souscrire aux conditions d'une paix humiliante pour eux. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'Empereur chretien jura par les faux dieux de l'observer, & le roi Bulgarien, qui étoit païen, appela à témoin de son serment, ce que le Christianisme a de plus sacré. *Léon* dont le zele étoit cruel, persécuta les défenseurs du culte des images, dont il devint lui-même la victime. Le peuple furieux de ce qu'il le privoit de l'objet de son culte, conspira sa perte. Il fut massacré la nuit de Noël en 820 comme il entonoit une antiene : sa femme fut confinée dans un monastere, & son fils languit dans l'exil.

Léon VI, fils & successeur de l'empereur Basile, fut surnomé le *Philosophe*, quoique ses mœurs dissolues le rendissent indigne de porter ce nom. Les savans, dont il fut le protecteur, lui déférerent ce titre par reconoissance. Les lettres qui devroient élever l'âme vers le sublime, la courbent quelquefois vers la terre, & leurs éloges ne sont pas toujours des vérités. *Léon* s'appliqua particuliérement à l'Astrologie : cette science frivole lui donna la réputation de percer dans l'avenir. Il étoit véritablement né pour les détails du gouvernement. La police sévere régna dans toutes les villes : la sûreté fut entiere sur les routes, les émotions populaires furent prévenues ou punies. Il se déguisoit la nuit, & parcouroit les rues pour examiner si les sentinelles étoient à leur poste. Un jour il donna son argent aux gardes de nuit, sous prétexte qu'il craignoit d'être volé. La même somme lui fut exactement rendue le lendemain ; ayant ensuite rencontré d'autres gardes, il fut traîné en prison après en avoir été extrêmement maltraité : les uns furent magnifiquement récompensés, & les autres sévérement punis. *Léon* plus propre à présider à la police d'un état qu'à en protéger les possessions, marcha contre les Hongrois, les Bulgares & les Sarasins qui désoloient les frontieres, & par-tout il n'essuya que des revers. Il fut réduit à acheter l'alliance des Turcs, qui dès ce moment découvrirent la route qui pouvoit les conduire à l'empire. L'église de Constantinople étoit déchirée par un schisme. *Léon* dégrada Photius, auteur de toutes les nouveautés. Un de ses successeurs le patriarche Nicolas excommunia l'empereur pour s'être marié quatre fois, ce qui étoit défendu par la discipline de l'église Greque. Il termina cette afaire, en faisant déposer le patriarche. Ce prince sans mœurs étoit embrâsé de zele, & ne manquoit pas de lumieres : tandis qu'il s'occupoit de querelles théologiques, les Barbares inondoient ses plus belles provinces. Il composoit des homélies, où l'on trouve plus de déclamation que de véritable éloquence : il s'exerça aussi sur la Jurisprudence, & réforma plusieurs loix de Justinien qui avoient besoin d'explication. Son ouvrage le plus estimé est un traité de tactique, d'autant plus curieux qu'il instruit de l'ordre des batailles de son temps & de la maniere de combatre des Sarasins & des Hongrois. *Léon* mourut de la dyssenterie l'an 911 de notre ere.

Il y a eu onze papes du nom de Léon. Le

premier eſt ſaint Léon, ſurnomé le grand, élu en 440 après la mort de Sixte III. Il combatit les Manichéens, les Pélagiens, les Priſcillianiſtes, les Eutychiens, proteſta contre le brigandage d'Éphese, où l'erreur de ceux-ci avoit prévalu en 449, & préſida par ſes légats au concile œcuménique de Chalcedoine en 451, où elle fut proſcrite, & où la lettre écrite par ſaint Léon à Flavien, Patriarche de Conſtantinople, fut adoptée comme contenant la doctrine de l'égliſe. Vers le même temps ce ſaint Pape, par l'onction touchante atachée à ſes diſcours, arrêta & déſarma *ce fléau de Dieu*, ce terrible Attila, & ſauva Rome de ſa fureur. Quand Genſeric, en 455, prit & ſacagea Rome, Léon préſerva les principales Baſiliques, & obtint qu'il n'y auroit ni meurtres ni incendies. *Léon* mourut en 461. L'édition la plus eſtimée de ſes ouvrages, quoiqu'il y en ait de plus modernes, eſt celle que le fameux P. Queſnel, en a donnée à Paris en 1675.

(Après les éditions des ouvrages de S. Léon, que nous ont donné le P Cacciari Carmelite en 1753 & les ſavans frere Ballerini en 1755, on ne peut plus dire, que l'édition la plus eſtimée ſoit celle du P. Queſnel.)

Léon II. n'occupa le ſaint ſiége qu'un an depuis 682, juſqu'en 683. Il inſtitua le *baiſer de paix* à la meſſe & *l'aſperſion de l'eau bénite*.

Léon III, élu en 795 à la place d'Adrien I. fut amis de Charlemagne comme l'avoit été ſon prédéceſſeur. *Voyez* CHARLES T. II. p. 39.

Paſcal & Campule, parens du dernier pape, après avoir fait inutilement chacun de ſon côté tout ce qu'ils avoient pu pour lui ſuccéder, formerent le complot d'aſſaſſiner celui qui l'avoit emporté ſur eux. Au milieu d'une proceſſion ſolemnele, le 24 avril 799, Paſcal & Campule, étant aux côtés du pape, qui les mettoit au rang de ſes meilleurs amis, & auquel ils n'avoient jamais fait leur cour avec plus d'empreſſement, on vit paroître une foule d'aſſaſſins armés, qui diſſiperent la proceſſion, ſe jeterent ſur le pape, le renverſerent de cheval & le foulerent aux pieds. Paſcal & Campule, reſtés ſeuls du clergé avec le Pape, changerent tout-à-coup de perſonage, & ſe mirent à la tête des aſſaſſins. Leur intention étoit, dit-on, de crever les ieux au pape & de lui arracher la langue; mais les aſſaſſins, au lieu de s'arrêter à mutiler le pape, avoient voulu ſans doute le tuer, & le laiſſerent pour mort. Albin, camerlingue du ſaint ſiége, vint à main armée enlever le pape, pendant la nuit, & le duc de Spolete, accouru avec de plus grandes forces ſur le bruit de ce qui s'étoit paſſé, emmena le pape à Spolete.

Les bleſſures dont il étoit couvert, ne ſe trouverent point morteles. Son premier ſoin, lorſqu'il ſe vit en ſûreté, fut d'inſtruire Charlemagne de ſon aventure, & d'aller le trouver à Paderborn.

Charlemagne fit rétablir ſolemnélement le pape dans ſon ſiége. Il rentra à Rome comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent au devant de lui avec des banieres.

Charlemagne vint à Rome l'an 800; ce prince étant le jour de Noël à la meſſe ſolemnele, dans l'égliſe de ſainte Pierre, le pape choiſit un moment où il étoit à genoux au pied du grand autel; il prit une courone & la lui poſa ſur la tête; le peuple qui aſſiſtoit en foule à cette cérémonie, s'écria d'une voix unanime: *vive Charles, toujours Auguſte, grand & pacifique empereur des Romains, c'eſt Dieu qui le courone par les mains de ſon vicaire, qu'il ſoit à jamais victorieux!* auſſi-tôt Léon répandit l'huile ſainte ſur ſa tête, & fut le premier à le ſaluer empereur. C'eſt ainſi que s'opéra dans le perſone de Charlemagne, ſous le pontificat de Léon III, en l'an 800, le jour de Noël, le renouvélement de l'empire d'Occident, époque mémorable.

Le premier acte d'autorité que Charlemagne exerça en qualité d'empereur, fut de condamner à la mort Paſcal, Campule & leurs complices. Le pape, par une généroſité paternele, digne de ſon caractere ſacré, demanda grâce pour eux & voulut que l'exil fût leur ſeul châtiment; ils moururent en France dans l'opprobre & dans les remords.

Il y eut vers l'an 815, après la mort de Charlemagne, une nouvele conſpiration contre Léon III, dont pluſieurs des coupables furent punis du dernier ſupplice. Léon III mourut le 23 mai 816. Ce fut lui qui, à l'occaſion d'un violent tremblement de terre arivé en Italie l'an 801 établit à Rome la cérémonie des rogations, que St. Mamert avoit établie en France, dès le cinquieme ſiecle, à l'occaſion auſſi de quelques déſaſtres arivés à Vienne & dans le Dauphiné.

La grande afaire de Léon IV fut de repouſſer les Saraſins, qui étoient aux portes de Rome, ſans que les empereurs ni d'Orient ni d'Occident paruſſent s'en occuper; mais Léon IV veilloit pour la patrie. Il eut dans cette occaſion la ſollicitude d'un pere qui défend ſes enfans, & l'autorité d'un ſouverain qui protege ſes ſujets. Il fit réparer les murailles, élever des tours, tendre des chaînes ſur le Tibre; il arma les milices à ſes dépens; il employa les tréſors de l'égliſe à la défenſe de la capitale du monde chrétien; à la ſollicitation les habitans de Naples & de Gaëte, vinrent défendre les cités & le port d'Oſtia; il viſita lui-même tous les poſtes, & ſe préſenta avec courage aux Saraſins à leur deſcente. Les Saraſins furent repouſſés, & la tempête ſecondant les éforts des Romains, diſſipa une partie des vaiſſeaux ennemis; une foule de Saraſins échapée au naufrage, fut miſe à la chaîne. Le pape rendit ſa victoire encore plus utile, en faiſant travailler aux fortifications de

Rome & à ses embélissemens ces mêmes mains qui s'étoient armées pour la détruire.

Les pontificats de Léon V. VI. VII. VIII. n'ont rien de remarquable.

Léon IX, saint, étoit évêque de Toul, lorsqu'en 1048 il fut fait pape, comme le désiroit l'empereur Henri III son parent; il partit pour Rome en habit de pélerin; il convoqua plusieurs conciles en Italie, en France, en Allemagne, il fit ce qu'il put pour rétablir les mœurs. Le pontificat de Léon IX. sert d'époque au grand Schisme d'Orient, dont Photius avoit jeté les premiers fondemens, plus d'un siecle & demi auparavant, mais qui n'éclata dans toute sa force que sous le patriarche Michel Cerularius, en 1053.

Léon IX. eut aussi à combatre des ennemis non moins redoutables que les Sarasins, les Normands: en 1053 il alla en Allemagne solliciter du secours contr'eux, mais moins heureux que Léon IV ne l'avoit été contre les Sarasins, il fut batu & pris par les Normands près de Benevent; il resta un an dans leurs fers, & ce furent eux-mêmes qui le reconduisirent à Rome. Il mourut le 19 avril 1054. On fit sur sa mort ces deux vers Léonins:

Victrix Roma, dole, nono viduata Leone;
Ex multis talem vix habitura parem.

le P. Sirmond a publié la vie de ce pontife, écrite en latin par l'archidiacre Wibert. Les sermons de Léon IX. sont imprimés avec ceux de saint Léon le grand; ses épîtres décrétales se trouvent dans les conciles du P. Labbe; on trouve aussi dans le trésor des anecdotes de don Martene, une vie de saint Hidulphe, évêque de Treves, fondateur du monastere de Moyen-Moutier dans le pays des Vosges, mort vers l'an 707: cette vie a été composée par le pape Léon IX.

Léon X. de la maison de Médicis, est ce pape à jamais célebre par la protection magnifique qu'il acorda aux arts, par les talens de toute espece qu'il fit éclôre en Italie. Une heureuse émulation les porta bientôt dans les états voisins, & Léon X. fut à cet égard le bienfaicteur de l'Europe.

Etant encore cardinal, il avoit été le restaurateur de sa maison à Florence; les Medicis gouvernoient depuis long-temps, & avec tant de sagesse leur patrie, que les florentins ne s'appercevoient pas qu'ils avoient des maîtres; mais Pierre neveu du cardinal (Jean) leur fit trop sentir le joug, qu'ils sécouerent avec indignation, ils chasserent Pierre de Medicis, qui ne put se rétablir. Le cardinal, à force d'adresse & de courage, ramena sa maison triomphante dans Florence, & le jeune Laurent de Medicis, son neveu, fut, sous sa direction, véritable souverain de la Toscane, sans en avoir le titre.

Jean de Medicis avoit été créé cardinal à quatorze ans, par le pape Innocent VIII. En 1512 il étoit à la bataille de Ravenne, en qualité de légat du pape Jules II, qui faisoit alors la guerre à la France; il fut fait prisonier par les François, il leur parla, dit-on, avec tant d'autorité, que les soldats lui demanderent pardon d'avoir osé l'arrêter; mais le cardinal de saint Séverin qui étoit dans le parti de la France, lui ôta sa croix & les autres marques de la légation, & l'envoya prisonier à Milan.

L'année suivante le 5 mars, le cardinal de Médicis fut élu pape, il n'avoit alors que trente-six ans.

Son pontificat sert d'époque à l'abolition de la pragmatique & à l'établissement du concordat; cette grande afaire fut projetée & convenue dans la célebre entrevue de Léon X. & de François I. à Bologne à la fin de l'année 1515; elle fut ensuite réglée entre le chancelier Duprat, pour François I. & les cardinaux d'Ancône & de Santiquatro, pour Léon X. Le tout fut terminé le 15 août 1516. à la grande satisfaction du pape & du roi.

La guerre que Léon X fit au duc d'Urbin la Rovere, neveu de Jules II. pour le dépouiller du duché d'Urbin, & en investir son neveu Laurent de Médicis, produisit des conspirations respectives contre la vie ou la liberté du pape & du duc d'Urbin. Celui-ci fit tuer au milieu de son camp à coups de pique, quatre officiers accusés d'avoir voulu le livrer aux Médicis. Léon se crut obligé d'éfrayer le sacré collége par des emprisonemens & des supplices, pour rompre une trame horrible formée contre sa vie. Le cardinal Alphonse Petrucci avoit gâgné Verceil, chirurgien du pape, & un officier, nommé Bagnacavello, qui devoient être les instrumens du crime; les cardinaux Bandinello de Soli, Raphaël Riario, carmelingue du saint siége, Adrien Corneto & François Soderin, apuioient ou connoissoient ce projet. Verceil & Bagnacavello furent écartelés, le cardinal Pétrucci fut étranglé en prison; les autres racheterent leur vie & leur dignité par des sommes plus ou moins fortes, selon la part plus ou moins grande qu'ils parurent avoir eue au complot.

Le pape créa ensuite dans un seul consistoire trente & un cardinaux.

Pendant l'expédition de François I. dans le Milanés, Léon X. avoit tenu à son égard une conduite équivoque; il avoit d'abord été son ennemi, & Prosper Colonne commandoit les troupes pontificales, chargées d'empêcher l'entrée des François en Italie; voyant ensuite les succès de François I. il avoit traité avec lui pour retarder ses progrès, & un des objets de

l'entrevue de Bologne, avoit été de sa part d'engager François I. à différer l'entreprise qu'il projetoit sur Naples.

Lorsque Charles-Quint fut élu empereur, & que la grande guerre de 1521 s'aluma entre ces deux illustres rivaux, le pape, qui auroit voulu les chasser tous deux de l'Italie, voulut d'abord tenir la balance égale entre eux; il traitoit avec tous les deux, mais il finit par se déclarer pour Charles-Quint.

La campagne de 1551 fut favorable en Italie au pape & à l'Empereur, Lautrec perdit non seulement le Milanès, mais encore Parme & Plaisance. *Léon* X mourut le 2 décembre au bout de trois jours de maladie. Les uns attribuerent sa mort à un saisissement de joie dont il avoit été pénétré, les autres accuserent Barnabé Malespine son camérier, qui faisoit l'office d'échanson, de l'avoir empoisoné. Il paroît qu'il fut étoufé par un catharre violent, acompagné de fievre.

Léon XI, le dernier des papes de ce nom, étoit aussi de la maison de Médicis; il s'appeloit Alexandre Octavien de Médicis, ou le cardinal de Florence; il ne siégea que vingt-six jours, ayant été nommé le 1er. avril 1605, à la mort de Clément VIII, & étant mort le 27 du même mois.

LÉON ALLATIUS *ou* ALLAZZI (*Voyez* ALLATIUS.)

LÉONARD, (Saint) (*Hist. Ecclésiast.*) vivoit dans le sixieme siecle. C'étoit un solitaire; un anonyme a écrit sa vie.

LÉONARD de Pise, (*Hist. Litt. mod.*) c'est par lui que l'Italie d'abord, & ensuite le reste de l'Europe a connu l'usage des chifres arabes & de l'algebre. Etant à Bugie ville d'Afrique, où son pere étoit facteur de quelques marchands Pisans, il connut les chifres arabes, & les fit connoître à sa patrie vers le commencement du treizieme siecle.

LÉONCE, (*Hist. Rom.*) patrice d'Orient, après avoir rendu les plus grands services à Justinien II. lui devint suspect. Dans le temps qu'il atendoit la récompense de sa valeur, il se vit accusé par les envieux de sa gloire, & condamné aux ennuis d'une éternele captivité. Il obtint son élargissement; mais plus sensible à l'offense qu'aux bienfaits dont on vouloit le combler, il s'arma contre son maître qu'il força d'abdiquer l'empire. *Léonce* porta la guerre en Afrique, où il n'éprouva que des revers. Tibere Absimare profitant du mécontentement des soldats, aluma le feu de la sédition. *Léonce* précipité du trône, y vit remonter Justinien qui le condamna à avoir le nez coupé & la tête tranchée, après un regne de trois ans.

LÉONICENUS, (Nicolas) (*Hist. Litt. mod.*) médecin à Ferrare, auteur de la premiere traduction latine des œuvres de Galien, il a traduit aussi en latin les aphorismes d'Hippocrate. Il y a encore de lui un traité *de Plinii, & plurium aliorum medic. in medicina erroribus*. Il s'atacha peu à la pratique de son art, mais il écrivoit beaucoup. *Je guéris peu*, disoit-il, *mais j'enseigne à guérir;* on a de lui aussi des ouvrages de littérature. Il a traduit en Italien Dion, Procope, Lucien. Il a écrit des histoires diverses en latin, & fait une grammaire latine. Né dans le Vicentin, en 1428, mort en 1524. presque centénaire.

LÉONIDAS, (*Hist. anc.*) c'est le nom de deux rois de Sparte. L'un *pour obéir aux saintes loix de Sparte*, mourut en défendant avec trois cents hommes, le passage des Thermopyles, contre l'armée de Xercès, dix mille fois plus nombreuse; ce fait ariva l'an 480 avant J. C. Ces termes: *pour obéir*, &c. sont tirés de la fameuse inscription qui en consacra la mémoire. Léonidas & les trois cents Spartiates savoient qu'ils alloient à une mort certaine. Léonidas, en partant, recomanda seulement à sa femme de se marier après sa mort, à un homme dont elle auroit des enfans dignes de son premier mari.

Xercès avoit voulu corrompre un tel homme, en lui promettant l'empire de la Grece. *Quand je puis mourir pour ma patrie*, dit-il, *voudrois-je y régner injustement?*

Xercès lui demandant ses armes. *Viens les prendre*, répondit-il.

L'armée des ennemis, lui disoit-on un jour, est si nombreuse, que leurs traits suffiront pour nous dérober la clarté du soleil. *Tant mieux*, dit Léonidas, *nous combattrons à l'ombre*.

Pourquoi, lui demandoit-on un jour, la bravoure va-t-elle jusqu'à préférer la mort à la vie? *Ne voyez vous pas*, dit-il, *que la vie est un don du hazard & qu'une mort glorieuse est le fruit de la vertu*. Tel étoit ce premier Léonidas.

Sur le second, qui régnoit à Sparte environ deux siecles & demi avant J. C. *Voyez* l'article, CLÉOMBROTE.

LÉONIUS, poëte latin du douzieme siecle, auteur des vers Léonins. Il étoit, selon les uns, chanoine de saint Benoît; selon l'abbé le Beuf, chanoine de Notre Dame. Il mit en vers Leonins, presque tout l'ancien Testament.

On sait que les vers Léonins, sont ceux qui riment par les deux hémistiches; on perfectiona dans la suite cette ridicule invention, & il y eut, outre les vers Léonins simples, des doubles Léonins, des triples Léonins.

Les vers Léonins simples, sont ceux qui riment par les deux hémistiches, mais qui d'ailleurs ne riment point entr'eux.

Les doubles Léonins, ceux qui riment deux à deux & par les hémistiches.

Les triples Léonins, ceux qui, outre la rime de la fin, mettent encore une rime après le premier pied & une après le troisieme, & qui

font rimer ainsi deux à deux les vers en trois endroits; voici un exemple de ces derniers dans l'épitaphe de Henri, comte de Champagne, à saint Étienne de Troyes.

Largus eram, | multis dederam, | multumque laborem
Hic tutelam; | nunc, quæso, feram | fructum meliorem.
Quæ statuo | tibi, templa tuo | promartyr honori
Perpetuo. | Rege, daque suo | prodesse datori.

Quant aux vers Léonins simples, on en trouve plusieurs de ce genre dans les meilleurs poëtes de l'antiquité, dans les auteurs classiques. Cette consonance des deux parties du vers est si commune chez eux, qu'elle ne peut pas être l'effet du hazard ou de la négligence. Il paroît même qu'elle est souvent recherchée, & qu'ils aimoient à faire jouer ainsi les substantifs, avec les adjectifs, ou avec les participes, ou les pronoms possessifs qui tienent lieu d'adjectifs.

Quamvis multa meis exiret victima septis.
Incipe, Dameta, tu deinde sequere Menalca.
Pollio amat nostram, quamvis est rustica, musam.
Talia sæcla suis dixerunt, currite, fusis.
Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.
O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ.
Sive sub incertas zephyris motantibus umbras.
Imo hæc in viridi nuper quæ cortice fagi.
Cum complexa sui corpus miserabile nati.
Et gravis attrita pendebat cantharus ansa.
Perducent aliquæ stabula ad gortynia vaccæ.
Jussit, & invento processit vesper olympo.
Cum primum pasti repetent præsepia tauri.
Imo ego sardoïs videar tibi amarior herbis.
Et quæ vos rara viridis tegit arbutus umbra.
Per nemora atque altos quærendo bucula lucos.
Cum te ad delicias ferres Amaryllida nostras.
Ah! tibi ne teneras glacies secet aspera plantas!
Doris amara suam non intermisceat undam.
Tu mihi seu magni superas jam saxa timavi.
Non alias cœlo ceciderunt plura sereno.
Æmathiam & latos hœmi pinguescere campos.
Agricola incurvo terram molitus aratro,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.
Absint & picti squallentia terga lacerti.
Ac veluti lentis cyclopes fulmina massis.
Et premere, & laxas sciret dare jussus habenas.
Esto: ægram nulli quondam flexere mariti.
Huc cursum iliacas vento tenuisse carinas.
Et tandem Euboicis cumarum allabimur oris.
Trajicit, i, verbis virtutem illude superbis.
Virgile.

Non bene junctarum discordia semina rerum.
Inserere, & patrias intus deprendere curas.
Viderat adducto flectentem cornua nervo.
Stravimus innumeris tumidum pythona sagittis.
Fratrem mœrentis, rapto de fratre dolentis.
Quam neque finitimi voluerunt perdere Marsi!
Nox erat, & cælo fulgebat luna sereno.
Cum tu magnorum numen læsura deorum.
Ovide.

Horace.

Bella per emathios plus quam civilia campos.
Edidit, & medio visi consurgere campo.
Agricolæ fracto Marium fugere sepulchro.
Quique colunt junctos extremis mœnibus agros.
Qua mare lagæi mutatur gurgite nili.
Lucain.

Quelquefois les consonances sont accumulées avec la recherche la plus marquée.

Sylvestris raris sparsit labrusca racemis.
Puniceis humilis quantum saliunca rosetis.
(Virg.)

Quelquefois elles le sont de maniere qu'il n'y a point de mot dans le vers qui n'ait sa rime.

Ægeona suis immania terga lacertis.
(Ov.)

Sola sophocleo tua carmina digna cothurno.
(Virg.)

Quelquefois ce ne sont pas seulement des vers détachés, mais deux & trois vers de suite, où il se trouve soit une rime, soit plusieurs.

At non Hectoreis dubitavit cedere flammis
Quas ego sustinui; quas hac a classe fugavi.
(Ov.)

Tum casia atque aliis intexens suavibus herbis,
Mollia luteola pingit vaccinia caltha.
(Virg.)

Tincta super lectos canderet vestis eburnos,
Multaque de magna superessent fercula cœna,
Quæ procul exstructis inerant hesterna canistris.
(Hor.)

Observons que ces trois derniers vers d'Horace, qu'on trouve de suite, sont plus travaillés que les vers ordinaires d'Horace, que l'harmonie en est très-recherchée, qu'il n'est pas possible que les consonances continueles qu'ils présentent, soient l'effet du hazard. Nous n'avons pas cherché ces exemples, nous nous sommes contentés de ceux qui se sont présentés d'abord à notre mémoire: si notre opinion sur ce point trouvoit des contradicteurs, il nous seroit aisé de les accâbler sous le poids des exemples; & ceux qui pouroient conserver quelque doute à cet égard, ne seroient pas des littérateurs nouris des bons modeles

de l'antiquité. Nous croyons donc que les anciens trouvoient dans ces consonances un mérite de symmétrie & d'harmonie qu'ils recherchoient, mais qu'ils ne prodiguoient pas, parce qu'il en est de ce mérite, comme de certaines figures qui font un grand effet, lorsqu'elles sont rares & justes, & qui fatiguent lorsqu'elles sont multipliées.

Quant aux vers Léonins de la basse latinité, ils n'en sont pas moins ridicules par l'affectation, le mauvais goût & la platitude, & l'exemple des anciens ne les justifie pas.

